GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 21 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 21 Avril.*

LA Confédération Générale a supprimé par un Universal du 12 Mars une Ordonnance de la Commission du Trésor de Lithuanie, du 29 Décembre dernier, par laquelle il étoit défendu de vendre le sel que les Etrangers avoient déposé dans la Province. Le commerce de cette denrée sera parfaitement libre : chacun pourra acheter & vendre, jouir de son droit, suivre son intérêt, faire son bien, & travailler avec un des plus puissans outils de prospérité à la félicité publique.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 22 Avril.*

Pendant l'hiver dernier, on a vu dans nos mers des troupes prodigieuses de harengs, chassés, à ce qu'on croit, par de gros poissons, s'élever à travers les glaces sur la surface de l'eau : c'étoit une subsistance abondante & facile à se procurer : mais le mal étoit à côté du bien ; la plûpart de ces harengs étoient étouffés, ils se corrompoient, l'air étoit infecté. C'est ce qu'on a éprouvé à Gothenbourg. La Régence de cette Ville a été obligée de faire assembler les Pêcheurs pour qu'ils enlevassent le poisson mort, & de faire creuser des trous très-profonds où il a été enterré. Cette dépense a été supportée par la Couronne : il n'en sera pas de même à l'avenir, si le même cas arrive. Les Habitans des environs des Dunes ne jouiront de cette pêche extraordinaire qu'à condition qu'ils nettoyeront la mer & qu'ils n'y laisseront pas le poisson qu'ils ne voudront pas consommer, saler ou employer à d'autres usages. Il seroit à craindre, si la condition imposée aux Pêcheurs leur devenoit trop onéreuse par les circonstances, qu'ils ne renonçassent entiérement à profiter d'un bien qui doit être commun, puisque c'est un présent gratuitement offert à tous par la nature ; ils ne pêcheroient pas, il y auroit plus de corruption & d'infection. Il faut croire qu'alors la Communauté y pourvoiroit de bonne heure. Il est toujours à propos de commencer par recueillir le bien, & de ne pas le sacrifier dans la seule vue qu'un mal que la Communauté peut empêcher d'une autre maniere, n'arrive point. Le poisson vivant sera toujours bon à prendre. Quant au poisson mort, il ne faudroit pas le perdre entiérement, s'il abonde, car c'est un excellent engrais : avec des précautions, on pourroit écarter les inconvéniens & profiter des avantages.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 25 Avril.*

On a derniérement lancé à l'eau un vaisseau destiné pour le commerce de la Chine : il se nomme *Jeanne-Marie.*

Dans la derniere assemblée de la Compagnie Générale de Commerce, on lut une lettre de la Chambre des Douanes & des Domaines des Indes occidentales & de Guinée, par laquelle il est annoncé que S. M. dispensera la Compagnie d'observer certains articles de l'octroi, parce que ces clauses lui seroient trop à charge, vu les épizooties qui regnent sur les betes à laine en Islande, & le mauvais succès qu'a eu la pêche en Finmarck. Il n'y a point de circonstance où l'on ne sente que la personne publique doit partager une calamité publique; & de-là la réflexion peut conduire à un des premiers principes d'un bon Gouvernement.

ALLEMAGNE.

DE FLENSBOURG, *le 26 Avril.*

Un sçavant Météorologiste de cette Ville nous a promis un printems plutôt sec qu'humide, avec un vent d'est dominant. De ses observations, il déduit des regles générales qu'on croit plus sûres que celles qui ont été jusqu'à présent publiées. Il y a eu pendant ce mois des orages & du tonnerre. Dès la fin de Mars, les gelées de nuit avoient cessé. Les premiers jours d'Avril ont été très-favorables; pluie, vents tantôt frais tantôt doux, éclairs même sans pluie. Du 9 au 15, vent d'est; le 10, pluie froide. On a très-souvent entendu le tonnerre & vu des éclairs. Notre Observateur pose pour principe que, *lorsque la saison suit un certain cours auquel elle revient plusieurs fois, après s'en être écartée, c'est une regle générale qu'à la fin, elle s'y fixe & ne s'en éloigne que passagérement.* De-là, il conclud que le tems est actuellement déterminé jusqu'au 8 Juin prochain. Il prie le Public d'observer ce qui suit pour s'assurer du degré de confiance qu'on peut donner aux pronostics d'après lesquels il annonce l'ordre des saisons. Il prétend que, *si le tems a été humide avant le jour de S. Médard, il devient alors sec; mais que s'il a été sec avant cette époque, il devient alors humide.* C'est d'après les regles tirées de ses observations que notre Météorologiste fait cultiver ses terres. Il invite les Agriculteurs instruits à former dans la connoissance des tems les jeunes gens de campagne qu'ils dirigent; & il en donne l'exemple.

DE BERLIN, *le 29 Avril.*

On apprend de divers endroits qu'il y a eu de fréquens orages, & que la foudre a fait des ravages dans plusieurs Villes & dans les campagnes.

DE TUBINGEN, *le 30 Avril.*

M. le Duc de Wurtemberg, notre Souverain, est venu examiner par lui-même les progrès de l'éducation nationale. Il n'y a pas bien long tems qu'on ne soupçonnoit pas que la connoissance de l'Economie & de la Philosophie rurale fût la science propre du Citoyen, ou même du *Caméraliste*, homme destiné à l'administration & aux emplois du Ministere, des Finances, de la Justice &c. Il paroissoit fort inutile de sçavoir ce que la récolte coûte, pour sçavoir ce qu'il étoit possible d'en prendre sans attaquer la récolte suivante, & ruiner rapidement l'Agriculture & l'Etat; ainsi du reste. Aujourd'hui on reconnoit que cette science est vraiment celle de l'homme d'Etat & de toutes les classes de Citoyens. On établit de toutes parts des Chaires d'Economie; mais ce n'est pas à dire que les vrais principes de l'Economie soient par-tout enseignés.

D'HANOVRE, *le 2 Mai.*

Il y a long-tems que le Gouvernement ordonne de faire de bons fils de toute espece & que l'industrie n'obéit pas, de trafiquer ces fils de telle ou telle maniere & que le commerce n'obéit pas. En 1723, il y eut une Ordonnance rendue à ce sujet, & elle ne fut pas observée; en 1755, autre Ordonnance, & elle ne fut pas observée; il vient d'en paroitre une nouvelle, elle sera observée.

ITALIE.

DE BOLOGNE, *le 18 Avril.*

Les viandes salées de porc viennent d'être taxées à très-bas prix, pour que le pauvre dont elles font la principale nourriture vive bien. On ne sçait pas si le pauvre auroit le même avantage, supposé qu'il y eût abondance sans taxes; & s'il l'aura, quand par les taxes il n'y aura plus d'abondance,

c'eſt à-dire, quand pour faire vivre le pauvre, on aura appauvri ceux qui le faiſoient vivre. Par un autre Edit du Légat, on a mis un nouvel impôt ſur l'introduction du bétail; & comme il pourroit arriver que cet impôt ne fit pas mieux vivre ceux qui ſe nourriſſent de bœuf & de mouton, un autre Edit a taxé les prix auxquels les Bouchers vendront la viande de ces animaux &c.

De Modene, *le 22 Avril.*

La Congrégation des eaux & chemins a ſous ſon adminiſtration des plantations de mûriers : afin que ſon adminiſtration ſoit bonne, elle a pris le ſage parti de les diviſer en différentes portions & de les affermer.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 5 Mai.*

Il conſte, par des calculs exacts, que l'Angleterre contient trente neuf millions d'acres de terre, & qu'il y en a environ neuf millions en marais, bruyeres, friches &c, ſans y comprendre les bois, forêts, parcs & communes.

L'Acte qui accordoit une gratification pour la culture de l'indigo dans les Colonies, ne ſera pas prorogé, à ce qu'on aſſure, parce qu'il n'a point rempli ſon objet.

Un Habitant de Boſton écrit à un Marchand de Londres, en date du 7 Mars. » Je » n'ai que le tems de vous dire que le Capi» taine Gorham eſt arrivé ici hier au ſoir : » je crois que le vaiſſeau & ſa cargaiſon ſe» ront renvoyés dans vingt quatre heures ou, » ce qui eſt plus vraiſemblable, que le thé » qu'il nous apporte ſera jetté à la mer ». On mande de Rhode-Iſland, du 14 Mars, que vingt-huit caiſſes & demie de thé que ce Capitaine avoit ſur ſon bord, ont été vuidées dans la mer, par les Habitans qui, vu les diſpoſitions des Commis de la Douane, ne pouvoient autrement empêcher qu'il ne fût introduit dans la Ville, ou obtenir qu'il fût renvoyé en Europe. Cette nouvelle mérite confirmation.

Les trois plus jeunes fils du Roi ſeront inoculés, lorſque S. M. partira pour Kew.

Le Comité nommé pour examiner les Actes rélatifs aux longitudes, a pris les réſolutions ſuivantes qui ſeront conſacrées par un Bill. 1°. Tous les anciens Actes ſeront ſupprimés, excepté ceux qui permettent de faire & débiter des tables, des almanacs nautiques &c. 2°. Que le Tréſorier de la Marine ſera autoriſé à compter 5000 liv. ſt. à celui qui donnera une méthode pour déterminer les longitudes, à un degré ou ſoixante milles géométriques près; 7500, à qui en donnera une, à deux tiers de degrés près; 10,000 à celui qui en donnera une, à la moitié du degré près. 3°. Que ce Tréſorier, de l'argent qu'il aura ſans deſtination, pourra diſtribuer 5000 liv. en encouragemens & en récompenſes aux Auteurs de découvertes & d'expériences utiles à la navigation.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 8 Mai.*

L'importation des grains continue, quoique les prix de cette denrée ayent déjà conſidérablement baiſſé. Il faut que ce commerce ait été bien lucratif, puiſqu'il l'eſt encore dans cette circonſtance. L'Amérique entre en concurrence dans notre Port avec la Sicile, la Barbarie, le Levant &c : elle vient de nous fournir des bleds & des farines de la Nouvelle-Yorck... La tartane, la *Vierge de la Miſéricorde*, a amené une partie d'avirons échappés au naufrage d'un bâtiment Napolitain... Nous avons appris par des lettres de Cadix qu'on travailloit à débarquer les effets apportés par la flotte des Indes : la totalité en eſt eſtimée 25,319,456 piaſtres. Il n'y a peut-être jamais eu de retour auſſi conſidérable que celui-là.

De la Rochelle, *le 10 Mai.*

Les grains baiſſent encore de prix dans le grand Marché de Marans : heureuſement pour ce pays, il y a eu des débouchés ouverts dans quelques Provinces. Le ſort des récoltes paroit déterminé, autant qu'il peut l'être dans la ſaiſon : il y a long-tems qu'on n'avoit pu concevoir ſi généralement les plus fortes eſpérances... Les prix des marchandiſes de l'Amérique ne varient pas. L'eau de vie eſt à 113 l. les 27 veltes... Le navire, le *Pere de Famille*, eſt arrivé du Port-au-Prince & Saint-Marc.

De Valence, *le* 11 *Mai.*

Les Employés des Fermes postés sur les frontieres du Dauphiné & de la Provence avoient saisi, le 24 Octobre dernier, un sac de faux sel ou vrai sel passé en fraude, sur une bande de six hommes qui firent rébellion, furent arrêtés, transigerent pour leur contravention, & furent élargis. Les Faux-Sauniers porterent alors plainte en vol & guet-à-pens devant le Préfet de Barcelonnette. Le 10 Janvier, la Commission de Valence révendiqua la procédure. Le 12 Février, le Parlement d'Aix rendit un Arrêt par lequel il déclara la révendication, ainsi que tout ce qui l'avoit précédée & suivie, nulle & de nul effet, comme faite par *des Juges sans caractere & sans pouvoir* avec défenses au *prétendu Tribunal de Valence* de faire à l'avenir aucun acte de Jurisdiction dans le ressort de la Cour &c. &c. &c; qu'au surplus le Commissaire de Valence n'avoit dans sa révendication d'autre objet que de favoriser les Employés, jusqu'à ce moment convaincus de guet à pens & de vol nocturnes &c. Il a été représenté au Conseil du Roi que l'affaire qui a donné lieu au conflit, étoit du ressort de la Commission de Valence, puisqu'il s'agissoit de rébellion & de spoliation, & que si les Employés avoient prévariqué, c'étoit à la Commission à connoitre de ce délit; que la qualification de *prétendu Tribunal* donnée à la Commission étoit un mépris formel de l'autorité du Roi &c. En conséquence, par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 5 Avril dernier, l'Arrêt du Parlement d'Aix a été cassé, avec défenses à cette Cour d'en rendre de semblables; la Commission a été maintenue dans l'exercice de ses fonctions en Provence & autres Provinces de son ressort, & autorisée à poursuivre jusqu'à Jugement la procédure commencée par lesdits Faux-Sauniers &c.

De Nantes, *le* 13 *Mai.*

L'abondance des grains est si générale que leur cours paroît commencer à se rallentir.

Il y a eu une nouvelle variation dans les prix des sucres blancs. La premiere sorte de ce sucre est montée à 60, 62 l. le cent. Les autres marchandises de l'Amérique varient aussi, mais légérement.

La *Loire* est en chargement pour Saint-Marc, le *Courier de S. Marc* pour Saint-Marc & le Port-au-Prince, la *Grue* pour Madere. La *Dauphine* a mis à la voile pour le Cap, l'*Actif* pour l'Isle de France, les *Trois-Maries* pour Guyenne. Le navire, la *Vestale*, Cap. Denis, allant aux Cayes S. Louis, a échoué sur la passe des Morées. On craint qu'il n'ait souffert des avaries. Le *Sévere* est arrivé de l'Amérique à Saint-Malo. Il part des différens Ports de la Province nombre de bâtimens pour la pêche de Terre-Neuve.

Le 23 Avril dernier, la nommée Laurence Pichar, femme de Pierre Guihot, Fermier de la Boussardiere, âgée d'environ 60 ans, étant à Rennes, tomba de 30 pieds de haut, du rempart dans la riviere d'où elle fut tirée 12 ou 15 minutes après. Les sieurs Rapatel & le Beau, Chirurgiens, appellés sur le champ pour lui administrer des secours, la trouverent très-froide, sans mouvement sensible ni aux arteres des extrémités ni à la région du cœur, avec le sternum & les côtes très-élevés, la face livide, les veines jugulaires très-dilatées: elle rendoit par la bouche une eau écumeuse: enfin elle étoit dans un état complet d'asphixie, ou sans vie apparente. On la fit déshabiller & sécher devant un grand feu: on lui souffla de l'air dans les poumons; on lui fit des frictions sur la surface du corps; elle fut saignée au bras & ensuite à la jugulaire. Après ce traitement qui dura environ une heure, on sentit un léger frémissement dans les arteres; la respiration commença presqu'insensiblement à se rétablir. On lui souffla insensiblement du tabac dans les intestins: elle en parut affectée, & l'on entendit un mouvement assez considérable dans son ventre. On irrita les fibres intérieures du nez avec les barbes d'une plume & l'esprit volatil du sel ammoniac: ce dernier moyen augmenta le jeu du diaphragme; la respiration devint plus forte, mais semblable à celle d'un asthmathique expirant: la malade rendit par la bouche une quantité d'eau écumeuse. On la fit passer successivement d'un lit dans un autre lit bien chaud. Ce travail dura depuis trois heures & demie après midi jusqu'à sept heures & demie, que la malade prononça, *ah mon Dieu!* On fit ensuite d'inutiles efforts pour lui arracher d'autres paroles, elle resta

comme assoupie ; on lui fit alors passer un lavement âcre & très-purgatif qui détermina une selle abondante. Peu à peu, elle respira plus librement, ses forces augmenterent, enfin elle recouvra la parole & en partie la connoissance à trois heures du matin. Aussi-tôt qu'elle put avaler, on lui fit prendre quelques cuillerées d'une potion expectorante émétisée. Le lendemain 24, elle parut affaissée, son pouls étoit très-languissant & son visage rouge : on l'auroit saignée sans son grand âge & son extrême foiblesse : on lui donna une tisanne rafraîchissante, des lavemens, un bain aux pieds, un look. Le 25 au matin, ses forces parurent se ranimer ; mais l'après-midi, s'étant levée, elle ne put rester long-tems debout, la tête lui tourna, elle eut un frisson considérable, on eut de la peine à la réchauffer. Le 26, elle fut mieux. Le 27, les Chirurgiens la jugerent entiérement rétablie.... On ne sçauroit donner trop d'éloge au zele éclairé de Mrs. Rapatel & le Beau, ainsi que de M. l'Abbé Germé, Professeur au College de Rennes, lequel a travaillé toute la nuit à l'administration des secours, & a fourni tout ce qui pouvoit contribuer à leur succès, matelas, couverture, argent &c.

De Poitiers, *le* 14 *Mai.*

Les vers ont fait périr beaucoup de seigle, dans quelques cantons de la Province, nommément aux environs de Challans, dans les Paroisses qu'on appelle *des Champs*, car dans celles *des Marais*, les bleds ne sçauroient être plus beaux. Les Paysans attribuent cette funeste vermine à différentes causes qu'il est à propos de rapporter pour faire connoître quelle est en général l'ignorance de ces hommes si utiles, & combien cette ignorance peut avoir des suites fâcheuses. Les uns prétendent qu'on en est infesté pour avoir trop labouré la terre ; opinion qui tendroit à faire retrancher des labours & à perdre une partie des récoltes. D'autres pensent que c'est parce que la terre étoit trop séche lorsqu'ils ont semé ; & en conséquence il faudroit attendre des tems humides pour les semailles. Enfin quelques uns les attribuent à l'abondance & à la continuité des pluies pendant l'hiver (presque sans gelées) ; & ceux là ont sans doute raison, quoique l'on remarque que ce fléau a respecté les fromens ; car on sçait que les seigles craignent plus l'humidité & ses suites. Au mois de Janvier, un Cultivateur a arraché un pied de cette derniere plante, & il a découvert au pied de la racine une foule de petits vers blancs, qui paroissoient presque sans vie, & qui étoient à peu près semblables à ceux qu'on voit dans la viande corrompue. Ce fait met sur la voie des réflexions, & donne un nouveau poids à l'usage du chaulage. L'Isle Jourdain & autres lieux du Haut-Poitou ont également été infestés de ces insectes, surtout dans les terres nouvellement défrichées & voisines des landes. Quelques Cultivateurs, soupçonnant que les vers pouvoient venir des landes mêmes, ont imaginé de répandre de la chaux pulvérisée ou des cendres tout autour des champs ensemencés. Les insectes n'ont osé, dit-on, franchir cette barriere. Ces observations & ces expériences méritent bien d'être répétées.

De Paris, *le* 18 *Mai.*

Différens Arrêts du Conseil d'Etat, qui déclarent sujets aux huit sous pour livre prorogés ou établis par l'Edit de Novembre 1770,

1°. (20 Janvier) *Les droits de passage de bac à Troo, Election de Vendôme, Généralité d'Orléans...* 2°. (23 Janv.) *Les droits de passage-cheval, forage, pontonage, barrage, plaçage, marchés, poids-le-roi & autres qui se levent au profit de différens Seigneurs dans les Villes, Paroisses des Elections de la Généralité de Paris...* 3°. (10 Février) *Les droits des coutumes & autres de cette espece qui se levent au profit de différens Seigneurs dans les Elections de Bernay, Domfront, Falaise, Généralité d'Alençon...* 4°. (10 Février) *Les droits de passage, péage, plaçage, aunage, langueyage, poids-le roi, Contrôleurs & Inspecteurs des Aubergistes, boucherie, étalage, billette, hallage, étalonage, Assommeurs de bœufs &c, qui se levent au profit de Seigneurs, Officiers, Communautés &c, Elections de Beaugency, Romorantin, Montargis & Chartres, Généralité d'Orléans...* 5°. (3 Mars) *Droits de Jurés-Visiteurs des étoffes de laine & sergette, de coutume, péage, barrage, étalage, Foires, passage de bac &c, qui se levent au profit de*

Seigneurs, Officiers &c. dans l'Election de Fontenay-le-Comte.... 6°. (3 Mars) Droits de boite, enverjeux, gouvernail, pieux, langueyage de porcs, péage, travers, passage &c, qui se perçoivent au profit de differens Seigneurs dans les Elections de Mantes, Tonnerre & Pontoise &c.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Observations sur la culture du genievre.

Quelques Agronomes Allemands avoient proposé dans le courant de l'année précédente les questions suivantes. Quelle est la culture du genievre ; quels avantages en peut-on retirer, & par quels moyens on pourroit, en distillant les graines de cet arbuste, obtenir des liqueurs qui tinssent lieu de celles que donne la distillation des grains ? Pour résoudre ces utiles questions, on fit des essais de toutes parts ; on planta des genievres, & l'on tâcha d'en perfectionner la culture. La Société Patriotique de Siléſie donna au Public la maniere de cultiver le genievre, & ses instructions furent suivies par d'habiles Agriculteurs ; mais parmi ceux-ci, les uns réussirent, & les autres n'eurent point de succès. Un des principaux Seigneurs de Siléſie fit de grandes plantations de genievre ; mais il n'étoit pas assez éclairé, il échoua. Un Propriétaire profita des fautes d'autrui pour les éviter ; il fit son essai, procéda avec plus de circonspection, & parvint au but. Voici le résultat de ses observations. Nous parlerons d'après lui.

Le Mémoire qui a paru en Allemagne sur la culture du genievre est insuffisant, parce qu'on n'y fait aucune mention d'un point essentiel. Avant que d'instruire les autres, il faut être bien instruit soi-même. Ce qu'on ne dit pas dans le Mémoire, & ce qu'il falloit dire d'abord, c'est qu'on trouve dans les genievres les deux sexes, bien distingués l'un de l'autre. Le genievre femelle ne produit jamais qu'il n'ait été fécondé par la poussiere du genievre mâle ; celui-ci est toujours stérile, & avec la meilleure culture, il ne produira jamais de graines. L'arbuste femelle au contraire en porte en tout tems, les unes mûres, d'autres sur le point de mûrir, d'autres enfin plus ou moins vertes. On voit donc sur le même arbre & en même tems les fleurs & les fruits. Il faut trois ans pour que les genievres produisent ; c'est pourquoi en Siléſie on afferme les pépinieres pour trois ans. Un grand nombre de Propriétaires se plaint de n'avoir point réussi ; & les plaintes de la plûpart d'entr'eux paroissent d'autant mieux fondées que leurs pépinieres avoient été bien tenues & étoient aussi brillantes que celles des autres. Mais s'ils ont été trompés dans leurs espérances, & s'ils n'ont point recueilli de fruits, c'est qu'ils ont transplanté des arbrisseaux tous mâles, ou tous femelles, & qu'ils n'ont pas eu soin de les entremêler. L'ignorance est un terrible fléau pour l'Agriculteur. On trouve par-tout des genievres ; en voyant que tout genievre isolé ne produit pas, & que celui qui produit a toujours à son voisinage quelque genievre stérile ; il étoit naturel de conclure que les genievres sont mâles ou femelles ; & avec un œil un peu observateur, on auroit vu que les uns fécondent les autres.

Quelque petit que soit le genievre femelle, il porte des fruits. Le mâle est plus haut, mais, comme nous l'avons dit, ne produit pas. L'arbrisseau femelle, quoique plus bas, s'étend plus au large, & on le distingue encore par de petits rejettons de la longueur d'un doigt qui panchent vers la terre.

C'est, pour l'ordinaire, au mois de Mai, que la poussiere séminale du genievre mâle donne au genievre femelle toute sa fécondité. Cette poussiere, agitée par le vent, forme une espece de fumée assez semblable à celle qui s'éleve d'un champ de seigle, dans le tems que les plantes sont en fleurs. C'est uniquement de cette époque que dépend la récolte des graines. Si le tems est favorable à la dispersion de la poussiere, la récolte sera excellente à coup sûr ; mais s'il n'y a aucune agitation dans l'air, si la poussiere reste sur le genievre mâle, si l'arbrisseau femelle n'en est pas atteint, on peut renoncer à la récolte. On aura beau prendre tous les soins imaginables, arroser, fumer, tailler, tout cela ne produira aucun effet.

Le genievre femelle commence dès la premiere année à être fécondé par le ge-

nievre mâle ; à la seconde année, il produit des graines qui restent vertes toute cette même année, & qui ne mûrissent que l'année suivante. Quand le genievre femelle est à l'âge de trois ans, il présente un spectacle fort rare & assez curieux. On le voit orné de fleurs, de graines vertes & de graines mûres. Pour recueillir ces dernieres, il faut user d'une grande précaution. Qu'on prenne garde de ne pas abattre ou endommager les graines vertes, qu'on ne touche pas aux fleurs & qu'on ne les flétrisse pas. Tout le monde sçait qu'on tire assez d'avantages de la graine de genievre, par le moyen de la distillation. Dans toute l'Allemagne on en parfume les appartemens, sur tout quand ils sont infectés, par le séjour des malades, de quelque espece que soient leurs maladies. On prétend que c'est un excellent préservatif. On poussera vraisemblablement plus loin, en Allemagne, les observations sur la culture de cet utile arbrisseau ; si elles méritent d'être recueillies, nous les communiquerons au Public.

I I.

Expériences de M. Gleditsch sur la mousse.

Il croît en Allemagne 142 especes de mousses, sans compter plus de 40 especes que quelques Botanistes prétendent appartenir à ce genre. Les mousses ont des racines, des tiges, des feuilles & des fruits. Les vieilles tiges de quelques unes se changent annuellement & insensiblement en racines : il y en a, mais en petit nombre en Allemagne, qui ne passent pas d'une année à l'autre dans les endroits où les eaux ont séjourné pendant l'hiver. Les mousses surpassent en durée une grande quantité de plantes plus considérables & croissent dans les contrées les plus froides, comme en Groenlande, en Islande, sur les côtes de la Baye de Hudson, dans le Labrador & autres endroits où il n'y a point ou presque point de plantes qui puissent subsister. Il y en a qui viennent dans les mois d'hiver les plus rudes ; quelques-unes fleurissent même alors & portent ensuite leurs fruits.

On peut conserver la mousse morte au-delà de cent ans ; en la mettant alors dans de l'eau bien froide, elle reprend sept à huit heures après son ancienne vivacité, ses feuilles, un certain air de fraicheur.

La mousse de terre est un excellent engrais ; elle peut passer pour le premier & le plus grand tapis de la terre. Si elle reste en repos pendant plusieurs années, ses vieilles tiges, après s'être changées en racines, pourrissent à la longue par leurs extrémités inférieures & forment une nouvelle couche de terre très fertile. Impregnée de quantité de vapeurs & d'autres particules humides répandues dans l'air, sans parler de l'eau de pluie qui ne cesse de la pénétrer, elle devient une espece d'écorce de la terre, estimée la meilleure & la plus propre à la culture des plantes. Les viscosités où se trouvent des substances salines plus ou moins déliées, fécondantes & nutritives que la mousse reçoit de l'air, de l'eau, de la pluie &c, la rendent propre à nourrir certaines especes de plantes, & à les faire passer par tous les états que leur procureroit la meilleure terre.

Premiere expérience. M. Gleditsch ayant pris des plantes entrelacées dans la mousse par leurs racines capillaires, les transplanta à l'ombre & elles prospérerent. La mousse d'eau est la meilleure pour cette opération.

Deuxiéme expérience. Il met en automne dans des pots à fleurs remplis d'une mousse légere & tendre des anemones, des renoncules & quelques autres plantes bulbeuses & tubéreuses qui viennent à souhait.

Troisiéme expérience. A l'entrée du printems, il mit d'autres plantes telles que les iris, les crocus, les narcisses, les hyacintes, quelques aloës, & autres pleines de suc, qui croissent entre les deux tropiques ; elles eurent le même succès.

Quatriéme expérience. Avant le commencement de l'hiver, il y mit de petits orangers, des jasmins, des cerisiers hâtifs, des amandiers nains.

Cinquiéme expérience. Sur la fin de l'hiver, diverses sortes d'aloës, de mesambrianthême, d'œillet de jardin, d'arbres de café, de pisang, d'ananas &c.

Sixiéme expérience. Enfin des pois de jardin, des herbes à l'usage de la cuisine, & plusieurs plantes auxquelles la mousse procure l'accroissement ; & il eut en tout tems les fleurs de toutes les saisons. M. Gleditsch

étoit assuré de la réussite de toutes ces expériences d'après celles qu'il avoit faites en grand & en plein air depuis 1736 jusqu'en 1770.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 11 Mai 1774, au Samedi 14 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17 l. 10 s., 21 l. 15 s. à 26 l. *le sept.*; *id.* au Port de la Grêve, de 24 à 26 l.; le seigle, de 10 l. 10 s., 11 l. 10 s. à 13 l.; l'orge, de 8 l. 5 s., 9 à 10 l. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 11 Mai 1774, au Samedi 14 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 19 à 20 liv. *le septier*; *id.* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 18 Mai 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 17 l. 10 s. à 18; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 34 à 35; *id.* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

V.

Changes de Paris, *du* 18 *Mai* 1774.

Amsterdam	54 ½ à ½
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 ¼
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6
Livourne	95 ¼ à ½
Gênes	94
Lyon. *Pâques*	¼ p. ⅝ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 17 Mai 1774.

	#	s		
Or de Portug. à . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			marc.
Du Perou à	712			marc.
Les guinées à . . .	728			marc.
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			once.
Or à 20 karats à . .	84			once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	marc.
Piastres à	49			marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Lundi* 16.	*Mardi* 17.	*Mercredi* 18.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1560 70 90 95 90	1590 80 72 ½ .	1572 ½ 65 60 .
D°. 16/25es. à 4 cou.	980	1010	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	315 20 . . .	320	320 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue du Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

N°. 1. 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1774. Du Samedi 1 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

De Pétersbourg, *le 25 Novembre.*

Le 19 au matin, la Néva se trouva prise. L'hiver n'est pas ordinairement si rigoureux à cette époque.

Le Gouvernement fait voyager dans nos différentes Provinces des Sçavans, des Naturalistes, des Physiciens, des Agronomes, afin de connoître par eux l'Empire qu'il ne connoîtroit pas sans eux, sans des témoins qui ont des yeux pour voir & la parole pour dire la vérité. Ces utiles Patriotes communiquent leurs recherches sur la population, l'Agriculture, le Commerce, l'Industrie, les richesses naturelles, à nos Sociétés sçavantes dont l'institution est ici regardée comme un ressort politique des plus nécessaires. M. Pallas, M. Nicolas Ritschkow & plusieurs autres viennent de recueillir des instructions dont nous ne donnerons aujourd'hui qu'une très-légere idée.

Les femmes, dans le Gouvernement de Moscou, aussi curieuses qu'ailleurs de se masquer, se plâtrent & se défigurent aussi-bien & moins dangereusement que tant d'autres, avec une espece de fard naturel qu'elles appellent *badjaga*. C'est une sorte d'éponge qui se trouve dans la riviere de Moscua.

A Arsamas, on apprête le maroquin avec l'écorce du peuplier, & on l'amollit avec de l'huile de bouleau très-pure & très-fine.

Le *citisus hirsutus* est employé comme un très-bon fourrage pour les brebis, lorsqu'il croît dans une terre sabloneuse, & que ses profondes racines ne manquent pas d'humidité.

Les Arts, plus agréables qu'utiles, ont pénétré jusques dans des villages. A Issa, lieu du Comté de Woronzow, on a établi une Manufacture de haute lice dans laquelle il se fait des tapis d'une grande beauté, avec des matieres tirées des lieux mêmes. Une femme dirige cette entreprise; ses ouvriers sont des enfans, de jeunes filles, de jeunes garçons &c.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 9 Décembre.*

Par une Ordonnance datée du 20 Octobre, S. M. a réglé les titres auxquels les Habitans des Duchés de Sleswig & de Holstein, des Pays de Pinneberg & de Rantzau, pourront, ainsi que les Etrangers, exercer les Métiers, les Professions, les différens Arts de l'Industrie méchanique qui, grace à la lumiere nouvellement répandue, aura de jour en jour plus de facilité de se déployer tant qu'il ne s'agira pas de la mettre sous le pressoir de la Finance.

ALLEMAGNE.

De Goerlitz, *le 11 Décembre.*

La mort du célebre M. Schirach a retardé l'Assemblée publique de la Société Eco-

BIBLIOTHEQUE ROYALE

nomique de Saxe dans la Haute-Lusace, dont il étoit Secretaire. M. Wilhelmi, Pasteur de Diehsa, a été élu, dans une Séance particuliere, pour remplir cette place. Le soin des Eleves lui est confié, selon la coutume, ainsi qu'aux Anciens. Nous remarquons cette circonstance, parce qu'il y a très peu de Sociétés obligées par leur institut à enseigner ce qu'elles professent. Celle-ci est, en quelque sorte, une mere qui éleve ses enfans. Les Anciens donnent des leçons théoriques & pratiques sur toutes les parties du gouvernement des abeilles.

La Société s'occupa, dans cette Séance, de diverses observations que nous pouvons à peine effleurer... Pour sçavoir si la reine-mere s'envoloit avec le premier essaim, M. Lange (*junior*) de Cronstadt, au moment où il en a recueilli un, a coupé l'extrémité d'une aile de la reine; l'année suivante, il a vu cette même reine sortir avec un essaim nouveau... M. Werner, Curé de Rochda, a remarqué plusieurs fois à une même ruche que les abeilles retravailloient quelquefois la cire qu'elles avoient déjà travaillée... M. Schirmer, Curé dans le pays de Bamberg, a fait des essais sur la maniere de prendre les essaims & sur celle de nourrir les abeilles dans les ruches sans les offenser, les déranger, les exposer à aucun inconvénient... M. Martini, Diacre de Rochta, a éprouvé des moyens de bien nourrir à peu de frais les mouches pendant l'hiver & un printems rude... M. Ruch, Chirurgien de Freybourg en Silésie, a envoyé un modele de ruches de ce pays, très-bien faites & très-propres à différentes vues économiques... M. Scherfig fait un Journal météorologique relativement aux abeilles... Un autre Econome recommande, pour ces petits animaux, la culture de la mélisse d'Espagne, du Réséda originaire d'Amérique, du tobinambour qui fleurit en automne... La Société a reçu plusieurs Ouvrages différens sur cette matiere. Elle s'est assurée, par ses correspondances, qu'en 1772 la récolte de la cire & & du miel avoit été très riche dans nos contrées.

(*Voyez ci-dessous, dans la troisième Partie, de nouvelles observations communiquées à la même Société*).

De Dresde, *le* 13 *Décembre*.

S. A. E. ayant réfléchi que plusieurs caisses entraînoient plusieurs régies, plusieurs dépenses, plusieurs comptes, plusieurs embarras, plusieurs abus, a jugé convenable & même nécessaire de simplifier l'arrangement de ses Finances & de réunir les différentes recettes dans une caisse générale, avec assurance qu'elle appliquera ses divers fonds aux emplois auxquels ils étoient auparavant destinés.

ITALIE.

De Venise, *le* 30 *Novembre*.

Le mois de Novembre a été fort pluvieux en Italie. Dans quelques Provinces, il est tombé des déluges d'eau. Le territoire de la République a souffert deux grandes inondations, l'une à S. Bruzon où les eaux ont couvert & dévasté une immense étendue de terres, l'autre à Botenico où en s'élevant jusqu'à la grande place elles ont pénétré dans des magasins & gâté une quantité très-considérable de marchandises. Les dommages causés par ces débordemens sont inappréciables.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 16 *Décembre*.

On assure qu'il s'en faudra de cent mille livres st. que le surplus du fonds d'amortissement acquitte les sommes dont il a été chargé dans les dernieres sessions. Si cela est vrai, loin que la dette nationale eût diminué, elle a augmenté de quatre cens mille livres st. en 1773, puisque les déficit ne montent pas à moins de trois cens mille livres. Ces déficit supposent de bien mauvais calculs.

Il a été calculé que les appointemens du Président & du Conseil du Fort Guillaume dans le Bengale montoient à 280 liv. st. par jour, somme exorbitante que la Compagnie auroit grand besoin d'épargner & qu'il est impossible qu'elle épargne dans l'état actuel des choses.

Le 7, les Actionnaires de la Compagnie s'assemblerent pour examiner un plan d'instructions dont un article principal portoit établissement d'une Chambre de Commerce à Calcuta pour l'administration des affaires rélativement aux ventes, cargaisons, re-

tours &c ; avec des clauſes qui mettoient réellement le commerce à la diſpoſition du Gouverneur Général & du Conſeil indépendans de la Compagnie. On crut reconnoître que ce projet étoit de la même main que le Bill qui a tiré de la Compagnie beaucoup plus d'argent qu'elle ne pouvoit en donner, & qui, pour la ſoulager, a prodigieuſement aggravé les charges. Hier, il s'eſt tenu une nouvelle Aſſemblée dans laquelle on a lu un nouveau projet qui a été dreſſé par le Comité nommé le 7, & fort applaudi de l'Aſſemblée. Les Propriétaires ſe ſont ajournés pour le 24.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 18 *Décembre.*

L'importation des grains a été aſſez conſidérable depuis les premiers jours du mois; mais il y en a une très-grande partie qui n'eſt point pour le compte de notre commerce. Les Hollandois nous en apportent du Nord; les vents contraires ont retardé l'arrivée de pluſieurs de leurs navires que nous attendons inceſſamment. Le ſenau, la *Gertrude*, Cap. Bona, eſt arrivé le 14 d'Archangel, avec une cargaiſon de ſeigle. Le vaiſſeau Hollandois, le *Phœnix*, a amené de Péterſbourg chanvre, fer & toilerie. L'huile eſt toujours importée en aſſez grande abondance. Les navires de l'Océan, arrivés ici de la pêche de la morue, repartent pour leurs ports reſpectifs. Les vaiſſeaux, le *Palmier* & le *Neptune*, ont fait voile pour la Martinique.

De la Rochelle, *le* 18 *Décembre.*

Les Directeurs de la Manufacture de Salles en Poitou, nouvellement établie pour la fabrique des farines ſuperfines de différentes qualités, propres pour la deſtination des Colonies & les plus longs trajets de mer, ſe flattent d'être en état de ſoutenir la concurrence des Fourniſſeurs de Gaſcogne. C'eſt vraiment une choſe à deſirer. Il eſt fort ſingulier que nos Ports envoyent des grains à Bordeaux pour que Bordeaux leur envoie des farines. Par tout où l'on ſçait & peut ſemer, on devroit ſçavoir & pouvoir moudre. Les Entrepreneurs de la nouvelle Manufacture de Salles apportent beaucoup d'attention dans le choix des fromens & prennent beaucoup de précautions pour l'épurement, le criblage & le nettoyage des grains. Les farines de toute qualité, bien conditionnées, ſeront livrées au quintal, chez MM. Boulangers, Négocians, Place Habert.

Le commerce des eaux-de vie eſt très-animé. Elles ſe vendent 122 l. les 27 veltes. Les prix des autres marchandiſes ne varient pas.

De Valence, *le* 20 *Décembre.*

Le commerce des vins eſt traverſé par cette populace de gens qui s'imaginent ſçavoir. Il y a, dans cette Province & vraiſemblablement dans pluſieurs autres, de prétendus Connoiſſeurs qui en un moment vous diront ſi votre vin eſt naturel ou ſophiſtique, bon ou non à vendre. Le doigt ſur le trou d'une bouteille remplie de vin, ils la renverſent dans un vaſe plein d'eau : ainſi renverſée, ils la débouchent en retirant le doigt ; ſi le vin, au lieu de reſter dans la bouteille, coule dans le vaſe & tombe au fond, il eſt condamné & proſcrit. D'autres verſent quelques gouttes de vin ſur une pêle rougie au feu : la liqueur évaporée, s'il reſte un peu de tartre, ils jugent le vin frelaté. Ces opinions gagnent du terrein, quand elles ne ſont pas combattues. Qu'elles ſe répandent, elles pourront arrêter & détruire une des branches les plus importantes de la culture & du commerce de la Nation. Il faut donc que ceux qui s'intéreſſent au bien public & à leur propre bien, travaillent à déſabuſer les perſonnes prévenues de fauſſes idées ſur la compoſition des vins, comme auſſi à faire connoître les vrais moyens de découvrir cette compoſition, ſi l'on en ſçait. Les vins d'Eſpagne, les vins de liqueur, en général, les vins qui ont ſouffert le feu, ſont plus peſans que l'eau, ſans être altérés ou mêlangés : il y a tel mêlange, telle altération qui ne rendroit pas les vins plus peſans : ainſi dans le premier cas, le bon vin ſeroit rejetté ; & le mauvais vin ſeroit adopté dans le ſecond. D'un autre côté, il ne ſeroit pas ſurprenant qu'un vin naturel qui dépoſe une lie, laiſsât ſur le feu un reſidu quelconque,

tandis qu'un vin impur pourroit ne pas en laisser. Il est certain que les épreuves de l'eau & de la pêle rouge opposent un obstacle à la circulation & au débit des vins du dehors & du Royaume. Les personnes en état de donner des éclaircissemens sur cette matiere & d'indiquer de bons procédés pour discerner les vins drogués & les purs vins, sont invitées à les rendre publics.

DE NANTES, *le 20 Décembre.*

Les grains augmentent un peu. La Province en reçoit de l'intérieur du Royaume, & en envoye en Provence & en Languedoc. Il y a une circulation assez vive de vin & de sel d'un Port à l'autre de la Bretagne.

La *Marie-Séraphique*, & le *Makimbe* sont partis pour Guinée; le *Grand Carlos* & la *Marie-Anne* pour le Port au-Prince. Le *Frédéric* est parti pour Léogane, & le *Citoyen* pour les Indes. La *Ville du Cap*, Arm. M. Deluynes, est en charge pour les Isles de France & de Bourbon; l'*Union* pour Cayenne; la *Ville de Rennes*, pour la Martinique; le *Prince de Condé*, pour le Cap; le *Henri*, le *Charlemagne*, pour le Port-au-Prince. La *Rosalie* est en charge à S. Malo, pour Guinée & le Cap François.

L'*Hollandia*, navire d'Amsterdam, a amené de Pétersbourg à Brest pour le Roi, 72 mâts & mâtereaux, 2766 planches de sapin, 116,666 livres de fer de Sibérie. La *Demoiselle Sara Aldegunda*, C. Stemming, a amené ici du même lieu, chanvre, lin, planches, fer &c.

Par une Ordonnance de M. l'Intendant, du 28 Novembre, il a été enjoint aux Canadiens & autres anciens Habitans du Canada, de Louisbourg, de l'Acadie, venus en France après la prise de ces pays pendant la derniere guerre, de donner leurs noms aux Subdélégués & de se disposer à partir, au mois de Janvier prochain, pour le Poitou ou l'Isle de Corse où on leur distribuera des terres à défricher & ensemencer. S'ils refusent de se rendre à cette destination, ils perdront la paye que le Roi leur donne depuis qu'ils sont en France; ils seront imposés aux rôles des capitations, corvées &c; enfin ils acquitteront les subsides royaux & seigneuriaux comme les autres Habitans du Royaume.

Le commerce des toiles de la Province trouve un débouché considérable par le Port de S. Malo qui a de très-grandes relations avec toute la Basse-Bretagne & les lieux situés sur la côte occidentale de la riviere de Rance. Il y a aussi une grande correspondance entre ces derniers lieux, la Ville de Dol, & la Province de Normandie. Pour détruire les difficultés qu'y apportent souvent, & sur-tout dans les gros tems, les passages de mer du Guildo & de Dinard, les Etats de la Province & M. l'Intendant font ouvrir un grand chemin qui conduit de Lamballe à Plancoët, de Plancoët à Dinard par le Bourg de Plouballay; & de la Ville-Mennier près Dinard, au passage de Jouvente sur la riviere de Rance où il y aura un bateau en forme de bac pour que les personnes, les denrées & les marchandises destinées au commerce maritime de S. Malo puissent être en tout tems transportées avec facilité & sûreté à S. Malo, à Dol, en Normandie par le nouveau chemin qu'on vient aussi d'ouvrir de l'autre côté de Jouvente, à travers les Paroisses de S. Servan & S. Jouan-des-Guerets, sur la route de S. Malo à Rennes. Ces travaux, depuis si long-tems desirés par les Habitans de S. Malo, de la Basse-Bretagne, des Paroisses de la Rance, donneront une aisance très-avantageuse au commerce.

DE BAYEUX, *le 31 Décembre.*

Après une excellente récolte, nous avons fait les semailles par le tems le plus favorable. Cependant les grains sont encore à un prix très-haut, & le pain est plus cher ici qu'à Paris. Comme nous avons recueilli un tiers de plus que dans les années communes & que dans ces années nous recueillons fort au-delà de notre consommation, il y a lieu d'attendre une diminution considérable, quand les transports pour les lieux qu'il faut approvisionner, cesseront. Nos Marchés sont un peu moins fournis, mais il se présente moins d'Acheteurs.

Le cidre vaut ici 8 sous le pot de deux bouteilles. Il y a quatre ans que nous l'avions à un sou, six liards, & d'une qualité supérieure. On dit qu'à Rouen il est encore plus cher & plus mauvais. La viande n'est pas à bon marché; elle se vend sept à huit sous la livre. Notre Ville se repeuple.

Du Mans, *le 22 Décembre.*

Les ſeigles de la derniere récolte ont occaſionné dans quelques Paroiſſes du Bas-Maine une maladie à laquelle M. l'Intendant de la Généralité de Tours a tâché d'apporter de prompts remedes. Heureuſement cette maladie n'a pas été mortelle : elle s'eſt affoiblie à meſure que les ſeigles ont eu pris le grenier & que les grains maléficiés ſe ſont ſéchés ; enfin elle a ceſſé de bonne heure. Nous donnerons, l'Ordinaire prochain, les détails & les inſtructions lus ſur cet article dans une ſéance du Bureau d'Agriculture.

De Paris, *le 28 Décembre.*

On remarque, dans toute l'Europe, que l'automne a ſuivi un cours aſſez extraordinaire. Le mois d'Octobre a été aſſez généralement admirable. A ce beau tems ont ſuccédé en France, en Italie, en Angleterre &c, des pluies longues, entremêlées ou entrecoupées de vents violens. Vers le Midi, la navigation a été troublée ; elle a été en quelque ſorte foudroyée dans le Nord. Le commerce maritime dérangé, les denrées après avoir commencé à deſcendre, ont ou ſuſpendu leur baiſſe ou repris leur ancienne valeur dans divers Etats. Le contrecoup des pertes eſſuyées au Nord par la Marine marchande des Hollandois a frappé ſenſiblement pluſieurs Ports principaux de l'Europe. Dans quelques Provinces, celles ſurtout où l'on s'obſtine à attendre des tems incertains pour faire les ſemailles, le prix des grains eſt remonté pendant le mois de Décembre, quand on a vu la température molle & pluvieuſe s'oppoſer conſtamment à ces travaux ou les troubler. De vaſtes contrées du Nord & du Midi avoient eſſuyé, l'été dernier, de longues ſéchereſſes qui ſembloient traîner après elles ces déluges de pluies. Les pluies tombées les deux derniers mois n'ont point cauſé en France d'inondation remarquable, parce qu'elles ont été interrompues & que ces interruptions laiſſoient écouler les eaux. Il n'en a pas été de même en Italie où pluſieurs Provinces ont été en quelque ſorte ſubmergées ; ce qui eſt auſſi arrivé en Angleterre en Novembre ; la douceur déſordonnée de la ſaiſon a fait craindre des maladies. Tandis que le froid eſt ſi tardif à l'égard de la plus grande partie de l'Europe, ſa rigueur a été prématurée dans le fond du Nord.

Nd. C'eſt par erreur que dans le N°. 102, article de la Tiérache, il a été dit que les grains de la derniere récolte rendoient moins de farine que ceux de la récolte précédente ; il falloit dire que les gerbes rendoient moins de grains.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Culture, produit curieux, eau-de-vie &c. &c. de pommes de terre ; par M. H., Bailli d'H. en Alſace, Membre de la Société Economique de Berne.

Dans l'automne de 1772, je tirai de la graine des fruits qui croiſſent au haut des tiges des pommes de terre. Au printems 1773, je les ſemai. Lorſque les plantes eurent 5 ou 6 pouces, je les tranſplantai à un pied & demi environ de diſtance l'une de l'autre ; je buttai ou amoncelai la terre tout au tour d'une partie de ces pieds à meſure qu'ils pouſſoient : quant au ſurplus, je le cultivai à la façon ordinaire ſans butter.

Au commencement de Novembre, j'ai fait tirer ces pieds, & j'ai trouvé ſous ceux qui avoient été buttés autant de pommes de terre & auſſi groſſes que celles des tiges les plus productives d'entre celles qui provenoient des pommes de terre plantées. Sous les pieds qui n'avoient pas été terraſſés, il s'en eſt auſſi trouvé une très-grande quantité, mais de beaucoup plus petites.

Ce qu'il y a ſur tout de remarquable c'eſt que j'ai recueilli des pommes de terre de formes & de couleurs différentes de celles dont j'avois ſemé les graines. Il y en a de rondes, de longues, de pointues à un bout, de pointues aux deux bouts dont quelques-unes ſe courbent en demi-cercle. De toutes ces différentes figures, il y en a d'un rouge très-foncé & dont la farine, après la cuiſſon, s'eſt trouvée rouge & blanche par couches : d'autres ſont d'un rouge ordinaire, d'autres d'un rouge très-pâle ; il y en a auſſi de jaunes & de blanches.

Nous en avons mangé qui ont été trouvées bien farineuses & bien bonnes.

J'ai ramassé, cet automne, des graines des différentes especes qu'il y a ici : je les conserve séparément, étiquettées, pour les semer & planter comme ci-devant, & faire le même essai en grand au printems prochain.

J'ai fait écraser une dixaine de panniers *des pommes de terres ou fruits ronds* (*baies*) *qui viennent au haut des tiges* de ces plantes; je les ai mises fermenter dans un tonneau ; ensuite elles ont été distillées comme on distille la lie de vin ou les cerises : j'en ai tiré environ un pot de *liqueur spiritueuse assez agréable*. Je me propose de répéter aussi cet essai en grand, l'année prochaine.

Je vous prie, M., d'inviter les personnes qui feront les mêmes épreuves à vous communiquer les résultats. (*Nous avons déjà rapporté les bons succès de plusieurs expériences sur la culture par graines, la transplantation, les germes coupés en piece &c.*).

Vous sentez tout l'avantage qui peut résulter de la multiplication de ce fruit précieux par la graine, tant par rapport à l'épargne qu'elle procure de la pomme de terre elle-même, qu'eu égard à la variété des fruits qu'on peut obtenir & aux produits qu'on peut tirer de ces plantes tant rebutées.

L'odeur vineuse qu'exhaloient ces pommes pendant la fermentation, me fait soupçonner qu'on en pourroit extraire une liqueur potable, si on laissoit parvenir le fruit à une parfaite maturité, & qu'on pût rendre le suc moins visqueux.

J'oubliois de dire qu'ayant trouvé au printems dernier, dans la cave, des germes blancs de pommes de terre, je les ai coupés en pieces de six à sept pouces de long, & je les ai plantés comme des boutures. J'ai aussi coupé & planté, l'été dernier, des branches des plantes des pommes de terre. Les uns & les autres ont pris & produit. Les plantes provenant des germes ont été plus grandes & en plus grand nombre que celle des branches détachées des tiges.

Nota. *Nous espérons que l'Auteur de ces essais, aussi intéressans que curieux, voudra bien se souvenir des promesses qu'il a la bonté de nous faire ; & des sentiments dont nous lui faisons un hommage public.*

II.

Table des déchets soufferts par des ruches endormies pendant l'hiver, avec la maniere d'endormir les abeilles sans leur nuire.

Ce résultat a été communiqué à la Société de la Haute-Lusace par un de ses Membres qui a enterré quinze ruches à la fin de 1772 au commencement de l'hiver, & ne les a déterrées qu'après cette saison, au premier beau tems de 1773.

Nombre des Ruches.	Poids avant l'hiver.	Poids après l'hiver.	Consommation de l'hiver.
N°.	℔	℔	℔
1	68	62 1/4	5 3/4
2	62 3/4	56	4 3/4
3	68	63	5
4	74	68 1/4	5 3/4
5	102 1/2	96 3/4	5 3/4
6	65 1/2	62	3 1/4
7	72 3/4	68	4 1/4
8	49 1/2	46	3 1/2
9	32	29 1/4	2 3/4
10	47 1/2	44 1/4	3 1/4
11	55 1/4	49 1/2	5 3/4
12	36 1/4	33 1/8	3 1/8
13	61	56 3/4	4 1/4
14	38	34 7/8	3 1/8
15	32 1/2	30 1/8	2 3/8

Ainsi le déchet commun de ces ruches a été de 4 liv. sur 57.

M. Schultz, Avocat à Lunebourg, a fait part à la même Société d'un Mémoire dans lequel il établit que le sommeil, pendant l'hiver, est avantageux aux abeilles. Il assure que, pour les exciter, on peut se servir, sans inconvénient, de la recette suivante.

On prend de la racine de *noix-de-terre*, *latyro foliis binatis, ovalis, radice glandulosâ*. Après qu'on l'a pilée le plus fin qu'il est possible, & fait sécher, on en met un peu dans le miel qu'on place à la fin de Novembre à la portée des abeilles. Elles en mangent & tombent dans un sommeil qui dure pendant quatre à cinq mois,

III.

Moyens de préparer les ſemences pour décupler leur produit, dans des terres nouvelles ou des jacheres ſans les fumer & les engraiſſer, publiés à Freyſingen.

Nous ne ſçavons pas quel degré de confiance peut mériter l'Auteur de cet écrit que nous avons annoncé dans notre derniere Feuille. Il promet trop; pour garant de ſa promeſſe il ne ſe cite même pas; ſi l'expérience en juſtifioit la cinquième ou la dixième partie, ce ſeroit encore aſſez.

Il ſeroit inutile de rapporter les détails de ſes épreuves: les procédés & les réſultats nous inſtruiront ſuffiſamment.

C'eſt, ſelon l'Auteur, la méthode de MM. Denis & Bigby dont l'autorité ne peut pas être fort connue, de tremper les grains de ſemence dans une leſſive de ſel de ſalpêtriere dans laquelle on a fait crever au feu une certaine quantité de grains qu'on jette enſuite à la volaille. Il aſſure que la ſemence laiſſée dans cette leſſive pendant vingt-quatre heures, & miſe à ſec pendant le même eſpace de tems avant d'être employée, a eu le plus grand ſuccès.

Au lieu de l'eau dans laquelle on a fait crever du grain, le même Econome s'eſt ſervi de jus de fumier ou d'une leſſive de fientes d'animaux, dans laquelle il a fait diſſoudre du ſalpêtre. Sa récolte, ajoute-t-il, a été extraordinairement belle. Pour compoſer cette leſſive, il prend parties égales de fumier ou de fientes de pigeon, de brebis, de cheval, de vache, qu'il met dans un vaſe où il verſe une quantité proportionnée d'eau chaude. Après avoir laiſſé repoſer ce mêlange, il y fait diſſoudre une livre de ſalpêtre pour chaque arpent de terre, & il y a laiſſé enſuite tremper ſon grain pendant un tems convenable.

L'Auteur ajoute qu'il a eſſayé de faire calciner de bons grains, de tirer le ſel de leurs cendres par la leſſive ordinaire, de le faire diſſoudre dans de l'eau commune, de le filtrer & laiſſer coaguler pour le mêler avec de l'eau de-vie, du vin blanc, de l'eau-de-pluie, à un fumier quelconque (celui de brebis ſur-tout). Après avoir tenu ce mêlange pendant 24 heures devant un feu médiocre, il le paſſe au filtre; & pour chaque arpent, il ajoute une once de ſel de grain & une livre de ſalpêtre: enſuite il en arroſe ſoir & matin ſa ſemence pendant huit jours.

Enfin notre Agronome de Freyſingen a eſſayé de quelques autres méthodes peu différentes de celles-là, pour donner aux grains une fécondité extraordinaire. Il a eu, dit-il, les mêmes ſuccès ſur les ſemences des autres végétaux.

Il y a long-tems qu'on publie des recettes de leſſives & de leſſives pour augmenter les récoltes, ſans que les récoltes augmentent, ſoit qu'elles n'ayent pas réellement l'efficacité que leurs Auteurs promettent, ſoit que ſouvent ce qui réuſſit en petit manque enſuite en grand, ſoit que les Cultivateurs dédaignent de vérifier des annonces qu'il eſt plus commode de rejetter ſans examen. Cependant ces préparations ne ſont pas abſolument inutiles, quoiqu'elles n'ayent pas toutes les vertus dont les Auteurs ont coutume de les douer.

Nous publierons bientôt un Avis du célebre M. Model de Péterſbourg, ſur l'avantage de faire tremper les ſemences dans les ſels. Cet habile Chymiſte juge que la production doit en être non ſeulement beaucoup plus vigoureuſe, mais encore plus abondante.

Nous deſirerions que quelque Amateur eſſayât en petit le procédé de M. l'Abbé de' Paſquini, rapporté dans notre Gazette & dans notre Journal. Il conſiſte à faire germer les ſemences dans de l'urine & de l'eau de fumier.

Tout calculé, nous aurions plus de foi dans l'Art de préparer la terre elle-même. C'eſt l'objet de la méthode multiplicative de M. Eckleben.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 22 Décembre 1773, au Vendredi 24 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20 liv. 10 ſ., 23 liv. 10 ſ. à 27 liv. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 ſ. à 27 liv. Le ſeigle, de 11 l. 10 ſ., 12 à 13 l.; l'orge, de 9 liv. 10 ſ. à 9 l. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*,

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 22 Déc. 1773 au Vendredi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 l., 18 l. 15 s. à 20 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 29 Décembre 1773, de 54 à 55 l. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 49 à 50 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45 ; *id.* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 29 Décembre 1773.*

	#	s	
Or de Portug. à . . .	728	3	*marc.*
Du Mexique à . . .	720	5	*marc.*
Du Perou à	712	5	*marc.*
Les guinées à . . .	728	6	*marc.*
Ducats à	98	10	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	10	*once.*
Or à 20 karats à . .	84	5	*once.*
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52	6	*marc.*
Piastres à	49	6	*marc.*

CHANGES DE PARIS, *du 29 Décembre 1773.*

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$
Londres	29 11 16e à $\frac{3}{4}$
Hambourg	187
Madrid	15 4 6 à 4
Cadix	15 1 6 à 1
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Saints*	au pair.

Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville six premiers mois 1773.

Du Vend. 24 p. le Sam. 25 Décembre 1773.		Du Vend. 24 pour le Lundi 27.	
Messieurs		*Messieurs*	
Lenoir, six prem. mois 1773.	J.	Creuzé, six prem. mois 1773.	J.
Caron, *idem.*	L.	Thevenin, *idem.*	L.
Delarue pere, *id.*	L.	Masson, *idem.*	L.
Gossey, *idem.*	M.	MM. Certain & Delamotte payeront le Mercredi 29, à cause des Fêtes.	
Clouet, *idem.*	Z.		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1773.	*Lundi 27.*	*Mardi 28.*	*Mercredi 29.*
COMP. D. IND.			
Actions à 5 coup.	. . . . .	. . . . .	1532 $\frac{1}{2}$ 35 37 $\frac{1}{2}$ 40
D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 3 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 3 coup.	. . . . .	. . . . .	64 . . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	FESTE.	338 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 22 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 26 Décembre.*

S. M. a remarqué dans ses voyages beaucoup d'abus à réformer, & en conséquence il se réforme beaucoup d'abus. Dans le dernier, Elle avoit particuliérement reconnu la dégradation des bois, causée par les Campagnards qui vont s'y pourvoir de chauffage, & par les Chasseurs qui s'y frayent des routes. Une Commission vient d'être établie pour veiller à ce que ces dégâts soient très-rigoureusement punis. Mais avoir à punir est toujours un malheur; car la peine est un nouveau mal qui ne répare point le premier. Souvent des institutions fort simples rémédient plus efficacement aux abus que toutes les voies de rigueur. Par exemple, le pauvre Paysan est autorisé à ramasser le bois morr, & souvent il fait du bois mort, s'il ne s'en trouve pas assez à sa portée. Il ne faut pas lui envier une ressource: qu'on lui procure du chauffage sans qu'il aille le chercher. Les Gardes pourroient être chargés de recueillir le bois & de le porter chez les Magistrats ou autres Officiers; & ces Officiers de le faire distribuer gratuitement aux pauvres auxquels on ne laisseroit ainsi aucun prétexte pour porter la coignée dans les forêts. Ces soins ne feroient pas augmentation de dépense; ou cette augmentation seroit si légere qu'on ne sçauroit acheter à plus bas prix la conservation d'une production si essentielle.

On vient de publier un remede que l'on dit être souverain contre l'épilepsie. La recette en est courte & simple. On commence d'abord par préparer le malade par de bons purgatifs. Ensuite on lui fait prendre pendant neuf ou dix jours une petite portion du fiel d'un jeune bouc mêlé avec du miel. Il faut commencer le traitement les premiers jours de Mai: le malade doit s'abstenir de vin & autre liqueur semblable pendant une année entiere. Cette recette ne paroît pas dangereuse, & la guérison coûteroit peu.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 4 Janvier.*

Les Anciens de la Société pour l'encouragement des Arts & des Métiers utiles, ont déclaré à la Séance publique tenue le mois dernier, que personne n'avoit répondu d'une maniere satisfaisante à la question suivante: *quels seroient les genres de travaux les plus convenables pour les Maisons d'ouvrage, de correction, des pauvres, des orphelins, des gens du plus bas étage, rélativement à la situation & à l'état de la Ville de Hambourg?* Les pieces envoyées tant par les Habitans du pays que par les Etrangers, n'ont servi qu'à persuader la Société qu'on ne guérissoit pas la misere par des travaux

ſtériles, & qu'elle n'avoit point à attendre de ſolution ſuffiſante. En conſéquence, ce ſujet ne ſera plus propoſé. Cependant parmi les Ouvrages qui ont concouru, on a diſtingué ceux de M. J. L. Rhune de Péterſbourg, & de M. J. G. Keller, Inſpecteur de la Maiſon des Orphelins de Zell; & ces Auteurs ont reçu, chacun, une médaille d'or de dix ducats.

M. Weſtfeld de Buckebourg, Conſeiller de la Chambre, a remporté le Prix propoſé rélativement à la queſtion, *quels ſont les meilleurs moyens de préſerver le fer de la rouille dans les lieux où il eſt le plus expoſé à l'eau & aux injures de l'air?* L'Auteur entre dans une foule de détails auſſi utiles que curieux. Il voudroit que l'on forgeât le fer en barres rondes plutôt qu'en barres quarrées, qu'on les trempât dans l'huile de baleine ou autres graiſſes pendant qu'elles ſont rouges, qu'on les limât de façon à les unir le plus qu'il eſt poſſible, qu'après y avoir verſé deſſus de l'eau de plomb, on les eſſuyât bien avec un linge, qu'on les frottât enſuite avec de l'huile de lin, qu'on les remît au feu, & qu'on les y laiſsât juſqu'à ce qu'il ſe formât ſur la ſuperficie une eſpece de vernis noir &c. On imprime cet excellent Mémoire dont nous eſpérons donner une traduction.

ITALIE.

De Rome, *le 21 Décembre.*

S. S. vient de révoquer le privilége excluſif de la fabrication de l'amidon & de la poudre de Chypre, accordé il y a quelques mois au ſieur Philippe Leſchi. Les motifs de cette révocation ſont remarquables.

S. S. déclare, dans ſon Chirographe du 7 du courant, qu'Elle eſt naturellement inclinée à ſupprimer les priviléges quoique anciens, & ſur tout ceux qui s'oppoſent à l'ampliation du commerce & de l'induſtrie, comme on le voit par l'abolition de celui des eaux-de-vie, malgré une perte de plus d'un millier d'écus qui en réſultoit pour le Fiſc... Les Solliciteurs de la fabrication excluſive de l'amidon avoient expoſé que les exhalaiſons émanées des matieres employées dans ſa compoſition infectoient l'air dans les lieux murés. Il a été prouvé, par le témoignage général des familles établies autour des anciennes Fabriques depuis plus de ſoixante & dix ans, qu'elles ne cauſoient ni maladies ni incommodités quelconques; & le Souverain Pontife ajoute que l'expérience de tant d'années eſt plus que ſuffiſante pour maintenir les avantages que le Public retire toujours de la liberté naturelle de toute ſorte d'ouvrage & de Manufacture, *profitti che ſempre derivano al Publico dalla natura libertà di quaſilvoglia opificio e Manufattura...* Les Solliciteurs avoient ajouté que les anciens Fabricans mêloient des drogues dangereuſes dans ces poudres: on a prouvé que cette imputation étoit calomnieuſe... Enfin les Privilégiés avoient allégué que les Amidonniers mettoient un prix arbitraire & cher à la poudre de Chypre, & qu'eux ils la donneroient à meilleur marché: S. S. n'a pas tenu compte de cette miſérable allégation, toujours avancée par les Monopoleurs, afin que la concurrence ne les empêche pas de vendre au prix qui leur convient... Si le ſieur Leſchi fait de l'amidon meilleur à meilleur marché que les autres, il n'a que faire de privilége pour que tout ce commerce tombe dans ſes mains; car il n'y a pas un Acheteur qui ne préfere ce qui vaut mieux & coûte moins.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 6 Janvier.*

On écrit de Philadelphie que jamais les Habitans n'ont donné des marques de mécontentement plus promptes & plus générales qu'à l'arrivée du thé de la Compagnie des Indes. Il paroît que les Colonies ſont dans la plus ferme réſolution de ne pas payer un droit de trois ſous par livre, ou tout autre droit tendant à un projet de taxation.

On mande de Gibraltar qu'un navire Suédois chargé de cinq mille ſacs de bled pour Gênes a coulé à fond dans la Méditerranée, & que tout a péri, bâtiment, cargaiſon, équipage.

Suivant les nouvelles d'Irlande, le conſentement royal a été donné à pluſieurs Bills pour la levée d'un droit additionnel ſur la biere, le tabac, les vins &c; celle de nouveaux droits applicables au payement des intérêts du nouvel emprunt &c... On a rappellé dans les Communes l'Acte vraiment capital d'*Habeas corpus* en vigueur en Angleterre, lorſqu'on a traité d'un Bill pour

mettre les Sujets à couvert de l'oppression... La souscription de 250,000 l. d'annuités en tontines a été bientôt remplie à Dublin...

On a calculé que l'Irlande payoit annuellement un million st. en taxes publiques & autant en taxes particulieres; & l'on compte que les droits & impôts levés en Angleterre & en Ecosse montent à environ onze millions, indépendamment de trois millions de taxes de Province & de Paroisses.

Les pluies ont occasionné beaucoup de pertes dans divers cantons. On écrit de Newcastle que les bas fonds sont submergés, & qu'il est tombé beaucoup de neige sur les montagnes.

Il circule aujourd'hui beaucoup plus d'especes d'argent qu'il n'en a circulé depuis bien des années. Cette abondance est attribuée à la crainte qu'on a que le Parlement ne fasse à l'égard de ces especes ce qu'il a fait à l'égard des especes d'or.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Briançon, *le* 31 *Décembre.*

Depuis quelques jours, il régne ici un froid excessif: il est actuellement au huitième degré au-dessous de la glace.

De Mont-Dauphin, *le* 5 *Janvier.*

La nuit du 31 Décembre, à deux heures & un quart du matin, nous ressentimes une secousse effrayante de tremblement de terre; un grand nombre d'Habitans sortirent de leurs lits. Les Soldats qui étoient dans le Corps-de-garde allerent sur la Place d'armes, sans sçavoir à quelle cause attribuer ce mouvement violent. Le sol s'est trouvé entr'ouvert en divers endroits, & l'on a craint l'éruption de quelque volcan. Cet événement occasionnera sans doute un examen d'autant plus sérieux de la situation de cette Place, que le Gouvernement y fait faire beaucoup de travaux.

De Lyon, *le* 13 *Janvier.*

Après un automne & un commencement d'hiver assez doux, il est survenu des neiges assez abondantes & des gelées assez fortes. Les premieres ont garanti les grains contre les effets des secondes, & quelque durée ou quelqu'intensité que celles-ci puissent avoir, il n'y a rien à appréhender pour les germes confiés à la terre pendant les mois d'Octobre, Novembre & Décembre.

Nous avons bon nombre de bateaux chargés de bled amarrés à nos quais; le prix de cette denrée se soutient à l'avantage du Cultivateur, sans être trop onéreux au Manufacturier qui voudroit toujours l'avoir pour rien. Une partie de ce bled descend par le Rhône; une autre partie se débite dans tout le territoire de nos alentours qui ne sont rien moins que fertiles. Il paroît que cette branche de commerce a, dans ce moment-ci, le mouvement nécessaire pour assurer sa prospérité, sans pouvoir inspirer d'inquiétude un peu sensible, même parmi le Peuple le plus ignorant, lequel est toujours le plus facile à s'alarmer.

La Verrerie élevée dans le Fauxbourg de Serin travaille plus qu'elle ne l'avoit encore fait, parce que l'on y a construit un four plus grand & supérieur à plusieurs égards à celui qui existoit. On s'y renferme dans les articles de commerce connus sous les noms de boufferie, gobletterie & assortimens. On entend, par ces expressions, les instrumens de Physique, de Chymie &c, les petits gobelets & verres à pied, les fioles & les caraffes. On n'y fabrique ni bouteilles ni verres à vitres. Ces deux objets, bien plus considérables que les autres, se traitent dans les grandes Manufactures établies à Pierrebénite & à Givors, dans le Lyonnois.

Les Entrepreneurs de la nouvelle Verrerie travaillent en verre noir & en verre blanc qu'ils esperent fabriquer dans toute la perfection possible; mais ils ne pensent point encore à faire du cristal.

On peut s'adresser, pour avoir de leurs ouvrages, au *sieur Laboré, Directeur & Associé de la Manufacture de Verrerie, au Fauxbourg de Serin.*

Les métiers en étoffes de soie, ci-devant abandonnés, sont en partie remonté, & les Maîtres-Marchands voudroient aujourd'hui trouver beaucoup de Maîtres Ouvriers en état d'en monter davantage. Mais la plûpart de ceux-ci sont dans la misere, & les Compagnons leur manquent. Il est difficile

de se flatter que ces Artisans expatriés reviennent, parce que le profit du travail ne sçauroit les tenter; les façons se payent à peu près comme elles se payoient il y a quelques années, mais les denrées, & surtout le bois, se payent bien différemment.

Entre les tissus nouveaux que l'on a fabriqués pour cet hiver, on peut remarquer des étoffes piquées sur le métier en sorte qu'on les leve de dessus l'ensuple doubles & garnies de coton. Pour comprendre cette fabrication, il faut connoître d'abord le métier à toiles ou étoffes sans lisieres présenté à l'Académie de Lyon en 1771 par un de ses Membres, & dont l'armure a été donnée dans un des Journaux de M. l'Abbé Rozier. Sur ce métier, dont la chaîne supérieure est disposée pour satin, & l'inférieure pour taffetas, on établit un semple, un cassin & un poil pour exécuter à la tire une piquûre à travers les deux étoffes.

Pour pouvoir les garnir en coton, il faut passer dans les antépénultièmes dents du peigne qui sont remplies, deux ou trois fils assez forts pour servir de lisieres ou lances d'une navette chargée de coton filé lâche, & que l'on passe à mesure que l'étoffe avance. Ainsi il se fabrique ici trois corps d'étoffe à la fois, un en satin & un en taffetas unis par leurs lez, & formant comme un sac. Entre deux, se fabrique un tissu de coton un peu plus étroit qui flotteroit dans le sac s'il n'étoit retenu par les points de piquûre formés par les points de la tire, & qui réunissent le tout selon le dessein que l'on a voulu. Jusqu'à présent, on n'a fait que de petits carreaux.

De Nancy, *le 15 Janvier.*

On a ci-devant annoncé une Brochure imprimée de cette Ville, par laquelle l'Auteur entreprend de prouver qu'il en coûteroit beaucoup moins pour couvrir les édifices en cuivre rouge qu'il n'en coûte pour les couvrir en plomb. Aujourd'hui un Critique refuse absolument au premier de ces métaux les avantages qu'on vient de lui attribuer. Il prétend qu'il ne faut tout au plus que six livres de plomb pour couvrir un pied quarré, & qu'il ne coûte que sept sous la livre; ce qui feroit trente-trois sous de dépense de moins que ce qu'il en coûteroit pour le cuivre. C'est aux gens de l'Art & aux Marchands à vérifier laquelle des deux assertions est exacte. Le Critique fait une observation plus importante: il soutient que le cuivre se couvriroit de verd-de-gris, & que l'eau qui découle des toits étant employée à abreuver les animaux & même à divers usages dans la cuisine, il en résulteroit des accidens funestes. On répondra que le cuivre exposé au grand air se brunit & ne prend pas le verd-de-gris: mais qui seroit assez hardi pour boire de l'eau qui auroit séjourné dans ce cuivre bruni, avant que cette prétention ait été appuyée par l'expérience? Ici le Critique oublie l'usage très-commun & sans inconvénient connu des fontaines de cuivre; & l'Auteur de la Brochure n'a proprement à se justifier que sur les prix des matieres.

Le prix commun du froment dans les principaux Marchés de ces Provinces roule autour de 18 livres, le septier de Paris. Depuis le commencement de Janvier, tems des neiges & des gelées, il a subi une baisse légere. Quoiqu'il ait été ci-devant trouvé cher, il n'a pas été beaucoup plus haut qu'il ne l'est à présent, & il auroit été regardé dans d'autres Provinces comme un prix très-médiocre.

On éleve beaucoup d'oyes sur les rives de la Meurthe. Une maladie cruelle s'est manifestée parmi ces animaux dans les villages de Jarville, de la Neuveville, d'Art-sur Meurthe, & autres lieux de nos environs. Ils périssent en grand nombre sans qu'on connoisse ni le remede ni la cause du mal. En peu de tems, il en est mort plus de six cens dans quatre ou cinq villages. On demande s'il y a eu des exemples d'une pareille mortalité, si l'on y a trouvé des remedes, & s'il est quelques précautions à prendre pour le présent & pour l'avenir? Mais pour obtenir une réponse satisfaisante, il seroit nécessaire que l'on décrivît la maladie, sans quoi il n'y a que des avis vagues à donner. Il a été parlé, l'année derniere, dans la *Gazette d'Agriculture*, d'une mortalité essuyée par cette espece de volaille en Allemagne, & d'un remede fructueusement employé par un Econome du pays: le mal & le traitement y sont décrits avec exactitude.

De Paris, *le 20 Janvier.*

Edit du Roi, donné à Compiegne au mois

d'Août 1772 ; registré en la Chambre des Comptes le 6 Novembre audit an, portant création de l'Office de Receveur Général des Vingtièmes & Capitation de la Ville de Paris. La finance sera de six cens mille livres. A la cessation de chaque vingtième, il en sera remboursé deux cens mille livres. Il est attribué audit Office trente mille livres par an de gages sur le pied de cinq pour cent de la finance, & en outre trois mille livres de taxations fixes par chacun an ; lesquels gages & taxations diminueront à mesure qu'il sera fait des remboursemens de la finance.

Arrêt du Conseil d'Etat du 13 Avril 1773, *qui commet* Jean-Baptiste Bossuat *pour faire pendant six années* (à commencer au 1 Janvier 1775) *la régie des droits réservés & des sous pour livre desdits droits*, droits attribués aux différens Offices d'Auneurs, Contrôleurs, Visiteurs des toiles, des draps, Jurés-Vendeurs de poisson de mer, Mesureurs de grains, Jurés-Mouleurs &c. de charbon, Visiteurs & Contrôleurs de poids & mesures ; & droits établis pour le payement du don gratuit.

Autre du 19 Octobre, *qui confirme une Ordonnance de M. l'Intendant de Champagne, & condamne le sieur Pierret au payement du droit de franc-fief de la portion de la Seigneurie de Chavange, par lui acquise le 30 Juillet 1763, & par lui revendue le 16 Novembre 1770, & ce sur le pied d'une année de revenu.* Cet Arrêt juge 1°. que, sans avoir égard aux précédentes liquidations, le franc-fief est toujours dû sur le pied d'une année du revenu du bien y sujet, & suivant la déclaration que les redevables sont tenus de faire. 2°. Que ce droit, quoique le redevable ne soit plus en possession & n'ait joui que quelques années, doit être payé en entier, dès que la demande en a été faite par une contrainte signifiée avant la dépossession.

Autre du 21 Octobre, *qui casse une Sentence du 22 Mai 1773, par laquelle le Lieutenant du Bailliage de Dole en Franche-Comté a fait défenses au Greffier de ladite Jurisdiction de percevoir au profit du Roi les huit sous pour livre de ses vacations en Ville & en Campagne.....*

Autre du 11 Décembre, *qui commet le sieur Vannesson, pour & au lieu du sieur Gaugenot de Croissy, faire les mentions ordonnées par l'Edit de Mars 1760, sur les quittances de finance des Offices sur les Ports, & les contrats de rentes dûes par les Communautés desdits Officiers.*

Autre du 23 Décembre, *qui commet J. B. Roussel pour, à compter du 1 Janvier 1774, faire la régie & la perception des droits & émolumens appartenans, non-aliénés, de plusieurs Chancelleries près différentes Cours & Présidiaux du Royaume.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait d'une Lettre de M. Hell, Bailli d'Hirsingen, relative à celle de M. Bonet de Treiches, sur les pommes de terre. A Hirsingen, 28 Décembre 1773.

.....

J'ai lu la lettre de M. Bonet de Treiches, insérée dans votre Gazette du 25 de ce mois, page 821.

Pour éclaircir ses doutes & le guérir de son incrédulité, il faudroit, Monsieur, qu'il pût faire un tour dans ce pays-ci. Il apprendroit que, sans les pommes de terre, la moitié des Habitans des montagnes seroit morte de faim pendant la cherté des grains qu'il y a eu ces dernieres années.

Il apprendroit qu'un demi-arpent de pommes de terre nourrit une famille entiere pendant toute l'année.

Il apprendroit que les pommes de terre ne détériorent pas les champs ; bien au contraire, il verroit que les Propriétaires donnent, sans rente & sans rétribution, de leurs champs aux pauvres, à condition que ceux-ci y planteront des pommes de terre ; & qu'eux-mêmes sement ensuite du froment ou de l'épeaute dans les mêmes champs aussi-tôt que les pommes de terre en sont tirées.

Il verroit que les Laboureurs font du pain en mêlant des pommes de terre avec de la farine d'avoine & de vesces, & que ce pain est très-savoureux & meilleur que s'il y avoit un tiers de froment. Il verroit que cette méthode leur donne plus d'aisance, en les mettant à même de vendre plus de froment.

Il y apprendroit à manger les pommes de terre, à les trouver bonnes, & finiroit sûrement par leur faire réparation d'honneur.

Je connois dans nos environs plus de 100 familles qui n'ont qu'un *demi arpent* ou un *quart* de terre, quelques-unes même n'en ont que la jouissance pour un an. La femme & les enfans bêchent & piochent cette terre, & y portent tout ce qu'ils peuvent ramasser d'engrais ; le mari aide à donner la derniere façon au champ & à planter les pommes de terre : ceux-là les sarclent, les labourent & les buttent. On en tire pour le besoin dès le mois d'Août, & en automne on en fait une abondante récolte qui nourrit *toute la famille toute l'année*, parce qu'on les conserve crues jusqu'au mois de Septembre, en les tirant lorsque les gelées ne sont plus à craindre, de la cave ou des trous où les pauvres les enfouissent pour les garantir de la gelée, & en les plaçant dans un lieu sec. En les coupant par tranches ou en les réduisant en farine lorsqu'elles sont cuites, & en les faisant sécher sur le fourneau pendant l'hiver, on les conserve pendant plusieurs années.

J'oubliois de vous dire qu'on choisit pour la culture des pommes de terre un fonds léger ou sablonneux, plutôt sec qu'humide, par préférence aux autres ; & que les terreins dans lesquels les eaux séjournent n'y sont pas propres.

Je voudrois que M. de Treiches pût être témoin des repas de ces familles ; il verroit le contentement, même la gaité & la santé des peres & meres, & des enfans gros & gras, assis autour des pommes de terre.

J'ai l'honneur d'être &c.

II.

Graine pernicieuse souvent mêlée avec le seigle & autres grains à pain.

En publiant dans le N°. 97 de notre Gazette les observations de M. Renou, Chirurgien à la Pommeraye, sur une épidémie essuyée dans le Bas-Anjou, nous avons remarqué combien l'opinion vraie ou fausse qui attribue à l'ergot les maladies les plus graves, pourroit devenir funeste par l'effet qu'elle auroit de nous détourner de la recherche des vraies causes de ces maladies, ou de celles qui y coopéreroient. On a vu qu'une espece de seigle gâté avoit occasionné une épidémie dans le Bas-Anjou, pendant qu'on n'a jamais remarqué qu'il y soit arrivé aucun accident par l'usage du seigle ergoté. Par l'extrait que le Bureau d'Agriculture du Mans a eu la bonté de nous envoyer de sa Séance du 30 Novembre dernier, on voit qu'un canton du Maine a été affecté de maladies causées par des seigles viciés & mêlés de graines & d'herbes étrangeres.

On remarqua en 1769 à Milan, dans l'Hôpital fondé pour les Mendians trop communs dans la Ville, que le nombre des morts y augmentoit considérablement sans qu'on pût attribuer cette mortalité à d'autre cause qu'à quelque mêlange pernicieux introduit dans le pain. En conséquence le Gouvernement chargea MM. Pierre Moscati, Michel Rosa, Jean Videmar, François Franchelti, Docteurs en Médecine, & M. Jean-Ambroise San-Giorgio, Directeur de l'Hôpital, de travailler à découvrir quelle étoit la matiere qui rendoit le pain si malfaisant. Si l'Italie avoit été imbue du préjugé relatif à l'ergot autant que le sont la France & l'Allemagne, peut-être n'auroit-on pas douté que ce grain avorté ne fût la source du mal ; & quand on ne doute pas, on ne cherche pas à s'instruire ; & quand on s'abuse tranquillement sur les causes, les effets s'étendent & s'aggravent rapidement. Les recherches des Commissaires Milanois viennent d'être publiées par ordre de la Cour, ainsi que nous l'avons annoncé : nous allons rendre compte des résultats.

Ces Commissaires croyent être certains que ces maladies extraordinaires provenoient d'une graine nommée en Lombardie *covetta* & en Toscane *codetta*, à cause d'une petite queue par laquelle elle se termine. Elle croît parmi le seigle dont les Paysans Lombards croyent qu'elle n'est qu'une espece dégénérée. Ils se trompent : c'est un végétal particulier qui se reproduit de lui-même. On lui attribue les caracteres du *cynosurus echinatus* de Linné, le *gramen spicatum echinatum locustis unam partem spectantibus* de Tournefort. Jean Schewchzero assure avoir trouvé de cette graine dans les champs de Pise & de Florence. M. Videmar rapporte que Micheli la nomme

dans ſon *Hortus*, *gramen ſpicatum elatius locuſtis-unam partem ſpectantibus*. Mais on ne ſçait pas de quel *Hortus* il s'agit, ce nom ne ſe trouvant ni dans celui de Piſe par Tilli, auquel Micheli a eu beaucoup de part, ni dans celui de Florence publié par M. Targioni. La covetta eſt *culmifera gramini folia*. Elle aime les lieux humides & ſur-tout le voiſinage du ſeigle. La forme de ſon grain contient une *ſubſtance glutineuſe animale* à laquelle nos Obſervateurs Milanois attribuent la propriété nutritive, ſelon l'opinion de Beccari, aujourd'hui moins accréditée. C'eſt une circonſtance très-remarquable que la préſence de cette ſubſtance dans le grain de la covetta, puiſqu'on ne l'a encore trouvée que dans le froment & l'épautre. M. Roſa atteſte que ſon domeſtique ayant mangé pluſieurs fois du pain dans lequel il étoit entré de cette graine, en a toujours reſſenti les mêmes effets que de ce qu'il appelle *pane logliato*, pain d'ivraie ou infecté d'ivraie...

En attendant que cette matiere ſoit mieux éclaircie, le fruit à recueillir des obſervations précédentes, c'eſt qu'il importe ſouverainement de nettoyer parfaitement les grains de maniere qu'ils ne ſe trouvent mêlés avec aucune ſorte de graine étrangere.

III.

De la maladie des beſtiaux appellée feu volant.

Quelques Economes ont envoyé des obſervations à la Société Economique d'Hanovre ſur cette maladie qui a emporté dans le pays une très-grande quantité de veaux. M. Schlecker aſſure que l'expérience l'a convaincu que ce mal ne provenoit que d'un échauffement de ſang occaſionné par la mauvaiſe coutume que l'on a, lorſqu'on ſevre les veaux, de les nourrir de feves, de veſces, de lentilles ou de pois égrugés. Avant qu'il s'en fût apperçu, il perdoit tous les jours de ſes veaux, & ces pertes ont ceſſé dès qu'il a eu ſubſtitué à ces légumes l'orge égrugé. Il a eu ſoin auſſi de les faire ſaigner après la S. Michel.

Un autre Econome très-expérimenté a de ſon côté obſervé que cette maladie avoit fait périr beaucoup de veaux qui n'avoient jamais mangé de feves égrugées &c. Il tient que la ſaignée vaudroit beaucoup mieux au printems, lorſqu'on envoye le bétail dans les prairies, qu'en automne.

D'après les obſervations anatomiques que l'on a faites ſur les veaux & les porcs morts du feu volant, on a reconnu que la maladie provenoit d'indigeſtion & de conſtipation, & qu'ainſi on pouvoit ſe flatter de la guérir par des laxatifs. Le ſavon mêlé avec un peu de rhubarbe eſt un remede preſque généralement efficace pour les beſtiaux atteints de ce mal.

IV.

Fonderie.

Le ſieur Bettend, Fondeur & Ouvrier en cuivre, demeurant à Luxeul en Franche-Comté, poſſede entr'autres ſecrets relatifs à ſon Art, le ſecret très-important & juſqu'à préſent inconnu, à ce qu'il paroît, de ſouder une cloche caſſée ou fendue, de quelque poids qu'elle puiſſe être, ſans la déplacer de ſon beffroi, & même d'en rejoindre les morceaux caſſés & de la rendre, dit-on, plus harmonieuſe que quand elle étoit neuve. Il vient d'en faire avec ſuccès l'épreuve dans l'Abbaye de Luxeul & dans pluſieurs Paroiſſes voiſines. Les frais de cette méthode ne montent qu'à un quart de ceux de la refonte. Cet Artiſte offre ſes ſervices au Public. On peut lui écrire directement à Luxeul, en affranchiſſant les lettres. Il ſe tranſportera par-tout où il ſera demandé.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 12 Janvier 1774, au Samedi 15 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 23 liv. 10 ſ. à 27 l. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Grêve, de 25 à 28 l. Le ſeigle, de 10 l. 10 ſ., 13 à 13 l. 5 ſ.; l'orge, de 9, 9 liv. 15 ſ. à 10 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 12 Janvier 1774 au Samedi 15 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 s. à 20 liv. *le septier.* ; *idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 19 Janvier 1774, de 53 à 54 liv. ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 10 à 20 l. 10 s. ; le cent de foin vieux, 1re. qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 46 à 47 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxb. S. Laurent, de 18 l. 5 à 19 l. 10 s. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42 ; *id.* nouveau, de 39 à 40 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 19 Janvier 1774.*

	#	s		
Or de Portug. à . .	730			*marc.*
Du Mexique à . . .	722			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10		*orce.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

CHANGES DE PARIS, *du 19 Janvier 1774*

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$
Londres	29 $\frac{7}{8}$
Hambourg	187
Madrid	15 3
Cadix	15
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Lundi 17.*	*Mardi 18.*	*Mercredi 19.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1472 $\frac{1}{2}$ . . .	1472 $\frac{1}{2}$ . . .	1472 $\frac{1}{2}$ . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	182 . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	340	338. . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

Du Sam. 15 Janv. 1774		Du Lundi 17.		Du Mardi 18.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Lenoir, six prem. mois 1773.	M.	Delamotte, six p. mois 1773.	L.	Defrance, six p. mois 17773.	L.
Caron, *idem.*		Thevenin, *idem.*		Cauchy, *idem.*	N.
Gossey, *idem.*	P.	Creuzé, *idem.*	M.	Viellard, *idem.*	
Delarue, *id.* à tout. let.		Masson, *idem.*		Marsollier, six d. mois 1773.	D.
Clouet, six dern. mois 1773, à toutes lettres.		Certain, *idem.*	P.	Defays, *idem* à t. let.	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 18 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 22 Septembre.*

ON se rappelle l'Ordonnance par laquelle Sa Majesté a facilité aux Ouvriers les moyens d'exercer leur industrie en qualité de Maîtres. Les Orfevres & les Jouailliers ont prétendu que leur profession étoit d'une nature différente des autres ; & sous ce prétexte, ils ont demandé à etre exceptés du nouveau Réglement. Le Roi a répondu que la loi ne faisoit pas acception des personnes, & que chaque Citoyen avoit un droit égal à la liberté d'industrie, qu'il travaille en or ou en fer ou dans tout autre genre. Le prix de la matiere ne fait pas qu'on doive payer cher le droit de la mettre en œuvre.

Les Habitans de la Gothie Occidentale, si célebres par leurs succès dans l'Agriculture qu'on dit d'eux que la nature les a faits Cultivateurs, ont eu d'assez riches moissons pour fournir de grains les principales Villes des montagnes & les lieux voisins des mines. Une petite Ville du plat pays, importunée de cette concurrence, n'a pas craint de solliciter un ordre pour que ces débouchés leur fussent fermés, & qu'on lui livrât en monopole les pays qu'ils approvisionnent. Le Roi a jugé qu'il n'étoit ni de sa sagesse ni de sa justice de vexer & ruiner plusieurs pays pour en enrichir un autre, & qu'un privilege accordé aux uns seroit un anathême lancé par l'aveugle despotisme sur les autres.

Il y a quelque tems qu'on publia les noms des Citoyens à qui S. M. avoit fait distribuer des médailles d'or, en récompense de ce qu'ils avoient bien mérité de la Patrie & de l'humanité. On vient de publier la liste de ceux qui ont reçu des médailles d'argent, pour prix de leurs travaux ou de leurs services. Il en est de ces distinctions comme des vertus qu'elles couronnent ; chacun peut y aspirer & les obtenir. Sauvez un infortuné, exposez-vous aux fureurs d'un incendie pour conserver le bien d'autrui, fertilisez un rocher, faites un sacrifice patriotique, distinguez vous en un mot par vos œuvres, & vous serez distingués par ces flatteuses récompenses.

Les écluses de Trohllalta seront bientôt achevées ; celles de Gustave sont fort avancées. M. Antonstan, Juge Provincial, a fait construire des bâtimens exprès pour la navigation du lac & du canal.

Le Roi vient de faire acheter à ses frais 300 tonnes de bled pour le soulagement des nécessiteux de cette Capitale.

Une Compagnie de Négocians a offert d'acheter tout le fer qui se trouve dans les magasins, & de le porter chez l'Etranger. Pour faciliter cette exportation, S. M. a assigné des primes assez considérables.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 25 Septembre.*

La vente des marchandises des Indes ;

apportées par le vaisseau de la Compagnie ; *Der Ruihe Wimsche*, s'ouvrira le 9 du mois prochain... La Compagnie expédiera, cette année, quatre vaisseaux tant pour la Chine que pour l'Inde. Les Directeurs ont été chargés d'encourager les armemens particuliers, conformément à son privilege.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 27 Septembre.*

S. M. I. & R., afin d'encourager l'industrie & le commerce dans ses nouveaux Royaumes de Galice & de Lombardie, a, par deux Ordonnances, accordé le droit de Maîtrise & l'exemption de tout impôt pendant six ans dans tout le Royaume, aux Marchands, Fabricans & Artistes Catholiques, tant des Pays Héréditaires que des Etats étrangers, qui viendront s'y établir ; & les mêmes droits dans les Villes de Léopol, Jaroslaw, Zamosc & Zalesczye, aux Protestans & Dissidens qui se présenteront pour y exercer quelque métier ou le négoce. On se flatte que ces privileges auront d'autres effets que de transplanter l'industrie & la richesse des anciennes Provinces dans les nouvelles.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 20 Septembre.*

La sortie des soies a été derniérement arrêtée. On prétend que les Marchands de Valence & de Murcie, seuls, en exportoient, tous les ans, pour un million de livres pesant. Si cette allégation est vraie, nous n'avions guere de branches de commerce plus considérables que celle-là. Le prix de la matiere brute en étoit renchéri ; & conséquemment les Fabriques avoient haussé ceux de leurs ouvrages. Ce renchérissement étoit un puissant encouragement pour la culture, parce qu'il étoit produit par la concurrence : mais l'augmentation de la culture auroit produit une plus grande abondance de soie & par conséquent une modération dans les prix. Alors tous les avantages auroient été réunis. Tel est le cours naturel du commerce & de la richesse.

Selon les avis de Cadix, il est entré dans ce Port le 29 Août, trois navires marchands venant de la Havane, chargés de sucre, tabac, indigo, coton, cire & cuirs ; la hourque, la *Sainte-Anne*, venant de Carthagene & de la Havane avec cacao, bois, cuirs, sucre &c. ; le bâtiment, la *Sainte-Anne*, venant de la Vera-Cruz avec 2620 arobes de jalap &c. ; la *Galga*, venant de Carthagene & la Havane, avec piastres, drogues, écailles, cuirs, sucre, coton ; le vaisseau de registre, la *Limenna*, venant de Buenos-Ayres, avec 72,764 piastres pour le compte du commerce, 70 balles laine de Vigogne, 243 barres de cuivre &c. Le 3 du courant, il est parti deux navires marchands pour Honduras, un pour la Havane.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 3 Octobre.*

Les Partisans du Ministere tâchent de rassurer la Nation à l'égard des Colonies de l'Amérique. Ils prétendent qu'elles ne sont pas plus liées ensemble qu'*une roche de sable*. La raison qu'ils en donnent, c'est que l'intérêt & l'opinion des Colons, depuis la Caroline jusqu'à la Nouvelle-Yorck, sont directement opposés à l'intérêt & à l'opinion de la Nouvelle-Angleterre ; & qu'ainsi il est impossible que les uns & les autres agissent de concert. Il est bien possible qu'il regne quelque jalousie entre ces Peuples, & qu'ils croyent aveuglément avoir des intérêts contraires les uns aux autres : mais il n'en est pas moins évident que, dans l'affaire présente, elles ont un même intérêt ; & qu'il est très-possible que les animosités particulieres se taisent quand il s'agit de la cause commune.

On ajoute qu'en 1766, dans l'affaire du timbre, il se tint un Congrès à New-Yorck, & que le sieur Ruggles, choisi pour Orateur, refusa de signer la Requête au Roi, parce qu'il étoit en correspondance avec le Ministere. En sera-t-il toujours de même ? C'est ce qu'il reste à sçavoir.

En 1768, la convention de rompre tout commerce avec la Grande-Bretagne, dit-on encore, ne se maintint que trois jours. Peut-être les Colonies firent-elles mal alors.

Enfin on dit que le commencement du Congrès est convulsif, & que la fin tournera à la confusion des Américains ; par la raison que cent Députés de différens pays pensent différemment, que la plûpart d'entr'eux sont

Gens de Loi, & que le Roi n'a qu'à faire connoître à ces gens-là sa volonté pour qu'ils ayent l'avis qu'il voudra. Cela s'appelle lire dans l'avenir : qui veut croire, le peut.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 4 Octobre.*

Vers la mi-Septembre, il y a eu huit à dix jours assez froids pour la saison : cette température a été d'autant plus sensile que nous venions d'essuyer les plus vives chaleurs. Les vents du nord & du nord-ouest regnoient, & retardoient le retour de nos Navigateurs. Depuis que les vents de sud ont repris le dessus, il est arrivé tant du Levant que du Ponent nombre de navires. Il y a beaucoup de Corsaires Barbaresques en mer.

De Bordeaux, *le 4 Octobre.*

L'Académie des Sciences de cette Ville, annonce qu'un Citoyen, zélé pour le bien public, a destiné une somme de 500 l. pour l'ouvrage qui donnera *la meilleure maniere de tirer parti des landes de Bordeaux quant à la culture & à la population.* L'Académie propose ce sujet pour l'année 1776.

De l'Isle de Ré, *le 5 Octobre.*

Cette petite Isle qu'il faut sans cesse défendre contre les attaques de la mer, & où la terre semble dissoute en un sable mouvant, est un pays très-curieux pour l'Observateur qui s'attache à considérer les hommes & les efforts de l'industrie humaine. De tout le terrein susceptible de rapport, il ne s'en trouve pas un seul arpent inculte : la population y est si considérable qu'on est d'abord étonné qu'elle puisse y subsister. Cependant l'Agronome y voit, avec plus de surprise encore, un renversement singulier dans l'ordre des cultures. On seme le bled dans le sable ; on plante la vigne dans la terre forte que le sable n'a pas couverte.

Depuis la Flotte jusqu'à la Couarde, du côté d'Ars, des Villages & des Portes, certaines parties du terroir de Sainte-Marie offrent au Cultivateur un sol terreux, substanciel & très-bon. Les grains y réussissent parfaitement, & l'on en a fait un vignoble ; les Colons, ceux même qui paroissent éclairés, alléguent, pour justifier cette bizarrerie, que la vigne donne un grand produit ; qu'il sort tous les ans du pays une quantité prodigieuse d'eau-de-vie, qu'un champ ne rapporte pas annuellement comme la vigne, & qu'ainsi l'intérêt des Habitans est de contrarier le vœu de la nature.

C'est sur-tout en fait d'instruction rurale qu'il faut se faire entendre à tous, & descendre au niveau de l'homme le plus simple pour réfuter l'absurdité la plus frappante. L'Isle de Ré, pour avoir beaucoup d'eau-de-vie à vendre, est souvent obligée d'acheter beaucoup de grains : elle les tire de l'Aunis, l'Aunis les tire d'ailleurs : ils sont donc chers. Ce besoin fait tous les ans sortir de l'Isle beaucoup d'argent. Il arrive, quand les vignes manquent, que le vin & le bled y sont très chers, malgré les franchises : on en a des exemples récens. Les Habitans qui ne se mêlent pas de négoce sont alors fort à plaindre, & c'est le grand nombre. En suivant une méthode opposée, on ne courroit pas ces dangers. La disette des grains seroit rare ; & comme le commerce du sel attire constamment l'Etranger, elle ne sçauroit être durable.

C'est ainsi qu'un mauvais calcul multiplie onéreusement les commerces, c'est à-dire, les frais, les pertes & les besoins. Il est infiniment plus sûr & plus avantageux, quand les circonstances le permettent, de recueillir ce qu'on doit nécessairement consommer que de l'acheter au moyen d'une denrée qu'on ne consomme pas.

Il y a apparence que la franchise des eaux-de-vie a contribué à égarer ce petit Peuple. Ce n'est pas à dire qu'il faille l'en priver : cette observation ne tend, quant à présent, qu'à montrer que l'inégalité du traitement force le cours des choses, détruit l'équilibre naturel, & entraine beaucoup de désordres.

Le préjugé enracine, l'habitude contractée, on ne raisonne plus, on ne voit plus ce qu'on a sous les yeux. Nos Colons vous disent de bonne foi que la vigne donne un produit certain, tandis que l'expérience démontre le contraire sur-tout depuis dix ans. Pendant cinq ou six ans, l'Aunis, la Saintonge, le Poitou, l'Angoûmois, le Bas-Li-

mousin &c. n'ont presque point recueilli de vin ; & depuis lors les récoltes n'ont pas été fort abondantes. A cette époque de disette, dans le Limousin & autres Provinces voisines, l'excellent vin de Narbonne & le bon vin de Bordeaux ne coûtoient pas dix-huit livres par piece de plus que le vin, à peine potable, du Bas-Limousin, du Périgord, de l'Angoûmois &c. Il y a eu beaucoup de Propriétaires de vignes ruinés & obligés de vendre leurs fonds. Le bled donnoit des revenus considérables, dans les derniers tems.

De toutes parts, la culture des grains avoit été restreinte dans ces Provinces, parce que le commerce en étoit détruit. Plutôt que de se ruiner à cultiver une denrée sans débit & sans valeur, les Propriétaires ont converti depuis 20 ou 30 ans en vignobles des plaines grasses & fertiles. Le bled est devenu très-rare. ; malgré le peu de succès de la vigne, l'eau de vie s'est trop multipliée : la disette d'un côté, la surabondance de l'autre ont ruiné ces pays. Pendant qu'on manquoit de pain, le commerce des eaux-de-vie tomboit faute de demandes suffisantes ; elles n'ont pas beaucoup de cours ; & tout semble annoncer que de long-tems elles n'en auront pas davantage.

Nous ne voulions parler que des préjugés du Cultivateur ; & la matiere nous a conduit à des erreurs d'administration. Nous ne voulions nous occuper que de l'Isle de Ré ; & son histoire est devenue celle de plusieurs Provinces.

L'erreur de l'administration est aujourd'hui dissipée : c'étoit le premier moyen à employer pour dissiper le préjugé de la classe agricole. Ci-devant on ne consultoit que le réglement ; dorénavant on consultera la nature. Mais l'ordre, si facile à renverser, ne se rétablit pas sitôt. Les différentes sortes de culture exigent différentes sortes d'atteliers & d'avances ; & quand un pays est appauvri, cette conversion ne peut se faire que lentement.

De Tours, *le 8 Octobre.*

On ne sçauroit se dissimuler qu'il se rencontre dans nos Provinces des terres appauvries par une culture irréguliere ou négligée. Avec des productions chétives, on n'a pas de bons engrais. Si l'on dérobe ceux des bonnes terres pour fertiliser celles-là, ce qui peut en arriver de plus heureux, c'est que le mal ne fasse que changer de place. Il faudroit donc avoir recours à des engrais naturels, si l'on en avoit à portée, & si l'on n'étoit pas assez affoibli au point de ne pouvoir se baisser & ramasser la richesse. Cette ressource ne manqueroit pas à notre Province ; il y a de la marne, mais on en ignore l'efficacité, l'usage en est inconnu. Sondez, ouvrez des marnieres, l'engrais est tout formé, l'effet en sera prompt & généreux. Le pauvre ne puisera pas encore dans cette source, non ; mais quand la richesse se répand, il en ressent bientôt l'influence.

De Rouen, *le 8 Octobre.*

Dans la Séance publique de notre Académie ci-devant annoncée, M. Haillet de Couronne, Secretaire pour les Belles-Lettres & Arts agréables, rendit compte des travaux académiques de son département ; & les Eleves de l'Ecole de Peinture & de Dessin reçurent les Prix fondés par le Corps Municipal. M. l'Abbé Yart lut un Discours sur nos *Eloges*, l'*Eloge de Marc-Aurele*, & des vers à l'honneur de la *Sagesse placée sur le trône.* On exposa des morceaux de gravure & de sculpture. On rendit compte de différens Ouvrages présentés à l'Académie : *Dissertation sur la mémoire des enfans comparée avec celle des hommes faits* : Traité sur l'*Amour actif de nos semblables*, par D. l'Abbé, Bénédictin ; Observations sur l'*esprit national & les principes du Gouvenement François*, par M. Dornay &c. &c. &c. M. de Couronne lut l'Eloge de M. l'Abbé Saaz, excellent Critique, connu par son immense science bibliographique & sa vaste érudition.....

M. Dambourney, Secretaire perpétuel pour la partie des Sciences & des Arts, fit l'exposé de divers travaux dont le détail convient à ces Feuilles.

1°. Un Appareil imaginé par un Imprimeur en toile peinte de cette Ville, pour extraire l'acide vitriolique en grand sans aucune perte de vapeurs. M. de la Follie a suggéré des moyens pour accélérer cette opération, & pour n'ouvrir le récipient dans aucun cas ni pendant ni même après le travail.

2°. Deux Dissertations de M. Parmentier sur le *seigle ergoté* & sur les *champignons*.

3°. Réflexions de M. le Chandelier pour diminuer les dangers du ſucre purgatif. Sans ceſſer de blâmer l'uſage de ce remede, l'Auteur propoſe de l'envelopper d'un mucilage de gomme arabique, ou de réduire les ſubſtances réſineuſes à la vingt-quatrieme partie de ſcamonée ſeulement.

4°. Expériences faites par M. David dans la Tour de S. Oüen, à 170 pieds au deſſus du pavé de l'Egliſe, pour ſçavoir ſi les *graves* placés plus près ou plus loin du centre de la terre ont une force différente de *gravitation*, & ſi cette force ſuit les loix Newtonienes du quarrée de la diſtance au centre. Loin que ces expériences répétées deux fois viennent à l'appui de cette loi, le poids ſupérieur l'a conſtamment emporté ſur l'inférieur. Cependant l'excès du poids ſupérieur eſt beaucoup moindre que ne l'a annoncé le P. Berthier, de l'Oratoire, puiſqu'il ne s'eſt trouvé que d'un gros ſur un poids de ſoixante & quinze livres, & d'un peu plus d'une once ſur un poids de onze cens vingt livres.

(*La ſuite à l'Ordinaire prochain*).

De Chanceau (*en Bourgogne*), *le 9 Octobre.*

Quoique notre canton ſoit en général ſtérile & froid, les récoltes n'y ont pas été mauvaiſes. Celle de la navette a été fort bonne, & telle que pareille meſure qui s'eſt vendue 7 l. ſe donne actuellement pour 3 l. Depuis quelque tems on s'eſt plus adonné à cette culture que précédemment. Il y a environ dix années, au plus, que l'on a pratiqué dans ce pays la méthode ſi connue ailleurs de brûler les terres, & elle réuſſit parfaitement dans nos montagnes. Les champs fumés ou plutôt réchauffés par les cendres régalées, ſont enſemencés en navette; on fait la récolte au mois de Septembre; & tout de ſuite après un ſimple labour, on ſeme du froment auquel on fait ſuccéder du ſeigle, & enfin de l'avoine dans la quatrieme année. On laiſſe repoſer les terres trois, quatre ou cinq jours au plus, après leſquels on recommence à faire des brûlis de la bruyere & des racines qui ont pouſſé abondamment. Quoique nous ſoyons en pays de montagne, on ne voit point de pommes de terre, même dans nos jardins, ou du moins que bien peu.

Les progrès de l'art de brûler les terres & de l'Agriculture en général ne ſont pas les ſeuls objets dignes d'attention dans notre contrée. L'induſtrie y a pouſſé diverſes branches intéreſſantes. Les ſources dont nos montagnes abondent, & qui ſont peut-être les plus élevées de celles auxquelles la Seine doit ſon origine, ſont employées utilement dans leur chûte. Leurs eaux mettent en mouvement diverſes uſines dans les Paroiſſes de Pelletet, Poncet &c, forges, fourneaux, fileries de fer, papeteries &c. Dans la Paroiſſe de Poncet, on doit remarquer une Papeterie montée avec un cilindre de fer fondu qui eſt très beau, & qui remplace avantageuſement les maillets, ſans avoir l'inconvénient des frais de leur entretien.

Le bled vaut ici de 7 liards à 2 ſ. la livre, beau froment de montagne.

De Sens, *le 9 Septembre.*

Le froment eſt dans tous les Marchés de nos environs au deſſous de deux ſous la livre. Le pain eſt un peu plus cher ici que dans les autres lieux du Senonois; cependant la livre de pain mollet n'eſt qu'à 2 ſ. 6 d... Le mois de Septembre a été en général pluvieux & froid. Mais à ces intempéries, il a ſuccédé de beaux jours très-favorables au raiſin & à la vendange.

D'Amiens, *le 10 Octobre.*

Par les regiſtres aux appréciations des grains de notre Marché pendant l'année commencée le 1 Octobre 1773, & révolue le dernier Septembre 1774, le bon bled a valu 5 l. 15 ſ. 3 d. Il eſt actuellement à 4 l. 16 ſ. 8 d., meſure du pays.

Le ſieur Ledoux, demeurant *rue de la Barette*, vient de lever une Manufacture conſidérable d'amidon & de poudre. Il ſe flatte de les fabriquer d'une qualité ſupérieure & de les donner à des prix très-modérés. Il eſtime la poudre de Paris inférieure à la ſienne.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à l'Auteur de la Gazette.

Monsieur,

La collection qu'on fera de vos Gazettes

& de vos Journaux ſera un des plus précieux dépôts des découvertes modernes; mais pour que ce dépôt fût moins volumineux & plus à la portée de tout le monde; il faudroit que quelque Société Géorgiphile entreprît de de faire un choix des avis les plus intéreſſans & des pratiques dont le ſuccès ſeroit le mieux conſtaté. Perſonne ne ſeroit aſſurément plus en état que vous, Monſieur, d'apprécier le vrai mérite de tous les différens morceaux qu'on vous envoye; d'aſſigner à chaque nouvelle méthode qu'on vous prie de publier, le degré de confiance qu'elle mérite; mais le tems vous manque pour une pareille opération; c'eſt ce qui fait qu'on trouve quelquefois dans les lettres & les avis qui vous ſont adreſſés, dans l'intention de réformer quelques anciens abus, des méthodes capables d'en introduire de nouveaux & ſouvent encore plus conſidérables. Tels ſont ceux que viennent de propoſer, pour la conſervation des grains, trois Particuliers dont les procédés, quoique défectueux, n'en ſont pas moins des preuves de leur zéle pour l'intérêt public.

Le premier veut, qu'à l'exemple de Robinſon Cruſoé, nous mettions nos grains dans des corbeilles ou eſpeces de paniers faits avec de la paille cordonnée; mais ce qui ne peut ſervir tout au plus qu'à contenir le produit d'une très-petite récolte ſuffira-t-il pour mettre à couvert pluſieurs milliers de boiſſeaux de bled; mais les rats ſi fort accoutumés à couper la paille ne ſe nicheront-ils point dans ces paniers; les charanſons ne ſe joindront-ils pas à eux pour y faire des dégâts encore mieux qu'ils ne le feroient en plein air &c. &c. &c.? Il eſt aſſez inutile de s'occuper des moyens de conſerver de petites quantités de grains. Un Particulier qui n'en a que 2 ou 300 boiſſeaux, ne leur donne pas le tems ni d'être dévorés par les inſectes, ni de ſe moiſir, faute d'emplacement pour les étendre & les tourner lorſqu'ils en ont beſoin. Portons plutôt nos vues ſur ces riches Fermiers, ſur ces gros Cultivateurs qui ſont quelquefois obligés de ſurcharger leurs greniers en y entaſſant récolte ſur-récolte; mais ne nous aviſons pas de leur propoſer des corbeilles.

Le ſecond veut que nous deſcendions du grenier dans la cave, c'eſt-là qu'il nous conſeille de dépoſer nos grains après que nous en aurons fait lambriſſer tous les murs & parqueter le ſol; mais ſi nous avons bien de la peine à empêcher les lambris & les parquets de ſe déjetter, de ſe tourmenter dans nos appartemens ſitués au rès-de-chauſſée, comment en viendrons-nous à bout dans des caves où les eaux pluviales ſuintent continuellement à travers les murs, où l'air qui y circule avec peine eſt toujours chargé de vapeurs, où tout ce qu'on y met, à l'exception du vin, y contracte en très-peu de tems un goût de moiſiſſure inſupportable? De ce qu'on a trouvé dans les ſouterreins de quelques Citadelles ſituées ſur des endroits fort élevés & fort ſecs, des grains qui s'y ſont conſervés pendant des ſiecles entiers, s'enſuit-il que la même choſe arrive indiſtinctement dans toutes nos caves?

Le troiſieme qui trouve, dit il, la cave lambriſſée & parquetée ingénieuſement imaginée pour la conſervation des grains, mais trop diſpendieuſe & par conſéquent hors de la portée du commun des Cultivateurs, propoſe un autre moyen qu'il aſſure être plus ſimple & plus facile à mettre en pratique, c'eſt de renfermer les grains dans des tonneaux de bois de chêne ou de châtaigner dont les douves ſeroient d'une telle épaiſſeur qu'elles ne pourroient être totalement pénétrées par l'humidité de la cave. Cette multitude de tonneaux, Monſieur, ne me paroît guere diminuer la dépenſe du premier objet; je crois même qu'elle l'augmente; parce qu'il faudra foncer & défoncer ces tonneaux à meſure qu'on voudra y mettre des grains ou en ôter, & que les cerceaux ſeront rongés par la rouille s'ils ſont de fer, & ſujets à ſe pourrir s'ils ſont de bois. D'ailleurs, comme on ne prendra pas tant de précaution pour joindre les douves de ces tonneaux que ſi on les deſtinoit à contenir du vin, la moindre ouverture donnera entrée à l'humidité, & dès-lors tout le bled ſe corrompra. De quelque façon qu'on s'y prenne, il n'eſt pas poſſible que ce moyen puiſſe réuſſir; car ſi vous mettez dans ces tonneaux vos grains avant qu'ils ſoient bien ſecs, ils fermenteront, ils s'échaufferont ainſi renfermés encore plus vîte que dans le grenier: ſi au contraire vous ne les y dépoſez qu'après qu'ils ſeront ſuffiſamment ſecs, ils n'en ſeront que plus diſpoſés à attirer à eux ſoit par les pores du bois, ſoit par les inteſtices qui ſe trouveront entre les douves, toute l'humidité qu'ils pourront contenir; & dans ces

état ; venant à se gonfler, à germer même ; ils forceront les fonds des tonneaux, & toutes vos précautions seront en pure perte pour vous.

Enfin, Monsieur, un quatrieme Particulier propose, mais dans un autre genre, quelque chose de plus extraordinaire encore que tout ce que nous venons de rapporter. Il conseille de semer séparément & parmi des haricots le chanvre qu'on appelle fort improprement le mâle, quoiqu'il soit réellement la femelle de ce végétal. La raison qu'il en donne, c'est que l'usage est d'arracher les pieds femelles encore verds, & de laisser les mâles dans les champs pour en faire mûrir la graine. Or en procurant, dit-il, à cette graine le degré de maturité qui lui est nécessaire, on nuit beaucoup à la filasse qu'on en tire : comme ces pieds mâles restent long tems sur terre, ils ne donnent qu'une filasse rude & grossiere. En semant seul le chanvre qu'on destine à rapporter de la graine, rien n'empêcheroit qu'on ne recueillit en même tems tous les pieds de chanvre soit mâles, soit femelles qu'on auroit semés dans un autre endroit. Or en les cueillant ainsi au degré de matuturité convenable, le fil en seroit donc de meilleure qualité ; on ne seroit point obligé d'y venir à deux fois, & on ne risqueroit pas de perdre entiérement ou de laisser gâter une bonne partie du chanvre. Il ne paroit pas, Monsieur, que ce Donneur d'avis soit un bon Naturaliste : car il est certain que si on ne cueilloit pas le chanvre qui ne porte point de graine avant l'autre, il sécheroit infailliblement sur pied ou pourriroit ; parce qu'ayant plus promptement rempli les vues de la nature, il se trouve mûr beaucoup plutôt que celui qui donne le chenevi. Voici donc une premiere erreur ; mais poussons plus loin. Le moyen, ajoute-t-il, d'éviter cet inconvénient, seroit de semer les graines de chanvre à 5 ou 6 pieds de distance les unes des autres dans un champ de haricots ; parce que si la terre est bonne, les tiges du chanvre s'éleveront fort haut, pousseront des branches latérales qui leur donneront la forme d'un arbrisseau autour duquel les haricots fileront sans leur porter préjudice. Bien plus, chaque pied de chanvre cultivé de cette façon produira au moins un sixieme d'un boisseau, pourvu qu'on ait soin, pour ne pas laisser épuiser la terre, *d'arracher tous les pieds femelles* qu'on distingue fort aisément peu de tems après qu'ils sont levés. Seconde erreur pire que la premiere : car la graine qui viendroit, sans le secours de l'espece qu'on conseille d'arracher, n'auroit en elle-même aucune qualité réproductive, & ce seroit inutilement qu'on la semeroit l'année suivante. Il est donc indispensable de laisser croître les deux especes ensemble afin que la poussiere des étamines de celle qui est destinée à faire la fonction de mâle féconde la femelle qui donne le chenevi. La Providence a mis tant de conformité entre les graines de l'une & de l'autre espece, que n'étant pas possible de les distinguer, il ne l'est pas non-plus de les séparer qu'en arrachant l'une ou bien l'autre après qu'elles sont levées ; contravention aux loix de la nature qui ne manque jamais d'être suivie d'une juste punition. J'ai l'honneur &c. *Signé*, DE SCÉVOLE. *A Argenton en Berri, le* 8 *Septembre* 1774.

I I.

Observations sur l'origine du miel.

Ces observations d'un Econome Silésien semblent justifier à la rigueur l'expression de Virgile *Aerii mellis cœlestia dona*. L'Auteur, comme il se promenoit, l'année derniere, au mois de Juin dans son jardin, vit des essaims d'abeilles & de mouches noires arrêtées sur les feuilles d'un pêcher ; les fleurs de l'arbre avoient disparu, le fruit étoit assez loin de sa maturité. Il se convainquit qu'elles venoient y recueillir une espece de rosée miellée qui est aussi nuisible, dit-il, aux fruits & aux fleurs que la nielle l'est aux grains. Il vit découler à terre quelques gouttes de ce miellat. Déterminé à pousser plus loin ses observations, il remarqua, pendant un beau jour, une pluie presqu'insensible d'atômes tels que ceux qu'on voit à travers les rayons du soleil. Les arbres, les pêchers sur-tout sur lesquels elle tomba, furent couverts d'un miel très-doux & très-fluide, quoiqu'auparavant ils fussent très-secs. Il n'y en avoit que peu sur les plantes voisines, & il n'y resta pas long-tems : mais il demeura collé en abondance & pendant plusieurs semaines sur les pêchers. L'Auteur observa que le rosier l'attiroit fortement ; & qu'il ne s'attachoit qu'à la superficie des feuilles. Les abeilles & autres mouches firent une grande récolte de ce miellat. Il survint des chaleurs qui sécherent ce qu'elles n'avoient pu buti-

ner. Les feuilles où la liqueur s'étoit fixée, resterent vertes & luisantes pendant quelque tems, comme si elles étoient gommées. Au bout de quelques semaines, le revers de ces feuilles parut couvert d'un miellat cendré, sans aucune liqueur sur l'autre face. Enfin, ces feuilles pâlirent, blanchirent comme si on les avoit saupoudrées avec de la chaux pilée & détrempée dans l'eau : elles se roulerent & ne prirent aucun accroissement, même lorsque les tiges repousserent.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 8 Octobre 1774, au Mercredi 12 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 21 l. 10 s. à 27 l. *le septier ; idem* nouveau, de 17, 21 à 29 l. ; *idem* au Port de la Grêve, de 21 à 28 l. 10 s. Le seigle, de 12 l. 10 s., 13 l. 5 s. à 15 l. ; l'orge, de 8 à 9 liv. aussi *le septier*.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 8 Octobre 1774, au Mercredi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 18 l. *le septier ; idem* nouvelle, de 15, 16 à 17 liv. ; *idem* à la Greve, de 15 à 16 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 15 Octobre 1774, de 48 à 49 l. ; *idem* nouveau de 46 à 47 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 l. 10 à 17 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36 ; *idem* nouveau, de 33 à 34 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 15 à 16 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34 ; *id.* nouveau, de 31 à 32 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 à 15 l.

Changes de Paris, *du* 15 *Octobre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{4}$
Londres	31 $\frac{1}{4}$
Hambourg	181 $\frac{1}{4}$
Madrid	14 18 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95
Gênes	93
Lyon *Saints*.....	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{8}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 15 Octobre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . .	720		marc.
Du Mexique à . . .	716		
Du Perou à	708		
Les guinées à . . .	719	3	
Ducats à	98	6	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	16	
Or à 20 karats à . .	83	12	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	7	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	16	
Piastres à	48	18	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	*Jeudi* 13.	*Venderdi* 14.	*Samedi* 15.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1777 $\frac{1}{2}$ 75 . .	1777 $\frac{1}{2}$ 75 . .	1772 $\frac{1}{2}$ 77 $\frac{1}{2}$. .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	234	234	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	74	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	374	374	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 27 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 6 Décembre.*

VERS la fin de Novembre, il a péri beaucoup de navires marchands dans le Sund. Comme le canal étoit navigable, & que la glace n'étoit point épaisse vers les bords des Belts, on a voulu se hâter de franchir le passage, & le succès a été malheureux pour un grand nombre de bâtimens. Notre Port a été plutôt inaccessible. En conséquence, les provisions d'Islande ne sont point arrivées. Bloqués par mer, les prix de toutes sortes de denrées ont augmenté. Le Peuple a pris l'alarme; le Gouvernement a eu recours aux prohibitions. Par un placard émané de la Chambre Royale des Comptes le 29 du mois dernier, il a été défendu jusqu'à nouvel ordre de distiller aucune eau-de-vie de seigle, & de moudre des grains pour cette destination, sous peine de confiscations & d'amendes, applicables tant au profit des Délateurs qu'au soulagement des pauvres. Le régime réglementaire change avec le tems. Dans un Royaume étendu, avant qu'un réglement général soit par-tout publié & prêt à être mis à exécution, il doit arriver souvent que le tems change dans l'intervalle. Ainsi le remede, si c'en étoit un, seroit employé lorsque le mal auroit cessé; il produiroit donc un mal. Si on laisse aux autorités subalternes la liberté de réglementer suivant les circonstances, il résultera de-là que le commerce & les propriétés seront sans cesse le jouet des opinions particulieres & même des caprices souvent contradictoires des Juges particuliers. Cet inconvénient sensible est un des plus légers qu'il y ait à craindre.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 8 Décembre.*

A l'occasion de la remise des tributs que la Porte a été obligée d'accorder pour deux ans à la Walachie & à la Moldavie, on a fait une observation remarquable. Le tribut annuel de la Moldavie n'est que de 95,000 rixd. Aprés qu'il est payé, la Province ou le Prince a encore à payer deux fois à peu près la même somme, à sçavoir plus de 80,000 rixd. en présens ou autres contributions, & 100,000 pour frais de la confirmation du Prince dans sa dignité. Les accessoires sont donc infiniment plus forts que le principal: dans quel pays s'en étonnera-t-on?

DE HAMBOURG, *le 9 Décembre.*

La nuit du 6 au 7 Novembre, le tems se mit à la gelée. La nuit du 7 au 8, le thermometre descendit à 4 degrés & demi au-dessous de la congélation. Depuis cette époque, il a presque continuellement gelé, & nous avons eu des jours de l'hiver le plus rude. En 1740, les froids furent longs & rigoureux, mais la gelée ne commença que quelques jours avant Noël. En 1728, l'hiver se fit sentir avec la même force & à la même époque que cette année: il y eut

beaucoup de vaiſſeaux arrêtés par les glaces dans le Port : le même accident vient d'arriver. Dès les premiers jours du mois dernier, la riviere d'Alſter & les canaux de cette Ville ont été pris. On remarque qu'en 1728, *les marchandiſes manquerent pendant l'hiver, mais qu'au printems il y en eut une ſi grande quantité qu'on ne put en débiter qu'une partie.* Quand les objets de commerce exiſtent, les intempéries contraires n'operent qu'une ſuſpenſion ; ce tems fait cherté : dès que l'obſtacle ſe diſſipe, le cours du commerce ſe précipite avec l'abondance, & le bon marché compenſe la cherté paſſée.

DE DRESDE, *le 9 Décembre.*

La rigueur prématurée de la ſaiſon a réduit nos pauvres à manquer de pain, de vêtemens, de chauffage. Un Patriote généreux a ouvert en leur faveur une ſouſcription ; & en excitant la charité, il en a donné l'exemple. Depuis quelques années, les ſouſcriptions ſont très-fréquentes dans ce pays ; mais on oublie quelquefois que pour nourrir fructueuſement les pauvres, c'eſt leur travail qu'il faut nourrir, ſur-tout le travail public tendant à l'amélioration du territoire.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 30 Novembre.*

Tandis qu'on ſe plaint dans une grande partie de l'Europe de la ſur-abondance des pluies, nous avons des Provinces telles que celle de Valence où la ſéchereſſe eſt ſi opiniâtre que dans pluſieurs cantons il n'eſt pas poſſible d'enſemencer les terres : les froids ſemblent même ne laiſſer à cet égard que de foibles eſpérances.

Il eſt derniérement arrivé à Cadix 3 navires marchands, venant l'un de Caraque, les deux autres de la Havane, chargés de cacao, de ſucre &c. Ces navires ſont le le *Saint Charles*, l'*Elizabeth* & le *Bel-Indien.*

L'eſprit d'invention, ſi long-tems engourdi dans ce Royaume, fait depuis quelques années des efforts très heureux. Entre les machines nouvelles, les Hommes d'Etat diſtinguent celle qui, avec une ſeule paire de bœufs ou de mulets, conduit juſqu'à quatre charues à la fois, ſuivant la nature des terres. L'expérience a juſtifié les promeſſes de l'Auteur, D. Salvador de Cardenas, Habitant de Seville. Ces charues, dans les champs qui en comportent l'emploi, préparent la terre de la maniere la plus favorable pour qu'elle reçoive la ſemence. Les Papiers étrangers ont annoncé une invention ſemblable ; mais ce n'eſt pas à dire que l'Auteur de celle-ci n'ait fait qu'imiter. Les Papiers étrangers ſont peu communs ici, & les nôtres négligent ces objets : d'ailleurs on n'a publié aucune deſcription de la machine étrangere. Comme il eſt d'uſage dans ce pays d'accorder des privileges excluſifs au lieu de récompenſes aux Inventeurs, le Public ne jouit pas ſi-tôt, du moins pleinement, de l'avantage de ces découvertes.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 11 Décembre.*

Dans la Chambre Haute, les Lords Richmond, Portland, Buckingham, Stamford, Stanhope, Torrington, Ponſonby, Wycombe, Cambden ; dans la Chambre Baſſe, MM. le Gouverneur Jonhſtone, le Colonel Barré &c. ont défendu vivement & vainement la cauſe des Américains. En Amérique, les eſprits ſont toujours dans les mêmes diſpoſitions, & les choſes dans le même état, ou plutôt le mal empire. Dès la fin de Septembre, les froids ont commencé ; & l'on craint que les Soldats ne puiſſent ſupporter les intempéries : de l'autre côté, par la même cauſe, Boſton eſt menacé de la famine & de la miſere la plus affreuſe.

Pluſieurs Corps & pluſieurs Villes de commerce ſe diſpoſent, dit-on, à préſenter des requêtes ſur cette affaire. Si elle ne finit pas bientôt, le trafic de différentes Places ſera inceſſamment ruiné. Glaſcow, par exemple, fait un trafic d'environ 50,000 bariques de tabac ; & la Virginie eſt abſolument déterminée à renoncer à ce genre de plantations.

L'hiver a commencé dans ce pays d'une maniere effrayante : les communications ſont très-difficiles.

Nos Marchands viennent de tirer de Hollande beaucoup de coton.

La guerre de l'Eſpagne avec l'Empereur de Maroc a déjà rendu les denrées très-rares à Gibraltar.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 12 Décembre.*

Il y a très-peu d'époques que les froids ayent

commencé d'aussi bonne heure & avec autant de force que cette année, dans nos contrées méridionales. On citeroit beaucoup plus d'hivers où les froids les plus vifs de toute la saison l'ayent été autant que ceux que l'on a déjà essuyés. L'intempérie a fort influé sur la navigation ; elle a retardé le retour des bâtimens du Levant & de la Barbarie. Il a passé quelques cargaisons de bled pour Toulon ; il n'en arrive que fort peu pour cette Ville. Le vaisseau, le *Mars*, est revenu du Cap-François. Les piastres valent 48 l. 15 s.

DE LA ROCHELLE, *le* 13 *Décembre.*

Il a été affiché en cette Ville trois Arrêts du Conseil d'Etat, l'un concernant les baux des Domaines, le second sur l'importation des fers blancs, le troisieme relatif à l'introduction du sel étranger. Ce dernier, du 3 Novembre 1773, *permet aux Armateurs établis dans les Ports de pêche de l'Océan & de la Manche, de faire venir d'Espagne & de Portugal, sur vaisseaux François seulement, les sels dont ils pourront avoir besoin pour la salaison de leurs morues & pour les armemens de leurs pêches, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.*

Les prix des grains varient peu. Les eaux-de-vie sont à 133 l. les 27 veltes.

DE PONTIVY (*en Bretagne*), *le* 13 *Décembre.*

L'Arrêt du Conseil qui a rendu la liberté au commerce des grains, a été généralement applaudi dans ce pays. On y connoit le prix de la liberté, on en a recueilli les fruits, & l'on a ensuite éprouvé le triste régime dont l'effet est d'affamer les Villes & de ruiner les campagnes par le privilege de fonder sur la calamité publique d'immenses fortunes privées. Les Etats de la Province, le Parlement, les Commerçans, tous les Ordres de Citoyens ont constamment reconnu l'utilité & la nécessité de laisser aux grains la liberté de chercher les bons débouchés & le bon prix. Ce n'est point par des regles locales, passageres & particulieres, c'est par des loix générales, invariables, éternelles que le bonheur de tous naît du bien de chacun. La nouvelle loi mérite d'être enregistrée dans toutes les têtes de génération en génération. La Bretagne n'en craint aucun des inconvéniens que des hommes mal instruits voudroient faire craindre ailleurs.

DE BLOIS, *le* 15 *Décembre.*

Les vins de la derniere récolte sont en général de meilleure qualité qu'on ne se l'étoit promis à l'époque des vendanges. Depuis quelques jours, les prix en ont augmenté. Les blancs de la côte des Noëls & Vineuil ont été portés de 60, 62, 64 liv. à 75, 78 & 80, le tonneau de 2. p. Les bons vins de Saint-Diez, Madon, & Côte des Grois vont de 80 à 90 & 100 liv., selon la qualité. L'Auvernat vaut depuis 120 jusqu'à 150. Le gros noir, vin de teinture, se vend depuis 75 jusqu'à 80. Le vin blanc de Sologne, de 60 à 64..... Les eaux-de-vie sont à 150 l., les 29 velt. & dem.

On attribue ici l'augmentation des prix des vins à deux causes. L'une est le retour de l'ancienne Magistrature : on croit qu'il occasionnera une plus grande consommation à Paris. La 2e. est la forte gelée des premiers jours de Novembre : elle a attaqué le raisin encore pendant & la qualité des vins du pays bas : cette circonstance a déterminé les Marchands de Paris qui étoient allés s'y approvisionner, à venir faire ici leurs achats.

DE POITIERS, *le* 15 *Décembre.*

Depuis la grande cherté de la fin de 1770 & des premiers mois de 1771, le froment n'a pas été au dessus de 2 s. la livre dans tout le Poitou. Il est aujourd'hui à peu près à ce taux, & même au-dessous en plusieurs endroits. Les prix varient peu.

D'AMIENS, *le* 17 *Décembre.*

Il n'y a que très peu de changemens dans les prix des grains en Picardie, en Artois & dans les Pays Bas François. Ils baissent ici.

On mande de Calais que le froid y fut si vif, le 21 & le 22 Novembre, qu'une multitude d'oiseaux du nord fut contrainte, par la force de la gelée, de se réfugier dans les abris les plus chauds qu'elle put découvrir. On a tué à une lieue de cette Ville un *aigle-royal* qui avoit six pieds de l'extrémité d'une aîle à l'autre.

Les Officiers Municipaux de la Ville de Rue, au Comté de Ponthieu, ont donné avis que le franc Marché ordinaire se tiendra le premier Jeudi de chaque mois. Ils invitent les Laboureurs, Marchands de chevaux, Marchands Forains, Blatiers & autres à s'y rendre, en les assurant qu'ils y trouveront la sûreté, la liberté, les facilités que le commerce exige,

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Réponse à la troisieme partie de la Lettre de M. Linguet, N°. 6 du Journal de Politique & de Littérature.

Je ne croirai jamais, Monsieur, que vous m'opposiez sérieusement les objections enveloppées dans la troisieme partie de votre Lettre. Convenez-en de bone foi ; vous me tendez un piege pour voir si j'aurai la bonhomie de répondre à des difficultés qui n'arrêteroient pas un instant l'homme le plus médiocrement versé dans la matiere que nous traitons. Je répondrai pourtant, non pour vous, Monsieur, je ferois tort à votre sagacité ; mais pour certains Lecteurs qui croiroient vous avoir entendu & même être convaincus ; il faut couper le pain aux enfans.

Au milieu de vos épisodes sur les *pillules*, l'*émétique*, la *ciguë*, l'*arsenic*, le *scalpel*, le *phlogistique de bile*, & autres agrémens de Pharmacie, de Chirurgie & de Médecine, à propos des *Loix* & des *Marchés*, & sur *Mahomet* à propos de *votre Serviteur*, vous m'aviez invité, Monsieur, en faisant l'écho du *Bourgeois-Gentilhomme*, à attendre pour vous répondre que votre Lettre fût achevée. Je l'attendois. Mais j'apprends que vos Zélateurs prennent mon empressement à vous plaire pour une abjuration d'erreurs. Je romps le silence. Après vous avoir fait ma cour, je vous prie de trouver bon que je la fasse à ces Messieurs.

Vous traitez d'abord de *l'examen critique des loix*. Vous le désapprouvez parce que vous craignez que le résultat de la discussion ne soit d'*ameuter le Peuple* ou *d'irriter le Gouvernement*.

Est-ce que l'amour de la vérité, le zele du bien public, l'intérêt de l'humanité ne feroient que des Ecrivains emportés, turbulens, séditieux, & qui, comme vous vous exprimez, *sonnent une espece de tocsin ?* En connoissez-vous, Monsieur, de ce caractere ? Seroient-ils en grand nombre ? Daigneriez-vous me dire quelle émeute ou quel trouble populaire ont excité les Philosophes-Citoyens que vous n'aimez pas ? Eh ! Monsieur, entre la servitude & la licence, est la liberté : parce que vous craindrez que la liberté ne dégénere en licence, vous instituerez la servitude ! Je vous le demande, à vous, Monsieur, qui nous assurez que vous n'êtes pas l'Apôtre du despotisme ? La liberté sera, comme la vertu, respectueuse, paisible, douce, noble, ferme, généreuse : par la recherche de la vérité, elle tendra au bien public ; par la démonstration de la vérité, elle y concourra.

Les loix intéressent la vie, les biens, l'honneur des Citoyens : du droit naturel de la défense de soi-même sort celui de balancer patriotiquement les avantages & les inconvéniens des loix. Le plus grand des moyens que la nature ait mis en nous de servir nos semblables, c'est celui-là, c'est la faculté, le droit & le devoir d'instruire, d'instruire les grands & les petits sur leurs vrais intérêts & sur les causes de leur bonheur. L'homme qui distribue charitablement sa fortune est le Sauveur de quelques malheureux : l'homme qui découvre & enseigne une grande vérité politique ou économique, est le Bienfaiteur du genre humain.

La crainte des abus fut toujours l'argument & le prétexte qu'opposa l'impuissance aux institutions utiles & nécessaires. De crainte en crainte, on anéantiroit toutes les libertés, & à la fin l'existence. Aujourd'hui vous m'enchaînez la main, demain vous m'arracherez la langue, le jour d'après je ne serai plus.

L'Ecrivain qui abuseroit de sa liberté pour soulever les Peuples contre les loix, seroit punissable : mais on puniroit l'innocent pour le coupable, si l'on ôtoit cette liberté à l'Ecrivain qui n'en abuse pas.

Celui-ci représentera la vérité comme le plus bel hommage qu'un Citoyen puisse rendre aux loix & aux Rois. Le Gouvernement qui veut le bien & qui ne s'effraye pas comme la tyrannie, accueillera cet hommage avec bonté, je dirai même avec reconnoissance. S'il veut le bien, il veut être instruit, désabusé, détrompé, il ne rougit pas de l'être ; il instruit, il désabuse, il détrompe lui-même ses Sujets. Dans les ténebres, il n'y a qu'anarchie : les Chefs & les Peuples s'entre-choquent & se brisent les uns les autres. Si le Guide veut rester aveugle, quelle confiance aura-t-on en lui, où ira-t-il ? S'il veut ne conduire que des aveugles, quel secours, quel bien en retirera-t-il, que fera-t-il ? *Que la lumiere se fasse* ; c'est à ces paroles que le monde sort du cahos.

Votre gouvernement, Monsieur, ne répond

pas à cette idée : j'aurois de la peine à le définir. Lorſqu'il porte les loix, vous lui donnez un air d'infaillibilité, il faut croire ou feindre de croire en lui dans un ſilence religieux. Ses ordonnances ſont-elles diſcutés ? vous lui donnez un caractere de ſtupidité ; & comme s'il ne ſçavoit pas même lire, il juge que *tout le monde a tort*, parce que quelques bons Citoyens prouveront qu'il a été trompé ſur les vrais intérêts des Peuples, c'eſt-à dire les ſiens.

Sans doute il y a ſouvent des *obſtacles* qui arrêtent les réformes les plus urgentes : mais les Ecrivains ſages & éclairés ne les diſſimulent pas, mais ils inſpirent au Peuple de la confiance dans la juſtice & la bienfaiſance du Gouvernement, mais le plus grand des obſtacles à la réforme c'eſt l'aveuglement, c'eſt l'ignorance. L'ignorance du Gouvernement eſt le plus terible fléau du Peuple ; l'ignorance du Peuple eſt le plus terrible fléau du Gouvernemeut. Sans doute il y a des *préjugés* qui retiennent la bienfaiſance & la juſtice même : comment les diſſiperez-vous, pour faire le bien, ſi ce n'eſt par la diſcuſſion & l'inſtruction ? Sans doute il y a des *beſoins* qui demandent des ménagemens ; mais il faut comparer les beſoins divers, tout peſer, & ſur-tout ne jamais oublier que le premier des beſoins comme le premier pas vers le bien, *c'eſt de ſçavoir & d'enſeigner comment le bien ſe fait.*

Avez-vous pris garde, Monſieur, qu'en défendant d'examiner les loix, vous convenez qu'il *y auroit moins de péril à examiner les mauvaiſes*, & qu'*il pourroit être compenſé par l'utilité.* C'eſt donc principalement pour les *bonnes* que vous craignez la diſcuſſion ? Que craignez-vous ? Soyez tranquille, la lumiere ne les obſcurcira pas. Vous-même, vous le dites en diſant le contraire. Eſt-ce qu'en écrivant cette comparaiſon entre les mauvaiſes & les bonnes loix, votre bon génie ne vous a point averti qu'en convenant tout haut que la diſcuſſion des mauvaiſes loix étoit *capable d'en amener la réforme*, la diſcuſſion des bonnes étoit *capable d'en aſſurer la perpétuité.*

Vous me demandez ſi *je connois un moyen de reſtreindre la diſcuſſion aux mauvaiſes loix ?* J'ai déjà répondu dans ma premiere Lettre & je réponds encore dans celle ci qu'*il ne faut pas reſtreindre la diſcuſſion aux mauvaiſes loix.*

Autre queſtion. *Trouvez*, me dites vous, *un moyen de concilier l'obéiſſance avec la contradiction.* A cet égard, je ne puis vous donner qu'un moyen preſqu'auſſi ancien que le monde & plus connu que l'alphabet. Je paye un mauvais impôt, & je démontre qu'il n'eſt pas bon : je donne 12 ſous d'une livre de ſel, & je tâche de prouver que s'il étoit permis qu'il ne valût qu'un ſou, la Nation y gagneroit peut être plus de trois cens millions par an : je laiſſe à la barriere cinquante & quelques livres pour une piece de vin, & je montre que ce droit détruit les vignes & le revenu du Prince.

Vous avez la bonté de m'aſſurer, M., que vous feriez un gros Livre ſur ces idées : quand vous le ferez, je vous promets une Brochure de dix pages ſur votre gros Livre.

Vous me rappellez enſuite une naïveté d'un Payſan Allemand ; elle eſt bonne, mais le mot de l'énigme ? je n'ai trouvé perſonne qui l'ait deviné ; quelqu'un de vos amis pourroit-il me l'apprendre ?

Avant de finir cet article, j'aurois bien envie de vous dire entre nous qu'il n'y a point de Tyran qui ne ſoit de l'avis que vous paroiſſez défendre ; & qu'il y aura des Princes bons, juſtes & courageux qui ſeront de celui que je défends. Mais je puis hardiment mettre le Public dans ma confidence : n'avez-vous pas vingt fois déclaré que vous étiez l'ennemi juré du deſpotiſme ?

Me pardonnerez-vous, M., une queſtion peut-être indiſcrete ? Si votre conſcience vous dit qu'il ne faut pas écrire ſur les loix, comment donc écrivez-vous contre les loix ? .... Je n'attendrai pas votre réponſe ; votre conſcience ne vous dit pas cela ; & vous prouvez fort bien & par vos raiſonnemens & par votre exemple, que vous penſez comme moi.

Paſſons aux *Marchés*. J'avois pris la liberté de vous repréſenter, M., que les Marchés n'étoient point *ſupprimés par la loi*, ſans toutefois vous accuſer de *calomnie*, comme vous le dites, en convertiſſant à votre gré en injures des termes honnêtes, ce qui ſeroit pis que de dire vous-même des injures, ſi vous n'étiez excuſé par votre modération habituelle & par la précipitation avec laquelle vous avez été obligé de me répondre dans le cours de trois ou quatre ſemaines ſeulement.

Quoique j'aye eu tort de dire ce qui eſt, vous convenez que les Marchés *ne ſont pas ſupprimés de droit* : vous ajoutez qu'*ils le ſont de fait.* Daignez, Monſieur, me citer un

ſeul Marché *ſupprimé de fait* dans le Royaume. J'attends, j'attendrai ; & dès que vous m'en aurez donné un avis certain, je le publierai dans ma Gazette.

Que les Marchés ne ſoient ſupprimés ni de droit ni de fait, vous n'en prouvez pas moins qu'ils doivent l'être. Comment ? C'eſt que ſi *l'on n'étoit pas contraint au tirage de la Milice, on ne voudroit pas en courir les haſards.* Pardon, Monſieur ; la juſteſſe de la comparaiſon échappe à plus habiles que moi. On conçoit fort bien qu'un homme ne s'expoſe point à être Soldat quand il ne veut pas l'être : mais on conçoit tout auſſi aiſément que, malgré un droit à payer & la liberté de ne pas le payer, il ſe trouvera nombre de Vendeurs intéreſſés à porter leurs bleds au rendez-vous ordinaire de la denrée & des Acheteurs.

Enfin ſi les Marchés ſe ſuppriment d'eux-mêmes, ils étoient donc en eux-mêmes mauvais.

Mais que deviendra *la propriété* des Seigneurs de hallage, droit ſi ſacré pour moi qui ai mis en principe que *les droits vont avant les beſoins ?* Je ſuis donc *en contradiction avec moi-même ?* Vous le dites, Monſieur ; je préſume même que vous le croyez.

Dans la crainte que je ne vous échappe, vous cherchez à deviner ma réponſe : la ſçavez-vous ? ... Eh bien ! ce n'eſt pas cela. Je crois que ſi vous n'aviez pas cherché, vous auriez trouvé, car ma réponſe ſe préſente d'elle-même.

Si le Gouvernement ſupprime le droit de hallage, il doit indemniſer les Propriétaires.

Si les Marchés ſe ſupprimoient d'eux-mêmes, il en ſeroit comme d'une maiſon qui s'écroule d'elle-même : c'eſt un malheur pour le Propriétaire.

Les Propriétaires du hallage, minage &c. ont le droit d'exiger une rétribution de ceux qui viennent à leur halle, ſe ſervent de leurs meſures &c ; il faut l'acquitter, quand on s'y ſoumet volontairement ; mais ils n'ont pas le droit de contraindre des Marchands à aller à leur halle, à ſe ſervir de leurs meſures, pour leur payer cette rétribution ; il faut qu'ils reſpectent la propriété d'autrui comme on reſpecte la leur. Dans le premier cas, le droit eſt le prix d'un ſervice : dans le ſecond, ce ſeroit l'exaction la plus tyrannique. Jamais les Seigneurs n'ont oſé prétendre mener de force des Vendeurs & des Acheteurs libres à leurs Marchés. L'apport aux Marchés n'a jamais été, ſous le plus mauvais régime, qu'un objet de Police, libre en tels tems & en tels lieux, forcé dans d'autres lieux & dans d'autres tems par des réglemens arbitraires & jamais par les titres de Seigneurs de halle &c.

Me tenez-vous encore, Monſieur ? Voyez comme le phantôme de votre imagination me reſſembloit ! Je répete donc, parce que je ſuis d'accord avec moi même & conſéquent, je répete que le *droit de propriété eſt inviolable, & que les droits vont avant les beſoins ;* & c'eſt parce que la propriété eſt inviolable & que les droits vont avant les beſoins, que l'on ne peut contraindre les Propriétaires des denrées à les aller vendre aux Marchés pour y payer un impôt.

Les droits vont avant les beſoins ! Cette ſainte maxime vous paroît cruelle ! Je vous demande, Monſieur, ſi c'eſt à la juſtice à gouverner le monde ? Répondez oui ou non.

Voulez-vous que les *beſoins aillent avant les droits ?* Le Sauvage aura donc raiſon de piller le Peuple Agricole ; le voleur aura donc raiſon devant la Juſtice ou contr'elle ; votre bourſe ſera donc aux pauvres qui manquent d'argent &c. &c. &.

Croyez moi, Monſieur ; mes principes s'accordent bien & ſeuls avec mes ſentimens, avec des ſentimens de charité, d'humanité, de fraternité, de bienfaiſance. Je vous dis de m'en croire, parce que je ſçais les rapports de ces principes & de ces ſentimens, & que vous ne les ſçavez pas, que vous ne les ſoupçonnez pas, & que vous ne les ſçaurez jamais tant que vous croirez à vos premieres penſées & que vous vous paſſionnerez pour vos opinions. Vous ne doutez jamais, & le doute eſt le commencement de la ſcience.

Je vous dis que quand je veux mettre & tenir inflexiblement les droits & propriétés ſous la protection de la Juſtice, c'eſt ſur-tout pour les malheureux que je parle, pour les pauvres, pour ceux qui n'ont rien. J'aſſure les droits, pour multiplier la richeſſe ; & en multipliant la richeſſe, je multiplie les ſalaires & les reſſources de l'indigent. La Juſtice eſt la mere de l'ordre : l'ordre produit la proſpérité ; le déſordre engendre la miſere.

Puiſque vous êtes ſenſible aux beſoins de vos Freres, ſoyez-le donc aux beſoins du Laboureur & de toute la claſſe Agricole. Une fois au moins, tournez les yeux vers ce Peuple, conſidérez ſes travaux, ſuivez les effets de ſa pauvreté ou de ſa richeſſe. Il a

des *besoins* aussi, les besoins les plus intéressans pour la société, des besoins qui font ceux de tous les malheureux. Je ne réclame pour eux que le libre usage de leurs *droits*, je le réclame pour ceux même que vous voulez nourrir à leurs dépens.

Vous me menez, Monsieur, dans une gallerie de tableaux gracieux qui représentent un *Cordonnier vendant de gros souliers à un Porteur d'eau*, un *Tourneur* préparant *la semelle & l'empeigne*, une *infinité d'hommes léchant des sacs de bleds* &c. Est-ce là votre Peuple? Que demandez-vous pour lui? Vous ne le sçavez pas. Vous demandez qu'on traîne les Laboureurs aux Marchés, qu'on les détourne de leurs travaux, qu'on les engage dans des dépenses, qu'on fasse tomber arbitrairement le prix de leur denrée, qu'on leur dérobe leurs avances de culture: vous demandez qu'on les ruine, pour qu'ils nourrissent votre Peuple; vous demandez qu'on arrache le bled, qu'on étouffe la semence pour que ce Peuple vive & vive heureux. Je vous le répete, vous ne sçavez pas ce que vous demandez.

L'intérêt de ce Peuple est que les subsistances & les moyens de le salarier se multiplient; & les subsistances & les moyens de salarier ne se multiplient que par l'extension & l'amélioration de la culture: l'extension & l'amélioration de la culture dépendent du bon prix habituel des denrées; & le bon prix habituel des denrées dépend de la liberté & de l'immunité du commerce.

Le droit de ce Peuple est qu'on ne lui ôte aucun des moyens légitimes de gagner sa vie; & que l'industrie soit parfaitement libre comme le commerce. Dépourvus de fonds, ces hommes ne vivent que de salaires. D'où naissent les salaires? de la terre; & leur masse est en raison de la fertilité ou des productions de la terre. Non, Monsieur, ces salaires ne sont pas un *impôt*; car la rétribution du travail & la récompense d'un service n'est pas un impôt. Comment avez-vous pu comparer ces salaires avec les droits de halles? Supprimez les salaires, vous supprimez les services; on ne travaille pas gratuitement pour autrui. Supprimez ces droits (de la maniere que la Justice autorise), vous ne supprimez ni les denrées, ni le commerce, vous encouragez le commerce, vous délivrez d'une charge le producteur & le consommateur de la denrée.

Mais les salaires se proportionnent-ils au prix des grains? Ici, Monsieur, *vous me portez le défi le plus précis: non-seulement*, dites-vous, *cette augmentation n'a pas eu lieu, mais elle n'aura pas lieu; mais elle ne peut pas avoir lieu*. Je n'accepte point votre défi, Monsieur; en voici la raison.

Au mois de Décembre 1768, le Parlement de Toulouse écrivoit au Roi que les *salaires avoient doublé*. Au mois d'Avril de l'année suivante, le Parlement de Dauphiné attestoit également au Roi que *les salaires s'étoient multipliés, & qu'ils commençoient à augmenter dans plusieurs cantons de la Province*. La même Cour supplioit Sa Majesté de se faire représenter l'état du taux des grains & celui du taux des salaires dans tout le Royaume, pour se convaincre de leur proportion. J'ai cité dans mes écrits quelques autres témoignages; vous en trouverez plusieurs épars dans les *Ephémérides*. Vous avez encore vu, dans le n°. 96 de ma *Gazette*, la comparaison & la proportion des prix du pain & des salaires dans la Beauce, l'Orléanois, la Touraine, l'Aunis, la Guyenne, le Languedoc, le Dauphiné, le Lyonnois, la Bourgogne, &c. & vous me défiez de vous montrer cette proportion! Avec la connoissance certaine que j'ai de ces faits, il n'auroit pas été honnête de ma part d'accepter ce défi.

Voilà ce qui a été & ce qui est; il ne vous reste donc plus à cet égard, pour tout bien & tout honneur, qu'une *prophétie*. Le tems prouvera si ce qui est constamment arrivé depuis le commencement du monde, & doit nécessairement arriver, n'arrivera pas.

Quand les salaires n'auroient pas augmenté en proportion avec le prix du pain, les journaliers n'en auroient pas moins eu une augmentation de recette. Vous ne concevez pas cela, Monsieur? Je le crois; je vais vous l'expliquer. L'amélioration de la culture a multiplié les moyens de sustenter, de dépenser & de salarier; les Ouvriers ont trouvé plus d'emploi; leur recette a donc augmenté, indépendamment de l'augmentation des salaires.

Et si les salaires & la recette de votre Peuple n'ont point haussé, où donc a-t-il pris cette augmentation de dépense annuelle de *six cens millions* que vous supposez?

Six cens millions d'augmentation de dépense sur le pain seul! Oh! pour le coup, Monsieur, d'où venez-vous, & à qui parlez-vous? Il est impossible que le François le plus superficiellement instruit de l'état des choses,

adresse une pareille assertion à un François occupé de ces matieres. La Nation ne dépense pas en pain en totalité une pareille somme, & vous la faites dépenser par votre Peuple en augmentation seulement de prix ! En vérité votre prudence est au moins incompréhensible.

L'augmentation du prix des grains étoit indispensablement nécessaire pour prévenir la ruine totale de la culture, lorsqu'en 1763, la liberté fut rendue au commerce. Toutes les Cours du Royaume le certifierent au Roi. L'augmentation survenue sous le regne de la liberté a été infiniment utile ; s'il y a eu ensuite cherté, ç'a été l'effet des mauvaises récoltes & de la violation de la liberté ; cette cherté même a été, en vertu d'une liberté imparfaite, fort inférieure aux chertés arrivées sous le régime prohibitif dans des circonstances physiques moins défavorables. *Sur quatre-vingt-huit ans que durerent les majorités de Louis XIII. & de Louis XIV, il y eut plus de trente ans de chertés portées à 80, 90, 100 livres & au-delà le septier de Paris. Le pain valut jusqu'à huit sols la livre & plus.* Voilà des faits, Monsieur ; ils sont consignés & prouvés dans mes *Représentations aux Magistrats*. Vous avez lu cet Ouvrage, puisque vous le citez : vous avez lu cet Ouvrage, & vous ignorez ces faits !

Enfin, si les grains avoient augmenté depuis dix ans au point où vous les supposez montés, pourquoi, Monsieur, attribueriez-vous ce surhaussement à la liberté du commerce ? Existe-t-elle depuis dix ans ? Jamais elle n'a été complette : dès 1766, les Loix qui l'accordoient ont été de toutes parts transgressées ; bientôt il n'en est plus resté que l'ombre : en 1770, cette ombre même a été dissipée. Ignorez-vous ces faits ? Quand vous les ignoreriez, comment, à la vue de l'Arrêt du 13 Septembre dernier, votre pénétration n'est pas allée jusqu'à deviner que s'il a été nécessaire de rendre ce commerce libre, il n'étoit pas libre.

Et vous appellez ce *systême, meurtrier par ses effets* ! Eh ! Monsieur, vous ne connoissez ni les effets, ni le systême ; je l'ai prouvé. Ne dites-vous pas encore qu'il *a pour base le renchérissement du pain* ? Il a pour *base* la justice & les intérêts de tous & de chacun, & pour objet, non le *renchérissement du pain*, mais le prix naturel, moyen, uniforme, constant, également avantageux aux Producteurs, aux Marchands, aux Consommateurs ; il opere le *renchérissement* ou la diminution des prix forcés & désordonnés, selon que les prix sont ou trop bas ou trop hauts. Voyez, Monsieur, s'il y auroit de l'imprudence à bien apprendre un systême avant de le combattre.

Enfin, Monsieur, vous m'objectez le renchérissement du pain survenu malgré la beauté de la saison, c'est-à-dire, des gelées imprévues & des intempéries extraordinaires. J'ai prévenu votre objection. J'ai montré que ces causes avoient produit les mêmes effets dans les Pays où le commerce n'est pas libre, comme dans ceux où il l'est, &c. &c. &c. J'ajouterai aux raisons que j'ai déjà données, que le commerce devoit naturellement attendre le sceau de l'enregistrement que le Parlement vient d'imprimer (le 19 Décembre) aux *Lettres-Patentes* qui lui rendent la liberté : il doit attendre ce qui sera statué sur les réglemens de Paris.

A présent, Monsieur, si vous voulez prendre la peine de méditer sans trouble & mûrement les vérités que je viens de vous apprendre, vous pourrez, non pas *rentrer*, mais *entrer* en matiere. J'ai l'honneur d'être, &c.

L'Abbé ROUBAUD.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Jeudi 22.*	*Vendredi 23.*	*Samedi 24.*
COMP. D. IND.			
Actions à 3 coup	1895 97 ½	1897 ½	1897 ½
D°. 16/25es. à 3 cou.	1220	1217 ½	
D°. 8es. à 2 coup.			
D° 25es. à 2 coup.		78	
Emprunt Oct.		397	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 5 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE RIGA, *le 4 Juin.*

M. Eisen, Curé en Livonie, possede le secret de conserver toute sorte de fleurs, d'herbes, de plantes, de racines dans toutes les saisons de l'année. Les fleurs appliquées sur un papier clair & transparent comme du cristal de Russie ne perdent pas la plus délicate de leurs nuances. Les produits du jardinage retiennent leur saveur & leur goût naturel, de maniere qu'on peut rassembler toute l'année sur la même table les légumes de toutes les saisons &c. Cette méthode pourra sur-tout être très-utile à ceux qui entreprennent des voyages de long cours. Le Roi de Pologne, Juge éclairé & Protecteur généreux des Arts, a voulu en faire l'essai, avec plusieurs Magnats : le résultat a été si satisfaisant que S. M. a envoyé à M. Eisen une médaille d'or du poids de douze ducats, présentant d'un côté l'effigie du Roi, de l'autre une couronne de laurier, de chêne & de myrthe avec le mot *Merentibus*. (*Nous publierons ce secret*).

M. le Pasteur Eisen a introduit dans les campagnes de son canton l'usage d'inoculer la petite vérole : les Paysans inoculent eux-mêmes leurs enfans ; il n'y a presque plus aujourd'hui que les nouveaux-nés qui n'ayent point eu cette maladie.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 13 Juin.*

On a publié ici un petit Mémoire intéressant pour prévenir la mortalité des oies, sur-tout dans les mois de Juin & de Juillet, tems où elles sont sujettes à beaucoup de maladies. Il ne s'agit presque, pour conserver cette espece de volaille d'une si grande ressource pour beaucoup de ménages, que de la bien soigner. (*Nous avons reçu la traduction de ce Mémoire*).

La culture des oignons forme une bonne branche d'économie dans le village de Wiehlau, Cercle de Brug. Les Habitans suivent une méthode particuliere que l'on ne connoît pas dans le reste de la Principauté. On souhaiteroit qu'une personne instruite de cette méthode voulût bien en donner une description détaillée.

DE LEIPSICK, *le 13 Juin.*

Le Gouvernement s'est plaint, dans une Ordonnance du 12 Mars dernier, qu'il s'étoit glissé beaucoup d'abus, nuisibles à la caisse publique, dans le transport des vins étrangers destinés à la consommation intérieure, & dans le payement des droits ; abus que les Voituriers & Marchands jugeoient favorables au maintien de ce commerce. Pour y remédier, il est enjoint aux Conducteurs de ces vins tant par terre que par eau, en grande ou en petite quantité, de représenter par-tout où besoin sera, des pas-

ſeports originaux des Bureaux frontieres, avec acquit des droits & ſpécification des qualités, quantités, deſtinations de la denrée. Au moyen de ces petits procès-verbaux qui occuperont quelque tems les Commis & les Voituriers, les chemins ſeront libres. La prudence fiſcale n'a pas été, comme on voit, auſſi diligente à ſe perfectionner ici que dans beaucoup d'autres pays. Les autres diſpoſitions de l'Ordonnance tendent à réprimer l'avidité des Marchands de vin & à prévenir les fraudes dans tous les cas, cas innombrables, dit-on, en fait de commerce, auxquels il faut ainſi oppoſer des précautions innombrables, pour que tout aille bien & vîte.

De Naumbourg, *le* 14 *Juin.*

Les vignes plantées, depuis quelques années dans nos environs, & cultivées à la maniere de Franconie, ſont actuellement dans le meilleur état. La ſaiſon leur a été aſſez conſtamment favorable. Nous avons eu, ce mois-ci, des jours chauds & propices pour la floraiſon. Tout nous fait eſpérer de belles vendanges dans les lieux que nous voyions, il n'y a pas long-tems, abſolument nuds.

ITALIE.

De Mantoue, *le* 5 *Juin.*

L'Académie Royale des Sciences de cette Ville avoit propoſé au concours un problême philoſophique très-intéreſſant ſur *les cauſes des délits, & les moyens d'en prévenir ou empêcher les effets, pour rendre les ſupplices plus rares, ſans que la ſûreté publique en ſouffre.* La diſſertation qu'elle a couronnée porte pour deviſe : *Deum ſemper conſiderantes, & quatenùs ei placiti videamur, & aliquid bonorum dignum in nobis agamus, nitimur aliquid adinvenire ſemper & naturæ conſequens & quod poſſit priora corrigere.* L'Auteur eſt prié de ſe faire connoître, avec les renſeignemens néceſſaires, à M. l'Abbé Jean-Baptiſte Buganza, Secretaire de l'Académie.

De Bologne, *le* 9 *Juin.*

Pour encourager l'éducation des vers à ſoie, M. le Légat a publié un recueil d'injonctions & de défenſes, en date du 30 Avril. ... Ordonné que tous les cocons de la contrée ſoient portés à la Foire du *Pavaglione* où s'ils ſont trop abondans, ils ſeront donnés pour rien... Ordonné, pour les lieux éloignés de plus de cinq milles de cette Cité, de déclarer exactement la quantité de graines qu'on y mettra à éclore, exactement la quantité de vers qu'on y perdra, exactement &c... Défendu aux Tireurs de ſoie, tant mâles que femelles, Maîtres qu'Eleves, Habitans du pays, d'aller exercer au dehors leur induſtrie, en leur laiſſant la liberté de vivre ſans travailler s'ils ne trouvent pas à travailler ici..... Défendu de porter ou laiſſer porter hors du diſtrict (*même défenſe à Milan*) des feuilles de mûriers pour les autres Sujets de l'Etat Eccléſiaſtique ou pour les Etrangers qui pourroient en tirer des cargaiſons fraîches.... Ordonné que ceux qui vendent, achetent, cueillent, portent de ces feuilles dans la Ville ou dehors, rendent compte des perſonnes, des lieux &c, afin qu'on ſçache d'où les vers viennent &c... Qu'on n'achetera point de ces feuilles pour les revendre, au grand détriment des vers... Que toutes les ſortes de cocons recueillis hors de la Ville ſoient apportés dans la Ville, pour être d'abord repréſentés à M. le *Gabellin* ou Officier Fiſcal, & puis tranſportés comme ceux de la Ville ſur la Place où ſe tiendra la ſuſdite Foire, ſans s'arrêter en route, & puis conduits à la balance publique, afin que l'Acheteur acquitte doucement les droits... Que les vers ayent achevé toute leur beſogne, & que les cocons ſoient parfaits... &c... &c... &c.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 20 *Juin.*

On mande de Dundée en Ecoſſe que les Bourgeois & les Marchands de draps larges ont pris, dans une nombreuſe Aſſemblée, la réſolution d'y établir une Manufacture de ces draps, & qu'ils s'y ſont plus ou moins intéreſſés, attendu qu'il paſſe de là beaucoup d'argent en Angleterre pour l'achat de cette marchandiſe.... On mande d'Edimbourg que les Habitans de pluſieurs Provinces de l'Ecoſſe, touchés de la ſituation du

pays ; de la décadence du commerce & surtout des Manufactures de toile, des nombreuses émigrations occasionnées par ces circonstances, ont résolu de ne plus porter que des habits de drap large & autres vêtemens de fabrication Ecossoise, afin d'employer les pauvres gens, de ranimer l'industrie, & de relever un peu le pays, s'il est possible. On espere que cet exemple sera suivi dans les autres cantons.... Les Manufactures de drap pourront, en conséquence, décliner en Angleterre : alors les Entrepreneurs demanderont au Parlement des encouragemens, des probibitions, des monopoles &c, fondés sur ce que leur commerce ruiné fait la richesse de l'Etat &c.

On écrit de Cardross, près Stirling, qu'il s'est formé à Arnpyrie une société de futurs Emigrans qui ont envoyé des Agens en Amérique pour acheter des terres, & qu'en attendant, ils ont placé de l'argent dans une Banque de Glasgow. Ces gens-là ne sont pas indigens : avec de l'économie & le travail, ils vivroient bien. Que les pauvres s'expatrient, cela n'est pas fort étonnant : mais si la maladie gagne les Habitans même qui ne le sont pas, c'est une belle matiere à réflexions.

Si l'Acte pour le soulagement des Débiteurs insolvables & de certains Faillis est agréé, cette année, on en est principalement redevable à M. Richard Withworth, Représentant de Stafford. Il est fort étendu; & il sera, dit-on, plus avantageux pour le commerce qu'aucun acte de cette espece qu'on ait porté jusqu'à présent. L'emprisonnement pour dettes, si contraire à la constitution d'un pays libre, à l'intérêt des Créanciers eux mêmes, à la bonne politique & au bon sens, n'aura presque plus lieu.

On a proposé au Ministere de faire imposer un droit d'un demi-sou sur les quittances ou reçus de cinq livres st. & au-delà, & d'un sou sur ceux de dix livres st. & au dessus. Ces inventions sont bien ingénieuses. Aussi leurs Auteurs sont-ils quelquefois honnêtement récompensés.

On écrit de Boston que, dans l'espace de sept mois, il a été filé 37872 écheveaux de laine fine, qu'ils ont rendu à peu près 8000 verges d'étoffes, & que ces étoffes ont été employées en habillemens pour femmes. On espere que les Manufactures de cette Ville feront des fournitures qui allégeront considérablement celles de la Grande-Bretagne.

PROVINCES-UNIES.

De Leyde, *le 21 Juin.*

Outre les questions ci-devant exposées, la Société des Sciences de Haerlem demande, 1°. *quels sont les arbres ou plantes (relatifs à nos besoins & reconnus infaillibles par l'expérience dans la guérison des maladies) que la Providence accorde aux Provinces-Unies & Pays associés ?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Janvier 1777.

2°. *Est il, outre le café, le sucre, le cacao & le coton, quelques autres plantes, arbres & végétaux, qui puissent être cultivés dans les Colonies des Indes occidentales de la République, & qui soient propres à servir d'alimens ou applicables aux Manufactures & aux Fabriques de ce pays ? Les essais qu'on a faits, il y a quelques années, sur l'indigo, ont prouvé que sa culture est nuisible à la santé des Negres : en a-t-on fait ou pourroit-on en faire sur d'autres végétaux, & quels sont ils ?* Les Mémoires seront reçus jusqu'au 1 Janvier 1776. On souhaite des essais décisifs & constatés soit dans les Colonies Hollandoises, soit dans les Colonies étrangeres, pourvu qu'ils ayent été faits sous la même latitude & dans des terreins de même nature. On demande aussi une description exacte des procédés de la culture de ces végétaux, ainsi que la balance des frais & des produits ou des avantages qui en résulteroient.

3°. *Quels sont les meilleurs moyens d'instruire, avec le plus de succès, de la vraie & pure Doctrine de l'Evangile les Habitans des Colonies de l'Etat, & de la propager dans ses Régions ?* Les Auteurs insisteront sur les moyens de trouver des sujets capables en nombre suffisant, sur ceux de les rendre tels de la maniere la moins dispendieuse & la plus encourageante, sur ceux de trouver des fonds suffisans pour l'exécution suivie de ce dessein.

Les Dissertations seront écrites en Hollandois, en François, ou en Latin, & adressées, franches de port, à M. C. C. H. Van der Aa, Secretaire de la Société.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Dijon, *le 20 Juin.*

Les variations ſingulieres du tems ne paroiſſent pas changer les apparences des récoltes aſſez généralement belles.

MM. les Elus de la Province ont établi dans cette Ville un Cours gratuit d'Accouchement pour l'inſtruction des Sage-Femmes. Il y en aura chaque année un nouveau : on aura ſoin de l'annoncer par une lettre circulaire. Les charitables Inſtituteurs de ces leçons indemniſeront des frais de voyage les femmes ou filles qui viendront des campagnes pour y aſſiſter.

De Poitiers, *le 23 Juin.*

M. l'Abbé Terray, Miniſtre d'Etat, Contrôleur Général des Finances, vient, en qualité de Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi, Jardins, Arts, Académies & Manufactures Royales, de confirmer, ſur la demande du Corps Municipal, l'établiſſement de l'Ecole Académique de Peinture, Sculpture, Architecture & Arts analogues, formé dans cette Ville depuis quelques années. Les Lettres-Patentes du mois de Décembre 1676 permettent ces ſortes d'établiſſemens dans toutes les Villes du Royaume, ſous l'autoriſation & protection du Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi.

La Paroiſſe de Siſſé, à deux lieues oueſt de cette Ville, a été fort endommagée par un orage : ſa plus grande perte eſt en chanvres ; ils ont été entiérement hâchés : cette production s'y cultive avec ſuccès.

Les meſures des grains occaſionnent des diſputes interminables : il naît ſur-tout des difficultés de l'uſage où l'on eſt de vouloir les déterminer par le poids très-variable de la denrée. Il eſt certain que c'eſt par pieds, pouces & lignes que leur continence doit être fixée. Les ceps ſembient remplir cette idée ; mais il exiſte peu de ceps & nombre de meſures ſans cep. D'un autre côté, l'art de meſurer peut faire une grande différence dans les quantités de grains données par la même meſure ; art dont l'uſage des poids préviendroit les abus.

Autrefois il y avoit dans toutes les grandes Villes des fours où les Particuliers envoyoient cuire le pain qu'ils avoient paîtri chez eux. Il ne paroît pas ni qu'il réſultât alors de cet uſage aucun mal, ni qu'il en réſulte aucun dans les lieux où il eſt encore établi. Moyennant cela, la premiere des ſubſiſtances n'étoit pas à la diſcrétion des Boulangers. Il y a des Villes où des Particuliers, laſſés de leur indiſcrétion, ont pris le parti économique de faire & de cuire chez eux leur pain. Il ſemble aſſez naturel que chacun puiſſe faire ſon pain chez ſoi comme ſon pot : mais tout le monde ne peut pas le faire cuire chez ſoi comme ſon pot : c'eſt pourquoi de bons Citoyens réclament aujourd'hui, avec l'approbation des Magiſtrats, les anciens fours, comme une reſſource très-utile & un moyen très efficace pour ramener tout naturellement le pain du Boulanger à ſon vrai prix. On voit quelquefois, ſi ce n'eſt dans un endroit, c'eſt dans un autre, & des témoins très-dignes de foi aſſurent avoir vu les Boulangers ſe ſyndiquer, ſe concerter enſemble, méſuſer des réglemens, forcer en quelque ſorte la main aux Magiſtrats eux-mêmes par leurs manœuvres pour faire hauſſer les taxes, échapper habilement aux recherches & accumuler hardiment les contraventions même après avoir été punis, ſe réunir pour payer en commun l'amende prononcée contre l'un d'eux & montrer par-là une aſſociation très-nuiſible pour commettre preſque impunément des fraudes & faire payer tout le dommage au Public. On vient de propoſer contre cet abus le remede précédent : l'idée n'eſt pas neuve, mais elle n'a pas dégénéré pour avoir vieilli ; & l'abus n'en vaut pas mieux pour être plus enraciné.

D'Arras, *le 23 Juin.*

Le tems a été, depuis un mois, extrêmement variable dans ce pays. Les alternatives de chaud & de froid que l'on a continuellement eſſuyées ont rendu la ſaiſon très-incommode. Le 17, à 3 heures après midi, la liqueur du thermometre de Réaumur étoit à 24 degrés au deſſus du terme de la congélation : le ſurlendemain, 19, vers les 7 heures du matin, elle étoit deſcendue à 9 degrés & demi ; ce qui fait une variation de plus de 14 degrés. Le barome-

tre n'a cessé d'être en mouvement, & les beaux jours ont été fort rares.

D'AMIENS, *le 25 Juin.*

Malgré l'inconstance singuliere de la saison dans un tems critique pour les récoltes, les prix des principales denrées n'éprouvent dans les Marchés de nos Provinces que des variations qui annoncent toujours une plus ou moins grande abondance.

Les pauvres ont perdu un pere par la mort de M. de la Mothe d'Orléans, Evêque de cette Ville; ils le recouvrent dans la personne de M. de Machault, son digne successeur. L'Hôpital-Général est réellement Légataire universel de ce vénérable Prélat, quoiqu'il en ait laissé le titre à son successeur dont la bienfaisance lui étoit si connue qu'il n'a pas craint de lui léguer en quelque sorte les familles qu'il faisoit subsister par ses secours.

Les Fermiers-Généraux des Domaines du Roi, dont le Bureau est établi *à Paris rue du Colombier*, proposent à ferme plusieurs parties desdits Domaines à Amiens, Corbie, Dargie, Doullens, Airaines, Abbeville, Ardres, en Boulonnois & Calaisis, conjointement ou séparément, pour 9 ou 12 années consécutives, à commencer au 1 Janvier 1775.

DE PARIS, *le 2 Juillet.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 26 Avril 1774, pour la prise de possession du bail des Fermes générales, sous le nom de Laurent David, *pendant six années qui commenceront au 1 Octobre 1774, pour les droits dont la jouissance commence au 1 Octobre; & au 1 Janvier 1775, pour ceux dont la jouissance commence au 1 Janvier:*

Permet audit David de se servir pendant la durée de son bail des timbres actuellement en usage:

Dispense les Employés qui ont prêté serment en conséquence de commissions de Julien Alaterre ou de ses prédécesseurs, soit Fermiers, soit Régisseurs pour le compte du Roi, soit Sous-Fermiers des précédens baux, de le prêter de nouveau; leur permet de verbaliser en quelque lieu qu'ils se trouvent, même hors le ressort des Jurisdictions où ils auront prêté serment: défend aux Juges d'annuller leurs procès-verbaux, sous prétexte que leurs noms ne se trouveroient point inscrits dans un tableau déposé au Greffe de leur Jurisdiction:

Permet audit David d'entretenir ou de résilier les abonnemens, traités & marchés qui peuvent avoir été faits précédemment par les Régisseurs, de partie desdites Fermes & droits, ou par ledit Alaterre:

Ordonne l'exécution de l'Arrêt du Conseil du 17 Octobre 1773, qui fixe les droits d'enregistrement du présent Arrêt, ceux du dépôt des empreintes & vignettes, & ceux de réception & de prestation de serment des Employés: ordonne en outre que les Edits, Déclarations, Arrêts & Réglemens rendus en faveur dudit Alaterre & des précédens Fermiers, Sous-Fermiers & Régisseurs, seront exécutés au profit dudit David, comme s'ils avoient été rendus sous son nom.

Arrêts du Conseil, *qui déclarent sujets aux huit sous pour livre... 1°. Les droits de péage, passage, marque des étoffes, serges & étamines, poids-le-Roi, languéyage de porcs, étalonnage, mesurage, étalage, Foires & autres de cette espece qui se levent au profit de différens Seigneurs, Officiers, Communautés de Fabricans, & Particuliers dans l'étendue des Elections de Tours, Château-Gonthier & Loudun, Généralité de Tours*, avec les exceptions & permissions accoutumées. Du 17 Mars.

2°... Les droits de péage, étalage, afforage, poids & mesures, Marchés & autres de pareille nature qui se levent sur les marchandises, boissons, liqueurs & denrées, au profit de différens Seigneurs, dans les Villes, Bourgs & Paroisses des Elections de Montreuil-sur-Mer, Roye & Péronne, Généralité d'Amiens &c... Du 17 Mars.

3°... Les droits de péage, travers, foire, plaçage, barrage, passage de bac, forage, poids le-roi, languéyage de porcs, mesurage, étalage, fouage &c, perçus au profit de différens Seigneurs dans les Elections de Paris, Compiegne, Meaux & Melun... Du 15 Avril.

Autre du 25 Avril, *qui déclare commun à la Généralité de Rouen & à toutes les Provinces du Royaume l'Arrêt du 31 Juillet 1773; & en conséquence assujettit à la perception des huit sous pour livre, au profit du Roi, tous les droits de Maître de ponts, & ceux de cha-*

blages, chaînes, courbes & autres de cette espece, sous telle dénomination que ce soit, & dans tous les endroits où ils ont lieu.

Arrêt de la Chambre des Comptes, du 3 Juin, qui enjoint aux Officiers des Elections, de remettre aux Receveurs des Tailles, les certificats de non soluto, *dans la quinzaine du jour de la signification qui leur sera faite dudit Arrêt.*

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Observations sur les ensemencemens.

Un Agriculteur de Flensbourg, dans le Holstein, a mérité la confiance des Cultivateurs des environs, par la justesse des régles qu'il leur a données d'après ses observations météorologiques. Comme la saison a été jusqu'en Avril & aux semailles du printems plus humide que seche, on lui a demandé à quelles conditions il falloit se conformer dans les ensemencemens, & il a répondu par le détail suivant de ses expériences.

Dans de pareils tems, les mauvaises herbes sont sur-tout à craindre : il faut bien remuer, bien préparer ses champs : on doit sur-tout tâcher de prévenir ce qu'il est si difficile de détruire. Il est à observer, par rapport à l'orge, que, quand pendant une saison humide, vous labourez trop profondément, il arrive qu'en passant la herse sur le champ, on enfonce trop la semence, elle pourrit ou du moins se détériore : alors les mauvaises herbes prennent facilement le dessus, empêchent le développement de la bonne plante, & l'étouffent à la fin. Pour éviter cet inconvénient, l'Agronome du Holstein choisit un jour sec ou quelques heures de tems secs, & trace des sillons étroits & peu profonds sur le champ qu'il veut ensemencer en orge : avant de semer, il fait herser ce champ ainsi labouré, dès qu'il est sec. Tant que la saison est humide, il ne se presse pas de jetter sa semence ; il attend le plus tard qu'il peut ; enfin lorsqu'il faut qu'il seme, il tâche de le faire par un tems sec. Après avoir semé, il fait encore labourer son champ à sillons étroits & couchés qui se recouvrent & s'applanissent. Cela fait, il laisse passer quelques jours, souvent la huitaine, avant que de promener de nouveau la herse sur sa terre. S'il souffle ensuite un vent fort, sur-tout après une pluie, il donne avec la petite herse de l'air à son sol & ouvre des issues aux vapeurs qui nuiroient aux semences si elles demeuroient renfermées. Le 25 Avril, il a répeté la même opération dans un champ ensemencé en avoine, parce qu'il avoit plu toute la journée du 24 ; & qu'à la pluie il avoit succédé un vent très-violent d'ouest nord-ouest. Ensuite il observe avec attention le moment où sa plante commence à pousser. Dès qu'il apperçoit çà & là quelques pointes, il fait encore passer sur le champ la petite herse. Cette opération détruit les mauvaises herbes, & l'orge ou l'avoine a plus de facilité à pousser. Lorsqu'il s'apperçoit que la semence se trouve oppressée & arrêtée par la superficie de la terre durcie par la pluie & le vent, il a encore recours à la petite herse pour procurer un libre cours aux vapeurs & un déployement aisé aux racines de la plante. Cette méthode a été communiquée à quelques Cultivateurs du Holstein, suivant les nouvelles d'Altona, & leur succès décidera de son crédit. Quelqu'usage qu'on en fasse, ces détails montrent assez combien un Cultivateur habile & diligent est obligé de veiller, agir, réfléchir, observer, sçavoir : jamais il n'abandonne entiérement un plant à la nature ; mais il en épie sans cesse les variations pour conduire ce plant à sa perfection en Naturaliste initié dans ses mysteres & guidé par elle-même.

II.

Moyen de faire sauter une espece de pierre de sable.

Ce moyen est pratiqué en France. La Société Patriotique de Silésie nous a appris qu'il n'étoit pas généralement connu, & qu'il seroit utile de le remettre sous les yeux de l'Etranger. Cette équitable Compagnie n'a point laissé ignorer la source dans laquelle il a été puisé ; & elle a relevé l'attention que nous avons à rendre à chacun l'honneur qui lui appartient. Voici comme on procéde en Silésie à cette opération,

d'après la méthode que nous suivons en France.

On creuse sur la ligne où l'on veut fendre la pierre, un petit canal à proportion de l'épaisseur que doit avoir le morceau qu'on se propose de détacher; on fait ensuite avec le ciseau des trous dans ce canal à une certaine distance les uns des autres, & l'on y place des coins de saule assez gros pour n'y entrer que par de grands efforts. On verse ensuite de tems en tems une petite quantité d'eau douce dans ce petit canal; l'eau s'insinue dans les trous & pénétre insensiblement dans les coins de saule, attendu que ce bois est très poreux. Les coins s'enflent, l'effort augmente à mesure qu'il y entre davantage d'eau, enfin la pierre se sépare du reste de la masse.

III.

Moyen de guérir un bœuf qui a reçu un coup de cornes d'un autre &c.

Il arrive souvent que les bœufs s'étant frappés, il résulte de la blessure une stagnation ou une extravasion de sang qui en fait périr plusieurs. Cependant il n'est pas difficile de les guérir; le remede spécifique qu'on doit employer dans ces accidens, c'est l'*arneca* ou *arnica* (on en trouve à Paris dans le *Magasin des plantes*). On peut s'en procurer aisément, puisque cette plante croît dans les bois, les prairies & dans divers autres endroits. L'efficacité de cette herbe a été si souvent constatée par l'expérience, qu'on ne peut pas en douter. Mais qu'on prenne garde de s'y tromper; l'*arnica* dont nous parlons est celui que le Chevalier Linné désigne par la description suivante; *arnica montana foliis ovatis integris, caulinis geminis oppositis.* On le nomme *arnick* dans plusieurs cantons de l'Allemagne; jamais plante n'a eu autant de noms Allemands; on lui en donne quatorze dont le plus connu est *wolferlei.*

Il faut bien se garder de confondre cet *arnica* avec l'*asteroides* qui fleurit en même tems & qui porte des fleurs semblables ou du moins très-peu différentes. Venons au traitement des bœufs & autres animaux qui ont été blessés par quelque coup de cornes. On fait prendre deux fois par jour à l'animal blessé une poignée de cette herbe cuite dans une pinte d'eau; mais il faut avoir soin non-seulement qu'il ne souffre pas du froid, mais qu'il soit tenu bien chaudement. Si, dès les commencemens, le remede produit de violens effets, on ne doit ni en craindre les suites, ni l'interrompre. Il n'est pas rare qu'il occasionne des vomissemens où le sang se trouve mêlé avec d'autres matieres, & qu'il fasse passer avec les urines une quantité assez considérable de sang. En continuant le remede, l'animal sera bientôt guéri.

Quoique les remedes extérieurs opérent plus lentement, on ne risque rien de les appliquer. Il en est de bons qui ne guériront pas seuls le mal, mais qui joints aux remedes intérieurs, hâteront la guérison. On peut amollir l'enflûre avec de l'huile de lin qu'on aura fait bouillir dans de l'eau ou du lait. Si la tumeur vient à suppurer, on y appliquera de la graisse d'oie, ou de l'huile de lin. Vous percerez l'abcès quand il sera mûr. Après cette opération, vous verserez dans la plaie de l'eau-de-vie mêlée avec du miel & de l'aloès. Mais si vous usez de ces remedes extérieurs, ne renoncez pas pour cela à faire usage de l'*arnica*, & de l'administrer à l'animal comme on vient de le dire. C'est le remede le plus efficace qu'on ait trouvé.

On peut employer très-utilement l'*arnica* dans une foule de maladies; il est souverain contre l'asthme, on s'en sert efficacement pour les hémorrhagies; & dans les chûtes qui ont eu des suites fâcheuses, il est difficile de trouver un meilleur remede. Il n'est besoin que de le prendre en infusion, comme on prend le thé, pour être bientôt guéri des contusions, quelles qu'elles soient.

Il conste, par plusieurs faits, que cette plante a une vertu antispastmodique dans plusieurs maladies nerveuses. Prise en infusion ou en opiate, elle a guéri des paralysies de toute espece, même celles qui venoient à la suite de quelque dépôt. On a joint, avec un grand succès, à l'usage de l'*arnica* celui des évacuans & l'application des vésicatoires. Ses effets ont été admirables dans d'autres maladies, & sur-tout dans

la goutte sereine. Des personnes privées de la vue, depuis plusieurs années, l'ont recouvrée, par le moyen de ce remede.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 25 Juin 1774, au Mercredi 29 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 14, 18 à 22 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Grêve. Le méteil, 12 liv. 10 s.; le seigle, de 9, 9 l. 10 s. à 10 l. 5 s.; l'orge, de 8 l. 10 s., 9 à 9 l. 10 s. aussi *le septier*.

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 25 Juin 1774, au Mercredi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 16 l. 10 s. à 18 l. *le septier*.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 2 Juillet 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

Changes de Paris, *du 2 Juillet* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{7}{8}$ à 55
Londres	30 $\frac{1}{4}$ à 5 16e.
Hambourg	184 à 183 $\frac{3}{4}$
Madrid	15
Cadix	14 17 6 à 18
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Août.*	1 à $\frac{7}{8}$ p. 0/0 p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 2 Juillet 1774.

	#	S	D	
Or de Portug. à . . .	724			marc.
Du Mexique à . . .	716			marc.
Du Perou à . . .	710			marc.
Les guinées à . . .	722			marc.
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		once.
Or à 20 karats à . .	84			once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		marc.
Piastres à	48	17	6	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Jeudi* 30.	*Vend.* 1 *Juillet.*	*Samedi* 2.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1870 62 $\frac{1}{2}$ . .	1810 1820 . .	1820 1832 $\frac{1}{2}$. .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	1185	. . . . .	1160 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	232 . . . .
Emprunt Oct..	372	373 74 . . .	374 75 . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Nota. A commencer du 1 Juillet, les Actions & 16 25es. d'Actions se négocient garnis seulement de trois Coupons.	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 18 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 24 *Décembre.*

JAmais le Gouvernement n'a ſongé ni à porter une loi veſtiaire ni à provoquer à ce ſujet aucune diſcuſſion, quoique la conjecture contraire ait été rapportée dans pluſieurs Papiers publics : c'eſt l'idée que nous avons toujours eue & que nous avions aſſez clairement exprimée en diſant : » *Ceux qui trou-* » *vent dans tous les textes matieres à belles glo-* » *ſes*, jugent par cette queſtion que le Gou- » vernement s'occupe en effet du *projet ab-* » *ſurde d'une loi veſtiaire* qui régleroit les » habillemens des deux ſexes &c. ». (*Voy. le N°. 94 de la Gazette, article Stockolm*). Fondés ſur la connoiſſance que nous avons des principes du Gouvernement, nous jugions donc dès lors qu'il n'appartenoit qu'à des gens qui gloſent ſans raiſon ſur tous les ſujets, de lui attribuer, ſans fondement & contre toute raiſon, le projet d'une *loi veſtiaire*, *projet* qui ſeroit en effet *abſurde* autant qu'attentatoire aux droits du Citoyen, quoiqu'il ne fût nullement *abſurde* de changer ſans gêne & ſans contrainte l'habillement ordinaire ſi incommode & ſi nuiſible de tant de manieres. Autre choſe eſt l'injonction arbitraire, autre choſe l'exercice de la liberté.

DE DELSBO (*dans la Province d'Helſingland*) *le* 18 *Décembre.*

Quoique notre climat ſoit très-froid, nous avons eu un automne ſi chaud que les herbes & les plantes rongées par le bétail juſqu'à la racine, ont pouſſé de nouveau dans le mois de Novembre. On a même remarqué que de jeunes arbres qui n'avoient porté que des feuilles pendant l'été, ont jetté des fleurs qu'ils ont conſervées aſſez long-tems. Ce tems extraordinaire eſt pris en mauvais augure par les Cultivateurs : ils demandent des gelées, avec la crainte que les ſemences ne les ſupportent pas.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 27 *Décembre.*

En conſéquence d'une réſolution du Roi, en date du 16, par laquelle il eſt dérogé à une Ordonnance du 17 Juin, il a été accordé, par un placard du 20 du courant, des adouciſſemens à ceux qui ſont en arriere pour le payement de la capitation, ainſi qu'à ceux qui n'ont pas rafraîchi les gages donnés en ſûreté pour la liquidation des ſommes au deſſous de 200 riſd. Le Gouvernement ſent bien que ſes vrais intérêts ſont de condeſcendre aux beſoins particuliers ; qu'il eſt de la plus étroite juſtice, comme du bien public, de ne pas convertir la perception d'un tel impôt en exaction par une exceſſive ſévérité ; & que quand on a fait des pauvres, le moindre inconvénient qui en réſulte, c'eſt de les nourrir.

Il eſt parti d'ici pluſieurs chariots chargés de ſchillings de cuivre qui ſeront mis en circulation dans les Provinces.

HONGRIE.

De Bude, *le 20 Décembre.*

Il y a quelque tems qu'un grand nombre d'Emigrans de différentes Provinces d'Allemagne & autres Etats, s'étoient rendus avec leurs familles dans le Bannat, attirés par les avantages qu'on leur offroit, & dont en effet ils entroient en jouiſſance à leur arrivée. Avec ces ſecours, ces Colons tranſplantés dans un pays nouveau, ont commencé à labourer & à enſemencer des prairies qui formoient d'excellens pâturages. Comme parmi les Cultivateurs qui connoiſſent leurs terres, il y en a peu qui les cultivent bien, ceux-ci ont aſſez mal cultivé des terres qu'ils ne connoiſſoient pas. S'ils n'étoient venus que comme Ouvriers ſubordonnés, la Colonie auroit pu réuſſir; mais c'étoit autant de petits Entrepreneurs de culture. D'ailleurs, il paroît que la plûpart d'entr'eux n'avoient pas l'intention de reſter dans le pays; en fuyant la diſette, ils s'étoient promis de retourner dans leur Patrie avec l'abondance. Ils ne travailloient donc que pour paſſer un moment critique & ramaſſer les fonds néceſſaires à un nouveau voyage. A meſure qu'ils ont fillonné les pâturages, le prix des vivres a augmenté, la quantité des beſtiaux a diminué, on a tué beaucoup d'agneaux & de veaux &c. Enfin on a craint que la nouvelle Colonie Agricole ne dépeuplât & ne ruinât le Bannat; & il vient de leur être ordonné de l'évacuer, en leur laiſſant la liberté de ſortir de la Hongrie & de ſe choiſir une retraite à leur gré. On leur paye leurs maiſons. On leur fournira juſqu'à un certain tems des chevaux, des voitures & de l'argent pour faire leur route.

ALLEMAGNE.

D'Altona, *le 28 Décembre.*

Si l'on en excepte quelques jours de gelée, la ſaiſon a été trop douce & depuis quelque tems fort humide; auſſi les maladies ſont-elles fort communes. Cependant on prétend que l'hiver ſera froid, ſec & très-rude: nous avons grand beſoin qu'il commence bientôt à devenir ſec & froid.

Depuis le premier Dimanche de l'Avent de 1772 juſqu'à la même époque de la préſente année, naiſſances dans le Duché de Schleſwig 6456, morts 6762.... Dans le Duché de Holſtein, n. 4696, m. 5037..... Dans cette Ville & la Seigneurie de Pinneberg, n. 1379, m. 1614..... Somme totale des enfans nés pendant l'année 12531, des perſonnes mortes 13413. Dans pluſieurs autres endroits, le nombre de ces dernieres excéde auſſi celui des premiers.

De Leipsick, *le 27 Décembre.*

On demande quelles ſont les juſtes proportions qu'une cheminée doit avoir pour être bonne, c'eſt-à dire, pour qu'elle échauffe ſuffiſamment une piece ſelon ſa grandeur, & qu'elle ne fume pas. On remarque à cette occaſion que dans ce pays, les cheminées à la conſtruction deſquelles on a mis le plus d'art & de ſoin pour prévenir tout inconvénient, ſont préciſément celles qui ſe trouvent les plus défectueuſes & les plus incommodes.

De Francfort, *le 5 Janvier.*

Le Magiſtrat, inſtruit que depuis longtems divers Marchands ſe ſervoient de meſures & de poids qui n'avoient pas toute l'exactitude requiſe, a fait afficher un placard pour arrêter cet abus ordinairement ſi diſcretement puni qu'on ſemble ne pas le regarder comme un vol. Il y auroit un genre de placard à employer, plus efficace que celui-là. Mettez & laiſſez, pendant un certain tems, ſur la porte de ces voleurs, un écriteau, *Boulanger qui vend à faux poids*, *Marchand qui trompe ſur l'aunage &c*, le tout ſans préjudice de la reſtitution & autres geines. La Police ne ſçauroit être trop attentive à prévenir ces abus, dans une Ville, ſur tout marchande comme la nôtre.

Dans le même placard, il eſt défendu, ſous des peines ſeveres, à ceux qui n'ont pas droit de vendre du vin, de ſe meler de ce commerce. Il convient d'expliquer ce qu'on entend par *ceux qui n'ont pas droit de vendre du vin*: ce ſont ceux à qui l'on défend

d'uſer du droit d'en vendre. C'eſt ainſi que ce qui eſt légitime devient illicite & qu'on peut fort bien être pendu pour avoir fait une choſe légitime.

ITALIE.

De Turin, *le 24 Décembre.*

Il a péri ſous les neiges au Col de Tende quelques perſonnes & beaucoup de mulets. Les Habitans de Limon ſont réduits à la derniere miſere, attendu qu'ils ſubſiſtent preſqu'uniquement de ce que leur rapporte le travail de ces animaux.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 2 Janvier.*

Il y a une diminution conſidérable dans l'excédent du fonds d'amortiſſement. Pour ceux qui ſont intéreſſés au commerce de Dantzick, il eſt viſible qu'elle eſt cauſée par les changemens arrivés dans le Nord. Ceux qui ont d'autres intérêts donnent d'autres cauſes de cette décadence. Quoiqu'il en ſoit, le fait prouve la dégradation du revenu territorial.

On préſume que le Miniſtere demandera au Parlement la ſomme de 500,000 l. pour libérer la liſte civile, & l'augmentation de la liſte juſqu'à la ſomme d'un million ſt.

On veut perſuader aux Actionnaires de la Compagnie des Indes qu'en 1775 elle ſera plus riche que jamais, parce qu'elle épargne les 400,000 liv. qu'elle payoit au Gouvernement, 208,000 l. par la réduction du dividende de 12 ½ à ſix pour cent, 142,000 liv. ſur les armemens, 750,000 l. dans le Bengale, en tout plus de 1,500,000 livres.

Le 3 Novembre, les Habitans de la Nouvelle Angleterre tinrent ſous *l'Arbre de la Liberté* une Aſſemblée dans laquelle il fut réſolu qu'on ſignifieroit à ceux qui avoient reçu en conſignation du thé de la Compagnie, de s'engager par ſerment à le renvoyer à Londres, ſous peine d'être regardés comme ennemis du Peuple. Les Commiſſionnaires rejetterent l'avis avec hauteur : la populace s'en émut, mais l'affaire n'eut point de ſuite.

On a préſenté au Conſeil Privé un plan relatif aux plaintes des Braſſeurs. On croit qu'il eſt queſtion de permettre l'importation du houblon étranger, lorſque celui d'Angleterre ſera à un certain taux.

Un Corps de Marchands Ecoſſois ſe propoſe de préſenter requête pour demander que les Hollandois & autres Etrangers ſoient exclus de la pêche ſur les côtes d'Orkney ou Shetland, ou du moins obligés à payer un droit pour y participer. Quelques bâtimens de Liverpool ont été briſés ſur la côte d'Orkney : ils apportoient des cargaiſons conſidérables de toiles étrangeres & d'étoffes de laine.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le 3 Janvier.*

Le Magiſtrat, informé que la maladie régnante parmi les bêtes à corne menaçoit quelques Places des Pays Bas, & que notamment dans la Ville de Nonove il y avoit une étable infeſtée, a ordonné que, par proviſion, on ne laiſſeroit entrer dans cette Ville ni dans la cuve aucune bête, à moins que les conducteurs ne ſoient munis de certificats de ſanté, qu'on n'en recevroit aucune de Ninove, & que toutes celles qu'on introduiroit en contravention ſeroient tuées & enterrées ſur le champ &c.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Montpellier, *le 5 Janvier.*

Les Etats de la Province ont ordonné la compoſition d'un Ouvrage ſur les uſages de la *houille*, plus généralement connue ſous le nom impropre de *charbon de terre.* Il eſt de notoriété publique qu'en Languedoc la diſette du bois à brûler eſt extrême, & qu'elle va toujours croiſſant dans une progreſſion effrayante. Outre les cauſes de cette deſtruction commune à divers autres pays, il en eſt qui ſont particulieres au nôtre, telles que la filature des ſoies, la diſtillation des vins, la fabrication de l'huile d'olive. Ces travaux dépouillent les campagnes d'une maniere d'autant plus ſenſible que les olives, le vin & la ſoie viennent

dans les cantons les plus dépourvus de bois. Les haies & les brouſſailles ont diſparu dans le plat pays. Les arbres fruitiers mêmes ſont ſacrifiés. On a vu arracher des oliviers de bon raport pour ſoutenir des Fabriques d'eau-de-vie. La cherté du bois augmente d'année en année & fait augmenter les dépenſes de fabrication des articles précédens.

Il eſt à remarquer que cette diſette eſt très compatible avec une Agriculture floriſſante, & même qu'elle doit naturellement ſe faire ſentir, ſi l'on ne ſe prémunit point contre ce mal, lorſque la culture des grains, des vignes, des fruits, des légumes s'étend : les bois tombent alors. Mais il n'en eſt pas moins d'une ſouveraine importance de concilier tous les intérêts & de s'aſſurer, au milieu d'une culture vaſte, d'une reſſource féconde pour les feux tant de l'intérieur des maiſons que des atteliers des diverſes Manufactures. La houille eſt très-propre à remplacer le bois dans ces uſages : le Languedoc a des mines inépuiſables de cette matiere. C'eſt pour ouvrir les yeux à ſes Habitans ſur les richeſſes qu'ils détruiſent & ſur celles qu'ils négligent dans cette branche d'économie, que les Etats ont réſolu de procurer à la Province une inſtruction étendue ſur les avantages de la houille pour les conſommations domeſtiques & les fours ou fourneaux de toute eſpece. L'Ouvrage ſera mis ſous preſſe inceſſamment & publié avant l'Aſſemblée des Etats de 1774. On en prendra l'idée la plus favorable dans le *Proſpectus & Précis* qui ſe trouve ici chez *Jean Martel aîné*. (*Ce Précis mérite que nous en rendions un compte détaillé*).

De Poitiers, *le* 8 *Janvier*.

Les grains ſe maintiennent généralement dans cette Province à des prix modérés ; ou s'ils varient, c'eſt plutôt pour baiſſer que pour hauſſer. Parmi les Marchés qui peuvent ſervir à donner de bonnes indications ſur le prix commun & le prix marchand, on nommera avec raiſon le Bourg très-commerçant de Chefboutonne ſitué ſur une riviere à 12 lieues de cette Ville au midi, 15 de la Rochelle au ſeptentrion, 7 de Nyort au levant, 9 d'Angoulême au couchant. Souvent ſes Marchés valent des Foires ; ils abondent en beſtiaux de toute eſpece & en marchandiſes de divers genres. Le commerce des grains y eſt toujours très-vif. Vers la fin de Décembre, le boiſſeau marchand de froment, du poids de 58 à 59 livres, y valoit 4 l. 12 ſ.

Le nommé Simon Merleau, Sacriſtain de la Paroiſſe d'Aubigné, qui a tué un loup dans les bras d'un Laboureur, comme on l'a vu ci-devant, a reçu, ſuivant l'uſage, la ſomme de dix livres pour avoir délivré le pays d'une bête monſtrueuſe & vraiſemblablement ſauvé la vie à pluſieurs perſonnes. En 1766, pluſieurs perſonnes périrent, dans le même canton, ſous la dent de ces féroces animaux.

De Soissons, *le* 8 *Janvier*.

Le fléau épizootique qui déſole la Flandre Françoiſe, s'étant étendu juſques dans le Soiſſonnois, ainſi que nous l'avons rapporté ci devant, les nommés Tribout, Habert & Dutronc, Eleves de l'Ecole Vétérinaire de Paris, ont eu ordre de ſe porter, le premier dans la Ville de la Fere & dans les villages circonvoiſins, le ſecond dans les Villes de Mézieres ſur-Oiſe & de Moy, & le troiſième dans celle de Ribaucourt. Le nommé Tribout a trouvé 240 bêtes à corne mortes avant ſon arrivée, il en a guéri 211 & préſervé 55. Le nommé Dutronc en a trouvé 48 mortes, il en a guéri 154 & préſervé 24. Le nommé Habert en a trouvé 48 mortes, il en a guéri 111 & préſervé 33. Il y a tout lieu de croire que ſi ces trois Eleves euſſent rencontré moins d'obacles dans le préjugé & dans l'ignorance des Cultivateurs, ainſi que dans la jalouſie d'une foule de gens mal intentionnés, ces Paroiſſes n'auroient pas perdu 270 bêtes pendant qu'ils y ont ſéjourné. Du reſte, leurs certificats ſont authentiques, & MM. les Subdélégués ont reconnu, par des lettres particulieres, ce qu'on devoit à leurs ſoins & à leur capacité. L'atteſtation donnée au nommé Tribout par le Commiſſaire des Guerres & du Corps Royal d'Artillerie à la Fere, annonce que cet Eleve lui a été du plus grand ſecours pour juger de l'état des viandes deſtinées aux Troupes.

D'Amiens, *le* 10 *Janvier*.

Les ſages précautions priſes par M. d'A-

gay, Intendant d'Amiens, ont préſervé la Généralité de l'épizootie. Elle s'étoit manifeſtée dans la Paroiſſe de Bouillancourt, Election de Montdidier : le nommé la Maniere, Eleve de l'Ecole Vétérinaire de Paris, s'y eſt tranſporté : à ſon arrivée, il a trouvé 11 vaches mortes, il en a traité dix, une ſeule eſt morte entre ſes mains, & la contagion n'a pas fait de plus grands progrès.

Il commence à s'introduire, par Oſtende & par Dunkerque, une grande quantité d'indigo de la Caroline, que les Anglois y font paſſer. Cet indigo reſſemble aſſez à celui de S. Domingue ; & au ſimple coup d'œil, il n'eſt pas facile d'en ſaiſir la différence. Souvent on ne la reconnoît que par le déchet énorme qu'on trouve en l'employant : il rend moitié moins. Cet avis doit mettre en garde les Négocians & les Teinturiers.

Les incendies, ſi fréquens dans cette Province, ont donné lieu dans divers Bailliages à des réglemens ou plutôt à des renouvellemens de réglemens anciens & inutiles. Le 8 Octobre, les Officiers de celui de Roi, par une Sentence du 8, enjoignirent aux *Officiers des Juſtices ſeigneuriales* de faire la *viſite des cheminées* & des fours, chaque année au mois d'Octobre, défendirent à tous Ouvriers d'employer dans leurs conſtructions des *matieres combuſtibles* (où l'on peut s'en paſſer) ; & ordonnerent de ne tranſporter d'une maiſon ou d'un bâtiment à l'autre du feu que dans un vaſe & de la lumiere que dans les lanternes.

De Tours, *le* 10 *Janvier.*

Les grains abondent dans les Marchés de la Province. Depuis la récolte, le froment eſt graduellement deſcendu à 16 l. 10 ſ. & 17 l. 8 ſ. le ſeptier de 216 livres. Le pain blanc de trois livres & au-deſſous eſt à 30 den. la livre, le pain commun à 23 den., le pain noir à 20 den. Il y a long-tems que cette denrée ne s'étoit approchée de ſi près des beſoins du pauvre.

Les vins rouges de cette Province, ſurtout ceux du canton de Loches, ſont ſujets à pouſſer. Quelquefois, pour empêcher cet accident, on employe des ingrédiens nuiſibles au vin & à la ſanté. Un Particulier de ladite Ville aſſure que le moyen ſuivant opere ſans danger l'effet deſiré. Il n'y a, dit-il, qu'à jetter, pendant la pleine lune de Mars, dans chaque poinçon, une once & demie de ſel. Avec cette précaution, il promet que jamais le vin ne pouſſera, quand même on le laiſſeroit ſur la lie.

De Paris, *le* 15 *Janvier.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 20 Octobre, qui ordonne que les huit ſous pour livre prorogés & impoſés par l'Edit de Novembre 1771, ſeront & continueront d'être perçus en ſus du principal du droit de Réve qui ſe leve à Gap au profit de la Ville, à l'exception néanmoins de la portion dudit droit qui ſe perçoit ſur les farines, laquelle portion demeurera exempte de tout acceſſoire.

Autre du 18 Octobre, *qui fixe généralement à trois deniers les huit ſous pour livre du droit principal d'un ſou par piece qui ſe leve dans pluſieurs Villes & lieux pour la marque des toiles, draps & autres étoffes.* Ce droit ſe perçoit dans les Villes de Nantes, Morlaix & autres.

Autre du 19 Septembre, *qui maintient M. de la Vrillere dans un droit de Bac ſur la riviere d'Armançon, près la Ville de Saint-Florentin.*

Autre du 29 Août & Lettres-Patentes regiſtrées en la Cour des Monnoies le 12 Novembre, *qui ordonnent la fabrication de cent mille marcs d'eſpeces de cuivre dans la Monnoie de la Rochelle*, ſuivant l'Edit d'Août 1768, afin de faciliter le payement des Ouvriers occupés dans les Ports de Rochefort & autres de la Province.

Déclaration du Roi du 24 Août, portant réglement pour la pêche de la truite dans les petites rivieres d'Eaune, Béthune ou Neufchâtel, Arques, Scie & Saune.

Lettres-Patentes du Roi du 16 Mai, en interprétation de l'article XIV des Lettres-Patentes du 2 Avril 1772, concernant la régie des cuirs. Il eſt ordonné que les Tanneurs de Paris & des autres Villes & Bourgs du Royaume pourront mettre eux-mêmes en huile les peaux de veaux & autres menues peaux en tous genres qu'ils auront fabriquées, & les vendre ſéches d'huile ſoit aux Corroyeurs ou à tous autres. Il eſt défendu de donner à ces peaux aucun autre apprêt de corroyerie, & de continuer à les vendre

ſur le bord des foſſes même à des Corroyeurs ou Tanneurs faiſant la corroyerie : elles ne pourront déſormais être vendues que ſéches d'huile, en croûte ou corroyées, & après qu'elles auront été peſées & marquées de perception.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Conſtruction remarquable de digues &c.

Il avoit été conſtruit en l'année 1772 une digue en pierre de taille, traverſant la riviere d'Allier en Auvergne, au pont du château. Cette digue devoit ſervir à arrêter les ſaumons comme la perche qui appartient à M. le Comte de Montboiſſier. Elle fut emportée par les grandes eaux, un mois après qu'elle eût été achevée. Depuis elle a été refaite d'une maniere différente & ſi induſtrieuſe qu'on peut croire qu'elle réſiſtera à tout accident : elle a été finie au mois de Septembre dernier. On y a fait deux pertuis de la largeur de cinquante-ſept pieds, qui ſont bouchés avec des chevrons de bois qu'on enleve dans les grandes crues d'eau pour en faciliter le paſſage, au moyen d'une machine de fer très-ingénieuſe dont un ſeul homme fait le ſervice. Cette machine s'empare des bouchures, quoiqu'il y ait ſept pieds de hauteur d'eau, ce qui fait néanmoins un grand poids. On y a fait auſſi une machine deſtinée à enlever les portes d'une écluſe de hauteur ſuffiſante pour donner un libre paſſage aux pierres & cailloux amenés par les grandes eaux qui, ſans cela, les empêcheroient de s'ouvrir pour laiſſer paſſer les bateaux. Au bout de cette digue eſt conſtruit un bâtiment qui renferme huit beaux moulins à farine, conſtruit dans le goût de ceux de Corbeil, & d'une maniere encore plus diſtinguée. Le tout a été exécuté ſur les plans & ſous la direction du ſieur Draney, Méchanicien ingénieux & habile.

II.

Inventions économiques pour la Guimperie.

Le ſieur François-Philibert Charmy, Maître & Marchand Guimpier à Lyon, eſt Auteur de ces inventions ſimples dont des perſonnes très-intelligentes ont vu & reconnu les effets. Dans la pratique ordinaire, chaque rouet eſt tourné & entretenu par une fille. Le ſieur Charmy a imaginé une roue qui fait mouvoir au moins trois rouets à la fois ; & à chaque rouet, il adapte une petite machine propre à remuer les bouts de fil, or, argent, ſoie. Il en réſulte divers avantages pour le Fabricant, & tout-à-la-fois l'amélioration de l'ouvrage.

1°. La roue, par la vivacité & la force de ſon balancier, donne aux rouets un tour modéré, juſte & toujours ſoutenu ; ce qui ne peut que contribuer à la perfection des fils. La méthode ordinaire n'a point cet avantage. Chaque rouet tourne ſelon les diſpoſitions de corps & d'eſprit d'une fille trop ſouvent dégoûtée d'un état où la peine n'eſt pas rachetée par le gain.

2°. Un autre avantage de la nouvelle machine, c'eſt la propreté de l'ouvrage, qualité ſi eſſentielle dans la Guimperie. Le ſoin de raccommoder les bouts ne regarde qu'une ſurveillante. Maniés par moins de mains, les fils perdent moins de leur éclat. On les touche moins ſouvent, parce que l'égalité du tour les empêche de caſſer.

3°. Il ne faut que deux perſonnes pour trois rouets, l'une qui tourne & l'autre qui veille à l'ouvrage. La ſuppreſſion d'une Ouvriere épargne au Fabricant la ſomme de 384 livres. Il faut ajouter la ſuppreſſion d'une lumiere dont la dépenſe monte à la ſomme de 22 l. par an.

La petite machine a auſſi ſes avantages particuliers. Suivant la méthode ordinaire, c'eſt à la fille qui tourne le rouet à remuer les fils pour les rendre égaux ſur les cylindres ; ce qu'elle ne fait jamais bien. La petite machine, ſans le ſecours de perſonne, donne aux fils la plus parfaite égalité.

La dépenſe du Fabricant, ſelon la pratique ordinaire, eſt comme il ſuit.

Pour trois perſonnes, à 72 l. chacune	216 #
Pour leur nourriture, à 12 ſous par jour	657
Pour leur logement, entretien, à 26 l. par perſonne	78
Total	951 #

Avec la machine du ſieur Charmy, trois rouets n'exigent plus que deux perſonnes,

un homme pour tourner ; & une ſurveillante ; encore le premier n'eſt-il payé que lorſqu'il travaille.

Pour l'homme qui tourne, à 18 ſ. par jour d'œuvre	252 ℔
Pour la ſurveillante . . .	72
Pour ſa nourriture . . .	219
P. ſon logement & ſon entretien	26
Total	569
Avantage ſur les Ouvriers, de	382 ℔
..... Sur la main d'œuvre, de	360
..... Sur la lumiere, de . .	22
Total . 2	764
A déduire pour l'entretien de la machine	14
Reſte au Fabricant un profit réel de	750 ℔

L'Auteur ſe ſert de ſa machine & en retire les premiers avantages.

III.

Proportions des différentes ſortes de bois rélativement au chauffage.

On avoit demandé dans les Annonces de Leipſick, *quels étoient pour le chauffage les rapports entre le ſaule, le peuplier, le bouleau, l'aune, le fau, le chêne, le pinaſtre, le pin & le frêne?* La ſolution exacte de cette queſtion ſera l'élément d'une infinité de calculs économiques d'une utilité journaliere. M. Wildenhayn a fait, à ce ſujet, des expériences dont les réſultats n'intéreſſent pas la curioſité ſeule. Il a pris un pied cube de chaque ſorte de bois refendu, en grande partie très-ſec & moins ſec en partie, pour faire évaporer, par leur emploi ſucceſſif, la même quantité d'eau.

		l.	lots
N°. 1.	Un pied cube de ſaule ordinaire peſa . .	19	16
... 2.	Peuplier	12	24
... 3.	Bouleau	20	4
... 4.	Aune	18	20
... 5.	Hêtre	26	
... 6.	Fau	24	
... 7.	Chêne	24	
... 8.	Pinaſtre	16	4
... 9.	Frêne	21	12

Le pin eſt rare dans l'endroit où l'expérience a été faite ; l'Auteur le rapporte au n°. 8. Après avoir préparé ſes bois, M. Wildenhayn a fait mette ſur le feu un chauderon de fer contenant cinq pots d'eau, meſure de Dreſde, en l'aſſurant & l'entourant de maniere que, ſans que la circulation de l'air fût gênée, le bois & le feu étoient bien retenus & ramaſſés. Dans le même eſpace de tems & avec la même quantité de bois,

	l.	lots
Le n°. 1. fit évaporer, eau,	21	6
.... 2.	14	4
.... 3.	26	12
.... 4.	25	17
.... 5.	30	8
.... 6.	26	16
.... 7.	29	2
.... 8.	24	2
.... 9.	16	16

L'Auteur ayant fait ſes expériences avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, on peut fixer les degrés de chaleur que ces différentes ſortes de bois jettent, toutes choſes égales.

Le peuplier vaut un tiers moins que le ſaule ordinaire ; mais il pourroit l'égaler s'il étoit bien vieux. Le tronc qui a ſervi à l'expérience précédente, n'avoit que huit ans. Il y a dans le Brandebourg de ces peupliers plus gros que les plus gros chênes : on en tire des ſervices qu'on ne ſçauroit attendre du ſaule. Ce dernier arbre, ſi on le deſtine au chauffage, ne doit pas avoir plus de dix à douze ans.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 8 Janvier 1774, au Mercredi 12 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 24 à 28 liv. *le ſeptier ; idem* au Port de la Grêve, de 24 à 28 livres. Le ſeigle, de 12 liv. 10 ſ., 13 l. 5 ſ. à 14 l. ; l'orge, de 9 l. 10 ſ., 10 l. à 10 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 8 Janvier 1774 au Mercredi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 l. 10 s., 19 l. 10 s. à 20 l. 10 s. *le sept.* Il ne s'en est point vendu au Port de Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 15 Janvier 1774, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 15 Janvier 1774.*

	#	6	
Or de Portug. à . . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720		marc.
Du Perou à	712		marc.
Les guinées à . . .	726		marc.
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	once.
Or à 20 karats à . .	84		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	marc.
Piastres à	49		marc.

CHANGES DE PARIS, *du 15 Janvier 1774*

Amsterdam	53 ¾ à ⅞
Londres	29 7 8e.
Hambourg	187
Madrid	15 4
Cadix	15
Livourne	95 ½
Gênes	93 ½
Lyon. *Rois*	⅞ p. ⅝ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Jeudi* 13.	*Vendredi* 14.	*Samedi* 15.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1475 72 ½ 70 .	1470 72 ½ . .	1472 ½ . . . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	945	945	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	340	340. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

Du Merc. 12 Janv. 1774		Du Jeudi 13.		Du Vendredi 14.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 1773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	L.	Lempereur, six p. mois 1773.	M.
Radix, *idem.*	L.	Deschapelles, *id.*	M.	Boscheron, *idem.*	M.
Boutray, *idem.*	L.	S. Janvier, *id.* à t. let.		Rouillard, *idem.*	M.
Gautier, *idem.*	M.	Nau, six derniers mois 1773.	A.	Painchain, *idem.*	P.
Desplaces, *id.* à t. let.		Delagarde, *idem.*	M.	Patu, six derniers mois 1773.	A.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1774. Du Mardi 25 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 15 Décembre.*

EN 1744, 1763 & pendant le cours des années suivantes, il s'est établi plusieurs petites Colonies, c'est-à-dire, qu'il s'est réuni plusieurs familles en Communautés dans la Petite-Russie. On vient de publier une relation de l'état où se trouvent aujourd'hui quelques uns de ces établissemens, très-dignes d'attention, dans un pays qui auroit un si grand besoin d'acquérir des hommes & de céder des terres. Le petit village de Tscherkask, sur les bords du Kinel, formé de quelques familles auparavant éparses le long du Jaïk, a prospéré. Les principaux articles de l'économie champêtre de ses Habians sont de grands troupeaux bien entretenus & de belles plantations de tabac. Les épizooties n'ont encore attaqué que leurs bêtes à laine : ils les ont guéries de la galle avec les feuilles de cette plante. Ils récoltent du maiz & une espece de cochenille. Ce petit Peuple est laborieux, intelligent, simple dans ses mœurs, & recommandable par son industrie dont nous parlerons plus amplement. Malgré le nombre des Colonies qui se sont rassemblées depuis trente ans dans ces contrées, il y a encore dans les Provinces de Tobolsk, d'Astrakan, d'Orembourg, de Belagorod, des bandes de terres de plus de soixante mille arpens sans culture & sans population, quoiqu'elles renferment de bonnes pêcheries, d'excellens pâturages, des bois de toute espece, des champs propres à la culture des grains &c. Mais de vingt familles qui vont s'y établir, souvent il n'y en a pas deux qui réussissent, parce que ce n'est pas toujours la bonne volonté qui les amene, & qu'elles ne sont pas toujours aidées d'instructions & de secours.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 29 Décembre.*

On assure que l'Ordonnance publiée par la Diete de 1770 pour l'encouragement de la fabrication des toiles à voiles, sera incessamment confirmée, néanmoins avec des changemens & additions. A l'avenir ces toiles seront, dit on, marquées de l'empreinte du Fabricant & du timbre de la Manufacture. On marquera également les vieilles toiles. Celles que l'on tirera de l'Etranger seront assujetties à un droit, & en même tems, l'exportation des toiles fabriquées dans le pays sera gratifiée d'une prime de vingt-cinq pour cent : de maniere que le produit du droit servira à payer en tout ou en partie la gratification. Cependant quoiqu'on en dise, il est probable que les choses ne seront pas ainsi, parce que quand même, par cette compensation, l'Etat paroitroit ne s'imposer aucune charge, il n'en résulteroit

pas moins que le droit & la gratification seroient également à charge à la Nation ou au commerce, puisqu'ils opéreroient un renchérissement proportionnel sur la marchandise. D'ailleurs le droit sur les toiles étrangeres donneroit aux Fabricans la facilité de faire mal ou moins bien impunément; la gratification attribuée aux toiles du pays feroit singuliérement hausser les prix dans le Royaume au profit des Marchands tant Etrangers que domiciliés.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 2 Janvier.*

La Chambre Générale des Accises & des Comptes a publié un Placard daté de Christiansbourg, 20 Décembre, par lequel les possesseurs des biens seigneuriaux du Duché de Holstein, ci-devant soumis à des contributions, jouiront à l'avenir, ainsi que les Cloîtres, pour le bien du commerce, des exemptions de Douanes du pays, comme les autres Sujets du Roi du Duché de Sleelwich &c. Il n'y a rien à opposer aux exemptions qui ne jettent pas la charge des uns sur les autres & qui rendent tous les Sujets égaux, selon la justice.

ALLEMAGNE.

De Breslau, *le 5 Janvier.*

Jean-Frédéric Korné, l'aîné, Libraire, a publié un Livre in-4°. sous le titre d'*Introduction à une administration moins dispendieuse de toutes les branches de l'Economie rurale, dans laquelle il est traité des moyens de remédier aux vices ordinaires de l'Agriculture, & de la juste direction des dépenses rurales tant en argent qu'en nature.* Nous comptons donner une notice étendue de cet utile Ouvrage.

D'Hanovre, *le 7 Janvier.*

La poterie est, en général, d'assez mauvaise qualité dans ce pays, par la raison qu'il n'y a que d'assez mauvais Ouvriers qui ne sçavent pas faire un mélange convenable des terres nécessaires à cette fabrication. On vient de proposer l'introduction de la machine dont se servent les Potiers Hollandois, en en publiant la description, en démontrant ses avantages, & en ajoutant à cette instruction des recherches sur la nature des terres propres à la poterie. Il seroit superflu de remarquer que c'est un simple Particulier qui a donné cet avis au Public.

De Weingarten (*dans le Palatinat*), *le 24 Décembre.*

Nous avons ici des Foires annuelles qui ont toujours été assez brillantes, si l'on en juge par la quantité & l'utilité des marchandises qui s'y débitent. La situation de cette petite Ville, sur la frontiere du Margraviat de Bade, semble annoncer que si les Fondateurs de ces Foires ont eu quelque dessein, ce dessein a été de faciliter le commerce entre les Sujets de l'Electeur & ceux du Margrave. Les Badois y apportent, entr'autres marchandises, beaucoup de souliers & de bottes. Après une longue suite d'années & de réflexions, on a dit que si ces Marchands apportoient dans le pays des marchandises, ils en emportoient donc de l'argent; & puisqu'ils emportoient l'argent du pays, il falloit en exclure les marchandises du leur. En conséquence, lorsqu'ils se sont présentés à notre derniere Foire, on leur a signifié que les Etrangers n'y étoient point reçus, & la barriere s'est fermée. Fort étonnés de se voir, comme Marchands, écartés du Marché, ils ont fait conduire leurs voitures jusques sur un pré situé à demi-lieue d'ici dans les Etats du Margrave, leur Souverain. Au lieu de remporter leurs marchandises, ils les ont étalées sur l'herbe. Le Marché est ouvert & parfaitement libre: les Acheteurs Palatins & autres quittent la Ville pour se rendre sur le pré. Accoutumés à acheter des Badois des souliers & des bottes, ils pensent que si les Badois ne vendoient pas du cuir meilleur & mieux travaillé que les Palatins de la même profession, leur concurrence n'auroit pas été redoutée, & on ne les auroit pas exclus de la Foire. Ils arrivent sur le pré. Les marchés ne se consommoient ordinairement que dans l'espace de trois jours: en une demi-heure, ils ont tous été conclus: les Badois ont vendu tout ce qu'ils avoient apporté. Quant aux Marchands du pays, leurs bottes & leurs souliers sont res-

tés invendus ſur le préau de la Foire. Les Cabaretiers ſe plaignent de ce qu'il s'eſt fait tant d'achats, ſans qu'il leur ſoit rien revenu pour le vin du marché. Divers Habitans ſe plaignent de ce que, par l'excluſion des Badois, ils ont manqué beaucoup d'affaires qu'ils auroient faites ſi ces Etrangers avoient fait leurs ventes dans la Ville. Il y en a qui craignent que la Foire ne paſſe d'ici ſur le pré du Margraviat. Il y en a même qui commencent à concevoir que chacun uſe, tant qu'il peut, de ſon droit conformément à ſon intérêt, & que le chemin le plus libre eſt toujours celui que le commerce prend.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 10 *Janvier*.

Le ſurplus du fonds d'amortiſſement, montant ci-devant à 2,800,000 l., eſt, dit-on, cette année, de 250,000 liv.; ce qui joint aux 400,000 l. tirées de cette caiſſe pour la Compagnie des Indes, forme dans les ſubſides un deficit de 650,000 l., ſomme équivalente au produit de la taxe des terres.

Depuis le dernier Acte relatif aux eſpeces d'or, il a été porté à la Banque pour un million de livres ſt. de guinées courtes de poids. On les a rompues pour en frapper de nouvelles. Les Collecteurs des Acciſes ont eu ordre de recevoir ces guinées ſur le pied de 3 l. 17 sh. 10 d. ½.

L'Irlande a le bonheur de vendre beaucoup plus de laine qu'on ne le voudroit; & afin d'empêcher qu'elle n'en envoye pour ſon profit dans les pays étrangers, on eſpere que, par un nouveau Réglement, le Parlement limitera le nombre des Ports par où les laines tant brutes que filées de ce Royaume entreront en Angleterre.

Les prix des grains ont baiſſé conſidérablement à Carliſle & autres endroits.

On prétend qu'il y a actuellement dans le Royaume beaucoup plus de houblon qu'il n'y en avoit l'année derniere à la même époque. Cependant il ne ſe vendoit alors que 4 l. 10 ſ. le quintal, pendant qu'il ſe vend aujourd'hui 7 l. ou environ. On remarque auſſi que quoique la récolte de l'orge ait été très-abondante & le grain ſemé par un têms favorable, toutefois l'orge & la drêche ſont très-chers. On veut encore charger le Parlement d'examiner les cauſes de cette cherté, quoique pluſieurs Comités ayent déjà travaillé ſi inutilement ſur tant d'autres. Il ſeroit tems d'apprendre que le prix de chaque choſe dépend des prix de toute choſe, des taxes de toute eſpece, des réglemens & des embarras de tout genre &c. L'expérience nous inſtruit fort peu. Par exemple, les Vendeurs de chandelle viennent de prendre la réſolution d'en baiſſer le prix, attendu que depuis le mois de Juin, il a été importé 3500 tonneaux de ſuif étranger. Ne pourrions-nous pas conclure de-là que le houblon & la biere auſſi pourroient baiſſer, ſi les Etrangers avoient la liberté de nous apporter ces mêmes denrées? Comment ſe peut-il auſſi que nous ne convenions pas encore que celui qui eſt obligé d'acheter du froment à haut prix, & à payer de fortes acciſes, eſt obligé de tirer un bon produit de toute autre denrée, ſous peine de ſe ruiner?

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 12 *Janvier*.

Le nombre des vaiſſeaux, tant nationaux qu'étrangers, entrés vers la fin de Décembre, a été aſſez conſidérable. Leurs cargaiſons étoient fort variées. Il y en a pluſieurs qui ont encore apporté des grains. Il a paſſé beaucoup de vin d'Eſpagne pour l'Italie. Il eſt arrivé deux hommes de l'équipage de la tartane du Capitaine Curet, & deux autres de la tartane du Capitaine Venel, briſées par les derniers ouragans, la premiere vers le Port Maurice, la ſeconde ſur la côte d'Italie. Le brigantin, la *Providence*, eſt revenu du Port-au-Prince; & le vaiſſeau, la *Liberté*, du Cap.

Sur les repréſentations des Directeurs de la Compagnie d'Afrique, le Miniſtere les a autoriſés à prendre une délibération pour faire une nouvelle répartition de trois cens mille livres de profit entre les Actionnaires. Sur quoi il a été réſolu que cette répartition ſeroit faite en payant le dividende de 1773. Les Propriétaires préſenteront leurs actions & déclareront au dos de chacune

avoir reçu 250 liv. pour la répartition des profits : leurs actions leur seront rendues. Au dos de chaque dividende, ils déclareront qu'ils ont reçu pour le dividende 60 liv. & pour les profits 250 l. Les dividendes resteront entre les mains du Payeur tant à Paris (M. Rostagny) qu'à Marseille.

De Montpellier, *le 13 Janvier.*

L'huile a un peu baissé de prix, il y a apparence qu'elle baissera encore. La récolte est décidément très-abondante. L'Etranger n'a presque point encore donné de commission.

Les prix des grains ont successivement acquis une valeur de beaucoup trop forte pour la classe des Ouvriers. Mais nous sçavons qu'il y a beaucoup de bled dans les Provinces intérieures & que les communications ne doivent pas être embarrassées. Dans cette Ville & dans les campagnes des environs, il s'est commis nombre de vols : on a arrêté beaucoup de gens suspects. Plusieurs cantons sont dans le même cas.

Les vins & les eaux-de-vie sont au-dessus du bon prix : il y a peu de demandes. L'Etranger s'est jetté dans le Bourdelois où l'on croit que ces denrées pourroient être bientôt épuisées. Nous espérons qu'alors on reviendra aux nôtres, ce qui déterminera les prix. Les eaux-de-vie sont à 22 livres 10 s. le quintal.

De Poitiers, *le 16 Janvier.*

Il y a beaucoup de grains & de pauvres aussi dans cette Province ; & c'est à peu près l'état de presque toutes les Provinces intérieures limitrophes. Nos pauvres pourroient être employés comme les Acadiens & autres pour lesquels on a construit des maisons & des atteliers de culture. Rien de plus aisé que de former ou de grossir ici des Colonies Agricoles, si l'on a des avances à leur donner.

On écrit de Melle que le commerce des grains ne va pas, faute de demandes ; cependant on a besoin de vendre.

Il est constant que cette Province Agricole n'est point assez traversée de chemins, de canaux, de rivieres navigables pour que sa culture & son commerce acquierent & répandent tous les fruits de la prospérité que les débouchés multipliés lui assureroient. On propose aujourd'hui de rendre la riviere de Thoué navigable, en deçà de Montreuil-Bellay, comme elle l'est au-delà. De ce lieu, elle porte bateau jusqu'à la Loire où elle se perd au dessous de l'Abbaye de Saint-Florent près Saumur. Les obstacles qui s'opposent à l'exécution de ce projet ne consistent que dans les chaussées de plusieurs moulins qui barrent la riviere & qui, en barrant la riviere, doivent occasionner des dégâts par les inondations, entr'autres dommages. Si le Thoué étoit navigable depuis Partenay jusqu'à Montreuil, espace d'environ onze lieues, Thouars qui se trouve entre-deux tireroit beaucoup de provisions du Bas-Poitou, comme le beurre, la laine, le bois, le charbon &c. Airvaut dont le territoire est fertile en bleds, les enverroit sur la Loire ; & Thouars y enverroit aussi ses eaux-de vie dont les frais de voiture par les Rouliers absorbent tout le profit.

On écrit de S. Gilles-sur-Vie qu'un grain de froment tombé par hasard dans le jardin d'un Chirurgien du Bourg de Fenoulle a produit 174 épis qui sont tous venus à maturité, mais dont les moineaux ont mangé la plûpart des grains. Le beau froment vaut dans ce Port 160 l. le tonneau. Les vins y soutiennent leurs prix ainsi que les sels. Pendant le courant de Décembre, les mauvais tems ont troublé la navigation.

Il y avoit autrefois dans le Poitou beaucoup de Maisons de charité, sous le titre *d'Aumôneries* ou *Ladreries* : on y recevoit gratuitement les pauvres, les infirmes, les bâtards, les Orphelins. La plûpart de ces institutions sont éteintes. Les héritiers des Fondateurs en ont employé les fonds à des usages peut-être plus, peut-être moins utiles. Il y avoit dans la Ville de Thouars un pareil établissement que de bons Citoyens voudroient faire revivre, & avec lequel l'on feroit aussi renaître beaucoup de pauvres, si l'on tiroit des fonds de la culture pour doter l'indigence qui ne travailleroit point à des ouvrages tendant directement à la conservation ou à la restauration de la culture. Mais on remarque que toutes les terres voisines appartiennent à des Seigneurs qui en consomment les revenus fort loin du pays. Ainsi l'Agriculture y a peu de ressources, & par conséquent aussi la pauvreté.

On eſt actuellement ici en état de juger de la qualité du marbre de la Bonardelliere. Nous en avons divers morceaux mis en œuvre. Celui de la premiere qualité eſt admirable tant par la fineſſe de ſon grain & l'éclat ſingulier de ſon poli que par la multiplicité & la variété des arboriſations qui le décorent. Cette carriere eſt précieuſe pour la Province.

DE PARIS, *le 22 Janvier.*

Lettres-Patentes concernant les Receveurs des Conſignations de Normandie, données à Verſailles le 7 Juin 1773, regiſtrées en Parlement le 31 Décembre. Elles ordonnent que les principaux capitaux ou fonds des rentes de toute nature, à l'exception de ceux des rentes foncieres irraquitables dont les immeubles vendus ou délaiſſés en Juſtice à un ou pluſieurs Créanciers ou adjugés par décret ſeront chargés, continueront de faire partie du prix & de la valeur deſdits immeubles, & d'être en conſéquence ajoutés au prix deſdits immeubles, pour les droits de conſignation être pris & perçus ſur le tout comme par le paſſé, ſoit que l'Adjudicataire dépoſe ces capitaux, ſoit qu'il les retienne en ſes mains pour en continuer leſdites rentes &c, ou pour les éteindre lui-même. Ordonnent pareillement que les lods & ventes ou treizièmes continueront d'être ſujets auxdits droits, lors même que l'Adjudicataire en ſera chargé en ſus du prix de ſon adjudication, ſans être tenu de le dépoſer &c.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Inſtructions pour l'éducation des vers à ſoie, par M. Vallet, Curé de Colombe.

Les vers à ſoie n'ont pas réuſſi, en 1773, en Dauphiné & dans d'autres Provinces. Le froid, a-t-on dit, a gâté la feuille; des pluies abondantes ont fait endurer la faim aux vers; le tonnerre les a fait tomber de la bruyere; leur fil rompu, ils n'ont pu manquer de périr. Ma Paroiſſe a eſſuyé les mêmes intempéries, & plus rigoureuſes encore. Ceux qui ont ſuivi leur ancienne routine en ont été pour leurs frais, ils ont à peine recueilli douze livres de cocons par once de graine. Pour moi, d'un quart d'once de graine j'ai retiré trente-quatre livres deux onces de cocons. Quelques perſonnes ont employé de ma graine; elles n'ont pas réuſſi: quoiqu'elles euſſent mis les œufs éclore huit ou dix jours avant moi, leurs vers étoient encore à la bruyere que mes cocons étoient vendus. La ſaiſon a donc réellement bien moins fait le mal que la mauvaiſe éducation. Ma méthode eſt ſimple & moins coûteuſe. Depuis quatre ans, je me ſuis conduit de la maniere ſuivante.

Je ne mets éclore ma graine que huit ou dix jours après tous mes voiſins, lorſque je vois le tems ſe mettre au beau & la feuille abondante. Ceux qui mettent éclore leurs vers auſſi-tôt qu'ils voyent de petits boutons aux mûriers, uſent beaucoup de feuilles: le moindre froid gâte ces bourgeons; faute de nourriture, il faut jetter les vers. Je vois ſouvent arriver cet inconvénient que je n'eſſuye jamais.

Je place mes vers de cette maniere. A la cheminée de ma cuiſine, j'ai mis une platine en gueuſe: derriere cette platine, j'ai fait faire une maçonnetie en brique pour n'avoir qu'une chaleur modérée. Au-devant de la maçonnerie, j'ai fait conſtruire une armoire à deux battans, formant une eſpece de poële dans lequel je tiens mes vers quand ils ſont petits. Ils croiſſent à vue d'œil. A meſure qu'ils groſſiſſent, je les tire de là peu à peu pour les mettre dans des corbeilles, toujours vis-à-vis les portes de l'armoire que j'ouvre quand le feu eſt trop violent, comme auſſi pour donner de la chaleur aux vers qui ſont dans la chambre, & l'entretenir au même degré. Mes vers ainſi placés, je mets de tems en tems du feu dans quelques vaſes pour échauffer les vers de la chambre au rez-de-chauſſée, n'ayant qu'une fenêtre au midi, & le plancher fort bas. Après la troiſième mue, lorſque les vers ſont fort gros, que ma chambre baſſe ne peut plus les contenir, je les porte ſur des planches dans une chambre au-deſſus de la cuiſine, laquelle eſt l'endroit le plus chaud de ma maiſon. J'y entretiens du feu & une chaleur égale: les chaſſis & portes ſont bien fermés; il n'y a qu'une fenêtre au midi.

Si la mauvaiſe nourriture cauſe des épidémies parmi les hommes, il en eſt de même pour nos vers. La feuille meurtrie, cueillie par des mains ſuantes ou infectées de mauvaiſe odeur, les vers deviennent jaunâtres, meurent & infectent les autres. Lorſque mon domeſtique ne coupe pas la feuille avec des ciſeaux, comme je l'ai enſeigné dans le Journal, il coupe la tige de la feuille avec l'ongle de bas en haut ſans la gâter ou la froiſſer. On ne la preſſe point dans les ſacs. Il faut la cueillir après que le ſoleil en a fait évaporer l'eau de pluie ou de roſée. Jamais on ne doit prendre les points des branches qui ont pouſſé des jets de la même année : ces feuilles, avec une belle apparence, font périr les vers. Mon domeſtique a l'attention de cueillir les feuilles, lorſqu'il voit venir la pluie.

Mes hayes de mûriers donnent la premiere nourriture de mes vers ; enſuite c'eſt mon bois taillis ; après cela viennent les arbres en plein vent : ma feuille de greffe fournit la derniere nourriture. Toutes mes plantations ſont de mûriers à fruits blancs dont j'avois tiré la graine de mûriers greffés de la plus belle eſpece. Mes autres mûriers ſont encore trop petits ; je ne me ſuis point encore ſervi de la feuille, quoiqu'elle ſoit également bonne : il n'y a que le mûrier à petit fruit noir, qui ſoit à rejetter.

Auſſi-tôt que les vers ſentent les feuilles fraîches, ils abandonnent leur ancienne litiere. On prend ces nouvelles feuilles couvertes de vers pour les mettre ſur une planche. S'il reſte encore des vers ſur la litiere, on jette quelques feuilles par deſſus, ils s'y attachent, on les tranſporte & on les place avec les autres. Alors on nettoye leur demeure, on en retire le crotin, on frotte bien les planches avec des herbes odoriférantes. Il ne faut jamais arracher les vers de deſſus les feuilles ou les brins de bois ; vous riſqueriez de leur arracher les pattes.

Lorſqu'ils ſont gros, prêts à monter, je prépare mes caſes à la maniere accoutumée. En changeant mes vers, je mets quelques petits paquets de bruyere ſur la table où ils ſont occupés à manger avec voracité, car alors il ne faut pas que les feuilles manquent. C'eſt dans ce tems-là ſeul qu'on peut leur donner des feuilles greffées. Ceux qui n'ont plus faim, commencent à ſe promener dans les petits paquets. Quand il y a une certaine quantité de ceux-là, avant qu'ils commencent leurs cocons, on les tranſporte doucement au plus haut étage dans la premiere caſe. Auſſi-tôt ils quittent cette premiere bruyere pour s'arranger dans le nouvel appartement où l'on jette quelques feuilles que l'on enleve, s'ils ne les mangent pas. Quand les vers ne ſe jettent pas ſur les paquets de bruyere, & qu'ils ne font que courir ſur les feulles ſans en manger, on prend les feuilles ſur leſquelles ils ſe trouvent, on les met au milieu des caſes avec de nouvelles feuilles : alors ceux qui veulent manger en profitent; les autres montent dans la bruyere ſans être meurtris & ſans avoir perdu leurs pattes.

C'eſt une très-mauvaiſe méthode de les trier, de les mettre dans des plats en monceaux, de les jetter enſuite dans les caſes ou ſur la bruyere qui en perce beaucoup. Auſſi lorſqu'on ôte les cocons, on trouve quantité de vers pourris qui infectent les chambres. On croit enſuite que c'eſt le bruit du tonnerre qui les a fait tomber, tandis que c'eſt la faim qui les a fait périr, ou qu'on les a bleſſés en les jettant.

Qu'on eſſaye de cette méthode : elle conſomme moins de feuilles & coûte moins. A la vérité, il faut que les feuilles ſoient de bonne qualité, comme je l'ai déſigné dans les Journaux & Gazettes d'Agriculture. La bonne nourriture contribue beaucoup à la bonté de la ſoie. Mes cocons ſont plus peſans & par conſéquent plus ſoyeux. Que les perſonnes rebutées par de mauvais ſuccès, ſuivent ces inſtructions, qu'elles ne mettent à couver leur graine que quand la feuille eſt un peu forte, que la feuille ne ſoit cueillie que bien ſéche & ſaine, que les vers ſoient bien nourris, échauffés à propos, nettoyés, ménagés avec ſoin, on verra qu'ils ne craignent pas tant & la pluie & le tonnerre, & toutes les intempéries... Pendant quatre ans conſécutifs, j'ai éprouvé que ſi l'on met au lieu de bruyere de la paille de pois verd qu'on aura tenue en lieu ſec, les vers pareſſeux y feront de très beaux cocons.

I I.

Nouvelle charrue propre à détruire les mauvaiſes herbes.

Dans la Séance publique de la Société Royale d'Agriculture d'Angers, tenue à la

S. Martin, on a lu la description de cette charrue inventée depuis peu par le sieur Tessier, Laboureur de la Paroisse de S. Philibert du Peuple, en la vallée d'Anjou.

Cette charrue est équippée d'un soc dont les deux oreilles sont d'acier, tranchantes comme des couteaux, un peu recourbées en-dessous. Dans les deux côtés de la partie postérieure & la plus large du soc, est enfoncée la pointe de deux couteaux d'acier fort tranchans, longs d'environ dix-huit pouces ou même deux pieds, & larges d'environ deux pouces seulement, aiguisés en-dehors : ils sont soutenus par deux branches de fer attachées à la charrue & aux couteaux, & des écrous & des cloux à vis : tout cela forme un triangle rectangle. De plus, le coutre est aussi de la même matiere & fort tranchant.

Cette charrue coupe avec la plus grande facilité & déracine les chiendens, les chardons, la fougere, l'arrête-bœuf, & toute espece de mauvaise herbe. Après en avoir fait l'épreuve, on y a ajouté des oreilles de bois comme celles des charrues ordinaires, mais qui effleurent le derriere des couteaux pour lui faire verser la terre plus aisément. On assure qu'elle a parfaitement rempli l'objet de l'Inventeur dans l'essai qui en a été fait en présence de plusieurs Cultivateurs que le succès a déterminés à en faire de semblables, sur-tout après qu'ils ont eu observé qu'elle broyoit la terre, l'adoucissoit, la rendoit aussi friable que celle qui étoit remuée avec la pelle. On a demandé au sieur Tessier un modele en petit, pour qu'on puisse le présenter à ceux qui se proposeroient de faire construire une semblable charrue.

III.

Moyen facile de distinguer la céruse d'avec la craye.

Il paroît très-dangereux de confondre ces deux substances ; cependant l'ignorance est exposée à ce danger ; elle n'a déjà même produit à cet égard que trop de malheurs, quoiqu'il soit aisé de s'en garantir par la connoissance de la diversité des pesanteurs spécifiques de ces matieres. L'une & l'autre ont été souvent employées à la dépuration & au déguisement des liqueurs ; mais si l'on ne peut approuver l'emploi de la craie, puisqu'elle donne aux liqueurs de fausses apparences, on sçait combien l'usage de la céruse mérite d'être proscrit & poursuivi, puisqu'il entraîne les inconvéniens les plus graves.

On ne peut donc trop multiplier & faciliter les moyens de distinguer ces deux matieres qu'il seroit si funeste de confondre. MM. Pinard & le Chandelier, nommés par l'Académie Royale des Sciences de Rouen pour examiner les observations de M. de Saint-Martin sur les effets de la céruse dans le cidre, ont terminé leur rapport par l'indication du moyen suivant, pour faire reconnoître, sans crainte de méprise, les deux substances dont nous parlons.

Creusez avec un couteau un charbon neuf, allumez-le ; jettez dans le creux un peu de céruse broyée entre deux doigts, soufflez sur le charbon pour animer le feu : la céruse jaunira, & après quelques minutes, il paroîtra des globules métalliques & brillans. C'est le plomb revivifié par le phlogistique du charbon Cet effet n'arrivera pas en exposant la craie à la même épreuve, parce qu'elle est une terre calcinable, produite par les débris des substances animales testacées ou crustacées, mais elle ne contient aucune chaux métallique.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 15 Janvier 1774, au Mercredi 19 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19 liv. 10 s., 23 à 26 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Grêve, de 25 à 27 liv. 10 s. Le seigle, de 10 à 12 liv. 5 s. ; l'orge, de 9 liv., 9 liv. 10 s. à 11 liv. aussi *le septier.*

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 15 Janvier 1774 au Mercredi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 s. à 20 liv. *le septier.* ; *idem* au Port de la Greve, de 17 l. 5 à 19 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 22 Janvier 1774, de 52 à 53 liv. ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50 ; *idem* nouveau, de 45 à 46 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 l. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43 ; *id.* nouveau, de 40 à 41 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l. 10 s.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 21 Janvier 1774.*

	#	6		
Or de Portug. à . .	730			marc.
Du Mexique à . . .	722			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

CHANGES DE PARIS, *du 22 Janvier 1774*

Amsterdam	53	7/8
Londres	29	7/8
Hambourg	187	
Madrid	15	3
Cadix	15	
Livourne	95	1/2
Gênes	93	1/2
Lyon. *Rois*	7/8	P. 0/0 P.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Jeudi 20.*	*Vendredi 21.*	*Samedi 22.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1472 1/2 . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	338	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.*

Du Merc. 19 Janv. 1774		Du Jeudi 20.		Du Vendredi 21.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 1773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	L.	Lempereur, six p. mois 1773.	M.
Radix, *idem.*		Deschapelles, *id.*	P.	Boscheron, *idem.*	
Boutray, *idem.*		S. Janvier, *id.* à t. let.		Rouillard, *idem.*	N.
Gautier, *idem.*	M.	Nau, six derniers mois 1773.	C.	Painchain, *id.* à t. let.	
Desplaces, *id.* à t. let.		Delagarde, *id.* à t. let.		Patu, six derniers mois 1773.	C.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 11 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 4 *Décembre.*

NOus avons reçu d'Archangel les nouvelles ſuivantes.

Le nombre des maiſons de pierre s'eſt conſidérablement accru depuis que les nouveaux priviléges ont attiré beaucoup de familles commerçantes. Les murailles qui environnent cette Ville ſe relevent. Le canal qui joint le Kutum au Volga a été nettoyé & réparé de maniere qu'il y paſſe beaucoup de bâtimens qui peuvent s'y réfugier & y hiverner ſans riſque. L'exportation du bled entretient un mouvement continuel dans notre Port. Toutes les terres ſuſceptibles de culture dans nos environs, ont largement récompenſé les travaux du Laboureur. Nos vignes ont donné la plus grande abondance de raiſins de la meilleure qualité. La quantité de ſalpêtre, ſortie de cette Ville pour Pétersbourg, dans le courant de l'année, eſt incroyable.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 15 *Décembre.*

Le 12 du mois dernier, après des pluies continuelles tombées avec violence, une montagne aſſez haute & couverte d'arbres, dans le territoire de Bioerka, près Hernoeſand, s'écroula. Dans ſa chûte, elle écraſa une Forge & pluſieurs maiſons. Nos Provinces ſeptentrionales ont vu leurs champs dégradés & leurs communications coupées par le débordement des rivieres : les Poſtes ont été interrompues dans toute la Bothnie occidentale.

Les bontés du Roi ont répandu la joie la plus vive à Arvica dans le Wermeland. Les Habitans avoient reçu des magaſins royaux, des grains pour enſemencer leurs champs, à la charge d'y en rapporter, après un certain terme, la même quantité. Cette époque étoit arrivée ; mais S. M. leur a généreuſement remis la dette.

M. Charles-Jean Cronſtedt, Propriétaire d'un domaine en Wettmanie, a fait des obſervations intéreſſantes ſur l'eſpece de chenilles la plus deſtructive des plantes. L'Académie Royale des Sciences les a communiquées au Public. Nous nous bornerons à dire aujourd'hui que M. Charles Cronſtedt eſt parvenu à prendre une prodigieuſe quantité de ces inſectes, en ſuſpendant au tronc des arbres des paquets d'écorces autour deſquels il appliquoit du cambouis. Nous donnerons de plus grands détails de ſes expériences.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 21 *Décembre.*

Nous apprenons de Chriſtiania que, dès le commencement du préſent mois, il étoit

tombé beaucoup de neige en Norwege, & que les fortes gelées étoient survenues tout d'un coup, de façon qu'on a commencé dès-lors à se servir des traineaux, & les communications se sont promptement établies.

Les Maîtres des trois navires Hollandois, arrivés de Pétersbourg, ont rapporté que les côtes de l'Ingrie & de la Finlande étoient toutes couvertes de glaces.

On mande d'Ahrendal que la plûpart des vaisseaux qui y avoient été détenus pendant plus de sept semaines par les vents contraires, en étoient partis le 20 & le 21 Novembre pour l'Angleterre, la Hollande & la France.

Les nouvelles que nous venons de recevoir d'Irlande sont plus précises, sans être beaucoup plus consolantes que les dernieres que nous avons publiées. Les épizooties continuent leurs ravages. Malgré toutes les peines qu'on prend pour mettre le bétail sain à l'abri de la contagion & pour remplacer celui que la maladie enleve, on doute que vingt bonnes années suffisent pour repeupler l'Isle & la remettre sur le pied où elle étoit en 1760. L'Hécla & les autres volcans n'ont ni fait d'explosion violente ni causé de commotion sourde, parce que les matieres qu'ils ont vomies n'ont pas trouvé beaucoup de résistance. La mer, violemment tourmentée, n'a cessé de battre impétueusement les côtes.

ALLEMAGNE.

De Bremen, *le 19 Décembre.*

Le Grand Duc de Russie, en recevant sous sa domination les Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst, a commencé à jetter les fondemens de la prospérité de l'Etat & du bonheur des Peuples, par la suppression de l'impôt arbitraire payé sous le nom de capitation. Cet acte mémorable de bienfaisance & de sagesse annonce des vues grandes & saines.

De Breslau, *le 24 Décembre.*

On a reçu ici de nouveaux éclaircissemens concernant les souris qui ravagent les terres. La plûpart des Economes soutiennent à présent qu'elles ne peuvent faire autant de mal qu'on se l'imagine. Cependant il est très-vrai qu'on ne s'imagine pas trouver leurs nids remplis des meilleurs grains, graines, légumes; mais qu'ils le sont en effet. Un Agriculteur en a pris cinq mille avec des vases pleins d'eau. (*Nous publierons incessamment une Lettre d'un Agriculteur d'Alsace sur le même sujet; & nous réunirons dans notre Journal les nouvelles expériences que l'on a faites en Allemagne, en France & autres pays, pour parvenir à la destruction de ces animaux*).

La gale a attaqué les brebis dans plusieurs cantons. On invite ceux qui ont des remedes assurés contre le mal, à les communiquer au Public.

De Gottingue, *le 26 Décembre.*

La Société Royale des Sciences de cette Ville avoit proposé pour sujet de Prix d'Economie la question suivante. *Comment pourroit-on parvenir à faire les meilleures dispositions pour que les secours contre les incendies soient efficacement employés, tant à les prévenir qu'à les éteindre?* Entr'autres expédiens, on a conseillé d'ériger une Compagnie de Gardes pour le service du feu, & de la mettre sur le pied militaire sous la direction d'un Commandant ou Inspecteur Général. Il y auroit une caisse établie pour fournir aux besoins de ceux qui seroient occupés à éteindre le feu. Les secours demeureroient toujours prêts dans des especes de corps-de-garde. La Compagnie de Gardes ou de Pompiers seroit exercée à faire les grandes manœuvres avec tout l'attirail nécessaire &c.

Il auroit été honnête & juste de remarquer que ce projet avoit été imaginé & exécuté à Paris.

ITALIE.

De Florence, *le 14 Décembre.*

S. A. R. vient de faire publier un Acte, du 17 Novembre, pour empêcher les torts que cause aux campagnes & au Peuple une rigueur mal entendue & abusive sur l'observance des jours de Fête. Il est ordonné que les Tribunaux & les Exécuteurs de leurs Arrêts, ne puissent, à raison de leurs anciennes loix, inquiéter 1°. les *Paysans* qui, pendant ces jours-là, sans en avoir de-

mandé la permiſſion, s'occuperont à moiſſonner, battre les grains, vendanger, & faire autres travaux ſemblables, qu'ils ne ſçauroient différer ſans danger manifeſte. 2°. Les *Meûniers* qui, dans ces mêmes jours, moudront à huis clos ou bien ouverts, porteront des grains au moulin & en rapporteront des farines. 3°. Les *Vendeurs de toute ſorte de comeſtibles*, quand ils tiendront leurs boutiques ouvertes &c. 4°. Ceux qui porteront de la braiſe, du charbon, & tout bois à brûler. 5°. Les *Voituriers* qui ſe trouveront en route quelque jour de Fête, avançant vers le lieu de leur deſtination avec des bêtes de ſomme & des voitures de toute eſpece chargées de marchandiſes. 6°. Les *Merciers & autres qui vendent des ouvrages tout faits, pour l'habillement, ainſi que des inſtrumens & des uſtenſiles pour l'Agriculture*, & qui les expoſeront en vente ſoit dans leurs boutiques, ſoit dans d'autres endroits qu'ils jugeront commodes pour le débit. 7°. Les perſonnes qui, à une diſtance convenable des Egliſes, & hors des heures des Offices Divins, s'amuſeront à des exercices, jeux, ſpectacles licites. 8°. Les Aubergiſtes, Hôtes, Taverniers &c, qui tiendront leurs maiſons ouvertes pour recevoir les Etrangers, les Paſſans, & tous ceux qui y ſeront conduits par quelque beſoin &c. Les anciens Réglemens ſeront obſervés quant aux diſpoſitions auxquelles il n'eſt point dérogé par cet Acte, ſans toutefois que l'on *puiſſe faire aucune ſorte de ſaiſie ſur les Tranſgreſſeurs*. On exigera ſeulement d'eux qu'ils ſignent l'aveu de l'infraction, ou on en fera ſigner le procès-verbal par des témoins, pour qu'il ſoit procédé contr'eux, ſuivant l'exigence des cas. S. A. R. déclare que la néceſſité de pourvoir à la ſubſiſtance & au ſoulagement de la partie du Peuple qui ſouvent, dans ſes plus grands beſoins, eſt le plus expoſé aux vexations, a engagé ſon cœur paternel à prendre ces réſolutions ſi intéreſſantes par leur objet, & ſi dignes d'être méditées dans tous leurs détails.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 25 Décembre.*

Les principaux Braſſeurs de cette Ville ont pris la réſolution de ne point braſſer de biere juſqu'au mois de Février, à cauſe du haut prix du houblon & de la drêche.

Cinq bâtimens doivent croiſer le long de la côte de Suſſex où des Contrebandiers nombreux ſont aſſez hardis pour débarquer leurs marchandiſes en plein jour, & aller enſuite avec vingt ou trente chevaux débiter leur thé & leur eau-de-vie dans les Villages & les Fermes d'où ils tirent beaucoup de laine qu'ils portent hors du Royaume.

Nous avons reçu de Gênes, une lettre du 19 Novembre, dans laquelle on trouve une relation curieuſe qui pourra paroître romaneſque & qui pourroit très bien l'être. En la tranſcrivant, nous ſommes fort éloignés d'en garantir la vérité.

Deux François qui revenoient de la pêche du corail à l'Iſle S. Pierre, près la côte de Sardaigne, nous ont donné hier l'importante nouvelle qu'on avoit tiré, cette année, des mines de la Baronnie d'Orozey, dans l'Iſle de Sardaigne, d'immenſes richeſſes. Déguiſés en Mineurs, ils ſont parvenus à voir la poudre d'or dépoſée dans les magaſins royaux de Cartoli : il y en avoit plus de 300 ſacs. Ils prétendent qu'à la faveur du même déguiſement, ils ont pénétré à Caſinet & à Doſgoli dans les endroits où l'on frappe différentes ſortes de monnoie, & où ils ont vu beaucoup de lingots d'or. Un triple cordon de Troupes entoure le canton des mines : ces Marins croyent qu'elles gardent auſſi la Fabrique de fuſils. Des Compagnies de vieux Soldats veillent ſur les Ouvriers. Une Forteresſe entourée de foſſés de 85 pieds de profondeur, placée ſur une péninſule dont l'iſthme eſt défendu par 300 pieces de gros canons, & imprenable par ſa ſituation, eſt ſur le point d'être achevée au haut du promontoire de Ponta-Negra : elle défend du côté de la mer le canton de l'or, ou *laguna doro*. Toute la côte eſt garnie de bateries de canons qui prennent les vaiſſeaux à fleur d'eau.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE GRENOBLE, *le 29 Décembre.*

Depuis ce que nous avons dit du tems dans le N°. 98 de la Gazette, il a conſtamment régné un vent du Sud fort extraordi-

naire pour ce pays où les hivers ſont ſi rigoureux. Non-ſeulement on ne pouvoit pas faire du feu dans les appartemens, mais il falloit les tenir ouverts pour pouvoir reſpirer. Ce vent étouffant a précipité la mort de pluſieurs malades & occaſionné quelques maladies Les viandes étoient bientôt corrompues. Nous avons perdu beaucoup de volaille & de gibier. La ſaleté renommée des cours & des allées de nos maiſons n'a certainement pas peu contribué à rendre l'air plus malſain. Heureuſement depuis le 27, le froid a repris; nous nous félicitons de ce bon tems auſſi favorable à la ſanté des hommes & des animaux qu'aux productions dont la végétation étoit déjà trop rapide.

La Police s'occupera certainement un jour de transformer nos cloaques ou maiſons en habitations humaines. Il eſt fâcheux qu'elle en ſoit détournée par l'attention qu'on exige d'elle pour des objets qu'on oſe à peine nommer. Telles ſont, par exemple, les graves plaintes portées, *pour l'intérêt du Public*, par le Corps des Académiſtes contre les Cafetiers, Aubergiſtes, Taverniers & autres qui donnent à jouer aux cartes &c, ſans avoir droit de tenir Académie de jeux. On voit avec douleur la Juſtice forcée de donner ſa ſanction au privilége de tenir des tripots. Nous eſpérons que nos Concitoyens préféreront bientôt de former des Aſſemblées reſpectables dans la Bibliotheque publique qui vient d'être érigée ici. La Ville a fait la précieuſe acquiſition des Livres de feu M. de Caulet, notre Evêque, & ils ont été placés dans une ſalle du College. Ce dépôt ſera de quelque ſecours aux Sciences & aux Arts utiles trop négligés dans ce pays.

M. Moydieu, Procureur Général au Parlement, a expoſé à la Cour que les Réglemens les plus utiles étoient ceux qui tendoient à la conſervation des matieres conſacrées à la nourriture de l'homme, & que tels étoient les objets qui devoient occuper les Magiſtrats comme les peres de famille; qu'il étoit des tems où cette ſollicitude étoit particuliérement néceſſaire; qu'aujourd'hui les arbres & les buiſſons ne préſentoient de toutes parts dans les campagnes que coques empoiſonnées, que pelotons qui renferment dans leurs filamens un fléau terrible; que bientôt peut-être les fruits & tous les végétaux utiles en éprouveront les funeſtes effets; qu'il étoit de la prudence de la Cour de prévenir cette déſolation & d'apporter un prompt remede à cette multiplication d'inſectes, laquelle ſecondée par des années favorables, peut devenir tous les jours plus effrayante. Vu la Requête du Procureur Général, la Cour a ordonné, par Arrêt du 17, que tous les Habitans & poſſédant-fonds, même aux Fermiers des Seigneurs & Eccléſiaſtiques, de nettoyer, chacun endroit ſoi, & pendant les mois de Janvier & Février, tous arbres & buiſſons; d'en enlever les coques, pelotons & nids de chenilles, à peine de trois livres d'amende dès-à-préſent déclarée indicte ſur les procès-verbaux des Châtelains qui ſeront tenus, à cet effet, de faire leur viſite au mois de Mars de chaque année, & de contraindre les contrevenans au paiement de ladite amende, applicable aux néceſſités les plus urgentes de la Paroiſſe.

Il ſera facile aux Seigneurs de remplir cet objet en propoſant de légeres récompenſes aux enfans qui leur apporteront des nids de chenilles. Les Habitans de chaque Paroiſſe pourroient convenir entr'eux de faire une eſpece de chaſſe générale. Afin d'empêcher le tort qu'un homme mal-intentionné pourroit faire à autrui en portant des nids défendus ſur le champ de ſon voiſin, il ſeroit à propos que la Paroiſſe prit ſur elle la réparation du dommage ou les frais de l'infraction. Des viſites amiablement réſolues par les Communautés ſeroient plus certainement & plus ſcrupuleuſement exécutées que toutes autres, ſans que perſonne eût à ſe plaindre de gêne & de contrainte.

De Poitiers, *le 2 Janvier.*

Cette Province eſt, dans pluſieurs cantons, toute couverte de bois; ces bois ſervent de retraite à un grand nombre de loups; ces loups viennent ſouvent attaquer, dévorer des hommes, des beſtiaux, ou leur communiquer la rage; & on les laiſſe aſſez tranquilles. Les Seigneurs ne s'amuſeroient pas de cette chaſſe; les Payſans n'ont pas le choix des occupations; on ne connoît pas les pieges. A meſure que des accidens, & certes ils ne ſont pas rares, nous rappellent à la conſidération de ce puiſſant inté-

rêt, l'humanité jette un cri, & ce cri se dissipe sans effet. Le 12 du courant, il est encore arrivé un malheur de ce genre dans la Paroisse d'Aubigné. Les enfans d'un Laboureur nommé *Verneuil*, gardoient un troupeau de moutons : un loup sorti de la forêt d'Aunay, s'approche du troupeau : le Laboureur l'apperçoit & vole pour défendre ses enfans, armé seulement de son aiguillon, gaule dont se servent les Bouviers pour conduire leurs bœufs. Le loup l'attaque ; l'homme saisit le loup & le terrasse : ils se débattent : à la fin le bon pere eût infailliblement succombé si, à ses cris & à ceux de ses enfans, un autre Paysan n'étoit survenu qui, à coup de bêche, assomma l'animal dans les bras de Verneuil. Cet homme intéressant a été grièvement mordu : il est chargé de sept enfans, tous en bas âge. On l'a conduit, le 14, à Confollens, auprès d'une personne charitable qui, plusieurs fois, a garanti de la rage des hommes mordus par des animaux qui en étoient atteints.

Il y a des secours établis pour les noyés ; il pourroit y en avoir pour des personnes affligées de mêmes maux subits & fortuits. Ces derniers pourroient se trouver dans les mêmes dépôts que les premiers. Le travail qu'on a fait pour réunir les instructions en faveur des personnes noyées, on pourroit le faire pour le traitement des personnes menacées de la rage, ainsi des autres (*M. Targioni Tozzetti, célebre Médecin de Florence, vient de rassembler de même dans un Recueil toutes les bonnes instructions que l'on a publiées en Europe pour rappeller à la vie tous ceux qui paroissent frappés d'une mort subite, quelle qu'en soit la cause. Cet Ouvrage mériteroit d'être traduit dans toutes les Langues & mis dans toutes les mains*).

D'ORLÉANS, *le 2 Janvier.*

Le prix des différentes sortes de pain a diminué pendant le mois de Décembre, mais vers la fin du mois, celui du froment a un peu augmenté. La Loire est couverte dans tout son cours de bateaux chargés de grains, de légumes &c.

Dans ce pays, on fait usage d'une sorte d'engrais qu'on trouve très-propre à l'amélioration de la vigne, des prés, des terres à bled &c. Il s'agit des ergots de bœufs. On s'en sert particuliérement dans les vignobles. Plusieurs personnes n'employent que ce seul engrais. Il y en a même qui prétendent qu'il est plus productif que le fumier ; & il n'en coûte que 60 à 70 l. pour fumer une vigne où l'on mettroit pour 130 liv. de fumier ordinaire. Les sieurs Bédoy, Maréchal & Jarasse, Charron, tiennent magasin de ces ergots au Fauxbourg Saint-Vincent.

D'AMIENS, *le 3 Janvier.*

Les prix des grains ont un peu baissé dans différens Marchés de la Province.... Pendant la derniere quinzaine de Décembre, il est entré au Port de Dunkerque un nombre considérable de navires, particuliérement chargés de thé, sel, eau de-vie, café, genievre, saumon salé, chanvre, tuile &c.

DE RHEIMS, *le 4 Janvier.*

Les grains se soutiennent ici à un prix assez haut sans être exorbitant. On craint qu'il ne survienne une augmentation, parce qu'il n'y a guères, cette année, que le petit pays du Vallage qui nous en fournisse, & nous l'aurons bientôt épuisé ; mais nous espérons que la Lorraine nous secourera. La Thiérache & la Picardie qui avoient coutume d'approvisionner nos Marchés, versent à présent leurs grains à Soissons.

Nous attendons avec impatience la Foire des Rois. Il faut voir si l'Etranger enlevera nos vins : nous avons grand besoin de les changer contre de l'argent.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Observations diverses sur le bétail.

Il y a près du village de Mullenhausen, Bailliage de Westerhoff, dans l'Electorat d'Hanovre, un quartier nommé Salzborn, où l'on trouve des fontaines de salines très-considérables. La coutume est d'y abreuver le bétail. Les plus anciens du village, gens

de 70 à 80 ans, ne se souviennent ni d'y avoir vu des épizooties, ni d'avoir entendu dire à leurs ancêtres qu'ils eussent connoissance d'une mortalité arrivée dans l'endroit. Il y a quelques années que les maladies épizootiques enleverent beaucoup de bétail à un quart de lieue du village qui n'en ressentit aucune atteinte. Ce fait a été rapporté à la Société Royale & Electorale du pays d'Hanovre par M. Muller, Capitaine de Cavalerie.

Un Agriculteur du même pays, selon un avis donné à la même Société, a fait venir six Suisses pour gouverner ses vaches distribuées en deux troupeaux chacun d'environ quatre-vingts bêtes. Il employoit auparavant le double de monde à ce soin. A six heures du matin, ces Suisses vont, après avoir nettoyé les auges, donner à chaque vache autant de sel qu'il peut en tenir entre quatre doigts; ils le leur mettent même dans la gorge. Ensuite on donne à chaque bête trois ou quatre livres de foin. On les trait, on les mene boire, & pendant ce tems-là on nettoye l'écurie. Au retour, chaque vache a deux livres de paille de toute espece; point de paille hachée, ou de grain égrugé, ou de marc &c. A six heures du soir, on recommence le même repas, le sel l'ouvre; & le reste. Ce bétail prospere merveilleusement.

On remarque que le sel entre dans tous ou presque tous les préservatifs & les remedes imaginés contre toute sorte d'épizooties. La même Société de Brunswick-Lunébourg a publié deux Mémoires de MM. de Brocke & de Behr sur les propriétés du sel commun employé en pareil cas.

Pendant la derniere épizootie qui a régné en Silésie, les riches Propriétaires de quelques biens seigneuriaux préserverent leur bétail au milieu de toute sorte de bestiaux malades, en donnant tous les matins à chaque bête sur une tranche de pain autant de sel & de graines de genievre en poudre qu'on peut en prendre entre les cinq doigts. Il n'en mourut pas une seule de celles qui furent ainsi traitées, quoiqu'il y en eût qu'on menoit paître avec des animaux malades.

Pendant la derniere épidémie qui a ravagé les campagnes du pays de Brunswick, le village de Ruhme a été exempt du fléau, par les précautions que les Propriétaires ont eues de faire saigner leur bétail, de leur donner le préservatif précédent, & de leur frotter les narines avec un pinceau trempé dans du baume de soufre. Tous les villages voisins perdirent leurs bestiaux, tandis qu'il ne mourut pas un seul animal dans celui-là, quoique ses troupeaux communiquassent avec les autres.

Il n'y a jamais eu de maladie épizootique au Bourg de Salzliebenhalle & au Village de Kniestoedt qui en est voisin, avantage dont les lieux des environs ne jouissent pas. La raison en est qu'il y a, dans ces deux endroits, des salines, & que les eaux & les herbes sont impregnées de sel. On observe la même chose à Schoeppenstoedt près de Brunswick.

M. Tolle, Curé de Bordenau, village à deux milles d'Hanovre, a préservé son troupeau par le simple usage du sel, & toutes les étables du village ont été infectées, excepté la sienne.

Ces faits & mille autres que nous passons sous silence rappellent & confirment une vérité très-anciennement & très-inutilement connue.

Il faut donc, il faut indispensablement, il faut, sous peine de l'anéantissement du bétail, donner du sel aux troupeaux.

II.

Extrait d'une Lettre de M. Théodore Langen, Professeur au College de Grouenstadt en Transylvanie, aux Membres de la Société Physico-Economique de la Haute-Lusace, sur la maniere de gouverner les Abeilles en Transylvanie.

MESSIEURS,

.... Nos ruches sont toutes différentes des ruches Allemandes & beaucoup plus avantageuses que les vôtres. On peut voir dans leur intérieur & par conséquent découvrir ce qui pourroit nuire aux abeilles, les secourir, les aider à détruire les insectes ennemis. On peut les châtrer sans, pour ainsi dire, que les mouches s'en apperçoivent. On peut les placer sur des planches de façon que les abeilles n'ayent qu'autant de lumiere qu'on veut leur en donner.

Dans ce pays-ci, on enseigne, pour ainsi parler, aux essaims à travailler. On met

au haut de la ruche quelques tablettes de cire vuides qui s'étendent en longueur, mais qui n'ont que deux doigts de largeur. On ne se soucie pas beaucoup ici de faire des essaims par art : mais cela viendra peu à peu.

Nous avons quatre façons d'hiverner les abeilles. Les uns déposent les ruches dans des caves chaudes & séches : d'autres les mettent dans des chambres où il n'entre point de jour & où l'on ne fait point de feu : il y en a qui les placent au grenier, on en voit qui les laissent en plein air.

Ceux qui mettent les ruches dans les caves les placent les unes contre les autres, les unes sur les autres ; de façon que chaque colonie a l'air libre & la facilité de rejetter les cadavres. Ils ont tout auprès un thermometre qui leur indique le moment où il faut fermer l'ouverture des ruches. Ce thermometre ou frigometre n'est autre qu'une cruche pleine d'eau : dès que la surface de cette eau commence à geler, l'entrée des ruches se clôt. On suit la même méthode pour les abeilles déposées dans des chambres ordinaires, excepté que pendant la nuit on y laisse entrer un peu de chaleur des chambres voisines. Les abeilles qui se conservent dans les greniers des huttes des Paysans reçoivent des pieces qui sont au-dessous la chaleur dont elles ont besoin : pour les garantir des ravages des souris, on les garnit ou revêt de tas d'avoine d'une hauteur considérable. Quant aux abeilles qui passent l'hiver en pleine campagne, on plante quatre piliers un peu forts, à un pied à peu près au-dessus de la terre. Par-dessus, on pose quatre traverses sur lesquelles on en met d'autres en sens contraire : là dessus on jette des chardons jusqu'à la hauteur d'une demi-aune pour écarter les souris. Les ruches se mettent par-dessus tout cet édifice de maniere qu'elles ayent de l'air. Le tout se recouvre de foin. En Janvier, Février & Mars, les Paysans arrosent de bon vin blanc vieux les ruches qu'ils conservent dans leurs huttes...

N°. Les ruches de Transilvanie n'auroient-elles pas de grands rapports avec celles que M. Williams, Anglois, a présentées à l'Académie des Sciences. Les avantages sont du moins les mêmes ; puisqu'on annonce qu'avec celles de M. Williams on est maître d'observer les opérations de ces insectes & de prendre ce que l'on veut de leur cire & de leur miel sans leur faire aucun tort ; c'est ce que dit M. Langen des ruches de Transilvanie. M. Williams sçait, ajoute-t-on, se rendre maître des abeilles au point qu'elles semblent obéir à ses volontés : il en met, dit-on, un essaim sur son bras nud sans en recevoir une seule piquûre ; il les fait tomber ensuite par une seule secousse, les agite, les irrite impunément, & les fait rentrer dans leur panier avec la plus grande docilité.

III.

Maniere d'éloigner des champs les corneilles & autres oiseaux qui attaquent leurs productions.

Il faut tout dire, quand on est Historien, & c'est-là notre rôle. Nous rapporterons donc un moyen dont s'est servi pour sauver pendant un tems ses grains & ses fruits de la voracité de certains oiseaux, un Fermier des environs de Cantorbéry, peu sensible aux cris & à la souffrance des bêtes. Au milieu de son champ, il a planté un pieu ; à ce pieu, il a attaché un chat par la patte, & l'a tenu au supplice pendant trois jours & trois nuits, en ayant l'attention de lui donner grassement à manger & bien à boire, le matin & le soir. La présence continuelle, les mouvemens & les cris du chat ont vraisemblablement fait impression sur les corneilles, car elles n'ont plus reparu, du moins on est depuis quelque tems sans en voir aux environs de ce champ. Plusieurs Fermiers voisins, témoins de ce succès, ont suivi avec le même avantage cet exemple sur lequel l'intérêt & la sensibilité partageront les avis.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 1 Janvier 1774, au Mercredi 5 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 liv. 5 s., 24 liv. 15 s. à 27 l. *le septier ; idem* au Port de la Gréve, de 23 l. 10 s. à 27 liv. 10 s. Le méteil, 19 l. 10 s. ; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 à 13 l. 10 s. ; l'orge, de 9 liv. 10 s., 10 liv. 5 s. à 11 l. aussi *le septier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 1 Janvier 1774 au Mercredi 5 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 l. 10 s., 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 8e. Janvier 1774, de 55 à 56 liv.; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 8 Janvier 1774.*

	#	6	
Or de Portug. à . .	728	5	*marc.*
Du Mexique à . . .	720	6	*marc.*
Du Perou à	710	3	*marc.*
Les guinées à . . .	726	5	*marc.*
Ducats à	98	12	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	5	*once.*
Or à 20 karats à . .	84	5	*once.*
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52	3	*marc.*
Piastres à	49	3	*marc.*

CHANGES DE PARIS, *du 8 Janvier 1774*

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	29 13 16e.
Hambourg	187 $\frac{1}{4}$
Madrid	15 4 à 3 6
Cadix	15 6 à 15
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Rois*	1 à $\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Jeudi 6.*	*Vendredi 7.*	*Samedi 8.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	. . . 1 . .	1485	1480 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	340	340. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.

Du Merc. 5 Janv. 1774		Du Merc. p. le Jeudi 6.		Du Vendredi 7.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 1773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	L.	Lempereur, six p. mois 1773.	L.
Radix, *idem.*	L.	Deschapelles, *id.*	M.	Boscheron, *idem.*	L.
Boutray, *idem.*	L.	S. Janvier, *idem.*	P.	Rouillard, *idem.*	L.
Gautier, *idem.*	M.	Nau, *idem.*	Z.	Painchain, *idem.*	M.
Desplaces, *idem.*	M.	Delagarde, *idem.*	Z.	Patu, *idem.*	Z.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 12 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 6 Mars.*

L'Amirauté, ayant résolu d'établir à Novogorod une Fabrique de toiles à voile, on va élever en pierres les bâtimens nécessaires pour cet objet. On reconstruit le bassin oriental du Port de Cronstadt. La tour du fanal, placée à la pointe de l'Isle de Kokschar à l'entrée du Port de Revel, sera rebâtie en pierres.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 16 Mars.*

Les Paysans d'Aland n'ont pu obtenir de payer en argent, au prix du Marché, les grains qu'ils sont tenus de livrer au magasin royal de Finlande. Mais le transport en sera fait aux frais de la Couronne; & pour le charroi de chaque tonne, il leur sera donné 1 rixdhaler, monnoie d'argent. Il seroit utile de démontrer par des écrits publics les avantages de la méthode des tributs pécuniaires, adoptée dans la plus grande partie de l'Europe.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 23 Mars.*

On a annoncé, il y a quelque tems, que le nombre des naissances dans les Etats du Roi de Prusse avoit été, l'année derniere, de 149,703 têtes. M. le Conseiller Busching a trouvé ce calcul inexact. Déjà en 1770, il étoit né dans ces Etats, 173,617 enfans de l'un & de l'autre sexes. Il est vrai que dans les années suivantes, comme les saisons furent mal-saines, le nombre des morts excéda, là comme ailleurs, celui des naissances; & c'est en 1772 que ce dernier a été de 149,703. En 1773, le nombre des naissances a surpassé celui des morts. Le fait est assez croyable; car quand les mauvaises années ont emporté la population la plus débile, il est à présumer que, tout le reste égal, la population restante sera au moins un peu plus vivace & productive.

DE BERLIN, *le 23 Mars.*

Le Gouvernement a reçu d'Italie des plans de maisons & d'un pont de pierre qu'on va construire pour joindre la vieille Ville avec la Ville neuve. On augmente le nombre des habitations des Colons entre Berlin & Potzdam. Il se forme ailleurs de nouvelles Colonies. Il vient d'être ordonné, par des placards affichés dans les Villes, que les Artistes, Jardiniers & autres Ouvriers nationaux, absens du Royaume, eussent à y revenir, sous peine d'être privés de leurs biens par la confiscation, & d'être entiérement exclus, dans tous les cas, de l'héritage paternel. Les mêmes ordres se renouvellent de tems en tems, & ramenent les Ouvriers mauvais ou malheureux qui ne se flattent pas de trouver ailleurs un meilleur sort.

De Munich, *le 24 Mars.*

L'Agriculture se ressent ici de l'application sérieuse que donnent aux Sciences & aux Arts utiles, des Patriotes distingués, & sur tout les Chefs des Ecoles d'Agriculture & d'Economie formées par les soins de S. A. E. Avec de bonnes théories, la pratique peut se corriger & se perfectionner : mais ce n'est pas assez pour qu'elle fasse de grands progrès généralement sensibles : avec les plus beaux talens sans moyens de travailler, on mendie. Il ne faut pas se laisser éblouir par des succès particuliers, quoiqu'il soit raisonnable de s'en applaudir ; souvent la perfection de l'*individu* n'est rien pour l'*espece*. Ne vous enfermez pas dans un jardin, mais montez au haut de la montagne pour juger de la situation territoriale d'un Etat. En attendant que nous puissions nous applaudir de ce dernier spectacle, nous nous félicitons des succès distingués de quelques Economes. Le sieur Jean-Leonard Dietz mérite d'être cité pour ses travaux de jardinage. Il cultive une infinité de sortes de fleurs, 22 sortes de choux, 29 sortes de plantes pour salade, 11 especes de raves, toute sorte de plantes odoriférantes propres à remplacer économiquement & sainement les épices, un très-grand nombre de racines, 19 sortes d'herbages, tant pour l'amélioration des terres que pour la nourriture du bétail &c. On remarque que le sieur Dietz n'a été aiguillonné ni par des Prix ni par tous ces genres d'encouragemens qui ne produisent que de très-petits effets, s'ils en produisent. Mais il a bien vendu ses graines, ses légumes, ses fleurs &c ; & cet encouragement-là, toujours efficace partout & sur tous, sans être onéreux & injuste pour qui que ce soit, a nourri son ardeur & doublé ses succès. Le débit, le bon débit, c'est là tout le secret, tout l'art de la prospérité.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 29 Mars.*

Les Villes & Bourgs de Kircaldie, Dysart, Dundée ont présenté requête à la Chambre des Communes pour demander que, dans le triste état où sont les Manufactures de toiles des Royaumes unis, il soit pourvu à leur soulagement par les moyens que la Chambre jugera convenables.

Le 25, le Lord Maire lut aux Communes une requête en faveur des Naturels de l'Amérique septentrionale : la Chambre ordonna de la mettre sur le tapis.

Comme le Public n'a pas lieu de se louer des Ordonnances relatives au Marché de Mark-Lane, on dit que le Lord Maire a adopté un nouveau plan pour mieux régler, à ce qu'on croit, le commerce des grains, fort déréglé par l'ancien régime.

Les Magistrats d'Edimbourg ont publié une défense de vendre de la viande de veau jusqu'au 1 Mai prochain ; libre aux Cultivateurs de laisser mourir de faim ces animaux ou de déranger leurs affaires pour les entretenir jusqu'au tems de propitiation, s'ils ne peuvent les nourrir à l'aise.

Le 22 du courant, 13 navires mirent à la voile du Port de Darmouth, pour se rendre à Terre-Neuve.

Quoiqu'on tâche de dégoûter de l'Amérique nos pauvres Laboureurs & Artisans, en écrivant de Londres des lettres de différentes Colonies où l'on dit que le climat & les travaux détruisent les Emigrans, au milieu de cette population qu'ils laissent doubler de vingt en vingt années, il se fait tous les jours de nouveaux apprêts d'émigrations. Dans la partie septentrionale du Pays de Galles, 140 personnes viennent de frêter un bâtiment pour passer les mers. Comme dans ce nombre, il y en a qui ont de l'argent, les Fabricans, les Ouvriers, les Journaliers briguent à l'envi l'avantage de les suivre. L'*Albion*, parti derniérement de Hull pour la Nouvelle-Ecosse, porte 160 Emigrans.

L'affaire de Boston se plaide par écrit avec la plus vive chaleur de part & d'autre. Nous donnerons l'Ordinaire prochain la substance du Bill, l'extrait d'une requête présentée par les Colons qui se trouvent actuellement à Londres &c.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

Extrait d'une Lettre écrite de Gujan, près le Bassin d'Arcachon, situé à dix lieues de Bordeaux. 27 Mars.

» Le 24 Mars, la matinée ayant été très-
» belle, le soleil fort chaud, le vent au nord,

» nous apperçûmes vers le ſud à une heure » après midi, un nuage d'un rouge foncé » qui s'aggrandit aſſez pour nous cacher » entiérement le ſoleil, & qui, parvenu à » notre zénith, nous jetta, pour ainſi-dire, » dans l'obſcurité. Vers les 3 heures, ce » nuage s'ouvrit à l'eſt; il en ſortit une co- » lonne de deux pouces de diametre, & de » la couleur dont paroiſſoit être le nuage. » Cette colonne deſcendit juſques ſur les » marais de Certes: ſa chûte fit élever l'eau » & la pouſſiere à deux toiſes de hauteur: » elle s'accrut au point que ſa baſe rem- » pliſſoit l'eſpace d'une toiſe & demie, & » ſon milieu deux toiſes & demie: elle ſe » perdoit en cône obtus dans le nuage d'où » elle ſortoit par une courbe de deux pieds » de diametre. Toute ſa hauteur paroiſſoit » être de 18 à 20 toiſes. Il s'en élançoit de » tems en tems de petits nuages qui ſem- » bloient avoir la forme de quadrupedes & » grimper, juſqu'à ce qu'ils ſe perdiſſent » dans l'obſcurité. Le vent paſſa au ſud juſ- » qu'à 5 heures & demie qu'il devint nord- » oueſt.

» A l'oueſt de la colonne, nous ne vîmes » que du noir & beaucoup d'agitation dans » le fluide dont elle étoit compoſée. Les » Habitans de Certes, placés à l'eſt, virent » ſortir de ſa baſe, du feu & une fumée » épaiſſe qui répandit une odeur de ſoufre » inſupportable, & fut accompagnée d'un » vent aſſez impétueux pour tranſporter au » loin la charpente d'une grange. Cette co- » lonne quitta la terre & alla ſe poſer dans » le baſſin d'Arcachon. On apperçut trois » autres petites colonnes vers le nord, à ſix » pieds de diſtance l'une de l'autre; elles ne » deſcendirent qu'à dix ou douze pieds, & » parurent, quelques momens après, re- » monter dans le nuage. Une forte explo- » ſion annonça la chûte de la foudre qui » tomba effectivement à demi-lieue au ſud » de la colonne ſur un des parcs à brebis de » M. de Ruat, vis-à-vis le château de ce » Seigneur. Ce parc fut biéntôt réduit en » cendres. Il ſuccéda à ce coup de tonnerre » une grêle ſeche dont les grains étoient » de la groſſeur d'une noix. La Paroiſſe du » Teich & partie de celle de Gajan en fu- » rent accablées pendant vingt-ſept minu- » tes. Ce phénomene occupa notre atten- » tion pendant plus de trois quarts d'heure. » On avoit entendu vers le nord, avant » l'orage, un bruit ſouterrein qui dura qua- » tre heures ».

DE LYON, *le 2 Avril.*

Les broderies ſe perfectionnent de plus en plus dans cette Ville: il y a une quantité innombrable d'Ouvriers en ce genre qui convient ou paroît convenir à quelques claſſes de Citoyens, & qui laiſſera beaucoup de malheureux ſans reſſources, lorſque la mode le négligera, ou que les circonſtances obligeront les Amateurs à renoncer douloureuſement à cette ſorte de décoration.

Il s'éleve ici, chaque jour, de nouveaux magaſins de clincaillerie, de bijouterie, & de toutes ces ſortes de ſuperfluités dont on ſe pare & dont on orne les appartemens, en prenant ſur la ſolidité des étoffes & des maiſons de quoi fournir à ces jolies & brillantes dépenſes. On s'habille pour une ſaiſon, on ſe meuble pour le coup d'œil, on bâtit pour quelques années: mais tout luit & reluit.

Juſqu'à préſent c'eſt de Paris que nous tirons la plus grande partie de ces objets de luxe: cependant nous avons déjà un aſſez bon nombre d'Ouvriers occupés à en fabriquer, à les monter, à les mettre en place, & à les réparer. Il a été un tems où l'on auroit appellé *cela*, les *Arts & les progrès des Arts*, & où celui qui auroit voulu conduire avec des liſieres cette belle induſtrie auroit été ſurnommé *Grand*.

Il s'établit aſſez de Metteurs en œuvre qui promettent de fournir tout ce que nous tirons de Genève, d'Allemagne ou d'Angleterre, en marcaſſites, en pierres fauſſes, en jargon, & autres brillantes miſeres. Peut-être ſeroit-il poſſible de diminuer la cherté & les inconvéniens de ce genre de travail, ſi, par exemple, au lieu d'amonceler les Ouvriers dans de petits réduits incommodes & mal-ſains, on les faiſoit travailler dans les campagnes voiſines. Les Maîtres gagneroient, comme eux, à cette diſperſion; un magaſin à la Ville leur ſuffiroit pour le débit. Il eſt vrai que, dans l'état actuel des choſes, la rentrée des ouvrages finis dans les campagnes ſeroit ſujette à des droits; mais peut-être ſeroit-il facile de prendre des arrangemens pour que les matieres préparées dans la Ville par les Maîtres puſſent y rentrer ſans frais de Douane, après avoir été façonnées au dehors.

De Dunkerque, *le 2 Avril.*

En exécution d'un Ordre supérieur, la Chambre de Commerce a communiqué aux Armateurs de cette Place une dépêche relative au commerce de la morue dans les Isles, contenant en substance les instructions suivantes.

Les Armateurs attribuent depuis longtems à la concurrence des Etrangers, la difficulté d'approvisionner nos Isles de la morue qui leur est nécessaire. Les Chambres de Commerce avoient porté, l'année derniere, les plaintes les plus fortes sur la facilité que les Anglois trouvoient à introduire leur morue aux Isles du Vent. Des ordres très-précis furent donnés en conséquence aux Administrateurs de ces Isles, pour arrêter cette introduction. Les Administrateurs ont fait faire les recherches les plus exactes dans les magasins des Négocians & des Commissionnaires; on a saisi toute la morue étrangere qu'on y a découverte; on a obligé les bateaux garde-côtes à redoubler de vigilance contre les Interlopes. Plusieurs bâtimens Anglois, chargés de morue, ont été confisqués avec leurs cargaisons. Enfin il a été notifié aux Commandans des différens Quartiers, que tous ceux qui seroient convaincus d'avoir fait ou favorisé le commerce étranger, principalement celui de la morue, seroient, non-seulement punis, suivant la rigueur des Ordonnances, mais encore exclus pour toujours de toute prétention aux graces du Roi. Alors deux bâtimens François qui se trouvoient dans la rade de Saint Pierre, se sont défaits très-avantageusement, en moins de huit jours, de toute la morue dont ils étoient chargés.

Les Administrateurs des Isles ont mandé qu'au moyen des précautions qu'ils ont prises, les Armateurs François peuvent être assurés d'un débit également avantageux & prompt de la morue qu'ils enverront aux Isles du Vent, pourvu toutefois qu'elle ne soit point du Petit Nord, parce que la morue de cette pêche est très-petite, très-seche, & fort inférieure à celle de pêche Angloise que les Esclaves préferent.

» L'exclusion absolue du commerce de la » morue étrangere dans nos Colonies, est-» il ajouté dans la dépêche, dépend donc » entiérement du soin que les Armateurs » François prendront de les aprovisionner. » Ils peuvent compter que les efforts qu'ils » feront pour y parvenir, seront secondés » de toute la protection du Gouvernement. » Mais s'ils continuent à laisser nos Isles » dans le besoin, il sera de toute impossibi-» lité de faire exécuter les loix prohibiti-» ves, parce que la nécessité, plus forte que » la loi, trouvera toujours les moyens d'é-» luder la défense.

De Soissons, *le 3 Avril.*

Le premier des Cours gratuits sur l'Art des accouchemens, institués dans cette Généralité, s'ouvrira le 19 du courant. Il y en aura deux, chaque année. A chaque Cours, il sera admis vingt Sage Femmes ou Eleves choisies dans les villages parmi les femmes ou filles: on préférera celles qui seront âgées de vingt-cinq à trente ans & celles qui sçavent lire. Les leçons seront au nombre de trente-deux, & le Cours durera dix-huit jours. Comme quelques unes des Sage-Femmes ou Eleves pourroient avoir un ménage & des enfans, on donnera congé à toutes le Dimanche jusqu'au Lundi. M. le Pelletier de Mortefontaine, notre Intendant, qui a tout à cœur la conservation & le bonheur des Habitans des campagnes, a obtenu du Roi qu'il sera donné à chaque Sage-Femme ou Eleve quarante sous par jour pendant que le Cours durera. Quand une partie des Elections de la Généralité sera pourvue de bonnes Sage-Femmes, on fera un réglement pour l'exercice de leur profession; elle sera interdite aux personnes qui n'auront aucun titre. Ce réglement s'étendra ensuite sur les autres Elections dans lesquelles on fera aussi successivement, d'année en année, des Cours publics & gratuits, jusqu'à ce que chaque Paroisse ait une Sage-Femme instruite. Les bons principes d'un Art si important s'établiront ainsi & se perpétueront pour le bien de l'humanité. Pour exciter le zele de ces Eleves devenues habiles dans leur profession, & les engager à s'occuper avec fruit de leur état, on leur accordera dans la suite quelque privilége ou exemption. Les principes & le manuel des accouchemens seront rendus faciles & sensibles, dans les leçons publiques, tant par la méthode d'instruction, courte, claire & simple, que par la pratique sur des phan-

rômes ou marattes, faits par Mademoiselle *l'Enfant*, & perfectionnés par M. *Baudelocque*, Chirurgien à Paris. Ce sont de vrais squelettes de femmes & d'enfans à ressorts, représentant le bassin, la matrice, le fœtus, & toutes les parties qui jouent dans l'accouchement. On fera voir les différentes dispositions du fœtus dans la matrice : elles seront de plus représentées sur des tableaux peints d'après nature & de grandeur naturelle.

Nous ne sçaurions douter que les vœux du Gouvernement & du Public, dans cette instruction, ne soient parfaitement remplis; puisque ce soin est confié à M. *du Fot*, Médecin-Citoyen, qui consacre avec tant de succès sa vie à bien mériter de la Patrie & de l'humanité.

Le plan précédent est un modele à suivre pour ceux qui pourroient & voudroient faire le même bien.

De Paris, *le 9 Avril.*

Il se fait pourtant des réformes ou des changemens salutaires. Les Habitans de cette Capitale doivent des actions de graces au Gouvernement pour la division de l'Hôtel-Dieu en deux Maisons séparées & situées à des extrémités opposées hors de l'enceinte de la Ville, ordonnée par des *Lettres-Patentes en forme d'Edit*, données à Versailles au mois de Mai 1773, & registrées au Parlement le 11 Mars 1774. On commence à Versailles à séparer les morts des vivans. Les Habitans de la Paroisse de Notre-Dame ont derniérement obtenu le don d'un nouveau terrein pour y transporter leur Cimetiere : ceux de la Paroisse S. Louis sollicitent le même bienfait. A cette occasion, on a écrit différentes pieces que l'on trouve rassemblées sous le titre de *Mémoires sur les sépultures hors des Villes, ou Recueil de Pieces concernant les Cimetieres de la Ville de Versailles ; à Paris, chez Valade, rue S. Jacques.* In-12. Pr. 1 l. 4 s.

Il y a eu, en dernier lieu, des banqueroutes considérables dans divers Ports du Royaume.

Arrêt du Conseil d'Etat du 20 Janvier 1774, qui ordonne à tous Locataires, Fermiers ou autres Régisseurs de terres, bois, maisons ou autres biens quelconques, dépendans des maisons des ci-devant Jésuites, situées en pays étranger, de dénoncer & fournir leurs déclarations des époques & termes de leurs baux ou autres titres de leur jouissance, ainsi que du montant des rentes ou redevances dont ils peuvent être tenus.

Autre du 6 Mars, *qui ordonne que tous les abonnemens des droits sur les huiles & savons, faits & continués par les Arrêts des 27 Juillet 1762, 5 Juin 1764, 4 Février 1768, & 3 Juillet 1772, seront continués selon leur forme & teneur pendant les six semaines du bail de Laurent David ; & qu'il sera en outre payé les huit sous pour livre desdits droits.*

Autre du 18 Mars, *qui accorde à tous les Propriétaires de Charges de Barbiers-Perruquiers, Baigneurs & Etuvistes des différentes Villes du Royaume, un délai de six mois pour faire l'évaluation desdites Charges.* Ceux qui auront envoyé dans le tems prescrit leurs évaluations faites dans une Assemblée de leur Communauté, & qui, pour assurer la conservation de leurs Charges à leurs héritiers, jugeront convenable de satisfaire au centième denier, y seront admis aux mois de Novembre & Décembre 1774 pour 1775, sans être tenus de payer les années omises.

Autre du 1 Avril, *qui ordonne que les rentes & intérêts sur les tailles, gages, augmentations de gages, ci-devant employés dans les états des Charges des Recettes générales des Finances & autres, seront payés à l'avenir & à compter du 1 Janvier 1773, par la Caisse des Arrérages à Paris.* Les états des Recetttes générales des Finances tant des pays d'Elections que des pays d'Etats & pays conquis, ceux des Domaines & Bois, des Charges assignées sur les Fermes & sur les Gabelles, & ceux des gages des différentes Cours, ne contiendront plus que les gages & augmentations de gages, taxations & attributions attachés aux Offices de Justice, Police & Finance, les fiefs & aumônes, les indemnités, & autres objets non susceptibles de remboursement, sinon ceux des quittances de Finance provenant de liquidation des Offices des Cours supprimées depuis 1771.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre sur divers travaux remarquables. De Chabeuil, près Valence, le 28 Février 1774.

Vous desirez, Monsieur, que je vous fasse part de toutes les découvertes que je ferai,

relatives à l'Agriculture ; j'ai, dans ce moment-ci, une occasion heureuse dans laquelle vous reconnoîtrez l'homme hardi, intelligent, & en même tems bon Praticien ; & son exemple pourra n'être pas infructueux. Les *Ephémérides* ont déjà fait mention du premier objet que je vais vous citer ; mais il est assez remarquable & assez important pour que j'en parle de nouveau, d'autant mieux que l'ouvrage a été depuis lors perfectionné. Voici le fait.

Un Négociant (M. Falquet), de Chabeuil, à deux lieues de Valence en Dauphiné, possédant un domaine assez considérable à un quart de lieue de distance du lieu, dans un terrein fort aride & manquant de prairies, tâcha d'imaginer des moyens pour s'en procurer. Comment faire, dans une plaine qui n'a qu'une pente insensible & éloignée de toute riviere, pour obtenir l'aliment indispensable pour cet objet ? il résolut de creuser différens puits d'épreuve, pour sçavoir à quelle profondeur on trouvoit l'eau sur son terrein. Quand il se fut assuré qu'elle n'étoit qu'à 20 à 25 pieds de profondeur, il commença par faire faire un fossé de 4 pieds de largeur & qui devoit avoir 100 toises de longueur, après quoi il fit construire des voûtes souterreines. On faisoit des puits à 25 toises de distance pour retirer les déblais. Ce projet n'avoit d'abord été envisagé qu'en petit, parce qu'on ne desiroit que de se procurer un peu d'eau qui, par le moyen d'un réservoir, pût fournir à des prairies nécessaires pour l'exploitation du domaine : mais le Propriétaire étant entraîné par le succès, l'ouvrage a été porté à mille toises de longueur, ouvrage immense, comme on peut se l'imaginer, en considérant que tous les déblais pour former cette voûte souterreine de 2 pieds & demi de largeur sur 5 de hauteur, ont été tirés par le moyen d'un tour dans un panier : il a fallu ensuite les enlever de dessus les terres, & couvrir ces puits par le moyen des voûtes ceintrées à pierre seche & à 4 pieds de profondeur. Cependant cet ouvrage, commencé en 1764, a été fini en moins de 3 ans, & il en est résulté un canal qui fournit habituellement assez d'eau pour faire tourner un moulin, à l'aide duquel on a formé 30 setterées de prairies magnifiques, indépendamment de ce que l'eau répandue sur les terres labourables, quand elle n'est pas nécessaire à la prairie, les vivifie & procure de belles récoltes. Par ce moyen, le Propriétaire a commencé à se dédommager des dépenses considérables qu'il a faites ; & elles lui seront bientôt remboursées : car la terre paye bien ce que l'intelligence & la générosité font pour elle. Cet homme respectable mourut en 1766. Il avoit dans sa maison un Associé (M. Place) qui, dès son enfance, habitoit avec lui, avoit les mêmes goûts, & dès le commencement, se prêtoit à la direction de l'ouvrage qu'il a perfectionné. Tous ceux qui ont vu ces travaux les admirent : ils ont même excité l'émulation de plusieurs Propriétaires. Mais ce n'est pas assez d'être riche, ce n'est pas assez que de vouloir quand on peut, il faut des talens & des lumieres.

Dans cette maison, on ne s'est pas tenu à cet ouvrage ; un succès mene à une nouvelle entreprise les hommes actifs. Dès que ce travail a été achevé, on s'est mis à défricher deux pieces de terres couvertes de mauvais bois taillis & de bruyere : on l'a fait effondrer à 3 pieds & demi de profondeur. Le sol étoit on ne peut plus mauvais : il y avoit tout au plus un pied de terre, & le reste étoit en marne & en pierres dont on a tiré des quantités considérables. La premiere piece, qui n'est composée que d'environ 4 setterées, a reçu une plantation de 350 mûriers à 12 pieds de distance, la tige de 4 pieds de hauteur. Pour faire cette plantation, on se contenta de creuser les trous de 4 pieds & demi de largeur sur 2 pieds de profondeur, parce que le terrein étoit bien remué. On commença par mettre dans le fond du trou une couche de bois de pin qu'on couvrit avec de la terre de chenevière, & dans laquelle on enveloppa les racines de l'arbre : après quoi, on remit par-dessus une autre couche de pin qui, après avoir été couverte de terre du sol, fut recouverte d'une petite couche de fumier que l'on recouvrit encore en achevant de combler le trou. Cette plantation a si bien réussi que la troisième année, elle a produit plus de 80 sacs de feuilles. On se contente d'y faire donner trois cultures chaque année ; mais on se reproche de n'avoir pas donné aux arbres au moins 3 pieds de plus de distance, parce que les branches s'entrelacent déjà. Néanmoins il en résulte que cette piece de terre, qui ne rapportoit pas 6 liv.

de revenu ; doit rapporter ; cette année ; cent ſacs de feuilles ; le produit augmentera chaque année, puiſque la plantation n'a encore que quatre ans.

Le même Particulier acheve actuellement de planter la ſeconde piece de terre qui eſt d'un ſol pareil au premier, & qu'il a fait de même effondrer. Cette plantation ſe fait en ſouches que l'on ſe propoſe de mettre en treillage ; chaque pampre eſt poſé à ſix pieds de diſtance en longueur ſur 9 pieds de largeur. On a fait faire des foſſés de 2 pieds de largeur ſur 2 pieds de profondeur Le pied du pampre a été couché dans le foſſé d'environ un pied & demi, & enveloppé dans de la terre de chenevière ; après quoi, on met une couche de bois de pin, & même de buis, dans le foſſé que l'on couvre de l'épaiſſeur de ſix pouces en gazon de pré ou avec de la bruyere ; enſuite le foſſé eſt recomblé. Il y a apparence que cette plantation aura un heureux ſuccès, puiſque la plûpart des pampres qui ſont plantés depuis deux ans ont déja acquis la groſſeur de 2 pouces. On ſe propoſe de monter, cette année, en échalas à chaque ſouche, d'un pied de diametre ſur 8 pieds de hauteur que l'on traverſe enſuite par deux rangs de lattes poſées l'une à la hauteur de 2 pieds, & la ſeconde 2 pieds plus haut. Il n'y a rien d'extraordinaire dans ce travail qui devient même très-commun : mais rarement en tire-t-on un ſi bon parti, & ſe livre-t-on à autant de dépenſe dans un terrein qui étoit preſque abandonné. On étoit autrefois dans l'idée, & l'on avoit raiſon, que le vin de treille faiſoit de très-mauvais vin ; mais depuis qu'on s'attache au choix des plants, qu'on ne plante aucun arbre vif, & qu'on ne les éleve de terre que de deux à deux pieds & demi, il eſt reconnu que ce vin eſt infiniment préférable à celui des vignes baſſes, & que d'ailleurs il ſe conſerve beaucoup mieux.

Peut-être ces détails exciteront-ils l'émulation de quelques Propriétaires ; c'eſt le vœu que je forme en vous les adreſſant. La nature ſe prête à tout. Les reſſources ne manquent qu'aux hommes pauvres, timides, pareſſeux. Quant aux autres, il en eſt qu'il ſuffit quelquefois d'avertir ; & l'exemple couronné du ſuccès eſt le meilleur des avertiſſemens.

II.

Tranſplantation de gros arbres.

A Potſdam, aux environs & dans pluſieurs autres lieux de la Pruſſe, on voit de ſuperbes allées, de beaux vergers, des plantations de toute ſorte de grands arbres, là où l'on n'avoit vu, ſix mois ou un an auparavant, que des terreins nuds. La méthode ſuivante pour la tranſplantation des arbres formés, employée à Potſdam, vient d'être imitée avec ſuccès par quelques Economes du voiſinage de Francfort-ſur-l'Oder.

A l'endroit où l'on veut tranſplanter l'arbre, on fait une foſſe aſſez profonde pour en contenir les racines. Lorſqu'on veut y poſer l'arbre, on remplit ce trou de terre qu'on délaye dans de l'eau juſqu'à ce qu'il en réſulte une bourbe aſſez légere. Alors on y place l'arbre, pendant que cette bourbe eſt encore toute fraîche. On a eu l'attention de ne le déterrer qu'au moment où on a dû le tranſplanter, de ne point le laiſſer expoſé au ſoleil, de ne pas en bleſſer les racines, & de ne couper que celles qui avoient été bleſſées. Ces précautions priſes & l'arbre poſé, il ne s'agit plus que de l'étayer juſqu'à ce qu'il ſe ſoit affermi

III.

Liqueurs de la Martinique de Madame Amphoux, à vendre.

La caiſſe, compoſée de 36 bouteilles, pour 216 l., priſe à Rochefort, les droits de ſortie, & frais d'expédition de Rochefort compris.

Vins à vendre à Rochefort, en pieces & en bouteilles, de la récolte de 1772.

Vin de Chambertin, 55 ſ. ; vin de Nuis, 45 ſ. ; vin de Beaune, 35 ſ. la bouteille, frais de caiſſe & emballage compris.

En tonneaux.

Deux feuillettes de Chambertin, 550 l. ; 2 *dito* de Nuis, 450 l. ; 2 *dito* de Beaune, 260 liv., bien pleins & bien emballés ſous toile.

Les perſonnes qui en voudront peuvent s'adreſſer à *Rochefort*, *à M. Chevallié* ; & à Paris à *M. Teiſſier de la Tour*, *rue des Petits-*

Champs Saint Martin, qui recevra les souscriptions, pour en faire venir la quantité qu'on lui demandera.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 2 Avril 1774, au Mercredi 6 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 l. 15 s., 25 à 27 l. *le sept.*; *idem* au Port de la Grêve, de 23 l. 10 s. à 27 l. 5 s.; le seigle, de 11 liv. 15 s., 12 l. 10 s. à 13 l. 10 s.; l'orge, de 9 livres 5 s. à 10 liv. 5 s. aussi *le septier*.

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 2 Avril 1774, au Mercredi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Avril 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45.; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 43; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

VI.

Changes de Paris, *du 9 Avril* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$
Londres	30 1 16e,
Hambourg	186
Madrid	—
Cadix	—
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Lyon, *Pâques*	1 à $\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 9 Avril 1774.

	H	G		
Or de Portug. à . .	728			*marc.*
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	726			
Ducats à	99			*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	10		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Jeudi* 7.	*Vendredi* 8.	*Samedi* 9.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1540 45 47 $\frac{1}{2}$.	1550 55 . . .	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	195	. . . . .	195 . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	321	321.	321 22 . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 9 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 13 *Mars.*

PLusieurs personnes dignes de foi assurent avoir vu dans le Catégat, non loin de Koenigshaven, des baleines dont deux ont poursuivi jusques vers les glaces des troupes immenses de harengs qui, au lieu de passer sous les glaces, se sont arrêtés sur les bords où, agités en monceaux comme des vagues, ils ont été étouffés.

On a déjà parlé des ravages que les loups ont faits dans quelques Provinces. Nous apprenons de Kangankaka, dans le Travalstland, qu'un Soldat, chargé de quelque message, a été assailli pendant la nuit par une troupe de ces animaux, qu'il a été dévoré, mais après s'être vigoureusement défendu avec son sabre & sa bayonette; car on a trouvé deux loups morts à la même place.

Un vaisseau Danois, battu le 22 du mois dernier par un vent furieux du sud-ouest, fut poussé vers le rivage près de la forteresse de Warberg, pendant la débacle. Le Capitaine avoit mis toutes les voiles au vent pour forcer les glaces; mais il se trouva pris entre des monceaux de glaçons flottans où il resta jusqu'au 25, sans qu'on ait pu le secourir. Aucun de ses gens ne voulut l'abandonner, quoiqu'il y eût vers le rivage des barques & du monde pour les recevoir à la distance où ils auroient pu arriver. Enfin tout a été sauvé, vaisseau, équipage, cargaison.

Le 6 de ce mois, la Poste ne put passer en Finlande à cause de la débacle. On va encore en traîneaux du côté de Grislehaven: cependant la saison est très-tempérée.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 17 *Mars.*

Ce fut le 13 de ce mois, que le premier vaisseau, venu cette année d'Angleterre, aborda à Helsingoer. Le *Christian VII*, frégate, a passé le Sund & continue sa route pour l'Isle de Sainte-Croix.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le* 21 *Mars.*

Non-seulement on enterre ici dans les Eglises, mais la coutume est de faire les obseques des gens opulens pendant la nuit, & la canaille en profitoit, comme elle profite de toute fête nocturne, pour commettre toute sorte d'excès. Le Magistrat vient de porter des peines contre ces abus; mais l'occasion reste.

DE VIENNE, *le* 21 *Mars.*

Il faut sçavoir qu'il y a dans ce pays des distinctions très-graves entre Sujets & Sujets

par rapport à la Milice, comme il y en a par-tout ſur divers autres points. On diſtingue des diſtricts *conſcrits* & des diſtricts *non-conſcrits*, c'eſt-à dire, des diſtricts où l'on dreſſe & d'autres où on ne dreſſe pas des rôles des Payſans qui doivent reſter Agriculteurs & de ceux qui doivent devenir Soldats. En conſéquence, il a paſſé beaucoup de monde des cantons grévés dans les cantons libres. En 1773, il a été porté un Edit pour remédier aux abus de cette diviſion : les abus n'ont pourtant pas ceſſé ; divers diſtricts ſe ſont dépeuplés ; on vient de publier un Edit nouveau à l'appui de celui-là.

De Cassel, *le* 24 *Mars.*

La Foire, établie dans cette Ville depuis peu d'années, a été très-bonne : les ſoins que S. A. S. a pris pour procurer aux Etrangers toute ſorte d'agrémens, la liberté, l'immunité, la ſûreté dont tous les Marchands y jouiſſent dans les ventes, les achats, l'entrée, la ſortie, y ont attiré de toutes parts beaucoup de monde & excité cette concurrence qui, ſeule, établit les vrais prix à l'avantage de tous.

ITALIE.

De Florence, *le* 11 *Mars.*

Dans divers Etats d'Italie, il paroît coup ſur coup des réglemens relatifs aux ſubſiſtances, & tendans à étayer ceux qui les précédent en attendant qu'on les étaye à leur tour. A Mantoue, il a été publié un Edit concernant le commerce des farines qu'on aſſujettit à tant de conditions qu'il ſera néceſſairement renfermé dans un très-petit nombre de mains. A Parme, on vient d'ordonner aux Laitiers de déclarer à la barriere le poids, le Propriétaire, le lieu natal du beurre qu'ils prétendent introduire dans la Ville par la Douane... Dans ce pays-ci, les choſes vont d'elles mêmes & bien. Le Port de Livourne eſt fort fréquenté : pluſieurs navires Anglois y ont chargé beaucoup de ſoie.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le* 8 *Mars.*

Il eſt ſorti de notre Port pluſieurs navires marchands chargés pour le Breſil & les autres établiſſemens de la Couronne en Amérique. Il y eſt entré un certain nombre de bâtimens Portugais qui ont rapporté des mêmes lieux des cargaiſons conſidérables de ſucre, de cuirs, & autres marchandiſes. Ce commerce prend de la vigueur.

ESPAGNE.

De Madrid, *le* 11 *Mars.*

La flotte des Indes apporte, à ce qu'on aſſure, pour vingt-cinq millions de piaſtres, dont vingt millions & demi en nature, & le reſte en différentes marchandiſes : c'eſt une des plus riches qu'on ait vu arriver de ces contrées. Le paquebot, le *Jeſus-Marie-Joſeph*, eſt de retour de Monte-Video à Cadix : il étoit chargé de 407,480 piaſtres fortes ; 14,800 cuirs en poils, 50 arobes de laine de Vigogne &c.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 25 *Mars.*

M. Payne a lu à la Chambre des Communes un état des toiles fabriquées en Ecoſſe depuis 1757 juſqu'en 1772. Dans cet intervalle, il a été mis annuellement dans le commerce depuis treize millions de verges : mais en 1773, il y en a eu trois millions de moins. Quant à l'Irlande, M. Payne a dit que, dans le même tems, le commerce a été de treize à vingt millions, & qu'il n'a baiſſé en 1773 que de quarante-neuf mille verges. Il a attribué cette décadence aux diſcuſſions avec l'Amérique & aux banqueroutes qui ont ébranlé le crédit public, en ajoutant que cette branche d'induſtrie étoit ſur le point de devenir auſſi floriſſante que jamais. Suivant ſon rapport, les toiles d'Allemagne payent depuis cinq juſqu'à dix deniers ſterlings de droit, par verge.

Les Villes de Norwich, Birmingham, Sheffield, Wolverhampton, Walſal, Wednesbury, Glaſcow, Cleveland &c, ont préſenté des Requêtes à la Chambre des Communes pour demander qu'il ne fût point mis de droit additionnel ſur les toiles d'Al-

lemagne & autres toiles étrangeres, attendu que le contrecoup de ce droit porteroit ſur les Manufactures de laine & opéreroit la ruine d'une foule de Supplians.

Les effets publics ne ſe relevent pas : la Banque a beſoin de reſſources.

Les pluies ont cauſé des pertes épouvantables. Un ſeul Fermier, dans le Buckinghamshire, a perdu en quatre jours près de quatre cens moutons d'une maladie que l'intempérie a occaſionnée. Pluſieurs Propriétaires ont auſſi perdu beaucoup de bétail. Les Habitans de Burton, les Braſſeurs ſurtout, ont conſidérablement ſouffert des débordemens de la riviere de Trent. A Hockley, la terre s'eſt graduellement affaiſſée de pluſieurs pieds, & dans quelques endroits de quinze verges ; & l'affaiſſement continuoit, lorſqu'on écrivoit cette nouvelle.

» Il y a maintenant près de trente bâti-
» mens employés à tranſporter du froment
» & de la farine de Chicheſter & d'Emſ-
» worth au Havre de Grace. On y a em-
» barqué, ces dernieres ſemaines, plus de
» dix mille ſacs de farine & une éton-
» nante quantité de froment. La cargaiſon
» de ces bâtimens roule de 20 à 120 ton-
» neaux. En ſuppoſant qu'ils ſoient de 40
» tonneaux, l'un portant l'autre, chacun
» ſera chargé de 200 quarters : ainſi ces
» trente navires pourront tranſporter douze
» mille quarters en deux voyages. L'éloi-
» gnement n'eſt guères que de trente lieues.
» Dans ce cas, la gratification ſera de
» 3000 livres, chaque ſemaine, pour
» le bled exporté de deux Villes de ce
» Royaume. Nous levons cette ſomme par
» des taxes ſur nos Manufactures, ce qui
» fait que les Etrangers ont la main d'œu-
» vre à plus bas prix, & peuvent en con-
» ſéquence vendre à plus bas prix dans les
» Marchés libres. Le prix du froment de
» Chicheſter eſt de 43 sh. 6 den. le quar-
» ter. Les frais de tranſport & autres char-
» ges juſqu'au Havre ſont de 8 sh. par ton-
» neau, contenant cinq quarters : ce qui,
» ajouté au prix d'achat, fait 45 sh. 1 de-
» nier. En prélevant la gratification, noûs
» trouverons que les François ne payent
» notre bled que 40 sh. 1 denier le quar-
» ter, tandis que nous le payons à Londres
» près de 46 sh. ».

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 26 Mars.*

L'importation de l'huile & des toiles continue. Les dernieres cargaiſons de grains étoient tirées de Sicile, de Barbarie, du Levant &c. Une des plus conſidérables a été celle du *Paquebot de Londres*, Capit. Jean Cooke, Anglois, venu de la Virginie. Ainſi tous les pays où l'on vend des grains, juſqu'à l'Amérique ſeptentrionale, contribuent à notre commerce que les circonſtances politiques favoriſent puiſſamment.

Il eſt auſſi arrivé du bled de Tunis. La Régence prend toute ſorte de meſures pour retenir les denrées du pays : elles ſont généralement très-cheres ; cependant les Capitaines étrangers qui ſe trouvent dans le Port s'efforcent de ſe pourvoir & de tromper la vigilance du Gouvernement. L'armement de l'Eſcadre a d'abord engagé le Bey à ſuſpendre l'exportation ; une ſechereſſe opiniâtre, ſuivie de quelques déſordres, la rendu plus craintif & plus ſévere. Tandis que l'Europe a été, pour ainſi dire, inondée par des pluies continuelles, une partie de l'Afrique ſeptentrionale n'a pas été ſeulement humectée, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi. Là une intempérie a traverſé les ſemailles ; ici l'intempérie contraire ne les a pas ſouffertes.

La navigation eſt ſi peu sûre dans la Mer Adriatique que les Puiſſances voiſines mettent en mer de nouvelles forces pour protéger le commerce de leurs Sujets.

De la Rochelle, *le 28 Mars.*

Il ſe charge beaucoup de ſel à l'Iſle de Ré : il y eſt arrivé plus de quarante *Pêcheurs* de la Manche, qui s'approviſionnent pour le grand Banc.

Les prix des grains baiſſent à Marans ainſi que dans les autres Marchés de ce pays.

Le commerce des eaux de-vie eſt toujours très animé.

Il a régné, l'été dernier, dans l'Iſle d'Oleron une dyſſenterie épidémique dont les progrès ont été arrêtés par l'uſage de la poudre de feuilles de raiſin muſcat. On

donnoit au malade un demi gros de cette poudre à ſon réveil, & pareil doſe le ſoir, avant qu'il ſe remît au lit : s'il y avoit inflammation, on commençoit à la combattre par des ſaignées & par des lavemens émolliens & calmans. Quand le malade avoit la bouche amere & pâteuſe, il prenoit un vomitif (1). Vers la fin de Septembre ou au commencement d'Octobre, on prend une certaine quantité de feuilles de raiſin muſcat, du gris ſur-tout ; on les fait ſécher dans un lieu à l'abri du ſoleil & ſans feu ; & on les paſſe pluſieurs fois par le tamis pour les garder dans une bouteille hermétiquement fermée. Ce ſpécifique ne doit point être oublié, dans une Pharmacie de campagne ſur tout. Les Habitans des vignobles ſont aſſez expoſés aux diſſenteries ; il faut leur faire connoître le remede qu'ils ont ſous la main : s'il prenoit faveur, ce *bien* pourroit devenir pour eux une *richeſſe*, c'eſt à dire, acquérir par le commerce une *valeur vénale*. Le profit ſeroit d'abord bien petit, il faut en convenir : mais il eſt des circonſtances où les plus petits profits ne ſont pas à négliger : on ſçait ſi les Vignerons ſont dans ce cas-là.

De Lyon, *le* 30 *Mars.*

Nous avons, depuis quelques ſemaines, un tems ſec & chaud qui eſt favorable à l'accroiſſement de toutes les plantes : il y a peut être lieu de craindre que la végétation de certaines eſpeces ne ſoit trop accélérée. Les ſeigles & les fromens ſe fortifient & tallent beaucoup au moyen de l'humidité de l'hiver & de la chaleur actuelle. Enfin la face de la nature eſt de toutes parts très-riante ; & quand ſes promeſſes ne ſe réaliſeroient pas entiérement, nous nous trouverions encore dans l'abondance, s'il ne ſurvient de ces intempéries ſi fâcheuſes qu'on peut les appeller des fléaux.

On ne ſçauroit méconnoître les heureux effets du bon prix des grains, qui a mis les Cultivateurs en état de ſoutenir & d'améliorer leurs diverſes exploitations. Dans les montagnes du Beaujollois, le travail des toiles a procuré au Peuple le moyen de payer le bled qu'il faut tirer des Provinces circonvoiſines ; & pendant que l'induſtrie maintenoit ainſi ceux des Habitans qui n'ont point de poſſeſſion fonciere dans le pays, l'Agriculture ſe relevoit : chaque année, on acquiert de nouvelles reſſources pour groſſir les avances de la culture qu'il faut groſſir ſans ceſſe ſur des terres ſi maigres qu'elles demandent ſans ceſſe de nouveaux engrais, & dont la forme même eſt un obſtacle continuel à vaincre.

Malgré la ſécheresſe qui régne depuis long tems, le Rhône ne diminue point, ſans doute parce que le ſoleil fond les neiges des montagnes d'où ce fleuve deſcend. L'état de ſes eaux arrête les progrès de la conſtruction du pont de bois que M. Morand éleve, & qui paroit réunir la ſolidité à l'agrément. Cet habile Ingénieur-Architecte a imaginé un moyen auſſi ſimple qu'ingénieux de receper les pilotis ſous l'eau : mais comme on ne l'a pas encore mis en uſage, nous en attendrons les effets pour en juger. Si cette méthode réuſſit, on pourra très-aiſément en donner l'intelligence.

De Caen, *le* 30 *Mars.*

Les prix des grains ont aſſez conſidérablement baiſſé dans la Baſſe-Normandie, pour que les Propriétaires & les Cultivateurs craignent de ne pouvoir bien-tôt vendre avec profit ou même de ne pouvoir vendre qu'avec perte. Dans la ſaiſon actuelle, cette circonſtance eſt ſinguliere. Comme c'eſt ſur-tout la Bretagne qui tire de ce pays, ſi aucun empêchement n'a arrêté le cours du commerce, il eſt à croire qu'elle eſt aſſez abondamment pourvue tant pour ſa conſommation que pour celle des Provinces qu'elle approviſionne. Il eſt bien à deſirer que les circonſtances ſoient auſſi favorables au débit de nos denrées que les tems le ſont aux progrès des productions naiſſantes. La nature donne l'abondance ; il faut plus pour la proſpérité.

De Rheims, *le* 31 *Mars.*

Il y a diminution dans les prix des grains ; ils ne ſont pas chers ; mais le taux du pain eſt peut être encore un peu trop haut. La ſaiſon inſpire de douces eſpérances : ſi elles

(1) *On trouvera les détails du traitement dans le N°. 13 de la* Gazette de Santé. *A Paris, chez Ruault, rue de la Harpe.*

ne ſont pas trompées, notre ſort ſera entiérement entre les mains de la prévoyance humaine.

De Metz, *le* 1 *Avril.*

Les grains perdent de leurs prix, quoique déjà aſſez bas pour qu'ils ne puiſſent deſcendre notablement ſans que l'intérêt de l'Agriculture n'en ſouffre. La viande vient d'être taxée à cinq ſous ſix deniers, la livre de bœuf, veau & mouton, enſemble ou ſéparément.

La Foire de Saint George, qui ſe tenoit à Nancy le 23 Avril, vient d'être transférée, par Arrêt de la Cour Souveraine, au 19 Mai. A l'avenir, elle ne s'ouvrira qu'à cette derniere époque : elle durera quinze jours.

Le 11 Avril prochain, le ſieur Bouſquet, pere, commencera un nouveau Cours de l'Art des Accouchemens. On aſſure que déjà les campagnes reſſentent les bons effets des leçons qu'il a déjà données.

Un jeune homme de Nancy, célibataire, âgé d'environ trente ans, après avoir réfléchi ſérieuſement ſur l'uſage de prendre du tabac en poudre, s'eſt déterminé à lui ſubſtituer celui du café, d'après une theſe de Médecine ſoutenue à Paris. Au bout de trois ſemaines, il a eu l'eſprit entiérement aliéné : reſte à ſçavoir ſi c'eſt à ce changement que doit être attribué ſon malheur.

Un Amateur du Jardinage a réuni dans un petit volume la méthode & les préceptes que feu M. l'Abbé Roger Schabol a expoſés : mais enveloppés dans des raiſonnemens & des diſcuſſions inutiles, en traitant de la *pratique du Jardinage*. L'Imprimeur qui voudroit donner ce Précis au Public, n'a qu'à s'adreſſer au *ſieur Gervais, Libraire, rue de Pont-Mouja, à Nancy.*

De Poitiers, *le* 2 *Avril.*

Les forêts du Poitou ſont fort dégarnies : il ſera bientôt tems de ſonger à employer le charbon de terre, ſoit pour l'uſage des Arts, ſoit pour le chauffage des pauvres. Il y en a des mines à Monterlay ſur les bords de Loire près d'Ingrande : on vient d'en découvrir de très abondantes à Dos en Anjou près Saumur. Mais en général, les tranſports ſont difficiles & diſpendieux dans cette Province ; ce qui rend les relations de trafic avec nos voiſins lentes & ſouvent infructueuſes. La navigation du Clain, dont nous avons parlé tant de fois, donneroit de grandes facilités. La fourniture du charbon de terre, contenant 42 barriques d'Anjou, coûte, depuis les mines de Dos juſqu'à Châtellerault, en deſcendant par eau un eſpace de 50 lieues, 8 l. pour voiture, acquits aux Bureaux & autres menus frais. De Châtellerault à Poitiers, il n'y a que ſept lieues par terre ; quoique ce ſoit un grand chemin bien entretenu, il en coûte pour faire voiturer cette même quantité 100 l., au meilleur marché poſſible : par eau, il en coûteroit 10 liv. au plus. Quelle ſource plus féconde de proſpérité que les eaux navigables !

Des Cultivateurs Poitevins cherchent de la marne, ils en trouvent ; mais quand ils l'ont trouvée, ils ne le ſçavent pas, car ils ne la connoiſſent point. Quel peut donc être l'état de l'Agriculture, là où on ne connoît pas même la nature des terres & des engrais ? La ſcience eſt le premier des outils, & cet outil manque au premier des Arts ! La marne eſt certainement plus commune qu'on ne le penſe : il faudroit & que le Cultivateur ſçût la diſcerner & qu'il pût fouiller à une certaine profondeur. Quant à ce dernier point, on a propoſé d'établir dans chaque diſtrict une grande tariere banale pour ſonder la terre. Il y a pluſieurs années que les Etats de Bretagne aſſignerent un fonds de 900 l. pour procurer un de ces inſtrumens à chacun des neuf Bureaux de la Société d'Agriculture de la Province. Il ne faut pas même être un Propriétaire bien riche pour faire une pareille dépenſe. Notre terre recele beaucoup de tréſors inconnus. Dans un très-court eſpace de tems, on y a découvert une mine d'antimoine auprès des Herbiers, une mine d'ocre près de Challans, une marbriere précieuſe vers Challans &c. Cherchez & vous trouverez.

De Paris, *le* 7 *Avril.*

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'eſt fait hier 6 du préſent mois en la maniere accoutumée ; les numéros ſortis de la roue ſont 6. 24. 40. 53. 78.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre sur la culture de la phitolaca &c. Tours, le 23 Février 1774.

MONSIEUR,

Un Citoyen de Seure témoigne dans une lettre insérée dans votre Gazette d'Agriculture N°. 98 de 1773, qu'il desireroit retrouver la composition du mordant imaginé par M. Macquer, pour l'appliquer à ses épreuves en teinture sur la graine de la phitolaca, plante dont vous avez beaucoup recommandé la culture, & qui deviendroit sans doute très précieuse s'il étoit possible de parvenir à fixer la belle couleur écarlate qu'elle donne à la premiere épreuve. J'ai recueilli tout ce qui a été écrit sur le mordant dont il s'agit dans la Gazette N°. 53 de 1769. Les expériences qui y sont rapportées & les observations qui suivent ne laissent rien à desirer & pourroient être d'un grand secours au Citoyen de Seure, dans les vues qu'il se propose de remplir. Je serai d'autant plus flatté de lui indiquer d'où il tirera des éclaircissemens sur l'objet qui l'intéresse, que c'est pour moi une espece de devoir que la reconnoissance m'impose; car c'est à lui, comme j'ai tout lieu de le conjecturer, que je suis redevable de la graine de phitolaca que je reçus de Seure vers la fin de 1772. Il est bien juste que je lui fasse parvenir, par le moyen de votre Gazette, les détails qui regardent l'essai que j'ai fait: si je m'étois trompé dans mes procédés, il m'obligeroit infiniment de vouloir bien me faire connoître mes erreurs. Je mettrai ses avis en pratique, & peut-être pourrai-je dans la suite, & après être mieux instruit, rendre un compte plus circonstancié de la maniere de cultiver le phitolaca.

De la quantité de cette graine qui me fut envoyée dans une lettre où l'on me disoit qu'elle pouvoit se ressentir en partie d'avoir été chaufourrée, il n'en leva qu'une bien petite partie. Je n'eus qu'une quarantaine de graines qui prirent bien; je les cultivai avec le plus grand soin & suivis exactement toutes les instructions qui m'avoient été données. Les plantes étant parvenues au degré de force convenable, furent transplantées à deux pieds de distance les unes des autres; je les mis à l'exposition du midi & à l'abri du nord de tous les côtés: j'eus soin de les faire sarcler, bêcher & arroser suffisamment dans le cours de l'été. Elles profiterent considérablement; mais la fleur n'ayant paru que vers la fin de cette saison, & les progrès ayant été fort lents, le fruit commençoit à peine à naître lorsque les fraîcheurs des nuits de l'automne, dont les jours furent pourtant beaux pour la plûpart, en arrêterent la maturité. Elles ne purent résister aux premieres gelées, elle commencerent alors à se faner, à se flétrir, à se dessécher; je ne pus remédier au mal, il eut son cours, & mes plantes ne purent produire des graines. Lorsque je les vis entiérement dépérir par de plus fortes gelées, je les coupai à un pouce de terre, ainsi qu'il m'avoit été prescrit de le faire: elles sont restées en cet état pendant tout l'hiver, & j'attends avec impatience le retour du printems pour voir repousser de nouvelles tiges qui doivent sortir des racines, suivant les promesses de M. Mamiot qui cultive cette plante & qui m'en a donné de la graine. Si mon attente n'est pas remplie, ce sera une année de perdue; mais l'expérience de ce Cultivateur semble me garantir le contraire. Comme je craignois que ce premier essai ne réussît pas, je m'étois déterminé à en faire un second. Dans cette vue, je priai M. Mamiot de vouloir bien m'envoyer une pareille quantité de la même graine de sa récolte de 1773. Mais il ne m'a point répondu & j'en ignore les raisons.

J'ai eu l'honneur de m'adresser à vous, Monsieur, pour me procurer, s'il étoit possible, de la graine du thé de Labrador (1): vous avez eu égard à ma priere, & vous m'avez fait espérer que j'en aurois. Depuis lors, vous avez mis une note dans une de vos Gazettes de 1773, qui m'annonçoit qu'il vous en étoit parvenu. Trouvez bon que je vous rappelle votre promesse. Zélé,

(1) *Nous avons vérifié que ce* thé de Labrador *n'étoit qu'un nom imposant donné à une plante très-différente. On est souvent exposé à être trompé par les dénominations arbitraires que l'ignorance ou le charlatanisme imagine. Les Agronomes Allemands s'en plaignent fort.*

comme vous l'êtes pour les progrès de l'Agriculture, vous vous faites sans doute un vrai plaisir de seconder les efforts de ceux qui se livrent à l'étude & à la pratique de ce grand Art. Je me propose de semer cette graine de thé ; je suivrai, pour le cultiver, les instructions que vous aurez recueillies sur cet objet. Je vous prie, Monsieur, de m'en faire part. Peut être cette plante peut-elle réussir chez nous ; en tout cas, j'en serai pour avoir tenté inutilement le succès. N'importe, il ne faut pas que les Agriculteurs se rebutent aisément ; s'ils n'avoient qu'à essayer pour réussir, leur mérite en seroit moindre. Une expérience utile est quelquefois le prix de cent expériences qui ont été faites inutilement, ou du moins avec peu de succès. Je suis &c. *Signé*, CLAVIER DU PLESSIS.

II.

Avis concernant la guérison des goîtres. De Grenoble, 7 Février.

Les goîtres ou tumeurs grosses & spongieuses qui viennent à la gorge, & qu'on croit ordinairement occasionnés par la mauvaise qualité des eaux, sont assez communs dans les Montagnards & dans plusieurs cantons de cette Province & de la Savoye. Feu M. de Guifré de Monteynard, Conseiller au Parlement de Grenoble, avoit la recette d'un remede souverain pour la résolution de ces tumeurs. Avant sa mort, il la laissa à la Dame Revol, de cette Ville, morte depuis plusieurs années, après avoir guéri plusieurs personnes de leurs goîtres. Sa belle-fille, qui porte le même nom, a hérité de ce secret ; depuis long-tems elle fait cette composition précieuse pour ces cantons ; les effets en sont merveilleux. Ce ne sont pas ici des conjectures hasardées, ce sont des faits qu'on ne peut révoquer en doute. Le grand nombre de personnes de tout sexe de cette Ville & des environs, qui ont éprouvé l'efficacité de son remede, en rendent les témoignages les plus authentiques. Actuellement même le Correspondant de la Gazette est témoin oculaire du traitement qu'elle fait à une jeune Demoiselle dont la tumeur étoit auparavant très-grosse & contre laquelle on avoit inutilement employé toutes sortes de remedes : quoique celle-ci n'ait pas encore fait du remede tout l'usage nécessaire, son goître est considérablement diminué ; cette tumeur se désenfle & se dissipe tous les jours par l'atténuation sensible de l'humeur qui la formoit. Les cartilages de la trachée artere paroissent à présent, tandis qu'auparavant ils étoient enveloppés par la grosseur de la tumeur ; enfin l'on voit tous les signes qui peuvent annoncer une prochaine guérison. Il n'est pas besoin de garder un long régime pour être parfaitement guéri ; Il ne s'agit que de prendre, pendant 9 jours, de certaines tablettes noires que compose la Dame Revol ; les personnes qui ont l'incommodité dont il est question, doivent manger ces tablettes après souper, & lorsqu'elles sont sur le point de se mettre au lit. Quand on a pris la dose prescrite, la seule précaution qu'il faut avoir, c'est de ne boire ni manger jusqu'au lendemain. On ne trouvera guères de remede plus simple & plus efficace ; celui-ci n'exige aucun soin particulier, quoiqu'il opere très-promptement. L'effet que produisent ces tablettes, consiste à faire évacuer l'amas d'humeur qui forme l'excrescence ; cette humeur se dissipe en partie par la transpiration, le reste rentre & s'écoule par d'autres voies. le malade ne souffre point & se voit bientôt délivré de son incommodité. Notre Correspondant, toujours zélé pour le bien de l'humanité, croit devoir faire connoître au Public un remede aussi spécifique que celui dont il s'agit. Combien de personnes en feroient usage, si elles sçavoient qu'il existât. Ceux qui seront dans le cas de s'en servir n'ont qu'à s'adresser au *Bureau Royal de Correspondance générale à Paris* ; ou à *M. Boyer, son Correspondant à Grenoble.*

III.

Avis au Public.

On fait sçavoir à tous ceux qui voudront entreprendre le marché au Rabais des Ouvrages à faire pour le terrassement de *six cens soixante-dix-huit* toises, *trois* pieds courans de chemin, depuis la Porte Saint-Martin de Lamballe, jusqu'à l'embranchement du chemin allant au Fauxbourg Saint-Martin : La construction de *mille huit cens* toises courantes d'empierrement en différens endroits, depuis ledit embranchement jusqu'auprès de la Chouaniere de la Villenéen ; & celle d'une Arche de *douze* pieds d'ouverture & *trente* pieds entre ses têtes sur le Ruisseau de Grossart ; le tout Route de Lamballe au Port Dahouet de *Pléneuf* : que l'adjudication définitive s'en fera au Bureau de la Commis-

sion à Saint-Brieuc, le Lundi 11 Avril 1774, à neuf heures du matin, pardevant Messieurs les Commissaires des Etats de Bretagne, suivant & conformément aux conditions des Plan & Devis qui seront communiqués par les Secretaires de la Commission à Saint-Brieuc & à Rennes.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 30 Mars 1774, au Samedi 2 Avril, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 5 s., 26 à 28 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 24 à 28 livres; le seigle, de 12 livres 10 s., 13 à 14 livres; l'orge, de 9 liv. 10 s., 10 liv. à 10 l. 10 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 30 Mars 1774, au Samedi 2 Avril, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Avril 1774, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 19 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

VI.

Changes de Paris, *du 6 Avril* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	15
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Pâques*	1 p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris; du 6 Avril 1774.

	H	G		
Or de Portug. à . .	730			marc.
Du Mexique à . . .	722			
Du Perou à	716			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	99			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49	2	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Lundi* 4.	*Mardi* 5.	*Mercredi* 6.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	. . . . .	. . . . .	1540 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	FESTE.	321. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 26 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 18 *Février.*

JUsqu'à présent, il n'y a eu, pour déposer le sel qui se tire des salines du pays d'Ilezk, qu'un magasin établi à Pristan où cette denrée est transportée par des Paysans du Gouvernement d'Orenbourg & par des Baskires. Le sel s'embarque sur la petite riviere d'Aschkader d'où il passe sur la Belaja, la Kama & le Volga. En 1770, 1771, 1772, il s'en est répandu plus d'un million de *pieds* dans les diverses parties de l'Empire : mais l'année derniere, les traites en ont été beaucoup plus fortes. Le sel est si rare ou si cher en Europe, il a tant d'emplois si utiles, il est d'une nécessité si indispensable & sans équivalent à lui substituer, que le Gouvernement ne sçauroit trop arrêter son attention sur cette source de richesse & même d'opulence. S. M. I. vient d'ordonner l'établissement de deux nouveaux magasins, l'un sur l'Ik, l'autre sur la Samara. M. Pallas a donné une description des salines d'Ilezk. (*Nous la publierons dans notre Journal*).

Ce célebre Naturaliste a derniérement présenté à l'Académie des Sciences deux nouveaux recueils d'observations. Il est fort à desirer qu'ils soient traduits dans une Langue qui mette les Etrangers en état d'en profiter.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 1 *Mars.*

Depuis que la distillation des grains est suspendue, on a cherché à tirer des liqueurs spiritueuses de quelques autres végétaux. On assure que des bayes des pommes de terre plantées dans une acre de terre, il a été extrait autant d'eau de-vie qu'en donne une récolte d'orge sur le même espace. Si les conditions sont d'ailleurs égales ou peu différentes, ce produit seroit bien précieux, puisqu'il proviendroit immédiatement d'une matiere qui n'est d'aucun usage, & médiatement d'une plante qui fournit une grande ressource pour les hommes & pour les bestiaux.

ALLEMAGNE.

DE PRESBOURG, *le* 5 *Mars.*

Il y a quelque tems que S. M. I. & R. a ordonné à ces vagabonds connus sous les noms de Bohêmiens & d'Egyptiens, auteurs de mille désordres, de s'attacher à un domicile & à la culture, en leur assignant des terreins, de porter les habillemens ordinaires, & de parler la Langue du pays. S. M. vient de se charger de l'éducation de leurs enfans dont déjà les goûts sont assez déréglés pour résister au bienfait. On leur enseignera, outre les notions communes,

les élémens des Arts ou des Professions auxquels ils paroîtront propres.

De Breslau, *le 6 Mars.*

Les chevaux élevés par les Economes Siléſiens reviennent beaucoup plus cher que ceux qu'ils achetent en Pologne ou dans la Marche. On pourroit conclure de-là qu'il falloit ou renoncer à cette éducation ou en réformer la méthode : on en avoit nettement conclu qu'il falloit y renoncer. On diſoit qu'un étalon coûtoit trop à entretenir & que l'avoine étoit trop chere dans la Province ; & tout étoit dit. C'eſt un bonheur que l'idée des haras ne ſoit pas venue ſe placer à la ſuite de ce préjugé. Quelques Economes ont appellé du préjugé à l'expérience : un cheval entier qui leur a procuré quatre ou cinq poulains, ne leur a pas plus coûté qu'un autre : on n'a laiſſé têter les poulains que trois mois ; les jumens ont encore beaucoup travaillé ; la nourriture d'un poulain, pendant onze mois depuis le ſevrage, n'a pas monté à plus de 11 riſd. Ne vous fiez donc pas aux préjugés : éprouvez les méthodes : ne mettez pas témérairement ſur le compte de la choſe les fautes de la maladreſſe qui l'exécute.

De Teyspach, *le 8 Mars.*

Toutes les campagnes de ce diſtrict ſont d'une beauté ſurprenante : l'humidité & le froid les ont délivrées des ſouris qu'on trouve mortes par milliers, ſur-tout du côté de Pilſting où elles ont fait les plus grands dégâts... Du côté d'Ingolſtadt, le Cultivateur habile a retardé ſes ſemailles le plus qu'il a été poſſible : ceux qui s'étoient trop preſſés ont vu leurs ſemences dévorées par ces animaux.

Les fruits qu'un préjugé nouveau ſembloit preſque proſcrire comme dangereux pour la ſanté, ſe réhabilitent. On recommande fortement dans ce pays les plantations d'arbres fruitiers : on a également beſoin d'autres arbres. Ceux qui s'éclairent commencent à ſe rendre à ces invitations. Vous entendez dire à chaque inſtant que les préjugés des Payſans ſont tenaces ; ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on le dit, & ce n'eſt pas auſſi ſans raiſon que la choſe eſt telle. Mais où ſont les préjugés faciles à détruire ? Quelle eſt la claſſe de Citoyens qu'on déſabuſe ſans peine, ſans une plus grande peine, ſans une très grande peine ? S'il eſt vrai que le Payſan eſt opiniâtrément attaché à ſon idée ou à ſa routine, il n'en eſt pas moins vrai que de tous les préjugés nuiſibles à l'Agriculture, les plus faciles à détruire ſont ceux du Payſan.

Il y a dans la Baviere beaucoup d'endroits où l'air n'eſt pas ſalubre ; on propoſe des moyens de corriger ce vice mortel. En général, l'Europe, à l'époque préſente, travaille aſſez à la conſervation des hommes, & il ne leur manque preſque qu'une bonne & abondante ſubſiſtance.

De Munich, *le 8 Mars.*

On a eſſayé, dans ce pays, de mêler & de préparer enſemble des feuilles de châtaigner & de tabac pour fumer : un Phyſicien-Econome aſſure que ce mêlange eſt très-ſain, ſur tout pendant les brouillards & l'humidité, & qu'il prévient des maladies d'humeur, du fiel, de tête &c.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 10 Mars.*

Le conſentement royal a été donné à différens Bills pour permettre l'exportation des grains pour les Colonies à ſucre, pour régler l'importation & l'exportation du froment, de la farine, de la drêche &c, par rapport aux Iſles de Guerneſey, Jerſey, Alderney & Sark ; pour réduire les droits payables à la ſortie de la gomme du Sénégal ; pour laiſſer libre l'importation des viandes ſalées d'Irlande ; pour permettre l'exportation des pois & du biſcuit pour l'Iſle de Terre-Neuve.

Le Lord Nort a préſenté aux Communes des dépêches de S. M. rélatives aux excès commis dans l'Amérique ſeptentrionale contre le commerce du Royaume, aux principes adoptés par les Colons, aux meſures à prendre pour aſſurer l'exécution des loix, la dépendance des Sujets, l'autorité ſouveraine &c.

La quantité de tabac exporté de la Virginie depuis le mois d'Octobre 1772 juſqu'au mois d'Octobre 1773, eſt de 69,587 tonneaux.

Nos Brasseurs ont, dit-on, trouvé une méthode au moyen de laquelle ils employeront un tiers moins de houblon que ci-devant, & donneront à bon prix de bonne biere forte.

Il est parti de Hull pour la Nouvelle-Ecosse, 99 Emigrans, la plûpart de la partie septentrionale de l'Yorkshire.

Le 8, il est entré à Portsmouth les navires l'*Unité*, Capit. Owen, & l'*Avanture*, Capit. Clarke, chargés de grains pour le Havre-de-Grace.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 17 *Mars.*

L'importation & l'exportation des grains se soutiennent : il en arrive presque chaque jour de Barbarie, de Hollande, de Trieste &c. Depuis le commencement du mois, il est entré de l'huile en abondance. Les magasins de Gênes se remplissent, nos Armateurs surtout concourent à cet approvisionnement.

La tartane, *Sainte-Anne*, vit, le 24 Février, en passant devant Barcelonne, un senaut qui lui parut être de construction Ponentoise échoué au Bregat de cette Ville... Le Ministere de Madrid est fort occupé de l'amélioration du commerce & des Manufactures Espagnoles.

La Compagnie d'Afrique, qui a repris tant de vigueur, doit se rembourser des douze cens mille livres qu'elle avoit prêtées pour la construction des bassins de Toulon, sur le loyer des magasins très-considérables de notre Arsenal.

Cette Ville aussi va s'embellir par des constructions qui, si elles sont trop magnifiques, auront du moins une utilité manifeste. Le Conseil Municipal a déterminé qu'il seroit ouvert incessamment une grande avenue de la largeur de 10 cannes sur 310 de longueur, en face de la porte de Rome. On y pratiquera, à droite & à gauche, un trotoir élevé, bordé de pierres de tailles, & pavé en briques. Elle aboutira à une place octogone, bien décorée, à Saint Suffren, d'où l'on enfilera le grand chemin de Toulon & de Mazargues.

Il y a eu en 1773, dans cette Ville, 2736 baptêmes dont 1409 garçons & 1327 filles, 744 mariages, 2642 morts dont 1236 hommes ou enfans, & 1406 femmes ou filles, 388 enfans exposés à l'Hôtel-Dieu dont 192 garçons & 196 filles. Pendant le mois de Janvier 1774, 275 baptêmes dont 134 garç. & 141 fil., 34 mariages, 204 morts dont 99 mâles & 103 femelles, 35 enfans trouvés, 21 garçons & 14 filles.

De Bordeaux, *le* 15 *Mars.*

La Bretagne, le Poitou, l'Aunis &c, ne cessent de nous envoyer des grains. La partie méridionale du Royaume n'est pas aussi bien pourvue que les Provinces méditerannées & septentrionales : ils auront un bon débit en Languedoc &c. Il arrive des farines de Philadelphie.

La *Françoise*, les *Trois-Amis*, la *Philantropie*, la *Fine*, l'*Union*, la *Cérès* &c, sont derniérement arrivés de l'Amérique. Les navires, la *Sympathie*, Armateur M. Lahens ; le *Duc de Duras*, Armateurs MM. Peire ; & l'*Heureuse*, Armat. les mêmes, partiront, dans le courant de ce mois, pour le Cap.

Le sucre blanc, premiere qualité, vaut de 55 à 56 livres le cent ; le sucre brut de Léogane, de 32 à 36. Les cafés de la Martinique valent de 11 s. 6 d. à 14 s. la livre ; ceux de Saint Domingue, de 10 s. à 13 s. 3 d. L'indigo bleu & violet se vend de 12 l. 10 s. à 13 liv.

Il est sorti, pendant le mois de Février, 1350 barriques 8 quarts de sucre brut, 4802 bar. 169 q. sucre blanc, 76676 liv. indigo, 1528371 café, 7351 cacao, 5920 rocou.

De la Rochelle, *le* 17 *Mars.*

En vertu de Lettres Patentes du Roi, enregistrées au Parlement de Bordeaux, il y aura à l'avenir six Foires à Tonnai-Boutonne ; la 1re., le 5 Février ; la 2e., le Mardi de la Passion ; la 3e., le 31 Mai ; la 4e., le 8 Juillet ; la 5e., le 26 Août ; la 6e., le 9 Novembre, avec un Marché & un Minage tous les Jeudis. On sçait que cette petite Ville, située dans un pays fertile en bleds, vins, fruits, sel &c, correspond, particuliérement par la riviere de Boutonne, avec plusieurs autres Villes marchandes : elle n'est qu'à trois lieues de Saint-Jean-

d'Angely qui fait un commerce assez considérable en vins, étamines, petits draps &c.

Les marchandises de l'Amérique ne varient point ici. Le commerce des eaux de vie est toujours très-vif: elles valent 116 l. les 27 veltes. A Cognac, leur prix est de 125 à 130 l. Quoiqu'il n'ait cessé de sortir de Marans des grains pour divers Ports du Royaume, il n'y a pas eu dans les prix de fortes variations: le froment y vaut 225 l. le tonneau.

D'ANGOULESME, *le 19 Mars.*

M. Turgot, Intendant de la Généralité, toujours uniquement & profondément occupé du soin d'adoucir les maux du Peuple & de répandre sur tous, les bienfaits à pleines mains avec l'intelligence du grand Magistrat, se propose d'introduire dans les principales Villes de son Département le traitement des maladies vénériennes de M. Gardane. Le sieur Robin, Chirurgien-Major du Château d'Angoulême, instruit sous les yeux mêmes de ce Médecin, vient de faire les essais les plus heureux de cette méthode, & se dispose à les renouveller incessamment. Il a guéri un homme, une femme & une petite fille infectés du mal au dernier période. Le traitement n'a duré que deux mois, & le prix des drogues pour tous les trois n'a monté qu'à *quatorze francs*. Une méthode, si salutaire & si peu dispendieuse, donne au Gouvernement bienfaisant la facilité de secourir une classe d'hommes déjà trop malheureuse pour le malheur de toutes les autres classes. M. Turgot se propose de faire distribuer gratuitement aux pauvres, attaqués de ces maladies, les remedes, les soins & les secours dont ils auront besoin. Dans le physique & dans le moral, le comble de la corruption c'est la corruption du bas peuple.

D'ANGERS, *le 20 Mars.*

Depuis long-tems, les Cultivateurs & les Marchands Forains de notre Province desiroient l'établissement d'un Marché de toute espéce de bestiaux dans cette Ville. Angers, Capitale d'un pays considérable, étoit peut-être la seule Ville de ce rang privée de cet avantage. Cependant sa position est très-avantageuse pour un tel établissement. L'Anjou, au centre duquel elle est située, éleve & nourrit avec succès une grande quantité de bétail: il est voisin de trois autres Provinces dont les pâturages sont renommés par leur abondance & par leur qualité; sçavoir, la Normandie, le Poitou & la Bretagne où le commerce des bestiaux sera si productif quand il aura de bons débouchés à de bonnes conditions. Angers peut devenir le point de réunion de ces trois Provinces & un entrepôt très-favorable à leurs changes réciproques. Les Marchands Angevins se flattent d'y trouver des bœufs de trait & des genisses appellées *ameillantes*, qu'ils ont été obligés jusqu'ici d'aller chercher en Bretagne; & les Bretons promettent de leur côté d'y fournir habituellement cette espece de bétail. Les Maire & Echevins de cette Ville ont exposé, dans une Requête, les différens avantages de l'établissement de ce Marché: en même tems ils ont représenté que le Marché de grains, qu'on y tient une fois la semaine, ne suffisoit pas dans une Ville où les Artisans, en très-grand nombre, sont dans l'usage d'acheter eux mêmes le bled pour leur consommation, de le faire moudre, & de fabriquer eux-mêmes leur pain. Sur leur Requête, le Roi, par un Arrêt du Conseil d'Etat du 13 Avril, a ordonné qu'il seroit établi dans cette Ville un Marché, tous les Mardis, pour toute sorte de bestiaux & de grains. Le jour désigné est le seul où il n'y ait point de Marché dans une certaine étendue de pays à la ronde. En conséquence de cet Arrêt, le premier Marché sera ouvert le 12 Avril, premier Mardi après la Quasimodo. MM. les Officiers Municipaux ont invité les Curés à publier, pendant trois Dimanches, dans leur Paroisse, ces nouvelles dispositions &c.

DE PARIS, *le 23 Mars.*

Déclaration du Roi, donnée à Fontainebleau le 17 Octobre 1773, registrée en la Chambre des Comptes le 18 Décembre, qui regle la comptabilité pour le payement des arrérages & le remboursement des capitaux des rentes créées sur l'Ordre du Saint-Esprit en exécution de l'Arrêt du Conseil du 18 Juin 1770, & Lettres-Patentes du 18 Juin 1771.

Autre, *donnée à Versailles le 18 Décembre 1773, registrée en Parlement le 19 Janvier*

1774 ; *portant que l'Edit de Juillet 1693, concernant les formalités nécessaires pour purger les hypotheques sur les biens acquis par le Roi, continuera d'être exécuté selon sa forme & teneur.*

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris, du 8 Février 1774, concernant l'établissement d'un nouveau Marché aux veaux dans l'enclos des Bernardins, près le Quai de la Tournelle.

Le Tirage de la Loterie des Communautés Religieuses s'est fait Lundi 21 du présent mois en la maniere accoutumée; le gros Lot de 9000 livres est échu au numéro 578101 ; & le second Lot de 3000 l. est échu au numéro 588114.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Traduction d'une Lettre de M. Mathieu Kirk, de Wilderspool, près Manchester, à M. Thomas Butterworh Bayley, Ecuyer; datée de Wilderspool, 22 Janvier 1774, contenant diverses expériences rélatives à la culture des pommes de terre.

Je vous envoye, Monsieur, le détail que vous m'avez demandé, sur une nouvelle maniere de recueillir les patates beaucoup plus vîte qu'à l'ordinaire. Je ne doute pas que vous n'en soyez satisfait & que vous ne préfériez cette méthode à toutes celles qu'on a employées pour faire croître cette plante plus promptement & à moins de frais.

Le 22 Janvier 1772, je fis un lit de fumier bien chaud pour me procurer des patates précoces ; le 7 du même mois, j'y plantai mes patates, ayant soin de les couvrir avec des cloches de verre, pour les bien défendre contre le froid. Il resta une quarantaine de ces petites patates dans un petit panier qu'on suspendit dans une cuisine fort chaude ; on laissa là le panier, sans y faire beaucoup d'attention, jusqu'au 25 Avril Ce fut alors que, par hazard, j'y jettai un coup d'œil ; j'apperçus quelque chose de verd sur les bords, & poussant plus loin ma curiosité, je fus fort étonné que ces patates eussent poussé des racines d'une demi-verge de long : en examinant ces racines filamenteuses ; je trouvai qu'il s'y étoit déjà formé un grand nombre de petites patates. Je pris toutes ces jeunes productions & les plantai dans un petit coin de mon jardin ; le sol en étoit sablonneux, mais fertile ; je ne mis du fumier ni avant que de les planter, ni après les avoir plantées. Je n'enfonçai les racines qu'à trois pouces de terre, & j'eus soin, d'après le conseil du Docteur Slunter (voy. les 3e. & 4e. volumes des *Georgical Essays* de cet Auteur), de mettre les tiges non en droite ligne, mais horizontalement ; je couvris les racines de deux pouces de terre, & laissai la tête des plantes sans la couvrir. Elles ne reçurent plus d'autre culture ; & malgré ce peu d'attention, elles crûrent & poussèrent d'une maniere à surprendre.

Le 26 Mai, j'arrachai les patates qui avoient été plantées le 7 Janvier sur une couche de bon fumier ; elles n'avoient répondu en aucune maniere à mon attente ; & à peine me dédommagerent-elles de mes peines & des frais de culture. Mais en même tems je fus fort étonné de trouver que celles que j'avois plantées si tard m'eussent données des patates plus grosses & plus belles que les autres que j'avois mises en terre de si bonne heure & auxquelles j'avois prodigué le fumier. Je pris les racines une à une (je parle de celles que j'avois plantées vers la fin d'Avril), je les dépouillai de leurs grosses patates, & je trouvai que chaque racine en avoit depuis quatre jusqu'à douze. Cette récolte faite, je replantai ces mêmes racines sur le même terrein. J'ai suivi cette méthode pendant les années suivantes, & il m'est arrivé de replanter jusqu'à deux fois les mêmes racines après la premiere récolte ; elles m'ont toujours donné de belles productions ; & la troisième récolte, que je faisois vers la S. Michel, ne le cédoit pas aux deux récoltes précédentes. Quand on suit la méthode que j'indique, il faut avoir soin d'arroser les plantes les soirs des jours chauds.

Au mois de Janvier 1773, je voulus faire un essai de cette nouvelle culture avec une grande quantité de patates. J'en plantai de celles qui étoient venues si vîte ; le terrein que je choisis étoit un sol graveleux ; je serrai les plantes fort près les unes des autres ; j'eus soin de les mettre à l'abri de tous les côtés & de ne les laisser exposées

qu'au ſud-oueſt; après les avoir miſes en terre, je couvris les racines de deux pouces de la même terre.

Je tirai de terre mes plantes au mois d'Avril; les tiges avoient alors un pied de long ou un peu plus. Dans la crainte de nuire aux fibres délicates des racines, j'eus grand ſoin de les replanter dans le même terrein ſur lequel je répandis du fumier; à cela près, je ſuivis de point en point la méthode précédente; pluſieurs de ces racines avoient dès lors des patates qui étoient de la groſſeur d'une noix. Dans l'eſpace d'une ſemaine, ces plantes crûrent prodigieuſement, mais la gelée forte d'une nuit extrêmement froide les détruiſit preſque toutes. Malgré cela, de nouvelles tiges repouſſerent dans peu de jours, & me donnerent au mois de Juin des patates qui furent vendues à Mancheſter au même prix que les patates qui avoient été plantées à la maniere ordinaire ſur un bon terrein & avec beaucoup de fumier.

Après avoir fait ma récolte, je plantai de nouveau les mêmes racines pour une ſeconde récolte. Je l'eus au mois de Septembre, & elle étoit fort belle. Je peſai ſéparément le produit de pluſieurs racines; elles avoient porté depuis quatre livres huit onces juſqu'à quatorze livres deux onces de patates; ce ſont les plus belles patates de l'eſpece précoce, que j'aye jamais vues. J'ai l'honneur d'être &c.

N. B. Ces expériences s'accordent parfaitement avec d'autres que rapporte l'Agronome Suiſſe dont nous avons annoncé l'Ouvrage & la bienfaiſance dans la derniere Gazette. Ce dernier cite auſſi des exemples de tiges qui, après avoir été arrachées & jettées au haſard, ont pouſſé avec aſſez de force. Il paroit à préſumer que les feuilles de cette plante, racines extérieures, attirent fortement les molécules nutritives, répandues dans l'air. Cette obſervation peut avoir des applications utiles en divers cas. S'il arrivoit qu'on parvint un jour à diſcerner les plantes qui tirent beaucoup de l'air & peu de la terre, & qui rendent néceſſairement quelque choſe à la terre, par la tranſudation & autres manieres, ce ſeroit une découverte dont on pourroit déduire des regles fructueuſes de culture, ſur-tout pour en croiſer les différentes ſortes. En attendant des expériences ſur ce ſujet, ne pourroit-on pas conjecturer que les plantes qui ont d'un côté des racines courtes & peu fournies, & de l'autre des branchages ou feuillages abondans & *luxurians*, ſont préciſément de la nature de celles dont nous parlons, c'eſt-à-dire, qui reçoivent immédiatement de l'air la principale portion de leur nourriture, & auxquelles les racines intérieures ſervent plus de ſoutiens que de bouches, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi? Nous invitons les Phyſiciens-Cultivateurs à apprécier, par quelques eſſais, la valeur de ces conjectures.

I I.

Deſcription d'une machine pour polir les verres de lunettes, & même pour tailler les diamans, qui étant mûe par le moyen d'une pédale, laiſſe à l'Ouvrier l'uſage libre de ſes deux mains, communiquée par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Forteresſe de Zamoſch.

Il ſeroit inutile de s'étendre ici ſur les avantages que la machine que l'on va décrire a ſur celles où l'Ouvrier tourne d'une main, tandis que de l'autre il fixe ſon verre ſur la forme; ils ſont trop ſenſibles pour en occuper le Lecteur. Qu'on faſſe un petit bâtis ou cage de bois de chêne, à laquelle on donnera les dimenſions rélatives à la grandeur qu'on veut donner à cette machine: on peut également ſe contenter d'élever deux pieds droits ſur deux ſemelles ou pieces de bois placées horizontalement, que l'on réunira vers leurs extrémités par deux traverſes aſſemblées dans leurs parties latérales. Ces pieds droits ſeront aſſujettis par des jambes de forces, comme le montant de la roue des Couteliers.

On fera traverſer ces pieds droits par une petite barre de fer horizontalement placée, ſur laquelle ſera montée une roue pleine, d'une certaine épaiſſeur, & dont la circonférence ſera chargée de plomb comme celle dont les Tablettiers ſe ſervent dans les tours en l'air.

Cette roue aura une excavation circulaire près de ſon centre, dans laquelle on logera une roue dentée.

Un peu au-deſſus de l'axe de cette roue

ſera fixée une piece horizontale (1) de fer dont le bout ſera percé pour recevoir l'extrémité de l'axe d'une petite roue dentée horizontale qui ſera menée par la roue dentée verticale qui eſt logée dans la roue pleine, faiſant les fonctions de volant dont on vient de parler.

Cet axe vertical, ſur lequel on ajuſteroit un pignon, ſi l'on ſubſtituoit une roue de champ à celle qui eſt logée au milieu du volant, cet axe, dis-je, traverſe une eſpece de boîte cylindrique appuyée & fixée ſur la partie ſupérieure des pieds droits, & reçoit une meule de plomb ou de grès ſur laquelle on polit ou l'on uſe les verres.

Comme il eſt eſſentiel que cette meule ait la plus grande ſolidité poſſible, on la fixe, au moyen d'une vis qui traverſe l'écrou pratiqué au bout d'une barre de fer horizontale qui eſt enſuite coudée d'équerre vers le bas de la machine.

Cette derniere partie de la barre traverſe la boîte cylindrique ſans gêner toutefois le mouvement de la meule, & ſe trouve engagée fortement dans l'un des pieds droits qui ſupporte la caiſſe cylindrique.

Comme la puiſſance a beſoin d'avoir un point d'appui pour que la main qui tient le verre ou le diamant ne ſoit pas entraînée par la rapidité du mouvement de la meule, on plante un boulon de fer verticalement ſur le fond de la boîte hors de la roue de la meule & au deſſus d'un des pieds droits dans lequel il entre pareillement.

La puiſſance communique le mouvement à cette machine, au moyen d'une manivelle adaptée à l'extrémité de l'axe de la roue tenant lieu de volant.

Cette manivelle eſt attachée à une pédale dont la partie inférieure eſt traverſée par un boulon à tête qui eſt viſſé dans la partie latérale extérieure d'une des ſemelles du montant de la machine.

Il eſt évident que la puiſſance motrice appliquant ſon pied ſur la pédale, comme les Tourneurs, fera tourner le grand volant, & avec lui la roue dentée qui engraine dans celle qui eſt *enarbrée* ſur l'axe de la meule. Le mouvement de cette derniere ſera d'autant plus rapide que le rayon de cette roue dentée horizontale ſera plus petit, par rapport à celui de la roue dentée verticale qui la mene. Ainſi, dans la ſuppoſition que la circonférence de la roue horizontale fût le quart de celle de la roue verticale, la meule fera quatre tours lorſque la manivelle n'en fera qu'un. Or comme la pédale, menée avec un peu de force & ſecondée par la force centrifuge d'un volant très-lourd, a beaucoup de viteſſe, la meule aura toute celle dont on a beſoin pour remplir l'objet d'une pareille machine.

J'ignore quel eſt l'Inventeur de cette petite méchanique qui peut avoir ſon utilité dans la pratique de l'optique. Comme je ne l'ai point vu décrite dans aucun des traités de cette ſcience, même dans le plus complet, tel que celui de Smith, édition de Breſt, un volume in-4°., ni exécutée chez les Opticiens, je crois que l'on me ſçaura gré de l'avoir fait connoître. La préſente deſcription a été faite d'après la machine exiſtante, & non d'après un deſſin ſouvent trompeur quand on veut réduire en pratique l'idée creuſe du Méchanicien.

N. B. Nous communiquerons avec plaiſir la figure de cette machine.

(1) *Cette piece traverſera un des pieds droits & ne gênera point le mouvement de la roue pleine.*

III.

Terre de Rochefort à vendre.

Cette Terre eſt ſituée ſur les Paroiſſes de Saint-Laurent-de-Belzagot, près Monmoreau, en Angoumois, & celles de Courjac & Peudry, ſe joignantes, à cinq lieues d'Angoulême, ſur la route de ladite Ville à Bordeaux; elle en eſt à quatorze lieues, dix de Perigueux, neuf de Libourne, Port de mer près Saint Emillion, deux d'Aubeterre, quatre de Barbezieux, ſept de Cognac, douze de Saintes, cinq de Château-Neuf où paſſe la riviere de la Charante, qui deſcend à Cognac, Saintes, Rochefort & la Rochelle.

Quant aux détails de ladite Terre, on pourra les demander au Propriétaire au Château de Rochefort, ou à M^e^. *Fourmond*, Conſeiller du Roi, Notaire à Angers, rue

basse Saint-Martin ; chargé de recevoir les Encheres & de faire l'adjudication.

On donnera toutes sûretés aux Acquéreurs & facilités pour le payement.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 16 Mars 1774, au Samedi 19 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 l. 15 s., 24 à 27 l. *le septier ; id.* au Port de la Grêve, de 25 l. 10 s. à 26 l. ; le seigle, de 11 l. 15 s., 12 l. 10 s. à 13 l. 15 s. ; l'orge, de 10 liv. 5 s., 10 liv. 10 s. à 11 l. aussi *le septier.*

V.

Avoine ; Foin ; Paille.

Du Mercredi 16 Mars 1774, au Samedi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 17 liv. 10 s. à 19 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Mars 1774, de 54 à 55 liv. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44 ; *idem* nouveau, de 41 à 42 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42 ; *id.* nouveau, de 39 à 40 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

VI.

Changes de Paris, *du 23 Mars 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30 à 30 1 16e
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	94 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{1}{2}$ p. 8 b.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris ; du 23 Mars 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . .	729	5	marc.
Du Mexique à . . .	722	3	
Du Perou à	714		
Les guinées à . . .	728	5	
Ducats à	98	12	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	101	3	
Or à 20 karats à . .	84	2	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		
Piastres à	49	3	6

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Lundi 21.*	*Mardi 22.*	*Mercredi 23.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1522 $\frac{1}{2}$ 20 22 $\frac{1}{2}$.	1525 22 $\frac{1}{2}$ . .	1527 $\frac{1}{2}$ 25 27 $\frac{1}{2}$.
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	985.	985	985 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	322	322	322 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 10 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 13 *Août.*

QUelque précoce qu'ait été dans les campagnes la moiſſon du ſeigle, elle l'a encore été davantage dans les parties intérieures de la Finlande. On y a remarqué, choſe fort extraordinaire, que cette plante avoit commencé à épier dès le 28 Mai. La floraiſon a duré, au lieu de quinze jours, trois ſemaines. Dès le 11 Juillet, on a mis la main à la moiſſon. Cette eſpece de grains a ſupérieurement réuſſi : les autres eſpeces ſont très-abondantes. Il étoit d'une néceſſité bien urgente de permettre l'exportation, car les prix ſont tombés de moitié.

On a pris, pour arrêter les progrès des maladies qui déſolent les beſtiaux dans la même Province, toutes les meſures que peuvent dicter la prudence & l'expérience. On les attribue à la diſette d'eau. La mortalité regne ſur le Peuple.

Le réglement concernant la pêche du Nord forme une inſtruction très étendue. S. M. accorde une protection ſpéciale & des encouragemens particuliers aux perſonnes qui s'y adonneront. Elle fait grace à ceux qui étant ſortis du Royaume pour ſe ſouſtraire à la Juſtice, pourvu qu'ils ne ſoient pas coupables de délits capitaux, viendront donner dans cette partie des preuves de leur zele. L'exil, quoique volontaire, eſt, pour certaines fautes, une aſſez grande peine; & l'on peut croire que les perſonnes qui regrettent amérement leur Patrie & brûlent de la revoir, les ont aſſez expiées : en les rappellant, on ramene des Citoyens corrigés & zélés. Il faut quelquefois que la prudence & l'humanité ſuppléent à la loi.

Le tonnerre a mis le feu, pendant cet été, en divers endroits dans nos Provinces ſeptentrionales, où on l'entend rarement dans les années ordinaires.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 17 *Août.*

Les moiſſons ont été hâtives & bonnes; le commerce eſt actif & diligent. Pluſieurs Provinces s'empreſſent à chercher un débouché dans cette Capitale. Il eſt arrivé du ſeigle de Rodbye, en Laland, Iſle naturellement fertile en grains. Cette petite Ville vient d'eſſuyer un grand incendie.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 18 *Août.*

Le bétail de la Haute Siléſie eſt, comme on l'a déjà dit, fréquemment attaqué, depuis pluſieurs années, de différentes maladies, fievres putrides ou inflammations. On en cherche les cauſes. Quelques-uns ont prétendu qu'il falloit les attribuer à l'uſage de tirer des bœufs de Pologne & à la ma-

niere de les traiter : quant au premier point, cet usage est ancien & la fréquence des maladies est récente. Avant tout, il est à présumer, quant aux lieux où ces fléaux s'enracinent en quelque sorte, que c'est la misere qui tue le bétail comme le Peuple Colon ; c'est la misere qui fait les épizooties comme les épidémies ; c'est la misere qui fait que les troupeaux comme les Paysans sont mal nourris, mal gouvernés & mal soignés : voilà la cause premiere & commune de ces désastres.

M. Stock croit que les maladies qui désolent le bétail de la Silésie, proviennent de ce qu'on le laisse, presque toute l'année, dans les bois : à peine les tient-on dans les étables depuis le mois de Janvier jusqu'à la mi-Mars. Pourquoi ? parce que le Paysan est malheureusement réduit à faire de fausses économies. Il ne garde de fourage que ce qu'il en faut précisément pour nourrir ses animaux tant que la terre n'offre aucune pâture. Une fois qu'on a pris un mauvais parti, on a bientôt un mauvaise raison pour le justifier. Dans quelques districts, les Paysans disent : en hiver, les bêtes à cornes travaillent peu, il suffit donc alors de les empêcher de mourir. En conséquence, on les nourrit mal, elles pâtissent, languissent & crêvent. Ce que les Paysans disent là des bêtes, on le dit quelquefois ailleurs des Paysans eux-mêmes ; & ils ont le même sort.

Quand par pauvreté, on recueille peu de fourage, on peut trembler qu'il ne soit mauvais : aussi l'est-il. Voilà donc peu de nourriture & mauvaise. On dit, l'herbe verte réparera tout au printems : dès que la neige fond, les écuries s'ouvrent, & le bétail affamé dévore indistinctement tout ce qu'il trouve, bon ou mauvais, sain ou gâté. Le tems arrive qu'il faut mettre les bœufs sous le joug. Avec le printems & dans la fatigue, le poison fermente, la malignité se répand, voilà l'épizootie. Les chaleurs de l'été font le même effet sur les vaches. Ce sont-là deux époques où l'on perd beaucoup de bestiaux.

Le remede à cela ? Il est facile, il n'est pas facile. Il n'est pas facile au Paysan de s'enrichir, de s'éclairer & de se réformer ; il est facile à d'autres de leur procurer des moyens, des instructions, des secours. M. Stock propose la suppression des communes, les prairies artificielles, la multiplication du bon fourage : il a raison, il n'y a qu'à mettre le Paysan en état de bien faire.

Cet Econome a fait avec plusieurs autres l'observation suivante. Depuis 1760, les récoltes ont toujours été en diminuant : moins de grains, moins de paille, moins de foin ; donc ou moins de bétail, ou à quantité égale mauvais bétail. Le Paysan a pris le plus mauvais parti, & il seroit difficile de lui faire comprendre qu'il lui seroit incomparablement plus avantageux d'avoir peu de bestiaux, mais bien nourris & bien soignés, que d'en avoir beaucoup, mais privés du nécessaire. En vérité ces gens là ressemblent à ces politiques qui font consister la puissance d'un Etat dans le nombre des hommes, quand il n'y auroit pas de quoi en nourrir la moitié.

De Munich, *le* 20 *Août*.

Dans ce pays, on a défendu aux pauvres de mendier ; ils ont obéi, ils n'ont plus mendié ; ils ont volé : les uns se sont faits voleurs adroits ou filoux, les autres voleurs brutaux & sur les grands chemins. C'est ici tout comme ailleurs : mais ce qui n'est pas ailleurs comme ici, c'est que de cette misérable classe que l'on proscrit, parce qu'aucun sort n'est plus à plaindre, il s'est formé des bandes d'empoisonneurs. Ci-devant tout le monde se mêloit de vendre des remedes & des préparations chymiques ou autres drogues : il en étoit résulté de graves inconvéniens ; le Gouvernement a arrêté la licence. Mais entre ceux qui faisoient le métier de vendre de ces remedes mortels, un nommé Charles Praedl s'est mis à la tête d'une compagnie d'anciens mendians avec laquelle il va forcer les gens de la campagne à acheter & avaler ses poudres ; & pendant que ces malheureux tombent dans de violentes convulsions, la compagnie enleve ce qu'elle trouve à sa bienséance. Il faut avoir une horrible fureur d'empoisonner pour choisir ce genre de forfait dans de pareilles circonstances. On ne peut le croire.

ITALIE.

De Trieste, *le* 16 *Août*.

L'abondance des grains est telle dans ce

pays qu'on avoit tout lieu de craindre que leur prix ne remboursât pas au Cultivateur ses avances : mais la récolte n'ayant été que médiocre dans les territoires de Venise & de Ferrare, les fournitures que nous leur ferons soutiendront la denrée à un taux convenable. Ceux qui ont de l'argent auront des bleds, nous aurons des bleds & de l'argent.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 25 Août.*

Nous avons reçu de l'Amérique septentrionale les nouvelles suivantes.

Dans la Virginie, il se forme des partis pour engager la Colonie à l'interruption du commerce avec la Grande-Bretagne. Les grandes Assemblées pour signer la confédération n'auront lieu qu'au mois d'Août. On a suspendu les fonctions des Cours de Justice pour que les Débiteurs ne soient pas inquiétés tant que la non-importation se soutiendra.

Le Capitaine Béthune est parti de Charles-Town avec du riz & de l'argent pour les Bostoniens.

Vingt-sept caisses de thé derniérement apportées à Portsmouth, dans le Nouvel-Hamphsire, ont été rembarquées. On croit que le Capitaine les portera à Halifax.

Les divers Comités du Maryland assemblés à Annapolis ont agréé la suspension du commerce, ouvert une souscription en faveur des Bostoniens, nommé des Agens pour correspondre avec la Virginie & la Pensylvanie, & par ces Provinces avec les autres Colonies, & convenir d'un congrès qu'on propose de tenir le 20 Septembre à Philadelphie &c.

L'Assemblée générale de la Colonie de Newport, sans avoir parlé de la suspension du commerce, a déclaré l'Acte concernant le Port de Boston illégal, nommé deux Députés pour assister au Congrès, & résolu d'engager les autres Colonies à présenter des adresses au Roi pour obtenir la liberté de ce Port, & à convenir qu'elles tiendroient tous les ans une Assemblée générale afin de maintenir leurs droits & leurs libertés &c.

A Charles-Town, l'Assemblée s'est élevée contre le Bill de Boston & contre l'usage de transporter des Colonies dans la Grande-Bretagne les personnes accusées de félonie ou de trahison. On a nommé des Députés pour le congrès assigné au mois de Septembre, & déterminé de secourir les Bostoniens. Nulle mention de la suppression du commerce avec la Grande-Bretagne.

Dans la Baie de Connecticut, le Congrès a été agréé ; & l'on a nommé des Députés pour y assister.

Dans le Comté d'Orange, Caroline septentrionale, une populace nombreuse & armée a demandé qu'on la déchargeât des taxes excessives qui l'accablent, & déclaré qu'elle combattroit jusqu'à la mort pour l'obtenir.

On craint dans la Virginie intérieure que les hostilités de quelques Tributs Sauvages n'amenent une guerre générale.

Il est arrivé de la pêche de la baleine plusieurs bâtimens avec pleines cargaisons. Les vaisseaux Ecossois ont eu, cette année, plus de succès qu'ils n'en avoient jamais eu depuis que l'Ecosse a pris part à cette pêche.

Il y a eu derniérement aux environs de Plymouth un grand orage. La foudre a mis le feu à divers villages. On ne voit dans plusieurs Paroisses que débris & ruines.

On prétend que notre Cour a conclu avec celle de Pétersbourg une convention par laquelle les bâtimens Anglois seroient exempts de droits d'entrée dans les Ports de Russie.

PAYS-BAS.

D'OSTENDE, *le 20 Août.*

La récolte est très belle dans le Brabant comme dans les autres Provinces des Pays-Bas. Cependant les prix n'ont pas encore baissé comme on s'y attendoit. Les Cultivateurs ne se pressent pas de vuider leurs greniers ; c'est affaire de calcul. Comme le commerce intérieur se trouve encore traversé par des réglemens, les exportations ne sont pas, à beaucoup près, aussi considérables qu'elles pourroient l'être.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 28 Août.*

Les chaleurs ont été excessives dans toute l'Italie comme dans nos Provinces méridio-

nales, & les productions de la terre y ont beaucoup souffert. Quoique les récoltes n'ayent pas été généralement bonnes dans cette contrée, elle peut néanmoins non-seulement se suffire à elle-même, mais encore approvisionner d'autres pays qui pourroient paroître en manquer. Les prix des huiles baissent aussi en Italie : cette denrée a formé le principal objet des dernieres importations dans notre Port.

Le *Lion* & le *S. Jean-Baptiste* sont dernièrement arrivés des Isles de l'Amérique.

De Montpellier, *le 29 Août.*

Quoiqu'on se plaigne assez généralement dans la Province du tort que les chaleurs immodérées du commencement de ce mois ont fait aux récoltes pendantes, le mal n'est pas aussi grand qu'on l'avoit présumé, & les bienfaits de la nature pourront le réparer en partie. Les raisins n'ont coulé que dans les fonds secs & pierreux. Les terres grasses & bien remuées ont peu souffert. On espere que les pluies qui viennent d'arroser les environs de cette Ville & plusieurs cantons des Cevennes ainsi que du Haut-Languedoc ranimeront les productions. Les raisins qui arrivent des terroirs accoutumés à fournir notre Marché sont pleins & beaux : ils semblent démentir le bruit qu'on s'étoit empressé de répandre d'une destruction générale de cette récolte.

La petite vérole qui a fait ici & aux environs de grands ravages pendant les dernieres chaleurs, mais qui n'a pourtant pas emporté les quatre cinquiemes des malades, comme on l'a dit, devient de jour en jour moins dangereuse. On ne voit presque plus de pourpre ; ou si quelques enfans en sont atteints, ce sont ceux qu'on laisse trop longtems abandonnés sans les secours des Gens de l'Art. Il a péri beaucoup de malades faute de remedes prompts & appliqués à propos. Nous devons, dans cette conjoncture, rendre justice aux Médecins de notre Faculté : ils ont visité, avec le même zele, les pauvres & les riches ; souvent même ils n'ont pas attendu qu'on les appellât pour se transporter dans les lieux où ils apprenoient que leurs secours étoient nécessaires.

Les lumieres perfectionnent les vertus. Le bien se fait mieux : quand il se fait mieux, il y a plus de moyens pour le faire, plus de plaisir à le faire, plus d'empressement à le faire. Depuis quelque tems, la charité semble tendre à son but par des voies plus efficaces. Un Citoyen qui, par esprit d'humanité & de patriotisme, cherche à soulager les pauvres, & qui peut-être autrefois se seroit contenté de répandre de stériles aumônes, rassemble, autant qu'il le peut, dans une Maison de travail, ces malheureux que l'indigence porte souvent aux derniers excès. Il a prié, par un avis public, les personnes charitables de lui adresser les gens sans aveu qui, manquant de ressources & capables de travailler, leur tomberoient entre les mains. Il les occupera dans une Manufacture de laines Ils y trouveront de l'ouvrage, le logement & des facilités de subsister.

De Rouen, *le 1 Septembre.*

Après des diminutions successives, les grains étoient un peu remontés. Ils sont encore au dessus des prix que la récolte semble promettre, & que le cours naturel des choses assure. Mais le Peuple manufacturier est toujours impatient de jouir du bon marché.

De Paris, *le 7 Septembre.*

La succession la plus favorable des pluies & des chaleurs a singuliérement excité la végétation des plantes. En général on sçait que les variations, quand elles ne passent pas jusqu'à l'intempérie, accélerent ses proprogrès, tandis qu'une saison trop égale ou uniforme les arrête. Mais dans la circonstance présente, le mélange ne pouvoit être plus prospere. Le raisin n'étoit pas nourri, il étoit peu avancé pour la saison : le changement le plus heureux est survenu ; & l'on a lieu de se flatter que l'on aura assez de vin, & qu'il sera bon. La plûpart des Provinces ont partagé le même avantage.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Demandes au sujet de la description d'une Bergerie portative, insérée N°. 70 de la Gazette.

On desireroit avoir plus de détails sur la

construction de cette bergerie ; on entend bien qu'elle a huit pieds de hauteur sur ses faces & que son comble en a dix-huit, la pente de la couverture en planches ayant dix pieds pour arriver à la hauteur des pieux qui est de huit pieds ; mais cela ne donne pas assez de connoissance sur la construction. A quelle distance sont placés les pieux des pourtours ? Il en faut donc un rang de dix-huit pieds de hauteur dans la longueur de la bergerie & placés dans le milieu à la même distance que ceux des deux faces ; mais indépendamment de cela, il faut des chevrons pour recevoir la couverture de planches & des pieces de bois portant sur les pieux du milieu pour recevoir ces chevrons. On entend bien que ces pieux fichés en terre de deux pieds à peu près de profondeur, doivent les avoir de plus pour laisser les dix-huit & huit pieds indiqués, & qu'ils peuvent être arrêtés solidement avec les chevrons par des chevilles ; mais les planches qui revêtissent le dedans & forment la couverture sont-elles arrêtées aussi avec des chevilles ? Si elles le sont avec des cloux, il devient plus difficile & dispendieux de monter & démonter la bergerie : on annonce qu'elle est construite de maniere que la pluie n'y peut pénérer ; pour cela les planches de la couverture & de revêtissement du pourtour doivent être posées l'un sur l'autre de maniere à se recouvrir, ou liées à rénures : dans les deux cas, il est encore nécessaire d'avoir explication, car les planches placées l'une sur l'autre laissent incessamment du jour à leurs extrémités qui ne peuvent être bouchées que par des torchis ou en revêtissant les angles de doubles rangs de planches de hauteur. Si elles sont à rénures, il faudroit qu'elles fussent numérotées pour qu'elles pussent être démontées & remontées ; & tout cela formeroit une construction plus compliquée. On l'annonce comme étant fort simple & peu dispendieuse pour l'établissement & le transport, ce qui s'entend difficilement d'une construction de 83 pieds de longueur sur 39 de largeur pour laquelle il faut des pieux, des chevrons & bois d'une certaine force, & de plus que les planches soient arrêtées avec des cloux ou des chevilles. On ne comprend pas ce qu'on entend en disant que le Berger ouvre entiérement la bergerie le matin avant de laisser sortir son troupeau, pour lui laisser sentir la fraicheur de l'air. Comment l'ouvre-t il ainsi *entiérement*, lorsqu'il est dit positivement plus haut qu'elle est construite sans la plus petite ouverture (sans doute autre que la porte d'entrée indispensable) ? Entend-on que cette porte suffit pour faire respirer l'air du matin au troupeau avant qu'il sorte ? Enfin il est dit qu'en chargeant le fumier de la bergerie, après la huitaine, d'un ou deux pouces de terre, on recouvre celle-ci de litiere & successivement de pareille quantité de terre : en supposant que la bergerie restât établie deux mois seulement au même endroit, on voit que la terre jointe au fumier doit donner une élévation successive au sol de la bergerie qui devient considérable & de deux pieds, peut être plus, à la fin. Sans doute que le reméde à cet inconvénient est de creuser le sol proportionnellement dans le principe ; dans ce cas, il est sans doute pris des précautions pour que l'humidité du dehors ne pénétre pas dans ce sol plus bas, ce qui seroit sans inconvénient dans une construction avec des murs d'enceinte, mais qui paroît demander explication dans une construction en bois & avec des planches. On suppose que le premier rang des planches de l'enceinte est enfoncé en terre &c. &c.

Cette invention paroît devoir être trop utile pour qu'on ne desire pas qu'elle soit expliquée avec tout le détail possible. Ce sont des Ouvriers & Charpentiers de campagne qui doivent construire, & on a besoin de leur faire entendre le tout bien clairement, pour conserver les avantages de la commodité & de l'économie qui doivent faire le premier article de la chose.

N. L'Inventeur de cette bergerie & le Correspondant à qui nous en devons la description sont instamment priés de nous procurer les éclaircissemens demandés dans la note précédente, & même s'il étoit possible la planche de la bergerie, si elle a été gravée : ils rendroient un service essentiel à plusieurs Propriétaires.

I I.

Observation d'un Agriculteur Silésien.

Nos sueurs & nos travaux ne fécondent pas la nature, mais la nature se plaît, pour

ainsi dire, à nous faire acheter ses richesses par nos travaux & nos sueurs. Si elle verse l'abondance, c'est dans les champs du Cultivateur intelligent & laborieux, tandis qu'elle condamne à une juste stérilité les domaines du Propriétaire lâche, ignorant & paresseux. Il faut pourtant convenir qu'elle s'écarte quelquefois de cette regle & qu'elle donne peu à celui qui a beaucoup travaillé pour donner beaucoup à celui qui a travaillé peu. Ces phénomenes nous montrent qu'elle est maîtresse de ses dons; que nous ne devons jamais oublier que nous les recevons de ses mains, & que si elle refuse quelquefois ses bienfaits à ses favoris, de peur peut-être qu'ils ne deviennent ingrats, elle accorde aussi quelques graces à des hommes qui ne les méritent pas, pour exciter peut-être leur reconnoissance. Quoiqu'il en soit, on ne peut se cacher que dans certaines circonstances le bon ou le mauvais succès ne provient ni de la nature du sol, ni des labours, ni de la température de l'air, ni des saisons, ni de la maniere de semer & de cultiver. C'est ce que je viens d'éprouver, dit le Cultivateur Siléſien. Le cas me paroît singulier; je vais l'exposer simplement, & je le soumets à l'examen de la Société Patriotique.

Il y a quelque tems, c'est lui-même qui parle, que je fis la visite de mes grains d'hiver; j'en trouvai les tiges vertes; ce qui prouvoit que les plantes avoient encore de la seve & poussoient avec vigueur; mais ayant ouvert des épis, je vis que la fleur étoit moisie & fanée. Lorsque le grain fut formé, je visitai de nouveau mes champs. Je trouvai que dans certains endroits les épis étoient sans grains, que dans d'autres il y en avoit fort peu, & qu'on n'en trouvoit, par exemple, que quelques-uns dans le milieu. Ce qui me surprit beaucoup, c'est que l'intérieur de mes champs étoit le plus maltraité & dans un état pitoyable; au contraire les bords & les premiers sillons qui touchoient aux grands chemins présentoient un aspect qui faisoit plaisir; le seigle y étoit beau & bien grainé. Des pluies étant survenues fort à propos, j'ai vu que dans les endroits où je n'avois rien à espérer, de nouvelles tiges ont poussé & que plusieurs d'entr'elles portent du grain. Comme les tuyaux sans grains noircissent & se sechent, il faudra que je fasse couper les tiges qui portent des grains, avant que ceux-ci soient parvenus à leur maturité.

D'où vient que les bords des champs se trouvent si bien & que tout le reste est en si mauvais état? C'est ce que je ne puis expliquer. Mon étonnement redouble quand je fais réflexion que les sillons qui bordent les grands chemins ont un grand nombre de plantes bien fournies de grains. Soit qu'on laboure ou qu'on herse, la partie du champ qui est la plus foulée par les animaux, la moins meuble, & semble donner le moins d'espérance, ce sont sans contredit les extrémités. Je n'entends rien à tout ceci; d'où peut venir cette énorme différence? Je ne puis, encore une fois, en deviner la cause.

Pour qu'on puisse me donner quelques éclaircissemens plus sûrs, je ne dois pas omettre que le mal commençoit par le haut de l'épi, ou plutôt que c'en étoit-là le siege, puisque le reste de la tige étoit sain & d'un beau verd. On dira peut-être que les plantes se trouvant plus serrées les unes contre les autres, elles n'ont pu se développer, & qu'elles ont été étouffées. Cette réponse ne résout pas la difficulté, puisque les plantes ont péri ou n'ont rien produit dans les parties du champ où le grain mort avoit été plus clair-semé. Je seserois porté à croire que les chaleurs qui ont regné avant les gelées que nous avons eues au mois de Mai, ont épuisé les sucs des fleurs, & que les gelées venant ensuite ont augmenté le mal & empêché le développement du grain. Que la sécheresse n'ait nui à mon seigle, on n'en sçauroit douter, si l'on fait attention que le seigle des champs graveleux qui avoient été fumés avec de la bourbe, n'a presque pas souffert. En supposant que j'ai raison, de deux difficultés, il y en aura une de levée; mais il reste toujours à découvrir comment il est arrivé que dans des champs, dont le sol est par-tout le même, qui ont reçu les mêmes labours & les mêmes engrais, qui ont été ensemencés avec le même grain & dans le même tems, le seigle est venu très bien & a réussi sur les bords, tandis que, dans toutes les parties de ces mêmes champs, il est si mal venu & a péri?

III.

Souſcription pour une Méchanique propre à ſéparer dans l'inſtant les chevaux d'une voiture, lorſque ces animaux viennent à s'emporter ou à prendre le mors aux dents; propoſée par le ſieur Munier.

Les accidens auxquels on eſt expoſé dans une voiture, quand les chevaux viennent à ſe cabrer, à s'emporter ou à prendre le mors aux dents, ſont trop connus & trop ſenſibles pour que je m'arrête à les détailler: en ayant été pluſieurs fois témoin, m'y étant trouvé moi-même expoſé, je réſolus, après le danger, de chercher les moyens de les prévenir déſormais; j'y ſuis enfin parvenu, après bien des eſſais & des expériences: j'ai inventé pour cet objet des poulies que j'ajuſte dans l'avant-train de l'équipage; elles répondent à une autre placée dans la caiſſe de ladite voiture. Si les chevaux viennent à s'emporter, à prendre le mors aux dents, en un mot, ſi les perſonnes qui ſont dans la voiture craignent quelqu'accident de leur part, elles n'auront qu'à faire jouer une corde qui eſt à leur portée, & en un clin d'œil les chevaux ſeront détachés de la voiture, qui reſtera immobile, ſans éprouver aucune ſecouſſe, ſans que le Cocher ſur ſon ſiege ſoit expoſé au moindre accident.

Dans le Journal Encyclopédique de Juillet 1773, M. Pingeron propoſoit une machine (1) pour faire, dans ces fâcheuſes circonſtances, détacher l'avant-train du carroſſe; mais cette machine ne pareroit pas à tous les dangers: l'avant-train ſe détachant de la voiture, le reſte tomberoit tout d'un coup par terre, & ſeroit expoſé à ſe briſer, à ſe fracaſſer: les perſonnes qui ſeroient dans la voiture ſe heurteroient contre la glace de devant, la mettroient en pieces & s'y bleſſeroient dangereuſement: le Cocher ſeroit indiſpenſablement renverſé de ſon ſiege, pourroit être bleſſé ou même tué de cette chûte. Ce que je propoſe n'auroit aucun de ces inconvéniens.

Je n'entrerai point dans le détail de la Méchanique que j'ai employée; l'expérience conſtatera mieux que tous les raiſonnemens, la bonté & l'utilité de mon invention: j'en ferai donc l'épreuve en public, afin que les perſonnes qui ont des équipages puiſſent juger par eux-mêmes de la réuſſite de cette Méchanique. Je propoſe une *Souſcription*, pour m'indemniſer de mes frais: les perſonnes qui voudront profiter de l'expérience, & faire accommoder leurs voitures ſuivant ce que j'ai imaginé, auront la bonté de dépoſer *cent livres* chez Me. Gueret, Notaire, *Quai des Auguſtins*. Si l'expérience ne réuſſit pas bien, Meſſieurs les Souſcripteurs ſeront libres de retirer la ſomme qu'ils auront dépoſée. Si au contraire elle réuſſit bien, cet argent m'appartiendra, en leur donnant l'explication & le détail de ma Méchanique: je me charge en outre de la faire exécuter & adadpter aux voitures de Meſſieurs les Souſcripteurs, moyennant la ſomme de *trois cens livres* en ſus de la *Souſcription*. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit & qui deſireront la faire exécuter à leurs voitures, payeront la ſomme de *ſix cens livres*, & ne ſeront ſervis qu'après les Souſcripteurs. La *Souſcription* ſera ouverte du jour que les Avertiſſemens ſeront diſtribués.

*Meſſieurs les Souſcripteurs ſeront avertis quinze jours auparavant, du jour, de l'heure & du lieu où ſe fera l'*expérience.

(1) *La Méchanique dont on parle a été inventée en Allemagne & miſe en uſage en Angleterre; elle a été ſeulement décrite par celui à qui l'on en attribue l'invention.*

IV.

Avis aux Cultivateurs, relativement à l'Eſſai ſur la Taille des Arbres Fruitiers, & particulièrement du Pêcher: Ouvrage orné de Planches très bien gravées. Par une Société d'Amateurs, 1773.

Les Editeurs de cet Ouvrage, qui a été très-accueilli des Cultivateurs les plus diſtingués, deſirant mettre tous les Amateurs plus à portée de ſe le procurer, en ont baiſſé le prix, qui étoit de trois livres, à quarante ſols.

Cette Brochure, au moyen des Planches qui y ſont jointes, indiquera les moyens de former le plus bel eſpalier poſſible, en le rendant en même tems le plus fécond en beaux fruits: la méthode que l'on y propoſe, & dont on a fait des épreuves réitérées, a été généralement regardée comme la plus claire, la plus ſûre, & la plus à portée de tout le monde.

Cet Ouvrage continuera de se vendre chez *Langlois*, Libraire, rue du Petit Pont S. Jacques, à Paris, au nouveau prix de *quarante sols*.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 31 Août 1774, au Samedi 3 Septembre, le froment s'est vendu à la Halle, de 15, 19 liv. 10 s. à 24 liv. *le septier; idem* nouveau au Port de la Grêve, de 25 à 26 liv. Le seigle, de 8 l. 5 s., 10 l. à 11 liv. 10 s.; l'orge, de 7 liv. 10 s., 8 l. 15 s. à 10 l. aussi *le septier*.

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 31 Août 1774, au Samedi 3 Sept., l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 18 l. 10 s. *le sept.; idem* nouvelle, de 16 à 18 l.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Septembre 1774, de 51 à 52 l.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 34 à 35; *id.* nouveau, de 32 à 33; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

VII.

Changes de Paris, *du 7 Septembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$
Londres	30 $\frac{13}{16}$
Hambourg	183 $\frac{1}{4}$
Madrid	14 19
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94
Lyon, *Août*.	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$ p. % p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 7 Septembre 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . . .	722		*marc.*
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98	5	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	48	17	6

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Lundi* 5.	*Mardi* 6.	*Mercredi* 7.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1745 40	1740	
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.			
D°. 8es. à 2 coup.			1110
D° 25es. à 2 coup.			
Emprunt Oct.	370		

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 23 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 21 Juillet.*

LA mortalité fait de grands ravages parmi les chevaux & les betes à corne, dans plusieurs districts de l'Empire, particuliérement dans les Gouvernemens de Moscou & de Nowogorod. Plusieurs personnes sont mortes subitement, soit pour avoir mangé de la viande des animaux morts de la contagion, soit pour avoir été trop exposées à l'infection exhalée par ces cadavres. On a pris des précautions pour arrêter les progrès de ce fléau; & les communications avec les villages qu'il désole sont coupées.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 2 Août.*

L'attention à dresser des tables météorologiques avec la plus grande exactitude possible, se soutient: mais l'on remarque que, pour les rendre utiles à l'Agriculture, ce n'est pas assez de consigner les vicissitudes du tems; il faudro t encore tenir note des manieres de cultiver, de fumer, de semer, de récolter &c. Un de nos Agronomes conseille de joindre à ces tables deux autres tables que tout Cultivateur peut remplir. Il remarque qu'une gerbe de bled est bien une gerbe de bled, & un arpent de terre un arpent de terre; mais qu'une gerbe de tel arpent rend plus de grains & des grains plus gros qu'une gerbe de telle autre. Attendu que la race des gens intéressés & habiles à tromper n'est point éteinte, il voudroit qu'on marquât sur un tableau particulier, la nature, la position, l'engrais du sol &c; le tems des semailles & sa température; les préparations du terrein, la qualité & la quantité des semences employées, le produit ordinaire du champ. A la récolte, on dresseroit un autre tableau qui distingueroit les terres, les productions de chaque sorte de culture, la qualité des bleds &c. &c. &c. Notre Econome suit cette méthode. Ses granges sont divisées en cases numerotées: chaque case est destinée à recevoir le produit d'un tel champ cultivé de telle maniere. Ce soin n'augmente vraiment pas les moissons; mais il apprend par la comparaison à les améliorer. Avec le tems, on connoît quelle culture, quel engrais, quels labours, quelles especes de grains conviennent le mieux à telles terres & à telles températures. On sçait que six mille gerbes communes produisent tant, au dire du Fermier ou de l'Admodiateur qui n'a garde de faire ces observations pour le Propriétaire, il faut que mille gerbes de tels terreins plus ou moins fertiles, plus ou moins soignés rapportent beaucoup plus que ce que l'Admodiateur compte en bloc. La meme connoissance ne seroit pas moins utile aux Seigneurs qui ont des Intendans, des Régisseurs trop vivement animés de l'esprit

ordinaire de leur état ; & accoutumés à s'enrichir avec des gages médiocres & de bons comptes dont il n'eſt pas poſſible de découvrir la fineſſe ſans cette connoiſſance.

C'eſt pour prévenir ces erreurs de calcul, & ces *honnêtes tours-de-bâton* que la Société Patriotique a rendu publique la forme des tables dont nous venons de donner une idée.

De Munich, *le 3 Août.*

Par une nouvelle Ordonnance, il eſt défendu à tous Sujets de l'Electorat & des Pays Héréditaires d'empiéter ſur les droits des Fabricans & des Manufacturiers qui ont empiété ſur les leurs par le privilege excluſif d'imprimer les étoffes de coton & de laine. Pluſieurs Ordonnances avoient déjà inſtitué la même prohibition ; & comme il y avoit du profit à paſſer outre, on ne s'en tenoit pas là. On débitoit en gros & en détail beaucoup de fabrications étrangeres, moyennant un timbre de fabrique électorale qu'on avoit l'art de contrefaire comme on a celui de contrefaire les étoffes. On eſpere que les mêmes défenſes ne ſeront pas violées comme ci-devant, & avec raiſon, ſi la nouvelle Ordonnance fait que nos Fabricans travaillent & à meilleur marché, ſans quoi il ſe trouveroit peut-être encore des gens charitables qui s'oppoſeroient de toutes leurs forces à ce que ces Fabricans, pour prix de leur ignorance & de leur malfaçon, exerçaſſent pleinement le droit de rançonner lu Public.

D'Erforth, *le 3 Août.*

Il exiſte en Allemagne beaucoup de privileges ou d'inſtitutions qui ne peuvent ſervir à ceux qui les ont obtenus ni à en tirer avantage, ni même, ce qui eſt fort ſingulier, à nuire aux autres. Un Souverain en vendra, c'eſt de l'argent, & voilà tout ce qui en réſulte. On en accorde beaucoup pour élever de nouvelles Villes; mais ceux-là ne ſont pas indifférens. Il eſt beau d'être le Fondateur d'une Ville ; ce titre figure bien dans une inſcription, & dans les nouvelles publiques Mais il faut voir comment ces Villes s'élevent. Attendu que les matériaux manquent, pour élever un édifice nouveau, il faut en abattre au moins dix anciens. L'édifice tout bâti de ruines, ſe ſoutient comme il peut. La population ſe promene : attirée par des privileges, elle va : les voyages & les déménagemens coûtent ; avant qu'elle puiſſe s'aſſeoir ſur ſes privileges, elle tombe, ruinée ou fort appauvrie. Suivant les vues du Fondateur, on appelle par des faveurs particulieres les Ouvriers de telle profeſſion, de tout pays ſi l'on peut. Jadis, par exemple, il n'y avoit que très-peu de Chauderonniers en Franconie, en Souabe, en Baviere. Les Margraves de Brandebourg, Burgraves de Nurenberg, en prirent bon nombre à l'hameçon des graces les plus ſignalées qui ne coûtoient rien aux Bienfaiteurs. On accorda auxdits Chauderonniers l'honneur d'une Juriſdiction que le Prince tenoit dans ſa main, l'honneur inſigne de porter ſes armes ſur leur banniere, enfin l'honneur biſarre de n'admettre dans leur Corps des Candidats qu'après des initiations & des épreuves fort étrangeres à l'Art, & à peu près ſemblables à celles que le Corps des Marchands de la Ville de Bergen en Norwege avoit adoptées. Pour être déclaré bon Chauderonnier, il falloit ſubir une épreuve de l'eau ; il a péri beaucoup de monde dans cette épreuve ; mais puiſqu'ils périſſoient, ils n'étoient pas faits pour être Maîtres Chauderonniers. Il y avoit d'autres épreuves dont le terme étoit de réduire le Récipiendaire à la mendicité. Lorſqu'on lui avoit tiré ſon dernier ſou, il étoit libre de lever une belle boutique. Cette barbarie à duré depuis 300 ans juſqu'à aujourd'hui. Enfin la Corporation des Chauderonniers vient de ſe déſiſter volontairement de ces beaux droits.

ITALIE.

De Florence, *le 1 Août.*

La grande médiocrité de la récolte a occaſionné une augmentation de prix. Mais nos loix nous préſervent de la diſette : le commerce eſt excité par les puiſſans reſſorts ; les ſecours ne nous manqueront pas. D'ailleurs les Etats voiſins ſont preſque tous dans l'abondance. On croit que l'exportation des grains hors de l'Etat Eccléſiaſtique ſera permiſe ; car le beſoin de vendre doit y être bien plus grand que ne l'eſt ici le beſoin d'acheter.

De Mantoue, *le 1 Août.*

Le Prix proposé par l'Académie, concernant les causes des délits & les moyens de les prévenir en diminuant les supplices, a été remporté par M. de Roussel de Berardiere, Conseiller Honoraire du Présidial de Caën, Professeur de Droit François, & Membre de l'Académie de la même Ville. Notre Société, en le Couronnant, l'a aggrégé dans son Corps.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le 22 Juillet.*

Le Gouvernement vient de renouveller un Décret qui adjuge équivalemment aux Fermiers, à la réserve du droit de l'aliéner, la propriété des terres qu'ils afferment, moyennant une rente fixe & bien payée. Tel est à peu près le sens de la défense que ce Décret fait aux vrais Propriétaires d'augmenter leurs baux & de renvoyer les anciens Fermiers, si ce n'est pour cause d'insolvabilité ou de dégradation. Ce n'est pourtant pas que ces sortes de contrats soient différens de tous les autres marchés où chacun a droit de stipuler selon ses intérêts & par convention amiable; & que quand une terre s'améliore, le produit net qu'elle donne en pur don ou pour prix des avances du Propriétaire foncier, ne soit proportionnellement augmenté en pur don pour le Propriétaire.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 8 Août.*

On assure que l'impôt sur le houblon a produit, en 1773, 92,827 liv. 14 sh. 7 d. sterling.

Comme le régime actuel tient les prix des grains fort hauts, il se présente dans les campagnes beaucoup de gens pour enharrer les grains sur pied.

Les Lords de la Chambre du Commerce examinent un plan présenté pour ranimer quelques branches des Douanes : il ne s'agit pas du tronc.

Le 1 du courant, la femme d'un Tisserand, laquelle paroissoit morte depuis trois jours révolus, sortit de sa léthargie, comme on alloit la clouer dans la biere pour l'enterrer. Il étoit tems. On la remit dans un lit chaud; elle fut saignée; quelques heures après elle parla; deux jours après elle fut parfaitement rétablie. On enterre encore beaucoup de vivans. Sans doute les Médecins prendront le parti de faire administrer aux personnes attaquées d'accidens qui les privent subitement de tout signe de vie, les secours recommandés pour sauver les noyés.

On écrit de Bruges que pendant que l'épizootie a regné sur les bêtes à cornes dans les Pays-Bas Autrichiens, aucun des animaux à qui la maladie a été inoculée, n'en a été attaqué une seconde fois.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Bordeaux, *le 6 Août.*

Les importations & les exportations ont été également considérables dans le courant de Juillet. Il est sur tout arrivé beaucoup de marchandises du Nord & des provisions salées d'Irlande. Plusieurs vaisseaux nous ont apporté de fortes cargaisons de grains de Saint Pétersbourg : il en est aussi venu de divers Ports du Royaume. Il est sorti 1861 bar. 16 quarts sucre brut, 2995 bar. 108 q. sucre blanc; 68,028 liv. indigo; 3,897,810 café; 17,612 cacao; 15,864 rocou... Depuis la mi Juillet, le *Triomphant*, l'*Equité*, le *Jean-Louis*, la *Julie*, le *Florissant*, la *Nouvelle Rose*, l'*Amphitrite*, le *Sérieux*, la *Flore*, sont arrivés des Isles. Les marchandises de l'Amérique abondent.

De la Rochelle, *le 7 Août.*

Le produit des marais salans est fort incertain. Les sels augmentent : ils n'ont point de prix fixe à l'Isle de Ré : en Seudre, ils sont montés subitement de cinquante écus, c'est-à-dire, de 800 à 950 l., le cent, sels de chaudiere acquittés. Les marais ont besoin d'une longue sécheresse.

Les grains ont assez notablement augmenté à Marans depuis un mois; & ils ne se disposent pas à diminuer de prix. Les eaux-de-vie qui avoient un peu baissé tendent à remonter. Elles valent ici 127 l. les 27 veltes.

De Saint-Gilles sur-Vie, *le 7 Août.*

La pêche de la sardine a été jusqu'à présent abondante. La pluie & des brouillards ont fait tort à nos marais salans : on sçait qu'un heure de pluie les dérange pour plusieurs jours. Pour que cette récolte fût bonne, il nous faudroit quelques semaines de beau tems ; sans cela, on peut s'attendre à une mauvaise année, & la cherté des sels se soutiendra.

Quant aux bleds, quoique les apparences ayent été long-tems favorables, la récolte n'en sera pas au-dessus du médiocre. Il y a eu du charbon dans le froment & de l'ergot dans le seigle. Il y a beaucoup d'orges. Pour les légumes, pois, feves, lentilles, ils sont abondans.

L'éperon dont notre Port avoit besoin a été achevé le 30 Juillet : cet ouvrage en rendra la navigation plus commode & plus sûre.

D'Arras, *le 9 Août.*

Malgré un vent très violent de l'ouest, le thermometre de Réaumur fut, le 26 Juillet, à trois heures après midi, à 24 degrés au-dessus du terme de congélation. A dix heures du soir, le tems étant très calme, on apperçut dans les airs un de ces feux nommés par le Peuple *étoiles filantes*. La clarté que ce météore répandit fut assez grande pour effacer celle de la lune qui venoit de se lever. Il ne fut suivi, ici, d'aucune détonnation. La colonne du barometre se soutenoit alors à 27 p. 10 l. ; le thermometre marquoit 19 degrés. Le surlendemain à 7 heures du matin, la liqueur de ce dernier instrument étoit à 10 degrés & demi. Cette inégalité de chaleur a été presque continuelle depuis deux mois. Les premiers jours de celui ci, assez chauds, ont donné plusieurs orages qui heureusement n'ont pas causé des dommages remarquables, quoiqu'il y eût de grands coups de tonnerre & de fortes ondées de pluie.

De Nancy, *le 11 Août.*

Les Lettres-Patentes ci-devant annoncées pour l'établissement d'un Hôpital d'Enfans-Trouvés, contiennent, outre les dispositions que nous avons remarquées, plusieurs autres articles également inspirés par la sagesse & la bonté. Les Enfans-Trouvés dans les Duchés de Lorraine & de Bar, & non dans d'autres Provinces, seront reçus, élevés & nourris jusqu'à l'âge de 14 ans dans cette Maison... Il sera dressé un procès-verbal de la levée de chaque enfant, ainsi que des signes & marques qu'on aura trouvés sur eux ; & dans les cas où les peres & meres ou autres les reclameroient, on les leur rendra dès qu'ils auront justifié de ces signes & marques, & ils payeront au Trésorier la pension des enfans à raison de 60 l. par an, s'ils sont en état d'acquitter cette somme : sinon lesdits enfans leur seront rendus gratuitement... Quant à ceux qui seront exposés dans les hautes Justices des Domaines de S. M. ou des Seigneurs particuliers, l'Hôpital aura son recours contre les Seigneurs & Fermiers pour se faire payer la pension annuelle de 60 liv. de France ; à moins que les uns & les autres n'aiment mieux se charger de l'éducation de ces enfans... Les Nourrices chargées de nourrir & élever lesdits enfans, seront payées chaque mois selon l'état qui sera fait ; & pour les exciter à veiller de plus en plus à leur conservation, le prix de chaque mois de nourriture augmentera de maniere que le mois où l'enfant sera sevré aura un prix double de celui où la Nourrice l'avoit reçu. Celles qui voudront garder leurs nourrissons après les avoir sevrés, recevront une récompense à la fin de chaque mois, jusqu'à ce que les enfans ayent atteint l'âge de 14 ans... Tout Particulier dont la femme voudra nourrir gratuitement un Enfant-Trouvé, sera exempt de corvée pour tout le tems que durera cette nourriture... Tout Particulier qui recevra & élevera dans sa maison un Enfant-Trouvé, depuis l'âge de trois ans, à la décharge de l'Hôpital, pourra, pendant tout le tems qu'il le gardera, exempter un de ses enfans du service dans les Régimens Provinciaux ; & si un pere de famille se charge de plusieurs Enfans-Trouvés, il aura autant d'exemptions.

De Sens, *le 12 Août.*

Depuis que les Moissonneurs ont la main à l'œuvre, les prix des grains ont un peu augmenté. La taxe des différentes sortes de pain a été portée derniérement à 3 deniers par livre plus haut qu'elle n'étoit depuis six

ſemaines. Le pain mollet eſt à 2 ſ. 9 d., le blanc à 2 ſ. 3 d., le bis à 1 ſ. 6 d. Depuis trois mois, ils ne valoient à Tonnerre que 1 ſ. 9 d., 1 ſ. 6 d., 1 ſ. 3 d.; ils viennent d'y être augmentés dans la même proportion qu'ici.

Les éclats de l'orage du 4 ont rejailli ſur nos environs. A Villebougis, Paroiſſe ſituée à 2 lieues & demie oueſt de cette Ville, le feu du tonnerre a conſumé une tuilerie & une halle de 90 pieds de long où étoient renfermées les marchandiſes fabriquées. Les tuiles qui n'étoient que préparées pour ſubir la cuiſſon ont été en très-grande partie calcinées : le reſte ne peut être d'aucun uſage.

De Poitiers, *le* 13 *Août.*

Les recherches ſur l'état de l'Agriculture de notre Province aboutiſſent pour l'ordinaire à la découverte d'une foule d'abus qui la réduiſent à un état déplorable. L'Art n'y eſt pas plus parfait que les moyens n'y ſont abondans. Par exemple, dans la Gaſtine, on a coutume d'en ſemencer une piece de terre pendant ſix à ſept ans de ſuite avec très-peu de labour; & on la laiſſe enſuite repoſer pluſieurs années. Pendant ce repos, elle devient *pâtis ;* ſur ces pâtis, le bétail va pacager, & l'on y recueille des fagots de grands *ageons* ou genets. Quand enſuite on veut labourer ces terres, c'eſt un vrai défrichement & très-pénible : on eſt quelquefois obligé de mettre ſix & huit bœufs ſur une charue ; parce qu'outre que les terres ſont durcies, les racines des genets oppoſent la plus grande réſiſtance. Cependant le terrein eſt en général très bon; les productions y ſont même précoces. Il eſt vrai que dans les pâtis, on éleve beaucoup de bétail : on a donc de la viande, mais on manque de pain; & l'on auroit du pain & de la viande en abondance, ſi les mêmes terres étoient toujours en culture, ſucceſſivement en bleds & en prairies.

Un Seigneur des environs de Montmorillon rapporte que, depuis trente ans, les charanſons ſuivent réguliérement ſes bleds dans ſa grange, de la grange dans le grenier; & qu'après avoir ravagé les grains dans le grenier, ils ſe retirent dans la grange pour recommencer les mêmes ravages l'année ſuivante & ainſi du reſte. Quelle que ſoit leur marche, il en réſulte un grand dégât de bled. Le Propriétaire ſe propoſe de bâtir une autre grange où ces inſectes pourroient bien ſe réfugier comme dans la premiere : il deſireroit donc connoître les moyens de ſe préſerver du mal en évitant la dépenſe. Tant de remedes propoſés juſqu'à préſent ſont donc ou inefficaces ou inconnus à une bonne partie de la claſſe Agricole. On dit qu'en enduiſant le plancher & les murs du grenier avec une leſſive fraîche d'écalles de noix bouillies, avant de ſerrer les grains, on fait diſparoître les charanſons. On propoſe auſſi, d'après l'expérience, la fumée de la corne de cheval ou de mulet. Il eſt très croyable que ces odeurs chaſſent les charanſons; ils fuyent; mais ils exiſtent.

D'Amiens, *le* 15 *Août.*

Le cours des grains eſt très-différent dans les différens Marchés de nos Provinces. Ici ils augmentent, là ils baiſſent, ailleurs ils ſe ſoutiennent, vraiſemblablement ſelon que les moiſſons ſont plus ou moins avancées. Il y a des Marchés où l'on voit déjà du bled nouveau : on a beſoin de vendre.

Le 5, un incendie conſuma 19 maiſons en moins de trois heures dans le village de Billy à une lieue de Soiſſons. M. Calais, Maire de cette Ville, dès qu'il en eût avis, envoya une Compagnie de Pompiers dont les travaux contribuerent beaucoup à arrêter les progrès des flammes. Le ſieur Macadré, Aubergiſte de Soiſſons, ſauva l'Egliſe, en expoſant ſa vie. Ces malheurs ſont très-fréquens dans notre Province ; & il eſt à craindre qu'ils ne le ſoient tant que le Payſan ne ſera logé que dans de vraies chaumieres ou ſous le chaume. La plûpart des incendies ſont allumés par la miſere.

De Paris, *le* 20 *Août.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du 25 Avril, qui *ordonne que pour tenir lieu des huit ſous pour livre des octrois des Villes de la Province des Trois-Evêchés, il ſera payé annuellement & par abonnement, une ſomme de 83,979 liv...,* ſans comprendre dans l'abonnement *les deux ſous pour livre du Don gratuit, les huit ſous pour livre des péages, pontonages &c. des Seigneurs &c.*

Autre du 21 Mai, qui *ordonne que pour tenir lieu des huit sous pour livre de la Province du Roussillon, il sera payé annuellement & par abonnement une somme de 19,377 l... Modere à la somme de 30,000 l. les huit sous pour livre des droits de réal, impariage & doublement d'impariage.... Déclare n'être point compris dans ledit abonnement les deux sous pour livre des droits réservés & du Don gratuit, ni ceux des droits appartenans aux Seigneurs ou Particuliers &c.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Livres nouveaux.

1. *Abrégé de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, concernant l'Histoire naturelle, générale & particuliere, la Physique, la Chymie, la Médecine, & toutes les Sciences naturelles.* Par M. Paul, de la Société Royale de Montpellier & de l'Académie de Marseille. A Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences forment le recueil scientifique le plus précieux dont aucune Nation puisse se glorifier; mais son immensité en prive en quelque sorte la masse du Public. Il est surtout une partie presqu'entiérement perdue pour la Patrie, & certes ce n'est pas la moins importante; nous voulons parler de ce qui regarde l'Agriculture & les Arts. Les Cultivateurs & les Artistes, en état de puiser dans la source même, sont malheureusement trop rares. Ils ne profitent donc pas des découvertes des Sçavans, relatives à leurs travaux; souvent ils doutent de ce qui a été décidé, ils cherchent ce qu'on a trouvé, & leurs progrès sont rallentis. La *Collection Académique*, entreprise depuis quelques années, met ces richesses plus à leur portée. M. Berryat, fameux Médecin d'Auxerre, en forma le projet; M. Guenau de Montbéliard, Ecrivain Patriote, continua & perfectionna le travail; M. Paul, leur successeur, a fait à leur plan des changemens avantageux. Ce 5e. volume commence à l'époque de 1720. Nous y trouverons la matiere d'un riche extrait. La *Physique* nous offrira des recherches & des faits intéressans, l'*huile de marons d'Inde*, les *réflexions sur l'état des bois du Royaume*, les moyens de conserver l'eau sur la mer &c. La Chymie, des observations *sur les marons d'Inde*, *sur les huiles essentielles des plantes*, *sur le bleu de Prusse* &c. L'Histoire naturelle, une *cire végétale*, des remarques *sur les vessies qui viennent aux ormes* &c. La Botanique, l'examen de différentes plantes utiles. La Méchanique, un très-grand nombre d'inventions.

2. *Collection Académique, composée des Mémoires, Actes ou Journaux des plus célebres Académies & Sociétés Littéraires, des extraits des meilleurs Ouvrages périodiques, des Traités particuliers, & des Pieces fugitives les plus rares, concernant l'Histoire naturelle, la Physique expérimentale, la Chymie, la Médecine & l'Anatomie.* Tome XIIe. de la Partie étrangere & Tome IIIe. des Mémoires de l'Académie Royale de Prusse. Par M. Paul &c. A Paris, chez Panckoucke, rue des Poitevins, Hôtel de Thou, Quartier S. André des Arts.

Cette partie étrangere de la *Collection Académique* étoit peut-être encore plus nécessaire que la premiere; car les travaux des Sçavans étrangers sont encore plus éloignés du commun des Lecteurs & en quelque sorte impénétrables au plus grand nombre. Personne n'ignore le prix des Mémoires de la Société de Prusse. Ce troisieme extrait commence à l'époque de 1761. En rapportant notre examen à l'objet de notre travail, nous y avons distingué des *expériences* de M. Lambert *sur le poids du sel & la garantie spécifique des saumures*; des *observations* de M. Gleditsch *concernant un insecte qu'on trouve sur les feuilles de la guede* &c; un *Mémoire* de M. de Francheville *sur une huile du regne végétal, propre à remplacer celle d'olive dans les pays froids*; une expérience de M. Gleditsch *sur la fécondation artificielle d'un palmier femelle*; une *dissertation* de M. de Francheville *sur l'Art de la Teinture*; une *dissertation* de M. Gleditsch *sur le ried-gras*; un *essai d'Hygrométrie ou sur la mesure de l'humidité* par M. Lambert &c. Nous nous proposons de rendre compte de ces divers articles.

3. *Elémens de Géométrie pratique.* Par M. Dupuy, fils, Aide-Professeur aux Ecoles Royales d'Artilleries de Grenoble, & Professeur Royal en survivance. A Grenoble, chez François Brette, Libraire, Place Saint André. Se trouve à Paris chez Durand, Libraire, rue Galande. Avec fig. Prix 7 l. rel.

Cet Ouvrage intéresse singuliérement les grands objets dont nous traitons ; puisqu'il s'y agit principalement d'enseigner l'Art de mesurer les terres, & d'arracher les propriétés des Citoyens au jugement du caprice & de l'ignorance. Dans un siecle éclairé, la mensuration est pleine d'erreurs & d'abus; & elle dispose presqu'arbitrairement des limites des possessions. L'Ouvrage est divisé en 2 volumes. Le premier, après avoir exposé les principes de l'Arithmétique & de la Géométrie élémentaire, traite du toisé. On y trouve une table pour faciliter le toisé des solives ou la réduction en pieds cubes: elle paroîtra plus simple & plus commode que celle de M. Bélidor. Au moyen d'une théorie d'Arithmétique & de Géométrie la plus abrégée qu'il est possible, M. Dupuy démontre toutes les propositions qui servent de base aux applications sur le terrein. La seconde partie comprend l'usage des piquets pour mesurer les hauteurs & les surfaces, avec le moyen de rapporter sur ce terrein toute sorte de figures ; l'usage de l'équerre de l'Arpenteur, celui de l'équerre brisée, & celui d'un instrument, inventé par l'Auteur, lequel donne sans calcul les deux côtés d'un triangle vertical ou horisontal ; l'usage du Graphometre sans calcul ou avec calcul, avec une traduction de la Trigonométrie de Simpson ; l'usage de la planchette, celui de l'altimetre de M. Dupuy, pere, & le pied d'une nouvelle planchette très-expéditive ; une nouvelle théorie & la pratique du nivellement avec la construction & l'usage de la boussole ; enfin un Mémoire digne de l'attention du Public & du Ministere, sur la méthode de faire les cadastres, & des observations sur les limites. Toutes les opérations exposées dans cet Ouvrage ont été souvent exécutées sur le terrein. L'Auteur ne parle que d'après l'expérience la plus suivie & la plus réfléchie ; & par tout il montre autant de sagacité que d'habileté.

4. *Manuel secret & Analyse des remedes de MM. Sutton pour l'inoculation de la petite vérole.* Par M. de Villiers, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Médecin des Armées du Roi en Allemagne, & Médecin de l'Ecole Royale Vétérinaire. A Paris, chez Didot, le jeune, Libr. de la Faculté de Médecine, quai des Augustins. Brochure in 8°.

Il est permis d'employer la science & le zele pour découvrir les secrets qui intéressent l'humanité: il est louable de les publier, pour le bien commun, quand on les a découverts par des voies honnêtes. L'exposé des méthodes d'inoculation de MM. Sutton & de M. Dinsdale, l'analyse de différens remedes, la substitution de quelques autres remedes à ceux-là, présentés dans cette Brochure ajoutent un titre nouveau aux titres qu'a déjà M. de Villiers, à la reconnoissance publique.

5. *Rapport des inoculations faites dans la Famille Royale au Château de Marli, lu à l'Académie Royale des Sciences le 20 Juillet*, par M. de Lassone. De l'Imprimerie Royale.

Ce Rappport a pour objet de prouver par la réunion des faits authentiques que le Roi, Monsieur, Monseigneur le Comte d'Artois, & Madame la Comtesse d'Artois, ont reçu par l'inoculation qui leur a été faite, l'impression d'un vrai levain variolique, dont l'action d'abord locale, transmise ensuite à la masse du sang, ayant eu lieu de la maniere la plus marquée, par tous les symptômes qui caracterisent cette impression, a dû par conséquent détruire l'aptitude & la disposition préexistante, à éprouver désormais le pouvoir & les effets énergiques d'un pareil levain, quelque légeres & bénignes qu'ayent été les petites véroles artificielles. C'est une induction appuyée sur une infinité de faits qu'il suffit de rappeller pour répondre victorieusement aux objections qu'une vaine théorie ou la prévention oppose, & pour rassurer sur les craintes qui en dérivent.

6. On trouve chez I. B. Brunet & Demonville, Imprimeur-Libraires de l'Académie Françoise, rue S. Severin, vis-à-vis la rue Zacharie, les *Discours prononcés dans l'Académie Françoise à la réception de M. l'Abbé Delille*; ainsi que les *Discours prononcés à la réception de M. Suard*; pieces jugées & applaudies par le Public. On trouve chez les mêmes les *Doutes patriotiques sur le nouveau Regne*, par M. Nougaret.

7. *Connoissance des veines de houille ou du charbon de terre, & leur exploitation dans la mine qui les contient, avec l'origine des fontaines, & des lits des ruisseaux, des rivieres & des fleuves.* Ouvrage enrichi de planches gravées en taille douce où l'on met sous les yeux tout le détail des Houillieres, & une Table du cours des principaux fleuves du monde connu &c. Par M. Genneté, premier Physicien de feu Sa Majesté Impériale.

A Nancy, chez J.B. Leclerc. Vol. in-8°. Prix 3 l. 10 s.

Cet Ouvrage présente vraîment l'histoire naturelle de la houille & le tableau des travaux de la houillerie. Il mérite une place dans les Bibliotheques économiques. Les recherches accessoires ne sont pas moins curieuses pour le Naturaliste & le Physicien.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 13 Août 1774, au Mercredi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 23 à 27 livres *le septier; idem* nouveau, de 23 à 26 l. 10 s.; *idem* au Port de la Grève, de 22 l. 5 s. à 26 l. 10 s. Le seigle, de 10 l. 10 s., 11 l. 10 s. à 12 l.; l'orge, de 9 à 10 l. 10 s. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 13 Août 1774, au Mercredi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 l. 10 s. à 19 l. *le sept.; id.* nouvelle, de 16, 17 à 18 l.; *idem* à la Greve, de 16 à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Août 1774, de 49 à 50 livres; *idem* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 30 à 31; *id.* nouveau, de 27 à 28; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

Changes de Paris, *du* 20 *Août* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{2}$
Londres	30 $\frac{11}{16}$ à $\frac{3}{4}$
Hambourg	181 $\frac{1}{2}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 20 Août 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	720		marc.
Du Perou à	712		marc.
Les guinées à . . .	721		marc.
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	once.
Or à 20 karats à . .	83	10	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	marc.
Piastres à	49		marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Jeudi* 18.	*Vendredi* 19.	*Samedi* 20.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1760 55 50 45 .	1720 à 35 . .	1745 50 60 62 $\frac{1}{2}$
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	228 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 22 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 28 Septembre.*

LE 1 Août dernier, M. Nedler, Négociant de cette Ville, habile Botaniste, observa avec ses amis l'épanouissement de la fleur d'une plante qu'il avoit dans sa chambre : c'est un *cereus serpens major Rivini*, ou *Cactus grandi-florus Linnæi.* A dix heures, on voyoit les coins des pétales ou feuilles jaunes de la fleur, ouverts. M. le D. Stieff, Membre de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, présagea que vers le soir la fleur se developperoit. En effet sur les six heures, ses feuilles s'écarterent insensiblement; & vers les neuf heures, elle étoit parfaitement épanouie. Cette fleur est très-belle à voir; l'odeur en est fort piquante. Son accroissement est très-rapide pendant les trois derniers jours. L'*Iris suecica*, ou *flambe Suédoise*, s'accroît encore plus rapidement : en vingt-quatre heures, le pédicule rouge de la fleur s'éleve de sept à huit pouces : le bouton grossit en même tems, s'ouvre, s'étend, étale la fleur dans toute sa perfection. Ces deux exemples facilitent à l'Observateur curieux le moyen de découvrir, comment la nature s'y prend pour terminer l'accroissement des plantes. Dès que la fleur du *cereus* vient à s'ouvrir, on peut très-bien remarquer la fécondation du pistil par les étamines.

ITALIE.

DE NAPLES, *le 20 Septembre.*

Le Sénat de Palerme avoit contracté des dettes considérables pour l'approvisionnement de cette Ville, située dans un pays autrefois si renommé par sa fertilité & par son commerce extérieur de grains. Le Roi vient de lui permettre d'emprunter sur certains biens cinquante mille onces d'argent. Avec le produit de ces biens, la Ville se libérera de sa dette.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 6 Octobre.*

On mande d'Aberdeen que la riviere de Dee grossie par une forte pluie s'est débordée avec rapidité, & qu'elle a fait sur les terres adjacentes des ravages affreux. Il y a beaucoup de grains, de légumes, de bois, d'animaux emportés & perdus. La riviere de Don n'a pas causé moins de dégâts.... Sur les côtes d'Ecosse & d'Angleterre, il s'est brisé un grand nombre de bâtimens. Plusieurs équipages ont été submergés.... On mande d'Oxford que les eaux sont très hautes autour de la Ville; qu'elles ont rendu plusieurs routes impraticables; qu'il a péri beaucoup de moutons & de bêtes à cornes; qu'à trois ou quatre milles le pays est inondé &c... On écrit de Nottingham qu'on ne se rappelle pas avoir vu dans cette saison la riviere de Trent aussi haute qu'elle l'est.

Les grains coupés & épars sur plusieurs centaines d'acres ne sçauroient être engrangés.... Dans les Comtés d'Essex & d'Yorkshire, les pluies font beaucoup de tort aux mêmes productions. D'autres lettres de cette derniere Province portent que les grains ne sont pas encore semés.

Une personne qui assiste aux ventes de l'Orient mande les particularités suivantes qu'il seroit peut-être téméraire de garantir. » Les Négocians de Nantes ont acheté » une grande partie du thé & se préparent à » l'embarquer pour le vendre clandestine- » ment aux Colonies Angloises de l'Amé- » rique. On prétend que ce commerce est » favorisé par certains Anglois. Plusieurs » navires de Bordeaux, de la Rochelle, de » Marseille, sont arrivés dans leurs Ports » respectifs, avec des marchandises tirées » de nos Colonies où ils ont versé des étof- » fes de soie & de laine, des bas, des toiles » &c. Les Manufacturiers de Louviers, de » Rhodez, de Sedan, du Poitou, pour les » étoffes de laine, & ceux de Lyon & de » Nismes pour celles de soie, ont été de- » puis quelque tems si chargés de commis- » sions qu'ils n'ont pas assez d'Ouvriers pour » faire face &c. &c. &c.

La Milice de Boston, devant laquelle le Gouverneur avec deux Régimens s'est prudemment retiré après l'avoir inutilement sommée de se disperser, a fait quelques amas de poudre. On assure que les équipages des vaisseaux de guerre, manquent de vivres : les Colons refusent de leur en fournir à quelque prix que ce soit.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 9 Octobre.*

La Manufacture de draps de Languedoc ne se trouve intéressée que pour 130 mille & quelques cens livres dans les dernieres banqueroutes des Courtiers de cette Ville, quoique ces banqueroutes montent à environ 30 millions & que ces draps forment le principal article du commerce du Levant. La raison pour laquelle le *vrai commerce* souffre si peu d'atteinte de ce désordre, c'est que le *trafic* des Courtiers n'étoit qu'une espece d'*agiotage* dont il est important de dissiper l'illusion, parce qu'elle a séduit.

Ces Courtiers se chargeoient d'*effets* en donnant des *reconnoissances* qui les engageoient à des *compensations*. Des uns aux autres ils faisoient des transports & des cascades, jusqu'à ce qu'enfin ils arrivassent à un vrai Négociant qui fournît à la *compensation*, c'est-à-dire, qui donnât de la marchandise en échange ou en payement de la premiere marchandise mise dans le commerce. Cependant les reconnoissances s'étoient multipliées ; il y avoit eu beaucoup de papiers sur la Place ; & l'on disoit qu'il s'étoit fait beaucoup d'*affaires*.

Par ce jeu-là, notre Ville avoit l'air de *faire des affaires* pour *vingt-six millions par mois* ; & l'on disoit que Marseille faisoit un *immense commerce*. En effet si c'eût été là un commerce, cette Place en auroit fait annuellement pour plus de trois cens millions : toutes les autres Places de commerce du Royaume réunies ensemble ne l'auroient pas balancée.

Il auroit été assez naturel de soupçonner l'illusion ; car chaque Place auroit pu également adopter les Courtiers, multiplier ainsi les papiers, & décupler ou centupler ce qu'on appelloit le *commerce* sans augmentation ni de *marchandises* ni d'échanges réels de *marchandises* contre *marchandises*.

Parce que cet agiotage occasionnoit beaucoup de *mouvement* sur la Place, on imaginoit ou l'on croyoit qu'il donnoit une singuliere vivacité à la *circulation*. Ainsi on imaginoit ou l'on croyoit que la marchandise arrivoit plutôt de la main du *premier Vendeur* à celle du *Consommateur* (car voilà les deux termes du commerce), parce qu'elle passoit ou paroissoit passer par beaucoup de mains intermédiaires. C'étoit donc en prenant *mille détours* qu'elle *alloit droit* à son but.

Dans toutes ces négociations ou plutôt ces événemens, les Courtiers levoient leurs *droits*, & à la fin la marchandise se trouvoit considérablement renchérie. L'effet réel du courtage étoit donc de rallentir *la marche du commerce* par les *circuits*, & de diminuer le *commerce* par le *renchérissement* aussi onéreux qu'inutile des marchandises.

Il est clair que, dans tout cet agiotage, quand il y auroit eu pour *vingt-six millions d'engagemens* ou de négociations, si en der-

niere analyſe, il n'y avoit qu'un *échange* d'un *million de marchandiſes* contre un autre *million de marchandiſes*, il n'y avoit qu'un *commerce de deux millions*.

Ces Courtiers qui n'ayant point de fonds n'avoient rien à riſquer, tentoient toute ſorte d'entrepriſes : de-là les banqueroutes.

Cette explication ne ſera peut-être pas inutile pour ceux qui s'intéreſſent au commerce. Des Adminiſtrateurs même ont pu y être trompés.

EXTRAIT d'une Lettre de M. Huet, Curé de Coolus, le 10 Octobre.

» M., permettez-moi de ſaiſir cette occaſion pour vous exprimer toute la ſenſation qu'a faite en ces contrées le nouvel Arrêt du Conſeil concernant les grains. Propriétaires, Fermiers, tout le Peuple généralement en attendent l'effet le plus avantageux, & le miſérable de campagne ceſſe de gémir ſous l'entrave rigoureuſe qui le forçoit à perdre bien des journées pour venir ſur un Marché acheter quelques boiſſeaux pour ſa nourriture à ſon voiſin qui n'avoit pas oſé les lui délivrer chez lui. Libres aujourd'hui, nous voilà remis dans le même état qu'autrefois : l'expérience ancienne qui nous rappelle de plus mauvaiſes récoltes ſans une auſſi grande cherté, eſt un sûr garant du bienfait qu'on nous a procuré ».

DE LA ROCHELLE, *le 10 Octobre.*

Les grains qui avoient augmenté à Marans vers la fin de Septembre, y ont un peu baiſſé ce mois ci. Il y a peu de variations dans les prix des principaux articles du commerce de ce pays. Les eaux-de-vie ſont à 128 liv. les 27 veltes. Le ſucre blanc, 2e. ſorte, vaut 60 l. le quintal ; le ſucre brut, de 24 à 30. Les cafés valent de 8 ſ. 6 den. à 12 ſ. la livre. Dans le courant de Septembre, il eſt arrivé nombre de navires de la pêche de la morue.

DE LYON, *le 13 Octobre.*

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville propoſe les ſujets de Prix ſuivans.

1°. *L'élelectricité de l'Atmoſphere a-t-elle quelqu'influence ſur le corps humain ? Quels ſont les effets de leur influence ?*

2°. *Quelles ſont, dans le regne végétal, les découvertes les plus importantes rélativement à la matiere medicale ?* Pour l'année 1776. Prix doubles.

3°. *Quels ſont les moyens les plus ſimples & les moins ſujets à inconvéniens, d'occuper dans les Arts méchaniques ou de quelqu'autre maniere, les Ouvriers d'une Manufacture d'étoffe dans le tems où elle éprouve une ceſſation de travail ; l'expérience ayant appris que la plûpart des Artiſans ſont peu propres aux travaux de la campagne ?* Prix double ou de 600 liv. L'Académie a diſtingué, parmi les Mémoires envoyés ſur ce ſujet, celui qui a pour deviſe, *homo ſum, humani nil à me alienum puto.*

4°. *Quels ſont les moyens les plus faciles & les moins diſpendieux de procurer à la Ville de Lyon la meilleure eau, & d'en diſtribuer une quantité ſuffiſante dans tous ſes quartiers ?* On joindra aux projets, les plans des machines, les calculs du produit & de l'entretien, & un devis général. Prix double, pour 1775.

5°. *Donner la théorie & le traitement des maladies chroniques du poumon, avec des recherches hiſtoriques & critiques ſur les principaux moyens de guériſon, employés contre ces maladies, par les Médecins anciens & modernes, & même par les Empyriques ?* Prix de 600 l., pour 1775.

Adreſſer les Mémoires *à M. de la Tourette, Secretaire perpétuel, rue Boiſſac, à Lyon*, avant la fin d'Avril.

La Police a derniérement condamné pluſieurs Revendeuſes de fruits à des amendes, pour avoir contrevenu aux Réglemens qui défendent les *accaparemens de fruits*, & renouvellé les défenſes d'accaparer les denrées comeſtibles. Il ſeroit bientôt important de définir au juſte ce que c'eſt qu'accaparement & de déterminer le point précis où l'accaparement proſcrit commence. On conçoit ſans piene comment des Monopoleurs privilégiés accaparent ; mais il n'en eſt pas de même, lorſque la concurrence eſt libre. Une Revendeuſe eſt-elle Accapareuſe, parce qu'elle achete beaucoup de fruits que toute autre perſonne peut acheter comme elle ? Parce qu'elle aura beaucoup de fonds à mettre dans ſon trafic, ſera-t-elle Accapareuſe, & faudroit-il qu'elle laiſsât une par-

tie de ses fonds morts? &c. &c. &c. Sans des régles précises, le Jugement qui déclarera l'acaparement sera évidemment arbitraire. Ces régles données, il restera à examiner si elles ne sont pas elles-mêmes arbitraires, injustes & destructives du commerce.

De Rouen, *le 14 Octobre.*

Suite des Mémoires communiqués à l'Académie, sur les Sciences & Arts.

5°. Observations de M. l'Abbé Dicquemare sur les *anémones de mer*, & la reproduction d'une quatrieme espece plus grande & plus belle que les trois autres. Celle ci ne jette point ses petits par la bouche : mais dans un tems marqué, il se fait à sa base des déchiremens de petites parties, grosses comme des lentilles. Ces corps d'abord informes s'arrondissent peu à peu ; & en deux ou trois mois, ils acquierent une bouche, des apparences de bras, une organisation intérieure & la sensibilité. M. le Secretaire proposa à M. l'A. D. de prévenir ces déchiremens naturels par une section violente de petites portions de cette base. Après plusieurs essais, il est arrivé que toutes les parties coupées où l'on remarquoit une petite bulbe, ont produit un animal, & les autres ont péri. Cette quatrieme espece, exclusivement aux autres, est donc un polype parfait.

6°. Un moyen indiqué par le même pour hâter la jouissance des fleurs du cierge épineux.

7°. Un Mémoire de M. Dufay de Dieppe sur les *oursins de mer*. Il en résulte qu'un oursin de quatre pouces & demi de diametre sur trois pouces de hauteur est formé de 950 pieces parsemées de 4500 mamellons dont chacun sert de genouil à une épine mobile, & qu'il est perforé de 3840 petits trous par lesquels passent autant de cornes flexibles qui aident aux sensations de l'animal.

8°. Une Dissertation de M. Descroisilles, Apothicaire à Dieppe, qui recommande comme un supplément au *thé de la Chine*, les ombelles des graines naissantes, les pédicules & même les sarmens de l'*angelica sativa* lorsqu'elle a porté graine.

9°. Quelques épis de bled pris dans une piece frappée de la foudre dans le Soissonnois & envoyés à M. Balliere. Que l'on considere ou l'épi, ou le grain & ses enveloppes, la paille & les feuilles séparément, la forme est complettement conservée : mais la couleur noire & brillante comme celle du crayon nommé mine de plomb d'Angleterre, feroit penser que le tout a été minéralisé, si son extrême légéreté n'écartoit pas cette idée.

La suite à l'Ordinaire prochain.

De Paris, *le 19 Octobre.*

La saison a été très-favorable pour les vendanges. Il paroit que, dans plusieurs cantons, cette récolte n'a pas été fort inférieure à celle de l'année derniere, quoique l'on fût loin de s'en flatter. Le raisin est plus mûr & le vin sera meilleur qu'à l'ordinaire. On ne sçauroit desirer un plus beau tems pour les semailles. Ce premier bienfait de la Providence est d'autant plus précieux qu'il donne une premiere espérance que le cours de la nature secondera les efforts du Gouvernement pour rétablir l'ordre prospere, dissiper enfin de funestes préjugés, & réduire les ennemis du bien public à un désespoir impuissant.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Livres nouveaux.

1°. *Avis au Peuple sur l'Impôt forcé qui se percevoit dans les Halles & Marchés sur tous les bleds & toutes les farines....* Tanta molis erat! Virg. 1774. Se trouve chez Didot, rue Pavée, & autres Libraires.

Cette petite Lettre d'un Fermier de droits de Halle à un autre Fermier son Confrere, fut écrite en 1770 par M. l'Abbé Baudeau. L'Arrêt qui vient de proscrire formellement l'obligation imposée par le réglement de 1770, de ne vendre & de n'acheter qu'au Marché, déclare cette obligation onéreuse. M. l'A. B. calcule ici cette pesante charge, & prouve qu'elle formoit un impôt *de plus de seize millions de livres par an sur le pain du Peuple*, au profit de quelques Particuliers. La démonstration est à la portée des enfans. On voit pourquoi tant de gens dé-

clament pour la *garniture* forcée des Marchés, & comment tant d'autres ne sçavent ce qu'ils demandent. Quelques notes de l'Editeur prouvent que l'habile Economiste avoit des regles sûres pour juger du résultat futur du réglement coactif. On trouve à la fin de cette petite Brochure une petite *addition de l'Editeur* qu'on nous sçaura gré de transcrire.

» A Paris, les droits des Officiers Jurés-
» Mesureurs & Porteurs de grains, joints à
» ceux de la Ville & aux faux frais qu'occa-
» sionnoit l'obligation de tout porter à la
» Halle, coûtoit au pain du Peuple, tous
» les ans, *un million quatre cens vingt-cinq*
» *mille huit cens quatre vingt-trois livres.*

» Ce fait a été démontré par les Boulan-
» gers de Paris dans le Mémoire ou Précis
» qu'ils firent imprimer en 1773 pour un
» procès qu'ils avoient contre ces mêmes
» Officiers.

» Ce petit procès dure depuis plus de 20
» ans au Châtelet, au Parlement & au Con-
» seil : c'est le sept ou huitieme entre ces
» Communautés qui ont déjà dépensé cent
» mille écus au moins en papier marqué.

» La suppression de ces Officiers & de
» leurs droits seroit une bonne œuvre digne
» de LOUIS AUGUSTE pour sa Capitale, &
» de la sagesse de son Conseil.

2°. *Bibliographie Parisienne ou Catalogue des Ouvrages de Sciences, de Littérature & de tout ce qui concerne les Beaux-Arts, imprimés tant à Paris que dans le reste de la France. Année* 1769. Prix 3 l. 12 s. broché. A Paris, chez Ruault, rue de la Harpe. In-8°.

A l'article des Ouvrages périodiques, nous trouvons, *Gazette d'Agriculture, du Commerce & de Finance in-4°. une feuille par semaine... Il y en a deux, l'une pour Paris, l'autre pour la Province. La Gazette de Paris contient l'importation de toutes les marchandises &c. qui servent à sa consommation. Celle de Province contient tous les avis des Ports de mer &c.* Nous cherchons, *Journal de l'Agriculture* &c, rien. Ce silence au sujet de notre Journal, & cette annonce si inapplicable à notre Gazette, ne sont vraiment pas honorables pour nous de la part du Sçavant *Bibliographe Parisien.* Sur tout le reste, nous le supposons fort instruit.

3°. *Plan d'Imposition économique & d'Administration des Finances, présenté à Monseigneur Turgot, Ministre & Contrôleur Général des Finances*, par M. Richard des Glanieres. Prix 48 s. A Paris, chez Pierre-Guillaume Simon, rue Mignon S. André-des-Arts. In-4°.

La premiere édition de cette Brochure s'est vendue presque toute entiere en un jour. Il n'y a point de témérité à penser que la plûpart de ceux qui en avoient acheté un exemplaire, *quarante huit sous*, l'auroient volontiers cédé le lendemain pour *deux.*

M. Richard veut d'abord généreusement donner au Roi plus de *huit cens millions* de revenu : qui est-ce qui les lui demande ?

Il donne ces huit cens millions de revenu & plus avec les deux sous pour livre de perception, c'est-à-dire, environ *neuf cens millions pour le soulagement du Peuple.* En vérité, si on le pressoit, il soulageroit le Peuple avec un impôt de douze cens millions.

Son plan renferme deux objets d'impôt, une *Taille réelle* sur les biens-fonds, & un *Droit de franchise.*

La Taille est mise sur les *rivieres*, les maisons, les rentes, les clos, terres &c. Elle monte, comme l'Auteur le veut, à *trois cens vingt millions.*

Il a besoin encore de *quatre cens quatre-vingt millions sept cens mille livres* (sans les frais de perception). Les Peuples ont déjà payé de leurs *biens* tout ce qu'ils pouvoient pour la *Taille*, comment payeront-ils ce nouveau petit impôt ? Belle question ! *de leur personne.*

On mettra une *Capitation*. Ce droit de près de cinq cens millions s'appellera *franchise.*

Cette *franchise* se percevra sur *sept millions trois cens quatre-vingt-sept mille ames.* On seroit d'abord tenté de croire qu'il s'agit dans ce calcul de *feux*, attendu que la Capitation s'impose sur les chefs de famille, comme maitres & administrateurs du ménage. Ce n'est pas cela, c'est des *ames* qu'il entend vraiment parler. Or sur *dix-huit millions* de Sujets qu'il compte en France, pour en avoir plus de sept millions *capitables*, il faut bien qu'il capite femmes, enfans ; en effet ce sont des *ames.*

L'Auteur divise la Nation en huit classes, & taxe chaque classe comme il lui plait. Aux sous-divisions de ces classes répondent le long de la ligne *hommes*, *femmes*, *garçons*, *filles*, *chevaux*, *bœufs & vaches*, *ânes*, *cochons &c.*

Moyennant un impôt de huit à neuf cens millions, la Nation sera *franche* de tout autre impôt, excepté des droits de contrôle des actes, exploits, insinuations &c, excepté la marque de l'or & de l'argent, excepté du droit sur les monnoies, excepté des Douanes autour du Royaume, excepté &c.

L'Auteur, pour l'exécution de son projet, ne demande en avancement d'hoirie, qu'un quartier de ses impôts ou un peu plus de *deux cens millions : personne*, dit il, *ne s'y refusera*. Oh non ! l'argent est *là* tout prêt.

M. Richard me permettra-t-il de faire, à son exemple, un *plan économique* de France avec des *suppositions arbitraires* & des *impositions arbitraires ?* ... Je donne au Royaume quatre cens millions d'arpens de terre : à 40 sous d'impôt par arpent, ce n'est pas trop, voilà *huit cens millions*. Je lui donne, & je ne m'éloigne pas du calcul de quelques Populateurs, je lui donne vingt quatre millions d'Habitans : à 24 liv. par tete, l'une portant l'autre, on aura encore un impôt de plus *huit cens millions*. Je lui donne en *rentes*, en *rivieres* &c... En voilà bien assez.

Je suis persuadé que M. R. me demandera d'où ces gens-là tireront seize cens millions ? d'où ? d'où M. R. leur en fait tirer neuf cens...

Croyez-moi, Monsieur, brûlons l'un & l'autre nos projets ; & cherchons d'abord *quelle est la source du revenu*, & ensuite *quelle est la quotité du revenu de la Nation*. Alors nous trouverons bientôt, non-pas ce que nous voudrions *donner*, mais ce que la Nation pourroit *payer d'impôt*, & faire un plan d'imposition économique.

On trouve dans cette Brochure deux *colonnes* gravées, l'une minée, représentant la mauvaise administration, l'autre inébranlable, représentant la bonne. En y regardant de près, nous avons cru nous appercevoir que la base de l'une & de l'autre étoit la même.

I I.

Moyens pour prévenir la mortalité des jeunes oies.

Les jeunes oies sont attaquées aux mois de Juin & de Juillet d'un plus grand nombre de maladies & de maladies plus dangereuses que dans les autres saisons de l'année ; c'est à cette époque qu'elles périssent en foule. La négligence avec laquelle on éleve ordinairement cette volaille doit être regardée comme la cause principale de ces pertes ; dans ces deux mois de l'année, il faudroit redoubler d'attention & donner aux jeunes oies plus de soins qu'auparavant, parce qu'alors la nature les pourvoit d'ailes & leur fait pousser leurs plus grosses plumes, ce qui ne peut manquer de les affoiblir extrêmement. D'ailleurs la nourriture maigre & seche qu'elles trouvent dans les prairies pendant les grandes chaleurs n'est pas suffisante pour les nourrir & leur donner de nouvelles forces. Si on vouloit efficacement les défendre contre les maladies & les soustraire à la mort, il ne seroit besoin pour l'ordinaire que de leur donner un peu de bonne nourriture avant qu'elles se répandent dans les prairies, & quand elles en sont revenues. Des oies pour qui l'on avoit eu cette petite attention, n'ont pas souffert & sont restées en très-bon état pendant tout le tems qu'elles prenoient leurs plumes, tandis que d'autres auxquelles on avoit refusé les mêmes soins sont tombées malades plutôt ou plus tard & ont péri. Elles appartenoient les unes & les autres aux mêmes Propriétaires : il est donc évident que celles qui sont mortes auroient été conservées en très-bonne santé, si on les eût nourries, comme leur état de foiblesse l'exigeoit.

Si les oies n'étoient sujettes qu'à cette maladie, il seroit très-facile, ainsi qu'on le vient de voir, d'y apporter remede ; mais il y a d'autres maladies qui leur font une cruelle guerre & qu'on peut reconnoître à divers symptômes. Lorsqu'il arrive aux mois de Juin & de Juillet qu'il pleuve beaucoup, ces pluies abondantes font pousser trop rapidement les herbes, les remplissent de sucs âcres qui donnent le dévoiement aux oies qui se nourrissent de ces herbes : le froid même ou la trop grande fraicheur occasionnée par ces pluies peut donner & donne en effet cette maladie aux oies, ainsi qu'on s'en est convaincu après d'exactes recherches. Ce mal peut aussi provenir d'une eau malpropre, remplie d'insectes, & sur tout mêlée avec du sang, qu'on leur laisse boire. Voici les moyens qu'ont employés en pareils cas d'habiles Economes & dont ils certifient eux-mêmes les bons effets. Nous

croyons devoir communiquer leur méthode au Public, parce qu'elle eſt auſſi peu connue qu'elle mérite de l'être beaucoup.

Pour guérir en peu de tems les oiſons attaqués de la diſſenterie, ayez ſoin de les faire boire pluſieurs fois par jour de l'eau bien propre dans laquelle vous mettrez un mélange de baies & de petites branches vertes de ſapin ou de pin, bien pilées & broyées enſemble. Le lierre mêlé avec un peu d'orge égrugée, eſt un bon remede contre la diſſenterie des oies; il faut le leur faire prendre le matin avant qu'elles aillent chercher leur nourriture dans les champs, & le ſoir, lorſqu'elles ſont de retour. La paille bien menue & le ſon forment dans l'eſtomac des oiſons une bouillie viſqueuſe qui tempere l'âcreté de l'eau ſale, des inſectes & de l'herbe tendre & froide qu'ils ont avalés. Cette nourriture, en fortifiant l'eſtomac, adoucit auſſi les inteſtins & arrête la diſſenterie. Le chardon pilé & mêlé avec le marc des braſſeries & un peu d'orge égrugée fait encore plus d'effet que les remedes précédens, ſur-tout ſi l'on nourrit journellement les oies & qu'on ſaupoudre cette nourriture, trois ou quatre fois par ſemaine, d'un peu de cendre de tabac. Non-ſeulement ce remede prévient la diſſenterie ou la guérit, mais il eſt auſſi un excellent ſpécifique contre toutes les autres maladies des oiſons que les inſectes & ſur-tout les ſang-ſues qu'ils avalent, leur occaſionnent.

Un autre fléau pour les oiſons, ce ſont les couſins, les moucherons & autres petits inſectes qui ſe mettent dans les ouies & les naſeaux de ces volatiles, qui les tourmentent, les fatiguent, les épuiſent de forces & les font même périr par l'excès de la douleur. Il n'eſt pas difficile de s'apporcevoir, lorſque ces inſectes attaquent les oiſons; ceux-ci vont, les ailes pendantes, ſecouent la tête, allongent le cou & ne mangent pas, ou du moins ne mangent que fort peu. Pour les délivrer de ces inſectes, on frottoit anciennement avec de l'huile d'olive ou de lin les naſeaux & autres parties du corps des oiſons où ces hôtes importuns & cruels viennent ſe loger. Ce remede, tout bon qu'il eſt, loin d'être, avec le tems, univerſellement adopté, eſt, avec le tems, tombé dans l'oubli, & l'on ne s'en ſert preſque pas. En voici un autre très-efficace & qui peut arrêter le mal, lors même qu'il eſt invétéré. Après avoir rempli un vaſe d'eau bien fraîche, on y jette de l'orge qui ſe précipite au fond. Lorſque les oies reviennent des champs, on met ce vaſe devant les oies; quelque peu d'envie qu'elles aient de manger, elles ne manquent pas de ſe jetter ſur l'orge dont elles ſont très friandes: comme pour la ſaiſir, il faut néceſſairement qu'elles mettent la tête & le cou dans l'eau, les inſectes fuyent, ou ſe retirent au haut de la tête, les parties de la tête qui étoient malades ſe nettoyent, & bientôt les oies recouvrent la ſanté. On a obſervé que ſi l'on répéte cette opération pendant pluſieurs jours, les inſectes n'y tiennent pas & abandonnent leur proie pour toujours. On prétend auſſi que l'huile de ſapin mêlée avec de l'eau préſerve les oies de toutes ſortes d'inſectes & écarte loin d'elles ces ennemis opiniâtres.

Les pluies & la grande humidité qui regnerent dans l'Allemagne aux mois de Juin & de Juillet de l'année 1771 favoriſerent beaucoup la propagation des inſectes & l'on en voyoit par tout des quantités prodigieuſes d'une infinité d'eſpeces. Ce furent les oies qui en ſouffrirent le plus, ſur-tout en Saxe où la mortalité parmi ces volatiles fut preſque univerſelle. Après bien des recherches, on trouva que les oies avoient autour du cou une infinité de petits poux différens de ceux qui les tourmentent & les rongent ordinairement. On eut recours au vif-argent, parce qu'on ſçavoit que le mercure mêlé avec quelque graiſſe fluide détruit ces inſectes. On fit fondre du ſain-doux, & ſur deux cuillerées de cette graiſſe, on mit du mercure de la groſſeur d'un pois; on frotta bien le cou des oies infeſtées de cette vermine, & l'événement montra l'efficacité de ce remede: toutes les oies auxquelles on avoit fait cette opération, furent ſauvées, & les autres périrent toutes. Cet article eſt trop eſſentiel à l'économie rurale, pour ne l'avoir pas traité avec quelqu'étendue. Nous avons donné peut-être des recettes qui ſont connues, mais toutes ne le ſont pas, & méritent bien qu'on en faſſe uſage.

III.

AVIS.

M. le Roux, Maître ès Arts de l'Univerſité de Paris, Auteur du Journal d'Education dédié au Roi, prend des Penſionnaires auxquels il enſeigne la Littérature Grecque,

Latine, Françoise &c. Sa demeure est à Paris, rue Bordet au College de Boncourt, Montagne Sainte Genevieve, où il a un très-beau jardin.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 12 Octobre 1774, au Samedi 15 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 23 l. 10 s. à 26 l. *le septier; idem* nouveau, de 21, 22 à 23 l.; *idem* au Port de la Grève, de 23 liv. 10 s. à 28 l. Le méteil, 17 l.; le seigle, de 12 l. 5 s., 14 à 15 l.; l'orge, de 8 l. 5 s. à 8 l. 15 s. aussi *le septier*.

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 12 Octobre 1774, au Samedi 15 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 18 l. 10 s. *le septier; idem* nouvelle, de 15 l. 10 s., 17 à 17 l. 15 s.; *idem* à la Greve, de 15 à 16 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 19 Octobre 1774, de 49 à 50 l.; *idem* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

VI.

Changes de Paris, *du 19 Octobre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$
Londres	31 $\frac{1}{4}$ à 5 16e.
Hambourg	181 $\frac{1}{4}$
Madrid	14 18 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{4}$
Lyon *Saints*.....	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{8}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 19 Octobre 1774.

		#	s	
Or de Portug. à . .	719			marc.
Du Mexique à . . .	714			
Du Perou à	706			
Les guinées à . . .	718			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	12	6	
Piastres à	48	15		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	Lundi 17.	Mardi 18.	Mercredi 19.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1777 $\frac{1}{2}$ 80 . .	1795	1800 5 10 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	74	74	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	374	374 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 23 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 2 Avril.*

AUtrefois, les Soldats étoient ici condamnés au célibat, comme ils le sont encore dans tant d'autres pays. Lorsqu'on se fût apperçu que les campagnes se dépeuploient horriblement, on jugea qu'une Milice très-nombreuse les dépeuploit déjà bien assez par les hommes & les richesses qu'elle leur coûtoit, sans l'empêcher de former de nouvelles familles. La liberté d'obéir à l'ordre naturel & divin de multiplier fut rendue aux Soldats. Mais leur métier n'étant pas assez lucratif pour fournir à l'éducation & à l'entretien de leurs enfans, pendant qu'il les en sépare, ils ne donnoient à l'Etat que de pauvres infortunés qui le surchargeoient de misere & quelquefois de crimes. Inspirée par des sentimens d'équité & d'humanité, l'Impératrice-Reine a promis une récompense annuelle de douze florins à ceux des Paysans qui éleveront ces enfans & en formeront des sujets utiles.

D'HANOVRE, *le 7 Avril.*

La Société de Brunswick-Lunebourg, après avoir distribué les récompenses dont nous avons parlé dans la Feuille précédente, se fit rendre compte des écrits qui lui avoient été présentés. On verra par le détail suivant combien ses soins & ses exemples encouragent l'étude des sciences géorgiques.

Usages differens des pommes de terre, par M. de Campen. La Nation Allemande excelle dans ces solides recherches qui approprient les productions à nos différens besoins; & à ce titre, elle est la bienfaitrice du genre humain. Parmi ceux de ses Sçavans qui s'appliquent à cette étude, M. de Campen s'étoit déjà distingué par des essais sur le houblon, la soie, le trefle de Hollande, le ris, l'épautre, l'orge, le seigle &c.

Essai d'une nouvelle charue, par M. de Bulon, Conseiller de la Trésorerie. L'expérience a justifié les vues de l'Auteur pour sillonner la terre d'une maniere tres-avantageuse pour la culture & pour le Cultivateur.

Relation du traitement des bêtes à cornes, à la maniere des Suisses, par M. Bruel d'Elbingerode. Cette méthode introduite en quelques endroits a été très-favorable aux animaux qu'elle prémunit contre les épizooties & autres accidens.

Moyen de rendre un terrein froid & marécageux propre à la culture de toute sorte de légumes, par M. Mylins de Fridericia en Jutlande. Le même Agronome a donné un Mémoire sur la *culture de l'esparcette & de l'orge d'Egypte* dont il a envoyé des essais.

De la maniere de nourrir le bétail en hiver, & en général dans les étables, par M. Muller, Capitaine à Willershausen. Ces instructions nous ont été communiquées.

Du feu follet des bêtes à cornes, par M. Munch, Surintendant de Gloelz. L'Auteur conseille la belladona comme préservatif & comme remede, nous l'avons déjà dit. Un Membre de la Société juge plus à propos d'employer des especes de pillules de raifort & de savon brun.

Regles économiques pour acquérir une connoissance exacte des chevaux, de la maniere de les élever & de les soigner tant en santé qu'en maladie, par M. le Capitaine Magius de Lemfoerde.

De la meilleure maniere de façonner & d'arranger le joug des bœufs, & d'atteler ces animaux à la charue ou à la charette, par Jean Gottfried Bode, Garçon Imprimeur à Zell. En Allemagne, tous les états & toutes les professions se confondent dans les recherches solides; c'est l'esprit national, il regne par-tout, il se porte sur tout, aucun détail ne lui échappe. Les jougs inventés & perfectionnés par le sieur Bode ont beaucoup de commodité & l'avantage de ménager ces animaux précieux : la Société en a fait faire pour servir de modeles. Le même Artiste a donné un *supplément à la maniere de nourrir les bêtes à cornes*.

Essais chymiques, par M. Jordan, Apothicaire à Bahrenbourg. M. Jordan a perfectionné la couleur verte : il donne des regles pour reconnoître les parties métalliques qui se trouvent dans la terre & les pierres.

Instructions pour ceux qui soignent les abeilles dans la Principauté de Zell & de Lunebourg. Cet Ouvrage est le fruit de 22 ans d'expérience; il embrasse toute l'économie du gouvernement des abeilles.

Essai d'avoine d'hiver. M. Taube, Médecin de la Cour, a entrepris cette culture dans un terrein sablonneux, & réussi. Il a fait de bon malt avec cette avoine.

Relations de diverses Fabriques &c.

La Société ne tiendra pas ces richesses enfouies : elle publie les bons Ouvrages qu'on lui adresse, elle extrait même des autres ce qu'ils renferment de bon. Dès que ceux dont nous venons de parler auront vu le jour, nous nous proposons d'en faire particuliérement connoître le prix. Le tableau précédent mérite d'être mis sous les yeux des Etrangers qui verront quelles lumieres ils pourroient acquérir par la voie de la traduction, & qu'un des établissemens les plus utiles que l'on pût former, ce seroit celui d'une Société de Traducteurs habiles qui naturaliseroient dans leurs pays les fruits de l'industrie de tous les Etats.

Après la lecture de ces Mémoires, M. Jacobi, Conseiller Consistorial résuma les avantages que le pays a retirés des travaux de la Société. La culture s'est étendue & perfectionnée; on a multiplié les engrais & les fourrages; le fromage & le beurre sont plus abondans; il y a plus de bétail & il est mieux soigné; la culture des jardins a changé entiérement de face, celle de la navette a fait des progrès, celle des pommes de terre s'est répandue par-tout; les communes se partagent de tous les côtés &c. Quand est ce que tant d'autres Sociétés du même genre acquerront de pareils titres à la reconnoissance publique ?

On proposa ensuite des Prix pour l'encouragement de la Fabrique des cuirs de Haarbourg.

ITALIE.

De Belluno, *le 28 Mars.*

La Société Agraire de cette Ville demande qu'*attendu le déplorable état dans lequel se trouvent les communes de la Province, on indique les moyens d'y introduire une bonne & utile culture.* Ces sortes de problêmes ont le mérite de renfermer la solution, par les faits, d'autres problêmes intéressans, de constater les vices & les abus, & d'opposer à l'opiniâtreté de puissans témoignages.

De Vérone, *le 29 Mars.*

Notre Académie Géorgique propose au concours, *quels sont les meilleurs moyens de rétablir les chemins publics dans le Véronese, & quelles seroient les mesures les plus propres pour les conserver ?* Les Discours, écrits en Latin ou en Italien, seront adressés à M. Zaccharie Betti, Secretaire de la Société, dans tout le courant de la présente année. Afin que le travail des Citoyens éclairés ne soit pas entiérement inutile, la dissertation couronnée sera publiée par la voie de l'impression.... Le Prix concernant *la teigne des oliviers* est remis à l'année prochaine.

De Florence, *le 2 Avril.*

L'Académie des Géorgiphiles a publié

les sujets suivans de Prix. 1°. *Le meilleur plan d'une Ecole Agraire.* 2°. *Le repos d'une ou de plusieurs années qu'on donne aux terres dans chacune de nos Communautés ou Provinces, dépend-il de causes physiques, ou politiques ou morales; & comment y remédier en tout ou en partie?* 3°. *Examiner & vérifier par l'expérience, si la cueillette de la seconde feuille que poussent les mûriers est nuisible à leur végétation & à leur conservation, & s'il vaudroit mieux la laisser tomber d'elle même aux premiers froids?* Les Mémoires seront reçus jusqu'à la fin de l'année; les Prix sont des médailles d'or de la valeur de 25 sequins. On recevra jusqu'à la fin de 1775, les dissertations sur la question suivante: *Les digues jettées le long des fleuves qui traversent les plaines sont-elles avantageuses ou préjudiciables aux terres adjacentes? Si elles sont avantageuses, quelles raisons économiques ont pu déterminer à en border l'Arno tant au dessous qu'au dessus de Florence? S'il n'en peut résulter une utilité qui balance les préjudices qu'elles portent? quels sont les moyens convenables pour prévenir ces préjudices?* Il est glorieux d'occuper ainsi les talens & les sciences, des intérêts de la Patrie & de l'humanité.

DE NAPLES, *le 2 Avril.*

La nouvelle Manufacture Royale de porcelaine établie dans cette Ville fait de grands progrès; ses ouvrages sont d'une beauté parfaite. Il n'y a pas long-tems que dans quelques pays, avec cinq ou six Fabriques de cette utilité, un homme qui auroit eu le Trésor royal à sa disposition, auroit obtenu le titre de *Grand*, quand même il auroit d'ailleurs opprimé le commerce & l'industrie populaire.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 7 Avril.*

Le 31 Mars, S. M. donna son consentement aux Bills, pour prolonger la liberté des Ports de la Jamaïque, pour réduire certaines annuités de la Banque Ecossoise d'Ayr, pour régler les dimensions des roues des voitures &c. &c. &c. Après la meilleure construction des chemins, rien n'est plus heureux, à cet égard, que d'avoir trouvé la meilleure forme possible de roues & de voitures.

Il sera remboursé, cette année, un million de billets d'Echiquier: il y en a pour 5,200,000 liv. La taxe sur les terres & la drêche sera à 2,200,000 liv.; le fond d'amortissement, à 2,600,000 liv. Il y aura un deficit de 400,000 l.: on y suppléera par un emprunt en billets d'Echiquier ou par une Loterie. On prétend qu'il y a un plan de Loterie déjà agréé, & si ingénieusement combiné qu'on aura de l'argent sans que cet argent manque ni dans le commerce ni autre part.

On dit qu'un tremblement de terre a renversé une partie de Calcutta, dans le Bengale.

Les malfaiteurs condamnés à aller dans les Colonies faire fleurir les bonnes mœurs, ont été transportés de Newgate à bord du *Thornton*, au nombre de 150. Il y a plusieurs années qu'il ne s'en étoit fait une recrue aussi considérable que celle-là.

Tel est l'accroissement des produits des Postes. En 1644, elles furent affermées 5000 liv.; en 1654, 10,000 liv.; en 1664, 21,500 l.; en 1674, 43,000 l.; en 1685, 65,000 l. Elles rendirent en 1688, 76,318 liv.; en 1697, selon Davenant, 90,505 l.; en 1710, 111,461 liv. En 1715, la recette pour l'intérieur du Royaume, fut de 145,227 liv. En 1744, elle alla à 198,226 liv. En y joignant celle des Postes pour les pays étrangers, la somme totale monta à 235,492 liv. En 1764, les deux recettes réunies ont été de 432,048 liv.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 9 Avril.*

Le commerce des grains se soutient ici & dans les autres Ports libres de la Méditerranée, comme si le Midi de l'Europe étoit dans la disette. Les provisions que les divers Etats de cette région tirent de l'Etranger viennent presque toutes de la Barbarie, du Levant & de l'Amérique septentrionale; il n'y a guères que les deux Siciles qui entrent en concurrence avec l'Amérique & l'Afrique. Depuis quelques années, ce commerce a dû verser des sommes immenses dans la Barbarie. Les Anglois portent beaucoup de bled à Gênes... Le Gouvernement

actuel de Constantinople promet de grandes facilités aux Marchands étrangers..... La tartane, le *S. Antoine*, a rapporté de la Plage de Tines des marchandises sauvées du naufrage du Capitaine Icard.

La température moyenne du mois de Février à une heure après midi, a été de 8 deg. & demi, la même que celle de Janvier. Celle de minuit a été de 4 deg. de plus : celle de Janvier avoit été à 5 deg. En Février, il a gelé huit ou neuf fois à la campagne, du 1 au 12. Le vent a soufflé 16 jours du N. O. & de l'O. N. O. : il diminuoit ou cessoit pendant la nuit, ce qui prouve que ce n'étoit que vent du Golfe. Il est tombé 6 lignes $\frac{3}{4}$ d'eau, en quatre pluies différentes qui ont été suivies du N. O., chose assez ordinaire ici après les petites pluies. La nuit du 1 au 2, il est tombé environ un pouce de neige qui a fondu tout de suite dans la Ville, & pendant le jour à la campagne ; elle est venue du N. O. Ce pouce de neige a donné une ligne & demie d'eau dans le récipient. Le mois de Février est ordinairement sec & venteux. Les coups de vent N. O. sont fréquens & souvent forts avec le ciel sérein, pâle & vaporeux. C'est le mois de l'année où les eaux sont constamment les plus basses : aussi les Pêcheurs le nomment l'*Alapédier*, parce qu'ils prennent, pendant ce mois, un petit coquillage nommé par eux Alapede, lequel s'attache fortement aux rochers à fleur d'eau, & se trouve alors à découvert, parce que les eaux sont à 15 ou 18 pouces au dessous de leur hauteur ordinaire. La raison de ce grand abaissement, c'est que les vents soufflant du nord les poussent contre la Barbarie. La cause de ces vents du mois de Février est que le Mont-Ventoux, élevé perpendiculairement de 1036 toises au dessus de la mer, se trouve couvert de neige, & que l'air dense & froid qui l'environne se précipite pendant le jour dans la partie méridionale de la Provence où l'air se trouve tempéré & raréfié par la chaleur du soleil. Dès que le soleil disparoît, notre atmosphere se refroidit, l'air plus dense résiste davantage a celui qui vient du Mont-Ventoux ; & les vents cessent ou s'affoiblissent pendant la nuit. Il seroit à desirer que l'on travaillât ainsi à connoître & à expliquer les causes des vents, connoissance très-utile à l'Agriculture & à la navigation.

DE GRENOBLE, *le* 11 *Avril.*

Le Parlement a rendu, le 23 Mars, un Arrêt concernant le *bon ordre & la police des Marchés &c.* M. Moydieu, Procureur Général, a dit dans sa Requête :

» .... La paix regne dans nos cantons ; » chaque Ville, chaque Bourgade même est » servie & approvisionnée avec tranquil- » lité : si la cherté imprime dans nos cœurs » une douleur profonde, elle n'excite point » l'embrasement des esprits, & nos Citoyens » fideles à leurs devoirs, ne répondent aux » cris qui s'élevent dans d'autres pays qu'en » redoublant d'activité & de vigilance....

» Nos Marchés sont disposés de toute part » avec cette précision, avec cet accord qui » favorise & accélere les reversemens ; ils » sont peuplés, investis d'un nombre pres- » qu'infini de *Grenetiers* dont l'unique pro- » fession, l'unique industrie consistent dans » l'achat & la revente des grains, dans le » transport rapide de cette matiere... L'es- » prit d'entreprise qui les anime, n'em- » brasse que de petits cantons, ne porte » que sur de petites parties ; mais ils sont » répandus si généralement, leur mouve- » ment est si prompt & si raccourci qu'à » chaque instant, pour ainsi dire, ils sont à » portée des moindres levées, & prêts à sa- » tisfaire aux moindres demandes ».

» Le léger salaire dont ils se conten- » tent, leur circulation toujours en acti- » vité, leur concurrence toujours renais- » sante, toujours en proportion des récol- » tes, l'espece même des animaux qu'ils » employent, & une intelligence hérédi- » taire, concourent également à maintenir » le prix des denrées presque sur le même » pied dans les lieux des débouchés & dans » l'enceinte où elles ont été moissonnées : » de cette sorte, l'approche des grains se » fait d'une extrémité à l'autre de la Pro- » vince avec une égalité, une diligence, » une économie notables ; & la vigilance » est telle que, dès qu'un Marché n'est pas » suffisamment garni, aussitôt les yeux s'ou- » vrent, tous les efforts s'accumulent vers » cet objet, & tout agit de proche en pro- » che & par reversemens successifs, pour » déterminer, même à des distances consi- » dérables, les secours du commerce vers » le point où ils sont nécessaires ».

» ... Ces petits Entrepreneurs ... sont à

» peine apperçus, chacun en particulier ; » mais la somme totale de leurs services, » combien n'est elle pas spécieuse ? Ils ont » enfin cet avantage remarquable que des » portes de Lyon ou du fond des monta- » tagnes, ils dirigent presque sans se dé- » placer le cours des denrées, & en entre- » tiennent le juste niveau du sein de leurs » foyers ».

» .... Avec des ressources si sûres, nos » Laboureurs ne sont plus occupés que de » leurs travaux champêtres ; ils rempliss- » sent leurs greniers sans se donner d'autres » soins ; leurs denrées prennent de suite une » valeur uniforme ; ils ne sont point néces- » sités à les faire circuler eux-mêmes ; & » loin de perdre sur les chemins un tems » précieux qui absorberoit leurs salaires, » ils l'employent tout entier & sans di- » version à sillonner la terre & à préparer » des récoltes plus abondantes ».

» ... Ni la profusion des Réglemens ...., » ni l'attention avec laquelle on surveille » dans d'autres pays jusqu'aux moindres » détails relatifs à cet objet ; ni les loix » onéreuses qu'on impose aux Laboureurs, » aux Fermiers, aux Métayers, & qu'un » intérêt plus pressant, la nature des cha- » rois ou l'ordre des saisons oblige de trans- » gresser ; ni les principes d'après lesquels » on force le Marchand, le Cultivateur, le » Propriétaire même à décéler les secrets & » les conditions de leur industrie ; ni toutes » les formes auxquelles on assujettit les moin- » dres Dépositaires de grains, tandis que le » Monopoleur étourdit au prix de son or les » recherches & la jalousie de l'autorité ; » rien enfin ne peut nous obliger à sacrifier » ce qu'un salutaire usage a consacré parmi » nous ; ce qu'un usage établi sur l'expé- » rience, fondé sur la raison, adapté à » l'esprit des Peuples, à des localités décisi- » ves, apporte d'harmonie & de douceur » dans l'ordre politique de nos contrées ».

» .... Ecartons tout plan d'innovation.... » Invitons au travail, à la diligence .... ces » petits Marchands auxquels nous devons la » prospérité de nos Marchés & la substance » des Peuples. Un de nos devoirs les plus » sacrés est de les prendre sous la protection » spéciale de la Cour ; de les faire hono- » rer ... ; de leur ouvrir les voies les plus » expéditives de la Justice ; de les mainte- » nir avec une application infatigable dans » la liberté de leur profession & dans celle » de leurs personnes. Ils répondront à ces » sentimens ... par une activité nouvelle ; & » devenus plus nombreux à proportion de » leur bonheur & de leur sûreté, écoutant » les sentimens d'une émulation plus vive, » ils feront succéder à ces chertés dont » nous gémissons depuis long-tems, une » abondance & un bon prix qui rameneront » les beaux jours de cette Province &c.

Vu ladite Requête, la Cour a ordonné à tous les Officiers de Police & Châtelains des lieux, de faire exécuter les Réglemens & Ordonnances de la Cour ; de maintenir le bon ordre & la police des Marchés, de veiller à tout ce qui concerne le commerce des denrées ; de dresser contre les contrevenans & perturbateurs dudit commerce des procès-verbaux &c.

De la Rochelle, *le 7 Avril.*

Il conste par les registres du Bailliage & Siege Présidial, qu'il y a eu, dans cette Ville en 1772, 631 naissances, à sçavoir 334 de garçons, 297 de filles ; 866 enterremens, 486 d'hommes & 380 de l'autre sexe : ces morts ont excédé les naissances de 235 : il s'est fait 136 mariages. En 1773, 626 baptêmes, 383 de garçons, 286 de filles : 843 enterremens, 448 d'hommes, 395 de l'autre sexe : le nombre des derniers a surpassé celui des premiers de 217 : il s'est fait 150 mariages.

On a observé dans une grande Capitale que, depuis quelques années, le nombre des morts dans les Hôpitaux formoit plus du tiers de la somme totale des morts de la Ville ; & que si l'on y avoit ajouté celui des pauvres morts hors des Hôpitaux ou dans les Dépôts voisins, la pauvreté auroit donné bien plus de la moitié de cette somme. Cette distinction est très-importante ; elle peut servir à graduer la misere, la plus terrible des mortalités, & à montrer quel seroit l'accroissement de la population, si la richesse publique la favorisoit.

De Nantes, *le 13 Avril.*

Les versemens & reversemens de grains se font toujours ici avec la même activité & la même abondance. La circulation de Port à Port paroit d'autant plus vive dans la

Province qu'il y en a qui ne ſont pas déſignés pour la ſortie, & que de là on tranſporte les grains dans les Ports déſignés où ſe délivrent les expéditions pour les deſtinations permiſes.

Le *Duguè Trouin* eſt arrivé des Cayes. L'*Oracle* eſt parti pour la Martinique & la Guadeloupe ; la *Ducheſſe de Grammont*, pour cette derniere Iſle.

M. Bonamy, Docteur-Régent en Médecine, vient de développer la méthode qu'il avoit déjà publiée pour le traitement des épidémies qui déſolent nos campagnes. Quant aux préſervatifs qu'on avoit demandés, il annonce que les perſonnes qui voudront porter des ſecours aux malades, ne peuvent mieux faire pour ſe prémunir contre la contagion, que 1°. de bannir de leur eſprit toute frayeur ; 2°. de vivre ſobrement & d'uſer de bons alimens ; 3°. de boire de bon vin tempéré avec moitié ou trois quarts de tiſane de ſcorſonere ; 4°. de faire uſage des acides, tels que les ſirops de limon, de groſeille, de grenade, & ſur-tout de celui de vinaigre battu dans l'eau ou avec la tiſane ; 5°. de flairer du vinaigre des quatre voleurs dont on ſe lavera un peu les mains & la bouche, & dont on ſe frottera le viſage & la tête ; 6°. pour peu qu'on ſe trouve incommodé, de ſe faire ſaigner & purger, toutefois après avoir conſulté les Gens de l'Art. Ce régime ſera très-ſalutaire dans toute circonſtance ſemblable.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Maniere facile de couper ou diviſer les groſſes pierres dans les carrieres &c.

Un Membre reſpectable de la Société Patriotique de Siléſie vient de faire connoître dans cette Province une méthode qu'on dit être de ſon invention, pour diviſer de groſſes pierres en diverſes portions ou égales ou telles qu'on les veut. Quand même il ne ſeroit pas l'Auteur de cette méthode, il n'a pas moins rendu ſervice à la Patrie en la lui communiquant.

Lorſqu'on trouve dans des champs, ou ailleurs, d'énormes pierres dont on veut ſe débarraſſer & tirer même parti, voici comment il faut procéder. On découvre d'abord la pierre & l'on ôte avec ſoin la terre qui ſe trouve tout au tour d'elle. On allume deſſus la pierre un bon feu, & l'on attend qu'elle ſoit preſque rouge ; alors on ôte les cendres & les charbons ; après quoi, l'on frappe, avec une corde mouillée, cette pierre à tel ou tel endroit, ſelon la forme & la groſſeur des morceaux qu'on ſouhaite ſe procurer. On laiſſe refroidir la pierre, & quand elle eſt froide, elle ſe diviſe en autant de parties que la corde mouillée avoit fait de marques. Si les morceaux tenoient encore, il ne ſeroit pas beſoin de faire de grands efforts pour les détacher ; le moindre coup ſuffira pour en venir à bout. Pour l'ordinaire, chaque coup de la corde mouillée fait fendre la pierre de haut en bas, & quelquefois avec tant de juſteſſe & de propreté qu'on auroit peine à le mieux faire avec la ſcie ou le ciſeau.

On a éprouvé cette méthode avec le plus grand ſuccès. Voici comment la Société Patriotique s'exprime elle même ſur cet objet. » Nous ſommes aſſurés qu'un Propriétaire de nos montagnes a entiérement » débaraſſé un de ſes champs qui étoit couvert de gros quartiers de pierre, en n'employant d'autre moyen que celui que nous » avons indiqué. Non ſeulement il eſt rentré par-là dans la jouiſſance d'un fertile » terrein, mais il a fait ſervir les pierres » qui en empêchoient la culture, à conſtruire divers bâtimens & à clore de murs » ſon jardin & ſa ferme ». La Société recommande de bien chauffer la pierre, ſans toutefois la faire calciner. Plus la corde mouillée eſt froide, plus ſon effet eſt prompt, & plus on eſt aſſuré que la pierre en ſe fendant ſuivra les traces de la corde. Le Propriétaire qui habite dans les montagnes de Siléſie & dont nous venons de parler, faiſoit tremper ſa corde pendant vingt-quatre heures dans un vaſe rempli d'eau ; & pour que l'eau fût encore plus froide, il y jettoit une certaine quantité de ſalpêtre. Il marquoit enſuite avec de la craie les endroits où il vouloit que les pierres ſe fendiſſent. Pour que la corde donnât avec plus de force ſur les endroits marqués, il la faiſoit tenir aux deux bouts par deux perſonnes qui la tendoient autant qu'il leur étoit poſſible. Après cela, il la prenoit lui-même,

la tiroit en haut ; & la corde en tombant frappoit la pierre avec plus de force qu'elle n'auroit fait sans cette précaution.

Un Habitant du territoire de Breslau a aussi fait passer à la Société Patriotique un résultat de ses opérations dans le même genre. Il est venu à bout de mettre en pieces divers quartiers de pierre d'une immense grosseur, & cela sans beaucoup de frais. Un quart d'une corde de bois lui a suffi pour faire fendre des morceaux de roche très-considérables, & il n'a employé dans cette opération que de mauvais bois. Cette méthode est bien simple & paroît préférable à la machine dont on se sert à Stockolm pour le même objet. Dans divers endroits, on a recours à la poudre ; mais celle-ci met la pierre en morceaux inégaux, & n'a certainement pas les avantages de la méthode pratiquée en Silésie.

I I.

Moyen de faire passer le lait aux femmes.

Les femmes qui refusent de donner une seconde fois la vie aux enfans auxquels elles viennent de donner le jour, se mettent elles-mêmes en danger de mort. Quelques-unes d'entr'elles sont forcées de fermer leur sein à ces pauvres infortunés ; celles là méritent nos secours : il faut encore avoir de la pitié & de l'humanité envers les autres. Il y a quelque tems qu'on demanda, par la voie des *Annonces d'Hanovre*, un moyen sûr de délivrer les femmes de leur lait sans craindre aucune mauvaise suite de cette violence faite à la nature ; car en Allemagne aussi c'est un usage trop commun : il n'est pas rare de voir nourrir les enfans avec de l'eau, du lait & des *biscuits* ; ce qui ne vaut certainement pas la méthode de les nourrir de pur lait de vache. Par la même Feuille, on a publié la recette suivante.

Prenez deux cuillerées de marmelade de sureau, deux œufs frais dont vous n'ôterez que la coque, deux cuillerées de miel, & pour deux gros d'huile de lys. Faites du tout une emplâtre assez épaisse sur un morceau de toile molle au milieu de laquelle vous ferez un trou de la grandeur nécessaire : vous l'appliquerez sur le sein de maniere à le couvrir entiérement, & vous l'y laisserez pendant douze ou vingt-quatre heures après l'accouchement. Après les vingt-quatre heures, le lait s'écoule & se dissipe. Sinon on remet une nouvelle emplâtre comme la premiere. L'effet en est, dit-on, alors immanquable. Après cela, il ne s'agit que de nettoyer le sein avec du vin chaud, & de mettre par dessus une serviette chaude. Le remede paroît assez benin ; & on l'assure efficace, mais sans en apporter aucune preuve, & sans tranquilliser les esprits raisonnables sur les accidens qui sont ordinairement à craindre.

I I I.

A V I S.

1. Le sieur Charon, Coutelier *à Nancy*, *à la Grenade*, *vis-à-vis le Mont de Piété*, exécute en bonne trempe des serpettes & des serpillons, suivant les modeles de M. Roger Schabol, à longs manches, & à lames courtes & fortes, ainsi que des scies à main pour le jardinage. Il fait aussi des serpettes à manches ronds, bois d'ébene, à platine & garniture de fer, & à lame courte, dans le goût de celles de ce célebre Amateur. On peut s'adresser audit Charon, en affranchissant les lettres. Il enverra de ses ouvrages par-tout où on en demandera, pourvu qu'on lui indique des personnes à qui il puisse les remettre avec sûreté. On peut lui ordonnner toute sorte de coutellerie.

2. M. Thomassin également versé dans la théorie & dans la pratique de la Géométrie, donne des leçons de cette science sur le terrein. Il offre en même tems ses services aux Seigneurs qui voudroient faire lever les plans de leurs terres & mettre leurs forêts en coupes réglées. Il construit des méridiens & des cadrans solaires. On est prié de s'adresser au sieur *Bernier*, *Fabricateur d'instrumens de Mathématiques*, *quai de l'Horloge du Palais à Paris* : cet Artiste remettra à M. Thomassin les avis qu'il recevra. Il faut affranchir les lettres.

3. La personne qui nous a communiqué une lettre sur les machines destinées à apprendre aux enfans à marcher, est priée d'écrire directement à *M. Lobgeois*, *Méchanicien à Orléans*, lequel lui fera part de ses

réflexions & des moyens qu'il croit les plus propres à remplir l'objet. On desire qu'elle affranchisse ses lettres.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 13 Avril 1774, au Samedi 16 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 24 à 28 livres *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 23 à 27 liv. 10 s.; le seigle, de 12 livres 5 s., 13 à 14 livres; l'orge, de 10 livres, 10 livres 10 s. à 11 livres aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 13 Avril 1774, au Samedi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Avril 1774, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

V I.

Changes de Paris, *du* 20 *Avril* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 1 6
Cadix	14 19
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Pâques*	$\frac{3}{8}$ à $\frac{5}{8}$ p. $\frac{8}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 19 Avril 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Lundi* 18.	*Mardi* 19.	*Mercredi* 20.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1565	1570 72 $\frac{1}{2}$ 75 77 $\frac{1}{2}$	1580 82 $\frac{1}{2}$ 85 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	1010	1015	1020 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	195	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	64 . . . . .
Emprunt Oct. .	323	322 23 . . .	323 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 22 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 26 Octobre.*

LES vers gagnent tous les jours du terrein, ſans que nous ayons aucune reſſource contre ces redoutables ennemis. La Podolie en eſt aujourd'hui infeſtée, comme la Volhynie : ils ſe manifeſtent de toutes parts, c'eſt une plaie preſque générale. Nous n'avons d'eſpérance de les voir périr que dans les grands froids : mais alors nous aurons perdu les ſemailles d'hiver. On craint une diſette abſolue dans nos Provinces les plus fertiles, d'autant plus que nous n'avons point de Cultivateurs ; car des Serfs n'en ſont pas, ils ne ſçauront pas réparer une perte par une autre culture, & ils ſont déjà trop accablés de corvées pour fournir à de nouvelles. De vrais Cultivateurs qui auroient perdu leurs ſemences d'automne, chercheroient des reſſources dans les bleds de Mars, les pommes de terre & autres productions ; ils ne laiſſeroient pas leurs champs oiſifs, ils verroient les reſſources qu'offre la nature & en profiteroient. Mais les animaux ne ſçavent que ce que leur dicte l'inſtinct ; tels ſont les hommes que nous ſuppoſons & rendons tels.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 29 Octobre.*

Le Gouvernement ſe montre infiniment jaloux d'encourager le commerce des denrées. On le voit par ſon empreſſement à ouvrir les Ports à l'exportation des grains, aux premieres circonſtances favorables, & par la généroſité avec laquelle il accorde à la nouvelle Compagnie du Groenland des primes pour l'exportation des harengs. Ces primes portées à quarante pour cent ſeroient pour la Nation une charge bien forte, & elle payeroit cher les ſuccès de la Compagnie, ſi elles ne ſe bornoient pas à ſeconder de premiers efforts, comme la ſageſſe du Gouvernement ne permet pas d'en douter : il ne s'agit que de donner une forte impulſion. La pêche pour laquelle cette Compagnie eſt inſtituée, eſt une mine féconde dans laquelle nous ſommes plus à portée de puiſer que quelques-unes des Nations qui en retirent les plus précieux avantages. Il y a déjà long-tems que la Couronne a excité celle du hareng par divers encouragemens. Quant au commerce des grains, depuis qu'il n'étoit plus permis d'en vendre au dehors, nous étions obligés d'en acheter annuellement quelques centaines de milliers de tonnes. Le Gouvernement a ſaiſi avec ardeur le moment propre à ranimer le débit extérieur des ſubſiſtances, non ſeulement parce que la ſurabondance l'exigeoit & que c'eſt un puiſſant aiguillon pour la culture, mais encore parce que ce commerce lui a paru plus avantageux en lui-même que tout trafic de marchandiſes, attendu que le débit des denrées eſt aſſuré, que la conſommation s'en renouvelle ſans ceſſe, & qu'une partie des retours eſt un pur gain,

puisque le produit net des récoltes est un pur don de la nature qui rend deux cens pour cent au Cultivateur.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, *le 31 Octobre.*

L'épizootie qui s'est déclarée sur les bêtes à cornes dans le Comté d'Oldenbourg, fait de grands ravages.

Il est faux qu'il se soit trouvé un vuide dans la caisse de la nouvelle Compagnie maritime établie à Berlin.

De Vienne, *le 31 Octobre.*

Il est assez commun dans divers Etats de voir prohiber l'introduction de certaines marchandises quand on veut en encourager la fabrication intérieure, tandis qu'on y permet l'importation des autres especes dont la fabrication intérieure est jugée florissante. On craint à l'égard des premieres la concurrence qui exciteroit l'émulation, & l'on condamne la Nation à acheter les marchandises des Regnicoles de quelle qualité qu'elles le soient & à quelque prix qu'elles soient. Quant aux autres, on permet sans crainte cette concurrence, qui en excitant l'industrie, & dissipant les abus du privilege exclusif, laisse aux Regnicoles le grand avantage que leur domicile leur donne sur l'Etranger obligé à des frais de transport. La méthode opposée vient d'être adoptée par notre Gouvernement dans de nouvelles Lettres-Patentes relatives au commerce des Manufactures.

ITALIE.

De Rome, *le 26 Octobre.*

M. Spinelli, Président du College exclusif d'approvisionnement de cette Capitale & Acheteur privilégié des denrées dans les campagnes, a trouvé à Terni, à Spoletto, à Pérouse, un excédent considérable d'huile au-delà des provisions nécessaires aux Habitans. Ainsi nous aurons de l'huile à bon marché. Comme il est assez ordinaire que les Propriétaires légitimes dérobent tant qu'ils peuvent de leurs denrées pour ne pas être forcés de les céder aux prix qu'on leur impose, il est à présumer que ces pays en auront encore en abondance.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 8 Novembre.*

L'Assemblée Provinciale des Comtés de Pensylvanie a chargé ses Députés au Congrès de faire tous leurs efforts pour obtenir que la Grande Bretagne renonce aux pouvoirs de régler l'administration intérieure des Colonies, d'imposer des taxes & des droits tant au dedans qu'au dehors, de réglementer le commerce, excepté celui de quelques objets nouveaux de culture, comme le vin, la soie &c; d'entretenir des troupes dans ces Provinces & à leurs propres dépens &c. Ils doivent aussi demander la révocation des droits ci-devant imposés, des Actes concernant Boston, des pouvoirs excessifs des Cours d'Amirauté établies en Amérique &c. A ces conditions, l'Assemblée a été d'avis que les Colonies se soumissent aux anciens Actes généraux de la navigation, au payement d'un revenu fixe pour le Roi, à la réparation des dommages soufferts par la Compagnie des Indes.... Tout est en armes aux environs de Boston... Les Commissionnaires des Colonies demandent des munitions dans quelques Etats d'Europe, depuis qu'il ne leur est plus permis de s'en pourvoir ici... De jour en jour, on ordonne de nouveaux armemens dans nos Ports, comme si le danger alloit toujours croissant.

On assure que la taxe des terres sera portée à quatre schellings pour livre, comme en tems de guerre.

Il circule de nouveaux crowns & demi-crowns, de cuivre & de métal de Bath, revêtus d'argent. Les especes sont bien frappées; mais les lettres manquent tout au tour.

Les pluies ont causé des dommages inappréciables dans plusieurs Provinces. On mande du Bedfordshire qu'il y a plu pendant six semaines sans un seul jour d'interruption, & qu'il y a eu beaucoup de légumes pourris sur terre.

Les nouvelles de Dublin portent que la saison a été constamment favorable pour les différentes récoltes, généralement abondantes; & que toutes les productions ont été serrées sans obstacles, à la grande satisfaction du Peuple.

Il s'eſt ouvert à Margate une ſouſcription pour la conſtruction d'un pont de bois de cent trente pieds de long & de dix-huit de large ſur la riviere de Sturry. On ne doute pas que les perſonnes aiſées de tous les lieux circonvoiſins ne s'empreſſent à contribuer à cette entrepriſe. L'Angleterre doit à ces ſouſcriptions une infinité d'ouvrages publics de la plus grande utilité. C'eſt-là qu'on voit le Patriotiſme Anglois. Qu'on propoſe un bien de nature à ne pas exciter le choc des factions, il eſt fait. Que l'envie l'attribue au faſte, il eſt fait; qu'on le faſſe ailleurs par faſte, ſi l'on ne le fait pas par zele pour la Patrie & par intérêt bien entendu.

Une Lettre du Sénégal porte que des Negres, embarqués ſur un bâtiment François, ſe ſont ſoulevés, & qu'ils ont maſſacré tout l'équipage, à l'exception d'une femme, paſſagere; qu'après cette affreuſe boucherie, le bâtiment a été ſubmergé par un grand coup de vent, & qu'il ne s'eſt ſauvé que 3 Negres & cette femme qu'un bâtiment Anglois a reçus à bord.

Les nouvelles de Madrid annoncent que notre Ambaſſadeur à cette Cour reçoit de fréquentes dépêches relatives aux différends ſurvenus au ſujet de la nouvelle Forteresſe que notre Compagnie a bâtie dans l'Iſle de Balambanca.

On aſſure que M. Walpole, notre Envoyé extraordinaire à la Cour de Liſbonne, doit revenir inceſſamment, & qu'il a obtenu de cette Couronne une ſatisfaction convenable au ſujet des griefs dont il ſe plaignoit à l'égard de notre commerce. Il n'eſt pas néanmoins à préſumer que nous regagnions jamais ſur ce point ce que nous avons perdu.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 10 *Novembre.*

Les banqueroutes occaſionnées par l'énorme multiplication des mauvais papiers des Courtiers ont rendu les Négocians très difficiles ſur ces ſortes de billets qui n'ont aucune valeur en eux mêmes & qui ne ſont réellement commerçables qu'autant qu'ils repréſentent des dettes de gens ſolvables & reconnus pour tels. Dans la criſe, on craint les contre coups qui ſont quelquefois lents à ſe manifeſter. Mais avec moins de mouvemens, il ne ſe fait pas moins d'affaires réelles, & elles ſont plus ſolides.

Nous apprennons que la pêche du corail n'a pas réuſſi dans les mers de Sardaigne.

Des Corſaires Algériens ont enlevé quelques bâtimens ſur les côtes d'Eſpagne.

L'Italie paroît revenir de jour en jour de ſes craintes de diſette Ces craintes ont bientôt ceſſé là où on n'a eu recours à aucune précaution violente pour procurer l'abondance: là où l'on avoit pris des précautions de ce genre, on a été obligé d'en prendre de nouvelles pour raſſurer les eſprits qu'elles alarmoient.

De Bordeaux, *le* 10 *Novembre.*

Des navires Hambourgeois & Hollandois ont commencé à nous apporter partie des grains que nous attendions du Nord. Le vaiſſeau de Hambourg, la *Demoiſelle Elizabeth*, ſeul, a amené d'Archangel huit mille quatre cens boiſſeaux tant froment que ſeigle.

Un des articles les plus conſidérables des importations étrangeres pendant le mois d'Octobre, a été celui du fer de Saint Sébaſtien & de Bilbao. Il eſt également venu beaucoup de fromages de Hollande. La pêche de Terre-Neuve nous a donné en même tems de fortes proviſions de morue. La *Nanon*, le *Voyageur*, le *Meaupou*, la *Ducheſſe de Chartres*, le *Languedoc*, ſont derniérement arrivés des Iſles de l'Amérique.

Il eſt ſorti, dans le courant d'Octobre, 1682 bar. 22 quarts ſucre brut; 5884 bar. 184 quarts ſucre blanc; 50,693 liv. indigo; 2,416,426 café; 17,454 cacao; 10908 rocou... Les eaux de vie ſont depuis longtems fixées à 150 l., les 32 veltes.

De Bourges, *le* 13 *Novembre.*

Nos vendanges n'ont pas été inférieures à celles de l'année derniere; mais les vins ſeront beaucoup meilleurs.... La récolte des grains a été paſſable: les principales ſortes de bleds rendent beaucoup; les menus grains au contraire très-peu: ceux-ci avoient beau-

coup souffert des froids du mois de Juin & de la sécheresse. Cette Province mérite l'attention particuliere du Gouvernement : au centre de la France, elle est comme un pays étranger. Le sol en est en général fécond ; & ses productions sont les plus spécieuses, le bled, le vin, le fer, la laine, le chanvre : mais le transport en est si difficile & si dispendieux, qu'avec beaucoup de richesses naturelles, elle est fort pauvre. En différens tems on a proposé de rendre quelques-unes de ses rivieres navigables : celle d'Auron avoit été l'objet d'un plan formé sous François I, & inutilement approuvé sous Louis XIV. Il y auroit un ouvrage infiniment plus utile à entreprendre, il est possible, il est même facile : ce seroit un canal qui, en traversant une partie du Berri, aboutiroit au Cher d'un côté, & de l'autre à l'Allier. Un de nos Concitoyens (M. *Marcandier*) en a tracé le plan & démontré les avantages : la possibilité & la facilité de l'exécution en ont été vérifiées. Il a subsisté pendant deux cens cinquante ans un semblable canal, moins étendu, moins utile, mais qui ne laisse aucun doute sur la bonté du projet proposé. Par-là, nous communiquerions d'un côté avec l'Auvergne, le Bourbonnois &c, & de l'autre nos marchandises se répandroient à peu de frais par la Loire & la Seine jusqu'aux Ports de Nantes, de Rouen &c. Si nous envoyons au dehors une partie de nos productions, les frais de transport sont si considérables que nous en retirons peu de profit : nos chanvres, arrivés dans les Ports de l'Océan, ne peuvent pas soutenir, quoique supérieurs, la concurrence de ceux du Nord. Il y a d'autres productions qui restent sans débit dans le pays : les bois sont de ce genre ; il est des cantons où ils se vendent à peine vingt sous la corde, & où même les Propriétaires sont obligés d'inviter les Paysans à aller en ramasser, afin de vuider les places sans dépense..... Nous sommes dans un tems où il est permis de concevoir les espérances les plus douces, nous exposons avec confiance nos besoins, nous sçavons que tout le bien ne peut pas être fait à la fois, il y en a tant à faire ! Nous jouirons avec reconnoissance des biens communs que tout le Royaume doit partager, en attendant que la bienfaisance qui regne puisse arrêter sur nous ses regards.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Réponse à M. Linguet.

Je reçois, Monsieur, le N°. 3 de votre *Journal de Politique & de Littérature*. Vous me faites l'honneur de m'adresser, *page* 106, le préambule d'une Lettre dont vous annoncez, page 115, *la suite au Journal prochain*. Je ne vous dissimulerai pas que je ne sçais comment vous répondre. Vous vous y prenez d'une maniere très-ingénieuse pour m'embarrasser ; c'est de parler, *pendant neuf ou dix pages in*-8°., sans rien dire sur l'objet de notre discussion actuelle.

Vous avez d'abord la bonté de m'apprendre votre *conversion*. Est-ce qu'autrefois vous n'étiez pas *circonspect*, *impartial*, *modéré*, *doux* &c ? Vous l'assurez, Monsieur, il ne me conviendroit pas de vous contredire. Dans tous les cas, votre amende honorable est très-édifiante.

Avant que vous fussiez *converti* (permettez-moi de me servir de vos expressions), vous m'aviez peint dans votre *Réponse aux Docteurs modernes*, comme un homme illuminé, un fanatique, un fou qui se disoit envoyé, si ce n'est *descendu*, du Ciel pour enseigner aux hommes la vérité. Aujourd'hui que vous êtes *converti*, vous dites saintement que le *Diable* me suscite contre vous, pour *déconcerter* votre *ferveur* & vos projets de réforme. C'est le début de votre Lettre : on voit bien que vous ne tenez pas au *vieil homme*.

Pourquoi donc le *Diable* est-il venu s'adresser à moi pour vous tenter ? C'est, dites vous, qu'il *a trouvé dans* mon *cœur un petit levain de rancune*. Moi, de la rancune !! Il ne me faut pas vingt-quatre heures pour oublier une offense : & qu'est ce que vous m'aviez fait, vous, Monsieur ? Vous m'aviez dit joliment, *si le vilain !* Je demande pardon à mes Lecteurs de copier ces paroles ; & je vous prie instamment, pour le repos de votre ame, de ne pas vous rappeller l'objet auquel vous faisiez allusion.

Le Public étoit entre vous & moi, quand vous lanciez des injures ; il les rejettoit je ne sçais sur qui ; & je n'en ai jamais été blessé.

Je ſuis ſi loin d'avoir de la *rancune* contre vous, que quand j'ai trouvé l'occaſion de vous louer, je l'ai fait avec plaiſir, & ſans ſoupçon de cenſure dans mon éloge. Voyez ce que j'ai dit dans ma *Gazette* & dans mon *Journal* de votre *Mémoire* en faveur de la liberté de la *fabrication des barometres*. C'eſt le ſeul de vos écrits dont j'aie rendu un compte détaillé. Quant aux autres, j'en ai annoncé un ou deux dans ma *Gazette* ſeule en quatre lignes : je ſuis fâché de n'avoir pas pu convenir avec vous que le pain étoit fait avec du poiſon &c. Voilà, je crois, Monſieur, ce qui s'appelle être *impartial* à l'égard des *perſonnes*. Quant aux erreurs funeſtes au bien public, oh ! je l'avoue, j'ai contr'elles la *partialité* la plus déclarée.

Il paroit que ce qui vous a choqué, Monſieur, dans mon annonce de votre Journal, c'eſt le mot de *diatribes* dont je me ſuis ſervi en parlant de vos écrits contre les Economiſtes. Là-deſſus, en vertu de votre Dictionnaire Grec, vous avez la bonté de m'apprendre que vous m'avez *écraſé* : je ne m'en doutois pas. En vérité me voilà comme ce Héros du Poëte Italien, qui s'en alloit combattant, tout mort qu'il étoit : *Andava combattendo, ed era morto.*

Je ſuis perſuadé que vous ſçavez le Grec comme le Latin : je crains pourtant que votre vivacité ne vous ait trompé au ſujet du mot *diatribe*. Il me ſemble vous voir ouvrir votre Lexicon... Bon !... *Diatribo, contero, conſumo*... Voilà le lazzi trouvé & le Livre fermé.... *Contero*, j'écraſe, j'ai écraſé les Economiſtes.... Un moment de patience, Monſieur, r'ouvrez votre Dictionnaire..... *Diatriba, converſatio, conſuetudo... Diatribo, contero, conſumo tempus, commoror* &c... Ainſi puiſque vous voulez me faire parler *Grec*, quand j'ai dit que vous aviez écrit des diatribes contre les Economiſtes & les loix qu'ils défendoient, cela ſignifioit que *vous aviez perdu votre tems.*

Puiſque vous aviez le Dictionnaire à la main, que ne cherchiez-vous la ſignification du mot *ſyſtême*, pour ne pas l'employer en ridicule dans la même phraſe ſçavante ? Vous ne m'auriez peut être pas reproché d'avoir un *ſyſtême*, c'eſt-à dire, *un aſſemblage, une ſuite d'idées liées, enchaînées, arrêtées, bien ordonnées* : c'eſt cela que le mot ſignifie. Votre avis ſeroit-il de penſer & parler *à bâtons rompus* ? Du reſte, ce *ſyſtême* (puiſqu'il faut employer ce mot) n'eſt point à moi ; c'eſt celui de la *nature* que vous *n'écraſerez* pas ; je n'en ai pas découvert une ſeule vérité, & je ſerai charmé qu'il y ait trois cens Spartiates plus en état de la défendre que je ne le ſuis.

Mais parlons François : j'ai dit que vous aviez écrit des diatribes ou des diſſertations un peu vives, un peu ſatyriques, un peu injurieuſes. Là deſſus vous prétendez que je ne *ſuis pas reſté à votre égard dans les bornes que l'équité & la bienſéance* me *preſcrivoient*. Si j'avois eu le malheur d'oublier un inſtant à votre égard des regles dont je ſuis ſi ſcrupuleux à ne pas m'écarter, je vous en demanderois pardon, à vous, Monſieur, & au Public, ſans balancer. Je pourrois en appeller à ce Public & lui demander ſi c'eſt moi qui viole les bienſéances & l'équité ? Mais c'eſt vous-même, Monſieur, que je prends pour Juge ; vous m'avez juſtifié en voulant vous juſtifier vous-même. Vous convenez que vous vous êtes laiſſé emporter par le *reſſentiment*, que vous aviez beſoin de *converſion*, que vos écrits demandent à être *purgés* : n'eſt ce pas le *reſſentiment violent* qui dicte des *ſatyres* ? N'eſt-ce pas le *Pécheur* qui doit ſe *convertir* ? Sont-ce des ouvrages *purs* que ceux qu'il faut *purger* ? Si d'ailleurs le terme de *diatribe* ne convient point aux vôtres, je vous prie d'y ſubſtituer le mot propre, je l'adopte.

Vous prétendez que *j'inſinue* que vous avez *trahi les intérêts de la Patrie*, & que vous *travaillez à compromettre les loix* &c. Non, Monſieur, je n'ai rien *inſinué* de ſemblable : je vous crois dans l'erreur, mais je ne vous ai en aucune maniere ſuppoſé de mauvaiſes intentions. Je vous en prie, point de commentaires : avec des *inſinuations*, vous me feriez parler comme il vous plairoit. Quoique malade, j'ai la tête libre : ſi vous trouvez dans mes phraſes de l'obſcurité, du ſous-entendu, du deſſein, interrogez-moi : je vous en donnerai l'explication la plus nette & la plus franche. Vous pouvez en ſûreté me traiter comme l'homme du monde le plus fait pour vous parler à cœur ouvert, à vous & à tout autre.

Vous aſſurez que de votre vie vous n'avez attaqué perſonne : ſoit. Pour moi, comme Journaliſte, Citoyen honnête & ami de la vérité, j'ai dit de vos Ouvrages, dans mes Feuilles, ce que mon devoir m'obli-

geoit à en dire ; & le ſeul dont j'aye donné l'analyſe, je l'ai loué. Hors de là, je n'ai pas écrit un ſeul mot qui vous concerne.

Vous avancez que je ne ſuis point exact quand je prétends que lorſque votre *Réponſe aux Docteurs modernes* a paru, nous n'avions pas la liberté de nous défendre. » *Vos Ephé-* » *mérides*, dites-vous, ſubſiſtoient alors ; » *vos Gazettes* avoient la même exiſtence » qu'elles ont eue depuis ». Vous me faites trop d'honneur en me mettant au nombre des Auteurs des *Ephémérides* : je n'ai donné dans ce Journal ſi eſtimé & ſi regretté que trois ou quatre Lettres antérieures à vos écrits contre les Economiſtes. A cette derniere époque, j'étois chargé de la rédaction du *Journal* & de la *Gazette* de l'*Agriculture*, du *Commerce* &c. Cette entrepriſe me fut confiée vers la fin de Mai 1770 : un ou deux mois après, il ne me fut plus permis de défendre *la liberté du commerce des grains* & autres vérités économiques &c. &c. &c. Cette liberté ne m'a été rendue qu'à l'époque que vous ſçavez : j'en ai profité auſſi-tôt ; & j'ai relevé depuis lors, ſans acception des perſonnes, tout ce qu'on a écrit contre les vrais principes de l'ordre ſocial. Ainſi, de ce que les *Ephémérides*, ma *Gazette* & mon *Journal ſubſiſtoient*, vous avez tort d'en conclure que leurs Auteurs pouvoient répondre comme on pouvoit les attaquer. De ce qu'un homme exiſte, vous ne concluriez pas qu'il eſt libre. Je ne dis rien de la maniere honnête dont vous préſentez les *points* quelquefois employés par l'Auteur des *Ephémérides* : il ſeroit bientôt juſtifié, ſi le Public lui en demandoit la raiſon. Quant à moi qui n'ai jamais laiſſé de lacune ni dans ma *Gazette* ni dans mon *Journal*, pourquoi m'honorez-vous auſſi de votre gracieux compliment ?

Vous trouvez M. *l'Abbé Baudeau*, mes *amis* & moi, *très-excuſables de dédaigner l'agrément dans les fonctions auguſtes de notre Apoſtolat*. Vous êtes trop bon. L'*agrément* eſt votre *trait* ſans doute ; on le voit bien : y a-t il rien de ſi joli que *les fonctions auguſtes de notre Apoſtolat ?* Tous les Fées vous ont doué, Monſieur. Faites *l'agréable*, nous tâcherons d'être utiles.

Vous ne jugez pas à propos qu'on diſtingue l'*autorité qui fait les loix*, *des diſpoſitions* ou *des opinions qu'elles renferment*. Vous me prouvez bonnement que les loix commandent &c. &c. &c. ; car l'article eſt long.

Pour abréger, permettez-moi, Monſieur, de vous faire une queſtion. Vous avez propoſé de montrer que la diſpenſe de porter des grains aux Marchés, accordée par la nouvelle loi, n'eſt pas une opération utile au Peuple : eſt-ce l'*autorité légiſlative* que vous prétendez attaquer ? N'eſt-ce pas l'*opinion* ſuppoſée par la *loi* que cette diſpenſe eſt utile ? Répondez, vous répondrez pour moi.

Vous ne ſçavez pas ce que des *Magiſtrats auroient à répondre à un aſſaſſin qui leur diroit, la défenſe de tuer eſt une* opinion *de la loi contre le meurtre, pouvez-vous en conſcience me punir parce que j'ai ſuivi un ſyſtême contraire ?* Vous ne *voyez pas trop* ce que les Magiſtrats auroient à lui répondre ? Je vais vous l'apprendre.

Le meurtre eſt un attentat évidemment contraire au droit naturel, à la juſtice, à la raiſon, à l'ordre ſocial. L'*opinion* n'a pas lieu, là où la *vérité eſt démontrée & généralement reconnue*.

Mais il eſt des loix qui ne ſont fondées que ſur l'*opinion* que ce qu'elles ordonnent eſt bon & juſte. Telles étoient celles qui ordonnoient d'apporter les grains aux Marchés. Si cette opinion eſt fauſſe, la loi eſt funeſte : je reſpecte la loi, & je repréſente la fauſſeté de l'opinion.

Je ſuis au déſeſpoir, Monſieur, de ne pas vous avoir épargné par une explication ſi ſimple le pénible travail que vous vous êtes cru obligé de faire ſur l'*autorité*, & ſur les *loix* & ſur leurs *diſpoſitions*, & ſur les *opinions*, & ſur le *précepte*, & ſur le *catéchiſme* &c.

Vous ne voulez pas que les *loix raiſonnent* & que le *Légiſlateur motive ſes injonctions*. C'eſt votre avis, ce n'eſt pas le mien. Depuis l'origine de la Monarchie, nos Rois ont expoſé leurs motifs à la tête de leurs Ordonnances. Là je vois le Monarque qui parle en pere à ſes enfans, qui commande à ſes Sujets comme à des êtres raiſonnables, qui prend le ſceptre des mains de la Juſtice, & qui veut lui obéir en ordonnant.

Nous voilà, Monſieur, arrivés à la fin du commencement de votre Lettre. Vous nous annoncez des réflexions ſur les *Marchés publics*. Pour que vous ne vous eſſouffliez pas à battre l'air, je crois devoir vous faire obſerver que ce n'eſt pas de la *ſuppreſſion des Marchés* qu'il faut traiter : les Marchés ne

ſont pas *ſupprimés ;* reliſez donc la loi : il n'y a de ſupprimé que la contrainte ci-devant impoſée d'y porter les grains & de n'en vendre que là.

Vous devez auſſi me prouver qu'il eſt très-avantageux que la *Caiſſe de Poiſſy* nous faſſe payer la viande deux liards ou peut-être un ſou plus cher qu'elle ne ſe vendroit ſans cette *machine*. Mais que voulez-vous dire, Monſieur, par ces *efforts* que vous prétendez que j'ai faits *pour flétrir les mains qui la dirigent*, cette machine ? Qu'entendez-vous par ces *mains-là* ? Qu'en ai-je dit ou inſinué ? Je vous ſomme très-ſérieuſement d'expliquer & de prouver votre imputation ou de la retracter. Encore une fois, Monſieur, point de commentaires, vous vous expoſeriez à des démentis formels, & ſuivant les cas je n'en reſterois pas là.

Si vous voulez m'en croire, Monſieur, laiſſons-là l'eſcrime ; je ne ſuis pas dans le goût de me donner en ſpectacle au Peuple. Mettons les perſonnes à côté, ne nous occupons que des choſes, diſcutons patriotiquement des problêmes utiles, parlons raiſon. Me reprocheriez-vous de vouloir *vous prendre à mon avantage ?* Dans ce cas-là, que faire ? Les injures à part, je vous laiſſerai le choix des armes.

J'ai l'honneur d'être &c.

L'Abbé Roubaud.

I I.

A V I S.

Le généreux Géorgiphile qui nous envoya, le printems dernier, des pommes de terre d'eſpeces recherchées pour les diſtribuer gratuitement au Public, vient d'en adreſſer une caiſſe au *Bureau de Correſpondance*, *rue des Deux Portes S. Sauveur*, où les Amateurs, jaloux de participer à ce préſent, pourront en demander. Ce ſont des pommes Angloiſes d'*Howard*. Outre cette caiſſe, l'envoi contient d'autres pommes, en petites quantités, parce qu'elles n'ont pas réuſſi à cauſe de la ſécheresſe. Mais avec un ou deux de ces fruits, on peut en récolter aſſez, l'année prochaine. Ces dernieres eſpeces ne demandent à être plantées qu'à demi-pied de profondeur & à deux & trois pieds de diſtance, tandis que les Howard demandent quatre pieds de diſtance & un pied de profondeur.

Nous prions le zélé Citoyen qui fait ce préſent au Public par notre canal, d'agréer les témoignages de notre reconnoiſſance. Il avoit droit, ainſi que le ſçavant & bienfaiſant Suiſſe qui a bien voulu nous communiquer des inſtructions & des ouvrages, d'en attendre de notre part des marques particulieres : c'eſt un devoir que nous avons exactement rempli, mais ſes ordres n'ont pas été exécutés. Nous nous réſervons de lui en exprimer nos regrets.

I I I.

Pépinieres à Sens.

Le ſieur Sauvalle & Compagnie de la Société Royale d'Agriculture, donne avis au Public qu'il exiſte dans ſes pépinieres tous les arbres fruitiers des meilleures eſpeces & les plus curieuſes, comme ceriſiers, abricotiers, pêchers, poiriers, amandiers, pommiers, pruniers, néfliers ſans pépins & groſſe eſpece, aveliniers, figuiers blancs & violets, coignaſſiers ; arbres fruitiers & d'alignement en grands & petits plants.

On trouve dans cet établiſſement qui s'accroît de jour en jour, & qui a mérité la confiance publique, le véritable peuplier d'Italie de toutes ſortes de hauteurs & juſqu'à 6 à 7 pouces de tour, droits, vifs & élevés ſans fumier dans des terreins ſecs, ce qui en aſſure la réuſſite par-tout où on les plantera ; les peupliers de Canada, de Virginie, de la Caroline, de Suiſſe, d'Athênes & de Hollande, en grands & petits plants & boutures ; le tacamahaca ou baumier du Pérou, acacia à fleurs blanches, acacia de Sibérie, acacia à fleurs roſes, nouvel arbriſſeau d'Amérique qui fleurit deux fois l'an & qui fait le plus bel effet dans les parterres ; alaterne, alaterne panaché de blanc, alaterne panaché de jaune, aliſier, aliſier de Bourgogne, althéa à fleurs blanches, rouges, amandier à fleurs doubles, amélanchier, amorpha ou indigo bâtard, arbre de Judée qui ſe couvre de fleurs purpurines avant que les feuilles paroiſſent, arbre-de-vie, bois de Sainte Lucie, aſpalathe ou caragana, aulne, aulne à feuilles blanches deſſous, bourdaine, azarero, azerolier, azerolier de Canada, de Virginie, azerolier poire, azerolier pomme, baguenaudier du Levant qui fait de jolis buiſſons

dans les bosquets, baguenaudier à fleurs rouges, bignonia, catalpa &c.

(*La suite à la Feuille prochaine*).

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 12 Novembre 1774, au Mercredi 16 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 l. 10 s., 25 à 27 l. 10 s. *le septier; id.* nouveau, de 22 liv. 10 s., 25 à 26 l. 10 s.; *id.* au Port de la Grêve, de 24 à 26 l.; le seigle, de 14, 14 l. 10 s. à 15 l. 10 s., l'orge, de 9 livres à 11 liv. 10 s. aussi *le septier*.

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 12 Novembre 1774, au Mercredi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 10 s., 17 à 18 l. 10 s. *le septier; idem* nouvelle, de 16 à 17 liv.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 19 Novembre 1774, de 50 à 51 l.; *id.* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 liv.; le cent de foin au Port de la Grêve, de 29 à 30 l.

VI.

Changes de Paris, *du 19 Octobre* 1774.

Amsterdam	55 ½ à ⅜
Londres	31
Hambourg	181 ½ à ¾
Madrid	15 0 6
Cadix	14 19
Livourne	95 ¼
Gênes	93 ¼
Lyon *Saints*	⅛ P. ⅝ P.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 19 Novembre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à	718		*marc.*
Du Mexique à	714		
Du Perou à	706	3	
Les guinées à	717	4	
Ducats à	98	3	*once.*
Or fin à 23 k. 31 32.	99	16	
Or à 20 karats à	83	12	
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	6	*marc.*
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	14	
Piastres à	48	18	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Jeudi* 17.	*Vendredi* 18.	*Samedi* 19.
Comp.d.Ind.			
Actions à 8 coup	1890 87 ½	1887 ½ 85	1887 ½ 85. 87 ½.
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.			
D°. 8es. à 2 coup.			241
D° 25es. à 2 coup.			
Emprunt O.R.		390	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 6 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 1 *Août.*

LA maladie qui regne aux environs de Moſcou ſur les chevaux & les bêtes à cornes, a réſiſté aux remedes que l'on a juſqu'à préſent employés. Les meſures que l'on a priſes pour en arrêter la communication, n'ont pas, dit-on, empêché qu'elle ne ſoit répandue juſques vers le Golfe de Finlande.

LITHUANIE.

DE WILNA, *le* 3 *Août.*

M. le Comte de Broſtonski, Grand Notaire de Lithuanie, Chanoine de cette Ville, n'eſt parvenu qu'avec des peines infinies à faire goûter à ſes Payſans la liberté qu'il leur avoit rendue & qu'ils ne pouvoient ſupporter. Ses généreux ſoins ſont aujourd'hui bien récompenſés. Il y a ſept ans qu'il a commencé cette belle réforme. A préſent ſes Payſans ſont gais, heureux & à leur aiſe. Serfs, il ne pouvoit en tirer que deux florins Polonois par tête : libres depuis peu de tems, ils pourroient, ſans ſe gêner, lui en payer cent. Pour être Tyran, il faut donc être inſenſé.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 11 *Août.*

On mande de Karls dans le Nyland, Province ſituée dans le Golfe de Finlande, qu'une épizootie emporte rapidement une quantité prodigieuſe de chevaux & de gros bétail.

On répare les chemins de Finlande en Ruſſie : ils étoient déjà tout hériſſés de bois. Cependant la communication avec les Provinces intérieures de l'Empire Ruſſe méritoit la plus grande conſidération ; c'eſt ce qui n'a point échappé au Gouvernement actuel.

Les Marchands en gros de cette Ville, en offrant une ſomme annuelle de 1600 riſd., monnoie d'argent, pour le ſoutien de l'Ecole de navigation nouvellement établie, ſe ſont engagés à prendre annuellement ſur leurs vaiſſeaux des Garçons tirés de la Maiſon des Orphelins, à les nourrir & entretenir, à les faire inſtruire dans l'Art, & à leur procurer enſuite des emplois convenables. Il y aura un de ces enfans ſur chaque navire aux frais du Propriétaire.

On a publié une note des exploitations & des produits de ce Royaume, y compris la Finlande. On y compte 11,000 fermes, & 175,000 charues ; le produit en grains eſt eſtimé à 350,000 tonnes ; & la valeur de ce produit à 11,000,000 de riſd. On détermine le produit des troupeaux à la valeur de 5,500,000 riſd. Sur la ſomme totale de 16,500,000 riſd., la Couronne en

perçoit, dit-on, 1,650,000; la dixme Ecclésiastique monte à peu près à cette somme. L'exactitude de cette note n'est nullement garantie.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 14 *Août.*

Les vents contraires ont retenu dans le Sund un très-grand nombre de bâtimens de différentes Nations.

ALLEMAGNE.

De Dantzick, *le* 12 *Août.*

Le sort de notre Ville est désespéré. La récolte du seigle n'a pas été aussi abondante que l'année derniere. Les grosses eaux ont renversé divers établissemens, ensablé le nouveau canal creusé par les Prussiens, détruit une partie du Fort qu'ils élevoient dans une isle près de Marienbourg, répandu l'infection aux environs de Thorn par l'immense quantité de poissons morts & de fruits pourris qu'elles ont laissées sur les terres submergées.

De Munich, *le* 15 *Août.*

On a publié derniérement une Ordonnance concernant le bétail du Haut-Palatinat & de la Baviere, & le bétail étranger introduit dans ces Etats pour y être vendu, ou sortant de ces Etats sans y ête vendu. L'objet est, dit on, de relever cette branche d'industrie rurale que la concurrence étrangere achevoit de détruire. On espere sans doute que quand le bétail du dehors n'entrera pas dans ce pays, le bétail national sera dès lors plus gras, mieux élevé, plus soigné; & que les Serfs ne seront plus profondément ignorans, durement opprimés, tyranniquement appauvris. C'est à ces causes qu'il faut attribuer la préférence que l'on donnoit aux animaux étrangers; si elles n'avoient pas opéré la ruine des troupeaux, elles ne l'auroient pas consommée. pour faire tomber la balance du côté de notre bétail, on a imposé deux droits sur le bétail étranger, l'un qui sera payé par le Vendeur, l'autre qui le sera par l'Acheteur. Le Peuple croit tout bonnement que ce ne sera pas lui qui payera le double droit, vu que le Marchand débourfera le premier. Mais le Gouvernement qui a précisément pour objet de faire renchérir ces animaux, n'ignore pas que le Marchand qui aura fait plus de frais vendra plus cher, & que le Consommateur supportera vraiment & le droit de l'Acheteur & le droit du Vendeur. A la vérité, il est à croire qu'il ne payera ni l'un ni l'autre; car le Marchand étranger ne s'exposera pas à payer de forts droits, avec peu d'espérance de vendre, & de plus forts encore s'il ne vend pas, à moins qu'il ne préserve son bétail de la marque dont il doit être flétri à l'entrée de l'Etat. Il faudra que nos rares & mauvais troupeaux entretiennent l'abondance & le prix convenable.

ITALIE.

De Ferrare, *le* 3 *Août.*

Les moissons n'ont été que médiocres dans nos campagnes; toutefois les prix des grains n'ont pas augmenté: il reste vraisemblablement des provisions de la récolte précédente.

De Livourne, *le* 5 *Août.*

Le 26 du mois dernier, un enfant de six ans, nommé Ranieri, tomba dans la mer: personne ne s'en apperçut. Quelque tems après, on vit flotter son corps sur l'eau; il en fut aussi-tôt retiré, sans aucune apparence de vie. M. Dominique Viola, Napolitain, & le nommé Joseph Barelli, Livournois, lui administrerent les traitemens connus. En demi-heure, ils lui rendirent quelques mouvemens: en deux heures, il fut parfaitement revenu à lui-même. Le lendemain, il eut un accès de fievre, mais sans suite; & il est parfaitement rétabli.

De Naples, *le* 5 *Août.*

La beauté de la saison a attiré un concours prodigieux de monde à notre Foire qui a été fort brillante.

De Turin, *le* 6 *Août.*

Le privilege annoncé ci-devant, de fa-

briquer des gazes de ſoie à la maniere de Paris, & des gazes ſoie & fil à la maniere de Lyon, a été accordé au ſieur Louis Séjourné, Pariſien.

Les intempéries de la ſaiſon ont cauſé de vives alarmes par rapport à la récolte du bled de Turquie, un des principaux objets de notre culture. Si cette eſpece venoit à manquer, le mal ſeroit d'autant plus grave que la récolte du froment a été généralement fort mauvaiſe.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 21 Août.*

On mande de Glouceſter que les grains y deſcendent à des prix raiſonnables. Il eſt vrai qu'il s'y eſt fait de très-fortes importations : un ſeul Boulanger de la Province a tiré du dehors trois mille boiſſeaux de froment. Quand on conſidere les beſoins actuels du Royaume, on ne peut s'empêcher de regretter le tems où même après les plus mauvaiſes récoltes nous vendions des bleds à l'Etranger, ſans éprouver la cherté. Le haut prix ſe ſoutient encore dans pluſieurs Provinces, malgré les bonnes apparences des moiſſons.

Il eſt arrivé, dans le courant de la ſaiſon, 14 vaiſſeaux de la Compagnie des Indes richement chargés. Mais nous venons d'apprendre par le vaiſſeau, le *Bridgewater*, que les Marates ſemblent vouloir entrer dans le Carnate ; qu'on a été obligé de faire partir les Troupes ; & qu'on craint qu'une marche précipitée & les chaleurs du pays ne faſſent périr beaucoup de Soldats, avant qu'ils ayent intimidé l'ennemi.

On aſſure que l'argent eſt ſi commun en Hollande qu'il ſeroit aiſé d'y emprunter de groſſes ſommes au bas intérêt d'un & trois quarts pour cent.

On a reçu la nouvelle qu'un tremblement de terre avoit cauſé des dommages à l'Iſle de Cuba, & entr'autres, qu'il avoit ébranlé les nouvelles fortifications.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De la Rochelle, *le 23 Août.*

Les grains qui avoient ſucceſſivement hauſſé depuis deux mois, commencent à prendre lentement un cours contraire dans les Marchés des environs. Les eaux de vie ſont montées aſſez notablement depuis un mois : les 27 veltes valent ici 128 l. ; à Cognac, elles ſont à 142 l., à 4 deg. Dans ce même Marché, il y a eu ſubitement une augmentation conſidérable dans les prix des vins. Les différentes ſortes de pains ſont taxées ici depuis un ſou deux deniers juſqu'à deux ſous cinq deniers la livre. Il arrive de fortes cargaiſons de morue. Les vaiſſeaux du Nord ont apporté à l'Iſle de Ré beaucoup de bois de conſtruction. Le navire, le *Fort*, venant du Port-au-Prince, eſt entré dans notre Port le 9 ; il partira pour le Cap, Saint Marc & le Port-au-Prince dans le courant de Septembre ou au commencement d'Octobre : il faut s'adreſſer à M. Jacques Guibert.

De Poitiers, *le 27 Août.*

La journée du 4 a été auſſi funeſte à pluſieurs Paroiſſes du Haut-Poitou : il y eſt tombé une très forte grêle : une partie de la moiſſon a été perdue ; & les vignes ſont hachées. Les environs de Montmorillon, ainſi que les bords de la Vienne, ont beaucoup ſouffert. L'orage a rejailli juſques ſur Gizais & Vernon, à trois lieues de notre Ville. Pluſieurs perſonnes remarquerent ici ce jour là le bruit qui annonce ordinairement la chûte prochaine d'une nuée de grêle. Les vent dirigeoient l'orage du N. O. au S. E.

On enterre encore dans les Villes les cadavres humains ; c'eſt un abus que la raiſon combat, & que l'habitude, la vanité & des préjugés maintiennent. On jette dans les rues, dans les chemins, dans les champs, les cadavres des animaux ; c'eſt un abus qu'il eſt important de réprimer, & qu'on ne ſçauroit colorer d'aucun prétexte. Nos Payſans ne diront pas, comme les Payſans Bavarois, que ce ſeroit offenſer Dieu que de mettre en terre les animaux, à cauſe qu'on y met les hommes. Pour n'être pas ſuperſtitieux, ils n'en ſont pas plus ſages, & ils n'agiſſent pas mieux. On voit de toutes parts des chiens, des mules, des chevaux, des bœufs &c. pourrir à l'air. Quand ces animaux ne ſeroient pas morts de maladies malignes, l'air en eſt toujours infecté : ſi malheureuſement il s'en trouve un qui ait été attaqué

de maux contagieux, l'air en est empesté; & le poison subtil est bientôt répandu. Une voierie ouverte n'est qu'un grand foyer de contagion. Il ne faut donc pas attendre que l'épizootie arrive pour ordonner d'enterrer les animaux; c'est un moyen de la prévenir que d'ordonner de les enterrer, quelle qu'ait été la cause de leur mort. Non-seulement on ôteroit ainsi une cause de maladie funeste aux hommes & aux animaux, mais on enleveroit une pâture & un appât aux oiseaux & à toutes les bêtes voraces. Un Magistrat de nos environs (M. Ragot), Juge de deux Terres appartenantes à Madame la Marquise de Chasteignier Saint-Georges, pour prévenir ces inconvéniens dans l'étendue de sa Jurisdiction, vient de rendre une Ordonnance qui enjoint à toute personne à qui il arrivera de perdre par mort des animaux, de les faire *enrocher* sur le champ à quatre pieds de profondeur au moins, & dans des lieux éloignés des habitations.

La Dame Parant, demeurant ici près l'*Hôtel des Trois-Pilliers*, possède la recette de l'onguent de M. Barbot, Curé d'Antran près Châtellerault; onguent dont les succès multipliés attestent, comme on l'a dit ci-devant, l'efficacité contre les cancers & autres ulceres. Elle le donne gratuitement aux pauvres; ceux qui sont en état d'acheter le remede, en payeront la bille, *trois livres*. Il faut s'adresser à ladite Dame, en affranchissant les lettres.

De Méru (*près Beaumont-sur-Oise*), *le 28 Août.*

Les moissons se font par un tems favorable & sont très-avancées. Les chaleurs ont été entremêlées de quelques pluies qui ont nettoyé un peu le grain, & lui donneront de la main. On a profité de ces pluies pour mettre la charrue dans les terres destinées à être ensemencées l'automne prochain. A leur égard, la sécheresse est bien grande, la surface est réduite en poussiere, & le fonds est très-dur à piquer; mais il est encore de trop bonne heure pour concevoir les moindres craintes. En général, nous sommes contens de nos récoltes. On compte que l'arpent de cent perches, ensemencé en froment, rendra environ 130 gerbes; & qu'il en faudra 28 ou 30 pour faire le septier de Paris. L'année est excellente lorsque l'arpent produit 160 à 170 gerbes, ce que l'on nomme en termes du Laboureur 16 à 17 *dixiaux*; & que les épis peuvent rendre un septier par 25 gerbes.

Les seigles sont mauvais; notre culture en ce genre est très foible. Les avoines au contraire sont de toute beauté, ainsi que la plûpart des luzernes. Nous sommes aussi fort contens des autres prairies artificielles; ce sont presque les seules que nous connoissions.

Nous ne voyons pas sans quelque surprise le prix des grains augmenter presqu'à chaque Marché; nos Cultivateurs en profitent. Le bled s'est vendu 35 & même 36 liv., le septier; il est vrai que c'étoit le plus beau froment. Il étoit dernierement à 32 liv., & nos Officiers de Police ont cru devoir, en conséquence de ce prix, porter celui du pain fait avec ce même froment à 2 s. 9 d. la livre. Ce taux étoit un peu trop haut si, comme il paroît suffisamment constaté, le prix de la livre de bled doit régler avec précision celui de la livre du pain, en sorte que l'un soit parfaitement semblable à l'autre. Le renchérissement survenu depuis la fixation de ce prix remet l'avantage du côté de l'Acheteur; mais ce renchérissement ne durera pas, du moins il faut l'espérer; les causes accidentelles qui dérangent l'équilibre ne se soutiendront vraisemblablement pas.

Indépendamment de l'intérêt général qui nous engage à desirer l'établissement d'un prix naturel & équitable, comme il naît toujours de la simple & franche facilité de vendre & d'acheter, nous avons encore un intérêt particulier qui nous sollicite, pour les Ouvriers de notre Manufacture, à souhaiter que le grain n'enchérisse pas au-delà du prix nécessaire à l'encouragement de la culture. Ces Ouvriers sont répandus tant ici que dans 7 à 8 Paroisses des environs, & travaillent à faire des bois d'éventails qui sont montés à Paris, & ensuite expédiés dans toute l'Europe & l'Amérique.

Cet article, quoiqu'au premier coup d'œil il ne paroisse pas d'une grande importance, mérite néanmoins une attention d'autant plus sérieuse qu'il peut offrir aux gens de la campagne une ressource dont ils profiteroient dans leurs momens de loisir. (*Il en sera plus amplement traité dans un Mémoire particulier destiné pour le Journal*).

D'AMIENS, *le 29 Août.*

Les prix des bleds augmentent assez généralement dans les grands Marchés de cette Province & des Provinces voisines.

Les cafés baissent à Dunkerque : celui de S. Domingue n'y vaut que 9 s. la livre ; & celui de la Martinique, 10 s. Les prix des sels y ont aussi diminué. L'eau de-vie de Barcelone est à 24 patards, le pot ; celle de Sette, à 25 patards.

On mande d'Abbeville le détail d'une récolte singuliere qui sembleroit prouver la possibilité de la transmutation des grains, si l'on s'en tenoit aux premieres apparences. Voici le fait.

Le nommé Langlet, Laboureur au village de Dreuil-sous-Airaines à quatre lieues d'Abbeville, sema en 1773, sur une piece de terre, de l'orge ou pamelle. Les plantes devinrent si fortes & si touffues qu'il crut devoir les faucher en verd. Leur seconde pousse fut également si vigoureuse qu'il prit de même le parti de les faucher, sans les laisser épier. Le champ fut ensuite négligé ; on n'y mit pas la charue. Au printems, il s'est recouvert de verdure. Le Laboureur a cru que son orge repoussoit. Son accroissement a été tel qu'on pouvoit encore le couper en verd. : Lenglet n'en a coupé qu'une botte, dans la vue d'en récolter le reste en grains. Son champ s'est ensuite couvert, au lieu d'épis d'orge, d'épis de seigle & de bled, avec cette différence que l'endroit où l'on avoit fauché la botte en verd, n'a produit que du bled pur, & que le reste a porté du seigle & du bled mêlés ensemble.

Avant de raisonner sur le fait, il faudroit en constater la réalité, il faudroit prouver que la supercherie n'a pas fait faire à la nature ce prétendu miracle. Il se pourroit bien que Lenglet, au lieu d'avoir semé de l'orge en 1773, eût semé du méteil. Il se pourroit aussi que des semences trop profondément enterrées n'eussent poussé que la seconde année. Il se pourroit que dans un très-petit champ on eût jetté ou qu'il y fût tombé des grains que des circonstances favorables auroient fait réussir. Il se pourroit que l'imagination eût transformé une singularité en prodige. Il se pourroit &c.

DE PARIS, *le 3 Septembre.*

La relation, ci-devant publiée, de divers actes de bienfaisance exercés à Genève à l'occasion de pertes occasionnées par un orage, est absolument fausse & destituée de fondement.

L'Académie Royale des Sciences s'est déterminée à proposer un concours pour donner à l'Artiste qui sera jugé le plus habile le titre de son Ingénieur en instrumens de Mathématiques. Sur sa demande, le Roi a eu la bonté d'assigner, pour cet objet, un Prix de 2400 l. Elle recevra, pendant trois années & jusqu'au 1 Mai 1777, les instrumens que les Artistes nationaux & regnicoles qui entreront en lice, présenteront au concours. Elle demande un *quart de cercle* de trois pieds de rayon, garni de toutes les pieces qui peuvent servir à le rendre d'un usage sûr & commode, & accompagné d'un *Mémoire* contenant le détail des moyens qui auront été employés pour le construire.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Livres nouveaux.

Le Secret des Suttons dévoilé, ou l'Inoculation mise à la portée de tout le monde. Par J. J. Gardane, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Censeur Royal, des Sociétés des Sciences de Montpellier, de Nancy, & de l'Académie de Marseille. Prix 18 sous, franc de port par la Poste par tout le Royaume. A la Haye, & se trouve à Paris chez Ruault, rue de la Harpe.

M. Gardane se distingue sur-tout, dans ses écrits, par son zele pour la santé du Peuple & par l'Art de mettre ses instructions à la portée du plus simple Lecteur. C'est le but principal qu'il s'est proposé dans ce petit Ouvrage, comme dans sa *Maniere de traiter les maladies vénériennes* & dans sa *Gazette de Santé* dont la collection deviendra par la suite un code de Médecine rurale, fondé sur les meilleurs principes & toujours appuyé sur l'expérience. Son Traité sur l'Inoculation présente d'abord les procédés des

Inoculateurs Suttoniens, d'après les lumieres que l'Auteur a lui-même acquises en suivant les malades inoculés par Worlock, beau pere de Sutton. Les poudres que donnent ces Inoculateurs lui paroissent entiérement inutiles. C'est à démontrer la supériorité du reste de leur méthode qu'il s'attache; c'est l'air libre & les piqûres superficielles qu'il recommande & prescrit. Il borne les moyens préparatoires à l'eau de rhubarbe pour boisson ordinaire, & à l'usage des légumes & des farineux pendant huit jours. Il pense avec quelques Inoculateurs que, pour cette opération, l'hiver & l'été sont préférables au printems & à l'automne, saison des épidémies. L'opération consiste à insérer le pus avec une lancette sous l'épiderme sans faire saigner la plaie. Des Paysans qui n'ont aucun instrument pour soulever la surpeau sans risquer de blesser la peau, n'ont qu'à racler avec l'ongle l'épiderme jusqu'à ce qu'il tombe en farine, & verser sur cette partie la goutte de pus avec un curedent &c. La dessication achevée, on purge une ou deux fois l'Inoculé avec une médecine ordinaire.

On trouve chez le même Libraire (Ruault), un *Traité de Médecine théorique & pratique, extrait des Ouvrages de M. de Bordeu, avec des remarques critiques*, par M. Mienville, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de la même Ville, un des Médecins du Béarn. Prix 3 liv. 10 s. relié. Ce *Compendium* nous a paru bien fait & très-propre à confirmer la réputation que M. de Bordeu s'est acquise.

Traité du Luxe, par Monsieur Butini. A Genève, chez Isaac Bardin, Libraire au bas de la Cité. L'Auteur a du zele, des connoissances, de la verve, un sens naturellement droit, une noble franchise, des vues inspirées par les bonnes mœurs & par l'amour du bien public. S'il n'avoit pas eu sous les yeux le modele d'une Ville Républicaine, s'il ne s'en étoit pas rapporté à de fausses définitions, s'il fût remonté avec les Economistes jusqu'à la source de la justice, il eût certainement supprimé les idées prohibitives, bursales, vagues qui déparent son Ouvrage. Nous en parlerons plus amplement.

II.

Moulins, battoirs, rapes, pompes, plongeoirs & autres instrumens simplifiés.

Les sieurs de Jevigny & Martinet, Ingénieurs-Méchaniciens, se sont particuliérement appliqués à donner à différentes sortes d'instrumens qu'ils ont ou perfectionnés ou imaginés, la simplicité qui d'un côté leur assure un succès durable, & de l'autre présente un objet d'économie. Il suffit de remarquer cette propriété de leurs machines, pour faire connoître le prix de celles qu'ils annoncent.

1°. Un moulin simple dont le volant est à trois branches, moud avec la force de deux hommes 60 livres de bled en gruau, en deux heures de tems.

2°. Un moulin à bras moud avec la force d'un seul homme 50 livres de bled en gruau en une heure.

3°. Un moulin dont le volant aura quatre branches moud avec la force d'un seul homme 50 livres de bled en gruau en une heure.

4°. Un moulin qui va sans aucune espece de secours d'hommes & d'animaux, & qui va nuit & jour, si l'on veut, moud 50 livres de bled en gruau par heure : un seul homme suffit pour la garde de deux de ces moulins.

5°. Un moulin que deux bœufs mettront en mouvement & pourront faire travailler quatre heures de suite, moud un septier de bled par heure en gruau, c'est-à-dire, 240 livres de bled, poids de Paris, & blute en même tems le gruau.

6°. Un moulin à deux meules, servi par deux chevaux, moud & blute 240 livres de bled en une heure.

7°. Un battoir à bled à douze fléaux bat une gerbe de bled en deux minutes; deux hommes suffisent pour ce battoir; il occupe 16 à 18 pieds de longueur sur 8 de largeur.

8°. D'autres battoirs à huit & à six fléaux; ceux ci occupent moins de terrein, tous sont très-faciles à monter & démonter.

9°. Plusieurs pompes à bras & à cheval, lesquelles n'ont pas encore paru en France & qu'on a exécutées en Allemagne avec beaucoup de succès.

10°. Plusieurs curemoles pour nettoyer

les rivieres, curer les Ports de mer, les fossés, les étangs & les canaux.

11°. Des rapes de plusieurs façons plus commodes que celles qu'on connoît aujourd'hui, plus expéditives & plus économiques.

12°. Différens plongeoirs pour aller chercher au fond des eaux les marchandises des vaisseaux coulés à fond ou des bateaux échoués. Par le moyen de ces plongeoirs, un homme peut rester pendant trois heures au fond des eaux sans courir le moindre danger.

13°. Un défrichoir qui va moyennant 5 hommes : il coupe & arrache toutes les mauvaises herbes & racines de buisson, & a la propriété de défricher à 100 pieds de distance & s'en retourner de lui-même, sans qu'on soit obligé de le changer de place.

On fera des modeles en petit pour ceux qui voudront faire faire quelqu'une de ces machines, afin que les Ouvriers puissent les exécuter en Province suivant les proportions notées.

Il faut s'adresser au sieur *Martinet, Ingénieur-Méchanicien & Graveur du Roi, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût, chez la veuve Duchesne, Libraire à Paris.* Ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire sont priés d'affranchir leurs lettres.

On trouve chez le même Artiste toute sorte d'estampes en taille-douce & en grand; il en a une collection curieuse qui représente une foule d'oiseaux étrangers enluminés &c.

III.

Extrait d'une Lettre de M. Wilhelmi, Secretaire de la Société Electorale de la Haute-Lusace, à M. Paradis, Conseiller de S. A. E. de Baviere, Correspondant du Journal & de la Gazette d'Agriculture. 8 Juillet 1774.

Je n'ai tardé si long-tems à vous répondre, Monsieur, que parce que je n'ai pas voulu le faire sans vous envoyer les nouveaux Mémoires de notre Société, dont vous faites usage dans votre correspondance avec Paris. J'ai parlé, il y a quelque tems, dans un de nos Mémoires, d'une nourriture que les abeilles ramassent sur de certaines excroissances des yeuses. M. l'Abbé Boissier de Sauvages m'a donné l'idée de suivre les abeilles qui s'arrêtent quelquefois sur ces arbres. Ce sçavant Naturaliste lut en 1762, dans une des Séances de la Société des Sciences de Montpellier, un Mémoire sur l'origine du miel : cette piece me parvint, & dès lors je résolus d'observer les abeilles, comme je l'ai fait avec plus d'exactitude qu'auparavant. L'yeuse n'a pas tous les ans les excroissances dont j'ai parlé : ce sont des especes de superfétations bossues qui se forment, non sur les feuilles, mais à la pointe des rameaux. Les abeilles aiment à se promener & à voltiger de l'une à l'autre. J'ai fait souvent cette observation; je l'ai répétée, pendant plus d'une demi-heure, le 4 Juin dernier. Les abeilles s'égayoient & jouoient, pour ainsi dire, changeant très-fréquemment de place sans jamais se poser sur les feuilles; toujours sur ces excroissances : d'où j'ai conclu qu'elles doivent en tirer quelque nourriture. Je pousserai ces observations autant que je le pourrai, & je vous en rendrai compte, comme de tout ce qu'il y aura ici d'intéressant pour l'Agriculture & l'Economie, sur-tout pour les abeilles. Continuez vos bons offices à la Société & à moi en particulier. J'ai l'honneur d'être &c.

IV.

Invention pour préserver les maisons des incendies.

Cette invention est due à l'Angleterre. Elle consiste principalement à revêtir le tour des planchers, des lambris & autres masses de bois, de plaques de fer très-légeres qui empêchent les flammes de gagner de proche en proche. L'annonce vague de cette méthode ne paroît pas propre à inspirer de la confiance; mais l'expérience est à l'appui. Selon des lettres de Gloucester, M. le Major Hartly, frere de l'Inventeur, en fit une épreuve publique près de la Tour ronde dans le parc de M. le Comte de Bathurst. Ce Lord y a été présent avec plusieurs personnes de distinction. Le succès a surpassé l'attente des Spectateurs; l'invention a paru merveilleuse; & le Public a marqué son admiration par les applaudissemens les plus éclatans. Il est inutile de parler du rang que M. Hartly méritera d'occuper parmi les Bien-

faiteurs de l'humanité, lorſque la généroſité aura mis les Nations en état de jouir des fruits de ſon génie & de ſon zele.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 27 Août 1774, au Mercredi 31 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 16, 17 à 21 liv. *le ſeptier; idem* nouveau, de 23 l. 10 ſ. à 25 l. 10 ſ.; *id.* au Port de la Grêve, 25 l. 5 ſ. Le ſeigle, de 9, 11 à 13 liv.; l'orge, de 8, 9 à 10 liv. auſſi *le ſeptier.*

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 27 Août 1774, au Mercredi 31 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 à 17 liv. *le ſept.; idem* nouvelle, de 18 à 18 l. 10 ſ.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 3 Septembre 1774, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

VII.

Changes de Paris, *du 3 Septembre* 1774.

Amſterdam	55 $\frac{3}{8}$
Londres	30 $\frac{13}{16}$
Hambourg	182 à $\frac{1}{4}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Août.*	$\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. 8 p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 3 Septembre 1774.

	#	ſ		
Or de Portug. à . . .	722			*marc.*
Du Mexique à . . .	718			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	721			
Ducats à	98	5		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	83	15		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	7	6	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	12	6	
Piaſtres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Jeudi* 1.	*Vendredi* 2.	*Samedi* 3.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1745 40 45 . .	1750	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1125	1120	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	228	228	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	370	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 30 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 22 Juillet.*

L'Epidémie qu'on a essuyée dans divers cantons de l'Empire, paroît se dissiper. La mortalité continue sur les chevaux.

Nous avons éprouvé une sécheresse si grande qu'on craint que la récolte des grains ne manque dans plusieurs Provinces.

M. de Klingstaedt, Membre de la Société Economique de cette Ville, particulièrement connu par des vues patriotiques dont l'Etat recueille les fruits, vient de publier un Mémoire sur la meilleure méthode de cultiver le lin que les Etrangers appellent *lin de Sibérie.* Il traite en 13 paragraphes des semences, du terrein, des semailles &c, de tout ce qui concerne la culture de ce végétal, après avoir démontré combien il seroit avantageux de l'étendre dans cette contrée. Pleskow, sur le bord de la Welika, dans le Gouvernement de Nowogorod, est le lieu de la Russie le plus renommé pour la culture du lin, comme Twer, sur les deux rives du Wolga, l'est pour les bleds. (*Nous donnerons la traduction de ce Mémoire intéressant*).

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 3 Août.*

Nous n'osons sonder la profondeur de la plaie dont nous venons d'être frappés par le débordement de la Vistule.... Le Roi de Prusse va faire bâtir dans une Isle, vers l'embouchure de ce fleuve, un Fort qui en fermera l'entrée aux Dantzickois. Ses Troupes s'étendent jusqu'au pied des murs de Dantzick. Il arrive néanmoins dans cette Place des quantités assez considérables de marchandises & de denrées dont la vente s'ouvrira demain, comme à l'ordinaire. La Cour de Berlin, de concert avec les Puissances alliées, a ménagé aux Anglois un fort intérêt dans le commerce de la Baltique, exclusivement aux autres Nations.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 3 Août.*

On construit dans le Bois Royal une salle destinée à des amusemens publics. Une partie du produit des entrées sera affectée à l'établissement d'une Pharmacie pour les pauvres, ou quelqu'autre œuvre pie de ce genre.

L'Artiste qui a inventé le nouveau métier à l'usage des Fabricans de toile & des Ouvriers en coton, recevra une gratification de 3000 dahlers, monnoie d'argent, si la machine exécutée sur son plan, épargne en grande partie la main-d'œuvre & remplit les autres effets qu'il annonce.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 6 Août.*

Les districts des mines sont dans un état

habituel de disette. Après les meilleures récoltes, telles que celle de la présente année, le Gouvernement se croit obligé de pourvoir à leur approvisionnement : il vient d'ordonner l'établissement de magasins de grains, beurre & autres denrées, autour des mines de Kongsberg, & de disposer des prix par la taxe. On demande, à cette occasion, 1°. *si les environs des mines ne seroient pas susceptibles d'une culture particuliere & analogue à la santé des Ouvriers ; 2°. comment il peut arriver que le commerce ne se porte pas de lui-même là où le besoin constant l'attire ; 3°. si les mines qui sont des sources naturelles d'un grand commerce, n'offriroient pas, sans les empêchemens politiques, un intérêt d'échange suffisant pour produire cet effet ?*

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 9 Août.*

Dès le commencement de Juillet, on a mis la faulx au pied des épis. Les moissons ont été généralement belles. Les grains & les farines baissent de prix ; celui du pain est le même ; mais le poids est augmenté.

De Breslau, *le 9 Août.*

Un Econome de ce pays vient de recommander à ses Compatriotes, d'après MM. Schwenkfeld, Rohr & Francheville, l'huile de faine dont la fabrication, pour être d'une utilité démontrée, n'en est pas plus commune, même dans les lieux où les autres especes d'huile sont rares & cheres ou mauvaises. Il y a long-tems qu'on en conseille l'usage même en France & en Italie où l'on a des huiles d'olive & autres. Notre Econome donne la vraie méthode de préparer, affiner, conserver celle de faine : c'est un présent que ses Compatriotes devroient accepter avec d'autant plus d'empressement que ces fruits abondent ici, & qu'on les abandonne entiérement aux porcs.

De Leipsick, *le 10 Août.*

Quoique les prix du commerce ayent considérablement baissé par tout, les taxes de la Police ne changent point ici ; & les vivres se payeront également chers, abondans comme s'ils étoient rares. On ne peut pas sçavoir ce que vaut ce droit ou pouvoir de taxer, car il est évidemment arbitraire.

On a proposé, par la voie de nos *Annonces*, les questions suivantes. 1°. *Dans un champ destiné à la culture des choux ou des grains, vaut-il mieux enterrer le fumier que de le laisser en petits tas sur la terre pendant l'hiver ?*

2°. *Que doit-on penser de l'usage de charier le fumier de paille dans les champs & de l'y laisser passer l'hiver en gros tas ?*

3°. *C'est une méthode très-pernicieuse que de labourer une terre pendant un tems humide : ne pourroit-on pas indiquer à cet égard des préceptes sûrs & fondés sur l'expérience ?*

De Plaetling (*en Baviere*), *le 10 Août.*

Pour quelques petites Places que les intempéries ont endommagées dans les campagnes, il y a eu des gens qui n'ont pas manqué de publier que la moisson étoit mauvaise, en déplorant le sort du Peuple, d'un ton propre à accréditer ce bruit qui les intéroissoit. Cependant nous avons lieu de nous féliciter des présens de la nature. Une voiture de seigle qui ne donne ordinairement que deux scheffels & demi de grains nets, en rend, cette année, trois bons scheffels. La moisson étoit achevée à Schaerding, dès le 12 Juillet : elle s'est trouvée fort abondante. Un orage du 28 Juin avoit ruiné celle d'Aybling. Dans le même mois, une épizootie qui n'a pas duré a emporté beaucoup de bétail à Alensperg. Le givre du 28 Mai a fait généralement beaucoup de mal. L'avoine n'a pas aussi bien réussi que les autres grains.

De Francfort, *le 12 Août.*

Les premiers jours de la moisson ont été pluvieux ; mais le tems s'est rétabli, & elle a été achevée heureusement. On espéroit un peu plus qu'on n'a recueilli ; mais la qualité des grains est très-bonne ; on en a déjà fait du pain qui est fort beau & d'un goût excellent.

ITALIE.

De Livourne, *le 3 Août.*

M. Pierre Perie, François, a élevé dans

la campagne, au lieu appellé S. Antoine, une Fabrique d'amidon que S. A. R. a affranchie de tous droits sur ses expéditions tant pour l'intérieur de l'Etat que pour le dehors. Le prix de cet amidon sera inférieur à celui de l'amidon étranger, & toujours proportionné à celui des grains.

On écrit de Rome que la petite vérole y a fait de grands ravages; qu'elle a emporté, depuis le mois d'Avril, plus de mille personnes; & qu'on n'a pu sauver aucun des malades qui avoient plus de vingt ans.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 12 *Août*.

La taxe du pain vient d'être baissée. Les Aldermans en réglant selon leur bon plaisir ce point de Police, délibérerent s'ils n'ordonneroient pas aux Boulangers de ne fabriquer qu'une sorte de pain, sans doute pour le soulagement des riches. La décision a été renvoyée à une autre Assemblée.

On mande du Bedfordshire & autres cantons que les prix des grains baissent dans tous les Marchés. Outre que les moissons ont de très-belles apparences, il reste encore de grosses provisions de bled des dernieres récoltes, malgré les chertés qu'on a souffertes. Malgré ces circonstances, ce commerce est dans une telle stagnation au-dedans que nous sommes obligés d'acheter beaucoup de grains étrangers. Il vient d'en arriver cinq navires à Hull. Il en est entré considérablement à Liverpool, tant bleds que légumes de Hambourg, de Kœnisberg, de Drogheda, de la Virginie &c. Nous en recevons aussi des Pays Bas Autrichiens. Il y auroit un moyen de nous dispenser d'acheter, ce seroit de vendre.

Les lettres de la Virginie, de la Pensylvanie &c. annoncent que les Indiens ont commencé les hostilités, & que les Colonies pourroient bientôt se trouver entre deux feux, attaqués d'un côté pas les Sauvages, de l'autre par la Mere-Patrie. Quelques Villes ont envoyé divers secours aux Bostoniens.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le* 15 *Août*.

Depuis long-tems, nous n'avions eu une année aussi fertile que l'est celle-ci, quoiqu'elle ne le soit pas également en tout genre. Il n'y a pas beaucoup d'orge, & la qualité n'en est que médiocre. Les grandes pluies avoient gâté les semences.

Depuis que la populace d'Ostende s'est calmée, celle de Niewport s'est soulevée; elle a pillé une charette & fait décharger un bâtiment. On a aussi arrêté une barque entre Niewport & Furnes. La communication entre Furnes & Ostende a été interrompue par ces troubles.. Le 10, on a commencé à mettre à sec les canaux de Gand à Bruges & de Bruges à Ostende pour les creuser plus profondément, afin que les deux rivieres dont les débordemens ont fait tant de dégâts, cet hiver, s'y jettent avec plus de vitesse & en plus grande abondance.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 15 *Août*..

Les chaleurs que nous venons d'essuyer formeront époque dans l'histoire météorologique. On a marqué sur le thermometre de M. de Réaumur, la chaleur de 29 degrés & demi éprouvée à Lyon en 1738: le 6 du courant, à deux heures après midi, le thermometre est monté à 30 deg. $\frac{1}{5}$, & s'y est soutenu pendant demi-heure. M. Piston a fait constater cette observation par quatre témoins à différens intervalles. Les tems irréguliers & bisarres que nous avons eus depuis le solstice de Juin, ont amené ces chaleurs extraordinaires. Les orages qui surviennent à cette époque, n'ayant pas eu lieu, l'air est resté chargé de vapeurs. Les vents de N. O. commencerent à souffler à la fin de Juin, & ne discontinuerent pas jusqu'au 22 Juillet au soir, plus ou moins forts, tantôt chauds & souvent froids pour la saison. Enfin ces vents cesserent tout d'un coup, le 22 du mois dernier, sans aucune apparence d'épuisement. L'air resta, comme auparavant, chargé de vapeurs: on sçait que le vent ne fait que les déplacer sans les détruire: un orage de demi-heure fait plus à cet égard que ne feroient 20 jours de vent. Il n'étoit tombé que 7 lignes de pluie en Juin & une ligne en Juillet. Le 1 Aout,

les chaleurs commencerent à se manifester: elles augmenterent de jour en jour. Le Jeudi 4, à une heure & demie après midi, le thermometre fut à 28 deg. ¼, par un petit vent de S. E. chaud & sec, demi-couvert de nuages de chaleur, montant du S. O. Les nuages se convertirent en brouillards vers le soir; preuve la plus caractérisée de la plus grande sécheresse. Le 5, le thermometre ne monta qu'à 25 deg., à une heure & demie, parce que le vent souffloit de l'O., & que, comme dans notre position, il passe sur la mer, il est ordinairement frais & humide. Mais les chaleurs humides sont les plus incommodes: aussi celle du 5 parut-elle plus forte que celle du 4, parce qu'on étoit mouillé & de l'humidité de l'air & de sa propre sueur. Enfin, le Samedi 6, dans la matinée, l'air étoit trouble, le ciel pâle; il se formoit des nuages de chaleur dans tous les points de l'horison. Sur les onze heures, il y eut quelques coups de vent de Nord assez forts; le vent fit le tour de la boussole, & se fixa au S. E. en diminuant. Le ciel resta couvert, il y eut quelques variations dans la chaleur; après une heure, elle devint excessive: le thermometre monta à 29 deg. & demi. Vers les deux heures, le soleil se montra à travers les nuages, & le thermometre monta à 30 deg. ⅕, où il se soutint jusqu'à deux heures & demie. Le tems se couvrit de nouveau, & la chaleur diminua peu à peu. Le Dimanche, le thermometre monta, vers une heure & demie, à 29 d. ½, par un ciel trouble, petit vent au S. E. Le Lundi, la liqueur descendit à 26 d., parce que le vent tenoit de l'Ouest. Pendant tous ces jours, le plus bas degré du thermometre à minuit, a été de 20 à 21 deg.

Le thermometre de l'Observatoire n'a été observé, le 6, qu'à trois heures, tems où il y avoit déjà une demi-heure de diminution: à cette heure, il étoit à 29 deg. ¼. Les observations précédentes ont été faites au Fauxbourg des Augustins Réformés par M. Piston, avec deux thermometres au mercure, construits selon les principes de M. de Réaumur, placés au Nord en plein air, sans reverbération sensible.

Notre Port a été principalement rempli, pendant ce tems-là, des retours de la Foire de Beaucaire & de cargaisons de grains.

D'ARLES, *le 16 Août.*

On a essuyé, dans ce pays, une sécheresse très-nuisible aux productions de la terre, & des chaleurs insupportables... La Foire de Beaucaire a été bonne & brillante. Cependant le jour de l'ouverture, il n'y étoit encore arrivé qu'une barque. Les vents contraires n'ont permis aux tartanes & autres bâtimens d'y remonter que le 25. Ce retard n'a produit aucun dérangement. Il s'est fait beaucoup d'affaires, point de faillites, les payemens exacts, les ventes très-avantageuses. Les Marchands, fort satisfaits, ont avoué que, depuis long-tems, ils n'avoient si bien vendu. Le bon ordre a été exactement maintenu pendant tout le tems de la Foire.

DE BORDEAUX, *le 16 Août.*

La Ville vient de former un établissement en faveur des noyés. Les chaleurs ont été très-vives dans nos Provinces méridionales. Le Languedoc & les pays limitrophes ont beaucoup souffert de la sécheresse.

DE LYON, *le 17 Août.*

La Confrérie du Gonfalon vient d'établir un Bureau de Charité qui fournira gratuitement aux Cultivateurs indigens des grains, & autres secours. Le but de cette institution n'est pas seulement de soulager la pauvreté, on offrira des encouragemens à l'Agriculture. Cette Confrérie est composée de Négocians, de Marchands & autres Citoyens qui signalent journellement leur zele par des actes de charité & de vraie piété.

D'ALENÇON, *le 18 Août.*

Nos malheurs ont été déjà assez annoncés. Nous n'ajouterons au récit qui en a été fait que des consolations que présente la bienfaisance. Le Public connoît le Bureau de Charité, établi dans la Paroisse de Saint-Denis-sur Sarte. Un Membre de ce Bureau, M. Salmon, Maître des grosses Forges de la Roche, a entrepris d'occuper deux cens Journaliers tant de cette Paroisse que des lieux circonvoisins. Depuis près de six mois, le canton est affligé de fievres putrides. M. Salmon a eu soin, comme de ses enfans,

des Ouvriers qu'il employe à Livaie & à la Roche. Le Médecin les visitoit à ses frais, autant que le permettoit la position des lieux. Il a payé les remedes. Les bouillons & les tisannes se faisoient chez lui. Enfin sa charité a été récompensée ; tous ses malades ont été sauvés. Aux vertus d'un bon Citoyen, M. S. joint l'intelligence d'un bon Cultivateur. Il a mis en crédit les pommes de terre. Dans un arpent, il en a recueilli, l'année derniere, cinq cens boisseaux, le boisseau pesant 32 livres. Il en a distribué 300 à ses Journaliers. Du reste, il a nourri ses chiens, engraissé sa volaille & ses cochons, & fait du pain pour ses domestiques. On estime que cette ressource lui a épargné cent boisseaux de bled. On ne demandera pas si ses gens le servent bien, si ses Ouvriers travaillent avec ardeur, si le Paysan a de la confiance en lui, si ses exemples font aimer & honorer la vertu.

De Poitiers, *le 20 Août.*

La maladie qui regna l'année derniere dans les Paroisses de la Pleine & de Geneston, s'est manifestée depuis peu à Mortagne & gagne insensiblement toute cette partie du Bas-Poitou. S'il existoit dans les Provinces des Bureaux de Santé où les descriptions des épidémies & des traitemens seroient déposées, pour recourir, selon les occurrences, à ces instructions, on sent de quel secours ils seroient pour les campagnes, combien ils préviendroient de calamités, quel bien ils feroient par le ministere de Médecins principalement dévoués au service des Paroisses isolées où les besoins d'une malheureuse classe, abandonnés non à la nature mais à la misere, les appelleroient. La maladie dont nous venons de parler, a déjà dépeuplé à moitié le village de Châteaumur, situé entre la Pommeraye & la Flocelliere. Dans une seule métairie, il est mort neuf personnes : que de récoltes perdues, que de champs en friche ! L'épidémie commence à pénétrer dans les Paroisses des Châteliers.

Nous avons une riviere navigable, & point de navigation. Nous avons des lieux propres pour y établir des bains, & point de bains. Peut être attend-on, quant à ce dernier objet, que nos ponts, bien-tôt impraticables, soient réparès ; ils le seront, la nécessité en est sentie, l'Administration s'en occupe. L'état des ponts a causé derniérement la mort d'un homme qu'on n'a retrouvé que très-tard. Le défaut de bains vient d'occasionner un pareil malheur. Nous n'avons point ici de boites pour les noyés, elles ne sont pourtant pas cheres.

On mande de Civray, qu'au village de Montenbeuf, entre la Rochefoucault & Monbrun, la pierre qui s'y trouve, sans être de l'ardoise, est feuilletée, & qu'elle jette l'éclat du minerai d'or. Un Particulier a voulu la réduire en poussiere pour la mettre sur l'écriture ; mais elle a perdu tout son éclat. Comme il y avoit beaucoup de cette poussiere répandue sur sa table, il s'est apperçu que certaines parcelles avoient une sorte de mouvement : en les regardant de près, il a reconnu qu'elles étoient remplies d'animalcules qui sembloient avoir pris naissance dans la pierre, & en avoir tiré leur nourriture. Cette observation intéressera les Naturalistes : mais ils sont aussi rares dans cette Province que les bons Agronomes.

A juger des laines du Poitou par les draperies grossieres qui s'y fabriquent, on ne se douteroit pas qu'elles égalent les meilleures du Royaume, qu'on peut en faire les draps les plus fins, & qu'elles sont en effet employées à cet usage dans les principales Fabriques de la Normandie & même en Picardie. Les draps que nous tirons de Lizieux, de Beauvais &c. sont en partie faits avec nos laines, tandis que nous allons chercher des laines communes en Saintonge, en Médoc, & même en Provence, pour faire de mauvais draps. On peut juger par-là combien nos Compatriotes sont peu avancés en spéculations & en industrie. L'Art, borné dans ses vues & ses entreprises, au lieu de se perfectionner, se détériore tous les jours. Notre débit aux Foires de Caën, de Guibray, de Falaise &c. à l'usage du bas Peuple, a successivement baissé ; & il est aujourd'hui réduit presqu'à rien. Si l'industrie pouvoit être aiguillonnée, il nous seroit facile d'affiner nos laines, & de manufacturer de bonnes étoffes : le succès de la fabrication inviteroit à corriger l'éducation des troupeaux & à les multiplier : l'économie rurale, l'économie domestique, l'économie publique, tout participeroit à cet avantage,

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre sur la conservation des grains. A Paris, 14 Août.

Monsieur,

Un bon Citoyen qui lit avec assiduité les Gazettes d'Agriculture, a vu avec un véritable plaisir que quelques Cultivateurs s'occupoient de la découverte d'un moyen également sûr & peu dispendieux pour la conservation des grains après la récolte. La cave lambrissée & parquettée dont vous fites mention en dernier lieu lui parut très-ingénieusement imaginée, mais il ne put se dissimuler que cet appareil étoit nécessairement dispendieux & par conséquent hors de la portée du commun des Cultivateurs. Il m'a chargé de vous proposer un autre moyen beaucoup plus simple & plus facile à mettre en pratique. Il ne s'agiroit que de renfermer le grain dans des tonneaux (1) de bois de chêne ou de châtaigner dont les douves seroient d'une telle épaisseur qu'elles ne sçauroient être pénétrées totalement par l'humidité : on se croit dispensé de dire qu'il faudroit les placer dans la cave sur des poutres d'une certaine hauteur, de peur que l'humidité de la terre ne les endommageât ; le grain ne seroit mis dans les tonneaux qu'après avoir été bien vanné & criblé. Il est à présumer que la température de la cave empêcheroit le développement des œufs des insectes qui causent de si grands ravages dans les greniers ordinaires. D'ailleurs comme on pourroit mettre beaucoup de tonneaux les uns sur les autres, il est encore évident qu'une cave d'une grandeur médiocre pourroit contenir une quantité prodigieuse de grains. Cette expérience seroit une de celles que tout Cultivateur aisé devroit tenter, pour la publier avec le plus grand éclat, vu son importance. On observera qu'il faudroit avoir des tonneaux pour ce seul usage. La personne dont je ne suis ici que l'organe, m'a engagé à vous prier, Monsieur, de faire connoître au Public ses idées le plutôt qu'il vous sera possible, vu que le moment de les mettre à exécution approche ; elle vous en sera très-obligée. Sa modestie ne veut point que je la nomme. Je suis &c.

(1) *Ceux qui sont dans le cas de mettre leurs grains en farines, devroient prendre le parti de les faire moudre, car les farines se conservent mieux. C'est la derniere ressource que l'on a eu pour procurer de bon pain aux Colonies. Personne n'ignore que les grains en nature se gâtoient souvent dans la traversée, & que les farines de bonne qualité renfermées avec précaution dans de grands tonneaux ne s'alterent pas.*

II.

Lettre sur la culture des pommes de terre &c.

Monsieur,

Depuis deux ans, je lis avec la plus grande satisfaction la Gazette & le Journal d'Agriculture. Je les regarde comme le plus précieux dépôt que nous ayons en France du progrès des connoissances économiques. Vivant à la campagne, je suis à même de tenter quelques essais, & mon goût m'y porte assez. J'ai encouragé autant qu'il étoit en moi la culture de la pomme de terre qui est une vraie manne pour le Peuple, & j'ai le plaisir de voir qu'au moyen d'une quarantaine de boisseaux que j'ai distribués gratuitement, il est peu d'Habitans qui ne fassent une petite culture de ce légume, ne fût-ce que dans leur jardin. Je place ce légume au-dessous de la plûpart pour la qualité, car je ne suis pas enthousiaste : mais eu égard à l'abondance des récoltes & à la propriété d'entrer dans la composition du pain, je le regarde comme très-précieux. J'ai recueilli, cette année, 20 pour un, quoiqu'en dise M. B. de T. Au reste j'ai éprouvé qu'au dessèchement, cette plante perd les deux tiers & même les trois quarts de son poids, & nos Cultivateurs assurent que les cochons engraissés de pommes de terre ont un lard beaucoup moins ferme qu'avec du grain. Si mes recherches avoient quelque succès, j'aurois l'honneur de vous en faire part. En attendant, Monsieur, je vous prierai de satisfaire ma curiosité sur deux points, par

la voie de votre Gazette. 1°. Que ſont devenus les promeſſes de M. Eckleben de Ruſſie qui avoit ſemé du ſeigle en préſence de pluſieurs Seigneurs, & qui faiſoit eſpérer une récolte bien ſupérieure aux autres? 2°. L'article de Marſeille nous annonçoit en hiver la température de l'air, il ne dit rien actuellement. Je voudrois ſçavoir quel eſt le plus haut degré de chaleur qu'on éprouve, thermometre de M. de Réaumur, & le degré de froid le plus vif en hiver, & quel degré de froid fait périr les orangers, oliviers, figuiers.? Ces queſtions intéreſſeront bien des Amateurs. Daignez y ſatisfaire, Monſieur, & me croire &c.

N. Nous n'avons point encore appris les réſultats des expériences de M. Eckleben. Quant aux autres queſtions, nous prendrons les informations convenables pour y ſatisfaire.

III.

Des pommes de terre : l'uſage de leurs feuilles.

Les Cultivateurs Suiſſes qui ont eſſayé les pommes de terre Angloiſes dont il a été fait une diſtribution au *Bureau de Correſpondance*, ne parlent de leur fécondité qu'avec admiration... Les patates qu'on avoit annoncées en Angleterre ſous le titre de *patates de Surinam* ne ſont autres que des *yam-patates*. Voyez l'extrait que nous avons donné de l'*inſtruction ſur les pommes de terre* dans notre Journal. Nous rendrons compte de la 2e. partie le plutôt qu'il nous ſera poſſible. Le généreux Auteur a eu la bonté de nous envoyer quelques exemplaires de cet Ouvrage : c'eſt un préſent que nous avons à offrir aux Amateurs.

On a reconnu que les pommes de terre en général faiſoient revenir le lait aux vaches, aux chevres &c. qui l'avoient perdu.

Rien de meilleur pour engraiſſer les bœufs, les cochons &c. Un Payſan vient de faire l'expérience ſuivante. Il a pris 4 cochons de la même portée : il en a engraiſſé deux à la façon ordinaire, & deux avec des pommes de terre : cette derniere nourriture lui a beaucoup moins coûté, & la différence du poids entre les premiers & les derniers cochons, après qu'ils ont été tués, a été énorme & preſqu'incroyable.

Les Payſans Suiſſes commencent à ſe ſervir des feuilles de pommes de terre en guiſe de tabac ; & ils le préferent au vrai tabac.

Nous tenons ces faits du Magiſtrat-Agronome à qui nous devons les *inſtructions* citées.

IV.

Deſcription d'une bergerie portative.

Un Seigneur de Bohême qui ne croit pas ſe déshonorer en s'adonnant à l'étude de l'Agriculture, vient d'inventer un nouveau parc de brebis qu'on peut regarder comme une bergerie portative, puiſqu'on y renferme 500 brebis. Ce parc a 39 pieds de large & 83 pieds de long. Les murs extérieurs ou les bois de l'enceinte ont 8 pieds de haut, & la hauteur depuis le milieu de la bergerie juſqu'au ſommet du toit, eſt de 18 pieds & demi. La conſtruction de cette hute n'eſt point difficile ; on fiche de gros pieux en terre, & l'on revêt le dedans de planches ; le toit qui eſt auſſi de planches, porte ſur les pieux ; il n'y a pas la plus petite ouverture, & il eſt tellement conſtruit que la pluie ne peut y pénétrer. Tout le corps de cet édifice eſt rendu ſolide par des chevilles qu'on ôte & qu'on remet avec la plus grande facilité. Au commencement du printems, lorſqu'on veut faire parquer les brebis, on conſtruit la bergerie, ce qui n'emporte pas beaucoup de tems & demande encore moins de travail. On choiſit pour cela un endroit convenable & le plus près poſſible des champs qui ont beſoin d'être fumés. Lorſque la bergerie eſt élevée, on répand ſur le ſol de la paille de ſeigle ſur laquelle les brebis paſſent une huitaine de nuits. Après ce terme, on met ſur cette paille plus qu'à demi-pourrie 1 pouce ou 2 pouces de terre, & ſur celle-ci on fait une nouvelle litiere. On continue ainſi les mêmes opérations de ſemaine en ſemaine, juſqu'à ce qu'on porte le fumier dans les champs. Après cela, on démonte la bergerie & on la tranſporte ailleurs preſque ſans peine & ſans frais. Le matin de fort bonne heure, le Berger ouvre entiérement la bergerie, mais il n'en laiſſe pas ſortir le bétail tout de ſuite ; il l'y retient encore au moins un quart d'heure ; la fraicheur de l'air ou quelqu'autre cauſe phyſique fait que dans ce court eſpace de tems les brebis urinent beaucoup & font une grande quantité de crotins. En faiſant ſortir habituellement le troupeau dès que la bergerie eſt ouverte, ce ſeroit une perte conſidérable de fumier.

Par le moyen de cette bergerie portati-

ve, on épargne les frais qu'exige le transport du fumier, & ces frais vont souvent assez loin. De plus on a du meilleur fumier, & il en faut une moindre quantité pour amender les champs. Un autre avantage encore c'est que les bêtes à laine y sont à couvert, qu'elles n'ont pas à craindre les injures de l'air lorsque le tems est froid, pluvieux &c; & dans les grandes chaleurs de l'été, vers le milieu du jour, le Berger a soin d'y renfermer son troupeau.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 20 Août 1774, au Mercredi 24 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19 à 20 l. *le septier; id.* nouveau, de 22, 23 à 26 liv.; *id.* au Port de la Grêve, de 26 l. 10 s. à 27 l. Le seigle, de 10 l. 10 s., 12 à 13 l. 5 s.; l'orge, de 9, 10 à 11 liv. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 20 Août 1774, au Mercredi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17 à 18 l. 10 s. *le sept.; idem* nouvelle, de 16, 17 à 17 l. 10 s.; *idem* à la Greve, de 15 l. 10 s. à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Août 1774, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 30 à 31; *id.* nouveau, de 28 à 29; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

Changes de Paris, *du 27 Août 1774.*

Amsterdam	55 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{8}$
Londres	30 $\frac{7}{8}$
Hambourg	180 $\frac{3}{4}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Août*	$\frac{1}{2}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 27 Août 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	718	10	
Du Perou à	708	3	
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98	5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10 à 16	
Or à 20 karats à . .	83	11	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	16	
Piastres à	49	5	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Jeudi 25.*	*Vendredi 26.*	*Samedi 27.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	. . . . .	1760 65 70 65 .	1757 $\frac{1}{2}$ . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1120 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 6 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

De Varsovie, *le* 10 *Juillet*.

LA Commiſſion de la Tréſorerie vient de publier, en faveur du commerce, l'Univerſal ſuivant dont tous les articles méritent d'être tranſcrits.

» La Commiſſion du Tréſor de la Répu-
» blique fait ſçavoir à tous en général & à
» chacun en particulier, principalement
» aux Propriétaires des biens ſitués ſur les
» grands chemins & près des Ponts ; aux
» Inſpecteurs de ces paſſages fixés par l'Uni-
» verſal de la Commiſſion des Palatinats de
» Kiow, de Volhynie, de Podolie & de
» Braclaw ; de même qu'aux Surintendans
» & Officiers du Tréſor diſperſés dans les
» Provinces ; comme auſſi aux Négocians
» & Marchands de la grande & de la petite
» Ruſſies ; à ceux de la nouvelle Servie, de
» Zapordusk, de la Moldavie, de la Vala-
» chie ; aux Marchands Grecs, Arméniens,
» & autres Négocians orientaux ; à ceux
» qui font le commerce en bœufs, chevaux,
» porcs, en marchandiſes de Turquie & de
» Ruſſie, en vins, draps, faucilles, faulx,
» ouvrages de Nurenberg & autres, clin-
» cailleries de quelque eſpece & de quelque
» endroit qu'elles ſoient ; qu'elle ne négligera
» rien pour pourvoir à la ſûreté du com-
» merce, en applanir les difficultés, & aſ-
» ſurer à chacun, dans toutes les occaſions,
» une prompte juſtice.

» Les cauſes qui ont rendu ſouvent inu-
» tiles les meſures priſes par la Commiſ-
» ſion, ne ſubſiſtent plus à certains égards.
» Quelques Négocians qui traverſoient la
» Pologne à la faveur de contrats à terme
» pour le tranſit, n'ont pas exactement re-
» nouvellé ces contrats : d'autres qui ven-
» doient leurs marchandiſes dans le Royau-
» me, n'ont pas eu ſoin de faire des con-
» trats, ont rencontré des obſtacles & perdu
» du tems : tous ont éprouvé des difficultés
» dans la maniere établie d'acquitter les
» droits. Pour remédier à ces inconvéniens
» & procurer aux Marchands toutes les sû-
» retés & facilités poſſibles, la Commiſſion
» fait ſçavoir que les Négocians qui con-
» tracteront avec elle par eux-mêmes ou
» par Mandataires, ne payeront qu'un droit
» très-léger à la Couronne & à la Républi-
» que. Les perſonnes munies de tels con-
» trats, après avoir payé au premier Bu-
» reau des frontieres un droit modique de
» tranſit, ſeront exemptes de tout droit
» pour leurs marchandiſes en quelque lieu
» qu'elles les conduiſent. On leur ouvrira
» les Bureaux & les chemins qu'elles vou-
» dront choiſir pour l'expédition & le tranſ-
» port de leurs marchandiſes, ſelon qu'el-
» les le touveront le plus convenable. A
» leur retour, elles ne ſeront ſujettes à au-
» cun droit de quelque nature que ce ſoit,
» ni pour bac, ni pour pont, ni pour che-
» min. Les Négocians, pour la ſûreté de
» leurs perſonnes & de leurs marchandiſes,

» obtiendront, lorſqu'ils le requerront, des » eſcortes à un prix beaucoup plus bas que » ci-devant. Les Surintendans en donne- » ront avis à la Commiſſion en notant ce » qui aura été exigé ſelon la teneur des » Loix & des Univerſaux. Pour que l'effet » de ces précautions ſoit plus aſſuré, la » Commiſſion ordonne aux Viſiteurs des » ponts & chauſſées nommés par l'Univer- » ſal de la Commiſſion de 1767, ſur-tout » à ceux dont il eſt fait mention ci-deſſus, » de ſe conformer aux Univerſaux, à leurs » inſtructions & à leur ſerment; moyennant » ce ſoin, ils ſeront récompenſés ſelon leurs » ſervices. En cas qu'ils négligent leur de- » voir, la Commiſſion autoriſe les Surin- » tendans à les citer devant ſon Tribunal, » pour y être jugés & punis comme de droit. » Le préſent Univerſal enjoint aux Sei- » gneurs & autres qui poſſédent des biens » ſur les grandes routes & dans les endroits » où il y a des ponts & chauſſées, à avoir ſoin, » pour le bien public, leur honneur & leur » intérêt, que les chemins, ponts & chauſ- » ſées ſoient toujours dans le meilleur état » poſſible. Il eſt défendu aux Viſiteurs de » ces lieux de lever aucun droit au deſſus » du taux légal, ſous peine d'encourir les » peines portées par la Loi. Il leur eſt or- » donné de tenir toujours dans un endroit » expoſé à la vue de tout le monde, aux » lieux confiés à leur garde, un tarif exact » des droits qu'ils doivent percevoir: ce ta- » rif ſera ſigné de leur propre main: s'il » n'eſt pas affiché de la ſorte, ils ne pour- » ront percevoir les droits ſur qui que ce » ſoit. Pour que perſonne ne prétende igno- » rer cet Univerſal, il ſera publié &c. A » Varſovie, le 15 Mars 1774 ».

Les autres objets d'économie ſeront ſucceſſivement réglés, à meſure que les affaires le permettront.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 15 Juillet.*

M. de Groeſchel, un de nos Citoyens, poſſéde le ſecret de donner à la laine un rouge éclatant & durable: un privilége excluſif lui en aſſure même le produit. Comme ſes affaires ne lui permettent pas de s'appliquer plus long-tems à cette branche d'économie, il offre d'en donner, ſans aucune ſorte d'intérêt, une entiere connoiſſance à celui qui le deſirera. M. de G. peut exercer ſa générosité en grand; il n'a qu'à donner ſon ſecret au Public.

De Breslau, *le 16 Juillet.*

On avoit propoſé une queſtion ſur le *climat* enviſagé ſous l'aſpect économique. Cette queſtion a été réſolue dans une réponſe remplie de détails intéreſſans ſur la nature de l'air & ſes différentes températures, relativement aux différentes eſpeces de plantes & autres objets de culture. Cet ouvrage mériteroit d'être répandu.

De Leipsick, *le 18 Juillet.*

Le Bureau des Annonces a reçu d'un Architecte du pays le modele d'une machine au moyen de laquelle 24 perſonnes éleveront des poids de 200 quintaux à telle hauteur donnée.

De Presbourg, *le 18 Juillet.*

Un phénomene ſingulier a derniérement excité l'admiration & l'effroi près de Weſſing dans le Comté de Wieſelbourg. D'un nuage épais & noir, il ſortit une colonne blanchâtre en forme de cône renverſé: pendant une demi-heure, elle s'approcha de terre: bientôt après il s'éleva droit à la colonne au deſſus du village un tourbillon de ſable mélé de pierres, de gazon, de brins de buiſſon & autres matieres: il emporta tout ce qui s'oppoſoit à ſon paſſage. Des arbriſſeaux furent arrachés, & les toits de pluſieurs maiſons abattus. Il tomba une pluie de décombres. Le tourbillon continua ſon cours: les Spectateurs le perdirent de vue.

De Magdebourg, *le 19 Juillet.*

Il y a quelques jours qu'un orage mélé de grêle a ravagé des diſtricts conſidérables où l'on attendoit de ſuperbes récoltes. On voit pluſieurs Provinces qui, par le croiſement des terres qui ſont dévaſtées & de celles qui ne le ſont pas, reſſemblent à des damiers.

ITALIE.

De Modene, *le 12 Juillet.*

Il vient d'être ordonné par un Réglement

du 2 du courant qu'à l'avenir les morts ne soient plus enterrés dans les Eglises de la Ville; & qu'on les porte dans le nouveau Cimetiere préparé hors de son enceinte. Ce Réglement contient onze articles que nous pourrons faire connoître en détail. En même tems, il a paru un *essai sur les sépultures.* (*Suivant la notice que nous avons de cet Ouvrage, il nous paroît que c'est une traduction, ou une copie, ou une imitation de celui de* M. Maret, de Dijon; *Mémoire digne sans doute d'être traduit dans toutes les Langues & de servir d'instruction à tous les Gouvernemens*).

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le* 10 *Juillet.*

La liberté de l'exportation du tabac, en encourageant la culture de cette plante à Cachoeira & dans nos autres établissemens d'Amérique, releve plusieurs Maisons qui en avoient entrepris le commerce. Quelques-unes de ces Maisons devoient de grosses sommes au Trésor Royal : ces dettes leur ont été remises pour qu'elles puissent continuer ce commerce & soutenir la culture.

ESPAGNE.

De Madrid, *le* 13 *Juillet.*

Les nouvelles de la Province annoncent les plus belles récoltes de grains que l'on ait eues depuis long-tems. Les Manufactures prennent de jour en jour des accroissemens nouveaux; on se flatte qu'elles retiendront bientôt dans le pays plusieurs millions de piastres qui passoient à l'Etranger.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 21 *Juillet.*

Le fameux navire de M. Gray étoit à deux fonds. Le second fond ne tenoit au corps du bâtiment que par des vis : on le chargeoit de pierres. Lorsqu'il étoit question de faire remonter le navire, on détachoit le second fond; les pierres tomboient dans l'eau, ce fond flottoit, & le bâtiment déchargé devoit regagner la surface de l'eau.

Dans les résolutions prises par l'Assemblée de Philadelphie, il a été convenu d'ouvrir une souscription en faveur des Bostoniens que le blocus de leur Port réduit à des besoins pressans. Les Habitans de la Nouvelle-Yorck ont pris avec les Manufacturiers de la Baie de Connecticut des engagemens pour l'achat de 50,000 verges d'étoffes de laine.

Le Capitaine Fonnereau ou Furneaux a rapporté que le sol de la Baie de Plenty ou d'Abondance, dans la Nouvelle Zélande, étoit prodigieusement fertile, que le chanvre qui y croît naturellement est d'une qualité fort supérieure à celui de l'Europe; qu'on y trouve beaucoup de lin, des mines de plomb & de fer &c, & que l'Angleterre pourroit y former un très-bon établissement.

Dans l'Assemblée de la Société Royale, tenue le 18 Mai, il a été lu des papiers concernant les voyages au Nord. Il y est rapporté qu'un vaisseau de Witby pénétra, vers la fin d'Avril, jusqu'à 80 deg. sans être fort embarrassé dans les glaces; que le Capit. Robinson, de Rotherithe s'avança, en Avril 1773, jusqu'à 81 deg. 30 m.; & qu'un vaisseau de guerre Hollandois, protégeant la pêche du Groenland, gagna, il y a 50 ans, le 88e. deg., suivant le rapport fait au Docteur Campbell, par le Docteur Daillie, Médecin à bord de ce vaisseau.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

D'Avignon, *le* 22 *Juillet.*

Les intempéries se sont succédées dans ce pays-ci. Après les pluies & les débordemens ci-devant annoncés, nous avons eu des tems perpétuellement variables & surtout contraires au succès des vers à soie. Cependant les productions de la terre prospéroient assez généralement. Le 28 du mois dernier, il survint un ouragan furieux qui dévasta nombre de Paroisses depuis le Pont-Saint-Esprit jusques bien avant dans le Comtat Venaissin. Il parcourut les territoires de Mondragon, Jonquieres, Vacqueiras, Baumes, Serres, Mazan, Mourmoiron, Blauvac, Vielles, Sault, Montbrun &c. Le tourbillon étoit si violent qu'il brisa ou dé-

racina quantité d'arbres, & dispersa des gerbiers à un quart de lieue loin. Ce dommage ne fut pas comparable à celui que causa la grêle, vomie par un nuage affreux : il y avoit des grains de la grosseur d'un œuf. Heureusement elle ne tomba que pendant une minute. Par-tout où elle donna, les vignes, les vergers, les prés, les luzernes, les légumes, les fruits furent hachés. Si les bleds n'avoient été coupés presque partout, la calamité auroit été portée au plus haut point. Plusieurs Paroisses du Comtat & du Bas-Dauphiné sont restées sans ressources.

De Montpellier, *le* 23 *Juillet.*

L'hiver & le printems ont été fort humides dans nos cantons ; les chaleurs de l'été, tardives & modérées ; les tems toujours inconstans. D'après la durée des vents du Nord & de l'Est qui ont dominé, M. Fouquet, Médecin de notre Faculté, avoit annoncé conformément aux observations qu'il a publiées dans divers écrits, que la petite-vérole seroit infailliblement très-mauvaise, si elle venoit à se manifester pendant l'été ; & cette espece de prédiction se trouve malheureusement accomplie. Vers le commencement de Juin, cette maladie s'est déclarée avec une violence étrange. Sa malignité s'est prolongée au-delà du terme ordinaire. Pour la plûpart des enfans, le quatorzieme ou quinzieme jour a été l'époque fatale de leur mort : on compte que sur dix, il en a péri près de huit. La mortalité a été plus grande parmi les filles que parmi les garçons. Les adultes ont été assez communément guéris. C'est dans la premiere Ville du Royaume où la pratique de l'inoculation ait été préconisée, qu'on demeure exposé à des épidémies si meurtrieres ! Le même fléau n'a pas fait moins de ravages à Pau. Ces malheurs & les succès éclatans de l'inoculation réduiront peut-être au silence ces ennemis du bien public qui entretiennent, trompent & soulevent l'ignorance contre la pratique sans contredit la plus éprouvée & sans doute la plus salutaire.

De la Rochelle, *le* 23 *Juillet.*

Des Citoyens attentifs & zélés ont remarqué, depuis quelques années, que certains instrumens aratoires, tels que la houe & le hoyau sont ici très-vicieux, & qu'ils fatiguent autant le Laboureur qu'ils travaillent mal la terre. En général, le fer en est trop recourbé en dedans, & le manche en est trop court. Autrefois ils étoient beaucoup plus ouverts & plus longs. Ces défauts font qu'ils ne remuent que la superficie de la terre, & qu'avec quelque force qu'on les lance, ils n'enfoncent pas plus de deux pouces & encore obliquement. Avec ces outils, l'Ouvrier est obligé de courber & de ployer son corps en trois, il respire toutes les vapeurs que la terre exhale, & il fatigue à l'excès ; tandis que si ces instrumens avoient les qualités requises, ils seroient fermes sur la hanche, avec toute leur force & la tête élevée ; & les exhalaisons ne les incommoderoient pas. Des Laboureurs ont reconnu ces inconvéniens ; mais la crainte d'être honnis & peut être maltraités par leurs Confreres, les a empêchés d'y remédier. Il y a des Ouvriers qui ne cherchent qu'à multiplier l'ouvrage ; le moyen, c'est de le mal faire. Ils affectent de craindre de couper le *norrin* en labourant à plusieurs pouces de profondeur. Ce *norrin* est précisément une racine qu'il faut couper, parce qu'elle dérive du collet de la souche, pompe la seve & l'épuise. Les Propriétaires qui regardent l'Agriculture comme un Art qu'il est de leur dignité d'ignorer, s'en rapportent pleinement & sans souci à leurs *Bordiers*, aveugles qui conduisent d'autres aveugles. Ainsi la culture dépérit, la vigne se détériore, le Propriétaire s'appauvrit, le Laboureur qui vouloit gagner davantage est beaucoup moins employé ou payé : tout souffre. Il seroit donc d'une souveraine importance d'apprendre aux uns l'intérêt qu'ils ont à s'éclairer, & aux autres l'intérêt qu'ils ont à mal faire. Des expériences authentiques démontreroient la nécessité de réformer les instrumens actuels.

L'état des marais salans a occasionné une diminution considérable daus les prix des sels à l'Isle de Ré.

Les eaux-de-vie montent ici de jour en jour : elles sont à 120 & 121 l. les 27 veltes. A Cognac, la premiere qualité est toujours à 135 l.

De Tours, *le* 16 *Juillet.*

C'est encore un Art bien imparfait que

celui de la conſervation des grains. Si parmi les ſecrets qui ſe publient tous les jours, il s'en trouve de bons, on les laiſſe confondus dans la foule de ces vaines recettes qui ne ſervent qu'à amuſer les Lecteurs : ceux qui les éprouvent ne rendent pas compte de leur ſuccès ; & le bien ne ſe fait jamais généralement. L'étuve a beaucoup d'inconvéniens, elle n'eſt pas toujours praticable. Les paniers de M. l'Abbé Vilin ne ſont pas encore aſſez connus. Dans le Nord, on conſtruit des bâtimens que nous ne conſtruirons pas. Nous en ſommes encore aux greniers faits ſans précautions, & pour ainſi dire au haſard. Pourquoi les caves ont-elles donc été condamnées ? On ſe ſouvient du bled conſervé dans celles de la Citadelle de Metz ; les Polonois ont des magaſins ſoûterreins ; les Barbareſques conſervent auſſi leurs grains ſous terre dans leurs matamomores. Dans les greniers, il y a la fermentation & les inſectes à craindre : dans les caves, la fraîcheur empêche les grains de fermenter & les inſectes d'éclore ; leur plus grand inconvénient, c'eſt l'humidité : il s'agiroit donc d'avoir des caves ſeches : il y en a, on peut en conſtruire. Quelques Particuliers de cette Province conſervent dans ces caves leurs bleds pendant plus d'une année, ſans qu'ils s'échauffent, que les inſectes les attaquent, & qu'ils contractent aucune mauvaiſe qualité. Un Habitant de Cormery en a fait conſtruire une pour cet uſage, & il s'en félicite. On en donnera la deſcription... Un Particulier de cette Ville aſſure qu'il a éprouvé pluſieurs fois avec ſuccès un moyen dont on ſe ſert, dit-il, en Allemagne pour éloigner les rats des greniers. On pend par le bec une ou pluſieurs pies mortes, ſans qu'elles ſoient plumées & vuidées, au haut d'un bâton dont l'autre bout eſt fiché dans le tas de bled. La pie ne doit être élevée que de quelques pouces au deſſus des grains : les rats, dit-on, n'en approchent plus. C'eſt un eſſai à faire, qui ne coûte rien.

De Nancy, *le 28 Juillet.*

La bonté des récoltes maintient les grains au deſſous du prix modéré dans ce pays & dans les Provinces voiſines.

Cette Ville eſt une de celles où l'on trouve le plus d'établiſſemens en faveur de l'humanité. Il y en manquoit un, ſemblable à celui de Paris, pour les noyés ; il vient d'être formé par nos Officiers Municipaux.

Depuis long-tems, un de nos Médecins s'étoit apperçu que l'on trouvoit rarement des puces dans les couvertures de laine teintes en verd de Saxe. Cette couleur ſe fait avec l'indigo & l'huile de vitriol. Ce Médecin a eſſayé de faire frotter les bois de lit & les meubles infectés de punaiſes, avec une ſimple diſſolution de vitriol de Chypre d'où l'huile de vitriol eſt extrait. En peu de jours, ces inſectes ont diſparu. Il penſe que l'on devroit ſe ſervir dans les Hôpitaux de couvertures de laine de cette couleur ; & que l'on n'auroit qu'à frotter de tems en tems les bois des lits avec cette diſſolution dont les malades n'ont rien à craindre, pour les garantir entiérement de ces inſectes incommodes pour tous & cruels pour ceux qui déjà ſouffroient.

Le 14, la Cour Souveraine a enregiſtré des Lettres-Patentes du Roi, données à Marly, le 26 Juin dernier, qui ordonnent, dans le Duché de Lorraine & de Bar, *l'exécution de la Déclaration du 22 Septembre 1733, concernant les billets ou promeſſes cauſés pour valeur en argent.* Tous billets ſous ſignatures privées au Porteur, à ordre ou autrement, cauſés pour valeur en argent, autres néanmoins que ceux qui ſeront faits par des Banquiers, Négocians, Marchands, Manufacturiers, Artiſans, Fermiers, Laboureurs, Vignerons, Manouvriers & autres de pareille qualité, ſeront de nul effet & valeur, ſi le corps du billet n'eſt écrit de la main de celui qui ſera ſigné, ou du moins ſi la ſomme portée audit billet n'eſt reconnue par une approbation écrite en toutes lettres, auſſi de ſa main : faute de quoi, le payement ne pourra en être ordonné en Juſtice. Celui qui refuſera de payer le contenu audit billet ſera tenu d'affirmer qu'il n'en a pas reçu la valeur. Tous les billets mentionnés ci-deſſus, faits antérieurement à la date des préſentes, doivent être renouvellés dans l'eſpace de deux ans, ou du moins la demande à fin de renouvellement ou de payement doit en être faite dans le même délai.

De Paris, *le 2 Août.*

La ſéchereſſe a fait beaucoup de tort, particuliérement aux vignes. Les raiſins

avoient commencé à pousser vigoureusement : la nourriture leur a manqué, le verjus s'est flétri. Il faut des pluies abondantes pour réparer ce dommage : la moisson exigeroit qu'elles ne fussent pas longues.

Il s'étoit élevé une contestation entre un Distillateur d'eau forte & ses voisins qui prétendoient que les vapeurs exhalées par ses distillations pouvoient être nuisibles à leur santé. Le sage Magistrat qui préside à la Police de cette Ville, a demandé sur ce point l'avis de la Faculté de Médecine. Les Commissaires nommés par la Faculté, après avoir examiné le lieu destiné à la distillation de l'eau forte, la maniere dont elle se fait, la nature des vapeurs & leurs effets, ont décidé en faveur du Distillateur contre les Plaignans. Leur avis motivé contient des réflexions très-propres à rassurer les esprits contre la crainte qu'on a communément du voisinage de certains atteliers.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'une cave propre à conserver les grains, adressée à l'Auteur des Affiches de Touraine par un Habitant de Cormery.

J'ai choisi dans l'intérieur de mes bâtimens le lieu qui m'a paru le plus sec. J'ai fait faire une cave à pouvoir contenir deux cens setiers de bled, mesure de Cormery, c'est-à-dire, autant que mes terres peuvent en rapporter dans deux bonnes récoltes, en ne mettant le grain sur le sol de cette cave, que de l'épaisseur d'un pied tout au plus. J'ai fait pratiquer au dessus de la voûte une ouverture pour y descendre le bled. Quand le bled est dedans, on ferme cette ouverture bien exactement, on la couvre de terre, & on remet par-dessus les carreaux de la chambre à l'ordinaire.

Outre cette ouverture supérieure, on entre encore dans cette cave par une porte qui donne dans une des caves de côté (car il faut remarquer que cette cave à grains est environnée de toutes parts d'autres caves). Cette porte ferme bien juste, & la cave à grains ne reçoit ainsi aucun jour. On peut, si l'on veut, y apporter le bled par la porte ; mais comme il est toujours pénible aux personnes qui sont chargées de descendre & de marcher dans des endroits obscurs, on préfere de se servir de l'ouverture qui est à la voûte, par laquelle d'ailleurs le grain est bien plutôt versé.

Tout l'intérieur de cette cave est boisé de fortes planches de chêne, & au lieu de pavé sous le grain, il y a un plancher de même bois soutenu sur des poutrelles, ce qui garantit le grain de l'humidité des terres & des murs & ne lui en laisse que la fraîcheur. J'ai regardé cette précaution comme nécessaire, & lorsqu'on est dans le cas de laisser long-tems le grain dans le souterrein, pour l'empêcher de pourrir & de germer.

Quand le bled est ainsi logé dans cette cave, il n'est nullement besoin de le remuer à la pelle ; la fraîcheur naturelle du lieu le tient toujours dans un état de tranquillité qui fait qu'aucune de ses parties ne fermente : & il y seroit plusieurs années sans souffrir aucune altération ; mais avant de l'y déposer, on a grand soin qu'il soit parfaitement sec ; & pour cet effet, on l'étend pendant quelque tems dans un grenier bien aéré, où on le remue souvent ; autrement il ne sécheroit jamais dans le souterrein, & il ne manqueroit pas de s'y gâter.

J'ai voulu pousser mon expérience encore plus loin. J'ai fait mettre dans cette cave du bled battu, mais non-vanné, c'est-à-dire, qui avoit encore ses petites gousses ou capsules ; Il s'est conservé fort bien. Je crois donc que si on étoit obligé de garder du grain plusieurs années, les capsules & la poussiere qui sort des épis étant une fois bien seches, ne contribueroient pas peu à le conserver, parce que ces corps étant poreux & spongieux absorberoient toute l'humidité qui pourroit s'introduire dans le souterrein, & l'empêcheroient de parvenir jusqu'au grain. La farine se conserve aussi à merveille dans ces sortes de caves, & le pain ne s'y moisit pas si-tôt que dans les lieux aérés & même chauds.

Ces découvertes peuvent être fort utiles dans ces Provinces, où les grains sont sujets à se gâter. La dépense d'une semblable cave n'est pas un objet de grande conséquence, sur-tout lorsqu'on la fait faire avec la totalité d'une maison, & qu'on la pratique au milieu de toutes les autres caves. On

est bien-tôt dédommagé de cette dépense par le profit qu'on trouve à y conserver ses grains beaucoup mieux que par-tout ailleurs, & à les y voir moins exposés aux insectes, aux vermines & aux vols domestiques.

I I.

Moyens de prévenir les effets de la gelée, par rapport aux fruits, adressé à l'Auteur des Affiches de Metz par un Habitant de Saint-Diez.

Je crois devoir vous faire part, Monsieur, d'un essai qui m'a parfaitement réussi, pour garantir les espaliers nains & quenouilles, & même les éventails de la gelée qui, trop souvent, sur-tout dans nos Vosges, détruit nos plus flatteuses espérances. La nuit du 21 au 22 Avril dernier, un vent nord-est, sous un ciel calme & serein, après une pluie de quelques jours, annonça la gelée. Tous les arbres de mon jardin étoient en fleurs. Dès la veille, j'avois pris la précaution de faire préparer de la paille pour faire des feux : dès quatre heures, je les allumai; & dans l'instant, la basse région de l'air fut remplie d'une fumée fort épaisse. Vers les cinq heures, tout fut gelé, les feuilles & les fleurs étoient durcies & cassantes. Je ne doutois pas que le soleil dont le disque commençoit à paroître, ne desséchât ce que la gelée avoit attendri : j'imaginai de prendre un arrosoir de jardin, plein d'eau d'un ruisseau qui mouille les bords de mon terrein : j'arrosai de la tige en bas les espaliers les plus fleuris. La gelée fut si forte que, dans l'instant, l'eau se congeloit & se perloit au bout de toutes les feuilles. Je recommençai mon expérience ; j'arrosai de nouveau, poiriers, pommiers, pêchers, indifféremment ; je montai même sur une chaise pour donner plus de force à mon aspersion. La superficie des fleurs se gâta une heure après le lever du soleil. Je crus m'être trompé ; & j'étois, pour ainsi dire, fâché contre moi même; mais quelle a été ma surprise, quelques semaines après, de voir que de tout mon jardin où il y a plus de deux cens espaliers, les seuls arbres arrosés ont été chargés de fruits en très grande quantité ? je crois même avoir remarqué qu'ils ont eu beaucoup moins de chenilles que les autres.

I I I.

Bâtiment de mer d'une nouvelle construction.

M. Nils (Nicolas) Knape : Suédois, Capitaine de vaisseau, demeurant à Oncala, à peu de distance de Gothenbourg, a imaginé ce nouveau bâtiment qu'on a construit, sous sa direction, dans le chantier de cette Ville. Sa principale destination est pour la pêche ; mais il peut être monté pour différens usages. On l'a d'abord appareillé en huker ; on en fait aisément une polacre, une tartane, un briig ; enfin on lui donne toute sorte de formes propres à la navigation. Après lui avoir fait subir toutes ces métamorphoses, on le remet avec ses trois mâts & ses voiles, dans son premier état de navire pêcheur. On assure qu'il ne ressemble à aucun autre bâtiment connu en Europe. Le premier usage que l'Inventeur s'est proposé d'en faire, c'a été de s'en servir pour la pêche des houmars & de les y charger vivans pour la Capitale.

I V.

Usage des carottes pour la nourriture des chiens.

M. Gray, riche Propriétaire du Comté de Suffolck en Angleterre, a derniérement essayé de nourrir ses chiens de chasse avec ces racines bouillies. Ils les ont mangées avec avidité, & en ont paru très-friands. Cette nourriture les tient gais, frais, alertes. On assure qu'elle les préserve de la gale ; on présume même qu'elle peut forr contribuer à les garantir de la rage. Il est nécessaire de faire bouillir les carottes. M. Gray mêle avec, un quart de leur poids en viande. Cependant ce mélange est superflu; les chiens s'accommodent assez bien des carottes seules.

On ajoute que ces racines sont un excellent remede pour guérir les chevaux poussifs.

V.

A V I S.

Les personnes qui desireront faire venir des vins du Dauphiné & de la côte du Rhône, pourront s'adresser à Paris au Bureau

Royal de Correſpondance, rue des Deux-Portes Saint Sauveur; & à Grenoble à M. Boyer, Directeur des lits militaires.

On a actuellement une partie de vin blanc du Rhône, parfait & du meilleur choix.

VI.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 27 Juillet 1774, au Samedi 30 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 17, 20 à 25 livres *le ſeptier; idem* au Port de la Grêve, de 21 à 23 l. 10 ſ.; le ſeigle, de 9 l., 9 l. 5 ſ. à 10 l. 5 ſ.; l'orge, de 6 l. 5 ſ., 7 l. 5 ſ. à 8 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

VII.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 27 Juillet 1774, au Samedi 30 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14 l. 5 ſ., 15 l. 10 ſ. à 17 l. *le ſept.; id.* au Port de la Greve, de 14 l. 10 ſ. à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 3 Août 1774, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 30 à 31; *id.* nouveau, de 29 à 30; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

VIII.

Changes de Paris, *du 3 Août* 1774.

Amſterdam	55 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	30 $\frac{5}{8}$ à $\frac{11}{16}$
Hambourg	181 $\frac{3}{4}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 3 Août 1774.

	#	ß	
Or de Portug. à . .	722		*marc.*
Du Mexique à . . .	718		*marc.*
Du Perou à	710		*marc.*
Les guinées à . . .	721		*marc.*
Ducats à	98		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	*once.*
Or à 20 karats à . .	83	10	*once.*
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	*marc.*
Piaſtres à	49		*marc.*

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Lundi* 1.	*Mardi* 2.	*Mercredi* 3.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1772 $\frac{1}{2}$ 77 $\frac{1}{2}$ 80	1790 95 . . .	1795 92 $\frac{1}{2}$ 90 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	224	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	369	372	374 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 19 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 24 Octobre.*

LE Roi a derniérement ordonné que des Ingénieurs allassent lever une carte exacte des environs d'Upsal, & qu'ils y désignassent spécialement les champs, les prés, les bois &c. Quel que soit l'objet de cette opération, elle donne lieu de desirer qu'elle s'étende de territoire en territoire, & que des Naturalistes & des Agronomes se joignent aux Ingénieurs pour noter la qualité des terres, leurs propriétés, leurs cultures &c. Le Gouvernement trouveroit dans ces cartes une base pour fonder des instructions pratiques, des réformes, peut-être même, moyennant certains accessoires, les charges publiques. Les communications par terre & par eau pourroient y être marquées, ainsi que celles qui manquent & qu'il seroit important d'ouvrir. Il seroit utile d'y ajouter des indications des Manufactures principales ainsi que des commerces locaux. Avec des signes conventionnels, peut-être parviendroit-on à désigner sans confusion ces divers objets. Sinon, on pourroit dresser des cartes particulieres d'Agriculture, de Commerce &c. Une pareille entreprise, digne d'un Souverain bienfaisant, mettroit vraiment sous les yeux un Royaume tel qu'il est. La Géographie auroit alors mille branches d'utilité; tout seroit connu, tout seroit appliqué, tout seroit peint & présent à l'imagination. On sçauroit bientôt ce qu'on n'apprend qu'avec de pénibles études & toujours imparfaitement. L'instruction par tableaux est rapide; ces tableaux économiques présenteroient une instruction aussi agréable qu'utile.

C'est sans fondement qu'on avoit publié que la défense de distiller des eaux-de-vie de grains pourroit bien être révoquée, afin que ce nouvel emploi donnât de la valeur à la denrée. Cette défense, d'abord envisagée du côté politique, a été ensuite considérée sous un point de vue moral. Sans doute la morale & la politique se confondent; mais il faut bien distinguer les préceptes moraux des loix. Les loix sont coactives, il n'en est pas ainsi des préceptes: les loix ôtent la liberté, les préceptes la laissent: l'ordre légal naturel n'ôte que la liberté d'être injuste: s'il embrassoit tout autre vice, il les embrasseroit tous; & les loix coercitives s'étendroient sur toutes les actions du Citoyen. On dit que le bruit dont on vient de parler, avoit été semé par des Marchands de grains, dans la vue de faire hausser le prix de la denrée. En effet il en est résulté une hausse subite & considérable, mais momentanée. Il est à présumer que, comme plusieurs Etats étrangers demandent de nos bleds, le Gouvernement ne maintient la prohibition que pour soutenir ce commerce qui sera plus avantageux pour le Royaume; & que dans des tems plus favorables, le réglement fera place à la loi tutélaire,

ALLEMAGNE.

De Breslau, *le 30 Octobre.*

Un Econome de ce pays avoit de très-mauvaises prairies entourées de fossés bourbeux. Le remede étoit à côté : mais on est quelquefois très long-tems à appercevoir ce que l'on a sous les yeux sans l'avoir apperçu. Enfin notre Econome descendit dans ses fossés, en tira la bourbe, & la répandit sur sa prairie. Après un certain tems, il se forma sur cette bourbe une espece de mousse vers la fin de l'automne. Au printems, il sema du trefle & du foin ; à la fénaison, il fit une excellente récolte, & il recueillit ensuite beaucoup de regain. On voit dans nombre de villages des mares dont le limon ne sert qu'à empoisonner les bestiaux qu'on y abreuve & à infecter l'air. L'ignorance tue, la science vivifie.

Un Seigneur de cette même Province avoit résolu d'abandonner une campagne sablonneuse d'une assez grande étendue, parce que, malgré ses peines & beaucoup de fumier, il n'en avoit jamais pu retirer que le deuxieme grain. Enfin il y fit conduire & parquer des moutons, jusqu'à ce qu'il crut la terre assez pétrie & affermie pour que les grands vents ne l'emportassent pas, comme la chose étoit arrivée les années précédentes : il y avoit fait auparavant passer la herse. Ensuite, le champ bien préparé, il y fit semer du seigle d'hiver huit jours après la Nativité ; enfin il fut labouré en planches de maniere à faciliter l'écoulement des eaux. Cette méthode réussit : il y a trois ans qu'il la pratique & qu'il recueille le cinquieme grain. Il n'est point de terre infertile pour le Cultivateur éclairé, intelligent & riche.

Ces expériences se recueillent ici, se publient, se répandent dans les campagnes. Les Seigneurs sont Agronomes : ils regardent comme un devoir de Propriétaires d'instruire les Paysans : quand ils ne s'y croiroient pas obligés, ils s'y croiroient du moins intéressés.

ITALIE.

De Milan, *le 19 Octobre.*

On vient de former ici un établissement pour assurer des secours aux noyés.

Un Edit nouveau prescrit les mesures à prendre pour qu'on n'enterre point par précipitation des hommes vivans ; que par la disposition des cimetieres déjà éloignés des habitations, il soit possible d'y pénétrer sans se mettre en danger de mort ou de maladie ; que s'il survient une épidémie dans quelques Communautés, les Officiers de Police ou de Santé ne lui laissent pas faire des progrès, en attendant qu'on les ait instruits de ce qu'ils ont à faire ; que si une épizootie attaque le bétail, on ne soit pas condamné à en voir périr une partie avant qu'on ait appris à connoître les préservatifs & les remedes &c. Les instructions tardives & les remedes tardifs font les grands maux.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 5 Novembre.*

S. M., par une Ordonnance du 5 Octobre 1770, avoit enjoint qu'on ne laissât entrer dans les trois Royaumes & les Isles dépendantes, ni bêtes à corne, ni cuirs, ni cornes & autres parties de ces animaux, ni foin, ni paille & autres fourages employés pour la nourriture des bêtes infectées de la contagion, des côtes de Picardie, de Normandie, de Bretagne. Comme on a reçu des avis qu'une mortalité s'étoit déclarée parmi le même bétail aux environs de Bordeaux, S. M. a jugé à propos d'étendre la prohibition précédente sur tout ce qui viendroit en ce genre de la Guyenne, de la Gascogne & du Poitou.

On apprend de nos différentes Provinces que les Marchés de toute espece sont bien garnis ; que les denrées s'y vendent bien ; & qu'il y en a dont les prix baissent. Les grains sont toujours chers.

Quoiqu'on ait publié contre la refonte des especes d'or, des Partisans de l'opération publient qu'elle a eu de bons effets, & que le mal est réparé, parce qu'il a cessé. Ils ajoutent qu'elle n'a coûté que 25,000 l. sterl., tandis que sous le Roi Guillaume la même réforme coûta 120,000 l. ; & que les basses classes du Peuple furent réduites à une extrême détresse, parce qu'il ne resta pas assez de monnoie en circulation pour payer leurs salaires de chaque semaine.

Les nouvelles de Philadelphie apportées par le vaisseau, le *Goodwil*, nous appren-

nent que les résolutions du Congrès général ne transpirent pas, & que les Députés se sont engagés à n'en donner aucune connoissance au dehors, jusqu'à ce que l'objet de leur réunion fût entiérement rempli.

On recommande dans les Papiers publics aux Membres du nouveau Parlement, de ne rien décider, dans une crise *où la balance tremble entre la dépendance & l'indépendance de l'Amérique*, qui ressente la prévention, l'animosité, l'injustice. On les invite à regarder les Colons, non comme des enfans encore en tutele, mais comme des enfans émancipés, des hommes forts de leurs propres forces, un Peuple puissant, nombreux & pourvu de grandes ressources.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 6 Novembre.*

Pendant la derniere quinzaine d'Octobre, il est entré beaucoup de grains de divers pays & des parties très-considérables d'huile. A cette époque, il n'étoit encore arrivé de la pêche de la morue que vingt-trois vaisseaux. Nos Navigateurs n'ont point rapporté de nouvelles intéressantes pour le commerce.

De Tours, *le 10 Novembre.*

Les vendanges rouges se sont faites dans tous les vignobles de la Province par un très-beau tems. Les vins des crûs les plus distingués seront de la meilleure qualité; mais la quantité ne va pas au-dessus de l'année médiocre. Dans les vignes communes, la quantité a été un peu plus abondante, & la qualité sera proportionnellement supérieure.

Les vendanges blanches de la côte de Vouvray doivent s'ouvrir incessamment, si elles ne sont déjà ouvertes. On se flatte qu'elles seront bonnes, eu égard à la quantité, & beaucoup meilleures, quant à la qualité. L'excellence de ces vins promet un prompt enlevement pour la Flandre & autres pays du Nord.

De Reims, *le 10 Novembre.*

La Ville avoit desiré que la cérémonie du Sacre de S. M. fût remise après les semailles; elle voit avec reconnoissance ses vœux exaucés. M. l'Intendant vient de permettre d'ensemencer les terres qui avoient été réservées pour le camp de la Maison du Roi: c'est un soin de la bienfaisance qui veut que l'allégresse soit pure, & que tout, dans cette grande Fête, annonce le bonheur.

A l'avenir, il y aura, chaque année, à Rosoy, gros Bourg, près de Montcornet en Thiérache, Diocese de Laon, six Foires, les 22 Janvier, 23 Avril, 30 Juin, 10 Août, 17 Septembre, 4 Décembre. On y jouira de la franchise de tous droits pendant dix années, à compter de la premiere Foire tenue au mois de Septembre dernier. Il y aura, le Mercredi de chaque semaine, dans le même Bourg, un Marché pour les grains. Quant à présent, il est réglé que le droit de hallage ne s'y percevra qu'au 32e.; mais dès à présent, c'est un droit dont chacun est heureusement libre de s'affranchir.

De Sens, *le 11 Novembre.*

Le plus haut prix du bled dans le Marché le plus cher de ce pays, est de 2 sous la livre. Dans les cantons de la Bourgogne qui nous avoisinent, il est plus bas. Nos Boulangers ne connoissent pas encore le pain de toute farine; & il faut que le Peuple achete ou du pain bis qui n'est pas très bon, ou du pain blanc qui, sans être cher, l'est pour lui & ne lui est pas assez profitable. C'est une instruction des plus utiles à répandre par-tout que celle de la mouture & du boulangeage économiques.

De Poitiers, *le 11 Novembre.*

Nos bons Citoyens se plaignent du peu de lumieres répandues dans nos campagnes & dans nos Villes mêmes sur les objets économiques. L'indifférence, l'espece d'apathie qui regne à cet égard, ne donnera pas une idée avantageuse de l'état de cette Province. Qui dit ignorance, dit pauvreté, comme qui dit pauvreté, dit ignorance. La routine laboure, le préjugé décide, l'usage fait tout. Ce n'est pas qu'il n'y ait des hommes éclairés, des hommes bienfaisans; mais la science est comme obligée de se cacher, & la bienfaisance n'est pas assez active &

assez puissante pour surmonter les obstacles qu'elle rencontre. Ce n'est pas au pauvre Laboureur, au pauvre Artisan qu'il faut s'en prendre, leur ignorance est involontaire. L'ignorance involontaire est un malheur : mais l'ignorance volontaire est vice & folie ; vice, car c'est un refus opiniâtre de s'éclairer sur ses devoirs ; folie, car c'est un refus opiniâtre de s'éclairer sur ses intérêts. Tout le monde n'y perd pourtant pas : il y a des Spéculateurs fort habiles à profiter des fautes & des erreurs communes. Quand une importante vérité, une bonne loi les déconcerte, ils sçavent remplir d'inquiétude des hommes craintifs, tels que le sont les pauvres ignorans. Nous l'éprouvons. Un Gouvernement paternel nous promet de tirer nos Concitoyens de cette funeste léthargie dont ils ne sortent que par des transes mortelles, & quelques instans : sur-tout celui qui peut instruire sera protégé ; c'est l'unique bien public qu'un homme privé puisse faire, pourquoi le lui envier ? Cette liberté est le plus grand des biens dont on puisse jouir. Il en est du moral comme du physique : le jour est l'ame de la nature, & la nuit en est le tombeau.

Les pluies du mois de Septembre & le tems doux du mois d'Octobre ont fait naître beaucoup de champignons. Suivant la coutume, on en a encore mangé avec une grande confiance. Plusieurs personnes de cette Ville en ont été fort incommodées. Toute une famille, après en avoir mangé des deux especes qu'on appelle dans le pays *corgnes* & *orgouanes*, a éprouvé les accidens qui semblent indiquer le vaisin. Heureusement elle a été secourue à propos.

De Metz, *le* 12 *Novembre*.

Les manœuvres préparées pour troubler dans ce pays le commerce des grains ne l'ont nullement troublé. L'abondance a plutôt augmenté que diminué dans nos Marchés ; les esprits sont tranquilles ; en sorte qu'on ne peut plus imputer à la loi & à la liberté les mauvais effets que de mauvaises pratiques auroient pu produire dans tous les tems. Les prix sont modérés ; & les variations ne font que confirmer les espérances du Peuple.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

*Lettre d'un Paysan du Village de *** sur la liberté du commerce des grains.*

J'ai lu l'Arrêt du Conseil de notre bon Roi ; & j'ai bien vu qu'il vouloit notre avantage, car les Monopoleurs vont être furieusement embarrassés, puisqu'ils ne pourront s'entendre avec tout un Public comme avec quelques Particuliers : je suis pourtant fâché, si la chose arrive, qu'on n'aille plus au Marché : c'étoit le point de réunion de tous nos Villages ; & cette matinée, nous ne travaillions pas ; & cette abondance, tous les Lundis, au Marché de la Ville de *** où nous voyions quatre fois plus de grains étalés qu'il ne pouvoit s'en vendre, faisoit plaisir aux yeux, au lieu qu'aujourd'hui on en verra si peu !

Encore une chose. Pardonnez, M., les questions à un pauvre Villageois. Mon voisin chez qui j'allai l'autre jour pour acheter du bled, en vertu de l'Arrêt, ne voulut pas m'en vendre, parce que c'est un riche Fermier qui peut attendre à vendre ; & moi qui n'ai qu'un quartier de terre & dix enfans sans compter ce qui peut s'ensuivre, je ne puis attendre pour acheter ; car, comme dit le proverbe, il faut manger pour vivre. Mon voisin veut vendre tout en gros chez lui sans rien porter au Marché, rien en détail. Si je vais au Marché, j'y trouverai peu de bled, moins que ci devant & par conséquent plus cher : c'est ce que j'ai même entendu dire à des Messieurs de la Ville bien plus au fait que moi de la Police & de tous les réglemens anciens & nouveaux : si je n'y vais pas, je n'aurai point de pain. Je vous prie, vous, M., qu'on dit avoir bien des connoissances sur cela, de m'apprendre ce que je dois faire pour ne pas manquer ; car je ne puis ni ne veux le violenter : notre bon Roi veut qu'on respecte la propriété. Je voudrois pourtant avoir du bled, j'en ai besoin, soit au Marché soit ailleurs, & pas plus cher ; car ce bel Arrêt nous le promet & ne nous laisse rien à desirer là-dessus. Mais il me faut du pain ; & je vous demande là-dessus une ex-

plication bien claire pour que je puiſſe la faire comprendre à notre Village & même au Village de *** où mon frere, auſſi embarraſſé que moi, s'eſt marié.

Signé, PIERRE DUCHAMP.

RÉPONSE.

Vous parlez de vos craintes, mon bon Duchamp, avec une gaité qui raſſure. Mais vous prenez une qualité ſi reſpectable pour moi, que je répondrai auſſi ſérieuſement à vos queſtions que ſi vous me les faiſiez ſérieuſement.

Vous n'avez plus peur des *Monopoleurs*, & vous avez peur de *manquer de bled!* Vous ne vous entendez pas bien : ſi vous ne craignez pas que le bled ſoit accaparé & ſéqueſtré, vous êtes donc aſſuré qu'il circulera & qu'il ſera plus facile de s'en procurer. Vous n'avez pas peur d'être brûlé, quand le feu eſt éteint. Conſultez-vous bien & vous verrez que vous ne croyez pas ce que vous dites.

Vous êtes fâché, ſi l'on ne va plus au Marché. Y ira qui voudra; c'eſt choſe libre. Il y aura peut-être moins de monde, tant mieux : ceux qui n'y ſeront pas venus auront trouvé de l'avantage à vendre & à acheter ailleurs : c'eſt leur intérêt, laiſſons-les faire; & faiſons, ſans injuſtice, ce qui convient le mieux au nôtre.

Eſt-ce par *plaiſir*, que vous alliez au Marché? Eh! non : un brave Villageois, un bon pere de famille, tel que je vous ſuppoſe, n'en peut avoir à *perdre des matinées*, un tems de *travail*, même un loiſir qu'il trouve toujours à occuper ſur ſon bien & dans ſon domeſtique. Votre plaiſir, je le ſçais, eſt d'être à vos affaires, ſur votre champ, avec votre femme, vos enfans, avec vos amis & vos voiſins dans le tems du repos néceſſaire.

Tous vos Villages, dites-vous, s'y *réuniſſoient*. Vous m'effrayez! Que de jours perdus! Que de travaux négligés! Que d'inutiles dépenſes! Vous, homme de campagne, vous connoiſſez le prix du tems pour ceux qui l'habitent; vous ſçavez combien il en coûte en pure perte à la quitter pour aller avec des voitures & des beſtiaux vendre ou acheter au loin ce qu'on auroit pu vendre & acheter à meilleur prix chez ſoi; vous ſçavez tout cela, & vous ne riez pas des gens qui viennent vous faire tenir ce langage!

On veut vous faire trouver beau un Marché habituellement garni de *quatre fois plus de grains qu'il ne s'en pourroit vendre*. Ce ſpectacle vous auroit paru déplorable. Vous n'auriez pu vous diſſimuler que cette ſurabondance de la denrée amenoit le vil prix, & que le vil prix étoit la ruine de nos Villages. On n'y ſemeroit plus aujourd'hui, dans ces Villages, un grain de bled, s'il eût été habituellement ſi mal vendu dans votre Marché de Ville; & vous, quand vous auriez cultivé toute autre production, vous ſeriez miſérable, comme le Cultivateur de bled; parce que vous auriez, vous même, mal vendu vos denrées à vos pauvres voiſins, que vous n'auriez point eu de reſſource avec eux dans le beſoin, que vous n'auriez point trouvé d'emploi pour vos enfans &c. Allez, je ne me trompe pas, le ſpectacle qui vous eſt agréable, c'eſt celui des champs chargés de riches moiſſons, des pâturages couverts de nombreux beſtiaux, des maiſons ruſtiques où l'aiſance ſe manifeſte & annonce l'aiſance publique. Mais pour cela, il faut que le Cultivateur vende ſes denrées à un bon prix, qu'elles ne ſoient point fortement aſſujetties à des droits de Halle & à des voyages onéreux qui diminuent ſa propre recette en augmentant la dépenſe du Conſommateur, & qu'il diſpoſe de ſon bien & de ſon tems de la maniere qui lui convient le mieux.

Mais *vous voulez du pain*, & *votre riche voiſin ne veut pas vous vendre du bled*. Adreſſez vous à d'autres : vous alliez ci-devant chercher du bled à la Ville; cherchez-en dans votre Village ou dans les campagnes les plus voiſines. Comme vous avez beſoin d'acheter, mille autres ont beſoin de vendre, ils ont des fermages, des tailles, des ſalaires, des marchandiſes à payer en argent; or comme ils ne récoltent pas de l'argent, il faut qu'ils vendent leurs denrées pour s'en procurer.

Vous avez raiſon de ne pas vouloir qu'on force ce Fermier à vendre, vous êtes juſte, & vous entendez vos intérêts. Si vous pouviez le contraindre à vendre, parce que vous avez beſoin d'acheter, il pourroit donc à ſon tour vous contraindre à acheter lorſqu'il auroit beſoin de vendre? Vous avez du bon ſens; c'eſt aſſez pour que vous

trouviez que cette réciprocité ſeroit naturelle & équitable : mais cette contrainte réciproque opéreroit évidemment le déſordre & la ruine générale.

Lorſque vous avez des denrées à vendre, n'êtes-vous pas charmé d'être libre de le faire quand & où il vous plaît ? N'eſt-ce pas votre intérêt qui vous dirige ? Ne choiſiſſez-vous pas, autant que vous le pouvez, le tems & le lieu les plus favorables pour vous ? Trouveriez-vous raiſonnable & juſte qu'on vint vous dire : *il y a dans la Ville voiſine des pauvres qui ont beſoin de vos productions, portez ſur le champ, quelques affaires que vous ayez, & vendez-leur vos denrées à quelque prix qu'elles ſoient.* Vous ne demanderez donc pas qu'on faſſe aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous même : vous reſpecterez le bien & les droits d'autrui, comme vous voulez qu'on reſpecte les vôtres : vous comprenez que ce qui ſeroit à votre égard tyrannique & ruineux, le ſeroit auſſi à l'égard de vos voiſins.

Au pis-aller, ſi vous ne pouvez vous pourvoir dans les campagnes, allez au Marché de la Ville. *Il y aura moins de bled*, dites-vous ; oui : *il ſera donc plus cher ?* non : non, quoiqu'en diſent vos *Meſſieurs de la Ville.* Ecoutez, vous ; ces Meſſieurs-là n'écoutent pas volontiers, eux. S'il y a moins de grains au Marché, c'eſt parce qu'il s'en vendra dans les greniers ; cela eſt-il clair ? S'il s'en *vend* dans les greniers, il y a donc des gens qui *achetent* là : cela n'eſt-il pas clair encore ? Donc s'il y a moins de gens qui vont *vendre au Marché*, il y a auſſi moins de gens qui y vont *acheter.* Cette conſéquence ne vous paroît-elle pas claire ? Donc s'il y a également *moins de Vendeurs* & *moins d'Acheteurs*, le *prix du Marché* ne *renchérira* pas ; car les *demandes* & les *offres* reſteront *égales* : mettez dix Vendeurs vis-à-vis de vingt Acheteurs, ou cinq Vendeurs vis-à-vis de dix Acheteurs, le prix marchand ſera le même : pour que les prix variaſſent, il faudroit que la proportion entre les uns & les autres changeât.

Je ne dis pas qu'il ne ſe trouvera point de Marchés où les bleds augmentent : mais certes il y en a où ils auroient augmenté indépendamment de l'Arrêt ; & l'Arrêt les fera augmenter dans les lieux où ils étoient au-deſſous de leur prix naturel, comme *il* les fera baiſſer dans ceux où ils étoient au-deſſus de ce prix. C'eſt ainſi que les juſtes proportions s'établiſſent ; c'eſt-là l'ordre. Peut-être quelques hommes ſouffriront-ils de cet ordre ; mais le déſordre eût fait ſouffrir des millions d'hommes, la Nation. Faudroit-il que le bien, le bien public ne ſe fît pas, parce qu'il pourroit en réſulter quelques malheurs particuliers ? Il faudroit donc laiſſer le mal regner & opérer la ruine publique, parce qu'il ſeroit avantageux à quelques hommes ? Quand je dis que du bien il peut réſulter quelque mal, je n'entens pas que ce mal ſoit l'effet propre du bien ; mais il arrive quand le bien ſe fait, & parce que le mal s'étoit fait auparavant, & il eſt la ſuite néceſſaire de ce mal public.

Ne tirez jamais d'un cas particulier, ſurtout d'un cas réſultant du déſordre précédent, une induction contre une loi générale qui arrête ce déſordre. Toute idée de réforme devroit alors être rejettée, il faudroit ſe refuſer aux meilleures loix, on n'appliqueroit jamais les remedes aux maux, il faudroit laiſſer périr l'Etat. Je ſuppoſe qu'une augmentation de prix vous ſoit onéreuſe, faudra-t-il l'empêcher par violence pour votre intérêt particulier ? Eh, bien ; voilà à côté de vous un homme plus pauvre qui ne peut pas acheter du bled au prix où vous pouvez le payer, il faudra donc auſſi pour ſon intérêt faire baiſſer le prix actuel ? A côté de ce pauvre eſt un homme encore plus pauvre, faudra-t-il... Vous voyez que d'encore en encore il faudroit obliger le Cultivateur à *donner* ſon bien *pour rien.*

Heureuſement vous n'êtes pas dans une ſituation auſſi critique que la leur ; ſi l'augmentation que vous craignez arrive, parce que vous ſerez entouré de riches Fermiers qui différeront leurs ventes, ſoyez ſûr que vous en ſerez dédommagé. Le renchériſſement actuel attirera les bleds circonvoiſins ; & à la fin vos Fermiers & Marchands, pour avoir voulu vendre tard, ſeront obligés de vendre tous à la fois, & la grande abondance vous ſera auſſi favorable que les reſſerremens ont pu vous être onéreux.

Enfin ſi, par impoſſible, tous les événemens vous étoient contraires, voudriez-vous qu'on eût recours à la violence ? Vous êtes incapable de voler des grains, com-

ment voudriez-vous donc qu'on leur dérobât leur vrai prix ? Quelle différence y a-t-il entre contraindre un homme à vous livrer le quart d'un ſeptier de bled, ou l'obliger à vous le vendre à meilleur marché d'un quart ? Dans le malheur, c'eſt à la charité qu'il faut recourir & non à l'injuſtice. Soyez juſte, laborieux, économe, vertueux, vous trouverez du crédit, des ſecours, des reſſources dans la bonté du Gouvernement, dans la charité de votre Seigneur, de votre Curé, de vos Notables, dans l'aiſance générale que la bonne vente des denrées produira dans votre Paroiſſe &c.

Je ne puis pas m'entretenir plus longtems avec vous. Obligé d'être court, ſi je n'ai pas été auſſi *clair* que vous le demandez, je ſuis prêt à vous donner les explications que vous deſirerez. Mais je crois que vous m'entendez à merveille, ſi vous ne vous ſervez pas de l'eſprit de vos *Meſſieurs de Ville* pour me comprendre.

II.

Marcotte des arbres fruitiers &c.

Dans le N°. 51 de la Gazette, 25 Juin, nous avons inſéré une Lettre concernant la marcotte des arbres fruitiers, méthode que l'on commence à pratiquer en divers pays avec ſuccès. L'Auteur (M. Rigoley) a eu la bonté, comme il nous l'avoit fait eſpérer, de nous communiquer les réſultats de ſes eſſais, dans deux Lettres, l'une du 7, l'autre du 17 Octobre, dont nous allons préſenter des extraits. Le ſujet eſt intéreſſant & les expériences paroiſſent déciſives. On trouvera dans la ſeconde d'autres obſervations utiles.

Lettre du 7.... » J'ai cueilli deux poires » beurré gris ſur une de mes marcottes de » poirier, & trois ſur une autre, le 28 Sep» tembre dernier. En même tems, j'ai cueil» li les fruits des *arbres-meres*.

» Le 4 Octobre, ces fruits ont été goû» tés & comparés les uns aux autres ſans » prévention : la balance a penché pour les » fruits provenus des marcottes. Au juge» ment de pluſieurs perſonnes très en état » de décider, ils étoient plus vineux & d'un » goût plus relevé.

» Sur une marcotte de doyenné, je n'ai » eu qu'une ſeule poire. Son goût & ſon odeur » ont été trouvés exquis : ils ne le cédoient » point à ceux du fruit de l'arbre-mere.

» Vous trouverez bon, M., que j'en ap» pelle à l'expérience qu'il plaira aux Ama» teurs d'en faire, contre l'opinion des per» ſonnes que vous avez conſultées. Il y a » certainement quelque mépriſe de leur » part.

» J'avois des poires ſur des marcottes » d'autres eſpeces, mais elles ont été con» fondues par mégarde, à l'exception de cel» les de *verte-longue*. Cette derniere mar» cotte a produit deux poires, mais l'eſpe» ce me paroit éloignée de ſa maturité. Si » la choſe en valoit la peine, je vous fe» rois part dans le tems de la différence » qui ſe trouvera entre les fruits de cette » marcotte & ceux de l'arbre-mere. Mais » la nature m'a ſi bien traité en *beurré gris* » & en *doyenné*, que j'eſpere qu'elle ne ſe » démentira pas dans l'autre préſent. Non, » M., il n'en ſera rien ; & vous ferez bien, » ne fût-ce que par humanité, d'annoncer » combien il eſt facile de multiplier les ar» bres & les fruits par cette méthode plus » prompte, & ſans frais ; & ce qui eſt plus » important, on eſt aſſuré de poſſéder l'eſ» pece de fruit qu'on deſire, tandis qu'avec » certains Marchands d'arbres, rien n'eſt » plus équivoque.....

Lettre du 17... » Le fruit de la marcotte » de verte-longue s'eſt trouvé excellent. Je » vous prie d'en faire part aux Amateurs » dans votre Gazette.

» Depuis quelques années, je recueil» lois des poires qui avoient la forme & la » peau de beſirdery ; mais elles avoient un » goût ſi faux que je les croyois d'un genre » abſolument oppoſé. Il y en a eu, cette » année, quelques-unes talées, ce qui a » avancé ou rapproché la maturité. Ce fruit » promet d'être d'une ſaveur délicieuſe. Ce » n'eſt pas dans cette eſpece de poire ſeule » que j'ai obſervé cet amendement ou plu» tôt cette converſion de goût de mal en » bien. Je vous en fais part pour que vous » raſſuriez les Amateurs qui éprouveront » le même accident. Il ſemble qu'il eſt iné» vitable, & qu'il faut un tems quelcon» que à la greffe pour dominer le ſauva-

» geon. Je crois qu'on éviteroit cet incon-
» vénient en marcottant.....

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 9 Novembre 1774, au Samedi 12 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 15 s., 25 l. 5 s. à 26 l. 10 s. *le sept.*; *id.* nouveau, de 22 l. 5 s., 24 à 26 l. 10 s.; *id.* au Port de la Grêve, de 24 à 25 l. 10 s.; le seigle, de 11, 12 à 13 liv. 10 s., l'orge, de 9 liv. 10 s., à 10 liv. s. aussi *le septier*.

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 9 Novembre 1774, au Samedi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 5 s. à 17 l. 5 s. *le septier*; *idem* nouvelle, de 15, 16 à 17 l.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l. 5 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Novembre 1774, de 49 à 50 l.; *id.* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 15 à 16 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 34 à 35; *id.* nouveau, de 32 à 33; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 à 15 liv.; le cent de foin au Port de la Grêve, de 30 à 31 l.

V.

Changes de Paris, *du 16 Octobre 1774.*

Amsterdam	55 ½
Londres	31 ⅙
Hambourg	181 ¼ à ½
Madrid	15 à 15 0 6
Cadix	14 19
Livourne	95 ¼
Gênes	93 ¼
Lyon *Saints*.....	½ à ⅛ p. ⅝ p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 16 Novembre 1774.

		#	6	
Or de Portug. à . .	718			marc.
Du Mexique à . . .	714			
Du Perou à	706			
Les guinées à . . .	717			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Lundi 14.*	*Mardi 15.*	*Mercredi 16.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1895 92 ½ 90 .	1890 87 ½ . .	1887 ½ 85. . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	1200	1200 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	241	241	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Ott. .	390	390 89 . . .	389. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1774. Du Samedi 11 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 4 Mai.*

L'EUROPE a regardé & regarde encore la révolution opérée dans cet Empire par Pierre I, comme une ſorte de création: cependant tout bien calculé, les choſes ſont reſtées à cette époque à peu près dans l'état où elles étoient auparavant. Il eſt vrai qu'il s'eſt alors introduit des Arts, des Fabriques, des Manufactures; mais l'Art fondamental & productif, l'Agriculture, n'a pas été moins négligé qu'auparavant; & ces établiſſemens d'induſtrie qui certes n'ont jamais pu faire la fortune d'un Etat, ne font pas même aujourd'hui celle des Entrepreneurs. Il eſt vrai qu'il s'eſt ouvert de nouvelles relations avec les Puiſſances étrangeres; mais les relations entre le Souverain & les Sujets ont toujours été les mêmes, & les Habitans ſont demeurés partagés en nobles & en eſclaves. Il eſt vrai qu'on a appris à faire la guerre, mais la guerre n'a pas changé de nature, elle ne féconde pas & n'enrichit pas. Pendant que les Fabriques élevées dans cette Capitale & dans les principales Villes demandent des encouragemens, l'Agriculture eſt anéantie dans quelques Provinces, ſur-tout celles d'Aſie. Si l'on voit ici & à Moſcou des Seigneurs opulens & éclairés, on n'en trouve guere, dans les Provinces, de riches & d'induſtrieux. Quand des beſoins extraordinaires & factices ont obligé de taxer la Nobleſſe, la Nobleſſe a été obligée de fouler les Payſans; & ceux-ci, Serfs infortunés, ſe ſont facilement déterminés à être Soldats ou rebelles. On a taxé le Clergé; mais il n'eſt pas riche dans ce pays, on en a tiré peu d'argent, il n'a fourni d'entre ſes ſubalternes que des Soldats, & ce n'a pas été ſans mécontentemens & ſans inconvéniens. Aux taxes, on a aſſocié les emprunts: ces emprunts ont d'abord été à ſix pour cent; mais en vertu d'une concurrence ſecrete, l'intérêt a été porté au-delà de 23 pour 100. Afin d'arranger les Finances, il a fallu engager les Douanes. Pour dégager les Douanes, il faudra augmenter les droits, *& reliqua.*

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 22 Mai.*

Quoique le tems ait été fort variable dans le courant du préſent mois, nous apprenons de toutes parts que les champs à bled, les vignes, les jardins, tout eſt dans le meilleur état poſſible. Ces nouvelles, chaque jour confirmées, font baiſſer chaque jour les prix des vivres.

DE MUNICH, *le 22 Mai.*

S. A. E. a fait publier un tarif des droits à payer pour les denrées & marchandiſes non-prohibées qui paſſent de la Baviere dans

le Haut-Palatinat & du Haut-Palatinat dans la Baviere pour l'usage des Habitans des Provinces de sa domination. Cette précaution est très louable ; car enfin il faut que chacun puisse sçavoir ce qu'il aura à payer. A la vérité on peut s'en reposer aveuglément sur la probité des Douaniers ; mais leur mémoire pourroit quelquefois les tromper, & ce n'est pas un mal que ceux qui ont à compter avec eux puissent venir à leur secours & leur épargner des infidélités involontaires qu'ils se reprocheroient amérement. Un tableau général des droits, affiché aux portes de leurs baraques ou hôtels, seroit d'une grande utilité.

Par une autre Ordonnance du même jour, 16 Avril, S. A. E. diminue les droits sur le fer blanc brut ou mis en œuvre de quelque maniere que ce soit.

M. Louis-Victor Gerverot, de Lunéville, & M. Couturier de Sessop, Artistes François, ont envoyé à la Société Electorale de Baviere des ouvrages qui annoncent des talens si distingués que cette Académie a jugé devoir leur marquer son estime, en les admettant au nombre de ses Membres, M. le Baron de Hartmann, Chevalier de l'Ordre de Wasa, Vice-Président de la Société, Amateur éclairé de tous les Arts, empressé à rechercher les hommes utiles de tous les pays, & jaloux de procurer des récompenses au mérite, a présenté les ouvrages de ces Artistes à S. A. E.

ITALIE.

De Venise, *le* 12 *Mai.*

Le Magistrat des bleds vient de publier un Edit dont il se trouveroit peu d'exemples dans le Code réglementaire, si même il s'en trouve. Il s'agit d'arrêter une manœuvre attribuée aux Marchands de grains de cette Capitale & de la Terre Ferme. Comme il n'est pas possible qu'elle soit dangereuse ailleurs, en accordant qu'elle le soit ici, il n'y a point de scrupule qui puisse empêcher de la publier. Nos Marchands se vendent, dit-on, du bled les uns aux autres sans en avoir ou du moins sans se le livrer : des uns aux autres, les prix augmentent sur leurs billets ; & à la fin les bleds se trouvent fort chers. Il résulte de-là d'une part que ces ventes multipliées & fictives font paroître une fausse abondance (dans les Marchés) ; de l'autre que le feint renchérissement (des grains du porte-feuille) influe sur les prix des grains réellement apportés dans les Marchés ou livrés dans les greniers : c'est ainsi qu'on raisonne. A la vérité dans le cours ordinaire du commerce, l'abondance apparente empêcheroit le renchérissement, & on n'auroit pas besoin de dix ventes simulées pour annoncer la cherté, indépendamment de la circulation réelle : mais si nos Marchands ont voulu suivre cette marche bisare & tortueuse, il n'y a rien à dire sinon qu'ils pouvoient couper beaucoup plus court, & arriver à leur but au lieu de s'en éloigner. En conséquence l'Edit défend à toute personne de faire aucun marché de grains, sans les avoir à livrer & sans déclarer au Magistrat les lieux où ils sont déposés. Par occasion, il est enjoint aux Meûniers & aux Boulangers de n'avoir pas plus de grains qu'il ne leur en faut pour garnir leurs boutiques, vu le danger qu'il y auroit à ce qu'ils eussent des provisions.

De Milan, *le* 13 *Mai.*

Les pluies immodérées tombées la semaine derniere ont occasionné le débordement du Po, du Ticin, du Gravellone ; & les campagnes voisines ont essuyé des dommages très graves.

De Livourne, *le* 14 *Mai.*

Le commerce des grains ajoute sans cesse à l'abondance & à la richesse de cette Place.

Le navire Anglois, le *Général Murray*, arrivé de Smirne, a rapporté que la saison étoit très-favorable dans ces contrées, & qu'il n'y avoit nulle apparence de contagion.

La quantité de Corsaires qui infectent les mers d'Italie a engagé diverses Puissances à ordonner des armemens pour protéger le commerce de leurs Sujets respectifs.

Les Anglois essuyent, quant à leur commerce, beaucoup de difficultés dans les Etats de l'Empereur de Maroc & de la Régence d'Alger.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 26 *Mai.*

Le Lord North a présenté l'état suivant

des *subsides* pour l'année courante, & des *moyens* de les lever.... *Subsides. Marine*, 1,902,917 l. 4 sh. 3 d... *Milice*, 271,124 l. 17 sh. 7 d... *Troupes*, 1,549,720 l. 14 sh. 8 d... *Différens services*, 60,252 l. 13 sh... *Dépenses pour frapper de nouvelles especes*, 250,000 liv... *Billets d'Echiquier* &c. à rembourser, 1,000,000 l... *Deficit. Especes non encore frappées*, pour la somme de 8,811 l. 11 sh. 3 d... *Annuités* à 3 ½ p. ⅘, 43,645 l. 12 sh. 6 den... *Drêche*, 284,835 liv. 12 sh. 6 d... *Taxe des terres*, 215,164 l. 7 sh. 6 d. d'une part, & de l'autre 552,457 liv. 3 sh. 3 d... *Remboursement de la dette de la Marine*, 200,000 liv... *Lots de loterie*, 600,000 l... *Le million d'annuités* à 3 p. 100 remboursé à 88 p. 100, 880,000 l... *Total*, 7,266,472 liv. 12 sh. 9 den... *Moyens. T. des terres*, 1,500,000 l... *Drêche*, 750,000 l... *Surplus du fonds d'amortissement* au 5 Janv., 130,190 liv. 11 sh. 7 d., & au 5 Avril, 619,303 l. 7 sh. 4 d... *Nouveau fonds d'amortissement*, 2,080,696 l. 12 sh. 8 d... *Revenus de l'Amérique*, 15,000 liv... *Droits sur la gomme du Sénégal*, 20,000 liv... *Prises*, 7,000 liv... *Ventes des Isles cédées*, 50,000 l... *Divers excédens de l'Echiquier*, 67,298 l. 14 sh. 5 d... *Surplus des octrois* en 1773, 126,981 l. 7 s. 5 d.. *Nouveaux billets d'Echiquier*, 1,250,000 liv... *Loterie* de 60,000 billets à 12 l. 10 s. le billet, 750,000 l... *Total*, 7,341,470 l. 13 s. 5 d... *Excédent* des moyens, 74,998 l. 8 den.

Les Communes ont résolu que toute personne intéressée aux annuités à 3 p. 100 consolidées à la Banque ou à la Compagnie du Sud qui, avant le 28 du courant & avant que les souscriptions montent à un million, donneront leur consentement de recevoir 88 liv. p. 100 l., auront six billets dans la loterie ci-dessus. Les billets de cette loterie seront payés en quatre termes avant le mois d'Octobre. Il sera distribué en Prix 600,000 liv. payables à la Banque le 4 Mars 1775 sans déduction. Le fonds d'amortissement, les droits sur la gomme &c. seront appropriés au subside.

On écrit de la Jamaïque que M. Keith, Gouverneur de l'Isle, a donné son consentement à un Acte pour mettre un droit additionnel sur chaque Negre importé, & à un autre pour obliger les Habitans à se pourvoir d'un nombre suffisant de Blancs durant le cours de la présente année.

On prétend qu'un habile homme doit présenter au Parlement un projet de Bill pour obliger les Fermiers & les Marchands à déclarer & faire inscrire sur les registres publics des lieux de leur domicile, le nombre des bestiaux qu'ils élevent ou engraissent. Pour donner plus de relief & de vertu au projet, il faudroit qu'on leur enjoignît également de faire enregistrer le nombre des bêtes qu'ils auroient perdues, tuées, vendues, acquises &c, sans quoi la premiere déclaration seroit illusoire; & par ce nouveau moyen, on établiroit de plus grands Bureaux, & l'on employeroit bon nombre de Commis à tenir des registres de mort, de naissance &c. des veaux, des agneaux, des brebis, des moutons, des bœufs &c.

Nous apprenons d'Héréford, du Devonshire & autres lieux que les pommiers à cidre ont plus de fruits qu'ils n'en avoient en 1762, époque de leur plus grande fertilité... De Bury-Saint-Edmond & autres endroits que les prix des grains descendent notablement... Du Lincolnshire & autres Provinces que depuis une quinzaine de jours il est survenu des modérations dans les prix de toute sorte de vivres, bleds, viande de boucherie, volaille &c.

SUISSE.

DE BERNE, *le 22 Mai.*

La Société Economique de cette Ville a adjugé à M. Bertrand, Pasteur d'Orbe, le Prix de 40 ducats, destiné pour le meilleur Livre élémentaire *sur les principes physiques de l'Agriculture à l'usage du Peuple de la campagne*. Elle propose pour l'année courante les sujets suivans. 1°. *La meilleure description économique d'une Paroisse ou d'une contrée limitée par la nature elle-même, par exemple, d'une plaine de quelque considération*. On ne demande qu'une rélation exacte des produits de la terre, des différentes méthodes de culture, des usages auxquels ces produits sont destinés &c. Il suffit de traiter des objets qui ont une influence immédiate sur l'économie rurale. 2°. *Un état des désavantages & des avantages des mélanges (comme seigle, vesce &c.), comparés avec la culture d'une seule espece de bled; & la maniere la plus avantageuse de faire ces mélanges rélativement à la diversité de sol & de climat.*

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 28 *Mai.*

Il eſt entré depuis quelque tems des cargaiſons d'huile très-conſidérables, tant de la Provence que de l'Italie : il y a des parties deſtinées pour le Languedoc. Le commerce des bleds ſe ſoutient dans toute ſa force. Il en arrive continuellement en ſi grande abondance dans les Ports libres d'Italie que les prix y ſubiſſent de jour en jour de nouvelles diminutions. Il eſt certain que cette denrée eſt dans toutes les Provinces d'Eſpagne à ſi bon marché que les proviſions qu'on porteroit dans ſes Ports n'y auroient plus de débit. Le Levant a beaucoup à vendre.

Le vaiſſeau le *Duguétroin*, la polacre la *Victoire*, le ſenau l'*Intriguant*, ſont arrivés, le premier & le dernier du Cap François, & l'autre de la Martinique.

Pluſieurs de nos Négocians ont eſſuyé des malheurs ; & leurs revers ont des ſuites fâcheuſes pour le commerce de cette Place.

Pendant le mois de Mars, il y a eu dans les différentes Paroiſſes de cette Ville, Baptêmes 237, 117 garçons & 120 filles ; Mariages 31 ; Morts 140, 67 du 1er. ſexe, 73 de l'autre ; Enfans expoſés à l'Hôtel-Dieu 41, 21 garçons & 20 filles ; Malades à l'Hôtel Dieu 309, 152 h. & 157 f.

De la Rochelle, *le* 29 *Mai.*

Il n'y a preſque plus de variations dans les prix des principales denrées commerçables de ces cantons. L'eau-de-vie eſt à 105 l. les 27 veltes.... Il arrive aſſez de navires chargés de marchandiſes différentes.

Enfin l'inoculation vient d'être pratiquée pour la premiere fois dans cete Ville. M. Bridault, Médecin de la Charité, en a donné l'exemple ſur ſes enfans âgés, l'un de quatre ans, l'autre de trente-deux mois ; & il en eſt récompenſé par le ſuccès le plus heureux.

La difficulté de ſe procurer des graines & des ſemences étrangeres eſt un des grands obſtacles qui s'oppoſent à l'adoption de pluſieurs cultures profitables. On a ſouvent repréſenté que, dans un tems où le goût de l'Agriculture a repris quelque force, ces productions pourroient former une branche de commerce aſſez lucratif, ſous la direction d'un Econome intelligent. *M. Chevallié, Négociant à Rochefort*, vient d'établir des correſpondances au moyen deſquelles il eſt à portée de procurer aux Propriétaires & aux Cultivateurs toute ſorte de graines, de treffles de Hollande, de luſerne, de ray-gras, de ſainfoin, de pimprenelle étrangere &c, mais ſeulement à meſure qu'on lui en demandera.

De Poitiers, *le* 2 *Juin.*

Il y a dans la Paroiſſe de S. Pierre, près de Melle & ſur la riviere de Beronne, une piece de terre en pré appellé le *Pré Bachelier*, appartenant à la Communauté des Habitans de Melle & au Prieuré de S. Pierre de la même Ville. Tous les ans & de tems immémorial, les Bacheliers ou Garçons de la Ville, nés dans ſon enceinte ou dans ſes Fauxbourgs, ſont en poſſeſſion de jouir de la totalité du pré, depuis le Mardi de Pâques juſqu'au lendemain de la Pentecôte. Le Mardi de Pâques, ils doivent s'aſſembler dans ce pré & élire l'un d'entr'eux pour Chef ou Capitaine qui doit planter une branche d'arbre en ſigne de propriété. Depuis un nouveau réglement, le Capitaine en exercice choiſit lui même ſon ſucceſſeur & le décore d'un ruban. Celui-ci a la jouiſſance du pré juſqu'à la Pentecôte. Pendant ce tems-là, il en défend l'entrée ; mais quinze jours avant la Fête, il permet aux Particuliers d'y mettre en pacage leurs beſtiaux moyennant une rétribution. Après la Pentecôte, le Prieur de S. Martin entre en jouiſſance du pré : dès qu'il en a fait couper une fois & enlever l'herbe, les Habitans ont le droit d'envoyer leurs beſtiaux dans le pré juſqu'au Mardi de Pâques ſuivant. Le jour de la Pentecôte, les Bacheliers aſſiſtent à la proceſſion & au ſervice qui ſe font dans l'Egliſe de S. Pierre ; le Chef ou Capitaine doit à l'Autel une livre de cire blanche, préſente un pain à benir, paye le Sermon ainſi que la muſique. Enfin on va dans le Cimetiere prier Dieu auprès d'un tombeau très-ancien que la tradition aſſure être celui du Donateur du pré, Fondateur de la Fête : après quoi le Peuple

s'y rassemble pour se divertir..... Depuis quelques années, il s'étoit introduit des abus dans ces amusemens : le Siege Royal de Police de la Ville a rendu une Ordonnance pour y rétablir la décence & l'ordre... Il y a dans le Royaume beaucoup de ces fondations singulieres. Peut-être les biens qu'elles consacrent à de pareils usages, pourroient-ils être mieux employés pour l'utilité publique : mais autant qu'il sera possible, il faudra conserver les fêtes champêtres & les diriger à l'encouragement.

Du Mans, *le 3 Juin.*

Dans la derniere séance du Bureau d'Agriculture de cette Ville, il a été observé que l'article de *Tours*, N°. 39 de la Gazette d'Agriculture, renouvelloit les plaintes très-communes sur les torts qu'éprouvent les récoltes par la multiplicité des chardons, & qu'on demandoit les moyens d'empêcher cette plante de se perpétuer &c.

M. L. S. P. a rappellé à la Compagnie, sur cet objet intéressant pour la bonne culture, qu'il l'a plusieurs fois entretenue des ravages que fait, en beaucoup de cantons, cette plante sauvage & parasite, la plus pernicieuse de toutes celles de ce genre, parce qu'elle se propage avec plus de facilité, plus promptement, & fort au loin, par la légéreté de sa semence que le vent enleve & transporte souvent à de très-grandes distances ; qu'elle produit considérablement. Elle se conserve en terre à certaine profondeur, pendant plusieurs années. Elle se plaît & prospere principalement dans les bonnes & fortes terres plus que dans les médiocres, les mauvaises, les sablonneuses. Elle ne craint pas la rigueur des gelées, ne germant qu'au printems, assez promptement. Elle résiste à l'humidité & à la sécheresse de la terre ; & sa multiplication occasionne souvent l'abandon des terres, qu'on aime mieux laisser en friche que de risquer les frais de la culture. L'on peut avancer que cette plante est le fléau des bonnes terres dans les cantons qui en sont attaqués.

Enfin M. *** a assuré que par des soins infinis, par des dépenses suivies pendant 4 & 5 années, il est parvenu à s'en affranchir, mais pour peu de tems & presqu'inutilement, parce que ses voisins n'ont pas eu le courage de suivre son exemple, & que de proche en proche, les semences de cette plante se répandent comme les insectes destructeurs des arbres, des fruits & des grains dans les greniers ; de sorte qu'entre voisins on s'en fait de mauvais présens sans mauvaise volonté, mais par une ignorance ou par une négligence qui n'est point pardonnable.

Sur cet exposé, il a été remarqué que pour détruire radicalement cette plante il faudroit qu'il y eût un concours général de soins & de travaux bien dirigés, bien exécutés dans tous les cantons affectés de ce fléau, par les moyens les plus faciles & les plus convenables, qu'on indiqueroit & qu'on ajouteroit aux méthodes du Mémoire lu par M. ***. La Société observe qu'au lieu d'une injonction forcée, & de pénalités ordonnées par un réglement rigoureux, elle croit qu'un moyen plus convenable seroit celui d'un encouragement général, par Paroisse, & de récompenses particulieres en faveur de ceux qui auroient affranchi les premiers & le mieux leurs terres d'un fléau dont ils avoient tant à souffrir, eux & leurs voisins. On se persuade que cette voie, toujours la plus humaine en pareil cas, produiroit un effet meilleur & plus prompt, & qu'elle seroit moins embarrassante qu'un réglement qui souvent compromet les premiers, ceux qui par état sont chargés de son exécution.

De Tours, *le 5 Juin.*

Les gelées ont fait beaucoup plus de tort aux vignes qu'on ne l'avoit cru d'abord, quelque disposé que l'on soit à s'exagérer le mal. Il y a des terroirs où toute espérance de récolte est détruite ; & même dans certains vignobles, il n'y auroit point d'autre bois pour produire l'année prochaine que celui d'une nouvelle pousse, si toutefois il y a assez de seve pour une pousse vigoureuse, & que le tems permette au nouveau bois d'acquérir une maturité suffisante. Sans cela, ces vignes si maltraitées ne pourront encore l'année prochaine donner qu'une mauvaise récolte.

Nous avons eu de la chaleur & de la sécheresse pendant la floraison des arbres, pommiers, poiriers, pruniers de toute espece : presque toutes les fleurs sont tombées avec les nœuds qui formoient les fruits. Ces arbres ne produiront presque rien.

Il y a des seigles dont l'épi blanchit ; ce qui fait présumer qu'il a souffert de la gelée pendant qu'il étoit en lait. Cependant nous éprouvons une diminution dans les prix des grains.

DE PARIS, *le 9 Juin.*

Déclaration du Roi, donnée à la Meute le 23 Mai 1774, registrée en la Cour des Monnoies le 30, qui ordonne le changement des poinçons, pour la fabrication des especes, sans que néanmoins le titre, le poids & la valeur en soient changés ; & qui ordonne que les précédentes especes continueront d'avoir cours concurremment avec les nouvelles.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Observations de M. Arnoux, Ingénieur-Méchanicien, rue des Juifs au Marais, au sujet de l'établissement des moulins du sieur Berthelot de Châteauchalons.

Toute meule qui moud en petit volume, du diametre de dix-huit pouces jusqu'à quarante huit, ayant la pesanteur nécessaire pour écraser & moudre tout-à-la-fois le bled en farine, & mue sans le secours de l'eau ou du vent, doit faire tout au plus quatre-vingts tours par minute : si elle en fait moins de soixante, elle ne peut être utile ; si elle en fait plus de quatre-vingts, elle brûle la farine.

Une meule qui feroit deux cens tours par minute brûleroit certainement la farine & le moulin. La meule courante d'un moulin à bled faisant farine, mue par le moyen des cordes, a un mouvement qui ne peut jamais être régulier, en tems soit égaux, soit inégaux, sur-tout lorsqu'il est retrograde (ce que le sieur Berthelot appelle mouvement à sens contraire) & imprimé par le moyen alternatif du poids des hommes, sans le secours du pendule, ni des engrenages & autres choses absolument nécessaires : il est facile de comprendre que jamais l'élasticité des cordes ne peut être égale, ces cordes étant employées de la même maniere ; puisque tous les jours elles s'usent & par conséquent s'allongent tantôt plus tantôt moins l'une que l'autre ; le bois sur lequel elles se roulent peut aussi s'user moins d'un côté que de l'autre.

Or on distingue facilement dans ce mouvement quatre causes, toutes très-marquées, qui tendent à rendre ce mouvement inégal.

1°. La force imprimée alternativement par le poids des hommes.

2°. Le retrograde pour faire tourner rond.

3°. L'élasticité des cordes & les variations de leur enveloppement & développement.

4°. L'usure des bois où elles se roulent.

D'après ces inconvéniens, il est impossible d'avoir par le secours de cette méchanique un mouvement égal tel qu'il le faut pour faire faire de bonne farine de bled à un moulin.

Ce moulin a beau faire deux cens tours par minute, suivant le sieur Berthelot, il ne produiroit que de très-mauvaise farine fort sablonneuse ; car le poids alternatif du corps des hommes servant à faire mouvoir un moulin sans régulateur, est un mouvement lent, pénible & inégal (sur-tout dans le retrograde) : ce qui occasionne une rotation de la meule aussi très-inégale & une quantité bien plus considérable de sable dans la farine.

C'est un principe connu de tout le monde que l'on perd en vitesse ce que l'on peut gagner en tems ; de maniere qu'il est impossible que ce mouvement produise deux cens tours par minute. Ainsi le sieur Berthelot, pour donner sans doute une plus grande idée de la perfection de ses moulins, a avancé une impossibilité sensible.

Si le sieur Arnoux n'a pas relevé plutôt ces erreurs, c'est qu'avant ce jour il ne lisoit pas les Feuilles périodiques, & que le hasard vient de lui en faire tomber entre les mains une qui annonce les moulins du sieur Berthelot.

II.

Observations & expériences sur le charbon de bois.

Le charbon de bois est dans presque tous les pays la plus chere de toutes les matieres combustibles, & cependant il est nécessaire pour bien des Fabriques & sur-tout pour tirer la soie &c. L'on a fait diverses tentati-

ves pour tirer la plus grande quantité possible de charbon de la moindre quantité possible de bois ; mais tous ces essais n'ont pas réussi comme on l'auroit voulu, & l'on continue à brûler beaucoup de bois pour avoir assez peu de charbon. Un Seigneur des environs de Leipsick a un peu mieux réussi qu'on ne l'avoit fait jusqu'à présent. Après avoir fait brûler un nombre déterminé de cordes de bois, il répéta plusieurs fois son expérience en brûlant une pareille quantité de bois ; ceci lui donna lieu d'observer que le produit du charbon fut toujours différent, quoique le nombre des cordes de bois eût toujours été le même. Cette différence dans le produit du charbon ne surprit pas ; on l'attribua à diverses causes, à la maniere de mesurer le bois, de l'arranger &c. Mais pour sçavoir au juste d'où elle provenoit, on prit le parti de peser exactement la quantité de bois & celle de charbon qu'on en retireroit.

Après avoir fait mesurer avec soin une certaine quantité de bois de chêne, de fau & de bouleau, on en fendit les buches dans toute leur longueur, comme c'est l'ordinaire pour en faire du charbon, & l'on pesa le tout. Il y eut 1608 quintaux & 16 livres de bois qui étant brûlés donnerent 324 quintaux 64 livres de bon charbon. La perte fut par conséquent de 1283 quintaux & 62 livres de bois.

Auprès de l'endroit où l'on faisoit cette opération, d'autres personnes avoient pris une égale quantité de bois de chêne, de fau & de bouleau ; elle ne pesa pourtant que 1552 quintaux 70 livres, & son produit en charbon fut de 325 quintaux & 70 livres. La perte de bois se trouva donc cette fois-ci de 1227 quintaux. Il faut observer que le bois employé pour ces deux épreuves étoit de la même qualité, qu'il avoit été coupé le même jour, qu'il y avoit de part & d'autre les mêmes quantités des mêmes especes de bois : ce qu'il y a de surprenant c'est donc que le bois de la seconde épreuve pesa 55 quintaux & 56 livres de moins que le bois employé dans la premiere épreuve. On en conclut que la quantité de bois plus ou moins grande provenoit évidemment de la maniere de l'arranger quand on le mesure, & que la façon de placer les buches avant que d'y mettre le feu contribuoit beaucoup à donner plus ou moins de charbon. On recommande en conséquence aux personnes qui voudront retirer d'une quantité de bois une plus grande quantité de charbon qu'on n'en retire communément ; on leur recommande, dis-je, de faire sécher leur bois à un juste degré, de sorte qu'il ne soit ni trop ni trop peu sec, de ne pas le mettre sans ordre, mais de l'arranger avec art de telle façon qu'il soutienne plus aisément l'action du feu & ne se pulvérise pas. Avec ces précautions qui ne sont rien moins que difficiles à prendre, le bois rend plus de charbon ; l'expérience vient de le montrer.

III.

Remede contre une maladie épidémique des mûriers, commune en Italie &c.

Nous avons déjà fait mention plusieurs fois de cette maladie & des recherches des Sociétés & des Economes Italiens sur les causes, & sur les moyens d'en guérir & d'en préserver les arbres. Il nous suffira de rappeller que les mûriers qu'elle attaque meurent rameau à rameau, branche à branche, de maniere qu'un rameau, une branche laisse jaunir, dessécher, tomber ses feuilles, pendant que tout le reste de l'arbre paroît être dans le meilleur état. Mais le mal gagne ; les branches sont successivement infectées, le mûrier meurt.

M. le Chanoine Canetti, de Schio, a communiqué le remede suivant à l'Académie d'Agriculture de Vicence.

En tout tems, lorsque les feuilles d'un rameau, même le plus petit, commencent à se flétrir, pâlir & se détacher, faites couper toutes les grosses branches de l'arbre à la distance de trois ou quatre pieds du tronc : ensuite faites au tronc, avec un coin très-fort, une ouverture qui pénétre jusqu'à la moëlle, ou mieux, faites le percer de part en part & obliquement avec une grosse tarriere du diametre au moins d'un pouce.

Plus il coulera d'humeur par les ouvertures du tronc, & par les extrémités des branches coupées, plus les mûriers se rétabliront promptement & vigoureusement.

De tous les arbres que l'Auteur a traités de cette maniere dans l'espace de qua-

tre ans, il n'y en a qu'un seul qui ait repris la maladie, & il l'a sauvé par le même moyen.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 1er. Juin 1774, au Samedi 4 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 13 l. 10 s., 16 l. 15 s. à 20 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 16 à 21 l.; le seigle, de 7, 8 à 9 l.; l'orge, de 7, 7 liv. 10 s. à 8 liv. 10 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 1 Juin 1774, au Samedi 4 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 10 s., 17 l. 10 s. à 19 l. *le sept.; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 8 Juin 1774, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 8 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 5 8e.
Londres	30 $\frac{5}{8}$
Hambourg	184 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Madrid	15 1
Cadix	14 18 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Pâques*	au pair.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris, du 8 *Juin* 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . . .	728		marc.
Du Mexique à	720	3	marc.
Du Perou à	712	5	marc.
Les guinées à	728	6	marc.
Ducats à	98	6	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		once.
Or à 20 karats à . .	84	3	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	18	marc.
Piastres à	49	3	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Lundi* 6.	*Mardi* 7.	*Mercredi* 8.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1870 65 60 55 .	1850 40 30 25 20	1820 15 10 15 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	1190	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	230	. . . . .	220 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	. . . . .	370 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 19 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 20 Février.*

S. M., après s'être fait rendre compte des profits du Mont de Piété ou Bureau d'Assistance, a jugé convenable de baisser les intérêts qu'il exige de 20 pour cent à 12 pour les sommes qui n'excédent pas cent ducats, & à 8 pour celles qui vont depuis cent ducats jusqu'à dix mille, monnoie de cuivre. Comme ces intérêts sont encore trop forts, à mesure que l'établissement prendra une plus ferme consistance, il sera certainement pourvu au plus grand soulagement de ceux que le besoin oblige à puiser dans cette source.

NORWEGE.

DE DRONTHEIM, *le 12 Février.*

La Société des Sciences, établie dans cette Ville, a distribué à des Cultivateurs les Prix que S. A. R., le Prince Frédéric, a généreusement institués pour récompenser les heureux efforts du genre d'industrie qui produit la richesse. Cette distribution se fait de la maniere la plus honorable pour ceux qui ont mérité les suffrages des Juges, & par conséquent de la maniere la plus encourageante pour ceux qui sont jaloux d'obtenir l'estime publique. Les esprits sont partagés ici, comme dans d'autres Etats, sur l'utilité de ces gratifications. C'est un bien que le Gouvernement & la classe des Citoyens éclairés témoignent solemnellement la considération qu'ils ont pour les travaux utiles : il arrivera qu'ils donneront ainsi quelquefois l'essor au génie, & qu'il découvrira de nouveaux moyens de perfectionner l'Art. Il faudroit pourtant bien se garder de comparer cette sorte d'encouragemens à des encouragemens généraux & généralement efficaces qui laissent à tous plus de liberté d'esprit & qui procurent à tous plus d'aisance : car encore une fois l'Art est bien moins resserré par l'ignorance que par l'impuissance : le génie lui marquera un nouveau degré de perfection, mais ce sera la richesse qui facilitera l'élan du génie & qui opérera la perfection pratique. Les Prix ne sont guères que pour les Cultivateurs aisés qui peuvent hasarder des recherches, tenter des expériences, & dépenser de l'argent en améliorations importantes : c'est donc souvent plutôt la richesse qu'on récompense que le talent ou l'habileté ; & ceux qui sont encouragés de la sorte, sont ceux qui ont le moins besoin de l'être. Cette méthode a encore, entr'autres inconvéniens dangereux, celui d'attirer sur un objet particulier toutes les forces du Cultivateur & par conséquent de l'engager à se détourner de ses autres cultures & à les affoiblir, en même tems qu'elle l'expose à des pertes considérables par les mauvais succès de la plûpart des pratiques nouvelles.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 24 Février.*

Les deux Belts sont libres : la glace est fondue : plusieurs navires ont déja passé le Sund.

ALLEMAGNE.

De Dantzick, *le 27 Février.*

Plusieurs de nos Négocians traitent actuellement à Varsovie avec les Seigneurs Polonois pour les bois & les grains qui seront transportés ici, l'été prochain, par la Vistule... On craint que la nouvelle accise qu'on se propose d'établir en Pologne n'achève d'énerver l'Agriculture & le Commerce de ce Royaume... Il est question de former jusques dans Varsovie des magasins Prussiens de sel privilégiés... On a répandu dans toute l'Allemagne l'Ordonnance par laquelle le Roi de Prusse impose 12 pour 100 sur le sucre rafiné qui passera par ses Etats pour la Saxe, & 8 pour 100 sur celui qui sera destiné pour la Pologne : la même Ordonnance exempte de tous droits cette denrée, lorsqu'elle sera envoyée dans les pays de l'Impératrice-Reine.

De Munich, *le 1 Mars.*

Par une Ordonnance nouvelle en cinq articles, le tarif de l'accise sur les denrées & marchandises destinées pour le Duché du Haut-Palatinat a été baissé pour l'année courante. En délivrant les Marchands de quelques gênes, S. A. E. leur enjoint de présenter des factures exactes & d'accuser les prix justes. Quant au *transit* des marchandises, les choses resteront sur l'ancien pied. Les grains sont encore assez chers dans ce pays.

De Freysingen, *le 3 Mars.*

Le Prince-Evêque, notre Souverain, considérant que le poids du jeûne tombe sur les Laboureurs précisément dans le tems où les travaux de la campagne sont les plus rudes, a permis dans son Diocese, selon l'usage suivi à Mayence, de manger de la viande les Dimanches, Lundis, Mardis & Jeudis du Carême jusqu'à la semaine sainte exclusivement. Comme les prix de toute sorte de vivres sont encore très-hauts, cette permission, quoique principalement dirigée au soulagement des Paysans, s'étend sur toutes les autres classes de Citoyens.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 5 Mars.*

Mardi dernier, les Communes s'assemblerent en Comité pour délibérer sur l'état actuel des Manufactures de toiles. MM. Anderson & Goldy furent appellés à la Barre. Il résulta de leurs témoigneges qu'il n'avoit été manufacturé en Ecosse, l'année derniere, que de deux à trois cens mille verges de toile ; que la valeur totale des toiles imprimées étoit restée au dessous de 226,000 liv. st. ; que le prix commun des toiles n'a été en 1773 que de 2 d. $5\frac{5}{24}$, la verge, pendant qu'il étoit en 1769 de 12 den. $\frac{3}{12}$; que quatre Comtés, y compris Glascow & Paislay, n'avoient que 2500 métiers de Tisserands employés, tandis qu'ils en avoient 6000 montés ; que le tiers au moins de ces métiers étoit en mauvais état ; que dans un quartier du Sutherland, sur 18000 Fileurs de laine, il s'en étoit expatrié 600, ainsi de plusieurs autres lieux ; que les Marchands avoient encore dans leurs magasins une partie des toiles de 1771 ; qu'enfin depuis le commencement de cette année, il n'y avoit pas, tant en Ecosse que dans le nord de l'Angleterre, la moitié des Tisserands qui eussent de l'ouvrage.

Les Villes marchandes du Dévonshire ont présenté des Requêtes à la Chambre pour demander qu'il ne soit pas mis sur les toiles d'Allemagne un droit additionnel qui seroit désastreux pour elles. Il s'est tenu, à ce sujet, plusieurs assemblées des Marchands les plus considérables à Exter : on a remarqué que les Marchands Allemands ou Suisses établis dans cette Ville ne s'étoient point trouvés à ces assemblées ; les Manufacturiers les voyent de mauvais œil. Le bruit s'est répandu que, pour encourager les Manufactures de toiles, la remise qu'on faisoit à l'exportation des toiles étrangeres, sera suspendue.

On écrit du nord de l'Yorckshire & du midi de Durham, que plusieurs Laboureurs & Artisans se disposent à passer en Améri-

que ſur les premiers vaiſſeaux qui partiront. L'ardeur avec laquelle ces claſſes d'Habitans s'informent de l'équipement des navires deſtinés pour cette contrée, eſt ſans-égale.

On dit qu'il n'y aura point, cette année, de Loterie d'Etat, parce que les arrérages de la liſte civile ſeront pris dans la caiſſe d'amortiſſement; & qu'ainſi il ne ſera rien rembourſé de la dette nationale.

Des lettres de la Virginie annoncent qu'au mois d'Octobre dernier, le Capitaine William Ruſſel partit avec trente hommes & pluſieurs familles pour aller reconnoitre ſur l'Ohio les terres deſtinées à former le nouveau Gouvernement; que le fils de ce Capitaine, à la tête de l'avant garde, fut ſurpris dans le ſommeil & maſſacré ainſi que quatre Blancs & un Negre, par des Indiens qu'on croit être Chérakis; & que le reſte de la Troupe ſe retira. Ce malheureux accident ſemble confirmer l'opinion du Général Gage & de pluſieurs autres perſonnes fort inſtruites des diſpoſitions des Sauvages, & perſuadées que le Gouvernement de la Vandalie nous mettroit infailliblement en guerre avec les Indiens.

PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le 8 Mars.*

Des lettres de l'Iſle de Madere, en date du 22 Janvier, portent que le 8 du même mois, on y eſſuya une horrible tempête qui fit périr dans le Port cinq vaiſſeaux Anglois & deux Portugais; qu'un autre navire Anglois échoua; & que pluſieurs autres ſouffrirent beaucoup de dommages. Elles ajoutent qu'il s'eſt perdu cent perſonnes dans ce déſaſtre.

PAYS-BAS.

DE LUXEMBOURG, *le 3 Mars.*

Un loup enragé a répandu la terreur dans les villages de nos environs. De trente perſonnes qu'il a mordues, il en eſt mort ſix; les autres ont été guéries par le mercure.

Nos campagnes, celles de Liege & de Maeſtricht ſont expoſées aux ravages d'une bande redoutable de brigands dont le Chef a été rompu vif à Verdun, ſur la fin de Janvier. Il eſt à craindre qu'ils ne pénétrent plus avant dans l'Allemagne pour arrêter les Voyageurs & les Marchands qui vont bientôt ſe rendre aux Foires de Francfort, de Leipſick & de Brunſwick. Les Commerçans ſont avertis de ne ſe mettre en marche qu'avec précaution, & d'éviter d'aller de nuit. Le Magiſtrat de Verdun donnera, à ce ſujet, les éclairciſſemens néceſſaires à ceux qui ſeront intéreſſés à en demander.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE BORDEAUX, *le 6 Mars.*

Les navires arrivés ici de différens Ports du Royaume, dans le courant de Février, étoient preſque tous uniquement chargés de grains: ils venoient, pour la plûpart, de la Bretagne & de l'Aunis. Vers la fin du même mois, il a régné de très-mauvais vents. Le vaiſſeau Anglois, le *Buchanam*, chargé de 2500 barils de farine de la Nouvelle-Yorck pour cette Place, périt avec tout l'équipage le 22 Janvier. On dit qu'aux environs du Cap François, une violente tempête a cauſé la perte de huit navires marchands & de leurs équipages. Du 8 Février au 2 Mars, la *Cantabre*, le *Citoyen*, l'*Aſtrée*, les *Quatre-Dames*, les *Trois-Amis*, l'*Heureux*, le *Juſte*, le *Neptune*, l'*Aimable-Marie*, la *Belle Iris*, la *Nouvelle-Julie*, la *Françoiſe*, les *Trois Amis*, la *Philantropie*, ſont arrivés des Iſles de l'Amérique. Les marchandiſes de cette contrée ne varient pas. Les eaux-de-vie ſont à 123 livres, les 27 veltes.

DE LYON, *le 9 Mars.*

Les Juges de Police de Cologne ont donné avis à une Maiſon de commerce de cette Ville que les *Freres Chrétien & Frédéric Seippart*, ci devant domiciliés à Neuwied, après avoir détruit leur crédit, par leurs fourberies, tentoient, ſous des noms empruntés, de ſe mettre en relation avec les Commerçans les plus conſidérables de l'Europe; que Chrétien Seippart avoit pris à Altona & à Hambourg le nom de *Seibert*; qu'il s'étoit aſſocié avec un Italien nommé *Loré*; qu'il

étoit en liaison étroite avec deux Faillis, *Pistorius & Rauch*, avec un soi-disant *Baron de Menecke*, & avec un vagabond nommé *Rochol*; & que la Maison de commerce à qui la lettre est adressée étoit sur la liste de celles que ces fripons vouloient tromper. Les Juges de Police de Cologne promettent, quand ils seront instruits de faits plus importans, de les faire imprimer & publier; & en même tems ils demandent que, pour le bien du commerce, on fasse arrêter ces voleurs par tout où on les trouvera. Il seroit à desirer que cet exemple fût généralement suivi & qu'il s'établit entre les Corps des Marchands, les Bourses, les Consuls, une correspondance qui démasquât aux yeux de l'Europe des misérables si dangereux pour toute la République Marchande.

De Tours, *le 9 Mars.*

Le 5, un *Jugement Prévôtal & en dernier ressort a été rendu en la Maréchaussée Générale de Touraine à la résidence de Tours, contre les Auteurs, Adhérans, Fauteurs, Participans & Complices des émotions populaires, attroupemens au son du tocsing avec armes, séditions, vols & pillages de grains, farines & autres effets dans des bateaux étant sur les rivieres de Loire & du Cher, & autres lieux, commis par les Habitans des Paroisses de campagne, voisines de la Ville de Tours, & de la Ville même dans le courant de Février dernier* (1). Trois hommes ont été condamnés à être pendus, deux à servir sur les galeres en qualité de Forçats pendant neuf ans, un autre à assister à l'exécution des trois premiers la corde au cou & à être banni pour trois ans du pays de Touraine, une femme a été fustigée, mise au carcan & marquée. Après l'exécution, le tambour de la Police a annoncé sur la Place une diminution dans le prix du pain. On espere que la clémence ramenera, par une amnistie générale, plus de huit cens personnes que la crainte a séparées de leurs familles, presque tous gens utiles employés aux travaux de la campagne ou à la Manufacture des soieries.

(1) *Voyez le* Journal Historique & Politique *du* 10 *Mars*, *N°*. 7, *& le* Jugement Prévôtal, *imprimé à Tours chez F. Vauquer, Imprimeur du Roi.*

D'Angers, *le* 10 *Mars.*

Les pluies continuelles donnent beaucoup de crainte pour les productions de la terre, tandis que les apparences en étoient si flatteuses. Cependant les grains ne prennent pas un haut prix. Malgré la derniere augmentation, le froment ne vaut guères que vingt deniers la livre. La mesure de 28 à 30 livres pesant a été fixée par la Police à 50 sous.

Les grosses eaux ont causé des dommages considérables dans nos vallées qu'elles ont couvertes pendant un assez long espace de tems pour qu'on soit obligé de les ensemencer une seconde fois en menus grains; ce qu'on ne peut se promettre, si le tems pluvieux ne change pas incessamment.

De Nancy, *le* 10 *Mars.*

Les clôtures, si utiles, si nécessaires, si justes, ont essuyé dans nos Provinces les plus vives contradictions. La Cour Souveraine a rendu le 3 Février un Arrêt qui *ordonne qu'à l'avenir les Maires & Gens de Justice du ressort seront tenus de veiller à la conservation de celles qui ont été faites en exécution de l'Edit du mois de Mars* 1767; *enjoint aux Bangards établis dans les Communautés, de dresser des rapports des bris ou enlevemens d'icelles, ainsi & de même qu'ils sont tenus de le faire pour les autres mésus champêtres, à peine d'en répondre en leur propre & privé nom, en cas de négligence, connivence ou affectation.*

La Chambre des Comptes a condamné, par un Arrêt du 10 Janvier, un Manœuvre de Valranges, *en cent livres d'amende, pour avoir été repris en campagne avec cinq pots d'eau salée qu'il avoit puisée dans une source, contradictoirement à la disposition de l'article* LXI *du bail général des Fermes, & à l'Ordonnance du* 21 *Juin* 1771, *qui font défenses à tous Particuliers de puiser & faire commerce d'eau salée.*

De Rheims, *le* 11 *Mars.*

On trouve dans cette Ville chez le sieur *Rainssant, Maître Teinturier, rue de la Magdeleine*, des cendres de tourbe semblables à celles de Mons, dites *de Mer*. La vertu de ces cendres végétatives est reconnue. On les répand sur les prés artificiels, tels que

ſainfoin, trefle, luzerne, ſur les grains ronds, comme lentilles, dravieres, yvernache &c. Elles ſont, dit-on, préférables aux cendres noires, en ce qu'elles ſont ſi légeres qu'on en voiture le double; que la tourbe ayant ſervi à chauffer les chaudieres de teinture, les cendres purifiées par un feu très-actif, ne donnent aux plantes aucun mauvais goût; & qu'enfin il en faut une moindre quantité. Les Laboureurs qui en ont eſſayé n'en ont employé que deux ſeptiers, meſure du quartel à mars, par chaque jour de 160 verges; le prix de ces cendres eſt de 12 ſous le quartel. On donne tous les éclairciſſemens convenables à ceux qui veulent s'en ſervir.

Les prix des grains n'ont ſubi que de légeres augmentations, malgré les mauvais tems.

De Paris, *le 16 Mars.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du 29 Avril 1773, & Lettres-Patentes ſur icelui, regiſtrées en la Cour des Monnoies le 22 Janvier 1774, qui maintiennent les Maîtres Batteurs d'or de la Ville de Lyon, dans la poſſeſſion d'avoir des forges, fourneaux &c. pour épurer l'or d'affinage à l'antimoine ou au ſublimé corroſif. Cet Arrêt que nous avions ſimplement annoncé ci devant, préſente d'abord la Requête des Maitres Batteurs d'or de Lyon, contenant » que les loix généralement prohibitives » ſur l'uſage & l'emplacement des forges, » fourneaux, creuſets, ſoufflets & autres » ſemblables inſtrumens ou uſtenſiles, ainſi » que celles rendues ſur le droit de paſſer » l'or à l'antimoine ou au ſublimé corroſif, » afin d'épurer parfaitement ce métal, n'ont » pu avoir d'execution à leur égard, dans » la Ville de Lyon, ſans expoſer leur » Art à une décadence qui entraineroit la » ruine de toutes les Manufactures de cette » Ville & du Royaume où l'on conſomme » des traits dorés: que ces prohibitions gé- » nérales ſont devenues d'une part ſi con- » traires à l'intérêt public, que ce n'eſt » qu'en les franchiſſant que l'Art s'eſt per- » fectionné, & d'autre part ſi peu utiles à » ceux qui avoient droit de les entretenir, » qu'après les avoir laiſſé tomber en déſué- » tude en faveur des Supplians, ils con- » ſentoient volontiers à ce qu'elles fuſſent » anéanties: qu'il eſt conſtaté par le certifi- » cat des Jurés Gardes des principales Com- » munautés des Fabricans de Lyon, que la » liberté dont les Batteurs d'or jouiſſent en » ces deux points leur a procuré les moyens » de donner à leurs ouvrages une perfec- » tion qui forme une des baſes principales » du ſuccès des plus riches étoffes, des ga- » lons & de toutes les eſpeces de tiſſus ou » broderies dans leſquelles on employe les » traits dorés &c. » Cette Requête étoit appuyée de faits juſtificatifs.

Arrêts du Conſeil, 1. du 20 Janvier, *qui déclare ſujets aux huit ſous pour livre les droits de coutume, de paſſage, de bac, & autres de cette eſpece qui ſe levent au profit de différens Seigneurs dans les Villes, Bourgs & Paroiſſes ſitués dans la Banlieue de Rouen, & dans l'Election du Pont-l'Evêque &c...* 2. Du 21 Janvier, *qui ordonne la perception au profit du Roi, des huit ſous pour livre en ſus du prix principal de quinze livres auquel a été fixé le minot de ſel gris dans la Ville de Grandville, au profit de ladite Ville...* 3. Dudit jour, qui ordonne la même perception *ſur le prix du ſel dans la Ville de Cherbourg, tel qu'il eſt réglé annuellement par les Officiers Municipaux.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre ſur les machines pour apprendre aux enfans à marcher.

Mr. Je ne ſuis ni Machiniſte ni Cultivateur, vous allez en juger; mais je ſuis pere, j'ai un fils âgé de 10 à 11 mois, que j'aime, qui paroît avoir les meilleures diſpoſitions du monde pour marcher, & je voudrois trouver une machine propre à le lui apprendre le plutôt poſſible, ſans le ſecours des femmes. Je ſçais qu'à défaut de femmes & de promeneuſes, qui ſouvent s'acquittent très-mal de cet emploi, on a recours, & ſur-tout chez les nourrices de la campagnes, à des chariots de bois, à des perches tournantes, à des chaſſis coulans &c; mais il n'eſt aucune de ces inventions groſſieres qui n'ait ſes inconvéniens. Dans le chariot à quatre roues, l'enfant ſe prend ſouvent les pieds; il ne peut ſuivre qu'une ſeule direction... Dans la perche tournante, l'en-

fant s'étourdit &c... Dans le chassis coulant, il est borné & n'a qu'un court espace pour aller & venir &c. Je crois donc qu'il seroit facile de parer à tous ces vices par une machine simple & peu coûteuse : voici l'idée que je m'en forme, & que des Méchaniciens concevront & dirigeront beaucoup mieux que moi.

Deux bouts de fer, que j'appellerai sommiers, entrant l'un dans l'autre, de hauteur convenable, & susceptibles d'être haussés & baissés, selon le plus ou le moins de grandeur de l'enfant : la partie basse & fixe sur une forme de pied en trois parties posées en triangle, à chacune desquelles seroit une roulette tournante sur un pivot en contre-haut, comme une roulette de lit, mais si solides & si bien ajustées que le moindre mouvement de l'enfant pût les faire jouer en tout sens. La partie haute, que j'imagine pouvoir être à vis, recevroit d'abord une espece de cercle, ouvrant & fermant pour servir de support à l'enfant sous les bras, à peu près comme la perche tournante, feroit ensuite le demi-cercle au-dessus de la tête de l'enfant, s'ouvriroit en deux parties fixes, pour l'y suspendre & y arrêter ses promenettes ou lisieres, & pour former le contre poids de l'enfant qui, sans cela enleveroit la machine. Il y auroit, en sens opposé, un poids en plomb supérieur au sien ; je voudrois encore que, pour empêcher qu'il ne se heurtât la tête contre les murs ou meubles des appartemens où il seroit, il vînt droit à son front une espece de demi couronnement à jour, assez éloigné de lui pour qu'il n'y touchât point.

Si ces idées sont goûtées, je m'applaudirai d'y avoir quelque part ; plus encore si elles peuvent contribuer au plus petit bien-être de l'humanité. J'avois prié une personne d'en faire part au sieur ....., dont les talens pour les grandes machines sont connus, & à qui j'ai osé donner une idée sur le mouvement continu des balanciers par eux-mêmes, mais je n'en ai eu aucune nouvelle, & il me tarde que mon fils aille seul.

J'ai l'honneur d'être &c. L. K***.

Ce 8 Mars 1774.

I I.

Des plantations de chênes.

On avoit demandé *s'il étoit avantageux de planter des chênes au printems & en automne ?* La Société Royale Britannique Electorale de Brunswick-Lunebourg vient de publier le résultat de différentes recherches auxquelles cette question avoit donné lieu. On a planté dans le printems de jeunes chênes dans des fosses faites en automne. Les feuilles & l'eau qui tombent dans ces fosses servent d'engrais : la terre devient meuble & tendre ; le soleil la féconde, pour ainsi dire ; les nouveaux plants ont reussi à merveille. On a essayé de planter un charme entre quatre chênes ; & cette méthode a eu également le meilleur succès. On a observé que loin de nuire aux chênes, le charme semble plutôt contribuer à les faire croître ; il offre un autre avantage, c'est que son feuillage est un bon fourrage pour le bétail. La maniere dont on fait ces plantations laisse plus d'espace libre pour la pâture. De tems à autre, on ébranche les charmes qui fournissent pour les animaux une bonne nourriture. Lorsque les chênes, devenus forts, demandent plus d'espace, on coupe le charme pour les usages ordinaires. Cette culture est à présent en usage dans plusieurs endroits de l'Electorat d'Hanovre.

I I I.

Remede pour les bêtes à cornes.

On a publié à Amsterdam l'extrait d'une lettre écrite par M. Rosing, Bailli à Lier en Ostfrise, contenant un remede éprouvé contre la mortalité des bêtes à cornes. En voici la teneur.

Lorsque le bétail est encore sain, faites-le nager de côté & d'autre dans une eau courante, fût-ce au milieu de l'hiver ; ou arrosez-le de tems à autre d'eau froide : votre bétail sera préservé de la maladie contagieuse.

S'il en est déjà attaqué, arrosez-le de même d'eau froide, jusqu'à ce qu'il en tremble ; & après une heure ou deux, il commencera à ruminer, à se rétablir insensiblement, & à avoir envie de manger.

Lorsque cette envie lui est revenue, donnez lui un peu de paille, des feuilles de chou &c, point de foin ; & faites-lui boire de l'eau froide.

» Tel est, dit l'Auteur, le remede qui, » quoique simple, n'a jamais manqué. Il a

» été employé sous mes yeux avec le succès » desiré sur 61 bêtes à cornes ; & j'ai appris » ensuite, par plusieurs Paysans, qu'il avoit » également réussi tant pour préserver que » pour guérir.

Dans ces circonstances, ajoute t-il, la chaleur est très-nuisible, au lieu que le froid est fort salutaire. On doit regarder les étables chaudes comme des lieux meurtriers pour ces animaux. Dans le Pays de Munster, on voit la maladie régner çà & là dans des maisons particulieres; mais on n'y voit pas des villages ou des hameaux entiers infectés. La raison en est que les Habitans de ce pays, pendant que chaque semaine ils nettoyent leurs étables, chassent les bêtes à cornes en plein air, qu'il gele ou pleuve ou neige ; & que par l'impression du froid, elles conservent une bonne & ferme constitution. Le desir d'être utile à l'humanité, continue M. Rosing, est le seul motif qui m'ait engagé à communiquer à mes semblables ce remede dont j'ai retiré un grand avantage.

IV.

Patates de Surinam.

On trouve de vraies patates de Surinam à Londres dans le Quartier de Drury-Lane, à cinq portes d'Holborn. Elles se vendent quatre schellins six deniers le boisseau : on reçoit en même tems un imprimé qui contient la maniere de les cultiver. Ces pommes de terre sont, à ce qu'on assure, supérieures en qualité à toutes celles qu'on cultive en Angleterre. Le produit en est incroyable ; car on en recueille *jusqu'à cinquante tonneaux* sur une acre de terre. Dans les terreins où les patates communes ne viennent pas, celles-là réussissent très-bien : elles donnent des récoltes six fois plus grandes que les patates communes dans les terreins où celles-ci prennent au mieux. Elles forment, pour les bêtes à cornes, une nourriture meilleure que les autres. Mêlées avec des pois, elles engraissent parfaitement les cochons. Les bœufs qu'on en nourrit, sans leur donner du sainfoin, deviennent beaucoup plus gras que quand on les nourrit avec du foin & des navets. Elles sont aussi bonnes pour les chevaux que les carottes. Si l'on en fait manger aux vaches, leur lait en est plus doux ; & le beurre est meilleur & plus fin. Rien ne vaut mieux pour les moutons & les agneaux, tant maigres que gras. Les personnes qui en mangent les trouvent supérieures à la plûpart des autres especes. Elles différent des autres en ce que leurs feuilles & leurs racines viennent par touffes ou bouquets très-gros. Les Fermiers ne sçauroient cultiver une plante d'un plus grand rapport que celle là. Telle est la substance d'un avis publié à Londres.

V.

Nouvelles lampes.

Le sieur Jean-Baptiste Despois, Fondeur à Nancy, a inventé une nouvelle espece de lampes qui n'a, dit-on, aucun des défauts de celles qu'on a jusqu'à présent imaginées, incommodes ou malpropres pour la plûpart. Les siennes sont faites avec goût & d'un beau similor : elles sont accompagnées d'un reverbere du même métal. Comme elles ne sont, pour ainsi dire, que d'une seule piece, l'huile ne suinte jamais à travers ces lampes, & l'on n'en voit pas une seule goutte. L'huile descend d'elle-même du côté de la mèche, & l'entretient de maniere qu'il suffit de moucher la lampe une seule fois par jour, quand on s'en serviroit huit ou neuf heures de suite. Il est très-facile de les rendre comme neuves avec de la ponce ou de la potée & du vinaigre. Il y en a de deux especes, les unes portées sur un chandelier, les autres qu'on nomme lampes à tombeau sur un trépied. Les plus grosses de la premiere espece coûtent 48 liv. ; les moyennes, 27 liv. ; les petites, 21 l. ; & les lampes à tombeau, 30 l. ; le tout au cours de France. Il faut s'adresser à l'Ouvrier lui-même qui demeure *à Nancy, Fauxbourg Saint Pierre, près de la porte S. Nicolas.*

VI.

Remede d'un vieux Berger pour prévenir la rage.

Ecraser une certaine quantité d'ail, en frotter la playe le mieux & le plus longtems qu'il sera possible.

Concasser ensuite de la racine de bardane ou glouteron avec du sel commun dont on

formera une espece d'emplâtre qu'on mettra sur la morsure du chien enragé.

Il n'est pas nécessaire de rien prendre intérieurement.

VII.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 9 Mars 1774, au Samedi 12 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 25 à 29 liv. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 25 l. 5 s. à 26 l.; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 l. 5 s. à 14 l.; l'orge, de 9 liv. 10 s., 10 liv. à 10 l. 5 s. aussi *le septier.*

VIII.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 9 Mars 1774, au Samedi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 18 l. 10 s. à 20 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Mars 1774, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 41 à 42; *idem* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40; *id.* nouveau, de 37 à 38; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

IX.

Changes de Paris, *du* 16 *Mars* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	94 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Rois*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 15 *Mars* 1774.

	H	S	
Or de Portug. à . . .	729		marc.
Du Mexique à . . .	723		
Du Pérou à	716		
Les guinées à . . .	729		
Ducats à	99		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	101		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		
Piastres à	49	2 6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Lundi* 14.	*Mardi* 15.	*Mercredi* 16.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1500	1500 10 . . .	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	975 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	318	318	320 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	1	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 26 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 2 Novembre.*

SUivant les nouvelles de Manzirend, il paroît à craindre que la pêche du hareng ne soit pas bonne. Dans ce cas, de fortes gratifications, accordées pour l'exportation de ce poisson, deviendroient infiniment onéreuses de toute maniere au Peuple. La rareté & la cherté de la denrée augmenteroient en raison du débit extérieur que ces libéralités gratuites occasionneroient. Mais si le Gouvernement fait des sacrifices pour l'encouragement du commerce, son premier objet ne peut être que l'approvisionnement du pays. (*Nous avons lieu de soupçonner que les dernieres informations que nous avons reçues sur cet article, ne sont point exactes; & que les primes dont il a été fait mention regardent l'introduction intérieure*).

Les bleds ne sont pas encore aux prix nécessaires pour rembourser & maintenir les avances de la culture. Nous aurions besoin d'exportations considérables, avant que la navigation soit arrêtée. Les Cultivateurs ont de la peine à renoncer à l'espérance d'obtenir la liberté de la distillation.

La mortalité parmi le bétail a totalement cessé en Finlande, après avoir causé des pertes qu'on sera long-tems à réparer.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 4 Novembre.*

Les Hôpitaux, les Refuges, les Maisons de force, les Maisons de travail, se sont prodigieusement multipliés depuis un assez petit nombre d'années, dans toute l'Europe, sur-tout en Allemagne. Ces tristes monumens suffisent pour prouver la décadence générale de l'Agriculture & par conséquent des Empires. Autrefois la charité les fondoit; aujourd'hui c'est la prudence politique. Cependant s'il est vrai qu'avec ces établissemens la misere s'est perpétuée & même accrue, il est à présumer qu'ils ne remédient point au mal, que des causes générales l'entretiennent & l'aggravent, & qu'il faut indispensablement attaquer ces causes, au lieu d'appliquer d'inutiles & dangereux palliatifs. Pour sçavoir si la misere s'est accrue avec ces établissemens, il n'y a qu'à consulter leurs registres & voir si leurs besoins & leurs charges n'ont pas graduellement augmenté depuis leur fondation. A l'époque présente, il paroit que cette recherche seroit inutile, puisqu'on juge généralement nécessaire d'en multiplier le nombre. Les pauvres ne sont pas oubliés dans ce pays. Sa Majesté vient de leur faire bâtir à Potzdam un Hôpital magnifique qui servira d'asyle pour les infirmes, & de prison pour les mendians valides qu'on y fera travailler. La vue des Hôpitaux à côté des Palais des Rois fait naître une foule de réflexions & de sentimens divers.

De Manheim, *le 5 Novembre.*

M. de Necker, Botaniste de S. A l'Electeur Palatin, & Membre de plusieurs Académies, vient de publier ici de sçavantes & curieuses recherches concernant l'histoire naturelle des *mousses*. De célebres Naturalistes ont pensé qu'il existoit entre les trois regnes de la nature une liaison si intime que le passage de l'un à l'autre devoit être presqu'insensible. M. de Necker a travaillé à découvrir le point de contact. Il a reconnu que les racines qu'on a jusqu'à présent regardées comme essentielles au regne végétal, & caractéristiques, n'existoient point dans les mousses, & que ce végétal ne jette que des liens avec lesquels il s'attache aux corps voisins, sans recevoir par eux aucune nourriture. Les pores de ces plantes n'ont, à ce qu'il assure, aucune correspondance entr'eux : ce sont autant de petites branches qui pompent l'humidité de l'atmosphere pour nourrir la plante. Les mousses sont, dans le genre végétal, ce que sont, dans le genre animal, les polypes quant à la reproduction. La mousse nommée *riccia cristallina* se multiplie par division comme le *polype tubiforme* de M. de Tremblay. Le tems viendra où ces sortes de découvertes conduiront de l'une à l'autre jusqu'à des résultats d'une utilité économique.

De Francfort, *le 9 Novembre.*

Le fléau des épizooties désole une grande partie de l'Europe. Cette peste s'est d'abord déclarée en Russie & en Finlande : il paroît que c'est de-là qu'elle s'est répandue en Allemagne, en France, en Espagne : ses progrès sont rapides, sa malignité est extrême. Divers Etats de l'Empire en sont actuellement infectés. Elle ravage le pays d'Oldenbourg. La Prusse en est attaquée : comme on l'attribue dans ce Royaume à la malpropreté des étables, on a prescrit de nettoyer ces lieux avec le plus grand soin & de faire baigner le bétail dans l'eau fraiche ou du moins de lui en jetter par sceaux sur le corps. La même maladie s'est aussi manifestée du côté de Francfort sur l'Oder. Elle regne dans un canton du Bailliage de Luckow, au Pays d'Hanovre. Pour empêcher qu'elle ne s'étende, il a été défendu de laisser entrer du bétail venant des lieux infectés, quelque passeport que présentent ses conducteurs. L'Angleterre exceptée, il paroît qu'on n'a pris nulle part des précautions contre le mal qu'après qu'il a été déclaré : en Angleterre même, on s'est borné à prohiber l'introduction du bétail de quelques-unes des Provinces désolées. Les quarantaines sont sans doute très-onéreuses au commerce ; mais l'épidémie a de cruels effets.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le 25 Octobre.*

Depuis long-tems, le Gouvernement travaille avec persévérance à affranchir le Royaume de l'espece de monopole sous lequel une Nation étrangere l'avoit asservi, en convertissant en privileges exclusifs de simples libertés accordées par les traités. Nous nous étions si fort habitués à nous voir nourris des grains & vêtus des laines de cette Nation au prix de l'or & des diamans de notre Brésil que cet usage prenoit en quelque sorte la force du droit. Non-seulement elle étoit en possession de presque tous les échanges qui se font dans nos Ports, mais même nos flottes destinées pour l'Amérique lui appartenoient presqu'en entier : enfin jusqu'à notre commerce intérieur, les Maisons Angloises établies dans cette Capitale l'avoient envahi. La concurrence se présentoit naturellement pour renverser cette espece d'Empire étranger, sans porter aucune atteinte aux Traités qui n'ont jamais attribué un commerce exclusif à cette Nation. Quelques plaintes que ses Agens & ses Marchands élevent, elles ne sçauroient être fondées. La concurrence a été en effet excitée à divers égards : mais pour favoriser particuliérement l'industrie nationale, elle a été restreinte & même interdite sur divers articles. C'est ce motif qui a déterminé la prohibition de certaines marchandises de France, & qui vient de porter à un taux exorbitant les droits sur certaines marchandises d'Espagne. Mais n'est-il pas à craindre que nos Arts intérieurs, pour n'être pas contrebalancés, ne restent dans leur état de langueur & d'imperfection ? Assurés du débit, nos Fabricans ne croiront-ils pas plutôt avoir un in-

térêt à mal faire qu'à bien faire, puiſque la mauvaiſe qualité de leurs fabrications ſervira à accélérer les beſoins & à multiplier leurs ventes? On a jetté les yeux ſur l'Agriculture; mais l'injonction a pris la place de l'inſtruction : pour favoriſer les Fermiers, on a reſſerré l'uſage des droits des Propriétaires qu'on invite par-là à exercer durement ceux qui leur reſtent, & à négliger de remplir des devoirs ou à faire des efforts pour l'amélioration du territoire. N'eſt-il pas infiniment dangereux que l'autorité ſuprême partage, en ce point ſurtout, la Juriſdiction domeſtique ou privée? Nous ſoumettons ces réflexions au jugement du Public & des hommes reſpectables qui ne deſirent que notre bonheur.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 10 *Novembre.*

M. Walpole n'eſt nullement parvenu à terminer nos différends ſur le commerce avec la Cour de Portugal. On aſſure que s'il eſt rappellé, il ne ſera templacé à Liſbonne par aucun Miniſtre, juſqu'à ce que la Nation ait reçu la ſatisfaction qu'elle deſire.

Les grains ſont conſtamment chers. Cependant il en arrive de l'Etranger. Cette denrée compoſoit la cargaiſon de huit vaiſſeaux & autres bâtimens, entrés la ſemaine derniere à Hull. Nous avons à craindre un hiver rigoureux pour nos pauvres.

Les vaiſſeaux en ſtation à Terre-Neuve ont reçu l'ordre de ſe rendre au Port de Boſton, ſans revenir, comme à l'ordinaire, à Goſport.

Pendant que la miſere augmente, le luxe ne baiſſe pas. Le nombre des caroſſes paroît devenir toujours plus conſidérable, à en juger par le produit de la taxe impoſée ſur cet objet. Depuis Noël juſqu'au milieu de l'été dernier, elle a rendu quarante mille livres ſt.

En 1680, la ſomme totale des taxes pour les pauvres fut de 665,392 l. ſt. En 1773, elle a monté à environ trois millions. En évaluant la différence de l'argent aux deux époques, il reſtera encore qu'elle a doublé depuis moins d'un ſiecle. Il faut obſerver que, comme la taxe a augmenté, le nombre des pauvres auxquels elle n'a pas pourvu, s'eſt accrû proportionnellement.

On prétend qu'à la Séance prochaine du Parlement, il ſera queſtion d'une augmentation de deux cens mille livres ſt. pour la liſte civile. On vient de publier l'état ſuivant des revenus actuels de S. M.

Amendes ou peines pécuniaires	100,000 # ſt.
Duché de Lancaſtre .	20,000.
Duché de Cornouailles. Il rend 180,000 l.; mais on eſtime que les frais pour les Cours de Juſtice, Officiers royaux, exécution des loix, montent à 110,000 l. Il reſte donc quitte & net . .	70,000.
Les ſaiſies de marchandiſes prohibées rendent, année commune, un demi-million. Il y en a moitié pour le Roi	250,000.
Principauté de Galles .	10,000.
Droit de quatre & demi pour cent	630,000.
Si l'on croit que ce ſoit pouſſer cet article trop haut, on n'a qu'à examiner ce que la Virginie ſeule paye. Cet article ne renferme pas le nouvel impôt ſur les Iſles cédées : ce dernier objet monte à . .	30,000.
Revenus quittes & nets en Amérique	17,000.
Les revenus d'Hanovre vont à 120,000 l.; mais il faut en retrancher la moitié pour les dépenſes civiles & militaires. Jamais ces dépenſes ne ſont plus fortes. Reſte à	60,000.
Oſnabrugh rend . .	20,000.
Revenus héréditaires en en Irlande	140,000.
Tous ces objets ſont indépendans de la liſte civile payée par l'Angleterre. Sur le pied fixé à l'avénement de Sa Majeſté au Trône, elle eſt de	800,000.
Total.	2,147,000 # ſt.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 13 *Novembre.*

Depuis le commencement du présent mois, l'importation des grains a été très-abondante. La paix entre la Russie & la Porte ouvre à ce commerce un champ plus vaste. La denrée restoit ci-devant accumulée dans divers pays de la domination Ottomane; aujourd'hui les Propriétaires cherchent avidement les débouchés. Des navires Anglois en ont beaucoup tiré des Isles de l'Archipel pour Gênes. Les magasins du Caire en régorgent: les Négocians de cette Place se hâtent d'en charger pour divers Ports de la Méditerranée. Nos Armateurs puisent également dans les Provinces Ottomanes & en Barbarie. Notre Compagnie d'Afrique ne néglige pas ses avantages. Il est venu une tartane chargée de farine de Gibraltar... Plusieurs bâtimens sont arrivés de la pêche de Terre Neuve, bien pourvus... Le Capitaine Philippe Autran a rapporté que le Capitaine Bertrand, en revenant de Smyrne, avoit fait naufrage sur les côtes de Sicile, mais que l'équipage avoit eu le bonheur de se sauver.

De Montpellier, *le* 14 *Novembre.*

Les bleds de Narbonne valent encore de 12 à 13 l. 5 s. le setier, prix assez cher. On sçait que cette Ville est l'entrepôt de tous ceux qui se recueillent dans le pays ou qui viennent par le canal... Le miel de la même Ville vaut 20 à 22 sous la livre... L'eau-de-vie s'est vendue derniérement à Pezenas, 20 l. 5 sous... Notre verdet vaut 19 s. la livre.

De Lyon, *le* 16 *Novembre.*

Le nombre des métiers battans diminue tous les jours dans la grande Fabrique, & néanmoins les soies augmentent de prix: elles ont sans doute quelqu'autre débouché.

Il y a eu la nuit du 12 au 13 une crue du Rhône assez considérable pour entraîner quelques moulins & des troncs de bois qui étoient au-dessus de la Ville. Ils ont, par choc, cassé les chaînes & les cables qui amarroient un gros bateau sur lequel étoient établis des machines à friser les ratines & des laminoirs pour le cuivre. Ce bateau s'est engagé sous une des arches du pont de la Guillottiere, & y a été heureusement arreté sans avoir fait eau, & sans autre dommage qu'une partie de la rupture de la charpente du toît.

Il n'a péri personne par cet accident, & les moulins qui ont été emportés au delà du pont de la Guillottiere n'ont point été jettés sur ceux de la Saône, comme il auroit pu arriver. Ils ont suivi la ligne plus droite, que le projet de M. Perrache trace au cours des eaux, & c'est peut-être déjà une des obligations que l'on a aux nouveaux travaux.

Plusieurs Particuliers se disant Inventeurs des paillons d'or & d'argent, ont demandé que leur Art fût érigé en Communauté & en Jurande, afin d'exclure toute autre personne de la participation aux profits de la main d'œuvre & du commerce de cet objet de luxe, lequel a un grand débit. Ils n'ont obtenu qu'un privilege exclusif provisoire auquel d'autres doivent espérer d'être admis. Le nombre des réclamations sera sans doute fort grand; mais souvent elles sont foibles, isolées, concentrées, étouffées.

Un Particulier aime mieux souffrir que de lutter contre un Corps, ou s'y aggréger que de défendre la cause commune de l'industrie. Le Public n'est, en ce point, que *Bellua multorum capitum.* Il seroit à propos de demander aux Solliciteurs du privilege, s'ils pensent eux-mêmes qu'ils perfectionneront plutôt l'Art quand ils l'exerceront seuls en Jurande, que s'ils l'exerçoient en concurrence avec quiconque s'y livreroit.

De Poitiers, *le* 19 *Novembre.*

On a vu ci-devant combien le parcours causoit de dommages dans le Poitou. Pour diminuer le mal, quelques Paroisses de nos environs ont adopté l'usage établi dans plusieurs Provinces, la Picardie, la Beausse, la Brie, la Champagne &c. de réunir tous les petits troupeaux d'un village & de les

faire conduire par un ou deux Bergers, accompagnés d'un ou deux chiens. Tandis que dans la plûpart des campagnes il faut pour mener paître quelques moutons, un de ces animaux & un enfant, l'autre méthode épargne le nombre des Gardiens & celui des chiens qu'il faut nourrir souvent aux dépens des hommes. La réunion fait épargne comme elle fait force. Une grande exploitation, bien entendue, est plus économique que la division du même domaine en petites fermes. Une petite famille vit sur un bien où quelques hommes séparés ne pourroient vivre. Les charités éparses sont perdues, tandis que si elles formoient une masse commune, elles fourniroient à de grandes entreprises.

On écrit de Mortagne que la maladie qui désole cette contrée du Bas-Poitou depuis long-tems, ainsi que nous l'avons annoncé, continue ses ravages avec la même vivacité; & que depuis le mois de Mars, elle a enlevé dans cette Ville le dixieme des personnes faites. On comprend que dans les campagnes le mal doit être infiniment plus meurtrier. Les malades se trainent à la mort par une longue agonie: dès qu'ils expirent, leurs cadavres deviennent violets ou noirs. Il paroitra sans doute inconcevable qu'on n'en ait pas ouvert un seul; toutefois la chose est vraie; & cette maladie menace de dépeupler une partie considérable de la Province.

Nos Paysans ont en général beaucoup de loisir, car ils sont pauvres. Comme l'aisance, l'industrie leur manque. Leur saison morte est très-longue & très-dure. Au défaut des travaux productifs, ne pourroit-on pas tenter de les engager à s'occuper, dans les soirées d'hiver & les mauvais jours, à des ouvrages faciles, comme une ressource secondaire? Les Lapons, lorsqu'ils sont cantonnés dans leurs hutes, font des corbeilles, des boîtes, des tabatieres qui se vendent très-bien dans le Nord, ou ils filent les nerfs de leurs rennes. Les Montagnards du Tirol, quand l'hiver les renferme dans leurs manoirs, sculptent avec la pointe de leurs coûteaux ces magots de bois qui figurent dans des Foires brillantes. Quelques cantons de l'Allemagne font un gros commerce de ces joujoux d'enfans, formés de cartons, de haillons & de couleurs, dont on voit en France des magasins remplis. Les Paysans du canton de Zurich ont tant de patience, tant de goût pour le travail, tant d'adresse en partie acquise par l'exercice, qu'ils imitent quelque sorte d'ouvrages que ce soit; & ils sont généralement dans l'aisance. Les ouvrages de paille sont une ressource pour de malheureux Prisonniers. On a vu ci-devant que la seule préparation des bois d'éventail occupoit un canton du Beauvoisis. Il est certains instrumens de bois pur propres à la culture que l'on peut, avec très-peu d'art, aisément façonner. Enfin, suivant les lieux, il est une infinité de travaux auxiliaires auxquels nos pauvres Paysans pourroient occuper leur tems perdu. Ces soins vaudroient mieux que l'oisiveté, que la mendicité, que le travail de force. On trouveroit dans ce pays des matieres pour faire des paniers: nous avons des bois propres pour les éventails; nos boucheries donneroient aussi des os (les canons de la jambe du bœuf) pour le même usage &c. En même tems que ces malheureux feroient quelques petits profits, ils pourroient donner de la valeur à des matieres qui n'en ont point. Ces os d'animaux, par exemple, il n'y a pas long tems qu'on n'en faisoit ici aucun usage: depuis quelques années, on en borde les quarrés des parterres & on les enfonce dans les murs pour y attacher les espaliers: ils ont acquis un prix, on les voit vendre jusqu'à 15 ou 20 sous le cent: la raclure de ces os sert à fumer les terres, on la vend bien. Il n'y a qu'à sçavoir employer les hommes & les choses.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud. De Saint-Pétersbourg, 1 Octobre v. st. 12 Octobre n. st.

Votre grande correspondance, Monsieur, enrichit la Gazette de Commerce; & la juste impartialité que vous y observez augmente l'empressement à l'avoir. Comme elle traite aussi des Arts, j'espere que vous ne trouverez pas mauvais que je vous en-

tretienne de ce qui se trouve ici de nouveau dans ce genre. Vous êtes aussi éclairé qu'honête, & je pense que, par cette raison, vous ne voudrez point exclure de notre Nation l'esprit ou plutôt le génie sans lequel vous sçavez qu'il n'y a point d'invention; il n'appartient qu'à des gens de la trempe de M. l'A. C. de hasarder de pareilles décisions. Tous les bons Observateurs diront que le froid améliore plutôt la conception de l'esprit humain qu'il ne la détruit: nos froids sont toujours accompagnés d'un tems sec & serein, l'air est si vif alors que ceux qui sont délicats ont peine à respirer en traversant la rue, ce qui n'est assurément pas propre à engendrer un tempérammment flasque & énervé comme celui des Habitans des climats chauds. Les Caravanes qui viennent à Astrahan par la Baucharie nous amenent beaucoup d'Habitans du Mogol qui sont mous & paresseux, tandis que les nôtres sont robustes & actifs. Je n'attribue pas tout au climat, comme tant de gens, ni au moral comme le célebre Helvetius; je pense que ces deux choses contribuent à la formation des hommes. Qu'auroit dit M. C. s'il eût sçu qu'un de mes Compatriotes a inventé avant vos célebres Méchaniciens une machine telle ou du moins qui a la même propriété que celle que vous avez annoncée N°. 73, p. 583, pour dételer un carosse? La seule différence est que celle dont vous faites mention coûte un prix très-considérable, à voir & à acquérir, & que celle d'ici dont je veux parler peut être vue pour rien par qui veut se donner la peine de l'examiner. Il y a près de deux ans que cette machine, inventée par M. le Grand-Veneur de Russie, est adaptée à un carosse à quatre places: elle a été exécutée par des Ouvriers très-ordinaires, parce qu'elle est de la plus grande simplicité, n'ayant ni poulies ni cordes, & elle n'a coûté qu'environ 12 roubles (60 l. de France). Dans la plus impétueuse fougue des chevaux, la force d'un enfant suffit pour dételer six chevaux à l'instant & sans le moindre obstacle, sans secousse, de façon que tout le monde qui est dans la voiture reste très-tranquille ainsi que le Cocher sur son siege; les chevaux n'emportant avec eux que les harnois & les rênes seulement. On peut ensuite les atteler sur le champ avec la même facilité, & cette manœuvre d'atteler & de dételer peut se répéter autant de fois qu'on le veut sans craindre de rien déranger ni à la voiture ni à la machine. Il me semble, si je ne me trompe, que celle annoncée par vous, ne produit pas un meilleur effet. Si vous le jugez à propos, vous êtes le maître d'insérer cette Lettre dans votre Gazette. J'ai l'honneur d'être &c.

II.

Cuisine portative.

C'est ainsi qu'on peut appeller une machine nouvellement inventée en Allemagne, au moyen de laquelle un Voyageur peut lui même apprêter aisément son petit repas sans s'arrêter. Cette invention sera commode pour tous les pays; il y en a où l'on peut la regarder comme très-nécessaire. Par tout, on trouve, çà & là, plus ou moins, de mauvais chemins, des landes, des déserts. Dans plusieurs Etats, on est obligé de traîner après soi un attirail fort onéreux, & de voyager comme dans des pays sauvages. Cette machine prévient beaucoup d'embarras. Le modele en a été déposé au célebre *Bureau des Annonces de Leipsick*, où chacun a la liberté de le voir & de l'examiner. Dans divers Royaumes où les Arts libéraux fleurissent, l'usage s'est introduit de faire des expositions publiques de tableaux, de sculptures, de gravures &c: c'est fort bien. Y auroit-il un mal à procurer au Public & aux Artistes de semblables expositions de machines, de modeles, de plans, de curiosités méchaniques? L'industrie utile en seroit aussi encouragée; la réputation des Artistes seroit plutôt faite; le Public se familiariseroit davantage avec eux & leurs ouvrages; on trouveroit plus facilement ce qu'on est long-tems à chercher; le génie seroit animé & éclairé. Peut-être seroit-ce encore un bien.

Nous avons vu à Paris une machine à laquelle on donne aussi le nom de *cuisine portative*: nous ignorons si c'est la même que celle de Leipsick.

III.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud.

Il est certain, Monsieur, que les maladies

épidémiques & épizootiques nous viennent des pays où l'usage du vin est interdit ou par la loi, ou par le climat, ou par le défaut de commerce.

A la peste, à la petite vérole, à la lepre, qui nous sont portées des pays chauds, je crois qu'on peut ajouter le scorbut, maladie ordinaire des pays froids.

La maladie qui a déjà fait périr tant de bêtes à cornes dans la Guienne, y a été portée par un vaisseau chargé de cuirs de Russie.

Croyez vous, Monsieur, que cela fût arrivé si le commerce des vins eût été libre & qu'il y eût aujourd'hui aucune Nation commerçante dans le Nord qui se privât volontiers d'une denrée qu'elle pourroit se procurer à très-bon marché en échange des siennes ?

Vous verrez aussi, Monsieur, par la note suivante, combien il seroit à desirer que la culture du tabac fût rétablie. (*Pour l'Ordinaire prochain*).

J'ai l'honneur d'être &c.

I V.

Suite des arbres, arbustes &c. qui se trouvent dans les pépinieres de Sens.

Bois-gentil à fleurs rouges, bonduc de Canada, buisson ardent, cassis, buplevrum, caprier, cephalanthus, cerisier à fleurs doubles, chamœcerasus à fleurs blanches, à fleurs rouges, à fruit noir, à fruit bleu, des Alpes à gros fruit rouge; châtaigner, châtaigner à gros fruit, chevrefeuille toujours verd, chevrefeuille Romain, de la Caroline, de Canada, de Virginie; cornouillier de Canada à fruit blanc qui se met en palissades, cornouillier panaché, cornouillier de Virginie, cytise ou trifolium, cytise des Alpes ou ébénier, cytise de Montpellier, cyprès mâle & femelle, dierville, églantier toujours verd, épine royale, épine à fleurs doubles, à feuilles d'arbousier, épine pinchault, épine à ergot de cocq, érable à côte marbrée, à feuilles de tilleul, érable sucre de Canada, plane de Virginie, rouge de Virginie, épinevinette à gros fruit rouge, framboisier, framboisier blanc, framboisier de Canada, framboisier de tous les mois, frêne arbre d'alignement très-beau qui croît dans presque tous les terreins, frêne à fleurs, frêne de la Caroline, à la manne, à bois graveleux, frêne à feuilles panachées, frêne d'Espagne, frêne à petites feuilles, frêne de Hollande, fusain à larges feuilles, fustet, genêt d'Espagne, genêt d'Espagne à fleurs doubles, genêt de Sibérie, grenadille ou fleur de la passion, groseillier à un seul grain violet, groseillier à gros fruit blanc sans épines, hydrangea, jasmin blanc, jasmin jaune, jasminoïdes de la Chine, laurier cerise, laurier thin, laurier de Saint-Antoine, laurier d'Alexandrie, lilas blanc, rouge, de Perse à feuilles de troëne, maronier d'Inde, maronier d'Inde panaché, pavia, marsault à feuilles panachées, merisier à fleurs doubles, merisier à grappes rouges, à grappes noires, mûrier blanc, mûrier rose d'Italie, mûrier de la Chine, micocoulier d'Amérique, nerprun, noyer, noyer de Virginie à fruit oblong, rose de Gueldres, olivier, olivier de Bohême, arme, arme à larges feuilles, pêchers à fleurs doubles, pentaphilloïdes, periploca, phlomis, pin maritime, pin cultivé, pistachier, platane d'Orient, d'Occident à très-larges feuilles, platane des Anciens, platane à feuilles de tilleul, poirier, prunier à fleurs doubles, ptetea, rhamnoïdes, rhedon du Languedoc, romarin, ronces à fleurs doubles blanches, roses de différentes especes, roseau à feuilles panachées, sabine, sapin, saule, parasol d'Orient, saule de Saint Leger, saule odorant, saule des Alpes, securidaca, syringa, syringa nain, syringa à fleurs doubles, vigne de Judée panachée, sorbier de Laponie, sorbier des oiseaux, grand arbre dont les fleurs & les fruits rouges en touffes jettent un éclat charmant; spiræa à fleurs blanches, à feuilles d'obier, à feuilles de saule, staphilodendron, sumac à fruit rouge, à fruit verd, sumac de Virginie, sureau à grappes rouges, à fruit verd, à feuilles de persil, de Canada à feuilles luisantes, sycomore, sycomore panaché, symphoricarpos de la Virginie qui fait un joli buisson taillé en boule, tamarise d'Allemagne, tamarise de Narbonne, tilleul de Hollande magnifique, toxicodendron à larges & à petites feuilles, le vrai vernis

du Japon dont on se sert pour faire le vertis, arbre très-beau, viarnes &c.

(*La suite à la Feuille prochaine*).

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 16 Novembre 1774, au Samedi 19 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 25 l. 10 s. à 27 l. 5 s. *le septier; id.* nouveau, de 22 l. 15 s., 25 à 26 l.; *id.* au Port de la Grève, de 23 l. 10 s. à 25 l. 10 s.; le seigle, de 15, 16 à 16 liv. 10 s., l'orge, de 9 liv. 5 s. à 10 liv. 5 s. aussi *le septier*.

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 16 Novembre 1774, au Samedi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 liv. 5 s., 17 à 18 l. 5 s. *le septier; idem* nouvelle, de 15 à 17 liv.; *idem* à la Greve, de 15 l. 10 s. à 16 l. 5 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Novembre 1774, de 51 à 52 l.; *id.* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 40 à 41; *idem* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 34 à 35; *id.* nouveau, de 32 à 33; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 liv.; le cent de foin au Port de la Grève, de 30 à 31 l.

VII.

Changes de Paris, *du* 23 *Octobre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{8}$
Londres	30 15 16e.
Hambourg	182
Madrid	15 1
Cadix	14
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{4}$
Lyon *Saints*.	$\frac{3}{8}$ p. $\frac{9}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 23 Novembre 1774.

	H	S	
Or de Portug. à . .	718		marc.
Du Mexique à . . .	714		
Du Perou à	706		
Les guinées à . . .	717	10	
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Lundi* 21.	*Mardi* 22.	*Mercredi* 23.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1890 87 $\frac{1}{2}$ . .	1887 $\frac{1}{2}$ 85 . .	1885 80 82 $\frac{1}{2}$.
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1200 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Ct. .	. . . . .	390	390. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 10 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 14 *Novembre.*

LA ſéchereſſe de l'automne & des gelées ſurvenues tout d'un coup ont arrêté les travaux des moulins, de ſorte que les farines ſont conſidérablement renchéries. Depuis long-tems, on propoſe tous les jours dans toute l'Europe des moulins économiques & expéditifs, indépendans de ces viciſſitudes; il ne paroît pas qu'il s'en établiſſe beaucoup. Il eſt tombé dans ce pays beaucoup de neige. Depuis la fin d'Octobre, il eſt ſorti de Gothenbourg pour les pays étrangers plus de ſeize cens tonnes de harengs; il s'en eſt diſtribué beaucoup plus dans l'intérieur du Royaume.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 17 *Novembre.*

La Chambre d'Economie & de Commerce a publié un avis relatif aux encouragemens que S. M. ſe propoſe d'accorder aux Fabriques du pays. Le ſieur Jean-Frédéric Becker eſt chargé d'aller, dans les Provinces, prendre connoiſſance de l'état des Manufactures, d'examiner les lieux où il ſeroit à propos d'en établir de nouvelles, d'exciter les Ouvriers à perfectionner leur travail. On facilitera le débit des ouvrages, & c'eſt là un des plus puiſſans encouragemens : on parvient à ce but en levant tout obſtacle qui rallentiroit la circulation, en ſupprimant toute charge qui feroit hauſſer les prix, en laiſſant la plus grande liberté poſſible à l'induſtrie.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le* 18 *Novembre.*

Le Directoire Général de cette Ville avoit propoſé un Prix de 200 rixdalers pour l'Auteur qui répondroit de la maniere la plus ſatisfaiſante à la queſtion ſuivante : *quelles ſont les pompes les plus utiles & les plus faciles à mettre en action dans les lieux unis, ſans être au-deſſus du prix de* 100 *rixd.?* M. Inſel qui fait beaucoup de machines de cette eſpece, a envoyé le meilleur Mémoire avec un modele de pompe : mais comme il n'a pas pleinement rempli les vues du Directoire, il n'a reçu que la moitié de la récompenſe. L'autre moitié a été accordée à M. Klugel. Le nombre des Concurrens s'eſt trouvé très-conſidérable. Depuis pluſieurs années, les queſtions les plus importantes pour le bien public ont été propoſées par les différentes Sociétés de l'Europe; mais le bien public profite trop peu de leur généroſité & de leur zele, en partie par la raiſon que la plûpart des Mémoires qu'elles couronnent reſtent abſolument inconnus. La publicité des ouvrages devroit, ce ſemble, être une des conditions qu'elles im-

posent. Il est bon de récompenser une découverte ; mais si elle ne se répand pas, c'est à peu près comme si elle n'avoit pas été faite.

Le Roi a donné de nouveaux ordres à toutes les Chambres des Domaines de ses Etats, pour que les terres incultes soient mises en valeur. On fournira aux Cultivateurs tout ce qui sera nécessaire pour l'exploitation. Avec des impôts bien assis, modérés, perçus sans exactions & à peu de frais, l'Agriculture s'étendra réellement par ces entreprises.

DE DETMOLD, *le 19 Novembre.*

S. M. Prussienne multiplie tous les jours dans ses Etats les communications. Elle vient d'établir une nouvelle Poste roulante, de cette Ville à Lemgo & Bielefeld. On y reçoit les lettres, l'argent, les marchandises &c. à des prix raisonnables. Le Comté de Lippe & les Provinces Prussiennes limitrophes qui font un grand commerce, auront ainsi des relations plus promptes & plus sûres. Ces précieux établissemens ne sçauroient être trop loués. Il n'y auroit qu'un cas où ils perdroient de leur prix, ce seroit celui où le monopole & la fiscalité s'empareroient de ces débouchés.

DE SULTZBACH, *le 19 Novembre.*

On a renouvellé dans cette partie du Haut-Palatinat les anciennes Ordonnances contre la mendicité qui paroît aussi opiniâtre que le régime qui produit la misere. Il est défendu aux Etrangers de venir mendier dans le Duché, sous peine de prison. Les Regnicoles ne seront admis à demander la charité, qu'en vertu d'une plaque de fer blanc qu'ils porteront sur leur habit & qui leur servira de passeport. Il y aura sur cette plaque le chifre de la Paroisse du Mendiant & les deux lettres *S. P.* (*signum pauperum*). Au moyen de la croix de mendicité, ils pourront demander l'aumône, mais dans leur Paroisse seulement. Quant aux enfans, comme on a pourvu à leurs nécessités par des Ecoles gratuites, ils ne participent point à cette permission. On a sagement établi qu'il y auroit un jour dans la semaine où les aumônes seroient recueillies dans chaque Paroisse pour être ensuite distribuées aux nécessiteux du lieu.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 19 Novembre.*

La pêche du hareng sur les côtes de l'Isle de Man a été si bonne qu'en estimant le poisson au prix modique de deux schellings le cent, le produit en a dû monter, à ce qu'on assure, à la somme exorbitante de cent mille livres st. Plusieurs Villes & Bourgs du Lancashire & de l'Westmoreland en ont retiré une aisance sensible.

On assure qu'un homme en place a formé un nouveau plan pour fournir désormais la Marine Royale de tous les Matelots dont elle aura besoin, sans avoir recours à la violence légale qu'on appelle *presse*.

On dit, & ce n'est pas chose incroyable, qu'une Société de Marchands Ecossois doit présenter au nouveau Parlement une adresse plaintive sur la liberté illimitée, laissée aux Etrangers de pêcher autour des Isles d'Orcade. Il n'est pas impossible qu'elle propose en même tems de se charger elle-même de cette pêche sans que leurs Compatriotes en partagent la peine.

Les tems sont très durs pour les pauvres : on vient de proposer à ceux de la campagne de se nourrir d'oignons. Pour les engager à en semer, on remarque que la semence n'en coûte presque rien, & on leur cite l'expérience suivante, faite à Fulborne dans le Cambridgeshire. On a bien préparé un terrein de dix verges de long & de quatre de large ; on y a semé de la graine d'oignons ; & l'on en a recueilli une si grande quantité que, coupés & séchés, ils ont rempli six boisseaux & demi, & ils ont pesé 314 livres. On en a mesuré qui avoient 12, 13, 13 ½ pouces de circonférence. D'après ce produit, une acre ensemencée en oignons, rendroit, à un penny la livre, 158 l. 6 sh. 2 den. De-là l'on conclud que cette culture seroit d'une très-grande ressource pour les pauvres. Mais d'abord il faut supposer que ces pauvres ont de la terre, que leur terre est aussi fertile en oignons que celle-là, & que la grande abondance d'oignons n'en rallentiroit pas la valeur. Peut-être seroit-il plus sûr pour ceux qui ont un champ qu'ils y cultivassent des productions propres à faire du pain.

Les Directeurs d'une grande Compagnie

de commerce ſont appliqués depuis quelque tems à recevoir les comptes de ceux de ſes anciens Agens qu'il eſt aujourd'hui de ſtyle d'appeller *Nababs*, revenus en Europe avec des fortunes immenſes. Il a été ſur tout queſtion de juger ſi les préſens que ces Officiers ont reçus pour accorder des faveurs dans le commerce &c. &c. &c, ne doivent pas être ſur le compte & au profit de la Compagnie. Les Juges-Parties ont prononcé affirmativement, ſans que l'intérêt de la Compagnie ait formé la moindre prévenvention dans leur eſprit. La reſtitution ou l'acquiſition de ces ſommes ſeroit un puiſſant ſecours pour cette grande & pauvre ſociété.

Le brigantin, le *Proſpérons*, Capit. Ridſon, en allant à la Virginie, donna, par une nuit obſcure, contre un bâtiment François qui, trop foible, ſe briſa & coula à fond. On ſauva quelques hommes de l'équipage, il en périt treize. Il y avoit ſur ce bâtiment, à ce qu'on dit, des ſommes conſidérables d'argent.

PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le 23 Novembre.*

Deux vaiſſeaux Hollandois ont dernièrement fait naufrage à l'eſt du Texel; les équipages ont péri.

L'épizootie qui regne dans les Provinces de Gueldre, de Hollande & de Friſe, rend de jour en jour plus preſſant le beſoin de tirer du bétail des pays étrangers.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

D'ARMAGNAC, *le 24 Novembre.*

Les ſages meſures priſes par M. Journet, Intendant de la Généralité d'Auch, pour empêcher que l'épizootie ne ſe communique, mérite des éloges & la reconnoiſſance de la Province. Le commerce ſouffre beaucoup, parce que les charrois étoient faits par des bœufs; mais c'eſt un mal néceſſaire, on s'y ſoumet ſans murmure & même avec les ſentimens dus à une Adminiſtration bienfaiſante. La défenſe générale de tuer des bêtes à cornes dans les boucheries de peur que l'eſpece n'en ſoit trop diminuée, paroît au contraire fort onéreuſe dans les cantons où la maladie n'a pas pénétré. L'eſprit de bienfaiſance qui l'a inſpirée nous garantit qu'elle ne ſera que momentanée. Elle affecte douloureuſement le Cultivateur, le Boucher & le Conſommateur. La *défenſe de tuer* ne *conſerve* pas, comme on pourroit d'abord le croire. Le Cultivateur, quand il vend, a *beſoin* de vendre; s'il *ne vend pas*, il ne peut pas *nourrir*, ou il ne peut pas ſoutenir quelqu'autre partie de ſon exploitation rurale. Pour ſe raſſurer ſur le danger d'une trop grande *dépopulation*, il n'y a qu'à conſidérer que le *commerce* & la *boucherie* ſe proportionnent à la *conſommation*, & que cette *conſommation* eſt néceſſaire pour que le bétail ſe *reproduiſe* & ſe *multiplie*. Le Cultivateur qui a vendu, a de l'*argent*; avec de l'*argent*, il *achete* & *éleve*, autant que les circonſtances l'y invitent. Ainſi la *défenſe* de tuer *détruit*, tandis que la *liberté* de vendre & de conſommer *perpétue*. Enfin la viande eſt un *article néceſſaire de ſubſiſtance* dont le Public ne peut être ſevré; il faut donc en venir aux *permiſſions particulieres*: or les *permiſſions particulieres* ſont de vrais *privileges excluſifs*. Sans le vouloir & contre ſon propre gré, on favoriſe ainſi les uns aux dépens des autres. Si ces permiſſions mettent la *boucherie* au niveau de la *conſommation* ordinaire, elles ſont *inutiles*, car d'elle-même la boucherie s'y perfectionne naturellement: on ne *tue* que ce qui doit être *mangé*. Si elles reſtent *au-deſſous*, tout le monde en *ſouffre*, Conſommateur, Marchand, Cultivateur. Ces repréſentations dictées par un zele réfléchi ſeront certainement agréables à des Adminiſtrateurs dont la droiture, la ſenſibilité, le patriotiſme, généralement reconnus, ne cherchent que le bien public.

DE LA ROCHELLE, *le 28 Novembre.*

Les prix des grains ne varient pas... Les ſels ont conſidérablement baiſſé à l'Iſle de Ré... A Cognac, il y a eu une augmentation ſur les eaux-de-vie qui depuis longtems ſe ſoutenoient à 142 l. les 27 veltes à 4 d.: aujourd'hui elles y valent de 150 à 155 l. Ici, elles ſont à 138 l... Pluſieurs bâtimens ſont revenus, dans le courant du

mois, de la pêche de la morue ; bien chargés. La *Reine - Esther* & le *Roi - Midas* sont arrivés des Isles. Il nous est venu du seigle de Hambourg.

De Rennes, *le 28 Novembre.*

Cette Province est suffisamment & même abondamment pourvue de grains. Loin qu'on soit dans le cas de concevoir des inquiétudes, tout inspire les plus douces espérances. C'est-là le résultat des informations que les Commerçans les plus éclairés & les plus actifs ont prises de toutes parts : leur rapport désintéressé ne sçauroit être plus consolant.

De Lyon, *le 29 Novembre.*

L'hiver se fait déjà sentir ici presque dans sa plus grande force : il paroît d'autant plus rigoureux que ce n'est pas ordinairement au mois de Novembre que l'on éprouve de si grands froids. Depuis le 20 au matin, il a neigé ou gelé ; il a encore neigé la nuit derniere. La somme totale de ces neiges doit aller à seize pouces au moins ; ce que les Physiciens estiment équivaloir à près de trois pouces d'eau.

La Saône a beaucoup charrié : elle a même été prise en quelques endroits au-dessus de cette Ville ; elle le seroit sans doute incessamment si la gelée continuoit.

Le vent du midi a commencé à souffler hier. Il est froid, parce qu'il passe sur une grande étendue de neige, mais on se flatte qu'il est l'avant-coureur du dégel prochain. Nous serions exposés à une grande inondation, si ce dégel étoit subit & fort chaud.

Il paroît ici une réfutation du *Plan d'Imposition économique* de M. Richard D. G. L'Auteur anonyme lui prouve avec beaucoup d'honnêteté qu'il est *mauvais Econome* des biens du Peuple, & qu'il faut lui laisser au moins son nécessaire physique immune. On trouve dans cet Ouvrage de fortes raisons de se convaincre que tout ce qui est indispensable à la réproduction animale & végétale ne sçauroit souffrir ni diminution ni obstacle sans que l'ordre en souffre notablement. M. R. D. G. a l'avantage d'avoir un Adversaire noble, généreux, & sensible aux besoins qu'il n'éprouve pas. Cette réfutation est intitulée, *Observations d'un Citoyen sur le nouveau Plan d'Imposition*, avec l'épigraphe, *ô Patria, ô nimiùm felix, tua si bona nôrint !*

De Macon, *le 30 Novembre.*

Il y a, dans ce pays, des vins vieux qui se sont très-bien conservés & qui se soutiendront. Les vins nouveaux vaudront, dans leur tems, beaucoup mieux : ils seront les meilleurs que nous ayons eus depuis 1764, & de bonne garde. Il y en a d'excellens. On offre les vins vieux les plus fins à 175 l., rendus quittes de tous frais à Paris (les droits d'entrée à Paris réservés) la demi-queue de 240 bouteilles ; les nouveaux fins à 160 l., les vins d'ordinaire à 145 l., les meilleurs vins communs à 132. Tous ces vins seront bons. Il y a des vins communs à des prix inférieurs ; ce sont ceux qu'on voit en si grande quantité sur les Ports de Paris.

De Poitiers, *le 1 Décembre.*

Le minage de cette Ville est presque toujours très-médiocrement garni de grains ; il l'étoit encore *bien moins* avant l'Arrêt du 14 Septembre qu'il ne l'a été *aprés* ; & il faut du tems pour y attirer les transports. Depuis cette époque, les Cultivateurs ont été occupés des vendanges & des semailles. Les ensemencemens ont été retardés, dans quelques cantons, par la sécheresse du mois d'Octobre. Dans les pays où l'on recueille du bled & du vin, le bled est la denrée dont on se défait le plus tard : le petit Cultivateur se hâte toujours de vendre son vin, & il garde l'autre denrée jusqu'à ce qu'il soit obligé de faire de l'argent pour subsister ou acquitter ses charges. Les riches ne vuident pas leurs greniers de si bonne heure. De-là il arrive constamment que les grains haussent à l'époque où ils ont haussé, cette année, dans quelques Marchés du Poitou. Ce n'est point à notre Minage que nos Boulangers s'approvisionnent ; ils sont fournis de grains ou de farines par les Meûniers de la campagne, qui achetent de préférence dans les Marchés voisins, tels que Vivône, Gençay, Mirebeau, Thenezay, la Thillé &c, où l'abondance entretient un prix inférieur à celui de Poitiers. Ce n'est donc point par notre Minage qu'il faut apprécier la denrée. C'est ainsi qu'à la Ro-

chelle on ne ſpécule, on ne ſtatue preſque jamais ſur le Minage de la Ville : tous les calculs, tous les intérêts ſe portent ſur celui de Marans, grenier de la Rochelle & des environs. Il faut eſpérer que le Minage de Poitiers obtiendra peu à peu les avantages dont jouiſſent les Marchés voiſins : cette révolution doit naturellement réſulter de la liberté du commerce des grains. D'ailleurs la Province ne manque pas de grains. Si la derniere récolte a été aſſez généralement médiocre, il en reſte aſſez des récoltes précédentes pour fournir à la circulation & aux beſoins : il eſt donc plus que vraiſemblable que la balance s'établira dans la proportion néceſſaire pour ſoutenir d'un côté le Peuple, & de l'autre encourager la culture. On eſt trop accoutumé dans ce pays au trop bas prix.

De Paris, *le 7 Décembre.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 10 Septembre, concernant les places d'Engagés, dues par chaque navire allant aux Colonies, & le port des fuſils. Il y a long-tems que les *engagemens* ont ceſſé ; l'obligation de porter gratuitement des Engagés aux Colonies s'eſt maintenue ; les places que les Armateurs ont été tenus de fournir ont été accordées à des perſonnes dont le paſſage en Amérique n'étoit pas néceſſaire au ſervice des Colonies. S. M. a jugé à propos de faire un uſage plus utile deſdites places, en en faiſant remplir une partie par les Soldats deſtinés à recruter les Troupes dans ces pays, & en faiſant verſer le produit des autres (60 livres par place) dans la caiſſe des Invalides de la Marine, pour être employé, ſoit aux frais de paſſage des Ouvriers & autres perſonnes envoyées dans les Colonies pour le ſervice de S. M., ſoit en gratifications au profit des pauvres Matelots auxquels l'inſuffiſance des fonds de la caiſſe des Invalides n'a pas permis d'accorder les ſecours dont ils ont beſoin. S. M. ayant en même tems reconnu que l'obligation impoſée au commerce de porter des fuſils dans les Colonies, étoit devenue ſans objet, & étant informée que cette obligation avoit été convertie en 1769 dans les Colonies, en un droit de trente livres par navire (argent des Iſles) S. M. a bien voulu donner au commerce une nouvelle marque de ſa protection, en ſuſpendant l'exécution de ladite Ordonnance, & en faiſant ceſſer le droit en argent ſubſtitué à l'obligation de porter des fuſils.

Autre du 23 Octobre, *qui ordonne qu'à l'avenir les fers blancs en feuilles, doubles ou ſimples, venant de l'Etranger, acquitteront à toutes les entrées du Royaume, quatre livres par quintal, au lieu des droits auxquels ils avoient été impoſés par l'Arrêt du 3 Juillet 1692.*

Autre du 26 Septembre, *concernant la perception des droits établis dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris, pour le payement du Don gratuit.* Cette perception ſera faite par Jean-Baptiſte Boſſuat depuis le 1 Janvier 1775, juſqu'au dernier Décembre 1780 incluſivement.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre de M. Veron, Curé de Haute-Fontaine, du 15 Septembre 1774.

Monsieur,

J'ai lu avec plaiſir les obſervations ſur le ſyſtême de ſemer au printems les grains d'automne dont il eſt parlé dans le Journal d'Agriculture du mois de dernier. Les expériences que j'ai faites ſur les grains étrangers me donnent occaſion de vous faire part de mes remarques. L'orge d'Egypte & le bled de Sibérie ont eu un ſuccès favorable, parce qu'ils ont été ſemés dans la ſaiſon des mars, & qu'il n'y a pas de grain qui demande moins de tems pour acquérir la perfection dont l'orge eſt ſuſceptible. Un de Meſſieurs mes Confreres m'a dit hier que ſon domeſtique avoit fait ſemer le 21 Juin dernier une piece de terre en orge ſciée hier. Le ſeigle de Valachie & le froment de Pologne qui auroient dû être ſemés en automne, n'ont rien fait qui vaille : le ſeigle de Valachie n'a donné que deux épis qui contiennent chacun dix grains & ne paroiſſent que depuis quatre jours : le froment de Pologne a montré de très beaux épis ; je n'en ai pu tirer que des grains avortés que j'ai ſemés néanmoins, & qui

ont un bel œil. J'ai ſemé le 10 Mars dernier du froment d'automne, à l'exemple de l'Abbé Bruxelles ; je n'ai pas mieux réuſſi que lui, & j'ai fait ſcier hier ce froment qui a été ſaiſi par la chaleur du ſoleil, & n'a pu parvenir à maturité ; j'eſpere qu'il repouſſera, qu'il paſſera l'hiver & qu'il donnera l'année prochaine une bonne récolte. Je ne puis avoir un meilleur Précepteur en Agriculture que le Créateur qui nous dit : *vindemia occupavit ſementem.* La vendange ſe fait en automne, rarement en Septembre, ordinairement en Octobre ; & la ſemaille des ſeigles & des fromens doit commencer avant la vendange. On ſeme auſſi en automne l'eſcourgeon de France. Les trois pieds d'eſcourgeon d'Egypte que j'ai découverts dans l'orge d'Egypte ont fait paroître de beaux épis, mais ils n'ont donné que des grains maigres, parce qu'ils devoient être ſemés en automne, & qu'ils ne l'ont été qu'au printems. Le pied d'avoine de Pologne, dont je vous ai parlé dans mes précédentes, eſt beau & mûrit bien ; mais je vois qu'il eût encore mieux fait s'il eût été ſemé en Février ou en Mars. *Homo natus ad laborem, ſicut avis ad volatum* : l'homme eſt né pour le travail comme l'oiſeau pour voler ; l'homme a été condamné à un travail continuel, qu'eût fait le Laboureur ſi toutes les ſemailles euſſent dû être faites en Mars ? Il auroit été accablé d'ouvrages au printems : ſes ſemailles faites, il eût eu un trop long repos ; le ſyſtême de l'Auteur de la nature a ſçu partager les travaux de l'homme de maniere qu'il n'en précipite aucun. De quelle utilité euſſent été les pluies d'automne qu'il promet à ſon Peuple pour faire germer les grains qui doivent être ſemés en automne, qui ſont, outre les ſeigles, les fromens, les eſcourgeons, le lentillon & l'hyvernache diſtingué de la veſce qui ſe ſeme au printems ?

J'ai examiné hier les neuf pommes de terre que j'ai cultivées, & j'ai viſité celles du potager de Haute Fontaine : le Jardinier m'en a montré de deux eſpeces, la pomme de terre longue & rougeâtre qui eſt l'eſpece qui ſe cultive dans le canton & eſt tardive, & la pomme de terre ronde & blanche qui a des fanes très courtes & en petite quantité, & qui donne une grande quantité de bayes : c'eſt un préſent qui a été fait à Monſeigneur l'Archevêque de Narbonne. Cette pomme de terre eſt fort hâtive ; le Jardinier m'a dit qu'on la préféroit à la cuiſine, par cette raiſon, & parce qu'étant ronde, elle eſt plus facile à être pelée que la pomme longue : on ne la dit pas meilleure. La plûpart des pommes que vous m'avez envoyées n'ont donné aucune fleur, & par conſéquent aucune graine à eſpérer : celles qui ont donné des fleurs les ont bientôt perdues, elles ſont tombées auſſi facilement que les fleurs d'abricotiers quand elles ſont épanouies. La pomme de terre d'Angleterre eſt le fondement de mes eſpérances. Les pommes rondes & blanches donnent une quantité de graine étonnante, ce qui me porte à croire qu'elles ſont venues de ſemence, de même que les œillets de graine donnent plus de graines que les œillets provenant de marcotes. Les pommes de ma culture ont des tiges plus groſſes & plus hautes que celles des rouges longues, mais il n'y en a pas de comparables à celles de la pomme d'Angleterre : les branches de trente plantes de l'eſpece ronde & blanche ne peſent pas celle d'Angleterre ſeule ; elle a des tiges qui ont deux pouces & trois lignes de circonférence. Le Jardinier ne tirera de terre les pommes longues que dans le mois prochain ; je compte imiter ſon exemple ; les fanes ſont d'un verd qui annonce une ſanté parfaite. J'avois deſſein de vous envoyer quelques pommes de terre de ma culture, mais j'ai penſé que ce ſeroit envoyer de l'eau à la mer. J'ai fait réflexion ſur ce que l'orge de M. le Curé de Montigny ſemée le 21 Juin dernier a été ſciée le 13 Septembre, tandis que la mienne, ſemée trois jours auparavant, ne me permet pas d'aſſurer qu'elle arrivera à maturité. C'eſt au-deſſus du ſixieme nœud que paroît l'épi ; mon orge n'en a encore que quatre, je penſe en avoir deviné la cauſe : l'orge de M. le Curé étoit dans ſon degré de perfection ; ayant été recuillie en Juillet ou en Août 1773, ſon écorce avoit eu le tems de durcir & ſa farine de ſécher. La mienne a été recueillie & ſemée le 8 Juin dernier, ſa farine n'étoit pas ſeche & propre à boire abondamment les pluies. La ſemaine derniere, le Berger du village ſortant de chez moi, paſſa par un de mes jardins où il apperçut quelques épis brûlés du ſoleil ; il me demanda ce que c'étoit ? Je lui répondis que c'étoit du froment d'au-

tomne que j'avois fait ſemer le 10 Mars dernier. Il me dit que ſa mere avoit ſemé au printems, il y a quelques années, plein un verre à boire de froment d'automne, que ce bled n'avoit pas pouſſé d'épis la premiere année, mais qu'après l'hiver il avoit pouſſé & avoit rapporté une abondance d'épis ſurprenante. Ma platte bande de froment qui a été ſciée le 13, eſt aujourd'hui, 15, augmentée d'un pouce de hauteur, paſſera l'hiver, & au tems de la moiſſon de 1775 donnera bonne récolte. M. le Curé de Montigny a eu plus de patience que moi & bien d'autres : voyant le tems de la moiſſon des bleds ſemés par l'Abbé de Bruxelles, paſſé, ils firent retourner les pieds de bled pour les cultiver; M. le Curé de Montigny a été le ſeul qui ait conſervé une portion de terre en froment qui a paſſé l'hiver & a donné une récolte ſupérieure à tout ce qu'il a vu. Je me confirme dans la penſée que la même choſe arrivera, parce que le 27 Juillet 1773 j'ai ſemé du ſeigle & de l'orge de Mars, l'orge a mûri le 16 Juin dernier, j'ai recueilli le reſte des moineaux & l'ai ſemé : je n'ai moiſſonné le ſeigle que le 26 Juillet de l'année courante, mais les tiges avoient ſix pieds de haut & le double de groſſeur des tiges du ſeigle de la montagne; les épis, 5, 6, 7 & 8 pouces de longueur : pluſieurs pieds de ce ſeigle ont donné juſqu'à 15, 18, 20, 25, 30, 36 & 38 épis. Il s'eſt trouvé parmi mon ſeigle deux pieds de froment; l'un des deux a donné 38 épis, l'autre 40, de la hauteur de cinq pieds; ils étoient en lait, lorſque les moineaux ont mangé mon orge, & ils ne leur ont pas fait plus de grace. Si deux pieds de froment qui ont occupé la terre pendant douze mois ont donné 78 épis & fort longs, que ne peut-on pas eſpérer du froment qui aura paſſé près de dix-ſept mois en terre? Je conſerve les pieds de ſeigle & les deux pieds de froment pour les faire voir à ceux qui douteroient de ce produit. Le Laboureur qui charie mes dixmes me dit, ces jours paſſés, qu'il avoit ſemé de l'hyvernache, auſſi-tôt après l'avoir recueillie, & qu'elle n'avoit pas levé; qu'il en avoit parlé au principal Fermier de la Paroiſſe, qui convint que la même choſe lui étoit arrivée. Je penſe que ce grain avoit pourri, parce que ſon écorce étoit trop tendre. L'hivernache eſt une eſpece de veſce qui ſe ſeme en automne & réſiſte à l'hiver; on la ſeme avec du ſeigle pour lui ſervir de rame. Comme le ſeigle de Valachie n'a point donné ſon épi, & que ſa fane eſt d'un beau verd, je ſuis perſuadé qu'il paſſera l'hiver & ſera mieux que dans ſon pays natal.

Lettre du 7 Septembre.

Dans la ligne du ſeigle de Valachie qui n'a donné que des fanes, j'ai trouvé deux petits épis très foibles d'orge de Valachie, j'en ai ſemé trois grains & j'en ai réſervé douze pour les ſemer au printems. J'ai de l'eſcourgeon de France & d'Egypte, de l'orge de Pologne, de l'orge d'Egypte qui s'annoncent bien, ainſi que le bled de Sibérie, pour l'année prochaine. A l'égard des pommes de terre, celle d'Angleterre a rendu elle ſeule autant que toutes les autres enſemble, vingt-une livres trois quarts, les autres, vingt-une livres & demie. J'ai recueilli de la graine de la pomme de terre blanche dont on a fait préſent à Monſeigneur l'Archevêque de Narbonne. Les bayes ſont encore pleines de ſeve, & auront bien de la peine à mûrir.

II.

Expériences.

M. Duduit de Maizieres a communiqué à l'Auteur des *Affiches de Province*, les expériences ſuivantes qu'il nous paroît convenable de citer, à l'appui de quelques autres ſemblables que nous avons ci-devant publiées.

» J'ai ſemé, au printems dernier, dans » la ſaiſon ordinaire, du lin qui a très- » bien réuſſi. J'ai reſemé le 8 Août la grai- » ne nouvelle : la ſeconde récolte ſort de » fleur, & ſa hauteur égale celle de la pre- » miere.

» ..... J'ai ſemé encore, le 1 Août der- » nier, de l'avoine en terre fraîchement » labourée. Elle a crû ſuffiſamment pour » pouvoir être fauchée & fournir du fou- » rage pour l'hiver. Les pieds qui en ſont » forts & très-beaux, me font eſpérer qu'ils » ſoutiendront l'hiver; & que cette fau- » chaiſon, en les faiſant taler, en multi- » pliera les tuyaux, au printems prochain,

» Comme cette épreuve est très-intéressan-
» te, je vous en marquerai le résultat ».

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 30 Novembre 1774, au Samedi 3 Déc., le froment s'est vendu à la Halle, de 22, 23 à 27 liv. *le septier ; idem* nouveau, de 21 l. 10 s., 23 à 26 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 25 liv. 5 s. à 26 l.; le seigle, de 14, 15 liv. 5 s. à 16 l. 10 s.; l'orge, de 9 liv., 9 liv. 5 s. à 10 l. 10 s. aussi *le septier*.

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 30 Novembre 1774, au Samedi 3 Déc., l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 l. 10 s., 18 à 19 l. 10 s. *le septier ; id.* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Décembre 1774, de 54 à 55 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40; *id.* nouveau, de 37 à 38; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 liv.; le cent de foin au Port de la Grêve, de 30 à 31 l.

V.

Changes de Paris, *du 7 Décembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	30 15 16e.
Hambourg	182
Madrid	15 2
Cadix	15
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{4}$
Lyon *Saints*.	au pair.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 6 Décembre 1774.

	#	ß	
Or de Portug. à . .	717	10	*marc.*
Du Mexique à . . .	713		
Du Perou à	705		
Les guinées à . . .	717	5	
Ducats à	97	15	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Lundi* 5.	*Mardi* 6.	*Mercredi* 7.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1895	1895	1897 ½ 1900. .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1212 ½ . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	245 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Ot. .	394	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 15 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 6 Décembre.*

S. M. I. vient de consacrer un capital de cent mille roubles à l'éducation d'un certain nombre d'enfans de Bourgeois, natifs du pays, lesquels seront reçus à l'Académie des Cadets où l'on enseigne différens Arts d'une utilité plus ou moins prochaine. Ces nouveaux Eleves resteront dans cette Maison depuis l'âge de cinq ou six ans jusqu'à ce qu'ils ayent acquis les talens, les connoissances & les habitudes qui donnent à l'homme la valeur de Citoyen. La Bourgeoisie de Pétersbourg doit ce nouveau bienfait en partie aux sollicitations de M. le Conseiller Privé Bezkoi.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 19 Décembre.*

Cette Capitale partagera les fruits de la liberté que S. M. a accordée aux Habitans des Villes situées sur le lac Maeler, de venir échanger ici leurs marchandises à notre Foire de S. Michel. C'est sur-tout en matiere de commerce que le bien est réciproque & par conséquent le mal. On ne parle plus de la réunion des lacs par des canaux de communication : mais l'objet est trop important pour être abandonné ou même négligé dans des circonstances fovorables : il y a le tems de projetter & le tems d'exécuter.

Le Gouvernement vient de défendre d'inhumer les morts dans les Eglises lorsqu'il régnera quelque épidémie, de même que de laisser près des villages les cadavres des animaux, lorsqu'ils auront été attaqués de quelque maladie épizootique. Cette Ordonnance doit être regardée comme une introduction à une nouvelle Ordonnance par laquelle il sera généralement défendu de répandre la contagion dans les lieux habités, par le moyen des corps morts, de quelque maladie qu'ils soient morts, puisque leur corruption est toujours contagieuse. Les Communautés de campagne ont déjà tracé des cimetieres loin des habitations. Il faudroit, quant aux animaux emportés par des maladies épizootiques, les engager à enterrer ces bêtes le plus promptement qu'il sera possible dans des fosses très-profondes sur & sous des couches & des lits de chaux, plutôt qu'à les transporter au loin, c'est-à-dire, à répandre dans les champs pendant le transport un venin quelquefois si subtil & si actif qu'en peu d'instans, en peu d'heures, on en éprouve les effets sous le vent à des distances considérables, même d'une & de plusieurs lieues.

DE MALMOE, *le 21 Décembre.*

Un Paysan nommé Olof Barjesson, de Néric dans la Sudermanie, homme né Mé-

chanicien, a inventé plusieurs instrumens fort simples au moyen desquels on enleve & on transporte facilement & en peu de tems des poids énormes de pierre ou de terre. Chacun s'empresse à se procurer de ces machines ; & l'on voit de toutes parts la charrue passer dans des champs ci-devant couverts de rochers & de roches. Nous parlerons plus amplement de ces inventions.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 23 Décembre.*

Il est arrivé dans notre Port différens vaisseaux qui avoient été ou maltraités par les tempêtes ou traversés par les glaces. Le 11, douze hommes du bâtiment du Capitaine Jolinfletcher, parti de Pétersbourg pour Londres avec un chargement de chanvre, & brisé le 24 Novembre près de Néroë, sont entrés à Helsingor. Les glaces couvrent déjà la surface de la mer du Nord & quelques parages de la Baltique. Des navires Hollandois ont eu beaucoup de peine à parvenir jusques dans notre Port. Le 13, nos deux frégates destinées pour Sainte-Croix entrerent dans le Sund avec un vent favorable. Une frégate Suédoise a encore eu le bonheur de le traverser pour se rendre dans la Méditerranée. Les signaux qui indiquent les bas fonds de nos environs ont été remis le 13 du mois dernier & ne seront retirés que quand la rigueur de la saison aura entiérement fermé le passage, ainsi que le Consul d'Angleterre l'avoit demandé. Cette époque ne peut pas être éloignée.

Le 18, il s'est vendu à la Bourse des actions de la Compagnie Asiatique à 602 & à 604 risd; ce qu'on regarde comme un signe certain du bon état des affaires de cette Compagnie.

Il y a quelque tems que M. le Comte de Dernath de Hasselbourg présenta un plan pour rendre navigables plusieurs rivieres du Holstein, & unir ces rivieres les unes aux autres par des canaux. Ces dépenses sont les avances générales de la culture, du commerce & des arts d'un pays & même des autres pays. Un projet de cette importance a été médité, comme il devoit l'être, dans le cabinet. Après un mûr examen, il a été approuvé, & il sera mis incessamment à exécution. La nouvelle navigation sur ces rivieres & ces canaux facilitera la communication tant extérieure qu'intérieure par Segeberg, Oldeslohe, Lubeck, Hambourg &c : elle promet de grands avantages à notre commerce.

ALLEMAGNE.

De Francfort, *le 3 Janvier.*

Le zele des Agriculteurs Saxons ne sçauroit être trop loué, si le goût de la nouveauté ne leur fait point abandonner, sur l'apparence de quelques succès, d'anciennes cultures approuvées. C'est sur-tout vers les montagnes du pays que l'on tente de naturaliser de nouvelles plantes, dans l'espérance qu'on y trouvera une ressource que n'ont pas procurée les travaux ordinaires.

On y a essayé le bled de Hongrie dont on a envoyé de la semence à Dresde... Le heydekorn de Sibérie a eu du succès dans la Haute-Lusace... Trente pommes de terre en ont produit trois metzes des plus belles sur les montagnes... On a vu avec satisfaction réussir le *brassica maxima Canadiensis*, espece de chou jusqu'à présent peu connu dans le pays.

Le terroir des montagnes a été favorable à une espece d'*olivier des Indes orientales*. Cette plante (ce n'est point un arbre), a bien pris, on en attend de grands avantages. On en sema un petit semis le 19 Avril 1771 dans la Haute Lusace. Pendant les premiers élans de la tige, ce végétal ressemble à la plante de la navette. En 14 semaines, il a acquis toute sa maturité. Avec moins d'un lot de semence, on en a eu une livre & dix lots de fruits à la récolte. Voilà donc une plante des Indes qui s'accommode sans effort du climat des montagnes de Saxe.

A côté de cette production de l'Orient, on en a essayé avec succès plusieurs autres du Nord & de toutes sortes de climats. Si l'arbre à pois de Sibérie n'a pas réussi, c'est parce qu'il a essuyé des tems trop humides. La culture du cresson de Sibérie n'est pas encore décidée. Dans le premier été, on l'a coupé deux fois : il a le goût du cresson de fontaine, mais moins d'amertume; on le mange en guise d'épinards. Les faisoles de France ont pris dans les

montagnes & on en a tiré un grand parti dans la disette.

On ne cultive pas moins de sept sortes de tabacs, tabacs de Nurnberg, de Nordheim, de Schmakald, de Deslau, de Stetteritz, de Hollande, de Turquie. La plûpart de ces tabacs, pour être inconnus dans quelques pays, n'en sont pas moins bons & ne seroient pas aussi chers que d'autres. Le tabac de Turquie offre des singularités curieuses : les fleurs en sont jaunes.

Nous attendons sur tous ces articles des éclaircissemens que nous ne recevrons peut-être pas.

ITALIE.

De Livourne, *le 19 Décembre.*

Nous ne recevons de toutes parts que de tristes nouvelles de naufrages. Les mers d'Italie ont été presqu'aussi furieuses que celles du Nord. Nos Négocians ont appris qu'il s'étoit aussi perdu aux Dunes quelques navires chargés de harengs pour nos Provinces.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le 13 Décembre.*

Les rues de cette Capitale ne sont point infectées de mendians & de gens sans aveu, comme elles avoient coutume de l'être pendant cette saison. On a offert de l'ouvrage aux pauvres, & ils travaillent. Nous n'entendons point parler, comme autrefois, de brigandages & de délits de toute espece. Tout près des chantiers, il y a de vastes enclos dans lesquels une foule d'hommes travaille à préparer les étoupes & autres matieres à l'usage des vaisseaux.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 27 Décembre.*

La Cour de l'Amirauté doit incessamment examiner les plaintes de quelques Etrangers arrêtés, l'été dernier, par nos Garde-côtes, comme interlopes, sur la côte de l'Amérique & de Terre-Neuve : ils demandent des dédommagemens.

On écrit de Cowbridge que le dessein d'encourager l'Agriculture dans le pays n'a pas échauffé le zele des principaux habitans; & que fort occupés de chevaux & de plaisirs, ils laisseront, selon toute apparence, ce soin à la postérité.

Il a été résolu par les Communes d'Irlande qu'on mettroit sous les yeux de la Chambre un Mémoire des grains & farines importés dans le Royaume depuis trente ans, un projet de taxe sur les Colporteurs, un état des gratifications accordées pour les traites de graines de chenevi avec l'examen de leur application & un plan de réglemens sur cet article &c. La Nation qui demandoit avec une sorte de tumulte des soulagemens, est assez tranquille depuis qu'on a imposé sur divers objets de nouvelles charges.

Une lettre de la Nouvelle-Yorck, du 28 Novembre, contient les détails suivans au sujet de l'établissement sur le Missisipi, appellé Point-Coupé. » Nous recueillons ici » une quantité étonnante d'indigo qui vaut » celui des Isles Françoises. Les avantages » que l'on retire de cette branche de com- » merce, sont si grands que des Colons ar- » rivés ici, sans avances, il y a vingt-cinq » ans, ont des domaines de dix à vingt mille » livres st. : tout ce gain a été fait sur l'in- » digo. Les bâtimens Espagnols qui vien- » nent à la Nouvelle-Orléans envoyent des » barques à Point-Coupé, qui n'est qu'à 50 » lieues de là, pour y prendre cet ingré- » dient : il y a de continuelles demandes à » un dollar la livre. Nous avons la plus » grande facilité d'étendre lucrativement » ce commerce avec les Espagnols ».

Du 15 Décembre 1772 au 14 Décembre 1773, baptêmes dans cette Ville, 16805 ; enterremens, 21656.

PROVINCES-UNIES.

D'Amsterdam, *le 4 Janvier.*

Pendant le cours de l'année derniere, il est mort ici 8100 personnes, 2509 moins que l'année derniere. Il y a eu à la Maison-de-Ville 960 mariages proclamés, 616 célébrés ; 1454 dans les Eglises réformées ; 279 dans l'Eglise Luthérienne. Baptêmes, 4786.

Il est entré en 1772, dans le Texel, 1627 vaisseaux de différentes Nations.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 2 Janvier.*

Les importations n'ont pas été, à beaucoup près, aussi remarquables à la fin de Décembre qu'elles l'avoient été à l'époque antérieure. Quelques bâtimens de notre Port ont été enveloppés dans les désastres arrivés sur les côtes de Gênes, de Livourne &c, où il s'est perdu plus de quarante navires. Mêmes ravages sur terre que sur mer. Le Piémont & l'Etat de Gênes n'ont pas moins souffert que les cantons du Royaume de Naples & de l'Etat de Venise désolés par les eaux. Les pluies suivies de débordemens, les neiges suivies de lavanges, ont coupé les chemins & ruiné les campagnes de Nice, de Villefranche, de Monaco, & des Villes voisines.

La Compagnie d'Afrique a fait un commerce si avantageux qu'elle vient d'annoncer un nouveau dividende.

On travaille ici, comme à Toulon, à Bayonne, à l'Orient, au Havre, à Rouen, à seconder le zele de M. Blondeau, Professeur de Mathématiques à Brest, pour la confection du *Routier des côtes de l'Europe*, annoncé dans la *Gazette du Commerce.*

Le brigantin, la *Providence*, est arrivé du Port-au-Prince le 24.

De Montpellier, *le 4 Janvier.*

Les olives ont été très abondantes dans nos environs, ainsi qu'il a été dit ci-devant. Si leur produit n'est pas proportionné à leur quantité, ce n'est pas la faute de la nature, nous l'avons bien voulu. La cueillette du fruit a été trop prématurée, & qui cueille trop tôt ne cueille que moitié. Malheureusement nos Paysans aussi ont leur étiquette, s'il est permis de le dire : tel jour, tel travail, à propos ou non. Les olives ramassées du 20 au 30 Novembre, étoient en général séches, vertes, décharnées & ridées : on ne mettoit en quelque sorte sous la meule que des noyaux qu'il falloit le plus souvent humecter avec de l'eau chaude pour déterminer la résolution des sucs. Il n'est pas étonnant qu'un pareil fruit ait été d'un mince rapport.

Mais des Particuliers, soit par prévoyance, soit par hasard, ont différé leur cueillette jusqu'à la mi-Décembre au plus tard; & ils ont trouvé que depuis les grosses pluies, les olives avoient beaucoup acquis tant en maturité qu'en substance. Les mêmes fruits, qui n'avoient point de corps & d'apparence trois semaines auparavant, on les a vus beaux, rouges, gros & pleins de suc. La sécheresse de la premiere partie de l'automne avoit altéré & envié la seve des arbres; les olives, en très-grande quantité, ne s'étoient partagé qu'une nourriture trop foible. Les pluies salutaires qui ont succédé, ont rendu la seve plus abondante & plus propre à porter la maturité. Il n'y a qu'un petit nombre de Particuliers qui ayent profité d'un avantage qu'il étoit naturel d'attendre.

La même précipitation qui nuit d'ordinaire en ce pays à la récolte des vins, a nui, cette année, à la récolte des olives. La nature n'a point de jour fixe pour semer & pour recueillir; son almanach rural change chaque année; mais elle nous marque assez clairement ce que nous avons à faire, si nous voulons consulter la saison & non pas l'usage ou les réglemens.

De Nantes, *le 5 Janvier.*

Le sieur Clairet de Luce, Capit. de la *Duchesse de Duras*, venant de S. Pierre de Miquelon, chargé de morues & huile de morues pour Bordeaux, a relâché au Port de Brest.

Le sieur Hercouet, Cap. du *Boyne*, du port de 600 tonneaux, venu de Bengale à l'Orient, à la consignation de MM. Bernier & Gourlade, a amené 15505 pieces de garas, 34936 pieces de baffetas, 37419 de mousselines, 3169 de hamans, 3824 de mouchoirs, 1120 de savonis, 400 de bétilles, 240 de salgazis, 1660 de guinées bleues, 1120 de guinées d'Ianaon, 284 de mamoudis, 150 de sanas, 240 de guingamps, 113 de sersachay, 177 d'abasis, 100000 livres de salpêtre, 208000 livres de cauris, 75000 livres de poivre.

Les crées larges, assorties des trois premieres qualités, valent à Morlaix 154 à 155 liv. la piece de 100 aunes; les Bretagnes larges superfines, 3 l. 17 s. à 3 l. 18 s.

l'aune ; les Bretagnes étroites ſuperfines ; 2 liv. 17 ſ. à 2 l. 19 ſ. ; les toiles pour les Iſles crées larges, premiere qualité, 162 l. la piece. Le miel vaut 12 à 13 l. le cent ; le beurre nouveau, 36 l. ; la cire jaune, 40 ſ. la livre.

Le *Chaumont* & la *Parentiere* ſont arrivés ici du Port au-Prince avec des cargaiſons très variées. Il eſt encore rentré vers la fin de Décembre deux bâtimens qui revenoient de la pêche de la morue.

Dans le même tems, il eſt parti deux vaiſſeaux pour les Indes, le 1er. la *Ville du Cap* de 180 tonneaux, Arm. M. Deluynes; le 2e. l'*Alliance* de 300 ton., Armat. M. Richard. Le *Roi de Gabinde* & le *Comte d'Artois* ſont ſortis pour Guinée. Le *Baron d'Arros* a fait voile pour les Cayes. Le ſieur Doſſet, Capit. de la *Noton*, Armat. M. Dulac, eſt en charge pour Guinée.

De Poitiers, *le 6 Janvier.*

Le Géorgiphile qui, comme on l'a dit ci-devant, a compté qu'il ſe perdoit environ neuf onzièmes de ſemence, fonde ſon calcul ſur l'expérience ſuivante. Sur un bon terrein dont la ſurface eſt de 400 verges, à 12 pieds la verge, il ſema, l'automne de 1772, quatre boiſſeaux de bon froment, c'eſt-à-dire, à peu près 220 liv. de grains, après de forts labours & un excellent engrais. Le bled devint fort beau : nul autre champ ne donnoit de meilleures eſpérances. Comme il eſt dans la nature du cœur humain d'anticiper ſur la jouiſſance de l'avenir, il voulut, dès le commencement de Juillet, calculer le produit futur de ſa récolte. Il prit au haſard des épis ; il choiſit d'un côté les plus forts, de l'autre les plus foibles : les premiers n'avoient pas plus de 29 grains, les ſeconds pas moins de 15. Les grains de ſemence avoient produit, quelques uns cinq tiges, le plus grand nombre quatre, les autres trois ou deux. Dans tout le champ, même examen, même réſultat. Le terme moyen entre les plus foibles & les plus forts épis étoit de 22 grains. Chaque grain de ſemence devoit avoir jetté au moins trois tuyaux. Or 3 multipliés par 22 donnoient 66 pour 1. En ne ſuppoſant que deux tuyaux par grain, il devoit compter ſur 44 pour 1. Il avoit donc lieu d'attendre 176 boiſſeaux de ſes 4 boiſſeaux de ſemence. Cependant il n'a eu que 12 boiſſeaux pour 1. Son erreur provenoit de ce qu'il ſuppoſoit que chaque grain de ſemence avoit réuſſi. Si chacun de ces grains avoit produit deux épis, chacun de 22 grains, il auroit dû avoir 176 boiſſeaux : or il n'en a eu que 48 ou trois onzièmes de 176 ; il y a donc eu perte de huit onzièmes de ſemence. Mais comme il eſt fondé à croire que chaque grain a produit trois tuyaux, il auroit dû recueillir 264 : or il n'a recueilli que 48 ou deux onzièmes ; il s'eſt donc perdu *neuf onzièmes de ſemence.* Comment éviter cette perte ?

De Rouen, *le 8 Janvier.*

Les prix des grains ont ſucceſſivement baiſſé pendant le mois de Décembre ; cependant ils ſont encore très-hauts rélativement à l'abondance de la récolte.

Les maladies qui régnent ſur les beſtiaux dans quelques pays ont engagé M. l'Intendant à rendre une Ordonnance par laquelle il eſt défendu d'introduire aucuns beſtiaux étrangers dans cette Généralité, ſans qu'on ſoit pourvu de certificats en bonne forme. L'épizootie, très-près de nous, rendoit cette précaution indiſpenſable.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Secret d'une laque rouge fort durable.

Ce ſecret, retrouvé par le célebre Margraff, après avoir été quelque tems perdu, vient d'être publié dans les *nouveaux Mémoires* de l'Académie de Berlin pour l'année 1771, à Berlin chez Chrétien-Frédéric Vors, 1773.

M. Margraff, après avoir éprouvé, ſans ſuccès, la cochenille & le kermès, ſe ſervit de la garance d'Hollande : il en prit 2 onces auxquelles il joignit autant d'alun de Rome le plus pur & le plus choiſi. Il fit diſſoudre l'alun dans un pot net verniſſé, où il avoit mis auparavant trois quartes d'eau diſtillée qu'il avoit fait bouillir : il remit ce pot au feu, & il l'en retira auſſitôt que l'eau commença à bouillir. Enſuite

il jetta de la garance dans cette eau bouillante, lui fit faire deux ou trois bouillons, retira le tout du feu, & filtra le mêlange par un filtre double de papier blanc. Il laissa reposer, pendant une nuit, cette liqueur tirée au clair, afin que le peu de poussiere qui pouvoit avoir passé par le filtre allât entiérement à fond. Il jetta tout doucement l'eau colorée d'un rouge clair dans le pot de terre qui avoit été de nouveau nettoyé; il fit chauffer encore une fois le tout, & versa dessus une solution de tartre tout-à-fait limpide & aussi claire que l'eau, jusqu'à ce que la garance eût cessé de se précipiter. Il versa le précipité sur un nouveau filtre double, fit entiérement écouler le fluide, & jetta sur la poudre rouge, qui étoit demeurée dans le filtre, de l'eau distillée, nette & bouillante, jusqu'à ce que l'eau qui passoit au travers n'eût plus aucun goût salin. Après quoi il fit entiérement sécher la couleur sur un fourneau modérément échauffé, & elle se trouva du plus beau rouge foncé, parfaitement semblable à la couleur qui avoit été donnée à l'Auteur, & même d'une belle apparence.

I I.

Poudre vulnéraire pour la guérison des Asthmatiques, & graine de garance.

» Le sieur Royer, Marchand Epicier-Droguiste, si connu par ses Cours publics & par la rare collection de plantes qu'il possède dans ses jardins, *grande rue du Fauxbourg Saint Martin*, ayant été incommodé pendant plus de vingt ans, dont il en a passé dix sans se coucher, d'un asthme violent, s'en est procuré la guérison parfaite avec la poudre vulnéraire de laquelle il a fait la découverte à force de recherches & de travaux botaniques. Il entre dans cette poudre un très-grand nombre de plantes extrêmement chargées de sels & de soufre.

» Assuré, depuis au moins sept ans, de sa guérison parfaite, le sieur Royer croit, comme bon Citoyen, devoir donner part au Public de sa découverte, afin que ceux qui sont affectés de l'un des trois genres de cette maladie, puissent se guérir par l'usage du même remede.

» Le sieur Royer donne avis que l'on trouvera chez lui, comme les années précédentes, de la graine de garance, récolte de cette année, ainsi que la quantité d'œilletons que l'on souhaitera; il a démontré l'avantage de planter les œilletons pour ceux qui veulent jouir promptement, en ce que l'on gagne trois ans en récoltant, dès la premiere année, de la garance propre à vendre & à faire de la teinture, au lieu que la semence ne peut produire des racines propres à cet objet que la troisième année au plutôt ».

I I I.

Avis divers.

1. Il a été annoncé, en dernier lieu, que deux Peintres, l'un Allemand, l'autre Espagnol, avoient donné des essais très estimés de peinture sur verre, d'après des méthodes qu'ils ont découvertes. Le *sieur Robert Scolt Godefroy, Anglois, demeurant à Versailles, rue S. Méderic*, peint également sur verre de toute grandeur: sa peinture pénétre tout le verre sans beaucoup en affoiblir la transparence; l'on trouve même qu'elle surpasse tout ce que l'on a vu de plus beau en ce genre jusqu'aux vitraux de la chapelle de Versailles. Il a fait le portrait du Roi de neuf pieds de haut sur cinq de large. Il passe sa peinture au feu. Cet habile Artiste a été amené en France par feu M. de Guerchy, Ambassadeur à Londres. Il a une composition de cristal qui imite le diamant.

2. Le sieur *Alcary*, *Négociant à Nismes*, tient depuis long-tems un magasin de graines & de végétaux du Languedoc & des Provinces voisines, propres pour des prairies artificielles, pour le jardinage, pour la teinture, pour la Médecine &c. Attaché par goût à l'étude de cette partie de l'Histoire naturelle si importante pour l'humanité, il en fait tout-à-la-fois un objet de délassement & de commerce. C'est à tort qu'on a répandu le bruit, depuis qu'il a embrassé le commerce des soies & des étoffes, qu'il avoit abandonné le premier: il se promet de l'exercer toute sa vie, & même qu'après lui, ses Représentans soutiendront la réputation que sa Maison s'est acquise depuis plus de soixante-dix ans qu'elle est fondée.

3. » Crayons fermes & tendres de véritable mine de plomb noire d'Angleterre, » assez gros pour les plus forts porte-crayons, » à quatre sols les crayons ordinaires, à six » sols les demi-fins & à dix sols les superfins, » estimés si bons tant par nombre de Peintres, Sculpteurs & Graveurs de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture que » par Messieurs de l'Académie Royale d'Architecture, qu'ils ont mérité le suffrage » de quantité d'Artistes en tout genre, & le » certificat de cette Académie dont voici la » copie.

Extrait des registres de l'Académie Royale d'Architecture, ce Lundi 25 Novembre 1773.

» L'Académie étant assemblée.. &c..... » Ensuite le sieur Hebert, Fabricateur & » Marchand de crayons ayant été présenté à » l'Académie, il l'a priée de vouloir bien » lui accorder un certificat de la bonté & de » l'utilité de ses crayons; & sur l'attestation » de plusieurs Académiciens qui en employent & qui conviennent qu'ils ont l'avantage d'être d'un fort bon service & de » coûter actuellement beaucoup moins que » ceux d'Angleterre, l'Académie a dit qu'il » en seroit donné certificat au sieur Hebert.

» Scellé du sceau de l'Académie Royale » d'Architecture.

» Ceci conforme aux registres, par moi » Secretaire perpétuel de l'Académie, ce 3 » Décembre 1773. *Signé*, SEDAINE, avec » paraphe.

» Ces crayons se trouvent chez Madame » Hebert, Peintre de l'Académie, rue de » Condé, vis-à-vis les murs du jardin du » Prince, près le Luxembourg, Fauxbourg » S. Germain, l'avant-derniere porte cochere à droite en entrant par la rue de la » Comédie Françoise, à Paris.

» On trouve aussi chez elle des crayons » de vraie pierre noire d'Italie, de sanguine &c, & toutes sortes de bons pastels » bien assortis.

I V.

Nouvelles balances pour peser les plus grosses charges des voitures.

Ces balances viennent d'être inventées en Angleterre par le sieur *James Edgel de Frome, dans le Duché de Sommerset.* Elles sont particuliérement destinées pour les Ports, les Marchés, les Douanes, les péages, & toutes les Barrieres où les marchandises doivent être pesées. Leur construction est entiérement nouvelle. Toutes les machines du même genre jusqu'à présent imaginées ne peuvent remplir le même objet avec autant de promptitude, de facilité & d'exactitude que celles-là. Pour les placer, il faut un espace de quinze pieds en quarré & de quatre pieds de hauteur, à côté d'une maison ou d'une barriere. Vous y pesez les objets les plus petits & les charges les plus considérables *depuis une livre jusqu'à neuf tonneaux.* Le poids qui sert à peser un tonneau n'est que de quatorze livres. Par le moyen de cette ingénieuse invention, vous connoissez aussi aisément, aussi sûrement, aussi vite le poids d'un grand corps, que vous connoitriez celui d'un petit objet dans des balances ordinaires. Elle est si juste qu'un quart de guinée, dit-on, ne la feroit pas pencher. On vient de l'adopter à Bristol.

V.

Faute à corriger dans le N°. 3 de la Gazette, page 22.

Au n°. II, à la fin du 1er. alinea de la Lettre, au lieu de *maere ou chailsne d'eau*, lisez *macre ou châtaigne d'eau.*

Ce fruit s'appelle aussi *macle, truffe d'eau, tribule aquatique, corniole, cornouelle.* Les Habitans des bords du Nil, de la Thrace, du Limousin &c, en font du pain.

V I.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 5 Janvier 1774, au Samedi 8 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 23 à 27 liv. *le septier; idem* au Port de la Grève, de 22 l. 10 s. à 28 l. Le seigle, de 11, 12 liv. 10 s. à 14 liv.; l'orge, de 9 liv., 10 à 11 livres aussi *le septier.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 5 Janvier 1774 au Samedi 8 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 19, 19 liv. 10 s. à 20 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 12 Janvier 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 11 *Janvier* 1774.

	#	s	d	
Or de Portug. à . . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			marc.
Du Perou à	710			marc.
Les guinées à . . .	726			marc.
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		once.
Or à 20 karats à . .	84			once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	marc.
Piastres à	49	2	6	marc.

CHANGES DE PARIS, *du* 12 *Janvier* 1774

Amsterdam	53	$\frac{3}{4}$ à	$\frac{7}{8}$
Londres	29	7	8 e.
Hambourg	187	$\frac{1}{4}$	
Madrid	15	4	
Cadix	15	0	6
Livourne	95	$\frac{3}{4}$ à	$\frac{5}{8}$
Gênes	93	$\frac{3}{4}$ à	$\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{7}{8}$ p.	$\frac{0}{0}$ p.	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Lundi* 10.	*Mardi* 11.	*Mercredi* 12.
COMP. D. IND.	.	.	
Actions à 4 coup	1475 72 $\frac{1}{2}$ . .	1456 62 $\frac{1}{2}$ . .	1462 $\frac{1}{2}$ 67 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	340	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1773.

Du Sam. 8 Janv. 1773. *Messieurs*		Du Lundi 10. *Messieurs*		Du Mardi 11. *Messieurs*	
Lenoir, six prem. mois 1773.	L.	Delamotte, six p. mois 1773.	L.	Defrance, six p. mois 17773.	L.
Caron, *idem*.	M.	Creuzé, *idem*.	L.	Cauchy, *idem*.	M.
Gossey, *idem*.	M.	Thevenin, *idem*.	L.	Viellard, *idem*.	M.
Delarue, *id.* à tout let.		Certain, *idem*.	M.	Defays, *idem*.	P.
Clouet, six dern. mois 1773.	M.	Masson, *idem*.	M.	Marsollier, six d. mois 1773.	C.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 14 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 19 Octobre.*

LES insectes aussi désolent ce pauvre Royaume. Les campagnes sont dévastées par une prodigieuse quantité de vers, les uns noirs & longs de plus d'un pouce, les autres plus petits mais non moins voraces. Ils fourmillent sur-tout dans la Samogitie & dans le Palatinat de Rawa. Il ne reste sur terre aucune production. Dans plusieurs districts, les Cultivateurs ont ensemencé leurs terres une seconde fois. Il y a encore des souris, mais beaucoup moins que l'année derniere.

Il paroît, par un Mémoire derniérement répandu, que les revenus publics sont diminués de plus de moitié, & qu'il faudroit les augmenter de plus du quadruple.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 21 Octobre.*

Les Etrangers multiplient leurs demandes de grains. Aux commissions de la Hollande, se joignent celles de la France & de l'Italie.

La Fonderie de canons de fer, établie à Husum, relevée en dernier lieu par la réforme de divers abus, reprend toute son activité. Quelques Cours étrangeres ont donné des ordres pour en retenir les ouvrages.

Le Roi, pour rétablir le commerce du Levant, a levé divers obstacles à l'exportation de certaines marchandises recherchées dans ces contrées.

ALLEMAGNE.

D'HANOVRE, *le 25 Octobre.*

Il paroît une Ordonnance qui interdit aux Etrangers l'achat de la laine, du miel, de la cire & autres productions dans le plat pays de la Principauté de Lunebourg, pour que ces marchandises abondent dans les Marchés. C'est une triste expérience à faire que celle des funestes effets du vil prix sur l'Agriculture. La terre est malheureusement avare envers les pauvres.

DE FRANCFORT, *le 27 Octobre.*

L'Association formée à Winsen sur l'Aller dans la Principauté de Zell, pour la garantie réciproque du bétail des Intéressés contre les ravages des épizooties, a réussi. On a ci-devant publié les conditions du plan projetté par M. Henke, Curé du lieu. Le Gouvernement l'a muni du sceau de son approbation. La Société est composée de Propriétaires de divers cantons, & elle est fort nombreuse; ainsi la mortalité qui attaquera un district, deviendra presqu'insensible, par les contributions que fourniront les autres.

ITALIE.

De Livourne, *le 21 Octobre.*

Nous apprenons de Carrare que dans une vigne du voisinage un cep de vigne a porté deux grappes de raisin, l'une rouge, l'autre blanche, chacune d'un goût différent. Des Agronomes se sont transportés sur le lieu pour examiner ce phénomene. L'année derniere, les Papiers publics de France annoncerent plusieurs faits semblables & même plus singuliers ; & il en résulta des discussions & des instructions curieuses. On a vu, l'année derniere, dans une Province d'Italie, un pêcher produire successivement dans la même saison deux récoltes de pêches d'especes différentes. Cette bisarrerie apparente n'est peut être pas difficile à expliquer. Les fleurs fémelles auront été fécondées par les étamines des fleurs mâles de deux sortes différentes de pêchers, les uns plus hâtifs, les autres plus tardifs. La distinction des deux sexes reconnue dans les plantes, le merveilleux disparoît.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 22 Octobre.*

La contagion dont les bêtes à cornes de la Biscaye ont été attaquées s'est rapidement étendue dans les Provinces voisines, la Vieille Castille, Guiposcoa &c, malgré les mesures qu'on a prises pour l'arrêter. Jamais on n'en a vu de plus terrible. Il y a des cantons où elle n'a pas épargné une seule bête.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 3 Novembre.*

L'Assemblée des Députés du Comté de Suffolck, Baye de Massachuset, est convenue, le 6 Septembre, des articles suivans. 1°. Que le Roi d'Angleterre est leur légitime Souverain. 2°. Qu'il est de leur devoir de défendre par tous les moyens légitimes leurs libertés & droits civils & religieux. 3°. Que les derniers Actes concernant Boston & en faveur des Transgresseurs des loix de la Province est une infraction manifeste de ces droits. 4°. Que la Province ne doit aucune obéissance à ces Actes, & qu'ils doivent être rejettés comme des efforts injustes d'une Administration corrompue pour réduire l'Amérique en esclavage 5°. Que tant que les Cours de Justice seront remplies dans ses formes contraires à la charte & aux loix de la Province, leurs Membres ne doivent pas être regardés comme Magistrats légitimes, & qu'on ne leur doit aucun égard. 6°. Que si ces prétendus Juges veulent exercer les fonctions de Magistrats, le pays soutiendra les Shériffs, Jurés &c. qui refuseront d'exécuter leurs ordres. On recommande aux Créanciers la modération envers leurs Débiteurs, & à ceux ci la plus grande exactitude possible à satisfaire les premiers. 7°. On avertit les Collecteurs des taxes & autres Receveurs de deniers publics de retenir l'argent qu'ils auront entre les mains, & de ne pas le remettre à la Trésorerie, jusqu'à ce que le Gouvernement civil de la Province ait pris la forme constitutionnelle, & qu'il en soit autrement statué par le Congrès général. 8°. Ceux qui ont accepté des places dans la Cour du Conseil sur des commissions du Roi ont violé leur devoir envers la Patrie & offensé le Peuple : on les somme de les remettre avant le 20 Septembre, sinon, ils seront regardés comme ennemis obstinés de la Patrie. 9°. Les fortifications qu'on fait à la seule avenue de Boston, sont vraiment alarmantes pour le pays & donnent lieu de craindre des desseins d'hostilité, d'autant plus que le Général a fait enlever la poudre du magasin de Charles-Town & défendu d'en donner aux légitimes Propriétaires. 10°. Que comme hommes & comme Chrétiens, ils se croyent obligés à prendre pour leurs sûretés toutes les mesures convenables. 11°. Que les Habitans doivent, sans plus tarder, se perfectionner dans l'art de la guerre, & qu'à cet effet la Milice paroîtra sous les armes une fois par semaine. 12°. Que le ressentiment vif & juste des insultes qu'on a reçues de la part de la Grande-Bretagne, on se tiendra purement sur la défensive aussi long-tems que cette conduite sera autorisée par la raison & les principes de la défense de soi-même, mais non plus long-tems. 13°. Que comme on dit que des Colons, pour avoir soutenu avec ardeur les droits lésés de la Patrie, doivent être saisis, on recommande, si ce dessein venoit à être

exécuté, d'arrêter & de mettre en lieu de sûreté dans toute la Province, les Officiers d'un si tyrannique Gouvernement, jusqu'à ce que ces Colons soient rendus à leurs amis & à leur Patrie. 14°. Jusqu'à ce que les torts soient réparés, tout commerce sera interrompu avec la Grande-Bretagne. On invite les Colons à s'abstenir de thé &c. 15°. Qu'il faudroit tenir une Assemblée Provinciale à vingt milles de Boston le 2 Octobre. 16°. Qu'on encouragera les Arts & les Manufactures, & qu'il sera nommé à cet effet un Comité. 17°. Respect & soumission pour le Congrès & pour les résolutions qu'on y prendra. On recommande à toutes les classes du Peuple de modérer leur ressentiment, d'éviter tout désordre, & de convaincre leurs ennemis par une opposition ferme, constante & uniforme; que dans un démêlé si important leur conduite méritera toujours l'approbation des Sages & l'admiration des Braves de tous les siecles à venir.

Ces résolutions ont été mises sous les yeux du Congrès. Cette Assemblée a déclaré qu'elle ressentoit profondément les peines dans lesquelles leurs Compatriotes de la Baye de Massachuset ont été plongés par les Actes oppressifs du Parlement Britannique. Qu'elle éprouve la sagesse & la fermeté avec lesquelles l'opposition à ces malheureuses tentatives du Ministere a été soutenue. Qu'elle recommande instamment à ses Freres de persévérer dans cette conduite, prudente & modérée, selon les résolutions des Députés du Comté de Suffolck. Qu'elle espere que les efforts réunis de l'Amérique septentrionale convaincront la Nation Angloise de l'injustice, de l'imprudence, & de la désastreuse politique du Ministere, & l'engageront à se confier à des hommes plus vertueux & à prendre des résolutions plus sages. Que les contributions de toutes les Colonies pour fournir aux besoins de leurs Freres de Boston seront continuées de la maniere & aussi long-tems que les circonstances l'exigeront..... Signé, *C. Thomson*, Secret.

Les Bostoniens ont fait demander dans quelle intention il élevoit des batteries & des fortifications sur les avenues de la Ville. Ce Général a répondu qu'il n'avoit point en vue de commencer des hostilités. Il fait venir des Régimens de différentes Provinces de l'Amérique. Dans ce Royaume, il est de jour en jour de nouveaux ordres pour qu'il lui soit envoyé des renforts.

Le Comité de Correspondance de la Nouvelle-Yorck a opiné avant le départ des Députés à ce qu'on engageât les Bostoniens à payer le dommage qu'ils avoient fait injustement; qu'on ne rompît avec la Mere-Patrie qu'autant que la nécessité l'exigeroit; & que si l'on étoit réduit à renoncer à tout commerce avec la Grande Bretagne, cette renonciation s'étendît à toutes les marchandises d'Europe de quelque part qu'elles vinssent.

On lit dans nos Papiers publics une Lettre en date de Saint-Omer, 25 Octobre, dont l'Auteur assure que les relations de commerce entre la France & nos Colonies septentrionales s'étendent & se multiplient; que les Manufactures de Lyon, Nîmes & Nantes travaillent jour & nuit pour fournir les cargaisons aux vaisseaux destinés pour ces Provinces; qu'il a appris qu'en un jour les marchandises de l'Inde avoient augmenté de vingt pour cent à l'Orient, à l'arrivée de plusieurs vaisseaux Américains. Les réflexions qui suivent prouvent que si cette Lettre de Saint-Omer n'a pas été écrite à Londres, elle est au moins d'un Anglois. Que sa prévention contre les Colonies dispose à croire facilement ce qu'il entend & ce qu'il imagine pour les décrier.

Durant le cours de l'été dernier, nous avons élevé trois Forts en Afrique pour protéger notre commerce, un à Angola, un second au Cap Patras, le troisieme sur la riviere S. Thomas.

Les nouvelles élections ont occasionné des excès & des désordres, mais beaucoup moindres que si la dissolution du Parlement avoit eu lieu au mois d'Avril. On estime qu'à cette époque de travail pour la campagne, les distractions & les tumultes qu'entraînent les nombreuses assemblées des Electeurs, auroient causé des pertes pour plusieurs millions de livres st. Il paroît néanmoins qu'à l'époque présente, les travaux de la campagne ne sont guere moins importans. On remarque que dans les points recommandés aux différens Représentans par leurs Electeurs, il n'a été nullement question de l'excessive cherté des denrées. Il y a, par exemple, sept ans que le millier de harengs sorets ne valoit que 22 shellings,

& qu'on le paye aujourd'hui 2 livres sterl. 14 sous.

Plusieurs cantons ont été ruinés par les inondations ; & les pluies ont gâté une partie de différentes sortes de récoltes.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Lyon, *le 5 Novembre.*

Les prix des bleds se soutiennent. Le froment est sur le pied de 2 f. 6 d. la livre, & même au-dessus pour les qualités supérieures. Mais toutes les circonstances physiques & politiques nous font espérer qu'ils diminueront plutôt que craindre qu'ils n'augmentent. On ne sçauroit voir de plus belles semailles. La protection & la liberté assurées au commerce sont des gages certains que cette denrée n'aura plus un prix factice qui trompe le Cultivateur, le Marchand, le Consommateur, & qui détruit tout à la fois commerce, culture, population. Le prix sera naturel comme le cours que prendra la denrée. L'avantage de notre position au bas d'une riviere chargée des productions de plusieurs Provinces fertiles, nous doit inspirer la plus parfaite sécurité, dès que les barrieres, les péages, les formalités, les droits de diverses especes, ne fatigueront, ne retarderont, & ne dégoûteront pas les Agens de la circulation. Dans une Ville populeuse & pécunieuse, sur un grand canal de communication, il n'y a rien à craindre que quand on y arrête la denrée de force, quand elle ne va que par ordre ou par permission, quand on la surcharge de frais étrangers.

Il paroit que le commerce des suifs est enfin afranchi de la contrainte où ci-devant il étoit ici retenu. (*Nous avons rapporté, l'année derniere, une Ordonnance prohibitive sur cet article*). La défense de leur sortie étoit d'autant plus nuisible qu'elle empêchoit qu'il n'en vint du dehors. Les Marchands se souviennent toujours de l'antre du lion ; ils n'ont garde de s'y jetter. N'est-il pas évident que les suifs ou faits ou apportés dans la Ville y seront toujours à meilleur marché pour les Habitans que pour ceux qui qui n'y demeurent pas, & qui, par dessus le prix d'achat, auront des frais de transport à payer ? Nous voulons bien que tout le monde contribue à notre approvisionnement en tout genre, & nous ne voudrions pas contribuer à l'approvisionnement des autres ! Et d'où nous viennent ces suifs ? Seroit-ce du bétail qui pait dans la Ville ? Pourquoi voudrions nous les payer moins cher que les autres ne les payent ? Quelle différence y a-t-il entre forcer à vendre à bas prix & ravir une partie du prix légitime ?

Na. Dans la *Feuille du 29 Octobre, article de Lyon*, on a omis, en citant le métier perfectionné par M. de la Salle, d'observer que l'on y exécute le reversible avec la plus grande facilité, sans être obligé de lire le dessin une seconde fois. Il ne s'agit que de faire faire un demi tour au sample & à la Tireuse de cordes. Cela sera expliqué plus au long dans le Journal.

De Neuville (*Franc-Lyonnois*), *le 6 Novembre.*

Ce ne sera pas un voyage infructueux que celui qui a été fait, il y a quelque tems ici, par M. de Flesselles, notre Intendant. D'après les représentations qui lui ont été adressées & ce qu'il a vu par lui même, il a reconnu le besoin qu'a notre Manufacture de ratines, de protection & d'encouragement. En vertu de l'Ordonnance qu'il a été autorisé à rendre le 22 du mois dernier, nos étoffes recevront un plomb qui constatera leur origine, & préviendra les difficultés qu'elles pourroient encore éprouver dans leur circulation. Par une faveur particuliere, elles jouissent d'une franchise des droits onéreux de la Douane de Lyon, laquelle avoit été accordée à un ancien Privilégié. Indépendamment de la sauvegarde que nous devrons à ce plomb, il y a des mesures prises pour répandre ici & aux environs des instructions & des encouragemens. Nous sommes obligés de faire filer les laines pour chaine à huit lieues d'ici, tandis que des villages voisins, sur tout ceux de Bresse, souffrent de l'inaction. Il faut espérer que les soins bienfaisans de M. l'Intendant auront d'heureux effets ; & qu'au moyen de l'émulation qui sera excitée, notre Filature fera des progrès qu'on desiroit en vain depuis cinquante ans.

Suivant les dispositions de l'Ordonnance, un Commis, sous la direction de M. Brisson, Inspecteur du Commerce, Citoyen qui tous les jours acquiert de nouveaux droits à l'estime & à la reconnoissance publique par son attachement aux bons principes, ses connoissances aussi variées que profondes, ses sentimens patriotiques, son goût & son zele aussi éclairé qu'ardent pour les progrès des Arts, un Commis sera employé à donner des conseils & à distribuer avec l'instruction les encouragemens destinés à étendre & perfectionner la filature des matieres & généralement toutes les opérations du travail des étoffes.

De Tours, *le 6 Novembre.*

Un Habitant de Blois, en voyageant dans le Haut-Languedoc, a vu dans une campagne des environs de Montauban des pêchers, d'une grosseur prodigieuse pour leur espece, chargés de beaux & excellens fruits. Ces arbres provenoient de noyaux. Cette méthode, presque généralement abandonnée, doit incontestablement donner des arbres plus forts & plus durables, & des récoltes plus abondantes & plus assurées. Le Propriétaire de ces pêchers avoit fait suspendre à chaque tronc un petit tonneau rempli d'eau dans laquelle on avoit jetté de la fiente de pigeon & de cheval. Cette eau découloit lentement par un petit trou à travers un bouchon d'épis de seigle ; & la terre étoit ainsi continuellement humectée. Ce qui l'avoit engagé à prendre ce soin, c'est qu'un arbre de la même espece, né sans culture au bord d'un ruisseau parmi des saules, avoit acquis une grosseur & une hauteur singulieres, d'où il avoit conclu que les pêchers aimoient l'eau, & que l'arrosement leur seroit très utile, du moins dans les fortes chaleurs & les longues sécheresses. Cet arbre prospere dans la Touraine, sur les bords de la Loire & du Cher. D'après l'expérience précédente, on pourroit essayer de le cultiver comme le saule & autres arbres aquatiques, auprès d'eaux courantes. En général il faudroit préférer les fonds limoneux, gras, un peu huilés, profonds &c. Quelques essais décideroient si c'est à cette cause qu'il faut attribuer le succès singulier annoncé par l'Habitant de Blois.

Depuis quelques années, les chiens sont attaqués dans cette Province d'une maladie épidémique. On assure que la recette suivante a été fréquemment éprouvée sur ces animaux avec un plein succès. On jette peu à peu une cuillerée de cinabre en poudre sur un réchaud rempli de charbons ardens. On tient au-dessus, la tête du chien malade, enveloppée d'un linge, de façon que la fumée se rassemble sous ses naseaux. Ensuite on lui fait prendre un gros de mercure doux dans une graisse, & une demi-heure après, un grain d'émétique : si au bout d'une heure, il ne vomit pas, on lui en donne un second grain. La fumigation se répéte deux ou trois fois par jour, tant que l'humeur sort par les yeux & par les narines. La dose indiquée convient à un chien de chasse ordinaire.

De Poitiers, *le 7 Novembre.*

Il faut bien renouveller les plaintes, quand les abus ne se réforment pas. Il y a, dans ce pays, une multitude de Particuliers qui sans ou presque sans pâcages, élevent des bestiaux, comme s'ils avoient de quoi les nourrir. Pour qu'ils leur coûtent peu, ils les menent paître & les laissent vaguer, en toute saison, sur les terres d'autrui. Ils trouvent fort commodes d'entretenir ainsi quelques vaches aux dépens de leurs voisins; des pauvres trouveroient aussi fort commode de traire en chemin ces vaches & de s'en approprier le lait. Cet abus peut sembler favoriser la multiplication : mais non ; il faut multiplier les subsistances, pour que les Consommateurs se multiplient. Ayez plus d'herbages, sans quoi vous n'aurez pas plus d'animaux nourris. S'il reste dans les terres, après les récoltes, quelque vaine pâture qui, si l'on veut, seroit perdue, le petit avantage que ce bétail errant peut en retirer est trop loin de compenser le mal qu'il fait pour qu'il dût être cité, quand il n'y auroit pas de l'injustice à manger le bien d'autrui ou par soi-même ou par ses animaux. On seroit étonné du peu de scrupule que se font nos Paysans d'envoyer paître des moutons dans des vignes étrangeres, après les vendanges. La dent & même la laine de ces animaux nuisent beaucoup à la plante : la dent & le pied des autres bestiaux font des dommages encore plus considéra-

bles. Tout cela attaque la propriété, les subsistances, les ressources même de ces petits Educateurs de bétail destructeurs.

D'anciens réglemens prescrivent à peu près l'étendue de pâcage qu'il faut avoir pour élever tant de bestiaux, à moins qu'à défaut de terrein on en achete le fourage nécessaire. Ces réglemens ne valent rien. Est-ce qu'ils sçavoient ce qu'il faudroit de terrein pour nourrir une vache, quelque révolution qu'il arrivât dans la culture? Si quelqu'un veut nourrir son bétail avec des pommes de terre, l'obligera-t-on à avoir une prairie? Enfin sans prairie, sans pommes de terre &c, on peut acheter du fourage: ces réglemens en conviennent: comment sçauroit-on donc si tel Particulier n'en achetera pas, si on ne lui en donnera pas &c? Enfin si l'on prétend avoir le droit d'empêcher qu'un homme n'ait plus de bétail qu'on ne juge arbitrairement qu'il ne peut en élever, on aura donc celui de l'empêcher d'avoir plus de terre qu'on ne jugera qu'il peut en cultiver, plus d'enfans qu'on ne jugera qu'il ne peut en nourrir, & ainsi à l'infini.

La plûpart des propriétés n'étant point défendues par des haies & des fossés, il paroît difficile d'empêcher des animaux d'y pénétrer, d'autant plus qu'on les donne pour l'ordinaire à garder à des enfans très foibles pour les contenir. Faudra-t il donc laisser subsister l'abus? Non, il faut sévérement prohiber ces sortes d'invasions, il faut que chacun puisse clore son héritage, il faut que les Propriétaires prennent ce soin pour leur propre intérêt. Mais enfin si l'impuissance laisse des champs ouverts, si des circonstances locales s'opposent à la généralité des clôtures &c? Si l'on veut supposer toute sorte d'obstacles, il faudra faire garder les terres comme on fait garder les raisins. Quelques pauvres Paroissiens, avec un modique salaire, parcourront & défendront le territoire; ce seront les mêmes que nous avons proposé ci-devant d'employer à tenir les chemins propres & en bon état: cette légere dépense sera remboursée avec usure. Les Seigneurs qui soudoyent des Garde-chasses pour que le gibier détruise les moissons de leurs Vassaux, pourroient bien & peut-être avec plus de profit entretenir des Garde-champs pour conserver les biens de ces mêmes Vassaux &c. Il faut que les Curés apprennent à leurs Paroissiens qu'envoyer pâturer sur le champ étranger, c'est prendre le bien d'autrui; & qu'ils exhortent ceux qui gagnent à la réforme d'un abus à soulager les malheureux qui y perdent. Il faut faire connoître les méthodes les plus économiques de nourrir le bétail & les dangers auxquels il est exposé dans une vaine pâture. Il faut que les Propriétaires permettent, quand il n'y a point de risque, aux pauvres d'aller dans leurs terres ramasser l'herbe inutile, opération dont ils retireront le principal fruit. Il faut que les riches soient bons pour qu'ils rendent les pauvres justes.

Les prix des grains ont augmenté depuis quelque tems. Malgré ces augmentations, le pain de premiere qualité n'est pas tout-à-fait à 2 sous la livre. Ce taux paroît cherté. Qu'étoit-ce donc que le bon marché, si ce n'est ce vil prix qui anéantit d'avance les récoltes?

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'une porte à laquelle on peut donner la plus grande dimension, qu'on fermera par un nombre considérable de serrures qui s'ouvriront toutes dans le même instant & avec la même clef, & qu'une personne pourra ouvrir & fermer seule avec une force médiocre. Invention proposée aux Amateurs des Méchaniques par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch en Pologne.

Cette porte, qui peut être aussi grande qu'on le desirera, se mouvra sur deux pivots adaptés aux deux extrémités d'une forte piece de bois qui en occupera le milieu. C'est aussi dans la partie supérieure & inférieure de cette même piece que seront assemblées de fortes traverses horisontales sur lesquelles on clouera les planches qui formeront la porte.

On suppose que la piece de bois verticale qui sert d'axe à cette nouvelle porte est bien applanie du côté de la maison. On y placera la méchanique suivante à la hauteur d'appui d'un homme d'une taille ordinaire.

On fixera d'abord, au moyen de quatre forts boulons à tête, deux bandes de fer den-

tées également & dont les dents seront vis-à-vis les unes des autres. Ces bandes seront percées dans leur longueur pour laisser passer les deux boulons qui seront disposés de maniere que ces bandes puissent monter & descendre de la hauteur d'environ 4 pouces.

On placera ensuite entre ces deux bandes de fer dentées une roue dentée qui les engrainera. L'axe de cette derniere traversera par un bout le poteau contre lequel la méchanique dont on parle est fixée, & de l'autre une bande de fer horizontale & coudée en deux endroits, qui sera vissée contre la porte du côté de la maison. Chaque bout de l'axe de cette roue dentée sera terminé par un triangle ou quarré destiné à entrer dans l'œil de la manivelle ou de l'espece de verile qui servira de clef. Elle imitera à peu près les clefs dont on se sert pour la harpe.

Cette disposition étant une fois comprise, on verra facilement qu'en faisant tourner la roue dentée dont on a parlé, on fera monter une des bandes & descendre l'autre.

A l'extrémité supérieure d'une desdites bandes, on attachera deux petites chaînes de fer qui seront encore attachées à des bandes ou verges de fer verticales entretenues contre le poteau qui sert d'axe par plusieurs collets.

A un demi-pied de la partie supérieure de la porte, ces verges seront encore attachées à de petites chaînes de fer qui passeront sur des roulettes de cuivre pour s'attacher à deux autres bandes de fer placées horizontalement & entretenues contre la porte par des collets, l'une à droite & l'autre à gauche du poteau. Ces mêmes verges ou bandes de fer seront encore attachées à de petites chaînes qui tiendront à de forts loquets ayant la forme de targettes ordinaires.

Au-dessous de ces targettes sera une dent poussée par un fort ressort fixé contre la porte; ce ressort servira à pousser ladite targette dans la rainure qui lui servira d'arrêt.

On adaptera la même méchanique à la partie inférieure de la seconde bande de fer dentée, pour faire fermer la porte par le bas.

Si l'on vouloit un plus grand nombre de loquets ou targettes, il suffiroit de laisser des talons aux verges verticales & d'attacher à ces talons de petites chaînes qui passeroient sur des roulettes de cuivre & iroient ensuite s'attacher au bandes de fer qui tireroient les nouvelles targettes qui seroient repoussées par un fort ressort lorsque les bandes dentées cesseroient de le presser.

Pour peu que l'on réfléchisse sur ce méchanisme qui est de la plus grande simplicité, on voit qu'une personne d'une force médiocre, en toisant, tournera avec une manivelle la roue dentée placée au milieu de deux bandes aussi dentées; elle engraine cette roue & ouvre tous les loquets ou targettes à la fois. La bande qui descend ouvre les targettes du haut de cette nouvelle porte, & celle qui monte ouvre toutes les targettes qui la ferment par le bas à droite & à gauche.

Ces targettes retirées par un seul demi-tour de clef ou de manivelle, il n'est plus question que de pousser la porte qui se mouvant sur un pivot & y étant en équilibre, s'ouvrira avec la plus grande facilité.

On sent bien que la manivelle une fois ôtée, les forts ressorts rendus à eux-mêmes repousseront les targettes : il faudra donc les comprimer une seconde fois, quand on voudra fermer la porte, pour les laisser ensuite jouer dans les deux rainures pratiquées dans les jambages de la porte pour leur servir d'arrêt.

Cette même méchanique peut s'appliquer à des auvents. On laisse aux personnes à qui cette idée pourroit plaire le soin d'en faire l'application. Il est certain qu'au moyen de cette nouvelle porte & de la maniere de la fermer, on peut avoir dans les formes des bayes ou ouvertures deux fois plus grandes que suivant la méthode ordinaire. On peut encore donner à ces portes la plus grande solidité, leur grand poids n'étant plus à craindre quand il faut les ouvrir.

I I.

Avis pour la conservation des étangs.

Un Econome des environs de Kœnisberg voyoit ses étangs dépérir. Des armées de grenouilles les infestoient; il laissoit vivre en paix ces animaux, sans les soupçonner de malice : enfin il observa & vit, ou peut-être vit-il sans observer : il vit les grenouilles dévorer le fray, & attaquer les poissons affoiblis dans cette circonstance. Sûr de la cause du mal, il eut promptement recours à un remede que tout le monde ne sçait pas ou

n'employe pas. Il peupla ses étangs d'écrevisses. Les écrevisses mangerent les grenouilles qui mangoient le poisson. Ce moyen lui fut indiqué; après l'avoir éprouvé, il l'apprend à ceux qui l'ignorent.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 5 Novembre 1774, au Mercredi 9 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 l. 5 s. à 26 l. *le sept.; id.* nouveau, de 20 liv. 10 s., 22 l. 15 s. à 25 l. 15 s.; *id.* au Port de la Grève, de 23 l. 10 s. à 25 liv.; le seigle, de 12, 13 à 15 l. 10 s.; l'orge, de 8 liv. 5 s., 9 à 9 l. 10 s. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 5 Novembre 1774, au Mercredi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 17 à 18 liv. 10 s. *le septier; idem* nouvelle, de 16, 17 l. 10 s. à 19 l.; *idem* à la Greve, de 14 l. 10 s. à 16 l. 15 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 12 Novembre 1774, de 47 à 48 l.; *id.* nouveau de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 15 à 16 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 à 15 liv.; le cent de foin au Port de la Grève, de 29 à 30 l.

Changes de Paris, *du* 12 *Octobre* 1774.

Amsterdam	55 5 8e. à ½
Londres	31 à 3 16e.
Hambourg	181 à ¼
Madrid	15
Cadix	14 18 6
Livourne	95 ¼
Gênes	93 ¼
Lyon *Saints*, ...	⅝ à ½ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 12 Novembre 1774.

		H	S	
Or de Portug. à . .		718		marc.
Du Mexique à . . .		715	3	marc.
Du Perou à		707	4	marc.
Les guinées à . . .		717		marc.
Ducats à		98	5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.		99	6	once.
Or à 20 karats à . .		82	12	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à		53	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à		51	16	marc.
Piastres à		48	18	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Jeudi* 10.	*Vendredi* 11.	*Samedi* 12.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1890 95 92½ 90	. . . . .	1395 90 . . .
D°. 16es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	390	FESTE.	390. . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 12 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 13 *Février.*

L'Académie Royale des Sciences ne proposa, l'année derniere, que des questions de cette science sublime & populaire qui donne à l'homme sur la nature un véritable empire avec pouvoir de lever sur elle des tributs pour ses propres besoins. *Quels sont les meilleurs moyens de faire fleurir l'Agriculture? Quelle est la maniere la plus sûre d'arrêter les épidémies? Quelle doit être la construction de la meilleure charrue?* La Société a reçu treize réponses à la premiere question, cinq à la deuxième, trois à la derniere : mais elle n'a point encore prononcé.

M. André Berch, Trésorier de l'Université d'Upsal & Chevalier de l'Ordre de Vasa, a lu, dans une Assemblée de la Société Patriotique, un Mémoire sur les moyens d'améliorer l'Agriculture. Entr'autres vues que cet Agronome a données, il a proposé de rassembler les différentes sortes de charrues employées dans les différentes Provinces du Royaume, & de les essayer sur des terreins de même qualité avec les mêmes animaux, pour en observer les avantages & les défauts respectifs, & pouvoir ensuite réunir dans une même charrue tous ces avantages (autant qu'il sera possible) sans la gâter par ces défauts. S. M. l'écoutoit; car comme le Patriote le plus zélé pour le bien public, le Roi est le Citoyen le plus jaloux de s'instruire : cette idée lui a paru heureuse, & au même instant S. M. a ordonné qu'elle seroit publiquement exécutée, dès que le tems le permettroit. Ce jour sera celui d'une fête agricole telle que celles dont l'Asie & l'Antiquité nous offrent des exemples : on y célébrera les mysteres de l'Agronomie; le Roi présidera lui-même à la solemnité. C'est ainsi qu'on parvient à redresser & à diriger les opinions & les goûts des Nations. Il est infiniment plus aisé de soumettre un Empire que de déraciner un vice national, de dissiper un préjugé populaire, d'extirper un abus général & invétéré; car c'est ici l'ouvrage de la raison, de l'art, de la patience, de la constance. Si l'on peut attendre la réforme des charrues, c'est de l'expérience la plus authentique, &, si l'on peut ainsi parler, la plus glorieuse pour l'Art.

Pour prévenir les suites des mauvaises récoltes, S. M. a créé, sous le nom de Commission, une espece de Sénat Agricole, composé d'un certain nombre de Gouverneurs de Provinces & de Citoyens distingués tout à la fois par leur zele & par leurs lumieres, pour travailler à accélerer les progrès de l'Agriculture; & en même tems établir dans les Paroisses des magasins pour fournir, en cas de disette, à la subsistance des Laboureurs, & conserver dans toutes les circonstances les grains nécessaires aux semailles. Cette derniere institution ne s'é-

tendra vraisemblablement que jusqu'à l'époque où le commerce qu'elle décourageroit suffira seul pour pourvoir aux besoins respectifs des Producteurs & des Consommateurs.

Comme la Couronne a beaucoup d'actions dans le Bureau général d'Assistance, ou Mont-de-Piété, il a été ordonné aux Directeurs & Administrateurs de rendre compte au Roi de sa situation actuelle. Ce Bureau s'est trouvé sur un meilleur pied que ci-devant. Le Roi a demandé à la Direction un plan relatif aux Employés à la régie, & aux moyens de prêter avec sûreté sur les biens-fonds, à un intérêt modique. Le Bureau a acheté un des plus magnifiques hôtels de la Ville ; dépense qui suppose qu'il avoit des fonds abondans & la faculté de baisser les intérêts des emprunts en faveur du Peuple.

La Compagnie de Gothenbourg pour la pêche du hareng a obtenu un encouragement réel dans l'exemption des droits de sortie sur les harengs portés à l'Etranger par mer.

M. Jérôme Harmensen vient d'être nommé Adjoint de M. le Chevalier Harmensen, chargé des affaires du commerce de Suede à Bordeaux.

Le 16 Janvier, dans l'endroit de la Province de Bahus, appellé Aby-Fierde, la glace se rompit & laissa sortir, à ce qu'on dit, par une très-large ouverture, une quantité prodigieuse de harengs gros & gras dont les Paysans ont chargé des traineaux.

ALLEMAGNE.

De Breslau, *le* 18 *Février.*

C'est sans fondement qu'on avoit répandu le bruit qu'il régnoit des maladies épidémiques dans la Moldavie : il n'y a dans cette Province ni épidémies ni épizooties ; mais les vivres y sont extrêmement chers, parce que les magasins publics sont très-bien remplis.

On vient d'introduire dans le Royaume de Bohême, un Catéchisme d'Agriculture à l'usage des jeunes Paysans : ce catéchisme les accoutumera à raisonner sur leur Art ; & l'on verra peut-être un jour combien il est avantageux que la théorie soit réunie à la pratique, si toutefois le Laboureur reste assez riche ou aisé pour avoir la faculté de penser & de mieux faire.

De Lubeck, *le* 20 *Février.*

Il est faux qu'on ait publié dans le Landgraviat de Hesse-Cassel des loix vestiaires, des ordres de renouveller les contrats chaque année, l'établissement d'une Ferme générale des emplois attachés aux Tribunaux de Justice &c. Ces nouvelles sont absolument controuvées.

De Francfort, *le* 23 *Février.*

On traduit en Allemand *l'Essai historique & politique sur la race des brebis à laine fine*, par M. Alstroem de l'Académie des Sciences de Stockolm. Il paroîtra bientôt des *Mémoires sur les maladies du bétail*, formés sur les leçons de M. Haller. Le Conseil de Santé de Berne a veillé sur l'exécution de l'entreprise, & ordonné que l'Ouvrage seroit imprimé en François & en Allemand.

ITALIE.

De Milan, *le* 12 *Février.*

Il a fallu publier un nouvel Edit avec des injonctions plus menaçantes pour obliger les Propriétaires & Fermiers à porter dans les greniers d'abondance des Villes la quantité de grains à laquelle ils avoient été taxés. Il est permis aux Intendans des Finances de procéder contre les Délinquans par voie d'Inquisition ; *in via di Inquisizione* &c.

S. M. I., en considération des pertes essuyées dans le Bas-Mantouan à la fin de 1772 par les débordemens des rivieres, a remis aux Habitans les arrérages dont ils sont redevables à la Chambre des Finances, & ordonné qu'on tirât du Trésor une somme considérable pour la distribuer à ceux qui ont le plus souffert de cet accident.

De Livourne, *le* 15 *Février.*

Les Anglois tirent beaucoup de soie de différéns Ports d'Italie ; ils y versent des grains d'Amérique & autres lieux.

Le 8, une bourrasque endommagea plusieurs bâtimens dans notre Port, & brisa un tartanot Corse chargé de vin, ainsi que trois

tartanes de Pêcheurs : un navire François se seroit aussi perdu, si les gens d'une de nos frégates ne lui avoient courageusement donné les plus prompts secours.

Un Seigneur, arrivé derniérement ici des Indes orientales, a rapporté que, depuis dix ans, le Capitaine Scott, Anglois, se sert avec le succès le plus complet de la méthode de M. *Masculine*, son Maître, pour les longitudes. Dans le voyage de l'Inde, il a fait ses observations sans obstacles, & il a toujours trouvé les longitudes avec la plus rigoureuse précision. En passant vers le Cap de Bonne-Espérance au mois de Juin dernier, il vit dans la fausse-baye deux vaisseaux François armés par la Cour de Versailles pour faire le tour du monde. Les Capitaines de ces vaisseaux vérifioient les tables nautiques de la Commission Angloise des longitudes, c'est-à-dire, du célébre Mathématicien M. Masculine : lorsqu'ils se furent abouchés avec le Capitaine Scott, ils furent très-étonnés de trouver dans son journal que depuis très-long tems il faisoit les mêmes épreuves. Le même vaisseau Anglois rencontra un vaisseau de registre Espagnol parti de Lima pour Cadix : M. Scott découvrit que le Capitaine Espagnol avoit fait une erreur de quatre degrés dans sa longitude, sans pouvoir parvenir à le lui persuader. Cependant il lui annonça que le soir même il verroit l'Isle de Flores, ce qui arriva. Plusieurs autres Capitaines au service de la Compagnie Angloise des Indes orientales, se réglent sur la même méthode avec le même succès.

L'Amiral Hurlingron, qui est à Bombay, a reconnu que les horloges marines de M. Harisson souffrent quelques variations dans les pays chauds : mais ces variations sous de tels climats sont d'une bien moindre importance que si elles arrivoient dans des régions tempérées ou froides où des guides sont plus nécessaires, parce que le soleil s'y cache plus souvent.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 26 Février.*

Le 17, M. le Ch. Th. Clavering dépeignit en termes énergiques devant la Chambre des Communes le déplorable état des Manufactures de toile, source de malheurs & d'émigrations ; & proposa de délibérer sur cette matiere en Comité. M. le Gouverneur Pownal, dans la crainte qu'il ne fût question de hausser les droits sur les toiles d'Allemagne, annonça que, dans ce cas, le Roi de Prusse surchargeroit de droits les draps d'Angleterre, & qu'il en défendroit même l'entrée dans ses Etats, exemple que la Russie & d'autres Puissances ne manqueront pas de suivre ; que toutefois le commerce des étoffes de laine étoit si important pour la Nation que de cinquante-six millions à quoi se monte la somme totale des dépenses de l'Angleterre, la lainerie en fournissoit huit millions, & qu'il s'en vendoit deux millions à l'Etranger ; qu'ainsi il falloit prendre cet objet en considération. Après un vif débat, l'examen de cette derniere proposition fut remis au 1 Mars.

Le 21, en traitant du subside pour la Marine, il fut remarqué que cet objet seul absorboit le produit de la taxe des terres & du malt ; que notre puissante flotte de 82 vaisseaux de ligne, seroit bien foible s'il ne restoit plus de fonds pour payer les équipages ; qu'avant la derniere guerre, les dépenses de la Marine n'alloient qu'à 1,100,000 l. sterl. ; qu'en 1766, elles étoient montées à 1,600,000, & qu'elles étoient aujourd'hui à 2,200,000 l. Cependant il fut résolu d'accorder les sommes proposées.

Il vient d'être rendu à Edimbourg un Jugement dont les motifs peuvent paroître fort singuliers, & dont les suites pourroient être très-intéressantes pour l'Ecosse. M. le Marq. de Tweedale poursuivoit en Justice deux Gentilshommes qui avoient rompu les clôtures ou percé les hayes de ses champs en poursuivant un renard. Les Défendeurs soutenoient que les renards étant des animaux nuisibles, il étoit de l'intérêt public qu'ils ne trouvassent point d'asyle & qu'on pût les prendre par-tout comme des voleurs. Le Jugement leur a été favorable.

On écrit de Perth, que les rivieres d'Almond & de Tay avoient inondé les bas fonds, rompu des chemins, renversé des maisons & brisé des bateaux.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Briançon, *le 21 Février.*

La saison a été très-fâcheuse & très mau-

vaiſe. Il y a eu ſur terre, pendant un aſſez long eſpace de tems, pluſieurs pieds de neige, de maniere qu'il a fallu étendre ſur la neige même les draps pour les Troupes, & que cette partie du ſervice militaire eſt fort embarraſſante.

Un eſſaim d'abeilles eſt venu, par haſard, ſe placer ſur une fenêtre d'une maiſon habitée à Sainte Catherine par M. Turcon, Avocat. Il entra par un trou du volet qui donne ſur la campagne, & il s'eſt établi entre le contre-vent & les vitres, de maniere que, de la chambre, on peut voir travailler ces mouches & obſerver tranquillement toutes leurs opérations.

De Marseille, *le 26 Février.*

Les vents ſont, depuis quelque tems, favorables à la rentrée des vaiſſeaux : les derniers bâtimens ont apporté beaucoup d'huile... Le Port de Tunis eſt r'ouvert : il en eſt ſorti beaucoup de navires en partie chargés de grains pour les côtes de la Méditerranée... Les gros tems ont battu les vaiſſeaux dans le Port de Mogador... La tartane, la *Vierge de la Miſéricorde*, commandée par J. B. Gere du Martigue, allant à Sainte-Croix de Barbarie, a péri.

L'hiver a pris un cours fort étrange ; ou plutôt, il n'y a preſque point d'hiver. Dès le 1 Février, la plûpart des amandiers étoient en fleurs.

M. Piſton travaille avec conſtance, dans ce pays, à dreſſer des tables météorologiques à l'uſage des Cultivateurs & des Navigateurs. On ſçait que le vent de N. O., dit *miſtral*, eſt la déſolation de la Provence & la cauſe des naufrages fréquens qui arrivent dans le Golfe de Lyon. Il ne ſeroit pas difficile de prouver que la plûpart des coups de vent violens de N. & de N. O. que nous éprouvons ici tous les mois, ne ſont reſſentis ni à Lyon ni à Bordeaux, & qu'ils ne partent que du Mont Ventoux : c'eſt du moins ce qu'il ſeroit facile de conſtater par des obſervations qu'on feroit à Bordeaux & à Lyon, & que l'on compareroit avec celles de Marſeille. Quand les vents de N. O. viennent de l'Océan, & ceux du N. de pardeſſus Lyon, ils ont des nuages particuliers qui les font reconnoître. Tel coup de vent partant des bouches du Rhône, N. droit, court la côte de Languedoc dans la direction de N. E. ; tel autre ſur celle de Provence dans la direction de N. O., & laiſſe l'autre tranquille ; tel s'arrête aux Iſles de Minorque ; tel ne dépaſſe pas les Iſles d'Hieres ; tel pouſſe ſa furie juſqu'au fond du Levant. Tous ces vents différens ont leurs nuages propres & diſtinctifs qui ne permettent pas à des Obſervateurs expérimentés de les confondre. M. Piſton a raſſemblé ſur ce ſujet une ſuite d'obſervations utiles. Elles ont été faites avec deux thermometres de Réaumur au mercure, placés au nord en plein air, dans un Fauxbourg de la Ville. Le froid y eſt plus fort de deux degrés que dans l'intérieur de Marſeille : mais comme c'eſt à la campagne qu'il cauſe le plus de dommage, il eſt eſſentiel, pour juger de ſes effets, d'en connoître les véritables degrés. A 6 degrés au-deſſous de la glace, les oliviers & encore plus les orangers prennent mal. C'eſt à la ſuite de pluſieurs hivers rigoureux depuis 1766 que les oliviers de Provence ont tant ſouffert ; & ce n'eſt qu'aux abondantes pluies de 1772 & 73 que nous devons la belle récolte d'huile que nous venons de faire.

Les Sçavans de Lyon & de Bordeaux ſont invités à faire de ſemblables obſervations & à les publier dans les Affiches de leur Ville. Leur comparaiſon avec celles de Marſeille ſerviroit à établir des regles générales ſur les vents qui régnent ordinairement dans le Golfe de Lyon.

De Montpellier, *le 26 Février.*

L'hiver a été fort doux : cependant il y a eu des froids & des gelées, aſſez pour empêcher que la végétation ne fût trop hâtive. Si le tems continuoit ſans viciſſitudes tranchantes, nous pourrions nous flatter d'avoir de belles récoltes. Les amandiers ont fleuri dès le commencement du mois.

Il y a toujours grande abondance d'huiles ; le prix en avoit beaucoup baiſſé, mais elles ont repris quelque faveur.

Nos vins & nos eaux-de-vie reſtent preſque ſans conſommation. Les grains ſont toujours très-chers.

Les Manufactures & le Commerce de Niſmes vont aſſez bien.

De Grenoble, *le 28 Février.*

Le tems s'eſt toujours maintenu mou ;

pluvieux, & trop doux. Hier, il tomba de la neige : cette nuit, il a gelé : aujourd'hui, il a fait beau & assez froid : il est fort à desirer, pour les fruits de la terre & la conservation des hommes & du bétail, que ce tems continue : nous n'osons nous en flatter.

D'ANGERS, *le 4 Mars.*

Nos Officiers Municipaux, animés des sentimens du patriotisme, de l'humanité & de la religion, sollicitent, avec l'applaudissement général de la Province, l'établissement d'un Hôpital d'Enfans-Trouvés dans cette Ville, Ville Capitale de l'appanage de Monseigneur le Comte de Provence. Dans un Mémoire de M. Cochu, Avocat, Signé par MM. Allard, Maire, & Prevost, Avocat du Roi, imprimé à Paris chez Brunet, ils examinent, 1°. *l'utilité & la nécessité* de cet Hôpital ; 2°. les *moyens & la facilité* de le procurer à l'Anjou. Le cœur est déchiré par le tableau qu'ils présentent du sort de ces malheureux enfans qu'on envoye aujourd'hui à l'Hôpital de Paris. Des Mercénaires, sans aveu, font des amas d'enfans, les quêtent sur les différens Fiefs, s'en rendent Adjudicataires au rabais, & les entassent sur des voitures pour les conduire à Paris. *Quel est*, demande-t-on, *leur principal salaire ? La mort trop certaine de ces enfans... Plus il en périt, plus ils profitent.* Des criminels sont voiturés avec plus de ménagement. L'expérience prouve que de cent enfans exposés qui sont transportés de la Province d'Angers dans la Capitale, les deux tiers meurent dans la route, & que l'autre tiers est à peine rendu à sa destination qu'il succombe sous la fatigue meurtriere du voyage. *Les Possesseurs des Fiefs, si jaloux de régner sur des domaines étendus & sur des Vassaux nombreux, pourroient-ils oublier que la qualité de Seigneur emporte celle de Patron, de Protecteur, de Bienfaiteur ?* La loi le leur rappelleroit. » Les vœux des Citoyens d'Angers, ajou- » tent ces Magistrats, pourroient-ils ne pas » être exaucés ? Pourroient-ils même être » suspendus ? Déjà depuis dix ans, le nom- » bre des Habitans de leur Province est di- » minué d'un huitième ; des enfans affamés » maudissent l'instant de leur naissance, » s'expatrient... Du milieu de ces débris, » de ces naufrages, sauvons des enfans pour » la Patrie ; c'est moins un bienfait qu'un » devoir ».

Pour doter cet établissement, on ne demande rien à l'Etat. M. l'Abbé de Barc, ancien Chapelain du Roi & de Monseigneur le Comte de Provence, Chanoine de Chartres, & Prieur du Prieuré aux Bons-Hommes, consent à l'union de son Bénéfice à l'Hôpital projetté, & ne se réserve la jouissance du revenu que pour le plaisir de le donner lui-même à l'Hôpital. Ce revenu est d'environ sept mille livres. La Confrairie des Bourgeois de la Ville a quelques Bénéfices dont la réunion à l'Hôpital ne souffriroit point d'obstacles. Enfin les Seigneurs de Fiefs fourniroient quelque contribution : il est de principe en Anjou que la nourriture & l'entretien des enfans exposés est à la charge des Seigneurs hauts, moyens & bas Justiciers, comme capables de profiter des successions & des autres épaves.

Presque toutes les Villes Capitales ont des Hôpitaux d'Enfans-Trouvés. L'Hôpital d'Angers soulageroit infiniment celui de Paris.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Guérison de la rage. Extrait des Papiers Anglois.

Un jeune homme, Maréchal-Ferrant au Petit-Chelsea, étant allé saigner un cheval qui avoit été mordu par un chien enragé, trouva en arrivant que le cheval étoit devenu enragé lui-même. Le Garçon tira du sang à cet animal, mais par malheur il en fut mordu au bras droit, un peu au dessus du poignet. De plus, en saignant le cheval, le sang coula en partie sur lui ; il en tomba même sur le bras mordu dont la blessure étoit assez profonde, & le sang de cette bête enragée se mêla avec celui de ce pauvre Maréchal. Le cheval ne fut point guéri ; la rage augmenta, & il mourut le lendemain.

Le jeune homme, immédiatement après qu'il eût été mordu, mit de l'eau & du sel sur sa blessure qui, durant quelques jours, parut extrêmement rouge & vive. Comme il avoit lui-même recommandé à plusieurs

personnes qui avoient été ainsi mordues d'avoir recours au remede de Tonquin, il en fit usage lui-même & en prit une dose, cinq jours après son accident. Il y avoit déjà plus de quinze jours que ce garçon étoit malade, lorsque je fus informé de ce qui lui étoit arrivé. Je vins le voir, & je donnai ordre de lui faire prendre tout de suite une autre dose du même remede. Il étoit fort simple d'imaginer qu'ayant été mordu par un cheval dont la rage étoit au plus grand période, le malade avoit plus à craindre, & que sa blessure ne pouvoit être que très-dangereuse. Il prit la seconde dose, & crut qu'il n'auroit pas besoin d'en venir à une troisième ; mais douze jours après, à la pleine lune, il fut saisi, contre son ordinaire, d'un mal de tête qui lui dura deux jours pendant lesquels il se sentit de plus extrêmement foible. Le quinzième jour depuis qu'il avoit pris la derniere dose, & le vingt-huitième depuis la morsure, il donna tous les symptômes de la rage & eut de violens accès. Son pere me l'amena ; je lui donnai une dose du *Tonquin-remede*, & j'ordonnai qu'il en prît une autre l'après-midi. il s'endormit après la premiere prise, mais sentant revenir son mal de tête, vers le soir, il prit la seconde dose. Son effet fut prompt, le mal de tête se dissipa, & le malade dormit bien pendant la nuit.

Le lendemain matin, il revint chez moi, & prit sous mes yeux (car j'avois lieu de soupçonner que les premieres doses qu'il avoit prises n'étoient pas aussi fortes qu'elles auroient dû l'être) une troisième dose bien conditionnée ; il se trouva prodigieusement soulagé & fut très-bien tout l'après-midi. Le soir, avant que de se mettre au lit, on lui fit prendre, par mon ordre, une quatrième dose. Il passa bien la nuit & dormit à merveille. Comme le mal avoit été fort loin, je conseillai au jeune homme, pour n'avoir plus à craindre aucune nouvelle attaque, de prendre encore une dose, à la pleine lune prochaine ; il le fit, & depuis lors il s'est toujours bien porté.

Il n'est pas douteux que le musc qui entre dans ce remede n'ait beaucoup de part à la guérison de la maladie ; je ne contesterai pas qu'on ne puisse la guérir par d'autres remedes ; mais il est certain que celui-ci est très-salutaire, soulage plus promptement le malade, & opere infailliblement à quelque degré que le mal soit parvenu. Il faut avoir seulemenr l'attention de faire prendre au malade plusieurs doses jusqu'à ce qu'il soit tranquille & qu'il dorme. Je pense que l'intervalle d'une prise à l'autre doit être d'une heure ou de deux heures tout au plus.

Je fais part au Public de cette guérison, parce qu'il s'agit d'une maladie qui ne souffre guères de remede. Celui dont il s'agit n'a besoin que d'être administré d'une maniere fort simple. On fait prendre la dose au malade dans une liqueur forte, du rum, de l'eau-de-vie &c. Alors le remede opere incomparablement plus vîte que si on le faisoit prendre dans du sirop, ou avec du miel, des confitures &c. Au Petit-Chelsea, 1er. Novembre 1773. *Signé*, H. DE LA TOUCHE.

Recette du remede de Tonquin. Prenez du cinnabre naturel & factice, de chacun vingt-quatre grains ; broyez-les bien jusqu'à ce qu'ils soient réduits en poudre fort fine. Mêlez à cette poudre du musc le plus fort que vous pourrez trouver, seize grains ; attendez qu'il soit réduit en très-fines parties ainsi que le cinnabre. Tout cela vous fera une dose que le malade prendra dans une cuiller à thé remplie d'eau-de-vie ou de quelqu'autre liqueur forte.

II.

Livres nouveaux.

1. *Voyage Agronomique, précédé du Parfait-Fermier.* 2 vol. gr. in-8°. A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins. Prix 10 l. br., 12 liv. rel.

L'Auteur de cet Ouvrage est M. Young, Anglois, connu de nos Lecteurs, estimé dans toute l'Europe, honoré dans sa Patrie. C'est lui qui a voyagé dans toutes les parties de l'Angleterre, non pour voir des *Villes*, mais pour examiner les campagnes, l'état de leur culture, les frais & les produits de chaque culture, & tout ce qui peut apprendre au Gouvernement à apprécier la richesse nationale. Aux connoissances pratiques, cet Agronome joint des connoissances économiques assez profondes, comme nous avons eu occasion de le dire. En décrivant l'état actuel de l'Agriculture Angloise, il déploye des vues lumineuses & des obser-

vations importantes. Ce tableau de l'Economie rurale d'une Nation si célebre dans cet Art mérite l'attention de l'Europe : mais elle a bien un plus grand intérêt à se pénétrer des principes & des pratiques que l'Auteur expose dans son *Parfait-Fermier*, 1°. sur l'établissement d'une Ferme, la distribution des terreins, les instrumens aratoires, les défrichemens, la nature des terres, les engrais, les bestiaux, la comparaison des cultures &c; 2°. sur les cultures particulieres des grains & des prairies, les propriétés des plantes, leurs maladies &c. &c. &c. Quelque profond que soit l'Auteur, les Cultivateurs entendront facilement les principes, les préceptes, les conseils renfermés dans ces excellens élémens d'Agriculture.

2. *Description de l'Arabie, d'après les observations & les recherches faites dans le pays même*, par M. Niebuhr, Capitaine d'Ingénieurs, Membre de la Société Royale de Gottingen, nouvelle édition avec fig. 2 v. in 4°. proposés par souscription. A Paris, chez Merlin, rue de la Harpe.

L'Arabie étoit, avant M. Niebuhr, une des contrées Asiatiques les moins connues. Envoyé dans ce pays par la Cour de Danemarck avec d'autres Sçavans, il a rassemblé dans cette description les recherches sçavantes & neuves de cinq hommes dont cette Cour connoissoit la rare capacité, l'exactitude scrupuleuse, & la rare fidélité. La Géographie, l'Histoire civile, l'Histoire naturelle, la Médecine &c. de ce pays, tout y est examiné & traité de maniere à mériter les applaudissemens des Sçavans & de tous les ordres de Lecteurs. Les Coutumes y sont dépeintes, les Langues éclaircies, les Sciences appréciées &c. On y explique la Chronologie des Orientaux. On n'a pas négligé d'examiner la population; & après avoir reconnu que le nombre des filles n'excédoit pas celui des garçons, on recherche pourquoi la polygamie est établie dans ce pays... Cette nouvelle édition d'un Ouvrage très-estimable, sera faite avec le plus grand soin. La souscription sera de *quarante-huit livres pour les deux volumes*, dont 24 seront payées en souscrivant, 12 en retirant le 1er. volume au mois de Novembre, 12 en retirant le 2e. en Mars 1775. Ceux qui n'auront pas souscrit payeront l'Ouvrage en feuilles *72 livres*. La souscription sera ouverte jusqu'au mois de Juillet prochain.

3. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes*, par M. de Réaumur, 6 vol. in-4°. avec 267 fig. proposés par souscription, chez Didot le jeune, quai des Augustins.

Le Public a tout dit sur le prix de cet Ouvrage. Conditions de la souscription, en feuilles, en recevant le 1 vol., 18 l.; le 2e. en Août, 12 l.; le 3e. en Octobre, 12 l.; le 4e. en Janvier, 12 l.; les deux derniers en Juillet, 18 liv.; total 72 l. La souscription ne sera ouverte que jusqu'au mois de Juillet prochain. On pourra souscrire pour des volumes séparés, à l'exception du premier, jusqu'au mois de Mai 1774.

4. *Histoire des Plantes de la Guiane Françoise, rangées suivant la méthode sexuelle*, par M. Fusée Aublet. 3 vol. in-4°. avec la description & les figures de 400 plantes qui n'ont point été décrites ni gravées, proposés par souscription, chez le Libraire précédent.

Ce Prospectus donne l'idée la plus avantageuse du sçavoir, du zele, des succès de M. Aublet. On ne néglige rien pour donner à son Ouvrage la forme la plus agréable. Souscription : petit papier, en souscrivant 24 l.; en retirant les trois volumes à la fin de l'année 36 liv. Grand papier dont il n'y a que 100 exemplaires, en souscrivant 36 l., en retirant l'Ouvrage 54 l. Souscription ouverte jusqu'au 1 Juillet.

5. *Dictionnaire universel des trois régnes de l'Histoire naturelle, divisés en trois parties*, la 1re. sous le titre de *Dictionnaire raisonné universel du régne végétal*, par M. le Begue de Presle; la 2e. *Dictionnaire universel du régne animal*, par MM. Buquet & Bosquillon, Docteurs en Médecine de la Faculté de Paris; la 3e. *Dictionnaire raisonné universel du régne minéral*, par M. Laborie, très-habile Chymiste. Chez le même Libraire.

Les noms des Auteurs nous promettent que l'exécution de cette grande entreprise remplira les vœux du Public. Les Naturalistes & les Amateurs sont invités à envoyer des Mémoires au Libraire. Les deux premiers volumes in-8°. du régne végétal, coûtent 9 liv. en feuilles. On souscrit chez le même Libraire pour le *Dictionnaire* raisonné universel de matiere médicale, par feu M. de la Beyrie, en payant à présent d'avance 12 livres, & en retirant les huit volumes au mois de Juillet, 60 livres. La

souscription sera fermée audit mois. Le même Ouvrage en 4 forts volumes in-8°. sans fig. se vend 24 livres.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 2 Mars 1774, au Samedi 5 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 25 à 28 livres *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 24 l. 10 s. à 26 l.; le seigle, de 12 liv. 15 s., 13 liv. 5 s. à 14 l.; l'orge, de 10 liv., 10 liv. 5 s. à 10 l. 15 s. aussi *le septier*.

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 2 Mars 1774, au Samedi 5 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 à 21 livres *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Mars 1774, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 19 l. 10 s.

V.

Changes de Paris, *du 9 Mars* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30
Hambourg	186 à 185 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	95 à 94 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris; du 9 Mars 1774.

	H	S	
Or de Portug. à . . .	730		*marc.*
Du Mexique à . . .	722		
Du Perou à	714		
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	99	10	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	101		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Lundi* 7.	*Mardi* 8.	*Mercredi* 9.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1487 $\frac{1}{2}$ . . .	1487 $\frac{1}{2}$ 90 . .	1490 92 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	950	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	61	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	318	318	318 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 3 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 10 *Novembre*.

IL y a eu, dans les mers du Nord, de grandes tempêtes qui ont causé divers naufrages.

Le Tribunal de la Cour a notifié, par un Universal, que le Roi étoit convenu avec la Ville d'Amsterdam de l'abolition réciproque du droit appellé *Jus detractûs*, & qu'en conséquence les Sujets de S. M. ne payeront plus à l'avenir aucune redevance pour l'extraction des fonds qui leur seront dévolus à Amsterdam soit par testament soit ab intestat, ce qui doit être également observé ici envers des Habitans de la même Ville. La même abolition a lieu également à l'égard des Habitans de la Ville de Leyde. Les Places commerçantes comprennent aisément combien il est de leur intérêt que tout homme qui a une fortune trouve chez elles une Patrie; & l'on croit la trouver où l'on a la plus libre disposition de ses biens comme de sa personne. Depuis quelques années, divers Etats se rapprochent, quant aux successions, des principes du véritable *droit des gens*: mais ce droit est encore inconnu en Europe; car il ne faut pas appeller de ce nom quelques formalités de convention, peut-être sages, mais fort éloignées sans doute de constituer le *code des Nations*.

Feu M. Pehr Nydmann, Secretaire de la Cour, a laissé à l'Académie Royale des Sciences un fonds de six mille rixdhalers dont le produit doit être employé à des distributions annuelles de Prix. Cette illustre Société n'a pas besoin qu'on lui recommande d'encourager les discussions d'une utilité pratique & prochaine.

ALLEMAGNE.

DE FRANCFORT, *le* 17 *Novembre*.

On apprend de plusieurs Provinces que la saison a été très propre pour les semailles, & que les premiers augures sur les récoltes prochaines ne sçauroient être en général plus favorables: il y a néanmoins des exceptions.

Ce n'est pas dans la Pologne seule que l'on se plaint des vers qui non-seulement dévorent les semences, mais encore ont poursuivi les gerbes dans les greniers. Depuis quelques années, cette engeance destructive s'est prodigieusement multipliée en Europe. Il y a sur-tout une espece de vers blancs qui cause de grands dégâts. Ce fléau paroît tenir à une cause générale que la Météorologie aidera peut-être à découvrir. Quoiqu'il en soit, quelques personnes assurent que l'eau de savon noir fait périr ces insectes.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le* 9 *Novembre*.

Le Gouvernement paroît déterminé à établir à Manille une sorte de Croisiere pour

protéger le commerce des Philippines & observer les mouvemens des navires suspects. Aujourd'hui que la Mer du Sud est mieux connue & plus fréquentée, il peut se former des établissemens qui exigent de la part de notre Cour de plus grandes précautions pour assurer les communications de l'Asie avec l'Amérique.

Il paroît le long de nos côtes beaucoup de Corsaires Barbaresques ; mais on leur donne vigoureusement la chasse. Nos armemens pour la défense des Présides d'Afrique les rendront plus timides.

Le gallion, l'*Aigle*, a rapporté de Lima six cens mille piastres, deux cens caisses de quinquina, du cacao &c.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 17 Novembre.*

Les Partisans des Américains semblent encore espérer contre toute espérance que leurs discours apologétiques seront entendus au milieu du tumulte. La substance de leurs défenses se réduit aux moyens suivans.

Les Américains ne réclament que les droits & les libertés qui leur sont assurés par la constitution & par leurs chartes. Les chartes n'ont pas dû les tromper, la constitution n'a pas pu les tromper.

Ils se sont expatriés en vertu d'un contrat : comme ils ont rempli les conditions qu'il leur imposoit, on doit remplir à leur égard celles qu'il impose à l'autorité tutélaire.

Ces droits & libertés ne sont pas de *pures faveurs*, ils les ont acquis par des travaux, des périls & des sacrifices sans nombre. S'ils pouvoient leur être ôtés, ce ne pourroit être que pour forfaiture.

Ils sont en possession & en jouissance de ces droits.

Ils ont contribué de toutes leurs forces à étendre l'empire de la Métropole : c'est à eux qu'elle doit ses principales conquêtes dans cette partie du monde.

Toutes les fois que la Couronne leur a demandé des subsides, ils se sont taxés avec autant de générosité que de promptitude.

La taxation interne est économique : la taxation externe entraîneroit l'entretien d'une flotte, d'une armée &c.

Ils n'ont jamais refusé la préférence aux Manufactures de la Grande-Bretagne : ils ont même patiemment souffert le monopole des Marchands Regnicoles.

Ils connoissoient leurs droits, ils sont en état de les défendre, ils y sont résolus.

Quand on parviendroit à les assujettir, on ne parviendroit pas à les tenir assujettis.

La violence exercée contr'eux détruira ou l'empire ou le commerce de la Métropole &c.

On a derniérement plaidé de nouveau devant le Lord Manfield & la Cour du Banc du Roi le procès intenté contre la Couronne au sujet du droit de quatre & demi pour cent qu'elle a cru pouvoir lever sur certaines marchandises de l'Isle de Grenade. On parla pendant quatre heures. A la fin, la Cour ordonna de nouveau un plus ample informé. On croit que cette affaire ne sera peut-être jugée ou arrangée, que le Parlement ait statué quelque chose de profit à l'égard des Colonies.

On dit que les Colonies ont fort à propos résolu de restreindre leurs plantations de tabac, vu qu'elles pourroient bien perdre en Europe une fourniture qui annuellement ne monte pas à moins de *trente mille tonneaux*.

Un Habitant de Bombai a envoyé à un Citoyen de Londres l'extrait suivant d'une Lettre écrite de Bassora. » L'infortunée Ville » de Bassora a tant souffert de la derniere » contagion que cet asyle d'un Peuple immense n'est presque plus qu'une solitude. » On dit qu'il a péri tant dans la Ville que » dans les environs deux cens mille personnes. Cette dépopulation est encore plus » horrible que celle qu'elle essuya en 1691; » car à cette époque, le même fléau n'emporta que quatre vingt mille hommes. » Peu de jours avant que la peste cessât, » c'est à dire vers le 25 Mai, le nombre des » morts montoit d'un soleil à l'autre de cinq » à sept mille ».

» On enterroit une grande partie des cadavres dans les maisons mêmes. Les rues » & les chemins étoient entrecoupés de fosses où l'on entassoit ces malheureuses victimes. Jamais on ne vit un si horrible spectacle. Nous craignons que la prochaine » saison n'augmente le désastre. Si elle est » chaude, il est fort à appréhender que la » peste ne renouvelle ses ravages ».

» A peine avons-nous été délivrés de ce » fléau que la Ville a été attaquée par le » Chab qui, après avoir fait tout le mal » qu'il a pu faire, a obligé les Turcs à lui » payer une forte somme d'argent, moyen- » nant quoi il s'est retiré avec sa flotte. Pour » comble de malheurs, nous avons essuyé » une inondation qui a couvert toute la » campagne & occasionné des maladies. Ja- » mais Ville n'a autant souffert coup sur » coup que celle-ci. Une calamité n'a cessé » que pour faire place à une autre. Nous at- » tendons pourtant des tems moins affreux ; » car les eaux baissent, & les cadavres ont » été transportés hors de la Ville ».

On mande de Dublin que la petite monnoie y est si rare que les pauvres ont de la peine à pourvoir à leurs besoins journaliers, sans être obligés de faire quelques dépenses superflues, parce que le Marchand ne peut lui rendre en monnoie le restant des pieces qu'ils lui présentent. Leurs journées sont de six pences ou un shelling ; c'est assez pour vivre : mais par cette circonstance, tout se trouve considérablement renchéri pour eux; & obligés d'acheter le superflu, leur salaire ne suffit plus au nécessaire.

Dans le courant de la semaine derniere, il est arrivé à Hull quatorze navires chargés de froment & d'orge étrangers.

La semaine derniere, des tempêtes ont causé le naufrage de quelques vaisseaux, entr'autres du *Mary* & *Janet*, Capit. Anderson, & du *Nancy*, Capit. Ranflon, tous les deux venant de Gottenbourg.

On écrit de Gibraltar que depuis le démêlé qui s'est élevé entre notre Cour & le Dey d'Alger, deux frégates croisent constamment autour de ce Port pour empêcher que les navires marchands Anglois ne deviennent la proie des Corsaires.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Toulouse, *le 16 Novembre.*

Extrait de la Lettre du Parlement de Toulouse au Roi, sur l'Arrêt concernant la liberté du commerce des grains.

» SIRE,

» Votre Parlement de Toulouse s'empresse » de remplir envers V. M. le plus cher de » ses devoirs en portant au pied du Trône » les témoignages de l'allégresse & de la re- » connoissance que les Peuples de son res- » sort ont fait éclater à la vue de l'Arrêt de » votre Conseil du 14 Septembre 1774. Cet » Arrêt, en établissant les principes les plus » sages sur la nécessité de laisser au commer- » ce des grains la liberté & la protection » dont il doit jouir, a posé les fondemens » les plus solides du bonheur de vos Sujets & » de la prospérité de la Monarchie ».

» Le monopole a cherché dans tous les » tems à mettre des entraves au commerce » si facile & si simple de la denrée de pre- » miere nécessité, & à s'enrichir ainsi de la » substance du Peuple. Par quelle fatalité » le Gouvernement a-t-il souvent appuyé » de son autorité des entreprises aussi funes- » tes ! Des traits de lumiere échappés par » intervalles l'ont quelquefois éclairé sur » cet important objet. Un Arrêt du Conseil » de 1757, en donnant au commerce des » grains la liberté dont il doit jouir, pro- » mettoit à la France une prospérité pro- » chaine : mais ses dispositions n'eurent » qu'un succès éphémere ; des ordres surpris » fréquemment en gênerent ou en suspen- » dirent les effets, jusqu'à ce que la Décla- » ration de 1763 & l'Edit de 1764 semble- » rent avoir fixé pour toujours la liberté de » ce genre de commerce ».

» Les avantages dont ces loix furent sui- » vies changerent bientôt la face de nos » campagnes : les Commerçans y eurent » d'autant plus de confiance qu'ils les cru- » rent irrévocables : ils penserent que le » Souverain, en érigeant en loi publique » les dispositions trop souvent violées de » l'Arrêt du Conseil de 1757, avoit voulu » les rendre permanentes & bannir toute sol- » licitude sur l'instabilité des volontés de » l'Administration à cet égard ».

» Mais quel fut leur étonnement & celui » de la Nation, lorsqu'on vit la tyrannie des » réglemens reparoître, & le régime prohi- » bitif rétablir son empire ? .... Au mépris » des loix enregistrées, ce M., sous le pré- » texte spécieux que les opérations de finan- » ce ne doivent point souffrir de retard dans » leur exécution, traita en finance de sim- » ples opérations de commerce qui ne de- » mandent au Gouvernement que liberté & » protection ».

» Votre Parlement, SIRE, s'opposa for-

» tement à des entreprises qui, en violant » les loix, jettoient la plus grande méfiance » dans le commerce & menaçoient nos Pro- » vinces d'une disette prochaine. L'Arrêt » qu'il rendit le ..., en combattant par l'é- » vidence des principes, le systême destruc- » teur ... ranima la confiance qui étoit prête » à s'éteindre. L'événement le plus flatteur » pour cette Compagnie a prouvé, SIRE, » toute la justice de cet Arrêt, puisque V. » M. a daigné en adopter les principes & » les dispositions dans l'Arrêt de son Conseil » du 14 Septembre dernier ».

» Mais que pouvoient nos efforts con- » tre ...? Aussi les priviléges exclusifs, les » prohibitions, le monopole triomphoient- » ils déjà des barrieres que nous leur oppo- » sions, lorsque pour le bonheur de votre » Empire, la Providence qui regne sur le » Conseil des Rois inspira à V. M.... d'ap- » peller auprès d'Elle des Sages instruits & » éprouvés qui jouissoient depuis long tems » de la confiance & du respect de la Nation ».

» Parmi les différentes loix qui sont, » SIRE, l'heureux présage du bonheur dont » la France va jouir sous votre regne, l'Arrêt » de votre Conseil du 14 Sept., mérite plus » particuliérement de notre part la plus vive » reconnoissance. L'effet nécessaire de ses dis- » positions n'est pas, comme feignent de le » redouter les Fauteurs du monopole, de » hausser le prix des grains, mais de le ren- » dre à peu près par tout le même & de pré- » venir la disette de cette denrée. Et en ef- » fet, SIRE, depuis que cet Arrêt a été » connu dans notre ressort, les grains, bien » loin d'avoir renchéri, ont au contraire » essuyé un rabais : mais ce rabais n'a pas » nui à la circulation, parce que les Pro- » priétaires assurés que le prix courant est la » valeur franche & naturelle des grains, ne » craignent plus de les vendre. Ils resser- » roient au contraire autrefois très-soigneu- » sement cette denrée sous le régime des » prohibitions & des privileges, & ils y per- » doient considérablement, soit lorsqu'ils » étoient forcés de vendre pour faire hon- » neur à des obligations pressantes, soit » lorsque leurs grains devenoient la proie » des insectes ».

» Mais ce commerce remis sous l'em- » pire de la concurrence livrera toute la » masse des grains à la circulation : il pré- » viendra aussi, autant qu'il sera possible, » les déchets que les Particuliers auroient » éprouvés dans leurs greniers, parce que » les Commerçans ont par état plus de vi- » gilance & d'économie, & que ces quali- » tés leur sont propres ».

» Nous n'avons eu jusqu'ici sur le com- » merce des grains qu'une législation incer- » taine & variable..... Mais V. M. en dai- » gnant instruire la Nation des motifs sur » lesquels est fondé l'Arrêt de votre Conseil, » a pris les engagemens les plus solemnels » de maintenir ce qu'Elle a résolu, & d'af- » franchir à jamais le commerce des grains » de la police aveugle sous laquelle il a été » si long-tems retenu. Qu'on jette les yeux » sur la conduite de l'Administration, lors- » qu'elle a dirigé ses opérations d'après les » réglemens du Chancelier l'Hôpital, & » l'on se convaincra aisément du préjudice » infini qu'elle causoit à la prospérité de la » France »..... .....

(*La suite à la Feuille prochaine*).

DE MARSEILLE, *le 17 Novembre.*

Pour juger de l'état du commerce des Places maritimes, c'est sur leur Port & non sur leur Bourse qu'il faut jetter les yeux. A la Bourse, souvent l'embarras des affaires multiplie les mouvemens, pendant que les importations & les exportations diminuent : l'affluence des Armateurs & le concours des navires annoncent au contraire infailliblement la splendeur ou la vigueur du commerce. Depuis quelque tems, notre Port a été constamment bien rempli ; les Négocians sont occupés des genres de commerce les plus intéressans. Il en est qu'on voit fleurir tout-à-la-fois avec plaisir & regret ; tel est celui de certaines especes de subsistances qui remplissent de vrais besoins, mais des besoins qui ne devroient pas exister dans un grand Etat Agricole & fertile. L'importation des grains ne se ralentit point ici ; & l'on en attend encore. Depuis le commencement du mois, il est arrivé coup sur coup des navires Malouins & autres chargés de morue. Le 14, le nombre de ceux qui sont venus de Terre-Neuve, étoit de quarante-deux. Il est revenu quelques vaisseaux des Isles de l'Amérique, l'*Heureux S. Jean*, le *Bon-Pasteur*, l'*Heureuse Marie*, l'*Amitié*. Les piastres sont descendues à 48 l. 15 s.

DE DIJON, *le 20 Novembre.*

M. de Morveau a présenté à l'Académie des Sciences & Arts de cette Ville un *Mémoire sur la la manieré de rendre la préparation du mortier de M. Loriot moins dangereuse, plus économique, plus sûre.* Ce moyen consiste à laisser éteindre la chaux à l'air libre, en lieu couvert, jusqu'à ce qu'elle soit tombée en farine ou poussiere impalpable, & à la recalciner ensuite à mesure qu'on en a besoin, dans un petit four fait exprès avec des briques. Cette préparation est moins dangereuse, en ce qu'elle dispense de piler la chaux vive & de la bluter ou tamiser, opérations qui sont très-funestes aux ouvriers. L'humanité ne permet pas de les laisser exposés aux suites de cette manœuvre, dès qu'on peut remplir autrement le même objet. M. de M. prouve ensuite, par la comparaison des frais des deux méthodes, que la sienne a l'avantage d'être moins dispendieuse. Enfin il résulte de son Mémoire que sa préparation est la plus sûre; & c'est un article important, puisque le succès du mortier dépend de la juste proportion & de la qualité de la chaux vive ajoutée.

(*On trouvera ce Mémoire en entier dans le Journal de Physique &c. de M. l'Abbé Rozier, Novembre, à Paris chez Ruault, rue de la Harpe.*

On lit dans le même Journal, des observations de M. Valmont de Bomare sur le prétendu barometre de sangsue dont nous avons parlé ci-devant. M. de B. a mis dans un grand & long bocal de verre, trois sangsues très vigoureuses dont il a observé les mouvemens pendant quinze jours. Ces trois animaux n'ont pas suivi une marche très-réguliere; souvent même leurs mouvemens n'ont eu aucun rapport entr'eux, de maniere qu'il ne paroît pas possible d'en tirer des *résultats absolus.* Voici le tableau des *résultats moyens.*

1°. *Beau soleil... Vent...*, au-dessus de l'eau, souvent au niveau, quelquefois au fond de l'eau.

2°. *Tems couvert & venteux...*, au fond, roulées en spirale.

3°. *Tems couvert, calme...*, au niveau, mais agitées.

4°. *Tems chaud, menaçant de l'orage...*, au fond.

5°. *Beau tems... Air chaud...*, au niveau, racourcies ou en fer à cheval.

6°. *Pluie douce...*, au fond & tranquilles, tantôt étendues, tantôt racourcies.

7°. *Pluie forte...*, au fond, agitées, montant & descendant.

8°. *Tems frais, couvert...*, tantôt au fond, tantôt au niveau.

Ces résultats offriroient peut-être des différences à ceux qui voudroient répéter l'observation).

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Nouvelle maniere d'approcher alternativement deux hérissons ou roues de champ d'une lanterne pour obtenir deux effets contraires sans que la puissance qui agit soit obligée pour cela de changer de direction; découverte due à M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch en Pologne.

L'application de ce méchanisme peut avoir sur tout lieu dans le cas où il s'agit de tirer l'eau d'un puits très-profond & lorsqu'on veut faire monter ou descendre alternativement le sceau sans que la puissance qui agit change de direction.

On imaginera pour cet effet une piece de bois parfaitement cylindrique & fixée à demeure sur deux pieces debout ou pieds droits. Cette piece sera percée dans sa longueur comme un corps de pompe pour recevoir une verge de fer d'une certaine grosseur qui remplira toute cette ouverture.

Cette verge sera couverte d'un filet de vis à l'une de ses extrémités, pour les raisons que je donnerai dans la suite, & portera deux dents qui seront implantées sur sa longueur; ces dernieres passeront au travers de la piece de bois cylindrique & auront la facilité de pouvoir avancer & reculer dans une ouverture ou mortaise pratiquée dans la longueur de cette derniere piece.

Celle-ci sera garnie de deux cylindres creux que j'appellerai *manchons* pour me rendre plus intelligible aux Ouvriers, & leur servira d'axe. Chacun de ces cylindres recevra un des hérissons à l'une de ces

extrémités, & ceux-ci y seront fixés très-solidement, & leurs dents seront en face les unes des autres.

Chacun de ces cylindres ou manchons sera composé de deux pieces pour faciliter à l'Ouvrier le moyen de faire une rainure circulaire dans leur concavité. Cette rainure recevra une des dents implantées dans la verge de fer dont j'ai d'abord parlé. Cette opération finie, on rapprochera les deux moitiés du manchon pour ne former qu'un tout que l'on entretiendra au moyen de deux cercles de fer & de l'œil du hérisson.

L'aiguille de l'arbre sur lequel est montée la lanterne se mouvra dans une crapaudine fixée dans la piece cylindrique & immobile autour de laquelle se mouvront les manchons. L'arbre passera ensuite au travers d'une voute ou plancher qui sera construit au dessus de l'endroit où sera placé le méchanisme dont on vient de parler. Il s'élevera d'environ trois pieds & demi au-dessus du sol & sera ensuite traversé par des leviers horizontaux où l'on appliquera la puissance.

On plantera ensuite une piece de bois debout vis-à-vis celle où est fixée l'extrémité de la piece cylindrique & horizontale où se voit le bout de la verge de fer qui est garnie d'un pas de vis.

On pratiquera ensuite un trou dans ce pied droit pour recevoir cette verge de fer, & cette derniere traversera entre ces deux pieces verticales un écrou fixé au centre d'une roue pleine qui sera verticale & dans la circonférence de laquelle seront implantés des leviers que les anciens nommoient *cithalæ*. Ces leviers ne sont autre chose que le prolongement d'un certain nombre de rayons de cette roue.

On enroulera ensuite sur chacun des manchons ou cylindres creux un cordage en sens contraire. Ce cordage passera sur des poulies de renvoi, descendra jusqu'au fond du puits & soutiendra un sceau.

Effet de cette machine. Comme les dents implantées dans la verge de fer qui remplit le milieu de la piece cylindrique & immobile dont j'ai parlé, sont disposées pour assujettir les manchons dans l'intérieur desquels elles entrent, elles leur font garder une telle distance entr'eux, que lorsqu'un des hérissons engraine drns la lanterne, les dents du hérisson opposé évitent cette derniere, il s'ensuit que lorsque je veux faire monter le sceau A, par exemple, je tourne la roue garnie de cithales ou leviers de maniere que je fais avancer le manchon sur lequel est roulé le cordage auquel est attaché ce sceau A.

Cette opération se fait en forçant le bout de la barre dont les dents qu'elles portent attirent les manchons à entrer dans l'écrou; or cela ne sçauroit arriver si cette roue garnie de cithales ne tournoit pas entre deux pieces de bois immobiles contre l'une desquelles elle trouve un point d'appui.

Lorsque le sceau A est monté & vuidé, je tourne la roue garnie dans un sens contraire, & l'hérisson qui engrainoit désengraine pour lors, & celui qui lui est opposé reprend dans la lanterne, ce qui fait monter le sceau B. Dans cet intervalle de tems, le sceau A descend par son poids & fait dérouler le cable qui le soutient. On voit par-là qu'il faut de toute nécessité que le manchon tourne librement pour obtenir cet effet.

La dent ne gêne nullement le mouvement circulaire du manchon autour de la piece cylindrique qui est immobile & horizontale, mais elle empêche que ce même manchon ne puisse s'écarter à droite ou à gauche, ce qui est essentiel pour assurer l'engrainage.

On suppose encore que la lanterne tourne toujours dans le même sens.

Il faut de toute nécessité arrêter la puissance pour un instant, afin d'opérer la reprise des hérissons; ce sont deux secondes au plus qu'il faut employer.

Si l'on réfléchit sur le méchanisme que l'on vient de décrire, on verra qu'il est de la plus grande solidité & qu'il ne suppose pas le déplacement de l'axe de la lanterne pour présenter successivement cette derniere aux hérissons, comme cela se pratique dans les grandes calandres. On trouvera dans le Journal d'Agriculture les divers moyens inventés par M. Pingeron pour tirer les sceaux des puits profonds sans être obligé de détourner les chevaux.

I I.

Lettre à M. l'A. R. sur les charansons.

Depuis que je lis vos Gazettes, Monsieur, j'ai vu au moins trente recettes pour la destruction des charansons; il faut que

dans ce nombre il ne s'y en soit pas trouvé d'efficaces puisque l'on en redemande tous les jours. Vous en avez une nouvelle dans votre Gazette N°. 89; sera-t-elle meilleure que les autres? C'est ce que j'ignore : mais comme abondance de bien ne nuit pas, je vais vous en décrire une dont on fait usage dans le Bas Maine & dont on m'a assuré que l'on étoit fort content.

Plusieurs Fermiers de ce pays se contentent de faire un paquet ou nouet de vif-argent, comme d'une livre ou deux, que l'on enferme dans un morceau de cuir. L'on met ce nouet dans le milieu d'un tas de bled, & l'on prétend que les charansons n'en approcheront plus tant que ce paquet de mercure cru y sera. C'est à la vérité une dépense, parce que le vif argent vaut de 4 liv. 15 s. à 5 l., poids de marc, dans bien des endroits, & de 4 liv. à 4 l. 5 s. dans d'autres. Mais ce n'est qu'une avance d'argent ou l'intérêt de 5 l. ou de 10 l.; car le vif argent peut bien perdre, mais il ne souffre point de déchet. Venons à la recette en question. Je n'ai parlé de celle là que parce que, dans son principe, elle est analogue à celle qui suit : on a un petit pot d'onguent de mercure; lorsqu'on remue le bled à la pelle, l'on graisse de tems à autre avec cet onguent le dedans & le dessus de la pelle avec un plumaceau, peu à la fois, & l'on jette le grain d'une place à l'autre. Le bled une fois remué avec des pelles graissées d'un peu de cet onguent, le charanson fuit pour ne plus revenir.

Cet onguent de mercure n'est autre chose que de l'argent-vif cru, éteint dans de la graisse de cochon. Huit onces de mercure sur cinq livres de graisse suffisent pour former l'onguent. Vous mettez dans votre mortier un peu de votre graisse, ensuite le vif-argent; & avec le pilon vous broyez toujours jusqu'à ce que la graisse paroisse avoir absorbé le vif argent : ensuite vous ajoutez & broyez bien ensemble le reste de votre graisse. Il résultera de là un onguent gris de fer, qui ne vous reviendra qu'à environ 20 s. la livre.

Je souhaite que cette recette vaille mieux que les autres; l'on m'a assuré qu'elle étoit infaillible; en tout cas, voici comme je m'y prendrois. Je commencerois par faire dans un petit morceau de cuir un paquet ou plusieurs nouets d'une livre ou deux de vif-argent que je poserois dans divers quartiers du tas de bled, parce que si réellement cela suffisoit pour chasser le charanson, alors la matiere ne seroit pas perdue; & si l'effet ne répondoit pas à ce que l'on en espere, on seroit toujours à tems de faire l'onguent.

Signé, PIERRE PINCHINAT.

Au Mans, le 16 Novembre 1774.

III.

Recette contre la toux ou contre les rhumes, insérée dans les derniers Papiers Anglois comme étant de la plus grande efficacité. Traduction littérale par M. Pingeron.

Comme les rhumes sont très-fréquens dans cette saison & qu'ils ont souvent de funestes conséquences quand ils sont négligés, je vous prie d'insérer la recette suivante dans vos Papiers, pour le soulagement de l'humanité.

Prenez une grande tasse à café pleine de graine de lin, & environ pour quatre sous de réglisse & un quarteron de raisins de panse (1) de la meilleure qualité. Mettez le tout ensemble dans deux pintes d'eau douce, & laissez-le bouillir sur un feu doux jusqu'à ce que cette décoction se réduise à moitié. Ajoutez-y pour lors un quarteron de sucre candi brun mis en poudre, & une grande cuillerée de vieux rum (2) & une seconde cuillerée du meilleur vinaigre de vin blanc ou du jus de limon.

Nota bene. Il ne faut ajouter le vinaigre ou le jus de limon que dans le moment où l'on va prendre ce breuvage, car si on le mettoit long tems auparavant, cette liqueur le décomposeroit & le rendroit inutile.

Buvez environ une demi pinte de cette décoction au moment où vous allez entrer au lit, & prenez-en une petite cuillerée dans les momens où la toux sera très forte.

Ce breuvage guérit les toux les plus opiniâtres dans l'espace de deux ou trois jours, & on peut le regarder comme un remede infaillible, s'il est pris à tems. C'est un balsamique souverain pour les poumons, & il

(1) *Raisins de panse ou raisins secs.*

(2) *Comme le rum ou tafia ou eau-de-vie de sucre est défendu en France, on peut y suppléer avec de bonne eau-de vie d'Andaye ou de Cognac; la plus vieille sera toujours la meilleure.*

n'a point de qualités apéritives qui exposeroient, dans cette circonstance, le malade à prendre un nouveau rhume. L'Auteur Anglois a connu des personnes qui ont été guéries en moins de trois semaines de toux opiniâtres qui étoient presque sur le point de faire tomber leurs poumons en consomption.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 23 Novembre 1774, au Samedi 26 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 l. 10 s., 24 à 27 l. 10 s. *le septier ; id.* nouveau, de 21 l. 15 s., 24 à 26 l. 10 s. ; *idem* au Port de la Grêve, de 23 à 24 l. 10 s. ; le seigle, de 15 l. 10 s., 16 à 17 l. ; l'orge, de 9 liv. 15 s. à 10 liv. 5 s. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 23 Novembre 1774, au Samedi 26 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 à 18 l. 5 s. *le septier ; idem* à la Greve, de 16 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Novembre 1774, de 53 à 54 l. ; *id.* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43 ; *idem* nouveau, de 40 à 41 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40 ; *id.* nouveau, de 37 à 38 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 liv. ; le cent de foin au Port de la Grêve, de 30 à 31 l.

Changes de Paris, *du 29 Octobre* 1774.

Amsterdam	55 ¼
Londres	30 15 16e.
Hambourg	182 ¼
Madrid	15 2
Cadix	15
Livourne	95 ¼
Gênes	93 ½
Lyon *Saints*.....	⅛ p. ⅜ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 30 Novembre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . .	718		marc.
Du Mexique à . . .	715		
Du Perou à	706		
Les guinées à . . .	718	5	
Ducats à	97	16	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	11	
Or à 20 karats à . .	83	12	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	16	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Lundi* 28.	*Mardi* 29.	*Mercredi* 30.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1885 90 87½ .	1885 87 ½ . .	. . . . .
D°. 16/25es. à 3 cou.	1210	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Cr. .	389	. . . . .	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 16 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

De Stockholm, *le 19 Mars.*

L'Année derniere, à la faveur des privileges exclusifs, le sucre étoit fort cher. Sa Majesté, pour extirper le mal jusques dans ses racines, supprima les privileges, & rendit à tous les Citoyens la liberté de faire venir du sucre brut, d'établir de nouvelles Rafineries, & de distiller des eaux-de-vie de sucre. On se rappelle la défense de distiller des grains. L'industrie, toujours obstinée à ne pas renoncer à sa liberté, trouva la distillation du sucre merveilleuse pour couvrir celle de l'orge. Les Brasseries semblerent se convertir en Rafineries : on fit de l'eau-de-vie de sucre, afin de pouvoir faire de l'eau de-vie de grains ; ce qui a été exécuté pendant que la prohibition paroissoit à la fin avoir pleinement triomphé du goût des Habitans pour les liqueurs spiritueuses, & de l'ardeur des Propiétaires pour tirer, sans injustice, de leurs denrées le plus de fruit possible.

Un Citoyen, qui ne s'est point fait connoître, a offert à la Société Patriotique un fonds suffisant pour l'établissement d'une Société Economique qui s'occuperoit des progrès de l'Agriculture. L'offre a été acceptée ; & la Société Patriotique propose un Prix pour celui qui fournira le meilleur plan de cet Institut, c'est-à-dire, qui indiquera les moyens de le rendre le plus utile qu'il sera possible, les genres de travaux qu'il devra embrasser, les sortes d'encouragemens qu'il devra préférer, les recherches qu'il devra sur-tout exciter &c. Ses services ne seront ils pas encore plus grands, quand il procurera la démonstration des principes de la prospérité rurale, que quand il exposera les défauts des pratiques de la culture ? Ne sera-t-il pas plus à propos qu'elle encourage par des Prix les Citoyens éclairés à la discussion de ces vérités capitales, que d'entraîner par les mêmes récompenses les Cultivateurs dans des expériences incertaines &c. &c. &c. ? Il faut chercher & peser tout le bien qu'il peut faire & le *comment*. Les Sociétés Economiques sont fort communes : peut-être y en a-t-il fort peu dont le plan ne laisse beaucoup de chose à desirer.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 22 Mars.*

La Chambre Royale des Douanes des Indes occidentales & de Guinée vient de publier un Placard contenant une résolution du Roi du 14 Janvier, en vertu de laquelle la baleine étrangere, importée dans le Royaume, payera à l'avenir un droit de 16 schellings Danois par livre.

Il a paru une autre Ordonnance qui obligera les Boulangers & les Distillateurs d'eau-

de vie à envoyer ſouvent au moulin & à n'avoir jamais de fortes proviſions. Il n'eſt pas permis aux premiers de garder plus de trois jours de la farine, ſans l'employer à ſa deſtination. Il eſt ordonné aux autres de jetter leur farine dans la chaudiere immédiatement après qu'elle aura été moulue.

Comme un commerce ne ſe releve pas avec autant de facilité qu'il ſe détruit, & qu'on n'eſt pas fort preſſé de le reprendre quand on n'eſt pas aſſuré de pouvoir le continuer, lorſqu'on a r'ouvert aux grains étrangers l'entrée de la partie méridionale de la Norwege, cette permiſſion n'a point eu l'effet deſiré, & le Gouvernement s'eſt cru réduit à la néceſſité de ſubvenir aux beſoins de différens diſtricts, ſoit par les proviſions qu'il y a envoyées, ſoit par les encouragemens qu'il a accordés. Quoique l'Ordonnance précédente n'ait preſque point procuré de grains étrangers à la Norwege, lorſque nous manquions de cette denrée, il a paru à propos de la révoquer & d'interdire l'importation de ces grains dans les diſtricts ſuſdits, à préſent que nous ſommes dans une ſorte d'abondance. Par l'Ordonnance nouvelle, la Norwege eſt aſſujettie à tirer ſa ſubſiſtance du Danemarck & des Provinces Allemandes; & attendu que la diſette pourroit ſuivre de près, ſi les Marchands ne portoient dans le pays aſſujetti des proviſions ſuffiſantes, les magaſins y ſeront ouverts aux néceſſiteux. Pour augmenter les productions territoriales en vertu d'une cherté forcée, il eſt déclaré que la défenſe d'introduire en Danemarck du fer étranger ſubſiſtera, & que l'entrée du poiſſon ſec ou ſalé, venant de l'Etranger, y ſera interdite.

Quelques Naturaliſtes, ayant trouvé des carpes vivantes, très-belles, vers les Dunes de Sundham & de Wernoe, en concluent que ce poiſſon peut très-bien réuſſir dans les eaux ſalées.

ALLEMAGNE.

De Schloywitz (*en Siléſie*), *le* 22 *Mars*.

On conſtruit ici un magaſin qui ſera, dit-on, abſolument à l'abri des incendies. Il eſt deſtiné à conſerver des amas de grains pour les beſoins urgens, des Cultivateurs ſur-tout que ce magaſin peut en effet expoſer à ces beſoins.

D'Hanovre, *le* 28 *Mars*.

La Société Royale & Electorale de Brunſwick-Lunebourg a tenu une Aſſemblée générale dans laquelle on a lu des morceaux très-intéreſſans pour l'Hiſtoire des Arts utiles; Arts antiques, Hiſtoire neuve. Nous en donnerons une notice particuliere.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 31 *Mars*.

S. M. a donné aujourd'hui ſon conſentement royal au Bill pour le ſoulagement des pauvres Priſonniers déchargés de toute accuſation, & néanmoins tyranniquement détenus dans les priſons, faute par eux de pouvoir payer les droits du Geolier & autres ſur eux impoſés en vertu d'une perſécution ſolemnellement déclarée injuſte; au Bill pour nommer des Commiſſaires qui procéderont à l'exécution de l'Acte concernant la taxe des terres; au Bill pour le défrichement de certaines terres marécageuſes de l'Iſle d'Ely; au Bill pour rappeller les Officiers des Douanes de Boſton dans la Baye de Maſſachuſett &c.

Ce dernier Bill porte que les troubles excités à Boſton tendent à renverſer le Gouvernement; que les Sujets de S. M. ne peuvent plus commercer en ſûreté dans ce Port; que les droits ne peuvent y être perçus ſuivant la loi; & qu'en conſéquence il eſt ordonné que les Officiers des Douanes ſeront rappellés de ladite Ville; qu'il n'y ſera ni embarqué ni débarqué aucune ſorte de denrées ou de marchandiſes, excepté des munitions de guerre pour le Roi & des vivres pour la ſubſiſtance des Habitans; que tous les vaiſſeaux qui y mouillent en ſortiront auſſi tôt; que les Amiraux, Commandans, &c, veilleront pour empêcher les infractions & découvrir les connivences; que S. M. ſera revêtue par le Bill du pouvoir de déterminer dans ſon Conſeil Privé tout ce qu'elle jugera convenable pour rétablir la paix, la ſoumiſſion, & même le commerce après que les Boſtoniens auront ſatisfait tous ceux qui ont eu à ſouffrir de leurs violences... Dans la Chambre Haute, les Ducs de

Richemond & de Mancheſter, le Marquis de Rockingham, les Lords Camden, Shelburn, Temple, Stairs, s'étoient fortement oppoſés à ce Bill ſoutenu par les Lords Mansfield, Gower, Lyttelton, Weymouth & Suffolck.

Les Colons de l'Amérique ſeptentrionale, qui ſe trouvent actuellement à Londres, ont ſigné en très grand nombre une Requête qui a été préſentée aux deux Chambres. Ils repréſentent que tous les Habitans de leurs pays ont un droit inaliénable à la juſtice naturelle, & qu'une regle inviolable de cette Juſtice eſt que perſonne ne ſoit condamné ſans être entendu, ſans même qu'on lui ait intimé les chefs d'accuſation; qu'on ne pouvoit punir ſur la Ville de Boſton un délit commis par des gens inconnus, ſans qu'elle en fût informée, qu'on eût conſtaté les faits, & qu'elle fournit ſes défenſes; qu'avec de pareils procédés, nul homme dans une Société établie en Amérique, ne jouiroit d'un moment de ſécurité; que les Accuſateurs des Habitans de l'Amérique ſont préciſément leurs ennemis, & que ce ſeroit renverſer tout ordre que de juger ſelon de pareilles charges ſans même que les Accuſés en euſſent connoiſſance; qu'en Amérique, la loi laiſſe conſtamment libres les recours néceſſaires, & qu'elle s'y exécute avec impartialité; qu'aucune Ville n'a été punie de cette façon par l'Autorité Parlementaire; qu'ils craignent qu'une rigueur ſi exceſſive & ſi injuſte n'irrite leurs Compatriotes & n'aliene leur cœur, parce que l'attachement de l'Amérique ne ſçauroit ſurvivre à la Juſtice de la Grande-Bretagne &c.

Le *Mercure*, arrivé du Bengale & du Fort S. George à Kinſale, a rapporté que la priſe de Tanjaour par le Général Smith procureroit des avantages inexprimables à la Compagnie; que le Général Haſtings avoit confirmé le fils de Raja Bullwantzing dans la poſſeſſion des domaines de ſon pere; que le nouveau Prince avoit préſenté à la Compagnie un don gratuit de 500,000 l.; qu'il payeroit annuellement 400,000 liv., pour que la Compagnie le défendît contre le Grand Mogol & Souja Doulah; que le vaiſſeau, le *Lord Mansfield*, avoit fait naufrage au Bengale, & que l'équipage avoit été ſauvé; que le vaiſſeau, l'*Huntingdon*, avoit mis à la voile pour Batavia, & qu'il ſeroit de retour de Chine, l'année prochaine &c.

Hier la Chambre des Communes, en Comité pour les ſubſides, vota qu'il ſeroit rembourſé un million des billets d'Echiquier, & qu'il ſeroit accordé à S. M. un nouvel emprunt d'un million en pareils billets.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 3 Avril.*

Les grains arrivent toujours ici en abondance de toutes parts, de Sicile, de Naples, de Barbarie, de Chypres, d'Athenes, de Zélande &c. Les Armateurs Hollandois, Anglois, & autres, s'empreſſent, à l'envi, à remplir les magaſins de Gênes. On voit à Livourne le même concours. Dans tous les Ports libres du midi, ce commerce eſt très floriſſant; les Négocians de différentes Nations profitent de l'abondance actuelle pour y former des dépôts, avec autant d'ardeur que s'ils prévoyoient une diſette, quoique l'apparence des récoltes ſoit généralement bonne dans la plûpart des Etats de l'Europe. Certes ſi les grains devenoient chers & rares, ce ne ſeroit pas faute de proviſions. Auſſi-tôt que l'exportation des grains de l'Empire de Maroc a été permiſe par le Port de Salé, les Européens qui commercent avec les Marocquins ſe ſont portés en foule vers ce Port. L'Eſpagne a déjà reçu une très-grande partie de ce qu'elle doit extraire de Fédala.

Les Levantins, arrivés ici vers la fin de Mars, nous ont appris que la frégate du Roi, la *Flèche*, avoit eſſuyé un très-gros tems en partant de Toulon pour aller en croiſiere, & qu'après avoir été obligée de relâcher en pluſieurs endroits, elle étoit à la fin entrée dans le Port de Smyrne où elle attendoit la *Sultane* qui eſcortoit des navires marchands juſqu'aux Dardanelles, pendant que la *Minerve* étoit retournée en Syrie. Les mêmes navires ont rapporté quelques balles ſauvées du naufrage du Capitaine Sicard. On dit que le Capitaine Julien, qui a eſſuyé le même malheur, a recouvré une bonne partie de ſa cargaiſon.

De Montpellier, *le 4 Avril.*

Nous apprenons des lieux principaux de cette Province que les prix des grains y baissent assez généralement & considérablement ; & qu'on espere voir enfin le Peuple sortir de la détresse dans laquelle il étoit tombé.

De Nantes, *le 5 Avril.*

Il y a ici une diminution générale dans les prix de toutes les sortes de grains, ainsi que des légumes. Même nouvelle de plusieurs autres grands Marchés de la Province. Nos Ports reçoivent beaucoup & rendent à mesure. Il se fait ici des chargemens considérables pour Toulon. Le cidre est généralement cher dans la Bretagne.

Les navires, le *Marquis de Levy*, le *Guerrier*, le *Duc de Choiseul*, le *Solide*, sont sortis pour les Isles. Nous avons en chargement le *Salomon* pour Léogane, la *Dauphine* pour le Cap, le *Comte de Fienne* pour la Martinique, l'*Oracle* pour la Martinique & la Guadeloupe. Le sénaut, le *Comte d'Artois*, parti de ce Port pour la côte d'Angola, a été obligé de relâcher à Cadix pour se radouber ; mais il a repris sa route vers la fin de Février.

De cruelles épidémies ravagent les Paroisses de campagne de la Province. Celle qui avoit attaqué Bouvron, au mois de Février, vient d'enlever plus de deux cens cinquante personnes à Loudéac, à 7 lieues de Saint Brieuc. Un petit village a été entiérement dévasté ; il n'a échappé à la maladie qu'une pauvre femme de 60 à 70 ans, laquelle a saigné les malades, sans ressentir la moindre incommodité : une fille qui n'avoit rien, se trouve, par la destruction de sa famille, héritiere de 830 livres de rentes. Cette fievre inflammatoire, maligne, putride, & vermineuse, vient de se manifester à Ruca, à Jugon, à Saint Cast, Evêché de Saint-Brieuc ; à Plouballay, à S. Briac, à Saint-Enogat, Evêché de Saint-Malo. Il meurt beaucoup de monde, malgré les prompts secours qu'on porte aux malades que l'on traite suivant la méthode de M. Bonamy, ci-devant publiée. La crainte empêche une foule de personnes charitables de donner leurs soins aux malheureux : elles conjurent les Gens de l'Art de leur indiquer les meilleurs préservatifs contre cette fievre épidémique. Ces nouvelles sont venues de Saint-Malo.

Nous recevons les nouvelles suivantes de Saint-Nazaire. La contagion regne depuis le mois d'Août, dans les Paroisses d'Escoubac & de Saint André, territoire de Guerrande. Elle a emporté plus de trois cens personnes. Les malades sentent un mal violent à la tête, avec une fievre ardente : la vue se perd, des convulsions succédent : la gangrene se forme quelquefois à la gorge. On apperçoit au dehors une marque noire sur l'estomac. Ceux qui ont résisté au mal plus de treize jours, ont échappé à la mort; mais il leur est resté des foiblesses, des éblouissemens & des mouvemens de tête. Cette maladie a gagné le village de Cuy sur la côte. De village en village, elle s'est étendue jusques vers la Briere, en Saint-André. Elle subsiste toujours.

Ces récits arrachent des larmes : mais à quoi sert-il de pleurer sur des tombeaux, si la perte de tant d'hommes nécessaires ne nous fait travailler à conserver leurs semblables ? Comment prévenir ou arrêter ces fléaux ? C'est là ce qui doit nous occuper tout entiers, après que nous avons payé à l'humanité qu'ils ont abattue le premier tribut de la sensibilité. Les Etats de la Province, Fondateurs d'un grand nombre d'établissemens utiles, accueilleront les Citoyens zélés qui leur proposeront des moyens efficaces pour sauver la population la plus précieuse. Quelques dépenses prudemment dirigées vers cette fin, seroient bien récompensées par cette sorte de justice suprême que la nature exerce envers la bienfaisance éclairée. Ne seroit il pas avantageux que des Médecins choisis fussent chargés de visiter, dans chaque saison de l'année, des arrondissemens marqués, pour examiner l'état de la santé des Habitans, la qualité des vivres usuels, les effets des intempéries &c ? En même tems on établiroit une correspondance entre ces Médecins & les Seigneurs, Curés, Syndics qui donneroient avis aux premiers des maladies à mesure qu'elles se déclareroient dans dans leurs cantons. Les Gens de l'Art s'y transporteroient aussi-tôt. Des Pharmacies rurales ou dépôts de remedes à l'usage des campagnes pourroient être formées dans les chefs-lieux des districts, comme on vient de

le faire dans le Soiſſonnois, pour fournir les remedes gratuitement, s'il le falloit. Dès que la maladie & le traitement propre ſeroient connus, on diſtribueroit dans tous les lieux circonvoiſins des Mémoires imprimés dans leſquels on joindroit à leur expoſition celle des cauſes, des préſervatifs &c. du mal. Une inſtitution ſi ſalutaire ſeroit bien digne des Peres de la Patrie.

De Nancy, *le 7 Avril.*

La Cour Souveraine de Lorraine a rendu, le 19 du mois dernier, un Arrêt par lequel il eſt ordonné que ſur les bans & finages des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux & Communautés de ſon reſſort, il ſera fait annuellement trois échenillages, tant publics que particuliers, dont l'un aura lieu dans le courant du mois de Mars, le ſecond dans le commencement de Mai, le matin & le ſoir; le troiſieme, dans le mois de Novembre. Dans chacune deſdites Communautés, au jour qui ſera indiqué par les Maires & Gens de Juſtice, il ſera procédé à l'échenillage général ſur le ban ou finage du lieu; chaque chef de famille ſera tenu d'y aſſiſter ou d'y envoyer un repréſentant, pour que les nids de chenilles ſoient pris ſur les arbres champêtres, hayes & buiſſons, mis en tas & brûlés en préſence des Habitans & des Officiers. Il en ſera dreſſé procès verbal pour être dépoſé au Greffe ſur le regiſtre des actes de Police champêtre. Tout le monde doit ſe trouver à cette opération ſous peine d'amende. Dans la même ſemaine où ledit échenillage public & général aura été indiqué & fait, il ſera par tous les Propriétaires, Fermiers & Locataires de jardins, vergers & autres héritages plantés d'arbres & entourés de hayes vives, également procédé à la coupe des branches chargées de nids de chenilles, pour leſdites branches être pareillement brûlées; défenſe à eux de ſe contenter de les écraſer. Les viſites ſeront faites dans les héritages particuliers, après le tems preſcrit pour cette opération, par les Gens de Juſtice qui dreſſeront procès-verbal des nids de chenilles qu'ils trouveront; & les Particuliers qui les auront laiſſés, payeront cinq ſous d'amende par chaque nid &c... Certainement il ſera pourvu à ce que ces viſites générales ne tournent pas à la dégradation des campagnes, & que leur objet ſoit rempli ſans tumulte & ſans abus, comme ſi l'Inſpecteur Général étoit préſent par-tout; à ce que perſonne ne ſoit détourné d'un travail plus urgent & qu'il n'en réſulte pas des frais conſidérables pour les Communautés peut-être en pure perte; à ce qu'on ne ſoit pas expoſé à payer des amendes par la malice d'un ennemi, & que la violence ne ſoit nulle part exercée; à ce que nul ne prétende déduire de-là un droit de violer la clôture naturelle des héritages, d'inſpecter les travaux privés, & de ſoumettre à la fin juſqu'aux genres & aux procédés de la culture à une volonté arbitraire &c.

De Paris, *le 13 Avril.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du 9 Décembre 1773, qui... ordonne que le péage de Pézenas ſera & continuera d'être perçu au profit du Prince de Conti, & qu'il ſera levé en ſus du principal huit ſous pour livre.... pour être verſé dans la caiſſe de l'Adjudicataire des Fermes.

Autre du 3 Février 1774, *qui déclare ſujets aux huit ſous prorogés ou établis par l'Edit de Novembre 1771, les droits de péage, hallage, Prévôté, plaçage, laignage, aulnage, languéyage de porcs, poids-le-roi, & autres qui ſe levent au profit de différens Seigneurs, dans les Villes, Bourgs & Paroiſſes de l'Election de Thouars, notamment à Airvault, Breſſuire, Argenton-le-Château &c.*

Autre du 4 Février, *portant caſſation d'un Arrêt du Parlement de Paris, & défenſes de ſe pourvoir ailleurs qu'au Conſeil de S. M., ſur l'exécution des Ordonnances rendues en Direction de Voierie par les Officiers du Bureau des Finances de Paris.*

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris, concernant l'ouverture des rues néceſſaires pour l'établiſſement du Marché aux Veaux. Du 1 Mars 1774.

Autre du 8 Mars, *concernant l'élargiſſement de deux grands chemins dans la Province du Gâtinois, traverſant la Ville de Courtenai.* Le grand chemin de Sens à Montargis, & celui du Morvant à Paris, traverſant tous deux la Ville de Courtenai, & ſervant, l'un au paſſage des Troupes, l'autre à la traite des beſtiaux deſtinés pour l'approviſionnement de cette Capitale, étoient en

très-mauvais état, & avoient été usurpés par les Propriétaires-Riverains au point qu'en quelques endroits il restoit à peine passage pour une voiture. On leur donnera une largeur de trente-six pieds.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'une maniere très-simple de tenir solidement ouverte la partie mobile des fenêtres à coulisse sans que l'on puisse jamais craindre que cette derniere vienne à tomber. Extrait des Mémoires manuscrits de M. Pingeron, ancien Ingénieur de Zamosch en Pologne, sur les Arts utiles & agréables.

Les fenêtres, composées d'une partie dormante & d'une partie mobile qui se hausse & se baisse entre deux coulisses, étoient autrefois d'un usage presque général en France ; mais les risques que l'on court sans cesse de laisser tomber la partie mobile, quand on veut mettre l'arrêt qui doit la soutenir, a fait abandonner cette sorte de fenêtres, malgré leur avantage dans certains cas. Cet avantage consiste à n'occuper que très-peu de place & à ne pas donner de la prise aux vents impétueux qui causent souvent de très-grands dommages quand les battans des fenêtres ordinaires ne sont pas arrêtés. Ces sortes de fenêtres peuvent donc être encore très-utiles dans les coridors & à tous les passages où il y a peu de largeur & qui ne demandent pas que l'air soit renouvellé aussi promptement que cela s'opere dans une chambre lorsqu'on ouvre tous les battans d'une croisée à la fois. On doit encore dire que les fenêtres à coulisse, vulgairement dites à la *Capucine*, donnent lieu à une sorte d'obscurité quand la partie mobile est arrêtée vis-à-vis de la partie dormante, puisque les rayons de lumieres sont pour lors obligés de traverser l'épaisseur de deux vitres.

Malgré cet inconvénient, il n'y a pas d'autres fenêtres en Angleterre ; mais on les y a rendues beaucoup plus commodes qu'en France. Avec l'aide de deux contrepoids de plomb dont les cordes, après avoir été attachées à la partie supérieure de la partie mobile de la fenêtre, passent sur deux petites poulies de cuivre qui sont au haut des montans de la fenêtre & laissent pendre ces plombs dans deux cavités pratiquées dans les mêmes montans, la partie mobile de la fenêtre s'éleve sans aucun effort ; elle s'arrête de plus où l'on souhaite & ne peut jamais tomber : mais ce méchanisme, que l'on exécute supérieurement à Londres, est très-dispendieux. Celui dont je vais rendre compte remplit la partie essentielle de l'objet du méchanisme Anglois, qui est d'arrêter solidement la partie mobile de la fenêtre ; mais il a de plus l'avantage d'être peu cher & de ne causer aucune dépense pour son entretien, une fois les premieres avances faites.

On imaginera donc une petite plaque de fer comme celle d'une targette ordinaire, mais beaucoup plus étroite. Sur cette plaque, on rivera un boulon de fer à tête qui traversera un petit levier de la premiere espece, & sur lequel boulon ce levier aura son point d'appui & d'oscillation. Les bras de ce petit levier seront inégaux ; le petit bras sera poussé par un petit ressort fixé sur la même plaque, & un petit collet de fer embrassera le petit bras de ce levier, de maniere que le ressort puisse toujours le presser. Le même petit bras de levier sera terminé par un petit talon arrondi, lequel servira à arrêter la partie mobile de la fenêtre, quand la plaque de fer dont on vient de parler aura été vissée contre un des montans de la fenêtre, près de l'endroit où la partie dormante touche la partie mobile, quand celle-ci est abattue & bouche avec la partie dormante toute l'ouverture de la fenêtre.

Quand l'on veut ouvrir la fenêtre, on souleve la partie mobile jusqu'à ce que l'on touche le bas de la partie dormante. Le talon ou arrêt ne comprimant plus le ressort, celui-ci rendu à son élasticité pousse le talon & arrête la fenêtre de lui-même, sans que l'on soit obligé d'y porter la main. Veut-on fermer la même fenêtre, on soutient d'une main la partie mobile, & de l'autre on presse sur le grand bras du petit levier. On retire alors l'arrêt en comprimant le ressort, & la partie mobile descend par sa pesanteur. J'ignore le nom du Serrurier ingénieux qui a fait cette découverte, je me ferois un vrai plaisir de le faire connoître si

j'avois pu l'apprendre. Je ne me dissimule pas que l'on regarde de pareils détails comme de véritables minuties qui mériteroient d'être ignorées ; mais je demande de bonne foi à tous les Habitans d'une Ville battue par les vents où toutes les vitres viennent d'être brisées, s'ils auroient regardé cette petite invention comme une *minutie ?*

I I.

Maniere de faire une petite biere assez bonne.

Les Bretons, comme les Normands, ont cherché à substituer à l'usage trop cher du cidre celui de quelqu'autre boisson économique. Un Habitant de Saint-Malo a publié par la voie des *Affiches de Nantes*, dans la vue d'être utile sur-tout aux gens de la campagne, la maniere dont il fait une petite biere qui n'est point mauvaise & qu'il consomme lui-même. Pour un tierçon de biere, il prend un demi-quart de bonne paumelle, ou davantage, s'il la veut plus forte (elle est encore meilleure, si l'on se sert de froment au lieu de paumelle). Il met ce grain sur le plancher, le mouille, le remue tous les jours jusqu'à ce qu'il soit germé. Dans cet état, il le pile & écrase le mieux qu'il est possible, & le fait ensuite bouillir dans une ou deux poëles d'airain : il y met une demi-livre de houblon, six livres de melasse, avec une poignée d'absinthe, & deux ou trois poignées de racines de fraisiers & de bettes rouges pour donner de la couleur. Quand le tout a bien bouilli plus d'un quart d'heure, on le retire du feu, on passe la liqueur à travers un sas ou tamis de crin, en la versant dans le tierçon. Vingt-quatre heures après que la liqueur est entonnée, on y met deux écuellées de levain très-aigre, (pour économiser, on peut faire le levain, de son) ; on la mêle & remue bien dans le tierçon avec un bâton pendant une ou deux heures; & on la laisse reposer pendant 5 ou 6 jours, afin que l'écume puisse sortir par la bonde. Après ce tems-là, la biere est potable. Tous ceux qui en goûtent, la trouvent bonne.

I I I.

Recette éprouvée contre la teigne.

S. A. R., le Grand Duc de Toscane, accoutumé à donner l'exemple dans tous les gentes de bienfaisance éclairée, vient dacheter & de faire publier ce remede proposé par M. Pievano Forzani, & éprouvé avec un succès constant sous les yeux des principaux Médecins de Florence..... Prenez des crapauds vivans; mettez les dans un pot bien vernissé ; luttez parfaitement le couvercle du pot pour que l'esprit ne s'évapore pas. Mettez le pot, à différentes fois, dans un four ardent, afin que les crapauds se dessèchent à fonds. Quand ils seront secs & froids, réduisez-les en poudre..... Pour employer ce remede, frottez bien d'abord la tête du malade avec du lard de porc ; ensuite poudrez-la avec ladite poudre, mettez par-dessus une vessie comprimée de cochon, couvrez enfin la tête avec un linge & une bande qui tienne le remede bien appliqué. Au bout de vingt-quatre heures, ôtez la bande & la vessie : la tête du malade se trouvera unie, sans mal & sans douleur : il convient de faire aussi-tôt une nouvelle onction avec du lard, mais sans poudre : on couvre la tête du malade pour qu'elle se tienne chaude, & il sera parfaitement guéri. Pour enlever tout vestige de la teigne déracinée, il n'a qu'à frotter chaque jour la tête avec du lard & à la tenir chaudement ; les pustules, les cicatrices, tout disparoît..... Il est à propos d'avertir que, comme la teigne est un mal produit par des causes physiques capables de la faire renaître, si elle reparoît, on a recours au même spécifique.

I V.

Invention nouvelle.

Le sieur Marin Drouet, Maître Menuisier, demeurant à *Conlie en Champagne*, *Place des Halles*, construit & vend de nouveaux *vanoirs* pour nettoyer toute sorte de grains. Il promet d'en nettoyer, en une heure, cent boisseaux, mesure du Mans, du poids de trente-une livres ; de séparer les petits grains d'avec les gros, & d'en retirer toute graine étrangere. La machine n'a que trois pieds dix pouces de hauteur & autant de longueur : elle est légere ; on la démonte aisément : elle agit par le moyen d'un pignon & d'une roue de chant ; arbre & aneille, tout en fer. Un enfant de dix ans

peut, dit-on, la faire tourner pendant tout un jour sans se fatiguer. Le prix est de 45 l. 12 s., le vanoir pris chez lui.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 6 Avril 1774, au Samedi 9 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 10 s., 25 à 28 l. *le sept.; idem* au Port de la Grêve, de 25 à 28 l.; le méteil, 13 liv. 10 s.; le seigle, de 13 à 14 l.; l'orge, de 9 livres, 9 liv. 15 s. à 10 liv. 10 s. aussi *le septier*.

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 6 Avril 1774, au Samedi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 20 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Avril 1774, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 10 s. à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 l. 10 s. à 18 l.

VII.

Changes de Paris, *du* 13 *Avril* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 1
Cadix	14 18 6
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Pâques*	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{9}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 13 *Avril* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Lundi* 11.	*Mardi* 12.	*Mercredi* 13.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1580	1580	1585 87 $\frac{1}{2}$ 90 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	1015 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	322	324	324 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 19 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 24 *Janvier.*

LES liens qui attachent la Nation au Roi sont tous les jours resserrés par la bienfaisance & les sentimens paternels dont elle reçoit des gages précieux. Une Communauté pauvre & considérable de la Dalie avoit envoyé des Députés pour solliciter humblement la remise des arrérages de dixmes qu'elle devoit à la Couronne. S. M., qui se plaît à ajouter de nouvelles graces à celles qui lui sont demandées, non-seulement a exaucé ses vœux, mais encore Elle a donné aux Députés de ses propres revenus une somme considérable, afin que le bienfait ne fût point en quelque sorte acheté par la dépense même la plus légere.

Les Fabriques ont peu de débit : les Fabricans en ont porté des plaintes réitérées. Ils croyent que le bruit répandu si mal-à-propos d'un changement prochain & forcé dans les habillemens, n'avoit pas foiblement contribué à diminuer leurs ventes : souvent en effet une crainte, une inquiétude, un soupçon suffit pour suspendre le commerce. Mais si cette circonstance seule a occasionné la stagnation dont l'industrie souffre, les choses ne tarderont pas à reprendre leur cours.

S. M., après s'être instruite par Elle-même, dans ses voyages précédens, de l'état des Provinces méridionales, a résolu de parcourir les Provinces septentrionales au printems prochain. Un Roi, présent partout, a déjà fait le bien, avant que la loi l'ait ordonné.

ALLEMAGNE.

DE SAGAN, *le* 27 *Janvier.*

Le froid & les neiges survenus vers la fin de Décembre ont tué beaucoup de souris. Cependant l'on remarque, avec surprise & crainte, que, dans plusieurs endroits secs & élevés, sur-tout le long des chemins, ces animaux ont creusé de nouveaux trous dans lesquels il s'en est réfugié un grand nombre.

Le froment & le seigle ont un peu souffert de la température de l'air. Les feuilles des tiges ont jauni dans divers cantons ; mais il paroît que les tiges sont saines. Si la neige étoit restée sur terre & qu'elle eût pressé les tiges les plus avancées, les feuilles auroient pourri sans que les racines eussent reçu aucun dommage. Il ne paroît pas que la douceur du mois de Décembre ait nui aux biens de la terre. Les pluies tombées pendant le même mois n'ont été qu'à une hauteur utile aux plantes dont les racines, en cas de froid, ne pouvoient être découvertes par le vent. Jusqu'à présent aucune espece de culture n'est endommagée.

L'année derniere peut être comptée par

mi les années chaudes & ſéches. La pluie n'a monté qu'à 16 pouces 9 lignes, meſure de Paris, tandis que dans une année humide elle va à 25 pouces. Le tiers de cette pluie eſt tombé dans les mois de Juillet & de Décembre. La ſéchereſſe de la fin de Mai a été cauſe que la paille eſt reſtée fort courte; mais le ſeigle ayant fleuri par un tems favorable, la récolte en a été aſſez abondante. Ceux qui ont ſemé l'orge trop tôt ou trop tard, n'en ont fait qu'une mauvaiſe moiſſon. Il y a eu ici 79 jours clairs, 32 troubles, 114 mêlés. Le mois de Mai a été le plus clair, celui de Décembre le plus humide. Le vent ſud oueſt a preſque régné pendant toute l'année. Il y a eu 26 jours de gelée continue, & 34 gelées de nuit, 104 jours très-doux, 6 frais, 133 chauds, 93 très chauds.

De Hambourg, *le 29 Janvier.*

Malgré le Privilége & les Employés, il paſſe dans les Etats de S. M. Pr. beaucoup de ſel de Dantzick. On a fait avancer des Troupes aux environs, pour faire la guerre à la contrebande.

De Cassel, *le 1 Février.*

Il vient d'être aſſigné des habillemens caractériſtiques aux Officiers civils, aux Employés &c. Il faut que les hommes publics puiſſent être reconnus au premier coup d'œil, dans leurs fonctions du moins; ſans quoi leur autorité ou leur charge ne peut être exercée avec la confiance du Peuple, & le Peuple pourroit très-innocemment & même très-légitimement ſe rendre coupable de *rébellion*, comme on dit.

Il eſt queſtion d'obliger les Citoyens à renouveller, chaque année, les contrats avec les formalités ordinaires & le payement d'un droit à la Chambre, ſans que la choſe ſoit impoſſible, qu'il en réſulte un bouleverſement général, & que l'impôt ait les ſuites les plus mémorables.

ITALIE.

De Venise, *le 22 Janvier.*

Le Sénat, inſtruit par la Députation Agraire que les Sociétés Géorgiques de Padoue, d'Udine, de Belluno, de Rovigo, de Vicence & de Vérone, aidées par la munificence publique, répondoient avec activité aux vues bienfaiſantes du Gouvernement, & que le zele de celles de Breſcia & de Congliano méritoit d'être ſoutenu, a ordonné le 4 Décembre, par un Décret, que ces dernieres recevroient à l'avenir la même proviſion annuelle que les autres, afin qu'elles ſoient en état de fournir aux dépenſes néceſſaires à leurs utiles travaux, en les exhortant à s'occuper de l'avancement de l'économie rurale, à adapter la tourbe aux uſages familiers, exciter la culture du fourrage appellé *herbe ventolane*. Le Décret rappelle, avec éloge, les preuves du patriotiſme données par ces Sociétés, leurs réflexions ſur les anciennes loix agraires, leur attention à relever les abus funeſtes à l'Agriculture, comme la licence de conduire ſes beſtiaux ſur les champs d'autrui. Le Sénat ordonne à la Députation d'informer ſur ce point & d'apporter remede au mal. Il eſt recommandé aux Membres de ces Sociétés de travailler à arrêter la mortalité des mûriers. Les progrès de l'Art vétérinaire, les nouvelles méthodes introduites dans la culture de la guede & autres matieres propres à la teinture, les efforts pour préparer la tourbe à l'uſage des fourneaux ainſi que des foyers domeſtiques, ſont conſacrés dans ce Décret. Le Sénat inſiſte ſur la publication des découvertes & des inſtructions pour l'amélioration de l'Economie & des Arts ruraux, & promet aux Géorgiphiles des récompenſes & des diſtinctions honorables pour les ſervices qu'ils rendront à l'Etat. Ce Décret eſt un monument éternel de la ſageſſe du Gouvernement & du zele des Sociétés Géorgiques. Ces Corps font beaucoup de bien, parce que le Sénat les encourage & les aide: le Sénat les encourage & les aide, parce qu'ils font beaucoup de bien.

De Milan, *le 23 Janvier.*

Le Gouvernement a donné un Edit pour éloigner les Bergamaſques de la pêche ſur l'Adda & ſur les lacs adjacens. Par un article particulier, il eſt enjoint de mettre à bas tous les moulins qui, ſans titre dans les mains des Propriétaires, embarraſſent la

navigation, entraînent des inondations, & font du domaine public un domaine privé pour nuire au Public.

Le célebre Opticien, François de Baillou, Auteur des *lunettes universelles*, propres à toute sorte d'observations astronomiques, microscopiques &c, est mort dans cette Ville.

DE LIVOURNE, *le 27 Janvier.*

Le 19, un vent impétueux traversa le Port de Livourne, jettant les uns contre les autres les navires ancrés au Môle. Un bâtiment a coulé à fond; la plûpart des autres ont été endommagés.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 4 Février.*

L'affaire du thé devient une des plus sérieuses que le Gouvernement ait eues depuis long-tems. Les Habitans de la Nouvelle-Yorck, de Boston, de Philadelphie ont répandu un pamphlet intitulé l'*Alarme*, par lequel ils s'exhortent à rompre, comme enfans de la liberté, toute liaison avec une Mere-Patrie qui les tyrannise; ce sont leurs expressions. Ils levent & exercent des Troupes.

Les affaires du Canada ont pris, l'année derniere, une mauvaise tournure. Il s'y trouvoit beaucoup de marchandises d'Europe à vendre, mais on n'avoit pas beaucoup de pelleteries à donner en retour, & les bâtimens pour le transport manquoient. Cependant les bonnes terres de ce pays sont aujourd'hui bien cultivées, & son commerce ne se borne plus à des fourrures. En 1772, on en a exporté 400,000 boisseaux de froment, ce qui a employé au moins 40 voiles.

Les Marchands Drapiers de Sommerset, Wilta & Gloucester, se sont plaints à la Chambre des Communes qu'il se commettoit beaucoup de fraudes dans la fabrication des étoffes de laine, ce qui entraîneroit infailliblement la ruine de ce commerce. On croit leur allégation très vraisemblable, attendu que quand on perd à faire de bonnes étoffes, il faut bien, de force, en faire de mauvaises. En conséquence, ils invoquent des réglemens & des probibitions pour faire fleurir leur commerce en ruinant la Manufacture.

Divers Marchands de cette Capitale ont demandé une diminution des droits sur la gomme du Sénégal.

Les Garçons Brasseurs ont résolu de présenter une Requête, à l'occasion de la détresse dans laquelle l'inaction des brasseries les jette.

On assure que la consommation de la drêche dans les boissons a monté, l'année derniere, à 251,701 quarters.

On vient de découvrir à Moffat en Ecosse, une veine d'argent très-riche.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 5 Février.*

Le retour des bâtimens Levantins est depuis quelque tems retardé, sans qu'on sçache pour quelle cause. L'importation des grains n'a pas été aussi considérable, en Janvier, qu'il y avoit lieu de l'attendre: cependant il en est arrivé d'Amsterdam, de Rotterdam, de Hambourg, de Pétersbourg; mais la Barbarie, notre grand magasin, n'a pas donné. Gênes & Livourne ont reçu beaucoup de bled du Nord, & on y en attend encore. L'armement d'une Escadre à Tunis a interrompu, dans ce pays, le cours des affaires maritimes, & arrêté le départ des bâtimens marchands. Plusieurs Capitaines Anglois ont obtenu du Bey la permission de charger des grains pour l'Europe, en reconnoissance de ce qu'un Armateur de Mahon a vendu deux frégates à la Régence. Des vaisseaux Russes, postés entre Zante & Corfou, ont arrêté à ce passage divers navires marchands.

De nouveaux ouragans ont encore causé beaucoup de pertes sur les côtes d'Italie & autres de la Méditerranée. Une tartane Françoise a péri dans les eaux de Porto-Ferrajo, l'équipage s'est sauvé. La corvette, commandée par M. le Chevalier de Mongrand, a été assaillie d'une tempête & en-

dommagée. Un navire, venu du Port Maurice, a amené une partie des marchandises de celui du Capitaine Rouare qui fit derniérement naufrage à Lorm.

Parmi les navires venus du Nord, plusieurs étoient très-richement chargés de diverses marchandises.

Le *Jérémie*, la *Marguerite-Magdeleine*, le *Thaumaturge*, le *Lazare*, la *Marguerite*, le *Sauveur*, le *Duc de Berry*, sont arrivés des Isles de l'Amérique dans le courant de Janvier.

De Toulouse, *le 5 Février.*

Pour faciliter l'embarquement des marchandises destinées pour Bordeaux, on fait actuellement un nouveau canal qui part de la porte intérieure de cette Ville & doit aller joindre le canal royal au-dessus de l'écluse de la Garonne, sans que les bateaux soient obligés de passer le pertuis du Bazacle où il y a une espece de cascade qu'il est dangereux de descendre & souvent impossible de monter. On a bâti deux ponts à l'embouchure du nouveau canal. L'écluse de la Garonne s'ouvre dans cette riviere qui commence à devenir véritablement navigable à l'endroit où elle est établie. Les moulins du Bazacle barrent ici la riviere de façon qu'on peut en regarder la navigation comme interceptée ; d'ailleurs la Garonne est fort difficile au-dessous de cette Ville. D'ici à Bordeaux, il y a des passages d'où des bateaux qui ne tirent pas deux pieds d'eau, ont beaucoup de peine à sortir, quand la riviere est basse.

Le grand canal est entretenu avec le plus grand soin; il est plus utile, plus fréquenté, plus assuré qu'il ne le fut jamais. On y fait sans cesse de nouvelles constructions & de nouveaux ouvrages pour en augmenter la commodité & en maintenir la durée.

On parle, depuis long tems, de former une nouvelle branche de canal qui communique avec Narbonne.

Au lieu appellé Marseillette, il y a un aqueduc par lequel on compte dessécher un étang voisin qui a trois mille toises de longueur. M. Garipuy, habile Mathématicien de notre Académie des Sciences, & Directeur des ouvrages de la Province, a acquis cet étang qu'il se propose de mettre à sec, avec le secours des Etats. Les Hollandois qui avoient entrepris des desséchemens sous le régne d'Henri IV, s'en étoient occupés. Ce sera une immense augmentation de culture pour la Province.

De Metz, *le 10 Février.*

Les grains varient de prix, mais toutefois en restant toujours au-dessous de 20 & même 19 liv., le septier de Paris. M. l'Intendant a confirmé, par une Ordonnance du 20 Janvier, la saisie des voitures de bled, faite à la porte de cette Ville, sur un Partilier qui, après s'être fait enregistrer au Greffe de la Police, avoit levé des bleds dans des Villages & hors des Marchés pour les faire conduire directement ici. Le produit de cette confiscation a été appliqué moitié aux pauvres de la Paroisse, moitié à l'Hôpital. En outre, ce Particulier a été condamné à une amende de mille livres & aux frais de la procédure.

De Poitiers, *le 12 Février.*

Les bleds ont pris quelque faveur dans les Marchés de la Province. Leurs prix sont à peu près uniformes, ce qui semble prouver que le commerce est dans sa juste balance.

M. l'Intendant a rendu, le 20 Janvier, une Ordonnance pour l'exécution de l'Arrêt du Conseil d'Etat du 18 Novembre 1773, qui fixe généralement à trois deniers, les huit sous pour livre du droit principal d'un sou par piece qui se leve dans plusieurs lieux pour la marque des toiles, draps, & autres étoffes.

Les Naturalistes les plus célebres, en parlant de la *genette*, ont assuré que cet animal ne se trouvoit point en France : cependant il est très commun dans cette Province, & les Paysans le connoissent sous ce même nom. On trouve les genettes dans les endroits humides.

Il y a, dans la Ville de Saumur, une Commiſſion inſtituée pour juger les procès qu'occaſionne l'introduction du faux ſel, du faux tabac, & autres objets qui intéreſſent les Fermes du Roi. Deux Subdélégations étoient établies, l'une à Ancenis en Bretagne, l'autre au Blanc en Berry, avec des reſſorts ſi étendus qu'il en réſultoit de graves inconvéniens. Une troiſième Subdélégation vient d'être établie à Nyort.

On remarque, dans quelques Villes, telle que Nyort, que le nombre des morts a ſurpaſſé notablement celui des naiſſances en 1773.

Des Particuliers concourent ici généreuſement à encourager l'étude du Deſſin dont nous avons une Ecole gratuite, pour perfectionner les Arts & Métiers.

De Paris, *le 17 Février.*

Le Tirage de la Loterie Générale s'eſt fait le 15 du préſent mois, en la maniere accoutumée; le gros Lot de 25000 liv. eſt échu au n°. 288357; & le ſecond Lot de 8000 liv. eſt échu au n°. 287494.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Copie d'une Lettre écrite le 25 Décembre 1773 à M. de Blair, Conſeiller d'Etat & Intendant d'Alſace, par M. Hell, Bailli d'Hirſingen, Membre de la Société Economique de Berne, ſur les ſouris des champs &c.

Monsieur,

Les ravages que cauſent les ſouris dans les champs, ſur-tout les torts qu'elles font aux ſemailles, ont fait imaginer pluſieurs moyens pour les détruire: ce ſeroit trop prendre ſur vos momens précieux que de les décrire tous en détail. Je paſſerai rapidement ſur ceux qui ont eu le plus de vogue, & je finirai par vous préſenter celui dont je me ſers.

La plûpart des Laboureurs commencent par boucher toutes les iſſues des trous de ſouris ſur leurs champs; & le lendemain, les uns y conduiſent de l'eau qu'ils verſent dans les trous que l'on r'ouvre pour noyer l'animal dans ſa retraite, ou l'aſſomment, s'il en ſort; d'autres y mettent des appâts empoiſonnés ou y placent des trappes ou ſouricieres.

La premiere méthode eſt, à mon avis, la moins mauvaiſe; elle eſt cependant embarraſſante à cauſe du tranſport de l'eau & du nombre des perſonnes qu'elle exige pour tuer les ſouris: elle n'eſt pas bien sûre, parce que les ſouris peuvent avoir des retraites preſque à fleur de terre, ou même dans de petites élévations juſqu'auxquelles l'eau verſée dans les trous ne s'élevera pas: comme leurs ſorties ont été bouchées, elles ſont forcées de ſuivre leurs galeries ſouterreines, elles dévanceront l'eau & ne s'arrêteront que lorſqu'elle ne les ſuivra pas. Voilà l'effet que peut produire l'eau verſée dans le premier trou trouvé ouvert. On en cherche enſuite un autre; & pendant ce tems-là, elle peut ſe perdre dans la terre & laiſſer à la ſouris le chemin libre pour ſe retrograder: enfin de maniere ou d'autre, il en peut échapper à l'inondation, & il en échappe réellement; car j'en ai vu dans des champs où cette opération venoit d'être faite.

Quant au poiſon, quel qu'il ſoit, il en peut réſulter tant d'accidens qu'on ne devroit pas y ſonger. Il n'eſt, au ſurplus, pas bien sûr que les ſouris ſoient plus friandes de l'appât avec lequel on le mêle, que des ſemences; elles peuvent porter ou pouſſer le poiſon hors des trous, & des beſtiaux peuvent en attraper; les porcs peuvent le déterrer. S'il eſt dangereux ſur les champs, il l'eſt encore bien plus dans les maiſons: lorſqu'on le prépare, les enfans peuvent en attraper. Enfin la prudence ne permet pas qu'on mette du poiſon entre les mains des Payſans.

Il a été imprimé, il y a quelques années, à Cologne, une recette pour détruire les ſouris des champs. L'Auteur prétend qu'on réuſſira infailliblement en mettant dans leurs trous des noix, des noiſettes ou des grains de bled cuits pendant une demi-heure dans du ſuc de ciguë.

J'ignore ſi le ſuc de ciguë cuit pendant une demi-heure conſerve ſes qualités nuiſi-

bles. En tout cas, cette plante eſt fort rare dans le Suntgaw ; & ſi elle conſerve ſa vertu *létifere* après la cuiſſon, il faut la mettre dans la claſſe des autres poiſons.

Nous avons, à la vérité, d'autres plantes vénéneuſes, ſur-tout la morelle qui, dans ſon état de crudité, ne paroît pas être nuiſible, & qui toutefois tue infailliblement les porcs ſi elle eſt ſeulement échaudée. Le ſuc de cette plante, celui de la bella dona ou du napel pourroient peut-être remplacer avec ſuccès celui de la ciguë. Le napel commence à devenir rare. Je ſuis parvenu à le faire proſcrire de la plûpart des jardins où on le cultivoit à cauſe de ſa fleur qui a la forme d'un caſque.

Quant aux trappes, on les place auſſi à l'entrée des trous. On ſe ſert de différens appâts ; la carotte jaune a aſſez bien réuſſi.

On fait ici une trappe ou ſouriciere conſiſtant en un bois percé de part en part, qu'on introduit dans le trou de ſouris trouvé r'ouvert ; lorſque la ſouris en ſort, elle fait lâcher un reſſort qui détend la trappe.

On a pris beaucoup de ſouris avec ces pieges, mais la méthode eſt aſſez diſpendieuſe, employe beaucoup de tems, & n'attaque point l'ennemi dans ſes retranchemens.

De tous les moyens imaginés juſqu'à préſent, je ne connois que le ſoufre avec lequel on puiſſe faire la guerre avec ſuccès à la race entiere : le ſoufflet (dont les Journaux d'Agriculture font mention) avec lequel on chaſſe les vapeurs du ſoufre dans les galeries des ſouris, eſt tout ce qu'il y a de mieux : mais comme cet inſtrument n'eſt pas encore bien connu dans le Suntgaw, que la quantité qu'il en faudroit ne laiſſeroit pas que de coûter & retarder de beaucoup la deſtruction de notre ennemi, j'employe le ſoufre de la maniere ſuivante qui réuſſit parfaitement.

Je fais fondre du ſoufre en bâton. Lorſqu'il eſt liquide, j'y trempe des bandelettes ou tranches de papier de la largeur de ſix à neuf lignes ſur quatre à cinq pouces de longueur. Je vais ſur le champ ravagé par les ſouris, muni d'une lumiere ou de charbons ardens, & d'un paquet de ces tranches ſoufrées. Je commence par un bout du champ à inſinuer une de ces tranches bien allumée dans un trou ; je poſe une motte de terre ſur le même trou pour que la fumée ne puiſſe pas en ſortir, en faiſant attention qu'il ne tombe point de terre ſur la tranche, parce qu'elle pourroit l'éteindre : alors elle ſuit la galerie ſouterreine & ſort par les iſſues auxquelles elle communique. Mais pour qu'elle faſſe ſon effet, je bouche toutes ces iſſues à meſure que la fumée paroît. Lorſqu'il n'en ſort plus, je remets une bandelette enduite de ſoufre allumée dans le trou le plus près du dernier où la fumée a paru ; je le bouche comme le premier, & de même de ceux par où la fumée cherche à ſortir : je continue de la ſorte juſqu'au bout du champ.

On me dira, & nos Payſans m'ont dit auſſi, qu'il en coûteroit moins de ſoufre & moins de peines ſi l'on commençoit, tout comme pour les autres expédiens, par boucher tous les trous, pour faire l'opération du ſoufre ſeulement le lendemain.

Je réponds, quant au ſoufre, qu'il n'en faut que pour vingt ou trente ſous pour quinze ou vingt arpens ; quant à la peine, que, ſuivant ma méthode, on ne paſſe qu'une fois ſur le même champ ; quant à l'effet, qu'il peut ſe trouver des ſouris, même des nids, dans des endroits où il n'y aura point de trou r'ouvert, & juſqu'où la fumée d'une ſeule tranche ne pénétrera pas ; & lorſque la ſouris entendra le trépignement autour de ſon trou r'ouvert, elle ſe ſauvera auſſi loin qu'elle le pourra : la fumée, qui doit la ſurprendre & l'étouffer, ne la ſuivra pas aſſez rapidement, ne l'atteindra plus, ou ſera trop affoiblie pour la tuer.

L'avantage de ma méthode eſt d'étouffer non-ſeulement toutes les ſouris, les taupes & leur jeune poſtérité, mais encore tous les autres inſectes, ſoit courtillieres, limaçons, hannetons &c ; & les cadavres des ennemis qui alloient dévorer nos récoltes contribueront à en augmenter la végétation, en même tems que la vapeur du ſoufre fait un de ſes agens les plus actifs.

Enfin, M., dans tous les endroits où la fumée du ſoufre a paſſé, on ne trouve plus de terre remuée par aucun inſecte, & il ſemble que les ſemailles y ont pris plus de force qu'ailleurs.

Convaincu de la bonté de cette méthode, & connoiſſant votre tendre ſollicitude pour le bien de l'humanité, je croirois manquer à tout ce que je vous dois, ſi je

différois davantage à vous en rendre compte.

Il feroit fuperflu, M., de remarquer que ce remede mis en ufage dans toute la Province en même tems, détruiroit peut-être, ou du moins diminueroit confidérablement la race des fouris des champs : votre zele ne laiffe rien échapper de ce qui peut contribuer à notre bien-être.

Daignez, Monfieur, recevoir avec votre bonté ordinaire, l'hommage du cœur le plus reconnoiffant &c.

I I.

Obfervations fur le chiendent.

Un Econome Siléfien a publié, l'été dernier, un Mémoire inftructif fur cette plante qui eft fi nuifible & qui peut etre fi utile. On a imaginé en Allemagne des inftrumens pour l'extirper. Le fieur Pieper d'Ewerfen, dans le Bailliage de Bergen, eft parvenu, avec un de ces inftrumens, à la détruire tout à-fait dans un champ qui l'a récompenfé par une abondante récolte : la Société Economique de l'Electorat d'Hanovre lui a donné une médaille. L'Econome Siléfien s'éleve contre la coutume où l'on eft dans quelques pays de raffembler le chiendent en tas au coin d'un champ, & de l'y brûler. Le vent, dit-il, emporte les parties les plus fubtiles de la femence & les répand. Pour peu qu'il échappe de cette racine au feu, elle reprend & s'étend bientôt. Il vaut mieux garder le chiendent pour l'employer à divers ufages. La Médecine en tire beaucoup de parti. Sa farine peut entrer dans le pain, en cas de befoin, & autres alimens. Il eft reconnu que cette plante, mêlée avec un peu de houblon, fait de très-bonne biere. Séchée, coupée en petits brins, mêlée avec de la paille hachée, elle nourrit très-bien le bétail : l'Auteur prétend que les vaches en donnent plus de lait. Ce fentiment s'accorde avec plufieurs expériences. Si l'on ne veut pas en nourrir les beftiaux, ou qu'ils la rejettent, quoiqu'elle leur foit très-falutaire, on la leur fera fervir de litiere, quand elle fera bien féche. Elle peut être employée au chauffage. Elle feroit propre à des ouvrages tels que les petites corbeilles. Cette plante vaudroit beaucoup mieux que le chaume pour couvrir les hutes des pauvres. Nous avons déjà remarqué que les Pruffiens & les Polonois faifoient des gruaux très-délicats avec les graines de diverfes efpeces de chiendent. La manne de Pologne n'eft que la graine de notre chiendent *pied-de-poule*. Par la facilité avec laquelle fes différentes efpeces croiffent par-tout & fe reproduifent, la nature femble nous avertir de faire plus d'attention à fes propriétés & d'examiner fi ce n'eft pas pour nos befoins qu'elle le prodigue.

I I I.

Moyen employé par des Economes Anglois pour conferver long-tems des pommes & des poires, communiqué par M. Pingeron.

On raffemble en tas les pommes & les poires que l'on veut conferver, & l'on en forme autant de monceaux qu'il y en a d'efpeces différentes. On a foin de n'admettre que celles qui font bonnes. Après les avoir laiffé *reffuer* pendant une huitaine de jours, on les effuye bien & on les place avec précaution dans de grands vafes de grès, plus larges par le bas que vers le haut, que l'on bouche très-exactement. De cette maniere, les fruits fe confervent preffque toute l'année, pourvu qu'on les tienne dans un endroit d'une température preffque toujours égale. La raifon en eft palpable : le fuintement des pommes & des poires, exigé par cette méthode, en fait fortir toute l'humidité fuperflue qui les fait gâter, ainfi que le courant d'air que l'on empêche en fermant les vafes.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 9 Février 1774, au Samedi 12 dudit, le froment s'eft vendu à la Halle, de 20, 23 à 25 livres *le feptier ; idem* au Port de la Grève, 25 l. 5 f. ; le feigle, de 11 liv. 5 f., 12 l. 5 f. à 13 l. 5 f. ; l'orge, de 8 liv. 10 f., 9 liv. 10 f. à 11 liv. auffi *le feptier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 9 Février 1774 au Samedi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 à 19 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Février 1774, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 16 Février 1774.*

	H	S	
Or de Portug. à . .	730		marc.
Du Mexique à . . .	724	3	marc.
Du Perou à	712	10	marc.
Les guinées à . . .	728	4	marc.
Ducats à	98	5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	once.
Or à 20 karats à . .	84	6	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	18	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	19	marc.
Piastres à	49	18	marc.

CHANGES DE PARIS, *du 15 Février 1774.*

Amsterdam	54 ½
Londres	30
Hambourg	186 ¾
Madrid	15 3
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	95
Gênes	93 ½
Lyon. *Rois*	¾ à ⅞ p. % p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Lundi* 14.	*Mardi* 15.	*Mercredi* 16.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1490	1490	. . . . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	186	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	61	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340 39 . . .	340	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.

Du Sam. 12 Fév. 1774		Du Lundi 14.		Du Mardi 15.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Caron, six prem. mois 1773.	P.	Thevenin, six p. mois 1773.	M.	Defrance, six p. mois 1773.	M.
Lenoir, *idem.*	Z.	Masson, *idem.*	N.	Viellard, six d. mois 1773.	A.
Gossey, six dern. mois 1773.	A.	Delamotte, *idem.*	O.	Cauchy, *idem.*	A.
Delarue, *id.*	C.	Creuzé, *idem.*	Z.	Defays, *idem.*	F.
Clouet, *idem.*	L.	Certain, six dern. mois 1773.	A.	Marsollier, *idem.*	G.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 20 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 23 Juillet.*

LA Commiſſion de l'Etat a repréſenté au Roi la néceſſité de ſupprimer une foule d'emplois qui n'employent une foule de Sujets qu'onéreuſement pour l'Etat & deſtructivement pour les Peuples. S. M. a ſaiſi avidement le projet de cette réforme ſalutaire & retranché tous les vains Offices créés depuis 1696. On eſpere que la bienfaiſance de S. M. facilitera à ceux qui en étoient pourvus les moyens de ſe [illegible]rer des reſſources.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 28 Juillet.*

Le Prince Héréditaire, en viſitant derniérement le château de plaiſance de Jaagerpriis, s'arrêta long-tems dans un enclos uniquement orné de belles & bonnes ruches d'abeilles, entretenues par M. le Conſeiller de Juſtice Fleiſcher. S. A. R prit beaucoup de plaiſir à conſidérer cet établiſſement économique. De beaux vergers, de bons potagers, de fertiles guérets ne dépareroient peut-être pas les Maiſons Royales, & offriroient peut-être des ſpectacles & des promenades très-agréables aux Rois. Dans leurs grands parcs, les Princes pourroient raſſembler des Sçavans, des Cultivateurs diſtingués, des Artiſtes célebres, pour faire faire ſolemnellement en leur préſence, devant leurs Courtiſans, devant des Députés des Académies, des eſſais de culture, d'inſtrumens, de méthodes nouvelles. Le procès-verbal de ces eſſais, muni de leur ſceau & de l'approbation des Juges compétens, donneroit un poids immenſe aux projets utiles de réforme & d'amélioration. Cette piece, envoyée aux Curés & aux Seigneurs de campagne, lue au Prône & dans les Aſſemblées, ſeroit l'inſtruction la plus propre à déſabuſer & à gagner les Payſans. Il y en a eu des exemples en France & en divers autres pays. Ce qu'on a fait une fois, on pourroit le faire toutes les fois que le bien public l'exige. Le ſoin ſeroit léger, ou plutôt ce ſeroit une diſtraction, on en feroit des fêtes, & la bienfaiſance s'exerceroit efficacement & en grand dans les plaiſirs mêmes. Dix ou vingt jours conſacrés, dans l'année, ou à jetter la ſemence ou à recueillir le fruit, je veux dire à conſtater la bonté des pratiques ou des inventions, produiroient à la fin des ſiecles de proſpérité & de gloire. Chacun y apprendroit combien l'induſtrie a beſoin d'avances, de liberté, d'encouragemens : cette inſtitution ſeroit elle-même un encouragement très-puiſſant, digne d'un Roi Citoyen.

HONGRIE.

DE PRESBOURG, *le 30 Juillet.*

Aux incendies qui ont ruiné pluſieurs lieux

de ce Royaume, ont succédé les inondations. Ce dernier fléau a particuliérement désolé les territoires d'Eperies, Grosscharosch, Kratschinowez, Zeben &c. Il a péri plusieurs personnes & beaucoup de bétail.

ALLEMAGNE.

De Dantzick, *le 28 Juillet.*

Les grains se soutiennent à des prix assez modérés. Nous espérons encore dans l'intérêt qu'ont plusieurs Puissances à maintenir notre commerce. Les eaux de la Vistule se sont élevées à une hauteur prodigieuse. On mande de Varsovie qu'elles ont entraîné des maisons & une immense quantité de bois.

De Breslau, *le 30 Juillet.*

Les épizooties sont assez fréquentes dans ce pays; on en cherche les causes, on tâche de les prévenir. Un de nos Compatriotes prétend qu'on fait beaucoup de tort aux veaux, qu'on leur laisse des germes de maladies, lorsqu'on leur ôte à leur naissance le premier lait de la vache. C'est un préjugé très ancien & très funeste que de penser que le premier lait des meres ne convient pas aux enfans & aux petits : on le croit des femmes, on le croit des brebis, on le croit de plusieurs autres especes d'animaux, comme si la nature n'avoit pas précisément préparé dans la source où les petits & les enfans doivent puiser leur vie, la meilleure nourriture qui leur convienne. Il n'y a pas long tems qu'on sçait que pour le salut de la femme & de l'enfant, il faut que le nouveau né tire le lait purgatif apprêté par la nature dans le sein de sa mere, lorsqu'elle vient de le mettre au monde, sans attendre ni trois jours, ni deux, ni un. Il en est de même des veaux, des agneaux, des poulains &c. Les especes sauvages n'ont point de nourrices étrangeres en aucun tems. Le premier lait est donc le bon, le meilleur lait pour les petits. Le même Econome ajoute que, quand on sevre les veaux, il faut leur donner de bon foin & de l'eau pure. Ce n'est pas à dire que ces précautions suffisent pour empêcher que d'autres causes ne leur donnent des maladies ou ne détériorent les especes. On suit cette méthode en Pologne : toutefois le bétail y est petit en beaucoup d'endroits, & ils sont sujets à des épizooties. Le même Auteur propose d'enfermer les animaux à deux lieues à la ronde, au premier bruit de contagion. Il est clair qu'il faut séparer les pestiférés pour ne pas gagner la peste. Il veut qu'on fasse réguliérement sortir le bétail à la même heure, quel que soit le tems, quelqu'obstacle que l'on rencontre. Une des causes de la décadence du bétail dans ce pays, c'est qu'on tire beaucoup de bœuf de trait de Pologne, à cause du bon marché; qu'on les employe tout de suite, quoiqu'épuisés par un long voyage, à des travaux fatigans; qu'on change la maniere de les nourrir & qu'on ne la change pas en mieux. Aussi est-il rare qu'ils soient deux ans sans tomber dangereusement malades; & leurs maladies se communiquent. On pourroit se borner à faire venir, attendu le bas prix, de Pologne des bœufs à engraisser, ou du moins de les employer avec ménagement & pour peu de tems à l'Agriculture, un an au plus, pour les engraisser bientôt après. Quand on les a usés au travail, ils ne donnent guere, quoiqu'on fasse, que de mauvaise viande.

De Neuen-Oetting (*en Baviere*), *le 3 Aout.*

On a lieu d'être content de la récolte dans ce pays. Sans les orages & les givres de Mai, elle auroit été superbe. Ces intempéries n'ont toutefois fort sensiblement affecté que les pauvres champs où le fumier avoit manqué, où les plantes languissoient, où la misere du Cultivateur attiroit la misere.

De Landshut, *le 4 Août.*

On croit quelque part que le devoir d'instruire est le droit d'ordonner. Il n'y a peut-être point de pays où l'instruction géorgique soit plus nécessaire que dans la Baviere; l'on n'y obtiendra peut-être pas par la contrainte ce que ce moyen doucement & sagement appliqué opéreroit. Il vient d'être défendu de mener le bétail aux champs avant que le soleil ait dissipé la rosée : c'en sera peut être assez pour que beaucoup de Bergers choisissent précisément ce tems-là.

Par une autre Ordonnance, il eſt enjoint aux Payſans qui ont deux étables de ſéparer le bétail ſain d'avec le bétail malade ; ils n'en font rien ; leur réſiſtance eſt étonnante en tout ſens. Le mot d'*Ordonnance* les ſouleve, ils s'opiniâtrent à ſe nuire. On leur indique les herbes propres pour la guériſon des épizooties ; ils hauſſent les épaules, leur cruelle ignorance convertit la providence en fatalité. C'eſt ici ſur tout qu'on ſent l'extrême beſoin d'écoles où une éducation vraiment chrétienne, vraiment patriotique, faſſe des hommes.

ITALIE.

DE NAPLES, *le 21 Juillet.*

L'Iſle de Malthe ſouffre depuis quelque tems de la rareté des grains : le Peuple en a paru fort inquiet. Attendu l'abondance de nos moiſſons, le Gouvernement a permis qu'on y portât un ſecours de 20,000 *tomoli* de bled.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 6 Août.*

On mande d'Ecoſſe que, ſelon toutes les apparences, on recueillera dans les différentes Provinces de ce Royaume une grande abondance de grains de toute eſpece, quoique les pluies & le froid ayent retardé les moiſſons.

On écrit de Tring que le 27 Juillet, une grêle énorme ravagea les lieux circonvoiſins. Les petits Fermiers & les petits Propriétaires ſont ruinés. Il n'y a plus à attendre de récolte ni de grains ni de fruits.

Nous apprenons de Boſton que les Habitans ſont déterminés à tout ſouffrir pour la défenſe de leurs libertés, quoique les pauvres ſoient réduits à la derniere extrémité, & les gens aiſés à une pauvreté ou peu s'en faut. Les Habitans de Salem les ſecondent, malgré les avantages que leur Port retire du blocus de celui de Boſton. Dans la Nouvelle-Yorck, on prend les réſolutions les plus fortes pour ſoutenir cette Ville. On voudroit aſſembler un Congrès où toutes les Colonies enverroient des Repréſentans pour prendre de concert un parti ferme & réfléchi. Si ce projet avoit lieu, la Grande-Bretagne ſeroit plus embarraſſée que l'Amérique ſeptentrionale.

Les Canadiens ont repréſenté au Gouvernement qu'ils voyoient avec douleur décheoir de jour en jour leur territoire & leur commerce ; & qu'il ſeroit néceſſaire qu'ils priſſent dans une Aſſemblée générale des réſolutions pour encourager l'Agriculture & le négoce.

La Compagnie des Indes enverra, comme l'année derniere, 14 vaiſſeaux en Aſie. On croit qu'à l'expiration de ſa chartre, elle groſſira la liſte des Compagnies floriſſantes dont l'impuiſſance a entraîné la ſuppreſſion.

Depuis le mois dernier, il s'eſt embarqué pour l'Amérique à Greenock cinq mille Emigrans. Les bons Patriotes ſont effrayés de ces émigrations.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE VITRY-LE-FRANÇOIS, *le 9 Août.*

La nuit du 4 au 5, une pluie de grêle pouſſée par un vent violent hacha tous les épis pendans au finage de Poivre & dans les lieux circonvoiſins, & ne laiſſa que de vains débris de récolte. Les grelons, quarrés, oblongs, & d'autres formes, peſoient juſqu'à une livre. Deux hommes en furent ſi griévement bleſſés à la tête qu'on n'eſpére pas les ſauver. Un Laboureur monté ſur un cheval traînant une herſe, fut renverſé par un élan de l'animal frappé par un grain énorme de grêle : la herſe paſſa ſur le corps de ce malheureux, & il reſta ſur la place à demi-mort. Aux environs de notre Ville, pluſieurs moulins à vent furent emportés ; des granges & autres bâtimens s'écroulerent. Il y a dans le canton peu de Paroiſſes où l'orage n'ait laiſſé des traces horribles de ſes ravages. Depuis Vaucler juſqu'à Saint-Dizier, on voit ſix lieues de routes jonchées de branches & de troncs des ormes & des frênes qui formoient deux rangées d'arbres. Leur bois lancé dans les champs voiſins, même aſſez loin, a tout écraſé ſous ſon poids. Sur dix mille pieds d'arbres qu'on peut compter ſur ce chemin, il y en a bien ſix mille en pieces. Par la

manière de les élaguer, on avoit porté leur cime fort haut. Elancés hors de mesure, leur tête formoit une grosse touffe sur un corps grêle : ils n'ont pu résister à l'effort du vent.

Du Maine, *le 12 Août.*

Il en est de cettre Province comme de plusieurs autres où le commencement du printems annonçoit les récoltes les plus abondantes ; nos espérances prématurées se sont graduellement affoiblies jusqu'à la moisson. En avançant vers le dénouement, on a reconnu de plus en plus que l'on s'étoit d'abord beaucoup trop flatté. Dans le Haut-Maine où la récolte des seigles a consécutivement manqué depuis plusieurs années, elle a encore manqué ; elle est très-mauvaise : épis courts, grains petits, & pour comble de disgrace, beaucoup d'ergot. Les épis sont presque généralement chargés de ces faux grains. Sur un tuyau, on compte assez communément huit, dix, douze ergots d'une longueur extraordinaire, d'un à deux pouces & plus, à la vérité moins gros & moins forts qu'ils ne le sont pour l'ordinaire. Certes voilà l'année la plus favorable pour faire des expériences sur les qualités malfaisantes de cette monstruosité. Entre des opinions & des autorités contraires, on balance, on craint, on souffre. Il seroit tems de juger un procès si intéressant pour l'humanité. Il est vrai que pour connoître le principe de l'ergot, il aura fallu suivre la marche du seigle dès avant sa floraison ; mais ce sera toujours beaucoup que de sçavoir la nature de ce grain vicieux, en attendant qu'on en découvre l'origine.

On a remarqué qu'assez généralement les terres à seigle se trouvoient, cette année, chargées de *gramen nodosum paniculâ avenaceâ*, plante qui égale à peu près le seigle en hauteur. Elle fait un excellent fourage pour les bestiaux, quand elle n'est pas outrée de maturité : elle les engraisse par la grande quantité de graines qu'elle porte dans ses longues grapes, aussi fortes que celles de la plus belle avoine. On pourroit très bien en faire des prairies artificielles, mais sans mélange d'autre plante, comme on en fait de la luzerne, du ray-gras &c. Elle se fauche deux fois ; du moins elle donnne un fort regain. Ce gramen se trouve, cette année, fort ergoté entre les seigles ergotés : entre les fromens charbonnés, il est charbonné. Cette observation semble confirmer l'opinion de M. de M. qui pense que ces deux vices n'étant pas communs à tous les épis, l'un du froment, l'autre du seigle, ils sont contagieux & se gagnent de proche en proche, celui du seigle sur-tout que cet Observateur prétend provenir d'un suc glutineux & mielleux que produit le seigle, & qui coulant sur un épi voisin quelconque, y forme un ergot &c. On peut aussi conclure de ces faits que les années humides rendent ces vices plus communs.

A parler généralement, les fromens donnent, cette année, dans notre Province des épis très-courts : ils sont fort clair-semés & remplis de beaucoup d'ivraie dans les terres où l'on n'en voit pas communément ou du moins que très-peu. Il s'y rencontre aussi du vesseron de la grosse espece & autres herbes sauvages. La récolte de ces grains sera fort médiocre. On augure assez bien de la qualité, si la moisson est favorisée par le tems.

Il y aura peu de paille. La récolte du foin a été assez bonne. Ils se vendent au dessous des prix de l'année derniere, quoique les bas fonds froids ayent en général rendu un quart moins que la récolte précédente, & que la plûpart des prairies appuyées sur les rivieres ayent été envasées, ce qui rend le fourage dangereux pour les chevaux : ils en deviennent poussifs en peu de tems, si l'on n'use des précautions nécessaires pour corriger ce défaut des foins.

Les produits des mars sont différens. Il y aura peu d'orge. Les avoines d'hiver ne donnent qu'une récolte moyenne : celles du printems seront meilleures. Le chanvre ne sera pas abondant, généralement parlant, quoiqu'ils s'annoncent très-bien dans plusieurs cantons.

La floraison de tous les arbres fruitiers avoit promis la plus grande abondance. Plusieurs territoires ont conservé la moitié des fruits ; d'autres en ont été entiérement frustrés, par l'effet des brouillards du printems auxquels on attribue la multiplication des petits vers qui s'établissent dans la fleur & qui rongent le germe du fruit. Il y a assez de fruits à noyau, l'oiseau à gorge rouge & gros bec appellé *ébourgeonneur*, très friand

des bourgeons de cette espece d'arbres ayant, à ce qu'il paroît, plus épargné les arbres en plein vent que les années précédentes. On ne peut encore rien dire des vignes; elles ont trop d'intempéries à craindre. Il en est de même du maïz & du sarrasin qui font dans le Bas-Maine un objet capital.

Le 4 du courant, un orage violent bouleversa toute la partie du Bas-Maine jusqu'au Mans, entre quatre & cinq heures après midi. Le ciel s'obscurcit au point qu'on ne pouvoit écrire sans lumiere, pendant trois quarts d'heure que dura cette tempête sur une étendue de quinze lieues quarrées & en même tems. Sa furie se porta principalement depuis la Ville d'Alençon jusqu'à dix lieues dans le Maine du côté de Sillé-le-Guillaume & le canton de Vallon, c'est-à-dire, du nord au midi. Dans tout cet espace, il n'est pas resté apparence de récolte. Les tuiles ont été brisées, les granges enfoncées, les arbres déchirés. Les grains de grêle étoient gros comme de gros œufs de poule.

De Paris, *le 17 Août.*

L'orage du 4 a été un des plus désastreux dont il ait été fait mention depuis longtems. Il a ravagé divers cantons de l'Isle de France, de la Beauce, de la Basse Normandie jusqu'à Caën, de la Champagne & autres Provinces limitrophes. Le Pays Chartrain en a été foudroyé. On compte trente ou quarante Paroisses presqu'entiérement ruinées dans le Diocese de Chartres. Il y a eu des animaux & des hommes tués par la grêle : il en tomboit des grains qui pesoient plus de deux livres. On nomme plusieurs châteaux où toutes les vitres ont été cassées ainsi que toutes les cloches des jardins.... Les récoltes ne sont pas aussi bonnes dans nos cantons qu'on l'avoit d'abord espéré : celle des avoines paroît la meilleure. Le tems est très-bon pour les moissons.

Arrêt du Conseil d'Etat du 15 Avril, qui déclare sujets aux huit sous pour livre..... les droits de coutume, langueyage de porcs, aunage, poids-le roi, péage, travers, hallage, plaçage, étalage, Prévôté, jauge royale, Foires, acquits, passages, & autres de cette espece qui se levent au profit de différens Seigneurs, Officiers & Particuliers, dans l'étendue des Elections d'Arques, Pont-Audemer, Evreux & Caudebec; Généralité de Rouen &c.

Autre du 29 Mai, *qui déclare sujets aux huit sous pour livre, le droit d'un sou par piece, perçu par les Maîtres & Gardes de la Communauté des Drapiers-Sergiers de Beauvais pour la marque des étoffes; le droit d'un sou par piece pour l'aunage perçu par l'Auneur-Juré de ladite Ville; & le droit d'un sou par piece pour plombage des étoffes venant du dehors, perçu par les Gardes en Charge de la Communauté des Marchands de la même Ville; & fixe les huit sous pour livre desdits droits à trois deniers d'augmentation.*

Autre du 4 Juillet, *portant réglement pour les bacs établis sur les différentes rivieres du Royaume.* Plusieurs Propriétaires de bacs négligeoient de les entretenir ainsi que leurs abords d'une maniere convenable pour la sûreté du passage : il en résultoit des accidens d'autant plus funestes que les Bateliers n'avoient pas soin de se pourvoir d'instrumens soit pour les prévenir, soit pour y remédier. Plusieurs Fermiers ou Régisseurs desdits bacs négligeoient de faire afficher aux abords des passages la pancarte ou tarif des droits, abus vexatoire qui, en ce genre, comme en mille autres, donne lieu à des perceptions arbitraires, & qu'on auroit prévenu en dispensant les Passagers du payement des droits, quand cette condition ne seroit pas remplie. S. M. ordonne que les tarifs seront affichés & bien entretenus aux abords sur un poteau dans le lieu le plus apparent ou même dans les bacs; que les bacs seront tenus en bon état & pourvus de nombre d'hommes suffisant pour le service; que les abords seront entretenus de maniere qu'en tout tems les passages soient sûrs, commodes & de facile accès; que les Bateliers, Passeurs ou Conducteurs de bacs & bateaux de passage se fourniront de perches, alleges, rames & autres ustensiles nécessaires pour prévenir les accidens & y remédier; & que si dans trois mois du jour où les Propriétaires auront été avertis de la part des sieurs Intendans, ils n'ont pas fait exécuter ces dispositions, lesdits bacs seront remis au Domaine, & adjugés au plus offrant, au profit de Sa Majesté.

Le Tirage de la Loterie Générale s'est fait hier 16 du présent mois; le gros Lot de 24000 liv. est échu au n°. 918820; & le second Lot de 8000 l. est échu au n°. 904838.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à M. Paradis, Conseiller &c, Correspondant du Journal & de la Gazette d'Agriculture de Paris, sur l'achat des bois de construction.

J'ai toujours tâché, Monsieur, de me rendre utile & de contribuer, autant qu'il m'est possible, au bien public. Je sçais que vous prenez à cœur de faire passer les découvertes d'un pays à l'autre, par le moyen de la Gazette & du Journal d'Agriculture de Paris; je me flatte que vous voudrez bien faire passer à l'estimable Auteur de ces deux Ouvrages périodiques les observations suivantes. Il peut se faire que ce que je vais avoir l'honneur de vous communiquer soit connu en France, mais il est certain qu'on l'ignore parfaitement dans ce pays-ci. Je ne puis mieux réussir à répandre ces observations qu'en les faisant insérer dans la Gazette d'Agriculture de Paris, si estimée & si connue en Allemagne. Vous sçavez, Monsieur, encore mieux que moi, que les Auteurs de nos Feuilles périodiques puisent continuellement dans cette source & qu'il leur seroit bien difficile d'en trouver une plus pure & plus abondante.

Il y a long-tems que dans la vente des bois de construction il se fait une infinité de de supercheries qui tournent beaucoup au désavantage de ce commerce, parce que le succès & la prospérité de tout commerce n'a point de fondement plus solide que la bonne foi. J'avoue qu'il arrive quelquefois que le Vendeur trompe l'Acheteur sans avoir intention de le tromper; mais si dans ce cas le premier n'est pas coupable, le second n'en est pas moins dupe du marché. C'est ce qui arrive sur-tout lorsqu'il s'agit de la vente d'arbres de haute futaie qui sont encore sur pied. Il n'est pas difficile à un homme qui s'y connoit de ne pas acheter un arbre au-dessus de sa valeur, mais par la raison contraire, une personne qui ne s'y connoit pas achete souvent les arbres beaucoup plus qu'ils ne valent. Pour s'assurer si un arbre est sain & jusqu'à quelle hauteur il l'est, on doit se munir d'une petite hache & d'un marteau du poids d'environ quatre livres. Après avoir ôté un peu d'écorce, à deux pieds de terre, & découvert le vif de l'arbre, on fait la même opération vis-à-vis de l'endroit où la premiere a été faite. Celui qui veut décider sûrement de la valeur de l'arbre, applique l'oreille immédiatement sur la premiere ouverture, & une autre personne donne cinq ou six coups de marteau sur l'ouverture opposée. Plus le son est clair & net, plus l'arbre est sain & sans défaut. On refait la même opération à quelques pieds plus haut, & l'on continue de la même maniere jusqu'à la naissance des branches, si on le croit nécessaire. Quand il y a quelque défaut, ou un creux, ou de la pourriture dans l'intérieur, il n'est rien moins que difficile de s'en appercevoir; en appliquant l'oreille à une ouverture, on n'entend alors qu'un bruit sourd & sombre, supposé que quelqu'autre personne frappe avec le marteau à l'ouverture qui y correspond. Dans les parties saines de l'arbre, le son est toujours clair. Une fois que l'Acheteur s'est assuré par lui même de la bonté de l'arbre, il n'a presque plus rien à craindre; il peut, sans courir aucun risque, l'acheter, quand même la plus grande partie ne pourroit pas servir au principal objet qu'il se propose. Lorsqu'un arbre est sain, on tire bon parti non-seulement du tronc, mais des branches & des rejettons même.

Cette méthode, connue dans les Ardennes, est précisément celle que je suis depuis quarante ans. Je m'en sçais d'autant plus de gré que dans ce long espace de tems, je n'ai jamais été trompé sur la bonté & la valeur d'un arbre quelconque.

Avant que de finir ma lettre, je crois devoir dire deux mots sur la taille des *raspes*, qui se fait dans ce pays-ci, comme vous le sçavez, de douze en douze ans. Ces coupes ne rendent pas à beaucoup près ce qu'elles devroient rendre. Voici un procédé aussi simple qu'avantageux, & par le moyen duquel les raspes croissent plus dans douze ans qu'ils ne le font par la méthode ordinaire dans dix-huit ou même vingt ans. Le Propriétaire qui veut vendre un certain nombre d'arpens de raspes, ou en fait l'adjudication à d'autres personnes, ou se charge lui même de la couper. Dans le premier cas, il doit faire insérer comme une condition de la vente, que l'Acquéreur sera tenu de

faire bécher la terre au pied de chaque arbre, pour donner de l'air aux racines & leur fournir plus de sucs ; sinon, il l'obligera de couper les raspes rez terre, & de couvrir de 3 ou 4 pouces de terre l'espace qu'occupoit chaque tronc. Cet ouvrage est peu pénible & n'exige pas beaucoup de tems. Les raspes traités de cette maniere pousseront dès l'année suivante, & après la premiere automne, on les verra aussi hauts qu'ils le sont à peine dans deux ans, lorsqu'on s'en tient aux procédés ordinaires. Si le Propriétaire ne veut rien diminuer du prix de la vente en chargeant l'Acheteur de ce travail, il ne doit pas se dispenser de le faire lui-meme ; il sera bien dédommagé de ces petites avances. Il est certain que par cette maniere de procéder on pourra faire trois coupes dans 36 ans, au lieu qu'en faisant autrement, on n'est pas assuré d'en faire deux qui vaillent deux des autres. Je n'entre pas dans les raisons qui justifient ma méthode, elles se présentent assez d'elles-mêmes. Je l'ai introduite dans deux terres considérables, & les Seigneurs à qui elles appartiennent, s'en trouvent fort bien. Peut être ne dis je rien de nouveau pour une foule de gens ; mais je crois qu'il est bon de revenir souvent aux choses utiles; on les trouve dispersées çà & là dans un grand nombre d'Ouvrages; on n'y fait guere attention, ou on les oublie bientôt après qu'on les a lues. Je me propose de vous envoyer incessamment des observations dont les Cultivateurs de fleurs & d'arbrisseaux pourront profiter. J'ai l'honneur d'être &c. A Hoechst, le 24 Juillet 1774. *Signé*, J. B. GAILLEY.

I I.

Nouvelle souriciere inventée par un Habitant de Tours.

Les souris nous incommodent dans les Villes & font des dégâts bien plus considérables dans les maisons de campagne. On leur tend des pieges, mais on ne prend pas une assez grande quantité de ces animaux pour en dépeupler l'espece. Bien des gens se servent de l'arsenic ; ce remede nous paroît encore pire que le mal, à cause des fâcheux accidens qui peuvent en résulter & qui n'arrivent que trop souvent. La plus mauvise espece de souriciere est sans contredit celle qui se ferme dès que la souris touche à l'appât qu'on y a mis. Ce stratagême n'est guere destructif pour ces animaux, puisque par là on ne peut jamais en prendre qu'un seul. Les souricieres faites de fil de fer en forme de dôme valent un peu mieux ; mais lorsqu'une est prise, il est bien rare qu'une seconde vienne donner peu de tems après dans le même piege. Il arrive pourtant quelquefois qu'on y en prend deux, mais alors le bruit que font les deux prisonnieres épouvante les autres souris qui s'approchent pour saisir l'appât, & les font fuir.

Pour éviter ces inconvéniens, un Habitant de Tours a imaginé une nouvelle maniere de tendre des pieges aux souris, & son invention a eu tout le succès qu'il pouvoit en attendre. Il a fait faire une souriciere en fils de fer, laquelle differe de toutes les autres souricieres en ce que le morceau de planche qui sert de fond est monté sur deux petits pivots tenant à un cercle de bois qui entoure la souriciere. Il pose sa machine sur un vase rempli d'eau ; la souris entre par l'ouverture ordinaire pour manger l'appât mis dans la souriciere, mais elle est à l'instant engloutie dans le vase, parce que le fond qui est en équilibre, cesse d'y être, dès que la souris fait le moindre mouvement à droite ou à gauche. Ce fond se baisse & se releve dans le meme instant. L'Inventeur de cette souriciere qui est d'une construction fort simple, a pris, dans une seule nuit, 33 souris, sans qu'aucune d'elles, comme il le dit lui meme, pût soupçonner le danger où elle s'exposoit.

On a aussi publié dans les *Affiches de Tours* un avis fort court pour se préserver des cousins. Les moyens qu'on employe ordinairement pour se garantir de cet insecte incommode sont, de ne jamais laisser les fenêtres ouvertes d'une chambre où il y a de la lumiere ; de fermer les fenêtres des appartemens dans les tems chauds, avant que le soleil se couche, parce que ce n'est guere que dans ce tems là qu'ils entrent dans les chambres ; de secouer & de battre les tapisseries & les meubles pour les mettre en fuite. Mais comme tout cela ne suffit pas toujours & qu'il n'en faut qu'un seul pour incommoder pendant toute une nuit, voici l'expédient qu'on propose. Après avoir fermé le fenêtres d'une chambre, on y mettra quelques heures avant que d'y aller coucher, une lanterne de verre allumée que l'on aura frottée en dehors avec du miel délayé dans du vin ou de l'eau-rose. Ce miel attire tous

les cousins de la chambre, & ils s'y prennent sans pouvoir jamais se débarrasser. On recommande de fermer les fenêtres, parce que sans cette précaution, tous les cousins de dehors viendroient dans la chambre.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 10 Août 1774, au Samedi 13 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19 l. 10 s., 24 à 28 l. *le sept.*; *id.* nouveau, de 24 à 27 l. 10 s.; *idem* au Port de la Grêve, de 23 à 27 l. 15 s. Le seigle, de 11, 12 à 13 l.; l'orge, de 9, 10 à 11 l. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 10 Août 1774, au Samedi 13 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 10 s. à 18 l. 10 s. *le sept.*; *id.* nouvelle, de 15, 16 l. 10 s. à 17 l.; *idem* à la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Août 1774, de 45 à 46 livres; *idem* nouveau de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 31 à 32; *idem* nouveau, de 29 à 30; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 26 à 27; *id.* nouveau, de 24 à 25; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

V.

Changes de Paris, *du 17 Août* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$
Londres	30 $\frac{11}{16}$
Hambourg	181 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Madrid	14 19
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{3}$ p. 8 p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 17 Août 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . .	722		*marc.*
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712	3	
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98	5	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	16	
Or à 20 karats à . .	83	12	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	16	
Piastres à	49	3	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Lundi* 15.	*Mardi* 16.	*Mercredi* 17.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	. . . . .	. . . . .	1772 ½ 70 67 ½.
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	FESTE.	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 1 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 6 Septembre.*

SA MAJESTÉ vient de régler par une nouvelle Ordonnance les soins que le College de Médecine doit prendre pour la conservation des Peuples & sur-tout du Peuple des campagnes... Le Président & six Membres principaux veilleront sur les Professeurs ainsi que sur les Médecins de l'Amirauté, de la Ville, des Provinces &c... Ils donneront leur plus grande attention à reconnoître & extirper les maladies épidémiques qui, depuis quelques années, se sont manifestées dans le Royaume... Ils répandront, autant qu'il sera possible, la salutaire pratique de l'inoculation de la petite vérole... Ils visiteront les Hôpitaux & pourvoiront à ce que les nécessiteux ne manquent point d'assistance... Ils s'appliqueront à découvrir pourquoi des cantons, des Villes, des Villages, des Isles sont mal-sains & refusent au pauvre peuple des ressources pour gagner sa vie sans hasarder sa santé... Ils dresseront de sages réglemens au sujet des eaux minérales qui se trouvent dans le pays... Ils examineront l'état de la Pharmacie, & les Apothicaires s'aideront de leurs lumieres...

Que dans chaque partie, les Citoyens les plus instruits & les plus désintéressés réunissent ainsi leurs lumieres pour éclairer le Royaume dans toute son étendue. Que les Naturalistes & les Physiciens examinent les différentes natures des terres, leurs propriétés & leurs cultures pour que le Gouvernement puisse faire connoître aux Paysans de chaque district leurs vrais intérêts & les vrais moyens d'améliorer leur sort, celui de la Nation. Que les Administrateurs s'occupent tous de concert à découvrir les vices, les abus, les besoins, les obstacles qui arrêtent l'industrie, le commerce, la prospérité pour que le Gouvernement puisse, selon les circonstances, y opposer efficacement l'autorité tutélaire, la justice, l'instruction. Que le Royaume entier soit & pour le physique & pour le moral, connu comme il doit l'être, pour que le bien se fasse comme il peut être fait. Que les travaux deviennent patriotiques, qu'ils concourent au même but, qu'ils suivent les vues sages & bienfaisantes du Roi, que tout enfin se réunisse dans un centre: c'est-là vraiment servir l'Etat, réduire les Peuples à une seule famille, & coopérer à leur bonheur.

ALLEMAGNE.

DE BRUNSWICK, *le 8 Septembre.*

Les sollicitudes de presque tous les Gouvernemens ou contre ou pour les victimes de l'indigence, semblent préparer à cet âge la dénomination *d'âge des pauvres*. On vient de publier ici un réglement en leur faveur. D'abord on invite ceux qui leur accordent quelques secours, à ne pas abuser de leurs

bienfaits pour ne pas insulter par une dureté déplacée à la misere de ces infortunés qu'on se hâte toujours de juger coupables, & qui, s'ils le sont, en sont peut-être bien punis. On prescrit des régles pour l'administration des biens que la charité leur a assignés, & que la cupidité dévore, ou que la négligence dissipe. Les pauvres valides seront employés selon leurs talens & leurs forces. On accoutumera leurs enfans au travail, aussi tôt qu'ils en seront capables. Leur conduite sera surveillée; ils forment une nouvelle famille; puisque la charité les nourrit, elle a le droit de les faire éclairer par la sagesse. Ceux qui, par quelque accident, seront tombés par l'indigence, seront sauvés de l'humiliation de recevoir gratuitement leur pain; leur sort aura peu changé; ils gagneront des salaires, comme auparavant; on leur fournira de l'ouvrage.

De Wilhoeen (*en Baviere*), *le* 8 *Septembre.*

Les Habitans de nos campagnes, principalement du côté des bois, ont été attaqués du flux de sang qu'on attribue à l'excès des chaleurs, & qu'il faut peut-être aussi attribuer en partie à la mauvaise nourriture. La misere est la grande source des maladies & des épidémies... Des journées chaudes & des nuits froides ont fait tort à diverses productions, sur-tout au regain des prairies. Nous ne recueillerons pas beaucoup de lin, de chanvre & de navette. Les Paysans sont obligés de mêler de la paille avec le fourage ordinaire du bétail, pour ne pas se trouver dépourvus pendant l'hiver: mais on ne trompe pas la nature; la santé des animaux paye cette économie malheureusement nécessaire.

De Munich, *le* 9 *Septembre.*

Le tems a été très-favorable aux moissons; & la récolte est en général très riche.

ITALIE.

De Livourne, *le* 9 *Septembre.*

L'Italie a recueilli plus de grains peut-être qu'il ne lui en faut pour ses besoins; mais plusieurs Provinces ont eu de mauvaises récoltes, il a regné de mauvais tems, & c'est assez pour que l'alarme se répande, que les secours soient coupés çà & là, & que les pays qui sont dans l'abondance se refusent non seulement la douceur, mais encore l'avantage de vendre à ceux qui sont dans la disette.

Les chaleurs ont été très-ardentes dans ces contrées. A Rome, le thermometre de Farenheit a été à 85 degrés & demi.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 15 *Septembre.*

On écrit d'Edimbourg que les moissons se sont faites par un tems propice; & qu'il y a beaucoup de grains, sur-tout de froment. L'argent est très-rare dans ce Royaume; & les terres y tombent à vil prix.

Les nouvelles de la plûpart des Provinves annoncent une grande abondance de bled; & toutefois le pain a encore haussé ici la semaine derniere.

On estime que les dépenses faites pour la derniere élection des Députés du Parlement dans les différens cantons du Royaume, ont monté à deux millions st.

On assure que nos Colonies de l'Amérique septentrionale ont reçu beaucoup de thé de Hollande, de Gottenbourg & autres lieux.

Nos Isles des Indes occidentales sont consternées du blocus de Boston & de l'interruption du commerce. Les Planteurs d'Antigoa ont converti leurs champs à cannes en champs de patates, de bled d'Inde &c. Ils ont coutume de se fournir dans ce Port des denrées & des marchandises les plus nécessaires, telles que ce bled pour nourrir leurs Esclaves, les tonneaux pour embarquer leurs sucres &c.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Toulon, *le* 15 *Septembre.*

De 15 Août, le district de Nebbio en Corse essuya un orage affreux. La grêle, d'une grosseur extraordinaire, détruisit les vignes du canton & presque tous les fruits.

De Bordeaux, *le* 17 *Septembre.*

La modicité de la derniere récolte nous obligera vraisemblablement à tirer des grains de l'Etranger. Dans ce moment-ci, ils sont chers à Amsterdam : mais il y en a beaucoup dans le Nord, & nos Commerçans encouragés feront face au besoin.

Les eaux de-vie se soutiennent à 150 liv. les 32 veltes.

Le sucre blanc de premiere qualité vaut 57 à 58 l. le cent; le sucre brut, de 23 à 33. Les différentes sortes de café valent depuis 9 s. 3 d. jusqu'à 12 s. la livre.

De Limoges, *le* 17 *Septembre.*

Les pluies du présent mois ont ranimé le bled noir & les châtaignes, objets de premiere nécessité dans ce pays. Les Provinces adjacentes partagent la même faveur.

De la Rochelle, *le* 18 *Septembre.*

Depuis les moissons qui ont été très-foibles dans ce pays & presque dans tous ceux qui bordent vers le midi les côtes de l'Océan, il y a eu successivement des augmentations dans les prix des grains. En dernier lieu, ils s'étoient considérablement élevés à Marans par une secousse subite : mais ils ont aussi-tôt retombé de 215 & 220 l. le tonneau à 205 & 209.

Les eaux-de-vie ont baissé de 131 à 128 l. les 27 veltes.

De Besançon, *le* 20 *Septembre.*

La récolte n'a pas été bonne dans cette Province non plus que dans la Bourgogne & dans la Champagne. Nous pourrons trouver des ressources dans la Lorraine. Il ne faut qu'une circulation animée & assurée par l'autorité tutélaire pour calmer les esprits & procurer des ressources suffisantes.

Dans la Bourgogne & autres pays de vignobles circonvoisins, les vignes ne promettent pas une grande récolte.

Le 7, on a ressenti dans cette Ville, à Beaune &c, (*ainsi qu'à Strasbourg & autres lieux de l'Alsace*) une secousse de tremblement de terre, sans dommage.

De Nantes, *le* 20 *Septembre.*

On mande de divers cantons de la Province où le bled noir forme un objet considérable de culture, que les dernieres pluies ont été très-favorables au bled noir.

MM. de Kerguelen & de Boisneret, partis au commencement de l'année derniere de Dresde sur le vaisseau le *Rolland* & la frégate l'*Oiseau*, pour reconnoître les Terres Australes découvertes en 1772, ont mouillé le 7 de ce mois dans la rade de la même Ville.

De Soissons, *le* 21 *Septembre.*

Les leçons sur l'Art des Accouchemens par M. Dufot, Médecin Pensionnaire du Roi, ont eu le succès le plus complet. Ce Citoyen bienfaisant a, depuis peu, rendu la vie à un noyé. Avant de quitter Laon, il avoit établi le traitement populaire des maladies vénériennes dans le triste dépôt de la mendicité.

D'Amiens, *le* 21 *Septembre.*

Les récoltes ont été assez avantageuses dans nos Provinces, pour qu'elles puissent aider à l'approvisionnement des Provinces intérieures limitrophes.

Les eaux-de-vie valent à Dunkerque de 24 à 26 patards le pot; les cafés, de 9 s. 6 d. à 10 s. 6 d., la livre de quatre onces.

D'Angers, *le* 21 *Septembre.*

Les grains, après quelques augmentations, commencent à descendre vers leurs anciens prix.

On écrit du Lude qu'à la Foire de Raillon, l'une des plus considérables pour la vente des cuirs, on a vendu le cuir d'Irlande 56 l., celui du pays 48, la livre de vache 1 l., celle de veau 1 l. 5 s., la douzaine de basane 15 l.

Du Mans, *le* 22 *Septembre.*

M. l'Intendant vient de distribuer sur la capitation des gratifications à plusieurs Cultivateurs qui se sont chargés d'élever des enfans de notre Hôpital. On a prié MM. les Curés d'en instruire leurs Paroisses, pour encourager ceux qui seroient disposés à participer à la bonne œuvre.

DE PARIS, *le 28 Septembre.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 15 Septembre, qui affranchit différens droits, des sous pour livre auxquels ils avoient été assujettis. S. M., informée que la plûpart desdits droits sont d'un objet trop modique pour que les sous pour livre puissent être toujours perçus avec justice, quoique les droits au dessous de quinze deniers en ayent été affranchis ; considérant d'ailleurs que tous lesdits droits tombent en grande partie sur la portion la plus pauvre de ses Sujets ; S. M. a voulu leur donner une nouvelle preuve de son affection, en sacrifiant à leur soulagement cette branche de ses revenus, dont le recouvrement a souvent servi de prétexte à des perceptions irrrégulieres : le Roi ordonne que les droits de *péage, hallage, passage, pontonage, travers, barrage, coutume, étalage, leyde, afforage, de poids, marque, chablage gourmetage, & les droits de bacs* appartenans aux Princes de son Sang, Seigneurs & autres Particuliers qui les possédent à titre patrimonial ou autre équivalent, seront & demeureront affranchis de la perception des nouveaux huit sous pour livre. N'entend S. M. comprendre dans ladite exemption les droits d'aunage, mesurage, & autres de pareille nature appartenans à des Compagnies d'Officiers, de même que ceux dont jouissent des Particuliers à titre d'engagement.

Arrêt qui établit la liberté du commerce des grains &c. Nous en avons extrait le dispositif dans la Feuille précédente ; il nous reste à publier l'instruction qui le prépare.

» Le Roi s'étant fait rendre compte du » prix des grains dans les différentes par- » ties de son Royaume, des loix rendues » successivement sur le commerce de cette » denrée, & des mesures qui ont été prises » pour assurer la subsistance des Peuples & » prévenir la cherté ; S. M. a reconnu que » ces mesures n'ont point eu tout le succès » qu'on s'en étoit promis.

» Persuadée que rien ne mérite de sa part » une attention plus prompte, Elle a or- » donné que cette matiere fût de nouveau » discutée en sa présence, afin de ne se dé- » cider qu'après l'examen le plus mûr & le » plus réfléchi.

» Elle a vu avec la plus grande satisfac- » tion que les plans les plus propres à ren- » dre la subsistance de ses Peuples moins » dépandante des vicissitudes des saisons, se » réduisent à observer l'exacte justice, à » maintenir les droits de la propriété & la » liberté légitime de ses Sujets.

» En conséquence, Elle s'est résolue à » rendre au commerce des grains dans l'in- » térieur de son Royaume, la liberté qu'Elle » regarde comme l'unique moyen de pré- » venir, autant qu'il est possible, les inéga- » lités excessives dans les prix, & d'empê- » cher que rien n'altere le prix juste & na- » turel que doivent avoir les subsistances, » suivant la variation des saisons & l'éten- » due des besoins.

» En annonçant les principes qu'Elle a » cru devoir adopter & les motifs qui ont » fixé sa décision, Elle veut développer ces » motifs, non-seulement par un effet de sa » bonté, & pour témoigner à ses Sujets » qu'Elle se propose de les gouverner tou- » jours comme un pere conduit ses enfans ; » en mettant sous leurs yeux leurs vérita- » bles intérêts ; mais encore pour prévenir » ou calmer les inquiétudes que le Peuple » conçoit si facilement sur cette matiere, » & que la seule instruction peut dissiper ; » surtout pour assurer davantage la subsis- » tance des Peuples en augmentant la con- » fiance des Négocians dans des dispositions » auxquelles Elle ne donne la sanction de » son autorité qu'après avoir vu qu'elles » ont pour base immuable la raison & l'uti- » lité reconnues.

» S. M. s'est donc convaincue que la va- » riété des saisons & la diversité des terreins » occasionnant une très-grande inégalité » dans la quantité des productions d'un can- » ton à l'autre & d'une année à l'autre dans » le même canton, la récolte de chaque » canton se trouvant par conséquent quel- » quefois au dessus & quelquefois au dessous » du nécessaire pour la subsistance des Habi- » tans, le Peuple ne peut vivre dans les » lieux & dans les années où les moissons » ont manqué, qu'avec des grains ou ap- » portés des lieux favorisés par l'abondance » ou conservés des années antérieures.

» Qu'ainsi le transport & la garde des » grains sont, après la production, les seuls » moyens de prévenir la disette des subsis- » tances ; parce que ce sont les seuls moyens » de communication qui fassent du superflu » la ressource du besoin.

» La liberté de cette communication est » nécessaire à ceux qui manquent de la » denrée, puisque si elle cessoit un mo- » ment, elle seroit réduite à périr.

» Elle est nécessaire à ceux qui possédent » le superflu, puisque sans elle ce superflu » n'auroit aucune valeur, & que les Pro- » priétaires ainsi que les Laboureurs, avec » plus de grains qu'il ne leur en faut pour » se nourrir, seroient dans l'impossibilité de » subvenir à leurs autres besoins, à leurs » dépenses de toute espece, & aux avan- » ces de la culture indispensables pour as- » surer la production de l'année qui doit » suivre.

» Elle est salutaire pour tous, puisque » ceux qui dans un moment se refusoient à » partager ce qu'ils ont avec ceux qui n'ont » pas, se priveroient du droit d'exiger les » mêmes secours, lorsqu'à leur tour ils » éprouveront les mêmes besoins : & que » dans les alternatives de l'abondance & de » la disette, tous seroient exposés tour à » tour aux derniers degrés de la misere » qu'ils seroient assurés d'éviter tous en » s'aidant mutuellement.

» Enfin elle est juste, puisqu'elle est & » doit être réciproque, puisque le droit de » se procurer par son travail & par l'usage » légitime de ses propriétés les moyens de » subsistance préparés par la Providence à » tous les hommes ne peut être sans injusti- » ce ôté à personne.

» Cette communication qui se fait par le » transport & la garde des grains & sans la- » quelle les Provinces souffriroient alter- » nativement ou la disette ou la non-va- » leur, ne peut être établie que de deux » manieres; ou par l'entremise du commer- » ce laissé à lui-même, ou par l'interven- » tion du Gouvernement.

» Les réflexions & l'expérience prouvent » également que la voie du commerce li- » bre est, pour fournir aux besoins du Peu- » ple, la plus sûre, la plus prompte, la » moins dispendieuse, & la moins sujette » à inconvéniens.

» Les Négocians, par la multitude des » capitaux dont ils disposent, par l'éten- » due de leurs correspondances, par la » promptitude & l'exactitude des avis qu'ils » reçoivent, par l'économie qu'ils sçavent » mettre dans leurs opérations, par l'usage » & l'habitude de traiter les affaires de » commerce, ont des moyens & des res- » sources qui manquent aux Administra- » teurs les plus éclairés & les plus actifs.

» Leur vigilance excitée par l'intérêt, » prévient les déchets & les pertes; leur » concurrence rend impossible tout mono- » pole; & le besoin continuel où ils sont de » faire rentrer leurs fonds promptement » pour entretenir leur commerce, les en- » gage à se contenter de profits médiocres; » d'où il arrive que le prix des grains dans » les années de disette ne reçoit guere que » l'augmentation inévitable qui résulte des » frais & risques du transport ou de la » garde.

» Ainsi plus le commerce est libre, ani- » mé, étendu, plus le Peuple est prompte- » ment, efficacement, & abondamment » pourvu, les prix sont d'autant plus uni- » formes, ils s'éloignent d'autant moins du » prix moyen & habituel, sur lequel les sa- » laires se réglent nécessairement.

(*La suite à la Feuille prochaine*).

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Nouvelle méthode de semer les grains.

M. Paalzow, Recteur émérite à Séchausen, dans la Vieille-Marche, connu par plusieurs recherches utiles qu'il communique à bon marché, vient de faire imprimer sa méthode de semer les grains. C'est un nouveau service qu'il rend aux Cultivateurs & par conséquent au genre humain. Il releve d'abord les inconvéniens de l'ancienne méthode, & voici comme il s'exprime au sujet de cet article important. La méthode, dit-il, trop universellement & trop malheureusement suivie de semer les grains, est si préjudiciable au Public & aux Particuliers, qu'on ne peut s'empêcher d'en faire voir & sentir les mauvais effets. Il est certain que le grain ainsi semé est presqu'entiérement perdu. Les oiseaux en enlevent une grande partie; le reste est si mal recouvert par la herse & si mal distribué qu'il court grand risque de ne rien produire ou de ne produire que bien peu. Ici le grain est comme en tas; s'il pousse, les plantes se nuisent les unes aux autres & s'étouffent; là il y a des vuides trop considérables, & le grain étant

trop rare, il ne produit pas ce qu'on auroit lieu d'en attendre. L'on voit donc clairement que toute l'eſpérance de la récolte n'a de fondement ſolide que ſur cette petite partie de grains qui ſe trouvent placés à une diſtance convenable les uns des autres pour pouvoir germer, croitre & taller.

Il réſulte, continue M. Paalzow, de cette méthode, qu'au moins les trois quarts de la ſemence ſont jettés ſur les champs en pure perte. Il trouve que c'en eſt trop, il a ſans doute raiſon; mais, par ſa méthode, eſt-il aſſuré de prévenir cette perte? c'eſt au tems à nous l'apprendre. Suivons-le encore un moment dans ſes réflexions ou ſes obſervations.

Le Créateur, c'eſt toujours lui qui parle, a donné à chaque graine la vertu de ſe reproduire & de ſe multiplier d'une maniere vraiment prodigieuſe. Après avoir rapporté à ce ſujet les expériences de M. Eckleben, Inſpecteur des Jardins Impériaux de Péterſbourg, qui a fait multiplier des grains de ſeigle depuis 26 grains juſqu'à 30,000, il en vient à un eſſai qu'il a fait lui-même & qui mérite bien qu'on en faſſe mention. Il planta ſur un lit de terre bien préparée 30 grains de froment d'été des Indes orientales. Les ſouris en mangerent plus d'un tiers; chaque grain qui germa produiſit deux cens grains, & M. Paalzow ajoute, en ſe ſervant d'une expreſſion badine, que ſi les ſouris ne s'étoient pas mêlés de la culture, il a lieu de préſumer que ſa récolte auroit été bien plus loin & qu'il auroit pu avoir trois cens pour un. Cette expérience a été faite en 1773. Un ſi étonnant ſuccès l'a porté à faire des eſſais en grand pour s'aſſurer ſi l'on ne pourroit pas ſuivre ſa méthode pour des champs ou même des domaines d'une étendue conſidérable. Il ſe flatte d'avoir réuſſi; & ſi par ſa méthode il n'a pas retiré le même produit que M. Eckleben a retiré de la fienne, il n'en eſt pas moins vrai que les Cultivateurs s'eſtimeroient trop heureux de s'en tenir à ſes opérations & de ſemer moins pour recueillir plus.

M. Paalzow a fait imprimer un petit Mémoire où ſa méthode eſt très-bien détaillée. Le titre Allemand de cette Brochure revient à peu près à celui-ci: *Méthode fondée ſur l'expérience pour enſemencer les terres d'une maniere prodigieuſement avantageuſe, & s'aſſurer, autant qu'on peut l'être, d'une récolte abondante.*

L'ancien Recteur a épargné ſur un wiſpel de ſemence depuis douze juſqu'à quinze sheffels. Pour qu'on ne doute pas de la bonté de ſa méthode, il l'a fait mettre en pratique par divers Agriculteurs qui la regardent comme infiniment avantageuſe. On aſſure que s'il avoit voulu faire un ſecret de ſa méthode, il auroit pu gagner des ſommes immenſes en affermant des domaines & des terres d'une vaſte étendue. Mais il fait céder volontiers ſon intérêt particulier au bien public. Dans cette vue, il a fait annoncer par les Auteurs des Feuilles périodiques qu'il communiquera ſa méthode à quiconque lui fera parvenir un ducat. Il prie auſſi d'affranchir les lettres qu'on lui fera l'honneur de lui écrire.

I I.

Extrait d'une Lettre de M. Giacomelli, *Membre Honoraire de la Société Géorgique de Padoue, ſur une méthode nouvelle ou peu connue de multiplier les engrais.*

M. Giacomelli, Agronome fort connu dans les Etats de la République de Veniſe, parle au commencement de ſa lettre d'une expérience qu'il a faite cette année en répandant du plâtre pulvériſé ſur des champs de treffle & de bled. Sa lettre eſt en date du 15 Mai dernier; il aſſure qu'à cette époque les champs où il a répandu du plâtre réduit en poudre promettent beaucoup plus que ceux qui n'ont pas eu le même engrais. Il ſe propoſe de faire enſuite cette expérience en grand & d'eſſayer auſſi de mettre de la chaux diſſoute à l'air, dans des champs de treffle & de froment, pour être en état de décider lequel de ces deux engrais a de meilleurs effets pour la végétation de ces plantes.

Il en vient après cela à ſon principal objet, & il propoſe une méthode qui peut ſuppléer en grande partie à la paille dont on ſe ſert pour faire la litiere des animaux. Je ne ſçais, dit cet Agronome, ſi cette méthode eſt connue dans les autres pays, mais il eſt sûr qu'on ne la connoit pas en Italie & qu'elle peut y être de la plus grande utilité.

Le fumier eſt néceſſaire pour fertiliſer les campagnes, & plus le ſol de celles-ci eſt maigre, ſec, dépourvu de ſucs, plus il a beſoin d'engrais pour produire abondamment. Si l'on veut ſe procurer du fumier, il faut non-ſeulement avoir des troupeaux, mais on doit encore ſe pourvoir de toutes

les matieres qui ſont propres à leur faire des litieres. On n'employe ordinairement pour ce dernier objet que la paille, les feuilles, les roſeaux &c. Les Propriétaires n'en trouvent pas toujours autant qu'il leur en faut; ils ſont ſouvent obligés d'en aller chercher fort loin, & de les acheter même très cher. Pour ſuppléer à la diſette de paille & d'autres matieres de cette eſpece, je me ſuis aviſé, dit l'Auteur, de faire pour les litieres uſage de terre légere, ſeche, maigre &c, lorſque je voulois me procurer du fumier pour des champs dont le ſol eſt gras, compacte, argilieux, & de faire des litieres avec de la terre forte, argilleuſe, graſſe pour amender les terreins légers, ſecs, ſablonneux.

Voici comme M. Giacomelli s'y eſt pris pour réuſſir dans ſes eſſais. Après avoir fait porter des charretées de ces deux eſpeces de terre auprès des étables & des écuries, il fit la litiere des troupeaux de brebis & des chevaux avec de la terre bien ſeche & bien pulvériſée, ayant pourtant ſoin de la couvrir d'une couche de paille ou de feuilles. Chaque ſemaine il faiſoit enlever ce fumier & mettre dans les étables de la nouvelle terre, en y mettant par-deſſus ou de la paille ou des feuilles, pour une nouvelle litiere. Chaque fois qu'on ôtoit le fumier, il avoit ſoin de bien faire mêler la litiere avec la paille, les feuilles, les urines & les excrémens des animaux. On jettoit enſuite le tout ſur un tas de fumier pour que ces matieres achevaſſent de ſe pourrir; le tas étoit dans un endroit couvert & recevoit l'eau des égouts de la Ferme. Toute la maſſe fermenmentoit & parvenoit bientôt à tout le degré de perfection qu'on pouvoit lui procurer. L'expérience m'a fait voir, dit M. Giacomelli, que cet engrais étoit admirable & que répandu en plus petite quantité que le fumier ordinaire, il produit pourtant plus d'effet. Le fumier qu'on retire des étables & qui eſt principalement compoſé de paille & d'autres matieres ſemblables, n'aide que fort peu à la végétation des plantes, s'il eſt mis ſur les champs avant qu'on l'ait laiſſé bien mûrir; & quand on attend qu'il ſoit bien mûr, il diminue beaucoup & ſe réduit à une petite quantité.

Par la méthode de M. Giacomelli, on a plus de fumier à moins de frais, & ce fumier eſt d'une excellente qualité. La terre qu'on employe pour les litieres s'impregne des ſels & des huiles des excrémens & des urines des animaux; ſi on l'expoſe enſuite à l'air, elle profite de toutes les influences de l'atmoſphere & devient en fermentant un engrais parfait. Ce fumier, à quantité égale, fertiliſe infiniment plus un terrein que ne peut le faire le fumier ordinaire; ſur tout, comme le preſcrit M. Giacomelli, ſi l'on a ſoin de choiſir de la terre légere pour les terreins gras, & de la terre argilleuſe pour les terreins legers ou ſablonneux. Ce nouvel engrais ſert également pour les champs labourables & pour les prairies. La méthode de M. Giacomelli eſt fort ſimple & l'on peut la mettre en pratique dans toutes ſortes de pays; il en réſulte évidemment qu'avec moins de frais qu'en faiſant les litieres uniquement avec de la paille ou des feuilles, on ſe procure une plus grande quantité de fumier, ce qui eſt déjà un grand avantage, & que ce fumier eſt d'une meilleure qualité &c.

III.

Obſervations ſur les moyens de ſe procurer facilement une grande quantité de chiffons pour faire le papier.

La conſommation du papier étant prodigieuſe, le chiffon ou vieux linge qui en eſt la matiere premiere, eſt devenu un objet intéreſſant. Diverſes Ordonnances en défendent la ſortie hors du Royaume; cette prohibition n'empêche pas au moins qu'il ne s'en perde beaucoup. En effet le chiffon qui ſe ramaſſe dans Paris ne ſe tire que des ordures & des balayures que l'on jette dans les rues. Si les marchands de vieux chapeaux & autres qui achetent de vieilles hardes ou ceux que l'on nomme *Chiffoniers*, mettoient un prix à cette matiere, les domeſtiques de même que pluſieurs meres de familles auroient ſoin de la ramaſſer. Le chiffon ſeroit livré plus propre que lorſqu'il a ſéjourné dans les boues, & l'on auroit plus facilement de beau papier. Cette économie eſt connue dans pluſieurs Villes du Royaume: la livre de chiffon fin & celle du chiffon groſſier y ont une valeur très petite à la vérité, mais la multiplicité des ventes fait une ſomme conſidréable. Si l'on adoptoit cette méthode à Paris où ſe fait la 20°. partie de la conſommation de tout le Royaume, on préſume qu'il en réſulteroit un très-grand avantage pour les Pape-

teries qui manquent quelquefois de matieres. En réveillant l'intérêt des Particuliers, on excite leur industrie, & la Société y gagne. Quoique les tentatives qui ont été faites sur divers végétaux pour en tirer du papier ayent été peu fructueuses, on ne devroit pas cependant les abandonner. Peut-être ne seroit-il pas impossible de trouver en Europe l'art de faire le papier-soie qui se fabrique à la Chine. On pourroit peut-être aussi suppléer à la matiere premiere par quelques substances du produit des Colonies Françoises ou d'ailleurs.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 21 Septembre 1774, au Samedi 24 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 à 26 liv. *le septier; idem* nouveau, de 18, 21 à 25 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 23 à 26 l. Le méteil, 20 l.; le seigle, de 11 l. 10 s., 12 l. 10 s. à 13 l.; l'orge, de 8, 8 l. 15 s. à 9 l. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 21 Sept. 1774, au Samedi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 19 l. *le septier; id.* nouvelle, de 15, 16 l. 10 s. à 18 l.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 28 Septembre 1774, de 49 à 50 l.; *id.* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 33 à 34; *idem* nouveau, de 32 à 33; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

Changes de Paris, *du* 28 *Septembre* 1774.

Amsterdam	55 ½ à ⅝
Londres	30 $\frac{15}{16}$ à 31
Hambourg	182
Madrid	14 18
Cadix	14 16 6
Livourne	95 ½
Gênes	94 ¾
Lyon. *Août*, ...	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 28 Septembre 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . .	722		*marc.*
Du Mexique à . . .	718		
Du Perou à	710		
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Lundi* 26.	*Mardi* 27.	*Mercredi* 28.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1735	1737 ½ 40 . .	1742 ½ 45 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	71	. . . . .
Emprunt O.R. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 12 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 14 Juin.*

S. M. travaillle, avec un zele exemplaire, au bonheur de la postérité comme à celui de la génération actuelle. La réforme de l'éducation nationale est un de ses soins les plus précieux. Il faut prendre le mal à sa racine. Avec l'âge, l'ignorance devient indocile, les préjugés sont opiniâtres, les mauvaises habitudes sont trop impérieuses: contre tant d'obstacles, le succès du zele est bien incertain; il n'est pas facile d'éclairer, il est très-difficile de corriger. Aussi rien n'a paru plus important à S. M. que de remplir à l'égard de l'enfance & de la jeunesse le devoir d'instruire, un des premiers devoirs de la Souveraineté. Par ses ordres, un ample Mémoire qui enseigne sur-tout à former des Citoyens, quelle que soit la destination des Eleves, a été envoyé dans tout le Royaume aux personnes qui sont chargées de donner des leçons aux jeunes-gens.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 26 Juin.*

Les recherches que l'on a déjà faites relativement à la jonction de la Baltique avec la mer d'Ouest, ont déjà donné lieu à trois projets différens. Le premier est de conduire le canal du Port de Kiel à l'Eider; le second est de le tirer du Port d'Eckenforde jusqu'au même terme; le troisieme est d'entrelacer différens canaux, si la chose n'est pas impraticable. Le Roi a déjà destiné des sommes considérables à l'applanissement de tous les obstacles que l'industrie humaine peut lever, afin de rendre le commerce de ses Etats aussi florissant que les circonstances politiques le permettront.

S. M. vient encore de nommer une Commission pour choisir, près de Christiansand, un lieu où la flotille du Nord puisse commodément mouiller. Mrs. le Commandeur Stibolt, le Capitaine de vaisseau Grootschiling, le Patron Paasch, le Constructeur Statzius, sont déjà partis sur la frégate *Ballisk* pour examiner les environs de cette Ville. Tous les Sujets du Roi sont prêts à consacrer les marques de la plus vive reconnoissance au pied de ces monumens éternels de la prospérité des Peuples & de la gloire du Souverain.

ALLEMAGNE.

DE LUEBEN, *le 21 Juin.*

Les campagnes de cette partie de la Silésie ont présenté les plus belles apparences pendant les deux mois de Mars & d'Avril, malgré quelques gelées du mois de Mars. Les poiriers & les pommiers n'ont presque point eu de fleurs. Le 9 Mai, jour où l'on vit que le seigle commençoit à entrer en

floraison; il y eut une gelée blanche : les arbres, sur-tout les pommiers, furent endommagés. Les pins & les sapins, ainsi que les arbres fruitiers, ont beaucoup souffert des chenilles. Les vents impétueux abattirent les fleurs à mesure qu'elles se développoient. Le 11 Mai & les jours suivans, le bled & l'avoine parurent se détériorer; l'orge ne réussit pas bien. Les brouillards du 12 au 14, le givre & les gelées du 18 au 21, le vent froid & violent du 21 au 28, amenerent le spectacle le plus triste. D'abord tout le mal ne fut pas apperçu; mais du 23 au 25, on vit les épis pâlir : ceux qui avoient été entiérement gelés tomberent; les autres avec leur tige verte blanchirent; la fleur qui y resta a pris un gris très-pâle, sans paroître entiérement gâtée. Les champs fumés ont eu le même sort que les autres. Le bled est tout jaune & brûlé en bien des endroits. On avoit semé le lin plus tard qu'à l'ordinaire, il a levé plus tard, la gelée ne l'a presque point endommagé. On seroit tenté de conclure delà que c'est moins la gelée qui a fait tant de ravages que la sécheresse extraordinaire occasionnée par les vents impétueux & constans du S. O. & du S. E. Il y a quatre ans qu'on essuya, le 31 Mai, une gelée également très-forte pour la saison. Le lendemain, on vit une infinité d'épis blanchis qu'une tempête enleva le 5 Juin suivant. Cette année, il en est tombé beaucoup moins, & ils n'ont perdu leur couleur naturelle que trois jours après la derniere gelée. Il y a peu d'herbe & de pâturage, à cause de la sécheresse & du froid : le fourage est rare. Les cerises & les prunes se sont desséchées sur l'arbre. Les noyers, les chênes, les arbres des vergers &c. ont été fort maltraités. Cependant le mal n'est pas général : il y a des districts qui n'ont pas beaucoup perdu; dans les autres, il y a des champs épargnés à côté de champs dévastés, quoique le sol en soit le même : la même différence se trouve entre des terres ensemencées de bonne heure & d'autres ensemencées plus tard, entre des terres labourées profondément & d'autres légérement remuées &.

De Breslau, *le 23 Juin.*

Plus on observe les variations des tems, plus on sent l'utilité de ces observations. En conséquence, notre Société Patriotique a jugé à propos d'inviter les Economes des différens districts de la Principauté à rassembler soigneusement leurs observations sur le tems & les météores, à y joindre leurs conjectures touchant leur influence sur les fruits de la terre, l'économie rurale, & les divers intérêts de l'Agriculture. Comme le terrein de la Silésie est très-varié tant quant à la nature du sol, que par rapport aux positions & autres circonstances locales, la Société demande que toutes ces différences soient exactement spécifiées. Au moyen de ce concours, on se flatte d'avoir au bout d'un certain nombre d'années une collection précieuse d'observations propres à guider l'Agriculteur dans ses travaux de toutes les saisons. Les remarques isolées qu'on publie de tems à autres, & qu'on ne ramasse pas dans un dépôt commun, se perdent; & les soins pénibles de ceux qui les ont recueillies deviennent inutiles.

ITALIE.

De Livourne, *le 19 Juin.*

On peut croire que là où les pauvres se multiplient, l'Agriculture ne se releve pas. Lorsque l'Agriculture ne se releve pas, les pauvres se multiplient, même après qu'on les a tous enfermés. C'est ce qu'on voit dans plusieurs Villes d'Italie. A Rome, le paradis des pauvres, on en a vu une foule innombrable accourir à la distribution des aumônes qu'on a faites le 7, la veille de l'anniversaire du couronnement du Saint Pere. A Naples, il a été donné de nouveaux ordres pour arrêter le Peuple de mendians dont la Ville étoit inondée, & de les conduire à l'Hôpital destiné pour les retenir.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 28 Juin.*

Les Habitans de Salem ont accédé aux résolutions de la Ville de Boston.... Ceux de Hartford sont également déterminés à suivre cet exemple : ils feront ensorte d'inspirer les mêmes sentimens au reste de la Colonie. L'esprit de justice & de patriotisme est si ardent dans cette Province qu'un Man-

chand a déclaré que si l'on bloquoit le Port de Boston, il enverroit à ses dépens un bâtiment chargé de bled pour soulager les pauvres de la Ville. Plusieurs autres Cités ont embrassé la cause des Bostoniens : en général elle est regardée dans ces contrées comme la cause commune de l'Amérique septentrionale.

Par les derniers avis arrivés de la Nouvelle-Angleterre, nos Marchands ont appris que la Capitale étoit dans des dispositions pacifiques : on charge même plusieurs navires pour Boston. Cependant l'on croit que les lettres de change que les Marchands de cette Ville tirent sur leurs Correspondans en Angleterre ne seront point acceptées. L'on pense aussi que si les Bostoniens persévèrent dans ces dispositions & qu'ils offrent de payer les pertes qu'ils ont causées, leur Port sera bientôt r'ouvert, & que tout vaisseau fréquentera leur Port sans restriction & sans modification.

Quoiqu'on en dise, il paroît que les Bostoniens ont ici beaucoup d'amis déterminés à contribuer de tout leur pouvoir à les soutenir. On assure qu'une personne dont la bienfaisance n'a point encore éclaté, offre de donner deux mille livres st. pour le thé qui a été jetté à la mer.

On mande de Bermingham, de Sheffield & de plusieurs autres Villes que les Manufacturiers sont fort alarmés à cause du peu de demandes que les Américains font de leurs marchandises.

Des lettres d'Edimbourg portent que les Habitans les plus distingués des Comtés de Forfar & d'Angus ont signé une convention par laquelle ils s'engagent à ne porter ni chapeaux ni draps fabriqués hors de l'Ecosse ; & que si quelqu'un des Souscripteurs se trouve, après le mois de 1775, user des marchandises de ce genre tirées hors du Royaume, ils en seront dépouillés, & on les vendra au profit des pauvres.

L'Ordonnance concernant les especes d'or vient d'être publiée. Celles qui n'auront pas le poids qu'elle marque ne seront pas reçues par les Agens du Fisc ; elles n'auront plus de cours, & on les mettra en pieces.

Il est bien surprenant que le pain se maintienne encore à un si haut prix, malgré les apparences des plus belles récoltes de grains, de foin, de fruits, & de toutes les productions naturelles de l'Isle, sans parler des pêches, des concombres, des melons & autres productions exotiques. La nature nous prodigue ses bienfaits, nulle apparence de guerre ; & nos Artisans sont sans travail, nos pauvres sans ressources &c.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le 17 Juin.*

Le navire, l'*Heureuse-Magdeleine*, commandé par le sieur Pierre Cauvin, qui est venu directement ici de Charente par Bruges & Gand, chargé d'eau-de-vie pour un de nos Négocians, en est parti le 24 pour Bordeaux, orné du pavillon que le Capitaine a reçu du Magistrat comme une récompense honorable. Sa cargaison, consistant en bois, biere, plomb en bloc, dragées, des Fabriques ou du crû du pays, est affranchie de tous droits de sortie, en vertu de l'Ordonnance du Conseil des Finances du 13 du présent mois. Cette attention du Gouvernement à encourager les efforts utiles au bien du commerce, donne au zele & à l'industrie une nouvelle ardeur.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 30 Juin.*

Dès que les vents ont été favorables, les navires sont entrés en foule dans notre Port. Ils ont apporté une grande variété de marchandises. Encore du bled, mais en moindre quantité. L'art de conserver les grains sera très-nécessaire dans plusieurs pays de la Méditerranée. On y aura plus de peine à vuider les magasins qu'on n'en a eu à les remplir. Il y circule déjà beaucoup de mauvais bleds.

Les piastres sont à 49 liv. 10 s. Il se fabrique ici de la vaisselle d'argent au titre de l'Ordonnance, à 52 liv. le marc ; mais il y a des droits d'entrée & de marque à payer en l'introduisant dans le Royaume.

Les frégates du Roi, qui croisent dans la Méditerranée, protegent efficacement notre navigation.

De Nantes, le 2 Juillet.

Les orages n'ont pas été fort fréquens, mais il y en a eu de terribles. Celui qu'on a essuyé aux environs de Rennes, dans une étendue de plus de deux lieues, a presqu'entiérement détruit les moissons. Il tomboit une pluie de grêle si grosse & si abondante que les Paysans se croyoient à peine en sûreté dans leurs maisons. On assure qu'il y a eu des grains qui pesoient près d'une livre. Des branches d'arbres de plus d'un pied de diametre ont été coupées. Après de si cruels désastres, les variations du tems inspirent de continuelles alarmes. Une administration paternelle & la charité tâcheront d'essuyer les larmes des pauvres ; il n'y aura que le tems qui puisse en tarir la source. De douces espérances soutiennent le Peuple & toute la Nation.

Il y a plusieurs jours qu'un navire Hambourgeois destiné pour Brest a fait naufrage dans la Manche : tout l'équipage a péri.

De Poitiers, le 4 Juillet.

Il y a eu assez de bleds endommagés par les vers dans les greniers de cette Province. C'est sur tout aux orges & aux seigles qu'ils ont fait, cette année, beaucoup de mal. Un Habitant de Challans a publié qu'il avoit trouvé près de la racine d'un pied de bled, une vingtaine de petits vers blancs presque sans vie & à peu près semblables à ceux qui naissent dans la viande corrompue. M. de Scévole, Observateur curieux & exact, pense que ce n'étoient-là que des œufs de quelques insectes : les vers qui causent les dégâts ordinaires sont des especes de teignes jaunes d'environ six lignes de longueur, marchant sur leurs pieds avec assez d'agilité. Tant que les grains ne sont pas hors de terre, ils n'y touchent pas : c'est la tige qu'ils attaquent ; comme elle est couverte de plusieurs enveloppes, ils les percent immédiatement au dessus des racines de la plante, de façon à pouvoir entrer dans le tuyau. Parvenus à leur but, ils rongent toujours en montant jusqu'à la superficie de la terre la tige très-tendre qui supporte l'épi. Les feuilles qu'ils ne mangent ni n'attirent à eux, comme le font les courtillieres, restent dans leur même position, mais séparées de la tige qui n'existe plus ; elles se fanent, jaunissent, & on les enleve sans éprouver la moindre résistance.

L'avénement du Roi au Trône, mettant ses Vassaux dans l'obligation de rendre à S. M. les foi & hommage, aveux & dénombrement des Fiefs qu'ils tiennent de la Couronne, & d'en payer les droits accoutumés en pareil cas, le Bureau des Finances de cette Généralité a rendu, le 31 Mai, une Ordonnance par laquelle cette injonction est faite à tous les Vassaux tant Ecclésiastiques que Laïques qui possedent des Fiefs dans la mouvance du Roi, à cause de son Comté de Poitou & Tour de Maubergeon de Poitiers, des Comtés de Fontenay & de Secondignié, des Baronnies de Vouvant, Vervant & Mouilleron, Châtellenies de Montmorillon, Lusignan & Nyort, Duché de Châtellerault, Comté de Civray, Baronnie de Melle, Vicomté d'Aulnay, Châtellenie de Chizé, Principautés de la Roche-sur-Yon & du Luc, & des Isles de Bouin & Noirmoutier.

On écrit de Mortagne qu'il y regne depuis quelques semaines une fievre maligne qui emporte beaucoup de monde.

Le moulin économique qu'on vient de construire à Salles, près S. Maixant, est en plein service journalier. Sa mouture est bonne, belle & abondante. On en admire le méchanisme facile, ingénieux & solide. On le regarde comme un des plus remarquables & des mieux entendus du Royaume.

De Toul, le 5 Juillet.

Nos vignes sont en assez bon état : elles promettent beaucoup plus que nous n'avons recueilli l'année derniere. Entourés de montagnes, comme nous le sommes, elles nous donnent la plus importante des récoltes. Dans les années communes, nous approvisionnions de notre vin une partie du Barrois & autres pays. Malheureusement cette récolte, par-tout si casuelle, l'est encore davantage dans notre territoire montagneux. Jusqu'à la fin, nous craignons la grêle. Nous avons à craindre très-long-tems la gelée. On a vu ce dernier fléau détruire nos espérances à la mi Juillet. Un brouillard, une nuée, tout nous alarme. Jusqu'à ce que le raisin soit dans nos cuves, nous sommes dans un état continuel d'anxiété. Tandis que les pluies sont si opiniâtres dans tant de con-

trées, nous en desirons, nous en demandons avec ardeur.

De Valenciennes, *le 7 Juillet.*

Les Cultivateurs de nos environs ont remarqué depuis long-tems que le prix qu'ils recevoient des grains envoyés par eux à notre Halle étoit assez loin de celui que la généralité des Acheteurs annonçoit qu'elle les avoit payés. Notre Halle est fermée & conduite par des especes de Courtiers. On ne comprend rien à leurs opérations. Cependant on soupçonne le mot de l'énigme. L'avantage d'un Marché ouvert a été généralement senti dans les autres Villes du Royaume; nous sentons très bien qu'il seroit fort intéressant pour nous d'en jouir. Les riches & les pauvres n'ont à cet égard qu'une voix. Si leurs soupçons étoient injustes, la publicité justifieroit les œuvres qu'ils accusent. Ainsi il y a apparence que le changement desiré qui mettroit ici le commerce sur le pied où il est presque par tout, n'éprouveroit aucune opposition raisonnable. Il y a quelques années qu'un Citoyen, connu du Public par son zele & ses lumieres, mérita les applaudissemens de ses Concitoyens par un Mémoire dans lequel il développoit les inconvéniens d'une méthode ou d'une coutume proscrite par-tout, & la nécessité de pourvoir aux intérêts & aux droits tant des Producteurs que des Consommateurs, par l'adoption d'un Marché conforme à ceux du reste du Royaume. Ce Mémoire mériteroit d'être mis au jour.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Observations sur la graine de Vers à soie, *publiées par M. Dubet, à l'usage de la Touraine.* 12 *Juin* 1774.

Le principe de la bonne ou mauvaise constitution de tous les êtres organisés, est essentiellement dans les germes destinés à les reproduire, & d'où résulte une génération plus ou moins nombreuse, plus ou moins vigoureuse, plus ou moins active, en raison des vices qui les alterent. L'art ne détruit jamais radicalement la cause primitive de cette altération, il ne peut tout au plus qu'y appliquer des palliatifs momentanés, & le mal reprend insensiblement son essor dans le développement graduel des individus.

Le Ver à soie, insecte si facile à conduire, & d'un produit si intéressant, est soumis à cette loi primitive de la création, & la force de son tempérament, la durée de sa vie, la régularité de ses opérations, le résultat de son travail, ont pour base l'*œuf* qui perpétue son espece. Sa fécondité, une fois bien établie, a l'influence la plus constante sur la vie de cet animal, & n'est jamais dérangée que par des accidens qui, à la vérité, peuvent très-aisément se multiplier sous des mains qui prétendent forcer une chenille à un régime artificiel, communément arbitraire, & peu analogue au sistême général de la nature.

Il est donc de la derniere importance de consacrer, à la façon de faire *la graine de Vers à soie*, tout le tems, toute l'attention, tous les petits soins nécessaires à une opération préliminaire d'où dépend totalement le succès des récoltes. Les bornes de cette Feuille ne me permettent pas de parcourir tous les détails de cette manipulation; je me bornerai aux principes les plus essentiels & les mieux constatés par l'expérience. En les suivant exactement, je réponds que les difficultés les plus graves *de l'éducation des Vers à soie* sont applanies.

1°. Choisir les *cocons* les plus soyeux, les mieux conformés, & du grain le plus fin.

2°. Assortir, autant qu'il est possible, le nombre des mâles & des femelles, même les séparer, pour être maître du choix, & rejetter avant l'accouplement les papillons foibles & malades.

3°. Ne jamais faire servir deux fois le même mâle.

4°. Rebuter les cocons des premiers & derniers vers qui ont filé, & faire son choix dans le centre de la montée.

5°. Ne jamais employer de cocons doubles, quoiqu'en disent les Auteurs qui ont traité cet article un peu trop légérement. Un objet d'économie mal entendu a acquis à ces Observateurs des Partisans, qui changeront d'opinions, quand ils auront fait des comparaisons exactes.

6°. Ne pas laisser épuiser la ponte, quand

on desire avoir une graine vive & parfaitement fécondée. On doit l'arrêter environ aux trois quarts, replacer ailleurs les femelles; & dans le cas que la derniere graine soit employée, l'expérience prouvera de combien elle est inférieure à la premiere.

7°. Choisir la provision de cocons à graine dans une partie dont les Vers aient monté ensemble, avec vigueur, & à peu près en deux fois vingt-quatre heures.

8°. Avoir la plus grande attention à séparer jour par jour les accoupiemens. C'est le moyen infaillible d'obtenir une graine qui (à chaleur égale) éclora ensemble, & ne donnera ni avant-coureurs, ni traîneurs; inconvénient qui coûte beaucoup de tems & de soins, met la confusion, entraîne des pertes & conduit aux dégoûts.

J'invite beaucoup à pratiquer attentivement ces trois dernieres observations, dont l'expérience réitérée m'a confirmé la solidité, & qui méritent la plus grande publicité.

Les observations que j'ai été dans le cas de faire en grand, cette année, sur plusieurs éducations nombreuses, m'assurent que *les graines de Vers à soie étrangeres* ne conviennent nullement au climat de cette Province, & que les cocons qui en proviennent, comparés aux originaires du pays, donnent une différence en perte de soie, au moins de *vingt cinq pour cent*. Je conseille en conséquence de s'en tenir aux graines naturalisées; de réunir en leur faveur tous les suffrages; de recourir à ce sujet à la bienfaisance ordinaire de *M. du Cluzel*, & de le supplier d'ordonner que la quantité, dont il a la bonté de gratifier les pauvres Colons, soit faite dans le pays par des mains instruites, & sous l'inspection de qui bon lui semblera.

Mes expériences en cette Province viennent à l'appui de ce que j'ai dit dans mon Traité, *page* 141, dont voici l'extrait. » On » demande si la graine de notre climat dé» génere. Je regarde jusqu'à présent cette » question au moins comme très-problématique. Je sçais, par expérience, qu'une » graine peut dégénérer tout-à-coup dans » un attelier; mais cet effet n'est qu'acci» dentel, & n'arrive qu'à la suite d'une mau» vaise couvée ou d'une nourriture mal sui» vie. Je ne me suis jamais apperçu qu'une » graine, faite avec les précautions requi» ses, dégénérât en aucune façon; *j'ai mê» me trouvé beaucoup d'avantage à perpétuer » l'espece accoutumée au climat & au terrein » d'où elle est originaire*».

Il faut certainement plusieurs années pour naturaliser les graines étrangeres. C'est un moyen ordinaire d'affiner nos soies nationales, & celles du Piémont méritent la préférence; mais ces essais en grand hazardent & diminuent beaucoup la jouissance des produits, & ne conviennent par conséquent point à toutes les classes des Citoyens.

I I.

Lettre sur les plantes nuisibles aux grains.

Le dirai-je, Monsieur? les moyens de détruire les chardons dans les bleds, communiqués à la Société d'Agriculture au Bureau du Mans, & insérés dans votre Feuille du 18 Juin, N°. 49, ne nous apprennent rien de nouveau: on sçavoit parfaitement que pour débarrasser les bleds des mauvaises herbes qui les étouffent, il n'y a point de meilleur moyen que de couper ces mêmes herbes ou de les arracher, & c'est par-tout qu'on se sert, pour cette opération, de petites serpettes recourbées en forme de faucilles & emmanchées au bout d'un bâton.

Pour perpétuer, dit-on, cette espece de chardons, il faudroit que tous les Propriétaires d'un pays y concourussent, & que l'échardonnage se fît dans les champs ensemencés comme dans les friches, chemins &c; mais il est assez difficile que ce concours universel puisse avoir lieu sans qu'on attente plus ou moins à la liberté par des injonctions, des peines, des amendes: car il y a des paresseux, des infirmes, des malades, & on ne voit pas trop de quel droit on pourroit punir un Propriétaire qui n'auroit pas la volonté ou la commodité d'arracher les chardons de son champ. Cependant dix ou douze pieds de cette plante qu'on aura laissés, par oubli ou autrement, seront capables d'ensemencer de nouveau toute une contrée. La nature a attaché, comme on sçait, des ailes aux graines qui en proviennent; il ne faut qu'un souffle très-léger pour les transporter à des distances fort grandes; ce qui me feroit penser que, dans les vues de la Providence, le chardon auroit été créé pour plus d'utilité qu'on n'en retire,

Je connois, Monsieur, cinq sortes de plantes qui ne sont pas moins nuisibles aux bleds & dont il est encore plus difficile de se débarrasser. Ces plantes sont la fougere, l'hieble, la tartarie, le vesceron, & enfin une espece de chardon que nos Paysans appellent échaussis : c'est sans doute le même que les Botanistes nomment *chausse-trape*, en Latin *carduus stellatus*, ou *calcitrapa*, d'où sera venu par corruption le nom d'échaussis. Cette plante parasite croît également dans les jardins & dans les champs ; & ce qui la rend plus incommode qu'une autre, c'est qu'étant une fois semée dans un terrein quelconque, elle s'y perpétue ensuite par ses racines qui, perçant la terre jusqu'au tuf, forment de proche en proche, comme les asperges, une infinité de touffes d'où s'élancent des tiges très-épaisses : tout ce qui se trouve dans leur voisinage languit bientôt & meurt ; les couper, c'est leur donner de nouvelles forces pour se reproduire : quand il n'y en a que de petits paquets par-ci par-là, le seul parti à prendre est d'effondrer le terrein jusqu'au dessous des racines qu'on a l'attention d'enlever sans en laisser un seul brin : si au contraire un champ en étoit couvert dans toute sa superficie, il faudroit arracher les jets au lieu de les couper. Pour cette opération, on a soin de prendre de bons gants ; on saisit la tige le plus près de terre qu'il est possible ; on la tire à soi perpendiculairement, sans l'incliner d'aucun côté, & on arrache ainsi tous les brins les uns après les autres. En réitérant souvent cette opération par un tems humide & à la veille de quelque pluie abondante, on mutile, on fatigue, on épuise la racine, & il se peut faire aussi que l'eau, venant à s'insinuer dans les petits canaux qu'occupoient les tiges avant qu'elles fussent arrachées, pourrisse cette même racine.

Je ne connois point de meilleur moyen que celui-là pour détruire la fougere : lorsqu'elle pousse au mois de Mai dans une terre nouvellement labourée, & que les sommités de cette plante qui renferment le feuillage sont recourbées en façon de crosse & non encore développées, on l'arrache, comme on l'a dit ci-dessus, & on répéte la même opération au mois d'Août. La seconde année, il en sort encore quelques tiges, mais en moindre quantité ; on les tire de nouveau comme la premiere fois, & votre champ en sera délivré pour toujours. Je crois qu'on pourroit, avec le même succès, employer cette pratique pour faire disparoître l'hieble de nos terres à froment ; mais jusqu'à présent je n'ai pas eu l'occasion d'en faire l'épreuve. Il ne faut guere plus de tems pour arracher ces plantes voraces que pour les couper, & cependant l'avantage est bien plus grand d'une façon que de l'autre : car plus vous les coupez, plus elles repoussent, s'épaississent & gagnent du terrein ; ce qui n'arrive pas de même en les arrachant profondément.

La tartarie, sans se perpétuer par le secours de ses racines, se renouvelle tous les ans en répandant ses grains aux endroits où on l'a laissé croître en liberté. Il y a des années où nos champs & nos prés en sont extrêmement endommagés : il est étonnant qu'une plante si peu vigoureuse en apparence puisse brûler, comme elle le fait, tout ce qui l'avoisine. Le grand nombre de bras qu'il faudroit employer pour la couper ou l'arracher, le peu de prise qu'elle donne, & sa prodigieuse multiplication font qu'on abandonne souvent à sa voracité des campagnes entieres où elle répand de nouvelles graines pour les années suivantes. Alors il n'y a point d'autre parti à prendre que de laisser reposer ces terres. C'est aussi ce qu'on doit faire pour les champs qui se trouvent infectés de vesceron, en Latin *vicia sezetum cum siliquis plurimis hirsutis*. Cette plante, qui croît volontiers dans les terreins bas & humides, s'entortille autour des bleds, les couche par terre aux approches de la moisson, & dans cet état les fait pourrir sans qu'on puisse en faire autre chose que de la litiere pour les bestiaux. Les Propriétaires de pareilles terres doivent veiller soigneusement à ce que les semences qu'ils employent soient bien pures & sans aucun mélange de cette graine qui, cette année, a fait beaucoup de ravages dans les meilleures terres de nos cantons. Il seroit bien à desirer, Monsieur, que les Sociétés Géorgiphiles prissent en considération des objets aussi importans que ceux qu'on vient d'indiquer. A quoi sert la bonne culture, à quoi servent le chaulage des uns, la terre végétative des autres &c. &c. si des plantes ennemies renversent les espérances de nos

plus riches moissons. J'ai l'honneur d'être &c.

Signé, DE SCÉVOLE.

A Argenton, en Berri, le 24 Juin 1774.

III.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 2 Juillet 1774, au Mercredi 6 duuit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17 liv. 10 s., 21 à 25 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 22 à 22 liv. 10 s.; le seigle, de 8 liv. 5 s., 9 à 10 liv.; l'orge, de 8 l. 15 s., 9 l. 5 s. à 10 l. aussi *le septier*.

IV.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 2 Juillet 1774, au Mercredi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14 l. 10 s., 16 l. 10 s. à 18 l. 10 s. *le sept.; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Juillet 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 l. 10 à 18 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

CHANGES DE PARIS, *du 9 Juillet 1774.*

Amsterdam	55
Londres	30 5 16°.
Hambourg	183 ¾ à ½
Madrid	15
Cadix	14 17 6 à 18
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Août.*	½ p. ⅝ p.

PRIX

DES matières d'or & d'argent à Paris du 9 Juillet 1774.

		L	S	
Or de Portug. à		725	3	marc.
Du Mexique à		720		
Du Perou à		712	5	
Les guinées à		724	3	
Ducats à		98	6	once.
Or fin à 23 k. 31 32.		99	16	
Or à 20 karats à		84	2	
L'argent à 11 d. 20 g. à		53	12	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à		51	16	
Piastres à		48	18	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Jeudi 7.*	*Vendredi 8.*	*Samedi 9.*
COMP. D. IND.			
Actions à 3 coup	1817 ½ 5 15	1812 ½ 10 12 ½ 15	1815
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.		1165	1165
D°. 8es. à 2 coup.		232	
D° 25es. à 2 coup.			
Emprunt Oct.		377	377

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 22 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 26 Février.*

M. Ronnow, Président de l'Académie des Sciences, prononça, dans la Séance du 26 Janvier, un Discours sur la nécessité des Hôpitaux & sur les avantages qu'il y auroit à pouvoir loger & traiter un plus grand nombre de malades dans l'Hôpital de cette Ville. Le Public lui donna de justes applaudissemens. Les Hôpitaux sont en effet bien nécessaires pour des infirmes & pour des pauvres malades isolés qui n'ont de secours à attendre que de la commisération publique. Mais l'établissement de Médecins & de Chirurgiens de charité, d'une Pharmacie gratuite, d'une Boucherie également gratuite, avec les conditions convenables, ne rempliroit-il pas le même objet avec plus d'utilité & moins d'inconvéniens ? N'est-il pas à craindre qu'à mesure qu'on accumule les malades dans un même lieu, ils ne s'infectent réciproquement & ne répandent une perpétuelle épidémie ; que les traitemens & les soins, lorsqu'ils sont partagés, ne deviennent plus difficiles, plus légers, moins fructueux ; que l'administration, en se compliquant, ne tombe dans des abus & des vices irrémédiables ? Combien de gens qu'on auroit sauvés, s'ils avoient reçu des secours gratuits dans l'intérieur de leurs familles, qui meurent pour n'avoir pas voulu être transportés à l'Hôpital ou même pour y avoir été transportés ? Au lieu d'une grande infirmerie qui devient le réceptacle de tous les maux & un gouffre, différentes maisons jettées aux différens angles de la Ville, ne seroient-elles pas, plutôt que ce gouffre, des maisons de santé, à l'abri des grands dangers inséparables d'un trop vaste établissement ? Ces réflexions qui en indiquent une infinité d'autres, mériteroient d'être pesées par le zele généreux & éclairé de M. Ronnow.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 28 Février.*

S. M. I. & R., pour faciliter un des commerces les plus importans, a supprimé les droits ci-devant imposés sur les Livres qui passent en Hongrie, en Transylvanie, & dans le Bannat de Temeswar. La lumiere ne peut être vendue à trop bon marché.

DE LEIPSICK, *le 28 Février.*

Il se cultive dans l'Electorat une sorte de patates dont l'écorce est plus mince que celle de la pomme de terre, & la pulpe moins aqueuse. Sa farine forme une nourriture très-agréable & très-saine. Les Médecins recommandent aux personnes foibles, aux poitrinaires, aux pulmoniques, l'usage de cette farine cuite avec du bon

lait ou de l'eau & du bouillon. Ils conseillent d'en mettre dans les tartes & les biscuits, sans citron, car elle en tient lieu. Elle se digere aisément. Les pauvres y trouvent encore l'avantage de ne la payer que 4 gros la livre, tandis que la farine ordinaire vaut 16 gros. On peut en demander des essais au *Bureau des Annonces de cette Ville.*

De Breslau, *le 2 Mars.*

La Société Patriotique a remis au mois de Décembre prochain la distribution du Prix relatif à la question suivante: *Quels sont les mœurs, les coutumes, les usages des gens de campagne, les plus nuisibles à l'industrie, à la santé, à la population, & en général au bien de l'Etat; & quels seroient les moyens les plus propres à les réformer?* On sçait bien qu'en général les vices les plus contraires à l'intérêt public sont certainement ceux que la misere engendre; mais la Société desire qu'on examine les abus en détail, qu'on en démontre les effets; qu'on apprécie l'espece d'étiquette suivie dans les grandes époques de la vie, baptêmes, nôces &c; qu'on traite la maniere dont les enfans sont tenus, de la construction des maisons & des appartemens habités, des divertissemens & des travaux, des vêtemens, de l'éducation du bétail, de la façon de vivre des Paysans entr'eux & avec les autres classes de Citoyens &c. Peut-être ce plan paroîtra t-il trop étendu. Le Prix destiné pour un Mémoire sur la *cause des vertiges des bêtes à cornes & les remedes*, a été remis au mois de Novembre.

D'Eisenach, *le 4 Mars.*

Si dans les campagnes rien n'est taxé, bien des choses se taxent dans les Villes. Il seroit assez bon de sçavoir si ce qui n'est pas sujet à des tarifs est proportionnellement plus cher que ce qu'on y soumet. Nous éprouvons quelquefois que nos Détailleurs, quand ils ne sont pas contens de la pancarte, ont des talens singuliers pour mieux faire leur compte. Nos Boulangers, par exemple, survendoient. Comme la contravention découverte n'entraînoit qu'une amende de deux risdales, elle ne les arrêtoit pas, car deux risdales sont bientôt gagnées. L'amende vient d'être portée à dix risdales. Nous verrons comment ils s'y prendront pour passer par-dessus la taxe.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 8 Mars.*

M. Pownal, dans les derniers débats de la Chambre sur le projet d'augmenter le droit que payent les toiles étrangeres, dit que, s'il étoit effectué, le Roi de Prusse, l'Impératrice de Russie, & plusieurs autres Princes, ne manqueroient pas de traiter nos laineries de la méme maniere ou plus mal encore. On prétend que ce Gouverneur n'est pas bien informé. Quant à la Prusse, nous n'avons, dit on, plus rien à craindre; c'est chose faite & non à faire: ce Prince a établi dans ses Etats une Manufacture qui suffit à la consommation de ses Sujets. L'Impératrice de Russie n'a-t-elle pas déjà ordonné d'habiller ses Troupes de draps du pays, au lieu des draps de notre Comté d'Yorck? Ceci ne veut-il pas dire que le même principe agira sur le reste des Sujets, lorsque les Manufactures locales auront pris leur degré d'accroissement? Quant aux divers Etats d'Allemagne, comme ils ne reçoivent nos laineries que des mains des Hollandois, des Hambourgeois, des Dantzickois, sans sçavoir & sans se soucier de sçavoir d'où elles viennent, & que s'ils vendent de la toile, c'est aux mêmes Facteurs, sans sçavoir & sans se soucier de sçavoir où elle va, il n'est vraiment pas à appréhender qu'ils se formalisent de notre opération & qu'ils usent de représailles..... C'est fort bien dit: mais ces Etats, s'ils ne se soucient pas de sçavoir d'où les choses viennent & où elles vont, se soucient au moins d'acheter à meilleur marché & de vendre à plus haut prix; or, moyennant nos droits additionnels, ils ne le pourront. Mais il faut espérer qu'ils seront assez sensés pour ne pas se faire du mal parce que nous leur en aurons fait: car il est clair qu'en imposant des deux côtés, on met double entrave au commerce, & on se ruine réciproquement plus vîte... Le même Observateur ajoute que notre Manufacture de laineries, loin de décliner, a singuliérement prospéré. Selon un état qu'il a, dit-il, sous les yeux, en 1738, premiere année où l'on a marqué les draps, il est sorti de la partie

occidentale du Comté d'Yorck 56,899 pieces de draps ; & en 1772, il s'en est vendu 434,961. L'augmentation est dans la proportion de sept à un ; elle s'est faite graduellement. A la vérité, la même Manufacture a éprouvé, en certain tems, une grande diminution dans la partie occidentale de l'Angleterre ; mais elle s'est relevée, & certains articles d'exportation donnent les plus flatteuses espérances, dit l'Auteur.

Il conste par les témoignages de MM. Beastie, Fletcher, Dysan & Raymond, entendus à la Barre des Communes, que la Manufacture de toiles est rapidement tombée en Irlande ; qu'il n'y a pas plus d'un tiers des métiers en travail ; que l'exportation de cette marchandise a baissé, ces deux dernieres années, comme de 24 à 18 ; qu'il s'est expatrié trente mille Ouvriers dans le même intervalle &c.

Un vaisseau Hollandois, arrivé de Batavia, a rapporté, dit-on, qu'aux mois de Septembre & d'Octobre 1772, il étoit mort d'un flux de sang à Manille trois mille personnes, & que l'épidémie régnoit encore lorsque cette nouvelle avoit été écrite.

Un bâtiment allant de Barcelonne en France, chargé d'eau-de-vie & de vin, a fait naufrage sur la côte de Scilly. On a sauvé la cargaison ; mais on craint que le navire ne puisse être relevé.

PAYS-BAS.

D'OSTENDE, *le 2 Mars.*

L'épizootie s'est de nouveau manifestée dans le district de Furnes. Aux environs de Bruges, elle a totalement cessé.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE SAINT-MALO, *le 10 Mars.*

La mer a été, en dernier lieu, très-dangereuse sur nos parages. Dans l'espace de quelques jours, les naufrages ont été très-fréquens. Le 22 Février, un bocq se perdit à l'entrée de la riviere du Rance. Nous avons appris que la barque d'*Athanase le Moine*, de S. Briac, venant de Bordeaux, s'étoit brisée sur un rocher à l'entrée de la Rochelle ; mais que l'équipage s'est sauvé.

Le sieur Devigny, Capitaine du *Superbe*, de l'Orient, du port de 1200 tonneaux, Armateur M. Foucaut, est parti pour Canton en Chine... Le sieur Caros, Capit. du *Broglie*, de l'Orient, du port de 1200 tonneaux, Armateur M. de Saudrais, est en charge pour Chine ; le sieur de S. Hilaire, Capitaine du *Duras*, du port de 1000 tonneaux, Armat. M. Foucaut, pour l'Inde ; le sieur Querengal, Capit. du *Penthievre*, de l'Orient, Armat. M. de Saudrais, pour l'Inde ; le sieur la Mothe, Capit. du *Saint-Pierre*, de l'Orient, du port de 300 ton., Armat. M. Henri de Blanchette, pour l'Isle de France.

DE SOISSONS, *le 11 Mars.*

Le Bureau de la Société Royale d'Agriculture avoit demandé *quels seroient les moyens les plus efficaces pour empêcher qu'il ne périt dans la campagne tant de femmes en couche & tant d'enfans nouveaux-nés ?* M. Dufot, Médecin respectable, Pensionnaire du Roi & de la Ville, a répondu que le moyen le plus efficace de prévenir tant d'accidens si tristes, c'étoit l'instruction publique & gratuite sur l'Art des Accouchemens ; l'instruction, premier moyen de bienfaisance, de réforme, de prospérité en tout genre : l'instruction ! Il faut le répéter mille & mille fois. M. Dufot demande qu'on oblige les Sage-Femmes & les Accoucheurs de campagne à venir suivre des leçons sur l'Art dans la principale Ville de chaque Election de la Généralité ; que deux fois, chaque année, un Médecin Démonstrateur, autorisé, donne, pendant trois semaines ou plus, ses instructions, comme un Catéchisme simple, clair, méthodique sur tout ce qu'il y a d'essentiel dans les accouchemens soit naturels soit difficiles. On parlera, ajoute-t il, des devoirs des nourrices, ainsi que des maladies des enfans & des meres, dont le traitement est ordinairement confié aux Sage Femmes. On parcourra ainsi, d'année en année, les Villes principales de la Généralité. Pendant le tems des leçons, on laissera dans un certain nombre de Paroisses voisines, une Sage Femme pour faire l'ouvrage des absentes &c. Ce Mémoire sera sans doute rendu public par la voie de l'im-

pression. On peut attendre mieux encore du zele de M. Dufot; c'est ce bon Catéchisme, un bon Ouvrage élémentaire à la portée des plus simples : il le fera si ses occupations patriotiques le lui permettent ; car il aime les hommes & sur-tout ces bonnes gens de la campagne, si long-tems abandonnés.

De Nantes, *le* 11 *Mars.*

Il a régné sur mer des vents si violens que nous craignons tous les jours d'apprendre des désastres. On appréhende que le navire, le *Sylvain*, ne soit perdu. Le *Duguay-Trouin*, venant des Cayes S. Louis, a touché, après une traversée fort rude, sur les rochers, en entrant dans la riviere près la baye de Bourgneuf où il est en relâche : on espere que les avaries ne seront pas aussi considérables qu'on l'avoit présumé d'abord.

Les grains sont toujours abondans & à assez bon marché dans la Province, quoiqu'elle en verse beaucoup dans quelques-autres. Nous en recevons encore par la riviere & par la mer.

Le navire, la *Nouvelle - Marguerite*, est parti pour le Port-au-Prince. La *Duchesse de Duras*, Armateur M. Drouet, & l'*Oracle*, Armat. MM. Teissier & Galipaud, sont en charge pour la Guadeloupe. Ce dernier est aussi destiné pour la Martinique. le *Voyageur* & l'*Actif* sont arrivés, le premier du Port au-Prince, le second du Cap.

De Tours, *le* 14 *Mars.*

Les prix des grains & du pain ont baissé. Le septier de froment, pesant 216 livres, vaut de 17 liv. 4 s. à 18 liv. 2 s. ; & les différentes sortes de pain se vendent de 21 à 32 deniers la livre.

Le jardinage est en vigueur dans nos environs : un bon sol répond aux soins du Cultivateur éclairé. Un Fleuriste vient de faire publier un moyen de conserver les fleurs des plus beaux œillets, même au milieu des frimats. Dans l'arriere-saison, il coupe les derniers boutons prêts à s'épanouir, en laissant les tiges assez longues : avec de la cire vierge délicatement appliquée, il empêche l'évaporation de la seve. Ces boutons sont ensuite renfermés dans des cornets de papier de Hollande très-compact. On les suspend au plancher d'une chambre ni trop humide ni trop chaude. Quand on veut faire épanouir les fleurs, on plonge les tiges dans l'eau ; elles sont assez belles, quoiqu'un peu ternes. Comme elles n'ont point d'odeur, on glisse avec un cure-dent une goutte d'essence de gérofle dans leur calice. L'huile seche &, l'aromate pénétre les feuilles.

Les enfans à qui les meres refusent leur lait pour leur donner le lait vénal d'une étrangere, sont en danger de mort. Les nourrissons qu'on est obligé de porter d'un sein à un autre, sont en nouveau danger de mort. Les enfans dont les meres, peu en état de payer des mois de nourrices, les confient à des femmes qui ne s'en chargent à vil prix que parce qu'elles se proposent d'en avoir peu de soin, sont en très-grand danger de mort. Les Peuples du Nord préviennent ces malheurs en substituant au lait des mercénaires le lait des animaux. A leur exemple, un excellent Citoyen (feu *M. de Chamousset*) avoit, avec l'approbation du Gouvernement, fait des essais de cette maniere de nourrir, sous les yeux des Habitans de la Capitale du Royaume. A la tête de son établissement, il avoit mis une Paysanne de Bourgogne qui élevoit & rétablissoit ainsi les enfans de son canton tombés dans le dépérissement. Tout réussit au gré de ses vœux ; mais il fut détourné de ces soins par d'autres soins dont le Ministere le chargea. Il y a une foule d'exemples des bons effets de cette méthode. M. Hecquet & plusieurs autres fameux Médecins l'ont approuvée & ont recommandé le lait de vache. M. de Souvré, demeurant à Conlie, Province du Maine, vient d'employer ce moyen avec beaucoup de succès. Il a une fille de vingt-deux mois, à qui l'on n'a donné que du lait de vache, & qui est une espece de prodige. Elle a une santé parfaite & un tempéramment robuste : elle est vive & docile ; il lui arrive rarement de pleurer. M. de Souvré éleve de la même maniere un fils qu'il a eu depuis, & qui promet de ressembler en tout à sa sœur.

De Paris, *le* 20 *Mars.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 12 Décembre 1773, & Lettres-Patentes sur icelui, régistrées en la Cour des Mon-

noies le 5 Février 1774, *portant réglement sur les droits à payer aux Affineurs pour le départ des ouvrages & matieres d'argent tenant or.*

Lettres-Patentes en forme d'Edit. données à Versailles le 14 Janvier 1774, registrées en la Cour des Monnoies le 9 Février, *portant attribution à la Cour des Monnoies, de la connoissance qu'avoit la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Dole, sur le fait des monnoies, ainsi que sur le titre & l'emploi des matieres d'or & d'argent, circonstances & dépendances.*

Arrêt du Conseil d'Etat du 17 Janvier, *qui casse & annulle la modification insérée dans l'enregistrement fait par la Chambre des Comptes de Paris de l'Edit de Décembre 1770, concernant le marc d'or.* Cette modification portoit que, sous le bon plaisir du Roi, ceux qui obtiendroient des Lettres d'honneur ne seroient assujettis à aucuns droits, excepté ceux qui n'auroient pas acquis la vétérance par la longueur de leurs services; comme aussi que ceux qui auroient obtenu des Lettres de survivance, antérieurement audit Edit, pourroient entrer en exercice sans payer un nouveau droit.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'une machine à bras, proposée par M. Pingeron, ci-devant Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch.

En quoi consiste la perfection d'un moulin à bras? Telle est la question que doit se proposer tout Méchanicien qui veut en imaginer un qui réponde aux vues de celui qui projette de faire cette dépense. Un moulin, comme toute autre machine, doit, 1°. être simple pour être moins coûteuse à construire & à entretenir, 2°. d'un grand débit en exigeant peu de force pour être utile au Propriétaire. Cette derniere condition est la plus difficile à remplir, parce qu'elle renferme une espece de contradiction. En effet, comment se procurer de la vitesse avec peu de force? Cela paroît contraire aux loix de la nature; car tout le monde sçait que l'on perd en force ce que l'on gagne en tems, & que si l'on veut l'un & l'autre au même degré, il faut beaucoup de force. Ces principes sont incontestables; mais ne pourroit-on pas faire seconder la puissance par une force centrifuge produite par des volans multipliés? Ceux qui ont imaginé des moulins à bras se sont bien procuré cette ressource; mais j'ai toujours remarqué, dans leurs machines, que leurs volans ne servoient que de régulateur, & qu'ils ajoutoient peu à l'effet du moteur, car celui-ci agissoit toujours par un petit bras de levier. C'est ce que j'ai tâché d'éviter.

Dans le moulin que je propose, mes volans reglent le mouvement & contribuent, par leur force centrifuge, à l'entretenir une ou deux secondes au plus, jusqu'à ce que mon moteur, qui agit toujours par un grand levier, reprenne & continue à donner l'impulsion à la roue qui mene les meules. Je sçais très bien que le moyen que je propose ne sçauroit réussir dans une très-grande machine, mais il peut avoir son effet dans celles qui sont petites de leur nature, comme un moulin domestique.

Mon moulin est composé d'un bâtis en forme de parallelipede en bois de chêne: on y remarque un axe horizontal à l'extrémité duquel est un volant à quatre palettes très-lourdes.

Sur cet arbre est montée une grande roue pleine qui fait les fonctions d'une roue de champ, au moyen des dents qui sont implantées près de sa circonférence sur son plat. Cette circonférence est garnie de dents ressemblantes à celles des rochets ou crics des carosses, mais très-épaisses. On en expliquera bientôt l'usage.

Les dents de cette grande roue, qui sont plantées sur la surface plane, engrainent dans une lanterne verticale, dont l'arbre est celui des meules. Cet axe est traversé par trois leviers au dessous de ces dernieres, & cela dans le bâtis ou cage du moulin. Chaque demi-levier est garni à son extrémité d'une espece de coupe de fer où l'on met un nombre plus ou moins considérable de balles de plomb pour augmenter à son gré le poids de ces lentilles factices.

Le bout inférieur de l'axe des meules, qui est formé par une aiguille d'acier, entre dans une crapaudine de cuivre. Celle-

ci pose sur une petite traverse qui est logée au milieu d'une beaucoup plus grosse, & qui y est fixée par une de ses extrémités au moyen d'une charniere de fer. Par le secours de cette petite méchanique, on souleve la meule supérieure en forçant un coin entre les deux traverses. Cette opération se fait hors du bâtis.

Cette traverse composée est placée au-dessus de l'axe de la roue pleine, & formeroit quatre angles droits avec lui, s'ils étoient dans le même plan.

Quant au moteur, on imaginera deux leviers de la seconde espece, fixés par leur extrémité inférieure contre les côtés de la caisse du moulin & s'y mouvant sur une charniere de fer ou grenouille. Ces leviers seront réunis par une traverse horizontale qui les maintiendra dans une situation convergente, c'est-à-dire, qu'ils représenteront la forme d'un V très-évasé.

Au milieu & au-dessous de cette traverse sera fixée une fourchette de fer très-courte qui embrassera l'épaisseur de la roue pleine; les bouts des dents de cette fourche seront très-épais & très lourds. L'endroit de l'enfourchure qui entrera dans le vuide des dents sera garni d'un petit cylindre de cuivre que l'on renouvellera lorsqu'il viendra à s'user.

Cette fourchette sera brisée à charniere entre la barre à laquelle elle sera fortement fixée & son enfourchure. Cette brisure lui permettra de céder lorsque les dents de la roue passeront au dessous d'elle, mais elle ne cédera que dans ce sens. Voilà toute la machine.

Il reste à dire un mot de ses effets. Deux hommes, dont un peut être remplacé par un contrepoids, feront mouvoir les deux leviers convergens, l'un en poussant d'un côté, & l'autre en tirant dans le même sens: la traverse qui les réunit se mouvera par conséquent de même que la fourchette qui y est adaptée. Cette fourchette engrainant, dans le goût d'un déclic, dans les dents de la roue pleine, la fera tourner. Celle-ci engrainant, au moyen des dents implantées sur son plat dans la lanterne, menera cette derniere & fera par conséquent tourner les meules qui sont montées sur le même arbre.

Lorsqu'une des puissances fera engrainer la fourchette, l'autre poussera la traverse; & agissant de concert avec la premiere, la roue tournera. Comme la fourchette est brisée, elle ne sçauroit arrêter les dents de la roue pleine, comme on l'a déjà dit.

Il conviendra que la route que doit parcourir la fourchette soit limitée, pour éviter les trop grandes saccades. Cela sera très-facile, au moyen de la rainure dans laquelle passera le petit manche de la fourchette.

Les deux bouts de la traverse sous laquelle cette derniere est rivée seront attachés aux leviers avec de petites chaînes de fer, & la traverse se mouvera sur la partie supérieure du moulin entre deux collets.

On voit, par cette construction, 1°. que la puissance agira par des leviers avantageux, ce qu'elle ne fait pas dans les moulins ordinaires; 2°. que le rayon de la roue pleine étant plus grand que celui de la roue de champ, la premiere mene donc la lanterne avec un avantage réel; 3°. qu'on peut avoir autant de vitesse que l'on desire en mettant une petite lanterne comme dans tous les moulins.

Il conviendroit de mettre le moulin en mouvement avant de laisser répandre le grain. On y parviendra en faisant tourner un des volans dans le sens qui lui est propre, ou en faisant mouvoir les leviers convergens. Lorsque l'on verra le moulin en train d'aller, on pourra mettre le grain.

J'avoue qu'il y a un moment où la puissance n'agit pas, c'est celui de la reprise de la fourchette; mais comme il est très-court, on y supplée par la force centrifuge des volans qui sont très-lourds & que je puis augmenter à ma volonté, au moyen de mes cuillers recevant des balles de plomb.

On n'avance point que ce moulin a été exécuté; on n'en propose que l'idée. Il paroit d'après les principes reçus, qu'elle doit remplir l'objet d'un bon moulin domestique, c'est-à-dire, de celui qui exige peu de force avec peu d'entretien, & qui débitera, pour le moins, autant que les autres.

On soumet cette invention à la censure des personnes de l'Art. On desire même qu'elle puisse les engager à trouver la solution du problême, solution dont s'oc-

cupe actuellement l'Angleterre (1), vu son importance dans l'économie publique & domestique.

II.

Nouvelle espece de mors.

Le sieur Duchiron, Eperonnier de l'Académie du Roi *à Lyon*, *demeurant au fond de la cour de ladite Académie*, vient d'imaginer cette nouvelle espece de mors qui, dit-on, réunissent le double avantage de ne pas fatiguer la bouche des chevaux, & de contribuer à leur placer la tête de la façon la plus agréable pour une main fine & délicate. Le poli & l'étamage de ces mors sont très-propres.

Il faut s'adresser au sieur Duchiron.

III.

Avis intéressant pour les Cultivateurs de pommes de terre.

Un Géorgiphile bienfaisant, qui a fait toute sorte d'essais & de recherches rélativement à cette culture, nous donne avis qu'il fera passer différentes especes de pommes de terre, des plus productives, comme celles de Howard, de Friese, de Voigtland &c, aux personnes qui desireront en cultiver & qui feront leur demande par la voie de notre Gazette. Tout ce qu'il souhaite, c'est qu'on suive de point en point ce qui est prescrit dans une brochure qui nous a été remise, & qu'on veuille bien, dans le tems, rendre compte de la réussite par la même voie.

Cette brochure, une des plus intéressantes qu'on ait écrites sur ce sujet, ne se vend pas, & c'est un inconvénient. Nous nous proposons bien d'en rendre un compte détaillé; mais comme ce ne pourra être que dans notre Journal, l'instruction seroit trop tardive pour ceux qui voudroient en profiter cette année. En communiquant l'exemplaire dont on nous a fait présent, ce que nous offrons très-volontiers, nous ne pourrons servir qu'un trop petit nombre de Cultivateurs. Il seroit à desirer que la personne qui marque tant de zele pour le bien public, nous mît en état de parer à cet inconvénient, & de lui témoigner en particulier les sentimens qu'elle nous a inspirés.

IV.

Huile de châtaigne sauvage ou marron d'Inde.

Un Econome Silésien a envoyé une épreuve de cette huile à la Société Patriotique de Silésie : sa qualité a paru tenir le milieu entre l'huile d'olive & l'huile de lin. Voici les procédés de cet Econome.

On recueille les marrons lorsqu'ils tombent. On les pele & on les coupe, aussi menu qu'il est possible, avec l'instrument dont on se sert pour le *saurkraut* (chou-aigre) appellé en France, par corruption, *soucrout* ou *choucrout*. On les fait sécher à l'air & au four, & on les met ensuite sous le foulon ou pressoir à faire l'huile, ou autre machine qui les écrase parfaitement. Après qu'ils ont été réduits en pâte & humectés dans la proportion d'une bouteille d'eau sur un quarter de marrons qu'on pétrit bien pour que l'eau pénétre par-tout, on dépose la masse dans une chaudiere, pour l'y faire bouillir ou rôtir; on y jette des oignons coupés en petits morceaux. Après avoir pressé la masse dans un linge, on la met au moulin ordinaire à l'huile, & on la presse comme la graine de lin. Un quarter de châtaigne produit une pinte d'huile.

La Société auroit desiré que l'Auteur se fût expliqué sur les usages auxquels il croit cette huile propre. Quand elle ne serviroit que pour les lampes, ce seroit toujours une bonne découverte.

---

(1) *La Société établie à Londres pour l'encouragement des Arts, vient de proposer de nouveau une très grande récompense pour celui qui trouvera le meilleur moulin à bras. L'utilité d'une pareille machine dans les Colonies, dans les familles, est trop sensible pour être contestée.*

Nous communiquerons la figure de cette importante machine à ceux qui desireront en avoir une idée plus nette.

On desireroit sçavoir positivement le tems que les manipulations ci-dessus exigent, & à quel prix cette huile peut revenir.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 12 Mars 1774, au Mercredi 16 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 15 s., 25 à 28 l. *le septier; id.* au Port de la Grêve, de 26 à 27 livres; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 l. 5 s. à 14 l.; l'orge, de 10 liv. 10 s., 10 l. 15 s. à 11 l. aussi *le septier.*

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 12 Mars 1774, au Mercredi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 liv. 10 s. à 20 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 19 Mars 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

VII.

Changes de Paris, *du 19 Mars 1774.*

Amsterdam	54 ⅛
Londres	30
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	94 ¾
Gênes	93 ¾
Lyon. *Rois*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 18 Mars 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	729		*marc.*
Du Mexique à . . .	722		
Du Perou à	714		
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98	10	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	101		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		
Piastres à	49	2	6

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Jeudi 17.*	*Vendredi 18.*	*Samedi 19.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1527 ½ 30 . .	1530	1525 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	985	985 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	320	320 22 . . .	322 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 21 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 21 *Avril.*

LA Confédération Générale a ſupprimé par un Univerſal du 12 Mars une Ordonnance de la Commiſſion du Tréſor de Lithuanie, du 29 Décembre dernier, par laquelle il étoit défendu de vendre le ſel que les Etrangers avoient dépoſé dans la Province. Le commerce de cette denrée ſera parfaitement libre : chacun pourra acheter & vendre, jouir de ſon droit, ſuivre ſon intérêt, faire ſon bien, & travailler avec un des plus puiſſans outils de proſpérité à la félicité publique.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 22 *Avril.*

Pendant l'hiver dernier, on a vu dans nos mers des troupes prodigieuſes de harengs, chaſſés, à ce qu'on croit, par de gros poiſſons, s'élever à travers les glaces ſur la ſurface de l'eau : c'étoit une ſubſiſtance abondante & facile à ſe procurer : mais le mal étoit à côté du bien ; la plûpart de ces harengs étoient étouffés, ils ſe corrompoient, l'air étoit infecté. C'eſt ce qu'on a éprouvé à Gothenbourg. La Régence de cette Ville a été obligée de faire aſſembler les Pêcheurs pour qu'ils enlevaſſent le poiſſon mort, & de faire creuſer des trous très-profonds où il a été enterré. Cette dépenſe a été ſupportée par la Couronne : il n'en ſera pas de même à l'avenir, ſi le même cas arrive. Les Habitans des environs des Dunes ne jouiront de cette pêche extraordinaire qu'à condition qu'ils nettoyeront la mer & qu'ils n'y laiſſeront pas le poiſſon qu'ils ne voudront pas conſommer, ſaler ou employer à d'autres uſages. Il ſeroit à craindre, ſi la condition impoſée aux Pêcheurs leur devenoit trop onéreuſe par les circonſtances, qu'ils ne renonçaſſent entiérement à profiter d'un bien qui doit être commun, puiſque c'eſt un préſent gratuitement offert à tous par la nature ; ils ne pêcheroient pas, il y auroit plus de corruption & d'infection. Il faut croire qu'alors la Communauté y pourvoiroit de bonne heure. Il eſt toujours à propos de commencer par recueillir le bien, & de ne pas le ſacrifier dans la ſeule vue qu'un mal que la Communauté peut empêcher d'une autre maniere, n'arrive point. Le poiſſon vivant ſera toujours bon à prendre. Quant au poiſſon mort, il ne faudroit pas le perdre entiérement, s'il abonde, car c'eſt un excellent engrais ; avec des précautions, on pourroit écarter les inconvéniens & profiter des avantages.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 25 *Avril.*

On a derniérement lancé à l'eau un vaiſſeau deſtiné pour le commerce de la Chine : il ſe nomme *Jeanne-Marie.*

Dans la derniere assemblée de la Compagnie Générale de Commerce, on lut une lettre de la Chambre des Douanes & des Domaines des Indes occidentales & de Guinée, par laquelle il est annoncé que S. M. dispensera la Compagnie d'observer certains articles de l'octroi, parce que ces clauses lui seroient trop à charge, vu les épizooties qui regnent sur les bêtes à laine en Islande, & le mauvais succès qu'a eu la pêche en Finmarck. Il n'y a point de circonstance où l'on ne sente que la personne publique doit partager une calamité publique; & de-là la réflexion peut conduire à un des premiers principes d'un bon Gouvernement.

ALLEMAGNE.

DE FLENSBOURG, *le 26 Avril.*

Un sçavant Météorologiste de cette Ville nous a promis un printems plutôt sec qu'humide, avec un vent d'est dominant. De ses observations, il déduit des regles générales qu'on croit plus sûres que celles qui ont été jusqu'à présent publiées. Il y a eu pendant ce mois des orages & du tonnerre. Dès la fin de Mars, les gelées de nuit avoient cessé. Les premiers jours d'Avril ont été très-favorables; pluie, vents tantôt frais tantôt doux, éclairs même sans pluie. Du 9 au 15, vent d'est; le 10, pluie froide. On a très-souvent entendu le tonnerre & vu des éclairs. Notre Observateur pose pour principe que, *lorsque la saison suit un certain cours auquel elle revient plusieurs fois, après s'en être écartée, c'est une regle générale qu'à la fin, elle s'y fixe & ne s'en éloigne que passagérement.* Delà, il conclud que le tems est actuellement déterminé jusqu'au 8 Juin prochain. Il prie le Public d'observer ce qui suit pour s'assurer du degré de confiance qu'on peut donner aux pronostics d'après lesquels il annonce l'ordre des saisons. Il prétend que, *si le tems a été humide avant le jour de S. Médard, il devient alors sec; mais que s'il a été sec avant cette époque, il devient alors humide.* C'est d'après les regles tirées de ses observations que notre Météorologiste fait cultiver ses terres. Il invite les Agriculteurs instruits à former dans la connoissance des tems les jeunes gens de campagne qu'ils dirigent; & il en donne l'exemple.

DE BERLIN, *le 29 Avril.*

On apprend de divers endroits qu'il y a eu de fréquens orages, & que la foudre a fait des ravages dans plusieurs Villes & dans les campagnes.

DE TUBINGEN, *le 30 Avril.*

M. le Duc de Wurtemberg, notre Souverain, est venu examiner par lui-même les progrès de l'éducation nationale. Il n'y a pas bien long tems qu'on ne soupçonnoit pas que la connoissance de l'Economie & de la Philosophie rurale fût la science propre du Citoyen, ou même du *Caméraliste*, homme destiné à l'administration & aux emplois du Ministere, des Finances, de la Justice &c. Il paroissoit fort inutile de sçavoir ce que la récolte coûte, pour sçavoir ce qu'il étoit possible d'en prendre sans attaquer la récolte suivante, & ruiner rapidement l'Agriculture & l'Etat; ainsi du reste. Aujourd'hui on reconnoit que cette science est vraiment celle de l'homme d'Etat & de toutes les classes de Citoyens. On établit de toutes parts des Chaires d'Economie; mais ce n'est pas à dire que les vrais principes de l'Economie soient par-tout enseignés.

D'HANOVRE, *le 2 Mai.*

Il y a long-tems que le Gouvernement ordonne de faire de bons fils de toute espece & que l'industrie n'obéit pas, de trafiquer ces fils de telle ou telle maniere & que le commerce n'obéit pas. En 1723, il y eut une Ordonnance rendue à ce sujet, & elle ne fut pas observée; en 1755, autre Ordonnance, & elle ne fut pas observée; il vient d'en paroitre une nouvelle, elle sera observée.

ITALIE.

DE BOLOGNE, *le 18 Avril.*

Les viandes salées de porc viennent d'être taxées à très-bas prix, pour que le pauvre dont elles font la principale nourriture vive bien. On ne sçait pas si le pauvre auroit le même avantage, supposé qu'il y eût abondance sans taxes; & s'il l'aura, quand par les taxes il n'y aura plus d'abondance,

c'eſt à-dire, quand pour faire vivre le pauvre, on aura appauvri ceux qui le faiſoient vivre. Par un autre Edit du Légat, on a mis un nouvel impôt ſur l'introduction du bétail; & comme il pourroit arriver que cet impôt ne fit pas mieux vivre ceux qui ſe nourriſſent de bœuf & de mouton, un autre Edit a taxé les prix auxquels les Bouchers vendront la viande de ces animaux &c.

De Modene, *le 22 Avril.*

La Congrégation des eaux & chemins a ſous ſon adminiſtration des plantations de mûriers : afin que ſon adminiſtration ſoit bonne, elle a pris le ſage parti de les diviſer en différentes portions & de les affermer.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 5 Mai.*

Il conſte, par des calculs exacts, que l'Angleterre contient trente neuf millions d'acres de terre, & qu'il y en a environ neuf millions en marais, bruyeres, friches &c, ſans y comprendre les bois, forêts, parcs & communes.

L'Acte qui accordoit une gratification pour la culture de l'indigo dans les Colonies, ne ſera pas prorogé, à ce qu'on aſſure, parce qu'il n'a point rempli ſon objet.

Un Habitant de Boſton écrit à un Marchand de Londres, en date du 7 Mars. » Je » n'ai que le tems de vous dire que le Capi- » taine Gorham eſt arrivé ici hier au ſoir : » je crois que le vaiſſeau & ſa cargaiſon ſe- » ront renvoyés dans vingt quatre heures ou, » ce qui eſt plus vraiſemblable, que le thé » qu'il nous apporte ſera jetté à la mer ». On mande de Rhode-Iſland, du 14 Mars, que vingt-huit caiſſes & demie de thé que ce Capitaine avoit ſur ſon bord, ont été vuidées dans la mer, par les Habitans qui, vu les diſpoſitions des Commis de la Douane, ne pouvoient autrement empêcher qu'il ne fût introduit dans la Ville, ou obtenir qu'il fût renvoyé en Europe. Cette nouvelle mérite confirmation.

Les trois plus jeunes fils du Roi ſeront inoculés, lorſque S. M. partira pour Kew.

Le Comité nommé pour examiner les Actes rélatifs aux longitudes, a pris les réſolutions ſuivantes qui ſeront conſacrées par un Bill. 1°. Tous les anciens Actes ſeront ſupprimés, excepté ceux qui permettent de faire & débiter des tables, des almanacs nautiques &c. 2°. Que le Tréſorier de la Marine ſera autoriſé à compter 5000 liv. ſt. à celui qui donnera une méthode pour déterminer les longitudes, à un degré ou ſoixante milles géométriques près; 7500, à qui en donnera une, à deux tiers de degrés près; 10,000 à celui qui en donnera une, à la moitié du degré près. 3°. Que ce Tréſorier, de l'argent qu'il aura ſans deſtination, pourra diſtribuer 5000 liv. en encouragemens & en récompenſes aux Auteurs de découvertes & d'expériences utiles à la navigation.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 8 Mai.*

L'importation des grains continue, quoique les prix de cette denrée ayent déjà conſidérablement baiſſé. Il faut que ce commerce ait été bien lucratif, puiſqu'il l'eſt encore dans cette circonſtance. L'Amérique entre en concurrence dans notre Port avec la Sicile, la Barbarie, le Levant &c : elle vient de nous fournir des bleds & des farines de la Nouvelle-Yorck... La tartane, la *Vierge de la Miſéricorde*, a amené une partie d'avirons échappés au naufrage d'un bâtiment Napolitain... Nous avons appris par des lettres de Cadix qu'on travailloit à débarquer les effets apportés par la flotte des Indes : la totalité en eſt eſtimée 25,319,456 piaſtres. Il n'y a peut-être jamais eu de retour auſſi conſidérable que celui-là.

De la Rochelle, *le 10 Mai.*

Les grains baiſſent encore de prix dans le grand Marché de Marans : heureuſement pour ce pays, il y a eu des débouchés ouverts dans quelques Provinces. Le ſort des récoltes paroît déterminé, autant qu'il peut l'être dans la ſaiſon : il y a long-tems qu'on n'avoit pu concevoir ſi généralement les plus fortes eſpérances... Les prix des marchandiſes de l'Amérique ne varient pas. L'eau de vie eſt à 113 l. les 27 veltes... Le navire, le *Pere de Famille*, eſt arrivé du Port-au-Prince & Saint-Marc.

De Valence, *le* 11 *Mai.*

Les Employés des Fermes postés sur les frontieres du Dauphiné & de la Provence avoient saisi, le 24 Octobre dernier, un sac de faux sel ou vrai sel passé en fraude, sur une bande de six hommes qui firent rébellion, furent arrêtés, transigerent pour leur contravention, & furent élargis. Les Faux-Sauniers porterent alors plainte en vol & guet-à-pens devant le Préfet de Barcelonnette. Le 10 Janvier, la Commission de Valence révendiqua la procédure. Le 12 Février, le Parlement d'Aix rendit un Arrêt par lequel il déclara la révendication, ainsi que tout ce qui l'avoit précédée & suivie, nulle & de nul effet, comme faite par *des Juges sans caractere & sans pouvoir*, avec défenses au *prétendu Tribunal de Valence* de faire à l'avenir aucun acte de Jurisdiction dans le ressort de la Cour &c. &c. &c; qu'au surplus le Commissaire de Valence n'avoit dans sa révendication d'autre objet que de favoriser les Employés, jusqu'à ce moment convaincus de guet à pens & de vol nocturnes &c. Il a été représenté au Conseil du Roi que l'affaire qui a donné lieu au conflit, étoit du ressort de la Commission de Valence, puisqu'il s'agissoit de rébellion & de spoliation, & que si les Employés avoient prévariqué, c'étoit à la Commission à connoître de ce délit; que la qualification de *prétendu Tribunal* donnée à la Commission étoit un mépris formel de l'autorité du Roi &c. En conséquence, par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 5 Avril dernier, l'Arrêt du Parlement d'Aix a été cassé, avec défenses à cette Cour d'en rendre de semblables; la Commission a été maintenue dans l'exercice de ses fonctions en Provence & autres Provinces de son ressort, & autorisée à poursuivre jusqu'à Jugement la procédure commencée par lesdits Faux-Sauniers &c.

De Nantes, *le* 13 *Mai.*

L'abondance des grains est si générale que leur cours paroît commencer à se rallentir.

Il y a eu une nouvelle variation dans les prix des sucres blancs. La premiere sorte de ce sucre est montée à 60, 62 l. le cent. Les autres marchandises de l'Amérique varient aussi, mais légérement.

La *Loire* est en chargement pour Saint-Marc, le *Courier de S. Marc* pour Saint-Marc & le Port-au-Prince, la *Grue* pour Madere. La *Dauphine* a mis à la voile pour le Cap, l'*Actif* pour l'Isle de France, les *Trois-Maries* pour Guyenne. Le navire, la *Vestale*, Cap. Denis, allant aux Cayes S. Louis, a échoué sur la passe des Morées. On craint qu'il n'ait souffert des avaries. Le *Sévere* est arrivé de l'Amérique à Saint-Malo. Il part des différens Ports de la Province nombre de bâtimens pour la pêche de Terre-Neuve.

Le 23 Avril dernier, la nommée Laurence Pichar, femme de Pierre Guihot, Fermier de la Boussardiere, âgée d'environ 60 ans, étant à Rennes, tomba de 30 pieds de haut, du rempart dans la riviere d'où elle fut tirée 12 ou 15 minutes après. Les sieurs Rapatel & le Beau, Chirurgiens, appellés sur le champ pour lui administrer des secours, la trouverent très-froide, sans mouvement sensible ni aux arteres des extrémités ni à la région du cœur, avec le sternum & les côtes très-élevés, la face livide, les veines jugulaires très-dilatées: elle rendoit par la bouche une eau écumeuse: enfin elle étoit dans un état complet d'asphixie, ou sans vie apparente. On la fit déshabiller & sécher devant un grand feu: on lui souffla de l'air dans les poumons; on lui fit des frictions sur la surface du corps; elle fut saignée au bras & ensuite à la jugulaire. Après ce traitement qui dura environ une heure, on sentit un léger frémissement dans les arteres; la respiration commença presqu'insensiblement à se rétablir. On lui souffla insensiblement du tabac dans les intestins: elle en parut affectée, & l'on entendit un mouvement assez considérable dans son ventre. On irrita les fibres intérieures du nez avec les barbes d'une plume & l'esprit volatil du sel ammoniac: ce dernier moyen augmenta le jeu du diaphragme; la respiration devint plus forte, mais semblable à celle d'un asthmathique expirant: la malade rendit par la bouche une quantité d'eau écumeuse. On la fit passer successivement d'un lit dans un autre lit bien chaud. Ce travail dura depuis trois heures & demie après midi jusqu'à sept heures & demie, que la malade prononça, *ah mon Dieu!* On fit ensuite d'inutiles efforts pour lui arracher d'autres paroles, elle resta

comme assoupie ; on lui fit alors passer un lavement âcre & très-purgatif qui détermina une selle abondante. Peu à peu, elle respira plus librement, ses forces augmenterent, enfin elle recouvra la parole & en partie la connoissance à trois heures du matin. Aussi-tôt qu'elle put avaler, on lui fit prendre quelques cuillerées d'une potion expectorante émétisée. Le lendemain 24, elle parut affaissée, son pouls étoit très-languissant & son visage rouge : on l'auroit saignée sans son grand âge & son extrême foiblesse : on lui donna une tisanne rafraîchissante, des lavemens, un bain aux pieds, un look. Le 25 au matin, ses forces parurent se ranimer ; mais l'après-midi, s'étant levée, elle ne put rester long-tems debout, la tête lui tourna, elle eut un frisson considérable, on eut de la peine à la réchauffer. Le 26, elle fut mieux. Le 27, les Chirurgiens la jugerent entiérement rétablie.... On ne sçauroit donner trop d'éloge au zele éclairé de Mrs. Rapatel & le Beau, ainsi que de M. l'Abbé Germé, Professeur au College de Rennes, lequel a travaillé toute la nuit à l'administration des secours, & a fourni tout ce qui pouvoit contribuer à leur succès, matelas, couverture, argent &c.

De Poitiers, *le* 14 *Mai.*

Les vers ont fait périr beaucoup de seigle, dans quelques cantons de la Province, nommément aux environs de Challans, dans les Paroisses qu'on appelle *des Champs*, car dans celles *des Marais*, les bleds ne sçauroient être plus beaux. Les Paysans attribuent cette funeste vermine à différentes causes qu'il est à propos de rapporter pour faire connoître quelle est en général l'ignorance de ces hommes si utiles, & combien cette ignorance peut avoir des suites fâcheuses. Les uns prétendent qu'on en est infesté pour avoir trop labouré la terre ; opinion qui tendroit à faire retrancher des labours & à perdre une partie des récoltes. D'autres pensent que c'est parce que la terre étoit trop séche lorsqu'ils ont semé ; & en conséquence il faudroit attendre des tems humides pour les semailles. Enfin quelques uns les attribuent à l'abondance & à la continuité des pluies pendant l'hiver (presque sans gelées) ; & ceux là ont sans doute raison, quoique l'on remarque que ce fléau a respecté les fromens ; car on sçait que les seigles craignent plus l'humidité & ses suites. Au mois de Janvier, un Cultivateur a arraché un pied de cette derniere plante, & il a découvert au pied de la racine une foule de petits vers blancs, qui paroissoient presque sans vie, & qui étoient à peu près semblables à ceux qu'on voit dans la viande corrompue. Ce fait met sur la voie des réflexions, & donne un nouveau poids à l'usage du chaulage. L'Isle Jourdain & autres lieux du Haut-Poitou ont également été infestés de ces insectes, surtout dans les terres nouvellement défrichées & voisines des landes. Quelques Cultivateurs, soupçonnant que les vers pouvoient venir des landes mêmes, ont imaginé de répandre de la chaux pulvérisée ou des cendres tout autour des champs ensemencés. Les insectes n'ont osé, dit-on, franchir cette barriere. Ces observations & ces expériences méritent bien d'être répétées.

De Paris, *le* 18 *Mai.*

Différens Arrêts du Conseil d'Etat, qui déclarent sujets aux huit sous pour livre prorogés ou établis par l'Edit de Novembre 1770,

1°. (20 Janvier) *Les droits de passage de bac à Troo, Election de Vendôme, Généralité d'Orléans...* 2°. (23 Janv.) *Les droits de passage-cheval, forage, pontonage, barrage, plaçage, marchés, poids-le-roi & autres qui se levent au profit de différens Seigneurs dans les Villes, Paroisses des Elections de la Généralité de Paris...* 3°. (10 Février) *Les droits des coutumes & autres de cette espece qui se levent au profit de différens Seigneurs dans les Elections de Bernay, Domfront, Falaise, Généralité d'Alençon...* 4°. (10 Février) *Les droits de passage, péage, plaçage, aunage, langueyage, poids-le roi, Contrôleurs & Inspecteurs des Aubergistes, boucherie, étalage, billette, hallage, étalonage, Assommeurs de bœufs &c, qui se levent au profit de Seigneurs, Officiers, Communautés &c, Elections de Beaugency, Romorantin, Montargis & Chartres, Généralité d'Orléans...* 5°. (3 Mars) *Droits de Jurés-Visiteurs des étoffes de laine & sergette, de coutume, péage, barrage, étalage, Foires, passage de bac &c, qui se levent au profit de*

Seigneurs, Officiers &c. dans l'Election de Fontenay-le-Comte.... 6°. (3 Mars) *Droits de boîte, enverjeux, gouvernail, pieux, langueyage de porcs, péage, travers, passage &c, qui se perçoivent au profit de différens Seigneurs dans les Elections de Mantes, Tonnerre & Pontoise &c.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Observations sur la culture du genievre.

Quelques Agronomes Allemands avoient proposé dans le courant de l'année précédente les questions suivantes. Quelle est la culture du genievre ; quels avantages en peut-on retirer, & par quels moyens on pourroit, en distillant les graines de cet arbuste, obtenir des liqueurs qui tinssent lieu de celles que donne la distillation des grains ? Pour résoudre ces utiles questions, on fit des essais de toutes parts ; on planta des genievres, & l'on tâcha d'en perfectionner la culture. La Société Patriotique de Silésie donna au Public la maniere de cultiver le genievre, & ses instructions furent suivies par d'habiles Agriculteurs ; mais parmi ceux-ci, les uns réussirent, & les autres n'eurent point de succès. Un des principaux Seigneurs de Silésie fit de grandes plantations de genievre ; mais il n'étoit pas assez éclairé, il échoua. Un Propriétaire profita des fautes d'autrui pour les éviter ; il fit son essai, procéda avec plus de circonspection, & parvint au but. Voici le résultat de ses observations. Nous parlerons d'après lui.

Le Mémoire qui a paru en Allemagne sur la culture du genievre est insuffisant, parce qu'on n'y fait aucune mention d'un point essentiel. Avant que d'instruire les autres, il faut être bien instruit soi-même. Ce qu'on ne dit pas dans le Mémoire, & ce qu'il falloit dire d'abord, c'est qu'on trouve dans les genievres les deux sexes, bien distingués l'un de l'autre. Le genievre femelle ne produit jamais qu'il n'ait été fécondé par la poussiere du genievre mâle ; celui-ci est toujours stérile, & avec la meilleure culture, il ne produira jamais de graines. L'arbuste femelle au contraire en porte en tout tems, les unes mûres, d'autres sur le point de mûrir, d'autres enfin plus ou moins vertes. On voit donc sur le même arbre & en même tems les fleurs & les fruits. Il faut trois ans pour que les genievres produisent ; c'est pourquoi en Silésie on afferme les pépinieres pour trois ans. Un grand nombre de Propriétaires se plaint de n'avoir point réussi ; & les plaintes de la plûpart d'entr'eux paroissent d'autant mieux fondées que leurs pépinieres avoient été bien tenues & étoient aussi brillantes que celles des autres. Mais s'ils ont été trompés dans leurs espérances, & s'ils n'ont point recueilli de fruits, c'est qu'ils ont transplanté des arbrisseaux tous mâles, ou tous femelles, & qu'ils n'ont pas eu soin de les entremêler. L'ignorance est un terrible fléau pour l'Agriculteur. On trouve par-tout des genievres ; en voyant que tout genievre isolé ne produit pas, & que celui qui produit a toujours à son voisinage quelque genievre stérile ; il étoit naturel de conclure que les genievres sont mâles ou femelles ; & avec un œil un peu observateur, on auroit vu que les uns fécondent les autres.

Quelque petit que soit le genievre femelle, il porte des fruits. Le mâle est plus haut, mais, comme nous l'avons dit, ne produit pas. L'arbrisseau femelle, quoique plus bas, s'étend plus au large, & on le distingue encore par de petits rejettons de la longueur d'un doigt qui panchent vers la terre.

C'est, pour l'ordinaire, au mois de Mai, que la poussiere séminale du genievre mâle donne au genievre femelle toute sa fécondité. Cette poussiere, agitée par le vent, forme une espece de fumée assez semblable à celle qui s'éleve d'un champ de seigle, dans le tems que les plantes sont en fleurs. C'est uniquement de cette époque que dépend la récolte des graines. Si le tems est favorable à la dispersion de la poussiere, la récolte sera excellente à coup sûr ; mais s'il n'y a aucune agitation dans l'air, si la poussiere reste sur le genievre mâle, si l'arbrisseau femelle n'en est pas atteint, on peut renoncer à la récolte. On aura beau prendre tous les soins imaginables, arroser, fumer, tailler, tout cela ne produira aucun effet.

Le genievre femelle commence dès la premiere année à être fécondé par le ge-

nievre mâle ; à la seconde année, il produit des graines qui restent vertes toute cette même année, & qui ne mûrissent que l'année suivante. Quand le genievre femelle est à l'âge de trois ans, il présente un spectacle fort rare & assez curieux. On le voit orné de fleurs, de graines vertes & de graines mûres. Pour recueillir ces dernieres, il faut user d'une grande précaution. Qu'on prenne garde de ne pas abattre ou endommager les graines vertes, qu'on ne touche pas aux fleurs & qu'on ne les flétrisse pas. Tout le monde sçait qu'on tire assez d'avantages de la graine de genievre, par le moyen de la distillation. Dans toute l'Allemagne on en parfume les appartemens, sur tout quand ils sont infectés, par le séjour des malades, de quelque espece que soient leurs maladies. On prétend que c'est un excellent préservatif. On poussera vraisemblablement plus loin, en Allemagne, les observations sur la culture de cet utile arbrisseau ; si elles méritent d'être recueillies, nous les communiquerons au Public.

II.

Expériences de M. Gleditsch sur la mousse.

Il croît en Allemagne 142 especes de mousses, sans compter plus de 40 especes que quelques Botanistes prétendent appartenir à ce genre. Les mousses ont des racines, des tiges, des feuilles & des fruits. Les vieilles tiges de quelques-unes se changent annuellement & insensiblement en racines : il y en a, mais en petit nombre en Allemagne, qui ne passent pas d'une année à l'autre dans les endroits où les eaux ont séjourné pendant l'hiver. Les mousses surpassent en durée une grande quantité de plantes plus considérables & croissent dans les contrées les plus froides, comme en Groenlande, en Islande, sur les côtes de la Baye de Hudson, dans le Labrador & autres endroits où il n'y a point ou presque point de plantes qui puissent subsister. Il y en a qui viennent dans les mois d'hiver les plus rudes ; quelques-unes fleurissent même alors & portent ensuite leurs fruits.

On peut conserver la mousse morte au-delà de cent ans ; en la mettant alors dans de l'eau bien froide, elle reprend sept à huit heures après son ancienne vivacité, ses feuilles, un certain air de fraicheur.

La mousse de terre est un excellent engrais ; elle peut passer pour le premier & le plus grand tapis de la terre. Si elle reste en repos pendant plusieurs années, ses vieilles tiges, après s'être changées en racines, pourrissent à la longue par leurs extrémités inférieures & forment une nouvelle couche de terre très-fertile. Impregnée de quantité de vapeurs & d'autres particules humides répandues dans l'air, sans parler de l'eau de pluie qui ne cesse de la pénétrer, elle devient une espece d'écorce de la terre, estimée la meilleure & la plus propre à la culture des plantes. Les viscosités où se trouvent des substances salines plus ou moins déliées, fécondantes & nutritives que la mousse reçoit de l'air, de l'eau, de la pluie &c, la rendent propre à nourrir certaines especes de plantes, & à les faire passer par tous les états que leur procureroit la meilleure terre.

Premiere expérience. M. Gleditsch ayant pris des plantes entrelacées dans la mousse par leurs racines capillaires, les transplanta à l'ombre & elles prospérerent. La mousse d'eau est la meilleure pour cette opération.

Deuxiéme expérience. Il met en automne dans des pots à fleurs remplis d'une mousse légere & tendre des anemones, des renoncules & quelques autres plantes bulbeuses & tubéreuses qui viennent à souhait.

Troisiéme expérience. A l'entrée du printems, il mit d'autres plantes telles que les iris, les crocus, les narcisses, les hyacintes, quelques aloës, & autres pleines de suc, qui croissent entre les deux tropiques ; elles eurent le même succès.

Quatriéme expérience. Avant le commencement de l'hiver, il y mit de petits orangers, des jasmins, des cerisiers hâtifs, des amandiers nains.

Cinquiéme expérience. Sur la fin de l'hiver, diverses sortes d'aloës, de mesambrianthême, d'œillet de jardin, d'arbres de café, de pisang, d'ananas &c.

Sixiéme expérience. Enfin des pois de jardin, des herbes à l'usage de la cuisine, & plusieurs plantes auxquelles la mousse procure l'accroissement ; & il eut en tout tems les fleurs de toutes les saisons. M. Gleditsch

étoit assuré de la réussite de toutes ces expériences d'après celles qu'il avoit faites en grand & en plein air depuis 1736 jusqu'en 1770.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 11 Mai 1774, au Samedi 14 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17 l. 10 s., 21 l. 15 s. à 26 l. *le sept.*; *id.* au Port de la Grêve, de 24 à 26 l.; le seigle, de 10 l. 10 s., 11 l. 10 s. à 13 l.; l'orge, de 8 l. 5 s., 9 à 10 l. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 11 Mai 1774, au Samedi 14 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 19 à 20 liv. *le septier*; *id.* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 18 Mai 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 17 l. 10 s. à 18; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 34 à 35; *id.* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

V.

Changes de Paris, *du* 18 *Mai* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{2}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 $\frac{1}{4}$
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6
Livourne	95 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Gênes	94
Lyon. *Pâques*	$\frac{1}{4}$ P. $\frac{0}{0}$ P.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 17 Mai 1774.

	#	6		
Or de Portug. à . .	728			*marc.*
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10		*once.*
Or fin à 23 k. . .				
31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . .				
20 g. à	53	10		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . .				
gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Lundi* 16.	*Mardi* 17.	*Mercredi* 18.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1560 70 90 95 90	1590 80 72 $\frac{1}{2}$.	1572 $\frac{1}{2}$ 65 60 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	980	1010	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	315 20 . . .	320	320 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 17 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PERNAU, *le* 10 *Avril.*

NOUS apprenons de la Russie Asiatique qu'il s'est pris, cette année, une quantité prodigieuse de chiens de mer noirs, & que la pêche du brochet ainsi que de l'esturgeon a été très-bonne dans le lac de Baikal. Ce lac vomit vers la riviere de Bargusin l'espece de goudron qu'on nomme de montagne. La chasse des zibelins noirs n'a pas été moins heureuse dans les environs. En général, toutes les productions du pays ont été fort abondantes. Ses hautes montagnes nourrissent d'excellent gibier. Il s'y trouve des fontaines soufrées qui fournissent la matiere d'un commerce avantageux. Le lac de Baikal d'où sortent ces eaux & que ces montagnes entourent est appellé par les Naturels du pays *Swjatoje-More*, Mer sainte, *sainteté* dont la peur l'honore, parce qu'il y regne des vents si violens que l'on court très grand risque d'y périr, si l'on se hasarde à y naviguer.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 19 *Avril.*

Depuis plusieurs jours, les communications sont entiérement rétablies... La saison est, en général, très-belle dans le Nord.

L'entrepôt des boissons étrangeres, comme vins & eaux-de-vie, doit être, dit-on, supprimé, parce qu'il en résulte plus de dommage que de profit. Cette balance des profits & des dommages commence à se faire dans ce Royaume; elle seroit bonne à faire par-tout.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 23 *Avril.*

On sçait que la derniere moitié de Février & la premiere de Mars forment un période qui décide souvent de la fertilité ou de la stérilité de l'année. Cette considération a déterminé nos Météorologistes à redoubler de soins pour noter exactement la marche de la nature. Leurs observations se trouvent conformes à celles que d'autres Sçavans ont faites dans divers pays. Quoiqu'il y ait eu de bonne heure de beaux jours, les graines & les plantes n'ont pas poussé trop rapidement. Les produits de la terre sont fort sains & en état de supporter de petites gelées, s'il en survenoit. Il n'est plus question de souris, si ce n'est qu'on voit encore des traces de leurs vastes dégâts. Le grain d'été réussit parfaitement, excepté dans les endroits humides, & s'ils ont été trop profondément enterrés. Les arbres fruitiers se sont chargés de gros boutons qui annoncent beaucoup de fruits. Le fourage ne manque point, & le bétail prospere comme tout le reste. On a vu, pendant le beau tems, les abeilles sortir avec confiance

& rapporter un riche butin. Quant aux maladies, il a regné dans quelques endroits des fluxions de poitrine, & dans d'autres, on n'a ressenti que les maladies du printems communes par-tout où l'on se sert de poëles, telles que les rhumes, toux, maux de gorge, point de côté, maux qu'on a guéris par la saignée, l'usage du nitre, du *salia digestiva*, mêlés avec un peu de camphre.

La Naturaliste qui publia, l'année derniere, l'histoire du ver qui ronge les grains, a fait, à cet égard, de nouvelles découvertes que nous publierons au premier jour.

De Vienne, *le 26 Avril.*

Il n'y a ni profit ni gloire à emporter & ensevelir avec soi dans la tombe des secrets utiles. Jamais homme raisonnable n'en forma le projet; mais la mort surprend quelquefois les avares avant qu'ils ayent indiqué leur trésor, & il est perdu: quelquefois aussi il tombe dans des mains qui n'en connoissent pas le prix. On ne sçauroit trop recommander aux personnes qui, de leur vivant, veulent jouir, seules, des secrets de leur industrie ou de leur bonne fortune, de les déposer du moins dans les Bureaux des Sociétés sçavantes pour être publiés après leur mort ou celle de leurs héritiers & successeurs à qui elles auroient voulu en former un patrimoine. Le feu Prince Robert avoit cultivé avec un grand succès les Sciences & les Arts utiles: on a sur-tout vanté les découvertes qu'il avoit faites pour la fonte & la ductilité du fer. Il rendoit ce métal aussi facile à travailler que le cuivre & le laiton: il en formoit toute sorte d'instrumens. Le fer préparé par cet illustre Amateur a été employé à faire des baguettes de fusil, des canons de mousquet qui ne crevoient jamais, une espece de fil d'archal qu'on rouloit & dérouloit presqu'aussi aisément que de la ficelle &c. Cet Art si singulier & si recommandable, on ne le connoit que par ses produits, il faut le découvrir encore, s'il n'a pas été consigné dans des Mémoires, ou si l'on ne trouve pas les Mémoires dans lesquels il a été consigné. M. le Baron de Meindinger, grand Amateur des Arts, vient d'inviter les personnes qui seroient à portée d'acquérir à cet égard quelques lumieres, à faire les recherches les plus scrupuleuses & à lui en donner avis. Il possede lui-même l'Art de perfectionner le fer à un très-haut degré, & de le préserver de la rouille (1). Le regret qu'il éprouve aujourd'hui de la perte des recettes du Prince Robert, est, pour le Public, un sûr garant de son attention à lui assurer la jouissance de ses propres découvertes.

De Bonn, *le 25 Avril.*

Dans ce pays comme ailleurs, on remarque une circulation continuelle d'Ordonnances & d'abus, d'abus & d'Ordonnances: la chasse & les forêts en sont une source abondante, la misere en est une autre. La multiplication des voleurs vient de donner lieu au renouvellement d'une défense de bâtir des maisons dans les bois, loin des lieux habités, sans une permission expresse du Souverain. La même prohibition a été faite en Prusse & dans d'autres pays où le brigandage est trop commun pour qu'on ne craigne pas d'en multiplier les refuges.

De Dresde, *le 26 Avril.*

S. A. E. a levé les défenses relatives au commerce des eaux-de-vie étrangeres. Depuis que le tems s'est fixé au beau, les denrées de toute espece ont successivement diminué de prix.

D'Hanovre, *le 27 Avril.*

Les plantations de tabac sont devenues un objet si important d'économie pour cet Electorat, qu'on travaille avec le plus grand soin à en améliorer la culture. On vient de publier une nouvelle méthode qu'il seroit fort inutile de répandre dans plusieurs autres pays.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 1 Mai.*

Les Chambres se sont occupées de différens Bills, pour le gouvernement de la Province de Massachuset, pour le soulagement

(1) *On vient de présenter à l'Academie Royale des Sciences de Paris une composition qui a la même propriété.*

des débiteurs insolvables, pour la sûreté de ceux qui prêteront de l'argent aux Colonies à sucre, pour l'augmentation des fonds de la Banque d'Ecosse &c.

Les Quakres ont souscrit pour une somme considérable qu'ils doivent offrir à un zélé Partisan de la liberté & de l'intérêt des Colonies de l'Amérique septentrionale, pour qu'il les aide de ses conseils, & qu'il puisse fournir aux dépenses qu'exige le soin de défendre les droits desdites Colonies.

On assure que le Ministere proposera au Parlement un moyen facile & commode de soulager l'Etat & les Particuliers du poids de leurs dettes. Il s'agit de réduire l'intérêt de l'argent pour les dettes particulieres de 5 à 4 pour 100, pour les fonds publics de 4 à 3, de 3 à 3 $\frac{1}{2}$, de 3 $\frac{1}{2}$ à 2 $\frac{1}{2}$, de 3 à 2, suivant la nature des effets.

On mande de différentes Villes que les Fabricans & les Ouvriers ont beaucoup à souffrir de la résolution que les Marchands trafiquans avec l'Amérique ont prise, de suspendre leurs fournitures, attendu les troubles que l'Acte du thé a occasionnés, & ceux que les nouveaux Bills donnent lieu de craindre.

On dit que le Roi de Prusse a notifié à notre Ambassadeur à Berlin qu'il ôteroit les droits sur l'importation des toiles de la Grande-Bretagne dans ses Etats, pourvu qu'on ne mît aucun droit additionnel sur l'importation des toiles étrangeres dans la Grande-Bretagne. Cette résolution influera sans doute sur les résolutions qu'on doit prendre pour relever, si la chose est possible, par la voie de l'autorité & de la finance, notre Manufacture.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 3 Mai.*

Dans le courant d'Avril, les vents ont été fort inconstans; vers la fin, celui du nord a pris le dessus, & il n'est pas entré beaucoup de bâtimens. L'huile a formé le principal article d'importation. La tartane, la *Vierge de la Miséricorde*, a ramené cinq hommes de l'équipage du Capitaine Antoine Audrac de S. Nazaire, dont le navire fit naufrage à vuide le 17 Mars sur le Cap-Corse. Une autre tartane du même nom est revenue avec une partie d'avirons du sauvetage d'un navire Napolitain qui périt au mois de Décembre dernier.

Pendant le mois de Mars, la plus grande élévation du mercure dans le barometre a été de 28 p. 5 l. & demie; son plus bas degré, à 27 p. 9 l. Il n'a été que cinq à six jours, en différens tems, au dessous de 28 p., terme moyen de la mer... Le plus haut point du thermometre, à une heure après midi, a été à 17 deg. le 9; le moins haut, à 8 d. le 3. La température moyenne du mois, à la même heure, à 13 deg. un quart au dessus. A minuit, la température moyenne a été à 8 deg. 2 tiers au dessus... Il a légérement gelé le matin à la campagne, les deux ou trois premiers jours du mois, mais ce n'a été que dans les fonds & sur les bords des rivieres... Le vent a presque toujours été à l'est, & le tems très-doux... Il est tombé 13 lignes un quart d'eau en six pluies différentes dont celle du 19 au matin, venant du S. O. avec mélange de vent d'Est, a donné 9 lignes & demie. Les autres n'ont été que de petites pluies données par des grains de passage.

Sur douze années, le mois de Mars suit au moins dix fois dans notre climat la marche que nous allons décrire. C'est celui de tous les mois de l'année où les variations sont les plus fréquentes & les plus subites: on passe du froid au chaud, du vent au calme, de la pluie au soleil; souvent on a soleil & pluie tout-à la-fois. Avec des apparences orageuses, le tems ne fait rien; sans apparences, on a quelquefois un orage. Ces variations sont occasionnées par les exhalaisons & les vapeurs que le soleil éleve de la terre dans ce mois-là plus que dans tout autre, & qui se modifient de plusieurs manieres différentes. Ce qui n'est pas une des moindres singularités de notre dernier mois de Mars, c'est qu'au lieu de ces irrégularités & de ces vicissitudes continuelles, il a été constamment beau, & qu'au lieu des vents d'ouest qui regnent ordinairement dans ce mois là, les vents d'ouest, ordinairement dominans en Avril, ont soufflé pendant vingt-cinq jours. En Mars, les vents d'ouest suivent, pendant le jour, dans la graduation de leur force celle de la chaleur du soleil. Les principales montagnes de

la Provence étant alors dégarnies de neiges, & le Mont-Ventoux n'en conservant dans sa partie méridionale qu'à son sommet, ils ne fournissent plus les vents du nord qui regnent en Janvier & Février. Les Pyrénées y suppléent. Les vents d'ouest, partis de cette chaîne de hautes montagnes couvertes de neige, nous apportent, après avoir traversé une étendue de mer d'environ 50 lieues, le froid & l'humidité; & par-là même, ils sont dangereux pour les Paysans qui travaillent la terre, & qui respirant à midi un air de 15 à 16 degrés de température à l'ombre, & du double au soleil, en sont vivement & malignement affectés: aussi est-ce le mois de l'année où les maladies sont les plus fréquentes parmi les gens de travail, & où nous éprouvons la sensation la plus désagréable de chaud & de froid quand nous sommes exposés à ces vents.

De Grenoble, *le* 5 *Mai.*

Les grains ont diminué dans tous nos Marchés, & l'on n'y vend pas, à beaucoup près, tout ce qu'on en étale. Nos craintes sur les intempéries de l'air sont entiérement dissipées. Nos seigles ont généralement fleuri: l'épi du froment commence à se former. Il n'y a point de canton de la Province qui ne promette tout ce qu'on peut desirer. Nos vignes conservent toutes les grappes produites en Avril, ce que nous n'avions pas vu depuis trente ans. Les seuls accidens dont on ait à se plaindre, ce sont les ravages que les chenilles font dans quelques endroits aux arbres fruitiers. Les endroits où l'on a procédé à l'échenillage, selon le vœu d'un Arrêt du Parlement ci-devant annoncé, ont été préservés de ce fléau.

De Poitiers, *le* 8 *Mai.*

Pendant l'année 1773, il est né dans le ressort de la Sénéchaussée de Châtellerault, 618 garçons & 582 filles; il est mort 1237 personnes du premier sexe, & 608 de l'autre. Le nombre des morts a excédé celui des naissances de 37. Il y a eu 287 mariages.

Les procès entre les Corporations continuent, suivant l'usage, aux dépens des Arts & du Public. Il est infiniment plus difficile de fixer les limites de leurs privileges que les bornes de deux Puissances. Nous venons de voir ici les Apothicaires aux prises avec les Epiciers pour la vente des drogues. Les premiers prétendoient au privilege exclusif; les seconds réclamoient la possession & les réglemens: autour deux, les Citoyens desiroient la concurrence, l'ampliation de l'industrie, & le bien public. Ce procès vient d'être terminé par un Arrêt du Conseil Supérieur qui, sur les conclusions de M. l'Avocat Général, de la Bourdonnaye, a maintenu, en exécution des réglemens de 1742 & 1764, les Marchands Epiciers dans le droit & la possession de vendre les quatre grandes compositions galéniques, appellées *foraines*, & les préparations chymiques, même celles qui ne servent qu'à la Médecine.

De Dijon, *le* 8 *Mai.*

Les campagnes de la Bourgogne offrent un spectacle admirable, productions de tous les genres, belles, vigoureuses, abondantes. Depuis long-tems, l'on n'avoit vu, une année, promettre, avec tant de garanties, cette universalité de biens. Le Peuple dit, & c'est avec grand sens, que la nature fait tout ce qu'elle peut pour notre prospérité.

De Reims, *le* 10 *Mai.*

D'après les preuves qui constatent le danger d'employer à l'engrais des terres, la houille sans qu'elle ait été brûlée, à cause de la quantité de vitriol qu'elle contient, suivant l'analyse faite par des Commissaires de l'Académie des Sciences, & que le feu seul peut rapidement dissoudre, M. l'Intendant de Soissons a rendu une Ordonnance qui défend à tous Propriétaires de terres de houille, situées dans l'étendue de la Généralité, de vendre ces terres, comme aux Laboureurs d'en employer, qu'elles n'ayent été brûlées, sous peine d'amende & de confiscation. Il est à croire que si la houille est dangereuse dans son état naturel, le Laboureur, dans quelque état qu'on puisse la lui vendre, se gardera, s'il peut la brûler, de la mal employer & de se nuire follement, après l'instruction que l'Ordonnance lui donne.

De Paris, *le* 14 *Mai.*

Lettres-Patentes du Roi données à Versail-

les le 23 Janvier ; registrées en Parlement le 14 Mars, portant ratification du contrat de vente passé entre le Roi & M. le Comte d'Eu.

Edit du Roi donné à Versailles au mois de Février, registré en la Chambre des Comptes le 29 Mars, portant suppression des deux Offices de Trésoriers des Bâtimens, & création d'un seul & unique en faveur du sieur Dutartre, l'un des deux Officiers supprimés.

Déclaration du Roi donnée à Versailles le 28 Février, registrée en la Chambre des Comptes le 28 Mars, qui fixe les délais dans lesquels les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville présenteront leurs comptes en la Chambre des Comptes, & ceux dans lesquels les épices desdits comptes seront payés.

Autre donnée à Versailles le 2 Mars, registrée en Parlement le 24, *concernant l'évaluation des Offices dépendans de l'appanage de Monseigneur le Comte d'Artois.*

Arrêt du Conseil d'Etat du 8 Mars, *qui juge que les bois du sieur Songis, expédiés par passeports, pour le service de la Marine du Roi, & traversant la Ville de Paris, ne sont sujets à aucun droit de passe-debout envers les Officiers du bois carré.*

Autre du 30 Mars, *interprétatif des précédens Réglemens sur les négociations & la police de la Bourse* de Paris. Afin que les Particuliers trouvent plus promptement à la Bourse les Agens de change dont ils auront besoin, il sera construit dans la salle une séparation de trois pieds de haut où les Agens & les Officiers seront seuls admis. Ces Agens feront toujous seuls les négociations des effets royaux ou réputés tels. A mesure qu'il y aura une variation dans le prix, elle sera annoncée par l'Acheteur en nommant son Vendeur, ou par le Vendeur en nommant son Acheteur.

Autre du 1 Avril, *concernant les eaux minérales.* Des Particuliers, sous prétexte de faire venir des eaux pour leur usage, s'ingéroient d'en faire le commerce, ce qui est contraire aux priviléges accordés à la Commission Royale de Médecine &c. Il est ordonné que les Voituriers qui se chargent de conduire de ces eaux, se feront remettre avant leur départ, par l'Intendant, Garde desdites eaux &c, un certificat énonçant leur quantité, qualité, destination &c, pour être représenté & visé aux Bureaux de passage. A l'arrivée desdites eaux aux lieux des Bureaux, elles seront conduites auxdites eaux en droiture, pour y être visitées & dégustées dans les vingt-quatre heures &c.

Arrêt du Conseil du 4 Avril, *qui ordonne que ceux qui à l'avenir se feront pourvoir des Offices dont par le tarif de 1748, le droit de marc d'or avoit été fixé à raison des évaluations desdits Offices, payeront le droit de marc d'or sur le pied des évaluations faites en exécution de l'Edit de Février 1771, dans la proportion fixée par le tarif du 7 Octobre 1704.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Provignement des arbres fruitiers.

Au lieu de systêmes, de spéculations, de théories dangereuses ou vaines d'Agriculture, plusieurs Sociétés Economiques d'Allemagne demandent aux Cultivateurs des faits, des expériences, des résultats pratiques vraîment propres à accélérer les progrès de l'Art. Telle est la méthode de la Société Patriotique de Silésie. L'année derniere, elle avoit proposé la question suivante. *Quels seroient les moyens de multiplier les abricotiers & les pêchers, & jusqu'à quel point on y parvenoit en les provignant ?*

On écrit de Breslau qu'un Cultivateur de la Province a répondu à cette question selon le vœu de l'Académie. Depuis longtems il avoit essayé de faire provigner non-seulement des pêchers & des abricotiers, mais il étendoit ses expériences à toutes sortes d'arbres à fruits. Ses procédés peuvent être connus dans quelques Pays Agricoles, mais ils ne le sont pas dans ceux où l'Agriculture n'a pas encore fait de grands progrès. D'ailleurs les personees instruites ne sont pas fâchées de pouvoir comparer les méthodes que les Etrangers adoptent avec celles qu'elles suivent elles-mêmes. Nous laisserons parler le Cultivateur Silésien.

L'abricotier & le pêcher, dit-il, encore rares en Silésie, ont été d'abord regardés comme des arbres qui ne pourroient y réussir que par une culture particuliere, & l'on s'imaginoit que, sans beaucoup

d'intelligence, on ne viendroit pas à bout de les y multiplier. J'ai essayé de les propager en différentes méthodes. Je me suis convaincu par toutes ces expériences que non-seulement ces deux especes d'arbres, mais tous les arbres fruitiers, sur-tout ceux que nous faisons venir de France, réussissent beaucoup mieux, quand on les provigne, que quand on les greffe ou qu'on a recours à d'autres moyens pour les multiplier. Les branches inférieures de ces arbres sont ordinairement flexibles, & rien n'est plus aisé que de les faire plier pour les couvrir ensuite de terre. Supposé que les branches soient fortes & élevées, je ne pense pas à les faire plier, mais je suspens en l'air des caisses remplies de terre, par lesquelles je fais passer les branches; par ce moyen fort simple, elles provignent. On voit assez que dans ce dernier cas, l'opération est un peu plus difficile.

On ne recherche plus en Silésie les arbres de France avec le même empressement qu'on le faisoit, il n'y a pas bien des années. On leur préfére les arbres dont les branches sont plus hautes & plus fortes. Ceux ci fixent l'attention des Cultivateurs qui n'épargnent rien pour les multiplier. Notre climat est moins propre aux arbres qu'on tire des pays méridionaux qu'à ceux qui nous viennent des pays froids. Cependant on n'a pas encore abandonné la culture des premiers; & c'est moins pour les avantages qu'on en retire que pour se conformer à la mode qui tyrannise les Agriculteurs, tout comme les autres hommes. Nous voulons des tapisseries, des meubles, des bijoux de France; mais ce n'est pas assez, & nos fantaisies n'ont presque point de bornes. Nous pouvons tirer des Etats voisins ou peu éloignés des arbres qui réussissent parfaitement chez nous, parce que la nature du sol & le climat leur conviennent. La plûpart de nos Cultivateurs, je l'avoue, iront prendre des plants dans ces Etats; mais si la France produit des arbres de cette espece, il se trouvera toujours des gens bizarres qui en feront venir de France à grands frais & qui dépenseront plus pour avoir moins. Consultons la raison & ne soyons pas pas les dupes de nos caprices.

Le printems est la saison la plus propre pour le provignement des arbres fruitiers; j'ai suivi dans cette opération la méthode que donne l'Agronome Bechsfedt; plus connu en Saxe que dans notre Province. Cependant en Saxe même on n'en tire pas tous les avantages qu'elle promet, puisqu'elle n'y est mise en pratique que pour quelques especes de fleurs. J'ai éprouvé qu'il y a peu d'arbres fruitiers qu'on ne puisse multiplier en s'en tenant aux procédés adoptés par les Fleuristes pour les boutures d'œillet ou d'autres fleurs. Si l'on fait cette opération pour les arbres, on sera sûr d'y réussir depuis le mois d'Avril jusqu'à la fin de Juillet. La faire dans un autre tems, ce seroit en rendre le succès incertain. On gouverne les boutures des arbres fruitiers de la même maniere que les ceps dont on a fait des provins. On prend une branche flexible de l'arbre, on y fait une fente médiocre au dessous d'un œil ou d'une espece de bouton, comme il se pratique pour planter des œillets; on plie ensuite la branche avec beaucoup de précaution, de peur de la casser; on la fixe en terre avec un petit crochet; on jette de bonne terre sur la partie de la branche qui est entiérement couchée, & l'on couvre le tout avec de la mousse pour conserver à la branche l'humidité qui lui est nécessaire & pour empêcher que le soleil & l'air ne séchent trop tôt la terre fraîchement retournée: ce qui feroit languir les provins, parce qu'ils ne pourroient plus alors, à cause de la sécheresse, pomper assez de sucs pour se nourrir. Les arbres qu'on obtient par le moyen du provignement sont plus beaux & durent plus que ceux qu'on se procure par la greffe ou autrement. Les fibres de la bouture & celles de la branche, à l'endroit où on la greffe, n'ont jamais assez d'analogie pour se réunir parfaitement ensemble; ce n'est ici qu'un tout de pieces, pour ainsi dire, rapportées. L'arbre qui viendra doit nécessairement s'en ressentir. Les provins ne sont pas sujets à cet inconvénient; ils croissent donc mieux & deviennent plus beaux. Quand je me tromperois sur la raison physique que je viens de donner, je ne me trompe certainement pas pour le fait. Lorsqu'un arbre fruitier vient à mourir par le haut, comme il arrive souvent aux abricotiers & aux pêchers, on peut en couper le tronc rez-terre, & faire ensuite provigner les premiers jets qui pousseront. Outre ces avantages que les arbres provignés ont sur ceux qui viennent

par d'autres procédés, ils ſont encore plus propres à donner des fruits précoces, ils pouſſent avec plus de vigueur, ils portent plutôt des fruits & en plus grande quantité; on a moins de peine à leur donner toutes les formes qu'on veut, attendu que leurs branches plus flexibles ſe prêtent aiſément aux différentes directions qu'on ſouhaite leur faire prendre. Il n'en eſt pas ainſi de la plûpart des arbres qui ne viennent pas de provins; leurs branches ont de la roideur, on riſque de les caſſer en les pliant, à moins qu'on n'uſe d'une grande précaution & de beaucoup d'adreſſe &c. &c.

I I.

Nouvelles Machines.

1. Un Artiſan de la Ville de *Coronil*, dans le Royaume de Séville, a inventé une nouvelle machine pour battre toutes ſortes de grains. Après en avoir fait l'épreuve, par ordre du Roi d'Eſpagne, on eſt convenu & l'on a publié que cette machine eſt de la plus grande utilité, & que tous les inſtrumens dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent pour battre le bled, ne procurent pas, à beaucoup près, les mêmes avantages que la machine dont il s'agit. Deux chevaux ou deux mulets la font aller aiſément, & dans un jour, elle bat douze charettées de bled, ſans en endommager le grain. Cette machine tourne d'elle-même les épis, pour les battre de tous les côtés; cette opération ſe fait ſans que perſonne y mette la main. De plus, elle conſerve mieux la paille, ne la briſe pas, & la laiſſe plus belle & plus entiere qu'on ne peut l'avoir en employant des fléaux ou d'autres inſtrumens. La méthode qu'on ſuit en Eſpagne pour battre les différens grains, exige un grand nombre de chevaux ou de jumens. Il n'eſt pas beſoin de tant d'animaux pour la nouvelle machine, qui bat plus de grains, & en laiſſe moins ſur l'épi; d'où il réſulte un double profit & du côté des frais pour l'opération, & du côté des bleds qui ſont mieux battus & en plus grande quantité. En n'employant pas déſormais les jumens à ce travail, elles ne ſeront pas ſujettes à avorter, & l'on aura un plus grand nombre de poulains. Enfin l'on épargnera des ſommes conſidérables pour toutes les récoltes qui exigent d'être battues.

L'Inventeur de cette machine s'appelle D. Lucas Vélez. S. M. Catholique vient de lui accorder, par une Cédule Royale, un privilege excluſif pour dix ans; de ſorte que dans toute l'Eſpagne, on ne pourra pas, ſans la permiſſion de l'Inventeur, conſtruire de pareilles machines.

2. On vient auſſi d'inventer à Madrid un moulin domeſtique qui moud, par heure, une fanegue & pluſieurs livres de froment, ſi l'on employe un cheval, ou mulet ou une jument pour le faire tourner; mais ſi c'eſt un bœuf qui le faſſe aller, il donnera une plus grande quantité de farine & moudra, par heure, une fanegue & demie de bled. En doublant le nombre des animaux, on double le produit du moulin. Cette invention eſt très-commode & très utile pour les lieux pauvres & qui manquent d'eau. On conſtruit ces moulins à très peu de frais, & pour les mettre en mouvement, il ne faut pas plus de force que pour faire aller les moulins à huile, à tabac, & autres de cette eſpece.

La planche de ce moulin (où ſont marqués toutes les dimenſions & tous les détails néceſſaires pour pouvoir le conſtruire) ſe vend à Madrid, rue Sainte-Iſabelle, N°. 1, immédiatement après l'Hôtel de l'Ambaſſadeur de France.

I I I.

Queſtion à décider, & ſur laquelle Meſſieurs les Négocians ſont très-inſtamment priés de donner leur avis.

Jean prie *Etienne* d'accepter pour 50000 l. de ſes traites, avec promeſſe de lui en faire exactement la proviſion.

Deux mois avant l'échéance des traites, *Jean* donne ordre à *Etienne* de retirer de la Douane dix balles de marchandiſes, *de les vendre & d'en garder le produit à valoir ſur les proviſions à remettre.*

L'ordre eſt exécuté ſur le champ, & les marchandiſes ſont vendues.

Trois jours après l'ordre donné, *Jean*, par une révolution *ſubite*, eſt obligé de ceſſer publiquement ſes payemens. Ses Créanciers unis exigent qu'*Etienne* rapporte à la maſſe les marchandiſes ou leur produit, ſous prétexte qu'elles ont été retirées & vendues dans les dix jours de la faillite de *Jean publiquement* connue.

Etienne ſoutient que le produit des marchandiſes lui eſt légitimement acquis, parce que c'eſt la portion du prix de ſes acceptations qui ont été livrées à la circulation & qu'il doit payer à préſentation.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 7 Mai 1774, au Mercredi 11 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 15, 21 à 25 liv. 5 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Grêve, de 21 à 25 l. 10 ſ.; le ſeigle, de 9 liv. 10 ſ., 11 à 12 liv. 10 ſ.; l'orge, de 8, 8 l. 12 ſ. 6 d. à 9 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 7 Mai 1774, au Mercredi 11 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 liv. 10 ſ. à 19 liv. 10 ſ. *le ſeptier; id.* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 14 Mai 1774, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 37 à 38, le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 l. 10 ſ.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 36 à 37; *id.* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

VI.

Changes de Paris, *du 14 Mai 1774.*

Amſterdam	54 $\frac{3}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 $\frac{1}{2}$
Madrid	15 2 à 1 6
Cadix	14 19 6 à 19
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Pâques*	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 14 Mai 1774.

		H	G	
Or de Portug. à . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	718			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	726			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piaſtres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Jeudi 12.*	*Vendredi 13.*	*Samedi 14.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	. . . . .	1470 80 90 95 90	1495 97 $\frac{1}{2}$ 1500 (10 20 25
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	190 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	315	315 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 1 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 7 Octobre.*

LE Roi a supprimé certaines contributions qui pouvoient être onéreuses aux personnes du sexe destinées à l'état du mariage.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 10 Octobre.*

De tous les genres d'oppressions, il n'en est peut être point qui semblent devoir être recherchées avec plus d'attention & poursuivies avec plus d'ardeur que celles qui attaquent la classe des Paysans, & parce qu'ils y sont plus exposés, & parce qu'il est moins facile de recourir aux Tribunaux supérieurs, & parce que leurs maux réjaillissent sur la Nation entiere & l'Etat. Il faut que la Justice aille, pour ainsi dire, à eux; & que l'autorité tutélaire veille particuliérement autour d'eux. Le Gouvernement vient de prouver combien ce soin lui est cher par son animadversion contre des personnes qui avoient abusé de leurs Charges pour fouler aux pieds ces hommes précieux.

ALLEMAGNE.

DE LIEGE, *le 11 Octobre.*

M. Hubert Sarton, le neveu, Horloger, demeurant dans cette Ville sur le Pont-de-l'Isle, a inventé un nouveau régulateur ou cadran manuel pour régler les pendules & les montres sur le mouvement moyen du soleil. Ce régulateur tient la place du cadran solaire. Avec une explication imprimée, pour en faciliter l'usage, il ne coûte qu'une couronne. Le même Artiste a fait une pendule particuliérement remarquable par l'ouvrage infini qu'exigent les différens objets qu'elle indique.

DE FRANCFORT, *le 15 Octobre.*

En Allemagne & en général dans les pays du Nord, le mois de Septembre a été désagréable & fort pluvieux. Mais le mois d'Octobre s'est mieux annoncé, & l'on se promet un tems favorable pour les travaux de la campagne.

ITALIE.

DE MILAN, *le 2 Octobre.*

Le Peuple de Pavie a marqué quelque mécontentement sur la mauvaise qualité du pain que vendent les Boulangers. Les Boulangers ont représenté qu'au prix où ils étoient obligés de le donner, ils ne pouvoient le faire meilleur sans perte. Les regles de la taxe du pain n'étant pas encore bien connues dans ce pays, la concurrence de la fabrication & la vente n'étant pas libre, l'apparence de la cherté paroissant à craindre, S. A. R., l'Archiduc Ferdinand, a appaisé le Peuple & satisfait les Boulan-

gers de Pavie, en donnant généreusement une somme considérable pour concilier les intérêts.

DE NAPLES, *le 2 Octobre.*

Les fortes chaleurs ont regné encore fort avant dans le mois de Septembre. Le 14, le thermometre de Farenheit étoit à 83 degrés.

S. M. vient d'ordonner par un Edit sage, équitable, consolant, & propre à prévenir de grands abus, que les Juges motiveront leurs Jugemens, qu'ils y donneront un précis des affaires, & qu'ils en donneront communication à quiconque desirera l'avoir.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 10 Octobre.*

Le mois dernier, une maladie épizootique se déclara parmi les bêtes à cornes de la Navarre. Il y eut aussi-tôt des ordres expédiés pour empêcher que la contagion ne pénétrât dans les Provinces intérieures.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 15 Octobre.*

Les Lettres de la Nouvelle-Yorck portent qu'on a fait signer aux Shériffs & autres Officiers de Justice une déclaration par laquelle ils s'engagent à ne faire exécuter en aucune maniere les derniers Actes du Parlement. On a affiché aux portes des maisons des Avocats, des placards par lesquels leur vie est menacée, s'ils demandent l'Assemblée des Juges, pour quelque cause que ce poisse être; en sorte que le cours de la Justice est entiérement arrêté.

On mande de Williamsbourg dans la Virginie les nouvelles suivantes. Un Exprès, envoyé de la Pittsylvanie par le Colonel Gordon, a rapporté que sur la ligne qui sépare cette Province de la Caroline septentrionale, plusieurs familles avoient été égorgées par un parti de Chevenis, Choctas & Delavares; que dix Nations Indiennes dont quelques unes sont très-puissantes, s'étoient liguées pour attaquer nos établissemens; & qu'on avoit grand besoin de secours. Le Lord Dunmore partit en conséquence à la tête de 1500 hommes. On apprit ensuite que le Colonel Donald avoit détruit Wahatomakie, Village des Chevenis, & les plantations des environs; qu'il n'avoit perdu que deux Soldats dans cette expédition; & qu'il en méditoit une nouvelle dont le succès mettroit vraisemblablement fin à cette guerre.

Selon une Lettre écrite de Baltimore le 11 Août, les Planteurs & autres Habitans des Barbades applaudissent au ressentiment des Colonies de l'Amérique Septentrionale, au sujet des Bills concernant Boston. Loin de s'alarmer des résolutions que ces Colonies ont prises de suspendre tout commerce avec les Indes Occidentales, ils ont déclaré qu'ils aimoient mieux ne cultiver que des végétaux pour leur subsistance que de voir l'Amérique dans les fers. Si ces sentimens gagnent les autres Isles, nous serions restés fort en arriere dans le calcul des pertes que ces troubles pourroient nous causer.

On dit qu'il a été présenté aux Lords de la Trésorerie un plan pour acquitter 300,000 liv. de la dette nationale, par des annuités avec survivance. Chaque Souscripteur de 200 l. aura un billet de Loterie. Peut-être ne sont-elles pas favorables pour acquitter des dettes même avec des emprunts.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE ROUEN, *le 21 Octobre.*

(*Fin de la Séance de l'Académie*).

18°. Mémoire de M. *Pamard*, fils, Chirurgien en chef à Avignon, sur sa *méthode d'extirper les loupes* & autres tumeurs en conservant exactement ce qu'il faut de peau pour recouvrir la plaie après l'opération. Pour y parvenir avec la précision requise, l'Auteur indique, dans tous les cas, l'application préliminaire d'une figure de Géométrie simple qui fixera l'étendue que doivent avoir les angles de la plaie.

19°. Un Mémoire accompagné de figures & modeles en relief, pour expliquer la méthode de M. *Fourneaux*, pour tracer les cinq *corps réguliers* dans un cilindre & dans un cône scalene. Les Commissaires nommés ont dit dans leur Rapport, » que cette dé-

» couverte doit mériter à ſon Auteur l'ap-
» probation de l'Académie, & que M. Four-
» neaux peut la rendre publique, parce qu'in-
» dépendamment de la très grande difficulté
» vaincue, elle eſt préférable à tout ce qu'on
» a mis juſqu'à préſent en uſage, tant pour
» abréger le travail que pour l'économie de
» la matiere ».

2°. Mémoire de M. *Chef d'Hoſtel* ſur l'extraction de la racine quarrée des quantités numériques, par une propriété de la ſuite naturelle des nombres impairs, 1, 3, 5 &c.

21°. M. *Scanégatty* qui partage avec l'Académie & tous les bons Citoyens la reconnoiſſance due aux ſoins patriotiques du Corps Municipal, s'eſt occupé des *moyens de perfectionner quelques-uns des inſtrumens à ſecourir les perſonnes noyées.*

» Son attention s'eſt particuliérement
» fixée ſur l'*injection de la fumée de tabac* &
» ſur l'*inſpiration de l'air chaud.* La répu-
» gnance pour la premiere, la force des muſ-
» cles pectoraux qu'exige la ſeconde de ces
» opérations indiſpenſables, lui a fait ima-
» giner une *ſeringue* qui remplit ce double
» objet.

» Le corps & le piſton n'ont rien de par-
» ticulier; mais le fond eſt percé de deux
» trous diſtans d'environ un pouce. Ils ſont
» l'un & l'autre garnis de ſoûpapes, mais
» placées différemment: l'une eſt à l'inté-
» rieur d'un de ces trous & s'ouvre dans l'aſ-
» piration du piſton; l'autre eſt à l'extérieur
» de l'autre trou, & s'ouvre dans le refou-
» lement, tandis que la premiere ſe ferme,
» & *vice versâ.* Chacun de ces orifices eſt ſur-
» monté à l'extérieur d'une portion de tuyau
» à vis ſur lequel ſe monte un écrou qui
» tient à un boyau de cuir plus ou moins
» long, terminé par une vice d'étaim à la-
» quelle l'on adapte les différentes pieces
» convenables à l'uſage qu'on en peut faire.

» En ſuppoſant par exemple qu'on veuille
» injecter de la fumée, on viſſe ſur l'orifice
» où ſe trouve la ſoûpape intérieure, une
» pipe de métal remplie de tabac allumé.
» Si l'on éleve le piſton, la ſeringue ſe char-
» ge néceſſairement de fumée qui, lors du
» refoulement ne trouvant d'iſſue que par la
» ſoûpape extérieure, eſt obigée de ſuivre
» le boyau de cuivre terminé par une ca-
» nule. L'on peut, ſans la déplacer, pom-
» per & fouler alternativement, & faire ain-
» ſi paſſer dans les inteſtins d'un ſubmergé
» autant de fumée de tabac qu'on le juge à
» propos. Ce moyen a paru plus ſimple &
» plus aſſuré que celui du ſoufflet actuelle-
» ment en uſage.

» Veut-on introduire de l'air chaud & hu-
» mide, tel que le fourniroit un homme en
» appliquant ſa bouche ſur celle d'un ſub-
» mergé? On ſubſtitue à la pipe un tuyau de
» cuir dont l'autre extrémité ſe viſſe au-deſ-
» ſus d'une petite bouilloire dans laquelle
» on échauffe un verre d'eau, par le moyen
» d'une lampe à eſprit de vin. Si l'on aſpire,
» la ſeringue ſe charge de l'air chaud & hu-
» mide qu'exhale la bouilloire, & qui en
» refoulant paſſe dans le boyau terminé alors
» par une eſpece d'*anche* très applatie, la-
» quelle ſurmontée d'une embouchure ou
» de fauſſes levres pour prévenir toute éva-
» poration, porte cet air dans la bouche,
» puis dans les poumons, en telle force &
» quantité qu'on le juge néceſſaire. On peut
» continuer cette opération ſans déplace-
» ment; & cette injection d'air eſt bien ſu-
» périeure à celle que peut fournir la bou-
» che d'un homme qui, indépendamment
» de la répugnance, eſt bientôt rebuté par
» la fatigue.

22°. M. *Scanégatty* fit voir dans cette Séance un nouveau *levier* qui lui permet de faire agir une pompe à quelque diſtance que le local exige que le *moulin à vent* ſoit placé. Il communique le mouvement horiſontalement ou verticalement. Le moteur étant appliqué à un des bras de ce levier, fait éprouver ſa force entiere en raiſon inverſe, au piſton de la pompe attaché à l'autre bras; de ſorte que le piſton foule ou aſpire alternativement. Cette impreſſion qui ne lui eſt donnée que par des *tirants* tendus, permet de n'employer que des fils de fer, là où l'on auroit beſoin de barres dont il faudroit vaincre le poids. Il ne reſte de frottemens que dans deux tourillons. Cette machine peut également ſervir dans des puits très-profonds en changeant ſeulement les points de puiſſance & de réſiſtance.

23°. M. *de La Follie* lut le détail de ſon examen d'une terre verte, trouvée en grande abondance aux environs de Ponteaudemer. Il fit part auſſi de quelques *aménites chymiques* pour colorer les pétales des fleurs & les poudres à cheveux; pour employer le bleu de Pruſſe en teinture ſur les tiſſus des matieres végétales. Enfin il donna un pro-

cédé pour former le bleu de Pruſſe ſans s'exposer & ſans exposer ſes voiſins à l'odeur affreuſe qu'exhale la combuſtion du ſang de bœuf.

D'AUXERRE, *le 24 Octobre.*

La Filature de coton à l'Angloiſe, établie à l'Hôpital-Général de cette Ville, a un ſuccès décidé. On vient d'y former une Fabrique de bas coton & laine, à tous prix... Les différentes ſortes de pain ſont taxées 2 ſ. 3 den. le mollet, 2 ſ. le blanc, 1 ſ. 9 d. le bis, la livre.

DE FONTAINEBLEAU, *le 26 Octobre.*

L'*Ordonnance* ſuivante *du Roi*, donnée à Verſailles le 5 du courant, a pourvu abondamment par la *liberté du commerce*, à l'approviſionnement, autrefois *forcé*, de cette Ville, depuis le ſéjour de la Cour.

» SA MAJESTÉ s'étant fait repréſenter » l'Ordonnance rendue par le feu Roi, ſon » très-honorable Seigneur & Ayeul, le 26 » Septembre 1772, par laquelle il eſt or» donné à tous Fermiers, Laboureurs, à la » diſtance de dix lieues où S. M. feroit ſon » ſéjour, & autres perſonnes de quelqu'état » & condition qu'elles ſoient, ayant provi» ſion de fourages & qui en font commerce, » d'obéir aux avertiſſemens qui leur ſeront » donnés par le Prévôt de ſon Hôtel, pour » le ſervice de Sa Majeſté & de ſa Cour & » ſuite, à peine de trois cens livres d'a» mende par chaque contravention : & S. M. » ayant reconnu que ces avertiſſemens & ces » contraintes, loin de favoriſer l'approvi» ſionnement, contribuent à en occaſionner » la diſette & la cherté ; que le commerce » qui procureroit l'abondance, attiré par les » beſoins & les richeſſes que la Cour de Sa » Majeſté multiplie dans tous les lieux où » Elle veut bien établir ſon ſéjour, fuit & ſe » retire, contenu & découragé par la crainte » d'une concurrence forcée & arbitraire qui, » ſous le prétexte ſpécieux de procurer des » denrées, pourroit tendre à réunir & à con» centrer un ſuperflu exceſſif, ruineux pour » les Vendeurs, inutile aux Conſomma» teurs. Que cependant les Laboureurs mê» me & les Propriétaires les plus voiſins de » la Ville où Sa Majeſté fait ſon ſéjour, in» formés de l'ordre établi pour l'approvi» ſionnement, & attendant d'être avertis, » n'apportent que tour à tour, & ſuivant & » à meſure de la conſommation la plus né» ceſſaire ; deſorte que cette forme vicieuſe » d'adminiſtration, après avoir écarté le » commerce, ſépare & diviſe les Proprié» taires & empêche leur concurrence ; & que » les proviſions n'étant jamais ſupérieures » aux beſoins du moment, la Police ima» ginée pour procurer l'abondance, ne ſert » qu'à occaſionner la diſette. Que cette Po» lice, nuiſible aux perſonnes même qu'elle » ſe propoſe de ſecourir, l'eſt encore plus » à ceux des Sujets de Sa Majeſté, qui s'oc» cupent, près des Villes de ſon ſéjour, » des travaux les plus utiles à ſon Royaume » & à ſes Peuples : qu'elle oblige les Fer» miers d'abandonner ou de ſuſpendre pen» dant pluſieurs jours la culture des terres » dans la ſaiſon où leurs labours ſont les » plus intéreſſans & les plus néceſſaires, » pour voiturer & vendre dans des Marchés » des proviſions que des perſonnes oiſives ou » moins occupées y auroient apportées.

» A quoi SA MAJESTÉ voulant pourvoir, » a révoqué & révoque ladite Ordonnance » du 6 Septembre 1772 ; fait défenſes de » contraindre aucunes perſonnes, & notam» ment aucuns Fermiers & Laboureurs, » d'apporter des fourages & aucune autre » denrée & proviſion aux lieux où Elle fera » ſon ſéjour ; & de condamner à aucune » amende ceux qui n'auroient pas obéi aux » avertiſſemens donnés pour y obliger. Man» de & ordonne Sa Majeſté au ſieur Marquis » de Sourches, Prévôt de ſon Hôtel & » Grand Prévôt de France, & à ſes Lieute» nans Généraux, de tenir la main à l'exé» cution de la préſente Ordonnance qui ſera » imprimée, lue, publiée & affichée à Fon» tainebleau & par tout où beſoin ſera, à ce » que qui que ce ſoit n'en prétende cauſe » d'ignorance &c.

Cette ſage Ordonnance a eu ici le plein ſuccès qu'on avoit lieu d'en attendre. Les approviſionnemens de la Cour, *faits librement*, n'ont laiſſé, ni pour le prix ni pour la quantité de proviſions de toute eſpece, aucun ſujet de regretter la funeſte méthode des approviſionnemens *forcés*.

DE PARIS, *le 30 Octobre.*

Les Maîtres Bouchers de cette Capitale,

au nombre de 190 sur 208 qui composent leur Communauté, ont arrêté par une délibération du 4 du courant, qu'ils diminueront de *deux liards* par *livre* chaque espece de viande, si on leur accorde la permission de se servir ou de ne pas se servir de la *Caisse de Poissy*.

Cette Caisse qui *prête par force* aux Bouchers *riches*, de l'argent dont ils n'ont pas besoin, & qui en *refuse* aux Bouchers *pauvres*, prend *six* pour *cent* de tout le bétail qui se vend pour les Boucheries de Paris & des environs, même de celui dont elle *ne prête point* les fonds d'achat.

Six pour *cent* font *un* sur *dix-huit*, ou *un demi* sur *neuf*: c'est donc *six deniers* sur *neuf sous*, prix actuel de la viande.

Ainsi les Bouchers veulent donner au Public Consommateur tout le bénéfice qu'ils trouveroient dans le premier moment *de la permission de se passer de la Caisse de Poissy*.

Mais ils assurent avec les Propriétaires & Fermiers des herbages, Engraisseurs & Vendeurs de bétail de la Normandie, du Limousin, du Berri & autres Provinces, au nombre de 500 & plus, que la diminution du prix de la viande sera dans la suite plus considérable.

De leur Communauté, il y a eu des veuves, des malades qui n'ont pu signer à la délibération précédente, au nombre de 14 sur les 18 qui manquent pour qu'elle soit *unanime*.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Méthode pour tirer des racines fraîches & entieres de sapins une plus grande quantité de poix, que des racines pourries.

Cette méthode a été proposée à la Société Patriotique de Silésie, & il en résulte des avantages considérables. Dans bien des pays les forêts se dégradent & l'on craint de manquer de bois; de-là une foule d'Ordonnances publiées & de projets proposés pour améliorer les anciennes forêts & en former de nouvelles. Dans la Silésie & les Provinces voisines, on a conseillé avec juste raison d'arracher les racines des arbres qu'on se contentoit de couper par le pied. Cette vue étoit sage, mais la routine l'emporte toujours sur les meilleures méthodes, & l'on continue à couper les arbres sans en arracher de terre les racines. Pour remédier au mal, un Agronome de Silésie présente de nouveaux motifs; ce qu'il dit ne regarde pourtant que le sapin, dont les racines nuisent beaucoup plus aux arbres qui les remplacent que les racines de toute autre espece d'arbre.

Quand on a coupé des sapins en Silésie, ce n'est guere que dix ou douze ans après qu'on en retire de terre les racines pour en faire de la poix. On voit assez qu'il n'est pas possible de les arracher alors sans nuire beaucoup aux nouvelles plantations. Mais on souffre aisément cette perte, dans le préjugé où l'on y est que les racines des sapins prennent en terre plus de graisse & donnent une plus grande quantité de poix. L'Auteur que nous avons cité s'éleve contre cette erreur & la prouve par des raisons physiques dans lesquelles nous n'entrerons pas. Il appuye de plus son opinion sur des expériences qu'il a faites avec des racines nouvellement arrachées & des racines qui avoient long tems pourri dans la terre. Nous allons rapporter en peu de mots ces expériences.

Premiere Expérience. Je pris, dit notre Silésien, trois livres de racines d'un sapin qui venoit d'être coupé. Je les mis dans un pot que je retournai sens dessus dessous & à l'orifice duquel j'adaptai un fond de fer blanc avec un tuyau. Après en avoir enduit les bords avec de la colle, je mis le pot dans un four bien chaud, & je l'y laissai pendant près de quatre heures. Cette expérience me donna une livre, quatre lots & une dragme d'une espece de cambouis, qu'on appelle poix dans ce pays-ci, & qui est d'une couleur blanche. Toute la masse n'étoit pourtant pas de poix; il y avoit de l'eau & d'autres matieres hétérogenes, mais elles étoient si bien liées & faisoient tellement corps avec la poix qu'il ne m'eût pas été possible de les en séparer. Cette poix, en se séchant & se durcissant, dut nécessairement diminuer de poids & de volume. Je la pesai & je trouvai qu'elle étoit réduite à quatorze lots & demi. J'employai pour cette opération vingt lots & une dragme de charbon.

Seconde Expérience. Je suivis le même procédé que ci-dessus pour tirer la poix de trois livres de racines qui étoient pourries.

jusqu'au cœur. J'en tirai une quantité considérable d'eau de poix sur laquelle surnageoit un peu d'huile & de cambouis. Le tout pesoit une livre onze lots & trois dragmes. Je réduisis la masse en poix dure & j'en eus seize lots. J'avois usé dans cette expérience vingt-un lots & demi de bon charbon. Le résultat paroît ici en faveur des souches pourries. Mais l'Econome Silésien a fait d'autres expériences qui doivent faire donner la préférence aux racines fraîches & entieres. Il a tiré de ces racines 19 lots & une dragme de poix, & d'une pareille quantité de racines pourries, il n'a eu que douze lots & demi. Il a d'abord rapporté l'expérience qui a le moins réussi, pour mieux démontrer l'utilité de sa méthode. C'est un fait, dit-il, que les sapins différent beaucoup les uns des autres par la qualité : en faisant mes essais, j'ai pris le plus mauvais morceau de racines fraîches & le meilleur des racines pourries ; cependant il n'y a eu dans les résultats que la différence de $\frac{3}{52}$. Quand les racines fraîches n'auroient pas d'ailleurs d'autres avantages sur les racines pourries, c'est néanmoins d'une très-grande utilité pour les Propriétaires de pouvoir les arracher avant qu'on ait planté d'autres arbres à la place des sapins qu'ils ont coupés. En enlevant de terre tout de suite les racines, l'opération est plutôt faite & coûte moins que lorsqu'on les déracine dix ou douze ans après. Il faut alors beaucoup de tems pour les trouver, & l'on en laisse une grande partie, malgré tous les soins qu'on peut prendre. D'ailleurs ces racines, tant qu'elles restent en terre, portent un grand préjudice aux nouveaux arbres & les empêchent de croître ; ceux-ci souffrent encore prodigieusement quand on arrache celles-là. Cette opération ne peut pas se faire sans qu'on déchausse les racines de ces arbres, sans qu'on en coupe ou qu'on en blesse une grande partie &c. Ces pertes doivent bien attirer l'attention des Propriétaires.

Comme, pour tirer la poix des racines nouvellement arrachées, il faudroit des fourneaux qui puissent résister à l'action d'une grande chaleur, & qu'on n'en a point de cette espece en Silésie, la Société Patriotique invite les bons Citoyens & les gens instruits à chercher le plan d'un fourneau qui soutienne le feu violent & résiste aux vapeurs qui s'élevent avec plus d'impétuosité du sapin frais que du sapin pourri. Cette Société desire, pour le bien public, qu'on introduise la méthode d'arracher les racines des sapins, dès qu'on a coupé ces arbres, afin de ne pas nuire aux nouvelles plantations.

I I.

Propriétés du suc qui découle du bouleau, ou de la seve de bouleau ; par M. Ritschow. Mémoire présenté à la Société Economique de Pétersbourg.

Il y a déjà long-tems que les Economes de différens pays reconnoissent la seve du bouleau pour une boisson bonne & salubre. Les Médecins la regardent aussi depuis long-tems comme un remede salutaire dans diverses maladies. Ils lui attribuent la vertu de purifier le sang, de faire transpirer, de guérir l'hydropisie lorsqu'elle n'est pas parvenue à un période excessif, de dissoudre même les petites pierres, de faire disparoître les taches du foie, d'arrêter les progrès de la gangrene, quand on applique sur la partie attaquée un linge imbibé de cette liqueur. Les propriétés du bouleau s'étendent bien plus loin, si nous en croyons certaines personnes; il sert à arrêter les hémorragies, à sonder les playes ; c'est, en un mot, un excellent spécifique contre toutes les pertes de sang.

Je ne garantis pas, dit M. Ritschow, toutes ces admirables propriétés ; c'est à la Faculté qu'il appartient d'examiner & de décider si elles sont réelles ou si elles ne le sont pas. Cependant je me flatte qu'on ne me sçaura pas mauvais gré de publier tout ce que j'ai appris sur les grandes propriétés de la seve du bouleau. Je ne rapporterai que des faits, & je m'appuyerai, autant qu'il me sera possible, sur des autorités respectables. Ce qui m'engage principalement à publier mes observations, c'est que le bouleau est fort commun dans cet Empire (la Russie), & que les pauvres gens peuvent avoir, pour ainsi dire, sous la main des remedes dans une foule de maladies dont une foule d'entr'eux périt.

Bernard de Rohr, dans sa Bibliotheque Economique, exhorte les Naturalistes à faire des recherches sur la seve des arbres & des plantes. Il nomme même plusieurs plantes & différens arbres dont la seve est un remede efficace dans diverses maladies ; il re-

commande ſur-tout la ſeve du bouleau comme étant excellente contre la pierre. Il prétend qu'il faut la tirer de l'arbre depuis la fin de Février juſqu'au milieu du mois de Mai ; ce qui peut bien être vrai pour l'Allemagne, mais en Ruſſie on ne peut guere commencer qu'au mois de Mars à extraire la ſeve du bouleau.

Le même Auteur fait, ſur la maniere de préparer le vin & la biere, des obſervations qu'il n'eſt pas inutile de rapporter, & qui ne ſont pas entiérement étrangeres à notre ſujet. Il aſſure que le vin eſt moins nourriſſant que ne l'eſt la biere, comme on peut le voir par la conſtitution de ceux qui ne boivent que l'une ou l'autre de ces liqueurs. Les enfans & les nourrices ne courent aucun riſque à boire de la biere, & il n'en eſt pas de même du vin. L'yvreſſe de ceux qui boivent une trop grande quantité de biere eſt plus plus forte que celle qui eſt occaſionnée par l'excès du vin ; mais les ſuites de la premiere ne ſont pas auſſi promptes & auſſi fâcheuſes que le ſont celles de la derniere. M. Rohr dit qu'un Médecin Anglois a trouvé le moyen de faire de l'excellente biere en mélant du ſuc de ſureau avec le malt. On épargne par cette méthode un quart de la dreche qu'on employe en ſuivant la pratique ordinaire. De-là le même Auteur prend occaſion de conſeiller aux Economes de faire de pareilles expériences avec la ſeve des autres eſpeces d'arbres. J'ai ſuivi, continue M. Ritſchow, ce conſeil, & en conſéquence j'ai fait quelques eſſais dont je vais rendre compte.

J'ai éprouvé qu'en braſſant avec de la ſeve de bouleau, on épargne le malt ; mais ce n'eſt pas en auſſi grande quantité que M. Rohr l'aſſure. Il peut ſe faire pourtant que le moins d'habileté de mon Braſſeur ſoit la cauſe pour laquelle l'épargne a été moins conſidérable. Je pris, pour braſſer, moitié eau commune & moitié ſeve de bouleau ; j'obtins à la vérité une biere d'un excellent goût, mais ſur dix meſures de malt, je ne pus en épargner que deux. La demi-biere préparée de cette façon ſe trouva meilleure & plus agréable que le meth ordinaire de pure ſeve de bouleau ; & de plus, il faut pour celle là beaucoup moins de miel que celui-ci n'en exige. Cette biere eſt très-blanche ; elle eſt d'un goût délicat, & a quelque choſe de piquant qui tient du vin de Champagne. Je prends la liberté d'en envoyer une épreuve à la Société pour qu'elle donne ſon avis, & qu'elle engage d'autres Economes à faire des expériences propres à nous donner avec une moindre quantité de malt une boiſſon ſaine, bonne & peu coûteuſe.

Il paroît qu'aucun arbre ne donne autant de ſeve qu'en fournit le bouleau. Un ſeul arbre de cette derniere eſpece peut donner, s'il eſt gros, aſſez de ſeve pour en remplir un ſceau. Quand on en a extrait le ſuc, il faut avoir ſoin d'en boucher l'ouverture avec une cheville qu'on recouvre de terre graſſe ou de réſine, pour que l'arbre n'en ſouffre pas. On aſſure que du tronc d'un bouleau fraichement coupé, il découle une grande quantité de ſeve ; cela étant, on pourroit en recueillir au printems & en été, tout autant qu'on en voudroit. Cette liqueur ſerviroit à faire la biere, la demi-biere, le meth & le *kwas*. (Cette derniere boiſſon eſt d'un goût un peu aigre, mais fort agréable). La quantité de toutes ces boiſſons ne nuiroit pas, & on pourroit la conſerver dans de bonnes caves. Il ne ſeroit pas difficile d'eſſayer ſi, en employant la ſeve du bouleau à la diſtillation des eaux-de-vie, on ne pourroit pas faire quelque épargne ſur le grain.

On m'avoit dit que la ſeve de l'érable eſt meilleure & plus délicate que celle du bouleau ; je voulus m'en convaincre par ma propre expérience. Je n'avois point d'érable dans mes domaines & il ne s'en trouvoit pas non-plus dans le voiſinage. On ne put m'apporter qu'une bouteille de cette ſeve, & encore l'avoit-on tirée de pluſieurs arbres fort jeunes. Je la trouvai plus douce que celle du bouleau ; mais elle me parut moins pure, & le goût ne m'en plut pas tant. Comme j'en avois une trop petite quantité, je ne pus eſſayer ni de la faire cuire, ni m'en ſervir pour braſſer. Les Economes des diſtricts où l'érable eſt commun pourront aiſément faire des expériences avec cette ſeve, s'aſſurer de ſes propriétés & trouver peut-être une nouvelle boiſſon économique. Il ſeroit encore plus à ſouhaiter que d'habiles Naturaliſtes fiſſent de pareilles recherches ſur la ſeve de toutes ſortes d'arbres ; ce qui les conduiroit vraiſemblablement à des recherches utiles.

N. B. Dans le tems que j'étois encore au ſervice dans le Gouvernement d'Orenbourg, feu le Baron Antonwitſch Tſcherkaſſow m'écrivit pour que je lui envoyaſſe un tonneau de ſeve de peuplier. Il me mar-

qua en même tems que les Chinois en faisoient un excellent vernis en y mêlant quelques drogues. Je lui fis l'envoi qu'il demandoit, mais la mort du Baron m'a empêché de sçavoir s'il avoit fait usage de cette seve.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 22 Octobre 1774, au Mercredi 26 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 22 à 25 liv. *le septier; idem* nouveau, de 20, 21 à 24 l. 10 s.; *idem* au Port de la Grêve, de 20 à 28 l.; le seigle, de 12 liv. 10 s., 14 l. 5 s. à 16 liv. 10 s.; l'orge, de 8 liv. 5 s. à 10 liv. aussi *le septier*.

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 22 Octobre 1774, au Mercredi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 à 17 l. *le septier; idem* nouvelle, de 15 à 16 l. 10 s.; *id.* à la Greve, de 14 l. 10 s. à 16 l. 5 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 29 Octobre 1774, de 50 à 51 l.; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 32 à 33; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

Changes de Paris, *du 29 Octobre* 1774.

Amsterdam	55 ¾
Londres	31 5 16e.
Hambourg	180 ½
Madrid	14 19
Cadix	14 18
Livourne	95
Gênes	93
Lyon *Saints*.....	¾ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 29 Octobre 1774.

		H	G	
Or de Portug. à . .	718			marc.
Du Mexique à . . .	715			
Du Perou à	707			
Les guinées à . . .	717			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	*Jeudi* 27.	*Vendredi* 28.	*Samedi* 29.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1850 55 60 . .	. . . . .	1860 65 70 . .
D°. 16es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	FESTE.	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 13 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 15 Juillet.*

UN Particulier a trouvé le moyen de faire une bonne biere avec les grains purs & sans drêche. Il a obtenu le privilege exclusif d'en vendre ; & elle a un grand débit. Ce même Particulier a découvert une méthode par laquelle il extrait des grains beaucoup plus d'esprits qu'on n'en retire communément, on dit le *double*. Mais pour le présent, il faut qu'il tienne son talent enfoui, jusqu'à ce que la distillation des grains soit permise. Dans tous les tems, son industrie mérite d'être généreusement accueillie. Sans imposer aucune entrave, elle conservera la moitié ou du moins une bonne partie des grains que l'on usoit ci-devant sur les fourneaux. Il y a quelqu'apparence que si l'on proposoit à la Nation, au Peuple de contribuer volontairement à former un fonds pour récompenser les Auteurs de semblables découvertes & acheter la publication de leurs secrets éprouvés, les Inventeurs retireroient sur le champ de leur industrie un profit infiniment préférable à celui qu'ils peuvent en obtenir par toute autre voie. L'essai de ce moyen n'a aucun inconvénient ; mais il faudroit que l'invitation au Peuple fût faite par le Gouvernement, par le Magistrat, par des Corps patriotiques qui, les premiers, donneroient l'exemple de la générosité.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 26 Juillet.*

On apprend de différentes Provinces du Royaume que les orages y ont fait de grands dégâts, & que la foudre a mis le feu en divers endroits... Les actions de notre Compagnie de Guinée s'accréditent de jour en jour.

ALLEMAGNE.

DE WILSE (*Haute-Lusace*), 17 *Juillet.*

Selon les avis reçus par la Société des Abeilles sur la récolte de l'année derniere, elle a été peu considérable en cire dans la plûpart des prairies : plusieurs Economes ont été obligés de donner de la nourriture à leurs abeilles. Il en a été tout autrement dans les bois & aux environs : on y a recueilli de la cire & du miel en abondance. Quoique la saison ait été assez belle pour les essaims, il y en a eu peu. Plusieurs autres Provinces ont eu les mêmes succès que celle-ci. Quant à l'année présente, elle ne peut être regardée, par rapport aux abeilles, ni comme bonne ni comme mauvaise ; & en général, il n'y a pas lieu d'en être mécontent.

DE MAGDEBOURG, *le 22 Juillet.*

On vient de publier une Ordonnance en 56

articles, tendant à prévenir & à éteindre les incendies dans les Paroisses de campagne. Peut-être faudra-t-il une armée & une inquisition terrible pour en assurer l'exécution perpétuelle ; mais il n'en est pas moins vrai que si l'on substitue çà & là aux mots d'ordre, d'injonction, de défense, ceux d'instruction, d'invitation & d'avis, elle contient un grand nombre d'articles auxquels on ne sçauroit trop exhorter & exciter les gens de la campagne à se conformer. Nous en transcrirons les plus remarquables.

On n'entrera qu'avec des lanternes de fer blanc, de verre, de corne, dans les écuries, les greniers, les buchers & tous les lieux remplis de paille, de foin & autres matieres inflammables.

On ne battra le grain ni ne tillera le lin de nuit & avec de la lumiere. Dans les endroits où l'on cultive le lin & le chanvre, il y aura, au moins à cent pas du village, un bâtiment propre à leur donner les préparations qui pourroient entraîner quelque danger.

Ceux qui auront des raisons particulieres pour avoir des fours, les feront construire à 30 ou 40 pas de l'habitation, & les tiendront fermés avec une porte de fer blanc. Chaque Communauté, autant qu'il sera possible, aura un four banal, à une certaine distance des maisons.

On ne tirera point d'armes à feu dans les réjouissances & fêtes.

Il ne sera établi aucune Forge que le Magistrat préposé n'en marque l'emplacement.

Il n'y aura que des cheminées de pierre, & elles ne poseront point sur des boiseries. On démolira les petites cheminées où l'on brûle du sapin pour s'éclairer la nuit. Les cheminées seront souvent ramonées, celles sur-tout où l'on brûle du bois de sapin. Les fourneaux seront nettoyés tous les huit jours.

Les maisons ne seront plus couvertes de chaume : on fera des toits de brique.

Chaque Propriétaire aura au moins un sceau à l'incendie, un crochet, une échelle, marqués du n°. de sa maison & du nom du village.

Chaque Communauté aura plusieurs tonneaux, plusieurs échelles & autres instrumens convenables. Les échelles seront armées par le bas de pointes de fer. On tiendra des cuves pleines d'eau, quand la saison le permettra.

Si chaque village ne peut avoir une pompe, il s'en cottisera plusieurs ensemble. Elle sera déposée dans un lieu bâti à frais communs à égale distance des lieux intéressés.

Chaque village tiendra ses abreuvoirs, ses étangs, ses puits, ses fontaines propres & nets, ou l'on creusera des citernes & autres réservoirs.

Il y aura, en titre d'office, des Crieurs de nuit qui parcourront le village, & à chaque heure de la nuit donneront de leur cornet. En cas de feu, ils donneront l'éveil, avertiront le Juge, feront sonner le tocsin.

Chacun criera de même au feu, quand on s'en appercevra. Le Propriétaire ne le cachera point, puisqu'il n'aura rien à craindre en en donnant avis ; mais s'il le cachoit, il seroit condamné aux travaux publics ou autre peine.

Dans chaque village, il y aura une place marquée pour déposer les meubles ; & ces meubles seront sous la garde de quelques Habitans.

Les uns seront destinés à faire jouer les pompes, les autres à porter de l'eau, ceux-là à abattre partie des édifices &c, chacun selon sa profession. Hors cas de nécessité, ils ne se mêleront pas des offices les uns des autres.

Celui qui amenera la premiere pompe, celui qui apportera le premier sceau d'eau &c. recevront une récompense tirée d'une caisse qui sera formée pour les cas d'incendie.

On ne laissera jamais ni fumiers, ni charettes, ni matériaux & autres embarras dans les rues.

En tout tems, chaque maison tiendra de l'eau en réserve. En cas d'accident, les femmes tireront l'eau des puits &c.

Lorsqu'il faudra renverser quelque bâtiment voisin pour prévenir la communication, la caisse du feu dédommagera le Propriétaire.

Autour du lieu incendié, il n'y restera personne qui soit sans rien faire. Les Crieurs de nuit feront la patrouille pour qu'on ne vole point d'effets.

Les villages cottisés s'entre-secourront. Les villages voisins s'aideront aussi réciproquement. Il sera envoyé des Exprès dans les lieux circonvoisins.

Le feu éteint, on tiendra ſur le lieu des Gardes pendant vingt-quatre heures.

Le lendemain, on fera la viſite des uſtenſiles, & l'on rendra à chacun ce qui lui appartiendra.

ITALIE.

DE MANTOUE, *le* 18 *Juillet.*

Le Magiſtrat de Santé a publié un Réglement concernant la filature de la ſoie & autres travaux qui peuvent compromettre la ſûreté publique & la ſanté des Citoyens. (*Nous ſommes obligés d'en renvoyer les diſpoſitions à une autre Feuille*).

Il a été ordonné de donner des états des grains reſtant de l'ancienne récolte, & des grains de la récolte nouvelle; précaution qui n'eſt pas priſe pour que chacun diſpoſe de ce qui lui appartient. Ces ſoins pourront faire changer les cultures.

DE MILAN, *le* 13 *Juillet.*

L'Adda a derniérement inondé beaucoup de terrein & fait beaucoup de dommages... La récolte eſt ſi bonne qu'on a été forcé de baiſſer le prix des grains & d'augmenter le poids du pain; car ici l'abus de changer le poids du pain au lieu du prix ſubſiſte encore.

DE NAPLES, *le* 14 *Juillet.*

Il a regné ici des chaleurs exceſſives. La récolte des grains eſt ſuperbe dans preſque toutes les Provinces.

DE LIVOURNE, *le* 19 *Juillet.*

Notre commerce eſt toujours floriſſant. Les Anglois tirent d'ici beaucoup de ſoie.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 28 *Juillet.*

» Les productions de la terre ſont prodi-
» gieuſement abondantes; & les vivres n'en
» ſont pas moins chers. L'Artiſan & le Ma-
» nufacturier ſont dans la détreſſe: nos Su-
» jets s'expatrient par milliers. L'Irlande
» eſt mécontente; l'Amérique eſt dans le
» trouble &c. ». Ce n'eſt-là qu'une foible copie d'un tableau tracé par un Patriote d'une humeur peut-être trop ſombre.

On mande de la Virginie qu'il ne paroît pas douteux qu'il ne ſe forme une confédération générale entre les Colonies pour rompre tout commerce avec ce Royaume. Les Virginiens renoncent à la culture du tabac &c. &c.

On a reçu de l'Inde des nouvelles très-fâcheuſes. Hider Ali a repris les armes, & ravage la côte du Malabar. Les Marates dévaſtent les contrées du nord & de l'oueſt. Dans ces conjonctures, il faut que tout commerce intérieur ſoit ſuſpendu.

On craint que la Compagnie ne tombe dans un état plus critique que jamais. La balance de ſa recette & de ſa dépenſe depuis 1766 juſqu'en 1772 juſtifiera ces craintes.

Recette.	*Lacs.*	*Dépenſe.*	*Lacs.*
1767	196	1767	98
..68	181	..68	109
..69	122	..69	127
..70	161	..70	129
..71	154	..71	135
..72	152	..72	132

Cependant le Gouverneur Haſtings a mandé aux Directeurs par les derniers vaiſſeaux venus de Bengale, qu'il avoit fait une heureuſe expédition; & qu'il avoit tiré 700,000 l. ſterling du Rajah Chit-Sing, & 500,000 de Toumar-Hoe, autre Chef Indien.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le* 31 *Juillet.*

L'importation des grains ne ſe rallentit pas: il en entre preſque tous les jours de nouvelles cargaiſons pour le compte des Négocians particuliers. La Barbarie ne donne plus: mais l'Europe & l'Amérique y ſupléent. Un vaiſſeau Anglois a apporté de la Nouvelle-Yorck une cargaiſon conſidérable de froment & de farine: Hambourg nous envoye du ſeigle; les magaſins de Gênes ſe déchargent dans les nôtres. Il paroît que l'Italie a preſque généralement fait une très-

abondante récolte. L'Espagne est obligée de verser au dehors de son superflu, d'autant plus qu'on assure qu'il y a cinquante ans qu'on n'y avoit recueilli de si riches moissons. A ne prendre cette assertion que comme une maniere de parler, elle laisse toujours l'idée de la grande abondance.

Il arrive peu de navires du Levant. On a appris d'Alexandrie d'Egypte, par la voie de Livourne, qu'un grand convoi de navires & autres bâtimens Turcs avoit été totalement englouti dans la Mer Rouge. Leurs cargaisons respectives consistoient en café, gommes, encens & autres précieuses marchandises de l'Arabie & de l'Inde, destinées pour le Caire d'où elles devoient être expédiées par le Port d'Alexandrie pour l'Europe. On craint que cet événement n'occasionne des variations sur les prix de ces articles dans les Places de cette derniere contrée. Cette nouvelle a été apportée d'Alexandrie par le navire Anglois, l'*Emeraude*.

On mande de Bastia qu'il s'est trouvé près de six mille têtes de bétail dans la Pieve de Niolo. L'attention que l'on donne à l'Agriculture fait espérer qu'on tirera un grand parti des richesses naturelles de l'Isle. Elle produit plus de deux cens plantes dont une bonne partie n'est point connue des Botanistes. L'amiante y a des fils plus nombreux, plus longs, plus souples, plus maniables que dans tout autre lieu. Le bezoar qu'on tire d'une espece de quadrupede très-commune a beaucoup de qualité. Le pays a des eaux minérales & des mines de divers métaux. C'est un champ bien riche à faire reconnoître par des Naturalistes.

Le bateau, le *Postillon de Syrie*, & le senau, l'*Aimable-Julie*, sont arrivés de la Basse-Terre de la Guadeloupe.

De Montpellier, *le* 31 *Juillet*.

Les récoltes pendantes nous donnent encore des espérances aussi douces que celles que nous donnoient les moissons.

Des accidens malheureux viennent de nous rappeller la nécessité d'un établissement pareil à celui que l'on forme dans la plûpart des Villes pour secourir les noyés.

Les eaux-de-vie roulent à Pézenas entre 18 & 19 livres.

D'Arras, *le* 2 *Août*.

Le sieur Wallez, Habitant de cette Ville, est parvenu, par six ans de travaux & d'expériences, à donner à la garance des qualités supérieures, même à celles de la garance de Smyrne, de Hollande & autres lieux renommés. Celles qu'il recueille ont été mises en parallele avec celles que l'on estime le plus; & il a été, dit-on, reconnu que la troisieme sorte, c'est-à-dire, la plus commune de notre sol égaloit toutes les autres. Quand la meilleure seroit seule à l'emporter sur celles de comparaison, ce seroit encore un assez grand avantage.

Plusieurs personnes sont dans le préjugé que la garance détériore les terres. Le sieur Wallez, fondé sur une expérience constante, assure que le sol n'en devient que plus fructueux en Artois où les champs sont assollés, c'est-à-dire, où la premiere année ils sont ensemencés en froment & autres grains de la même saison, la seconde en avoine & autres grains de Mars, & la troisieme ils restent en jachere. Dans l'espace de trois ans, il fait une récolte de garance & ensuite une récolte de bled qui excéde d'un quart celle des années ordinaires.

Le sieur Wallez, *demeurant rue de la Coignée*, *N°*. 5, a présentement un magasin fourni de garance pulvérisée & prête à être mise en œuvre.

D'Angers, *le* 3 *Août*.

Les prix des grains ont successivement augmenté dans le courant de Juillet. Cependant le froment ne vaut pas encore 20 deniers la livre; & après les moissons, il y a tout lieu de croire que les Marchés prendront un autre cours, à moins que le Cultivateur ne puisse espérer & attendre un débit plus favorable d'un autre côté.

De Beauvais, *le* 3 *Août*.

Notre Manufacture Royale de tapisserie à basse lisse est la plus célébre chez les gens riches. Elle date du ministere de M. Colbert; mais c'est à feu M. Oudry qu'elle doit

ſa perfection. C'eſt pendant que ce Citoyen, l'un des Entrepreneurs, la dirigeoit, qu'elle a acquis le degré de diſtinction qu elle conſerve. Il en eſt ſorti des tapiſſeries qu'on peut, ſans prévention, comparer à ce que le reſte du monde a donné de plus beau en ce genre. C'eſt auſſi pendant la régie de M. Oudry qu'il s'eſt établi une Ecole gratuite de Deſſin qu'on ne ſçauroit trop maintenir. Un jour peut-être le Corps Municipal ſe trouvera en état de ſuivre ſes ſentimens patriotiques & d'exciter, par des Prix, les Eleves Serruriers, Menuiſiers, Charpentiers &c. à fréquenter cette Ecole.

Au reſte on ne travaille abſolument que pour le luxe, ou ſi l'on veut pour la magnificence, dans la Manufacture de tapiſſeries. Les fauteuils coûtent depuis 125 juſqu'à 300 livres. Les tapiſſeries vont à 600 livres, l'aune courante ſur trois aunes de hauteur. Ainſi nous ne voyons de place pour ces ouvrages que dans les maiſons des Financiers, les hôtels des Grands Seigneurs, & les Palais des Princes.

Cette Manufacture travaille ſouvent pour le compte du Roi à des tentures dont S. M. fait des préſens qui quelquefois vont prouver à nos rivaux dans les Arts notre ſupériorité dans celui-ci.

Les matieres dont on compoſe ces tapiſſeries ſont des ſoies & des laines qu'on n'a ni filées ni teintes ici : la Manufacture eſt comme étrangere au reſte de la Ville à l'égard de ces premieres mains d'œuvres ; mais toute la fabrication eſt exécutée par des Ouvriers, nos Compatriotes, dont les profits font ſubſiſter leurs familles avec d'autant plus de facilité qu'elles jouiſſent de quelques privileges. Une partie de ces familles deſcend de celles qui furent attirées par M. Colbert, il y a un ſiecle. Il ſeroit à ſouhaiter que l'on voulût tenter de faire filer, retordre & teindre ici les laines qui entrent dans les parties les plus communes, telles que les bordures des pieces, afin d'unir un peu plus cette Manufacture avec la Ville. Souvent un rameau d'induſtrie ſe ſoutient par un autre.

Les environs de notre Ville abondent en tourbes, & depuis vingt-cinq ans au plus qu'on a commencé à en extraire dans les Paroiſſes de Gomcourt & de Saint-Paul à l'oueſt, on en a découvert en pluſieurs autres lieux. Il s'en eſt trouvé qui pouvoient être mieux employées qu'au chauffage. On les a leſſivées, & on en a tiré de la couperoſe. Les ſieurs Guérin, freres, & les ſieurs Warnier, freres, en ont monté ſéparément des atteliers près des lieux d'extraction. Ces Manufactures méritent un détail particulier.

Nous obſerverons ſeulement ici que la découverte des tourbes propres à remplacer le bois, eſt ſeule un objet de la plus grande utilité ; que l'utilité qui en réſulte embraſſe les dépenſes des pauvres ; qu'en diminuant leurs frais on augmente la valeur des fonds où ſe trouvent ces tourbes ; que ces fonds ſont ainſi employés plus avantageuſement pour l'Etat, car ils ne rapportent que de mauvaiſes herbes qui les rendent nuls ou même dangereux pour les beſtiaux ; que ces mêmes tourbes brûlées donnent un engrais excellent pour les prairies & les terres humides ; & que malgré ces avantages, le Peuple marque quelque mécontentement ſur l'extraction des tourbes : eſt-ce humeur ou raiſon ?

Dans le canton où les tourbes vitrioliques abondent, il y a des eaux minérales martiales qui ſeroient peut-être plus connues, ſi les chemins pour y arriver n'étoient pas extrêmement mauvais. On a dit que, pendant un certain tems, une Communauté Religieuſe du voiſinage avoit craint la réparation des chemins à cauſe que ces eaux auroient été plus fréquentées. Quel regret n'auroit elle pas, ſi on lui prouvoit qu'elles ont été placées là par le Ciel pour le ſecours des infirmes !

De Tours, *le 5 Août.*

Les grains ont remonté, dans un aſſez court eſpace de tems, au prix où ils étoient, il y a quelques mois. Cependant le plus haut prix du froment n'eſt que de 18 liv. le ſeptier de 216 livres peſant.

Les fruits ſont dans cette Province un objet très-conſidérable de culture & de commerce. Il y a beaucoup de jardins qui, ſans avoir une grande étendue, donnent un revenu aſſez fort par ces productions ſeules. On ne ſçauroit donc trop répandre dans ce pays les inſtructions relatives à la culture des arbres fruitiers. Il en eſt de même des

méthodes les plus propres à conſerver leurs fruits. Perſonne n'ignore combien ce pays gagne par le commerce des prunes ſeches connues ſous le nom de pruneaux. Pluſieurs Villes, telles que Chinon, la Chapelle &c, vendent auſſi beaucoup de poires ſeches; mais la préparation n'en eſt pas par-tout également bonne; la méthode ſuivante mérite peut-être la préférence.

Il faut peler les poires cueillies avant leur maturité, après les avoir fait à demi-cuire dans un chauderon d'eau bouillante, de maniere qu'elles ſoient un peu amollies. On les fait égoûter ſur des claies; on les pele entieres en leur laiſſant la queue; on les met ſur des plats où elles jettent un ſyrop qu'on ramaſſe avec ſoin. Enſuite on les met ſur des claies dans un four chaud à peu près comme quand on en a retiré le pain; on les y laiſſe tant que la chaleur ſe conſerve, c'eſt-à-dire, dix ou douze heures. Après les avoir retirées, on les trempe dans le ſyrop auquel on a mêlé demi-livre de ſucre & chopine d'eau-de-vie par chaque livre de ſyrop, avec de la canelle & des cloux de gérofle; le tout tenu enſemble ſur des cendres chaudes pendant dix ou douze heures. On remet les poires ainſi trempées au four au même degré de chaleur, les queues toujours en haut & ſans qu'elles ſe touchent. Après les avoir retirées, on les trempe encore dans le ſyrop, & on les remet une troiſieme fois au four, moins chaud qu'aux deux premieres. On les laiſſe juſqu'à ce qu'elles ſoient ſuffiſamment ſeches. Elles ſont au degré convenable, lorſqu'elles ont pris une couleur de café clair, & que la chair en eſt ferme, luiſante & bien tranſparente.

De Paris, *le* 10 *Août.*

Jeudi dernier, 4 du courant, il y eut le ſoir, dans nos environs, un orage très-remarquable. Il commença d'abord au ſud & au ſud-oueſt; & il y fut très-violent. Tous les vents paroiſſoient lutter enſemble. La pluie tomboit par intervalles & par averſes. Il s'y mêla une grêle d'une groſſeur énorme. Nous en conſidérâmes (à Villejuif) pluſieurs grains beaucoup plus gros que des œufs de pigeon: quelques-uns étoient formés de glaçons irréguliérement réunis; les autres ovales étoient compoſés de pluſieurs cercles ou couches concentriques bien diſtingués autour d'un noyau gros comme une noiſette. Ils furent heureuſement rares dans le village dont nous parlons & aux environs; mais du côté d'Arpajon & au-delà, dans le Hurepoix, les épis encore pendans furent mis en piece: on étoit en pleine moiſſon. L'horiſon paroiſſoit tout embraſé par la vibration continuelle des éclairs qu'on voyoit luire juſqu'à cinq ou ſix à la fois. Nous entendîmes le roulement du tonnerre pendant une demi-heure entiere, ſans qu'il ceſsât un ſeul inſtant. On n'eſſuya dans cette capitale que la fin de l'orage qui paroît avoir enveloppé une vaſte étendue de terrein. Quoiqu'il eût verſé une grande abondance d'eau; comme le lendemain & les jours ſuivans, il n'y a point eu de pluie, & qu'il a regné de la chaleur & des vents, les terres avoient encore beſoin d'être arroſées.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait de la Lettre d'un Chymiſte ſur l'analyſe qu'il a faite de la liqueur ſpiritueuſe que M. Hell, *Bailli de Hirſingen a tirée des baies des pommes de terre.*

On ne ſçauroit ſe tenir trop en garde contre le préjugé; il eſt la ſource des jugemens faux, & pour le vouloir trop écouter, nous arrêtons ſouvent les progrès des Arts, nous refuſons de nous appliquer à faire des découvertes qui pourroient être utiles, & nous allons même juſqu'à nous priver de celles qu'on a faites. Je ne me ſerois jamais imaginé qu'on pût tirer des baies des pommes de terre une liqueur d'une bonne qualité; & pour cette raiſon, j'ai refuſé de le croire, lorſqu'on m'a aſſuré que M. Hell y avoit réuſſi. Ces baies, me diſois-je, ſont une production trop vile pour qu'on vienne jamais à bout d'en exprimer une liqueur qui ne ſoit pas mauvaiſe; je le croyois & je me ſuis trompé. Preſſé par des ſollicitations auxquelles je devois avoir égard, j'ai entrepris l'analyſe de l'eſprit en queſtion; j'ai fait d'autres expériences ſur la même liqueur, & j'ai trou-

vé, contre mon attente, que M. Hell n'avoit rien dit que de vrai. Je reviens de mon préjugé & je me range de son parti. Cette liqueur est douce, huileuse, balsamique. La déphlegmation lui fait perdre sa premiere fadeur, change sa couleur blanche en couleur verdâtre, la dépouille de tout ce qu'elle pouvoit avoir de désagréable, & la transforme en une liqueur qu'on prend avec plaisir; mais entrons dans quelques détails.

Quelque degré de rectification qu'on donne à cette liqueur, elle est plutôt rafraîchissante qu'échauffante. Tempérée & demi-froide, elle convient aux personnes dont l'estomac a trop de chaleur. Elle est saine, d'un goût qui plaît, d'un verd pâle; l'odeur n'en est pas forte, mais elle n'a rien de bien agréable; & soit avant, soit après la rectification, elle reste toujours la même. Les vapeurs qui s'élevent pendant la déphlegmation sont huileuses & par conséquent balsamiques & détersives.

Cette liqueur acquiert plus de force par la rectification. Pour faire celle-ci, on peut procéder de deux façons. La premiere est de mettre de la liqueur, telle qu'on l'envoie, dans un vaisseau propre à faire les distillations, de ne le remplir que jusqu'aux deux tiers, & d'en bien luter les jointures. Après quoi l'on commence la distillation à petit feu, on la continue jusqu'au quart de la quantité de liqueur; ensuite on jette dans le vaisseau à distiller, du sel commun qu'on a eu la précaution de faire sécher & chauffer au point qu'il paroisse grillé. Enfin l'on verse un quart de la liqueur rectifiée, & l'on recommence la distillation. Le sel grillé absorbe le phlegme, dès la premiere rectification; à la seconde, l'esprit sera plus dégagé des parties crasses, plus pur, plus parfait.

L'autre méthode qu'on peut suivre, consiste à prendre de la liqueur qui n'a reçu que la premiere rectification, & à la verser dans une bouteille où l'on a mis du sel de tartre ou du sel alkali très-bien calciné. Le sel ne tarde pas à se dissoudre, & l'esprit surnage. Par le moyen d'un entonnoir de verre, on tire de la bouteille l'esprit rectifié, & l'on y laisse le sel. On verse après cela le même esprit dans une autre bouteille où l'on a mis pareillement du sel alkali, pour voir encore si ce dernier se dissoudra. L'esprit est très-bien rectifié lorsque le sel alkali ne s'y dissout plus & reste sec dans la liqueur. On conserve cet esprit de baies dans des flacons de verre bien bouchés. Qu'on prenne l'une ou l'autre de ces méthodes, il faut toujours procéder ave la plus grande exactitude, sur-tout si l'on veut rectifier une grande quantité de liqueur. Si le feu étoit trop vif, l'esprit perdroit beaucoup de sa force & contiendroit toujours trop de parties aqueuses. (Cet esprit rectifié allume la poudre tout comme le fait l'esprit de-vin).

I I.

Nouvelle Voiture.

La voiture que le sieur Calippe, Méchanicien, a eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés, ainsi que nous l'avons annoncé ci-devant, a pour premier objet de prévenir les malheurs qui peuvent arriver, lorsque les chevaux prennent le mors aux dents: par un méchanisme particulier, les chevaux se trouvent à l'instant séparés de la voiture, & les roues s'enrayent de maniere que la voiture est arrêtée. L'Auteur, par cette derniere précaution, a ajouté aux idées que nous avons exposées dans nos Feuilles sur le même sujet. En second lieu, il a prévenu, dans sa voiture, les risques qu'on court quand un cheval s'abat sur un terrein incliné, en procurant la facilité de fixer aussi-tôt une ou plusieurs roues. Enfin sa voiture contient deux marche-pieds qui se déployent & se reployent, sans embarras, par le seul mouvement de la portiere. Il n'entre dans le méchanisme ni ressort, ni rouage, ni poulie, ni corde.

I I I.

A V I S.

Le sieur Lefeve, nouvellement arrivé à Paris, a seul le talent de graver les Armes & Chiffres des Princes & Seigneurs, sur les Verres & Crystaux, tant pour le service des Tables & de la Toilette, que pour l'Ornement des Cabinets d'Histoire Naturelle & de Pharmacie, ainsi que tout Or-

nement dont on lui donnera le Dessin.

Il demeure rue du Chantre, Quartier du Palais Royal, chez le Menuisier.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 3 Août 1774, au Samedi 6 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 20 l. 10 s. à 25 l. *le sept.; id.* au Port de la Grêve, de 22 l. 10 s. à 24 l. 10 s.; le méteil, 17 livres; le seigle, de 9 à 11 livres 5 s.; l'orge, de 9 à 10 liv. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 3 Août 1774, au Samedi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14, 15 l. 10 s. à 17 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 15 à 17 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Août 1774, de 48 à 49 livres; *idem* nouveau de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 33 à 34; *idem* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 28 à 29; *id.* nouveau, de 26 à 27; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V I.

Changes de Paris, *du 9 Août* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	30 $\frac{11}{16}$
Hambourg	181 $\frac{1}{2}$
Madrid	14 19
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août*	$\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 10 Août 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . . .	722		*marc.*
Du Mexique à . . .	718		
Du Perou à	710		
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98		*onces.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	11	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	11	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Lundi* 8.	*Mardi* 9.	*Mercredi* 10.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1787 $\frac{1}{2}$ 85 82 $\frac{1}{2}$	1782 $\frac{1}{2}$ 80 77 $\frac{1}{2}$	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	370 68 . . .	. . . . .	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 24 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 24 *Novembre.*

LE mauvais tems a empêché la Poste de Finlande de passer le Détroit. Divers bâtimens ont été jettés sur les écueils qu'on trouve sur les côtes de cette Province. Des Paysans ont sauvé une partie de l'équipage d'une frégate Russe : des Paysans ont massacré une partie de l'équipage d'un navire Hollandois : quel horrible contraste dans l'espece humaine ! Les crimes sont heureusement beaucoup plus rares que les actions généreuses : ce qu'il y a de plus commun, c'est l'indifférence ou plutôt l'inertie qui laisse échapper de fréquentes occasions de faire le bien.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 27 *Novembre.*

Depuis que la navigation est interrompue, le pain a renchéri, ainsi que la plûpart des denrées. Quand un dérangement singulier des saisons trompe les spéculations du commerce, il ne faut imputer les accidens qui arrivent, ni aux hommes ni aux loix. Tout le Nord a ressenti plus ou moins les mêmes effets de l'intempérie.

ALLEMAGNE.

DE FREANCFORT, *le* 30 *Novembre.*

L'hiver a généralement déployé de très-bonne heure sa rigueur. Toutes les nouvelles sont remplies de détails sur l'excès du froid. Les communications sont de toutes parts interceptées ou rallenties. Le commerce est successivement arrêté par la gelée ou par le dégel.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 5 *Décembre.*

Les sentimens de la Cour & de la Chambre Haute à l'égard de l'Amérique ne sont point équivoques. On ne parle de conciliation que pour amener des résolutions vigoureuses. Peut-être se flatte-t-on d'intimider les Américains par l'apparence de la fermeté ; il est assez vraisemblable que de leur côté les Américains attendent d'être instruits des dispositions du nouveau Parlement. Les débats sur ce sujet seront très-vifs dans la Chambre des Communes. En général, il paroît que l'esprit d'autorité prédomine.

Il y a apparence qu'on tentera de nouveau de découvrir le passage au Nord. C'est le desir des personnes les plus éclairées : elles voudroient que le Parlement promît une forte récompense à celle qui ouvriroit la navigation de la mer de Laponie à celle de la Chine. M. Phips le conseille, M. Phips

qui, l'année derniere, soutint à son retour que toute la mer à l'est du Spitzberg, étoit congelée. Le Gouvernement consulte les Sçavans de l'Europe de qui il espere tirer de nouvelles lumieres pour l'exécution de ce grand projet qui a déjà tant coûté à l'Angleterre.

Nos Navigateurs qui ont en dernier lieu cherché des Terres Australes, sur-tout des Terres propres à communiquer avec l'Amérique occidentale, ont employé avec succès dans leur course la méthode de trouver les longitudes en mer par le moyen de la lune; méthode dont on s'occupe depuis bien des années tant en Angleterre qu'en France. Le succès a surpassé les espérances qu'on avoit conçues. M. Belay, Astronome, à bord du vaisseau l'*Aventure*, en l'employant, ne s'est jamais trouvé en erreur de plus d'un demi-degré; & pour l'ordinaire, la différence n'alloit pas à quinze milles ou un quart de degré. La connoissance en est très-facile à acquérir. On peut dans un mois, sans sçavoir les Mathématiques, apprendre à trouver les longitudes, au moyen de notre Almanach intitulé *nautical*, & des grandes tables que l'on vient de publier ici. (*M. de la Lande a donné l'explication de cette méthode & de ces tables dans* la Connoissance des Tems *de* 1775. *Dans son voyage en Hollande, ce célebre Astronome a travaillé à y mettre en vigueur cette méthode. Ses représentations aux principaux Membres du Gouvernement ont été favorablement reçues. S. A. S. M. le Prince d'Orange, M. de Bleswick, Pensionnaire de Hollande, M. le Greffier Fagel &c. ont reconnu combien il étoit important pour la Nation Hollandoise de profiter de ce secours que les Astronomes ont procuré à la navigation.* Voyez le Journal des Sçavans, Décembre IIe. Vol.).

PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE, *le* 13 *Décembre.*

Les Etats-Généraux ont provisoirement prorogé pour deux ans l'octroi de la Compagnie des Indes Orientales. Cet octroi devoit expirer à la fin de la présente année.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES, *le* 10 *Décembre.*

Il est tombé une si grande quantité de neige dans ce pays que les chemins sont devenus très-dangereux & presqu'impraticables. Plusieurs personnes ont eu le malheur de tomber & de périr dans des fondrieres que la neige couvroit. Ces circonstances influent beaucoup sur l'approvisionnement & les prix des Marchés. Il est étonnant qu'après une récolte de grains si abondante que l'exportation avoit paru absolument nécessaire pour le bien de ces Provinces, le haut prix se soit soutenu depuis que les craintes populaires ont fait fermer les Ports & les barrieres, quoiqu'il ne soit certainement sorti que très-peu de bled. Dans quelques cantons, on a besoin d'en tirer des terres voisines, si l'on veut en avoir à des prix modérés.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

Extrait d'une Lettre écrite du Comté de Comminges, 2 Décembre.

» La peste qui désole le bétail de ces Pro» vinces n'a fait que s'étendre depuis deux » mois. Le froid n'en a point amorti la » furie, comme on l'espéroit. Malgré tou» tes les précautions qu'on a pu prendre, le » mal est devenu toujours plus grand. On » compte qu'il a péri dans ces contrées plus » de cent vingt mille bêtes à cornes. De » toutes celles que cette terrible maladie at» taque, on n'en sauve pas une seule. A » peine a-t-elle épargné quatre ou cinq ani» maux dans des Villages où il y en avoit » cent & deux cens. Jamais on ne vit un » fléau si terrible. Le pays ruiné de fond en » comble, n'offre par-tout que l'aspect de la » désolation & du désespoir. Métayers, Fer» miers, Propriétaires, tout le monde est » dans la misere & les larmes. Les Mé» tayers renoncent à leur pauvre exploita» tion, les Fermiers rendent leurs baux: » que demander à l'impuissance? Les Pro» priétaires, seuls à la tête de leurs domai» nes, sont sans ressources comme ces mal» heureux, ils n'ont plus que des friches. » Point de bétail, point de labour, point » de fumier, point de récoltes à espérer. Il » y a des fourrages, nulle consommation; » des grains, nul débit. Les communica» tions, même de Village à Village, sont

» fermées. Les Propriétaires ne peuvent pas » tirer un sou de leurs fermages, pas un » sou de leurs denrées, pas un sou de tout » ce qu'ils possedent. Voilà les Foires de » bestiaux, ce commerce qui nous enrichis- » soit de l'argent de l'Espagne, anéantis. » Que devenir ! On n'entend de toutes » parts que les accens de la douleur ; on » n'ose regarder autour de soi, on pleure » sur soi-même. Le Paysan invoque, à grands » cris, des secours que personne n'est en état » de lui donner. Douleur sans consolation, » malheur sans espoir ! Ceux qui concen- » trent leur chagrin semblent tomber dans » une mort lente. Avec la misere qu'on » éprouve, on tremble d'avoir encore à es- » suyer mille maux que la misere entraîne. » Quel état affreux ! quel affreux avenir ! » Encore une fois, point de bétail, point » de labour & de fumier : sans argent, quel- » les ressources ! Oh ! Monsieur, le cœur se » déchire en racontant ces détails, & ne se » soulage pas. N'imaginez point que j'exa- » gere ; non, il n'est pas possible d'exagé- » rer. Je ne sçais s'il en est ainsi dans tous » les cantons que la contagion a ravagés, » on l'assure : quant à celui que j'habite, » j'en réponds. Peignez-vous l'horreur d'un » pays où le plus riche est comme le plus » pauvre, où tout le monde perd tout jus- » qu'à l'espérance, où le plus terrible fléau » porte ses coups jusques dans les entrailles » de la terre, où les maux à leur comble ne » sont que le commencement du malheur : » peignez-vous l'horreur de ce pays. Epui- » sez vos larmes sur son sort, vous ne l'au- » rez pas assez pleuré.....

Ne pleurons pas, s'il est possible, sur ces Peuples infortunés ; secourons-les, c'est-là le tribut que leur sort demande à la sensibilité. Mais que peuvent de simples Citoyens ? Chercher & indiquer les moyens de les soulager. Qu'on offre solemnellement de fortes récompenses à quiconque contribuera par ses opérations & par ses avis à arrêter les progrès de la contagion. Que tous les gens de l'art capables de concourir à cette grande œuvre y soient employés. Que l'Etranger y soit appellé comme le Regnicole. Que toutes les épreuves, que tous les traitemens, que leurs succès soient rendus publics & mis dans les mains de ceux qu'ils intéressent. Ne seroit-ce que de la Providence que nous pourrions attendre la fin de cette calamité ? Occupons nous, occupons-nous dès aujourd'hui à en prévenir les suites cruelles. Avant que le pays puisse être repeuplé de bestiaux, ne faudroit-il pas lui procurer des bras & des consommations fructueuses ? Des Régimens y répandroient de l'argent ; les Soldats, avec une augmentation de paye, pourroient aider à cultiver les terres. Faute de bœufs, le labour à bras soutiendroit la culture : on cultiveroit moins en étendue, mais ce labour seroit plus productif & demanderoit moins de fumier. Ne faudroit-il pas aussi ouvrir les plus grands débouchés aux denrées du pays, pour qu'elles prennent le plus de valeur qu'il est possible ? Avec ses grains, il auroit du bétail. Il seroit très-important de faire connoître les Provinces, les Etats étrangers où ces animaux abondent. Nous les indiquerons aussi-tôt qu'on daignera nous en instruire. Ce n'est pas assez, le Paysan aura besoin de distributions gratuites, le Propriétaire de prêts gratuits. Le Gouvernement ne sçauroit fournir tous les secours que sa bienfaisance lui inspirera de répandre. La Nation Françoise ne s'honorera-t-elle jamais par l'adoption d'un usage aussi noble & aussi utile que celui des souscriptions ?

Nous connoissons un Citoyen qui n'a que le nécessaire, & qui a besoin de le gagner par le travail le plus assidu : il offre de porter dans la caisse qu'on ouvriroit à cet effet, le prix de deux vaches : il offre tout ce qu'il peut, baigné.....

D'HIRSON (*en Thiérache*), *le 8 Décembre.*

L'année derniere, la mortalité emporta beaucoup de bétail dans le Cambresis, le Soissonnois &c. Dans tous ces lieux, le Paysan, sans aucune défense de tuer, a élevé le plus de bêtes qu'il a pu pour remplacer celles qui étoient mortes. Elles abondent aujourd'hui, bœufs, vaches, cochons &c. Dans le Duché de Guise & aux environs, il y en a beaucoup à vendre & à bon compte. On pourroit en embarquer à Port-à-Vert, distant de cette Ville de dix à douze lieues. Ceux qui voudroient s'en procurer, sont avertis de ne pas attendre la fin de l'hiver ; ils seront alors renchéris, à cause de la nourriture qu'il aura fallu leur donner pendant la saison morte.

(*Nous tenons cet avis de* M. Ducarne de Blangy. *Les personnes qui n'auroient point d'autre voie pour tirer du bétail de ce pays, peuvent s'adresser à nous : nous ferons part de leurs demandes à un bon Citoyen qui se chargera de les satisfaire*).

Depuis quatre à cinq mois, les prix des grains ne varient point dans la Thiérache & les environs. Le froment revient à 24 l., le septier de Paris : le pain est à deux sous & demi la livre.

DE BELFORT, *le 9 Décembre.*

Dans le Pays du Sundgaw, on a peu d'époques où la saison ait été aussi froide dès le mois de Novembre qu'elle l'a été cette année. La neige tombée en abondance, la gelée survenue avec vivacité, ont causé des dommages notables aux Cultivateurs surpris par ces intempéries imprévues. Il étoit resté dans les champs beaucoup de pommes de terre, de navets & autres légumes : tout a été gelé. C'est une ressource considérable enlevée à ce pays. Les navets ont le plus souffert; & l'on craint que le mal n'influe sur la culture de l'année prochaine.

DU MANS, *le 12 Décembre.*

Le Dimanche 27 Novembre, le froid étoit à cinq degrés & demi au dessous de la glace. Le 8 Décembre à 7 heures du matin, la liqueur étoit descendue à sept degrés. Il est très-rare, dans cette Province, d'essuyer un tems si rigoureux avant Noël. Le froment vaut environ onze deniers la livre. Le pain mollet est à 2 s. 4 den.; le pain de méteil, à 18 deniers.

DE LYON, *le 14 Décembre.*

Après quelques jours d'un tems calme & doux qui avoit fondu les neiges & les glaces, il survint le 7 un froid très-rigoureux avec un vent de nord violent. Les semences se sont trouvées à découvert. La Saône & le Rhône ont charrié. Le tems s'est adouci.

La soie ne diminue pas de prix, & l'on fait tous les jours chommer quelque métier. Cependant la passementerie est un peu occupée à la Fabrique des galons demandés pour le tems du Sacre du Roi. Cette auguste & pompeuse cérémonie procurera infailliblement du travail en plusieurs genres de nos étoffes, & nous en avons besoin.

L'art de tirer le cuivre n'est pas encore aussi avancé en France qu'il l'est en Allemagne. C'est de Nuremberg que vient celui qu'on employe ici dans les especes de grillages ou de toiles de cuivre dont on fait des tamis pour les Verreries, des grilles pour les bibliotheques & les garde-mangers, & des ustensiles pour les arts, l'ameublement & l'économie. On en fabrique d'une telle ténuité que l'on en garnit des boutons, en mettant sous cette grille un paillon brillant qui, vu à travers les petits vuides de la toile de cuivre tantôt dorée tantôt argentée, donne au bouton un agrément singulier.

La Bijouterie tirera sans doute un grand parti de ces deux jolies inventions, en les combinant & les appliquant à ces superfluités séduisantes que le bas prix fait encore plus rechercher.

Quelques personnes craignent les abus que l'on peut faire des métaux colorés de maniere à être méconnus & à pouvoir figurer ou jouer l'or & l'argent. La multiplication journaliere des moyens de tromper les Acheteurs les alarme. Elles ont peur que des Vendeurs infideles ne discréditent la Nation. Il faudroit donc renoncer à toutes les branches d'industrie où la bonne foi pourroit souffrir quelqu'atteinte : elles sont innombrables. Il en tombe assez, sans qu'on coupe celles qui croissent. La crainte des abus feroit proscrire tout ce qu'il y a de bon, car il n'y a rien de bon dont on ne puisse abuser.

Le 6 du courant, l'Académie des Sciences, Belles Lettres & Arts de cette Ville, tint une séance publique dans laquelle M. Collomb, Directeur, lut l'analyse des Ouvrages présentés par MM. les Académiciens durant le cours du semestre dernier. Les Ouvrages relatifs aux Arts & aux Sciences pratiques sont un Mémoire de M. l'*Abbé de Valernod*, sur *la réaction de l'eau & sur la maniere de l'employer à mouvoir des machines*... Suite des Mémoires de M. *Mothon*, sur *les poids, les mesures & les monnoies des Anciens*... Suite des Questions philosophiques de M. *Bardes*, sur *le droit de propriété établi de tout tems dans l'ordre civil*, & sur *l'idée qu'on doit avoir de l'état de nature*..... Rapport de MM. *Geneve* & de *Villers*, sur

le métier à fabriquer des étoffes tricottées & façonnées, présenté par le sieur *Rivet*.... Réplique de M. l'*Abbé Béraud* à M. *de Morveau*, sur ses objections à sa dissertation concernant *l'augmentation du poids des matieres dans leur calcination*.... Lettre de M. *de la Tourette*, sur *les variolités qu'on trouve aux bords de la Durance*... Mémoire de M. le Comte *de Milly*, sur *la réduction des chaux métalliques par le feu électrique*.

M. *Crozet* lut un Mémoire historique intéressant sur les progrès de l'Astronomie sous le regne de Louis XV. M. le Comte *d'Albon*, Prince d'Yvetot, Académicien associé, fit la lecture d'un *Dialogue entre Alexandre & Titus*, Piece dans laquelle l'Auteur développe les sentimens, les passions, les genres de gloire des deux Acteurs, d'une maniere qui fait autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit.

De Metz, *le 15 Décembre.*

La Lettre suivante à l'Auteur des Affiches de Lorraine, semble mériter une place dans toutes les Feuilles où l'on célebre les vertus & sur-tout les vertus utiles au plus précieux des Arts.

» J'arrive de Vouxey, & j'ai été témoin » de la distribution des Prix de mœurs, » d'Agriculture, que le respectable Pasteur » de cette Paroisse a établis. L'empressement des Habitans à faire le bien est égal » au zele du Bienfaiteur de l'humanité qui » les récompense; hommes, femmes, enfans, vieillards, tous m'ont paru dignes » du Curé qui les fait ce qu'il est ».

» Le 2 Octobre, la cérémonie commença » par un acte solemnel de religion, après » lequel toute l'assemblée se forma sur une » vaste plate-forme devant la maison du » Subdélégué. Cinq cœurs d'or surmontés » d'une croix étoient destinés pour les filles, & cinq médailles d'argent pour les » garçons. Cinquante-trois bouquets de » fleurs artificielles étoient rangés dans de » longs paniers pour les seconds Prix. La » symphonie se faisoit entendre pendant » que l'on prenoit place. Après de petits » discours dictés par le sentiment, les filles » ont été décorées des cœurs d'or par de » jeunes-gens, & les garçons des médailles » par le Curé. Les bouquets ornés de rubans ont particuliérement été accordés » aux plus habiles Cultivateurs. De vieilles femmes & de jeunes enfans ont obtenu les mêmes récompenses que les plus » infatigables Travailleurs. Mais ce qui a » fait l'éloge des Habitans, c'est que les » premiers Prix ont été donnés à la vertu » industrieuse, privée de secours & sans appui. La plus pauvre fille de la Paroisse a » réuni toutes les voix. De jeunes orphelins accueillis par un oncle se sont montrés dignes des soins qu'il a pris; & jusqu'à des petits garçons de Laboureurs ont » figuré dans cette fête patriarchale ».

» Je ne puis me dispenser de citer un » trait qu'Homere eût consacré. Un Tisserand fait une piece de toile pour un Laboureur, celui-ci cultive le champ du » Tisserand. Le moment de compter arrive, » chacun prétend devoir, grande contestation: *je serois bien heureux*, dit enfin le » Tisserand, *si j'étois quitte envers vous*.... » *Quitte soit*, répond le Laboureur. Quelques jours après, le Tisserand trouve son » champ cultivé pour la derniere façon & » parfaitement fumé ».

» Voilà une des actions que le Curé de » Vouxey a récompensée, cette année. La » fête étoit complette: un repas frugal, un » bal ont terminé cette journée, destinée à » honorer la vertu. Tout s'y est passé avec » cette décence & cette joie naïve qui sont » les compagnes des bonnes mœurs. On a » célébré, quelque tems après, une Messe » solemnelle d'actions de graces, pour remercier la Providence d'avoir béni le » travail des Habitans, accordé d'abondantes récoltes, & donné aux parens la » prudence, aux enfans la docilité ».

Il y a peu de variation dans les prix des bleds. Au Marché d'avant-hier, il y eut quatre-vingt-cinq voitures de toute sorte de grains.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre sur une plante Américaine.

Monsieur,

Le desir d'être utile à ma Patrie m'engage à vous entretenir aujourd'hui d'une plante

Américaine nommée *cabuja*, dont je desirerois beaucoup qu'il me fût possible d'avoir de la graine. M. Veron, mon ami, fait depuis long-tems des demandes inutiles en différens lieux, pour sçavoir si l'on connoît cette plante en Europe & s'il seroit possible d'en avoir de la graine; il n'a pu jusqu'à ce jour rien apprendre de satisfaisant. Dans une Lettre qu'il écrivit le mois dernier à M. Duhamel de Monceau, au sujet du Mémoire que j'ai eu l'honneur de vous envoyer sur les semences faites avec du grain d'ancienne récolte, il lui parle de cette plante en ces termes. » Comme vous êtes, » Monsieur, Inspecteur Général de la Ma- » rine, je me fais un honneur de vous faire » part d'une idée que j'ai conçue au sujet » d'une plante nommée *cabuja*, dont les » Voyageurs font grand cas; il y a plus de » douze ans que je cherche à me la procu- » rer. J'ai fait consulter M. Bernard de » Jussieu sur cette plante, il m'a répondu » que les Voyageurs estropioient souvent les » noms des plantes au point qu'on ne pou- » voit les reconnoître, & il est convenu » qu'il ne la connoissoit pas. J'ai eu l'hon- » neur de lui écrire en 1773 sur différens » objets; je lui parlai encore de cette plan- » te, il me répondit sur tous les articles de » ma lettre & ne me parla point de celui là. » M. Valmont de Bomare, dans son Dic- » tionnaire d'Histoire Naturelle, dit que » cette plante vient dans l'Amérique méri- » dionale, & que ses feuilles ressemblent à » celles du chardon, & cite les Auteurs du » Dictionnaire Encyclopédique comme ayant » pris d'eux ce qu'il en dit. M. Cook, Voya- » geur Anglois, parle d'une plante dont les » Habitans de la Nouvelle-Zélande tirent » beaucoup d'utilité; il dit qu'ils l'em- » ployent aux usages auxquels nous em- » ployons le chanvre & le lin, que ses feuil- » les, avec très-peu de préparation, se chan- » gent en une étoffe dont ils font leurs vête- » mens ordinaires; qu'ils en font des cour- » roies, des linges & des cordages supé- » rieurs à ceux du chanvre; que par une » autre préparation, ils en tirent de lon- » gues fibres qui ont le brillant de la soie » & la blancheur de la neige; que ces fibres » sont d'une force surprenante & servent à » fabriquer des étoffes d'une grande finesse; » qu'avec ces mêmes feuilles coupées par » bandes & cousues ensemble, on fait des » filets dont quelques-uns ont une prodi- » gieuse étendue. M. Cook remarque que » cette plante seroit une précieuse acquisi- » tion pour l'Europe; qu'elle exige peu de » culture; que peu délicate sur le choix du » terrein, elle croît sur la croupe des mon- » tagnes & dans les vallées, sur les terres » seches & dans les terreins marécageux; » que cependant les lieux marécageux lui » plaisent davantage, & qu'il n'y a point » de climat où elle ne doive réussir. J'ai » écrit à un Commerçant de Rotterdam qui » m'a promis de faire le voyage de Leide » où il y a une Académie & un jardin où l'on » cultive les plantes qui croissent dans les » quatre parties du monde, il ne m'a pas » encore tenu parole. J'ai écrit en Améri- » que, & M. le Comte de Roche, Seigneur » pour lors de ma Paroisse, avoit eu la bonté » d'engager le Ministre des affaires étran- » geres de contre signer ma lettre que j'a- » vois adressée au Chirurgien-Major de » l'Isle de Cayenne & des Isles adjacentes, » je n'ai pas eu de réponse. J'ai actuelle- » ment à Paris un de mes amis, M. Voy- » ton, chez M. de Giambone, qui desire » autant que moi d'avoir de la graine du » *cabuja*, & qui me mande avoir écrit à S. » Domingue pour s'en procurer; s'il réussit » d'en avoir, j'aurai l'honneur de vous en » donner avis: mon idée seroit qu'on subs- » tituât les cordes faites avec cette plante » aux cordages de chanvre, elles soutien- » droient mieux les efforts des tempêtes & » des ouragans ».

J'eus l'honneur de remettre la lettre de mon ami à M. Duhamel qui me dit que cette plante pourroit bien être la même qu'un certain aloès nommé pitte, qui croît, ainsi que le cabuja, dans l'Amérique méridionale, & dont les Habitans de cette contrée font des étoffes dont le tissu est extrêmement fin; que des filamens de cette plante, employée dans l'emballage d'une envoyée en France, lui furent montrés; que l'on en fabriqua un morceau d'étoffe qui lui parut très-beau, & qu'il étoit à présumer que la plante dont parloit M. Cook, le cabuja & cet aloès (dont il y avoit un plan au Jardin Royal), étoit la même chose. Ce qui me porteroit à douter que ces trois plantes fussent la même, ou du moins que le cabuja fût cet aloès dont m'a parlé M. Duhamel, c'est que tous les Auteurs qui

ont parlé du cabuja s'accordent à lui donner ce seul nom. Voici ce qu'en dit le Dictionnaire Encyclopédique. Cabuja, plante d'Amérique dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles du chardon : on dit que les Américains travaillent cette plante comme nous faisons le chanvre & le lin, & qu'ils s'en servent pour faire du fil & des cordes. Le Manuel Lexique en dit autant à l'article *cabuic*, & ajoute que le fil qu'on en tire est si fort qu'il coupe le fer comme une scie. Il faut cependant faire attention à une chose, c'est que MM. les Auteurs de ces deux Dictionnaires & d'autres semblables se sont copiés l'un & l'autre, se reposant sur la fidélité & l'exactitude des Auteurs des Ouvrages d'où ils tiroient les articles qu'ils employoient dans leurs Dictionnaires, ainsi qu'il est aisé de le voir par l'article du cabuja. Il me semble qu'ils auroient dû faire quelques recherches sur cette plante, sur sa nature & sur les usages auxquels on l'employoit, & particuliérement sçavoir si elle n'a pas d'autre nom avant que d'en parler ; & faute de ces précautions, on ne peut tirer aucune lumiere de ce qu'ils disent de cette plante. Il me semble avoir lu dans une des Gazettes d'Agriculture de l'année derniere, que l'on avoit essayé en Amérique à fabriquer des étoffes avec une plante de cette contrée, & que ces étoffes étoient semblables à de beaux papiers pour la finesse & la blancheur. J'ai l'honneur d'être &c.

Signé, VOYLOT.

Paris, le 11 *Décembre* 1774.

II.

Voiture de nouvelle construction.

On cherche depuis long tems un moyen sûr de prévenir les accidens qui arrivent, lorsque les chevaux des voitures s'effarouchent & prennent le mords aux dents. D'habiles Méchaniciens de toutes les Nations ont tourné leurs vues vers un objet si utile, mais jusqu'à présent le succès n'a pas répondu à leurs travaux, ou du moins n'ont-ils présenté que des moyens difficiles à mettre en œuvre & presque toujours trop coûteux. La plûpart n'ont guères réussi qu'à séparer le timon de la voiture, & encore n'est-ce pas entiérement sans risque ou pour le Cocher ou pour les personnes qui sont dans la voiture. M. Wichen a publié en Allemagne une petite Brochure avec des planches, où il décrit la construction d'un ressort que les personnes renfermées dans une voiture peuvent faire jouer aisément & qui sert à détacher les chevaux & à les mettre en liberté. On a fait usage de ce ressort ; mais l'expérience qui décide de tout, a montré que cette invention étoit sujette à bien des inconvéniens, & l'on a jugé qu'il ne falloit pas l'adopter généralement ; la pluie, la rouille, la boue &c. suffisent pour faire perdre au ressort son élasticité, & le rendre parfaitement inutile. Il est donc évident que le moyen proposé par M. Wichen ne peut avoir lieu tout au plus que pour les voitures qui ne traversent ni ruisseaux, ni petites rivieres, & qui ne vont pas sur des chemins remplis d'ornieres profondes & de boue.

Nous avons parlé dans nos Gazettes des moyens proposés par divers Artistes François, pour remplir le même objet.

M. de Montelatici de Pise, célebre par son habileté dans les Méchaniques, vient de trouver un moyen qu'on adoptera sans doute, si, comme on l'assure, il pare à toutes les difficultés & prévient tous les inconvéniens. La premiere voiture que M. de Montelatici a fait construire d'après ses instructions & sous ses yeux, vient d'être envoyée à Florence, pour le service du Grand Duc. Les roues de cette voiture ne peuvent jamais se détacher de l'essieu, & ce n'est qu'en faisant usage d'une clef qu'on en vient à bout. Quand les chevaux prennent le mords aux dents, ou se tournent vers quelqu'endroit dangereux, on n'a qu'à donner le mouvement à une petite roue (ce que le Cocher peut faire lui-même) pour prévenir tout accident. Dans le même instant que cette roue commence à agir, le timon se détache, & une fourche de fer adaptée à la voiture, se fiche en terre & soutient la voiture qui ne reçoit qu'un léger mouvement & s'arrête ainsi, sans risque pour les personnes qui se trouvent dedans. Que la voiture soit sur une descente, dans une plaine, dans des pas dangereux ; l'effet est toujours aussi prompt & l'on ne court aucun risque. Les Connoisseurs admirent

la simplicité de l'invention & l'habileté de l'Inventeur.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 14 Décembre 1774, au Samedi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 10 s., 24 à 27 l. *le septier ; id.* nouveau, de 20 l. 10 s, 23 à 26 l. 10 s.; *idem* au Port de la Grève, de 24 à 26 liv.; le seigle, de 15, 16 à 17 liv.; l'orge, de 9 liv. 10 s.; 10 à 11 liv. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 14 Décembre 1774, au Samedi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 5 s., 16 à 17 l. 5 s. *le septier ; idem* à la Greve, de 15 l. 10 s. à 16 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Décembre 1774, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40; *id.* nouveau, de 37 à 38; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 liv.; le cent de foin au Port de la Grève, de 29 à 30 l.

V.

Changes de Paris, *du* 20 *Décembre* 1774.

Amsterdam	55 ¼ à ½
Londres	30 15 16e à 31
Hambourg	181 ¾ à ½
Madrid	15 1 6
Cadix	14 19 6 à 19
Livourne	95 ¼
Gênes	93 ½
Lyon *Saints*.....	⅛ p. % ben.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 20 Décembre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . .	717	4	marc.
Du Mexique à . . .	713	3	
Du Perou à	705		
Les guinées à . . .	717		
Ducats à	97	16	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	11	
Or à 20 karats à . .	83	12	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	54		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52	2	
Piastres à	49	4	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Lundi* 19.	*Mardi* 20.	*Mercredi* 21.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1897 ½ 1900. .	1897 ½ 95 . .	. . . . .
D°. 16/25es. à 3 cou.	1220	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt O.R. .	396	396	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 8 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

De Pétersbourg, *le 2 Février.*

S. M. I., Fondatrice d'un grand nombre d'Instituts patriotiques, vient d'établir une Ecole Minéralogique, dans laquelle on enseignera à 30 Eleves, Enfans d'Officiers, Propriétaires de mines, la Minéralogie, la Métallurgie, la Chymie, l'Hydraulique, le Dessin, la Géométrie, l'Algebre, les Langues Latine, Françoise, Allemande &c.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 12 Février.*

La Compagnie Asiatique a reçu des nouvelles satisfaisantes touchant les vaisseaux qu'elle a expédiés. Le *Prince Royal*, le *Roi de Danemarck* & autres, ont enfin quitté les différens Ports dans lesquels les vents contraires les avoient obligés de relâcher : ils ont doublé le Cap S. Vincent par le vent le plus favorable.

ALLEMAGNE.

De Breslau, *le 13 Février.*

Depuis que notre Société Patriotique a encouragé les recherches & publié des instructions sur la culture du genevrier, les Cultivateurs se sont empressés à seconder ses vues & à démontrer, par l'expérience, les avantages variés que promettent les plantations de cet arbre ou arbrisseau. M. de K., Gentilhomme Silésien, a suivi cet objet avec autant de succès que de soins. Déjà l'on voit des pépinieres de genevriers qui se donnent à ferme, pour 3, 6, 9, 12 ans. Les nombres d'années pour la durée des baux sont déterminés par des raisons physiques, particulieres à cette culture. Si l'on examinoit avec la même attention & la même science, la nature des différentes sortes de productions, on trouveroit également que le tems des fermages de chaque sorte est réglé par des loix physiques, loix qu'aucune Puissance ne peut réformer, & qui ne seroient jamais violées, si elles étoient connues, par la raison qui ne permet pas de lutter contre l'ordre des saisons.

De Altona, *le 14 Février.*

On se plaint dans quelques-uns de nos pays septentrionaux que les Instituteurs des Tontines ne sont pas toujours religieux observateurs de leur parole & de leurs engagemens ; & que le cours des morts, qu'eux seuls vérifient, n'est pas toujours la mesure des accroissemens de rentes pour les survivans. On assure en même tems que, dans la Baronnie d'Hoegholm, il en existe une, exempte de toute fraude.

Il a été volé ici soixante pieces de Perse de 17 à 18 aunes de Brabant, pendant

qu'elles étoient encore à la teinture : on promet cent risd. à quiconque les fera recouvrer, sans qu'on l'oblige à décéler le voleur. Peut-être ce moyen qui met à couvert les coupables, & qui leur offre même une récompense pour la restitution, pourroit-il procurer le recouvrement de beaucoup d'effets, sur tout de ceux dont le délit est périlleux pour le voleur, & qui n'auroient été enlevés que par la misere.

De Berlin, *le 14 Février.*

M. Benjamin Calau, ci devant Peintre de la Cour de Saxe, a présenté à l'Académie Royale des Sciences, des essais d'une cire qu'il croit être la cire *punique* ou *éléodorique* des Anciens. On la coupe par morceaux, & on la laisse dans l'eau pendant une couple d'heures pour qu'elle se ramollisse. Ensuite on la broye sur une pierre avec une spatule de bois ; & l'on y mêle les couleurs séches. Elle se marie avec toute sorte d'huiles, de vernis & de gommes. On peut l'employer sur des ouvrages de pierre. Les Relieurs, les Menuisiers, & autres Artistes peuvent en tirer avantage. Elle donne une ferme consistance au cuir sans le rendre cassant. Dissoute dans l'eau, elle ne se mêle pas avec les huiles, ou elle forme avec elles une espece de savon. Il faudroit vérifier si ce savon seroit propre aux usages auxquels servoit la cire éléodorique.

De Hambourg, *le 18 Février.*

La Russie ayant affranchi de tous droits d'entrée à Riga, les sucres rafinés dans notre Ville, le Roi de Prusse a supprimé le droit qu'il avoit mis, l'année derniere, sur cette denrée à son entrée dans la *Nouvelle-Prusse* : cette résolution a été notifiée à notre Sénat.

De Liege, *le 19 Février.*

C'est l'innocence seule qui doit trouver un asyle au pied des Autels ; le Sanctuaire de la Divinité ne peut être, sans impiété, prostitué au crime. Cependant les Eglises offroient ici un réfuge aux scélérats : les circonstances ont tourné l'attention du Gouvernement sur cet horrible abus, & il a été aboli. Nos Fauxbourgs fourmillent de mendians ; des bandes de brigands désolent nos environs ; nos Eglises leur sont aujourd'hui fermées ; mais les territoires étrangers qui nous touchent leur sont ouverts, & leur assurent l'impunité. Aussi, quoiqu'on ait exécuté à Utrecht plus de deux cens voleurs, leur nombre ne paroît pas diminuer. Autour de nous, on voit plusieurs villages abandonnés par leurs Habitans. Le mal paroît irrémédiable, parce que chacun croiroit son territoire violé, si l'on y enlevoit les brigands qui, après avoir dévasté un pays, dévastent celui qui les protege. Seroit-il impossible que, par une convention en faveur de l'humanité & des intérêts réciproques de tous les Etats, on se prêtât la main pour briser ce fléau.

ITALIE.

De Mantoue, *le 1 Février.*

Notre Académie des Sciences, reconnue dans toute l'Italie pour une des Sociétés les plus utiles au bien public, a distribué, le 9 Janvier dernier, des médailles d'argent à des Artisans, une au Forgeron *Joseph Chiavelli* qui a exécuté une serrure impénétrable aux rossignols, une autre au Tailleur *Joseph Vezzati*, Auteur d'un Mémoire dont l'objet est d'empêcher les progrès des bosses qui surviennent aux enfans, par le moyen d'un *buste* ou corps de nouvelle invention sans coussinets, dont il a présenté le modele, & dont il vaut peut-être mieux louer l'art que conseiller l'usage. Six Maîtres & deux Garçons ont aussi reçu des récompenses.

La même Société propose pour sujet des Prix qu'elle distribuera l'année prochaine, 1°. une *Dissertation philosophique sur l'éducation des enfans, sçavoir, quel plan conviendroit le mieux aux enfans du bas peuple, & comment le diriger vers le bien public ?* 2°. *Chercher la raison pour laquelle l'eau montant dans les ajutages presque verticaux des vases, quand les orifices sont fort petits, elle n'arrive jamais au niveau de celle du réservoir ; & pourquoi la hauteur de l'eau diminue en raison de la petitesse des orifices : pour quelle raison la diminution dans la hauteur des jets, est en proportion avec l'augmentation de la hauteur de l'eau du réservoir, ou l'orifice par lequel elle sort.* 3°. *On demande ce qui occasionne la*

maladie du riz en herbe, vulgairement appellée carolo, *& les moyens de la prévenir ou de la guérir. 4°. Il faut démontrer ce qu'étoit la Musique chez les Grecs, & à quel point elle entroit dans leur éducation ; quelle étoit la force d'une telle institution, & quel avantage on pourroit s'en promettre, si on la faisoit entrer dans le plan de l'éducation moderne.*

DE LIVOURNE, *le 5 Février.*

La nuit du 31 Janvier, on sentit à Arezzo, & dans quelques autres Villes voisines, des secousses de tremblement de terre : il y eut une maison de Paysan renversée à Acquitrina. Le 1 Eévrier, il y eut à Pistoie un violent orage, accompagné de tonnerre.

Un Seigneur étranger, derniérement arrivé dans cette Ville, a confirmé l'excellence de la méthode de M. Masculine, Anglois, pour déterminer les longitudes ; méthode inconnue, à ce qu'il paroît, aux autres Nations. Les faits qu'il rapporte & qu'il atteste, méritent d'être mis sous les yeux du Public. (*Nous sommes obligés d'en renvoyer le détail à l'Ordinaire prochain*).

DE GENES, *le 5 Février.*

Les Procurateurs de la République ont publié un nouveau Réglement concernant la fourniture du pain des Prisonniers. Il est défendu d'en donner à tout Prisonnier qui sera en état de se nourrir lui-même. Les Juges vérifieront à quelle Communauté ils appartiennent, & les frais de leur subsistance seront à la charge de cette Communauté.

Nous apprenons de Turin, que S. M. Sarde travaille à mettre les Finances sur un pied plus avantageux aux Sujets & par conséquent au Souverain.

Suivant les nouvelles de Cadix, le vaisseau l'*Emeraude* y est arrivé de Carthage-la-Neuve des Indes, richement chargé. Il en est parti un vaisseau pour Lima, & on en équipoit un autre pour la même destination. La flotte partie de la Vera-Cruz au mois de Septembre est attendue vers la fin de Février.

PORTUGAL.

DE LISBONNE, *le 3 Février.*

Une frégate, arrivée de Mogador, nous a appris que les différends qui depuis longtems régnoient entre nos Portugais & les Naturels du Pays sont enfin terminés, à la satisfaction des deux Parties, par un traité de paix & d'amitié.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 24 Février.*

Deux affaires survenues entre des Domestiques ou Esclaves Negres & leurs Maîtres résidans dans nos Royaumes, donnent lieu d'agiter la question, s'il doit y avoir des Esclaves dans ce pays libre, de quelque pays & de quelle couleur qu'on soit.

La semaine derniere, le vaisseau, le *Commerce*, partit de Clyde pour la Nouvelle-Yorck, avec 200 Emigrans, Cordonniers, Tisserans, Cardeurs, Chapelliers, Tailleurs, Laboureurs &c, tous au dessous de 45 ans.... On tâche d'arrêter ces émigrations par des lettres de l'Amérique dans lesquelles il est dit que la plûpart des Montagnards d'Ecosse & autres meurent dans la traversée, & qu'ils ne valent rien pour l'Amérique, parce qu'ils ne sont pas accoutumés à un travail pénible.

PAYS-BAS.

D'OSTENDE, *le 19 Février.*

On avoit annoncé que la maladie des bêtes à cornes tiroit vers sa fin ; il en est mort peu du mal, mais on en a beaucoup tué. Nous apprenons que les symptômes viennent de se manifester de nouveau sur le même bétail aux environs d'Ypres : mais on espere qu'à force d'en tuer, il n'en restera plus de malades.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MONTPELLIER, *le 19 Février.*

L'Académie Royale des Sciences vient de faire imprimer le résultat de l'Assemblée publique qu'elle tint le 2 Décembre 1772 en présence des Etats. Il y a dans ce recueil sçavant deux pieces qu'on n'eut pas le tems de lire & que le Public distinguera. La

premiere est un Mémoire sage, solide, écrit avec autant d'élégance que de chaleur, & rempli de vues dignes d'occuper nos Administrateurs, sur *les exhalaisons des marais du Bas-Languedoc & les moyens d'en prévenir les suites*, par M. la Fosse, Docteur en Médecine. L'autre piece est un *plan d'observations sur la cause des variations de l'Atmosphere, & sur leurs effets rélativement à l'Agriculture.* Elle est d'un Citoyen recommandable par l'application qu'il fait de ses talens & de ses connoissances aux grands intérêts de l'humanité. Cet utile plan n'a pu être conçu que par l'homme capable de l'exécuter; le vœu public y engage M. Mourgues.

(*Nous supplions MM. de l'Académie Royale de Montpellier de vouloir bien nous communiquer ce Recueil; & nous nous recommandons au zele du Correspondant de qui nous tenons des articles de la même Ville*).

D'AURAY, *le 19 Février.*

Le sieur Maux, le jeune, Capitaine du brigantin, la *Philantropie*, de Bordeaux, venant de la Guadeloupe, actuellement en relâche au Port de la Trinité, riviere du Crach, apperçut, le 19 Janvier dernier, par la latitude de 45 d. 46 m. nord, & par la longitude occidentale du méridien de Paris, de 25 d. 25 m., un bâtiment qui faisoit route sur lui, sous pavillon Anglois. Il diminua de voiles pour l'attendre; & l'ayant joint, il reconnut que c'étoit le senaut-paquebot le *Duncannon*, de Falmouth, commandé par Jean Jenking, venant de la Jamaïque. Celui-ci lui demanda compagnie, vu qu'il faisoit beaucoup d'eau; il étoit en mer depuis huit semaines. Le Capitaine François mesura aussi-tôt sa voilure pour se tenir près de l'Anglois, & tint des feux à la tête des mâts pendant la nuit, après être convenu avec lui des signaux. Les deux Capitaines se visiterent, se donnerent réciproquement des secours, & naviguerent ensemble jusqu'au 25 du même mois. Ce jour-là, sur les huit heures du soir, le vent, ayant sauté au nord-ouest par *avalaison*, souffla avec tant de furie que le Bordelois ne put porter que sa misaine, & les deux navires se séparerent, lat. 47 d. N., long. 14 d. 14 m., sans que depuis ils se soient revus. Le sieur Maux craignant que l'Anglois n'ait péri, a cru devoir publier sa rencontre, la séparation forcée des deux navires, & le soin qu'il a eu de remplir sa promesse, autant que les circonstances le lui ont permis. Le senaut appartient au Roi d'Angleterre.

DE CHERBOURG, *le 21 Février.*

La Société Académique de cette Ville a lu dans sa premiere Séance publique plusieurs Mémoires qui annoncent tout ce que le Public doit attendre du zele éclairé de ses Membres. Nous ne citerons que la Dissertation de M. Delaville sur *la matiere qui sert à la nourriture & à l'accroissement des plantes*, un Mémoire de M. Groult sur *la maniere de tracer les méridiens*, des Recherches de M. de Chantereyne, Secretaire perpétuel, sur *l'éthimologie du nom de* Cherbourg, *& l'antiquité de cette Ville.* Il seroit à desirer que M. Delaville voulût publier son Mémoire dans les Journaux qui traitent de l'Agriculture.

DE ROUEN, *le 24 Février.*

Il y a des tems où les gens de la Ville ne voyent pas de meilleur emploi à faire de leur argent que de bâtir. Or comme on va pour l'ordinaire chercher les états dans les Villes, on est alors fort disposé à croire que le pays prospere. Dans des tems de détresse, la sollicitude publique concourt aussi à multiplier ce genre de travaux pour procurer des soulagemens momentanés aux pauvres. Cette ressource est actuellement ouverte ici à cette classe infortunée. Les ouvrages entrepris méritent moins d'être cités comme embellissemens qu'à raison des commodités qu'ils procurent au commerce. Nos Quais, trop étroits, se trouvoient souvent embarrassés par la grande quantité de marchandises qu'on y décharge journellement. Embarras fait lenteur, & lenteur fait perte. Ces Quais vont être élargis. Celui qui servoit à l'empilage des bois plioit sur le fardeau. On en construira un nouveau, pour cet usage, à l'entrée de la Ville, sur un pré, inutile, jusqu'à présent. On tirera une rue qui sera appellée *de Crosne*, du nom de M. l'Intendant, à travers les anciens fossés de *Cauchoise.* Le transport de la grande quantité de terre nécessaire pour combler ces fossés occupera beaucoup de

bras. On doit barrer la riviere au-dessous de la Ville par une digue qui sera poussée jusqu'à une petite isle du même quartier. Ce quartier (de *Cauchoise*), aujourd'hui désagréable & mal-sain, formera une Ville nouvelle bien bâtie... On se propose aussi de construire les quais des maisons uniformes depuis le haut du cours Dauphin jusqu'au vieux Palais. On n'y voit à présent que de vilaines maisons, & une chaine de baraques en planches si incommodes qu'on ne peut presque pas y loger & qu'elles ne servent que de magasins. Les Propriétaires recevront des dédommagemens... Nous ne parlerons pas de divers autres projets... M. de Crosne, Intendant de la Province & Premier Président du Conseil Supérieur, est tous les jours sur les chantiers, surveille les Inspecteurs, & encourage les Ouvriers dont il reçoit avec affabilité les représentations, & auxquels il rend une prompte justice.

Les grains se soutiennent toujours à des prix hauts.

D'ARPAJON, *le 25 Février.*

Depuis très-long-tems, on n'a vu un hiver si humide que cette année. La terre abreuvée *sourcille* de toutes parts. Les ruisseaux & les sillons ont versé dans les bas-fonds une prodigieuse quantité d'eau : on croit voir de vastes étangs. Ces terres ne sont que des prairies. Peut-être que c'est un mal pour un bien que cette espece d'inondation ; car, si l'on en excepte quelques Seigneurs, il y a très-peu de Propriétaires qui amendent leurs champs. Les eaux, en s'écoulant lentement, déposent un excellent engrais qui fructifiera pendant plusieurs années. Mais peut-être les terres supérieures seront-elles appauvries.

Les travaux de la campagne sont arriérés, sur-tout les labours pour les mars. Où jamais on n'a vu des eaux stagnantes, il y a des mares. En ce moment, il est impossible de mettre la charrue en train dans aucune terre. Cependant le tems presse. Nous espérons qu'un vent bienfaisant nettoyera bientôt & raffermira notre sol.

DE NANTES, *le 26 Février.*

La Loire n'a pas encore cessé de verser ici des grains & des légumes ; il en entre aussi par mer de divers Ports de la Province. Il nous revient de Bordeaux de nos bleds en farine.

Le Bureau d'Agriculture, informé qu'il y avoit à Bouvron, Paroisse du Comté Nantois, une maladie épidémique, a prié M. Bonamy qui s'y étoit transporté, selon le vœu de M. le Duc & de Madame la Duchesse de Rohan, de lui communiquer ses observations sur cette maladie & la maniere de la traiter. M. Bonamy, après avoir lu dans son Assemblée, les procès-verbaux qu'il a dressés sur les lieux, & les instructions qu'il a laissées par écrit aux gens de l'Art restés auprès des malades, a remis ces pieces à M. le Secretaire pour en insérer une notice dans les registres de la Société. La maladie est une fievre inflammatoire accompagnée de corruption & de vers dans les premieres voies, avec un grande malignité. M. Bonamy assigne à cette épidémie différentes causes, les travaux à l'ardeur du soleil pendant l'été dernier qui a été chaud & sec, la mauvaise nourriture des gens du pays extrêmement pauvres pour la plûpart, la mauvaise qualité des grains en grande partie charbonnés, l'eau qu'on dit avoir été très-mauvaise, l'hiver toujours pluvieux & presque sans froid, enfin les desséchemens des marais qu'on fait aux environs & qui ont pu répandre des exhalaisons nuisibles.

La frégate l'*Amphitrite* est partie de Brest pour Saint-Domingue.... Le vaisseau, le *Boynes*, Capit. Michel, Armat. MM. de Blessin & des Saudrais Sebille est en charge à Saint-Malo pour les Indes, la Chine, Bengale, Mozambique. L'*Africain*, du port de 300 tonneaux, Cap. la Miliere le Breton, Arm. M. Dupuy Fromy, est aussi en charge dans le même Port pour les Isles de France, Bourbon & Mozambique. Les navires l'*Apolline* & le *Prince de Conti* du même port, Arm. MM. Lalande Magon & Vigile Nouail, se disposoient derniérement à partir pour Guinée & le Cap François.. Le *Solide*, le *Marquis de Lévy*, la *Ville de Montlhéry*, la *Sirene* sont arrivés de l'Amérique. La *Noton* & le *S. Jean-Baptiste* sont partis pour Guinée. La *Catherine* & la *Baronne de Baye* pour la Guadeloupe. Navires en chargement, la *Nouvelle-Marguerite* pour le Port-au Prince, la *Ville de Montlhéry* pour Léogane.

De Metz, *le 28 Février.*

Les grains ſont à peu près toujours au même taux, le froment à un ſou ſix deniers la livre, les autres eſpeces à proportion. Malgré les mauvais tems, nos Marchés ſont toujours abondamment garnis. Les magaſins d'abondance entretenus par nos Officiers Municipaux ſont trop bien remplis pour qu'on n'empêche pas que l'augmentation des prix n'ait lieu. La campagne eſt encore aſſez bien approviſionnée.

Les pluies continuelles nous font toujours craindre de nouveaux débordemens de la Seille & de la Moſelle.

Les vins de nos mauvaiſes vendanges ſont de moindre qualité que ceux de 1772. Le prix de la hotte, contenant 44 pintes de Paris, roule de 12 à 15 livres, prix cher, eu égard à la qualité... Les eaux-de-vie du pays, tirées du marc des raiſins, ſe vendent 30 à 32 l. la même meſure.

On a parlé de la ſangſue comme d'un barometre vivant : les Straſbourgeois en ont un ſemblable dans un petit poiſſon du Rhin. Pluſieurs perſonnes d'Alſace & des Provinces voiſines en font uſage : il n'eſt queſtion que de renouveller l'eau par intervalle, & d'entretenir du ſable dans le fond du bocal.

D'Amiens, *le 28 Février.*

Il arriva, le 3 du courant, au village de la Neuville-ſur-Reſſons, Bailliage de Roye, un incendie qui réduiſit en cendres quatre maiſons & cinq granges remplies de grains. On dit qu'un miſérable, qui n'avoit point de cheminée dans ſa chaumiere, ayant allumé du feu dans un coin, le vent porta les flammes ſur cette chétive maſure qui fut bientôt embraſée. On compte, depuis trois ou quatre ans, au moins mille habitations ou granges brûlées ſur l'arrondiſſement de trois ou quatre lieues autour de cette Ville. Ces accidens n'ont pas peu contribué à l'augmentation des prix des matériaux de conſtruction. Le bois vaut un tiers de plus qu'avant cette époque. La brique ne ſe vendoit, il y a trois ans, que 12 l. le millier, elle eſt à 16 l. La tuile a hauſſé de 10 à 16 l. ; la latte de 11 à 15. Cette cherté dégoûte de nouvelles conſtructions ; l'Ouvrier n'a point de travail. Notre Halle au bled qui, tous les Lundis & Mercredis reçoit 300 ſacs de bled au lieu de 5 à 600, manque de fruits. Il y a de la langueur dans les différentes branches de ce qu'on appelle le *petit commerce*, mais qui eſt vraiment le grand commerce, car c'eſt celui des choſes de beſoin général & quotidien : un meilleur tems ou une meilleure ſaiſon les ranimera.

De Paris, *le 6 Mars.*

Le Tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'eſt fait hier 5 du préſent mois ; les numéros ſortis de la roue ſont 9. 33. 68. 73. 85.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Livres nouveaux.

1. Nouveau Proſpectus de *l'Art de fertiliſer & de préſerver de la gelée, commodément & à peu de frais, les arbres, les arbriſſeaux, les vignes, les fruits &c, précédé d'un Traité ſur les moyens de faire ceſſer les infirmités &c*, avec une *Méthode d'éducation nationale &c*, & un *Eſſai ſur le bonheur & les principes de l'utile & de l'agréable*, par M. Trottier, 3 v. in-8°. propoſés par ſouſcription. Chez l'Auteur, rue S. André-des-Arts, vis-à-vis la rue Contreſcarpe ; chez Pierres, rue Saint-Jacques ; & chez les principaux Libraires de France & d'Europe.

En rendant compte du premier Proſpectus de cet Ouvrage, nous avions repréſenté à M. Trottier qu'il nuiroit au débit par l'obligation qu'il impoſoit aux Amateurs de l'Agriculture, d'acheter des Traités fort diſparates ſur les infirmités humaines, l'éducation, le bonheur &c. Certes ſon ſecret ſeroit d'une utilité infinie, mais le Public ignore ſi la bonté en eſt conſtatée par des expériences, & les Cultivateurs ne ſe hâteront pas de riſquer *quinze livres* pour acquérir une recette incertaine. L'Auteur craint de ne point retirer ſes frais, ſi ſon ſecret eſt une fois connu par la publication de quelques exemplaires : ſa crainte eſt fon-

dée. Cependant si ses instructions remplissent un gros Livre, le Cultivateur ne pourra s'y conformer pleinement qu'en achetant le Livre. Si au contraire son moyen n'est point compliqué, il vaudroit mieux proposer une souscription pour l'achat du secret, avec offre d'en démontrer l'utilité par expérience. C'est pour l'intérêt même de M. Trottier que nous faisons ces observations, parce que nous craignons encore que la souscription ne soit pas remplie comme il le desire. Quoiqu'il en soit, le terme en est prorogé *jusqu'au 1 Juillet prochain, à raison de cinq livres le volume.* Le premier volume, qui contiendra *l'Art de fertiliser les arbres* &c, paroîtra au mois de Septembre.

2. *Second Mémoire contenant Réponse pour le sieur Jolivet, Marchand de vin à Paris, Défendeur & Demandeur, contre les Maîtres & Gardes de la Communauté des Marchands de vin, Défendeurs & Demandeurs.* A Paris, chez Cellot, rue Dauphine. Prix 24 sous chaque Mémoire.

Il s'agit d'une cause très-importante pour le Public & pour le commerce des vins. Nous avons déjà rendu compte des faits & raisons qui justifient le sieur Jolivet. Il n'est que trop vrai que plusieurs Marchands de vins les falsifient avec des drogues souvent très-pernicieuses, & qu'ils les falsifient impunément, car j'appelle ce délit impuni, lorsque la peine est bornée à une amende silencieusement payée au Bureau de la Communauté, lorsqu'on attaque par le poison la santé & la vie des Citoyens. Mais ce n'est pas à dire que l'innocent doive porter la peine des coupables. La question entre la Communauté & le Sr J. se réduit aujourd'hui à sçavoir, si le témoignage des Dégustateurs est préférable au rapport des plus habiles Chymistes qui, par l'analyse la plus scrupuleuse, ont reconnu que les vins saisis étoient naturels, innocens & bons. Il est prouvé, démontré que la dégustation est un moyen fautif, arbitraire, dépendant de l'état de l'organe &c. &c. &c., tandis que c'est la nature elle-même qui donne les résultats de l'analyse : y a-t-il à balancer ? M. Ader, Avocat du sieur Jolivet, développe ici de la maniere la plus claire la vanité des prétentions, des subterfuges & des critiques des Adversaires de sa Partie. Mais ce qui ne laisse point de réplique à ceux-ci, c'est qu'on a fait une piece telle que les Dégustateurs, d'ailleurs en contradiction avec eux-mêmes, ont prétendu qu'étoient les pieces saisies. Ce prétendu vin n'a eu ni l'odeur, ni la saveur, ni aucune des qualités du vin du sieur Jolivet qui demande que l'expérience soit répétée pardevant les Commissaires de l'Académie des Sciences, & qu'on s'assure, par l'analyse, du produit de la liqueur.... Ces deux Mémoires contiennent les instructions les plus intéressantes pour connoître la nature des vins & des vins marchands. Il n'y a point de Particulier qui ne doive être empressé à se les procurer pour n'être pas cruellement trompé & empoisonné par un abus aussi commun que criminel.

3. *Lettre à M. du Quesnoi, Chanoine Régulier de la Congrégation de Notre Sauveur, Prieur du Chênois, Curé de Vouxey en Lorraine ; précédée de la Relation des encouragemens que ce digne Pasteur accorde aux Mœurs, à l'Agriculture, dans l'étendue de sa Paroisse, & suivie d'une Ode à sa louange,* par M. le Baron de Tschoudi, Citoyen de Metz & de Glaris. A Metz, chez Antoine, Imprimeur du Roi.

Nous avons rendu notre hommage à M. du Quesnoi, en annonçant ses bienfaits. M. le Baron de Tschoudi, dont la voix est consacrée à l'éloge des vertus, lui éleve un monument honorable qu'avouera l'humanité. Par la maniere dont l'Auteur parle de la bienfaisance, on voit que son cœur ne fait qu'exprimer ses sentimens, & qu'il mérite de partager la gloire des vrais Héros qu'il loue.

II.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 26 Février 1774, au Mercredi 2 Mars, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 25 à 29 livres *le septier ; idem* au Port de la Grève, de 26 à 26 liv. 10 s. ; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 liv. 5 s. à 14 l. ; l'orge, de 10 livres, 10 liv. 10 s. à 11 liv. aussi *le septier*,

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 26 Février 1774 au Mercredi 2 Mars, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 19 à 21 livres *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 5 Mars 1774, de 54 à 55 livres ; *idem* nouveau de 53 à 54 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 15 s. à 20 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43 ; *idem* nouveau, de 41 à 42 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42 ; *id.* nouveau, de 39 à 40 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Mars 1774.*

	H	B	
Or de Portug. à . . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	727		
Ducats à	99		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	10	
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17 6	
Piastres à	49		

CHANGES DE PARIS, *du 5 Mars 1774.*

Amsterdam	54 ½ à 54
Londres	29 15 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6
Livourne	95
Gênes	93 ½
Lyon. *Rois*	¼ p. 0 p.

COURS DES EFFETS PUBLIC A PARIS.

Mars 1774.	*Jeudi 3.*	*Vendredi 4.*	*Samedi 5.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1492 ½ 90 . .	. . . . .	1490 . . . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	318	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.*

Du Merc. 2 Mars 1774.		Du Jeudi 3.		Du Vendredi 4.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 17773.	M.	Courmont, six d. mois 1773.	A.	Rouillard, six d. mois 1773.	A.
Gautier, six dern. mois 1773.	A.	Deschapelles, *id.*	C.	Lempereur, *id.*	
Radix, *idem.*		Delagarde, *idem.*	E.	Boscheron, *idem.*	
Boutray, *idem.*		S. Janvier, *id.*	F.	Painchain, *id.*	C.
Desplaces, *idem.*	C.	Nau, *idem.*	J.	Patu, *idem.*	F.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 10 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 3 *Avril.*

LE College de Commerce, ſur les repréſentations de M. le Comte de Woronzoff, Préſident, dans la vue de ſatisfaire les Etrangers par la netteté & la bonne qualité du chanvre deſtiné pour le dehors, a décerné des peines tant contre les Tilleurs que contre les Marchands qui ne rempliroient pas ces conditions, au lieu d'encouragemens envers ceux qui donneroient tous leurs ſoins pour tenir la marchandiſe en bon état. Il ſeroit plus facile encore & plus ſimple de faire comprendre aux uns qu'ils ſont punis de leur négligence par un mauvais débit, & aux autres qu'ils ſont récompenſés de leur attention par de bonnes ventes, & de les inſtruire des précautions à prendre pour réuſſir, que de faire exécuter un réglement qui exige des enquêtes, des vérifications, des procès-verbaux &c. Le College a fort à cœur de faire fleurir cette branche d'économie qui occupe beaucoup de monde.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 12 *Avril.*

Une Compagnie d'Horlogers Suiſſes offroit de s'établir dans le Royaume, pourvu qu'ils fuſſent privilégiés aux dépens des Artiſtes nationaux. Le Roi a répondu qu'il leur accorderoit les droits & les libertés dont jouiſſent les Manufacturiers de la Ville d'Eskiltuna, mais qu'il ne devoit ni ne pouvoit accorder à des Etrangers des préférences ſur ſes Sujets. Des enfans adoptifs ſeroient-ils faits pour enlever aux enfans naturels le cœur de leur Pere? Si des Etrangers apportent des ſecrets utiles & une induſtrie diſtinguée, on les récompenſera, mais on n'aura garde de décourager, d'affliger, d'appauvrir les Nationaux par des prérogatives injuſtes & odieuſes.

Les Fabricans & Artiſans, accoutumés par leurs priviléges à l'uſurpation, ſont aſſez habiles à former des prétentions, même les plus biſarres & les plus étranges. Nous venons de voir les Tiſſerands demander qu'il fût défendu aux femmes de travailler à la fabrication des toiles, ſauf la liberté de filer; &, qui plus eſt, la Juſtice juger comme les Tiſſerands & anathématiſer l'induſtrie du ſexe. En vain les femmes ont repréſenté à cette même Juſtice, dans des plaintes réitérées, que ſi d'un côté la nature leur avoit donné des bras capables d'ourdir des fils & de leur procurer du pain à ce métier, de l'autre, l'autorité tutélaire les avoit conſtamment maintenues par tout le Royaume dans l'exercice de ce droit; elles n'ont point été écoutées. Le Roi, inſtruit de cette oppreſſion, a, comme le College de Commerce, condamné les Tiſſerands & la Juſtice; & les femmes ſont réhabilitées dans le droit & la poſſeſſion de fabriquer des toiles &c.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 16 *Avril.*

Le mois de Mars a été aussi beau qu'il étoit possible dans ce pays. Au commencement du courant, les gelées de nuit ont cessé. Il est tombé par intervalles des pluies dont la terre avoit besoin. Nous avons devant nous des perspectives de récoltes très-flatteuses.

La Compagnie Asiatique a arrêté un dividende de 10 pour 100, payable le 11 Juin. Pour engager ses Employés à redoubler de vigilance, elle a résolu de distribuer aux plus zélés des médailles dont le revers pourroit être curieux, & auxquelles le Public pourra peut-être attacher des significations différentes. Le Gouvernement de Tranquebar a mandé que la révolution arrivée dans le Tanjaour en faveur du Souba, Mahomet-Aly-Kan, ne portera aucun préjudice aux affaires de la Compagnie.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, *le* 18 *Avril.*

On écrit de Dantzick que les grains sont à très-bon marché en Pologne; qu'ils ne valent dans la Ville, le last de froment, que 307 à 312 florins; celui de seigle 130 à 134, d'orge 88 à 89; que plusieurs grands Monopoleurs de l'Europe souffriront justement de grandes pertes; que les Cultivateurs des campagnes des environs, interdits à la vue de onze mille spectateurs armés, ont laissé ce beau territoire presqu'en friche.

D'Elbing, *le* 18 *Avril.*

S. M. Pr. a réglé par un ordre du Cabinet la cuisson, les entrepôts, les différens débits du sel. A l'occasion de cette denrée & du tabac, on remarque que certains Etrangers sont vus avec horreur dans les Etats de ce Monarque.

ITALIE.

De Venise, *le* 13 *Avril.*

La Société Agraire de Padoue a invité les Cultivateurs a essayer le moyen suivant de préserver les bleds des effets des brouillards, & à lui envoyer le résultat de leurs expériences. Ce moyen, connu, consiste à répandre dans les champs une fumée épaisse & fétide, en allumant différens feux & brûlant les fragmens de la taille des vignes, des brins de sarment, des feuilles séches, de la paille, du chiendent, des mottes de terre, herbes & racines desséchées, la litiere des vers à soie, des herbes de marais & de fossés, des rognures de cuir, du poil d'animaux, de vieux souliers, des racines de corne, des chiffons de laine &c, & même un peu de soufre, mêlés ensemble. Il faut que les feux restent allumés jusqu'à ce que le champ soit tout couvert de fumée, & s'il est possible, avant que le brouillard s'éleve. On doit transporter les fourneaux ou porter de nouveau feu là où la fumée ne s'est point communiquée. L'opération doit être renouvellée chaque jour de brouillards, depuis que les bleds commencent à montrer des épis jusqu'à ce qu'ils soient mûrs.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 23 *Avril.*

Les émigrations deviennent plus fréquentes que jamais : elles commencent même à être combinées par associations, par souscriptions, par systême. Dans un village voisin de Stirling, des Fermiers & autres gens de travail ont souscrit pour une somme de 500 liv. st. avec laquelle on achetera des terres qui seront reparties à certaines conditions entre les Intéressés. On abandonne même les terres les meilleures & le mieux cultivées.

On écrit de Savannah en Géorgie que les Indiens s'opposent de vive force aux nouveaux établissemens dans l'intérieur de la Province.

Le thé, exporté pour l'Amérique, avant 1769, époque de finance, montoit annuellement à la valeur de 132,000 l. st. Depuis cette époque, cette exportation est tombée de 88,000 l., ou des deux tiers.

Nos Brasseurs, en suspendant leurs fabrications, ont fait le plus grand tort à la culture des menus grains. Il y a, dans nos environs, beaucoup de champs à bled où l'on cultive maintenant des turnips &c.

Le *Lys*, parti de Saint-Domingue pour

Bordeaux, chargé, dit-on, de 100,000 liv. d'indigo, s'eſt perdu vers les Açores. L'équipage s'eſt ſauvé.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE BORDEAUX, *le* 28 *Avril.*

Dans le courant du preſent mois, les importations ont été conſidérables & ſurtout très-variées. D'un jour à l'autre, il n'a ceſſé d'arriver différentes ſortes de grains de la Bretagne, de l'Aunis &c : il eſt venu du ſeigle de Koniſberg. Il y a vraiſemblablement plus de proviſions que de beſoins ; & la terre promet beaucoup dans nos contrées méridionales.

La *Victoire*, l'*Aimable Angélique*, l'*Aimée-Olive* de Cherbourg l'*Eſmangart*, le *Succeſſeur*, la *Jeune Claire*, la *Princeſſe des Landes*, le *Seguineau*, l'*Herman*, les *Deux-Helenes*, le *Naires*, l'*Empereur*, la *Blonde*, l'*Eſpérance*, les *Deux-Amis*, le *Voltigeur*, l'*Hébé*, le *Marquis de Galiſet*, ſont arrivés de l'Amérique, du 1 au 20 Avril.

En Mars, il eſt ſorti 1454 bariques 10 quarts ſucre brut, 3410 bar. 111 q. ſucre blanc ; 121,845 l. indigo ; 2,274,202 café ; 8114 cacao, 5378 rocou.

L'eau-de-vie vaut 122 l. les 32 veltes.

L'on procéde actuellement au Siege de l'Amirauté de Guyenne à la vente de la cargaiſon du navire la *Roxelane*, Cap. Bouvet, échoué ſur l'Iſle d'Oleron.

D'AVIGNON, *le* 28 *Avril.*

Les débordemens de nos rivieres, ſurvenus à la ſuite d'une grande pluie de 48 heures tombée aux Fêtes de Pâques, avoient répandu dans le pays les plus vives alarmes au ſujet des récoltes, ainſi qu'on l'a ci-devant annoncé. Aujourd'hui, on a lieu de croire que le dommage, quant à cet objet, n'eſt pas très-grand. L'inondation a été rapide & vaſte. Si la Durence n'avoit rompu ſes digues au deſſous de la Chartreuſe de Bonpas près du bac de Noves, & ſi le Golfe de Lyon dans lequel le Rhône ſe décharge eût été, dans ces circonſtances, battu par les vents de ſud & ſud-eſt, nous n'aurions pu éviter la ſubmerſion la plus déſaſtreuſe.

DE GRENOBLE, *le* 30 *Avril.*

Nous avons été, pendant quelques jours, fort alarmés pour les fruits de la terre. Il y a eu du froid, de la pluie, de la neige ſur les hauteurs : le tems nous menaçoit d'une forte gelée ; heureuſement ce fléau nous a épargnés. Ce froid tardif n'a fait mal qu'à quelques arbres fruitiers. Les beaux jours ont repris : neus jouiſſons de la chaleur de la ſaiſon. L'Arrêt du Parlement, en faveur de la circulation des grains, joint à cette circonſtance, a produit une diminution très-conſidérable dans le prix de cette denrée. Au Bourg d'Oyſans, le quartal de ſeigle qui valoit 3 l. 10 ſ., ne vaut que 30 ou 35 ſ. Il n'y a qu'une ruineuſe ſurabondance à craindre.

Le 19, le feu prit avec violence au village de Moneſtier, & fit des ravages affreux dont nous donnerons quelques détails.

DE LYON, *le* 1 *Mai.*

Nos craintes ſur les gelées ſont, à peu près, entiérement diſſipées. Le tems eſt à la pluie : les jours où il n'en tombe pas ſont fort chauds. Il ne pouvoit y avoir un tems plus favorable aux foins. Ces pluies ſont d'autant plus utiles qu'elles lavent les herbes des prairies enſablées par les débordemens de la Saône. Ainſi tout ſe diſpoſe à nous prodiguer, en quelque ſorte, une récolte qui fait la baſe eſſentielle de l'Agriculture Européene.

On pourſuit l'exécution des entrepriſes de ponts & autres ouvrages ſur le Rhône. Mrs. Perrache & Morand, Ingénieurs & Architectes, conduiſent leurs travaux reſpectifs ; mais ils ſont contrariés par les eaux du fleuve, qui depuis long-tems n'ont point été baſſes.

DE TOURS, *le* 2 *Mai.*

Les prix des grains ont encore éprouvé, pendant le cours du préſent mois, quelques légeres diminutions. Le ſeptier de froment peſant 216 livres, ne vaut que de 15 l. 6 ſ. à 16 l. 4 ſ. Il y a long-tems que le pain n'avoit été auſſi bon marché qu'il l'eſt aujourd'hui & même qu'il l'a été pendant l'hiver : les différentes ſortes de pain ne ſont taxées que de 18 à 28 deniers la livre. Le

commerce des grains se soutient sur la Loire. L'état des productions inspire les plus douces espérances.

DE VALENCIENNES, *le 4 Mai.*

Les inondations, presque sans exemple, souffertes dans plusieurs cantons considérables du pays depuis le mois de Décembre, ont causé, & leurs dépôts causent encore beaucoup de dommage. On a semé, peut-être, les trois quarts moins de lin cette année que les années précédentes, parce qu'il n'a pas été possible de préparer les terres propres à cette plante. Le bled a suivi dans cette Province le même cours que dans les autres, excepté qu'on y est encore assez loin du bas prix ruineux, car le prix commun du froment est de 7 liv. 10 s. le quartal pesant environ 80 livres poids de marc. En général, les denrées sont cheres; l'Ouvrier trouve peu de travail; le pauvre ne peut guere recouvrer ce qu'il appelloit son petit ménage. Mais dans ce qui dépend de la nature, nous entrevoyons un avenir favorable.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Livres nouveaux.

1. *Traité sur la meilleure maniere de cultiver la navette & le colsat & d'en extraire une huile dépouillée de son mauvais goût & de son odeur désagréable*, par l'Auteur du Journal d'Observations sur la Physique, l'Histoire naturelle, & sur les Arts & Métiers. A Paris chez Ruault, rue de la Harpe. In-8°. Prix 2 l. 8 s. br.

Le Public, en voyant le nom de M. l'Abbé Rozier à la tête d'un Ouvrage géorgique, se flatte d'y trouver l'Art perfectionné à la faveur d'une sçavante théorie; & il ne se trompe jamais. Toujours sur un plan méthodique, l'Auteur lui présente en énonciations claires les bons procédés, les moyens d'amélioration, des recherches utiles, & les lumieres que le Physicien & le Chymiste peuvent prêter au Cultivateur & à l'Econome. Par-tout le raisonnement & l'expérience s'appuyent l'un l'autre. Ce jugement, applicable à tous les ouvrages de M. l'Ab. R., convient particuliérement au Traité sur la navette & le colsat. Ce Traité, approuvé par l'Académie Royale des Sciences, est précédé d'un Avant-propos qui méritoit d'être annoncé dans le titre. C'est une dissertation qui justifie le commerce & l'usage de l'huile de pavot ou d'œillet contre un réglement prohibitif, ou plutôt contre les Marchands qui l'ont surpris. M. l'Abbé Rozier a commencé par mettre ses Observations sous les yeux de M. de Sartine. Ce Magistrat qui cherche avec tant de soin la vérité, parce qu'elle fait le bien, a communiqué le Mémoire aux Maitres Gardes du Corps de l'Epicerie, afin que l'affaire, contradictoirement discutée, soit convenablement éclaircie. On trouve dans l'Avant-propos les raisons de l'Auteur, les réponses des Gardes, & les répliques décisives de M. l'Abbé Rozier. La Dissertation & le Traité nous fourniront un excellent article pour notre Journal.

2. *Nouveau Plan raisonné d'Education publique ou Projet d'une Pension qu'on se propose d'établir à Genève pour l'instruction de la Jeunesse.* Se vend au Magasin Bibliographique à Genève. Prix 12 s.

Ce Plan, rédigé par M. de Saussure, est nouveau quant à son ensemble, & extrait, quant aux détails, des meilleurs Traités d'Education publique, mais de maniere que l'Auteur se rend propre tout ce qu'il emprunte. C'est le Philosophe qui d'une main sage & ferme conduit par la lisiere ses Eleves à la raison, à la science, à la vertu. S'il promet beaucoup, car il embrasse un vaste cercle d'instructions, il paroît très-capable de remplir ses promesses. Qu'on médite sur-tout son article des *sciences morales*, & l'on verra combien il est digne de former des hommes, principalement par l'analyse des principes de l'ordre & de nos devoirs. Nous nous proposons d'entrer dans un examen détaillé de cette Brochure intéressante... Quant aux conditions sous lesquelles on se chargera des jeunes-gens (pourvu qu'ils sçachent lire) dans la nouvelle Pension, jusqu'à l'âge de 10 ans, le prix, pour l'année, sera de *quinze louis neufs*; de 10 à 12 ans, de *vingt louis neufs*; de 12 à 16, de *vingt-cinq louis*, payables par quartiers, outre un *louis neuf* d'entrée. Les Eleves seront nourris, blanchis, & enseignés dans tout ce

qui fait partie essentielle de l'éducation. Les parens payeront à part les Maîtres de Langues, de Danse &c, lesquels ne seront pas bien chers. On s'adressera, lettres franches, à *M. Jean Téron, rue de la Tour-du-Boel, maison Margerie, à Genève.*

3. *Prospectus. Diverses manieres pour faire le vin rouge & le faire bon dans les vignobles & dans toutes les années où on le fait mauvais; sçcavoir 1°. dans toutes les années de verdeur des raisins; 2°. dans les années & les vendanges pluvieuses, soit que les raisins soient mûrs ou non; 3°. dans les années où les raisins ont été gelés sur les ceps. A l'usage de tous les Seigneurs de vignobles, & de tous les Propriétaires de vignes, & principalement des Propriétaires Calculateurs;* par M. Maupin, Auteur de *l'Art de faire le vin.* 1 vol. in-8°. Prix 24 liv.

M. Maupin a forcé le Public par les épreuves les plus authentiques de ses méthodes à lui accorder sa confiance. Après avoir sacrifié plus de huit cens louis & quinze années de travail, sans interruption, à réformer une des branches les plus importantes de l'Agriculture nationale, il est tems qu'il recueille le fruit de ses découvertes (1). C'est à ses découvertes qu'il met le prix proposé pour la souscription de son Livre; & c'est la participation aux profits que les Souscripteurs en retireront, qu'ils achetent à ce prix. L'Ouvrage paroîtra au commencement de Septembre prochain. L'Auteur n'en fera pas tirer moins de mille exemplaires, & n'en fera tirer qu'autant qu'il y aura de Souscripteurs, pas un au-delà. Si le nombre des Souscripteurs ne suffit pas, il rendra l'argent qu'il aura reçu. On pourra souscrire jusqu'au 31 Août, *chez l'Auteur ou chez Musier, fils, Libraire, quai des Augustins.* Ceux qui auront souscrit en Avril ou Mai, ne payeront que 18 l. au lieu de 24. Les personnes qui auroient quelques doutes sur la supériorité des procédés annoncés, pourront ne donner lors de la souscription que 6 livres, à la charge de payer les 18 l. restantes dans six mois après que l'efficacité & l'excellence des procédés auront été éprouvées & constatées. Les Habitans des Provinces pourront adresser à l'Auteur par la Poste le montant de la souscription. Si ces propositions sont accueillies, M. M. pourra par la même voie communiquer 1°. une méthode de cultiver la vigne, principalement propre aux Bourgeois, laquelle en rapportant davantage, économisera aux environs de Paris 40 liv. par arpent, & ailleurs par proportion; 2°. une maniere bien supérieure à la maniere fautive des Bourguignons & des Champenois, *pour faire les vins fins dans les années de maturité;* 3°. une maniere *de faire le vin blanc* toute différente de la maniere ordinaire & bien plus avantageuse &c. &c. Avec la méthode qu'il va publier, on pourra cultiver la vigne en Bretagne, en Picardie, en Normandie, & y faire dans les années favorables du vin aussi bon qu'il l'est dans ces mêmes années aux environs de Paris &c. Si quelqu'un, sur-tout de la Bourgogne, de la Champagne, de Bordeaux, prétendoit que la pratique de son pays est supérieure à celle de l'Auteur, il *garantit le contraire aux conditions réciproques qu'on voudra:* il garantit même que, dans les meilleurs cantons, les vins faits suivant ses procédés dans les années les plus fâcheuses, vaudront au moins *deux louis* par muid de plus que les vins faits suivant la maniere du pays.

4. *Essai sur la Taille des Arbres fruitiers,* par une Société d'Amateurs, avec planches in-12. A Paris chez Langlois, rue du Petit-Pont S. Jacques, près la rue S. Severin. Prix 3 l. broché.

Les préceptes consignés dans cet Essai sont pratiqués depuis long-tems aux environs de cette Capitale par les Amateurs qui les publient. En observant d'un œil éclairé les effets de la nature, ils ont cru pouvoir assujettir aux regles de la Géométrie la taille des arbres fruitiers; pour la rendre plus intelligible, ils ont réduit en plan géométrique la forme que doit avoir l'arbre perfectionné par l'Art. Les planches rendent l'instruction palpable: c'est ainsi qu'il conviendroit de parler au Paysan, quand la leçon le comporte; il faut parler aux yeux. Les figures indiqueront ici au Jardinier les branches qu'il doit conserver ou retancher,

(1) *Nous avons reçu une Lettre sur les inconvéniens de la publication de ces découvertes: comme elle nous fournit l'occasion de développer les avantages de la communication & de ces découvertes & de toute sorte de lumieres, nous réservons la Lettre & la Réponse pour le Journal.*

redresser ou incliner &c. Cet Ouvrage paroît très propre à porter l'Art de la taille au haut degré de perfection. Nous en donnerons une notice plus étendue.

5. *Alphabet ingénieux, historique & amusant pour les jeunes enfans*, avec figures. 2e. édit. revue, corrigée, augmentée d'un petit Dictionnaire des Hamonymes. A Paris chez le même Libraire. Prix 2 l. br., & sans Dictionnaire 1 l. 10 s.

Ce petit Alphabet remplit très-bien son titre. L'amusement & l'instruction y sont ingénieusement assortis. Avec des figures, il attire l'attention des enfans, & les lettres, les syllabes se fixent dans leur mémoire, & en même tems des traits simples d'Histoire naturelle, politique &c. L'usage doit en être recommandé.

6. *Récréations physiques, économiques & chymiques*, par M. Model, Conseiller de la Cour, premier Apothicaire de l'Impératrice de Russie, Chef des Pharmacies Russes, Membre de l'Académie des Sciences de Pétersbourg & de presque toutes les Sociétés sçavantes de l'Europe. Ouvrage traduit de l'Allemand par M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, de l'Académie de Rouen &c. A Paris chez Monory, Libraire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, rue de la Comédie Françoise. 2 gros vol. in-8°.

Sous le titre de *Récréations*, M. Model a traité des objets les plus importans pour les Arts & pour l'humanité. Nous avons déjà souvent enrichi notre Gazette de ses découvertes précieuses, & nous osons nous glorifier d'avoir étendu sa célébrité dans notre Patrie. M. Parmentier, déterminé par cet attrait qui naît de la conformité de génie & de goût, s'est en quelque sorte associé à ce grand Chymiste. En le traduisant & en le commentant, il a mérité de partager sa gloire : aux vues & aux expériences de son Auteur, il ajoute les siennes en forme de supplément qui les confirme, les développe, les aggrandit &c; en sorte que la plus grande partie de l'Ouvrage appartient à M. Parmentier. Nous nous proposons de nous occuper particuliérement des Dissertations sur différens *sels*, différentes *teintures*, les *vaisseaux de métal*, la *falsification des vins*, l'*amélioration des semences*, l'*ergot* justifié par l'Auteur & par son Traducteur de la malignité que le préjugé lui attribue &c.

7. M. Pingeron, si généralement connu par son goût pour les Arts utiles & par l'étendue de ses lumieres, travaille à la traduction du Poëme Italien en six chants de *Louis Alamanni* sur l'*Agriculture*, dont François I voulut bien accepter la Dédicace en 1529. Cet Ouvrage, très-difficile à faire passer dans notre Langue, est classique en Italie : la Poësie en est agréable & fleurie. Il a eu une foule d'éditions données par les plus célebres Imprimeurs, les Giunti à Florence, les Robert Etienne à Paris, les Comino à Padoue. Le texte sera imprimé à côté de la traduction d'après l'édition magnifique de Comino avec les notes de Volpi, & la nouvelle édition de Florence dédiée au Comte Alamanni, descendant du Poëte. Le Traducteur y ajoutera la notice des progrès que l'Agriculture a faits depuis la composition du Poëme, de façon qu'avec le texte & les notes précédentes, elle formera un corps de doctrine. Le format de l'Ouvrage sera le même que celui des éditions du Lucrece de Marquetti & du Virgile d'Annibal Caro données à Paris in-8°. M. Pingeron a déjà publié le joli Poëme *des Abeilles* de Ruxellai (texte & traduction) qu'on trouve *chez Delalain, rue de la Comédie Françoise*. Sa nouvelle entreprise ne l'empêchera point de publier son Columelle avec la version, d'après la belle édition donnée à Leipsick par M. Frich & celle de M. Ernesti.

8. L'*Agriculture*, Poëme en six chants, avec sept planches dessinées par Mrs. Saint-Quentin & Louterbourg, dédié au Roi par M. Rosset. Vol. in-4°. de l'Imprimerie Royale. A Paris chez Moutard, quai des Augustins. Prix 18 l.

9. *Essai sur les Marées & leurs effets aux greves du Mont Saint-Michel, avec des réflexions sur l'effort des marées équinoxiales contre les digues en général* &c, par M. le Monnier, de l'Académie des Sciences. In-8°. Chez Saillant & Nyon, rue Saint-Jean-de-Beauvais. 1 l. 10 s. broché.

10. L'*Art d'exploiter les mines de charbon de terre*, par M. Morand, Médecin, 2e. part., 3e. section. Exploitation, commerce, *usage du charbon de terre en France*. In-fol. 22 l. broc. Chez Saillant, & chez la Ve. Desaint, rue du Foin.

11. L'*Art du Fabricant des étoffes de soie, contenant l'Art du Plieur de chaînes & poils pour les étoffes de soie unies, rayées & facon-*

nées ; & celui de faire les canettes pour les étoffes de soie &c, par M. Paulet, Fabricant en étoffes de soie de la Ville de Nismes. In-fol. Prix 22 liv. broc. Chez les mêmes Libraires.

12. *Guide complet pour le gouvernement des Abeilles pendant toute l'année*, par Daniel Wildman, traduit de l'Anglois par M. Schwarz, Interprete-Juré au Châtelet. Chez Prault, rue de Tournon.

13. *Nouveau & parfait Limonadier, ou maniere de préparer le thé, le café, le chocolat & autres liqueurs*, par M. Masson. Chez le Boucher, quai des Augustins. In-12. Pr. 1 liv. 4 sous.

14. *Le Dessinateur pour les Fabriques d'or, d'argent & de soie*, avec la traduction de six tables raisonnées, tirées de l'*Abecedario Pistorico*, imprimé à Naples en 1733, par M. Joubert de l'Hiberderie. Nouv. édition in-8°.. Chez la Ve. Duchesne, rue Saint-Jacques.

II.

Inventions.

Le sieur Cammas de Rodez a imaginé différentes machines dont il se flatte que le Public pourra retirer de grands avantages : il les propose avec toutes les garanties possibles.

1°. Une voiture qui va, sans chevaux, par le moyen d'un ressort.

2°. Des pompes de grandeur & de formes différentes.

3°. Des machines à tirer le sable & la vase des rivieres, & à dessécher les endroits marécageux.

4°. Des machines pour faire remonter les bateaux.

5°. Une machine à scier le bois, & une autre à scier le marbre par le moyen d'un homme.

6°. Des grues extraordinaires avec lesquelles, au moyen d'un petit moteur, on peut élever de très-gros fardeaux.

7°. Un moulin à tabac qui rape & tamise tout-à-la-fois.

8°. Un moulin à filer la soie, la laine, le coton &c.

9°. Un moulin à bras avec lequel un seul homme pourra faire quinze cens livres de très-bonne farine par jour. Il n'occupera qu'un espace de dix pieds. On pourra le transporter, en cas de besoin. On le fera aussi vanner, cribler, moudre & tamiser tout-à-la-fois : mais alors il sera plus coûteux, & il ne fera que douze cens livres de farine. On pourra faire mouvoir quatre moulins du même volume, par le moyen d'un cheval.

Le sieur Cammas demeure *à Paris, rue des Coquilles, à l'Hôtel de Poitiers, chez M. Henry.* Les personnes qui lui écriront sont priées d'affranchir leurs lettres.

III.

Culture des mûriers.

Vers la fin de 1773, on avoit demandé à Leipsick par quel moyen on pourroit faire que les feuilles de mûriers fussent plus grandes, plus tendres, plus pleines de suc ? La réponse suivante vient d'être publiée dans la même Ville.

Il faut ramasser le sang de la volaille qu'on tue, & en général de tous les animaux, de même que l'eau dans laquelle on lave les viandes avant de les faire cuire. On y mêle de la fiente de bœuf. Ce mélange doit être laissé pendant deux jours au grand air, pour que les rayons du soleil le pénétrent. On s'en sert ensuite pour arroser les mûriers qui, au moyen de cet engrais, donnent des feuilles plus grasses & d'un verd obscur. Cette eau leur fait aussi perdre les feuilles jaunes & maigres.

Cette méthode est pratiquée en quelques endroits. Les Economes qui en connoîtroient de meilleures, sont priés de les publier.

IV.

Fautes à corriger dans le Parere inséré dans la Gazette N°. 34.

Page 270, au premier alinea, ligne 4, *sans déduction d'escompte ;* lisez *sous déduction d'escompte.*

Ibid., ligne 9, *qu'il a eu le 26 ;* lisez *qu'il a eu le 29.*

Ibid., ligne 14, *& le profit du résultat ;* lisez *& le profit du résultat de cedit calcul.*

Ibid., ligne 16, *les avis ;* lisez *ses avis.*

Au troisième alinea de la même page, lig. 7, *ce qui est en effet possible ;* ajoutez *contre d'autres papiers payables dans les environs*

de ces deux endroits ; & lisez, lig. 8, *& convenable à faire*, & non pas *il étoit convenable de faire.*

Au dernier alinea, ligne 11, *& il est resté comptable ;* lisez *& duquel il est resté comptable.*

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 30 Avril 1774, au Mercredi 4 Mai, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 22 à 27 liv. *le septier ; idem* au Port de la Grêve, de 23 à 25 l. ; le seigle, de 12, 12 liv. 10 s. à 13 liv. ; l'orge, de 8 l. 10 s., 9 l. 5 s. à 10 l. aussi *le septier.*

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 30 Avril 1774, au Mercredi 4 Mai, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 18 à 20 liv. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Mai 1774, de 53 à 54 livres ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 41 à 42 ; *idem* nouveau, de 39 à 40 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40 ; *id.* nouveau, de 37 à 38 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

VII.

Changes de Paris, *du 7 Mai 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{3}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 $\frac{1}{2}$
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Páques*	$\frac{1}{2}$ P. $\frac{0}{0}$ P.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 7 Mai 1774.

	#			
Or de Portug. à . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	84	5		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49	3		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Jeudi 5.*	*Vendredi 6.*	*Samedi 7.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1200	1350	1450 80 75 70 60
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 12 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 10 *Octobre.*

SA MAJETÉ Impériale vient d'établir ici une Jurisdiction Consulaire composée de nos principaux Négocians.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 10 *Octobre.*

Quelques personnes présument, peut-être parce qu'elles le desirent, que la distillation des eaux-de-vie de grains ne tardera pas à être permise sous certaines restrictions. La denrée a besoin de valeur; ce nouvel emploi lui en donneroit. Mais ceux qui envisagent la prohibition sous un point de vue moral estiment qu'elle n'est pas moins bonne pour prévenir l'ivrognerie dans les tems d'abondance, que dans des tems de disette. Il résulte de-là que si la Législation se régloit sur toute sorte de considérations, politiques, morales & autres, elle se trouveroit souvent dans l'embarras, & souvent elle tomberoit en contradiction avec elle-même. Il n'y a qu'un moyen d'éviter ces funestes inconvéniens, c'est que les loix s'en tiennent à la justice, toujours invariable, toujours indépendante des circonstances & des tems, toujours salutaire, & qu'elles laissent au libre arbitre du Citoyen, à l'instruction, à l'exemple, aux institutions qui honorent la vertu, au soin de répandre le ridicule & l'odieux sur le vice &c, à diriger tout ce qui n'est pas du ressort de la justice.

La matiere de la mine derniérement découverte ayant rendu, sous les yeux des Commissaires du College des Mines, douze lots d'argent & cinquante-trois livres de plomb par quintal; aussi tôt qu'il a été constaté que le produit surpasseroit les frais, une Compagnie s'est chargée d'en continuer l'exploitation.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 22 *Octobre.*

Le prix de la cire & celui du suif ont beaucoup haussé depuis quelque tems; ce qu'on attribue aux longues épizooties qui ont désolé le bétail de plusieurs de nos Provinces, & aux chaleurs excessives de l'été qui n'ont laissé aux abeilles qu'une foible récolte. Cette derniere branche d'économie n'est pas encore fort considérable dans le pays. Le climat pourroit former un préjugé contre ses succès; mais l'expérience de pays encore plus froids le détruit.

Dans les Etats d'Allemagne, il vient d'être publié une Patente qui, pour remplir les magasins à seigle du Pinneberg, du Slesewick & du Holstein, ordonne que chaque Laboureur à une charue, livrera le prix d'une tonne de seigle & une tonne de seigle en nature.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le* 21 *Octobre.*

Nos vendanges ont rapporté beaucoup plus qu'on ne l'espéroit ; & la qualité du vin surpasse encore l'idée qu'on en avoit conçue.

De Berlin, *le* 21 *Octobre.*

Le Gouvernement fait distribuer, chaque semaine, aux Boulangers de cette Ville, 16800 scheffels de seigle, à raison de 1 rixd. 35 stub. le scheffel, à la charge qu'ils fourniront de bon pain à un prix raisonnable. Ces distributions continueront pendant tout l'hiver ; & le commerce pourra se tenir tranquille.

D'Hanovre, *le* 23 *Octobre.*

Les progrès de l'Agriculture, ceux qui dépendent de l'instruction & de l'industrie du Cultivateur, augmentent de jour en jour. Plusieurs productions étrangeres commencent à se naturaliser dans notre sol. Il n'y a pas bien long-tems que le chou-verd étoit ici une sorte de rareté : depuis deux ans, il est devenu assez commun. Depuis cette époque, la culture des pommes de terre s'est considérablement étendue ; & l'on a vu prospérer celle des citrouilles douces dont aujourd'hui les gens de la campagne forment une bonne partie de leur nourriture. Il y a peu d'années que nous avons tiré de Saxe le *double froment*, & il a très bien réussi. On a repris la culture du *safsor* ou safran sauvage qui promet assez. Nos Agriculteurs s'appliquent plus que jamais à celle du trefle ; nous en avons de huit sortes différentes. L'esparcette, qu'on seme avec des lentilles, de celles d'Angleterre sur-tout, donne des produits très-satisfaisans : il a été, cette année, d'une très-grande ressource, les fourages ayant communément manqué. Le chanvre & le lin ont assez bien réussi : on a trouvé des moyens de perfectionner ces productions, objet important de commerce. L'avoine barbue que nous connoissions à peine, il y a quelque tems, a suffisamment récompensé les Cultivateurs qui ont eu le courage de s'élever au-dessus du préjugé & de s'en rapporter à la nature. On a aussi cultivé avec profit le *millet à queue de renard.* (Nous devons des détails curieux sur ces articles à M. de Campen, de la Ville d'Eiklingen).

De Cleves, *le* 23 *Octobre.*

On sçait que le Rhin est hérissé de Douanes & de péages, & que les Navigateurs tombent sans cesse d'un écueil sur un autre. Ce genre d'obstacles se multiplie tous les jours. Cologne prétend au droit de *Ville d'Etape ;* les Princes du Rhin lui contestent ce droit : elle tâche de le mettre en exercice, en attendant que le procès soit jugé. Il y a quelques jours que différens bateaux qui avoient chargé à Dusseldorff, voulurent passer sans s'arrêter devant le Comptoir de cette Ville, qu'on n'ose encore appeller Bureau de Douane. Comme ils refuserent d'y comparoître, on fit feu sur eux. On appréhende que cet événement n'interrompe de nouveau la navigation & le commerce du Rhin. Ces querelles se renouvellent souvent, & ne se terminent jamais. Les négociations n'amenent que des suspensions d'armes.

ITALIE.

De Modene, *le* 2 *Octobre.*

Le Gouvernement a fait publier de nouvelles injonctions relativement à la portion seigneuriale des grains qui doivent être transportés dans cette Ville. Peut-être ne se leve-t-il nulle part hors de l'Italie une dixme aussi forte que celle-là ; car elle n'emporte pas moins de la moitié du produit total, même sans prélevement des semences. Des Agronomes calculateurs auront de la peine à concevoir que des fonds soumis à un pareil tribut produisent un grain de bled : cependant il est très-vrai qu'ils en produisent encore quelques grains.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 25 *Octobre.*

Le vaisseau, le *Needham*, Cap. Cheevers, arrivé de la Nouvelle-Yorck à Corke, a rapporté qu'un détachement de la Milice de Boston avoit remporté un avantage sur un détachement de Troupes réglées, & repris

ſur les Troupes des armes qu'elles avoient enlevées ; & qu'en conſéquence, le Général Gage avoit donné ordre aux vaiſſeaux de guerre de tirer ſur la Ville ; ce qui avoit été exécuté. Quelques Colonies ont montré des diſpoſitions modérées ; mais le cri de la liberté étouffe tous les autres. Comme on étoit ſur le point d'embarquer à Sheffield & à Birmingham une quantité prodigieuſe d'armes, conformément aux commiſſions données par les Américains, la Cour a fait publier une Ordonnance pour arrêter, en vertu d'un Acte de Georges II, l'exportation & même le tranſport d'un Port à l'autre, de la poudre à canon, des armes à feu, & de toutes munitions de guerre.

Les Partiſans du Miniſtere ne ceſſent de plaider contre les Colonies. » Nos Colonies » Américaines, diſent ils, ne ſont pas plus » indépendantes du Parlement Britannique » que nos propres Corporations. Elles ſont » *repréſentées*, comme les Regnicoles eux-» mêmes ; car les Membres du Parlement » repréſentent non ſeulement leurs propres » Electeurs, mais encore les Electeurs de » chaque Membre, & même les non-Elec-» teurs. Si les Américains ſont au nombre » de deux millions, il y a ſix millions d'An-» glois qui n'éliſent point de Membre & » qui n'ont point de Repréſentant particu-» lier : ceux-ci ſeroient donc en droit, » comm'eux, de ne point payer de taxes, » idée qui n'eſt jamais venue dans la tête » de perſonne ». Il reſte à juger ſi ces Colonies doivent être aſſimilées ou aux Corporations qui ont droit d'élection ou à celles qui ne l'ont pas. Ces Ecrivains terminent ainſi leur plaidoyer. » On ſeroit preſ-» que tenté de croire que la diſtance de » mille lieues donne au Peuple le privilege » de ne point parler raiſon : peut-être la » choſe eſt-elle ainſi ; mais il ne s'enſuit pas » qu'on ſoit obligé de les en croire ». Les Avocats des Colonies rétorquent l'argument.

Le commun de nos Artiſans eſt toujours dans un état digne de compaſſion. On crie qu'il faut les ſoulager. Comment ? On crie qu'il faut faire baiſſer les prix des denrées. Comment ? On ne répond pas : on ne dit pas qu'en nous brouillant avec l'Amérique, nous ôtons le pain à notre Peuple ; que l'importation étrangere eſt encore aſſujettie à des conditions qui l'écartent ; qu'il faudroit réhabiliter le commerce qu'on a laiſſé flétrir par l'opinion populaire ; qu'une police arbitraire & des réglemens excluſifs mettent le pain hors de ſon prix naturel ; qu'il ſubſiſte des cauſes générales de cherté dont l'influence doit être principalement ſenſible ſur la premiere des ſubſiſtances &c. Quoiqu'on ait annoncé une bonne récolte, on doute que, les ſemences prélevées, il y ait de quoi nourrir la Nation juſqu'à la récolte prochaine ; ce qui ſuppoſeroit une terrible dégradation de culture. Il y a eu beaucoup d'orge ; mais les pluies en ont gâté une partie.

Le *Richard*, Cap. Roche, allant de Bordeaux à Dublin, a péri près de Penhurſt. Le *Mary*, Capit. Packman, allant de Colebourgh à Cadix, a fait naufrage.

PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le 25 Octobre.*

Les Habitans de Dantzick pouſſent leur commerce auſſi loin que les circonſtances peuvent le mettre. Ils paroiſſent être dans une parfaite ſécurité.

Le vaiſſeau, le *Thomas*, Cap. Fotherly, allant d'Arcangel à Hambourg, s'eſt perdu ſur la côte de Hollande.

Le 8 & le 9 Novembre, ainſi que le 3 & le 4 Février, il ſe tiendra une Foire de chevaux à Linnick près du Rhoer, entre Ruremonde & Juliers ; il y a des prix aſſignés pour les Etrangers qui y ameneront le plus grand nombre de bons chevaux.

Nous attendons des vaiſſeaux chargés de grains du Cap de Bonne-Eſpérance.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE TOULOUSE, *le 26 Octobre.*

Guillaume Lavaur, Jardinier Fleuriſte & Arboriſte de M. le Procureur Général, éleve & vend toute ſorte d'arbres, d'arbuſtes, de plantes curieuſes. Depuis 1769, il cultive la fraiſe-ananas. Ce fruit peſe environ une once ; il eſt de la groſſeur d'un œuf, d'un rouge vif, & d'un goût exquis. La tige porte quatre ou cinq fruits, il faut l'aſſu-

jettir avec un petit piquet. Le ſieur Lavaur en a trois mille pieds ; le prix de chaque pied ſera de dix ſous. Ses aſperges de Hollande, ſemées de deux ou trois ans, ſont de la groſſeur d'une chandelle ; on les plante ſans faire aucun foſſé, en planches, à trois empans de diſtance les unes des autres : on les couvre en hiver avec de gros fumier. Le prix de celles de trois ans eſt de cent ſous le cent ; de celles de deux ans, de quatre livres.

De Bayonne, *le 27 Octobre.*

L'épizootie ci-devant annoncée a fait des progrès, quelques précautions qu'on ait priſes pour l'arrêter. On en ignore la cauſe. Comme ce Port tire de Ruſſie des cuirs verds, on imagine qu'il a pu arriver des dépouilles de bêtes infectées des maladies que le bétail a eſſuyées dans quelques Provinces de cet Empire à l'iſſue de l'été.

Un Curé d'entre-deux-mers a publié la recette ſuivante pour le traitement des bêtes à cornes. Il faut les purger avec deux dragmes de jalap dans une infuſion de creſſon de riviere, & de cerfeuil, environ chopine. Deux jours après, on fait infuſer ſix têtes d'ail pilées, dans un ſeptier de vinaigre ou de vin rouge pendant douze heures : on en donne deux verres par jour : ce remede pouſſe à la ſueur. Il faut bien couvrir les bêtes avec des couvertures de laine, parfumées avec du ſon, & les nourrir de ſon trempé dans l'eau tiede. On leur donne chaque jour un lavement de feuilles de mauve.

Autre recette. Prenez une poignée de ſauge romaine, d'abſynthe & de lavande : faites infuſer ces plantes avec deux pots de de vinaigre blanc dans un vaſe de terre verniſſé ; & jettez-y quelques pincées de cendres d'abſynthe, pendant quatre jours matin & ſoir. Paſſez enſuite le tout par une flanelle très-fine, & mettez la liqueur dans une bouteille que vous boucherez bien, après y avoir jetté deux gros de camphre par chaque pinte de Paris. On placera dans un coin de l'étable une terrine où l'on aura mis les plantes infuſées : leur odeur très-agréable corigera l'air. Avec une éponge trempée dans la liqueur, on frottera les naſeaux des bêtes attaquées ou non de l'épizootie.

Cette liqueur pourroit être efficace contre l'*entriolage*. On la fait avaler aux beſtiaux, avec la corne, en doſes proportionnées à leur force & à leur âge.

De Bordeaux, *le 27 Octobre.*

On avoit craint que cette Ville ne fût pas ſuffiſamment approviſionnée de grains ; & dans ce tems-là même, il s'y en trouvoit trois cens mille boiſſeaux, le boiſſeau de 120 livres. Ceux qui aiment à avoir peur, ſont forcés de ſe raſſurer. L'intérieur peut tirer d'ici, mais en petite quantité à cauſe des prix ; & plus vraiſemblablement il peut y verſer. D'ailleurs on charge des ſeigles à Hambourg pour cette Place. Avec du ſang froid, il n'y auroit peut-être jamais de diſette.

Le *Jeune-Alexandre*, la *Cérès*, la *Comteſſe d'Hérouville*, l'*Eole*, le *Surveillant*, la *Mariane*, l'*Aimable Betzy*, le *Rolland*, ſont arrivés des Iſles.

Les eaux-de-vie ſont toujours à 140 liv., les 32 veltes.

De Montpellier, *le 28 Octobre.*

Un Journalier a été derniérement ſuffoqué par les vapeurs d'une cuve en fermentation. On le tourmentoit en vain pour lui rendre l'uſage des ſens, lorſque M. Arquier, Chirurgien, inſtruit de l'accident, vola au ſecours de ce malheureux. Son premier ſoin fut de l'expoſer à l'air libre ; il lui fit jetter quantité d'eau froide ſur le viſage ; on lui mit ſous le né de bon vinaigre & de l'eſprit volatil de ſel ammoniac ; Enfin il fut ſaigné. Ces ſoins réuſſirent. Trois quarts d'heure après, la ſaignée fut réitérée, à cauſe que la reſpiration étoit très-pénible. D'un moment à l'autre, le malade recouvra ſes forces ; & le même jour, il continua ſes travaux.

MM. les Commiſſaires députés des Etats ſe rendirent le 23 à Cette pour ſonder le Port dont les ouvrages doivent être augmentés.

Les eaux-de-vie valent à Pezenas 20 l. 17 ſ.

De la Rochelle, *le 30 Octobre.*

Dans le courant du préſent mois, il eſt arrivé de la côte du Petit-Nord pluſieurs bon-

nes cargaisons de morues seches & d'huile.

Le navire, la *Julie*, est de retour de Saint-Marc.

Le navire, le *Villehelio*, Capit. Quenet, partira pour Cayenne vers le 10 Décembre prochain. Il est commode pour les Passagers. Il en prendra ainsi que des marchandises à fret, pour cette Isle, & pour la Guadeloupe, la Martinique & S. Domingue.

DE POITIERS, *le 3 Novembre.*

L'Ordonnance portant réglement général en fait de Voierie pour toute la Généralité de Poitiers, rendue par le Bureau des Finances le 3 Septembre, & publiée le 18 Octobre, est une espece de résumé des anciennes dispositions presque généralement adoptées. Il seroit inutile de la rapporter par articles, ils sont connus. D'après les anciens réglemens, on y voit presque toutes les charges de réparation, d'entretien &c. des chemins de traverse, de Ville à Bourg, de Bourg, gratuitement rejettées sur les Propriétaires ou Usufruitiers des héritages Riverains. Les chemins sont un bien commun & d'utilité commune: les soins & les dépenses qu'ils entrainent, regardent, ainsi que leurs avantages, la Communauté ou le territoire entier. Le Propriétaire intérieur en profite comme le Riverain. Si celui-ci en est seul chargé, il ne doit pas l'être gratuitement: travail vaut salaire, dépense attend compensation. Ce soin, comme tout autre, est toujours mal acquitté, quand il est mal imposé. C'est à la Communauté des Propriétaires fonciers à supporter ces frais. Le moyen de les diminuer, c'est de remédier promptement à la plus légere dégradation. Il n'y a guere de Paroisses qui n'ayent des pauvres; voilà un atelier toujours ouvert; voilà des travaux toujours bien récompensés. Avec quelques tas de matériaux toujours préparés & disposés d'espace en espace, avec quelques pauvres gens épars sur les chemins & attentifs à réparer le moindre dommage, on tiendroit constamment les communications en bon état. Alors on ne verroit pas ordonner que dans le cas où il se trouveroit des bourbiers & des fondrieres, les Propriétaires ou Usufruitiers des champs voisins laisseroient l'entrée & la sortie de leurs *domaines*, *quels qu'ils soient*, libres aux Voituriers, Charretiers, gens à pied ou à cheval: il ne seroit pas ordonné de fouler les moissons ou d'arracher les vignes pour former des voies publiques dans les héritages particuliers. Il ne faut pas que le commerce reste engorgé, non; il faut prévenir les engorgemens; ainsi du reste.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Plan Economique des Finances de M. des Glanieres simplifié, ou éclaircissemens demandés à M. des Glanieres, par M. L. C. D. M. D. G.

Vous nous dites, Monsieur, qu'il y a 400,000 Laboureurs à une charue; 300,000 à deux; 200,000 à trois; & 200,000 Cultivateurs dont vous ne marquez pas le nombre de charues; mais comme ils payent 120 liv. d'affranchissement pendant que les Laboureurs à trois charues n'en payent que 100, je les suppose ayant trois charues, d'autant qu'on ne compte pas ici les petits Cultivateurs qui font la 2e. classe du projet. Il y a donc en France 2,200,000 charues; j'en suis bien aise.

La France a 30000 lieues quarrées: la lieue quarrée de 2000 toises ne contient pas 35 charues, la charue de 90 arpens. Quand on la supposeroit toute cultivée, il en résulteroit qu'on auroit au plus 1,050,000 charues; en retranchant les bois, montagnes, landes, sables, rivieres, Villes, chemins, l'on n'auroit pas plus de 600,000 charues: on n'en compte même en France, dans les calculs ordinaires, pas plus de 550,000. C'est le quart de ce que vous supposez; il eût été à souhaiter que vous eussiez montré sur quoi vous avez pu fonder cette supposition.

Vous n'avez sans doute jamais été, Monsieur, à la campagne, car vous auriez vu qu'une charue, dans le tems de l'Août, occupe au moins six personnes, Scieurs, Faucheur, Charretier, homme pour piquer les gerbes & les placer sur la charette: ainsi vos 2,200,000 charues occupent dans ce tems plus de *treize millions d'hommes*, sans compter les Charretiers des dixmes & les Laboureurs. Ces hommes doivent donc former une partie de votre premiere classe,

c'eſt-à-dire, des Journaliers, Domeſtiques & Cultivateurs de petits héritages. La population ſera nombreuſe.

Vous ſuppoſez, Monſieur, 300,000 perſonnes du premier rang & des plus fortunées, dont la moindre claſſe paye autant d'affranchiſſement que la plus haute claſſe des Négocians, Marchands en gros, Fabricans, Gens de robe &c. Convenez qu'à ce titre de *perſonnes du premier rang* & *des plus fortunées*, ce n'eſt pas trop leur ſuppoſer que 20,000 liv. de rentes, l'un portant l'autre, c'eſt-à-dire, la premiere claſſe à 10,000 l. de rentes, la 2e. à 20,000 l., la 3e. à 40 & au-deſſus : il y a donc dans cette claſſe *ſix mille millions de revenus*.

Voyez, Monſieur, combien cette découverte va ſimplifier le plan de finances. Je ne leur fais payer qu'un dixieme de leurs revenus, point de droits d'affranchiſſement, rien aux Laboureurs, aux Journaliers, Domeſtiques, Marchands &c, parce que cela retomberoit ſur eux en renchériſſant les denrées ou en diminuant le prix des baux; & avec ces ſix cens millions qui, comme vous voyez, ſont très-clairs & très-nets, je vous garantis que les Adminiſtrateurs des Finances ſeront très-contens. C'eſt pour le coup que le Peuple ſera ſoulagé, que l'impoſition deviendra ſimple. D'ailleurs, Monſieur, comme vous êtes peut-être attaché à huit cens millions de revenus, faites attention que le dixieme ſe leve auſſi ſur ceux qui ne ſont pas les plus *fortunés*. Vous conviendrez que l'idée que tout le Peuple ſe fait des *perſonnes du premier rang*, ſupérieures pour la fortune à tous les Négocians, Gens de robe de la premiere claſſe même, ne peut permettre d'y claſſer ceux qui ont moins de dix mille livres de rentes.

Voyez encore, Monſieur ! ces gens les *plus fortunés*, ont au moins une terre & une maiſon en Ville. Jardiniers, Concierges, Gardes, Domeſtiques, Cuiſiniers, Portiers, Cochers &c : il leur faut au moins 16 Domeſtiques; voilà encore 5 millions d'hommes à prendre ſur votre premiere claſſe de 2 millions. Mais comme il y a eu peut être dans ces articles quelqu'inattention, examinons quelques-unes de vos répartitions d'impoſitions.

Il naît & meurt à Paris environ 20,000 perſonnes par an : ainſi la population, pour un inſtant quelconque, ne peut être ſuppoſée de plus de ſix cens mille ames. Votre droit *d'affranchiſſement* eſt *cent millions* : cela fait plus de 160 l. par tête, hommes, femmes & enfans.

Je ne chicanne ſur rien, Monſieur : vous comptez ſur cinq têtes deux perſonnes qui doivent payer.

Dans cette proportion de 18 millions à 7,400,000, il doit y avoir ſur 600,000 ames 280,000 têtes à capiter dont chacune portera ſa part des cent millions, & la taxe moyenne ſera 357 l. pendant que la plus baſſe taxe des perſonnes que vous nommez du premier rang & des plus fortunées, eſt réellement de 300 liv. C'eſt ſans doute ma faute ſi je m'y perds; mais je ne doute pas que vous ne leviez ces difficultés d'une façon ſatisfaiſante.

J'aurois bien des choſes à dire de vos taxes ſur les rentes qui ſont combinées de façon qu'un homme qui auroit dix mille livres de rentes en dettes *actives & paſſives*, & qui par conſéquent *n'a rien*, payeroit au Roi pour ce *rien*, *mille livres ;* ſur ce que vous ſuppoſez que le Peuple paye *douze à treize cens millions ;* & que ſur la partie des Fermes qui eſt la plus expoſée aux frais, le Peuple ne paye que le double de ce qui revient au Roi, ce qui forme une inconſéquence même en comptant que le Peuple paye la fraude qu'il ne paye pas ; mais je conviens que ſi mes obſervations précédentes ſe trouvent réfutées, je dois croire tout le reſte du plan poſſible.

II.

Parere à conſulter.

Pierre, étant tombé en faillite, a fait contrat avec ſes Créanciers : il s'eſt obligé à leur payer 36 l. pour 100 de leur créance, ſous la caution de ſa femme ſéparée de biens d'avec lui par acte en bonne forme.

Ce contrat a été ſouſcrit par les $\frac{7}{8}$ au moins de ſes Créanciers, & pour le ſurplus, il a été homologué contre les refuſans.

Au nombre des Créanciers qui l'ont ſouſcrit, pluſieurs ſe trouvant porteurs de billets à ordre du fait de Louis & de Joſeph, à eux négociés ſous l'endoſſement de Pierre, ils ont fait la réſerve dans l'un des articles

dudit contrat, de comparoître chez Louis & chez Joseph, alors en faillite, pour raison desdits billets, sans préjudice de leurs droits & actions.

Après avoir comparu aux contrats de Louis & de Joseph, pour raison de leurs billets qui leur avoient été passés par Pierre, & en avoir retiré 58 p. 100, ils viennent demander à Pierre 36 l. p. 100 de ces mêmes effets; prétendant se faire colloquer pour leurs titres pleins, comme s'ils n'avoient rien touché; s'appuyant sur la solidité établie par l'article 33 du titre 5 de l'Ordonnance du Commerce de 1763, entre les Tireurs, Accepteurs ou Endosseurs de lettres & billets de change.

Pierre leur répond qu'il est prêt de leur payer 36 p. 100 des 42 qui leur reviennent au vœu de son contrat, & à quoi se trouvent réduits leurs titres, depuis qu'ils ont touché sur iceux 58 p. 100 de Louis & de Joseph: la stipulation qu'ils ont faite dans le contrat de Pierre de pouvoir recourir contr'eux, & de discuter leurs droits, n'est point du tout explicative de la prétention qu'ils élevent aujourd'hui: si les Créanciers eussent annoncé leur prétention dans le traité, la femme de Pierre se seroit bien donné de garde de cautionner son mari, puisqu'elle y auroit reconnu sa ruine, celle de ses enfans, & l'anéantissement de ses reprises & conventions matrimoniales. Les conditions onéreuses ne s'étendent jamais; au contraire, elles se restreignent toujours.

Les personnes versées dans cette Jurisprudence sont priées de donner leur avis sur la question, si des Créanciers porteurs d'une solidité qui leur donne le recours sur trois Débiteurs tous en faillite, & qui ont chacun un contrat d'attermoiement & de remise, sont en droit, après avoir exercé leurs reprises sur celui des trois qu'il leur convient de choisir d'abord, de revenir toujours avec leurs titres pleins recevoir leurs contributions chez les deux autres Faillis, ou s'ils sont obligés, jusqu'au dernier, de tenir compte de ce qu'ils ont touché chez les deux premiers où ils ont comparu.

Comme aussi de vouloir bien prendre la peine de citer les Arrêts qui pourroient avoir été rendus sur cette matiere: & à défaut d'Arrêts ou autres actes probans sur la matiere, de vouloir bien dire quel est l'usage de leurs places en pareilles circonstances.

III.

Culture des haricots dans les jardins.

On avoit demandé par la voie des Annonces d'Hanovre la meilleure méthode pour se procurer dans les jardins des récoltes de haricots plus abondantes qu'on n'en obtient en suivant les méthodes ordinaires: on demandoit aussi s'il faut couper les tiges par le haut, & supposé que cette opération soit avantageuse, en quel tems il convient de la faire?

M. Assmann vient de répondre à cette question. La méthode qu'il a mise en usage mérite bien d'être communiquée au Public. Il faut laisser croître les haricots jusqu'à ce que les tiges supérieures aient presqu'entiérement fleuri; alors on coupe celles-ci par le haut: si on les coupoit trop bas, le canal de la tige formeroit une trop grande ouverture, attendu que la tige est plus grosse en bas qu'en haut. La végétation pourroit alors en souffrir, & il est certain qu'elle ne seroit ni si prompte ni si vigoureuse. On peut s'assurer, avec ces précautions, que si la saison est favorable, de sorte qu'il ne fasse pas trop chaud, qu'il ne tombe pas trop de pluie, & qu'on n'ait pas à craindre la nielle, toutes les fleurs réussiront & donneront abondamment des fruits. Il n'est pas rare qu'on compte jusqu'à soixante gousses sur une seule tige.

M. Assmann prend pour semences des feves qui aient au moins une année; il prétend qu'elles donnent de plus belles plantes & qu'elles produisent deux fois autant que les semences plus fraîches. Pour les planter, il fait deux rigoles assez près l'une de l'autre; il laisse ensuite un intervalle de deux pieds & fait après cela deux autres rigoles; il continue de la même maniere jusqu'au bout. Pour cette méthode, il a un plus grand nombre de rigoles que n'en ont les Jardiniers qui suivent l'ancienne routine; de plus, il détruit avec moins de peine toutes les mauvaises herbes; les faseoles ont plus d'air, souffrent moins du vent, & produisent le triple de

celles qui ont été plantées selon la méthode généralement suivie.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 2 Novembre 1774, au Samedi 5 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 l. 10 s., 23 à 26 l. *le sept.; id.* nouveau, de 21, 23 à 26 livres; *idem* au Port de la Grêve, de 24 à 26 l.; le seigle, de 12, 14 à 16; l'orge, de 8 liv. 10 s., 9 à 10 l. 10 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 2 Novembre 1774, au Samedi 5 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 l. 10 s. à 19 l. *le septier; id.* nouvelle, de 16, 17 l. 10 s. à 19 l.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Novembre 1774, de 46 à 47 l.; *id.* nouveau de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 15 à 16 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 à 15 liv.; le cent de foin au Port de la Grêve, de 28 à 29 l.

VI.

Changes de Paris, *du 9 Octobre* 1774.

Amsterdam	55 5 8e. à ½
Londres	31 ¼ à 3 16e.
Hambourg	180
Madrid	15
Cadix	14 18 6
Livourne	95 ¼
Génes	93 ½
Lyon *Saints*.....	⅝ p. 0 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 9 Novembre 1774.

	#	s		
Or de Portug. à . .	718			marc.
Du Mexique à . . .	715			marc.
Du Perou à	707			marc.
Les guinées à . . .	717			marc.
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. 31 32.	99	5		once.
Or à 20 karats à . .	82	10		once.
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	5		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	15		marc.
Piastres à	48	17	6	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Lundi* 7.	*Mardi* 8.	*Mercredi* 9.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1890 80 82½ .	1880 75 72½ .	1880 85 . . .
D°. 16/25es. à 3 cou.	1205	. . . . .	1200 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	241 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Ost. .	390	385	390. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 28 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 1 *Juin.*

LES Auteurs de la plûpart des plans de finance proposés jusqu'à présent ou à la Délégation ou au Public, n'ont pas manqué de tirer la principale portion du revenu d'une capitation, tout comme si dès qu'un homme existe, il avoit de l'argent & de l'argent de reste; & de déterminer le produit de cette capitation, tout comme si l'on sçavoit combien il y a d'hommes dans le pays & combien chacun peut donner d'argent. En attendant qu'on calcule ce que les terres donnent de richesse, on travaille plutôt à deviner le nombre des Habitans qu'à en obtenir un dénombrement exact. Les uns ont mis en Pologne & en Lithuanie 250,000 Bourgs ou Villages, dans chaque Village ou Bourg quarante têtes; total dix millions d'ames, non compris les Habitans des Villes: ce calcul donneroit de belles ressources à la Nation. D'autres supposent, avec plus de vraisemblance, qu'avant le partage il y avoit dans le Royaume un peu plus de cinquante mille Villages, Villes &c, calcul qui ne differe du précédent que de quatre cinquiemes. Le P. Misniewski des Ecoles Pies estime la population de ce pays à six millions cinq cens mille ames; M. Stachowski lui reproche des erreurs & encommer d'autres. Ainsi ces estimations n'apprennent rien; & quand nous connoîtrons le nombre réel des Habitans, nous en verrons d'autres qui nous apprendront de même quelles sont leurs ressources.

ALLEMAGNE.

DE LUBECK, *le 9 Juin.*

On vient d'annoncer un Ouvrage dicté par l'amour de l'humanité, en faveur des Prisonniers livrés à la justice criminelle. Les prisons offrent un triste mais vaste champ à la réflexion & à la réforme. Ce qu'elles coûtent à l'Etat, à ceux qu'on y renferme, à ceux qui les y font renfermer; la facilité avec laquelle on a privé des hommes, des Citoyens de leur liberté, des moyens de sustenter leurs familles, des ressources mêmes pour leur propre défense; l'état de souffrance, de danger, de corruption dans lequel vivent ces malheureux qui se communiquent les uns aux autres toute sorte de poisons & de vices; tous ces articles & tant d'autres pourroient remplir un traité de vues économiques & salutaires pour l'Etat & pour l'humanité. Mais il paroît, par l'idée qu'on donne de l'Ouvrage annoncé avant qu'il soit public, que l'Auteur n'a point envisagé son objet sous ces différentes faces, & qu'il a travaillé sur le canevas du *Traité des délits & des peines* de M. le Marquis Beccaria, si toutefois il ne se borne pas à le traduire ou à l'imiter.

DE LEIPSICK, *le* 10 *Juin.*

Plusieurs Villes de l'Electorat ont encore reçu de nouveaux secours destinés à soutenir les nouveaux établissemens formés en faveur des pauvres pendant la derniere disette. Zoedlitz, derniérement consumée par un incendie, est la derniere de ces Villes aidées par la charité : elle a reçu 712 risdales, outre les hardes, les denrées &c. On a déjà publié vingt-quatre listes de différentes distributions d'aumônes faites depuis quelques années.

On a publié ici une instruction fort détaillée à l'usage des Tuteurs, Curateurs & autres personnes chargées par la Justice de l'administration des Mineurs. Elle est d'autant plus remarquée qu'elle est populaire & qu'elle éclaire sur les plus petits objets les gens de la campagne qui, quoiqu'ils soient chargés de tuteles comme les autres, n'ont ordinairement aucune connoissance des devoirs qu'ils ont à remplir, & ne peuvent pas même acquérir cette connoissance. S'ils ont été trompés par de mauvais conseils, quoique dans l'impuissance d'en avoir d'autres, leur fortune ne répond pas moins de leurs fautes involontaires & inévitables. L'ignorance invincible qui excuse du péché devroit bien excuser du délit, du moins quand elle provient d'une législation compliquée, obscure, inintelligible & impénétrable pour ceux à qui elle impose des charges avec sanction de peines.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 14 *Juin.*

Aujourd'hui le consentement royal a été donné à divers Bills pour l'emprunt en billets d'Echiquier, pour les Distillateurs, pour l'emprunt de la Compagnie des Indes, pour les Manufactures de coton, pour les voiles des vaisseaux, pour les machines à peser les chargemens des voitures aux barrieres des grandes routes, & autres au nombre de près de quarante. Chaque année, les Citoyens se trouvent dans le cas d'apprendre de nouveaux volumes de loix & de réglemens, s'ils ne veulent s'exposer fréquemment à encourir des pénalités plus ou moins désagréables.

Le Gouverneur Johnstone, en combattant le projet d'étendre les limites du Canada sur les autres Colonies, a rapporté que traitant lui-même un jour avec un Chef Indien de la vente de quelque terrein, celui-ci lui dit : *vous autres, Anglois, vous êtes pour nous ce qu'est l'eau pour une isle lorsqu'elle commence à y pénétrer : vous nous enveloppez en nous resserrant toujours jusqu'à ce que nous n'ayons plus un morceau de terre à habiter.* Selon ce même Gouverneur, le Canada, au lieu de 150,000 ames qu'on lui donne libéralement, n'en a que 70,000 dont 7000 Sauvages... Quant à l'article où il étoit question d'établir pour les Canadiens une pêche de veaux marins, on y a opposé qu'elle nuiroit à celle de Terreneuve comme la culture d'un champ nuit à celle d'un autre, & qu'elle fourniroit aux Colons un moyen de commercer avec les François ; ce qui leur seroit très-avantageux.

Les Fondeurs de cetre Capitale ont présenté aux Communes une Requête rélative au Bill proposé sur les poids à employer pour peser les especes d'or & d'argent..... Il circule beaucoup de shellings faux, d'un mauvais métal mais très-bien frappés.

S'il est vrai que, l'année derniere, il soit passé dans la Pensylvanie seule vingt mille Emigrans des trois Royaumes, & à proportion dans les autres Colonies, l'idée qu'il se forme un véritable établissement en Amérique n'est pas aussi imaginaire que le prétendent des gens qui ne croyent pas toujours ce qu'ils disent. Quoiqu'il en soit, les émigrations continuent. Nombre de Tisserands de Spitalfields, demeurés sans ouvrage, se sont derniérement engagés à passer à Boston, à Philadelphie, à la Nouvelle-Yorck. On vient de publier une Lettre datée de ce dernier lieu, 6 Avril, dans laquelle il est dit qu'il seroit nécessaire d'empêcher les émigrations des Montagnards d'Ecosse, si l'on veut les arracher à la mort ; qu'il meurt près de la moitié de ces Emigrans dans les traversées ; que les autres n'existent que par des charités ou se jettent dans les bois où ils essuyent un long hiver & un été fort chaud ; qu'ils ne peuvent espérer recueillir de quoi subsister qu'au bout de cinq ans, & que jusqu'alors ils ne peuvent subsister qu'en contractant des dettes ; dettes qu'ils n'acquittent qu'en vendant leurs services pour plusieurs an-

nées ; ou même *en se faisant esclaves eux & leurs enfans pour leur vie &c.*

On mande de Charles Town, Caroline méridionale, 2 Mai, que le Lieutenant-Gouverneur a interdit aux Habitans tout commerce & toute relation avec les Criks ; & que le Gouverneur de la Virginie a fait la même défense dans sa Province.

On a publié l'extrait suivant d'une Lettre écrite de l'Isle de Sainte-Croix à un Habitant de Boston, le 14 Mars. » Pour » achever la ruine de cette Isle, on vient » de nous assujettir à un Acte du timbre. » Les acquits, les actes, les ventes, tout » doit se faire sur papier marqué ; & ce pa- » pier coûte fort cher. Cette taxe va éloi- » gner tous nos Habitans Anglois, car elle » est trop pesante pour qu'ils s'y soumet- » tent. Telle qu'elle est, ce n'est encore » rien en comparaison de celles qu'on doit, » dit on, nous imposer dans quelques mois » d'ici. Entr'autres choses, chaque Blanc » payera une énorme capitation. Toutes les » marchandises seches seront marquées, sans » quoi on les confisquera. Je ne vois point » de moyen d'empêcher que ces impôts » n'ayent lieu, sinon que vous interrom- » piez tout commerce avec nous pendant » un an : nos Habitans souffriront sans pei- » ne une privation passagere, pour soute- » nir plus long-tems l'établissement sur un » bon pied. Dès que le commerce de l'A- » mérique avec notre Isle sera interrompu, » il ne passera plus d'argent dans les Doua- » nes & le Trésor, & il faudra bien qu'on » se relâche &c ». On écrit de la Nouvelle-Yorck que, selon les nouvelles de l'Isle Sainte Croix, on a reçu dans cette même Isle un Edit daté de Copenhague, 16 Septembre 1773, par lequel les droits sur le bœuf salé, le poisson, le porc &c. importés de l'Amérique septentrionale, sont réduits de 25 à 5 pour 100.

Suivant les nouvelles de Portugal, il a regné sur la côte de ce Royaume des vents impétueux qui ont endommagé un grand nombre de bâtimens : on ne sçavoit pas encore des détails sur ceux qui avoient fait naufrage.

A Faldown dans l'Wiltshire, il y a une brebis blanche qui avoit mis bas trois agneaux au mois de Février 1773, & trois autres au mois d'Octobre ; & qui vient d'en mettre bas, au mois de Mars, quatre tous vivans. Tous ces agneaux sont noirs.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 13 *Juin.*

Dans le courant du mois d'Avril, le degré le plus haut du barometre a été à 28 pouces 5 lignes, le 24 : le plus bas à 27 pouces 9 lignes, les 2 & 9. Le mercure n'a été que six fois, en différens tems, au dessous de 28 pouces, terme moyen de la Méditerranée.

Le plus haut point de thermometre à une heure après midi, 20 degrès, le 15 ; à une heure après minuit, 13 deg., les 15 & 29. Le plus bas point à 1 h. après midi, 9 d., les 9 & 21 ; à 1 h. après minuit, 6 deg. 1 quart, le 21. Température moyenne après midi, 14 deg. 2 tiers au dessus ; après minuit, 10 d. au dessus.

Il y a eu de la gelée blanche le 22 au matin sur le bord des rivieres, mais elle a été si foible qu'elle n'a causé aucun dommage.

Le vent a soufflé 7 jours du N. O. & de l'O. N. O., & le reste du mois, de l'Est : celui-ci a été fort le 15 & le 18.

Il est tombé 31 lignes 1 quart d'eau en neuf pluies différentes. Le 2, la pluie a duré toute la journée, & le disque du soleil n'a point été vu. Le 19, il y a eu, après un petit grain de pluie, un coup de vent de N. O. très fort. Le 21, il y a eu à midi & demi un grain de grêle venu du N. E. & suivi d'un coup de vent du N. O. & fort froid, chariant de mauvais nuages qui prouvoient que le vent venoit de loin ; car quand le *mistral* ne part que du Golfe, il est clair, sec & peu froid, & il y a tout au plus quelques pannes fixes dans la partie de l'horison où ce vent s'arrête.

On a vu dans les Papiers publics que, pendant l'incendie de Monestier dans le Briançonnois, le vent souffloit fort du nord le 19 au soir, & que la nuit du 21 au 22 il a gelé dans le nord de la France. Nous avions ici le même tems.

Le mois d'Avril est ordinairement ici pluvieux & doux, parce que le vent d'Est domine. Ce vent nous vient du Golfe de Gênes, il traverse de S. Tropez ici, une étendue de 23 lieues de pays montagneux, assez couvert de bois de pin ; ce qui contri-

bue à le rendre si tempéré. Le vent d'Est droit (car ses collatéraux ont des caracteres totalement opposés) commence ordinairement par être petit, clair & sec : c'est ce que nos Marins appellent un *Levant blanc* quand il se borne là. Il augmente de jour en jour, le ciel se couvre peu à peu, les nuages s'unissent ensuite & s'entassent ; & suivant l'opposition qu'ils trouvent aux montagnes du Languedoc à l'Ouest, le vent se renforce, devient violent, & finit par donner de grandes pluies, avec des tonnerres & de la grêle. Il arrive quelquefois que ces vents sont ramenés par un revers de N. O., & alors un mauvais tems nous en fait essuyer un autre jusqu'à ce que l'équilibre de l'air se rétablisse entre le Golfe de Lyon & celui de Gênes. C'est dans ce mois que sont toujours arrivés les grands coups de vents d'Est qui ont ravagé la Basse-Provence. Tel fut celui du 8 Avril 1761, qui causa tant de désordre dans le Port de cette Ville & de désastre dans les campagnes.

De Poitiers, *le 16 Juin.*

Il n'y a point de causes de variations dans les prix des grains de la Province. Même stagnation, même apparence de récoltes. Nos deux sortes de pain valent deux sous moins un liard & deux sous & demi, la livre.

Le 5 de ce mois, un quartier de cette Ville fut menacé d'un incendie. Le feu prit à la maison d'un Menuisier, magasin de bois entouré de maisons de bois. Comme cet accident arriva vers les dix heures du matin, qu'il ne faisoit point de vent & que l'air étoit humide, les secours furent prompts & efficaces. Ce malheur réduit quelques familles à la mendicité. Il y a déjà beaucoup de pauvres. L'Hôpital des Religieux de la Charité, chargé de beaucoup de malades avec un médiocre revenu, a besoin d'être aidé par les personnes aisées & compatissantes.

Des Paysans de Verrieres, à 5 lieues d'ici, ont vu des aigles ou des vautours ; singularité remarquable dans ces cantons, au centre du Royaume, dans un pays plat, & loin des montagnes. Il est vrai que le lieu où on les a vus est très-couvert de bois. Il seroit très-fâcheux que ces oiseaux se multiplissent ; nous avons bien assez de nos loups qui se multiplient tranquillement. S'il est quelqu'un à qui la Province doive l'avantage d'en être moins infestée, c'est à un simple Paysan nommé *Boisseau*, du village de la Mouchardiere, Paroisse de Fontpérou, près Saint-Maixant. Depuis vingt ans, il leur tend assidûment des pieges, & l'on assure qu'il a attrapé au moins cinquante de ces animaux. Il ne faudroit pas imaginer qu'il a été engagé à prendre ce soin par les gratifications attachées à cette sorte de services ; car il s'en faut infiniment qu'elles lui remboursent sa dépense & lui payent sa peine. Ces récompenses pourroient bien porter un homme raisonnable à courir après un bélier ; mais pour dix francs, il n'ira pas prendre un loup par les oreilles. L'exemple de *Boisseau* sera vraisemblablement tout-a-fait inutile, sans l'exemple d'une retribution convenable. Ce ne seroit pas une charge pour la Province, & il lui en reviendroit assez d'avantages.

De Tours, *le 17 Juin.*

Le charbon, connu dans quelques cantons de la Province sous le nom de *bronzure*, y attaque presque tous les ans une partie des bleds : quelquefois dans un champ, il y a un quart, un tiers, moitié de grains bronzés. Cela n'est pas surprenant, quand on ne choisit pas bien les semences, qu'on néglige les chaulages, qu'on prépare mal le terrein, qu'on y laisse croupir l'humidité &c. : ce qu'il y a de vraiment surprenant, c'est que les gens du pays parlent de cet accident comme si jamais Agronome n'en avoit parlé : tant il y a encore d'ignorance & d'impuissance dans les campagnes à côté même des secours !

On a remarqué que les pauvres n'étoient point attaqués de *spléen*, comme s'ils n'étoient jamais aussi malheureux que les gens trop heureux. On prétend que cette triste & lente mort est principalement causée par la qualité & la quantité des viandes que l'on consomme. On assure enfin que plusieurs personnes se sont rétablies en s'assujettissant à ne vivre pendant un an au moins, que de fruits, de légumes, de racines, sans exclure absolument le poisson, un peu de lait, le beurre & le fromage : mais point

de viande & même d'œufs. Joignez à ce régime un exercice modéré &c.

On trouve dans les pois des insectes à peu près semblables à des moucherons, de la grosseur d'un grain de bled, de couleur noire avec le dessus des ailes gris. On ne voit point de trous par où ils ayent pu s'introduire ou être introduits dans les pois, à moins que ce ne soit par l'endroit de la peau où il y a une tache noire vis-à-vis la tête. Ceux qu'on trouve vivans s'envolent lorsqu'on les a laissés quelque tems au soleil. Quelques-uns ont prétendu, mais sans aucune preuve, que les légumes qu'ils avoient attaqués étoient mal-sains. Sans cette circonstance, chacun sent combien il seroit intéressant & agréable d'avoir des moyens de prévenir la naissance ou la multiplication des insectes. On demande des instructions sur ce sujet.

De Nancy, *le 17 Juin.*

Les chaleurs du commencement de Mai ont occasionné beaucoup d'orages dans la Lorraine. Il y en eut un terrible le 10. Le tonnerre tomba en divers endroits dans la Principauté de Commercy. Ces intempéries & les variations qui les ont suivies jusqu'à ce jour n'ont eu aucune influence sur les prix des grains, & par conséquent sur le masse des récoltes. Les grains sont toujours, à peu près, au taux où le Peuple Citadin les veut; ce n'est pas à dire, où le veut son intérêt vrai & permanent.

Le 8, l'Académie a distribué ses Prix dans une séance publique. M. Lacretelle, Avocat à la Cour, a remporté celui des Belles-Lettres: il s'agissoit des *peines & des délits*, matiere sur laquelle on a nouvellement écrit tant de bonnes choses & sur laquelle il reste à écrire tant de choses utiles. Le Prix des Sciences & Arts a été partagé entre M. Coste, Médecin de l'Hôpital Militaire, Auteur d'un *Mémoire sur les moyens d'améliorer la salubrité de l'air de Nancy*, & M. Maillet, Professeur d'Histoire à l'Université, Auteur d'une *Dissertation sur les propriétés locales de l'aimant.*

Du Mans, *le 20 Juin.*

La Société d'Agriculture a terminé sa 446e. séance, tenue le Mardi 14 du courant, par la communication de divers avis que ses Membres ont reçus de diverses Provinces intérieures, sur la quantité de grains qui s'y trouvent sans demandes, les prix auxquels il sont tombés, l'influence que ces circonstances peuvent avoir sur le sort des Cultivateurs. On a rappellé que, dans cet état des terres intérieures, il s'étoit versé depuis plusieurs mois des quantités très-considérables de grains étrangers sur les frontieres dans nos Ports de l'Océan & de la Méditerranée. Il a été traité de l'importance de ces faits, & les réflexions ont été uniformes.

La Société observe combien nos cultures méritent d'être encouragées & récompensées: elle observe que le Cultivateur a subi une augmentation dans toutes ses différentes sortes d'avances & de dépenses, à raison du prix des denrées, de la hausse des fermages, de l'augmentation des charges communes, de la main-d'œuvre, des gages domestiques, des harnois, des ferrures, du charonage & généralement de toutes les autres dépenses économiques indispensables pour le maintien de la culture. La cause de cette augmentation est connue. Dans une circonstance contraire, ces accessoires ne se remettroient que successivement & graduellement au niveau. C'est, dit la Société, ce que l'expérience a prouvé plusieurs fois par la ruine du Cultivateur qui ne retirant plus ses avances, a été contraint d'abandonner ses travaux: de-là vient la stérilité de la terre &c. &c. &c. Elle ajoute des réflexions importantes qui mériteroient d'être transcrites & exposées dans toute leur force. Enfin elle a paru étonnée de l'énorme abondance de grains qui s'est manifestée dans toute l'Europe, après une suite consécutive de mauvaises récoltes; car elle ne regarde pas comme surabondante celle de 1773. Après cette époque, le prix du bled s'est soutenu à 2 s. 2 s. 6 d., la livre, prix fort; comment l'Europe l'a-t-elle donc vu s'avilir subitement par une apparence prodigieuse de provisions? C'est un problême, ajoute notre patriotique & judicieuse Société, aussi utile qu'instant à résoudre.

De Paris, *le 23 Juin.*

La veille de S. Médard, le tems a paru se disposer à vérifier la regle météorologi-

que ci-devant publiée par un Econome Allemand. Il a regné une chaleur bienfaisante : les bleds, les vignes, toutes les productions s'en trouvoient très-bien. Depuis, il y a eu des variations ; & à la S. Gervais, elles ont été tranchantes ; grandes pluies & grands vents. Le beau tems seroit sur-tout nécessaire à la vigne qui d'ailleurs ne promet pas infiniment dans nos environs. Les grains, après une baisse forte & subite, sont assez notablement remontés dans divers Marchés de la Généralité. Il y a sur-tout quelques Elections où la premiere variation avoit eu des effets très-sensibles. Depuis quelques années, les fermages ont considérablement haussé dans les Provinces qui nous environnent, & le reste à proportion. Aucune classe ne peut gagner aux excès : on desire le prix moyen comme généralement avantageux.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Livres nouveaux.

1. *Table ou Dictionnaire des Matieres contenues dans tous les volumes publiés par l'Académie Royale des Sciences de Paris & dans ceux de la Collection Académique, proposée par souscription par M. l'Abbé Rozier* &c. Prospectus.

M. l'Abbé Rozier, en publiant cette Table qu'il avoit composée pour son usage, rend un service inestimable aux personnes qui ont ces grands recueils de Mémoires, à ceux qui les consultent, à tous ceux qui, par goût ou par état, s'adonnent aux Sciences utiles. Il faut être homme de travail & de recherches pour sentir tout le prix du soin auquel il s'est livré, & toute la reconnoissance que les Amateurs des Sciences lui devront. Le Mathématicien, l'Astronome, le Géometre, le Physicien, le Chymiste, l'Artiste &c. y verront la marche de l'esprit humain & les progrès de chaque partie de la Science, présentés alphabétiquement, dans un ordre si simple & si commode qu'en se ressouvenant d'un seul mot caractéristique du titre des Mémoires, Dissertations, Observations &c, ils trouveront aussi-tôt leur objet. L'Académie des Sciences, en en approuvant le plan, a permis de l'imprimer sous son privilege. Le *folio* ne sera imprimé que d'un côté, afin qu'on puisse écrire vis-à-vis à la main les titres des matieres qui paroîtront dans les volumes suivans. Cette Table forme la véritable concordance de cent quinze volumes in-4°. Il ne faut que jetter un coup d'œil sur le Prospectus pour comprendre que ce travail immense en épargnera de très ingrats à tous ceux qui s'appliquent aux Sciences. Le soin des recherches est si rebutant, il emporte un tems si précieux, il devient même un si fort obstacle aux progrès des études, que nous ne sçaurions trop recommander & l'Ouvrage & la méthode de M. l'A. R.... La souscription sera fermée au mois de Septembre. On ne tirera que le nombre d'exemplaires demandés par les Souscripteurs. Si à cette époque, il n'y a pas assez de Souscripteurs, l'impression n'aura pas lieu. L'Ouvrage consistera en deux très-forts in-4°. Le premier paroîtra en Novembre ; le second en Février : en retirant chaque volume, on donnera 12 l. Les Souscripteurs ne feront donc que s'engager d'avance à prendre l'Ouvrage. Ils s'adresseront directement à M. *l'Abbé Rozier, place & quarré Sainte Genevieve*, en affranchissant les lettres.

2. *Histoire des nouvelles Découvertes faites dans la mer du Sud en* 1767, 1768, 1769 & 1770, *rédigée d'après les dernieres relations.* Par M. de Fréville, accompagnée d'une carte par M. de Vaugondy. 2. vol. in-8°. A Paris, chez Dehansy, le jeune, rue Saint-Jacques.

M. de Fréville qui enrichit notre Littérature de la traduction de tant de bons Livres Anglois, a rassemblé dans cette Histoire ce que MM. Cook, Carteret, Byron, de Bougainville ont publié de nouveau touchant les terres semées dans la vaste étendue de la mer du Sud. En retranchant de leurs relations ce qui n'est utile qu'aux Marins & aux Géographes, il a rendu le récit de leurs travaux & de leurs découvertes intéressant & agréable pour tous les ordres de Lecteurs.

3. C'est par erreur que le *Plan d'Education publique* annoncé dans le N°. 28 de no-

tre Gazette, a été attribué à M. de Saussure : il est l'ouvrage de M. Jean Téron que nous avons nommé à la fin de la notice. Cette erreur a été occasionnée par la publication d'un Traité du même genre que M. de Saussure, Professeur de Philosophie à Genève a publié en effet. Le titre de ce dernier Traité porte, *Projet de Réforme pour le College de Genève rédigé* par M. de S. &c. Le mérite des deux Ouvrages est indépendant des noms des Auteurs. En rendant à M. Téron ce qui lui appartient, nous croyons devoir confirmer les éloges que nous avons donnés à son plan, digne sur tout d'être distingué par les instructions économiques sur lesquelles il s'arrête avec tant de complaisance, avant que la plûpart des Instituteurs de la Jeunesse ou des Réformateurs de l'éducation en ayent senti la nécessité, & acquis la connoissance pour eux-mêmes.

4. M. de la Balme, Avocat aux Conseils & Secretaire du Roi, rue Sainte Anne, a publié divers Mémoires qui intéressent particuliérement le commerce. Un de ces Mémoires est une *Requête au Conseil* pour M. de Vic, Mestre de Camp de Cavalerie, Inspecteur Général de la Maréchaussée de France, attiré dans une association & une entreprise pour l'exploitation de la forêt de la Margeride, appartenant à M. le Comte de la Tour d'Auvergne. Ceux qui l'avoient engagé dans cette société, s'étoient fait accorder par trois Associés affidés & à l'insçu des autres leur retraite, à condition que la Compagnie leur rendroit leurs fonds. Il n'en fut instruit que par une saisie générale qu'ils firent faire de ses biens, sous prétexte de se faire rendre ces fonds. M. de la Balme démontre que l'acte de leur retraite est frauduleux, & que loin d'avoir des fonds à répéter, ils sont redevables de plus de deux millions à la Compagnie qui les perd par leurs opérations perfides & illusoires... Les deux autres Requêtes sont en faveur de M. de Bellegarde & de M. de Monthieu. Cette affaire est trop connue pour que nous ne dispensions pas de l'exposer. M. de la Balme a entrepris, avec la permission du feu Roi, la défense de l'un & de l'autre. Quant au sieur de Monthieu, il se propose d'établir, entr'autres points, que ce qui le concernoit n'étoit qu'une pure affaire de commerce, & que comme Négociant, il ne pouvoit être justiciable d'un Conseil de Guerre. Ces Requêtes sont écrites avec force & d'une maniere très-touchante.

5. M. Buc'hoz, sur le point de donner une nouvelle édition de son *Flora Gallica*, ajouté à son Dictionnaire des plantes, & d'accompagner la description de chaque plante d'une gravure, invite tous les Botanistes à lui faire part des nouvelles découvertes dans cette partie de l'Histoire naturelle du Royaume : il en fera usage avec toute la reconnoissance possible. On pourra les adresser, francs de port, au *sieur Lacombe*, Libraire, pour les lui remettre. Les Commissaires nommés par l'Académie Royale des Sciences pour examiner le premier volume de son grand Dictionnaire des végétaux, en ont fait un rapport très-avantageux.

6°. M. Panseron, Auteur des *Elémens d'Architecture*, distribue chez lui, *rue du Foin S. Jacques, au College de M^e. Gervais*, deux cahiers contenant des recueils, l'un de vases, trophées & bas-reliefs tirés des Jardins de Versailles, des Thuileries &c ; l'autre de bas-reliefs tirés des frontons de la Galerie du Louvre, pour servir de supplément à la 2e. partie de ses Elémens. Chaque cahier de six feuilles est du prix de 24 s.

I I.

Guérison d'un cheval par la poudre d'Ailhaud.

Le sieur Laplace, Maître de Poste de Valenciennes, homme actif & intelligent, avoit un cheval de prix, à la mort : on l'avoit éloigné d'autres chevaux, dans la persuasion qu'il n'avoit plus que quelques heures à vivre, suivant le sentiment des Maréchaux & Connoisseurs qui lui avoient administré beaucoup de remedes. Le sieur Laplace imagina de lui faire avaler quatre prises de poudre d'Ailhaud dans une pinte d'eau tiede ; un quart d'heure après, le cheval s'endormit. Après un sommeil de deux heures, il lui fit encore avaler quatre autres prises de cette poudre, le cheval s'endormit derechef & plus profondément, & ne s'éveilla que pour annoncer sa guérison manifestée par le bon état où il est depuis quelques jours : le sieur Laplace n'est pas

le ſeul qui ait guéri des animaux avec cette poudre ſur laquelle les opinions ne s'accordent pas. Mais nous ne jugeons point, nous rapportons un fait.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 18 Juin 1774, au Mercredi 22 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 16, 18 l. 10 ſ. à 21 l. 5 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Grêve, de 19 à 22 liv.; le ſeigle, de 8, 9 l. 5 ſ. à 10 l.; l'orge, de 8, 8 l. 5 ſ. à 8 l. 15 ſ. auſſi *le ſeptier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 18 Juin 1774, au Mercredi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 10 ſ., 16 l. 10 ſ. à 18 l. *le ſept.; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 ſ. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 25 Juin 1774, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

Changes de Paris, *du 25 Juin 1774.*

Amſterdam	54 ¾
Londres	30 ¼
Hambourg	184 ¼ à 184
Madrid	15
Cadix	14 18 à 17 6
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Pâques*	¼ P. 0/0 b.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 25 Juin 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . . .	725		marc.
Du Mexique à . . .	720	5	marc.
Du Perou à	712	3	marc.
Les guinées à . . .	724	2	marc.
Ducats à	98	6	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	16	once.
Or à 20 karats à . .	84		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	11	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	16	marc.
Piaſtres à	48	18	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Jeudi 23.*	*Vendredi 24.*	*Samedi 25.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1790 à 1800 .	. . . . .	1820 25 30 35 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	1170 75 . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	363	FESTE.	365 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 4 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 2 Septembre.*

LE Gouvernement s'occupe aujourd'hui de grands projets, vraiment importans pour le bien de l'Empire, & vraiment glorieux pour le Souverain. On ſonge à lier mer à mer par des canaux.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 3 Septembre.*

Il eſt tombé dans ce pays des pluies très-abondantes; les terres fortes en ont été inondées.

On a commencé à mettre ici à exécution un ſage réglement pour entretenir la propreté dans les rues, c'eſt-à-dire, la ſalubrité de l'air.

La Société Patriotique a diſtribué pluſieurs médailles à des Gentilshommes, Payſans & autres perſonnes qui ont conſtruit des maiſons de pierres au lieu des maiſons de bois qu'ils habitoient auparavant.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 11 Septembre.*

Nous avons eu quelques jours très-favorables pour couper & ſerrer nos moiſſons.

D'HELSINGOER, *le 11 Septembre.*

Parmi un grand nombre de vaiſſeaux arrivés ici le 2, il y en avoit un Suédois, commandé par le Capitaine Salberg d'Uddewalla, venant de Conſtantinople, avec une riche cargaiſon de vins différens deſtinés pour Pétersbourg. Elle appartient à un Marchand Grec qui eſt lui-même à bord du navire. Il y a cinq ans que ce Marchand va naviguer dans la Méditerranée : pendant ce tems-là, il n'a pas perdu un ſeul homme de ſon équipage tout tiré d'Uddewalla.

ALLEMAGNE.

DE WALDHEIM (*en Saxe*), *le 11 Septembre.*

Un Artiſte de ce pays a trouvé une maniere de faire des vaſes de cuivre avec beaucoup d'épargne, ſans nuire à la bonté & à la ſolidité de l'ouvrage... M. le Docteur Heinen promet de publier une nouvelle méthode économique d'étamer ces mêmes vaſes..... (*Nous attendons inceſſamment la premiere*).

DE FRANCFORT (*ſur l'Oder*), *le 12 Septembre.*

On aſſure que la perſévérance des Dantzickois n'a pas été vaine, & que, par la médiation de la Ruſſie, l'Agent de Pruſſe a ſigné douze articles d'une convention avec le Magiſtrat... La navigation eſt ouverte ſur le canal de Bromberg.

D'ANSPACH, *le* 15 *Septembre.*

Samedi dernier, vers 5 heures du ſoir, nous reſſentîmes des ſecouſſes de tremblement terre, mais ſans en ſouffrir aucun dommage. Le même accident eſt arrivé en divers autres endroits.

SUISSE.

DE BASLE, *le* 15 *Septembre.*

Trois différentes ſecouſſes de tremblement de terre répandirent ici la frayeur, le 10, à 5 heures du ſoir; elles n'ont point eu de ſuites fâcheuſes.

ITALIE.

DE TRIESTE, *le* 10 *Septembre.*

Depuis trois ſemaines, la grande forêt qui borde la Morlaquie & la Dalmatie eſt en feu. On déſeſpere d'arrêter la furie des flammes. Cette forêt eſt une des principales reſſources des Habitans.

Les maladies, cauſées par les chaleurs & la ſécheresſe, commencent à s'affoiblir. Au changement de la lune, les pluies ont ſuccédé à ces intempéries.

DE LIVOURNE, *le* 11 *Septembre.*

Nous apprenons de diverſes Provinces de l'Italie, qu'enfin il eſt ſurvenu des pluies abondantes. Depuis le 7 juſqu'au 12 Août, le thermometre de Farenheit s'eſt ſoutenu à 84 degrés à Naples, & à 92 à Florence.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le* 12 *Septembre.*

Dans le courant d'Août, le vaiſſeau marchand, le *S. Michel*, eſt arrivé de Buenos-Ayres à Cadix avec 36,000 cuirs & des laines de Vigogne; le vaiſſeau, la *Sainte Trinité*, de la Vera-Cruz, avec des cuirs, de la vanille, des drogues &c; le galion, le *S. Nicolas de Bavré*, de Lima, avec 1183 barres de cuivre, 18,000 charges de cacao, 150 caiſſes de quinquina, 1 caiſſon de vanille; le navire marchand, la *Notre-Dame de Victoire*, de Buenos-Ayres avec 6000 cuirs &c. Il eſt auſſi arrivé quelques barques chargées de pareilles marchandiſes. L'Eſcadre deſtinée pour la Vera-Cruz & compoſée de dix vaiſſeaux, a appareillé le 18 du même mois.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 18 *Septembre.*

Nos Colonies ſe confirment de jour en jour dans leurs premieres réſolutions. Boſton eſt ſecouru, les plus pauvres y ont du pain. Il paroît que le Gouvernement eſt diſpoſé à des conciliations amiables.

Suivant les lettres d'Edimbourg, l'argent y eſt ſi rare que les terres ont baiſſé d'un tiers depuis quelques années. Les Cultivateurs refuſent les longs baux, ci-devant uſités: on affermoit pour trente & quarante années; on ne trouve pas de Fermiers pour vingt & une. La Terre de Broughton qui rendoit annuellement 700 liv. ſt., n'a pu être vendue que 14,000 liv.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le* 17 *Septembre.*

La crainte de la diſette eſt ſi forte en Italie, quoique les grains n'y manquent pas, que, ſelon les lettres de Naples & de Meſſine, malgré l'abondance des moiſſons recueillies dans les deux Royaumes, non-ſeulement les Ports ne ſeront point ouverts, mais encore on remplira les magaſins de la Capitale de grains d'Eſpagne. Il paroît que ce dernier Royaume a beaucoup de ſuperflu; & quelques uns de nos Négocians en tirent la matiere de leur commerce.

En 1769, MM. les Marquis d'Arcambal & du Barry obtinrent le privilege excluſif de la pêche & de l'établiſſement des Madragues dans toute l'étendue du golfe de Saint-Florent, par des Lettres Patentes qui ont été enregiſtrées au Conſeil Souverain de Corſe. On a fait en 1772 les dépenſes néceſſaires pour l'établiſſement d'une Madrague. Aujourd'hui les Conceſſionnaires cherchent à mettre leur droit en ferme ou en régie intéreſſée, c'eſt-à dire, à tant pour cent de profit pour le Régiſſeur.

Il n'eſt encore venu de la pêche de Terre-Neuve qu'un très petit nombre de navires. Il en eſt arrivé pluſieurs des Iſles, l'*Elizabeth*, la *Comteſſe de Provence*, la *Félicité*, la *Miette*, l'*Actif*, le *Palmier*, le *Neptune*, l'*Alliance*. L'importation de l'huile a été aſſez conſidérable.

DE MONTPELLIER, *le* 18 *Septembre*.

Depuis les moiſſons, les grains ont augmenté dans le Haut-Languedoc : le reſte de la Province n'a pas éte plus favoriſé.

Il regne ici, parmi ce qu'on appelle Peuple & ce qui l'eſt, un préjugé qu'il ſeroit très-important de détruire, puiſqu'il a pour objet une branche de ſubſiſtance. On croit que, dans cette ſaiſon, l'uſage du poiſſon eſt nuiſible, à raiſon de ce que les eaux ont baiſſé. Cette opinion n'a point de fondement : d'ailleurs, elle ne ſeroit applicable qu'aux poiſſons d'étang & non à ceux de mer. Un accident arrivé le mois dernier n'a pas peu contribué à l'accréditer ou à la confirmer. Un Particulier avoit éventré un cabot : les chats qui en mangerent la curée, moururent en peu de tems : on en donna la chair à d'autres animaux, & ils ne furent point incommodés. On en informa la Police, le Public en fut inſtruit, & pluſieurs perſonnes renoncerent au poiſſon.

M. Eſteve, Médecin qui s'occupe beaucoup du Peuple, a examiné ſi ces craintes étoient raiſonnables. Etmuller, Sennert, Hoffman, Verloff, témoins de pareils accidens, en ont recherché la cauſe. Verlof, qui fut lui-même attaqué d'une maladie après avoir mangé des moules de mer, combat ceux qui attribuent les mauvais effets extraordinaires de cette nourriture à l'influence de la lune, à celle des ſaiſons, à la putréfaction des eaux, à la ſéchereſſe &c. Il prouve, d'après M. de Réaumur, que ce vice malfaiſant dans les poiſſons, ne provient que de ce qu'ils ont mangé des limaces & autres herbes vénéneuſes en trop grande quantité (ce qui eſt rare). Il a été obſervé que cette eſpece d'empoiſonnement varie ſelon les diverſes eſpeces d'animaux, on pourroit même aſſurer d'homme à homme ; il en eſt qui n'en recevroient aucune fâcheuſe impreſſion.

M. Eſteve penſe qu'en pareil cas les antidotes à employer ſont les huileux, le lait, les poudres diaphorétiques nitrées ; mais il eſt des circonſtances où il conviendroit de doucement provoquer le vomiſſement & d'uſer de lexipharmaques alliés aux nacrotiques, tels que la thériaque &c.

DE VALENCE, *le* 19 *Septembre*.

Les pluies abondantes de l'hiver & du printems avoient gâté une partie des ſemences & favoriſé l'accroiſſement de quantité de mauvaiſes herbes. La récolte a été en quelque ſorte étouffée dans notre territoire & dans le Bas-Dauphiné. Il y a beaucoup de terres qui n'ont pas reſtitué ce qu'on avoit ſemé ; encore ſe trouvent-elles chargées de mauvais grains. Les prix des bleds ont augmenté. Nombre de Propriétaires & de Fermiers ſont embarraſſés pour renouveller leurs ſemences. On craint que la mauvaiſe qualité des grains dont le Peuple eſt obligé de ſe nourrir n'ait des ſuites fâcheuſes. Il regne dans nos environs des fievres opiniâtres qu'on attribue à l'altération de l'air & des alimens. Les bleds de Mars ont preſque totalement manqué. Les pluies du printems & les chaleurs exceſſives de l'été ont maltraité les vignes de notre territoire au point que ſans autre accident, elles ne produiront pas le tiers d'une année commune. Le vin eſt actuellement au prix où il monta lors de la gelée de 1758. On eſtime le dommage ſouffert par la Communauté égal à la totalité des impoſitions. Nous n'eſpérons que dans la bienfaiſance d'un Gouvernement tutélaire, & dans les ſecours d'une vive circulation qui ſe porte toujours vers le beſoin lorſqu'elle eſt libre.

DE GRENOBLE, *le* 19 *Septembre*.

Les pluies ont éteint les chaleurs ardentes que cette Province eſſuyoit, comme tout le midi. A préſent les vignes demandent des jours chauds ; ſans quoi nous ne cueillerons que des raiſins verds, & le vin ne ſera pas potable. Cette denrée a augmenté de 6 liv. par charge. En tout genre, nous avons eu les plus belles eſpérances, & ces eſpérances ſe ſont diſſipées.

Le Parlement a rendu, le 21 Août, un Arrêt qui oblige, ſuivant l'uſage & la Juriſprudence, les Décimateurs à délivrer la vingt-quatrieme portion en eſpece de tout

ce qui provient de la dîme, ſçavoir des grains à l'aire, du vin au raiz de la cuve, & autres articles dans la huitaine après leur perception, ſans diſtraction ou prélevement quelconque. Quant au vin, au chanvre, aux agneaux &c, le prix en ſera converti en grains ou en pain par les Châtelains des Communautés, Syndics, Curés &c, pour être diſtribués, ainſi que le vingt-quatrieme des grains &c. Nous réſervons pour une autre Feuille le réquiſitoire intéreſſant préſenté par M. de Moydieu, Procureur Général.

De Poitiers, *le 24 Septembre.*

Quoique la récolte n'ait pas été avantageuſe, il paroit que les grains ne manquent pas dans la Province, ſi l'on en juge par le prix du pain de cette Capitale. Par la derniere taxe, celui de premiere qualité, poids de ſeize livres, eſt à 29 ſous; & celui de 2e. qualité à 25 ſous.

On mandoit de Saint Gilles-ſur-Vie, au commencement du mois, que la ſaunaiſon avoit été interrompue par l'abondance des pluies, & l'on craignoit fort qu'elle ne reprit pas; craintes qui, ſelon toute apparence, ſe ſont réaliſées. La pêche de la ſardine étoit finie depuis quinze jours. La Foire de la S. Louis a été aſſez bonne. Il s'y eſt trouvé beaucoup d'*Illois* (terme local dont on ſe ſert pour déſigner les Habitans des Iſles du Bas-Poitou). C'eſt à eux ſur-tout que l'on doit la bonté des Foires. Vendeurs & Acheteurs, tout le monde a été aſſez content.

De Reims, *le 26 Septembre.*

La récolte des grains a été aſſez médiocre dans tou e la Province. On mande de Langres que les foins & les grains ſont de mince qualité. Les vignes n'y promettent que très-peu : heureuſement le pays eſt encore fourni de la récolte de 1772.

De Paris, *le 1 Octobre.*

Suite du préambule de l'Arrêt concernant le commerce des grains.

» Les approviſionnemens faits par les ſoins du Gouvernement ne peuvent avoir les mêmes ſuccès (*que ceux qui ſont faits par les Négocians*).

Son attention partagée entre trop d'objets, ne peut être auſſi active que celle des Négocians, occupés de leur ſeul commerce.

Il connoît plus tard, il connoît moins exactement, & les beſoins & les reſſources.

Ses opérations, preſque toujours précipitées, ſe font d'une maniere plus diſpendieuſe.

Les Agens qu'il employe n'ayant aucun intérêt à l'économie, achetent plus chèrement, tranſportent à plus grands frais, conſervent avec moins de précaution; il ſe perd, il ſe gâte beaucoup de grains.

Ces Agens peuvent, par défaut d'habileté, ou même par infidélité, groſſir à l'excès la dépenſe de leurs opérations.

Ils peuvent ſe permettre des manœuvres coupables, à l'inſçu du Gouvernement.

Lors même qu'ils en ſont le plus innocens, ils ne peuvent éviter d'en être ſoupçonnés, & le ſoupçon rejaillit toujours ſur l'Adminiſtration qui les employe, & qui devient odieuſe au Peuple, par les ſoins même qu'elle prend pour le ſecourir.

De plus, quand le Gouvernement ſe charge de pourvoir à la ſubſiſtance des Peuples en faiſant le commerce des grains, il fait ſeul ce commerce, parce que pouvant vendre à perte, aucun Négociant ne peut ſans témérité s'expoſer à ſa concurrence.

Dès-lors l'Adminiſtration eſt ſeule chargée de remplir le vuide des récoltes.

Elle ne le peut qu'en y conſacrant des ſommes immenſes ſur leſquelles elle fait des pertes inévitables.

L'intérêt de ſon avance, le montant de ſes pertes, forment une augmentation de charges pour l'Etat, & par conſéquent pour les Peuples; & deviennent un obſtacle aux ſecours bien plus juſtes & plus efficaces, que le Roi, dans les tems de diſette, pourroit répandre ſur la claſſe indigente de ſes Sujets.

Enfin, ſi les opérations du Gouvernement ſont mal combinées & manquent leur effet; ſi elles ſont trop lentes, & que les ſecours n'arrivent point à tems; ſi le vuide des récoltes eſt tel que les ſommes deſtinées à cet objet par l'Adminiſtration ſoient inſuffiſantes, le Peuple, dénué des reſſources que le commerce réduit à l'inaction ne peut plus lui apporter, reſte abandonné aux horreurs de la famine, & à tous les excès du déſeſpoir,

Le ſeul motif qui ait pu déterminer les Adminiſtrateurs à préférer ces meſures dangereuſes aux reſſources naturelles du commerce libre, a ſans doute été la perſuaſion, que le Gouvernement ſe rendroit par-là maitre du prix des ſubſiſtances, & pourroit, en tenant les grains à bon marché, ſoulager le Peuple & prévenir ſes murmures.

L'illuſion de ce ſyſtême eſt cependant aiſée à reconnoitre.

Se charger de tenir les grains à bon marché, lorſqu'une mauvaiſe récolte les a rendus rares, c'eſt promettre au Peuple une choſe impoſſible, & ſe rendre reſponſable à ſes yeux d'un mauvais ſuccès inévitable.

Il eſt impoſſible que la récolte d'une année dans un lieu déterminé, ne ſoit pas quelquefois au deſſous du beſoin des Habitans; puiſqu'il n'eſt que trop notoire qu'il y a des récoltes fort inférieures à la production de l'année commune, comme il y en a de fort ſupérieures.

Or l'année commune des productions ne ſçauroit être au-deſſus de la conſommation habituelle.

Car le bled ne vient qu'autant qu'il eſt ſemé : le Laboureur ne peut ſemer qu'autant qu'il eſt aſſuré de retrouver, par la vente de ſes récoltes, le dédommagement de ſes peines & de ſes frais, & la rentrée de toutes ſes avances, avec l'intérêt & le profit qu'elles lui auroient rapporté dans toute autre profeſſion que celle de Laboureur.

Or ſi la production des mauvaiſes années étoit égale à la conſommation, que celle des années moyennes fût par conſéquent au deſſus, & celle des années abondantes incompatiblement plus forte; le prix des grains ſeroit tellement bas, que le Laboureur retireroit moins de ſes ventes qu'il ne dépenſeroit en frais.

Il eſt évident qu'il ne pourroit continuer un métier ruineux, & qu'il n'auroit de reſſource que de ſemer moins de grains, en diminuant ſa culture d'année en année, juſqu'à ce que la production moyenne, compenſation faite des années abondantes & des années ſtériles, ſe trouvât correſpondre exactement à la conſommation habituelle.

La production d'une mauvaiſe année eſt donc néceſſairement au deſſus des beſoins.

Dès-lors, le beſoin étant auſſi univerſel qu'impérieux, chacun s'empreſſe d'offrir à l'envi un prix plus haut de la denrée, pour s'en aſſurer la préférence.

Non-ſeulement ce renchériſſement eſt inévitable; mais il eſt l'unique remède poſſible de la rareté, en attirant la denrée par l'appât du gain.

Car puiſqu'il y a un vuide, & que ce vuide ne peut être rempli que par les grains réſervés des années précédentes, ou apportés d'ailleurs, il faut bien que le prix ordinaire de la denrée ſoit augmenté du prix de la garde, ou de celui du tranſport; ſans l'aſſurance de cette augmentation, l'on n'auroit point gardé la denrée, on ne l'apportero t pas; il faudroit donc qu'une partie du Peuple manquât du néceſſaire & périt.

Quelques moyens que le Gouvernement employe, quelques ſommes qu'il prodigue; jamais, & l'expérience l'a montré dans toutes les occaſions, il ne peut empêcher que le bled ne ſoit cher quand les récoltes ſont mauvaiſes.

Si, par des moyens forcés, il réuſſit à retarder cet effet néceſſaire, ce ne peut être que dans quelques lieux particuliers, pour un tems très court; & en croyant ſoulager le Peuple, il ne fait qu'aſſurer & aggraver ſes malheurs.

Les ſacrifices faits par l'Adminiſtration, pour procurer ce bas prix momentané, ſont une aumône faite aux riches, au moins autant qu'aux pauvres; puiſque les perſonnes aiſées conſomment, ſoit par elles-mêmes, ſoit par la dépenſe de leurs maiſons, une très grande quantité de grains.

La cupidité ſçait s'approprier ce que le Gouvernement a voulu perdre, en achetant au-deſſous de ſon véritable prix, une denrée ſur laquelle le renchériſſement, qu'elle prévoit avec une certitude infaillible, lui promet des profits conſidérables.

Un grand nombre de perſonnes, par la crainte de manquer, achetent beaucoup au-delà de leurs beſoins, & forment ainſi une multitude d'amas particuliers de grains, qu'elles n'oſent conſommer, qui ſont entiérement perdus pour la ſubſiſtance des Peuples, & qu'on retrouve quelquefois gâtés après le retour de l'abondance.

Pendant ce tems, les grains du dehors, qui ne peuvent venir qu'autant qu'il y a du profit à les apporter, ne viennent point. Le vuide augmente par la conſommation jour-

naliere ; les approvisionnemens, par lesquels on avoit cru soutenir le bas prix, s'épuisent ; le besoin se montre tout-à-coup dans toute son étendue, & lorsque le tems & les moyens manquent pour y remédier.

C'est alors que les Administrateurs, égarés par une inquiétude qui augmente encore celle des Peuples, se livrent à des recherches effrayantes dans les maisons des Citoyens, se permettent d'attenter à la liberté, à la propriété, à l'honneur des Commerçans, des Laboureurs, de tous ceux qu'ils soupçonnent de posséder des grains. Le commerce vexé, outragé, dénoncé à la haine du Peuple, fuit de plus en plus : la terreur monte à son comble ; le renchérissement n'a plus de bornes ; & toutes les mesures de l'Administration sont rompues.

Le Gouvernement ne peut donc se réserver le transport & la garde des grains, sans compromettre la subsistance & la tranquillité des Peuples. C'est par le commerce seul, & par le commerce libre, que l'inégalité des récoltes peut être corrigée.

Le Roi doit donc à ses Peuples, d'honorer, de protéger, d'encourager d'une maniere spéciale le commerce des grains, comme le plus nécessaire de tous.

Sa Majesté ayant examiné sous ce point de vue les réglemens auxquels ce commerce a été assujetti, & qui après avoir été abrogés par la Déclaration du 25 Mai 1763, ont été renouvellés par l'Arrêt du 23 Décembre 1770 ; Elle a reconnu que ces réglemens renferment des dispositions directement contraires au but qu'on auroit dû se proposer :

Que l'obligation imposée à ceux qui veulent entreprendre le commerce des grains, de faire inscrire sur les registres de la Police, leurs noms, surnoms, qualités & demeures, le lieu de leurs magasins & les actes relatifs à leurs entreprises, flétrit & décourage ce commerce ; par la défiance qu'une telle précaution suppose de la part du Gouvernement ; par l'appui qu'elle donne aux soupçons injustes du Peuple ; surtout parce qu'elle tend à mettre continuellement la matiere de ce commerce, & par conséquent la fortune de ceux qui s'y livrent, sous la main d'une autorité qui semble s'être réservé le droit de les ruiner & de les deshonorer arbitrairement :

Que ces formalités avilissantes écartent nécessairement de ce commerce tous ceux d'entre les Négocians, qui par leur fortune, par l'étendue de leurs combinaisons, par la multiplicité de leurs correspondances, par leurs lumieres & l'honnêteté de leur caractere, seroient les seuls propres à procurer une véritable abondance :

Que la défense de vendre ailleurs que dans les Marchés, surcharge sans aucune utilité les achats & les ventes, des frais de voiture au Marché, des droits de hallage, magasinage & autres, également nuisibles au Laboureur qui produit, & au Peuple qui consomme :

Que cette défense, en forçant les Vendeurs & les Acheteurs à choisir, pour leurs opérations, les jours & les heures des Marchés, peut les rendre tardives, au grand préjudice de ceux qui attendent, avec toute l'impatience du besoin, qu'on leur porte la denrée :

Qu'enfin, n'étant pas possible de faire, dans les Marchés, aucun achat considérable, sans y faire hausser extraordinairement les prix, & sans y produire un vuide subit, qui répandant l'alarme, souleve les esprits du Peuple ; défendre d'acheter hors des Marchés, c'est mettre tout Négociant dans l'impossibilité d'acheter une quantité de grains suffisante, pour secourir d'une maniere efficace, les Provinces qui sont dans le besoin : d'où il résulte que cette défense équivaut à une interdiction absolue du transport & de la circulation des grains d'une Province à l'autre :

Qu'ainsi, tandis que l'Arrêt du 23 Décembre 1770 assuroit expressément la liberté du transport de Province à Province, il y mettoit, par ses autres dispositions, un obstacle tellement invincible, que depuis cette époque le commerce a perdu toute activité, & qu'on a été forcé de recourir, pour y suppléer, à des moyens extraordinaires, onéreux à l'Etat, qui n'ont point rempli leur objet, & qui ne peuvent ni ne doivent être continués.

Ces considérations mûrement pesées, ont déterminé Sa Majesté à remettre en vigueur les principes établis par la Déclaration du 25 Mai 1763 ; à délivrer le commerce des grains des formalités & des gênes auxquelles on l'avoit depuis assujetti par le renouvellement de quelques anciens réglemens ; à rassurer les Négocians contre la crainte

de voir leurs opérations traversées par des achats faits pour le compte du Gouvernement. Elle les invite tous à se livrer à ce commerce. Elle déclare que son intention est de les soutenir par sa protection la plus signalée. Et pour les encourager d'autant plus à augmenter dans le Royaume la masse des subsistances, en y introduisant des grains étrangers, Elle leur assure la liberté d'en disposer à leur gré. Elle veut s'interdire à Elle-même, & à ses Officiers, toutes mesures contraires à la liberté & à la propriété de ses Sujets, qu'Elle défendra toujours contre toute atteinte injuste. Mais si la Providence permettoit que pendant le cours de son regne, ses Provinces fussent affligées par la disette, Elle se promet de ne négliger aucun moyen pour procurer des secours vraiment efficaces à la portion de ses Sujets qui souffre le plus des calamités publiques ».

N. *Nous invitons les personnes qui auroient des difficultés à proposer contre les raisons alléguées dans l'Arrêt précédent, à nous les communiquer. Nous les publierons dans notre Journal, & nous tâcherons de les résoudre. Nous sommes très certains que le Gouvernement approuvera cette discussion.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre sur la maniere de gouverner les troupeaux durant les étés humides.

Il n'est rien de plus funeste au bétail que les pâturages humides. Les épizooties qui enlevent tant de troupeaux & ruinent un si grand nombre de Propriétaires, proviennent bien souvent de ce qu'on donne aux bestiaux des herbes ou des fourages imbibés d'eau. Comment faire, si les pluies viennent à regner durant l'été? On n'a pas assez de fourages secs pour nourrir les moutons & les brebis; on les mene donc paître dans des tems pluvieux : cependant ils ne tardent pas à se ressentir d'une nourriture si funeste; ils tombent malades, ils languissent rapidement, & ils périssent en grand nombre.

On suit, Monsieur, une méthode en Bohême qui a passé dans la Haute-Lusace & qu'on vient de publier en Saxe. Elle est simple, elle me paroît bonne, & mérite d'être connue.

Il faut convenir que le mieux seroit de retenir les brebis dans les bergeries, durant les tems de pluie, & de ne les point laisser paître, tandis que les prairies ou les communes sont remplies d'eau. Mais les Particuliers ne sont pas, la plûpart, assez à leur aise, & n'ont pas d'assez grandes provisions de fourages secs pour renoncer ainsi aux communes, & nourrir leur bétail si chérement. Il faut en venir à la méthode adoptée & exactement suivie en Bohême par les Propriétaires le mieux entendus. Toutes les fois que leurs bêtes à laine ont été paître dans des endroits humides, ils ne manquent pas de leur donner pendant la nuit de la paille bien seche. Le bétail la mange avec avidité, & cette nourriture de la nuit corrige le défaut, ou prévient les mauvais effets de la nourriture trop humide du jour. Ceux qui s'en sont tenus exactement à cette méthode, ont préservé leurs troupeaux des épizooties qui ont fait tant d'horribles ravages. Ce sont ici des faits contre lesquels on ne peut rien opposer de raisonnable. Dans certains cantons où l'on a pris cette sage précaution, de donner de la paille aux troupeaux, on a eu le précieux avantage de les conserver sains & bien portans; on assure même que l'épizootie n'y a pas fait périr une seule bête à laine, tandis que dans des lieux voisins de ceux-là, où l'on n'a pas donné de la paille aux troupeaux, l'épizootie les a cruellement dépeuplés.

Le préjugé ne manque pas de s'élever contre ces nouvelles méthodes, parce que le préjugé n'écoute guere ni l'expérience ni la raison. Dans la plûpart des contrées de l'Allemagne, les Bergers sont dans la sotte idée que le bétail ne peut souffrir aucun fourage sec, dès qu'il s'est nourri de fourages humides. En conséquence, ils prétendent qu'il est ou inutile de donner dans ce cas de la paille seche au bétail, puisqu'il ne la mange pas; ou dangereux, puisque s'il la mange, c'est avec répugnance, & qu'une nourriture prise avec répugnance fait toujours du mal. On leur oppose qu'il la mange volontiers, & que les bêtes qui en ont mangé n'ont pas été attaquées de l'épizootie; ils ne

ſçavent que répondre, mais ils continuent à agir d'après leur ancien préjugé. La plûpart des hommes ſeront-ils toujours ſi déraiſonnables & ſi barbares? &c.

II.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 24 Septembre 1774, au Mercredi 28 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18, 22 l. 10 ſ. à 27 l. *le ſeptier; idem* nouveau, de 19, 23 à 27 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 22 à 27 l. Le ſeigle, de 12 liv. 10 ſ., 13 à 14 l.; l'orge, de 8 l. 5 ſ., 8 l. 15 ſ. à 9 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

III.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 24 Sept. 1774, au Mercredi 28 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 19 l. *le ſeptier; id.* nouvelle, de 16, 16 l. 10 ſ. à 18 l.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 1 Octobre 1774, de 48 à 49 l.; *idem* nouveau de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 34 à 34; *idem* nouveau, de 32 à 33; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 15 à 16 l. 10 ſ.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

IV.

Changes de Paris, *du* 1 *Octobre* 1774.

Amſterdam	55 ½ à ⅝
Londres	31
Hambourg	182
Madrid	14 18 à 18 6
Cadix	14 17
Livourne	95 ½
Gênes	93 ¾
Lyon. *Août.*	1 ¼ p. ⅝ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 30 Septembre 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	718		
Du Perou à	710		
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	7 6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piaſtres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Jeudi* 29.	*Vendredi* 30.	*Samedi* 1 *Oct.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	. . . . .	1745	1750 52 ½ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	228	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	370	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 14 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 16 Mai.*

ON compte dans cette Capitale près de soixante personnes condamnées, depuis le commencement de 1774, à des amendes de 100 & 200 dahlers, pour contraventions à la défense de distiller des eaux-de-vie de grains. Il résulte de-là que la passion de ces eaux-de vie est bien forte, que les contraventions doivent être bien fréquentes dans le Royaume, & que le sort d'un grand nombre de familles s'y trouve intéressé.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 22 Mai.*

Soixante-sept vaisseaux que les vents contraires avoient détenus depuis quelques jours à Helsengor, mirent le 20 du courant à la voile pour la mer du Nord: le 21 ils ont été suivis de quarante-quatre autres arrivés le même jour de la Baltique.

ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 20 Mai.*

Nous sommes sur le point d'être privés du droit d'étape que nous avions si habilement imaginés pour rançonner toutes les Nations de l'Europe, & même en nous conciliant son affection. Non-seulement notre monopole se trouvera détruit; mais même il y a toute apparence que notre commerce le sera. Il est décidé que celui des grains sera entiérement libre, & que cette Ville n'aura point de part aux Douanes. La franchise des grains qui se vendront à Bromberg sera fort avantageuse à la Prusse... On mande de Varsovie que les esprits s'exercent à dresser des plans d'éducation nationale. Il paroît que l'Allemagne a fourni différens modeles, puisqu'on trouve dans quelques-uns de ces plans des études rélatives à l'Agriculture, à l'Economie, à la Finance ou science du Caméraliste &c.

DE BRESLAU, *le 24 Mai.*

Les fruits de la terre ont couru quelque risque vers la fin du mois dernier. La premiere moitié de celui-ci a eu des jours & des nuits assez chauds: l'on a vu les semences pousser vigoureusement & les fleurs s'épanouir sur les arbres. Mais vers le 20, le tems s'est mis au froid: la nuit du 21 au 22, il a gelé: le 22 au matin, le thermometre de Farenheit a été au 32e. deg. du point de congélation; & il aura bien été au 28e. en pleine campagne. Les plantes qui avoient l'air frais & des feuilles saines ont pris un air malade. Heureusement le tems s'est adouci le 23, & les plantes se sont rétablies. Dès la fin d'Avril, ce qui est extraordinaire, on avoit vu les bleds monter en épis.

Dans les bonnes terres, ils sont beaux : mais dans les terres médiocres où la neige a été retenue par les sillons, ils ont souffert. Le seigle s'est trouvé à la fin d'Avril aussi avancé qu'il l'est ordinairement après la mi Mai. S'il n'arrive aucun accident, la moisson se fera plutôt que de coutume. Il est tombé depuis le commencement du mois 1 pouce 8 ½ lignes d'eau ; de sorte que les champs sont suffisamment humectés. L'avoine semée tard est déjà levée, comme le lin semé de bonne heure. Nous apprenons qu'il en est des autres Provinces comme de la nôtre. Les poiriers & les pruniers ont très-bien fleuri, & l'on en espere beaucoup ; mais il n'en est pas de même des pommiers. Il y a une très-grande quantité de chenilles : on craint qu'elles ne fassent grand tort aux fruits. Le fourage a été assez rare en bien des endroits ; mais la saison est assez favorable pour que le bétail puisse aller paître au moins quinze jours plutôt que dans les dernieres années. Il y a eu peu de maladies pendant le mois d'Avril : il n'y a que des fievres, des fluxions & des points de côté : il n'est mort que très-peu de personnes.

De Berlin, *le 25 Mai.*

Il étoit ci-devant permis de tirer des grains du dehors pour les distiller. Par un nouvel Edit, il est défendu d'en importer pour cet usage & pour tout autre. Par ce moyen, ceux qui ont des grains emmagasinés pourront jusqu'à nouvel ordre en maintenir les prix, puisqu'ils n'auront pas à craindre la concurrence étrangere, & qu'ils feront seuls les fournitures pour toute sorte de consommations.

On a remarqué que, dans le grand nombre de Livres de l'Allemagne & du Nord apportés à la Foire de Leipsick, il y en avoit près des deux tiers qui traitoient de matieres de Théologie & de controverse : un quart rouloit sur l'Agriculture, l'Economie, les Finances ; l'on ne comprend pas dans cette estimation les Mémoires & Recueils des différentes Sociétés économiques.

De Francfort, *le 29 Mai.*

Depuis deux heures du matin, nous sommes dans les plus vives alarmes. Le feu prit hier chez un Maître d'Ecole de la rue des Juifs. On craint qu'il a inutilement tenté de l'éteindre avec le secours de ses voisins ; & cette nuit, la Juiverie s'est trouvée embrasée. Le feu paroît actuellement éteint ; mais il n'est peut-être que caché sous la cendre. Ce quartier contenoit une quantité immense d'effets précieux. Les Capucins ont fait éclater, dans cette occasion, leur zele ordinaire. M. le Bourguemaître Reuss étoit sur le lieu avant trois heures du matin, & il ne s'est point retiré tant qu'il y a eu du danger & que sa présence a pu être utile. Les personnes aisées ont envoyé du monde, des chariots, des voitures pour sauver les effets les plus précieux. Il nous est arrivé des pompes de Hanau, de Mayence, de Darmstadt, & fort à propos, car à force de travail, les nôtres étoient en mauvais état... Il est à propos d'observer que très-vraisemblablement nous devons cet incendie au réglement qui inflige de fortes amendes à ceux qui ont le malheur de laisser voir leurs maisons en feu. En conséquence, ils se renferment chez eux, & n'ouvrent que quand l'extrême danger les y contraint, & que le mal a fait de grands progrès. Lorsqu'on infligeoit des pénitences publiques aux filles, victimes d'une foiblesse, elles détruisoient leur fruit & se détruisoient quelquefois elles-mêmes.

ITALIE.

De Venise, *le 14 Mai.*

L'Académie d'Agriculture de Vicente a derniérement adressé à la Députation pour l'Economie rurale des avis intéressans sur la maladie des mûriers, sur l'introduction de l'usage de la tourbe en divers cantons, sur des essais de différentes herbes propres à servir de fourage &c. La correspondance des Sociétés Géorgiques & en général des Cultivateurs avec le Gouvernement ne peut être que très-utile, elle est même nécessaire pour que l'instruction se répande, que la vérité soit connue, que les remedes soient appliqués aux maux, que les loix pernicieuses se réforment, & que l'administration soit éclairée.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 31 Mai.*

Le 27, le Lord North a proposé l'établissement de dix ou douze droits seule-

ment sur les boissons différentes importées & vendues ou consommées dans le Canada, afin de former un revenu public pour fournir aux dépenses du Gouvernement civil & de l'administration de la Province.

Dans le débat concernant les Manufactures de toile, M. Young a assuré qu'il n'y avoit point en Angleterre de Manufactures en aussi bon état que celles-là; qu'il prouveroit que les grandes marchandises de Fabrique nationale, à sçavoir, les laineries, avoient baissé bien davantage, & qu'il s'en exportoit beaucoup moins; qu'il étoit absurde de demander des encouragemens pour remédier à des maux que les changemens des circonstances pouvoient seuls guérir; qu'il étoit contre la justice, la politique, l'intérêt du commerce, de privilégier des Manufactures aux dépens des autres; qu'aucune sorte de Fabrique ne jouissoit, dans le Royaume, d'autant de faveur que celle des toiles, & que comme leur décadence étoit l'effet d'une cause générale & commune, il falloit appliquer un remede commun à la décadence générale de l'industrie.

Une épizootie a attaqué, à Saxmundam dans le Comté de Suffolck, les bêtes à cornes. Les Fermiers en ont été fort alarmés: cependant elle paroît se rallentir: on a pris de sages mesures pour arrêter la contagion.

On écrit de Boston dans la Nouvelle-Angleterre, en date du 30 Mars, que le Capitaine Gorham, commandant le brigantin la *Fortune*, est entré dans le Port chargé de thé de la Compagnie, & autres marchandises; & que comme on n'a pu obtenir que le thé seroit rapporté à Londres, des hommes en habits Indiens sont allés le jetter à la mer.

Nous recevons fréquemment des nouvelles d'émigrations pour l'Amérique septentrionale.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Montpellier, *le* 30 *Mai.*

Les prix des grains ont encore baissé dans le courant de ce mois; c'est un avantage commun à toute la Province. Quoique la saison n'ait pas suivi son cours ordinaire, & qu'on ait essuyé différentes intempéries, il paroît néanmoins que le Languedoc peut en général se promettre une bonne année presqu'en tout genre de productions, en grains sur-tout. On espere que des circonstances favorables ranimeront le commerce de cette denrée indispensable, sujet depuis quelques années à de singulieres vicissitudes.

Les eaux-de-vie valent à Pezenas autour de 18 l. 5 s.. Les différentes sortes de pain sont taxées ici de 2 s. à 2 s. 9 d. la livre.

De la Rochelle, *le* 2 *Juin.*

Il passe par nos Ports nombre de familles d'anciens Habitans de l'Amérique septentrionale connus sous le nom d'*Acadiens*. Après avoir mis en valeur quelques terres de la Bretagne, elles vont se distribuer dans les landes du Poitou & de diverses Provinces intérieures où l'on trouvera aussi des pauvres à occuper avec elles aux nouvelles exploitations. Avec le goût & l'habitude qu'elles ont du travail, on en espere des succès. Le champ ne manquera point à ces Colonies ambulantes de Cultivateurs: mais ce ne seroit rien que des hommes nuds vis-à-vis des terres incultes, si l'on ne leur avançoit des vivres, des outils, des bestiaux, des ustenciles &c; car il faut manger en attendant la récolte, & ouvrir la terre avec des instrumens pour l'obtenir, cette récolte: aussi leur garnit-on un petit attelier rustique. Outre le logement des meubles & de petites provisions, on assure que chaque famille aura une vache & deux bœufs. Comme les défrichemens sont encouragés par des franchises, & que ces Colons semblent mériter encore plus de faveur à cause de leur transplantation, ils seront exempts de toute imposition pendant dix ou douze ans. Dès qu'il y a des moyens de faire les différentes sortes d'avances de culture, on peut se flatter de voir successivement disparoître les friches du Royaume.

De Saint-Nazaire, *le* 2 *Juin.*

Le 23 Mai, on a apperçu sur la côte du Pouliguen, territoire de Guérande, un bâtiment de 80 tonneaux, flottant entre deux eaux: les chocs contre les rochers de la côte l'ont ouvert & brisé. Il en est sorti des barriques & des tierçons de vin de Ségur,

de Grave, de Médoc, de Saint-Emilion, ainsi que d'eau-de vie d'Andaye & d'Anisette. Quelques uns n'ont pu résister à la force des vagues; d'autres ont été défoncés par des gens accourus au pillage : un de ces malheureux est mort pour avoir bu de ces liqueur avec excès. Cinquante de ces barriques ont été conservées par le soin des Officiers & des Garde-côtes. On présume que ce bâtiment est étranger, & qu'il a péri sur la banche entre le Croisic & le Pouliguen le 21 Mai. On dit que l'équipage s'est sauvé dans la chaloupe & qu'il a abordé à Belle-Isle. Le sauvetage des marchandises n'a pu se faire qu'en les élevant à 40 pieds de haut de la greve jusqu'au sommet du rocher : quelques barriques ont échappé aux amarres & se sont brisées dans la chûte.

De Poitiers, *le 5 Juin.*

On écrit des environs de Châtellerault que ceux qui ont employé dans les dernieres semailles un tiers de semence de moins qu'à l'ordinaire, en sont récompensés : leurs bleds sont assez fournis : il y en a qui, dans de mauvaises terres dont la production a été jusqu'à présent médiocre, sont plus beaux que les plus beaux du canton produits par des terres d'une qualité supérieure. Ces exemples commencent à faire impression sur les Paysans.

Il y a, dans ce pays, une Paroisse où les pauvres ont trouvé, chaque jour de la semaine, pendant l'hiver, un pain d'aumône : le Seigneur, le Curé & un Bourgeois avoient, chacun, deux jours de distribution. Eh bien! il n'y en a peut-être pas une autre qui fourmille de mendians comme celle-là. Le pain de l'hiver ne les nourrit point ce printems : nourris sans rien faire, ils sont restés sans rien faire : les pauvres des environs se sont habitués à ce bon pays : ainsi ces distributions gratuites ont multiplié la misere & la mendicité.

La découverte de la carriere de marbre de la Bornardeliere près Livray, a fait baisser les prix des ouvrages de ce genre. De nouvelles fouilles ont procuré des marbres plus beaux encore que ceux qu'on en avoit déjà tirés.

De Laon, *le 5 Juin.*

Nous éprouvons depuis trois ans dans le Laonois le dommage dont on s'est plaint, cette année, dans quelques Provinces. Nos arbres couronnés de fleurs nous promettoient une récolte abondante de fruits de toute espece : mais les chenilles, les vers, & autres insectes viennent encore de les dépouiller au point qu'une partie, entiérement effeuillée, présente le spectacle de l'hiver.

Nos vignes, sans être trop chargées de raisins, nous font espérer une bonne récolte, pourvu que le tems de la fleur & celui de la maturité soient favorables. Cependant quelques cantons ont été endommagés par les gelées des 16, 17, 18 Mai. Ces accidens locaux ont été particuliérement occasionnés par l'imprudence des Vignerons qui ont travaillé pendant ces trois jours. L'ouvrage de la veille a emporté, le lendemain, le gage d'une bonne récolte. Cependant la perte ne peut être évaluée au plus qu'au trentieme de la production générale.

Quoique nos récoltes en grains aient été bonnes depuis trois ans, les prix ont été au-dessus du taux où ils auroient dû être si le cours du commerce eût suivi celui des moissons. Il est assez singulier que, dans ces circonstances, le froment ait ici un prix moyen supérieur à celui de Paris. La diminution n'est pas assez considérable pour que les classes du Peuple, & sur-tout les Vignerons, soient sensiblement soulagés. Mais il y a beaucoup de greniers remplis; & nous approchons d'une belle récolte.

D'Amiens, *le 6 Juin.*

Les intempéries du mois de Mai n'ont affecté que des cantons particuliers dans nos Peovinces. Les bleds baissent généralement mais par légeres secousses.

Le 11 Mai, il y eut au village de Tricot, dans ce Diocese, un incendie qui consuma 20 maisons. Comme les maisons sont toutes contiguës, appuyées les unes sur les autres, & couvertes de chaumes, il y a apparence que de 300 feux il n'en seroit pas échappé le plus grand nombre, si sur le champ on n'avoit apporté de puissans secours.

De Paris, *le 11 Juin.*

Déclaration du Roi interprétative de l'Edit

d'Août 1749, concernant les acquisitions des Gens de main-morte, donnée à la Muette le (26) Mai 1774, registrée en Parlement le 1er. Juin.

I... Les Séminaires dont les établissemens ont été faits avant ledit Edit ne sont point compris dans la disposition de l'article XIII.

II... Les Cures ou Vicairies perpétuelles faites pour causes légitimes avant l'enregistrement de l'Edit sont confirmées...

III... Dans l'article III dudit Edit, sont comprises les fondations des Vicaires ou Secondaires amovibles, des Chapelains sans titres de Bénéfices, des services & prieres, des lits ou places dans les Hôpitaux autorisés, des bouillons ou tables des pauvres des Paroisses, des distributions à des pauvres, & autres fondations qui, ayant pour objet des œuvres de religion & de charité, ne tendroient point à établir un nouveau Corps, College ou Communauté, ou un nouveau titre de Bénéfice.

IV. S. M. n'entend empêcher les Gens de main-morte de donner à baux emphitéotiques ou à longues années les biens à eux appartenans, en observant les formalités requises...

V. Ils pourront pareillement donner à cens ou à rentes perpétuelles les biens à eux appartenans; & dans le cas où ils y rentreroient, ils seront tenus d'en vuider leurs mains en l'an & jour, & ne pourront en aliénant de nouveau retenir plus grands droits qu'ils n'avoient avant d'y rentrer...

VI. Pourront céder le retrait féodal ou censuel, ou droit de prélation, sans qu'ils puissent recevoir pour prix, autre chose que des effets mobiliers ou des rentes de la nature de celles qu'il leur est permis d'acquérir.

VII. Les Communautés Religieuses auxquelles il est permis de prendre des dots, pourront stipuler que la dot sera payable en un ou plusieurs termes; l'intérêt en sera payé sur le pied fixé par les Ordonnances; il pourra être payé une rente viagere &c; le tout en effets mobiliers ou en rentes de la nature susdite.

VIII. Pour que les deniers comptans appartenans aux Hôpitaux & autres établissemens de charité, aux Eglises Paroissiales, Fabriques d'icelles, Ecoles de Charité, Tables des pauvres &c, ne demeurent pas inutiles dans les mains des Administrateurs, ils sont autorisés, pourvu que la somme soit au moins de 250 livres, à les faire passer au Trésor Royal pour y rester en dépôt jusqu'à emploi convenable; & il en sera payé l'intérêt au denier vingt-cinq.

IX. En considération de la faveur que méritent les établissemens de charité dénommés, art. précédent, il est ordonné que les dispositions de derniere volonté par lesquelles il leur a été donné depuis 1749, ou il leur sera donné à l'avenir des rentes, biens-fonds &c, soient exécutées...

X. XI. Les susdites rentes ainsi léguées pourront être remboursées par les Débiteurs, quand même elles auroient été stipulées non-rachetables. Les Héritiers des Donateurs pourront aussi les retirer dans l'année, ainsi que les autres immeubles.

XII. Faute par les Débiteurs, Héritiers, Représentans d'avoir fait le remboursement des rentes ou payé la valeur des immeubles, il est ordonné que les Administrateurs des Hôpitaux, Fabriques &c. en vuideront leurs mains dans l'an & jour...

XIII. Les mêmes Débiteurs & Représentans pourront donner en payement des rentes ou immeubles, des rentes de la nature de celles dont l'acquisition est permise par l'Edit.

XIV. Il est ordonné que les biens-fonds non amortis qui seront possédés par les Gens de main-morte, même par les Hôpitaux &c, & qu'ils sont obligés de mettre hors de leurs mains, soient assujettis à toutes les charges publiques; même que lesdits Gens de main-morte soient tenus de payer la taille, pour raison de la propriété & l'exploitation desdits biens, les vingtiemes & autres impositions...

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Avis concernant le remede annoncé pour la guérison des goîtres.

Depuis que notre Gazette du 9 Avril, où nous avions annoncé le remede dont il s'agit, a été donné au Public, plusieurs personnes de la Capitale, de Geneve, de Lyon,

& d'autres lieux, ont eu recours au Bureau de Correſpondance Générale de Paris, & à M. Boyer, ſon Correſpondant à Grenoble, les unes pour ſçavoir quel eſt le prix du remede, les autres pour demander qu'on le leur envoyât, d'autres enfin pour avoir des inſtructions particulieres ſur ſon efficacité & ſur la maniere de s'en ſervir. Dans la vue de répondre à ces différens objets, notre Correſpondant nous a envoyé les détails ſuivans.

La Dame Revol qui poſſede ce remede, vend chaque doſe 24 liv. priſe chez elle, c'eſt-à-dire, à Grenoble où elle fait ſa réſidence.

Le remede a été exactement envoyé à tous ceux qui l'ont demandé ; & comme la Dame Revol ne doute pas qu'il n'opere efficacement, elle ſe flatte que les perſonnes qui auront été guéries, voudront bien l'atteſter & en rendre un témoignage public & authentique, par le moyen de notre Gazette, ou par telle autre voie qu'elles jugeront à propos.

Pour raſſurer les perſonnes qui douteroient de l'efficacité du remede & qui craindroient d'en faire uſage, notre Correſpondant leur atteſte qu'il s'eſt convaincu par lui-même de pluſieurs guériſons parfaites, & qu'il peut produire divers certificats qui confirment la vérité des faits qu'il avance. Une Sœur converſe de la Maiſon des Urſulines de Grenoble, qui eſt âgée de 60 ans, & qui s'appelle *Louiſe Lailliat*, atteſte qu'en 1736 elle a été parfaitement guérie par la belle-mere de la Dame Revol, d'un goître qui l'incommodoit beaucoup, & qu'il ne lui eſt reſté ni tumeur, ni apparence quelconque de goître. Le ſieur *Collin*, Marchand de la même Ville, certifie que la Dame Revol lui ayant adminiſtré ſon remede en 1764, ſon goître diſparut entiérement en moins de trois mois. Le ſieur *Jourdan* l'aîné, auſſi Marchand de Grenoble, atteſte que ſa fille fut en 1770 parfaitement guérie, dans moins de deux mois, d'un goître qu'elle avoit, ſans employer d'autre remede que celui de la Dame Revol. *Catherine Cottin* atteſte auſſi que ſa fille a été guérie d'un goître par le même remede, & que la guériſon a été opérée dans moins d'un mois. M. *Rouaret*, Contrôleur des Poſtes à Grenoble, aſſure que dans le mois de Février de cette année, ſa fille a été parfaitement guérie d'un goître par le même remede. C'eſt de la fille de M. *Rouaret* que notre Correſpondant a parlé dans notre Gazette ; il a été témoin oculaire & du traitement & de la guériſon. On rapporteroit une infinité de preuves de ce genre, s'il étoit néceſſaire de les rapporter, pour conſtater la bonté & l'excellence de ce remede ; mais on ſe perſuade que c'en doit être aſſez pour raſſurer le Public & diſſiper toutes les craintes.

La maniere de ſe ſervir de ce remede conſiſte, comme nous l'avons dit, à prendre pendant neuf jours un morceau d'une tablette noire que compoſe la Dame Revol. Elle donnera plus en détail la maniere de ſe ſervir de ſon remede à ceux qui le lui demanderont. Elle recommande d'affranchir les lettres. Son adreſſe eſt, à Madame Revol, Fauxbourg de *Trez-Cloîtres*, près les Carmes, à Grenoble.

On juge à propos d'avertir que ces tablettes, pour opérer plus efficacement, doivent être priſes au déclin de la lune. Cette obſervation paroîtra ſans doute peu fondée, & peut-être puérile à certaines perſonnes ; mais ſi elle porte ſur l'expérience, on auroit tort de l'omettre. Ces tablettes ne peuvent ſe conſerver que cinq à ſix jours, à compter du moment où elles ſont faites juſques à celui où on doit les prendre. Les perſonnes qui en voudront faire uſage doivent ſe régler là-deſſus, & prendre les meſures néceſſaires, ſelon qu'elles ſeront plus ou moins éloignées de Grenoble.

Il n'entre rien dans la compoſition de ce remede qui puiſſe nuire à la ſanté. Notre Correſpondant en a mangé ſans néceſſité ; elles n'ont qu'un petit goût d'amertume qui paſſe bien vite. Les perſonnes qui demanderont ce remede auront ſoin de faire ſçavoir à la Dame Revol, depuis quel tems le malade a le goître, & quel eſt ſon âge. Ceci eſt néceſſaire ou du moins fort utile pour les doſes des matieres qui forment la compoſition de ce remede. Au reſte on avertit que ces tablettes ne ſont ſpécifiques que pour les goîtres qui ne viennent pas de naiſſance, ou à la ſuite des couches. Dans l'un & l'autre cas, le goître eſt produit par un vice du ſang ou par des dépôts qui rendent le mal incurable.

Si le goître n'eſt pas invétéré & que la perſonne qui l'ait n'ait pas le ſang mauvais, une doſe ſuffit pour opérer une parfaite

guérison. Ce remede est également bon pour les personnes de l'un & de l'autre sexe. La Dame Revol traite actuellement un jeune homme dont le goitre est monstrueux. Notre Correspondant suivra lui même les opérations, pour nous fournir de nouvelles preuves de l'efficacité du remede.

I I.

Nouveaux Moulins.

On a inventé dans la Ville de Torgau, en Saxe, un moulin qui est d'une grande utilité &, dont la construction n'entraîne pas des dépenses considérables. Ce moulin qu'on voit dans la Maison de travail de cette Ville, moud chaque jour sept scheffels de grains, mesure de Dresde. Pourvu que dans une semaine on le fasse aller 61 heures & demie, on aura 42 scheffels de farine. Comme il n'est pas besoin de beaucoup de force pour le mettre en mouvement, on employe à ce travail les personnes les plus âgées.

Ce moulin est construit depuis le mois de Février 1772; on commença dès lors à s'en servir avec avantage; mais à cette époque, il étoit encore bien éloigné du degré de perfection où il se trouve aujourd'hui. De pareils moulins seroient presque nécessaires dans bien des Villes & des Villages. Ils vont toujours également, & la farine y est mieux faite, parce que le mouvement ne varie pas & ne passe jamais d'une extrémité à l'autre, d'un excès de lenteur à un excès de rapidité, ou d'un excès de rapidité à un excès de lenteur.

On a aussi construit à Torgau deux moulins d'une nouvelle invention, l'un pour fouler les draps, l'autre pour faire de l'huile. Le premier foule par semaine dix huit pieces de drap commun à six gros la piece, ou douze pieces de drap fin dont la piece est de dix-huit gros. Le dernier n'a pas moins d'utilité; on y exprime par jour cinquante livres d'huile de navette. Le méchanisme du moulin à huile paroît bien entendu: il consiste principalement en deux foulons percés d'une grande quantité de petits trous. A mesure que les deux foulons pressent ces navettes, l'huile qui en est exprimée sort tout de suite par les ouvertures & s'échauffe moins que dans les moulins ordinaires. Les personnes qui aiment l'économie adopteront volontiers ce nouveau moulin. On prétend que les navettes y rendent une plus grande quantité d'huile; de 3 scheffels 1 metze & $\frac{2}{11}$ de navettes on a retiré 150 liv. d'une huile aussi bonne & peut-être meilleure qu'aucune autre faite avec cette graine. Il en résulte donc un double avantage, puisqu'on y gagne pour la quantité & la qualité.

I I I.

Moyens de préserver du feu les toîts de chaume.

C'est préserver d'incendie beaucoup de villages, & pour bien dire, une partie de l'Europe, que de garantir le chaume de l'action du feu. M. Wiegand, respectable Econome Autrichien, souvent cité dans nos Feuilles, a cherché un moyen simple, facile & peu dispendieux de rendre à l'humanité ce service important. Cet objet sera rempli, pour un tems du moins, par la méthode suivante.

Il faut dissoudre dans l'eau une partie suffisante de bon mortier & le bien remuer jusqu'à ce qu'il se convertisse en une espece de bouillie assez liquide. Lorsque le Couvreur a posé une botte de chaume, une autre personne vient qui verse avec un vase quelconque assez de ce mortier sur la paille pour la couvrir entiérement jusqu'à moitié de sa longueur. A mesure qu'on place une autre botte, la partie enduite de mortier vient reposer sur celle de l'autre botte qui n'en a point reçu; ainsi de suite, de maniere que les côtés extérieurs & découverts soient à la fin entiérement enduits de mortier.

En Silésie, on se sert de terre grasse dissoute dans de l'eau salée & mise en bouillie légere dont on arrose le toît. Le toît arrosé, on jette par-dessus du sable qu'on seme menu, & on le laisse sécher. Ensuite on répand sur le tout une composition de chaux, de lait aigre ou de lait de beurre & d'œufs; ce que l'on répete plusieurs fois. Non-seulement cette préparation amortit les flammes, mais même l'humidité ne la pénétre jamais; elle préserve de la pourriture.

Un toît de 48 pieds de large, de même longueur, de 36 pieds de haut, exige 45 scheffels d'eau salée, ou plutôt de terre grasse dissoute dans cette eau, 30 scheffels

de chaux apprêtée comme ci-dessus : ce qui ne revient en tout qu'à vingt-neuf risdales.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 4 Juin 1774, au Mercredi 8 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 14, 17 à 20 liv. *le septier ; idem* au Port de la Grêve, de 16 à 20 liv. 10 s. ; le seigle, de 8 l. 10 s., 9 à 9 l. 10 s. ; l'orge, de 7 à 7 liv. 10 s. aussi *le septier*.

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 4 Juin 1774, au Mercredi 8 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 l. 10 s. à 19 l. *le sept. ; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 11 Juin 1774, de 50 à 51 livres ; *idem* nouveau de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36 ; *idem* nouveau, de 34 à 35 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32 ; *id.* nouveau, de 30 à 31 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 11 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 5 8e.
Londres	30 $\frac{1}{8}$
Hambourg	184 $\frac{1}{2}$
Madrid	15 1 à 6
Cadix	14 18 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Pâques*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 11 *Juin* 1774.

	H	G		
Or de Portug. à . .	728			*marc.*
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	5		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Jeudi* 9.	*Vendredi* 10.	*Samedi* 11.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	. . . . .	1817 $\frac{1}{2}$ 15 . .	1750 70 50 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	72	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	370 66 . . .	366 60 . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 14 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE RIGA, *le* 8 *Avril.*

SUIVANT les derniers avis reçus de Pétersbourg, le Gouvernement se propose d'accorder au commerce des Hollandois dans tout l'Empire les priviléges dont le commerce des Anglois jouit à Archangel. Cette distinction de pavillons doit sans doute affoiblir la concurrence; mais dans le cas présent, c'est la reconnoissance qui paye un intérêt à la facilité avec laquelle la Hollande a fourni des fonds au Trésor Impérial. Nos campagnes n'ont pu suffire aux besoins extraordinaires de la Politique: nous nous sommes aggrandis en déserts & affoiblis en culture ainsi qu'en population: il faut employer une partie de cette population rare à surveiller l'autre.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 16 *Avril.*

Le passage par le détroit d'Aland étoit encore derniérement très-dangereux, au grand préjudice de notre commerce: il falloit un grand vent nord ou nord-ouest pour emporter le reste des glaces.

Notre Lombard prenoit ci-devant 4 pour 100 d'intérêt des sommes qu'il prêtoit sur gages, S. M. a réduit de moitié cet intérêt, pour le soulagement du Peuple. Le même Bureau offroit de prêter à 6 pour 100 sur des terres, S. M. a refusé d'y consentir tant pour ne pas procurer aux riches de nouveaux moyens de ruine, que pour contenir l'établissement dans les bornes naturelles de sa destination & de la modération dont il est souvent arrivé que de pareils Monts de Piété soient ambitieusement sortis pour tout embrasser ou envahir successivement dans leurs soins charitables jusqu'à la ruine du Public ou à la leur.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 19 *Avril.*

Les Paysans de Norwege sont tenus de faire des charois de charbon & autres matieres pour le service des mines de leurs Seigneurs, moyennant un salaire fixé par la loi: ils faisoient les charois, mais souvent les Seigneurs ne payoient pas le salaire, & lorsqu'ils étoient obligés, ce qui arrivoit, de vendre leurs biens pour acquitter leurs dettes, ils n'en payoient pas davantage leurs Paysans. Si ces malheureux eussent été libres, suivant l'ordre naturel, de refuser le service, ces Puissans l'auroient été beaucoup moins de refuser injustement le salaire, & la Justice se seroit presqu'établie d'elle-même; mais la loi s'y oppose: pour arrêter l'abus, en laissant subsister la loi, S. M. a ordonné que tout Propriétaire eût à payer exactement le prix

de ces corvées ; & qu'en cas de vente des biens, on prélevât, avant toute chose, les rétributions dues aux Paysans.

On écrit d'Helsingor que, le 8, il est entré dans le Port un brigantin Anglois venant de Hull dans l'Hyorkshire, pour prendre une cargaison de grains, & la porter à Hull même ; chose fort extraordinaire, car de mémoire d'homme aucun vaisseau Anglois n'est venu y charger des productions de ce genre, & même on n'a vu aucun autre vaisseau étranger tirer de semblables provisions d'une Ville qui est obligée de se pourvoir de bled & autres denrées dans les autres Provinces du Royaume.

ALLEMAGNE.

De Berlin, *le 21 Avril.*

Par ordre du Roi, la Chambre de la Guerre & des Finances distribuera, à la fin du mois de Septembre prochain, des Prix à ceux qui se seront distingués dans les cultures, les fabrications, les trafics suivans... Tirage de soie... Semis de bois, plantation de beaux arbres dans les forêts... Plantation de haies au lieu de palissades... Vente de ses propres fabrications à l'Etranger pour 1000 risd. Pieces de dentelle façon de Bruxelles... Prairies artificielles... Plantation de mûriers blancs... Découverte de bon charbon de terre dans les Etats du Roi de l'autre côté du Weser dans la Principauté de Minden ou le Comté de Ravenstein... Introduction de cent tours ou rouets Anglois à laine dans les Fabriques où il n'y en a point..... Fabrication de draps, de damas, de fil &c.. Introduction nouvelle d'une forte culture de houblon... Bonification des arbres fruitiers des meilleures especes, plantation des mêmes arbres par graine ou noyau &c... Fabrication de la meilleure toile de lin du crû du Fabricant... Introduction de la méthode d'élever le bétail dans les étables... Découverte d'une veine de kobolt ou calamine dans le Duché de Siléſie &c... Découverte de sable ou de pierres résistant au feu &c.... Chapeaux approchant de ceux d'Angleterre... Secret de rendre la laine du pays égale en qualité à celle d'Angleterre ou d'Espagne... Blanchiment de toile approchant de celui de Hollande & sur-tout de Haarlem... Plantation d'allées d'arbres fruitiers sur les grands chemins... La meilleure façon de fumer les terres suivant leurs qualités &c... Ces annonces servent, à l'égard des Etrangers, à leur apprendre ce qui manque dans un pays, ce qu'on y recherche, ce qu'on y préfere, ce qu'on y regarde comme causes de prospérité publique : telles sont ici, avec les objets les plus importans, les fabrications de beaux chapeaux, de belles dentelles &c.

De Munich, *le 22 Avril.*

Dans ce pays, on confisque certaines marchandises, comme on arrêteroit des malfaiteurs, parce qu'elles pourroient être meilleures & moins cheres que celles du lieu. Ces marchandises que l'on auroit de cette maniere à bien bon marché, s'il ne falloit beaucoup dépenser pour se mettre à portée de les saisir, étoient ci-devant diversement appliquées & distribuées. Le Conseil Privé Electoral vient d'établir à cet égard une regle uniforme : les confiscations seront, à l'avenir, partagées par tiers entre le Fisc, le Bureau & le Délateur, lesquels, par cette réunion d'intérêts, ne feront qu'un.

Les prix des grains, du pain & autres denrées de premiere nécessité ont baissé dans cet Electorat.

Dans la derniere Séance de l'Académie Electorale des Sciences, M. le Baron Adam d'Ickstadt, Conseiller Privé, lut un Discours sur la maniere de régler, en Baviere, le cours des études dans les Ecoles, les Colleges, les Universités. Conformément au plan aujourd'hui généralement adopté en Allemagne, il ajouta aux leçons ordinaires des leçons sur l'Agriculture, l'Economie, la Méchanique & les Arts utiles.

ITALIE.

De Parme, *le 10 Avril.*

Attendu la rareté & le dépérissement des bois, S. A. R. a fait publier un Edit qui contient des instructions, instructions qui séparées de l'injonction annoncent vraiment l'autorité tutélaire, & peuvent rendre efficaces les encouragemens pécuniaires réunis avec elles. On y remarque des détails intéressans sur les moyens de conci-

lier la plantation des bois avec la culture des grains, deux objets de néceſſité premiere.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 25 Avril.*

Il a été expédié une Commiſſion, revêtue du grand ſceau, laquelle autoriſe le Viceroi d'Irlande à donner le conſentement royal aux Bills paſſés dans les Chambres pour corriger un Acte tendant à l'encouragement de l'Agriculture, pour aſſurer le capital & les intérêts de l'argent que les Catholiques prêteront aux Proteſtans avec hypotheque ſur des terres &c.

Le 22, le Lord North préſenta aux Communes un Bill qui rendra les biens des Banquiers ſolidaires pour le payement des dettes de leur ſociété, en cas de banqueroute, & qui décernera des peines très-ſéveres contre les Commis coupables d'avoir diſſipé l'argent des Banques particulieres &c.

En exécution d'un Acte porté dans une des dernieres Seſſions, on avoit établi ſur les chemins des machines dont l'objet étoit de s'aſſurer du poids des charettes, chariots &c, dans la vue d'empêcher qu'on ne chargeât trop les voitures. Il a été prouvé & reconnu par un Comité que cette inſtitution ne formoit qu'un impôt fort onéreux & un très-grand obſtacle au commerce.

Le Docteur Price obſerve que la taxe actuelle pour les pauvres égale la totalité des taxes que l'on payoit autrefois à l'Etat; & que les dépenſes publiques, pendant la paix, ſont doubles de ce qu'elles étoient, en tems de guerre, ſous le Roi Guillaume.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le 29 Avril.*

La Société des Arts libéraux a propoſé quelques queſtions à réſoudre en Latin ou en François, en Hollandois... L'une concerne l'éducation phyſique des hommes. On demande la cauſe de la foible complexion de beaucoup d'enfans & des accidens qui les rendent ou impotens ou imbécilles, ainſi que les moyens d'obvier ou de remédier à ces malheurs qui arrivent plus fréquemment aux pauvres qu'aux riches, aux garçons qu'aux filles, après la petite vérole naturelle qu'après la petite vérole inoculée... La ſeconde a pour objet la riviere d'Y ou Ey, qu'on peut regarder comme un bras de mer, formant le Port d'Amſterdam: on demande le meilleur moyen de la nettoyer & de la creuſer ſans le ſecours d'aucune machine diſpendieuſe, afin de la rendre en tout tems navigable pour toute ſorte de bâtimens... La troiſième exige l'étude du cœur humain dirigée par une attention réfléchie à l'influence des climats & des gouvernemens ſur ſes premiers mouvemens & ſur les habitudes qu'ils lui font contracter: il faudra obſerver & ſuivre depuis les tems les plus reculés, chez des Peuples, particuliérement chez les Juifs & les Romains, la différence des terres, des climats, des loix, & marquer la marche & les changemens du cœur humain ſous le même climat & divers Gouvernemens, ſous le même Gouvernement & divers climats &c.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Grenoble, *le 2 Mai.*

Une Compagnie avoit formé, au Bourg de Mens, à une journée de cette Ville, un petit magaſin de douze mille ſetiers de bled. Ses ſpéculations lui avoient promis qu'en payant ce bled 15 l. & 14 l. 12 ſ. le ſetier, elle feroit encore d'aſſez bons profits: elle s'eſt trompée. La ſaiſon & les circonſtances politiques ont ramené l'abondance dans nos Marchés; & la Compagnie offre inutilement ſon grain à 11 l. Les Grenetiers aiment mieux acheter dans les Marchés même que de puiſer dans ſon magaſin, quelque avantageuſe que ſoit ſon offre. Faute d'Acheteurs, la Compagnie eſt obligée de garder ſon grain dans ſes différens dépôts, car elle en a pluſieurs. En même tems elle eſt pourſuivie par ceux qui le lui ont vendu & qui en exigent le prix convenu, ſans rabais. La concurrence, la circulation, la confiance rétablies par l'Arrêt du Parlement, annoncé dans le N°. 33 de la Gazette, ont puiſſamment contribué à renverſer les projets qu'elle avoit fondés ſur des eſpérances contraires... Les champs, les vignes, tout promet une pleine proſpérité;

rien ne souffre que des arbres fruitiers attaqués par des chenilles dans quelques cantons.

Le 19 du mois dernier, le feu prit à 7 heures & demie du soir dans le Bourg de Monestier, à deux lieues & à la vue de Briançon, chez un Particulier. Dans quelques instans, un vent violent du nord porta les flammes aux deux extrémités du Bourg composé de 265 maisons presque toutes couvertes de paille; l'embrasement fut général: en moins de deux heures, il ne resta qu'un monceau de cendres, l'Eglise Paroissiale & cinq maisons garanties par des toits de grosse ardoise. Les Habitans se sauverent, mais nuds en quelque sorte, sans pouvoir emporter leurs effets: meubles, denrées, bestiaux, ils ont tout ou presque tout perdu. Un enfant de 7 à 8 ans, qui étoit sorti en chemise, fut trouvé mort le lendemain sur le chemin d'un hameau. Une femme mourut, le 21, des suites de la frayeur que lui avoit causée le désastre. L'alarme se répandit jusqu'à Briançon. M. Doumet, Major de la Place, & M. de la Deveze, Major du Régiment de Médoc, envoyerent un détachement pour porter avec la plus grande célérité des secours aux incendiés réduits à l'état le plus déplorable, au nombre de 260 familles. Les Officiers de Médoc firent remettre le lendemain au Subdélégué une somme d'argent, & M. de la Deveze fit porter sur le lieu 800 rations de pain de munition pour les plus nécessiteux: leur situation sollicite bien la commisération la plus vive & la charité la plus généreuse.

De Lyon, *le 3 Mai.*

L'Académie des Sciences & Arts de cette Ville tint le 19 du mois dernier une Séance publique dans laquelle M. de Champigneulles, Directeur, lut l'analyse de divers Mémoires présentés par MM. les Académiciens durant le cours du semestre dernier; des *observations météorologiques* & l'*état des naissances, mariages & morts* de cette Ville en 1773, par M. l'A. de la Croix; un *tableau des époques de la végétation*, observées en 1773 par M. de la Tourette; un *Mémoire sur le vitriol de cuivre*, par M. Brisson; des *observations* de M. Rast *sur les Hôpitaux*; des *examens chymiques de plusieurs sources d'eaux minérales du Forez*, par M. Richard de la Prade &c. M. de la Tourette fit la lecture d'un Mémoire de M. Pauteau sur les ravages que la gangrene humide, presqu'aussi contagieuse, selon l'Auteur, que la petite vérole, fait dans les Hôpitaux; sur la nécessité de ne confier qu'à des mains saines le soin de préparer les charpies, les compresses, les linges destinés aux pansemens, & sur les autres moyens d'arrêter & de prévenir la contagion; enfin sur un moyen de décharger les Hôpitaux du surcroît de dépense que le choix & le renouvellement nécessaires des linges occasionneroit: ce moyen est de suppléer à l'emploi du *linge* par celui du *papier sans colle*, presqu'aussi souple que le linge même, & de la même substance... Ces annonces suffisent pour montrer au Public combien l'Histoire & les Mémoires de cette Société sçavante seront intéressans.

On exploite aux environs de S. Etienne une mine d'alun qu'on tire des rochers qui recouvrent des carrieres de charbon où le feu semble être depuis long tems. La vapeur qui s'en exhale ne paroit point incommoder les Ouvriers qu'elle environne. On prétend qu'elle est si forte que les rochers pulvérisés & lessivés pour en extraire l'alun, sont bientôt impregnés d'une nouvelle quantité d'acide vitriolique, si on les expose dans les lieux d'où la fumée sort plus abondamment. Il seroit à souhaiter que toutes les circonstances physiques de ces phénomenes sujets à être exagérés, fussent bien constatées. L'Entrepreneur de l'exploitation, laquelle en général est assez bien montée, a de la peine à faire crystalliser en grosses masses, mais l'alun est de bonne qualité. Cette branche d'industrie est une de celles qui se sont formées sous l'administration douce, éclairée & bienfaisante de M. de Flesselle, notre Intendant.

De Chalons (*en Bourgogne*), *le 3 Mai.*

Dans le courant d'Avril, quelques cantons de la Province entre cette Ville & celle d'Autun, ont été ravagés par la grêle: les vignes & les bleds de plusieurs Paroisses ont extrêmement souffert. Mais en général la Bourgogne est très-satisfaite de la perspective de ses principales récoltes.

De l'Orient, *le 4 Mai.*

Le *Panc-à-Panc* a amené de l'Isle de France 45 mouchoirs, 65 pieces de limanças, 1080 pieces de toile d'yanaon, 240 pieces de salampouris, 1280 pieces de guinées bleues, 80 pieces de chasselas, 80 pieces de néganepeaux, 80 pieces de bajutapeaux, 520 pieces de chavonis, 15763 livres de salpêtre, 6000 livres de bois d'ébene, 9430 livres de sucre candi blanc, 866 balles de café Bourbon.

De Nantes, *le 5 Mai.*

Les bleds ont subi, vers la fin d'Avril, une nouvelle diminution assez considérable : la premiere qualité de froment qui valoit 200 liv. le tonneau, est rapidement descendue à 170; ainsi des autres. Il paroît que Dantzick, Konisberg & les autres greniers du Nord regorgent de grains : il vient d'en arriver de ces deux Places.

Les sucres ont un peu haussé : le sucre blanc, premiere sorte, vaut de 56 à 58 l. le cent; le sucre brut, fin, de 33 à 35 l. Les cafés ont baissé : le Martinique, fin, verd vaut de 13 à 14 s. Les cotons sont montés à 160 & 170 l. le cent.

Les vins de premiere qualité sont descendus à 180 l.; les eaux-de-vie, entre 135 & 140 l. les 29 veltes.

Le *Courier de Saint-Marc* est arrivé de Saint-Marc, ainsi que la *Loire*; la *Cigale*, du Cap. Navires sortis, la *Jeune Rosalie* pour la Guadeloupe, la *Vestale* pour les Cayes, le *Roi de Juda* pour Guinée. L'*Actif*, Cap. Lormeau, est en charge pour l'Isle de France; le *Victorieux*, Cap. Tortué, pour la Guadeloupe; la *Grue*, Capit. Barat, pour Madere.

De Nancy, *le 5 Mai.*

Les mauvais chemins coûtent ordinairement très-cher aux Propriétaires des champs riverains, non-seulement parce qu'ils rendent le débouché de leurs denrées plus difficile & plus dispendieux, mais encore en ce que pour éviter les mauvais pas, les Voituriers se frayent des passages à travers les champs. Cet abus, assez fréquent sur une de nos routes, vient d'attirer l'animadversion de la Police.

Derniérement des enfans noyerent un chien dans un étang. Environ un quart d'heure après, des Etudians en Médecine firent pêcher l'animal pour essayer sur lui les secours qu'on administre aux hommes en pareil cas. Le chien ne donnoit aucun signe : au moyen des cendres chaudes, du sel, de la fumigation de tabac, il recouvra la santé en moins d'un quart d'heure.

De Tours, *le 7 Mai.*

On écrit de Château-du-Loir que les terres labourables sont infectées d'une espece de chardons au point qu'ils étouffent les récoltes. Cette plante gagne toujours du terrein : il est à craindre qu'elle ne couvre le pays, si l'on ne travaille à l'extirper. Elle commence à paroître au mois d'Avril; elle croît en abondance jusqu'au mois d'Août. Sa tige est presqu'aussi grosse que le doigt, & haute de quatre à cinq pieds. Elle fleurit à peu près comme l'artichaut. Sa graine mûre, est assez légere pour que le vent l'emporte & la répande. On demande à quels expédiens il faudroit recourir pour remédier à ce mal, du moins en partie, si l'on ne peut s'en garantir entiérement.

On a observé dans cette Province & dans le Bas Poitou que, dans presque tous les décours de Lune, il regne pendant quelques jours un vent d'ouest, appellé *vent de mer*, accompagné de pluie, de touffeurs & d'orages, & communément annoncé par des variations très-sensibles du barometre & du thermometre. C'est une vérité que ce vent, cette pluie, ces touffeurs & ces orages sont des accidens terribles pour les vers à soie qui se trouvent à la bruyere, ou prêts à y monter. Si cette observation est confirmée, il faudroit prendre les plus sérieuses précautions pour faire arriver la *parfaite maturité* de ces vers avant le décours de la Lune : les moyens en sont faciles.

Les progrès de la végétation ont été rapides, & la saison a une belle apparence. Les Nourriciers des vers à soie ne doivent pas, pour cela, se négliger & se croire à l'abri des revers qui ne sont que trop communs & qui anéantissent les récoltes à leur naissance.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre de M. Faypoult, ancien Bailli de Joinville, à l'Auteur des Affiches de Province, 16 Avril 1774, touchant les insectes que la douceur & l'humidité de la saison ont fait éclore.

» Le dernier mois de Mars qui, dans les années ordinaires, tient plus à l'hiver qu'au printems, a été si doux, que dès le commencement d'Avril la végétation étoit extrêmement avancée, ensorte qu'avant le 1er. Mai les plantes auront acquis la force qu'elles n'ont souvent pas quand le soleil entre dans le signe des Gemeaux. Cette précocité générale qui présage beaucoup d'abondance, sans nous garantir des gelées tardives qui ruinent si souvent toutes nos espérances, a fait éclorre une telle quantité d'insectes destructeurs, qu'avant qu'un Cultivateur se soit avisé de prendre les moindres précautions, les richesses de ce printems trop hâtif vont être dévorées par ces animaux dont tous les œufs malheureusement ont réussi. A mesure qu'un bouton a débouré, la petite feuille encore détrempée de la gomme que la seve a distribuée sur toute l'enveloppe, se trouve au bout de deux ou trois jours toute froncée ou recoquillée par le travail d'un petit ver qui en rapproche les bords pour s'y pratiquer un logement dont il se nourrit quelques jours & d'où il se répand sur la fleur qu'il mine ensuite à sa base, pour s'y renfermer tout le tems qu'il y trouve sa subsistance. L'arbre alors est quelquefois aussi dépouillé qu'on le voit à Noël. L'année derniere, le mois de Mai fit appercevoir une telle quantité de ces vers, qu'il n'y eut presque dans nos cantons aucune sorte de fruits. J'ai cru, cette année, préserver mes arbres d'une pareille destruction, en les faisant frotter avec des torches de paille, & racler sur toutes les crevasses de l'écorce où les œufs pouvoient être déposés. Ces précautions prises particuliérement sur les arbres nains, sur les buissons & les espaliers qu'on peut parcourir aisément, ont seulement diminué la somme de ces insectes qui ont été huit à dix fois plus abondans chez mes voisins; il en est encore éclos assez pour dévaster mes arbres, & sur-tout les pommiers. Mais dès le 14 & le 15 de ce mois, j'ai mis un nombre d'ouvriers pour ouvrir doucement les feuilles roulées & en brûler les vers, avec ordre d'arracher les bourgeons qu'on ne pouvoit développer. J'ai de suite fait visiter toutes les touffes de fleurs, & l'on en a tiré les vers avec des aiguilles. Après cela, j'ai fait lessiver mes arbres avec l'eau bouillie de savon gras, encore tiede, & mêlée au quart du plus fort vinaigre. Enfin j'ai fait le lendemain une fumigation avec du soufre en poudre & de l'extrait d'aloës fétide, brûlés avec du fumier récent, pour donner plus de consistance & d'épaisseur à la fumée. Ce fléau nous préparoit à la prodigieuse quantité de chenilles que la douceur de l'hiver dernier (si l'on peut dire qu'il y en ait eu) a fait naître. Mais comme cette espece d'insectes va du moins à découvert, on peut les poursuivre quand on n'a pas eu soin d'en détruire les bourres ou d'en couper les anneaux dès la fin de l'automne, comme l'ordonnent les Réglemens. Cependant quelque attention qu'on y apporte, on voit chaque année que les œufs épars qu'on ne pouvoit même soupçonner, produisent toujours beaucoup de chenilles, dont la course sur les arbres épuise les feuilles & les fruits, & même ruine la séve pour l'année suivante: car semblables à ces peuplades errantes qui changent de cantons à mesure qu'elles ont épuisé les subsistances, les chenilles ne descendent d'un arbre dépouillé que pour remonter & le manger successivement. Le remede à ces déprédations est de bien secouer l'arbre pour en faire tomber celles qui peuvent être échappées à la vue, de ne leur faire aucun quartier, ensuite de prendre de la mousse (toute espece est bonne), & d'en faire une couronne bien serrée autour de l'arbre à telle hauteur du tronc qu'on veut; on serre cette mousse avec de l'osier, & on l'imbibe d'infusion d'aloës. Il seroit bien à desirer qu'on pût détruire les papillons, producteurs de toutes ces chenilles, avant leur accouplement dont le tems est réglé par la température de l'air. Mais comment se produit ce ver presqu'homogene à la feuille dont il a toujours la couleur, qui s'y renferme & s'y tapit à mesure qu'il ronge sa loge, puis descend par un fil délié qui lui sert d'échelle jusqu'à terre, pour al-

ler chercher fortune ailleurs ? D'où vient encore cet autre ver presqu'en tout semblable au précédent, qui s'incruste dans la bourre à fruit & la ronge progressivement ? Ces vers proviennent d'œufs sans doute, mais dans quels tems sont-ils éclos ? On en remarque dès le mois de Février dans le bouton qui désigne le fruit, & dont quelquefois le gonflement extraordinaire doit faire présumer la présence de l'insecte. Il ne tarde pas en effet à se faire un jour latéral, d'où il fait des incursions dans toutes les parties de l'arbre. C'est de-là qu'on trouve tant de boutons avortés, parce que la séve en a été pompée par ce ver qui souvent y reste enseveli. Il s'attache particuliérement aux poiriers à fruit tendre ».

Cette Lettre nous a paru mériter d'être transcrite en entier.

I I.

Description d'un moyen très-simple pour renouveller l'air dans les prisons & autres lieux souterreins, traduite de l'Anglois par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch en Pologne.

M. Lindsey nous apprend, dans ses Essais sur les maladies des gens de mer, que le moyen le plus efficace pour faire circuler l'air dans une prison est celui où l'on fait usage d'une voile & qui, pour cette raison, est appellé *a wind sail*, c'est-à-dire, voile pour procurer du vent. Cette découverte l'emporte de beaucoup, par sa simplicité & par ses effets, sur celle des différens ventilateurs qui ont été imaginés jusqu'à nos jours.

Ce moyen consiste dans une simple voile attachée à une vergue ou antenne suspendue par le milieu à un mât placé sur le toit de la prison ou du lieu souterrein dont on veut renouveller l'air. La partie inférieure de cette voile est ployée de maniere qu'elle forme une espece de poche ou de conduit pareil au tuyau des cheminées. Ce canal est assujetti par une certaine quantité de petits cercles de fer ou de bois comme ceux des blutoirs des Boulangers. Ce tuyau est réuni à un autre canal qui est formé avec une toile très-serrée & enduite d'une matiere visqueuse telle que la colle ou la gomme, pour empêcher l'issue de l'air. Ce conduit aboutit dans les endroits dont on veut renouveller l'air & où l'on desire procurer la libre circulation de cet élément.

Cet appareil sera toujours en état, même dans les tems où l'air est le plus tranquille. On remarquera qu'au moindre vent il ne manquera pas de produire son effet ; on carguera à demi, on pliera à moitié la voile dans les tems où le vent sera fort, & l'on supprimera cette méchanique pendant les tems d'orage.

Elle n'exige d'autre précaution que d'orienter ou placer la voile tous les matins à l'opposite du côté d'où vient le vent ; on le reconnoîtra par la girouette qui se trouve sur le toit de la prison.

Ce moyen n'exige pas d'ailleurs une grande exactitude pour orienter la voile, car les petites variations qui arrivent dans les vents n'influent pas beaucoup sur ses effets. Ces derniers sont prodigieux lors même qu'il ne souffle qu'un petit vent. L'air refoulé de la voile dans le tuyau ou conduit cause un courant si rapide & si considérable qu'il est très-sensible dans toutes les parties de la prison. Pour obtenir cet effet, il est évident que l'on doit porter le bout du tuyau dans l'endroit où l'on veut renouveller l'air & ouvrir en même tems les fenêtres supérieures.

Observation du Traducteur. Quoique les personnes éclairées conviennent généralement des efforts que les Anglois ont constamment faits pour augmenter les connoissances utiles, on doit encore leur rendre cette justice, c'est qu'ils ont recherché avec zele des moyens pour soulager cette portion de leurs freres ou que l'inconduite, les malheurs ou des maladies incurables avoient séparés de la société, & que les autres Nations regardent comme totalement séparés d'elle (1). Les Anglois ont imaginé les premiers de simplifier les instrumens & les outils les plus communs, dans la seule vue d'épargner la peine de ceux qui sont obligés, par leur condition, à en faire usage. Il n'est point

(1) *Le ventilateur du Docteur Hales pour renouveller l'air dans des prisons & des Hôpitaux, la fondation d'un Hôpital pour les fous par le Docteur Swift, le Rabelais de l'Angleterre &c. Ce grand homme ne fut guidé dans son entreprise que par ce sentiment qui fait l'éloge de son cœur.* Il me faut, *disoit il*, songer à ceux que l'on oublie le plus volontiers.

de Pays, point de Manufacture en Europe où l'on abrége autant la main d'œuvre qu'en Angleterre. Les laminoirs, les coupoirs, les balanciers ont été imaginés dans cette contrée.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 4 Mai 1774, au Samedi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 21 l. 10 s. à 25 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 21 liv. 10 s. à 26 l.; le seigle, de 9, 11 à 13 l.; l'orge, de 8, 8 l. 15 s. à 9 l. 10 s. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 4 Mai 1774, au Samedi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 l. 10 s. à 19 l. 10 s. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 11 Mai 1774, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 40 à 41; *idem* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 38 à 39; *id.* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

V.

Changes de Paris, *du* 11 *Mai* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{3}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 $\frac{1}{2}$
Madrid	15 2 à 1 6
Cadix	14 19 6 à 19
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Pâques*	$\frac{1}{2}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris, du 11 *Mai* 1774.

	H	G		
Or de Portug. à . . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			marc.
Du Perou à	712			marc.
Les guinées à . . .	728			marc.
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			once.
Or à 20 karats à . .	84			once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	marc.
Piastres à	49			marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Lundi* 9.	*Mardi* 10.	*Mercredi* 11.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1350 1300 50 .	1350 70 60. .	1330 60 65 70 (1450
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	290	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 12 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 17 Janvier.*

PLus on a sévi contre les Distillateurs d'eaux-de-vie de grains, plus on s'est plaint que leur nombre se multiplioit, si bien qu'après avoir défendu la distillation, il a paru nécessaire de défendre aux Chauderonniers la fabrication de vaisseaux proprès à cet usage; qu'après avoir infligé beaucoup de peines, il a paru nécessaire d'en infliger de plus séveres; qu'après avoir pris des mesures pour découvrir les infractions, il a paru nécessaire d'en prendre des nouvelles, comme d'établir des visites, de déclarer un homme convaincu de contravention si les Inquisiteurs trouvent chez lui de la lie d'eau-de-vie, d'imposer cent thalers d'amende aux Cabaretiers ou Marchands de vins qui seront surpris avec la plus petite mesure d'eau de vie Suédoise. Cette histoire est celle de presque toutes les prohibitions.

M. Eckermann a trouvé le secret de rendre le fer si ductile que d'un vieux fer à cheval, il tire une espece de clinquant, des paillons, des fils propres à entrer dans la fabrication des tapisseries & des étoffes, & à leur donner beaucoup d'éclat à très-peu de frais. Cette découverte convient à merveille à notre siecle.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 20 Janvier.*

Il est encore arrivé derniérement ici un vaisseau venant de l'Isle de Sainte-Croix en Amérique... Le nombre des vaisseaux qui ont passé le Sund a été de 7559 & non de 6559... Dans les Bailliages d'Aggerahus en Norwege, de Nisbourg en Jutland &c, il y a eu, l'année derniere, une dépopulation très-forte, comme dans la plus grande partie du Nord.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 22 Janvier.*

Du 2 Janvier 1773 au 31 Décembre, il est entré ici 4873 lasts 25 tonneaux de bled, 7590 l. 4 ton. seigle, 1833 l. 55 t. orge, 3585 l. 7 t. avoine, 195 l. 7 t. pois, 606 l. 20 ton. fésoles, 218 l. 14 t. malt, 55 l. 49 t. sarrazin, 83 l. 8 t. graine de lin. Il en est sorti 2829 l. 10 ton. bled, 7987 l. 28 t. seigle, 672 l. 24 t. orge, 1592 l. 52 ton. avoine, 105 l. 8 t. pois, 415 l. 24 t. fésoles, 86 l. 9 t. malt, 17 l. 10 t. sarrazin, 84 l. 23 t. graine de lin. Importation totale 19041 l. 9 t.; exportation totale 13790 l. 48 ton... Depuis quelques années, les gelées ne sont pas assez

fortes pour établir nos communications ordinaires ſur le fleuve ; nous avons aujourd'hui les mêmes craintes.

DE LEIPSICK, *le 22 Janvier.*

Les Bureaux Provinciaux de notre Société Economique ſe ſont occupés d'objets très intéreſſans pendant les trois derniers mois de 1773. Les Membres de Zwickau ont pris en conſidération divers eſſais ſur la maniere de cultiver le houblon, le chardon, les mûriers &c... Ceux de Wittemberg ont examiné des épreuves du ventilateur appliqué aux greniers, & des inſtructions tirées de la *Gazette du Commerce*. On a fait au même Bureau l'analyſe chymique de l'argille à foulon de Kirchain. On y a appliqué pluſieurs regles météorologiques. On y a traité de la culture du chanvre d'Alſace, de l'éducation des vers à ſoie &c... Les Membres de Meiſſen ont apprécié pluſieurs réponſes à des queſtions ſur la conſommation des pommes de terre, ſur la poſſibilité de faire de bonne biere moitié avoine moitié orge, ſur l'uſage de mettre dans la biere un plat d'étaim pour l'empêcher de s'aigrir pendant l'orage, ſur la fauſſeté de l'avis donné dans quelques Gazettes pour la fabrication d'une bonne biere avec l'écorce & le feuille de chêne, ſur la maniere de ſéparer les différentes qualités de la laine, ſur l'ellebore dont on ne conſeille aucunement l'uſage dans les maladies des brebis, parce que ſouvent il leur donne par degrés lents une diarrhée dont à la fin elles meurent ; ſur l'uſage des grains de genievre dépoſés au fond des vaſes quand on en a fait des confitures, pour ſoulager les brebis attaquées du dévoiement ; ſur celui de l'épine-vinette & du cormier contre les épizooties ; ſur un remede compoſé de houblon ſauvage & de fleur de lin contre les vers qui attaquent les bleds, tels que la calendre &c. &c. &c.

La Société encourage la culture du tabac. L'année derniere, la récolte a été abondante, & il en a été porté conſidérablement à Dreſde. M. Bach, Négociant, en a fait l'apprêt. On travaille auſſi à donner au fil toute la fineſſe poſſible. Une autre claſſe s'eſt appliquée à faire des épreuves de l'acier de Suhla, ainſi qu'à faire la recherche d'une pierre nommée *tropſtein*, propre à donner un bon ciment... Nous ſommes obligés de nous borner dans le détail de ces travaux ſi honorables pour la Société & ſi utiles pour le Public.

DE BRESLAU, *le 23 Janvier.*

Les obſervations météorologiques faites à l'Obſervatoire de cette Ville, l'année derniere, ont donné les réſultats ſuivans. Il y a eu 210 jours ſecs & 155 humides. Le dernier givre du printems parut le 14 Mai, & le premier d'automne le 13 Septembre. Il eſt tombé 14 p. 9 l. 7 d'eau. La plûpart des vents & des orages ſont venus de l'oueſt. Le 15 Mai, on vit un globe de feu : le 27 Novembre, il y eut une aurore boréale. Le plus haut degré du thermometre de Farenheit a été, les 23 Mai & 12 Août, 27, 5 ; le moindre, le 4 Février, 5, 6. La variation la plus ſubite du thermometre arriva le 10 Mai au matin qu'il monta de 46, 7 à 71. Il y eut 31 jours de gelée continue ; & 27 autres, avec gelée la nuit. Dans les mois froids, il y eut 124 jours doux, 20 jours en Janvier, tout le mois de Décembre &c. Dans les mois chauds, il n'y a eu que 5 jours froids, 9 très-chauds, 47 chauds. La plus grande hauteur du barometre 28, 3, 7, le 12 Mars, tems clair & vent au nord ; la moindre, 26, 9, 7, le 15 Janvier, tems très-orageux & vent ſud oueſt. Degré le plus ſec de l'hygrometre de M. le Profeſſeur Lambert, 395, le 25 Mai ; le plus humide, 145, 13 Janvier. La plus grande hauteur de l'Oder a été de 6 pieds 5 pouces le 5 Mai. Le 3 Mars, la débacle commença. Ces obſervations ſe continuent avec exactitude : S. M. a ordonné qu'on en fit dans les lieux les plus remarquables de ſes Etats, & qu'on y conſtruisît à cet effet des Obſervatoires.

DE FRANCFORT, *le 26 Janvier.*

L'Allemagne eſt encore inondée de fauſſes monnoies de toute eſpece ; le Magiſtrat de cette Ville vient d'en mettre pluſieurs hors de cours.

S'il régne une prévention générale ſur les Meûniers, ce n'eſt pas en faveur de leur probité. Il ſe fait de tems en tems des découvertes qui ne ſervent pas peu à la con-

firmer ; avec les exceptions néanmoins que l'équité oblige à y mettre. Le fils d'un Meûnier de notre voisinage, condamné à perdre la vie pour un assassinat, a déclaré qu'il volcit tous les jours une metze de farine qui'l convertissoit en argent pour ses menus plaisirs.

Après les premieres neiges qui ont été assez abondantes, il est survenu de la pluie, ensuite des gelées, & une partie de notre territoire s'est trouvé sur la glace. La petite riviere de Nied s'est, après cela, débordée, & elle a fait beaucoup de ravages; ce qui arrive souvent, quoiqu'elle ne soit habituellement qu'un filet d'eau.

ITALIE.

De Florence, *le 13 Janvier.*

Depuis quelque tems, les pauvres se sont multipliés ici, & le Gouvernement les partage en différentes classes pour les employer à des travaux convenables.

Il se présentoit à Venise une Compagnie pour le commerce exclusif du Caire. M. de Tron a parlé fortement en faveur du monopole ; M. Foscari a parlé raisonnablement en faveur de la liberté ; & les Juges ont opiné tout d'une voix contre l'attentat légal de quelques-uns contre les droits de tous & le bien public.

On écrit de Milan qu'à mesure que les Réglemens ont resserré la denrée de la nécessité la plus absolue entre les mains de quelques Marchands, ils ont exercé un monopole cruel en emmagasinant & haussant les prix : on prétend même qu'ils exportent des provisions. Il a été donné des ordres très séveres pour empêcher ces traites & en punir les Auteurs.

Les nouvelles de Turin portent que le Gouvernement ayant mis toutes les entraves possibles au premier des commerces, pour le régler, s'est cru en conséquence obligé de faire acheter tant à Trieste qu'en Hollande trente-quatre mille sacs de grains qui seront versés dans les lieux où la cherté épidémique se manifestera de meilleure heure.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 27 Janvier.*

La Compagnie d'Afrique a présenté à la Cour de l'Amirauté une Requête pour que l'Etat augmente ses dépenses navales sur la côte, afin qu'elle ait ses profits plus assurés.

La continuation du droit additionnel sur la drêche a été agréée hier à la Chambre des Communes.

La baisse des actions de la Compagnie des Indes est attribuée à deux causes, au refus que les Colonies font de recevoir pour 300,000 l. st. de thé chargé de droits, & à l'incertitude où l'on est lequel des deux plans (celui des Propriétaires ou celui des Directeurs sera envoyé dans l'Inde).

On assure que l'augmentation de 200,000 liv. st. pour la liste civile sera incessamment demandée par le Ministere, & conséquemment agréée par les Communes.

On écrit de la Jamaïque que le tems a été très favorable aux plantations, & que les cannes à sucre promettent une abondante récolte.

PAYS-BAS.

D'Ostende, *le 22 Janvier.*

La maladie des bêtes à cornes continue avec opiniâtreté ; & pour qu'elles n'en meurent pas, on les tue.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De la Rochelle, *le 28 Janvier.*

Le 2 de ce mois, sur les cinq heures du soir, le Gardien d'un navire tomba dans le bassin du Port ; il en fut retiré bientôt après; mais il ne donnoit aucun signe de vie. Aussitôt qu'on en eût donné avis au Bureau des Fermes établi à la Chaîne, le sieur Poitevin, Capitaine de ce Poste, se transporta sur le lieu avec la boîte qu'il avoit en dépôt. A peine les premiers secours indiqués dans l'instruction eurent-ils été administrés au noyé que sa respiration devint sensible ; on continua le traitement pendant une heure ; après ce tems-là, cet homme eut la parole libre & parut jouir d'une parfaite santé. Le lendemain, vers les onze heu-

res du ſoir, il mourut ſubitement. Sa mort peut être attribuée à ſa chûte du haut d'un navire très-élevé, & à une incommodité dont il étoit depuis long-tems attaqué; d'ailleurs il étoit âgé de 74 ans. La vérité de ces faits a été conſtatée par les informations qu'a priſes M. le Procureur du Roi de la Ville. Ceux qui ont contribué à ſecourir le noyé ont reçu les retributions promiſes.

Le 15 de ce mois, le navire, la *Marie-Catherine*, d'Oleron, allant à l'Iſle de Ré, s'eſt perdu ſur la côte de cette Iſle près le village appellé *le Bois*, les cables du bâtiment ayant manqué.

Le commerce d'eau-de-vie ſe ſoutient. Cette liqueur eſt à 122 l. les 27 veltes. Le ſucre brut vaut de 23 à 33 liv., le quintal. Les cafés ſe vendent de 9 à 15 ſ.; le triage n'eſt qu'à 6 ou 8 ſ. Le prix de l'indigo bleu eſt de 12 l. Le ſucre en pain eſt à 80 liv. le cent.

De Grenoble, *le 30 Janvier.*

Les pluies continuent, le tems eſt malſain, point de froid, on craint pour les ſemences.

Depuis que l'Ordonnance pour les Régimens Provinciaux a été publiée, il s'eſt fait beaucoup de mariages dans les campagnes & parmi nos Artiſans.

Il y a en Savoye & ſur nos frontieres une bande de gens armés qui arrêtent le commerce & coupent les communications. On ne ſçait pas encore ſi c'eſt une troupe de voleurs ou de Contrebandiers. Le Roi de Sardaigne leur fait donner la chaſſe. Il eſt parti d'ici un détachement du Régiment de Boccard, pour aller au Pont-Beauvoiſin garder la frontiere.

La totalité des prix des Offices liquidés du Parlement monte à 3,322,586 l. 19 ſ. 6 den., dont le rembourſement a été ordonné par une Déclaration du 5 Septembre 1773. Ce rembourſement ſera pleinement fait dans le terme de dix-ſept ans, à dater du 1 du préſent mois. Les intérêts de la ſuſdite ſomme ſeront exactement payés à la caiſſe des arrérages à Paris. Il ſera fait un fonds annuel de 300,000 l. auquel le Roi contribuera, chaque année, pour 235,000 liv. Quant aux 65,000 liv. de ſurplus, il ſera prélevé 10,000 liv. ſur la ſomme impoſée dans la Province pour les réparations qu'entraînent les torrens & les rivieres, & 55,000 liv. ſur le dégrévement ou remiſe extraordinaire ſur les Tailles. Le Parlement a enregiſtré la Déclaration le 3 Décembre, ſans que le dégrévement de 55,000 l. puiſſe être entendu du dégrévement ordinaire accordé par l'Edit de 1706, dont la deſtination ne pourra, à la forme dudit Edit, être changée. S. M. ſera très-humblement ſuppliée d'aſſigner des fonds plus prochains pour le rembourſement des créanciers des anciens Officiers du Parlement, leurs créances étant privilégiées & n'ayant été contractées que pour payer au Roi les finances des Offices créés & réunis par différentes loix.

Par un Jugement de Police, du 22 du courant, un Particulier & ſa femme ont été condamnés en une aumône de 72 liv., outre la confiſcation, *pour avoir acheté du bled noir au Marché, dans la vue de le revendre plus cher.*

De Nancy, *le 2 Février.*

On n'entend parler que de débordemens & d'inondations. De tous côtés, les bas-fonds ſont ſous l'eau. Le 26 Janvier, deux Particuliers, en traverſant à cheval une terre ſubmergée, entre les villages de Vannes & Colombey, à trois lieues de Toul, tomberent dans un précipice; on n'a point encore retrouvé leurs corps.

La Cour Souveraine a rendu, le 11 Janvier, un Arrêt concernant les actes de baptême, de mariage & de ſépulture. Les précautions priſes autrefois pour conſtater l'état des perſonnes y ſont renouvellées en détail. Il eſt particuliérement défendu à tous Curés, Vicaires ou autres, dans le cas de baptême d'un enfant naturel, d'inſcrire les noms & ſurnoms de celui que la mere aura déclaré ſoit à la Matrone, ſoit à tout autre, pour être le pere d'icelui.

De Poitiers, *le 3 Février.*

M. Sarcey de Sutieres travaille à réformer la vicieuſe culture de cette Province, & ſur-tout à y introduire l'uſage de la

charrue de Brie rectifiée. Différens terreins anciennement défrichés dans des landes ont été labourés avec cette charrue à roues & avant-train, tirée par deux bœufs seulement. On apprend aux Colons à se procurer un engrais, *sans avoir besoin d'en acheter ;* ce n'est pas à dire pourtant sans qu'il leur en coûte, comme on va le voir. On se flatte de les mettre dans le cas de pouvoir vendre les pailles qu'ils employoient, ainsi qu'en vendent actuellement des Fermiers & Laboureurs de l'Isle-de-France, de la Brie, de la Beauce &c. L'engrais du parcage suppléera au fumier qui leur manqueroit. Ils pourront aussi s'en procurer en rassemblant quelques tombereaux de terre neuve ou autre, & en y mêlant deux ou trois tombereaux de marne pulvérisée, cinq à six boisseaux de suie de cheminée, autant de chaux éteinte à l'humidité, autant de crotin de brebis, pigeons, poules ou dindons, de cendres de lessive, de four à chaux ou autre, quelques boisseaux de charbon pulvérisé ou de la poussiere qu'on ramasse dans les endroits où l'on met le charbon. S'il manque quelques-uns de ces ingrédiens, on les remplace avec ceux dont on a en quantité, ou avec de la bouse de cheval, âne, mulet. Cette terre mêlangée se répandra avant qu'on seme le bled ; un bon tombereau par arpent. L'engrais & la semence jettés, il faut enterrer les grains avec la herse à dents. On seme plus clair. Cette terre est bonne pour les vignes ; elle n'engendre pas d'insectes comme le fumier, elle ne détériore pas la qualité du vin : on en met au pied de chaque sep un demi-picotin qu'on peut enterrer en donnant un petit binage. Toutes sortes d'arbres s'en trouveront très-bien.

De Metz, *le 4 Février.*

Le feu a pris, ce matin à trois heures, à l'Hôpital Militaire de cette Ville. Les deux tiers de cet immense édifice sont consumés, & les flammes ne sont pas encore éteintes ; leur vivacité a été augmentée par un vent violent du nord. Aucun malade n'a péri : il y a eu quelques malheurs particuliers.

Les bleds ont diminué sur la fin de Janvier dans les principaux Marchés de ces Provinces.

Du Mans, *le 5 Février.*

Le Dimanche 30 Janvier, il est arrivé un grand désastre sur la riviere de Sarthe. De cinquante-huit personnes embarquées sur le bac de Noyen, quarante-cinq ont eu le malheur de périr ; il s'en est sauvé 12 à la nage ; un cheval a entraîné jusqu'à terre une femme accrochée à ses harnois Il étoit resté sur le rivage quinze personnes qu'on avoit refusé de recevoir dans la barque déjà surchargée. Elle n'a pu résister à l'effort & à la vivacité des grandes eaux de ce passage toujours dangereux dans ces ciconstances. Six des noyés furent bientôt après retirés de dessous l'eau ; mais il ne se trouva personne en état de leur administrer les secours usités aujourd'hui dans presque toute l'Europe. MM. de la Société Royale d'Agriculture ont procuré à ce pays des instructions publiques sur cette matiere par la voie de nos Almanacs de 1770 & 1773. On espere que l'amour de l'humanité nous procurera encore des dépôts publics tels qu'il s'en établit dans les Villes principales pour l'administration des secours les plus prompts & les plus efficaces au personnes noyées.

De Paris, *le 9 Février.*

Arrêt du Conseil d'Etat du 18 Octobre, qui annulle une délibération prise le 11 Juin dernier par les Officiers Municipaux & les Notables de la Ville de Thiers, comme irréguliere & attentatoire à l'autorité du Conseil, en ce que contre les dispositions d'un Arrêt rendu en icelui le 9 Mai précédent (cet Arrêt ordonne que les 8 sous pour livre imposés par l'Edit de Novembre 1771, seront perçus sur le sel qui se délivre au magasin de Thiers en sus du prix fixé par la transaction du 17 Décembre 1668), *& sans avoir égard à une transaction du 17 Décembre 1668, il a été arrêté par ladite délibération qu'il seroit loisible aux Habitans de ladite Ville de rentrer dans le libre exercice du privilége dont jouissent les autres Villes de la Province d'Auvergne de s'approvisionner de sel comme bon leur sembleroit... Ordonne que tout le sel délivré au magasin de Thiers, à compter du 11 Juin*

BIBLIOTHEQUE ROYALE

1773, *sera sujet aux huit sous pour livre &c.*

Autre du 3 Novembre, *qui ordonne que les huit sous pour livre continueront d'être perçus en sus du principal du droit de vannage à Anglure, Généralité de Champagne.* Ce droit consiste en vingt sous par bateau qui passe aux vannes des moulins dudit lieu, situés sur la riviere d'Aube.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait le Samedi 5 du présent mois en la maniere accoutumée; les numeros sortis de la roue sont 48. 69. 83. 89. 6.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Observations sur les chenilles nuisibles aux arbres fruitiers, avec des expériences sur la maniere de les détruire.

M. Charles-Jean Cronstedt, possesseur d'un beau domaine à Fulleroe en Westmanie, a employé l'expédient que nous allons décrire pour préserver ses arbres fruitiers des ravages des chenilles. L'Académie Royale des Sciences & Arts de Suede a rendu compte de ce procédé qui, s'il n'a pas le mérite absolu de la nouveauté, donnera néanmoins de nouvelles lumieres par les observations qui en accompagnent l'épreuve. M. Cronstedt a été, en partie, guidé par la réponse de M. le Professeur Bergmann au problème plusieurs fois proposé rélativement à la destruction des chenilles les plus nuisibles aux arbres fruitiers. Dans cet écrit, M. Bergmann remarque que la *phalœna brumalis* est l'espece de chenilles la plus productive, que la femelle ne vole point, que le mâle ne l'emporte pas lorsqu'ils s'accouplent &c. M. Cronstedt va nous rapporter lui-même ses observations & ses expériences particulieres.

Le 16 Septembre, je fis lier aux troncs de mes arbres des paquets d'écorce de la largeur de la main, avec du fil à coudre les voiles. Je plaçai ces paquets, les uns plus hauts, les autres plus bas, selon que les troncs étoient unis ou rabotteux: s'ils étoient trop inégaux, on attachoit l'écorce au-dessous de la couronne des branches. Les ouvertures qui pouvoient rester sous les écorces furent soigneusement bouchées avec de la mousse, pour que les phalenes ne trouvassent aucun passage. Cette opération fut faite sur 597 arbres fruitiers de toute espece.

Le jour suivant, je fis mettre tout autour de la bande ou plutôt du bandage d'écorce, l'épaisseur de deux doigts de cambouis que j'eus soin de faire entretenir toujours bien gluant. Les premiers jours, il sécha plus vîte: mais ensuite à peine eût-on besoin de le rafraîchir de trois en trois jours.

Dès le 23, j'apperçus des chenilles dans le cambouis. Ce jour-là, on prit trois fémelles de la grosse phalene brumale que M. Linné nomme *phalœna defoliaria.* (M. C. donne ensuite le journal de sa chasse & le nombre de ces animaux tant mâles que fémelles, pris depuis le 23 Septembre jusqu'au 6 Novembre. Il ne nous a pas paru nécessaire de le copier. Nous dirons seulement que, depuis le 25 Septembre jusqu'au 11 Octobre, on prit, d'un jour à l'autre ou de deux en deux jours, les fémelles par milliers).

Ce fut le 2 Octobre que les mâles commencerent à paroître. Du 2 au 11, leur nombre alla en augmentant: pendant ces dix jours, il y en eut au moins 300 pris chaque jour. Les fémelles disparurent tout-à-fait le 25 Octobre. Pendant les cinq jours précédens, on n'en prit qu'un petit nombre. Il en resta dans le cambouis plus de 6000.

On compte que chaque fémelle pond plus de 250 œufs. Ainsi le nombre de celles qu'on a prises auroit produit une génération de *sept millions* de chenilles pour l'année prochaine...

C'est sur-tout pendant la nuit qu'elles font leurs dégâts: mais on voit aussi le jour, des fémelles qui grimpent le long des arbres. Les mâles ne volent que de nuit.

Il est vrai que les guêpes en dévorent une quantité prodigieuse: mais le mal qu'elles font d'ailleurs elles-mêmes n'est pas compensé par ce service.

Les mâles se prennent par les aîles, & restent sur le dos, les pattes en avant: on les enleva pour que les femelles ne passassent pas sur leurs aîles qui prennent beaucoup de place.

Le 22 Novembre, il parut deux autres sortes de chenilles, toutes deux vertes & de grandeur égale. Mais on avoit ôté les écorces & le cambouis. Ce sera la matiere de nouvelles observations.

M. Cronstedt invite les Naturalistes & les Economes à répandre le plus de lumiere qu'il sera possible sur l'histoire naturelle de ces insectes qu'on ne peut parvenir à détruire qu'au moyen d'une connoissance parfaite de leur marche, de leur nature, de leurs révolutions animales &c.

I I.

Maniere de faire du fumier dans quelques Provinces de Russie.

On construit sur des colonnes de bois, une salle ou une étable en bois, de la longueur & de la largeur convenables pour le bétail qu'on doit y faire séjourner. Pour l'emplacement, on choisit un bon terrein, un sol argilleux. L'entrée de l'étable est en talus ou en emphithéâtre, pour que les animaux y montent aisément. Les vieilles planches qui forment la charpente ou plutôt tout le bâtiment, se recouvrent de mauvais bois, de paille, de tourbe, pour que le soleil & la pluie ne les pénétrent pas. Dans l'étable même, on répand & on mêle de la tourbe, des taupinieres, le foin gâté, la mauvaise paille, de la ramée, du limon de marais &c, jusqu'à la hauteur d'une demi-aune. On jette aussi dans ce cloaque les ordures & les balayures des maisons, en un mot, tout ce qui peut se convertir en fumier. C'est un dépôt commun, rien ne se perd. D'abord que la belle saison permet que le bétail aille dans les champs, on va le mener dans cette étable où on le retient jusques vers le midi. Il y passe la nuit dans les plus beaux tems. Lorsqu'il y a fait huit ou dix bonnes séances, tant la nuit que le jour, on enleve les matieres à fumier imbibées d'urine, pour en former dehors des tas que l'on recouvre de feuillages & de ramées de pins. On remet dans l'étable une autre couche de semblables matieres, que l'on retire ensuite de même, quand elles sont suffisamment pourries.

I I I.

Nouvelle Machine pour élever des poids.

Cette nouvelle espece de grue est de l'invention du sieur *Gullet*, Anglois, Privilégié du Roi de la Grande-Bretagne pour la construction de ces machines dans le Duché de Cornouailles &c. Son principal usage est de tirer des mines les sceaux, les sacs, l'eau, le charbon, le minerai &c, avec plus de facilité qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Elle agit par le moyen d'une roue de dix pieds de diametre seulement. Cette roue a un mouvement toujours égal & uniforme ; quoique rapide, on l'arrete dans l'instant. Elle se meut par le moyen de l'eau ; le moindre courant d'eau suffit. Si ce moteur manque, la personne chargée de vuider les sceaux & les baquets, peut elle même la mettre aisément en jeu sans avoir rien à craindre. On la gouverne sans peine & sans risque. Les Ouvriers qui se trouvent dans la mine ou dans la carriere peuvent, en se mettant dans un baquet ou en s'attachant à un sceau, se faire tirer en haut sans le moindre danger..... Cette machine peut d'ailleurs servir à beaucoup d'autres usages, par exemple, dans les moulins à papier & autres. Elle est d'une construction fort simple. On peut en avoir une en place, propre à élever un poids de mille livres pour la somme de 30 liv. sterlings.

Ceux qui voudroient de plus amples éclaircissemens peuvent s'adresser au sieur *Christophe Gullet*, *Inventeur de la machine*, *rue Taristock*, *à Dévon.*

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mardi 1 Février 1774, au Samedi 5 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 l. 10 s., 23 l. 10 s. à 27 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Grêve, de 25 à 26 l. 10 s. ; le seigle, de 12 l. 10 s., 13 à 14 liv. ; l'orge, de 9 liv. 10 s., 10 liv. à 10 liv. 10 s. aussi *le septier.*

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mardi 1 Février 1774 au Samedi 5 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 à 20 liv. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Février 1774, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 9 Février* 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . .	730		marc.
Du Mexique à . . .	722		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98	1	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6
Piastres à	49	17	6

CHANGES DE PARIS, *du 9 Février* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	186 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 3
Cadix	14 19
Livourne	95 à 94 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Rois*	$\frac{3}{4}$ p. 0/0 p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Lundi* 7.	*Mardi* 8.	*Mercredi* 9.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1482 $\frac{1}{2}$ 85 . .	1485	1487 $\frac{1}{2}$ 90 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	184	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	340	340 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1773.

Du Sam. 5 Fév. 1774.		Du Lundi 7.		Du Mardi 8.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Lenoir, six prem. mois 1773.	P.	Delamotte, six p. mois 1773.	M.	Defrance, six p. mois 1773.	M.
Caron, *idem.*		Thevenin, *idem.*		Cauchy, *idem.*	Z.
Clouet, *idem.*	Z.	Creuzé, *idem.*		Viellard, six d. mois 1773.	A.
Gossey, six dern. mois 1773.	A.	Masson, *idem.*		Defays, *idem*	
Delarue, *id.*		Certain, six dern. mois 17773.	A.	Marsollier, *idem.*	C.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 24 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 19 Avril.*

LES traites de bleds, portés d'Arcangel, de Riga, de Pétersbourg &c, sur toutes les mers de l'Europe & jusques dans la Méditerranée, sans inconvéniens comme sans restrictions, ont soutenu l'Agriculture & l'Empire pendant ces dernieres années. Mais ce commerce n'a pu compenser les malheurs de la guerre; & rien ne peut aujourd'hui balancer les ravages que les troubles des Provinces Asiatiques occasionnent. Le Laboureur est enlevé à la charue, le Fabricant à son attelier, l'Ouvrier à son travail, pour être armé en brigand. La plûpart des Salines sont ruinées; il y a beaucoup de Fabriques détruites; les mines sont comblées ou désertes; la pêche du Volga & du Jaick, unique ressource de plusieurs Peuples, n'a pu se faire; on n'ose avoir recours à la chasse, parce qu'elle n'est pas sûre si l'on n'y est en force, & que si l'on s'y porte en nombre, le gibier effrayé se cache, fuit, échappe aux recherches. Les Villes voisines de campagnes dévastées regorgent de malheureux qui leur demandent le pain qu'elles n'ont pas.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 28 Avril.*

La cause de l'abondance qui s'est, en dernier lieu, manifestée dans nos Provinces, n'est nullement dans les magasins royaux qu'il avoit paru convenable de remplir par prévoyance; car ils sont pleins de bled des contributions & autres qui faisoient partie de nos propres récoltes; & si l'on y avoit joint des grains étrangers, il est à croire que nos Négocians auroient été tout aussi capables de porter ces nouvelles provisions dans d'autres dépôts que dans ceux-là. Ces magasins supposent donc l'abondance réelle; & celle-ci s'est manifestée quand la belle apparence des productions pendantes a tout fait craindre pour les réserves. Les Paysans de la Gothie occidentale ont demandé une diminution sur la quantité de grains qu'ils sont obligés de fournir aux Officiers de la Couronne pour leurs gages ou émolumens: mais il a paru que cette diminution seroit préjudiciable à la Couronne & à ses Officiers. Peut-être nos Cultivateurs sont-ils en général beaucoup trop chargés de redevances en nature: il résulte de-là que les plus grands Consommateurs n'achetent pas; qu'une bonne partie des récoltes, mise dans leurs greniers, ne circule pas, & que jamais les grains ne peuvent être à leur prix naturel.

Nos Négocians attendent avec impatience des nouvelles du grand vaisseau qui, après avoir déchargé à Tripoli des étoffes & autres objets pour le Dey, doit prendre à Zoara une cargaison de sel dont le prix & la qualité les détermineront à accepter ou à refuser la proposition qui leur a été faite de s'engager à tirer la provision de la Suede

des Salines de Tripoli. Mais quelles que soient leurs vues, il est évident qu'ils ne sçauroient obliger la Nation à ne se servir que du sel qui leur conviendra.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 2 Mai.*

Nous ne pouvons pas attribuer l'abondance dont nous jouissons à la permission donnée le 26 Décembre 1771 pour l'importation des bleds étrangers; puisque cette permission vient d'être révoquée par le motif qu'elle n'avoit point rempli l'objet qu'on s'étoit proposé. Nous avons beaucoup de bled, parce que nous en avions beaucoup: & il paroit en abondance, parce que la terre promet l'abondance.

Le Roi a nommé une Commission pour examiner si la mer d'est & la mer d'ouest ne pourroient pas être réunies par un canal qui traverseroit les Duchés de Holstein & & de Schleswig; & en cas que la chose soit possible, dans quel endroit il conviendroit de creuser le canal, quel en seroit le travail, en combien de tems il pourroit être exécuté, quel nombre d'Ouvriers il faudroit y employer? En même tems que cette communication s'établiroit entre la mer occidentale & la mer Baltique, on lieroit avec ces mers & les unes avec les autres les rivieres des deux Duchés. Ce beau plan de canaux a été proposé, l'année derniere. M. de Weigener, Général-Major, dirigera les ouvrages.

En vertu d'un nouveau plan d'administration de la Banque, une partie des profits qu'elle fait sera doresnavant consacré à l'acquit des dettes de l'Etat.

HONGRIE.

De Schemnitz, *le 31 Avril.*

Le 21 du courant, il est tombé une si grande quantité de neige que la terre en a été généralement couverte d'un pied: là-dessus il est survenu une gelée assez forte: cependant il paroit que les plantes ont résisté, & nous n'apprenons pas qu'il y ait eu du dommage.

Les incendies ont été très-fréquens dans ce Royaume. Le Bourg de Fracnmark, composé de 210 maisons, vient encore tout récemment d'être réduit en cendres: le feu y a pris pendant que les Cultivateurs étoient aux champs & que leurs domestiques ou leurs femmes leur portoient à manger.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 4 Mai.*

Le Gouvernement a jugé nécessaire au bien de l'Etat de rejetter sur les frontieres plusieurs sortes de Douanes ci-devant répandues dans l'intérieur du pays pour arrêter & rançonner le commerce de Province à Province.

Le Bourg de Dirnkrut vient d'être consumé par un incendie: il fait une perte de plus de 60,000 florins. L'Evêque d'Olmutz, aussi-tôt qu'il a été informé de ce désastre, a envoyé 5000 florins aux Habitans, avec promesse de faire rebâtir leurs maisons à ses frais. Quoique la charité soit la vertu propre des gens de son état, cet exemple mérite d'être cité.

De Francfort, *le 10 Mai.*

Nous n'apprenons pas qu'on se plaigne en aucun endroit des gelées de nuit qu'on avoit tant à craindre. Le tems a été mêlé, tantôt pluie, tantôt soleil. Le vent s'est mis au nord, le 8.

Les avis de Dantzick portent que les grains baissent encore de prix dans cette Ville & dans plusieurs autres Villes commerçantes. Toute l'Allemagne est dans le même cas. Comme les divers Etats de l'Empire s'étoient séparés les uns des autres & barricadés de maniere qu'il n'y avoit plus de circulation, les Monopoleurs ou les Privilégiés intérieurs de chaque pays avoient habilement entretenu la rareté & la cherté dans les Marchés, ou du moins détourné l'abondance, jusqu'à l'époque où menacés d'une belle récolte, ils se sont vus contraints de vuider leurs magasins à la hâte, pour ne pas être écrasés sous le poids de leurs amas: telle est la cause des fortes fournitures & des baisses subites que l'on annonce de toutes parts.

ITALIE

De Livourne, *le 25 Avril.*

Toutes les nouvelles de l'Italie annon-

cent une diminution ſur les prix des grains, même dans les lieux où l'on ſembloit preſque toucher à la diſette, préciſément parce qu'on y avoit pris les précautions oppoſées au régime qui nous procure une abondance conſtante. Depuis que toutes les ſortes de traites ſe font dans ce pays ſans limitation & ſans réſerve, notre Port & la Toſcane jouiſſent généralement & ſans variation de ce même avantage dont, par la même cauſe, Amſterdam & Gênes jouiſſent depuis longtems, dont Trieſte commence à jouir, & auquel la Ruſſie, les Colonies de l'Amérique ſeptentrionale &c, doivent également participer.

DE MILAN, *le 25 Avril.*

La Cour de Vienne a ordonné de travailler de plus en plus à augmenter la population de Meſola & à former de cette nouvelle Ville une Place de commerce qui ſera particuliérement en correſpondance avec le Port de Trieſte où, depuis que la loi y a détruit le monopole & toute barriere, les grains, comme nous l'apprenons, ſont en plus grande abondance & à meilleur marché. Le nombre des Habitans de Meſola augmente d'année en année, ſuivant les dénombremens qu'on en fait. On fait également ici un cens annuel, au moyen des liſtes que les Curés ſont obligés d'avoir des Habitans de leurs Paroiſſes reſpectives. Cet uſage s'eſt introduit dans tout le Duché. La ſomme totale de ces dénombremens pourroit former un barometre politique : mais il ne s'agit pas de compter ſeulement les Citadins ; car jamais les Villes ne ſont plus pleines que quand la miſere dépeuple les campagnes & l'Etat.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 10 Mai.*

La Chambre des Communes a commencé à s'occuper des Actes relatifs à l'importation & à l'exportation des grains, vu l'expérience qu'on a faite des triſtes effets des changemens introduits depuis 1766.

M. Berefford a lu aux Communes d'Irlande le projet d'un Bill pour empêcher l'importation du vin dans des tonneaux qui contiendroient moins de 31 gallons. On ne ſçait pas s'il a prouvé que le vin, dans des tonneaux de 30 gallons, ſeroit ou mauvais ou trop cher.

Tous les vaiſſeaux que la Compagnie des Indes a armés pour le ſervice de l'année courante, ſont partis pour leurs deſtinations : ils ne ſont qu'au nombre de quatorze.

Suivant une lettre d'Yorck, les Marchands de laine & les Fabricans de laineries de Leeds & des environs ont réſolu dans une aſſemblée générale, de préſenter, l'hiver prochain, au Parlement une Requête pour demander qu'il ſoit défendu aux Propriétaires des troupeaux de moutons de mettre ſur la laine avant ou après la tonte quelque choſe qui puiſſe la ſalir ou la rendre plus peſante (en leur accordant toutefois la grace de leur laiſſer employer le beurre, la graiſſe, la poix &c, quand les animaux ſeront malades). Les Propriétaires ou Fermiers de bétail font deux queſtions à ces Fabricans & Marchands : *quel droit avez-vous ſur notre laine, avant que vous l'ayez achetée ; & ſi dans l'état où nous vous l'offrirons, elle ne vous plaît pas, qui vous force de l'acheter ?* Leſdits Marchands & Fabricans veulent impoſer la même obligation à ceux qui tiennent des entrepôts, des aſſortimens &c. de laine. Ceux-ci leur font la même queſtion. On attend leur réponſe. Ce n'eſt pas à dire pourtant qu'il faille gâter les laines.

Le conſentement royal a été donné aux Bills pour accorder à la Compagnie des Indes un plus long terme pour le débit de ſes différentes ſortes de thé, pour permettre le tranſport des grains à la Baye d'Hudſon, pour prévenir les abus dans la vente des laines &c.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE BROONS, *le 12 Mai.*

Nos jardins ſont infeſtés de limaces qui dévorent les légumes naiſſans. Pour détruire ces reptiles, on a ſuivi avec ſuccès une recette qui peut-être n'eſt pas généralement connue. Il faut réduire en poudre de la chaux vive & la répandre ſur la terre ou le ſoir quand le ſerein tombe, ou de

bon matin avant que la rosée s'éleve. Les plantes n'en reçoivent aucun dommage; & toutes les limaces qui la touchent, meurent. Lorsqu'il ne survient point de pluie, elle peut avoir son effet pendant deux ou trois jours. Il y a beaucoup moins de limaces & de chenilles dans les endroits où l'on en a légérement saupoudré la terre, & la végétation des plantes en a été accélérée. On peut, sans inconvénient, recourir plusieurs fois à la même précaution.

De Poitiers, *le 16 Avril.*

Il ne seroit nullement contraire au bien de la Province & des pays circonvoisins que les bleds reprissent un peu plus de valeur. On pourra juger de l'état actuel des choses par la taxe du pain dans cette Capitale : la premiere sorte est à 29 s., le pain du poids de seize livres ; la seconde, à 25 s.

A une demi-lieu est-sud-est de cette Ville, sur la riviere de Clain, près l'Abbaye & le Bourg de S. Benoît, il y a une Papeterie, si ancienne que les titres de propriété, quoiqu'eux-mêmes très-anciens, n'indiquent point l'époque de son établissement. Cependant à en juger par ses moulins actuels, il est à présumer qu'elle n'a été construite dans l'état où elle est aujourd'hui qu'après la destruction de quelqu'autre bâtiment. Cette Manufacture est très-vaste. Elle a de très-beaux étendoirs & tous les lieux propres à la préparation des papiers. Il y a deux mouvemens de moulins qui embrassent, chacun, un emplacement de quatorze piles : les arbres de ces moulins sont très-longs : la rareté de bois de chêne de longueur & de grosseur convenable a fait imaginer au Propriétaire de joindre deux pieces par un tourillon sur lequel le mouvement tourne comme sur ceux des bouts ; ce qui les rend beaucoup plus aisés, en ce que par la longueur de ces arbres chargés du poids de quantité de marteaux, la flexibilité ne se ressent plus au milieu comme ci-devant ; on n'est plus obligé de les tenir toujours en mouvement dans la crainte qu'ils ne plient, & on ne court plus risque qu'en hiver la charge des glaçons les fasse casser. Comme ils coûtent d'ailleurs beaucoup moins que s'ils étoient d'une seule piece, il sera très-avantageux d'adopter ce méchanisme dans les moulins du même genre... Les papiers de cette Fabrique reçoivent toutes les préparations sans rien laisser à desirer. S'ils n'acquierent pas le degré de blancheur qu'ont ceux d'Auvergne, de Périgord & d'Angoûmois, c'est que dans les Papeteries de ces Provinces les matieres en se broyant sont lavées par des eaux de fontaine, tandis qu'à S. Benoit on est obligé de se servir de celles de la riviere qui coule sur un fond de vase. Cependant ces papiers sont très-bons & bien collés. La Dame veuve Charles Pavie, Propriétaire de la Manufacture, tient son magasin à Poitiers, *au Canton de S. François, près l'Intendance.*

De Rouen, *le 16 Mai.*

Les grains suivent encore le cours qu'ils ont pris depuis quelque tems, quant à leur valeur : ils ne cessent de baisser. Cependant, quant à cette Ville, quoiqu'ils soient descendus de plus d'un cinquieme, ils ne sont pas encore à bon marché, si l'on fait abstraction des circonstances locales. Mais quant à la plûpart des campagnes de la Province, on est dans le cas de desirer un retour favorable au Cultivateur. Le tems n'a fait qu'affermir les espérances que nous avions conçues pour les récoltes prochaines.

Le Conseil Supérieur a ordonné, par un Arrêt du 28 Avril, l'exécution de la Déclaration du Roi du 9 Avril 1736, pour les dépôts des regîtres des baptêmes, mariages, sépultures.

On a proposé, pour détruire les taupes, de faire bouillir pendant deux heures dans de l'eau de lessive des noix entieres qu'on coupe ensuite par moitié après les avoir laissé refroidir ; & de mettre une des moitiés avec sa coque dans le trou de la taupiniere, après en avoir étendu la terre. On assure que tous ceux qui ont fait usage de cette méthode en Septembre ou Octobre, avant les gelées, n'ont plus vu reparoître de taupes au printems dans leurs champs, près, vergers, jardins &c.

De Tours, *le 17 Mai.*

Les campagnes promettent si constamment de belles moissons que les grains marchands baissent de prix d'une semaine à l'autre. Les différentes sortes de pain sont taxées ici de 17 à 27 deniers la livre.

Un Chymiste de cette Province avoit annoncé que l'on dégraissoit le vin avec une quantité donnée d'huile, & qu'on l'empêchoit de pousser en le salant modérément. D'après l'avis, un Particulier a hasardé ce double essai; mais ses vins passables avant l'expérience, n'ont plus été potables. Le vin salé & le vin huilé, mêlés ensemble, & employés à dose convenable, ont formé, ajoute-t-il, un mélange excellent pour l'apprêt du poisson.

Un Amateur avoit mis, cet hiver, dans sa chambre un pot d'œillets de Paris pour les garantir du froid. La plante se conservoit dans un état d'inertie. Par hasard, après s'être rasé, il s'est avisé de verser dans le vase l'eau de son bassin. Après avoir arrosé de la sorte trois fois son pied d'œillets, la plante a cru rapidement de deux pouces & s'est garnie de feuilles. Encouragé par ce succès, il a continué de l'arroser avec de l'eau de savon blanc; & dans l'espace de six semaines, elle a poussé des tiges hautes de dix pouces, & de gros boutons qui, vers la mi-Avril, étoient sur le point de s'ouvrir.

Un Seigneur de Paroisse des environs de la petite Ville de la Haye a attesté qu'un Chirurgien de son canton, sujet à des douleurs qui annonçoient la pierre dans les reins, en est entiérement délivré depuis deux mois par l'usage qu'il a pris sans dessein & qu'il a constamment suivi de déjeûner & de souper avec des tartines de miel commun. Un régime si facile & si sain mérite du moins qu'on en essaye.

D'Amiens, *le 17 Mai.*

Les prix des grains ont diminué dans nos Provinces, mais non en même proportion que dans plusieurs autres Provinces sur-tout intérieures du Royaume.

Le 7 du courant, le nommé Jean Hulinne, Portefaix, étant ivre, tomba dans la riviere qui fait tourner le moulin du Roi: il resta dans l'eau trois quarts d'heure ou environ. Les sieurs Caudron & Collignon, Chirurgiens, allerent le visiter & lui administrer des secours. A force de recherches, ils reconnurent qu'il avoit un léger mouvement convulsif dans l'œil, unique signe de vie qu'il donnât. Il fut déshabillé, essuyé, mis dans un lit très chaud, frotté avec des linges & des pieces de laine chauds. Lorsque la boîte fut arrivée, on se servit de la canule à bouche pour lui insinuer de l'air dans la poitrine. On mit dans ses narines des morceaux de coton imbus d'esprits volatils de sel ammoniac; on lui introduisit de la fumée de tabac par l'anus, au moyen de la canule adaptée au soufflet. Ces soins lui furent donnés depuis onze heures du soir jusqu'à minuit. Vers minuit & demi, il se manifesta un peu de chaleur sur son visage & à sa poitrine, mais point de pouls. Sa bouche s'entr'ouvrit, & l'on en profita pour faire passer six grains d'émétique en deux fois, à peu de distance l'une de l'autre: on lui fit prendre quelques cuillerées d'eau qu'il avala avec peine. Une heure après, le ventre parut se gonfler, on lui donna un lavement purgatif fait avec la décoction de tabac & le sel marin. Comme ce lavement ne fut pas reçu en entier, on lui en donna un second; cependant le malade n'évacua pas. A deux heures & demie, un troisiéme lavement entraîna quelque peu de matiere. Après cette légere évacuation, le malade reprit quelque connoissance, mais les signes en durerent peu, ce qui détermina les Chirurgiens à lui donner à trois heures & demie trois autres grains d'émétique. On ne cessa de l'agiter, de rappeller sa chaleur, de lui donner de l'eau tiede en petite quantité, eu égard à la difficulté de la faire passer. A quatre heures, il sortit de son assoupissement, & se plaignit de douleurs aiguës & de *brisemens de corps* (ce sont ses termes). A quatre heures & demie, il lui prit à l'estomac quelques légers mouvemens convulsifs qui durerent trois ou quatre minutes, & auxquels un vomissement très abondant succéda. Le ventre se lâcha, & il évacua beaucoup. Enfin il recouvra toutes ses facultés.

De Paris, *le 19 Mai.*

Arrêt du Conseil d'Etat du 22 Mars, qui déboute le sieur Dubergier, Avocat à Bordeaux, ainsi que les Maire & Jurats de la même Ville, Parties intervenantes, de leurs demandes, fins & conclusions tendantes à ce que les Habitans roturiers de Bordeaux ne fussent tenus de payer le droit de franc fief de leurs fiefs & biens nobles, qu'une seule fois pendant leur vie &c.

Autre du 23 Mars, *qui déclare le sieur*

Evêque de Lisieux & les Religieux de la Chartreuse du Val-Dieu, respectivement sujets au payement des droits manuels, & les huit sous pour livre sur les dix-huit minots de franc-salé pour lesquels ils sont employés dans les Etats du Roi.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Gravure intéressante.

L'Europe a vu avec admiration un Prince qui, au moment où il étoit maître de s'arroger tout pouvoir sur ses Sujets, ne s'est réservé que celui de faire le bien & de les rendre heureux. Les premiers soins de ce Grand Roi ont annoncé toute sa sagesse, ils se sont fixés sur l'Agriculture, comme source de la prospérité. La Nation Françoise, depuis long-tems amie de ses Peuples, a pris un vif intérêt à cette révolution mémorable : mais de tous les François, les Défenseurs de la Philosophie la plus amie de l'humanité, ont donné les marques les plus éclatantes de la satisfaction qu'ils goûtoient à voir commencer dans le Nord le regne de la bienfaisance éclairée; & parmi ces Philosophes, un Officier Général dont le pere avoit été élevé en Suede & y avoit fait ses premieres armes, a offert aux vertus de GUSTAVE III, un hommage digne de l'accueil qu'il a reçu. Il a imaginé une gravure qui représente le Buste de GUSTAVE en médaillon, soutenu par la Justice & couronné par l'Immortalité. A la droite du piedestal, on voit un Vieillard avec les attributs de l'Agriculture, pour désigner la base de la puissance & de la prospérité des Empires. A côté du Vieillard, la Fécondité & la Reconnoissance sont représentées par une Femme & deux Enfans qui élevent leurs mains vers le Monarque : les trois Figures de la gauche caractérisent l'Ignorance, les Vices & les Calamités bannies de la Suede. On a mis au bas du piedestal pour épigraphe, ce vers de Virgile, égl. 4.

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

Cet Officier Général a accompagné sa Gravure de la Lettre suivante à Sa Majesté Suédoise.

» SIRE;

» Les Annales du Monde ne fournissent » l'exemple d'aucun Souverain qui ait re- » connu & senti aussi vivemement que V. M. » que l'Agriculture est la baze de la puis- » sance & de la prospérité des Empires : » déjà vos Peuples éprouvent les heureux » effets de tout ce que vous avez fait pour » l'encourager & l'honorer ; pénétrés de » respect, d'amour & de reconnoissance, » ils voyent un Pere dans leur Roi, & la » postérité y verra le Bienfaiteur de l'hu- » manité.

» On dira, dans tous les tems, que *GUS-* » *TAVE III* ne prescrivit des bornes à l'au- » torité royale, que pour mieux assurer la » propriété & la liberté de ses Sujets; qu'en » montant sur le Trône, il oublia les noms » de ceux qui l'avoient ébranlé, & ne regna » que par la justice.

» Des monumens élevés pour l'utilité pu- » blique, les productions de la terre dans » leur plus grande valeur, une population » nombreuse & florissante attesteront son » génie, ses travaux, & la sagesse de ses » loix; enfin les heureux Suédois condui- » ront, d'âge en âge, leurs enfans au pied » de la statue de V. M., & verront couler » leurs larmes au récit de ses bienfaits.

» J'en ai déjà vu répandre, Sire, dans » une Fête où les Suédois & les François » rassemblés célébroient les vertus de V. M. » & demandoient à Dieu de prolonger des » jours qu'Elle a consacrés à la bienfaisan- » ce ; c'est le vœu de l'Europe, & particu- » liérement celui de la France ».

II.

Description de nouvelles roues pour les voitures de toute espece beaucoup plus solides que les roues ordinaires & plus durables, tirée des Mémoires manuscrits de M. Pingeron, ancien Ingénieur de Zamosch en Pologne, sur les Arts utiles & agréables.

S'il étoit raisonnable de supposer que toutes les voitures dussent être traînées sur des surfaces parfaitement planes, soit horizontales, soit inclinées, il est certain que les meilleures roues seroient celles que l'on construit dans la plus grande partie de la Flandre où les rais & les jantes sont dans le le même plan. La pression s'exerçant alors sur les rais inférieurs par la perpendiculai-

re, ceux-ci oppoſent toute la réſiſtance d'une piece de bois miſe debout que l'on ſçait être prodigieuſe. Il faudroit encore admettre que les moyeux ne s'uſeroient jamais, & qu'il n'y auroit que très peu de jeu entr'eux & les eſſieux pour que les rais ne puſſent point ſortir du plan vertical par aucune cauſe quelconque. Ces deux hypotheſes étant également inadmiſſibles, on conclura donc que ces ſortes de roues ne conviennent qu'aux pays où les chemins ſont très-plats, & que dans tout autre cas, ces roues ſont fort ſujettes à dérayer & à faciliter le renverſement des voitures.

Ces obſervations toutes ſimples ont donc déterminé les charrons à diſpoſer leurs rais de maniere que les roues formaſſent une eſpece d'enfoncement circulaire dont la partie du moyeu qui eſt tournée vers la voiture occuperoit le centre. En ſuivant cette méthode, les voitures embraſſent facilement la convexité des chauſſées, & ſont moins ſujettes à verſer (1); mais il s'en faut de beaucoup que les roues ne ſoient pas plus ſujettes à *dérayer*, ſi elles ne ſont pas fortement retenues par les cercles de fer qui environnent les jantes, & s'il y a un peu de jeu entre le bout des rais & la partie du moyeu où il eſt aſſemblé.

Il s'agiſſoit donc de prendre un parti entre ces deux extrémes, c'eſt-à-dire, entre la diſpoſition des rais perpendiculaires au moyeu & celle où ces derniers ſont inclinés : le parti étoit embarraſſant au premier coup d'œil; mais en partageant le différend, on a réuni les avantages de ces deux diſpoſitions en ſe mettant à l'abri de leurs défauts.

Or ce parti moyen étoit de diſpoſer une partie des rayes dans le même plan avec les jantes, & d'incliner l'autre moitié alternativement, c'eſt-à-dire, que ſi le rais A eſt dans le même plan que les jantes, le rais B ſe ſera incliné au moyeu, le rais C ſera enſuite dans le même plan que les jantes &c. Les moyeux deviennent pour cette raiſon un peu plus longs.

J'ignore le nom de celui qui a fait cette heureuſe découverte. Je me rappelle l'avoir vu en uſage pour la premiere fois à des chariots dont on ſe ſervoit pour tranſporter des pierres énormes deſtinées au bâtiment de l'Ecole Royale Militaire (1). J'en ai vu depuis l'application à des voitures infiniment plus légeres; enfin à des cabriolets : la différence des mortaiſes pratiquées dans les moyeux pour l'aſſemblage des rais n'étoit au plus que d'un pouce & demi, c'eſt à dire, qu'il s'en falloit un pouce & demi que les extrémités des mortaiſes du côté des bouts des moyeux fuſſent ſur le même cercle, ce qui étoit preſqu'inſenſible lorſque la roue tournoit : d'ailleurs ces inégalités dans la ſituation des rais étant alternatives, le tout enſemble n'avoit rien de choquant.

Les ouvertures deſtinées à recevoir les bouts des rais ne perçoient point juſqu'au moyeu & ne facilitoient pas la ſortie des huiles ou du cambouis.

On m'aſſura que le prix de pareilles roues n'excédoit celui des autres que de la valeur de deux journées d'Ouvriers qu'exigeoit cette nouvelle diſpoſition des rais. Il eſt évident que pour peu que l'on médite cette conſtruction, l'on verra que les rais s'arc-boutant réciproquement dans toutes les poſitions que prend la roue, rélativement au plan ſur lequel elle tourne, cette roue ne ſçauroit dérayer avec la même facilité.

Le Sellier qui me montra ces nouvelles roues appliquées à un cabriolet qu'il conſtruiſoit pour un très grand Seigneur, m'aſſura qu'elles duroient le double des autres, & que ſa Pratique en avoit déjà fait l'expérience, malgré les vues intéreſſées des Ouvriers qui vouloient l'en détourner.

De pareilles découvertes, quelques futiles qu'elles paroiſſent au premier coup d'œil, ſont trop importantes, par l'uſage indiſpenſable des roues, pour que je ne me ſois pas pas empreſſé de détacher cet article de mes Mémoires où je le rapporterai avec des figures, ſans conſidérer d'autre utilité que le bien général. Il ſeroit à deſirer que l'on tînt compte de toutes ces découvertes qui intéreſſent le plus grand nombre de Citoyens. Juſques à l'édition de l'Encyclopédie & à la deſcription des Arts & Métiers par Mr. de

(1) *On voit en Allemagne des roues qui paroiſſent vouloir ſe toucher ſous les voitures. Cette diſpoſition eſt occaſionnée par le peu de largeur des chemins, & ne peut convenir qu'aux voitures légeres.*

(1) *On a vu dans la conſtruction de cet édifice employer des tomberaux antérieurement connus en Allemagne pour répandre plus facilement la terre ſur un plan donné qui doit être très-uni. L'uſage commence à s'en répandre.*

l'Académie, les Auteurs avoient cru déshonorer leur plume en entretenant le Public de ce qui pouvoit intéresser l'économie domestique. Pénétré de l'importance des maximes contraires, j'ai cru devoir rassembler tout ce qui pouvoit épargner la peine des hommes & des animaux, & procurer aux premiers l'agréable & l'utile.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 14 Mai 1774, au Mercredi 18 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 19 l. 10 s. à 22 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 20 à 23 l. 10 s.; le seigle, de 10 liv., 10 liv. 10 s. à 11 l.; l'orge, de 8 l. 15 s., 9 l. 10 s. à 10 l. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 14 Mai 1774, au Mercredi 18 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 18 à 20 liv. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 21 Mai 1774, de 49 à 50 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 34 à 35; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

Changes de Paris, *du* 21 *Mai* 1774.

Amsterdam	54 ½ à ½
Londres	30 1 16e à 30
Hambourg	185 ¼
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6 à 9
Livourne	95 ¼
Gênes	94
Lyon. *Pâques*	¼ à ½ p. ⅝ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 21 Mai 1774.

	#	s	d	
Or de Portug. à . . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	719			marc.
Du Perou à	714			marc.
Les guinées à . . .	727			marc.
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			once.
Or à 20 karats à . .	84			once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	12	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	marc.
Piastres à	49			marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Jeudi* 19.	*Vendredi* 20.	*Samedi* 21.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1560 55 50 47 ½ (50	1565 67 ½ 70 72 ½ (75	1585 95 90 . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	1000	1005	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	320.	. . . . .	320 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 4 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 10 *Mai.*

LE Roi vient de donner une nouvelle preuve éclatante de ſon amour pour la vérité, de ſa prudence politique, de ſon zele pour la défenſe des droits du Citoyen, en confirmant la liberté de la preſſe telle qu'elle avoit été accordée en 1766, avec des reſtrictions relatives aux Livres théologiques, aux ſatyres injurieuſes contre les perſonnes publiques ou privées, aux libelles diffamatoires, aux ouvrages ſcandaleux. S. M. n'a pas voulu qu'en publiant ſa déciſion, les vœux de ſes Conſeillers dans cette affaire fuſſent mis au jour, dans la crainte que le Peuple qui juge des motifs par les œuvres rendit ou ne rendit pas juſtice à quelques-uns d'entr'eux. Il eſt ordonné par le même Acte à tous les Tribunaux du Royaume, ſans en excepter le Sénat, de communiquer, à quiconque le deſirera, leurs protocoles & leurs délibérations; belle diſpoſition qui, en mettant l'honneur des Magiſtrats à découvert, donne la plus grande force aux loix & aux droits du Citoyen. La nouvelle Déclaration a été ſi agréable au Peuple qu'il auroit célébré cet événement par des fêtes, ſi nos plus notables Habitans n'avoient cru qu'il ſeroit plus agréable à S. M. qu'il modérât les tranſports de ſa reconnoiſſance.

Dans la vue d'arrêter les émigrations des Matelots & autres Marins au ſervice des vaiſſeaux marchands, il a été ordonné qu'on ne ſeroit admis à ce ſervice qu'après avoir juré fidélité au Roi, que les Capitaines veilleroient ſoigneuſement ſur leurs bords pour empêcher les évaſions, que les Marins qui auroient quitté leurs vaiſſeaux ſeroient déchus des droits de Citoyen, & que nos Conſuls dans les Ports étrangers tâcheroient d'engager ceux qui ſe ſont expatriés à revenir dans le Royaume.

DANEMARCK.

D'HUSUM, *le* 12 *Mai.*

Le Sénat de cette Ville vient de publier la deſcription de notre mer pour guider les Navigateurs dans ce paſſage aſſez périlleux. La direction du cours que l'on doit ſuivre eſt marquée par différens ſignaux. On trouve d'abord une tonne rouge qui ſurnage ſur une eau profonde de quatre toiſes & demie. Près de là eſt la pointe de Nordhoeſt à l'eſt, enſuite Suderoog & la vieille tour de Pellwormer au nord eſt. Dès qu'on a franchi cet eſpace, on voit une tour antique diſtante de la terre de deux petits vaiſſeaux au côté ſeptentrional de Suderoog. On découvre une 2e. tonne, marquée n°. 2, & rouge: elle flotte ſur 13 pieds d'eau: la tour de Pellwormer ne paroît plus alors éloignée de terre que d'un petit vaiſſeau au nord de Suderoog. A cette tonne, il faut diriger ſa courſe à l'eſt-nord-eſt vers la 3e. tonne, éga-

lement noire, portée ſur trois toiſes d'eau. De-là on arrive ſur une quatrieme tonne de la même couleur ſur quatre toiſes d'eau. Vis-à-vis au nord, il y a ſur cinq toiſes d'eau une tonne blanche du côté de la pointe méridionale qu'on nomme le *Quag*. Là Il faut prendre au nord-eſt juſqu'au courant du *Hever* où l'on trouve d'autres tonnes dont il ne faut que ſuivre la diſpoſition. Les meſures d'eau ci-deſſus énoncées ont été priſes pendant un flux bas; & les cours, réglés à la bouſſole.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le* 13 *Mai.*

La Chambre Royale des Finances, de la guerre & des Domaines a propoſé différens Prix pour leſquels le concours ſera ouvert aux conditions ordinaires, juſqu'au 30 Septembre prochain. Prix de 200 riſd. pour le meilleur Mémoire ſur la *conſtruction & la durée des édifices anciens & des murs tant Gothiques que Romains.* 250 riſd. *pour la meilleure méthode de faire une colle, un vernis, ou toute autre choſe qui préſerve de la pourriture & des vers les pieux, poteaux, & autres bois fichés en terre.* 200 riſd. pour la meilleure Réponſe à la queſtion, *pourroit-on, & juſqu'à quel point, faire avec du ſable rouge, des cailloux, des morceaux de pierre &c, une compoſition qui formât une eſpece de pierre à bâtir en grand ſans être trop chere?* Prix de 1000 riſd. déjà propoſé, *il s'agit de ſouffler du fer avec de la mine de pré, & de faire enſorte qu'il ne ſoit pas caſſant.* La Chambre propoſe pour l'année 1775, deux Prix, chacun de 150 riſd., pour *les meilleures méthodes de couvrir les maiſons légérement, ſolidement & d'une maniere durable;* & un de 250 riſd. pour *la maniere de faire ſans thuiles, ſans fer blanc, ſans ardoiſe, des toits qui réſiſtent au feu.*

DE BRESLAU, *le* 14 *Mai.*

Le mois d'Avril s'eſt tout-à-fait écarté de ſa marche ordinaire. L'hiver a bruſquement cédé la place au printems, ſans que les deux ſaiſons ayent lutté l'une contre l'autre. Il y a eu en Avril 14 jours ſuffiſamment humides, entrelacés dans ſeize jours ſecs: la température ne pouvoit être plus favorable, après celle du mois de Mars précédent. Point de groſſe pluie, peu d'orage: auſſi la floraiſon des arbres a paſſé avant la fin d'Avril ſans accident. Cependant on croit qu'il y aura peu de pommes & de poires, peut-être parce que ces arbres n'aiment pas un paſſage ſi ſubit du froid au chaud. Mais on recueillera une quantité étonnante de prunes & de ceriſes. On ſouhaiteroit un peu plus de fraîcheur pour la deſtruction des inſectes qui multiplient exceſſivement.

Les vents dominans ont été ſud eſt & ſud-oueſt. Le 17, la moitié de l'horiſon ſeptentrionale parut chargé d'orages qui tirerent vers le ſud oueſt & enſuite vers le ſud-eſt. Le barometre a preſque toujours gardé la hauteur moyenne. Il a baiſſé lentement depuis le dernier quartier juſqu'à la nouvelle lune qu'il eſt monté très rapidement pour reſter à la même hauteur & varier enſuite.

DE LUNEBOURG, *le* 14 *Mai.*

Le tribut extraordinaire impoſé pour l'acquit de la dette contractée pendant la derniere guerre, ſera perçu juſqu'en 1776 incluſivement. Si le mal eſt grand, au moins croit-on voir le terme où la cauſe ceſſera. Quoique le Clergé, l'Ordre Equeſtre, les Villes ſupportent une partie de la charge, le fardeau le plus lourd eſt ſur les gens de la campagne que cette même guerre avoit ruinés, & que de mauvaiſes années ont réduits à une extrême miſere. Ce printems promet à la vérité les plus douces conſolations: mais quel ſera l'avantage des Cultivateurs s'ils ſont obligés de vendre à vil prix pour ſatisfaire à des capitations fort hautes? C'eſt-là leur perſpective; car ils ſeront obligés de vendre de bonne heure & tous à la fois pour payer tôt, ſous peine de payer le double, ſans les frais d'exécution ſévérement ordonnée.

ITALIE.

DE BOLOGNE, *le* 7 *Mai.*

La chaſſe vient d'être défendue par un Edit dans le diſtrict de la Légation, à tous ceux qui n'habitent point cette Ville, & ſur tout aux gens de la campagne qui pourroient quelquefois avoir des récoltes à con-

ſerver. La multiplication du gibier eſt l'unique objet de l'Edit qui ne traite point des productions de la terre & des propriétés. A cette prohibition, il en eſt ajouté pluſieurs autres, comme de porter hors du territoire des animaux qui doivent néceſſairement y être mangés, par la raiſon qu'ils y ſont morts.

De Livourne, *le* 10 *Mai.*

L'inoculation de la Famille de Leurs Alteſſes Royales, a eu le ſuccès le plus heureux.

Notre Port eſt toujours fréquenté par un grand nombre de bâtimens de toutes les Nations, attirés par la ſûreté, les facilités, les libertés & une foule d'avantages qu'ils y trouvent & qu'ils ne trouveroient pas dans beaucoup d'autres Ports.

On mande de Liſbonne que S. M. Très-Fidele a augmenté de dix pour cent le droit ſur toute ſorte de ſoie tirée de l'Etat de Gênes.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 19 *Mai.*

Le 16, le Marché de Mark-Lane fut mieux garni de grains qu'il ne l'avoit été depuis pluſieurs années. Il s'y vendit 4383 quarters de froment; le tiers de ces grains étoit étranger. Depuis que nous n'avons plus voulu vendre, nous achetons ou nous cherchons à acheter beaucoup. Depuis le 16, il eſt entré dans la riviere nombre de bâtimens de toutes grandeurs, chargés de la même denrée; enſorte qu'il ne ſe peut que le prix n'en baiſſe conſidérablement. Les proviſions paroiſſent ou arrivent aujourd'hui, parce que dans toutes les Provinces on voit les plus belles apparences de récolte que l'on ait vues de mémoire d'homme. Cependant divers cantons ont été fort maltraités par les orages. A Warminſter, il eſt tombé de la grêle dont les grains, gros, à ce qu'on dit, comme des œufs de pigeons, ont haché beaucoup de plantes, briſé des vitres, caſſé des cloches de verre de jardins, couvertes de paille &c.

Il a été expédié des commiſſions du grand ſceau au Lord Harcourt, Vice-Roi d'Irlande, pour revêtir du conſentement royal les Bills, concernant le ſoulagement des pauvres hors d'état de travailler & l'aſſujettiſſement des autres au travail, les réglemens relatifs à la conſervation du ſaumon, la correction de l'Acte ſur les Hôpitaux, la diſtribution des landes des environs d'Armagh, la défenſe d'importer du vin dans des tonneaux qui ne contiennent pas trente & un gallons, la réforme de l'Acte pour le ſoulagement des débiteurs inſolvables, le commerce des Boulangers &c. &c.

La Corderie ſur-tout a beaucoup perdu par nos démêlés avec les Colonies de l'Amérique ſeptentrionale. Un Négociant de Deptford qui y envoyoit annuellement pour plus de quatre mille livres ſt. de cordages, n'y en a pas envoyé l'année derniere pour quatre cens.

Le Comité nommé pour examiner l'invention du ſieur David Hartley, deſtinée à prévenir les déſaſtres des incendies, a trouvé convenable de lui adjuger une ſomme de 2500 l. ſt.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 22 *Mai.*

L'importation continuelle des grains entretient ici la plus grande abondance. De toutes parts, cette denrée force les digues par leſquelles on avoit voulu la retenir. Les grands Approviſionneurs ſe trouvent çà & là obligés d'abandonner ce ſoin, comme les gros Monopoleurs de renoncer à leurs manœuvres.

Aux premieres apparences d'une bonne récolte, il s'eſt manifeſté dans les Etats du Roi de Sardaigne des proviſions ſi conſidérables & les prix ſont ſi fort baiſſés, que S. M. S. a ordonné la vente des grains qu'elle avoit fait emmagaſiner à Gênes. Après les déclarations, les viſites, les fouilles, les apports aux Marchés, ordonnés & exécutés coup ſur coup dans ce pays, on a été fort étonné de voir qu'il n'y manquoit rien que la circulation, & que le grain étranger y etoit réellement ſuperflu. Ce Prince a permis l'exportation du riz & des menus grains hors de ſes Etats: cette liberté a déjà influé ſur les prix dans les Ports avec leſquels ils ſont en relation directe: on participera ſans doute bientôt au même avantage dans nos

Provinces limitrophes de la Savoie, le Lyonnois par exemple, où la prohibition apposée avoit fait quelque sensation.

L'Espagne est aussi surabondamment pourvue de grain, & les apparences des récoltes y produisent les mêmes effets. On y est actuellement réduit à chercher des débouchés étrangers, particuliérement en Italie. Le besoin est d'autant plus urgent qu'on attend encore à Cadix plusieurs vaisseaux d'Amérique chargés de nouvelles provisions. Ce Port a commencé à se décharger dans le nôtre.

Nous avons également reçu dans le courant du présent mois beaucoup d'huile, denrée qui abonde également. Les traites ont été en général bonnes & variées. Les vaisseaux, la *Marie-Anne* & le *Jason* sont arrivés du Cap.

Nous avons eu des pluies extraordinaires, des orages, de la grêle. La saison ne répond pas à la beauté des mois précédens.

Une barque Algérienne qui avoit relâché ici pour prendre des vivres, prit, le jour même de sa sortie, sur le Jarre à une lieu & demie de terre, à la vue du senaut de ce Port, la *Visitation*, le navire Catalan du Patron Rocco qui se sauva dans sa chaloupe avec dix hommes de son équipage & fut accueilli par le Capitaine Carbonel, commandant le schebeck, la *Conception*, venant de Majorque.

L'allege, *Notre-Dame de bon Voyage*, a apporté une partie de la cargaison du Patron Bernard, Génois, qui a fait naufrage en allant de Narbonne à Gênes.

De la Rochelle, *le 23 Mai.*

Il n'y a presque point de changement dans le cours des grains de ces contrées. L'eau-de-vie est descendue à 105 l. les 27 veltes.

Les Directeurs de la Fayancerie de cette Ville se sont appliqués à former différens mélanges pour découvrir les plus propres à la fabrication de cette poterie : ils se flattent d'avoir trouvé le moyen de lui donner toutes les qualités que l'on peut desirer. Après beaucoup d'essais & de travaux, ils sont aussi parvenus à composer un émail en fin, très-supérieur à celui qu'on employoit ci-devant. A égalité de prix & de bonté des ouvrages, ils demandent la préférence sur les Fabricans du dehors. Nos Manufactures ont besoin d'être encouragées, ainsi que notre commerce ; & elles ne doivent l'être que par une protection impartiale d'une part, & de l'autre par le concours bienfaisant des Consommateurs.

La saison semble suivre, quant à la sérénité, à la température, à la douceur de l'influence, une marche rétrograde. Cependant nous espérons que les fruits de la terre échapperont aux intempéries.

De Nantes, *le 25 Mai.*

Il est parti de Saint-Malo pour la Rochelle deux navires qui portent sept cens Acadiens tant de la Ville que des Paroisses circonvoisines, déterminés d'après les dernieres dispositions du Conseil à aller habiter & défricher des landes du Poitou.

Le sieur Guillou, Horloger-Méchanicien à la Fosse, vient d'inventer une machine qui fait mouvoir alternativement & sans interruption trois ancres, par le moyen desquelles les bateaux peuvent, dit on, remonter l'eau avec une extrême vitesse.

Le *François* est arrivé ici du Cap. Le *Courier de S. Marc* est parti pour S. Marc & les Cayes; la *Grue*, pour Madere.

Le vaisseau, la *Bretagne* a amené de Pondichery à l'Orient, 1112 balles café de Bourbon, 95000 livres de bois rouge, 58 planches *dito*, 333 sacs cauris, 2068 sacs salpêtre, 64 quarts thé verd, 6214 livres pierres bleues, 155 l. encens, 678 pieces mouchoirs de Mazulipatan & paliacat, 2992 pieces guinées bleues, 600 demi-pieces *dito*, 310 pieces guinées écrues, 200 demi-pieces *dito*, 17 pieces organdis, 300 pieces bétilles, 70 pieces mousselines de la côte, 80 pieces doréas, 299 de mouchoirs sassergatis, 800 de mouchoirs de compagnie, 202 *dito* fond blanc, 457 de guingamps, 9246 de guinées blanches, 600 quarts de pieces *dito*, 120 pieces chélimbry, 160 p. limanças, 415 p. boélans, 250 p. nikanéas, 640 p. bajutapaux, 580 p. korottes, 204 p. pinasses, 700 p. néganepaux, 800 p. chasselas, 245 p. chittes, 84 p. toiles peintes, 106 balles & 5 ballots de différentes marchandises.

De Rouen, *le 26 Mai.*

Nous avons les plus belles apparences

possibles en tout genre de récoltes. Cependant quatre jours de froid assez vif, du 15 au 20, ont fait trembler pour nos pommiers & nos poiriers ; mais heureusement il n'y a eu que quelques arbres tardifs dont la fleur a été endommagée. Les orages ont fait beaucoup plus de tort dans le Pays d'Auge d'où nous tirons la plus grande partie de nos cidres : il y a eu une si grande quantité de fleurs brûlées que cette boisson y a augmenté d'un sixieme. Malgré cela, le fruit qui reste vient assez bien ; & s'il réussit, comme on l'espere, nous aurons encore pleine année.

Les grains baissent tous les jours de prix. Du jour de la Pentecôte, celui du pain a été baissé ; celui du pain bourgeois, à 2 s. 3 den. ; du pain bis, à 1 s. 9 den. ; du pain blanc, à 2 s. 9 d., la livre. Cette modération a causé une joie générale parmi nos Citadins. On en conçoit de flatteuses espérances pour nos Fabriques qui en général alloient assez bien depuis un certain tems, sans doute parce que les Consommateurs avoient acquis les moyens de payer même à un prix plus haut ; & c'est vraiment là ce qu'il faut pour le débit. Le commerce de mer, quoiqu'il supporte beaucoup de frais au commerce même, se maintient : il n'y a que celui de long cours dont on se plaigne.

Il se trouve actuellement dans notre Ville une Société divisée précisément pour le cas proposé dans la *Gazette du Commerce* du 26 Avril N°. 34. Le fait qui l'intéresse est le même ; il n'y a à changer que la date & le nom de la marchandise. On attend impatiemment que la matiere soit discutée dans la même Feuille ; & l'on prie instamment les personnes versées dans la Jurisprudence Consulaire d'y donner leur avis.

De Paris, *le 1 Juin.*

Le mois de Mai a été triste, pluvieux, froid, contraire aux progrès des productions de la terre. Pendant la derniere quinzaine, le vent du nord a dominé. Il paroît que cette température a été générale dans le Royaume. Il est certain que les vignes de la Champagne ont beaucoup souffert ; on dit qu'il y a eu aussi des vignobles de la Bourgogne offensés par les gelées. Avant les froids, divers orages ont fait beaucoup de dégâts en divers endroits. Il y en eut un le 15 qui submergea les environs de Brie-Comte-Robert. Le même jour, les eaux renverserent plusieurs maisons à Vauvéal & ravirent aux Habitans tout espoir de récolte. Divers autres territoires ont fait aussi de grandes pertes. Dans nos environs, la gelée a fait tort à quelques cantons peu considérables : mais en général les campagnes sont très-belles. Il paroît que les fruits à noyau seront abondans, & qu'il y aura peu de pommes & de poires. Le froid aura détruit une partie des insectes dont on se plaignoit.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 14 Février, qui maintient M. le Duc de la Vrilliere dans le droit de péage sur les marchandises & bateaux montant ou descendant la riviere de Loire, aux lieux du Bich & de Laiz, pour le percevoir au lieu de la Vrilliere-sur-Loire, Généralité d'Orléans.

Autre du 3 Février, *qui déclare sujets aux nouveaux huit sous pour livre ... les droits de passage, coutume, péage, travers, jauge & réforme des poids & mesures, marque & contrôle de l'étain, poids-le-roi, hallage, aunage des coutils & autres droits de même espece qui se levent au profit de differens Seigneurs, Titulaires & Particuliers dans les Villes, Bourgs & Paroisses des Elections de Bayeux, Mortain, Saint-Lo & Vire, Généralité de Caën* &c. La résistance de quelques Propriétaires & Percepteurs faisoit que dans les Bourgs voisins assujettis à la nouvelle imposition le Peuple désertoit les Foires & les Marchés pour se porter sur ceux où la perception n'étoit point encore établie. Ledit Arrêt & les suivans exceptent les articles de perception de quinze deniers & au dessous, & permettent l'abonnement pour les autres.

Autre du 24 Février, *qui ordonne que lesdits nouveaux sous seront perçus en sus du principal des droits de langueyage des porcs, poids-le-roi, plaçage, hallage, étalage, Jurés-Crieurs, Foires, Boucheries, péage, passage & autres de cette nature qui se levent au profit de differens Seigneurs, Officiers, Particuliers dans les Villes, Bourgs & Paroisses des Elections de Reims, Joinville, Vitry-le-François, Langres & Troye.*

Autre dudit jour, *qui assujettit à la même imposition les droits de pontonage & autres de pareille nature qui se perçoivent au profit de differens Seigneurs dans les Villes, Bourgs & Province de l'Election de Saint-Etienne, Généralité de Lyon* &c.

Autre du 1 Mars, *qui, sans s'arrêter à un Arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine, ordonne que la Déclaration du 27 Juillet 1719, le Tarif du 4 Avril 1721, l'Arrêt du 3 Juillet 1732 seront exécutés selon leur forme & teneur; en conséquence que les aveux & dénombremens qui seront faits par actes sous signatures privées, seront contrôlés, & que les droits de contrôle en seront payés avant qu'ils puissent être présentés & déposés soit à la Chambre des Comptes de Lorraine, soit dans toute autre Justice* &c.

Autre du 8 Mars, *qui, sans s'arrêter à la Requête des Mayeur & Echevins de la Ville de Boulogne-sur-mer, dont ils sont déboutés, ordonne que l'Arrêt du Conseil du 15 Juin 1773, rendu contr'eux, sera exécuté selon sa forme & teneur* &c. Cet Arrêt jugeoit que les Officiers Municipaux de Boulogne n'avoient point le droit d'empêcher qu'un Particulier ne tînt cabaret & ne vendît du vin, sans leur permission &c.

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 19 Avril, concernant l'élargissement d'un grand chemin allant de Nemours à Montereau, traversant les villages de Darvault, la Nosaye, Villemer, Villecerf, Ville-Saint-Jacques, & Montarlot. Ce chemin forme la communication entre le Bourbonnois & la Bourgogne, passant de Nemours à Montereau, conduisant par de grands chemins à Nangis, Provins, Troye, Nogent-sur-Seine, & autres principaux lieux de la Brie. D'autre part il sert de passage aux Troupes, aux Couriers & aux Rouliers. Enfin il est le seul par où l'on peut conduire à Paris les bestiaux qui se vendent aux Foires de Brantes, Fervotte, Flagy & Dormelles, tous destinés à l'approvisionnement de la Capitale. Ce chemin se trouve en divers endroits, mauvais, impraticable, très-étroit : il lui sera donné 36 pieds de largeur.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Nouvelles voitures.

A Wittemberg en Saxe il y a un Charretier qui a deux voitures propres à porter des fardeaux considérables, & qui sont construites d'une maniere bien différente des voitures d'Allemagne de la même espece. Chacun de ces deux chariots a vingt & un pieds de longueur; les essieux sont à quatre pieds l'un de l'autre; le diametre des roues de devant est de huit pieds quelques pouces; celles de derriere sont encore plus hautes & ont de dix à onze pieds de diametre; elles rentrent toutes en dedans par le bas, mais le haut en est un peu moins convexe; elles sont par conséquent moins éloignées les unes des autres en bas qu'en haut. Le timon est de bois de bouleau; les essieux sont de chêne; le moyeu & les rayons des roues sont aussi de chêne, le ceintre est de hêtre rouge; la fourche du timon est de bouleau; on a soin de la faire mobile, tandis que dans la plûpart des autres chariots d'Allemagne & sur-tout de ceux de Ratisbonne & des environs, elle reste toujours immobile. En la rendant mobile, on donne au cheval qui y est attaché plus de facilité pour la diriger, & il ne la porte pas. On prétend que cet avantage se fait mieux sentir lorsqu'il y a cinq ou six chevaux attelés à la file. L'endroit des nouveaux chariots où l'on pose la charge correspond, pour la hauteur, aux épaules d'un cheval de taille ordinaire. Quand la masse qui doit être mise en mouvement se trouve placée sur la même ligne que le centre de la puissance motrice, celle-ci la fait mouvoir beaucoup plus aisément que si elle étoit dans toute autre direction : la charge ne peut être placée plus haut que le corps du cheval sans que l'animal n'en souffre : la raison en est simple; dans ce cas, le cheval tirant de haut en bas, le fardeau porte entiérement sur lui & l'excéderoit bientôt, pour peu qu'il fût lourd. Si le cheval est plus haut que l'endroit où la charge se trouve, alors il est obligé de soulever & de tirer en même tems; il se fatigue infiniment plus & n'est pas en état de tirer une charge aussi considérable qu'il peut le faire lorsqu'il est en ligne droite avec le centre de pesanteur.

Ces chariots de nouvelle construction sont fort légers, & toutes choses égales d'ailleurs, il faut moins de chevaux pour les tirer. Le Charretier de Wittemberg qui en a deux de cette espece, va toutes les semaines, avec la plus grande facilité, de Wit-

temberg à Leipſick, & revient de Leipſick à Wittemberg. De l'une à l'autre de ces Villes il y a ſeize lieues de France. La charge de chacun de ſes chariots eſt au moins de 16 à 18 quintaux.

Les chevaux ne ſont pas attelés deux à deux, comme aux autres chariots, mais ils vont à la file l'un après l'autre. On a remarqué que les chevaux en ſont moins gênés; que toutes leurs forces ſe réuniſſent à un même point; que chacun d'eux peut profiter du milieu du chemin, & que trois chevaux ainſi de file peuvent tirer un fardeau qu'auroient peine à tirer quatre chevaux attelés de deux à deux. C'eſt une excellente méthode que de ne pas mettre deux chevaux de front & de les faire aller un à un quand ils tirent des charettes & autres voitures bien chargées. On l'a déjà adoptée pour la charue dans certains pays, & l'on trouve que les labours ſont très-bien faits ſans qu'on y employe autant de chevaux que la méthode contraire en exigeoit. La perſonne qui nous a fait parvenir cet article & qui habite en Saxe a frondé le préjugé reçu depuis long-tems dans ſa Patrie; il fait labourer ſes terres de la maniere que nous venons de le dire, & la charue, quoique tirée par deux chevaux de moins qu'on n'y a coutume d'en mettre, trace des ſillons qui ont toute la profondeur néceſſaire. Quand il s'agit d'adopter une nouveauté, même utile, l'empreſſement des perſonnes intéreſſées à l'admettre n'eſt pas toujours auſſi ardent qu'il devroit l'être. On continue en Saxe d'atteler les chevaux à la charue de deux a deux, parce que cet uſage y eſt fort ancien. Cependant des Cultivateurs ont été aſſez raiſonnables pour ſuivre la méthode contraire; méthode dont les avantages frappent les yeux les moins clairvoyans. Si elle s'introduit plus lentement, c'eſt que la ſotte vanité des Payſans, des Journaliers & des autres gens de campagne y met les plus grands obſtacles. Ils ne veulent pas faire autrement que comme ils ont fait toute leur vie. La routine & le préjugé les ont conduits juſqu'à préſent; ils tiennent encore à la routine & au préjugé. Ils ne veulent que des charues & des chariots tirés par des chevaux qui vont deux de front; ils aiment mieux prendre congé de leurs maîtres & renoncer au travail que de ſe départir de leur ancien uſage. Mais l'on eſpere que ce faux enthouſiaſme ceſſera dès qu'ils trouveront des Propriétaires déterminés à ne pas les employer, à moins qu'ils ne renoncent à l'ancienne méthode. On ne s'obſtine pas long tems à manquer de pain, quand on eſt libre d'en gagner & qu'il ne faut, pour vivre à l'aiſe, que faire le ſacrifice d'une erreur indifférente ou de quelque ſot préjugé.

I I.

Maladie de cochons nourris de pommes de terre.

Quoique les pommes de terre ſoient une nourriture très-ſaine pour les hommes, comme l'expérience de tant de Nations de l'Europe & de l'Amérique & toutes les recherches l'ont prouvé; quoique, données avec précaution & ſur-tout ſans peau, elles ſoient également très-bonnes pour le bétail, il eſt poſſible néanmoins que leur uſage ſoit nuiſible à certaines eſpeces d'animaux. Mais parce que des animaux d'une certaine eſpece auront contracté des maladies pendant qu'ils ont été nourris de pommes de terre, il ne faut pas ſe hâter de prononcer que ce ſont les pommes de terre elles-mêmes qui leur ont donné ces maladies; mais il eſt néceſſaire de répéter les expériences dans des circonſtances & des lieux différens, pour s'aſſurer qu'elles ne ſont pas l'effet de cauſes étrangeres à la nourriture elle-même & qui peuvent avoir ſans elle exercé leur malignité. Ces réflexions nous ont paru devoir précéder le récit du fait ſuivant.

M. le Comte de Boiſgarcin, Géorgiphile qui dirige lui-même avec autant d'intelligence que de ſoin l'exploitation d'un aſſez grand domaine à quelque diſtance de Saint-Malo, planta, l'année derniere, des pommes de terre dans un champ d'une certaine étendue. Sa récolte fut très-abondante, mais il n'en put trouver un débit avantageux. Il prit le parti d'acheter des cochons & de les engraiſſer avec ce fruit: c'étoit un bon emploi de ſa denrée, vu le débouché que les armemens ouvrent à la viande de cochon. Il eſt d'uſage dans le pays de livrer ces animaux morts & vuidés, aux Armateurs. Lorſque M. de B. fit tuer les ſiens, ſes gens vinrent lui rapporter qu'ils avoient tous une obſtruction au foie; leur rapport étoit exact, il le vérifia lui-même. Depuis

lors, il a fait nourrir d'autres cochons de la même maniere, c'est-à-dire, avec des pommes de terre cuites, & ils ont eu également le foie obstrué.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 25 Mai 1774, au Samedi 28 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 14, 17 liv. 10 s. à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 20 à 22 l.; le seigle, de 9, 9 liv. 10 s. à 10 l.; l'orge, de 7 liv. 10 s., 8 liv. à 8 l. 10 s. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 25 Mai 1774, au Samedi 28 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 18 à 19 l. 10 s. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 1 Juin 1774, de 49 à 50 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

V.

Changes de Paris, *du* 1 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 ½
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185
Madrid	15 2 à 1 6
Cadix	14 19 6 à 19
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ¼ à ½
Lyon. *Pâques*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 1 *Juin* 1774.

	#	6		
Or de Portug. à . .	728			*marc.*
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Lundi* 30.	*Mardi* 31.	*Merc.* 1 *Juin.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1600 70 80 75 (72 ½	1690 1725 . .	1740 1790 . .
D°. 16es. à 4 cou.	1050	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	345.	355 58 . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 26 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ISLANDE.

DE SHCALOLT, *le* 20 *Décembre.*

L'Exploitation des nouvelles ſalines de Neikefiorden réuſſit à merveille. Cependant le produit n'en eſt pas auſſi conſidérable qu'on l'avoit cru d'après les premiers eſſais. La terre eſt, en quelques endroits, naturellement ſi ardente, qu'elle fait bouillir les chaudieres placées dans les trous qu'on y creuſe en guiſe de fourneaux, de ſorte que cette opération n'exige point de bois, article très-important dans cette Iſle où il ne croît que des arbriſſeaux & des buiſſons. L'eau de mer qu'on employe eſt auſſi ſalée que celle de la mer d'Allemagne. On a découvert près de Reyhole des emplacemens plus brûlans que ceux de Neikefiorden; & l'on y a auſſi maçonné des chaudieres; mais la ſituation du premier de ces lieux eſt beaucoup moins commode.

Il y a deux ans que M. Thodal, Bailli de l'Iſle, tira de Finmarck treize rennes; mais faute de ſoins convenables, dix de ces animaux ſont morts. Des 3 autres, il y a deux femelles qui ont mis bas, & leurs petits réuſſiſſent très-bien. On ſe flatte de naturaliſer ici ces animaux ſi utiles, & d'en former des troupeaux.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 1 *Février.*

Les prix des vivres ne ſont pas exceſſifs dans ce Royaume, comme on l'a publié dans quelques Papiers étrangers; mais ils ſont aſſez hauts pour que le Cultivateur qui a grand beſoin de recouvrer des avances, puiſſe continuer ſes travaux... Il y a beaucoup de proviſions dans les magaſins du Gouvernement; ainſi il paroît moins de denrées dans le commerce... La défenſe de diſtiller des eaux-de-vie ſouffre une réſiſtance qu'on ne peut vaincre ſans de graves inconvéniens... Le nombre des morts a été, l'année derniere, infiniment ſupérieur à celui des naiſſances... Le tems s'eſt adouci vers la fin de Janvier.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 4 *Février.*

Il y a apparence que le commerce de la Baltique, qui s'eſt ſi conſidérablement accru, le ſera bien davantage lorſque la marine marchande de Pruſſe ſera formée & que la nouvelle Compagnie maritime de ce pays aura pris toute ſa conſiſtance. Ce tems ne paroît pas éloigné.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le* 6 *Février.*

S. M. fait de fortes avances pour aggrandir, par des conſtructions nouvelles, cette

Capitale & Potſdam. Les Habitans ne manqueront pas, & ils ne ſeront enlevés ni à nos Villes ni à nos campagnes. Il n'en coûtera pas davantage en hommes au pays pour recruter les Troupes. La population agricole ne ſe multiplie pas à proprement parler, elle s'enfle.

La nouvelle Compagnie a annoncé un dividende de 2 pour 100, outre 10 pour 100 d'intérêt; ce qui lui donne beaucoup de crédit.

Il vient de paroître ici une nouvelle méthode facile & courte, de tenir les Livres de commerce en partie double à la maniere Italienne: les perſonnes les plus capables de juger l'Ouvrage lui prodiguent leurs éloges: il a pour titre, *Eſſai d'une méthode courte & fondée ſur des principes certains de tenir les Livres de compte en partie double* &c. Il eſt écrit en Allemand.

De Vienne, *le 6 Février.*

Les lettres de Hongrie portent qu'en Tranſylvanie & dans les Provinces adjacentes les prix du vin & de différentes denrées ſont ſi bas, qu'il eſt fort à craindre que le Vigneron, le Laboureur & toute la claſſe agricole ne ſouffrent des pertes qui opéreroient un terrible contraſte. Le Bannat de Temeſwar conſerve les nouveaux Colons dont la retraite avoit été mal-à-propos annoncée.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 11 Février.*

Hier, S. M. a donné ſon conſentement au Bill concernant le ſubſide de trois ſchellings pour livre ſur les terres, fermes, héritages du Royaume; au Bill portant continuation des droits ſur la drêche, le mum, le cidre, le poiré &c. On a ajouté des clauſes au Bill ſur la drêche; une de ces clauſes porte que les Commiſſaires de l'Echiquier pourront emprunter une ſomme de cinq cens mille livres ſt.

Le 7, la Chambre des Communes prit la réſolution de réduire de 10 à 5 ſchellings le droit d'entrée ſur la gomme du Sénégal, indépendamment des autres droits auxquels cette marchandiſe eſt aſſujettie.

La charité ſe ranime dans ces tems rigoureux. Des Particuliers ſuivent de grands exemples de bienfaiſance. Les Habitans de Glaſcow ont ouvert une ſouſcription, dans la vue d'employer les pauvres Artiſans, & ſur-tout les parens chargés de nombreuſes familles, à la fabrication de bas & autres marchandiſes d'un débit ſûr & prompt. A Leeds, on a diſtribué du pain à plus de ſeize cens familles indigentes.

Le 29 Janvier, M. Scot propoſa dans la Chambre des Communes d'Irlande de dreſſer un Bill à l'effet d'introduire une nouvelle maniere de percevoir les revenus publics, moins onéreuſe, moins abuſive, moins vexatoire, moins déſaſtreuſe. La Chambre nomma un Comité pour en rédiger les articles.

Les Colonies de l'Amérique ſeptentrionale paroiſſent toutes ſe réunir avec la même ardeur pour s'oppoſer de toutes leurs forces à l'importation du thé taxé, & faire avorter le projet du Gouvernement Britannique. On n'entend de toutes parts que le cri de la liberté. La Nouvelle-Yorck a adopté, ſans contradiction, les réſolutions de Boſton & de Philadelphie. Les Villes de la Baye de Maſſachuſett, entr'autres Plymouth & Portſmouth, ſont animées des mêmes ſentimens. On écrit de la Nouvelle-Angleterre que les Dames des quatre Provinces ont pris un engagement ſolemnel de ne point faire uſage de thé de la Grande-Bretagne, & même des différentes marchandiſes de Manufacture Angloiſe, tant que l'impoſition du droit ſur le thé transporté en Amérique ſubſiſteroit.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le 10 Février.*

La Colonie de Surinam a été réduite dans un état ſi déplorable par les hoſtilités des Negres & des Indiens, que la Compagnie de ce nom a préſenté Requête aux Etats pour obtenir une avance d'un million de florins ſans intérêt, rembourſables dans un certain nombre d'années, dans l'eſpérance de rétablir ſes affaires avec ce ſecours. Comme les deux tiers de la Colonie appartiennent à la Régence d'Amſterdam, on croit que la demande ne ſera point rejettée.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le 8 Février.*

Nous avons appris, vers la fin du mois précédent, des parties occidentales de la Flandre que la maladie dont les bêtes à cornes étoient attaquées, se dissipoit.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Sézanne, *le 8 Février.*

» Un Apothicaire de cette Ville, M. Remion, ayant fait depuis peu un voyage en » Flandres, a cru devoir faire des recherches sur l'huile d'œillet dont l'usage intérieur fut défendu, l'année passée, par une » Ordonnance de Police, jusqu'à ce que la » Faculté eût prononcé sur ses effets innocens ou dangereux. Voici le résultat de » ses observations. On cultive la plante de » l'œillet dans toute la Flandre Françoise: » il y en a de deux especes, le blanc & le » noir; mais on donne la préférence au » noir pour la culture, parce qu'il est d'un » plus grand rapport. Quoique la tête en » soit plus petite, elle contient plus de semence que celle de l'œillet blanc. M. Remion croit que ce qu'on appelle *œillet* en » Flandre, est le *pavot*, & que l'œillet blanc » est le pavot blanc; du moins en a-t-il » conservé deux têtes qui sont parfaitement » semblables à celles de cette espece de pavot. On brûle cette huile dans les Pays-Bas, & on s'en sert sur les tables & dans » les cuisines pour faire la soupe, la friture, les beignets &c. Quant aux effets » de l'huile d'œillet, il résulte des informations de M. Remion, qu'elle cause » dans quelques personnes de légers assoupissemens; c'est ce que lui ont appris les » Habitans du pays. On remédie à cet inconvénient en mettant l'huile dans de » grands pots de grès que l'on a soin de bien » couvrir & qu'on tient enterrés à la profondeur de trois ou quatre pieds pendant 5 » ou 6 mois. Par ce moyen, elle perd totalement sa qualité narcotique. On en » fait très-grand usage dans tout le Hainault. M. Remion a rapporté de la graine » de ces deux œillets, & se propose d'engager les gens de la campagne à cultiver » cette plante qui peut être utile & productive pour certaines Provinces.

De Marseille, *le 12 Février.*

Les bâtimens Lévantins n'arrivent point encore: ce retardement fort extraordinaire donne beaucoup d'inquiétude. Depuis bien du tems, on n'a presque point vu de navires ni à Pomegue où ils se rendent à leur retour du Levant pour commencer leur quarantaine, ni à la chaîne qui est à l'entrée du Port, où ils la finissent. Il y a plusieurs années qu'on n'a point eu d'exemple d'une si longue interruption de commerce.. Au commencement du mois, les vents ont été contraires à la rentrée des vaisseaux: il en est venu depuis un assez grand nombre, la plûpart des lieux circonvoisins ou d'Italie. Les cargaisons pour notre Port & pour nos Négocians n'ont pas été fort considérables. Les brigantins l'*Union* & la *Marie-Anne* sont revenus des Isles de l'Amérique.... Il passe ici du bled de Sicile pour l'Espagne: les côtes de ce dernier Royaume ont été fort orageuses.

Le sieur François-Emmanuel Mathieu, Négociant & Armateur de cette Ville, donne avis qu'il recevra dans le courant de Février ou de Mars un navire de l'Amérique, chargé de cassonades de toute qualité, provenant de la traite des Negres, & conséquemment exempte de la moitié des droits d'entrée. Ceux qui suivent cette branche de trafic, pourront donner ici leurs ordres, s'ils ont besoin de s'en fournir. C'est le seul de nos Armateurs qui ait expédié à la côte de Guinée.

De Bordeaux, *le 12 Février.*

Malgré les traverses que la navigation a essuyées dans le Nord, les bâtimens de cette contrée sont arrivés, pour ainsi dire, en foule dans notre Port depuis le commencement de l'année: l'importation du chanvre, des bois, du fer, du cuivre &c, a été fort considérable. La Hollande a versé, avec profusion, toute sorte de marchandises, des assortimens pour Guinée, & surtout beaucoup de fromages. Il est arrivé des grains du Nord: nous en avons reçu &

nous en recevons tous les jours abondamment de Nantes ainsi que de Marans & de quelques autres Ports. Les Irlandois ont amené beaucoup de provisions salées. Il y a tout lieu d'espérer que nous verrons notre Port se remplir dans le cours du présent mois, & les Marchands intérieurs balancer l'affluence des Etrangers pour notre Foire franche qui doit s'ouvrir le 1 Mars.

Les eau-de-vie sont à 126 livres les 32 veltes.

Le *Montesquieu*, le *Hazard*, le *Voyageur*, le *Grondeur*, le *Nancy*, le *Saint-Nicolas*, l'*Aimable-Marguerite*, les *Neuf Sœurs*, la *Mimy*, sont arrivés des Isles.

Pendant le mois de Janvier, il est sorti 1545 barriques 9 quarts sucre brut, 1832 bar. 75 q. sucre blanc; 47,858 l. indigo; 733,684 café; 39,105 cacao; 2284 rocou.

De Saint-Malo, *le* 13 *Février*.

Le 29 Janvier, on lança dans le Port de Solidor, près de cette Ville, le vaisseau neuf le *Terray*, du port de 1000 à 1200 tonneaux, construit par MM. de Blessin & des Saudrais Sebire, Armateurs, pour être expédié pour l'Inde & pour la Chine: il est actuellement en charge. On a suivi, dans sa construction, la même méthode que dans celle du vaisseau le *Duc de Fitz-James*, dont il a été fait mention ci-devant. Ce dernier vaisseau, armé par MM. Beauregard & de Segrais est parti pour les Isles de France & de Bourbon, & la Chine.

De Nantes, *le* 15 *Février*.

Depuis plus d'un mois, les pluies sont continuelles dans cette Province; & de tems à autre, il y a eu des tourmentes qui doivent avoir causé beaucoup de malheurs en mer. Nous n'avons eu encore que trois ou quatre jours d'hiver; ils n'ont pas suffi pour réparer les dommages que les productions avoient soufferts par la grande quantité d'eaux stagnantes dans les campagnes. La Loire s'est considérablement débordée; il en a été de même des autres rivieres de la Province. Il faudroit une sécheresse assez longue pour faire disparoître les eaux extravasées. Le ciel a été presque toujours couvert, & l'air humide. Les Laboureurs n'ont pu ensemencer en Novembre & Décembre toutes les terres qu'ils s'étoient proposé de mettre en froment. Ils travaillent maintenant à ouvrir les champs les plus praticables pour y jetter de petits grains. Il n'est guères possible de fréquenter les chemins de traverse. On ne croit pas qu'il soit tombé plus de pluie en 1755 & 1768. Dans quelques cantons de la Province, il a commencé à neiger vers le 20 de Janvier: il n'y a point eu de neige dans notre Comté. Du 2 au 5 de ce mois, il a régné sur les côtes de Bretagne un vent violent de nord-est qui a découvert des maisons, déraciné de très-gros arbres, & causé de très-grandes pertes.

Les communications sont si difficiles qu'il n'arrive presque point de grains & autres marchandises. La premiere sorte de sucre vaut de 55 à 56 l.; le sucre brut fin, 32 à 35; le café, 8 à 13 s. 6 d.; le coton, 145 à 160 l.; l'eau-de-vie, 140 à 145, les 29 veltes... Le *Quaker* est parti pour Léogane.

De Nancy, *le* 16 *Février*.

M. le Lieutenant Général de Police, ayant appris que des chiens de Laboureurs & autres Particuliers avoient été empoisonnés pour manger des appâts de viandes assaisonnées de noix vomique qu'on avoit répandus, en tems de neige, dans la vue d'enivrer & de prendre des corbeaux, a fait publier une défense de tendre à l'avenir, dans toute la Banlieue, de pareils pieges à ces oiseaux, sous peine d'amende envers les contrevenans. La même défense a été faite dans plusieurs Villes & Villages de la Lorraine.

De Metz, *le* 19 *Février*.

M. Catoire aborda, le 27 du mois dernier, aux portes de cette Ville, avec des bateaux chargés de sels de la Saline de Dieuze, & autres denrées. Il avoit eu besoin de toute son intelligence & de tout son courage pour vaincre les difficultés que le tems opposoit à sa navigation. Ce succès intéresse toute la Province. On espere du zele de M. Catoire qu'il triomphera des contradictions & des obstacles qui traversent l'exécution de ses projets patriotiques.

De Paris, *le 26 Février.*

Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, *qui ordonnent la perception des huit sous pour livre établis & prorogés par l'Edit de Novembre 1771.*

1°. (Du 20 Octobre 1773) en sus du *principal tant du droit de souquet sur le vin que des droits sur les mesures d'huile & sur les boucheries, qui se levent au profit de la Ville du Buis en Dauphiné, sans avoir égard à l'opposition des Consuls & des Habitans* &c.

2°. (Du 21 Novembre) en sus du *principal du droit de Maître & Aide des ponts, de chablage, de chaînes, de courbes & autres de pareille nature qui se levent sur les rivieres en différens lieux des Généralités de Paris & de Soissons, notamment au Pecq* &c.

3°. (Du 21 Novembre) en sus du *droit qui se leve sur les vins au profit de la Ville d'Orthez* &c.

4°. (Du 21 Novembre) en sus des *droits de péage, passage, pontonage, port, bac, leyde, étalage & autres de cette espece qui se levent au profit de différens Seigneurs dans les Villes, Bourgs, Paroisses des Elections de Châteauchinon, de Gannat & de Montluçon* &c.

5°. (21 Novembre) en sus des *droits d'étalage, poids-le-roi, languéyage de porcs, & autres de cette espece qui se levent dans les Villes, Bourgs & Paroisses de l'Election de Châteaudun* &c.

6°. (21 Novembre) en sus des *droits d'affouage qui se levent dans différens lieux de l'Election de Sainte-Menehould*, avec exemption pour ceux qui se perçoivent en nature;.. en sus des *droits de hallage à Baricourt, Buzancy, Charmont, Baillet, Grandpré & Montfaucon;* du *droit de passage sur le pont de Falaize*, & des *droits de bacs à Bricey, Mouron, Grandpré, Saint-Jurin;* les articles de quinze deniers ou moins exceptés, ainsi que dans les Arrêts précédens & les suivans &c.

7°. (9 Décembre) en sus des *droits de leyde, passage, bacs & autres de cette espece qui se levent au profit de différens Seigneurs dans l'Election de Montbrison*: l'abonnement permis, ainsi que dans quelques autres Arrêts.

8°. (9 Décembre) en sus des *droits de péage, hallage, pontonage, poids-le-Roi, & autres de cette espece, qui se levent au profit de différens Seigneurs dans les Elections de Bourges & d'Issoudun.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'un treuil où les leviers, destinés à le faire tourner, restent toujours embarrés (1), *de quelque longueur qu'ils puissent être. Invention dûe à M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne.*

C'est une vérité constante dans la pratique des Méchaniques que l'on gagne en force ce que l'on perd en tems, & réciproquement que les forces diminuent à mesure que la vîtesse avec laquelle le corps dont on veut vaincre la gravité augmente. Cette espece d'axiome est exactement vrai dans les machines dont toutes les parties ne se séparent point; mais il n'en est pas de même dans celles où l'on est obligé d'en détacher certaines pour les remettre à leur place, afin de continuer à mettre ces machines en action. Tel est le treuil, l'une de six machines simples dont l'usage est si commun. La puissance est obligée d'ôter successivement les leviers ou barres dont elle se sert pour le faire tourner, ce qui cause une perte de tems très-considérable en sus de celle à laquelle l'espece de loi que je viens de rapporter la condamne. J'ai donc cru bien mériter de la Société en imaginant un treuil dont les leviers ne se séparent jamais, quelques longs qu'ils puissent être; & cela, sans prendre plus de la sixième partie de l'espace qu'exigeroit une roue pour remplir le même objet. Je soumets avec docilité ma découverte aux personnes de l'Art & sur-tout aux Praticiens.

Le treuil que je propose ressemble en quelque maniere à l'essieu dans la roue *axis in peritrochio* en usage dans l'antiquité & que l'on a cru faussement dans l'oubli, puisque tous les Maçons du Royaume de Naples s'en servent encore.

---

(1) *Terme en usage parmi les Ouvriers pour signifier mettre une barre à un levier.*

L'axe de mon nouveau treuil eſt un gros cylindre d'un bois compact & dur comme le chêne ou le hêtre d'un certain diametre ; il eſt diviſé en deux parties égales ; mais l'une d'entr'elles pénétre l'autre comme un étui entre dans ſon couvercle, de ſorte que chaque moitié peut tourner dans un ſens ou reſter tranquille & fixe tandis que l'autre ſe meut.

Vers les extrémités de ce cylindre compoſé ſont deux mortaiſes dans leſquelles entrent deux longs leviers qui y ſont fixés à demeure.

Cet axe cylindrique enfile un tambour d'un bon bois d'une certaine épaiſſeur que je nommerai *manchon*, pour me faire entendre plus facilement des Ouvriers. Ce manchon a un rebord vers ſes deux extrémités pour ſoutenir le cordage. Ces rebords ſont formés par deux cercles de fer forgé d'une certaine épaiſſeur & garnis de dents dans l'intérieur.

De longs clous à vis les retiennent dans les bouts du manchon à la ſolidité duquel ils contribuent ; en effet ce dernier ne peut être fait que de deux pieces, ſi l'on veut épargner le tems qu'exigeroit l'excavation d'un cylindre d'un bois dur dont le diametre ſeroit beaucoup plus conſidérable que celui de l'axe briſé dont j'ai parlé.

Tout auprès des deux baſes du tambour, l'axe briſé eſt percé dans le ſens de ſon diametre pour recevoir un long boulon de fer terminé d'un côté par une enfourchure qui reçoit ce que l'on nomme un *pied de biche* en Horlogerie. Ce *pied de biche* n'eſt autre choſe qu'une longue dent d'un fer très-doux arrondie par une de ſes extrémités & recourbée d'équerre de l'autre.

Ce boulon ou goupille la traverſe préciſément dans l'angle ou coude qu'elle forme ; le talon de cette dent eſt ici un peu recourbé, pour embraſſer une portion de l'axe briſé.

Sur ce dernier axe, dans ſon épaiſſeur, eſt encore aſſemblé à la diſtance du quart de cercle qui formeroit ſa coupe, une petite languette de fer portant un reſſort très-doux, preſſant contre le pied de biche pour le retenir droit. Voilà toute la méchanique ; il s'agit d'en expliquer l'effet.

Je ſuppoſe que deux hommes ſoient appliqués à ce treuil ; l'un tient ſon levier ferme & dans une ſituation oblique ou horizontale, ſelon la diſpoſition du treuil. Son compagnon leve ſon levier. Le pied de biche, qui fait un angle droit avec ce dernier, eſt renverſé par les dents & repouſſé en même tems par le petit reſſort.

Lorſque la puiſſance a *embarré* de toute ſa hauteur, elle abbat ſon levier. Le pied de biche engraine entre deux dents & fait tourner le manchon & enrouler le cordage auquel eſt ſuſpendu le fardeau. Cet homme s'arrête & ſon camarade reprend dans le même goût (opération que lui facilite la briſure de l'axe du manchon), & il continue à faire tourner cette nouvelle eſpece de treuil.

Il reſte maintenant à dire comment l'on peut faire dérouler la corde pour reprendre un nouveau fardeau. Il y a un petit levier de la premiere eſpece ſous les deux bouts de l'axe briſé à l'oppoſite de l'endroit où eſt le boulon de fer dont la tête a une enfourchure qui reçoit le pied de biche.

Le bout de ce boulon entre dans celui de ce levier & y eſt retenu par une goupille. L'autre bout du petit levier a un anneau où l'on met une petite corde ; cette derniere va s'attacher enſuite, par ſon autre extrémité, à un ſecond anneau traverſant le petit levier entre ſon point d'appui & le bout du boulon qui reçoit le pied de biche.

Un fort reſſort fixé ſur le bras du petit levier dont on vient de parler du côté oppoſé à celui où il reçoit le boulon, ſert à comprimer ce bout de levier contre l'axe briſé.

Veut on laiſſer dérouler le cordage ? on tire les deux petits leviers par les cordes attachées entre leurs points d'appui & le boulon ſoutenant le *pied de biche*. Celui-ci n'engrennant plus, le poids du cordage fait tourner le manchon, & la corde ſe déroule.

Quand il s'agit de remonter un nouveau fardeau, on tire le petit levier par la corde attachée à celui de ſes bras qui eſt garni d'un reſſort : on repouſſe, par ce moyen, le pied de biche qui rengrenne de nouveau. Le reſſort empêche qu'il ne deſcende.

On voit, par cette deſcription, que ce treuil eſt peu embarraſſant & que l'on ne perd point de tems pour embarrer. Une pareille machine conviendroit dans un château fort élevé où l'on auroit ſouvent des munitions de guerre ou de bouche à monter.

Nota benè. On invite ceux qui liront la deſcription de cette machine à vouloir bien

en tracer ſur le papier les diverſes parties dans l'ordre où elles ſont décrites. C'eſt le ſeul & unique moyen de la bien entendre ſans le ſecours d'une figure que ne comportent pas des Ouvrages périodiques.

I I.

Avis au Public.

» 1. Le Public eſt averti qu'aux termes de » l'Ordonnance de Police qui fixe le prix de » la viande pendant le Carême, la livre de » bœuf & mouton ne doit être vendu que » *huit ſous ſix deniers*, & celle de veau *dix* » *ſous ſix deniers.*

» Qu'il y aura dans chaque étal aſſez de » balances pour qu'il puiſſe s'y faire peſer la » viande à la balance ou à la romaine à ſon » choix.

» Qu'il ne pourra lui être donné qu'*un* » *ſeptième de ſa peſée* en parties de *réjouiſ-* » *ſance.*

» Que le veau lui doit être peſé ſans ré- » jouiſſance.

» Que les parties de viandes qui pourront » lui être peſées à titre de réjouiſſance ſont » la tête de bœuf *dont le crâne, les yeux,* » *dents & extrémités de mâchoire auront été* » *préalablement ſupprimés, les croſſes des jam-* » *bes, le haut bout du colier ou ſurlonge, les* » *baſſes charbonnées, les langues de bœuf, la* » *tête & les pieds de veau.*

» Il eſt défendu aux Chefs & Etaliers des » Boucheries, ſous peine de priſon, même » de punition exemplaire, de vendre, ſous » tel prétexte que ce ſoit, la livre de bœuf » & de mouton au-delà de *huit ſous ſix de-* » *niers*, & celle de veau au-deſſus de *dix* » *ſous ſix deniers.*

» Il leur eſt enjoint, ſous pareilles pei- » nes, d'être fideles dans les peſées & de » traiter le Public avec douceur & honnê- » teté.

» *Ceux qui auront des plaintes à porter, de* » *quelque nature qu'elles ſoient, contre leſdits* » *Chefs & Etaliers, s'adreſſeront au Commiſ-* » *ſaire de la Boucherie où ils auront été ſervis,* » *& il leur ſera rendu ſans frais bonne & brieve* » *juſtice.*

2. On trouvera rue de la Grande Truanderie *à la Pomme Rouge, Place du Puits d'Amour*, des harengs excellens, tous laités, en petits barils. On y trouvera auſſi des ſaumons fumés.

I I I.

Le Plongeur.

» M. ***. vient de propoſer à l'Acadé- » mie Royale des Sciences un nouvel appa- » reil au moyen duquel on peut reſpirer & » agir ſous l'eau. Cet appareil conſiſte en un » vêtement de cuir qui enveloppe l'homme » qui veut plonger, & qui eſt impénétrable » à l'eau. A la partie qui environne la tête » répondent deux tuyaux qui aboutiſſent à » une caiſſe de cuir que l'homme traîne » après lui : cette caiſſe eſt remplie d'air & » renferme un ſoufflet à deux ames mû par » un reſſort. Le tuyau du ſoufflet répond par » un des conduits de cuir à la bouche du » Plongeur qui inſpire ainſi un air renou- » vellé, tandis que l'air qu'il reſpire eſt re- » porté par le ſecond conduit dans la caiſſe. » Par ce méchaniſme ingénieux, le Plon- » geur trouve un air reſpirable tant que le » reſſort peut faire mouvoir le ſoufflet. Cette » machine a été éprouvée deux fois en pré- » ſence des Commiſſaires de l'Académie des » Sciences. La premiere fois, une des par- » ties du mouvement qui fait aller le ſouf- » flet s'eſt rompue. Mais dans la ſeconde » épreuve, le ſuccès a été complet. Le Plon- » geur eſt reſté ſous l'eau deux heures envi- » ron ſans être incommodé. Comme ces » épreuves n'ont pu être faites que dans la » Seine à de petites profondeurs d'environ » quinze pieds, l'on ne peut ſçavoir l'effet » que produiroit ſur l'appareil une colon- » ne d'eau beaucoup plus longue ». *Gazette de Littérature, à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins.*

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 16 Février 1774, au Samedi 19 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 24 à 27 l. 15 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Grève, de 26 à 28 l. 5 ſ. ; le ſeigle, de 12 liv. 5 ſ., 13 à 13 l. 15 ſ. ; l'orge, de 9 livres 10 ſ., 10 liv. à 10 liv. 15 ſ. auſſi *le ſeptier.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 16 Février 1774 au Samedi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Février 1774, de 54 à 55 liv. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44 ; *idem* nouveau, de 41 à 42 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41 ; *id.* nouveau, de 39 à 40 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 23 Février 1774.*

	#	s	
Or de Portug. à . .	728		MARC.
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	726		
Ducats à	98		ORCO.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	MARC.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

CHANGES DE PARIS, *du 23 Février 1774.*

Amsterdam	54 ½	
Londres	30	
Hambourg	186	
Madrid	15	2 6
Cadix	14	19 6
Livourne	95	
Gênes	93 ½	
Lyon. *Rois*	½ p.	% p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Lundi 21.*	*Mardi 22.*	*Mercredi 23.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1490	1490	1490 92 ½ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.*

Du Sam. 19 Fév. 1774		Du Lundi 21.		Du Mardi 22.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Caron, six prem. mois 1773.	P.	Thevenin, six p. mois 1773.	P.	Defrance, six p. mois 1773.	T.
Gossey, six dern. mois 1773.	A.	Delamotte, *idem.*		Cauchy, six dern. mois 1773.	A.
Lenoir, *idem.*		Certain, six dern. mois 1773.	A.	Viellard, *idem.*	C.
Delarue, *id.*	C.	Masson, *idem.*		Defays, *idem.*	
Clouet, *idem.*	L.	Creuzé, *idem.*		Marsollier, *idem.*	H.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1774. Du Samedi 16 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 10 *Juin.*

S. M. I. a consenti à décharger la République de Raguse des contributions auxquelles elle avoit été condamnée, & à lui laisser libre la navigation de la Méditerranée, pourvu que ses navires sous son propre pavillon n'ayent à bord aucune marchandise prohibée, à la destination de l'Empire Ottoman.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 18 *Juin.*

L'Isle de Bahus, la Finlande, & autres lieux où l'on fait la pêche du hareng, ont éprouvé combien la concurrence étoit propre à donner de l'activité aux Marchands engourdis par le privilege exclusif ou des avantages équivalens. Ces pays manquerent de sel, l'année derniere, parce qu'il ne plut pas aux Armateurs regnicoles de les en approvisionner. S. M. jugea qu'il n'y avoit qu'à traiter les navires étrangers comme ceux du Royaume. Aussitôt les Regnicoles firent les plus grands efforts pour ne pas perdre cette branche de commerce. Le sel est devenu très-abondant; & la faveur accordée aux Etrangers a été révoquée.

Les distillations secrettes ont occasienné & occasionnent beaucoup de malheurs.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le* 28 *Juin.*

L'Edit du 11 Mai pour le réglement du commerce des Anglois dans les Etats de S. M., porte que toutes leurs marchandises payeront, en allant en Pologne, en Bohême, en Allemagne, & passant par la Saxe, six gros pour chaque quintal de 110 livres, sans égard à leurs différentes valeurs; & la moitié de ce droit, si elles vont dans l'Empire sans toucher la Haute Saxe. Ce droit de transit sera de 4 pour 100, sur les marchandises qu'ils porteront par Breslau en Pologne. Il ne sera point perçu sur celles qu'ils enverront par mer & par Dantzick & la Vistule dans le même Royaume, à l'exception du tabac & du sel : il ne subsistera que les anciens droits établis par le Gouvernement Polonois. Même exemption pour les Etats de Westphalie... Quant aux droits ordinaires de Douane, les Anglois seront traités comme les Regnicoles. Ceux de cette Nation qui feront passer à notre Administration des envois considérables de tabac de Virginie & de Mariland, ne payeront point de péage. A la Douane de Fordan sur la Vistule, les droits seront levés conformément au tarif Polonois... Pour les comestibles tels que le poisson salé ou fumé, les bieres, le thé, le café, le sucre brut, le riz, l'huile d'olive &c. dont l'entrée est permise,

il ne sera exigé, en droits d'accise de consommation, des Propriétaires Anglois ou de leurs Facteurs & Commissionnaires, que ce que payent les Sujets du Roi les plus privilégiés pour ce commerce, sans préjudice des droits de Bourgeoisie des Villes maritimes. La même chose sera observée quant aux marchandises crues, telles qu'étaim, plomb, fer, lin, peaux crues, chevaux, indigo, gommes, drogues de teinture, drogues de Pharmacie, épiceries, charbon de terre &c. Le tabac & le sel fournis à nos Compagnies seront exempts de tout droit. Les marchandises travaillées, clinquailleries, toiles &c. ne supporteront que les charges imposées sur les Commerçans nationaux. Quant aux étoffes de soie, de laine, de coton, aux cuirs préparés, aux galons & autres ouvrages de métaux, les Anglois pourront en importer dans toute la Prusse, jusqu'à la concurrence de la quantité permise aux Négocians qui y sont établis. Il leur sera libre d'introduire dans les Etats de Westphalie toutes matieres travaillées en Angleterre & autres marchandises Angloises, sans droit d'accise, à l'exception des droits *d'impôt de Ville & de fixe*... Il ne sera exigé des vaisseaux Anglois aucun autre droit que ceux de permission & de port ordinaires; & la Nation Angloise sera traitée comme la plus amie des Nations commerçantes par mer.

Le Directoire des pauvres a obtenu du Roi deux cens mille dahlers tant pour acquitter les dettes qu'elle a contractées pendant la cherté des vivres, que pour subvenir aux besoins actuels de cette nombreuse classe d'indigens.

Suivant les nouvelles de Prusse, l'on s'attend à voir toute communication coupée entre ce pays & Dantzick. La Ville seroit bientôt réduite à une grande disette de denrées de premiere nécessité, & la Province à une cruelle surabondance. Les grains ont haussé de prix dans cette Place.

De Francfort (*sur l'Oder*), *le* 28 *Juin*.

Les vivres sont habituellement à meilleur marché dans cette Ville qu'à Leipsick; ils sont plus chers à Berlin qu'à Breslau, à Prague &c. Depuis le mois de Février jusqu'à celui-ci, les grains ont assez généralement baissé dans la Silésie, mais avec modération. Il en a été de même dans quelques autres Provinces. La Lusace se releve de ses calamités; la Saxe n'a pas encore oublié les siennes.

ITALIE.

De Florence, *le* 19 *Juin*.

Le 8 du mois dernier, une pauvre fille en passant, à dix milles d'ici, le Sieve sur un pont de bois, eut le malheur de tomber dans la riviere & de n'en être retirée qu'à quatre cens toises plus loin, privée de tout sentiment. On lui administra les secours connus; elle recouvra la vie. La Chambre du Commerce a fait distribuer les récompenses ordonnées par la Loi, aux personnes qui lui ont prêté leur assistance.

Dans le Milanois & autres Provinces de l'Italie, on a essuyé des pluies très nuisibles... Pour détruire les sauterelles qui ravagent, comme on l'a dit, les campagnes de Viterbe, on n'a pas trouvé de meilleur expédient qu'une chasse presque générale & continuelle. Dans le territoire de Valentin, trois cens Chasseurs en ont pris jusqu'à 25 boisseaux par jour: on les enterre dans la chaux vive.

On mande de Venise que le Magistrat chargé de la police de grains se donne beaucoup de sollicitude. Il vient encore d'ordonner aux Boulangers de payer les Vendeurs toutes les semaines, ainsi que de faire connoître les prix de ses achats. D'après cette connoissance qu'on suppose exacte, le prix du pain sera taxé proportionnellement chaque jour; à chaque jour sa peine.

Les nouvelles de Lisbonne annoncent qu'attendu la grande quantité de tabac du Bresil, qui se trouvoit dans le Royaume sans débit, S. M. Très-Fidelle avoit supprimé les droits sur l'exportation de cette plante.

ESPAGNE.

De Madrid, *le* 21 *Juin*.

Les frégates, l'*Industrie* & le *Lievre*, parties du Callao le 16 Janvier, & arrivées à Cadix le 31 Mai, ont apporté 4,313,261 piastres fortes en or & en argent, 1100 quintaux d'étain, 649 de cuivre, 2437 charges de cacao, 1049 arobes de coquil-

lages... On a formé le projet de rebâtir plus près de la mer la Ville de Guatimala dont un tremblement de terre avoit renversé une partie l'année derniere, & que le même accident a derniérement achevé de détruire.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 2 Juillet.*

La Nouvelle-Yorck, Philadelphie, le Comté de Lancastre ont accédé à la résolution prise par les Bostoniens. Nous apprenons par un vaisseau qui arrive de la Virginie que les Habitans de Norfolk ont refusé d'entrer dans cette espece de confédération, par la raison que, dans l'affaire du timbre, ceux de Boston rompirent, les premiers, la même convention que les Colonies avoient faite. Cette nouvelle humilie les Partisans des Bostoniens. Il y a des gageures de deux contre un qu'on apprendra par les prochains vaisseaux que la Capitale de la Nouvelle-Angleterre se relâchera de ses prétentions. Le Général Gage doit tenir à Salem l'Assemblée de la Province. Des Marchands instruits assurent que si le Port de Boston demeure fermé pendant six mois, le commerce ne s'y relevera jamais. Les faveurs accordées aux Canadiens par le Bill concernant Québec tendent à former de cette Colonie un contrepoids pour balancer les autres. Cependant la plûpart des articles qu'on attaque avec le plus d'aigreur ne sont que l'exécution du traité qui nous a mis en possession du Canada. On écrit de Dublin que nombre de Catholiques Irlandois se disposent à s'embarquer à Liffey pour passer dans ce pays. On mande de Derry en Irlande qu'il y a dans ce Port cinq navires prêts à porter en Amérique 2500 personnes des plus industrieuses du Royaume.

La pêche de la baleine a été fort bonne. Le *Royal Bounty*, Cap. Kerr, est arrivé du Groenland à Leith, avec huit poissons.

Le poisson est singuliérement abondant à Plymout : la douzaine de maquereaux n'y vaut qu'un denier.

M. Blake doit faire, dans ce même Port, l'essai d'un bâtiment d'une construction particuliere. On prétend que ce bâtiment étant du fond de l'eau, un homme pourra y rester douze heures sans en souffrir. Cette annonce a occasionné des gageures considérables.

Il y a eu à Woolcurn dans le Bedfordshire, le 24 Juin, un orage qui a mis en pieces des arbres de douze pieds Anglois de circonférence. La foudre a tué plusieurs bêtes à cornes.

M. James Lowther a établi à Whitihaven un grand grenier d'avoine qu'il ne met en vente que pour les pauvres & quand cette denrée se vend plus de cinq shellings le boisseau de Cumberland. Un si généreux Patriote mérite d'être éclairé. Si l'avoine venoit à renchérir à un certain point, il ne se trouveroit plus un Marchand qui voulût & pût en apporter ; & le grenier de charité ameneroit infailliblement la disette : en tout tems, il affoiblira ce commerce, parce qu'on craindra toujours cette concurrence ruineuse. M. Lowther feroit beaucoup plus de bien sans inconvénient, s'il prenoit le parti de faire gagner aux pauvres en argent la valeur de ce qu'il perd sur eux dans la vente de la denrée.

Suivant l'état présenté aux deux Chambres, l'Angleterre a exporté en 1773, pour 13,226,740 liv. st. en marchandises de ses Manufactures ; & reçu de l'étranger pour 11,832,469 l. Ainsi la balance auroit été en notre faveur de 1,394,271 liv. st. Cette balance ne décide donc de rien, puisqu'il est constant que nos Manufactures déclinent. Il est vrai qu'on n'y pese pas tout ce que la contrebande apporte, tout ce que les Emigrans emportent, tout l'argent qui se transporte &c. &c. &c.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 4 Juillet.*

L'abondance des provisions de grains amassées dans les magasins d'Italie en a fait considérablement baisser les prix. Cependant il se pourroit que les intempéries que l'on y éprouve en divers endroits occasionnassent quelque augmentation, d'autant plus que les récoltes y sont plus long-tems exposés à des fléaux destructeurs que dans la plûpart des pays à bled de l'Europe. Il s'y rencontre aussi des Provinces où le commerce a été si gêné qu'infailliblement les moissons s'en ressentiront. Malgré ces cir-

conſtances, ce qu'on y craint le plus, c'eſt le défaut de débit. A Gênes, on ne ſçait plus où mettre les grains marchands. Nos magaſins peuvent auſſi ſe trouver trop étroits. Les fortunes qui ſont tombées en font chanceller beaucoup d'autres.

Les variations du tems ont rendu, en bien des endroits, la récolte des ſoies fort incertaine : néanmoins les orages qui ſont tant à redouter pour les vers, ne ſont pas en général fréquens. Par les défenſes qu'on a faites à Milan, dans quelques diſtricts de l'Etat Eccléſiaſtique, & autres, de vendre au dehors les feuilles de mûriers, il paroît qu'on craint qu'elles n'abondent pas.

Le nombre des bâtimens derniérement arrivés avec des cargaiſons d'huile, a été conſidérable : Tarente eſt la ſource la plus abondante où ils la puiſent. Le vaiſſeau, l'*Heureux*, eſt de retour du Cap-François ; & le vaiſſeau, la *Gentille*, de la Martinique.

ISLE DE RHÉ, *le 5 Juillet.*

On vient de découvrir ici ou peut-être de faire connoître une propriété particuliere de l'huile d'olive. Deux perſonnes, attaquées d'hydropiſie, l'une abandonnée des Médecins, l'autre à peine ſoulagée par pluſieurs ponctions, ſe ſont parfaitement guéries en ſe frottant matin & ſoir l'abdomen pendant une heure entiere avec cette huile. Une femme âgée de 70 ans a retiré le même fruit du même remede. Un traitement ſi ſimple & ſi benin mériteroit d'être annoncé, quand on n'auroit pas tous les garans néceſſaires de l'efficacité que le bruit public lui attribue.

DE LA ROCHELLE, *le 5 Juillet.*

Nous recevons toujours de tems à autre des farines de Philadelphie, comme ſi nous manquions de grains : nous n'en manquons pas, & il paroît que les récoltes ſoutiendront l'abondance. Cependant les prix en ont remonté à Marans d'où il en eſt tant ſorti pour différentes Provinces. L'eau-de-vie vaut 110 livres les 27 veltes. Il y a peu de variations dans les prix des autres marchandiſes. Quant aux fruits pendans, les eſpérances s'affermiſſent.

DE BEAUVAIS, *le 6 Juillet.*

Les belles apparences de récoltes que nous avions de toutes parts & preſqu'en tous genres de productions, ne ſont point anéanties par les intempéries de l'air ; elles n'ont été qu'affoiblies. Pendant tout le mois de Juin, il a plu très-fréquemment, on n'a pas pu avoir de ſuite deux jours de chaleur ; des pluies & ſouvent des orages ſurvenoient qui refroidiſſoient l'air pour quelque tems. Le feu du ciel eſt tombé ſur une maiſon couverte de chaume près du village de Wagicourt, & l'a réduite en cendres. Le Propriétaire étoit un des malheureux qui avoient ſouffert le même déſaſtre lorſque ce village avoit été preſque totalement brûlé, il y a quelques années. Pour éviter toute communication d'incendie, il s'étoit fait bâtir ſa chaumiere à une diſtance ſuffiſante des autres, & elle a été ſeule frappée du tonnerre.

La fleur de nos vignes paſſe aſſez bien, malgré les trop fréquentes inconſtances de l'atmoſphere ; mais on ſçait que la durée de cette fleur eſt courte. Depuis pluſieurs années, nos vignes n'ont preſque rien rendu ; notre vin eſt trop cher pour le Peuple qui en a beſoin & pour les gens qui en connoiſſent d'autres. D'une autre part, l'exploitation de nos vignes eſt aſſez diſpendieuſe ; actuellement les journées des femmes employées à relever la vigne & à l'attacher ſur les échalas ſont de 18 ſous, & en outre ſix liards, quand on ne leur donne pas de cidre.

Les grains qui avoient baiſſé de prix ſont un peu remontés, & le plus beau froment a été vendu preſque ſur le pied de deux ſous la livre, de 14 onces, dans notre dernier *franc Marché*. C'eſt le nom que l'on donne au Marché du premier Samedi de chaque mois, à cauſe des franchiſes dont quelques perſonnes & quelques objets de commerce jouiſſoient ſans doute autrefois, & deſquelles il n'exiſte plus que des veſtiges imperceptibles, ſoit parce que tout jouit de la même portion de liberté, ſoit parce que les impôts, dont la perception a été ſuſpendue ce jour-là, ont été continués comme pour les autres jours.

L'affluence des Marchands de chevaux, de laines & de grains eſt aſſez grande ce jour là. Il convient néanmoins d'obſerver que la vente des meilleurs chevaux de ſelle commence dès le Jeudi ; mais ce ſont les chevaux de charrue qui forment le plus grand nombre.

On a été assez content des laines de cette année, quant à la quantité que la tonte a produite ; mais on trouve qu'elles manquent de nerf ; & quoiqu'elles soient à meilleur marché que l'année derniere, le déchet qu'elles feront dans les apprêts les fera revenir plus cher aux Fabricans d'étoffes.

Indépendamment de celles qui se fabriquent dans notre Ville, & pour lesquelles un grand nombre de Fileuses travaillent dans les villages circonvoisins, nous avons, pour ne parler que de la seule Généralité de Paris, à Mouy, à Feuquieres, à Hanvoiles & dans leurs environs, des Manufactures de serges fort intéressantes, soit par le nombre de bras qu'elles occupent & l'argent qu'elles font circuler dans ces campagnes qui en sont plus peuplées, soit par la diversité de ces serges & l'accroissement qu'elles peuvent recevoir. Elles sont un débouché heureux & certain pour toutes les qualités de laines de nos cantons & celles qu'on peut y rendre d'ailleurs au même prix. Laines hautes, laines basses, plis, peignons, agnelains, tout y est employé utilement. Si ces matieres premieres pouvoient un jour, par l'effet d'une forte & puissante Agriculture, être si abondantes que leur valeur diminuât beaucoup, nos malheureux Paysans & leurs enfans auroient tous des habits & des bas dont le travail occuperoit ceux qui sont encore contraints d'être oisifs. Cette oisiveté, forcée au moins très-fréquemment dans son origine, parce que le défaut de lumieres ne permet pas à des enfans d'un Paysan indigent & abattu par le sentiment de son malheur, de connoître des ressources dont ils n'ont aucune idée, cette oisiveté, dis-je, est bien remarquable dans le Bray, petit pays de Normandie qui vient presque jusqu'aux portes de notre Ville. Il abonde en pâturages qui sont couverts de vaches dont le lait fournit une grande quantité de beurre qui se vend principalement à Gournay. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ces pâturages sont aussi bien entretenus qu'ils pourroient l'être, mais nous dirons seulement que cette branche d'Agriculture occupant peu de bras, il seroit à souhaiter que l'industrie pût vivifier davantage ce canton qui est à l'ouest de notre Ville.

Nous avons à l'est, dans les Bourgs de Bulles, Bresle, & aux environs, une Fabrique de toiles fines très-belles ; mais nous tirons de Flandres une grande partie du lin qui s'y employe. Ces toiles se vendent jusqu'à 6 ou 7 l. l'aune en écru. On les connoît dans le commerce sous le nom de demi-Hollande. Cet objet de négoce est précieux ; mais nous ne le préférerions certainement pas à une Fabrique de toiles communes qui occuperoit le même nombre de bras ; car celle ci admettroit les enfans, les infirmes & les mal-adroits.

De Poitiers, *le 7 Juillet.*

Les bleds ne prennent pas dans cette Province, comme dans quelques-autres, plus de valeur : la taxe du pain, quoique déjà basse, a encore derniérement baissé dans cette Ville. La saison se comporte de maniere qu'on ne parle presque point même de calamités locales.

A la suite de différens Services célébrés dans ce pays pour le repos de l'ame du feu Roi, il y a eu des distributions abondantes d'aumônes qui, si elles ne répandent pas plus d'argent dans le commerce, soulagent du moins la classe nombreuse des pauvres. On écrit des environs d'Archigny que la Colonie Acadienne qu'on vient d'y fixer a donné, dans cette circonstance, des preuves éclatantes de son zele. Ce Peuple a des mœurs pures & très-religieuses.

On vient de publier ici une Ordonnance en 20 articles, concernant les précautions que l'on doit prendre pour prévenir les incendies.

De Nancy, *le 7 Juillet.*

Tous nos Compatriotes partagent la vive reconnoissance des Habitans de Lunéville envers le Corps de la Gendarmerie dont le zele intrépide & généreux arrêta les progrès de l'incendie effrayant qui consuma, la nuit de 27 au 28 du mois dernier, la Manufacture de papier & tout le quartier Saint-Jacques. Ce quartier pouvoit contenir un Bataillon d'Infanterie. Cet accident a ruiné un grand nombre de familles.

La taxe du pain vient d'être baissée de nouveau.

DE PARIS, *le* 12 *Juillet.*

Le tems quoique changeant, a été très-favorable aux productions de la terre, aux bleds, aux vignes &c. Sans qu'il y ait eu beaucoup de jours très chauds, les chaleurs ont été assez fortes pour soutenir les progrès de la maturité : des nuages les ont fréquemment tempérées. De légeres pluies entremêlées ont rafraîchi & nourri les plantes.

Lettres-Patentes du Roi données à la Muette le 4 *Juin, registrées en Parlement, le* 17, *confirmatives de celles du* 11 *Décembre* 1763, *portant ratification du Traité du* 24 *Mai* 1772, *entre le feu Roi & le Prince-Evêque de Liege;* suivies d'articles convenus, le 9 Décembre 1773, relativement à la partie du territoire d'Agimont sur laquelle la route de communication entre le haut & le bas Evêché de Liege devra passer, & afin de déterminer l'étendue des terres que le Roi seroit encore dans le cas de céder avec compensation au Prince Evêque & à l'Eglise de Liege, pour rendre cette communication libre & indépendante.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Réponse de M. Rogue à la Question proposée dans la Gazette de Commerce du 17 *Mai* 1774, *N°.* 40, *pag.* 319.

Le Soussigné qui a pris lecture de la Question proposée dans ladite Gazette ESTIME, que si Etienne a accepté de bonne foi les lettres tirées sur lui par Jean, il est fondé à retenir le prix des dix balles de marchandises qu'il a retirées de la Douane par ordre de Jean, en déduction de ses acceptations, pour plusieurs raisons.

1°. S'il a accepté de bonne foi, comme font ordinairement les Banquiers, il n'y a rien à lui reprocher ; & cette bonne foi paroît par la facilité avec laquelle il a accepté les traites de Jean : car s'il eût douté de la solvabilité de ce dernier, il se seroit bien gardé d'accepter sans avoir provision.

2°. Quoique l'ordre de retirer les balles de la Douane n'ait précédé que de trois jours la faillite de Jean, on ne peut considérer ceci comme un transport frauduleux ; car si Etienne eût agi de concert avec Jean, pour frustrer les Créanciers, il n'auroit accepté les traites qu'après avoir été nanti.

3°. Est-ce que Jean ne pouvoit pas vendre ses marchandises au premier venu, même à un prix modique, & en recevoir le montant, sans que l'Acheteur eût pu être recherché? Conséquemment il a pu, sans fraude, donner ordre à Etienne de les retirer & de les vendre.

4°. Les lettrres de change, quoiqu'acceptées, sont la dette de Jean & non celle d'Etienne, quoiqu'Etienne doive les payer à cause de son acceptation ; & Jean remettant à Etienne, n'a fait que remettre pour aider à payer sa propre dette.

5°. On ne peut considérer ceci comme un transport frauduleux proscrit par la Déclaration du Roi de 1772 ; car le motif de cette Déclaration n'est que pour éviter *la fraude*, comme Sa Majesté s'en explique dans le préambule de cette loi. N'est-il pas naturel à un Banquier de recevoir ce qu'on lui remet pour provision, pour payer la dette d'autrui, à laquelle dette il a apposé son obligation? Il en seroit autrement, si un Créancier recevoit dans les dix jours de la faillite le montant de sa créance non-échue.

6°. Il est encore de principe qu'un Créancier peut recevoir dans les dix jours de la faillite, sa créance échue, sans être obligé de rapporter. J'ai traité cette Question dans l'Ouvrage que j'ai donné au Public en 1773, pag. 348, tome 1er. Cet Ouvrage est imprimé à Angers chez le sieur Jahier, & se vend aussi à Paris chez le sieur Guillin, Libraire : il a pour titre, *Jurisprudence Consulaire & Instruction des Négocians.*

7°. Suivant l'exposé de la Question, Jean prie Etienne d'accepter les traites, avec promesse de lui en faire *exactement* la provision. Or cette provision pouvoit *se recevoir légitimement* par le Banquier Accepteur dès l'instant de la priere d'accepter, & à tous jours avant la faillite, sans qu'on *pût rien lui imputer.*

8°. D'ailleurs on peut voir Toubeau, 2e. part., Liv. 2, tit. 2, chap. 3, édition de 1700, pag. 364 & suiv... Domat, 1re. part., Liv. 2, tit. 10, sect. 1, nomb. 2, édition de 1705...Banage, in-12, pag. 86, édition de 1724,.. Bornier, in-12, sur l'ar-

ticle 4 du tit. 11 de l'Ordonnance de 1673, édition de 1749, pag. 567... M. Jousse sur ledit art. 4., tit. 11, pag. 197, édition de 1756... M. Pothier en son Traité de l'Art des Lettres de change, pag. 79, édition de 1763. On y trouvera qu'un Créancier peut recevoir sa créance échue, même la veille de la banqueroute, & d'autres instructions qu'on peut appliquer à la Question, qu'il seroit trop long de rapporter ici; c'est pourquoi je me contente d'indiquer ces autorités.

Ainsi, comme on ne peut valablement contester qu'un Banquier qui accepte les traites tirées sur lui, peut en recevoir la provision avant l'échéance desdites traites, qu'il est d'usage qu'on lui fasse passer cette provision avant le tems, qu'il peut même forcer le Tireur de lui fournir cette provision, il a donc pu légitimement recevoir les dix balles, les vendre, & en retenir le prix pour acquitter une partie des traites dont il s'agit.

Il faut encore observer qu'il paroît, par l'exposé de la Question, que Jean n'a cessé ses payemens *que par une révolution subite*; sans doute qu'elle ne pouvoit être humainement prévue; ce qui rend légitime de plus en plus la remise faite à Etienne.

Enfin y a-t-il de la mauvaise foi dans la conduite d'Etienne, & un concert frauduleux entre lui & Jean pour frustrer les Créanciers de ce dernier? Si on peut le prouver, je ne vois pas qu'on puisse réclamer ce qu'Etienne a reçu, *ayant pu recevoir de bonne foi une provision en tous tems, avant la faillite.* Délibéré à Angers, le 28 Mai 1774. ROGUE, agréé pour plaider au Consulat, & Membre au Bureau d'Agriculture d'Angers.

I I.

Remede pour préserver les bêtes à cornes de l'épizootie.

On vient de publier à Londres la recette suivante; elle est ancienne, mais elle est peu connue; & comme on la croit bonne, on l'a fait insérer dans les Papiers publics. On la doit à un Fermier de l'Yorkshire, qui sous le regne de George II, tandis qu'une cruelle épizootie faisoit de grands ravages dans tous les environs du domaine qu'il faisoit valoir, sçut préserver une partie de ses bêtes à cornes de la contagion, & guérir celles qui en étoient atteintes. On assure qu'il ne perdit pas une seule de ses vaches, malgré la violence de la maladie. Tous les Propriétaires qui firent prendre ce remede à leurs bestiaux eurent le même succès, & l'on dût à son efficacité la vie d'un grand nombre de bœufs & de vaches. Voici la recette.

Prenez de la rhue, de la sauge, de l'absynte, de la lavande, de chacune une poignée; laissez infuser le tout dans un gallon (1) de vinaigre blanc que vous mettrez dans un pot de terre bien couvert, & répandez sur ce pot des cendres d'absynte pendant quatre jours consécutifs. Après cela, vous passerez le tout par une flanelle bien fine, & vous mettrez la liqueur dans des bouteilles que vous aurez soin de bien boucher; mais vous jetterez auparavant dans chaque bouteille d'une quarte un quart d'once de camphre. Mettez ensuite dans l'étable les herbes dont vous vous êtes servi pour faire cette infusion; l'odeur en plaît beaucoup aux bêtes à cornes. Le matin & le soir, avant que de traire les vaches, vous tremperez une éponge dans cette liqueur, & vous frotterez bien avec cette éponge les naseaux & le museau de votre bétail.

I I I.

Moyen de conserver les bois employés dans les bâtimens.

La Société Patriotique de Silésie avoit demandé par quels moyens il seroit possible de parvenir à détruire cette espece de fleurs, de champignons, d'excroissances qui se forment sur les poutres, les solives & autres bois humides employés dans les bâtimens. On en a proposé plusieurs, mais ils n'ont pas attaqué le mal jusques dans sa racine; on a bientôt vu renaître les champignons que l'on vouloit extirper. Le moyen suivant vient d'être publié à Breslau, sous les mêmes auspices, comme très propre à produire tout l'effet que l'on peut desirer.

On fait dissoudre du vitriol bleu dans de l'eau chaude, & l'on en frotte le bois sujet à cet accident, après l'avoir bien nettoyé & délivré de toutes ces sortes d'excrémens. Il

(1) *Le gallon est de 190 $\frac{1}{5}$ pouces cubes de France. Le gallon contient 4 quartes d'Angleterre, & la quarte d'Angleterre differe peu de la pinte de Paris.*

n'y a qu'à répéter plusieurs jours de suite le même procédé pour qu'il n'en reparoisse plus. Le vitriol a la propriété de sécher, de prévenir la moisissure, & même de chasser les vers des bois ainsi que de les empêcher d'y éclore.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 6 Juillet 1774, au Samedi 9 duuit, le froment s'est vendu à la Halle, de 14, 19 liv. 10 s. à 25 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 20 à 24 liv.; le seigle, de 8 liv. 10 s., 9 liv. 5 s. à 10 l.; l'orge, de 8 l. 5 s., 8 l. 15 s. à 9 l. 5 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 6 Juillet 1774, au Samedi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14 liv. 10 s., 16 liv. 10 s. à 18 l. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Juillet 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 37 à 38; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

V I.

Changes de Paris, *du* 13 *Juillet* 1774.

Amsterdam	55 à $\frac{1}{8}$
Londres	30 5 16e.
Hambourg	183 $\frac{1}{2}$
Madrid	15
Cadix	14 17 6 à 18
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{3}{4}$ à $\frac{5}{8}$ p. 0/0 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 13 *Juillet* 1774.

	#	s		
Or de Portug. à . . .	722			*marc.*
Du Mexique à . . .	718			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	722			
Ducats à	97	10		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Lundi* 11.	*Mardi* 12.	*Mercredi* 13.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1815 17 $\frac{1}{2}$ 15 12 $\frac{1}{2}$ (10	1815 12 $\frac{1}{2}$ 10 7 $\frac{1}{2}$ (10	1805 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1160	. . . . .	1150 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	233	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	75	. . . . .
Emprunt Oct. .	378 77 . . .	378	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 30 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE KIEL, *le 8 Avril.*

LE Roi de Danemarck a engagé les revenus du Holſtein pour la garantie de l'emprunt fait en Hollande des ſommes dues à la Ruſſie, ſuivant les conditions du traité de partage. En huit jours, la ſouſcription de quatre millions de florins a été remplie; effet de la confiance que la Cour de Copenhague a inſpirée, par la générosité avec laquelle elle a ſacrifié 150,000 florins lors de la banqueroute de la Maiſon Clifford. Le Peuple du Holſtein, & ſur tout du Holſtein Ducal, ci-devant très-ménagé par l'impôt, ſemble craindre que le revenu ne ſoit groſſi pour accélérer le payement de la dette.

DE SCHLESWIG, *le 8 Avril.*

Un habile Econome de ce Duché prétend, d'après un cours d'obſervations, que le printems & l'été de cette année ſeront plutôt ſecs qu'humides; & que pendant la premiere de ces ſaiſons, le vent d'oueſt dominera. Des principes qu'il s'eſt formés, il a déduit des regles pratiques qu'il ſuit exactement. Il vient de les appliquer à la culture de dix champs diverſement ſitués & de nature différente. Perſuadé que la terre reſteroit ſeche, que les pluies d'hiver ſont ſuffiſamment diſſipées, & qu'il n'y a point à craindre de gelées de nuit capables de nuire aux plantes, il a ſemé beaucoup plutôt que tous les autres. Si l'expérience confirme ſes idées, cet Agronome pourra publier le plus utile Almanach qui ait encore paru; & cet Almanach ſera un des plus beaux préſens que l'on ait faits au genre humain.

DE DANTZICK, *le 9 Avril.*

Les derniers enlevemens ont laiſſé pluſieurs de nos villages déſerts, & leurs territoires incultes.

DE VIENNE, *le 10 Avril.*

La beauté de la ſaiſon a des influences ſenſibles ſur le commerce. Le Marché eſt notre thermometre; les prix de toute ſorte de grains y baiſſent chaque jour, & la révolution ne paroît pas être ſur le point de de s'arrêter. Nous recevons de toutes parts de pareils avis. Après les chertés qu'on a éprouvées, on s'en réjouit comme s'il n'étoit pas à craindre que la ſurabondance ne produisît une miſere encore plus funeſte que la diſette.

DE LEIPSICK, *le 10 Avril.*

Il vient de ſe former dans ce pays un établiſſement remarquable dont l'objet eſt de donner une éducation particuliere aux enfans pauvres que la nature ſemble avoir prédeſtinés par des talens extraordinaires à

servir d'une maniere distinguée la Patrie & l'humanité. Cette Institution, pour être unique dans son genre, n'en mérite pas moins l'attention de la bienfaisance éclairée.

M. le Docteur Weber, Médecin Vétérinaire à Dresde, compose, divers préservatifs & remedes pour les maladies des chevaux & des bêtes à corne.

D'HANOVRE, *le 12 Avril.*

M. Hahn, Econome dont les talens & le zele inspirent beaucoup de confiance, vient de publier un Mémoire intéressant sur la maniere de blanchir les toiles. En attendant qu'on nous ait mis à portée d'en rendre compte, nous annoncerons que son but principal est de désabuser les Fabricans sur l'effet des mordans qu'ils employent, en certains endroits, dans cette opération.

ITALIE.

DE MILAN, *le 2 Avril.*

Le Gouvernement a multiplié le nombre des Travailleurs qui réparent les communications, tant par eau que par terre, du Milanois avec la Valteline. Quand ces entreprises n'auroient point le commerce pour objet, il en profitera... Il a été ordonné à tous les Curés de dresser des notes du nombre des familles de leurs Paroisses respectives, & d'y distinguer les adultes, les enfans, les personnes libres, les gens mariés, les Prêtres &c.

DE GENES, *le 3 Avril.*

Nos Négocians ont appris avec chagrin la nouvelle de la perte du navire Anglois, la *Junon*, sorti de ce Port pour Hambourg, & échoué à l'embouchure de l'Elbe. Le naufrage du navire, la *Parfaite Union*, Capit. J. P. Jurbé, François, dans les eaux de Cadix, intéresse aussi quelques uns d'entr'eux.

DE NAPLES, *le 3 Avril.*

Un poisson monstrueux, de l'espece des cétacées, lequel a 55 pieds de long, 34 de circonférence, 13 de diamétre, a été jetté sur la côte de la Pouille, près de Rodi. Les Pêcheurs des environs en ont tiré une très-grande quantité d'huile.

DE FLORENCE, *le 7 Avril.*

Les vertus & les lumieres de notre Auguste Souverain ne cessent de s'exercer par des actes également agréables & aux Etrangers & à nos Compatriotes. C'est toujours quelque nouvelle branche de commerce dégagée de toute gêne, abandonnée à la concurrence universelle, mise à l'abri de la protection vexatrice par la protection vraiment tutélaire. Le commerce de l'amidon, tant en masse qu'en poudre, du pays ou de l'étranger, vient d'être déchargé de tous les droits ci-devant inscrits sur les tarifs des Douanes.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 10 Avril.*

La flotte des Indes a apporté à Cadix, pour le compte du Roi, 3,254,209 piastres fortes en argent monnoyé, 91 marcs d'argent, 16 marcs d'or, 3400 quintaux de cuivre en plaques, 5135 arrobes de tabac en feuilles, 100 surons de cacao soconusco; pour le compte du commerce, 18,416,205 piastres en argent monnoyé, 411,326 en doublons, en tout, 22,081,740 tant en argent qu'en or; 10,236 marcs d'argent ouvré, 6017 argent macuquine, 851 especes d'or castellanas; 28,050 arrobes cochenille fine, 1145 ar. cochenille sauvage, 887 ar. indigo, 2234 ar. jalap, 5787 ar. cacao sonusco, 70 ar. cacao tobasco, 30 ar. laine, 6 ar. & 44 milliers vanille, 5016 ar. sucre, 344 ar. rocou, 1105 ar. coton, 31 ar. boulettes odoriférantes de Méchoacon, 66 caisses vases de terre rougeâtres, 18 quintaux cuivre en plaques, 10,576 peaux tannées, 1536 non-tannées; & 82,194 piastres fortes pour les salaires des équipages de la flotte.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 15 Avril.*

Les Communes ont ordonné qu'on leur présentât un état de l'emploi des subsides accordés en 1773, & des fonds d'amortissement restant dans l'Echiquier.

On compte que le Gouvernement aura besoin, cette année, de 4,200,000 liv. st. On assure que les produits des Douanes &

de l'Excise sont, cette année, fort au dessous de ce qu'ils ont été l'année derniere. La taxe des terres ne rend que 2,200,000 l. Il seroit absurde de supposer que le fond d'amortissement fournira les deux autres millions. Chercheroit-on une ressource dans le commerce dont nous attendons notre puissance, en l'écrasant? Il chancele en Amérique, il tombe dans la Baltique, en Portugal il est tombé, dans le Levant il est presqu'anéanti.

Progrès des impôts. En 1600, derniere année du regne d'Elizabeth, la totalité du revenu public n'alloit pas à plus de 60,000 l. En 1633, 1re. année de Charles I, 80,000 liv. En 1660, 12e. année de Charles II, 1,200,000 l. En 1686, 2e. an. de Jacques II, 1,900,000 liv. En 1714, 12e. année du regne d'Anne, 3,200,000 l. En 1751, 25e. an. du regne de George II, 6,000,000, un peu moins. En 1765, 5e. an. du regne actuel, 10,300,000 livres. Ainsi d'Elizabeth à Charles II, intervalle d'environ 60 ans, les charges publiques doublent; de Charles II à la Reine Anne, intervalle de 54 ans, elles triplent à peu de chose près; de 1714 à 1751, elles doublent encore; enfin en 14 ans depuis 1751 jusqu'en 1765, elles augmentent de quatre sixiemes.

Il est ordonné de suspendre l'exportation des salaisons d'Irlande pour la Méditerranée, sans l'avis du Gouvernement.

En conséquence de la gratification prorogée pour la pêche de Terre-Neuve, il est déjà sorti pour ladite pêche près de vingt voiles du seul Port de Londres. La consommation de l'huile de baleine augmente considérablement dans cette Capitale & ses environs.

M. le Chevalier Payne, accompagné des principaux Colons d'Antigoa & de Saint-Christophe, a pris possession, au nom du Roi, de l'Isle de Crab, petite Isle tres fertile située à la vue de Sainte-Croix. Cet Officier en a donné avis au Gouverneur Espagnol de Porto-Ric.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le 17 Avril.*

Le 9 du courant, la Maison de force de Bréda fut entiérement consumée par les flammes. Il périt sept femmes dans ce désastre. La célérité des secours sauva les bâtimens voisins... La végétation est très précoce dans nos contrées... La Meuse débordée a fait de nouveaux ravages... Les nouvelles de Batavia ont porté quelque échec aux actions de la Compagnie. Celles du Cap de Bonne-Espérance sont très agréables. Nos Négocians qui, depuis que le commerce des grains est si gêné dans la Baltique, ont tourné leurs spéculations vers cette Colonie, en attendent plusieurs cargaisons d'excellent froment.

PAYS-BAS.

D'Anvers, *le 9 Avril.*

La maladie contagieuse qui, depuis si long tems attaque les bêtes à cornes dans nos Provinces, vient de se déclarer de nouveau à Kimptig, village situé entre cette Ville & Malines. Pour remede & pour préservatif, on continue de tuer les bêtes soupçonnées d'infection, & l'on enterre profondément leurs cadavres.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 16 Avril.*

Dans la Séance de l'Académie tenue le 13, on a lu entr'autres écrits des fragmens de l'Histoire des Météores & des maladies observées depuis 1755 jusqu'en 1773, successivement à Montpellier, à Auriol, à Marseille, comparés avec l'Histoire des Météores & des maladies observées dans quelques régions, principalement à Paris & dans l'ancienne Grece. Ces recherches sont de M. Raymond.

L'Académie a réservé le Prix qu'elle devoit adjuger. Elle propose pour 1775, 1°. *quels sont les moyens les plus propres à vaincre les obstacles que le Rhône oppose au cabotage entre Arles & Marseille?* 2°. Un Mémoire *sur les différentes sortes d'engrais que la Provence peut fournir, & les manieres de les employer rélativement aux différentes qualités du terrein.*

Pour 1766, un Mémoires *sur les avantages & les inconvéniens de l'emploi du char-*

bon de pierre ou de bois dans les Fabriques.

Pour 1777, un Mémoire *sur l'amandier, dans lequel on fera connoître les especes analogues au climat de Provence, la meilleure culture qu'on peut lui donner, & les moyens, s'il y en a, de retarder la fleuraison, pour le mettre à l'abri des gelées du printems, sans nuire à la durée de l'arbre, à l'abondance de la récolte, & à la qualité du fruit.*

Depuis le commencement du mois, l'importation des bleds a été des plus abondantes; il en a été de même de celles du riz, de l'huile, des légumes &c. Les navires qui reviennent de l'Amérique se suivent de près. Le brigantin, les *Trois-Freres*, le *Prince George*, la *Marie-Anne*, le *François*, le *S. Bruno*, le *Rédempteur*, le vaisseau les *Trois-Freres*, le *Condé* en sont arrivés ces jours derniers. Le *Prince George*, parti du Cap François le 16 Janvier, avoit été obligé par les mauvais tems de jetter quelques-uns de ses canons à la mer; le 25 Mars, il a rencontré sur Barcelonne le Capit. Flette qui étoit parti d'ici pour le Cap, & qui lui a donné des provisions. La barque, l'*Espérance*, est revenue de Cayenne.

Le brigantin, l'*Aimable Victoire*, a ramené un Passager du bâtiment du Cap. Sigaud qui a fait naufrage dans le golfe de cette ancienne Ville de la Natolie.... Le Cap. Ruzel, parti d'ici au commencement de Mars pour Constantinople, a abandonné son navire près de Mételin, à la vue de deux Forbans: la frégate du Roi, la *Fleche*, est allé le réclamer... La nuit du 3 au 4, le senau, le *Nestor*, venant de Damiette avec un chargement de riz, périt près du Port, faute d'un Pilote qui eût pratiqué nos atterrages, en donnant sur le Cap Canoubier entouré de très-gros rochers. Le navire s'ouvrit entiérement. Le C. Louis Guilorel, & tout l'équipage ont eu le bonheur de se sauver: mais la perte du bâtiment est fâcheuse pour cette Place.

Dans un Port de la Méditerranée, on a trouvé les bâtimens attaqués des vers: on a eu recours à toute sorte d'ingrédiens pour détruire ces insectes, mais envain. On prend le parti de doubler les navires avec des plaques de cuivre très-minces.

DU VÈLAI, *le 16 Avril.*

Nous avons, cette année, un printems qui vaut mieux que l'été des années communes. De jour en jour, les grains perdent de leur prix: point de demandes. Les récoltes pendantes ont les apparences les plus belles. La situation des contrées qui nous avoisinent est à peu près la même. Presque par-tout, on a besoin de débouchés.

DE VIENNE, *le 17 Avril.*

On a proposé de supprimer dans cette Province, & sans doute dans le petit nombre de celles où l'on recueille des soies, tous les tirages où l'on ne fait pas cinquante livres de cette marchandise. Il est certain que les Particuliers qui n'ont qu'une petite récolte tirent fort mal leurs soies; ils ne séparent point assez exactement les cocons défectueux; ils ne font pas filer avec assez d'attention & d'égalité. Leurs soies employées dans les Fabriques ne produisent que des étoffes désagréables à l'œil, & de mauvais user. Elles sont bientôt couvertes de bourre & nuisent à la réputation des Manufactures.

On a demandé qu'il soit fait des réglemens à l'exemple de ceux du Piémont, & que des Inspecteurs, chargés de faire cesser tous les tirages au dessous de cinquante livres, aillent dans les campagnes instruire les Fileuses, & accréditer de plus en plus l'usage des meilleurs tours.

Il y a très-long-tems que ce projet a été présenté pour la premiere fois, & diverses personnes du Dauphiné, de la Provence ou du Languedoc, ayant eu les mêmes idées, les ont successivement exposées en différens tems sous différentes faces, mais toujours rélativement à l'objet principal de destruction des petits tirages. Le Gouvernement a toujours paru fort éloigné d'adopter ce systême qui gêneroit le Cultivateur dans l'espece de ses travaux & dans l'usage du produit de ses récoltes. Si sa soie est mal filée, il la vendra mal. Si on le force d'aller porter ses cocons hors de chez lui pour les réunir à une ou plusieurs autres masses, de maniere que le tout fasse cinq ou six quintaux, il sera donc obligé de perdre beaucoup de tems & d'imaginer toutes sortes de précautions pour éviter d'être trompé sur la part qui lui reviendra dans les diverses soies après le tirage. Quand il comparera ces soins avec la tranquillité

dont il jouissoit lorsqu'il faisoit filer ses soies chez lui par sa femme ou ses filles, tournant lui même à la manivelle dès que la pluie l'empêchoit de travailler dehors, & économisant ainsi sur tous les frais de cette main d'œuvre, il sera sans doute bien tenté de se soustraire aux nouvelles obligations qui lui auroient été imposées. Eh! qui le punira, d'avoir dans l'intérieur de sa maison, mal filé ses soies, ses laines ou son chanvre? N'insistons pas davantage, les vues de l'intérêt particulier oppressif ne domineront pas.

Nous apprenons de divers endroits que les bleds & les vins diminuent de prix.

De la Rochelle, *le 17 Avril.*

Les prix des grains continuent de baisser à Marans. Cependant nous recevons des farines de la Nouvelle-Yorck. Les marchandises de l'Amérique ne varient pas. L'eau-de-vie est ici à 110 liv., les 27 veltes. La taxe du pain vient d'être diminuée: ses différentes sortes sont fixées depuis un sou un denier jusqu'à deux sous deux deniers la livre.

De Rouen, *le 19 Avril.*

Les grains ont subi de nouvelles diminutions depuis le commencement du mois. La Basse-Normandie sur-tout demande des débouchés.

A l'avenir, il se tiendra les 18 & 19 Juin, veille & jour de S. Onuphre, deux Foires en la Paroisse de Riville la-Baignard, traversée par la grande route de Rouen à Dieppe, à une demi-lieue de Tôtes. Ces Foires seront exemptes, pendant trois ans de tous droits de coutume.

» Messieurs les Négocians sont avertis » que le navire, la *Jeune Hébé*, du port de » 250 tonneaux ou environ, armé de deux » canons & autres menues armes à propor- » tion, avec douze hommes d'équipage, » commandée par le Capitaine *J. B. Fro-* » *mentin*, est actuellement en charge au » Port du Havre-de-Grace, pour aller à » S. Pétersbourg en droiture: il partira du » 5 au 10 Mai 1774. Ceux qui voudront y » passer ou charger des marchandises à fret, » s'adresseront

» *A Paris, à M. de Bellay, rue S. An-* » *toine, vis-à-vis la Place de la Bastille.*

» *A Rouen, à M. Pierre Taillet.*

» *Au Havre, à M. Joseph Isabelle.*

De Metz, *le 21 Avril.*

La diminution du prix des grains devient de jour en jour plus considérable: le 19, la quarte de froment, pesant cent livres, n'a valu que de 6 l. à 7 l. 13 s.

Le 31 du mois dernier, entre 9 & 10 heures du soir, le feu prit au village d'Oudrenne, dépendant de la Prévôté de Sierck, & situé à trois lieues de Thionville. Les flammes, poussées par les vents, firent des progrès si rapides, qu'en peu de tems il y eut environ cinquante maisons embrasées, sans qu'on eût pu en retirer ni meubles ni bestiaux. On a trouvé sous les ruines les cadavres de douze personnes: on a de vives inquiétudes sur le sort de deux autres qui n'ont point paru depuis cet affreux accident. La consternation des pauvres Habitans égale leur misere; elle est extrême.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait d'une Lettre de M. Maret, Docteur en Médecine, Secrétaire de l'Académie de Dijon, à M. l'Abbé Roubaud, pour servir de supplément à son Mémoire sur les sépultures *&c.* (1).

Il est si difficile de traiter avec l'amour propre que les gens en place les mieux intentionnés craindront peut-être d'attaquer l'abus des enterremens dans les Eglises, tant qu'ils auront à lutter contre les préjugés que cet amour fortifie. Mais le grand point, pour le salut public, est d'empêcher que les émanations cadavéreuses n'infectent l'air au point de le rendre pernicieux. Obliger à embaumer les morts dont on permettra l'inhumation dans les Eglises, seroit un moyen suffisant pour prévenir cette infection, & l'on pourroit se contenter de met-

(1) *Cet Ouvrage se trouve à Paris chez Moutard, à Lyon chez Rosset, à Bouillon chez les Libraires associés, à Dijon chez Fantin.*

tre cette condition à ces inhumations; si les embaumemens étant dispendieux, il n'étoit pas à craindre qu'on n'exécutât mal la loi qui les ordonneroit.

La découverte du mortier du sieur Loriot en offre un plus à la portée de tout le monde par le peu qu'il coûtera, & qui n'exposant à aucun inconvénient, aura encore l'avantage de décéler plus facilement les infractions à la loi, vû que tout le corps enseveli dans ce mortier sera d'une pesanteur si considérable que cette infraction sera facilement apperçue.

D'ailleurs ce mortier qui seche promptement & qui est fin, peut recevoir l'impression de tous les caracteres que l'on voudra. On pourra y graver le nom des morts & les actions qui les ont rendus recommandables. Les corps, par ce moyen, deviendront autant de momies incorruptibles; & si quelque jour on est dans le cas d'exposer à la vénération publique les reliques des hommes qui auront édifié par leur sainteté, on ne sera pas dans l'incertitude sur le choix de ces reliques.

Le seul inconvénient qui résultera de cet usage sera, vû l'incorruptibilité, de ne pouvoir en confier successivement plusieurs au même espace de terrein. Mais cet inconvénient ne seroit que pour les inhumations faites dans la terre & dans les caveaux destinés au Public. Il seroit presque nul pour celles que l'on feroit dans les caveaux dont les familles ont la propriété. D'ailleurs, comme on pourroit rapprocher sans crainte les cercueils, & les entasser les uns sur les autres, un espace donné en contiendroit le double de ce qu'il peut en renfermer à présent.

Cette idée d'employer à cet usage le mortier du sieur Loriot est de M. Gauthey, Sous-Ingénieur de la Province & Membre de notre Académie. M. Legouz de Gerlans en avoit été frappé, & ce bon Citoyen s'en ressouvenant au moment où il sentoit se dissoudre les liens qui l'attachoient à la vie, a voulu que son corps y fût enseveli.

Il avoit ordonné, par son testament fait, il y a quelques années, qu'on l'enterrât à la Magdeleine auprès de sa mere : il regrettoit de n'avoir pas assez de tems pour réformer cet article de son testament & de ne pouvoir pas léguer une somme pour l'acquisition d'un Cimetiere hors de la Ville, dans lequel il auroit été enterré. Il chargea une personne de confiance de dire à son héritier que ne voulant nuire à personne après sa mort, par les émanations putrides de son cadavre, son intention étoit qu'on l'ensevelit dans le mortier du sieur Loriot, la corruption ne pouvant point être pernicieuse sous cet enduit.

Les intentions de M. Legouz ont été suivies. On a gravé sur le mortier qui recouvre le corps de ce Citoyen recommandable cette inscription.

Benigne Legouz de Gerlans,
Bienfaiteur de sa Patrie,
Né à Dijon le 17 Septembre 1695;
Y est mort le 17 Mars 1774.

Puisse cet exemple faire impression sur les ames sensibles au bonheur public !

II.

Moyens de préserver les oliviers des insectes qui s'attachent à l'arbre & au fruit. Par M. Brousse.

Ces insectes peuvent être divisés en trois classes, en chenilles qui rongent la souche, en vers qui s'introduisent dans les branches, & en cirons qui rongent les nouvelles pousses. Les premieres sont d'autant plus à craindre qu'elles attaquent l'arbre dans sa racine & qu'on ne peut ni les chasser ni les appercevoir sans détruire l'arbre en entier. Pour obvier à la mortalité qu'elles ne manquent guères d'occasionner, il faut, aussi-tôt qu'on peut soupçonner que l'arbre en est attaqué, répandre autour de l'olivier un panier de suie & l'arroser : l'eau impregnée des parties huileuses & salines de la suie, pénetre jusqu'à la souche de l'arbre, engourdit & tue les chenilles qu'elle y trouve.

Quant aux vers & aux cirons qui forment la seconde & la troisieme classes, le plus sûr moyen de remédier aux dégâts qu'ils causent, c'est d'abattre dans le mois de Mars au plus tard, toutes les branches mortes ou malades, de les enlever & de les porter au loin, afin que ces animaux ne puissent regagner l'arbre. On peu aussi jetter quelques poignées de cendre sur l'arbre malade; ce qu'on répéte à diverses reprises : par-là on ne peut manquer de détruire en peu de tems cette funeste engeance.

Le goudron inventé par M. Sieuve de Marseille pour préserver l'olivier de la piqûre des insectes, a les meilleurs effets: mais ce secret n'étant pas public, M. Brousse propose la recette suivante qu'il a lui-même composée & dont il a fait souvent l'épreuve, & toujours avec succès.

» Prenez vingt-cinq livres guitran; au» tant de poix noire: faites bouillir légére» ment ces matieres dans un vase de terre; » remuez-le avec une spatule de bois pen» dant leur dissolution; tirez ce mélange du » feu après qu'il y aura resté un demi-quart » d'heure. Avant de l'appliquer à l'arbre, » il faut le faire tiédir ».

Cette dose suffit pour cent pieds d'olivier, elle coûte environ cent sous. La recette est simple; elle est néanmoins, dit l'Auteur, un remede infaillible. Elle prévient le développement des œufs qui se logent en hiver dans les cavités formées par les écorces mortes du pied de l'olivier, & empêche les vers d'atteindre aux branches de l'arbre & aux olives.

Voici la maniere d'en faire usage. On décrit d'abord autour du pied de l'olivier un anneau de six pouces de largeur, autour duquel il faut appliquer le goudron avec un pinceau. Cette opération doit être faite au mois d'Avril par un tems sec, sans brouillards, sans rosée, après avoir bien vergeté l'endroit où l'on doit appliquer le goudron. Chaque fourche demande un anneau particulier.

III.

AVIS.

Le sieur Royer, Marchand Epicier-Droguiste, grand'rue du Fauxbourg S. Martin, donne avis que l'ouverture de ses jardins des plantes se fera, cette présente année, le Lundi 25 du présent mois d'Avril à 5 heures du soir. La saison ayant été favorable à l'avancement de certaines plantes prématurées, elles disparoîtroient, s'il tardoit de les faire connoître à ses Eleves. En attendant, tous les Amateurs & ceux qui par état suivent cette Science, sont les maîtres de visiter les jardins du sieur Royer. Son Cabinet de drogues simples & d'histoire naturelle sera ouvert gratuitement les Mardis, Jeudis & Vendredis aux mêmes heures que ci-dessus.

Le sieur Royer, suivant son ancien usage, ira tous les Lundis herboriser à la campagne, après avoir indiqué l'heure du départ & celui du rendez vous; les personnes qui voudront l'y accompagner, seront invitées à s'y rendre à l'heure précise, afin de ne pas retarder ou abréger le tems qu'il donne à cette herborisation. Plusieurs Amateurs ayant commencé les années précédentes les herborisations à la campagne, & desirant les continuer, il se réserve *les Mercredis de chaque semaine* pour eux & pour les Etrangers qui souhaiteront suivre ce Cours particulier aux mêmes heures que ci-dessus; & comme la connoissance des drogues simples est si intimément unie avec la connoissance parfaite des plantes, le sieur Royer permettra l'entrée de ses jardins les Fêtes & Dimanches, depuis 4 heures jusqu'à 5 du soir, à Mrs les Garçons Apothicaires, Epiciers-Droguistes &c; il leur indiquera aussi des jours pour suivre les herborisations qu'il fera à la campagne.

L'ordre des jardins du sieur Royer est toujours suivant la méthode simple & lumineuse de M. Piton de Tournefort; il y aura séparément un endroit où les plantes seront rangées suivant leurs usages & propriétés en Médecine.

IV.

Cabinet d'Anatomie comparée à vendre en totalité ou en partie.

Ce Cabinet est composé de cinq cens pieces anatomiques, injectées suivant la méthode de M. Ruisch, au moyen de laquelle l'on découvre les plus petits vaisseaux sans le secours de la loupe: des pieces injectées & préparées, par le moyen de la corrosion, propres pour les Cabinets d'histoire naturelle; des enfans injectés & conservés en entier; des sujets humains injectés & disséqués, dont un a cinq pieds six pouces; plusieurs animaux de même; des squelettes d'hommes, des quadrupedes, des oiseaux de toutes les especes; toutes les parties séparées de l'homme & de plusieurs animaux injectés pour démontrer en détail toute l'anatomie: enfin plusieurs sujets conservés dans des liqueurs &c.

On verra ce Cabinet depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures.

Il faut s'adresser à M. *Fragonard*, *au coin de la rue basse des Ursins, vis-à-vis la grille, Quartier de la Cité.*

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 20 Avril 1774, au Samedi 23 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 liv. 10 s. à 27 liv. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 24 à 27 l.; le seigle, de 11 liv. 10 s., 12 liv. 10 s. à 13 liv. 10 s.; l'orge, de 9, 10 à 11 livres aussi *le septier.*

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 20 Avril 1774, au Samedi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 26 Avril 1774, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

VII.

Changes de Paris, *du 27 Avril* 1774.

Amsterdam	54 ¼ à ⅜
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 ¾
Madrid	15 2
Cadix	14 19
Livourne	95 à 95 ¾
Gênes	93 ¾ à 95
Lyon. *Pâques*	⅛ à ½ p. ⁰⁄₀ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 27 Avril 1774.

	H	G		
Or de Portug. à . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	727			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	10		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Lundi* 25.	*Mardi* 26.	*Mercredi* 27.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1590 87 ½ . .	1587 ½ 90 87 ½	1587 ½ 85 . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	1015 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	324	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 27 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 6 Décembre.*

VERS la fin de Novembre, il a péri beaucoup de navires marchands dans le Sund. Comme le canal étoit navigable, & que la glace n'étoit point épaisse vers les bords des Belts, on a voulu se hâter de franchir le passage, & le succès a été malheureux pour un grand nombre de bâtimens. Notre Port a été plutôt inaccessible. En conséquence, les provisions d'Islande ne sont point arrivées. Bloqués par mer, les prix de toutes sortes de denrées ont augmenté. Le Peuple a pris l'alarme; le Gouvernement a eu recours aux prohibitions. Par un placard émané de la Chambre Royale des Comptes le 29 du mois dernier, il a été défendu jusqu'à nouvel ordre de distiller aucune eau-de-vie de seigle, & de moudre des grains pour cette destination, sous peine de confiscations & d'amendes, applicables tant au profit des Délateurs qu'au soulagement des pauvres. Le régime réglementaire change avec le tems. Dans un Royaume étendu, avant qu'un réglement général soit par-tout publié & prêt à être mis à exécution, il doit arriver souvent que le tems change dans l'intervalle. Ainsi le remede, si c'en étoit un, seroit employé lorsque le mal auroit cessé; il produiroit donc un mal. Si on laisse aux autorités subalternes la liberté de réglementer suivant les circonstances, il résultera de-là que le commerce & les propriétés seront sans cesse le jouet des opinions particulieres & même des caprices souvent contradictoires des Juges particuliers. Cet inconvénient sensible est un des plus légers qu'il y ait à craindre.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 8 Décembre.*

A l'occasion de la remise des tributs que la Porte a été obligée d'accorder pour deux ans à la Walachie & à la Moldavie, on a fait une observation remarquable. Le tribut annuel de la Moldavie n'est que de 95,000 rixd. Aprés qu'il est payé, la Province ou le Prince a encore à payer deux fois à peu près la même somme, à sçavoir plus de 80,000 rixd. en présens ou autres contributions, & 100,000 pour frais de la confirmation du Prince dans sa dignité. Les accessoires sont donc infiniment plus forts que le principal: dans quel pays s'en étonnera-t-on?

DE HAMBOURG, *le 9 Décembre.*

La nuit du 6 au 7 Novembre, le tems se mit à la gelée. La nuit du 7 au 8, le thermometre descendit à 4 degrés & demi au-dessous de la congélation. Depuis cette époque, il a presque continuellement gelé, & nous avons eu des jours de l'hiver le plus rude. En 1740, les froids furent longs & rigoureux, mais la gelée ne commença que quelques jours avant Noël. En 1728, l'hiver se fit sentir avec la même force & à la même époque que cette année: il y eut

beaucoup de vaiſſeaux arrêtés par les glaces dans le Port : le même accident vient d'arriver. Dès les premiers jours du mois dernier, la riviere d'Alſter & les canaux de cette Ville ont été pris. On remarque qu'en 1728, *les marchandiſes manquerent pendant l'hiver, mais qu'au printems il y en eut une ſi grande quantité qu'on ne put en débiter qu'une partie.* Quand les objets de commerce exiſtent, les intempéries contraires n'operent qu'une ſuſpenſion ; ce tems fait cherté : dès que l'obſtacle ſe diſſipe, le cours du commerce ſe précipite avec l'abondance, & le bon marché compenſe la cherté paſſée.

DE DRESDE, *le 9 Décembre.*

La rigueur prématurée de la ſaiſon a réduit nos pauvres à manquer de pain, de vêtemens, de chauffage. Un Patriote généreux a ouvert en leur faveur une ſouſcription ; & en excitant la charité, il en a donné l'exemple. Depuis quelques années, les ſouſcriptions ſont très fréquentes dans ce pays ; mais on oublie quelquefois que pour nourrir fructueuſement les pauvres, c'eſt leur travail qu'il faut nourrir, ſur tout le travail public tendant à l'amélioration du territoire.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 30 Novembre.*

Tandis qu'on ſe plaint dans une grande partie de l'Europe de la ſur-abondance des pluies, nous avons des Provinces telles que celle de Valence où la ſéchereſſe eſt ſi opiniâtre que dans pluſieurs cantons il n'eſt pas poſſible d'enſemencer les terres : les froids ſemblent même ne laiſſer à cet égard que de foibles eſpérances.

Il eſt derniérement arrivé à Cadix 3 navires marchands, venant l'un de Caraque, les deux autres de la Havane, chargés de cacao, de ſucre &c. Ces navires ſont le le *Saint Charles*, l'*Elizabeth* & le *Bel-Indien.*

L'eſprit d'invention, ſi long-tems engourdi dans ce Royaume, fait depuis quelques années des efforts très heureux. Entre les machines nouvelles, les Hommes d'Etat diſtinguent celle qui, avec une ſeule paire de bœufs ou de mulets, conduit juſqu'à quatre charues à la fois, ſuivant la nature des terres. L'expérience a juſtifié les promeſſes de l'Auteur, D. Salvador de Cardenas, Habitant de Seville. Ces charues, dans les champs qui en comportent l'emploi, préparent la terre de la maniere la plus favorable pour qu'elle reçoive la ſemence. Les Papiers étrangers ont annoncé une invention ſemblable ; mais ce n'eſt pas à dire que l'Auteur de celle-ci n'ait fait qu'imiter. Les Papiers étrangers ſont peu communs ici, & les nôtres négligent ces objets : d'ailleurs on n'a publié aucune deſcription de la machine étrangere. Comme il eſt d'uſage dans ce pays d'accorder des privileges excluſifs au lieu de récompenſes aux Inventeurs, le Public ne jouit pas ſi-tôt, du moins pleinement, de l'avantage de ces découvertes.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 11 Décembre.*

Dans la Chambre Haute, les Lords Richmond, Portland, Buckingham, Stamford, Stanhope, Torrington, Ponſonby, Wycombe, Cambden ; dans la Chambre Baſſe, MM. le Gouverneur Jonhſtone, le Colonel Barré &c. ont défendu vivement & vainement la cauſe des Américains. En Amérique, les eſprits ſont toujours dans les mêmes diſpoſitions, & les choſes dans le même état, ou plutôt le mal empire. Dès la fin de Septembre, les froids ont commencé ; & l'on craint que les Soldats ne puiſſent ſupporter les intempéries : de l'autre côté, par la même cauſe, Boſton eſt menacé de la famine & de la miſere la plus affreuſe.

Pluſieurs Corps & pluſieurs Villes de commerce ſe diſpoſent, dit-on, à préſenter des requêtes ſur cette affaire. Si elle ne finit pas bientôt, le trafic de différentes Places ſera inceſſamment ruiné. Glaſcow, par exemple, fait un trafic d'environ 50,000 bariques de tabac ; & la Virginie eſt abſolument déterminée à renoncer à ce genre de plantations.

L'hiver a commencé dans ce pays d'une maniere effrayante : les communications ſont très-difficiles.

Nos Marchands viennent de tirer de Hollande beaucoup de coton.

La guerre de l'Eſpagne avec l'Empereur de Maroc a déjà rendu les denrées très-rares à Gibraltar.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 12 Décembre.*

Il y a très-peu d'époques que les froids ayent

commencé d'aussi bonne heure & avec autant de force que cette année, dans nos contrées méridionales. On citeroit beaucoup plus d'hivers où les froids les plus vifs de toute la saison l'ayent été autant que ceux que l'on a déjà essuyés. L'intempérie a fort influé sur la navigation ; elle a retardé le retour des bâtimens du Levant & de la Barbarie. Il a passé quelques cargaisons de bled pour Toulon; il n'en arrive que fort peu pour cette Ville. Le vaisseau, le *Mars*, est revenu du Cap-François. Les piastres valent 48 l. 15 s.

De la Rochelle, *le* 13 *Décembre.*

Il a été affiché en cette Ville trois Arrêts du Conseil d'Etat, l'un concernant les baux des Domaines, le second sur l'importation des fers blancs, le troisieme relatif à l'introduction du sel étranger. Ce dernier, du 3 Novembre 1773, *permet aux Armateurs établis dans les Ports de pêche de l'Océan & de la Manche, de faire venir d'Espagne & de Portugal, sur vaisseaux François seulement, les sels dont ils pourront avoir besoin pour la salaison de leurs morues & pour les armemens de leurs pêches, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.*

Les prix des grains varient peu. Les eaux-de-vie sont à 133 l. les 27 veltes.

De Pontivy (*en Bretagne*), *le* 13 *Décembre.*

L'Arrêt du Conseil qui a rendu la liberté au commerce des grains, a été généralement applaudi dans ce pays. On y connoit le prix de la liberté, on en a recueilli les fruits, & l'on a ensuite éprouvé le triste régime dont l'effet est d'affamer les Villes & de ruiner les campagnes par le privilege de fonder sur la calamité publique d'immenses fortunes privées. Les Etats de la Province, le Parlement, les Commerçans, tous les Ordres de Citoyens ont constamment reconnu l'utilité & la nécessité de laisser aux grains la liberté de chercher les bons débouchés & le bon prix. Ce n'est point par des regles locales, passageres & particulieres, c'est par des loix générales, invariables, éternelles que le bonheur de tous naît du bien de chacun. La nouvelle loi mérite d'être enregistrée dans toutes les têtes de génération en génération. La Bretagne n'en craint aucun des inconvéniens que des hommes mal instruits voudroient faire craindre ailleurs.

De Blois, *le* 15 *Décembre.*

Les vins de la derniere récolte sont en général de meilleure qualité qu'on ne se l'étoit promis à l'époque des vendanges. Depuis quelques jours, les prix en ont augmenté. Les blancs de la côte des Noëls & Vineuil ont été portés de 60, 62, 64 liv. à 75, 78 & 80, le tonneau de 2. p. Les bons vins de Saint-Diez, Madon, & Côte des Grois vont de 80 à 90 & 100 liv., selon la qualité. L'Auvernat vaut depuis 120 jusqu'à 150. Le gros noir, vin de teinture, se vend depuis 75 jusqu'à 80. Le vin blanc de Sologne, de 60 à 64..... Les eaux de-vie sont à 150 l., les 29 velt. & dem.

On attribue ici l'augmentation des prix des vins à deux causes. L'une est le retour de l'ancienne Magistrature : on croit qu'il occasionnera une plus grande consommation à Paris. La 2e. est la forte gelée des premiers jours de Novembre : elle a attaqué le raisin encore pendant & la qualité des vins du pays bas : cette circonstance a déterminé les Marchands de Paris qui étoient allés s'y approvisionner, à venir faire ici leurs achats.

De Poitiers, *le* 15 *Décembre.*

Depuis la grande cherté de la fin de 1770 & des premiers mois de 1771, le froment n'a pas été au dessus de 2 s. la livre dans tout le Poitou. Il est aujourd'hui à peu près à ce taux, & même au-dessous en plusieurs endroits. Les prix varient peu.

D'Amiens, *le* 17 *Décembre.*

Il n'y a que très peu de changemens dans les prix des grains en Picardie, en Artois & dans les Pays Bas François. Ils baissent ici.

On mande de Calais que le froid y fut si vif, le 21 & le 22 Novembre, qu'une multitude d'oiseaux du nord fut contrainte, par la force de la gelée, de se réfugier dans les abris les plus chauds qu'elle put découvrir. On a tué à une lieue de cette Ville un *aigle-royal* qui avoit six pieds de l'extrémité d'une aîle à l'autre.

Les Officiers Municipaux de la Ville de Rue, au Comté de Ponthieu, ont donné avis que le franc Marché ordinaire se tiendra le premier Jeudi de chaque mois. Ils invitent les Laboureurs, Marchands de chevaux, Marchands Forains, Blatiers & autres à s'y rendre, en les assurant qu'ils y trouveront la sûreté, la liberté, les facilités que le commerce exige.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Réponse à la troisieme partie de la Lettre de M. Linguet, N°. 6 du Journal de Politique & de Littérature.

Je ne croirai jamais, Monsieur, que vous m'opposiez sérieusement les objections enveloppées dans la troisieme partie de votre Lettre. Convenez-en de bone foi ; vous me tendez un piege pour voir si j'aurai la bonhomie de répondre à des difficultés qui n'arrêteroient pas un instant l'homme le plus médiocrement versé dans la matiere que nous traitons. Je répondrai pourtant, non pour vous, Monsieur, je ferois tort à votre sagacité ; mais pour certains Lecteurs qui croiroient vous avoir entendu & même être convaincus ; il faut couper le pain aux enfans.

Au milieu de vos épisodes sur les *pillules*, l'*émétique*, la *ciguë*, l'*arsenic*, le *scalpel*, le *phlogistique de bile*, & autres agrémens de Pharmacie, de Chirurgie & de Médecine, à propos des *Loix* & des *Marchés*, & sur *Mahomet* à propos de *votre Serviteur*, vous m'aviez invité, Monsieur, en faisant l'écho du *Bourgeois-Gentilhomme*, à attendre pour vous répondre que votre Lettre fût achevée. Je l'attendois. Mais j'apprends que vos Zélateurs prennent mon empressement à vous plaire pour une abjuration d'erreurs. Je romps le silence. Après vous avoir fait ma cour, je vous prie de trouver bon que je la fasse à ces Messieurs.

Vous traitez d'abord de *l'examen critique des loix*. Vous le désapprouvez parce que vous craignez que le résultat de la discussion ne soit d'*ameuter le Peuple* ou *d'irriter le Gouvernement*.

Est-ce que l'amour de la vérité, le zele du bien public, l'intérêt de l'humanité ne feroient que des Ecrivains emportés, turbulens, séditieux, & qui, comme vous vous exprimez, *sonnent une espece de tocsin ?* En connoissez-vous, Monsieur, de ce caractere ? Seroient-ils en grand nombre ? Daigneriez-vous me dire quelle émeute ou quel trouble populaire ont excité les Philosophes-Citoyens que vous n'aimez pas ? Eh ! Monsieur, entre la servitude & la licence, est la liberté : parce que vous craindrez que la liberté ne dégénere en licence, vous instituerez la servitude ! Je vous le demande, à vous, Monsieur, qui nous assurez que vous n'êtes pas l'Apôtre du despotisme ? La liberté sera, comme la vertu, respectueuse, paisible, douce, noble, ferme, généreuse : par la recherche de la vérité, elle tendra au bien public ; par la démonstration de la vérité, elle y concourra.

Les loix intéressent la vie, les biens, l'honneur des Citoyens : du droit naturel de la défense de soi-même sort celui de balancer patriotiquement les avantages & les inconvéniens des loix. Le plus grand des moyens que la nature ait mis en nous de servir nos semblables, c'est celui-là, c'est la faculté, le droit & le devoir d'instruire, d'instruire les grands & les petits sur leurs vrais intérêts & sur les causes de leur bonheur. L'homme qui distribue charitablement sa fortune est le Sauveur de quelques malheureux : l'homme qui découvre & enseigne une grande vérité politique ou économique, est le Bienfaiteur du genre humain.

La crainte des abus fut toujours l'argument & le prétexte qu'opposa l'impuissance aux institutions utiles & nécessaires. De crainte en crainte, on anéantiroit toutes les libertés, & à la fin l'existence. Aujourd'hui vous m'enchaînez la main, demain vous m'arracherez la langue, le jour d'après je ne serai plus.

L'Ecrivain qui abuseroit de sa liberté pour soulever les Peuples contre les loix, seroit punissable : mais on puniroit l'innocent pour le coupable, si l'on ôtoit cette liberté à l'Ecrivain qui n'en abuse pas.

Celui-ci représentera la vérité comme le plus bel hommage qu'un Citoyen puisse rendre aux loix & aux Rois. Le Gouvernement qui veut le bien & qui ne s'effraye pas comme la tyrannie, accueillera cet hommage avec bonté, je dirai même avec reconnoissance. S'il veut le bien, il veut être instruit, désabusé, détrompé, il ne rougit pas de l'être ; il instruit, il désabuse, il détrompe lui-même ses Sujets. Dans les ténebres, il n'y a qu'anarchie : les Chefs & les Peuples s'entre-choquent & se brisent les uns les autres. Si le Guide veut rester aveugle, quelle confiance aura-t-on en lui, où ira-t-il ? S'il veut ne conduire que des aveugles, quel secours, quel bien en retirera-t-il, que fera-t-il ? *Que la lumiere se fasse* ; c'est à ces paroles que le monde sort du cahos.

Votre gouvernement, Monsieur, ne répond

pas à cette idée : j'aurois de la peine à le définir. Lorſqu'il porte les loix, vous lui donnez un air d'infaillibilité, il faut croire ou feindre de croire en lui dans un ſilence religieux. Ses ordonnances ſont-elles diſcutés ? vous lui donnez un caractere de ſtupidité ; & comme s'il ne ſçavoit pas même lire, il juge que *tout le monde a tort*, parce que quelques bons Citoyens prouveront qu'il a été trompé ſur les vrais intérêts des Peuples, c'eſt-à dire les ſiens.

Sans doute il y a ſouvent des *obſtacles* qui arrêtent les réformes les plus urgentes : mais les Ecrivains ſages & éclairés ne les diſſimulent pas, mais ils inſpirent au Peuple de la confiance dans la juſtice & la bienfaiſance du Gouvernement, mais le plus grand des obſtacles à la réforme c'eſt l'aveuglement, c'eſt l'ignorance. L'ignorance du Gouvernement eſt le plus terible fléau du Peuple ; l'ignorance du Peuple eſt le plus terrible fléau du Gouvernemeut. Sans doute il y a des *préjugés* qui retiennent la bienfaiſance & la juſtice même : comment les diſſiperez-vous, pour faire le bien, ſi ce n'eſt par la diſcuſſion & l'inſtruction ? Sans doute il y a des *beſoins* qui demandent des ménagemens ; mais il faut comparer les beſoins divers, tout peſer, & ſur-tout ne jamais oublier que le premier des beſoins comme le premier pas vers le bien, *c'eſt de ſçavoir & d'enſeigner comment le bien ſe fait.*

Avez-vous pris garde, Monſieur, qu'en défendant d'examiner les loix, vous convenez qu'il *y auroit moins de péril à examiner les mauvaiſes*, & qu'*il pourroit être compenſé par l'utilité.* C'eſt donc principalement pour les *bonnes* que vous craignez la diſcuſſion ? Que craignez-vous ? Soyez tranquille, la lumiere ne les obſcurcira pas. Vous-même, vous le dites en diſant le contraire. Eſt-ce qu'en écrivant cette comparaiſon entre les mauvaiſes & les bonnes loix, votre bon génie ne vous a point averti qu'en convenant tout haut que la diſcuſſion des mauvaiſes loix étoit *capable d'en amener la réforme*, la diſcuſſion des bonnes étoit *capable d'en aſſurer la perpétuité.*

Vous me demandez ſi *je connois un moyen de reſtreindre la diſcuſſion aux mauvaiſes loix ?* J'ai déjà répondu dans ma premiere Lettre & je réponds encore dans celle ci qu'*il ne faut pas reſtreindre la diſcuſſion aux mauvaiſes loix.*

Autre queſtion. *Trouvez*, me dites vous, *un moyen de concilier l'obéiſſance avec la contradiction.* A cet égard, je ne puis vous donner qu'un moyen preſqu'auſſi ancien que le monde & plus connu que l'alphabet. Je paye un mauvais impôt, & je démontre qu'il n'eſt pas bon : je donne 12 ſous d'une livre de ſel, & je tâche de prouver que s'il étoit permis qu'il ne valût qu'un ſou, la Nation y gagneroit peut être plus de trois cens millions par an : je laiſſe à la barriere cinquante & quelques livres pour une piece de vin, & je montre que ce droit détruit les vignes & le revenu du Prince.

Vous avez la bonté de m'aſſurer, M., que vous feriez un gros Livre ſur ces idées : quand vous le ferez, je vous promets une Brochure de dix pages ſur votre gros Livre.

Vous me rappellez enſuite une naïveté d'un Payſan Allemand ; elle eſt bonne, mais le mot de l'énigme ? je n'ai trouvé perſonne qui l'ait deviné ; quelqu'un de vos amis pourroit-il me l'apprendre ?

Avant de finir cet article, j'aurois bien envie de vous dire entre nous qu'il n'y a point de Tyran qui ne ſoit de l'avis que vous paroiſſez défendre ; & qu'il y aura des Princes bons, juſtes & courageux qui ſeront de celui que je défends. Mais je puis hardiment mettre le Public dans ma confidence : n'avez-vous pas vingt fois déclaré que vous étiez l'ennemi juré du deſpotiſme ?

Me pardonnerez vous, M., une queſtion peut-être indiſcrete ? Si votre conſcience vous dit qu'il ne faut pas écrire ſur les loix, comment donc écrivez-vous contre les loix ? .... Je n'attendrai pas votre réponſe ; votre conſcience ne vous dit pas cela ; & vous prouvez fort bien & par vos raiſonnemens & par votre exemple, que vous penſez comme moi.

Paſſons aux *Marchés*. J'avois pris la liberté de vous repréſenter, M., que les Marchés n'étoient point *ſupprimés par la loi*, ſans toutefois vous accuſer de *calomnie*, comme vous le dites, en convertiſſant à votre gré en injures des termes honnêtes, ce qui ſeroit pis que de dire vous-même des injures, ſi vous n'étiez excuſé par votre modération habituelle & par la précipitation avec laquelle vous avez été obligé de me répondre dans le cours de trois ou quatre ſemaines ſeulement.

Quoique j'aye eu tort de dire ce qui eſt, vous convenez que les Marchés *ne ſont pas ſupprimés de droit* : vous ajoutez qu'*ils le ſont de fait.* Daignez, Monſieur, me citer un

ſeul Marché *ſupprimé de fait* dans le Royaume. J'attends, j'attendrai ; & dès que vous m'en aurez donné un avis certain, je le publierai dans ma Gazette.

Que les Marchés ne ſoient ſupprimés ni de droit ni de fait, vous n'en prouvez pas moins qu'ils doivent l'être. Comment? C'eſt que ſi *l'on n'étoit pas contraint au tirage de la Milice, on ne voudroit pas en courir les haſards.* Pardon, Monſieur ; la juſteſſe de la comparaiſon échappe à plus habiles que moi. On conçoit fort bien qu'un homme ne s'expoſe point à être Soldat quand il ne veut pas l'être : mais on conçoit tout auſſi aiſément que, malgré un droit à payer & la liberté de ne pas le payer, il ſe trouvera nombre de Vendeurs intéreſſés à porter leurs bleds au rendez vous ordinaire de la denrée & des Acheteurs.

Enfin ſi les Marchés ſe ſuppriment d'eux-mêmes, ils étoient donc en eux-mêmes mauvais.

Mais que deviendra *la propriété* des Seigneurs de hallage, droit ſi ſacré pour moi qui ai mis en principe que *les droits vont avant les beſoins?* Je ſuis donc *en contradiction avec moi-même?* Vous le dites, Monſieur; je préſume même que vous le croyez.

Dans la crainte que je ne vous échappe, vous cherchez à deviner ma réponſe : la ſçavez-vous? ... Eh bien! ce n'eſt pas cela. Je crois que ſi vous n'aviez pas cherché, vous auriez trouvé, car ma réponſe ſe préſente d'elle-même.

Si le Gouvernement ſupprime le droit de hallage, il doit indemniſer les Propriétaires.

Si les Marchés ſe ſupprimoient d'eux-mêmes, il en ſeroit comme d'une maiſon qui s'écroule d'elle-même : c'eſt un malheur pour le Propriétaire.

Les Propriétaires du hallage, minage &c. ont le droit d'exiger une rétribution de ceux qui viennent à leur halle, ſe ſervent de leurs meſures &c ; il faut l'acquitter, quand on s'y ſoumet volontairement ; mais ils n'ont pas le droit de contraindre des Marchands à aller à leur halle, à ſe ſervir de leurs meſures, pour leur payer cette rétribution ; il faut qu'ils reſpectent la propriété d'autrui comme on reſpecte la leur. Dans le premier cas, le droit eſt le prix d'un ſervice : dans le ſecond, ce ſeroit l'exaction la plus tyrannique. Jamais les Seigneurs n'ont oſé prétendre mener de force des Vendeurs & des Acheteurs libres à leurs Marchés. L'apport aux Marchés n'a jamais été, ſous le plus mauvais régime, qu'un objet de Police, libre en tels tems & en tels lieux, forcé dans d'autres lieux & dans d'autres tems par des réglemens arbitraires & jamais par les titres de Seigneurs de halle &c.

Me tenez-vous encore, Monſieur? Voyez comme le phantôme de votre imagination me reſſembloit! Je répete donc, parce que je ſuis d'accord avec moi même & conſéquent, je répete que le *droit de propriété eſt inviolable, & que les droits vont avant les beſoins ;* & c'eſt parce que la propriété eſt inviolable & que les droits vont avant les beſoins, que l'on ne peut contraindre les Propriétaires des denrées à les aller vendre aux Marchés pour y payer un impôt.

Les droits vont avant les beſoins! Cette ſainte maxime vous paroît cruelle! Je vous demande, Monſieur, ſi c'eſt à la juſtice à gouverner le monde? Répondez oui ou non.

Voulez-vous que les *beſoins aillent avant les droits?* Le Sauvage aura donc raiſon de piller le Peuple Agricole ; le voleur aura donc raiſon devant la Juſtice ou contr'elle ; votre bourſe ſera donc aux pauvres qui manquent d'argent &c. &c. &.

Croyez moi, Monſieur ; mes principes s'accordent bien & ſeuls avec mes ſentimens, avec des ſentimens de charité, d'humanité, de fraternité, de bienfaiſance. Je vous dis de m'en croire, parce que je ſçais les rapports de ces principes & de ces ſentimens, & que vous ne les ſçavez pas, que vous ne les ſoupçonnez pas, & que vous ne les ſçaurez jamais tant que vous croirez à vos premieres penſées & que vous vous paſſionnerez pour vos opinions. Vous ne doutez jamais, & le doute eſt le commencement de la ſcience.

Je vous dis que quand je veux mettre & tenir inflexiblement les droits & propriétés ſous la protection de la Juſtice, c'eſt ſur-tout pour les malheureux que je parle, pour les pauvres, pour ceux qui n'ont rien. J'aſſure les droits, pour multiplier la richeſſe ; & en multipliant la richeſſe, je multiplie les ſalaires & les reſſources de l'indigent. La Juſtice eſt la mere de l'ordre : l'ordre produit la proſpérité ; le déſordre engendre la miſere.

Puiſque vous êtes ſenſible aux beſoins de vos Freres, ſoyez-le donc aux beſoins du Laboureur & de toute la claſſe Agricole. Une fois au moins, tournez les yeux vers ce Peuple, conſidérez ſes travaux, ſuivez les effets de ſa pauvreté ou de ſa richeſſe. Il a

des *besoins* aussi, les besoins les plus intéressans pour la société, des besoins qui font ceux de tous les malheureux. Je ne réclame pour eux que le libre usage de leurs *droits*, je le réclame pour ceux même que vous voulez nourrir à leurs dépens.

Vous me menez, Monsieur, dans une gallerie de tableaux gracieux qui représentent un *Cordonnier vendant de gros souliers à un Porteur d'eau*, un *Tourneur* préparant *la semelle & l'empeigne*, une *infinité d'hommes léchant des sacs de bleds* &c. Est-ce là votre Peuple? Que demandez-vous pour lui? Vous ne le sçavez pas. Vous demandez qu'on traîne les Laboureurs aux Marchés, qu'on les détourne de leurs travaux, qu'on les engage dans des dépenses, qu'on fasse tomber arbitrairement le prix de leur denrée, qu'on leur dérobe leurs avances de culture: vous demandez qu'on les ruine, pour qu'ils nourrissent votre Peuple; vous demandez qu'on arrache le bled, qu'on étouffe la semence pour que ce Peuple vive & vive heureux. Je vous le répete, vous ne sçavez pas ce que vous demandez.

L'intérêt de ce Peuple est que les subsistances & les moyens de le salarier se multiplient; & les subsistances & les moyens de salarier ne se multiplient que par l'extension & l'amélioration de la culture: l'extension & l'amélioration de la culture dépendent du bon prix habituel des denrées; & le bon prix habituel des denrées dépend de la liberté & de l'immunité du commerce.

Le droit de ce Peuple est qu'on ne lui ôte aucun des moyens légitimes de gagner sa vie; & que l'industrie soit parfaitement libre comme le commerce. Dépourvus de fonds, ces hommes ne vivent que de salaires. D'où naissent les salaires? de la terre; & leur masse est en raison de la fertilité ou des productions de la terre. Non, Monsieur, ces salaires ne sont pas un *impôt*; car la rétribution du travail & la récompense d'un service n'est pas un impôt. Comment avez-vous pu comparer ces salaires avec les droits de halles? Supprimez les salaires, vous supprimez les services; on ne travaille pas gratuitement pour autrui. Supprimez ces droits (de la maniere que la Justice autorise), vous ne supprimez ni les denrées, ni le commerce, vous encouragez le commerce, vous délivrez d'une charge le producteur & le consommateur de la denrée.

Mais les salaires se proportionnent-ils au prix des grains? Ici, Monsieur, *vous me portez le défi le plus précis: non-seulement*, dites-vous, *cette augmentation n'a pas eu lieu, mais elle n'aura pas lieu; mais elle ne peut pas avoir lieu.* Je n'accepte point votre défi, Monsieur; en voici la raison.

Au mois de Décembre 1768, le Parlement de Toulouse écrivoit au Roi que les *salaires avoient doublé*. Au mois d'Avril de l'année suivante, le Parlement de Dauphiné attestoit également au Roi que *les salaires s'étoient multipliés, & qu'ils commençoient à augmenter dans plusieurs cantons de la Province*. La même Cour supplioit Sa Majesté de se faire représenter l'état du taux des grains & celui du taux des salaires dans tout le Royaume, pour se convaincre de leur proportion. J'ai cité dans mes écrits quelques autres témoignages; vous en trouverez plusieurs épars dans les *Ephémérides*. Vous avez encore vu, dans le n°. 96 de ma *Gazette*, la comparaison & la proportion des prix du pain & des salaires dans la Beauce, l'Orléanois, la Touraine, l'Aunis, la Guyenne, le Languedoc, le Dauphiné, le Lyonnois, la Bourgogne, &c. & vous me défiez de vous montrer cette proportion! Avec la connoissance certaine que j'ai de ces faits, il n'auroit pas été honnête de ma part d'accepter ce défi.

Voilà ce qui a été & ce qui est; il ne vous reste donc plus à cet égard, pour tout bien & tout honneur, qu'une *prophétie*. Le tems prouvera si ce qui est constamment arrivé depuis le commencement du monde, & doit nécessairement arriver, n'arrivera pas.

Quand les salaires n'auroient pas augmenté en proportion avec le prix du pain, les journaliers n'en auroient pas moins eu une augmentation de recette. Vous ne concevez pas cela, Monsieur? Je le crois; je vais vous l'expliquer. L'amélioration de la culture a multiplié les moyens de sustenter, de dépenser & de salarier; les Ouvriers ont trouvé plus d'emploi; leur recette a donc augmenté, indépendamment de l'augmentation des salaires.

Et si les salaires & la recette de votre Peuple n'ont point haussé, où donc a-t-il pris cette augmentation de dépense annuelle de *six cens millions* que vous supposez?

Six cens millions d'augmentation de dépense sur le pain seul! Oh! pour le coup, Monsieur, d'où venez-vous, & à qui parlez-vous? Il est impossible que le François le plus superficiellement instruit de l'état des choses,

adresse une pareille assertion à un François occupé de ces matieres. La Nation ne dépense pas en pain en totalité une pareille somme, & vous la faites dépenser par votre Peuple en augmentation seulement de prix ! En vérité votre prudence est au moins incompréhensible.

L'augmentation du prix des grains étoit indispensablement nécessaire pour prévenir la ruine totale de la culture, lorsqu'en 1763, la liberté fut rendue au commerce. Toutes les Cours du Royaume le certifierent au Roi. L'augmentation survenue sous le regne de la liberté a été infiniment utile ; s'il y a eu ensuite cherté, ç'a été l'effet des mauvaises récoltes & de la violation de la liberté ; cette cherté même a été, en vertu d'une liberté imparfaite, fort inférieure aux chertés arrivées sous le régime prohibitif dans des circonstances physiques moins défavorables. *Sur quatre-vingt-huit ans que durerent les majorités de Louis XIII. & de Louis XIV, il y eut plus de trente ans de chertés portées à 80, 90, 100 livres & au-delà le septier de Paris. Le vain valut jusqu'à huit sols la livre & plus.* Voilà des faits, Monsieur ; ils sont consignés & prouvés dans mes *Représentations aux Magistrats*. Vous avez lu cet Ouvrage, puisque vous le citez : vous avez lu cet Ouvrage, & vous ignorez ces faits !

Enfin, si les grains avoient augmenté depuis dix ans au point où vous les supposez montés, pourquoi, Monsieur, attribueriez-vous ce surhaussement à la liberté du commerce ? Existe-t-elle depuis dix ans ? Jamais elle n'a été complette : dès 1766, les Loix qui l'accordoient ont été de toutes parts transgressées ; bientôt il n'en est plus resté que l'ombre : en 1770, cette ombre même a été dissipée. Ignorez-vous ces faits ? Quand vous les ignoreriez, comment, à la vue de l'Arrêt du 13 Septembre dernier, votre pénétration n'est pas allée jusqu'à deviner que s'il a été nécessaire de rendre ce commerce libre, il n'étoit pas libre.

Et vous appellez ce *systême, meurtrier par ses effets* ! Eh ! Monsieur, vous ne connoissez ni les effets, ni le systême ; je l'ai prouvé. Ne dites-vous pas encore qu'il *a pour base le renchérissement du pain* ? Il a pour *base* la justice & les intérêts de tous & de chacun, & pour objet, non le *renchérissement du pain*, mais le prix naturel, moyen, uniforme, constant, également avantageux aux Producteurs, aux Marchands, aux Consommateurs ; il opere le *renchérissement* ou la diminution des prix forcés & désordonnés, selon que les prix sont ou trop bas ou trop hauts. Voyez, Monsieur, s'il y auroit de l'imprudence à bien apprendre un systême avant de le combattre.

Enfin, Monsieur, vous m'objectez le renchérissement du pain survenu malgré la beauté de la saison, c'est-à-dire, des gelées imprévues & des intempéries extraordinaires. J'ai prévenu votre objection. J'ai montré que ces causes avoient produit les mêmes effets dans les Pays où le commerce n'est pas libre, comme dans ceux où il l'est, &c. &c. &c. J'ajouterai aux raisons que j'ai déjà données, que le commerce devoit naturellement attendre le sceau de l'enregistrement que le Parlement vient d'imprimer (le 19 Décembre) aux *Lettres-Patentes* qui lui rendent la liberté : il doit attendre ce qui sera statué sur les réglemens de Paris.

A présent, Monsieur, si vous voulez prendre la peine de méditer sans trouble & mûrement les vérités que je viens de vous apprendre, vous pourrez, non pas *rentrer*, mais *entrer* en matiere. J'ai l'honneur d'être, &c.

L'Abbé ROUBAUD.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Jeudi 22.*	*Vendredi 23.*	*Samedi 24.*
COMP. D. IND.			
Actions à 3 coup	1895 97 ½ . .	1897 ½. . . .	1897 ½ . . .
D°. 16/25es. à 3 cou.	1220	1217 ½ . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	78.	. . . . .
Emprunt Cat. .	. . . . .	397	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 19 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 20 Février.*

S. M., après s'être fait rendre compte des profits du Mont de Piété ou Bureau d'Assistance, a jugé convenable de baisser les intérêts qu'il exige de 20 pour cent à 12 pour les sommes qui n'excédent pas cent ducats, & à 8 pour celles qui vont depuis cent ducats jusqu'à dix mille, monnoie de cuivre. Comme ces intérêts sont encore trop forts, à mesure que l'établissement prendra une plus ferme consistance, il sera certainement pourvu au plus grand soulagement de ceux que le besoin oblige à puiser dans cette source.

NORWEGE.

DE DRONTHEIM, *le 12 Février.*

La Société des Sciences, établie dans cette Ville, a distribué à des Cultivateurs les Prix que S. A. R., le Prince Frédéric, a généreusement institués pour récompenser les heureux efforts du genre d'industrie qui produit la richesse. Cette distribution se fait de la maniere la plus honorable pour ceux qui ont mérité les suffrages des Juges, & par conséquent de la maniere la plus encourageante pour ceux qui sont jaloux d'obtenir l'estime publique. Les esprits sont partagés ici, comme dans d'autres Etats, sur l'utilité de ces gratifications. C'est un bien que le Gouvernement & la classe des Citoyens éclairés témoignent solemnellement la considération qu'ils ont pour les travaux utiles : il arrivera qu'ils donneront ainsi quelquefois l'essor au génie, & qu'il découvrira de nouveaux moyens de perfectionner l'Art. Il faudroit pourtant bien se garder de comparer cette sorte d'encouragemens à des encouragemens généraux & généralement efficaces qui laissent à tous plus de liberté d'esprit & qui procurent à tous plus d'aisance : car encore une fois l'Art est bien moins resserré par l'ignorance que par l'impuissance : le génie lui marquera un nouveau degré de perfection, mais ce sera la richesse qui facilitera l'élan du génie & qui opérera la perfection pratique. Les Prix ne sont guères que pour les Cultivateurs aisés qui peuvent hasarder des recherches, tenter des expériences, & dépenser de l'argent en améliorations importantes : c'est donc souvent plutôt la richesse qu'on récompense que le talent ou l'habileté ; & ceux qui sont encouragés de la sorte, sont ceux qui ont le moins besoin de l'être. Cette méthode a encore, entr'autres inconvéniens dangereux, celui d'attirer sur un objet particulier toutes les forces du Cultivateur & par conséquent de l'engager à se détourner de ses autres cultures & à les affoiblir, en même tems qu'elle l'expose à des pertes considérables par les mauvais succès de la plûpart des pratiques nouvelles.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 24 Février.*

Les deux Belts sont libres : la glace est fondue : plusieurs navires ont déja passé le Sund.

ALLEMAGNE.

De Dantzick, *le 27 Février.*

Plusieurs de nos Négocians traitent actuellement à Varsovie avec les Seigneurs Polonois pour les bois & les grains qui seront transportés ici, l'été prochain, par la Vistule... On craint que la nouvelle accise qu'on se propose d'établir en Pologne n'acheve d'énerver l'Agriculture & le Commerce de ce Royaume... Il est question de former jusques dans Varsovie des magasins Prussiens de sel privilégiés... On a répandu dans toute l'Allemagne l'Ordonnance par laquelle le Roi de Prusse impose 12 pour 100 sur le sucre rafiné qui passera par ses Etats pour la Saxe, & 8 pour 100 sur celui qui sera destiné pour la Pologne : la même Ordonnance exempte de tous droits cette denrée, lorsqu'elle sera envoyée dans les pays de l'Impératrice-Reine.

De Munich, *le 1 Mars.*

Par une Ordonnance nouvelle en cinq articles, le tarif de l'accise sur les denrées & marchandises destinées pour le Duché du Haut-Palatinat a été baissé pour l'année courante. En délivrant les Marchands de quelques gênes, S. A. E. leur enjoint de présenter des factures exactes & d'accuser les prix justes. Quant au *transit* des marchandises, les choses resteront sur l'ancien pied. Les grains sont encore assez chers dans ce pays.

De Freysingen, *le 3 Mars.*

Le Prince-Evêque, notre Souverain, considérant que le poids du jeûne tombe sur les Laboureurs précisément dans le tems où les travaux de la campagne sont les plus rudes, a permis dans son Diocese, selon l'usage suivi à Mayence, de manger de la viande les Dimanches, Lundis, Mardis & Jeudis du Carême jusqu'à la semaine sainte exclusivement. Comme les prix de toute sorte de vivres sont encore très-hauts, cette permission, quoique principalement dirigée au soulagement des Paysans, s'étend sur toutes les autres classes de Citoyens.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 5 Mars.*

Mardi dernier, les Communes s'assemblerent en Comité pour délibérer sur l'état actuel des Manufactures de toiles. MM. Anderson & Goldy furent appellés à la Barre. Il résulta de leurs témoigneges qu'il n'avoit été manufacturé en Ecosse, l'année derniere, que de deux à trois cens mille verges de toile ; que la valeur totale des toiles imprimées étoit restée au dessous de 226,000 liv. st. ; que le prix commun des toiles n'a été en 1773 que de 2 d. $5\frac{5}{24}$, la verge, pendant qu'il étoit en 1769 de 12 den. $\frac{3}{12}$; que quatre Comtés, y compris Glascow & Paisslay, n'avoient que 2500 métiers de Tisserands employés, tandis qu'ils en avoient 6000 montés ; que le tiers au moins de ces métiers étoit en mauvais état ; que dans un quartier du Sutherland, sur 18000 Fileurs de laine, il s'en étoit expatrié 600, ainsi de plusieurs autres lieux ; que les Marchands avoient encore dans leurs magasins une partie des toiles de 1771 ; qu'enfin depuis le commencement de cette année, il n'y avoit pas, tant en Ecosse que dans le nord de l'Angleterre, la moitié des Tisserands qui eussent de l'ouvrage.

Les Villes marchandes du Dévonshire ont présenté des Requêtes à la Chambre pour demander qu'il ne soit pas mis sur les toiles d'Allemagne un droit additionnel qui seroit désastreux pour elles. Il s'est tenu, à ce sujet, plusieurs assemblées des Marchands les plus considérables à Exter : on a remarqué que les Marchands Allemands ou Suisses établis dans cette Ville ne s'étoient point trouvés à ces assemblées ; les Manufacturiers les voyent de mauvais œil. Le bruit s'est répandu que, pour encourager les Manufactures de toiles, la remise qu'on faisoit à l'exportation des toiles étrangeres, sera suspendue.

On écrit du nord de l'Yorckshire & du midi de Durham, que plusieurs Laboureurs & Artisans se disposent à passer en Améri-

que sur les premiers vaisseaux qui partiront. L'ardeur avec laquelle ces classes d'Habitans s'informent de l'équipement des navires destinés pour cette contrée, est sans-égale.

On dit qu'il n'y aura point, cette année, de Loterie d'Etat, parce que les arrérages de la liste civile seront pris dans la caisse d'amortissement; & qu'ainsi il ne sera rien remboursé de la dette nationale.

Des lettres de la Virginie annoncent qu'au mois d'Octobre dernier, le Capitaine William Russel partit avec trente hommes & plusieurs familles pour aller reconnoitre sur l'Ohio les terres destinées à former le nouveau Gouvernement; que le fils de ce Capitaine, à la tête de l'avant garde, fut surpris dans le sommeil & massacré ainsi que quatre Blancs & un Negre, par des Indiens qu'on croit être Chérakis; & que le reste de la Troupe se retira. Ce malheureux accident semble confirmer l'opinion du Général Gage & de plusieurs autres personnes fort instruites des dispositions des Sauvages, & persuadées que le Gouvernement de la Vandalie nous mettroit infailliblement en guerre avec les Indiens.

PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le 8 Mars.*

Des lettres de l'Isle de Madere, en date du 22 Janvier, portent que le 8 du même mois, on y essuya une horrible tempête qui fit périr dans le Port cinq vaisseaux Anglois & deux Portugais; qu'un autre navire Anglois échoua; & que plusieurs autres souffrirent beaucoup de dommages. Elles ajoutent qu'il s'est perdu cent personnes dans ce désastre.

PAYS-BAS.

DE LUXEMBOURG, *le 3 Mars.*

Un loup enragé a répandu la terreur dans les villages de nos environs. De trente personnes qu'il a mordues, il en est mort six; les autres ont été guéries par le mercure.

Nos campagnes, celles de Liege & de Maestricht sont exposées aux ravages d'une bande redoutable de brigands dont le Chef a été rompu vif à Verdun, sur la fin de Janvier. Il est à craindre qu'ils ne pénétrent plus avant dans l'Allemagne pour arrêter les Voyageurs & les Marchands qui vont bientôt se rendre aux Foires de Francfort, de Leipsick & de Brunswick. Les Commerçans sont avertis de ne se mettre en marche qu'avec précaution, & d'éviter d'aller de nuit. Le Magistrat de Verdun donnera, à ce sujet, les éclaircissemens nécessaires à ceux qui seront intéressés à en demander.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE BORDEAUX, *le 6 Mars.*

Les navires arrivés ici de différens Ports du Royaume, dans le courant de Février, étoient presque tous uniquement chargés de grains: ils venoient, pour la plûpart, de la Bretagne & de l'Aunis. Vers la fin du même mois, il a régné de très-mauvais vents. Le vaisseau Anglois, le *Buchanam*, chargé de 2500 barils de farine de la Nouvelle-Yorck pour cette Place, périt avec tout l'équipage le 22 Janvier. On dit qu'aux environs du Cap François, une violente tempête a causé la perte de huit navires marchands & de leurs équipages. Du 8 Février au 2 Mars, la *Cantabre*, le *Citoyen*, l'*Astrée*, les *Quatre-Dames*, les *Trois-Amis*, l'*Heureux*, le *Juste*, le *Neptune*, l'*Aimable-Marie*, la *Belle Iris*, la *Nouvelle-Julie*, la *Françoise*, les *Trois Amis*, la *Philantropie*, sont arrivés des Isles de l'Amérique. Les marchandises de cette contrée ne varient pas. Les eaux-de-vie sont à 123 livres, les 27 veltes.

DE LYON, *le 9 Mars.*

Les Juges de Police de Cologne ont donné avis à une Maison de commerce de cette Ville que les *Freres Chrétien & Frédéric Seippart*, ci devant domiciliés à Neuwied, après avoir détruit leur crédit, par leurs fourberies, tentoient, sous des noms empruntés, de se mettre en relation avec les Commerçans les plus considérables de l'Europe; que Chrétien Seippart avoit pris à Altona & à Hambourg le nom de *Seibert*; qu'il s'étoit associé avec un Italien nommé *Loré*; qu'il

étoit en liaison étroite avec deux Faillis, *Pistorius & Rauch*, avec un soi-disant *Baron de Menecke*, & avec un vagabond nommé *Rochol*; & que la Maison de commerce à qui la lettre est adressée étoit sur la liste de celles que ces fripons vouloient tromper. Les Juges de Police de Cologne promettent, quand ils seront instruits de faits plus importans, de les faire imprimer & publier; & en même tems ils demandent que, pour le bien du commerce, on fasse arrêter ces voleurs par tout où on les trouvera. Il seroit à desirer que cet exemple fût généralement suivi & qu'il s'établit entre les Corps des Marchands, les Bourses, les Consuls, une correspondance qui démasquât aux yeux de l'Europe des misérables si dangereux pour toute la République Marchande.

De Tours, *le 9 Mars.*

Le 5, un *Jugement Prévôtal & en dernier ressort a été rendu en la Maréchaussée Générale de Touraine à la résidence de Tours, contre les Auteurs, Adhérans, Fauteurs, Participans & Complices des émotions populaires, attroupemens au son du tocsing avec armes, séditions, vols & pillages de grains, farines & autres effets dans des bateaux étant sur les rivieres de Loire & du Cher, & autres lieux, commis par les Habitans des Paroisses de campagne, voisines de la Ville de Tours, & de la Ville même dans le courant de Février dernier* (1). Trois hommes ont été condamnés à être pendus, deux à servir sur les galeres en qualité de Forçats pendant neuf ans, un autre à assister à l'exécution des trois premiers la corde au cou & à être banni pour trois ans du pays de Touraine, une femme a été fustigée, mise au carcan & marquée. Après l'exécution, le tambour de la Police a annoncé sur la Place une diminution dans le prix du pain. On espere que la clémence ramenera, par une amnistie générale, plus de huit cens personnes que la crainte a séparées de leurs familles, presque tous gens utiles employés aux travaux de la campagne ou à la Manufacture des soieries.

(1) *Voyez le* Journal Historique & Politique *du* 10 *Mars*, *N°*. 7, *& le* Jugement Prévôtal, *imprimé à Tours chez F. Vauquer, Imprimeur du Roi.*

D'Angers, *le 10 Mars.*

Les pluies continuelles donnent beaucoup de crainte pour les productions de la terre, tandis que les apparences en étoient si flatteuses. Cependant les grains ne prennent pas un haut prix. Malgré la derniere augmentation, le froment ne vaut guères que vingt deniers la livre. La mesure de 28 à 30 livres pesant a été fixée par la Police à 50 sous.

Les grosses eaux ont causé des dommages considérables dans nos vallées qu'elles ont couvertes pendant un assez long espace de tems pour qu'on soit obligé de les ensemencer une seconde fois en menus grains; ce qu'on ne peut se promettre, si le tems pluvieux ne change pas incessamment.

De Nancy, *le 10 Mars.*

Les clôtures, si utiles, si nécessaires, si justes, ont essuyé dans nos Provinces les plus vives contradictions. La Cour Souveraine a rendu le 3 Février un Arrêt qui *ordonne qu'à l'avenir les Maires & Gens de Justice du ressort seront tenus de veiller à la conservation de celles qui ont été faites en exécution de l'Edit du mois de Mars 1767; enjoint aux Bangards établis dans les Communautés, de dresser des rapports des bris ou enlevemens d'icelles, ainsi & de même qu'ils sont tenus de le faire pour les autres mésus champêtres, à peine d'en répondre en leur propre & privé nom, en cas de négligence, connivence ou affectation.*

La Chambre des Comptes a condamné, par un Arrêt du 10 Janvier, un Manœuvre de Valranges, *en cent livres d'amende, pour avoir été repris en campagne avec cinq pots d'eau salée qu'il avoit puisée dans une source, contradictoirement à la disposition de l'article LXI du bail général des Fermes, & à l'Ordonnance du 21 Juin 1771, qui font défenses à tous Particuliers de puiser & faire commerce d'eau salée.*

De Rheims, *le 11 Mars.*

On trouve dans cette Ville chez le sieur *Rainssant, Maître Teinturier, rue de la Magdeleine*, des cendres de tourbe semblables à celles de Mons, dites *de Mer*. La vertu de ces cendres végétatives est reconnue. On les répand sur les prés artificiels, tels que

ſainfoin, trefle, luzerne, ſur les grains ronds, comme lentilles, dravieres, yvernache &c. Elles ſont, dit-on, préférables aux cendres noires, en ce qu'elles ſont ſi légeres qu'on en voiture le double; que la tourbe ayant ſervi à chauffer les chaudieres de teinture, les cendres purifiées par un feu très-actif, ne donnent aux plantes aucun mauvais goût; & qu'enfin il en faut une moindre quantité. Les Laboureurs qui en ont eſſayé n'en ont employé que deux ſeptiers, meſure du quartel à mars, par chaque jour de 160 verges; le prix de ces cendres eſt de 12 ſous le quartel. On donne tous les éclairciſſemens convenables à ceux qui veulent s'en ſervir.

Les prix des grains n'ont ſubi que de légeres augmentations, malgré les mauvais tems.

De Paris, *le 16 Mars.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du 29 Avril 1773, & Lettres-Patentes ſur icelui, regiſtrées en la Cour des Monnoies le 22 Janvier 1774, qui maintiennent les Maîtres Batteurs d'or de la Ville de Lyon, dans la poſſeſſion d'avoir des forges, fourneaux &c. pour épurer l'or d'affinage à l'antimoine ou au ſublimé corroſif. Cet Arrêt que nous avions ſimplement annoncé ci devant, préſente d'abord la Requête des Maîtres Batteurs d'or de Lyon, contenant » que les loix généralement prohibitives » ſur l'uſage & l'emplacement des forges, » fourneaux, creuſets, ſoufflets & autres » ſemblables inſtrumens ou uſtenſiles, ainſi » que celles rendues ſur le droit de paſſer » l'or à l'antimoine ou au ſublimé corroſif, » afin d'épurer parfaitement ce métal, n'ont » pu avoir d'execution à leur égard, dans » la Ville de Lyon, ſans expoſer leur » Art à une décadence qui entraîneroit la » ruine de toutes les Manufactures de cette » Ville & du Royaume où l'on conſomme » des traits dorés: que ces prohibitions gé- » nérales ſont devenues d'une part ſi con- » traires à l'intérêt public, que ce n'eſt » qu'en les franchiſſant que l'Art s'eſt per- » fectionné, & d'autre part ſi peu utiles à » ceux qui avoient droit de les entretenir, » qu'après les avoir laiſſé tomber en déſué- » tude en faveur des Supplians, ils con- » ſentoient volontiers à ce qu'elles fuſſent » anéanties: qu'il eſt conſtaté par le certifi- » cat des Jurés-Gardes des principales Com- » munautés des Fabricans de Lyon, que la » liberté dont les Batteurs d'or jouiſſent en » ces deux points leur a procuré les moyens » de donner à leurs ouvrages une perfec- » tion qui forme une des baſes principales » du ſuccès des plus riches étoffes, des ga- » lons & de toutes les eſpeces de tiſſus ou » broderies dans leſquelles on employe les » traits dorés &c. » Cette Requête étoit appuyée de faits juſtificatifs.

Arrêts du Conſeil, 1. du 20 Janvier, *qui déclare ſujets aux huit ſous pour livre les droits de coutume, de paſſage, de bac, & autres de cette eſpece qui ſe levent au profit de différens Seigneurs dans les Villes, Bourgs & Paroiſſes ſitués dans la Banlieue de Rouen, & dans l'Election du Pont-l'Evêque* &c... 2. Du 21 Janvier, *qui ordonne la perception au profit du Roi, des huit ſous pour livre en ſus du prix principal de quinze livres auquel a été fixé le minot de ſel gris dans la Ville de Grandville, au profit de ladite Ville...* 3. Dudit jour, qui ordonne la même perception *ſur le prix du ſel dans la Ville de Cherbourg, tel qu'il eſt reglé annuellement par les Officiers Municipaux.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre ſur les machines pour apprendre aux enfans à marcher.

Mr. Je ne ſuis ni Machiniſte ni Cultivateur, vous allez en juger; mais je ſuis pere, j'ai un fils âgé de 10 à 11 mois, que j'aime, qui paroît avoir les meilleures diſpoſitions du monde pour marcher, & je voudrois trouver une machine propre à le lui apprendre le plutôt poſſible, ſans le ſecours des femmes. Je ſçais qu'à défaut de femmes & de promeneuſes, qui ſouvent s'acquittent très-mal de cet emploi, on a recours, & ſur-tout chez les nourrices de la campagnes, à des chariots de bois, à des perches tournantes, à des chaſſis coulans &c; mais il n'eſt aucune de ces inventions groſſieres qui n'ait ſes inconvéniens. Dans le chariot à quatre roues, l'enfant ſe prend ſouvent les pieds; il ne peut ſuivre qu'une ſeule direction... Dans la perche tournante, l'en-

fant s'étourdit &c... Dans le chassis coulant, il est borné & n'a qu'un court espace pour aller & venir &c. Je crois donc qu'il seroit facile de parer à tous ces vices par une machine simple & peu coûteuse : voici l'idée que je m'en forme, & que des Méchaniciens concevront & dirigeront beaucoup mieux que moi.

Deux bouts de fer, que j'appellerai sommiers, entrant l'un dans l'autre, de hauteur convenable, & susceptibles d'être haussés & baissés, selon le plus ou le moins de grandeur de l'enfant : la partie basse & fixe sur une forme de pied en trois parties posées en triangle, à chacune desquelles seroit une roulette tournante sur un pivot en contre-haut, comme une roulette de lit, mais si solides & si bien ajustées que le moindre mouvement de l'enfant pût les faire jouer en tout sens. La partie haute, que j'imagine pouvoir être à vis, recevroit d'abord une espece de cercle, ouvrant & fermant pour servir de support à l'enfant sous les bras, à peu près comme la perche tournante, feroit ensuite le demi-cercle au-dessus de la tête de l'enfant, s'ouvriroit en deux parties fixes, pour l'y suspendre & y arrêter ses promenettes ou lisieres, & pour former le contre poids de l'enfant qui, sans cela enleveroit la machine. Il y auroit, en sens opposé, un poids en plomb supérieur au sien ; je voudrois encore que, pour empêcher qu'il ne se heurtât la tête contre les murs ou meubles des appartemens où il seroit, il vînt droit à son front une espece de demi couronnement à jour, assez éloigné de lui pour qu'il n'y touchât point.

Si ces idées sont goûtées, je m'applaudirai d'y avoir quelque part ; plus encore si elles peuvent contribuer au plus petit bien-être de l'humanité. J'avois prié une personne d'en faire part au sieur ....., dont les talens pour les grandes machines sont connus, & à qui j'ai osé donner une idée sur le mouvement continu des balanciers par eux-mêmes, mais je n'en ai eu aucune nouvelle, & il me tarde que mon fils aille seul.

J'ai l'honneur d'être &c. L. K***.

Ce 8 Mars 1774.

I I.

Des plantations de chênes.

On avoit demandé *s'il étoit avantageux de planter des chênes au printems & en automne ?* La Société Royale Britannique Electorale de Brunswick-Lunebourg vient de publier le résultat de différentes recherches auxquelles cette question avoit donné lieu. On a planté dans le printems de jeunes chênes dans des fosses faites en automne. Les feuilles & l'eau qui tombent dans ces fosses servent d'engrais : la terre devient meuble & tendre ; le soleil la féconde, pour ainsi dire ; les nouveaux plants ont reussi à merveille. On a essayé de planter un charme entre quatre chênes ; & cette méthode a eu également le meilleur succès. On a observé que loin de nuire aux chênes, le charme semble plutôt contribuer à les faire croître ; il offre un autre avantage, c'est que son feuillage est un bon fourrage pour le bétail. La maniere dont on fait ces plantations laisse plus d'espace libre pour la pâture. De tems à autre, on ébranche les charmes qui fournissent pour les animaux une bonne nourriture. Lorsque les chênes, devenus forts, demandent plus d'espace, on coupe le charme pour les usages ordinaires. Cette culture est à présent en usage dans plusieurs endroits de l'Electorat d'Hanovre.

I I I.

Remede pour les bêtes à cornes.

On a publié à Amsterdam l'extrait d'une lettre écrite par M. Rosing, Bailli à Lier en Ostfrise, contenant un remede éprouvé contre la mortalité des bêtes à cornes. En voici la teneur.

Lorsque le bétail est encore sain, faites-le nager de côté & d'autre dans une eau courante, fût-ce au milieu de l'hiver ; ou arrosez-le de tems à autre d'eau froide : votre bétail sera préservé de la maladie contagieuse.

S'il en est déjà attaqué, arrosez-le de même d'eau froide, jusqu'à ce qu'il en tremble ; & après une heure ou deux, il commencera à ruminer, à se rétablir insensiblement, & à avoir envie de manger.

Lorsque cette envie lui est revenue, donnez lui un peu de paille, des feuilles de chou &c, point de foin ; & faites-lui boire de l'eau froide.

» Tel est, dit l'Auteur, le remede qui, » quoique simple, n'a jamais manqué. Il a

» été employé sous mes yeux avec le succès » desiré sur 61 bêtes à cornes ; & j'ai appris » ensuite, par plusieurs Paysans, qu'il avoit » également réussi tant pour préserver que » pour guérir.

Dans ces circonstances, ajoute t-il, la chaleur est très-nuisible, au lieu que le froid est fort salutaire. On doit regarder les étables chaudes comme des lieux meurtriers pour ces animaux. Dans le Pays de Munster, on voit la maladie régner çà & là dans des maisons particulieres; mais on n'y voit pas des villages ou des hameaux entiers infectés. La raison en est que les Habitans de ce pays, pendant que chaque semaine ils nettoyent leurs étables, chassent les bêtes à cornes en plein air, qu'il gele ou pleuve ou neige ; & que par l'impression du froid, elles conservent une bonne & ferme constitution. Le desir d'être utile à l'humanité, continue M. Rosing, est le seul motif qui m'ait engagé à communiquer à mes semblables ce remede dont j'ai retiré un grand avantage.

I V.

Patates de Surinam.

On trouve de vraies patates de Surinam à Londres dans le Quartier de Drury-Lane, à cinq portes d'Holborn. Elles se vendent quatre schellins six deniers le boisseau : on reçoit en même tems un imprimé qui contient la maniere de les cultiver. Ces pommes de terre sont, à ce qu'on assure, supérieures en qualité à toutes celles qu'on cultive en Angleterre. Le produit en est incroyable ; car on en recueille *jusqu'à cinquante tonneaux* sur une acre de terre. Dans les terreins où les patates communes ne viennent pas, celles-là réussissent très-bien : elles donnent des récoltes six fois plus grandes que les patates communes dans les terreins où celles-ci prennent au mieux. Elles forment, pour les bêtes à cornes, une nourriture meilleure que les autres. Méiées avec des pois, elles engraissent parfaitement les cochons. Les bœufs qu'on en nourrit, sans leur donner du sainfoin, deviennent beaucoup plus gras que quand on les nourrit avec du foin & des navets. Elles sont aussi bonnes pour les chevaux que les carottes. Si l'on en fait manger aux vaches, leur lait en est plus doux ; & le beurre est meilleur & plus fin. Rien ne vaut mieux pour les moutons & les agneaux, tant maigres que gras. Les personnes qui en mangent les trouvent supérieures à la plûpart des autres especes. Elles différent des autres en ce que leurs feuilles & leurs racines viennent par touffes ou bouquets très-gros. Les Fermiers ne sçauroient cultiver une plante d'un plus grand rapport que celle là. Telle est la substance d'un avis publié à Londres.

V.

Nouvelles lampes.

Le sieur Jean-Baptiste Despois, Fondeur à Nancy, a inventé une nouvelle espece de lampes qui n'a, dit-on, aucun des défauts de celles qu'on a jusqu'à présent imaginées, incommodes ou malpropres pour la plûpart. Les siennes sont faites avec goût & d'un beau similor : elles sont accompagnées d'un reverbere du même métal. Comme elles ne sont, pour ainsi dire, que d'une seule piece, l'huile ne suinte jamais à travers ces lampes, & l'on n'en voit pas une seule goutte. L'huile descend d'elle-même du côté de la mèche, & l'entretient de maniere qu'il suffit de moucher la lampe une seule fois par jour, quand on s'en serviroit huit ou neuf heures de suite. Il est très-facile de les rendre comme neuves avec de la ponce ou de la potée & du vinaigre. Il y en a de deux especes, les unes portées sur un chandelier, les autres qu'on nomme lampes à tombeau sur un trépied. Les plus grosses de la premiere espece coûtent 48 liv. ; les moyennes, 27 liv. ; les petites, 21 l. ; & les lampes à tombeau, 30 l. ; le tout au cours de France. Il faut s'adresser à l'Ouvrier lui-même qui demeure *à Nancy, Fauxbourg Saint Pierre, près de la porte S. Nicolas.*

V I.

Remede d'un vieux Berger pour prévenir la rage.

Ecraser une certaine quantité d'ail, en frotter la playe le mieux & le plus longtems qu'il sera possible.

Concasser ensuite de la racine de bardane ou glouteron avec du sel commun dont on

formera une espece d'emplâtre qu'on mettra sur la morsure du chien enragé.

Il n'est pas nécessaire de rien prendre intérieurement.

VII.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 9 Mars 1774, au Samedi 12 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 25 à 29 liv. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 25 l. 5 s. à 26 l.; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 l. 5 s. à 14 l.; l'orge, de 9 liv. 10 s., 10 liv. à 10 l. 5 s. aussi *le septier.*

VIII.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 9 Mars 1774, au Samedi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 18 l. 10 s. à 20 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Mars 1774, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 41 à 42; *idem* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40; *id.* nouveau, de 37 à 38; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

IX.

Changes de Paris, *du* 16 *Mars* 1774.

Amsterdam	54 ⅛
Londres	30
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	94 ¾
Gênes	93 ¾
Lyon. *Rois*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris; du 15 Mars 1774.

	#	s		
Or de Portug. à . .	729			marc.
Du Mexique à . . .	723			marc.
Du Perou à	716			marc.
Les guinées à . . .	729			marc.
Ducats à	99			once.
Or fin à 23 k. . .				once.
31 32.	101			once.
Or à 20 karats à . .	84			once.
L'argent à 11 d. . .				marc.
20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . .				marc.
gr. à	52			marc.
Piastres à	49	2	6	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Lundi* 14.	*Mardi* 15.	*Mercredi* 16.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1500	1500 10 . . .	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	975 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	318	318	320 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 17 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 9 Novembre.*

IL a été ordonné que les Paysans obligés à fournir des relais pour le voyage de l'Impératrice à Moscou, recevront une rétribution double de la rétribution ordinaire. On ne croit plus, même dans les pays de servitude, que cette classe ait été créée pour supporter toutes les corvées qu'on imagineroit de lui imposer, à l'acquit du fisc & à la décharge des autres classes. On sçait même qu'il n'y a point de corvées plus cheres que celles qu'elle exécute gratuitement. Il seroit à souhaiter que l'exemple du Gouvernement affectât les Seigneurs. On pourroit se flatter de voir un jour la servitude abolie, l'Agiculture florissante, l'Empire policé.

Qelques-unes de nos Provinces nourrissent quantité de chevaux. Cet objet n'est pas un article fort considérable de nos exportations; il pourroit l'être : le bon marché seroit un grand moyen de le rendre tel : un gros droit de sortie ne produit pas cet effet. Peut-être celui de dix roubles par tête de cheval, substitué à l'ancienne taxe, sera-t-il trouvé un peu trop fort par les Etrangers. La perception en commencera au mois d'Avril 1775.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 21 Novembre.*

La sécheresse de l'automne avoit fait présumer que nous aurions un hiver rude : mais on ne s'attendoit pas à essuyer de si bonne heure un froid très rigoureux. Les gelées hâtives ont prévenu les approvisionnemens des Villes : elles se sont trouvées dépourvues de bois, de farine, & autres denrées de consommation commune. Tous les prix ont haussé, toutefois sans alarme de la part du Peuple qui en a vu la cause & qui s'est flattée avec raison que cette crise anticipée de la nature ne seroit pas, eu égard à la saison, de longue durée. On sçait d'ailleurs que les subsistances abondent : le hareng même, partie intéressante de la nourriture d'hiver, est fort commun, quoique les premieres apparences de la pêche eussent été très-défavorables.

S. M. a daigné faciliter, aux Villes du district des mines, les moyens de payer leurs redevances à la Couronne, pour le fer qu'elles en retirent. Il leur sera libre de les acquitter en billets de banque au cours de ces effets. On a beau faire, les papiers ne sont pas des monnoies ; mais dès qu'ils sont autorisés & accrédités par le Gouvernement, il paroît naturel qu'il les prenne pour bons.

GALICIE-LUDOMÉRIE.

DE LÉOPOL, *le 17 Novembre.*

Ces nouveaux Royaumes ont été divisés en six Cercles, & les six Cercles soûdivisés,

chacun, en huit ou dix districts. La sousdivision multiplioit les Directeurs, les Commis, & leur suite. La *Bureaucratie*, fléau de l'Europe, alloit s'emparer du pays. M. le Veld-Maréchal Comte de Haddick, Gouverneur-Général, a craint ce terrible inconvénient & réduit chaque Cercle à trois districts. Avec moins de Commis, il y aura moins d'affaires; car il faut qu'ils travaillent quand ils existent. La machine plus simple ira mieux. Il y aura aussi moins d'appointemens à payer : cet objet d'économie suffiroit presque seul pour relever certains Etats. Enfin rien n'est plus sage que d'avoir réformé l'abus avant qu'il ait été établi; une fois en vigueur, rien ne se soutient mieux au milieu de la décadence générale. Cette opération seconde les plus utiles entreprises, telles que la réparation & la reconstruction des chaussées : on y travaille; & l'on y ajoute des ouvrages propres à en maintenir la durée.

ALLEMAGNE.

De Breslau, *le 23 Novembre.*

Le mois d'Octobre a été peu favorable aux semailles; ou plutôt l'humidité des champs, causée par les pluies du mois précédent, a été fort contraire à ce travail. Dans cette saison, la terre seche difficilement; trop imbibée, elle ne seche pas à fond. Le labour & la herse n'ont fait qu'un ouvrage très imparfait & insuffisant. La germination a été lente; le froid précoce a empêché une partie des semences de lever. Ces accidens font voir combien il est important de labourer & de herser les champs de bonne heure, de telle maniere que les eaux puissent d'un côté filtrer aisément à travers, & de l'autre s'écouler quand elles surabondent. Il y a des terreins profonds & gras dont on a été obligé de changer la destination, eu égard à l'impossibilité de les ensemencer fructueusement en grains d'hiver. Il a fallu renfermer les troupeaux avant le tems ordinaire, & par conséquent entâmer trop tôt les provisions de fourage. On sçait que la disette de fourage est une des principales causes des épizooties; & c'est ce qui fait craindre pour notre bétail. Cette température a occasionné différentes maladies, entr'autres, des rhumatismes, des fievres inflammatoires, des points de côté; mais il n'est pas mort beaucoup de monde.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 3 Décembre.*

(*Dans l'article du N°. 97, concernant le tabac des Colonies Angloises, il s'est glissé une faute. On lit que la fourniture annuelle qu'elles font* pour l'Europe, *monte à* 30,000 *tonneaux; il faut lire* pour un seul Etat de l'Europe. *Cet Etat est la France. Les tonneaux sont des barriques, chacune du poids de neuf à onze cens livres. Il a passé pour constant en Angleterre que la France y prend, chaque année, trente mille de ces barriques, évaluées* 250,000 *l. st., ou six millions de livres tournois*).

Le Lundi 29 Novembre, le Lord Mansfield publia le Jugement du Banc du Roi, dans la cause entre M. Campbell, Colon de l'Isle de Grenade, & M. Hall, Collecteur ou Receveur des droits dans cette Isle, concernant la validité de l'impôt de 4 & ½ pour cent, mis par S. M. en son Conseil, sans la concurrence du Parlement, sur toutes les exportations. M. Campbell motivoit ses demandes ou ses refus sur ce que la Couronne n'a pas le pouvoir d'imposer par elle-même aucune taxe sur quelque pays que ce soit, même conquis; & que quand elle l'auroit eu, S. M. s'en trouveroit dessaisie par les conditions accordées pour l'établissement de ses Sujets dans cette Isle &c. M. le Receveur répondoit que puisque le droit étoit mis, la Couronne pouvoit le mettre, & qu'il falloit le payer. Cette raison n'a pas paru décisive. La Cour a unanimement prononcé en faveur de M. Campbell, c'est-à dire, de l'Isle de Grenade : elle est déchargée de l'impôt.

Les délibérations du Congrès de Philadelphie ne sont point encore connues. Le Ministere se flatte qu'elles ouvriront quelque voie de conciliation, s'il est possible qu'il y en ait lorsque d'une part la Cour ne veut pas se relâcher à l'égard du droit de taxer les Colonies par le Parlement Britannique, & que de l'autre les Colonies sont déterminées à ne reconnoître que des taxes imposées par leurs propres Représentans. On sçait en général, qu'il regne dans le Congrès un esprit de sagesse & de modération qui n'affoiblit point le zele pour la liberté, & que

l'unanimité donne le plus grand poids à leurs résolutions. Cependant on assure que la plûpart des Députés ont refusé d'engager leurs Colonies à envoyer des Troupes à Boston, en offrant toutefois de les obliger à fournir à la solde de celles qu'on leveroit pour la défense de cette Ville. En attendant, nos Négocians se disposent, dit on, à présenter au Parlement un Mémoire sur les préjudices que leur cause la suspension du commerce avec l'Amérique, le danger prochain auxquels ils sont exposés faute de débit & de remises, & enfin le tort que souffrent les Douanes du Royaume. Ce dernier article est très-touchant. Si l'on exagere le produit, il n'est pas moins vrai qu'il est fort, & que vu les armemens, il en résulte pour la Trésorerie augmentation de dépense, grande diminution de recette.

On écrit de la Haye, 23 Novembre, que le commerce interlope qui se fait par Pensacola, Campéche &c. avec les Colonies Espagnoles, en vertu des avantages que nous avons obtenus par la derniere paix, occupe beaucoup la Cour de Madrid. On fait monter ce commerce fort haut. Il ne seroit pas extraordinaire que l'Espagne envoyât, comme on le dit, du Ferrol des vaisseaux qui, joints à ceux de la Havane, observeroient en force ce qui se passe dans le Golfe du Mexique. On parle même de quelque changement par rapport à Pensacola.

Il y a eu à Sheffield une émeute, à cause que les Marchands de charbon ont voulu en hausser le prix de moitié. La populace, toujours entretenue par les frondeurs & les gens charitables du bien d'autrui, dans l'idée qu'il faut que les Marchands lui donnent les marchandises à bon marché, lors même que par les circonstances & sur-tout la cherté des vivres elles leur reviennent cher; la populace les a menacés d'abattre leurs maisons & de piller leur charbon, suivant la coutume. On est parvenu à l'engager à aller porter ses plaintes au Duc de Norfolck. Ce Seigneur, après l'avoir écoutée avec bonté, lui a promis que si les gens chargés de l'exploitation des mines refusoient de baisser les prix, il les feroit lui-même exploiter, & qu'elle n'auroit pas à s'en plaindre. La vraie charité est de donner son propre bien.

On ne parle que de naufrage. On écrit du Comté de Suffolk qu'un vent violent du nord-est a soufflé depuis le 23 jusqu'au 26 au soir; que les vaisseaux ont beaucoup souffert sur la côte; que sur un espace de quatorze milles depuis Caister jusqu'à Kessingland, il y a eu plus de douze navires brisés ou endommagés &c..... Les nouvelles d'Harwich annoncent que la nuit du 20 au 21, trois cens bâtimens de la côte destinés pour le nord du Royaume, furent subitement jettés hors de la route d'Yarmouth & obligés de se réfugier en désordre dans le premier de ces Ports. Toute la flotte est dans le plus mauvais état.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De la Rochelle, *le 6 Décembre.*

Les prix des grains sont toujours les mêmes à Marans, & dans les autres Marchés du pays, quoique le tems n'ait pas favorisé la circulation.... Les sels baissent à l'Isle de Ré & sur la riviere de Seudre.... Les eaux-de-vie sont descendues ici de 138 à 132 l., les 27 veltes.

De Meaux, *le 7 Décembre.*

On a trouvé derniérement à Saint-Jean-lès-Deux-Jumeaux, Paroisse située à deux lieues de cette Ville, une carriere de pierre propre à faire du plâtre. Elle s'exploite avec succès. Cette matiere acquerra beaucoup de valeur, lorsqu'on sçaura que c'est un des agens les plus efficaces que l'Agriculture puisse employer pour fertiliser les terres, les prairies sur-tout: on sera vraisemblablement long-tems à le sçavoir, c'est pourquoi il faut le répéter. Le Public ne l'ignore pas; mais il y a loin encore du Public qui lit au Paysan qui cultive. Ce n'est plus une nouveauté que la maniere de rappeller à la vie les personnes suffoquées. Eh bien! plusieurs Ouvriers ont été étouffés en entrant dans cette carriere, & on les a laissé mourir, parce qu'on les a cru morts & qu'on ne sçavoit pas les sauver. Les sciences géorgiques sont & seront encore pour l'Habitant des campagnes comme les Belles-Lettres pour le Peuple.

DE CALAIS, *le 7 Décembre.*

Pendant la moitié du mois de Novembre, des vents impétueux ont troublé la navigation dans le canal & les mers voisines. Sur nos côtes, sur celles d'Angleterre, sur celles de Hollande, & sur-tout de Zélande, il y a beaucoup de naufrages.... Un navire Espagnol, allant de Malaga à Hambourg, s'est perdu dans nos environs. Le *Bilboa*, Capit. Francis, allant de Faro à Exeter, a fait naufrage sur la côte de France. Le navire, l'*Amitié*, d'Amsterdam, Cap. Doblet, a péri avec tout l'équipage près de Saint-Valery : on a sauvé partie de son chargement pris à Marseille & à Cette pour Hambourg... Le *Géraudeau*, Cap. Duckiren, en allant d'Afrique à la Martinique, a fait naufrage. Le vaisseau Danois, le *Christiansund*, a été obligé de relâcher à l'Isle de Wight. Un autre gros vaisseau Danois a été jetté sur la côte de Northumberland. La *Vénus*, allant de Céphalonie à Hambourg, s'est brisée près de Douvres. Une galiote qu'on croit Hollandoise a été mise en pieces sur la côte de Suffolk &c. &c. &c. Enfin les nouvelles de différens Ports ne sont remplies que de naufrages.

DE POITIERS, *le 8 Décembre.*

On a découvert à *Blanzay sur-Boutonne*, à dix pieds de profondeur, dans un terrein de gros sable plat, une carriere d'ochre jaune & rouge. Il y a quelques années qu'on en découvrit à la *Verrie*, près Challans en Bas Poitou, une autre dont l'ochre a autant de corps & plus de solidité que l'*ochre de Rue*, si recherchée dans la Peinture : elle a l'avantage sur celle ci d'être d'une teinte plus vive, quoique plus foncée que celle de l'ochre ordinaire. Sa principale qualité est d'être plus tenace & moins susceptible des impressions de l'air & de l'eau que les especes communes. Elle s'employe avec le même succès à l'huile, à la colle & au vernis. Des épreuves & des témoignages multipliés en constatent la bonté. On a éprouvé à Nantes sur un vaisseau peint d'une seule couche de cette terre, qu'elle avoit conservé toute sa fraîcheur & sa solidité, après un voyage en Amérique, quoique l'eau salée corrode & dégrade les autres couleurs. Il faut s'adresser à M. *le Baron de Lézardiere, en son château de la Prontiere, près les Sables d'Olonne, en Bas-Poitou.* Ce Seigneur possede aussi une carriere de terre noire qui efface en beauté le noir d'ivoire, s'emploie avec le même succès que l'ochre, & est excellente pour les peintures à fresque & la teinture des cuirs.

En 1770, les Papiers publics annoncerent que la plûpart des Colons de la Virginie avoient résolu de renoncer à leurs plantations du tabac pour cultiver dans les mêmes champs des grains dont ils avoient lieu d'attendre un bon débit : on se ressouvint ici, dans ce tems là, que les Isles du Bas-Poitou avoient jadis produit du tabac de bonne qualité. On nous dit encore que ces Colons viennent encore de prendre la même résolution ; & nous nous ressouvenons des anciennes productions de nos Isles.

DE TOURS, *le 10 Décembre.*

Un Agronome de ce pays vient de dire aux Cultivateurs & en général aux Peuples Agricoles, que s'ils sont misérables, c'est qu'ils veulent l'être. Ce langage les étonnera, car assurément ils voudroient être dans l'aisance. Ce changement ne tient qu'à deux points, *sçavoir* & *pouvoir*, sçavoir & pouvoir mieux faire. Pour qu'ils sçachent, il faut les instruire ; pour qu'ils puissent, il leur faut la liberté de s'enrichir. Cet Agronome convient que la pratique des moyens ne dépend pas des Particuliers ; & il remplit à leur égard, autant qu'il est en lui, la tâche qui est à sa portée, l'instruction. Il a publié de bonnes observations sur les fumiers. C'est sur-tout aux eaux de pluie qu'il attribue avec raison la fécondité des champs. A la vérité, toutes les Puissances de la terre n'en formeroient pas une goutte ; mais la plus simple industrie peut profiter de celles que verse le ciel ; les labours fréquens & profonds, sur tout avant l'hiver, les retiendront, & les terres seront fertiles. Les fumiers ordinaires de paille, de feuilles &c. ont beaucoup de marc & très-peu de molécules substancielles : ils produiront peut être beaucoup de bois & & de feuillages ; il n'en sera pas de même pour les fruits, & ces fruits auront très-peu de saveur. Les graines & les fruits des plantes seroient de meilleurs engrais, puisqu'ils contiennent les parties les plus pré-

cieuſes du végétal : ce n'eſt pas là l'emploi auquel ils ſont deſtinés, mais on peut de cette obſervation tirer une induction utile, c'eſt que les excrémens des animaux qui s'en nourriſſent ſeront les plus propres à engraiſſer la terre. Le crottin des pigeons vaut mieux que celui de la volaille de baſſe-cour, parce que les pigeons butinent dans les champs beaucoup de petites graines huileuſes. Le fumier des chevaux qui mangent beaucoup de grains eſt beaucoup meilleur que celui des bœufs & des vaches qui ne mangent que du foin & des herbes. Les excrémens humains ſont, ſans contredit, les plus remplis de parties ſpirituelles & végétales; mais nous laiſſons aux meilleurs Cultivateurs du monde, aux Chinois, aux Flamands &c. à s'en ſervir.

De Paris, *le* 14 *Décembre.*

Les gelées hâtives & imprévues ont produit dans nos Marchés l'effet qu'elles ont dû produire par-tout où le commerce n'a pas encore eu le tems d'accumuler les approviſionnemens. Peu s'en eſt fallu qu'on n'imputât les renchériſſemeus à la liberté du commerce; & il n'eſt pas hors de vraiſemblance qu'il ſe trouvera des Ecrivains qui lui imputeront tous les effets des intempéries. Par-tout où la gelée, les glaces, les neiges, le dégel ont intercepté les communications, il a dû arriver une variation dans les prix. En Suede où l'on eſt dans la plus grande abondance, le prix de la farine a triplé &c. La liberté du commerce n'empêche pas les gelées; elle ne fait pas qu'une mauvaiſe récolte ſoit bonne; elle n'a pas la vertu de rendre en un moment au commerce anéanti toute la vigueur poſſible, & de lui faire tranſporter en un inſtant, malgré tous les obſtacles naturels, des proviſions d'un pays à l'autre. La meilleure des loix ne fait pas des miracles: la nature elle-même n'en opere pas de ſemblables; ſes fruits mûriſſent lentement; nous nè recueillons pas auſſi-tôt que nous avons ſemé. Une bonne loi ne change que peu à peu le cours des choſes. D'abord elle empêche que le mal n'augmente, & c'eſt un grand bien; elle rend même l'état des Peuples meilleur qu'il ne l'auroit été ſans elle, toutes les circonſtances égales; & c'eſt ce que la liberté du commerce a produit auſſi-tôt; elle leur a même fait un ſort plus doux dans de fâcheuſes conjonctures que le régime contraire dans des conjonctures heureuſes; nous l'avons prouvé par comparaiſon. Nous ne parlons pas ici à ces hommes qui ont dit dans leur cœur anathême à la vérité; non : nous parlons à ces Citoyens droits & d'un eſprit déſintéreſſé, mais trop peu inſtruits & trop faciles à ſe prévenir, à s'effrayer, & à ſe laiſſer ſurprendre.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Méthode pour conſerver long tems les liqueurs en les faiſant ſécher.

M. Eiſen, Paſteur de Thorma en Livonie a publié, comme nous l'avons annoncé, deux Mémoires, l'un ſur la maniere de conſerver toutes ſortes de fleurs, & l'autre ſur celle de conſerver les plantes, herbages & légumes, en les faiſant ſécher de telle maniere qu'on ait l'avantage de pouvoir en manger dans toutes les ſaiſons. La premiere de ces méthodes qui ne paroît d'abord n'avoir quelque avantage que du côté de l'amuſement & de la curioſité, n'eſt pourtant pas indifférente pour les Botaniſtes & les Amateurs de l'Hiſtoire naturelle des végétaux. La ſeconde eſt d'une utilité bien plus générale & plus étendue. Dans les voyages de long cours, par mer & par terre, dans les armées où il périt tant de monde par la mauvaiſe nourriture, lorſqu'elles ſont en campagne, on retirera les plus grands avantages de cette découverte; elle ſera auſſi une reſſource pour les pauvres, ſur tout quand le pain eſt cher & qu'ils ne peuvent en acheter qu'une très-petite quantité. Enfin les perſonnes aiſées ou riches en profiteront, & par ce moyen elles pourront faire ſervir ſur leurs tables, en hiver même, les herbages & les légumes de toutes les ſaiſons de l'année. Les productions ſauvages ſe conſervent par cette méthode, de même que les plantes domeſtiques. Les herbages & autres productions qu'on fait ſécher de la maniere dont nous allons donner le détail, perdent depuis un quart juſqu'à trois quarts de leur volume; ce qui fait qu'on ne peut en garder une plus grande quantité dans un plus petit eſpace. On les met dans de petites boîtes faites avec du papier commun qu'on enduit de cire ou de colle, pour que l'air n'y

pénétre pas & que les herbages n'en respirent aucune atteinte. Il ne faut que 5, 10 ou 15 minutes pour faire sécher une quantité assez considérable de ces productions.

La méthode que propose M. Eisen est si simple, qu'à la premiere lecture de son Mémoire on est presque tenté de croire que tout le monde est au fait du secret & qu'il seroit assez difficile de l'ignorer. Les Paysans Russes sont dans l'usage depuis un tems immémorial de faire sécher des légumes pour les conserver; peut-être M. Eisen n'a-t-il fait que perfectionner ou étendre leur méthode. Quoiqu'il en soit, voici la maniere dont il procéde & qu'il prescrit.

Lorsqu'on veut faire sécher des herbes ou des racines, il faut commencer par en exprimer l'eau le plus qu'il sera possible. Cette précaution est nécessaire pour qu'elles ne perdent rien ni de leur couleur ni de leur saveur, & qu'elles restent toujours aussi tendres qu'elles le sont, quand on vient de les cueillir ou de les arracher. Si l'on peut les faire secher en été & au soleil, l'opération réussira admirablement. On ne doit pas craindre que les ardeurs du soleil les brûlent & les dessèchent trop. Il suffira de les étendre sur des claies, comme on le fait pour les cerises & les autres fruits. Le Pasteur Livonien recommande de ne jamais faire sécher ces végétaux ni au four ni à l'ombre; la chaleur du four les surprend, & à l'ombre ils ne se sechent pas également de tous les côtés. C'est aussi une très-mauvaise méthode d'en faire des paquets & de les suspendre dans les appartemens; les mouches & les autres insectes s'y attachent, les piquent, les salissent & les rongent.

Cependant l'on ne peut pas toujours faire cette opération en été; & d'ailleurs il y a des végétaux qui ont besoin de beaucoup de chaleur pour sécher, tandis que d'autres n'en demandent que fort peu. Le persil, le cerfeuil, les feuilles de rose &c. se sechent très-vîte & très-bien dans une chambre où l'on aura fait un bon feu, mais le chou-fleur & les autres légumes de cette espece exigent qu'on se hâte, dès qu'ils sont cueillis, de les faire sécher au dessus d'un fourneau bien chaud. Pour peu qu'on tarde, ils se flétrissent; on les voit prendre une couleur brune à mesure qu'ils se séchent, & l'on peut être assuré qu'on aura beau les faire cuire qu'ils seront toujours durs & coriaces.

Si l'on n'a qu'une petite quantité de légumes à faire sécher, on pourra se contenter de la mettre sur la corniche d'un fourneau; mais si l'on veut soumettre à cette opération une grande quantité d'herbages & de racines, le meilleur moyen est d'avoir un fourneau de brique, de la hauteur de trois pieds, percé de trous dans une direction horisontale, pour que la chaleur, poussée par l'air, se répande par-tout avec plus d'égalité & ne surprenne pas les légumes. Voici comme on doit procéder à l'opération. On place au-dessus du fourneau un quadre couvert d'une toile grossiere, mais il faut que ce quadre se joigne si bien au fourneau, que l'air ne puisse sortir que par la toile. Après cela on met les légumes dans un linge au-dessus du quadre. Quand ils sont bien secs, on les retire du linge pour les remettre dans un tamis ou sur une claie, qui laisse à l'air un libre passage, & l'on place aussi sur le quadre ce tamis ou cette claie. Il y a des herbages qu'on ne peut bien faire sécher que de cette maniere.

Après cette opération, il ne s'agit plus que de bien emboîter les légumes pour qu'ils occupent moins d'espace, ne se moisissent pas, soient à couvert de l'humidité, & n'aient pas à éprouver les ravages de ces insectes. On fait pour cela des boîtes quarrées de papier qu'on peut ouvrir par-dessus & par-dessous, & qu'on enduit, comme nous l'avons dit, d'une légere couche de cire ou de colle. On y met les légumes en les pressant le plus qu'il est possible; comme on pourroit aisément les mettre en petits morceaux, on les laisse pendant quelques heures dans un lieu un peu humide; alors on les presse ou on les bat avec quelqu'instrument de bois, sans qu'ils s'entament ou se brisent. Il faut pourtant observer que l'instrument avec lequel on presse soit aussi large & aussi long, à peu de chose près, que la boîte, de maniere pourtant qu'il puisse y entrer & en sortir sans toucher aux parois. Si ce sont des végétaux acides qu'on a préparés, il faut, avant que de les mettre dans les boîtes, les humecter avec un peu de vinaigre; quant aux autres, on peut se contenter d'y verser un peu d'eau, mais il faut avoir soin d'attendre qu'ils se sechent dans le papier qui les enveloppe, avant que de les presser dans ces boîtes. Avec ces précautions, on peut être assuré que les légumes se conserveront long-tems en bon état,

On peut préparer de cette maniere toutes sortes de légumes, d'herbages pour les salades, & de plantes aromatiques. Les légumes acides on non acides font une très bonne nourriture, lorsqu'on les fait sécher de la maniere qui vient d'être détaillée. On range dans la classe des légumes acides le chou aigre, *souerkrout*, que nous-autres François appellons mal-à-propos *chour croute*. Ce mets qui déplaît à beaucoup de personnes & que d'autres mangent très-volontiers, consiste souvent en plusieurs especes de choux mêlés ensemble, mais on prend pour l'ordinaire les meilleures têtes de choux blancs; le chou jaune ou verd de Savoie vaudroit encore mieux. Lorsqu'on veut en faire en été, on peut y employer les jeunes choux de quelques especes qu'ils soient; ce dernier *chour koute* est, dit-on, fort agréable. Pour avoir de jeunes choux vers la fin de l'été, on seme la graine après la S. Jean; quand ces plantes commencent à devenir un peu fortes, on les arrache pour les préparer; on peut y ajouter une espece de racine aigre que les Polonois appellent *burracki*, on y met aussi les feuilles de cette plante. Le chou-rave qui est le *kolhraby* des Allemands, y va aussi très bien. Voici comme on prépare ce mélange.

Après avoir haché bien menu toutes ces herbes & racines, on les presse pour qu'elles rendent l'eau; ensuite on les saupoudre de cumin; on y ajoute, si on le veut, des tranches de pommes sauvages, des zests de citron & des baies de genievre: on laisse aigrir ce mélange 15 jours ou même un mois, selon qu'on le veut plus ou moins aigre. Quand on souhaite qu'il le devienne encore plus, on a soin, avant que de le presser, d'y jetter une poignée de farine de seigle. Cela fait, on le cuit à moitié dans la petite biere, ou, ce qui est encore mieux, du vinaigre, mais en petite quantité; les Gourmets y jettent de l'écorce de citron qui lui donne un meilleur goût. Cette demi-cuisson fait des merveilles. Alors on met toutes ces matieres sur la claie au-dessus du fourneau; on ne cesse de les remuer pour que la chaleur agisse également par-tout. Si en les hachant on n'avoit pas mis de l'oignon coupé en petites tranches, on pourra le faire alors, & y ajouter les épices qu'on jugera à propos. Avant que de mettre ce singulier mélange dans les boîtes, on l'humecte avec du vinaigre, du jus de citrons, ou d'autres acides, & l'on a soin de le bien remuer, jusqu'à ce qu'en le paitrissant avec la main, il tombe & se dissipe en petits grumeaux. Alors toute la préparation est finie, & l'on met le chour-koute dans les boites, de la maniere que nous l'avons dit; mais auparavant il ne faut pas oublier de le presser le mieux qu'on pourra. Ceux qui voudroient servir ces choux aigres sur leur table quand ils vont à l'armée, en mer, ou faire quelque voyage sur terre, feroient bien d'y ajouter, avant que de l'empaqueter, de l'ail bien écrasé & presque réduit en poudre. L'ail fait qu'il se conserve plus long-tems & qu'il redoute moins l'action de l'air. Dans l'usage ordinaire, ceux qui aiment l'ail, en mettent sur le chour-koute, lorsqu'il est servi sur table, & en le composant, ils le chargent d'acides; mais il en faut beaucoup plus, si on veut le transporter & le conserver plus long tems.

Lorsqu'on le fait cuire, on a soin de ne le mettre dans le pot que long-tems après la viande & le gruau, le riz, ou les légumes dont on veut faire la soupe. Il faut au reste que le pot bouille bien; cette précaution est nécessaire pour tous les légumes préparés de la même maniere; ils en sont alors plus tendres. Le chou aigri se cuit beaucoup mieux dans le fourneau, ou sur un peu de braise, que devant un grand feu de cheminée. Plus la masse est aigre, (s'il s'agit ici de toutes sortes de légumes) moins il en faut pour la soupe. On assure qu'un Soldat pourroit porter aisément dans sa poche tout ce qu'il lui faudroit de légumes ainsi préparés pour faire sa soupe pendant un ou deux mois. Ce mets est un excellent préservatif contre la fievre, la diarrhée, & toutes les maladies qui proviennent de la corruption du sang. Le chou aigre haché est le mets favori des Russes; les pauvres gens en font leur soupe; les riches le font cuire avec toutes sortes de viande, mais ordinairement avec le bœuf; lorsqu'il est servi, ils y ajoutent des tranches de jambon cuit, y répandent de la crême aigre dessus, & enfin y mélent de l'oignon, du pain grillé ou du biscuit & de la poudre de rocambole. Ce mélange singulier est pour eux un mets délicieux; tant il est vrai qu'il ne faut pas disputer des goûts. Les Russes font aussi de leur chou aigri une boisson froide & une boisson chaude; pour la pre-

miere, ils ajoutent un peu de biſcuit dans l'eau, & pour la ſeconde, ils ſe contentent d'y mettre un peu de ſel; ils prennent cette derniere en guiſe de thé.

II.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 7 Décembre 1774, au Samedi 10 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21, 24 liv. 10 ſ. à 27 liv. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Grêve, de 26 à 28 liv.; le ſeigle, de 15, 16 à 17 l.; l'orge, de 9 liv. 10 ſ., 10 liv. 5 ſ. à 11 liv. auſſi *le ſeptier.*

III.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 7 Décembre 1774, au Samedi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 18 l. *le ſeptier; idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 14 Décembre 1774, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 liv.; le cent de foin au Port de la Grêve, de 29 à 30 l.

IV.

Changes de Paris, *du* 14 *Décembre* 1774.

Amſterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	30 15 16e.
Hambourg	182 à 181 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Lyon *Saints*.....	au pair.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 14 *Décembre* 1774.

	#	ß		
Or de Portug. à . . .	717	3		*marc.*
Du Mexique à . . .	713			
Du Perou à	705			
Les guinées à . . .	717	3		
Ducats à	97	15		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piaſtres à	49	2	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Lundi* 12.	*Mardi* 13.	*Mercredi* 14.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1900	1897 $\frac{1}{2}$ 95 . .	1890 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	246	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt O.R. .	395	396	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 19 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 24 Octobre.*

LE Roi a derniérement ordonné que des Ingénieurs allassent lever une carte exacte des environs d'Upsal, & qu'ils y désignassent spécialement les champs, les prés, les bois &c. Quel que soit l'objet de cette opération, elle donne lieu de desirer qu'elle s'étende de territoire en territoire, & que des Naturalistes & des Agronomes se joignent aux Ingénieurs pour noter la qualité des terres, leurs propriétés, leurs cultures &c. Le Gouvernement trouveroit dans ces cartes une base pour fonder des instructions pratiques, des réformes, peut-être même, moyennant certains accessoires, les charges publiques. Les communications par terre & par eau pourroient y être marquées, ainsi que celles qui manquent & qu'il seroit important d'ouvrir. Il seroit utile d'y ajouter des indications des Manufactures principales ainsi que des commerces locaux. Avec des signes conventionnels, peut-être parviendroit-on à désigner sans confusion ces divers objets. Sinon, on pourroit dresser des cartes particulieres d'Agriculture, de Commerce &c. Une pareille entreprise, digne d'un Souverain bienfaisant, mettroit vraiment sous les yeux un Royaume tel qu'il est. La Géographie auroit alors mille branches d'utilité; tout seroit connu, tout seroit appliqué, tout seroit peint & présent à l'imagination. On sçauroit bientôt ce qu'on n'apprend qu'avec de pénibles études & toujours imparfaitement. L'instruction par tableaux est rapide; ces tableaux économiques présenteroient une instruction aussi agréable qu'utile.

C'est sans fondement qu'on avoit publié que la défense de distiller des eaux-de-vie de grains pourroit bien être révoquée, afin que ce nouvel emploi donnât de la valeur à la denrée. Cette défense, d'abord envisagée du côté politique, a été ensuite considérée sous un point de vue moral. Sans doute la morale & la politique se confondent; mais il faut bien distinguer les préceptes moraux des loix. Les loix sont coactives, il n'en est pas ainsi des préceptes: les loix ôtent la liberté, les préceptes la laissent: l'ordre légal naturel n'ôte que la liberté d'être injuste: s il embrassoit tout autre vice, il les embrasseroit tous; & les loix coercitives s'étendroient sur toutes les actions du Citoyen. On dit que le bruit dont on vient de parler, avoit été semé par des Marchands de grains, dans la vue de faire hausser le prix de la denrée. En effet il en est résulté une hausse subite & considérable, mais momentanée. Il est à présumer que, comme plusieurs Etats étrangers demandent de nos bleds, le Gouvernement ne maintient la prohibition que pour soutenir ce commerce qui sera plus avantageux pour le Royaume; & que dans des tems plus favorables, le réglement fera place à la loi tutélaire,

ALLEMAGNE.

De Breslau, *le 30 Octobre.*

Un Econome de ce pays avoit de très-mauvaises prairies entourées de fossés bourbeux. Le remede étoit à côté : mais on est quelquefois très long-tems à appercevoir ce que l'on a sous les yeux sans l'avoir apperçu. Enfin notre Econome descendit dans ses fossés, en tira la bourbe, & la répandit sur sa prairie. Après un certain tems, il se forma sur cette bourbe une espece de mousse vers la fin de l'automne. Au printems, il sema du trefle & du foin ; à la fénaison, il fit une excellente récolte, & il recueillit ensuite beaucoup de regain. On voit dans nombre de villages des mares dont le limon ne sert qu'à empoisonner les bestiaux qu'on y abreuve & à infecter l'air. L'ignorance tue, la science vivifie.

Un Seigneur de cette même Province avoit résolu d'abandonner une campagne sablonneuse d'une assez grande étendue, parce que, malgré ses peines & beaucoup de fumier, il n'en avoit jamais pu retirer que le deuxieme grain. Enfin il y fit conduire & parquer des moutons, jusqu'à ce qu'il crut la terre assez pétrie & affermie pour que les grands vents ne l'emportassent pas, comme la chose étoit arrivée les années précédentes : il y avoit fait auparavant passer la herse. Ensuite, le champ bien préparé, il y fit semer du seigle d'hiver huit jours après la Nativité ; enfin il fut labouré en planches de maniere à faciliter l'écoulement des eaux. Cette méthode réussit : il y a trois ans qu'il la pratique & qu'il recueille le cinquieme grain. Il n'est point de terre infertile pour le Cultivateur éclairé, intelligent & riche.

Ces expériences se recueillent ici, se publient, se répandent dans les campagnes. Les Seigneurs sont Agronomes : ils regardent comme un devoir de Propriétaires d'instruire les Paysans : quand ils ne s'y croiroient pas obligés, ils s'y croiroient du moins intéressés.

ITALIE.

De Milan, *le 19 Octobre.*

On vient de former ici un établissement pour assurer des secours aux noyés.

Un Edit nouveau prescrit les mesures à prendre pour qu'on n'enterre point par précipitation des hommes vivans ; que par la disposition des cimetieres déjà éloignés des habitations, il soit possible d'y pénétrer sans se mettre en danger de mort ou de maladie ; que s'il survient une épidemie dans quelques Communautés, les Officiers de Police ou de Santé ne lui laissent pas faire des progrès, en attendant qu'on les ait instruits de ce qu'ils ont à faire ; que si une épizootie attaque le bétail, on ne soit pas condamné à en voir périr une partie avant qu'on ait appris à connoître les préservatifs & les remedes &c. Les instructions tardives & les remedes tardifs font les grands maux.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 5 Novembre.*

S. M., par une Ordonnance du 5 Octobre 1770, avoit enjoint qu'on ne laissât entrer dans les trois Royaumes & les Isles dépendantes, ni bêtes à corne, ni cuirs, ni cornes & autres parties de ces animaux, ni foin, ni paille & autres fourages employés pour la nourriture des bêtes infectées de la contagion, des côtes de Picardie, de Normandie, de Bretagne. Comme on a reçu des avis qu'une mortalité s'étoit déclarée parmi le même bétail aux environs de Bordeaux, S. M. a jugé à propos d'étendre la prohibition précédente sur tout ce qui viendroit en ce genre de la Guyenne, de la Gascogne & du Poitou.

On apprend de nos différentes Provinces que les Marchés de toute espece sont bien garnis ; que les denrées s'y vendent bien ; & qu'il y en a dont les prix baissent. Les grains sont toujours chers.

Quoiqu'on ait publié contre la refonte des especes d'or, des Partisans de l'opération publient qu'elle a eu de bons effets, & que le mal est réparé, parce qu'il a cessé. Ils ajoutent qu'elle n'a coûté que 25,000 l. sterl., tandis que sous le Roi Guillaume la même réforme coûta 120,000 l. ; & que les basses classes du Peuple furent réduites à une extrême détresse, parce qu'il ne resta pas assez de monnoie en circulation pour payer leurs salaires de chaque semaine.

Les nouvelles de Philadelphie apportées par le vaisseau, le *Goodwil*, nous appren-

nent que les résolutions du Congrès général ne transpirent pas, & que les Députés se sont engagés à n'en donner aucune connoissance au dehors, jusqu'à ce que l'objet de leur réunion fût entiérement rempli.

On recommande dans les Papiers publics aux Membres du nouveau Parlement, de ne rien décider, dans une crise *où la balance tremble entre la dépendance & l'indépendance de l'Amérique*, qui ressente la prévention, l'animosité, l'injustice. On les invite à regarder les Colons, non comme des enfans encore en tutele, mais comme des enfans émancipés, des hommes forts de leurs propres forces, un Peuple puissant, nombreux & pourvu de grandes ressources.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 6 Novembre.*

Pendant la derniere quinzaine d'Octobre, il est entré beaucoup de grains de divers pays & des parties très-considérables d'huile. A cette époque, il n'étoit encore arrivé de la pêche de la morue que vingt-trois vaisseaux. Nos Navigateurs n'ont point rapporté de nouvelles intéressantes pour le commerce.

De Tours, *le 10 Novembre.*

Les vendanges rouges se sont faites dans tous les vignobles de la Province par un très-beau tems. Les vins des crûs les plus distingués seront de la meilleure qualité; mais la quantité ne va pas au-dessus de l'année médiocre. Dans les vignes communes, la quantité a été un peu plus abondante, & la qualité sera proportionnellement supérieure.

Les vendanges blanches de la côte de Vouvray doivent s'ouvrir incessamment, si elles ne sont déjà ouvertes. On se flatte qu'elles seront bonnes, eu égard à la quantité, & beaucoup meilleures, quant à la qualité. L'excellence de ces vins promet un prompt enlevement pour la Flandre & autres pays du Nord.

De Reims, *le 10 Novembre.*

La Ville avoit desiré que la cérémonie du Sacre de S. M. fût remise après les semailles; elle voit avec reconnoissance ses vœux exaucés. M. l'Intendant vient de permettre d'ensemencer les terres qui avoient été réservées pour le camp de la Maison du Roi: c'est un soin de la bienfaisance qui veut que l'allégresse soit pure, & que tout, dans cette grande Fête, annonce le bonheur.

A l'avenir, il y aura, chaque année, à Rosoy, gros Bourg, près de Montcornet en Thiérache, Diocese de Laon, six Foires, les 22 Janvier, 23 Avril, 30 Juin, 10 Août, 17 Septembre, 4 Décembre. On y jouira de la franchise de tous droits pendant dix années, à compter de la premiere Foire tenue au mois de Septembre dernier. Il y aura, le Mercredi de chaque semaine, dans le même Bourg, un Marché pour les grains. Quant à présent, il est réglé que le droit de hallage ne s'y percevra qu'au 32e.; mais dès à présent, c'est un droit dont chacun est heureusement libre de s'affranchir.

De Sens, *le 11 Novembre.*

Le plus haut prix du bled dans le Marché le plus cher de ce pays, est de 2 sous la livre. Dans les cantons de la Bourgogne qui nous avoisinent, il est plus bas. Nos Boulangers ne connoissent pas encore le pain de toute farine; & il faut que le Peuple achete ou du pain bis qui n'est pas très bon, ou du pain blanc qui, sans être cher, l'est pour lui & ne lui est pas assez profitable. C'est une instruction des plus utiles à répandre par-tout que celle de la mouture & du boulangeage économiques.

De Poitiers, *le 11 Novembre.*

Nos bons Citoyens se plaignent du peu de lumieres répandues dans nos campagnes & dans nos Villes mêmes sur les objets économiques. L'indifférence, l'espece d'apathie qui regne à cet égard, ne donnera pas une idée avantageuse de l'état de cette Province. Qui dit ignorance, dit pauvreté, comme qui dit pauvreté, dit ignorance. La routine laboure, le préjugé décide, l'usage fait tout. Ce n'est pas qu'il n'y ait des hommes éclairés, des hommes bienfaisans; mais la science est comme obligée de se cacher, & la bienfaisance n'est pas assez active &

assez puissante pour surmonter les obstacles qu'elle rencontre. Ce n'est pas au pauvre Laboureur, au pauvre Artisan qu'il faut s'en prendre, leur ignorance est involontaire. L'ignorance involontaire est un malheur : mais l'ignorance volontaire est vice & folie ; vice, car c'est un refus opiniâtre de s'éclairer sur ses devoirs ; folie, car c'est un refus opiniâtre de s'éclairer sur ses intérêts. Tout le monde n'y perd pourtant pas : il y a des Spéculateurs fort habiles à profiter des fautes & des erreurs communes. Quand une importante vérité, une bonne loi les déconcerte, ils sçavent remplir d'inquiétude des hommes craintifs, tels que le sont les pauvres ignorans. Nous l'éprouvons. Un Gouvernement paternel nous promet de tirer nos Concitoyens de cette funeste léthargie dont ils ne sortent que par des transes mortelles, & quelques instans : sur-tout celui qui peut instruire sera protégé ; c'est l'unique bien public qu'un homme privé puisse faire, pourquoi le lui envier ? Cette liberté est le plus grand des biens dont on puisse jouir. Il en est du moral comme du physique : le jour est l'ame de la nature, & la nuit en est le tombeau.

Les pluies du mois de Septembre & le tems doux du mois d'Octobre ont fait naître beaucoup de champignons. Suivant la coutume, on en a encore mangé avec une grande confiance. Plusieurs personnes de cette Ville en ont été fort incommodées. Toute une famille, après en avoir mangé des deux especes qu'on appelle dans le pays *corgnes* & *orgouanes*, a éprouvé les accidens qui semblent indiquer le vaisin. Heureusement elle a été secourue à propos.

De Metz, *le 12 Novembre.*

Les manœuvres préparées pour troubler dans ce pays le commerce des grains ne l'ont nullement troublé. L'abondance a plutôt augmenté que diminué dans nos Marchés ; les esprits sont tranquilles ; en sorte qu'on ne peut plus imputer à la loi & à la liberté les mauvais effets que de mauvaises pratiques auroient pu produire dans tous les tems. Les prix sont modérés ; & les variations ne font que confirmer les espérances du Peuple.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

*Lettre d'un Paysan du Village de *** sur la liberté du commerce des grains.*

J'ai lu l'Arrêt du Conseil de notre bon Roi ; & j'ai bien vu qu'il vouloit notre avantage, car les Monopoleurs vont être furieusement embarrassés, puisqu'ils ne pourront s'entendre avec tout un Public comme avec quelques Particuliers : je suis pourtant fâché, si la chose arrive, qu'on n'aille plus au Marché : c'étoit le point de réunion de tous nos Villages ; & cette matinée, nous ne travaillions pas ; & cette abondance, tous les Lundis, au Marché de la Ville de *** où nous voyions quatre fois plus de grains étalés qu'il ne pouvoit s'en vendre, faisoit plaisir aux yeux, au lieu qu'aujourd'hui on en verra si peu !

Encore une chose. Pardonnez, M., les questions à un pauvre Villageois. Mon voisin chez qui j'allai l'autre jour pour acheter du bled, en vertu de l'Arrêt, ne voulut pas m'en vendre, parce que c'est un riche Fermier qui peut attendre à vendre ; & moi qui n'ai qu'un quartier de terre & dix enfans sans compter ce qui peut s'ensuivre, je ne puis attendre pour acheter ; car, comme dit le proverbe, il faut manger pour vivre. Mon voisin veut vendre tout en gros chez lui sans rien porter au Marché, rien en détail. Si je vais au Marché, j'y trouverai peu de bled, moins que ci devant & par conséquent plus cher : c'est ce que j'ai même entendu dire à des Messieurs de la Ville bien plus au fait que moi de la Police & de tous les réglemens anciens & nouveaux : si je n'y vais pas, je n'aurai point de pain. Je vous prie, vous, M., qu'on dit avoir bien des connoissances sur cela, de m'apprendre ce que je dois faire pour ne pas manquer ; car je ne puis ni ne veux le violenter : notre bon Roi veut qu'on respecte la propriété. Je voudrois pourtant avoir du bled, j'en ai besoin, soit au Marché soit ailleurs, & pas plus cher ; car ce bel Arrêt nous le promet & ne nous laisse rien à desirer là-dessus. Mais il me faut du pain ; & je vous demande là-dessus une ex-

plication bien claire pour que je puiſſe la faire comprendre à notre Village & même au Village de *** où mon frere, auſſi embarraſſé que moi, s'eſt marié.

Signé, PIERRE DUCHAMP.

RÉPONSE.

Vous parlez de vos craintes, mon bon Duchamp, avec une gaîté qui raſſure. Mais vous prenez une qualité ſi reſpectable pour moi, que je répondrai auſſi ſérieuſement à vos queſtions que ſi vous me les faiſiez ſérieuſement.

Vous n'avez plus peur des *Monopoleurs*, & vous avez peur de *manquer de bled!* Vous ne vous entendez pas bien : ſi vous ne craignez pas que le bled ſoit accaparé & ſéqueſtré, vous êtes donc aſſuré qu'il circulera & qu'il ſera plus facile de s'en procurer. Vous n'avez pas peur d'être brûlé, quand le feu eſt éteint. Conſultez-vous bien & vous verrez que vous ne croyez pas ce que vous dites.

Vous êtes fâché, ſi l'on ne va plus au Marché. Y ira qui voudra; c'eſt choſe libre. Il y aura peut-être moins de monde, tant mieux : ceux qui n'y ſeront pas venus auront trouvé de l'avantage à vendre & à acheter ailleurs : c'eſt leur intérêt, laiſſons-les faire; & faiſons, ſans injuſtice, ce qui convient le mieux au nôtre.

Eſt-ce par *plaiſir*, que vous alliez au Marché? Eh! non : un brave Villageois, un bon pere de famille, tel que je vous ſuppoſe, n'en peut avoir à *perdre des matinées*, un tems de *travail*, même un loiſir qu'il trouve toujours à occuper ſur ſon bien & dans ſon domeſtique. Votre plaiſir, je le ſçais, eſt d'être à vos affaires, ſur votre champ, avec votre femme, vos enfans, avec vos amis & vos voiſins dans le tems du repos néceſſaire.

Tous vos Villages, dites-vous, s'y *réuniſſoient*. Vous m'effrayez! Que de jours perdus! Que de travaux négligés! Que d'inutiles dépenſes! Vous, homme de campagne, vous connoiſſez le prix du tems pour ceux qui l'habitent; vous ſçavez combien il en coûte en pure perte à la quitter pour aller avec des voitures & des beſtiaux vendre ou acheter au loin ce qu'on auroit pu vendre & acheter à meilleur prix chez ſoi; vous ſçavez tout cela, & vous ne riez pas des gens qui viennent vous faire tenir ce langage!

On veut vous faire trouver beau un Marché habituellement garni de *quatre fois plus de grains qu'il ne s'en pourroit vendre*. Ce ſpectacle vous auroit paru déplorable. Vous n'auriez pu vous diſſimuler que cette ſurabondance de la denrée amenoit le vil prix, & que le vil prix étoit la ruine de nos Villages. On n'y ſemeroit plus aujourd'hui, dans ces Villages, un grain de bled, s'il eût été habituellement ſi mal vendu dans votre Marché de Ville; & vous, quand vous auriez cultivé toute autre production, vous ſeriez miſérable, comme le Cultivateur de bled; parce que vous auriez, vous même, mal vendu vos denrées à vos pauvres voiſins, que vous n'auriez point eu de reſſource avec eux dans le beſoin, que vous n'auriez point trouvé d'emploi pour vos enfans &c. Allez, je ne me trompe pas, le ſpectacle qui vous eſt agréable, c'eſt celui des champs chargés de riches moiſſons, des pâturages couverts de nombreux beſtiaux, des maiſons ruſtiques où l'aiſance ſe manifeſte & annonce l'aiſance publique. Mais pour cela, il faut que le Cultivateur vende ſes denrées à un bon prix, qu'elles ne ſoient point fortement aſſujetties à des droits de Halle & à des voyages onéreux qui diminuent ſa propre recette en augmentant la dépenſe du Conſommateur, & qu'il diſpoſe de ſon bien & de ſon tems de la maniere qui lui convient le mieux.

Mais *vous voulez du pain*, & *votre riche voiſin ne veut pas vous vendre du bled*. Adreſſez vous à d'autres : vous alliez ci-devant chercher du bled à la Ville; cherchez-en dans votre Village ou dans les campagnes les plus voiſines. Comme vous avez beſoin d'acheter, mille autres ont beſoin de vendre, ils ont des fermages, des tailles, des ſalaires, des marchandiſes à payer en argent; or comme ils ne récoltent pas de l'argent, il faut qu'ils vendent leurs denrées pour s'en procurer.

Vous avez raiſon de ne pas vouloir qu'on force ce Fermier à vendre, vous êtes juſte, & vous entendez vos intérêts. Si vous pouviez le contraindre à vendre, parce que vous avez beſoin d'acheter, il pourroit donc à ſon tour vous contraindre à acheter lorſqu'il auroit beſoin de vendre? Vous avez du bon ſens; c'eſt aſſez pour que vous

trouviez que cette réciprocité ſeroit naturelle & équitable : mais cette contrainte réciproque opéreroit évidemment le déſordre & la ruine générale.

Lorſque vous avez des denrées à vendre, n'êtes-vous pas charmé d'être libre de le faire quand & où il vous plaît ? N'eſt-ce pas votre intérêt qui vous dirige ? Ne choiſiſſez-vous pas, autant que vous le pouvez, le tems & le lieu les plus favorables pour vous ? Trouveriez-vous raiſonnable & juſte qu'on vint vous dire : *il y a dans la Ville voiſine des pauvres qui ont beſoin de vos productions, portez ſur le champ, quelques affaires que vous ayez, & vendez-leur vos denrées à quelque prix qu'elles ſoient.* Vous ne demanderez donc pas qu'on faſſe aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous même : vous reſpecterez le bien & les droits d'autrui, comme vous voulez qu'on reſpecte les vôtres : vous comprenez que ce qui ſeroit à votre égard tyrannique & ruineux, le ſeroit auſſi à l'égard de vos voiſins.

Au pis aller, ſi vous ne pouvez vous pourvoir dans les campagnes, allez au Marché de la Ville. *Il y aura moins de bled*, dites-vous ; oui : *il ſera donc plus cher ?* non : non, quoiqu'en diſent vos *Meſſieurs de la Ville.* Ecoutez, vous ; ces Meſſieurs-là n'écoutent pas volontiers, eux. S'il y a moins de grains au Marché, c'eſt parce qu'il s'en vendra dans les greniers ; cela eſt-il clair ? S'il s'en *vend* dans les greniers, il y a donc des gens qui *achetent* là : cela n'eſt-il pas clair encore ? Donc s'il y a moins de gens qui vont *vendre au Marché*, il y a auſſi moins de gens qui y vont *acheter.* Cette conſéquence ne vous paroît-elle pas claire ? Donc s'il y a également *moins de Vendeurs* & *moins d'Acheteurs*, le *prix du Marché* ne *renchérira* pas ; car les *demandes* & les *offres* reſteront *égales* : mettez dix Vendeurs vis-à-vis de vingt Acheteurs, ou cinq Vendeurs vis-à-vis de dix Acheteurs, le prix marchand ſera le même : pour que les prix variaſſent, il faudroit que la proportion entre les uns & les autres changeât.

Je ne dis pas qu'il ne ſe trouvera point de Marchés où les bleds augmentent : mais certes il y en a où ils auroient augmenté indépendamment de l'Arrêt ; & l'Arrêt les fera augmenter dans les lieux où ils étoient au-deſſous de leur prix naturel, comme il les fera baiſſer dans ceux où ils étoient au-deſſus de ce prix. C'eſt ainſi que les juſtes proportions s'établiſſent ; c'eſt-là l'ordre. Peut-être quelques hommes ſouffriront ils de cet ordre ; mais le déſordre eût fait ſouffrir des millions d'hommes, la Nation. Faudroit-il que le bien, le bien public ne ſe fit pas, parce qu'il pourroit en réſulter quelques malheurs particuliers ? Il faudroit donc laiſſer le mal regner & opérer la ruine publique, parce qu'il ſeroit avantageux à quelques hommes ? Quand je dis que du bien il peut réſulter quelque mal, je n'entens pas que ce mal ſoit l'effet propre du bien ; mais il arrive quand le bien ſe fait, & parce que le mal s'étoit fait auparavant, & il eſt la ſuite néceſſaire de ce mal public.

Ne tirez jamais d'un cas particulier, ſurtout d'un cas réſultant du déſordre précédent, une induction contre une loi générale qui arrête ce déſordre. Toute idée de réforme devroit alors être rejettée, il faudroit ſe refuſer aux meilleures loix, on n'appliqueroit jamais les remedes aux maux, il faudroit laiſſer périr l'Etat. Je ſuppoſe qu'une augmentation de prix vous ſoit onéreuſe, faudra-t-il l'empêcher par violence pour votre intérêt particulier ? Eh, bien ; voilà à côté de vous un homme plus pauvre qui ne peut pas acheter du bled au prix où vous pouvez le payer, il faudra donc auſſi pour ſon intérêt faire baiſſer le prix actuel ? A côté de ce pauvre eſt un homme encore plus pauvre, faudra-t-il... Vous voyez que d'encore en encore il faudroit obliger le Cultivateur à *donner* ſon bien *pour rien.*

Heureuſement vous n'êtes pas dans une ſituation auſſi critique que la leur ; ſi l'augmentation que vous craignez arrive, parce que vous ſerez entouré de riches Fermiers qui différeront leurs ventes, ſoyez ſûr que vous en ſerez dédommagé. Le renchériſſement actuel attirera les bleds circonvoiſins ; & à la fin vos Fermiers & Marchands, pour avoir voulu vendre tard, ſeront obligés de vendre tous à la fois, & la grande abondance vous ſera auſſi favorable que les reſſerremens ont pu vous être onéreux.

Enfin ſi, par impoſſible, tous les événemens vous étoient contraires, voudriez-vous qu'on eût recours à la violence ? Vous êtes incapable de voler des grains, com-

ment voudriez-vous donc qu'on leur dérobât leur vrai prix ? Quelle différence y a-t-il entre contraindre un homme à vous livrer le quart d'un ſeptier de bled, ou l'obliger à vous le vendre à meilleur marché d'un quart ? Dans le malheur, c'eſt à la charité qu'il faut recourir & non à l'injuſtice. Soyez juſte, laborieux, économe, vertueux, vous trouverez du crédit, des ſecours, des reſſources dans la bonté du Gouvernement, dans la charité de votre Seigneur, de votre Curé, de vos Notables, dans l'aiſance générale que la bonne vente des denrées produira dans votre Paroiſſe &c.

Je ne puis pas m'entretenir plus longtems avec vous. Obligé d'être court, ſi je n'ai pas été auſſi *clair* que vous le demandez, je ſuis prêt à vous donner les explications que vous deſirerez. Mais je crois que vous m'entendez à merveille, ſi vous ne vous ſervez pas de l'eſprit de vos *Meſſieurs de Ville* pour me comprendre.

I I.

Marcotte des arbres fruitiers &c.

Dans le N°. 51 de la Gazette, 25 Juin, nous avons inſéré une Lettre concernant la marcotte des arbres fruitiers, méthode que l'on commence à pratiquer en divers pays avec ſuccès. L'Auteur (M. Rigoley) a eu la bonté, comme il nous l'avoit fait eſpérer, de nous communiquer les réſultats de ſes eſſais, dans deux Lettres, l'une du 7, l'autre du 17 Octobre, dont nous allons préſenter des extraits. Le ſujet eſt intéreſſant & les expériences paroiſſent déciſives. On trouvera dans la ſeconde d'autres obſervations utiles.

Lettre du 7.... » J'ai cueilli deux poires » beurré gris ſur une de mes marcottes de » poirier, & trois ſur une autre, le 28 Sep- » tembre dernier. En même tems, j'ai cueil- » li les fruits des *arbres-meres*.

» Le 4 Octobre, ces fruits ont été goû- » tés & comparés les uns aux autres ſans » prévention : la balance a penché pour les » fruits provenus des marcottes. Au juge- » ment de pluſieurs perſonnes très en état » de décider, ils étoient plus vineux & d'un » goût plus relevé.

» Sur une marcotte de doyenné, je n'ai » eu qu'une ſeule poire. Son goût & ſon odeur » ont été trouvés exquis : ils ne le cédoient » point à ceux du fruit de l'arbre mere.

» Vous trouverez bon, M., que j'en ap- » pelle à l'expérience qu'il plaira aux Ama- » teurs d'en faire, contre l'opinion des per- » ſonnes que vous avez conſultées. Il y a » certainement quelque mépriſe de leur » part.

» J'avois des poires ſur des marcottes » d'autres eſpeces, mais elles ont été con- » fondues par mégarde, à l'exception de cel- » les de *verte-longue*. Cette derniere mar- » cotte a produit deux poires, mais l'eſpe- » ce me paroît éloignée de ſa maturité. Si » la choſe en valoit la peine, je vous fe- » rois part dans le tems de la différence » qui ſe trouvera entre les fruits de cette » marcotte & ceux de l'arbre-mere. Mais » la nature m'a ſi bien traité en *beurré gris* » & en *doyenné*, que j'eſpere qu'elle ne ſe » démentira pas dans l'autre préſent. Non, » M., il n'en ſera rien ; & vous ferez bien, » ne fût-ce que par humanité, d'annoncer » combien il eſt facile de multiplier les ar- » bres & les fruits par cette méthode plus » prompte, & ſans frais ; & ce qui eſt plus » important, on eſt aſſuré de poſſéder l'eſ- » pece de fruit qu'on deſire, tandis qu'avec » certains Marchands d'arbres, rien n'eſt » plus équivoque.....

Lettre du 17... » Le fruit de la marcotte » de verte-longue s'eſt trouvé excellent. Je » vous prie d'en faire part aux Amateurs » dans votre Gazette.

» Depuis quelques années, je recueil- » lois des poires qui avoient la forme & la » peau de beſirdery ; mais elles avoient un » goût ſi faux que je les croyois d'un genre » abſolument oppoſé. Il y en a eu, cette » année, quelques-unes talées, ce qui a » avancé ou rapproché la maturité. Ce fruit » promet d'être d'une ſaveur délicieuſe. Ce » n'eſt pas dans cette eſpece de poire ſeule » que j'ai obſervé cet amendement ou plu- » tôt cette converſion de goût de mal en » bien. Je vous en fais part pour que vous » raſſuriez les Amateurs qui éprouveront » le même accident. Il ſemble qu'il eſt iné- » vitable, & qu'il faut un tems quelcon- » que à la greffe pour dominer le ſauva-

» geon. Je crois qu'on éviteroit cet incon-
» vénient en marcottant.....

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 9 Novembre 1774, au Samedi 12 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 15 s., 25 l. 5 s. à 26 l. 10 s. *le sept.*; *id.* nouveau, de 22 l. 5 s., 24 à 26 l. 10 s.; *id.* au Port de la Grève, de 24 à 25 l. 10 s.; le seigle, de 11, 12 à 13 liv. 10 s., l'orge, de 9 liv. 10 s., à 10 liv. s. aussi *le septier*.

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 9 Novembre 1774, au Samedi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 5 s. à 17 l. 5 s. *le septier*; *idem* nouvelle, de 15, 16 à 17 l.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l. 5 s.

Le cent de foin très beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Novembre 1774, de 49 à 50 l.; *id.* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 15 à 16 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 34 à 35; *id.* nouveau, de 32 à 33; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 à 15 liv.; le cent de foin au Port de la Grève, de 30 à 31 l.

V.

Changes de Paris, *du 16 Octobre 1774.*

Amsterdam	55 ½
Londres	31 ⅛
Hambourg	181 ¼ à ½
Madrid	15 à 15 0 6
Cadix	14 19
Livourne	95 ¼
Gênes	93 ¼
Lyon *Saints*.....	½ à ⅛ p. 0 p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 16 Novembre 1774.

		#	6	
Or de Portug. à . .	718			marc.
Du Mexique à . . .	714			
Du Perou à	706			
Les guinées à . . .	717			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5		
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		marc.
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Lundi 14.*	*Mardi 15.*	*Mercredi 16.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1895 92 ½ 90 .	1890 87 ½ . .	1887 ½ 85. . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	1200	1200 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	241	241	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Of. .	390	390 89 . . .	389. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 25 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 28 Octobre.*

LES prohibitions relatives aux eaux-de-vie n'ont pas encore obtenu une soumission générale. On découvre encore de tems en tems des contraventions sur-tout de la part des Soldats La punition peut avoir l'inconvénient de priver la Patrie de défenseurs, peut-être d'ailleurs très-braves.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 3 Octobre.*

Les récoltes s'étoient d'abord généralement bien annoncées. Successivement les intempéries avoient ensuite affoibli les espérances. Mais quoiqu'on ne comptât plus sur l'abondance, on a néanmoins beaucoup moins recueilli, dans quelques Provinces, qu'on ne le pensoit. Diverses productions ont eu le même sort que les bleds. Cette circonstance jointe à celle des travaux de la saison, a fait hausser en différens endroits le prix du pain & autres comestibles.

ITALIE.

DE ROME, *le 27 Septembre.*

Le Cardinal Camerlingue a signifié à M. Bischi qui, sous le dernier Pontificat, a eu l'Intendance des grains, qu'il eût à rendre compte de l'administration qu'il a exercée au nom de la Chambre Apostolique. Cette recherche peut servir à éclaircir de grandes vérités, sur les abus qui viennent des personnes & sur ceux qui naissent de la chose.

Les pluies & les torrens ont fait beaucoup de dégât dans différens territoires.

DE FERRARE, *le 29 Septembre.*

Le Cardinal Légat a fait publier plusieurs Ordonnances concernant les dixmes Ecclésiastiques. Dans un nouvel Edit, après avoir présenté la négligence à acquitter ce tribut, comme une cause des malheurs publics, il est enjoint aux Fermiers, Propriétaires & autres de remplir rigoureusement ce devoir. La maniere d'y satisfaire est réglée par différens articles. On ne pourra lever les grains moissonnés, sans avoir appellé les Décimateurs qui seront tenus de prendre leur portion dans les vingt-quatre heures : sinon les Maîtres ou Fermiers du champ, pourront, en présence de deux témoins, laisser la dixme sur le lieu, & emporter le reste de leur récolte. Il est dit que les grains de dixme doivent être de la meilleure qualité, loin qu'on puisse choisir les plus mauvais, ainsi que la chose est quelquefois arrivée. Ce choix n'est pas juste : la dixme de la récolte est la dixme du produit brut, tel qu'il se trouve : le bien & le mal doivent être également partagés. En ne donnant que les mau-

vais grains, on n'a pas réellement donné la portion légalement due, comme en ne donnant que les bons, on donneroit réellement au-delà de cette portion.

On remarque dans le même acte que les Décimateurs ont quelquefois des mesures plus grandes que la loi ne le permet : c'est un vol odieux que l'on proscrit ici, en leur ordonnant de ne se servir que de mesures visitées & marquées. Ils ne doivent pas oublier qu'en aggravant ce tribut, ils se nuisent à eux-mêmes ; & qu'en dérobant une partie de la moisson, ils se dérobent les dixmes futures. Leur intérêt habituel est essentiellement le même que celui des Cultivateurs ; leur richesse augmente ou diminue en raison de l'augmentation ou de la diminution de la culture : ainsi loin de prendre plus qu'ils ne doivent, ils travailleront pour eux-mêmes en ne prenant pas même tout ce que l'usage ou la loi leur adjuge.

Le même Edit soumet à la dixme les troupeaux, les prairies, les vergers, les jardins &c. Dans un pays où l'Agriculture est dégradée dans toutes ses parties, on sent combien elle doit en attaquer les avances & accélérer encore la dégradation, si le Décimateur n'est pas humain & judicieux. Dans le réglement relatif à la dixme du chanvre, il est ordonné qu'elle sera levée non-seulement sur les plantes coupées, mais encore sur celles qu'on laissera en terre pour donner de la graine. Ainsi l'on décimera jusqu'aux semences, c'est-à-dire, non-seulement la récolte actuelle, mais encore les récoltes futures. L'intérêt de l'Etat & celui des Décimateurs exigeroit bien qu'un nouvel Edit invitât les Citoyens à débattre cette matiere & à démêler ce qui est contraire aux loix naturelles & divines de la reproduction & de la prospérité.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 10 Octobre.*

Il paroît que jusqu'à cette époque très-critique on avoit mal calculé les forces relatives de l'Amérique & de la Grande Bretagne : on commence aujourd'hui à reconnoître l'erreur. On s'apperçoit que deux contrées séparées par une mer immense forment nécessairement deux Empires très-distincts, à moins qu'une énorme supériorité de moyens d'une part ne réduise l'autre pays à une vraie servitude. Plusieurs Politiques rejettent à présent le mal que nous souffrons ou que nous avons à craindre sur l'ambition des anciens Ministres qui, dans la derniere guerre, ont voulu enfler à l'excès la puissance de la Métropole en augmentant les forces réelles des Colonies. Par le soin que l'on prend de se taire sur les dépêches de l'Amérique, le Public juge qu'elles sont conformes aux nouvelles particulieres qui ne sont pas selon le vœu du Gouvernement. Nous apprenons que depuis 1756, la population des seuls Comtés de Connecticut a augmenté d'environ cent vingt-trois mille hommes à plus de cent quatre-vingt-onze mille.

Il y a déjà quelques années qu'on se plaint de la trop grande multiplication des moutons : cependant notre Manufacture de laineries employe encore plus de laine étrangere, tant d'Espagne que d'Afrique, que de laine du pays. Ce dernier article peut monter à trois millions de livres st. : l'autre le surpasse. Il y a un mal réel ; c'est que depuis vingt ans, la qualité de nos draps est altérée : les François en font d'aussi bons que les nôtres, ils leur donnent de plus belles couleurs ; enfin ils ont le grand avantage de pouvoir les laisser à meilleur marché. Dans ces conjonctures, c'est une consolation que nous entrions pour quelque chose dans ce commerce de la France, & qu'elle tire secrétement d'Angleterre pour cent mille livres st. de laine par an, sans parler de plusieurs milliers de brebis.

SUISSE.

De Berne, *le 29 Septembre.*

A l'époque des moissons, on a dit qu'il y y avoit beaucoup de gerbes & peu de grains ; ensuite on a tenu un langage différent. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons eu des Marchés bien garnis, mais que les prix n'ont pas baissé autant qu'il y avoit lieu de le croire. Il a été question de permettre la sortie des bleds, du moins leur passage chez nos voisins & Alliés Suisses : la décision en a été renvoyée après la S. Martin. On a apporté dans nos Marchés une immense quantité de fruits. Les pluies tombées à la mi-Août ont fait beaucoup de bien aux vignes,

mais sans pouvoir réparer les pertes causées par la sécheresse.

Les pois d'hiver, connus dans ce pays-ci, sont profitables. Il ne faut pas dissimuler qu'un homme & une femme d'un certain âge, du Bailliage d'Arberg, en ayant fait, par économie, du pain dont ils se nourrirent, contracterent une paralysie qui les obligea, le reste de leur vie, à garder le lit. On ne doit pas conclure de-là que ce légume, en lui-même, n'est pas salutaire; mais il peut faire de mauvais pain. Les pois ordinaires, employés de la même maniere, ne feroient certainement pas une bonne nourriture.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Bordeaux, *le* 10 *Octobre.*

Dans le courant de Septembre, il est arrivé une foule de navires. Peu de bleds, point de bleds étrangers: cette denrée est renchérie dans les Ports libres de l'Océan où il s'en fait un grand commerce. Nombre de bâtimens ont apporté de la morue. Les retours de l'Amérique ont été fort considérables. Depuis la derniere annonce, il est revenu de cette contrée le *Pallas*, l'*Aimable Adélaïde*, le *Scipion*, le *Florissant*, la *Marie-Louise*, les *Trois-Amis*, le *Persévérant*, la *Providence*, le *Saint-Bernard*, le *Joyeux*, le *Genty*, la *Sympathie*, la *Ville du Cap*, la *Jeune Françoise*, la *Fine*, la *Jeanne-Louise*. Le *S. Martin* de cette Ville, venant de Marennes, a amené des marchandises provenant du naufrage du navire l'*Aimée*, Capit. Florence, venant de la Guadeloupe. Il est arrivé beaucoup de marchandises du Nord. Pendant ledit mois, il est sorti 1420 bar. 4 q. sucre brut, 5885 bar. 164 q. sucre blanc, 51,341 l. indigo; 3,248,434 café; 44,073 cacao; 1198 roçou.

De Bayonne, *le* 10 *Octobre.*

M. Lagrave, Médecin ordinaire de cette Ville, a ouvert, en présence des Commissaires de Police, plusieurs bœufs & vaches morts de la maladie qui regne sur les bêtes à cornes, dans la vue d'en connoître la cause. Lorsque le mal est parvenu à un certain degré, il paroît être sans ressource. Avant ce période, ce Médecin conseille d'avoir recours aux délayans; entr'autres à la décoction de mauve, de bourrache, de pourpier & de son, à quoi il faut ajouter dans les commencemens un peu de miel, pour que les animaux ne trouvent pas la boisson dégoûtante. Il faut aussi employer les lavemens composés de feuilles de mauve, de seneçon, & de pariétaire, après y avoir fait bouillir deux onces de séné & demi once de sel végétal. Ce remede leur sera injecté, après qu'ils auront été saignés, & purgés avec un gros & demi de jalap en poudre, autant de diagrede, dans une bouteille de la susdite décoction. On leur fera prendre, matin & soir, des bains de riviere. Leur nourriture doit être d'herbes fraîches choisies, telles que maïz, laitue, pourpier mêlés ensemble. Ils ne travailleront pas d'un certain tems.

De Marseille, *le* 12 *Octobre.*

Les vents qui, vers la mi Septembre, ont retardé le retour des bâtimens dans notre Port, ont également soufflé avec impétuosité sur les côtes de l'Italie, traversé la navigation, & endommagé des navires. Dès que le tems a été favorable, il est entré ici un grand nombre de vaisseaux. L'importation des grains, presque nulle depuis quelque tems, a repris avec beaucoup de force. La Compagnie d'Afrique en a reçu plusieurs cargaisons. Il en est aussi arrivé en abondance aux Négocians particuliers, de Hambourg, de Pétersbourg, & jusques de Québec. L'importation de l'huile n'a pas été moins remarquable. Le vaisseau, le *Trouvé*, est arrivé de la Martinique.

De Besançon, *le* 15 *Octobre.*

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville propose pour l'année 1775, d'abord les deux sujets suivans en concurrence. 1°. *Combien le respect pour les mœurs contribue au bonheur de l'Etat.* 2°. *L'Eloge de Nicolas Perrenot de Grandvelle, Chancelier de Charles-Quint.* Elle aura trois médailles d'or de 350 liv., chacune, à distribuer: elle se déterminera, selon le mérite des Discours, à réunir ou à diviser les Prix.

L'Académie demande encore, pour le

même tems, 1°. *quelle est l'origine de l'autorité concurrente des Evêques & des Comtes dans les Cités des Gaules, & en quels tems les Prélats du Royaume de Bourgogne ont-ils obtenu le titre & les droits de Princes d'Empire?*

La dissertation sera d'environ trois quarts d'heure de lecture, sans les preuves. Prix de 250 liv.

2°. *S'il est possible d'établir des moulins à vent ou des moulins à bateaux dans les environs de Besançon, & quelle seroit la meilleure forme à leur donner, eu égard à l'impétuosité des vents & à la lenteur de la riviere?* Prix de 200 l. Les Auteurs sont invités à combiner l'utilité & la dépense des nouvelles constructions qu'on propose, avec les avantages & les inconvéniens des moulins qui subsistent actuellement.

Les Mémoires seront remis, avant le 1er. Mai 1775, à M. Droz, Conseiller au Parlement, Secretaire perpétuel de l'Académie.

L'Académie demande, pour 1776: *Quel degré d'autorité les Empereurs ont-ils conservé dans les Gaules après l'établissement des Barbares?*

Pour 1777: *Quels sont les causes & les caracteres d'une maladie qui commence à attaquer plusieurs vignobles de Franche-Comté, les moyens de la prévenir ou de la guérir?*

Depuis quelques années, on s'apperçoit dans la Province que certaines vignes, auparavant très-fertiles, dépérissent. Les feuilles frisées & racornies, la petitesse du raisin, la noirceur du bois dans l'intérieur, la difficulté de provigner de nouveaux ceps à la place où les anciens ont manqué, annoncent qu'il est urgent de prévenir les progrès de cette espece d'épidémie.

L'Auteur de la *Médecine expérimentale*, imprimée à Paris chez Duchesne en 1755, fait mention d'une pareille maladie qui a commencé dans la Haute-Autriche, & qui s'est ensuite étendue comme une *espece de peste* dans l'Allemagne où on l'appelle *glaber*. Si nos vignes ne sont pas encore infectées, le dépérissement dont on a donné les symptômes, causé peut-être par les hivers rigoureux, & par de nouvelles plantations dans des lieux peu propres à cette espece de culture, pourroit dégénérer en *glaber*; & c'est ce qu'il s'agit de prévenir.

DE METZ, *le 15 Octobre.*

Les prix des grains qui avoient baissé au premier Marché de ce mois, ont augmenté au second. Les Cultivateurs sont fort occupés; & il est très important qu'ils profitent des tems favorables.

DE ROUEN, *le 16 Octobre.*

Suite des travaux & curiosités présentés à l'Académie.

10. Un Mémoire de M. *Sellier* de l'Académie d'Amiens, sur la *tourbe de Picardie*. Le banc est de quinze à 18 pieds d'épaisseur, assis sur une vase assez dure supportée par un lit de sable & de gravier, lequel étant percé, l'eau monte & forme une source bouillante. C'est le moyen qu'on employe pour se procurer de bons puits dans la vallée de *Somme*. Quelques sources, même minérales, se font horisontalement un passage à travers la tourbe, sans perdre leurs qualités & sans contracter les défauts de l'éau stagnante dont elle est imbibée. Il y a beaucoup de précautions à prendre pour bâtir sur un fonds si mobile. Il faut chasser des pilotis dont la longueur n'excéde point l'épaisseur du banc; & souvent, en chassant l'un, on *déchasse* celui qui est voisin. Enfin le bâtiment construit seroit bientôt renversé, si l'on avoit à creuser aux environs quelques fossés ou tranchées qui détruiroient l'équilibre.

11. Plusieurs morceaux de bois & d'ossemens pétrifiés, trouvés par M. *Scanégatty* dans la Paroisse d'Ecale, près Ponteaudemer.

12. Un problême de Méchanique hydraulique, résolu par M. *de Valernod*, de l'Académie de Lyon, pour diminuer des deux tiers les dépenses de l'eau dans les machines mues par son choc.

13. Un Mémoire de M. *Duperron*, Inspecteur des ponts & chaussées à Lyon, *sur les abus qui résultent de la liberté laissée à chaque petit Educateur de vers à soie, de filer lui-même sa foible récolte; & pour solliciter des réglemens pareils à ceux qui depuis long-tems font fleurir cet Art dans le Piémont.*

(*La sage Académie qui a reçu ce Mémoire a sans doute été bien étonnée des propositions qu'on entreprend d'y établir.* Oter au pauvre Educateur la liberté de filer sa soie! *Ne solliciteroit-on pas aussi bientôt, d'ôter au pauvre Cultivateur la liberté de cultiver son champ? Le petit, le pauvre fait comme il peut,* Parce

qu'il aura peu de ressources ; on les lui ôtera ! Eh ! de quel droit ? Cette soie qu'il file est sa soie ; il la file comme il peut ; s'il la file mal, il en souffre assez ; instruisez-le, aidez-le, vous, grand & riche Educateur ; & gardez-vous de le tyranniser, Ce qu'on appelle abus, *n'est que le* malheur *de la pauvreté. Moins on a de faculté, plus on a besoin d'être libre dans son industrie. Dans tous les cas, on a un droit égal & rigoureux à cette liberté, Quant aux réglemens, nous ne concevrons jamais qu'ils puissent faire fleurir un Art. Il nous semble que les progrès des Arts dépendent de l'instruction & par conséquent de la liberté, de l'émulation & par conséquent de la liberté, du génie & par conséquent de la liberté, de la richesse & par conséquent de la liberté : toutes ces conséquences sont faciles à prouver*).

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

LETTRE à M. l'Abbé Roubaud sur le bled vieux employé en semences & autres objets intéressans.

MONSIEUR,

Je viens de lire dans votre Gazette N°. 78, du Mardi 27 Septembre, cette question singuliere, dit-on, par sa nouveauté : *y a-t-il plus d'avantage à semer du bled nouveau qu'à semer du bled vieux ?* par M. Verron, Curé de Haute-Fontaine, qui paroît juger en faveur du bled vieux.

C'est l'expérience, ajoute-t-il, la mere des sciences, qui doit décider la question : dans ce cas, je ne sçais si M. Verron gagnera son procès. Je vais vous rendre compte d'une expérience faite sous mes yeux, laquelle semble détruire tout-à-fait sa prétention.

En 1758 ou 1759 (je ne me rappelle pas précisément l'année), un Laboureur de ma Paroisse, nommé Jean Martin, Admodiateur en partie de la Seigneurie, dont le bled nouveau étoit fort sale, fut d'avis de semer du bled vieux qui étoit de toute beauté, & me consulta sur le parti qu'il vouloit prendre ; je lui répondis que si le bled vieux étoit de bonne qualité, je ne voyois aucun inconvénient à ce qu'il en semât du moins dans une partie de ses terres. *Dictum, factum*, Ce Laboureur ayant déjà une piece de terre de 20 journels bien labourée & bien fumée, y jetta avec confiance, dans les premiers jours d'Octobre, son bled vieux criblé & parfaitement nettoyé.

1°. Ce bled, quoique semé le premier, ne leva que très-tard ; 2°. il ne leva qu'en partie à peu près aux deux tiers ; 3°. il fut languissant tout l'hiver ; 4°. au printems il ne fit pas de meilleurs pieds que les autres bleds voisins ; 5°. enfin la récolte fut chétive & misérable, comparée à celle des autres pieces du même Laboureur, qui ensemencées en bled nouveau, donnerent une moisson abondante ; en sorte qu'il perdit sur cette piece au moins 30 septiers de froment.

Depuis cette expérience, personne ne s'est plus avisé de semer du bled vieux ; & même cette année où, par l'humidité du printems, nous avons recueilli des bleds prodigieusement sales, nous aimons mieux faire éplucher nos gerbes & en faire tenir les épis les uns après les autres pour les séparer de la zisanie (ce qui fait une besogne effrayante), que de semer du bled vieux.

Mais dit M. le Curé de Haute Fontaine, *les champs ensemencés en bled vieux ne versent point.* Je ne puis croire cette assertion. Si la portion du bled vieux de M. Verron n'a pas versé comme celle de son Fermier, c'est parce qu'elle étoit claire. *Regle générale*, les bleds clairs ne versent presque jamais ; & j'ose assurer que si les bleds de M. le Curé eussent été aussi épais que ceux de son Fermier, ils eussent versé de même. Les bleds semés clairs jouissant du bénéfice de l'air, forment des tiges fortes, vigoureuses & capables de soutenir l'impulsion du vent & le poids de la pluie ; les bleds trop épais au contraire formant un ensemble & une masse fort inaccessible à l'air, ne donnent conséquemment que des tiges tendres, foibles & délicates qui, au moindre orage, sont atterrées.

Ainsi le vrai moyen d'avoir des bleds qui ne versent point ou que très-rarement, est de les semer clair, jusqu'à un certain point toutefois : en les semant trop clair, il y auroit une perte effective pour le Cultivateur. 1°. Jamais les pieds, en talant, ne pourroient remplir les intervalles & se rapprocher suffisamment. 2°. Dans les années ten-

dres & humides, les mauvaiſes herbes trouveroient des vuides, perceroient avec facilité & étoufferoient le froment; ce que j'ai vu arriver pluſieurs fois. Il faut donc ſemer à un degré convenable. On peut auſſi appliquer ici le mot d'Horace *eſt modus in rebus* &c. Avec une terre bien préparée, on fera toujours des récoltes très-avantageuſes. J'ai vu ici M. de Villiers, Gentilhomme Amateur de l'Agriculture, faire ſemer ſes terres cinq années conſécutivement à 2 boiſſeaux le journal (notre journal contient 80 cordes, la corde de 20 pieds quarrés, le boiſſeau peſe de 30 à 32 livres), & faire des récoltes bien ſupérieures à celles des Laboureurs du lieu qui ſement à 3 boiſſeaux; moi-même l'année derniere (car cette année les herbages ont perdu nos fromens; nous avons beaucoup de gerbes, ſi vous voulez, qui ne rendent preſque rien); mais l'année derniere, je fis ſemer 8 journaux de terre à deux boiſſeaux un quart par journal, & je recueillis 39 ſeptiers de froment (le ſeptier contient 8 boiſſeaux peſant 350 livres), ce qui fait preſque cinq ſeptiers par journal, tandis que les meilleurs Laboureurs du lieu qui ſement à 3 boiſſeaux, ne recueillirent au plus que 2 ſeptiers & demi par journal. Je dois vous faire obſerver que dans le nombre de ces 8 journaux, il y en avoit moitié de terre médiocre, qui ne rendit que 12 à 14 gerbes par journal. Jugez par-là du rapport prodigieux des quatre autres. Pour vous en donner un exemple, ſur un terrein de 32 cordes, je recueillis 22 douzaines de gerbes; chaque douzaine rendit 2 boiſſeaux; les 22 font 44 boiſſeaux. Si j'euſſe dépouillé un journal de même qualité, j'aurois pu recueillir environ 110 boiſſeaux de froment du poids de 32 livres. Ce petit morceau de terre n'avoit pas même tout à-fait un boiſſeau de ſemence; il n'avoit été fumé qu'en crotin de pigeon répandu ſur l'herbe dans le courant de Janvier; mais il avoit été labouré à 7 pouces de profondeur.

De-là il réſulte qu'il eſt très-important de ſemer clair & de labourer profondément, ſi la terre le comporte. Le malheur eſt que nous ne pouvons détruire le préjugé de nos Laboureurs qui ne veulent ſuivre que leur routine. Je dois cependant cette juſtice à ceux de ma Paroiſſe, qu'ils commencent à s'éloigner de leurs anciens procédés. Ils ſement plus clair & labourent un peu plus profondément: auſſi ont-ils des moiſſons plus abondantes. L'exemple achevera de les détromper.

Mais *revenons à nos moutons*.

M. Verron ajoute que le bled de ſon Fermier a rendu deux boiſſeaux par dixeau & le ſien trois, mais qu'il a eu un tiers de gerbes moins que ſon Fermier. Ainſi la récolte en grains a été égale & le Fermier a eu un tiers de paille plus que le Maître. Cette ſeule conſidération ne doit-elle pas faire tomber le projet de M. Verron. En ſuppoſant le produit égal, un tiers de fourage de moins dans le Royaume, quelle perte! Vous, Monſieur, qui ſçavez ſi bien apprécier les choſes, vous en ſçavez les conſéquences. Un tiers de fourage de moins, donc un tiers de fumier de moins, donc les beſtiaux moins bien nourris & moins proprement tenus; je ſuis tenté de conclure, donc les récoltes diminuées d'un tiers.

Mais continue M. Verron, *ſi vous craignez que le bled vieux ne leve clair, ſemez-le plus dru*. Je conviens qu'en le ſemant plus dru on pourroit parvenir à rendre les champs ſemés en bled vieux auſſi épais que ceux enſemencés en bled nouveau. Mais dans ce cas, il faut augmenter la ſemence d'un tiers: car il eſt de fait qu'il ſe trouve dans le bled vieux un tiers des grains dont le germe eſt ſans doute deſſéché & mort & qui ne perce point. Ainſi ſi pour enſemencer un journal de terre il faut deux boiſſeaux de bled nouveau, il en faudra trois de bled vieux pour avoir une récolte égale. Voilà donc un tiers de ſemence en pure perte; ce qui feroit un tort irréparable à la ſociété. Le bled vieux eſt plus ſalutaire que le bled nouveau, comme le dit très-bien M. le Curé de Haute-Fontaine; conſervons-le donc pour la nourriture de l'homme, & répandons dans la terre avec confiance le bled nouveau. En phyſique comme en morale *pars tutior eſt amplectenda*. Or il eſt inconteſtablement plus ſûr de ſemer du bled nouveau que du vieux. Le bled vieux ſera donc ſeulement une reſſource dans les années malheureuſes.

M. le Curé voudroit inſinuer que les champs enſemencés en bled vieux rendront plus de grains & de meilleure qualité que ceux enſemencés en bled nouveau, je ne le

crois point du tout. Toutes choses égales ; dans une terre bien préparée, ensemencée par la même main, moitié en bled vieux, moitié en bled nouveau, le produit du bled nouveau doit être plus fort d'un tiers que celui du bled vieux & pour la paille & pour le grain.

Si la portion de M. Verron a rendu un boisseau de plus par dixeau que celle de son Fermier, la cause en est sensible ; la portion du Fermier, sans être trop épaisse, a versé. Or quelle différence d'un bled versé à celui qui est droit? Le bled versé ne donne qu'un grain maigre, petit, desséché & presque sans farine. Je suis même très surpris qu'il ait rendu deux boisseaux par dixeau : dans cette contrée, les bleds versés ne donnent ordinairement qu'un boisseau par douzaine de gerbes. Si le bled du Fermier eût été droit & bien nourri, comme celui du Maître, le produit de chaque dixeau eût été le même, & conséquemment la récolte du premier eût été plus forte d'un tiers.

M. Verron accorde au bled vieux le privilege inestimable de préserver les bleds du charbon. Ce seroit une belle prérogative, que je ne contesterai pas, n'ayant fait aucune expérience à cet égard ; mais nous avons pour nous en garantir une recette admirable qui a été consignée dans tous les Papiers publics & dont sans doute vous avez parlé dans vos Feuilles des années précédentes. Elle consiste à faire une lessive avec des cendres de bois de chêne. On en remplit aux trois quarts un tonneau gros bas, dans lequel on jette un boisseau de Paris de crotin de poule & de pigeon par moitié, *idem* de crotin de brebis, *idem* de celui de cheval, *idem* de bouze de vache ; vous laissez fermenter ces matieres pendant cinq ou six jours. Le moment du chaulage arrivé, vous faites bouillir pendant un quart d'heure deux sceaux de cette liqueur, de vingt pintes les deux, pour un septier de froment de notre mesure. La chaudiere descendue & la grande chaleur un peu amortie, vous y faites fondre environ cinq livres de chaulx, après quoi vous chaulez la semence ; vous multipliez les tonneaux si la semaille est considérable.

Cette méthode est immanquable. Depuis trois ans je la suis scrupuleusement & avec le plus grand succès. Je n'ai pas eu un seul épi carié dans mes champs, tandis que les voisins en étoient remplis. Je ne vous rappelle, Monsieur, cette recette que pour vous en confirmer le succès. Les bonnes choses ne peuvent être trop connues & trop répétées.

M. Verron veut appuyer sa proposition sur l'exemple de la graine de chicorée qui leve encore à dix ans. *Et moi aussi je suis Peintre*, lui dirai-je avec le Correge ; je veux dire, Monsieur, que je suis un peu Jardinier. Depuis vingt ans j'étudie les principes de la végétation & j'en fais mon amusement. Je suis la nature pas à pas dans l'éducation des plantes potageres, & j'ai fait quelques expériences. Je conviens avec M. le Curé de Haute-Fontaine que la graine de chicorée leve à 10 ans, sur-tout la *Meaux*, mais il auroit dû ajouter qu'elle ne leve qu'en petite quantité. *Regle générale*, toutes les semences de plantes potageres qui ont quelque durée, comme chicorée, laitues &c, & sur-tout les graines rondes, levent universellement la premiere année, en supposant qu'elles ne soient ni brûlées ni enniellées, ce qui arrive quelquefois. La seconde année, un peu moins ; la troisieme, encore moins, & toujours en diminuant, en raison de leur âge. *Experto crede.* Cet exemple est donc encore défavorable à la prétention de M. le Curé de Haute-Fontaine.

Nous admirons ici vos talens, Monsieur; vous éclairez les hommes sur des objets infiniment essentiels au bien de la Société. Votre zele pour l'Agriculture mérite nos hommages & toute notre reconnoissance. J'ai l'honneur d'être dans ces sentimens &c. *Signé*, LEGRAND, Curé de Villiers-en-Lieu.

A Villiers-en-Lieu, près Saint-Dizier, le 7 Octobre 1774.

*N*a. Nous venons de recevoir une Lettre de M. de Fortbonnais sur les semences de bled vieux. Elle est favorable à l'opinion combattue par M. Legrand dont les lumieres inspirent beaucoup de confiance. Il ne nous appartient pas de prononcer en pareille matiere : nous devons nous borner à rapporter les pieces de ce procès intéres-

ſant. Nous ne tarderons pas à publier la Lettre de M. de Fortbonnais.

II.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 15 Octobre 1774, au Mercredi 19 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21, 23 l. 10 ſ. à 26 l. *le ſeptier*; *idem* nouveau, de 21, 23 l. 10 ſ. à 27 l.; *idem* au Port de la Grève, de 20 liv. 10 ſ. à 29 liv.; le ſeigle, de 11, 13 l. 10 ſ. à 16 l. 50 ſ.; l'orge, de 8 l. 10 ſ., 9 l. 10 ſ. à 10 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

III.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 15 Octobre 1774, au Mercredi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 18 l. *le ſeptier*; *idem* nouvelle, de 16, 17 à 17 liv. 10 ſ.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 22 Octobre 1774, de 48 à 49 l.; *idem* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 15 à 16 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 l. 10 ſ. à 15 l.

IV.

Changes de Paris, *du 22 Octobre 1774.*

Amſterdam	55 $\frac{7}{8}$
Londres	31 $\frac{1}{2}$
Hambourg	181
Madrid	14 18 6 à 19
Cadix	14 17 6 à 18
Livourne	95
Gênes	93
Lyon *Saints*.....	$\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 22 Octobre 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . . .	719		marc.
Du Mexique à . . .	714		
Du Perou à	706		
Les guinées à . . .	718		
Ducats à	97	15	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	12 6 à 15	
Piaſtres à	48	17 6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	Jeudi 20.	Vendredi 21.	Samedi 22.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1820 25 20 . .	1815 12 $\frac{1}{2}$ 10 .	1820 17 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	1155	1155 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	75 . . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	375	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 1 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 6 Septembre.*

SA MAJESTÉ vient de régler par une nouvelle Ordonnance les ſoins que le College de Médecine doit prendre pour la conſervation des Peuples & ſur-tout du Peuple des campagnes... Le Préſident & ſix Membres principaux veilleront ſur les Profeſſeurs ainſi que ſur les Médecins de l'Amirauté, de la Ville, des Provinces &c... Ils donneront leur plus grande attention à reconnoître & extirper les maladies épidémiques qui, depuis quelques années, ſe ſont manifeſtées dans le Royaume... Ils répandront, autant qu'il ſera poſſible, la ſalutaire pratique de l'inoculation de la petite vérole... Ils viſiteront les Hôpitaux & pourvoiront à ce que les néceſſiteux ne manquent point d'aſſiſtance... Ils s'appliqueront à découvrir pourquoi des cantons, des Villes, des Villages, des Iſles ſont mal-ſains & refuſent au pauvre peuple des reſſources pour gagner ſa vie ſans haſarder ſa ſanté... Ils dreſſeront de ſages réglemens au ſujet des eaux minérales qui ſe trouvent dans le pays... Ils examineront l'état de la Pharmacie, & les Apothicaires s'aideront de leurs lumieres...

Que dans chaque partie, les Citoyens les plus inſtruits & les plus déſintéreſſés réuniſſent ainſi leurs lumieres pour éclairer le Royaume dans toute ſon étendue. Que les Naturaliſtes & les Phyſiciens examinent les différentes natures des terres, leurs propriétés & leurs cultures pour que le Gouvernement puiſſe faire connoître aux Payſans de chaque diſtrict leurs vrais intérêts & les vrais moyens d'améliorer leur ſort, celui de la Nation. Que les Adminiſtrateurs s'occupent tous de concert à découvrir les vices, les abus, les beſoins, les obſtacles qui arrêtent l'induſtrie, le commerce, la proſpérité pour que le Gouvernement puiſſe, ſelon les circonſtances, y oppoſer efficacement l'autorité tutélaire, la juſtice, l'inſtruction. Que le Royaume entier ſoit & pour le phyſique & pour le moral, connu comme il doit l'être, pour que le bien ſe faſſe comme il peut être fait. Que les travaux deviennent patriotiques, qu'ils concourent au même but, qu'ils ſuivent les vues ſages & bienfaiſantes du Roi, que tout enfin ſe réuniſſe dans un centre: c'eſt-là vraiment ſervir l'Etat, réduire les Peuples à une ſeule famille, & coopérer à leur bonheur.

ALLEMAGNE.

DE BRUNSWICK, *le 8 Septembre.*

Les ſollicitudes de preſque tous les Gouvernemens ou contre ou pour les victimes de l'indigence, ſemblent préparer à cet âge la dénomination *d'âge des pauvres*. On vient de publier ici un réglement en leur faveur. D'abord on invite ceux qui leur accordent quelques ſecours, à ne pas abuſer de leurs

bienfaits pour ne pas insulter par une dureté déplacée à la misere de ces infortunés qu'on se hâ e toujours de juger coupables, & qui, s'ils le sont, en sont peut-être bien punis. On prescrit des régles pour l'administration des biens que la charité leur a assignés, & que la cupidité dévore, ou que la négligence dissipe. Les pauvres valides seront employés selon leurs talens & leurs forces. On accoutumera leurs enfans au travail, aussi tôt qu'ils en seront capables. Leur conduite sera surveillée; ils forment une nouvelle famille; puisque la charité les nourrit, elle a le droit de les faire éclairer par la sagesse. Ceux qui, par quelque accident, seront tombés par l'indigence, seront sauvés de l'humiliation de recevoir gratuitement leur pain; leur sort aura peu changé; ils gagneront des salaires, comme auparavant; on leur fournira de l'ouvrage.

De Wilhofen (*en Baviere*), *le* 8 *Septembre.*

Les Habitans de nos campagnes, principalement du côté des bois, ont été attaqués du flux de sang qu'on attribue à l'excès des chaleurs, & qu'il faut peut-être aussi attribuer en partie à la mauvaise nourriture. La misere est la grande source des maladies & des épidémies... Des journées chaudes & des nuits froides ont fait tort à diverses productions, sur-tout au regain des prairies. Nous ne recueillerons pas beaucoup de lin, de chanvre & de navette. Les Paysans sont obligés de mêler de la paille avec le fourage ordinaire du bétail, pour ne pas se trouver dépourvus pendant l'hiver: mais on ne trompe pas la nature; la santé des animaux paye cette économie malheureusement nécessaire.

De Munich, *le* 9 *Septembre.*

Le tems a été très-favorable aux moissons; & la récolte est en général très riche.

ITALIE.

De Livourne, *le* 9 *Septembre.*

L'Italie a recueilli plus de grains peut-être qu'il ne lui en faut pour ses besoins; mais plusieurs Provinces ont eu de mauvaises récoltes, il a regné de mauvais tems, & c'est assez pour que l'alarme se répande, que les secours soient coupés çà & là, & que les pays qui sont dans l'abondance se refusent non seulement la douceur, mais encore l'avantage de vendre à ceux qui sont dans la disette.

Les chaleurs ont été très-ardentes dans ces contrées. A Rome, le thermometre de Farenheit a été à 85 degrés & demi.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 15 *Septembre.*

On écrit d'Edimbourg que les moissons se sont faites par un tems propice; & qu'il y a beaucoup de grains, sur-tout de froment. L'argent est très-rare dans ce Royaume; & les terres y tombent à vil prix.

Les nouvelles de la plûpart des Provinves annoncent une grande abondance de bled; & toutefois le pain a encore haussé ici la semaine derniere.

On estime que les dépenses faites pour la derniere élection des Députés du Parlement dans les différens cantons du Royaume, ont monté à deux millions st.

On assure que nos Colonies de l'Amérique septentrionale ont reçu beaucoup de thé de Hollande, de Gottenbourg & autres lieux.

Nos Isles des Indes occidentales sont consternées du blocus de Boston & de l'interruption du commerce. Les Planteurs d'Antigoa ont converti leurs champs à cannes en champs de patates, de bled d'Inde &c. Ils ont coutume de se fournir dans ce Port des denrées & des marchandises les plus nécessaires, telles que ce bled pour nourrir leurs Esclaves, les tonneaux pour embarquer leurs sucres &c.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Toulon, *le* 15 *Septembre.*

De 15 Août, le district de Nebbio en Corse essuya un orage affreux. La grêle, d'une grosseur extraordinaire, détruisit les vignes du canton & presque tous les fruits.

De Bordeaux, *le 17 Septembre.*

La modicité de la derniere récolte nous obligera vraisemblablement à tirer des grains de l'Etranger. Dans ce moment-ci, ils sont chers à Amsterdam : mais il y en a beaucoup dans le Nord, & nos Commerçans encouragés feront face au besoin.

Les eaux de-vie se soutiennent à 150 liv. les 32 veltes.

Le sucre blanc de premiere qualité vaut 57 à 58 l. le cent ; le sucre brut, de 23 à 33. Les différentes sortes de café valent depuis 9 s. 3 d. jusqu'à 12 s. la livre.

De Limoges, *le 17 Septembre.*

Les pluies du présent mois ont ranimé le bled noir & les châtaignes, objets de premiere nécessité dans ce pays. Les Provinces adjacentes partagent la même faveur.

De la Rochelle, *le 18 Septembre.*

Depuis les moissons qui ont été très foibles dans ce pays & presque dans tous ceux qui bordent vers le midi les côtes de l'Océan, il y a eu successivement des augmentations dans les prix des grains. En dernier lieu, ils s'étoient considérablement élevés à Marans par une secousse subite : mais ils ont aussi-tôt retombé de 215 & 220 l. le tonneau à 205 & 209.

Les eaux-de-vie ont baissé de 131 à 128 l. les 27 veltes.

De Besançon, *le 20 Septembre.*

La récolte n'a pas été bonne dans cette Province non plus que dans la Bourgogne & dans la Champagne. Nous pourrons trouver des ressources dans la Lorraine. Il ne faut qu'une circulation animée & assurée par l'autorité tutélaire pour calmer les esprits & procurer des ressources suffisantes.

Dans la Bourgogne & autres pays de vignobles circonvoisins, les vignes ne promettent pas une grande récolte.

Le 7, on a ressenti dans cette Ville, à Beaune &c, (*ainsi qu'à Strasbourg & autres lieux de l'Alsace*) une secousse de tremblement de terre, sans dommage.

De Nantes, *le 20 Septembre.*

On mande de divers cantons de la Province où le bled noir forme un objet considérable de culture, que les dernieres pluies ont été très-favorables au bled noir.

MM. de Kerguelen & de Boisneret, partis au commencement de l'année derniere de Dresde sur le vaisseau le *Rolland* & la frégate l'*Oiseau*, pour reconnoître les Terres Australes découvertes en 1772, ont mouillé le 7 de ce mois dans la rade de la même Ville.

De Soissons, *le 21 Septembre.*

Les leçons sur l'Art des Accouchemens par M. Dufot, Médecin Pensionnaire du Roi, ont eu le succès le plus complet. Ce Citoyen bienfaisant a, depuis peu, rendu la vie à un noyé. Avant de quitter Laon, il avoit établi le traitement populaire des maladies vénériennes dans le triste dépôt de la mendicité.

D'Amiens, *le 21 Septembre.*

Les récoltes ont été assez avantageuses dans nos Provinces, pour qu'elles puissent aider à l'approvisionnement des Provinces intérieures limitrophes.

Les eaux-de vie valent à Dunkerque de 24 à 26 patards le pot ; les cafés, de 9 s. 6 d. à 10 s. 6 d., la livre de quatre onces.

D'Angers, *le 21 Septembre.*

Les grains, après quelques augmentations, commencent à descendre vers leurs anciens prix.

On écrit du Lude qu'à la Foire de Raillon, l'une des plus considérables pour la vente des cuirs, on a vendu le cuir d'Irlande 56 l., celui du pays 48, la livre de vache 1 l., celle de veau 1 l. 5 s., la douzaine de basane 15 l.

Du Mans, *le 22 Septembre.*

M. l'Intendant vient de distribuer sur la capitation des gratifications à plusieurs Cultivateurs qui se sont chargés d'élever des enfans de notre Hôpital. On a prié MM. les Curés d'en instruire leurs Paroisses, pour encourager ceux qui seroient disposés à participer à la bonne œuvre.

De Paris, *le 28 Septembre.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 15 Septembre, qui affranchit différens droits, des sous pour livre auxquels ils avoient été assujettis. S. M., informée que la plûpart desdits droits sont d'un objet trop modique pour que les sous pour livre puissent être toujours perçus avec justice, quoique les droits au dessous de quinze deniers en ayent été affranchis ; considérant d'ailleurs que tous lesdits droits tombent en grande partie sur la portion la plus pauvre de ses Sujets ; S. M. a voulu leur donner une nouvelle preuve de son affection, en sacrifiant à leur soulagement cette branche de ses revenus, dont le recouvrement a souvent servi de prétexte à des perceptions irrrégulieres : le Roi ordonne que les droits de *péage, hallage, passage, pontonage, travers, barrage, coutume, étalage, leyde, afforage, de poids, marque, chablage gourmetage, & les droits de bacs* appartenans aux Princes de son Sang, Seigneurs & autres Particuliers qui les possédent à titre patrimonial ou autre équivalent, seront & demeureront affranchis de la perception des nouveaux huit sous pour livre. N'entend S. M. comprendre dans ladite exemption les droits d'aunage, mesurage, & autres de pareille nature appartenans à des Compagnies d'Officiers, de même que ceux dont jouissent des Particuliers à titre d'engagement.

Arrêt qui établit la liberté du commerce des grains &c. Nous en avons extrait le dispositif dans la Feuille précédente ; il nous reste à publier l'instruction qui le prépare.

» Le Roi s'étant fait rendre compte du » prix des grains dans les différentes par- » ties de son Royaume, des loix rendues » successivement sur le commerce de cette » denrée, & des mesures qui ont été prises » pour assurer la subsistance des Peuples & » prévenir la cherté ; S. M. a reconnu que » ces mesures n'ont point eu tout le succès » qu'on s'en étoit promis.

» Persuadée que rien ne mérite de sa part » une attention plus prompte, Elle a or- » donné que cette matiere fût de nouveau » discutée en sa présence, afin de ne se dé- » cider qu'après l'examen le plus mûr & le » plus réfléchi.

» Elle a vu avec la plus grande satisfac- » tion que les plans les plus propres à ren- » dre la subsistance de ses Peuples moins » dépandante des vicissitudes des saisons, se » réduisent à observer l'exacte justice, à » maintenir les droits de la propriété & la » liberté légitime de ses Sujets.

» En conséquence, Elle s'est résolue à » rendre au commerce des grains dans l'in- » térieur de son Royaume, la liberté qu'Elle » regarde comme l'unique moyen de pré- » venir, autant qu'il est possible, les inéga- » lités excessives dans les prix, & d'empê- » cher que rien n'altere le prix juste & na- » turel que doivent avoir les subsistances, » suivant la variation des saisons & l'éten- » due des besoins.

» En annonçant les principes qu'Elle a » cru devoir adopter & les motifs qui ont » fixé sa décision, Elle veut développer ces » motifs, non-seulement par un effet de sa » bonté, & pour témoigner à ses Sujets » qu'Elle se propose de les gouverner tou- » jours comme un pere conduit ses enfans ; » en mettant sous leurs yeux leurs vérita- » bles intérêts ; mais encore pour prévenir » ou calmer les inquiétudes que le Peuple » conçoit si facilement sur cette matiere, » & que la seule instruction peut dissiper ; » surtout pour assurer davantage la subsis- » tance des Peuples en augmentant la con- » fiance des Négocians dans des dispositions » auxquelles Elle ne donne la sanction de » son autorité qu'après avoir vu qu'elles » ont pour base immuable la raison & l'uti- » lité reconnues.

» S. M. s'est donc convaincue que la va- » riété des saisons & la diversité des terreins » occasionnant une très-grande inégalité » dans la quantité des productions d'un can- » ton à l'autre & d'une année à l'autre dans » le même canton, la récolte de chaque » canton se trouvant par conséquent quel- » quefois au dessus & quelquefois au dessous » du nécessaire pour la subsistance des Habi- » tans, le Peuple ne peut vivre dans les » lieux & dans les années où les moissons » ont manqué, qu'avec des grains ou ap- » portés des lieux favorisés par l'abondance » ou conservés des années antérieures.

» Qu'ainsi le transport & la garde des » grains sont, après la production, les seuls » moyens de prévenir la disette des subsis- » tances ; parce que ce sont les seuls moyens » de communication qui fassent du superflu » la ressource du besoin.

» La liberté de cette communication est » nécessaire à ceux qui manquent de la » denrée, puisque si elle cessoit un mo- » ment, elle seroit réduite à périr.

» Elle est nécessaire à ceux qui possédent » le superflu, puisque sans elle ce superflu » n'auroit aucune valeur, & que les Pro- » priétaires ainsi que les Laboureurs, avec » plus de grains qu'il ne leur en faut pour » se nourrir, seroient dans l'impossibilité de » subvenir à leurs autres besoins, à leurs » dépenses de toute espece, & aux avan- » ces de la culture indispensables pour as- » surer la production de l'année qui doit » suivre.

» Elle est salutaire pour tous, puisque » ceux qui dans un moment se refusoient à » partager ce qu'ils ont avec ceux qui n'ont » pas, se priveroient du droit d'exiger les » mêmes secours, lorsqu'à leur tour ils » éprouveront les mêmes besoins : & que » dans les alternatives de l'abondance & de » la disette, tous seroient exposés tour à » tour aux derniers degrés de la misere » qu'ils seroient assurés d'éviter tous en » s'aidant mutuellement.

» Enfin elle est juste, puisqu'elle est & » doit être réciproque, puisque le droit de » se procurer par son travail & par l'usage » légitime de ses propriétés les moyens de » subsistance préparés par la Providence à » tous les hommes ne peut être sans injusti- » ce ôté à personne.

» Cette communication qui se fait par le » transport & la garde des grains & sans la- » quelle les Provinces souffriroient alter- » nativement ou la disette ou la non-va- » leur, ne peut être établie que de deux » manieres; ou par l'entremise du commer- » ce laissé à lui-même, ou par l'interven- » tion du Gouvernement.

» Les réflexions & l'expérience prouvent » également que la voie du commerce li- » bre est, pour fournir aux besoins du Peu- » ple, la plus sûre, la plus prompte, la » moins dispendieuse, & la moins sujette » à inconvéniens.

» Les Négocians, par la multitude des » capitaux dont ils disposent, par l'éten- » due de leurs correspondances, par la » promptitude & l'exactitude des avis qu'ils » reçoivent, par l'économie qu'ils sçavent » mettre dans leurs opérations, par l'usage » & l'habitude de traiter les affaires de » commerce, ont des moyens & des res- » sources qui manquent aux Administra- » teurs les plus éclairés & les plus actifs.

» Leur vigilance excitée par l'intérêt, » prévient les déchets & les pertes; leur » concurrence rend impossible tout mono- » pole; & le besoin continuel où ils sont de » faire rentrer leurs fonds promptement » pour entretenir leur commerce, les en- » gage à se contenter de profits médiocres; » d'où il arrive que le prix des grains dans » les années de disette ne reçoit guere que » l'augmentation inévitable qui résulte des » frais & risques du transport ou de la » garde.

» Ainsi plus le commerce est libre, ani- » mé, étendu, plus le Peuple est prompte- » ment, efficacement, & abondamment » pourvu, les prix sont d'autant plus uni- » formes, ils s'éloignent d'autant moins du » prix moyen & habituel, sur lequel les sa- » laires se réglent nécessairement.

(*La suite à la Feuille prochaine*).

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Nouvelle méthode de semer les grains.

M. Paalzow, Recteur émérite à Séchausen, dans la Vieille-Marche, connu par plusieurs recherches utiles qu'il communique à bon marché, vient de faire imprimer sa méthode de semer les grains. C'est un nouveau service qu'il rend aux Cultivateurs & par conséquent au genre humain. Il releve d'abord les inconvéniens de l'ancienne méthode, & voici comme il s'exprime au sujet de cet article important. La méthode, dit-il, trop universellement & trop malheureusement suivie de semer les grains, est si préjudiciable au Public & aux Particuliers, qu'on ne peut s'empêcher d'en faire voir & sentir les mauvais effets. Il est certain que le grain ainsi semé est presqu'entiérement perdu. Les oiseaux en enlevent une grande partie; le reste est si mal recouvert par la herse & si mal distribué qu'il court grand risque de ne rien produire ou de ne produire que bien peu. Ici le grain est comme en tas; s'il pousse, les plantes se nuisent les unes aux autres & s'étouffent; là il y a des vuides trop considérables, & le grain étant

trop rare, il ne produit pas ce qu'on auroit lieu d'en attendre. L'on voit donc clairement que toute l'espérance de la récolte n'a de fondement solide que sur cette petite partie de grains qui se trouvent placés à une distance convenable les uns des autres pour pouvoir germer, croître & taller.

Il résulte, continue M. Paalzow, de cette méthode, qu'au moins les trois quarts de la semence sont jettés sur les champs en pure perte. Il trouve que c'en est trop, il a sans doute raison; mais, par sa méthode, est-il assuré de prévenir cette perte? c'est au tems à nous l'apprendre. Suivons-le encore un moment dans ses réflexions ou ses observations.

Le Créateur, c'est toujours lui qui parle, a donné à chaque graine la vertu de se reproduire & de se multiplier d'une maniere vraiment prodigieuse. Après avoir rapporté à ce sujet les expériences de M. Eckleben, Inspecteur des Jardins Impériaux de Pétersbourg, qui a fait multiplier des grains de seigle depuis 26 grains jusqu'à 30,000, il en vient à un essai qu'il a fait lui-même & qui mérite bien qu'on en fasse mention. Il planta sur un lit de terre bien préparée 30 grains de froment d'été des Indes orientales. Les souris en mangerent plus d'un tiers; chaque grain qui germa produisit deux cens grains, & M. Paalzow ajoute, en se servant d'une expression badine, que si les souris ne s'étoient pas mêlés de la culture, il a lieu de présumer que sa récolte auroit été bien plus loin & qu'il auroit pu avoir trois cens pour un. Cette expérience a été faite en 1773. Un si étonnant succès l'a porté à faire des essais en grand pour s'assurer si l'on ne pourroit pas suivre sa méthode pour des champs ou même des domaines d'une étendue considérable. Il se flatte d'avoir réussi; & si par sa méthode il n'a pas retiré le même produit que M. Eckleben a retiré de la sienne, il n'en est pas moins vrai que les Cultivateurs s'estimeroient trop heureux de s'en tenir à ses opérations & de semer moins pour recueillir plus.

M. Paalzow a fait imprimer un petit Mémoire où sa méthode est très-bien détaillée. Le titre Allemand de cette Brochure revient à peu près à celui-ci: *Méthode fondée sur l'expérience pour ensemencer les terres d'une maniere prodigieusement avantageuse, & s'assurer, autant qu'on peut l'être, d'une récolte abondante.*

L'ancien Recteur a épargné sur un wispel de semence depuis douze jusqu'à quinze sheffels. Pour qu'on ne doute pas de la bonté de sa méthode, il l'a fait mettre en pratique par divers Agriculteurs qui la regardent comme infiniment avantageuse. On assure que s'il avoit voulu faire un secret de sa méthode, il auroit pu gagner des sommes immenses en affermant des domaines & des terres d'une vaste étendue. Mais il fait céder volontiers son intérêt particulier au bien public. Dans cette vue, il a fait annoncer par les Auteurs des Feuilles périodiques qu'il communiquera sa méthode à quiconque lui fera parvenir un ducat. Il prie aussi d'affranchir les lettres qu'on lui fera l'honneur de lui écrire.

I I.

Extrait d'une Lettre de M. Giacomelli, *Membre Honoraire de la Société Géorgique de Padoue, sur une méthode nouvelle ou peu connue de multiplier les engrais.*

M. Giacomelli, Agronome fort connu dans les Etats de la République de Venise, parle au commencement de sa lettre d'une expérience qu'il a faite cette année en répandant du plâtre pulvérisé sur des champs de treffle & de bled. Sa lettre est en date du 15 Mai dernier; il assure qu'à cette époque les champs où il a répandu du plâtre réduit en poudre promettent beaucoup plus que ceux qui n'ont pas eu le même engrais. Il se propose de faire ensuite cette expérience en grand & d'essayer aussi de mettre de la chaux dissoute à l'air, dans des champs de treffle & de froment, pour être en état de décider lequel de ces deux engrais a de meilleurs effets pour la végétation de ces plantes.

Il en vient après cela à son principal objet, & il propose une méthode qui peut suppléer en grande partie à la paille dont on se sert pour faire la litiere des animaux. Je ne sçais, dit cet Agronome, si cette méthode est connue dans les autres pays, mais il est sûr qu'on ne la connoît pas en Italie & qu'elle peut y être de la plus grande utilité.

Le fumier est nécessaire pour fertiliser les campagnes, & plus le sol de celles-ci est maigre, sec, dépourvu de sucs, plus il a besoin d'engrais pour produire abondamment. Si l'on veut se procurer du fumier, il faut non-seulement avoir des troupeaux, mais on doit encore se pourvoir de toutes

les matieres qui ſont propres à leur faire des litieres. On n'employe ordinairement pour ce dernier objet que la paille, les feuilles, les roſeaux &c. Les Propriétaires n'en trouvent pas toujours autant qu'il leur en faut ; ils ſont ſouvent obligés d'en aller chercher fort loin, & de les acheter même très cher. Pour ſuppléer à la diſette de paille & d'autres matieres de cette eſpece, je me ſuis aviſé, dit l'Auteur, de faire pour les litieres uſage de terre légere, ſeche, maigre &c, lorſque je voulois me procurer du fumier pour des champs dont le ſol eſt gras, compacte, argilieux, & de faire des litieres avec de la terre forte, argilleuſe, graſſe pour amender les terreins légers, ſecs, ſablonneux.

Voici comme M. Giacomelli s'y eſt pris pour réuſſir dans ſes eſſais. Après avoir fait porter des charretées de ces deux eſpeces de terre auprès des étables & des écuries, il fit la litiere des troupeaux de brebis & des chevaux avec de la terre bien ſeche & bien pulvériſée, ayant pourtant ſoin de la couvrir d'une couche de paille ou de feuilles. Chaque ſemaine il faiſoit enlever ce fumier & mettre dans les étables de la nouvelle terre, en y mettant par-deſſus ou de la paille ou des feuilles, pour une nouvelle litiere. Chaque fois qu'on ôtoit le fumier, il avoit ſoin de bien faire méler la litiere avec la paille, les feuilles, les urines & les excrémens des animaux. On jettoit enſuite le tout ſur un tas de fumier pour que ces matieres achevaſſent de ſe pourrir ; le tas étoit dans un endroit couvert & recevoit l'eau des égouts de la Ferme. Toute la maſſe fermenmentoit & parvenoit bientôt à tout le degré de perfection qu'on pouvoit lui procurer. L'expérience m'a fait voir, dit M. Giacomelli, que cet engrais étoit admirable & que répandu en plus petite quantité que le fumier ordinaire, il produit pourtant plus d'effet. Le fumier qu'on retire des étables & qui eſt principalement compoſé de paille & d'autres matieres ſemblables, n'aide que fort peu à la végétation des plantes, s'il eſt mis ſur les champs avant qu'on l'ait laiſſé bien mûrir ; & quand on attend qu'il ſoit bien mûr, il diminue beaucoup & ſe réduit à une petite quantité.

Par la méthode de M. Giacomelli, on a plus de fumier à moins de frais, & ce fumier eſt d'une excellente qualité. La terre qu'on employe pour les litieres s'impregne des ſels & des huiles des excrémens & des urines des animaux ; ſi on l'expoſe enſuite à l'air, elle profite de toutes les influences de l'atmoſphere & devient en fermentant un engrais parfait. Ce fumier, à quantité égale, fertiliſe infiniment plus un terrein que ne peut le faire le fumier ordinaire ; ſur tout, comme le preſcrit M. Giacomelli, ſi l'on a ſoin de choiſir de la terre légere pour les terreins gras, & de la terre argilleuſe pour les terreins legers ou ſablonneux. Ce nouvel engrais ſert également pour les champs labourables & pour les prairies. La méthode de M. Giacomelli eſt fort ſimple & l'on peut la mettre en pratique dans toutes ſortes de pays ; il en réſulte évidemment qu'avec moins de frais qu'en faiſant les litieres uniquement avec de la paille ou des feuilles, on ſe procure une plus grande quantité de fumier, ce qui eſt déjà un grand avantage, & que ce fumier eſt d'une meilleure qualité &c.

III.

Obſervations ſur les moyens de ſe procurer facilement une grande quantité de chiffons pour faire le papier.

La conſommation du papier étant prodigieuſe, le chiffon ou vieux linge qui en eſt la matiere premiere, eſt devenu un objet intéreſſant. Diverſes Ordonnances en défendent la ſortie hors du Royaume ; cette prohibition n'empêche pas au moins qu'il ne s'en perde beaucoup. En effet le chiffon qui ſe ramaſſe dans Paris ne ſe tire que des ordures & des balayures que l'on jette dans les rues. Si les marchands de vieux chapeaux & autres qui achetent de vieilles hardes ou ceux que l'on nomme *Chiffoniers*, mettoient un prix à cette matiere, les domeſtiques de même que pluſieurs meres de familles auroient ſoin de la ramaſſer. Le chiffon ſeroit livré plus propre que lorſqu'il a ſéjourné dans les boues, & l'on auroit plus facilement de beau papier. Cette économie eſt connue dans pluſieurs Villes du Royaume : la livre de chiffon fin & celle du chiffon groſſier y ont une valeur très petite à la vérité, mais la multiplicité des ventes fait une ſomme conſidréable. Si l'on adoptoit cette méthode à Paris où ſe fait la 20e. partie de la conſommation de tout le Royaume, on préſume qu'il en réſulteroit un très-grand avantage pour les Pape-

teries qui manquent quelquefois de matieres. En réveillant l'intérêt des Particuliers, on excite leur industrie, & la Société y gagne. Quoique les tentatives qui ont été faites sur divers végétaux pour en tirer du papier ayent été peu fructueuses, on ne devroit pas cependant les abandonner. Peut-être ne seroit-il pas impossible de trouver en Europe l'art de faire le papier-soie qui se fabrique à la Chine. On pourroit peut-être aussi suppléer à la matiere premiere par quelques substances du produit des Colonies Françoises ou d'ailleurs.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 21 Septembre 1774, au Samedi 24 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 à 26 liv. *le septier; idem* nouveau, de 18, 21 à 25 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 23 à 26 l. Le méteil, 20 l.; le seigle, de 11 l. 10 s., 12 l. 10 s. à 13 l.; l'orge, de 8, 8 l. 15 s. à 9 l. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 21 Sept. 1774, au Samedi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 19 l. *le septier; id.* nouvelle, de 15, 16 l. 10 s. à 18 l.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 28 Septembre 1774, de 49 à 50 l.; *id.* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 33 à 34; *idem* nouveau, de 32 à 33; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

Changes de Paris, *du* 28 *Septembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$
Londres	30 $\frac{15}{16}$ à 31
Hambourg	182
Madrid	14 18
Cadix	14 16 6
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	94 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Août.*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 28 Septembre 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	722		*marc.*
Du Mexique à . . .	718		
Du Perou à	710		
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98		*once.*
Or fin à 23 k. . .			
31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . .			
20 g. à	53	5	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . .			
gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Lundi* 26.	*Mardi* 27.	*Mercredi* 28.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1735	1737 $\frac{1}{2}$ 40 . .	1742 $\frac{1}{2}$ 45 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	71.	. . . . .
Emprunt O.R. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 12 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 13 *Février.*

L'Académie Royale des Sciences ne proposa, l'année derniere, que des questions de cette science sublime & populaire qui donne à l'homme sur la nature un véritable empire avec pouvoir de lever sur elle des tributs pour ses propres besoins. *Quels sont les meilleurs moyens de faire fleurir l'Agriculture? Quelle est la maniere la plus sûre d'arrêter les épidémies? Quelle doit être la construction de la meilleure charrue?* La Société a reçu treize réponses à la premiere question, cinq à la deuxième, trois à la derniere : mais elle n'a point encore prononcé.

M. André Berch, Trésorier de l'Université d'Upsal & Chevalier de l'Ordre de Vasa, a lu, dans une Assemblée de la Société Patriotique, un Mémoire sur les moyens d'améliorer l'Agriculture. Entr'autres vues que cet Agronome a données, il a proposé de rassembler les différentes sortes de charrues employées dans les différentes Provinces du Royaume, & de les essayer sur des terreins de même qualité avec les mêmes animaux, pour en observer les avantages & les défauts respectifs, & pouvoir ensuite réunir dans une même charrue tous ces avantages (autant qu'il sera possible) sans la gâter par ces défauts. S. M. l'écoutoit; car comme le Patriote le plus zélé pour le bien public, le Roi est le Citoyen le plus jaloux de s'instruire : cette idée lui a paru heureuse, & au même instant S. M. a ordonné qu'elle seroit publiquement exécutée, dès que le tems le permettroit. Ce jour sera celui d'une fête agricole telle que celles dont l'Asie & l'Antiquité nous offrent des exemples : on y célébrera les mysteres de l'Agronomie; le Roi présidera lui-même à la solemnité. C'est ainsi qu'on parvient à redresser & à diriger les opinions & les goûts des Nations. Il est infiniment plus aisé de soumettre un Empire que de déraciner un vice national, de dissiper un préjugé populaire, d'extirper un abus général & invétéré; car c'est ici l'ouvrage de la raison, de l'art, de la patience, de la constance. Si l'on peut attendre la réforme des charrues, c'est de l'expérience la plus authentique, &, si l'on peut ainsi parler, la plus glorieuse pour l'Art.

Pour prévenir les suites des mauvaises récoltes, S. M. a créé, sous le nom de Commission, une espece de Sénat Agricole, composé d'un certain nombre de Gouverneurs de Provinces & de Citoyens distingués tout à la fois par leur zele & par leurs lumieres, pour travailler à accélerer les progrès de l'Agriculture; & en même tems établir dans les Paroisses des magasins pour fournir, en cas de disette, à la subsistance des Laboureurs, & conserver dans toutes les circonstances les grains nécessaires aux semailles. Cette derniere institution ne s'é-

tendra vraisemblablement que jusqu'à l'époque où le commerce qu'elle décourageroit suffira seul pour pourvoir aux besoins respectifs des Producteurs & des Consommateurs.

Comme la Couronne a beaucoup d'actions dans le Bureau général d'Assistance, ou Mont-de-Piété, il a été ordonné aux Directeurs & Administrateurs de rendre compte au Roi de sa situation actuelle. Ce Bureau s'est trouvé sur un meilleur pied que ci-devant. Le Roi a demandé à la Direction un plan relatif aux Employés à la régie, & aux moyens de prêter avec sûreté sur les biens-fonds, à un intérêt modique. Le Bureau a acheté un des plus magnifiques hôtels de la Ville ; dépense qui suppose qu'il avoit des fonds abondans & la faculté de baisser les intérêts des emprunts en faveur du Peuple.

La Compagnie de Gothenbourg pour la pêche du hareng a obtenu un encouragement réel dans l'exemption des droits de sortie sur les harengs portés à l'Etranger par mer.

M. Jérôme Harmensen vient d'être nommé Adjoint de M. le Chevalier Harmensen, chargé des affaires du commerce de Suede à Bordeaux.

Le 16 Janvier, dans l'endroit de la Province de Bahus, appellé Aby-Fierde, la glace se rompit & laissa sortir, à ce qu'on dit, par une très-large ouverture, une quantité prodigieuse de harengs gros & gras dont les Paysans ont chargé des traineaux.

ALLEMAGNE.

De Breslau, *le* 18 *Février.*

C'est sans fondement qu'on avoit répandu le bruit qu'il régnoit des maladies épidémiques dans la Moldavie : il n'y a dans cette Province ni épidémies ni épizooties ; mais les vivres y sont extrêmement chers, parce que les magasins publics sont très-bien remplis.

On vient d'introduire dans le Royaume de Bohême, un Catéchisme d'Agriculture à l'usage des jeunes Paysans : ce catéchisme les accoutumera à raisonner sur leur Art ; & l'on verra peut-être un jour combien il est avantageux que la théorie soit réunie à la pratique, si toutefois le Laboureur reste assez riche ou aisé pour avoir la faculté de penser & de mieux faire.

De Lubeck, *le* 20 *Février.*

Il est faux qu'on ait publié dans le Landgraviat de Hesse-Cassel des loix vestiaires, des ordres de renouveller les contrats chaque année, l'établissement d'une Ferme générale des emplois attachés aux Tribunaux de Justice &c. Ces nouvelles sont absolument controuvées.

De Francfort, *le* 23 *Février.*

On traduit en Allemand *l'Essai historique & politique sur la race des brebis à laine fine*, par M. Alstroem de l'Académie des Sciences de Stockolm. Il paroîtra bientôt des *Mémoires sur les maladies du bétail*, formés sur les leçons de M. Haller. Le Conseil de Santé de Berne a veillé sur l'exécution de l'entreprise, & ordonné que l'Ouvrage seroit imprimé en François & en Allemand.

ITALIE.

De Milan, *le* 12 *Février.*

Il a fallu publier un nouvel Edit avec des injonctions plus menaçantes pour obliger les Propriétaires & Fermiers à porter dans les greniers d'abondance des Villes la quantité de grains à laquelle ils avoient été taxés. Il est permis aux Intendans des Finances de procéder contre les Délinquans par voie d'Inquisition ; *in via di Inquisizione* &c.

S. M. I., en considération des pertes essuyées dans le Bas-Mantouan à la fin de 1772 par les débordemens des rivieres, a remis aux Habitans les arrérages dont ils sont redevables à la Chambre des Finances, & ordonné qu'on tirât du Trésor une somme considérable pour la distribuer à ceux qui ont le plus souffert de cet accident.

De Livourne, *le* 15 *Février.*

Les Anglois tirent beaucoup de soie de différéns Ports d'Italie ; ils y versent des grains d'Amérique & autres lieux.

Le 8, une bourrasque endommagea plusieurs bâtimens dans notre Port, & brisa un tartanot Corse chargé de vin, ainsi que trois

tartanes de Pêcheurs : un navire François se seroit aussi perdu, si les gens d'une de nos frégates ne lui avoient courageusement donné les plus prompts secours.

Un Seigneur, arrivé derniérement ici des Indes orientales, a rapporté que, depuis dix ans, le Capitaine Scott, Anglois, se sert avec le succès le plus complet de la méthode de M. *Masculine*, son Maître, pour les longitudes. Dans le voyage de l'Inde, il a fait ses observations sans obstacles, & il a toujours trouvé les longitudes avec la plus rigoureuse précision. En passant vers le Cap de Bonne-Espérance au mois de Juin dernier, il vit dans la fausse-baye deux vaisseaux François armés par la Cour de Versailles pour faire le tour du monde. Les Capitaines de ces vaisseaux vérifioient les tables nautiques de la Commission Angloise des longitudes, c'est-à-dire, du célébre Mathématicien M. Masculine : lorsqu'ils se furent abouchés avec le Capitaine Scott, ils furent très-étonnés de trouver dans son journal que depuis très-long tems il faisoit les mêmes épreuves. Le même vaisseau Anglois rencontra un vaisseau de registre Espagnol parti de Lima pour Cadix : M. Scott découvrit que le Capitaine Espagnol avoit fait une erreur de quatre degrés dans sa longitude, sans pouvoir parvenir à le lui persuader. Cependant il lui annonça que le soir même il verroit l'Isle de Flores, ce qui arriva. Plusieurs autres Capitaines au service de la Compagnie Angloise des Indes orientales, se réglent sur la même méthode avec le même succès.

L'Amiral Hurlingron, qui est à Bombay, a reconnu que les horloges marines de M. Harisson souffrent quelques variations dans les pays chauds : mais ces variations sous de tels climats sont d'une bien moindre importance que si elles arrivoient dans des régions tempérées ou froides où des guides sont plus nécessaires, parce que le soleil s'y cache plus souvent.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 26 Février.*

Le 17, M. le Ch. Th. Clavering dépeignit en termes énergiques devant la Chambre des Communes le déplorable état des Manufactures de toile, source de malheurs & d'émigrations ; & proposa de délibérer sur cette matiere en Comité. M. le Gouverneur Pownal, dans la crainte qu'il ne fût question de hausser les droits sur les toiles d'Allemagne, annonça que, dans ce cas, le Roi de Prusse surchargeroit de droits les draps d'Angleterre, & qu'il en défendroit même l'entrée dans ses Etats, exemple que la Russie & d'autres Puissances ne manqueront pas de suivre ; que toutefois le commerce des étoffes de laine étoit si important pour la Nation que de cinquante-six millions à quoi se monte la somme totale des dépenses de l'Angleterre, la lainerie en fournissoit huit millions, & qu'il s'en vendoit deux millions à l'Etranger ; qu'ainsi il falloit prendre cet objet en considération. Après un vif débat, l'examen de cette derniere proposition fut remis au 1 Mars.

Le 21, en traitant du subside pour la Marine, il fut remarqué que cet objet seul absorboit le produit de la taxe des terres & du malt ; que notre puissante flotte de 82 vaisseaux de ligne, seroit bien foible s'il ne restoit plus de fonds pour payer les équipages ; qu'avant la derniere guerre, les dépenses de la Marine n'alloient qu'à 1,100,000 l. sterl. ; qu'en 1766, elles étoient montées à 1,600,000, & qu'elles étoient aujourd'hui à 2,200,000 l. Cependant il fut résolu d'accorder les sommes proposées.

Il vient d'être rendu à Edimbourg un Jugement dont les motifs peuvent paroître fort singuliers, & dont les suites pourroient être très-intéressantes pour l'Ecosse. M. le Marq. de Tweedale poursuivoit en Justice deux Gentilshommes qui avoient rompu les clôtures ou percé les hayes de ses champs en poursuivant un renard. Les Défendeurs soutenoient que les renards étant des animaux nuisibles, il étoit de l'intérêt public qu'ils ne trouvassent point d'asyle & qu'on pût les prendre par-tout comme des voleurs. Le Jugement leur a été favorable.

On écrit de Perth, que les rivieres d'Almond & de Tay avoient inondé les bas fonds, rompu des chemins, renversé des maisons & brisé des bateaux.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Briançon, *le 21 Février.*

La saison a été très-fâcheuse & très mau-

vaiſe. Il y a eu ſur terre, pendant un aſſez long eſpace de tems, pluſieurs pieds de neige, de maniere qu'il a fallu étendre ſur la neige même les draps pour les Troupes, & que cette partie du ſervice militaire eſt fort embarraſſante.

Un eſſaim d'abeilles eſt venu, par haſard, ſe placer ſur une fenêtre d'une maiſon habitée à Sainte Catherine par M. Turcon, Avocat. Il entra par un trou du volet qui donne ſur la campagne, & il s'eſt établi entre le contre-vent & les vitres, de maniere que, de la chambre, on peut voir travailler ces mouches & obſerver tranquillement toutes leurs opérations.

De Marseille, *le 26 Février.*

Les vents ſont, depuis quelque tems, favorables à la rentrée des vaiſſeaux : les derniers bâtimens ont apporté beaucoup d'huile... Le Port de Tunis eſt r'ouvert : il en eſt ſorti beaucoup de navires en partie chargés de grains pour les côtes de la Méditerranée .. Les gros tems ont battu les vaiſſeaux dans le Port de Mogador... La tartane, la *Vierge de la Miſéricorde*, commandée par J. B. Gere du Martigue, allant à Sainte Croix de Barbarie, a péri.

L'hiver a pris un cours fort étrange ; ou plutôt, il n'y a preſque point d'hiver. Dès le 1 Février, la plûpart des amandiers étoient en fleurs.

M. Piſton travaille avec conſtance, dans ce pays, à dreſſer des tables météorologiques à l'uſage des Cultivateurs & des Navigateurs. On ſçait que le vent de N. O., dit *miſtral*, eſt la déſolation de la Provence & la cauſe des naufrages fréquens qui arrivent dans le Golfe de Lyon. Il ne ſeroit pas difficile de prouver que la plûpart des coups de vent violens de N. & de N. O. que nous éprouvons ici tous les mois, ne ſont reſſentis ni à Lyon ni à Bordeaux, & qu'ils ne partent que du Mont Ventoux : c'eſt du moins ce qu'il ſeroit facile de conſtater par des obſervations qu'on feroit à Bordeaux & à Lyon, & que l'on compareroit avec celles de Marſeille. Quand les vents de N. O. viennent de l'Océan, & ceux du N. de par-deſſus Lyon, ils ont des nuages particuliers qui les font reconnoître. Tel coup de vent partant des bouches du Rhône, N. droit, court la côte de Languedoc dans la direction de N. E. ; tel autre ſur celle de Provence dans la direction de N. O., & laiſſe l'autre tranquille ; tel s'arrête aux Iſles de Minorque ; tel ne dépaſſe pas les Iſles d'Hieres ; tel pouſſe ſa furie juſqu'au fond du Levant. Tous ces vents différens ont leurs nuages propres & diſtinctifs qui ne permettent pas à des Obſervateurs expérimentés de les confondre. M. Piſton a raſſemblé ſur ce ſujet une ſuite d'obſervations utiles. Elles ont été faites avec deux thermometres de Réaumur au mercure, placés au nord en plein air, dans un Fauxbourg de la Ville. Le froid y eſt plus fort de deux degrés que dans l'intérieur de Marſeille : mais comme c'eſt à la campagne qu'il cauſe le plus de dommage, il eſt eſſentiel, pour juger de ſes effets, d'en connoître les véritables degrés. A 6 degrés au-deſſous de la glace, les oliviers & encore plus les orangers prennent mal. C'eſt à la ſuite de pluſieurs hivers rigoureux depuis 1766 que les oliviers de Provence ont tant ſouffert ; & ce n'eſt qu'aux abondantes pluies de 1772 & 73 que nous devons la belle récolte d'huile que nous venons de faire.

Les Sçavans de Lyon & de Bordeaux ſont invités à faire de ſemblables obſervations & à les publier dans les Affiches de leur Ville. Leur comparaiſon avec celles de Marſeille ſerviroit à établir des regles générales ſur les vents qui régnent ordinairement dans le Golfe de Lyon.

De Montpellier, *le 26 Février.*

L'hiver a été fort doux : cependant il y a eu des froids & des gelées, aſſez pour empêcher que la végétation ne fût trop hâtive. Si le tems continuoit ſans viciſſitudes tranchantes, nous pourrions nous flatter d'avoir de belles récoltes. Les amandiers ont fleuri dès le commencement du mois.

Il y a toujours grande abondance d'huiles ; le prix en avoit beaucoup baiſſé, mais elles ont repris quelque faveur.

Nos vins & nos eaux-de-vie reſtent preſque ſans conſommation. Les grains ſont toujours très-chers.

Les Manufactures & le Commerce de Niſmes vont aſſez bien.

De Grenoble, *le 28 Février.*

Le tems s'eſt toujours maintenu mou ;

pluvieux, & trop doux. Hier, il tomba de la neige : cette nuit, il a gelé : aujourd'hui, il a fait beau & assez froid : il est fort à desirer, pour les fruits de la terre & la conservation des hommes & du bétail, que ce tems continue : nous n'osons nous en flatter.

D'ANGERS, *le 4 Mars.*

Nos Officiers Municipaux, animés des sentimens du patriotisme, de l'humanité & de la religion, sollicitent, avec l'applaudissement général de la Province, l'établissement d'un Hôpital d'Enfans-Trouvés dans cette Ville, Ville Capitale de l'appanage de Monseigneur le Comte de Provence. Dans un Mémoire de M. Cochu, Avocat, Signé par MM. Allard, Maire, & Prevost, Avocat du Roi, imprimé à Paris chez Brunet, ils examinent, 1°. *l'utilité & la nécessité* de cet Hôpital ; 2°. les *moyens & la facilité* de le procurer à l'Anjou. Le cœur est déchiré par le tableau qu'ils présentent du sort de ces malheureux enfans qu'on envoye aujourd'hui à l'Hôpital de Paris. Des Mercénaires, sans aveu, font des amas d'enfans, les quêtent sur les différens Fiefs, s'en rendent Adjudicataires au rabais, & les entassent sur des voitures pour les conduire à Paris. *Quel est*, demande-t-on, *leur principal salaire ? La mort trop certaine de ces enfans... Plus il en périt, plus ils profitent.* Des criminels sont voiturés avec plus de ménagement. L'expérience prouve que de cent enfans exposés qui sont transportés de la Province d'Angers dans la Capitale, les deux tiers meurent dans la route, & que l'autre tiers est à peine rendu à sa destination qu'il succombe sous la fatigue meurtriere du voyage. *Les Possesseurs des Fiefs, si jaloux de régner sur des domaines étendus & sur des Vassaux nombreux, pourroient-ils oublier que la qualité de Seigneur emporte celle de Patron, de Protecteur, de Bienfaiteur ?* La loi le leur rappelleroit. » Les vœux des Citoyens d'Angers, ajou- » tent ces Magistrats, pourroient-ils ne pas » être exaucés ? Pourroient-ils même être » suspendus ? Déjà depuis dix ans, le nom- » bre des Habitans de leur Province est di- » minué d'un huitième ; des enfans affamés » maudissent l'instant de leur naissance, » s'expatrient... Du milieu de ces débris, » de ces naufrages, sauvons des enfans pour » la Patrie ; c'est moins un bienfait qu'un » devoir ».

Pour doter cet établissement, on ne demande rien à l'Etat. M. l'Abbé de Barc, ancien Chapelain du Roi & de Monseigneur le Comte de Provence, Chanoine de Chartres, & Prieur du Prieuré aux Bons-Hommes, consent à l'union de son Bénéfice à l'Hôpital projetté, & ne se réserve la jouissance du revenu que pour le plaisir de le donner lui-même à l'Hôpital. Ce revenu est d'environ sept mille livres. La Confrairie des Bourgeois de la Ville a quelques Bénéfices dont la réunion à l'Hôpital ne souffriroit point d'obstacles. Enfin les Seigneurs de Fiefs fourniroient quelque contribution : il est de principe en Anjou que la nourriture & l'entretien des enfans exposés est à la charge des Seigneurs hauts, moyens & bas Justiciers, comme capables de profiter des successions & des autres épaves.

Presque toutes les Villes Capitales ont des Hôpitaux d'Enfans-Trouvés. L'Hôpital d'Angers soulageroit infiniment celui de Paris.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Guérison de la rage. Extrait des Papiers Anglois.

Un jeune homme, Maréchal-Ferrant au Petit-Chelsea, étant allé saigner un cheval qui avoit été mordu par un chien enragé, trouva en arrivant que le cheval étoit devenu enragé lui-même. Le Garçon tira du sang à cet animal, mais par malheur il en fut mordu au bras droit, un peu au dessus du poignet. De plus, en saignant le cheval, le sang coula en partie sur lui ; il en tomba même sur le bras mordu dont la blessure étoit assez profonde, & le sang de cette bête enragée se mêla avec celui de ce pauvre Maréchal. Le cheval ne fut point guéri ; la rage augmenta, & il mourut le lendemain.

Le jeune homme, immédiatement après qu'il eût été mordu, mit de l'eau & du sel sur sa blessure qui, durant quelques jours, parut extrêmement rouge & vive. Comme il avoit lui-même recommandé à plusieurs

personnes qui avoient été ainsi mordues d'avoir recours au remede de Tonquin, il en fit usage lui-même & en prit une dose, cinq jours après son accident. Il y avoit déjà plus de quinze jours que ce garçon étoit malade, lorsque je fus informé de ce qui lui étoit arrivé. Je vins le voir, & je donnai ordre de lui faire prendre tout de suite une autre dose du même remede. Il étoit fort simple d'imaginer qu'ayant été mordu par un cheval dont la rage étoit au plus grand période, le malade avoit plus à craindre, & que sa blessure ne pouvoit être que très-dangereuse. Il prit la seconde dose, & crut qu'il n'auroit pas besoin d'en venir à une troisième; mais douze jours après, à la pleine lune, il fut saisi, contre son ordinaire, d'un mal de tête qui lui dura deux jours pendant lesquels il se sentit de plus extrêmement foible. Le quinzième jour depuis qu'il avoit pris la derniere dose, & le vingt-huitième depuis la morsure, il donna tous les symptômes de la rage & eut de violens accès. Son pere me l'amena; je lui donnai une dose du *Tonquin-remede*, & j'ordonnai qu'il en prît une autre l'après-midi. il s'endormit après la premiere prise, mais sentant revenir son mal de tête, vers le soir, il prit la seconde dose. Son effet fut prompt, le mal de tête se dissipa, & le malade dormit bien pendant la nuit.

Le lendemain matin, il revint chez moi, & prit sous mes yeux (car j'avois lieu de soupçonner que les premieres doses qu'il avoit prises n'étoient pas aussi fortes qu'elles auroient dû l'être) une troisième dose bien conditionnée; il se trouva prodigieusement soulagé & fut très-bien tout l'après-midi. Le soir, avant que de se mettre au lit, on lui fit prendre, par mon ordre, une quatrième dose. Il passa bien la nuit & dormit à merveille. Comme le mal avoit été fort loin, je conseillai au jeune homme, pour n'avoir plus à craindre aucune nouvelle attaque, de prendre encore une dose, à la pleine lune prochaine; il le fit, & depuis lors il s'est toujours bien porté.

Il n'est pas douteux que le musc qui entre dans ce remede n'ait beaucoup de part à la guérison de la maladie; je ne contesterai pas qu'on ne puisse la guérir par d'autres remedes; mais il est certain que celui-ci est très-salutaire, soulage plus promptement le malade, & opere infailliblement à quelque degré que le mal soit parvenu. Il faut avoir seulement l'attention de faire prendre au malade plusieurs doses jusqu'à ce qu'il soit tranquille & qu'il dorme. Je pense que l'intervalle d'une prise à l'autre doit être d'une heure ou de deux heures tout au plus.

Je fais part au Public de cette guérison, parce qu'il s'agit d'une maladie qui ne souffre guères de remede. Celui dont il s'agit n'a besoin que d'être administré d'une maniere fort simple. On fait prendre la dose au malade dans une liqueur forte, du rum, de l'eau-de-vie &c. Alors le remede opere incomparablement plus vîte que si on le faisoit prendre dans du sirop, ou avec du miel, des confitures &c. Au Petit-Chelsea, 1er. Novembre 1773. *Signé*, H. DE LA TOUCHE.

Recette du remede de Tonquin. Prenez du cinnabre naturel & factice, de chacun vingt-quatre grains; broyez-les bien jusqu'à ce qu'ils soient réduits en poudre fort fine. Mêlez à cette poudre du musc le plus fort que vous pourrez trouver, seize grains; attendez qu'il soit réduit en très-fines parties ainsi que le cinnabre. Tout cela vous fera une dose que le malade prendra dans une cuiller à thé remplie d'eau-de-vie ou de quelqu'autre liqueur forte.

II.

Livres nouveaux.

1. *Voyage Agronomique, précédé du Parfait-Fermier.* 2 vol. gr. in-8°. A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins. Prix 10 l. br., 12 liv. rel.

L'Auteur de cet Ouvrage est M. Young, Anglois, connu de nos Lecteurs, estimé dans toute l'Europe, honoré dans sa Patrie. C'est lui qui a voyagé dans toutes les parties de l'Angleterre, non pour voir des *Villes*, mais pour examiner les campagnes, l'état de leur culture, les frais & les produits de chaque culture, & tout ce qui peut apprendre au Gouvernement à apprécier la richesse nationale. Aux connoissances pratiques, cet Agronome joint des connoissances économiques assez profondes, comme nous avons eu occasion de le dire. En décrivant l'état actuel de l'Agriculture Angloise, il déploye des vues lumineuses & des obser-

vations importantes. Ce tableau de l'Economie rurale d'une Nation si célebre dans cet Art mérite l'attention de l'Europe : mais elle a bien un plus grand intérêt à se pénétrer des principes & des pratiques que l'Auteur expose dans son *Parfait-Fermier*, 1°. sur l'établissement d'une Ferme, la distribution des terreins, les instrumens aratoires, les défrichemens, la nature des terres, les engrais, les bestiaux, la comparaison des cultures &c; 2°. sur les cultures particulieres des grains & des prairies, les propriétés des plantes, leurs maladies &c. &c. &c. Quelque profond que soit l'Auteur, les Cultivateurs entendront facilement les principes, les préceptes, les conseils renfermés dans ces excellens élémens d'Agriculture.

2. *Description de l'Arabie, d'après les observations & les recherches faites dans le pays même*, par M. Niebuhr, Capitaine d'Ingénieurs, Membre de la Société Royale de Gottingen, nouvelle édition avec fig. 2 v. in 4°. proposés par souscription. A Paris, chez Merlin, rue de la Harpe.

L'Arabie étoit, avant M. Niebuhr, une des contrées Asiatiques les moins connues. Envoyé dans ce pays par la Cour de Danemarck avec d'autres Sçavans, il a rassemblé dans cette description les recherches sçavantes & neuves de cinq hommes dont cette Cour connoissoit la rare capacité, l'exactitude scrupuleuse, & la rare fidélité. La Géographie, l'Histoire civile, l'Histoire naturelle, la Médecine &c. de ce pays, tout y est examiné & traité de maniere à mériter les applaudissemens des Sçavans & de tous les ordres de Lecteurs. Les Coutumes y sont dépeintes, les Langues éclaircies, les Sciences appréciées &c. On y explique la Chronologie des Orientaux. On n'a pas négligé d'examiner la population; & après avoir reconnu que le nombre des filles n'excédoit pas celui des garçons, on recherche pourquoi la polygamie est établie dans ce pays... Cette nouvelle édition d'un Ouvrage très-estimable, sera faite avec le plus grand soin. La souscription sera de *quarante-huit livres pour les deux volumes*, dont 24 seront payées en souscrivant, 12 en retirant le 1er. volume au mois de Novembre, 12 en retirant le 2e. en Mars 1775. Ceux qui n'auront pas souscrit payeront l'Ouvrage en feuilles *72 livres*. La souscription sera ouverte jusqu'au mois de Juillet prochain.

3. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes*, par M. de Réaumur, 6 vol. in-4°. avec 267 fig. proposés par souscription, chez Didot le jeune, quai des Augustins.

Le Public a tout dit sur le prix de cet Ouvrage. Conditions de la souscription, en feuilles, en recevant le 1 vol., 18 l.; le 2e. en Août, 12 l.; le 3e. en Octobre, 12 l.; le 4e. en Janvier, 12 l.; les deux derniers en Juillet, 18 liv.; total 72 l. La souscription ne sera ouverte que jusqu'au mois de Juillet prochain. On pourra souscrire pour des volumes séparés, à l'exception du premier, jusqu'au mois de Mai 1774.

4. *Histoire des Plantes de la Guiane Françoise, rangées suivant la méthode sexuelle*, par M. Fusée Aublet. 3 vol. in-4°. avec la description & les figures de 400 plantes qui n'ont point été décrites ni gravées, proposés par souscription, chez le Libraire précédent.

Ce Prospectus donne l'idée la plus avantageuse du sçavoir, du zele, des succès de M. Aublet. On ne néglige rien pour donner à son Ouvrage la forme la plus agréable. Souscription : petit papier, en souscrivant 24 l.; en retirant les trois volumes à la fin de l'année 36 liv. Grand papier dont il n'y a que 100 exemplaires, en souscrivant 36 l., en retirant l'Ouvrage 54 l. Souscription ouverte jusqu'au 1 Juillet.

5. *Dictionnaire universel des trois régnes de l'Histoire naturelle, divisés en trois parties*, la 1re. sous le titre de *Dictionnaire raisonné universel du régne végétal*, par M. le Begue de Presle; la 2e. *Dictionnaire universel du régne animal*, par MM. Buquet & Bosquillon, Docteurs en Médecine de la Faculté de Paris; la 3e. *Dictionnaire raisonné universel du régne minéral*, par M. Laborie, très-habile Chymiste. Chez le même Libraire.

Les noms des Auteurs nous promettent que l'exécution de cette grande entreprise remplira les vœux du Public. Les Naturalistes & les Amateurs sont invités à envoyer des Mémoires au Libraire. Les deux premiers volumes in-8°. du régne végétal, coûtent 9 liv. en feuilles. On souscrit chez le même Libraire pour le *Dictionnaire raisonné universel de matiere médicale*, par feu M. de la Beyrie, en payant à présent d'avance 12 livres, & en retirant les huit volumes au mois de Juillet, 60 livres. La

souscription sera fermée audit mois. Le même Ouvrage en 4 forts volumes in-8°. sans fig. se vend 24 livres.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 2 Mars 1774, au Samedi 5 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 25 à 28 livres *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 24 l. 10 s. à 26 l.; le seigle, de 12 liv. 15 s., 13 liv. 5 s. à 14 l.; l'orge, de 10 liv., 10 liv. 5 s. à 10 l. 15 s. aussi *le septier*.

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 2 Mars 1774, au Samedi 5 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 à 21 livres *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Mars 1774, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 19 l. 10 s.

V.

Changes de Paris, *du 9 Mars 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30
Hambourg	186 à 185 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	95 à 94 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris, du 9 Mars 1774.

		H	S	
Or de Portug. à . . .	730			marc.
Du Mexique à . . .	722			
Du Perou à	714			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	99	10		once.
Or fin à 23 k. . .				
31 32.	101			
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . .				marc.
20 g. à	53	15		
Idem à 11 d. 10 . .				
gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Lundi 7.*	*Mardi 8.*	*Mercredi 9.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1487 $\frac{1}{2}$ . . .	1487 $\frac{1}{2}$ 90 . .	1490 92 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	950	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	61	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	318	318	318 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 8 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 12 *Septembre.*

ON met à exécution la nouvelle Ordonnance du College du Commerce. A l'avenir, nos marchandises ne seront empreintes dans tout le Royaume que du sceau de la Fabrique Suédoise à double marque. On a fort à cœur d'encourager la Fabrique des toiles à voiles. A cet effet, les Patrons des navires Suédois qui acheteront de ces toiles des pays étrangers, payeront des droits à la Douane; & l'on assigne une prime de vingt-cinq pour cent à l'exportation de ces toiles fabriquées dans le Royaume. Ces faveurs donnent au commerce un cours forcé qu'il ne peut plus soutenir quand elles cessent. La marchandise sera beaucoup plus chere dans l'intérieur qu'elle ne l'auroit été naturellement; ainsi la gratification tombera nécessairement à la charge de la navigation. Au-dehors, elle sera par-là même à plus bas prix; l'Etranger recueillera donc le prix de gratification, mais quand elle cessera, notre Fabrique ne pourra plus soutenir des relations fondées sur cet avantage passager. La prospérité d'un commerce n'est durable qu'autant qu'il s'y éleve par son cours naturel & non par des moyens factices. Nous soumettons ces réflexions à la sagesse du College qui n'a que le bien public en vue.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 15 *Septembre.*

Pour empêcher les Tuteurs de faire de mauvais emplois de l'argent de leurs Pupilles, il leur avoit été ci-devant défendu d'en faire aucun, bon ou mauvais, c'est-à-dire, d'améliorer la fortune de leurs Pupilles, & même de la conserver, car la fortune s'entretient par des dépenses & conséquemment par ses produits mêmes, & non par un argent mort. On prévenoit donc un mal possible par un mal réel. Le Gouvernement, frappé de cet abus & de l'avantage qu'on pourroit retirer de ces fonds, a offert aux Tuteurs la caisse des capitations extraordinaires pour les placer avec sûreté & avec un produit facile à vérifier.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 18 *Septembre.*

La chaleur a été, dans le courant d'Août, de 12 dégrés supérieure à la chaleur ordinaire de la saison. Du 21 au 24, il a fait très-frais. Les 19 premiers jours, il y avoit eu des tems humides & des pluies d'orage. La pluie est tombée en abondance, les quatre derniers. L'Oder a été fort bas, & l'Aulau presqu'à sec.

Dans plusieurs cantons, les grains d'hi-

ver ont beaucoup souffert. Les recherches de plusieurs Economes constatent que c'est la rosée, & non la sécheresse, qui a causé le plus de dommage. La rosée a été souvent très-forte & suivie de petites gelées. Il y a eu aussi des brouillards épais, après lesquels il a fait très-froid. On s'est assuré que dans treize villages, la perte a été d'environ 8 mille scheffels de seigle. Les champs qui étoient couverts par des bois ou des maisons ont été beaucoup moins endommagés que les autres.

De Leipsick, *le* 18 *Septembee.*

L'Assemblée générale de la Société Electorale de Saxe, tenue après la Foire de Pâques, a mérité & satisfait l'empressement du Public. Il fut d'abord résolu que ses Membres contribueroient aux dépenses que ses travaux bienfaisans exigent, chacun pour une somme de dix rixdh. Personne n'avoit répondu à la premiere des questions qu'elle avoit proposée, sçavoir, *s'il n'y auroit point de moyens de prévenir* une disette & ses suites. M. Poetsch reçut une gratification pour la description qu'il avoit envoyée, du Pays de Meissen; mais comme elle ne remplissoit pas le plan économique de la Société le prix entier ne lui fut point adjugé.

Les Membres de la Société qui avoient été à portée d'assister aux nouvelles épreuves de l'enduit de M. le Docteur Gloeser, rendirent compte de ses nouveaux succès. Ils avoient envoyé un ciment propre à la construction des voûtes & à l'assemblage des payés dans l'eau. M. Poetsch a décrit les terres & autres matieres dont est composé ce ciment.

La culture & la préparation du lin de Sibérie a réussi dans ce pays. La Société se propose de rendre compte des procédés.

La balance des fonds confiés par la charité pour le soulagement des pauvres des montagnes a mis dans tout leur jour le zele, la générosité & la sagesse de la Société.

La Société prépare une édition de ses Mémoires. Elle rapporte dans son Programme servant de supplément aux *Annonces de Leipsick*, N°. 34, pag. 302, qu'*elle s'étoit fait un plaisir de constater par l'expérience plusieurs objets d'économie proposés dans la Gazette d'Agriculture & de Commerce de Paris* (1).

On traita des meilleures précautions à prendre pour préserver les prairies des dégâts, pendant les débordemens de l'Elbe... On trouva, par la comparaison, que l'avoine d'Angleterre & celle de Valachie ont la plus grande ressemblance... Des encouragemens ont été accordés à ceux qui cultivent la soie, & la dévident avec l'instrument de M. Pullein, recommandé dans les Transactions Philosophiques de M. Zeiher.. On a excité plusieurs Paroisses à former des vergers communs dans les endroits où les arbres ont souffert... M. le Professeur Titius a rendu compte des vues saines de M. Boeckler, rélativement aux observations météorologiques &c.

Ces travaux & plusieurs autres sont ceux du Département de Dresde. (*La suite à la Feuille prochaine*).

De Flensbourg, *le* 16 *Septembre.*

M. Zanthier, Grand-Maitre des forêts de ce pays, vient de donner une description exacte de toutes les especes d'arbres qu'on trouve dans les forêts d'Allemagne, avec un examen des rapports qu'elles ont entr'elles. Il n'a rien encore paru de semblable en grand. On estime que les idées de M. Zanthier peuvent conduire à des découvertes utiles. Elles méritent qu'on en rende un compte particulier.

De Francfort (*sur le Meyn*), *le* 22 *Septembre.*

On a publié pour la Foire de Leipsick un tarif des principales especes d'or & d'argent, ayant cours dans les Etats commerçans de

---

(1) *M. le Conseiller Paradis ajoute en note que plusieurs autres Societés illustres font souvent une mention honorable de cette Feuille. Nous ne devons pas dissimuler des suffrages capables d'inspirer de la confiance dans le zele, les lumieres & l'exactitude de nos Correspondans & des bons Citoyens qui donnent du prix à notre travail. C'est à eux que la gloire appartient; & il est juste que le simple Editeur de leurs pensées & de leurs instructions la leur rende hautement.*

l'Europe. Nous pouvons annoncer comme un livre à joindre à ce tarif, l'*Histoire des Postes*, qui va être mise en vente chez Jacobaer, à Leipsick. Cet Ouvrage est de M. Amelang, Secretaire des Postes de Cleves. Il commence par l'établissement des Postes en Perse.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le 3 Septembre.*

Les droits d'entrée sur les étoffes de soie d'Espagne sont augmentés de 17 à 27 pour 100... Les différends survenus entre notre Cour & celle de Madrid, rélativement à l'Amérique, ont été occasionnés par les plaintes ou rapport des Indiens du Chili qui, pendant les derniers troubles, s'étoient retirés vers Rio de la Plata, & refugiés vers San-Salvador; & qui après le rétablissement du calme sont retournés dans leur Patrie.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 21 Septembre.*

Les Portugais, par le moyen d'un François qui a appris les secrets de notre teinture, chez un Teinturier des environs de Spitalfields, se disposent, dit-on, à porter un coup funeste à notre commerce d'étoffes teintes, par des Fabriques qui nous enleveront non-seulement leur fourniture, mais encore celle des Marchés de la Méditerranée; car ils ont de bonnes laines, ils auront la main-d'œuvre à meilleur marché, & ils sont plus à portée que nous de ces débouchés. On prétend qu'ils ont actuellement à Birmingham, à Norwich, à Manchester &c. beaucoup d'Emissaires qui travaillent à nous enlever nos meilleurs Ouvriers, des instrumens &c.

On écrit de divers Marchés qu'il y arrive beaucoup de bêtes à cornes & qu'elles s'y vendent très-bien.

On mande d'Auld-Haiks en Ecosse que jamais la pêche du hareng n'a été si abondante. On les vend deux deniers sterl. le cent, & au dessous. Une charge de quatre mille a été donnée pour trois shell. six den. Des Marchands en achetent à dix-huit den. les douze cens. On en a offert trente mille pour une bouteille de liqueur, mais à un homme qui n'avoit ni sel ni barril.

Le 6 Juillet, il se tint à Charles-Town une Assemblée, la plus nombreuse peut-être qu'on ait vue dans aucune Colonie Angloise de l'Amérique. Il y fut résolu qu'on enverroit cinq Députés au Congrès; qu'ils accéderoient à toutes les mesures nécessaires & convenables pour faire lever tous les actes contraires aux libertés & droits des Américains; qu'on contribueroit au soulagement de ceux qui souffrent pour la cause de Boston; qu'on tâchera d'entretenir la bonne intelligence entre les Colonies &c.

Les Virginiens ont nommé de leur côté sept Députés pour le Congrès. On assure que dans l'instruction qu'ils leur ont donnée, il est dit, » que dans le cas où pen» dant la durée du Congrès, ils seroient trou» blés, interrompus ou molestés par le Gé» néral Gage ou autres, *ils eussent à repouf» ser la force par la force* ».

Les Chavenis & autres Indiens ont pénétré fort avant dans la Viginie, massacré un grand nombre de familles, & réduit à la plus grande détresse la partie occidentale de cette Province.

On travaille actuellement à Liverpool à placer un fanal sur le petit rocher qui est à l'entrée méridionale du canal Saint George. On compte que l'ouvrage sera achevé dans deux mois. Il sera d'une très grande utilité pour la navigation du canal. Le plan en est simple & d'une exécution facile. M. Philipp, chargé de cette entreprise, estime qu'elle ne coûtera pas 250 l. st. Toutes les parties de l'ouvrage seront préparées sur le rivage même de maniere que le fanal pourra être établi en douze heures de tems; & qu'il ne faudra que quatre heures pour en arranger les accessoires. On prétend qu'il sera assez solide pour résister au choc de la mer pendant plusieurs siecles. Les piliers qui seront enfoncés dans le rocher, sont de fer fondu qui enduit du verni dont on couvre les gros canons des vaisseaux du Roi, ne prend jamais la rouille.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Grenoble, *le 25 Septembre.*

Le Réquisitoire de M. de Moydieu, Pro-

cureur Général, relatif à la *vingt-quatrieme* des dimes dues aux pauvres, annoncé dans la derniere Feuille, porte en ſubſtance les raiſons ſuivantes.

» Il eſt dû par tous les Décimateurs de » cette Province, aux pauvres des Paroiſ- » ſes où ſont ſitués leurs bénéfices, une por- » tion vingt quatrieme de toutes les dimes » qu'ils perçoivent ; & cette charge, inhé- » hérente à leurs bénéfices, doit être re- » gardée comme la plus importante, puiſ- » qu'elle repréſente l'aumône, à laquelle » tous les Bénéficiers ſont tenus conformé- » ment aux Canons & aux Loix les plus » étroites de l'Egliſe.

» Cette preſtation annuelle eſt devenue » depuis long tems un point de Juriſpru- » dence abſolu & irréfragable, appuyé ſur » un uſage conſtant, univerſel dans le reſ- » ſort de la Cour, ſur un uſage dont les » traces ſe perdent dans une antiquité re- » culée. Des Arrêts ſans nombre, des Ré- » glemens & Ordonnances de la plus gran- » de force ont mis le ſceau le plus ſolemnel » à ce droit reſpectable. Ici ce Magiſtrat » cite pluſieurs titres irrécuſables.

» Cependant au préjudice de ces Loix, » il ſemble que de la part d'un grand nom- » bre de Décimateurs, on cherche à ſe » ménager des fuites, à controuver des in- » terprétations ; & que dans toutes les occa- » ſions on faſſe des efforts pour s'exonérer » de ce légitime payement dont l'ordre po- » litique de cette Province, la décence de » l'Etat & le cri des conſciences ſont éga- » lement un devoir ſacré & indiſpenſable.

» Tantôt on affecte d'avoir vis-à-vis des » Communautés des traités ou abonnemens » qui déchargent en tout ou en partie de » l'acquittement de ce droit, comme ſi des » conventions arrachées par les circonſtan- » ces, par des conſidérations, par l'exer- » cice de l'autorité des Paſteurs, pouvoient » renverſer des regles qui tiennent à la » conſtitution de notre droit public.

» Tantôt on conteſte ſur la forme dans » laquelle on doit faire ce payement ; & » on allégue, contre la diſpoſition expreſſe » des réglemens, des localités, des ſubter- » fuges ; ou on s'arroge des exemptions là » où il ne ſçauroit y en avoir, & des préro- » gatives dont le principe & les titres ſont » également ignorés & inſuffiſans.

» Pluſieurs mêmes, ſous prétexte que les » revenus de leurs bénéfices ne ſont pas du » montant de la portion congrue des Cu- » rés, telle qu'elle eſt réglée par les Or- » donnances & Déclarations de S. M., ſe » prétendent formellement dans le cas de » l'exception ; & ils tentent de ſe dérober à » la loi commune, avec d'autant plus d'in- » juſtice qu'il ſuffit du titre de Décimateur » pour être Débiteur des pauvres ; & que » s'ils ſont Curés, ils ont des moyens de » droit pour obtenir en totalité leur por- » tion congrue, puiſqu'ils peuvent ſe pour- » voir ſuivant la forme de l'article 16 de » l'Edit de Mai 1768 &c...

» Nous ne doutons pas que de tels abus » ne dérivent plutôt de l'avidité des Fer- » miers & autres Prépoſés au recouvrement » des dîmes que de la volonté des Décima- » teurs qui voués à la charité & à l'édifica- » tion, doivent n'écouter que les ſenti- » mens les plus tendres de l'humanité, & » ne compter leurs richeſſes que par leurs » bonnes œuvres : auſſi nous croyons-nous » moins obligés de les prémunir contre les » tentations d'une cupidité toute profane, » que de les avertir des pieges que leur » tendent quelquefois des Agens corrom- » pus & intéreſſés qui ne cherchent qu'à » groſſir leur recette au prix du ſang des » Peuples.

» En déſabuſant quelques Décimateurs » des idées fauſſes qu'ils pourroient avoir » priſes ſur cette charge de leurs bénéfices ; » en faiſant rougir ceux qui les dirigent » dans leurs refus ou qui les retiennent dans » une négligence également honteuſe & » peu chrétienne, quel plus digne objet » pourrions-nous propoſer que de verſer » dans le ſein de l'indigence une plus gran- » de abondance de ſecours, que de rétablir » dans toute la Province cette uniformité » qui caractériſe l'ordre, & de rendre la » paix & la confiance à une infinité de Com- » munautés qui gémiſſent des difficultés & » des conteſtations preſſantes qui s'élevent » ſur cette matiere... ».

Ce Réquiſitoire qui a amené un Arrêt, rappelle un point de Juriſprudence qui peut-être eſt commun à d'autres Provinces où il peut n'être pas rigoureuſement ſuivi, refute les prétextes qui en éloignent l'exécution & rappelle un devoir ſans doute bien précieux pour ceux à qui il eſt impoſé.

Une partie des fruits des bénéfices eſt due aux pauvres, à titre de juſtice ou de charité ? C'eſt ce que nous laiſſons à diſcuter aux Théologiens : mais enfin elle eſt due. Dans chaque Dioceſe, on pourroit en former une caiſſe qui offriroit un fonds conſidérable pour des entrepriſes patriotiques auxquelles les pauvres ſeroient employés ; car pour eux-mêmes, le fruit du bénéfice doit être le prix du travail.

De Lyon, *le 26 Septembre.*

L'établiſſement en faveur des noyés n'a pas été plutôt formé qu'on en a reſſenti l'utilité. Le 5 du courant, à ſix heures du matin, Claude Brignai tomba dans le Rhône en paſſant au-deſſous des moulins de la Quarantaine. On ne le retira de l'eau que plus d'une heure après ; & on le laiſſa pendant une demi-heure ſur le rivage, parce qu'il avoit tous les ſymptômes apparens de la mort. Enfin on s'aviſa de le tranſporter dans la Ville, & de le dépoſer dans l'entrepôt dont MM. les Recteurs de la Charité ont bien voulu ſe charger. Les ſecours lui furent adminiſtrés avec zele & prudence par M. Buitouzac, Major, & les autres Chirurgiens, ſous les yeux de M. Deſnoyer, Recteur en exercice. Le noyé fut rappellé à la vie, & placé enſuite à l'Infirmerie de cette Maiſon où des ſoins généreux ont parfaitement rétabli ſa ſanté. Charles Bonnet, qui l'a retiré de l'eau & porté à la Charité, a reçu du Conſulat une gratification de 24 livres.

De Poitiers, *le 28 Septembre.*

La méchanceté s'attache à retarder les progrès de l'inoculation. On avoit ſemé, dans une Ville voiſine, le bruit que deux enfans inoculés depuis peu dans celle-ci avoient perdu la vie. Rien n'eſt plus faux ; cette ſalutaire pratique n'y a pas même encore été eſſayée, malgré les malheurs fréquens que la petite vérole y cauſe. Il n'y a pas long-tems qu'on avoit fait courir à la Rochelle le même bruit ſur les enfans de M. Bridault, Médecin, qui l'a déſavoué publiquement.

Un Particulier de Loudun a obſervé, comme on l'a déjà fait à Montmorillon, que depuis nombre d'années les charanſons infeſtent la même grange & le même grenier. Mais après un mûr examen, il penſe que ces inſectes ne ſont pas des charanſons ordinaires qui crevent dès qu'ils ne trouvent plus de ſubſtance farineuſe dans le bled. Il préſume que c'eſt une eſpece particuliere de papillons, puiſque paroiſſant tous les ans à la même époque dans les mêmes lieux, ils ſemblent n'avoir pas beſoin des mêmes ſecours que les charanſons pour ſe conſerver & ſe reproduire. Il conſeille de faire recrepir à neuf les murs des granges & des greniers, de les frotter ainſi que les planchers d'eau dans laquelle on aura fait bouillir du tabac, d'employer les fumigations de cette même plante &c.

De Reims, *le 29 Septembre.*

Par une Ordonnance de Police du 26 Août, il a été permis à toutes perſonnes qui fabriquent des chaînes dans l'étendue du diſtrict des Manufactures de cette Ville, de les vendre par elles-mêmes ou par des gens qu'elles auront commis, tant à la campagne que dans la Ville & les Fauxbourgs, pourvu qu'elles les vendent à des Fabricans avec leſquels ils conviendront de prix de gré à gré. Il paroîtra ſans doute étonnant un jour que des Artiſtes d'un ordre ſupérieur ayent prétendu s'aſſervir le travail & la propriété des Ouvriers d'un ordre inférieur, par le ſeul droit que ce travail leur eſt utile. Le Fabricant n'a pas plus de titre ſur les chaînes faites par autrui, que le Conſommateur qui a beſoin d'étoffes, n'en a ſur celles que le Fabricant a tiſſues. Une oppreſſion en entraîne mille autres ; & toutes elles retombent ſur le plus pauvre peuple.

De Langres, *le 29 Septembre.*

Nos moiſſons n'ont pas produit l'abondance que les champs promettoient au commencement de Juin. La grainaiſon a été médiocre. Les prix des grains ſe ſoutiennent. Le bichet de froment peſant de 50 à 52 livres, ſe vend dans nos Marchés de 4 l. 16 ſ. à 5 l. Les différentes ſortes de pain ſont taxées de 2 ſ. 3 den. à 3 ſ. 3 d. La viande ſe paye 7 ſ. la livre. La livre de beurre vaut de 14 à 15 ſ. ; la douzaine d'œuf, de 7 à 8 ſ. En général,

les denrées sont très-cheres; les légumes sont hors de prix : ces excès sont l'effet de la longue sécheresse.

Depuis environ trois semaines, la pluie presque continuelle a fort rafraichi le tems; ce qui retarde nos vendanges & même fait craindre pour la qualité des vins.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'une nouvelle pompe foulante inventée par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch en Pologne.

Quelques tentatives que l'on ait faites jusqu'à présent, pour élever les eaux au-dessus de leur niveau, on a toujours été obligé de recourir aux pompes foulantes ou aspirantes, vu la simplicité de ces machines. Leur origine se perd dans l'antiquité la plus reculée, quoique la théorie de la pompe aspirante n'ait été connue que depuis les fameuses expériences de Torricelli. Depuis cette fameuse époque, l'horreur que la nature avoit pour le vuide n'a plus joué de rôle dans la Physique, & l'ascension de l'eau dans les pompes aspirantes jusqu'à la hauteur de 32 pieds a été expliquée par la pesanteur de l'atmosphere. Comme cette élévation a toujours paru très-bornée, on y a suppléé en imaginant les pompes foulantes. Celles-ci portent en effet l'eau à une hauteur infinie, si l'on a une puissance capable d'exercer sur le fluide une précision équivalente au poids d'une colonne d'eau qui auroit pour hauteur celle du lieu où l'on voudroit l'élever.

On a réuni les effets des pompes foulantes & aspirantes dans le même corps de pompe par un procédé des plus ingénieux & des plus simples, connu de tout le monde & sur lequel il seroit inutile de donner ici le moindre détail. On observera seulement que les variétés que l'on remarque dans ces pompes consistent seulement dans la maniere de placer les pistons, & dans la forme qu'on leur donne. La machine que l'on va décrire ne présentera donc qu'une nouvelle modification que l'on croit plus propre à faire produire de plus grands effets aux pompes foulantes, & à faciliter les moyens d'y appliquer la puissance d'une maniere plus avantageuse.

Ces pompes sont composées de deux grands tuyaux quarrés de bon bois de chêné, placés verticalement & réunis par leur partie inférieure par un corps horisontal de même grosseur qu'eux. Cette machine ressemble donc dans sa masse aux tubes dont on se sert dans les cours de Physique expérimentale pour prouver que les eaux se mettent toujours de niveau.

Une des quatre planches qui forment chacun des corps de pompe verticaux est moins longue que les trois autres; & cela du côté où l'on veut placer la rigole ou canal dans lequel on veut faire dégorger l'eau.

Vers l'endroit où le conduit horisontal se réunit au corps de pompe, est une séparation horisontale dans laquelle sont deux soupapes rectangulaires qui s'ouvrent de bas en haut, & dont on va expliquer l'usage.

Le fond de ces corps de pompes est garni d'une grille ou plaque de fer percée d'une foule de petits trous circulaires par où l'eau entre.

Sur ce fond est un clapet quarré qui se meut à charnieres de bas en haut, & qui bouche, par la pression du piston dont on parlera bientôt, les petits trous.

Ce clapet qui est attaché du côté du piston est repoussé par un petit ressort plus fort que son poids absolu, & par l'effort de l'eau.

Au milieu des parties latérales du conduit horisontal sont deux trous circulaires qui reçoivent les bouts de l'axe d'un pignon de fer fondu. Ces extrémités sont d'abord cylindriques dans ces ouvertures qu'ils remplissent exactement, & se terminent ensuite par un quarré. Ce dernier est destiné à entrer dans un trou de même forme qui sera au bas d'un long levier vertical & que l'on y fixe au moyen d'un boulon ou clavette sur l'axe du pignon.

On imaginera ensuite deux bandes de fer dentées dans le goût de celles des crics qui seront engrainées par le pignon, l'une au-dessus de lui & l'autre par dessous; de sorte que ce dernier venant à se mouvoir sur son axe, une bande avancera tandis que l'autre reculera,

Chacune de ces bandes eſt implantée dans un cube ou du moins un parallelipede de bois de chêne durci au feu & rempliſſant exactement la largeur de la capacité du tuyau horiſontal & les chambres qui ſont au bas des corps de pompes dont les ſoupapes rectangulaires forment la partie ſupérieure.

Pour éviter de trop grands frottemens, ces cubes ou piſtons ſe mouvront ſur de petites roulettes de cuivre placées dans l'épaiſſeur dudit cube & en arriere des faces extérieures des cubes. Comme les verges de ces piſtons, qui ſont les bandes dentées, ne peuvent point être fixées au milieu des cubes, mais ſeulement vers un de leurs côtés ou ſupérieurs ou inférieurs, il faudra, pour donner plus de ſolidité à ces piſtons, que les verges horiſontales ayent dans la partie qui n'eſt point dentée la forme d'un tenon en queue d'aronde, & qu'elle pénetre l'épaiſſeur du cube oppoſé en coulant dans une rainure analogue à leur forme; c'eſt ainſi que ces deux cubes ou piſtons marcheront toujours uniformément, & que les verges des piſtons ne courront pas le riſque de ſe fauſſer.

Quant aux deux longs leviers qui ſerviront à faire mouvoir le pignon, ils ſeront terminés par un quart de cercle garni d'une rainure, dans le milieu duquel les bouts ſupérieurs de ces leviers ſeront aſſemblés.

On fixera une corde au milieu de la rainure de ce quart de cercle, & l'on fera paſſer les deux bouts ſur deux poulies immobiles fixées contre les corps de pompes qui ſont verticaux.

Deux hommes placés vis-à-vis l'un de l'autre tireront ces cordes & feront oſciller le levier, ce qui fera monter l'eau.

Cette méchanique eſt très-facile à concevoir. Lorſque le pignon ſe meut dans un ſens, il fait avancer & reculer un des deux cubes ſervant de piſtons, comme on l'a déjà remarqué. Une des chambres ou cavités placées au bas des corps de pompes ſe trouve alors occupée par un des cubes ou piſtons, tandis que l'autre eſt abſolument vuide. L'eau entre donc dans cette derniere & la remplit; dès que le pignon tourne dans un ſens oppoſé au premier, le piſton revient, ferme le clapet inférieur & empêche le retour de l'eau dans la riviere. Celle-ci qui eſt incompreſſible de ſa nature, ſouleve les ſoupapes ſupérieures, entre dans les corps de pompes & n'en peut plus reſſortir. Cet effet eſt alternatif. On voit alors que les corps de pompes étant remplis d'eau de cette maniere, & les piſtons leur en fourniſſant toujours de nouvelle, il faut que l'eau dégorge en très-grande quantité, ce qui fait le mérite de cette pompe.

Si l'on vouloit faire avoir le même réſultat avec un ſeul corps de pompe, il faudroit placer le corps vertical au milieu du corps horiſontal qui le pénétreroit, & avec lequel il n'auroit aucune communication directe; le méchaniſme du pignon reſteroit toujours le même.

On ſupprimeroit la grille inférieure par laquelle entre l'eau; on en mettroit ſeulement une petite au-deſſus de chaque chambre vers l'endroit où le demi-cube (car il faut changer la forme du piſton) parvient, lorſqu'il touche le corps de pompe qui eſt vertical.

On établira enſuite un tuyau de communication avec chaque chambre & le corps de pompe qui eſt vertical. Ces tuyaux ſe fermeront avec des clapets pour empêcher le retour de l'eau.

Cet effet eſt facile à ſaiſir: quand un des demi-cubes touche un des corps de pompe, l'eau entre par la grille ſupérieure dans l'une des chambres & en remplit exactement la moitié (cette cavité doit être ſéparée du corps horizontal par une forte planche qui ſera traverſée ſeulement par les verges des piſtons; autrement l'eau refouleroit vers le pignon & ne remonteroit plus). Lorſque le piſton ſe rapproche du pignon, le trou ſe bouche par le piſton, l'eau qui eſt comprimée ne trouve plus d'iſſue que par le tuyau qui communique de la chambre ou cavité cubique avec le corps de pompe vertical. Cette machine reſſemble alors à la lettre T renverſée. Comme ſon effet eſt alternatif, le courant d'eau eſt toujours conſtant.

On prie les Amateurs de deſſiner cette machine partie par partie, à meſure qu'ils en liront la deſcription. L'Inventeur qui ne cherche que l'utilité publique, profitera avec docilité des obſervations que les Gens de l'Art daigneront lui faire; loin de crier au vol, au plagiat, il n'aura jas

mais de plus grande satisfaction que de voir adopter généralement ses idées.

II.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 28 Septembre 1774, au Samedi 1 Octobre, le froment s'est vendu à la Halle, de 17 l. 10 s., 23 à 28 l. *le septier; idem* nouveau, de 17, 22 à 27 l.; *idem* au Port de la Grève, de 22 à 30 l. Le seigle, de 12, 13 à 14 liv.; l'orge, de 7, 8 l. 10 s., 9 à 12 liv. aussi *le septier.*

III.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 28 Sept. 1774, au Samedi 1 Octobre, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 l. 10 s. à 19 l. *le septier; id.* nouvelle, de 13, 15 liv. 10 s. à 18 liv.; il ne s'en est point vendu à la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 5 Octobre 1774, de 50 à 51 l.; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 15 à 16 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 35 à 36; *id.* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 à 15 l.

IV.

Changes de Paris, *du 5 Octobre* 1774.

Amsterdam	55 ½ à ⅝
Londres	31 à 31 1 16e
Hambourg	182 à 181 ¾
Madrid	14 18 6
Cadix	14 17
Livourne	95 ½
Gênes	93 ½
Lyon *Saints*.....	1 ⅛ p. ⅜ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 5 Octobre 1774.

		H	G	
Or de Portug. à . .		720		marc.
Du Mexique à . . .		716		
Du Perou à		708		
Les guinées à . . .		718		
Ducats à		98		once.
Or fin à 23 k. . .				
31 32.		99	15	
Or à 20 karats à . .		83	10	
L'argent à 11 d. . .				
20 g. à		53	5	marc.
Idem à 11 d. 10 . .				
gr. à		51	15	
Piastres à		48	17	6

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	*Lundi* 3.	*Mardi* 4.	*Mercredi* 5.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1765	1767 ½ 70 . .	1775 90 . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1117 ½ 25 . .	. . . . .	1145 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	228	230 33 . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	372	374	374. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 21 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 25 Mai.*

CE pays a éprouvé les mêmes variations de tems que les autres contrées de l'Europe. Après plusieurs jours de chaleur, il a gelé le 18 & les trois jours suivans. La nuit du 20 au 21, il y a eu de la glace épaisse de plus d'un pouce.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 26 Mai.*

Les loix anciennes ont assez & peut-être trop employé le ressort des peines pour prévenir le mal; S. M. met aujourd'hui en œuvre celui des récompenses pour porter au bien. Suivant ce systême de bienfaisance, Elle a fait remettre à M. de Saint-Pierre, Grand Gouverneur de cette Ville, une instruction & des résolutions pour encourager les gens de mer à rendre leurs services & leurs talens plus fructueux pour la Patrie. Il n'est pas plus indifférent à un Citoyen d'être bien ou mal récompensé qu'il ne l'est à l'Etat d'être bien ou mal servi.

Plusieurs Habitans des Provinces ont, à ce qu'on assure, proposé aux Capitaines Provinciaux de déposer dans un lieu public leurs ustenciles propres à la distillation des eaux-de-vie, ou de les vendre au Gouvernement. Il y a toujours des hommes sages qui préferent des privations compensées par la tranquillité à des jouissances dangereuses. Il est assez naturel de penser que ceux-là renoncent sérieusement à un genre d'industrie dont l'exercice n'est point continu & ne peut par conséquent leur former un état, une profession. En prenant ce parti, il est très-simple qu'ils veuillent vendre des vases & des instrumens qu'ils pourroient remplacer, s'il leur arrivoit d'en prendre un autre.

ALLEMAGNE.

DE TREBNIZ (*en Silésie*), 29 *Mai.*

On a découvert dans ce Cercle les propriétés d'une marne calcaire depuis longtems assez généralement connue & aussi négligée que connue. Enfin on a vérifié que cette terre avoit une valeur, & par-là elle en acquiert en effet. Il seroit avantageux de l'employer dans des terreins humides: elle nuiroit à un sol sec, chaud, sablonneux. On en fait de bonnes briques. Le Naturaliste qui l'a soumise à différentes épreuves, a joint au détail qu'il a donné de ses expériences un Mémoire pour guider les gens de la campagne dans l'usage de la marne & de ses diverses sortes; car la marne est quelquefois mal employée; mal employée, elle est bientôt décriée. Ce n'est que par la connoissance combinée de l'espece de marne que l'on a & de la nature du terrein où l'on veut la répandre, que l'on

parvient sûrement à former de l'une & de l'autre un alliage & un mêlange fécond.

D'HANOVRE, *le 2 Juin.*

Dans plusieurs Villes de l'Empire, on entend dire & répéter sans cesse que quand en faveur des pauvres l'Officier Taxeur baisse trop fort le prix du pain, le pain est à la vérité à meilleur marché, mais en même tems il est moins levé, moins cuit, moins nourrissant, moins bon. De même si l'on baisse le taux de la biere, il est certain que le pot de biere coûte moins; mais la boisson en est d'autant plus mauvaise & plus mal saine, car il faut qu'elle coûte moins au Fabricant. Ces plaintes sont très-communes en Allemagne où l'usage des taxes n'en devient pas moins commun. Dans cette Ville les Brasseurs n'ont pas suivi la route battue. Comme le prix des grains a baissé, on a trouvé fort naturel de baisser celui de la biere: les Brasseurs ne l'ont pas trouvé bon, vraisemblablement parce que ce n'étoit pas ce grain à bon marché qu'ils avoient employé à fabriquer leur boisson: cependant ils n'ont point contesté; leur biere a été de même qualité qu'auparavant; ils ont seulement changé les mesures: les nouvelles, de leur invention, quoique de même grandeur apparente, n'ont pas la même continence que les anciennes. En attendant que leur ruse ait été reconnue, ils en ont recueilli le fruit. Cet abus vient d'être proscrit par une Ordonnance qui enjoint de ne faire, vendre, employer pour le pays que des mesures conformes aux modeles établis, marquées du timbre public &c. Il est défendu de se servir des fausses mesures, nouvellement introduites, à quelqu'usage que ce soit. C'est une question que de sçavoir si l'on encourroit les peines spécifiées, dans le cas où l'on s'en serviroit à d'autres usages qu'à des usages de commerce, comme à puiser de l'eau; ou dans des usages de commerce où elles seroient employées sans fraude & de concert entre les Vendeurs & les Acheteurs: on croit qu'oui.

ITALIE.

DE GENEVE, *le 25 Mai*

On mande de Lisbonne qu'une riche Maison Hambourgeoise établie dans cette Ville, y a fait une faillite de quatre cens mille piastres.

ESPAGNE.

DE CADIX, *le 27 Mai.*

Le Roi a accordé à D. Roch Ghiselli & Compagnie, résidant ici, la permission d'établir une Fabrique de perles, d'émaux, de cristaux &c. à S. Lucar de Barrameda, avec franchises & privileges, selon l'usage assez réguliérement suivi dans ce pays pour l'érection de nouvelles Manufactures. Il est certain que depuis quelque tems il s'en est élevé d'assez remarquables & en assez grand nombre, mais seulement une de chaque sorte.

Notre Cour a obtenu des Etats Généraux une pleine satisfaction, rélativement aux Enrôleurs Hollandois qui venoient recruter des gens de mer sur nos côtes.

Les apparences d'une grande récolte se soutiennent dans toutes les Provinces; elles ont fait prendre un nouveau cours au commerce des bleds.

On écrit de Madrid que les différends, survenus entre notre Cour & celle de Londres au sujet de l'Isle de Tortola dans les Indes occidentales, sont terminés à l'amiable; que l'Isle restera neutre; & que les Anglois comme les Espagnols auront la liberté d'y aller prendre du sel & des rafraîchissemens.

L'escadre de quatre vaisseaux de ligne sortis de ce Port & de Carthagene, a essuyé une horrible tempête.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 8 Juin.*

Le 2, le consentement royal a été donné aux Bills pour l'emprunt sur billets d'Echiquier, pour le réglement des prix d'importation & d'exportation des grains, pour la continuation de l'exportation du riz de la Caroline & de la Géorgie au midi du Cap Finisterre &c.

L'Acte pour les Débiteurs insolvables est, dit-on, l'un des plus bienfaisans que l'on ait passé jusqu'à ce jour en faveur de ces infortunés. Tous les Débiteurs détenus dans les prisons depuis une époque anté-

rieure à celle du 28 Avril, seront relâchés; à moins qu'un Créancier dont la créance monte à 2000 l. st. au moins, n'y mette opposition. Les Banqueroutiers, emprisonnés depuis plus de cinq ans, seront également élargis. On ajoute que S. M. a charitablement donné des ordres pour que ceux qui sont dans les prisons pour dettes rélatives à la Couronne, profitent aussi du bénéfice de l'Acte.

On n'a cessé de dire aux deux Chambres du Parlement d'Irlande, depuis que la Séance en est ouverte, que l'Agriculture étoit détériorée, dégradée, abîmée dans le Royaume. Mais lorsqu'il a été question d'examiner l'effet des Prix distribués pour son encouragement, sa restauration, son amélioration, il a été reconnu que dans les quinze dernieres années elle a fait de continuels progrès, tandis que dans les quinze années antérieures à 1758, elle étoit toujours allée déclinant. Ainsi selon qu'il s'agit de Prix ou d'impôts, l'Agriculture va bien ou mal.

On se plaint que le bois d'orme devient rare dans le Royaume; que le prix en est excessivement haussé; que la consommation en a beaucoup augmenté, parce qu'on l'a employé dans la construction des vaisseaux &c; que sans remonter à une époque bien reculée, on trouve que le nombre de ces arbres a diminué de moitié.

PROVINCES-UNIES.

De Leyde, *le 10 Juin.*

La Société des Sciences de Haerlem a couronné le Mémoire de M. Henri Herman van den Heuvel, Greffier de la Cour de Justice à Utrecht, sur le sujet suivant: *Quel est le principe ou le fondement du commerce de la Hollande ou de son accroissement? Quels sont les causes & les accidens qui ont produit ses vicissitudes & sa décadence? Quels sont les moyens les plus convenables & les plus faciles pour le conserver, l'améliorer & le porter à son plus haut point de perfection?*

Questions proposées pour l'année 1775. 1°. *Quels sont les arbres, graines, racines, légumes ou fruits en écosse & herbes, non cultivés jusqu'ici dans nos Provinces, qu'on pourroit y introduire? Quels d'entr'eux ou de ceux que nous possédons déjà, peuvent, d'après la nature du climat & des terreins, y être cultivés avec le plus de profit, pour la nourriture des hommes ou des animaux?... 2°. Quelles sont les maladies auxquelles la constitution naturelle de notre Patrie expose ses Habitans? Comment peut-on s'en garantir? Par quels moyens s'en guérir?*

Questions pour l'année 1776. 1°. *Quelles saignées, quels autres moyens employer pour prévenir les inondations des rivieres du pays, nommément du Bas-Rhin ou du Lek* &c. &c. &c.? 2°. *Quels sont les meilleurs moyens de se procurer de la maniere la moins dispendieuse un terrein avancé pour la construction des digues qui bordent le bras de mer appellé* Zuyder-Zee, *ou de conserver ce terrein quand on l'a?*

Avant le 1 Janvier 1775, on satisfera à la question suivante: *Quels sont les arbres, arbustes, ou plantes, outre* l'arundo avenaria & le prunus sylvestris, *qu'on pourroit planter pour empêcher autant qu'il est possible que le sable ne soit emporté par la violence des vents? Est-il quelques autres plantes dont on pourroit se servir avec succès pour la conservation de nos rivages? En a-t-on fait quelqu'essai dans ce pays, & quel en a été le résultat?*

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 8 Juin.*

Les nouvelles de Sicile portent que dans tout le Royaume il y a la meilleure apparence possible de récolte. La Lombardie jouit du même avantage. En général, le Midi promet tout ce qu'on peut desirer. Aussi le bled marchand est il en mouvement de toutes parts, ce qui en fait tomber les prix. On peut assurer qu'il se manifeste en si grande abondance & que les magasins des Places de commerce sont si bien remplis, que quand les moissons manqueroient généralement, l'Europe ne devroit pas pour cela manquer de pain. Lorsque la nature semble nous refuser le nécessaire, elle nous l'a déjà donné d'avance; & si nous la consultons, elle nous prémunira réellement contre nos fautes comme elle nous prémunit contre le besoin,

Les Corsaires Barbaresques sont très-communs dans la Méditerranée & sur les côs

tes d'Europe : il y a beaucoup de bâtimens de différentes Nations en mer pour leur donner la chasse : il s'est fait de part & d'autre des prises considérables. Plusieurs vaisseaux Malthois croisent vers le Levant & vers le Ponent. Un de ces vaisseaux, nommé le *S. Jean*, a poursuivi jusqu'à l'entrée d'un Port le navire Algérien qui, au sortir de celui-ci, s'étoit emparé d'une barque Catalane.

Dans le courant de Mai, il y a eu sur nos mers quelques mauvais vents.

De Bordeaux, *le 9 Juin.*

Pendant le mois de Mai, la navigation a souffert quelque interruption, il y a eu des naufrages remarquables, & il n'est pas entré un aussi grand nombre de navires qu'à l'ordinaire. Les grains ont donné dans notre Port, comme si nous en manquions ou si nous devions en manquer. Nous sommes redevables principalement à la Bretagne & à l'Aunis de notre surabondance : quelques Places du Nord, Koenisberg, Dantzick, Revel &c, nous ont encore fourni du seigle. Le débouché nous manquera vraisemblablement plutôt que la denrée.

Le commerce des denrées de l'Amérique se soutient dans le même état. Le mois dernier il est revenu de ces contrées plusieurs navires, le *Baron de Clugny*, l'*Elizabeth*, le *Druide*, la *Garonne*, le *Modeste*. Le 30 du courant, le *Nécessaire* & la *Jeune Félicité* sont arrivés de Saint Domingue. Pendant la derniere quinzaine d'Avril, il en étoit rentré plusieurs autres, également en coutume avec les Isles, l'*Espérance*, les *Deux Amis*, le *Voltigeur*, l'*Hébé*, le *Marquis de Galisset*, le *Jeune Hypolite*, la *Pauline*, la *Nouvelle Félicité*, le *S. Simon*, le *Henri le Grand*, la *Fille Unique*. La *Pauline* a ramené des marchandises prises à la Martinique, provenant du navire le *Jeune Henri*.

En Mai, il a été expédié de cette Place, des marchandises du crû des Colonies Françoises de l'Amérique, 1420 bariques 17 quarts de sucre brut, 3221 b. 126 q. sucre blanc ; 89,885 l. indigo ; 1,682,644 café ; 27,565 cacao ; 5822 rocou. Hambourg, Londres & Strasbourg ont tiré la plus grande partie de l'indigo : il s'en est fait aussi une assez forte traite pour Pétersbourg en droiture.

On assure que dans la plûpart des Isles à sucre Françoises, Angloises & autres, les cannes promettent une des meilleures récoltes qu'il y ait eues depuis plusieurs années.

D'Avignon, *le 10 Juin.*

Depuis quelque tems, le Rhône est sujet à des débordemens fréquens & périodiques : les registres météorologiques, si nous en tenions, nous fourniroient peu d'exemples de tant d'inondations consécutives. Si ces accidens ne causent pas dans le moment beacoup de dommage, ils peuvent en occasionner de très graves par la suite sur différentes côtes & principalement sur les Isles battues & ébranlées par l'impétuosité des flots.

De Poitiers, *le 11 Juin.*

Les Citadins déclament beaucoup sur les mendians ; les gens de campagne, sur-tout les Fermiers isolés, leur donnent l'aumône. Peut-être y auroit-il peu de Propriétaires & de Seigneurs qui évaluassent cette charge dans leurs baux, si les Cultivateurs en négligeoint le soin. Cependant il y en a un, nous voulons dire un connu ou plutôt cité sans être nommé dans cette Province ; il y en a un qui prend sur lui les charités que ses Fermiers sont obligés de faire. Chaque année, il destine pour les pauvres un certain nombre de boisseaux de bled qu'ils distribuent & qu'ils portent en compte.

Il y a des Villages, des Bourgs qui payent cher l'honneur d'avoir été Villes ou d'en jouer le rôle. Champdeniers, par exemple, autrefois Ville, aujourd'hui Bourg, n'a d'autres attributs de son ancien état que la prérogative d'être assujetti aux don gratuit, droits réservés, entrées, octrois & le reste. Pour ressembler aux Cités jusques dans les plus petites choses, elle accorde un privilege exclusif de vendre de la viande pendant le Carême : comme il n'a point d'Hôpital dont les besoins servent de prétexte à un usage étrange, il vend ce privilege : pour trois livres ou même cinquante sous, elle céde à un Boucher le droit de lui vendre assez cher de la viande aussi mauvaise qu'il le voudra. Il faut convenir que ce Bourg est assez considérable & même plus que plusieurs Villes de la Province ; car on y compte douze ou treize cens Habitans dont huit cens

Communians, ſans parler des Payſans répandus dans le territoire. Or il eſt certain que nous avons pluſieurs Villes en titre qui n'ont pas une population auſſi forte que celle-là, y compris les pauvres. D'ailleurs ce Bourg eſt fourni de toutes les marchandiſes & denrées que l'on trouve dans les Villes ordinaires du Poitou, peut-être même plus abondamment.

On doit remarquer par-tout, on le remarque bien dans cette Province, quelle ſeroit la néceſſité de faire des recherches ſur les anciennes meſures pour parvenir à de juſtes évaluations de leur continence, attendu qu'une grande partie des redevances en nature eſt impoſée en meſures anciennes dont l'abrogation a pu donner lieu à des exactions arbitraires ou à des refus injuſtes. Par exemple, un Propriétaire des environs de Montmorillon vient de trouver dans des titres anciens qu'il lui eſt dû par différens Particuliers des rentes en grains à la meſure appellée *bétuzé* : quel eſt le poids, quelle eſt la grandeur de cette meſure ? On l'ignore : il ſeroit néanmoins important pour les Seigneurs & pour les Cenſitaires de le ſçavoir. Celles de nos Sociétés d'Agriculture qui ne ſçavent à quoi s'occcuper, ne pourroient-elles pas s'occuper de ces recherches ? Si elles le propoſoient, il n'eſt pas douteux que le Gouvernement ne les encourageât, & que le Public ne les honorât.

D'Amiens, *le* 11 *Juin*.

Il n'y a point d'objet de commerce, quelque petit qu'il paroiſſe en lui-même, qui ne puiſſe devenir très-profitable pour ceux qui ſçavent y porter l'induſtrie, l'économie & l'eſprit de combinaiſon. Un Particulier qui deſireroit entreprendre ici celui des bas de laine prétend prouver qu'il y a depuis dix juſqu'à trente-cinq pour cent à gagner dans ce trafic.

Le commerce maritime eſt ſur un pied aſſez avantageux dans le Port de Dunkerque. L'eau de-vie de Barcelonne s'y vend 1 l. 1 ſ. le pot... de Cette, 1 l. 13 ſ... d'Oléron, 1 l... Le café de S. Domingue y vaut 12 ſ. la livre ; l'indigo cuivré, 9 l... La frégate l'*Apolline*, d'environ 180 tonneaux, commandée par le Capit. Jean-Jacques Perre, y eſt en charge pour la Martinique & le Cap François. Les Paſſagers y trouveront toute ſorte de commodités. On peut y charger des marchandiſes à fret. Elle partira dans le courant de Juillet.

Du Mans, *le* 13 *Juin*.

On ſçait que pour introduire par le fondement la fumée de tabac dans le corps des noyés ou des perſonnes ſubitement privées de tout uſage des ſens & de tout ſigne de vie, au lieu de deux pipes dont on ajuſte enſemble les deux fourneaux, il eſt infiniment plus commode de ſe ſervir d'une pipe de buis dont le fourneau doublé de fer blanc reçoit deux tuyaux, l'un que le Fumeur tient à la bouche, & l'autre directement oppoſé qui s'inſinue dans l'anus du patient comme un canon de ſeringue. Quand on tient le pouce ſur l'ouverture du fourneau, en ſoufflant, on pouſſe toute la fumée dans le corps du malade. Mais on n'eſt pas également inſtruit que ce même moyen eſt un bon remede contre les coliques néphrétiques, ainſi que contre les tranchées des chevaux. Pour appliquer l'inſtrument à ces animaux, on a un troiſieme tuyau plus gros que l'on met à la place du ſecond. Il a été éprouvé que cette fumigation guériſſoit ſur le champ le bétail de ce genre de maladie. Un Particulier de cette Ville a fait faire une de ces pipes à trois tuyaux ; c'eſt un modele qu'il communique à tous ceux qui voudroient ſe procurer un pareil inſtrument, très-utile ſur-tout aux Chirurgiens.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud, ſur une maladie des cochons imputée aux pommes de terre. A la Mailleraye, près Caudebec en Normandie, le 5 Juin 1774.

Il y avoit long-tems que la culture des pommes de terre étoit établie avec le plus grand ſuccès dans les terres que je poſſede en Bourgogne, avant qu'elle fût connue en Normandie : depuis quatorze ans que je ſuis Propriétaire dans cette derniere Province, j'y ai introduit cette manne précieuſe, & je ſuis parvenu à la faire adopter à preſque

tous mes Habitans. Nous en recueillons les fruits, & j'ai tous les jours de nouveaux sujets de m'en applaudir, pendant que je vois encore des disputes sur cet objet. Mais des disputes ne sont pas des faits, & tant qu'il n'a été question que de querelles, j'ai lu, observé, éprouvé & me suis tû. Aujourd'hui j'ai lu avec la plus grande surprise dans le N°. 45 de votre Gazette, une imputation grave faite à l'usage des pommes de terre & par un Géorgiphile fait pour accréditer ses expériences. Je suis bien éloigné de les révoquer en doute; mais je dois à la vérité de balancer son suffrage par ce que j'ai vu depuis vingt ans. Dans la partie de la Bourgogne où mes terres sont, les cochons n'ont jamais d'autre nourriture que les pommes de terre; j'en ai vu tuer un nombre très-considérable; il y en avoit qui pesoient jusqu'à trois cens cinquante livres & au-delà, jamais on n'a remarqué que leur foie fût attaqué: j'ai mangé de ces foies extrêmement délicats & très-sains: les cochons qui sont élevés ici dans ma basse-cour ne mangent pas autre chose, & j'ai actuellement sous les yeux le foie d'un de ces animaux qui vient d'être tué & qui est dans le meilleur état. Il est vrai que ces cochons sont accoutumés de bonne heure à cette nourriture: on commence dès leur enfance à leur en faire manger de crues, & on ne leur en donne de cuites que lorsqu'on les renferme pour les engraisser. Je desire fort que ce soit une des raisons qui ait pu contribuer à conserver leurs parties nobles saines & entieres. Quoiqu'il en soit, j'ai l'honneur de vous citer des faits qui peuvent balancer d'autres faits & au moins arrêter les préjugés défavorables que la premiere impression pourroit faire naître. Admirateur de vos Ouvrages, je sens plus qu'un autre l'impression qu'ils font dans les esprits; je leur dois des connoissances, permettez que je vous en fasse l'hommage en vous mettant à même de réhabiliter les pommes de terre. Je cultive sous mes yeux les quatre especes que vous avez fait distribuer ce printems, & j'aurai grand soin de vous donner les résultats de mes essais; quoique je n'aye point l'honneur d'être connu de vous, si le hasard me procuroit quelqu'objet digne de votre attention, j'aurois le plus grand empressement à vous le communiquer.

J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, le Marquis DE NAGU, Abonné de la Gazette d'Agriculture.

Rien de si gai & de si bien portant que des poulains qui depuis deux ans mangent tout l'hiver des pommes de terre au lieu d'avoine: s'ils avoient des obstructions, ils ne seroient ni gras ni forts, au-delà de ce qu'on peut desirer. Cet exemple est encore sous mes yeux.

N. Nous sommes très honorés des sentimens que M. le Marquis de Nagu veut bien nous témoigner. Notre zele mérite d'être encouragé & secondé par les bons Citoyens qui, comme lui, s'occupent de Sciences & d'Arts économiques. Nous ne doutions pas de la salubrité des pommes de terre: mais une Gazette est l'histoire journaliere des faits; notre devoir est de les rapporter afin qu'on les examine, que des effets on remonte aux vraies causes, & que la regle résulte de la comparaison & de la discussion. C'est à ceux qui *pratiquent* à nous fournir les pieces des procès que le Public juge en dernier ressort. Nous n'aurions pas songé à renouveller cette déclaration, si nous n'avions eu le désagrément de voir plusieurs fois qu'on impute à l'Auteur de la Gazette ce qu'il ne fait qu'exposer dans la Gazette comme l'opinion ou l'expérience d'autrui, & par conséquent beaucoup d'erreurs & de contradictions qu'il n'est pas juste qu'on ajoute, sur son compte, à celles qui lui appartiendroient réellement. Encore une fois, il convient, il est nécessaire que nous informions, à charge & à décharge, que nous parlions des erreurs qu'on voudroit accréditer, des expériences qui attaquent ou qui confirment des principes reçus &c. Comme M. le M. de Nagu nous rend la justice que nous réclamons, nous avons cru que sa lettre étoit une occasion favorable pour demander cette justice à ceux qui ne nous la rendent pas.

II.

Réponse de M. Rogue à la Question proposée par la Gazette de Commerce du 26 Avril dernier, N°. 34, pag. 269, & dont on a encore demandé avis par la Gazette du 4 de ce mois de Juin, N°. 45, pag. 357.

Il s'agit de sçavoir si Louis a reçu ou est censé avoir reçu 4000 liv., montant de la

vente qu'il a faite à Jean ; car s'il est censé les avoir reçues, il est clair que Pierre, Associé de Louis, ne doit pas supporter la perte de la moitié de cette somme.

Pour l'intelligence du fait, il faut observer que la vente a été faite à Jean, payable à 4 mois, *aux charges d'escompte*, c'est-à-dire, que s'il plaît à Jean, Acheteur, de payer avant les quatre mois, il le fera en escomptant. La vente, à cette condition, est prouvée par la lettre de Louis du 21 Décembre dernier.

Il est clair, par le compte que Louis a envoyé à Pierre, le 28 dudit mois de Décembre, que Louis a reçu les 4000 liv., puisqu'il passe en déduction 80 l. que Jean a retenues & déduites pour l'escompte de cette somme ; les faits portés au Mémoire à consulter, le prouvent encore ; car Pierre n'auroit pas resté tranquille sans demander sa part du papier sur Paris dont il avoit besoin, suivant ses lettres écrites à Louis ; que c'est inutilement & tardivement que Louis dit, par sa lettre du 12 Mars dernier, avoir eu de Jean, le 29 Décembre dernier, des effets sur Paris, & on ne peut supposer autre chose en cette circonstance ; que si effectivement Louis a eu du papier de Jean, ce n'a été que pour autres affaires qui ne regardent point la société de Louis & de Pierre ; & quand même Louis prouveroit que le papier de Jean sur Paris seroit pour le parti de bled que Louis lui a vendu en société, il ne seroit pas plus recevable à en faire supporter la perte de moitié à Pierre, attendu, 1°. qu'il auroit dû remettre la moitié dudit papier, & ne pas donner à entendre n'en pas avoir ; 2°. qu'en faisant mention de l'escompte, il prend pour son compte & risque la dette de Jean, si ce dernier n'avoit pas payé, quoiqu'il paroisse avoir payé par le compte que Louis a fourni à Pierre sous la déduction de 80 liv. d'escompte. 3°. On ne peut tirer autre conséquence que si Louis n'a pas reçu de Jean, il a voulu tromper Pierre en lui faisant supporter sa moitié de l'escompte, dont ledit Louis auroit profité seul si Jean n'eût pas failli : ainsi un Associé qui fraude son Associé est indigne de la société ; car ils doivent être fideles entr'eux, comme je l'ai dit dans l'Ouvrage que j'ai donné au Public, l'an dernier, intitulé *Jurisprudence Consulaire & Instruction des Négocians*, chapitre 59, tome 2 ; ce qui est conforme aux sentimens des Auteurs : on peut voir sur cela le Praticien Consulaire, page 636, qui dit que l'action étoit infamante chez les Romains, quand un Associé étoit convaincu d'avoir voulu frauder son Associé. Domat, 1re Partie, pag. 86 & 87, Liv. 1er, tit. 8, section 4, dit que les Associés se doivent une parfaite fidélité & sont responsables *de tout dol* & de toutes fautes grossieres.

Enfin Louis ne peut dire aujourd'hui qu'il n'a pas reçu les 4000 liv. de Jean ; son compte prouve le contraire, & il doit en tenir compte à son Associé.

Délibéré à Angers le 7 Juin 1774. ROGUE, agréé pour plaider au Consulat, & Membre au Bureau d'Agriculture d'Angers.

III.

Nouveaux modeles qui se trouvent au Bureau des Annonces de Leipsick.

Les divers modeles qu'on trouve à ce Bureau méritent, du moins pour la plûpart, d'être connus ; nous allons en annoncer quelques-uns. 1°. Le modele d'une machine à piloter, par le moyen de laquelle le mouton s'éleve sans qu'on y employe autant de force qu'à l'ordinaire, & retombe ensuite de lui-même ; le travail est ainsi continu & ne souffre pas un moment d'interruption. Cette machine, beaucoup plus perfectionnée que les autres machines de la même espece, produit les effets dont nous parlons sans être compliquée ; le tout se fait par une seule piece dentelée qui fait élever le mouton & le presse ensuite pour qu'il tombe avec plus de force.

2°. Des modeles d'une nouvelle canule pour les chevaux & les bêtes à laine, & d'une lancette très-commode pour saigner les animaux.

3°. Nouveaux fers à cheval dont les cloux sont aussi d'une nouvelle invention ; par M. Wéber, Médecin Vétérinaire à Dresde.

4°. Un nouveau rabot à l'usage des Charpentiers : l'Ouvrier polit avec ce rabot des poutres & de grosses pieces de bois, en y employant beaucoup moins de tems & en se fatiguant beaucoup moins que s'il se servoit des rabots ordinaires.

5°. Dessin d'une nouvelle chaise pour les malades. On peut y manger, lire, écrire

commodément, & s'y coucher comme dans un lit.

6°. On y trouve aussi cinq especes de ciment & une espece de terre à Potier dont on peut faire de jolis vases &c.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 11 Juin 1774, au Mercredi 15 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 14, 17 l. 10 s. à 20 l. 10 s. *le sept.*; *idem* au Port de la Grêve, de 18 à 20 liv.; le seigle, de 8 liv. 10 s., 9 liv. à 9 l. 15 s.; l'orge, de 7, 7 l. 10 s. à 8 l. 5 s. aussi *le septier*.

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 11 Juin 1774, au Mercredi 15 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14, 16 à 18 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 18 Juin 1774, de 49 à 50 livres; *idem* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 30 à 31; *id.* nouveau, de 28 à 29; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 18 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 5 8e. à ¼
Londres	30 ¼ à 5 16e.
Hambourg	184 ¼
Madrid	15 0 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Pâques*	⅛ à ¼ p. ⁰⁄₀ b.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 18 *Juin* 1774.

Or de Portug. à . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Jeudi* 16.	*Vendredi* 17.	*Samedi* 18.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1745 70 60	1765 80	1785 80 70
D°. 16/25es. à 4 cou.		1180	
D°. 8es. à 2 coup.			
D° 25es. à 2 coup.	72		
Emprunt Oct.	360	360	365

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 15 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 21 Septembre.*

LE Roi a permis, sous certaines conditions, à la Norwege, l'exportation des cuirs.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 24 Septembre.*

La transplantation des plants & même des gros arbres, est aujourd'hui une opération commune. Mais les méthodes ne sont pas par-tout également parfaites; il convient de les corriger les unes par les autres. Dans le Resienbirge (Montagnes des Géans), par exemple, on a coutume de couper tout autour du pied les petites racines : cette pratique paroît vicieuse; car ces petites racines sont nécessaires, elles forment les premiers suçoirs des plantes; quand l'arbre les a perdues, il faut qu'il en repousse de nouvelles: c'est un travail qui peut faire échouer la transplantation. Dans le même pays, ainsi que dans le Cercle de Trepnitz, on a une attention qui mérite d'être recommandée; c'est de faire une marque sur le tronc pour reconnoître l'exposition premiere de l'arbre & la conserver dans son nouveau terrein. L'arbre planté dans un sens différent est exposé à périr; ses défenses naturelles sont changées, la seve est dérangée dans son cours. C'est un soin qui paroît très communément négligé.

DE MUNICH, *le 25 Septembre.*

Le commerce des Livres ne forme pas & n'est pas prêt à former un objet considérable dans ce pays : la Finance y a mis un tel ordre qu'il n'est pas possible que les Livres étrangers y trouvent du débit. Ces droits, qu'on peut appeller des impôts sur la lumiere, lorsque les Livres sont bons, équivalent presqu'à une prohibition : comme si la finance étoit intéressée à ce que les Peuples restassent dans la barbarie! La Direction de l'Accise, comme Juge compétent & suprême, a derniérement publié une nouvelle Ordonnance qui paroît destinée à consommer ce qui avoit été si heureusement commencé. Cependant une bonne partie des Bavarois desire ardemment l'instruction, & la payeroit volontiers à un prix raisonnable.

DE LIPPSTADT, *le 25 Septembre.*

La Lippe s'est débordée quatre fois, cette année. Elle a derniérement inondé & endommagé les environs & le bas quartier de la Ville.

ITALIE.

DE VENISE, *le 15 Septembre.*

Attendu la modicité de la récolte, l'importation des grains dans notre Port a été permise pour quelque tems. Les réglemens

à l'égard de ce commerce varient comme les saisons.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 1 Octobre.*

Le houblon est très-abondant dans les Marchés de Cantorbery, Worcester, & autres : les Acheteurs s'y présentent en foule.

Le Conseil a pris de vigoureuses résolutions relativement à l'Amérique. Les Colonies paroissent être généralement irritées & soulevées, au sujet de la Déclaration publiée par le Général Gage, qu'il traiteroit comme trahison toute Assemblée tendante à discuter leurs droits & leurs griefs. Il a été démontré que cet acte étoit une violation de la constitution Britannique. Quelques Colonies ont déclaré de nouveau, à cette occasion, que l'exécution de ce dessein justifieroit la représaille. Les Canadiens mêmes qu'on avoit voulu détacher du reste de l'Amérique, s'y réunissent, Anglois, François, Catholiques, Protestans : ils ont envoyé du bled aux Bostoniens : leur récolte a été très-belle, cette année.

On écrit d'York-Town dans la Virginie que l'argent y est très-rare & que les payemens des dettes sont suspendus, l'Assemblée ayant été dissoute au moment où l'on alloit renouveller les actes relatifs à cet objet. Le Gouverneur est allé sur les frontieres faire face aux Indiens.

On mande de Savanna dans la Géorgie qu'il a été passé un acte concernant le meurtre des Indiens. Comme par des assassinats derniérement commis par des Colons, on avoit lieu de présumer que certaines gens regardoient les hommes d'une couleur différente comme des animaux d'une autre espece, il a été déclaré *que celui qui tueroit un Indien libre & allié de la Nation encourroit les mêmes peines que s'il tuoit un Blanc.* On pourroit demander pourquoi celui qui assassineroit un *Indien esclave & neutre* n'encourroit pas les mêmes peines ?

Le mois dernier, le vaisseau, le *Malborough*, est parti pour Savanna-la-Mar dans la Georgie avec 85 Emigrans. Quoique le climat de cette contrée ne soit pas regardé comme fort bon, la fureur des émigrations est telle que le Propriétaire du navire auroit eu trois fois plus de Passagers, s'il avoit eu assez de place pour les contenir.

On écrit de Scarbrough que le vaisseau, le *Prince George*, parti au mois d'Avril pour la Nouvelle-Ecosse avec 150 Emigrans, est revenu avec presqu'autant de monde qu'il en avoit emmené. Il s'en faut beaucoup que ce pays réponde à l'idée que ces pauvres errans s'en étoient formée.

Il vient de se former à Spitalfields une Société qu'on appelle des *Emigrans*. Chacun des Associés paye six pences par semaine pour les frais de leur passage en Amérique. Aucun d'eux ne s'embarquera qu'ils n'ayent la somme requise pour que toute la Société puisse s'y transporter. Les avances de ceux qui meurent sont au bénéfice des survivans.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 1 Octobre.*

Vers la mi Septembre, notre Port n'a reçu, pendant plusieurs jours, qu'un très-petit nombre de navires ; mais le concours n'a pas tardé à se rétablir. Il est entré diverses cargaisons de grains tant d'Afrique que d'Espagne. La plus grande partie étoit destinée pour notre Compagnie, & tirée d'Alger. Les nouvelles de ce pays portent que les vivres y ont haussé considérablement, depuis que la mésintelligence entre la Régence & l'Angleterre a éclaté. Celles de l'Empire de Maroc donnent avis que l'Empereur avoit rétabli sur l'ancien pied les droits sur l'exportation des bleds, aussi tôt que la diminution de ces droits avoit produit l'effet qu'on devoit en attendre & celui qu'on paroissoit avoir en vue, à sçavoir celui d'attirer des Acheteurs.

Il est arrivé vers la fin de Septembre plusieurs bâtimens venant de Terre Neuve. Le vaisseau, la *Marie-Sophie*, est de retour de la Martinique. L'importation de l'huile a été très-considérable.

De Pau, *le 2 Octobre.*

L'épizootie, annoncée ci-devant, a fait beaucoup de ravages, malgré les sages précautions qu'on a prises & les secours qu'on a envoyés pour l'arrêter.

On avoit dit que l'orge du Pérou n'étoit

pas une production à rechercher, & qu'elle ne s'étoit vraisemblablement accréditée qu'à la faveur de son nom. Cette opinion paroit démentie par une expérience nouvelle. M. d'Alband à qui l'Agriculture doit des essais utiles, avoit semé une *pincée* de cette orge dans son jardin; il en a recueilli environ *dix livres*. Il a fait différentes épreuves sur le son, la farine & le pain de ce grain; & il y a reconnu des qualités admirables.

De Limoges, *le 2 Octobre.*

Les Peuples de la Généralité & principalement les Habitans de cette Ville, ont fait éclater la plus vive allégresse, lorsqu'ils ont appris que le Roi avoit nommé Ministre d'Etat & Contrôleur Général des Finances, M. Turgot, ci-devant Intendant de la Province, leur Bienfaiteur. Le Corps Municipal s'est prêté au vœu commun par des réjouissances publiques. Le Jeudi 8 Septembre, il y eut des feux de joie & d'artifice; la Bourgeoisie se mit sous les armes; toute la Ville fut illuminée. Jamais on ne vit un concours plus vif, des sentimens plus unanimes: un ordre admirable regna dans toute cette fête qui annonce à la France quels Ministres S. M. choisit pour le bonheur de ses Peuples. MM. Romanet, Lieutenant de Maire, & Petiniaut, Echevin, ont été députés pour aller porter au nouveau Ministre des Finances l'hommage & les vœux de la Province.

De Rouen, *le 5 Octobre.*

La derniere Séance publique de notre Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts, a soutenu la réputation que cette Société sçavante s'est acquise par la variété de ses travaux & l'utilité de ses recherches. Nous ne pouvons citer aujourd'hui parmi les Mémoires relatifs aux Arts utiles dont il a été rendu compte que le *moyen indiqué pour hâter de huit années la jouissance des fleurs du cierge épineux.*

Une *dissertation* où l'on recommande comme un supplément au thé de la Chine, les ombelles, les graines naissantes, les pédicules & même les sarmens de l'*angelica sativa* lorsqu'elle a porté graine.

Un *moyen* trouvé par le sieur Quentin, Pompier de Rouen, *pour étamer en dehors & en dedans des tuyaux de cuivre* & les préserver du verd de-gris.

Le *nouveau crible à bled*, inventé par le sieur Harlay.

Divers papiers fabriqués à Rouen d'après les instructions de M. de la Follie.

Les *moyens* proposés par M. Scanégatty *pour perfectionner les instrumens destinés à secourir les personnes noyées.*

L'*examen d'une terre verte* trouvée en grande abondance aux environs de Ponteaudemer &c. &c. &c.

La Société propose de nouveau pour sujet de Prix, 1°. *une notice critique & raisonnée des Historiens anciens & modernes de la Neustrie & Normandie, depuis son origine connue jusqu'à notre siecle, pour servir d'introduction à l'Histoire générale de la Province.* Les Mémoires seront adressés à M. *Haillet de Couronne*, Secretaire perpétuel de l'Académie, jusqu'au 1 Juillet 1775...

2°. *Quelles ont été les découvertes anatomiques depuis le commencement de ce siecle, & les avantages que l'Art de guérir en a retirés?* Les Mémoires seront adressés à M. *Dambourney*, Secretaire perpétuel, jusqu'à la même époque. Parmi ceux qui avoient été envoyés au concours, l'Académie a sur-tout distingué celui qui porte pour épigraphe: *& fungar inani munere.*

De Metz, *le 6 Octobre.*

Loin qu'il y ait des augmentations dans les prix des grains, les principales sortes en ont au contraire baissé, dans nos Provinces, depuis que la liberté a été rendue à ce commerce, & que l'Arrêt du Conseil a été affiché. A notre Marché, la premiere qualité de froment valoit le 27 Septembre 7 livres 15 s.: le 4 du courant, il n'a valu que 7 l. 5 s. A Nancy, au Marché du 24 Septembre, elle valoit 8 l. 6 s. 5 d.; à celui du 1 Octobre, elle n'a valu que 8 l. argent de France.

De Paris, *le 12 Octobre.*

Le bruit s'est répandu qu'à l'occasion de l'Acte sage, équitable & bienfaisant par lequel S. M. a rendu à tous ses Sujets le libre usage de leurs propriétés & de leur industrie pour l'exercice du plus utile des commerces, il y avoit eu à Metz une sédition. Il est très-important de faire connoître les faits de cette nature avec toutes leurs circonstances, afin de rassurer les foibles & de

contenir les méchans. L'exécration publique sera la premiere peine des ennemis du bien public. Voici l'histoire de Metz.

Le sieur *Rémi*, *Commissionnaire*, s'étoit avisé d'écrire au nommé Hervin, son Fermier, un billet par lequel il lui mandoit qu'*on avoit permis l'exportation*, ce qui est faux; que *le bled augmentoit*, ce qui étoit faux, & qu'*on se battoit pour en avoir*, ce qui étoit encore plus faux. Ce billet existe, & notre extrait est fidele.

Le pain blanc n'étoit à Metz qu'à *deux sous un liard la livre*; & le bled ne renchérissoit pas.

Ledit *Rémi* ajoutoit à son Fermier qu'il n'avoit qu'à se tenir sur ses gardes, & à ne vendre son grain qu'à bonnes enseignes.

Le billet n'étoit pas *cacheté*. Ayant été remis, tout *ouvert*, à des gens de la campagne au *Marché*, il fut lu, comme on se l'étoit promis : il fut lu & publié dans le Marché. Le Peuple s'émut & se souleva. On dit qu'il a cassé les vitres & pillé les meubles du sieur *Rémi*.

M. de Conflans & M. de Calonne appaiserent aussi-tôt ce tumulte dont l'unique auteur, le sieur *Rémi*, se tint caché.

Voilà le fait. Il prouve que la liberté du commerce des grains ne seroit point agréable aux sangsues du Peuple, & qu'on avoit très grande raison de s'attendre à toute sorte de manœuvres contre le succès de la meilleure & la plus sûre des loix.

Est-ce là ce qu'a voulu dire M. de *Querlon*, Auteur des *Affiches de Province*, N°. 40 du Mercredi 5 Octobre, p. 160, col. ? Il auroit raison. Voici le passage qui conclud l'annonce de l'*Arrêt* du 13 Septembre.

» Comme le commerce des grains, par la » seule facilité de le faire & par la sûreté » des profits, est le plus attrayant de tous » pour la cupidité, on pourvoira sans doute » aux moyens de prévenir les manœuvres, » toujours si funestes à la portion la plus » nombreuse des Habitans, soit des campa- » gnes, soit des Villes. Car l'expérience n'en » est pour nous que trop familiere : *trovata* » *la legge, trovato l'inganno*, la fraude naît à » côté de la loi ».

Seroit-ce là une objection contre la liberté du commerce des grains? Il faut la résoudre, car elle pourroit bien alarmer ceux qui croyent sur parole.

M. de Querlon aimeroit-il mieux les loix *desquelles naissent essentiellement* la fraude; l'injustice, l'oppression, que les loix à *côté desquelles* la méchanceté peut vomir la *fraude?* Les bonnes loix produisent par elles-mêmes le bien; les mauvaises loix, le mal. Les bonnes loix, sur-tout au premier moment où on les ranime, n'extirpent pas des passions exclusives enracinées; les mauvaises loix excitent, secondent, arment ces passions. Il faut veiller avec la plus grande attention à ce que l'injuste & inique cupidité n'empêche pas l'exécution & les bons effets des premieres: mais il faut commencer par abolir les autres qui semblent être d'intelligence avec l'injuste & inique cupidité.

M. de Q. a-t-il l'*expérience familiere* que la liberté du commerce ait engendré des *manœuvres funestes aux Habitans des Villes & des campagnes?* Ne seroit-ce point par hasard depuis 1770 qu'il l'auroit acquise? Nous permettra-t-il de lui citer quelques *manœuvres* assez récentes?

A la fin du mois de Juin & au commencement du mois de Juillet, on a fait courir la Maréchaussée contre les Laboureurs de la Généralité de Paris, alors occupés à la récolte des foins que le tems variable rendoit très difficile. On les a forcés, par des exécutions militaires, à garnir les Marchés où, s'il y avoit des Acheteurs, c'étoient les demandeurs de ces exécutions. Vers la fin même du mois de Septembre, le sieur R..., Subdélégué de Senlis, a remis les Archers en campagne contre les Laboureurs précisément dans le tems des derniers labours & des semailles.

Ces violences qui empêchoient de *récolter* & de *semer*, ces violences qui disposoient *arbitrairement des prix* au profit de quelques Approvisionneurs, ces violences qui *détruisoient essentiellement le commerce*, étoient-elles favorables aux *Habitans des Villes ou des campagnes*; ou étoient-elles exercées en vertu de la *liberté du commerce des grains* & de l'*Arrêt du mois de Septembre?* Est-ce là l'expérience que M. de Q. réclame? A-t-il l'*expérience* que depuis 1770, les *réglemens* ayent empêché le *monopole*, réfréné la *cupidité*, & déconcerté les *manœuvres funestes aux campagnes & aux Villes?*

M. de Q. dit que ce *commerce, par la facilité de le faire & par la sûreté des profits, est le plus attrayant pour la cupidité?* Voudroit-il bien nous dire si ce n'est pas le monopole

plutôt que la concurrence que la cupidité injuste desireroit dans ce commerce ? Les Privilégiés qui le feroient seuls, ne le feroient-ils pas encore avec plus de facilité, que s'ils avoient des concurrens ? Quand on leur impose une entrave, n'est-ce pas alors que *trovata la legge, trovato l'inganno ?* Les profits ne paroîtroient-ils pas par hasard plus assurés, & ne seroient-ils pas plus grands quand il n'y a que quelques Monopoleurs qui achetent & vendent, que quand il y aura le conflit le plus animé d'Acheteurs & de Vendeurs ?

D'ailleurs c'est un grand bien que ce commerce soit *attrayant ;* seroit-ce un mal qu'il *fût facile à faire ?* Tout mal naît des causes qui le détruisent ou le resserrent, & nullement de celles qui l'excitent & l'étendent.

Sans doute on a pris des précautions pour empêcher les manœuvres que M. de Q. semble craindre. Il ne l'ignore pas ; ou s'il l'ignore, il ne connoît pas la force de la loi. La premiere de ces précautions, c'est *la loi elle même*, la loi qui abolit le monopole, la loi qui anime la concurrence, la loi qui instruit, la loi qui rétablit la justice, la loi qui oppose les intérêts de tous à l'intérêt exclusif. La seconde, c'est la vigilance la plus scrupuleuse à la faire pleinement observer, à démasquer les ennemis du bien public, à punir rigoureusement les infractions & les attentats contre la liberté & la propriété. Il y en a une autre très-nécessaire, celle de travailler sans cesse à éclaircir la vérité, à éclairer les Peuples, à démontrer la vanité des déclamations hasardées, à opposer sans cesse la raison aux sophismes, aux erreurs, aux prestiges, à une critique légere & téméraire.

Du reste, ceux qui ont écrit en paix contre *liberté du commerce des grains*, dans des tems où il n'étoit pas permis de la venger, où il *nous* étoit interdit, à *nous*, même de *prononcer* ces mots, sont aujourdhui aussi libres de l'attaquer que nous le sommes de la défendre. C'est un avis qu'il nous paroît important de donner au Public.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Avis important pour le Peuple.

» Le sieur *le Roux*, Maître Boulanger de » Paris, vend du vrai Pain de ménage de » pur froment, où sont toutes les farines, » fine fleur, farine blanche, bis-blanc & » bis, n'ayant ôté que le son & les recou- » pes, qui font environ cinquante livres » d'issues ôtées sur le septier pesant deux » cens quarante livres de bled.

» Ce Pain de ménage se vendra poids » pour poids, & prix pour prix, comme la » livre de bled de premiere qualité au Mar- » ché.

» Le meilleur froment étant actuelle- » ment au prix de 26 livres le septier, ou » 26 deniers la livre, environ ; le prix du » Pain de ménage est de neuf sous moins un » liard les quatre livres.

» *On le vend dans la maison à côté des Pré- » montrés, rue Hautefeuille, vis-à-vis la rue » Pierre-Sarazin.*

N°. Ce pain que nous connoissons a une bonne couleur & un bon goût. Il se conserve long-tems assez frais pour être mangé avec plaisir. Il est sur-tout excellent pour les gens de peine. Le Peuple de Paris ne voudroit-il jamais que du pain blanc qui le soutient bien moins & qui lui coûte beaucoup plus cher ? Auroit-il droit de se plaindre de la cherté du pain, quand on lui en offre du bon à vingt-six deniers la livre & que le grain est à 26 l. le septier ? Les meilleurs Bourgeois des Provinces ne le refuseront pas, & il seroit dédaigné par le petit Peuple de la Capitale ? Le mal ne résulteroit donc alors que de la corruption de ce Peuple. Qu'on n'oublie pas la proportion naturelle, indiquée dans l'Avis, entre le prix du froment & celui du pain de ménage ou de toute farine. C'est une regle sûre pour les Taxateurs.

II.

Autre Avis.

» Il y a dans la Paroisse de Saint-Georges- » sur la-Prée en Berry, près Vierzon, une » mine d'ochre qui de tout tems a été re- » gardée comme la meilleure qu'il y ait en » France. Le sieur Brunet tenoit de ferme, » depuis très-long-tems, cette mine, & fai- » soit conduire son ochre à Nantes dans des » tonneaux marqués de son nom & des mots

» *vieille mine*. Le Seigneur de Saint-Geor-
» ges fait actuellement exploiter cette ochre,
» & il propose de vendre l'ochre soit sur le
» lieu, soit rendue à Nantes, au tonneau ou
» à la livre. Si quelque Négociant veut
» acheter une quantité considérable de cette
» ochre, le Seigneur de Saint-Georges trai-
» tera avec lui pour le tems, le prix & la
» quantité; & il s'interdira la faculté d'en
» vendre à nul autre : alors le Négociant
» qui fera ce traité pourra être sûr de vendre
» seul l'ochre de Saint-Georges dans toute
» sa qualité. Elle ne sera point altérée par
» le mêlange d'aucune autre, comme cela
» pouvoit arriver ci-devant, parce que le
» sieur Brunet exploitoit une autre ochre-
» rie d'une qualité bien inférieure. Le prix
» sera relatif à la quantité qu'on prendra;
» si l'on traite pour une quantité considé-
» rable, on donnera l'ochre à meilleur mar-
» ché. Les tonneaux seront marqués d'une
» S & dun G, & des armes du Seigneur.

» L'on s'adressera à Paris *à M. Durand*,
» *Notaire, Place Dauphine*; & sur les lieux,
» *à M. Bodin, Procureur-Fiscal de Saint-*
» *Georges*, au Château de la Ferté, près
» Issoudun en Berry, à Issoudun.

III.

Instruction pour la destruction des chenilles.

Les Jardiniers se plaignent des ravages des chenilles, on leur propose un nouveau moyen de les détruire, & c'est d'exterminer les papillons. Mais comment s'y prendre? Voici tout ce qu'ils ont à faire. Qu'ils mettent dans divers endroits de leurs jardins des plats de terre vernie ou de fayance, & qu'ils forment sur ces plats une couronne avec des baguettes pliées en forme de demi-cercle, qu'ils entrelacent diverses fleurs dans cette couronne, & qu'ils enduisent, tous les jours, de glu ces baguettes & ces fleurs : les papillons viendront s'y prendre en grand nombre, & en se débattant, ils en attireront de nouveaux. Quand il s'y en trouve une assez grande quantité, on les écrase; ayant pourtant soin d'en laisser deux ou trois pour continuer à attirer les autres. Dans peu de tems, ces insectes deviendront fort rares. On se sert de plats de terre vernie ou de fayance, pour que la glu ne soit pas perdue, lorsqu'elle vient à couler.

L'araignée de terre produit aussi des chenilles; elle est avide du miel des fleurs & endommage les fuits. Pour détruire cet insecte, on devroit d'abord se munir de ciseaux dont se servent les Jardiniers d'Amiens. Ces ciseaux sont emmanchés avec des bâtons d'une hauteur proportionnée à celle des branches qu'on veut couper; leur premiere lame a le bout un peu plus recourbé qu'une serpette, son manche est creux; on y fiche la perche, & l'on passe ensuite une cheville à travers les yeux de ce manche, afin de rendre les ciseaux plus solides. La seconde branche, dont la lame est un peu plus longue que la queue, s'ouvre & tombe perpendiculairement. A la queue de cette lame on attache une corde ou un fil de fer qui la tire avec force, & la fait jouer contre la lame crochue pour couper net des branches plus grosses que le pouce. Les crochets dentelés dont on se sert à Paris & dans les Provinces brisent les branches & les font périr; d'ailleurs en secouant l'arbre, elles font tomber les chenilles des branches supérieures sur les inférieures.

Il faudroit en second lieu balayer & nettoyer pendant l'hiver & au commencement du printems les angles, les fenêtres &c. des maisons, les murs & les treillages des jardins, pour en faire tomber tout ce qui peut s'y trouver de pelotons de soie & de bourses d'araignées.

Une troisieme précaution qu'il est fort à propos de prendre, consiste à laver de tems en tems les pieds des arbres avec de l'eau dans laquelle on aura mis des cendres ou de la suie. Quand on trouve des nids de chenilles dans les fourchures & les grosses branches, il faut écraser ces nids & laver ensuite l'endroit où il étoit placé.

Enfin quand les arbres sont en fleurs, on met sous les arbres des réchauds où l'on brûle de la fiente de vache : cette fumée éloigne les mouches, araignées, chenilles, & les empêche de nuire aux fruits. L'utilité de cette fumigation est connue, il est très rare que ceux qui étant ainsi parfumés tirent le miel des ruches, soient piqués par les abeilles. Non-seulement cette fumée délivre des insectes les arbres fruitiers, mais elle sert à les préserver, sur-tout la vigne, des gelées

qui arrivent au commencement du printems.

On peut encore faire périr les chenilles en brûlant du soufre sous les branches qui en sont attaquées. Cette vapeur les étouffe, & empêche de plus que d'autres chenilles n'approchent des arbres, du moins de quelque tems. Une livre de soufre suffit ordinairement pour plusieurs arpens de terre.

Si nous en croyons un Agronome éclairé, il suffit, pour détruire les chenilles, de prendre de vieux chiffons de linge ou de coton coupés par bandes d'un pouce de largeur & d'un pied de longueur, de les corder, de les tremper dans du soufre, de mettre ces méches au bout d'une perche fendue, de faire ensuite avec plusieurs feuilles de papier trés-fort un grand cornet en forme d'entonnoir, & de le fixer aussi au bout d'une autre perche : voilà toute la préparation qui est prescrite. Quand on veut opérer, on allume la méche de soufre & on la porte doucement au dessous des nids de chenilles ; elles périssent pour la plûpart ; celles qui aux premieres atteintes qu'elles ressentent de la fumée & du feu se laissent couler, par le moyen de leur fil, n'échappent pas à la mort ; elles tombent dans le cornet où il est facile de les tuer. On assure que cette méthode a parfaitement réussi ; c'est au printems qu'elle doit être employée, avant le développement des feuilles. On recommande sur-tout de faire cette opération de bon matin, par ce qu'alors les chenilles se rassemblent en plus grand nombre. L'Agronome à qui l'on est redevable de cette méthode, observe que ni les pluies ni les gelées ne peuvent détruire ces insectes ; la toile qui les environne les garantit des effets des unes & des autres.

IV.

Maniere pratiquée en Silésie de faire une bonne présure qui dure au moins un an & préserve le fromage des vers.

On met au printems, avant que les vaches ayent été assez long-tems au verd pour que leur lait soit fort gras, entre les fromages nouveaux, doux & tendres, les estomacs de veau qu'on destine à faire la présure, & on les y laisse environ quatre jours. Après ce terme, on les retire. On prend autant de fromages qu'il en faut pour quatre estomacs de veau ; on y met du poivre concassé autant que la pointe d'un couteau assez grand peut en enlever par trois fois, une bonne poignée de sel, un peu de farine de seigle, un quart de pinte d'eau de vie. On petrit le tout avec les fromages ; & on en emplit les estomacs de veau. Lorsqu'on veut que cette masse seche plus promptement, on perce les estomacs avec une fourchette, & on les bat avec un morceau de bois. Il ne s'agit plus ensuite que de mettre le tout dans un endroit où il séche. La présure durera au moins un an, sans perdre de sa force, & les vers n'attaqueront pas le fromage.

V.

Moyens de détruire divers insectes.

Un Econome de Bohême se sert, depuis vingt ans avec succès, d'un moyen fort simple, & qui n'est pas inconnu, pour préserver des chenilles les plantes, & spécialement les choux qu'il cultive en très-grande quantité. Il seme du chanvre sur les bords de ses champs ; quand ils sont vastes, il en jette aussi vers le milieu & dans les endroits les plus convenables, de façon que l'air, de quelque côté qu'il vienne en porte l'odeur assez loin pour qu'elle arrive jusqu'aux chenilles qu'elle empoisonne. On a vu ci-devant que le sureau produisoit le même effet sur les insectes qui attaquent les arbres & les grains. L'Econome Bohémien trouve dans sa méthode un avantage particulier, c'est qu'elle lui fournit des cordes pour ses attelages & autres usages domestiques. Il assure que, dans les années les plus favorables aux chenilles, il n'en a aucunement souffert, tandis que les champs de ses voisins en ont été désolés.

Pour détruire les vers qui gâtent les grains dans les greniers, le même Econome n'employe autre chose qu'une dissolution de vitriol dont il arrose le bled infecté, le plancher & les murs. Nous avons annoncé qu'un Médecin de Nancy, après avoir observé que les couvertures teintes en verd de Saxe, formé d'indigo & d'huile de vitriol, ne plaisoient pas aux puces, avoit employé avec

une pleine réussite contre les punaises le vitriol de Chypre dissou de même dans l'eau.

V I.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 5 Octobre 1774, au Samedi 8 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 l. 10 s. à 28 l. *le septier; idem* nouveau, de 18, 22 à 26 l.; *idem* au Port de la Grève, de 22 à 30 l. Le seigle, de 13 l. 10 s., 14 l. 10 s. à 16 l.; l'orge, de 8 l. 10 s., 9 à 10 liv. aussi *le septier.*

V I I.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 5 Octobre 1774, au Samedi 8 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 à 19 l. *le septier; idem* nouvelle, de 16, 17 à 18 liv.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 12 Octobre 1774, de 50 à 51 l.; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 l. 10 à 18 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 35 à 36; *id.* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

V I

Changes de Paris, *du* 12 *Octobre* 1774.

Amsterdam	55	$\frac{3}{4}$	
Londres	31	$\frac{1}{4}$	
Hambourg	181	$\frac{1}{2}$	
Madrid	14	18	6
Cadix	14	17	6
Livourne	95	$\frac{1}{4}$	
Gênes	93	$\frac{1}{4}$	
Lyon *Saints*.....	1 à $\frac{7}{8}$ p.		

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 12 *Octobre* 1774.

		H	G	
Or de Portug. à . .	720			marc.
Du Mexique à . . .	716			
Du Perou à	708			
Les guinées à . . .	719			
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	7	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	*Lundi* 10.	*Mardi* 11.	*Mercredi* 12.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1780 77 $\frac{1}{2}$ 75 77 $\frac{1}{2}$	1780 77 $\frac{1}{2}$ . .	1777 $\frac{1}{2}$ . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	234	234	234 . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	374	374 . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 10 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 3 Avril.*

LE College de Commerce, sur les représentations de M. le Comte de Woronzoff, Président, dans la vue de satisfaire les Etrangers par la netteté & la bonne qualité du chanvre destiné pour le dehors, a décerné des peines tant contre les Tilleurs que contre les Marchands qui ne rempliroient pas ces conditions, au lieu d'encouragemens envers ceux qui donneroient tous leurs soins pour tenir la marchandise en bon état. Il seroit plus facile encore & plus simple de faire comprendre aux uns qu'ils sont punis de leur négligence par un mauvais débit, & aux autres qu'ils sont récompensés de leur attention par de bonnes ventes, & de les instruire des précautions à prendre pour réussir, que de faire exécuter un réglement qui exige des enquêtes, des vérifications, des procès-verbaux &c. Le College a fort à cœur de faire fleurir cette branche d'économie qui occupe beaucoup de monde.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 12 Avril.*

Une Compagnie d'Horlogers Suisses offroit de s'établir dans le Royaume, pourvu qu'ils fussent privilégiés aux dépens des Artistes nationaux. Le Roi a répondu qu'il leur accorderoit les droits & les libertés dont jouissent les Manufacturiers de la Ville d'Eskiltuna, mais qu'il ne devoit ni ne pouvoit accorder à des Etrangers des préférences sur ses Sujets. Des enfans adoptifs seroient-ils faits pour enlever aux enfans naturels le cœur de leur Pere? Si des Etrangers apportent des secrets utiles & une industrie distinguée, on les récompensera, mais on n'aura garde de décourager, d'affliger, d'appauvrir les Nationaux par des prérogatives injustes & odieuses.

Les Fabricans & Artisans, accoutumés par leurs priviléges à l'usurpation, sont assez habiles à former des prétentions, même les plus bisarres & les plus étranges. Nous venons de voir les Tisserands demander qu'il fût défendu aux femmes de travailler à la fabrication des toiles, sauf la liberté de filer; &, qui plus est, la Justice juger comme les Tisserands & anathématiser l'industrie du sexe. En vain les femmes ont représenté à cette même Justice, dans des plaintes réitérées, que si d'un côté la nature leur avoit donné des bras capables d'ourdir des fils & de leur procurer du pain à ce métier, de l'autre, l'autorité tutélaire les avoit constamment maintenues par tout le Royaume dans l'exercice de ce droit; elles n'ont point été écoutées. Le Roi, instruit de cette oppression, a, comme le College de Commerce, condamné les Tisserands & la Justice; & les femmes sont réhabilitées dans le droit & la possession de fabriquer des toiles &c.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 16 *Avril.*

Le mois de Mars a été aussi beau qu'il étoit possible dans ce pays. Au commencement du courant, les gelées de nuit ont cessé. Il est tombé par intervalles des pluies dont la terre avoit besoin. Nous avons devant nous des perspectives de récoltes très-flatteuses.

La Compagnie Asiatique a arrêté un dividende de 10 pour 100, payable le 11 Juin. Pour engager ses Employés à redoubler de vigilance, elle a résolu de distribuer aux plus zélés des médailles dont le revers pourroit être curieux, & auxquelles le Public pourra peut-être attacher des significations différentes. Le Gouvernement de Tranquebar a mandé que la révolution arrivée dans le Tanjaour en faveur du Souba, Mahomet-Aly-Kan, ne portera aucun préjudice aux affaires de la Compagnie.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, *le* 18 *Avril.*

On écrit de Dantzick que les grains sont à très-bon marché en Pologne; qu'ils ne valent dans la Ville, le last de froment, que 307 à 312 florins; celui de seigle 130 à 134, d'orge 88 à 89; que plusieurs grands Monopoleurs de l'Europe souffriront justement de grandes pertes; que les Cultivateurs des campagnes des environs, interdits à la vue de onze mille spectateurs armés, ont laissé ce beau territoire presqu'en friche.

D'Elbing, *le* 18 *Avril.*

S. M. Pr. a réglé par un ordre du Cabinet la cuisson, les entrepôts, les différens débits du sel. A l'occasion de cette denrée & du tabac, on remarque que certains Etrangers sont vus avec horreur dans les Etats de ce Monarque.

ITALIE.

De Venise, *le* 13 *Avril.*

La Société Agraire de Padoue a invité les Cultivateurs a essayer le moyen suivant de préserver les bleds des effets des brouillards, & à lui envoyer le résultat de leurs expériences. Ce moyen, connu, consiste à répandre dans les champs une fumée épaisse & fétide, en allumant différens feux & brûlant les fragmens de la taille des vignes, des brins de sarment, des feuilles séches, de la paille, du chiendent, des mottes de terre, herbes & racines desséchées, la litiere des vers à soie, des herbes de marais & de fossés, des rognures de cuir, du poil d'animaux, de vieux souliers, des racines de corne, des chiffons de laine &c, & même un peu de soufre, mêlés ensemble. Il faut que les feux restent allumés jusqu'à ce que le champ soit tout couvert de fumée, & s'il est possible, avant que le brouillard s'éleve. On doit transporter les fourneaux ou porter de nouveau feu là où la fumée ne s'est point communiquée. L'opération doit être renouvellée chaque jour de brouillards, depuis que les bleds commencent à montrer des épis jusqu'à ce qu'ils soient mûrs.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 23 *Avril.*

Les émigrations deviennent plus fréquentes que jamais : elles commencent même à être combinées par associations, par souscriptions, par systême. Dans un village voisin de Stirling, des Fermiers & autres gens de travail ont souscrit pour une somme de 500 liv. st. avec laquelle on achetera des terres qui seront reparties à certaines conditions entre les Intéressés. On abandonne même les terres les meilleures & le mieux cultivées.

On écrit de Savannah en Géorgie que les Indiens s'opposent de vive force aux nouveaux établissemens dans l'intérieur de la Province.

Le thé, exporté pour l'Amérique, avant 1769, époque de finance, montoit annuellement à la valeur de 132,000 l. st. Depuis cette époque, cette exportation est tombée de 88,000 l., ou des deux tiers.

Nos Brasseurs, en suspendant leurs fabrications, ont fait le plus grand tort à la culture des menus grains. Il y a, dans nos environs, beaucoup de champs à bled où l'on cultive maintenant des turnips &c.

Le *Lys*, parti de Saint-Domingue pour

Bordeaux, chargé, dit-on, de 100,000 liv. d'indigo, s'eſt perdu vers les Açores. L'équipage s'eſt ſauvé.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Bordeaux, *le* 28 *Avril.*

Dans le courant du preſent mois, les importations ont été conſidérables & ſurtout très-variées. D'un jour à l'autre, il n'a ceſſé d'arriver différentes ſortes de grains de la Bretagne, de l'Aunis &c : il eſt venu du ſeigle de Koniſberg. Il y a vraiſemblablement plus de proviſions que de beſoins; & la terre promet beaucoup dans nos contrées méridionales.

La *Victoire*, l'*Aimable Angélique*, l'*Aimée-Olive* de Cherbourg l'*Eſmangart*, le *Succeſſeur*, la *Jeune Claire*, la *Princeſſe des Landes*, le *Seguineau*, l'*Herman*, les *Deux-Helenes*, le *Naires*, l'*Empereur*, la *Blonde*, l'*Eſpérance*, les *Deux-Amis*, le *Voltigeur*, l'*Hébé*, le *Marquis de Galiſet*, ſont arrivés de l'Amérique, du 1 au 20 Avril.

En Mars, il eſt ſorti 1454 bariques 10 quarts ſucre brut, 3410 bar. 111 q. ſucre blanc; 121,845 l. indigo; 2,274,202 café; 8114 cacao, 5378 rocou.

L'eau-de-vie vaut 122 l. les 32 veltes.

L'on procéde actuellement au Siege de l'Amirauté de Guyenne à la vente de la cargaiſon du navire la *Roxelane*, Cap. Bouvet, échoué ſur l'Iſle d'Oleron.

D'Avignon, *le* 28 *Avril.*

Les débordemens de nos rivieres, ſurvenus à la ſuite d'une grande pluie de 48 heures tombée aux Fêtes de Pâques, avoient répandu dans le pays les plus vives alarmes au ſujet des récoltes, ainſi qu'on l'a ci-devant annoncé. Aujourd'hui, on a lieu de croire que le dommage, quant à cet objet, n'eſt pas très-grand. L'inondation a été rapide & vaſte. Si la Durence n'avoit rompu ſes digues au deſſous de la Chartreuſe de Bonpas près du bac de Noves, & ſi le Golfe de Lyon dans lequel le Rhône ſe décharge eût été, dans ces circonſtances, battu par les vents de ſud & ſud-eſt, nous n'aurions pu éviter la ſubmerſion la plus déſaſtreuſe.

De Grenoble, *le* 30 *Avril.*

Nous avons été, pendant quelques jours, fort alarmés pour les fruits de la terre. Il y a eu du froid, de la pluie, de la neige ſur les hauteurs : le tems nous menaçoit d'une forte gelée; heureuſement ce fléau nous a épargnés. Ce froid tardif n'a fait mal qu'à quelques arbres fruitiers. Les beaux jours ont repris : neus jouiſſons de la chaleur de la ſaiſon. L'Arrêt du Parlement, en faveur de la circulation des grains, joint à cette circonſtance, a produit une diminution très-conſidérable dans le prix de cette denrée. Au Bourg d'Oyſans, le quartal de ſeigle qui valoit 3 l. 10 ſ., ne vaut que 30 ou 35 ſ. Il n'y a qu'une ruineuſe ſurabondance à craindre.

Le 19, le feu prit avec violence au village de Moneſtier, & fit des ravages affreux dont nous donnerons quelques détails.

De Lyon, *le* 1 *Mai.*

Nos craintes ſur les gelées ſont, à peu près, entiérement diſſipées. Le tems eſt à la pluie : les jours où il n'en tombe pas ſont fort chauds. Il ne pouvoit y avoir un tems plus favorable aux foins. Ces pluies ſont d'autant plus utiles qu'elles lavent les herbes des prairies enſablées par les débordemens de la Saône. Ainſi tout ſe diſpoſe à nous prodiguer, en quelque ſorte, une récolte qui fait la baſe eſſentielle de l'Agriculture Européene.

On pourſuit l'exécution des entrepriſes de ponts & autres ouvrages ſur le Rhône. Mrs. Perrache & Morand, Ingénieurs & Architectes, conduiſent leurs travaux reſpectifs; mais ils ſont contrariés par les eaux du fleuve, qui depuis long-tems n'ont point été baſſes.

De Tours, *le* 2 *Mai.*

Les prix des grains ont encore éprouvé, pendant le cours du préſent mois, quelques légeres diminutions. Le ſeptier de froment peſant 216 livres, ne vaut que de 15 l. 6 ſ. à 16 l. 4 ſ. Il y a long-tems que le pain n'avoit été auſſi bon marché qu'il l'eſt aujourd'hui & même qu'il l'a été pendant l'hiver : les différentes ſortes de pain ne ſont taxées que de 18 à 28 deniers la livre. Le

commerce des grains se soutient sur la Loire. L'état des productions inspire les plus douces espérances.

De Valenciennes, *le 4 Mai.*

Les inondations, presque sans exemple, souffertes dans plusieurs cantons considérables du pays depuis le mois de Décembre, ont causé, & leurs dépôts causent encore beaucoup de dommage. On a semé, peut-être, les trois quarts moins de lin cette année que les années précédentes, parce qu'il n'a pas été possible de préparer les terres propres à cette plante. Le bled a suivi dans cette Province le même cours que dans les autres, excepté qu'on y est encore assez loin du bas prix ruineux, car le prix commun du froment est de 7 liv. 10 s. le quartal pesant environ 80 livres poids de marc. En général, les denrées sont cheres; l'Ouvrier trouve peu de travail; le pauvre ne peut guere recouvrer ce qu'il appelloit son petit ménage. Mais dans ce qui dépend de la nature, nous entrevoyons un avenir favorable.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Livres nouveaux.

1. *Traité sur la meilleure maniere de cultiver la navette & le colsat & d'en extraire une huile dépouillée de son mauvais goût & de son odeur désagréable*, par l'Auteur du Journal d'Observations sur la Physique, l'Histoire naturelle, & sur les Arts & Métiers. A Paris chez Ruault, rue de la Harpe. In-8°. Prix 2 l. 8 s. br.

Le Public, en voyant le nom de M. l'Abbé Rozier à la tête d'un Ouvrage géorgique, se flatte d'y trouver l'Art perfectionné à la faveur d'une sçavante théorie; & il ne se trompe jamais. Toujours sur un plan méthodique, l'Auteur lui présente en énonciations claires les bons procédés, les moyens d'amélioration, des recherches utiles, & les lumieres que le Physicien & le Chymiste peuvent prêter au Cultivateur & à l'Econome. Par-tout le raisonnement & l'expérience s'appuyent l'un l'autre. Ce jugement, applicable à tous les ouvrages de M. l'Ab. R., convient particuliérement au Traité sur la navette & le colsat. Ce Traité, approuvé par l'Académie Royale des Sciences, est précédé d'un Avant-propos qui méritoit d'être annoncé dans le titre. C'est une dissertation qui justifie le commerce & l'usage de l'huile de pavot ou d'œillet contre un réglement prohibitif, ou plutôt contre les Marchands qui l'ont surpris. M. l'Abbé Rozier a commencé par mettre ses Observations sous les yeux de M. de Sartine. Ce Magistrat qui cherche avec tant de soin la vérité, parce qu'elle fait le bien, a communiqué le Mémoire aux Maitres Gardes du Corps de l'Epicerie, afin que l'affaire, contradictoirement discutée, soit convenablement éclaircie. On trouve dans l'Avant-propos les raisons de l'Auteur, les réponses des Gardes, & les répliques décisives de M. l'Abbé Rozier. La Dissertation & le Traité nous fourniront un excellent article pour notre Journal.

2. *Nouveau Plan raisonné d'Education publique ou Projet d'une Pension qu'on se propose d'établir à Genève pour l'instruction de la Jeunesse.* Se vend au Magasin Bibliographique à Genève. Prix 12 s.

Ce Plan, rédigé par M. de Saussure, est nouveau quant à son ensemble, & extrait, quant aux détails, des meilleurs Traités d'Education publique, mais de maniere que l'Auteur se rend propre tout ce qu'il emprunte. C'est le Philosophe qui d'une main sage & ferme conduit par la lisiere ses Eleves à la raison, à la science, à la vertu. S'il promet beaucoup, car il embrasse un vaste cercle d'instructions, il paroît très-capable de remplir ses promesses. Qu'on médite sur-tout son article des *sciences morales*, & l'on verra combien il est digne de former des hommes, principalement par l'analyse des principes de l'ordre & de nos devoirs. Nous nous proposons d'entrer dans un examen détaillé de cette Brochure intéressante... Quant aux conditions sous lesquelles on se chargera des jeunes-gens (pourvu qu'ils sçachent lire) dans la nouvelle Pension, jusqu'à l'âge de 10 ans, le prix, pour l'année, sera de *quinze louis neufs*; de 10 à 12 ans, de *vingt louis neufs*; de 12 à 16, de *vingt-cinq louis*, payables par quartiers, outre un *louis neuf* d'entrée. Les Eleves seront nourris, blanchis, & enseignés dans tout ce

qui fait partie essentielle de l'éducation. Les parens payeront à part les Maîtres de Langues, de Danse &c, lesquels ne seront pas bien chers. On s'adressera, lettres franches, à *M. Jean Téron, rue de la Tour-du-Boel, maison Margerie, à Genève.*

3. *Prospectus. Diverses manieres pour faire le vin rouge & le faire bon dans les vignobles & dans toutes les années où on le fait mauvais; sçcavoir 1°. dans toutes les années de verdeur des raisins; 2°. dans les années & les vendanges pluvieuses, soit que les raisins soient mûrs ou non; 3°. dans les années où les raisins ont été gelés sur les ceps. A l'usage de tous les Seigneurs de vignobles, & de tous les Propriétaires de vignes, & principalement des Propriétaires Calculateurs;* par M. Maupin, Auteur de *l'Art de faire le vin.* 1 vol. in-8°. Prix 24 liv.

M. Maupin a forcé le Public par les épreuves les plus authentiques de ses méthodes à lui accorder sa confiance. Après avoir sacrifié plus de huit cens louis & quinze années de travail, sans interruption, à réformer une des branches les plus importantes de l'Agriculture nationale, il est tems qu'il recueille le fruit de ses découvertes (1). C'est à ses découvertes qu'il met le prix proposé pour la souscription de son Livre; & c'est la participation aux profits que les Souscripteurs en retireront, qu'ils achetent à ce prix. L'Ouvrage paroîtra au commencement de Septembre prochain. L'Auteur n'en fera pas tirer moins de mille exemplaires, & n'en fera tirer qu'autant qu'il y aura de Souscripteurs, pas un au-delà. Si le nombre des Souscripteurs ne suffit pas, il rendra l'argent qu'il aura reçu. On pourra souscrire jusqu'au 31 Août, *chez l'Auteur ou chez Musier, fils, Libraire, quai des Augustins.* Ceux qui auront souscrit en Avril ou Mai, ne payeront que 18 l. au lieu de 24. Les personnes qui auroient quelques doutes sur la supériorité des procédés annoncés, pourront ne donner lors de la souscription que 6 livres, à la charge de payer les 18 l. restantes dans six mois après que l'efficacité & l'excellence des procédés auront été éprouvées & constatées. Les Habitans des Provinces pourront adresser à l'Auteur par la Poste le montant de la souscription. Si ces propositions sont accueillies, M. M. pourra par la même voie communiquer 1°. une méthode de cultiver la vigne, principalement propre aux Bourgeois, laquelle en rapportant davantage, économisera aux environs de Paris 40 liv. par arpent, & ailleurs par proportion; 2°. une maniere bien supérieure à la maniere fautive des Bourguignons & des Champenois, *pour faire les vins fins dans les années de maturité;* 3°. une maniere *de faire le vin blanc* toute différente de la maniere ordinaire & bien plus avantageuse &c. &c. Avec la méthode qu'il va publier, on pourra cultiver la vigne en Bretagne, en Picardie, en Normandie, & y faire dans les années favorables du vin aussi bon qu'il l'est dans ces mêmes années aux environs de Paris &c. Si quelqu'un, sur-tout de la Bourgogne, de la Champagne, de Bordeaux, prétendoit que la pratique de son pays est supérieure à celle de l'Auteur, il *garantit le contraire aux conditions réciproques qu'on voudra:* il garantit même que, dans les meilleurs cantons, les vins faits suivant ses procédés dans les années les plus fâcheuses, vaudront au moins *deux louis* par muid de plus que les vins faits suivant la maniere du pays.

4. *Essai sur la Taille des Arbres fruitiers,* par une Société d'Amateurs, avec planches in-12. A Paris chez Langlois, rue du Petit-Pont S. Jacques, près la rue S. Severin. Prix 3 l. broché.

Les préceptes consignés dans cet Essai sont pratiqués depuis long-tems aux environs de cette Capitale par les Amateurs qui les publient. En observant d'un œil éclairé les effets de la nature, ils ont cru pouvoir assujettir aux regles de la Géométrie la taille des arbres fruitiers; pour la rendre plus intelligible, ils ont réduit en plan géométrique la forme que doit avoir l'arbre perfectionné par l'Art. Les planches rendent l'instruction palpable: c'est ainsi qu'il conviendroit de parler au Paysan, quand la leçon le comporte; il faut parler aux yeux. Les figures indiqueront ici au Jardinier les branches qu'il doit conserver ou retancher,

(1) *Nous avons reçu une Lettre sur les inconvéniens de la publication de ces découvertes: comme elle nous fournit l'occasion de développer les avantages de la communication & de ces découvertes & de toute sorte de lumieres, nous réservons la Lettre & la Réponse pour le Journal.*

redresser ou incliner &c. Cet Ouvrage paroît très propre à porter l'Art de la taille au haut degré de perfection. Nous en donnerons une notice plus étendue.

5. *Alphabet ingénieux, historique & amusant pour les jeunes enfans*, avec figures. 2e. édit. revue, corrigée, augmentée d'un petit Dictionnaire des Hamonymes. A Paris chez le même Libraire. Prix 2 l. br., & sans Dictionnaire 1 l. 10 s.

Ce petit Alphabet remplit très-bien son titre. L'amusement & l'instruction y sont ingénieusement assortis. Avec des figures, il attire l'attention des enfans, & les lettres, les syllabes se fixent dans leur mémoire, & en même tems des traits simples d'Histoire naturelle, politique &c. L'usage doit en être recommandé.

6. *Récréations physiques, économiques & chymiques*, par M. Model, Conseiller de la Cour, premier Apothicaire de l'Impératrice de Russie, Chef des Pharmacies Russes, Membre de l'Académie des Sciences de Pétersbourg & de presque toutes les Sociétés sçavantes de l'Europe. Ouvrage traduit de l'Allemand par M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, de l'Académie de Rouen &c. A Paris chez Monory, Libraire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, rue de la Comédie Françoise. 2 gros vol. in-8°.

Sous le titre de *Récréations*, M. Model a traité des objets les plus importans pour les Arts & pour l'humanité. Nous avons déjà souvent enrichi notre Gazette de ses découvertes précieuses, & nous osons nous glorifier d'avoir étendu sa célébrité dans notre Patrie. M. Parmentier, déterminé par cet attrait qui naît de la conformité de génie & de goût, s'est en quelque sorte associé à ce grand Chymiste. En le traduisant & en le commentant, il a mérité de partager sa gloire : aux vues & aux expériences de son Auteur, il ajoute les siennes en forme de supplément qui les confirme, les développe, les aggrandit &c ; en sorte que la plus grande partie de l'Ouvrage appartient à M. Parmentier. Nous nous proposons de nous occuper particuliérement des Dissertations sur différens *sels*, différentes *teintures*, les *vaisseaux de métal*, la *falsification des vins*, l'*amélioration des semences*, l'*ergot* justifié par l'Auteur & par son Traducteur de la malignité que le préjugé lui attribue &c.

7. M. Pingeron, si généralement connu par son goût pour les Arts utiles & par l'étendue de ses lumieres, travaille à la traduction du Poëme Italien en six chants de *Louis Alamanni* sur l'*Agriculture*, dont François I voulut bien accepter la Dédicace en 1529. Cet Ouvrage, très-difficile à faire passer dans notre Langue, est classique en Italie : la Poësie en est agréable & fleurie. Il a eu une foule d'éditions données par les plus célebres Imprimeurs, les Giunti à Florence, les Robert Etienne à Paris, les Comino à Padoue. Le texte sera imprimé à côté de la traduction d'après l'édition magnifique de Comino avec les notes de Volpi, & la nouvelle édition de Florence dédiée au Comte Alamanni, descendant du Poëte. Le Traducteur y ajoutera la notice des progrès que l'Agriculture a faits depuis la composition du Poëme, de façon qu'avec le texte & les notes précédentes, elle formera un corps de doctrine. Le format de l'Ouvrage sera le même que celui des éditions du Lucrece de Marquetti & du Virgile d'Annibal Caro données à Paris in-8°. M. Pingeron a déjà publié le joli Poëme *des Abeilles* de Ruxellai (texte & traduction) qu'on trouve *chez Delalain, rue de la Comédie Françoise*. Sa nouvelle entreprise ne l'empêchera point de publier son Columelle avec la version, d'après la belle édition donnée à Leipsick par M. Frich & celle de M. Ernesti.

8. L'*Agriculture*, Poëme en six chants, avec sept planches dessinées par Mrs. Saint-Quentin & Louterbourg, dédié au Roi par M. Rosset. Vol. in-4°. de l'Imprimerie Royale. A Paris chez Moutard, quai des Augustins. Prix 18 l.

9. *Essai sur les Marées & leurs effets aux greves du Mont Saint-Michel, avec des réflexions sur l'effort des marées équinoxiales contre les digues en général* &c, par M. le Monnier, de l'Académie des Sciences. In-8°. Chez Saillant & Nyon, rue Saint-Jean-de-Beauvais. 1 l. 10 s. broché.

10. L'*Art d'exploiter les mines de charbon de terre*, par M. Morand, Médecin, 2e. part., 3e. section. Exploitation, commerce, *usage du charbon de terre en France*. In-fol. 22 l. broc. Chez Saillant, & chez la Ve. Desaint, rue du Foin.

11. L'*Art du Fabricant des étoffes de soie, contenant l'Art du Plieur de chaînes & poils pour les étoffes de soie unies, rayées & facon-*

nées ; & celui de faire les canettes pour les étoffes de soie &c, par M. Paulet, Fabricant en étoffes de soie de la Ville de Nismes. In-fol. Prix 22 liv. broc. Chez les mêmes Libraires.

12. *Guide complet pour le gouvernement des Abeilles pendant toute l'année*, par Daniel Wildman, traduit de l'Anglois par M. Schwarz, Interprete-Juré au Châtelet. Chez Prault, rue de Tournon.

13. *Nouveau & parfait Limonadier, ou maniere de préparer le thé, le café, le chocolat & autres liqueurs*, par M. Masson. Chez le Boucher, quai des Augustins. In-12. Pr. 1 liv. 4 sous.

14. *Le Dessinateur pour les Fabriques d'or, d'argent & de soie*, avec la traduction de six tables raisonnées, tirées de l'*Abecedario Pistorico*, imprimé à Naples en 1733, par M. Joubert de l'Hiberderie. Nouv. édition in-8°.. Chez la Ve. Duchesne, rue Saint-Jacques.

II.

Inventions.

Le sieur Cammas de Rodez a imaginé différentes machines dont il se flatte que le Public pourra retirer de grands avantages : il les propose avec toutes les garanties possibles.

1°. Une voiture qui va, sans chevaux, par le moyen d'un ressort.

2°. Des pompes de grandeur & de formes différentes.

3°. Des machines à tirer le sable & la vase des rivieres, & à dessécher les endroits marécageux.

4°. Des machines pour faire remonter les bateaux.

5°. Une machine à scier le bois, & une autre à scier le marbre par le moyen d'un homme.

6°. Des grues extraordinaires avec lesquelles, au moyen d'un petit moteur, on peut élever de très-gros fardeaux.

7°. Un moulin à tabac qui rape & tamise tout-à-la-fois.

8°. Un moulin à filer la soie, la laine, le coton &c.

9°. Un moulin à bras avec lequel un seul homme pourra faire quinze cens livres de très-bonne farine par jour. Il n'occupera qu'un espace de dix pieds. On pourra le transporter, en cas de besoin. On le fera aussi vanner, cribler, moudre & tamiser tout-à-la-fois : mais alors il sera plus coûteux, & il ne fera que douze cens livres de farine. On pourra faire mouvoir quatre moulins du même volume, par le moyen d'un cheval.

Le sieur Cammas demeure *à Paris, rue des Coquilles, à l'Hôtel de Poitiers, chez M. Henry.* Les personnes qui lui écriront sont priées d'affranchir leurs lettres.

III.

Culture des mûriers.

Vers la fin de 1773, on avoit demandé à Leipsick par quel moyen on pourroit faire que les feuilles de mûriers fussent plus grandes, plus tendres, plus pleines de suc ? La réponse suivante vient d'être publiée dans la même Ville.

Il faut ramasser le sang de la volaille qu'on tue, & en général de tous les animaux, de même que l'eau dans laquelle on lave les viandes avant de les faire cuire. On y mêle de la fiente de bœuf. Ce mélange doit être laissé pendant deux jours au grand air, pour que les rayons du soleil le pénétrent. On s'en sert ensuite pour arroser les mûriers qui, au moyen de cet engrais, donnent des feuilles plus grasses & d'un verd obscur. Cette eau leur fait aussi perdre les feuilles jaunes & maigres.

Cette méthode est pratiquée en quelques endroits. Les Economes qui en connoîtroient de meilleures, sont priés de les publier.

IV.

Fautes à corriger dans le Parere inséré dans la Gazette N°. 34.

Page 270, au premier alinea, ligne 4 ; *sans déduction d'escompte* ; lisez *sous déduction d'escompte.*

Ibid., ligne 9, *qu'il a eu le 26* ; lisez *qu'il a eu le 29.*

Ibid., ligne 14, *& le profit du résultat* ; lisez *& le profit du résultat de cedit calcul.*

Ibid., ligne 16, *les avis* ; lisez *ses avis.*

Au troisième alinea de la même page, lig. 7, *ce qui est en effet possible* ; ajoutez *contre d'autres papiers payables dans les environs*

de ces deux endroits ; & lisez, lig. 8, *& convenable à faire*, & non pas *il étoit convenable de faire.*

Au dernier alinea, ligne 11, *& il est resté comptable ;* lisez *& duquel il est resté comptable.*

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 30 Avril 1774, au Mercredi 4 Mai, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 22 à 27 liv. *le septier ; idem* au Port de la Grêve, de 23 à 25 l. ; le seigle, de 12, 12 liv. 10 s. à 13 liv. ; l'orge, de 8 l. 10 s., 9 l. 5 s. à 10 l. aussi *le septier.*

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 30 Avril 1774, au Mercredi 4 Mai, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 18 à 20 liv. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Mai 1774, de 53 à 54 livres ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 41 à 42 ; *idem* nouveau, de 39 à 40 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40 ; *id.* nouveau, de 37 à 38 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

VII.

Changes de Paris, *du 7 Mai 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{3}{8}$		
Londres	30	1	16e.
Hambourg	185 $\frac{1}{2}$		
Madrid	15	2	
Cadix	14	19	6
Livourne	95 $\frac{1}{4}$		
Gênes	94		
Lyon. *Pâques*	$\frac{1}{2}$ P.	$\frac{9}{8}$ P.	

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 7 Mai 1774.

		H	G	
Or de Portug. à . . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	84	5		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49	3		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Jeudi 5.*	*Vendredi 6.*	*Samedi 7.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1200	1350	1450 80 75 70 69
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 23 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE RIGA, *le 21 Juin.*

EN Russie où les peines capitales sont très-rares, les délits capitaux sont aussi moins fréquens. Mais lorsque les causes des crimes acquierent plus d'énergie, lorsque la misere, la principale de ces causes, étouffe & déchire les entrailles de tout un Peuple, les loix qui respectent le sang humain sont presqu'aussi méprisées que celles qui le prodiguent. La situation actuelle de l'Empire conduit à cette vérité par d'affreux exemples de barbarie ou plutôt de fureur. Cependant la modération des peines paroit encore, dans ces circonstances mêmes, propres à prévenir quelquefois ces désordres. Il n'est pas rare de voir dans les contrées septentrionales le crime commis pour obtenir la mort. Le supplice encourage ces désespérés qui n'ont pas la force de se détruire eux-mêmes, & ces insensés qui veulent fixer leur derniere heure pour mourir chrétiennement. Aussi dans quelques pays a-t-on pris le parti de leur laisser la vie. Peut-être suivra t-on cet exemple à l'égard d'une malheureuse femme qui a égorgé son enfant pour que le Bourreau l'égorgeât elle-même.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 2 Juillet.*

Le Gouvernement s'occupe sans relâche de réformes & d'entreprises économiques. Ces soins, généralement agréables aux Peuples, sont les premiers qui puissent les gagner, les soutenir, les consoler, les encourager, & préparer les grandes révolutions du systême des finances, seules capables de sauver les Etats & de fixer leur prospérité.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 3 Juillet.*

Selon les nouvelles de Prusse, le Gouvernement a reconnu qu'au lieu de faire périr les Habitans de Thorn par une plus longue suppression de tout commerce avec les villages voisins, il lui seroit beaucoup plus avantageux de leur permettre au moins d'acheter des vivres & des marchandises pour leur usage, le sel excepté, moyennant de bons droits. Le monopole est très-vigilant & très-actif sur l'article du sel : le Roi a 21 d'intérêt sur 24 de la Compagnie privilégiée... Les grains montent considérablement à Dantzick... Depuis quelque tems, la navigation de la Vistule a été beaucoup plus animée qu'on n'auroit osé l'espérer... Le canal de Bromberg est ouvert : on croit qu'il portera jusqu'à quinze lasts de marchandises... Le Roi fait actuellement creuser un nouveau canal dans le Comté de Ruppin près de Neustad, entre la Dosse & le Rien. On y employe mille Travailleurs tant Paysans que Soldats : mais comme le lieu est favorable à la contrebande, la Ferme du tabac a posté dans les environs une grosse garde qui fait la guerre aux ouvriers.

L'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres propose pour sujet de Prix ; *quelle a été relativement aux denrées, la valeur des monnoies depuis Constantin le Grand jusqu'au partage de l'Empire à la mort de Théodose ; & quelle a été l'influence réciproque des variations que cette valeur a subies, & des changemens arrivés dans l'Etat politique & économique de l'Empire ?* Prix, du poids de 50 ducats. Les Mémoires seront adressés à *M. le Conseiller-Privé Formey, Secretaire perpétuel de l'Académie*, jusqu'au 1er. Janvier 1776.

De Munich, *le 3 Juillet.*

On a publié une Ordonnance qui autorise les Députés du Bourg de Murnau détruit par un incendie, le 21 Mai, à faire des quêtes dans le pays pour le soulagement de ses pauvres Habitans. Mais comme la charité s'est, dit-on, fort refroidie, ce qui arrive toujours quand les revenus baissent, il est enjoint au Clergé régulier, aux riches Bénéficiers, aux grands Propriétaires d'être plus charitables. On leur *ordonne* un *don gratuit* qui joint aux aumônes gratuites qu'on ne croit pas diminuer par les aumônes forcées, suffise aux besoins de ces infortunés. Les Magistrats sont chargés de connoître le superflu de chacun, afin que chacun se taxe selon ce superflu. Eh ! sans doute il faut aller au secours des malheureux ; mais en ouvrant les cœurs par des invitations & des exemples, & non en les resserrant par des contraintes, mais en respectant les biens dont le pauvre ne pourroit s'emparer sans injustice & sans mériter l'animadversion des loix, & en laissant aux vertus le mérite des vertus.

Il vient d'être ordonné de mettre un timbre sur les cuirs du pays, afin que le cuir étranger qui ne pourra pas porter le même timbre & qui seroit à trop bon marché s'il ne payoit des droits, ne fraude pas, comme on dit, la gabelle.

De Cassel, *le 4 Juillet.*

La Société Géorgique de cette Ville demande, *comment on pourroit parvenir à délivrer les Paysans des corvées en travaux personnels comme en fourniture de chevaux, de voitures &c, sans que cette exemption nuise à ceux pour qui les Paysans sont obligés de travailler ?* De pareilles questions annoncent les progrès de la raison : on ne demande plus s'il faut maintenir la servitude ; mais la prudence invite à rechercher les moyens de prévenir les inconvéniens d'une révolution par elle-même juste, utile & nécessaire. Le Prix sera une médaille de dix louis d'or : il sera donné le 5 Mars 1775. On enverra les Mémoires, francs de port, à *M. le Conseiller Raspe à Cassel.*

De Francfort, *le 9 Juillet.*

Le Magistrat vient de publier un Réglement pour modérer les dépenses excessives dans les cérémonies du baptême, du mariage, de l'enterrement des gens de la campagne. Il est défendu, par exemple, de parer follement les morts, comme on le faisoit ; à la vérité si la vanité se retournoit, elle pourroit les faire embaumer, ce qui seroit plus cher. Il est ordonné qu'on n'aura que tant de plats au festin de nôces ; à la vérité peut-être mettra-t-on beaucoup de mets sur le même plat & des mets fort recherchés. Il n'y aura plus le même apparat dans les cérémonies ; il est vrai que le luxe pourroit être plus habile que la loi. Enfin la loi aura l'œil partout, afin qu'on ne se fasse pas, dans certaines occasions, mêmes dons & présens manuels. Peut-être se lassera-t-on un jour de vouloir empêcher, ce qu'on n'a ni le droit ni le moyen d'empêcher. Cependant il faut avouer que c'est une chose fort remarquable qu'un Réglement contre le luxe des pauvres.

ITALIE.

De Rome, *le 25 Juin.*

Par un Edit du 10, il a été ordonné aux oisifs, aux vagabonds, aux charlatans, aux mendians valides &c. de sortir de la Ville & de ne point paroître à la distance de cinq milles à la ronde. On prévoit qu'il s'y trouvera beaucoup d'invalides, & qu'au-delà de cinq milles, il tombera de toutes parts d'horribles essaims de misérables.

Les enharremens & le transport des soies hors du territoire viennent d'être prohibés ; & ceux qui auront fait une mauvaise récolte ne vendront pas trop cher le peu qu'ils auront.

Les Artiſtes François ne ſont pas rares dans les Manufactures ſur-tout de ſoie de l'Italie. Le ſieur Louis Tabarin, de cette Nation, jouiſſoit du privilege excluſif d'employer dans tout l'Etat Eccléſiaſtique les machines qu'il a inventées ou introduites pour filer, perfectionner &c. la ſoie, ainſi que de tuer à ſa maniere le ver dans le cocon. Ces privileges viennent de lui être confirmés l'un pour neuf ans, l'autre pour trois. On n'a pas calculé ce que peut coûter à l'Etat cette défenſe de conſerver une partie des récoltes & d'améliorer les Fabriques; en général on ſoupçonne qu'à quelque prix qu'on eût payé au ſieur Tabourin ſes ſecrets pour en donner la connoiſſance & le libre uſage, l'Etat y auroit beaucoup gagné.

DE MANTOUE, *le 26 Juin.*

Un Réglement a été publié à l'occaſion de la Foire S. Antoine qui ſe tient hors de la Ville. Un de ſes articles porte que les marchandiſes deſtinées pour cette Foire, ne pourront être ſaiſies pour raiſon de dette & pour quelque cauſe que ce ſoit, à moins qu'elles n'euſſent été volées. Les Créanciers prétendoient que ceux qui leur retiennent leur bien, devoient le leur rendre à la Foire comme ailleurs, & que la Juſtice devoit, en toute circonſtance, leur aſſurer leur gage.

DE LIVOURNE, *le 1 Juillet.*

Nos campagnes ſont couvertes de riches moiſſons. Cependant l'importation des grains ne s'arrête pas. Il y a eu encore en divers endroits d'Italie, comme à Padoue, des ouragans qui ont cauſé des dommages.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 5 Juillet.*

Par la ſage & ferme économie de S. M., les dettes du feu Roi ſont entiérement acquittées. On croit qu'il reſte néanmoins beaucoup d'argent dans le Tréſor. Les retours de l'Inde ont été, cette année, très-riches. Des diſgraces particulieres, telles que la deſtruction de Guatimala par le tremblement de terre arrivé le 15 Décembre dernier, la diſperſion de l'Eſcadre ſortie de Cadix & de Carthagene, & aſſaillie par une furieuſe tempête &c, s'oublient quand on conſidere les biens que le Gouvernement & & la terre promettent.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 5 Juillet.*

Les Habitans d'Hartford ſur la baie de Connecticut, de Portſmouth dans le New-Hampshire, de Newport & de Werſtely dans le Gouvernement de Rhode-Iſland &c. ont adopté les réſolutions des Boſtoniens & autres Colonies. Ceux d'Annapolis dans le Maryland ont, en outre, déterminé que les Tribunaux ne jugeroient aucun procès pécuniaire d'un Habitant de la Grande-Bretagne contre un Colon; & qu'il ſeroit à propos de rompre tout commerce avec la Province qui n'acquieſceroit pas à l'avis du plus grand nombre des Colonies. Ceux de Farmington, ſur la baie de Connecticut, ont brûlé ſolemnellement, *à l'honneur de la Déeſſe de la Liberté*, l'Acte du Parlement contre le Port de Boſton. Les Planteurs de tabac de la Nouvelle-Yorck, à la nouvelle du blocus de ce Port, ſont unanimement convenus d'en abandonner la culture & de lui ſubſtituer celle du froment. Cependant les dernieres dépêches du Général Gage ſont ſi bonnes que l'ordre donné à pluſieurs Régimens de ſe tenir prêts pour s'embarquer a été révoqué.

Depuis que l'exportation des bleds eſt défendue dans ce pays, elle a, d'année en année, augmenté dans l'Amérique ſeptentrionale. C'eſt une précieuſe branche de commerce dont nous avons, en quelque ſorte, fait préſent à nos Colonies. On eſtime que dans ces contrées, il ſera, cette année, embarqué 600,000 barils de farine, 1,400,000 boiſſeaux de froment, 700,000 b. de bled d'Inde.

Dans le Duché de Cornouailles, il y a les plus belles apparences de récoltes de grains, fruits, herbages &c. Les nouvelles de quelques-autres Provinces annoncent auſſi une grande abondance de fruits & de grains.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 10 Juillet.*

Le courant entraîne : toujours de nouvel-

les traites de grains. Il semble que les sources soient inépuisables, quoique celles qui furent autrefois les plus abondantes soient ou taries ou fermées... Les échecs essuyés dans cette Place ne sçauroient être réparés que par la conciliation & le tems. Quelques autres Villes comme Aix s'y trouvent intéressées... Le commere de l'Archipel est actuellement fort traversé... On a découvert que des Corses prêtoient leur pavillon pour introduire dans l'Isle des denrées & des marchandises étrangeres Les Montagnards ont, dit-on, reçu clandestinement des provisions de bouche & autres... Il est arrivé ici en dernier lieu plusieurs navires revenant des Isles de l'Amérique, le *Zélé*, le *Lion*, l'*Age d'Or*, le *Décidé*. Le vaisseau, le *Caraïbe*, Cap. Château, partira dans le courant du mois pour la Martinique; & le senau, le *S. Nicolas*, Capit. Aycard, pour le Cap François.

De Grenoble, *le 12 Juillet.*

Les Entrepreneurs & Fermiers des Boucheries de cette Ville viennent de mériter l'animadversion de la Police. Cette fourniture étoit libre ci devant; & nous n'avions ressenti que d'heureux effets de la concurrence. L'année derniere, le Parlement avoit annullé le bail ou le privilege qui avoit été passé contre les Réglemens. Le sage & patriotique Réquisitoire, présenté à cette occasion par M. Moydieu, Procureur Général, avec les applaudissemens du Public, fut inséré dans le N°. 32 de la Gazette d'Agriculture, article de Grenoble du 19 Avril 1773. La Cour jugea que l'intérêt public étoit sacrifié dans des vues peu réfléchies. Par un Arrêt du Conseil du 13 Août 1715, rendu sur les représentations mêmes des Maire & Consuls, il fut ordonné que la Ville ne pourroit percevoir ni directement ni indirectement aucune somme sur la Ferme des Boucheries; & en même tems il lui adjugeoit une augmentation de droits d'entrée sur les vins du pays. Cette espece d'indemnité se paye encore : cependant par le bail que le Parlement annulla, l'année derniere, la Ville devoit recevoir une somme annuelle du Fermier, somme qui auroit ajouté pour les Habitans une nouvelle charge à l'ancienne. L'adjudication étoit faite à un Etranger qui ne laissoit pas ignorer aux Fermiers & aux Propriétaires des terres qu'il seroit maître du prix de leurs bestiaux, qui les menaçoit d'en tirer de l'Auvergne, du Bugei, & d'ailleurs, qu'il feroit beaucoup de tort aux Foires du Dauphiné, & qui, s'il s'engageoit à vendre aux pauvres de la viande de vache & de brebis, ne se promettoit pas de la lui vendre la moins mauvaise qu'il seroit possible. Les Entrepreneurs actuels qui se sont assujettis aux mêmes conditions & suivant le même projet, mettent à profit leurs avantages.... (Nous n'avons connu le nouveau bail que fort tard & par une lettre de Lyon, Patrie des Adjudicataires, très-bien raisonnée, mais trop étendue pour trouver place dans cette Feuille).

De Dijon, *le 13 Juillet.*

M. Amelot, Intendant de la Province, animé des plus vifs sentimens d'humanité, a proposé à l'Académie des Sciences de cette Ville d'entrer en correspondance avec les Médecins de la Province, relativement aux maladies épidémiques, afin d'en éclairer la marche, d'en étudier la nature, & conserver les fruits de l'expérience. Les Membres qui composent cette Société sçavante, flattés de cette marque de confiance & dévoués au bien public, sont entrés avec empressement dans ces vues salutaires. M. Maret, Secretaire perpétuel, Citoyen dont les veilles sont toujours consacrées à l'utilité de ses semblables, a été chargé de dresser le plan de cette correspondance. Ce plan, bien conçu & bien exécuté, accélérera les progrès de l'Art, excitera l'émulation, multipliera les ressources, procurera des secours plus promts & plus sûrs aux campagnes, & attirera les bénédictions du Peuple & sur le Magistrat qui l'a formé & sur l'Académie qui se charge de l'exécution.

De Sens, *le 16 Juillet.*

Plusieurs Paroisses de ce canton furent dévastées, le mois dernier, par un orage, le jour même que quelques cantons de la Bourgogne essuyerent le même fléau. Le tonnerre mit le feu à une de nos tours. Au nord est de cette Ville, Fleurigny, Salligny, Thorigny & autres villages furent extrêmement maltraités. L'orage recommen-

ça jusqu'à trois fois à Foissy, à Sailly, à Moulinons, à Villeneuve-l'Archevêque &c. Ces derniers lieux avoient été déjà fort endommagés par l'orage du 1 ‹ Mai. Il n'y est resté aucune espérance de récoltes. A Sailly, la pluie fut si forte, que le bas quartier se remplit d'eau & de fange. Les moissons furent entrainées ; chenevieres, jardins, tout fut bouleversé : la premiere coupe des foins a été perdue. A Foissy, à Moulinons, à Villeneuve l'Archevêque, les chenevieres des terres basses furent entiérement détruites par les torrens qui emporterent les semences & les fumiers.

De Poitiers, *le* 14 *Juillet.*

Si les Villes & sur tout les Communautés de campagne étoient en état de supporter quelques nouvelles dépenses pour l'utilité commune, ou d'appliquer une partie de leurs fausses dépenses à des objets d'une utilité réelle, il seroit facile de leur en proposer de très-avantageuses pour la conservation de leurs biens & l'amélioration de leur territoire. Souvent plusieurs Paroisses pourroient se réunir ensemble pour fournir aux frais d'un établissement & en recueillir les fruits. On sent trop fréquemment dans les villages la nécessité des pompes à feu. L'instruction manque par-tout : un bon Curé pourroit la répandre dans des Conférences géorgiques ; une petite Bibliotheque publique, que l'on composeroit du petit nombre de Livres analogues aux cultures & aux Arts du pays, faciliteroit ses succès. On pourroit s'enrichir d'un dépôt de plans, de modeles, d'instrumens sur lesquels on démontreroit les imperfections des instrumens usités, & de machines que les Particuliers ne peuvent se procurer tant à cause des prix qu'elles coûtent qu'à raison de la rareté des occasions qu'ils ont de les employer. Il y a, par exemple, plusieurs années qu'il fut question en Bretagne d'établir dans les divers cantons de la Province des tarieres pour sonder les terres. Le Paysan ne connoit pas son champ ; il n'en connoit pas les ressources ; il travaille à l'aveugle, il perd le fruit de son travail. Des tarieres banales ou publiques épargneroient beaucoup de dépenses, de recherches & de fautes. La Bretagne fit des fonds pour s'en pourvoir ; mais elle n'eut pas la liberté d'exécuter son dessein. On ne se flatte pas d'en établir ici ; mais on le propose, on écrit sur leur utilité, le tems fera le reste. Nous plantons pour nos arriere-neveux.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Livres nouveaux.

1. *Mémoire sur la conservation des grains* ; par M. l'Abbé Vilin, Curé de Cormeilles, de la Société d'Agriculture de Paris, Bureau de Beauvais. A Amiens chez Godard. Se vend à Paris chez Moutard, Quai des Augustins, à S. Ambroise.

M. l'Abbé Vilin, Agronome qui a déjà beaucoup de droits à la reconnoissance publique, a imaginé, comme nous l'avons annoncé, un moyen de conserver les grains, peut-être analogue à une méthode pratiquée dans quelques pays du Nord & quelques autres Provinces de France, mais peut-être aussi moins parfaite & d'ailleurs trop peu connue. Ce moyen consiste dans des paniers & des tuyaux de paille de seigle d'une construction particuliere que nous ferons connoître. Avant d'exposer sa méthode & d'en démontrer les avantages, l'Auteur parcourt les inconvéniens attachés à l'usage de l'étuve, dont on s'est servi d'abord en Italie & ensuite en France. Les inconvéniens qu'il trouve dans cet usage, sont la dépense, le danger des incendies, l'influence du feu de charbon sur ceux qui l'employent, la difficulté de se fixer au vrai point de chaleur, la mauvaise impression que peut faire sur le grain le feu de charbon, l'insuffisance de l'étuve pour préserver le bled de l'humidité. Les paniers dont il s'agit ont plusieurs avantages, comme de contenir beaucoup de grains dans un petit espace, d'en conserver sans confusion différentes sortes dans la même chambre, de diminuer au moins les dégâts des rats & des souris, de prévenir des pertes considérables, de dispenser d'un fréquent remuage, de faciliter cette opération, de préserver, selon toute apparence, les bleds de toutes sortes de vers, de moins fatiguer les bâtimens, de faire connoître aisément

si le grain fermente &c. Ce Mémoire est d'une trop grande importance pour que nous nous bornions à cette simple annonce.

On trouve à Paris chez le même Libraire le *Mémoire* intéressant de M. Maret touchant *l'influence des mœurs des François sur leur santé.* Prix, 24 s. broché.

M. l'Abbé Vilin vient aussi de publier un *Traité sur la culture du melon.* A Amiens, chez la veuve Godart; à Paris, chez Delalain, rue de la Comédie Françoise.

2. *L'Agriculture reduite à ses vrais principes*, par M. Jean Gottschalk Wallerius, Ouvrage traduit en François sur la version Latine, auquel on a ajouté un grand nombre de notes tirées de la version Allemande. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Cet Ouvrage classique doit être familier au Cultivateur, je veux dire à l'Entrepreneur de culture, comme les outils de l'Art le sont à l'Ouvrier. Les grands principes de la végétation y sont déduits de la Physique & de la Chymie; & le *fait de la nature* y est réduit en instruction pratique. Toutes les Nations Agricoles se sont appropriées ce Traité originairement écrit en Suédois & en Latin. La nouvelle traduction Françoise que nous annonçons est enrichie de notes qui, sur-tout, indiquent un grand nombre de sources dans lesquelles l'Agronome peut puiser avec fruit.

3. *L'Art de cultiver les pays de montagnes & les climats froids ou Essai sur le Commerce & l'Agriculture particuliers aux pays de montagnes d'Auvergne*, par M. D. B. D. M. B. S. D. & L. Gen. du Pays de Carladez. A Londres, & se trouve à Paris chez Grangé, Imprimeur Libraire, Pont Notre-Dame, près la Pompe.

La nature se modifie d'une infinité de manieres; l'Art doit donc aussi se modifier à l'infini. Aux Traités généraux d'Agriculture, il est donc indispensablement nécessaire de joindre des Traités particuliers relatifs aux climats, aux expositions & autres variétés physiques. C'est ce que M. Desestrieres exécute ici par rapport aux pays froids & montagneux, exemple qui mérite d'être suivi par les Agronomes qui ont étudié la nature dans des contrées différentes. Les observations & les bonnes instructions sont accumulées dans ce Livre: quoique principalement dirigé à l'instruction des Habitans des montagnes de l'Auvergne; son utilité ne se borne point à ce pays. Il est divisé en chapitres sous-divisés en sections. Le 1er. C. traite des bestiaux; le 2e. des pacages; le 3e. de la culture des champs ou terres de labour, & des différentes sortes de grains & de légumes. Nous ferons amplement connoître cet Ouvrage.

I I.

De la culture des cannes à sucre.

Les plantations de cannes à sucre épuisent les terres. Les Colons de l'Amérique se plaignent qu'après un certain nombre d'années cette culture affoiblit le meilleur terrein, & le condamne enfin à une longue stérilité. L'on a fait divers essais, l'on a tenté plusieurs moyens dans les Colonies Angloises pour soutenir la fertilité des terres à sucre & rendre propres à ces plantations les terreins maigres, secs & arides. Malgré des frais considérables & des travaux soutenus, on n'avoit pas encore trouvé de méthode propre à remplir les objets qu'on s'étoit proposés. Forcés d'abandonner leurs anciennes possessions & d'en acquérir de nouvelles, les Colons trouvoient plus difficilement les moyens de s'enrichir, & plusieurs d'entr'eux se ruinoient. Les banqueroutes avoient déjà lieu en Amérique; & si elles n'y étoient pas aussi fréquentes & aussi considérables qu'en Europe, on craignoit, avec quelque fondement, que le branle une fois donné, les Colons qui sont presques tous unis d'intérêt, & se tiennent, pour ainsi dire, par la main, ne se précipitassent les uns sur les autres. Enfin le succès qui s'étoit dérobé si long-tems aux efforts réunis de l'intelligence, du zele & de l'application, a récompensé & couronné les travaux infatigables d'un habile Cultivateur, fixé depuis bien des années, dans une de ces Colonies.

M. John Nixon, Ecuyer, peut se glorifier d'avoir rendu à la Jamaïque dont il est Habitant, à toutes les Colonies & à toute l'Europe un service important. En examinant avec soin le terrein des plantations, il trouva que si ce terrein dégénéroit, on devoit l'attribuer uniquement à la sécheresse. Il fit ses expériences, il les multiplia d'année en année, il n'épargna ni soins,

ni dépenses, ni travaux, & enfin il se convainquit toujours davantage que pour perpétuer la fertilité des plantations, & donner la fécondité aux sols les plus stériles, il n'étoit besoin que de suppléer au défaut de pluie en les arrosant : en partant de ce point fixe, il a fait des essais qui lui ont réussi au delà même de ses espérances. La méthode qu'il a suivie & conduite à toute la perfection qu'on pouvoit desirer, consiste à arroser les plantations avec de l'eau des rivieres & des sources. L'Assemblée de l'Isle de la Jamaïque a nommé un Comité pour examiner les procédés du sieur Nixon. Les Membres du Comité sont convenus qu'on ne pouvoit rien ajouter à sa méthode, & que le succès en étoit complet. L'on admire la riche plantation que ce Cultivateur a faite sur un terrein qui ne produisoit rien, parce qu'il étoit extrêmement sec & aride. L'Assemblée, sur les faits le mieux constatés, a reconnu le grand service que M. Nixon avoit rendu à la Colonie, & lui en a témoigné sa reconnoissance en termes bien flatteurs. Le Président lui a dit, de la part de l'Assemblée : » le grand & important service que vous avez rendu à cette Colonie, vous donne droit, Monsieur, aux » témoignages les plus honorables de l'estime publique. En introduisant & perfectionnant votre nouvelle méthode d'arroser & de fertiliser les terres par le moyen » de l'eau de riviere & de source, vous » avez donné les marques les moins équivoques de votre intelligence & de votre » habileté ; mais en même tems vous avez » bien mérité de la Patrie en lui ouvrant » une source intarissable de richesses. L'Assemblée me charge d'être l'Interprete de » ses sentimens, & c'est avec le plus grand » plaisir que je m'acquitte de cette commission ».

Toute l'Isle de la Jamaïque se réjouit plus d'un exemple qu'on regarde comme une découverte qu'elle ne le feroit d'une nouvelle conquête. Elle a de grandes étendues de terrein dont elle ne retiroit aucun produit & qui vont être d'un grand rapport. On ne doute pas que les plantations n'y soient bientôt en plus grand nombre qu'elles ne l'étoient auparavant. De-là on tire des conséquences qui font le plus grand plaisir aux Habitans de l'Isle. Le produit des récoltes augmentant, il y aura par conséquent plus d'argent ; le commerce & la navigation de la Colonie en seront plus animés & plus étendus. L'Angleterre aura des Colonies opulentes, & en deviendra plus riche & plus puissante elle-même &c. &c. &c.

III.

Pierre singuliere.

A Waley, à deux lieues de Clermont en Argone, aux environs de Sainte-Ménéhould, on a trouvé une pierre fort singuliere dont on peut retirer de très-grands avantages. Elle est de couleur argilleuse, sans lacunes ou gersures apparentes. L'eau forte n'y fait aucune impression. Sa principale propriété, celle qui mérite sur-tout qu'on la fasse connoitre, c'est d'être incalcinable par aucun feu connu, si elle est employée seche. Elle est très-bonne pour servir à la construction des voûtes des fourneaux de verrerie, fayencerie, porcelaine &c. On assure qu'elle y dure vingt ans, sans altération. A plus forte raison, est-elle recommandable pour les fours à chaux, les tuileries, les boulangeries, les forges &c. En un mot, elle sera de la plus grande utilité dans toutes les Fabriques & Manufactures où le feu est l'agent principal ; malgré sa violence, elle y durera long-tems.

On pourra se procurer à Paris cette pierre par la Marne, & Chaalons situé à dix lieues de Sainte-Ménéhould. La côte d'où on la tire a plus d'une demi-lieue d'étendue en tout sens.

Nous sommes redevables de cet avis important à *M. Varnier, Médecin à Vitry le-François*, qui a déjà beaucoup de droits à notre reconnoissance. La *nouvelle maniere de préparer le chocolat*, insérée dans notre Gazette, le *Mémoire sur les roues cylindriques*, publié dans notre Journal, & autres articles, sont des présens qu'il a eu la bonté de nous faire. Son zele, la variété de ses connoissances, & ses promesses nous font espérer de nouveaux avis & de nouvelles instructions qu'il peut avec confiance nous adresser, comme ci-devant. Des contretems qui nous sont purement personnels ont seuls retardé les témoignages des sentimens empressés que nous lui devons.

M. Varnier offre d'envoyer des essais de cette pierre, pour les personnes qui desire-

ront s'en procurer à leurs frais. Il obſerve, avec raiſon, combien il ſeroit à ſouhaiter que dans chaque diſtrict il ſe trouvât des hommes intelligens qui vouluſſent prendre la peine de donner des avis publics ſur les diſtérentes ſortes de ſubſtances qu'on y poſſede ou qu'on pourroit y découvrir, & qu'on a coutume ailleurs de tirer de loin, parce qu'on ignore qu'on les a plus près de ſoi.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 13 Juillet 1774, au Samedi 16 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18, 21 l. 10 ſ. à 25 l. 10 ſ. *le ſeptier; id.* au Port de la Grève, de 21 l. 10 ſ. à 23 l. 10 ſ.; le ſeigle, de 7 l., 8 l. 5 ſ. à 9 l. 10 ſ.; l'orge, de 7 liv. 10 ſ., 8 l. 5 ſ. à 9 l. auſſi *le ſeptier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 13 Juillet 1774, au Samedi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 à 18 liv. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 15 l. 10 ſ. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 20 Juillet 1774, de 51 à 52 liv.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

Changes de Paris, *du* 20 *Juillet* 1774.

Amſterdam	55 $\frac{1}{4}$
Londres	30 7 16e.
Hambourg	183
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6 à 18
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Août.*	$\frac{3}{4}$ p. $\frac{8}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 20 Juillet 1774.

	#	ſ	
Or de Portug. à . . .	722		MARC.
Du Mexique à . . .	718		MARC.
Du Perou à	710		MARC.
Les guinées à . . .	721		MARC.
Ducats à	98		ONCE.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	ONCE.
Or à 20 karats à . .	83	10	ONCE.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	MARC.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	MARC.
Piaſtres à	48	17 6	MARC.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Lundi 18.*	*Mardi 19.*	*Mercredi 20.*
COMP. D. IND.			
Actions à 3 coup	1820 15 . . .	1810 5 . . .	1807 $\frac{1}{2}$ 10 $7\frac{1}{2}$
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	378	378	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 10 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 13 *Août.*

QUelque précoce qu'ait été dans les campagnes la moiſſon du ſeigle, elle l'a encore été davantage dans les parties intérieures de la Finlande. On y a remarqué, choſe fort extraordinaire, que cette plante avoit commencé à épier dès le 28 Mai. La floraiſon a duré, au lieu de quinze jours, trois ſemaines. Dès le 11 Juillet, on a mis la main à la moiſſon. Cette eſpece de grains a ſupérieurement réuſſi : les autres eſpeces ſont très-abondantes. Il étoit d'une néceſſité bien urgente de permettre l'exportation, car les prix ſont tombés de moitié.

On a pris, pour arrêter les progrès des maladies qui déſolent les beſtiaux dans la même Province, toutes les meſures que peuvent dicter la prudence & l'expérience. On les attribue à la diſette d'eau. La mortalité regne ſur le Peuple.

Le réglement concernant la pêche du Nord forme une inſtruction très étendue. S. M. accorde une protection ſpéciale & des encouragemens particuliers aux perſonnes qui s'y adonneront. Elle fait grace à ceux qui étant ſortis du Royaume pour ſe ſouſtraire à la Juſtice, pourvu qu'ils ne ſoient pas coupables de délits capitaux, viendront donner dans cette partie des preuves de leur zele. L'exil, quoique volontaire, eſt, pour certaines fautes, une aſſez grande peine ; & l'on peut croire que les perſonnes qui regrettent amérement leur Patrie & brûlent de la revoir, les ont aſſez expiées : en les rappellant, on ramene des Citoyens corrigés & zélés. Il faut quelquefois que la prudence & l'humanité ſuppléent à la loi.

Le tonnerre a mis le feu, pendant cet été, en divers endroits dans nos Provinces ſeptentrionales, où on l'entend rarement dans les années ordinaires.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 17 *Août.*

Les moiſſons ont été hâtives & bonnes ; le commerce eſt actif & diligent. Pluſieurs Provinces s'empreſſent à chercher un débouché dans cette Capitale. Il eſt arrivé du ſeigle de Rodbye, en Laland, Iſle naturellement fertile en grains. Cette petite Ville vient d'eſſuyer un grand incendie.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 18 *Août.*

Le bétail de la Haute Siléſie eſt, comme on l'a déjà dit, fréquemment attaqué, depuis pluſieurs années, de différentes maladies, fievres putrides ou inflammations. On en cherche les cauſes. Quelques-uns ont prétendu qu'il falloit les attribuer à l'uſage de tirer des bœufs de Pologne & à la ma-

niere de les traiter : quant au premier point, cet usage est ancien & la fréquence des maladies est récente. Avant tout, il est à présumer, quant aux lieux où ces fléaux s'enracinent en quelque sorte, que c'est la misere qui tue le bétail comme le Peuple Colon ; c'est la misere qui fait les épizooties comme les épidémies ; c'est la misere qui fait que les troupeaux comme les Paysans sont mal nourris, mal gouvernés & mal soignés : voilà la cause premiere & commune de ces désastres.

M. Stock croit que les maladies qui désolent le bétail de la Silésie, proviennent de ce qu'on le laisse, presque toute l'année, dans les bois : à peine les tient-on dans les étables depuis le mois de Janvier jusqu'à la mi-Mars. Pourquoi ? parce que le Paysan est malheureusement réduit à faire de fausses économies. Il ne garde de fourage que ce qu'il en faut précisément pour nourrir ses animaux tant que la terre n'offre aucune pâture. Une fois qu'on a pris un mauvais parti, on a bientôt un mauvaise raison pour le justifier. Dans quelques districts, les Paysans disent : en hiver, les bêtes à cornes travaillent peu, il suffit donc alors de les empêcher de mourir. En conséquence, on les nourrit mal, elles pâtissent, languissent & crêvent. Ce que les Paysans disent là des bêtes, on le dit quelquefois ailleurs des Paysans eux-mêmes ; & ils ont le même sort.

Quand par pauvreté, on recueille peu de fourage, on peut trembler qu'il ne soit mauvais : aussi l'est-il. Voilà donc peu de nourriture & mauvaise. On dit, l'herbe verte réparera tout au printems : dès que la neige fond, les écuries s'ouvrent, & le bétail affamé dévore indistinctement tout ce qu'il trouve, bon ou mauvais, sain ou gâté. Le tems arrive qu'il faut mettre les bœufs sous le joug. Avec le printems & dans la fatigue, le poison fermente, la malignité se répand, voilà l'épizootie. Les chaleurs de l'été font le même effet sur les vaches. Ce sont là deux époques où l'on perd beaucoup de bestiaux.

Le remede à cela ? Il est facile, il n'est pas facile. Il n'est pas facile au Paysan de s'enrichir, de s'éclairer & de se réformer ; il est facile à d'autres de leur procurer des moyens, des instructions, des secours. M. Stock propose la suppression des communes, les prairies artificielles, la multiplication du bon fourage : il a raison, il n'y a qu'à mettre le Paysan en état de bien faire.

Cet Econome a fait avec plusieurs autres l'observation suivante. Depuis 1760, les récoltes ont toujours été en diminuant : moins de grains, moins de paille, moins de foin ; donc ou moins de bétail, ou à quantité égale mauvais bétail. Le Paysan a pris le plus mauvais parti, & il seroit difficile de lui faire comprendre qu'il lui seroit incomparablement plus avantageux d'avoir peu de bestiaux, mais bien nourris & bien soignés, que d'en avoir beaucoup, mais privés du nécessaire. En vérité ces gens là ressemblent à ces politiques qui font consister la puissance d'un Etat dans le nombre des hommes, quand il n'y auroit pas de quoi en nourrir la moitié.

De Munich, *le 20 Août.*

Dans ce pays, on a défendu aux pauvres de mendier ; ils ont obéi, ils n'ont plus mendié ; ils ont volé : les uns se sont faits voleurs adroits ou filoux, les autres voleurs brutaux & sur les grands chemins. C'est ici tout comme ailleurs : mais ce qui n'est pas ailleurs comme ici, c'est que de cette misérable classe que l'on proscrit, parce qu'aucun sort n'est plus à plaindre, il s'est formé des bandes d'empoisonneurs. Ci-devant tout le monde se mêloit de vendre des remedes & des préparations chymiques ou autres drogues : il en étoit résulté de graves inconvéniens ; le Gouvernement a arrêté la licence. Mais entre ceux qui faisoient le métier de vendre de ces remedes mortels, un nommé Charles Praedl s'est mis à la tête d'une compagnie d'anciens mendians avec laquelle il va forcer les gens de la campagne à acheter & avaler ses poudres ; & pendant que ces malheureux tombent dans de violentes convulsions, la compagnie enleve ce qu'elle trouve à sa bienséance. Il faut avoir une horrible fureur d'empoisonner pour choisir ce genre de forfait dans de pareilles circonstances. On ne peut le croire.

ITALIE.

De Trieste, *le 16 Août.*

L'abondance des grains est telle dans ce

pays qu'on avoit tout lieu de craindre que leur prix ne remboursât pas au Cultivateur ses avances : mais la récolte n'ayant été que médiocre dans les territoires de Venise & de Ferrare, les fournitures que nous leur ferons soutiendront la denrée à un taux convenable. Ceux qui ont de l'argent auront des bleds, nous aurons des bleds & de l'argent.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 25 Août.*

Nous avons reçu de l'Amérique septentrionale les nouvelles suivantes.

Dans la Virginie, il se forme des partis pour engager la Colonie à l'interruption du commerce avec la Grande-Bretagne. Les grandes Assemblées pour signer la confédération n'auront lieu qu'au mois d'Août. On a suspendu les fonctions des Cours de Justice pour que les Débiteurs ne soient pas inquiétés tant que la non-importation se soutiendra.

Le Capitaine Béthune est parti de Charles-Town avec du riz & de l'argent pour les Bostoniens.

Vingt-sept caisses de thé derniérement apportées à Portsmouth, dans le Nouvel-Hamphsire, ont été rembarquées. On croit que le Capitaine les portera à Halifax.

Les divers Comités du Maryland assemblés à Annapolis ont agréé la suspension du commerce, ouvert une souscription en faveur des Bostoniens, nommé des Agens pour correspondre avec la Virginie & la Pensylvanie, & par ces Provinces avec les autres Colonies, & convenir d'un congrès qu'on propose de tenir le 20 Septembre à Philadelphie &c.

L'Assemblée générale de la Colonie de Newport, sans avoir parlé de la suspension du commerce, a déclaré l'Acte concernant le Port de Boston illégal, nommé deux Députés pour assister au Congrès, & résolu d'engager les autres Colonies à présenter des adresses au Roi pour obtenir la liberté de ce Port, & à convenir qu'elles tiendroient tous les ans une Assemblée générale afin de maintenir leurs droits & leurs libertés &c.

A Charles-Town, l'Assemblée s'est élevée contre le Bill de Boston & contre l'usage de transporter des Colonies dans la Grande-Bretagne les personnes accusées de félonie ou de trahison. On a nommé des Députés pour le congrès assigné au mois de Septembre, & déterminé de secourir les Bostoniens. Nulle mention de la suppression du commerce avec la Grande-Bretagne.

Dans la Baie de Connecticut, le Congrès a été agréé ; & l'on a nommé des Députés pour y assister.

Dans le Comté d'Orange, Caroline septentrionale, une populace nombreuse & armée a demandé qu'on la déchargeât des taxes excessives qui l'accablent, & déclaré qu'elle combattroit jusqu'à la mort pour l'obtenir.

On craint dans la Virginie intérieure que les hostilités de quelques Tributs Sauvages n'amenent une guerre générale.

Il est arrivé de la pêche de la baleine plusieurs bâtimens avec pleines cargaisons. Les vaisseaux Ecossois ont eu, cette année, plus de succès qu'ils n'en avoient jamais eu depuis que l'Ecosse a pris part à cette pêche.

Il y a eu derniérement aux environs de Plymouth un grand orage. La foudre a mis le feu à divers villages. On ne voit dans plusieurs Paroisses que débris & ruines.

On prétend que notre Cour a conclu avec celle de Pétersbourg une convention par laquelle les bâtimens Anglois seroient exempts de droits d'entrée dans les Ports de Russie.

PAYS-BAS.

D'OSTENDE, *le 20 Août.*

La récolte est très belle dans le Brabant comme dans les autres Provinces des Pays-Bas. Cependant les prix n'ont pas encore baissé comme on s'y attendoit. Les Cultivateurs ne se pressent pas de vuider leurs greniers ; c'est affaire de calcul. Comme le commerce intérieur se trouve encore traversé par des réglemens, les exportations ne sont pas, à beaucoup près, aussi considérables qu'elles pourroient l'être.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 28 Août.*

Les chaleurs ont été excessives dans toute l'Italie comme dans nos Provinces méridio-

nales, & les productions de la terre y ont beaucoup souffert. Quoique les récoltes n'ayent pas été généralement bonnes dans cette contrée, elle peut néanmoins non-seulement se suffire à elle-même, mais encore approvisionner d'autres pays qui pourroient paroître en manquer. Les prix des huiles baissent aussi en Italie : cette denrée a formé le principal objet des dernieres importations dans notre Port.

Le *Lion* & le *S. Jean-Baptiste* sont dernièrement arrivés des Isles de l'Amérique.

De Montpeiller, *le 29 Août.*

Quoiqu'on se plaigne assez généralement dans la Province du tort que les chaleurs immodérées du commencement de ce mois ont fait aux récoltes pendantes, le mal n'est pas aussi grand qu'on l'avoit présumé, & les bienfaits de la nature pourront le réparer en partie. Les raisins n'ont coulé que dans les fonds secs & pierreux. Les terres grasses & bien remuées ont peu souffert. On espere que les pluies qui viennent d'arroser les environs de cette Ville & plusieurs cantons des Cevennes ainsi que du Haut-Languedoc ranimeront les productions. Les raisins qui arrivent des terroirs accoutumés à fournir notre Marché sont pleins & beaux : ils semblent démentir le bruit qu'on s'étoit empressé de répandre d'une destruction générale de cette récolte.

La petite vérole qui a fait ici & aux environs de grands ravages pendant les dernieres chaleurs, mais qui n'a pourtant pas emporté les quatre cinquiemes des malades, comme on l'a dit, devient de jour en jour moins dangereuse. On ne voit presque plus de pourpre ; ou si quelques enfans en sont atteints, ce sont ceux qu'on laisse trop longtems abandonnés sans les secours des Gens de l'Art. Il a péri beaucoup de malades faute de remedes prompts & appliqués à propos. Nous devons, dans cette conjoncture, rendre justice aux Médecins de notre Faculté : ils ont visité, avec le même zele, les pauvres & les riches ; souvent même ils n'ont pas attendu qu'on les appellât pour se transporter dans les lieux où ils apprenoient que leurs secours étoient nécessaires.

Les lumieres perfectionnent les vertus. Le bien se fait mieux : quand il se fait mieux, il y a plus de moyens pour le faire, plus de plaisir à le faire, plus d'empressement à le faire. Depuis quelque tems, la charité semble tendre à son but par des voies plus efficaces. Un Citoyen qui, par esprit d'humanité & de patriotisme, cherche à soulager les pauvres, & qui peut-être autrefois se seroit contenté de répandre de stériles aumônes, rassemble, autant qu'il le peut, dans une Maison de travail, ces malheureux que l'indigence porte souvent aux derniers excès. Il a prié, par un avis public, les personnes charitables de lui adresser les gens sans aveu qui, manquant de ressources & capables de travailler, leur tomberoient entre les mains. Il les occupera dans une Manufacture de laines Ils y trouveront de l'ouvrage, le logement & des facilités de subsister.

De Rouen, *le 1 Septembre.*

Après des diminutions successives, les grains étoient un peu remontés. Ils sont encore au dessus des prix que la récolte semble promettre, & que le cours naturel des choses assure. Mais le Peuple manufacturier est toujours impatient de jouir du bon marché.

De Paris, *le 7 Septembre.*

La succession la plus favorable des pluies & des chaleurs a singuliérement excité la végétation des plantes. En général on sçait que les variations, quand elles ne passent pas jusqu'à l'intempérie, accélerent ses proprogrès, tandis qu'une saison trop égale ou uniforme les arrête. Mais dans la circonstance présente, le mélange ne pouvoit être plus prospere. Le raisin n'étoit pas nourri, il étoit peu avancé pour la saison : le changement le plus heureux est survenu ; & l'on a lieu de se flatter que l'on aura assez de vin, & qu'il sera bon. La plûpart des Provinces ont partagé le même avantage.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Demandes au sujet de la description d'une Bergerie portative, insérée N°. 70 de la Gazette.

On desireroit avoir plus de détails sur la

construction de cette bergerie ; on entend bien qu'elle a huit pieds de hauteur sur ses faces & que son comble en a dix-huit, la pente de la couverture en planches ayant dix pieds pour arriver à la hauteur des pieux qui est de huit pieds ; mais cela ne donne pas assez de connoissance sur la construction. A quelle distance sont placés les pieux des pourtours ? Il en faut donc un rang de dix-huit pieds de hauteur dans la longueur de la bergerie & placés dans le milieu à la même distance que ceux des deux faces ; mais indépendamment de cela, il faut des chevrons pour recevoir la couverture de planches & des pieces de bois portant sur les pieux du milieu pour recevoir ces chevrons. On entend bien que ces pieux fichés en terre de deux pieds à peu près de profondeur, doivent les avoir de plus pour laisser les dix-huit & huit pieds indiqués, & qu'ils peuvent être arrêtés solidement avec les chevrons par des chevilles ; mais les planches qui revêtissent le dedans & forment la couverture sont-elles arrêtées aussi avec des chevilles ? Si elles le sont avec des cloux, il devient plus difficile & dispendieux de monter & démonter la bergerie : on annonce qu'elle est construite de maniere que la pluie n'y peut pénérer ; pour cela les planches de la couverture & de revêtissement du pourtour doivent être posées l'un sur l'autre de maniere à se recouvrir, ou liées à rénures : dans les deux cas, il est encore nécessaire d'avoir explication, car les planches placées l'une sur l'autre laissent incessamment du jour à leurs extrémités qui ne peuvent être bouchées que par des torchis ou en revêtissant les angles de doubles rangs de planches de hauteur. Si elles sont à rénures, il faudroit qu'elles fussent numérotées pour qu'elles pussent être démontées & remontées ; & tout cela formeroit une construction plus compliquée. On l'annonce comme étant fort simple & peu dispendieuse pour l'établissement & le transport, ce qui s'entend difficilement d'une construction de 83 pieds de longueur sur 39 de largeur pour laquelle il faut des pieux, des chevrons & bois d'une certaine force, & de plus que les planches soient arrêtées avec des cloux ou des chevilles. On ne comprend pas ce qu'on entend en disant que le Berger ouvre entiérement la bergerie le matin avant de laisser sortir son troupeau, pour lui laisser sentir la fraicheur de l'air. Comment l'ouvre-t il ainsi *entiérement*, lorsqu'il est dit positivement plus haut qu'elle est construite sans la plus petite ouverture (sans doute autre que la porte d'entrée indispensable) ? Entend-on que cette porte suffit pour faire respirer l'air du matin au troupeau avant qu'il sorte ? Enfin il est dit qu'en chargeant le fumier de la bergerie, après la huitaine, d'un ou deux pouces de terre, on recouvre celle-ci de litiere & successivement de pareille quantité de terre : en supposant que la bergerie restât établie deux mois seulement au même endroit, on voit que la terre jointe au fumier doit donner une élévation successive au sol de la bergerie qui devient considérable & de deux pieds, peut être plus, à la fin. Sans doute que le reméde à cet inconvénient est de creuser le sol proportionnellement dans le principe ; dans ce cas, il est sans doute pris des précautions pour que l'humidité du dehors ne pénétre pas dans ce sol plus bas, ce qui seroit sans inconvénient dans une construction avec des murs d'enceinte, mais qui paroit demander explication dans une construction en bois & avec des planches. On suppose que le premier rang des planches de l'enceinte est enfoncé en terre &c. &c.

Cette invention paroit devoir être trop utile pour qu'on ne desire pas qu'elle soit expliquée avec tout le détail possible. Ce sont des Ouvriers & Charpentiers de campagne qui doivent construire, & on a besoin de leur faire entendre le tout bien clairement, pour conserver les avantages de la commodité & de l'économie qui doivent faire le premier article de la chose.

N. L'Inventeur de cette bergerie & le Correspondant à qui nous en devons la description sont instamment priés de nous procurer les éclaircissemens demandés dans la note précédente, & même s'il étoit possible la planche de la bergerie, si elle a été gravée : ils rendroient un service essentiel à plusieurs Propriétaires.

I I.

Observation d'un Agriculteur Silésien.

Nos sueurs & nos travaux ne fécondent pas la nature, mais la nature se plait, pour

ainsi dire, à nous faire acheter ses richesses par nos travaux & nos sueurs. Si elle verse l'abondance, c'est dans les champs du Cultivateur intelligent & laborieux, tandis qu'elle condamne à une juste stérilité les domaines du Propriétaire lâche, ignorant & paresseux. Il faut pourtant convenir qu'elle s'écarte quelquefois de cette regle & qu'elle donne peu à celui qui a beaucoup travaillé pour donner beaucoup à celui qui a travaillé peu. Ces phénomenes nous montrent qu'elle est maîtresse de ses dons; que nous ne devons jamais oublier que nous les recevons de ses mains, & que si elle refuse quelquefois ses bienfaits à ses favoris, de peur peut-être qu'ils ne deviennent ingrats, elle accorde aussi quelques graces à des hommes qui ne les méritent pas, pour exciter peut-être leur reconnoissance. Quoiqu'il en soit, on ne peut se cacher que dans certaines circonstances le bon ou le mauvais succès ne provient ni de la nature du sol, ni des labours, ni de la température de l'air, ni des saisons, ni de la maniere de semer & de cultiver. C'est ce que je viens d'éprouver, dit le Cultivateur Silésien. Le cas me paroît singulier; je vais l'exposer simplement, & je le soumets à l'examen de la Société Patriotique.

Il y a quelque tems, c'est lui-même qui parle, que je fis la visite de mes grains d'hiver; j'en trouvai les tiges vertes; ce qui prouvoit que les plantes avoient encore de la seve & poussoient avec vigueur; mais ayant ouvert des épis, je vis que la fleur étoit moisie & fanée. Lorsque le grain fut formé, je visitai de nouveau mes champs. Je trouvai que dans certains endroits les épis étoient sans grains, que dans d'autres il y en avoit fort peu, & qu'on n'en trouvoit, par exemple, que quelques-uns dans le milieu. Ce qui me surprit beaucoup, c'est que l'intérieur de mes champs étoit le plus maltraité & dans un état pitoyable; au contraire les bords & les premiers sillons qui touchoient aux grands chemins présentoient un aspect qui faisoit plaisir; le seigle y étoit beau & bien grainé. Des pluies étant survenues fort à propos, j'ai vu que dans les endroits où je n'avois rien à espérer, de nouvelles tiges ont poussé & que plusieurs d'entr'elles portent du grain. Comme les tuyaux sans grains noircissent & se sechent, il faudra que je fasse couper les tiges qui portent des grains, avant que ceux-ci soient parvenus à leur maturité.

D'où vient que les bords des champs se trouvent si bien & que tout le reste est en si mauvais état? C'est ce que je ne puis expliquer. Mon étonnement redouble quand je fais réflexion que les sillons qui bordent les grands chemins ont un grand nombre de plantes bien fournies de grains. Soit qu'on laboure ou qu'on herse, la partie du champ qui est la plus foulée par les animaux, la moins meuble, & semble donner le moins d'espérance, ce sont sans contredit les extrémités. Je n'entends rien à tout ceci; d'où peut venir cette énorme différence? Je ne puis, encore une fois, en deviner la cause.

Pour qu'on puisse me donner quelques éclaircissemens plus sûrs, je ne dois pas omettre que le mal commençoit par le haut de l'épi, ou plutôt que c'en étoit-là le siege, puisque le reste de la tige étoit sain & d'un beau verd. On dira peut-être que les plantes se trouvant plus serrées les unes contre les autres, elles n'ont pu se développer, & qu'elles ont été étouffées. Cette réponse ne résout pas la difficulté, puisque les plantes ont péri ou n'ont rien produit dans les parties du champ où le grain mort avoit été plus clair-semé. Je seserois porté à croire que les chaleurs qui ont regné avant les gelées que nous avons eues au mois de Mai, ont épuisé les sucs des fleurs, & que les gelées venant ensuite ont augmenté le mal & empêché le développement du grain. Que la sécheresse n'ait nui à mon seigle, on n'en sçauroit douter, si l'on fait attention que le seigle des champs graveleux qui avoient été fumés avec de la bourbe, n'a presque pas souffert. En supposant que j'ai raison, de deux difficultés, il y en aura une de levée; mais il reste toujours à découvrir comment il est arrivé que dans des champs, dont le sol est par-tout le même, qui ont reçu les mêmes labours & les mêmes engrais, qui ont été ensemencés avec le même grain & dans le même tems, le seigle est venu très bien & a réussi sur les bords, tandis que, dans toutes les parties de ces mêmes champs, il est si mal venu & a péri?

III.

Souſcription pour une Méchanique propre à ſéparer dans l'inſtant les chevaux d'une voiture, lorſque ces animaux viennent à s'emporter ou à prendre le mors aux dents; propoſée par le ſieur Munier.

Les accidens auxquels on eſt expoſé dans une voiture, quand les chevaux viennent à ſe cabrer, à s'emporter ou à prendre le mors aux dents, ſont trop connus & trop ſenſibles pour que je m'arrête à les détailler: en ayant été pluſieurs fois témoin, m'y étant trouvé moi-même expoſé, je réſolus, après le danger, de chercher les moyens de les prévenir déſormais; j'y ſuis enfin parvenu, après bien des eſſais & des expériences: j'ai inventé pour cet objet des poulies que j'ajuſte dans l'avant-train de l'équipage; elles répondent à une autre placée dans la caiſſe de ladite voiture. Si les chevaux viennent à s'emporter, à prendre le mors aux dents, en un mot, ſi les perſonnes qui ſont dans la voiture craignent quelqu'accident de leur part, elles n'auront qu'à faire jouer une corde qui eſt à leur portée, & en un clin d'œil les chevaux ſeront détachés de la voiture, qui reſtera immobile, ſans éprouver aucune ſecouſſe, ſans que le Cocher ſur ſon ſiege ſoit expoſé au moindre accident.

Dans le Journal Encyclopédique de Juillet 1773, M. Pingeron propoſoit une machine (1) pour faire, dans ces fâcheuſes circonſtances, détacher l'avant-train du carroſſe; mais cette machine ne pareroit pas à tous les dangers: l'avant-train ſe détachant de la voiture, le reſte tomberoit tout d'un coup par terre, & ſeroit expoſé à ſe briſer, à ſe fracaſſer: les perſonnes qui ſeroient dans la voiture ſe heurteroient contre la glace de devant, la mettroient en pieces & s'y bleſſeroient dangereuſement: le Cocher ſeroit indiſpenſablement renverſé de ſon ſiege, pourroit être bleſſé ou même tué de cette chûte. Ce que je propoſe n'auroit aucun de ces inconvéniens.

Je n'entrerai point dans le détail de la Méchanique que j'ai employée; l'expérience conſtatera mieux que tous les raiſonnemens, la bonté & l'utilité de mon invention: j'en ferai donc l'épreuve en public, afin que les perſonnes qui ont des équipages puiſſent juger par eux-mêmes de la réuſſite de cette Méchanique. Je propoſe une *Souſcription*, pour m'indemniſer de mes frais: les perſonnes qui voudront profiter de l'expérience, & faire accommoder leurs voitures ſuivant ce que j'ai imaginé, auront la bonté de dépoſer *cent livres* chez Me. Gueret, Notaire, *Quai des Auguſtins*. Si l'expérience ne réuſſit pas bien, Meſſieurs les Souſcripteurs ſeront libres de retirer la ſomme qu'ils auront dépoſée. Si au contraire elle réuſſit bien, cet argent m'appartiendra, en leur donnant l'explication & le détail de ma Méchanique: je me charge en outre de la faire exécuter & adadpter aux voitures de Meſſieurs les Souſcripteurs, moyennant la ſomme de *trois cens livres* en ſus de la *Souſcription*. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit & qui deſireront la faire exécuter à leurs voitures, payeront la ſomme de *ſix cens livres*, & ne ſeront ſervis qu'après les Souſcripteurs. La *Souſcription* ſera ouverte du jour que les Avertiſſemens ſeront diſtribués.

*Meſſieurs les Souſcripteurs ſeront avertis quinze jours auparavant, du jour, de l'heure & du lieu où ſe fera l'*expérience.

IV.

Avis aux Cultivateurs, relativement à l'Eſſai ſur la Taille des Arbres Fruitiers, & particulièrement du Pêcher: Ouvrage orné de Planches très bien gravées. Par une Société d'Amateurs, 1773.

Les Editeurs de cet Ouvrage, qui a été très-accueilli des Cultivateurs les plus diſtingués, deſirant mettre tous les Amateurs plus à portée de ſe le procurer, en ont baiſſé le prix, qui étoit de trois livres, à quarante ſols.

Cette Brochure, au moyen des Planches qui y ſont jointes, indiquera les moyens de former le plus bel eſpalier poſſible, en le rendant en même tems le plus fécond en beaux fruits: la méthode que l'on y propoſe, & dont on a fait des épreuves réitérées, a été généralement regardée comme la plus claire, la plus ſûre, & la plus à portée de tout le monde.

(1) *La Méchanique dont on parle a été inventée en Allemagne & miſe en uſage en Angleterre; elle a été ſeulement décrite par celui à qui l'on en attribue l'invention.*

Cet Ouvrage continuera de se vendre chez *Langlois*, Libraire, rue du Petit Pont S. Jacques, à Paris, au nouveau prix de *quarante sols*.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 31 Août 1774, au Samedi 3 Septembre, le froment s'est vendu à la Halle, de 15, 19 liv. 10 s. à 24 liv. *le septier; idem* nouveau au Port de la Grève, de 25 à 26 liv. Le seigle, de 8 l. 5 s., 10 l. à 11 liv. 10 s.; l'orge, de 7 liv. 10 s., 8 l. 15 s. à 10 l. aussi *le septier*.

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 31 Août 1774, au Samedi 3 Sept., l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 18 l. 10 s. *le sept.; idem* nouvelle, de 16 à 18 l.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Septembre 1774, de 51 à 52 l.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 34 à 35; *id.* nouveau, de 32 à 33; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

VII.

Changes de Paris, *du 7 Septembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$
Londres	30 $\frac{13}{16}$
Hambourg	183 $\frac{1}{4}$
Madrid	14 19
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$ p. % p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 7 Septembre 1774.

	#	6		
Or de Portug. à . . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	721			
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Lundi* 5.	*Mardi* 6.	*Mercredi* 7.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1745 40	1740	
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.			
D°. 8es. à 2 coup.			1110
D° 25es. à 2 coup.			
Emprunt Oct.	370		

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue du Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 16 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 20 Juillet.*

L'Ignorance eſt fort diſpendieuſe : il lui en coûte ſouvent bien plus pour faire un mauvais travail qu'à la ſcience pour en faire un bon. M. Charles Linné, Sçavant né pour étendre les connoiſſances utiles, a trouvé cette remarque juſte, en examinant la fabrication de la biere : il a reconnu que la mauvaiſe biere, nuiſible à la ſanté, n'avoit point d'avantage économique ſur la biere bonne & ſalubre. Cette conſidération l'a déterminé à publier une inſtruction qui doit ſervir de guide aux Braſſeurs. M. Linné dit que ſi le lait nourrit davantage, & ſi le vin égaye davantage, l'eau, quand elle eſt bonne, eſt néanmoins la boiſſon la plus naturelle à l'homme, la plus convenable pour ſa ſanté, la plus analogue à la pureté du ſang. Mais les qualités des eaux varient comme celles des terres d'où elles ſortent. C'eſt pour les corriger qu'on a eu recours à différentes boiſſons qui remplacent le vin & l'eau. On a d'abord fait cuire toute ſorte d'herbes : ce n'eſt que fort tard que l'on a recouru, dans cette vue, au malt & au houblon. En Suede, le malt ſe fait avec de l'orge : rarement y employe-t-on le froment, plus rarement encore l'avoine, jamais le ſeigle. Après ce préambule, M. de Linné entre dans des détails ſur les mauvaiſes & les bonnes qualités des différentes bieres, & ſur les moyens de les corriger ou de les améliorer.

S. M. a déclaré que ſes dettes particulieres ne ſeroient point à la charge de l'Etat. Les juſtes dépenſes de la perſonne du Souverain réglées & prélevées, l'Etat ne doit que ce que ſes forces lui permettent d'employer à ſon profit.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 23 Juillet.*

Le Roi, pour encourager le commerce dans ſes différens Etats, vient d'accorder des privileges & des franchiſes au Port de Glucſtadt dans le Duché de Holſtein, pour les vaiſſeaux qui paſſeront l'hiver dans le Port & les marchandiſes qui traverſeront la Ville. Glucſtadt, par ſa ſituation au confluent de la riviere de Rhyn & de l'Elbe, à portée de Brême & de Hambourg, peut devenir une place très marchande, au moyen de la vraie liberté de commerce.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 25 Juillet.*

Depuis quelques années, la Chambre Impériale & Royale de Vienne a défendu à ceux qui ſont employés aux mines d'écrire & de publier tout ce qui peut concerner leur exploitation & le ſecret de l'Etat.

En conséquence les Minéralogistes curieux, des pays étrangers, n'en ont été que plus ardens à acquérir par eux-mêmes les connoissances qu'ils ne pouvoient attendre des autres. M. Ferber, Sçavant distingué en ce genre, est allé parcourir les mines de Bohême ; & à son retour, il a publié le secret qu'il n'étoit pas obligé de garder. Dans sa relation, il traite des différentes mines d'argent, d'étaim, de plomb &c. de ce Royaume. Il dit que de 1756 à 1761, on a tiré des différentes fosses de Joachionstal, d'une seule de Goltesgab, & d'une autre de Kathrinaberg, 61,677 marcs 7 lots d'argent fin qu'on a portés à la Monnoie de Prague ; chaque marc à raison de 22 florins 25 kreutsers ; en tout, 1,382,593 flor. M. F. a visité la mine de vif-argent d'Idria dans la Carniole. Son produit varie : en 1768, il a été de la valeur de 89,220 fl. : elle a donné en 1769, 330,000 livres de vif-argent.

De Francfort, *le 2 Août.*

On a traduit en Allemand & imprimé ici, la *Pratique du Jardinage* & le *Dictionnaire* de M. l'Abbé Roger Schabol. C'est que l'Allemagne adopte tôt ou tard les meilleurs Ouvrages géorgiques publiés dans les pays étrangers. Il est vrai que les Romans & les Drames François sont bien plutôt naturalisés & répandus dans le pays. On les envoye par la Poste : ils sont aussi-tôt traduits, imprimés, débités. Il n'y a que les Libraires aisés qui se chargent de traductions de Traités d'Agriculture, parce que le débit en est lent ; à la fin pourtant ils vendent leur édition : il n'en est pas de même par-tout. M. André, Libraire de cette Ville, fils de M. André, Bourguemaître, vient de publier deux excellens Ouvrages sur la Minéralogie, l'Agriculture, & autres objets capitaux. Il s'est fait un plaisir de les communiquer pour qu'il en soit rendu compte dans le *Journal d'Agriculture* de Paris. On ne doute pas que cet exemple ne soit suivi par ceux qui entendent leurs intérêts & à qui ceux du Public ne sont pas indifférens.

ITALIE.

De Rome, *le 18 Juillet.*

Voici le tems où les baux de différentes fermes publiques, & les douleurs du Peuple Cultivateur, Artisan & Marchand se renouvellent. Le sieur Gaetan Salvi, Financier distingué, a obtenu celle des *Douanes du Patrimoine* pour la somme de 37,502 écus *Romains*, pour neuf ans, à commencer du 1 Octobre 1776 ; celle de la *taxe de la moûture* pour 8472 écus ; & la *Trésorerie* pour 410 écus. Les sieurs Jacquinti ont pris la *ferme du vitriol* pour la somme de 2400 écus, pour douze ans, à commencer le 1 Octobre 1775.

La vigilance, le zele, la sagesse, l'industrie des Officiers d'Abondance sont parvenus à mettre dans les greniers l'abondance des récoltes ; moyennant quoi il faut leur rendre l'honneur d'avoir prévenu la disette. La livre de pain ne vaut plus déjà qu'une baioque. Si à ce prix, le Cultivateur en a long-tems, il faut bien adorer la Providence.

De Mantoue, *le 18 Juillet.*

Le Réglement ci-devant annoncé, concernant les moyens de conserver la salubrité de l'air & la santé des Habitans, renferme des dispositions dont quelques-unes seroient peut-être dignes d'être adoptées dans les pays où le soin des finances & autres laissent le tems de s'occuper du salut des Citoyens. Il est défendu aux Tireurs de soie de construire des fourneaux dans des maisons étroites ou auprès des habitations sans la permission du Magistrat de Santé... On enterrera profondément les vers loin des maisons & des chemins publics ; ou si l'on en tire quelque parti, ce ne sera qu'avec différentes précautions &c... On ne laissera pas gâter dans la Ville du froment pour en faire de l'amidon, des choux pour en faire du sourkrouts &c ; & l'on ne fera rouir le chanvre que loin des lieux habités... On n'amassera ni fumiers ni immondices dans les maisons, les rues où l'on ne laissera pas non-plus écouler des eaux fétides... Aussi tôt qu'il y aura quelque bête morte, comme cheval, bœuf &c, on en avertira le Magistrat de Santé pour qu'elle soit aussi-tôt conduite hors de la Ville &c. On ne pourra non-plus introduire aucune bête morte (les réglemens de boucherie réservés), sans permission... Les Médecins & les Chirurgiens donneront promptement avis aux Magistrats de Santé des maladies dans lesquelles

ils soupçonneront de la malignité & danger d'épidémie : & ils ne feront point d'ouverture de cadavre sans y être autorisés... On n'ensevelira les personnes mortes subitement que trois jours après l'accident, sauf recours au Magistrat, aucun autre mort que vingt-quatre heures après, & les femmes grosses que quarante heures après leur mort apparente... Afin que le Gouvernement ait des registres exacts des morts & des naissances, les Chefs de famille, les Accoucheuses &c. porteront au Magistrat une notice circonstanciée des naissances & des morts &c.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 1 *Août.*

On a commencé, dans le Comté de Surrey, la récolte du seigle & de l'avoine : elle est très-belle.

Malgré nos démêlés avec les Colonies, il sort de nos Ports beaucoup de navires pour Antigoa, la Virginie, le Maryland &c.

Notre Cour a reçu de M. William Johnson des dépêches qu'on dit très-fâcheuses. Les Tributs Indiennes commettent beaucoup d'hostilités dans nos établissemens avancés.

On écrit de Pensacola que le *Saint-Jean*, vaisseau François, venant de Saint Domingue, chargé de fusils, de poudre, de marchandises des Indes, a coulé à fond sur la côte de la Floride à l'ouest du Cap ; & que l'équipage & la cargaison sont également perdus.

PAYS-BAS.

D'OSTENDE, *le* 2 *Août.*

Dès que l'abondance des grains a eu forcé les barrieres, nos Marchands se sont hâtés de vendre, & les Marchands étrangers, les Anglois sur-tout, de venir acheter. Les Fermiers au contraire n'ont pas été pressés de quitter les travaux de la campagne pour venir faire tomber la valeur de la denrée. Ces circonstances ont occasionné, comme on devoit s'y attendre, une augmentation de prix. La Police & le Peuple se sont alarmés. Il a été aussi tôt ordonné aux Marchands qui vendent au dehors de garnir suffisamment les Marchés au *prix d'achat* ; moyennant quoi ils seront obligés d'enfler leurs factures, sous peine de perdre les frais qu'ils font par-delà l'achat. Il a été envoyé des lettres circulaires aux Paroisses pour qu'elles ayent à fournir les Marchés des Villes voisines qui pourroient se fournir dans ces Paroisses, s'il est naturel que celui qui a besoin d'acheter cherche le Vendeur. En même tems nos Magistrats ont reçu l'ordre de fermer le Port, dès que le prix de la seizieme partie d'une raziere (pesant environ 18 livres), sera au dessus d'*un sou* ; prix où le bled étoit avant la liberté de l'exportation, & qui vraiment n'est pas trop haut. L'abondance est revenue dans nos Marchés.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

D'ANGERS, *le* 4 *Août.*

Les terres de notre Province se trouvent souvent infectées de chardons. Il n'y a pas long-tems que nos environs en étoient couverts. Un Particulier attaqua cette plante vorace de la maniere suivante ; il réussit : ses succès frapperent ses voisins, & leur intérêt suffit pour les déterminer à suivre son exemple. Cet expédient consiste à mettre sur un champ un grand nombre de personnes armées d'une fourchette en Y & d'une petite serpe. Avec la fourchette, elles embrassent la tige du chardon, lorsqu'elle a environ un demi-pied de haut, & la couchent par terre. Ensuite on la coupe le plus près qu'il est possible de la racine.

En divers endroits de l'Anjou, on a des pinces de bois en forme de tenailles, de la longueur de trois pieds. Vers la mi-Juin, on va dans les terres empouillées, après de grandes pluies ; & l'on extirpe les chardons avec ces pinces, sans courir risque d'endommager les bleds. On conçoit que cette pratique est d'autant plus efficace que les terres sont plus meubles & qu'elles ont été mieux labourées.

On a recours à un autre expédient qui consiste à couper les chardons entre deux terres avec une houlette semblable à celle dont on se sert pour couper les asperges. Mais il arrive quelquefois que la plante repousse avec plus de vigueur & que le mal augmente.

Dans les jacheres, on fait la guerre aux chardons avec la charue. On les laboure de tems à autre par de grands hâles, & en piquant le sillon plus profondément qu'à l'ordinaire. Le labour, en renversant la plante, opprime le feuillage sous la terre du sillon, & expose à l'air la racine que le hâle desseche.

Un Particulier assure avoir détruit les chardons d'une jachere, en les arrachant au mois d'Août, à l'approche d'une grosse nuée. La pluie qui tomba dans les interstices entr'ouvertes des racines restées en terre, les pourrit. On imagine que le chanvre tueroit le chardon, comme tant d'autres mauvaises herbes qu'il étouffe sous son ombre.

De Nancy, *le 4 Août.*

La Cour Souveraine a enregistré, le 28 Juillet, des Lettres-Patentes données à Marly le même mois, portant suppression des magasins d'abondance établis en Lorraine par les Arrêts du Conseil de Sa Majesté Polonoise des 2 Mai 1750, & 23 Mai 1754, & établissement d'un Hôpital d'Enfans-Trouvés dans la Ville de Nancy.

La suppression des greniers d'abondance tend à rendre au commerce l'activité que lui ôtent ces magasins dans le tems où elle est le plus nécessaire, à prévenir la dissipation ou la perte des fonds qu'entraîne leur régie, à rendre au Cultivateur le prix que le défaut de concurrence enleve à ses denrées, à empêcher les chertés & les spoliations que trop de prévoyance ou de crainte occasionne, à assurer non à la Ville seule mais à tout le pays les approvisionnemens & l'abondance que l'Agriculture encouragée par l'activité du commerce, le commerce encouragé par la suppression des obstacles leur promettent... L'utilité d'un Hôpital d'Enfans-Trouvés est trop généralement sentie pour qu'on s'arrête à la démontrer.

Les fonds destinés pour les magasins d'abondance étoient de 220,000 livres, cours de France. On les augmente de 42,392 l. qui seront fournies annuellement par les Villes de la Lorraine. Outre ces revenus, S. M. accorde à l'Hôpital le droit de franc-salé, une coupe annuelle de douze arpens de bois, la franchise d'entrée des denrées nécessaires à sa consommation, à Nancy. Il sera permis de tester en faveur de l'Hôpital; il recevra des legs, donations &c. Les Directeurs auront la faculté d'occuper les enfans à toute espece d'ouvrage en fil, coton ou laine. Le bâtiment de la Venerie situé dans cette Ville est affecté à cet Hôpital à perpétuité.

De Poitiers, *le 6 Août.*

Un Citoyen qui travaille à *l'Histoire du Poitou*, remarque que l'Agriculture & le Commerce qui en découle furent en très-grande recommandation chez nos Ancêtres. Les tems sont bien changés. *Pline le Naturaliste* parle du génie agricole des *Pictons*. *Palladius*, Auteur d'un Traité d'Agriculture que l'on imprime ordinairement à la suite de ceux de Caton, de Varron & de Columelle, étoit né à Poitiers. La révolution des tems peut ramener les mêmes goûts. L'Histoire traitée dans ses rapports avec l'économie de l'Agriculture, des Arts, & du Commerce, seroit un des moyens propres à opérer cet heureux changement. C'est sous ce point de vue philosophique & patriotique que le Sçavant dont nous parlons (M. Bourgeois) envisage l'histoire de la Province : il y ramene tous les événemens, persuadé qu'ils ne sont curieux & vraiment agréables que quand ils intéressent & qu'ils fournissent des instructions aux hommes assez sages pour en recueillir les fruits, au lieu d'amuser vainement l'oisiveté en conduisant les Lecteurs à travers un champ stérile, comme des Voyageurs qui trompent l'ennui en jettant des coups d'œil sur tout ce qu'ils rencontrent sans rien observer & recueillir.

La saison est très-favorable aux moissons par-tout ouvertes. Certaines productions ont besoin de pluie. Le mois dernier, la foudre tomba en divers endroits & tua quelques animaux.

On écrit de Montmorillon qu'on a vu dans le lieu de *Charneuil* où il y a une forge, des raisins muscats mûrs, le 30 Juin dernier. A la vérité la treille qui les porte, outre qu'elle est exposée au midi, court le long du fourneau où se fait la fonte : mais cette précocité ne paroît pas moins extraordinaire pour ce climat, puisque dans

les Provinces méridionales, les raisins de cette espece sont à peine avancés à ce point à la fin de Juillet.

Parmi les chemins dont la construction ou la reconstruction sans corvées seroit d'une utilité & même d'une nécessité frappante, on remarque la communication de Champdeniers avec Nyort & Partenay. Dans l'hiver, elle est impraticable pour les charettes : en tout tems, elle est très-difficile : aussi les voitures sont elles très-cheres. De Nyort à Champdeniers, c'est-à-dire, dans un espace de *quatre lieues en plaine*, le charoi d'un tonneau de vin coûte *trente livres*. Les foins, les gerbes de bled, les bois, les fumiers, la pierre, le sable à bâtir, ne se voiturent dans les environs de cette petite Ville ou ce gros Bourg que sur le dos des chevaux ; parce que les charettes n'y roulent qu'avec beaucoup de peine à cause de l'inégalité & de la roideur du terrein. Il est à remarquer que Champdeniers est un lieu de Foires. Une bonne route pavée de-là à Nyort d'un côté & à Partenay de l'autre (espace de huit lieues), lui ouvriroit des relations faciles & avantageuses pour plusieurs cantons avec la Rochelle & les lieux voisins, ainsi qu'avec Saumur & les Villes circonvoisines. Cette route seroit bien plus courte & bien plus commode pour aller de Nyort à Partenay & au delà, & *vice versâ*.

Dans le courant de Juin, il est entré aux Sables d'Olonne six navires venant de la pêche du Grand-Banc, & chargés ensemble de 40 milliers de morue.

D'Amiens, *le 9 Août.*

Le tems est généralement propre pour les moissons. La sécheresse promet des grains de garde. Le 26 du mois dernier, à dix heures du soir, le ciel étant très-serein & la lune fort brillante, on vit à Noyon un météore éclatant qui courut du nord au midi & dont la lumiere étoit assez vive pour effacer celle de la lune, quoiqu'elle fût d'un feu pâle & laiteux. Lorsqu'il eut disparu, on entendit au loin un bruit semblable à celui du tonnerre.

Le 5 Septembre prochain, toutes les Compagnies des Canonniers-Arquebusiers du Gâtinois, de la Champagne, de la Brie, de l'Isle de France, de la Picardie, de l'Artois ; du Cambresis ; du Hainaut, de la Flandre, se rendront, avec la permission du Roi, à Saint-Quentin, Capitale du Vermandois, pour le bouquet du Prix général de l'Arquebuse de France ; fête militaire qui fait bien desirer des fêtes rustiques. Les Etrangers qui se rendront à Saint Quentin pour voir ce magnifique spectacle, seront à portée de visiter la fameuse gallerie souterreine du canal de Picardie, creusée dans une longueur de quatre lieues & éclairée par des puits de 50 en 50 toises ; merveille qu'on ne se lasse point d'admirer, & qui excite les regrets les plus vifs sur la perte de l'homme de génie, de l'homme généreux, de l'homme immortel, de l'homme unique à qui la France en est redevable, M. Laurent.

De Paris, *le 13 Août.*

Arrêt du Conseil d'Etat du 26 Mai, qui fixe les droits de marc d'or à payer par les différens Offices créés & établis en Corse.

Autre du 19 Juin, *qui subroge* Pierre Follet *à feu Nicolas Follet, commis par Arrêt du Conseil du 24 Février 1769, pour régir & administrer le droit sur les cartes à jouer, au profit de l'Hôtel de l'Ecole Royale-Militaire.*

Autre du 13 Juin, par lequel S. M. ordonne 1°. *que les Gardes Jurés des différens Corps & Communautés des Marchands & Artisans du Royaume, ou tous autres Préposés pour la recette & administration des revenus desdites Communautés, seront tenus d'en compter tous les ans pardevant les Juges de Police : 2°. qu'un double desdits comptes sera remis à l'Intendant lequel l'enverra au Conseil avec son avis : 3°. fait défenses auxdits Gardes d'établir aucunes cotisations & de percevoir aucuns deniers en provenant, à moins qu'ils n'y soient autorisés par Arrêt du Conseil ou par Ordonnance du Commissaire départi en la Généralité.* Cet Arrêt a pour objet d'arrêter le désordre des comptes de ces Communautés, capable d'opérer leur ruine par les dettes dont elles sont surchargées, & par les cotisations extraordinaires qu'elles s'imposoient elles-mêmes pour fournir à des dépenses inutiles & même abusives, au lieu d'être employées au payement de ces mêmes dettes.

Autre du 22 Juin, *qui ordonne que le transport des grains, farines & légumes dans le Port de Saint-Jean-de-Luz & Sibourre, sera libre de tous les ports où il y a Siege d'Amirauté ou de ceux qui leur ont été assimilés, en se conformant aux formalités prescrites; & que la sortie du Port pour les autres Ports du Royaume, ne pourra avoir lieu.* Les Maire, Echevins & Armateurs de ce Port avoient représenté qu'ils n'avoient connu les dispositions de l'Arrêt du 14 Février 1773, que par le refus des Officiers du Bureau des Fermes de Nantes, de délivrer pour ce Port des acquits à caution pour les légumes nécessaires à l'approvisionnement des équipages des bâtimens expédiés pour la pêche de la morue; que ce refus leur avoit fait ressentir le préjudice résultant de l'exclusion de recevoir des grains que leur sol ne produit pas; que s'ils ne pouvoient s'en procurer que par Bayonne, les commissions & les frais de transport par terre, les mettroient dans l'impossibilité de pourvoir avec économie à leur subsistance & à leurs armemens.

Autre du 25 Juin, *qui dispense les Propriétaires des droits manuels sur les sels; les uns, de justifier au Garde du Trésor Royal de la mention des remboursemens sur la minute des titres nouvels passés sur les quittances de finance desdits droits; les autres, de rapporter les titres nouvels sur les parties sur lesquelles il n'en a pas été passé.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description de paniers & de paillassons propres à conserver les grains; par M. Vilin, *Curé de Cormeilles.*

Ces paniers sont faits de paille de seigle dont tous les épis ont été ôtés avec soin. Sans cela, il y resteroit quelques grains dont l'odeur attireroit les souris, & leur feroit percer les paniers quand ils sont vuides. La ligature qui réunit les brins de paille, ou si l'on veut la chaîne qui en forme le tissu, consiste en des branches de ronces dont on enleve toutes les épines qu'on fend en deux, trois ou quatre parties, selon leur grosseur, & dont on ôte la moële. Le bois de l'année est le seul propre à cet usage. Les ronces des haies sont préférables à celles des bois. Si on les arrache dans tout l'intervalle qui se trouve depuis la fin d'Octobre jusqu'à la fin de Mars, elles en seront plus propres à être employées. La ficelle de chanvre ou de lin ne rendroit pas l'ouvrage aussi ferme & aussi solide que le font les ronces. L'osier est moins fort & moins long que la ronce, & il n'est pas d'une égale grosseur d'un bout à l'autre. Enfin on a observé que la ronce n'est pas piquée de vers. M. le Curé de Cormeilles s'est servi, faute de ronces, de l'écorce de tilleul, & il l'employe de préférence à toute autre matiere. Pour en faire usage, il n'est pas nécessaire de séparer la premiere écorce de la seconde, comme lorsqu'on veut en faire des cables; il suffit de la prendre telle qu'elle a été détachée du bois, de la fendre par lanieres de deux ou trois lignes de largeur & de cinq à six pieds de longueur. Avant que de la fendre & de l'employer, on a soin de la mouiller assez pour qu'elle ne se casse pas entre les mains de l'Ouvrier.

Le tissu de cet ouvrage est précisément le même que celui des couvercles de paille dont on se sert communément dans les bueries. Pour former ce tissu, l'Ouvrier tient dans une main une poignée de paille suffisante pour que le cordon, serré par la ligature, ait au moins un pouce de diametre. A mesure que l'ouvrage avance, il insere dans le centre du cordon quelques nouveaux brins de paille, afin que la grosseur du cordon soit toujours égale. L'ouvrage ne se fait pas en mettant des cercles tout formés les uns sur les autres; il doit aller en ligne spirale. Le premier cercle parvenu à la grandeur qu'on souhaite, sert de base au second. L'Ouvrier perce le premier cercle avec un gros poinçon, y passe la ligature, repasse le poinçon & la ligature douze ou quinze lignes plus loin, continue la même manœuvre & forme ainsi le second cercle qui se colle sur le premier & qu'on serre avec lui.

S'il s'agit de faire des paniers en forme de cuvier, l'Ouvrier commence par le centre du fond & tourne toujours autour du centre jusqu'à ce que le fond soit fini. Il redresse

ensuite l'ouvrage à angle droit, pour l'élever perpendiculairement, jusqu'à ce que le panier arrive à la hauteur desirée. Pour les paniers en forme de cône, il commence l'ouvrage par la pointe du cône, qui augmente en circonférence à chaque tour de la spirale. Il l'éleve en l'élargissant toujours, jusqu'à 18 pouces de hauteur perpendiculaire. Le cône doit avoir alors trois pieds de diametre; à cette hauteur, on abandonne la forme conique, pour élever l'ouvrage perpendiculairement. Mais avant d'aller plus loin, il faut faire un gros rebord qui consiste en deux forts cordons surajoutés à l'ouvrage. C'est ce rebord qui porte le panier. Le rebord fini, on continuera l'ouvrage en montant perpendiculairement jusqu'à la hauteur de dix-huit pouces, depuis la fin du cône; ce qui fait pour tout le panier, depuis la pointe du cône jusqu'au bord supérieur, trois pieds de hauteur.

Quand le panier est posé, on établit perpendiculairement dans le centre une espece de tuyau, composé de paille de seigle, liée avec de la ficelle ou avec la seconde écorce de tilleul. Il suffit de donner au creux du tuyau 18 lignes de diametre; le tuyau doit avoir deux pieds & demi de diametre. On l'assujettit, par le bas, sur une petite reille de bois, mise en travers dans le fond du panier. Sans cette précaution, le tuyau se dérangeroit & couleroit nécessairement avec le grain, lorsqu'on vuide le panier.

Il doit y avoir entre la partie inférieure des paniers & le pavé ou le plancher, environ deux pieds & demi de distance, afin qu'on puisse aisément recevoir le grain dans un sac ou une mesure. Cinq ou six pouces d'intervalle suffisent entre le haut du panier inférieur & le bas du panier supérieur.

Si on a récolté du bled humide, il sera prudent, avant de le déposer dans les paniers, de l'étendre pour quelque tems & de le remuer dans un grenier qui ne soit infecté ni de vers ni de charansons.

Il est bon de couvrir les paniers d'une claie ronde à claire-voie, & un peu convexe.

Chaque panier fait dans les proportions ci-dessus indiquées contient environ 550 livres de bled; cet ouvrage dure très-longtems & a plus de solidité qu'on ne pense.

Si l'on met ces paniers dans des greniers qui soient couverts d'ardoises ou de tuiles, il sera très-avantageux de doubler le toit de bons paillassons; & voici la méthode que prescrit M. le Curé de Cormeilles pour faire ces paillassons habilement & proprement. Il faut, dit-il, avoir un métier qui consiste en un quadre de bois, composé de quatre reilles d'un pouce, sur un pouce & demi d'épaisseur, assemblées à tenons & à mortaises. La largeur du quadre dépend de la largeur qu'on veut donner au paillasson. Cette largeur est communément de quatre pieds. Sur la surface latérale & en dehors des deux reilles opposées, on perce des trous à un pied de distance l'un de l'autre. On met dans chaque trou une cheville mobile de bois ou de fer. On attache à ces chevilles des bouts de ficelle que l'on tend sur le quadre. On étend d'autres ficelles sur des navettes plates, de la forme la plus commode qu'on pourra imaginer. On arrête ces bouts de ficelle sur les chevilles de celle des deux reilles par laquelle on doit commencer l'ouvrage. Pour que la ficelle ne se déroule que lorsqu'il en sera besoin, elle doit être assujettie sur la navette par un nœud coulant. L'Ouvrier prend ensuite une poignée de paille de seigle, la partage en deux portions égaégales, croise ces deux portions en les plaçant sur les ficelles tendues, pour que les gros bouts de l'une se joignant aux petits bouts de l'autre, la poignée soit par-tout à peu près d'égale grosseur. La poignée étant étendue, on prend les navettes l'une après l'autre. On les passe autour des ficelles tendues en formant un nœud coulant, & l'on serre la poignée. On continue ainsi la même manœuvre autant que les bras peuvent s'étendre. On débande ensuite les ficelles; on attire à soi l'ouvrage fait; on rebande les ficelles & l'on continue à travailler de la même maniere. Le paillasson étant fini, on tond les lisieres. Il faut avoir soin, en travaillant, de cacher les épis, autant qu'il se peut, dans le centre de la poignée. Il ne s'agit pour cela que d'un petit tour de main qui ne demande pas du tems, une fois que l'habitude est prise.

Les tuyaux qu'on adapte aux paniers ne sont autre chose que de petits paillassons d'un pied, qu'on roule en forme de tuyaux,

& qu'on fixe dans cette forme ; en nouant ensemble les bouts de ficelle, ou d'écorce de tilleul dont la chaîne est composée.

I I.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 6 Août 1774, au Mercredi 10 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 24 à 27 l. 10 s. *le sept.*; *idem* nouveau, de 24 à 27 l. Il ne s'en est point vendu au Port de la Grève. Le seigle, de 10, 11 livres 10 s. à 13 liv.; l'orge, de 9, 10 à 11 liv. aussi *le septier.*

I I I.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 6 Août 1774, au Mercredi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 18 l. 10 s. *le sept.*; *id.* nouvelle 17 l. Il ne s'en est point vendu à la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Août 1774, de 46 à 47 livres; *idem* nouveau de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 32 à 33; *idem* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 27 à 28; *id.* nouveau, de 25 à 26; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

I V.

Changes de Paris, *du* 13 *Août* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{5}{8}$ à $\frac{5}{2}$
Londres	30 $\frac{11}{16}$
Hambourg	181 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août*, ...	$\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{2}$ p. $\frac{8}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 13 *Août* 1774.

	L	S	
Or de Portug. à . . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Jeudi* 11.	*Vendredi* 12.	*Samedi* 13.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1775 72 $\frac{1}{2}$ . .	1770	1767 $\frac{1}{2}$ 70 75 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1135	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	369	. . . . .	369 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 29 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 23 Décembre.*

DANS le courant de l'automne, les ouragans n'ont pas été moins fréquens & moins désastreux sur la Mer Blanche que sur la Baltique & sur la Mer du Nord.

Le Gouvernement s'efforce de rappeller dans les campagnes la foule d'Habitans que la crainte de la Milice a engagés à s'expatrier : mais les circonstances ne sont nullement favorables à ce dessein. La dépopulation est effrayante dans les Provinces.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 31 Décembre.*

De la part des Cours de Vienne & de Pétersbourg, nous avons les plus grandes facilités à attendre pour notre commerce. Depuis quelque tems, les retours de Dantzick sont si lents à cause de la réunion des obstacles physiques & politiques qui encombrent, pour ainsi dire, la Vistule, qu'il ne semble plus rester de ce côté-là au commerce que la force de se traîner après sa chûte.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 2 Janvier.*

L'obstacle qu'il n'est pas possible d'enlever de vive force, il faut graduellement l'applanir : c'est ainsi que S. M. procéde dans ses réformes. Le tems n'est pas venu de rendre au commerce une pleine franchise, il faut donc se contenter de modérer les droits jusqu'à ce que leur modicité touche, pour ainsi dire, à la suppression. C'est dans cet esprit qu'une Ordonnance Royale vient de diminuer les droits imposés sur le premier voyage des vaisseaux construits & équipés dans le Royaume pour le compte des Etrangers, à la réserve de ce qui est affecté à la caisse des pauvres : les marchandises embarquées sur ces vaisseaux seront, quant aux charges & aux priviléges, sur le même taux que les marchandises des vaisseaux nationaux ; clause par laquelle la concurrence du Marchand Etranger avec le Marchand Regnicole est facilitée au grand avantage de la Nation. Il y a eu aussi un changement favorable au commerce quant aux droits sur le cuivre, à l'importation du fil d'or & d'argent faux &c.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 5 Janvier.*

Les glaces ont retenu dans les Ports de Norwege environ 25 bâtimens Suédois venus de la Méditerranée & destinés pour la Suede. La navigation est très-périlleuse dans les mers de ce Royaume.

L'abondance se soutient dans celui-ci. Depuis trente ans, on n'y avoit pas vu les harengs à un prix aussi bas que leur prix actuel. Celui de la viande a considérablement baissé.

Les Habitans des diſtricts du Duché de Holſtein, nouvellement cédés au Roi, jouiront, quant à leur commerce avec le Danemarck & la Norwege, de la même franchiſe & des mêmes priviléges que les anciens Sujets de ce Duché.

ALLEMAGNE.

De Dantzick, *le 7 Janvier.*

En 1773, il eſt entré dans notre Port 785 navires; il en eſt ſorti 756: il y eſt arrivé 704 bâtimens chargés de productions de l'intérieur de la Pologne. Le 24 Décembre, il y avoit en magaſin 2849 laſts & 56 muids de froment, 7188 l. & 53 m. de ſeigle, 1060 l. & 46 m. d'orge, 739 l. 3 m. d'avoine, 63 l. 22 m. de ſarraſin, 30 l. 30 muids de pois.

De Hambourg, *le 7 Janvier.*

En 1772, le nombre des morts ſurpaſſa preſque généralement, dans ces contrées, celui des naiſſances, même dans les campagnes. Il en a été de même en 1773 dans divers endroits: mais ici le contraire eſt arrivé. On a remarqué à Berlin, à Breſlau, à Copenhague, à Stockolm, à Péterſbourg que, depuis dix ans & même depuis cinq, il mouroit moins de nouveaux nés & moins de femmes en couche qu'auparavant.

D'Oldenbourg, *le 8 Janvier.*

Son Alteſſe Impériale, le Grand-Duc de Ruſſie, après avoir affranchi les Habitans de ce Comté & de celui de Delmenhorſt, des impôts extraordinaires ci-devant levés par le Gouvernement Danois ſous les noms de *Capitation*, *Taille pour les rangs*, *Emplois*, *Impôt* &c, de tant pour cent des poſſeſſions, a deſiré, en cédant ces pays à la Maiſon de Holſtein Eutin, que les Habitans payaſſent à leur nouveau Prince, une ſeule fois & ſans retour, un don gratuit de cinq quarts d'année des droits abolis. Cette ſuppreſſion étoit bien néceſſaire après les pertes que le pays a ſouffertes depuis pluſieurs années par les épizooties.

De Tondern (*Duché de Schleſwig*), *le 2 Janvier.*

Le partage des Communes s'exécute lentement dans ce pays comme ailleurs, quoique l'utilité en ſoit vivement ſentie partout où les hommes ont l'uſage de la raiſon, on veut dire, de la raiſon droite & déſintéreſſée. Les Habitans des Paroiſſes de Randerup & de Troybourg ſe ſont enfin déterminés à couper leurs friches en propriétés particulieres. Ce qu'il y a eu de remarquable dans leur opération, c'eſt qu'ils ſe ſont partagé entr'eux 1500 journaux de terre, chacun de 183 toiſes quarrées, ſans diſcuſſion, ſans contradictions, ſans frais, ſans intervention de Magiſtrats. Cette concorde économique mérite au moins d'être publiée avec éloges. On ne doute pas que le Souverain, qui a fort à cœur la ſuppreſſion des communes, ne donne aux Habitans de ces Paroiſſes des marques de ſa ſatisfaction & pour maintenir entr'eux une union ſi fructueuſe, & pour exciter les autres Communautés à ſuivre un ſi utile exemple.

De Vienne, *le 9 Janvier.*

Les Etats de Croatie & d'Eſclavonie n'ont pas voulu conſentir à ce que les contributions fuſſent hauſſées, en alléguant que ces Provinces étant incorporées au Royaume de Hongrie, ils ne pouvoient agir que de concert avec les Etats de ce Royaume..... Les Colons étrangers qui ſe trouvent obligés d'abandonner la Hongrie, ſont pour la plûpart des environs du Rhin, de la Franconie, de la Lorraine & autres Provinces d'Allemagne & de France.

La Ferme du Tabac, dont le bail a été derniérement renouvellé, ſubſiſte depuis environ cent ans. A ſon origine, elle ne fut que de cent mille florins; elle avoit augmenté par gradation juſqu'à douze cens mille; & la nouvelle Compagnie l'a portée à ſeize cens.

De 9669 perſonnes mortes l'année derniere dans cette Ville, la petite-vérole en a emporté 459. Il eſt né 7603 enfans.

ITALIE.

De Rome, *le 27 Décembre.*

L'eſpece de taxe la plus naturelle à impoſer, celle des terres, n'a pas lieu dans ce pays: toutes les eſpeces de gabelles & de droits contraires à la circulation & à la re-

production, y sont en vigueur. Le renouvellement des baux de tant de différentes Fermes établies dans l'Etat Ecclésiastique, nous rappelle cette singularité. Celle des droits sur le plomb étranger vient d'être accordée au sieur Joseph Bonfili pour neuf ans. Le plomb brut payera, à l'entrée, un quatrin par livre, & le plomb travaillé deux quatrins. Par un autre Edit, le sieur Joseph Mazelli est investi pour le même terme du droit ci-devant attribué aux Cardinaux Camerlingues de lever des contributions sur tous ceux qui exposent quelque chose à vendre, denrée ou autre marchandise, sur la Place Navone.

De Milan, *le* 28 *Décembre.*

Il a paru un Edit du 9, portant établissement de quatre Marchés de grains dans quatre différentes places, avec défense d'exporter du froment, permission d'exporter du sarrasin, & une suite de Réglemens qui mettent le commerce à l'étroit.

De Modene, *le* 28 *Décembre.*

On a supprimé beaucoup de formalités dans les procès qui intéressent les pauvres; d'où l'on conclud qu'elles seront supprimées dans ceux qui intéressent les riches, puisque la Justice peut être rendue sans elles.

De Turin, *le* 30 *Décembre.*

La Chambre des Comptes a fait publier un tarif des droits sur l'introduction des cristaux & verres étrangers dans les Provinces, Cités, & Terres démembrées de l'Etat de Milan où nombre de Propriétaires de ces Terres habitent, en payant par les droits les plus ruineux le goût ou le besoin d'avoir leur domicile séparé de leurs biens.

Sa Majesté, persuadée que les pénalités excessives décernées contre des infractions à des défenses arbitraires ont politiquement, moralement & civilement les plus funestes effets, a autorisé un nouveau Réglement de la Chambre des Comptes, par lequel les contraventions à la Gabelle du sel dans le Duché d'Aost sont considérablement modérées. Les Habitans de la Vallée sont confirmés dans la franchise du sel.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 13 *Janvier.*

Le produit de l'Accise en Ecosse a été, dit-on, l'année derniere, de 97,684 l. st.

On mande de l'Isle d'Ely que les rivieres enflées par les pluies se sont débordées, & dans une seule nuit, ont submergé les bas-fonds. Il y a eu beaucoup de bétail noyé & autres dommages.

Il est sans exemple que le surplus du fonds d'amortissement n'ait pas suffi à ses charges depuis son établissement sous le régne de George I.

Il paroît, par des calculs assez exacts, que les secours ramassés pour les pauvres dans l'Angleterre seule, ont monté à 800,000 l. sterlings.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 15 *Janvier.*

Pendant les premiers jours de Janvier, il a régné ici un vent du Nord qui a amené un froid des plus perçans. En même tems, l'arrivée de plusieurs bâtimens a été retardée : mais depuis le 9, ils sont entrés en foule avec des cargaisons très-variées, des grains sur-tout & de l'huile. Le *Taumathurge*, le *Lazare* & le *Jérémie* sont arrivés des Isles.

Dans les Etats de Naples, le commerce des grains a essuyé tant de traverses, qu'ils paroissent assez rares quoiqu'ils ne le soient pas.

Les mers d'Espagne ont essuyé les mêmes tems que les mers d'Italie : on y a vu beaucoup de naufrages.

Les pluies ont été très-opiniâtres dans le Midi. Les désastres causés par les ouragans & les inondations dans l'Etat de Gênes sont affreux : il y a eu peu de tempêtes aussi violentes & aussi funestes que celle qu'on essuya le 9 du mois dernier dans la riviere du Ponent. Jamais la mer n'étoit montée si haut. Sept bâtimens en rade dans le Port S. Maurice furent obligés d'échouer, l'équipage se sauva. A Menton, il se perdit un chargement & dix personnes. Il périt 8 bâtimens avec leurs cargaisons & dix hom-

mes à San-Remo. Une tartane Françoise, chargée de cacao, de soie, de sucre &c, coula à fond à Arma, sans perte de l'équipage. A Diane, huit bâtimens furent brisés, entr'autres une tartane assez riche en soie, sucre, cacao &c, chargée pour Gênes. A Cervo, il y eut deux bateaux engloutis. Tous les bâtimens qui étoient à l'ancre à Alassio eurent un pareil sort, à la réserve de deux. La mer courroucée renversa dans les lieux bas plusieurs magasins de grains & autres marchandises. Il y a eu aussi beaucoup de ravages autour de la riviere du Levant.

Le Capitaine Vigne qui, en revenant de Patras avec du bled, échoua le même jour 9 Décembre, dans le Golfe S. Tropez, mais sans un grand dommage, rentra ici le 29 du même mois. Le pinque, l'*Immaculée Conception*, périt le 13 du même mois, par un coup de vent du nord-ouest, sur la plage appellé Trépan, vers le Tinas. Le Capitaine André Martin se sauva avec tout l'équipage, & il est revenu dans ce Port. Un navire Anglois, monté de trente personnes, & chargé de riches marchandises pour Cadix, fit aussi naufrage le mois dernier au voisinage de Port-Mahon.

De la Rochelle, *le 17 Janvier.*

Les prix des grains ont augmenté à Marans depuis le commencement du présent mois : le froment y vaut de 225 à 228 l. le tonneau. Les sels baissent à l'Isle de Ré, sur la riviere de Seudre &c. Les eaux-de-vie, quoique moins demandées, remontent de jour en jour : elles valent ici 122 liv. les 22 veltes. Il n'y a point de variations dans les prix des marchandises de l'Amérique.

De Lille (*en Flandre*), *le 18 Janvier.*

Vers la fin de Décembre, l'épizootie sur les bêtes à cornes s'est de nouveau manifestée dans ce qu'on appelle la Flandre occidentale. Certains districts, tels que ceux de Courtray, Furnes, Bruges, Ypre &c, fournissent annuellement aux Villes circonvoisines soixante ou soixante-dix mille têtes noires de ce bétail. Il s'en consomme ici plus de dix mille. Dans divers territoires, on a tué plusieurs de ces animaux attaqués de la contagion. Depuis les dernieres épizooties, il y a eu dans la Flandre Autrichienne des Inspecteurs nommés pour prendre promptement des précautions efficaces, lorsque quelque maladie se déclare. Malgré leurs soins, la nouvelle contagion a fait les progrès les plus rapides & les plus menaçans : on a remarqué qu'elle s'étoit tout d'un coup manifestée dans divers endroits très-éloignés les uns des autres. On croit qu'elle a été causée par la corruption de l'air & par les pluies opiniâtres qui ont submergé & infecté les bas fonds pendant les trois derniers mois.

De Lyon, *le 19 Janvier.*

MM. les Prévôt des Marchands & Echevins de cette Ville viennent de faire imprimer & distribuer les procès-verbaux, Ordonnances, calculs & opérations qu'ils ont faits ou fait faire depuis le commencement de l'année 1771 pour le rétablissement des matrices ou étalons des mesures à grains que le tems avoit altérés. Ces divers travaux paroissent avoir été faits avec beaucoup d'intelligence & de précision. Il en résulte que la capacité du bichet de Lyon est d'un pied cube de Roi ou 1728 pouces cubiques, sans fraction. Le demi-bichet, le quart ou coupe, le huitième ou octave, le seizième ou picotin, & le 32e. suivent la proportion. Pour donner aux mesures circulaires une capacité relative à ces calculs, on s'est fondé sur le rapport de 113 à 355 trouvé par Metiers entre le diametre & la circonférence, & on a construit les nouvelles matrices selon les dimensions suivantes.

Celle du bichet a un pied trois pouces 8 lignes & un cinquième de ligne *de Roi* en diametre, 8 pouces 11 lignes & un tiers de ligne en hauteur.

Le demi-bichet a un pied un pouce une ligne & trois quarts de ligne en diametre, & six pouces quatre lignes & trois huitièmes de ligne en hauteur ; les autres matrices à proportion.

Nos Officiers Municipaux ont eu soin de faire graver ces dimensions & capacités sur les mesures elles-mêmes, & encore sur une planche de cuivre posée à hauteur convenable sur un mur de l'Hôtel-de-Ville. Ces précautions jointes à l'enrégistrement de tous les actes de cette procédure, & à la

publication qui s'en eſt faite par la voie de l'impreſſion, garantiſſent pour le préſent & pour l'avenir la certitude & la permanence de cette inſtruction vraiment paternelle dans un des objets les plus eſſentiels du bien public. Nous avons lieu d'eſpérer les mêmes ſoins pour les meſures des liquides, celles des étoffes, du bois, du charbon &c. Rien n'eſt plus propre à exciter nos deſirs à cet égard que la confiance que nous devons avoir dans les réſultats des travaux pénibles dont le détail a été publié.

Le ſieur Revol l'aîné, l'un de nos Maîtres Fayanciers, a mis en vente quelques vaſes d'une nouvelle porcelaine de ſa fabrique. Il prétend que cette porcelaine eſt purement compoſée de terres & de pierres, ſans mélange de ſels ni de métaux. On en a vu des caffetieres toutes blanches réſiſter parfaitement au feu dont elles étoient entourées & preſque couvertes; elles ont été tout de ſuite, à la vérité, avec l'eau qu'elles contenoient, plongées dans une baſſine d'eau froide ſans eſſuyer le moindre dommage: enfin elles ont ſoutenu les épreuves que les meilleures porcelaines connues ſoutiennent.

La couleur eſt d'un beau blanc, & on trouve la couverte bien fondue. Le ſieur Revol en a fait quelques pieces en couleur, & on en a vendu beaucoup ſous ſon nom.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville a demandé pour l'année 1775, *quels ſont les moyens les plus faciles & les moins diſpendieux de procurer à la Ville de Lyon de meilleure eau, & d'en diſtribuer une quantité ſuffiſante dans tous ſes Quartiers?* Il faut déterminer la quantité d'un néceſſaire & joindre aux projets les plans des machines, les calculs du produit & de l'entretien, & un devis général. Prix de 300 liv.

Pour l'année 1774, Prix des Arts de même valeur. Sujet: *Quels ſont les moyens les plus ſimples & les moins ſujets à inconvéniens d'occuper dans les Arts méchaniques ou de quelqu'autre maniere, les Ouvriers d'une Manufacture d'étoffe, dans les tems ou elle éprouve une ceſſation de travail, l'expérience ayant appris que la plûpart de ces Artiſans ne ſont pas propres aux travaux de la campagne.* On n'admettra aucun Mémoire au concours après le 1 Avril.

Prix d'Hiſtoire naturelle: *Trouver des plantes indigenes qui puiſſent remplacer exactement l'ipécacuhana, le quinquina & le ſené.*

DE POITIERS, *le 20 Janvier.*

Les Laboureurs d'une partie du Poitou travaillent la terre avec une eſpece de charrue qui n'a ni coutre, ni ſoc, ni oreilles, ni roues, ni avant-train; ils l'appellent *Ereau.* Quel produit attendre d'un ſi chétif inſtrument! Dans pluſieurs cantons, & notamment ceux des environs de Gençais, on ſillonne la terre avec un éreau à roues & avant-train, mais qui fait encore un labour plus mauvais que le premier; puiſque ce qui, dans la contrée de Châtellerault, par exemple, forme le ſillon & produit du grain, eſt en partie intact & en friche à Gençais & dans les environs. L'éreau donne au labour une forme irréguliere & préjudiciable au grain. Après ſix labours, il laiſſe encore la terre couverte de chardons & autres mauvaiſes plantes. On ſeroit étonné qu'avec de tels outils, il y eût ſouvent dans cette Province tant de bled à vendre, ſi l'on ne faiſoit attention au nombre des Habitans qui n'ont pas de quoi en manger. Pour réformer cette culture, ſans embarraſſer la main du Laboureur, M. Sarcey de Sutieres vient d'inventer une charrue compoſée d'une perche de douze pieds, ſemblable à celle de l'éreau, à laquelle il a fait ajouter un coutre, un ſoc & une oreille. Le Laboureur peut la conduire avec facilité: elle détruit toutes les mauvaiſes racines.

DE RHEIMS, *le 20 Janvier.*

Notre ſituation eſt toujours à peu près la même rélativement au commerce des grains.

Nous venons d'éprouver triſtement la néceſſité de prendre, à l'exemple de la Ville de Paris, des précautions pour aſſurer de promts ſecours aux Habitans, en cas d'incendie. Le Samedi, 15, vers neuf heures & demie du ſoir, le feu prit au Couvent de S. Remi, & il ne fut éteint que le Lundi au matin. On manqua d'eau, on manqua de ſceaux, on manqua de gens de bonne volonté. Le Couvent a été preſqu'entiérement conſumé. Le feu n'a point attaqué les proviſions de grains placées ſur les voûtes des bas côtés de l'Egliſe; mais il y a eu un

pillage énorme qu'il n'a pas été possible de prévenir.

M. l'Intendant a engagé les principales Villes de la Champagne à se procurer la machine de la Dame du Coudray & à la confier à des Chirurgiens versés dans la partie des accouchemens, pour qu'ils instruisent les Sage-Femmes de campagne.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre sur la culture des pommes de terre & autres. Du Bugey, le 30 Décembre 1773.

Il paroît, Monsieur, par lettres du Velay insérées dans les Feuilles numérotées 101 & 103 de votre Gazette, que les opinions sur l'utilité de la culture des pommes de terre ne sont pas prêtes à être conciliées. Cette ancienne division ressemble beaucoup à la plûpart des contestations où l'on ne s'explique jamais assez. M. Brisson, dans ses Mémoires sur le Beaujollois, & M. de Treiches, dans les lettres que je viens de citer, ont donné des détails des frais de culture & des objets de produits, d'après lesquels le premier conclud que dans sa Province la culture des pommes de terre est médiocrement utile, & l'autre qu'elle est nuisible dans la sienne. Il faut ou nier les élémens qu'ils donnent ou calculer comme eux. Dans d'autres Provinces, on prétend que les frais sont moindres & les récoltes plus grandes. Si de part & d'autre on a fait des observations bien exactes, il faut se garder d'en tirer des conjectures générales. Louons le zele des Ecrivains, mais prions-les de se modérer dans leurs blâmes & dans leurs éloges, pour ne pas donner à une vérité locale tout l'éclat d'une vérité universelle.

C'est en se laissant trop emporter aux effets d'une vive persuasion que l'on précipite ses Auditeurs ou ses Lecteurs dans des entreprises ruineuses sur lesquelles les Instigateurs devroient avoir bien des remords. Si on n'eût pas vanté avec trop d'enthousiasme les produits des mûriers blancs, entés, sauvageons, à feuilles roses, à feuilles d'Espagne &c, plusieurs bons arpens de nos terres & de quelques Provinces voisines n'en eussent pas été bien infructueusement chargés. Ce n'est pas sans doute dire assez qu'*infructueusement* : ils y ont fait beaucoup de tort; mais comme ce tort peut être réparé, en arrachant ces arbres, ainsi qu'il se pratique dans les possessions des Propriétaires détrompés, je n'en parlerois pas si plusieurs familles n'avoient été les victimes de cette erreur trop protégée par des Agriculteurs de jardins. Oui, Monsieur, je connois plusieurs chefs de familles qui ont altéré des fortunes très honnêtes pour courir après les fantômes qu'on leur avoit montrés. Des éloges prématurés, leurs exemples cités en preuves, quelques-autres honneurs rendus, mais dont les Instigateurs avoient soin de se reserver une portion de gloire, ont été suivis de malheurs trop réels, de honte & de regrets tardifs. La réputation des Prédicans a souffert & tombe; mais ils ont joui de ses effets, & ces effets suffisent pour susciter d'autres indiscrets. Cependant s'ils ne veulent franchement séduire personne, & que l'intérêt de la Patrie les touche plus qu'une renommée presqu'éphémere, je les supplie de n'annoncer leurs vues qu'avec la circonspection nécessaire pour les renfermer dans le cercle territorial qui leur convient. Je gémis en considérant le mauvais emploi d'argent qu'ont fait des Entrepreneurs d'Agriculture, tandis qu'en l'employant à la multiplicité des fruits de la terre absolument & anciennement introduits, ils auroient été heureux, tranquilles, exempts de soucis mortels, utiles à leurs familles, à leur Paroisse & à leur Province.

P. S. Je trouve aussi dans les Mémoires sur le Beaujollois la description de la plante dont il s'agit, si je ne me trompe, dans la lettre que l'on vous a écrite de Seurre, & qui est insérée dans votre Feuille numérotée 98. Ce végétal aquatique est le *trapa natans* de Linné; en François, *macre* ou *châtaigne d'eau*. C'est, dit l'Auteur de ces Mémoires, le moindre & le plus désagréable des alimens.

On ne peut que se réunir avec ardeur aux vœux que vous faites dans la même Feuille

pour que M. Mam... veuille bien indiquer les moyens de tirer de ce fruit un parti utile que personne n'a sçu encore imaginer.

II.

Sur une maladie du Bétail.

Il régne assez fréquemment sur le bétail une maladie qu'on nomme en Silésie *blutstaupe*. M. Schreiber, Agronome connu par des Ouvrages très-estimés, l'attribue à différentes herbes corrosives qui se trouvent dans les prairies, sur-tout dans les terreins humides. Un Econome du Duché que nous venons de nommer a fait ouvrir plusieurs brebis mortes de cette maladie : on leur a trouvé dans l'estomac l'herbe appellée *ranunculus luteus maculatus*. M. Schreiber croit que cette renoncule est l'*herba sanguinalis* des Anciens. L'anemone sauvage est du nombre des plantes qui affectent le sang du bétail. L'Econome dont nous venons de parler, préserve depuis trois ans ses brebis, en leur donnant au printems & en automne du camphre, de la térébenthine & du sel. On employe ces ingrédiens en remede comme en préservatif avec le même succès. On ajoute qu'il seroit bon de tirer du sang aux bêtes attaquées. On fait prendre aux bœufs & aux vaches du *lapis lyncis* qu'on croit aussi être très-bon pour les brebis. Il y en a qui regardent comme un remede souverain les feuilles de la *scrophularia nodosa*, & de jeunes rejettons d'aune : on les coupe bien menu, & on les donne aux animaux avec du sel.

III.

Remede contre la rage.

Nous ne nous lassons pas de rapporter des manieres de combattre cet horrible mal. MM. Ravenstein, Schroeber, & de Munchausen ont publié en Silésie que l'herbe nommée *anagallis* par les Botanistes étoit un remede souverain contre la morsure des bêtes enragées, tant pour les animaux que pour les hommes. Cette plante se cueille vers la Saint Jean, lorsqu'elle est à son point de maturité, & que son suc a acquis le plus haut degré de perfection. On préfere celle qui a les fleurs rouges à celle qui porte les fleurs bleues. La premiere est la plus commune. Il faut la cueillir vers midi. Lorsque vous en avez ôté toute la terre & la poussiere, vous la laissez dans un lieu bien sec. A un homme mordu par une bête enragée, vous donnerez dans de l'eau, du bouillon ou du thé, une dragme de poudre de cette herbe, & il ne prendra rien de quelques heures. Une seule prise fait, dit-on, le plus grand effet ; mais il est prudent de recourir à une seconde six ou huit jours après : alors, ajoute-t-on, la guérison est certaine. S'il est question d'un animal, on lui fait prendre avec du sel, de l'alun & de l'eau, dans un breuvage chaud ou dans du pain, depuis une dragme jusqu'à un lot de la même poudre.

Quand les brebis ont le tournoiement, on leur donne cette herbe en verd dans l'été, en poudre dans l'hiver, trois ou quatre fois par jour, chaque fois un lot, avec un peu de malt (bled ou orge germés pour faire la biere) égrugé. Vous leur faites ensuite prendre une infusion de cette plante en maniere de thé.

IV.

Faute essentielle à corriger.

C'est par erreur qu'on a mis dans la Gazette du Mardi 18, à l'article d'une *nouvelle construction de digue*, qu'elle étoit de l'invention & faite sur les plans du sieur *Draney* : l'Inventeur se nomme *Dransy*, & demeure à Paris rue Neuve S. Denis.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 19 Janvier 1774, au Samedi 22 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 24 livres 10 s. à 28 liv. *le septier ; idem* au Port de la Grêve, de 25 à 28 liv. Le méteil, 19 l. ; le seigle, de 13, 13 l. 5 s. à 13 l. 10 s. ; l'orge, de 9 l. 10 s., 10 liv. à 10 liv. 10 s. aussi *le septier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 19 Janvier 1774 au Samedi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 20 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 26 Janvier 1774, de 54 à 55 liv. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 10 s. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 47 à 48 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 19 l. 10 s. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44 ; *id.* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 26 Janvier 1774.*

	#	6		
Or de Portug. à . .	730		marc.	
Du Mexique à . . .	722			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10	once.	
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.	
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

CHANGES DE PARIS, *du 26 Janvier 1774*

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$
Londres	29 $\frac{7}{8}$ à 15 16e
Hambourg	187 à 186 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 3 à 2 6
Cadix	14 19 6
Livourne	95 $\frac{1}{4}$ à 95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ p. 8 p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Lundi 24.*	*Mardi 25.*	*Mercredi 26.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1460	1460 65 70 65 .	1465 67 $\frac{1}{2}$ 70 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	932 $\frac{1}{2}$. . . .	935	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	180	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	59	. . . . .
Emprunt Oct. .	336	. . . . .	334 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.*

Du Sam. 22 Janv. 1774		Du Lundi 24.		Du Mardi 25.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Lenoir, six prem. mois 1773.	M.	Delamotte, six p. mois 1773.	M.	Defrance, six p. mois 17773.	M.
Caron, *idem.*		Thevenin, *idem.*		Cauchy, *idem.*	
Gossey, *idem.*	P.	Creuzé, *idem.*		Defays, *idem*	
Delarue, *id.*	Z.	Masson, *idem.*		Viellard, *idem.*	P.
Clouet, six dern. mois 1773.	J.	Certain, six dern. mois 1773.	A.	Marsollier, six d. mois 1773.	E.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 26 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 18 *Février.*

JUsqu'à présent, il n'y a eu, pour déposer le sel qui se tire des salines du pays d'Ilezk, qu'un magasin établi à Pristan où cette denrée est transportée par des Paysans du Gouvernement d'Orenbourg & par des Baskires. Le sel s'embarque sur la petite riviere d'Aschkader d'où il passe sur la Belaja, la Kama & le Volga. En 1770, 1771, 1772, il s'en est répandu plus d'un million de *pieds* dans les diverses parties de l'Empire : mais l'année derniere, les traites en ont été beaucoup plus fortes. Le sel est si rare ou si cher en Europe, il a tant d'emplois si utiles, il est d'une nécessité si indispensable & sans équivalent à lui substituer, que le Gouvernement ne sçauroit trop arrêter son attention sur cette source de richesse & même d'opulence. S. M. I. vient d'ordonner l'établissement de deux nouveaux magasins, l'un sur l'Ik, l'autre sur la Samara. M. Pallas a donné une description des salines d'Ilezk. (*Nous la publierons dans notre Journal*).

Ce célebre Naturaliste a derniérement présenté à l'Académie des Sciences deux nouveaux recueils d'observations. Il est fort à desirer qu'ils soient traduits dans une Langue qui mette les Etrangers en état d'en profiter.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 1 *Mars.*

Depuis que la distillation des grains est suspendue, on a cherché à tirer des liqueurs spiritueuses de quelques autres végétaux. On assure que des bayes des pommes de terre plantées dans une acre de terre, il a été extrait autant d'eau de-vie qu'en donne une récolte d'orge sur le même espace. Si les conditions sont d'ailleurs égales ou peu différentes, ce produit seroit bien précieux, puisqu'il proviendroit immédiatement d'une matiere qui n'est d'aucun usage, & médiatement d'une plante qui fournit une grande ressource pour les hommes & pour les bestiaux.

ALLEMAGNE.

DE PRESBOURG, *le* 5 *Mars.*

Il y a quelque tems que S. M. I. & R. a ordonné à ces vagabonds connus sous les noms de Bohêmiens & d'Egyptiens, auteurs de mille désordres, de s'attacher à un domicile & à la culture, en leur assignant des terreins, de porter les habillemens ordinaires, & de parler la Langue du pays. S. M. vient de se charger de l'éducation de leurs enfans dont déjà les goûts sont assez déréglés pour résister au bienfait. On leur enseignera, outre les notions communes,

les élémens des Arts ou des Professions auxquels ils paroîtront propres.

De Breslau, *le 6 Mars.*

Les chevaux élevés par les Economes Siléſiens reviennent beaucoup plus cher que ceux qu'ils achetent en Pologne ou dans la Marche. On pourroit conclure de-là qu'il falloit ou renoncer à cette éducation ou en réformer la méthode : on en avoit nettement conclu qu'il falloit y renoncer. On diſoit qu'un étalon coûtoit trop à entretenir & que l'avoine étoit trop chere dans la Province ; & tout étoit dit. C'eſt un bonheur que l'idée des haras ne ſoit pas venue ſe placer à la ſuite de ce préjugé. Quelques Economes ont appellé du préjugé à l'expérience : un cheval entier qui leur a procuré quatre ou cinq poulains, ne leur a pas plus coûté qu'un autre : on n'a laiſſé têter les poulains que trois mois ; les jumens ont encore beaucoup travaillé ; la nourriture d'un poulain, pendant onze mois depuis le ſevrage, n'a pas monté à plus de 11 riſd. Ne vous fiez donc pas aux préjugés : éprouvez les méthodes : ne mettez pas témérairement ſur le compte de la choſe les fautes de la maladreſſe qui l'exécute.

De Teyspach, *le 8 Mars.*

Toutes les campagnes de ce diſtrict ſont d'une beauté ſurprenante : l'humidité & le froid les ont délivrées des ſouris qu'on trouve mortes par milliers, ſur-tout du côté de Pilſting où elles ont fait les plus grands dégâts... Du côté d'Ingolſtadt, le Cultivateur habile a retardé ſes ſemailles le plus qu'il a été poſſible : ceux qui s'étoient trop preſſés ont vu leurs ſemences dévorées par ces animaux.

Les fruits qu'un préjugé nouveau ſembloit preſque proſcrire comme dangereux pour la ſanté, ſe réhabilitent. On recommande fortement dans ce pays les plantations d'arbres fruitiers : on a également beſoin d'autres arbres. Ceux qui s'éclairent commencent à ſe rendre à ces invitations. Vous entendez dire à chaque inſtant que les préjugés des Payſans ſont tenaces ; ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on le dit, & ce n'eſt pas auſſi ſans raiſon que la choſe eſt telle. Mais où ſont les préjugés faciles à détruire ? Quelle eſt la claſſe de Citoyens qu'on déſabuſe ſans peine, ſans une plus grande peine, ſans une très grande peine ? S'il eſt vrai que le Payſan eſt opiniâtrément attaché à ſon idée ou à ſa routine, il n'en eſt pas moins vrai que de tous les préjugés nuiſibles à l'Agriculture, les plus faciles à détruire ſont ceux du Payſan.

Il y a dans la Baviere beaucoup d'endroits où l'air n'eſt pas ſalubre ; on propoſe des moyens de corriger ce vice mortel. En général, l'Europe, à l'époque préſente, travaille aſſez à la conſervation des hommes, & il ne leur manque preſque qu'une bonne & abondante ſubſiſtance.

De Munich, *le 8 Mars.*

On a eſſayé, dans ce pays, de mêler & de préparer enſemble des feuilles de châtaigner & de tabac pour fumer : un Phyſicien-Econome aſſure que ce mêlange eſt très-ſain, ſur tout pendant les brouillards & l'humidité, & qu'il prévient des maladies d'humeur, du fiel, de tête &c.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 10 Mars.*

Le conſentement royal a été donné à différens Bills pour permettre l'exportation des grains pour les Colonies à ſucre, pour régler l'importation & l'exportation du froment, de la farine, de la drêche &c, par rapport aux Iſles de Guerneſey, Jerſey, Alderney & Sark ; pour réduire les droits payables à la ſortie de la gomme du Sénégal ; pour laiſſer libre l'importation des viandes ſalées d'Irlande ; pour permettre l'exportation des pois & du biſcuit pour l'Iſle de Terre-Neuve.

Le Lord Nort a préſenté aux Communes des dépêches de S. M. rélatives aux excès commis dans l'Amérique ſeptentrionale contre le commerce du Royaume, aux principes adoptés par les Colons, aux meſures à prendre pour aſſurer l'exécution des loix, la dépendance des Sujets, l'autorité ſouveraine &c.

La quantité de tabac exporté de la Virginie depuis le mois d'Octobre 1772 juſqu'au mois d'Octobre 1773, eſt de 69,587 tonneaux.

Nos Brasseurs ont, dit-on, trouvé une méthode au moyen de laquelle ils employeront un tiers moins de houblon que ci-devant, & donneront à bon prix de bonne biere forte.

Il est parti de Hull pour la Nouvelle-Ecosse, 99 Emigrans, la plûpart de la partie septentrionale de l'Yorkshire.

Le 8, il est entré à Portsmouth les navires l'*Unité*, Capit. Owen, & l'*Avanture*, Capit. Clarke, chargés de grains pour le Havre-de-Grace.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 17 *Mars.*

L'importation & l'exportation des grains se soutiennent : il en arrive presque chaque jour de Barbarie, de Hollande, de Trieste &c. Depuis le commencement du mois, il est entré de l'huile en abondance. Les magasins de Gênes se remplissent, nos Armateurs surtout concourent à cet approvisionnement.

La tartane, *Sainte-Anne*, vit, le 24 Février, en passant devant Barcelonne, un senaut qui lui parut être de construction Ponentoise échoué au Bregat de cette Ville... Le Ministere de Madrid est fort occupé de l'amélioration du commerce & des Manufactures Espagnoles.

La Compagnie d'Afrique, qui a repris tant de vigueur, doit se rembourser des douze cens mille livres qu'elle avoit prêtées pour la construction des bassins de Toulon, sur le loyer des magasins très considérables de notre Arsenal.

Cette Ville aussi va s'embellir par des constructions qui, si elles sont trop magnifiques, auront du moins une utilité manifeste. Le Conseil Municipal a déterminé qu'il seroit ouvert incessamment une grande avenue de la largeur de 10 cannes sur 310 de longueur, en face de la porte de Rome. On y pratiquera, à droite & à gauche, un trotoir élevé, bordé de pierres de tailles, & pavé en briques. Elle aboutira à une place octogone, bien décorée, à Saint Suffren, d'où l'on enfilera le grand chemin de Toulon & de Mazargues.

Il y a eu en 1773, dans cette Ville, 2736 baptêmes dont 1409 garçons & 1327 filles, 744 mariages, 2642 morts dont 1236 hommes ou enfans, & 1406 femmes ou filles, 388 enfans exposés à l'Hôtel-Dieu dont 192 garçons & 196 filles. Pendant le mois de Janvier 1774, 275 baptêmes dont 134 garç. & 141 fil., 34 mariages, 204 morts dont 99 mâles & 103 femelles, 35 enfans trouvés, 21 garçons & 14 filles.

De Bordeaux, *le* 15 *Mars.*

La Bretagne, le Poitou, l'Aunis &c, ne cessent de nous envoyer des grains. La partie méridionale du Royaume n'est pas aussi bien pourvue que les Provinces méditerannées & septentrionales : ils auront un bon débit en Languedoc &c. Il arrive des farines de Philadelphie.

La *Françoise*, les *Trois-Amis*, la *Philantropie*, la *Fine*, l'*Union*, la *Cérès* &c, sont derniérement arrivés de l'Amérique. Les navires, la *Sympathie*, Armateur M. Lahens ; le *Duc de Duras*, Armateurs MM. Peire ; & l'*Heureuse*, Armat. les mêmes, partiront, dans le courant de ce mois, pour le Cap.

Le sucre blanc, premiere qualité, vaut de 55 à 56 livres le cent ; le sucre brut de Léogane, de 32 à 36. Les cafés de la Martinique valent de 11 s. 6 d. à 14 s. la livre ; ceux de Saint Domingue, de 10 s. à 13 s. 3 d. L'indigo bleu & violet se vend de 12 l. 10 s. à 13 liv.

Il est sorti, pendant le mois de Février, 1350 barriques 8 quarts de sucre brut, 4802 bar. 169 q. sucre blanc, 76676 liv. indigo, 1528371 café, 7351 cacao, 5920 rocou.

De la Rochelle, *le* 17 *Mars.*

En vertu de Lettres Patentes du Roi, enregistrées au Parlement de Bordeaux, il y aura à l'avenir six Foires à Tonnai-Boutonne ; la 1re., le 5 Février ; la 2e., le Mardi de la Passion ; la 3e., le 31 Mai ; la 4e., le 8 Juillet ; la 5e., le 26 Août ; la 6e., le 9 Novembre, avec un Marché & un Minage tous les Jeudis. On sçait que cette petite Ville, située dans un pays fertile en bleds, vins, fruits, sel &c, correspond, particuliérement par la riviere de Boutonne, avec plusieurs autres Villes marchandes : elle n'est qu'à trois lieues de Saint-Jean-

d'Angely qui fait un commerce assez considérable en vins, étamines, petits draps &c.

Les marchandises de l'Amérique ne varient point ici. Le commerce des eaux de vie est toujours très-vif: elles valent 116 l. les 27 veltes. A Cognac, leur prix est de 125 à 130 l. Quoiqu'il n'ait cessé de sortir de Marans des grains pour divers Ports du Royaume, il n'y a pas eu dans les prix de fortes variations: le froment y vaut 225 l. le tonneau.

D'ANGOULESME, *le 19 Mars.*

M. Turgot, Intendant de la Généralité, toujours uniquement & profondément occupé du soin d'adoucir les maux du Peuple & de répandre sur tous, les bienfaits à pleines mains avec l'intelligence du grand Magistrat, se propose d'introduire dans les principales Villes de son Département le traitement des maladies vénériennes de M. Gardane. Le sieur Robin, Chirurgien-Major du Château d'Angoulême, instruit sous les yeux mêmes de ce Médecin, vient de faire les essais les plus heureux de cette méthode, & se dispose à les renouveller incessamment. Il a guéri un homme, une femme & une petite fille infectés du mal au dernier période. Le traitement n'a duré que deux mois, & le prix des drogues pour tous les trois n'a monté qu'à *quatorze francs*. Une méthode, si salutaire & si peu dispendieuse, donne au Gouvernement bienfaisant la facilité de secourir une classe d'hommes déjà trop malheureuse pour le malheur de toutes les autres classes. M. Turgot se propose de faire distribuer gratuitement aux pauvres, attaqués de ces maladies, les remedes, les soins & les secours dont ils auront besoin. Dans le physique & dans le moral, le comble de la corruption c'est la corruption du bas peuple.

D'ANGERS, *le 20 Mars.*

Depuis long-tems, les Cultivateurs & les Marchands Forains de notre Province desiroient l'établissement d'un Marché de toute espéce de bestiaux dans cette Ville. Angers, Capitale d'un pays considérable, étoit peut-être la seule Ville de ce rang privée de cet avantage. Cependant sa position est très-avantageuse pour un tel établissement. L'Anjou, au centre duquel elle est située, éleve & nourrit avec succès une grande quantité de bétail: il est voisin de trois autres Provinces dont les pâturages sont renommés par leur abondance & par leur qualité; sçavoir, la Normandie, le Poitou & la Bretagne où le commerce des bestiaux sera si productif quand il aura de bons débouchés à de bonnes conditions. Angers peut devenir le point de réunion de ces trois Provinces & un entrepôt très-favorable à leurs changes réciproques. Les Marchands Angevins se flattent d'y trouver des bœufs de trait & des genisses appellées *ameillantes*, qu'ils ont été obligés jusqu'ici d'aller chercher en Bretagne; & les Bretons promettent de leur côté d'y fournir habituellement cette espece de bétail. Les Maire & Echevins de cette Ville ont exposé, dans une Requête, les différens avantages de l'établissement de ce Marché: en même tems ils ont représenté que le Marché de grains, qu'on y tient une fois la semaine, ne suffisoit pas dans une Ville où les Artisans, en très-grand nombre, sont dans l'usage d'acheter eux mêmes le bled pour leur consommation, de le faire moudre, & de fabriquer eux-mêmes leur pain. Sur leur Requête, le Roi, par un Arrêt du Conseil d'Etat du 13 Avril, a ordonné qu'il seroit établi dans cette Ville un Marché, tous les Mardis, pour toute sorte de bestiaux & de grains. Le jour désigné est le seul où il n'y ait point de Marché dans une certaine étendue de pays à la ronde. En conséquence de cet Arrêt, le premier Marché sera ouvert le 12 Avril, premier Mardi après la Quasimodo. MM. les Officiers Municipaux ont invité les Curés à publier, pendant trois Dimanches, dans leur Paroisse, ces nouvelles dispositions &c.

DE PARIS, *le 23 Mars.*

Déclaration du Roi, donnée à Fontainebleau le 17 Octobre 1773, registrée en la Chambre des Comptes le 18 Décembre, qui regle la comptabilité pour le payement des arrérages & le remboursement des capitaux des rentes créées sur l'Ordre du Saint-Esprit en exécution de l'Arrêt du Conseil du 18 Juin 1770, & Lettres-Patentes du 18 Juin 1771.

Autre, *donnée à Versailles le 18 Décembre 1773, registrée en Parlement le 19 Janvier*

1774 ; *portant que l'Edit de Juillet 1693 ; concernant les formalités nécessaires pour purger les hypotheques sur les biens acquis par le Roi, continuera d'être exécuté selon sa forme & teneur.*

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris, du 8 Février 1774, concernant l'établissement d'un nouveau Marché aux veaux dans l'enclos des Bernardins, près le Quai de la Tournelle.

Le Tirage de la Loterie des Communautés Religieuses s'est fait Lundi 21 du présent mois en la maniere accoutumée; le gros Lot de 9000 livres est échu au numéro 578101 ; & le second Lot de 3000 l. est échu au numéro 588114.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Traduction d'une Lettre de M. Mathieu Kirk, de Wilderspool, près Manchester, à M. Thomas Butterworh Bayley, Ecuyer; datée de Wilderspool, 22 Janvier 1774, contenant diverses expériences rélatives à la culture des pommes de terre.

Je vous envoye, Monsieur, le détail que vous m'avez demandé, sur une nouvelle maniere de recueillir les patates beaucoup plus vîte qu'à l'ordinaire. Je ne doute pas que vous n'en soyez satisfait & que vous ne préfériez cette méthode à toutes celles qu'on a employées pour faire croître cette plante plus promptement & à moins de frais.

Le 22 Janvier 1772, je fis un lit de fumier bien chaud pour me procurer des patates précoces ; le 7 du même mois, j'y plantai mes patates, ayant soin de les couvrir avec des cloches de verre, pour les bien défendre contre le froid. Il resta une quarantaine de ces petites patates dans un petit panier qu'on suspendit dans une cuisine fort chaude ; on laissa là le panier, sans y faire beaucoup d'attention, jusqu'au 25 Avril Ce fut alors que, par hazard, j'y jettai un coup d'œil ; j'apperçus quelque chose de verd sur les bords, & poussant plus loin ma curiosité, je fus fort étonné que ces patates eussent poussé des racines d'une demi-verge de long : en examinant ces racines filamenteuses ; je trouvai qu'il s'y étoit déjà formé un grand nombre de petites patates. Je pris toutes ces jeunes productions & les plantai dans un petit coin de mon jardin ; le sol en étoit sablonneux, mais fertile ; je ne mis du fumier ni avant que de les planter, ni après les avoir plantées. Je n'enfonçai les racines qu'à trois pouces de terre, & j'eus soin, d'après le conseil du Docteur Slunter (voy. les 3e. & 4e. volumes des *Georgical Essays* de cet Auteur), de mettre les tiges non en droite ligne, mais horizontalement ; je couvris les racines de deux pouces de terre, & laissai la tête des plantes sans la couvrir. Elles ne reçurent plus d'autre culture ; & malgré ce peu d'attention, elles crûrent & poussèrent d'une maniere à surprendre.

Le 26 Mai, j'arrachai les patates qui avoient été plantées le 7 Janvier sur une couche de bon fumier ; elles n'avoient répondu en aucune maniere à mon attente ; & à peine me dédommagerent-elles de mes peines & des frais de culture. Mais en même tems je fus fort étonné de trouver que celles que j'avois plantées si tard m'eussent données des patates plus grosses & plus belles que les autres que j'avois mises en terre de si bonne heure & auxquelles j'avois prodigué le fumier. Je pris les racines une à une (je parle de celles que j'avois plantées vers la fin d'Avril), je les dépouillai de leurs grosses patates, & je trouvai que chaque racine en avoit depuis quatre jusqu'à douze. Cette récolte faite, je replantai ces mêmes racines sur le même terrein. J'ai suivi cette méthode pendant les années suivantes, & il m'est arrivé de replanter jusqu'à deux fois les mêmes racines après la premiere récolte ; elles m'ont toujours donné de belles productions ; & la troisième récolte, que je faisois vers la S. Michel, ne le cédoit pas aux deux récoltes précédentes. Quand on suit la méthode que j'indique, il faut avoir soin d'arroser les plantes les soirs des jours chauds.

Au mois de Janvier 1773, je voulus faire un essai de cette nouvelle culture avec une grande quantité de patates. J'en plantai de celles qui étoient venues si vîte ; le terrein que je choisis étoit un sol graveleux ; je serrai les plantes fort près les unes des autres ; j'eus soin de les mettre à l'abri de tous les côtés & de ne les laisser exposées

qu'au ſud-oueſt; après les avoir miſes en terre, je couvris les racines de deux pouces de la même terre.

Je tirai de terre mes plantes au mois d'Avril; les tiges avoient alors un pied de long ou un peu plus. Dans la crainte de nuire aux fibres délicates des racines, j'eus grand ſoin de les replanter dans le même terrein ſur lequel je répandis du fumier; à cela près, je ſuivis de point en point la méthode précédente; pluſieurs de ces racines avoient dès lors des patates qui étoient de la groſſeur d'une noix. Dans l'eſpace d'une ſemaine, ces plantes crûrent prodigieuſement, mais la gelée forte d'une nuit extrêmement froide les détruiſit preſque toutes. Malgré cela, de nouvelles tiges repouſſerent dans peu de jours, & me donnerent au mois de Juin des patates qui furent vendues à Mancheſter au même prix que les patates qui avoient été plantées à la maniere ordinaire ſur un bon terrein & avec beaucoup de fumier.

Après avoir fait ma récolte, je plantai de nouveau les mêmes racines pour une ſeconde récolte. Je l'eus au mois de Septembre, & elle étoit fort belle. Je peſai ſéparément le produit de pluſieurs racines; elles avoient porté depuis quatre livres huit onces juſqu'à quatorze livres deux onces de patates; ce ſont les plus belles patates de l'eſpece précoce, que j'aye jamais vues. J'ai l'honneur d'être &c.

N. B. Ces expériences s'accordent parfaitement avec d'autres que rapporte l'Agronome Suiſſe dont nous avons annoncé l'Ouvrage & la bienfaiſance dans la derniere Gazette. Ce dernier cite auſſi des exemples de tiges qui, après avoir été arrachées & jettées au haſard, ont pouſſé avec aſſez de force. Il paroît à préſumer que les feuilles de cette plante, racines extérieures, attirent fortement les molécules nutritives, répandues dans l'air. Cette obſervation peut avoir des applications utiles en divers cas. S'il arrivoit qu'on parvînt un jour à diſcerner les plantes qui tirent beaucoup de l'air & peu de la terre, & qui rendent néceſſairement quelque choſe à la terre, par la tranſudation & autres manieres, ce ſeroit une découverte dont on pourroit déduire des regles fructueuſes de culture, ſur-tout pour en croiſer les différentes ſortes. En attendant des expériences ſur ce ſujet, ne pourroit-on pas conjecturer que les plantes qui ont d'un côté des racines courtes & peu fournies, & de l'autre des branchages ou feuillages abondans & *luxurians*, ſont préciſément de la nature de celles dont nous parlons, c'eſt-à-dire, qui reçoivent immédiatement de l'air la principale portion de leur nourriture, & auxquelles les racines intérieures ſervent plus de ſoutiens que de bouches, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi? Nous invitons les Phyſiciens-Cultivateurs à apprécier, par quelques eſſais, la valeur de ces conjectures.

II.

Deſcription d'une machine pour polir les verres de lunettes, & même pour tailler les diamans, qui étant mûe par le moyen d'une pédale, laiſſe à l'Ouvrier l'uſage libre de ſes deux mains, communiquée par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Forteresſe de Zamoſch.

Il ſeroit inutile de s'étendre ici ſur les avantages que la machine que l'on va décrire a ſur celles où l'Ouvrier tourne d'une main, tandis que de l'autre il fixe ſon verre ſur la forme; ils ſont trop ſenſibles pour en occuper le Lecteur. Qu'on faſſe un petit bâtis ou cage de bois de chêne, à laquelle on donnera les dimenſions rélatives à la grandeur qu'on veut donner à cette machine: on peut également ſe contenter d'élever deux pieds droits ſur deux ſemelles ou pieces de bois placées horizontalement, que l'on réunira vers leurs extrémités par deux traverſes aſſemblées dans leurs parties latérales. Ces pieds droits ſeront aſſujettis par des jambes de forces, comme le montant de la roue des Couteliers.

On fera traverſer ces pieds droits par une petite barre de fer horizontalement placée, ſur laquelle ſera montée une roue pleine, d'une certaine épaiſſeur, & dont la circonférence ſera chargée de plomb comme celle dont les Tablettiers ſe ſervent dans les tours en l'air.

Cette roue aura une excavation circulaire près de ſon centre, dans laquelle on logera une roue dentée.

Un peu au-deſſus de l'axe de cette roue

ſera fixée une piece horizontale (1) de fer dont le bout ſera percé pour recevoir l'extrémité de l'axe d'une petite roue dentée horizontale qui ſera menée par la roue dentée verticale qui eſt logée dans la roue pleine, faiſant les fonctions de volant dont on vient de parler.

Cet axe vertical, ſur lequel on ajuſteroit un pignon, ſi l'on ſubſtituoit une roue de champ à celle qui eſt logée au milieu du volant, cet axe, dis-je, traverſe une eſpece de boîte cylindrique appuyée & fixée ſur la partie ſupérieure des pieds droits, & reçoit une meule de plomb ou de grès ſur laquelle on polit ou l'on uſe les verres.

Comme il eſt eſſentiel que cette meule ait la plus grande ſolidité poſſible, on la fixe, au moyen d'une vis qui traverſe l'écrou pratiqué au bout d'une barre de fer horizontale qui eſt enſuite coudée d'équerre vers le bas de la machine.

Cette derniere partie de la barre traverſe la boite cylindrique ſans gêner toutefois le mouvement de la meule, & ſe trouve engagée fortement dans l'un des pieds droits qui ſupporte la caiſſe cylindrique.

Comme la puiſſance a beſoin d'avoir un point d'appui pour que la main qui tient le verre ou le diamant ne ſoit pas entraînée par la rapidité du mouvement de la meule, on plante un boulon de fer verticalement ſur le fond de la boîte hors de la roue de la meule & au deſſus d'un des pieds droits dans lequel il entre pareillement.

La puiſſance communique le mouvement à cette machine, au moyen d'une manivelle adaptée à l'extrémité de l'axe de la roue tenant lieu de volant.

Cette manivelle eſt attachée à une pédale dont la partie inférieure eſt traverſée par un boulon à tête qui eſt viſſé dans la partie latérale extérieure d'une des ſemelles du montant de la machine.

Il eſt évident que la puiſſance motrice appliquant ſon pied ſur la pédale, comme les Tourneurs, fera tourner le grand volant, & avec lui la roue dentée qui engraine dans celle qui eſt *enarbrée* ſur l'axe de la meule. Le mouvement de cette derniere ſera d'autant plus rapide que le rayon de cette roue dentée horizontale ſera plus petit, par rapport à celui de la roue dentée verticale qui la mene. Ainſi, dans la ſuppoſition que la circonférence de la roue horizontale fût le quart de celle de la roue verticale, la meule fera quatre tours lorſque la manivelle n'en fera qu'un. Or comme la pédale, menée avec un peu de force & ſecondée par la force centrifuge d'un volant très-lourd, a beaucoup de viteſſe, la meule aura toute celle dont on a beſoin pour remplir l'objet d'une pareille machine.

J'ignore quel eſt l'Inventeur de cette petite méchanique qui peut avoir ſon utilité dans la pratique de l'optique. Comme je ne l'ai point vu décrite dans aucun des traités de cette ſcience, même dans le plus complet, tel que celui de Smith, édition de Breſt, un volume in-4°., ni exécutée chez les Opticiens, je crois que l'on me ſçaura gré de l'avoir fait connoître. La préſente deſcription a été faite d'après la machine exiſtante, & non d'après un deſſin ſouvent trompeur quand on veut réduire en pratique l'idée creuſe du Méchanicien.

N. B. Nous communiquerons avec plaiſir la figure de cette machine.

(1) *Cette piece traverſera un des pieds droits & ne gênera point le mouvement de la roue pleine.*

III.

Terre de Rochefort à vendre.

Cette Terre eſt ſituée ſur les Paroiſſes de Saint-Laurent-de-Belzagot, près Monmoreau, en Angoumois, & celles de Courjac & Peudry, ſe joignantes, à cinq lieues d'Angoulême, ſur la route de ladite Ville à Bordeaux; elle en eſt à quatorze lieues, dix de Perigueux, neuf de Libourne, Port de mer près Saint Emillion, deux d'Aubeterre, quatre de Barbezieux, ſept de Cognac, douze de Saintes, cinq de Château-Neuf où paſſe la riviere de la Charante, qui deſcend à Cognac, Saintes, Rochefort & la Rochelle.

Quant aux détails de ladite Terre, on pourra les demander au Propriétaire au Château de Rochefort, ou à M^e^. *Fourmond*, Conſeiller du Roi, Notaire à Angers, rue

basse Saint-Martin ; chargé de recevoir les Encheres & de faire l'adjudication.

On donnera toutes sûretés aux Acquéreurs & facilités pour le payement.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 16 Mars 1774, au Samedi 19 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 l. 15 s., 24 à 27 l. *le septier ; id.* au Port de la Grêve, de 25 l. 10 s. à 26 l. ; le seigle, de 11 l. 15 s., 12 l. 10 s. à 13 l. 15 s. ; l'orge, de 10 liv. 5 s., 10 liv. 10 s. à 11 l. aussi *le septier*.

V.

Avoine ; Foin ; Paille.

Du Mercredi 16 Mars 1774, au Samedi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 17 liv. 10 s. à 19 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Mars 1774, de 54 à 55 liv. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44 ; *idem* nouveau, de 41 à 42 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42 ; *id.* nouveau, de 39 à 40 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

V I.

Changes de Paris, *du* 23 *Mars* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30 à 30 1 16e
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	94 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ b.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris ; du 23 *Mars* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à ..	729	5	*marc.*
Du Mexique à ...	722	3	
Du Perou à	714		
Les guinées à ...	728	5	
Ducats à	98	12	*once.*
Or fin à 23 k. 31 32. ..	101	3	
Or à 20 karats à ..	84	2	
L'argent à 11 d. 20 g. à ..	53	16	*marc.*
Idem à 11 d. 10 gr. à	52		
Piastres à	49	3	6

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Lundi* 21.	*Mardi* 22.	*Mercredi* 23.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1522 $\frac{1}{2}$ 20 22 $\frac{1}{2}$	1525 22 $\frac{1}{2}$	1527 $\frac{1}{2}$ 25 27 $\frac{1}{2}$
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	985	985	985
D°. 8es. à 2 coup.			
D° 25es. à 2 coup.			
Emprunt Oct.	322	322	322

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 28 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 1 Juin.*

LES Auteurs de la plûpart des plans de finance proposés jusqu'à présent ou à la Délégation ou au Public, n'ont pas manqué de tirer la principale portion du revenu d'une capitation, tout comme si dès qu'un homme existe, il avoit de l'argent & de l'argent de reste; & de déterminer le produit de cette capitation, tout comme si l'on sçavoit combien il y a d'hommes dans le pays & combien chacun peut donner d'argent. En attendant qu'on calcule ce que les terres donnent de richesse, on travaille plutôt à deviner le nombre des Habitans qu'à en obtenir un dénombrement exact. Les uns ont mis en Pologne & en Lithuanie 250,000 Bourgs ou Villages, dans chaque Village ou Bourg quarante têtes; total dix millions d'ames, non compris les Habitans des Villes: ce calcul donneroit de belles ressources à la Nation. D'autres supposent, avec plus de vraisemblance, qu'avant le partage il y avoit dans le Royaume un peu plus de cinquante mille Villages, Villes &c, calcul qui ne differe du précédent que de quatre cinquiemes. Le P. Misniewski des Ecoles Pies estime la population de ce pays à six millions cinq cens mille ames: M. Stachowski lui reproche des erreurs & encommer d'autres. Ainsi ces estimations n'apprennent rien; & quand nous connoîtrons le nombre réel des Habitans, nous en verrons d'autres qui nous apprendront de même quelles sont leurs ressources.

ALLEMAGNE.

DE LUBECK, *le 9 Juin.*

On vient d'annoncer un Ouvrage dicté par l'amour de l'humanité, en faveur des Prisonniers livrés à la justice criminelle. Les prisons offrent un triste mais vaste champ à la réflexion & à la réforme. Ce qu'elles coûtent à l'Etat, à ceux qu'on y renferme, à ceux qui les y font renfermer; la facilité avec laquelle on a privé des hommes, des Citoyens de leur liberté, des moyens de sustenter leurs familles, des ressources mêmes pour leur propre défense; l'état de souffrance, de danger, de corruption dans lequel vivent ces malheureux qui se communiquent les uns aux autres toute sorte de poisons & de vices; tous ces articles & tant d'autres pourroient remplir un traité de vues économiques & salutaires pour l'Etat & pour l'humanité. Mais il paroît, par l'idée qu'on donne de l'Ouvrage annoncé avant qu'il soit public, que l'Auteur n'a point envisagé son objet sous ces différentes faces, & qu'il a travaillé sur le canevas du *Traité des délits & des peines* de M. le Marquis Beccaria, si toutefois il ne se borne pas à le traduire ou à l'imiter.

DE LEIPSICK, *le* 10 *Juin.*

Plusieurs Villes de l'Electorat ont encore reçu de nouveaux secours destinés à soutenir les nouveaux établissemens formés en faveur des pauvres pendant la derniere disette. Zoedlitz, derniérement consumée par un incendie, est la derniere de ces Villes aidées par la charité : elle a reçu 712 risdales, outre les hardes, les denrées &c. On a déjà publié vingt-quatre listes de différentes distributions d'aumônes faites depuis quelques années.

On a publié ici une instruction fort détaillée à l'usage des Tuteurs, Curateurs & autres personnes chargées par la Justice de l'administration des Mineurs. Elle est d'autant plus remarquée qu'elle est populaire & qu'elle éclaire sur les plus petits objets les gens de la campagne qui, quoiqu'ils soient chargés de tuteles comme les autres, n'ont ordinairement aucune connoissance des devoirs qu'ils ont à remplir, & ne peuvent pas même acquérir cette connoissance. S'ils ont été trompés par de mauvais conseils, quoique dans l'impuissance d'en avoir d'autres, leur fortune ne répond pas moins de leurs fautes involontaires & inévitables. L'ignorance invincible qui excuse du péché devroit bien excuser du délit, du moins quand elle provient d'une législation compliquée, obscure, inintelligible & impénétrable pour ceux à qui elle impose des charges avec sanction de peines.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 14 *Juin.*

Aujourd'hui le consentement royal a été donné à divers Bills pour l'emprunt en billets d'Echiquier, pour les Distillateurs, pour l'emprunt de la Compagnie des Indes, pour les Manufactures de coton, pour les voiles des vaisseaux, pour les machines à peser les chargemens des voitures aux barrieres des grandes routes, & autres au nombre de près de quarante. Chaque année, les Citoyens se trouvent dans le cas d'apprendre de nouveaux volumes de loix & de réglemens, s'ils ne veulent s'exposer fréquemment à encourir des pénalités plus ou moins désagréables.

Le Gouverneur Johnstone, en combattant le projet d'étendre les limites du Canada sur les autres Colonies, a rapporté que traitant lui-même un jour avec un Chef Indien de la vente de quelque terrein, celui-ci lui dit : *vous autres, Anglois, vous êtes pour nous ce qu'est l'eau pour une isle lorsqu'elle commence à y pénétrer : vous nous enveloppez en nous resserrant toujours jusqu'à ce que nous n'ayons plus un morceau de terre à habiter.* Selon ce même Gouverneur, le Canada, au lieu de 150,000 ames qu'on lui donne libéralement, n'en a que 70,000 dont 7000 Sauvages... Quant à l'article où il étoit question d'établir pour les Canadiens une pêche de veaux marins, on y a opposé qu'elle nuiroit à celle de Terreneuve comme la culture d'un champ nuit à celle d'un autre, & qu'elle fourniroit aux Colons un moyen de commercer avec les François ; ce qui leur seroit très-avantageux.

Les Fondeurs de cetre Capitale ont présenté aux Communes une Requête rélative au Bill proposé sur les poids à employer pour peser les especes d'or & d'argent..... Il circule beaucoup de shellings faux, d'un mauvais métal mais très-bien frappés.

S'il est vrai que, l'année derniere, il soit passé dans la Pensylvanie seule vingt mille Emigrans des trois Royaumes, & à proportion dans les autres Colonies, l'idée qu'il se forme un véritable établissement en Amérique n'est pas aussi imaginaire que le prétendent des gens qui ne croyent pas toujours ce qu'ils disent. Quoiqu'il en soit, les émigrations continuent. Nombre de Tisserands de Spitalfields, demeurés sans ouvrage, se sont derniérement engagés à passer à Boston, à Philadelphie, à la Nouvelle-Yorck. On vient de publier une Lettre datée de ce dernier lieu, 6 Avril, dans laquelle il est dit qu'il seroit nécessaire d'empêcher les émigrations des Montagnards d'Ecosse, si l'on veut les arracher à la mort ; qu'il meurt près de la moitié de ces Emigrans dans les traversées ; que les autres n'existent que par des charités ou se jettent dans les bois où ils essuyent un long hiver & un été fort chaud ; qu'ils ne peuvent espérer recueillir de quoi subsister qu'au bout de cinq ans, & que jusqu'alors ils ne peuvent subsister qu'en contractant des dettes ; dettes qu'ils n'acquittent qu'en vendant leurs services pour plusieurs an-

nées ; ou même *en se faisant esclaves eux & leurs enfans pour leur vie &c.*

On mande de Charles Town, Caroline méridionale, 2 Mai, que le Lieutenant-Gouverneur a interdit aux Habitans tout commerce & toute relation avec les Criks ; & que le Gouverneur de la Virginie a fait la même défense dans sa Province.

On a publié l'extrait suivant d'une Lettre écrite de l'Isle de Sainte-Croix à un Habitant de Boston, le 14 Mars. » Pour » achever la ruine de cette Isle, on vient » de nous assujettir à un Acte du timbre. » Les acquits, les actes, les ventes, tout » doit se faire sur papier marqué ; & ce pa» pier coûte fort cher. Cette taxe va éloi» gner tous nos Habitans Anglois, car elle » est trop pesante pour qu'ils s'y soumet» tent. Telle qu'elle est, ce n'est encore » rien en comparaison de celles qu'on doit, » dit on, nous imposer dans quelques mois » d'ici. Entr'autres choses, chaque Blanc » payera une énorme capitation. Toutes les » marchandises seches seront marquées, sans » quoi on les confisquera. Je ne vois point » de moyen d'empêcher que ces impôts » n'ayent lieu, sinon que vous interrom» piez tout commerce avec nous pendant » un an : nos Habitans souffriront sans pei» ne une privation passagere, pour soute» nir plus long-tems l'établissement sur un » bon pied. Dès que le commerce de l'A» mérique avec notre Isle sera interrompu, » il ne passera plus d'argent dans les Doua» nes & le Trésor, & il faudra bien qu'on » se relâche &c ». On écrit de la Nouvelle-Yorck que, selon les nouvelles de l'Isle Sainte Croix, on a reçu dans cette même Isle un Edit daté de Copenhague, 16 Septembre 1773, par lequel les droits sur le bœuf salé, le poisson, le porc &c. importés de l'Amérique septentrionale, sont réduits de 25 à 5 pour 100.

Suivant les nouvelles de Portugal, il a regné sur la côte de ce Royaume des vents impétueux qui ont endommagé un grand nombre de bâtimens : on ne sçavoit pas encore des détails sur ceux qui avoient fait naufrage.

A Faldown dans l'Wiltshire, il y a une brebis blanche qui avoit mis bas trois agneaux au mois de Février 1773, & trois autres au mois d'Octobre ; & qui vient d'en mettre bas, au mois de Mars, quatre tous vivans. Tous ces agneaux sont noirs.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 13 *Juin.*

Dans le courant du mois d'Avril, le degré le plus haut du barometre a été à 28 pouces 5 lignes, le 24 : le plus bas à 27 pouces 9 lignes, les 2 & 9. Le mercure n'a été que six fois, en différens tems, au dessous de 28 pouces, terme moyen de la Méditerranée.

Le plus haut point de thermometre à une heure après midi, 20 degrès, le 15 ; à une heure après minuit, 13 deg., les 15 & 29. Le plus bas point à 1 h. après midi, 9 d., les 9 & 21 ; à 1 h. après minuit, 6 deg. 1 quart, le 21. Température moyenne après midi, 14 deg. 2 tiers au dessus ; après minuit, 10 d. au dessus.

Il y a eu de la gelée blanche le 22 au matin sur le bord des rivieres, mais elle a été si foible qu'elle n'a causé aucun dommage.

Le vent a soufflé 7 jours du N. O. & de l'O. N. O., & le reste du mois, de l'Est : celui-ci a été fort le 15 & le 18.

Il est tombé 31 lignes 1 quart d'eau en neuf pluies différentes. Le 2, la pluie a duré toute la journée, & le disque du soleil n'a point été vu. Le 19, il y a eu, après un petit grain de pluie, un coup de vent de N. O. très fort. Le 21, il y a eu à midi & demi un grain de grêle venu du N. E. & suivi d'un coup de vent du N. O. & fort froid, chariant de mauvais nuages qui prouvoient que le vent venoit de loin ; car quand le *mistral* ne part que du Golfe, il est clair, sec & peu froid, & il y a tout au plus quelques pannes fixes dans la partie de l'horison où ce vent s'arrête.

On a vu dans les Papiers publics que, pendant l'incendie de Monestier dans le Briançonnois, le vent souffloit fort du nord le 19 au soir, & que la nuit du 21 au 22 il a gelé dans le nord de la France. Nous avions ici le même tems.

Le mois d'Avril est ordinairement ici pluvieux & doux, parce que le vent d'Est domine. Ce vent nous vient du Golfe de Gênes, il traverse de S. Tropez ici, une étendue de 23 lieues de pays montagneux, assez couvert de bois de pin ; ce qui contri-

bue à le rendre si tempéré. Le vent d'Est droit (car ses collatéraux ont des caracteres totalement opposés) commence ordinairement par être petit, clair & sec : c'est ce que nos Marins appellent un *Levant blanc* quand il se borne là. Il augmente de jour en jour, le ciel se couvre peu à peu, les nuages s'unissent ensuite & s'entassent ; & suivant l'opposition qu'ils trouvent aux montagnes du Languedoc à l'Ouest, le vent se renforge, devient violent, & finit par donner de grandes pluies, avec des tonnerres & de la grêle. Il arrive quelquefois que ces vents sont ramenés par un revers de N. O., & alors un mauvais tems nous en fait essuyer un autre jusqu'à ce que l'équilibre de l'air se rétablisse entre le Golfe de Lyon & celui de Gênes. C'est dans ce mois que sont toujours arrivés les grands coups de vents d'Est qui ont ravagé la Basse-Provence. Tel fut celui du 8 Avril 1761, qui causa tant de désordre dans le Port de cette Ville & de désastre dans les campagnes.

De Poitiers, *le 16 Juin.*

Il n'y a point de causes de variations dans les prix des grains de la Province. Même stagnation, même apparence de récoltes. Nos deux sortes de pain valent deux sous moins un liard & deux sous & demi, la livre.

Le 5 de ce mois, un quartier de cette Ville fut menacé d'un incendie. Le feu prit à la maison d'un Menuisier, magasin de bois entouré de maisons de bois. Comme cet accident arriva vers les dix heures du matin, qu'il ne faisoit point de vent & que l'air étoit humide, les secours furent prompts & efficaces. Ce malheur réduit quelques familles à la mendicité. Il y a déjà beaucoup de pauvres. L'Hôpital des Religieux de la Charité, chargé de beaucoup de malades avec un médiocre revenu, a besoin d'être aidé par les personnes aisées & compatissantes.

Des Paysans de Verrieres, à 5 lieues d'ici, ont vu des aigles ou des vautours ; singularité remarquable dans ces cantons, au centre du Royaume, dans un pays plat, & loin des montagnes. Il est vrai que le lieu où on les a vus est très-couvert de bois. Il seroit très-fâcheux que ces oiseaux se multiplissent ; nous avons bien assez de nos loups qui se multiplient tranquillement. S'il est quelqu'un à qui la Province doive l'avantage d'en être moins infestée, c'est à un simple Paysan nommé *Boisseau*, du village de la Mouchardiere, Paroisse de Fontpérou, près Saint-Maixant. Depuis vingt ans, il leur tend assidûment des pieges, & l'on assure qu'il a attrapé au moins cinquante de ces animaux. Il ne faudroit pas imaginer qu'il a été engagé à prendre ce soin par les gratifications attachées à cette sorte de services ; car il s'en faut infiniment qu'elles lui remboursent sa dépense & lui payent sa peine. Ces récompenses pourroient bien porter un homme raisonnable à courir après un bélier ; mais pour dix francs, il n'ira pas prendre un loup par les oreilles. L'exemple de *Boisseau* sera vraisemblablement tout-a-fait inutile, sans l'exemple d'une retribution convenable. Ce ne seroit pas une charge pour la Province, & il lui en reviendroit assez d'avantages.

De Tours, *le 17 Juin.*

Le charbon, connu dans quelques cantons de la Province sous le nom de *bronzure*, y attaque presque tous les ans une partie des bleds : quelquefois dans un champ, il y a un quart, un tiers, moitié de grains bronzés. Cela n'est pas surprenant, quand on ne choisit pas bien les semences, qu'on néglige les chaulages, qu'on prépare mal le terrein, qu'on y laisse croupir l'humidité &c. : ce qu'il y a de vraiment surprenant, c'est que les gens du pays parlent de cet accident comme si jamais Agronome n'en avoit parlé : tant il y a encore d'ignorance & d'impuissance dans les campagnes à côté même des secours !

On a remarqué que les pauvres n'étoient point attaqués de *spléen*, comme s'ils n'étoient jamais aussi malheureux que les gens trop heureux. On prétend que cette triste & lente mort est principalement causée par la qualité & la quantité des viandes que l'on consomme. On assure enfin que plusieurs personnes se sont rétablies en s'assujettissant à ne vivre pendant un an au moins, que de fruits, de légumes, de racines, sans exclure absolument le poisson, un peu de lait, le beurre & le fromage : mais point

de viande & même d'œufs. Joignez à ce régime un exercice modéré &c.

On trouve dans les pois des insectes à peu près semblables à des moucherons, de la grosseur d'un grain de bled, de couleur noire avec le dessus des ailes gris. On ne voit point de trous par où ils ayent pu s'introduire ou être introduits dans les pois, à moins que ce ne soit par l'endroit de la peau où il y a une tache noire vis-à-vis la tête. Ceux qu'on trouve vivans s'envolent lorsqu'on les a laissés quelque tems au soleil. Quelques-uns ont prétendu, mais sans aucune preuve, que les légumes qu'ils avoient attaqués étoient mal-sains. Sans cette circonstance, chacun sent combien il seroit intéressant & agréable d'avoir des moyens de prévenir la naissance ou la multiplication des insectes. On demande des instructions sur ce sujet.

De Nancy, *le 17 Juin.*

Les chaleurs du commencement de Mai ont occasionné beaucoup d'orages dans la Lorraine. Il y en eut un terrible le 10. Le tonnerre tomba en divers endroits dans la Principauté de Commercy. Ces intempéries & les variations qui les ont suivies jusqu'à ce jour n'ont eu aucune influence sur les prix des grains, & par conséquent sur le masse des récoltes. Les grains sont toujours, à peu près, au taux où le Peuple Citadin les veut; ce n'est pas à dire, où le veut son intérêt vrai & permanent.

Le 8, l'Académie a distribué ses Prix dans une séance publique. M. Lacretelle, Avocat à la Cour, a remporté celui des Belles-Lettres: il s'agissoit des *peines & des délits*, matiere sur laquelle on a nouvellement écrit tant de bonnes choses & sur laquelle il reste à écrire tant de choses utiles. Le Prix des Sciences & Arts a été partagé entre M. Coste, Médecin de l'Hôpital Militaire, Auteur d'un *Mémoire sur les moyens d'améliorer la salubrité de l'air de Nancy*, & M. Maillet, Professeur d'Histoire à l'Université, Auteur d'une *Dissertation sur les propriétés locales de l'aimant.*

Du Mans, *le 20 Juin.*

La Société d'Agriculture a terminé sa 446e. séance, tenue le Mardi 14 du courant, par la communication de divers avis que ses Membres ont reçus de diverses Provinces intérieures, sur la quantité de grains qui s'y trouvent sans demandes, les prix auxquels il sont tombés, l'influence que ces circonstances peuvent avoir sur le sort des Cultivateurs. On a rappellé que, dans cet état des terres intérieures, il s'étoit versé depuis plusieurs mois des quantités très-considérables de grains étrangers sur les frontieres dans nos Ports de l'Océan & de la Méditerranée. Il a été traité de l'importance de ces faits, & les réflexions ont été uniformes.

La Société observe combien nos cultures méritent d'être encouragées & récompensées: elle observe que le Cultivateur a subi une augmentation dans toutes ses différentes sortes d'avances & de dépenses, à raison du prix des denrées, de la hausse des fermages, de l'augmentation des charges communes, de la main-d'œuvre, des gages domestiques, des harnois, des ferrures, du charonage & généralement de toutes les autres dépenses économiques indispensables pour le maintien de la culture. La cause de cette augmentation est connue. Dans une circonstance contraire, ces accessoires ne se remettroient que successivement & graduellement au niveau. C'est, dit la Société, ce que l'expérience a prouvé plusieurs fois par la ruine du Cultivateur qui ne retirant plus ses avances, a été contraint d'abandonner ses travaux: de-là vient la stérilité de la terre &c. &c. &c. Elle ajoute des réflexions importantes qui mériteroient d'être transcrites & exposées dans toute leur force. Enfin elle a paru étonnée de l'énorme abondance de grains qui s'est manifestée dans toute l'Europe, après une suite consécutive de mauvaises récoltes; car elle ne regarde pas comme surabondante celle de 1773. Après cette époque, le prix du bled s'est soutenu à 2 s. 2 s. 6 d., la livre, prix fort; comment l'Europe l'a-t-elle donc vu s'avilir subitement par une apparence prodigieuse de provisions? C'est un problême, ajoute notre patriotique & judicieuse Société, aussi utile qu'instant à résoudre.

De Paris, *le 23 Juin.*

La veille de S. Médard, le tems a paru se disposer à vérifier la regle météorologi-

que ci-devant publiée par un Econome Allemand. Il a regné une chaleur bienfaisante : les bleds, les vignes, toutes les productions s'en trouvoient très-bien. Depuis, il y a eu des variations ; & à la S. Gervais, elles ont été tranchantes ; grandes pluies & grands vents. Le beau tems seroit sur-tout nécessaire à la vigne qui d'ailleurs ne promet pas infiniment dans nos environs. Les grains, après une baisse forte & subite, sont assez notablement remontés dans divers Marchés de la Généralité. Il y a sur-tout quelques Elections où la premiere variation avoit eu des effets très-sensibles. Depuis quelques années, les fermages ont considérablement haussé dans les Provinces qui nous environnent, & le reste à proportion. Aucune classe ne peut gagner aux excès : on desire le prix moyen comme généralement avantageux.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Livres nouveaux.

1. *Table ou Dictionnaire des Matieres contenues dans tous les volumes publiés par l'Académie Royale des Sciences de Paris & dans ceux de la Collection Académique, proposée par souscription par M. l'Abbé Rozier* &c. Prospectus.

M. l'Abbé Rozier, en publiant cette Table qu'il avoit composée pour son usage, rend un service inestimable aux personnes qui ont ces grands recueils de Mémoires, à ceux qui les consultent, à tous ceux qui, par goût ou par état, s'adonnent aux Sciences utiles. Il faut être homme de travail & de recherches pour sentir tout le prix du soin auquel il s'est livré, & toute la reconnoissance que les Amateurs des Sciences lui devront. Le Mathématicien, l'Astronome, le Géometre, le Physicien, le Chymiste, l'Artiste &c. y verront la marche de l'esprit humain & les progrès de chaque partie de la Science, présentés alphabétiquement, dans un ordre si simple & si commode qu'en se ressouvenant d'un seul mot caractéristique du titre des Mémoires, Dissertations, Observations &c, ils trouveront aussi-tôt leur objet. L'Académie des Sciences, en en approuvant le plan, a permis de l'imprimer sous son privilege. Le *folio* ne sera imprimé que d'un côté, afin qu'on puisse écrire vis-à-vis à la main les titres des matieres qui paroîtront dans les volumes suivans. Cette Table forme la véritable concordance de cent quinze volumes in-4°. Il ne faut que jetter un coup d'œil sur le Prospectus pour comprendre que ce travail immense en épargnera de très ingrats à tous ceux qui s'appliquent aux Sciences. Le soin des recherches est si rebutant, il emporte un tems si précieux, il devient même un si fort obstacle aux progrès des études, que nous ne sçaurions trop recommander & l'Ouvrage & la méthode de M. l'A. R.... La souscription sera fermée au mois de Septembre. On ne tirera que le nombre d'exemplaires demandés par les Souscripteurs. Si à cette époque, il n'y a pas assez de Souscripteurs, l'impression n'aura pas lieu. L'Ouvrage consistera en deux très-forts in-4°. Le premier paroîtra en Novembre ; le second en Février : en retirant chaque volume, on donnera 12 l. Les Souscripteurs ne feront donc que s'engager d'avance à prendre l'Ouvrage. Ils s'adresseront directement à M. *l'Abbé Rozier, place & quarré Sainte Genevieve*, en affranchissant les lettres.

2. *Histoire des nouvelles Découvertes faites dans la mer du Sud en* 1767, 1768, 1769 & 1770, *rédigée d'après les dernieres relations.* Par M. de Fréville, accompagnée d'une carte par M. de Vaugondy. 2. vol. in-8°. A Paris, chez Dehansy, le jeune, rue Saint-Jacques.

M. de Fréville qui enrichit notre Littérature de la traduction de tant de bons Livres Anglois, a rassemblé dans cette Histoire ce que MM. Cook, Carteret, Byron, de Bougainville ont publié de nouveau touchant les terres semées dans la vaste étendue de la mer du Sud. En retranchant de leurs relations ce qui n'est utile qu'aux Marins & aux Géographes, il a rendu le récit de leurs travaux & de leurs découvertes intéressant & agréable pour tous les ordres de Lecteurs.

3. C'est par erreur que le *Plan d'Education publique* annoncé dans le N°. 28 de no-

tre Gazette, a été attribué à M. de Saussure: il est l'ouvrage de M. Jean Téron que nous avons nommé à la fin de la notice. Cette erreur a été occasionnée par la publication d'un Traité du même genre que M. de Saussure, Professeur de Philosophie à Genève a publié en effet. Le titre de ce dernier Traité porte, *Projet de Réforme pour le College de Genève rédigé* par M. de S. &c. Le mérite des deux Ouvrages est indépendant des noms des Auteurs. En rendant à M. Téron ce qui lui appartient, nous croyons devoir confirmer les éloges que nous avons donnés à son plan, digne sur tout d'être distingué par les instructions économiques sur lesquelles il s'arrête avec tant de complaisance, avant que la plûpart des Instituteurs de la Jeunesse ou des Réformateurs de l'éducation en ayent senti la nécessité, & acquis la connoissance pour eux mêmes.

4. M. de la Balme, Avocat aux Conseils & Secretaire du Roi, rue Sainte Anne, a publié divers Mémoires qui intéressent particuliérement le commerce. Un de ces Mémoires est une *Requête au Conseil* pour M. de Vic, Mestre de Camp de Cavalerie, Inspecteur Général de la Maréchaussée de France, attiré dans une association & une entreprise pour l'exploitation de la forêt de la Margeride, appartenant à M. le Comte de la Tour d'Auvergne. Ceux qui l'avoient engagé dans cette société, s'étoient fait accorder par trois Associés affidés & à l'insçu des autres leur retraite, à condition que la Compagnie leur rendroit leurs fonds. Il n'en fut instruit que par une saisie générale qu'ils firent faire de ses biens, sous prétexte de se faire rendre ces fonds. M. de la Balme démontre que l'acte de leur retraite est frauduleux, & que loin d'avoir des fonds à répéter, ils sont redevables de plus de deux millions à la Compagnie qui les perd par leurs opérations perfides & illusoires... Les deux autres Requêtes sont en faveur de M. de Bellegarde & de M. de Monthieu. Cette affaire est trop connue pour que nous ne dispensions pas de l'exposer. M. de la Balme a entrepris, avec la permission du feu Roi, la défense de l'un & de l'autre. Quant au sieur de Monthieu, il se propose d'établir, entr'autres points, que ce qui le concernoit n'étoit qu'une pure affaire de commerce, & que comme Négociant, il ne pouvoit être justiciable d'un Conseil de Guerre. Ces Requêtes sont écrites avec force & d'une maniere très-touchante.

5. M. Buc'hoz, sur le point de donner une nouvelle édition de son *Flora Gallica*, ajouté à son Dictionnaire des plantes, & d'accompagner la description de chaque plante d'une gravure, invite tous les Botanistes à lui faire part des nouvelles découvertes dans cette partie de l'Histoire naturelle du Royaume : il en fera usage avec toute la reconnoissance possible. On pourra les adresser, francs de port, au *sieur Lacombe*, Libraire, pour les lui remettre. Les Commissaires nommés par l'Académie Royale des Sciences pour examiner le premier volume de son grand Dictionnaire des végétaux, en ont fait un rapport très-avantageux.

6°. M. Panseron, Auteur des *Elémens d'Architecture*, distribue chez lui, *rue du Foin S. Jacques, au College de M^e. Gervais*, deux cahiers contenant des recueils, l'un de vases, trophées & bas-reliefs tirés des Jardins de Versailles, des Thuileries &c; l'autre de bas-reliefs tirés des frontons de la Galerie du Louvre, pour servir de supplément à la 2e. partie de ses Elémens. Chaque cahier de six feuilles est du prix de 24 s.

I I.

Guérison d'un cheval par la poudre d'Ailhaud.

Le sieur Laplace, Maître de Poste de Valenciennes, homme actif & intelligent, avoit un cheval de prix, à la mort : on l'avoit éloigné d'autres chevaux, dans la persuasion qu'il n'avoit plus que quelques heures à vivre, suivant le sentiment des Maréchaux & Connoisseurs qui lui avoient administré beaucoup de remedes. Le sieur Laplace imagina de lui faire avaler quatre prises de poudre d'Ailhaud dans une pinte d'eau tiede; un quart d'heure après, le cheval s'endormit. Après un sommeil de deux heures, il lui fit encore avaler quatre autres prises de cette poudre, le cheval s'endormit derechef & plus profondément, & ne s'éveilla que pour annoncer sa guérison manifestée par le bon état où il est depuis quelques jours : le sieur Laplace n'est pas

le seul qui ait guéri des animaux avec cette poudre sur laquelle les opinions ne s'accordent pas. Mais nous ne jugeons point, nous rapportons un fait.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 18 Juin 1774, au Mercredi 22 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 16, 18 l. 10 s. à 21 l. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 19 à 22 liv.; le seigle, de 8, 9 l. 5 s. à 10 l.; l'orge, de 8, 8 l. 5 s. à 8 l. 15 s. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 18 Juin 1774, au Mercredi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 10 s., 16 l. 10 s. à 18 l. *le sept.; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 25 Juin 1774, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

Changes de Paris, *du* 25 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 ¾
Londres	30 ¼
Hambourg	184 ¼ à 184
Madrid	15
Cadix	14 18 à 17 6
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Pâques*	¼ F. ⅝ b.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 25 Juin 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . . .	725		marc.
Du Mexique à . . .	720	5	
Du Perou à	712	3	
Les guinées à . . .	724	2	
Ducats à	98	6	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	16	
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	11	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	16	
Piastres à	48	18	

CQURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Jeudi* 23.	*Vendredi* 24.	*Samedi* 25.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1790 à 1800 .	. . . . .	1820 25 30 35.
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	1170 75 . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	363	FESTE.	365 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 1 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 25 Novembre.*

LE 19 au matin, la Néva se trouva prise. L'hiver n'est pas ordinairement si rigoureux à cette époque.

Le Gouvernement fait voyager dans nos différentes Provinces des Sçavans, des Naturalistes, des Physiciens, des Agronomes, afin de connoître par eux l'Empire qu'il ne connoîtroit pas sans eux, sans des témoins qui ont des yeux pour voir & la parole pour dire la vérité. Ces utiles Patriotes communiquent leurs recherches sur la population, l'Agriculture, le Commerce, l'Industrie, les richesses naturelles, à nos Sociétés sçavantes dont l'institution est ici regardée comme un ressort politique des plus nécessaires. M. Pallas, M. Nicolas Ritschkow & plusieurs autres viennent de recueillir des instructions dont nous ne donnerons aujourd'hui qu'une très-légere idée.

Les femmes, dans le Gouvernement de Moscou, aussi curieuses qu'ailleurs de se masquer, se plâtrent & se défigurent aussi-bien & moins dangereusement que tant d'autres, avec une espece de fard naturel qu'elles appellent *badjaga*. C'est une sorte d'éponge qui se trouve dans la riviere de Moscua.

A Arsamas, on apprête le maroquin avec l'écorce du peuplier, & on l'amollit avec de l'huile de bouleau très-pure & très-fine.

Le *citisus hirsutus* est employé comme un très-bon fourrage pour les brebis, lorsqu'il croît dans une terre sabloneuse, & que ses profondes racines ne manquent pas d'humidité.

Les Arts, plus agréables qu'utiles, ont pénétré jusques dans des villages. A Issa, lieu du Comté de Woronzow, on a établi une Manufacture de haute lice dans laquelle il se fait des tapis d'une grande beauté, avec des matieres tirées des lieux mêmes. Une femme dirige cette entreprise; ses ouvriers sont des enfans, de jeunes filles, de jeunes garçons &c.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 9 Décembre.*

Par une Ordonnance datée du 20 Octobre, S. M. a réglé les titres auxquels les Habitans des Duchés de Sleswig & de Holstein, des Pays de Pinneberg & de Rantzau, pourront, ainsi que les Etrangers, exercer les Métiers, les Professions, les différens Arts de l'Industrie méchanique qui, grace à la lumiere nouvellement répandue, aura de jour en jour plus de facilité de se déployer tant qu'il ne s'agira pas de la mettre sous le pressoir de la Finance.

ALLEMAGNE.

DE GOERLITZ, *le 11 Décembre.*

La mort du célebre M. Schirach a retardé l'Assemblée publique de la Société Eco-

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

nomique de Saxe dans la Haute-Lusace, dont il étoit Secretaire. M. Wilhelmi, Pasteur de Diehsa, a été élu, dans une Séance particuliere, pour remplir cette place. Le soin des Eleves lui est confié, selon la coutume, ainsi qu'aux Anciens. Nous remarquons cette circonstance, parce qu'il y a très peu de Sociétés obligées par leur institut à enseigner ce qu'elles professent. Celle-ci est, en quelque sorte, une mere qui éleve ses enfans. Les Anciens donnent des leçons théoriques & pratiques sur toutes les parties du gouvernement des abeilles.

La Société s'occupa, dans cette Séance, de diverses observations que nous pouvons à peine effleurer... Pour sçavoir si la reine-mere s'envoloit avec le premier essaim, M. Lange (*junior*) de Cronstadt, au moment où il en a recueilli un, a coupé l'extrémité d'une aile de la reine; l'année suivante, il a vu cette même reine sortir avec un essaim nouveau... M. Werner, Curé de Ro[illegible]da, a remarqué plusieurs fois à une même ruche que les abeilles retravailloient quelquefois la cire qu'elles avoient déjà travaillée... M. Schirmer, Curé dans le pays de Bamberg, a fait des essais sur la maniere de prendre les essaims & sur celle de nourrir les abeilles dans les ruches sans les offenser, les déranger, les exposer à aucun inconvénient... M. Martini, Diacre de Rochta, a éprouvé des moyens de bien nourrir à peu de frais les mouches pendant l'hiver & un printems rude... M. Ruch, Chirurgien de Freybourg en Silésie, a envoyé un modele de ruches de ce pays, très-bien faites & très-propres à différentes vues économiques... M. Scherfig fait un Journal météorologique relativement aux abeilles... Un autre Econome recommande, pour ces petits animaux, la culture de la mélisse d'Espagne, du Réséda originaire d'Amérique, du tobinambour qui fleurit en automne... La Société a reçu plusieurs Ouvrages différens sur cette matiere. Elle s'est assurée, par ses correspondances, qu'en 1772 la récolte de la cire & & du miel avoit été très riche dans nos contrées.

(*Voyez ci-dessous, dans la troisième Partie, de nouvelles observations communiquées à la même Société*).

De Dresde, *le* 13 *Décembre*.

S. A. E. ayant réfléchi que plusieurs caisses entraînoient plusieurs régies, plusieurs dépenses, plusieurs comptes, plusieurs embarras, plusieurs abus, a jugé convenable & même nécessaire de simplifier l'arrangement de ses Finances & de réunir les différentes recettes dans une caisse générale, avec assurance qu'elle appliquera ses divers fonds aux emplois auxquels ils étoient auparavant destinés.

ITALIE.

De Venise, *le* 30 *Novembre*.

Le mois de Novembre a été fort pluvieux en Italie. Dans quelques Provinces, il est tombé des déluges d'eau. Le territoire de la République a souffert deux grandes inondations, l'une à S. Bruzon où les eaux ont couvert & dévasté une immense étendue de terres, l'autre à Botenico où en s'élevant jusqu'à la grande place elles ont pénétré dans des magasins & gâté une quantité très-considérable de marchandises. Les dommages causés par ces débordemens sont inappréciables.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 16 *Décembre*.

On assure qu'il s'en faudra de cent mille livres st. que le surplus du fonds d'amortissement acquitte les sommes dont il a été chargé dans les dernieres sessions. Si cela est vrai, loin que la dette nationale eût diminué, elle a augmenté de quatre cens mille livres st. en 1773, puisque les déficit ne montent pas à moins de trois cens mille livres. Ces déficit supposent de bien mauvais calculs.

Il a été calculé que les appointemens du Président & du Conseil du Fort Guillaume dans le Bengale montoient à 280 liv. st. par jour, somme exorbitante que la Compagnie auroit grand besoin d'épargner & qu'il est impossible qu'elle épargne dans l'état actuel des choses.

Le 7, les Actionnaires de la Compagnie s'assemblerent pour examiner un plan d'instructions dont un article principal portoit établissement d'une Chambre de Commerce à Calcuta pour l'administration des affaires relativement aux ventes, cargaisons, re-

tours &c ; avec des clauſes qui mettoient réellement le commerce à la diſpoſition du Gouverneur Général & du Conſeil indépendans de la Compagnie. On crut reconnoître que ce projet étoit de la même main que le Bill qui a tiré de la Compagnie beaucoup plus d'argent qu'elle ne pouvoit en donner, & qui, pour la ſoulager, a prodigieuſement aggravé les charges. Hier, il s'eſt tenu une nouvelle Aſſemblée dans laquelle on a lu un nouveau projet qui a été dreſſé par le Comité nommé le 7, & fort applaudi de l'Aſſemblée. Les Propriétaires ſe ſont ajournés pour le 24.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 18 *Décembre.*

L'importation des grains a été aſſez conſidérable depuis les premiers jours du mois; mais il y en a une très-grande partie qui n'eſt point pour le compte de notre commerce. Les Hollandois nous en apportent du Nord; les vents contraires ont retardé l'arrivée de pluſieurs de leurs navires que nous attendons inceſſamment. Le ſenau, la *Gertrude*, Cap. Bona, eſt arrivé le 14 d'Archangel, avec une cargaiſon de ſeigle. Le vaiſſeau Hollandois, le *Phœnix*, a amené de Péterſbourg chanvre, fer & toilerie. L'huile eſt toujours importée en aſſez grande abondance. Les navires de l'Océan, arrivés ici de la pêche de la morue, repartent pour leurs ports reſpectifs. Les vaiſſeaux, le *Palmier* & le *Neptune*, ont fait voile pour la Martinique.

De la Rochelle, *le* 18 *Décembre.*

Les Directeurs de la Manufacture de Salles en Poitou, nouvellement établie pour la fabrique des farines ſuperfines de différentes qualités, propres pour la deſtination des Colonies & les plus longs trajets de mer, ſe flattent d'être en état de ſoutenir la concurrence des Fourniſſeurs de Gaſcogne. C'eſt vraiment une choſe à deſirer. Il eſt fort ſingulier que nos Ports envoyent des grains à Bordeaux pour que Bordeaux leur envoie des farines. Par-tout où l'on ſçait & peut ſemer, on devroit ſçavoir & pouvoir moudre. Les Entrepreneurs de la nouvelle Manufacture de Salles apportent beaucoup d'attention dans le choix des fromens & prennent beaucoup de précautions pour l'épurement, le criblage & le nettoyage des grains. Les farines de toute qualité, bien conditionnées, ſeront livrées au quintal, chez MM. Boulangers, Négocians, Place Habert.

Le commerce des eaux-de-vie eſt très-animé. Elles ſe vendent 122 l. les 27 veltes. Les prix des autres marchandiſes ne varient pas.

De Valence, *le* 20 *Décembre.*

Le commerce des vins eſt traverſé par cette populace de gens qui s'imaginent ſçavoir. Il y a, dans cette Province & vraiſemblablement dans pluſieurs autres, de prétendus Connoiſſeurs qui en un moment vous diront ſi votre vin eſt naturel ou ſophiſtique, bon ou non à vendre. Le doigt ſur le trou d'une bouteille remplie de vin, ils la renverſent dans un vaſe plein d'eau : ainſi renverſée, ils la débouchent en retirant le doigt ; ſi le vin, au lieu de reſter dans la bouteille, coule dans le vaſe & tombe au fond, il eſt condamné & proſcrit. D'autres verſent quelques gouttes de vin ſur une pêle rougie au feu : la liqueur évaporée, s il reſte un peu de tartre, ils jugent le vin frelaté. Ces opinions gagnent du terrein, quand elles ne ſont pas combattues. Qu'elles ſe répandent, elles pourront arrêter & détruire une des branches les plus importantes de la culture & du commerce de la Nation. Il faut donc que ceux qui s'intéreſſent au bien public & à leur propre bien, travaillent à déſabuſer les perſonnes prévenues de fauſſes idées ſur la compoſition des vins, comme auſſi à faire connoître les vrais moyens de découvrir cette compoſition, ſi l'on en ſçait. Les vins d'Eſpagne, les vins de liqueur, en général, les vins qui ont ſouffert le feu, ſont plus peſans que l'eau, ſans être altérés ou mêlangés : il y a tel mêlange, telle altération qui ne rendroit pas les vins plus peſans : ainſi dans le premier cas, le bon vin ſeroit rejetté ; & le mauvais vin ſeroit adopté dans le ſecond. D'un autre côté, il ne ſeroit pas ſurprenant qu'un vin naturel qui dépoſe une lie, laiſsât ſur le feu un reſidu quelconque,

tandis qu'un vin impur pourroit ne pas en laisser. Il est certain que les épreuves de l'eau & de la pêle rouge opposent un obstacle à la circulation & au débit des vins du dehors & du Royaume. Les personnes en état de donner des éclaircissemens sur cette matiere & d'indiquer de bons procédés pour discerner les vins drogués & les purs vins, sont invitées à les rendre publics.

De Nantes, *le 20 Décembre.*

Les grains augmentent un peu. La Province en reçoit de l'intérieur du Royaume, & en envoye en Provence & en Languedoc. Il y a une circulation assez vive de vin & de sel d'un Port à l'autre de la Bretagne.

La *Marie-Séraphique*, & le *Makimbe* sont partis pour Guinée; le *Grand Carlos* & la *Marie-Anne* pour le Port au Prince. Le *Frédéric* est parti pour Léogane, & le *Citoyen* pour les Indes. La *Ville du Cap*, Arm. M. Deluynes, est en charge pour les Isles de France & de Bourbon; l'*Union* pour Cayenne; la *Ville de Rennes*, pour la Martinique; le *Prince de Condé*, pour le Cap; le *Henri*, le *Charlemagne*, pour le Port-au-Prince. La *Rosalie* est en charge à S. Malo, pour Guinée & le Cap François.

L'*Hollandia*, navire d'Amsterdam, a amené de Pétersbourg à Brest pour le Roi, 72 mâts & mâtereaux, 2766 planches de sapin, 116,666 livres de fer de Sibérie. La *Demoiselle Sara Aldegunda*, C. Stemming, a amené ici du même lieu, chanvre, lin, planches, fer &c.

Par une Ordonnance de M. l'Intendant, du 28 Novembre, il a été enjoint aux Canadiens & autres anciens Habitans du Canada, de Louisbourg, de l'Acadie, venus en France après la prise de ces pays pendant la derniere guerre, de donner leurs noms aux Subdélégués & de se disposer à partir, au mois de Janvier prochain, pour le Poitou ou l'Isle de Corse où on leur distribuera des terres à défricher & ensemencer. S'ils refusent de se rendre à cette destination, ils perdront la paye que le Roi leur donne depuis qu'ils sont en France; ils seront imposés aux rôles des capitations, corvées &c; enfin ils acquitteront les subsides royaux & seigneuriaux comme les autres Habitans du Royaume.

Le commerce des toiles de la Province trouve un débouché considérable par le Port de S. Malo qui a de très-grandes relations avec toute la Basse-Bretagne & les lieux situés sur la côte occidentale de la riviere de Rance. Il y a aussi une grande correspondance entre ces derniers lieux, la Ville de Dol, & la Province de Normandie. Pour détruire les difficultés qu'y apportent souvent, & sur-tout dans les gros tems, les passages de mer du Guildo & de Dinard, les Etats de la Province & M. l'Intendant font ouvrir un grand chemin qui conduit de Lamballe à Plancoët, de Plancoët à Dinard par le Bourg de Plouballay; & de la Ville-Mennier près Dinard, au passage de Jouvente sur la riviere de Rance où il y aura un bateau en forme de bac pour que les personnes, les denrées & les marchandises destinées au commerce maritime de S. Malo puissent être en tout tems transportées avec facilité & sûreté à S. Malo, à Dol, en Normandie par le nouveau chemin qu'on vient aussi d'ouvrir de l'autre côté de Jouvente, à travers les Paroisses de S. Servan & S. Jouan-des-Guerets, sur la route de S. Malo à Rennes. Ces travaux, depuis si long tems desirés par les Habitans de S. Malo, de la Basse-Bretagne, des Paroisses de la Rance, donneront une aisance très-avantageuse au commerce.

De Bayeux, *le 31 Décembre.*

Après une excellente récolte, nous avons fait les semailles par le tems le plus favorable. Cependant les grains sont encore à un prix très-haut, & le pain est plus cher ici qu'à Paris. Comme nous avons recueilli un tiers de plus que dans les années communes & que dans ces années nous recueillons fort au-delà de notre consommation, il y a lieu d'attendre une diminution considérable, quand les transports pour les lieux qu'il faut approvisionner, cesseront. Nos Marchés sont un peu moins fournis, mais il se présente moins d'Acheteurs.

Le cidre vaut ici 8 sous le pot de deux bouteilles. Il y a quatre ans que nous l'avions à un sou, six liards, & d'une qualité supérieure. On dit qu'à Rouen il est encore plus cher & plus mauvais. La viande n'est pas à bon marché; elle se vend sept à huit sous la livre. Notre Ville se repeuple.

DU MANS, *le 22 Décembre.*

Les ſeigles de la derniere récolte ont occaſionné dans quelques Paroiſſes du Bas-Maine une maladie à laquelle M. l'Intendant de la Généralité de Tours a tâché d'apporter de prompts remedes. Heureuſement cette maladie n'a pas été mortelle : elle s'eſt affoiblie à meſure que les ſeigles ont eu pris le grenier & que les grains maléficiés ſe ſont ſéchés ; enfin elle a ceſſé de bonne heure. Nous donnerons, l'Ordinaire prochain, les détails & les inſtructions lus ſur cet article dans une ſéance du Bureau d'Agriculture.

DE PARIS, *le 28 Décembre.*

On remarque, dans toute l'Europe, que l'automne a ſuivi un cours aſſez extraordinaire. Le mois d'Octobre a été aſſez généralement admirable. A ce beau tems ont ſuccédé en France, en Italie, en Angleterre &c, des pluies longues, entremêlées ou entrecoupées de vents violens. Vers le Midi, la navigation a été troublée ; elle a été en quelque ſorte foudroyée dans le Nord. Le commerce maritime dérangé, les denrées après avoir commencé à deſcendre, ont ou ſuſpendu leur baiſſe ou repris leur ancienne valeur dans divers Etats. Le contrecoup des pertes eſſuyées au Nord par la Marine marchande des Hollandois a frappé ſenſiblement pluſieurs Ports principaux de l'Europe. Dans quelques Provinces, celles ſurtout où l'on s'obſtine à attendre des tems incertains pour faire les ſemailles, le prix des grains eſt remonté pendant le mois de Décembre, quand on a vu la température molle & pluvieuſe s'oppoſer conſtamment à ces travaux ou les troubler. De vaſtes contrées du Nord & du Midi avoient eſſuyé, l'été dernier, de longues ſéchereſſes qui ſembloient traîner après elles ces déluges de pluies. Les pluies tombées les deux derniers mois n'ont point cauſé en France d'inondation remarquable, parce qu'elles ont été interrompues & que ces interruptions laiſſoient écouler les eaux. Il n'en a pas été de même en Italie où pluſieurs Provinces ont été en quelque ſorte ſubmergées ; ce qui eſt auſſi arrivé en Angleterre en Novembre ; la douceur déſordonnée de la ſaiſon a fait craindre des maladies. Tandis que le froid eſt ſi tardif à l'égard de la plus grande partie de l'Europe, ſa rigueur a été prématurée dans le fond du Nord.

Nd. C'eſt par erreur que dans le N°. 102, article de la Tiérache, il a été dit que les grains de la derniere récolte rendoient moins de farine que ceux de la récolte précédente ; il falloit dire que les gerbes rendoient moins de grains.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Culture, produit curieux, eau-de-vie &c. &c. de pommes de terre ; par M. H., Bailli d'H. en Alſace, Membre de la Société Economique de Berne.

Dans l'automne de 1772, je tirai de la graine des fruits qui croiſſent au haut des tiges des pommes de terre. Au printems 1773, je les ſemai. Lorſque les plantes eurent 5 ou 6 pouces, je les tranſplantai à un pied & demi environ de diſtance l'une de l'autre ; je buttai ou amoncelai la terre tout au tour d'une partie de ces pieds à meſure qu'ils pouſſoient : quant au ſurplus, je le cultivai à la façon ordinaire ſans butter.

Au commencement de Novembre, j'ai fait tirer ces pieds, & j'ai trouvé ſous ceux qui avoient été buttés autant de pommes de terre & auſſi groſſes que celles des tiges les plus productives d'entre celles qui provenoient des pommes de terre plantées. Sous les pieds qui n'avoient pas été terraſſés, il s'en eſt auſſi trouvé une très-grande quantité, mais de beaucoup plus petites.

Ce qu'il y a ſur tout de remarquable c'eſt que j'ai recueilli des pommes de terre de formes & de couleurs différentes de celles dont j'avois ſemé les graines. Il y en a de rondes, de longues, de pointues à un bout, de pointues aux deux bouts dont quelques-unes ſe courbent en demi cercle. De toutes ces différentes figures, il y en a d'un rouge très foncé & dont la farine, après la cuiſſon, s'eſt trouvée rouge & blanche par couches : d'autres ſont d'un rouge ordinaire, d'autres d'un rouge très-pâle ; il y en a auſſi de jaunes & de blanches.

Nous en avons mangé qui ont été trouvées bien farineuses & bien bonnes.

J'ai ramassé, cet automne, des graines des différentes especes qu'il y a ici : je les conserve séparément, étiquettées, pour les semer & planter comme ci-devant, & faire le même essai en grand au printems prochain.

J'ai fait écraser une dixaine de panniers *des pommes de terres ou fruits ronds (baies) qui viennent au haut des tiges* de ces plantes; je les ai mises fermenter dans un tonneau ; ensuite elles ont été distillées comme on distille la lie de vin ou les cerises : j'en ai tiré environ un pot de *liqueur spiritueuse assez agréable.* Je me propose de répéter aussi cet essai en grand, l'année prochaine.

Je vous prie, M., d'inviter les personnes qui feront les mêmes épreuves à vous communiquer les résultats. (*Nous avons déjà rapporté les bons succès de plusieurs expériences sur la culture par graines, la transplantation, les germes coupés en piece &c.*).

Vous sentez tout l'avantage qui peut résulter de la multiplication de ce fruit précieux par la graine, tant par rapport à l'épargne qu'elle procure de la pomme de terre elle-même, qu'eu égard à la variété des fruits qu'on peut obtenir & aux produits qu'on peut tirer de ces plantes tant rebutées.

L'odeur vineuse qu'exhaloient ces pommes pendant la fermentation, me fait soupçonner qu'on en pourroit extraire une liqueur potable, si on laissoit parvenir le fruit à une parfaite maturité, & qu'on pût rendre le suc moins visqueux.

J'oubliois de dire qu'ayant trouvé au printems dernier, dans la cave, des germes blancs de pommes de terre, je les ai coupés en pieces de six à sept pouces de long, & je les ai plantés comme des boutures. J'ai aussi coupé & planté, l'été dernier, des branches des plantes des pommes de terre. Les uns & les autres ont pris & produit. Les plantes provenant des germes ont été plus grandes & en plus grand nombre que celle des branches détachées des tiges.

Nota. *Nous espérons que l'Auteur de ces essais, aussi intéressans que curieux, voudra bien se souvenir des promesses qu'il a la bonté de nous faire ; & des sentiment dont nous lui faisons un hommage public.*

I I.

Table des déchets soufferts par des ruches endormies pendant l'hiver, avec la maniere d'endormir les abeilles sans leur nuire.

Ce résultat a été communiqué à la Société de la Haute-Lusace par un de ses Membres qui a enterré quinze ruches à la fin de 1772 au commencement de l'hiver, & ne les a déterrées qu'après cette saison, au premier beau tems de 1773.

Nombre des Ruches.	Poids avant l'hiver.	Poids après l'hiver.	Consommation de l'hiver.
N°.	℔	℔	℔
1	68	62 1/4	5 3/4
2	62 3/4	56	4 3/4
3	68	63	5
4	74	68 1/4	5 3/4
5	102 1/2	96 3/4	5 3/4
6	65 1/2	62	3 1/2
7	72 3/4	68	4 3/4
8	49 1/2	46	3 1/2
9	32	29 1/4	2 3/4
10	47 1/2	44 1/4	3 1/4
11	55 3/4	49 1/2	5 1/4
12	36 3/4	33 1/8	3 5/8
13	61	56 3/4	4 1/4
14	38	34 7/8	3 1/8
15	32 1/2	30 1/8	2 3/8

Ainsi le déchet commun de ces ruches a été de 4 liv. sur 57.

M. Schultz, Avocat à Lunebourg, a fait part à la même Société d'un Mémoire dans lequel il établit que le sommeil, pendant l'hiver, est avantageux aux abeilles. Il assure que, pour les exciter, on peut se servir, sans inconvénient, de la recette suivante.

On prend de la racine de *noix-de-terre ; latyro foliis binatis, ovalis, radice glandulosâ.* Après qu'on l'a pilée le plus fin qu'il est possible, & fait sécher, on en met un peu dans le miel qu'on place à la fin de Novembre à la portée des abeilles. Elles en mangent & tombent dans un sommeil qui dure pendant quatre à cinq mois,

III.

Moyens de préparer les ſemences pour décupler leur produit, dans des terres nouvelles ou des jacheres ſans les fumer & les engraiſſer, publiés à Freyſingen.

Nous ne ſçavons pas quel degré de confiance peut mériter l'Auteur de cet écrit que nous avons annoncé dans notre derniere Feuille. Il promet trop; pour garant de ſa promeſſe il ne ſe cite même pas; ſi l'expérience en juſtifioit la cinquième ou la dixième partie, ce ſeroit encore aſſez.

Il ſeroit inutile de rapporter les détails de ſes épreuves: les procédés & les réſultats nous inſtruiront ſuffiſamment.

C'eſt, ſelon l'Auteur, la méthode de MM. Denis & Bigby dont l'autorité ne peut pas être fort connue, de tremper les grains de ſemence dans une leſſive de ſel de ſalpêtriere dans laquelle on a fait crever au feu une certaine quantité de grains qu'on jette enſuite à la volaille. Il aſſure que la ſemence laiſſée dans cette leſſive pendant vingt-quatre heures, & miſe à ſec pendant le même eſpace de tems avant d'être employée, a eu le plus grand ſuccès.

Au lieu de l'eau dans laquelle on a fait crever du grain, le même Econome s'eſt ſervi de jus de fumier ou d'une leſſive de fientes d'animaux, dans laquelle il a fait diſſoudre du ſalpêtre. Sa récolte, ajoute-t-il, a été extraordinairement belle. Pour compoſer cette leſſive, il prend parties égales de fumier ou de fientes de pigeon, de brebis, de cheval, de vache, qu'il met dans un vaſe où il verſe une quantité proportionnée d'eau chaude. Après avoir laiſſé repoſer ce mêlange, il y fait diſſoudre une livre de ſalpêtre pour chaque arpent de terre, & il y a laiſſé enſuite tremper ſon grain pendant un tems convenable.

L'Auteur ajoute qu'il a eſſayé de faire calciner de bons grains, de tirer le ſel de leurs cendres par la leſſive ordinaire, de le faire diſſoudre dans de l'eau commune, de le filtrer & laiſſer coaguler pour le mêler avec de l'eau de-vie, du vin blanc, de l'eau-de-pluie, à un fumier quelconque (celui de brebis ſur-tout). Après avoir tenu ce mêlange pendant 24 heures devant un feu médiocre, il le paſſe au filtre; & pour chaque arpent, il ajoute une once de ſel de grain & une livre de ſalpêtre: enſuite il en arroſe ſoir & matin ſa ſemence pendant huit jours.

Enfin notre Agronome de Freyſingen a eſſayé de quelques autres méthodes peu différentes de celles-là, pour donner aux grains une fécondité extraordinaire. Il a eu, dit-il, les mêmes ſuccès ſur les ſemences des autres végétaux.

Il y a long-tems qu'on publie des recettes de leſſives & de leſſives pour augmenter les récoltes, ſans que les récoltes augmentent, ſoit qu'elles n'ayent pas réellement l'efficacité que leurs Auteurs promettent, ſoit que ſouvent ce qui réuſſit en petit manque enſuite en grand, ſoit que les Cultivateurs dédaignent de vérifier des annonces qu'il eſt plus commode de rejetter ſans examen. Cependant ces préparations ne ſont pas abſolument inutiles, quoiqu'elles n'ayent pas toutes les vertus dont les Auteurs ont coutume de les douer.

Nous publierons bientôt un Avis du célebre M. Model de Pétersbourg, ſur l'avantage de faire tremper les ſemences dans les ſels. Cet habile Chymiſte juge que la production doit en être non ſeulement beaucoup plus vigoureuſe, mais encore plus abondante.

Nous deſirerions que quelque Amateur eſſayât en petit le procédé de M. l'Abbé de' Paſquini, rapporté dans notre Gazette & dans notre Journal. Il conſiſte à faire germer les ſemences dans de l'urine & de l'eau de fumier.

Tout calculé, nous aurions plus de foi dans l'Art de préparer la terre elle-même. C'eſt l'objet de la méthode multiplicative de M. Eckleben.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 22 Décembre 1773, au Vendredi 24 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20 liv. 10 ſ., 23 liv. 10 ſ. à 27 liv. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 ſ. à 27 liv. Le ſeigle, de 11 l. 10 ſ., 12 à 13 l.; l'orge, de 9 liv. 10 ſ. à 9 l. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*,

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 22 Déc. 1773 au Vendredi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 l., 18 l. 15 s. à 20 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 29 Décembre 1773, de 54 à 55 l. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 49 à 50 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45 ; *id.* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 29 Décembre 1773.*

	#	s	
Or de Portug. à . . .	728	3	marc.
Du Mexique à . . .	720	5	marc.
Du Perou à	712	5	marc.
Les guinées à . . .	728	6	marc.
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	10	once.
Or à 20 karats à . .	84	5	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52	6	marc.
Piastres à	49	6	marc.

CHANGES DE PARIS, *du 29 Décembre 1773.*

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$
Londres	29 11 16e à $\frac{3}{4}$
Hambourg	187
Madrid	15 4 6 à 4
Cadix	15 1 6 à 1
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Saints*	au pair.

Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville six premiers mois 1773.

Du Vend. 24 p. le Sam. 25 Décembre 1773.		Du Vend. 24 pour le Lundi 27.	
Messieurs		*Messieurs*	
Lenoir, six prem. mois 1773.	J.	Creuzé, six prem. mois 1773.	J.
Caron, *idem.*	L.	Thevenin, *idem.*	L.
Delarue pere, *id.*	L.	Masson, *idem.*	L.
Gossey, *idem.*	M.	MM. Certain & Delamotte payeront le Mercredi 29, à cause des Fêtes.	
Clouet, *idem.*	Z.		
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1773.	*Lundi* 27.	*Mardi* 28.	*Mercredi* 29.
COMP. D. IND.			
Actions à 5 coup.	. . . . .	. . . . .	1532 $\frac{1}{2}$ 35 37 $\frac{1}{2}$ 40
D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 3 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 3 coup.	. . . . .	. . . . .	64 . . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	FESTE.	338 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 3 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 7 Août.*

NOus avons lieu d'attendre de si riches moissons que S. M. juge la circonstance très-favorable pour exécuter un des points capitaux de son plan de justice & de bienfaisance, en rendant à ses Sujets un droit dont ils sont privés depuis un siecle, celui d'étendre autant qu'il leur sera possible le débit de la principale des denrées. L'exportation de toute sorte de grains sera libre. Quelques personnes prétendent que l'on est redevable de cette permission à la défense de distiller des eaux-de-vie, comme si la défense faite aux Propriétaires des grains de les vendre selon leurs intérêts, avoit pu produire une meilleure culture & une excellente récolte. On la doit à l'équité, à la sagesse, à la nature, à la nécessité. Les motifs sont clairement exposés Il seroit à craindre que le bas prix des grains ne ruinât l'Agriculture; il est important de soutenir le crédit chez l'Etranger par un bon commerce; il est nécessaire d'ajouter l'encouragement qui seul rend tous les autres efficaces à ceux par lesquels S. M. a déjà excité le zele des Cultivateurs; enfin le Roi veut que chacun soit maître de ce qui lui appartient.

Les environs d'Ulrischaven ont été ravagés par la grêle. Vers la fin de Juin, le même fléau ruina quelques villages de la Province d'Elfsborg: il tomba des grains de la grosseur d'une pomme: & elle s'amoncela jusqu'à la hauteur d'un quart d'aune. Grains, légumes, herbes, tout fut abîmé. Il y eut beaucoup de bétail blessé dangereusement. Chaque minute, on entendoit au moins douze coups de tonnerre. La foudre tomba en cinq endroits différens.

Les nouvelles de Calmar portent que la chaleur & l'humidité se sont si heureusement succédées dans ce pays, que toutes les productions sont dans un état qui surpasse les flatteuses espérances qu'on avoit conçues. On aura de très-beaux bleds en abondance.

La nouvelle Compagnie formée pour la pêche de la baleine & du veau marin dans les mers du Grœnland & du détroit de Davis, recevra pour ses importations des primes qui montent jusqu'à 25 pour 100. Une portion de ces encouragemens sera répartie entre les équipages, selon le degré d'intelligence & d'activité de chacun.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 10 Août.*

Le vaisseau de la Compagnie Asiatique, la *Sophie-Magdeleine*, Cap. Salve Hansen, est entré dans notre rade le 1 du courant, chargé de marchandises de la Chine.

S. M. vient de supprimer par une Ordonnance une foule de formalités qui, dans les

ſucceſſions par mort, abſorboient légalement une partie des héritages du Duché de Holſtein.

ALLEMAGNE.

De Breslau, *le* 11 *Août.*

La premiere moitié de Juin a été fort contraire aux productions; il y a eu des jours très froids. Le ſeigle avoit commencé à fleurir à la mi Mai; & auſſi-tôt le tems ſe refroidit, & cette température a duré juſqu'à la mi-Juin: auſſi a-t-on trouvé beaucoup de grains avortés. Le 13, un orage chaud amena une bonne pluie; le ſeigle fleurit de nouveau avec une force ſingulière: on eſpere que les épis de cette eſpece ſeront riches en grains. Le froment a beaucoup ſouffert même dans les endroits qui ſembloient le plus promettre: le grain s'eſt trouvé nud & dépourvu de ſes défenſes naturelles. On commençoit à déſeſpérer de l'avoine, de l'orge & du lin, quand des journées chaudes & des pluies abondantes les ont ranimés. Les pâturages ont été fort arides; le bétail ne trouvoit pas à s'y raſſaſier. Cependant toutes les productions ont été fort avancées.

Pendant le courant du même mois, les fievres tierces ont été fort communes parmi les pauvres gens; mais elles n'ont pas été opiniâtres. Quelques perſonnes ont été guéries ſans le ſecours de l'Art; il y en a d'autres ſur qui le quinquina n'a fait aucun effet.

Les obſervations précédentes concernent le diſtrict de Bernſtaedt. Dans celui de Lueben, les bleds d'hiver ont eſſuyé des viciſſitudes qui ont réduit les moiſſons preſqu'à rien. L'orge & l'avoine, après quelques alternatives, ont parfaitement réuſſi; les pois, le millet &c. ont eu le même ſuccès. Le lin qui avoit été ſemé tard, donne les meilleures eſpérances. Le jardinage eſt en très-bon état. La fénaiſon n'a pas été mauvaiſe, & l'on attend du regain.

D'Ingolstadt, *le* 12 *Août.*

A meſure que le mois de Juin s'eſt écoulé, on s'eſt apperçu que le givre, les gelées & les brouillards de Mai avoient fait beaucoup plus de dégât qu'on ne l'avoit cru. Les épis ont élevé leur tête, mais ils ſont vuides ou à moitié pleins. Les épizooties déſolent encore quelques cantons; & l'on a tout lieu de craindre qu'elles ne ſoient opiniâtres, parce que des préjugés ſupeſtitieux & abſurdes le ſont. Les Payſans refuſent, en divers endroits, d'enterrer les bêtes mortes de maladie, ſous prétexte que ce ſeroit rapprocher les bêtes des hommes que de leur donner la ſépulture. Tel eſt le degré de déraiſon dans lequel le Payſan Bavarois eſt plongé; & ce n'eſt pas ſa faute: de l'homme abandonné, du ſerf opprimé, on ne fait pour ainſi dire, qu'une brute. Sans l'inſtruction, la raiſon ne ſe développe pas; dans une baſſeſſe laborieuſe, elle s'égare. L'ignorance eſt une ſorte de folie. L'ignorance de celui qui ne peut s'inſtruire eſt le crime de celui qui doit l'inſtruire. Les Payſans Bavarois ne ſe doutoient pas que les cadavres infects infectaſſent l'air: lorſqu'après beaucoup de peine, on eſt parvenu à lui faire comprendre qu'en reſpirant la peſte on s'empeſtoit, on n'a pas pu pour cela les engager à enterrer ces maſſes de corruption, parce qu'ils ont vu que leurs peres ne les enterroient pas & que des yeux qui n'ont coutume de s'ouvrir que dans une nuit profonde ne ſupportent pas la lumiere.

ITALIE.

De Turin, *le* 3 *Août.*

Depuis quelques années, des François ont élevé en Italie un grand nombre de Fabriques nouvelles. Un Artiſte de cette Nation doit en établir ici une de gaze de ſoie, à l'inſtar de celles de Paris & de Lyon. On lui accorde, pour dix ans, un privilege qui, s'il ne renverſe pas les anciennes Fabriques de ce genre, étouffe l'induſtrie qui en éleveroit de nouvelles même plus parfaites. Le Privilégié, comme il lie les bras aux concurrens qui pourroient ſe préſenter, eſt lié lui-même par les ordres particuliers d'un Tribunal devant lequel il doit faire ſa ſoumiſſion de fournir de la gaze conforme aux modeles ou au goût du Tribunal & non des Conſommateurs.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le* 30 *Juillet.*

L'art de la contrebande eſt une genre d'in-

dustrie qui se perfectionne d'autant plus qu'il est plus géné. Un Edit nouveau vient de lui opposer de nouvelles barrieres. Le Tribunal, chargé de poursuivre ces infractions à des réglemens arbitraires, est autorisé à abréger les formalités qui tendoient à les constater. Enfin les Délateurs sont encouragés par la promesse d'un tiers des confiscations.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 17 *Août*.

On écrit de Boston que les principales branches du commerce passent dans les mains des Etrangers... La guerre est allumée sur les frontieres de la Virginie. Cinq cens Indiens entourent Pitsbourg qui n'a pas les moyens de se défendre. Ils ont pris les armes pour se venger du massacre de onze des leurs tués par des Colons. Les Sauvages exercent aussi des hostillités du côté de Bedford dans la Pensylvanie. Une partie des Colons a pris la fuite, l'autre travaille à se fortifier. Les Indiens assurent qu'ils n'en veulent qu'à ceux de la Virginie; mais on craint fort qu'ils ne distinguent pas une Colonie Angloise d'une autre Colonie Angloise.

Les Traités conclus entre la Grande-Bretagne & le Portugal depuis un siecle, doivent être incessamment examinés par le Ministere, sur ce qu'on prétend que le Portugal a manqué à des engagemens essentiels, soit en imposant de nouveaux droits sur les marchandises Angloises, soit en favorisant le trafic des Etrangers; au point que la balance n'est plus en faveur de nos Marchands qui étoient vraiment maîtres du commerce de ce Royaume.

Suivant les lettres de Plymouth, le Docteur Palk, Membre de la Société Royale, habile Méchanicien, est arrivé dans cette Ville pour mettre à l'épreuve les moyens avec lesquels M. Blake prétend retirer les bâtimens coulés à fond. L'invention paroît, dit-on, imposante dans la théorie; l'exécution n'en a pas encore réussi. Dans les premiers essais, les cordes se sont rompues. On continuera les tentatives jusqu'à ce qu'il ne reste aucune espérance de succès.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 17 *Août*.

Des vents favorables à l'entrée des navires ont rempli notre Port de marchandises aussi variées qu'abondantes. L'importation des bleds de divers pays a été fort considérable : le vaisseau, la *Marianne*, a amené de la Nouvelle Yorck une bonne cargaison de grains & de farines. Au commencement, l'Europe s'étoit obligée à nourrir du crû de ses terres une partie de l'Amérique; l'Amérique est ensuite heureusement venue au secours de l'Europe. Depuis quelque tems, il est entré ici beaucoup d'huile. Le premier vaisseau, arrivé de Terre Neuve, est le *César*, Capit. Jacques Tostain de Saint-Malo : il a apporté 2500 quintaux de morue : il est entré le 13. Le vaisseau, le *Cayennois*, est de retour de Cayenne; & le *Septimane*, du Cap François.

De Saint-Jeure (*en Velai*), *le* 17 *Août*.

Notre récolte en général n'est pas bonne: les grains ont augmenté de prix. Dans les cantons chauds, les vignes ne promettent pas beaucoup. La grande sécheresse nous enleve nos regains.

De Bayonne, *le* 18 *Août*.

Il s'est manifesté depuis quelque tems dans cette Généralité une cruelle maladie épidémique sur les bêtes à cornes. M. d'Aine, notre Intendant de Navarre & Béarn, a rendu à ce sujet, le 9, une Ordonnance dont les principales dispositions méritent d'être rapportées.

Plusieurs Particuliers des Paroisses où regne l'épidémie n'ayant pas les commodités nécessaires pour renfermer les bestiaux malades dans des étables séparées, ainsi qu'il est porté par l'Arrêt du Conseil du 31 Janvier 1771; & la plûpart des Propriétaires négligeant d'administrer à leurs bestiaux, soit par impuissance, soit par économie ou avarice, les remedes nécessaires, il est ordonné que les Maires & Jurats des Com-

munautés infectées choisiront les granges nécessaires pour que les bêtes malades y soient renfermées & traitées sans qu'elles communiquent avec le bétail sain ; & que quand elles seront convalescentes, on les conduira & tiendra dans d'autres granges jusqu'à leur parfaite guérison, à moins que les Propriétaires n'ayent des lieux commodes pour ce traitement. Les Propriétaires fourniront à leur bétail dans ces especes d'hôpitaux les fourrages & les boissons nécessaires ; & les Communautés payeront les remedes qu'il faudra prendre chez les Apothicaires ou les Droguistes auxquels il est enjoint de fournir ces remedes sans retardement sur les billets des préposés au traitement des bêtes malades. Les Officiers Municipaux sont obligés de donner des soins particuliers à ce que les étables, écuries, granges dans lesquelles il y aura des bestiaux malades soient tenues dans la plus grande propreté, & parfumées à différentes reprises avec des plantes aromatiques. Il est défendu de faire écorcher les bêtes mortes de la maladie. On les enterrera dans des fosses de six pieds de profondeur, de maniere que les animaux voraces ne puissent y pénétrer. Les Officiers Municipaux & Syndics sont chargés de faire, pour le compte de leur Communauté, l'avance des frais nécessaires pour que les bêtes mortes qui seront trouvées dans les voieries, soient entérrées sur le champ, ainsi qu'il vient d'être prescrit.

D'ALENÇON, *le 19 Août.*

Les bienfaits que la charité répand à Saint Denis-sur-Sarton & aux environs sur les Cultivateurs, offrent tous les jours de belles leçons à mettre en pratique & le spectacle encourageant du bien qui porte avec lui sa récompense. M. Dumesnil, Seigneur de cette Paroisse, & M. Coulombet, Curé, Commissaires nommés par la Société royale d'Agriculture, Bureau d'Alençon, pour procéder à la distribution des Prix que ce bon Pasteur accorde chaque année aux Cultivateurs de sa Paroisse, ont rempli leur mission.

Premier Prix pour la culture du bled. M. le Curé paye à la décharge de celui des Laboureurs, Fermiers ou Propriétaires qui récolte le plus beau bled, le quart de sa taille & des impositions qui en sont la suite: il lui fait remise de la dixme de la paille. Enfin il donne, en forme de gratification, la somme de cent livres à celui qui, ayant mérité le Prix, auroit terrassé ou marné six journaux de sa terre. M. Dumesnil de Saint-Denis, s'est engagé à payer pareillement le quart de la taille & des impositions accessoires à la décharge de celui de ses Fermiers qui méritera le Prix. M. Salmon, Maitre des grosses Forges de la Roche, a pris le même engagement que M. de Saint-Denis.

René Julliard & François Cusson, Fermiers de M. de Lambert, ont mérité le Prix & la gratification. Leur ferme, aujourd'hui une des plus considérables de la Paroisse, étoit, il y a six ans, une des plus mauvaises. La différence du produit actuel comparé avec l'ancien produit est comme de *dix* à *un*.

2. *Prix pour le bled.* Ce Prix est destiné pour ceux dont l'exploitation ne va pas à six journaux. M. C. se charge des mêmes impositions, fait la même remise, & donne une gratification de 50 livres, au profit de celui qui, jugé digne du Prix, aura terrassé ou marné deux journaux de sa terre ; celui qui ne fait valoir qu'un journal ou arpent reçoit une gratification de 20 livres, s'il a fait la même opération & mérité le Prix.

Thomas Royer, fils de Thomas, & Pierre Legué ont partagé le Prix & la gratification de 50 liv.

1. *Prix de l'orge.* Remise de la paille à celui qui a récolté la plus belle orge. Michel Philippe, Fermier de M. Clouet, l'a mérité.

2. *Prix de l'orge.* Il est pour ceux dont l'exploitation ne monte pas à six journaux. Remise de la dime du grain & de la paille. Il a été adjugé à René Germain.

Le *Prix du chanvre*, ou remise de la dime, a été donné à Denis Gomas : celui du *poulain*, consistant en un cent de gerbes de grosse paille & remise de la dime du trefle, à Michel Philippe, Fermier de M. Clouet : celui du *cochon*, consistant en un cent de menue paille, à Jean Cusson, Fermier de Madame de Folleville.

Les noms de ces braves Cultivateurs méritent d'être inscrits dans les Feuilles destinées à l'encouragement de l'Art. Il seroit

à desirer qu'ils les y lussent, & que leurs Emules vissent comm'eux l'hommage qu'on leur rend.

M. Coulombet remet aussi la dîme des agneaux à ceux qui font garder leurs troupeaux par des enfans de seize ans; celle du trefle à ceux qui élevent deux veaux mâles. Tous les ans, il donne aux enfans des Livres. Il donnoit annuellement vingt-quatre livres à celle qui filoit le plus beau fil: les femmes & les filles ont demandé que ce Prix fût partagé en trois, le 1er. de 12 l., le 2e. de 8 l., le 3e. de 4 l.

Le goût du travail, le progrès de l'industrie, l'amélioration de la culture, l'augmentation de la dîme. la prospérité de la Paroisse, tels sont les fruits de cette recommandable institution. Chaque Curé, chaque Seigneur peut facilement en recueillir de semblables. La terre rembourse ces bienfaits avec usure: ce ne sont que des avances qu'elle fait valoir.

D'Angers, *le 23 Août.*

Les soins de la moisson n'ont occasionné que des variations légeres dans les prix des grains. Quoique l'inconstance du tems, les alternatives de chaud & de froid, un printems trop humide, des vents brûlans, ayent fait çà & là beaucoup de tort aux grands bleds, la récolte est assez bonne pour que le froment ne roule qu'autour de vingt deniers la livre. Le pain n'est pas encore à un taux proportionnel; la livre du pain commun est fixée à 26 den. Une révolution heureuse ramenera l'équilibre. Notre Province n'a pas été entiérement exempte des ravages affreux de l'orage du 9. A la Paroisse d'Homme, par exemple, où, pour réparer la perte des bleds d hiver, on avoit semé beaucoup d'orge, de sarrasin, de chanvre &c. qui offroient la perspective la plus consolante, la grêle ne laissa que de tristes débris des plus belles productions, dans la largeur de plus de trois quarts de lieues. Sans les secours d'une main tutélaire, la misere des Habitans seroit bientôt à son comble; sans des convois de provisions, ils n'auroient pas un grain de bled, & il y en auroit plus d'un tiers sans pain, avant la Saint Martin. La Paroisse de Savigné & autres circonvoisines ont eu le même sort.

De Tours, *le 24 Août.*

Il y a eu, dans cette Province, des augmentations successives sur les prix des bleds; mais les récoltes sont telles qu'elles ne permettent pas qu'ils s'élevent au-dessus du terme moyen. On écrit de Ligré, près de Chinon, que, le 4, une grêle d'une grosseur étonnante détruisit l'espoir de toute récolte; à peine resta-t-il de la paille comme le chaume que laisse la faulx. Les vignes furent si horriblement maltraitées qu'on ne croit pas que les souches repoussent. Il y eut de la volaille tuée ou estropiée. On trouva quantité de lievres & de perdreaux morts dans les champs. Un grand nombre de personnes furent griévement blessées. Les arbres, jusqu'aux plus gros noyers, furent renversés ou ébranchés. Le sort des Habitans est déplorable. Plusieurs Paroisses, Azay-le-Rideau, le Bréhemont, Lignieres, Foucheau près la Chapelle-aux-Naux, Savonieres &c. essuyerent le même désastre. On dit qu'un homme périt dans la forêt de Chinon.

D'Orléans, *le 26 Août.*

La récolte ramene les grains & le pain au cours qu'ils avoient pris avant les haussemens survenus à l'approche des moissons.

La Foire franche qui se tenoit dans les Sables de S. Lazare à Etampes, à la S. Michel, se tiendra, cette année, & à l'avenir, pendant huit jours, sur les avenues du Port, près les portes Evezard & S. Jacques. Cette Foire abonde en toute sorte de bétail, chevaux, vaches, moutons &c. Les Vendeurs & les Acheteurs n'y sont assujettis à aucun droit.

M. le Chevalier de Pligny, connu dans la République des Lettres par divers Ouvrages, vient, dit-on, de découvrir la composition du rouge d'Andrinople pour les toiles-cotonades, à l'instar de celles de Rouen. Il en a établi une Fabrique à Etampes. Il a également découvert un cramoisi & un bleu céleste pour les velours de coton. Sa demeure est *à Etampes, rue du Sauvage, maison de M. Thibault, Chanoine.*

De Beaumont-sur-Oise, *le 26 Août.*

Les moissons, faites dans nos environs par des tems favorables, sont propres à sou-

tenir l'eſpérance & les travaux du Cultivateur. Cependant les prix ſont encore très-hauts & hors du cours naturel. Cette cherté ne peut tenir qu'à des obſtacles paſſagers & à des cauſes factices que nous eſpérons voir bientôt diſſipés.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait d'une Lettre écrite à l'Auteur des Affiches de Tours, ſur la culture du chanvre.

Le chanvre eſt d'une ſi grande utilité qu'on ne ſçauroit apporter trop de ſoin pour ſe procurer la graine de la meilleure qualité, lorſqu'on veut ſemer. Perſonne n'ignore que cette graine ſert à beaucoup d'autres uſages; elle eſt une bonne nourriture pour les oiſeaux; elle a la propriété de faire pondre les poules, d'engraiſſer les poulets pendant l'hiver &c.

Tous les pieds de chanvre ne portent pas des graines. On diſtingue les pieds femelles d'avec les mâles; ces derniers donnent ſeuls de la graine. Dans la plûpart des pays où l'on cultive le chanvre, l'uſage ordinaire eſt d'arracher les pieds femelles encore verds, & de laiſſer les mâles dans les champs pour en faire mûrir la graine. En procurant ainſi à la graine le degré de maturité qui lui eſt néceſſaire, on nuit beaucoup à la filaſſe qu'on tire enſuite de ces pieds mâles. Comme ils reſtent trop longtems ſur terre, ils ne donnent qu'une filaſſe rude & groſſiere; ſans compter que les opérations néceſſaires pour faire ſortir la graine, ne s'accordent pas avec celles qu'exige la filaſſe pour qu'on ne nuiſe pas à ſa qualité.

Dans la vue d'éviter ces inconvéniens, on fera très-bien de ſemer & de cultiver ſéparément les pieds de chanvre qu'on deſtine à porter de la graine. Un double avantage ſeroit de les faire venir dans un champ de haricots où, ſans occuper beaucoup d'eſpace, ils ſerviroient à étayer les plantes de haricots: pour que celles-ci n'en ſouffrent pas, on ſemera les graines de chanvre à cinq ou ſix pieds de diſtance les unes des autres. Si la terre eſt bonne, les tiges de chanvre s'éleveront fort haut & pouſſeront des branches latérales qui leur donneront la forme d'un arbriſſeau. Les haricots fileront le long des tiges & des branches ſans toutefois leur porter préjudice & les endommager.

Comme les haricots exigent qu'on remue de tems en tems la terre avec de petites houes, pour la rafraichir & en arracher les mauvaiſes herbes, le chanvre qu'on y aura ſemé profitera de ces labours & viendra à merveille, ſur-tout s'il eſt poſſible de faire arroſer le terrein. Chaque pied de chanvre mâle cultivé de cette façon produira au moins un ſixieme d'un boiſſeau de graines. On aura ſoin d'arracher tous les pieds femelles, afin de ne pas laiſſer épuiſer inutilement la terre. On diſtingue fort aiſément ces pieds peu de tems après qu'ils ſont levés.

L'Auteur de cette Lettre a éprouvé qu'un champ de haricots ainſi mêlés avec quelques pieds de chanvre qui ſervent à les ſoutenir, rapportoit beaucoup plus que ſi l'on n'y avoit pas ſemé des graines de chanvre. La raiſon en eſt que les haricots ont beſoin de quelque appui pour s'élever; ſans cela, les plantes rampent à terre, s'étouffent, perdent une grande partie de leur force & produiſent beaucoup moins. Le chanvre leur eſt donc d'un grand ſecours. On fait par là deux récoltes ſur un même champ; & celle de chanvre n'eſt pas ſi à négliger, puiſque le prix de la graine eſt toujours bien plus haut que celui des haricots.

Il y a des années où la graine de chanvre eſt fort rare & par conſéquent fort chere; ce qui arrive ſur-tout, lorſque les chanvres n'ont pas réuſſi & qu'on eſt obligé de ſemer une ſeconde fois. Par la méthode qui vient d'être expoſée, on pourra recueillir de grandes quantités de graines de chanvre ailleurs que dans les chenevieres, parce qu'alors on pourra couper en même tems tous les pieds de chanvre ſoit mâles, ſoit femelles. En les recueillant ainſi au degré de maturité convenable, on fera d'excellente filaſſe ſans être obligé d'y venir à deux fois, & de perdre entiérement ou de laiſſer gâter une bonne partie de la graine.

Il eſt bon d'avertir que la méthode dont il s'agit n'eſt pas ſi avantageuſe pour les cantons où le chanvre forme non-ſeulement la principale branche de culture, mais où les tiges ont de ſix à ſept pieds de haut & un

pouce d'épaiſſeur. Ces ſortes de chanvre ne ſont communément employés que pour faire des cordes, & rarement ſont ils convertis en filaſſes. Cette méthode ne peut donc avoir tout ſon effet que dans les lieux où le chanvre ne fait pas la principale récolte & où l'on en fait de la filaſſe ; la plûpart des Provinces de la France ſont dans ce cas.

I I.

Eſſai de l'huile de châtaigne ſauvage ou maron d'Inde, par un Econome Siléſien.

La Société Patriotique de Siléſie ayant demandé, au commencement de cette année, des éclairciſſemens ſur l'uſage qu'on peut faire de l'huile de châtaigne ſauvage, ou maron d'Inde, & de ſon marc, un Econome de la même Province a fait des expériences ſur l'objet propoſé, & il vient de les rendre publiques. Je commençai, dit il, mes eſſais par prendre un lot & $\frac{1}{2}$ dhuile de maron d'Inde, poids de Breſlau. Je mis dans cette huile une méche aſſez groſſe que j'allumai à 11 heures du matin ; elle brûla juſqu'à 8 heures du ſoir ſans interruption. La lumiere que donnoit cette méche imbibée d'huile n'avoit rien d'éblouiſſant, mais elle étoit douce, claire, & ſe ſoutint toujours de même depuis le commencement juſqu'à la fin. Une livre & $\frac{1}{2}$ d'un lot éclaireroit, d'après le calcul que j'en ai fait ſur ma premiere expérience, pendant l'eſpace de 261 heures, ou pendant 24 nuits, chacune de 9 heures. Si l'on faiſoit la méche un peu mince, une livre de cette huile ſuffiroit pour éclairer pendant toutes les nuits d'un mois d'hiver.

Je remarquai, c'eſt toujours l'Econome Siléſien qui parle, que l'huile de maron d'inde ne répand pas, en brûlant, ces vapeurs fatigantes pour la vue & déſagréables à l'odorat, qui s'exhalent en ſi grande quantité de l'huile de navette & ſur tout de celle de lin. Cette excellente qualité me feroit préférer la premiere aux deux autres ; mais de plus celles-ci ne donnent qu'une lumiere obſcure, tandis que la lumiere de celle là eſt très claire. A quantité égale, elles durent à peu près autant les unes que les autres. On voit par là qu'il ne tient qu'à nous de tirer de grands avantages du maron d'Inde.

J'ai pouſſé plus loin mes vues, & j'ai voulu ſçavoir ſi le goût s'accommoderoit de cette huile. J'en ai mis à la ſalade & j'en ai auſſi fait uſage pour aſſaiſonner des légumes. J'ai trouvé le tout fort bon, & les perſonnes qui en ont mangé penſent comme moi. Il n'eſt pas douteux que ces mets ainſi aſſaiſonnés ne vaillent mieux que tout ce que nous préparons avec de l'huile de lin, ou même avec de la mauvaiſe huile d'olive. On peut répéter l'expérience que j'ai faite, ſi l'on trouve que j'ai raiſon, il ne ſera peut-être pas impoſſible de faire cette huile avec plus de ſoin & de la rendre meilleure. Il eſt à ſouhaiter que l'uſage en devienne général dans cette Province ; nous nous en trouverons bien ; du moins on ne peut nier que ce ne ſoit une grande reſſource pour les pauvres.

Il me reſtoit, pour ne rien omettre de ce que la Société avoit propoſé, d'eſſayer ſi les gâteaux faits avec le marc de l'huile de châtaigne ſauvage, pourroient ſervir à engraiſſer le bétail, la volaille &c. Je fis un mélange de ce marc & d'orge égrugé ; la quantité de celui ci n'étoit que le quart de la quantité de celui-là. Je donnai trois fois par jour cette nourriture, après l'avoir un peu humectée, à une jeune poule ; elle peſoit 20 lots, lorſque je commençai à la nourrir de cette maniere ; je la fis tuer quand elle fut engraiſſée ; elle peſa une livre & 23 lots, c'eſt-à dire, 35 lots de plus qu'elle ne peſoit lorſque je la mis à cet engrais. Cette différence eſt très conſidérable ; & ſi j'avois coutinué encore quelque tems à engraiſſer cette poule, elle ſeroit devenue beaucoup plus groſſe. Toutes les perſonnes qui en mangerent la trouverent d'un goût exquis ; elle étoit fort graſſe, & je ne crois pas qu'on en mange beaucoup de meilleures. Par cette économie j'épargnai les 3 quarts du grain qu'on employe ordinairement, & j'eus un ſuccès complet. Je préſume, avec aſſez de fondement, qu'on pourroit engraiſſer avec ce marc toute ſorte de volailles & même les porcs. Il ne s'agiroit que de s'en procurer une plus grande quantité ; mais pour cela il faudroit faire une plus grande quantité d'huile. Les marons d'Inde ne coûtent rien ; il n'y a donc que la manipulation de l'huile qui exige quelques avances ; mais on en ſera bien dédommagé, & l'on aura tout au moins ou l'huile ou le marc de profit clair & net.

Je me propoſe de ramaſſer aſſez de châtaignes ſauvages pour en faire diverſes expériences en grand. Quel qu'en ſoit le ſuccès, j'en rendrai compte au Public. Une obſervation que je ne dois pas omettre, c'eſt que ſi l'on

veut engraiſſer la volaille avec le marc de cette huile & de l'orge, il faut avoir ſoin de n'en faire le mélange qu'au moment où l'on veut donner à manger aux bêtes qu'on engraiſſe. Quand on le prépare trop long tems d'avance, il s'aigrit & contracte un gout fort qui déplait à la volaille qui s'en nourrit. Le mieux eſt auſſi de lui donner cette nourriture plus ſouvent & en petite quantité. On ne doit détacher du gâteau que ce qu'il faut de marc pour lui donner à manger une ſeule fois. Comme cette nourriture eſt beaucoup échauffante, il ne faut jamais que les animaux à qui on la donne manquent d'eau fraîche. Si l'on engraiſſe des poules, on doit avoir l'attention d'ajouter au marc & à l'orge un peu de ſable groſſier.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 24 Août 1774, au Samedi 27 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 à 20 l. *le ſeptier; id.* nouveau, de 24 l. 10 ſ. à 26 l.; *id.* au Port de la Grève, de 23 l. 10 ſ. à 26 l. 10 ſ. Le ſeigle, de 10, 11 l. 10 ſ. à 13 l. 10 ſ.; l'orge, de 8 à 9 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

Foin, Paille.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 31 Août 1774, de 49 à 50 livres; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 34 à 35; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 29 à 30; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

Changes de Paris, *du 31 Août 1774.*

Amſterdam	55 $\frac{3}{8}$
Londres	30 $\frac{13}{16}$ à $\frac{7}{8}$
Hambourg	182 à 182 $\frac{3}{4}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94
Lyon, *Août*	$\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 31 Août 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	722		*marc.*
Du Mexique à . . .	714		
Du Perou à	706		
Les guinées à . . .	720		
Ducats à	98	5	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piaſtres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Lundi 29.*	*Mardi 30.*	*Mercredi 31.*
COMP. D. IND.			
Actions à 3 coup	1757 $\frac{1}{2}$ . . .	1750 40 30 50.	1752 $\frac{1}{2}$ 50 47 $\frac{1}{2}$ 50
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	1115	1120 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	228	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	370	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 19 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 24 Janvier.*

LES liens qui attachent la Nation au Roi sont tous les jours resserrés par la bienfaisance & les sentimens paternels dont elle reçoit des gages précieux. Une Communauté pauvre & considérable de la Dalie avoit envoyé des Députés pour solliciter humblement la remise des arrérages de dixmes qu'elle devoit à la Couronne. S. M., qui se plaît à ajouter de nouvelles graces à celles qui lui sont demandées, non-seulement a exaucé ses vœux, mais encore Elle a donné aux Députés de ses propres revenus une somme considérable, afin que le bienfait ne fût point en quelque sorte acheté par la dépense même la plus légere.

Les Fabriques ont peu de débit : les Fabricans en ont porté des plaintes réitérées. Ils croyent que le bruit répandu si mal-à-propos d'un changement prochain & forcé dans les habillemens, n'avoit pas foiblement contribué à diminuer leurs ventes : souvent en effet une crainte, une inquiétude, un soupçon suffit pour suspendre le commerce. Mais si cette circonstance seule a occasionné la stagnation dont l'industrie souffre, les choses ne tarderont pas à reprendre leur cours.

S. M., après s'être instruite par Elle-même, dans ses voyages précédens, de l'état des Provinces méridionales, a résolu de parcourir les Provinces septentrionales au printems prochain. Un Roi, présent partout, a déjà fait le bien, avant que la loi l'ait ordonné.

ALLEMAGNE.

DE SAGAN, *le 27 Janvier.*

Le froid & les neiges survenus vers la fin de Décembre ont tué beaucoup de souris. Cependant l'on remarque, avec surprise & crainte, que, dans plusieurs endroits secs & élevés, sur-tout le long des chemins, ces animaux ont creusé de nouveaux trous dans lesquels il s'en est réfugié un grand nombre.

Le froment & le seigle ont un peu souffert de la température de l'air. Les feuilles des tiges ont jauni dans divers cantons ; mais il paroît que les tiges sont saines. Si la neige étoit restée sur terre & qu'elle eût pressé les tiges les plus avancées, les feuilles auroient pourri sans que les racines eussent reçu aucun dommage. Il ne paroît pas que la douceur du mois de Décembre ait nui aux biens de la terre. Les pluies tombées pendant le même mois n'ont été qu'à une hauteur utile aux plantes dont les racines, en cas de froid, ne pouvoient être découvertes par le vent. Jusqu'à présent aucune espece de culture n'est endommagée.

L'année derniere peut être comptée par-

mi les années chaudes & ſéches. La pluie n'a monté qu'à 16 pouces 9 lignes, meſure de Paris, tandis que dans une année humide elle va à 25 pouces. Le tiers de cette pluie eſt tombé dans les mois de Juillet & de Décembre. La ſéchereſſe de la fin de Mai a été cauſe que la paille eſt reſtée fort courte; mais le ſeigle ayant fleuri par un tems favorable, la récolte en a été aſſez abondante. Ceux qui ont ſemé l'orge trop tôt ou trop tard, n'en ont fait qu'une mauvaiſe moiſſon. Il y a eu ici 79 jours clairs, 32 troubles, 114 mêlés. Le mois de Mai a été le plus clair, celui de Décembre le plus humide. Le vent ſud oueſt a preſque régné pendant toute l'année. Il y a eu 26 jours de gelée continue, & 34 gelées de nuit, 104 jours très-doux, 6 frais, 133 chauds, 93 très chauds.

De Hambourg, *le 29 Janvier.*

Malgré le Privilége & les Employés, il paſſe dans les Etats de S. M. Pr. beaucoup de ſel de Dantzick. On a fait avancer des Troupes aux environs, pour faire la guerre à la contrebande.

De Cassel, *le 1 Février.*

Il vient d'être aſſigné des habillemens caractériſtiques aux Officiers civils, aux Employés &c. Il faut que les hommes publics puiſſent être reconnus au premier coup d'œil, dans leurs fonctions du moins; ſans quoi leur autorité ou leur charge ne peut être exercée avec la confiance du Peuple, & le Peuple pourroit très-innocemment & même très-légitimement ſe rendre coupable de *rébellion*, comme on dit.

Il eſt queſtion d'obliger les Citoyens à renouveller, chaque année, les contrats avec les formalités ordinaires & le payement d'un droit à la Chambre, ſans que la choſe ſoit impoſſible, qu'il en réſulte un bouleverſement général, & que l'impôt ait les ſuites les plus mémorables.

ITALIE.

De Venise, *le 22 Janvier.*

Le Sénat, inſtruit par la Députation Agraire que les Sociétés Géorgiques de Padoue, d'Udine, de Belluno, de Rovigo, de Vicence & de Vérone, aidées par la munificence publique, répondoient avec activité aux vues bienfaiſantes du Gouvernement, & que le zele de celles de Breſcia & de Congliano méritoit d'être ſoutenu, a ordonné le 4 Décembre, par un Décret, que ces dernieres recevroient à l'avenir la même proviſion annuelle que les autres, afin qu'elles ſoient en état de fournir aux dépenſes néceſſaires à leurs utiles travaux, en les exhortant à s'occuper de l'avancement de l'économie rurale, à adapter la tourbe aux uſages familiers, exciter la culture du fourrage appelié *herbe ventolane*. Le Décret rappelle, avec éloge, les preuves du patriotiſme données par ces Sociétés, leurs réflexions ſur les anciennes loix agraires, leur attention à relever les abus funeſtes à l'Agriculture, comme la licence de conduire ſes beſtiaux ſur les champs d'autrui. Le Sénat ordonne à la Députation d'informer ſur ce point & d'apporter remede au mal. Il eſt recommandé aux Membres de ces Sociétés de travailler à arrêter la mortalité des mûriers. Les progrès de l'Art vétérinaire, les nouvelles méthodes introduites dans la culture de la guede & autres matieres propres à la teinture, les efforts pour préparer la tourbe à l'uſage des fourneaux ainſi que des foyers domeſtiques, ſont conſacrés dans ce Décret. Le Sénat inſiſte ſur la publication des découvertes & des inſtructions pour l'amélioration de l'Economie & des Arts ruraux, & promet aux Géorgiphiles des récompenſes & des diſtinctions honorables pour les ſervices qu'ils rendront à l'Etat. Ce Décret eſt un monument éternel de la ſageſſe du Gouvernement & du zele des Sociétés Géorgiques. Ces Corps font beaucoup de bien, parce que le Sénat les encourage & les aide: le Sénat les encourage & les aide, parce qu'ils font beaucoup de bien.

De Milan, *le 23 Janvier.*

Le Gouvernement a donné un Edit pour éloigner les Bergamaſques de la pêche ſur l'Adda & ſur les lacs adjacens. Par un article particulier, il eſt enjoint de mettre à bas tous les moulins qui, ſans titre dans les mains des Propriétaires, embarraſſent la

navigation, entraînent des inondations, & font du domaine public un domaine privé pour nuire au Public.

Le célebre Opticien, François de Baillou, Auteur des *lunettes universelles*, propres à toute sorte d'observations astronomiques, microscopiques &c, est mort dans cette Ville.

DE LIVOURNE, *le 27 Janvier.*

Le 19, un vent impétueux traversa le Port de Livourne, jettant les uns contre les autres les navires ancrés au Môle. Un bâtiment a coulé à fond; la plûpart des autres ont été endommagés.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 4 Février.*

L'affaire du thé devient une des plus sérieuses que le Gouvernement ait eues depuis long-tems. Les Habitans de la Nouvelle-Yorck, de Boston, de Philadelphie ont répandu un pamphlet intitulé l'*Alarme*, par lequel ils s'exhortent à rompre, comme enfans de la liberté, toute liaison avec une Mere Patrie qui les tyrannise; ce sont leurs expressions. Ils levent & exercent des Troupes.

Les affaires du Canada ont pris, l'année derniere, une mauvaise tournure. Il s'y trouvoit beaucoup de marchandises d'Europe à vendre, mais on n'avoit pas beaucoup de pelleteries à donner en retour, & les bâtimens pour le transport manquoient. Cependant les bonnes terres de ce pays sont aujourd'hui bien cultivées, & son commerce ne se borne plus à des fourrures. En 1772, on en a exporté 400,000 boisseaux de froment, ce qui a employé au moins 40 voiles.

Les Marchands Drapiers de Sommerset, Wilta & Gloucester, se sont plaints à la Chambre des Communes qu'il se commettoit beaucoup de fraudes dans la fabrication des étoffes de laine, ce qui entraîneroit infailliblement la ruine de ce commerce. On croit leur allégation très vraisemblable, attendu que quand on perd à faire de bonnes étoffes, il faut bien, de force, en faire de mauvaises. En conséquence, ils invoquent des réglemens & des probibitions pour faire fleurir leur commerce en ruinant la Manufacture.

Divers Marchands de cette Capitale ont demandé une diminution des droits sur la gomme du Sénégal.

Les Garçons Brasseurs ont résolu de présenter une Requête, à l'occasion de la détresse dans laquelle l'inaction des brasseries les jette.

On assure que la consommation de la drêche dans les boissons a monté, l'année derniere, à 251,701 quarters.

On vient de découvrir à Moffat en Ecosse, une veine d'argent très-riche.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 5 Février.*

Le retour des bâtimens Levantins est depuis quelque tems retardé, sans qu'on sçache pour quelle cause. L'importation des grains n'a pas été aussi considérable, en Janvier, qu'il y avoit lieu de l'attendre: cependant il en est arrivé d'Amsterdam, de Rotterdam, de Hambourg, de Pétersbourg; mais la Barbarie, notre grand magasin, n'a pas donné. Gênes & Livourne ont reçu beaucoup de bled du Nord, & on y en attend encore. L'armement d'une Escadre à Tunis a interrompu, dans ce pays, le cours des affaires maritimes, & arrêté le départ des bâtimens marchands. Plusieurs Capitaines Anglois ont obtenu du Bey la permission de charger des grains pour l'Europe, en reconnoissance de ce qu'un Armateur de Mahon a vendu deux frégates à la Régence. Des vaisseaux Russes, postés entre Zante & Corfou, ont arrêté à ce passage divers navires marchands.

De nouveaux ouragans ont encore causé beaucoup de pertes sur les côtes d'Italie & autres de la Méditerranée. Une tartane Françoise a péri dans les eaux de Porto-Ferrajo, l'équipage s'est sauvé. La corvette, commandée par M. le Chevalier de Mongrand, a été assaillie d'une tempête & en-

dommagée. Un navire, venu du Port Maurice, a amené une partie des marchandises de celui du Capitaine Rouare qui fit derniérement naufrage à Lorm.

Parmi les navires venus du Nord, plusieurs étoient très-richement chargés de diverses marchandises.

Le *Jérémie*, la *Marguerite-Magdeleine*, le *Thaumaturge*, le *Lazare*, la *Marguerite*, le *Sauveur*, le *Duc de Berry*, sont arrivés des Isles de l'Amérique dans le courant de Janvier.

De Toulouse, *le* 5 *Février.*

Pour faciliter l'embarquement des marchandises destinées pour Bordeaux, on fait actuellement un nouveau canal qui part de la porte intérieure de cette Ville & doit aller joindre le canal royal au-dessus de l'écluse de la Garonne, sans que les bateaux soient obligés de passer le pertuis du Bazacle où il y a une espece de cascade qu'il est dangereux de descendre & souvent impossible de monter. On a bâti deux ponts à l'embouchure du nouveau canal. L'écluse de la Garonne s'ouvre dans cette riviere qui commence à devenir véritablement navigable à l'endroit où elle est établie. Les moulins du Bazacle barrent ici la riviere de façon qu'on peut en regarder la navigation comme interceptée; d'ailleurs la Garonne est fort difficile au-dessous de cette Ville. D'ici à Bordeaux, il y a des passages d'où des bateaux qui ne tirent pas deux pieds d'eau, ont beaucoup de peine à sortir, quand la riviere est basse.

Le grand canal est entretenu avec le plus grand soin; il est plus utile, plus fréquenté, plus assuré qu'il ne le fut jamais. On y fait sans cesse de nouvelles constructions & de nouveaux ouvrages pour en augmenter la commodité & en maintenir la durée.

On parle, depuis long tems, de former une nouvelle branche de canal qui communique avec Narbonne.

Au lieu appellé Marseillette, il y a un aqueduc par lequel on compte dessécher un étang voisin qui a trois mille toises de longueur. M. Garipuy, habile Mathématicien de notre Académie des Sciences, & Directeur des ouvrages de la Province, a acquis cet étang qu'il se propose de mettre à sec, avec le secours des Etats. Les Hollandois qui avoient entrepris des desséchemens sous le régne d'Henri IV, s'en étoient occupés. Ce sera une immense augmentation de culture pour la Province.

De Metz, *le* 10 *Février.*

Les grains varient de prix, mais toutefois en restant toujours au-dessous de 20 & même 19 liv., le septier de Paris. M. l'Intendant a confirmé, par une Ordonnance du 20 Janvier, la saisie des voitures de bled, faite à la porte de cette Ville, sur un Partilier qui, après s'être fait enregistrer au Greffe de la Police, avoit levé des bleds dans des Villages & hors des Marchés pour les faire conduire directement ici. Le produit de cette confiscation a été appliqué moitié aux pauvres de la Paroisse, moitié à l'Hôpital. En outre, ce Particulier a été condamné à une amende de mille livres & aux frais de la procédure.

De Poitiers, *le* 12 *Février.*

Les bleds ont pris quelque faveur dans les Marchés de la Province. Leurs prix sont à peu près uniformes, ce qui semble prouver que le commerce est dans sa juste balance.

M. l'Intendant a rendu, le 20 Janvier, une Ordonnance pour l'exécution de l'Arrêt du Conseil d'Etat du 18 Novembre 1773, qui fixe généralement à trois deniers, les huit sous pour livre du droit principal d'un sou par piece qui se leve dans plusieurs lieux pour la marque des toiles, draps, & autres étoffes.

Les Naturalistes les plus célebres, en parlant de la *genette*, ont assuré que cet animal ne se trouvoit point en France: cependant il est très commun dans cette Province, & les Paysans le connoissent sous ce même nom. On trouve les genettes dans les endroits humides.

Il y a, dans la Ville de Saumur, une Commiſſion inſtituée pour juger les procès qu'occaſionne l'introduction du faux ſel, du faux tabac, & autres objets qui intéreſſent les Fermes du Roi. Deux Subdélégations étoient établies, l'une à Ancenis en Bretagne, l'autre au Blanc en Berry, avec des reſſorts ſi étendus qu'il en réſultoit de graves inconvéniens. Une troiſième Subdélégation vient d'être établie à Nyort.

On remarque, dans quelques Villes, telle que Nyort, que le nombre des morts a ſurpaſſé notablement celui des naiſſances en 1773.

Des Particuliers concourent ici généreuſement à encourager l'étude du Deſſin dont nous avons une Ecole gratuite, pour perfectionner les Arts & Métiers.

De Paris, *le 17 Février.*

Le Tirage de la Loterie Générale s'eſt fait le 15 du préſent mois, en la maniere accoutumée; le gros Lot de 25000 liv. eſt échu au n°. 288357; & le ſecond Lot de 8000 liv. eſt échu au n°. 287494.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Copie d'une Lettre écrite le 25 Décembre 1773 à M. de Blair, Conſeiller d'Etat & Intendant d'Alſace, par M. Hell, Bailli d'Hirſingen, Membre de la Société Economique de Berne, ſur les ſouris des champs &c.

Monsieur,

Les ravages que cauſent les ſouris dans les champs, ſur-tout les torts qu'elles font aux ſemailles, ont fait imaginer pluſieurs moyens pour les détruire: ce ſeroit trop prendre ſur vos momens précieux que de les décrire tous en détail. Je paſſerai rapidement ſur ceux qui ont eu le plus de vogue, & je finirai par vous préſenter celui dont je me ſers.

La plûpart des Laboureurs commencent par boucher toutes les iſſues des trous de ſouris ſur leurs champs; & le lendemain, les uns y conduiſent de l'eau qu'ils verſent dans les trous que l'on r'ouvre pour noyer l'animal dans ſa retraite, ou l'aſſomment, s'il en ſort; d'autres y mettent des appâts empoiſonnés ou y placent des trappes ou ſouricieres.

La premiere méthode eſt, à mon avis, la moins mauvaiſe; elle eſt cependant embarraſſante à cauſe du tranſport de l'eau & du nombre des perſonnes qu'elle exige pour tuer les ſouris: elle n'eſt pas bien sûre, parce que les ſouris peuvent avoir des retraites preſque à fleur de terre, ou même dans de petites élévations juſqu'auxquelles l'eau verſée dans les trous ne s'élevera pas: comme leurs ſorties ont été bouchées, elles ſont forcées de ſuivre leurs galeries ſouterreines, elles dévanceront l'eau & ne s'arrêteront que lorſqu'elle ne les ſuivra pas. Voilà l'effet que peut produire l'eau verſée dans le premier trou trouvé ouvert. On en cherche enſuite un autre; & pendant ce tems-là, elle peut ſe perdre dans la terre & laiſſer à la ſouris le chemin libre pour ſe retrograder: enfin de maniere ou d'autre, il en peut échapper à l'inondation, & il en échappe réellement; car j'en ai vu dans des champs où cette opération venoit d'être faite.

Quant au poiſon, quel qu'il ſoit, il en peut réſulter tant d'accidens qu'on ne devroit pas y ſonger. Il n'eſt, au ſurplus, pas bien sûr que les ſouris ſoient plus friandes de l'appât avec lequel on le mêle, que des ſemences; elles peuvent porter ou pouſſer le poiſon hors des trous, & des beſtiaux peuvent en attraper; les porcs peuvent le déterrer. S'il eſt dangereux ſur les champs, il l'eſt encore bien plus dans les maiſons: lorſqu'on le prépare, les enfans peuvent en attraper. Enfin la prudence ne permet pas qu'on mette du poiſon entre les mains des Payſans.

Il a été imprimé, il y a quelques années, à Cologne, une recette pour détruire les ſouris des champs. L'Auteur prétend qu'on réuſſira infailliblement en mettant dans leurs trous des noix, des noiſettes ou des grains de bled cuits pendant une demi-heure dans du ſuc de ciguë.

J'ignore ſi le ſuc de ciguë cuit pendant une demi-heure conſerve ſes qualités nuiſi-

bles. En tout cas, cette plante eſt fort rare dans le Suntgaw ; & ſi elle conſerve ſa vertu *lètifere* après la cuiſſon, il faut la mettre dans la claſſe des autres poiſons.

Nous avons, à la vérité, d'autres plantes vénéneuſes, ſur-tout la morelle qui, dans ſon état de crudité, ne paroît pas être nuiſible, & qui toutefois tue infailliblement les porcs ſi elle eſt ſeulement échaudée. Le ſuc de cette plante, celui de la bella dona ou du napel pourroient peut-être remplacer avec ſuccès celui de la ciguë. Le napel commence à devenir rare. Je ſuis parvenu à le faire proſcrire de la plûpart des jardins où on le cultivoit à cauſe de ſa fleur qui a la forme d'un caſque.

Quant aux trappes, on les place auſſi à l'entrée des trous. On ſe ſert de différens appâts ; la carotte jaune a aſſez bien réuſſi.

On fait ici une trappe ou ſouriciere conſiſtant en un bois percé de part en part, qu'on introduit dans le trou de ſouris trouvé r'ouvert ; lorſque la ſouris en ſort, elle fait lâcher un reſſort qui détend la trappe.

On a pris beaucoup de ſouris avec ces pieges, mais la méthode eſt aſſez diſpendieuſe, employe beaucoup de tems, & n'attaque point l'ennemi dans ſes retranchemens.

De tous les moyens imaginés juſqu'à préſent, je ne connois que le ſoufre avec lequel on puiſſe faire la guerre avec ſuccès à la race entiere : le ſoufflet (dont les Journaux d'Agriculture font mention) avec lequel on chaſſe les vapeurs du ſoufre dans les galeries des ſouris, eſt tout ce qu'il y a de mieux : mais comme cet inſtrument n'eſt pas encore bien connu dans le Suntgaw, que la quantité qu'il en faudroit ne laiſſeroit pas que de coûter & retarder de beaucoup la deſtruction de notre ennemi, j'employe le ſoufre de la maniere ſuivante qui réuſſit parfaitement.

Je fais fondre du ſoufre en bâton. Lorſqu'il eſt liquide, j'y trempe des bandelettes ou tranches de papier de la largeur de ſix à neuf lignes ſur quatre à cinq pouces de longueur. Je vais ſur le champ ravagé par les ſouris, muni d'une lumiere ou de charbons ardens, & d'un paquet de ces tranches ſoufrées. Je commence par un bout du champ à inſinuer une de ces tranches bien allumée dans un trou ; je poſe une motte de terre ſur le même trou pour que la fumée ne puiſſe pas en ſortir, en faiſant attention qu'il ne tombe point de terre ſur la tranche, parce qu'elle pourroit l'éteindre : alors elle ſuit la galerie ſouterreine & ſort par les iſſues auxquelles elle communique. Mais pour qu'elle faſſe ſon effet, je bouche toutes ces iſſues à meſure que la fumée paroît. Lorſqu'il n'en ſort plus, je remets une bandelette enduite de ſoufre allumée dans le trou le plus près du dernier où la fumée a paru ; je le bouche comme le premier, & de même de ceux par où la fumée cherche à ſortir : je continue de la ſorte juſqu'au bout du champ.

On me dira, & nos Payſans m'ont dit auſſi, qu'il en coûteroit moins de ſoufre & moins de peines ſi l'on commençoit, tout comme pour les autres expédiens, par boucher tous les trous, pour faire l'opération du ſoufre ſeulement le lendemain.

Je réponds, quant au ſoufre, qu'il n'en faut que pour vingt ou trente ſous pour quinze ou vingt arpens ; quant à la peine, que, ſuivant ma méthode, on ne paſſe qu'une fois ſur le même champ ; quant à l'effet, qu'il peut ſe trouver des ſouris, même des nids, dans des endroits où il n'y aura point de trou r'ouvert, & juſqu'où la fumée d'une ſeule tranche ne pénétrera pas ; & lorſque la ſouris entendra le trépignement autour de ſon trou r'ouvert, elle ſe ſauvera auſſi loin qu'elle le pourra : la fumée, qui doit la ſurprendre & l'étouffer, ne la ſuivra pas aſſez rapidement, ne l'atteindra plus, ou ſera trop affoiblie pour la tuer.

L'avantage de ma méthode eſt d'étouffer non-ſeulement toutes les ſouris, les taupes & leur jeune poſtérité, mais encore tous les autres inſectes, ſoit courtillieres, limaçons, hannetons &c ; & les cadavres des ennemis qui alloient dévorer nos récoltes contribueront à en augmenter la végétation, en même tems que la vapeur du ſoufre fait un de ſes agens les plus actifs.

Enfin, M., dans tous les endroits où la fumée du ſoufre a paſſé, on ne trouve plus de terre remuée par aucun inſecte, & il ſemble que les ſemailles y ont pris plus de force qu'ailleurs.

Convaincu de la bonté de cette méthode, & connoiſſant votre tendre ſollicitude pour le bien de l'humanité, je croirois manquer à tout ce que je vous dois, ſi je

différois davantage à vous en rendre compte.

Il feroit fuperflu, M., de remarquer que ce remede mis en ufage dans toute la Province en même tems, détruiroit peut-être, ou du moins diminueroit confidérablement la race des fouris des champs : votre zele ne laiffe rien échapper de ce qui peut contribuer à notre bien-être.

Daignez, Monfieur, recevoir avec votre bonté ordinaire, l'hommage du cœur le plus reconnoiffant &c.

I I.

Obfervations fur le chiendent.

Un Econome Siléfien a publié, l'été dernier, un Mémoire inftructif fur cette plante qui eft fi nuifible & qui peut etre fi utile. On a imaginé en Allemagne des inftrumens pour l'extirper. Le fieur Pieper d'Ewerfen, dans le Bailliage de Bergen, eft parvenu, avec un de ces inftrumens, à la détruire tout à-fait dans un champ qui l'a récompenfé par une abondante récolte : la Société Economique de l'Electorat d'Hanovre lui a donné une médaille. L'Econome Siléfien s'éleve contre la coutume où l'on eft dans quelques pays de raffembler le chiendent en tas au coin d'un champ, & de l'y brûler. Le vent, dit-il, emporte les parties les plus fubtiles de la femence & les répand. Pour peu qu'il échappe de cette racine au feu, elle reprend & s'étend bientôt. Il vaut mieux garder le chiendent pour l'employer à divers ufages. La Médecine en tire beaucoup de parti. Sa farine peut entrer dans le pain, en cas de befoin, & autres alimens. Il eft reconnu que cette plante, mêlée avec un peu de houblon, fait de très-bonne biere. Séchée, coupée en petits brins, mêlée avec de la paille hachée, elle nourrit très-bien le bétail : l'Auteur prétend que les vaches en donnent plus de lait. Ce fentiment s'accorde avec plufieurs expériences. Si l'on ne veut pas en nourrir les beftiaux, ou qu'ils la rejettent, quoiqu'elle leur foit très-falutaire, on la leur fera fervir de litiere, quand elle fera bien féche. Elle peut être employée au chauffage. Elle feroit propre à des ouvrages tels que les petites corbeilles. Cette plante vaudroit beaucoup mieux que le chaume pour couvrir les hutes des pauvres. Nous avons déjà remarqué que les Pruffiens & les Polonois faifoient des gruaux très-délicats avec les graines de diverfes efpeces de chiendent. La manne de Pologne n'eft que la graine de notre chiendent *pied-de-poule*. Par la facilité avec laquelle fes différentes efpeces croiffent par-tout & fe reproduifent, la nature femble nous avertir de faire plus d'attention à fes propriétés & d'examiner fi ce n'eft pas pour nos befoins qu'elle le prodigue.

I I I.

Moyen employé par des Economes Anglois pour conferver long-tems des pommes & des poires, communiqué par M. Pingeron.

On raffemble en tas les pommes & les poires que l'on veut conferver, & l'on en forme autant de monceaux qu'il y en a d'efpeces différentes. On a foin de n'admettre que celles qui font bonnes. Après les avoir laiffé *reffuer* pendant une huitaine de jours, on les effuye bien & on les place avec précaution dans de grands vafes de grès, plus larges par le bas que vers le haut, que l'on bouche très-exactement. De cette maniere, les fruits fe confervent prefque toute l'année, pourvu qu'on les tienne dans un endroit d'une température prefque toujours égale. La raifon en eft palpable : le fuintement des pommes & des poires, exigé par cette méthode, en fait fortir toute l'humidité fuperflue qui les fait gâter, ainfi que le courant d'air que l'on empêche en fermant les vafes.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 9 Février 1774, au Samedi 12 dudit, le froment s'eft vendu à la Halle, de 20, 23 à 25 livres *le feptier ; idem* au Port de la Grève, 25 l. 5 f. ; le feigle, de 11 liv. 5 f., 12 l. 5 f. à 13 l. 5 f. ; l'orge, de 8 liv. 10 f., 9 liv. 10 f. à 11 liv. auffi *le feptier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 9 Février 1774 au Samedi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 à 19 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Février 1774, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 16 Février 1774.*

	H	G	
Or de Portug. à . .	730		marc.
Du Mexique à . . .	722	3	marc.
Du Perou à	712	10	marc.
Les guinées à . . .	728	4	marc.
Ducats à	98	5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	once.
Or à 20 karats à . .	84	6	once.
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	18	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	19	marc.
Piastres à	49	18	marc.

CHANGES DE PARIS, *du 15 Février 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30
Hambourg	186 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 3
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Lundi 14.*	*Mardi 15.*	*Mercredi 16.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1490	1490	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	186	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	61	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340 39 . . .	340	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.

Du Sam. 12 Fév. 1774		Du Lundi 14.		Du Mardi 15.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Caron, six prem. mois 1773.	P.	Thevenin, six p. mois 1773.	M.	Defrance, six p. mois 1773.	M.
Lenoir, *idem.*	Z.	Masson, *idem.*	N.	Viellard, six d. mois 1773.	A.
Gossey, six dern. mois 1773.	A.	Delamotte, *idem.*	O.	Cauchy, *idem.*	A.
Delarue, *id.*	C.	Creuzé, *idem.*	Z.	Defays, *idem.*	F.
Clouet, *idem.*	L.	Certain, six dern. mois 1773.	A.	Marsollier, *idem.*	G.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 8 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 12 Octobre.*

DEPUIS qu'il a été ordonné aux Capitaines Provinciaux de pourvoir à ce que les pauvres soient occupés & entretenus dans leurs Paroisses respectives, la mendicité semble presque totalement extirpée. Auparavant, faute de ressources dans leur pays natal, ils refluoient dans cette Capitale comme vers le centre de la richesse. En leur offrant du travail, on rend la mendicité vraiment infame : en le leur offrant dans leur domicile, on détruitt le vagabondage; car ils ne quittent guere leurs foyers qu'à la derniere extrémité & lorsqu'on les attire ailleurs par une plus douce perspective.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 21 Octobre.*

Des Feuilles publiques ont annoncé qu'il s'étoit trouvé un grand vuide dans la caisse de la Nouvelle Compagnie maritime de Berlin ; & que les actions de cette Compagnie étoient tombées dans le dernier discrédit. Cette nouvelle demande confirmation.

ITALIE.

DE MODENE, *le 8 Octobre.*

On croit avoir remarqué que nos Fabricans de velours sont parvenus à donner à ces étoffes une qualité égale à celles d'Angleterre, de Hollande, de France & d'Espagne. La concurrence de la fabrication étrangere n'a donc point arrêté leur industrie, il se pourroit même qu'elle l'eût excitée. A qualités égales, la marchandise du pays devroit obtenir la préférence sur celle du dehors, par le bon marché, à moins que des vices intérieurs ne détruisent l'avantage qu'elle a naturellement sur l'autre nécessairement chargée de frais de transport. Ainsi cette concurrence ne feroit que servir de frein à nos Fabricans pour les empêcher de mettre un prix arbitraire à leurs velours, ou d'aiguillon pour les exciter à la perfectionner & à mériter à tous égards la préférence. Cependant le Gouvernement a jugé à propos de leur accorder, comme récompense & comme encouragement, la défense d'introduire des velours de fabrication étrangere.

DE NAPLES, *le 9 Octobre.*

La nuit du 26 au 27 Septembre, un ouragan des plus violens dont on ait conservé le souvenir, obligea nombre de bâtimens à se réfugier dans le Golfe de cette Capitale où ils réparent les dommages qu'ils ont soufferts. On ne doute pas que cet ouragan n'ait causé beaucoup de naufrages.

DE GENES, *le 15 Octobre.*

Il arrive continuellement dans ce Port des grains du Midi & du Nord, du Levant & de

l'Occident. L'Afrique, l'Amérique, l'Espagne, la Hollande, la Russie &c. versent dans nos magasins. Les prix de ces denrées ont éprouvé successivement des modérations; & l'on ne prévoit que des changemens favorables.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 22 Octobre.*

S'il est vrai, selon le rapport du Capitaine Morissey, commandant le vaisseau, la *Catherine*, arrivé du Maryland à Cork, & celui de l'équipage d'un navire, venu de Rhode-Island à Bristol, qu'il y a eu une action entre les Troupes du Roi & les Habitans de Boston, & que cinq cens Bostoniens ont été tués, il est à présumer que l'Amérique septentrionale est à présent toute en feu, & que nous n'avons plus à attendre de la fortune que l'indépendance ou la ruine de nos florissantes Colonies.

Il vient de paroître un écrit dont l'objet est de prouver que non seulement, en matiere d'impôt, mais encore en fait de commerce, de manufactures & d'administration, les Colonies doivent être absolument indépendantes de la Législation Britannique; & que ce n'est que par une reconnoissance formelle de ce droit & par la conclusion d'une ligue réciproque & amicale que le bonheur réel des deux pays peut être établi & maintenu. Jamais cette vérité profonde n'entrera dans la tête du Peuple Anglois, à moins que l'expérience n'opere la conviction.

La petite guerre éternelle entre les Commis & les Contrebandiers vient de fournir à un Officier des Douanes l'occasion de se signaler. Le 12, il rencontra, dans un canton du Comté d'Essex, une troupe de gens chargés d'une grande quantité de marchandises proscrites. Il attaqua; le combat fut vif; il y eut de part & d'autre quelques blessés; deux Contrebandiers furent tués; enfin l'Officier des Douanes resta maître du champ de bataille & de plusieurs ballots de dentelles, de toiles de Cambrai, de beau thé &c.

L'état suivant de l'exportation des toiles & du fil de lin d'Irlande depuis le commencement de ce siecle prouve victorieusement l'accroissement prodigieux de cette Manufacture, & fait voir de quelle importance il seroit pour la Métropole de la sauver, s'il étoit possible, de la ruine dont elle est menacée.

Montant de l'Exportation.

Années.	Toiles.	Fil.	Total.
	℔ st.	℔ st.	℔ st.
1701.	14000	39000	53000
1711.	78000	44000	122000
1721.	120000	88000	208000
1731.	220000	84000	304000
1741.	480000	129000	609000
1751.	751000	142000	893000
1761.	803000	238000	1041000
1771.	1691000	204000	1895000

Suivant les déclarations d'exportations enregistrées à la Douane de Dublin d'où cet état a été tiré, le commerce de toile seul a diminué en 1772 de cinq millions de verges, montant, suivant le prix de la facture, à 350,000 l. st.; & d'après les meilleures estimations qu'il a été possible de faire des exportations depuis le mois de Mars 1772 jusqu'au mois de Mars 1773, il a encore baissé d'un tiers, ce qui réduiroit ce commerce à moins de 900,000 liv.; de sorte que le total de ces deux articles seroit diminué de 1,100,000 l. relativement à l'année 1771. Il n'a dû rendre, dans l'année 1772, que 795,000 liv.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le 28 Octobre.*

Attendu l'abondance des récoltes, l'exportation des grains avoit été permise par une Ordonnance du 9 Juillet. Vu la disposition des esprits, cette liberté avoit été restreinte à certains départemens par une Ordonnance du 3 Septembre. Enfin une Ordonnance du 17 du courant, vient de l'interdire dans ces mêmes cantons. Ainsi les choses sont à cet égard sur le pied où elles étoient avant le 9 Juillet.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette Ville avoit demandé une *description abrégée des principales rivieres qui arrosent les Pays-Bas; l'exposition des changemens arrivés à leurs lits; le détail des travaux*

entrepris dans différens tems, soit pour rendre ces rivieres plus navigables, soit pour établir une communication entr'elles & différentes Villes ou Cantons jusqu'au regne de Charles-Quint. Dans la Séance du 14, elle a adjugé le Prix à un Mémoire Latin de M. Heylen, Professeur en Philosophie à Louvain.

La Société avoit en même tems demandé, *si la pratique des enclos, tels que la nature du terrein peut les admettre, adoptée en Angleterre, est favorable aux défrichemens; & en général quel est le moyen le plus expéditif de fertiliser les terres nouvellement défrichées?* Le Prix a été adjugé à M. *François Coster*, demeurant à Anvers. M. le Gouverneur a autorisé l'Académie à en accorder un second à D. Robert Hickman, Religieux de l'Abbaye de Saint-Hubert en Ardenne. M. de Launay, Avocat au Conseil Souverain de Brabant, Auteur d'un second Mémoire François, a obtenu l'Accessit.

Sujets de Prix pour l'année 1775. 1°. *Quels sont les monumens qui nous restent des Romains tant dans la partie des Pays-Bas, possédée aujourd'hui par les Maisons d'Autriche & de France, que dans le Pays de Liege, avec une description de ces monumens?*

2°. *Quels seroient les moyens de perfectionner dans les Provinces Belgiques la laine des moutons?*

Les Mémoires, écrits en Latin, François ou Flamand, seront remis avant le 16 Juillet 1775, à M. Gerard, Secretaire de Sa Majesté & de l'Académie.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

Extrait d'une Lettre écrite de Toulouse, le 16 Octobre 1774, par un Abonné de la Gazette & du Journal.

» Le prix courant du bled, le prix du commerce, est de quinze francs le septier: » depuis la publication de l'Arrêt du Conseil, il a baissé successivement d'environ » 40 s. Vous sçavez le rapport de notre septier avec celui de Paris; il est de 7 à 12, » de 14 à 24: ainsi valant actuellement 15 » francs, c'est comme à Paris 25 liv. 15 s. » La sûreté & la protection accordées dans » tout le Royaume au commerce du bled, » la liberté inviolable de la circulation intérieure & de l'importation étrangere, ne » pouvoient manquer de produire une diminution. Ce ne sont point en général, » & sur-tout dans ce pays-ci, les Consommateurs locaux qui donnent le prix au » bled, ce sont les achats des Négocians. Or » les Négocians ont dû se mettre en panne » & suspendre tous achats, parce que leur » étant désormais permis de tirer des grains » indifféremment de tous les Marchés du » Royaume, & de tous ceux des pays étrangers, il est de leur intérêt de connoître » les prix auxquels les grains s'établiront » dans tous les divers Marchés, pour se décider lucrativement sur la préférence, & » ils ne reviendront à nos bleds qu'après s'être assurés, par la comparaison des prix & » le calcul des frais, que les nôtres leur » donneront plus de bénéfice. Il étoit aisé » de prévoir cette marche; & dès l'instant » que l'Arrêt du Conseil fut publié, personne ne douta ici que le prix du bled ne » baissât. Vous sçavez que le Bas-Languedoc, les Sevennes, la Provence sont notre » débouché ordinaire pour les bleds. Tant » que les gênes & les entraves ont subsisté, » nous n'avions presque point de concurrence à craindre pour cette fourniture, » l'Etranger n'osoit en envoyer, parce qu'avec la liberté d'entrer, il n'étoit pas assuré » de sortir; & les Provinces voisines étoient » assujetties à tant de formalités que les secours qu'elles fournissoient étoient toujours ou modiques ou tardifs. L'effet que » cet Arrêt du Conseil a produit ici doit » être nécessairement un effet général, c'est-à-dire, qu'il a dû faire baisser le prix du » bled par-tout où il étoit plus fort que la » quantité récoltée dans l'ensemble des Provinces à portée de venir les unes chez les » les autres, ne le comportoit, & qu'il a dû » le faire hausser par-tout où il étoit plus » bas. Cette proportion du prix de la denrée, avec la quantité récoltée, doit être » toujours le vœu de l'humanité & de la » justice, & le but invariable de l'administration. Je ne sçais point d'autre moyen » pour que l'avantage soit égal entre ceux » qui recueillent & ceux qui consomment. » Les principes de cet Arrêt sont admirables, & ses dispositions de la plus grande » sagesse. Nos louanges de nous autres gens » de Toulouse ne sont pas suspectes: il a fait

» baiſſer nos bleds, il pourroit nous être » permis de gronder. Mais en vérité, nous » ſerions bien injuſtes de nous plaindre : ſi » dans ce moment-ci il opére une diminu- » tion qui peut n'être que momentanée & » paſſagere, ne nous aſſure-t-il pas pour » toujours une vente libre, facile & conſ- » tante ? Et que devons-nous deſirer de » plus ! La liberté d'exporter à l'Etranger, » nous l'aurons, il n'eſt pas poſſible qu'on » nous la refuſe lorſque les principes de cet » Arrêt auront un peu fermenté dans les tê- » tes & diſſipé les préjugés. Si on n'oſe la » rendre générale, ſi on en craint les ſuites » & les dangers, qu'on en faſſe un eſſai ſur » nous : qu'elle ſoit défendue tant qu'on vou- » dra dans la *langue d'oui*, mais qu'elle ſoit » permiſe dans la *langue d'or*, nous en vou- » lons bien courir les riſques.

N. Par une Lettre poſtérieure, on mande que le bled a encore baiſſé de 10 ſous.

De Lyon, *le 24 Octobre.*

Les travaux du projet de M. Perrache, tendant à redreſſer le lit du Rhône dont les eaux ſuivroient une ligne droite depuis le pont de la Guillottiere juſqu'au pont de jonction du Rhône à la Saône, ont été pouſſés, cette année, avec ardeur ; mais une crue aſſez conſidérable ſurvenue à la fin de l'été a cauſé du dommage. On le répare & on ſuit avec conſtance l'entrepriſe commencée. Elle a droit d'intéreſſer tous les Habitans de Lyon, & les Navigateurs ſur la Saône, par ſa grandeur, par ſes difficultés, par l'ornement qui en réſultera pour la Ville, par la facilité d'un des abords, & enfin par la diminution des dangers que l'on couroit le long des moulins qui ſeront placés de maniere à ne faire craindre aucun inconvénient.

La hauteur aſſez conſtante des eaux du Rhône a empêché M. Morand d'avancer la conſtruction de ſon pont de bois autant qu'il eſt évident que ſans cet obſtacle il l'eût fait.

Si la diminution qu'il y a eu depuis quelques jours continue, on ne tardera pas à voir moiſer les pilotis, poſer les palées & mettre ſucceſſivement en place toutes les pieces de cet édifice, dont l'enſemble & les détails ont généralement ſatisfait ceux qui l'ont examiné ſans jalouſie de métier ou ſans prévention. Quelques accidens, mais rares, ont excité des plaintes qui euſſent ſans doute fait plus d'impreſſion s'il n'avoit pas été reconnu que ces accidens ont été cauſés par les imprudences des Navigateurs.

La Manufacture de porcelaine du ſieur Louis Revol, l'aîné, a toujours beaucoup de ſuccès. L'Hôtel de Ville lui a accordé quelque diminution ſur les droits d'entrée du bois qu'il conſomme ; & cette faveur prouve l'intérêt que MM. les Prévôt des Marchands & Echevins prennent à la proſpérité de cette branche nouvelle d'induſtrie. Il ne s'eſt point encore élevé de Fabrique en concurrence dans le même genre. Il ne paroit pas poſſible de ſurpaſſer le ſieur Revol relativement à la propriété que ſa porcelaine a de réſiſter au feu le plus fort dans les uſages ordinaires de cette matiere : mais malgré l'économie avec laquelle il régit, le prix en eſt toujours fort haut, quoique bien au-deſſous de celui de la porcelaine de Sevres dont la couverte n'eſt pas plus belle, & qui n'a pas plus de ſolidité.

De Vic (*Trois-Evêchés*), *le 24 Octobre.*

Les vendanges ſe ſont faites ici par un tems très-favorable. Le produit qui vient d'en être conſtaté, a ſurpaſſé nos eſpérances : la qualité répond à la quantité. Le Décimateur a levé quatre cens meſures de vin, la meſure de quarante-cinq pintes de Paris.

La culture des pommes de terre, très-commune dans ce pays, n'a pas été ſecondée par l'influence des ſaiſons. La ſéchereſſe de l'été qui a altéré toute végétation, a fortement frappé ces plantes ſur les côteaux qui entourent notre Ville. Dans ce moment, la récolte de cette production offre un tableau qui, quant à la quantité des Travailleurs & au mouvement, peut être comparé à celui des vendanges. Mais le pauvre n'eſt pas ſatisfait ; il n'oublie pas que, dans un tems de calamité, il eſt encore heureux, quand cette reſſource eſt abondante ; & il voit combien, en comparaiſon des années précédentes, elle eſt foible.

De la Rochelle, *le 25 Octobre.*

Les prix des bleds baiſſent à Marans & autres Marchés circonvoiſins. Les eaux-de-vie viennent de monter ici à 135 l. les 28 velles.

DE MERU (*en Beauvoisis*), *le 25 Octobre.*

Au mois d'Août dernier, un Particulier de ce canton, sur ce qu'on lui avoit dit que l'odeur de la jusquiame faisoit fuir les insectes & les rats, en fit placer des tiges tout autour de sa grange, dans l'intérieur. Des Valets s'y endormirent pendant les fortes chaleurs : à leur réveil, ils se trouverent fort malades : l'un eut un vomissement & un seignement de né considérables ; les autres eurent des étourdissemens & des maux de tête qui durerent plusieurs heures.

Le tems a singuliérement favorisé les labours & les semailles.

DE POITIERS, *le 27 Octobre.*

La culture des mûriers & l'éducation des vers à soie réussissent dans cette Province, à l'insçu peut-être du reste du Royaume. Il y a déjà vingt ans que nous devons une Manufacture de soie aux soins bienfaisans de M. de Blossac. Les terreins incultes ne sont pas rares dans ce pays : on pourroit, sans prendre sur une culture importante, y planter des mûriers. Avec le tems, cet objet deviendroit très-avantageux, si l'art y secondoit la nature, si l'on cultivoit suivant les bons principes, si l'industrie & l'activité se portoient sur cette branche d'économie avec intelligence & méthode. Les mûriers croissent, & les vers à soie s'élevent avec succès jusques dans le Nord. Le climat & le sol du Poitou ne different pas du climat & du sol de plusieurs autres Provinces de France, où cet Art est fructueusement exercé. M. Dubet, dont les voyages agronomiques ont principalement pour but de faire connoître à nos différentes contrées les ressources négligées que la nature ou leur offre ou leur cache, a examiné nos environs & jugé que les mûriers & les vers à soie y seroient élevés avec fruit. Depuis quelques années, dix ou douze Particuliers ont réussi de maniere à inspirer à d'autres le même goût. On assure qu'un Seigneur du Bas-Poitou a établi chez lui une Manufacture de soie qui a déjà beaucoup de succès.

Le Bureau Général des Finances de la Généralité vient de publier un Réglement général en fait de Voierie. Nous en rendrons compte.

DE METZ, *le 27 Octobre.*

Avant-hier, 25, il y a eu sur le Marché soixante-seize voitures de tous grains : les prix en ont diminué.

Le 2, vers les cinq heures & demie du soir, la foudre tomba dans le village de Mars-la-Tour : elle mit feu à une chambre & à un grenier de la maison du sieur Bertin; mais l'activité des Habitans l'éteignit bientôt. Un cheval fut tué dans l'écurie.

DU HAVRE-DE-GRACE, *le 27 Octobre.*

Le navire, la *Belle-Colinette*, du port d'environ 300 tonneaux, commandé par le Capitaine Alexandre Arson, est ici en charge pour le Cap François. Il partira du 1 au 5 Décembre prochain. Ceux qui voudront s'y embarquer ou y charger des marchandises à fret, pourront s'adresser à MM. *Dav. Chauvel & fils.*

D'AMIENS, *le 29 Octobre.*

Les bleds baissent presque généralement de prix dans les grands Marchés de la Picardie, de l'Artois, & autres pays voisins.

DE PARIS, *le 6 Novembre.*

Le P. Cotte, de l'Oratoire, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, sçavant & exact Météorologiste, a observé à Montmorency qu'une mare d'eau, servant d'égout à une fosse de fumier, devient rouge toutes les fois qu'il doit pleuvoir. Pareil effet a lieu à l'égard d'un lac assez profond qui est un peu éloigné de ce village, entre Grolay & Montmagny : on l'appelle dans le pays le *lac de Marchais.*

Il résulte des observations de ce sçavant Oratorien que, pendant les six premiers mois de la présente année, le vent dominant a été celui du sud-ouest ; la chaleur moyenne, de 8 degrés ; l'élévation moyenne du mercure, de 17 p. 10 l. ; le nombre des jours de pluie, de 89 ; la quantité de pluie, de 13 p. 10 ¼ l. ; de neige, de 5 p. 4 ½ l. ; l'évaporation, de 17 5.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre concernant différentes expériences sur les pommes de terre &c.

MONSIEUR,

Agréez que j'aye l'honneur de vous rendre compte aujourd'hui des essais faits sur les pommes de terre & sur les grains étrangers que l'on eut la bonté de me remettre au Bureau de Correspondance au commencement d'Avril dernier. Dès que je les eus reçus, je les envoyai à M. Verron, Curé de Haute-Fontaine, près Villers-Cotterets, & Associé de la Société d'Agriculure de Soissons, mon ami intime, homme rempli de connoissances & de vues utiles pour tout ce qui peut intéresser l'humanité. Il m'accusa, le 10 Avril, la réception des patates, en ces termes. » Je viens de recevoir, Monsieur, la » boîte que vous m'avez annoncée par votre » lettre du 4 du courant; je regarde ce pré- » sent comme un honneur, puisqu'il me » procure celui d'être en relation avec la So- » ciété Royale d'Agriculture de Paris, par » votre moyen. Je compte planter demain » les patates de pommes de terre & semer » les grains, en suivant vos instructions avec » la plus scrupuleuse exactitude, & je vous » rendrai un fidele compte de leur dévelop- » pement. J'ai renouvellé l'expérience faite » dans les environs de Prague, sur une ré- » colte d'orge & de seigle dont il étoit parlé » l'année derniere dans le Journal de Bouil- » lon; j'ai aussi semé du froment d'automne » en Mars, & j'aurai l'honneur de vous ren- » dre compte de ces divers essais dans le » tems ».

Par celle du 31 Mai suivant, il me marque :

» Les pommes de terre, quoique de dif- » férens pays & de différens climats, ont » paru toutes le vingt-neuvieme jour de » leurs plantations. On en fait grand usage » à Haute-Fontaine, principalement chez » Madame la Comtesse de Rosche. On en » met dans tous les ragoûts, dans les tour- » tes & les pâtés; nos bonnes gens de cam- » pagne les font cuire sous la cendre, & qui- » conque cultive des champs se procure des » pommes de terre; c'est une ressource qui » épargne le pain. Je n'ai pas besoin de vous » entretenir des avantages de cette produc- » tion; ils sont connus de tout le monde & » principalement de ceux qui s'étant dé- » pouillés de tous préjugés ont cherché dans » les faits la solution d'un problême qui n'au- » roit jamais dû en être un, & ne se sont pas » décidés seulement sur les expériences des » autres, mais sur les leurs. Un Seigneur du » Valois, M. de Levremont, dont je suis al- » lié, en fait faire du pain pour ses domes- » tiques.

» J'ai mesuré hier les tiges de mes pom- » mes de terre; il y en a qui ont un pied de » haut, les autres 13 pouces; il y en a qui » ont 17 pouces, il s'en trouve qui n'ont » qu'une tige, mais forte, d'autres en ont » six; il y en a une qui en a 23, mais foi- » bles; elles sont toutes en bonne santé, » & on peut espérer de nombreuses familles. » Pour ce qui regarde les grains étrangers, » je ne puis encore rien vous dire. Le sei- » gle se seme en France en Septembre & le » froment en Octobre, & l'Abbé de Bruxel- » les qui a semé des fromens d'automne vers » la fin de Mars 1766, n'a pas réussi : j'ai se- » mé le 11 Avril, & je n'ai pas espérance de » réussir, mais vous pouvez être persuadé » que les soins ne seront pas épargnés. D'ail- » leurs j'ai gardé quelques grains de seigle » de Valachie, de bled de Sibérie & de fro- » ment de Pologne, pour être semés dans les » tems convenables; je regarde sur-tout le » bled de Sibérie comme le plus précieux, » parce qu'étant d'un pays très-froid, il » pourroit soutenir en France des froids ca- » pables de geler les nôtres. Je vous rendrai » compte du seigle & de l'orge que j'ai se- » més à la mi-Juillet 1773. Nous nous pré- » parons à manger aujourd'hui un choux- » pomme nouveau de ma culture. Je vous » félicite sur le goût que vous avez pris pour » l'Agriculture, il vous procurera des plai- » sirs toujours nouveaux. Dès l'âge de 28 » ans, j'ai semé du froment; de tous les » grains que j'ai semés & qui ont levé, il n'y » en pas eu qui ne m'ait rendu 10 beaux épis.

Lettre du 18 Août.

» J'ai l'honneur de vous envoyer, Mon- » sieur, un épi de bled de Sibérie & un épi » d'orge d'Egypte qui ont mûri sur couche; » j'espere que le bled de Sibérie & l'orge

» d'Egypte plantés en pleine terre parvien-
» dront en maturité ſur la fin du mois ; je
» n'oſe pas aſſurer que le froment de Polo-
» gne parvienne à une maturité auſſi promp-
» te & auſſi parfaite que celle où parvien-
» dront les deux autres eſpeces de grains.
» Vous m'avez envoyé plus de richeſſes que
» vous ne m'en aviez annoncées par votre
» Lettre du 4 Avril dernier : j'ai trouvé dans
» le froment de Pologne deux pieds d'orge,
» & dans l'orge d'Egypte de l'eſcourgeon &
» un pied d'avoine dont la principale tige eſt
» de la groſſeur du petit doigt. Je regarde
» le bled de Sibérie qui eſt une véritable or-
» ge, & l'orge de Pologne comme plus pré-
» cieux que l'orge du Mexique & les dia-
» mans du Mogol. Nous pourrons, par leur
» moyen, procurer à nos pauvres gens de
» campagne une moiſſon d'orge qui précé-
» dera celle du froment, en ſemant les or-
» ges en Juillet. J'ai ſemé le 27 Juillet 1773
» 200 grains de ſeigle & 150 grains d'orge
» de Mars; il n'eſt reſté que 12 pieds d'orge
» qui ont réſiſté à l'hiver, & les moineaux
» qui ont établi leur domicile dans le clo-
» cher de ma Paroiſſe, voiſin de mon jardin,
» ont moiſſonné mon orge les 16 & 17 Juin,
» quoique je ne les euſſe pas chargé de cette
» commiſſion. Le bled de Sibérie & l'orge
» de Pologne, accoutumés à vivre dans un
» air extrêmement froid, paſſeroient l'hi-
» ver dans notre climat modéré ſans ſe ge-
» ler, puiſque toutes les fois que j'ai ſemé
» de l'orge de Mars en automne, il m'en eſt
» toujours reſté pluſieurs pieds qui ont réſiſté
» à l'hiver. Je puis même montrer aux cu-
» rieux un pied d'orge que j'ai ſemé le 5 No-
» vembre 1768, & qui a porté 82 épis en
» 1769. J'ai mis dans une petite balance 53
» grains de bled de Sibérie dans un baſſin &
» 53 grains de ma dépouille ſur couche dans
» l'autre ; il a fallu retirer 17 grains nou-
» veaux pour rendre les deux baſſins de la
» balance égaux : donc le bled de Sibérie ſe
» plaît mieux dans le climat de France que
» dans le ſien, & qu'il s'accommode mieux
» de notre air tempéré. L'Agronome Suiſſe
» dit que la graine de pomme de terre qui
» vient au haut des tiges a produit en diffé-
» rentes épreuves de fortes tiges & des fruits
» ou gros ou abondans. C'eſt la méthode que
» je me propoſe de ſuivre (lorſque j'aurai
» recueilli de ces grains), me paroiſſant la
» plus naturelle. J'ai déjà des bayes qui ſont
» de la groſſeur de groſſes noiſettes.... J'ai
» l'expérience que des œillets de graine don-
» nent des plantes plus fortes que de marcot-
» tes, & les artichauds que j'ai ſemés de grai-
» nes ſont venus au moins d'un tiers plus
» forts que ceux que j'ai plantés d'œilletons :
» la graine d'ailleurs eſt bien plus commode
» à tranſporter que les pommes de terre, & ce
» moyen eſt moins coûteux. Je n'ai aucune
» eſpérance du ſeigle de Valachie ; mais j'en
» ai réſervé quelques grains que je me pro-
» poſe de ſemer au mois de Septembre pro-
» chain.

Je compte que je recevrai dans peu de tems de nouveaux détails ſur les expériences de mon ami ; j'aurai l'honneur de vous en faire part ſi vous l'agréez, vous priant d'être perſuadé du zele avec lequel je profiterai toujours des occaſions que vous voudrez bien me fournir de contribuer au progrès d'une ſcience qui doit faire les délices de tous ceux qui aiment leurs ſemblables & qui deſirent de leur être utiles. Oui, Monſieur, je ne crains pas de le dire, les perſonnes qui méritent de jouir d'une conſidération ſpéciale ſont les riches qui employent une partie de leurs biens à ſoulager les malheureux, particuliérement les Habitans de la campagne (qui méritent à tant d'égards bien plus que l'eſtime), & les Sçavans qui travaillent à les inſtruire, à les éclairer, à les diriger.

Je vous envoye les deux épis que mon ami m'a envoyés. Permettez, Monſieur, que je profite de l'occaſion, pour vous dire ſans flatterie qu'un de mes plus grands plaiſirs eſt de lire la Gazette & le Journal d'Agriculture. Je les regarde comme un dépôt de connoiſſances utiles aux hommes de tout état & de toutes qualités ; le riche Propriétaire peut y apprendre à améliorer ſes terres & à rendre ſes Vaſſaux heureux, le Citadin à connoître le prix des hommes qui le font vivre & les travaux qu'exige cette terre, qu'il connoît ſi peu, pour la mettre en état de produire. L'Artiſte eſt inſtruit des nouvelles découvertes qui ſe font tous les jours dans les Arts & qu'ignorent la plûpart de ceux qu'elles intéreſſent plus particuliérement. Continuez, Monſieur, à éclairer les hommes ; votre travail vous rend cher aux honnêtes gens : il faut des ſiecles d'un travail continu pour déraciner les abus, enfans de l'ignorance. Les vices prennent aiſément

racine, les erreurs se multiplient avec rapidité, & les hommes chérissant leur aveugle routine se refusent avec opiniâtreté à la lumiere qui les poursuit sans pouvoir les atteindre. *Signé*, DOYLOT.

II.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 29 Octobre 1774, au Mercredi 2 Nov., le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 22 l. 10 s. à 26 l. *le sept.*; *id.* nouveau, de 19, 22 à 25 livres; *idem* au Port de la Grève, de 19 à 26 l.; le seigle, de 13, 14 liv. 10 s. à 16 l. 10 s.; l'orge, de 9 l. 15 s., 10 à 10 l. 10 s. aussi *le septier*.

III.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 29 Octobre 1774, au Mercredi 2 Nov., l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 19 l. 10 s. *le septier*; *idem* nouvelle, de 16, 17 à 18 liv. 10 s.; il ne s'en est point vendu à la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 5 Novembre 1774, de 49 à 50 l.; *id.* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 15 à 16 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 l. 10 s. à 15 l.; le cent de foin au Port de la Grève, de 30 à 31 liv.

CHANGES DE PARIS, *du 5 Octobre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{4}$
Londres	31 5 16e.
Hambourg	180 $\frac{1}{2}$
Madrid	14 19 à 19 6
Cadix	14 18
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon *Saints*.....	$\frac{3}{4}$ à $\frac{5}{8}$ P. 8 P.

PRIX

DES matieres d'or & d'argent à Paris du 5 Novembre 1774.

			H	G
Or de Portug. à . .	719			marc.
Du Mexique à . . .	715			
Du Perou à	707			
Les guinées à . . .	717			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Jeudi* 3.	*Vendredi* 4.	*Samedi* 5.
COMP. D. IND.			
Actions à 3 coup	. . . . .	1910 1895 . .	1885 90 87 $\frac{1}{2}$.
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1210 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	242 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Ost. .	FESTE.	. . . . .	394 93 94 . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 5 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE RIGA, *le 4 Juin.*

M. Eisen, Curé en Livonie, possede le secret de conserver toute sorte de fleurs, d'herbes, de plantes, de racines dans toutes les saisons de l'année. Les fleurs appliquées sur un papier clair & transparent comme du cristal de Russie ne perdent pas la plus délicate de leurs nuances. Les produits du jardinage retiennent leur saveur & leur goût naturel, de maniere qu'on peut rassembler toute l'année sur la même table les légumes de toutes les saisons &c. Cette méthode pourra sur-tout être très-utile à ceux qui entreprennent des voyages de long cours. Le Roi de Pologne, Juge éclairé & Protecteur généreux des Arts, a voulu en faire l'essai, avec plusieurs Magnats : le résultat a été si satisfaisant que S. M. a envoyé à M. Eisen une médaille d'or du poids de douze ducats, présentant d'un côté l'effigie du Roi, de l'autre une couronne de laurier, de chêne & de myrthe avec le mot *Merentibus*. (*Nous publierons ce secret*).

M. le Pasteur Eisen a introduit dans les campagnes de son canton l'usage d'inoculer la petite vérole : les Paysans inoculent eux-mêmes leurs enfans ; il n'y a presque plus aujourd'hui que les nouveaux-nés qui n'ayent point eu cette maladie.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 13 Juin.*

On a publié ici un petit Mémoire intéressant pour prévenir la mortalité des oies, sur-tout dans les mois de Juin & de Juillet, tems où elles sont sujettes à beaucoup de maladies. Il ne s'agit presque, pour conserver cette espece de volaille d'une si grande ressource pour beaucoup de ménages, que de la bien soigner. (*Nous avons reçu la traduction de ce Mémoire*).

La culture des oignons forme une bonne branche d'économie dans le village de Wiehlau, Cercle de Brug. Les Habitans suivent une méthode particuliere que l'on ne connoît pas dans le reste de la Principauté. On souhaiteroit qu'une personne instruite de cette méthode voulût bien en donner une description détaillée.

DE LEIPSICK, *le 13 Juin.*

Le Gouvernement s'est plaint, dans une Ordonnance du 12 Mars dernier, qu'il s'étoit glissé beaucoup d'abus, nuisibles à la caisse publique, dans le transport des vins étrangers destinés à la consommation intérieure, & dans le payement des droits ; abus que les Voituriers & Marchands jugeoient favorables au maintien de ce commerce. Pour y remédier, il est enjoint aux Conducteurs de ces vins tant par terre que par eau, en grande ou en petite quantité, de représenter par-tout où besoin sera, des pas-

ſeports originaux des Bureaux frontieres, avec acquit des droits & ſpécification des qualités, quantités, deſtinations de la denrée. Au moyen de ces petits procès-verbaux qui occuperont quelque tems les Commis & les Voituriers, les chemins ſeront libres. La prudence fiſcale n'a pas été, comme on voit, auſſi diligente à ſe perfectionner ici que dans beaucoup d'autres pays. Les autres diſpoſitions de l'Ordonnance tendent à réprimer l'avidité des Marchands de vin & à prévenir les fraudes dans tous les cas, cas innombrables, dit-on, en fait de commerce, auxquels il faut ainſi oppoſer des précautions innombrables, pour que tout aille bien & vîte.

De Naumbourg, *le* 14 *Juin.*

Les vignes plantées, depuis quelques années dans nos environs, & cultivées à la maniere de Franconie, ſont actuellement dans le meilleur état. La ſaiſon leur a été aſſez conſtamment favorable. Nous avons eu, ce mois-ci, des jours chauds & propices pour la floraiſon. Tout nous fait eſpérer de belles vendanges dans les lieux que nous voyions, il n'y a pas long-tems, abſolument nuds.

ITALIE.

De Mantoue, *le* 5 *Juin.*

L'Académie Royale des Sciences de cette Ville avoit propoſe au concours un problême philoſophique très-intéreſſant ſur *les cauſes des délits, & les moyens d'en prévenir ou empêcher les effets, pour rendre les ſupplices plus rares, ſans que la ſûreté publique en ſouffre.* La diſſertation qu'elle a couronnée porte pour deviſe : *Deum ſemper conſiderantes, & quatenùs ei placiti videamur, & aliquid bonorum dignum in nobis agamus, nitimur aliquid adinvenire ſemper & naturæ conſequens & quod poſſit priora corrigere.* L'Auteur eſt prié de ſe faire connoître, avec les renſeignemens néceſſaires, à M. l'Abbé Jean-Baptiſte Buganza, Secretaire de l'Académie.

De Bologne, *le* 9 *Juin.*

Pour encourager l'éducation des vers à ſoie, M. le Légat a publié un recueil d'injonctions & de défenſes, en date du 30 Avril. ... Ordonné que tous les cocons de la contrée ſoient portés à la Foire du *Pavaglione* où s'ils ſont trop abondans, ils ſeront donnés pour rien... Ordonné, pour les lieux éloignés de plus de cinq milles de cette Cité, de déclarer exactement la quantité de graines qu'on y mettra à éclore, exactement la quantité de vers qu'on y perdra, exactement &c... Défendu aux Tireurs de ſoie, tant mâles que femelles, Maîtres qu'Eleves, Habitans du pays, d'aller exercer au dehors leur induſtrie, en leur laiſſant la liberté de vivre ſans travailler s'ils ne trouvent pas à travailler ici..... Défendu de porter ou laiſſer porter hors du diſtrict (*même défenſe à Milan*) des feuilles de mûriers pour les autres Sujets de l'Etat Eccléſiaſtique ou pour les Etrangers qui pourroient en tirer des cargaiſons fraîches.... Ordonné que ceux qui vendent, achetent, cueillent, portent de ces feuilles dans la Ville ou dehors, rendent compte des perſonnes, des lieux &c, afin qu'on ſçache d'où les vers viennent &c... Qu'on n'achetera point de ces feuilles pour les revendre, au grand détriment des vers... Que toutes les ſortes de cocons recueillis hors de la Ville ſoient apportés dans la Ville, pour être d'abord repréſentés à M. le *Gabellin* ou Officier Fiſcal, & puis tranſportés comme ceux de la Ville ſur la Place où ſe tiendra la ſuſdite Foire, ſans s'arrêter en route, & puis conduits à la balance publique, afin que l'Acheteur acquitte doucement les droits... Que les vers ayent achevé toute leur beſogne, & que les cocons ſoient parfaits... &c... &c... &c.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 20 *Juin.*

On mande de Dundée en Ecoſſe que les Bourgeois & les Marchands de draps larges ont pris, dans une nombreuſe Aſſemblée, la réſolution d'y établir une Manufacture de ces draps, & qu'ils s'y ſont plus ou moins intéreſſés, attendu qu'il paſſe de là beaucoup d'argent en Angleterre pour l'achat de cette marchandiſe.... On mande d'Edimbourg que les Habitans de pluſieurs Provinces de l'Ecoſſe, touchés de la ſituation du

pays ; de la décadence du commerce & surtout des Manufactures de toile, des nombreuses émigrations occasionnées par ces circonstances, ont résolu de ne plus porter que des habits de drap large & autres vêtemens de fabrication Ecossoise, afin d'employer les pauvres gens, de ranimer l'industrie, & de relever un peu le pays, s'il est possible. On espere que cet exemple sera suivi dans les autres cantons.... Les Manufactures de drap pourront, en conséquence, décliner en Angleterre : alors les Entrepreneurs demanderont au Parlement des encouragemens, des probibitions, des monopoles &c, fondés sur ce que leur commerce ruiné fait la richesse de l'Etat &c.

On écrit de Cardross, près Stirling, qu'il s'est formé à Arnpyrie une société de futurs Emigrans qui ont envoyé des Agens en Amérique pour acheter des terres, & qu'en attendant, ils ont placé de l'argent dans une Banque de Glasgow. Ces gens-là ne sont pas indigens : avec de l'économie & le travail, ils vivroient bien. Que les pauvres s'expatrient, cela n'est pas fort étonnant : mais si la maladie gagne les Habitans même qui ne le sont pas, c'est une belle matiere à réflexions.

Si l'Acte pour le soulagement des Débiteurs insolvables & de certains Faillis est agréé, cette année, on en est principalement redevable à M. Richard Withworth, Représentant de Stafford. Il est fort étendu; & il sera, dit-on, plus avantageux pour le commerce qu'aucun acte de cette espece qu'on ait porté jusqu'à présent. L'emprisonnement pour dettes, si contraire à la constitution d'un pays libre, à l'intérêt des Créanciers eux mêmes, à la bonne politique & au bon sens, n'aura presque plus lieu.

On a proposé au Ministere de faire imposer un droit d'un demi-sou sur les quittances ou reçus de cinq livres st. & au-delà, & d'un sou sur ceux de dix livres st. & au dessus. Ces inventions sont bien ingénieuses. Aussi leurs Auteurs sont-ils quelquefois honnêtement récompensés.

On écrit de Boston que, dans l'espace de sept mois, il a été filé 37872 écheveaux de laine fine, qu'ils ont rendu à peu près 8000 verges d'étoffes, & que ces étoffes ont été employées en habillemens pour femmes. On espere que les Manufactures de cette Ville feront des fournitures qui allégeront considérablement celles de la Grande-Bretagne.

PROVINCES-UNIES.

De Leyde, *le 21 Juin.*

Outre les questions ci-devant exposées, la Société des Sciences de Haerlem demande, 1°. *quels sont les arbres ou plantes (relatifs à nos besoins & reconnus infaillibles par l'expérience dans la guérison des maladies) que la Providence accorde aux Provinces-Unies & Pays associés ?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Janvier 1777.

2°. *Est il, outre le café, le sucre, le cacao & le coton, quelques autres plantes, arbres & végétaux, qui puissent être cultivés dans les Colonies des Indes occidentales de la République, & qui soient propres à servir d'alimens ou applicables aux Manufactures & aux Fabriques de ce pays ? Les essais qu'on a faits, il y a quelques années, sur l'indigo, ont prouvé que sa culture est nuisible à la santé des Negres : en a-t-on fait ou pourroit-on en faire sur d'autres végétaux, & quels sont ils ?* Les Mémoires seront reçus jusqu'au 1 Janvier 1776. On souhaite des essais décisifs & constatés soit dans les Colonies Hollandoises, soit dans les Colonies étrangeres, pourvu qu'ils ayent été faits sous la même latitude & dans des terreins de même nature. On demande aussi une description exacte des procédés de la culture de ces végétaux, ainsi que la balance des frais & des produits ou des avantages qui en résulteroient.

3°. *Quels sont les meilleurs moyens d'instruire, avec le plus de succès, de la vraie & pure Doctrine de l'Evangile les Habitans des Colonies de l'Etat, & de la propager dans ses Régions ?* Les Auteurs insisteront sur les moyens de trouver des sujets capables en nombre suffisant, sur ceux de les rendre tels de la maniere la moins dispendieuse & la plus encourageante, sur ceux de trouver des fonds suffisans pour l'exécution suivie de ce dessein.

Les Dissertations seront écrites en Hollandois, en François, ou en Latin, & adressées, franches de port, à M. C. C. H. Van der Aa, Secretaire de la Société.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Dijon, *le 20 Juin.*

Les variations ſingulieres du tems ne paroiſſent pas changer les apparences des récoltes aſſez généralement belles.

MM. les Élus de la Province ont établi dans cette Ville un Cours gratuit d'Accouchement pour l'inſtruction des Sage-Femmes. Il y en aura chaque année un nouveau : on aura ſoin de l'annoncer par une lettre circulaire. Les charitables Inſtituteurs de ces leçons indemniſeront des frais de voyage les femmes ou filles qui viendront des campagnes pour y aſſiſter.

De Poitiers, *le 23 Juin.*

M. l'Abbé Terray, Miniſtre d'Etat, Contrôleur Général des Finances, vient, en qualité de Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi, Jardins, Arts, Académies & Manufactures Royales, de confirmer, ſur la demande du Corps Municipal, l'établiſſement de l'Ecole Académique de Peinture, Sculpture, Architecture & Arts analogues, formé dans cette Ville depuis quelques années. Les Lettres-Patentes du mois de Décembre 1676 permettent ces ſortes d'établiſſemens dans toutes les Villes du Royaume, ſous l'autoriſation & protection du Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi.

La Paroiſſe de Siſſé, à deux lieues oueſt de cette Ville, a été fort endommagée par un orage : ſa plus grande perte eſt en chanvres ; ils ont été entiérement hâchés : cette production s'y cultive avec ſuccès.

Les meſures des grains occaſionnent des diſputes interminables : il naît ſur-tout des difficultés de l'uſage où l'on eſt de vouloir les déterminer par le poids très-variable de la denrée. Il eſt certain que c'eſt par pieds, pouces & lignes que leur continence doit être fixée. Les ceps ſembient remplir cette idée ; mais il exiſte peu de ceps & nombre de meſures ſans cep. D'un autre côté, l'art de meſurer peut faire une grande différence dans les quantités de grains données par la même meſure ; art dont l'uſage des poids préviendroit les abus.

Autrefois il y avoit dans toutes les grandes Villes des fours où les Particuliers envoyoient cuire le pain qu'ils avoient paîtri chez eux. Il ne paroît pas ni qu'il réſultât alors de cet uſage aucun mal, ni qu'il en réſulte aucun dans les lieux où il eſt encore établi. Moyennant cela, la premiere des ſubſiſtances n'étoit pas à la diſcrétion des Boulangers. Il y a des Villes où des Particuliers, laſſés de leur indiſcrétion, ont pris le parti économique de faire & de cuire chez eux leur pain. Il ſemble aſſez naturel que chacun puiſſe faire ſon pain chez ſoi comme ſon pot : mais tout le monde ne peut pas le faire cuire chez ſoi comme ſon pot : c'eſt pourquoi de bons Citoyens réclament aujourd'hui, avec l'approbation des Magiſtrats, les anciens fours, comme une reſſource très-utile & un moyen très efficace pour ramener tout naturellement le pain du Boulanger à ſon vrai prix. On voit quelquefois, ſi ce n'eſt dans un endroit, c'eſt dans un autre, & des témoins très-dignes de foi aſſurent avoir vu les Boulangers ſe ſyndiquer, ſe concerter enſemble, méſuſer des réglemens, forcer en quelque ſorte la main aux Magiſtrats eux-mêmes par leurs manœuvres pour faire hauſſer les taxes, échapper habilement aux recherches & accumuler hardiment les contraventions même après avoir été punis, ſe réunir pour payer en commun l'amende prononcée contre l'un d'eux & montrer par-là une aſſociation très-nuiſible pour commettre preſque impunément des fraudes & faire payer tout le dommage au Public. On vient de propoſer contre cet abus le remede précédent : l'idée n'eſt pas neuve, mais elle n'a pas dégénéré pour avoir vieilli ; & l'abus n'en vaut pas mieux pour être plus enraciné.

D'Arras, *le 23 Juin.*

Le tems a été, depuis un mois, extrêmement variable dans ce pays. Les alternatives de chaud & de froid que l'on a continuellement eſſuyées ont rendu la ſaiſon très-incommode. Le 17, à 3 heures après midi, la liqueur du thermometre de Réaumur étoit à 24 degrés au deſſus du terme de la congélation : le ſurlendemain, 19, vers les 7 heures du matin, elle étoit deſcendue à 9 degrés & demi ; ce qui fait une variation de plus de 14 degrés. Le barome-

tre n'a cessé d'être en mouvement, & les beaux jours ont été fort rares.

D'AMIENS, *le 25 Juin.*

Malgré l'inconstance singuliere de la saison dans un tems critique pour les récoltes, les prix des principales denrées n'éprouvent dans les Marchés de nos Provinces que des variations qui annoncent toujours une plus ou moins grande abondance.

Les pauvres ont perdu un pere par la mort de M. de la Mothe d'Orléans, Evêque de cette Ville; ils le recouvrent dans la personne de M. de Machault, son digne successeur. L'Hôpital-Général est réellement Légataire universel de ce vénérable Prélat, quoiqu'il en ait laissé le titre à son successeur dont la bienfaisance lui étoit si connue qu'il n'a pas craint de lui léguer en quelque sorte les familles qu'il faisoit subsister par ses secours.

Les Fermiers-Généraux des Domaines du Roi, dont le Bureau est établi *à Paris rue du Colombier*, proposent à ferme plusieurs parties desdits Domaines à Amiens, Corbie, Dargie, Doullens, Airaines, Abbeville, Ardres, en Boulonnois & Calaisis, conjointement ou séparément, pour 9 ou 12 années consécutives, à commencer au 1 Janvier 1775.

DE PARIS, *le 2 Juillet.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 26 Avril 1774, pour la prise de possession du bail des Fermes générales, sous le nom de Laurent David, *pendant six années qui commenceront au 1 Octobre 1774, pour les droits dont la jouissance commence au 1 Octobre; & au 1 Janvier 1775, pour ceux dont la jouissance commence au 1 Janvier:*

Permet audit David de se servir pendant la durée de son bail des timbres actuellement en usage:

Dispense les Employés qui ont prêté serment en conséquence de commissions de Julien Alaterre ou de ses prédécesseurs, soit Fermiers, soit Régisseurs pour le compte du Roi, soit Sous-Fermiers des précédens baux, de le prêter de nouveau; leur permet de verbaliser en quelque lieu qu'ils se trouvent, même hors le ressort des Jurisdictions où ils auront prêté serment: défend aux Juges d'annuller leurs procès-verbaux, sous prétexte que leurs noms ne se trouveroient point inscrits dans un tableau déposé au Greffe de leur Jurisdiction:

Permet audit David d'entretenir ou de résilier les abonnemens, traités & marchés qui peuvent avoir été faits précédemment par les Régisseurs, de partie desdites Fermes & droits, ou par ledit Alaterre:

Ordonne l'exécution de l'Arrêt du Conseil du 17 Octobre 1773, qui fixe les droits d'enregistrement du présent Arrêt, ceux du dépôt des empreintes & vignettes, & ceux de réception & de prestation de serment des Employés: ordonne en outre que les Edits, Déclarations, Arrêts & Réglemens rendus en faveur dudit Alaterre & des précédens Fermiers, Sous-Fermiers & Régisseurs, seront exécutés au profit dudit David, comme s'ils avoient été rendus sous son nom.

Arrêts du Conseil, *qui déclarent sujets aux huit sous pour livre... 1°. Les droits de péage, passage, marque des étoffes, serges & étamines, poids-le-Roi, languéyage de porcs, étalonnage, mesurage, étalage, Foires & autres de cette espece qui se levent au profit de différens Seigneurs, Officiers, Communautés de Fabricans, & Particuliers dans l'étendue des Elections de Tours, Château-Gonthier & Loudun, Généralité de Tours*, avec les exceptions & permissions accoutumées. Du 17 Mars.

2°... Les droits de péage, étalage, afforage, poids & mesures, Marchés & autres de pareille nature qui se levent sur les marchandises, boissons, liqueurs & denrées, au profit de différens Seigneurs, dans les Villes, Bourgs & Paroisses des Elections de Montreuil-sur-Mer, Roye & Péronne, Généralité d'Amiens &c... Du 17 Mars.

3°... Les droits de péage, travers, foire, plaçage, barrage, passage de bac, forage, poids-le-roi, languéyage de porcs, mesurage, étalage, fouage &c, perçus au profit de différens Seigneurs dans les Elections de Paris, Compiegne, Meaux & Melun... Du 15 Avril.

Autre du 25 Avril, *qui déclare commun à la Généralité de Rouen & à toutes les Provinces du Royaume l'Arrêt du 31 Juillet 1773; & en conséquence assujettit à la perception des huit sous pour livre, au profit du Roi, tous les droits de Maître de ponts, & ceux de cha-*

blages, chaînes, courbes & autres de cette espece, sous telle dénomination que ce soit, & dans tous les endroits où ils ont lieu.

Arrêt de la Chambre des Comptes, du 3 Juin, qui enjoint aux Officiers des Elections, de remettre aux Receveurs des Tailles, les certificats de non soluto, *dans la quinzaine du jour de la signification qui leur sera faite dudit Arrêt.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Observations sur les ensemencemens.

Un Agriculteur de Flensbourg, dans le Holstein, a mérité la confiance des Cultivateurs des environs, par la justesse des régles qu'il leur a données d'après ses observations météorologiques. Comme la saison a été jusqu'en Avril & aux semailles du printems plus humide que seche, on lui a demandé à quelles conditions il falloit se conformer dans les ensemencemens, & il a répondu par le détail suivant de ses expériences.

Dans de pareils tems, les mauvaises herbes sont sur-tout à craindre : il faut bien remuer, bien préparer ses champs : on doit sur-tout tâcher de prévenir ce qu'il est si difficile de détruire. Il est à observer, par rapport à l'orge, que, quand pendant une saison humide, vous labourez trop profondément, il arrive qu'en passant la herse sur le champ, on enfonce trop la semence, elle pourrit ou du moins se détériore : alors les mauvaises herbes prennent facilement le dessus, empêchent le développement de la bonne plante, & l'étouffent à la fin. Pour éviter cet inconvénient, l'Agronome du Holstein choisit un jour sec ou quelques heures de tems secs, & trace des sillons étroits & peu profonds sur le champ qu'il veut ensemencer en orge : avant de semer, il fait herser ce champ ainsi labouré, dès qu'il est sec. Tant que la saison est humide, il ne se presse pas de jetter sa semence ; il attend le plus tard qu'il peut ; enfin lorsqu'il faut qu'il seme, il tâche de le faire par un tems sec. Après avoir semé, il fait encore labourer son champ à sillons étroits & couchés qui se recouvrent & s'applanissent. Cela fait, il laisse passer quelques jours, souvent la huitaine, avant que de promener de nouveau la herse sur sa terre. S'il souffle ensuite un vent fort, sur-tout après une pluie, il donne avec la petite herse de l'air à son sol & ouvre des issues aux vapeurs qui nuiroient aux semences si elles demeuroient renfermées. Le 25 Avril, il a répeté la même opération dans un champ ensemencé en avoine, parce qu'il avoit plu toute la journée du 24 ; & qu'à la pluie il avoit succédé un vent très-violent d'ouest nord-ouest. Ensuite il observe avec attention le moment où sa plante commence à pousser. Dès qu'il apperçoit çà & là quelques pointes, il fait encore passer sur le champ la petite herse. Cette opération détruit les mauvaises herbes, & l'orge ou l'avoine a plus de facilité à pousser. Lorsqu'il s'apperçoit que la semence se trouve oppressée & arrêtée par la superficie de la terre durcie par la pluie & le vent, il a encore recours à la petite herse pour procurer un libre cours aux vapeurs & un déployement aisé aux racines de la plante. Cette méthode a été communiquée à quelques Cultivateurs du Holstein, suivant les nouvelles d'Altona, & leur succès décidera de son crédit. Quelqu'usage qu'on en fasse, ces détails montrent assez combien un Cultivateur habile & diligent est obligé de veiller, agir, réfléchir, observer, sçavoir : jamais il n'abandonne entiérement un plant à la nature ; mais il en épie sans cesse les variations pour conduire ce plant à sa perfection en Naturaliste initié dans ses mysteres & guidé par elle-même.

II.

Moyen de faire sauter une espece de pierre de sable.

Ce moyen est pratiqué en France. La Société Patriotique de Siléſie nous a appris qu'il n'étoit pas généralement connu, & qu'il seroit utile de le remettre sous les yeux de l'Etranger. Cette équitable Compagnie n'a point laissé ignorer la source dans laquelle il a été puisé ; & elle a relevé l'attention que nous avons à rendre à chacun l'honneur qui lui appartient. Voici comme on procéde en Siléſie à cette opération,

d'après la méthode que nous suivons en France.

On creuse sur la ligne où l'on veut fendre la pierre, un petit canal à proportion de l'épaisseur que doit avoir le morceau qu'on se propose de détacher; on fait ensuite avec le ciseau des trous dans ce canal à une certaine distance les uns des autres, & l'on y place des coins de saule assez gros pour n'y entrer que par de grands efforts. On verse ensuite de tems en tems une petite quantité d'eau douce dans ce petit canal; l'eau s'insinue dans les trous & pénétre insensiblement dans les coins de saule, attendu que ce bois est très poreux. Les coins s'enflent, l'effort augmente à mesure qu'il y entre davantage d'eau, enfin la pierre se sépare du reste de la masse.

III.

Moyen de guérir un bœuf qui a reçu un coup de cornes d'un autre &c.

Il arrive souvent que les bœufs s'étant frappés, il résulte de la blessure une stagnation ou une extravasion de sang qui en fait périr plusieurs. Cependant il n'est pas difficile de les guérir; le remede spécifique qu'on doit employer dans ces accidens, c'est l'*arneca* ou *arnica* (on en trouve à Paris dans le *Magasin des plantes*). On peut s'en procurer aisément, puisque cette plante croît dans les bois, les prairies & dans divers autres endroits. L'efficacité de cette herbe a été si souvent constatée par l'expérience, qu'on ne peut pas en douter. Mais qu'on prenne garde de s'y tromper; l'*arnica* dont nous parlons est celui que le Chevalier Linné désigne par la description suivante; *arnica montana foliis ovatis integris, caulinis geminis oppositis.* On le nomme *arnick* dans plusieurs cantons de l'Allemagne; jamais plante n'a eu autant de noms Allemands; on lui en donne quatorze dont le plus connu est *wolferlei.*

Il faut bien se garder de confondre cet *arnica* avec l'*asteroides* qui fleurit en même tems & qui porte des fleurs semblables ou du moins très-peu différentes. Venons au traitement des bœufs & autres animaux qui ont été blessés par quelque coup de cornes. On fait prendre deux fois par jour à l'animal blessé une poignée de cette herbe cuite dans une pinte d'eau; mais il faut avoir soin non-seulement qu'il ne souffre pas du froid, mais qu'il soit tenu bien chaudement. Si, dès les commencemens, le remede produit de violens effets, on ne doit ni en craindre les suites, ni l'interrompre. Il n'est pas rare qu'il occasionne des vomissemens où le sang se trouve mêlé avec d'autres matieres, & qu'il fasse passer avec les urines une quantité assez considérable de sang. En continuant le remede, l'animal sera bientôt guéri.

Quoique les remedes extérieurs opérent plus lentement, on ne risque rien de les appliquer. Il en est de bons qui ne guériront pas seuls le mal, mais qui joints aux remedes intérieurs, hâteront la guérison. On peut amollir l'enflûre avec de l'huile de lin qu'on aura fait bouillir dans de l'eau ou du lait. Si la tumeur vient à suppurer, on y appliquera de la graisse d'oie, ou de l'huile de lin. Vous percerez l'abcès quand il sera mûr. Après cette opération, vous verserez dans la plaie de l'eau-de-vie mêlée avec du miel & de l'aloès. Mais si vous usez de ces remedes extérieurs, ne renoncez pas pour cela à faire usage de l'*arnica*, & de l'administrer à l'animal comme on vient de le dire. C'est le remede le plus efficace qu'on ait trouvé.

On peut employer très-utilement l'*arnica* dans une foule de maladies; il est souverain contre l'asthme, on s'en sert efficacement pour les hémorrhagies; & dans les chûtes qui ont eu des suites fâcheuses, il est difficile de trouver un meilleur remede. Il n'est besoin que de le prendre en infusion, comme on prend le thé, pour être bientôt guéri des contusions, quelles qu'elles soient.

Il conste, par plusieurs faits, que cette plante a une vertu antispastmodique dans plusieurs maladies nerveuses. Prise en infusion ou en opiate, elle a guéri des paralysies de toute espece, même celles qui venoient à la suite de quelque dépôt. On a joint, avec un grand succès, à l'usage de l'*arnica* celui des évacuans & l'application des vésicatoires. Ses effets ont été admirables dans d'autres maladies, & sur tout dans

la goutte sereine. Des personnes privées de la vue, depuis plusieurs années, l'ont recouvrée, par le moyen de ce remede.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 25 Juin 1774, au Mercredi 29 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 14, 18 à 22 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Grève. Le méteil, 12 liv. 10 s.; le seigle, de 9, 9 l. 10 s. à 10 l. 5 s.; l'orge, de 8 l. 10 s., 9 à 9 l. 10 s. aussi *le septier*.

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 25 Juin 1774, au Mercredi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 16 l. 10 s. à 18 l. *le septier*.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 1 Juillet 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

Changes de Paris, *du 2 Juillet* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{7}{8}$ à 55
Londres	30 $\frac{1}{4}$ à 5 16e.
Hambourg	184 à 183 $\frac{3}{4}$
Madrid	15
Cadix	14 17 6 à 18
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Août.*	1 à $\frac{7}{8}$ p. 0/0 p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 2 Juillet 1774.

	#	6		
Or de Portug. à . .	724			marc.
Du Mexique à . . .	716			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	722			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Jeudi* 30.	*Vend.* 1 *Juillet.*	*Samedi* 2.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1870 62 $\frac{1}{2}$ . .	1810 1820 . .	1820 1832 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	1185	. . . . .	1160 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	232 . . . .
Emprunt Oct. .	372	373 74 . . .	374 75 . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Nota. A commencer du 1 Juillet, les Actions & 16 25es. d'Actions se négocient garnis seulement de trois Coupons.	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue du Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 3 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 10 *Novembre.*

IL y a eu, dans les mers du Nord, de grandes tempêtes qui ont causé divers naufrages.

Le Tribunal de la Cour a notifié, par un Universal, que le Roi étoit convenu avec la Ville d'Amsterdam de l'abolition réciproque du droit appellé *Jus detractûs*, & qu'en conséquence les Sujets de S. M. ne payeront plus à l'avenir aucune redevance pour l'extraction des fonds qui leur seront dévolus à Amsterdam soit par testament soit ab intestat, ce qui doit être également observé ici envers des Habitans de la même Ville. La même abolition a lieu également à l'égard des Habitans de la Ville de Leyde. Les Places commerçantes comprennent aisément combien il est de leur intérêt que tout homme qui a une fortune trouve chez elles une Patrie; & l'on croit la trouver où l'on a la plus libre disposition de ses biens comme de sa personne. Depuis quelques années, divers Etats se rapprochent, quant aux successions, des principes du véritable *droit des gens*: mais ce droit est encore inconnu en Europe; car il ne faut pas appeller de ce nom quelques formalités de convention, peut-être sages, mais fort éloignées sans doute de constituer le *code des Nations.*

Feu M. Pehr Nydmann, Secretaire de la Cour, a laissé à l'Académie Royale des Sciences un fonds de six mille rixdhalers dont le produit doit être employé à des distributions annuelles de Prix. Cette illustre Société n'a pas besoin qu'on lui recommande d'encourager les discussions d'une utilité pratique & prochaine.

ALLEMAGNE.

DE FRANCFORT, *le* 17 *Novembre.*

On apprend de plusieurs Provinces que la saison a été très propre pour les semailles, & que les premiers augures sur les récoltes prochaines ne sçauroient être en général plus favorables: il y a néanmoins des exceptions.

Ce n'est pas dans la Pologne seule que l'on se plaint des vers qui non-seulement dévorent les semences, mais encore ont poursuivi les gerbes dans les greniers. Depuis quelques années, cette engeance destructive s'est prodigieusement multipliée en Europe. Il y a sur-tout une espece de vers blancs qui cause de grands dégâts. Ce fléau paroît tenir à une cause générale que la Météorologie aidera peut-être à découvrir. Quoiqu'il en soit, quelques personnes assurent que l'eau de savon noir fait périr ces insectes.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le* 9 *Novembre.*

Le Gouvernement paroît déterminé à établir à Manille une sorte de Croisiere pour

protéger le commerce des Philippines & obſerver les mouvemens des navires ſuſpects. Aujourd'hui que la Mer du Sud eſt mieux connue & plus fréquentée, il peut ſe former des établiſſemens qui exigent de la part de notre Cour de plus grandes précautions pour aſſurer les communications de l'Aſie avec l'Amérique.

Il paroît le long de nos côtes beaucoup de Corſaires Barbareſques ; mais on leur donne vigoureuſement la chaſſe. Nos armemens pour la défenſe des Préſides d'Afrique les rendront plus timides.

Le gallion, l'*Aigle*, a rapporté de Lima ſix cens mille piaſtres, deux cens caiſſes de quinquina, du cacao &c.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 17 Novembre.*

Les Partiſans des Américains ſemblent encore eſpérer contre toute eſpérance que leurs diſcours apologétiques ſeront entendus au milieu du tumulte. La ſubſtance de leurs défenſes ſe réduit aux moyens ſuivans.

Les Américains ne réclament que les droits & les libertés qui leur ſont aſſurés par la conſtitution & par leurs chartes. Les chartes n'ont pas dû les tromper, la conſtitution n'a pas pu les tromper.

Ils ſe ſont expatriés en vertu d'un contrat : comme ils ont rempli les conditions qu'il leur impoſoit, on doit remplir à leur égard celles qu'il impoſe à l'autorité tutélaire.

Ces droits & libertés ne ſont pas de *pures faveurs*, ils les ont acquis par des travaux, des périls & des ſacrifices ſans nombre. S'ils pouvoient leur être ôtés, ce ne pourroit être que pour forfaiture.

Ils ſont en poſſeſſion & en jouiſſance de ces droits.

Ils ont contribué de toutes leurs forces à étendre l'empire de la Métropole : c'eſt à eux qu'elle doit ſes principales conquêtes dans cette partie du monde.

Toutes les fois que la Couronne leur a demandé des ſubſides, ils ſe ſont taxés avec autant de générosité que de promptitude.

La taxation interne eſt économique : la taxation externe entraîneroit l'entretien d'une flotte, d'une armée &c.

Ils n'ont jamais refuſé la préférence aux Manufactures de la Grande-Bretagne : ils ont même patiemment ſouffert le monopole des Marchands Regnicoles.

Ils connoiſſoient leurs droits, ils ſont en état de les défendre, ils y ſont réſolus.

Quand on parviendroit à les aſſujettir, on ne parviendroit pas à les tenir aſſujettis.

La violence exercée contr'eux détruira ou l'empire ou le commerce de la Métropole &c.

On a derniérement plaidé de nouveau devant le Lord Manfield & la Cour du Banc du Roi le procès intenté contre la Couronne au ſujet du droit de quatre & demi pour cent qu'elle a cru pouvoir lever ſur certaines marchandiſes de l'Iſle de Grenade. On parla pendant quatre heures. A la fin, la Cour ordonna de nouveau un plus ample informé. On croit que cette affaire ne ſera peut-être jugée ou arrangée, que le Parlement ait ſtatué quelque choſe de profit à l'égard des Colonies.

On dit que les Colonies ont fort à propos réſolu de reſtreindre leurs plantations de tabac, vu qu'elles pourroient bien perdre en Europe une fourniture qui annuellement ne monte pas à moins de *trente mille tonneaux*.

Un Habitant de Bombai a envoyé à un Citoyen de Londres l'extrait ſuivant d'une Lettre écrite de Baſſora. » L'infortunée Ville » de Baſſora a tant ſouffert de la derniere » contagion que cet aſyle d'un Peuple im- » menſe n'eſt preſque plus qu'une ſolitude. » On dit qu'il a péri tant dans la Ville que » dans les environs deux cens mille perſon- » nes. Cette dépopulation eſt encore plus » horrible que celle qu'elle eſſuya en 1691; » car à cette époque, le même fléau n'em- » porta que quatre vingt mille hommes. » Peu de jours avant que la peſte ceſsât, » c'eſt à dire vers le 25 Mai, le nombre des » morts montoit d'un ſoleil à l'autre de cinq » à ſept mille ».

» On enterroit une grande partie des ca- » davres dans les maiſons mêmes. Les rues » & les chemins étoient entrecoupés de foſ- » ſes où l'on entaſſoit ces malheureuſes vic- » times. Jamais on ne vit un ſi horrible ſpec- » tacle. Nous craignons que la prochaine » ſaiſon n'augmente le déſaſtre. Si elle eſt » chaude, il eſt fort à appréhender que la » peſte ne renouvelle ſes ravages ».

» A peine avons nous été délivrés de ce » fléau que la Ville a été attaquée par le » Chab qui, après avoir fait tout le mal » qu'il a pu faire, a obligé les Turcs à lui » payer une forte somme d'argent, moyen- » nant quoi il s'est retiré avec sa flotte. Pour » comble de malheurs, nous avons essuyé » une inondation qui a couvert toute la » campagne & occasionné des maladies. Ja- » mais Ville n'a autant souffert coup sur » coup que celle-ci. Une calamité n'a cessé » que pour faire place à une autre. Nous at- » tendons pourtant des tems moins affreux ; » car les eaux baissent, & les cadavres ont » été transportés hors de la Ville ».

On mande de Dublin que la petite monnoie y est si rare que les pauvres ont de la peine à pourvoir à leurs besoins journaliers, sans être obligés de faire quelques dépenses superflues, parce que le Marchand ne peut lui rendre en monnoie le restant des pieces qu'ils lui présentent. Leurs journées sont de six pences ou un shelling ; c'est assez pour vivre : mais par cette circonstance, tout se trouve considérablement renchéri pour eux; & obligés d'acheter le superflu, leur salaire ne suffit plus au nécessaire.

Dans le courant de la semaine derniere, il est arrivé à Hull quatorze navires chargés de froment & d'orge étrangers.

La semaine derniere, des tempêtes ont causé le naufrage de quelques vaisseaux, entr'autres du *Mary & Janet*, Capit. Anderson, & du *Nancy*, Capit. Ranflon, tous les deux venant de Gottenbourg.

On écrit de Gibraltar que depuis le démêlé qui s'est élevé entre notre Cour & le Dey d'Alger, deux frégates croisent constamment autour de ce Port pour empêcher que les navires marchands Anglois ne deviennent la proie des Corsaires.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Toulouse, *le 16 Novembre.*

Extrait de la Lettre du Parlement de Toulouse au Roi, sur l'Arrêt concernant la liberté du commerce des grains.

» SIRE,

» Votre Parlement de Toulouse s'empresse » de remplir envers V. M. le plus cher de » ses devoirs en portant au pied du Trône » les témoignages de l'allégresse & de la re- » connoissance que les Peuples de son ressort ont fait éclater à la vue de l'Arrêt de » votre Conseil du 14 Septembre 1774. Cet » Arrêt, en établissant les principes les plus » sages sur la nécessité de laisser au commerce des grains la liberté & la protection » dont il doit jouir, a posé les fondemens » les plus solides du bonheur de vos Sujets & » de la prospérité de la Monarchie ».

» Le monopole a cherché dans tous les » tems à mettre des entraves au commerce » si facile & si simple de la denrée de pre- » miere nécessité, & à s'enrichir ainsi de la » substance du Peuple. Par quelle fatalité » le Gouvernement a-t-il souvent appuyé » de son autorité des entreprises aussi funes- » tes ! Des traits de lumiere échappés par » intervalles l'ont quelquefois éclairé sur » cet important objet. Un Arrêt du Conseil » de 1757, en donnant au commerce des » grains la liberté dont il doit jouir, pro- » mettoit à la France une prospérité pro- » chaine : mais ses dispositions n'eurent » qu'un succès éphémere ; des ordres surpris » fréquemment en gênerent ou en suspen- » dirent les effets, jusqu'à ce que la Décla- » ration de 1763 & l'Edit de 1764 semble- » rent avoir fixé pour toujours la liberté de » ce genre de commerce ».

» Les avantages dont ces loix furent sui- » vies changerent bientôt la face de nos » campagnes : les Commerçans y eurent » d'autant plus de confiance qu'ils les cru- » rent irrévocables : ils penserent que le » Souverain, en érigeant en loi publique » les dispositions trop souvent violées de » l'Arrêt du Conseil de 1757, avoit voulu » les rendre permanentes & bannir toute sol- » licitude sur l'instabilité des volontés de » l'Administration à cet égard ».

» Mais quel fut leur étonnement & celui » de la Nation, lorsqu'on vit la tyrannie des » réglemens reparoître, & le régime prohi- » bitif rétablir son empire ? .... Au mépris » des loix enregistrées, ce M., sous le pré- » texte spécieux que les opérations de finan- » ce ne doivent point souffrir de retard dans » leur exécution, traita en finance de sim- » ples opérations de commerce qui ne de- » mandent au Gouvernement que liberté & » protection ».

» Votre Parlement, Sire, s'opposa for-

» tement à des entreprises qui, en violant » les loix, jettoient la plus grande méfiance » dans le commerce & menaçoient nos Pro- » vinces d'une disette prochaine. L'Arrêt » qu'il rendit le ..., en combattant par l'é- » vidence des principes, le systême destruc- » teur ... ranima la confiance qui étoit prête » à s'éteindre. L'événement le plus flatteur » pour cette Compagnie a prouvé, SIRE, » toute la justice de cet Arrêt, puisque V. » M. a daigné en adopter les principes & » les dispositions dans l'Arrêt de son Conseil » du 14 Septembre dernier ».

» Mais que pouvoient nos efforts con- » tre ...? Aussi les priviléges exclusifs, les » prohibitions, le monopole triomphoient- » ils déjà des barrieres que nous leur oppo- » sions, lorsque pour le bonheur de votre » Empire, la Providence qui regne sur le » Conseil des Rois inspira à V. M.... d'ap- » peller auprès d'Elle des Sages instruits & » éprouvés qui jouissoient depuis long tems » de la confiance & du respect de la Nation ».

» Parmi les différentes loix qui sont, » SIRE, l'heureux présage du bonheur dont » la France va jouir sous votre regne, l'Arrêt » de votre Conseil du 14 Sept., mérite plus » particuliérement de notre part la plus vive » reconnoissance. L'effet nécessaire de ses dis- » positions n'est pas, comme feignent de le » redouter les Fauteurs du monopole, de » hausser le prix des grains, mais de le ren- » dre à peu près par tout le même & de pré- » venir la disette de cette denrée. Et en ef- » fet, SIRE, depuis que cet Arrêt a été » connu dans notre ressort, les grains, bien » loin d'avoir renchéri, ont au contraire » essuyé un rabais : mais ce rabais n'a pas » nui à la circulation, parce que les Pro- » priétaires assurés que le prix courant est la » valeur franche & naturelle des grains, ne » craignent plus de les vendre. Ils resser- » roient au contraire autrefois très-soigneu- » sement cette denrée sous le régime des » prohibitions & des privileges, & ils y per- » doient considérablement, soit lorsqu'ils » étoient forcés de vendre pour faire hon- » neur à des obligations pressantes, soit » lorsque leurs grains devenoient la proie » des insectes ».

» Mais ce commerce remis sous l'em- » pire de la concurrence livrera toute la » masse des grains à la circulation : il pré- » viendra aussi, autant qu'il sera possible, » les déchets que les Particuliers auroient » éprouvés dans leurs greniers, parce que » les Commerçans ont par état plus de vi- » gilance & d'économie, & que ces quali- » tés leur sont propres ».

» Nous n'avons eu jusqu'ici sur le com- » merce des grains qu'une législation incer- » taine & variable..... Mais V. M. en dai- » gnant instruire la Nation des motifs sur » lesquels est fondé l'Arrêt de votre Conseil, » a pris les engagemens les plus solemnels » de maintenir ce qu'Elle a résolu, & d'af- » franchir à jamais le commerce des grains » de la police aveugle sous laquelle il a été » si long-tems retenu. Qu'on jette les yeux » sur la conduite de l'Administration, lors- » qu'elle a dirigé ses opérations d'après les » réglemens du Chancelier l'Hôpital, & » l'on se convaincra aisément du préjudice » infini qu'elle causoit à la prospérité de la » France »..... .....

(*La suite à la Feuille prochaine*).

DE MARSEILLE, *le 17 Novembre.*

Pour juger de l'état du commerce des Places maritimes, c'est sur leur Port & non sur leur Bourse qu'il faut jetter les yeux. A la Bourse, souvent l'embarras des affaires multiplie les mouvemens, pendant que les importations & les exportations diminuent : l'affluence des Armateurs & le concours des navires annoncent au contraire infailliblement la splendeur ou la vigueur du commerce. Depuis quelque tems, notre Port a été constamment bien rempli ; les Négocians sont occupés des genres de commerce les plus intéressans. Il en est qu'on voit fleurir tout-à-la-fois avec plaisir & regret ; tel est celui de certaines especes de subsistances qui remplissent de vrais besoins, mais des besoins qui ne devroient pas exister dans un grand Etat Agricole & fertile. L'importation des grains ne se ralentit point ici ; & l'on en attend encore. Depuis le commencement du mois, il est arrivé coup sur coup des navires Malouins & autres chargés de morue. Le 14, le nombre de ceux qui sont venus de Terre-Neuve, étoit de quarante-deux. Il est revenu quelques vaisseaux des Isles de l'Amérique, l'*Heureux S. Jean*, le *Bon-Pasteur*, l'*Heureuse Marie*, l'*Amitié*. Les piastres sont descendues à 48 l. 15 s.

DE DIJON, *le 20 Novembre.*

M. de Morveau a présenté à l'Académie des Sciences & Arts de cette Ville un *Mémoire sur la la maniere de rendre la préparation du mortier de M. Loriot moins dangereuse, plus économique, plus sûre.* Ce moyen consiste à laisser éteindre la chaux à l'air libre, en lieu couvert, jusqu'à ce qu'elle soit tombée en farine ou poussiere impalpable, & à la recalciner ensuite à mesure qu'on en a besoin, dans un petit four fait exprès avec des briques. Cette préparation est moins dangereuse, en ce qu'elle dispense de piler la chaux vive & de la bluter ou tamiser, opérations qui sont très-funestes aux ouvriers. L'humanité ne permet pas de les laisser exposés aux suites de cette manœuvre, dès qu'on peut remplir autrement le même objet. M. de M. prouve ensuite, par la comparaison des frais des deux méthodes, que la sienne a l'avantage d'être moins dispendieuse. Enfin il résulte de son Mémoire que sa préparation est la plus sûre; & c'est un article important, puisque le succès du mortier dépend de la juste proportion & de la qualité de la chaux vive ajoutée.

(*On trouvera ce Mémoire en entier dans le Journal de Physique &c. de M. l'Abbé Rozier, Novembre, à Paris chez Ruault, rue de la Harpe.*

On lit dans le même Journal, des observations de M. Valmont de Bomare sur le prétendu barometre de sangsue dont nous avons parlé ci-devant. M. de B. a mis dans un grand & long bocal de verre, trois sangsues très vigoureuses dont il a observé les mouvemens pendant quinze jours. Ces trois animaux n'ont pas suivi une marche très-réguliere; souvent même leurs mouvemens n'ont eu aucun rapport entr'eux, de maniere qu'il ne paroît pas possible d'en tirer des *résultats absolus.* Voici le tableau des *résultats moyens.*

1°. *Beau soleil... Vent...*, au-dessus de l'eau, souvent au niveau, quelquefois au fond de l'eau.

2°. *Tems couvert & venteux...*, au fond, roulées en spirale.

3°. *Tems couvert, calme...*, au niveau, mais agitées.

4°. *Tems chaud, menaçant de l'orage...*, au fond.

5°. *Beau tems... Air chaud...*, au niveau, racourcies ou en fer à cheval.

6°. *Pluie douce...*, au fond & tranquilles, tantôt étendues, tantôt racourcies.

7°. *Pluie forte...*, au fond, agitées, montant & descendant.

8°. *Tems frais, couvert...*, tantôt au fond, tantôt au niveau.

Ces résultats offriroient peut-être des différences à ceux qui voudroient répéter l'observation).

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Nouvelle maniere d'approcher alternativement deux hérissons ou roues de champ d'une lanterne pour obtenir deux effets contraires sans que la puissance qui agit soit obligée pour cela de changer de direction; découverte due à M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch en Pologne.

L'application de ce méchanisme peut avoir sur tout lieu dans le cas où il s'agit de tirer l'eau d'un puits très-profond & lorsqu'on veut faire monter ou descendre alternativement le sceau sans que la puissance qui agit change de direction.

On imaginera pour cet effet une piece de bois parfaitement cylindrique & fixée à demeure sur deux pieces debout ou pieds droits. Cette piece sera percée dans sa longueur comme un corps de pompe pour recevoir une verge de fer d'une certaine grosseur qui remplira toute cette ouverture.

Cette verge sera couverte d'un filet de vis à l'une de ses extrémités, pour les raisons que je donnerai dans la suite, & portera deux dents qui seront implantées sur sa longueur; ces dernieres passeront au travers de la piece de bois cylindrique & auront la facilité de pouvoir avancer & reculer dans une ouverture ou mortaise pratiquée dans la longueur de cette derniere piece.

Celle-ci sera garnie de deux cylindres creux que j'appellerai *manchons* pour me rendre plus intelligible aux Ouvriers, & leur servira d'axe. Chacun de ces cylindres recevra un des hérissons à l'une de ces

extrémités, & ceux-ci y seront fixés très-solidement, & leurs dents seront en face les unes des autres.

Chacun de ces cylindres ou manchons sera composé de deux pieces pour faciliter à l'Ouvrier le moyen de faire une rainure circulaire dans leur concavité. Cette rainure recevra une des dents implantées dans la verge de fer dont j'ai d'abord parlé. Cette opération finie, on rapprochera les deux moitiés du manchon pour ne former qu'un tout que l'on entretiendra au moyen de deux cercles de fer & de l'œil du hérisson.

L'aiguille de l'arbre sur lequel est montée la lanterne se mouvra dans une crapaudine fixée dans la piece cylindrique & immobile autour de laquelle se mouvront les manchons. L'arbre passera ensuite au travers d'une voute ou plancher qui sera construit au dessus de l'endroit où sera placé le méchanisme dont on vient de parler. Il s'élevera d'environ trois pieds & demi au-dessus du sol & sera ensuite traversé par des leviers horizontaux où l'on appliquera la puissance.

On plantera ensuite une piece de bois debout vis-à-vis celle où est fixée l'extrémité de la piece cylindrique & horizontale où se voit le bout de la verge de fer qui est garnie d'un pas de vis.

On pratiquera ensuite un trou dans ce pied droit pour recevoir cette verge de fer, & cette derniere traversera entre ces deux pieces verticales un écrou fixé au centre d'une roue pleine qui sera verticale & dans la circonférence de laquelle seront implantés des leviers que les anciens nommoient *cithalæ*. Ces leviers ne sont autre chose que le prolongement d'un certain nombre de rayons de cette roue.

On enroulera ensuite sur chacun des manchons ou cylindres creux un cordage en sens contraire. Ce cordage passera sur des poulies de renvoi, descendra jusqu'au fond du puits & soutiendra un sceau.

Effet de cette machine. Comme les dents implantées dans la verge de fer qui remplit le milieu de la piece cylindrique & immobile dont j'ai parlé, sont disposées pour assujettir les manchons dans l'intérieur desquels elles entrent, elles leur font garder une telle distance entr'eux, que lorsqu'un des hérissons engraine drns la lanterne, les dents du hérisson opposé évitent cette derniere, il s'ensuit que lorsque je veux faire monter le sceau A, par exemple, je tourne la roue garnie de cithales ou leviers de maniere que je fais avancer le manchon sur lequel est roulé le cordage auquel est attaché ce sceau A.

Cette opération se fait en forçant le bout de la barre dont les dents qu'elles portent attirent les manchons à entrer dans l'écrou; or cela ne sçauroit arriver si cette roue garnie de cithales ne tournoit pas entre deux pieces de bois immobiles contre l'une desquelles elle trouve un point d'appui.

Lorsque le sceau A est monté & vuidé, je tourne la roue garnie dans un sens contraire, & l'hérisson qui engrainoit désengraine pour lors, & celui qui lui est opposé reprend dans la lanterne, ce qui fait monter le sceau B. Dans cet intervalle de tems, le sceau A descend par son poids & fait dérouler le cable qui le soutient. On voit par-là qu'il faut de toute nécessité que le manchon tourne librement pour obtenir cet effet.

La dent ne gêne nullement le mouvement circulaire du manchon autour de la piece cylindrique qui est immobile & horizontale, mais elle empêche que ce même manchon ne puisse s'écarter à droite ou à gauche, ce qui est essentiel pour assurer l'engrainage.

On suppose encore que la lanterne tourne toujours dans le même sens.

Il faut de toute nécessité arrêter la puissance pour un instant, afin d'opérer la reprise des hérissons; ce sont deux secondes au plus qu'il faut employer.

Si l'on réfléchit sur le méchanisme que l'on vient de décrire, on verra qu'il est de la plus grande solidité & qu'il ne suppose pas le déplacement de l'axe de la lanterne pour présenter successivement cette derniere aux hérissons, comme cela se pratique dans les grandes calandres. On trouvera dans le Journal d'Agriculture les divers moyens inventés par M. Pingeron pour tirer les sceaux des puits profonds sans être obligé de détourner les chevaux.

I I.

Lettre à M. l'A. R. sur les charansons.

Depuis que je lis vos Gazettes, Monsieur, j'ai vu au moins trente recettes pour la destruction des charansons; il faut que

dans ce nombre il ne s'y en soit pas trouvé d'efficaces puisque l'on en redemande tous les jours. Vous en avez une nouvelle dans votre Gazette N°. 89; sera-t-elle meilleure que les autres? C'est ce que j'ignore : mais comme abondance de bien ne nuit pas, je vais vous en décrire une dont on fait usage dans le Bas Maine & dont on m'a assuré que l'on étoit fort content.

Plusieurs Fermiers de ce pays se contentent de faire un paquet ou nouet de vif-argent, comme d'une livre ou deux, que l'on enferme dans un morceau de cuir. L'on met ce nouet dans le milieu d'un tas de bled, & l'on prétend que les charansons n'en approcheront plus tant que ce paquet de mercure cru y sera. C'est à la vérité une dépense, parce que le vif argent vaut de 4 liv. 15 s. à 5 l., poids de marc, dans bien des endroits, & de 4 liv. à 4 l. 5 s. dans d'autres. Mais ce n'est qu'une avance d'argent ou l'intérêt de 5 l. ou de 10 l.; car le vif argent peut bien perdre, mais il ne souffre point de déchet. Venons à la recette en question. Je n'ai parlé de celle là que parce que, dans son principe, elle est analogue à celle qui suit : on a un petit pot d'onguent de mercure; lorsqu'on remue le bled à la pelle, l'on graisse de tems à autre avec cet onguent le dedans & le dessus de la pelle avec un plumaceau, peu à la fois, & l'on jette le grain d'une place à l'autre. Le bled une fois remué avec des pelles graissées d'un peu de cet onguent, le charanson fuit pour ne plus revenir.

Cet onguent de mercure n'est autre chose que de l'argent-vif cru, éteint dans de la graisse de cochon. Huit onces de mercure sur cinq livres de graisse suffisent pour former l'onguent. Vous mettez dans votre mortier un peu de votre graisse, ensuite le vif argent; & avec le pilon vous broyez toujours jusqu'à ce que la graisse paroisse avoir absorbé le vif argent : ensuite vous ajoutez & broyez bien ensemble le reste de votre graisse. Il résultera de là un onguent gris de fer, qui ne vous reviendra qu'à environ 20 s. la livre.

Je souhaite que cette recette vaille mieux que les autres; l'on m'a assuré qu'elle étoit infaillible; en tout cas, voici comme je m'y prendrois. Je commencerois par faire dans un petit morceau de cuir un paquet ou plusieurs nouets d'une livre ou deux de vif-argent que je poserois dans divers quartiers du tas de bled, parce que si réellement cela suffisoit pour chasser le charanson, alors la matiere ne seroit pas perdue; & si l'effet ne répondoit pas à ce que l'on en espere, on seroit toujours à tems de faire l'onguent.

Signé, PIERRE PINCHINAT.

Au Mans, le 16 Novembre 1774.

III.

Recette contre la toux ou contre les rhumes, insérée dans les derniers Papiers Anglois comme étant de la plus grande efficacité. Traduction littérale par M. Pingeron.

Comme les rhumes sont très-fréquens dans cette saison & qu'ils ont souvent de funestes conséquences quand ils sont négligés, je vous prie d'insérer la recette suivante dans vos Papiers, pour le soulagement de l'humanité.

Prenez une grande tasse à café pleine de graine de lin, & environ pour quatre sous de réglisse & un quarteron de raisins de panse (1) de la meilleure qualité. Mettez le tout ensemble dans deux pintes d'eau douce, & laissez-le bouillir sur un feu doux jusqu'à ce que cette décoction se réduise à moitié. Ajoutez-y pour lors un quarteron de sucre candi brun mis en poudre, & une grande cuillerée de vieux rum (2) & une seconde cuillerée du meilleur vinaigre de vin blanc ou du jus de limon.

Nota bene. Il ne faut ajouter le vinaigre ou le jus de limon que dans le moment où l'on va prendre ce breuvage, car si on le mettoit long tems auparavant, cette liqueur le décomposeroit & le rendroit inutile.

Buvez environ une demi pinte de cette décoction au moment où vous allez entrer au lit, & prenez-en une petite cuillerée dans les momens où la toux sera très forte.

Ce breuvage guérit les toux les plus opiniâtres dans l'espace de deux ou trois jours, & on peut le regarder comme un remede infaillible, s'il est pris à tems. C'est un balsamique souverain pour les poumons, & il

(1) *Raisins de panse ou raisins secs.*

(2) *Comme le rum ou tafia ou eau-de-vie de sucre est défendu en France, on peut y suppléer avec de bonne eau de vie d'Andaye ou de Cognac; la plus vieille sera toujours la meilleure.*

n'a point de qualités apéritives qui exposeroient, dans cette circonstance, le malade à prendre un nouveau rhume. L'Auteur Anglois a connu des personnes qui ont été guéries en moins de trois semaines de toux opiniâtres qui étoient presque sur le point de faire tomber leurs poumons en consomption.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 23 Novembre 1774, au Samedi 26 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 l. 10 s., 24 à 27 l. 10 s. *le septier ; id.* nouveau, de 21 l. 15 s., 24 à 26 l. 10 s. ; *idem* au Port de la Grêve, de 23 à 24 l. 10 s. ; le seigle, de 15 l. 10 s., 16 à 17 l. ; l'orge, de 9 liv. 15 s. à 10 liv. 5 s. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 23 Novembre 1774, au Samedi 26 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 à 18 l. 5 s. *le septier ; idem* à la Greve, de 16 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Novembre 1774, de 53 à 54 l. ; *id.* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43 ; *idem* nouveau, de 40 à 41 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40 ; *id.* nouveau, de 37 à 38 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 liv. ; le cent de foin au Port de la Grêve, de 30 à 31 l.

Changes de Paris, *du 29 Octobre* 1774.

Amsterdam	55 ¼
Londres	30 15 16e.
Hambourg	182 ¼
Madrid	15 2
Cadix	15
Livourne	95 ¼
Gênes	93 ½
Lyon *Saints*.....	⅛ p. ⅜ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 30 Novembre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . .	718		marc.
Du Mexique à . . .	715		
Du Perou à	706		
Les guinées à . . .	718	5	
Ducats à	97	16	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	11	
Or à 20 karats à . .	83	12	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	16	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Lundi* 28.	*Mardi* 29.	*Mercredi* 30.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1885 90 87½ .	1885 87½ . .	. . . . .
D°. 16/25es. à 3 cou.	1210	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt C.R. .	389	. . . . .	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 22 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 28 Septembre.*

LE 1 Août dernier, M. Nedler, Négociant de cette Ville, habile Botaniste, observa avec ses amis l'épanouissement de la fleur d'une plante qu'il avoit dans sa chambre : c'est un *cereus serpens major Rivini*, ou *Cactus grandiflorus Linnæi.* A dix heures, on voyoit les coins des pétales ou feuilles jaunes de la fleur, ouverts. M. le D. Stieff, Membre de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, présagea que vers le soir la fleur se developperoit. En effet sur les six heures, ses feuilles s'écarterent insensiblement ; & vers les neuf heures, elle étoit parfaitement épanouie. Cette fleur est très belle à voir ; l'odeur en est fort piquante. Son accroissement est très rapide pendant les trois derniers jours. L'*Iris suecica*, ou *flambe Suédoise*, s'accroît encore plus rapidement : en vingt-quatre heures, le pédicule rouge de la fleur s'éleve de sept à huit pouces : le bouton grossit en même tems, s'ouvre, s'étend, étale la fleur dans toute sa perfection. Ces deux exemples facilitent à l'Observateur curieux le moyen de découvrir, comment la nature s'y prend pour terminer l'accroissement des plantes. Dès que la fleur du *cereus* vient à s'ouvrir, on peut très-bien remarquer la fécondation du pistil par les étamines.

ITALIE.

DE NAPLES, *le 10 Septembre.*

Le Sénat de Palerme avoit contracté des dettes considérables pour l'approvisionnement de cette Ville, située dans un pays autrefois si renommé par sa fertilité & par son commerce extérieur de grains. Le Roi vient de lui permettre d'emprunter sur certains biens cinquante mille onces d'argent. Avec le produit de ces biens, la Ville se libérera de sa dette.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 6 Octobre.*

On mande d'Aberdeen que la riviere de Dee grossie par une forte pluie s'est débordée avec rapidité, & qu'elle a fait sur les terres adjacentes des ravages affreux. Il y a beaucoup de grains, de légumes, de bois, d'animaux emportés & perdus. La riviere de Don n'a pas causé moins de dégâts.... Sur les côtes d'Ecosse & d'Angleterre, il s'est brisé un grand nombre de bâtimens. Plusieurs équipages ont été submergés.... On mande d'Oxford que les eaux sont très hautes autour de la Ville ; qu'elles ont rendu plusieurs routes impraticables ; qu'il a péri beaucoup de moutons & de bêtes à cornes ; qu'à trois ou quatre milles le pays est inondé &c... On écrit de Nottingham qu'on ne se rappelle pas avoir vu dans cette saison la riviere de Trent aussi haute qu'elle l'est.

Les grains coupés & épars sur plusieurs centaines d'acres ne sçauroient être engrangés.... Dans les Comtés d'Essex & d'Yorkshire, les pluies font beaucoup de tort aux mêmes productions. D'autres lettres de cette derniere Province portent que les grains ne sont pas encore semés.

Une personne qui assiste aux ventes de l'Orient mande les particularités suivantes qu'il seroit peut-être téméraire de garantir. » Les Négocians de Nantes ont acheté » une grande partie du thé & se préparent à » l'embarquer pour le vendre clandestine- » ment aux Colonies Angloises de l'Amé- » rique. On prétend que ce commerce est » favorisé par certains Anglois. Plusieurs » navires de Bordeaux, de la Rochelle, de » Marseille, sont arrivés dans leurs Ports » respectifs, avec des marchandises tirées » de nos Colonies où ils ont versé des étof- » fes de soie & de laine, des bas, des toiles » &c. Les Manufacturiers de Louviers, de » Rhodez, de Sedan, du Poitou, pour les » étoffes de laine, & ceux de Lyon & de » Nismes pour celles de soie, ont été de- » puis quelque tems si chargés de commis- » sions qu'ils n'ont pas assez d'Ouvriers pour » faire face &c. &c. &c.

La Milice de Boston, devant laquelle le Gouverneur avec deux Régimens s'est prudemment retiré après l'avoir inutilement sommée de se disperser, a fait quelques amas de poudre. On assure que les équipages des vaisseaux de guerre, manquent de vivres : les Colons refusent de leur en fournir à quelque prix que ce soit.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 9 Octobre.*

La Manufacture de draps de Languedoc ne se trouve intéressée que pour 130 mille & quelques cens livres dans les dernieres banqueroutes des Courtiers de cette Ville, quoique ces banqueroutes montent à environ 30 millions & que ces draps forment le principal article du commerce du Levant. La raison pour laquelle le *vrai commerce* souffre si peu d'atteinte de ce désordre, c'est que le *trafic* des Courtiers n'étoit qu'une espece d'*agiotage* dont il est important de dissiper l'illusion, parce qu'elle a séduit.

Ces Courtiers se chargeoient d'*effets* en donnant des *reconnoissances* qui les engageoient à des *compensations*. Des uns aux autres ils faisoient des transports & des cascades, jusqu'à ce qu'enfin ils arrivassent à un vrai Négociant qui fournit à la *compensation*, c'est-à-dire, qui donnât de la marchandise en échange ou en payement de la premiere marchandise mise dans le commerce. Cependant les reconnoissances s'étoient multipliées; il y avoit eu beaucoup de papiers sur la Place; & l'on disoit qu'il s'étoit fait beaucoup d'*affaires*.

Par ce jeu-là, notre Ville avoit l'air de *faire des affaires* pour *vingt-six millions par mois*; & l'on disoit que Marseille faisoit un *immense commerce*. En effet si c'eût été là un commerce, cette Place en auroit fait annuellement pour plus de trois cens millions: toutes les autres Places de commerce du Royaume réunies ensemble ne l'auroient pas balancée.

Il auroit été assez naturel de soupçonner l'illusion; car chaque Place auroit pu également adopter les Courtiers, multiplier ainsi les papiers, & décupler ou centupler ce qu'on appelloit le *commerce* sans augmentation ni de *marchandises* ni d'échanges réels de *marchandises* contre *marchandises*.

Parce que cet agiotage occasionnoit beaucoup de *mouvement* sur la Place, on imaginoit ou l'on croyoit qu'il donnoit une singuliere vivacité à la *circulation*. Ainsi on imaginoit ou l'on croyoit que la marchandise arrivoit plutôt de la main du *premier Vendeur* à celle du *Consommateur* (car voilà les deux termes du commerce), parce qu'elle passoit ou paroissoit passer par beaucoup de mains intermédiaires. C'étoit donc en prenant *mille détours* qu'elle *alloit droit* à son but.

Dans toutes ces négociations ou plutôt ces événemens, les Courtiers levoient leurs *droits*, & à la fin la marchandise se trouvoit considérablement renchérie. L'effet réel du courtage étoit donc de rallentir *la marche du commerce* par les *circuits*, & de diminuer le *commerce* par le *renchérissement* aussi onéreux qu'inutile des marchandises.

Il est clair que, dans tout cet agiotage, quand il y auroit eu pour *vingt-six millions d'engagemens* ou de négociations, si en der-

niere analyse, il n'y avoit qu'un *échange* d'un *million de marchandises* contre un autre *million de marchandises*, il n'y avoit qu'un *commerce de deux millions*.

Ces Courtiers qui n'ayant point de fonds n'avoient rien à risquer, tentoient toute sorte d'entreprises : de là les banqueroutes.

Cette explication ne sera peut-être pas inutile pour ceux qui s'intéressent au commerce. Des Administrateurs même ont pu y être trompés.

EXTRAIT d'une Lettre de M. Huet, Curé de Coolus, le 10 Octobre.

» M., permettez-moi de saisir cette occasion pour vous exprimer toute la sensation qu'a faite en ces contrées le nouvel Arrêt du Conseil concernant les grains. Propriétaires, Fermiers, tout le Peuple généralement en attendent l'effet le plus avantageux, & le misérable de campagne cesse de gémir sous l'entrave rigoureuse qui le forçoit à perdre bien des journées pour venir sur un Marché acheter quelques boisseaux pour sa nourriture à son voisin qui n'avoit pas osé les lui délivrer chez lui. Libres aujourd'hui, nous voilà remis dans le même état qu'autrefois : l'expérience ancienne qui nous rappelle de plus mauvaises récoltes sans une aussi grande cherté, est un sûr garant du bienfait qu'on nous a procuré ».

DE LA ROCHELLE, *le 10 Octobre.*

Les grains qui avoient augmenté à Marans vers la fin de Septembre, y ont un peu baissé ce mois ci. Il y a peu de variations dans les prix des principaux articles du commerce de ce pays. Les eaux-de-vie sont à 128 liv. les 27 veltes. Le sucre blanc, 2e. sorte, vaut 60 l. le quintal ; le sucre brut, de 24 à 30. Les cafés valent de 8 s. 6 den. à 12 s. la livre. Dans le courant de Septembre, il est arrivé nombre de navires de la pêche de la morue.

DE LYON, *le 13 Octobre.*

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville propose les sujets de Prix suivans.

1°. *L'électricité de l'Atmosphere a-t-elle quelqu'influence sur le corps humain ? Quels sont les effets de leur influence ?*

2°. *Quelles sont, dans le regne végétal, les découvertes les plus importantes rélativement à la matiere medicale ?* Pour l'année 1776. Prix doubles.

3°. *Quels sont les moyens les plus simples & les moins sujets à inconvéniens, d'occuper dans les Arts méchaniques ou de quelqu'autre maniere, les Ouvriers d'une Manufacture d'étoffe dans le tems où elle éprouve une cessation de travail ; l'expérience ayant appris que la plûpart des Artisans sont peu propres aux travaux de la campagne ?* Prix double ou de 600 liv. L'Académie a distingué, parmi les Mémoires envoyés sur ce sujet, celui qui a pour devise, *homo sum, humani nil à me alienum puto.*

4°. *Quels sont les moyens les plus faciles & les moins dispendieux de procurer à la Ville de Lyon la meilleure eau, & d'en distribuer une quantité suffisante dans tous ses quartiers ?* On joindra aux projets, les plans des machines, les calculs du produit & de l'entretien, & un devis général. Prix double, pour 1775.

5°. *Donner la théorie & le traitement des maladies chroniques du poumon, avec des recherches historiques & critiques sur les principaux moyens de guérison, employés contre ces maladies, par les Médecins anciens & modernes, & même par les Empyriques ?* Prix de 600 l., pour 1775.

Adresser les Mémoires *à M. de la Tourette, Secretaire perpétuel, rue Boissac, à Lyon*, avant la fin d'Avril.

La Police a derniérement condamné plusieurs Revendeuses de fruits à des amendes, pour avoir contrevenu aux Réglemens qui défendent les *accaparemens de fruits*, & renouvellé les défenses d'accaparer les denrées comestibles. Il seroit bientôt important de définir au juste ce que c'est qu'accaparement & de déterminer le point précis où l'accaparement proscrit commence. On conçoit sans peine comment des Monopoleurs privilégiés accaparent ; mais il n'en est pas de même, lorsque la concurrence est libre. Une Revendeuse est-elle Accapareuse, parce qu'elle achete beaucoup de fruits que toute autre personne peut acheter comme elle ? Parce qu'elle aura beaucoup de fonds à mettre dans son trafic, sera-t-elle Accapareuse, & faudroit-il qu'elle laissât une par-

tie de ses fonds morts? &c. &c. &c. Sans des régles précises, le Jugement qui déclarera l'acaparement sera évidemment arbitraire. Ces régles données, il restera à examiner si elles ne sont pas elles-mêmes arbitraires, injustes & destructives du commerce.

De Rouen, *le 14 Octobre.*

Suite des Mémoires communiqués à l'Académie, sur les Sciences & Arts.

5°. Observations de M. l'Abbé Dicquemare sur les *anémones de mer*, & la reproduction d'une quatrieme espece plus grande & plus belle que les trois autres. Celle ci ne jette point ses petits par la bouche : mais dans un tems marqué, il se fait à sa base des déchiremens de petites parties, grosses comme des lentilles. Ces corps d'abord informes s'arrondissent peu à peu ; & en deux ou trois mois, ils acquierent une bouche, des apparences de bras, une organisation intérieure & la sensibilité. M. le Secretaire proposa à M. l'A. D. de prévenir ces déchiremens naturels par une section violente de petites portions de cette base. Après plusieurs essais, il est arrivé que toutes les parties coupées où l'on remarquoit une petite bulbe, ont produit un animal, & les autres ont péri. Cette quatrieme espece, exclusivement aux autres, est donc un polype parfait.

6°. Un moyen indiqué par le même pour hâter la jouissance des fleurs du cierge épineux.

7°. Un Mémoire de M. Dufay de Dieppe sur les *oursins de mer*. Il en résulte qu'un oursin de quatre pouces & demi de diametre sur trois pouces de hauteur est formé de 950 pieces parsemées de 4500 mamellons dont chacun sert de genouil à une épine mobile, & qu'il est perforé de 3840 petits trous par lesquels passent autant de cornes flexibles qui aident aux sensations de l'animal.

8°. Une Dissertation de M. Descroisilles, Apothicaire à Dieppe, qui recommande comme un supplément au *thé de la Chine*, les ombelles des graines naissantes, les pédicules & même les sarmens de l'*angelica sativa* lorsqu'elle a porté graine.

9°. Quelques épis de bled pris dans une piece frappée de la foudre dans le Soissonnois & envoyés à M. Balliere. Que l'on considere ou l'épi, ou le grain & ses enveloppes, la paille & les feuilles séparément, la forme est complettement conservée : mais la couleur noire & brillante comme celle du crayon nommé mine de plomb d'Angleterre, feroit penser que le tout a été minéralisé, si son extrême légéreté n'écartoit pas cette idée.

La suite à l'Ordinaire prochain.

De Paris, *le 19 Octobre.*

La saison a été très-favorable pour les vendanges. Il paroit que, dans plusieurs cantons, cette récolte n'a pas été fort inférieure à celle de l'année derniere, quoique l'on fût loin de s'en flatter. Le raisin est plus mûr & le vin sera meilleur qu'à l'ordinaire. On ne sçauroit desirer un plus beau tems pour les semailles. Ce premier bienfait de la Providence est d'autant plus précieux qu'il donne une premiere espérance que le cours de la nature secondera les efforts du Gouvernement pour rétablir l'ordre prospere, dissiper enfin de funestes préjugés, & réduire les ennemis du bien public à un désespoir impuissant.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Livres nouveaux.

1°. *Avis au Peuple sur l'Impôt forcé qui se percevoit dans les Halles & Marchés sur tous les bleds & toutes les farines....* Tanta molis erat! Virg. 1774. Se trouve chez Didot, rue Pavée, & autres Libraires.

Cette petite Lettre d'un Fermier de droits de Halle à un autre Fermier son Confrere, fut écrite en 1770 par M. l'Abbé Baudeau. L'Arrêt qui vient de proscrire formellement l'obligation imposée par le réglement de 1770, de ne vendre & de n'acheter qu'au Marché, déclare cette obligation onéreuse. M. l'A. B. calcule ici cette pesante charge, & prouve qu'elle formoit un impôt *de plus de seize millions de livres par an sur le pain du Peuple*, au profit de quelques Particuliers. La démonstration est à la portée des enfans. On voit pourquoi tant de gens dé-

clament pour la *garniture* forcée des Marchés, & comment tant d'autres ne sçavent ce qu'ils demandent. Quelques notes de l'Editeur prouvent que l'habile Economiste avoit des regles sûres pour juger du résultat futur du réglement coactif. On trouve à la fin de cette petite Brochure une petite *addition de l'Editeur* qu'on nous sçaura gré de transcrire.

» A Paris, les droits des Officiers Jurés-
» Mesureurs & Porteurs de grains, joints à
» ceux de la Ville & aux faux frais qu'occa-
» sionnoit l'obligation de tout porter à la
» Halle, coûtoit au pain du Peuple, tous
» les ans, *un million quatre cens vingt-cinq*
» *mille huit cens quatre vingt-trois livres.*

» Ce fait a été démontré par les Boulan-
» gers de Paris dans le Mémoire ou Précis
» qu'ils firent imprimer en 1773 pour un
» procès qu'ils avoient contre ces mêmes
» Officiers.

» Ce petit procès dure depuis plus de 20
» ans au Châtelet, au Parlement & au Con-
» seil : c'est le sept ou huitieme entre ces
» Communautés qui ont déjà dépensé cent
» mille écus au moins en papier marqué.

» La suppression de ces Officiers & de
» leurs droits seroit une bonne œuvre digne
» de LOUIS AUGUSTE pour sa Capitale, &
» de la sagesse de son Conseil.

2°. *Bibliographie Parisienne ou Catalogue des Ouvrages de Sciences, de Littérature & de tout ce qui concerne les Beaux-Arts, imprimés tant à Paris que dans le reste de la France. Année* 1769. Prix 3 l. 12 s. broché. A Paris, chez Ruault, rue de la Harpe. In-8°.

A l'article des Ouvrages périodiques, nous trouvons, *Gazette d'Agriculture, du Commerce & de Finance in-4°. une feuille par semaine... Il y en a deux, l'une pour Paris, l'autre pour la Province. La Gazette de Paris contient l'importation de toutes les marchandises &c. qui servent à sa consommation. Celle de Province contient tous les avis des Ports de mer &c.* Nous cherchons, *Journal de l'Agriculture* &c, rien. Ce silence au sujet de notre Journal, & cette annonce si inapplicable à notre Gazette, ne sont vraiment pas honorables pour nous de la part du Sçavant *Bibliographe Parisien.* Sur tout le reste, nous le supposons fort instruit.

3°. *Plan d'Imposition économique & d'Administration des Finances, présenté à Monseigneur Turgot, Ministre & Contrôleur Général des Finances*, par M. Richard des Glanieres. Prix 48 s. A Paris, chez Pierre-Guillaume Simon, rue Mignon S. André-des-Arts. In-4°.

La premiere édition de cette Brochure s'est vendue presque toute entiere en un jour. Il n'y a point de témérité à penser que la plûpart de ceux qui en avoient acheté un exemplaire, *quarante huit sous*, l'auroient volontiers cédé le lendemain pour *deux.*

M. Richard veut d'abord généreusement donner au Roi plus de *huit cens millions* de revenu : qui est-ce qui les lui demande ?

Il donne ces huit cens millions de revenu & plus avec les deux sous pour livre de perception, c'est-à-dire, environ *neuf cens millions pour le soulagement du Peuple.* En vérité, si on le pressoit, il soulageroit le Peuple avec un impôt de douze cens millions.

Son plan renferme deux objets d'impôt, une *Taille réelle* sur les biens-fonds, & un *Droit de franchise.*

La Taille est mise sur les *rivieres*, les maisons, les rentes, les clos, terres &c. Elle monte, comme l'Auteur le veut, à *trois cens vingt millions.*

Il a besoin encore de *quatre cens quatre-vingt millions sept cens mille livres* (sans les frais de perception). Les Peuples ont déjà payé de leurs *biens* tout ce qu'ils pouvoient pour la *Taille*, comment payeront-ils ce nouveau petit impôt ? Belle question ! *de leur personne.*

On mettra une *Capitation* Ce droit de près de cinq cens millions s'appellera *franchise.*

Cette *franchise* se percevra sur *sept millions trois cens quatre-vingt-sept mille ames.* On seroit d'abord tenté de croire qu'il s'agit dans ce calcul de *feux*, attendu que la Capitation s'impose sur les chefs de famille, comme maitres & administrateurs du ménage. Ce n'est pas cela, c'est des *ames* qu'il entend vraiment parler. Or sur *dix-huit millions* de Sujets qu'il compte en France, pour en avoir plus de sept millions *capitables*, il faut bien qu'il capite femmes, enfans ; en effet ce sont des *ames.*

L'Auteur divise la Nation en huit classes, & taxe chaque classe comme il lui plait. Aux sous-divisions de ces classes répondent le long de la ligne *hommes, femmes, garçons, filles, chevaux, bœufs & vaches, ânes, cochons &c.*

Moyennant un impôt de huit à neuf cens millions, la Nation sera *franche* de tout autre impôt, excepté des droits de contrôle des actes, exploits, insinuations &c, excepté la marque de l'or & de l'argent, excepté du droit sur les monnoies, excepté des Douanes autour du Royaume, excepté &c.

L'Auteur, pour l'exécution de son projet, ne demande en avancement d'hoirie, qu'un quartier de ses impôts ou un peu plus de *deux cens millions : personne*, dit il, *ne s'y refusera*. Oh non ! l'argent est *là* tout prêt.

M. Richard me permettra-t-il de faire, à son exemple, un *plan économique* de France avec des *suppositions arbitraires* & des *impositions arbitraires ?* ... Je donne au Royaume quatre cens millions d'arpens de terre : à 40 sous d'impôt par arpent, ce n'est pas trop, voilà *huit cens millions*. Je lui donne, & je ne m'éloigne pas du calcul de quelques Populateurs, je lui donne vingt quatre millions d'Habitans : à 24 liv. par tête, l'une portant l'autre, on aura encore un impôt de plus *huit cens millions*. Je lui donne en *rentes*, en *rivieres* &c... En voilà bien assez.

Je suis persuadé que M. R. me demandera d'où ces gens-là tireront seize cens millions ? d'où ? d'où M. R. leur en fait tirer neuf cens...

Croyez-moi, Monsieur, brûlons l'un & l'autre nos projets ; & cherchons d'abord *quelle est la source du revenu*, & ensuite *quelle est la quotité du revenu de la Nation*. Alors nous trouverons bientôt, non-pas ce que nous voudrions *donner*, mais ce que la Nation pourroit *payer d'impôt*, & faire un plan d'imposition économique.

On trouve dans cette Brochure deux *colonnes* gravées, l'une minée, représentant la mauvaise administration, l'autre inébranlable, représentant la bonne. En y regardant de près, nous avons cru nous appercevoir que la base de l'une & de l'autre étoit la même.

II.

Moyens pour prévenir la mortalité des jeunes oies.

Les jeunes oies sont attaquées aux mois de Juin & de Juillet d'un plus grand nombre de maladies & de maladies plus dangereuses que dans les autres saisons de l'année ; c'est à cette époque qu'elles périssent en foule. La négligence avec laquelle on éleve ordinairement cette volaille doit être regardée comme la cause principale de ces pertes ; dans ces deux mois de l'année, il faudroit redoubler d'attention & donner aux jeunes oies plus de soins qu'auparavant, parce qu'alors la nature les pourvoit d'ailes & leur fait pousser leurs plus grosses plumes, ce qui ne peut manquer de les affoiblir extrêmement. D'ailleurs la nourriture maigre & seche qu'elles trouvent dans les prairies pendant les grandes chaleurs n'est pas suffisante pour les nourrir & leur donner de nouvelles forces. Si on vouloit efficacement les défendre contre les maladies & les soustraire à la mort, il ne seroit besoin pour l'ordinaire que de leur donner un peu de bonne nourriture avant qu'elles se répandent dans les prairies, & quand elles en sont revenues. Des oies pour qui l'on avoit eu cette petite attention, n'ont pas souffert & sont restées en très-bon état pendant tout le tems qu'elles prenoient leurs plumes, tandis que d'autres auxquelles on avoit refusé les mêmes soins sont tombées malades plutôt ou plus tard & ont péri. Elles appartenoient les unes & les autres aux mêmes Propriétaires : il est donc évident que celles qui sont mortes auroient été conservées en très-bonne santé, si on les eût nourries, comme leur état de foiblesse l'exigeoit.

Si les oies n'étoient sujettes qu'à cette maladie, il seroit très-facile, ainsi qu'on le vient de voir, d'y apporter remede ; mais il y a d'autres maladies qui leur font une cruelle guerre & qu'on peut reconnoître à divers symptômes. Lorsqu'il arrive aux mois de Juin & de Juillet qu'il pleuve beaucoup, ces pluies abondantes font pousser trop rapidement les herbes, les remplissent de sucs âcres qui donnent le dévoiement aux oies qui se nourrissent de ces herbes : le froid même ou la trop grande fraicheur occasionnée par ces pluies peut donner & donne en effet cette maladie aux oies, ainsi qu'on s'en est convaincu après d'exactes recherches. Ce mal peut aussi provenir d'une eau malpropre, remplie d'insectes, & sur tout mêlée avec du sang, qu'on leur laisse boire. Voici les moyens qu'ont employés en pareils cas d'habiles Economes & dont ils certifient eux-mêmes les bons effets. Nous

croyons devoir communiquer leur méthode au Public, parce qu'elle est aussi peu connue qu'elle mérite de l'être beaucoup.

Pour guérir en peu de tems les oisons attaqués de la dissenterie, ayez soin de les faire boire plusieurs fois par jour de l'eau bien propre dans laquelle vous mettrez un mélange de baies & de petites branches vertes de sapin ou de pin, bien pilées & broyées ensemble. Le lierre mêlé avec un peu d'orge égrugée, est un bon remede contre la dissenterie des oies; il faut le leur faire prendre le matin avant qu'elles aillent chercher leur nourriture dans les champs, & le soir, lorsqu'elles sont de retour. La paille bien menue & le son forment dans l'estomac des oisons une bouillie visqueuse qui tempere l'âcreté de l'eau sale, des insectes & de l'herbe tendre & froide qu'ils ont avalés. Cette nourriture, en fortifiant l'estomac, adoucit aussi les intestins & arrête la dissenterie. Le chardon pilé & mêlé avec le marc des brasseries & un peu d'orge égrugée fait encore plus d'effet que les remedes précédens, sur-tout si l'on nourrit journellement les oies & qu'on saupoudre cette nourriture, trois ou quatre fois par semaine, d'un peu de cendre de tabac. Non-seulement ce remede prévient la dissenterie ou la guérit, mais il est aussi un excellent spécifique contre toutes les autres maladies des oisons que les insectes & sur-tout les sang-sues qu'ils avalent, leur occasionnent.

Un autre fléau pour les oisons, ce sont les cousins, les moucherons & autres petits insectes qui se mettent dans les ouies & les naseaux de ces volatiles, qui les tourmentent, les fatiguent, les épuisent de forces & les font même périr par l'excès de la douleur. Il n'est pas difficile de s'apporcevoir, lorsque ces insectes attaquent les oisons; ceux-ci vont, les ailes pendantes, secouent la tête, allongent le cou & ne mangent pas, ou du moins ne mangent que fort peu. Pour les délivrer de ces insectes, on frottoit anciennement avec de l'huile d'olive ou de lin les naseaux & autres parties du corps des oisons où ces hôtes importuns & cruels viennent se loger. Ce remede, tout bon qu'il est, loin d'être, avec le tems, universellement adopté, est, avec le tems, tombé dans l'oubli, & l'on ne s'en sert presque pas. En voici un autre très-efficace & qui peut arrêter le mal, lors même qu'il est invétéré. Après avoir rempli un vase d'eau bien fraîche, on y jette de l'orge qui se précipite au fond. Lorsque les oies reviennent des champs, on met ce vase devant les oies; quelque peu d'envie qu'elles aient de manger, elles ne manquent pas de se jetter sur l'orge dont elles sont très friandes: comme pour la saisir, il faut nécessairement qu'elles mettent la tête & le cou dans l'eau, les insectes fuyent, ou se retirent au haut de la tête, les parties de la tête qui étoient malades se nettoyent, & bientôt les oies recouvrent la santé. On a observé que si l'on répéte cette opération pendant plusieurs jours, les insectes n'y tiennent pas & abandonnent leur proie pour toujours. On prétend aussi que l'huile de sapin mêlée avec de l'eau préserve les oies de toutes sortes d'insectes & écarte loin d'elles ces ennemis opiniâtres.

Les pluies & la grande humidité qui regnerent dans l'Allemagne aux mois de Juin & de Juillet de l'année 1771 favoriserent beaucoup la propagation des insectes & l'on en voyoit par tout des quantités prodigieuses d'une infinité d'especes. Ce furent les oies qui en souffrirent le plus, sur-tout en Saxe où la mortalité parmi ces volatiles fut presque universelle. Après bien des recherches, on trouva que les oies avoient autour du cou une infinité de petits poux différens de ceux qui les tourmentent & les rongent ordinairement. On eut recours au vif-argent, parce qu'on sçavoit que le mercure mêlé avec quelque graisse fluide détruit ces insectes. On fit fondre du sain-doux, & sur deux cuillerées de cette graisse, on mit du mercure de la grosseur d'un pois; on frotta bien le cou des oies infestées de cette vermine, & l'événement montra l'efficacité de ce remede: toutes les oies auxquelles on avoit fait cette opération, furent sauvées, & les autres périrent toutes. Cet article est trop essentiel à l'économie rurale, pour ne l'avoir pas traité avec quelqu'étendue. Nous avons donné peut-être des recettes qui sont connues, mais toutes ne le sont pas, & méritent bien qu'on en fasse usage.

III.

AVIS.

M. le Roux, Maître ès Arts de l'Université de Paris, Auteur du Journal d'Education dédié au Roi, prend des Pensionnaires auxquels il enseigne la Littérature Grecque,

Latine, Françoise &c. Sa demeure est à Paris, rue Bordet au College de Boncourt, Montagne Sainte Genevieve, où il a un très-beau jardin.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 12 Octobre 1774, au Samedi 15 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 23 l. 10 s. à 26 l. *le septier; idem* nouveau, de 21, 22 à 23 l.; *idem* au Port de la Grève, de 23 liv. 10 s. à 28 l. Le méteil, 17 l.; le seigle, de 12 l. 5 s., 14 à 15 l.; l'orge, de 8 l. 5 s. à 8 l. 15 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 12 Octobre 1774, au Samedi 15 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 18 l. 10 s. *le septier; idem* nouvelle, de 15 l. 10 s., 17 à 17 l. 15 s.; *idem* à la Greve, de 15 à 16 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 19 Octobre 1774, de 49 à 50 l.; *idem* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 19 *Octobre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$
Londres	31 $\frac{1}{4}$ à 5 16e.
Hambourg	181 $\frac{1}{4}$
Madrid	14 18 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{4}$
Lyon *Saints*.....	$\frac{7}{8}$ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 19 Octobre 1774.

		#	s	
Or de Portug. à . .		719		marc.
Du Mexique à . . .		714		
Du Perou à		706		
Les guinées à . . .		718		
Ducats à		98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.		99	15	
Or à 20 karats à . .		83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à		53	5	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à		51	12	6
Piastres à		48	15	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	Lundi 17.	Mardi 18.	Mercredi 19.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1777 $\frac{1}{2}$ 80 . .	1795	1800 5 10 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	74	74	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	374	374 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 12 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 10 *Octobre.*

SA MAJETÉ Impériale vient d'établir ici une Jurisdiction Consulaire composée de nos principaux Négocians.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 10 *Octobre.*

Quelques personnes présument, peut-être parce qu'elles le desirent, que la distillation des eaux-de-vie de grains ne tardera pas à être permise sous certaines restrictions. La denrée a besoin de valeur; ce nouvel emploi lui en donneroit. Mais ceux qui envisagent la prohibition sous un point de vue moral estiment qu'elle n'est pas moins bonne pour prévenir l'ivrognerie dans les tems d'abondance, que dans des tems de disette. Il résulte de-là que si la Législation se régloit sur toute sorte de considérations, politiques, morales & autres, elle se trouveroit souvent dans l'embarras, & souvent elle tomberoit en contradiction avec elle-même. Il n'y a qu'un moyen d'éviter ces funestes inconvéniens, c'est que les loix s'en tiennent à la justice, toujours invariable, toujours indépendante des circonstances & des tems, toujours salutaire, & qu'elles laissent au libre arbitre du Citoyen, à l'instruction, à l'exemple, aux institutions qui honorent la vertu, au soin de répandre le ridicule & l'odieux sur le vice &c, à diriger tout ce qui n'est pas du ressort de la justice.

La matiere de la mine derniérement découverte ayant rendu, sous les yeux des Commissaires du College des Mines, douze lots d'argent & cinquante-trois livres de plomb par quintal; aussi tôt qu'il a été constaté que le produit surpasseroit les frais, une Compagnie s'est chargée d'en continuer l'exploitation.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 22 *Octobre.*

Le prix de la cire & celui du suif ont beaucoup haussé depuis quelque tems; ce qu'on attribue aux longues épizooties qui ont désolé le bétail de plusieurs de nos Provinces, & aux chaleurs excessives de l'été qui n'ont laissé aux abeilles qu'une foible récolte. Cette derniere branche d'économie n'est pas encore fort considérable dans le pays. Le climat pourroit former un préjugé contre ses succès; mais l'expérience de pays encore plus froids le détruit.

Dans les Etats d'Allemagne, il vient d'être publié une Patente qui, pour remplir les magasins à seigle du Pinneberg, du Sleswick & du Holstein, ordonne que chaque Laboureur à une charue, livrera le prix d'une tonne de seigle & une tonne de seigle en nature.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 21 Octobre.*

Nos vendanges ont rapporté beaucoup plus qu'on ne l'espéroit ; & la qualité du vin surpasse encore l'idée qu'on en avoit conçue.

DE BERLIN, *le 21 Octobre.*

Le Gouvernement fait distribuer, chaque semaine, aux Boulangers de cette Ville, 16800 scheffels de seigle, à raison de 1 rixd. 35 stub. le scheffel, à la charge qu'ils fourniront de bon pain à un prix raisonnable. Ces distributions continueront pendant tout l'hiver ; & le commerce pourra se tenir tranquille.

D'HANOVRE, *le 23 Octobre.*

Les progrès de l'Agriculture, ceux qui dépendent de l'instruction & de l'industrie du Cultivateur, augmentent de jour en jour. Plusieurs productions étrangeres commencent à se naturaliser dans notre sol. Il n'y a pas bien long-tems que le chou-verd étoit ici une sorte de rareté : depuis deux ans, il est devenu assez commun. Depuis cette époque, la culture des pommes de terre s'est considérablement étendue ; & l'on a vu prospérer celle des citrouilles douces dont aujourd'hui les gens de la campagne forment une bonne partie de leur nourriture. Il y a peu d'années que nous avons tiré de Saxe le *double froment*, & il a très bien réussi. On a repris la culture du *safior* ou safran sauvage qui promet assez. Nos Agriculteurs s'appliquent plus que jamais à celle du trefle ; nous en avons de huit sortes différentes. L'esparcette, qu'on seme avec des lentilles, de celles d'Angleterre sur-tout, donne des produits très satisfaisans : il a été, cette année, d'une très grande ressource, les fourages ayant communément manqué. Le chanvre & le lin ont assez bien réussi : on a trouvé des moyens de perfectionner ces productions, objet important de commerce. L'avoine barbue que nous connoissions à peine, il y a quelque tems, a suffisamment récompensé les Cultivateurs qui ont eu le courage de s'élever au-dessus du préjugé & de s'en rapporter à la nature. On a aussi cultivé avec profit le *millet à queue de renard*. (Nous devons des détails curieux sur ces articles à M. de Campen, de la Ville d'Eiklingen).

DE CLEVES, *le 23 Octobre.*

On sçait que le Rhin est hérissé de Douanes & de péages, & que les Navigateurs tombent sans cesse d'un écueil sur un autre. Ce genre d'obstacles se multiplie tous les jours. Cologne prétend au droit de *Ville d'Etape ;* les Princes du Rhin lui contestent ce droit : elle tâche de le mettre en exercice, en attendant que le procès soit jugé. Il y a quelques jours que différens bateaux qui avoient chargé à Dusseldorff, voulurent passer sans s'arrêter devant le Comptoir de cette Ville, qu'on n'ose encore appeller Bureau de Douane. Comme ils refuserent d'y comparoître, on fit feu sur eux. On appréhende que cet événement n'interrompe de nouveau la navigation & le commerce du Rhin. Ces querelles se renouvellent souvent, & ne se terminent jamais. Les négociations n'amenent que des suspensions d'armes.

ITALIE.

DE MODENE, *le 2 Octobre.*

Le Gouvernement a fait publier de nouvelles injonctions relativement à la portion seigneuriale des grains qui doivent être transportés dans cette Ville. Peut-être ne se leve-t-il nulle part hors de l'Italie une dixme aussi forte que celle-là ; car elle n'emporte pas moins de la moitié du produit total, même sans prélevement des semences. Des Agronomes calculateurs auront de la peine à concevoir que des fonds soumis à un pareil tribut produisent un grain de bled : cependant il est très-vrai qu'ils en produisent encore quelques grains.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 25 Octobre.*

Le vaisseau, le *Needham*, Cap. Cheevers, arrivé de la Nouvelle-Yorck à Corke, a rapporté qu'un détachement de la Milice de Boston avoit remporté un avantage sur un détachement de Troupes réglées, & repris

ſur les Troupes des armes qu'elles avoient enlevées ; & qu'en conſéquence, le Général Gage avoit donné ordre aux vaiſſeaux de guerre de tirer ſur la Ville ; ce qui avoit été exécuté. Quelques Colonies ont montré des diſpoſitions modérées ; mais le cri de la liberté étouffe tous les autres. Comme on étoit ſur le point d'embarquer à Sheffield & à Birmingham une quantité prodigieuſe d'armes, conformément aux commiſſions données par les Américains, la Cour a fait publier une Ordonnance pour arrêter, en vertu d'un Acte de Georges II, l'exportation & même le tranſport d'un Port à l'autre, de la poudre à canon, des armes à feu, & de toutes munitions de guerre.

Les Partiſans du Miniſtere ne ceſſent de plaider contre les Colonies. » Nos Colonies » Américaines, diſent ils, ne ſont pas plus » indépendantes du Parlement Britannique » que nos propres Corporations. Elles ſont » *repréſentées*, comme les Regnicoles eux-» mêmes ; car les Membres du Parlement » repréſentent non ſeulement leurs propres » Electeurs, mais encore les Electeurs de » chaque Membre, & même les non-Elec-» teurs. Si les Américains ſont au nombre » de deux millions, il y a ſix millions d'An-» glois qui n'éliſent point de Membre & » qui n'ont point de Repréſentant particu-» lier : ceux-ci ſeroient donc en droit, » comm'eux, de ne point payer de taxes, » idée qui n'eſt jamais venue dans la tête » de perſonne ». Il reſte à juger ſi ces Colonies doivent être aſſimilées ou aux Corporations qui ont droit d'élection ou à celles qui ne l'ont pas. Ces Ecrivains terminent ainſi leur plaidoyer. » On ſeroit preſ-» que tenté de croire que la diſtance de » mille lieues donne au Peuple le privilege » de ne point parler raiſon : peut-être la » choſe eſt-elle ainſi ; mais il ne s'enſuit pas » qu'on ſoit obligé de les en croire ». Les Avocats des Colonies rétorquent l'argument.

Le commun de nos Artiſans eſt toujours dans un état digne de compaſſion. On crie qu'il faut les ſoulager. Comment ? On crie qu'il faut faire baiſſer les prix des denrées. Comment ? On ne répond pas : on ne dit pas qu'en nous brouillant avec l'Amérique, nous ôtons le pain à notre Peuple ; que l'importation étrangere eſt encore aſſujettie à des conditions qui l'écartent ; qu'il faudroit réhabiliter le commerce qu'on a laiſſé flétrir par l'opinion populaire ; qu'une police arbitraire & des réglemens excluſifs mettent le pain hors de ſon prix naturel ; qu'il ſubſiſte des cauſes générales de cherté dont l'influence doit être principalement ſenſible ſur la premiere des ſubſiſtances &c. Quoiqu'on ait annoncé une bonne récolte, on doute que, les ſemences prélevées, il y ait de quoi nourrir la Nation juſqu'à la récolte prochaine ; ce qui ſuppoſeroit une terrible dégradation de culture. Il y a eu beaucoup d'orge ; mais les pluies en ont gâté une partie.

Le *Richard*, Cap. Roche, allant de Bordeaux à Dublin, a péri près de Penhurſt. Le *Mary*, Capit. Packman, allant de Colebourgh à Cadix, a fait naufrage.

PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le 25 Octobre.*

Les Habitans de Dantzick pouſſent leur commerce auſſi loin que les circonſtances peuvent le mettre. Ils paroiſſent être dans une parfaite ſécurité.

Le vaiſſeau, le *Thomas*, Cap. Fotherly, allant d'Arcangel à Hambourg, s'eſt perdu ſur la côte de Hollande.

Le 8 & le 9 Novembre, ainſi que le 3 & le 4 Février, il ſe tiendra une Foire de chevaux à Linnick près du Rhoer, entre Ruremonde & Juliers ; il y a des prix aſſignés pour les Etrangers qui y ameneront le plus grand nombre de bons chevaux.

Nous attendons des vaiſſeaux chargés de grains du Cap de Bonne-Eſpérance.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE TOULOUSE, *le 26 Octobre.*

Guillaume Lavaur, Jardinier Fleuriſte & Arboriſte de M. le Procureur Général, éleve & vend toute ſorte d'arbres, d'arbuſtes, de plantes curieuſes. Depuis 1769, il cultive la fraiſe-ananas. Ce fruit peſe environ une once ; il eſt de la groſſeur d'un œuf, d'un rouge vif, & d'un goût exquis. La tige porte quatre ou cinq fruits, il faut l'aſſu-

jettir avec un petit piquet. Le sieur Lavaur en a trois mille pieds ; le prix de chaque pied sera de dix sous. Ses asperges de Hollande, semées de deux ou trois ans, sont de la grosseur d'une chandelle ; on les plante sans faire aucun fossé, en planches, à trois empans de distance les unes des autres : on les couvre en hiver avec de gros fumier. Le prix de celles de trois ans est de cent sous le cent ; de celles de deux ans, de quatre livres.

De Bayonne, *le 27 Octobre.*

L'épizootie ci-devant annoncée a fait des progrès, quelques précautions qu'on ait prises pour l'arrêter. On en ignore la cause. Comme ce Port tire de Russie des cuirs verds, on imagine qu'il a pu arriver des dépouilles de bêtes infectées des maladies que le bétail a essuyées dans quelques Provinces de cet Empire à l'issue de l'été.

Un Curé d'entre-deux-mers a publié la recette suivante pour le traitement des bêtes à cornes. Il faut les purger avec deux dragmes de jalap dans une infusion de cresson de riviere, & de cerfeuil, environ chopine. Deux jours après, on fait infuser six têtes d'ail pilées, dans un septier de vinaigre ou de vin rouge pendant douze heures : on en donne deux verres par jour : ce remede pousse à la sueur. Il faut bien couvrir les bêtes avec des couvertures de laine, parfumées avec du son, & les nourrir de son trempé dans l'eau tiede. On leur donne chaque jour un lavement de feuilles de mauve.

Autre recette. Prenez une poignée de sauge romaine, d'absynthe & de lavande : faites infuser ces plantes avec deux pots de de vinaigre blanc dans un vase de terre vernissé ; & jettez-y quelques pincées de cendres d'absynthe, pendant quatre jours matin & soir. Passez ensuite le tout par une flanelle très-fine, & mettez la liqueur dans une bouteille que vous boucherez bien, après y avoir jetté deux gros de camphre par chaque pinte de Paris. On placera dans un coin de l'étable une terrine où l'on aura mis les plantes infusées : leur odeur très-agréable corigera l'air. Avec une éponge trempée dans la liqueur, on frottera les naseaux des bêtes attaquées ou non de l'épizootie.

Cette liqueur pourroit être efficace contre l'*entriolage*. On la fait avaler aux bestiaux, avec la corne, en doses proportionnées à leur force & à leur âge.

De Bordeaux, *le 27 Octobre.*

On avoit craint que cette Ville ne fût pas suffisamment approvisionnée de grains ; & dans ce tems-là même, il s'y en trouvoit trois cens mille boisseaux, le boisseau de 120 livres. Ceux qui aiment à avoir peur, sont forcés de se rassurer. L'intérieur peut tirer d'ici, mais en petite quantité à cause des prix ; & plus vraisemblablement il peut y verser. D'ailleurs on charge des seigles à Hambourg pour cette Place. Avec du sang froid, il n'y auroit peut-être jamais de disette.

Le *Jeune-Alexandre*, la *Cérès*, la *Comtesse d'Hérouville*, l'*Eole*, le *Surveillant*, la *Mariane*, l'*Aimable Betzy*, le *Rolland*, sont arrivés des Isles.

Les eaux-de-vie sont toujours à 140 liv., les 32 veltes.

De Montpellier, *le 28 Octobre.*

Un Journalier a été derniérement suffoqué par les vapeurs d'une cuve en fermentation. On le tourmentoit en vain pour lui rendre l'usage des sens, lorsque M. Arquier, Chirurgien, instruit de l'accident, vola au secours de ce malheureux. Son premier soin fut de l'exposer à l'air libre ; il lui fit jetter quantité d'eau froide sur le visage ; on lui mit sous le né de bon vinaigre & de l'esprit volatil de sel ammoniac ; Enfin il fut saigné. Ces soins réussirent. Trois quarts d'heure après, la saignée fut réitérée, à cause que la respiration étoit très-pénible. D'un moment à l'autre, le malade recouvra ses forces ; & le même jour, il continua ses travaux.

MM. les Commissaires députés des Etats se rendirent le 23 à Cette pour sonder le Port dont les ouvrages doivent être augmentés.

Les eaux-de-vie valent à Pezenas 20 l. 17 s.

De la Rochelle, *le 30 Octobre.*

Dans le courant du présent mois, il est arrivé de la côte du Petit-Nord plusieurs bon-

mes cargaisons de morues seches & d'huile.

Le navire, la *Julie*, est de retour de Saint-Marc.

Le navire, le *Villehelio*, Capit. Quenet, partira pour Cayenne vers le 10 Décembre prochain. Il est commode pour les Passagers. Il en prendra ainsi que des marchandises à fret, pour cette Isle, & pour la Guadeloupe, la Martinique & S. Domingue.

DE POITIERS, *le 3 Novembre.*

L'Ordonnance portant réglement général en fait de Voierie pour toute la Généralité de Poitiers, rendue par le Bureau des Finances le 3 Septembre, & publiée le 18 Octobre, est une espece de résumé des anciennes dispositions presque généralement adoptées. Il seroit inutile de la rapporter par articles, ils sont connus. D'après les anciens réglemens, on y voit presque toutes les charges de réparation, d'entretien &c. des chemins de traverse, de Ville à Bourg, de Bourg, gratuitement rejettées sur les Propriétaires ou Usufruitiers des héritages Riverains. Les chemins sont un bien commun & d'utilité commune: les soins & les dépenses qu'ils entrainent, regardent, ainsi que leurs avantages, la Communauté ou le territoire entier. Le Propriétaire intérieur en profite comme le Riverain. Si celui-ci en est seul chargé, il ne doit pas l'être gratuitement: travail vaut salaire, dépense attend compensation. Ce soin, comme tout autre, est toujours mal acquitté, quand il est mal imposé. C'est à la Communauté des Propriétaires fonciers à supporter ces frais. Le moyen de les diminuer, c'est de remédier promptement à la plus légere dégradation. Il n'y a guere de Paroisses qui n'ayent des pauvres; voilà un attelier toujours ouvert; voilà des travaux toujours bien récompensés. Avec quelques tas de matériaux toujours préparés & disposés d'espace en espace, avec quelques pauvres gens épars sur les chemins & attentifs à réparer le moindre dommage, on tiendroit constamment les communications en bon état. Alors on ne verroit pas ordonner que dans le cas où il se trouveroit des bourbiers & des fondrieres, les Propriétaires ou Usufruitiers des champs voisins laisseroient l'entrée & la sortie de leurs *domaines*, *quels qu'ils soient*, libres aux Voituriers, Charretiers, gens à pied ou à cheval: il ne seroit pas ordonné de fouler les moissons ou d'arracher les vignes pour former des voies publiques dans les héritages particuliers. Il ne faut pas que le commerce reste engorgé, non; il faut prévenir les engorgemens; ainsi du reste.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Plan Economique des Finances de M. des Glanieres simplifié, ou éclaircissemens demandés à M. des Glanieres, par M. L. C. D. M. D. G.

Vous nous dites, Monsieur, qu'il y a 400,000 Laboureurs à une charue; 300,000 à deux; 200,000 à trois; & 200,000 Cultivateurs dont vous ne marquez pas le nombre de charues; mais comme ils payent 120 liv. d'affranchissement pendant que les Laboureurs à trois charues n'en payent que 100, je les suppose ayant trois charues, d'autant qu'on ne compte pas ici les petits Cultivateurs qui font la 2e. classe du projet. Il y a donc en France 2,200,000 charues; j'en suis bien aise.

La France a 30000 lieues quarrées: la lieue quarrée de 2000 toises ne contient pas 35 charues, la charue de 90 arpens. Quand on la supposeroit toute cultivée, il en résulteroit qu'on auroit au plus 1,050,000 charues; en retranchant les bois, montagnes, landes, sables, rivieres, Villes, chemins, l'on n'auroit pas plus de 600,000 charues: on n'en compte même en France, dans les calculs ordinaires, pas plus de 550,000. C'est le quart de ce que vous supposez; il eût été à souhaiter que vous eussiez montré sur quoi vous avez pu fonder cette supposition.

Vous n'avez sans doute jamais été, Monsieur, à la campagne, car vous auriez vu qu'une charue, dans le tems de l'Août, occupe au moins six personnes, Scieurs, Faucheur, Charretier, homme pour piquer les gerbes & les placer sur la charette: ainsi vos 2,200,000 charues occupent dans ce tems plus de *treize millions d'hommes*, sans compter les Charretiers des dixmes & les Laboureurs. Ces hommes doivent donc former une partie de votre premiere classe,

c'eſt-à-dire, des Journaliers, Domeſtiques & Cultivateurs de petits héritages. La population ſera nombreuſe.

Vous ſuppoſez, Monſieur, 300,000 perſonnes du premier rang & des plus fortunées, dont la moindre claſſe paye autant d'affranchiſſement que la plus haute claſſe des Négocians, Marchands en gros, Fabricans, Gens de robe &c. Convenez qu'à ce titre de *perſonnes du premier rang & des plus fortunées*, ce n'eſt pas trop leur ſuppoſer que 20,000 liv. de rentes, l'un portant l'autre, c'eſt-à-dire, la premiere claſſe à 10,000 l. de rentes, la 2e. à 20,000 l., la 3e. à 40 & au-deſſus : il y a donc dans cette claſſe *ſix mille millions de revenus*.

Voyez, Monſieur, combien cette découverte va ſimplifier le plan de finances. Je ne leur fais payer qu'un dixieme de leurs revenus, point de droits d'affranchiſſement, rien aux Laboureurs, aux Journaliers, Domeſtiques, Marchands &c, parce que cela retomberoit ſur eux en renchériſſant les denrées ou en diminuant le prix des baux; & avec ces ſix cens millions qui, comme vous voyez, ſont très-clairs & très-nets, je vous garantis que les Adminiſtrateurs des Finances ſeront très-contens. C'eſt pour le coup que le Peuple ſera ſoulagé, que l'impoſition deviendra ſimple. D'ailleurs, Monſieur, comme vous êtes peut-être attaché à huit cens millions de revenus, faites attention que le dixieme ſe leve auſſi ſur ceux qui ne ſont pas les plus *fortunés*. Vous conviendrez que l'idée que tout le Peuple ſe fait des *perſonnes du premier rang*, ſupérieures pour la fortune à tous les Négocians, Gens de robe de la premiere claſſe même, ne peut permettre d'y claſſer ceux qui ont moins de dix mille livres de rentes.

Voyez encore, Monſieur ! ces gens les *plus fortunés* ont au moins une terre & une maiſon en Ville. Jardiniers, Concierges, Gardes, Domeſtiques, Cuiſiniers, Portiers, Cochers &c : il leur faut au moins 16 Domeſtiques; voilà encore 5 millions d'hommes à prendre ſur votre premiere claſſe de 2 millions. Mais comme il y a eu peut être dans ces articles quelqu'inattention, examinons quelques-unes de vos répartitions d'impoſitions.

Il naît & meurt à Paris environ 20,000 perſonnes par an : ainſi la population, pour un inſtant quelconque, ne peut être ſuppoſée de plus de ſix cens mille ames. Votre droit *d'affranchiſſement* eſt *cent millions* : cela fait plus de 160 l. par tête, hommes, femmes & enfans.

Je ne chicanne ſur rien, Monſieur : vous comptez ſur cinq têtes deux perſonnes qui doivent payer.

Dans cette proportion de 18 millions à 7,400,000, il doit y avoir ſur 600,000 ames 280,000 têtes à capiter dont chacune portera ſa part des cent millions, & la taxe moyenne ſera 357 l. pendant que la plus baſſe taxe des perſonnes que vous nommez du premier rang & des plus fortunées, eſt réellement de 300 liv. C'eſt ſans doute ma faute ſi je m'y perds; mais je ne doute pas que vous ne leviez ces difficultés d'une façon ſatisfaiſante.

J'aurois bien des choſes à dire de vos taxes ſur les rentes qui ſont combinées de façon qu'un homme qui auroit dix mille livres de rentes en dettes *actives & paſſives*, & qui par conſéquent *n'a rien*, payeroit au Roi pour ce *rien*, *mille livres*; ſur ce que vous ſuppoſez que le Peuple paye *douze à treize cens millions*; & que ſur la partie des Fermes qui eſt la plus expoſée aux frais, le Peuple ne paye que le double de ce qui revient au Roi, ce qui forme une inconſéquence même en comptant que le Peuple paye la fraude qu'il ne paye pas; mais je conviens que ſi mes obſervations précédentes ſe trouvent réfutées, je dois croire tout le reſte du plan poſſible.

I I.

Parere à conſulter.

Pierre, étant tombé en faillite, a fait contrat avec ſes Créanciers : il s'eſt obligé à leur payer 36 l. pour 100 de leur créance, ſous la caution de ſa femme ſéparée de biens d'avec lui par acte en bonne forme.

Ce contrat a été ſouſcrit par les $\frac{7}{8}$ au moins de ſes Créanciers, & pour le ſurplus, il a été homologué contre les refuſans.

Au nombre des Créanciers qui l'ont ſouſcrit, pluſieurs ſe trouvant porteurs de billets à ordre du fait de Louis & de Joſeph, à eux négociés ſous l'endoſſement de Pierre, ils ont fait la réſerve dans l'un des articles

dudit contrat, de comparoître chez Louis & chez Joseph, alors en faillite, pour raison desdits billets, sans préjudice de leurs droits & actions.

Après avoir comparu aux contrats de Louis & de Joseph, pour raison de leurs billets qui leur avoient été passés par Pierre, & en avoir retiré 58 p. 100, ils viennent demander à Pierre 36 l. p. 100 de ces mêmes effets; prétendant se faire colloquer pour leurs titres pleins, comme s'ils n'avoient rien touché; s'appuyant sur la solidité établie par l'article 33 du titre 5 de l'Ordonnance du Commerce de 1763, entre les Tireurs, Accepteurs ou Endosseurs de lettres & billets de change.

Pierre leur répond qu'il est prêt de leur payer 36 p. 100 des 42 qui leur reviennent au vœu de son contrat, & à quoi se trouvent réduits leurs titres, depuis qu'ils ont touché sur iceux 58 p. 100 de Louis & de Joseph: la stipulation qu'ils ont faite dans le contrat de Pierre de pouvoir recourir contr'eux, & de discuter leurs droits, n'est point du tout explicative de la prétention qu'ils élevent aujourd'hui: si les Créanciers eussent annoncé leur prétention dans le traité, la femme de Pierre se seroit bien donné de garde de cautionner son mari, puisqu'elle y auroit reconnu sa ruine, celle de ses enfans, & l'anéantissement de ses reprises & conventions matrimoniales. Les conditions onéreuses ne s'étendent jamais; au contraire, elles se restreignent toujours.

Les personnes versées dans cette Jurisprudence sont priées de donner leur avis sur la question, si des Créanciers porteurs d'une solidité qui leur donne le recours sur trois Débiteurs tous en faillite, & qui ont chacun un contrat d'attermoiement & de remise, sont en droit, après avoir exercé leurs reprises sur celui des trois qu'il leur convient de choisir d'abord, de revenir toujours avec leurs titres pleins recevoir leurs contributions chez les deux autres Faillis, ou s'ils sont obligés, jusqu'au dernier, de tenir compte de ce qu'ils ont touché chez les deux premiers où ils ont comparu.

Comme aussi de vouloir bien prendre la peine de citer les Arrêts qui pourroient avoir été rendus sur cette matiere: & à défaut d'Arrêts ou autres actes probans sur la matiere, de vouloir bien dire quel est l'usage de leurs places en pareilles circonstances.

III.

Culture des haricots dans les jardins.

On avoit demandé par la voie des Annonces d'Hanovre la meilleure méthode pour se procurer dans les jardins des récoltes de haricots plus abondantes qu'on n'en obtient en suivant les méthodes ordinaires: on demandoit aussi s'il faut couper les tiges par le haut, & supposé que cette opération soit avantageuse, en quel tems il convient de la faire?

M. Assmann vient de répondre à cette question. La méthode qu'il a mise en usage mérite bien d'être communiquée au Public. Il faut laisser croître les haricots jusqu'à ce que les tiges supérieures aient presqu'entiérement fleuri; alors on coupe celles-ci par le haut: si on les coupoit trop bas, le canal de la tige formeroit une trop grande ouverture, attendu que la tige est plus grosse en bas qu'en haut. La végétation pourroit alors en souffrir, & il est certain qu'elle ne seroit ni si prompte ni si vigoureuse. On peut s'assurer, avec ces précautions, que si la saison est favorable, de sorte qu'il ne fasse pas trop chaud, qu'il ne tombe pas trop de pluie, & qu'on n'ait pas à craindre la nielle, toutes les fleurs réussiront & donneront abondamment des fruits. Il n'est pas rare qu'on compte jusqu'à soixante gousses sur une seule tige.

M. Assmann prend pour semences des feves qui aient au moins une année; il prétend qu'elles donnent de plus belles plantes & qu'elles produisent deux fois autant que les semences plus fraîches. Pour les planter, il fait deux rigoles assez près l'une de l'autre; il laisse ensuite un intervalle de deux pieds & fait après cela deux autres rigoles; il continue de la même maniere jusqu'au bout. Pour cette méthode, il a un plus grand nombre de rigoles que n'en ont les Jardiniers qui suivent l'ancienne routine; de plus, il détruit avec moins de peine toutes les mauvaises herbes; les faseoles ont plus d'air, souffrent moins du vent, & produisent le triple de

celles qui ont été plantées selon la méthode généralement suivie.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 2 Novembre 1774, au Samedi 5 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 l. 10 s., 23 à 26 l. *le sept.; id.* nouveau, de 21, 23 à 26 livres; *idem* au Port de la Grêve, de 24 à 26 l.; le seigle, de 12, 14 à 16; l'orge, de 8 liv. 10 s., 9 à 10 l. 10 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 2 Novembre 1774, au Samedi 5 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 l. 10 s. à 19 l. *le septier; id.* nouvelle, de 16, 17 l. 10 s. à 19 l.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Novembre 1774, de 46 à 47 l.; *id.* nouveau de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 15 à 16 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 à 15 liv.; le cent de foin au Port de la Grêve, de 28 à 29 l.

V I.

Changes de Paris, *du 9 Octobre* 1774.

Amsterdam	55	5	8e. à ½
Londres	31	¼	à 3 16e.
Hambourg	180		
Madrid	15		
Cadix	14	18	6
Livourne	95	¼	
Génes	93	½	
Lyon *Saints*.....	⅝ p.	8 p.	

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 9 Novembre 1774.

		#	6	
Or de Portug. à . .	718			marc.
Du Mexique à . . .	715			marc.
Du Perou à	707			marc.
Les guinées à . . .	717			marc.
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	5		once.
Or à 20 karats à . .	82	10		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		marc.
Piastres à	48	17	6	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Lundi* 7.	*Mardi* 8.	*Mercredi* 9.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1890 80 82 ½ .	1880 75 72 ½ .	1880 85 . . .
D°. 16/25es. à 3 cou.	1205	. . . . .	1200 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	241 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	390	385	390. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 5 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 26 Décembre.*

LE 11 du courant, la Société libre Economique de cette Ville tint une Assemblée extraordinaire. La Séance commença par la lecture de la lettre dans laquelle S. M. I. accorde sa protection à cet Institut. On lut ensuite un Mémoire de M. Joseph-Marie Bonogarco de Vicence en Italie sur *l'espece de grain la plus nécessaire & la plus avantageuse pour l'Empire Russe.* La Société jugea la piece digne du prix & de l'impression.

Sujets proposés pour l'année prochaine. 1°. *Les Paysans, dans les quartiers de bruyeres, laissent incultes beaucoup de terres fertiles, faute d'avoir, dans le tems de la moisson, assez de monde pour couper les grains & les engranger* : il y aura une médaille de 35 ducats pour *celui qui aura inventé la machine la plus propre, la moins chere, la plus maniable pour couper promptement beaucoup de grains à la fois.* Avec le modele, on enverra la description en Langue ou Russe ou Françoise ou Allemande. Le concours sera ouvert jusqu'au 1 Octobre 1774, aux conventions accoutumées.

2°. *Combien faut-il de terrein, rélativement à la qualité du sol, pour une famille agricole composée de deux Ouvriers, deux femmes, & à proportion de vieillards & d'enfans, laquelle famille doit être mise en même tems, par le produit de sa culture, en état d'acquitter les charges ?* Il s'agit de l'entretien commode des hommes & en général de toute la maison rustique. Il y a différens Prix rélativement aux divers gouvernemens dont on traitera. Les Membres de la Société les donnent à leurs propres frais.

3°. On demande *le plan le plus simple, le moins dispendieux, le plus facile & le plus commode d'une maison de Paysan avec toutes ses dépendances, eu égard au climat* (de même qu'aux matériaux du pays). Prix de 50 ducats. Il faut que le plan puisse être mis à exécution. On enverra, comme dans le n°. 1, la description & le modele.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 10 Janvier.*

Les vivres ont derniérement renchéri contre l'attente commune. Cet événement a donné lieu à divers écrits. On l'auroit certainement attribué à *la distillation des grains*, si elle eût été *permise* : elle est sévérent *défendue*, *recherchée* & *punie*, & on l'attribue à la *distillation des grains.* On ajoute que le cours du change est une autre cause de cherté. Le retard des bâtimens retenus par les glaces aura pu y contribuer. Mais si l'on veut approfondir la matiere, combiner les prix successifs des grains depuis quelque tems, examiner toutes les opérations rélatives à l'approvisionnement même des

Provinces, peut-être craindra-t on que ni la culture ni le commerce ne soient encore suffisamment encouragés.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 13 *Janvier*.

La Société Royale-Economique de cette Ville s'assembla le 23 du mois dernier pour examiner les Mémoires présentés au Comité pendant le dernier quartier de l'année, prendre des résolutions sur divers objets de son institut, dresser le plan de ses occupations pour le quartier prochain &c. Le nouveau Vice-Président prononça, à cette occasion, un Discours qui réunit tous les suffrages. (*Nous espérons qu'on daignera nous mettre à portée de faire connoître les travaux & les richesses de cette Société bienfaisante*).

Une Commission doit être chargée de rechercher les causes de la langueur du commerce, les moyens de tenir le change bas, les remedes à employer contre divers abus.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, *le* 15 *Janvier*.

Quoique les gelées n'ayent pas encore été aussi fortes qu'elles le sont ordinairement à cette époque, plusieurs personnes ont déjà passé l'Elbe sur la glace.

Les collectes qui se font ici tous les ans au commencement des gelées pour les besoins des pauvres, ont été très-abondantes.

Les nouvelles de Léopol portent que la Foire *des contrats* a été presqu'aussi considérable qu'elle l'est ordinairement, & que celle de Dubno n'a pris aucune faveur.

On assure que S. M. Prussienne doit ériger une Compagnie des Indes orientales à laquelle Elle avancera un capital de deux millions... Il se forme dans les Etats de ce Prince une Marine marchande qui sera, dit-on, très-remarquable... On va travailler à réparer plusieurs Ports Prussiens sur la Baltique.

De Koenisberg, *le* 15 *Janvier*.

Il est arrivé ici, dans le courant de l'année derniere, 19,225 huitres; 118,429 livres café; 10,244 liv. thé; 6,783 pieces d'eau-de-vie; pour 12,708 risd. de vins de Champagne & de Bourgogne; 1,244 tonnes de harengs de Hollande; 19,666 tonnes de poisson du Nord; 3,278 lasts 38 scheffels de bled; 7,655 l. 5 s. de seigle; 5,636 l. 39 s. d'orge; 27 l. 34 s. de malt; 1,843 l. 40 sch. d'avoine; 747 liv. 31 s. de pois; 3,903 l. 37 s. de graines de lin; 4,559 l. chanvre. Il est entré dans notre Port 861 navires; il en est sorti 870.

De Nordhausen, *le* 18 *Janvier*.

La Société Botanique de cette Ville possede actuellement, selon son nouveau Catalogue, 237 sortes des plus belles fleurs & plantes de jardin les plus précieuses. Le parterre de cette Société est un des plus curieux de toute l'Allemagne.

On a perfectionné en Saxe les chandeliers à l'usage de ceux qui lisent au lit. Dans ces nouveaux chandeliers, la bougie ou la chandelle s'éteint d'elle-même quand on le veut, & il n'y a aucun risque du feu à courir.

Un Chymiste a trouvé le secret de préparer en peu de tems, par une méthode particuliere, le fer blanc; il communiquera son secret moyennant une récompense. *Il faut s'adresser à M. Sigismond-Adolphe Staberon, Apothicaire à Falckenberg, près de Kertzberg dans la Haute Saxe.* (*Offre-t on des certificats du succès de cette méthode: dans ce cas-là, quelle récompense exigeroit l'Auteur?*)

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 22 *Janvier*.

Plusieurs Provinces ont eu une partie de leurs campagnes ravagées par les inondations. Dans le Lincolnshire, les champs ont été deux fois submergés, & les pluies ont empêché beaucoup de semailles. En une nuit, les bas fonds de l'Isle d'Ely ont été sous les eaux, & un grand nombre de bêtes à cornes a été noyé.

On présume que la dette nationale augmentera, cette année, de 600,000 liv. st., par un emprunt à 3 pour 100. On ajoute qu'il y a un plan de Loterie approuvé; le nombre des billets sera de 60,000, & le billet à 12 l. st.

On mande de Newport à Rhode-Island que déjà cinquante ou soixante familles ont renoncé à l'habitude de prendre du thé ; & que plusieurs autres ont résolu également de se priver d'une boisson qu'on regarde aujourd'hui généralement comme mal-saine.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Saint-Malo, *le 21 Janvier.*

Le navire l'*Américain*, Cap. le sieur de Chanteloup le-Fer, Arm. M. Grand-Clos-Meslé, ci-devant obligé de rentrer dans le Port pour se radouber, ainsi qu'on l'a annoncé, est sorti de nouveau pour Cadix, l'Isle de France & la Chine avec des marchandises & plusieurs Passagers. Les avaries qu'il avoit souffertes sous le Cap près la Baie de S. Cast, étant de peu de conséquence, elles ont été promptement réparées.

Le *Boyne*, Armat. MM. Blessin & des Saudrais Sebire, est en charge pour l'Isle de France & la Chine.

Le sieur Joseph Caprel, Me. du *Bienvenu*, est parti pour la Rochelle avec cinquante ménages d'Acadiens qui vont, par ordre du Roi, cultiver dans les campagnes voisines, des terres que S. M. leur accorde.

De Sillé, *le 22 Janvier.*

Au commencement du printems, il sera construit une grande route qui établira dans cette petite Ville le centre du commerce du Maine avec la Bretagne. On nous fait espérer un autre chemin de Sablé à Alençon, au moyen duquel le commerce de l'Anjou & celui de la Normandie nous seront ouverts. Il ne manque que ces communications à ce lieu-ci pour le rendre très-commerçant, & il a besoin de débouchés pour se relever. A nos Foires, il se trouve beaucoup de bœufs & une quantité prodigieuse de moutons. Notre territoire rapporte en abondance du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du sainfoin, du chanvre &c. Chaque champ est enclos de hayes vives ainsi que des pommiers qui, dans une année heureuse, donnent assez de fruit pour fournir notre Ville de cidre. Les côteaux d'alentour donnent du gibier d'un fumet exquis : on y trouve la perdrix rouge des Grecs. Notre volaille est en grande réputation : nous engraissons des chapons & des poulardes pour Paris & autres Villes. Le reste de notre commerce consiste en toiles de canevas, fils écrus, vieux draps qu'on enleve pour l'Hôtel-Dieu de Paris.

Nos Habitans, quoique peu riches, ou parce qu'ils sont peu riches, sont Hospitaliers, bienfaisans, amis des pauvres. Ils font plus que de gémir sur le sort des malheureux, ils les soulagent... On a vu plusieurs fois un de nos respectables Concitoyens se dérober des repas pour les porter à des nécessiteux. Il n'y a pas long-tems qu'il rencontra, dans la rue, un étranger mourant de faim, de fatigue, & d'une fievre violente : il l'a reçu chez lui, gardé & soigné jusqu'à son entiere guérison..... Tous les jours, un Marchand de toile invite amicalement des pauvres à entrer chez lui. Sa porte leur est toujours ouverte ; il n'en renvoye aucun. Il les chauffe & leur donne le nécessaire..... Un autre Habitant consacre toute sa fortune au soulagement des pauvres malades ou infirmes : l'article seul des médicamens lui coûte par an huit ou neuf cens livres. Outre cela, il donne des bouillons, de la viande & autre secours.... Ces hommes reconcilient sans doute le Ciel avec l'humanité, & sauvent Sodome & Gomorre.

De Paris, *le 1 Février.*

On mande de Nantes le fait suivant. Le Seigneur d'un village situé à deux lieues de cette Ville mourut d'une fievre putride le 15 Décembre dernier. Pour l'inhumer dans la fosse d'honneur, il fallut remuer des cadavres & retirer le cercueil d'une de ses parentes enterrée au mois de Février précédent. L'Eglise en fut empestée : cependant on continua la cérémonie. En huit jours, il est mort quinze des personnes qui avoient assisté aux obseques. De ce nombre sont 4 Paysans qui avoient levé la tombe, préparé la fosse & rangé les cercueils. Six Curés ont été à la derniere extrémité. Il faut avoir l'inhumanité & la barbarie enracinée dans les entrailles pour ne pas renoncer à une pratique meurtriere & sacrilege, tous

les jours si féconde en désastres ou crimes.

Les prisons aussi sont des gouffres d'exhalaisons pestilencielles. L'année derniere, à Dijon, l'air de ces tristes lieux s'est trouvé infecté à un excès qu'il n'étoit plus possible de se dissimuler. Il y est mort vingt-deux Prisonniers en moins de trois mois, & neuf dans le mois d'Octobre dernier. Enfin pour purifier l'air, on a dernièrement eu recours au procédé simple de M. de Morveau, publié en 1773 dans tous les Papiers. Si les Prisonniers n'ont pas été condamnés par Arrêt à périr par le poison, on leur doit un air pur, on le leur doit non par humanité seulement, mais par la plus étroite justice.

On écrit de Luxembourg, en date du 4, qu'un loup enragé a fait beaucoup de ravages dans différens villages des environs. De trente personnes mordues par cette bête féroce, il en est mort six de la rage. Un Médecin de Liege a parfaitement guéri les autres par l'usage du mercure. Il a fallu tuer quantité de bestiaux & de mâtins. Un Paysan, qui battoit du bled, a tué l'animal d'un coup de fléau qu'il lui a donné sur la tête.

Un accident, arrivé à Nancy le 22 Janvier, a donné lieu aux bons Citoyens de solliciter l'établissement d'un dépôt de secours en faveur des noyés, à l'instar de ceux de Paris, de Metz &c. La surface de l'étang de S. Jean étoit prise; des enfans allerent jouer sur la glace, elle s'entr'ouvrit, ils tomberent au fond de l'eau d'où ils ne furent retirés que trois heures après. On travailla inutilement, pendant plusieurs heures, à les rappeller à la vie. On manquoit d'instrumens propres pour les fumigations de tabac, & d'autres secours.

Le 14, le feu prit aux casernes de Nyort; les secours furent si prompts qu'il en résulta peu de dommages... L'Hôtel-de-Ville avoit bien cinq cens sceaux de cuirs, mais point de pompes &c.

M. *John Bookson*, *Anglois*, demeurant à *Lille en Flandres chez M. Datkis, Marchand Epicier, rue des Malades*, a fait annoncer qu'après vingt années de recherches, d'expériences & de travaux, il étoit parvenu à prévenir les incendies par le moyen d'une machine très-simple, en préservant du feu toute espece de boiseries, meubles, plafonds, écuries, en un mot la totalité d'un édifice. Son secret a été, dit-il, approuvé en Angleterre sur les chaumieres les plus combustibles, & toujours il a triomphé du feu. C'est, selon toute apparence, la machine dont nous avons annoncé l'invention & les succès dans différentes Feuilles de l'année derniere. L'Auteur auroit dû se borner à parler des avantages de sa découverte, sans prétendre avoir un secret exclusif. En rejettant les vernis, il auroit dû excepter l'*enduit de M. le Docteur Gloeser*, dont nous avons donné la recette & détaillé les effets solemnellement attestés. Le sieur Bookson propose à tous ceux qui font bâtir de faire l'épreuve de sa machine en leur présence, & de laisser gratuitement des preuves de son zele & de sa capacité dans les hôpitaux ou les hospices qu'on éleveroit pour les pauvres, pourvu qu'on lui paye les frais de son voyage.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 31 Décembre 1773, qui fixe les Ports des Généralités de Bretagne, la Rochelle & Poitiers, par lesquels le commerce des grains sera libre comme dans les Ports où il y aura Siege d'Amirauté, en se conformant aux formalités prescrites par l'Arrêt du 14 Février 1773; & à cinquante tonneaux seulement les chargemens qui seront permis dans tous les Ports pour ceux de la même Province. S. M. a reconnu que dans quelques Provinces maritimes telles que la Bretagne, le Poitou, la Saintonges, les Ports à Siege d'Amirauté n'étoient pas assez nombreux, rélativement au commerce en grains que l'on fait sur leurs côtes, & qu'il en résultoit une augmentation de frais dans les transports & dans le prix de la denrée. En conséquence, il est ordonné qu'à l'avenir il sera libre de transporter les grains par mer, dans la Généralité de Bretagne, par les Ports Launai, l'Orient, Paimpol, Bourgneuf & la Roche Bernard; dans celle de Poitiers, par les Ports de Moric & de S. Gilles; dans celle de la Rochelle, par les Ports de Charente & Marans.

Le Tirage de la Loterie de Piété s'est fait le Lundi 31 du mois précédent en la maniere accoutumée; le Gros Lot de 25000 livres est échu au n°. 224797; & le second Lot de 8000 livres est échu au n°. 230816.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Livres nouveaux.

1. *Prospectus & Précis d'un Ouvrage que les Etats de la Province de Languedoc ont fait composer sur l'usage de la Houille (plus généralement connue sous le nom impropre de charbon de terre) pour faire du feu, sur la maniere de l'adapter à toute sorte de feux, & sur les avantages tant publics que privés qui résulteront de cet usage.* Ouvrage qui va être mis incessamment sous la presse & qui paroîtra avant l'Assemblée des Etats de 1774. A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel aîné, Imprimeur ordinaire du Roi & des Etats. In-4°.

Le bois, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, est si rare en Languedoc qu'on y arrache jusqu'à des arbres fruitiers en plein rapport pour fournir à divers besoins. La cherté d'une denrée d'une nécessité si commune influe sur les prix de presque tous les objets de commerce, parce que toutes les dépenses du Cultivateur, du Fabricant, du Marchand, entrent dans la fermentation de ces prix. La houille s'offre pour prévenir les graves inconvéniens dont la disette de bois menace cette Province: le Languedoc en a beaucoup de mines en quelque sorte inépuisables; mais connoît-on assez les précieux avantages de cette ressource? Non, on ne les connoît pas. Pour éclairer le Peuple, qu'on est toujours à la fin forcé d'éclairer sur ses vrais intérêts, les Etats ont fait composer cet Ouvrage qui lui apprendra que dans l'usage de la houille, il trouvera toute sorte d'avantages relatifs à l'intérêt propre & présent de chacun, à l'économie particuliere, à la commodité, à l'agrément, à la santé, *ensorte*, dit l'Auteur, *qu'il faudroit peut être l'employer de préférence même au milieu des forêts du Canada.* Le Précis qu'on publie en forme de Prospectus promet un des meilleurs écrits que le zele pour l'utilité publique ait inspirés en ce genre. Ce Livre, quoiqu'il ne paroisse destiné que pour une Province, sera également à l'usage des autres Provinces du Royaume & de tous les Etats de l'Europe. L'Auteur donne 1°. *la définition, les noms, especes, préparations* de la houille; 2°. *la maniere commune de faire du feu avec la houille neuve ou entiere, avec sa braise ou escabrilles, avec le charbon de houille, avec les pelotes ou boulles* &c; 3°. *les propriétés du feu de houille, ses avantages considérés tant absolument que respectivement aux feux de bois & de charbon de bois, quant à l'effet, à la commodité, à l'agrément, à la salubrité;* 4°. *les avantages du feu de houille, rélativement à l'économie;* 5°. *les avantages secondaires de l'emploi de la houille déduits de la facilité de la transporter, de la loger, de la garder sans risque d'incendie;* 6°. *l'universalité de l'emploi de la houille, l'énumération de tous ses usages* &c. Nous pourrions nous borner à donner cette table des matieres, pour faire sentir toute l'importance de l'Ouvrage; mais nous devons à l'utilité publique de rendre un compte plus détaillé des instructions multipliées que renferme ce Précis, en attendant que nous jouissions de l'Ouvrage même.

2. *Dictionnaire des Voyages, contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré dans les pays où les Voyageurs ont pénétré, touchant leur situation, leurs productions &c, avec les mœurs & les usages des Habitans &c.* T. 4e. C-G. A Paris, chez Dufour, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, ci-devant chez Costard. Prix, 3 liv. relié.

Ce volume, qui comprend depuis le mot *Côte-d'Or* jusqu'à celui de *Glouton*, contient divers articles curieux sur la côte occidentale de l'Afrique, sur divers pays de l'Amérique &c.

On trouve chez le même Libraire, 1°. une nouvelle édition du *Théâtre de Sophocle* par M. Dupuy, de l'Académie des Belles-Lettres. In 4°. relié en carton, 10 liv., in-12 2 vol. 4 l.: Ouvrage dont il suffit de rappeller le plein succès. 2°. *La Clef du Commerce ou les Changes démontrés*, par M. Antoine Crouzet, 1 vol. in-8°. Pr. 5 liv. broché.

3. *Lettre à M. le Monnier, de l'Académie des Sciences, premier Médecin ordinaire du Roi, sur la culture du café.* A Amsterdam,

& se trouve à Paris chez le Breton, rue de la Harpe. In-12. Prix 36 s.

Cette Lettre, plus qu'utile pour tous les Colons qui cultivent le café, est divisée en trois parties, 1°. sur *les semis & la transplantation*; 2°. sur *l'entretien des plants*; 3°. sur la *récolte*. Quoique l'Auteur ait la modestie de croire que des Cultivateurs plus anciens donneroient des lumieres plus sûres & plus étendues sur cet objet, il paroît ne laisser presque rien à desirer dans le détail des pratiques, la critique des abus, la réfutation des erreurs, l'examen des méthodes, ses projets de réforme & de changement fondés sur l'expérience.

4. *Mémoire sur une découverte dans l'Art de bâtir, faite par le sieur Loriot, Méchanicien, Pensionnaire du Roi; dans lequel on rend publique*, PAR ORDRE DE SA MAJESTÉ, *la methode de composer un ciment ou mortier propre à une infinité d'ouvrages, tant pour la construction que pour la décoration.* A Paris, de l'Imprimerie de Michel Lambert, rue de la Harpe, près S. Côme. In-8°. Prix 30 s.

Multa renascentur quæ jam cecidere. M. Loriot a fouillé dans les ruines des antiquités Romaines pour découvrir ce fameux ciment qui passoit promptement de l'état liquide à une consistance dure, acquéroit une ténacité étonnante en saisissant jusqu'aux moindres cailloutages, étoit impénétrable à l'eau, & conservoit toujours le même volume sans retraite & sans extension. Cet habile Artiste, renommé par des travaux singuliers, s'étoit convaincu que les Romains n'employoient pas d'autres matieres que celles dont nous nous servons; que la chaux, le sable, la brique pilée & autres matieres de cette espece opéroient seuls la perfection de ce composé; mais qu'ils avoient une méthode particuliere de manipulation & de préparation. Ayant reconnu l'insuffisance & l'inertie de la chaux éteinte depuis long-tems, il conjectura que les Romains employoient la chaux vive sur l'échafaud, & il ne craignit point d'attribuer à sa chaleur vivifiante les surprenantes qualités de leur mortier. L'expérience justifie ses conjectures, malgré les contradictions de l'envie. Encouragé par M. le Marquis de Marigny, Protecteur des Arts, trop zélé & trop éclairé pour abandonner, pour ainsi dire, au hasard une découverte si importante, M. L. employa d'abord son ciment au château de Menars: il est actuellement occupé à en faire recouvrir les voûtes de l'Orangerie de Versailles. Tout son secret est donné par l'expérience suivante. Il prit de la chaux éteinte depuis long-tems, mais qui avoit conservé sa fraîcheur; il en fit deux lots qu'il gâcha. Le premier fut exposé, sans mélange, à l'ombre à une dessication naturelle, se gerça en tous sens, & tomba en mille morceaux. Le second fut mêlé avec un tiers de chaux vive en poudre; le tout amalgamé & gâché ensemble s'échauffa & acquit dans quelques minutes la consistance du meilleur plâtre détrempé & employé à propos: c'est une sorte de lapidification consommée en un instant. Cette composition n'est sujette à aucune fissure. Dans une proportion exacte, il conserve toujours son premier état. Il reste impénétrable à l'eau &c. L'intermede de la chaux vive en poudre dans toute sorte de mortiers ou cimens que l'on fait avec la chaux éteinte, est le plus puissant moyen d'obtenir toutes les perfections qu'on y desire. Voici les proportions à observer.

» Prenez pour une partie de brique pilée très-exactement & passée au sas, deux » parties de sable fin de riviere passé à la » claie, de la chaux vieille éteinte en quantité suffisante pour former dans l'auge » avec l'eau un amalgame à l'ordinaire & » toutefois assez humecté pour fournir à » l'extinction de la chaux vive que vous y » jetterez en poudre jusqu'à la concurrence » du quart en sus de la quantité de sable & » de brique pilée pris ensemble. Les matieres étant bien incorporées, employez-» les promptement, parce que le moindre » délai en peut rendre l'usage défectueux » ou impossible ». Plusieurs autres matieres peuvent être substituées à la brique, au sable &c, comme on le verra dans l'Ouvrage même.

Si des Provinces ou des Villes demandoient qu'on leur envoyât des Sujets capables de remplir les vues du sieur Loriot, il se fera un devoir de leur en procurer.

5. M. Paradis, Conseiller de S. A. de Baviere, Membre honoraire de la Société

Electorale des Mœurs & de l'Economie de Bourghausen, Associé ordinaire de la Société Royale Britannique & Electorale de Brunswick-Lunebourg, Membre de la Société Physique de la Haute-Lusace, demeurant à Francfort &c, continue son *Journal Historique*, connu dans toute l'Europe & spécialement consacré à l'encouragement des Arts & des Sciences, & à l'entretien d'une correspondance sûre & aisée entre les Sçavans & les Artistes de toutes les Nations: il en est à la sixième année. On souscrit au Chef-Bureau des Postes à Francfort-sur-le-Meyn, & autres Postes Impériales ou étrangeres. Il s'en distribue ou tout-à-la fois un cahier de 96 pages par mois; ou en détail 2 feuilles de 32 pages tous les dix jours.

6. Prospectus du Traité de M. Girard, Avocat à Quimper, sur les Usemens ruraux de Basse-Bretagne.

Ce Prospectus annonce des recherches sçavantes & des vues patriotiques. L'Auteur esquisse d'abord un tableau du commerce de la Bretagne. L'Usement de Cornouaille fait, dit-il, présumer que le commerce du bled a toujours été considérable dans cette Province, ainsi que celui du fer, du plomb, de l'étaim, de la cire & du miel. César dit que les Armoricains & sur-tout les Vannetois commerçoient jusqu'en Angleterre; il indique aussi qu'ils étoient Cultivateurs & libres. Une Ordonnance de 1404 approuve les traites des grains en prohibant l'exportation des autres denrées. Cette exception, dit M. Girard, prouve que nos Ducs ont favorisé la charrue autant qu'il dépendoit d'eux. *Mais ne l'auroient-ils pas mieux protégée s'ils eussent engagé les Comtes & les Barons de la Province à convertir en féage le Domaine congéable?* L'Auteur établit qu'il est de l'intérêt de l'Etat, des Seigneurs, des Colons, du Public, que cette concession ait lieu. En attendant que les Colons puissent acquérir une propriété plus stable & plus pleiniere, son Ouvrage éclairera ceux qui ont des domaines, qui s'intéressent aux Colons, qui voudroient connoître les moyens de tirer de la terre le meilleur parti possible. Jusqu'à présent on n'a eu sur les Usemens ruraux de Basse Bretagne que des Mémoires mal rédigés. Le Traité de M. Girard sera divisé en deux parties, 1°. Il fera connoître la *personne* des *Serfs*, comment ils sont devenus *Domaniers* & *Corvoyeurs*, le droit de les congédier à la fin des *baillées* ou auparavant, les actes *d'assurance*, les *apprécis*, les priviléges du *Foncier*, les obligations du Colon, divers abus, divers droits, ceux de fouage & de franc fief &c. &c. &c. 2°. Il parlera des logemens, améliorations, bois, *baillées*, moulins, Justices, successions, Police &c. &c. &c. En un mot de tous les objets relatifs à cette importante matiere, en développant les vices & les remedes.

Cet Ouvrage sera moins un *Traité de Jurisprudence* qu'un *Essai politique* sur les moyens d'améliorer l'économie rurale. A ce titre, il n'appartiendra pas à la Basse Bretagne seule; toutes les Provinces y trouveront des leçons & des conseils appropriés à leurs usages... Il consistera en un volume in 8°. de plus de 400 pages. Il sera vendu 3 liv. relié, & 2 l. 8 s. en feuilles. On en commencera l'impression dès qu'on sera assuré de 500 Souscripteurs: on ne demande aucune avance. Il est à croire que les souscriptions seront bientôt remplies. On prie MM. les Libraires, les Agens du Bureau Royal de Correspondance, les Directeurs des Postes de recevoir les souscriptions & de les faire parvenir, sans frais & par occasion, à M. François Vatar à Rennes, ou à Madame veuve Vatar à Nantes, ou à M. Blot, Imprimeur à Quimper, ou à l'Auteur lui-même qui va solliciter un abonnement tant pour les lettres qu'il recevra sur ce sujet que pour l'envoi de son Livre.

II.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 26 Janvier 1774, au Samedi 29 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 livres 15 s. à 27 liv. *le septier; idem* au Port de la Grève, de 25 l. 10 s. à 28 liv.; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 à 13 liv. 10 s.; l'orge, de 9 liv. 10 s., 9 liv. 15 s. à 10 liv. 10 s. aussi *le septier*,

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 26 Janvier 1774 au Samedi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 18 à 20 liv. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 1er. Février 1774, de 54 à 55 liv. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47 ; *id.* nouveau, de 43 à 44 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 1 Février 1774.*

	H	G	
Or de Portug. à . .	730		marc.
Du Mexique à . . .	722		
Du Perou à	712	5	
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98	15	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	12	
Or à 20 karats à . .	84	3	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	18	
Piastres à	49	5	

CHANGES DE PARIS, *du 1 Février 1774.*

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$
Londres	30
Hambourg	187
Madrid	15 3
Cadix	14 19
Livourne	95 $\frac{1}{4}$ à 95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{3}{4}$ p. $\frac{8}{8}$ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Lundi 31.*	*Mardi 1 Fév.*	*Mercredi 2.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1480	1485	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	60	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	335	. . . . .	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.

Du Sam. 29 Janv. 1774		Du Lundi 31.		Du Mardi 1 Février.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Lenoir, six prem. mois 1773.	M.	Delamotte, six p. mois 1773.	M.	Defrance, six p. mois 17773.	M
Caron, *idem.*	N.	Thevenin, *idem.*		Cauchy, *idem.*	
Gossey, six dern. mois 1773.	A.	Creuzé, *idem.*		Viellard, *idem.*	P
Delarue, *id.*		Masson, *idem.*		Marsollier, six d. mois 1773.	A
Clouet, *idem.*	J.	Certain, six dern. mois 1773.	A.	Defays, *idem*	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 11 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 13 Septembre.*

IL eſt certain que les épizooties ont fait beaucoup de ravage dans la Finlande, ainſi que dans quelques Provinces de l'Empire Ruſſe. Les grandes pluies, qui ont ſuccédé aux grandes chaleurs, peuvent avoir contribué à entretenir & à augmenter le mal.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 16 Septembre.*

Il eſt toujours queſtion du projet d'ouvrir une communication entre les deux mers par le Holſtein : mais le plan n'eſt pas encore arreté, & des raiſons politiques pourroient bien en retarder l'exécution.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK, *le 17 Septembre.*

Suite des travaux des différens Départemens de la Société de Saxe, dont il a été rendu compte dans l'Aſſemblée générale.

Le Département de Meiſſen a traité la queſtion, s'il faut rompre les glaces des étangs, pour que le poiſſon s'y conſerve ? Son opinion ſera expoſée dans un autre article.

On avoit propoſé un engrais compoſé de jus de fumier, de ſel de cuiſine & de chaux pulvériſée. Il a paru d'abord faire un très-bon effet ; mais il n'a pas été ſuffiſant, ſur-tout dans les terreins ſablonneux, & l'on a été obligé d'y ajouter du fumier ordinaire. M. Poerner, Conſeiller des Mines, a déduit les raiſons de cette inſufficance, des principes de la Chymie & de la Phyſique. On conçoit que la liqueur pure ſe filtre à travers le ſable ou la terre très-légere, tandis qu'une maſſe de fumier la retient & ne la diſperſe que peu à peu & de toutes parts. Les raiſons ſçavantes de M. P. ſont très-ſatisfaiſantes.

On a examiné ſi parmi les terres argilleuſes du diſtrict, il n'y en avoit point dont on pût faire une leſſive, ainſi que l'a propoſé M. Gadd, Profeſſeur Suédois, pour attirer à elle le ſuperflu de l'acide vitriolique de la leſſive d'alun. Il a été répondu négativement.

On s'eſt aſſuré par des expériences que l'alun rouge de Rome n'avoit d'avantage ſur l'autre alun dans les mélanges terreſtres & métalliques, qu'en ce qu'il étoit plus pur & plus net.

M. Poerner s'eſt chargé d'eſſayer les plantes que les Sçavans Ruſſes qui viennent des Provinces de leur Patrie pour découvrir les ſecrets de la nature, par ordre de S. M. I., aſſurent être propres à la teinture.

On a fait l'examen d'une nouvelle méthode de braſſer moitié orge, moitié avoine. Il a été reconnu qu'elle ſeroit utile dans les lieux où l'orge manque.

M. de Juſti avoit propoſé d'affiner la laine du pays en la faiſant bouillir. Cette pra-

tique a été trouvée vicieuſe. La laine bouillie ne prend pas toute ſorte de teintures.

Entr'autres queſtions, il a été agité s'il valoit mieux provigner la vigne en automne qu'au printems ? Réponſe, *au printems*.

Le Département de Neuſtadt a examiné le modele d'une machine inventée en Suede pour nettoyer les grains. On a trouvé qu'elle étoit plus lente & moins économique que celle qu'on a déjà.

On a eſſayé de tranſplanter les tiges des pommes de terre : les fruits qui en ſont provenus ont été petits & de peu de qualité.

Les eſſais que l'on a faits du bled de Hongrie, du ſeigle d'Egypte & autres grains étrangers, pour les convertir en eſpece d'orge mondée, ou en extraire des eaux-de-vie, ont bien réuſſi.

L'eſparcette & la luzerne ont été cultivées avec ſuccès : elles demandent un bon terrein, mais il n'eſt pas néceſſaire qu'il le ſoit à une grande profondeur.

La grande Aſſemblée, après s'être occupée de divers produits du regne végétal & du regne minéral, a examiné divers Ouvrages d'induſtrie & des Livres envoyés à la Société.

De Dresde, *le* 17 *Septembre*.

M. le Docteur Weber a recommencé ſon cours d'Anatomie & de Médecine vétérinaire. C'eſt à lui qu'on doit l'établiſſement d'une Pharmacie pour les beſtiaux.

On continue les expériences pour décider s'il eſt à propos de nourrir le bétail dans les étables, plutôt que de l'envoyer paître dans des communes. Tous les réſultats prouvent que cette derniere méthode a les plus grands inconvéniens, & la premiere les plus grands avantages. (*Des Agronomes Saxons ont eu la bonté de nous communiquer ſur ce ſujet des détails déciſifs*).

De Rheburg (*Pays d'Hanovre*), *le* 18 *Septembre*.

Il y a eu, à nos Bains, une grande affluence de malades de diverſes contrées. On a dreſſé des états exacts des maladies qui ont été guéries, & des remedes que l'on a employés... C'eſt ici que la charité a fait un bel établiſſement gratuit en faveur des pauvres Payſans qui n'ont pas le moyen d'acheter leur guériſon. Les Soldats vétérans qui, diſtribués dans les campagnes, mettent la main à la charue, ont part à la même charité.

De Wittenberg, *le* 19 *Septembre*.

On travaille en Saxe avec ardeur à perfectionner l'éducation des abeilles. On vient de rendre compte ici des moyens dont on s'eſt ſervi dans les Montagnes pour parvenir à ce but. On a ſur ce ſujet une Lettre d'un Agronome Saxon dont nous attendons la communication.

ITALIE.

De Rome, *le* 12 *Septembre*.

Le Mont de Piété, toujours rempli d'une grande partie de richeſſes mobiliaires des Habitans, a ſouffert une perte conſidérable par de fauſſes lettres de change.... On ſuit, à l'égard de l'approviſionnement des Villes d'autres diſtricts de l'Etat, l'exemple de la Capitale. Les greniers d'Abondance arrêtent la circulation d'un diſtrict à l'autre, & s'emparent arbitrairement de la totalité ou d'une partie des récoltes aux prix arbitrairement déterminés par leurs Régiſſeurs. Auſſi craint-on habituellement la diſette ; & elle eſt toujours plus à craindre, attendu la détérioration progreſſive de la culture.

De Genes, *le* 17 *Septembre*.

Les prix des grains ont éprouvé des modérations ſucceſſives. Il en arrive ici de l'Amérique & du Nord. Nous eſpérons en recevoir beaucoup de l'Afrique. Le Port de Salé eſt rempli de navires Européens qui demandent des grains, depuis que le droit ſur l'exportation a été diminué.... La nuit de Dimanche à Lundi, nous eſſuyâmes un grand orage, une groſſe pluie, grêle & tonnerre. La foudre tomba en divers endroits, mais ſans cauſer beaucoup de dommage.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 24 *Septembre*.

On mande de Penrith que la récolte de toute ſorte de grains eſt la plus belle qu'il y ait eue depuis nombre d'années ; mais les

pluies continuelles retardent le cours des travaux & du commerce. Comme l'orge a dernierement hauſſé, on n'a pas manqué d'attribuer cet effet à l'artifice des Propriétaires & des Fermiers. Un Citoyen riche a eu la générosité de vendre par petites parties des grains aux pauvres ſeuls dans les Marchés à très-bas prix. L'hommage le plus agréable qu'on puiſſe rendre aux vertus, c'eſt de s'éclairer. On peut donc dire à cet homme bienfaiſant qu'en donnant en argent aux pauvres ce qui leur manquoit pour acheter aux prix courans, il leur auroit fait le même bien, & il auroit fait beaucoup plus de bien au Public; car par le bas prix factice que ſon opération amene, il fait fuir la denrée, tandis que le prix haut auroit attiré l'abondance. Les mêmes nouvelles ajoutent que le beau tems dont on commence à jouir annonce infailliblement une révolution favorable.

Le beau froment manque à Mark-Lane; il n'y en a que fort peu de la récolte de 1773: celui de la nouvelle récolte ſe vend très-cher. Le ſeigle eſt à un prix très-haut. L'avoine a baiſſé: l'importation étrangere de cette ſorte de grains n'a pas empêché qu'on n'en portât beaucoup de notre crû; cette concurrence a produit le prix modéré. Entre les légumes, les feves manquent.

Il arrive continuellement à Briſtol, à Liverpool, à Hull &c. beaucoup de grains, de farines, de légumes, de pain ou biſcuit de Philadelphie, de la Virginie, de Dantzick, de Bremen, de Memel, de Rotterdam. Le pain nous vient de l'Amérique. Ces ſecours étoient fort néceſſaires, à Briſtol ſur-tout. On diroit qu'il y a diſette.

Tous ces ſecours de l'Amérique, nous ſommes menacés d'en être bientôt entiérement privés. Pluſieurs Colonies ont dernierement accédé à la réſolution de rompre avec nous tout commerce. Le tabac qu'elles cultivoient pour notre profit, eſt comme proſcrit par les Planteurs du Maryland, de la Virginie, de la Caroline &c. On lui ſubſtitue le bled & autres productions utiles aux Manufactures de l'Amérique. Les Américains ont pris notre place dans le commerce des grains, en Europe, depuis que nous y avons renoncé & que nous nous ſommes mis dans la diſette ou dans un état pareil à celui de la diſette.

On mande de Boſton qu'au commencement d'Août, il y arriva de l'huile & du poiſſon ſalé, envoyés charitablement par les Habitans de Marblead. Les Officiers du Roi jugerent que le *poiſſon* & l'*huile* n'étoient pas des *vivres*, & qu'ainſi ils ne devoient pas jouir en cette qualité de la libre entrée. Ils avoient auſſi arrêté du riz de la Caroline: cependant après de profondes réflexions, ils ont jugé que le riz étoit une nourriture, & l'ont rendu. Mais pour le poiſſon ſalé, ils paroiſſent avoir jugé définitivement qu'il n'étoit pas fait pour être mangé. Dernierement, ils ont permis qu'on lançât à l'eau les bâtimens qui étoient ſur les chantiers; ce qu'ils refuſoient depuis quelque tems.

Le *Harcourt*, Capit. Paul, vaiſſeau de la Compagnie des Indes, a apporté des lettres du Bengale par leſquelles nous apprenons que ce pays ſouffre une extrême diſette de toute ſorte de denrées. Les gens puiſſans, accrédités & autoriſés, forment des Compagnies d'approviſionnement qui met en le feu par-tout. Leurs magaſins ſont remplis de riz, & le Peuple meurt de faim. La mi ere & les chaleurs exceſſives ont fait périr beaucoup de monde.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 27 Septembre.*

Les bruits d'une guerre à craindre entre deux Puiſſances du Midi, indiſcrettement répandus dans cette partie de l'Europe, y arrêtent la communication & la circulation des grains. La cupidité a de grandes reſſources; car elle va par toute ſorte de voies; & la lumiere eſt lente à ſe répandre.

On éprouve déjà dans pluſieurs Places les bons effets de la paix entre la Ruſſie & la Porte. Les Négocians y reçoivent beaucoup de Commiſſions de Conſtantinople & du Levant. Toute guerre particuliere eſt une guerre contre le bien général. Diverſes lettres des Echelles du Levant portent que les Négocians étrangers qui y ſont établis ne ſont pas contens de la liberté accordée, dit on, aux vaiſſeaux Ruſſes, de trafiquer dans tous les Ports Ottomans. C'eſt donc la concurrence que l'avidité craint; il faut donc exciter la plus vive concurrence par la liberté la plus entiere.

Depuis la mi-Septembre, il n'eſt entré qu'un très-petit nombre de bâtimens dans notre Port.

DE GRENOBLE, *le* 30 *Septembre.*

On aſſure que dans le Haut-Dauphiné, les chaleurs ſe ſont élevées fort au deſſus du degré néceſſaire pour faire éclore les œufs; & même qu'au village de Béſignan, ſitué au nord & ſur la montagne, on a trouvé un poulet éclos d'un œuf pondu ſur un toit. On ajoute que la chaleur du ſoleil ſurpaſſoit de beaucoup celle de l'incubation.

Dans ce tems-là, un de nos Habitans, deſcendu dans un caveau de la Paroiſſe Saint Louis pour y placer une biere, ſe trouva ſuffoqué par des vapeurs peſtilentielles. Un homme charitable & généreux ſe préſenta, qui expoſa ſa vie pour ſauver celle de ce malheureux. Retiré d'entre les morts & du foyer de la contagion, il reprit ſes ſens. Il y a quelques années que le même accident lui étoit arrivé ainſi qu'à un de ſes compagnons. On enterrera pourtant encore les morts dans les Villes, & l'on couvera la peſte dans les Egliſes.

DE LYON, *le* 2 *Octobre.*

Le 20 Septembre, à trois heures après midi, la nommée Bonard, demeurant au Fauxbourg de la Guillotiere, groſſe de ſix mois, tomba, comme elle puiſoit de l'eau dans un puits de vingt-cinq pieds de profondeur, la tête la premiere. On ne l'en retira que trois quarts d'heure après. M. Teiſſier, Chirurgien chargé de l'Entrepôt, fut appellé pour la ſecourir. Après l'avoir enveloppée dans une chemiſette, ſéchée & frottée avec des flanelles imbibées d'eau-de-vie camphrée, il lui adminiſtra les fumigations de tabac, l'eſprit volatil de ſel ammoniac, la poudre ſternutative. Enſuite il la ſaigna. Au bout de deux heures, elle revint à elle, & ſentit les mouvemens de ſon enfant. Pendant plus de trois heures, les ſecours furent continués. Cette femme eſt dans le meilleur état poſſible. On eſpere que les plaies qu'elle a à la tête, ſeront bientôt guéries.

D'ARRAS, *le* 2 *Octobre.*

Ce n'eſt qu'avec beaucoup de peine que l'on eſt parvenu à recueillir les grains de Mars dans l'Artois. Les pluies ont été très-fréquentes dans le courant de Septembre. Une partie de ces grains eſt endommagée. Le tems avoit été plus favorable pour la moiſſon des bleds d'hiver.

DE SAINT-VALERY, *le* 3 *Octobre.*

Les Négocians ont déjà été avertis, dans les Papiers publics, de mander à leurs Commiſſionnaires à Marſeille d'exiger des Capitaines qu'ils miſſent au-deſſous des marchandiſes un grenier de bois ou de liege de trois ou quatre pouces, pour les préſerver du mouillage. Cet avis a été négligé. Nous voyons tous les jours arriver de Marſeille des marchandiſes qui ont ſouffert, faute d'avoir pris cette précaution. On ne peut faire ſupporter cette perte aux Capitaines, qu'autant que l'obligation précédente ſeroit inſérée dans la charte-partie. Les Négocians ſont invités de nouveau à recommander à leurs Commiſſionnaires de ſtipuler dans l'obligation qu'ils paſſent avec les Maîtres de navire, que ceux-ci mettront ſous les marchandiſes ſeches un grenier de liege ou de bois, ſur le tillac & dans la couche du battage; comme auſſi une planche de bois de liege entre le ſerrage & les balles de luzerne, amandes &c. Au moyen de ces actes, les Capitaines qui y contreviendroient, ſeroient condamnés à payer les dommages cauſés par l'humidité. Une ſeule Sentence qui interviendroit ſuffiroit pour faire loi.

D'ABBEVILLE, *le* 3 *Octobre.*

Il y a plus de trente ans qu'un Solitaire, célebre, dans ce pays, découvrit une maniere de former un marbre factice qui n'a rien ou preſque rien de commun avec le ſtuc moderne. Depuis lors, il s'eſt occupé par des milliers d'épreuves à perfectionner ſa compoſition. Des Connoiſſeurs qui ont ſuivi ſes travaux d'un œil attentif, eſtiment qu'aujourd'hui ſon but eſt rempli, & que ſon marbre ne laiſſe plus à regretter le ſtuc des Anciens dont il paroît avoir toutes les qualités. Loin que le tems le détruiſe, il le conſolide & l'embellit. Un ouvrage de ce genre, fait depuis un grand nombre d'années, eſt plus dur, plus brillant, plus vif qu'il ne l'étoit dans ſa nouveauté. L'humidité qui détruit

les flucs modernes, ne le dégrade point. Tous les marbres peuvent être imités par cette composition. On exécute sur cette matiere toute sorte de compartimens & même d'incrustations délicates, comme trophées, cartouches, fleurs &c. en marbre. Pour faire des ouvrages très-solides en ce genre, il est nécessaire d'appliquer cette composition qui a très-peu d'épaisseur sur des pierres en même tems spongieuses & dures. La pierre la plus dure & du plus gros grain, pourvu que l'eau y pénetre facilement, est la meilleure. Pour donner à ce fluc un poli bien fin, on le laisse reposer durant quelques mois, sur-tout s'il a été travaillé dans les grandes chaleurs; & si, après plusieurs années, on le polit de nouveau, l'on réussit encore mieux. L'inventeur a gratifié de son secret le sieur *Grisel, demeurant rue de l'Hôtel-Dieu, vis-à-vis le Couvent des Dames de S. François.* Cet Artiste ne s'occupe à faire de petits meubles de ce marbre, que quand on les lui commande. Il ne se chargera de grandes entreprises, qu'autant qu'on le fera travailler d'après des dessins de grands Maîtres.

D'Amiens, *le 5 Octobre.*

Les prix des grains ont généralement augmenté dans les Marchés de nos Provinces pendant le courant de Septembre : les Cultivateurs sont occupés, & le tems n'a pas été beau.

De Paris, *le 9 Octobre.*

Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 18 Septembre, registrée en la Cour des Monnoies le 24, qui ordonne que les poinçons des revers des especes d'or & d'argent, prescrits par l'Edit de 1726, continueront d'avoir lieu pour celles qui seront fabriquées à l'avenir. Le desir de favoriser le commerce en maintenant l'invariabilité des monnoies avoit déterminé S. M. à ordonner que les especes fabriquées depuis 1726 continueroient d'avoir cours, & à conserver dans les especes de nouvelle fabrication le poids & la valeur fixés précédemment. En même tems, il avoit été réglé que les empreintes des especes d'or & d'argent seroient les mêmes. Mais comme la ressemblance des empreintes pour des especes différentes auroit pu occasionner des fraudes, S. M. a cru devoir rétablir l'ancienne différence entre les especes d'or & d'argent. Ce rétablissement convient aux vues d'économie que S. M. se propose de porter dans toutes les parties de l'Administration: Elle épargne les frais de nouveaux poinçons pour les revers. L'effigie du Roi Louis XVI, sera la seule différence qui distinguera les nouvelles especes des anciennes. Cependant les louis d'or, derniérement fabriqués en vertu de la Déclaration du 23 Mai, continueront d'avoir cours. Ceux qui voudront les échanger contre ceux de la nouvelle fabrication, n'auront qu'à les rapporter au Change des Hôtels des Monnoies où ils seront reçus au prix auquel ils ont cours & échangés contre les nouveaux.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 19 Juillet, qui ordonne la continuation pendant les six années du bail de Laurent David, des abonnemens faits avec les différentes Provinces & Généralités du Royaume y dénommées, pour tenir lieu tant du principal que des sous pour livre, des droits de Courtiers-Jaugeurs & Inspecteurs aux boissons & aux boucheries.

Autre du 16 Août, *qui ordonne que tous les Particuliers, gens du commun, demeurans dans les Villes & lieux où les Aides ont cours, seront sujets aux droits de détail comme les Cabaretiers, sur les vins & autres boissons quils consommeront, eu égard à ce qui est nécessaire pour leurs provisions, eu égard à leur état, condition, famille, & impositions à la taille & capitation: & qui attribue à MM. les Intendans la connoissance des contestations qui pourront naître à ce sujet.*

Ordonnance du Roi, qui supprime la Commission établie par l'Ordonnance du 4 Août 1772, concernant les Hôpitaux militaires.

Arrêt du Conseil du 21 Août qui ordonne que conformément au résultat du Conseil du 2 Janvier 1774, & Lettres-Patentes expédiées sur icelui le 15 Mars suivant, Laurent David, nouvel Adjudicataire des Fermes générales, sera mis en possession de la régie pour le compte du Roi des différens droits & sous pour livre.

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 2 Août, portant défenses de faire des étalages de linges & autres sur les arbres des grandes routes ou sur les haies; d'endommager les bornes milliaires & les pavés au pied desdites bornes; de laisser séjourner sur les routes des arbres coupés ou leurs élagages, des voitures dételées, & des cadavres de chevaux ou autres animaux.

Arrêt de la Cour des Monnoies du 20 Août, qui ordonne l'exécution de ses Arrêts & Réglemens, & notamment celui du 11 Juillet 1763; réitérant les défenses faites aux Officiers des Sieges des Monnoies de mettre ou faire mettre à exécution aucuns Edits, Déclarations &c. qu'il ne leur ait apparu de leur enregistrement en la Cour &c.

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris, du 6 Septembre, concernant les réparations aux murs de face des maisons sises dans les traverses des Villes, Bourgs & Villages de la Généralité. Il est fait défenses à tous Propriétaires, Maçons, Charpentiers & Ouvriers de faire aucune réparation à ces murs, sans en avoir obtenu les permissions & alignemens prescrits.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Propriétés de la Belladona.

M. Munch, de la Ville de Clœtze, vient de publier des expériences quil a faites de la *belladona* dans diverses maladies des bestiaux. Comme elles peuvent être d'une grande utilité, nous en donnerons un précis. Dès l'année 1760, M. Munch fit usage de cette plante pour la guérison du bétail, & il donna au Public en 1770 & 1771 ses premieres découvertes sur les propriétés de la *belladona*. Depuis ce tems-là, il n'a cessé de faire de nouvelles expériences & de pousser plus loin ses observations. Il cultive avec soin cette plante dans son jardin, & plusieurs personnes en suivant son exemple la cultivent aussi de la même maniere. (On ne manque pas, dans ce cas-là, d'avertir les enfans de se bien garder de toucher au fruit que porte la *belladona*).

Pour faire prendre au bétail la dose nécessaire de cette plante, on la met dans du foin, de l'herbe, ou des feuilles de chou. On ouvre de force la bouche de l'animal, & l'on enfonce la prise aussi avant qu'il est possible; comme aucune espece de bétail n'aime cette plante, il faut prendre garde que la bête malade ne garde la dose de *belladona* sous la langue pour la rejetter ensuite. Quand le remede est avalé, on attache l'animal, ou on le sépare des autres pour qu'il ne mange pas de six, sept ou même huit heures. Après cela, on peut le laisser tranquille. Si trois doses n'opérent pas la guérison du mal, on en donnera au malade encore trois ou quatre; mais de l'une à l'autre de ces dernieres prises, il faut qu'il y ait un intervalle de deux ou trois jours; cependant tout ceci dépend de l'état de l'animal. Il y a des cas où après lui avoir fait prendre trois doses pendant trois jours consécutifs, une dose chaque soir, on recommence après un intervalle de deux ou trois jours à continuer à le traiter de la même maniere que dans le commencement de la maladie. Si la *belladona* purge prodigieusement l'animal & lui occasionne une forte diarrhée, il faut interrompre alors le remede pendant deux ou trois jours.

Voici comme on fixe les doses: pour un veau depuis six jusqu'à douze semaines d'âge, la premiere dose sera d'une dragme (poids d'Hanovre), la seconde de deux dragmes, & la troisieme de trois dragmes, jusqu'à un lot. Pour un veau âgé d'un mois & demi ou même plus, la premiere dose doit être depuis deux jusqu'à trois dragmes, & l'on augmente ainsi jusqu'à un lot & un lot & une dragme. Il faut à un jeune bœuf ou à une vache qui n'est pas bien forte trois dragmes pour la premiere prise; si cela ne suffit pas, on va par degrés jusqu'à un lot & demi. On fait prendre pour la premiere fois à une vache forte trois dragmes ou même plus, & l'on va en augmentant jusqu'à un lot & demi & quelques dragmes. On ne risque rien de donner à un bœuf, entiérement formé, un lot ou un lot & demi pour la premiere prise, l'on peut augmenter, s'il est nécessaire, jusqu'à deux lots. Toutes ces instructions garanties par M. Munch sont le résultat des expériences qu'il a faites pendant plusieurs années sur son propre bétail.

La *belladona* est d'une efficace admirable pour les animaux qui ont été mordus par des chiens enragés. On peut donner à la bête mordue, de quelqu'espece qu'elle soit, une petite dose de la racine de cette plante. En 1768, dit M. Munch, je guéris de cette maniere 8 animaux enragés; comme quelques porcs que j'avois ainsi guéris eurent de nouveaux accès de rage, j'eus recours à la feuille de *belladona*, & la leur fis prendre pour remede à la place de la racine pulvéri-

ſée de cette plante. Ils furent parfaitement guéris & la rage ne revint plus. Depuis cette époque, je n'ai plus employé que les feuilles. En 1771 je fis prendre à deux bœufs qui avoient été mordus par un chien enragé, trois doſes de feuilles de *belladona*, pendant trois jours conſécutifs ; la premiere doſe étoit de trois dragmes, & les deux autres furent d'un lot. Ces deux bœufs parvinrent bientôt à une parfaite guériſon & ne firent aucun mal aux autres animaux renfermés dans la même étable. La même année, 32 animaux ou enragés ou mordus furent guéris tous enſemble, chacun par trois doſes du même remede. Je donnai à la perſonne qui leur adminiſtra ce remede trois doſes de racines de *belladona* pour elle même, la premiere & la ſeconde de 12 grains, & la troiſieme de 13 grains. Elle fut préſervée par-là de tout accident.

Avec le même remede, M. Munch guérit dans une autre occaſion neuf bêtes à cornes, cinq chevaux & quatre porcs. Pour les chevaux & les bêtes à cornes, les trois doſes de feuilles de *belladona* furent l'une d'un lot, l'autre d'un lot & une dragme, & la troiſieme d'un lot & trois dragmes. On n'employa pour les porcs que la racine de cette plante miſe en poudre. La guériſon de tous ces animaux fut conſtatée au bout de trois jours. La même expérience fut renouvellée avec un pareil ſuccès ſur deux vaches, un agneau & un chien.

En 1772, pluſieurs bœufs ayant été mordus par des bêtes enragées, ils périrent tous à l'exception d'un ſeul ; on vint me demander mon remede, dit M. Munch, pour celui qui reſtoit ; je donnai trois doſes qui n'eurent pas leur effet ; je vis bien que le mal étoit invétéré & qu'il en falloit venir à des doſes plus fortes, & j'en preſcrivis trois, la premiere d'un lot, la ſeconde d'un lot & demi, & la troiſieme de trois lots. On me rapporta que dans la même étable il y avoit 17 autres bœufs qui venoient d'être attaqués de la même maladie ; mais celle-ci n'étoit pas, à beaucoup près, auſſi envenimée que celle de l'autre bœuf qu'on avoit négligée pendant trop long-tems. Ce dernier mourut ; le remede avoit été employé trop tard. Les dix ſept autres bœufs furent guéris radicalement.

Il réſulte de ces expériences que la *belladona* dont le fruit eſt ſi pernicieux & ſi malfaiſant, a la vertu de préſerver & de guérir de la rage. C'eſt ce que M. Munch prétend avec juſte raiſon ; il aſſure auſſi que les propriétés de cette plante ne ſe bornent pas à la guériſon de cette maladie, & qu'elle eſt excellente contre les inflammations qui arrivent au bétail ; il ajoute que le même remede adminiſtré comme il le faut aux vaches, corrige le défaut de leur lait, lorſque celui-ci eſt bleuâtre & ne donne point de crême. Il certifie que c'eſt un admirable ſpécifique pour les animaux qui ont mangé de mauvaiſes herbes, des plantes empoiſonnées, & des herbes où il ſe trouvoit des inſectes venimeux. La *belladona* diſſout les tumeurs qui ſurviennent au pis des vaches & celles qui ſont la ſuite de quelque coup reçu &c. Comme M. Munch continue à faire ſes obſervations ſur les autres propriétés de la *belladona*, & qu'il communique volontiers au Public ſes nouvelles découvertes, nous nous ferons un plaiſir de traduire tout ce qu'il donnera de plus utile & de plus intéreſſant.

I I.

Queſtion à décider.

Paul a vendu du bois de chauffage à Jacques pour la valeur de 250 l. Jacques a failli, mais il a laiſſé chez lui tout le bois que Paul lui avoit vendu ; les domeſtiques de Jacques l'atteſtent. Les Créanciers prétendent que Paul n'eſt pas autoriſé à revendiquer ce bois, attendu que les buches ont été fendues & racourcies de la moitié, & que par conſéquent la marchandiſe ne doit plus etre cenſée la même. Paul répond que perſonne autre que lui ne peut réclamer ce bois ; qu'il n'en a pas été payé, que les buches pour avoir été partagées en deux & racourcies n'en ſont pas moins les mêmes buches, & que le bois n'eſt pas dénaturé. Il convient que ſi le bois avoit été converti en meubles ou autres ouvrages, il ſeroit dénaturé ; mais que pour avoir été fendu, il n'en eſt pas moins bois de chauffage. Il ajoute qu'il eſt le ſeul qui depuis pluſieurs années fourniſſe au Failli cette eſpece de bois, & qu'en rembourſant les frais de voiture &c, il eſt en droit de le reprendre. De plus, le Failli a vendu une partie de ce bois à une perſonne qui ne l'a pas encore payé. Les Créanciers veulent que l'argent de ce qui a été vendu à cette peſonne ſoit verſé dans la

caisse commune & ne soit pas remis à Paul.

MM. les Commerçans & autres personnes sont priés de donner leur avis sur le cas proposé & de nous le communiquer le plutôt qu'il sera possible. Ils rendront service à la personne intéressée dans cette affaire.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 1 Octobre 1774, au Mercredi 5 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 16, 17, 22 à 27 liv. *le septier; idem* nouveau, de 16, 21 à 26 l.; *idem* au Port de la Grève, de 21 à 29 l. Le seigle, de 11, 12 à 13 liv.; l'orge, de 7, 7 l. 10 s., 9 à 11 liv. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 1 Octobre 1774, au Mercredi 5 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 16 l. 10 s. à 18 l. *le septier; id.* nouvelle, de 12 liv. 10 s. à 13 liv.; il ne s'en est point vendu à la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 8 Octobre 1774, de 51 à 52 l.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 36 à 37; *id.* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

Changes de Paris, *du* 8 *Octobre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{5}{8}$
Londres	31 $\frac{1}{8}$ à 3 16e.
Hambourg	181 $\frac{3}{4}$
Madrid	14 18 6
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon *Saints*.....	1 p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 8 Octobre 1774.

		H	G	
Or de Portug. à . . .	720			marc.
Du Mexique à . . .	712			
Du Perou à	704			
Les guinées à . . .	718			
Ducats à	98		5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99		15	
Or à 20 karats à . .	83		10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53		10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51		15	
Piastres à	48	17	6 à 49	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	*Jeudi* 6.	*Vendredi* 7.	*Samedi* 8.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1790 92 $\frac{1}{2}$ 90 87 $\frac{1}{2}$	1780 75 . . .	1770 75 . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1150	1140	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	234 . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt O.R. .	. . . . .	376	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1774. Du Mardi 27 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 2 Septembre.*

APRÉS la disette de sel & la liberté d'en approvisionner le Royaume accordée aux navires étrangers, la denrée est devenue si abondante qu'une cargaison amenée de Tripoli n'a pu etre vendue qu'avec perte, malgré la remise des droits d'entrée.

Les Cultivateurs se plaignent du bas prix des grains. Il n'y avoit que la liberté de l'exportation qui pût les relever & soutenir le Cultivateur. Les Hollandois commencent à en charger.

La Maison de travail se décharge d'une foule de nécessiteux, depuis que les vivres ont baissé. On n'ignore pas qu'elle en seroit dans la suite surchagée, si les prix actuels se maintenoient. Le Roi qui depuis quelque tems avoit accordé à la Maison des pauvres une part aux profits du Bureau d'Assistance, a ordonné qu'elle en jouit sans diminution.

ALLEMAGNE.

DE MEISSEN, *le 5 Septembre.*

A la longue, l'expérience l'emporte. Il faut entendre par l'expérience le résultat constant d'un grand nombre d'expériences particulieres. L'effet généralement produit par la suppression des Communes a inspiré de toutes parts en Allemagne le desir d'en jouir. Cependant il reste encore des lieux où l'on craint que la culture ne soit funeste. Les esprits sont comme les terres, plus ou moins difficiles à défricher. Une autre méthode qui, justifiée, ce semble, par plusieurs essais, du moins pour ce pays, commence à gagner, c'est celle de nourrir le bétail dans les étables. Quelques uns de nos Economes qui ont pris ce parti, s'en sont très-bien trouvés.

DE BRUSCHAL (*dans le Palatinat*), *le 6 Septembre.*

Il y a dans le jardin du château de cette Ville, appartenant à M. l'Evêque de Spire, un aloé d'Amérique qui a pleinement fleuri. Le tronc a actuellement vingt cinq pieds de haut; & il en sort quarante-huit branches qui se croisent. On y a compté plus de huit mille boutons. C'est, pour le pays, un phénomene que des curieux de toutes les conditions sont allés voir avec empressement.

DE LEIPSICK, *le 6 Septembre.*

Il fut un tems où l'on rejettoit en Allemagne les inventions comme les opinions qui venoient de France. Un tems a succédé où tout ce qui venoit de France étoit aveuglément adopté. Aujourd'hui l'on paroît tenir un juste milieu, on le veut du moins; car ce juste milieu dépend des lumieres. Cette révolution est plus importante qu'on

ne pense ; elle annonce les progrès de la raison ; & c'est un acheminement aux sentimens & aux principes de fraternité qui doivent unir tous les Peuples, quand les folles préventions se dissipent.

ITALIE.

De Venise, *le* 30 *Août.*

Le pauvre est de tout pays ; ou s'il a une Patrie, c'est le lieu où il trouve des ressources. Aussi les indigens se réfugient-ils bientôt dans les grandes Villes où se domicilie la richesse. Le nombre des mendians s'étoit fort accrû dans cette Capitale. Le Gouvernement a jugé à propos d'en bannir tous les pauvres *étrangers*, c'est-à-dire, outre les Sujets des Puissances étrangeres, ceux de la République, nés hors de la Ville. Ceux qui s'y trouveront après le terme prescrit, seront punis par le *fouet*, *l'estrapade*, *le pilori*, *les galeres*, *ou autres peines plus graves*, selon les cas ainsi que l'âge & le sexe des délinquans. Ils iront donc dans les campagnes ! Dieu veuille qu'ils soient assez gens de bien pour les respecter & qu'elles soient assez riches pour les nourrir !

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 12 *Septembre.*

Il s'est répandu dans l'Amérique septentrionale un écrit très véhément qui excite les Colons à défendre leurs libertés, vaincre ou périr. On l'attribue à M. Dickenson, le Démosthene du Nouveau Monde, Auteur des fameuses Lettres d'un Fermier de Pensylvanie, publiées à l'occasion de l'affaire du timbre.

On mande de Boston que plusieurs vaisseaux du Maryland & de la Virginie chargeoient beaucoup de farine & de froment pour le soulagement des pauvres de cette malheureuse Ville. Les Habitans de Groton, Peperrel & Wrenthum y ont envoyé plusieurs voitures de grains. Ceux de Pomfret, dans la Baie de Connecticut, y ont fait passer 105 moutons. Les Aubergistes qui se trouvent sur la route ont refusé de recevoir aucun payement pour la nourriture des Voituriers & des bestiaux qui amenoient ce convoi. Quoiqu'on tâche de diviser les Colonies & d'opposer réclamations à réclamations, l'esprit dominant est pour la liberté. Une partie des Soldats qui avoient quitté les drapeaux de la Couronne, s'est destinée à cultiver des terreins que les Habitans leur ont cédés : ils auront des propriétés à défendre, si l'amnistie ne les ramene.

Les nouvelles de la Caroline méridionale portent que les Sauvages des frontieres ont détruit plusieurs plantations, répandu l'alarme & massacré beaucoup de Colons : ils ont résolu de ne leur faire aucun quartier. On craint une sanglante guerre. Le commerce est arrêté.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le* 14 *Septembre.*

Depuis l'Ordonnance du 9 Juillet, laquelle permet l'exportation du froment & du seigle, le prix du pain comme des grains a haussé. On l'avoit prévu sans doute, car c'est l'effet naturel de la concurrence, & on le desiroit. Peut être n'avoit on pas prévu combien le préjugé oppose de résistance à une révolution brusque, & combien l'artifice profite du préjugé pour l'arrêter, si l'on ne nous éclaire pas en nous conduisant. Il y a eu beaucoup de troubles & d'émeutes ; le désordre aveugle a fait avorter le bien. Le Gouvernement entraîné a rendu une nouvelle Ordonnance le 3 du courant. Il est défendu par provision & jusqu'à disposition nouvelle de porter à l'Etranger du froment & du seigle du pays en grains par les départemens de *Turnhout*, *Anvers*, *Saint Philippe*, *Bruxelles*, *Saint Nicolas*, *Gand*, *Bruges*, *Ostende & Nieuport.* L'exportation est provisionnellement permise par les départemens d'*Ypres*, *Courtray*, *Tournay*, *Mons*, *Chimay*, *Charleroy*, *& Tarlemont.*

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 12 *Septembre.*

Dans les dernieres cargaisons arrivées ici, il n'y a rien eu de plus remarquable que leur variété. Il est entré quelques nouveaux

bâtimens revenant de la pêche de la morue. Le vaisseau, le *Martinicain*, est de retour du Cap.

La vieille tour bâtie à l'entrée du golfe de cette rade, sur la petite Isle de Planier, distante à cinq lieues de notre Port, est réparé. L'intérêt de l'humanité, de la navigation, du commerce, a engagé notre Chambre à y établir des fanaux qu'on allumera dès le premier Octobre, pour prévenir les inconvéniens d'une trop longue navigation, & les malheurs que l'ignorance occasionne quelquefois pendant la nuit.

Par les dernieres banqueroutes arrivées dans cette Ville, on a reconnu quelle étoit l'influence des Courtiers sur les revers du commerce.

L'importation des grains est considérablement rallentie. La Compagnie Royale exclusive d'Afrique a fait, ces dernieres années, dans ce commerce, des gains qu'il est important de mettre sous les yeux du Public.

Le premier capital de cette Compagnie formée en 1741 fut de *douze cens mille livres*, sans y comprendre un objet très-considérable qui ne coûtoit rien aux Actionnaires.

En 1766, ses fonds réels étoient de *quatre cens soixante & quatorze mille six cens soixante & quatorze livres.*

En 1770, ils étoient montés à *neuf cens soixante quatre mille quatre cens quarante & une livres.*

En Décembre 1773, ils se sont trouvé portés à *quatre millions huit cens douze mille quatre cens quarante-cinq livres trois sous quatre deniers.*

Le monopole a donc commencé par consumer la plus grosse partie de ses fonds, en excluant le commerce au détriment du Public. En six ou sept ans, il a plus que décuplé le reste de ses fonds, aux dépens du Public, en excluant la concurrence.

Pendant ce tems-là, la Provence a été plusieurs fois affligée de cherté & de disette.

La Chambre de Commerce a le quart des actions de cette Compagnie.

De Lyon, *le 16 Septembre.*

Depuis quelque tems, la Police a rendu plusieurs Ordonnances relatives à des objets très-intéressans; l'une du 1 Juillet pour l'ordre, la sûreté, la tranquillité des quais, ports & rivieres; une du 2 pour l'ordre & la sûreté des bateaux appellés beches; une autre du 6 pour la sûreté, la tranquillité, l'ordre & la décence des bains publics; une autre du 11 Août concernant les bateaux contenant le poisson destiné pour l'approvisionnement de la Ville; autant d'objets que la Police doit surveiller avec la plus grande attention, parce que la juste liberté ne donne pas le droit de troubler & de nuire.

Autre Ordonnance du 2 Juillet, concernant l'approvisionnement du bétail & la bonne qualité de la viande; but auquel on atteint en supprimant & non en multipliant les entraves.

Autre du 6 Juillet, concernant les chiens enragés, les chiens vagues, les chiens inutiles; article sur lequel il est sur-tout à propo de publier des instructions & des avis, sans autoriser un porte-mousquet à juger arbitrairement de la santé & de l'inutilité de l'animal.

La Police a également publié une Ordonnance du 1 Août, avec un avis concernant les personnes noyées & les moyens à employer pour tenter de les rappeller à la vie. L'instruction a été accompagnée d'établissement de dépôts. A l'exemple du Consulat, plusieurs Seigneurs se disposent à prêter les mêmes secours à leurs Vassaux.

D'Arras, *le 16 Septembre.*

La récolte n'a pas été extrêmement abondante dans l'Artois; mais il n'y a pas lieu de s'en plaindre. On se flatte que la partie des grains engrangée sans pluie sera d'une meilleure qualité que ne l'ont été ceux de l'année derniere. La portion qui n'a pu être serrée de bonne heure a un peu souffert des tems pluvieux qui ont regné pendant la derniere quinzaine d'Août. Parce qu'on néglige des précautions connues, mais peut-être trop peu, les grains ont germé en divers cantons. Il est à craindre que la continuité des pluies ne leur fasse encore beaucoup de tort.

De Poitiers, *le 18 Septembre.*

Il reste beaucoup de talens enfouis. Les talens du Peuple de la campagne sont com-

me des mines enſevelies au fond des entrailles de la terre. Le génie perce, mais il ne s'éleve pas ſi d'heureuſes circonſtances ne l'aident. On vient de faire connoître dans cette Ville comme un prodige d'induſtrie un pauvre Payſan des environs de Soullens en Bas-Poitou. Cet homme ſingulier s'appelle *Pithau*. Né dans le ſein de l'indigence, il n'a été élevé que pour remuer la terre; il n'a rien vu que ſon canton; il n'a vécu qu'avec des hommes groſſiers: il a appris à lire, grand Art! mais quels Livres dans une chaumiere? Sans Maîtres, ſans inſtructions, il eſt devenu Machiniſte, Sculpteur, Peintre, Muſicien, & il excelle dans ces quatre genres. Il eſt des ouvrages ſemblables aux ſiens; mais il n'en a pas moins créé une partie de ce qu'il a fait, car il ne connoiſſoit point de modeles. Depuis peu, il a conſtruit une eſpece de moulin dont le méchaniſme eſt, dit on, un chef d'œuvre d'une grande utilité. La complication des reſſorts eſt prodigieuſe; & néanmoins ils jouent librement. Avec ſa machine & un ſeul Ouvrier, on bat autant de bled que ſix hommes pourroient en battre dans le même tems. Huit battoirs tombent ſucceſſivement & avec ordre ſur les épis, & en chaſſent le grain ſans l'offenſer. Leur action eſt celle d'un bras nerveux qui frappe la terre d'un coup de fléau, mais elle eſt plus rapide. Trois roues placées triangulairement ſous la machine la font rouler dans l'aire avec la plus grande vélocité; & on lui fait ainſi parcourir l'eſpace ſur lequel le bled eſt répandu. On ne diſſimule pas qu'elle demanderoit à être retouchée par une main expérimentée. Ses reſſorts ſemblent ſe fatiguer après un exercice d'une certaine durée; les élancemens des battoirs ſe rallentiſſent; on eſt ſouvent obligé, pour leur rendre leur premiere activité, d'enfoncer des chevilles qui s'échappent & de remettre les membres de cette eſpece d'automate qui ſemble ſe dénouer & ſe diſloquer par la vivacité du jeu. Mais ce défaut n'eſt pas irrémédiable; on peut corriger la machine & lui donner toute la ſolidité poſſible. L'Inventeur eſpere y parvenir. A la ſeule inſpection d'un jeu d'orgue, par une volonté ſubite du génie qui ſent ſes forces, il a conçu le hardi projet d'en fabriquer un ſemblable. L'ouvrage eſt commencé; & déjà l'inſtrument promet une belle harmonie. Amis des Arts, Patriotes, vous ſçavez ce que l'intérêt public vous demande pour cet homme!

DE PARIS, *le 24 Septembre.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, par lequel Sa Majeſté établit la liberté du commerce des grains & farines dans l'intérieur du Royaume; & ſe réſerve à ſtatuer ſur la liberté de la vente à l'Etranger, lorſque les circonſtances ſeront devenues plus favorables. Du 13 Septembre 1774.

Article I. Les articles I & II de la Déclaration du 25 Mai 1763 ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur: en conſéquence il ſera libre à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, de faire, ainſi que bon leur ſemblera, dans l'intérieur du Royaume, le commerce des grains & farines, de les vendre & acheter en quelques lieux que ce ſoient, même hors des Halles & Marchés; de les garder & voiturer à leur gré, ſans qu'ils puiſſent être aſtreints à aucune formalité ni enrégiſtrement, ni ſoumis à aucunes prohibitions ou contraintes, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, en aucun cas & en aucun lieu du Royaume.

II. Fait S. M. très-expreſſes inhibitons & défenſes à toutes perſonnes, & notamment aux Officiers de Police, à tous ſes autres Officiers & à ceux des Seigneurs, de mettre aucun obſtacle à la libre circulation des grains & farines de Province à Province; d'en arrêter le tranſport, ſous quelque prétexte que ce ſoit; comme auſſi de contraindre aucun Marchand, Fermier, Laboureur ou autres, de porter des grains ou farines au Marché ou de les empêcher de les vendre par-tout où bon leur ſemblera.

III. S. M. voulant qu'il ne ſoit fait à l'avenir aucun achat de grains & farines pour ſon compte, Elle fait très-expreſſes inhibitions & défenſes à toutes perſonnes de ſe dire chargées de faire ſemblables achats pour Elle & par ſes ordres; ſe réſervant, dans les cas de diſette, de procurer à la partie indigente de ſes Sujets, les ſecours que les circonſtances exigeront.

IV. Deſirant encourager l'introduction des bleds étrangers dans ſes Etats, & aſſurer ce ſecours à ſes Peuples, S. M. permet à

tous ses Sujets & aux Etrangers qui auront fait entrer des grains dans le Royaume, d'en faire telles destinations & usages que bon leur semblera, même de les faire ressortir sans payer aucuns droits, en justifiant que les grains sortans sont les mêmes qui ont été apportés de l'Etranger : se réservant au surplus S. M. de donner des marques de sa protection spéciale à ceux de ses Sujets qui auront fait venir des bleds étrangers dans les lieux du Royaume où le besoin s'en seroit fait sentir. N'entendant S. M. statuer quant à présent, & jusqu'à ce que les circonstances soient devenues plus favorables, sur la liberté de la vente hors du Royaume. Déroge S. M. à toutes Loix & Réglemens contraires aux dispositions du présent Arrêt, sur lequel seront toutes Lettres expédiées.

N. Nous ne priverons pas ceux de nos Lecteurs à qui cet Arret ne seroit point parvenu de la belle instruction qui précéde ce dispositif; nous croirions trahir ce que nous devons à la gloire d'un Roi juste & bienfaisant, au patriotisme du Ministere le plus sage & le plus éclairé, à l'intérêt d'un Peuple qui a besoin d'être instruit & qui ne demande qu'à l'être. C'est-là que l'on verra la raison motiver, affermir la Loi, la revêtir de toute son autorité toute puissante, & la graver dans les esprits capables de concevoir la vérité. Il étoit pressant d'annoncer les dispositions de l'équité & de la prudence; & nous nous sommes hâtés de les annoncer, en réservant pour nos Feuilles suivantes l'instruction étendue qui les prépare & les les justifie.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Question

Y a-t-il plus d'avantage à semer du bled nouveau qu'à semer du bled vieux ? Par M. Veron, Curé de Haute-Fontaine.

Cette proposition singuliere par sa nouveauté surprendra les esprits & révoltera ceux des Laboureurs qui se font un scrupule de semer du bled vieux : l'expérience, la mere des Sciences, doit décider la question. On a fait sur cet objet des essais qui méritent l'attention des Cultivateurs.

Comme les gerbes de froment de la récolte de l'année mil sept cent soixante & dix & celles de la suivante rapporterent si peu de grains que les Batteurs en grange ne pouvoient pas suffire pour fournir aux Semeurs la quantité de bled nécessaire pour être semé dans un tems limité & assez court, je proposai au Laboureur qui tient les terres de ma Cure à bail, à moitié de dépouille, de semer du bled vieux : il me répondit qu'il s'en garderoit bien, que ce seroit risquer de perdre une moisson entiere. Je lui fis une autre proposition qui étoit d'ensemencer une piece de terre de trois arpens, moitié en bled nouveau, moitié en bled vieux ; qu'il recueilleroit le produit du nouveau, & moi le produit du vieux : il accepta le second parti.

Lorsque les bleds furent levés, il se sçut bon gré de n'avoir pas suivi mon premier sentiment, la portion de son bled nouveau étoit fort drue. Mon bled vieux ne donnoit aucun signe de vie, il leva néanmoins mais fort clair.

Au mois de Mars suivant, mon Fermier s'applaudit bien davantage de n'avoir pas acquiescé à ma premiere proposition : tous les bleds poussoient, mon bled vieux paroissoit encore endormi, & mon Fermier m'a dit depuis que s'il eût eu à dépouiller le produit du vieux bled, il auroit relabouré sa terre, & y auroit semé de l'orge : c'étoit aussi le sentiment du principal Laboureur de la Paroisse.

Au mois de Juin, tems où les bleds montent en tuyaux, mon Fermier vint me dire que de chaque grain vieux il sortoit beaucoup de tiges, & qu'il en avoit compté jusqu'à trente sorties d'un seul grain : je lui répondis que j'en tirois bon augure.

Au mois de Juillet suivant, les bleds verserent, la portion de mon Laboureur comme celle des autres ; la portion de mon bled vieux tint seule contre les vents & les pluies. A quelle cause peut-on attribuer cette différence ? sinon à la qualité du bled vieux, plus prudent que le jeune, dont l'écorce plus dure que celle du nouveau (semblable au levain dont une légere portion communique sa vertu à une masse de pâte) fait part de sa dureté à la plante qui en a été nourrie & l'empêche de verser. Quelle

différence d'un bled versé à celui qui est droit ? Le versé donne un grain qui n'est ni propre à la nourriture de l'homme, ni à servir de semence, parce qu'il est épuisé.

Le bled de mon Fermier a rendu deux boisseaux, mesure de Paris, du dixeau ; le mien, trois & de bonne qualité. Il est vrai que j'ai eu un tiers de gerbes moins que mon Fermier qui m'a avoué que le bled vieux que je lui avois envoyé pour semer, étoit percé par les charensons, & qu'il avoit été mal criblé, puisqu'il y en avoit beaucoup de germé : sans ces deux circonstances, ma récolte eût été meilleure. Cependant le Moissonneur qui avoit scié mon bled, a exigé de moi un plus fort salaire que de mon Fermier, par la raison qu'il m'a donnée que les tiges de mon bled étoient aussi dures que des roseaux & le bled locart.

J'ai semé encore, l'année derniere, du bled de la récolte de 1772 qui étoit d'une qualité admirable ; j'ai dépouillé quelques gerbes de moins que mon Fermier, mais les tiges de mon bled sont plus hautes & les épis plus longs & plus gros ; aussi mon Moissonneur m'a t il dit que si les Laboureurs suivoient mon exemple & semoient du bled vieux, il faudroit qu'ils augmentassent le prix du moissonnage à cause de la dureté des tiges. N'est-ce pas un avantage bien important que d'avoir trouvé, sans le chercher, le secret d'empêcher le bled de verser ?

Un autre privilege du bled vieux, c'est de n'être pas sujet au charbon, suivant l'observation des Laboureurs de Colombe en Dauphiné qui ont éprouvé que le bled de deux ans semé n'est point sujet au charbon, que les épis en étoient mieux nourris, & que le grain en valoit mieux.

M. Bradley, sçavant Astronome Anglois, construisoit lui-même des microscopes, & il en avoit de si parfaits qu'il a découvert que la poussiere noire que nous voyons dans le bled charbonné est composée d'animalcules vivans qu'il faisoit périr en faisant tremper le bled dans une saumure pendant trente heures ; ceux qui n'y avoient séjourné que vingt-quatre heures ne mouroient pas. Faisant attention à la vie des insectes qui est courte & fixée par le Créateur, il est permis de penser que ces animalcules ne sont plus vivans, lorsqu'on suit la méthode des *Habitans* de Colombe.

Voici des faits dont j'ai connoissance. Le sieur Tassart, Laboureur à Vez, proche Villers-Cotteret, à trois lieues de Haute-Fontaine, donna ordre, il y a quelques années, à ses Charretiers d'apporter dix sacs pour les remplir de seigle à semer. Lorsque les seigles furent levés, ce Laboureur alla visiter les terres sur lesquelles il avoit fait semer son seigle ; il n'en trouva pas un grain de levé ; il en fut dans une extrême surprise dont il fit part à sa femme qui lui fit observer que dans le grenier il y avoit deux tas de seigle, l'un nouveau, l'autre vieux, & que, selon les apparences, il avoit fait semer du seigle vieux. Il en conçut du chagrin, & il étoit prêt à faire relabourer ses terres & à y jetter du seigle nouveau ; il consulta un ancien Laboureur qui lui conseilla d'avoir patience : il le crut, & eut le plaisir de recueillir, l'année suivante, le plus beau seigle du pays & en abondance.

Le sieur Fournier, Laboureur au Mont-de Courmel, à une lieue de Soissons, m'a déclaré qu'il avoit fait mettre du froment dans une chambre où il n'y en avoit jamais eu ; qu'il l'y avoit conservé pendant huit ans ; qu'il l'avoit semé après ce terme, & que de sa vie il n'avoit fait une si riche dépouille.

J'ai semé de la graine de chicorée blanche qui avoit dix ans, & elle a levé.

Examinez la conduite des Marchands de bled qui fournissent des farines à la Halle de Paris aux Boulangers : ils donnent la préférence au bled vieux, quand même le nouveau seroit de meilleure qualité, parce que la farine du vieux étant plus seche, elle boit plus copieusement l'eau à la huche du Boulanger, & fournit plus de pain que celle du bled nouveau, & que l'écorce de ce dernier n'ayant pas acquis la dureté que lui donnera le laps de tems, elle s'écrase & s'applatit plus sous les meules qu'elle ne s'y brise.

J'entends depuis long-tems former des plaintes contre l'infidélité des Meûniers ; les plaintes redoublent lorsqu'on leur présente à moudre du bled nouveau. Consultez les Médecins, ils vous conseilleront

toujours de faire usage de bled & de vin vieux, parce qu'il y a du danger de se servir de substances qui n'ont pas encore subi la loi de la fermentation. Si la farine du bled vieux est plus seche que celle du bled nouveau, le germe du bled vieux qui est jetté en terre sera nourri d'une farine qui recevra & tournera plus à son profit les pluies abondantes de l'automne & du printems que le nouveau, & aura une meilleure nourrice.

On reproche au bled vieux le défaut d'être tardif à lever; on est bien maitre de le semer plutôt, puisqu'on le possede dans son grenier ou dans la grange d'où on ne les tire que pour les semer; & en outre, qu'est ce que cela fait? Le grand point, c'est qu'il parvienne à maturité au même tems que le nouveau, & qu'il rapporte autant.

Or l'on vient de voir, par l'exposé ci-dessus, que la récolte se fait en même tems de l'un comme de l'autre, & que non-seulement le bled vieux rapporte autant que le nouveau, mais même plus, à la réserve des gerbes dont le nombre n'est pas si considérable à la récolte provenant des semences de bled vieux qu'à celle provenant de bled nouveau. Ce ne sont pas les gerbes qui font la richesse du Laboureur, mais bien le grain que l'on en tire. En outre, tout le monde sçait que dans les années où la récolte du grain est foible, le nombre des gerbes est plus grand que dans celles où la récolte du grain est plus abondante: d'ailleurs le bled vieux fournit plus d'épis que le nouveau, & ils sont plus gros. Il est un proverbe ancien qui dit qu'il vaut mieux que ce soient les animaux qui partagent la nourriture de l'homme, que l'homme qui partage la nourriture des animaux. Le reproche ci-dessus fait au bled vieux, d'être plus tardif à se développer que le nouveau, tombe.

On l'accuse de lever clair; semez-le plus dru, si vous croyez que cela soit plus avantageux, ce dont je doute fort. Il a déjà été démontré plus d'une fois que plus les grains étoient proches l'un de l'autre, & plus leur développement étoit gêné. Tant de suffrages réunis en faveur du bled vieux employé pour semence devroient du moins déterminer les Cultivateurs à semer, pendant quelques années, une petite portion de terre en bled vieux; le sacrifice ne seroit pas considérable pour des Laboureurs un peu aisés, & le succès qu'ils ont droit d'attendre les récompenseroit amplement de leurs épreuves.

Signé, VERON, Curé.

A Haute-Fontaine, le 12 *Septembre* 1774.

N Cet essai nous fait desirer & espérer que M. Veron voudra bien continuer de nous communiquer les bonnes observations qu'il doit avoir recueillies. C'est un présent que le Public a droit d'attendre de son zele éclairé.

I I.

Machine pour rafraîchir les appartemens.

Le sieur Zacharie, le jeune, connu par son application à des recherches utiles, vient de publier à Lyon où il demeure, qu'il avoit trouvé un moyen sûr pour procurer, pendant les grandes chaleurs, un air très frais dans les appartemens. Il ne s'agit que de mettre en mouvement une machine par laquelle chacun pourra rafraîchir sa chambre, comme il le voudra. Elle ne coûtera que *quatre à cinq livres*, & durera plus de dix ans sans entretien. L'Inventeur en fait tous les jours usage, sans employer ni soufflet ni eau. Avant de la mettre au jour, il demande qu'il soit fait un fonds de vingt-cinq louis qu'on déposera chez la personne de confiance que l'on voudra choisir, pour lui être compté après que son secret aura été mis à l'épreuve. L'épreuve qu'il propose paroitra peut être fort singuliere: il demande que ce soient des aveugles ou des gens ayant les yeux bandés qui jugent de l'effet qu'elle produira. Cette précaution n'est, dit on, prise que pour que la nature de l'artifice qu'il employe & qu'il seroit facile de dérober d'un coup d'œil, ne soit pas apperçue. Il n'est pas à croire que l'Auteur n'ait pour objet que d'amuser le Public. Dans ce cas, il pourroit, sans avoir recours à des moyens bisarres & peu effrayans, conclure avec les personnes qui se présenteroient pour lui payer la publication de son secret, un marché bien cimenté qui lui assureroit la récompense qu'il souhaite, en rendant son épreuve visible autant que sensible: il ne courroit aucun

risque à montrer le fond du sac. Le sieur Zacharie auroit dû ajouter son adresse à l'annonce de sa machine.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 17 Septembre 1774, au Mercredi 21 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 à 26 liv. *le septier; idem* nouveau, de 18, 21 à 25 l.; *idem* au Port de la Greve, de 22 à 25 liv. Le seigle, de 10 l. 5 s., 11 l. 10 s. à 13 l.; l'orge, de 8 l. 10 s. à 10 l. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 17 Sept. 1774, au Mercredi 21 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 a 19 l. *le septier; id.* nouvelle, de 15, 16 l. 10 s. à 18 l.; *idem* à la Greve, de 16, 17 à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Septembre 1774, de 50 à 51 l.; *id.* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 34 à 35; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

V.

Changes de Paris, *du 24 Septembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{2}$
Londres	30 $\frac{15}{16}$
Hambourg	182
Madrid	14 18
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	94 à 93 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août.*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 24 Septembre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	716		
Du Perou à	708		
Les guinées à . . .	720		
Ducats à	98	5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	12 6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Jeudi* 22.	*Vendredi* 23.	*Samedi* 24.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1740	1740	1740 37 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	1110	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	225	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	370	370	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 29 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 5 Novembre.*

LES gratifications promises par le Gouvernement à la nouvelle Compagnie du Groenland pour l'importation & l'exportation des harengs, sont bien loin du taux où des annonces imparfaites semblent le faire monter. Il s'agit de primes, non de quarante pour cent de la valeur de la denrée, mais de quarante dahlers par schippond; ce qui revient à peu près à quarante-cinq livres tournois pour un poids d'environ 25 quintaux. La différence est trop grande, pour n'être point remarquée. Le Gouvernement a jugé cet encouragement nécessaire pour soutenir de premiers efforts.

Le prix des grains étoit subitement tombé si bas qu'on a offert dans un endroit quatre tonnes de grains pour quatre bâtons de cire d'Espagne. Ce fait paroîtra sans doute incroyable; mais il est bien attesté. Quand on ne prendroit l'expression que pour une maniere de parler, elle indiqueroit encore la non-valeur. L'exportation rehausse le prix de la denrée. La surabondance a paru ranimer le goût de la distillation. Malgré l'inspection la plus exacte, il s'est distillé une quantité prodigieuse d'eau-de-vie. Le Gouvernement n'a pas voulu déployer toute la sévérité de la loi: ce n'est pas un délit qu'il veuille punir comme tel; c'est un vice qu'il voudroit extirper, parce qu'il avoit abruti & énervé le Paysan, & que l'instruction & l'exhortation ne le corrigent pas. Si cette classe peut être ramenée à la tempérance, il n'y a point de doute que le Gouvernement ne se hâte de rendre aux Citoyens la liberté dont il les prive en quelque sorte malgré lui. On remarque que le Paysan étoit devenu, à cet égard, comme un enfant à qui l'on a certes raison d'arracher le couteau; mais on sent quelle carriere l'arbitraire pourroit se donner sous ce prétexte. Mais la Police n'a-t-elle pas droit de veiller sur les cabarets &c? Oui, mais les cabarets sont des lieux publics, dès-lors soumis à l'inspection du Magistrat: il n'en est pas ainsi des foyers domestiques, confiés par la nature à la jurisdiction privée du pere, du chef, du propriétaire &c.

La Faculté de Médecine, patriotiquement occupée selon les intentions de S. M. a pris divers arrangemens salutaires pour entretenir, autant qu'il est possible, la salubrité de l'air ainsi que pour soigner les pauvres malades. Le Roi a augmenté les honoraires de quelques-uns des Membres de ce Corps. Il faut que des hommes qui se consacrent au bien public, ayent la plus pleine liberté de se livrer uniquement à leur vocation.

Conformément aux vues du College de Santé, plusieurs Paroisses ont cessé d'enterrer les morts dans les Eglises, & d'au-

tres ont déjà transporté les Cimetieres loin des habitations. Ce qui se fait ne peut-il pas se faire ?

ALLEMAGNE.

De Berlin, *le 9 Novembre.*

Le nouvel Hôpital sera un *asyle libre* pour les pauvres, un simple *hospice*, & non une *prison*. Ceux qui ne voudront pas y fixer leur retraite pourront y demander de l'ouvrage & même des secours gratuits selon leurs besoins, pour en jouir dans leur famille ou leur chaumiere, pourvu qu'ils ne mendient pas.

De Francfort, *le 13 Novembre.*

On a éprouvé que pour rendre la fraîcheur à des légumes, des fleurs, des fruits mêmes, il suffisoit quelquefois de les tenir pendant quelque tems suspendus dans un puits au dessus de l'eau. Ce moyen d'économie comporte peut être des applications très étendues. M. Gleditsch a dernierement annoncé que pour ressusciter de la mousse morte depuis cent ans, & lui faire reprendre sa premiere verdeur, il n'y a qu'à les mettre macérer pendant sept ou huit heures dans de l'eau froide. Les fruits gelés, si on les jette dans l'eau froide, reprennent leur goût. L'eau est la vie des plantes ; c'est aussi un remede contre quelques-unes de leurs maladies : examinée & éprouvée sous ce point de vue, elle offriroit peut être de nouvelles ressources économiques.

ITALIE.

De Venise, *le 1 Novembre.*

La Société Géorgique d'Udine demande : *quelle est la meilleure maniere de gouverner les terres pour les rendre plus propices à recevoir les influences bienfaisantes des pluies ; & par quelles préparations on pourroit empêcher qu'elles ne soient nuisibles lorsqu'elles sont trop abondantes ?* Le Prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 12 sequins. Les Mémoires seront écrits en Italien, en Latin ou en François, & remis au Secretaire de l'Académie avant le mois de Juillet prochain.

De Rome, *le 2 Novembre.*

Nos Administrateurs en sont actuellement, pour l'approvisionnement de cette Capitale, à l'article des agneaux & des droits qu'ils payeront lorsqu'ils seront conduits à nos boucheries. Par occasion, il est ordonné aux Propriétaires des troupeaux d'en donner l'état, & de sçavoir & déclarer la quantité qu'ils en vendront & celle qu'ils éleveront. Attendu que la laine est quelquefois altérée avant de passer dans les mains des Fabricans, le même Edit contient des instructions dont il n'est pas permis de s'écarter ; l'on ne pourra pas même faire mieux que ne le veut le réglement. L'inquisition alimentaire & territoriale gouverne tout l'Etat Ecclésiastique avec tout le succès qu'elle doit avoir.

De Genes, *le 5 Novembre.*

Le commerce des grains se soutient ici avec la force & le succès qu'assure la liberté. Une foule d'Armateurs de toutes les Nations viennent chaque jour y faire leurs ventes ou y établir leurs dépôts ; les Anglois paroissent les plus empressés. On étoit ici dans de vives inquiétudes sur le sort d'un vaisseau Hollandois parti depuis longtems de Lisbonne avec des marchandises d'un très-grand prix pour cette Place : nous avons enfin appris qu'il avoit relâché en Corse d'où nous l'attendons incessamment. Les mers fourmillent de Corsaires Barbaresques.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 13 Novembre.*

Les esprits ne sont occupés que des affaires de l'Amérique. On se flattoit que le Congrès de Philadelphie ouvriroit des voies de conciliation ; mais on apprend qu'il a unanimement résolu que les commissions données en Angleterre seroient retirées, & qu'il s'est déterminé à la non-importation absolue. Jusqu'à présent, s'il s'est commis des hostilités, elles ont été sourdes & en quelque sorte clandestines ; mais on craint tous les jours de recevoir la nouvelle d'une guerre déclarée, & l'on s'y est préparé de part & d'autre. Ce qu'il y a de remarqua-

ble dans ces circonſtances, c'eſt que nos Colonies ſont en état de ſe paſſer de notre commerce, & qu'il paroit impoſſible que nous nous paſſions du leur.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Toulouse, *le* 14 *Novembre.*

Notre Parlement vient d'adreſſer au Roi des témoignages mémorables de la reconnoiſſance & de l'allégreſſe que les Peuples de cette Province ont fait éclater, lorſque S. M. a daigné rendre à la Nation la liberté du commerce des grains. Cette Cour, éclairée & ferme dans ſes principes, développe toute l'étendue du bienfait. Par la comparaiſon des faits ſous les deux régimes contraires, elle démontre les grands avantages qu'avoit produits la liberté, & les maux qu'on avoit éprouvés, lorſque ce commerce avoit été *traité en finance.* Les vices & les ſuites des derniers réglemens ſont expoſés dans ſa Lettre avec force & ſans diſſimulation. Elle atteſte les bons effets de l'Arrêt du 14 Septembre dernier, la diminution des prix des grains, la vivacité de circulation, l'empreſſement des Propriétaires à débiter la denrée, tandis qu'auparavant ils la reſſerroient, au riſque de la voir dévorée par les inſectes &c. Nous nous propoſons de faire connoître plus en détail cette Lettre auſſi honorable pour la Compagnie qui l'a écrite que conſolante pour ceux qui pourroient encore craindre que le régime de la bienfaiſance & de la juſtice ne fût pas celui qui rend les Etats floriſſans & les Peuples heureux.

De Grenoble, *le* 15 *Novembre.*

Il s'eſt élevé, l'été dernier, un procès dont la déciſion fixe dans cette Province un des points de Juriſprudence les plus intéreſſans pour le Peuple. Il s'agiſſoit de déterminer le poids que les Meûniers doivent rendre en farine, eu égard au poids qu'ils ont reçu en grains; objet ſur lequel il eſt étonnant que les incertitudes n'aient pas été levées dès l'origine, & ſur lequel on voit néanmoins tous les jours demander de toutes parts des inſtructions.

Madame de M., Dame de Pl., poſſede dans cette Paroiſſe des moulins banaux où le droit de moûture eſt réglé par les titres à la vingtieme partie des grains. Son Meûnier étoit-il en droit, ce vingtieme prélevé, de faire payer un nouveau droit au Propriétaire des grains à raiſon du déchet réel ou prétendu que la moûture cauſe? La conteſtation fut portée au Parlement. La D. de M., prenant fait & cauſe pour ſon Meûnier, ſoutenoit que puiſque ſes titres lui attribuoient le vingtieme des grains, il impliquoit que ce déchet fût rejetté ſur elle; puiſque ſon droit ne lui reſteroit pas alors tout entier: que par l'axiome, *res perit Domino*, c'étoit aux Propriétaires des grains à ſupporter le déchet, ainſi qu'il avoit été jugé en 1658 en faveur des Carmes de Beauvoir: que le Parlement de Provence avoit conſtamment ſuivi cette Juriſprudence, comme il paroiſſoit par pluſieurs Arrêts de cette Cour. Enfin elle prétendoit que le déchet étoit inconteſtable; & elle concluoit à ce qu'avant de faire droit, il fût procédé à des expériences par voie d'Experts.

La Communauté ſoutenoit au contraire que dans un moulin conſtruit ſelon les regles de l'Art, il ne pouvoit y avoir une évaporation ſenſible; qu'en tout cas elle étoit abondamment compenſée par l'humidité que les farines contractoient ſous la meule; & qu'enfin, ſuppoſé que cette compenſation ne fût pas tout-à-fait égale au déchet prétendu, la perte devoit entiérement retomber ſur le Meûnier qui, par le bénéfice de la moûture, devoit répondre des dommages, ainſi que la choſe ſe pratiquoit en divers lieux. La Communauté citoit en ſa faveur deux réglemens par leſquels le Parlement avoit enjoint en 1629 & 1709 aux Meûniers de Grenoble de rendre poids pour poids autant qu'il avoit reçu, ſous la diſtraction de la moûture. Elle faiſoit valoir un Arrêt plus récent, porté le 12 Août 1766 contre les Meûniers de Vireville. Elle démontroit qu'il ſeroit trop dangereux de s'en rapporter à de nouveaux eſſais, puiſque leur ſuccès dépendroit de la bonne ou de la mauvaiſe conſtruction des moulins, & de la main des Meûniers; & que les Meûniers ſeroient alors Juges & Parties. Enfin elle réclamoit l'uſage preſqu'univerſel.

Sur les conclusions de M. Pajot, Avocat Général, la Cour a ordonné que les réglemens de 1629 & 1709 seront exécutés selon leur forme & teneur; que la Dame de M. restituera ou procurera la restitution des farines retenues par son Meûnier sous prétexte de déchet, & de rendre à l'avenir en farine un poids égal à celui des grains, sous la seule distraction du droit de moûture.

Ce Jugement a arrêté & prévenu divers autres procès. Les Meûniers de Valence prétendoient aussi exiger, sous prétexte de déchet, une certaine quantité de farine outre le vingt quatrieme pour droit de moûture. Depuis l'Arrêt, ils ont tâché d'éviter le Jugement, & offert de se désister entiérement de leurs prétentions &c.

De Colmar, *le 16 Novembre.*

Les descendans des Anabatistes ont conservé, dans cete Province, la simplicité, la franchise, la probité, le génie industrieux & laborieux de leurs peres. L'Alsace n'a point de meilleurs Cultivateurs : s'ils se présentent en concurrence pour affermer une terre, ils sont toujours préférés. Tranquilles & paisibles, ils se livrent uniquement à l'émulation de bien faire, & ils ne demandent qu'à recueillir les fruits de leurs travaux, fruits que les Peuples partagent avec eux. Leur caractere, leurs mœurs & leurs labeurs doivent les faire regarder comme des Citoyens bien précieux & dignes de toute protection.

Cette Province a conservé, sous la domination tutélaire de la France, la culture & le commerce du tabac. On estimoit autrefois qu'elle en vendoit cinquante mille quintaux en Allemagne, en Suisse &c. On a coutume de mêler le tabac du crû, avec du tabac du Palatinat. Des droits plus que doubles du prix de la marchandise génoient l'introduction de la marchandise étrangere & ce mélange. Insensiblement l'ancien ordre paroit s'être rétabli.

De Poitiers, *le 20 Novembre.*

Au commencement du présent mois, le froment valoit à Châtillon de 39 à 41 sous le boisseau, aux Sables de 6 liv. 8 s. à 6 liv. 12 s., à Fontenay de 4 liv. à 4 liv. 12 s., à Nyort de 3 l. 7 s. à 4 l. 12 s., à S. Maixant de 4 liv. 1 s. à 4 liv. 12 s., de 3 liv. 16 s. à 4 liv. 2 s., à Châtellerault 2 liv. 10 s., à Thouars, de 29 a 33 s... Il y a une si grande différence entre quelques-uns de ces prix, qu'il faut en supposer une très-grande dans la continence des mesures exprimées sous le même nom, sans quoi il en résulteroit ou que le commerce des grains a été entiérement détruit dans ce pays par des causes politiques, ou que des obstacles naturels en arrêtent invinciblement la circulation. Il est certain que les communications sont insuffisantes, & les Propriétaires des terres n'ont pas de plus grand intérêt que de contribuer aux avances publiques nécessaires pour lier les Villes avec les Villes & les Villages, & les Villages entr'eux, de maniere que tous les cantons puissent entretenir les uns avec les autres la correspondance la plus facile & la plus constante. Il n'est pas bon que l'homme soit seul, il n'est pas bon que les peuplades soient isolées : c'est la société qui met tout en valeur, & c'est la communication qui fait la société.

D'Angers, *le 21 Novembre.*

La Société d'Agriculture, au Bureau de cette Ville, après la distribution des Prix qu'elle avoit proposés au concours en 1771, pour les semis de la graine de mûrier, a proposé de nouveau différens Prix pour ceux qui rempliront le mieux les objets suivans.

Il s'agit de semer une once de graines de mûrier blanc au printems de l'année prochaine 1775; & il sera délivré deux Prix, l'un de 160 l., le second de 80 l... Chaque Concurrent ne pourra établir son semis à plus grande distance de la Capitale que 2 lieues..... La graine sera fournie gratuitement à ceux qui ne pourront pas s'en fournir par eux-mêmes, ainsi que les instructions nécessaires pour le semis.... Quiconque voudra concourir se fera inscrire avant le 1 Mars 1775, chez M. *l'Abbé Cotelle, Secretaire perpétuel de la Société, Cloître S. Martin*... Il ne sera admis au concours ni Membre ou Associé du Bureau, ni Entrepreneur de pépiniere royale... Il sera libre à chacun des Concurrens de choisir le terrein & l'exposition qu'il voudra, & de donner à la terre telle préparation & tel engrais qu'il jugera convenables pour l'améliora-

tion & la progreſſion du plant : mais les Commiſſaires auront égard à ces objets... L'eſpace pour ſemer l'once de graine doit contenir vingt-quatre pieds de longueur ſur douze de largeur ; il peut être diviſé en neuf rayons ou rangées de ſemis, à quinze pouces de diſtance entre chaque rangée : mais la Société permet, pour la commodité des Concurrens, de diviſer cet eſpace en planches ſéparées, pourvu toutefois que les mêmes proportions ſoient obſervées.... On ſera libre de ſemer dans le mois d'Avril ou de Mai, ou même plus tard : on prévient ſeulement que le tems le plus sûr pour ce climat eſt depuis le 15 Avril juſqu'au 10 Mai ; mais il faut avoir égard aux circonſtances très variables de la ſaiſon... Les deux Prix ſeront adjugés après la S. Martin d'hiver 1776... On invite tous ceux qui voudront concourir à bien préparer d'avance leur terrein, à le défoncer à la bêche aſſez profondément, & à lui donner tous les amendemens qu'ils jugeront convenables. On recommande ſur-tout de placer les ſemis en bel air, & non à l'abri ou à l'ombre des haies, des grands arbres, des murs, des bâtimens. Les terres ſaines, douces, légeres & productives doivent être choiſies par préférence.

Le froment vaut 50 ſous, le boiſſeau de 28 livres peſant.

De Paris, *le 26 Novembre.*

Le bled valoit ici, l'année derniere, à pareille époque, après une récolte abondante, trois livres de plus par ſeptier qu'il ne vaut actuellement après une récolte très-inférieure. Ces comparaiſons ſont très-eſſentielles : c'eſt par elles que l'on parvient à bien reconnoître ce qui s'appelle *l'expérience.* Ceux qui les ont faites de bonne foi & ſur un long eſpace de tems ont vu & démontré que le régime prohibitif, avec ſes convulſions & les criſes du vil prix, vendoit, prix commun, le pain beaucoup plus cher qu'il ne l'a été dans des époques de liberté, dans les époques mêmes où l'on imputoit à la liberté l'effet des mauvaiſes récoltes, effet qu'elle auroit rendu preſqu'inſenſible ſi le commerce avoit eu le tems de s'établir.

Des froids très vifs ont arrêté à propos l'énergie de la terre long-tems entretenue par de fort beaux jours. Les ſaiſons ont ſuivi juſqu'à préſent le cours le plus favorable aux productions de la terre. Les plantes ſont fortes & en état de ſoutenir les gelées ; une végétation plus avancée les expoſeroit à des accidens deſtructeurs.

Ceux qui ont craint, par intérêt pour le Peuple, pour le Peuple des Journaliers, que le bon prix du pain ne les affamât & que les ſalaires ne ſuiviſſent pas la proportion du prix de cette denrée, trouveront un motif puiſſant pour ſe raſſurer dans l'état ſuivant des prix actuels du pain & des journées. Ce relevé a été fait avec la plus ſcrupuleuſe exactitude ſur les lieux même par M. *le Comte de ***, Maréchal des Camps & Armées du Roi.* Ainſi voyage le Patriote : il obſerve par-tout le ſort des hommes & l'état de l'Empire ; & le fruit de ſes obſervations eſt de coopérer à l'inſtruction publique & au bien public.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Etat des prix du pain & des ſalaires des Journaliers dans pluſieurs Provinces de France au mois d'Octobre 1774. Par M. le C. de....

Beauce.

Etampes. Le pain eſt à 2 ſous moins un liard la livre ; le ſalaire des Journaliers eſt à 12 & 15 ſous.

Orléanois.

Orléans. Le pain eſt à 2 ſ. ; les ſalaires ſont à 15 ſ. & du vin dans le tems des vendanges, à 20 ſ. dans tout autre tems & ſans vin.

Blaiſois.

Blois. Le pain eſt à 2 ſ. moins un liard, mêmes ſalaires qu'à Orléans.

Touraine.

Amboiſe. Le pain eſt à 2 ſ. ; le ſalaire de la journée eſt entre 15 & 18 ſ.

Tours. Le prix du pain eſt le même qu'à Amboiſe ; les journées ont le même ſalaire.

Poitou.

Châtetellerault, Poitiers & Niort. Le

pain eſt à 2 ſ. : c'eſt ſon prix dans toute la Province ; le ſalaire des Ouvriers eſt à 9 ſ. ordinairement ; à Saint Maixant de 6 à 8 ſ. Ce pays eſt cultivé par des ânes & pauvre ; c'eſt ce qui fait qu'il y a moins d'hommes employés & par conſéquent que leurs journées ſont au-deſſous de leur prix naturel.

Aunis.

Le prix du pain augmente au paſſage du Poitou à l'Aunis : il vaut 3 ſ. moins un liard à Noaillé. Les journées ſuivent la même proportion & ſont de 15 à 20 ſ.

Saintonge.

Le prix du pain eſt le même que dans l'Aunis ; le ſalaire des Journaliers eſt un peu moins fort.

Rochefort. Le pain eſt à 3 ſ. & les journées ſont de 15 à 20 ſ.

Guienne.

Blaye. Le pain eſt à 3 ſous ; les journées ſent à 12 ſ. 6 den. avec du vin, dans le tems des vendanges, à 15 & 18 ſous communément.

Bordeaux. Le prix du pain eſt à 2 ſ. 6 d. ; les journées de la campagne ſont à 12 ſous avec du vin.

Languedoc.

Montauban. Le pain à 2 ſ. 3 d., les journées à 15 ſ.

Toulouſe. Même prix pour les journées ; variation de 3 ſ., tantôt au-deſſus, tantôt au deſſous pour le prix du pain.

Montagne-Noire.

Le prix du pain eſt à 2 ſ. 3 den. ; les journées ſont de 12 à 14 ſous ſans vin. Pays de bois & de pâtures.

Sorès & Revel près Saint-Fériol. Le pain eſt à 1 ſ. 9 d. ; les journées ſont à 14 ſ. avec vin & 20 ſ. l'hiver ſans vin.

Caſtelnaudary, Beziers & Agde. Le pain vaut alternativement 2 ſ., 2 ſ. 3 den. ; les journées ſont entre 20 & 24 ſ.

Lunel. Le pain vaut 1 ſou 9 den. ; les journées ſont à 24 ſ., à cauſe de la multiplicité des cultures qui exigent beaucoup de Travailleurs.

Niſmes. Même prix exactement pour le pain & les journées.

Bagnols. Le pain eſt à 2 ſ. 6 d. ; les journées ſont de 25 à 30 ſ. C'eſt le pays le mieux cultivé du Languedoc.

Dauphiné.

Vienne & Valence. Les journées ſont de 20 à 30 ſ. ; le pain eſt à 2 ſ. 3 den.

Lyonnois.

Lyon. 2 ſ. 6 d. le prix du pain ; les journées de 20 à 30 ſ.

Bourgogne.

Dijon. Le prix du pain 2 ſous 3 den. ; les journées de 20 à 24 ſ.

Auxerre. Le prix du pain 2 ſ. 6 den. ; les journées à 20 ſ.

Sens & Fontainebleau. Le prix du pain 2 ſ. 6 d. ; les journées de 20 à 24 ſ.

I I.

Moyen facile d'empêcher la communication du venin contagieux.

Long-tems avant qu'on eût mis le tabac en ferme, dans le tems que cette culture avoit commencé d'enrichir une partie de la Haute-Guienne, la peſte qui ravagea le Royaume ſe fit ſentir dans cette Province.

Voyez comment on en arrêta les progrès dans les endroits où l'on cultivoit le tabac.

On plaça d'abord des cabanes de peſtiferés auprès d'une maiſon de campagne dont le Propriétaire qui l'habitoit étoit le premier qui avoit cultivé cette plante.

Cet Agronome charitable envoyoit tous les jours ſes domeſtiques viſiter les cabanes & porter des bouillons, du *vin* aux malades, & tous les ſecours qu'il étoit en état de leur donner.

Le ſoir, quand les domeſtiques ſe couchoient, on ſuſpendoit toutes leurs nipes ſur des cordes, & l'on faiſoit brûler du tabac au-deſſous.

Le lendemain, ils reprennoient leurs habits parfumés, & retournoient aux cabanes.

La peſte ne ſe communiqua jamais à cette maiſon.

On peut de même préſerver le bétail de la contagion en faiſant brûler du tabac dans les étables, après qu'elles auront été bien nettoyées ; c'eſt ce qui a été éprouvé.

Un célebre Médecin rapporte que dans le tems de la peſte de Londres, elle ne s'é-

toit pas communiquée à un magasin de tabac, ni dans les maisons voisines (1).

III.

Méthode pour détruire le puceron de jardin.

M. de Lestwitz, Directeur de la Société Patriotique de Silésie pour le Cercle de Guren, Naturaliste distingué qui a déjà fourni à notre Gazette plusieurs articles sur le puceron de jardin, nommé *werren*, en Silésie, a suivi l'histoire naturelle de cet insecte, & nous en avons rendu compte en son tems. Cet Econome en observa l'année derniere une quantité prodigieuse qui faisoient de grands ravages dans ses jardins d'Obertschirne où il demeure. Ce ne fut qu'après bien des expériences qu'il s'assura que huit ou dix goutes d'huile de baleine versées aux pieds des plantes où se réfugient ces insectes, & autant d'eau sur cette quantité d'huile, suffisent pour les faire périr. On reconnoit au dépérissement des plantes qu'ils y ont établi leurs asyles. Les nids de ces insectes sont de la grandeur d'une soûcoupe à thé, & renferment plusieurs milliers d'œufs. M. de Lestwitz a eu le bonheur de les détruire tous.

IV.

Essais sur le genevrier.

M. de Delahon, Docteur en Médecine & Membre de la Société Patriotique de Silésie pour le Cercle d'Oels, vient de rendre compte de l'usage qu'on peut faire du genevrier dans la Médecine. Nous avons déjà publié que la Société Patriotique avoit démontré l'utilité de cet arbuste, & que plusieurs Economes profitant de ses conseils, s'étoient adonnés à la culture du genevrier, & en avoient fait des plantations. Le succès a répondu à l'espérance, & les fruits ont abondamment dédommagé des avances & des travaux. On fait avec la graine du genevrier une marmelade qui plaît au goût; celle qu'on fait avec les fleurs de cet arbuste est un excellent préservatif. Presque toutes ses parties peuvent entrer utilement dans la Médecine; elles ont une vertu sudorifique & facilitent l'écoulement des urines; sa racine est un bon purgatif, & si l'on en prend une dose un peu considérable, elle devient un vomitif. Il en est de même de son écorce, lorqu'on la fait bouillir.

(1) *Diemerbrock, Traité de la Peste.*

V.

Demande.

Un Négociant étranger tire de France les articles suivans.

Peaux de chevreaux & d'agneaux tant en poil & en laine qu'apprêtées,

Safrans,

Mouches cantharides,

Verd-de-gris, sec, humide, distillé,

Pierres noires & blanches pour les Dessinateurs,

Verd de vessie.

Il desireroit tirer ces objets *de la premiere main.* Les personnes qui sont dans le cas de le satisfaire sur ce point, sont invitées à nous faire passer leur adresse.

VI.

Suite des arbres &c. des pépinieres de Sens.

On y trouve aussi pour les palissades des jardins & plantations des bois, toëne, charmille, érable, épine, ormille, chêne, bouleau, sycomore, frêne, peuplier, bois de Sainte-Lucie en petits plants au millier. On fournira pour les plattes bandes des parterres des plantes de pleine terre, comme l'aster à fleur de polium, aster de la Nouvelle-Angleterre, couronne de soleil, calthoïdes d'Afrique à belle fleur jaune, chiendent panaché, clématite à fleur bleue double, chamœnerion, reine des prés à fleurs doubles, aconit, verge dorée de Canada, d'Amérique, verge dorée à feuilles de saule.

On y vend pareillement des marcottes ou chevelées de vignes des meilleures especes & les plus rares.

Cet établissement peut fournir des bosquets verds, bosquets d'automne, d'été & de printems, composés des arbres les plus rares & les plus intéressans, des plantes, arbustes & arbrisseaux de serre d'orangerie & de serre chaude, & des plantes lyliacées, au plus juste prix possible.

Les personnes qui honoreront cet établissement de leur confiance, seront servies avec

fidélité & exactitude sur les especes, & avec ménagement sur les frais de transports, par arrangemens de MM. les Entrepreneurs des voitures publiques, même pour l'Etranger.

Il faut s'adresser à Sens au sieur *Sauvalle*, rue Couverte, & à Paris, à M. *Delamontagne*, Huissier-Priseur, vis-à-vis la rue Geoffroy-Lasnier.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 19 Novembre 1774, au Mercredi 23 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22, 24 à 27 liv. *le septier ; idem* nouveau, de 21 l. 10 s., 24 l. 10 s. à 26 l.; *id.* au Port de la Grève, de 22 l. 15 s. à 24 l. 10 s.; le seigle, de 15 liv. 5 s., 16 à 17 l.; l'orge, de 9 liv. 10 s. à 10 l. 10 s. aussi *le septier*.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 19 Novembre 1774, au Mercredi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 16 l. 10 s. à 17 l. 10 s. *le septier ; id.* nouvelle, de 15 à 16 liv.; *idem* à la Greve, de 15 l. 5 s. à 16 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 26 Novembre 1774, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 41 à 42; *idem* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 37 à 38; *id.* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 liv.; le cent de foin au Port de la Grève, de 29 à 30 l.

Changes de Paris, *du 26 Octobre* 1774.

Amsterdam	55	$\frac{1}{4}$	
Londres	30	15	16e. à $\frac{7}{8}$
Hambourg	182	$\frac{1}{4}$	
Madrid	15	1	6
Cadix	14	19	6
Livourne	95	$\frac{1}{4}$	
Gênes	93	$\frac{1}{4}$	
Lyon *Saints*	$\frac{1}{4}$ P.	8 P.	

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 26 Novembre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à	718		marc.
Du Mexique à	715		
Du Perou à	706		
Les guinées à	718		
Ducats à	97	15	once.
Or fin à 23 k. 31 32.	99	10	
Or à 20 karats à	83	10	
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	5	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Jeudi* 24.	*Vendredi* 25.	*Samedi* 26.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1880		1882 $\frac{1}{2}$
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.			
D°. 8es. à 2 coup.			
D° 25es. à 2 coup.			
Emprunt O.R.	389	388	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 7 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 11 *Mai.*

LORSQUE le Roi défendit la distillation des eaux-de-vie de grains, les Etats se soumirent à payer une certaine contribution, & cette Ville fut taxée à 800,000 dhalers. S. M. qui ne cherche qu'à soulager son Peuple sur-tout du fardeau de ces impositions destructives assises sur des consommations ou sur des fonds stériles, vient de réduire cette contribution à 500,000 dahlers... Depuis quelque tems il se perçoit un de ces droits, mais très-modique, sur diverses sortes de marchandises, pour être employé par la Ville à la construction d'une nouvelle Bourse : sa durée vient d'être fixée à cinquante ans.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 17 *Mai.*

Les Intéressés & la Direction de la Compagnie Générale de Commerce ont proposé de se désister de l'octroi moyennant 300 risd. par action : leur offre est acceptée : le Gouvernement rachete le droit de livrer le commerce à l'activité libre des intérêts particuliers.

Les Domiciliés dans les Villes de Norwege viennent d'éprouver, quant aux prérogatives de Bourgeoisie, à la navigation du pays &c. de bons effets des préjugés en faveur des Citadins.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK, *le* 19 *Mai.*

Le Propriétaire d'un héritage considérable dans la Haute-Lusace, embarrassé pour conserver la grande quantité de lait que lui donnent ses troupeaux, a fait construire en pierres de taille une très-belle laiterie, uniquement destinée à cet usage. Ce bâtiment a cinquante aunes de long, dix-huit de large, & quatre & demie de haut vers le milieu. Tout au tour, il y a des rangs de tablettes sur lesquelles on peut placer deux cens cinquante pots à lait. Mais cette laiterie a un très-grand défaut ; c'est qu'il découle de l'eau de la voute. Un Architecte qui l'a visitée assure que cette incommodité provient de la nature des pierres des murs sujettes à *suer*. D'autres prétendent qu'il s'éleve du lait même des vapeurs qui vont se réunir & former des gouttes &c. Il faut noter que le bâtiment est élevé au dessus de la superficie du terrein, & qu'au dessous il y a un courant d'eau qui donne une humidité sensible sur le pavé du bâtiment ; circonstance qui aide beaucoup à éclaircir les doutes & à indiquer comment il y a de l'eau là où il en passe. On demande *quel seroit le meilleur moyen à prendre pour dissiper l'eau de cette laiterie ?* Si l'on met à part la

voie d'eau qui eſt, ſans doute, la principale cauſe de l'incommodité de ce bâtiment, la queſtion n'eſt que la queſtion générale ſur les moyens de conſtruire des édifices ou des murs ſecs & à l'abri de l'humidité.

De Francfort (*ſur l'Oder*), *le* 19 *Mai.*

Il y a long-tems qu'on cherche à connoître les propriétés du maronnier pour tâcher de les appliquer à notre uſage, & qu'on découvre de tems à autre quelques-unes de ſes propriétés ſans qu'on en faſſe pour cela plus d'uſage. Par exemple, on peut, dit-on, tirer du maron de l'huile bonne au moins à brûler, & l'on n'en tire pas. Il étoit à craindre qu'on négligeât de même de s'aſſurer de l'analogie indiquée entre l'écorce de l'arbre & le quinquina. La vertu de cette écorce contre les fievres avoit été annoncée, & avec l'autorité de l'expérience. Mais l'expérience ne conſiſte pas dans quelques ſuccès iſolés qui pourroient être attribués à d'autres cauſes, à la nature. Un Médecin de Weymar (M. Buchholz) a travaillé à convertir la probabilité en certitude, en employant pendant pluſieurs années l'écorce du châtaignier ſauvage contre les fievres qui ont regné dans le pays. Aujourd'hui pluſieurs autres Médecins employent le même remede; & ils ſe promettent de publier le réſultat de leurs différentes épreuves. Leur exemple pourroit être ſuivi ailleurs; & ce concours fixeroit invariablement l'opinion. Tout peſé, il vaudroit peut-être mieux être guéri par une écorce d'Europe, laquelle ne coûteroit rien, que par une écorce Américaine qui coûte cher.

De Munich, *le* 20 *Mai.*

Il y a long-tems qu'on fait & qu'on fait inutilement la guerre aux mendians & aux vagabonds; & ſi la mendicité n'eſt point extirpée, ce n'eſt vraiment pas aujourd'hui, comme on le dit, parce qu'on néglige trois choſes, 1°. l'entretien gratuit des infirmes, 2°. l'emploi des valides, 3°. la clôture des maiſons de force; non vraiment, car il y a encore des mendians là où l'on ne néglige pas ces trois choſes, mais parce qu'on néglige la choſe vraiment eſſentielle, qui eſt de lever les cauſes légales de la miſere publique; ſans quoi elles feront encore des pauvres, puiſque c'eſt leur effet naturel, comme l'effet naturel de l'incendie des moiſſons c'eſt la famine. La Baviere & le haut-Palatinat fourmillent encore de mendians, par quelque raiſon que ce ſoit. Pour les en purger, le Gouvernement a déclaré qu'il employeroit rigoureuſement les trois moyens qui viennent d'être numérotés, ſoigner les uns, occuper les autres, les enfermer tous, c'eſt à-dire, tous ceux du jour. Il y aura des patrouilles & même des cordons de Troupes réglées qui arrêteront les gens ſans aveu ou ſans emploi. Tout ce qu'on trouvera ſuſpect de beſoins ſera déclaré de bonne priſe. Afin que les Sbirres ſe multiplient, chacun pourra ſaiſir ces gens ſuſpects & les conduire aux Magiſtrats qui payeront la capture aux dépens du diſtrict. Ceux qui auront la bonté de ſe livrer eux-mêmes gagneront la récompenſe. Dans la foule des priſonniers, on choiſira pour les Troupes ceux qui auront les conditions requiſes. On tiendra les autres pendant ſix ans dans des maiſons de force où l'on en tirera parti comme on pourra, en attendant que les cauſes de la mendicité ſoient levées &c. &c. &c.

D'Hanovre, *le* 21 *Mai.*

Il paroît un nouveau Réglement pour ou contre le commerce des toiles. Ce Réglement établit d'abord à Munden, ſous le nom de *Legge*, une Direction qui ordonnera de la largeur, de la fineſſe, de la façon des toiles, ou du goût & des beſoins des Conſommateurs, comme des facultés & de l'induſtrie des Artiſtes. En attendant que la Direction puiſſe exploiter ſon petit privilege tout puiſſant, il eſt défendu dans la Ville de Munden & dans toute la Principauté, à qui que ce ſoit de débiter dedans ou dehors de la toile qui ne ſoit point marquée ou déclarée toile par la Commiſſion; & encore plus à qui que ce ſoit d'en acheter, car ceux-ci payeroient de bien plus fortes amendes. La délation eſt *ſtimulée* par l'application de la moitié de ces amendes au profit des Dénonciateurs à qui l'on promet de tenir leur bonne œuvre ou leurs bonnes mœurs cachées. Les Tiſſerands feront leurs toiles ſelon l'Ordonnance ou le code de Tiſſerands émané du plein pouvoir

& de la certaine ſcience. Ils écouteront avec docilité les inſtructions des Commiſſaires qui ſeront, après le Prince, les maîtres de l'Art par excellence. Il n'y aura que ſix ſortes de toiles ou de qualités de toiles louables & dignes d'être marquées & conſommées. On n'en fabriquera qu'avec du fil blanchi, afin que perſonne ne ſe ſerve de linge roux qui a un air de groſſiereté & de miſere. Il ne faut pas demander ſi la toile ſera taxée : la Commiſſion ne laiſſera rien à faire au commerce, & que peu à faire de leur chef aux Fabricans. Elle diſtribuera des Prix à ceux qui auront fait les toiles les meilleures ſuivant elle, ſes conſeils & ſes ordres.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 21 *Mai.*

Le Roi a donné hier ſon conſentement aux Bills pour réformer l'adminiſtration de la Juſtice & le Gouvernement civil de la Baye de Maſſachuſet, pour proroger l'Acte des Ports libres de la Jamaïque, pour creuſer un canal navigable depuis le havre de Bude juſqu'à la Tamiſe, pour régler le Gouvernement de Quebec, pour prévenir les fraudes commiſes par les perſonnes employées dans les Manufactures de chapeaux, de laineries, de toiles de lin, d'étoffes de coton &c, pour régler les aſſurances à vie &c.

Le Lord Frédéric Campbell a propoſé dans les Communes, pour le ſoulagement des Manufactures de toiles d'Irlande & d'Ecoſſe, l'établiſſement d'une gratification d'un denier & demi par verge de toile fabriquée dans le pays. Ce projet a excité de grands débats. Le parti contraire a demandé de quel droit on feroit tomber les Manufactures de coton pour relever celles de lin & de chanvre, ou pour tâcher de les relever. Aux voix, la gratification a été rejettée.

Le vaiſſeau, le *Whole*, Capit. Robert Batſon, eſt arrivé du Groenland à Liverpool, avec 92 tonneaux 27 poinçons & 3 barils d'huile extraite de 5000 veaux marins, & avec les peaux de ces poiſſons. Il a rapporté que l'*Elizabeth* avoit 5000 veaux-marins; le *Volunteer*, 4400; le *Haſard*, 3500; le *Saint-George*, 100; le *Betty*, 900; le *Lord Molineux*, 800.

On écrit de Gibraltar que vers la fin d'Avril il a regné ſur ces mers des vents très-orageux; que deux vaiſſeaux de guerre Eſpagnols ont couru le plus grand danger ainſi que des vaiſſeaux Ruſſes; que dans un eſpace de 40 lieues les bâtimens doivent avoir beaucoup ſouffert.

Hier le bâtiment François, la *Fleur de Lys*, a été preſqu'entiérement conſumé juſqu'à fleur d'eau par un incendie accidentel, près de Rotherhithe.

On croit ſçavoir qu'il y a actuellement dans le Tréſor d'Eſpagne 44,000,000 de piaſtres, ſans compter l'or en lingot; & que dans les magaſins royaux il y a des marchandiſes pour le tiers de cette ſomme. Le total monteroit à une ſomme qui excéderoit, dit-on, de beaucoup tout l'argent qui peut ſe trouver dans tous les tréſors de l'Europe réunis.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE SEMUR, *le* 25 *Mai.*

Il ſeroit inutile de répéter que tout annonce les récoltes les plus abondantes en tout genre, dans les différentes diviſions de la Bourgogne. La gelée & la grêle n'ont cauſé, autant que nous pouvons en être juſqu'à préſent inſtruits, que des dégâts qui ne ſçauroient avoir d'effets ſenſibles ſur la totalité des récoltes. Les chenilles & autres inſectes fourmillent dans ce pays comme dans tant d'autres. Les Cultivateurs négligens ou peu induſtrieux auront lieu de ſe repentir de n'avoir pas procédé de bonne heure à leur deſtruction. Les pommiers en ont le plus ſouffert, & à différentes repriſes, ce qui annonce une ſucceſſion de différentes eſpeces d'inſectes ſur cette ſorte d'arbres.

DE POITIERS, *le* 26 *Mai.*

La journée du 14 a été orageuſe & funeſte pour diverſes Paroiſſes du Poitou. Le tonnerre eſt tombé dans cette Ville, & un Garçon Tonnelier en a été bleſſé. Les campagnes de Nieuil & Noaille, villages voiſins, ont été abîmées par la grêle : bleds, vignes, fruits, tout a été ravagé : il n'eſt

reue dans le canton aucun espoir de récolte quelconque, & la désolation y est extrême. Les grains de grêle étoient gros comme des noix. Plusieurs autres Paroisses, telles que Neuville, Migné &c. ont été maltraitées par le même orage. Avant cette intempérie, les apparences étoient généralement très-flatteuses, & ces désastres particuliers n'auront que légérement altéré la prospérité commune.

De Carentan, *le 27 Mai.*

Le sac de froment de 96 pots, porté pendant ces dernieres années & jusques à la fin de l'année 1773 à 30 & 40 livres, est tombé à 20 ou 15 livres depuis quatre à cinq mois. La différence est de moitié. L'orge, le sarrasin, les feves &c. ont suivi dans la chûte de leurs prix la même progression. Jusqu'à présent il n'y a aucune apparence de changement à cet égard; car les greniers sont pleins & ne se vuident pas.

Les cidres qui se vendoient depuis deux ans 100 & 120 l. le tonneau de 620 à 630 pots, ont baissé d'un tiers; & la belle apparence des pommiers fait croire qu'à la prochaine *cidraison*, il ne vaudra pas plus de 50 liv.

Les porcs gras ont aussi perdu du tiers au quart de leur valeur: il s'en vend beaucoup dans le Cotentin pour Paris.

Les beurres du pays valent actuellement un tiers moins qu'ils ne se sont vendus, les années précédentes, dans la même saison.

Les viandes de boucherie baissent aussi, mais modérément. On présume que leur diminution se proportionnera à celle des denrées précédentes dans deux mois d'ici, tems où le canton débite ses vaches & bœufs gras.

Les bêtes à cornes, maigres, se maintiennent fort cheres. Il n'y a point, non-plus, de diminution dans les prix des chevaux.

Ce tableau de l'état actuel des commerces les plus importans du Cotentin, est à peu de différence près, celui de la situation générale da la Basse-Normandie.

Du Mans, *le 30 Mai.*

Le Samedi 14 du courant, sur les quatre heures du soir, une pluie mêlée d'un peu de grêle tomba pendant près de trois heures dans la Paroisse de Bonneveau, composée de six montagnes sans plat-pays au Bas-Vendômois, & avec tant d'abondance que la plus grande partie des Habitans fut en danger de périr avec tous les bestiaux. Il y eut trois personnes & soixante-dix-neuf bêtes, tant à laine qu'à cornes, noyées. Les eaux renverserent & entraînerent quinze maisons & cinq toits à porcs. La perte des meubles & des effets est considérable. Sans de prompts secours, il en auroit coûté la vie à beaucoup de monde. Il paroît que les nuées orageuses qui ont vomi ce désastre, ont parcouru une assez longue bande de terre du sud-ouest au nord-est.

Le Bureau d'Agriculture de notre Ville tint sa 444e. séance le 17 du courant. M. Livré, Médecin, lut à la fin d'un Mémoire en forme de péroraison un éloge du feu Roi, auquel la Société applaudit avec d'autant plus de justice qu'elle doit à ce Prince son existence & la satisfaction de contribuer par son zele & ses travaux aussi désintéressés qu'assidus aux progrès de l'Agriculture. A l'occasion d'un article de Tours, *de la Gazette d'Agriculture* N°. 39, M. L. S. P. communiqua ses observations à la Compagnie sur les torts que les chardons font aux récoltes, & sur les moyens de détruire cette plante avide & de nature à se propager avec la plus grande rapidité. (*Nous les publierons dans une autre Feuille*).

De Paris, *le 4 Juin.*

Edit du Roi, portant remise du Droit de Joyeux-Avénement, qui ordonne que toutes les Rentes, tant perpétuelles que viageres, charges, intérêts & autres dettes de l'Etat, continueront d'être payés comme par le passé, & que les remboursemens des capitaux ordonnés seront faits aux époques indiquées. Donné à la Meute au mois de Mai 1774, registré en Parlement le 30 Mai 1774.

Louis, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A tous présens & à venir; Salut. Assis sur le Trône où il a plu à Dieu de nous élever, Nous espérons que sa bonté soutiendra notre jeunesse, & nous guidera dans les moyens qui pourront rendre nos Peuples heureux; c'est notre premier desir: & connoissant que cette félicité dépend principalement d'une sage ad-

miniſtration des finances, parce que c'eſt elle qui détermine un des rapports les plus eſſentiels entre le Souverain & ſes ſujets, c'eſt vers cette adminiſtration que ſe tourneront nos premiers ſoins & notre premiere étude. Nous étant fait rendre compte de l'état actuel des recettes & des dépenſes, Nous avons vu avec plaiſir qu'il y avoit des fonds certains pour le payement exact des arrérages & intérêts promis, & des rembourſemens annoncés; & conſidérant ces engagemens comme une dette de l'Etat, & les créances qui les repréſentent comme une propriété au rang de toutes celles qui ſont confiées à notre protection, Nous croyons de notre premier devoir d'en aſſurer le paiement exact. Après avoir ainſi pourvu à la ſûreté des Créanciers de l'Etat & conſacré les principes de juſtice qui feront la baſe de notre regne, Nous devons nous occuper de ſoulager nos Peuples du poids des impoſitions; mais Nous ne pouvons y parvenir que par l'ordre & l'économie: les fruits qui doivent en réſulter ne ſont pas l'ouvrage d'un moment, & Nous aimons mieux jouir plus tard de la ſatisfaction de nos Sujets, que de les éblouir par des ſoulagemens dont Nous n'aurions pas aſſuré la ſtabilité. Il eſt des dépenſes néceſſaires qu'il faut concilier avec l'ordre & la ſûreté de nos Etats. Il en eſt qui dérivent des libéralités, ſuſceptibles peut-être de modération, mais qui ont acquis des droits dans l'ordre de la Juſtice par une longue poſſeſſion, & qui dès lors ne préſentent que des économies graduelles; il eſt enfin des dépenſes qui tiennent à notre Perſonne & au faſte de notre Cour; ſur celles-là Nous pourrons ſuivre plus promptement les mouvemens de notre cœur, & Nous nous occupons déjà des moyens de les réduire à des bornes convenables. De tels ſacrifices ne nous coûteront rien, dès qu'ils pourront tourner au ſoulagement de nos Sujets; leur bonheur fera notre gloire, & le bien que Nous pourrons leur faire ſera la plus douce récompenſe de nos ſoins & de nos travaux. Voulant que cet Edit, le premier émané de notre autorité, porte l'empreinte de ces diſpoſitions, & ſoit comme le gage de nos intentions, Nous nous propoſons de diſpenſer nos Sujets du droit qui nous eſt dû à cauſe de notre avénement à la Couronne; c'eſt aſſez pour eux d'avoir à regretter un Roi plein de bonté, éclairé par l'expérience d'un long regne, reſpecté dans l'Europe par ſa modération, ſon amour pour la paix & ſa fidélité dans les Traités. *A ces cauſes* & autres à ce Nous mouvant, de l'avis de notre Conſeil, & de notre certaine ſcience, pleine puiſſance & autorité royale, Nous avons, par le préſent Edit perpétuel & irrévocable, dit, ſtatué & ordonné, diſons, ſtatuons & ordonnons, voulons & Nous plaît ce qui ſuit:

ART. I. Voulons que les arrérages de rentes perpétuelles & viageres, charges & intérêts, & autres dettes de notre État, continuent d'être payés, & que les rembourſemens indiqués par loterie, ou autrement, ſoient faits ſans interruption; en conſéquence ordonnons à tous Tréſoriers & Payeurs de faire tous leſdits payemens avec exactitude. Voulons pareillement que les rembourſemens des emprunts faits par les pays d'Etats pour le compte de nos finances, continuent d'avoir lieu juſqu'à la parfaite extinction deſdits emprunts.

II. Faiſons remiſe à nos Sujets du produit du droit qui Nous appartient à cauſe de notre avénement à la Couronne, le fonds du droit réſervé comme domanial & inceſſible, pour en être uſé par nos ſucceſſeurs Rois ainſi qu'ils le jugeront convenable. *Si donnons en mandemennt* &c.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre de M. Bonnet de Treiches à Meſſieurs Camuſat de Riancei & Chapeau, Curé de Meſlay, ſur les pommes de terre, les pois d'hiver, & autres objets de culture. Saint-Jeure en Velai, 13 Avril.

Je vous dois, Meſſieurs, bien des remercîmens; je cherche à m'inſtruire & vous prenez la peine de le faire. C'eſt le trait le plus caractériſtique des hommes bienfaiſans. Je doutois véritablement ſi la culture des pommes de terre étoit avantageuſe à l'humanité: qui ne doute point ne peut jamais être bien inſtruit. Je me félicite d'avoir contredit cette culture; la contradiction amene la lumiere. Je viens de mettre

en pratique votre méthode ; j'ai présidé à l'ouvrage & tout a été suivi à la lettre. Bien plus, j'ai fait publier cette méthode dans ma Paroisse & dans les Paroisses voisines. Au mois d'Octobre ou de Novembre je ferai aux pommes de terre, si j'en ai comme vous m'en promettez, une réparation d'honneur la plus ample : jusqu'alors, Messieurs, permettez que je tienne encore un peu à mon hérésie : vous dites vrai chez vous, mais cela peut être faux chez moi (1). Je serois tenté très-fort de planter beaucoup de ce fruit : mais je regrette les engrais dont cette culture prive nécessairement les bleds. Quand l'Agriculture sera portée au degré de perfection qu'elle mérite, c'est-à-dire, quand nous serons parvenus, par la bonne culture des prairies, à avoir assez d'engrais pour les terres à bled ; quand nous en aurons de reste pour cet objet, alors que l'on fasse des pommes de terre tant que l'on voudra : il faut avoir de tous les fruits possibles pour tous les goûts différens. Mais avant tout je desire, pour moi, beaucoup de grains & encore plus de fourage. Travaux pour travaux, dépense pour dépense, doit-il entrer dans ma bourse plus d'argent en cultivant des pommes de terre qu'en cultivant du bled ? ou est-ce le contraire ? Voilà ce que l'expérience peut nous apprendre, en plantant des pommes dans un arpent de terre & semant du grain dans un autre qui sera limitrophe & de même qualité. On dit que les Paysans sont gais autour d'un plat de pommes de terre, cela peut être ailleurs ; mais cela n'est pas ici : tous les gens de travail qui se nourrissent de ce fruit deviennent mous, efféminés ; je tiens souvent des Ouvriers à la journée, mes voisins aisés en tiennent aussi, & nous avons remarqué plusieurs fois qu'il faut que ces Ouvriers qui ne mangent chez eux que des pommes, ayent mangé du pain chez nous pour reprendre leurs forces ; eux-mêmes ils le disent.

Que puis-je vous offrir, Messieurs, en reconnoissance ? La lumiere n'a pas encore percé dans ce chetif & misérable canton. J'ai imaginé un battoir assez simple, la dépense n'en iroit pas au-delà d'une pistole, il serviroit pour deux & trois générations ; & un seul homme, un enfant même en le remuant, pourroit faire autant d'ouvrage que quatre ou six avec le battoir ordinaire : mais tant d'Artistes plus habiles que moi en ont imaginé, à ce que je vois par la Gazette d'Agriculture, qu'il ne me reste que l'envie de connoître l'ouvrage des autres & d'abandonner le mien. J'ai aussi un semoir de mon invention, très-simple ; mais il seroit également inutile de le produire. Avez-vous, Messieurs, des pois d'hiver ? C'est une production qui vaut certainement plus que les pommes de terre, quelque quantité que vous puissiez en avoir : ils ne coûtent ni engrais ni travaux : on les jette tout uniment sur le chaume dans le tems qu'on seme le grain, & on les couvre de même ; la production est toujours de vingt ou de trente pour un. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que la terre après la récolte se trouve toute disposée à recevoir le grain, & donne, sans autre façon & sans engrais, beaucoup plus qu'elle ne feroit autrement. Si je sçavois que cette production ne fût pas connue ailleurs, je ferois un plus long détail de ses avantages. Je desirerois, Messieurs, vous rendre bien pour bien, bénéfice pour bénéfice ; mais je crains de publier des choses généralement connues : contententez-vous, je vous prie, de mes vœux qui sont aussi sinceres que les sentimens d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être &c.

(1) *Votre terre n'est pas la mienne ; la mienne n'est pas la vôtre.*

I I.

Maniere de séparer le vin de bonne qualité d'avec celui qui en auroit une inférieure, & même une mauvaise, quoique ces diverses liqueurs fussent données par les mêmes raisins enfermés dans la même cuve. Extrait des Mémoires manuscrits de M. Pingeron sur les Arts utiles.

M. Targioni Tozetti, Médecin de Florence, fameux par ses vastes connoissances dans l'Histoire naturelle, nous apprend dans la notice qu'il donne des Auteurs Italiens qui ont écrit sur l'Economie champêtre (1)

(1) *Page 124 du Prospectus de la Corographie & de la Topographie physiques de la Toscane, imprimé à Florence en 1754 sous le format* in-8°.

que Vincent Viviani, célebre Mathématicien, a laissé dans un recueil manuscrit de procédés & d'expériences la recette suivante pour séparer le vin doux & mûr de celui qui seroit aigre & de mauvaise qualité, quoique tirés de la même cuve.

Remplissez la cuve de raisins que vous ne séparerez pas de leur grappe & les laisserez quelque tems sans les fouler ; vous ouvrirez ensuite le robinet. Le premier vin qui sortira, sera celui que fourniront les grains les plus mûrs par le seul poids de la vendange : la raison en est facile à concevoir ; ces raisins étant arrivés les premiers à leur maturité, ils seront également les premiers à s'écraser & à fournir du vin. Lorsque le vin doux sera sorti, on comprimera pour lors les raisins & l'on en retirera du vin d'une qualité inférieure ; si l'on continue à fouler cette vendange, elle donnera toujours pour dernier vin celui qui sera le moins mûr & de l'espece la plus mauvaise. Viviani marque en note au bas de cette recette, que cette découverte est due à Galilée, qu'elle a été éprouvée avec succès, & qu'elle lui a été communiquée par M. André Arrighetti.

N. B. Ce procédé qui pouvoit être un secret pour l'Italie, est suivi dans quelques endroits des Provinces méridionales du Royaume lorsqu'on veut faire du vin *gris* ou *bourru*, c'est-à-dire, qui n'ait pas encore subi de fermentation. Il est plus agréable au goût ; mais n'étant point dépouillé de ses parties les plus grossieres, il se décompose avec facilité & ne se garde point.

III.

Description d'un magasin de grains, construit à Schloywitz en Silésie de maniere à être préservé d'incendie.

Ce magasin a 40 pieds de large sur 84 pieds de long. Il a cinq étages qui forment cinq greniers les uns au dessus des autres. Les murs sont ou en pierres ou en briques, & revêtus en dedans d'un enduit de terre grasse. Les solives qui supportent le toit sont tellement disposées qu'elles forment une pente assez rapide : elles ont sept pouces d'épaisseur, & l'intervalle de l'une à l'autre est de trois pieds. On les crépit du côté intérieur d'un mortier où il entre de la paille bien hachée. Sur ce mortier on met un enduit assez léger, mais qui s'attache fortement à cause des petits brins de paille. Les interstices qui se trouvent entre les solives sont remplis avec soin avec le même mortier & le même enduit, de sorte qu'on s'imagine presque voir un plafond. Du côté extérieur des solives on met de grandes lates à la maniere ordinaire ; mais comme il se trouve nécessairement des vuides entre-deux, on a soin de les remplir avec du sable qu'on presse le mieux qu'on peut, pour que les lates & les solives fassent corps ensemble. On place ensuite les tuiles en suivant la direction du toit qui va beaucoup en pente pour faciliter l'écoulement de l'eau & la chûte des neiges. En cas d'incendie, les murs revêtus de terre grasse en dedans en arrêteroient infailliblement les progrès ; & si le feu prenoit aux solives, ce qui paroît pourtant bien difficile, le sable qui s'éboulerroit bientôt étoufferoit les flammes. Si ce magasin n'est pas entiérement à couvert des incendies, du moins il est construit de maniere à ne pas en éprouver facilement les ravages. Le feu n'y trouve de prise presque nulle part, & l'on est presque sûr alors d'avoir assez de tems pour prendre les mesures nécessaires, faire jouer les pompes & l'éteindre.

Les greniers ainsi construits ont d'autres grands avantages ; les oiseaux ou autres animaux ne sçauroient y pénétrer & en enlever les grains. Le toit en est trop rapide pour qu'on ait rien à craindre des pluies les plus grosses & les plus longues. De plus, les murs sont comme impénétrables à l'humidité, & les greniers étant toujours bien secs, les grains s'y conservent plus long-tems.

Quoique le magasin de Schloywitz soit moins défectueux que les magasins ordinaires, il s'en faut bien qu'on puisse, à certains égards, le comparer à ceux de Riga, de Rival, d'Archangel &c. dont nous avons donné la description dans nos Gazettes.

IV.

Colle pour les vitres.

Cette colle joint & lie si étroitement & si fortement les carreaux avec leurs cadres, que l'eau & l'air ne peuvent s'ouvrir un passage à travers, quelque tems qu'il fasse. Pour la composer, on prend du vernis d'Imprimeur qu'on met dans un mortier chaud & qu'on mêle de façon à en former une masse molle ; à quoi l'on ajoute du blanc d'Espagne pilé bien fin ou de la litarge. Vous frottez & enduisez de cette composition les bords du cadre sur lesquels doit reposer le verre donc

les extrémités sont aussi couvertes de la même colle & avec égalité. Si le vernis est bon, la colle doit être entiérement sèche en six heures en dehors, & plutôt en dedans. Elle est si tenace que, quand même le cadre pourriroit, les carreaux ne se détacheroient que très-difficilement. On s'en sert pour recoller des vitres cassées ou fendues. Elle se conserve très bien dans une vessie mouillée que l'on tient dans un endroit humide.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 28 Mai 1774, au Mercredi 1 Juin, le froment s'est vendu à la Halle, de 16, 18 à 20 l. *le septier; idem* au Port de la Grève, de 17 à 22 l.; le seigle, de 8 l. 5 s., 9 à 10 l.; l'orge, de 7 l. 10 s., 7 liv. 15 s. à 8 liv. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 28 Mai 1774, au Mercredi 1 Juin, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 l. 10 s. à 19 l. *le sept.; id.* au Port de la Grève, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 4 Juin 1774, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

Changes de Paris, *du* 4 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 ½ à 5 8e.
Londres	30 1 16e.
Hambourg	184 ¾
Madrid	15 1 6
Cadix	14 19
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Pâques*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 4 Juin 1774.

	#	6		
Or de Portug. à . . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Jeudi* 2.	*Vendredi* 3.	*Samedi* 4.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	. . . . .	1080 1850 . .	1860 85 60 . .
D°. 16es. à 4 cou.	. . . . .	1200	1200 5 . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	73 . . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE	365 70 . . .	370 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 8 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 28 Novembre.*

PARMI les particularités recueillies par MM. Pallas, Ruschkow &c, il en est peu d'aussi intéressantes que leur relation sur l'immense quantité de sel que l'on trouve dans différentes Provinces de l'Empire. Pour dissiper tous les projets formés çà & là sur ce commerce de premiere nécessité, nous n'aurions qu'à exploiter nos riches Salines ou plutôt à ouvrir autour d'elles des débouchés. Les lacs salés sont sur-tout très-communs dans le Gouvernement d'Orenbourg, le Pays de Baskires &c. Il y en a, parmi ceux de Kirgi, un très-curieux dont les eaux sont salées d'un côté & douces de l'autre. La surface du lac d'Indéri se couvre d'une espece de glace de sel assez forte pour qu'on passe dessus sans le moindre danger, & assez abondante pour fournir à la consommation totale de l'Empire, si des communications la rapprochoient des autres Provinces. Cette denrée dont la nature fait en quelque sorte elle seule tous les frais, ne devroit-elle donc pas être dans nos Marchés aussi commune que les besoins que nous en avons sont multipliés? Mais d'un côté l'on détruit, de l'autre on néglige, & la terre couverte, pour ainsi dire, de sel, manque de sel pour la consommation des hommes, la conservation du bétail, l'amélioration des champs, pour une infinité d'usages plus utiles & plus nécessaires les uns que les autres à la prospérité générale.

Nos sçavans Voyageurs font connoître plusieurs Peuples dont on ignoroit jusqu'aux noms. Les Tscurwasches, voisins des Mardouans, sont remarquables comme Agriculteurs; car non-seulement l'Agriculture est en vigueur chez cette Peuplade, mais elle fait même partie de son culte.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 12 Décembre.*

S. M. rend graduellement, autant que les circonstances le permettent, la liberté, la vraie liberté civile à ses Sujets, en leur donnant de nouvelles facilités de disposer de leurs biens comme de leur personne ou de leurs facultés naturelles. Les Habitans des lieux situés sur le lac Meler, viennent d'obtenir nouvellement pour leurs marchandises un nouveau débouché.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 15 Décembre.*

Plusieurs Peuples du Nord sont obligés, faute de bois, de se chauffer avec du charbon de terre, dont l'usage, selon de sçavans Médecins, a diminué parmi eux les maladies de consomption, tandis que d'autres lui attribuent celles dont les Anglois

ſont attaqués. La découverte d'une mine de charbon attire l'attention particuliere du Gouvernement. Par l'ordre du College des Mines, on a fait l'eſſai de celle qui a été derniérement trouvée dans l'Iſle de Bornhom ; & il paroit qu'elle ſera très-abondante.

On avoit ci-devant répandu des bruits d'épizooties, & ils étoient faux : on vient d'en répandre de fauſſes monnoies, & ils ſont également faux. Nous avons démenti les premiers ; le College des Finances a démenti les derniers par un placard du 9. Les pieces d'un ſcheling dont on parle, quoique de différentes groſſeurs & avec des marques différentes, ſont toutes du même alloi. Un menſonge qui trouble le commerce laiſſe après lui des dommages plus graves à réparer.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 17 Décembre.*

Un Particulier a offert de fournir aux Habitans de cette Capitale du pain de ſeigle à un prix inférieur à celui de la taxe actuelle, & en même tems d'un poids plus fort & de meilleure qualité que ceux du pain de conſommation ordinaire. Malgré les diſpoſitions que l'on a à rejetter ſans autre raiſon, des promeſſes auſſi belles & utiles que celles-là, ce projet a été ſoumis à la diſcuſſion, & après la diſcuſſion, approuvé. Les Statuts des Corporations n'empêcheront pas ici que le pain économique ne s'introduiſe. On n'y a pas cru que les Boulangers puſſent jamais acquérir ſur la vie du Peuple un droit tel que celui de le mal nourrir à haut prix.

D'EISENACH, *le 20 Décembre.*

Il vient de paroître un nouveau Réglement ſur les eaux & forêts, tendant à prévenir, par des peines très-ſéveres, le dégât & la dégradation des bois, mal dont on ſe plaint beaucoup en Allemagne. Ce Réglement, par ſes diſpoſitions générales, condamne toutes ces Ordonnances dans leſquelles on a aſſez méconnu la nature, le droit de propriété, l'intérêt perſonnel, pour établir des regles uniformes & perpétuelles dans cette exploitation rurale. Les perſonnes chargées de la Police des campagnes ſeront reſponſables des dégâts dans leurs départemens. Malheureuſement on oblige les Citoyens à ſe charger de l'infâmie de l'eſpionage & de la délation, ce qui les engagera à détourner les yeux & à laiſſer aggraver le mal, quand le haſard les en rendra témoins.

Il s'eſt fait auſſi des changemens dans l'adminiſtration de la Société ou Confrairie des Morts. Il eſt très-commun en Allemagne & dans le Nord de voir un certain nombre de perſonnes payer annuellement à une caiſſe mortuaire une certaine ſomme pour être enterrées, ſelon leur état, aux dépens de la caiſſe. Il y a auſſi des aſſociations & des caiſſes matrimoniales pour fournir aux frais des nôces & même à la dotation des Confreres.

ITALIE.

DE NAPLES, *le 25 Décembre.*

Outre l'ouragan qui a cauſé tant de dommages à Nocera & à la Cava, il y en a eu un non moins furieux à Capiſtrano où les maiſons ont été renverſées & les arbres déracinés : le Palais même du Roi a ſouffert.

DE GENES, *le 16 Décembre.*

Depuis le commencement du mois, nous avons eſſuyé des bouraſques & des pluies horribles mêlées de grêle & accompagnées de coups de tonnerre. Le 9 ſurtout, la mer fut effrayante : le tonnerre tomba ſur pluſieurs édifices publics.

Suivant les nouvelles d'Eſpagne, on a fait à Cadix des prieres publiques pour obtenir du Ciel l'heureux retour de la Vera-Cruz, qui a mis à la voile avec une des plus riches cargaiſons que l'on ait encore amenées de l'Amérique.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 23 Décembre.*

Le 17, les Propriétaires de la Banque de Douglas, Kéron & Compagnie, tinrent à Edimbourg une Aſſemblée générale pour délibérer ſur les moyens d'acquitter les annuités. La ſomme empruntée eſt, à ce qu'on dit, de 450,000 livres ſterlings ; &

l'intérêt annuel, de près de 60,000 l. payable de ſix en ſix mois à Londres. Les annuités ſur une tête rendent près de quatorze & demi pour cent; celles ſur deux têtes, près de douze & demi. Qu'on puiſſe ou non s'en libérer, ce ne ſera pas ſans difficulté & ſans débat. A moins qu'on ne trouve quelqu'expédient pour les réduire, la choſe ſera certainement ruineuſe pour la Banque & même pour le pays, par l'exportation ou la remiſe de ſi fortes ſommes.

On mande de Neucaſtle que d'après les lettres de M. Gordon, Miniſtre de S. M. B. à Bruxelles, ſur une maladie qui s'eſt déclarée ſur les bêtes à corne dans le Hainaut, il avoit été donné des ordres dans différens Ports de ce Royaume pour empêcher les débarquemens qui pourroient la communiquer.

Nous apprenons de Rothbury, dans le Northumberland, que le Duc de ce nom a diviſé ſes grands domaines en petites fermes dont la plus forte ne paſſe pas 50 l. ſt. On remarque que les riches Cultivateurs ſe trouvent par-là obligés d'abandonner les campagnes; & l'on craint que leurs ſucceſſeurs, trop peu aiſés pour ſoutenir des revers, ne tombent à la fin à la charge du Propriétaire ruiné lui-même par leur impuiſſance.

Les Propriétaires & Fermiers qui ont concouru pour gagner la coupe d'argent propoſée pour la Société d'Agriculture d'Yorck en récompenſe de la meilleure récolte de pommes de terre, ont ſi bien garni, à l'envi les uns des autres, les Marchés de cette denrée qu'elle eſt tombée à bas prix, ce qui a procuré du ſoulagement aux pauvres familles... Deux groſſes pommes de terre plantées, cette année, dans le jardin de M. Alexandre Forreſt de Boughton, près Cheſter, ont donné, chacune, un produit de quelques centaines de patates du poids de deux livres, une livre, & au-deſſous.

Les Communes d'Irlande ont approuvé trois Bills préſentés par le Comité, concernant les droits additionnels, les intérêts des emprunts, l'établiſſement d'un droit de ſix pences par verge ſur les mouſſelines, toiles des Indes &c.

Tous les jours, on publie des aſſertions contradictoires ſur l'état des affaires de la Compagnie des Indes. Il ſemble qu'on pourroit s'en tenir à ce que M. Boulton, Préſident, rapporte, l'été dernier, dans une Aſſemblée générale. Or, ſelon l'état dreſſé à cette époque, la Compagnie, outre les 1,400,000 liv. avancées par le Gouvernement, devoit encore 500,000 liv. qu'on attendoit de la Banque; les embarras ne pouvoient que s'accroître juſqu'en 1775; l'été de 1774 ſera l'époque de ſa plus grande détreſſe, puiſqu'elle aura 1,200,000 l. ſt. de lettres de change à payer: où trouvera-t-elle des reſſources pour acquitter cette dette énorme?

Un Marchand de la Nouvelle-Yorck écrit, en date du 5 Novembre, que la tranquillité de la Ville eſt troublée par les vives oppoſitions que l'on met à l'introduction du thé dans la Colonie; oppoſition ſoutenue par des perſonnes qui la fourniſſent clandeſtinement de thé de Hollande.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 24 Décembre.*

La continuité des tems orageux a retardé les nouvelles que nous attendions du Levant & de l'Italie. Sur les côtes de cette derniere contrée, de fréquens ouragans ont occaſionné pluſieurs naufrages; des pluies violentes ont déſolé les campagnes de quelques unes de ſes Provinces. Un tems plus favorable a ramené dans notre Port un aſſez grand nombre de navires tant étrangers que nationaux. Le 16, il eſt arrivé de la pêche de Terre-Neuve un nouveau bâtiment de Saint-Malo (la *Sainte Suzanne*) n°. 46.

L'importation des grains n'a peut-être jamais été auſſi abondante qu'elle l'eſt depuis la mi-Décembre. Dans le cours d'une ſemaine, il en eſt venu plus de trente mille charges tirées de preſque tous les dépôts libres de l'Europe depuis Péterſbourg juſqu'au Levant, ainſi que des Ports d'Afrique. Les grains du Royaume étoient deſtinés pour Toulon.

Dans le courant de Novembre, il eſt entré 64,247 quintaux de bled du Levant, de Gênes, d'Italie, de Naples, de Ruſſie, ſans parler de l'avoine, de l'orge, des légumes

d'Espagne, du Levant & de Naples. Il est sorti 24,595 charges de bled pour le Levant, l'Espagne & l'Italie, sans les autres grains & les légumes partis pour la même destination.

Le Capit. Auguste Tallon, commandant le vaisseau l'*Espérance*, est arrivé le 16 de S. Pierre de la Martinique. Le Cap. J. B. J. Reyne, commandant un autre vaisseau du même nom, est arrivé le 21 du Fort Royal. Le Cap. Louis Brouquier, com. la corvette la *Vierge de la Garde*, & le Capit. Pierre Concourel, com. le vaisseau, le *Bon-Pasteur*, sont partis pour la Martinique.

DE MONTPELLIER, *le 26 Décembre.*

Il est tombé, dans ces contrées méridionales, beaucoup d'eau avec orage pendant les mois de Novembre & de Décembre. Dans quelques cantons, les rivieres ont franchi leurs bords, mais elles sont aussi-tôt rentrées dans leur lit, & les dommages qu'elles ont causés ont été moins considérables qu'on ne le craignoit. Le 21 & le 22 Novembre, la pluie fut si abondante aux environs de Sommieres que dans les bas fonds de la plaine du Cayla, on ne voyoit que la pointe des arbres.

Quelques Villes de la Province se plaignent de la langueur des Fabriques & du commerce. Les grains sont à des prix très-hauts; & en dernier lieu, ils ont augmenté dans plusieurs Marchés.

Les vins & les eaux-de-vie ont du débit; ils sont à très bon compte; on en fait des demandes considérables.

La récolte des olives a commencé dans cette partie du Languedoc vers la fin de Novembre. Le fruit a été très-abondant, mais petit: cependant il a rendu plus d'huile qu'on ne le croyoit; & elle est bonne, quoiqu'il y eût des olives qui ne fussent pas bien mûres. Le prix s'est d'abord fixé à 45 & 48 l. le cent, poids de marc, avec apparence de diminution.

Il a été délibéré par les Etats que la Province acquerroit les Charges municipales, soit qu'elles aient été vendues, soit qu'elles ne l'aient pas été. Le montant en est fixé à quatre millions, dont quinze cens mille livres serviront à rembourser les Titulaires actuels qui resteront en place jusqu'à ce que leur finance leur soit rendue.

DE MONTELIMART, *le 26 Décembre.*

Les Maire & Echevins de cette Ville ont donné avis, pour l'intérêt du commerce, que la récolte des vins avoit été avantageuse tant pour la quantité que pour la qualité, & que les personnes qui desireroient en faire des achats pourroient s'adresser à eux pour avoir des renseignemens exacts & des indications sûres des meilleures caves.

DE LA ROCHELLE, *le 27 Décembre.*

A la rentrée solemnelle du College Royal, M. Mousseaud, Professeur des Belles-Lettres, prononça un Discours François sur le rétablissement de notre Port, entreprise dont il considere les avantages relativement à la Ville en particulier & à l'Etat en général. L'Assemblée applaudit à l'art de l'Orateur; nous applaudirons particuliérement au choix du sujet. Le College est le berceau du Citoyen. Au lieu d'appliquer l'art oratoire à des objets spéculatifs & stériles, il convient de le rendre en quelque sorte Patriote en l'employant à développer les regles pratiques de l'économie politique, civile & domestique, pour intéresser, dès l'âge le plus tendre, les enfans au bien public & l'éclairer de bonne heure sur ce qu'il apprendra toujours trop tard.

Les demandes d'eau-de-vie sont très-fortes: son prix est de 116 à 117 l. les 27 veltes. Le froment vaut à Marans 210 à 214 l. le tonneau. L'eau-de vie de Champagne les 27 veltes à 4 deg. est à 135 l. à Cognac. Le sel sur bosse se vend à l'Isle de Ré 600 à 590, les 28 muids: il a baissé.

DE NANTES, *le 28 Décembre.*

Il y a quelque tems qu'un navire Hollandois s'est perdu près du Conquet; une partie de sa cargaison a été amenée à Brest.

Le sieur Donat, Cap. du *S. Pré*, de S. Malo, Arm. MM. Surcouff, freres, & le Fer, est parti pour Cayenne avec plusieurs Passagers. Le sieur de Chanteloup le Fer, Cap. de l'*Américain*, de S. Malo, du port de 400 tonneaux, Arm. M. de Grand-Clos-Meslé, sortit le 7 du même Port pour se rendre à la Chine, après avoir passé par Cadix & l'Isle de France. Mais du 7 au 8,

la mer fut troublée par un ouragan qui fit périr ſur la côte trois bateaux pêcheurs ; & le navire l'*Américain* ne pouvant ſupporter l'effort de la tempête, fut obligé d'aller échouer dans la Baye près S. Caſt. Il eut ſes voiles déchirées, ſon gouvernail caſſé, ſa quille endommagée. Le 12, il rentra à S. Malo. On l'a déchargé pour le viſiter. Le premier rang des marchandiſes qui étoient dans la calle eſt très-avarié, ce qui retardera ſon voyage. On croit qu'il s'eſt perdu deux barques de S. Briac, venant de la Rochelle & du Croiſic, commandées par les nommés Perrette & Joulain ; depuis long-tems qu'elles ſont parties, on n'en a eu aucune nouvelle.

Bordeaux verſe beaucoup de vin & d'eau-de-vie dans les Ports de cette Province. Il ne ceſſe de deſcendre ici par la Loire des grains & des légumes de Blois, Orléans, Tours & autres Villes du haut de la riviere. Il ſort beaucoup de bled pour Toulon.

Le *Septentrion* eſt arrivé de la Guadeloupe. Le *Prince de Condé* eſt en charge pour le Cap François, la *Catherine* pour la Guadeloupe, l'*Illinois* pour le Port-au-Prince, l'*Alliance* pour les Iſles de France. La *Suzanne-Eliſabeth* & la *Dauphine* ſont partis pour le Port-au-Prince & pour les Cayes.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Maniere de préparer la farine d'orge renommée pour les maux de poitrine & pour le ménage; par M. Vallet, Curé de Colombe.

Il y a plus de trente ans que j'apprête de cette farine pour mon uſage domeſtique. Une perſonne à qui j'en avois donné, en avoit accroché dans un petit ſac à un plancher, pour la préſerver de l'humidité & des ſouris. On oublia ce ſac. Dix ans après, on le découvrit par haſard ; on goûta la farine, elle étoit auſſi bonne que dans ſa fraîcheur, ne différant de celle qu'on vend dans cette Ville (Grenoble) qu'en ce que celle-ci a un goût de canelle. Je ne mets point de cet épice dans la mienne... Cette farine eſt excellente au gras : elle eſt bonne cuite avec du lait ou avec de l'eau, un peu de ſel & du beurre. Dans un quart d'heure, vous en avez un potage cuit. On la donne avec du bouillon gras à un malade, pour ainſi dire, à l'extrémité. Elle eſt nourriſſante, fortifie l'eſtomac : il n'en faut que plein une cuiller pour lier le bouillon d'un malade ; on en met deux pour une perſonne en ſanté : ces doſes ſuffiſent pour une écuellée de bouillon. Voici la maniere de la préparer.

Prenez quatre quartaux d'orge, ſans aucune mauvaiſe graine : l'hivernale eſt à préférer. Faites-la moudre le plus finement que vous pourrez ; paſſez-la au blutoir. Si la farine eſt encore trop groſſe, paſſez-là au tamis. Faites un ſac quarré d'une ſerviette uſée ; mettez-y votre farine, de façon qu'il puiſſe entrer aiſément dans un chauderon. Faites un bon cercle en paille, que vous couſerez au ſac afin que la toile ne touche pas le fond du chauderon. Applatiſſez avec les mains, autant qu'il vous ſera poſſible, la farine dans le ſac ; elle ne ſçauroit être trop preſſée. Attachez fortement votre ſac avec une ficelle ; que le chaudron ſoit aſſez large & aſſez haut pour que le ſac ait deux ou trois pouces d'eau tout autour & au-deſſus de la ficelle. Verſez de l'eau bouillante juſqu'à près de moitié du vaſe. Placez-y votre ſac & aſſujettiſſez-le avec une planche & un bâton fourchu appuyé par l'autre bout contre l'anſe de votre chauderon ſur le feu. Ayez toujours de l'eau bouillante prête pour remplir le chauderon que vous ferez bouillir pendant neuf heures ſans diſcontinuer. Après cela, tirez le ſac, découſez-le ſur le champ, coupez toute la farine mouillée que vous mettrez dans l'eau froide pour la manger bientôt en ſoupe ; le reſte de la farine n'eſt qu'une maſſe que l'on coupe en morceaux de la groſſeur du poing : vous rangez ces morceaux ſur une planche ou dans une paillaſſe, pour les mettre ſécher au four après qu'on en a tiré le pain : le four ne doit pas être extraordinairement chaud. Lorſqu'il eſt refroidi, vous mettez vos morceaux de farine dans un ſac que vous conſerverez en lieu ſec. Cette farine ſe garderoit alors 20 ans.

Quand vous voulez en faire un potage, vous en pilez un morceau dans un vaſe. Au lieu de mettre de la canelle pilée, dans la farine, on en met un petit morceau dans

le bouillon qu'on fait bouillir avant d'y jetter la farine : jamais on ne la mêt à froid. En la verſant dans le pot, on la remue, un inſtant, avec une cuiller.

J'ai donné cette recette à une infinité de perſonnes qui n'ont pas été fâchées de la connoître.

Comme l'économie ne permet pas de rien laiſſer perdre, il faut faire cuire le ſon que vous en avez ſéparé avec des chardons dont vous nourrirez les pourceaux : le chardon les engraiſſe. Si l'on n'en a point, on mêle ce ſon avec d'autres herbes, ou on le fait manger aux bêtes à corne &c.

I I.

Eclairciſſement ſur un fruit aquatique dont on peut tirer une farine bonne à convertir en pain, & autres objets dont il eſt queſtion dans la Gazette d'Agriculture N°. 98.

MONSIEUR,

Le fruit dont on fait la deſcription dans la lettre de Seurre, du 14 Septembre, eſt connu non-ſeulemeut des nouveaux Botaniſtes mais encore des anciens & des tems les plus reculés : il n'y en a point qui n'en ait parlé & qui ne lui ait accordé la propriété alimentaire que vous lui confirmez. Il croît dans les endroits marécageux, ſurtout dans les étangs ou aux environs. Voici les noms que M. de Linneus, ce grand Botaniſte, l'ornement de la Suede, & autres lui ont donnés. *Trapa petiolis foliorum natantium ventricoſis. Hort. Cliff... Tribuloides vulgare aquis innaſcens. Tourn. Inſt. R. Herb.* 655. Maere ou chailſne d'eau.

M. Guettard, Médecin de la Faculté de Paris, de l'Académie des Sciences, Botaniſte de S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans, en parle dans ſon Ouvrage ſur les plantes des environs d'Etampes ; & voici comment il s'explique. La deſcription qu'il en fait ſe rapporte aſſez à celle que M. le Ch. Linné en a donnée.

» Les feuilles ont un pointillé rouſsâtre & » ſingulier en-deſſus. Le deſſous a des filets » coniques, cryſtallins, gros ; les dentelu- » res des feuilles ſont à deux pointes, ce » que je crois n'avoir obſervé que dans » cette plante. Je n'y ai vu que quatre éta- » mines fertiles ; les quatre autres ſtériles, » que M. Linneus ſoupçonne y être ; man- » quoient ».

Voilà comment M. Guettard s'explique à ce ſujet. C'eſt un Sçavant ſans orgueil & un Obſervateur exact.

Pour moi, je n'ai jamais trouvé cette plante dans mes herboriſations à la campagne, aux environs de cette Capitale, qu'au bout de la grande iſle de Sevres ; encore faut il que les eaux ſoient fort baſſes.

Il ſeroit à ſouhaiter que cette plante pût ſe tranſporter, mais cela ne ſe peut : il faudroit donc que les Habitans des endroits où elle croît naturellement en augmentaſſent la quantité en la cultivant aux environs des lieux où elle vient : il n'en pourroit réſulter qu'un bien pour l'humanité.

J'ai l'honneur d'être &c.

I I I.

A V I S.

» Le Magaſin général des Plantes des » Montagnes de la Suiſſe, des Voſges, des » Pyrénées, de la Savoie, de l'Auvergne & » des Iſles, établi par Arrêt du Conſeil du » 15 Octobre 1770, rue S. Honoré, vis-à- » vis celle de l'Arbreſec, chez un Brûleur » d'or, à l'enſeigne d'Apollon, transféré » depuis rue des Foſſés S. Germain l'Au- » xerrois, *eſt actuellement rue Dauphine, près » de la rue d'Anjou, à l'Hôtel de Genlis, au » premier ſur le devant, & au-deſſus de la bou- » tique du Marchand Bijoutier-Orfèvre, où » eſt le Tableau d'Apollon qui l'indique ; on » y entre par la petite porte attenante à cette » boutique.*

» Parmi le nombre des Plantes renouvel- » lées dans ce Magaſin, on y vend en gros » & en détail du très-beau *Creſſon de roche.* » Cette Plante uſuelle eſt ſouveraine pour » les maladies de poitrine, les rhumes, » pour faciliter la digeſtion, pour les indi- » geſtions, la rétention d'urine & la gra- » velle.

» *Des fleurs d'Arnica*, dont l'infuſion théi- » forme & très-légere, produit une prompte » guériſon dans tous les cas de chûte, con- » tuſion, crachement de ſang, hémoragies, » ſang coagulé & les abcès.

» *Le véritable bois de Surinam*, fébrifuge » & ſtomachique infiniment préférable au

» Quinkina, ſouverain ſur-tout pour les » fiévres intermittentes.

» On y débite auſſi de l'excellent *Géni-* » *py-Sabaudorum* & des feuilles d'*Uva-Urſi*.

» *Des fleurs de petite Centaurée étrangere*, » excellent fébrifuge & ſtomachique.

» *Les vraies Vulnéraires de Suiſſe*.

» *Des Plantes mêlangées pour les fumiga-* » *tions dans les maladies de poitrine*.

» *D'autres Plantes admirables* pour la ré- » tention d'urine, la gravelle & la pierre.

» En un mot, *toutes les autres Plantes à* » *l'uſage de la Médecine*.

» On y trouve auſſi une Poudre cépha- » lique ſimple & vulnéraire, ſouveraine » pour la pituite, les maux de tête, la mi- » graine, l'apoplexie & la paralyſie &c.

» *D'excellente Pâte de Guimauve, de la blan-* » *che & de la brune*; cette pâte de Guimau- » ve, ſeule de ſon eſpece à Paris, eſt en » grande réputation.

» De plus, on y tient un Magaſin du » *nouveau Syrop pectoral de Creſſon de roche*. » Ce Syrop uſuel, agréable au goût, ſe » prend en forme de bavaroiſe. Il eſt ſou- » verain pour les maladies de poitrine, les » rhumes, pour précipiter la digeſtion après » les repas, & pour les indigeſtions. Prix » 5 liv. la pinte, 1 liv. 10 ſ. le rouleau & » 15 ſous le demi-rouleau.

» Un Magaſin de Syrop de Guimauve » étrangere, ſupérieur au Syrop ordinaire » de Paris.

» *Les véritables Boules d'acier vulnéraires* » *de Nancy*.

» On y tient encore un Magaſin de Cho- » colat de Bayonne & de Turin, & autre » fabriqué à la façon d'Eſpagne.

I V.

Extrait d'une Lettre de M. Joſeph-Benoît Stangel, Conſeiller de la Chambre de Paſſau, à MM. les Directeurs du Bureau de la Correſpondance Economique & Littéraire de Francfort-ſur-le-Meyn, ſur de nouvelles écluſes pour arroſer &c. 28 Novembre 1773.

C'eſt avec bien du plaiſir que j'ai vu dans vos Feuilles du mois de Septembre un article tiré de la *Gazette de Commerce de Paris*, contenant la deſcription de la nouvelle invention de M. Pingeron pour l'ouverture des écluſes par la ſeule crue de l'eau. J'ai été d'autant plus charmé de cette invention qu'elle approche beaucoup d'une autre dont ſe ſert il y a long-tems un Payſan de la Haute-Autriche pour fermer & ouvrir des réſervoirs qui arroſent ſes prairies, ſans qu'aucune main y touche. Peut-être, MM., ne ſerez-vous pas fâchés d'avoir quelques détails à cet égard.

Les vannes de notre Payſan Autrichien, très-habile Econome, deſcendent & montent entre deux couliſſes comme celles de M. Pingeron, par le moyen d'un levier qui poſe & tourne ſur un ou deux piliers de bois. La vanne eſt attachée d'un côté à ce levier, avec une corde ou par une perche; de l'autre il pend un ſceau percé de pluſieurs petits trous. Un canal ou conduit de bois enfoncé dans le bord de la digue aboutit à ce ſceau pour le remplir lorſque l'eau eſt parvenue à la hauteur dudit canal. Le ſceau devenu aſſez lourd fait lever la vanne & la tient élevée juſqu'à ce que le ſceau ſoit entiérement vuide. Alors la vanne retombe par ſon poids ſupérieur; & le canal ſe remplit de nouveau. La grande difficulté conſiſte à trouver au juſte le nombre & la largeur des trous du ſceau, pour que la vanne ne retombe que lorſque l'écluſe eſt entiérement épuiſée. Je vous ſupplie, Meſſieurs, de préſenter mes hommages au .... Auteur de la Gazette du Commerce, & de le prier d'aſſurer, par la voie de cette Feuille, l'infatigable M. Pingeron de l'eſtime parfaite que j'ai pour ſa perſonne. J'ai l'honneur d'être &c.

Na. M. le Conſeiller Stangel a déjà acquis beaucoup de droits à notre reconnoiſſance & à celle du Public par le nombre des découvertes qu'il a eu la bonté de nous communiquer. En lui offrant le tribut que nous lui devons, nous le ſupplierons de ne pas oublier notre empreſſement à répandre tout ce qui peut contribuer aux progrès des Arts, & à rendre juſtice aux perſonnes qui travaillent, comme lui, avec autant de ſuccès que de zele, à leur perfection.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 29 Déc. 1773, au Samedi 1 Janvier 1774, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 22, 24 à 26 liv. 5 ſ. *le ſeptier*. Le ſeigle, de 9, 10 l. 13 ſ. à 12 l. 15 ſ.; l'orge, de 9 liv. 10 ſ., 9 liv. 15 ſ. à 10 l. 5 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Merc. 29 Déc. 1773 au Samedi 1 Janvier 1774, l'avoine a été vendue à la Halle, de 19, 20 à 21 liv. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 5e. Janvier 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Janvier 1774.*

	#	s	
Or de Portug. à . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720		marc.
Du Perou à	710		marc.
Les guinées à . . .	726		marc.
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		once.
Or à 20 karats à . .	84		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		marc.
Piastres à	49	2	6 marc.

CHANGES DE PARIS, *du 5 Janvier 1774*

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	29 $\frac{3}{4}$
Hambourg	187 à $\frac{1}{4}$
Madrid	15 4
Cadix	15 1 à 15
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Rois*	1 à $\frac{7}{8}$ p. % p.

Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville six premiers mois 1773.

Du Mardi 4 Janv. 1774 pour le Lundi 3.		Du Mardi 4 Janvier.	
Messieurs		*Messieurs*	
Delamotte, six p. mois 1773.	J.	Defrance, six p. mois 17773.	L.
Certain, *idem.*	L.	Cauchy, *idem.*	M.
Creuzé, *idem.*	L.	Viellard, *idem.*	M.
Maffon, *idem.*	L.	Defays, *idem.*	M.
		Marfollier, *idem.*	Z.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Lundi 3.*	*Mardi 4.*	*Mercredi 5.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	. . . 1 . .	. . . . .	1485 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	950 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	185 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	1	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 9 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 13 *Mars.*

PLusieurs personnes dignes de foi assurent avoir vu dans le Catégat, non loin de Koenigshaven, des baleines dont deux ont poursuivi jusques vers les glaces des troupes immenses de harengs qui, au lieu de passer sous les glaces, se sont arrêtés sur les bords où, agités en monceaux comme des vagues, ils ont été étouffés.

On a déjà parlé des ravages que les loups ont faits dans quelques Provinces. Nous apprenons de Kangankaka, dans le Travalstland, qu'un Soldat, chargé de quelque message, a été assailli pendant la nuit par une troupe de ces animaux, qu'il a été dévoré, mais après s'être vigoureusement défendu avec son sabre & sa bayonette; car on a trouvé deux loups morts à la même place.

Un vaisseau Danois, battu le 22 du mois dernier par un vent furieux du sud-ouest, fut poussé vers le rivage près de la forteresse de Warberg, pendant la débacle. Le Capitaine avoit mis toutes les voiles au vent pour forcer les glaces; mais il se trouva pris entre des monceaux de glaçons flottans où il resta jusqu'au 25, sans qu'on ait pu le secourir. Aucun de ses gens ne voulut l'abandonner, quoiqu'il y eût vers le rivage des barques & du monde pour les recevoir à la distance où ils auroient pu arriver. Enfin tout a été sauvé, vaisseau, équipage, cargaison.

Le 6 de ce mois, la Poste ne put passer en Finlande à cause de la débacle. On va encore en traîneaux du côté de Grislehaven: cependant la saison est très-tempérée.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 17 *Mars.*

Ce fut le 13 de ce mois, que le premier vaisseau, venu cette année d'Angleterre, aborda à Helsingoer. Le *Christian VII*, frégate, a passé le Sund & continue sa route pour l'Isle de Sainte-Croix.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le* 21 *Mars.*

Non-seulement on enterre ici dans les Eglises, mais la coutume est de faire les obseques des gens opulens pendant la nuit, & la canaille en profitoit, comme elle profite de toute fête nocturne, pour commettre toute sorte d'excès. Le Magistrat vient de porter des peines contre ces abus; mais l'occasion reste.

DE VIENNE, *le* 21 *Mars.*

Il faut sçavoir qu'il y a dans ce pays des distinctions très-graves entre Sujets & Sujets

par rapport à la Milice, comme il y en a par-tout sur divers autres points. On distingue des districts *conscrits* & des districts *non-conscrits*, c'est-à dire, des districts où l'on dresse & d'autres où on ne dresse pas des rôles des Paysans qui doivent rester Agriculteurs & de ceux qui doivent devenir Soldats. En conséquence, il a passé beaucoup de monde des cantons grévés dans les cantons libres. En 1773, il a été porté un Edit pour remédier aux abus de cette division : les abus n'ont pourtant pas cessé ; divers districts se sont dépeuplés ; on vient de publier un Edit nouveau à l'appui de celui-là.

De Cassel, *le* 24 *Mars.*

La Foire, établie dans cette Ville depuis peu d'années, a été très-bonne : les soins que S. A. S. a pris pour procurer aux Etrangers toute sorte d'agrémens, la liberté, l'immunité, la sûreté dont tous les Marchands y jouissent dans les ventes, les achats, l'entrée, la sortie, y ont attiré de toutes parts beaucoup de monde & excité cette concurrence qui, seule, établit les vrais prix à l'avantage de tous.

ITALIE.

De Florence, *le* 11 *Mars.*

Dans divers Etats d'Italie, il paroît coup sur coup des réglemens relatifs aux subsistances, & tendans à étayer ceux qui les précédent en attendant qu'on les étaye à leur tour. A Mantoue, il a été publié un Edit concernant le commerce des farines qu'on assujettit à tant de conditions qu'il sera nécessairement renfermé dans un très-petit nombre de mains. A Parme, on vient d'ordonner aux Laitiers de déclarer à la barriere le poids, le Propriétaire, le lieu natal du beurre qu'ils prétendent introduire dans la Ville par la Douane... Dans ce pays-ci, les choses vont d'elles mêmes & bien. Le Port de Livourne est fort fréquenté : plusieurs navires Anglois y ont chargé beaucoup de soie.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le* 8 *Mars.*

Il est sorti de notre Port plusieurs navires marchands chargés pour le Bresil & les autres établissemens de la Couronne en Amérique. Il y est entré un certain nombre de bâtimens Portugais qui ont rapporté des mêmes lieux des cargaisons considérables de sucre, de cuirs, & autres marchandises. Ce commerce prend de la vigueur.

ESPAGNE.

De Madrid, *le* 11 *Mars.*

La flotte des Indes apporte, à ce qu'on assure, pour vingt-cinq millions de piastres, dont vingt millions & demi en nature, & le reste en différentes marchandises : c'est une des plus riches qu'on ait vu arriver de ces contrées. Le paquebot, le *Jesus-Marie-Joseph*, est de retour de Monte-Video à Cadix : il étoit chargé de 407,480 piastres fortes ; 14,800 cuirs en poils, 50 arobes de laine de Vigogne &c.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 25 *Mars.*

M. Payne a lu à la Chambre des Communes un état des toiles fabriquées en Ecosse depuis 1757 jusqu'en 1772. Dans cet intervalle, il a été mis annuellement dans le commerce depuis treize millions de verges : mais en 1773, il y en a eu trois millions de moins. Quant à l'Irlande, M. Payne a dit que, dans le même tems, le commerce a été de treize à vingt millions, & qu'il n'a baissé en 1773 que de quarante-neuf mille verges. Il a attribué cette décadence aux discussions avec l'Amérique & aux banqueroutes qui ont ébranlé le crédit public, en ajoutant que cette branche d'industrie étoit sur le point de devenir aussi florissante que jamais. Suivant son rapport, les toiles d'Allemagne payent depuis cinq jusqu'à dix deniers sterlings de droit, par verge.

Les Villes de Norwich, Birmingham, Sheffield, Wolverhampton, Walsal, Wednesbury, Glascow, Cleveland &c, ont présenté des Requêtes à la Chambre des Communes pour demander qu'il ne fût point mis de droit additionnel sur les toiles d'Al-

lemagne & autres toiles étrangeres, attendu que le contrecoup de ce droit porteroit sur les Manufactures de laine & opéreroit la ruine d'une foule de Supplians.

Les effets publics ne se relevent pas : la Banque a besoin de ressources.

Les pluies ont causé des pertes épouvantables. Un seul Fermier, dans le Buckinghamshire, a perdu en quatre jours près de quatre cens moutons d'une maladie que l'intempérie a occasionnée. Plusieurs Propriétaires ont aussi perdu beaucoup de bétail. Les Habitans de Burton, les Brasseurs surtout, ont considérablement souffert des débordemens de la riviere de Trent. A Hockley, la terre s'est graduellement affaissée de plusieurs pieds, & dans quelques endroits de quinze verges ; & l'affaissement continuoit, lorsqu'on écrivoit cette nouvelle.

» Il y a maintenant près de trente bâtimens employés à transporter du froment » & de la farine de Chichester & d'Emsworth au Havre de Grace. On y a embarqué, ces dernieres semaines, plus de » dix mille sacs de farine & une étonnante quantité de froment. La cargaison » de ces bâtimens roule de 20 à 120 tonneaux. En supposant qu'ils soient de 40 » tonneaux, l'un portant l'autre, chacun » sera chargé de 200 quarters : ainsi ces » trente navires pourront transporter douze » mille quarters en deux voyages. L'éloignement n'est guères que de trente lieues. » Dans ce cas, la gratification sera de » 3000 livres, chaque semaine, pour » le bled exporté de deux Villes de ce » Royaume. Nous levons cette somme par » des taxes sur nos Manufactures, ce qui » fait que les Etrangers ont la main d'œuvre à plus bas prix, & peuvent en conséquence vendre à plus bas prix dans les » Marchés libres. Le prix du froment de » Chichester est de 43 sh. 6 den. le quarter. Les frais de transport & autres charges jusqu'au Havre sont de 8 sh. par tonneau, contenant cinq quarters : ce qui, » ajouté au prix d'achat, fait 45 sh. 1 denier. En prélevant la gratification, nous » trouverons que les François ne payent » notre bled que 40 sh. 1 denier le quarter, tandis que nous le payons à Londres » près de 46 sh. ».

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 26 Mars.*

L'importation de l'huile & des toiles continue. Les dernieres cargaisons de grains étoient tirées de Sicile, de Barbarie, du Levant &c. Une des plus considérables a été celle du *Paquebot de Londres*, Capit. Jean Cooke, Anglois, venu de la Virginie. Ainsi tous les pays où l'on vend des grains, jusqu'à l'Amérique septentrionale, contribuent à notre commerce que les circonstances politiques favorisent puissamment.

Il est aussi arrivé du bled de Tunis. La Régence prend toute sorte de mesures pour retenir les denrées du pays : elles sont généralement très-cheres ; cependant les Capitaines étrangers qui se trouvent dans le Port s'efforcent de se pourvoir & de tromper la vigilance du Gouvernement. L'armement de l'Escadre a d'abord engagé le Bey à suspendre l'exportation ; une sécheresse opiniâtre, suivie de quelques désordres, la rendu plus craintif & plus sévere. Tandis que l'Europe a été, pour ainsi dire, inondée par des pluies continuelles, une partie de l'Afrique septentrionale n'a pas été seulement humectée, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Là une intempérie a traversé les semailles ; ici l'intempérie contraire ne les a pas souffertes.

La navigation est si peu sûre dans la Mer Adriatique que les Puissances voisines mettent en mer de nouvelles forces pour protéger le commerce de leurs Sujets.

De la Rochelle, *le 28 Mars.*

Il se charge beaucoup de sel à l'Isle de Ré : il y est arrivé plus de quarante *Pêcheurs* de la Manche, qui s'approvisionnent pour le grand Banc.

Les prix des grains baissent à Marans ainsi que dans les autres Marchés de ce pays.

Le commerce des eaux de-vie est toujours très animé.

Il a régné, l'été dernier, dans l'Isle d'Oleron une dyssenterie épidémique dont les progrès ont été arrêtés par l'usage de la poudre de feuilles de raisin muscat. On

donnoit au malade un demi gros de cette poudre à son réveil, & pareil dose le soir, avant qu'il se remit au lit : s'il y avoit inflammation, on commençoit à la combattre par des saignées & par des lavemens émolliens & calmans. Quand le malade avoit la bouche amere & pâteuse, il prenoit un vomitif (1). Vers la fin de Septembre ou au commencement d'Octobre, on prend une certaine quantité de feuilles de raisin muscat, du gris sur-tout ; on les fait sécher dans un lieu à l'abri du soleil & sans feu ; & on les passe plusieurs fois par le tamis pour les garder dans une bouteille hermétiquement fermée. Ce spécifique ne doit point être oublié, dans une Pharmacie de campagne sur tout. Les Habitans des vignobles sont assez exposés aux dissenteries ; il faut leur faire connoître le remede qu'ils ont sous la main : s'il prenoit faveur, ce *bien* pourroit devenir pour eux une *richesse*, c'est à dire, acquérir par le commerce une *valeur vénale*. Le profit seroit d'abord bien petit, il faut en convenir : mais il est des circonstances où les plus petits profits ne sont pas à négliger : on sçait si les Vignerons sont dans ce cas-là.

De Lyon, *le* 30 *Mars.*

Nous avons, depuis quelques semaines, un tems sec & chaud qui est favorable à l'accroissement de toutes les plantes : il y a peut être lieu de craindre que la végétation de certaines especes ne soit trop accélérée. Les seigles & les fromens se fortifient & tallent beaucoup au moyen de l'humidité de l'hiver & de la chaleur actuelle. Enfin la face de la nature est de toutes parts très riante ; & quand ses promesses ne se réaliseroient pas entiérement, nous nous trouverions encore dans l'abondance, s'il ne survient de ces intempéries si fâcheuses qu'on peut les appeller des fléaux.

On ne sçauroit méconnoître les heureux effets du bon prix des grains, qui a mis les Cultivateurs en état de soutenir & d'améliorer leurs diverses exploitations. Dans les montagnes du Beaujollois, le travail des toiles a procuré au Peuple le moyen de payer le bled qu'il faut tirer des Provinces circonvoisines ; & pendant que l'industrie maintenoit ainsi ceux des Habitans qui n'ont point de possession fonciere dans le pays, l'Agriculture se relevoit : chaque année, on acquiert de nouvelles ressources pour grossir les avances de la culture qu'il faut grossir sans cesse sur des terres si maigres qu'elles demandent sans cesse de nouveaux engrais, & dont la forme même est un obstacle continuel à vaincre.

Malgré la sécheresse qui régne depuis long tems, le Rhône ne diminue point, sans doute parce que le soleil fond les neiges des montagnes d'où ce fleuve descend. L'état de ses eaux arrête les progrès de la construction du pont de bois que M. Morand éleve, & qui paroit réunir la solidité à l'agrément. Cet habile Ingénieur-Architecte a imaginé un moyen aussi simple qu'ingénieux de receper les pilotis sous l'eau : mais comme on ne l'a pas encore mis en usage, nous en attendrons les effets pour en juger. Si cette méthode réussit, on pourra très-aisément en donner l'intelligence.

De Caen, *le* 30 *Mars.*

Les prix des grains ont assez considérablement baissé dans la Basse-Normandie, pour que les Propriétaires & les Cultivateurs craignent de ne pouvoir bien-tôt vendre avec profit ou même de ne pouvoir vendre qu'avec perte. Dans la saison actuelle, cette circonstance est singuliere. Comme c'est sur-tout la Bretagne qui tire de ce pays, si aucun empêchement n'a arrêté le cours du commerce, il est à croire qu'elle est assez abondamment pourvue tant pour sa consommation que pour celle des Provinces qu'elle approvisionne. Il est bien à desirer que les circonstances soient aussi favorables au débit de nos denrées que les tems le sont aux progrès des productions naissantes. La nature donne l'abondance ; il faut plus pour la prospérité.

De Rheims, *le* 31 *Mars.*

Il y a diminution dans les prix des grains ; ils ne sont pas chers ; mais le taux du pain est peut être encore un peu trop haut. La saison inspire de douces espérances : si elles

(1) *On trouvera les détails du traitement dans le N°.* 13 *de la* Gazette de Santé. *A Paris, chez Ruault, rue de la Harpe.*

ne ſont pas trompées, notre ſort ſera entiérement entre les mains de la prévoyance humaine.

De Metz, *le* 1 *Avril.*

Les grains perdent de leurs prix, quoique déjà aſſez bas pour qu'ils ne puiſſent deſcendre notablement ſans que l'intérêt de l'Agriculture n'en ſouffre. La viande vient d'être taxée à cinq ſous ſix deniers, la livre de bœuf, veau & mouton, enſemble ou ſéparément.

La Foire de Saint George, qui ſe tenoit à Nancy le 23 Avril, vient d'être transférée, par Arrêt de la Cour Souveraine, au 19 Mai. A l'avenir, elle ne s'ouvrira qu'à cette derniere époque : elle durera quinze jours.

Le 11 Avril prochain, le ſieur Bouſquet, pere, commencera un nouveau Cours de l'Art des Accouchemens. On aſſure que déjà les campagnes reſſentent les bons effets des leçons qu'il a déjà données.

Un jeune homme de Nancy, célibataire, âgé d'environ trente ans, après avoir réfléchi ſérieuſement ſur l'uſage de prendre du tabac en poudre, s'eſt déterminé à lui ſubſtituer celui du café, d'après une theſe de Médecine ſoutenue à Paris. Au bout de trois ſemaines, il a eu l'eſprit entiérement aliéné : reſte à ſçavoir ſi c'eſt à ce changement que doit être attribué ſon malheur.

Un Amateur du Jardinage a réuni dans un petit volume la méthode & les préceptes que feu M. l'Abbé Roger Schabol a expoſés : mais enveloppés dans des raiſonnemens & des diſcuſſions inutiles, en traitant de la *pratique du Jardinage*. L'Imprimeur qui voudroit donner ce Précis au Public, n'a qu'à s'adreſſer au *ſieur Gervais, Libraire, rue de Pont-Mouja, à Nancy.*

De Poitiers, *le* 2 *Avril.*

Les forêts du Poitou ſont fort dégarnies : il ſera bientôt tems de ſonger à employer le charbon de terre, ſoit pour l'uſage des Arts, ſoit pour le chauffage des pauvres. Il y en a des mines à Monterlay ſur les bords de Loire près d'Ingrande : on vient d'en découvrir de très abondantes à Dos en Anjou près Saumur. Mais en général, les tranſports ſont difficiles & diſpendieux dans cette Province ; ce qui rend les relations de trafic avec nos voiſins lentes & ſouvent infructueuſes. La navigation du Clain, dont nous avons parlé tant de fois, donneroit de grandes facilités. La fourniture du charbon de terre, contenant 42 barriques d'Anjou, coûte, depuis les mines de Dos juſqu'à Châtellerault, en deſcendant par eau un eſpace de 50 lieues, 8 l. pour voiture, acquits aux Bureaux & autres menus frais. De Châtellerault à Poitiers, il n'y a que ſept lieues par terre ; quoique ce ſoit un grand chemin bien entretenu, il en coûte pour faire voiturer cette même quantité 100 l., au meilleur marché poſſible : par eau, il en coûteroit 10 liv. au plus. Quelle ſource plus féconde de proſpérité que les eaux navigables !

Des Cultivateurs Poitevins cherchent de la marne, ils en trouvent ; mais quand ils l'ont trouvée, ils ne le ſçavent pas, car ils ne la connoiſſent point. Quel peut donc être l'état de l'Agriculture, là où on ne connoît pas même la nature des terres & des engrais ? La ſcience eſt le premier des outils, & cet outil manque au premier des Arts ! La marne eſt certainement plus commune qu'on ne le penſe : il faudroit & que le Cultivateur ſçût la diſcerner & qu'il pût fouiller à une certaine profondeur. Quant à ce dernier point, on a propoſé d'établir dans chaque diſtrict une grande tariere banale pour ſonder la terre. Il y a pluſieurs années que les Etats de Bretagne aſſignerent un fonds de 900 l. pour procurer un de ces inſtrumens à chacun des neuf Bureaux de la Société d'Agriculture de la Province. Il ne faut pas même être un Propriétaire bien riche pour faire une pareille dépenſe. Notre terre recele beaucoup de tréſors inconnus. Dans un très-court eſpace de tems, on y a découvert une mine d'antimoine auprès des Herbiers, une mine d'ocre près de Challans, une marbriere précieuſe vers Challans &c. Cherchez & vous trouverez.

De Paris, *le* 7 *Avril.*

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'eſt fait hier 6 du préſent mois en la maniere accoutumée ; les numéros ſortis de la roue ſont 6. 24. 40. 53. 78.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre sur la culture de la phitolaca &c. Tours, le 23 Février 1774.

Monsieur,

Un Citoyen de Seure témoigne dans une lettre insérée dans votre Gazette d'Agriculture N°. 98 de 1773 qu'il desireroit retrouver la composition du mordant imaginé par M. Macquer, pour l'appliquer à ses épreuves en teinture sur la graine de la phitolaca, plante dont vous avez beaucoup recommandé la culture, & qui deviendroit sans doute très précieuse s'il étoit possible de parvenir à fixer la belle couleur écarlate qu'elle donne à la premiere épreuve. J'ai recueilli tout ce qui a été écrit sur le mordant dont il s'agit dans la Gazette N°. 53 de 1769. Les expériences qui y sont rapportées & les observations qui suivent ne laissent rien à desirer & pourroient être d'un grand secours au Citoyen de Seure, dans les vues qu'il se propose de remplir. Je serai d'autant plus flatté de lui indiquer d'où il tirera des éclaircissemens sur l'objet qui l'intéresse, que c'est pour moi une espece de devoir que la reconnoissance m'impose; car c'est à lui, comme j'ai tout lieu de le conjecturer, que je suis redevable de la graine de phitolaca que je reçus de Seure vers la fin de 1772. Il est bien juste que je lui fasse parvenir, par le moyen de votre Gazette, les détails qui regardent l'essai que j'ai fait: si je m'étois trompé dans mes procédés, il m'obligeroit infiniment de vouloir bien me faire connoître mes erreurs. Je mettrai ses avis en pratique, & peut-être pourrai-je dans la suite, & après être mieux instruit, rendre un compte plus circonstancié de la maniere de cultiver le phitolaca.

De la quantité de cette graine qui me fut envoyée dans une lettre où l'on me disoit qu'elle pouvoit se ressentir en partie d'avoir été chaufourrée, il n'en leva qu'une bien petite partie. Je n'eus qu'une quarantaine de graines qui prirent bien; je les cultivai avec le plus grand soin & suivis exactement toutes les instructions qui m'avoient été données. Les plantes étant parvenues au degré de force convenable, furent transplantées à deux pieds de distance les unes des autres; je les mis à l'exposition du midi & à l'abri du nord de tous les côtés: j'eus soin de les faire sarcler, bêcher & arroser suffisamment dans le cours de l'été. Elles profiterent considérablement; mais la fleur n'ayant paru que vers la fin de cette saison, & les progrès ayant été fort lents, le fruit commençoit à peine à naître lorsque les fraîcheurs des nuits de l'automne, dont les jours furent pourtant beaux pour la plûpart, en arrêterent la maturité. Elles ne purent résister aux premieres gelées, elle commencerent alors à se faner, à se flétrir, à se dessécher; je ne pus remédier au mal, il eut son cours, & mes plantes ne purent produire des graines. Lorsque je les vis entiérement dépérir par de plus fortes gelées, je les coupai à un pouce de terre, ainsi qu'il m'avoit été prescrit de le faire: elles sont restées en cet état pendant tout l'hiver, & j'attends avec impatience le retour du printems pour voir repousser de nouvelles tiges qui doivent sortir des racines, suivant les promesses de M. Mamiot qui cultive cette plante & qui m'en a donné de la graine. Si mon attente n'est pas remplie, ce sera une année de perdue; mais l'expérience de ce Cultivateur semble me garantir le contraire. Comme je craignois que ce premier essai ne réussît pas, je m'étois déterminé à en faire un second. Dans cette vue, je priai M. Mamiot de vouloir bien m'envoyer une pareille quantité de la même graine de sa récolte de 1773. Mais il ne m'a point répondu & j'en ignore les raisons.

J'ai eu l'honneur de m'adresser à vous, Monsieur, pour me procurer, s'il étoit possible, de la graine du thé de Labrador (1): vous avez eu égard à ma priere, & vous m'avez fait espérer que j'en aurois. Depuis lors, vous avez mis une note dans une de vos Gazettes de 1773, qui m'annonçoit qu'il vous en étoit parvenu. Trouvez bon que je vous rappelle votre promesse. Zélé,

(1) *Nous avons vérifié que ce* thé de Labrador *n'étoit qu'un nom imposant donné à une plante très-différente. On est souvent exposé à être trompé par les dénominations arbitraires que l'ignorance ou le charlatanisme imagine. Les Agronomes Allemands s'en plaignent fort.*

comme vous l'êtes pour les progrès de l'Agriculture, vous vous faites sans doute un vrai plaisir de seconder les efforts de ceux qui se livrent à l'étude & à la pratique de ce grand Art. Je me propose de semer cette graine de thé ; je suivrai, pour le cultiver, les instructions que vous aurez recueillies sur cet objet. Je vous prie, Monsieur, de m'en faire part. Peut être cette plante peut-elle réussir chez nous ; en tout cas, j'en serai pour avoir tenté inutilement le succès. N'importe, il ne faut pas que les Agriculteurs se rebutent aisément ; s'ils n'avoient qu'à essayer pour réussir, leur mérite en seroit moindre. Une expérience utile est quelquefois le prix de cent expériences qui ont été faites inutilement, ou du moins avec peu de succès. Je suis &c. *Signé*, CLAVIER DU PLESSIS.

II.

Avis concernant la guérison des goîtres. De Grenoble, 7 Février.

Les goîtres ou tumeurs grosses & spongieuses qui viennent à la gorge, & qu'on croit ordinairement occasionnés par la mauvaise qualité des eaux, sont assez communs dans les Montagnards & dans plusieurs cantons de cette Province & de la Savoye. Feu M. de Guifré de Monteynard, Conseiller au Parlement de Grenoble, avoit la recette d'un remede souverain pour la résolution de ces tumeurs. Avant sa mort, il la laissa à la Dame Revol, de cette Ville, morte depuis plusieurs années, après avoir guéri plusieurs personnes de leurs goîtres. Sa belle-fille, qui porte le même nom, a hérité de ce secret ; depuis long-tems elle fait cette composition précieuse pour ces cantons ; les effets en sont merveilleux. Ce ne sont pas ici des conjectures hasardées, ce sont des faits qu'on ne peut révoquer en doute. Le grand nombre de personnes de tout sexe de cette Ville & des environs, qui ont éprouvé l'efficacité de son remede, en rendent les témoignages les plus authentiques. Actuellement même le Correspondant de la Gazette est témoin oculaire du traitement qu'elle fait à une jeune Demoiselle dont la tumeur étoit auparavant très-grosse & contre laquelle on avoit inutilement employé toutes sortes de remedes : quoique celle-ci n'ait pas encore fait du remede tout l'usage nécessaire, son goitre est considérablement diminué ; cette tumeur se désenfle & se dissipe tous les jours par l'atténuation sensible de l'humeur qui la formoit. Les cartilages de la trachée artere paroissent à présent, tandis qu'auparavant ils étoient enveloppés par la grosseur de la tumeur ; enfin l'on voit tous les signes qui peuvent annoncer une prochaine guérison. Il n'est pas besoin de garder un long régime pour être parfaitement guéri ; Il ne s'agit que de prendre, pendant 9 jours, de certaines tablettes noires que compose la Dame Revol ; les personnes qui ont l'incommodité dont il est question, doivent manger ces tablettes après souper, & lorsqu'elles sont sur le point de se mettre au lit. Quand on a pris la dose prescrite, la seule précaution qu'il faut avoir, c'est de ne boire ni manger jusqu'au lendemain. On ne trouvera guères de remede plus simple & plus efficace ; celui-ci n'exige aucun soin particulier, quoiqu'il opere très-promptement. L'effet que produisent ces tablettes, consiste à faire évacuer l'amas d'humeur qui forme l'excrescence ; cette humeur se dissipe en partie par la transpiration, le reste rentre & s'écoule par d'autres voies. le malade ne souffre point & se voit bientôt délivré de son incommodité. Notre Correspondant, toujours zélé pour le bien de l'humanité, croit devoir faire connoître au Public un remede aussi spécifique que celui dont il s'agit. Combien de personnes en feroient usage, si elles sçavoient qu'il existât. Ceux qui seront dans le cas de s'en servir n'ont qu'à s'adresser au *Bureau Royal de Correspondance générale à Paris* ; ou à *M. Boyer, son Correspondant à Grenoble.*

III.

Avis au Public.

On fait sçavoir à tous ceux qui voudront entreprendre le marché au Rabais des Ouvrages à faire pour le terrassement de *six cens soixante-dix-huit* toises, *trois* pieds courans de chemin, depuis la Porte Saint-Martin de Lamballe, jusqu'à l'embranchement du chemin allant au Fauxbourg Saint-Martin : La construction de *mille huit cens* toises courantes d'empierrement en différens endroits, depuis ledit embranchement jusqu'auprès de la Chouaniere de la Villenéen ; & celle d'une Arche de *douze* pieds d'ouverture & *trente* pieds entre ses têtes sur le Ruisseau de Grossart ; le tout Route de Lamballe au Port Dahouet de *Pléneuf* : que l'adjudication définitive s'en fera au Bureau de la Commis-

ſion à Saint-Brieuc, le Lundi 11 Avril 1774, à neuf heures du matin, pardevant Meſſieurs les Commiſſaires des Etats de Bretagne, ſuivant & conformément aux conditions des Plan & Devis qui ſeront communiqués par les Secretaires de la Commiſſion à Saint-Brieuc & à Rennes.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 30 Mars 1774, au Samedi 2 Avril, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21 l. 5 ſ., 26 à 28 l. *le ſeptier; idem* au Port de la Grêve, de 24 à 28 livres; le ſeigle, de 12 livres 10 ſ., 13 à 14 livres; l'orge, de 9 liv. 10 ſ., 10 liv. à 10 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 30 Mars 1774, au Samedi 2 Avril, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 19 l. 10 ſ. à 21 l. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 6 Avril 1774, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 19 l. 10 ſ.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

V I.

Changes de Paris, *du 6 Avril* 1774.

Amſterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	15
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Pâques*	1 p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 6 Avril 1774.

		H	G	
Or de Portug. à . .	730			marc.
Du Mexique à . . .	722			
Du Perou à	716			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	99			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piaſtres à	49	2	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Lundi* 4.	*Mardi* 5.	*Mercredi* 6.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	. . . . .	. . . . .	1540 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	FESTE.	321. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 16 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 10 *Juin.*

S. M. I. a consenti à décharger la République de Raguse des contributions auxquelles elle avoit été condamnée, & à lui laisser libre la navigation de la Méditerranée, pourvu que ses navires sous son propre pavillon n'ayent à bord aucune marchandise prohibée, à la destination de l'Empire Ottoman.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 18 *Juin.*

L'Isle de Bahus, la Finlande, & autres lieux où l'on fait la pêche du hareng, ont éprouvé combien la concurrence étoit propre à donner de l'activité aux Marchands engourdis par le privilege exclusif ou des avantages équivalens. Ces pays manquerent de sel, l'année derniere, parce qu'il ne plut pas aux Armateurs regnicoles de les en approvisionner. S. M. jugea qu'il n'y avoit qu'à traiter les navires étrangers comme ceux du Royaume. Aussitôt les Regnicoles firent les plus grands efforts pour ne pas perdre cette branche de commerce. Le sel est devenu très-abondant; & la faveur accordée aux Etrangers a été révoquée.

Les distillations secrettes ont occasionné & occasionnent beaucoup de malheurs.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le* 28 *Juin.*

L'Edit du 11 Mai pour le réglement du commerce des Anglois dans les Etats de S. M., porte que toutes leurs marchandises payeront, en allant en Pologne, en Bohême, en Allemagne, & passant par la Saxe, six gros pour chaque quintal de 110 livres, sans égard à leurs différentes valeurs; & la moitié de ce droit, si elles vont dans l'Empire sans toucher la Haute Saxe. Ce droit de transit sera de 4 pour 100, sur les marchandises qu'ils porteront par Breslau en Pologne. Il ne sera point perçu sur celles qu'ils enverront par mer & par Dantzick & la Vistule dans le même Royaume, à l'exception du tabac & du sel : il ne subsistera que les anciens droits établis par le Gouvernement Polonois. Même exemption pour les Etats de Westphalie... Quant aux droits ordinaires de Douane, les Anglois seront traités comme les Regnicoles. Ceux de cette Nation qui feront passer à notre Administration des envois considérables de tabac de Virginie & de Mariland, ne payeront point de péage. A la Douane de Fordan sur la Vistule, les droits seront levés conformément au tarif Polonois... Pour les comestibles tels que le poisson salé ou fumé, les bieres, le thé, le café, le sucre brut, le riz, l'huile d'olive &c. dont l'entrée est permise,

il ne sera exigé, en droits d'accise de consommation, des Propriétaires Anglois ou de leurs Facteurs & Commissionnaires, que ce que payent les Sujets du Roi les plus privilégiés pour ce commerce, sans préjudice des droits de Bourgeoisie des Villes maritimes. La même chose sera observée quant aux marchandises crues, telles qu'étaim, plomb, fer, lin, peaux crues, chevaux, indigo, gommes, drogues de teinture, drogues de Pharmacie, épiceries, charbon de terre &c. Le tabac & le sel fournis à nos Compagnies seront exempts de tout droit. Les marchandises travaillées, clinquailleries, toiles &c. ne supporteront que les charges imposées sur les Commerçans nationaux. Quant aux étoffes de soie, de laine, de coton, aux cuirs préparés, aux galons & autres ouvrages de métaux, les Anglois pourront en importer dans toute la Prusse, jusqu'à la concurrence de la quantité permise aux Négocians qui y sont établis. Il leur sera libre d'introduire dans les Etats de Westphalie toutes matieres travaillées en Angleterre & autres marchandises Angloises, sans droit d'accise, à l'exception des droits *d'impôt de Ville & de fixe...* Il ne sera exigé des vaisseaux Anglois aucun autre droit que ceux de permission & de port ordinaires; & la Nation Angloise sera traitée comme la plus amie des Nations commerçantes par mer.

Le Directoire des pauvres a obtenu du Roi deux cens mille dahlers tant pour acquitter les dettes qu'elle a contractées pendant la cherté des vivres, que pour subvenir aux besoins actuels de cette nombreuse classe d'indigens.

Suivant les nouvelles de Prusse, l'on s'attend à voir toute communication coupée entre ce pays & Dantzick. La Ville seroit bientôt réduite à une grande disette de denrées de premiere nécessité, & la Province à une cruelle surabondance. Les grains ont haussé de prix dans cette Place.

De Francfort (*sur l'Oder*), *le* 28 *Juin.*

Les vivres sont habituellement à meilleur marché dans cette Ville qu'à Leipsick; ils sont plus chers à Berlin qu'à Breslau, à Prague &c. Depuis le mois de Février jusqu'à celui-ci, les grains ont assez généralement baissé dans la Silésie, mais avec modération. Il en a été de même dans quelques autres Provinces. La Lusace se releve de ses calamités; la Saxe n'a pas encore oublié les siennes.

ITALIE.

De Florence, *le* 19 *Juin.*

Le 8 du mois dernier, une pauvre fille en passant, à dix milles d'ici, le Sieve sur un pont de bois, eut le malheur de tomber dans la riviere & de n'en être retirée qu'à quatre cens toises plus loin, privée de tout sentiment. On lui administra les secours connus; elle recouvra la vie. La Chambre du Commerce a fait distribuer les récompenses ordonnées par la Loi, aux personnes qui lui ont prêté leur assistance.

Dans le Milanois & autres Provinces de l'Italie, on a essuyé des pluies très nuisibles... Pour détruire les sauterelles qui ravagent, comme on l'a dit, les campagnes de Viterbe, on n'a pas trouvé de meilleur expédient qu'une chasse presque générale & continuelle. Dans le territoire de Valentin, trois cens Chasseurs en ont pris jusqu'à 25 boisseaux par jour: on les enterre dans la chaux vive.

On mande de Venise que le Magistrat chargé de la police de grains se donne beaucoup de sollicitude. Il vient encore d'ordonner aux Boulangers de payer les Vendeurs toutes les semaines, ainsi que de faire connoître les prix de ses achats. D'après cette connoissance qu'on suppose exacte, le prix du pain sera taxé proportionnellement chaque jour; à chaque jour sa peine.

Les nouvelles de Lisbonne annoncent qu'attendu la grande quantité de tabac du Bresil, qui se trouvoit dans le Royaume sans débit, S. M. Très-Fidelle avoit supprimé les droits sur l'exportation de cette plante.

ESPAGNE.

De Madrid, *le* 21 *Juin.*

Les frégates, l'*Industrie* & le *Lievre*, parties du Callao le 16 Janvier, & arrivées à Cadix le 31 Mai, ont apporté 4,313,261 piastres fortes en or & en argent, 1100 quintaux d'étain, 649 de cuivre, 2437 charges de cacao, 1049 arobes de coquil-

lages... On a formé le projet de rebâtir plus près de la mer la Ville de Guatimala dont un tremblement de terre avoit renversé une partie l'année derniere, & que le même accident a derniérement achevé de détruire.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 2 Juillet.*

La Nouvelle-Yorck, Philadelphie, le Comté de Lancastre ont accédé à la résolution prise par les Bostoniens. Nous apprenons par un vaisseau qui arrive de la Virginie que les Habitans de Norfolk ont refusé d'entrer dans cette espece de confédération, par la raison que, dans l'affaire du timbre, ceux de Boston rompirent, les premiers, la même convention que les Colonies avoient faite. Cette nouvelle humilie les Partisans des Bostoniens. Il y a des gageures de deux contre un qu'on apprendra par les prochains vaisseaux que la Capitale de la Nouvelle-Angleterre se relâchera de ses prétentions. Le Général Gage doit tenir à Salem l'Assemblée de la Province. Des Marchands instruits assurent que si le Port de Boston demeure fermé pendant six mois, le commerce ne s'y relevera jamais. Les faveurs accordées aux Canadiens par le Bill concernant Québec tendent à former de cette Colonie un contrepoids pour balancer les autres. Cependant la plûpart des articles qu'on attaque avec le plus d'aigreur ne sont que l'exécution du traité qui nous a mis en possession du Canada. On écrit de Dublin que nombre de Catholiques Irlandois se disposent à s'embarquer à Liffey pour passer dans ce pays. On mande de Derry en Irlande qu'il y a dans ce Port cinq navires prêts à porter en Amérique 2500 personnes des plus industrieuses du Royaume.

La pêche de la baleine a été fort bonne. Le *Royal Bounty*, Cap. Kerr, est arrivé du Groenland à Leith, avec huit poissons.

Le poisson est singuliérement abondant à Plymout : la douzaine de maquereaux n'y vaut qu'un denier.

M. Blake doit faire, dans ce même Port, l'essai d'un bâtiment d'une construction particuliere. On prétend que ce bâtiment étant du fond de l'eau, un homme pourra y rester douze heures sans en souffrir. Cette annonce a occasionné des gageures considérables.

Il y a eu à Woolcurn dans le Bedfordshire, le 24 Juin, un orage qui a mis en pieces des arbres de douze pieds Anglois de circonférence. La foudre a tué plusieurs bêtes à cornes.

M. James Lowther a établi à Whitihaven un grand grenier d'avoine qu'il ne met en vente que pour les pauvres & quand cette denrée se vend plus de cinq shellings le boisseau de Cumberland. Un si généreux Patriote mérite d'être éclairé. Si l'avoine venoit à renchérir à un certain point, il ne se trouveroit plus un Marchand qui voulût & pût en apporter ; & le grenier de charité ameneroit infailliblement la disette : en tout tems, il affoiblira ce commerce, parce qu'on craindra toujours cette concurrence ruineuse. M. Lowther feroit beaucoup plus de bien sans inconvénient, s'il prenoit le parti de faire gagner aux pauvres en argent la valeur de ce qu'il perd sur eux dans la vente de la denrée.

Suivant l'état présenté aux deux Chambres, l'Angleterre a exporté en 1773, pour 13,226,740 liv. st. en marchandises de ses Manufactures ; & reçu de l'étranger pour 11,832,469 l. Ainsi la balance auroit été en notre faveur de 1,394,271 liv. st. Cette balance ne décide donc de rien, puisqu'il est constant que nos Manufactures déclinent. Il est vrai qu'on n'y pese pas tout ce que la contrebande apporte, tout ce que les Emigrans emportent, tout l'argent qui se transporte &c. &c. &c.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 4 Juillet.*

L'abondance des provisions de grains amassées dans les magasins d'Italie en a fait considérablement baisser les prix. Cependant il se pourroit que les intempéries que l'on y éprouve en divers endroits occasionnassent quelque augmentation, d'autant plus que les récoltes y sont plus long-tems exposés à des fléaux destructeurs que dans la plûpart des pays à bled de l'Europe. Il s'y rencontre aussi des Provinces où le commerce a été si gêné qu'infailliblement les moissons s'en ressentiront. Malgré ces cir-

conſtances, ce qu'on y craint le plus, c'eſt le défaut de débit. A Gênes, on ne ſçait plus où mettre les grains marchands. Nos magaſins peuvent auſſi ſe trouver trop étroits. Les fortunes qui ſont tombées en font chanceller beaucoup d'autres.

Les variations du tems ont rendu, en bien des endroits, la récolte des ſoies fort incertaine : néanmoins les orages qui ſont tant à redouter pour les vers, ne ſont pas en général fréquens. Par les défenſes qu'on a faites à Milan, dans quelques diſtricts de l'Etat Eccléſiaſtique, & autres, de vendre au dehors les feuilles de mûriers, il paroît qu'on craint qu'elles n'abondent pas.

Le nombre des bâtimens derniérement arrivés avec des cargaiſons d'huile, a été conſidérable : Tarente eſt la ſource la plus abondante où ils la puiſent. Le vaiſſeau, l'*Heureux*, eſt de retour du Cap-François ; & le vaiſſeau, la *Gentille*, de la Martinique.

Isle de Rhé, *le 5 Juillet.*

On vient de découvrir ici ou peut-être de faire connoître une propriété particuliere de l'huile d'olive. Deux perſonnes, attaquées d'hydropiſie, l'une abandonnée des Médecins, l'autre à peine ſoulagée par pluſieurs ponctions, ſe ſont parfaitement guéries en ſe frottant matin & ſoir l'abdomen pendant une heure entiere avec cette huile. Une femme âgée de 70 ans a retiré le même fruit du même remede. Un traitement ſi ſimple & ſi benin mériteroit d'être annoncé, quand on n'auroit pas tous les garans néceſſaires de l'efficacité que le bruit public lui attribue.

De la Rochelle, *le 5 Juillet.*

Nous recevons toujours de tems à autre des farines de Philadelphie, comme ſi nous manquions de grains : nous n'en manquons pas, & il paroît que les récoltes ſoutiendront l'abondance. Cependant les prix en ont remonté à Marans d'où il en eſt tant ſorti pour différentes Provinces. L'eau-de-vie vaut 110 livres les 27 veltes. Il y a peu de variations dans les prix des autres marchandiſes. Quant aux fruits pendans, les eſpérances s'affermiſſent.

De Beauvais, *le 6 Juillet.*

Les belles apparences de récoltes que nous avions de toutes parts & preſqu'en tous genres de productions, ne ſont point anéanties par les intempéries de l'air ; elles n'ont été qu'affoiblies. Pendant tout le mois de Juin, il a plu très-fréquemment, on n'a pas pu avoir de ſuite deux jours de chaleur ; des pluies & ſouvent des orages ſurvenoient qui refroidiſſoient l'air pour quelque tems. Le feu du ciel eſt tombé ſur une maiſon couverte de chaume près du village de Wagicourt, & l'a réduite en cendres. Le Propriétaire étoit un des malheureux qui avoient ſouffert le même déſaſtre lorſque ce village avoit été preſque totalement brûlé, il y a quelques années. Pour éviter toute communication d'incendie, il s'étoit fait bâtir ſa chaumiere à une diſtance ſuffiſante des autres, & elle a été ſeule frappée du tonnerre.

La fleur de nos vignes paſſe aſſez bien, malgré les trop fréquentes inconſtances de l'atmoſphere ; mais on ſçait que la durée de cette fleur eſt courte. Depuis pluſieurs années, nos vignes n'ont preſque rien rendu ; notre vin eſt trop cher pour le Peuple qui en a beſoin & pour les gens qui en connoiſſent d'autres. D'une autre part, l'exploitation de nos vignes eſt aſſez diſpendieuſe ; actuellement les journées des femmes employées à relever la vigne & à l'attacher ſur les échalas ſont de 18 ſous, & en outre ſix liards, quand on ne leur donne pas de cidre.

Les grains qui avoient baiſſé de prix ſont un peu remontés, & le plus beau froment a été vendu preſque ſur le pied de deux ſous la livre, de 14 onces, dans notre dernier *franc Marché*. C'eſt le nom que l'on donne au Marché du premier Samedi de chaque mois, à cauſe des franchiſes dont quelques perſonnes & quelques objets de commerce jouiſſoient ſans doute autrefois, & deſquelles il n'exiſte plus que des veſtiges imperceptibles, ſoit parce que tout jouit de la même portion de liberté, ſoit parce que les impôts, dont la perception a été ſuſpendue ce jour là, ont été continués comme pour les autres jours.

L'affluence des Marchands de chevaux, de laines & de grains eſt aſſez grande ce jour là. Il convient néanmoins d'obſerver que la vente des meilleurs chevaux de ſelle commence dès le Jeudi ; mais ce ſont les chevaux de charrue qui forment le plus grand nombre,

On a été assez content des laines de cette année, quant à la quantité que la tonte a produite ; mais on trouve qu'elles manquent de nerf ; & quoiqu'elles soient à meilleur marché que l'année derniere, le déchet qu'elles feront dans les apprêts les fera revenir plus cher aux Fabricans d'étoffes.

Indépendamment de celles qui se fabriquent dans notre Ville, & pour lesquelles un grand nombre de Fileuses travaillent dans les villages circonvoisins, nous avons, pour ne parler que de la seule Généralité de Paris, à Mouy, à Feuquieres, à Hanvoiles & dans leurs environs, des Manufactures de serges fort intéressantes, soit par le nombre de bras qu'elles occupent & l'argent qu'elles font circuler dans ces campagnes qui en sont plus peuplées, soit par la diversité de ces serges & l'accroissement qu'elles peuvent recevoir. Elles sont un débouché heureux & certain pour toutes les qualités de laines de nos cantons & celles qu'on peut y rendre d'ailleurs au même prix. Laines hautes, laines basses, plis, peignons, agnelains, tout y est employé utilement. Si ces matieres premieres pouvoient un jour, par l'effet d'une forte & puissante Agriculture, être si abondantes que leur valeur diminuât beaucoup, nos malheureux Paysans & leurs enfans auroient tous des habits & des bas dont le travail occuperoit ceux qui sont encore contraints d'être oisifs. Cette oisiveté, forcée au moins très-fréquemment dans son origine, parce que le défaut de lumieres ne permet pas à des enfans d'un Paysan indigent & abattu par le sentiment de son malheur, de connoître des ressources dont ils n'ont aucune idée, cette oisiveté, dis-je, est bien remarquable dans le Bray, petit pays de Normandie qui vient presque jusqu'aux portes de notre Ville. Il abonde en pâturages qui sont couverts de vaches dont le lait fournit une grande quantité de beurre qui se vend principalement à Gournay. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ces pâturages sont aussi bien entretenus qu'ils pourroient l'être, mais nous dirons seulement que cette branche d'Agriculture occupant peu de bras, il seroit à souhaiter que l'industrie pût vivifier davantage ce canton qui est à l'ouest de notre Ville.

Nous avons à l'est, dans les Bourgs de Bulles, Bresle, & aux environs, une Fabrique de toiles fines très-belles ; mais nous tirons de Flandres une grande partie du lin qui s'y employe. Ces toiles se vendent jusqu'à 6 ou 7 l. l'aune en écru. On les connoît dans le commerce sous le nom de demi-Hollande. Cet objet de négoce est précieux ; mais nous ne le préférerions certainement pas à une Fabrique de toiles communes qui occuperoit le même nombre de bras ; car celle ci admettroit les enfans, les infirmes & les mal-adroits.

De Poitiers, *le 7 Juillet.*

Les bleds ne prennent pas dans cette Province, comme dans quelques-autres, plus de valeur : la taxe du pain, quoique déjà basse, a encore derniérement baissé dans cette Ville. La saison se comporte de maniere qu'on ne parle presque point même de calamités locales.

A la suite de différens Services célébrés dans ce pays pour le repos de l'ame du feu Roi, il y a eu des distributions abondantes d'aumônes qui, si elles ne répandent pas plus d'argent dans le commerce, soulagent du moins la classe nombreuse des pauvres. On écrit des environs d'Archigny que la Colonie Acadienne qu'on vient d'y fixer a donné, dans cette circonstance, des preuves éclatantes de son zele. Ce Peuple a des mœurs pures & très-religieuses.

On vient de publier ici une Ordonnance en 20 articles, concernant les précautions que l'on doit prendre pour prévenir les incendies.

De Nancy, *le 7 Juillet.*

Tous nos Compatriotes partagent la vive reconnoissance des Habitans de Lunéville envers le Corps de la Gendarmerie dont le zele intrépide & généreux arrêta les progrès de l'incendie effrayant qui consuma, la nuit de 27 au 28 du mois dernier, la Manufacture de papier & tout le quartier Saint-Jacques. Ce quartier pouvoit contenir un Bataillon d'Infanterie. Cet accident a ruiné un grand nombre de familles.

La taxe du pain vient d'être baissée de nouveau.

DE PARIS, *le 12 Juillet.*

Le tems quoique changeant, a été très-favorable aux productions de la terre, aux bleds, aux vignes &c. Sans qu'il y ait eu beaucoup de jours très chauds, les chaleurs ont été assez fortes pour soutenir les progrès de la maturité : des nuages les ont fréquemment tempérées. De légeres pluies entremêlées ont rafraichi & nourri les plantes.

Lettres-Patentes du Roi données à la Muette le 4 Juin, registrées en Parlement, le 17, confirmatives de celles du 11 Décembre 1763, portant ratification du Traité du 24 Mai 1772, entre le feu Roi & le Prince-Evêque de Liege; suivies d'articles convenus, le 9 Décembre 1773, relativement à la partie du territoire d'Agimont sur laquelle la route de communication entre le haut & le bas Evêché de Liege devra passer, & afin de déterminer l'étendue des terres que le Roi seroit encore dans le cas de céder avec compensation au Prince Evêque & à l'Eglise de Liege, pour rendre cette communication libre & indépendante.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Réponse de M. Rogue à la Question proposée dans la Gazette de Commerce du 17 Mai 1774, N°. 40, pag. 319.

Le Soussigné qui a pris lecture de la Question proposée dans ladite Gazette ESTIME, que si Etienne a accepté de bonne foi les lettres tirées sur lui par Jean, il est fondé à retenir le prix des dix balles de marchandises qu'il a retirées de la Douane par ordre de Jean, en déduction de ses acceptations, pour plusieurs raisons.

1°. S'il a accepté de bonne foi, comme font ordinairement les Banquiers, il n'y a rien à lui reprocher ; & cette bonne foi paroît par la facilité avec laquelle il a accepté les traites de Jean : car s'il eût douté de la solvabilité de ce dernier, il se seroit bien gardé d'accepter sans avoir provision.

2°. Quoique l'ordre de retirer les balles de la Douane n'ait précédé que de trois jours la faillite de Jean, on ne peut considérer ceci comme un transport frauduleux ; car si Etienne eût agi de concert avec Jean, pour frustrer les Créanciers, il n'auroit accepté les traites qu'après avoir été nanti.

3°. Est-ce que Jean ne pouvoit pas vendre ses marchandises au premier venu, même à un prix modique, & en recevoir le montant, sans que l'Acheteur eût pu être recherché? Conséquemment il a pu, sans fraude, donner ordre à Etienne de les retirer & de les vendre.

4°. Les lettrres de change, quoiqu'acceptées, sont la dette de Jean & non celle d'Etienne, quoiqu'Etienne doive les payer à cause de son acceptation ; & Jean remettant à Etienne, n'a fait que remettre pour aider à payer sa propre dette.

5°. On ne peut considérer ceci comme un transport frauduleux proscrit par la Déclaration du Roi de 1772 ; car le motif de cette Déclaration n'est que pour éviter *la fraude*, comme Sa Majesté s'en explique dans le préambule de cette loi. N'est-il pas naturel à un Banquier de recevoir ce qu'on lui remet pour provision, pour payer la dette d'autrui, à laquelle dette il a apposé son obligation? Il en seroit autrement, si un Créancier recevoit dans les dix jours de la faillite le montant de sa créance non-échue.

6°. Il est encore de principe qu'un Créancier peut recevoir dans les dix jours de la faillite, sa créance échue, sans être obligé de rapporter. J'ai traité cette Question dans l'Ouvrage que j'ai donné au Public en 1773, pag. 348, tome 1er. Cet Ouvrage est imprimé à Angers chez le sieur Jahier, & se vend aussi à Paris chez le sieur Guillin, Libraire : il a pour titre, *Jurisprudence Consulaire & Instruction des Négocians.*

7°. Suivant l'exposé de la Question, Jean prie Etienne d'accepter les traites, avec promesse de lui en faire *exactement* la provision. Or cette provision pouvoit *se recevoir légitimement* par le Banquier Accepteur dès l'instant de la priere d'accepter, & à tous jours avant la faillite, sans qu'on *pût rien lui imputer.*

8°. D'ailleurs on peut voir Toubeau, 2e. part., Liv. 2, tit. 2, chap. 3, édition de 1700, pag. 364 & suiv... Domat, 1re. part., Liv. 2, tit. 10, sect. 1, nomb. 2, édition de 1705... Banage, in-12, pag. 86, édition de 1724... Bornier, in-12, sur l'ar-

ticle 4 du tit. 11 de l'Ordonnance de 1673, édition de 1749, pag. 567... M. Jousse sur ledit art. 4., tit. 11, pag. 197, édition de 1756... M. Pothier en son Traité de l'Art des Lettres de change, pag. 79, édition de 1763. On y trouvera qu'un Créancier peut recevoir sa créance échue, même la veille de la banqueroute, & d'autres instructions qu'on peut appliquer à la Question, qu'il seroit trop long de rapporter ici; c'est pourquoi je me contente d'indiquer ces autorités.

Ainsi, comme on ne peut valablement contester qu'un Banquier qui accepte les traites tirées sur lui, peut en recevoir la provision avant l'échéance desdites traites, qu'il est d'usage qu'on lui fasse passer cette provision avant le tems, qu'il peut même forcer le Tireur de lui fournir cette provision, il a donc pu légitimement recevoir les dix balles, les vendre, & en retenir le prix pour acquitter une partie des traites dont il s'agit.

Il faut encore observer qu'il paroît, par l'exposé de la Question, que Jean n'a cessé ses payemens *que par une révolution subite*; sans doute qu'elle ne pouvoit être humainement prévue; ce qui rend légitime de plus en plus la remise faite à Etienne.

Enfin y a-t-il de la mauvaise foi dans la conduite d'Etienne, & un concert frauduleux entre lui & Jean pour frustrer les Créanciers de ce dernier? Si on peut le prouver, je ne vois pas qu'on puisse réclamer ce qu'Etienne a reçu, *ayant pu recevoir de bonne foi une provision en tous tems, avant la faillite.* Délibéré à Angers, le 28 Mai 1774. ROGUE, agréé pour plaider au Consulat, & Membre au Bureau d'Agriculture d'Angers.

I I.

Remede pour préserver les bêtes à cornes de l'épizootie.

On vient de publier à Londres la recette suivante; elle est ancienne, mais elle est peu connue; & comme on la croit bonne, on l'a fait insérer dans les Papiers publics. On la doit à un Fermier de l'Yorkshire, qui sous le regne de George II, tandis qu'une cruelle épizootie faisoit de grands ravages dans tous les environs du domaine qu'il faisoit valoir, sçut préserver une partie de ses bêtes à cornes de la contagion, & guérir celles qui en étoient atteintes. On assure qu'il ne perdit pas une seule de ses vaches, malgré la violence de la maladie. Tous les Propriétaires qui firent prendre ce remede à leurs bestiaux eurent le même succès, & l'on dût à son efficacité la vie d'un grand nombre de bœufs & de vaches. Voici la recette.

Prenez de la rhue, de la sauge, de l'absynte, de la lavande, de chacune une poignée; laissez infuser le tout dans un gallon (1) de vinaigre blanc que vous mettrez dans un pot de terre bien couvert, & répandez sur ce pot des cendres d'absynte pendant quatre jours consécutifs. Après cela, vous passerez le tout par une flanelle bien fine, & vous mettrez la liqueur dans des bouteilles que vous aurez soin de bien boucher; mais vous jetterez auparavant dans chaque bouteille d'une quarte un quart d'once de camphre. Mettez ensuite dans l'étable les herbes dont vous vous êtes servi pour faire cette infusion; l'odeur en plaît beaucoup aux bêtes à cornes. Le matin & le soir, avant que de traire les vaches, vous tremperez une éponge dans cette liqueur, & vous frotterez bien avec cette éponge les naseaux & le museau de votre bétail.

I I I.

Moyen de conserver les bois employés dans les bâtimens.

La Société Patriotique de Silésie avoit demandé par quels moyens il seroit possible de parvenir à détruire cette espece de fleurs, de champignons, d'excroissances qui se forment sur les poutres, les solives & autres bois humides employés dans les bâtimens. On en a proposé plusieurs, mais ils n'ont pas attaqué le mal jusques dans sa racine; on a bientôt vu renaître les champignons que l'on vouloit extirper. Le moyen suivant vient d'être publié à Breslau, sous les mêmes auspices, comme très propre à produire tout l'effet que l'on peut desirer.

On fait dissoudre du vitriol bleu dans de l'eau chaude, & l'on en frotte le bois sujet à cet accident, après l'avoir bien nettoyé & délivré de toutes ces sortes d'excrémens. Il

(1) *Le gallon est de 190 $\frac{1}{5}$ pouces cubes de France. Le gallon contient 4 quartes d'Angleterre, & la quarte d'Angleterre differe peu de la pinte de Paris.*

n'y a qu'à répéter plusieurs jours de suite le même procédé pour qu'il n'en reparoisse plus. Le vitriol a la propriété de sécher, de prévenir la moisissure, & même de chasser les vers des bois ainsi que de les empêcher d'y éclore.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 6 Juillet 1774, au Samedi 9 duuit, le froment s'est vendu à la Halle, de 14, 19 liv. 10 s. à 25 l. *le septier; idem* au Port de la Grève, de 20 à 24 liv.; le seigle, de 8 liv. 10 s., 9 liv. 5 s. à 10 l.; l'orge, de 8 l. 5 s., 8 l. 15 s. à 9 l. 5 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 6 Juillet 1774, au Samedi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14 liv. 10 s., 16 liv. 10 s. à 18 l. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Juillet 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 37 à 38; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

V I.

Changes de Paris, *du* 13 *Juillet* 1774.

Amsterdam	55 à $\frac{1}{8}$
Londres	30 5 16e.
Hambourg	183 $\frac{1}{2}$
Madrid	15
Cadix	14 17 6 à 18
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{3}{4}$ à $\frac{5}{8}$ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 13 *Juillet* 1774.

	#	6		
Or de Portug. à . . .	722			*marc.*
Du Mexique à . . .	718			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	722			
Ducats à	97	10		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Lundi* 11.	*Mardi* 12.	*Mercredi* 13.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1815 17 $\frac{1}{2}$ 15 12 $\frac{1}{2}$ (10	1815 12 $\frac{1}{2}$ 10 7 $\frac{1}{2}$ (10	1805 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1160	. . . . .	1150 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	233	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	75	. . . . .
Emprunt Oct. .	378 77 . . .	378	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1774. Du Mardi 26 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 19 Mars.*

LES nouvelles Isles découvertes à l'extrémité la plus septentrionale de l'Empire, sont stériles, presque désertes, dépourvues d'eaux navigables. On ne sçait à quel établissement elles seront destinées, lorsque nous aurons un excédent d'hommes & d'argent à employer au loin. Elles offrent des ressources pour la peche, & des lieux de relâche pour les vaisseaux qui tenteroient d'aller plus avant vers le Pôle, quand les circonstances seront assez favorables pour que nous nous livrions entiérement à des expéditions utiles aux progrès des sciences & du commerce.

Un homme bienfaisant a confié sans se faire connoître, à M. Betzky, Conseiller-Privé, le soin de disposer d'une somme de 50,000 roubles en œuvres charitables & patriotiques. M. Betzky lui propose de remettre cette somme à la Maison d'Education de Moscou, & d'en employer le produit annuel à fournir des fonds à dix des Eleves qui, ayant fait le plus de progrès dans les Arts & Métiers, sortiront de cet asyle pour s'établir dans différentes Provinces de l'Empire. Dans cette Maison, les Orphelins & les enfans abandonnés de l'un & de l'autre sexes reçoivent les instructions convenables à des Citoyens qui doivent servir leur Patrie par l'exercice des professions de premiere nécessité. Leur enfance est heureuse : mais quand le terme de la bienfaisance est arrivé, quelles ressources trouvent-ils, livrés à eux-mêmes ? En supposant même, dit M. Betzky, qu'ils ayent des connoissances, des talens & des mœurs, ces ressources sont encore incertaines dans l'état actuel des choses.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 31 Mars.*

Le Roi se rendit derniérement à Wartensioe près Iarsholm, pour voir l'essai d'une nouvelle machine à l'usage des Plongeurs, inventée par le sieur d'Ahlberg. L'Inventeur resta long-tems au fond de la mer qui de ce côté-là est très profonde : il parla, chanta, & on l'entendit très-distinctement. S. M. l'honora des éloges les plus flatteurs.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 3 Avril.*

Un Payfan nommé Niels Soerensen, sans autre bien que ses bras, son industrie & son zele, demanda & obtint, il y a quelques années, un terrein inculte. Il dessécha, défricha, cultiva, & recueillit d'abord de quoi se faire un petit attelier ou plutôt une pauvre baraque. Peu à peu il acheta du bétail ;

le bétail réussit. Insensiblement, par quinze ans de travaux pénibles & assidus, il est parvenu à se procurer une bonne maison, de bons troupeaux de moutons & de bœufs, & des récoltes suffisantes pour entretenir dans l'aisance une bonne famille agricole dont il est chef. Son histoire est celle de la fondation des Sociétés & des Empires : ou si elle en differe, c'est par une circonstance qui est à l'avantage de Soerensen, mais non pas de nos anciennes institutions. Ce pauvre, dans sa détresse, étoit assujetti à des corvées ; il a fait sa petite fortune, détourné sans cesse par l'obligation d'entretenir celle d'autrui. A la fin, moyennant une petite redevance, il s'est racheté de cette servitude, & il faut en sçavoir gré à ceux qui lui ont rendu la liberté. Les bonnes mœurs conservent toujours quelque crédit : ce brave homme a été loué par la voix publique ; l'Académie Equestre de Soroe lui a payé le tribut de l'estime. M. de Reitzenstein, Directeur de cette Société, a convoqué les Paysans des environs ; & en leur présence, il a donné à Soerensen un grand gobelet d'argent, ayant d'un côté les armes de l'Académie avec la devise, *récompense de l'industrie ;* & de l'autre un médaillon avec ces mots, *donné à Niels Soerensen par l'Académie Equestre.*

BOHÊME.

De Prague, *le 3 Avril.*

Le Catéchisme d'Agriculture, composé par ordre du Gouvernement pour les Ecoles du Royaume, vient d'être distribué dans toutes les Paroisses : les personnes chargées de répandre cette nouvelle instruction, recevront des honoraires très-honnêtes. On prend les mêmes arrangemens pour l'Archiduché d'Autriche. M. l'Abbé de Felbiger, Sçavant très-digne de la confiance du Gouvernement, exécutera, par ordre de S. M. I. R. A., ce plan pour les *Ecoles normales*, sçavoir celles où l'on enseigne l'Agriculture & les Arts succursaux &c.

HONGRIE.

De Presbourg, *le 4 Avril.*

Les lettres de Zips, pays très-froid à cause de l'influence du Mont-Karpath, portent que depuis une quinzaine de jours le tems est fort chaud & fort agréable dans cette contrée. Le 21 Mars, le tonnerre gronda, précédé d'éclairs très-vifs & continus. Le soir, il tomba une pluie très-chaude. Le lendemain, la neige avoit disparu, & la terre étoit couverte d'une douce verdure, chose extraordinaire dans cette saison.

ALLEMAGNE.

De Leipsick, *le 7 Avril.*

La taxe des denrées est sur le même pied que dans les mois précédens. La saison a été néanmoins, jusqu'à présent, très-favorable aux productions : on s'attend même à une année très-fertile, s'il ne survient des accidens.

De Francfort, *le 12 Avril.*

Les nouvelles des différentes Provinces de l'Empire s'accordent à relever la beauté du mois de Mars & à faire espérer les meilleures récoltes.

Il y a long-tems qu'on n'a vu dans nos Foires autant de filoux & de voleurs qu'il s'en trouve actuellement ici. On en arrête beaucoup, & on n'entend pas moins tous les jours de nouvelles plaintes.

ITALIE.

De Trieste, *le 1 Avril.*

Les prix des grains baissent. Depuis que la concurrence illimitée a mis à l'aise les Producteurs & les Consommateurs, nos anciens Acapareurs sont fort trompés dans leurs spéculations. L'argent & la denrée se cherchent & se trouvent bientôt réciproquement. Aujourd'hui les expéditions deviennent moins fréquentes.

D'Aquilée, *le 2 Avril.*

Le safran est la branche d'économie rurale la plus importante pour ce district : c'est la principale ressource d'environ 20,000 Habitans : son produit ordinaire est de plus de 60,000 écus. Cette année, le tems a singuliérement favorisé cette culture ; & l'on compte sur un rapport beaucoup plus considérable.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 6 Avril.*

Jusqu'à présent, nous pouvons nous promettre de bonnes récoltes. L'Agriculture se ranime de plus en plus dans différentes Provinces : cette restauration est due en partie aux travaux des Sociétés fondées pour l'encouragement de l'Art. On voit dans la Galice, par exemple, des bois taillis & de haute futaye, des prairies artificielles, de très-beau lin, couvrir les montagnes qui n'offroient que des buissons & une vaine pâture. M. le Marquis de Piedrabruena, Intendant des Manufactures de toile, a dirigé ces heureux changemens, il y a même contribué à ses frais : cet exemple a trouvé des Imitateurs.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 10 Avril.*

On écrit de Scarborough, Wington, Stoeton &c, que l'épidémie des émigrations fait tous les jours dans ce pays de nouveaux progrès, & que dans le nombre très-considérable des Emigrans, il y a des chefs de famille riches de quelques milliers de livres st. qu'ils convertissent en especes.

Un incendie, arrivé à Cullerne, gros village, mais couvert de chaume, situé à six lieues de Bath, a consumé 54 maisons, 11 granges presque toutes remplies de grains, 24 étables &c. 32 familles de Laboureurs ou de Journaliers sont restées sans ressource & presque sans vêtemens. Des villages voisins, on leur a apporté du pain, des habits, toute sorte de secours ; & ils ont arrosé leurs Bienfaiteurs de larmes. Un autre incendie, plus terrible, a fait des ravages affreux à Shrewsbury.

Dans l'avis publié ci-devant, concernant les embarquemens de grains qui se faisoient à Chichester & à Emsworth pour le Havre, on a remarqué que si les bleds venoient à hausser jusqu'à 48 s. (31 l. le septier) dans le Royaume, les Marchands pourroient alors rapporter leurs cargaisons, & voici quel seroit leur profit. » Le prix coûtant du fro-» ment qui est de 43 s. 6 d. joint à 3 s. 2 d. » pour le fret, l'aller & le retour, porte-» roit le quarter à 46 s. 8 d. (30 liv. 3 s. le » sept.). Si l'on en déduit la gratification » reçue, le bénéfice sera de 6 s. 4 den. par » quart. (7 liv. 9 s. le sept.), non compris » quelques modiques frais ». Tel seroit, dit-on, l'effet d'une manœuvre indiquée, en quelque sorte, par la loi. » Si vous révo-» quez en doute, ajoute l'Auteur, en s'a-» dressant au Lord North, la vérité de ces » assertions, vous pouvez vous faire don-» ner des éclaircissemens ultérieurs d'après » les registres des Douanes de Chichester & » de Portsmouth, puisque les vaisseaux » d'Emsworth peuvent faire leurs déclara-» tions à l'un ou à l'autre de ces Ports. Vous » pourrez sçavoir aussi que depuis peu, il y » a été embarqué plusieurs milliers de quar-» ters de froment pour la Méditerranée ».

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

D'Avignon, *le 12 Avril.*

Il est tombé de très-fortes pluies dans ce pays. Les petites rivieres de nos environs se sont horriblement débordées : la Durance n'avoit jamais été si terrible. La Sorgue, branche de la fontaine de Vaucluse, qui traverse cette Ville, s'est élevée à une hauteur excessive. Les pertes causées par ce fléau ne peuvent être encore appréciées, tant de cette Province que dans les parties de la Provence, du Dauphiné &c, qui nous avoisinent... Les productions sont fort avancées dans nos contrées méridionales ; nous apprenons de divers endroits où les grains étoient fort chers qu'on commence à y jouir d'une diminution, nécessaire dans les circonstances.

De Limoges, *le 12 Avril.*

Les grains tombent dans le Limousin à des prix beaucoup trop bas pour l'intérêt des Propriétaires, des Cultivateurs, & par conséquent de tous les ordres de Citoyens. Il y a, dit on, plusieurs cantons où la mesure de seigle de 78 à 80 livres, pesant, se vend à peine un écu. Une administration paternelle a procuré de grands secours à nos pauvres pendant la disette : nous espérons qu'elle nous sauvera de la non-valeur

dont l'abondance ſemble nous menacer. Les terres promettent beaucoup.

Du Beaujollois, *le* 15 *Avril.*

Quoique les vignes ayent encore bien des riſques à courir, les vins baiſſent de prix, & pluſieurs Vignerons regrettent fort de n'avoir pas vendu. Ces ſortes de fonds, ſurtout, rapportent ſi peu de net, qu'il ne faut pas être étonné que le beſoin & l'eſpoir de ſe rembourſer d'avances conſidérables ayent produit les délais, l'incertitude, & les mécomptes dont on ſe repent aujourd'hui.

De Lyon, *le* 15 *Avril.*

Nous apprenons de divers endroits que les bleds & les vins diminuent de prix, les bleds ſur-tout. Les apparences généralement belles des différentes ſortes de récoltes ont généralement produit cet effet, contraire à celui que l'on éprouve ordinairement dans cette ſaiſon, lorſque les proviſions ne ſont pas très-abondantes & qu'il y a beaucoup de bons débouchés.

De Nantes, *le* 17 *Avril.*

Les prix des grains ne ceſſent de baiſſer : la Loire en verſe toujours ici abondamment.

L'*Algonquin*, la *Jeune Roſalie*, la *Félicité*, ſont revenus des Iſles de l'Amérique : il n'eſt entré que très-peu de bâtimens la ſemaine derniere. Le *Salomon* & l'*Aurore* ſont partis pour Léogane. Le navire, les *Trois-Maries*, eſt en charge pour Guinée ; la *Veſtale*, pour les Cayes. Le navire, la *Catherine*, de Saint-Malo, eſt arrivé du Cap dans ledit Port.

Le ſieur Jean Loſſieux, Me. de la *Sainte Roſe* de Briac, venu de Bordeaux & la Rochelle, a rapporté que pluſieurs barques de divers endroits, ſorties de ce dernier lieu, avoient péri, après avoir long-tems lutté contre les coups de vent & les brumes. De ce nombre, il y en a trois ou quatre de S. Briac.

On mande du Croiſic le fait ſuivant. Le 5 de ce mois, pendant la Grand'Meſſe, un enfant tomba dans l'eau d'où il ne fut retiré qu'environ une demi-heure après, ſans ſigne de vie. M. Pellu, Chirurgien de cette Ville, ayant appris cet accident en paſſant ſur le quai, fit porter l'enfant chez ſes parens, peu éloignés de l'endroit. On alluma du feu ; l'enfant fut mis ſur une couverture chaude, on le remua comme ſi on le berçoit : pendant ce tems là, M. Pellu lui faiſoit des frictions, particulièrement ſur le cou, la poitrine & le ventre. Au moyen de ces premiers ſecours, le noyé donna quelques ſignes de vie. On mit en uſage les deux pipes. M. P. s'apperçut que l'enfant avoit évacué par les fondemens, & qu'il faiſoit de grands efforts pour touſſer : on lui donna quelques cuillerées d'un mélange d'eau, de vin tiede, & d'huile ; & enſuite un lavement avec une décoction de tabac. L'enfant jetta des cris, ſe tourna de côté & d'autre, & reſta dans cet état juſqu'à huit heures du ſoir qu'il recouvra la parole & enſuite une parfaite connoiſſance. Le lendemain, dès ſix heures du matin, il demanda à ſe lever; il n'avoit aucun ſouvenir de ſon accident.

Le nombre des perſonnes emportées par l'épidémie dans les campagnes a été ci-devant exagéré. S. M. a accordé aux différentes Paroiſſes des ſecours conſidérables en argent & autrement : M. l'Intendant a parfaitement ſecondé ces vues bienfaiſantes par des diſtributions promptes & par ſes ſoins actifs : les progrès de la maladie ont été bientôt arrêtés.

D'Angers, *le* 18 *Avril.*

Les grains perdent de jour en jour de leur valeur. Le froment eſt à 45 ſous le boiſſeau, du poids de 30 livres. Les champs enſemencés donnent les plus grandes eſpérances. Les arbres fruitiers ſont auſſi riches qu'il eſt poſſible.

Les vins ſoutiennent leurs prix : cependant les vignes s'annoncent bien.

Le premier jour de notre Marché, nouvellement établi, a promis de remplir toutes les eſpérances de nos Officiers Municipaux, ſur-tout en bétail. Quant à cet article, il auroit valu notre plus forte Foire, ſans le trouble cauſé par la demande d'un droit ou réel ou prétendu. Cette circonſtance a fait que la majeure partie des Forains s'eſt retirée. Il n'y a pas lieu de douter que cet obſtacle qui feroit peut-être échouer un utile projet, s'il ſubſiſtoit long-tems, ne ſoit bientôt applani.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Parere.

On prie Messieurs les Négocians de répondre le plutôt possible à la question suivante.

Fait. En Novembre, Pierre & Louis conviennent ensemble : Pierre d'acheter en Anjou, Louis de vendre à Nantes des fromens en participation ou communauté, sans commission de part & d'autre. Pierre achete & expédie, en Novembre suivant, partie de ses achats par deux différens Voituriers.

Louis en fait la vente, & le 21 dudit Décembre, écrit à Pierre qu'il a vendu le premier envoi par le Voiturier Paul à Jacques à quatre mois, le second envoi par le Voiturier Denis à Jean à quatre mois, *à l'option de ce dernier* (c'est-à-dire à escompte, s'il le veut) : il dit que la rareté du papier sur Paris l'empêche de remettre, & promet par ce même Courrier, pour le suivant, le compte de vente & les remises.

Le 24, Pierre écrit à Louis, approuve les ventes faites en participation, & le prie de lui remettre, suivant sa promesse, le compte & les remises : Louis écrit aussi ce même jour à Pierre qui le lendemain reçoit sa lettre où il trouve trois remises, qu'il eût faites dès le 21, s'il les eût trouvées, une sur Paris, & le reste sur Angers.

Le 28 dudit mois, Louis dans sa lettre envoye à Pierre le compte de vente des deux susdites parties froment ensemble, & deux remises encore sur Angers, malgré ses demandes sur Paris & ses observations que le papier sur Angers produit beaucoup de liards & souvent même point d'argent à l'échéance, pendant que celui sur Paris en vaut à tout instant ; sur quoi Louis répond que le papier sur cette Capitale se plaçoit à la fin de Février au pair, ce qui faisoit 62 jours de bénéfice au profit de celui qui négocioit.

Le 31 dudit, Pierre écrit à Louis n'avoir pas encore examiné le compte de vente ; qu'il s'en acquittera après les Fêtes ; le prévient qu'il a promis sur Paris à un ami du papier qu'il attend par sa premiere qui va croiser la sienne.

Louis écrit bien le 31 ; Pierre reçoit bien sa lettre le premier Janvier ; mais loin de remettre sur Paris, comme il en a été prié, il engage Pierre à tirer sur lui à Nantes : Louis, dans ce tems, étoit en retard de la moitié du prix de la vente faite à Jean, compris les payemens que Pierre avoit faits sur les nouveaux achats qu'il continuoit en participation ; alors Pierre examine le compte de vente, & y voit porté :

Perte à la négociation du billet de Jacques de 1000 l., à 2 p. 100, . . . 20 l.

Escompte de 4000 l. (montant de la vente faite à Jean), à 2 p. 100, ... 80 l.

Pierre, d'après cet escompte ainsi stipulé dans le compte, & si bien annoncé, d'ailleurs confirmé si indubitablement par l'avis de Louis de tirer sur lui à Nantes, peut-il douter, & n'a-t-il pas tout lieu de croire que Jean a escompté le montant de la vente que lui a fait Louis de la partie froment en participation, & payé en argent ?

Pierre tire sur Louis, & leur affaire ensemble continue.

Le 12 Mars, après deux mois & demi d'intervalle, Louis écrit à Pierre ; & voilà comme il s'explique à la fin de sa lettre.

» Nous avons de bien mauvaises affaires » sur notre Place, tels viennent de cesser » leurs payemens. Jean à qui je vendis la » partie de froment par Denis, suivant le » compte que je vous en remis le 28 Déc., » me paya le 29 dudit, en papiers sur Paris » à trois usances, sur quoi je lui bonnifiai » demi pour cent, & les négociai pour vous » faire des remises courtes. Je crains bien » que les porteurs ne les ayent point fait » présenter à acceptation ; on m'a dit que » le Banquier est très-solide : s'ils lui ont » été présentés, & qu'il les ait acceptés, je » me flatte qu'ils seront payés ; mais jusqu'au moment de leur échéance, nous » aurons lieu d'être inquiets ; encore heureux si nous en sommes quittes pour la » peur ».

On demande si Pierre a lieu d'être inquiet, & si Louis doit être cru n'avoir été payé que le 29 Décembre en traite à son ordre à trois usances, sous bénéfice de demi pour cent, au profit de Jean, sur le Banquier de celui-ci à Paris, pour le montant de la partie de froment en participation

entr'eux, suivant l'avis du 21 dudit, vendue audit Jean à quatre mois, à l'option de ce dernier (c'est-à-dire, à charge d'escompte); & le compte de vente qu'il en a fourni le 28 suivant, où il est si bien stipulé & si clairement annoté escompte de 4000 l. comme dit est déjà ci-dessus; & si par conséquent Pierre peut être tenu au remboursement de la moitié de ces effets que Louis, dans le cas qu'ils lui reviennent, ne sera obligé à rembourser que parce qu'il a négligé de les faire accepter, dans une occasion où la correspondance de Pierre prouve que si Louis l'avoit instruit, comme il le devoit faire, que Jean l'avoit payé en papier à 3 usances, il en auroit demandé sa moitié avec d'autant plus d'empressement qu'il avoit lieu de placer à 2 usances à demi pour cent d'escompte, époque à peu près à laquelle sa moitié de ce papier se seroit trouvée au retour de l'acceptation (où il n'auroit assurément pas manqué de l'envoyer); ce qui lui eût procuré double avantage, assuré sa dette par deux débiteurs, & lui eût valu encore sur l'objet 20 l. de bénéfice à déduire sur sa moitié de l'escompte que Louis passe bien à 2 p. 100 sur le compte de vente.

Mais Louis qui paroît avoir fait ce calcul dès le 28, qu'il a fourni le susdit compte, par lequel il donne si clairement à entendre qu'il a été payé de Jean en argent sans déduction d'escompte, & où au moins l'on voit que s'il ne l'a pas été réellement, il a eu intention d'en persuader Pierre, & de faire son affaire particuliere du papier qu'il a eu le 26, a ôté à celui-ci la faculté de ce même calcul, en lui interdisant par son silence sur le payement de Jean, effectué autrement, dit-il à présent, qu'il ne l'a annoté, & le moyen d'assurer sa créance, & le profit du résultat qu'il étoit dans le cas lui-même de faire avec bien plus d'avantage, suivant les avis continuels, que le papier sur Paris se plaçoit au pair à soixante-deux jours de date.

Pierre se croit donc bien fondé à penser, (quand même il seroit bien vrai que le papier que Louis a reçu, ce qui n'est pas croyable d'après ses avis antérieurs, étoit pour la partie de froment en participation entre eux) qu'il est dans le cas où un Associé n'est point tenu de supporter sa part d'une perte causée par lourde faute de son Associé, comme par faute légere, & encore moins par des dispositions secrettes d'effets communs; afin de les faire servir à son profit particulier, ce qui paroît être dans la conduite de Louis.

Dans le même tems, Louis avoit des achats ordonnés à la Haie & à Châtellerault où il a fait passer partie de ce papier; il en est convenu vis à-vis de Pierre: il est sans doute croyable qu'il a négocié le reste sans perte d'escompte, ce qui est en effet possible, dans les environs de ces deux endroits; & il étoit convenable de faire ses remises pour ses achats faits qui ne lui permettoient pas sans doute de prendre le tems d'envoyer le papier de Jean à acceptation.

Louis dès-lors a donc fait son affaire particuliere du papier qu'il dit avoir eu de Jean: sa conduite & son silence dans cette négociation que Pierre eût toujours ignorée sans la faillite de Jean, l'annoncent en indiquant l'avantage sur lequel il a d'abord compté.

Pierre, d'après toutes ces justes observations, se sent d'autant plus porté à croire que Louis a été payé en argent pour la partie de froment en participation, qu'il a toujours demandé des remises sur Paris, & que le papier que Louis a pris de Jean a été payé (pour parler avec plus de clarté) avec l'argent de la partie de froment en participation, de la moitié duquel argent Louis ne pouvoit disposer sans le consentement de Pierre, & il est resté comptable à celui-ci sans qu'il puisse le faire entrer pour rien dans la négociation tacite qu'il en a faite pour du papier de Jean à son ordre.

*N*a. Nous prions les personnes qui nous adressent des questions de ce genre, des mémoires, des descriptions &c, de vouloir bien rédiger ou faire rédiger ces écrits de maniere que nous ne soyons pas sans cesse arrêtés par des obscurités, des amphibologies, une confusion que nous ne pouvons prendre sur nous de tenter de lever sans nous exposer à des méprises qui changent l'état de la question ou de la chose. Nous ne plaignons certainement pas notre peine; mais il n'est pas juste qu'on nous fasse perdre un tems infini à deviner des énigmes; & c'est ce qui nous arrive pour épargner ce soin à nos Lecteurs ou ne pas les rebuter en les leur proposant. Encore si

nous étions sûrs de réussir ; ce seroit une consolation : mais nous avons au contraire toujours à craindre de nous tromper laborieusement. Nous espérons qu'on voudra bien avoir égard à nos travaux, à nos craintes, & à l'intérêt que l'on a soi-même à s'expliquer d'une maniere claire, nette, ou du moins intelligible.

II.

Remede contre la rage.

M. Hébert, Vicaire de Clécy, près Condé-sur-Noireau, a communiqué le remede suivant aux Auteurs de la Gazette Salutaire. Il assure qu'on s'en sert dans ses cantons depuis plus de vingt ans, & que plus de 60 personnes, dont plusieurs avoient déjà eu des accès, ont été parfaitement guéries. Il l'a envoyé à Rôme ; mais comme il vouloit le rendre public dans sa Patrie, il en chargea une personne qui n'a pas rempli ses vues de bienfaisance ; il a donc pris le parti de le publier lui-même. Après avoir fait part de la maniere dont il compose son remede aux personnes mêmes qui font un secret du leur, celles-ci sont convenues qu'il ne manquoit à celui de M. Hébert que quelques pincées de poudre. L'intérêt fermoit la bouche à ces personnes sur les matieres qui composoient cette poudre mystérieuse. Eh quoi ! est-il un plus grand intérêt pour un bon cœur que celui d'être utile à ses semblables, & sur-tout de soulager les malheureux ? Enfin M. Hébert est venu à bout de découvrir que ce n'étoit que de la poudre d'écailles d'huitres calcinées ; ce qui peut ajouter de la force au remede.

Pour un homme qui est attaqué de la rage, prenez un verre de vinaigre, une cuillerée de sel gris, une poignée de feuilles d'églantier, ou une poignée de la seconde écorce de cet arbre, cinq gousses d'ail, une pincée de poudre d'écailles d'huitres calcinées ; pilez le tout ensemble dans un mortier, en y versant le vinaigre peu à peu ; passez ensuite le tout par un linge en le pressant fortement. Lorsqu'il y a des plaies, il faut en retirer les chairs mortes, & y appliquer le marc du remede. Le malade, après qu'il aura pris cette dose à jeun, marchera modérément, & passera trois heures sans boire ni manger ; alors il prendra un bouillon, & deux heures ensuite il pourra dîner ou souper à l'ordinaire. On augmente ou l'on diminue la dose selon le plus ou le moins de force du malade.

III.

AVIS.

1. Le sieur Messier, Méchanicien du Roi, donne avis qu'il tient toujours sa Manufacture de *paille hachée* & écrasée pour la nourriture des chevaux & autres bestiaux, ainsi que sa Manufacture de *cierges à ressorts* pour l'illumination des Eglises, très connus depuis plus de trente ans pour les plus parfaits. Il demeure présentement *rue de Baffroid, Fauxbourg S. Antoine, en entrant par la rue de la Raquette où l'on trouvera son Tableau.*

Comme il reçoit depuis long-tems des lettres de différentes Académies d'Agriculture, de plusieurs Seigneurs & autres personnes qui font valoir leurs terres & qui lui demandent de ces machines en petit, pour pouvoir eux-mêmes avoir l'avantage de nourrir leurs chevaux & bestiaux avec la paille & le fourrage hachés & écrasés, le sieur Messier vient d'en imaginer de petites qui peuvent se transporter par-tout très-facilement, & avec lesquelles on hachera & écrasera la paille & le fourrage ; ce qui sera très-économique pour les Fermiers qui pourront même en donner aux brebis, en leur mettant ces substances dans une auge faite à terre.

Le sieur Messier prie ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire d'affranchir les lettres.

2. M. Carpentier, Féodiste, demeurant *rue Neuve-des-Petits-Champs, près la Caisse du Clergé, chez le Layetier*, est déjà connu par ses écrits relatifs à l'étude-pratique des principes nécessaires & utiles de *l'Art de l'Expert-Féodiste*, pour faire la vérification, l'application, la démonstration &c, des titres ; estimer les biens fonds, repartir les charges, dresser les procès-verbaux de limites &c ; juger de la valeur intrinseque des biens, des divisions des cens, des circonstances & dépendances des parties. Il offre ses services au Public pour tout ce qui concerne les matieres féodales & le défrichement des titres, soit avant, soit après la rédaction des contrats transcrits de propriétés, ou autres.

Sans mettre des bornes à la générosité des personnes qui l'employeront, il préférera les honoraires fixes & les abonnemens raisonnables, à l'égard même des découvertes de titres les plus avantageux en tout genre.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 16 Avril 1774, au Mercredi 20 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18 l. 10 s., 23 à 27 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 20 à 25 l. 10 s.; le seigle, de 12 l. 10 s., 13 à 14 l.; l'orge, de 8 livres, 9 livres 15 s. à 10 liv. 10 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 16 Avril 1774, au Mercredi 20 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 à 20 liv. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Avril 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40; *id.* nouveau, de 37 à 38; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

V I.

Changes de Paris, *du* 23 *Avril* 1774.

Amsterdam	54 ¾		
Londres	30	1	16e.
Hambourg	185 ¾		
Madrid	15	1	6
Cadix	14	19	6
Livourne	95		
Gênes	93 ¾		
Lyon. *Pâques*	⅛ p.	⅝ p.	

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 23 Avril 1774.

				marc.
Or de Portug. à . . .	728			
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
				once.
Ducats à	98	10		
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
				marc.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Jeudi* 21.	*Vendredi* 22.	*Samedi* 23.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1587 ½ 90 . .	1590 87 ½ . .	1582 ½ 85 . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	195	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	63	. . . . .
Emprunt Oct. .	324	. . . . .	324 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 19 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE GOTHENBOURG, *le* 13 *Mars.*

ON a commencé à pratiquer dans la pêcherie de cette Ville une méthode de saler le hareng, égale à celle des Anglois. C'est un secret trouvé par un de nos Marchands & récompensé d'un Prix de 3000 dahlers, monnoie de cuivre, par l'Académie Royale des Sciences de Stockolm.

ALLEMAGNE.

DE MUNICH, *le* 2 *Avril.*

Le 24 Mars, la Société Electorale des Mœurs & de l'Economie rurale tint à Bourghausen son Assemblée publique de l'année. M. le Baron de Hartmann, Vice-Président, Géorgiphile si généralement estimé des amis du bien public, lut un discours sur l'accroissement & les maladies des plantes, piece remplie d'observations utiles dont nous enrichirons nos Feuilles. Cette lecture fut suivie de celle de deux morceaux de morale.... M. de Hoppenbichl, Chevalier de l'Ordre du Christ, Conseiller Privé, & Directeur perpétuel des Etudes de Bourghausen, sçavant Agronome, se propose de joindre l'enseignement des sciences économiques aux instructions que l'on donne aux enfans, dans la Province.

DE CASSEL, *le* 5 *Avril.*

L'Académie des Arts & de l'Agriculture de cette Ville publiera incessamment les Dissertations qui ont remporté les Prix, cette année, & le Programme de ceux qu'elle distribuera l'année prochaine.

La Compagnie de Commerce de Carlshaven fait des progrès en s'appropriant successivement de nouvelles branches de trafic. Les Etrangers qui désireroient traiter avec elle n'ont qu'à s'adresser à la Direction de cette Société tant pour les Manufactures du pays que pour les choses du dehors.

Il s'est établi dans la même Ville une Fabrique d'ouvrages d'acier à l'instar de ceux d'Angleterre, ainsi qu'une Manufacture de toute sorte de linges de table damassés, fort beaux. Tous ces articles, d'un prix modique, méritent d'être recherchés dans les pays où l'on ne craint pas de ruiner la Nation en souffrant qu'elle achete de l'Etranger à bon marché.

DE STADE, *le* 5 *Avril.*

La Régence de cette Ville, persuadée qu'il y a, quelquefois, au moins, à gagner à laisser faire, passer & vendre, a accordé à Bourgethude divers Marchés libres de laine, de cire, de lin, de chanvre, de bois, de toile, de bétail, en certain tems seulement, en attendant que tous les tems soient bons pour le meilleur débit des denrées & des marchandises de l'usage le plus commun.

D'HANOVRE, *le 6 Avril.*

La Société Royale-Electorale de Brunswich-Lunebourg vient de rendre un compte public de sa derniere Assemblée, tenue à la fin de Décembre. Nous donnerons successivement les détails des objets intéressans qui l'occuperent & qui méritent d'occuper la partie du Public la moins frivole.

M. le Baillif Hoffmeister, d'Agathenbourg, à force de peines & de soins, est parvenu à faire faire le partage des Communes entre les Habitans du lieu. Jamais le Peuple n'a montré plus de répugnance contre une réforme utile que contre la suppression de cette Communauté de friches : cependant de jour en jour, il se relâche, il céde du terrein, & les friches disparoissent. Les gens qui ont, avec le pouvoir, la volonté ferme de convertir le Peuple, sont très-rares ; voilà pourquoi les abus populaires sont si opiniâtres. La Société a envoyé à M. Hoffmeinster trois médailles pour le récompenser par un témoignage honorable, & tout à la fois 100 risd. pour récompenser les Habitans d'avoir à la fin consenti à devenir plus riches & plus heureux.

La culture de la soie entreprise à Wiesenhausen par M. de Campen, a réussi autant qu'on pouvoit le desirer. On a fait avec la soie qu'il a recuillie des bas qui se sont trouvés de meilleure qualité que ceux de plusieurs Manufactures étrangeres. L'industrie, dans les circonstances favorables, souvent est grande en naissant, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; l'on s'en étonne, parce que l'on juge ordinairement de ses forces, par les languissans efforts qu'elle fait, quand elle est enchaînée. M. de C. doit augmenter de plusieurs milliers d'arbres sa belle plantation de mûriers. Par ses mains, la Société a distribué huit pistoles aux Cultivateurs qu'il employe.

Le sieur Klingewort, le cadet, Horloger à Gottingen, a fabriqué des limes d'acier de Styrie, aussi bonnes que celles d'Angleterre, au jugement de l'Académie de Gottingue : il se flatte d'en faire de la même qualité avec l'acier du pays. La Société lui a donné une médaille de deux pistoles, en lui réservant une plus forte récompense, lorsqu'il aura exécuté ces ouvrages en grand.

On a envoyé une médaille à un garçon Meûnier, pour honorer le zele intrépide avec lequel il a sauvé, au milieu d'un incendie, une maison à Beedenbostel. Il n'y a point encore d'Ordre institué à l'honneur de cette sorte de vertu.

M. Kerstin, de Cassel, a mérité une autre médaille par l'invention d'un instrument nouveau utile pour le traitement du bétail dans certains accidens. La Société fera connoître cet instrument, après un plus mûr examen.

Mrs. Pautzen, Fabricans d'étoffes à Uelzen, ayant fait une grande quantité de pieces de camelots, pluches, serges, façon de Nismes &c, & en ayant débité en détail dans leur magasin, l'année derniere, pour plus de 500 risd., d'aussi bonne qualité que les meilleures qu'on tire de l'Etranger, il leur a été adjugé une prime de 50 risd. On employe ordinairement deux hommes à chaque métier de cette sorte d'étoffes. Mrs. Pautzen n'y en mettent qu'un, moyennant les changemens qu'ils ont faits au métier. Cette économie qu'on regardoit autrefois comme une espece d'assassinat, est aujourd'hui encouragée & récompensée. Les mêmes Fabricans ont perfectionné un moulin utile à leurs travaux.

Il a été distribué des médailles à nombre d'Agriculteurs qui avoient fait des desséchemens, des défrichemens, des améliorations &c.

Un Prix de bonnes mœurs a été remis au Jurat de Beedenbostel qui, quoique chargé d'une nombreuse famille, a payé des dettes considérables dont ses biens étoient grévés, lorsqu'ils lui sont dévolus.

La suite à la Feuille prochaine.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 3 Avril.*

L'Université de Cambridge a proposé pour le concours de ses Bacheliers les questions suivantes : 1° *Utrùm æquum sit ut homo homini perpetuâ obstringatur servitute?* 2°. *Injurias ulcisci an remittere, utrùm sit animi magis excelsi?* On douteroit encore si l'esclavage, l'esclavage perpétuel, n'est pas une iniquité, une iniquité atroce : on douteroit s'il n'y a pas de la grandeur d'ame à se venger, plus de grandeur qu'à pardonner ! C'est dans ce siecle, qu'on propose de pareils doutes ; & c'est une Université d'Angleterre qui

les propose à ses Candidats ! Où domine encore la barbarie !

Par les états les plus exacts que l'on ait dressés de la population des Colonies Angloises de l'Amérique septentrionale, il paroît que le nombre des Habitans monte à trois millions & demi. C'est donc là que les hommes se multiplient aujourd'hui.

On a lu à la Chambre des Communes le Bill tendant à empêcher les abus dans l'emballage du houblon. Comme les Vendeurs ne défalquoient rien pour la tare, il leur a été ordonné de marquer le poids de leur sac que les Acheteurs leur payeront, sa vraie valeur ; car il est en effet très-injuste qu'on vende comme denrée la toile, le bois, le papier qui la contient ; abus néanmoins très-commun & très-lucratif sur-tout pour les Détailleurs qui ne doivent peser que la denrée seule & qui exercent une exaction punissable sur le pauvre Peuple par un usage contraire.

Les Commis des Douanes ont reçu, vers la fin du mois dernier, l'ordre de recevoir les guinées courtes de poids sur le pied de 3 l. 17 sh. 10 d. & 1 ½ p., l'once, pour le payement des droits, jusqu'au 21 du courant.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Grenoble, *le 4 Avril.*

Le beau tems s'est soutenu avec assez de constance pour permettre au Laboureur de consommer heureusement les travaux les plus utiles de la saison & pour le remplir des espérances les plus douces. Nos campagnes sont très-riantes. De jour en jour, les gelées tardives deviennent moins à craindre, si ce n'est pour les vignes. Cette calamité à part, il y a lieu de se promettre les plus pleines récoltes en tout genre.

La réunion des Charges qui ne sont pas de purs titres illustrans ou enrichissans, & sur-tout de celles qui imposent réciproquement des fonctions journalieres, rend évidemment leur exercice trop difficile ou plutôt impossible, même au zele le plus ardent. Ce n'est pas trop d'un homme pour remplir chacune de celles qui ne sont pas faites précisément pour l'intérêt des Titulaires. Par un abus contraire aux loix & au bien public, le premier Consulat & la Lieutenance Générale de Police étoient ici occupés par un seul. Cependant leur incompatibilité est bien manifeste. La Police, toute populaire, demande une vigilance, des soins si actifs, une expédition si prompte, une étude si continuelle & si profonde de la Justice & de l'Ordre social, qu'elle ne souffre point que son Chef se livre à une sollicitude tout-à fait étrangere. Aussi avons-nous vu la sûreté & la commodité publiques fort négligées : nous avons vu le commerce des choses de premiere nécessité & par conséquent l'intérêt primitif de l'Agriculture, opprimés par des réglemens divers, renouvellés des Grecs, souvent désapprouvés & cassés ensuite par le Parlement, comme nous l'avons annoncé dans différentes occasions. Lorsqu'il étoit question d'un abus réel ou imaginaire, on ouvroit de vieilles Archives, & il en émanoit une nouvelle Ordonnance, quoique la loi elle-même ou l'intérêt public en eût déjà annullé les dispositions. Le Parlement veilloit avec d'autant plus de soin pour arrêter le désordre, qu'un des plus grands fléaux des campagnes, c'est la Police des Villes mal exercée. Cette Cour avoit déjà donné avis au Conseil de Ville qu'elle ne pouvoit tolérer plus long-tems une accumulation de fonctions trop différentes par leur nature sur la même tête. Enfin à la requête de M. le Procureur Général, Magistrat respectable qui connoît les vrais principes du bien public & qui travaille de toutes ses forces à les réduire en pratique, le Parlement a commis, par un Arrêt du 22 Mars, Me. Bozonat, Avocat Consistorial en la Cour, pour remplir les fonctions & la Charge de Lieutenant-Général de Police dans cette Ville, jusqu'à ce qu'il ait plû au Roi d'y pourvoir. Ce choix, agréable à tous les ordres d'Habitans, promet une administration sage & éclairée.

De la Rochelle, *le 6 Avril.*

Les eaux-de-vie baissent ici ; les grains, à Marans & autres lieux. Les vins ne varient presque pas dans tous nos environs. Les sels tendent à remonter dans quelques Ports. L'eau-de-vie vaut ici 112 l., les 27 veltes ; à Cognac, de 125 à 130 l. Le fro-

ment vaut à Marans de 200 à 205 l. le tonneau. Les productions de la terre ont les plus belles apparences dans toutes nos Provinces.

De Poitiers, *le 9 Avril.*

On écrit de divers endroits de la Province que les prix des grains, quoique ci-devant ils fussent plutôt au dessous qu'au dessus du médiocre, y baissent sensiblement. Le tems a été aussi favorable qu'il étoit possible, pour les semailles de Mars : déjà même les grains ont levé en plusieurs endroits. Dans quelques cantons, on a remarqué que les pluies qui ont regné pendant la plus grande partie de l'hiver, avoient fait naître dans les champs ensemencés en seigle des vers qui ont fait périr les plantes : il a fallu y repasser la charue pour y jetter d'autres grains. Tous les arbres fruitiers sont très-avancés. La vigne commence à pousser ; c'est presque la seule récolte pour laquelle la gelée soit à craindre.

On dit qu'il a paru un loup dans les environs de Croutelle, à une lieue de cette Ville. Apparemment l'abondance des pluies aura fait sortir ces animaux de leurs retraites boisées. Il faut espérer qu'on se mettra de bonne heure à leur poursuite.

Il avoit été ordonné, par un Arrêt du Conseil d'Etat du 16 Juin 1772, que les Syndics des Tailles imposeroient sur les Possesseurs des fonds sujets au droit de boisselage, dans diverses Paroisses du Diocese de Luçon, la somme de trente mille livres, non compris six deniers pour livre, pour frais de rôle & de recouvrement, afin d'indemniser M. *de Lezardiere* des avances qu'il avoit faites pour obtenir le rapport des Lettres-Patentes du mois de Juillet 1769, portant établissement du droit de dime au lieu de celui de boisselage dans ledit Diocese. M. de Lezardiere, ayant appris que cette somme se levoit en exécution de l'ordre du Conseil, a déclaré par une lettre du 8 Février à M. l'Intendant, qu'il ne vouloit point recevoir la somme imposée pour la restitution de ses frais. Vu l'Arrêt du Conseil d'Etat, les rôles dressés en conséquence, la lettre de ce généreux Patriote, la décision de M. d'Ormesson du 14 Mars dernier, M. l'Intendant a rendu, le 22 du même mois, une Ordonnance par laquelle il est enjoint aux Collecteurs desdites Paroisses de rendre les sommes qu'ils ont reçues pour ledit objet, avec défense de continuer la perception du montant dudit rôle... Trente mille livres rendues aux avances de la culture ! Qu'on calcule le prix de ce bienfait. Trente mille livres libéralement employées à procurer une réforme très-avantageuse aux campagnes ! Qu'on apprécie le mérite de ce sacrifice, si l'on peut appeller sacrifice un acte qui ne coûte rien au grand cœur qui le fait. Le nom du Bienfaiteur du Diocese de Luçon ne sera pas dans l'Histoire ; non, il ne sera peut-être pas gravé en lettres d'or dans les Eglises, les salles de Conseil, les lieux éminens des Paroisses de ce Diocese ; il y sera peut-être oublié. Eh bien ! il restera dans nos humbles Feuilles que les bons Citoyens reliront peut-être quelquefois pour s'édifier.

De Paris, *le 16 Avril.*

Le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, appliqué depuis un grand nombre d'années à recueillir les observations météorologiques, matiere sur laquelle il vient de donner un grand Ouvrage, *à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins*, a publié le suivant résultat de celles qu'il a faites à Montmorenci pendant l'année 1773.

Le vent dominant de l'année a été le sud-ouest. Dans les mois de Janvier, Février, Août, Novembre & Décembre, il a été violent & impétueux.

Le plus grand degré de chaleur a été de 27 $\frac{1}{3}$ deg., le 14 Août à 2 heures du soir. Le plus grand degré de froid a été de 8 deg. de condensation, le 5 Février, à 7 heures du matin. La différence de la plus forte & de la moindre chaleurs s'est donc trouvée de 35 $\frac{1}{8}$ deg... La somme des degrés de chaleur moyenne pendant toute l'année a été de 3414 deg., par conséquent plus grande de 74 degrés que celle de l'année commune fixée par un calcul de vingt années d'observations à 3340 deg. L'année précédente, cette même somme avoit été de 3448 deg... La somme des degrés de froid moyen a été de 43 degrés moindre que celle de l'année commune fixée à 63 deg. Cette même somme avoit avoit été, l'année précédente, de 45 deg... La température de 1773 a été

variable, elle doit passer pour froide. La température de l'automne a été singulièrement douce. Même observation l'année précédente.

La plus grande élévation du mercure a été de 28 pouces 6 lignes, le 4 Février à 2 heures du soir : la plus petite de 26 p. 11 l., le 12 Novembre à 2 h. du soir : l'élévation moyenne de l'année, 27 p. 10 l. $\frac{1}{6}$. En général, le mercure a éprouvé de grandes & de promptes variations.

La quantité de pluie & de neige a été de 23 pouces 2 lignes, & plus grande de 6 p. 6 l. que celle de l'année commune, fixée ordinairement à 17 p. 8 l. L'année précédente, cette quantité n'avoit été que de 19 p. 2 l. M. Cotte croit que la détermination reçue de l'année commune n'est pas juste, & qu'elle doit être fixée pour Paris à 18 ou 19 p., comme elle l'avoit été anciennement. La neige a fourni 9 $\frac{1}{4}$ lignes d'eau, ce qui équivaut à environ 5 p. de neige. Le mois de Juin a été le plus pluvieux; le moins pluvieux, le mois de Mars. 146 jours ou à peu près la moitié de l'année, de pluie, neige ou grêle. L'année précédente, la somme des jours pluvieux avoit été de 125 sur 366.

L'évaporation a été de 31 pouces 2 lig. : ainsi elle a excédé de 8 pouces la quantité d'eau donnée par les pluies. L'année précédente, cet excédent avoit été de 8 p. 11 l.

La plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée a été de 20 d. 15 m. ; la plus petite, 19 d. 45 m. ; la moyenne, 19 d. 55 m. La variation a été très-grande & très-singuliere depuis le mois d'Août jusqu'à la fin de l'année. On n'a peut-être jamais vu l'aiguille si agitée & pendant si long tems.

La température de l'année a été très-variable. L'hiver n'a pas été absolument froid; mais le printems & l'été ont été froids & humides. Ainsi on peut dire à cet égard que l'année a été froide.

Pendant les orages, le conducteur électrique a donné des étincelles très-vives, souvent même dans des tems où il ne tomboit que des pluies d'orage sans tonnerre. Les ouragans & les inondations ont désolé plusieurs Provinces, entr'autres, la Bretagne & la Picardie. Plusieurs autres pays de l'Europe en ont aussi beaucoup souffert.

Il y a eu très-peu de malades dans la Paroisse de Montmorenci ; & l'on peut dire qu'il n'y a point eu de maladies regnantes. Dans cette Paroisse où l'on compte environ 1100 personnes, il y a eu 52 naissances (31 garçons & 21 filles), 7 mariages, 39 sépultures (9 hommes, 14 femmes, 11 enfans mâles, 5 enfans filles).

Les récoltes de bled & de vin ont été assez abondantes. Les bleds ne rendoient pas beaucoup, mais ils étoient de garde, parce qu'ils avoient été moissonnés par un tems sec. Le prix du bled avoit un peu baissé à la fin de l'année. A l'égard du vin, on espéroit qu'il seroit bon, il étoit fort cher. Il y a eu peu de pommes dans le pays : on y a recueilli beaucoup de poires & de prunes. Les fruits & sur-tout le raisin n'étoient point de garde.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Observations sur le moulin à bras décrit par M. Pingeron dans la Gazette du Commerce du 22 Mars dernier. Par M. Arnoux, Ingénieur-Méchanicien, rue des Juifs au Marais, à Paris.

En calculant la quantité d'impulsion qu'un homme ou deux seroient obligés de donner par minute pour faire faire à la meule 60 tours par minute, & pour qu'une petite meule puisse faire de bonne farine suivant la force employée, il se trouve qu'en supposant que la lanterne eût seulement sept fuseaux, & que les leviers convergeans fissent agir une fourchette sur des dents inclinées, sur une roue quelconque, ces hommes seront obligés de donner sur une partie circulaire au moins quatre impulsions pour faire faire un tour de lanterne, ce qui feroit 240 coups par minute ; chose impossible, puisqu'un homme ne peut donner avec un levier de la seconde espece de trois pieds de long en décrivant un angle de trente degrés, que trente coups par minute, pour pouvoir soutenir ce travail pendant une heure, en employant sa force ordinaire.

Les volans verticaux ne font que faciliter la force, & sont au pair par-tout où ils sont employés de la même maniere : mais les volans horizontaux perdent considérablement de la force qui leur est imprimée par

ſes variations dans leur équilibre qui ne ſe ſoutient pas un inſtant dans les machines d'une moyenne grandeur, à moins que le poids n'en ſoit de trois milliers ſur un diametre de 4, 5, 6 pieds : hors de cette proportion, ils ne ſont jamais au pair de la force qui leur eſt imprimée, déduction faite de la perte par le frottement.

A l'égard du contrepoids qui doit épargner la force d'un homme tandis que l'autre agira, cette économie ne ſçauroit avoir lieu, car l'homme employant ſa force à la machine, il ne peut l'employer à faire agir le contrepoids : puiſque le contrepoids équivaut à un homme, il employe de même la force d'un homme pour agir ; car qu'il baiſſe ou qu'il s'éleve, il ne peut donner que ce qu'il a reçu.

Ces obſervations ont été faites ſur la ſimple deſcription de la machine, ſans l'inſpection de la figure.

N°. Dans l'article de la Gazette dont il eſt queſtion, M. Pingeron dit qu'on vient de promettre en Angleterre une récompenſe conſidérable à celui qui préſentera le modele du meilleur moulin à bras. On demande quelles ſont les conditions à remplir pour ce concours ? quel eſt le tems donné pour y être admis ? quelle eſt la récompenſe promiſe ? M. Pingeron eſt prié de vouloir bien donner là-deſſus des éclairciſſemens.

I I.

Avis aux perſonnes attaquées de cancer &c.

Cet avis a été communiqué à l'eſtimable Auteur des *Affiches de Poitou*, par un Habitant de Châtellerault.... M. Barbot, Curé d'Antran, près cette derniere Ville, a guéri avec un onguent qu'il diſtribue gratuitement, pluſieurs cancers, plus de mille ulceres, & autant de panaris. Les Médecins des environs lui envoyent eux-mêmes les perſonnes qu'ils trouvent attaquées de ces différens maux. Un Chirurgien, témoin des effets ſurprenans de cet onguent, offrit cinquante louis à M. Barbot pour qu'il en donnât à lui ſeul la recette ; mais le généreux Eccléſiaſtique traita cet homme mercénaire avec une juſte indignation, & communiqua aux Curés voiſins & à d'autres perſonnes charitables le moyen de faire autant de bien qu'il en faiſoit. Une conduite ſi déſintéreſſée, ſi humaine, ſi méritoire, nous perſuade que M. Barbot conſentiroit volontiers à donner à ſon remede la plus grande publicité poſſible ; & nous croyons devoir l'y exhorter. Les perſonnes qui lui écriront apprendront de lui le détail des cures qu'il a faites ; il y en a d'étonnantes. La premiere a été ſur lui même : il alloit perdre la vue & bientôt après la vie, par un cancer qu'il avoit depuis quatre ans entre les yeux, lorſqu'une perſonne de diſtinction qui voyageoit, le rencontra, lui donna ce remede, & lui aſſura qu'il avoit guéri plus de 500 perſonnes attaquées de ce mal cruel.

N°. On nous a demandé la recette d'un remede ſimple contre le cancer, publiée dans différens Papiers & dans la Gazette d'Agriculture en 1772 ou 73. Nous en avons retrouvé une dans la Feuille du 14 *Octobre* 1773 ; mais nous ne croyons pas que ce ſoit celle-là que l'on deſire. On prie les perſonnes qui auroient une note de quelque autre remede de ce genre annoncé dans nos Papiers, de nous l'adreſſer ou d'indiquer la Feuille à laquelle ceux qui en ont beſoin pourront recourir.

I I I.

Obſervation utile ſur les grains.

M. Eiſen, Paſteur d'une Paroiſſe Allemande près de Péterſbourg, a conſtaté par une longue expérience l'efficacité d'un moyen pour fertiliſer de nouveau les endroits d'un champ où des plants de ſeigle auroient pourri. Il ſçavoit que quand on ne feroit, pour ainſi dire, que jetter au haſard un plant ſur la terre & le preſſer avec le pied, il prendroit très-bien & proſpéreroit. Lorſqu'il a eu le déſagrément de trouver dans ſes champs des endroits où l'épi avoit manqué, il a fait tirer de quelqu'autre coin des plus chargés de plants ou d'épis, ce qu'il lui en falloit pour regarnir les vuides. En repeuplant ainſi un côté, il en éclaircit un autre, & c'eſt un avantage pour les épis qu'il délivre du voiſinage des plants ſuperflus. De cette façon, tout le champ eſt couvert comme s'il n'y avoit point eu de

perte ; & il n'y en a réellement pas pour le produit. Pour faire la transplantation, on se contente de lever les plants avec le bout d'une fourche à fumier, & de les placer ensuite dans des lieux marqués où on les presse un peu si le terrein n'a pas été fraîchement labouré ; & dans le cas contraire, on ne fait que les enfoncer en terre. Trois personnes transplantent, dit-on, 20,000 plants en un jour ; c'est beaucoup en vérité ; mais quand elles feroient infiniment moins d'ouvrage, l'opération pourroit être encore productive.

I V.

Demandes.

1. » Un Particulier Ecclésiastique, entre » 40 & 50 ans, lepuel a déjà quelques con- » noissances, mais beaucoup plus de desir » d'en acquérir sur toutes les parties d'Eco- » nomie rurale, Agriculture & Jardinage, » souhaiteroit se perfectionner dans ce gen- » re d'étude & dans la pratique auprès de » quelque Amateur ou Cultivateur. Il offre, » à cet effet, de se transporter dans l'éten- » due de 30 ou 40 lieues aux environs de » Paris chez le Seigneur, le riche Bour- » geois, le bon Fermier qui auroit de quoi » l'occuper en qualité de Préposé ou Cor- » respondant pour quelqu'un des objets sus- » dits. Il ne demande que le simple domi- » cile, ayant de quoi vivre d'ailleurs ; il se » prêteroit de plus à veiller sur l'éducation » des enfans de la famille s'il y avoit lieu, » sans toutefois en faire son objet prin- » cipal. Son adresse est chez *M. Roussel*, » *Avocat en Parlement, maison de l'Univer-* » *sité, rue S. Jacques proche S. Yves, à Paris.* » On le trouvera tous les matins, & même » très-souvent le soir, excepté depuis 4 heu- » res jusqu'à 8.

2. On demande *deux ruches de l'invention de M. de Boisjugan avec la natte voûtée ou plateau qui se pose en dessous de la ruche sur l'établi, ainsi que le piege pour détruire les faux-bourdons, & le soufflet à fer courbé dont on se sert pour faire descendre les abeilles lorsqu'on veut dégraisser les ruches ou enlever la ruche supérieure.* M. de Boisjugan, ou quelquelqu'un de ses amis, voudroit-il nous indiquer où il faut s'adresser pour se procurer ces différens articles ?

3. On demande où l'on pourroit trouver du caviar ou œufs d'esturgeon & autres poissons confits, ainsi que des saucissons de Bologne.

4. Nous devons, au nom du Public, de très-vifs remercimens au généreux Géorgiphile qui a eu la bonté de nous adresser différentes sortes de pommes de terre & des graines, pour les distribuer gratuitement. Ses bienfaits ont été bientôt partagés ; les Demandeurs se sont présentés en foule, & les moins diligens n'ont emporté que des regrets. Nous n'oserions hasarder une priere indiscrete ; mais il nous sera permis de témoigner combien il seroit agréable au Public que ce respectable Bienfaiteur de l'Agriculture pût renouveller ses libéralités. Dans ce cas-là, nous le prierons de se dispenser d'affranchir l'envoi ; le Bureau de Correspondance satisferoit à ces frais. Plusieurs personnes sont intéressées à ce que nous recevions une réponse favorable.

V.

Inventions nouvelles.

1. M. Huguenin de Berlin a inventé pour les pendules un nouveau *piedestal* dont l'utilité particuliere est, qu'en quelque endroit qu'on le place, même contre un mur très-inégal, la pendule reprend d'elle-même son a-plomb & la position convenable, va avec la même exactitude qu'à l'ordinaire, & ne se dérange point. Cette invention a été soumise à l'examen de la Société Royale de Berlin. MM. Castillon & Sulzer, nommés Commissaires pour en vérifier les propriétés, en ont rendu un compte favorable, en donnant de justes éloges à l'Auteur.

2. L'Académie Royale des Sciences de Paris vient d'approuver des *pesons* circulaires du sieur Pierre Louis, propres à tenir lieu de *romaines*. Quoiqu'ils soient fort simples & qu'ils n ayent que quelques pouces de diametre, on y pese depuis 12 jusqu'à 500 livres. Le prix est suivant le poids, de 20 liv. pour le premier cent, de 15 liv. pour les autres. Le même fait des *compas de réduction* qui subdivisent toutes les par-

ties aliquotes, prix 6 liv. Il faut s'adresser *à la Cantine du Château à Vincennes.*

V I.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 9 Avril 1774, au Mercredi 13 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 24 l. 15 s. à 28 l. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 22 à 27 liv.; 10 s.; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 à 13 l. 10 s.; l'orge, de 9 l. 15 s., 10 l. 5 s. à 10 l. 15 s. aussi *le septier.*

V I I.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 9 Avril 1774, au Mercredi 13 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 27 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Avril 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

V I I I.

Changes de Paris, *du* 16 *Avril* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 1 6
Cadix	14 19
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Pâques*	$\frac{3}{4}$ p. $\frac{9}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 15 Avril 1774.

	#	s		
Or de Portug. à . . .	728			MARC.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10		ONCE.
Or fin à 23 k. . .				
31 32.	100	10		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . .				MARC.
20 g. à	53	15		
Idem à 11 d. 10 . .				
gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Jeudi* 14.	*Vendredi* 15.	*Samedi* 16.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1595	1590 85 82 $\frac{1}{2}$.	1580 75 70. .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	1020	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	325	326 27 26 25 .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 26 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 2 Novembre.*

SUivant les nouvelles de Manzirend, il paroît à craindre que la pêche du hareng ne soit pas bonne. Dans ce cas, de fortes gratifications, accordées pour l'exportation de ce poisson, deviendroient infiniment onéreuses de toute maniere au Peuple. La rareté & la cherté de la denrée augmenteroient en raison du débit extérieur que ces libéralités gratuites occasionneroient. Mais si le Gouvernement fait des sacrifices pour l'encouragement du commerce, son premier objet ne peut être que l'approvisionnement du pays. (*Nous avons lieu de soupçonner que les dernieres informations que nous avons reçues sur cet article, ne sont point exactes ; & que les primes dont il a été fait mention regardent l'introduction intérieure*).

Les bleds ne sont pas encore aux prix nécessaires pour rembourser & maintenir les avances de la culture. Nous aurions besoin d'exportations considérables, avant que la navigation soit arrêtée. Les Cultivateurs ont de la peine à renoncer à l'espérance d'obtenir la liberté de la distillation.

La mortalité parmi le bétail a totalement cessé en Finlande, après avoir causé des pertes qu'on sera long-tems à réparer.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 4 Novembre.*

Les Hôpitaux, les Refuges, les Maisons de force, les Maisons de travail, se sont prodigieusement multipliés depuis un assez petit nombre d'années, dans toute l'Europe, sur-tout en Allemagne. Ces tristes monumens suffisent pour prouver la décadence générale de l'Agriculture & par conséquent des Empires. Autrefois la charité les fondoit ; aujourd'hui c'est la prudence politique. Cependant s'il est vrai qu'avec ces établissemens la misere s'est perpétuée & même accrue, il est à présumer qu'ils ne remédient point au mal, que des causes générales l'entretiennent & l'aggravent, & qu'il faut indispensablement attaquer ces causes, au lieu d'appliquer d'inutiles & dangereux palliatifs. Pour sçavoir si la misere s'est accrue avec ces établissemens, il n'y a qu'à consulter leurs registres & voir si leurs besoins & leurs charges n'ont pas graduellement augmenté depuis leur fondation. A l'époque présente, il paroît que cette recherche seroit inutile, puisqu'on juge généralement nécessaire d'en multiplier le nombre. Les pauvres ne sont pas oubliés dans ce pays. Sa Majesté vient de leur faire bâtir à Potzdam un Hôpital magnifique qui servira d'asyle pour les infirmes, & de prison pour les mendians valides qu'on y fera travailler. La vue des Hôpitaux à côté des Palais des Rois fait naître une foule de réflexions & de sentimens divers.

De Manheim, *le 5 Novembre.*

M. de Necker, Botaniste de S. A l'Electeur Palatin, & Membre de plusieurs Académies vient de publier ici de sçavantes & curieuses recherches concernant l'histoire naturelle des *mousses*. De célebres Naturalistes ont pensé qu'il existoit entre les trois regnes de la nature une liaison si intime que le passage de l'un à l'autre devoit être presqu'insensible. M. de Necker a travaillé à découvrir le point de contact. Il a reconnu que les racines qu'on a jusqu'à présent regardées comme essentielles au regne végétal, & caractéristiques, n'existoient point dans les mousses, & que ce végétal ne jette que des liens avec lesquels il s'attache aux corps voisins, sans recevoir par eux aucune nourriture. Les pores de ces plantes n'ont, à ce qu'il assure, aucune correspondance entr'eux : ce sont autant de petites branches qui pompent l'humidité de l'atmosphere pour nourrir la plante. Les mousses sont, dans le genre végétal, ce que sont, dans le genre animal, les polypes quant à la reproduction. La mousse nommée *riccia cristallina* se multiplie par division comme le *polype tubiforme* de M. de Tremblay. Le tems viendra où ces sortes de découvertes conduiront de l'une à l'autre jusqu'à des résultats d'une utilité économique.

De Francfort, *le 9 Novembre.*

Le fléau des épizooties désole une grande partie de l'Europe. Cette peste s'est d'abord déclarée en Russie & en Finlande : il paroît que c'est de-là qu'elle s'est répandue en Allemagne, en France, en Espagne : ses progrès sont rapides, sa malignité est extrême. Divers Etats de l'Empire en sont actuellement infectés. Elle ravage le pays d'Oldenbourg La Prusse en est attaquée : comme on l'attribue dans ce Royaume à la malpropreté des étables, on a prescrit de nettoyer ces lieux avec le plus grand soin & de faire baigner le bétail dans l'eau fraiche ou du moins de lui en jetter par sceaux sur le corps. La même maladie s'est aussi manifestée du côté de Francfort sur l'Oder. Elle regne dans un canton du Bailliage de Luckow, au Pays d'Hanovre. Pour empêcher qu'elle ne s'étende, il a été défendu de laisser entrer du bétail venant des lieux infectés, quelque passeport que présentent ses conducteurs. L'Angleterre exceptée, il paroît qu'on n'a pris nulle part des précautions contre le mal qu'après qu'il a été déclaré : en Angleterre même, on s'est borné à prohiber l'introduction du bétail de quelques-unes des Provinces désolées. Les quarantaines sont sans doute très onéreuses au commerce ; mais l'épidémie a de cruels effets.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le 25 Octobre.*

Depuis long-tems, le Gouvernement travaille avec persévérance à affranchir le Royaume de l'espece de monopole sous lequel une Nation étrangere l'avoit asservi, en convertissant en privileges exclusifs de simples libertés accordées par les traités. Nous nous étions si fort habitués à nous voir nourris des grains & vêtus des laines de cette Nation au prix de l'or & des diamans de notre Brésil que cet usage prenoit en quelque sorte la force du droit. Non-seulement elle étoit en possession de presque tous les échanges qui se font dans nos Ports, mais même nos flottes destinées pour l'Amérique lui appartenoient presqu'en entier : enfin jusqu'à notre commerce intérieur, les Maisons Angloises établies dans cette Capitale l'avoient envahi. La concurrence se présentoit naturellement pour renverser cette espece d'Empire étranger, sans porter aucune atteinte aux Traités qui n'ont jamais attribué un commerce exclusif à cette Nation. Quelques plaintes que ses Agens & ses Marchands élevent, elles ne sçauroient être fondées. La concurrence a été en effet excitée à divers égards : mais pour favoriser particuliérement l'industrie nationale, elle a été restreinte & même interdite sur divers articles. C'est ce motif qui a déterminé la prohibition de certaines marchandises de France, & qui vient de porter à un taux exorbitant les droits sur certaines marchandises d'Espagne. Mais n'est-il pas à craindre que nos Arts intérieurs, pour n'être pas contrebalancés, ne restent dans leur état de langueur & d'imperfection ? Assurés du débit, nos Fabricans ne croiront-ils pas plutôt avoir un in-

térêt à mal faire qu'à bien faire, puiſque la mauvaiſe qualité de leurs fabrications ſervira à accélérer les beſoins & à multiplier leurs ventes? On a jetté les yeux ſur l'Agriculture; mais l'injonction a pris la place de l'inſtruction : pour favoriſer les Fermiers, on a reſſerré l'uſage des droits des Propriétaires qu'on invite par-là à exercer durement ceux qui leur reſtent, & à négliger de remplir des devoirs ou à faire des efforts pour l'amélioration du territoire. N'eſt-il pas infiniment dangereux que l'autorité ſuprême partage, en ce point ſurtout, la Juriſdiction domeſtique ou privée? Nous ſoumettons ces réflexions au jugement du Public & des hommes reſpectables qui ne deſirent que notre bonheur.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 10 *Novembre*.

M. Walpole n'eſt nullement parvenu à terminer nos différends ſur le commerce avec la Cour de Portugal. On aſſure que s'il eſt rappellé, il ne ſera templacé à Liſbonne par aucun Miniſtre, juſqu'à ce que la Nation ait reçu la ſatisfaction qu'elle deſire.

Les grains ſont conſtamment chers. Cependant il en arrive de l'Etranger. Cette denrée compoſoit la cargaiſon de huit vaiſſeaux & autres bâtimens, entrés la ſemaine derniere à Hull. Nous avons à craindre un hiver rigoureux pour nos pauvres.

Les vaiſſeaux en ſtation à Terre-Neuve ont reçu l'ordre de ſe rendre au Port de Boſton, ſans revenir, comme à l'ordinaire, à Goſport.

Pendant que la miſere augmente, le luxe ne baiſſe pas. Le nombre des caroſſes paroît devenir toujours plus conſidérable, à en juger par le produit de la taxe impoſée ſur cet objet. Depuis Noël juſqu'au milieu de l'été dernier, elle a rendu quarante mille livres ſt.

En 1680, la ſomme totale des taxes pour les pauvres fut de 665,392 l. ſt. En 1773, elle a monté à environ trois millions. En évaluant la différence de l'argent aux deux époques, il reſtera encore qu'elle a doublé depuis moins d'un ſiecle. Il faut obſerver que, comme la taxe a augmenté, le nombre des pauvres auxquels elle n'a pas pourvu, s'eſt accrû proportionnellement.

On prétend qu'à la Séance prochaine du Parlement, il ſera queſtion d'une augmentation de deux cens mille livres ſt. pour la liſte civile. On vient de publier l'état ſuivant des revenus actuels de S. M.

Amendes ou peines pécuniaires	100,000 # ſt.
Duché de Lancaſtre .	20,000.
Duché de Cornouailles. Il rend 180,000 l.; mais on eſtime que les frais pour les Cours de Juſtice, Officiers royaux, exécution des loix, montent à 110,000 l. Il reſte donc quitte & net . .	70,000.
Les ſaiſies de marchandiſes prohibées rendent, année commune, un demi-million. Il y en a moitié pour le Roi	250,000.
Principauté de Galles .	10,000.
Droit de quatre & demi pour cent	630,000.
Si l'on croit que ce ſoit pouſſer cet article trop haut, on n'a qu'à examiner ce que la Virginie ſeule paye. Cet article ne renferme pas le nouvel impôt ſur les Iſles cédées : ce dernier objet monte à . .	30,000.
Revenus quittes & nets en Amérique	17,000.
Les revenus d'Hanovre vont à 120,000 l.; mais il faut en retrancher la moitié pour les dépenſes civiles & militaires. Jamais ces dépenſes ne ſont plus fortes. Reſte à	60,000.
Oſnabrugh rend . .	20,000.
Revenus héréditaires en en Irlande	140,000.
Tous ces objets ſont indépendans de la liſte civile payée par l'Angleterre. Sur le pied fixé à l'avénement de Sa Majeſté au Trône, elle eſt de	800,000.
Total.	2,147,000 # ſt.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 13 Novembre.*

Depuis le commencement du présent mois, l'importation des grains a été très-abondante. La paix entre la Russie & la Porte ouvre à ce commerce un champ plus vaste. La denrée restoit ci-devant accumulée dans divers pays de la domination Ottomane; aujourd'hui les Propriétaires cherchent avidement les débouchés. Des navires Anglois en ont beaucoup tiré des Isles de l'Archipel pour Gênes. Les magasins du Caire en régorgent: les Négocians de cette Place se hâtent d'en charger pour divers Ports de la Méditerranée. Nos Armateurs puisent également dans les Provinces Ottomanes & en Barbarie. Notre Compagnie d'Afrique ne néglige pas ses avantages. Il est venu une tartane chargée de farine de Gibraltar... Plusieurs bâtimens sont arrivés de la pêche de Terre Neuve, bien pourvus... Le Capitaine Philippe Autran a rapporté que le Capitaine Bertrand, en revenant de Smyrne, avoit fait naufrage sur les côtes de Sicile, mais que l'équipage avoit eu le bonheur de se sauver.

De Montpellier, *le 14 Novembre.*

Les bleds de Narbonne valent encore de 12 à 13 l. 5 s. le setier, prix assez cher. On sçait que cette Ville est l'entrepôt de tous ceux qui se recueillent dans le pays ou qui viennent par le canal... Le miel de la même Ville vaut 20 à 22 sous la livre... L'eau-de-vie s'est vendue derniérement à Pezenas, 20 l. 5 sous... Notre verdet vaut 19 s. la livre.

De Lyon, *le 16 Novembre.*

Le nombre des métiers battans diminue tous les jours dans la grande Fabrique, & néanmoins les soies augmentent de prix: elles ont sans doute quelqu'autre débouché.

Il y a eu la nuit du 12 au 13 une crue du Rhône assez considérable pour entraîner quelques moulins & des troncs de bois qui étoient au-dessus de la Ville. Ils ont, par choc, cassé les chaînes & les cables qui amarroient un gros bateau sur lequel étoient établis des machines à friser les ratines & des laminoirs pour le cuivre. Ce bateau s'est engagé sous une des arches du pont de la Guillottiere, & y a été heureusement arreté sans avoir fait eau, & sans autre dommage qu'une partie de la rupture de la charpente du toit.

Il n'a péri personne par cet accident, & les moulins qui ont été emportés au delà du pont de la Guillottiere n'ont point été jettés sur ceux de la Saône, comme il auroit pu arriver. Ils ont suivi la ligne plus droite, que le projet de M. Perrache trace au cours des eaux, & c'est peut-être déjà une des obligations que l'on a aux nouveaux travaux.

Plusieurs Particuliers se disant Inventeurs des paillons d'or & d'argent, ont demandé que leur Art fût érigé en Communauté & en Jurande, afin d'exclure toute autre personne de la participation aux profits de la main d'œuvre & du commerce de cet objet de luxe, lequel a un grand débit. Ils n'ont obtenu qu'un privilege exclusif provisoire auquel d'autres doivent espérer d'être admis. Le nombre des réclamations sera sans doute fort grand; mais souvent elles sont foibles, isolées, concentrées, étouffées.

Un Particulier aime mieux souffrir que de lutter contre un Corps, ou s'y aggréger que de défendre la cause commune de l'industrie. Le Public n'est, en ce point, que *Bellua multorum capitum.* Il seroit à propos de demander aux Solliciteurs du privilege, s'ils pensent eux-mêmes qu'ils perfectionneront plutôt l'Art quand ils l'exerceront seuls en Jurande, que s'ils l'exerçoient en concurrence avec quiconque s'y livreroit.

De Poitiers, *le 19 Novembre.*

On a vu ci-devant combien le parcours causoit de dommages dans le Poitou. Pour diminuer le mal, quelques Paroisses de nos environs ont adopté l'usage établi dans plusieurs Provinces, la Picardie, la Beausse, la Brie, la Champagne &c. de réunir tous les petits troupeaux d'un village & de les

faire conduire par un ou deux Bergers ; accompagnés d'un ou deux chiens. Tandis que dans la plûpart des campagnes il faut pour mener paître quelques moutons, un de ces animaux & un enfant, l'autre méthode épargne le nombre des Gardiens & celui des chiens qu'il faut nourrir souvent aux dépens des hommes. La réunion fait épargne comme elle fait force. Une grande exploitation, bien entendue, est plus économique que la division du même domaine en petites fermes. Une petite famille vit sur un bien où quelques hommes séparés ne pourroient vivre. Les charités éparses sont perdues, tandis que si elles formoient une masse commune, elles fourniroient à de grandes entreprises.

On écrit de Mortagne que la maladie qui désole cette contrée du Bas-Poitou depuis long-tems, ainsi que nous l'avons annoncé, continue ses ravages avec la même vivacité ; & que depuis le mois de Mars, elle a enlevé dans cette Ville le dixieme des personnes faites. On comprend que dans les campagnes le mal doit être infiniment plus meurtrier. Les malades se trainent à la mort par une longue agonie : dès qu'ils expirent, leurs cadavres deviennent violets ou noirs. Il paroîtra sans doute inconcevable qu'on n'en ait pas ouvert un seul ; toutefois la chose est vraie ; & cette maladie menace de dépeupler une partie considérable de la Province.

Nos Paysans ont en général beaucoup de loisir, car ils sont pauvres. Comme l'aisance, l'industrie leur manque. Leur saison morte est très-longue & très-dure. Au défaut des travaux productifs, ne pourroit-on pas tenter de les engager à s'occuper, dans les soirées d'hiver & les mauvais jours, à des ouvrages faciles, comme une ressource secondaire ? Les Lapons, lorsqu'ils sont cantonnés dans leurs hutes, font des corbeilles, des boîtes, des tabatieres qui se vendent très-bien dans le Nord, ou ils filent les nerfs de leurs rennes. Les Montagnards du Tirol, quand l'hiver les renferme dans leurs manoirs, sculptent avec la pointe de leurs coûteaux ces magots de bois qui figurent dans des Foires brillantes. Quelques cantons de l'Allemagne font un gros commerce de ces joujoux d'enfans, formés de cartons, de haillons & de couleurs, dont on voit en France des magasins remplis. Les Paysans du canton de Zurich ont tant de patience, tant de goût pour le travail, tant d'adresse en partie acquise par l'exercice, qu'ils imitent quelque sorte d'ouvrages que ce soit ; & ils sont généralement dans l'aisance. Les ouvrages de paille sont une ressource pour de malheureux Prisonniers. On a vu ci-devant que la seule préparation des bois d'éventail occupoit un canton du Beauvoisis. Il est certains instrumens de bois pur propres à la culture que l'on peut, avec très-peu d'art, aisément façonner. Enfin, suivant les lieux, il est une infinité de travaux auxiliaires auxquels nos pauvres Paysans pourroient occuper leur tems perdu. Ces soins vaudroient mieux que l'oisiveté, que la mendicité, que le travail de force. On trouveroit dans ce pays des matieres pour faire des paniers : nous avons des bois propres pour les éventails ; nos boucheries donneroient aussi des os (les canons de la jambe du bœuf) pour le même usage &c. En même tems que ces malheureux feroient quelques petits profits, ils pourroient donner de la valeur à des matieres qui n'en ont point. Ces os d'animaux, par exemple, il n'y a pas long tems qu'on n'en faisoit ici aucun usage : depuis quelques années, on en borde les quarrés des parterres & on les enfonce dans les murs pour y attacher les espaliers : ils ont acquis un prix, on les voit vendre jusqu'à 15 ou 20 sous le cent : la raclure de ces os sert à fumer les terres, on la vend bien. Il n'y a qu'à sçavoir employer les hommes & les choses.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud. De Saint-Pétersbourg, 1 Octobre v. st. 12 Octobre n. st.

Votre grande correspondance, Monsieur, enrichit la Gazette de Commerce ; & la juste impartialité que vous y observez augmente l'empressement à l'avoir. Comme elle traite aussi des Arts, j'espere que vous ne trouverez pas mauvais que je vous en-

tretienne de ce qui se trouve ici de nouveau dans ce genre. Vous êtes aussi éclairé qu'honête, & je pense que, par cette raison, vous ne voudrez point exclure de notre Nation l'esprit ou plutôt le génie sans lequel vous sçavez qu'il n'y a point d'invention; il n'appartient qu'à des gens de la trempe de M. l'A. C. de hasarder de pareilles décisions. Tous les bons Observateurs diront que le froid améliore plutôt la conception de l'esprit humain qu'il ne la détruit: nos froids sont toujours accompagnés d'un tems sec & serein, l'air est si vif alors que ceux qui sont délicats ont peine à respirer en traversant la rue, ce qui n'est assurément pas propre à engendrer un tempéramment flasque & énervé comme celui des Habitans des climats chauds. Les Caravanes qui viennent à Astrahan par la Baucharie nous amenent beaucoup d'Habitans du Mogol qui sont mous & paresseux, tandis que les nôtres sont robustes & actifs. Je n'attribue pas tout au climat, comme tant de gens, ni au moral comme le célebre Helvetius; je pense que ces deux choses contribuent à la formation des hommes. Qu'auroit dit M. C. s'il eût sçu qu'un de mes Compatriotes a inventé avant vos célebres Méchaniciens une machine telle ou du moins qui a la même propriété que celle que vous avez annoncée N°. 73, p. 583, pour dételer un carosse? La seule différence est que celle dont vous faites mention coûte un prix très-considérable, à voir & à acquérir, & que celle d'ici dont je veux parler peut être vue pour rien par qui veut se donner la peine de l'examiner. Il y a près de deux ans que cette machine, inventée par M. le Grand-Veneur de Russie, est adaptée à un carosse à quatre places: elle a été exécutée par des Ouvriers très-ordinaires, parce qu'elle est de la plus grande simplicité, n'ayant ni poulies ni cordes, & elle n'a coûté qu'environ 12 roubles (60 l. de France). Dans la plus impétueuse fougue des chevaux, la force d'un enfant suffit pour dételer six chevaux à l'instant & sans le moindre obstacle, sans secousse, de façon que tout le monde qui est dans la voiture reste très-tranquille ainsi que le Cocher sur son siege; les chevaux n'emportant avec eux que les harnois & les rênes seulement. On peut ensuite les atteler sur le champ avec la même facilité, & cette manœuvre d'atteler & de dételer peut se répéter autant de fois qu'on le veut sans craindre de rien déranger ni à la voiture ni à la machine. Il me semble, si je ne me trompe, que celle annoncée par vous, ne produit pas un meilleur effet. Si vous le jugez à propos, vous êtes le maître d'insérer cette Lettre dans votre Gazette. J'ai l'honneur d'être &c.

I I.

Cuisine portative.

C'est ainsi qu'on peut appeller une machine nouvellement inventée en Allemagne, au moyen de laquelle un Voyageur peut lui même appreter aisément son petit repas sans s'arrêter. Cette invention sera commode pour tous les pays; il y en a où l'on peut la regarder comme très-nécessaire. Par tout, on trouve, çà & là, plus ou moins, de mauvais chemins, des landes, des déserts. Dans plusieurs Etats, on est obligé de traîner après soi un attirail fort onéreux, & de voyager comme dans des pays sauvages. Cette machine prévient beaucoup d'embarras. Le modele en a été déposé au célebre *Bureau des Annonces de Leipsick*, où chacun a la liberté de le voir & de l'examiner. Dans divers Royaumes où les Arts libéraux fleurissent, l'usage s'est introduit de faire des expositions publiques de tableaux, de sculptures, de gravures &c: c'est fort bien. Y auroit-il un mal à procurer au Public & aux Artistes de semblables expositions de machines, de modeles, de plans, de curiosités méchaniques? L'industrie utile en seroit aussi encouragée; la réputation des Artistes seroit plutôt faite; le Public se familiariseroit davantage avec eux & leurs ouvrages; on trouveroit plus facilement ce qu'on est long-tems à chercher; le génie seroit animé & éclairé. Peut-être seroit-ce encore un bien.

Nous avons vu à Paris une machine à laquelle on donne aussi le nom de *cuisine portative*: nous ignorons si c'est la même que celle de Leipsick.

I I I.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud.

Il est certain, Monsieur, que les maladies

épidémiques & épizootiques nous viennent des pays où l'usage du vin est interdit ou par la loi, ou par le climat, ou par le défaut de commerce.

A la peste, à la petite vérole, à la lepre, qui nous sont portées des pays chauds, je crois qu'on peut ajouter le scorbut, maladie ordinaire des pays froids.

La maladie qui a déjà fait périr tant de bêtes à cornes dans la Guienne, y a été portée par un vaisseau chargé de cuirs de Russie.

Croyez vous, Monsieur, que cela fût arrivé si le commerce des vins eût été libre & qu'il y eût aujourd'hui aucune Nation commerçante dans le Nord qui se privât volontiers d'une denrée qu'elle pourroit se procurer à très-bon marché en échange des siennes ?

Vous verrez aussi, Monsieur, par la note suivante, combien il seroit à desirer que la culture du tabac fût rétablie. (*Pour l'Ordinaire prochain*).

J'ai l'honneur d'être &c.

I V.

Suite des arbres, arbustes &c. qui se trouvent dans les pépinieres de Sens.

Bois-gentil à fleurs rouges, bonduc de Canada, buisson ardent, cassis, buplevrum, caprier, cephalanthus, cerisier à fleurs doubles, chamœcerasus à fleurs blanches, à fleurs rouges, à fruit noir, à fruit bleu, des Alpes à gros fruit rouge; châtaigner, châtaigner à gros fruit, chevrefeuille toujours verd, chevrefeuille Romain, de la Caroline, de Canada, de Virginie; cornouillier de Canada à fruit blanc qui se met en palissades, cornouillier panaché, cornouillier de Virginie, cytise ou trifolium, cytise des Alpes ou ébénier, cytise de Montpellier, cyprès mâle & femelle, dierville, églantier toujours verd, épine royale, épine à fleurs doubles, à feuilles d'arbousier, épine pinchault, épine à ergot de cocq, érable à côte marbrée, à feuilles de tilleul, érable sucre de Canada, plane de Virginie, rouge de Virginie, épinevinette à gros fruit rouge, framboisier, framboisier blanc, framboisier de Canada, framboisier de tous les mois, frêne arbre d'alignement très-beau qui croît dans presque tous les terreins, frêne à fleurs, frêne de la Caroline, à la manne, à bois graveleux, frêne à feuilles panachées, frêne d'Espagne, frêne à petites feuilles, frêne de Hollande, fusain à larges feuilles, fuset, genêt d'Espagne, genêt d'Espagne à fleurs doubles, genêt de Sibérie, grenadille ou fleur de la passion, groseillier à un seul grain violet, groseillier à gros fruit blanc sans épines, hydrangea, jasmin blanc, jasmin jaune, jasminoïdes de la Chine, laurier cerise, laurier thin, laurier de Saint-Antoine, laurier d'Alexandrie, lilas blanc, rouge, de Perse à feuilles de troëne, maronier d'Inde, maronier d'Inde panaché, pavia, marsault à feuilles panachées, merisier à fleurs doubles, merisier à grappes rouges, à grappes noires, mûrier blanc, mûrier rose d'Italie, mûrier de la Chine, micocoulier d'Amérique, nerprun, noyer, noyer de Virginie à fruit oblong, rose de Gueldres, olivier, olivier de Bohême, arme, arme à larges feuilles, pêchers à fleurs doubles, pentaphilloïdes, periploca, phlomis, pin maritime, pin cultivé, pistachier, platane d'Orient, d'Occident à très-larges feuilles, platane des Anciens, platane à feuilles de tilleul, poirier, prunier à fleurs doubles, ptetea, rhamnoïdes, rhedon du Languedoc, romarin, ronces à fleurs doubles blanches, roses de différentes especes, roseau à feuilles panachées, sabine, sapin, saule, parasol d'Orient, saule de Saint Leger, saule odorant, saule des Alpes, securidaca, syringa, syringa nain, syringa à fleurs doubles, vigne de Judée panachée, sorbier de Laponie, sorbier des oiseaux, grand arbre dont les fleurs & les fruits rouges en touffes jettent un éclat charmant; spiræa à fleurs blanches, à feuilles d'obier, à feuilles de saule, staphilodendron, sumac à fruit rouge, à fruit verd, sumac de Virginie, sureau à grappes rouges, à fruit verd, à feuilles de persil, de Canada à feuilles luisantes, sycomore, sycomore panaché, symphoricarpos de la Virginie qui fait un joli buisson taillé en boule, tamarise d'Allemagne, tamarise de Narbonne, tilleul de Hollande magnifique, toxicodendron à larges & à petites feuilles, le vrai vernis

du Japon dont on se sert pour faire le vertis, arbre très-beau, viarnes &c.

(*La suite à la Feuille prochaine*).

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 16 Novembre 1774, au Samedi 19 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 25 l. 10 s. à 27 l. 5 s. *le septier; id.* nouveau, de 22 l. 15 s., 25 à 26 l.; *id.* au Port de la Grève, de 23 l. 10 s. à 25 l. 10 s.; le seigle, de 15, 16 à 16 liv. 10 s., l'orge, de 9 liv. 5 s. à 10 liv. 5 s. aussi *le septier*.

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 16 Novembre 1774, au Samedi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 liv. 5 s., 17 à 18 l. 5 s. *le septier; idem* nouvelle, de 15 à 17 liv.; *idem* à la Greve, de 15 l. 10 s. à 16 l. 5 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Novembre 1774, de 51 à 52 l.; *id.* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 40 à 41; *idem* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 34 à 35; *id.* nouveau, de 32 à 33; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 liv.; le cent de foin au Port de la Grève, de 30 à 31 l.

VII.

Changes de Paris, *du* 23 *Octobre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{8}$	
Londres	30	15 16e.
Hambourg	182	
Madrid	15	1
Cadix	14	
Livourne	95 $\frac{1}{4}$	
Gênes	93 $\frac{1}{4}$	
Lyon *Saints*.	$\frac{3}{8}$ p.	$\frac{9}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 23 Novembre 1774.

		#	ß	
Or de Portug. à	. .	718		marc.
Du Mexique à	. . .	714		
Du Perou à	. . . .	706		
Les guinées à	. . .	717	10	
Ducats à	. . . .	98		once.
Or fin à 23 k. 31 32.	. . . .	99	15	
Or à 20 karats à	. .	83	10	
L'argent à 11 d. 20 g. à	. . . .	53	5	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	. . . . .	51	15	
Piastres à	. . . .	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Lundi* 21.	*Mardi* 22.	*Mercredi* 23.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1890 87 $\frac{1}{2}$ . .	1887 $\frac{1}{2}$ 85 . .	1885 80 82 $\frac{1}{2}$.
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1200 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Cat.	. . . . .	390	390. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 4 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 9 Décembre.*

PEndant la disette de l'année derniere, le Gouvernement fit distribuer à titre de prêt ou d'avances, les grains amassés à grands frais dans les magasins de la Couronne. Il vient d'être enjoint aux Gouverneurs des Provinces de se les faire ou restituer en nature ou payer au prix de l'achat; ce qui suppose que l'on juge le Royaume suffisamment approvisionné & les Habitans en état de faire face tout-à-la-fois à leurs besoins & à leurs engagemens.

La Commission des Eaux & Forêts, nommée par S. M., a présenté le plan d'une nouvelle Ordonnance concernant la chasse & le gouvernement des bois. Ce plan est actuellement soumis à un examen scrupuleux. On ne doute pas que le Réglement qui interviendra ne tende à assurer la parfaite jouissance de la propriété, la plénitude des récoltes, & le déployement progressif de l'Industrie.

ALLEMAGNE.

DE MANHEIM, *le 18 Décembre.*

M. Riem, de la Société Economique Palatine, vient de s'élever contre l'usage d'élever des abeilles dans les Villes. Peut-être a-t-il raison; mais il l'auroit bien davantage, s'il y avoit mis moins de véhémence, & qu'il n'eût pas traité une faute d'ignorance avec autant d'humeur & d'aigreur qu'un crime volontaire. Il n'épargne même pas les Sociétés respectables qui s'appliquent particuliérement à faire fleurir cette branche d'Economie. Du reste, c'est avec beaucoup de fondement qu'il place à la campagne, dans les villages, dans les bois, le domicile naturel & utile de ces petites républiques.

ITALIE.

DE ROME, *le 2 Décembre.*

Depuis quelque tems, les prix des denrées les plus communes ou les plus nécessaires, & en dernier lieu, ceux du porc frais & du porc salé, aliment très-recherché du Peuple, ont été baissées ici par la taxe; & les pauvres, que nous aimons bien & que nous aurons toujours avec nous, ont plus de facilité à vivre agréablemunt & à se multiplier.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 14 Décembre.*

On écrit de Callosa de Ensarria, Ville du Royaume de Valence, que les Chirurgiens Joseph Botella & Juan Plana ont commencé en 1769 à y pratiquer l'inocula-

tion avec succès ; & que dans le courant de la présente année, ils ont inoculé cent quatre vingts-seize enfans de l'un & de l'autre sexes, lesquels sont tous parfaitement rétablis, quoique dans le même tems il soit mort une grande partie de ceux qui ont été naturellement attaqués de la petite vérole. Ces faits sont constatés par des témoignages. *Por testimonio dado.... consta que..... ; cuya operacion han repetido este anno con igual felicidad en 196 ninos de ambos sexôs, todos los quales se hallan perfectamente restablecidos ; notandose al mismo tempo que ha muerto gran parte de los inficionados que no se inocularon.* Gazeta de Madrid del martes 14 Diciembre de 1773, p. 436.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 21 Décembre.*

On écrit de S. Ives les particularités suivantes. Cette Ville se trouve dans la situation la plus triste où elle ait jamais été. Les pêches du hareng & de la pélamide ont manqué totalement. Nous préparons ici, année commune, huit ou neuf mille tonneaux de pélamides & deux ou trois mille barils de harengs : cependant, ce qui est incroyable, nous n'avons préparé, cet automne, jusqu'au 3 Décembre, que six tonneaux de poissons de la premiere espece & six barils de la seconde. Nous avons trop sujet de craindre que nos Pêcheurs & nos Ouvriers ne soient dans la détresse, cet hiver.

On écrit qu'un ouragan a battu une des Antilles, & que plusieurs bâtimens y ont péri avec leurs équipages.

Le 13, il y eut à Edimbourg une Assemblée générale des *Intéressés à la Banque d'Ecosse* : il y fut résolu qu'on présenteroit Requête au Parlement pour obtenir la liberté d'ajouter cent mille livres st. à leur fonds capital, pour lesquels ils souscriront seuls.

Quand il s'agit, dans ce Royaume, d'ouvrir des canaux de navigation, les fonds ne manquent pas, rien n'est plus aisé à remplir qu'une souscription de cent mille livres st. Les Propriétaires du canal de Birmingham viennent de former le projet d'en tirer un nouveau jusqu'à Coventry. Si le plan est approuvé, une souscription de cent mille livres sera aussi-tôt proposée, avant qu'on s'adresse au Parlement pour obtenir la permission de l'exécuter.

Hier, 20, il a été expédié une Commission pour autoriser le Comte d'Harcourt à donner le consentement Royal aux Bills concernant l'établissement d'une Tontine, celui d'un droit de timbre sur le velin, le parchemin, le papier &c, en Irlande.

On a calculé que les Juges qu'on doit envoyer dans l'Inde n'auront pas plus d'affaires à juger que n'en ont nos Tribunaux ordinaires de Justice ; & pour ce pénible service, il leur sera payé annuellement 130,000 liv. st.... La Compagnie des Indes n'a envoyé l'année derniere que seize vaisseaux dont on attend les deux derniers dans un mois ; pendant que l'année d'auparavant, elle en avoit envoyé quarante.

On prétend que le haut prix de la drêche occasionnera la ruine des principaux Brasseurs, & que, sous peu de jours, il y en a plusieurs qui abandonneront ce commerce. On dit que, dans l'espace de douze mois, un d'entr'eux, près de Moorfields, a perdu quatre mille liv. st.

Les Hollandois prennent tant d'avantage dans le trafic de l'or qu'ils porteront un grand préjudice à cette branche de notre commerce avec Lisbonne & Cadix.

Une personne employée dans les chantiers de Deptford a inventé un nouvel instrument pour mesurer le chemin que les vaisseaux font en mer, quelque tems qu'il régne. Mis à l'épreuve, par ordre du Lord Sandwich, cet instrument a rempli l'objet de sa destination : l'Auteur a reçu une récompense proportionnée à l'utilité de la machine & à l'art avec lequel elle est exécutée.

Au commencement du mois de Mai dernier, on planta dans le jardin de M. John-Gilbert Cooper, Ecuyer, *deux* pommes de terre coupées en petites tranches. Au mois de Novembre, on y a recueilli vingt cinq mesures de ces racines, du poids total de *cinq cens douze livres* d'Angleterre. Le terrein étoit extrêmement fort & gras.

On écrit de Castle-Cary, dans le Somerset, en date du 15 Décembre, le fait suivant. Un Fermier avoit pris à bail trente acres de terre du côté de nos montagnes sablonneuses, à 13 schellings l'acre. Il les afferma pour six mois à des Planteurs de pommes de terre, à 3 liv. 10 schell., l'a-

tre, à la charge qu'ils nettoyeroient le terrein de mauvaises herbes, bruyeres, buissons &c, & qu'ils feroient leur récolte d'assez bonne heure pour qu'à la *Saint Michel* on pût semer du froment. Ils ont tenu parole. Leur récolte de patates, à leur prix actuel de cinq schellings le sac, leur rendra au moins *neuf cens livres sterlings*. Le froment semé, après cette récolte, est actuellement de toute beauté.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Montpellier, *le 26 Décembre.*

Le 8 de ce mois, la Société Royale des Sciences de cette Ville, sous la Présidence de M. de S. Priest, Intendant de la Province, tint une Assemblée publique en présence des Etats. Après l'ouverture de la Séance, M. le Marquis de Montferrier, Directeur de la Compagnie, lut l'analyse des différens Ouvrages présentés pour le concours au Prix de 600 liv. proposé par les Etats & destiné pour l'Auteur de *la meilleure maniere de déterminer les différens titres ou degrés de spirituosité des eaux-de-vie & esprits-de-vin, relativement au commerce.* Le Directeur annonça que l'Académie avoit adjugé le Prix à la piece n°. 4, portant pour devise,

Legibus ut propriis viget Occitania, vina
Sic sua, quantumvis lentâ fornace liquata,
Vim propriam certoque habeant à pondere legem

L'Auteur est M. Bories, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, demeurant à Cette. Il a résolu le problème, au moyen de deux sortes d'aréometres qui ont paru remplir les vues des Etats & de l'Académie, & dont la justesse a été reconnue par divers essais en présence de l'Assemblée. La piece n°. 8 a paru le plus approcher de l'Ouvrage couronné : elle a pour devise, *Scientia à rebus occultis, & ipsâ naturâ absconditis ad usum communem adducenda* : Cic. L'Académie a cru pouvoir la citer avec éloge, comme remplie d'excellentes recherches. La piece n°. 5, avec devise, *Bis repetita placent*, a mérité qu'on en fit mention après celles-là.

M. de Ratte, Secretaire perpétuel, annonça le jugement de l'Académie au sujet d'un autre Prix de 600 liv. proposé par un Académicien, pour celui qui détermineroit *les principaux caracteres des terres en général, en assignant les défauts de celles qui sont peu propres à la production des grains, & les moyens d'y remédier.* Ce Prix a été décerné à la piece n°. 2, dont la devise est, *Felix qui potuit rerum cognoscere causas*, Virg. L'Auteur n'ayant pas joint à son Ouvrage un billet cacheté, contenant son nom avec ses qualités & son adresse, on le prie de se faire connoître. L'accessit a été obtenu par la piece n°. 4, ayant pour devise, *l'aura qui pourra.*

Après avoir donné une notice de ces deux pieces, M. Ratte avertit de nouveau que l'Académie proposoit pour l'année prochaine un Prix de 300 l., & pour sujet, *l'influence des Météores sur la végétation, & les conséquences pratiques que l'on peut tirer relativement à cet objet des différentes observations météorologiques faites jusqu'ici.* M. Gouan présenta le premier volume de ses *Observationes Botanicæ*, in-fol. avec 28 estampes. MM. Amoreux, fils, Allut, le Baron de Fougeres, de Ratte, lurent des Mémoires sur *l'analyse & les vertus des eaux de Meynes*, sur la *vitrification*, sur *un oiseau de proie des Alpes appellé* Lamerguaille, sur la *disparition de l'anneau de Saturne.*

Du Mans, *le 23 Décembre.*

Le Mardi, 30 Novembre, la Société Royale d'Agriculture au Bureau de cette Ville tint à la rentrée sa 426e. Séance. Après avoir traité différens objets, M. le Secretaire communiqua à sa Compagnie les observations suivantes sur une maladie occasionnée par des seigles nouveaux au Bas-Maine, dans une grande étendue de la Paroisse de S. Martin de Connée, & dans des parties de quelques Paroisses limitrophes.

Ceux qui ont mangé du pain fait avec ce seigle sont tombés dans un assoupissement continu & tel qu'ils ne pouvoient pas se réveiller : lorsqu'à la fin ils sortoient de cet assoupissement, ils se trouvoient si fatigués qu'ils étoient forcés de renoncer au travail & à toute occupation. Les chiens même, qui ont mangé de ce pain, ont éprouvé les mêmes accidens.

La maladie s'étoit si fort étendue dans ce canton qu'il en a été rendu compte à M. l'Intendant de la Généralité de Tours. Ce Magistrat a envoyé sur les lieux M. le Docteur Fleury, Médecin à Sillé-le-Guillaume, pour examiner les causes du mal & y apporter les remedes. En même tems, il a été défendu de porter de ces seigles maléficiés aux Marchés. Ce Médecin s'est acquitté de sa commission; & il en a fait son rapport à M. l'Intendant, en lui envoyant de ces grains & leur analyse.

M. Fleury étant mort peu de tems après, M. le Secretaire n'a pu se procurer cette analyse, mais il s'est procuré de ces grains dont l'apparence est assez belle pour qu'au coup d'œil on en croye la qualité bonne. On trouve mêlées avec ces seigles de petites graines longues d'herbes inconnues. En coupant les grains avec un couteau, on voit que la majeure partie en est blanche, pleine & de bonne qualité : mais il y en a qui ont la farine assez jaune, & d'autres d'un verd brun & de mauvaise odeur. Il y a apparence que c'est dans ces derniers que réside le vice.

Mais comme le mauvais grain est de la même grosseur que le bon, il n'a pu en être séparé par le moyen du crible. Peut-être y seroit-on parvenu en jettant tout ce seigle dans l'eau : les grains viciés étant moins remplis de farine & plus légers, ils auroient pu surnager & être enlevés.

Quelques personnes ayant essayé de mettre ces nouveaux seigles avec moitié de sarrasin ou bled noir de la récolte précédente (nourriture la plus ordinaire du Bas-Maine), elles n'ont plus éprouvé d'accidens. Les gens du canton attribuent ce vice singulier à différentes causes vagues. Il est à présumer qu'il provient des intempéries très variées arrivées au printems & sur-tout lors de la floraison des seigles; intempéries qui ont été plus fortes dans tel canton que dans les autres.

On a recommandé de ne point se servir de ces seigles pour les nouveaux ensemencemens. Les gros Fermiers se sont conformés à cette invitation; mais les foibles & pauvres Colons n'ont pas eu le moyen d'acheter de meilleures semences. C'est surtout dans de pareilles circonstances que les charités & les secours devroient aller au-devant des besoins.

On a appris avec satisfaction que les mauvais effets de ces grains n'ont pas été de longue durée, qu'ils n'étoient pas mortels, & qu'à mesure que les grains ont séché dans les greniers, ils se sont améliorés & la maladie s'est entiérement dissipée.

En général, tous les seigles, même de la meilleure qualité, lorsqu'ils ne se récoltent point par une saison séche & chaude, ne devroient jamais être consommés dans leur primeur ou fraîcheur, à moins qu'on ne les passât auparavant soit dans une étuve soit dans un four, ou qu'on ne les exposât pendant plusieurs jours aux ardeurs du soleil, en ayant soin de les bien remuer pour leur enlever l'humeur visqueuse qu'ils conservent jusqu'à ce qu'ils aient resté quelque tems dans les greniers pour y acquérir leur perfection. On a encore observé que les seigles ergotés sont plus ou moins pernicieux dans certaines années, selon les climats, & qu'ils perdent également leur vice en vieillissant. Mais la misere qui régne toujours parmi les plus petits Colons en tems de cherté, ne leur permet pas d'user de ces précautions; ils sont même souvent dans la dure nécessité de ne pas attendre la maturité de leurs seigles, pour s'en nourrir, extrémité des plus fâcheuses. Il n'y auroit d'autre remede à ce mal que la charité que les Décimateurs, les Curés, les riches Propriétaires pourroient exercer sans rien donner, & simplement en échangeant des seigles vieux contre des nouveaux seigles, boisseau pour boisseau, avec ces malheureux petits Colons très nombreux dans cette Province où assez réguliérement ils essuyent des fievres & des maladies immédiatement après la moisson. Peut-on attribuer cette espece de fléau à d'autres causes qu'à cette nourriture prématurée ?

En finissant la Séance, M. le Secretaire a dit qu'il avoit fait pendant les vacances la lecture & l'analyse des Gazettes & Journaux d'Agriculture, & des objets les plus intéressans dont il fera part successivement au Bureau.

De Poitiers, *le 23 Décembre.*

Les excellens Mémoires publiés par M. Jouyneau Desloges pour le rétablissement de la navigation du Clain depuis Poitiers

jusqu'à Châtellerault, ont fait la plus profonde impression sur les esprits. Le Gouvernement s'est plusieurs fois occupé de ce projet important dans le courant de ce siecle. En 1716, une Compagnie se présenta qui ne demandoit que la permission d'emprunter une somme de deux millions pour exécuter un canal de communication de la Vienne avec le Clain. On a conçu un nouveau plan qui n'exigeroit qu'une dépense modique pour établir la navigation depuis Poitiers jusqu'à Châtellerault. Les bons Citoyens se flattent qu'il sera favorablement accueilli, & avec d'autant plus de raison qu'après l'admirable entreprise du canal de Picardie & les nouveaux efforts pour l'exécution du canal de Provence, ils voient la résolution nouvellement prise de creuser un autre canal en Berry pour faire communiquer l'Indre avec le Cher, depuis Châtellerault jusqu'à Selles.

Un Agriculteur de cette Province vient de faire de nouvelles observations sur la quantité prodigieuse de semences annuellement employée en pure perte. Il a calculé que, dans une terre préparée par de forts labours & un excellent engrais, en recueillant *douze boisseaux pour un*, il y avoit néanmoins eu perte *de neuf onzièmes de semence*. Cette dissipation seroit elle donc inévitable, & ne seroit-il pas facile de la prévenir? Nous donnerons peut-être les détails de cette expérience.

De Nancy, *le 24 Décembre.*

Arrêt de la Cour Souveraine du 4 Décembre, rendu sur la procédure extraordinaire contre les Auteurs des émeutes populaires arrivées dans la Ville de Commercy, aux mois de Mai & de Juin derniers, à l'occasion de transports de grains que des Particuliers conduisoient dans d'autres Villes du Royaume, suivant la liberté qu'en ont tous les Propriétaires & Commerçans, en se conformant aux regles établies. Quelques-uns des coupables sont condamnés à être blâmés à l'Audience publique de la Ville de Commercy, d'autres à être admonêtés &c. La Cour faisant droit sur les requisitions du Procureur Général, a ordonné par forme de réglement qu'à la plus légere apparence d'émotion populaire & au premier mouvement dont s'appercevront ou seront instruits les Substituts du Procureur Général dans les Bailliages, Présidiaux & autres Sieges du ressort de la Cour, ils feront saisir & arrêter sur le champ les plus coupables, & leur feront faire leur procès avec la plus grande célérité & sans désemparer. Il enjoint aux Juges d'y procéder sans retardement ni diversion quelconque ensuite de leur Jugement & sur l'appel, les Accusés être envoyés dans les prisons de la Cour, pour y recevoir leur Arrêt. Il est fait défenses à tous Juges de rendre aucun décret sur requête ou autrement, portant permission de saisir & arrêter des grains dans leur ressort, au préjudice de la libre circulation qui en est prescrite dans l'intérieur du Royaume, de Province à Province, à peine de demeurer responsables en leur propre nom, des événemens, ainsi que des dommages-intérêts & dépens des Parties intéressées.

De Soissons, *le 26 Décembre.*

D'après plusieurs Ordonnances de M. l'Intendant & de MM. les Officiers de Police, les plus grandes précautions ont été prises pour empêcher ici l'entrée des bêtes à cornes attaquées de la maladie épizootique qui régne dans le Soissonnois. Le Mémoire de M. Dufot ayant été distribué gratuitement dans tous les villages, par ordre de M. l'Intendant, on en a fait une seconde édition dans laquelle il est annoncé que le succès a confirmé les espérances conçues sur la méthode préservative indiquée par ce Médecin-Citoyen. Aucune des bêtes à l'égard desquelles elle a été suivie n'a été atteinte du mal.

De Paris, *le 2 Janvier.*

On a réclamé pour M. de Monfrabeuf, Gentilhomme, ancien Garde-du Corps du Roi, l'invention des charrues à plusieurs socs, honneur qu'il seroit injuste de lui ravir, & que plusieurs Méchaniciens ont pu néanmoins partager sans avoir rien emprunté les uns des autres. Quoiqu'il en soit, M. de M. a fait, à ce qu'on assure, exécuter une charrue à *trois ou quatre* socs & à deux chevaux, qu'un seul homme conduit très-bien dans les terreins ordinaires & sans roche. Pendant neuf ans qu'il s'en

est servi, sa récolte a toujours été plus abondante qu'elle ne l'étoit auparavant. Ceux qui voudront s'assurer des faits, pourront s'adresser à lui-même, à Thenorgues par Sedan.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Avis divers.

1. *Journal de Littérature, des Sciences & des Arts*, » contenant toutes les Nouvelles de la » République des Lettres, des Analyses » claires & précises des Edits, Ordonnan- » ces, Déclarations, Lettres-Patentes &c; » les Causes célebres & intéressantes, soit » par les Faits, soit par les Questions, les » Pieces nouvelles &c. Ce Journal paroîtra » exactement les Mardi & Samedi de cha- » que semaine; il sera composé d'une de- » mi feuille in-4°. chaque ordinaire. Le » premier Numéro paroîtra le 11 Janvier » 1774. Avec Approbation & Privilége du » Roi.

» Le titre de ce Journal suffit pour en » faire connoître l'objet, l'étendue & l'im- » portance. Ce nouvel Ouvrage périodique » manquoit à notre Littérature.

» Nous avons plusieurs excellens Jour- » naux; mais comme ils ne paroissent la » plûpart que de mois en mois, ils ne sa- » tisfont pas l'impatience du Public éclairé » qui aime à être instruit de bonne heure » de toutes les nouveautés littéraires.

» Ces Journaux ont l'avantage de pouvoir » entrer dans les discussions approfondies » des Ouvrages dont ils rendent compte; la » nature du nôtre exclud les détails, & ne » nous permet que des notices & des résul- » tats; mais la multiplicité & la variété des » objets qu'il embrasse, & la célérité avec » laquelle nous présenterons à nos Lecteurs » tout ce qui pourra les intéresser & les ins- » truire, donneront un autre prix à notre tra- » vail; ainsi quoique cette nouvelle Feuille » périodique ait un objet commun avec les » autres Journaux, la forme, le ton & le » but en sont essentiellement différens, & » écartent toute espece de concurrence.

» Le Propriétaire de la Feuille périodi- » dique, intitulée *Avant-Coureur*, qui pa- » roît tous les Lundis, auroit pu seul se » plaindre d'un Ouvrage dont le plan se » rapprochoit du sien; mais pour éviter » toute plainte à cet égard, on a acquis du » sieur *Lacombe* tous ses droits sur l'*Avant-* » *Coureur*, qui désormais sera réuni & con- » fondu avec ce *Journal de Littérature*.

» Le prix de la Souscription, tant pour » Paris que pour la Province, rendu franc » de port, est de 18 l. On pourra s'abonner » en tout tems, & commencer par le pre- » mier numéro de chaque mois.

On s'adressera à Paris à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, & dans les Provinces, chez MM. les Directeurs & Contrôleurs des Postes, ainsi que chez les principaux Libraires.

» La nouvelle édition in-4°. & in-12 des » Œuvres complettes de M. le Comte de » Buffon paroîtra à la fin de Janvier, ainsi » que les premiers volumes des Supplémens » in-4°. & in-12.

» Le Voyage de Banks & Solander, 4 v. » in-4°. figur. paroîtra en même tems.

2. *Observations sur la Physique, sur l'Histoire naturelle & sur les Arts*, avec planches, dédiées à Monseigneur le Comte d'Artois, par M. l'Abbé Rozier, Chevalier de l'Eglise de Lyon, Membre de plusieurs Académies &c. &c. &c.

On souscrit actuellement pour cet excellent Recueil périodique, à *Paris, chez l'Auteur, Place & Quarrée Sainte Genevieve, au coin de la rue des Sept-Voies*. Le prix de la Souscription est de 24 l. pour Paris, & de 30 l. pour la Province. Il paroît chaque mois un cahier de dix à onze feuilles d'impression in-4°. A la fin de chaque année, ces douze cahiers formeront deux vol. in-4°. de 60 à 70 feuilles chacun. Cet Ouvrage ne sçauroit être trop recommandé & trop répandu pour les progrès des Sciences & des Arts utiles. Nous n'avons que de nouveaux éloges à ajouter à ceux que nous avons déjà donnés à l'Auteur; nous pourrons, pour le justifier, citer quelques articles des derniers cahiers de 1772.

II.

Observations sur la vaisselle de métal.

Les Chymistes & les Médecins nous effrayent & nous rassurent tour à tour, sur l'usage des vases de métal, de cuivre sur-

tout. Des différentes obſervations que nous avons publiées, il paroîtroit réſulter que l'uſage du cuivre même n'eſt point dangereux, quand on n'y laiſſe pas refroidir les mets. Les Papiers d'Allemagne ont fait mention en dernier lieu de pluſieurs vaiſſeaux de ce métal dont on ſe ſert journellement dans un College très nombreux depuis très-long-tems ſans même qu'on les étaime, & néanmoins il n'en eſt jamais arrivé d'accident. Nous croyons qu'il ſeroit imprudent de ſe repoſer ſur la foi d'un pareil exemple. A tout haſard, il vaut mieux prendre des précautions inutiles que de riſquer de n'en pas prendre aſſez.

M. Model, célebre Chymiſte de Péterſbourg, dont les travaux enrichiſſent de tems en tems nos Feuilles, paroit oppoſé à l'uſage de la vaiſſelle de métal, quel que ſoit le métal. De ſes recherches & de ſes expériences, il déduit quelques regles que nous tranſcrirons.

1°. Il ne faut ni laiſſer ſéjourner ni faire réchauffer dans des vaſes de métal quelconque aucune eſpece de manger & de liqueurs, comme vin, cidre, poiré, meth, biere, toute boiſſon de fruit ſur-tout, lait, ragoût où il entre des œufs, mets ſalés ou aigres &c. Il aſſure qu'il eſt très-dangereux de s'écarter de ce précepte. Il n'excepte pas même de la regle la vaiſſelle d'argent; à plus forte raiſon proſcrit-il le cuivre & l'étaim; le plomb lui paroit le plus à redouter.

2°. Il faut avoir ſoin de tenir toujours nets, luiſans & très ſecs, les vaſes de cuivre pour qu'il ne s'y forme point de verd-de-gris, & les vaſes d'étaim pour que l'acide ne s'y attache pas: ainſi des autres.

On doit bien obſerver, lorſqu'on fait étaimer la vaiſſelle, que cette précaution ne ſoit pas rendue inutile & même funeſte par le melange du plomb.

M. Model ajoute qu'on doit bien ſe garder de laiſſer ſéjourner du beurre dans des pots de terre qui ne ſeroient pas bien verniſſés.

4°. Il avertit ceux qui prennent du tabac, les femmes ſur-tout, de rejetter le tabac en poudre qui ſeroit reſté long-tems dans des boites de plomb; ce qu'on reconnoît à une poudre blanchâtre qui ſe forme au-deſſus du tabac. Cette poudre n'eſt autre choſe que de la chaux de plomb détachée par la force du ſel qui ſe trouve dans le tabac.

Telles ſont les regles données par M. Model. Le ſieur *Baillot, Fondeur à Paris, rue du Harlay, près le Palais*, prétend avoir le ſecret de faire tant en ſimilor qu'en blanc un métal qui n'eſt point ſujet au verd-de-gris; comme on peut l'éprouver en y laiſſant du vinaigre du ſoir au lendemain matin.

III.

Invention utile pour le commerce des eaux-de-vie &c.

M. Scanégaty, habile Méchanicien de Rouen, ſouvent cité dans nos Feuilles, a communiqué à l'Académie royale des Sciences de la même Ville, dont il eſt Membre, un moyen pour déterminer la quantité d'eſprit de-vin, contenue dans une eau de vie quelconque & en toute circonſtance, indépendamment du chaud ou du froid dont la liqueur eſt ſuſceptible. Pour y parvenir, l'Auteur a joint au peſe liqueur un thermometre dont l'échelle eſt tellement proportionnée à la diviſion de ſon aréometre qu'on reconnoit à l'inſtant le plus ou le moins de rarefaction qu'opere ſur l'eau-de-vie l'influence de l'atmoſphere. Il a poſé pour l'état naturel le degré de la *température*, c'eſt-à-dire, dix degrés & un quart de l'échelle de Réaumur. Pour trouver les proportions entre ces deux inſtrumens, M. Scanégaty a dreſſé une table en forme de tarif, laquelle en indique les rapports depuis un juſqu'à cent. Il eſt certainement à deſirer que le Public puiſſe facilement jouir des fruits de ce travail auſſi ingénieux que ſçavant.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Vendredi 24 Décembre 1773, au Mercredi 29 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18 liv. 15 ſ., 21 liv. 10 ſ. à 27 liv. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 20 l. 5 ſ. à 26 liv. Le ſeigle, de 10 l. 15 ſ., 11 à 12 l.; l'orge, de 8 liv. 10 ſ. à 9 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Vendredi 24 Déc. 1773 au Mercredi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17 liv. 15 s., 19 à 20 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 l. 15 s. à 19 l. 5 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 1er. Janvier 1774, de 54 à 55 liv. ; *idem* nouveau de 53 à 54 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 49 à 50 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45 ; *id.* nouveau, de 41 à 42 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l. 10 s.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 31 *Décembre* 1773.

	#	s	
Or de Portug. à . .	728	3	marc.
Du Mexique à . . .	720	10	marc.
Du Perou à	712	5	marc.
Les guinées à . . .	728	6	marc.
Ducats à	98	15	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	10	once.
Or à 20 karats à . .	84	5	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52	6	marc.
Piastres à	49	8	marc.

CHANGES DE PARIS, *du* 31 *Décembre* 1773.

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$
Londres	29 $\frac{3}{4}$
Hambourg	187
Madrid	15 4
Cadix	15 1
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Rois*	1 p. $\frac{8}{8}$ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1773.	*Jeudi* 30.	*Vendredi* 31.	. . . . .
COMP. D. IND.			
Actions à 5 coup.	1537 $\frac{1}{2}$ 40 37 $\frac{1}{2}$.	1540 37 $\frac{1}{2}$ . .	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 3 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 3 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1773.

Du Merc. 29 Déc. 1773 pour le Lundi 27.

Messieurs

Delamotte, six p. mois 1773. } J.
Certain, *idem.* } L.
Creuzé, *idem.*
Masson, *idem.*

Pour le Mardi 28.

Viellard, six p. mois 17773. } L.
Defrance, *idem.*
Cauchy, *idem.*
Defays, *idem.* M.
Marsollier, *idem.* Z.

Du Mercredi 29.

Messieurs

Roytier, six prem. mois 1773. } J.
Radix, *idem.*
Boutray, *idem.* } L.
Gautier, *idem.*
Desplaces, *idem.* M.

Du Jeudi 30.

Courmont, six p. mois 1773. } J.
Deschapelles, *id.* } M.
S. Janvier, *idem.*
Nau, *idem.* } P.
Delagarde, *idem.*

Du Vendredi 31.

Messieurs

Lempereur, six p. mois 1773. } L.
Boscheron, *idem.*
Rouillard, *idem.*
Painchain, *idem.* } M.
Patu, *idem.*

Pour le Samedi 1 *Janvier* 1774.

Lenoir, six prem. mois 1773. } J.
Caron, *idem.*
Delarue pere, *id.* } M.
Gossey, *idem.*
Clouet, *idem.* P.

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 9 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 11 *Juin.*

DES lettres particulieres de Ruſſie portent que pluſieurs Fabriques d'armes & beaucoup de Manufactures de toute eſpece ont été détruites dans l'intérieur de l'Empire.

Les encouragemens pécuniaires, prodigués aux dépens des Peuples, étouffent ſouvent l'induſtrie par la ſécurité qu'ils inſpirent aux uns & les déſavantages qu'ils donnent aux autres. Ce n'eſt pas à dire qu'il n'y ait des cas où le bien public exige d'aider & de récompenſer les hommes utilement induſtrieux. Ci devant le fonds du *diſconto* de la Banque étoit affecté à cet emploi ; toutefois pendant l'anarchie ſénatoriale, ſa deſtination n'a point été remplie. S. M. vient de confirmer ces anciennes diſpoſitions, mais en diſtinguant les cas où les ſecours devront être diſtribués. Par exemple, ſi un Fabricant habile n'a pas des reſſources ſuffiſantes pour ſatisfaire aux demandes des Négocians, obligés de leur côté de faire circuler leurs fonds, on tirera de cette caiſſe les avances néceſſaires pour remettre ſon induſtrie en activité & ſoutenir la bonne fabrication.

S. M. a accordé 200,000 dahlers du Tréſor & déterminé la Banque à en prêter le double à la Ville d'Oerebro pour rétablir différentes écluſes du canal tiré du lac Mœler au lac Hiel-Maren, pour la communication du commerce de Stockolm avec pluſieurs Provinces & différentes mines de fer. L'entretien de ces ouvrages importans avoit été négligé par la Ville d'Oerebro qui, ſelon un uſage aſſez & trop commun dans ce pays, y perçoit des droits ſur les marchandiſes. Ces droits, aujourd'hui hauſſés d'un tiers, ſont engagés pour la ſûreté des capitaux avancés pour la réparation du canal.

On boit encore & l'on diſtille des eaux-de-vie de grains. Une prohibition en invoque une autre : l'uſage de cette liqueur vient d'être condamné comme ſa fabrication. Une probibition en amene plus d'une autre ; comme la diſtillation des grains, la diſtillation du marc du ſucre vient d'être prohibée. Dans ce moment, les grains ſurabondent, il faudroit leur trouver un emploi ou un débouché.

DE GOTHENBOURG, *le* 13 *Juin.*

Le vaiſſeau de la Compagnie Suédoiſe, la *Finlande*, eſt arrivé de Chine : ſon voyage a été heureux.

Selon les avis du Sund, il y a un aſſez grand nombre de vaiſſeaux Anglois dans le Port d'Helſingoer.

Il y a quelque tems qu'il a été défendu de payer les Douanes en plaques de cuivre. Des Marchands qui en avoient des amas conſidérables ont demandé la permiſſion de les exporter ; ce qu'ils ont obtenu, à la charge de payer le droit impoſé ſur le cui-

vre travaillé, & un autre droit en sus.

Les Spéculateurs qui ont opéré sur les grains, se trouvent trompés, ici comme ailleurs, dans leurs calculs. Les prix de cette denrée baissent de jour en jour, & baisseront encore davantage, parce que les campagnes promettent aujourd'hui encore plus qu'on n'en avoit espéré. Dans cette circonstance, il est question de trouver un moyen équitable d'empêcher que le Cultivateur ne se trouve frustré du retour & de l'intérêt de ses avances. Pour cet effet, il a été, dit on, proposé de remettre en action les alambics de la Couronne, à des conditions très-avantageuses pour elle. On ne sçait si ce projet, fort opposé à l'esprit de quelques prohibitions regnantes, sera agréé, même pour la biere. Le Gouvernement est d'ailleurs plutôt disposé à laisser aux Sujets l'exercice de l'industrie & du commerce, qu'à se charger de ces soins étrangers à l'Administration.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 16 Juin.*

Le Département Economique s'est fait rendre compte de l'état actuel des récoltes pendantes dans les différentes contrées du Royaume. Les avis reçus de toutes parts portent que les campagnes sont chargées de riches moissons. A cette nouvelle, les prix des denrées ont considérablement baissé.

Il est parti derniérement quatre navires pour les traites d'Islande. Le 9, 105 vaisseaux, la plûpart Anglois ou Hollandois, quitterent la mer du Nord & arriverent devant Helsingoer: dans ce nombre, il y en a 15 Suédois chargés de sel tiré des Ports de la Méditerranée, 2 François, 2 Espagnols &c.

La Direction Royale des Impôts a fait sçavoir que les obligations royales de 400 risd., annoncées le 11 du mois dernier, seront acquittées avec intérêt au terme préfixe & payées aux Propriétaires pour le remboursement des actions de la Banque & du Lotto, acquises par S. M. Cette exactitude soutenue de la Couronne à remplir ses engagemens, inspire beaucoup de confiance.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 18 Juin.*

Des pluies considérables firent derniérement déborder la petite riviere de Vienne; mais elle ne causa pas beaucoup de dommages. Les espérances se soutiennent à l'égard des récoltes.

De Francfort, *le 22 Juin.*

Le 19, entre 5 & 6 heures du soir, un orage amené par des vents de trois différentes directions, vomit en trois minutes une abondance énorme de grêle. Il ne paroit pas que, dans notre territoire, la floraison de la vigne en ait beaucoup souffert. Depuis six semaines, il n'y avoit point eu de pluie assez forte pour imbiber la terre & même pour en détremper la superficie. Les pays limitrophes ont été beaucoup plus maltraités que nos campagnes : on parle de grains de grêle d'une excessive grosseur; il y a des gens qui crient, dans la vue de faire hausser les denrées. Les champs de Sprendlingen ont été dévastés. Il y a eu beaucoup d'arbres déracinés dans la forêt de Haueffenstamm. Les gelées du mois de Mai ont fait beaucoup de tort dans plusieurs cantons de l'Allemagne.

ITALIE.

De Venise, *le 12 Juin.*

Le Sénat vient de rendre avec autant d'humanité que de sagesse la liberté à deux cens Captifs détenus sur les galeres pour avoir eu le malheur d'habiter la côte d'Afrique & de monter des vaisseaux moins forts que ceux qui les attaquoient. La Toscane avoit donné l'exemple de convertir les Esclaves en Prisonniers de guerre. Les Nations se civilisent.

De Livourne, *le 13 Juin.*

Les Russes traversent fortement le commerce des Vénitiens dans l'Archipel : souvent aussi ils prennent pour Vénitiens ou pour Ragusiens les navires de plusieurs autres Nations. Le commerce général souffre beaucoup de ces troubles.

De Genes, *le 13 Juin.*

Depuis quelques mois, il est entré beaucoup de grains gâtés : leur bon marché leur

a servi de passeport ; des Marchands les ont achetés ; des Boulangers en ont fait du pain; des pauvres s'en sont nourris, & il en est résulté beaucoup de maladies. Le Gouvernement, pour prévenir les suites de cet abus, a ordonné que les Patrons qui ameneroient de mauvais grains en feroient leur déclaration & ne les débarqueroient pas sans une permission expresse des Magistrats préposés à l'approvisionnement du pays. Des Chymistes seront consultés pour sçavoir s'ils peuvent être mangés sans risque ; & dans ce cas là, il sera permis de les vendre, mais seulement aux pauvres qui seuls en acheteront malgré l'avis des Chymistes.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 23 *Juin*.

Le Bill concernant Boston arriva en 27 jours à la Nouvelle-Yorck. Aussi-tôt les Habitans le firent imprimer ainsi que plusieurs lettres d'Angleterre, & ils en répandirent dix mille exemplaires dans toutes les Colonies septentrionales. Plusieurs des plus riches Commerçans demanderent qu'on ne communiquât point avec les vaisseaux de la Compagnie des Indes & que tout commerce fût suspendu. A Philadelphie on a pris la même résolution. Les Marchands-Patriotes de Newbéry sont convenus que, si les autres Provinces ou les autres Ports se conforment à leur vœu, ils retireront leurs vaisseaux après le 14 Juin, n'importeront rien au midi de la Caroline méridionale & n'en exporteront rien, & rompront tout commerce avec les Indes occidentales, la Grande-Bretagne & l'Irlande, jusqu'à ce que le Port de Boston soit libre & que la jouissance de leurs droits leur soit assurée ainsi qu'à leur postérité. A l'arrivée du Général Gage à Boston, les Francs-Tenanciers & autres Habitans voterent dans une Assemblée, *nemine contradicente*, à ce que, si les autres Colonies entroient dans leurs vues, toute importation de la Grande-Bretagne & toute exportation pour ce pays fussent aussi arrêtées ainsi que pour les Indes occidentales, jusqu'à ce que l'Acte soit révoqué. Il fut ordonné que cette résolution seroit communiquée aux autres Colonies, en leur représentant que si elles continuoient leurs échanges, il falloit qu'elles s'attendissent à voir la fraude, l'usurpation & l'oppression détruire la justice, le bonheur social & la liberté.

Hier, S. M. donna son consentement aux Bills pour appliquer une somme du fonds d'amortissement au service de l'année courante, pour le remboursement d'un million de livres d'annuités à 3 pour 100 & l'établissement d'une loterie, pour la formation d'un fonds destiné à payer les émolumens nécessaires à l'administration de la Justice & au Gouvernement civil de Québec, pour le soulagement des Débiteurs insolvables & de certains Faillis &c.

Dimanche dernier, on a essayé une nouvelle voiture d'une construction particuliere qu'un homme, placé derriere, fait aller par le moyen de certains ressorts. En une heure, elle fit dix milles de chemins. Elle portoit deux personnes outre le Cocher qui étoit derriere.

PAYS-BAS.

D'Ostende, *le* 21 *Juin*.

L'épizootie qui avoit attaqué les bêtes à cornes dans nos environs, paroît avoir entiérement cessé.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

D'Angouleme, *le* 21 *Juin*.

Une fievre putride vermineuse contre laquelle on a d'abord malheureusement prodigué la saignée, a derniérement emporté beaucoup de personnes à Diniac, Bourg situé à deux lieues de cette Ville. M. Robin, fils, un de nos plus habiles Chirurgiens, en a heureusement arrêté les progrès, en employant sur-tout l'émétique en lavage & une boisson de vinaigre & de miel délayée dans l'eau ordinaire, boisson capable de produire les effets de la limonade sans être aussi coûteuse ; attention qu'il ne faut pas perdre de vue dans les campagnes. Aucun des malades traités par cette méthode, n'est mort. M. Robin attribue cette maladie aux herbes fauchées que les Habitans de ces cantons font pourrir autour de leurs maisons, dans les rues, sur les grands chemins,

pour en faire du fumier. Cette année, on a multiplié ces amas à Diniac & dans les environs : la corruption en a été plus prompte & l'air plus infecté. Cette observation & mille autres semblables devroient rendre les Habitans des campagnes plus circonspects (*Voy. dans la* Gazette de Santé *les détails & les instructions que M. Gardane donne sur cette maladie*).

De Quintin, *le 21 Juin.*

Les souhaits que de bons Citoyens ont formés pour l'établissement de Pharmacies rustiques accompagnées d'instructions pour en apprendre l'usage, sont presque remplis dans la Bretagne. M. Dupleix, notre Intendant, signale sur-tout son zele pour la conservation de la classe la plus précieuse de l'Etat. Par ses ordres, les Subdélégués distribuent des médicamens & de bons Mémoires aux personnes éclairées & charitables qui sont dans le cas de seconder sa bienfaisance. Les envois successifs se proportionnent aux besoins de chaque lieu. Cette attention a déjà conservé un grand nombre de familles. De pareils bienfaits qui enseignent & invitent à faire le bien, méritent sans doute un tribut public de reconnoissance.

De Brest, *le 22 Juin.*

Il y a quelque tems qu'on annonça dans la *Gazette du Commerce* un moyen nouvellement employé en Angleterre pour renouveller l'air des vaisseaux sans embarras & sans grande dépense. Ce moyen consiste à distribuer dans les lieux les mieux exposés des bâtimens des tuyaux ou conduits de grosse toile qui vont, circulant dans l'intérieur, porter & exhaler avec une certaine force l'air qu'ils reçoivent. On vient de proposer ici un semblable expédient. Un vaisseau divise l'air & l'eau avec la même vitesse : ainsi en pratiquant des ouvertures à l'avant du vaisseau & y plaçant des tuyaux qui descendent entre les membres jusqu'au fond de la calle, l'air s'y introduira avec la vitesse du vaisseau. Si l'on place de pareils soupiraux à la poupe, ils recevront aussi le vent dont le mouvement s'accélérera au profit de l'introduction de l'air, dans tous les tems de cape, de pane, de roulis, de tangage &c. A l'ancre même & dans le port, ces trous procureront les mêmes avantages. Ce moyen a été exécuté avec succès.

De Séez, *le 23 Juin.*

A l'occasion d'un Service fait à Saint-Denis sur-Sarton pour le repos de l'ame du feu Roi, le Bureau de charité a distribué douze livres de pain à chacun des pauvres qui avoient donné leur nom pour avoir part à ce bienfait. Ce Bureau, ainsi qu'on l'a annoncé, il y a quelques années, dans la *Gazette d'Agriculture*, a été établi principalement dans la vue de faire des avances à ceux qui ne sont pas en état d'ensemencer leurs terres. Sa charité a déjà produit beaucoup de fruit ; ses succès se sont accrûs par ses succès mêmes ; le bien qu'il fait augmente les moyens d'exercer sa bienfaisance. Son fonds est aujourd'hui de trois cens boisseaux de grains, le boisseau du poids de 32 livres. Ses soins ne se bornent pas à prêter des semences. Pendant la mauvaise saison, il donne du pain aux plus indigens qu'on pourra occuper à des travaux d'une utilité commune : mais il fait un choix, les fainéans & les Plaideurs n'ont point de part à ses libéralités. Sa charité embrasse les malades : un Chirurgien les traite à ses frais : remedes, bouillons, linge, il leur fournit tout ce qui leur est nécessaire, il paye même des Gardes, s'il le faut. Avec cela, on n'a pas besoin d'Hôpital, & l'on s'en trouve mille fois mieux.

De Montmirel, *le 24 Juin.*

Dans cette partie de la Brie, & en général dans la Province, les bleds sont beaux & beaucoup plus beaux qu'on n'auroit osé l'espérer après les pluies abondantes que nous avons essuyées, & qui dans nos terres fortes forment ordinairement des ravins, des ruisseaux, de petits torrens dont les ravages ne laissent pas que d'être très-considérables. Comme la terre a presque toujours été humide ou amollie, les nouvelles eaux l'ont facilement pénétrée. Nous n'avons eu ici & dans les environs que des diminutions peu notables dans les prix des grains, malgré les superbes apparences de la récolte & les fortes secousses que le

commerce a généralement éprouvées.

Dans la partie de la Champagne qui nous avoisine, les vignes sont en bon état. Les mauvais tems du mois de Mai ne permettoient pas de se flatter qu'elles donneroient une bonne récolte : nos voisins ont été heureusement trompés dans leurs craintes. Les vins qui, à cette époque, avoient haussé de prix, sont redescendus lorsque l'appréhension du dommage a été dissipée. Il est vrai que la Montagne de Reims a été horriblement maltraitée ; mais une très-grande partie de la Champagne à été préservée de ce désastre.

De l'Auxois, *le 25 Juin.*

Le 19 de ce mois (*Voy. ci devant l'article de* Francfort), sur les quatre heures du soir, il y eut dans ces cantons de la Bourgogne un orage des plus terribles. Il commença par frapper le village de Gascogne près Lorme en Morvant. De là il roula sur Dun, les Places, la Roche, Villars, Dompierre, Montigni, S. Barthelemi, Bierre, Flée, Pont, S. Euphrosne près Semur. Ensuite il fondit sur Gagné, Flavigny, Minois, Haute-Roche &c. La grêle & le vent ont dévasté toutes ces Paroisses & tout ce qui s'est trouvé sur la route. Il tomboit des grains de grêle gros comme des œufs de pigeon, ils ressembloient à des quartiers de glace. Les villages situés à côté de ceux-là ont été plus ou moins endommagés. La nuée n'étoit pas fort large, mais dans sa longueur elle couvroit plus de vingt lieues de terrein. Ce malheur plonge une infinité de familles dans les dernieres extrémités.

Le même jour & à la même heure, on a essuyé un pareil orage par-delà Dijon, à plus de douze lieues du premier. Peut-être la même nuée s'étoit-elle divisée, & une partie a crevé en deçà de Dijon pendant que l'autre s'est jettée de l'autre côté. On dit que dans ce second orage la grêle a foudroyé plus de quarante villages dans le bas pays ; il est certain qu'elle en a ravagé un grand nombre. Le vent, par son impétuosité, n'a pas été moins fatal à plusieurs autres lieux : il a abattu les bleds, déchiré de gros arbres, renversé plusieurs vieux bâtimens &c. A Bressey, une pauvre fille, en passant sous un noyer, a été écrasée par la chûte subite de l'arbre. Les détails de ces déplorables accidens seroient infinis.

De Bar-le-Duc, *le 30 Juin.*

L'Ecole Royale & Manufacture, établie dans cette Ville par une Société d'Ecclésiastiques & de Gentilshommes, a fait chanter une Messe d'actions de grace pour le rétablissement de la santé de Mesdames. Un nombre infini de pauvres qui dans cet établissement jouissent de leurs bienfaits & que leurs aumônes abondantes ont conservés dans ces dernieres années de disette, ont marqué leur reconnoissance par le plus vif empressement & la piété la plus édifiante, dans cette cérémonie faite en leur nom.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Remede contre la rage.

M. Veron de Verger, Secretaire du Bureau d'Agriculture du Mans, animé de l'esprit de bienfaisance qui caractérise cette Société Patriotique, a eu la bonté de nous adresser cette recette qu'elle fit distribuer, il y a dix ans, à tous les Curés du Diocese, au nombre de 704, ainsi qu'aux Chirurgiens de la campagne, avec les instructions convenables. Les bons effets de ce remede avoient été constatés, & tous les jours on a de nouvelles preuves de son efficacité. M. V. observe judicieusement qu'il faudroit que les différentes recettes que l'on publie tous les jours contre l'hydrophobie, fussent mises authentiquement à l'épreuve & comparée ; & que comme on a établi des dépôts publics de secours pour les noyés, il y en eût aussi ou du moins qu'il se trouvât dans les mêmes dépôts les meilleurs remedes & les meilleures instructions pour la guérison de la rage.

Pour composer cette poudre, il faut (aux approches de la pleine lune de Juin, lorsque les plantes sont en fleurs ou entre fleur & graine) cueillir les treize plantes suivantes, chacune séparément. L'armoise, l'absynthe, la bétoine, la petite centaurée, la petite mente dite vulgairement pouillot,

le millepertuis, la méliſſe dite auſſi piment, le grand plantain, le polypode de chêne avec ſes racines, la reine des prés, la rue, la vervenne, la menue ſauge. Ayez ſoin de faire ſécher toutes ces plantes, chacune à part; quand elles ſeront ſéches, vous les pilerez, chacune auſſi ſéparément. Si vous ne les trouviez pas aſſez ſeches pour pouvoir être broyées & pulvériſées, vous les mettriez dans un four tiede; car s'il étoit trop chaud, les plantes ſe brûleroient ou ſe calcineroient.

Après avoir mis ces plantes en poudre, vous prendrez de chacune une quantité égale pour le poids, & vous les mêlerez bien en ſorte qu'elles s'incorporent ou s'amalgament enſemble. Vous les mettrez enſuite dans un pot de terre neuf mais non-verniſſé dont vous fermerez l'ouverture avec un bouchon de liege que vous couvrirez avec deux feuilles de parchemin. Si cette poudre venoit à s'éventer, elle perdroit beaucoup de ſa vertu.

Pour pulvériſer les ſuſdites plantes, on ſe ſert d'une pile à piler le millet. Pour les piler avec ſoin, il faut revenir pluſieurs fois à la même opération & les paſſer auſſi ſouvent au tamis commun; mais en les paſſant au tamis, on ne doit pas le faire avec précipitation, de peur que ce qu'il y a de plus fin dans la poudre ne ſe diſſipe & ne ſe perde. On renouvellera cette poudre tous les ans, & l'on ſuivra exactement la préſente recette. Si l'on s'en écartoit, il y auroit des inconvéniens à craindre qu'on ne manqueroit pas d'attribuer au remede, & qui proviendroient uniquement de la négligence de celui qui l'auroit compoſé.

La doſe de cette poudre pour un homme ou une femme, depuis l'âge de quinze ans & au deſſus, eſt d'un gros & demi, pour les jeunes enfans, d'un bon demi-gros, & pour les enfans un peu plus formés & de douze à treize ans, d'un gros. Il n'eſt pas beſoin de recommander d'avoir égard à la force & à la foibleſſe du tempéramment.

Le malade prendra ce remede trois jours de ſuite, à jeun, une doſe chaque jour. Voici la préparation du remede. Dès la veille, on met la doſe de poudre dans un grand verre rempli de bon vin blanc vieux, & on l'y laiſſe infuſer pendant douze heuheures. Le matin, on aura ſoin de bien remuer le verre, afin que la poudre ſe mêle avec la liqueur: s'il reſtoit de la poudre attachée au vaſe quand le malade aura pris ce remede, il faudra mettre encore un peu de vin dans le verre, pour qu'il avale toute la doſe.

Après qu'on a pris ce remede, il faut ſe mettre au lit & y reſter quatre heures. Pour faciliter la ſueur, on couvrira bien le malade; ſi la ſueur ſurvient, il ne ſe levera point, ne boira ni ne mangera, & ne changera point de linge qu'elle ne ſoit paſſée. Alors il pourra déjeûner & manger, comme à l'ordinaire, cependant ſans excès.

On doit auſſi avoir ſoin, pendant ſept jours, d'égratigner légérement une fois par jour la plaie ou meurtriſſure (s'il y en a) pour en faire ſortir un peu de ſang. Après cette opération qui n'eſt pas bien douloureuſe, on baſſine la plaie avec de bon vin blanc vieux dans lequel on a fait diſſoudre autant de ſel que le vin en pourra faire fondre; enſuite on met ſur la plaie, s'il eſt poſſible, une compreſſe imbibée de ce vin, & on la rafraîchit, ſi l'on veut, de tems en tems.

On donne auſſi aux animaux cette poudre, après l'avoir fait infuſer dans du vin pendant douze heures. Chaque doſe pour un bœuf eſt de ſix gros; pour une vache & un cheval, elle eſt la même; pour un poulain & un cochon, trois gros, & deux gros pour un veau.

Comme les chiens ne peuvent ſouffrir le vin, on leur fait prendre les trois doſes infuſées pendant douze heures dans du lait qu'on fait bouillir dès la veille, de peur qu'il ne ſe caille. La doſe pour un chien eſt ordinairement d'un gros & demi.

Il faut que les animaux ayent paſſé huit heures ſans manger, avant que de leur faire prendre ce remede. Quand ils l'ont pris, on les laiſſe pendant quatre heures dans les écuries, étables &c. qu'on ferme avec ſoin. Enſuite on leur donne à manger.

La quantité de vin pour le bœuf, la vache & le cheval, eſt d'une chopine à chaque priſe, & pour les autres animaux, d'un ſeptier. On peut auſſi faire prendre la poudre aux cochons, après l'avoir fait infuſer dans du lait bouilli.

On gouverne la plaie des animaux, comme celle des hommes, en l'ouvrant légérement une fois par jour juſqu'au vif avec un canif ou un autre inſtrument pendant ſept

jours. On la lave ensuite avec du vin blanc bien salé &c.

Si la bave ou l'écume d'un animal enragé ou soupçonné de l'être s'étoit attachée à la plaie, ne fût-ce qu'une égratignure, d'une personne, ou même si cette bave n'en avoit fait que toucher la plaie, on doit traiter le malade comme s'il étoit attaqué de la rage & lui faire prendre le remede ci-dessus indiqué. S'il avoit une grande plaie ou plusieurs blessures, on pourra augmenter le nombre des doses. Si le malade ne pouvoit pas absolument prendre ce remede dans du vin, on le lui fera prendre en bols ou dans du lait. Mais l'effet du remede, pris de cette maniere, est douteux.

Dans le cas où l'on auroit trop différé de prendre le remede, & qu'on éprouvât déjà quelque accès de rage, il faudroit prendre le remede sans attendre qu'il eût infusé dans du vin. Ensuite on prendroit les trois doses pendant trois jours.

Bien plus, si après un ou deux accès, le malade peut prendre le remede dont il est question, il aura son effet; mais il faudra continuer à le prendre plus long-tems. On ne peut fixer le nombre de doses dont il aura besoin; cela dépend du degré de la maladie & du tempérament du malade. Quand il sera convalescent, il prendra, pour plus grande précaution, une dose de quinze en quinze jours ou de mois en mois, pendant l'espace d'un an.

Dans le doute que la morsure ne soit contagieuse, il est très-prudent de prendre le remede. Ce qui en rend l'effet plus prompt & plus certain, c'est de ne se pas laisser aller à la mélancolie, s'il est possible.

Supposé qu'un animal devienne enragé dans une écurie, une étable, & d'autres lieux où se trouvent d'autres animaux, on doit faire prendre le remede à ceux-ci. Il faudra bien laver & parfumer l'écurie, brûler tout ce qui a été touché par l'animal enragé &c. &c.

I I.

Avis concernant des moulins à bras.

» Le sieur Schonenthal construit des moulins à bras d'un transport facile, garnis de tous leurs bluteaux de façon à faire toutes les séparations des farines, gruaux, recoupes & sons, aussi-bien que des moulins en grand très-expéditifs &c. Le moulin à une personne & sans bluteaux est de 100 écus, & avec les bluteaux & harnois de rechange, de vingt-cinq louis. On ne les payera qu'après l'essai; mais on fera sa soumission par écrit de les prendre en les commandant chez *Madame Dezauches, Marchande de tabac, rue Sainte-Placide, Fauxbourg S. Germain*, chargée de cette commission. Elle donnera les indications nécessaires à ceux qui desireront des éclaircissemens. On la trouvera chez elle tous les jours, excepté les Fêtes & Dimanches; les personnes qui voudront lui écrire sont priées d'affranchir leurs lettres.

I I I.

Maniere de multiplier les arbres fruitiers, laquelle differe de la greffe & donne en très-peu de tems un sujet aussi gros que le tronc dont il a été tiré. Extrait des Mémoires manuscrits de M. Pingeron, sur les Arts utiles & agréables.

Il faut faire une incision autour de l'arbre au dessus de deux ou trois yeux ou boutons qui peuvent donner des branches, & avoir le plus grand soin de ne couper que l'écorce. Environ un bon travers de doigt au dessus, on fait une seconde incision dans l'écorce de l'arbre parallelement à la premiere & avec les mêmes précautions. On leve adroitement l'écorce qui se trouve entre les deux coupures, & l'on recouvre l'espace dépouillé avec de la glaise qu'il faut assujettir avec une toile grossiere.

Il se forme aubout d'un certain tems dans cet endroit une espece de callosité : lorsque l'on présume qu'elle a acquis une certaine consistance, on scie le tronc du plant au dessous des incisions & par conséquent au dessus de cette callosité. On replante ensuite la partie supérieure de l'arbre avec quelques précautions. Des Jardiniers prétendent qu'il sort de la partie calleuse dont on vient de parler de nouvelles racines, & l'on a, suivant cette méthode, deux arbres à peu près de la même grosseur & dans fort peu de tems. Le premier tronc reste en place & donne de nouveaux rameaux par les yeux que l'on a dû ménager, comme nous l'avons dit. On n'assure point le succès de cette méthode dont l'Auteur des Mémoires d'où l'on a tiré le procédé que l'on vient de décrire, n'a jamais été le témoin oculaire, ainsi qu'il le dit lui même. Cette expérience est cepen-

dant trop importante pour qu'on ne la tente pas sur plusieurs especes d'arbres. Elle est d'ailleurs si facile à faire & si peu dispendieuse qu'on ne sçauroit apporter des raisons assez fortes pour dissuader ceux qui voudroient la tenter.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 29 Juin 1774, au Samedi 2 Juillet, le froment s'est vendu à la Halle, de 14, 18 liv. 10 s. à 23 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 19 l. 10 s. à 23 l.; le seigle, de 9, 9 liv. 10 s. à 10 l.; l'orge, de 8 l. 10 s., 9 l. 5 s. à 10 l. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 29 Juin 1774, au Samedi 2 Juillet, l'avoine a été vendue à la Halle, de 13, 15 l. 10 s. à 18 l. 10 s. *le septier.; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Juillet 1774, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

V I.

Changes de Paris, *du 6 Juillet* 1774.

Amsterdam	55
Londres	30 ¼ à 5 16e.
Hambourg	183 ¾
Madrid	15
Cadix	14 17 6
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Août.*	⅞ à ¾ p. 0 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 6 Juillet 1774.

		#	6	
Or de Portug. à . .	724			marc.
Du Mexique à . . .	716			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	722			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Lundi* 4.	*Mardi* 5.	*Mercredi* 6.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1835 37 ½ 40 37 ½	1840 35 32 ½ .	1830 à 20 . .
D°. 16/25es. à 3 cou.	1160	1170 65 . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	233	233	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	376	378	378 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 14 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 16 Mai.*

ON compte dans cette Capitale près de soixante personnes condamnées, depuis le commencement de 1774, à des amendes de 100 & 200 dahlers, pour contraventions à la défense de distiller des eaux-de-vie de grains. Il résulte de-là que la passion de ces eaux-de vie est bien forte, que les contraventions doivent être bien fréquentes dans le Royaume, & que le sort d'un grand nombre de familles s'y trouve intéressé.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 22 Mai.*

Soixante-sept vaisseaux que les vents contraires avoient détenus depuis quelques jours à Helsengor, mirent le 20 du courant à la voile pour la mer du Nord : le 21 ils ont été suivis de quarante-quatre autres arrivés le même jour de la Baltique.

ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 20 Mai.*

Nous sommes sur le point d'être privés du droit d'étape que nous avions si habilement imaginés pour rançonner toutes les Nations de l'Europe, & même en nous conciliant son affection. Non-seulement notre monopole se trouvera détruit ; mais même il y a toute apparence que notre commerce le sera. Il est décidé que celui des grains sera entiérement libre, & que cette Ville n'aura point de part aux Douanes. La franchise des grains qui se vendront à Bromberg sera fort avantageuse à la Prusse... On mande de Varsovie que les esprits s'exercent à dresser des plans d'éducation nationale. Il paroît que l'Allemagne a fourni différens modeles, puisqu'on trouve dans quelques-uns de ces plans des études rélatives à l'Agriculture, à l'Economie, à la Finance ou science du Caméraliste &c.

DE BRESLAU, *le 24 Mai.*

Les fruits de la terre ont couru quelque risque vers la fin du mois dernier. La premiere moitié de celui-ci a eu des jours & des nuits assez chauds : l'on a vu les semences pousser vigoureusement & les fleurs s'épanouir sur les arbres. Mais vers le 20, le tems s'est mis au froid : la nuit du 21 au 22, il a gelé : le 22 au matin, le thermometre de Farenheit a été au 32e. deg. du point de congélation ; & il aura bien été au 28e. en pleine campagne. Les plantes qui avoient l'air frais & des feuilles saines ont pris un air malade. Heureusement le tems s'est adouci le 23, & les plantes se sont rétablies. Dès la fin d'Avril, ce qui est extraordinaire, on avoit vu les bleds monter en épis.

Dans les bonnes terres, ils sont beaux : mais dans les terres médiocres où la neige a été retenue par les sillons, ils ont souffert. Le seigle s'est trouvé à la fin d'Avril aussi avancé qu'il l'est ordinairement après la mi Mai. S'il n'arrive aucun accident, la moisson se fera plutôt que de coutume. Il est tombé depuis le commencement du mois 1 pouce 8 ½ lignes d'eau ; de sorte que les champs sont suffisamment humectés. L'avoine semée tard est déjà levée, comme le lin semé de bonne heure. Nous apprenons qu'il en est des autres Provinces comme de la nôtre. Les poiriers & les pruniers ont très-bien fleuri, & l'on en espere beaucoup ; mais il n'en est pas de même des pommiers. Il y a une très grande quantité de chenilles : on craint qu'elles ne fassent grand tort aux fruits. Le fourage a été assez rare en bien des endroits ; mais la saison est assez favorable pour que le bétail puisse aller paître au moins quinze jours plutôt que dans les dernieres années. Il y a eu peu de maladies pendant le mois d'Avril : il n'y a que des fievres, des fluxions & des points de côté : il n'est mort que très-peu de personnes.

De Berlin, *le 25 Mai.*

Il étoit ci-devant permis de tirer des grains du dehors pour les distiller. Par un nouvel Edit, il est défendu d'en importer pour cet usage & pour tout autre. Par ce moyen, ceux qui ont des grains emmagasinés pourront jusqu'à nouvel ordre en maintenir les prix, puisqu'ils n'auront pas à craindre la concurrence étrangere, & qu'ils feront seuls les fournitures pour toute sorte de consommations.

On a remarqué que, dans le grand nombre de Livres de l'Allemagne & du Nord apportés à la Foire de Leipsick, il y en avoit près des deux tiers qui traitoient de matieres de Théologie & de controverse : un quart rouloit sur l'Agriculture, l'Economie, les Finances ; l'on ne comprend pas dans cette estimation les Mémoires & Recueils des différentes Sociétés économiques.

De Francfort, *le 29 Mai.*

Depuis deux heures du matin, nous sommes dans les plus vives alarmes. Le feu prit hier chez un Maître d'Ecole de la rue des Juifs. On craint qu'il a inutilement tenté de l'éteindre avec le secours de ses voisins ; & cette nuit, la Juiverie s'est trouvée embrasée. Le feu paroît actuellement éteint ; mais il n'est peut-être que caché sous la cendre. Ce quartier contenoit une quantité immense d'effets précieux. Les Capucins ont fait éclater, dans cette occasion, leur zele ordinaire. M. le Bourguemaître Reuss étoit sur le lieu avant trois heures du matin, & il ne s'est point retiré tant qu'il y a eu du danger & que sa présence a pu être utile. Les personnes aisées ont envoyé du monde, des chariots, des voitures pour sauver les effets les plus précieux. Il nous est arrivé des pompes de Hanau, de Mayence, de Darmstadt, & fort à propos, car à force de travail, les nôtres étoient en mauvais état... Il est à propos d'observer que très-vraisemblablement nous devons cet incendie au réglement qui inflige de fortes amendes à ceux qui ont le malheur de laisser voir leurs maisons en feu. En conséquence, ils se renferment chez eux, & n'ouvrent que quand l'extrême danger les y contraint, & que le mal a fait de grands progrès. Lorsqu'on infligeoit des pénitences publiques aux filles, victimes d'une foiblesse, elles détruisoient leur fruit & se détruisoient quelquefois elles-mêmes.

ITALIE.

De Venise, *le 14 Mai.*

L'Académie d'Agriculture de Vicente a derniérement adressé à la Députation pour l'Economie rurale des avis intéressans sur la maladie des mûriers, sur l'introduction de l'usage de la tourbe en divers cantons, sur des essais de différentes herbes propres à servir de fourage &c. La correspondance des Sociétés Géorgiques & en général des Cultivateurs avec le Gouvernement ne peut être que très-utile, elle est même nécessaire pour que l'instruction se répande, que la vérité soit connue, que les remedes soient appliqués aux maux, que les loix pernicieuses se réforment, & que l'administration soit éclairée.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 31 Mai.*

Le 27, le Lord North a proposé l'établissement de dix ou douze droits seule-

ment sur les boissons différentes importées & vendues ou consommées dans le Canada, afin de former un revenu public pour fournir aux dépenses du Gouvernement civil & de l'administration de la Province.

Dans le débat concernant les Manufactures de toile, M. Young a assuré qu'il n'y avoit point en Angleterre de Manufactures en aussi bon état que celles-là; qu'il prouveroit que les grandes marchandises de Fabrique nationale, à sçavoir, les laineries, avoient baissé bien davantage, & qu'il s'en exportoit beaucoup moins; qu'il étoit absurde de demander des encouragemens pour remédier à des maux que les changemens des circonstances pouvoient seuls guérir; qu'il étoit contre la justice, la politique, l'intérêt du commerce, de privilégier des Manufactures aux dépens des autres; qu'aucune sorte de Fabrique ne jouissoit, dans le Royaume, d'autant de faveur que celle des toiles, & que comme leur décadence étoit l'effet d'une cause générale & commune, il falloit appliquer un remede commun à la décadence générale de l'industrie.

Une épizootie a attaqué, à Saxmundam dans le Comté de Suffolck, les bêtes à cornes. Les Fermiers en ont été fort alarmés: cependant elle paroît se rallentir: on a pris de sages mesures pour arrêter la contagion.

On écrit de Boston dans la Nouvelle-Angleterre, en date du 30 Mars, que le Capitaine Gorham, commandant le brigantin la *Fortune*, est entré dans le Port chargé de thé de la Compagnie, & autres marchandises; & que comme on n'a pu obtenir que le thé seroit rapporté à Londres, des hommes en habits Indiens sont allés le jetter à la mer.

Nous recevons fréquemment des nouvelles d'émigrations pour l'Amérique septentrionale.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MONTPELLIER, *le* 30 *Mai.*

Les prix des grains ont encore baissé dans le courant de ce mois; c'est un avantage commun à toute la Province. Quoique la saison n'ait pas suivi son cours ordinaire, & qu'on ait essuyé différentes intempéries, il paroît néanmoins que le Languedoc peut en général se promettre une bonne année presqu'en tout genre de productions, en grains sur-tout. On espere que des circonstances favorables ranimeront le commerce de cette denrée indispensable, sujet depuis quelques années à de singulieres vicissitudes.

Les eaux-de-vie valent à Pezenas autour de 18 l. 5 s... Les différentes sortes de pain sont taxées ici de 2 s. à 2 s. 9 d. la livre.

DE LA ROCHELLE, *le* 2 *Juin.*

Il passe par nos Ports nombre de familles d'anciens Habitans de l'Amérique septentrionale connus sous le nom d'*Acadiens*. Après avoir mis en valeur quelques terres de la Bretagne, elles vont se distribuer dans les landes du Poitou & de diverses Provinces intérieures où l'on trouvera aussi des pauvres à occuper avec elles aux nouvelles exploitations. Avec le goût & l'habitude qu'elles ont du travail, on en espere des succès. Le champ ne manquera point à ces Colonies ambulantes de Cultivateurs: mais ce ne seroit rien que des hommes nuds vis-à-vis des terres incultes, si l'on ne leur avançoit des vivres, des outils, des bestiaux, des ustenciles &c; car il faut manger en attendant la récolte, & ouvrir la terre avec des instrumens pour l'obtenir, cette récolte: aussi leur garnit-on un petit attelier rustique. Outre le logement des meubles & de petites provisions, on assure que chaque famille aura une vache & deux bœufs. Comme les défrichemens sont encouragés par des franchises, & que ces Colons semblent mériter encore plus de faveur à cause de leur transplantation, ils seront exempts de toute imposition pendant dix ou douze ans. Dès qu'il y a des moyens de faire les différentes sortes d'avances de culture, on peut se flatter de voir successivement disparoitre les friches du Royaume.

DE SAINT-NAZAIRE, *le* 2 *Juin.*

Le 23 Mai, on a apperçu sur la côte du Pouliguen, territoire de Guérande, un bâtiment de 80 tonneaux, flottant entre deux eaux: les chocs contre les rochers de la côte l'ont ouvert & brisé. Il en est sorti des barriques & des tierçons de vin de Ségur,

de Grave, de Médoc, de Saint-Emilion, ainsi que d'eau-de vie d'Andaye & d'Anisette. Quelques uns n'ont pu résister à la force des vagues; d'autres ont été défoncés par des gens accourus au pillage: un de ces malheureux est mort pour avoir bu de ces liqueur avec excès. Cinquante de ces barriques ont été conservées par le soin des Officiers & des Garde-côtes. On présume que ce bâtiment est étranger, & qu'il a péri sur la banche entre le Croisic & le Pouliguen le 21 Mai. On dit que l'équipage s'est sauvé dans la chaloupe & qu'il a abordé à Belle-Isle. Le sauvetage des marchandises n'a pu se faire qu'en les élevant à 40 pieds de haut de la greve jusqu'au sommet du rocher: quelques barriques ont échappé aux amarres & se sont brisées dans la chûte.

De Poitiers, *le 5 Juin.*

On écrit des environs de Châtellerault que ceux qui ont employé dans les dernieres semailles un tiers de semence de moins qu'à l'ordinaire, en sont récompensés: leurs bleds sont assez fournis: il y en a qui, dans de mauvaises terres dont la production a été jusqu'à présent médiocre, sont plus beaux que les plus beaux du canton produits par des terres d'une qualité supérieure. Ces exemples commencent à faire impression sur les Paysans.

Il y a, dans ce pays, une Paroisse où les pauvres ont trouvé, chaque jour de la semaine, pendant l'hiver, un pain d'aumône: le Seigneur, le Curé & un Bourgeois avoient, chacun, deux jours de distribution. Eh bien! il n'y en a peut-être pas une autre qui fourmille de mendians comme celle-là. Le pain de l'hiver ne les nourrit point ce printems: nourris sans rien faire, ils sont restés sans rien faire: les pauvres des environs se sont habitués à ce bon pays: ainsi ces distributions gratuites ont multiplié la misere & la mendicité.

La découverte de la carriere de marbre de la Bornardeliere près Livray, a fait baisser les prix des ouvrages de ce genre. De nouvelles fouilles ont procuré des marbres plus beaux encore que ceux qu'on en avoit déjà tirés.

De Laon, *le 5 Juin.*

Nous éprouvons depuis trois ans dans le Laonois le dommage dont on s'est plaint, cette année, dans quelques Provinces. Nos arbres couronnés de fleurs nous promettoient une récolte abondante de fruits de toute espece: mais les chenilles, les vers, & autres insectes viennent encore de les dépouiller au point qu'une partie, entiérement effeuillée, présente le spectacle de l'hiver.

Nos vignes, sans être trop chargées de raisins, nous font espérer une bonne récolte, pourvu que le tems de la fleur & celui de la maturité soient favorables. Cependant quelques cantons ont été endommagés par les gelées des 16, 17, 18 Mai. Ces accidens locaux ont été particuliérement occasionnés par l'imprudence des Vignerons qui ont travaillé pendant ces trois jours. L'ouvrage de la veille a emporté, le lendemain, le gage d'une bonne récolte. Cependant la perte ne peut être évaluée au plus qu'au trentieme de la production générale.

Quoique nos récoltes en grains aient été bonnes depuis trois ans, les prix ont été au-dessus du taux où ils auroient dû être si le cours du commerce eût suivi celui des moissons. Il est assez singulier que, dans ces circonstances, le froment ait ici un prix moyen supérieur à celui de Paris. La diminution n'est pas assez considérable pour que les classes du Peuple, & sur-tout les Vignerons, soient sensiblement soulagés. Mais il y a beaucoup de greniers remplis; & nous approchons d'une belle récolte.

D'Amiens, *le 6 Juin.*

Les intempéries du mois de Mai n'ont affecté que des cantons particuliers dans nos Peovinces. Les bleds baissent généralement mais par légeres secousses.

Le 11 Mai, il y eut au village de Tricot, dans ce Diocese, un incendie qui consuma 20 maisons. Comme les maisons sont toutes contiguës, appuyées les unes sur les autres, & couvertes de chaumes, il y a apparence que de 300 feux il n'en seroit pas échappé le plus grand nombre, si sur le champ on n'avoit apporté de puissans secours.

De Paris, *le 11 Juin.*

Déclaration du Roi interprétative de l'Edit

d'Août 1749, concernant les acquisitions des Gens de main-morte, donnée à la Muette le (26) Mai 1774, registrée en Parlement le 1er. Juin.

I... Les Séminaires dont les établissemens ont été faits avant ledit Edit ne sont point compris dans la disposition de l'article XIII.

II... Les Cures ou Vicairies perpétuelles faites pour causes légitimes avant l'enregistrement de l'Edit sont confirmées...

III... Dans l'article III dudit Edit, sont comprises les fondations des Vicaires ou Secondaires amovibles, des Chapelains sans titres de Bénéfices, des services & prieres, des lits ou places dans les Hôpitaux autorisés, des bouillons ou tables des pauvres des Paroisses, des distributions à des pauvres, & autres fondations qui, ayant pour objet des œuvres de religion & de charité, ne tendroient point à établir un nouveau Corps, College ou Communauté, ou un nouveau titre de Bénéfice.

IV. S. M. n'entend empêcher les Gens de main-morte de donner à baux emphitéotiques ou à longues années les biens à eux appartenans, en observant les formalités requises...

V. Ils pourront pareillement donner à cens ou à rentes perpétuelles les biens à eux appartenans; & dans le cas où ils y rentreroient, ils seront tenus d'en vuider leurs mains en l'an & jour, & ne pourront en aliénant de nouveau retenir plus grands droits qu'ils n'avoient avant d'y rentrer...

VI. Pourront céder le retrait féodal ou censuel, ou droit de prélation, sans qu'ils puissent recevoir pour prix, autre chose que des effets mobiliers ou des rentes de la nature de celles qu'il leur est permis d'acquérir.

VII. Les Communautés Religieuses auxquelles il est permis de prendre des dots, pourront stipuler que la dot sera payable en un ou plusieurs termes; l'intérêt en sera payé sur le pied fixé par les Ordonnances; il pourra être payé une rente viagere &c; le tout en effets mobiliers ou en rentes de la nature susdite.

VIII. Pour que les deniers comptans appartenans aux Hôpitaux & autres établissemens de charité, aux Eglises Paroissiales, Fabriques d'icelles, Ecoles de Charité, Tables des pauvres &c, ne demeurent pas inutiles dans les mains des Administrateurs, ils sont autorisés, pourvu que la somme soit au moins de 250 livres, à les faire passer au Trésor Royal pour y rester en dépôt jusqu'à emploi convenable; & il en sera payé l'intérêt au denier vingt-cinq.

IX. En considération de la faveur que méritent les établissemens de charité dénommés, art. précédent, il est ordonné que les dispositions de derniere volonté par lesquelles il leur a été donné depuis 1749, ou il leur sera donné à l'avenir des rentes, biens-fonds &c, soient exécutées...

X. XI. Les susdites rentes ainsi léguées pourront être remboursées par les Débiteurs, quand même elles auroient été stipulées non-rachetables. Les Héritiers des Donateurs pourront aussi les retirer dans l'année, ainsi que les autres immeubles.

XII. Faute par les Débiteurs, Héritiers, Représentans d'avoir fait le remboursement des rentes ou payé la valeur des immeubles, il est ordonné que les Administrateurs des Hôpitaux, Fabriques &c. en vuideront leurs mains dans l'an & jour...

XIII. Les mêmes Débiteurs & Représentans pourront donner en payement des rentes ou immeubles, des rentes de la nature de celles dont l'acquisition est permise par l'Edit.

XIV. Il est ordonné que les biens-fonds non amortis qui seront possédés par les Gens de main-morte, même par les Hôpitaux &c, & qu'ils sont obligés de mettre hors de leurs mains, soient assujettis à toutes les charges publiques; même que lesdits Gens de main-morte soient tenus de payer la taille, pour raison de la propriété & l'exploitation desdits biens, les vingtiemes & autres impositions...

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Avis concernant le remede annoncé pour la guérison des goîtres.

Depuis que notre Gazette du 9 Avril, où nous avions annoncé le remede dont il s'agit, a été donné au Public, plusieurs personnes de la Capitale, de Geneve, de Lyon,

& d'autres lieux, ont eu recours au Bureau de Correſpondance Générale de Paris, & à M. Boyer, ſon Correſpondant à Grenoble, les unes pour ſçavoir quel eſt le prix du remede, les autres pour demander qu'on le leur envoyât, d'autres enfin pour avoir des inſtructions particulieres ſur ſon efficacité & ſur la maniere de s'en ſervir. Dans la vue de répondre à ces différens objets, notre Correſpondant nous a envoyé les détails ſuivans.

La Dame Revol qui poſſede ce remede, vend chaque doſe 24 liv. priſe chez elle, c'eſt-à-dire, à Grenoble où elle fait ſa réſidence.

Le remede a été exactement envoyé à tous ceux qui l'ont demandé ; & comme la Dame Revol ne doute pas qu'il n'opere efficacement, elle ſe flatte que les perſonnes qui auront été guéries, voudront bien l'atteſter & en rendre un témoignage public & authentique, par le moyen de notre Gazette, ou par telle autre voie qu'elles jugeront à propos.

Pour raſſurer les perſonnes qui douteroient de l'efficacité du remede & qui craindroient d'en faire uſage, notre Correſpondant leur atteſte qu'il s'eſt convaincu par lui-même de pluſieurs guériſons parfaites, & qu'il peut produire divers certificats qui confirment la vérité des faits qu'il avance. Une Sœur converſe de la Maiſon des Urſulines de Grenoble, qui eſt âgée de 60 ans, & qui s'appelle *Louiſe Lailliat*, atteſte qu'en 1736 elle a été parfaitement guérie par la belle-mere de la Dame Revol, d'un goître qui l'incommodoit beaucoup, & qu'il ne lui eſt reſté ni tumeur, ni apparence quelconque de goître. Le ſieur *Collin*, Marchand de la même Ville, certifie que la Dame Revol lui ayant adminiſtré ſon remede en 1764, ſon goître diſparut entiérement en moins de trois mois. Le ſieur *Jourdan* l'aîné, auſſi Marchand de Grenoble, atteſte que ſa fille fut en 1770 parfaitement guérie, dans moins de deux mois, d'un goître qu'elle avoit, ſans employer d'autre remede que celui de la Dame Revol. *Catherine Cottin* atteſte auſſi que ſa fille a été guérie d'un goître par le même remede, & que la guériſon a été opérée dans moins d'un mois. M. *Rouaret*, Contrôleur des Poſtes à Grenoble, aſſure que dans le mois de Février de cette année, ſa fille a été parfaitement guérie d'un goître par le même remede. C'eſt de la fille de M. *Rouaret* que notre Correſpondant a parlé dans notre Gazette ; il a été témoin oculaire & du traitement & de la guériſon. On rapporteroit une infinité de preuves de ce genre, s'il étoit néceſſaire de les rapporter, pour conſtater la bonté & l'excellence de ce remede ; mais on ſe perſuade que c'en doit être aſſez pour raſſurer le Public & diſſiper toutes les craintes.

La maniere de ſe ſervir de ce remede conſiſte, comme nous l'avons dit, à prendre pendant neuf jours un morceau d'une tablette noire que compoſe la Dame Revol. Elle donnera plus en détail la maniere de ſe ſervir de ſon remede à ceux qui le lui demanderont. Elle recommande d'affranchir les lettres. Son adreſſe eſt, à Madame Revol, Fauxbourg de *Trez-Cloîtres*, près les Carmes, à Grenoble.

On juge à propos d'avertir que ces tablettes, pour opérer plus efficacement, doivent être priſes au déclin de la lune. Cette obſervation paroîtra ſans doute peu fondée, & peut-être puérile à certaines perſonnes ; mais ſi elle porte ſur l'expérience, on auroit tort de l'omettre. Ces tablettes ne peuvent ſe conſerver que cinq à ſix jours, à compter du moment où elles ſont faites juſques à celui où on doit les prendre. Les perſonnes qui en voudront faire uſage doivent ſe régler là-deſſus, & prendre les meſures néceſſaires, ſelon qu'elles ſeront plus ou moins éloignées de Grenoble.

Il n'entre rien dans la compoſition de ce remede qui puiſſe nuire à la ſanté. Notre Correſpondant en a mangé ſans néceſſité ; elles n'ont qu'un petit goût d'amertume qui paſſe bien vite. Les perſonnes qui demanderont ce remede auront ſoin de faire ſçavoir à la Dame Revol, depuis quel tems le malade a le goître, & quel eſt ſon âge. Ceci eſt néceſſaire ou du moins fort utile pour les doſes des matieres qui forment la compoſition de ce remede. Au reſte on avertit que ces tablettes ne ſont ſpécifiques que pour les goîtres qui ne viennent pas de naiſſance, ou à la ſuite des couches. Dans l'un & l'autre cas, le goître eſt produit par un vice du ſang ou par des dépôts qui rendent le mal incurable.

Si le goître n'eſt pas invétéré & que la perſonne qui l'ait n'ait pas le ſang mauvais, une doſe ſuffit pour opérer une parfaite

guérison. Ce remede est également bon pour les personnes de l'un & de l'autre sexe. La Dame Revol traite actuellement un jeune homme dont le goitre est monstrueux. Notre Correspondant suivra lui-même les opérations, pour nous fournir de nouvelles preuves de l'efficacité du remede.

I I.

Nouveaux Moulins.

On a inventé dans la Ville de Torgau, en Saxe, un moulin qui est d'une grande utilité &, dont la construction n'entraîne pas des dépenses considérables. Ce moulin qu'on voit dans la Maison de travail de cette Ville, moud chaque jour sept scheffels de grains, mesure de Dresde. Pourvu que dans une semaine on le fasse aller 61 heures & demie, on aura 42 scheffels de farine. Comme il n'est pas besoin de beaucoup de force pour le mettre en mouvement, on employe à ce travail les personnes les plus âgées.

Ce moulin est construit depuis le mois de Février 1772; on commença dès lors à s'en servir avec avantage; mais à cette époque, il étoit encore bien éloigné du degré de perfection où il se trouve aujourd'hui. De pareils moulins seroient presque nécessaires dans bien des Villes & des Villages. Ils vont toujours également, & la farine y est mieux faite, parce que le mouvement ne varie pas & ne passe jamais d'une extrémité à l'autre, d'un excès de lenteur à un excès de rapidité, ou d'un excès de rapidité à un excès de lenteur.

On a aussi construit à Torgau deux moulins d'une nouvelle invention, l'un pour fouler les draps, l'autre pour faire de l'huile. Le premier foule par semaine dix huit pieces de drap commun à six gros la piece, ou douze pieces de drap fin dont la piece est de dix-huit gros. Le dernier n'a pas moins d'utilité; on y exprime par jour cinquante livres d'huile de navette. Le méchanisme du moulin à huile paroît bien entendu: il consiste principalement en deux foulons percés d'une grande quantité de petits trous. A mesure que les deux foulons pressent ces navettes, l'huile qui en est exprimée sort tout de suite par les ouvertures & s'échauffe moins que dans les moulins ordinaires. Les personnes qui aiment l'économie adopteront volontiers ce nouveau moulin. On prétend que les navettes y rendent une plus grande quantité d'huile; de 3 scheffels 1 metze & $\frac{2}{11}$ de navettes on a retiré 150 liv. d'une huile aussi bonne & peut-être meilleure qu'aucune autre faite avec cette graine. Il en résulte donc un double avantage, puisqu'on y gagne pour la quantité & la qualité.

I I I.

Moyens de préserver du feu les toîts de chaume.

C'est préserver d'incendie beaucoup de villages, & pour bien dire, une partie de l'Europe, que de garantir le chaume de l'action du feu. M. Wiegand, respectable Econome Autrichien, souvent cité dans nos Feuilles, a cherché un moyen simple, facile & peu dispendieux de rendre à l'humanité ce service important. Cet objet sera rempli, pour un tems du moins, par la méthode suivante.

Il faut dissoudre dans l'eau une partie suffisante de bon mortier & le bien remuer jusqu'à ce qu'il se convertisse en une espece de bouillie assez liquide. Lorsque le Couvreur a posé une botte de chaume, une autre personne vient qui verse avec un vase quelconque assez de ce mortier sur la paille pour la couvrir entiérement jusqu'à moitié de sa longueur. A mesure qu'on place une autre botte, la partie enduite de mortier vient reposer sur celle de l'autre botte qui n'en a point reçu; ainsi de suite, de maniere que les côtés extérieurs & découverts soient à la fin entiérement enduits de mortier.

En Silésie, on se sert de terre grasse dissoute dans de l'eau salée & mise en bouillie légere dont on arrose le toît. Le toît arrosé, on jette par-dessus du sable qu'on seme menu, & on le laisse sécher. Ensuite on répand sur le tout une composition de chaux, de lait aigre ou de lait de beurre & d'œufs; ce que l'on répete plusieurs fois. Non-seulement cette préparation amortit les flammes, mais même l'humidité ne la pénétre jamais; elle préserve de la pourriture.

Un toît de 48 pieds de large, de même longueur, de 36 pieds de haut, exige 45 scheffels d'eau salée, ou plutôt de terre grasse dissoute dans cette eau, 30 scheffels

de chaux apprêtée comme ci-dessus : ce qui ne revient en tout qu'à vingt-neuf risdales.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 4 Juin 1774, au Mercredi 8 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 14, 17 à 20 liv. *le septier ; idem* au Port de la Grêve, de 16 à 20 liv. 10 s. ; le seigle, de 8 l. 10 s., 9 à 9 l. 10 s. ; l'orge, de 7 à 7 liv. 10 s. aussi *le septier*.

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 4 Juin 1774, au Mercredi 8 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 l. 10 s. à 19 l. *le sept. ; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 11 Juin 1774, de 50 à 51 livres ; *idem* nouveau de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36 ; *idem* nouveau, de 34 à 35 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32 ; *id.* nouveau, de 30 à 31 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

V I.

Changes de Paris, *du* 11 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 5 8e.
Londres	30 $\frac{1}{8}$
Hambourg	184 $\frac{1}{2}$
Madrid	15 1 à 6
Cadix	14 18 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Pâques*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 11 *Juin* 1774.

	#	6		
Or de Portug. à . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . .				
31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . .				marc.
20 g. à	53	10		
Idem à 11 d. 10 . .				
gr. à	51	17	6	
Piastres à	49	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Jeudi* 9.	*Vendredi* 10.	*Samedi* 11.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	. . . . .	1817 $\frac{1}{2}$ 15 . .	1750 70 50 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	72	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	370 66 . . .	366 60 . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 22 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 29 Janvier.*

IL a paru une nouvelle Ordonnance avec un nouveau plan d'économie pour l'administration de la Justice & de la Police, ainsi que pour la régie des biens des pauvres dans la petite Isle d'Arvé, sur la Mer Baltique. Il est rare que les *pauvres* retirent de leurs *biens* tous les fruits que leurs Bienfaiteurs s'en étoient promis pour eux ; ils en payent presque toujours trop cher la régie.

Il y a plusieurs jours que la mer se glaça sur notre côte ; la communication par eau a été entiérement coupée. Il est ensuite tombé beaucoup de neige qui a rendu les communications par terre très-difficiles. Notre Ville s'est trouvée en quelque sorte bloquée. La nuit du 18 au 19, le thermometre de l'Observatoire est descendu à 11 degrés au dessous du point de congélation. Dès le 17, tous les Ports de Norwege étoient impénétrables. On apprend de Corsoer que les glaces bouchent le canal & que les Postes sont obligées de se servir de bateaux d'hiver qui vont avec beaucoup de peine en rompant les glaces devant eux.

ALLEMAGNE.

D'EISLEBEN, *le 2 Février.*

La Fabrique de toile établie ici, dans le tems de disette, au profit des Enfans & des Artisans dépourvus d'ouvrage, est toujours soutenue par la charité. On en vend les ouvrages par voie de Loterie : il s'en est fait un nouveau tirage à la fin de Décembre. Les Etrangers mêmes contribuent à cette bonne œuvre. Peut-être les Nations se rapprocheront aussi un jour les unes des autres, & reconnoîtront que la nature a mis entre un Peuple & un Peuple les mêmes rélations qu'entre un homme & un homme. Plusieurs Auteurs de divers pays ont envoyé des Livres à cette Maison, les uns pour être vendus au profit des pauvres, les autres pour être mis entre les mains des enfans. Ceux-ci sont bien nourris & bien entretenus : on leur apprend, outre les vérités de la Religion, à lire, à écrire & à chiffrer. Il y a plusieurs établissemens semblables dans les autres Villes des montagnes de Saxe. Les enfans partagent leur tems entre l'étude & le travail, de maniere que les uns sont au métier tandis que les autres reçoivent l'instruction : quelquefois ils se réunissent soit à l'ouvrage soit à la récréation.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 6 Février.*

Le prix de l'orge a considérablement baissé dans quelques cantons : on craint qu'il ne soit trop bas pour les Fermiers dont les dépenses & les charges sont considérablement augmentées comme celles des autres classes. Pendant qu'on déclame contre

les riches Cultivateurs ; on remarque que les pays où ils ne ſont pas riches ſe dépeuplent horriblement. Tel eſt, par exemple, l'Angyleshire : on n'y voit que de petits Fermiers, & tout le Peuple des campagnes eſt dans la ſouffrance : il meurt de faim, il s'expatrie. Les Shériffs font des informations pour ſçavoir le nombre de ceux qui ont quitté le pays depuis deux ans.

Les Habitans des Villes de Mancheſter, Yorck & Sheffield, ſe diſpoſent, dit-on, à établir des Sociétés, à l'inſtar de celle de Thatched-Houſe pour la délivrance des petits débiteurs priſonniers.

On voit, dans les livres de compte de la Compagnie des Indes, des articles de dépenſe très-remarquables, 40,000 liv. ſterl. pour la réparation d'une des maiſons de campagne du Conſeil d'Aſie ; 1,800,000 l. pour divers ouvrages publics &c. Pour de faux frais de commerce, ces dépenſes ſont fortes.

En 1753, ſous l'adminiſtration de M. Pelham, la dépenſe pour ces établiſſemens navals & militaires, étoit au-deſſous de deux millions. Elle a excédé quatre millions en 1773. La dette nationale étoit, à la premiere époque, au-deſſous de ſoixante & dix millions ; à préſent, elle eſt à cent vingt huit. En 1753, le quartern de pain valoit de 4 à 5 den. ; il a valu plus du double en 1773 : l'augmentation ſur les autres denrées eſt proportionnée à celle-là.

On eſpere que M. Joſeph Yorck viendra à bout de terminer en Hollande les différends que les Commiſſaires Hollandois n'ont pu arranger ici, entre les Compagnies d'Afrique des deux Nations, rélativement au commerce de Guinée.

La Commiſſion pour les pêches, les manufactures, & la culture des terres d'Ecoſſe, a propoſé des primes pour les Particuliers ou les Compagnies qui, durant l'année 1774, pêcheroient avec des bâtimens d'environ trente tonneaux ſur les côtes du Royaume, & prépareroient les plus grandes quantités de merluches, morues &c. En Irlande, M. James Brown a préſenté aux Communes une Requête rélative à la pêche dans les mers voiſines.

Le Bill du timbre a été fortement combattu tant à la Chambre Baſſe qu'à la Chambre Haute d'Irlande. Dans les Communes, M. Morres repréſenta que quoique le droit fût modique dans ſon inſtitution, l'exemple de la Grande-Bretagne donnoit tout lieu de craindre qu'il ne devînt très-onéreux ; qu'on diſoit que le produit ſurpaſſeroit ce qu'il falloit pour completter le ſubſide ; & qu'il valoit mieux courir les riſques d'un *deficit* auquel on ſuppléeroit à la rentrée. Parmi les Pairs, le Lord Irnham, le Lord Mountmorres, & le Duc de Leinſtre s'y oppoſerent, à cauſe des entraves que mettroit le timbre aux pourſuites en Juſtice, au commerce, à la liberté de la preſſe. Cependant le Bill paſſa aux deux Chambres, ainſi que celui de l'emprunt.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

Lettre de M. Dufot, Médecin-Penſionnaire du Roi & de la Ville de Soiſſons, Démonſtrateur de l'Art des Accouchemens &c. Soiſſons, 25 Janvier.

» J'ai l'honneur de vous faire part d'un » établiſſement qui intéreſſe l'humanité. » Le ſage Adminiſtrateur de cette Province » (M. le Pelletier de Mortefontaine) qui » ſemble né pour faire le bonheur de ceux » qui ſont confiés à ſes ſoins, vient de former dans cette Ville un *dépôt de remedes » gratuits pour les Habitans des campagnes du » Soiſſonnois*. Sa ſenſibilité tendre & compatiſſante lui repréſente ſans ceſſe le pauvre Cultivateur au fond de ſa chaumiere, » ſouffrant & delaiſſé... Il vient à ſon ſecours. Son ame généreuſe peut ſe dire à » elle-même... *Salus publica, ſalus mea....*

» Parmi tant d'établiſſemens utiles qu'on » voit ſe former, celui-ci manquoit au ſoulagement des gens de la campagne.. Cette » portion des hommes la plus utile & peut-être la plus négligée, eſt attaquée de mille » maux. Pauvres, quoique ce ſoient eux qui » nous enrichiſſent, ils ne ſont point en » état de payer ni les remedes, ni les avis » des Médecins : on en voit tous les jours » périr faute de ſecours : c'eſt un objet continuel de regrets pour les Curés de la » campagne & pour les Seigneurs qui ne » voyent, dans la plûpart des maiſons de » leurs Paroiſſiens ou de leurs Vaſſaux malades, que la triſte image de la miſere. Ce

» ſpectacle, ſi attendriſſant pour tout homme » & ſur-tout pour des Miniſtres de charité, » nous a été ſouvent retracé par eux. Plus » ſouvent encore, depuis le long eſpace » d'années que je parcours, comme Méde- » cin, les campagnes, j'ai été le triſte té- » moin de la pauvreté qui y régnoit. De tels » ſpectacles déchirent toute ame ſenſible...

» La fonction la plus ſainte d'un Paſteur » & d'un Médecin eſt le ſoin d'être le Con- » ſolateur & l'ami de ces infortunés. Ces » deux états ſont un état de bienfaiſance; » mais le pouvoir de l'exercer nous manque » ſouvent, nous donnons ce que nous avons; » l'homme ſenſible & puiſſant vient de ſe » joindre à nous. L'humanité même eſt ve- » nue au ſecours de l'humanité; cette vertu, » ſi néceſſaire où il y a des hommes qui ſouf- » frent, a formé cet établiſſement: il n'eſt » pas le ſeul en ce genre. Celui que j'ai » formé à Laon y eſt formé ſous les mêmes » auſpices, & la charité d'un Citoyen de » cette Ville contribue auſſi à cette bonne » œuvre... Puiſſent de tels Bienfaiteurs de » l'humanité ſouffrante être imités! Plus il » y aura en France de ſemblables établiſ- » ſemens, plus on pourra ſecourir de ces » malheureux Cultivateurs qui croyent avoir » plus beſoin de ſanté que de vie ».

» Lorſqu'une maladie épidémique fait des » ravages dans nos contrées, on porte auſſi- » tôt des ſecours à ces malheureux Cultiva- » teurs qui ne peuvent s'en procurer par » eux-mêmes. C'eſt principalement ſur eux » que le Magiſtrat qui nous gouverne répand » ſes bienfaits.... J'atteſte ce que j'ai vu. » Voici la neuvième année qu'il m'a honoré » de ſa confiance pour traiter les maladies » épidémiques dans ſa Généralité, & don- » ner à ceux qui en étoient attaqués tous » les ſecours néceſſaires. Chaque année les » fievres putrides, pourpreuſes, malignes & » ſouvent contagieuſes, la dyſſenterie, la » pleuréſie & d'autres maladies populaires » déſolent nos campagnes. C'eſt à ſes ſoins » paternels que tant de villages doivent la » conſervation de leurs Habitans ».

» Ce n'eſt donc pas dans ces terribles fléaux » que le nouvel établiſſement ſeroit le plus » utile; mais c'eſt dans les maladies ordinai- » res des gens de la campagne, & ſur-tout » dans celles de langueur. Ils s'adreſſent ſou- » vent aux *Charlatans* qui leur donnent de » forts purgatifs & des remedes incendiaires » qui ne font que les affoiblir & les brûler, » laiſſent croître le mal, & ne guériſſent que » l'indigence de ceux qui les vendent. Mais » ces *remedes ſpécifiques*, qui ſont l'unique » reſſource de l'ignorance & de la charlata- » nerie, ne ſont pas toujours homicides..... » *Le malade guérit quelquefois?*... C'eſt qu'il » exiſte dans chaque individu un être ſur- » veillant, une puiſſance conſervatrice, un » agent bienfaiſant qui combat & triomphe » alors de l'ignorance impardonnable des » Charlatans ».

» MM. les Curés & les Seigneurs des Pa- » roiſſes s'oppoſent autant qu'ils le peuvent » à la ſéduction de ces Miniſtres de mort; » mais le deſir de la guériſon, la prétendue » certitude qu'on en a, la malheureuſe faci- » lité qu'on a d'avoir des remedes dans le » moment, entrainent les pauvres malades.. » C'eſt le préjugé & l'ignorance qui perpé- » tuent les erreurs & les crimes des Charla- » tans... Quoiqu'ils ne ſçachent que dérai- » ſonner, cependant ils perſuadent ces mal- » heureuſes victimes de leur ſordide cupidi- » té, ils les précipitent dans le tombeau, ou » les rendent inutiles à la ſociété, à charge » à eux-mêmes & à leur famille ».

» Eſt-il donc un établiſſement plus inté- » reſſant que le *dépôt des remedes gratuits* » pour les Cultivateurs? C'eſt l'utilité qui » décide ou du moins qui doit décider no- » tre eſtime: or un des objets les plus utiles » à la ſociété eſt de conſerver les Habitans » des campagnes... J'aurai rempli une par- » tie de la tâche d'utilité dont tout homme » eſt tenu envers ſes ſemblables, ſi je puis » ſecourir dans leurs maladies ceux que le » ſort a deſtinés à nous nourrir ».

» Médecin du *dépôt des remedes gratuits du* » *Soiſſonnois*, je donnerai gratuitement à » tous ceux qui, chaque jour, ſe préſente- » ront, & les *conſultations* & les *remedes* ap- » propriés à leurs maux, en leur indiquant » la façon d'en uſer; j'aurai le ſoin d'écrire » l'uſage particulier de chaque remede & » le régime à obſerver. MM. les Curés, les » Seigneurs ou les principaux Habitans des » villages voudront bien les faire exécu- » ter.... Enfin on leur dira s'il faut plus » compter ſur la nature pour le ſoulage- » ment de leurs maux, que ſur les ſecours » de la Médecine ».

» Quoique les remedes ſoient *gratuits*, ils » ne ſeront pas compoſés avec moins de ſoin

» que s'ils étoient achetés : on promet & on » assure la plus grande fidélité dans le choix » des drogues & dans leur composition. Est-» il un intérêt plus grand que celui de l'hu-» manité ? ... La plénitude de la loi est la » charité... La béatitude est pour les bien-» faisans ».

D'ARRAS, *le* 10 *Février.*

L'hiver a été jusqu'à présent, en Artois, moins froid que pluvieux. Il y a eu, dans le cours du mois de Janvier, plusieurs gelées : la plus longue a été de huit jours. La terre, pendant la premiere gelée, étoit couverte d'une couche de neige assez épaisse dont la fonte presque subite fut accompagnée d'une pluie qui dura près de 12 heures ; ce qui a causé des inondations dans quelques endroits de cette Province. Ces inondations, qui ont fait peu de dégât, ont détruit beaucoup de mulots dont les campagnes étoient infestées. La nuit du 16 au 17, nous essuyâmes ici une pluie orageuse : on vit des éclairs & l'on entendit gronder le tonnerre. Un vent du sud-ouest souffloit avec impétuosité. Le barometre étoit descendu à 27 pouces deux lignes & demie. Il y a eu quelques-autres ouragans pendant le même mois de Janvier. Le 3 a été le jour le plus froid : le thermometre, à huit heures du matin, étoit à 6 degrés & demi au-dessous de la glace. Le 17, à deux heures après midi, il se trouvoit à 9 degrés au-dessus de ce point : cette variation est remarquable. Il est rare de voir, pendant cette saison, la liqueur élevée à ce point.

D'AMIENS, *le* 12 *Février.*

Les prix des grains haussent dans les Marchés de la Picardie & des Provinces circonvoisines.

Un Citoyen, distingué par ses connoissances & par son patriotisme, avoit proposé, pour empêcher les inondations de la vallée d'Amiens à Corbie, de baisser de cinq pieds le lit de la Somme dans la Ville, & de placer de front sur une seule ligne dans toute la traversée des canaux de cette riviere, les vingt moulins qu'elle fait tourner. On vient d'objecter contre ce projet des difficultés très-fortes. Pour placer vingt moulins sur une seule ligne dans la Ville, il faudroit 20 canaux, & il n'y en a que dix ou douze. Si l'on plaçoit deux moulins ensemble sur les canaux existans, il faudroit déplacer les moulins établis ; & ce seroit une grande dépense ; chaque moulin recevroit moins d'eau & feroit moins d'ouvrage. Ce ne seroit pas une petite entreprise que de creuser cinq pieds de profondeur au lit de la riviere depuis son entrée dans la Ville jusqu'aux moulins. Les ponts, quais, murs, maisons établis par-tout sur pilotis, crouleroient, aussi-tôt que les pilotis seroient découverts. Il seroit impossible de reprendre sous œuvre tout ce qui est en maçonnerie.

Préserver pour toujours de l'inondation de vastes jardins qui fournissent des légumes à la Ville d'Amiens & à ses environs, c'est à dire, peut-être à cent mille Citoyens, c'est sans doute rendre au pays un service inappréciable : oui, si les inondations nous privent souvent de denrées si essentielles : mais il faut bien que ce fléau ne soit ni aussi fréquent ni aussi terrible qu'on voudroit le supposer. Il n'y a peut-être point de Province où les légumes soient aussi communs & aussi peu chers qu'en Picardie. D'ailleurs le projet proposé ne remédieroit point à ce désordre. Par cette opération, la chûte d'eau ne seroit que changée : l'eau au lieu d'être arrêtée par les vannes des moulins au centre de la Ville, le seroit à l'entrée par le sol même sur lequel coule la riviere, & la navigation en deviendroit au moins très difficile. Si l'on baissoit de cinq pieds le lit de la riviere jusqu'à Corbie, & qu'on l'aggrandit assez pour recevoir, en cas d'orage, les eaux surabondantes, il faudroit donner la même profondeur aux canaux qui séparent les aires ; sans quoi il seroit impossible aux Jardiniers d'aller en bateau pour cultiver & recueillir leurs légumes. Enfin l'arrosement deviendroit alors plus nécessaire & moins praticable ; puisque l'eau, éloignée de cinq pieds de plus de la surface des terres, n'y monteroit plus : les récoltes diminueroient considérablement. Ces jardins si fertiles, qui font à présent l'admiration des Etrangers, seroient réduits à la fécondité des jardins ordinaires, & les prairies qui les avoisinent ne produiroient plus la même abondance de fourrages.

Travaillons à détourner les ravages des inondations, en curant les lits des rivieres,

en empêchant les atterriſſemens ſur leurs bords ou dans leur cours, en veillant ſur les Meûniers qui ne ſe déterminent qu'avec peine à laiſſer échapper l'eau, même lorſqu'ils en ont trop; en fixant le juſte niveau des eaux afin de ne nuire à perſonne & de procurer à tous les avantages qu'ils peuvent en retirer.

De Paris, *le 20 Février.*

Déclaration du Roi, donnée à Verſailles le 12 Septembre 1773, portant réglement pour le payement des rentes aſſenes de la Ville de Valenciennes, & pour la levée & radiation des ſouffrances prononcées ſur le Tréſorier-Maſſard de ladite Ville. Ces rentes dites *aſſenes* ont été conſtituées originairement par les anciens Souverains du pays. Le Receveur Général des domaines & bois du Hainault, en remettoit les fonds au Tréſorier-Maſſard de Valenciennes. Celui-là en comptoit devant la Chambre des Comptes, celui-ci devant l'Intendant & Commiſſaire départi. *Cette double comptabilité étoit très-inutile & même frayeuſe* pour la Ville à laquelle S. M. veut donner *les moyens d'économiſer ſes revenus & droits, afin de la mettre à portée d'acquitter plus facilement ſes charges.* En conſéquence, le Roi charge le Receveur Général des domaines & bois du payement direct deſdites rentes comme des autres charges de l'état du domaine dont elles font partie.

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 9 Novembre 1773, qui condamne les Abbé, Prieur & Religieux de l'Abbaye de Stulzelbrouon au payement du droit d'amortiſſement du droit d'affouage qui leur avoit été accordé par Arrêt du Conſeil du Roi de Pologne du 7 Février 1764, dans la forêt royale de Bitche, à raiſon de huit ſous la corde; & que deux ans après, par Acte du 7 Juin 1766, ils ont cédé au ſieur Dietrick, moyennant une rente annuelle, perpétuelle & non-rachetable. Le Roi de Pologne avoit permis à ces Religieux d'établir & conſtituer ſur le ruiſſeau & à la proximité de l'étang de Graſienveyer des fourneaux, forges, martinets, & autres uſines & bâtimens néceſſaires pour faire fondre & travailler la mine de fer, avec affectation, pour le roulis & conſommation de cette forge, de la quantité de quinze mille arpens de bois à prendre dans la forêt de Bitche, à raiſon de huit ſous la corde. Les bâtimens néceſſaires pour l'exploitation de cette uſine étoient déjà conſtruits en partie, lorſque le ſieur Diétrick à qui cet établiſſement auroit été préjudiciable, comme Propriétaire d'une forge ſituée à peu de diſtance de ce lieu, propoſa aux Religieux de le ſubroger à leur droit: ſes offres furent acceptées,

Autre du 7 Décembre, *qui ... condamne le ſieur* de Vaiſſier *à payer les droits d'inſinuation & du centième denier des donations de meubles & d'immeubles à lui faites & à ſa femme par leurs peres dans un contrat qualifié de* contrat de mariage ... *attendu que ce contrat étoit poſtérieur à la bénédiction nuptiale... & que les donations faites en ligne directe ne ſont exemptes de l'inſinuation & du centieme denier que lorſqu'elles ſont faites par les peres à leurs enfans par contrat & en contemplation de mariage.*

Autre du 14 Janvier 1764, *qui autoriſe le ſieur de Saint-Julien, Receveur Général du Clergé, à faire le recouvrement des ſommes dûes à l'Ordre de Saint-Ruf; & les Receveurs Diocéſains à faire celui des reliquats du prix des baux dûs par les Fermiers des maiſons & bénéfices dudit Ordre pour les années antérieures au 1 Janvier 1773.*

Autre du 10 Janvier, *qui ordonne que lorſque le droit de marc d'or des Offices de Finance, fixé par l'Edit de Décembre 1770, ſur le pied du quarantième de la finance, ſera moindre que celui fixé par le tarif de 1748, il ſera payé tel qu'il eſt porté par le tarif de 1748, avec l'augmentation ordonnée par la Déclaration du 4 Mai 1770.*

Autre du 14 Janvier, *qui ordonne que, conformément aux diſpoſitions de l'Edit de Juillet 1766, les Bourgeois de Saumur qui feront valoir des bois, prés, vignes &c, dans la Paroiſſe de Dampierre-Duchemin, & dans tout autre lieu taillable, à quelque titre que ce ſoit, ſeront impoſés à la taille, comme tout autre Taillable exploitant dans ladite Paroiſſe.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Eſſai d'une eſpece particuliere de ſeigle ſemé en Juillet pour fourrage.

Il y a en Siléſie une eſpece de ſeigle, juſ-

qu'à présent assez peu connue ; appellée *johanms-korn*, seigle de la Saint-Jean. C'est un grain plus foible que le seigle ordinaire. On le seme la moitié moins épais que celui-ci ; il mûrit plus tard & donne le même produit. Un Agriculteur de Lueben, dans le Cercle qu'on vient de nommer, a fait des essais de culture pour sçavoir s'il pourroit être mis au rang des plantes propres à servir de fourrage.

Le 9 Juillet de cette année, dans la matinée, pendant un tems calme & un beau soleil, il sema très-claire 1 $\frac{1}{2}$ metze, mesure de Breslau, de ce seigle de la Saint-Jean, sur trois morceaux de 39 $\frac{3}{8}$ toises (la toise de huit aunes de Breslau) qui venoient d'être labourés & qui furent hersés aussi-tôt après que le grain eût été semé. Pour voir quelle différence il y avoit de ce grain au seigle ordinaire, & si celui-ci ne seroit pas meilleur pour donner du fourrage, il sema cinq metzes de ce dernier sur une autre planche égale à chacune des trois premieres ; & pour qu'ils ne se confondissent pas, il sema de la navette sur une autre bande qui séparoit celle-la des autres. Le terrein convenoit au seigle ; l'année précédente, il avoit porté de l'avoine. Comme on le destinoit à une autre culture, il avoit été retourné, en automne, fumé au printems, & soigneusement purgé de mauvaises herbes.

Malgré la sécheresse qui avoit précédé & qui dura pendant les semailles, les deux sortes de seigle leverent dès le 12 Juillet. La sécheresse dura jusqu'au 15 qu'il tomba pendant la nuit une pluie médiocre. Le tems sec reprit le dessus & continua jusqu'au 24 après midi. Le 25 & le 26 jusqu'à la nuit du 27, le ciel fut serein. Pendant ce tems-là, les deux seigles pousserent à souhait, mais celui de la Saint-Jean beaucoup mieux que l'autre. Dès le 11 Août, on commença à les couper. Le seigle ordinaire donna moins d'herbe que l'autre, & celui-ci repoussa si vite que le 28 Août il fut coupé pour la seconde fois. A la premiere récolte, il avoit rendu 13 charges ; il en donna 21 à la seconde. Le seigle ordinaire resta un peu en arriere. La troisième coupe du premier ne fut pas moins abondante que la seconde. Les vaches aiment beaucoup ce fourrage, il leur procure beaucoup de lait.

La même épreuve a été faite dans un autre endroit, avec cette différence que le seigle de la Saint Jean a été semé six jours plutôt & plus épais, & qu'il s'est trouvé plus foible à la seconde coupe.

Ces expériences semblent demander qu'on en tente de nouvelles pour s'assurer du succès habituel d'une production singuliere qui donne de l'herbe dans un tems où tout se desséche, & dont la végétation est si prompte. Il seroit à desirer que les Cultivateurs qui le connoissent en donnassent la description détaillée ainsi que de sa culture ; & qu'ils indiquassent comment on pourroit s'en procurer.

I I.

Maniere de conserver les feuilles des arbres fraîches pendant toute l'année, pour les donner en fourrage au bétail & sur-tout aux brebis. Par M. Clement Baroni delli Cavalcabò, traduite de l'Italien.

Vers la fin de Septembre ou au commencement d'Octobre, lorsque les arbres commencent à se disposer au repos & à l'inaction, que leurs feuilles leur deviennent inutiles, qu'ils sont près de les abandonner spontanément, on peut cueillir ces feuilles sur toute sorte d'arbres, en observant que le froid & la bruine n'ayent pas commencé à les faire pâlir & à les gâter. Comme il est d'une très-grande importance qu'elles soient extérieurement très-séches, attendu que l'humidité extérieure contribue beaucoup à la corruption, il faut, pour les cueillir, choisir les heures les plus chaudes du jour ; & après les avoir cueillies, vous les détachez avec la main les unes des autres. Ensuite vous les étendez sur un pavé exposé à l'air, & vous les laissez-là pendant quelques heures. On a déjà tout prêt un tonneau bien relié & aussi-bien joint que si l'on devoit y mettre quelque liqueur : il le faut aussi bien séché. Vous le placez dans quelque lieu souterrein ou tel que l'air ne soit pas sujet à s'y échauffer & à souffrir sensiblement les vicissitudes du chaud & du froid. Il faut avoir attention que les alentours de ce lieu ne soient pas trop humides, parce que le tonneau pourroit prendre l'humidité & la communiquer aux feuilles. Il paroit qu'il seroit

encore très-bon que le tonneau eût déjà servi à contenir du vin, parce qu'à ce moyen, il communiqueroit aux feuilles une odeur agréable. Toutes ces précautions prises, on met les feuilles dans le tonneau & on les y comprime autant qu'il est possible; & pour cela, on y fait entrer un homme qui les presse avec les pieds. Les feuilles étant ainsi foulées & le tonneau bien rempli, on le bouche soigneusement avec son couvercle; on a soin de le fermer de tous côtés avec autant d'exactitude que s'il étoit rempli de vin. Pour cela, il sera à propos de couvrir le couvercle de sable. Il est aisé de s'appercevoir qu'il n'est pas nécessaire de remplir tout le tonneau en une seule fois, ou même dans un seul jour: cependant si on le peut, c'est le mieux. Lorsqu'on met les feuilles tout-à-la-fois, elles ont plus de facilité à se rasseoir & à s'enfoncer d'elles-mêmes. Il n'est pas toujours nécessaire de se servir de tonneaux. Plusieurs Bergers d'Italie, où est née la premiere idée de conserver les feuilles fraîches, ont coutume de creuser une fosse large & profonde, dans quelque endroit couvert & à l'abri de la pluie & du soleil. Ils y jettent les feuilles & les foulent jusqu'à ce que la fosse soit bien pleine. Ensuite ils recouvrent la fosse avec des branchages & autres matériaux, & par-dessus, de sable jusqu'à hauteur convenable. Par ce moyen, on conserve également la fraîcheur & le suc des feuilles. Il y en a plusieurs qui creusent une fosse en pleine campagne, & qui, après l'avoir emplie de feuilles, ne prennent, pour les maintenir fraîches, d'autre précaution que celle de les couvrir exactement de craie.

III.

Composition d'une Encre très-bonne pour imprimer avec les caracteres de cuivre les Livres de Chœur, Livres de Musique &c. Par M. Vallet, Curé de Colombe.

Plusieurs personnes m'ont demandé comment je composois l'encre dont je me sers pour imprimer mes Livres de musique & de plein-chant, après avoir été témoins de ses singulieres propriétés. Quand le pinceau a passé sur la lettre de cuivre, l'encre est aussi-tôt séchée. On pourroit mettre par-dessus une autre lettre sans que celle-là se ramollit & s'étendît, sans même que le papier en fût plus humide; avantage que n'a pas l'encre dont on se sert ordinairement pour le même usage. La mienne s'attache sur le bois & la pierre. Elle est très-noire & luisante. En voici la composition.

Prenez pour un sou & demi de noir de fumée que vous mettrez au feu sur une pelle, afin qu'il s'enflamme & rougisse comme un charbon ardent. Le noir brûlé, laissez-le éteindre.

Prenez des rapures d'ivoire de la grosseur de deux noix, que vous mettrez dans un creuset pour les faire calciner.

Faites dissoudre dans un gobelet un sou six deniers de gomme d'Arabie, de la plus claire.

Pilez de l'ail pour en avoir le suc (mordant desiccatif): passez ce suc à travers un linge jusqu'à la quantité d'un petit verre de liqueur.

Broyez le mieux qu'il vous sera possible le noir de fumée brûlé avec la rapure d'ivoire calcinée, sur un marbre sur lequel vous verserez peu à peu de ce suc d'ail, de la gomme dissoute, & quelques gouttes d'eau-de-vie. Le tout étant bien broyé, vous recueillez avec un couteau cette matiere qui est épaisse comme du miel, pour la mettre dans un petit pot de fayence ou de terre commune. Vous délayez cette matiere avec de l'eau-de-vie: lorsqu'elle est suffisamment claire, vous y jettez une éponge fine qui absorbe toute la liqueur: si l'éponge est encore trop séche, vous l'arrosez avec un peu d'eau-de-vie pure; ce que vous réitérez lorsqu'après avoir beaucoup imprimé, vous trouvez l'éponge séche. Pour ôter la mauvaise odeur de l'ail, on jette dans cette encre un peu d'eau de fleur d'orange.

Pour vous en servir, frottez avec un pinceau cette éponge: le pinceau ayant pris un peu de noir, frottez-le sur une planche de sapin ou de quelqu'autre bois poreux.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 12 Février 1774, au Mercredi 16 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22, 24 à 29 livres *le septier; idem* au Port de la Grève, 27 livres; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 l. 5 s. à 14 livres; l'orge, de 10 liv., 10 liv. 10 s. à 10 liv. 15 s. aussi *le septier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 12 Février 1774 au Mercredi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 19, 19 l. 10 s. à 20 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 19 Février 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 l. 10 s. à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 18 Février 1774.*

	#	6	
Or de Portug. à . .	728		*marc.*
Du Mexique à . . .	718		
Du Perou à	710		
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98		*once.*
Or fin à 23 k. . .			
31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . .			
20 g. à	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . .			
gr. à	51	15	
Piastres à	49		

CHANGES DE PARIS, *du 19 Février 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	29 15 16e.
Hambourg	186 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Madrid	15 3 à 2 6
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{5}{8}$ p. 0 p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Jeudi 17.*	*Vendredi 18.*	*Samedi 19.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1490	1490	1490 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	340	340 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.*

Du Merc. 16 Fév. 1774		Du Jeudi 17.		Du Vendredi 18.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 17773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	N.	Rouillard, six p. mois 1773.	Z.
Radix, *idem.*	P.	Deschapelles, six dern. mois 1773	A.	Painchain, six d. mois 1773.	A.
Boutray, *idem.*		Delagarde, *idem.*	D.	Lempereur, *id.*	
Gautier, six dern. mois 1773.	A.	S. Janvier, *id.*	G.	Boscheron, *idem.*	
Desplaces, *idem.*	C.	Nau, *idem.*	J.	Patu, *idem.*	C.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 12 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 6 Mars.*

L'Amirauté, ayant résolu d'établir à Novogorod une Fabrique de toiles à voile, on va élever en pierres les bâtimens nécessaires pour cet objet. On reconstruit le bassin oriental du Port de Cronstadt. La tour du fanal, placée à la pointe de l'Isle de Kokschar à l'entrée du Port de Revel, sera rebâtie en pierres.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 16 Mars.*

Les Paysans d'Aland n'ont pu obtenir de payer en argent, au prix du Marché, les grains qu'ils sont tenus de livrer au magasin royal de Finlande. Mais le transport en sera fait aux frais de la Couronne; & pour le charroi de chaque tonne, il leur sera donné 1 rixdhaler, monnoie d'argent. Il seroit utile de démontrer par des écrits publics les avantages de la méthode des tributs pécuniaires, adoptée dans la plus grande partie de l'Europe.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 23 Mars.*

On a annoncé, il y a quelque tems, que le nombre des naissances dans les Etats du Roi de Prusse avoit été, l'année derniere, de 149,703 têtes. M. le Conseiller Busching a trouvé ce calcul inexact. Déjà en 1770, il étoit né dans ces Etats, 173,617 enfans de l'un & de l'autre sexes. Il est vrai que dans les années suivantes, comme les saisons furent mal-saines, le nombre des morts excéda, là comme ailleurs, celui des naissances; & c'est en 1772 que ce dernier a été de 149,703. En 1773, le nombre des naissances a surpassé celui des morts. Le fait est assez croyable; car quand les mauvaises années ont emporté la population la plus débile, il est à présumer que, tout le reste égal, la population restante sera au moins un peu plus vivace & productive.

DE BERLIN, *le 23 Mars.*

Le Gouvernement a reçu d'Italie des plans de maisons & d'un pont de pierre qu'on va construire pour joindre la vieille Ville avec la Ville neuve. On augmente le nombre des habitations des Colons entre Berlin & Potzdam. Il se forme ailleurs de nouvelles Colonies. Il vient d'être ordonné, par des placards affichés dans les Villes, que les Artistes, Jardiniers & autres Ouvriers nationaux, absens du Royaume, eussent à y revenir, sous peine d'être privés de leurs biens par la confiscation, & d'être entiérement exclus, dans tous les cas, de l'héritage paternel. Les mêmes ordres se renouvellent de tems en tems, & ramenent les Ouvriers mauvais ou malheureux qui ne se flattent pas de trouver ailleurs un meilleur sort.

DE MUNICH, *le 24 Mars.*

L'Agriculture se ressent ici de l'application sérieuse que donnent aux Sciences & aux Arts utiles, des Patriotes distingués, & sur tout les Chefs des Ecoles d'Agriculture & d'Economie formées par les soins de S. A. E. Avec de bonnes théories, la pratique peut se corriger & se perfectionner: mais ce n'est pas assez pour qu'elle fasse de grands progrès généralement sensibles: avec les plus beaux talens sans moyens de travailler, on mendie. Il ne faut pas se laisser éblouir par des succès particuliers, quoiqu'il soit raisonnable de s'en applaudir; souvent la perfection de l'*individu* n'est rien pour l'*espece*. Ne vous enfermez pas dans un jardin, mais montez au haut de la montagne pour juger de la situation territoriale d'un Etat. En attendant que nous puissions nous applaudir de ce dernier spectacle, nous nous félicitons des succès distingués de quelques Economes. Le sieur Jean-Leonard Dietz mérite d'être cité pour ses travaux de jardinage. Il cultive une infinité de sortes de fleurs, 22 sortes de choux, 29 sortes de plantes pour salade, 11 especes de raves, toute sorte de plantes odoriférantes propres à remplacer économiquement & sainement les épices, un très-grand nombre de racines, 19 sortes d'herbages, tant pour l'amélioration des terres que pour la nourriture du bétail &c. On remarque que le sieur Dietz n'a été aiguillonné ni par des Prix ni par tous ces genres d'encouragemens qui ne produisent que de très-petits effets, s'ils en produisent. Mais il a bien vendu ses graines, ses légumes, ses fleurs &c; & cet encouragement là, toujours efficace partout & sur tous, sans être onéreux & injuste pour qui que ce soit, a nourri son ardeur & doublé ses succès. Le débit, le bon débit, c'est là tout le secret, tout l'art de la prospérité.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 29 Mars.*

Les Villes & Bourgs de Kircaldie, Dysart, Dundée ont présenté requête à la Chambre des Communes pour demander que, dans le triste état où sont les Manufactures de toiles des Royaumes unis il soit pourvu à leur soulagement par les moyens que la Chambre jugera convenables.

Le 25, le Lord Maire lut aux Communes une requête en faveur des Naturels de l'Amérique septentrionale: la Chambre ordonna de la mettre sur le tapis.

Comme le Public n'a pas lieu de se louer des Ordonnances relatives au Marché de Mark-Lane, on dit que le Lord Maire a adopté un nouveau plan pour mieux régler, à ce qu'on croit, le commerce des grains, fort déréglé par l'ancien régime.

Les Magistrats d'Edimbourg ont publié une défense de vendre de la viande de veau jusqu'au 1 Mai prochain; libre aux Cultivateurs de laisser mourir de faim ces animaux ou de déranger leurs affaires pour les entretenir jusqu'au tems de propitiation, s'ils ne peuvent les nourrir à l'aise.

Le 22 du courant, 13 navires mirent à la voile du Port de Darmouth, pour se rendre à Terre-Neuve.

Quoiqu'on tâche de dégoûter de l'Amérique nos pauvres Laboureurs & Artisans, en écrivant de Londres des lettres de différentes Colonies où l'on dit que le climat & les travaux détruisent les Emigrans, au milieu de cette population qu'ils laissent doubler de vingt en vingt années, il se fait tous les jours de nouveaux apprêts d'émigrations. Dans la partie septentrionale du Pays de Galles, 140 personnes viennent de frêter un bâtiment pour passer les mers. Comme dans ce nombre, il y en a qui ont de l'argent, les Fabricans, les Ouvriers, les Journaliers briguent à l'envi l'avantage de les suivre. L'*Albion*, parti derniérement de Hull pour la Nouvelle-Ecosse, porte 160 Emigrans.

L'affaire de Boston se plaide par écrit avec la plus vive chaleur de part & d'autre. Nous donnerons l'Ordinaire prochain la substance du Bill, l'extrait d'une requête présentée par les Colons qui se trouvent actuellement à Londres &c.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

Extrait d'une Lettre écrite de Gujan, près le Bassin d'Arcachon, situé à dix lieues de Bordeaux. 27 Mars.

» Le 24 Mars, la matinée ayant été très-
» belle, le soleil fort chaud, le vent au nord,

» nous apperçûmes vers le ſud à une heure » après midi, un nuage d'un rouge foncé » qui s'aggrandit aſſez pour nous cacher » entiérement le ſoleil, & qui, parvenu à » notre zénith, nous jetta, pour ainſi-dire, » dans l'obſcurité. Vers les 3 heures, ce » nuage s'ouvrit à l'eſt; il en ſortit une co- » lonne de deux pouces de diametre, & de » la couleur dont paroiſſoit être le nuage. » Cette colonne deſcendit juſques ſur les » marais de Certes: ſa chûte fit élever l'eau » & la pouſſiere à deux toiſes de hauteur: » elle s'accrut au point que ſa baſe rem- » pliſſoit l'eſpace d'une toiſe & demie, & » ſon milieu deux toiſes & demie: elle ſe » perdoit en cône obtus dans le nuage d'où » elle ſortoit par une courbe de deux pieds » de diametre. Toute ſa hauteur paroiſſoit » être de 18 à 20 toiſes. Il s'en élançoit de » tems en tems de petits nuages qui ſem- » bloient avoir la forme de quadrupedes & » grimper, juſqu'à ce qu'ils ſe perdiſſent » dans l'obſcurité. Le vent paſſa au ſud juſ- » qu'à 5 heures & demie qu'il devint nord- » oueſt.

» A l'oueſt de la colonne, nous ne vîmes » que du noir & beaucoup d'agitation dans » le fluide dont elle étoit compoſée. Les » Habitans de Certes, placés à l'eſt, virent » ſortir de ſa baſe, du feu & une fumée » épaiſſe qui répandit une odeur de ſoufre » inſupportable, & fut accompagnée d'un » vent aſſez impétueux pour tranſporter au » loin la charpente d'une grange. Cette co- » lonne quitta la terre & alla ſe poſer dans » le baſſin d'Arcachon. On apperçut trois » autres petites colonnes vers le nord, à ſix » pieds de diſtance l'une de l'autre; elles ne » deſcendirent qu'à dix ou douze pieds, & » parurent, quelques momens après, re- » monter dans le nuage. Une forte explo- » ſion annonça la chûte de la foudre qui » tomba effectivement à demi-lieue au ſud » de la colonne ſur un des parcs à brebis de » M. de Ruat, vis-à-vis le château de ce » Seigneur. Ce parc fut bientôt réduit en » cendres. Il ſuccéda à ce coup de tonnerre » une grêle ſeche dont les grains étoient » de la groſſeur d'une noix. La Paroiſſe du » Teich & partie de celle de Gajan en fu- » rent accablées pendant vingt-ſept minu- » tes. Ce phénomene occupa notre atten- » tion pendant plus de trois quarts d'heure. » On avoit entendu vers le nord, avant » l'orage, un bruit ſouterrein qui dura qua- » tre heures ».

De Lyon, *le 2 Avril.*

Les broderies ſe perfectionnent de plus en plus dans cette Ville: il y a une quantité innombrable d'Ouvriers en ce genre qui convient ou paroît convenir à quelques claſſes de Citoyens, & qui laiſſera beaucoup de malheureux ſans reſſources, lorſque la mode le négligera, ou que les circonſtances obligeront les Amateurs à renoncer douloureuſement à cette ſorte de décoration.

Il s'éleve ici, chaque jour, de nouveaux magaſins de clincaillerie, de bijouterie, & de toutes ces ſortes de ſuperfluités dont on ſe pare & dont on orne les appartemens, en prenant ſur la ſolidité des étoffes & des maiſons de quoi fournir à ces jolies & brillantes dépenſes. On s'habille pour une ſaiſon, on ſe meuble pour le coup d'œil, on bâtit pour quelques années: mais tout luit & reluit.

Juſqu'à préſent c'eſt de Paris que nous tirons la plus grande partie de ces objets de luxe: cependant nous avons déjà un aſſez bon nombre d'Ouvriers occupés à en fabriquer, à les monter, à les mettre en place, & à les réparer. Il a été un tems où l'on auroit appellé *cela*, les *Arts & les progrès des Arts*, & où celui qui auroit voulu conduire avec des liſieres cette belle induſtrie auroit été ſurnommé *Grand*.

Il s'établit aſſez de Metteurs en œuvre qui promettent de fournir tout ce que nous tirons de Genève, d'Allemagne ou d'Angleterre, en marcaſſites, en pierres fauſſes, en jargon, & autres brillantes miſeres. Peut-être ſeroit-il poſſible de diminuer la cherté & les inconvéniens de ce genre de travail, ſi, par exemple, au lieu d'amonceler les Ouvriers dans de petits réduits incommodes & mal-ſains, on les faiſoit travailler dans les campagnes voiſines. Les Maîtres gagneroient, comme eux, à cette diſperſion; un magaſin à la Ville leur ſuffiroit pour le débit. Il eſt vrai que, dans l'état actuel des choſes, la rentrée des ouvrages finis dans les campagnes ſeroit ſujette à des droits; mais peut-être ſeroit-il facile de prendre des arrangemens pour que les matieres préparées dans la Ville par les Maîtres puſſent y rentrer ſans frais de Douane, après avoir été façonnées au dehors.

De Dunkerque, *le 2 Avril.*

En exécution d'un Ordre supérieur, la Chambre de Commerce a communiqué aux Armateurs de cette Place une dépêche relative au commerce de la morue dans les Isles, contenant en substance les instructions suivantes.

Les Armateurs attribuent depuis longtems à la concurrence des Etrangers, la difficulté d'approvisionner nos Isles de la morue qui leur est nécessaire. Les Chambres de Commerce avoient porté, l'année derniere, les plaintes les plus fortes sur la facilité que les Anglois trouvoient à introduire leur morue aux Isles du Vent. Des ordres très-précis furent donnés en conséquence aux Administrateurs de ces Isles, pour arrêter cette introduction. Les Administrateurs ont fait faire les recherches les plus exactes dans les magasins des Négocians & des Commissionnaires; on a saisi toute la morue étrangere qu'on y a découverte; on a obligé les bateaux garde-côtes à redoubler de vigilance contre les Interlopes. Plusieurs bâtimens Anglois, chargés de morue, ont été confisqués avec leurs cargaisons. Enfin il a été notifié aux Commandans des différens Quartiers, que tous ceux qui seroient convaincus d'avoir fait ou favorisé le commerce étranger, principalement celui de la morue, seroient, non-seulement punis, suivant la rigueur des Ordonnances, mais encore exclus pour toujours de toute prétention aux graces du Roi. Alors deux bâtimens François qui se trouvoient dans la rade de Saint Pierre, se sont défaits très-avantageusement, en moins de huit jours, de toute la morue dont ils étoient chargés.

Les Administrateurs des Isles ont mandé qu'au moyen des précautions qu'ils ont prises, les Armateurs François peuvent être assurés d'un débit également avantageux & prompt de la morue qu'ils enverront aux Isles du Vent, pourvu toutefois qu'elle ne soit point du Petit Nord, parce que la morue de cette pêche est très-petite, très-seche, & fort inférieure à celle de pêche Angloise que les Esclaves préferent.

» L'exclusion absolue du commerce de la » morue étrangere dans nos Colonies, est- » il ajouté dans la dépêche, dépend donc » entiérement du soin que les Armateurs » François prendront de les aprovisionner. » Ils peuvent compter que les efforts qu'ils » feront pour y parvenir, seront secondés » de toute la protection du Gouvernement. » Mais s'ils continuent à laisser nos Isles » dans le besoin, il sera de toute impossibi- » lité de faire exécuter les loix prohibiti- » ves, parce que la nécessité, plus forte que » la loi, trouvera toujours les moyens d'é- » luder la défense.

De Soissons, *le 3 Avril.*

Le premier des Cours gratuits sur l'Art des accouchemens, institués dans cette Généralité, s'ouvrira le 19 du courant. Il y en aura deux, chaque année. A chaque Cours, il sera admis vingt Sage Femmes ou Eleves choisies dans les villages parmi les femmes ou filles: on préférera celles qui seront âgées de vingt-cinq à trente ans & celles qui sçavent lire. Les leçons seront au nombre de trente-deux, & le Cours durera dix-huit jours. Comme quelques unes des Sage-Femmes ou Eleves pourroient avoir un ménage & des enfans, on donnera congé à toutes le Dimanche jusqu'au Lundi. M. le Pelletier de Mortefontaine, notre Intendant, qui a tout à cœur la conservation & le bonheur des Habitans des campagnes, a obtenu du Roi qu'il sera donné à chaque Sage-Femme ou Eleve quarante sous par jour pendant que le Cours durera. Quand une partie des Elections de la Généralité sera pourvue de bonnes Sage-Femmes, on fera un réglement pour l'exercice de leur profession; elle sera interdite aux personnes qui n'auront aucun titre. Ce réglement s'étendra ensuite sur les autres Elections dans lesquelles on fera aussi successivement, d'année en année, des Cours publics & gratuits, jusqu'à ce que chaque Paroisse ait une Sage-Femme instruite. Les bons principes d'un Art si important s'établiront ainsi & se perpétueront pour le bien de l'humanité. Pour exciter le zele de ces Eleves devenues habiles dans leur profession, & les engager à s'occuper avec fruit de leur état, on leur accordera dans la suite quelque privilége ou exemption. Les principes & le manuel des accouchemens seront rendus faciles & sensibles, dans les leçons publiques, tant par la méthode d'instruction, courte, claire & simple, que par la pratique sur des phan-

tômes ou marattes, faits par Mademoiselle *l'Enfant*, & perfectionnés par M. *Baudelocque*, Chirurgien à Paris. Ce sont de vrais squelettes de femmes & d'enfans à ressorts, représentant le bassin, la matrice, le fœtus, & toutes les parties qui jouent dans l'accouchement. On fera voir les différentes dispositions du fœtus dans la matrice : elles seront de plus représentées sur des tableaux peints d'après nature & de grandeur naturelle.

Nous ne sçaurions douter que les vœux du Gouvernement & du Public, dans cette instruction, ne soient parfaitement remplis; puisque ce soin est confié à M. *du Fot*, Médecin-Citoyen, qui consacre avec tant de succès sa vie à bien mériter de la Patrie & de l'humanité.

Le plan précédent est un modele à suivre pour ceux qui pourroient & voudroient faire le même bien.

De Paris, *le 9 Avril.*

Il se fait pourtant des réformes ou des changemens salutaires. Les Habitans de cette Capitale doivent des actions de graces au Gouvernement pour la division de l'Hôtel-Dieu en deux Maisons séparées & situées à des extrémités opposées hors de l'enceinte de la Ville, ordonnée par des *Lettres-Patentes en forme d'Edit*, données à Versailles au mois de Mai 1773, & registrées au Parlement le 11 Mars 1774. On commence à Versailles à séparer les morts des vivans. Les Habitans de la Paroisse de Notre-Dame ont derniérement obtenu le don d'un nouveau terrein pour y transporter leur Cimetiere : ceux de la Paroisse S. Louis sollicitent le même bienfait. A cette occasion, on a écrit différentes pieces que l'on trouve rassemblées sous le titre de *Mémoires sur les sépultures hors des Villes, ou Recueil de Pieces concernant les Cimetieres de la Ville de Versailles ; à Paris, chez Valade, rue S. Jacques.* In-12. Pr. 1 l. 4 s.

Il y a eu, en dernier lieu, des banqueroutes considérables dans divers Ports du Royaume.

Arrêt du Conseil d'Etat du 20 Janvier 1774, qui ordonne à tous Locataires, Fermiers ou autres Régisseurs de terres, bois, maisons ou autres biens quelconques, dépendans des maisons des ci-devant Jésuites, situées en pays étranger, de dénoncer & fournir leurs déclarations des époques & termes de leurs baux ou autres titres de leur jouissance, ainsi que du montant des rentes ou redevances dont ils peuvent être tenus.

Autre du 6 Mars, *qui ordonne que tous les abonnemens des droits sur les huiles & savons, faits & continués par les Arrêts des 27 Juillet 1762, 5 Juin 1764, 4 Février 1768, & 3 Juillet 1772, seront continués selon leur forme & teneur pendant les six semaines du bail de Laurent David ; & qu'il sera en outre payé les huit sous pour livre desdits droits.*

Autre du 18 Mars, *qui accorde à tous les Propriétaires de Charges de Barbiers-Perruquiers, Baigneurs & Etuvistes des différentes Villes du Royaume, un délai de six mois pour faire l'évaluation desdites Charges.* Ceux qui auront envoyé dans le tems prescrit leurs évaluations faites dans une Assemblée de leur Communauté, & qui, pour assurer la conservation de leurs Charges à leurs héritiers, jugeront convenable de satisfaire au centième denier, y seront admis aux mois de Novembre & Décembre 1774 pour 1775, sans être tenus de payer les années omises.

Autre du 1 Avril, *qui ordonne que les rentes & intérêts sur les tailles, gages, augmentations de gages, ci-devant employés dans les états des Charges des Recettes générales des Finances & autres, seront payés à l'avenir & à compter du 1 Janvier 1773, par la Caisse des Arrérages à Paris.* Les états des Recettes générales des Finances tant des pays d'Elections que des pays d'Etats & pays conquis, ceux des Domaines & Bois, des Charges assignées sur les Fermes & sur les Gabelles, & ceux des gages des différentes Cours, ne contiendront plus que les gages & augmentations de gages, taxations & attributions attachés aux Offices de Justice, Police & Finance, les fiefs & aumônes, les indemnités, & autres objets non susceptibles de remboursement, sinon ceux des quittances de Finance provenant de liquidation des Offices des Cours supprimées depuis 1771.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre sur divers travaux remarquables. De Chabeuil, près Valence, le 28 Février 1774.

Vous desirez, Monsieur, que je vous fasse part de toutes les découvertes que je ferai,

relatives à l'Agriculture ; j'ai, dans ce moment-ci, une occasion heureuse dans laquelle vous reconnoîtrez l'homme hardi, intelligent, & en même tems bon Praticien ; & son exemple pourra n'être pas infructueux. Les *Ephémérides* ont déjà fait mention du premier objet que je vais vous citer ; mais il est assez remarquable & assez important pour que j'en parle de nouveau, d'autant mieux que l'ouvrage a été depuis lors perfectionné. Voici le fait.

Un Négociant (M. Falquet), de Chabeuil, à deux lieues de Valence en Dauphiné, possédant un domaine assez considérable à un quart de lieue de distance du lieu, dans un terrein fort aride & manquant de prairies, tâcha d'imaginer des moyens pour s'en procurer. Comment faire, dans une plaine qui n'a qu'une pente insensible & éloignée de toute riviere, pour obtenir l'aliment indispensable pour cet objet ? il résolut de creuser différens puits d'épreuve, pour sçavoir à quelle profondeur on trouvoit l'eau sur son terrein. Quand il se fut assuré qu'elle n'étoit qu'à 20 à 25 pieds de profondeur, il commença par faire faire un fossé de 4 pieds de largeur & qui devoit avoir 100 toises de longueur, après quoi il fit construire des voûtes souterreines. On faisoit des puits à 25 toises de distance pour retirer les déblais. Ce projet n'avoit d'abord été envisagé qu'en petit, parce qu'on ne desiroit que de se procurer un peu d'eau qui, par le moyen d'un réservoir, pût fournir à des prairies nécessaires pour l'exploitation du domaine : mais le Propriétaire étant entraîné par le succès, l'ouvrage a été porté à mille toises de longueur, ouvrage immense, comme on peut se l'imaginer, en considérant que tous les déblais pour former cette voûte souterreine de 2 pieds & demi de largeur sur 5 de hauteur, ont été tirés par le moyen d'un tour dans un panier : il a fallu ensuite les enlever de dessus les terres, & couvrir ces puits par le moyen des voûtes ceintrées à pierre seche & à 4 pieds de profondeur. Cependant cet ouvrage, commencé en 1764, a été fini en moins de 3 ans, & il en est résulté un canal qui fournit habituellement assez d'eau pour faire tourner un moulin, à l'aide duquel on a formé 30 setterées de prairies magnifiques, indépendamment de ce que l'eau répandue sur les terres labourables, quand elle n'est pas nécessaire à la prairie ; les vivifie & procure de belles récoltes. Par ce moyen, le Propriétaire a commencé à se dédommager des dépenses considérables qu'il a faites ; & elles lui seront bientôt remboursées : car la terre paye bien ce que l'intelligence & la générosité font pour elle. Cet homme respectable mourut en 1766. Il avoit dans sa maison un Associé (M. Place) qui, dès son enfance, habitoit avec lui, avoit les mêmes goûts, & dès le commencement, se prêtoit à la direction de l'ouvrage qu'il a perfectionné. Tous ceux qui ont vu ces travaux les admirent : ils ont même excité l'émulation de plusieurs Propriétaires. Mais ce n'est pas assez d'être riche, ce n'est pas assez que de vouloir quand on peut, il faut des talens & des lumieres.

Dans cette maison, on ne s'est pas tenu à cet ouvrage ; un succès mene à une nouvelle entreprise les hommes actifs. Dès que ce travail a été achevé, on s'est mis à défricher deux pieces de terres couvertes de mauvais bois taillis & de bruyere : on l'a fait effondrer à 3 pieds & demi de profondeur. Le sol étoit on ne peut plus mauvais : il y avoit tout au plus un pied de terre, & le reste étoit en marne & en pierres dont on a tiré des quantités considérables. La premiere piece, qui n'est composée que d'environ 4 setterées, a reçu une plantation de 350 mûriers à 12 pieds de distance, la tige de 4 pieds de hauteur. Pour faire cette plantation, on se contenta de creuser les trous de 4 pieds & demi de largeur sur 2 pieds de profondeur, parce que le terrein étoit bien remué. On commença par mettre dans le fond du trou une couche de bois de pin qu'on couvrit avec de la terre de chenevière, & dans laquelle on enveloppa les racines de l'arbre : après quoi, on remit pardessus une autre couche de pin qui, après avoir été couverte de terre du sol, fut recouverte d'une petite couche de fumier que l'on recouvrit encore en achevant de combler le trou. Cette plantation a si bien réussi que la troisième année, elle a produit plus de 80 sacs de feuilles. On se contente d'y faire donner trois cultures chaque année ; mais on se reproche de n'avoir pas donné aux arbres au moins 3 pieds de plus de distance, parce que les branches s'entrelacent déjà. Néanmoins il en résulte que cette piece de terre, qui ne rapportoit pas 6 liv.

de revenu ; doit rapporter ; cette année ; cent ſacs de feuilles ; le produit augmentera chaque année, puiſque la plantation n'a encore que quatre ans.

Le même Particulier acheve actuellement de planter la ſeconde piece de terre qui eſt d'un ſol pareil au premier, & qu'il a fait de même effondrer. Cette plantation ſe fait en ſouches que l'on ſe propoſe de mettre en treillage ; chaque pampre eſt poſé à ſix pieds de diſtance en longueur ſur 9 pieds de largeur. On a fait faire des foſſés de 2 pieds de largeur ſur 2 pieds de profondeur Le pied du pampre a été couché dans le foſſé d'environ un pied & demi, & enveloppé dans de la terre de chenevière ; après quoi, on met une couche de bois de pin, & même de buis, dans le foſſé que l'on couvre de l'épaiſſeur de ſix pouces en gazon de pré ou avec de la bruyere ; enſuite le foſſé eſt recomblé. Il y a apparence que cette plantation aura un heureux ſuccès, puiſque la plûpart des pampres qui ſont plantés depuis deux ans ont déja acquis la groſſeur de 2 pouces. On ſe propoſe de monter, cette année, en échalas à chaque ſouche, d'un pied de diametre ſur 8 pieds de hauteur que l'on traverſe enſuite par deux rangs de lattes poſées l'une à la hauteur de 2 pieds, & la ſeconde 2 pieds plus haut. Il n'y a rien d'extraordinaire dans ce travail qui devient même très-commun : mais rarement en tire-t-on un ſi bon parti, & ſe livre-t-on à autant de dépenſe dans un terrein qui étoit preſque abandonné. On étoit autrefois dans l'idée, & l'on avoit raiſon, que le vin de treille faiſoit de très-mauvais vin ; mais depuis qu'on s'attache au choix des plants, qu'on ne plante aucun arbre vif, & qu'on ne les éleve de terre que de deux à deux pieds & demi, il eſt reconnu que ce vin eſt infiniment préférable à celui des vignes baſſes, & que d'ailleurs il ſe conſerve beaucoup mieux.

Peut-être ces détails exciteront-ils l'émulation de quelques Propriétaires ; c'eſt le vœu que je forme en vous les adreſſant. La nature ſe prête à tout. Les reſſources ne manquent qu'aux hommes pauvres, timides, pareſſeux. Quant aux autres, il en eſt qu'il ſuffit quelquefois d'avertir ; & l'exemple couronné du ſuccès eſt le meilleur des avertiſſemens.

II.

Tranſplantation de gros arbres.

A Potſdam, aux environs & dans pluſieurs autres lieux de la Pruſſe, on voit de ſuperbes allées, de beaux vergers, des plantations de toute ſorte de grands arbres, là où l'on n'avoit vu, ſix mois ou un an auparavant, que des terreins nuds. La méthode ſuivante pour la tranſplantation des arbres formés, employée à Potſdam, vient d'être imitée avec ſuccès par quelques Economes du voiſinage de Francfort-ſur-l'Oder.

A l'endroit où l'on veut tranſplanter l'arbre, on fait une foſſe aſſez profonde pour en contenir les racines. Lorſqu'on veut y poſer l'arbre, on remplit ce trou de terre qu'on délaye dans de l'eau juſqu'à ce qu'il en réſulte une bourbe aſſez légere. Alors on y place l'arbre, pendant que cette bourbe eſt encore toute fraiche. On a eu l'attention de ne le déterrer qu'au moment où on a dû le tranſplanter, de ne point le laiſſer expoſé au ſoleil, de ne pas en bleſſer les racines, & de ne couper que celles qui avoient été bleſſées. Ces précautions priſes & l'arbre poſé, il ne s'agit plus que de l'étayer juſqu'à ce qu'il ſe ſoit affermi

III.

Liqueurs de la Martinique de Madame Amphoux, à vendre.

La caiſſe, compoſée de 36 bouteilles, pour 216 l., priſe à Rochefort, les droits de ſortie, & frais d'expédition de Rochefort compris.

Vins à vendre à Rochefort, en pieces & en bouteilles, de la récolte de 1772.

Vin de Chambertin, 55 ſ. ; vin de Nuis, 45 ſ. ; vin de Beaune, 35 ſ. la bouteille, frais de caiſſe & emballage compris.

En tonneaux.

Deux feuillettes de Chambertin, 550 l. ; 2 *dito* de Nuis, 450 l. ; 2 *dito* de Beaune, 260 liv., bien pleins & bien emballés ſous toile.

Les perſonnes qui en voudront peuvent s'adreſſer à *Rochefort*, à *M. Chevallié* ; & à Paris à *M. Teiſſier de la Tour*, *rue des Petits-*

Champs Saint Martin, qui recevra les souscriptions, pour en faire venir la quantité qu'on lui demandera.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 2 Avril 1774, au Mercredi 6 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 l. 15 s., 25 à 27 l. *le sept.*; *idem* au Port de la Grève, de 23 l. 10 s. à 27 l. 5 s.; le seigle, de 11 liv. 15 s., 12 l. 10 s. à 13 l. 10 s.; l'orge, de 9 livres 5 s. à 10 liv. 5 s. aussi *le septier*.

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 2 Avril 1774, au Mercredi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Avril 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 43; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

VI.

Changes de Paris, *du 9 Avril* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	186
Madrid	—
Cadix	—
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Lyon, *Pâques*	1 à $\frac{7}{8}$ p. $\frac{8}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 9 Avril 1774.

	H	G		
Or de Portug. à . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	726			
Ducats à	99			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	10		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Jeudi* 7.	*Vendredi* 8.	*Samedi* 9.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1540 45 47 $\frac{1}{2}$	1550 55	
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.			
D°. 8es. à 2 coup.	195		195
D° 25es. à 2 coup.			
Emprunt Oct.	321	321.	321 22

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 13 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 16 Août.*

LES prés bas, tels que ceux de la Scanie dont une partie aboutit à la mer, ont bien soutenu les chaleurs; la fénaison y est très-belle.

Il reste encore assez de vieux grains. On remarque que la conservation en est due à la défense de les distiller: cela est vrai; cette défense a empêché qu'ils ne fussent vendus, consommés & par conséquent reproduits: elle les a fait resserrer, elle a donc suspendu le cours du commerce & occasionné la cherté: enfin après avoir contribué à entretenir la rareté, elle amene tout d'un coup la surabondance & la chûte des prix. Ces réflexions présentées à la suite de mille autres sur le même objet, ne sont certainement inspirées par aucun esprit de critique, de partialité, d'intérêt propre. L'Auteur se les permet, parce qu'il sçait qu'il parle pour la vérité à des hommes qui l'aiment. Il n'a jamais craint de déplaire; car il n'a pas pu le mériter. Personne n'a loué le bien avec plus d'ardeur que lui; & personne n'a relevé une méprise avec plus de retenue. C'est parce qu'il désapprouve librement ce qu'il ne croit pas bon, qu'il obtient la confiance lorsqu'il approuve. Comme il motive ses éloges, il prouve ses opinions. S'il est souvent revenu sur cette défense, c'est qu'il a vu qu'on revenoit sans cesse à l'énumération des avantages qu'on lui attribuoit; & que des faits allégués en sa faveur, il falloit précisément déduire les conséquences contraires à celles qu'on en tiroit. S'il a donné des raisons, la maniere de le blâmer c'est de les réfuter. On lui reproche de plaider la cause de l'eau de vie: il la plaideroit, tout comme celle du vin: mais au fond ce n'est pas plus la cause de l'eau-de-vie que celle de toute autre boisson, ou denrée, ou marchandise, qu'il plaide. On dit que nos Paysans Suédois avoient tort de mettre leur pain dans l'alambic & de s'abrutir par l'ivresse; vraiment sans doute; mais il s'agit de sçavoir s'ils faisoient une injustice à quelqu'un en buvant leurs grains au lieu de les manger, & si le pouvoir coactif s'étend généralement sur tout ce qui est du ressort des mœurs. On ne se contente pas, ajoute-t-on, de recommander à un enfant le bon usage du couteau, on le lui ôte de la main. Reste à prouver qu'une Nation est un enfant. L'Auteur de ces divers articles a toujours été persuadé qu'il obtiendroit plutôt la bienveillance du Gouvernement Suédois par son zele à découvrir les inconvéniens des opérations équivoques, que par son attention à relever les avantages des heureux changemens que chacun admire. Du reste son opinion a mérité même de cette part de puissans suffrages, il en a la preuve par écrit.

(*En voulant corriger une faute dans la Gazette du 9 Août, il nous est arrivé d'en com-*

mettre une autre, trompés par de mauvais guides. La personne instruite qui a daigné relever la premiere erreur, a encore eu la bonté de relever celle-ci. Nous avons dit que Bahus *étoit une* Ville; *& on nous avertit que c'est* un simple Château fortifié. *Nous avons ajouté qu'une riviere nommée* Gothelde *l'entouroit; on nous avertit que cette riviere s'appelle* Gotha Elf. *Nous avouons que ces erreurs doivent exciter dans l'esprit d'un Suédois les mouvemens qu'exciteroit dans l'esprit d'un François un Auteur politique Suédois qui parleroit* de l'Isle de Gascogne & de la Ville de Château-Trompette. *On doit en rire, & nous serons du côté des rieurs. Nous n'avons rien à dire sinon que nous avons été trompés, & que n'écrivant point une Géographie, nous nous en sommes rapportés au premier Géographe connu que nous avons eu sous la main à la campagne. Ouvrez le* Dictionnaire Géographique de Laurent Echard. » Bahus, Bahu- » sium, *Ville forte*, avec un bon Château, » Cap. du Gouv. du même nom, qui fait » aujourd'hui partie de la Suede.. Elle est » sur un rocher dans *une petite Isle* formée » par la *riviere de Gothelde...* »).

DANEMARCK.

D'HELSINGOER, *le* 19 *Août.*

Une partie des vaisseaux Anglois qui ont chargé des grains dans la Baltique ont reçu avis de les transporter dans d'autres Ports d'Angleterre que ceux pour lesquels ils étoient destinés; attendu que la récolte a répandu l'abondance dans les premiers. Les Nations du Nord ne seront peut-être pas fâchées que celles qui tirent vers le Midi, s'imaginent avoir besoin de grains; car elles ont réellement grand besoin de vendre.

ALLEMAGNE.

DE NEUDORFF (*près Dresde*), *le* 20 *Août.*

Le tonnerre a, ces jours derniers, mis ici le feu en trois endroits différens. Il y a 38 maisons consumées, malgré les secours les plus prompts. Un vieillard de 75 ans a été la proie des flammes.

D'AUGSBOURG, *le* 21 *Août.*

On voit dans un village d'un Etat voisin un exemple révoltant de l'abus que l'envie, la haine, la méchanceté peuvent faire des moyens qu'offrent les loix contre les fautes que les hommes les plus respectables peuvent commettre par imprudence ou par bonté. Au mois de Mai, une colonne d'eau, très-pesante, étoit tombée sur le village, dont quelques maisons furent endommagées, des bestiaux tués, des hommes blessés. Ce qu'avoit épargné l'eau, le feu le dévora quelques jours après. Les Paysans ruinés gémissoient, on les laissoit gémir: le Maire du lieu, Trésorier de la Fabrique, les assembla & leur distribua de l'argent, à condition qu'ils le rembourseroient dans l'année, sans dire d'où il l'avoit tiré. Comme des environs on a vu ce village se relever, c'est-à dire, les Paysans racheter un peu de bétail & rebâtir des habitations de boue, on a cherché comment ils avoient eu de l'argent, & imaginé où le Maire avoit pris ce qu'il leur avoit avancé. Il a été arrêté, on a confisqué ses biens, il est dans les fers, quoique le village entier qui pleure sa disgrace, offre de lui servir de caution, & n'attende que le moment de vendre ses grains pour lui rendre la liberté.

ITALIE.

DE ROME, *le* 14 *Août.*

Par un Edit du 10, il a été ordonné que tous les grains récoltés dans la campagne de Rome seront transportés ici dans le courant de Septembre, à la réserve de la provision nécessaire pour les semailles & pour la nourriture du Cultivateur. S'il arrive que quelqu'un s'avise d'en garder plus qu'il ne l'est permis, ses grains seront confisqués au profit des greniers publics, des Délateurs & des Voituriers. Aussi la *campagne de Rome* n'est-elle que le cadavre d'une *terre promise.*

Pendant différentes nuits, on a cru à Civita-Vecchia appercevoir un grand incendie sur le Mont-Argentaro: les chaleurs ont été si excessives qu'on a été jusqu'à imaginer que les broussailles avoient pris feu.

DE BOLOGNE, *le* 14 *Août.*

On a publié derniérement ici une notification, concernant la maniere de secourir les noyés, réputés morts.

De Mantoue, *le 16 Août.*

Les huiles sont à des prix si modérés que le Gouvernement a jugé convenable d'en laisser le transport libre, attendu qu'un plus grand commerce est un plus grand bien. L'excès de la chaleur & de la sécheresse a flétri la face des campagnes.

De Milan, *le 15 Août.*

Il a été ordonné, par un Edit du 30 Juillet, à toute sorte de personnes de déclarer tous les produits de leurs récoltes en grains de toute espece, riz, légumes &c, afin que le Gouvernement fixe exactement sur ces rapports exacts ce que les hommes & les bêtes en consommeront exactement, & qu'après avoir réservé, balance en main, le nécessaire, il puisse permettre l'exportation du superflu, laquelle, porte l'Edit, intéresse tant le bien public, les Propriétaires des terres, & la prospérité de l'Agriculture.

De Naples, *le 15 Août.*

L'abondance regne ainsi que la tranquillité dans la Sicile. On se plaint généralement des ardeurs brûlantes de la saison.

De Genes, *le 16 Août.*

Les hommes comme les végétaux ont succombé sous le poids de l'été. L'excès du chaud a produit des maladies & desséché les plantes.

De Livourne, *le 17 Août.*

La machine de M. Laurent Micheli, Bolonois, pour mesurer les milles que les bâtimens font en mer, a été admirée dans ce Port & accueillie avec l'applaudissement général. Les personnes expérimentées assurent que c'est l'invention la plus parfaite qu'on ait en ce genre, & qu'elle aura beaucoup de commodités pour la navigation.

Le même Méchanicien a inventé un instrument pour mesurer les degrés de vélocité des eaux d'un courant à ses différentes hauteurs. On le regarde comme très-parfait & très-avantageux pour l'Hydrostatique.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 28 Août.*

Les assurances pour les marchandises destinées au commerce du Levant & de la Méditerranée, ont baissé de 7 pour 100 depuis la nouvelle de la paix conclue entre les Russes & les Turcs.

Le Lord Maire fait rechercher, secourir, habiller, & renvoyer dans leurs Paroisses respectives une foule de misérables, sans feu, sans lieu, sans pain, sans ressource, répandus dans cette Capitale.

On écrit de Bamsdondale dans l'Herefordshire qu'une famille composée du pere, de la mere & de quatre enfans, a péri toute entiere, après avoir mangé des champignons.

Il est derniérement arrivé à Liverpool beaucoup de bled & de farine de Philadelphie & de la Virginie. C'est un grand bonheur que nous ayons une belle récolte, car comme c'est à présent l'Amérique qui nous nourrit en partie, nous aurions bien pu manquer de pain, si elle prend le parti de rompre avec nous tout commerce.

On a reçu en Ecosse beaucoup de commissions pour des toiles; la plûpart des commissions viennent d'Angleterre.

Cent familles de condition honnête ont formé, dit on, le plan de s'embarquer pour l'Amérique avec cinq ou six cens familles de Laboureurs, d'Artisans, de Fabricans &c, & de s'y établir en Colonie.

On écrit de l'Isle d'Ely qu'on n'y a jamais vu une récolte aussi abondante en toute sorte de grains que l'est celle de cette année. Les foins y sont d'une beauté singuliere.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

D'Alais, *le 30 Août.*

Ce pays vient d'essuyer une longue & horrible sécheresse. On a fait des prieres pour obtenir de la pluie. A la fin, nos vœux ont été exaucés. Il est tombé, ces jours derniers, des pluies salutaires & très-nécessaires aux productions pendantes.

D'AVALON, *le 1 Septembre.*

Le Dépôt de la Mendicité, établi dans cette Ville, forme une Filature considérable de coton. Ce travail n'attaque point notre Peuple de Fileurs & de Fileuses qui préparent les laines pour nos Fabriques. On trouve à la Manufacture des cotons à longue soie filés depuis le n°. 12 jusqu'au n°. 30. Ceux qui en desirent au-dessus du n°. 30 & au-dessous du n°. 12, n'ont qu'à en donner avis au sieur Legaré, préposé à la vente, en affranchissant les lettres : il en fera filer ainsi que du coton commun.

DE DUNKERQUE, *le 2 Septembre.*

La difficulté de l'entrée de notre rade ayant souvent occasionné des échouemens & des naufrages, il a été arrêté par les Officiers de l'Amirauté établie en cette Ville pour la Flandre, de l'avis des Députés au pilotage, que pour marquer l'entrée de l'ouest de la rade, on placeroit 4 brouées, sçavoir une noire à la pointe du Snaw, vis-à vis le Grand Mardick, une blanche sur la pointe ouest du Brack, une noire à la pointe du plateau de Mardick, & une noire à l'est du Geere. Les navires, en arrivant, tiendront les bouées noires à la droite, & la blanche à la gauche. Ces bouées seront placées dans le courant du présent mois.

DE POITIERS, *le 4 Septembre.*

Les essais de nos laines faits à Carcassonne & à Limoux dans la fabrication des draps appellés *Londrins*, principalement destinés pour le Levant, ont très-bien réussi, ces laines étant mêlées avec celles d'Espagne. Des Fabricans de Montauban ont reconnu qu'elles étoient supérieures à celles qu'ils ont coutume d'employer pour leurs *cadi-d'agnans*. La Fabrique d'Agen les a mises en œuvre dans les serges, & en a reconnu l'avantage. Mais comme le transport de nos laines dans ces Provinces est fort dispendieux, ces Fabriques en tirent peu, & les meilleures passent à Orléans pour les Fabriques de Normandie & de Picardie. Il est donc prouvé que nos laines sont propres à la fabrication de draps de qualités supérieures à celles des draps qu'on fait dans ce pays-ci. Cette observation devroit engager nos Manufacturiers à faire de nouveaux essais : il ne tient qu'à l'industrie de perfectionner notre Draperie & de créer une nouvelle branche de commerce très-importante.

On écrit des environs de Saint Sauvant, Haut-Poitou, que le 8 Août dernier, vers les trois heures du matin, il s'éleva sur la riviere de Dive, depuis le gouffre de Brimbareau jusques près du château de Lezais, des météores ignés qui, en s'étendant en l'air, parurent se transformer en météores aqueux. Ils furent suivis d'éclairs & de coups de tonnerre. Ensuite il s'éleva un vent impétueux, brûlant, suffoquant au point que les Moissonneurs, déjà au travail, furent obligés de se jetter le visage contre terre pour respirer. Une heure après, les nuages s'entr'ouvrirent, & donnerent un peu d'eau mêlée de grêle. Au lever du soleil, un air doux & frais rassura & soulagea ceux que ce phénomene avoit effrayés & incommodés.

Un Métayer de la Paroisse d'Andillé près cette Ville, en entrant derniérement dans une étable où il tient des bœufs à l'engrais, apperçut une belette qui passoit sur le dos d'un de ces animaux. Le lendemain, il trouva le bœuf couché sur la litiere, foible, malade. Sur le champ, il appella un habile Maréchal : mais malgré le secours qu'on administra au bœuf, il périt. La belette seroit-elle donc dangereuse pour le bétail ? Plusieurs Paysans l'assurent ; ils prétendent avoir été témoins de plusieurs accidens semblables. La belette suce les animaux qu'elle pique. Si elle attaque le bétail de la même maniere, on trouvera donc des plaies sur ceux qu'elle aura sucés. C'est un examen auquel les Cultivateurs, les Propriétaires & les Marchands de bestiaux doivent se livrer. S'il est vrai que la belette blesse les bestiaux, quel remede les Gens de l'Art prescriront-ils pour prévenir les funestes effets de ces blessures ?

DE NANTES, *le 5 Septembre.*

Il paroît, par différens rapports, que la pêche de la morue est très-bonne, cette année, sur les bancs de Terre-Neuve.

Il a regné des tems très favorables pour les marais salans.

Les récoltes des différentes Provinces qui versent dans notre Port peuvent en-

core nous fournir matiere à un commerce considérable.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'une chaîne de fer fondu, facile à faire, & qui pourroit suppléer aux chaînes ordinaires dans tous les cas où il est seulement nécessaire qu'elles soient tendues en ligne droite ou qu'elles ne prennent qu'une médiocre courbure, comme pour supporter un fardeau, fermer un port, une arche de pont ou pour attacher un bateau contre un quai &c. Invention proposée par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch en Pologne.

La préférence des chaînes sur les cordages dans tous les cas où l'on n'a pas besoin d'une grande longueur est fondée, comme tout le monde le sçait, sur leur longue durée, sur leur force & sur la difficulté de les couper. Il est bien vrai que ces avantages sont balancés par l'énormité du poids des chaînes & par leur prix. Cependant les Allemands, que l'on doit regarder comme une des Nations les plus industrieuses de l'Europe & qui calcule le mieux en fait d'économie domestique, se servent presque toujours de chaînes dans tous les cas où ils sont obligés de transporter de grosses pieces de bois, & même pour lier leurs bagages derriere les voitures (1). Toutes ces chaînes, grosses ou petites, étant de fer forgé, supposent beaucoup de travail, ce qui en fait la cherté.

On ne sçauroit suppléer à cette fabrication en fondant les anneaux ou chaînons ouverts ou fermés, parce que la matiere qui les compose étant trop réfractaire, on ne peut lui supposer la flexibilité requise pour les fermer ou pour les ouvrir sans les rompre quand on voudra les réunir. Il est donc de toute impossibilité de tenter cette méthode en continuant de donner aux chaînons la forme ordinaire (1). Ceux qui forment la chaîne que je propose sont d'une figure très-différente & n'ont pas besoin ni de s'ouvrir ni de se fermer pour former une chaîne continue.

Il en faut de deux especes pour une chaîne, & je les désigne par les noms de *rotules* & de *capsules*. Les genoux des grophometres m'en ont fait naître l'idée. Les *rotules* sont composées de deux globes qui se touchent presque & que je suppose traversés dans le sens de leur diametre par un gros cylindre fort court. Les *capsules* peuvent ressembler à des œufs, si j'ai besoin de donner à ma nouvelle chaîne toute la flexibilité dont elle peut être susceptible. Que si au contraire je veux une plus grande solidité, les *capsules* doivent imiter la forme d'un simple cylindre dont les bouts sont des portions de sphere ou sont un peu arrondis.

Ces derniers chaînons sont de deux pieces coupées dans la longueur de l'axe du cylindre ou de l'œuf. Chaque moitié a deux cavités hémisphériques au bout de ces derniers cylindres. Ces dernieres qui se trouvent sur la même ligne sont destinées chacune à recevoir presque la moitié d'un des globes formant le chaînon que je nomme *rotule*.

Ces petites boules ne doivent jamais être engagées dans ces creux au delà des deux

(1) *On vole communément les valises en Allemagne d'une maniere assez plaisante. Les brigands coupent presqu'à demi la corde qui les retient, la seule secousse de la voiture la fait rompre, la valise tombe & les voleurs la ramassent. Les Allemands préviennent ces projets en liant leurs effets avec des chaînes qu'ils serrent au moyen d'une espece de cric dont ils arrêtent la manivelle avec un cadenas dont ils ont la clef. Cette petite Méchanique se fait supérieurement à Strasbourg.*

(1) *On a tenté vainement de fondre plusieurs anneaux ensemble. La matiere s'engageoit dans le moule, & l'on ne pouvoit plus retirer les chaînons. On a encore voulu lier des chaînons fondus avec des anneaux de fer forgé; comme les premiers étoient toujours trop minces, ces chaînes ne valoient rien. Celles que je propose ont beaucoup plus de solidité par la forme de leurs chaînons qui ne sont point évuidés. Comme cette chaîne est d'une forme qui plaît assez à l'œil, on pourroit s'en servir pour suspendre des lustres. On invite les Amateurs des Arts utiles à profiter de cette idée & à exécuter ce projet.*

tiers de leur diametre. Sans cette précaution, la chaîne n'auroit plus de flexibilité. Outre les deux cavités dont on vient de parler, sont deux trous quarrés ou ronds traversant la demi-*capsule* de part en part. Il est facile de voir que ces différens chaînons peuvent se mouler & se jetter en fonte avec la plus grande facilité & en grand nombre.

Lorsqu'on veut les réunir pour en former la chaîne que l'on propose, on met, 1°. dans une espece de gouttiere ou canelure pratiquée dans l'épaisseur d'un madrier une certaine quantité de demi-*capsules* dans chacune desquelles on met deux *rotules*, observant d'user les irrégularités qui en gêneroient le jeu. 2°. On recouvre ces dernieres avec d'autres demi-*capsules* que l'on réunit exactement avec les premieres par le moyen de deux boulons à tête de fer forgé que l'on rive avec précaution, de peur de casser ou de féler les demi-*capsules* : cette opération se répéte autant de fois qu'on a besoin de chaînons pour former la longueur proposée.

Si le fer dont on se servira pour les *rotules* & les demi-*capsules* étoit fondu en France avec les mêmes précautions que dans la Catalogne, il en seroit bien moins réfractaire, & la chaîne seroit beaucoup plus solide. En effet la fonte ne devient si aigre que par la mauvaise construction des fourneaux de fonderie & par l'avidité des Maîtres de Forges. Il n'est aucun d'eux qui ne sçache très bien que leur méthode est défectueuse, mais ils craignent d'en adopter une meilleure. Comme celle-ci seroit à la vérité plus dispendieuse, ils ont peur de ne pas voir remplir leur déboursé par le Public qui ne sentiroit pas d'abord la différence qu'il y a entre des fers coulés plus ou moins cassans.

Il est encore aisé de voir par l'exposition des procédés nécessaires pour construire les nouvelles chaînes, combien l'on épargne de main-d'œuvre & de tems sur-tout dans la fabrication de chaînes énormes.

J'ai fait exécuter cette idée en petit : mes *capsules* étoient de cuivre fondu & mes *rotules* en acier; cette chaîne avoit une flexibilité suffisante pour passer sur une très-grande poulie. Elle ne peut jamais s'embrouiller & a un avantage qui lui est propre, sçavoir de ne jamais se tordre, car toutes les *rotules* tournent sur elles-mêmes.

On est intimément persuadé que cette chaîne aura quelques inconvéniens, comme celui d'être lourde, pesante & peu flexible; mais aussi on ne peut ni la limer ni la scier. Il faudra nécessairement faire beaucoup de bruit pour la briser, ce qui est un grand avantage : on peut d'ailleurs diminuer le volume des *capsules* vers leur milieu.

On est prié de faire attention que la destination principale de cette espece de chaîne est d'être en ligne droite, de soutenir un baldaquin, un lustre, fermer un Port ou l'arche d'un pont, une rue, une allée &c.

Comme l'Inventeur n'a pour but que l'intérêt public, il desire que l'on essaye son idée en grand, ce qui est le seul moyen d'en prouver la bonté; sa plus grande satisfaction sera d'avoir été utile à la Société.

I I.

Observation sur la souscription proposée par M. Munier pour une Méchanique propre à séparer dans l'instant les chevaux d'une voiture, par M. Arnoux, Ingénieur Méchanicien privilegié du Roi, rue des Juifs, au Marais.

» La Méchanique annoncée doit être » éprouvée en public; mais avant l'épreu- » ve, le sieur Munier exige le dépôt d'une » somme de cent livres par chaque Sous- » cripteur qui n'aura plus à payer que trois » cens livres pour qu'elle soit adaptée à sa » voiture : elle coûtera six cens livres à tous » ceux qui n'auront pas souscrit.

» Le sieur Arnoux ignore le détail de » la construction de cette Méchanique; » mais il prévient publiquement le sieur » Munier qu'il a obtenu de Sa Majesté un » privilege exclusif pour un dételage ou » piece de Serrurerie par le moyen de la- » quelle on peut dételer en un instant tous » les chevaux d'une voiture, soit de dessus » le siege ou de dedans la voiture; que cette » machine simple & sûre peut, suivant le » rapport de l'Académie Royale des Scien- » ces qui l'a examinée & approuvée com- » me invention nouvelle, être fort utile, » soit quand les chevaux ont pris une im- » pétuosité dont on n'est plus maître, soit » quand on apperçoit un obstacle qu'on ne

» peut plus éviter, & qu'elle peut aussi ser-
» vir pour l'Artillerie où l'on a besoin d'en-
» lever promptement des pieces qui ont fait
» feu, ou de dételer pour les charger.

» L'analogie de la Méchanique proposée
» par le sieur Munier avec celle privilégiée
» du sieur Arnoux pourroit faire présumer
» à ce dernier que la sienne a été copiée
» d'après sa notoriété : mais sans vouloir
» accuser le sieur Munier de Plagiat, il suf-
» fit au sieur Arnoux de lui déclarer que si
» sa Méchanique est construite sur les prin-
» cipes de son dételage, il usera du droit
» de son privilege pour faire interdire au
» sieur Munier la construction & le débit de
» cette Méchaniqne. Si au contraire la
» construction méchanique du sieur Munier
» n'a aucun rapport avec le dételage du sieur
» Arnoux, le Public restera seulement in-
» formé que le dételage lui sera livré incess-
» samment, ainsi qu'à toute l'Artillerie de
» France, & que la jouissance de ses avan-
» tages ne sera pas à beaucoup près aussi
» onéreuse que celle de la Méchanique en-
» core non éprouvée du sieur Munier, puis-
» que celle ci coûtera 600 l. aux non-Sous-
» cripteurs & 300 l. aux Souscripteurs, avec
» 100 liv. de plus à payer dès-à présent &
» dont on ne sçait pas combien durera l'a-
» vance, la durée de la souscription ainsi
» que le nombre des Souscripteurs n'étant
» point déterminés, tandis que le dételage
» du sieur Arnoux ne coûtera en tout que
» 300 l. qui ne seront payées qu'après qu'il
» aura été adapté à la voiture.

Signé, ARNOUX.

N. Nous publions l'article précédent comme un simple avis qui ne ne peut être qu'utile au Public & aux Artistes, & même au sieur Munier. On sçait quelle est notre maniere de penser sur la concurrence de l'industrie; mais dans le cas présent, il s'agit d'un fait; & il est bon d'avertir les Artistes qu'il existe un privilege, mais qui ne les gêne pas dans la recherche de moyens propres à produire le même effet que celui qui a été découvert par le sieur Arnoux.

III.

Nouvelle maniere de construire les cheminées.

On se plaint depuis long-tems de la fumée, & vraisemblablement on s'en plaindra encore long-tems. Quels moyens n'a-t-on pas imaginé & mis en œuvre pour prévenir cet inconvénient? On a réussi en partie, mais le succès n'a jamais ou presque jamais été aussi complet qu'on l'eût desiré.

M. Huth, Inspecteur des Bâtimens d'Anhalt-Bernbourg, & Architecte du Chapitre de cette Ville, a trouvé une maniere de construire les cheminées qui donne un libre cours à la fumée pour sortir & l'empêche de refluer dans les appartemens, quelque tems qu'il fasse & quelque fort que soit le vent. Dans les cheminées qu'il construit, il pratique une espece de réservoir pour recevoir la fumée dans l'endroit où elle sort du foyer. Ce réservoir est assez large à son ouverture pour recevoir aisément toute la fumée, quelqu'épaisse qu'elle puisse être. L'Architecte a soin de le faire venir fort près du feu, & il diminue insensiblement la largeur du réservoir ou tuyau, à mesure qu'il s'éleve d'avantage & s'éloigne du foyer. Si la cheminée est construite au rez-de-chaussée, le tuyau pour la fumée, n'aura plus au second étage que de quinze à seize pouces de diametre. Quand il est réduit à cette largeur, on commence à élargir la cheminée jusqu'au toit, de sorte que sur dix pieds de hauteur, on lui donne un pied ou deux pieds de largeur de plus. Ainsi, une cheminée qui de l'endroit le plus étroit du canal à fumée auroit jusqu'au toit vingt pieds de hauteur, devroit avoir, étant parvenue au-dessus de la maison, un diametre de dix-huit à vingt pieds. M. Huth prétend qu'une cheminée construite de cette façon ne donne jamais de la fumée; comme il desire l'avantage public, il a fait imprimer une petite Brochure où il a détaillé sa méthode; on peut en faire l'essai.

IV.

AVIS.

Le sieur Dupont, Maître de Mathématiques, recommencera le 26e Septembre dans son Ecole, *rue Neuve Saint Méderic*, ses leçons, à l'usage des Eleves (Artistes), Militaires & Marins; il continuera aussi ses leçons gratuites, les Dimanches, & celles de pratiques, pour les Terriers & les

Arpenteurs, à la campagne. On trouve chez le sieur Dupont six chambres toutes meublées pour six jeune gens.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 3 Septembre 1774, au Mercredi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 16 liv. 10 s., 20 à 25 liv. *le septier; idem* nouveau au Port de la Grève, de 22 à 24 l. 10 s. Le seigle, de 8 l. 5 s., 10 à 12 liv. s.; l'orge, de 7, 8 liv. 5 s. à 9 liv. 10 s. aussi *le septier.*

V I.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 3 Sept. 1774, au Mercredi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 18 à 19 liv. *le septier; idem* nouvelle, de 17 à 18 l.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Septembre 1774, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

V I I.

Changes de Paris, *du* 10 *Septembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	30 $\frac{13}{16}$ à $\frac{7}{8}$
Hambourg	182 $\frac{1}{4}$
Madrid	14 19
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 10 *Septembre* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	716		
Du Perou à	708		
Les guinées à . . .	720		
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	48	17 6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Jeudi* 8.	*Vendredi* 9.	*Samedi* 10.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	. . . . .	1735 30 . . .	1732 $\frac{1}{2}$ 35 37 $\frac{1}{2}$ 35
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	220 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	368	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 13 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 15 Juillet.*

UN Particulier a trouvé le moyen de faire une bonne biere avec les grains purs & sans drêche. Il a obtenu le privilege exclusif d'en vendre ; & elle a un grand débit. Ce même Particulier a découvert une méthode par laquelle il extrait des grains beaucoup plus d'esprits qu'on n'en retire communément, on dit le *double*. Mais pour le présent, il faut qu'il tienne son talent enfoui, jusqu'à ce que la distillation des grains soit permise. Dans tous les tems, son industrie mérite d'être généreusement accueillie. Sans imposer aucune entrave, elle conservera la moitié ou du moins une bonne partie des grains que l'on usoit ci devant sur les fourneaux. Il y a quelqu'apparence que si l'on proposoit à la Nation, au Peuple de contribuer volontairement à former un fonds pour récompenser les Auteurs de semblables découvertes & acheter la publication de leurs secrets éprouvés, les Inventeurs retireroient sur le champ de leur industrie un profit infiniment préférable à celui qu'ils peuvent en obtenir par toute autre voie. L'essai de ce moyen n'a aucun inconvénient ; mais il faudroit que l'invitation au Peuple fût faite par le Gouvernement, par le Magistrat, par des Corps patriotiques qui, les premiers, donneroient l'exemple de la générosité.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 26 Juillet.*

On apprend de différentes Provinces du Royaume que les orages y ont fait de grands dégâts, & que la foudre a mis le feu en divers endroits... Les actions de notre Compagnie de Guinée s'accréditent de jour en jour.

ALLEMAGNE.

DE WILSE (*Haute-Lusace*), 17 *Juillet.*

Selon les avis reçus par la Société des Abeilles sur la récolte de l'année derniere, elle a été peu considérable en cire dans la plûpart des prairies : plusieurs Economes ont été obligés de donner de la nourriture à leurs abeilles. Il en a été tout autrement dans les bois & aux environs : on y a recueilli de la cire & du miel en abondance. Quoique la saison ait été assez belle pour les essaims, il y en a eu peu. Plusieurs autres Provinces ont eu les mêmes succès que celle-ci. Quant à l'année présente, elle ne peut être regardée, par rapport aux abeilles, ni comme bonne ni comme mauvaise ; & en général, il n'y a pas lieu d'en être mécontent.

DE MAGDEBOURG, *le 22 Juillet.*

On vient de publier une Ordonnance en 56

articles, tendant à prévenir & à éteindre les incendies dans les Paroiſſes de campagne. Peut être faudra-t-il une armée & une inquiſition terrible pour en aſſurer l'exécution perpétuelle ; mais il n'en eſt pas moins vrai que ſi l'on ſubſtitue çà & là aux mots d'ordre, d'injonction, de défenſe, ceux d'inſtruction, d'invitation & d'avis, elle contient un grand nombre d'articles auxquels on ne ſçauroit trop exhorter & exciter les gens de la campagne à ſe conformer. Nous en tranſcrirons les plus remarquables.

On n'entrera qu'avec des lanternes de fer blanc, de verre, de corne, dans les écuries, les greniers, les buchers & tous les lieux remplis de paille, de foin & autres matieres inflammables.

On ne battra le grain ni ne tillera le lin de nuit & avec de la lumiere. Dans les endroits où l'on cultive le lin & le chanvre, il y aura, au moins à cent pas du village, un bâtiment propre à leur donner les préparations qui pourroient entraîner quelque danger.

Ceux qui auront des raiſons particulieres pour avoir des fours, les feront conſtruire à 30 ou 40 pas de l'habitation, & les tiendront fermés avec une porte de fer blanc. Chaque Communauté, autant qu'il ſera poſſible, aura un four banal, à une certaine diſtance des maiſons.

On ne tirera point d'armes à feu dans les réjouiſſances & fêtes.

Il ne ſera établi aucune Forge que le Magiſtrat prépoſé n'en marque l'emplacement.

Il n'y aura que des cheminées de pierre, & elles ne poſeront point ſur des boiſeries. On démolira les petites cheminées où l'on brûle du ſapin pour s'éclairer la nuit. Les cheminées ſeront ſouvent ramonées, celles ſur-tout où l'on brûle du bois de ſapin. Les fourneaux ſeront nettoyés tous les huit jours.

Les maiſons ne ſeront plus couvertes de chaume : on fera des toits de brique.

Chaque Propriétaire aura au moins un ſceau à l'incendie, un crochet, une échelle, marqués du n°. de ſa maiſon & du nom du village.

Chaque Communauté aura pluſieurs tonneaux, pluſieurs échelles & autres inſtrumens convenables. Les échelles ſeront armées par le bas de pointes de fer. On tiendra des cuves pleines d'eau, quand la ſaiſon le permettra.

Si chaque village ne peut avoir une pompe, il s'en cottiſera pluſieurs enſemble. Elle ſera dépoſée dans un lieu bâti à frais communs à égale diſtance des lieux intéreſſés.

Chaque village tiendra ſes abreuvoirs, ſes étangs, ſes puits, ſes fontaines propres & nets, ou l'on creuſera des citernes & autres réſervoirs.

Il y aura, en titre d'office, des Crieurs de nuit qui parcourront le village, & à chaque heure de la nuit donneront de leur cornet. En cas de feu, ils donneront l'éveil, avertiront le Juge, feront ſonner le tocſin.

Chacun criera de même au feu, quand on s'en appercevra. Le Propriétaire ne le cachera point, puiſqu'il n'aura rien à craindre en en donnant avis ; mais s'il le cachoit, il ſeroit condamné aux travaux publics ou autre peine.

Dans chaque village, il y aura une place marquée pour dépoſer les meubles ; & ces meubles ſeront ſous la garde de quelques Habitans.

Les uns ſeront deſtinés à faire jouer les pompes, les autres à porter de l'eau, ceux-là à abattre partie des édifices &c, chacun ſelon ſa profeſſion. Hors cas de néceſſité, ils ne ſe mêleront pas des offices les uns des autres.

Celui qui amenera la premiere pompe, celui qui apportera le premier ſceau d'eau &c. recevront une récompenſe tirée d'une caiſſe qui ſera formée pour les cas d'incendie.

On ne laiſſera jamais ni fumiers, ni charettes, ni matériaux & autres embarras dans les rues.

En tout tems, chaque maiſon tiendra de l'eau en réſerve. En cas d'accident, les femmes tireront l'eau des puits &c.

Lorſqu'il faudra renverſer quelque bâtiment voiſin pour prévenir la communication, la caiſſe du feu dédommagera le Propriétaire.

Autour du lieu incendié, il n'y reſtera perſonne qui ſoit ſans rien faire. Les Crieurs de nuit feront la patrouille pour qu'on ne vole point d'effets.

Les villages cottiſés s'entre-ſecourront. Les villages voiſins s'aideront auſſi réciproquement. Il ſera envoyé des Exprès dans les lieux circonvoiſins.

Le feu éteint, on tiendra sur le lieu des Gardes pendant vingt-quatre heures.

Le lendemain, on fera la visite des ustensiles, & l'on rendra à chacun ce qui lui appartiendra.

ITALIE.

De Mantoue, *le* 18 *Juillet.*

Le Magistrat de Santé a publié un Réglement concernant la filature de la soie & autres travaux qui peuvent compromettre la sûreté publique & la santé des Citoyens. (*Nous sommes obligés d'en renvoyer les dispositions à une autre Feuille*).

Il a été ordonné de donner des états des grains restant de l'ancienne récolte, & des grains de la récolte nouvelle; précaution qui n'est pas prise pour que chacun dispose de ce qui lui appartient. Ces soins pourront faire changer les cultures.

De Milan, *le* 13 *Juillet.*

L'Adda a derniérement inondé beaucoup de terrein & fait beaucoup de dommages... La récolte est si bonne qu'on a été forcé de baisser le prix des grains & d'augmenter le poids du pain; car ici l'abus de changer le poids du pain au lieu du prix subsiste encore.

De Naples, *le* 14 *Juillet.*

Il a regné ici des chaleurs excessives. La récolte des grains est superbe dans presque toutes les Provinces.

De Livourne, *le* 19 *Juillet.*

Notre commerce est toujours florissant. Les Anglois tirent d'ici beaucoup de soie.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 28 *Juillet.*

» Les productions de la terre sont prodi-
» gieusement abondantes; & les vivres n'en
» sont pas moins chers. L'Artisan & le Ma-
» nufacturier sont dans la détresse: nos Su-
» jets s'expatrient par milliers. L'Irlande
» est mécontente; l'Amérique est dans le
» trouble &c. ». Ce n'est-là qu'une foible copie d'un tableau tracé par un Patriote d'une humeur peut-être trop sombre.

On mande de la Virginie qu'il ne paroît pas douteux qu'il ne se forme une confédération générale entre les Colonies pour rompre tout commerce avec ce Royaume. Les Virginiens renoncent à la culture du tabac &c. &c.

On a reçu de l'Inde des nouvelles très-fâcheuses. Hider Ali a repris les armes, & ravage la côte du Malabar. Les Marates dévastent les contrées du nord & de l'ouest. Dans ces conjonctures, il faut que tout commerce intérieur soit suspendu.

On craint que la Compagnie ne tombe dans un état plus critique que jamais. La balance de sa recette & de sa dépense depuis 1766 jusqu'en 1772 justifiera ces craintes.

Recette.	*Lacs.*	*Dépense.*	*Lacs.*
1767	196	1767	98
..68	181	..68	109
..69	122	..69	127
..70	161	..70	129
..71	154	..71	135
..72	152	..72	132

Cependant le Gouverneur Hastings a mandé aux Directeurs par les derniers vaisseaux venus de Bengale, qu'il avoit fait une heureuse expédition; & qu'il avoit tiré 700,000 l. sterling du Rajah Chit-Sing, & 500,000 de Toumar-Hoe, autre Chef Indien.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 31 *Juillet.*

L'importation des grains ne se rallentit pas: il en entre presque tous les jours de nouvelles cargaisons pour le compte des Négocians particuliers. La Barbarie ne donne plus: mais l'Europe & l'Amérique y suppléent. Un vaisseau Anglois a apporté de la Nouvelle-Yorck une cargaison considérable de froment & de farine: Hambourg nous envoye du seigle; les magasins de Gênes se déchargent dans les nôtres. Il paroît que l'Italie a presque généralement fait une très-

abondante récolte. L'Espagne est obligée de verser au dehors de son superflu, d'autant plus qu'on assure qu'il y a cinquante ans qu'on n'y avoit recueilli de si riches moissons. A ne prendre cette assertion que comme une maniere de parler, elle laisse toujours l'idée de la grande abondance.

Il arrive peu de navires du Levant. On a appris d'Alexandrie d'Egypte, par la voie de Livourne, qu'un grand convoi de navires & autres bâtimens Turcs avoit été totalement englouti dans la Mer Rouge. Leurs cargaisons respectives consistoient en café, gommes, encens & autres précieuses marchandises de l'Arabie & de l'Inde, destinées pour le Caire d'où elles devoient être expédiées par le Port d'Alexandrie pour l'Europe. On craint que cet événement n'occasionne des variations sur les prix de ces articles dans les Places de cette derniere contrée. Cette nouvelle a été apportée d'Alexandrie par le navire Anglois, l'*Emeraude*.

On mande de Bastia qu'il s'est trouvé près de six mille têtes de bétail dans la Pieve de Niolo. L'attention que l'on donne à l'Agriculture fait espérer qu'on tirera un grand parti des richesses naturelles de l'Isle. Elle produit plus de deux cens plantes dont une bonne partie n'est point connue des Botanistes. L'amiante y a des fils plus nombreux, plus longs, plus souples, plus maniables que dans tout autre lieu. Le bezoar qu'on tire d'une espece de quadrupede très-commune a beaucoup de qualité. Le pays a des eaux minérales & des mines de divers métaux. C'est un champ bien riche à faire reconnoître par des Naturalistes.

Le bateau, le *Postillon de Syrie*, & le senau, l'*Aimable-Julie*, sont arrivés de la Basse-Terre de la Guadeloupe.

DE MONTPELLIER, *le* 31 *Juillet*.

Les récoltes pendantes nous donnent encore des espérances aussi douces que celles que nous donnoient les moissons.

Des accidens malheureux viennent de nous rappeller la nécessité d'un établissement pareil à celui que l'on forme dans la plûpart des Villes pour secourir les noyés.

Les eaux-de-vie roulent à Pézenas entre 18 & 19 livres.

D'ARRAS, *le* 2 *Août*.

Le sieur Wallez, Habitant de cette Ville, est parvenu, par six ans de travaux & d'expériences, à donner à la garance des qualités supérieures, même à celles de la garance de Smyrne, de Hollande & autres lieux renommés. Celles qu'il recueille ont été mises en parallele avec celles que l'on estime le plus; & il a été, dit-on, reconnu que la troisieme sorte, c'est-à-dire, la plus commune de notre sol égaloit toutes les autres. Quand la meilleure seroit seule à l'emporter sur celles de comparaison, ce seroit encore un assez grand avantage.

Plusieurs personnes sont dans le préjugé que la garance détériore les terres. Le sieur Wallez, fondé sur une expérience constante, assure que le sol n'en devient que plus fructueux en Artois où les champs sont assollés, c'est-à-dire, où la premiere année ils sont ensemencés en froment & autres grains de la même saison, la seconde en avoine & autres grains de Mars, & la troisieme ils restent en jachere. Dans l'espace de trois ans, il fait une récolte de garance & ensuite une récolte de bled qui excéde d'un quart celle des années ordinaires.

Le sieur Wallez, *demeurant rue de la Coignée*, *N°. 5*, a présentement un magasin fourni de garance pulvérisée & prête à être mise en œuvre.

D'ANGERS, *le* 3 *Août*.

Les prix des grains ont successivement augmenté dans le courant de Juillet. Cependant le froment ne vaut pas encore 20 deniers la livre; & après les moissons, il y a tout lieu de croire que les Marchés prendront un autre cours, à moins que le Cultivateur ne puisse espérer & attendre un débit plus favorable d'un autre côté.

DE BEAUVAIS, *le* 3 *Août*.

Notre Manufacture Royale de tapisserie à basse lisse est la plus célébre chez les gens riches. Elle date du ministere de M. Colbert; mais c'est à feu M. Oudry qu'elle doit

ſa perfection. C'eſt pendant que ce Citoyen, l'un des Entrepreneurs, la dirigeoit, qu'elle a acquis le degré de diſtinction qu elle conſerve. Il en eſt ſorti des tapiſſeries qu'on peut, ſans prévention, comparer à ce que le reſte du monde a donné de plus beau en ce genre. C'eſt auſſi pendant la régie de M. Oudry qu'il s'eſt établi une Ecole gratuite de Deſſin qu'on ne ſçauroit trop maintenir. Un jour peut-être le Corps Municipal ſe trouvera en état de ſuivre ſes ſentimens patriotiques & d'exciter, par des Prix, les Eleves Serruriers, Menuiſiers, Charpentiers &c. à fréquenter cette Ecole.

Au reſte on ne travaille abſolument que pour le luxe, ou ſi l'on veut pour la magnificence, dans la Manufacture de tapiſſeries. Les fauteuils coûtent depuis 125 juſqu'à 300 livres. Les tapiſſeries vont à 600 livres, l'aune courante ſur trois aunes de hauteur. Ainſi nous ne voyons de place pour ces ouvrages que dans les maiſons des Financiers, les hôtels des Grands Seigneurs, & les Palais des Princes.

Cette Manufacture travaille ſouvent pour le compte du Roi à des tentures dont S. M. fait des préſens qui quelquefois vont prouver à nos rivaux dans les Arts notre ſupériorité dans celui-ci.

Les matieres dont on compoſe ces tapiſſeries ſont des ſoies & des laines qu'on n'a ni filées ni teintes ici : la Manufacture eſt comme étrangere au reſte de la Ville à l'égard de ces premieres mains d'œuvres ; mais toute la fabrication eſt exécutée par des Ouvriers, nos Compatriotes, dont les profits font ſubſiſter leurs familles avec d'autant plus de facilité qu'elles jouiſſent de quelques privileges. Une partie de ces familles deſcend de celles qui furent attirées par M. Colbert, il y a un ſiecle. Il ſeroit à ſouhaiter que l'on voulût tenter de faire filer, retordre & teindre ici les laines qui entrent dans les parties les plus communes, telles que les bordures des pieces, afin d'unir un peu plus cette Manufacture avec la Ville. Souvent un rameau d'induſtrie ſe ſoutient par un autre.

Les environs de notre Ville abondent en tourbes, & depuis vingt-cinq ans au plus qu'on a commencé à en extraire dans les Paroiſſes de Gomcourt & de Saint-Paul à l'oueſt, on en a découvert en pluſieurs autres lieux. Il s'en eſt trouvé qui pouvoient être mieux employées qu'au chauffage. On les a leſſivées, & on en a tiré de la couperoſe. Les ſieurs Guérin, freres, & les ſieurs Warnier, freres, en ont monté ſéparément des atteliers près des lieux d'extraction. Ces Manufactures méritent un détail particulier.

Nous obſerverons ſeulement ici que la découverte des tourbes propres à remplacer le bois, eſt ſeule un objet de la plus grande utilité ; que l'utilité qui en réſulte embraſſe les dépenſes des pauvres ; qu'en diminuant leurs frais on augmente la valeur des fonds où ſe trouvent ces tourbes ; que ces fonds ſont ainſi employés plus avantageuſement pour l'Etat, car ils ne rapportent que de mauvaiſes herbes qui les rendent nuls ou même dangereux pour les beſtiaux ; que ces mêmes tourbes brûlées donnent un engrais excellent pour les prairies & les terres humides ; & que malgré ces avantages, le Peuple marque quelque mécontentement ſur l'extraction des tourbes : eſt-ce humeur ou raiſon ?

Dans le canton où les tourbes vitrioliques abondent, il y a des eaux minérales martiales qui ſeroient peut-être plus connues, ſi les chemins pour y arriver n'étoient pas extrêmement mauvais. On a dit que, pendant un certain tems, une Communauté Religieuſe du voiſinage avoit craint la réparation des chemins à cauſe que ces eaux auroient été plus fréquentées. Quel regret n'auroit elle pas, ſi on lui prouvoit qu'elles ont été placées là par le Ciel pour le ſecours des infirmes !

De Tours, *le 5 Août.*

Les grains ont remonté, dans un aſſez court eſpace de tems, au prix où ils étoient, il y a quelques mois. Cependant le plus haut prix du froment n'eſt que de 18 liv. le ſeptier de 216 livres peſant.

Les fruits ſont dans cette Province un objet très-conſidérable de culture & de commerce. Il y a beaucoup de jardins qui, ſans avoir une grande étendue, donnent un revenu aſſez fort par ces productions ſeules. On ne ſçauroit donc trop répandre dans ce pays les inſtructions relatives à la culture des arbres fruitiers. Il en eſt de même des

méthodes les plus propres à conſerver leurs fruits. Perſonne n'ignore combien ce pays gagne par le commerce des prunes ſeches connues ſous le nom de pruneaux. Pluſieurs Villes, telles que Chinon, la Chapelle &c, vendent auſſi beaucoup de poires ſeches; mais la préparation n'en eſt pas par-tout également bonne; la méthode ſuivante mérite peut être la préférence.

Il faut peler les poires cueillies avant leur maturité, après les avoir fait à demi-cuire dans un chauderon d'eau bouillante, de maniere qu'elles ſoient un peu amollies. On les fait égoûter ſur des claies; on les pele entieres en leur laiſſant la queue; on les met ſur des plats où elles jettent un ſyrop qu'on ramaſſe avec ſoin. Enſuite on les met ſur des claies dans un four chaud à peu près comme quand on en a retiré le pain; on les y laiſſe tant que la chaleur ſe conſerve, c'eſt-à-dire, dix ou douze heures. Après les avoir retirées, on les trempe dans le ſyrop auquel on a mêlé demi-livre de ſucre & chopine d'eau-de-vie par chaque livre de ſyrop, avec de la canelle & des cloux de gérofle; le tout tenu enſemble ſur des cendres chaudes pendant dix ou douze heures. On remet les poires ainſi trempées au four au même degré de chaleur, les queues toujours en haut & ſans qu'elles ſe touchent. Après les avoir retirées, on les trempe encore dans le ſyrop, & on les remet une troiſieme fois au four, moins chaud qu'aux deux premieres. On les laiſſe juſqu'à ce qu'elles ſoient ſuffiſamment ſeches. Elles ſont au degré convenable, lorſqu'elles ont pris une couleur de café clair, & que la chair en eſt ferme, luiſante & bien tranſparente.

De Paris, *le* 10 *Août.*

Jeudi dernier, 4 du courant, il y eut le ſoir, dans nos environs, un orage très-remarquable. Il commença d'abord au ſud & au ſud-oueſt; & il y fut très-violent. Tous les vents paroiſſoient lutter enſemble. La pluie tomboit par intervalles & par averſes. Il s'y mêla une grêle d'une groſſeur énorme. Nous en conſidérâmes (à Villejuif) pluſieurs grains beaucoup plus gros que des œufs de pigeon: quelques-uns étoient formés de glaçons irréguliérement réunis; les autres ovales étoient compoſés de pluſieurs cercles ou couches concentriques bien diſtingués autour d'un noyau gros comme une noiſette. Ils furent heureuſement rares dans le village dont nous parlons & aux environs; mais du côté d'Arpajon & au-delà, dans le Hurepoix, les épis encore pendans furent mis en piece: on étoit en pleine moiſſon. L'horiſon paroiſſoit tout embraſé par la vibration continuelle des éclairs qu'on voyoit luire juſqu'à cinq ou ſix à la fois. Nous entendîmes le roulement du tonnerre pendant une demi heure entiere, ſans qu'il ceſsât un ſeul inſtant. On n'eſſuya dans cette capitale que la fin de l'orage qui paroît avoir enveloppé une vaſte étendue de terrein. Quoiqu'il eût verſé une grande abondance d'eau; comme le lendemain & les jours ſuivans, il n'y a point eu de pluie, & qu'il a regné de la chaleur & des vents, les terres avoient encore beſoin d'être arroſées.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait de la Lettre d'un Chymiſte ſur l'analyſe qu'il a faite de la liqueur ſpiritueuſe que M. Hell, *Bailli de Hirſingen a tirée des baies des pommes de terre.*

On ne ſçauroit ſe tenir trop en garde contre le préjugé; il eſt la ſource des jugemens faux, & pour le vouloir trop écouter, nous arrêtons ſouvent les progrès des Arts, nous refuſons de nous appliquer à faire des découvertes qui pourroient être utiles, & nous allons même juſqu'à nous priver de celles qu'on a faites. Je ne me ſerois jamais imaginé qu'on pût tirer des baies des pommes de terre une liqueur d'une bonne qualité; & pour cette raiſon, j'ai refuſé de le croire, lorſqu'on m'a aſſuré que M. Hell y avoit réuſſi. Ces baies, me diſois-je, ſont une production trop vile pour qu'on vienne jamais à bout d'en exprimer une liqueur qui ne ſoit pas mauvaiſe; je le croyois & je me ſuis trompé. Preſſé par des ſollicitations auxquelles je devois avoir égard, j'ai entrepris l'analyſe de l'eſprit en queſtion; j'ai fait d'autres expériences ſur la même liqueur, & j'ai trou-

vé, contre mon attente, que M. Hell n'avoit rien dit que de vrai. Je reviens de mon préjugé & je me range de son parti. Cette liqueur est douce, huileuse, balsamique. La déphlegmation lui fait perdre sa premiere fadeur, change sa couleur blanche en couleur verdâtre, la dépouille de tout ce qu'elle pouvoit avoir de désagréable, & la transforme en une liqueur qu'on prend avec plaisir; mais entrons dans quelques détails.

Quelque degré de rectification qu'on donne à cette liqueur, elle est plutôt rafraîchissante qu'échauffante. Tempérée & demi-froide, elle convient aux personnes dont l'estomac a trop de chaleur. Elle est saine, d'un goût qui plaît, d'un verd pâle; l'odeur n'en est pas forte, mais elle n'a rien de bien agréable; & soit avant, soit après la rectification, elle reste toujours la même. Les vapeurs qui s'élevent pendant la déphlegmation sont huileuses & par conséquent balsamiques & détersives.

Cette liqueur acquiert plus de force par la rectification. Pour faire celle-ci, on peut procéder de deux façons. La premiere est de mettre de la liqueur, telle qu'on l'envoie, dans un vaisseau propre à faire les distillations, de ne le remplir que jusqu'aux deux tiers, & d'en bien luter les jointures. Après quoi l'on commence la distillation à petit feu, on la continue jusqu'au quart de la quantité de liqueur; ensuite on jette dans le vaisseau à distiller, du sel commun qu'on a eu la précaution de faire sécher & chauffer au point qu'il paroisse grillé. Enfin l'on verse un quart de la liqueur rectifiée, & l'on recommence la distillation. Le sel grillé absorbe le phlegme, dès la premiere rectification; à la seconde, l'esprit sera plus dégagé des parties crasses, plus pur, plus parfait.

L'autre méthode qu'on peut suivre, consiste à prendre de la liqueur qui n'a reçu que la premiere rectification, & à la verser dans une bouteille où l'on a mis du sel de tartre ou du sel alkali très-bien calciné. Le sel ne tarde pas à se dissoudre, & l'esprit surnage. Par le moyen d'un entonnoir de verre, on tire de la bouteille l'esprit rectifié, & l'on y laisse le sel. On verse après cela le même esprit dans une autre bouteille où l'on a mis pareillement du sel alkali, pour voir encore si ce dernier se dissoudra. L'esprit est très-bien rectifié lorsque le sel alkali ne s'y dissout plus & reste sec dans la liqueur. On conserve cet esprit de baies dans des flacons de verre bien bouchés. Qu'on prenne l'une ou l'autre de ces méthodes, il faut toujours procéder ave la plus grande exactitude, sur-tout si l'on veut rectifier une grande quantité de liqueur. Si le feu étoit trop vif, l'esprit perdroit beaucoup de sa force & contiendroit toujours trop de parties aqueuses. (Cet esprit rectifié allume la poudre tout comme le fait l'esprit de-vin).

I I.

Nouvelle Voiture.

La voiture que le sieur Calippe, Méchanicien, a eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés, ainsi que nous l'avons annoncé ci-devant, a pour premier objet de prévenir les malheurs qui peuvent arriver, lorsque les chevaux prennent le mors aux dents: par un méchanisme particulier, les chevaux se trouvent à l'instant séparés de la voiture, & les roues s'enrayent de maniere que la voiture est arrêtée. L'Auteur, par cette derniere précaution, a ajouté aux idées que nous avons exposées dans nos Feuilles sur le même sujet. En second lieu, il a prévenu, dans sa voiture, les risques qu'on court quand un cheval s'abat sur un terrein incliné, en procurant la facilité de fixer aussi-tôt une ou plusieurs roues. Enfin sa voiture contient deux marche-pieds qui se déployent & se reployent, sans embarras, par le seul mouvement de la portiere. Il n'entre dans le méchanisme ni ressort, ni rouage, ni poulie, ni corde.

I I I.

A V I S.

Le sieur Lefeve, nouvellement arrivé à Paris, a seul le talent de graver les Armes & Chiffres des Princes & Seigneurs, sur les Verres & Crystaux, tant pour le service des Tables & de la Toilette, que pour l'Ornement des Cabinets d'Histoire Naturelle & de Pharmacie, ainsi que tout Or-

nement dont on lui donnera le Dessin.

Il demeure rue du Chantre, Quartier du Palais Royal, chez le Menuisier.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 3 Août 1774, au Samedi 6 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 20 l. 10 s. à 25 l. *le sept.; id.* au Port de la Grève, de 22 l. 10 s. à 24 l. 10 s.; le méteil, 17 livres; le seigle, de 9 à 11 livres 5 s.; l'orge, de 9 à 10 liv. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 3 Août 1774, au Samedi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14, 15 l. 10 s. à 17 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 15 à 17 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Août 1774, de 48 à 49 livres; *idem* nouveau de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 33 à 34; *idem* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 28 à 29; *id.* nouveau, de 26 à 27; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V I.

Changes de Paris, *du 9 Août 1774.*

Amsterdam	55 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	30 $\frac{11}{16}$
Hambourg	181 $\frac{1}{2}$
Madrid	14 19
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{8}$ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 10 Août 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	718		
Du Perou à	710		
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	11	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	11	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Lundi* 8.	*Mardi* 9.	*Mercredi* 10.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1787 $\frac{1}{2}$ 85 82 $\frac{1}{2}$	1782 $\frac{1}{2}$ 80 77 $\frac{1}{2}$	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	370 66	. . . . .	FESTE
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 19 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 24 Juin.*

MEssieurs Boyer & Toerngreen, Négocians de Gothenbourg, ont reçu l'expédition du privilege relatif à la pêche de la baleine dans le Groenland & dans le détroit de Davis, comme Directeurs de la Compagnie formée pour cette pêche. Cette Société jouira des avantages suivans. 1°. Le Gouvernement lui accorde la liberté de la pêche pour vingt années. 2°. Il lui est libre de faire tel fonds qu'elle jugera convenable & de le tirer de Gothenbourg ou de Stockolm. 3°. Il est permis à tout le monde de s'y intéresser, pourvu que ce soit par des souscriptions de 500 rixd. au moins; & ses Membres seront exemts d'impôt, leurs navires ne pourront être saisis, enfin on ne pourra, en aucune maniere, les empêcher de remplir leur but. 4°. La Couronne avance à la Compagnie trois tonnes d'or à trois pour cent d'intérêt pendant dix ans. 5°. Elle est libre d'acheter des vaisseaux de l'Etranger, & tout ce qui sera nécessaire pour les équiper ne payera aucun droit. 6°. Sa pêche ne sera sujette à aucun droit d'entrée, & à la sortie elle ne supportera que trois pour cent. 7°. Ses Matelots ne pourront être enrôlés de gré ou de force pour la Marine militaire; & ils seront exemts, eux & leurs enfans, de toute charge publique. 8°. La Compagnie pourra, moyennant un loyer modique, faire usage de la maison que la Couronne possede près de Gothenbourg, pour y faire la quarantaine, lorsque les circonstances l'exigeront &c. Son Bureau principal doit être à Gothenbourg.

HONGRIE.

DE PRESBOURG, *le 26 Juin.*

Une partie de l'ancienne Ville de Bartfeld vient d'être réduite en cendres. C'est la troisieme fois, depuis 21 ans, qu'elle est ruinée par le feu. Ses Habitans faisoient un bon commerce de vin avec la Pologne: ils avoient différentes Manufactures, entr'autres de rubans, de dentelles de soie &c.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 1 Juillet.*

La saison est très-orageuse dans l'Empire; divers cantons ont essuyé de grands ravages, par la grêle & la foudre. Les orages n'ont pas fait ici beaucoup de mal. Le 24 Juin, le tonnerre tomba en divers endroits, il embrasa les écuries Impériales de Laxenbourg. On apprend de la Vétéravie que le 19 (*jour du grand orage qui a désolé une partie de la Bourgogne*), un ouragan terrible a presqu'entiérement ruiné les forêts: on y a vu, dit-on, des troncs d'arbres que quatre chevaux ne traineroient pas, lancés à cinq

pas de la place où ils étoient enracinés. Saarbruck, Forbach & plusieurs autres lieux du Duché des Deux-Ponts, ont prodigieusement souffert. Dans la Principauté de Hohenlohe, tout est dévasté jusqu'à deux lieues au delà de Langenbourg, chef-lieu du pays. A Hohenstadt, dans la Principauté de Loevenstein, le feu du ciel a allumé un horrible incendie : en moins de trois heures, il y a eu 53 maisons, l'Eglise, l'Ecole & le Presbytere des Luthériens, 46 granges, 115 bâtimens consistant en écuries, étables, remises &c. brûlés ; de sorte qu'il n'y reste plus que sept maisons & quatre ou cinq granges : les Habitans ont tout perdu, grains, provisions, bétails, meubles &c.

De Boybourg, *le* 1 *Juillet.*

Les grains d'hiver de ce territoire & de celui d'Abensberg (en Baviere) sont beaux ; il n'en est pas de même de ceux de Mars, ils n'ont pas trop bien réussi à cause de la sécheresse. On commence à revoir des souris & à s'appercevoir de leurs dégâts. Les orages ont fait beaucoup de tort aux campagnes de Sau, Arnbach, Prunen, Winkelausen, Niedenbonrg, Essing, Mehring, Theissing. Une grosse grêle a abattu les fruits. On a de nouveau ensemencé des champs, autant que la saison a pu le permettre. En d'autres endroits, le givre des derniers jours de Mai a gâté la fleur des grains. Il est tombé en même tems une forte neige dont les bois ont été fort endommagés.

De Breslau, *le* 1 *Juillet.*

La Société Patriotique proposa, le 12 Février dernier, les Questions suivantes. 1°. *Quelle est la maniere la plus facile & la plus prompte de faire des plantations de jonc dans les marais & autres lieux humides dont on ne sçauroit se promettre aucune utilité un peu considérable ?* 2°. *Comment pourroit-on parvenir à détourner les filets d'eau qui gâtent les pâturages ?* La Société a reçu quatre réponses à la premiere question. Celui dont elle a été le plus satisfaite, porte pour devise, *les bons ouvrages produisent de bons effets ;* & le Prix lui a été adjugé. La Société prie l'Auteur de reprendre le fil de ses recherches & d'en prouver la solidité par les expériences les plus analogues à la pratique économico-rurale. Un Prix de six ducats ne paye pas sans doute tant de travail : mais c'est l'honneur & l'avantage de servir leur Patrie que les Economes Siléſiens considerent & desirent. La récompense du Patriotisme ne tire pas son prix de la valeur même de la chose. C'est peu que le gobelet d'argent qu'on donne en Suede à un Agriculteur qui a bien mérité par une utile découverte ; mais ce gobelet se montre, il se transmet & transmet l'encouragement en héritage : dans cent & deux cens ans, les descendans de ce brave Citoyen boiront avec plaisir dans ce gobelet, & y liront avec enchantement, *N. a reçu ce vase d'argent pour s'être distingué parmi ceux de ses Compatriotes qui se sont rendus recommandables, par leurs talens, dans l'Art de l'Agriculture &c.*

Deux réponses à la 2e. question ont été envoyées à la Société ; mais elles n'embrassent pas assez l'objet principal, & elles se ressemblent trop quant au fond, pour que la Société ait pu prononcer. Les Auteurs sont invités à revenir de nouveau sur ce sujet d'une très grande utilité pour les Economes. On desireroit qu'ils s'étendissent davantage sur les détails qui peuvent éclaircir la matiere.

La Société Patriotique a aussi reçu par les mains de M. de Castillon, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, un Mémoire sur les *vertiges des bêtes à laine*, envoyé par M. l'A. R., Auteur de la *Gazette & du Journal d'Agriculture* de France. Dans le courant de l'année derniere, il n'arriva point d'autre écrit sur ce sujet. Comme il en est parvenu depuis : la Société portera son jugement dans sa premiere Assemblée. (*Nous remercions la Société Patriotique des sentimens qu'elle a la bonté de nous témoigner : nous serons toujours fort empressés à lui faire passer les Mémoires qui nous seront adressés, comme le précédent, à seconder ses vues bienfaisantes, à lui marquer la reconnoissance du Public & la nôtre*).

ITALIE.

De Trieste, *le* 28 *Juin.*

Nous apprenons de Kaunagora, dans la Seigneurie de Buccari, l'heureux succès

d'une transplantation de bétail. En 1773, on tira de la Castille des brebis au nombre de 325 : elles furent embarquées à Barcelonne & conduites à Livourne ; de Livourne, on les transplanta à Ancone, d'Ancone à Fiume d'où elles furent distribuées dans divers cantons appartenant à la Maison d'Autriche. Garcias Morena, Berger Espagnol, conducteur de ce troupeau, après avoir examiné le sol & le climat de Kaunagora, assura qu'il leur convenoit parfaitement, ainsi que les herbes & les plantes du pays : on y laissa un assez grand nombre de ces brebis : le succès a pleinement justifié la promesse du Berger Castillan : elles s'y plaisent, prosperent, multiplient & peuplent de très belles bergeries.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 9 Juillet.*

On a fait cruellement, le 27 Juin, à Plymouth l'épreuve du bâtiment qui devoit s'enfoncer de lui-même à dix-sept brasses de profondeur, rester douze heures sous l'eau sans que l'homme qui y seroit pour la manœuvre en fût incommodé, & remonter ensuite de lui-même sur la surface de la mer. Tous les Habitans étoient accourus à ce spectacle. Le bâtiment s'enfonça très-vite ; quelques minutes après, on vit, au dessus, l'eau s'agiter & bouillonner ; au terme fixé, il ne reparut pas. Tous les Spectateurs en furent consternés. Les Marins disent qu'on ne pouvoit pas plus mal choisir que le lieu où l'épreuve a été faite, & que le fond de la mer y est tout hérissé de gros rochers. Il paroît fort étrange qu'on n'ait pris aucune précaution pour retirer le vaisseau en cas d'accident.

On écrit de Cambridge que l'apparence de la récolte est plus belle dans ces quartiers & les Comtés voisins qu'elle ne l'a été depuis nombre d'années.

On écrit du Sénégal que des Agens d'un Comptoir ont fait une course de cinq cens lieues au dessus de l'établissement du Podori, & qu'ils ont rapporté que le pays abonde en gommes, en ivoire, & en mines d'or.

Le *Blundel*, C. Dawson, de Liverpool, s'est perdu avec 300 Negres... 170 Noirs ont péri vers les Bermudes avec le Capitaine Cranley & l'équipage de l'*Olive*.

On écrit de Charlestown qu'on y attend un grand nombre de François fort expérimentés dans l'art d'élever les vers à soie, & dans celui de faire le vin.

Il paroît par les dernieres lettres de Boston que les Habitans, pour se raccommoder avec la *Mere-Patrie*, payeront volontiers la valeur du thé jetté à la mer : mais les différends ne seront pas pour cela terminés, car ils ne paroissent pas disposés à reconnoître le pouvoir fiscal du Parlement. On veut ruiner leur commerce, quoiqu'il en coûte ; mais il y a apparence qu'il se soutiendra & qu'il ramenera la discorde.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

D'Argenton (*en Berri*), *le 7 Juillet.*

Quoique la plûpart de ceux qui se mêlent d'écrire sur l'Agriculture, nous crient de leurs cabinets, donnez de fréquens labours à vos terres, rendez-les bien meubles, bien mouvantes, & semez par un tems très-sec, la vérité est qu'une terre à seigle, naturellement douce, légere & de peu de consistance, sera plus sujette qu'une autre à produire de mauvaises herbes ou à être dévastée par les mulots, les teignes & autres insectes, si elle a reçu de trop fréquens labours, & si ces labours ont été donnés par des tems trop chauds. De ce que les terres à froment, tenaces, fortes & compactes ont besoin d'être souvent travaillées pour qu'on puisse parvenir à en diviser toutes les parties, il ne s'ensuit pas qu'il en faille faire autant pour les terres à seigle, d'une nature très-différente : les unes gagnent à être ouvertes, brisées, atténuées pour qu'elles admettent dans leur sein les influences bénignes de l'air, de la chaleur, des pluies, auxquelles elles seroient, sans ce soin, impénétrables ; les autres au contraire, déjà trop poreuses par elles-mêmes, perdent plus de leur propre substance qu'elles n'en acquierent de nouvelles, si à force de les labourer on les réduit en poussiere : d'ailleurs dans cet état, les mauvaises graines s'y conservent beaucoup mieux, les insectes y déposent plus volontiers leurs œufs, &

il leur eſt plus facile de s'ouvrir des paſſages en tout ſens.... L'expérience vient de confirmer ces principes. Dans un nouveau défriché, un quart du terrein, réduit en poudre, a été enſemencé en ſeigle par un tems très-ſec dès les premiers jours d'Octobre; le reſte a été enſemencé plus tard, & après une pluie. Quel a été le réſultat de ces deux enſemencemens? Le premier a été ravagé par les vers; le ſecond, quoique contigu, a produit du bled de toute beauté, & ces insectes n'ont fait aucun mal..... Dans un autre nouveau champ, le ſeigle, même chaulé ſuivant la méthode de M. de Sutieres, n'a pas été plus épargné que le premier, par les mêmes raiſons... En général, les terres nouvellement défrichées ſont plus ſujettes à ces inconvéniens que les autres; la raiſon en eſt ſenſible. Les vers, teignes ou barbots s'attachent d'abord aux racines des plantes renverſées par la charue, parce que leur deſtination, dans les vues de la Providence, eſt de contribuer à la prompte diſſolution des plantes qui ceſſent de végéter; mais dès que celles-ci viennent à leur manquer, il eſt tout naturel qu'ils ſe jettent ſur les bleds nouvellement ſemés qu'ils trouvent dans le lieu même.

De Vitry-le-François, *le* 8 *Juillet.*

On a beaucoup écrit contre l'abus mortel des inhumations dans les Egliſes, & l'on a bien écrit. S'il eſt des gens qui oſeroient plaider devant les Tribunaux pour être enterrés juſques ſous l'Autel, il n'en eſt pas un qui l'osât devant le Public. Cependant l'abus regne comme un droit irréfragable. Peut-être y auroit-il un moyen de le réprimer plus efficace que de bons raiſonnemens qui ne font pas loi: ce ſeroit de mettre à un ſi haut prix ce droit de peſte que peu de gens fuſſent tentés d'en honorer leur famille, en outre avec injonction d'ouvrir le cercueil, de jetter quatre boiſſeaux de chaux vive avec deux ſceaux d'eau ſur le cadavre, & auſſitôt tout recouvrir de terre. C'eſt ici l'uſage, & cet uſage nous ſauve de la contagion: il a été reconnu, par des exhumations, que les cadavres ſe deſſéchoient promptement & ſans exhaler aucune mauvaiſe odeur: jamais perſonne n'en a été incommodé.

D'Arras, *le* 9 *Juillet.*

Le 3, vers les trois heures après midi, il y a eu entre cette Ville & Doullens un aſſez violent orage. Ses ravages ſe ſont particuliérement étendus ſur le terroir de Gouy & aux environs. L'eſpérance du Laboureur a preſqu'entiérement été détruite par une grêle très-abondante. Les deux tiers des épis ſont hachés. Cet orage a donné ici beaucoup de pluie.

Le Conſeil Supérieur a enregiſtré, le 13 Avril, un Edit donné à Verſailles au mois de Mars 1774, lequel ordonne *qu'à l'avenir, en Artois, les enfans ou petits-enfans ne pourront venir à la ſucceſſion de leurs peres & meres, ayeux ou ayeules, & autres aſcendans qu'en rapportant ce qu'ils auront reçu en avancement d'hoirie.*

De Rouen, *le* 10 *Juillet.*

L'Edit du Roi, qui maintient le cours des anciennes eſpeces, a cauſé la plus vive ſatisfaction dans cette Ville. Le commerce auroit beaucoup ſouffert d'une refonte. Cette faveur a ranimé le deſir d'une réforme ſur les billons de deux ſous. Il y en a ici mille fois plus qu'il n'en faudroit; & ces eſpeces ſont preſque toutes mauvaiſes ou ſans marques. Le détail en eſt trop difficile; on eſt réduit à les mettre en ſacs, il faut les prendre en ſacs ſur l'étiquette; mais quand on a le loiſir de les compter, on trouve toujours un *deficit* conſidérable, outre les pieces fauſſes. Dans les gros payemens, ou après des payemens multipliés, l'objet n'eſt pas d'une petite conſéquence. C'eſt un véritable vol, mais dont on ne ſe fait pas de ſcrupule, parce que s'il y a des raiſons évidentes *contre*, il y a de grands & nombreux exemples *pour*: on rend, dit-on, ce qu'on a reçu; c'eſt-à-dire, qu'on vole parce qu'on a été volé. On propoſe, pour arrêter cet abus, différens expédiens, mais peut-être ont-ils des inconvéniens trop graves pour être conſeillés. On invite les bons Citoyens à chercher les meilleurs remedes.

Toutes les récoltes de grains promettent beaucoup. Les rabettes qu'on recueille ſont abondantes: l'huile en étoit, il y a peu de tems, à 92 l. la barique; la voilà maintenant deſcendue à 70 liv., avec apparence d'une plus grande diminution.

Il y a aussi beaucoup de lin : cependant le prix en augmente & même considérablement, à cause de l'immense consommation qu'en font nos Fabriques de toiles siamoises dont on fait ensuite les indiennes. Cette derniere branche de commerce a eu, cette année, tout le succès possible.

D'AMIENS, *le* 12 *Juillet*.

Les apprêts Anglois sur les étoffes de petit lainage, razes, à fleurs, grainées, ou autres non-drapées, apprêts qui depuis long tems obtiennent aux Manufactures de la Grande-Bretagne une préférence décidée dans les Marchés étrangers, viennent enfin d'être portés, dans cette Ville, à un degré de perfection qui ne laisse rien à desirer pour établir solidement la concurrence. Le sieur Price, ci-devant un des plus fameux Apprêteurs de Londres, actuellement en société avec le sieur Flesselles, sous la raison de *Flesselles & Price*, n'a voulu annoncer son établissement qu'après avoir rassemblé les ustensiles nécessaires, monté son attelier en grand, assuré la bonté de ses procédés sur toutes celles des étoffes de France qui en sont susceptibles, & tiré d'Angleterre des Ouvriers pour opérer sous ses yeux. Après avoir pris ces précautions, il a fait distribuer ses prix qui n'excédent pas ceux de Londres où se font les apprêts les plus parfaits de l'Angleterre, en laissant entrevoir une diminution que les grandes dépenses de son établissement ne lui permettent pas de faire aujourd'hui Les sieurs Flesselles & Price ont déjà reçu & apprêté des étoffes de Beauvais, de Reims, de Lille : on leur en a aussi envoyé de Paris, même de celles d'Angleterre, pour les reapprêter. Ils les reçoivent directement & les expédient, après les apprêts, en les garantissant des événemens résultant desdits apprêts.

La Manufacture de gazes du sieur *Bernard* prend de l'accroissement de jour en jour ; il ne sçauroit suffire aux demandes. C'est au choix des matieres, à une fabrication bien soignée qu'on doit la préférence sur celles de Paris qui se vendent ici, & qui proviennent pour l'ordinaire des rebuts de magasins ou de basses Fabriques.

Le sieur *Godard*, *Fabricant*, *rue Saint-Jacques*, a élevé depuis peu une Fabrique de *rubans à la méchanique*, que son esprit inventif lui a fait perfectionner. Ils sont très variés. Le Peuple trouve dans cet établissement une nouvelle ressource de main-d'œuvre.

Le sieur *Vérité*, *Blanchisseur d'étoffes*, *rue du Moulin du Roi*, continue avec succès ses *blancs Anglois*. Cet établissement est exemt d'un transport d'étoffes au dehors; on y reçoit celles qui lui sont adressées des lieux circonvoisins & autres pour subir le blanc Anglois ainsi que le blanc ordinaire ou du pays.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Description d'un pont imaginé par Faustus Verantius *pour traverser un torrent, sans aucun risque, par le secours d'une seule corde ; tirée des Mémoires de M. Pingeron sur les Arts utiles & agréables.*

Faustus Verantius, de Sebenico en Dalmatie (1), s'étant très-peu étendu sur les diverses machines qui composent le Recueil qu'il fit imprimer, il y a plusieurs siecles à Venise, & qui est devenu très-rare, je crois bien mériter de la Société en développant les idées les plus utiles de cet Auteur, & en les mettant en état d'être publiées sans le secours d'aucune figure. Je vais commencer par la description d'un moyen très-simple pour traverser, sans aucun risque, les torrens les plus rapides ou les ravins les plus profonds.

On plantera deux longues pieces de bois sur les bords du torrent, & on les y assujettira, chacune, au moyen de deux jambes de force qui serviront à les butter de droite & de gauche.

---

(1) *Le Recueil des machines de* Faustus Verantius *a été imprimé, il y a très-long-tems à Venise, sans date précise. Les descriptions sont en quatre Langues : si l'on peut juger de l'ancienneté de l'Ouvrage par les expressions & les mots surannés qui se trouvent dans la partie Françoise, ce Livre, qui forme un petit volume in-folio, pourroit bien avoir plusieurs siecles.*

On placera ensuite une poulie immobile dans une mortaise ou chappe pratiquée dans le bout de ces pieces de bois. Il faudra encore attacher la chappe d'une seconde poulie immobile à la partie inférieure de ces dernieres. On fera passer un bon cable sur les poulies qui sont dans le haut desdites pieces de bois & dans celles qui seront attachées au pied de ces dernieres.

Il faudra tendre ensuite ce cable le plus qu'il sera possible, par le moyen de deux moufles ou de deux cabestans placés l'un à droite & l'autre à gauche du torrent.

On attachera la chappe avec une seconde poulie mobile vers le haut de chacune desdites pieces de bois plantées verticalement, & l'on y fera passer une corde d'une grosseur médiocre & d'une certaine longueur, qui sera réunie par les deux bouts & formera pour lors ce que l'on nomme une *corde sans fin.*

On enfilera le gros cable dans les chappes de deux larges poulies; on fixera très-solidement un anneau de fer dans la partie supérieure & inférieure de chacune de ces chappes.

Il faudra fixer la corde sans fin dans les anneaux qui seront adaptés à la partie supérieure des chappes; on laissera entre ces deux dernieres une longueur de la *corde sans fin* égale à celle de la caisse que l'on suspendra aux anneaux qui se trouvent dans le bas des chappes par où passe le gros cable.

On attachera par ses quatre angles une forte caisse de bois de chêne d'une certaine profondeur à ces anneaux, & l'on observera de faire passer au dessous d'elle les deux cordes destinées à la suspendre; ce qui contribuera à sa solidité.

C'est dans cette caisse ou bateau volant que se placeront sur de petits bancs ceux qui voudront passer le ravin ou le torrent. Une personne prendra alors la *corde sans fin* dans ses mains & la tirera à elle pour faire rouler sur le grand cable les poulies auxquelles la caisse ou bateau volant est suspendue. Il est évident que ce dernier suivra & que les Passagers passeront d'un bout à l'autre sans courir aucun risque.

Comme le poids de cette espece de voiture fera allonger considérablement le cable, sur tout quand la voiture sera au milieu du torrent, il faudra adapter deux échelles contre les pieces de bois qui soutiennent le cable, & pratiquer contre ces échelles & ces pieces une petite plate-forme d'où l'on descendra dans la caisse.

On supprimera les échelons à la hauteur de la plate-forme, afin qu'ils ne gênent point ceux qui y monteront. En prenant cette précaution, la caisse ne plongera point dans le torrent, malgré la courbure que prendra le cable.

Cette méthode peut être employée avec succès dans le cas où l'escarpement d'un ravin ou la pauvreté des Habitans du voisinage ne permet pas que l'on construise un pont.

Il faut avoir soin de goudronner le cable pour que la pluie puisse moins lui nuire; on le visitera avec soin pour le changer quand il sera nécessaire. Comme l'expérience seule détermine la durée d'un cordage de cette nature, lorsqu'il est employé à tel ou tel usage, il sera facile de prévoir le tems où l'on se verra obligé de faire ce renouvellement.

I I.

Nouveaux instrumens pour la culture de la luzerne: instructions particulieres sur cette culture.

Dans le second volume des *Mémoires d'Agriculture* que M. Dossier a publié en Angleterre sous les auspices de la Société des Arts, on lit que M. Baldwin de Clapham, dans le Comté de Surrey, a beaucoup perfectionné la culture de la luzerne. Cet habile Cultivateur a inventé deux instrumens pour faciliter la culture de cette plante. Le premier est une espece de grosse ratissoire qu'on fait tirer par un cheval. Cet instrument est composé de dents de herse & de petites houes, disposées de maniere qu'elles ouvrent aisément la terre, & pénétrent même dans les terreins pierreux. Avec l'autre instrument on peut, en labourant les plate-bandes, approcher d'aussi près qu'il est possible des rangées, sans craindre de rompre ou d'endommager les pieds de luzerne. Cet instrument enleve les racines pivotantes des mauvaises herbes.

M. Baldwin pense qu'au lieu de semer la luzerne, on fera beaucoup mieux de la planter, après l'avoir élevée deux ou trois ans en pépiniere. Il veut qu'on mette 20 pouces

de diſtance entre les rangées ; & il en apporte deux raiſons. La premiere eſt que cet eſpace ſuffit pour fournir aux racines de cette plante les ſucs néceſſaires à leur ſubſiſtance : la ſeconde eſt que dans un pareil intervalle, on peut aiſément faire uſage des deux inſtrumens de ſon invention. Il a auſſi obſervé que la luzerne, qui paroît proſpérer deux ou trois ans ſur les ſols humides, commence pourtant à dépérir, lorſque la principale racine a pénétré au-delà de la couche qui forme le ſol.

On n'ignore pas que la luzerne ſemée à la volée ne ſe maintient en bon état que huit ou neuf ans, parce que les mauvaiſes herbes en étouffent peu à peu les pieds. Les inſtructions que donne M. Baldwin pour détruire ces mauvaiſes herbes, méritent d'être rapportées. Il voudroit qu'à chaque coupe on tranſportât ſur un autre champ les luzernes nouvellement faucheés, & qu'on fit paſſer tout de ſuite la herſe ſur le terrein, parce qu'alors il eſt plus aiſé de le rompre à cauſe de la fraicheur dont il eſt pénétré, & que d'ailleurs les mauvaiſes herbes encore foibles & légérement enracinées ne font point de réſiſtance & ſont facilement arrachées par les dents de la herſe. Il exige auſſi qu'on herſe à l'iſſue des froids, avant que la luzerne & les mauvaiſes herbes commencent à pouſſer. On ne ſçauroit prendre de tems plus favorable pour extirper les herbes pernicieuſes, & la herſe eſt alors de la plus grande utilité.

III.

Remedes contre les vers qui attaquent les chevaux.

Un habile Econome des environs de Berlin a publié la premiere recette. Il remarque qu'il arrive aſſez ſouvent que l'on confond les ſymptômes de ce mal avec ceux de la colique ou des tranchées. Lorſqu'un cheval eſt attaqué des vers, il ſe roule, il eſt très-inquiet, il ſue beaucoup dans le fort de la criſe, il ſe frappe alors le ventre avec les pieds de derriere & ſe mord les côtés. Sa langue ſe couvre d'écume. Il ouvre ſouvent la bouche & bâille. Plus ces ſymptômes ſont énergiques, plus le danger eſt imminent, il n'y a point de tems à perdre pour adminiſtrer les ſecours.

On prend, pour un cheval au deſſous de cinq ans, cinq *morceaux* (terme vague qui ne ſpécifie point la doſe) de noix vomique, & pour un cheval plus âgé ſept morceaux. Lorſque la noix eſt pulvériſée, on la met dans un quart de pinte de vinaigre de biere, tiede, ou au défaut de ce vinaigre, dans autant de biere chaude. On tient alors élevée la bouche de l'animal malade, & on lui fait avaler la boiſſon : après quoi, on le fait marcher pendant un quart d'heure.

L'Auteur aſſure que ce remede lui a toujours réuſſi, que les vers n'ont plus attaqué les animaux qu'il a guéri une fois, qu'il a eu le même effet comme préſervatif ſur des chevaux ſujets à cet accident. Deux doſes données à des bêtes déſolées par ces inſectes, n'ont point nui à leur conſtitution. La noix vomique qui, dit-on, eſt un poiſon *pour tout animal né aveugle*, n'agit pas, ajoute-t-on, comme tel ſur les autres, adminiſtrée à doſes convenables. Tous les chevaux traités de cette maniere ont rendu par les voies inférieures les vers tous morts.

Un autre Econome Siléſien dit qu'en pareil cas il a toujours employé avec ſuccès un lot de limaille de fer, miſe en pillule avec de la farine & du miel ; & que comme préſervatif, il l'a mêlée, avec le même fruit, dans le fourage ordinaire.

IV.

Méthode pour avoir des melons, ſans employer ni terre, ni eau, ni fumier.

M. Regnolds, Cultivateur Anglois, qui jouit d'une grande réputation dans ſa Patrie & qui eſt connu ailleurs, a découvert cette méthode. Elle lui a parfaitement réuſſi & il n'eſt pas douteux qu'elle réuſſiroit encore mieux dans les pays qui ſont moins froids que l'Angleterre. Voici quelle eſt ſa maniere de procéder ; elle n'a rien de compliqué ; elle eſt même fort ſimple. Après avoir préparé une couche de tannée à la maniere ordinaire, il y fait un certain nombre de trous, en proportion des cloches qu'il veut employer pour les couvrir. Il remplit enſuite ces trous de tannée bien pulvériſée, juſqu'à la hauteur de trois doigts, & met la ſemence par deſſus, après l'avoir fait infuſer 36 heures dans du lait chaud, pour la diſpoſer à une prompte végétation. Il preſſe cette ſemence avec les doigts, & la recouvre de la même poudre, juſqu'à 2 pouces d'épaiſſeur. Les

trous doivent avoir 5 pouces de profondeur & 7 de diametre. Il recommande à ceux qui suivront sa méthode, de bien couvrir les plants pour les garantir de la fraicheur; il faut aussi ne donner aucun accès à l'air le plus chaud, ne point arroser, & empêcher, autant qu'il est possible, que la pluie ne pénétre dans les trous. Le mois de Mars est le tems le plus propre à former les couches. Voilà tout ce qu'on exige pour que les plantes deviennent très belles & produisent de bons melons.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 9 Juillet 1774, au Mercredi 13 duuit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 25 à 25 liv. 10 s. *le septier; id.* au Port de la Grève, de 20 à 23 l. 10 s.; le seigle, de 8 liv. 10 s., 9 liv. 5 s. à 10 l.; l'orge, de 8 liv., 8 liv. 10 s. à 9 l. 5 s. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 9 Juillet 1774, au Mercredi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 12, 15 liv. 10 s. à 18 liv. 10 s. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin tres beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Juillet 1774, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

Changes de Paris, *du* 16 *Juillet* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	30 5 16e.
Hambourg	183 $\frac{1}{2}$
Madrid	15 à 14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Août.*	$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 16 *Juillet* 1774.

	H	S		
Or de Portug. à . . .	722			*marc.*
Du Mexique à . . .	718			*marc.*
Du Perou à	710			*marc.*
Les guinées à . . .	722			*marc.*
Ducats à	98			*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		*once.*
Or à 20 karats à . .	83	10		*once.*
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		*marc.*
Piastres à	48	17	6	*marc.*

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Jeudi* 14.	*Vendredi* 15.	*Samedi* 16.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1800 1790 1795	1795 1807 $\frac{1}{2}$	1810 20 15
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1160 . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	233 . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	378 . . .	378 77 78
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 11 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 4 *Décembre.*

NOus avons reçu d'Archangel les nouvelles ſuivantes.

Le nombre des maiſons de pierre s'eſt conſidérablement accru depuis que les nouveaux priviléges ont attiré beaucoup de familles commerçantes. Les murailles qui environnent cette Ville ſe relevent. Le canal qui joint le Kutum au Volga a été nettoyé & réparé de maniere qu'il y paſſe beaucoup de bâtimens qui peuvent s'y réfugier & y hiverner ſans riſque. L'exportation du bled entretient un mouvement continuel dans notre Port. Toutes les terres ſuſceptibles de culture dans nos environs, ont largement récompenſé les travaux du Laboureur. Nos vignes ont donné la plus grande abondance de raiſins de la meilleure qualité. La quantité de ſalpêtre, ſortie de cette Ville pour Pétersbourg, dans le courant de l'année, eſt incroyable.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 15 *Décembre.*

Le 12 du mois dernier, après des pluies continuelles tombées avec violence, une montagne aſſez haute & couverte d'arbres, dans le territoire de Bioerka, près Hernoeſand, s'écroula. Dans ſa chûte, elle écraſa une Forge & pluſieurs maiſons. Nos Provinces ſeptentrionales ont vu leurs champs dégradés & leurs communications coupées par le débordement des rivieres : les Poſtes ont été interrompues dans toute la Bothnie occidentale.

Les bontés du Roi ont répandu la joie la plus vive à Arvica dans le Wermeland. Les Habitans avoient reçu des magaſins royaux, des grains pour enſemencer leurs champs, à la charge d'y en rapporter, après un certain terme, la même quantité. Cette époque étoit arrivée ; mais S. M. leur a généreuſement remis la dette.

M. Charles-Jean Cronſtedt, Propriétaire d'un domaine en Wettmanie, a fait des obſervations intéreſſantes ſur l'eſpece de chenilles la plus deſtructive des plantes. L'Académie Royale des Sciences les a communiquées au Public. Nous nous bornerons à dire aujourd'hui que M. Charles Cronſtedt eſt parvenu à prendre une prodigieuſe quantité de ces inſectes, en ſuſpendant au tronc des arbres des paquets d'écorces autour deſquels il appliquoit du cambouis. Nous donnerons de plus grands détails de ſes expériences.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 21 *Décembre.*

Nous apprenons de Chriſtiania que, dès le commencement du préſent mois, il étoit

tombé beaucoup de neige en Norwege, & que les fortes gelées étoient survenues tout d'un coup, de façon qu'on a commencé dès-lors à se servir des traineaux, & les communications se sont promptement établies.

Les Maîtres des trois navires Hollandois, arrivés de Pétersbourg, ont rapporté que les côtes de l'Ingrie & de la Finlande étoient toutes couvertes de glaces.

On mande d'Ahrendal que la plûpart des vaisseaux qui y avoient été détenus pendant plus de sept semaines par les vents contraires, en étoient partis le 20 & le 21 Novembre pour l'Angleterre, la Hollande & la France.

Les nouvelles que nous venons de recevoir d'Irlande sont plus précises, sans être beaucoup plus consolantes que les dernieres que nous avons publiées. Les épizooties continuent leurs ravages. Malgré toutes les peines qu'on prend pour mettre le bétail sain à l'abri de la contagion & pour remplacer celui que la maladie enleve, on doute que vingt bonnes années suffisent pour repeupler l'Isle & la remettre sur le pied où elle étoit en 1760. L'Hécla & les autres volcans n'ont ni fait d'explosion violente ni causé de commotion sourde, parce que les matieres qu'ils ont vomies n'ont pas trouvé beaucoup de résistance. La mer, violemment tourmentée, n'a cessé de battre impétueusement les côtes.

ALLEMAGNE.

De Bremen, *le 19 Décembre.*

Le Grand Duc de Russie, en recevant sous sa domination les Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst, a commencé à jetter les fondemens de la prospérité de l'Etat & du bonheur des Peuples, par la suppression de l'impôt arbitraire payé sous le nom de capitation. Cet acte mémorable de bienfaisance & de sagesse annonce des vues grandes & saines.

De Breslau, *le 24 Décembre.*

On a reçu ici de nouveaux éclaircissemens concernant les souris qui ravagent les terres. La plûpart des Economes soutiennent à présent qu'elles ne peuvent faire autant de mal qu'on se l'imagine. Cependant il est très-vrai qu'on ne s'imagine pas trouver leurs nids remplis des meilleurs grains, graines, légumes; mais qu'ils le sont en effet. Un Agriculteur en a pris cinq mille avec des vases pleins d'eau. (*Nous publierons incessamment une Lettre d'un Agriculteur d'Alsace sur le même sujet; & nous réunirons dans notre Journal les nouvelles expériences que l'on a faites en Allemagne, en France & autres pays, pour parvenir à la destruction de ces animaux*).

La gale a attaqué les brebis dans plusieurs cantons. On invite ceux qui ont des remedes assurés contre le mal, à les communiquer au Public.

De Gottingue, *le 26 Décembre.*

La Société Royale des Sciences de cette Ville avoit proposé pour sujet de Prix d'Economie la question suivante. *Comment pourroit-on parvenir à faire les meilleures dispositions pour que les secours contre les incendies soient efficacement employés, tant à les prévenir qu'à les éteindre?* Entr'autres expédiens, on a conseillé d'ériger une Compagnie de Gardes pour le service du feu, & de la mettre sur le pied militaire sous la direction d'un Commandant ou Inspecteur Général. Il y auroit une caisse établie pour fournir aux besoins de ceux qui seroient occupés à éteindre le feu. Les secours demeureroient toujours prêts dans des especes de corps-de-garde. La Compagnie de Gardes ou de Pompiers seroit exercée à faire les grandes manœuvres avec tout l'attirail nécessaire &c.

Il auroit été honnête & juste de remarquer que ce projet avoit été imaginé & exécuté à Paris.

ITALIE.

De Florence, *le 14 Décembre.*

S. A. R. vient de faire publier un Acte, du 17 Novembre, pour empêcher les torts que cause aux campagnes & au Peuple une rigueur mal entendue & abusive sur l'observance des jours de Fête. Il est ordonné que les Tribunaux & les Exécuteurs de leurs Arrêts, ne puissent, à raison de leurs anciennes loix, inquiéter 1°. les *Paysans* qui, pendant ces jours-là, sans en avoir de-

mandé la permiſſion, s'occuperont à moiſſonner, battre les grains, vendanger, & faire autres travaux ſemblables, qu'ils ne ſçauroient différer ſans danger manifeſte. 2°. Les *Meûniers* qui, dans ces mêmes jours, moudront à huis clos ou bien ouverts, porteront des grains au moulin & en rapporteront des farines. 3°. Les *Vendeurs de toute ſorte de comeſtibles*, quand ils tiendront leurs boutiques ouvertes &c. 4°. Ceux qui porteront de la braiſe, du charbon, & tout bois à brûler. 5°. Les *Voituriers* qui ſe trouveront en route quelque jour de Fête, avançant vers le lieu de leur deſtination avec des bêtes de ſomme & des voitures de toute eſpece chargées de marchandiſes. 6°. Les *Merciers & autres qui vendent des ouvrages tout faits, pour l'habillement, ainſi que des inſtrumens & des uſtenſiles pour l'Agriculture*, & qui les expoſeront en vente ſoit dans leurs boutiques, ſoit dans d'autres endroits qu'ils jugeront commodes pour le débit. 7°. Les perſonnes qui, à une diſtance convenable des Egliſes, & hors des heures des Offices Divins, s'amuſeront à des exercices, jeux, ſpectacles licites. 8°. Les Aubergiſtes, Hôtes, Taverniers &c, qui tiendront leurs maiſons ouvertes pour recevoir les Etrangers, les Paſſans, & tous ceux qui y ſeront conduits par quelque beſoin &c. Les anciens Réglemens ſeront obſervés quant aux diſpoſitions auxquelles il n'eſt point dérogé par cet Acte, ſans toutefois que l'on *puiſſe faire aucune ſorte de ſaiſie ſur les Tranſgreſſeurs*. On exigera ſeulement d'eux qu'ils ſignent l'aveu de l'infraction, ou on en fera ſigner le procès-verbal par des témoins, pour qu'il ſoit procédé contr'eux, ſuivant l'exigence des cas. S. A. R. déclare que la néceſſité de pourvoir à la ſubſiſtance & au ſoulagement de la partie du Peuple qui ſouvent, dans ſes plus grands beſoins, eſt le plus expoſé aux vexations, a engagé ſon cœur paternel à prendre ces réſolutions ſi intéreſſantes par leur objet, & ſi dignes d'être méditées dans tous leurs détails.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 25 Décembre.*

Les principaux Braſſeurs de cette Ville ont pris la réſolution de ne point braſſer de biere juſqu'au mois de Février, à cauſe du haut prix du houblon & de la drêche.

Cinq bâtimens doivent croiſer le long de la côte de Suſſex où des Contrebandiers nombreux ſont aſſez hardis pour débarquer leurs marchandiſes en plein jour, & aller enſuite avec vingt ou trente chevaux débiter leur thé & leur eau-de-vie dans les Villages & les Fermes d'où ils tirent beaucoup de laine qu'ils portent hors du Royaume.

Nous avons reçu de Gênes, une lettre du 19 Novembre, dans laquelle on trouve une relation curieuſe qui pourra paroître romaneſque & qui pourroit très bien l'être. En la tranſcrivant, nous ſommes fort éloignés d'en garantir la vérité.

Deux François qui revenoient de la pêche du corail à l'Iſle S. Pierre, près la côte de Sardaigne, nous ont donné hier l'importante nouvelle qu'on avoit tiré, cette année, des mines de la Baronnie d'Orozey, dans l'Iſle de Sardaigne, d'immenſes richeſſes. Déguiſés en Mineurs, ils ſont parvenus à voir la poudre d'or dépoſée dans les magaſins royaux de Cartoli : il y en avoit plus de 300 ſacs. Ils prétendent qu'à la faveur du même déguiſement, ils ont pénétré à Caſinet & à Doſgoli dans les endroits où l'on frappe différentes ſortes de monnoie, & où ils ont vu beaucoup de lingots d'or. Un triple cordon de Troupes entoure le canton des mines : ces Marins croyent qu'elles gardent auſſi la Fabrique de fuſils. Des Compagnies de vieux Soldats veillent ſur les Ouvriers. Une Forteresſe entourée de foſſés de 85 pieds de profondeur, placée ſur une péninſule dont l'iſthme eſt défendu par 300 pieces de gros canons, & imprenable par ſa ſituation, eſt ſur le point d'être achevée au haut du promontoire de Ponta-Negra : elle défend du côté de la mer le canton de l'or, ou *laguna doro*. Toute la côte eſt garnie de bateries de canons qui prennent les vaiſſeaux à fleur d'eau.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE GRENOBLE, *le 29 Décembre.*

Depuis ce que nous avons dit du tems dans le N°. 98 de la Gazette, il a conſtamment régné un vent du Sud fort extraordi-

naire pour ce pays où les hivers sont si rigoureux. Non-seulement on ne pouvoit pas faire du feu dans les appartemens, mais il falloit les tenir ouverts pour pouvoir respirer. Ce vent étouffant a précipité la mort de plusieurs malades & occasionné quelques maladies Les viandes étoient bientôt corrompues. Nous avons perdu beaucoup de volaille & de gibier. La saleté renommée des cours & des allées de nos maisons n'a certainement pas peu contribué à rendre l'air plus malsain. Heureusement depuis le 27, le froid a repris; nous nous félicitons de ce bon tems aussi favorable à la santé des hommes & des animaux qu'aux productions dont la végétation étoit déjà trop rapide.

La Police s'occupera certainement un jour de transformer nos cloaques ou maisons en habitations humaines. Il est fâcheux qu'elle en soit détournée par l'attention qu'on exige d'elle pour des objets qu'on ose à peine nommer. Telles sont, par exemple, les graves plaintes portées, *pour l'intérêt du Public*, par le Corps des Académistes contre les Cafetiers, Aubergistes, Taverniers & autres qui donnent à jouer aux cartes &c, sans avoir droit de tenir Académie de jeux. On voit avec douleur la Justice forcée de donner sa sanction au privilége de tenir des tripots. Nous espérons que nos Concitoyens préféreront bientôt de former des Assemblées respectables dans la Bibliotheque publique qui vient d'être érigée ici. La Ville a fait la précieuse acquisition des Livres de feu M. de Caulet, notre Evêque, & ils ont été placés dans une salle du College. Ce dépôt sera de quelque secours aux Sciences & aux Arts utiles trop négligés dans ce pays.

M. Moydieu, Procureur Général au Parlement, a exposé à la Cour que les Réglemens les plus utiles étoient ceux qui tendoient à la conservation des matieres consacrées à la nourriture de l'homme, & que tels étoient les objets qui devoient occuper les Magistrats comme les peres de famille; qu'il étoit des tems où cette sollicitude étoit particuliérement nécessaire; qu'aujourd'hui les arbres & les buissons ne présentoient de toutes parts dans les campagnes que coques empoisonnées, que pelotons qui renferment dans leurs filamens un fléau terrible; que bientôt peut-être les fruits & tous les végétaux utiles en éprouveront les funestes effets; qu'il étoit de la prudence de la Cour de prévenir cette désolation & d'apporter un prompt remede à cette multiplication d'insectes, laquelle secondée par des années favorables, peut devenir tous les jours plus effrayante. Vu la Requête du Procureur Général, la Cour a ordonné, par Arrêt du 17, que tous les Habitans & possédant-fonds, même aux Fermiers des Seigneurs & Ecclésiastiques, de nettoyer, chacun endroit soi, & pendant les mois de Janvier & Février, tous arbres & buissons; d'en enlever les coques, pelotons & nids de chenilles, à peine de trois livres d'amende dès-à-présent déclarée indicte sur les procès-verbaux des Châtelains qui seront tenus, à cet effet, de faire leur visite au mois de Mars de chaque année, & de contraindre les contrevenans au paiement de ladite amende, applicable aux nécessités les plus urgentes de la Paroisse.

Il sera facile aux Seigneurs de remplir cet objet en proposant de légeres récompenses aux enfans qui leur apporteront des nids de chenilles. Les Habitans de chaque Paroisse pourroient convenir entr'eux de faire une espece de chasse générale. Afin d'empêcher le tort qu'un homme mal-intentionné pourroit faire à autrui en portant des nids défendus sur le champ de son voisin, il seroit à propos que la Paroisse prît sur elle la réparation du dommage ou les frais de l'infraction. Des visites amiablement résolues par les Communautés seroient plus certainement & plus scrupuleusement exécutées que toutes autres, sans que personne eût à se plaindre de gêne & de contrainte.

De Poitiers, *le 2 Janvier.*

Cette Province est, dans plusieurs cantons, toute couverte de bois; ces bois servent de retraite à un grand nombre de loups; ces loups viennent souvent attaquer, dévorer des hommes, des bestiaux, ou leur communiquer la rage; & on les laisse assez tranquilles. Les Seigneurs ne s'amuseroient pas de cette chasse; les Paysans n'ont pas le choix des occupations; on ne connoît pas les pieges. A mesure que des accidens, & certes ils ne sont pas rares, nous rappellent à la considération de ce puissant inté-

rêt, l'humanité jette un cri, & ce cri se dissipe sans effet. Le 12 du courant, il est encore arrivé un malheur de ce genre dans la Paroisse d'Aubigné. Les enfans d'un Laboureur nommé *Verneuil*, gardoient un troupeau de moutons : un loup sorti de la forêt d'Aunay, s'approche du troupeau : le Laboureur l'apperçoit & vole pour défendre ses enfans, armé seulement de son aiguillon, gaule dont se servent les Bouviers pour conduire leurs bœufs. Le loup l'attaque ; l'homme saisit le loup & le terrasse : ils se débattent : à la fin le bon pere eût infailliblement succombé si, à ses cris & à ceux de ses enfans, un autre Paysan n'étoit survenu qui, à coup de bêche, assomma l'animal dans les bras de Verneuil. Cet homme intéressant a été griévement mordu : il est chargé de sept enfans, tous en bas âge. On l'a conduit, le 14, à Confollens, auprès d'une personne charitable qui, plusieurs fois, a garanti de la rage des hommes mordus par des animaux qui en étoient atteints.

Il y a des secours établis pour les noyés ; il pourroit y en avoir pour des personnes affligées de mêmes maux subits & fortuits. Ces derniers pourroient se trouver dans les mêmes dépôts que les premiers. Le travail qu'on a fait pour réunir les instructions en faveur des personnes noyées, on pourroit le faire pour le traitement des personnes menacées de la rage, ainsi des autres (*M. Targioni Tozzetti, célebre Médecin de Florence, vient de rassembler de même dans un Recueil toutes les bonnes instructions que l'on a publiées en Europe pour rappeller à la vie tous ceux qui paroissent frappés d'une mort subite, quelle qu'en soit la cause. Cet Ouvrage mériteroit d'être traduit dans toutes les Langues & mis dans toutes les mains*).

D'ORLÉANS, *le 2 Janvier.*

Le prix des différentes sortes de pain a diminué pendant le mois de Décembre, mais vers la fin du mois, celui du froment a un peu augmenté. La Loire est couverte dans tout son cours de bateaux chargés de grains, de légumes &c.

Dans ce pays, on fait usage d'une sorte d'engrais qu'on trouve très-propre à l'amélioration de la vigne, des prés, des terres à bled &c. Il s'agit des ergots de bœufs. On s'en sert particuliérement dans les vignobles. Plusieurs personnes n'employent que ce seul engrais. Il y en a même qui prétendent qu'il est plus productif que le fumier ; & il n'en coûte que 60 à 70 l. pour fumer une vigne où l'on mettroit pour 130 liv. de fumier ordinaire. Les sieurs Bédoy, Maréchal & Jarasse, Charron, tiennent magasin de ces ergots au Fauxbourg Saint-Vincent.

D'AMIENS, *le 3 Janvier.*

Les prix des grains ont un peu baissé dans différens Marchés de la Province.... Pendant la derniere quinzaine de Décembre, il est entré au Port de Dunkerque un nombre considérable de navires, particuliérement chargés de thé, sel, eau de-vie, café, genievre, saumon salé, chanvre, tuile &c.

DE RHEIMS, *le 4 Janvier.*

Les grains se soutiennent ici à un prix assez haut sans être exorbitant. On craint qu'il ne survienne une augmentation, parce qu'il n'y a guères, cette année, que le petit pays du Vallage qui nous en fournisse, & nous l'aurons bientôt épuisé ; mais nous espérons que la Lorraine nous secourera. La Thiérache & la Picardie qui avoient coutume d'approvisionner nos Marchés, versent à présent leurs grains à Soissons.

Nous attendons avec impatience la Foire des Rois. Il faut voir si l'Etranger enlevera nos vins : nous avons grand besoin de les changer contre de l'argent.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Observations diverses sur le bétail.

Il y a près du village de Mullenhausen, Bailliage de Westerhoff, dans l'Electorat d'Hanovre, un quartier nommé Salzborn, où l'on trouve des fontaines de salines très-considérables. La coutume est d'y abreuver le bétail. Les plus anciens du village, gens

de 70 à 80 ans, ne se souviennent ni d'y avoir vu des épizooties, ni d'avoir entendu dire à leurs ancêtres qu'ils eussent connoissance d'une mortalité arrivée dans l'endroit. Il y a quelques années que les maladies épizootiques enleverent beaucoup de bétail à un quart de lieue du village qui n'en ressentit aucune atteinte. Ce fait a été rapporté à la Société Royale & Electorale du pays d'Hanovre par M. Muller, Capitaine de Cavalerie.

Un Agriculteur du même pays, selon un avis donné à la même Société, a fait venir six Suisses pour gouverner ses vaches distribuées en deux troupeaux chacun d'environ quatre-vingts bêtes. Il employoit auparavant le double de monde à ce soin. A six heures du matin, ces Suisses vont, après avoir nettoyé les auges, donner à chaque vache autant de sel qu'il peut en tenir entre quatre doigts; ils le leur mettent même dans la gorge. Ensuite on donne à chaque bête trois ou quatre livres de foin. On les trait, on les mene boire, & pendant ce tems-là on nettoye l'écurie. Au retour, chaque vache a deux livres de paille de toute espece; point de paille hachée, ou de grain égrugé, ou de marc &c. A six heures du soir, on recommence le même repas, le sel l'ouvre; & le reste. Ce bétail prospere merveilleusement.

On remarque que le sel entre dans tous ou presque tous les préservatifs & les remedes imaginés contre toute sorte d'épizooties. La même Société de Brunswick-Lunébourg a publié deux Mémoires de MM. de Brocke & de Behr sur les propriétés du sel commun employé en pareil cas.

Pendant la derniere épizootie qui a régné en Silésie, les riches Propriétaires de quelques biens seigneuriaux préserverent leur bétail au milieu de toute sorte de bestiaux malades, en donnant tous les matins à chaque bête sur une tranche de pain autant de sel & de graines de genievre en poudre qu'on peut en prendre entre les cinq doigts. Il n'en mourut pas une seule de celles qui furent ainsi traitées, quoiqu'il y en eût qu'on menoit paître avec des animaux malades.

Pendant la derniere épidémie qui a ravagé les campagnes du pays de Brunswick, le village de Ruhme a été exempt du fléau, par les précautions que les Propriétaires ont eues de faire saigner leur bétail, de leur donner le préservatif précédent, & de leur frotter les narines avec un pinceau trempé dans du baume de soufre. Tous les villages voisins perdirent leurs bestiaux, tandis qu'il ne mourut pas un seul animal dans celui-là, quoique ses troupeaux communiquassent avec les autres.

Il n'y a jamais eu de maladie épizootique au Bourg de Salzliebenhalle & au Village de Kniestoedt qui en est voisin, avantage dont les lieux des environs ne jouissent pas. La raison en est qu'il y a, dans ces deux endroits, des salines, & que les eaux & les herbes sont impregnées de sel. On observe la même chose à Schoeppenstoedt près de Brunswick.

M. Tolle, Curé de Bordenau, village à deux milles d'Hanovre, a préservé son troupeau par le simple usage du sel, & toutes les étables du village ont été infectées, excepté la sienne.

Ces faits & mille autres que nous passons sous silence rappellent & confirment une vérité très-anciennement & très-inutilement connue.

Il faut donc, il faut indispensablement, il faut, sous peine de l'anéantissement du bétail, donner du sel aux troupeaux.

II.

Extrait d'une Lettre de M. Théodore Langen, Professeur au College de Grouenstadt en Transylvanie, aux Membres de la Société Physico-Economique de la Haute-Lusace, sur la maniere de gouverner les Abeilles en Transylvanie.

MESSIEURS,

.... Nos ruches sont toutes différentes des ruches Allemandes & beaucoup plus avantageuses que les vôtres. On peut voir dans leur intérieur & par conséquent découvrir ce qui pourroit nuire aux abeilles, les secourir, les aider à détruire les insectes ennemis. On peut les châtrer sans, pour ainsi dire, que les mouches s'en apperçoivent. On peut les placer sur des planches de façon que les abeilles n'ayent qu'autant de lumiere qu'on veut leur en donner.

Dans ce pays-ci, on enseigne, pour ainsi parler, aux essaims à travailler. On met

au haut de la ruche quelques tablettes de cire vuides qui s'étendent en longueur, mais qui n'ont que deux doigts de largeur. On ne se soucie pas beaucoup ici de faire des essaims par art : mais cela viendra peu à peu.

Nous avons quatre façons d'hiverner les abeilles. Les uns déposent les ruches dans des caves chaudes & séches : d'autres les mettent dans des chambres où il n'entre point de jour & où l'on ne fait point de feu : il y en a qui les placent au grenier, on en voit qui les laissent en plein air.

Ceux qui mettent les ruches dans les caves les placent les unes contre les autres, les unes sur les autres ; de façon que chaque colonie a l'air libre & la facilité de rejetter les cadavres. Ils ont tout auprès un thermometre qui leur indique le moment où il faut fermer l'ouverture des ruches. Ce thermometre ou frigometre n'est autre qu'une cruche pleine d'eau : dès que la surface de cette eau commence à geler, l'entrée des ruches se clôt. On suit la même méthode pour les abeilles déposées dans des chambres ordinaires, excepté que pendant la nuit on y laisse entrer un peu de chaleur des chambres voisines. Les abeilles qui se conservent dans les greniers des huttes des Paysans reçoivent des pieces qui sont au-dessous la chaleur dont elles ont besoin : pour les garantir des ravages des souris, on les garnit ou revêt de tas d'avoine d'une hauteur considérable. Quant aux abeilles qui passent l'hiver en pleine campagne, on plante quatre piliers un peu forts, à un pied à peu près au-dessus de la terre. Par-dessus, on pose quatre traverses sur lesquelles on en met d'autres en sens contraire : là dessus on jette des chardons jusqu'à la hauteur d'une demi-aune pour écarter les souris. Les ruches se mettent par-dessus tout cet édifice de maniere qu'elles ayent de l'air. Le tout se recouvre de foin. En Janvier, Février & Mars, les Paysans arrosent de bon vin blanc vieux les ruches qu'ils conservent dans leurs huttes...

N. Les ruches de Transilvanie n'auroient-elles pas de grands rapports avec celles que M. Williams, Anglois, a présentées à l'Académie des Sciences. Les avantages sont du moins les mêmes ; puisqu'on annonce qu'avec celles de M. Williams on est maître d'observer les opérations de ces insectes & de prendre ce que l'on veut de leur cire & de leur miel sans leur faire aucun tort ; c'est ce que dit M. Langen des ruches de Transilvanie. M. Williams sçait, ajoute-t-on, se rendre maître des abeilles au point qu'elles semblent obéir à ses volontés : il en met, dit-on, un essaim sur son bras nud sans en recevoir une seule piqûre ; il les fait tomber ensuite par une seule secousse, les agite, les irrite impunément, & les fait rentrer dans leur panier avec la plus grande docilité.

III.

Maniere d'éloigner des champs les corneilles & autres oiseaux qui attaquent leurs productions.

Il faut tout dire, quand on est Historien, & c'est-là notre rôle. Nous rapporterons donc un moyen dont s'est servi pour sauver pendant un tems ses grains & ses fruits de la voracité de certains oiseaux, un Fermier des environs de Cantorbéry, peu sensible aux cris & à la souffrance des bêtes. Au milieu de son champ, il a planté un pieu ; à ce pieu, il a attaché un chat par la patte, & l'a tenu au supplice pendant trois jours & trois nuits, en ayant l'attention de lui donner grassement à manger & bien à boire, le matin & le soir. La présence continuelle, les mouvemens & les cris du chat ont vraisemblablement fait impression sur les corneilles, car elles n'ont plus reparu, du moins on est depuis quelque tems sans en voir aux environs de ce champ. Plusieurs Fermiers voisins, témoins de ce succès, ont suivi avec le même avantage cet exemple sur lequel l'intérêt & la sensibilité partageront les avis.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 1 Janvier 1774, au Mercredi 5 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 liv. 5 s., 24 liv. 15 s. à 27 l. *le septier ; idem* au Port de la Gréve, de 23 l. 10 s. à 27 liv. 10 s. Le méteil, 19 l. 10 s. ; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 à 13 l. 10 s. ; l'orge, de 9 liv. 10 s., 10 liv. 5 s. à 11 l. aussi *le septier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 1 Janvier 1774 au Mercredi 5 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 l. 10 s., 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 8e. Janvier 1774, de 55 à 56 liv.; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 8 Janvier 1774.*

	#	6	
Or de Portug. à . .	728	5	*marc.*
Du Mexique à . . .	720	6	*marc.*
Du Perou à	710	3	*marc.*
Les guinées à . . .	726	5	*marc.*
Ducats à	98	12	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	5	*once.*
Or à 20 karats à . .	84	5	*once.*
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52	3	*marc.*
Piastres à	49	3	*marc.*

CHANGES DE PARIS, *du 8 Janvier 1774*

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	29 13 16e.
Hambourg	187 $\frac{1}{4}$
Madrid	15 4 à 3 6
Cadix	15 6 à 15
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Rois*	1 à $\frac{7}{8}$ p. $\frac{8}{8}$ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Jeudi 6.*	*Vendredi 7.*	*Samedi 8.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	. . . 1 . .	1485	1480 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	340	340. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

Du Merc. 5 Janv. 1774		Du Merc. p. le Jeudi 6.		Du Vendredi 7.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 1773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	L.	Lempereur, six p. mois 1773.	L.
Radix, *idem.*	L.	Deschapelles, *id.*	M.	Boscheron, *idem.*	L.
Boutray, *idem.*	L.	S. Janvier, *idem.*	P.	Rouillard, *idem.*	L.
Gautier, *idem.*	M.	Nau, *idem.*	Z.	Painchain, *idem.*	M.
Desplaces, *idem.*	M.	Delagarde, *idem.*	Z.	Patu, *idem.*	Z.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 6 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 1 *Août.*

LA maladie qui regne aux environs de Moscou sur les chevaux & les bêtes à cornes, a résisté aux remedes que l'on a jusqu'à présent employés. Les mesures que l'on a prises pour en arrêter la communication, n'ont pas, dit-on, empêché qu'elle ne soit répandue jusques vers le Golfe de Finlande.

LITHUANIE.

DE WILNA, *le* 3 *Août.*

M. le Comte de Brostonski, Grand Notaire de Lithuanie, Chanoine de cette Ville, n'est parvenu qu'avec des peines infinies à faire goûter à ses Paysans la liberté qu'il leur avoit rendue & qu'ils ne pouvoient supporter. Ses généreux soins sont aujourd'hui bien récompensés. Il y a sept ans qu'il a commencé cette belle réforme. A présent ses Paysans sont gais, heureux & à leur aise. Serfs, il ne pouvoit en tirer que deux florins Polonois par tête : libres depuis peu de tems, ils pourroient, sans se gêner, lui en payer cent. Pour être Tyran, il faut donc être insensé.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 11 *Août.*

On mande de Karls dans le Nyland, Province située dans le Golfe de Finlande, qu'une épizootie emporte rapidement une quantité prodigieuse de chevaux & de gros bétail.

On répare les chemins de Finlande en Russie : ils étoient déjà tout hérissés de bois. Cependant la communication avec les Provinces intérieures de l'Empire Russe méritoit la plus grande considération ; c'est ce qui n'a point échappé au Gouvernement actuel.

Les Marchands en gros de cette Ville, en offrant une somme annuelle de 1600 risd., monnoie d'argent, pour le soutien de l'Ecole de navigation nouvellement établie, se sont engagés à prendre anuuellement sur leurs vaisseaux des Garçons tirés de la Maison des Orphelins, à les nourrir & entretenir, à les faire instruire dans l'Art, & à leur procurer ensuite des emplois convenables. Il y aura un de ces enfans sur chaque navire aux frais du Propriétaire.

On a publié une note des exploitations & des produits de ce Royaume, y compris la Finlande. On y compte 11,000 fermes, & 275,000 charues ; le produit en grains est estimé à 350,000 tonnes ; & la valeur de ce produit à 11,000,000 de risd. On détermine le produit des troupeaux à la valeur de 5,500,000 risd. Sur la somme totale de 16,500,000 risd., la Couronne en

perçoit, dit-on, 1,650,000; la dixme Ecclésiastique monte à peu près à cette somme. L'exactitude de cette note n'est nullement garantie.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 14 *Août.*

Les vents contraires ont retenu dans le Sund un très-grand nombre de bâtimens de différentes Nations.

ALLEMAGNE.

De Dantzick, *le* 12 *Août.*

Le sort de notre Ville est désespéré. La récolte du seigle n'a pas été aussi abondante que l'année derniere. Les grosses eaux ont renversé divers établissemens, ensablé le nouveau canal creusé par les Prussiens, détruit une partie du Fort qu'ils élevoient dans une isle près de Marienbourg, répandu l'infection aux environs de Thorn par l'immense quantité de poissons morts & de fruits pourris qu'elles ont laissées sur les terres submergées.

De Munich, *le* 15 *Août.*

On a publié derniérement une Ordonnance concernant le bétail du Haut-Palatinat & de la Baviere, & le bétail étranger introduit dans ces Etats pour y être vendu, ou sortant de ces Etats sans y ête vendu. L'objet est, dit on, de relever cette branche d'industrie rurale que la concurrence étrangere achevoit de détruire. On espere sans doute que quand le bétail du dehors n'entrera pas dans ce pays, le bétail national sera dès lors plus gras, mieux élevé, plus soigné; & que les Serfs ne seront plus profondément ignorans, durement opprimés, tyranniquement appauvris. C'est à ces causes qu'il faut attribuer la préférence que l'on donnoit aux animaux étrangers; si elles n'avoient pas opéré la ruine des troupeaux, elles ne l'auroient pas consommée. pour faire tomber la balance du côté de notre bétail, on a imposé deux droits sur le bétail étranger, l'un qui sera payé par le Vendeur, l'autre qui le sera par l'Acheteur. Le Peuple croit tout bonnement que ce ne sera pas lui qui payera le double droit, vu que le Marchand débourfera le premier. Mais le Gouvernement qui a précisément pour objet de faire renchérir ces animaux, n'ignore pas que le Marchand qui aura fait plus de frais vendra plus cher, & que le Consommateur supportera vraiment & le droit de l'Acheteur & le droit du Vendeur. A la vérité, il est à croire qu'il ne payera ni l'un ni l'autre; car le Marchand étranger ne s'exposera pas à payer de forts droits, avec peu d'espérance de vendre, & de plus forts encore s'il ne vend pas, à moins qu'il ne préserve son bétail de la marque dont il doit être flétri à l'entrée de l'Etat. Il faudra que nos rares & mauvais troupeaux entretiennent l'abondance & le prix convenable.

ITALIE.

De Ferrare, *le* 3 *Août.*

Les moissons n'ont été que médiocres dans nos campagnes; toutefois les prix des grains n'ont pas augmenté: il reste vraisemblablement des provisions de la récolte précédente.

De Livourne, *le* 5 *Août.*

Le 26 du mois dernier, un enfant de six ans, nommé Ranieri, tomba dans la mer; personne ne s'en apperçut. Quelque tems après, on vit flotter son corps sur l'eau; il en fut aussi-tôt retiré, sans aucune apparence de vie. M. Dominique Viola, Napolitain, & le nommé Joseph Barelli, Livournois, lui administrerent les traitemens connus. En demi heure, ils lui rendirent quelques mouvemens: en deux heures, il fut parfaitement revenu à lui même. Le lendemain, il eut un accès de fievre, mais sans suite; & il est parfaitement rétabli.

De Naples, *le* 5 *Août.*

La beauté de la saison a attiré un concours prodigieux de monde à notre Foire qui a été fort brillante.

De Turin, *le* 6 *Août.*

Le privilege annoncé ci-devant, de fa-

briquer des gazes de ſoie à la maniere de Paris, & des gazes ſoie & fil à la maniere de Lyon, a été accordé au ſieur Louis Séjourné, Pariſien.

Les intempéries de la ſaiſon ont cauſé de vives alarmes par rapport à la récolte du bled de Turquie, un des principaux objets de notre culture. Si cette eſpece venoit à manquer, le mal ſeroit d'autant plus grave que la récolte du froment a été généralement fort mauvaiſe.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 21 Août.*

On mande de Glouceſter que les grains y deſcendent à des prix raiſonnables. Il eſt vrai qu'il s'y eſt fait de très-fortes importations : un ſeul Boulanger de la Province a tiré du dehors trois mille boiſſeaux de froment. Quand on conſidere les beſoins actuels du Royaume, on ne peut s'empêcher de regretter le tems où même après les plus mauvaiſes récoltes nous vendions des bleds à l'Etranger, ſans éprouver la cherté. Le haut prix ſe ſoutient encore dans pluſieurs Provinces, malgré les bonnes apparences des moiſſons.

Il eſt arrivé, dans le courant de la ſaiſon, 14 vaiſſeaux de la Compagnie des Indes richement chargés. Mais nous venons d'apprendre par le vaiſſeau, le *Bridgewater*, que les Marates ſemblent vouloir entrer dans le Carnate ; qu'on a été obligé de faire partir les Troupes ; & qu'on craint qu'une marche précipitée & les chaleurs du pays ne faſſent périr beaucoup de Soldats, avant qu'ils ayent intimidé l'ennemi.

On aſſure que l'argent eſt ſi commun en Hollande qu'il ſeroit aiſé d'y emprunter de groſſes ſommes au bas intérêt d'un & trois quarts pour cent.

On a reçu la nouvelle qu'un tremblement de terre avoit cauſé des dommages à l'Iſle de Cuba, & entr'autres, qu'il avoit ébranlé les nouvelles fortifications.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De la Rochelle, *le 23 Août.*

Les grains qui avoient ſucceſſivement hauſſé depuis deux mois, commencent à prendre lentement un cours contraire dans les Marchés des environs. Les eaux de vie ſont montées aſſez notablement depuis un mois : les 27 veltes valent ici 128 l. ; à Cognac, elles ſont à 142 l., à 4 deg. Dans ce même Marché, il y a eu ſubitement une augmentation conſidérable dans les prix des vins. Les différentes ſortes de pains ſont taxées ici depuis un ſou deux deniers juſqu'à deux ſous cinq deniers la livre. Il arrive de fortes cargaiſons de morue. Les vaiſſeaux du Nord ont apporté à l'Iſle de Ré beaucoup de bois de conſtruction. Le navire, le *Fort*, venant du Port-au Prince, eſt entré dans notre Port le 9 ; il partira pour le Cap, Saint Marc & le Port-au-Prince dans le courant de Septembre ou au commencement d'Octobre : il faut s'adreſſer à M. Jacques Guibert.

De Poitiers, *le 27 Août.*

La journée du 4 a été auſſi funeſte à pluſieurs Paroiſſes du Haut-Poitou : il y eſt tombé une très forte grêle : une partie de la moiſſon a été perdue ; & les vignes ſont hachées. Les environs de Montmorillon, ainſi que les bords de la Vienne, ont beaucoup ſouffert. L'orage a rejailli juſques ſur Gizais & Vernon, à trois lieues de notre Ville. Pluſieurs perſonnes remarquerent ici ce jour là le bruit qui annonce ordinairement la chûte prochaine d'une nuée de grêle. Les vent dirigeoient l'orage du N. O. au S. E.

On enterre encore dans les Villes les cadavres humains ; c'eſt un abus que la raiſon combat, & que l'habitude, la vanité & des préjugés maintiennent. On jette dans les rues, dans les chemins, dans les champs, les cadavres des animaux ; c'eſt un abus qu'il eſt important de réprimer, & qu'on ne ſçauroit colorer d'aucun prétexte. Nos Payſans ne diront pas, comme les Payſans Bavarois, que ce ſeroit offenſer Dieu que de mettre en terre les animaux, à cauſe qu'on y met les hommes. Pour n'être pas ſuperſtitieux, ils n'en ſont pas plus ſages, & ils n'agiſſent pas mieux. On voit de toutes parts des chiens, des mules, des chevaux, des bœufs &c. pourrir à l'air. Quand ces animaux ne ſeroient pas morts de maladies malignes, l'air en eſt toujours infecté : ſi malheureuſement il s'en trouve un qui ait été attaqué

de maux contagieux, l'air en est empesté ; & le poison subtil est bientôt répandu. Une voierie ouverte n'est qu'un grand foyer de contagion. Il ne faut donc pas attendre que l'épizootie arrive pour ordonner d'enterrer les animaux ; c'est un moyen de la prévenir que d'ordonner de les enterrer, quelle qu'ait été la cause de leur mort. Non-seulement on ôteroit ainsi une cause de maladie funeste aux hommes & aux animaux, mais on enleveroit une pâture & un appât aux oiseaux & à toutes les bêtes voraces. Un Magistrat de nos environs (M. Ragot), Juge de deux Terres appartenantes à Madame la Marquise de Chasteignier Saint-Georges, pour prévenir ces inconvéniens dans l'étendue de sa Jurisdiction, vient de rendre une Ordonnance qui enjoint à toute personne à qui il arrivera de perdre par mort des animaux, de les faire *enrocher* sur le champ à quatre pieds de profondeur au moins, & dans des lieux éloignés des habitations.

La Dame Parant, demeurant ici près l'*Hôtel des Trois-Pilliers*, possède la recette de l'onguent de M. Barbot, Curé d'Antran près Châtellerault ; onguent dont les succès multipliés attestent, comme on l'a dit ci-devant, l'efficacité contre les cancers & autres ulceres. Elle le donne gratuitement aux pauvres ; ceux qui sont en état d'acheter le remede, en payeront la bille, *trois livres*. Il faut s'adresser à ladite Dame, en affranchissant les lettres.

De Méru (*près Beaumont-sur-Oise*), *le 28 Août.*

Les moissons se font par un tems favorable & sont très-avancées. Les chaleurs ont été entremêlées de quelques pluies qui ont nettoyé un peu le grain, & lui donneront de la main. On a profité de ces pluies pour mettre la charrue dans les terres destinées à être ensemencées l'automne prochain. A leur égard, la sécheresse est bien grande, la surface est réduite en poussiere, & le fonds est très-dur à piquer ; mais il est encore de trop bonne heure pour concevoir les moindres craintes. En général, nous sommes contens de nos récoltes. On compte que l'arpent de cent perches, ensemencé en froment, rendra environ 130 gerbes ; & qu'il en faudra 28 ou 30 pour faire le septier de Paris. L'année est excellente lorsque l'arpent produit 160 à 170 gerbes, ce que l'on nomme en termes du Laboureur 16 à 17 *dixiaux* ; & que les épis peuvent rendre un septier par 25 gerbes.

Les seigles sont mauvais ; notre culture en ce genre est très foible. Les avoines au contraire sont de toute beauté, ainsi que la plûpart des luzernes. Nous sommes aussi fort contens des autres prairies artificielles ; ce sont presque les seules que nous connoissions.

Nous ne voyons pas sans quelque surprise le prix des grains augmenter presqu'à chaque Marché ; nos Cultivateurs en profitent. Le bled s'est vendu 35 & même 36 liv., le septier ; il est vrai que c'étoit le plus beau froment. Il étoit derniérement à 32 liv., & nos Officiers de Police ont cru devoir, en conséquence de ce prix, porter celui du pain fait avec ce même froment à 2 s. 9 d. la livre. Ce taux étoit un peu trop haut si, comme il paroît suffisamment constaté, le prix de la livre de bled doit régler avec précision celui de la livre du pain, en sorte que l'un soit parfaitement semblable à l'autre. Le renchérissement survenu depuis la fixation de ce prix remet l'avantage du côté de l'Acheteur ; mais ce renchérissement ne durera pas, du moins il faut l'espérer ; les causes accidentelles qui dérangent l'équilibre ne se soutiendront vraisemblablement pas.

Indépendamment de l'intérêt général qui nous engage à desirer l'établissement d'un prix naturel & équitable, comme il naît toujours de la simple & franche facilité de vendre & d'acheter, nous avons encore un intérêt particulier qui nous sollicite, pour les Ouvriers de notre Manufacture, à souhaiter que le grain n'enchérisse pas au-delà du prix nécessaire à l'encouragement de la culture. Ces Ouvriers sont répandus tant ici que dans 7 à 8 Paroisses des environs, & travaillent à faire des bois d'éventails qui sont montés à Paris, & ensuite expédiés dans toute l'Europe & l'Amérique.

Cet article, quoiqu'au premier coup d'œil il ne paroisse pas d'une grande importance, mérite néanmoins une attention d'autant plus sérieuse qu'il peut offrir aux gens de la campagne une ressource dont ils profiteroient dans leurs momens de loisir. (*Il en sera plus amplement traité dans un Mémoire particulier destiné pour le Journal*).

D'AMIENS, *le 29 Août.*

Les prix des bleds augmentent assez généralement dans les grands Marchés de cette Province & des Provinces voisines.

Les cafés baissent à Dunkerque : celui de S. Domingue n'y vaut que 9 s. la livre ; & celui de la Martinique, 10 s. Les prix des sels y ont aussi diminué. L'eau de-vie de Barcelone est à 24 patards, le pot ; celle de Sette, à 25 patards.

On mande d'Abbeville le détail d'une récolte singuliere qui sembleroit prouver la possibilité de la transmutation des grains, si l'on s'en tenoit aux premieres apparences. Voici le fait.

Le nommé Langlet, Laboureur au village de Dreuil-sous-Airaines à quatre lieues d'Abbeville, sema en 1773, sur une piece de terre, de l'orge ou pamelle. Les plantes devinrent si fortes & si touffues qu'il crut devoir les faucher en verd. Leur seconde pousse fut également si vigoureuse qu'il prit de même le parti de les faucher, sans les laisser épier. Le champ fut ensuite négligé ; on n'y mit pas la charue. Au printems, il s'est recouvert de verdure. Le Laboureur a cru que son orge repoussoit. Son accroissement a été tel qu'on pouvoit encore le couper en verd. : Lenglet n'en a coupé qu'une botte, dans la vue d'en récolter le reste en grains. Son champ s'est ensuite couvert, au lieu d'épis d'orge, d'épis de seigle & de bled, avec cette différence que l'endroit où l'on avoit fauché la botte en verd, n'a produit que du bled pur, & que le reste a porté du seigle & du bled mêlés ensemble.

Avant de raisonner sur le fait, il faudroit en constater la réalité, il faudroit prouver que la supercherie n'a pas fait faire à la nature ce prétendu miracle. Il se pourroit bien que Lenglet, au lieu d'avoir semé de l'orge en 1773, eût semé du méteil. Il se pourroit aussi que des semences trop profondément enterrées n'eussent poussé que la seconde année. Il se pourroit que dans un très-petit champ on eût jetté ou qu'il y fût tombé des grains que des circonstances favorables auroient fait réussir. Il se pourroit que l'imagination eût transformé une singularité en prodige. Il se pourroit &c.

DE PARIS, *le 3 Septembre.*

La relation, ci-devant publiée, de divers actes de bienfaisance exercés à Genève à l'occasion de pertes occasionnées par un orage, est absolument fausse & destituée de fondement.

L'Académie Royale des Sciences s'est déterminée à proposer un concours pour donner à l'Artiste qui sera jugé le plus habile le titre de son Ingénieur en instrumens de Mathématiques. Sur sa demande, le Roi a eu la bonté d'assigner, pour cet objet, un Prix de 2400 l. Elle recevra, pendant trois années & jusqu'au 1 Mai 1777, les instrumens que les Artistes nationaux & regnicoles qui entreront en lice, présenteront au concours. Elle demande un *quart de cercle* de trois pieds de rayon, garni de toutes les pieces qui peuvent servir à le rendre d'un usage sûr & commode, & accompagné d'un *Mémoire* contenant le détail des moyens qui auront été employés pour le construire.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Livres nouveaux.

Le Secret des Suttons dévoilé, ou l'Inoculation mise à la portée de tout le monde. Par J. J. Gardane, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Censeur Royal, des Sociétés des Sciences de Montpellier, de Nancy, & de l'Académie de Marseille. Prix 18 sous, franc de port par la Poste par tout le Royaume. A la Haye, & se trouve à Paris chez Ruault, rue de la Harpe.

M. Gardane se distingue sur-tout, dans ses écrits, par son zele pour la santé du Peuple & par l'Art de mettre ses instructions à la portée du plus simple Lecteur. C'est le but principal qu'il s'est proposé dans ce petit Ouvrage, comme dans sa *Maniere de traiter les maladies vénériennes* & dans sa *Gazette de Santé* dont la collection deviendra par la suite un code de Médecine rurale, fondé sur les meilleurs principes & toujours appuyé sur l'expérience. Son Traité sur l'Inoculation présente d'abord les procédés des

Inoculateurs Suttoniens, d'après les lumieres que l'Auteur a lui-même acquises en suivant les malades inoculés par Worlock, beau pere de Sutton. Les poudres que donnent ces Inoculateurs lui paroissent entiérement inutiles. C'est à démontrer la supériorité du reste de leur méthode qu'il s'attache; c'est l'air libre & les piqûres superficielles qu'il recommande & prescrit. Il borne les moyens préparatoires à l'eau de rhubarbe pour boisson ordinaire, & à l'usage des légumes & des farineux pendant huit jours. Il pense avec quelques Inoculateurs que, pour cette opération, l'hiver & l'été sont préférables au printems & à l'automne, saison des épidémies. L'opération consiste à insérer le pus avec une lancette sous l'épiderme sans faire saigner la plaie. Des Paysans qui n'ont aucun instrument pour soulever la surpeau sans risquer de blesser la peau, n'ont qu'à racler avec l'ongle l'épiderme jusqu'à ce qu'il tombe en sang, & verser sur cette partie la goutte de pus avec un curedent &c. La dessication achevée, on purge une ou deux fois l'Inoculé avec une médecine ordinaire.

On trouve chez le même Libraire (Ruault), un *Traité de Médecine théorique & pratique, extrait des Ouvrages de M. de Bordeu, avec des remarques critiques*, par M. Mienville, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de la même Ville, un des Médecins du Béarn. Prix 3 liv. 10 s. relié. Ce *Compendium* nous a paru bien fait & très-propre à confirmer la réputation que M. de Bordeu s'est acquise.

Traité du Luxe, par Monsieur Butini. A Genève, chez Isaac Bardin, Libraire au bas de la Cité. L'Auteur a du zele, des connoissances, de la verve, un sens naturellement droit, une noble franchise, des vues inspirées par les bonnes mœurs & par l'amour du bien public. S'il n'avoit pas eu sous les yeux le modele d'une Ville Républicaine, s'il ne s'en étoit pas rapporté à de fausses définitions, s'il fût remonté avec les Economistes jusqu'à la source de la justice, il eût certainement supprimé les idées prohibitives, bursales, vagues qui déparent son Ouvrage. Nous en parlerons plus amplement.

II.

Moulins, battoirs, rapes, pompes, plongeoirs & autres instrumens simplifiés.

Les sieurs de Jevigny & Martinet, Ingénieurs-Méchaniciens, se sont particuliérement appliqués à donner à différentes sortes d'instrumens qu'ils ont ou perfectionnés ou imaginés, la simplicité qui d'un côté leur assure un succès durable, & de l'autre présente un objet d'économie. Il suffit de remarquer cette propriété de leurs machines, pour faire connoître le prix de celles qu'ils annoncent.

1°. Un moulin simple dont le volant est à trois branches, moud avec la force de deux hommes 60 livres de bled en gruau, en deux heures de tems.

2°. Un moulin à bras moud avec la force d'un seul homme 50 livres de bled en gruau en une heure.

3°. Un moulin dont le volant aura quatre branches moud avec la force d'un seul homme 50 livres de bled en gruau en une heure.

4°. Un moulin qui va sans aucune espece de secours d'hommes & d'animaux, & qui va nuit & jour, si l'on veut, moud 50 livres de bled en gruau par heure : un seul homme suffit pour la garde de deux de ces moulins.

5°. Un moulin que deux bœufs mettront en mouvement & pourront faire travailler quatre heures de suite, moud un septier de bled par heure en gruau, c'est-à-dire, 240 livres de bled, poids de Paris, & blute en même tems le gruau.

6°. Un moulin à deux meules, servi par deux chevaux, moud & blute 240 livres de bled en une heure.

7°. Un battoir à bled à douze fléaux bat une gerbe de bled en deux minutes; deux hommes suffisent pour ce battoir; il occupe 16 à 18 pieds de longueur sur 8 de largeur.

8°. D'autres battoirs à huit & à six fléaux: ceux ci occupent moins de terrein, tous sont très-faciles à monter & démonter.

9°. Plusieurs pompes à bras & à cheval, lesquelles n'ont pas encore paru en France & qu'on a exécutées en Allemagne avec beaucoup de succès.

10°. Plusieurs curemoles pour nettoyer

les rivieres, curer les Ports de mer, les fossés, les étangs & les canaux.

11°. Des rapes de plusieurs façons plus commodes que celles qu'on connoît aujourd'hui, plus expéditives & plus économiques.

12°. Différens plongeoirs pour aller chercher au fond des eaux les marchandises des vaisseaux coulés à fond ou des bateaux échoués. Par le moyen de ces plongeoirs, un homme peut rester pendant trois heures au fond des eaux sans courir le moindre danger.

13°. Un défrichoir qui va moyennant 5 hommes : il coupe & arrache toutes les mauvaises herbes & racines de buisson, & a la propriété de défricher à 100 pieds de distance & s'en retourner de lui-même, sans qu'on soit obligé de le changer de place.

On fera des modeles en petit pour ceux qui voudront faire faire quelqu'une de ces machines, afin que les Ouvriers puissent les exécuter en Province suivant les proportions notées.

Il faut s'adresser au sieur *Martinet, Ingénieur-Méchanicien & Graveur du Roi, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût, chez la veuve Duchesne, Libraire à Paris.* Ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire sont priés d'affranchir leurs lettres.

On trouve chez le même Artiste toute sorte d'estampes en taille-douce & en grand; il en a une collection curieuse qui représente une foule d'oiseaux étrangers enluminés &c.

III.

Extrait d'une Lettre de M. Wilhelmi, Secretaire de la Société Electorale de la Haute-Lusace, à M. Paradis, Conseiller de S. A. E. de Baviere, Correspondant du Journal & de la Gazette d'Agriculture. 8 Juillet 1774.

Je n'ai tardé si long-tems à vous répondre, Monsieur, que parce que je n'ai pas voulu le faire sans vous envoyer les nouveaux Mémoires de notre Société, dont vous faites usage dans votre correspondance avec Paris. J'ai parlé, il y a quelque tems, dans un de nos Mémoires, d'une nourriture que les abeilles ramassent sur de certaines excroissances des yeuses. M. l'Abbé Boissier de Sauvages m'a donné l'idée de suivre les abeilles qui s'arrêtent quelquefois sur ces arbres. Ce sçavant Naturaliste lut en 1762, dans une des Séances de la Société des Sciences de Montpellier, un Mémoire sur l'origine du miel : cette piece me parvint, & dès-lors je résolus d'observer les abeilles, comme je l'ai fait avec plus d'exactitude qu'auparavant. L'yeuse n'a pas tous les ans les excroissances dont j'ai parlé : ce sont des especes de superfétations bossues qui se forment, non sur les feuilles, mais à la pointe des rameaux. Les abeilles aiment à se promener & à voltiger de l'une à l'autre. J'ai fait souvent cette observation ; je l'ai répétée, pendant plus d'une demi-heure, le 4 Juin dernier. Les abeilles s'égayoient & jouoient, pour ainsi dire, changeant très-fréquemment de place sans jamais se poser sur les feuilles; toujours sur ces excroissances : d'où j'ai conclu qu'elles doivent en tirer quelque nourriture. Je pousserai ces observations autant que je le pourrai, & je vous en rendrai compte, comme de tout ce qu'il y aura ici d'intéressant pour l'Agriculture & l'Economie, sur-tout pour les abeilles. Continuez vos bons offices à la Société & à moi en particulier. J'ai l'honneur d'être &c.

IV.

Invention pour préserver les maisons des incendies.

Cette invention est due à l'Angleterre. Elle consiste principalement à revêtir le tour des planchers, des lambris & autres masses de bois, de plaques de fer très-légeres qui empêchent les flammes de gagner de proche en proche. L'annonce vague de cette méthode ne paroît pas propre à inspirer de la confiance ; mais l'expérience est à l'appui. Selon des lettres de Gloucester, M. le Major Hartly, frere de l'Inventeur, en fit une épreuve publique près de la Tour ronde dans le parc de M. le Comte de Bathurst. Ce Lord y a été présent avec plusieurs personnes de distinction. Le succès a surpassé l'attente des Spectateurs ; l'invention a paru merveilleuse ; & le Public a marqué son admiration par les applaudissemens les plus éclatans. Il est inutile de parler du rang que M. Hartly méritera d'occuper parmi les Bien-

faiteurs de l'humanité, lorſque la généroſité aura mis les Nations en état de jouir des fruits de ſon génie & de ſon zele.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 27 Août 1774, au Mercredi 31 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 16, 17 à 21 liv. *le ſeptier; idem* nouveau, de 23 l. 10 ſ. à 25 l. 10 ſ.; *id.* au Port de la Grêve, 25 l. 5 ſ. Le ſeigle, de 9, 11 à 13 liv.; l'orge, de 8, 9 à 10 liv. auſſi *le ſeptier.*

V I.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 27 Août 1774, au Mercredi 31 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 à 17 liv. *le ſept.; idem* nouvelle, de 18 à 18 l. 10 ſ.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 3 Septembre 1774, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V I I.

Changes de Paris, *du 3 Septembre* 1774.

Amſterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	30 $\frac{13}{16}$
Hambourg	182 à $\frac{1}{4}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 3 Septembre 1774.

	#	ß		
Or de Portug. à . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	718			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	721			
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	100			
Or à 20 karats à . .	83	15		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	7	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	12	6	
Piaſtres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Jeudi* 1.	*Vendredi* 2.	*Samedi* 3.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1745 40 45 . .	1750	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1125	1120	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	228	228	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	370	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 5 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE THORN, *le 8 Mars.*

LE projet d'un nouveau canal dirigé vers le même but que celui de Bromberg, n'aura pas lieu, parce qu'il a été reconnu qu'il exposeroit le pays à de grandes inondations... Vers la fin de Février, les vents orageux ont causé dans notre territoire beaucoup de dommages, entr'autres, la perte d'une quantité considérable de bétail. Mais s'il n'y avoit que les fléaux de la nature à essuyer, l'humanité seroit toujours bienheureuse... Des plans d'impositions proposés à Varsovie, il paroit que le plus goûté, c'est celui qui divise la charge portée à vingt millions de florins, moitié en impôt direct sur les terres, moitié en impôts indirects dont la Nation auroit pu se préserver heureusement, si elle avoit été assez éclairée pour profiter de ses disgraces.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 10 Mars.*

Un de nos Citoyens vient de proposer, sous la dénomination de *Bon Suédois*, un Prix de 600 dahlers, monnoie de cuivre, pour celui qui, au jugement de la Société Patriotique, aura résolu de la maniere la plus satisfaisante la question : » Ne pourroit-on » pas, par la voie des actions, former une » Compagnie avec octroi (ce n'est pas à » dire privilége exclusif), pour mettre en » valeur les biens abandonnés, les lieux » inutiles, les grands marais, & autres ter- » reins incultes ? » Ce Patriote offre de s'in- » téresser lui-même à l'entreprise, pour une » somme de 30,000 dahlers & plus, mon- » noie de cuivre, s'il se trouve un certain » nombre de personnes qui veuillent con- » courir à son exécution.

NORWEGE.

DE DRONTHEIM, *le 8 Mars.*

La Société Royale des Sciences de cette Ville propose, pour sujets de Prix de l'année prochaine, 1°. *de déterminer par des observations solides le cours des rivieres le long des côtes de Norwege, en les suivant toutes, ou du moins les plus importantes, sur-tout l'anse de Drontheim, ainsi que les côtes de Nordland & celles de Finmark* : 2°. *de donner la méthode la meilleure pour augmenter le fumier soit par des procédés nouveaux, soit par des mélanges des différentes sortes de terres bien éprouvées, avec indication de la meilleure maniere de faire ces mélanges de terres, de la marne sur-tout* : 3°. *de fournir les preuves les plus claires & les plus sûres qu'on peut trouver en Norwege une assez grande abondance de charbon de terre, d'indiquer les endroits où il s'en trouve, & d'en présenter des montres.* Chaque Prix sera de 50 risd. Il est libre aux

Etrangers de concourir, pourvu qu'ils écrivent en Latin ou en Danois, & qu'ils observent les formalités usitées.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 13 *Mars.*

On mande de Travemunde le fait suivant. Pendant les grands froids, un jeune Paysan tomba dans l'eau où il fut près d'une heure avant qu'on pût lui donner des secours. Enfin on le repêcha, froid, roide & sans signe de vie. Mais, suivant l'usage ancien & meurtrier, on ne le tira hors de l'eau qu'à moitié, en attendant qu'on eût averti la Justice de venir exercer son pouvoir exclusif de sauver un noyé, cru mort, ou plutôt de le tenir plus long-tems en danger, pour constater sa mort vraie ou fausse. Cependant un des Assistans, qui trouva fort inhumaine la précaution juridique, osa retirer tout-à-fait de l'eau le Paysan, le traîna sur la terre couverte de neige, & s'éloigna comme un coupable. Quatre heures après, les Officiers de Justice arrivent à pas graves : mais le noyé a disparu : on le cherche ; on le trouve à une demi-lieue delà, mangeant & buvant. C'étoit un jeune homme robuste ; la nature l'avoit ranimé. Il est à remarquer qu'il avoit été près d'une heure sous l'eau, & plusieurs heures moitié dans l'eau ou sur la neige, abandonné. Il faut donc croire à ces sortes de *revenans*, & douter que les anciennes loix soient toujours fort éclairées. Le fait précédent est arrivé en Jutland, près d'un village nommé Sund, & consigné dans le Greffe du lieu, pour servir à ce que de raison.

ALLEMAGNE.

De Kiel, *le* 15 *Mars.*

Dans un canton d'Allemagne, il s'est formé une Société dont les Intéressés se garantissent réciproquement leurs bestiaux contre les ravages des épizooties. Par ce moyen, les pertes partagées sont moins sensibles & plutôt réparées. Une pareille Compagnie d'assurance auroit peut-être été très-avantageuse au Danemarck, au Jutland, au Holstein, & au Duché de Schleswig, où il a péri tant de bétail, ces dernieres années. On doit marquer ces animaux dans toute l'étendue de ce pays, & on dit que la même chose aura lieu dans tous les Etats Héréditaires de la Couronne de Danemarck. Il y aura, ajoute-t-on, à Copenhague une caisse d'assistance en faveur des Economes & des Cultivateurs qui essuyeront des malheurs de ce genre. Dans quelques Provinces d'Allemagne, il y a des especes d'hôpitaux où les bœufs & les chevaux malades sont traités par des Médecins vétérinaires, loin des bêtes en santé. Des Compagnies qui assureroient le bétail d'un canton, seroient intéressées à se procurer & à répandre les meilleures instructions tant pour préserver que pour guérir les animaux de travail.

De Vienne, *le* 15 *Mars.*

On a publié en Bohême un nouveau plan d'éducation dans lequel aux études ordinaires est jointe celle des sciences économiques & rurales. On commence à sçavoir que l'homme tient à l'Agriculture comme la plante à la terre ; & l'on sera bien-tôt contraint d'apprendre que la Philosophie économique-rurale est aux Etats ce que l'ordre des saisons est à la nature.

D'Hanovre, *le* 20 *Mars.*

Par un Edit du 13, il a été ordonné que dans les *maisons de franchise*, c'est-à-dire, dont les bâtimens ont le droit d'exempter de l'accise & autres charges ceux qui rendent à la Patrie le service de les occuper, il n'y aura dorénavant qu'une famille immune, c'est-à-dire, autorisée à faire payer aux autres sa portion de tribut. Ces maisons franches avoient été autrefois accordées à des Etrangers dont l'intolérance privoit leur Patrie.

ITALIE.

De Genes, *le* 15 *Mars.*

Il ne se passe point de semaine que nos Marchands, les Anglois, les François &c, ne nous apportent des grains de l'Amérique, du Nord, de l'Archipel, de la Sicile &c : ils trouvent ici toute facilité. Ce commerce a peu de cours du côté de divers au-

tres Etats d'Italie. Il vient d'être porté à Parme, après plusieurs Edits, un Edit rigoureux au sujet de la mouture.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 20 Mars.*

Le Bill relatif au Port de Boston défend qu'il y soit embarqué ou débarqué ni marchandise ni denrée, excepté les vivres nécessaires aux Habitans, jusqu'à ce que la Compagnie ait reçu satisfaction sur les pertes qu'elle a souffertes, & qu'il plaise à S. M., dans son Conseil, de rétablir le commerce de cette Colonie. Quelques personnes entrevoyent que le commerce de cette Colonie fait partie de celui de la Grande-Bretagne; & que si les Bostoniens n'achetent ni ne vendent, nombre de nos Marchands ne vendront ni n'acheteront. Les Marchands ont représenté au Lord North que, sans vouloir disculper les Bostoniens & contester la Suprématie de l'Angleterre, il seroit peut-être à propos, avant d'en venir à des voies de rigueur, de leur permettre de tenir une assemblée pour se déterminer à payer le thé qu'ils ont jetté à la mer. On assure qu'il vient de s'élever à Boston de nouveaux troubles; & l'on ajoute qu'en moins d'une semaine, la Nouvelle-Angleterre peut mettre sous les armes cent quarante mille hommes. Les Colons de la Caroline méridionale ne se sont point opposés au débarquement du thé; mais il s'est trouvé gâté. Les Habitans de Marshfield ont désapprouvé la conduite de ceux de Boston.

M. le Docteur Hugues Williamson, qui a exercé la Médecine à Philadelphie, a informé le Comité qu'il étoit arrivé annuellement en Pensylvanie du nord de l'Irlande 3000 Emigrans, depuis la guerre 5 à 6000, & depuis deux ans 7 à 8000: que ces Emigrans donnoient pour motifs de leur transmigration les tumultes survenus en Irlande, le haut prix des fermages, la décadence du commerce, sans qu'il fût question des Manufactures de toile: qu'il se faisoit entre la Province d'Unster & la Pensylvanie un petit *commerce de chair humaine*, attendu que des malheureux Irlandois se vendoient à des Patrons qui alloient les revendre aux Philadelphiens pour deux, trois ou quatre ans, à quinze livres st. la piece, pendant qu'un cheval de selle se vend de 25 à 40 liv., &c.

Par un Acte des 22 & 23 années du régne de Charles II, un bœuf gras est déclaré *mort civilement*, ou autrement inhabile à être revendu au Marché de Smithfields, lorsqu'il y aura été vendu une fois; & pour que cette disposition ait son effet, il est enjoint de couper deux pouces de la corne à chaque bœuf acheté audit Marché. Malgré cet Acte & ses précautions, on prétend que les Bouchers revendent à Smithfields les bœufs gras qu'ils y ont achetés, & cela, après les avoir tenus plus ou moins longtems dans des pâturages, & avoir ainsi ajouté une nouvelle dépense au prix de l'achat. Voilà, dit-on, pourquoi la viande est à un taux exorbitant; & voici comment on raisonne. La viande est chere, parce que les bêtes sont plus rares au Marché; ce qui est certain. Or, la raison pour laquelle elles y sont si rares, c'est qu'on les y vend deux fois au lieu d'une; car si on ne les y amenoit qu'une fois, il est clair qu'elles y seroient en bien plus grand nombre. Nous sommes assurés que les Bouchers n'ont pas fait cet ingénieux raisonnement.

Les hautes marées ont rompu la digue de Battersée; & les Habitans sont obligés de se retirer dans les étages supérieurs de leurs maisons. La Tamise a fait beaucoup de dégâts en divers endroits.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Montpellier, *le 20 Mars.*

Il est des siecles où le génie, l'esprit & les beaux Arts forment une illumination si brillante que l'on voit tout en eux, la gloire & le bonheur. Au milieu de *ces siecles de lumiere*, comme on dit, les Arts utiles sont dédaignés, comme vulgaires; ils tombent dans un oubli si profond qu'il faut en quelque sorte les recréer de nouveau. L'Art Vétérinaire, par exemple, paroit être né de nos jours: il n'y a pas bien longtems qu'à l'exception de quelques morceaux anciens, on ignoroit si cette matiere importante avoit été traitée. Cependant un

Médecin de cette Ville vient d'adresser à un Magistrat une lettre dans laquelle il donne les titres & les extraits de plus de quatre cens Ouvrages relatifs à cet Art ; & le nombre de ceux qui sont antérieurs à la génération présente n'est pas petit. Le même Auteur avoit déjà publié un plan d'Art Vétérinaire. Ses deux lettres se trouvent chez *la veuve Gontier & Faure, à la Loge*. Il y a dans les Bibliothéques beaucoup de trésors cachés.

On commence à parler ici des pommes de terre comme d'une ressource que les besoins du Peuple ne devroient pas nous laisser négliger. Mais il faudroit en enseigner la bonne culture, car quand il s'agit de nouveautés, le Paysan ne s'instruit pas, il faut l'instruire ; ce n'est pas assez, il faut le convaincre par des expériences bien faites. Mais les Citoyens qui se dévouent à cet enseignement sont bien rares.

DE CHERBOURG, *le 22 Mars.*

On vient de commencer les ouvrages de la Tour du Cap de Barfleur, au haut de laquelle on placera un feu pour éclairer les Navigateurs dans ces dangereux parages. Ce bel édifice aura cent pieds de hauteur, y compris la lanterne qui en aura quinze. M. Maurice, Entrepreneur des travaux royaux à Cherbourg, est chargé de la construction de ce phare, depuis long-tems desiré. On doit en placer un autre au Cap de la Heve, proche le Havre.

DE DUNKERQUE, *le 22 Mars.*

Le *Saint-Louis*, Capitaine Adrien, sorti de ce Port & jetté par une tempête sur la côte d'Angleterre, a été si peu endommagé qu'il a aussi-tôt continué sa route.

DE ROUEN, *le 23 Mars.*

Les bleds qui s'étoient constamment soutenus à des prix assez hauts, baissent de jour en jour. La saison semble promettre tout ce qu'on peut desirer. Nos nouveaux ouvrages occupent beaucoup de pauvres.

DE NANCY, *le 24 Mars.*

Les grains varient peu dans nos Provinces ; & il ne seroit pas à desirer qu'ils subissent des diminutions notables ; car le prix le plus fort du froment ne va pas à 20 liv., argent de France, le septier de Paris. Les lieux qui n'ont pas souffert par les débordemens des rivieres, offrent de belles productions.

Si les Foires contribuent à la multiplication des denrées, nous partagerons cet avantage avec tant d'autres Villes où il s'en est récemment établi de nouvelles. En vertu d'une Ordonnance de Police du 16, il s'en tiendra une ici annuellement le jour de S. Joseph & les deux jours suivans. Les Marchands Forains y jouiront des mêmes priviléges qu'à celle de Saint-George : ils seront traités comme Citoyens.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Nouvelle maniere de composer du chocolat, plus simple & plus doux, pour les personnes délicates & pour tous ceux qui craignent d'en être échauffés. Par M. Varnier, Docteur en Médecine, de l'Université de Montpellier, & Médecin de l'Hôpital de Vitry-le-François.

Il y a long-tems qu'on fait du chocolat ; plus cet usage est ancien, plus il est répandu ; plus aussi auroit-on dû, ce semble, apporter de précautions pour bien composer le chocolat : mais il n'en est pas ainsi ; la maniere dont on l'a d'abord fait n'étoit rien moins que parfaite ; & les fautes qu'on faisoit alors dans sa composition, se font encore aujourd'hui.

La base commune du chocolat, c'est le cacao. Si l'on employe celui des Isles, le gros carac, ou quelque autre espece de cacao que ce puisse être, on procéde de la même maniere à la fabrication du chocolat. On commence par griller le cacao dans une poële de fer, jusqu'à en brunir ou rôtir l'écorce, pour la séparer plus aisément de la feve par un léger frottement avec la main, ou avec quelque instrument. Par cette opération, l'huile du cacao est trop brûlée, devient noire, empyreumatique & nuisible. Un peu d'attention suffiroit pour en être convaincu ; mais on ne veut pas

faire cette attention ; & quand on la feroit ; on ne chercheroit peut-être pas les moyens de parer à cet inconvénient dangereux. Un point essentiel, est de ne pas trop brûler la féve & de ne pas commencer par lui donner une mauvaise qualité. Avec quelque soin d'ailleurs qu'on fasse le chocolat, il est évident que cette maniere seule de brûler le cacao, pour le dépouiller de son enveloppe, doit le rendre fort échauffant. Il cesse donc par-là même d'être une nourriture bonne pour les gens foibles, les convalescens, les valétudinaires, auxquels on la destine principalement.

Il y a quelque tems qu'on a annoncé un chocolat d'une nouvelle espece, & qu'on a décoré du titre d'*homogene*, c'est à dire, de même nature. Que peut-il être, ce chocolat prétendu homogene, (supposé qu'on n'en veuille pas imposer au Public & le rendre la dupe de sa crédulité) sinon du cacao bien choisi, brûlé exactement, dépouillé de sa gousse, bien broyé sur la pierre chaude, & bien pétri, à la maniere ordinaire, avec de la belle cassonade ou du sucre, sans canelle ou autres bois aromatiques. C'est de la même façon qu'on fait aussi le *chocolat de santé*, ainsi qu'il plaît de le nommer; comme si un peu de vanille, qui ôte au chocolat sa fadeur, pouvoit nuire à sa composition : ce n'est ici, tout bien examiné, qu'une huile sébacée, fort épaisse ou d'une consistance solide, un peu âcre dans ce fruit, & fort douce quand elle en est séparée ; ce qu'on nomme beurre de cacao. La vanille, pourvu qu'elle soit mise en petite quantité, a un très-bon effet; elle soutient l'estomac, lui donne du ressort, lui fait digérer plus aisément la nourriture & rend le chocolat plus agréable à prendre. Le goût est ici un peu flatté, mais la santé n'en souffre pas.

Par la méthode qu'on suit ordinairement, l'huile de cacao devient nécessairement un peu empyreumatique & échauffe si fort certains estomacs qu'ils en ressentent subitement l'impression en prenant leur chocolat; la plûpart même des personnes qui en font usage, sont obligées de boire un verre d'eau après avoir pris leur tasse. Le chocolat qu'on pourroit appeller homogene seroit, avec plus de raison, cette pâte de cacao qui nous vient des Indes en gros morceaux & sans sucre. Si, dans les Indes, on ne faisoit pas rôtir le cacao, cette pâte feroit le meilleur chocolat & le plus simple que nous ayons.

On a annoncé un chocolat purgatif qui ne differe pas, dit on, du chocolat ordinaire & qui est aussi agréable. C'est-là une médecine qu'on peut bien assurer n'avoir été faite qu'en consultant ou flattant le goût du malade, *ad ægri palatum*. Il n'y a que le jalap qui puisse purger de cette maniere & sans aucun mauvais goût, comme on le voit dans le pain d'épice purgatif : mais le jalap ne convient pas à tout le monde ; & sur dix, il y en aura au moins un de fatigué & d'incommodé par ce remede : c'est un fait dont j'ai été moi-même témoin plusieurs fois ; j'en ai vu qui, pour avoir pris de ce pain d'épice, ont été saisis de coliques violentes, & d'autres à qui ce remede a occasionné un flux de sang.

On vient de publier dans une Feuille périodique un autre secret de la même espece ; c'est un chocolat qu'on nomme aphrodisiaque, on a sans doute voulu dire anti-aphrodisiaque. Ce remede n'est autre chose qu'une pâte de prétendu chocolat, puisqu'il est fort dénaturé. Cette composition consiste en un extrait d'orge & du cacao, mêlés ensemble ; à quoi l'on ajoute du sublimé corrosif dissout dans de l'esprit de froment, & broyé avec du baume liquide du Pérou. L'odeur du baume n'est pas désagréable, mais je ne crois pas qu'il puisse être agréable au goût & mériter par-là le nom de chocolat. L'abus des termes va bien loin aujourd'hui ; mais tout cela ne fait pas changer la nature des choses. Rayons donc tous ces remedes de la liste des chocolats avec lesquels ils n'ont, pour l'ordinaire, d'autre ressemblance que la couleur. D'ailleurs ils sont très-difficiles à composer, & une erreur dans la dose peut tirer à conséquence.

Les différens chocolats ordinaires sont tous plus ou moins nuisibles, quand on en fait habituellement usage. J'ai déjà dit qu'on leur donne cette mauvaise qualité en faisant brûler les féves de cacao. Je substitue à la manipulation ordinaire du chocolat une autre façon de le faire, qui est simple & le rend très-bienfaisant. Voici la maniere dont je procéde, elle est certainement utile, & c'est assez pour que je me garde bien d'en faire un secret.

Je ne fais point brûler le cacao ; je le mets

dans une grande terrine & j'y verſe deſſus de l'eau bouillante en aſſez grande quantité pour qu'elle aille quelques pouces au-deſſus du cacao. Je couvre bien ma terrine & laiſſe macérer le cacao juſqu'à ce que l'eau ſoit refroidie ; alors je verſe le tout ſur une claie & l'eau en ſort toute chargée & trouble. Ces parties groſſieres, cauſtiques ou acides qu'elle emporte adouciſſent beaucoup le cacao. Pluſieurs perſonnes ſe mettent à enlever les coſſes des féves ; ce qui ſe fait auſſi aiſément qu'on pele des amandes, après qu'elles ont trempé quelque tems dans de l'eau chaude. Lorſque le cacao eſt bien épluché, j'y verſe encore deſſus de l'eau froide, pour achever de l'adoucir, d'enlever les parties les plus craſſes, & de le purifier. Je mets enſuite, pour quatre livres de cacao, une demi-livre d'amandes douces qu'on a auſſi dépouillées de leur enveloppe, après les avoir miſes dans de l'eau bouillante. Ces amandes font très-bien, ſoit pour la confection de la pâte, ſoit pour rendre le chocolat plus doux, plus agréable & plus ami de l'eſtomac. On expoſe ce mêlange au ſoleil, ſi la ſaiſon le permet, ou bien on le fait ſécher au four pendant quelque tems & immédiatement après qu'on en a retiré le pain. Quand les parties aqueuſes ſont évaporées & que le cacao ſe trouve parfaitement ſec, on le pile avec ſoin dans un mortier de fer qu'on fait chauffer auparavant. La pâte eſt bien tôt faite ; les amandes douces y contribuent beaucoup par leur huile fluide qui diviſe celle du cacao.

Sur les quatre livres de pâte de cacao & d'une demi-livre d'amandes douces, je ne mets que quatre livres de la plus belle caſſonade, paſſée à un tamis fin. L'huile du cacao & des amandes font bien-tôt fondre la caſſonade qui s'incorpore dans la pâte. Une attention qu'il faut toujours avoir, c'eſt que la quantité de ſucre n'excéde & n'égale même pas celle du cacao & des amandes. Les perſonnes qui ſe connoiſſent à la fabrication du chocolat, ne manquent jamais de garder cette proportion. Quand la caſſonade s'eſt bien amalgamée avec le cacao & les amandes, on broye le tout ſur la pierre chaude & on le lie bien enſemble en ſe ſervant d'un rouleau de bois, à la maniere ordinaire. On peut, lorſque la pâte eſt ſur le point d'être faite, y ajouter deux clouds de geroffle, deux gros de vanille miſe en poudre, & une once de ſucre, le tout bien pilé & paſſé au tamis de ſoie ; ce qui vous donnera une pâte parfaite. Lorſque celle-ci eſt au point qu'il faut, on la met dans des moules chauds &c.

Si l'on ne veut pas y mettre des aromates, on eſt parfaitement libre, & le chocolat n'en ſera pas moins bon ; il coûtera d'ailleurs un peu moins & épargnera quelque peine. On peut avoir de la poudre de géroffle, de vanille & de ſucre mêlés enſemble, comme je l'ai dit, & la conſerver dans une bouteille neuve & où l'on n'a mis aucune liqueur. Quand on prépare le chocolat, on y jette une pincée de cette poudre qui produit à peu près le même effet que ſi elle avoit été miſe dans la pâte. Si l'on n'avoit pas de cette poudre, on mettra dans la chocolatiere un peu de vanille & un cloud de géroffle qu'on ôtera après avoir verſé le chocolat dans la taſſe. Tous ces moyens ſont ſimples, on peut s'en ſervir, comme on le jugera à propos.

En donnant une nouvelle méthode, je dois prendre garde de ne pas induire en erreur ; & en faiſant valoir les avantages de cette manipulation, il ne faut pas en diſſimuler les inconvéniens. Après cela, ſi l'on ſe trompe, ce ne ſera pas à moi qu'on pourra s'en prendre. L'on doit avoir ſoin de faire ſécher le mieux & le plutôt qu'il ſera poſſible le cacao & les amandes douces. Quand ils ſeront bien ſecs, l'on ne tardera pas, non plus, à les piler & à les broyer ſur la pierre chaude, comme c'eſt l'uſage. On ne peut laiſſer les amandes & le cacao humides ou ſeulement en maſſe, pendant vingt-quatre heures, ſans qu'ils fermentent, s'aigriſſent & prennent un mauvais goût. Une précaution néceſſaire eſt donc de les faire d'abord ſécher, afin qu'ils n'ayent plus que très-peu de parties aqueuſes. Après cela, le mortier chaud dans lequel on les pile, & la table de fer ou d'autre matiere ſur laquelle on les broye, diſſipent le reſte d'humidité. Si l'on ſuit exactement les régles que j'ai preſcrites, le chocolat ſera parfaitement bien fait. On le mettra en tablettes, d'une once, d'un quart de livre, ou demi-livre, & même on pourra le laiſſer en morceaux d'un volume & d'un poids plus conſidérables. Après cela, on n'a plus beſoin que de le tenir dans un endroit ſec ; il s'y conſervera, ſans

altération ; aussi long-tems qu'on le voudra. Les détails dans lesquels je viens d'entrer ne paroîtront sans doute suspects à personne, quand j'attesterai qu'ils portent tous sur l'expérience que j'en ai faite. Le chocolat qu'on prend chez moi est fait de la maniere que je viens de dire, & c'est depuis long-tems que je suis cette méthode. On évite par-là le grand inconvénient de brûler l'huile & le beurre du cacao ; ils ne perdent rien alors de leur qualité onctueuse & balsamique ; la chaleur de la table de fer ou d'écaille de mer n'est pas assez forte pour agir sur le cacao, comme le fait la poele, & le brûler. Si l'on cherche à se procurer & à prendre du chocolat qui ne nuise pas à la santé & ne perde rien en même tems de sa délicatesse, on ne peut y mieux réussir que par la méthode indiquée. Elle n'est pas difficile, & procure de trop grands avantages pour qu'on refuse de l'adopter. Le Public pourroit-il être indifférent sur une nourriture qui porte préjudice à la santé, par la faute de ceux qui la préparent, & qui deviendra une nourriture saine quand on sçaura & qu'on voudra la préparer comme je l'ai dit ?

N. B. M. Varnier a bien voulu nous adresser un autre Mémoire concernant la construction des voitures ; son étendue nous oblige à le réserver pour le Journal.

I I.

Remede pour guérir les bêtes à cornes de la diarrhée.

Ce remede simple & facile est fort connu dans le Cercle de Liegnitz en Silésie. On le doit à un des Membtes de la Société Patriotique ; c'est lui qui l'a communiqué à diverses autres Provinces où l'on en fait usage.

Du papier & du lait sont toute la composition de ce remede. Mettez du papier dans du lait ; faites-les bouillir ensemble, en ayant soin de bien remuer le tout jusqu'à ce que le papier se dissolve. Après que cette espece de bouillie sera faite, vous la donnerez à l'animal malade. Il faut pour un veau d'un an une feuille de papier commun; pour un veau de deux ans, une feuille & demie ; pour une vache, deux feuilles. Mais, dans tous ces cas différens, la dose de lait doit être toujours la même, c'est-à dire, d'un pot.

On prétend que ce remede est aussi très-bon pour les personnes attaquées de la diarrhée, & qu'il arrête très-vîte le flux de sang. Une pinte de lait, dans laquelle on fera bouillir une demi-feuille de papier, ou même un peu moins, suffira pour ces deux maladies. Si la premiere prise ne coupe pas la racine du mal, on en viendra à une seconde ; il est rare qu'il soit besoin d'une troisième pour être entiérement guéri ; c'est du moins ce qu'on assure.

I I I.

Colle pour racommoder les porcelaines & les verres cassés.

Les recettes pour réunir les parties d'un vase de verre ou de porcelaine cassé ne sont pas rares. S'il y a de bonnes recettes, elles sont peu connues ; les gens à secret en ont toujours d'infaillibles, tant qu'on ne les a pas mises à l'épreuve. La suivante a été publiée en Allemagne avec des éloges que nous ne sommes point dans le cas de garantir. On assure qu'elle rend aux parties réunies toute leur tenacité & au vase toute sa consistance, sans presque qu'on remarque l'endroit de la réunion. Nous nous rappellons qu'une personne à secret nous avoit fait la même promesse & qu'elle ne l'a pas tenue ; & nous avons lieu de soupçonner qu'il entroit dans la composition de son eau au moins une partie des drogues de la recette suivante : mais ce n'étoit qu'une eau, & il s'agit ici d'une colle, d'une espece de mastic.

Prenez colle de poisson un lot, mastic un lot & demi, jus d'ail une cuillerée à soupe, colle de Menuisier quinze grains, esprit-de-vin un huitième de pinte. Donnez à toutes ces matieres, dans un vase convenable, la consistance nécessaire pour qu'elle forme une masse. Cela fait, vous en appliquez une couche sur les bords des morceaux brisés que vous voulez rejoindre ; vous les fixez avec une ficelle pour qu'ils ne se détachent pas ; & vous n'ôtez la ficelle que quand ils sont parfaitement secs. Le vase racommodé de la sorte résiste, dit-on, à toutes les épreuves aux-

quelles il auroit pu résister avant d'être cassé. Cette colle, ajoute-t-on, a l'avantage de ne point nuire à la couleur du vase.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 26 Mars 1774, au Mercredi 30 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22, 24 à 26 livres *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 24 à 28 livres; le seigle, de 12 l. 10 s., 13 l. 5 s. à 14 liv.; l'orge, de 9 liv. 10 s., 10 liv. à 10 l. 10 s. aussi *le septier*.

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 26 Mars 1774, au Mercredi 30 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 2 Avril 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 38 à 39; *id.* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

V I.

Changes de Paris, *du 2 Avril* 1774.

Amsterdam	54
Londres	30 1 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6
Livourne	95
Gênes	93 ½
Lyon. *Rois*	½ p. % b.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 2 Avril 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . .	730		marc.
Du Mexique à . . .	722	5	marc.
Du Perou à	714	6	marc.
Les guinées à . . .	730	3	marc.
Ducats à	98	12	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	100	2	once.
Or à 20 karats à . .	84	3	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		marc.
Piastres à	49	6	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Jeudi* 31.	*Vend.* 1 *Avril.*	*Samedi* 2.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1527	1527 ½ 30 . .	1530 . . . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	995	995 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	322	. . . . .	322 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 1 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 4 *Février.*

LES Fabricans de cette Ville ont représenté que le produit de la marque qu'ils appliquent aux marchandises ne suffisoit pas pour fournir aux dépenses auxquelles il est destiné. Au lieu d'ordonner que la recette seroit grossie par les moyens usités qui ne la grossissent pas toujours & qui toujours à la longue la détruisent, S. M. a assigné d'autres fonds pour suppléer au *deficit*. Les Fabriques & le commerce sont loin de pouvoir supporter de nouvelles charges. L'argent paroit manquer, les étoffes ont peu de débit, il s'en gâte beaucoup dans les magasins, tant en laine qu'en soie. On sçait combien le faux bruit d'un code vestiaire a paru influer sur ce genre d'industrie & de commerce. Il a déjà paru plusieurs écrits sur le projet d'un habillement national; & il en a été envoyé une foule à la Société Patriotique. Il ne seroit pas étonnant que la plûpart des concurrens eussent oublié ce que l'atteinte à la liberté du Citoyen en ce genre a produit à la Chine, en Russie & ailleurs; combien la contrebande dans un point en apparence si indifférent donneroit de force à une autorité arbitraire sur tous les points importans de la vie civile & domestique; la futilité des prétendus avantages cachés sous un habit encore conservé en Pologne où il ne paroit vraiment pas avoir de bien salutaires effets &c. &c. &c. Quoiqu'il en soit, il est certain que le Gouvernement n'a point de part à ce projet: mais après avoir répandu à cet égard de fausses conjectures qu'on a abandonnées, on en répand de nouvelles non moins fausses d'un prétendu dessein équivalent à celui-là; c'est celui de loix somptuaires, ressource tant & si vivement & si pernicieusement employée dans ce pays-ci. Ce n'est que par des moyens indirects & amiables, par exemple, par l'exhortation, par l'exercice du doux empire que la sagesse & l'amour donnent sur le cœur humain, que S. M. espere réformer le luxe dans les habits, au grand avantage des Fabriques utiles dont la prospérité rejaillit sur l'Agriculture, & sans égard aux prétentions des Fabricans de clinquant, c'est-à-dire, de toutes ces étoffes brillantes qui enveloppent la misere sous l'or & l'argent. Un de ces moyens que S. M. employe avec succès, c'est d'écarter les occasions éclatantes d'étaler une pompe ruineuse. C'est ainsi qu'Elle a fait prendre le deuil pour la Landgrave de Hesse-Rothenbourg, le jour anniversaire de sa naissance, pendant que tout le monde se préparoit à paroitre en grand apparat.

DE GOTHENBOURG, *le* 31 *Janvier.*

Les vaisseaux de la Compagnie des Indes orientales, le *Prince Gustave* & la *Princesse*

Sophie-Magdeleine, commandés par le Cap. Gabriel Stroem & par le Capit. Charles-Gustave Ekeberg, mirent à la voile le 17 du courant.

Le Magistrat a vérifié qu'il restoit encore, dans cette Ville, de l'année derniere des provisions assez considérables de grains & de sel, indépendamment de ce qu'il s'en trouve dans les magasins de la Couronne, chez les Brasseurs & chez les Boulangers.

On dit que M. Bagge, Négociant de cette Ville, a obtenu le privilége exclusif de la pêche du Groenland, & qu'il a fait venir de Halum des harpons & des Pêcheurs. Cette nouvelle paroît très-douteuse, attendu que la pêche est une mine du subsistances ouvertes par la nature à tout le monde, que la subsistance du Peuple ne peut être recueillie & lui être offerte par trop de mains, que ce qui est possible à M. Bagge l'est à une foule de Citoyens ses égaux, que cette entreprise n'est point étrangere à nos Compatriotes, & que nous sommes intéressés à étendre notre concurrence contre les autres Nations au lieu de la restreindre. Le Gouvernement est très-attaché aux saines maximes dont il ne s'écarteroit qu'autant qu'il y seroit forcé par les circonstances, & dans la vue de ramener l'ordre & plus vite & plus sûrement, aussitôt que l'instruction & l'expérience auroient désabusé les esprits.

ALLEMAGNE.

De Dantzick, *le 6 Février.*

Le sel est, en vertu du monopole, excessivement cher. Les Troupes légeres de Gardes se multiplient pour soutenir les Receveurs des nouvelles Douanes & contenir les Contrebandiers qui sont en force. On dit qu'actuellement le Peuple Brandebourgeois & Prussien ne voit pas de bon œil les Etrangers dont le génie a produit cette invention & autres semblables.

On assure que le canal de Bromberg est achevé & qu'il ne reste plus qu'à mettre les portes aux écluses. Il est maintenant question d'un nouveau canal à ouvrir sur un nouveau terrein à acquérir pour pousser la communication plus avant avec le commerce intérieur de la Pologne.

De Vienne, *le 8 Février.*

Il est tombé ici une quantité prodigieuse de neige. Le froid est devenu si vif que le thermometre de Réaumur est descendu à 9 degrès au-dessous de la congélation... On se flatte de recevoir bientôt des Provinces démembrées, des nouvelles intéressantes pour le commerce & les finances. Pour y attirer une population nombreuse, on accorde des encouragemens, entr'autres, liberté de conscience aux Etrangers. On compte déjà dans ces Provinces trois millions d'Habitans, dont quatre cens mille Juifs.

De Darmstadt, *le 12 Février.*

Des Particuliers ont annoncé aux Négocians & Fabricans de ces cantons qu'un Prince qu'ils ne nomment pas accorderoit à ceux qui voudroient établir des Manufactures & de nouvelles branches de commerce entre Kayserslautern & Saarbruck, des emplacemens convenables pour les édifices, des avances de bois de construction, des Ouvriers au prix le plus bas, une entiere immunité personnelle pendant dix ans, libre exercice de quelque Religion que ce soit : il y a dans le pays beaucoup de bois de chauffage & de charbon de terre. Ces promesses ne paroissent nullement autorisées & garanties. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en beaucoup d'endroits il s'est formé divers établissemens de ce genre non-moins avantageux aux Agens de l'industrie & du commerce. Les Voyageurs qui passent aujourd'hui par ces lieux, y trouvent beaucoup d'habitations mais désertes, comme si la guerre ou la peste les avoit ravagés : la population vagabonde s'en est allée comme elle étoit venue, mais en nombre infiniment plus petit. Dans les Villes, les Entrepreneurs étrangers bâtissent ; quand ils ont bâti, ce sont des maisons à vendre au profit du Suzerain. Il y en a, (New... par exemple) où l'on trouve protection & liberté de conscience à tant par jour : lorsque le protégé n'a plus rien, on lui expédie gratis un passeport, & il lui est permis d'aller faire fortune où il voudra.

De Saarbruck, *le 13 Février.*

Le Prince régnant vient d'accorder un

privilége exclusif de vingt ans pour l'établissement d'une Fabrique de toiles de lin & de chanvre, à l'instar de celles de France, & des plus belles indiennes : on y fait aussi des voiles & des tentes légeres & durables. On vient également d'établir ici une Loterie où les mises ne sont point bornées, de façon que chacun peut y perdre tant qu'il veut.

ITALIE.

De Trieste, *le 29 Janvier.*

Dans le courant de l'année derniere, il est entré dans notre Port 6315 navires étrangers. La communication par mer n'est point interrompue. La semaine derniere, on a compté 134 bâtimens nouvellement arrivés avec des cargaisons de harengs, de merluches, d'huile, d'amandes & autres comestibles.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 14 Février.*

La Chambre des Communes a ordonné qu'on mît sous ses yeux un état des importations des marchandises d'Allemagne & des toiles étrangeres, ainsi que l'état des exportations de ces mêmes toiles.

On prétend qu'il y a, rélativement aux especes d'or, un réglement dressé d'après lequel on feroit, à la mort de chaque Roi, une refonte des monnoies qu'on frapperoit à l'effigie du Roi nouveau. Cet Acte commenceroit à s'exécuter dès à présent : mais on ne dit pas comment il empêcheroit que les nouvelles especes ne fussent rognées.

Depuis que les Brasseurs ont suspendu leur travail, les houblons sont tombés de vingt pour cent : l'on croit assez généralement qu'en moins d'un mois, les bons houblons ne vaudront pas plus de 4 liv. st., le quintal. L'état des Planteurs de houblon doit être fort critique, & il ne seroit pas étonnant qu'ils abandonnassent cette culture. On assure qu'il y a, tant dans cette Ville qu'aux environs, vingt mille sacs de houblon à vendre.

On écrit de Baltimore, 16 Octobre, que la veille il étoit arrivé de Londonderry 200 Passagers, & qu'il y en avoit déjà passé du même Port 3300, dans le courant de l'année. Ces Emigrans se déchaînent contre la Patrie qu'ils ont quittée ; & leurs plaintes, bien ou mal fondées, n'excitent pas foiblement les Américains à se tenir sur leurs gardes & à prendre la plus ferme résolution de défendre leur liberté entiere jusqu'aux dernieres extrémités.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

D'Alais, *le 12 Février.*

A quelque distance de cette Ville, on a établi des forges de fer. Il y a dans nos environs des bois & des facilités propres à en assurer la réussite : aussi ont-elles le plus grand succès. On exploite aussi une mine de couperouse, matiere d'un usage si commun dans la préparation de différentes marchandises, & si nécessaire dans la teinture. Cette couperouse est fort supérieure à celle d'Angleterre, si renommée dans le commerce. Notre Fabrique de chapeaux & plusieurs autres Fabriques d'étoffes y gagneront.

Depuis long-tems, on est ici dans des craintes très-vives que le Gardon qui baigne les murs de la Ville ne l'ensevelisse à la fin sous ses eaux : les pluies ont renouvellé nos alarmes. M. l'Archevêque de Narbonne, Président des Etats de la Province, s'est rendu ici pour examiner le danger, & il a été bientôt convaincu de la nécessité de former un quai de ceinture dans toute la partie baignée par la riviere, si l'on veut sauver cette Ville. Cette vérification nous assure les prompts secours que nous avons lieu d'attendre de la bonté du Roi pour tous ses Peuples, & du zele des Etats pour le bien public.

De Viviers, *le 13 Février.*

Le mois dernier, un Gentilhomme du Haut-Vivarais apperçut, dans son jardin, sur la neige des taches d'un rouge très-beau & très-vif : cette couleur la pénétroit à plusieurs lignes de profondeur : la forme des taches ressembloit parfaitement à celle que des gouttes de sang auroient affectée. La saison ne permettoit pas de croire qu'elles fussent causées par l'effusion d'une liqueur

rouge que jettent certains insectes, en quittant l'état de nymphe ou de chrysalide. Ce Gentilhomme, après plusieurs observations, soupçonna que ces taches n'étoient que des excrémens de petits oiseaux; il leva légérement avec la pointe d'un couteau la neige rougie, & sa conjecture fut vérifiée. Il restoit à découvrir par quelle substance avoient été colorés ces excrémens: mais il ne fut pas difficile de la reconnoître. Il y avoit dans le jardin plusieurs pieds de *phytolaca decandra* Lin. Sp. Pl., ou *solanum racemosum Americanum*, en François, *morelle à grappes* ou *herbe de lacque*, *raisin d'Amérique*. Les fruits de cette plante étoient encore pleins de suc d'un fort beau rouge: exprimés sur la neige, ils donnerent une couleur égale & uniforme. C'est cette couleur qu'on a essayé de fixer à Valence en Dauphiné & à Seurre en Bourgogne, entreprise dont le succès seroit si important, puisque la plante paroît si commune & naturalisée dans les différens climats du Royaume. Il seroit digne du zele de nos Sociétés sçavantes de mettre cette matiere au concours & d'encourager, par des récompenses honorables, des recherches qui tendent à décharger la Teinture d'un gros tribut qu'elle paye à l'Amérique.

De Limoges, *le* 14 *Février*.

La Société d'Agriculture de cette Ville, protégée & aidée par un grand Magistrat, a proposé depuis quelques années les problêmes les plus importans d'économie politique & d'économie rurale. En 1768, elle jugea les Mémoires qui lui avoient été adressés sur *l'histoire du charançon & les moyens d'en préserver les grains*. M. Joyeuse, l'aîné, ancien Ecrivain principal de la Marine, fut couronné; M. Fuel, Curé de Jammericourt près Chaumont en Vexin, & M. Loettinger, Médecin pensionné de la Ville de Sarbourg, mériterent des éloges. Des circonstances particulieres avoient empêché la Société d'annoncer son jugement.

En même tems, elle devoit donner un Prix au meilleur Mémoire sur la *maniere d'estimer exactement les revenus des biens-fonds dans les différens genres de culture*: mais de tous les concurrens, aucun n'approcha même du point de la question.

La Société s'étoit proposé d'annoncer pour 1769 un Prix qu'elle destinoit à la *meilleure machine pour battre les grains*, à condition qu'elle seroit applicable à la pratique: mais M. Musnier, Sous-Ingénieur des ponts & chaussées de la Généralité, & Membre de la Société au Bureau d'Angoulême, lui présenta une machine qui lui parut remplir parfaitement ses vues & les besoins des Cultivateurs. Quoiqu'il n'ait point eu de concurrens, la Société a pensé que l'utilité de son invention méritoit qu'elle lui donnât le Prix.

Persuadée qu'un des sujets les plus utiles à traiter, c'est celui qu'elle a proposé sans qu'il ait été rempli, sur la *meilleure maniere d'estimer exactement les revenus des biens fonds dans les différens genres de culture*, elle le propose de nouveau avec un Prix double (600 livres) qui sera distribué au mois de Janvier 1776.

» On entend par le revenu des biens-» fonds, non le produit total des récoltes, » mais ce qui en revient de net au Pro-» priétaire, déduction faite des frais d'ex-» ploitation ou de culture, entretien, & » autres charges, profits & reprises du Cul-» tivateur; en un mot, ce que le Cultiva-» teur peut & doit en donner de ferme ».

La Société voudroit qu'on indiquât des principes sûrs pour faire avec précision les calculs que fait nécessairement d'une maniere plus ou moins vague, plus ou moins tâtonneuse, tout Fermier qui passe le bail d'un fonds de terre qu'il entreprend d'exploiter, ou tout homme qui veut l'acheter.

La Société se propose de donner au mois de Janvier 1775 un autre Prix de la valeur de 300 livres, au meilleur Mémoire sur la *comparaison de l'emploi des chevaux & de celui des bœufs pour la culture*.

La question peut être considérée sous deux faces différentes dont les résultats peuvent être opposés & se compenser diversement suivant les circonstances des lieux & des tems... On peut comparer les services de ces deux especes d'animaux sous un point de vue purement physique; on peut y joindre ensuite les considérations économiques qui, compliquant la question, en rendent la solution différente & peut être variable... La Société desire que les Auteurs appuyent, autant qu'il sera possible, sur des expériences précises, les résultats physiques, & sur des calculs detaillés, réels &

non purement idéaux, les résultats économiques auxquels ils croiront devoir s'arrêter.

On trouvera dans le Programme des détails propres à donner l'idée de la maniere dont la Société envisage son sujet, d'excellentes instructions sur les différens objets à traiter, un beau plan à remplir. (*L'étendue de ce Programme ne nous permet pas de l'insérer en entier dans notre Gazette; son importance nous engage à le publier dans notre Journal. Nous en communiquerons des exemplaires aux personnes qui en desireront*).

Les pieces pourront être écrites en François ou en Latin. On n'en borne point l'étendue. Les Auteurs mettront sur leur Ouvrage un n°. & une devise; ils y joindront un billet cacheté portant à l'extérieur la devise & le n°., & contenant leurs noms & leur demeure. Les pieces seront adressées à M. l'Intendant de la Généralité de Limoges. Il est nécessaire que les Mémoires sur l'évaluation des fonds parviennent au Secretaire de la Société avant le 1 Décembre 1775, & les Mémoires sur la comparaison de l'emploi des bœufs & de celui des chevaux avant le 1 Décembre 1774.

DE LYON, *le* 18 *Février.*

Le tems est redevenu fort doux & pluvieux après quelques jours de gélée pendant lesquels on a rempli les glacieres: cet approvisionnement n'étoit autrefois qu'une affaire de luxe, aujourd'hui on le considere comme un objet d'utilité.

Les bleds sont sortis de dessous les neiges assez beaux & vigoureux; mais on ne peut pas se flatter que l'hiver soit fini. D'ailleurs nos récoltes en ce genre influent peu sur le prix général de cette denrée. Ce prix se fixe ici par l'état des récoltes de Bourgogne: les grains de cette Province ne sont pas d'aussi bonne qualité que ceux de l'Auvergne & du Bourbonnois, mais elle nous en fournit beaucoup plus à moins de frais.

Le bruit s'est répandu que les pluies avoient fait tort aux bleds dans la Bourgogne, & qu'ils paroissoient rouillés. Cette circonstance a occasionné une légere augmentation de prix aux Marchés & dans les greniers; mais pour peu que le printems soit favorable, le renchérissement ne se soutiendra point; parce que la quantité de denrée emmagasinée, obligée de paroître alors, manifestera l'abondance existante.

Cette petite augmentation peut avoir eu aussi, en partie, pour cause, l'Edit que le Roi de Sardaigne a promulgué contre l'exportation du riz du Piémont. Nous nous récrions beaucoup contre cette défense, comme si nos voisins avoient une paille dans l'œil.

DE POITIERS, *le* 20 *Février.*

Le moulin que M. le Comte de Montausier fait construire dans la Terre de Salles sera certainement très utile au commerce de la Province; mais il ne faut pas en regarder la forme comme une nouveauté pour ce pays. M. le Comte de Broglie en a fait construire sur la Charente auprès de Ruffec, un à trois roues & à trois meules, lequel vane, crible, moud & blute. On y porte le bled dans quelque état que ce soit. Il est rendu en farine blutée ou non, au choix du Propriétaire. Les sacs pleins de bled ou de farine passent très-promptement d'un étage à l'autre, par les manœuvres les plus simples. Les moulins de Corbeil ont servi de modele à ceux-là.

Le Laboureur d'Aubigné, mordu par un loup, comme nous l'avons dit ci-devant, est mort dans l'état le plus déplorable, quelques soins que l'on ait pris pour le préserver des suites de ce funeste accident. M. l'Intendant lui avoit tendu une main compatissante & généreuse: ce malheureux avoit reçu la récompense de son courage & les moyens de se soulager dans ses peines; mais tous les secours ont été impuissans. Ces remedes que l'on publie contre la rage seroient-ils donc tous ou vainement employés ou rejettés comme vains? Ne connoîtroit-on donc aucun vrai spécifique contre ce mal? Ne seroit-il pas de l'humanité & de la prudence & de les recueillir & de les éprouver & de les répandre dans les mains de tous? Seroit-il vrai qu'il se trouveroit des hommes (on ne parle pas ici des charlatans & des fourbes), des hommes qui se réserveroient à eux seuls la connoissance de divers secrets utiles surtout contre les maladies populaires? Seroit-il possible que des Citoyens bien nés, sous un air d'humanité & de bienfaisance, raffinassent la cruauté & la barbarie, jusqu'à

laiſſer opiniâtrément périr tous ceux qu'ils ne pourroient ſauver par eux-mêmes ? On aſſure que ces homicides ne ſont pas rares ; & peut-être croyent-ils être humains, parce qu'ils ſont les bienfaiteurs de quelques malheureux, tandis qu'ils refuſent de l'être de l'humanité. On aſſure qu'il y a dans le Haut-Poitou une famille qui poſſede le ſecret d'un onguent propre non-ſeulement à prévenir la gangrene, mais encore à en arrêter les progrès & à ſéparer promptement les chairs gangrenées des parties ſaines. Ce n'eſt pas là le ſeul que l'on ait dans ces Provinces. Et ces ſecrets ſont enſevelis, & les hommes périſſent ! La reconnoiſſance & les bénédictions publiques ne ſuffiroient-elles pas à ceux qui les divulgueroient ? N'y aura-t-il pas pour eux des couronnes civiques ? Leurs noms ne ſeront-ils pas inſcrits dans les faſtes de la bienfaiſance ? N'érige-t-on plus de ſtatues ? Si ces poſſeſſeurs de recettes utiles demandent des récompenſes pécuniaires, le Gouvernement en donne. Qu'ils ſe préſentent avec les preuves de l'efficacité de leurs remedes, croira-t-on qu'en France, en France, il n'y aura pas un million de Citoyens qui s'empreſſeront à ſouſcrire pour acheter leurs ſecrets & racheter la vie à des millions d'hommes ! Non, ces êtres bienfaiſans ne ſont pas rares, nous le ſçavons, mais ils ſont épars & iſolés : qu'on leur offre un point de réunion, ils ſe raſſembleront en foule.

De Paris, *le 26 Février.*

M. Alphonſe le Roy, Médecin de la Faculté de Paris, commencera un Cours public d'Accouchemens dans l'Amphitéâtre des Ecoles de la Faculté, rue de la Bucherie, Mardi premier Mars 1774, à quatre heures de relevée, & continuera les jours ſuivans à la même heure, excepté le Jeudi.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Maniere d'employer la tourbe en engrais, ſuivie en Finlande.

Nous avons ci-devant remarqué que l'Agriculture avoit pris des accroiſſemens aſſez rapides en Finlande depuis qu'on avoit appris à y profiter des engrais qu'offroit la nature dans les tourbieres. L'Europe a beaucoup de Provinces ou beaucoup de cantons qui pourroient mettre en uſage le même moyen d'amélioration d'autant plus précieux qu'il coûte peu en dépenſe.

Les Payſans Finlandois vont, lorſqu'il a gelé, tirer des tourbieres autant de tourbe & de limon qu'il leur en faut pour fumer leur terre. Si elles ne ſont point éloignées, ils apportent l'engrais chez eux : ſinon ils le laiſſent ſur quelque hauteur pour qu'au dégel il ſe décharge de l'humidité ſuperflue pour le voiturer enſuite juſqu'à leur réſervoir à fumier. Là ils dépoſent trois ou quatre cens charges de tourbe ſur un ſol uni : tous les jours, ils font ſouvent paſſer & repaſſer le bétail par-deſſus. Enſuite ſur les couches ou tas de tourbe, on met le fumier des étables. La leſſive qui découle de ce fumier ſe ramaſſe dans une foſſe, au lieu de la laiſſer perdre comme on fait pour l'ordinaire. On en arroſe la tourbe qui, à la longue, forme une eſpece de terreau ou de terre de marais pourvue de l'humidité convenable. On laiſſe la tourbe dans cet état pendant ſix mois & plus. A la fin, on enleve la couche de fumier le mieux pourri ; & quand on croit que la tourbe d'en bas eſt aſſez impregnée de l'eau qui s'eſt écoulée au fond du tas, on la porte dans un autre endroit où on la laiſſe juſqu'à ce qu'elle ſoit ſuffiſamment diſſoute : l'urine lui donne le ſel & la chaleur dont elle manquoit, & opere cette diſſolution.

II.

Réponſe à l'Article IV des Avis & Annonces de la Gazette d'Agriculture du Mardi 8 Février 1774, N°. 12.

Monsieur,

Le Juge des lieux qui a fait droit à la Requête du Curé d'une Paroiſſe du Berry, tendante à obtenir la permiſſion de couper un bois de haute futaye dépendant de la Cure, a encouru la peine de 1000 livres d'amende, & le Greffier celle de 50 livres, prononcées par l'art. 3 du tit. 26 de *l'Ordonnance des Eaux & Forêts de 1669*, & les *Ar-*

rêts du Conseil des 21 Septembre 1700 & 6 Septembre 1723.

L'Arrêt du 11 Octobre 1723 défend aux Ecclésiastiques de disposer, sans en avoir obtenu la permission de Sa Majesté, d'arbres plantés sur les hayes des champs ou jardins dépendants de leurs Bénéfices.

Les Religieuses Ursulines du Mans furent obligées, le 5 Juillet 1712, d'obtenir Arrêt du Conseil pour pouvoir disposer de quelques châtaigners morts.

Le consentement des Habitans, l'autorisation du Juge des lieux, ne peuvent mettre le Curé à l'abri d'amende arbitraire envers le Roi, & de la restitution du quadruple de la valeur du bois coupé, quel qu'ait été l'emploi des deniers en provenant; laquelle restitution, si elle est d'une somme au-dessus de 500 liv., doit être employée dans un fonds pour le Bénéfice, & le revenu appliqué à l'Hôpital le plus proche pendant la vie ou la possession du Curé. Si elle est au-dessous de 500 livres, elle appartiendra à l'Hôpital en entier, suivant les dispositions de l'art. 4 du tit. 24 de l'Ordonnance ci-dessus, confirmé par une multitude d'Arrêts, notamment ceux des 21 Décembre 1708, 4 Octobre 1710, 5 Juillet 1712, 5 Septembre 1713, 10 Juillet 1714, 10 Décembre 1726, 10 Juillet 1751, & autres. On pourroit, dans le fait dont il s'agit, mettre la Fabrique aux droits de l'Hôpital.

J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, DOÉ, Avocat.

Troyes, 18 *Février* 1774.

III.

Machines pour arracher, enlever, transporter avec facilité les plus grosses pierres & autres poids.

Olof Barjesson, de Neric dans la Sudermanie, Paysan sans étude, né avec le génie de la méchanique, ne s'est pas contenté d'avoir inventé une machine pour tirer du sein de la terre d'énormes masses de pierre, de terre, ou autre matiere. Plein de son objet, éclairé par ses propres succès sur l'imperfection de ses découvertes, il a vu au-delà de ses inventions des inventions plus parfaites à créer. Suivant les nouvelles de Malmoe en Scanie, il a imaginé, en dernier lieu, une espece de perche méchanique ou de levier, avec laquelle il a détaché & soulevé, en présence de plusieurs Seigneurs & autres témoins, une pierre du poids de *cent ving-deux quintaux & dix livres*, ce qui ne paroît pas croyable, & plusieurs autres masses, toutes très-lourdes. Ce n'est pas tout, cette même pierre, toutes ces masses, il les a voiturées par le moyen d'un chariot de son invention, & ce travail n'a pas duré *trois heures* : c'est une sorte de prodige, mais attesté. Les Paysans des environs, témoins de ces opérations, se sont pourvus d'un levier & d'un chariot de la façon d'*Olof Barjesson*. C'est à qui enlevera de dessus la surface des terres les roches, les grands débris, tous les corps qui arrêtent la charrue. Au moyen de ces instrumens, rien n'est plus facile que de les nettoyer, rien n'est plus facile que de les renouveller. Ces machines sont simples & si peu coûteuses qu'on ne doute point que l'usage n'en devienne bientôt général... Mais il faudroit en publier des descriptions très-détaillées. Nous supplierons les généreux Suédois qui nous honorent de leurs bontés de nous mettre en état de servir à cet égard le vœu du Public.

IV.

Recette d'un remede qui soulage le cheval poussif.

Faites des boulettes ou grosses pillules avec du levain dont on se sert pour faire fermenter le pain, & du vin cuit, que vous ferez avaler chaque jour à l'animal malade jusqu'à ce qu'il vous paroisse soulagé. On n'oubliera pas de délayer de la farine dans l'eau qu'on lui fera boire.

V.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 19 Février 1774, au Mercredi 23 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 24 à 28 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Grève, de 26 l. 5 s. à 28 l.; le seigle, de 11, 13 liv. à 13 liv. 5 s.; l'orge, de 9 livres 10 s., 10 liv. à 10 liv. 15 s. aussi *le septier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 19 Février 1774 au Mercredi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 26 Février 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 l. 10 s. à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 l. 10 s. à 21 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 26 Février* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	726		
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		
Piastres à	49		

CHANGES DE PARIS, *du 26 Février* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$ à 54
Londres	29 15 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Lyon. *Rois*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Jeudi* 24.	*Vendredi* 25.	*Samedi* 26.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	. . . . .	1495	1492 $\frac{1}{2}$ . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE	340	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1773.

Du Merc. 23 Fév. 1774		Du Merc. p. le Jeudi 24		Du Vendredi 25.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 17773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	P.	Painchain, six d. mois 1773.	A.
Gautier, six dern. mois 1773.	A.	Deschapelles, six dern. mois 1773	A.	Lempereur, *id.*	
Radix, *idem.*		Delagarde, *idem.*	G.	Boscheron, *idem.*	
Boutray, *idem.*		S. Janvier, *id.*	J.	Rouillard, *id.*	
Desplaces, *idem.*	C.	Nau, *idem.*		Patu, *idem.*	F.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 6 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 10 *Juillet*.

LA Commiſſion de la Tréſorerie vient de publier, en faveur du commerce, l'Univerſal ſuivant dont tous les articles méritent d'être tranſcrits.

» La Commiſſion du Tréſor de la Répu-
» blique fait ſçavoir à tous en général & à
» chacun en particulier, principalement
» aux Propriétaires des biens ſitués ſur les
» grands chemins & près des Ponts ; aux
» Inſpecteurs de ces paſſages fixés par l'Uni-
» verſal de la Commiſſion des Palatinats de
» Kiow, de Volhynie, de Podolie & de
» Braclaw ; de même qu'aux Surintendans
» & Officiers du Tréſor diſperſés dans les
» Provinces ; comme auſſi aux Négocians
» & Marchands de la grande & de la petite
» Ruſſies ; à ceux de la nouvelle Servie, de
» Zapordusk, de la Moldavie, de la Vala-
» chie ; aux Marchands Grecs, Arméniens,
» & autres Négocians orientaux ; à ceux
» qui font le commerce en bœufs, chevaux,
» porcs, en marchandiſes de Turquie & de
» Ruſſie, en vins, draps, faucilles, faulx,
» ouvrages de Nurenberg & autres, clin-
» cailleries de quelque eſpece & de quelque
» endroit qu'elles ſoient ; qu'elle ne négligera
» rien pour pourvoir à la ſûreté du com-
» merce, en applanir les difficultés, & aſ-
» ſurer à chacun, dans toutes les occaſions,
» une prompte juſtice.

» Les cauſes qui ont rendu ſouvent inu-
» tiles les meſures priſes par la Commiſ-
» ſion, ne ſubſiſtent plus à certains égards.
» Quelques Négocians qui traverſoient la
» Pologne à la faveur de contrats à terme
» pour le tranſit, n'ont pas exactement re-
» nouvellé ces contrats : d'autres qui ven-
» doient leurs marchandiſes dans le Royau-
» me, n'ont pas eu ſoin de faire des con-
» trats, ont rencontré des obſtacles & perdu
» du tems : tous ont éprouvé des difficultés
» dans la maniere établie d'acquitter les
» droits. Pour remédier à ces inconvéniens
» & procurer aux Marchands toutes les sû-
» retés & facilités poſſibles, la Commiſſion
» fait ſçavoir que les Négocians qui con-
» tracteront avec elle par eux-mêmes ou
» par Mandataires, ne payeront qu'un droit
» très-léger à la Couronne & à la Républi-
» que. Les perſonnes munies de tels con-
» trats, après avoir payé au premier Bu-
» reau des frontieres un droit modique de
» tranſit, ſeront exemptes de tout droit
» pour leurs marchandiſes en quelque lieu
» qu'elles les conduiſent. On leur ouvrira
» les Bureaux & les chemins qu'elles vou-
» dront choiſir pour l'expédition & le tranſ-
» port de leurs marchandiſes, ſelon qu'el-
» les le touveront le plus convenable. A
» leur retour, elles ne ſeront ſujettes à au-
» cun droit de quelque nature que ce ſoit,
» ni pour bac, ni pour pont, ni pour che-
» min. Les Négocians, pour la ſûreté de
» leurs perſonnes & de leurs marchandiſes,

» obtiendront, lorſqu'ils le requerront, des » eſcortes à un prix beaucoup plus bas que » ci-devant. Les Surintendans en donne- » ront avis à la Commiſſion en notant ce » qui aura été exigé ſelon la teneur des » Loix & des Univerſaux. Pour que l'effet » de ces précautions ſoit plus aſſuré, la » Commiſſion ordonne aux Viſiteurs des » ponts & chauſſées nommés par l'Univer- » ſal de la Commiſſion de 1767, ſur-tout » à ceux dont il eſt fait mention ci-deſſus, » de ſe conformer aux Univerſaux, à leurs » inſtructions & à leur ſerment; moyennant » ce ſoin, ils ſeront récompenſés ſelon leurs » ſervices. En cas qu'ils négligent leur de- » voir, la Commiſſion autoriſe les Surin- » tendans à les citer devant ſon Tribunal, » pour y être jugés & punis comme de droit. » Le préſent Univerſal enjoint aux Sei- » gneurs & autres qui poſſédent des biens » ſur les grandes routes & dans les endroits » où il y a des ponts & chauſſées, à avoir ſoin, » pour le bien public, leur honneur & leur » intérêt, que les chemins, ponts & chauſ- » ſées ſoient toujours dans le meilleur état » poſſible. Il eſt défendu aux Viſiteurs de » ces lieux de lever aucun droit au deſſus » du taux légal, ſous peine d'encourir les » peines portées par la Loi. Il leur eſt or- » donné de tenir toujours dans un endroit » expoſé à la vue de tout le monde, aux » lieux confiés à leur garde, un tarif exact » des droits qu'ils doivent percevoir: ce ta- » rif ſera ſigné de leur propre main: s'il » n'eſt pas affiché de la ſorte, ils ne pour- » ront percevoir les droits ſur qui que ce » ſoit. Pour que perſonne ne prétende igno- » rer cet Univerſal, il ſera publié &c. A » Varſovie, le 15 Mars 1774 ».

Les autres objets d'économie ſeront ſucceſſivement réglés, à meſure que les affaires le permettront.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 15 Juillet.*

M. de Groeſchel, un de nos Citoyens, poſſède le ſecret de donner à la laine un rouge éclatant & durable: un privilege excluſif lui en aſſure même le produit. Comme ſes affaires ne lui permettent pas de s'appliquer plus long-tems à cette branche d'économie, il offre d'en donner, ſans aucune ſorte d'intérêt, une entiere connoiſſance à celui qui le deſirera. M. de G. peut exercer ſa générosité en grand; il n'a qu'à donner ſon ſecret au Public.

De Breslau, *le 16 Juillet.*

On avoit propoſé une queſtion ſur le *climat* enviſagé ſous l'aſpect économique. Cette queſtion a été réſolue dans une réponſe remplie de détails intéreſſans ſur la nature de l'air & ſes différentes températures, relativement aux différentes eſpeces de plantes & autres objets de culture. Cet ouvrage mériteroit d'être répandu.

De Leipsick, *le 18 Juillet.*

Le Bureau des Annonces a reçu d'un Architecte du pays le modele d'une machine au moyen de laquelle 24 perſonnes éleverent des poids de 200 quintaux à telle hauteur donnée.

De Presbourg, *le 18 Juillet.*

Un phénomene ſingulier a derniérement excité l'admiration & l'effroi près de Weſſing dans le Comté de Wieſelbourg. D'un nuage épais & noir, il ſortit une colonne blanchâtre en forme de cône renverſé: pendant une demi-heure, elle s'approcha de terre: bientôt après il s'éleva droit à la colonne au deſſus du village un tourbillon de ſable mêlé de pierres, de gazon, de brins de buiſſon & autres matieres: il emporta tout ce qui s'oppoſoit à ſon paſſage. Des arbriſſeaux furent arrachés, & les toits de pluſieurs maiſons abattus. Il tomba une pluie de décombres. Le tourbillon continua ſon cours: les Spectateurs le perdirent de vue.

De Magdebourg, *le 19 Juillet.*

Il y a quelques jours qu'un orage mêlé de grêle a ravagé des diſtricts conſidérables où l'on attendoit de ſuperbes récoltes. On voit pluſieurs Provinces qui, par le croiſement des terres qui ſont dévaſtées & de celles qui ne le ſont pas, reſſemblent à des damiers.

ITALIE.

De Modene, *le 12 Juillet.*

Il vient d'être ordonné par un Réglement

du 1 du courant qu'à l'avenir les morts ne soient plus enterrés dans les Eglises de la Ville; & qu'on les porte dans le nouveau Cimetiere préparé hors de son enceinte. Ce Réglement contient onze articles que nous pourrons faire connoître en détail. En même tems, il a paru un *essai sur les sépultures*. (*Suivant la notice que nous avons de cet Ouvrage, il nous paroît que c'est une traduction, ou une copie, ou une imitation de celui de* M. Maret, de Dijon; *Mémoire digne sans doute d'être traduit dans toutes les Langues & de servir d'instruction à tous les Gouvernemens*).

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le* 10 *Juillet*.

La liberté de l'exportation du tabac, en encourageant la culture de cette plante à Cachoeira & dans nos autres établissemens d'Amérique, releve plusieurs Maisons qui en avoient entrepris le commerce. Quelques-unes de ces Maisons devoient de grosses sommes au Trésor Royal : ces dettes leur ont été remises pour qu'elles puissent continuer ce commerce & soutenir la culture.

ESPAGNE.

De Madrid, *le* 13 *Juillet*.

Les nouvelles de la Province annoncent les plus belles récoltes de grains que l'on ait eues depuis long-tems. Les Manufactures prennent de jour en jour des accroissemens nouveaux; on se flatte qu'elles retiendront bientôt dans le pays plusieurs millions de piastres qui passoient à l'Etranger.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 21 *Juillet*.

Le fameux navire de M. Gray étoit à deux fonds. Le second fond ne tenoit au corps du bâtiment que par des vis : on le chargeoit de pierres. Lorsqu'il étoit question de faire remonter le navire, on détachoit le second fond; les pierres tomboient dans l'eau, ce fond flottoit, & le bâtiment déchargé devoit regagner la surface de l'eau.

Dans les résolutions prises par l'Assemblée de Philadelphie, il a été convenu d'ouvrir une souscription en faveur des Bostoniens que le blocus de leur Port réduit à des besoins pressans. Les Habitans de la Nouvelle-Yorck ont pris avec les Manufacturiers de la Baie de Connecticut des engagemens pour l'achat de 50,000 verges d'étoffes de laine.

Le Capitaine Fonnereau ou Furneaux a rapporté que le sol de la Baie de Plenty ou d'Abondance, dans la Nouvelle Zélande, étoit prodigieusement fertile, que le chanvre qui y croît naturellement est d'une qualité fort supérieure à celui de l'Europe; qu'on y trouve beaucoup de lin, des mines de plomb & de fer &c, & que l'Angleterre pourroit y former un très-bon établissement.

Dans l'Assemblée de la Société Royale, tenue le 18 Mai, il a été lu des papiers concernant les voyages au Nord. Il y est rapporté qu'un vaisseau de Witby pénétra, vers la fin d'Avril, jusqu'à 80 deg. sans être fort embarrassé dans les glaces; que le Capit. Robinson, de Rotherithe s'avança, en Avril 1773, jusqu'à 81 deg. 30 m.; & qu'un vaisseau de guerre Hollandois, protégeant la pêche du Groenland, gagna, il y a 50 ans, le 88e. deg., suivant le rapport fait au Docteur Campbell, par le Docteur Daillie, Médecin à bord de ce vaisseau.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

D'Avignon, *le* 22 *Juillet*.

Les intempéries se sont succédées dans ce pays-ci. Après les pluies & les débordemens ci devant annoncés, nous avons eu des tems perpétuellement variables & surtout contraires au succès des vers à soie. Cependant les productions de la terre prospéroient assez généralement. Le 28 du mois dernier, il survint un ouragan furieux qui dévasta nombre de Paroisses depuis le Pont-Saint-Esprit jusques bien avant dans le Comtat Venaissin. Il parcourut les territoires de Mondragon, Jonquieres, Vacqueiras, Baumes, Serres, Mazan, Mourmoiron, Blauvac, Vielles, Sault, Montbrun &c. Le tourbillon étoit si violent qu'il brisa ou dé-

racina quantité d'arbres, & dispersa des gerbiers à un quart de lieue loin. Ce dommage ne fut pas comparable à celui que causa la grêle, vomie par un nuage affreux : il y avoit des grains de la grosseur d'un œuf. Heureusement elle ne tomba que pendant une minute. Par-tout où elle donna, les vignes, les vergers, les prés, les luzernes, les légumes, les fruits furent hachés. Si les bleds n'avoient été coupés presque partout, la calamité auroit été portée au plus haut point. Plusieurs Paroisses du Comtat & du Bas-Dauphiné sont restées sans ressources.

De Montpellier, *le* 23 *Juillet.*

L'hiver & le printems ont été fort humides dans nos cantons ; les chaleurs de l'été, tardives & modérées ; les tems toujours inconstans. D'après la durée des vents du Nord & de l'Est qui ont dominé, M. Fouquet, Médecin de notre Faculté, avoit annoncé conformément aux observations qu'il a publiées dans divers écrits, que la petite-vérole seroit infailliblement très-mauvaise, si elle venoit à se manifester pendant l'été ; & cette espece de prédiction se trouve malheureusement accomplie. Vers le commencement de Juin, cette maladie s'est déclarée avec une violence étrange. Sa malignité s'est prolongée au-delà du terme ordinaire. Pour la plûpart des enfans, le quatorzieme ou quinzieme jour a été l'époque fatale de leur mort : on compte que sur dix, il en a péri près de huit. La mortalité a été plus grande parmi les filles que parmi les garçons. Les adultes ont été assez communément guéris. C'est dans la premiere Ville du Royaume où la pratique de l'inoculation ait été préconisée, qu'on demeure exposé à des épidémies si meurtrieres ! Le même fléau n'a pas fait moins de ravages à Pau. Ces malheurs & les succès éclatans de l'inoculation réduiront peut-être au silence ces ennemis du bien public qui entretiennent, trompent & soulevent l'ignorance contre la pratique sans contredit la plus éprouvée & sans doute la plus salutaire.

De la Rochelle, *le* 23 *Juillet.*

Des Citoyens attentifs & zélés ont remarqué, depuis quelques années, que certains instrumens aratoires, tels que la houe & le hoyau sont ici très-vicieux, & qu'ils fatiguent autant le Laboureur qu'ils travaillent mal la terre. En général, le fer en est trop recourbé en dedans, & le manche en est trop court. Autrefois ils étoient beaucoup plus ouverts & plus longs. Ces défauts font qu'ils ne remuent que la superficie de la terre, & qu'avec quelque force qu'on les lance, ils n'enfoncent pas plus de deux pouces & encore obliquement. Avec ces outils, l'Ouvrier est obligé de courber & de ployer son corps en trois, il respire toutes les vapeurs que la terre exhale, & il fatigue à l'excès ; tandis que si ces instrumens avoient les qualités requises, ils seroient fermes sur la hanche, avec toute leur force & la tête élevée ; & les exhalaisons ne les incommoderoient pas. Des Laboureurs ont reconnu ces inconvéniens ; mais la crainte d'être honnis & peut être maltraités par leurs Confreres, les a empêchés d'y remédier. Il y a des Ouvriers qui ne cherchent qu'à multiplier l'ouvrage ; le moyen, c'est de le mal faire. Ils affectent de craindre de couper le *norrin* en labourant à plusieurs pouces de profondeur. Ce *norrin* est précisément une racine qu'il faut couper, parce qu'elle dérive du collet de la souche, pompe la seve & l'épuise. Les Propriétaires qui regardent l'Agriculture comme un Art qu'il est de leur dignité d'ignorer, s'en rapportent pleinement & sans souci à leurs *Bordiers*, aveugles qui conduisent d'autres aveugles. Ainsi la culture dépérit, la vigne se détériore, le Propriétaire s'appauvrit, le Laboureur qui vouloit gagner davantage est beaucoup moins employé ou payé : tout souffre. Il seroit donc d'une souveraine importance d'apprendre aux uns l'intérêt qu'ils ont à s'éclairer, & aux autres l'intérêt qu'ils ont à mal faire. Des expériences authentiques démontreroient la nécessité de réformer les instrumens actuels.

L'état des marais salans a occasionné une diminution considérable daus les prix des sels à l'Isle de Ré.

Les eaux-de-vie montent ici de jour en jour : elles sont à 120 & 121 l. les 27 veltes. A Cognac, la premiere qualité est toujours à 135 l.

De Tours, *le* 16 *Juillet.*

C'est encore un Art bien imparfait que

celui de la conſervation des grains. Si parmi les ſecrets qui ſe publient tous les jours, il s'en trouve de bons, on les laiſſe confondus dans la foule de ces vaines recettes qui ne ſervent qu'à amuſer les Lecteurs : ceux qui les éprouvent ne rendent pas compte de leur ſuccès ; & le bien ne ſe fait jamais généralement. L'étuve a beaucoup d'inconvéniens, elle n'eſt pas toujours praticable. Les paniers de M. l'Abbé Vilin ne ſont pas encore aſſez connus. Dans le Nord, on conſtruit des bâtimens que nous ne conſtruirons pas. Nous en ſommes encore aux greniers faits ſans précautions, & pour ainſi dire au haſard. Pourquoi les caves ont-elles donc été condamnées ? On ſe ſouvient du bled conſervé dans celles de la Citadelle de Metz ; les Polonois ont des magaſins ſoûterreins ; les Barbareſques conſervent auſſi leurs grains ſous terre dans leurs matamomores. Dans les greniers, il y a la fermentation & les inſectes à craindre : dans les caves, la fraîcheur empêche les grains de fermenter & les inſectes d'éclore ; leur plus grand inconvénient, c'eſt l'humidité : il s'agiroit donc d'avoir des caves ſeches : il y en a, on peut en conſtruire. Quelques Particuliers de cette Province conſervent dans ces caves leurs bleds pendant plus d'une année, ſans qu'ils s'échauffent, que les inſectes les attaquent, & qu'ils contractent aucune mauvaiſe qualité. Un Habitant de Cormery en a fait conſtruire une pour cet uſage, & il s'en félicite. On en donnera la deſcription... Un Particulier de cette Ville aſſure qu'il a éprouvé pluſieurs fois avec ſuccès un moyen dont on ſe ſert, dit-il, en Allemagne pour éloigner les rats des greniers. On pend par le bec une ou pluſieurs pies mortes, ſans qu'elles ſoient plumées & vuidées, au haut d'un bâton dont l'autre bout eſt fiché dans le tas de bled. La pie ne doit être élevée que de quelques pouces au deſſus des grains : les rats, dit-on, n'en approchent plus. C'eſt un eſſai à faire, qui ne coûte rien.

De Nancy, *le* 28 *Juillet.*

La bonté des récoltes maintient les grains au deſſous du prix modéré dans ce pays & dans les Provinces voiſines.

Cette Ville eſt une de celles où l'on trouve le plus d'établiſſemens en faveur de l'humanité. Il y en manquoit un, ſemblable à celui de Paris, pour les noyés ; il vient d'être formé par nos Officiers Municipaux.

Depuis long-tems, un de nos Médecins s'étoit apperçu que l'on trouvoit rarement des puces dans les couvertures de laine teintes en verd de Saxe. Cette couleur ſe fait avec l'indigo & l'huile de vitriol. Ce Médecin a eſſayé de faire frotter les bois de lit & les meubles infectés de punaiſes, avec une ſimple diſſolution de vitriol de Chypre d'où l'huile de vitriol eſt extrait. En peu de jours, ces inſectes ont diſparu. Il penſe que l'on devroit ſe ſervir dans les Hôpitaux de couvertures de laine de cette couleur ; & que l'on n'auroit qu'à frotter de tems en tems les bois des lits avec cette diſſolution dont les malades n'ont rien à craindre, pour les garantir entiérement de ces inſectes incommodes pour tous & cruels pour ceux qui déjà ſouffroient.

Le 14, la Cour Souveraine a enregiſtré des Lettres-Patentes du Roi, données à Marly, le 26 Juin dernier, qui ordonnent, dans le Duché de Lorraine & de Bar, *l'exécution de la Déclaration du* 22 *Septembre* 1733, *concernant les billets ou promeſſes cauſes pour valeur en argent.* Tous billets ſous ſignatures privées au Porteur, à ordre ou autrement, cauſés pour valeur en argent, autres néanmoins que ceux qui ſeront faits par des Banquiers, Négocians, Marchands, Manufacturiers, Artiſans, Fermiers, Laboureurs, Vignerons, Manouvriers & autres de pareille qualité, ſeront de nul effet & valeur, ſi le corps du billet n'eſt écrit de la main de celui qui ſera ſigné, ou du moins ſi la ſomme portée audit billet n'eſt reconnue par une approbation écrite en toutes lettres, auſſi de ſa main : faute de quoi, le payement ne pourra en être ordonné en Juſtice. Celui qui refuſera de payer le contenu audit billet ſera tenu d'affirmer qu'il n'en a pas reçu la valeur. Tous les billets mentionnés ci-deſſus, faits antérieurement à la date des préſentes, doivent être renouvellés dans l'eſpace de deux ans, ou du moins la demande à fin de renouvellement ou de payement doit en être faite dans le même délai.

De Paris, *le* 2 *Août.*

La ſéchereſſe a fait beaucoup de tort, particuliérement aux vignes. Les raiſins

avoient commencé à pousser vigoureusement : la nourriture leur a manqué, le verjus s'est flétri. Il faut des pluies abondantes pour réparer ce dommage : la moisson exigeroit qu'elles ne fussent pas longues.

Il s'étoit élevé une contestation entre un Distillateur d'eau forte & ses voisins qui prétendoient que les vapeurs exhalées par ses distillations pouvoient être nuisibles à leur santé. Le sage Magistrat qui préside à la Police de cette Ville, a demandé sur ce point l'avis de la Faculté de Médecine. Les Commissaires nommés par la Faculté, après avoir examiné le lieu destiné à la distillation de l'eau forte, la maniere dont elle se fait, la nature des vapeurs & leurs effets, ont décidé en faveur du Distillateur contre les Plaignans. Leur avis motivé contient des réflexions très-propres à rassurer les esprits contre la crainte qu'on a communément du voisinage de certains atteliers.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'une cave propre à conserver les grains, adressée à l'Auteur des Affiches de Touraine par un Habitant de Cormery.

J'ai choisi dans l'intérieur de mes bâtimens le lieu qui m'a paru le plus sec. J'ai fait faire une cave à pouvoir contenir deux cens setiers de bled, mesure de Cormery, c'est-à-dire, autant que mes terres peuvent en rapporter dans deux bonnes récoltes, en ne mettant le grain sur le sol de cette cave, que de l'épaisseur d'un pied tout au plus. J'ai fait pratiquer au dessus de la voûte une ouverture pour y descendre le bled. Quand le bled est dedans, on ferme cette ouverture bien exactement, on la couvre de terre, & on remet par-dessus les carreaux de la chambre à l'ordinaire.

Outre cette ouverture supérieure, on entre encore dans cette cave par une porte qui donne dans une des caves de côté (car il faut remarquer que cette cave à grains est environnée de toutes parts d'autres caves). Cette porte ferme bien juste, & la cave à grains ne reçoit ainsi aucun jour. On peut, si l'on veut, y apporter le bled par la porte ; mais comme il est toujours pénible aux personnes qui sont chargées de de cendre & de marcher dans des endroits obscurs, on préfere de se servir de l'ouverture qui est à la voûte, par laquelle d'ailleurs le grain est bien plutôt versé.

Tout l'intérieur de cette cave est boisé de fortes planches de chêne, & au lieu de pavé sous le grain, il y a un plancher de même bois soutenu sur des poutrelles, ce qui garantit le grain de l'humidité des terres & des murs & ne lui en laisse que la fraîcheur. J'ai regardé cette précaution comme nécessaire, & lorsqu'on est dans le cas de laisser long-tems le grain dans le souterrein, pour l'empêcher de pourrir & de germer.

Quand le bled est ainsi logé dans cette cave, il n'est nullement besoin de le remuer à la pelle ; la fraîcheur naturelle du lieu le tient toujours dans un état de tranquillité qui fait qu'aucune de ses parties ne fermente : & il y seroit plusieurs années sans souffrir aucune altération ; mais avant de l'y déposer, on a grand soin qu'il soit parfaitement sec ; & pour cet effet, on l'étend pendant quelque tems dans un grenier bien aéré, où on le remue souvent ; autrement il ne sécheroit jamais dans le souterrein, & il ne manqueroit pas de s'y gâter.

J'ai voulu pousser mon expérience encore plus loin. J'ai fait mettre dans cette cave du bled battu, mais non-vanné, c'est-à-dire, qui avoit encore ses petites gousses ou capsules ; Il s'est conservé fort bien. Je crois donc que si on étoit obligé de garder du grain plusieurs années, les capsules & la poussiere qui sort des épis étant une fois bien seches, ne contribueroient pas peu à le conserver, parce que ces corps étant poreux & spongieux absorberoient toute l'humidité qui pourroit s'introduire dans le souterrein, & l'empêcheroient de parvenir jusqu'au grain. La farine se conserve aussi à merveille dans ces sortes de caves, & le pain ne s'y moisit pas si-tôt que dans les lieux aérés & même chauds.

Ces découvertes peuvent être fort utiles dans ces Provinces, où les grains sont sujets à se gâter. La dépense d'une semblable cave n'est pas un objet de grande conséquence, sur-tout lorsqu'on la fait faire avec la totalité d'une maison, & qu'on la pratique au milieu de toutes les autres caves. On

eſt bien-tôt dédommagé de cette dépenſe par le profit qu'on trouve à y conſerver ſes grains beaucoup mieux que par-tout ailleurs, & à les y voir moins expoſés aux inſectes, aux vermines & aux vols domeſtiques.

I I.

Moyens de prévenir les effets de la gelée, par rapport aux fruits, adreſſé à l'Auteur des Affiches de Metz par un Habitant de Saint-Diez.

Je crois devoir vous faire part, Monſieur, d'un eſſai qui m'a parfaitement réuſſi, pour garantir les eſpaliers nains & quenouilles, & même les éventails de la gelée qui, trop ſouvent, ſur-tout dans nos Voſges, détruit nos plus flatteuſes eſpérances. La nuit du 21 au 22 Avril dernier, un vent nord-eſt, ſous un ciel calme & ſerein, après une pluie de quelques jours, annonça la gelée. Tous les arbres de mon jardin étoient en fleurs. Dès la veille, j'avois pris la précaution de faire préparer de la paille pour faire des feux : dès quatre heures, je les allumai; & dans l'inſtant, la baſſe région de l'air fut remplie d'une fumée fort épaiſſe. Vers les cinq heures, tout fut gelé, les feuilles & les fleurs étoient durcies & caſſantes. Je ne doutois pas que le ſoleil dont le diſque commençoit à paroître, ne deſſéchât ce que la gelée avoit attendri : j'imaginai de prendre un arroſoir de jardin, plein d'eau d'un ruiſſeau qui mouille les bords de mon terrein : j'arroſai de la tige en bas les eſpaliers les plus fleuris. La gelée fut ſi forte que, dans l'inſtant, l'eau ſe congeloit & ſe perloit au bout de toutes les feuilles. Je recommençai mon expérience ; j'arroſai de nouveau, poiriers, pommiers, pêchers, indifféremment ; je montai même ſur une chaiſe pour donner plus de force à mon aſperſion. La ſuperficie des fleurs ſe gâta une heure après le lever du ſoleil. Je crus m'être trompé ; & j'étois, pour ainſi dire, fâché contre moi même; mais quelle a été ma ſurpriſe, quelques ſemaines après, de voir que de tout mon jardin où il y a plus de deux cens eſpaliers, les ſeuls arbres arroſés ont été chargés de fruits en très grande quantité ? je crois même avoir remarqué qu'ils ont eu beaucoup moins de chenilles que les autres.

I I I.

Bâtiment de mer d'une nouvelle conſtruction.

M. Nils (Nicolas) Knape : Suédois, Capitaine de vaiſſeau, demeurant à Oncala, à peu de diſtance de Gothenbourg, a imaginé ce nouveau bâtiment qu'on a conſtruit, ſous ſa direction, dans le chantier de cette Ville. Sa principale deſtination eſt pour la pêche ; mais il peut être monté pour différens uſages. On l'a d'abord appareillé en huker ; on en fait aiſément une polacre, une tartane, un briig ; enfin on lui donne toute ſorte de formes propres à la navigation. Après lui avoir fait ſubir toutes ces métamorphoſes, on le remet avec ſes trois mâts & ſes voiles, dans ſon premier état de navire pêcheur. On aſſure qu'il ne reſſemble à aucun autre bâtiment connu en Europe. Le premier uſage que l'Inventeur s'eſt propoſé d'en faire, c'a été de s'en ſervir pour la pêche des houmars & de les y charger vivans pour la Capitale.

I V.

Uſage des carottes pour la nourriture des chiens.

M. Gray, riche Propriétaire du Comté de Suffolck en Angleterre, a derniérement eſſayé de nourrir ſes chiens de chaſſe avec ces racines bouillies. Ils les ont mangées avec avidité, & en ont paru très-friands. Cette nourriture les tient gais, frais, alertes. On aſſure qu'elle les préſerve de la gale ; on préſume même qu'elle peut forr contribuer à les garantir de la rage. Il eſt néceſſaire de faire bouillit les carottes. M. Gray mêle avec, un quart de leur poids en viande. Cependant ce mélange eſt ſuperflu; les chiens s'accommodent aſſez bien des carottes ſeules.

On ajoute que ces racines ſont un excellent remede pour guérir les chevaux pouſſifs.

V.

A V I S.

Les perſonnes qui deſireront faire venir des vins du Dauphiné & de la côte du Rhône, pourront s'adreſſer à Paris au Bureau

Royal de Correſpondance, rue des Deux-Portes Saint Sauveur; & à Grenoble à M. Boyer, Directeur des lits militaires.

On a actuellement une partie de vin blanc du Rhône, parfait & du meilleur choix.

V I.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 27 Juillet 1774, au Samedi 30 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 17, 20 à 25 livres *le ſeptier; idem* au Port de la Grêve, de 21 à 23 l. 10 ſ.; le ſeigle, de 9 l., 9 l. 5 ſ. à 10 l. 5 ſ.; l'orge, de 6 l. 5 ſ., 7 l. 5 ſ. à 8 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

V I I.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 27 Juillet 1774, au Samedi 30 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14 l. 5 ſ., 15 l. 10 ſ. à 17 l. *le ſept.; id.* au Port de la Greve, de 14 l. 10 ſ. à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 3 Août 1774, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 30 à 31; *id.* nouveau, de 29 à 30; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V I I I.

Changes de Paris, *du 3 Août* 1774.

Amſterdam	55 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	30 $\frac{5}{8}$ à $\frac{11}{16}$
Hambourg	181 $\frac{3}{4}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août*, ...	$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 3 Août 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	718		
Du Perou à	710		
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piaſtres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Lundi* 1.	*Mardi* 2.	*Mercredi* 3.
COMP. D. IND.			
Actions à 3 coup	1772 $\frac{1}{2}$ 77 $\frac{1}{2}$ 80	1790 95 . . .	1795 92 $\frac{1}{2}$ 90 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	224	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	369	372	374 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 22 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 26 Décembre.*

S. M. a remarqué dans ses voyages beaucoup d'abus à réformer, & en conséquence il se réforme beaucoup d'abus. Dans le dernier, Elle avoit particuliérement reconnu la dégradation des bois, causée par les Campagnards qui vont s'y pourvoir de chauffage, & par les Chasseurs qui s'y frayent des routes. Une Commission vient d'être établie pour veiller à ce que ces dégâts soient très-rigoureusement punis. Mais avoir à punir est toujours un malheur; car la peine est un nouveau mal qui ne répare point le premier. Souvent des institutions fort simples rémédient plus efficacement aux abus que toutes les voies de rigueur. Par exemple, le pauvre Paysan est autorisé à ramasser le bois morr, & souvent il fait du bois mort, s'il ne s'en trouve pas assez à sa portée. Il ne faut pas lui envier une ressource: qu'on lui procure du chauffage sans qu'il aille le chercher. Les Gardes pourroient être chargés de recueillir le bois & de le porter chez les Magistrats ou autres Officiers; & ces Officiers de le faire distribuer gratuitement aux pauvres auxquels on ne laisseroit ainsi aucun prétexte pour porter la coignée dans les forêts. Ces soins ne feroient pas augmentation de dépense; ou cette augmentation seroit si légere qu'on ne sçauroit acheter à plus bas prix la conservation d'une production si essentielle.

On vient de publier un remede que l'on dit être souverain contre l'épilepsie. La recette en est courte & simple. On commence d'abord par préparer le malade par de bons purgatifs. Ensuite on lui fait prendre pendant neuf ou dix jours une petite portion du fiel d'un jeune bouc mêlé avec du miel. Il faut commencer le traitement les premiers jours de Mai: le malade doit s'abstenir de vin & autre liqueur semblable pendant une année entiere. Cette recette ne paroit pas dangereuse, & la guérison coûteroit peu.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 4 Janvier.*

Les Anciens de la Société pour l'encouragement des Arts & des Métiers utiles, ont déclaré à la Séance publique tenue le mois dernier, que personne n'avoit répondu d'une maniere satisfaisante à la question suivante: *quels seroient les genres de travaux les plus convenables pour les Maisons d'ouvrage, de correction, des pauvres, des orphelins, des gens du plus bas étage, rélativement à la situation & à l'état de la Ville de Hambourg?* Les pieces envoyées tant par les Habitans du pays que par les Etrangers, n'ont servi qu'à persuader la Société qu'on ne guérissoit pas la misere par des travaux

stériles, & qu'elle n'avoit point à attendre de solution suffisante. En conséquence, ce sujet ne sera plus proposé. Cependant parmi les Ouvrages qui ont concouru, on a distingué ceux de M. J. L. Rhune de Pétersbourg, & de M. J. G. Keller, Inspecteur de la Maison des Orphelins de Zell; & ces Auteurs ont reçu, chacun, une médaille d'or de dix ducats.

M. Westfeld de Buckebourg, Conseiller de la Chambre, a remporté le Prix proposé rélativement à la question, *quels sont les meilleurs moyens de préserver le fer de la rouille dans les lieux où il est le plus exposé à l'eau & aux injures de l'air?* L'Auteur entre dans une foule de détails aussi utiles que curieux. Il voudroit que l'on forgeât le fer en barres rondes plutôt qu'en barres quarrées, qu'on les trempât dans l'huile de baleine ou autres graisses pendant qu'elles sont rouges, qu'on les limât de façon à les unir le plus qu'il est possible, qu'après y avoir versé dessus de l'eau de plomb, on les essuyât bien avec un linge, qu'on les frottât ensuite avec de l'huile de lin, qu'on les remît au feu, & qu'on les y laissât jusqu'à ce qu'il se formât sur la superficie une espece de vernis noir &c. On imprime cet excellent Mémoire dont nous espérons donner une traduction.

ITALIE.

De Rome, *le 21 Décembre.*

S. S. vient de révoquer le privilége exclusif de la fabrication de l'amidon & de la poudre de Chypre, accordé il y a quelques mois au sieur Philippe Leschi. Les motifs de cette révocation sont remarquables.

S. S. déclare, dans son Chirographe du 7 du courant, qu'Elle est naturellement inclinée à supprimer les priviléges quoique anciens, & sur tout ceux qui s'opposent à l'ampliation du commerce & de l'industrie, comme on le voit par l'abolition de celui des eaux-de-vie, malgré une perte de plus d'un millier d'écus qui en résultoit pour le Fisc... Les Solliciteurs de la fabrication exclusive de l'amidon avoient exposé que les exhalaisons émanées des matieres employées dans sa composition infectoient l'air dans les lieux murés. Il a été prouvé, par le témoignage général des familles établies autour des anciennes Fabriques depuis plus de soixante & dix ans, qu'elles ne causoient ni maladies ni incommodités quelconques; & le Souverain Pontife ajoute que l'expérience de tant d'années est plus que suffisante pour maintenir les avantages que le Public retire toujours de la liberté naturelle de toute sorte d'ouvrage & de Manufacture, *profitti che sempre derivano al Publico dalla natura libertà di qualsivoglia opificio e Manufattura...* Les Solliciteurs avoient ajouté que les anciens Fabricans mêloient des drogues dangereuses dans ces poudres: on a prouvé que cette imputation étoit calomnieuse... Enfin les Privilégiés avoient allégué que les Amidonniers mettoient un prix arbitraire & cher à la poudre de Chypre, & qu'eux ils la donneroient à meilleur marché: S. S. n'a pas tenu compte de cette misérable allégation, toujours avancée par les Monopoleurs, afin que la concurrence ne les empêche pas de vendre au prix qui leur convient... Si le sieur Leschi fait de l'amidon meilleur à meilleur marché que les autres, il n'a que faire de privilége pour que tout ce commerce tombe dans ses mains; car il n'y a pas un Acheteur qui ne préfere ce qui vaut mieux & coûte moins.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 6 Janvier.*

On écrit de Philadelphie que jamais les Habitans n'ont donné des marques de mécontentement plus promptes & plus générales qu'à l'arrivée du thé de la Compagnie des Indes. Il paroît que les Colonies sont dans la plus ferme résolution de ne pas payer un droit de trois sous par livre, ou tout autre droit tendant à un projet de taxation.

On mande de Gibraltar qu'un navire Suédois chargé de cinq mille sacs de bled pour Gênes a coulé à fond dans la Méditerranée, & que tout a péri, bâtiment, cargaison, équipage.

Suivant les nouvelles d'Irlande, le consentement royal a été donné à plusieurs Bills pour la levée d'un droit additionnel sur la biere, le tabac, les vins &c; celle de nouveaux droits applicables au payement des intérêts du nouvel emprunt &c... On a rappellé dans les Communes l'Acte vraiment capital d'*Habeas corpus* en vigueur en Angleterre, lorsqu'on a traité d'un Bill pour

mettre les Sujets à couvert de l'oppreſſion... La ſouſcription de 250,000 l. d'annuités en tontines a été bientôt remplie à Dublin...

On a calculé que l'Irlande payoit annuellement un million ſt. en taxes publiques & autant en taxes particulieres; & l'on compte que les droits & impôts levés en Angleterre & en Ecoſſe montent à environ onze millions, indépendamment de trois millions de taxes de Province & de Paroiſſes.

Les pluies ont occaſionné beaucoup de pertes dans divers cantons. On écrit de Newcaſtle que les bas fonds ſont ſubmergés, & qu'il eſt tombé beaucoup de neige ſur les montagnes.

Il circule aujourd'hui beaucoup plus d'eſpeces d'argent qu'il n'en a circulé depuis bien des années. Cette abondance eſt attribuée à la crainte qu'on a que le Parlement ne faſſe à l'égard de ces eſpeces ce qu'il a fait à l'égard des eſpeces d'or.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Briançon, *le* 31 *Décembre.*

Depuis quelques jours, il régne ici un froid exceſſif: il eſt actuellement au huitième degré au-deſſous de la glace.

De Mont-Dauphin, *le* 5 *Janvier.*

La nuit du 31 Décembre, à deux heures & un quart du matin, nous reſſentimes une ſecouſſe effrayante de tremblement de terre; un grand nombre d'Habitans ſortirent de leurs lits. Les Soldats qui étoient dans le Corps-de-garde allerent ſur la Place d'armes, ſans ſçavoir à quelle cauſe attribuer ce mouvement violent. Le ſol s'eſt trouvé entr'ouvert en divers endroits, & l'on a craint l'éruption de quelque volcan. Cet événement occaſionnera ſans doute un examen d'autant plus ſérieux de la ſituation de cette Place, que le Gouvernement y fait faire beaucoup de travaux.

De Lyon, *le* 13 *Janvier.*

Après un automne & un commencement d'hiver aſſez doux, il eſt ſurvenu des neiges aſſez abondantes & des gelées aſſez fortes. Les premieres ont garanti les grains contre les effets des ſecondes, & quelque durée ou quelqu'intenſité que celles-ci puiſſent avoir, il n'y a rien à appréhender pour les germes confiés à la terre pendant les mois d'Octobre, Novembre & Décembre.

Nous avons bon nombre de bateaux chargés de bled amarrés à nos quais; le prix de cette denrée ſe ſoutient à l'avantage du Cultivateur, ſans être trop onéreux au Manufacturier qui voudroit toujours l'avoir pour rien. Une partie de ce bled deſcend par le Rhône; une autre partie ſe débite dans tout le territoire de nos alentours qui ne ſont rien moins que fertiles. Il paroît que cette branche de commerce a, dans ce moment-ci, le mouvement néceſſaire pour aſſurer ſa proſpérité, ſans pouvoir inſpirer d'inquiétude un peu ſenſible, même parmi le Peuple le plus ignorant, lequel eſt toujours le plus facile à s'alarmer.

La Verrerie élevée dans le Fauxbourg de Serin travaille plus qu'elle ne l'avoit encore fait, parce que l'on y a conſtruit un four plus grand & ſupérieur à pluſieurs égards à celui qui exiſtoit. On s'y renferme dans les articles de commerce connus ſous les noms de boufferie, gobletterie & aſſortimens. On entend, par ces expreſſions, les inſtrumens de Phyſique, de Chymie &c, les petits gobelets & verres à pied, les fioles & les caraffes. On n'y fabrique ni bouteilles ni verres à vitres. Ces deux objets, bien plus conſidérables que les autres, ſe traitent dans les grandes Manufactures établies à Pierrebénite & à Givors, dans le Lyonnois.

Les Entrepreneurs de la nouvelle Verrerie travaillent en verre noir & en verre blanc qu'ils eſperent fabriquer dans toute la perfection poſſible; mais ils ne penſent point encore à faire du criſtal.

On peut s'adreſſer, pour avoir de leurs ouvrages, au *ſieur Laboré, Directeur & Aſſocié de la Manufacture de Verrerie, au Fauxbourg de Serin.*

Les métiers en étoffes de ſoie, ci-devant abandonnés, ſont en partie remonté, & les Maîtres-Marchands voudroient aujourd'hui trouver beaucoup de Maîtres Ouvriers en état d'en monter davantage. Mais la plûpart de ceux-ci ſont dans la miſere, & les Compagnons leur manquent. Il eſt difficile

de se flatter que ces Artisans expatriés reviennent, parce que le profit du travail ne sçauroit les tenter; les façons se payent à peu près comme elles se payoient il y a quelques années, mais les denrées, & surtout le bois, se payent bien différemment.

Entre les tissus nouveaux que l'on a fabriqués pour cet hiver, on peut remarquer des étoffes piquées sur le métier en sorte qu'on les leve de dessus l'ensuple doubles & garnies de coton. Pour comprendre cette fabrication, il faut connoître d'abord le métier à toiles ou étoffes sans lisieres présenté à l'Académie de Lyon en 1771 par un de ses Membres, & dont l'armure a été donnée dans un des Journaux de M. l'Abbé Rozier. Sur ce métier, dont la chaîne supérieure est disposée pour satin, & l'inférieure pour taffetas, on établit un semple, un cassin & un poil pour exécuter à la tire une piquûre à travers les deux étoffes.

Pour pouvoir les garnir en coton, il faut passer dans les antépénultièmes dents du peigne qui sont remplies, deux ou trois fils assez forts pour servir de lisieres ou lances d'une navette chargée de coton filé lâche, & que l'on passe à mesure que l'étoffe avance. Ainsi il se fabrique ici trois corps d'étoffe à la fois, un en satin & un en taffetas unis par leurs lez, & formant comme un sac. Entre deux, se fabrique un tissu de coton un peu plus étroit qui flotteroit dans le sac s'il n'étoit retenu par les points de piquûre formés par les points de la tire, & qui réunissent le tout selon le dessein que l'on a voulu. Jusqu'à présent, on n'a fait que de petits carreaux.

De Nancy, *le 15 Janvier.*

On a ci-devant annoncé une Brochure imprimée de cette Ville, par laquelle l'Auteur entreprend de prouver qu'il en coûteroit beaucoup moins pour couvrir les édifices en cuivre rouge qu'il n'en coûte pour les couvrir en plomb. Aujourd'hui un Critique refuse absolument au premier de ces métaux les avantages qu'on vient de lui attribuer. Il prétend qu'il ne faut tout au plus que six livres de plomb pour couvrir un pied quarré, & qu'il ne coûte que sept sous la livre; ce qui feroit trente-trois sous de dépense de moins que ce qu'il en coûteroit pour le cuivre. C'est aux gens de l'Art & aux Marchands à vérifier laquelle des deux assertions est exacte. Le Critique fait une observation plus importante: il soutient que le cuivre se couvriroit de verd-de-gris, & que l'eau qui découle des toits étant employée à abreuver les animaux & même à divers usages dans la cuisine, il en résulteroit des accidens funestes. On répondra que le cuivre exposé au grand air se brunit & ne prend pas le verd-de-gris: mais qui seroit assez hardi pour boire de l'eau qui auroit séjourné dans ce cuivre bruni, avant que cette prétention ait été appuyée par l'expérience? Ici le Critique oublie l'usage très-commun & sans inconvénient connu des fontaines de cuivre; & l'Auteur de la Brochure n'a proprement à se justifier que sur les prix des matieres.

Le prix commun du froment dans les principaux Marchés de ces Provinces roule autour de 18 livres, le septier de Paris. Depuis le commencement de Janvier, tems des neiges & des gelées, il a subi une baisse légere. Quoiqu'il ait été ci-devant trouvé cher, il n'a pas été beaucoup plus haut qu'il ne l'est à présent, & il auroit été regardé dans d'autres Provinces comme un prix très-médiocre.

On éleve beaucoup d'oyes sur les rives de la Meurthe. Une maladie cruelle s'est manifestée parmi ces animaux dans les villages de Jarville, de la Neuveville, d'Art-sur Meurthe, & autres lieux de nos environs. Ils périssent en grand nombre sans qu'on connoisse ni le remede ni la cause du mal. En peu de tems, il en est mort plus de six cens dans quatre ou cinq villages. On demande s'il y a eu des exemples d'une pareille mortalité, si l'on y a trouvé des remedes, & s'il est quelques précautions à prendre pour le présent & pour l'avenir? Mais pour obtenir une réponse satisfaisante, il seroit nécessaire que l'on décrivît la maladie, sans quoi il n'y a que des avis vagues à donner. Il a été parlé, l'année derniere, dans la *Gazette d'Agriculture*, d'une mortalité essuyée par cette espece de volaille en Allemagne, & d'un remede fructueusement employé par un Econome du pays: le mal & le traitement y sont décrits avec exactitude.

De Paris, *le 20 Janvier.*

Edit du Roi, donné à Compiegne au mois

d'Août 1772 ; registré en la Chambre des Comptes le 6 Novembre audit an, portant création de l'Office de Receveur Général des Vingtièmes & Capitation de la Ville de Paris. La finance sera de six cens mille livres. A la cessation de chaque vingtième, il en sera remboursé deux cens mille livres. Il est attribué audit Office trente mille livres par an de gages sur le pied de cinq pour cent de la finance, & en outre trois mille livres de taxations fixes par chacun an ; lesquels gages & taxations diminueront à mesure qu'il sera fait des remboursemens de la finance.

Arrêt du Conseil d'Etat du 13 Avril 1773, *qui commet* Jean-Baptiste Bossuat *pour faire pendant six années* (à commencer au 1 Janvier 1775) *la régie des droits réservés & des sous pour livre desdits droits*, droits attribués aux différens Offices d'Auneurs, Contrôleurs, Visiteurs des toiles, des draps, Jurés-Vendeurs de poisson de mer, Mesureurs de grains, Jurés-Mouleurs &c. de charbon, Visiteurs & Contrôleurs de poids & mesures ; & droits établis pour le payement du don gratuit.

Autre du 19 Octobre, *qui confirme une Ordonnance de M. l'Intendant de Champagne, & condamne le sieur Pierret au payement du droit de franc-fief de la portion de la Seigneurie de Chavange, par lui acquise le 30 Juillet 1763, & par lui revendue le 16 Novembre 1770, & ce sur le pied d'une année de revenu.* Cet Arrêt juge 1°. que, sans avoir égard aux précédentes liquidations, le franc-fief est toujours dû sur le pied d'une année du revenu du bien y sujet, & suivant la déclaration que les redevables sont tenus de faire. 2°. Que ce droit, quoique le redevable ne soit plus en possession & n'ait joui que quelques années, doit être payé en entier, dès que la demande en a été faite par une contrainte signifiée avant la dépossession.

Autre du 21 Octobre, *qui casse une Sentence du 22 Mai 1773, par laquelle le Lieutenant du Bailliage de Dole en Franche-Comté a fait défenses au Greffier de ladite Jurisdiction de percevoir au profit du Roi les huit sous pour livre de ses vacations en Ville & en Campagne.....*

Autre du 11 Décembre, *qui commet le sieur Vannesson, pour & au lieu du sieur Gaugenot de Croissy, faire les mentions ordonnées par l'Edit de Mars 1760, sur les quittances de finance des Offices sur les Ports, & les contrats de rentes dûes par les Communautés desdits Officiers.*

Autre du 23 Décembre, *qui commet J. B. Roussel pour, à compter du 1 Janvier 1774, faire la régie & la perception des droits & émolumens appartenans, non-aliénés, de plusieurs Chancelleries près différentes Cours & Présidiaux du Royaume.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait d'une Lettre de M. Hell, Bailli d'Hirsingen, relative à celle de M. Bonet de Treiches, sur les pommes de terre. A Hirsingen, 28 Décembre 1773.

.....

J'ai lu la lettre de M. Bonet de Treiches, insérée dans votre Gazette du 25 de ce mois, page 821.

Pour éclaircir ses doutes & le guérir de son incrédulité, il faudroit, Monsieur, qu'il pût faire un tour dans ce pays-ci. Il apprendroit que, sans les pommes de terre, la moitié des Habitans des montagnes seroit morte de faim pendant la cherté des grains qu'il y a eu ces dernieres années.

Il apprendroit qu'un demi-arpent de pommes de terre nourrit une famille entiere pendant toute l'année.

Il apprendroit que les pommes de terre ne détériorent pas les champs ; bien au contraire, il verroit que les Propriétaires donnent, sans rente & sans rétribution, de leurs champs aux pauvres, à condition que ceux-ci y planteront des pommes de terre ; & qu'eux-mêmes sement ensuite du froment ou de l'épeaute dans les mêmes champs aussi-tôt que les pommes de terre en sont tirées.

Il verroit que les Laboureurs font du pain en mêlant des pommes de terre avec de la farine d'avoine & de vesces, & que ce pain est très-savoureux & meilleur que s'il y avoit un tiers de froment. Il verroit que cette méthode leur donne plus d'aisance, en les mettant à même de vendre plus de froment.

Il y apprendroit à manger les pommes de terre, à les trouver bonnes, & finiroit sûrement par leur faire réparation d'honneur.

Je connois dans nos environs plus de 100 familles qui n'ont qu'un *demi arpent* ou un *quart* de terre, quelques-unes même n'en ont que la jouissance pour un an. La femme & les enfans bêchent & piochent cette terre, & y portent tout ce qu'ils peuvent ramasser d'engrais ; le mari aide à donner la derniere façon au champ & à planter les pommes de terre : ceux-là les sarclent, les labourent & les buttent. On en tire pour le besoin dès le mois d'Août, & en automne on en fait une abondante récolte qui nourrit *toute la famille toute l'année*, parce qu'on les conserve crues jusqu'au mois de Septembre, en les tirant lorsque les gelées ne sont plus à craindre, de la cave ou des trous où les pauvres les enfouissent pour les garantir de la gelée, & en les plaçant dans un lieu sec. En les coupant par tranches ou en les réduisant en farine lorsqu'elles sont cuites, & en les faisant sécher sur le fourneau pendant l'hiver, on les conserve pendant plusieurs années.

J'oubliois de vous dire qu'on choisit pour la culture des pommes de terre un fonds léger ou sablonneux, plutôt sec qu'humide, par préférence aux autres ; & que les terreins dans lesquels les eaux séjournent n'y sont pas propres.

Je voudrois que M. de Treiches pût être témoin des repas de ces familles ; il verroit le contentement, même la gaîté & la santé des peres & meres, & des enfans gros & gras, assis autour des pommes de terre.

J'ai l'honneur d'être &c.

I I.

Graine pernicieuse souvent mêlée avec le seigle & autres grains à pain.

En publiant dans le N°. 97 de notre Gazette les observations de M. Renou, Chirurgien à la Pommeraye, sur une épidémie essuyée dans le Bas-Anjou, nous avons remarqué combien l'opinion vraie ou fausse qui attribue à l'ergot les maladies les plus graves, pourroit devenir funeste par l'effet qu'elle auroit de nous détourner de la recherche des vraies causes de ces maladies ; ou de celles qui y coopéreroient. On a vu qu'une espece de seigle gâté avoit occasionné une épidémie dans le Bas-Anjou, pendant qu'on n'a jamais remarqué qu'il y soit arrivé aucun accident par l'usage du seigle ergoté. Par l'extrait que le Bureau d'Agriculture du Mans a eu la bonté de nous envoyer de sa Séance du 30 Novembre dernier, on voit qu'un canton du Maine a été affecté de maladies causées par des seigles viciés & mêlés de graines & d'herbes étrangeres.

On remarqua en 1769 à Milan, dans l'Hôpital fondé pour les Mendians trop communs dans la Ville, que le nombre des morts y augmentoit considérablement sans qu'on pût attribuer cette mortalité à d'autre cause qu'à quelque mélange pernicieux introduit dans le pain. En conséquence le Gouvernement chargea MM. Pierre Moscati, Michel Rosa, Jean Videmar, François Franchelti, Docteurs en Médecine, & M. Jean Ambroise San-Giorgio, Directeur de l'Hôpital, de travailler à découvrir quelle étoit la matiere qui rendoit le pain si malfaisant. Si l'Italie avoit été imbue du préjugé relatif à l'ergot autant que le sont la France & l'Allemagne, peut-être n'auroit-on pas douté que ce grain avorté ne fût la source du mal ; & quand on ne doute pas, on ne cherche pas à s'instruire ; & quand on s'abuse tranquillement sur les causes, les effets s'étendent & s'aggravent rapidement. Les recherches des Commissaires Milanois viennent d'être publiées par ordre de la Cour, ainsi que nous l'avons annoncé : nous allons rendre compte des résultats.

Ces Commissaires croyent être certains que ces maladies extraordinaires provenoient d'une graine nommée en Lombardie *covetta* & en Toscane *codetta*, à cause d'une petite queue par laquelle elle se termine. Elle croît parmi le seigle dont les Paysans Lombards croyent qu'elle n'est qu'une espece dégénérée. Ils se trompent : c'est un végétal particulier qui se reproduit de lui-même. On lui attribue les caracteres du *cynosurus echinatus* de Linné, le *gramen spicatum echinatum locustis unam partem spectantibus* de Tournefort. Jean Schewchzero assure avoir trouvé de cette graine dans les champs de Pise & de Florence. M. Videmar rapporte que Micheli la nomme

dans ſon *Hortus*, *gramen ſpicatum elatius locuſtis unam partem ſpectantibus*. Mais on ne ſçait pas de quel *Hortus* il s'agit, ce nom ne ſe trouvant ni dans celui de Piſe par Tilli, auquel Micheli a eu beaucoup de part, ni dans celui de Florence publié par M. Targioni. La covetta eſt *culmifera gramini folia*. Elle aime les lieux humides & ſur-tout le voiſinage du ſeigle. La forme de ſon grain contient une *ſubſtance glutineuſe animale* à laquelle nos Obſervateurs Milanois attribuent la propriété nutritive, ſelon l'opinion de Beccari, aujourd'hui moins accréditée. C'eſt une circonſtance très-remarquable que la préſence de cette ſubſtance dans le grain de la covetta, puiſqu'on ne l'a encore trouvée que dans le froment & l'épautre. M. Roſa atteſte que ſon domeſtique ayant mangé pluſieurs fois du pain dans lequel il étoit entré de cette graine, en a toujours reſſenti les mêmes effets que de ce qu'il appelle *pane logliato*, pain d'ivraie ou infecté d'ivraie...

En attendant que cette matiere ſoit mieux éclaircie, le fruit à recueillir des obſervations précédentes, c'eſt qu'il importe ſouverainement de nettoyer parfaitement les grains de maniere qu'ils ne ſe trouvent mêlés avec aucune ſorte de graine étrangere.

III.

De la maladie des beſtiaux appellée feu volant.

Quelques Economes ont envoyé des obſervations à la Société Economique d'Hanovre ſur cette maladie qui a emporté dans le pays une très-grande quantité de veaux. M. Schlecker aſſure que l'expérience l'a convaincu que ce mal ne provenoit que d'un échauffement de ſang occaſionné par la mauvaiſe coutume que l'on a, lorſqu'on ſevre les veaux, de les nourrir de feves, de veſces, de lentilles ou de pois égrugés. Avant qu'il s'en fût apperçu, il perdoit tous les jours de ſes veaux, & ces pertes ont ceſſé dès qu'il a eu ſubſtitué à ces légumes l'orge égrugé. Il a eu ſoin auſſi de les faire ſaigner après la S. Michel.

Un autre Econome très-expérimenté a de ſon côté obſervé que cette maladie avoit fait périr beaucoup de veaux qui n'avoient jamais mangé de feves égrugées &c. Il tient que la ſaignée vaudroit beaucoup mieux au printems, lorſqu'on envoye le bétail dans les prairies, qu'en automne.

D'après les obſervations anatomiques que l'on a faites ſur les veaux & les porcs morts du feu volant, on a reconnu que la maladie provenoit d'indigeſtion & de conſtipation, & qu'ainſi on pouvoit ſe flatter de la guérir par des laxatifs. Le ſavon mêlé avec un peu de rhubarbe eſt un remede preſque généralement efficace pour les beſtiaux atteints de ce mal.

IV.

Fonderie.

Le ſieur Bettend, Fondeur & Ouvrier en cuivre, demeurant à Luxeul en Franche-Comté, poſſede entr'autres ſecrets relatifs à ſon Art, le ſecret très-important & juſqu'à préſent inconnu, à ce qu'il paroit, de ſouder une cloche caſſée ou fendue, de quelque poids qu'elle puiſſe être, ſans la déplacer de ſon beffroi, & même d'en rejoindre les morceaux caſſés & de la rendre, dit-on, plus harmonieuſe que quand elle étoit neuve. Il vient d'en faire avec ſuccès l'épreuve dans l'Abbaye de Luxeul & dans pluſieurs Paroiſſes voiſines. Les frais de cette méthode ne montent qu'à un quart de ceux de la refonte. Cet Artiſte offre ſes ſervices au Public. On peut lui écrire directement à Luxeul, en affranchiſſant les lettres. Il ſe tranſportera par-tout où il ſera demandé.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 12 Janvier 1774, au Samedi 15 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 23 liv. 10 ſ. à 27 l. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Grève, de 25 à 28 l. Le ſeigle, de 10 l. 10 ſ., 13 à 13 l. 5 ſ.; l'orge, de 9, 9 liv. 15 ſ. à 10 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 12 Janvier 1774 au Samedi 15 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 ſ. à 20 liv. *le ſeptier.*; *idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 19 Janvier 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 10 à 20 l. 10 ſ.; le cent de foin vieux, 1re. qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxb. S. Laurent, de 18 l. 5 à 19 l. 10 ſ.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 19 Janvier* 1774.

	#	S		
Or de Portug. à . . .	730			MARC.
Du Mexique à . . .	722			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10		OBCE.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		MARC.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piaſtres à	49			

CHANGES DE PARIS, *du 19 Janvier* 1774

Amſterdam	53	$\frac{7}{8}$
Londres	29	$\frac{7}{8}$
Hambourg	187	
Madrid	15	3
Cadix	15	
Livourne	95	$\frac{1}{2}$
Gênes	93	$\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{7}{8}$ p.	$\frac{0}{0}$ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Lundi* 17.	*Mardi* 18.	*Mercredi* 19.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1472 $\frac{1}{2}$ . . .	1472 $\frac{1}{2}$ . . .	1472 $\frac{1}{2}$ . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	182 . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	340	338. . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois* 1773.

Du Sam. 15 Janv. 1774		Du Lundi 17.		Du Mardi 18.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Lenoir, ſix prem. mois 1773.	M.	Delamotte, ſix p. mois 1773.	L.	Defrance, ſix p. mois 17773.	L
Caron, *idem.*		Thevenin, *idem.*		Cauchy, *idem.*	
Goſſey, *idem.*	P.	Creuzé, *idem.*	M.	Viellard, *idem.*	N
Delarue, *id.* à tout. let.		Maſſon, *idem.*		Marſollier, ſix d. mois 1773.	D
Clouet, ſix dern. mois 1773, à toutes lettres.		Certain, *idem.*	P.	Defays, *idem* à t. le	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

Sophie-Magdeleine, commandés par le Cap. Gabriel Stroem & par le Capit. Charles-Gustave Ekeberg, mirent à la voile le 17 du courant.

Le Magistrat a vérifié qu'il restoit encore, dans cette Ville, de l'année derniere des provisions assez considérables de grains & de sel, indépendamment de ce qu'il s'en trouve dans les magasins de la Couronne, chez les Brasseurs & chez les Boulangers.

On dit que M. Bagge, Négociant de cette Ville, a obtenu le privilége exclusif de la pêche du Groenland, & qu'il a fait venir de Halum des harpons & des Pêcheurs. Cette nouvelle paroît très-douteuse, attendu que la pêche est une mine du subsistances ouvertes par la nature à tout le monde, que la subsistance du Peuple ne peut être recueillie & lui être offerte par trop de mains, que ce qui est possible à M. Bagge l'est à une foule de Citoyens ses égaux, que cette entreprise n'est point étrangere à nos Compatriotes, & que nous sommes intéressés à étendre notre concurrence contre les autres Nations au lieu de la restreindre. Le Gouvernement est très-attaché aux saines maximes dont il ne s'écarteroit qu'autant qu'il y seroit forcé par les circonstances, & dans la vue de ramener l'ordre & plus vite & plus sûrement, aussitôt que l'instruction & l'expérience auroient désabusé les esprits.

ALLEMAGNE.

De Dantzick, *le 6 Février.*

Le sel est, en vertu du monopole, excessivement cher. Les Troupes légeres de Gardes se multiplient pour soutenir les Receveurs des nouvelles Douanes & contenir les Contrebandiers qui sont en force. On dit qu'actuellement le Peuple Brandebourgeois & Prussien ne voit pas de bon œil les Etrangers dont le génie a produit cette invention & autres semblables.

On assure que le canal de Bromberg est achevé & qu'il ne reste plus qu'à mettre les portes aux écluses. Il est maintenant question d'un nouveau canal à ouvrir sur un nouveau terrein à acquérir pour pousser la communication plus avant avec le commerce intérieur de la Pologne.

De Vienne, *le 8 Février.*

Il est tombé ici une quantité prodigieuse de neige. Le froid est devenu si vif que le thermometre de Réaumur est descendu à 9 degrès au-dessous de la congélation... On se flatte de recevoir bientôt des Provinces démembrées, des nouvelles intéressantes pour le commerce & les finances. Pour y attirer une population nombreuse, on accorde des encouragemens, entr'autres, liberté de conscience aux Etrangers. On compte déjà dans ces Provinces trois millions d'Habitans, dont quatre cens mille Juifs.

De Darmstadt, *le 12 Février.*

Des Particuliers ont annoncé aux Négocians & Fabricans de ces cantons qu'un Prince qu'ils ne nomment pas accorderoit à ceux qui voudroient établir des Manufactures & de nouvelles branches de commerce entre Kayserslautern & Saarbruck, des emplacemens convenables pour les édifices, des avances de bois de construction, des Ouvriers au prix le plus bas, une entiere immunité personnelle pendant dix ans, libre exercice de quelque Religion que ce soit : il y a dans le pays beaucoup de bois de chauffage & de charbon de terre. Ces promesses ne paroissent nullement autorisées & garanties. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en beaucoup d'endroits il s'est formé divers établissemens de ce genre non-moins avantageux aux Agens de l'industrie & du commerce. Les Voyageurs qui passent aujourd'hui par ces lieux, y trouvent beaucoup d'habitations mais désertes, comme si la guerre ou la peste les avoit ravagés : la population vagabonde s'en est allée comme elle étoit venue, mais en nombre infiniment plus petit. Dans les Villes, les Entrepreneurs étrangers bâtissent ; quand ils ont bâti, ce sont des maisons à vendre au profit du Suzerain. Il y en a, (New... par exemple) où l'on trouve protection & liberté de conscience à tant par jour : lorsque le protégé n'a plus rien, on lui expédie gratis un passeport, & il lui est permis d'aller faire fortune où il voudra.

De Saarbruck, *le 13 Février.*

Le Prince régnant vient d'accorder un

privilége exclusif de vingt ans pour l'établissement d'une Fabrique de toiles de lin & de chanvre, à l'instar de celles de France, & des plus belles indiennes : on y fait aussi des voiles & des tentes légeres & durables. On vient également d'établir ici une Loterie où les mises ne sont point bornées, de façon que chacun peut y perdre tant qu'il veut.

ITALIE.

De Trieste, *le 29 Janvier.*

Dans le courant de l'année derniere, il est entré dans notre Port 6315 navires étrangers. La communication par mer n'est point interrompue. La semaine derniere, on a compté 134 bâtimens nouvellement arrivés avec des cargaisons de harengs, de merluches, d'huile, d'amandes & autres comestibles.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 14 Février.*

La Chambre des Communes a ordonné qu'on mit sous ses yeux un état des importations des marchandises d'Allemagne & des toiles étrangeres, ainsi que l'état des exportations de ces mêmes toiles.

On prétend qu'il y a, rélativement aux especes d'or, un réglement dressé d'après lequel on feroit, à la mort de chaque Roi, une refonte des monnoies qu'on frapperoit à l'effigie du Roi nouveau. Cet Acte commenceroit à s'exécuter dès à présent : mais on ne dit pas comment il empêcheroit que les nouvelles especes ne fussent rognées.

Depuis que les Brasseurs ont suspendu leur travail, les houblons sont tombés de vingt pour cent : l'on croit assez généralement qu'en moins d'un mois, les bons houblons ne vaudront pas plus de 4 liv. st., le quintal. L'état des Planteurs de houblon doit être fort critique, & il ne seroit pas étonnant qu'ils abandonnassent cette culture. On assure qu'il y a, tant dans cette Ville qu'aux environs, vingt mille sacs de houblon à vendre.

On écrit de Baltimore, 16 Octobre, que la veille il étoit arrivé de Londonderry 200 Passagers, & qu'il y en avoit déjà passé du même Port 3300, dans le courant de l'année. Ces Emigrans se déchaînent contre la Patrie qu'ils ont quittée ; & leurs plaintes, bien ou mal fondées, n'excitent pas foiblement les Américains à se tenir sur leurs gardes & à prendre la plus ferme résolution de défendre leur liberté entiere jusqu'aux dernieres extrémités.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

D'Alais, *le 12 Février.*

A quelque distance de cette Ville, on a établi des forges de fer. Il y a dans nos environs des bois & des facilités propres à en assurer la réussite : aussi ont-elles le plus grand succès. On exploite aussi une mine de couperouse, matiere d'un usage si commun dans la préparation de différentes marchandises, & si nécessaire dans la teinture. Cette couperouse est fort supérieure à celle d'Angleterre, si renommée dans le commerce. Notre Fabrique de chapeaux & plusieurs autres Fabriques d'étoffes y gagneront.

Depuis long-tems, on est ici dans des craintes très-vives que le Gardon qui baigne les murs de la Ville ne l'ensevelisse à la fin sous ses eaux : les pluies ont renouvellé nos alarmes. M. l'Archevêque de Narbonne, Président des Etats de la Province, s'est rendu ici pour examiner le danger, & il a été bientôt convaincu de la nécessité de former un quai de ceinture dans toute la partie baignée par la riviere, si l'on veut sauver cette Ville. Cette vérification nous assure les prompts secours que nous avons lieu d'attendre de la bonté du Roi pour tous ses Peuples, & du zele des Etats pour le bien public.

De Viviers, *le 13 Février.*

Le mois dernier, un Gentilhomme du Haut-Vivarais apperçut, dans son jardin, sur la neige des taches d'un rouge très-beau & très-vif : cette couleur la pénétroit à plusieurs lignes de profondeur : la forme des taches ressembloit parfaitement à celle que des gouttes de sang auroient affectée. La saison ne permettoit pas de croire qu'elles fussent causées par l'effusion d'une liqueur

rouge que jettent certains insectes, en quittant l'état de nymphe ou de chrysalide. Ce Gentilhomme, après plusieurs observations, soupçonna que ces taches n'étoient que des excrémens de petits oiseaux; il leva légérement avec la pointe d'un couteau la neige rougie, & sa conjecture fut vérifiée. Il restoit à découvrir par quelle substance avoient été colorés ces excrémens: mais il ne fut pas difficile de la reconnoître. Il y avoit dans le jardin plusieurs pieds de *phytolaca decandra* Lin. Sp. Pl., ou *solanum racemosum Americanum*, en François, *morelle à grappes* ou *herbe de lacque*, *raisin d'Amérique*. Les fruits de cette plante étoient encore pleins de suc d'un fort beau rouge: exprimés sur la neige, ils donnerent une couleur égale & uniforme. C'est cette couleur qu'on a essayé de fixer à Valence en Dauphiné & à Seurre en Bourgogne, entreprise dont le succès seroit si important, puisque la plante paroît si commune & naturalisée dans les différens climats du Royaume. Il seroit digne du zele de nos Sociétés sçavantes de mettre cette matiere au concours & d'encourager, par des récompenses honorables, des recherches qui tendent à décharger la Teinture d'un gros tribut qu'elle paye à l'Amérique.

DE LIMOGES, *le 14 Février.*

La Société d'Agriculture de cette Ville, protégée & aidée par un grand Magistrat, a proposé depuis quelques années les problêmes les plus importans d'économie politique & d'économie rurale. En 1768, elle jugea les Mémoires qui lui avoient été adressés sur *l'histoire du charançon & les moyens d'en préserver les grains*. M. Joyeuse, l'aîné, ancien Ecrivain principal de la Marine, fut couronné; M. Fuel, Curé de Jammericourt près Chaumont en Vexin, & M. Loettinger, Médecin pensionné de la Ville de Sarbourg, mériterent des éloges. Des circonstances particulieres avoient empêché la Société d'annoncer son jugement.

En même tems, elle devoit donner un Prix au meilleur Mémoire sur la *maniere d'estimer exactement les revenus des biens-fonds dans les différens genres de culture*: mais de tous les concurrens, aucun n'approcha même du point de la question.

La Société s'étoit proposé d'annoncer pour 1769 un Prix qu'elle destinoit à la *meilleure machine pour battre les grains*, à condition qu'elle seroit applicable à la pratique: mais M. Musnier, Sous-Ingénieur des ponts & chaussées de la Généralité, & Membre de la Société au Bureau d'Angoulême, lui présenta une machine qui lui parut remplir parfaitement ses vues & les besoins des Cultivateurs. Quoiqu'il n'ait point eu de concurrens, la Société a pensé que l'utilité de son invention méritoit qu'elle lui donnât le Prix.

Persuadée qu'un des sujets les plus utiles à traiter, c'est celui qu'elle a proposé sans qu'il ait été rempli, sur la *meilleure maniere d'estimer exactement les revenus des biens fonds dans les différens genres de culture*, elle le propose de nouveau avec un Prix double (600 livres) qui sera distribué au mois de Janvier 1776.

» On entend par le revenu des biens-» fonds, non le produit total des récoltes, » mais ce qui en revient de net au Pro-» priétaire, déduction faite des frais d'ex-» ploitation ou de culture, entretien, & » autres charges, profits & reprises du Cul-» tivateur; en un mot, ce que le Cultiva-» teur peut & doit en donner de ferme ».

La Société voudroit qu'on indiquât des principes sûrs pour faire avec précision les calculs que fait nécessairement d'une maniere plus ou moins vague, plus ou moins tâtonneuse, tout Fermier qui passe le bail d'un fonds de terre qu'il entreprend d'exploiter, ou tout homme qui veut l'acheter.

La Société se propose de donner au mois de Janvier 1775 un autre Prix de la valeur de 300 livres, au meilleur Mémoire sur la *comparaison de l'emploi des chevaux & de celui des bœufs pour la culture.*

La question peut être considérée sous deux faces différentes dont les résultats peuvent être opposés & se compenser diversement suivant les circonstances des lieux & des tems... On peut comparer les services de ces deux especes d'animaux sous un point de vue purement physique; on peut y joindre ensuite les considérations économiques qui, compliquant la question, en rendent la solution différente & peut être variable... La Société desire que les Auteurs appuyent, autant qu'il sera possible, sur des expériences précises, les résultats physiques, & sur des calculs detaillés, réels &

non purement idéaux, les résultats économiques auxquels ils croiront devoir s'arrêter.

On trouvera dans le Programme des détails propres à donner l'idée de la maniere dont la Société envisage son sujet, d'excellentes instructions sur les différens objets à traiter, un beau plan à remplir. (*L'étendue de ce Programme ne nous permet pas de l'insérer en entier dans notre Gazette; son importance nous engage à le publier dans notre Journal. Nous en communiquerons des exemplaires aux personnes qui en desireront*).

Les pieces pourront être écrites en François ou en Latin. On n'en borne point l'étendue. Les Auteurs mettront sur leur Ouvrage un n°. & une devise; ils y joindront un billet cacheté portant à l'extérieur la devise & le n°., & contenant leurs noms & leur demeure. Les pieces seront adressées à M. l'Intendant de la Généralité de Limoges. Il est nécessaire que les Mémoires sur l'évaluation des fonds parviennent au Secretaire de la Société avant le 1 Décembre 1775, & les Mémoires sur la comparaison de l'emploi des bœufs & de celui des chevaux avant le 1 Décembre 1774.

De Lyon, *le* 18 *Février.*

Le tems est redevenu fort doux & pluvieux après quelques jours de gélée pendant lesquels on a rempli les glacieres: cet approvisionnement n'étoit autrefois qu'une affaire de luxe, aujourd'hui on le considere comme un objet d'utilité.

Les bleds sont sortis de dessous les neiges assez beaux & vigoureux; mais on ne peut pas se flatter que l'hiver soit fini. D'ailleurs nos récoltes en ce genre influent peu sur le prix général de cette denrée. Ce prix se fixe ici par l'état des récoltes de Bourgogne: les grains de cette Province ne sont pas d'aussi bonne qualité que ceux de l'Auvergne & du Bourbonnois, mais elle nous en fournit beaucoup plus à moins de frais.

Le bruit s'est répandu que les pluies avoient fait tort aux bleds dans la Bourgogne, & qu'ils paroissoient rouillés. Cette circonstance a occasionné une légere augmentation de prix aux Marchés & dans les greniers; mais pour peu que le printems soit favorable, le renchérissement ne se soutiendra point; parce que la quantité de denrée emmagasinée, obligée de paroître alors, manifestera l'abondance existante.

Cette petite augmentation peut avoir eu aussi, en partie, pour cause, l'Edit que le Roi de Sardaigne a promulgué contre l'exportation du riz du Piémont. Nous nous récrions beaucoup contre cette défense, comme si nos voisins avoient une paille dans l'œil.

De Poitiers, *le* 20 *Février.*

Le moulin que M. le Comte de Montausier fait construire dans la Terre de Salles sera certainement très utile au commerce de la Province; mais il ne faut pas en regarder la forme comme une nouveauté pour ce pays. M. le Comte de Broglie en a fait construire sur la Charente auprès de Ruffec, un à trois roues & à trois meules, lequel vane, crible, moud & blute. On y porte le bled dans quelque état que ce soit. Il est rendu en farine blutée ou non, au choix du Propriétaire. Les sacs pleins de bled ou de farine passent très-promptement d'un étage à l'autre, par les manœuvres les plus simples. Les moulins de Corbeil ont servi de modele à ceux-là.

Le Laboureur d'Aubigné, mordu par un loup, comme nous l'avons dit ci-devant, est mort dans l'état le plus déplorable, quelques soins que l'on ait pris pour le préserver des suites de ce funeste accident. M. l'Intendant lui avoit tendu une main compatissante & généreuse: ce malheureux avoit reçu la récompense de son courage & les moyens de se soulager dans ses peines; mais tous les secours ont été impuissans. Ces remedes que l'on publie contre la rage seroient-ils donc tous ou vainement employés ou rejettés comme vains? Ne connoîtroit-on donc aucun vrai spécifique contre ce mal? Ne seroit-il pas de l'humanité & de la prudence & de les recueillir & de les éprouver & de les répandre dans les mains de tous? Seroit-il vrai qu'il se trouveroit des hommes (on ne parle pas ici des charlatans & des fourbes), des hommes qui se réserveroient à eux seuls la connoissance de divers secrets utiles surtout contre les maladies populaires? Seroit-il possible que des Citoyens bien nés, sous un air d'humanité & de bienfaisance, raffinassent la cruauté & la barbarie, jusqu'à

laiſſer opiniâtrément périr tous ceux qu'ils ne pourroient ſauver par eux-mêmes ? On aſſure que ces homicides ne ſont pas rares ; & peut-être croyent-ils être humains, parce qu'ils ſont les bienfaiteurs de quelques malheureux, tandis qu'ils refuſent de l'être de l'humanité. On aſſure qu'il y a dans le Haut-Poitou une famille qui poſſede le ſecret d'un onguent propre non-ſeulement à prévenir la gangrene, mais encore à en arrêter les progrès & à ſéparer promptement les chairs gangrenées des parties ſaines. Ce n'eſt pas là le ſeul que l'on ait dans ces Provinces. Et ces ſecrets ſont enſevelis, & les hommes périſſent ! La reconnoiſſance & les bénédictions publiques ne ſuffiroient-elles pas à ceux qui les divulgueroient ? N'y aura-t-il pas pour eux des couronnes civiques ? Leurs noms ne ſeront-ils pas inſcrits dans les faſtes de la bienfaiſance ? N'érige-t-on plus de ſtatues ? Si ces poſſeſſeurs de recettes utiles demandent des récompenſes pécuniaires, le Gouvernement en donne. Qu'ils ſe préſentent avec les preuves de l'efficacité de leurs remedes, croira-t-on qu'en France, en France, il n'y aura pas un million de Citoyens qui s'empreſſeront à ſouſcrire pour acheter leurs ſecrets & racheter la vie à des millions d'hommes ! Non, ces êtres bienfaiſans ne ſont pas rares, nous le ſçavons, mais ils ſont épars & iſolés : qu'on leur offre un point de réunion, ils ſe raſſembleront en foule.

De Paris, *le 26 Février.*

M. Alphonſe le Roy, Médecin de la Faculté de Paris, commencera un Cours public d'Accouchemens dans l'Amphitéâtre des Ecoles de la Faculté, rue de la Bucherie, Mardi premier Mars 1774, à quatre heures de relevée, & continuera les jours ſuivans à la même heure, excepté le Jeudi.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Maniere d'employer la tourbe en engrais, ſuivie en Finlande.

Nous avons ci-devant remarqué que l'Agriculture avoit pris des accroiſſemens aſſez rapides en Finlande depuis qu'on avoit appris à y profiter des engrais qu'offroit la nature dans les tourbieres. L'Europe a beaucoup de Provinces ou beaucoup de cantons qui pourroient mettre en uſage le même moyen d'amélioration d'autant plus précieux qu'il coûte peu en dépenſe.

Les Payſans Finlandois vont, lorſqu'il a gelé, tirer des tourbieres autant de tourbe & de limon qu'il leur en faut pour fumer leur terre. Si elles ne ſont point éloignées, ils apportent l'engrais chez eux : ſinon ils le laiſſent ſur quelque hauteur pour qu'au dégel il ſe décharge de l'humidité ſuperflue pour le voiturer enſuite juſqu'à leur réſervoir à fumier. Là ils dépoſent trois ou quatre cens charges de tourbe ſur un ſol uni : tous les jours, ils font ſouvent paſſer & repaſſer le bétail par-deſſus. Enſuite ſur les couches ou tas de tourbe, on met le fumier des étables. La leſſive qui découle de ce fumier ſe ramaſſe dans une foſſe, au lieu de la laiſſer perdre comme on fait pour l'ordinaire. On en arroſe la tourbe qui, à la longue, forme une eſpece de terreau ou de terre de marais pourvue de l'humidité convenable. On laiſſe la tourbe dans cet état pendant ſix mois & plus. A la fin, on enleve la couche de fumier le mieux pourri ; & quand on croit que la tourbe d'en bas eſt aſſez impregnée de l'eau qui s'eſt écoulée au fond du tas, on la porte dans un autre endroit où on la laiſſe juſqu'à ce qu'elle ſoit ſuffiſamment diſſoute : l'urine lui donne le ſel & la chaleur dont elle manquoit, & opere cette diſſolution.

II.

Réponſe à l'Article IV des Avis & Annonces de la Gazette d'Agriculture du Mardi 8 Février 1774, N°. 12.

Monsieur,

Le Juge des lieux qui a fait droit à la Requête du Curé d'une Paroiſſe du Berry, tendante à obtenir la permiſſion de couper un bois de haute futaye dépendant de la Cure, a encouru la peine de 1000 livres d'amende, & le Greffier celle de 50 livres, prononcées par l'art. 3 du tit. 26 de *l'Ordonnance des Eaux & Forêts de 1669*, & les *Arr.*

rêts du Conseil des 21 Septembre 1700 & 6 Septembre 1723.

L'Arrêt du 11 Octobre 1723 défend aux Ecclésiastiques de disposer, sans en avoir obtenu la permission de Sa Majesté, d'arbres plantés sur les hayes des champs ou jardins dépendants de leurs Bénéfices.

Les Religieuses Ursulines du Mans furent obligées, le 5 Juillet 1712, d'obtenir Arrêt du Conseil pour pouvoir disposer de quelques châtaigners morts.

Le consentement des Habitans, l'autorisation du Juge des lieux, ne peuvent mettre le Curé à l'abri d'amende arbitraire envers le Roi, & de la restitution du quadruple de la valeur du bois coupé, quel qu'ait été l'emploi des deniers en provenant; laquelle restitution, si elle est d'une somme au-dessus de 500 liv., doit être employée dans un fonds pour le Bénéfice, & le revenu appliqué à l'Hôpital le plus proche pendant la vie ou la possession du Curé. Si elle est au-dessous de 500 livres, elle appartiendra à l'Hôpital en entier, suivant les dispositions de l'art. 4 du tit. 24 de l'Ordonnance ci-dessus, confirmé par une multitude d'Arrêts, notamment ceux des 21 Décembre 1708, 4 Octobre 1710, 5 Juillet 1712, 5 Septembre 1713, 10 Juillet 1714, 10 Décembre 1726, 10 Juillet 1751, & autres. On pourroit, dans le fait dont il s'agit, mettre la Fabrique aux droits de l'Hôpital.

J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, DOÉ, Avocat.

Troyes, 18 *Février* 1774.

III.

Machines pour arracher, enlever, transporter avec facilité les plus grosses pierres & autres poids.

Olof Barjesson, de Neric dans la Sudermanie, Paysan sans étude, né avec le génie de la méchanique, ne s'est pas contenté d'avoir inventé une machine pour tirer du sein de la terre d'énormes masses de pierre, de terre, ou autre matiere. Plein de son objet, éclairé par ses propres succès sur l'imperfection de ses découvertes, il a vu au-delà de ses inventions des inventions plus parfaites à créer. Suivant les nouvelles de Malmoe en Scanie, il a imaginé, en dernier lieu, une espece de perche méchanique ou de levier, avec laquelle il a détaché & soulevé, en présence de plusieurs Seigneurs & autres témoins, une pierre du poids de *cent ving-deux quintaux & dix livres*, ce qui ne paroît pas croyable, & plusieurs autres masses, toutes très-lourdes. Ce n'est pas tout, cette même pierre, toutes ces masses, il les a voiturées par le moyen d'un chariot de son invention, & ce travail n'a pas duré *trois heures* : c'est une sorte de prodige, mais attesté. Les Paysans des environs, témoins de ces opérations, se sont pourvus d'un levier & d'un chariot de la façon d'*Olof Barjesson*. C'est à qui enlevera de dessus la surface des terres les roches, les grands débris, tous les corps qui arrêtent la charrue. Au moyen de ces instrumens, rien n'est plus facile que de les nettoyer, rien n'est plus facile que de les renouveller. Ces machines sont simples & si peu coûteuses qu'on ne doute point que l'usage n'en devienne bientôt général... Mais il faudroit en publier des descriptions très-détaillées. Nous supplierons les généreux Suédois qui nous honorent de leurs bontés de nous mettre en état de servir à cet égard le vœu du Public.

IV.

Recette d'un remede qui soulage le cheval poussif.

Faites des boulettes ou grosses pillules avec du levain dont on se sert pour faire fermenter le pain, & du vin cuit, que vous ferez avaler chaque jour à l'animal malade jusqu'à ce qu'il vous paroisse soulagé. On n'oubliera pas de délayer de la farine dans l'eau qu'on lui fera boire.

V.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 19 Février 1774, au Mercredi 23 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 24 à 28 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Grève, de 26 l. 5 s. à 28 l.; le seigle, de 11, 13 liv. à 13 liv. 5 s.; l'orge, de 9 livres 10 s., 10 liv. à 10 liv. 15 s. aussi *le septier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 19 Février 1774 au Mercredi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 26 Février 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 l. 10 s. à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 l. 10 s. à 21 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 26 Février* 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720		marc.
Du Perou à	712		marc.
Les guinées à . . .	726		marc.
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		once.
Or à 20 karats à . .	84		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		marc.
Piastres à	49		marc.

CHANGES DE PARIS, *du 26 Février* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$ à 54
Londres	29 15 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Lyon. *Rois*	$\frac{1}{8}$ p. 0 p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Jeudi* 24.	*Vendredi* 25.	*Samedi* 26.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	. . . . .	1495	1492 $\frac{1}{2}$ . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	340	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1773.

Du Merc. 23 Fév. 1774		Du Merc. p. le Jeudi 24		Du Vendredi 25.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 17773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	P.	Painchain, six d. mois 1773.	A.
Gautier, six dern. mois 1773.	A.	Deschapelles, six dern. mois 1773	A.	Lempereur, *id.*	A.
Radix, *idem.*	A.	Delagarde, *idem.*	G.	Boscheron, *idem.*	A.
Boutray, *idem.*	A.	S. Janvier, *id.*	J.	Rouillard, *id.*	A.
Desplaces, *idem.*	C.	Nau, *idem.*	J.	Patu, *idem.*	F.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 28 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 3 Mai.*

LE Gouvernement doit établir une Députation pour ſurveiller l'aménagement des bois dans les parties montagneuſes du Royaume. Elle ſera compoſée d'Officiers civils des Bailliages & des Tribunaux, pourvus de l'autorité néceſſaire pour faire exécuter leurs réglemens. Cette Commiſſion ſera très-utile ſi, bornée au ſoin de conſerver les forêts publiques ſans entreprendre ſur les domaines particuliers, elle eſt ſpécialement obligée de rechercher les meilleures manieres d'adminiſtrer les bois & de rendre ſes réflexions publiques; car un des meilleurs moyens de bien gouverner, c'eſt d'inſtruire; & des Officiers chargés de juger de ce qui eſt avantageux & juſte, doivent être les hommes les plus capables de donner des inſtructions & les plus jaloux de les répandre.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK, *le 7 Mai.*

On prétend s'être convaincu dans ce pays que les Officiers Taxeurs n'avoient jamais pu parvenir à acquérir les connoiſſances néceſſaires pour ne pas commettre des injuſtices dans leurs taxes. Cependant la vente de toute ſorte de viandes a nouvellement formé la matiere d'un long réglement ou plutôt d'une eſpece de code. Outre l'hiſtoire des tarifs, il eſt ordonné aux Bouchers de ſe ſervir de poids marqués du timbre du Magiſtrat, ce qui eſt bon; & en même tems de payer le timbre au taux fixé, ce qui n'eſt pas ſi bon. Les Bouchers de campagne ſont obligés de tuer au moins 5 bœufs, ſains & gras, depuis Pâques juſqu'à la fête de S. Jacques, ce qu'ils auroient ſans doute fait s'ils en trouvent le débit, ce qu'à la vérité ils n'auroient pas fait ſi le débit en manque. Il eſt défendu aux Charcutiers d'enlever la graiſſe des cochons qu'ils vendent publiquement, parce que de cette maniere il ne reſteroit plus que le maigre de la viande. On ne pourra tuer aucun veau qui ne peſe vingt-quatre livres: cet article ne donnera pas une grande idée de notre veau; il ſeroit en vérité dommage de tuer pour manger un animal qui ne fourniroit rien à manger. Le Magiſtrat taxera ſelon ſon bon plaiſir la viande d'agneau depuis Noël juſqu'après le marché de Pâques... En voilà bien aſſez ſur un réglement qui reſſemble à mille autres.

La Ville de Zoeblitz, derniérement conſumée par un incendie, a reçu de toutes parts de puiſſans ſecours. Il y a beaucoup de charité & d'humanité dans ce pays: il n'y auroit point de pauvres, ſi la pauvreté n'étoit produite que par des accidens.

Un de nos Economes vient de publier des obſervations & des regles pour diſtin-

guer le bon acier du mauvais, & découvrir les tromperies qu'on peut faire dans la vente des instrumens & autres ouvrages de ce métal. Il n'y a certes loi & autorité quelconque qui puisse prévenir ces abus aussi efficacement que cette instruction, si l'on veut en profiter. Tout homme qui se mêle d'économie doit avoir appris la science de n'être pas trompé dans ses achats : c'est ainsi que le Gouvernement dissipera les fraudes en tout genre.

De Breslau, *le 8 Mai.*

La Société Patriotique, Compagnie qui mérite le titre qu'elle porte, vient de faire & de publier des recherches sur les épizooties malheureusement trop communes dans les bergeries de ce Duché. Elle regarde comme une des principales causes de ce fléau la maniere de gouverner les bêtes à laine ; & elle s'est convaincue que c'est la nourriture d'été plutôt que celle d'hiver, qui leur est funeste. Les Bergers contribuent beaucoup au mal par leur négligence & leur impéritie. Mais ce qui sur-tout expose les moutons aux plus graves accidens, c'est de les mener paître dans des lieux où il croît indifféremment toute sorte d'herbes pernicieuses. La Société, pour prévenir cet inconvénient, a publié une liste exacte des herbes du pays nuisibles au bétail, avec la note des lieux & des tems où elles croissent. On y remarque, entr'autres, différentes sortes de véroniques, *veronica maritima*, *veronica spicata*, *veronica chamaerdrys* &c, l'*hippuris vulgaris* &c.

La Société, pour répondre aux vues bienfaisantes d'un Citoyen *Donateur* d'un Prix de 12 ducats, avoit demandé des recherches sur les maladies des nerfs, les causes pour lesquelles elles sont si communes (si elles le sont) en Silésie sur tout parmi les femmes, la source de ces maladies, les remedes & préservatifs justifiés par des expériences décisives &c. Elle n'a point reçu de réponse à ces questions qu'elle propose de nouveau. Le Prix sera donné le 25 Février 1775.

D'Hanovre, *le 10 Mai.*

On commence à cultiver dans ce pays une nouvelle espece d'avoine qui se nomme *wunderhaber*, avoine *miraculeuse*. On l'a tirée des environs de Hambourg où elle réussit très bien : on espere qu'il en sera de même ici ; on rendra compte dans le tems, des succès de cette culture.

ITALIE.

De Pesaro, *le 1 Mai.*

L'Edit suivant de M. le Cardinal Aquaviva, notre Président, est conforme à l'usage de prohiber ce qui n'est point mal pour tâcher avec plus ou moins de mauvais succès de prévenir ce qui est mal en effet. Il est défendu 1°. de tenir dans les boutiques & ailleurs pour vendre, des ouvrages d'or ou d'argent faux, de cuivre rafiné, de laiton, ou autre métal argenté, blanchi, coloré en forme d'or & d'argent, sans que des Essayeurs ayent examiné & marqué ces ouvrages : 2°. de tenir ou de faire faire des anneaux avec des pierres fausses qu'il est difficile de distinguer des diamants : 3°. de tenir & de vendre des boutons d'or de qualité trop basse : 4°. de travailler chez soi de l'or ou de l'argent sans être approuvé, immatriculé, autorisé. 5°. Il est défendu aux Arquebusiers, Fourbisseurs &c, de faire des ouvrages d'or & d'argent, luxe d'armes odieux à un Gouvernement Ecclésiastique &c.

De Bologne, *le 2 Mai.*

Deux Edits ont été publiés dans le courant d'Avril par ordre de M. le Cardinal Colonna Branciforte, Légat... Par le premier, du 11, il est sévérement défendu aux Boulangers, aux Fariniers & à tout Vendeur de pain ou de farine de la Ville, de faire moudre des grains hors de ses murs ou d'y introduire des grains moulus à la campagne ; & *vice versâ* aux Boulangers, aux Fermiers &c. de campagne de faire moudre des grains dans la Ville &c, afin d'empêcher l'horrible confusion des grains & des farines de Ville avec les grains & farines de campagne &c... Par le second, du 20, il est ordonné, attendu que l'huile cuite & le vernis pour les voitures ont l'inconvénient de s'embraser en un instant & de répandre une fumée fétide & pernicieuse, qu'on ne fabriquera ni ces matieres ni autres semblables dans les lieux habités... Par une notification du 29 Mars, il a été or-

donné aux Corps des Merciers, des Bonnetiers, des Chapeliers &c, de payer différentes taxes nouvelles.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 12 *Mai.*

Dans un Comité de la Chambre des Communes, M. Forster, Agent de la Compagnie de Russie, M. Stretton, Marchand de toiles de Russie &c, ont été entendus touchant l'état actuel du commerce des toiles de la Grande-Bretagne & de l'Irlande... M. Stretton a dit que les toiles importées de Russie étoient presqu'uniquement achetées par le pauvre Peuple, & qu'un droit additionnel sur ces toiles équivaudroit à une prohibition.... M. Knvanagh, Marchand Anglois, résidant en Russie, a dit que les marchandises de laine portées d'Angleterre dans cet Empire payoient de droit à leur entrée 18 pour 100, & les marchandises de clinquaillerie, coutellerie &c, les étoffes teintes &c. payoient, les unes portant les autres, 30 pour 100; que les toiles de Russie, à leur entrée en Angleterre, supportoient 35 pour 100 de droits; que la balance du commerce étoit de huit cens mille livres à un million st. en faveur de la Russie; que le désavantage pour l'Angleterre provenoit de la nécessité où elle étoit de tirer de cet Empire beaucoup de matieres premieres pour alimenter ses Manufactures; que nous tirions de Russie 20,000 tonneaux de chanvre, 7000 t. de lin, 30,000 de fer; que sans cela nos Manufactures de toile, nos Fabriques d'ustenciles de fer tomberoient bientôt; que par les traités nous étions favorisés en Russie non seulement plus que toutes les autres Nations, mais même plus que les Russes eux-mêmes; qu'entr'autres privileges les Anglois sont exempts de logement de gens de guerre; que quand leurs effets ne suffisent pas pour payer leurs dettes, leurs Créanciers n'ont point action contre leur personne; qu'ils ont la liberté de payer les droits en especes de leur Patrie, ce qui est refusé aux autres Nations, toutes obligées de payer la moitié de ces droits en dollars de Hollande &c... La Corporation de Norwich a témoigné une vive reconnoissance aux deux Représentans de cette Ville, lesquels se sont fortement opposés à l'imposition d'un droit additionnel sur les toiles étrangeres, droit qui auroit été fort nuisible à plusieurs Fabriques Angloises & surtout aux Manufactures de laine de cette Ville.

M. Campbell, Planteur de l'Isle de Grenade, a engagé devant la Cour du Banc du Roi la discussion, sçavoir si le Roi a le droit d'imposer les marchandises & denrées dans cette Isle, comme la chose se pratique depuis 1764. Si le Jugement du Tribunal n'est pas en faveur de la Couronne, elle perdra plusieurs milliers de livres st.

M. George Saville a appuyé dans les Communes la Requête d'un homme qui, à force de dépense a trouvé des moyens de préserver les maisons & les vaisseaux des incendies, mais qu'il ne peut mettre à exécution sans l'assistance du Parlement. Le Lord North a secondé M. Saville, & s'est chargé d'obtenir le consentement du Roi.

A Kirbymalzeard, Paroisse de l'Yorkshire, il y a un petit Propriétaire nommé John Cundal qui vit d'un petit fonds de terre possédé dans sa famille sans interruption depuis 768 ans, possession prouvée par une suite d'actes incontestables. Il n'y a peut-être pas beaucoup de titres de noblesse qui vaillent ceux-là. Ce vénérable Doyen des Propriétaires du Royaume est âgé de 67 ans; il a plusieurs enfans.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 14 *Mai.*

Depuis le commencement du présent mois, il est entré un grand nombre de navires chargés de toute sorte de marchandises, mais sur-tout de grains dont la plus grande partie étoit apportée de Hambourg sur des vaisseaux Anglois. Nos Armateurs en ont beaucoup tiré de la Barbarie & du Levant pour divers Ports d'Italie : les Anglois ont versé dans ces mêmes Ports beaucoup de grains du Nord & de l'Amérique. Les magasins de Livourne, de Gênes, de Nice &c. se remplissent & se vuident sans cesse. Dans la premiere quinzaine d'Avril, il arriva plus de cent mille sacs de bled dans le Port de Livourne, & l'on y attendoit de

nouvelles cargaisons. L'Italie est bien approvisionnée ; aussi les prix ont-ils généralement & considérablement baissé.

Le bâtiment du Capitaine Fabre, chargé de grains de Tunis pour Livourne, a été jetté par une bourrasque sur la plage de Viareggio où il a fait naufrage. On n'a sauvé de sa cargaison que trois cens sacs de grains. Une partie de l'équipage s'est rendu par terre à Livourne.

Le Capitaine Gairard, commandant la barque, la *Sainte-Barbe*, a été obligé, en revenant de Constantinople, de relâcher à Scio & d'y débarquer sa cargaison, le feu ayant pris aux laines. En quittant cette Isle, il y a laissé entr'autres navires celui du Capitaine Auzé qui avoit été arrêté par les Russes, & ensuite relâché sur la demande d'une frégate du Roi.

Le Cap. Vaille, commandant le senau, la *Marie-Marguerite*, revenant de Diamette avec un chargement de riz fut obligé par un vent forcé & par une voie d'eau de relâcher à l'Isle de Chypre. Après avoir débarqué son riz, il alla faire radouber le bâtiment à Famagouste. Le 23 du mois dernier, à vingt lieues des Squerquis, il a été sommé par un pinque Tunisien d'exhiber ses expéditions.

L'allege, *N. D. de Bon-Voyage*, venue d'Arles, a apporté une partie des effets du Capitaine Bernard Gros, Génois, qui a fait naufrage le 1 Mars.

Le brigantin, le *Prudent*, est arrivé de la Martinique... Le vaisseau, le *Boynes*, Cap. François Gabriel, doit partir à la fin du courant pour le Cap François.

Les especes sont rares depuis long-tems dans cette Place, ce qui gêne beaucoup les affaires. MM. les Echevins & les Députés du Commerce ont tenu un Bureau extraordinaire pour aviser aux moyens de remédier à cet inconvénient. M. de Gueudreville, Intendant de la Marine à Toulon & Inspecteur Général du Commerce, s'y est rendu. On espere que les arrangemens qui ont été pris produiront avec le tems l'effet que l'on desire... Les piastres valent 51 l. 7 s. 6 d.

Il est né dans cette Ville pendant le mois de Février 118 garçons & 133 filles, en tout 251 ; il y a eu 88 mariages ; le nombre des morts a été de 180, moitié d'un sexe, moitié de l'autre.

DE NANTES, *le 17 Mai.*

Le vaisseau, la *Cérès*, armé par Mrs. Arnous, freres, a amené des Isles de France & de Bourbon à l'Orient, les marchandises suivantes : 1279 balles café Bourbon, 12 milliers de bois d'ébene, 163 pieces limanças, 150 de toiles de coton écrues, 103 de mouchoirs, 17 de guinées écrues, 6 de guinées blanches, 60 de bleues, 10 pieces de nicanéas, 380 de guingamps ; à fret, 195 balles café, 627 pieces guinées bleues, 15 balles mêmes guinées, 10 pieces korottes, 660 livres poivre, 550 livres aloès... Il reste encore dans ces Isles quelques traces des ravages faits par les derniers ouragans ; & l'on travaille avec ardeur à les effacer... Le vaisseau, le *Mars*, sur le point de partir de l'Isle de France, a pris feu, en quelques minutes il a été consumé.

Le *Terray*, Cap. le Brun, Arm. Mrs. de Blessin & des Saudrais Sebire, de 1400 tonneaux, est parti de S. Malo pour l'Inde & la Chine : il passera par les Isles de France & de Bourbon, & par Pondichéry.

Le *Quartier-Morin* & le *Français* sont arrivés du Cap dans notre Port. L'*Etoile*, Capit. Gourdel, est en charge pour Guinée. La *Jeune-Héloïse*, la *Plaine de Léogane*, l'*Algonquin* sont sortis pour la Guadeloupe, Léogane, S. Marc & le Port au Prince.

Le beurre vaut à S. Brieuc 29 à 39 l. le cent ; le miel 14 à 15 l., même poids ; la cire, 2 l. 4 s., la livre ; le cent de peaux de bœufs, 21 à 22 l.

La Brasserie établie par le sieur Paillet, à la Chaussée de Chésine, a vendu à nos Armateurs différentes parties de biere qui, celles mêmes qu'il avoit fabriquées à la fin du printems de l'année derniere, se sont bien conservées & sont arrivées à l'Amérique sans altération On espere qu'elle dispensera nos Navigateurs de tirer cette fourniture des Hollandois.

DE NANCY, *le 19 Mai.*

La douceur des mois de Mars & d'Avril, en accélérant la végétation des plantes, a fait éclore en même tems une quantité prodigieuse d'insectes qui, dès le commencement du présent mois, ont entiérement dépouillé de fleurs & de feuilles la plus grande partie des arbres fruitiers de nos environs,

Au luxe de ces arbres a ſuccédé la nudité. Un Particulier des *Trois-Maiſons*, Fauxbourg de cette Ville, s'eſt aviſé vers le 20 Avril, d'enlever exactement & avec précaution les pédicules de toutes les feuilles & fleurs d'un jeune pommier, rongées par les vers. Aujourd'hui on n'eſt pas peu ſurpris de voir cet arbre regarni non ſeulement de feuilles mais encore de fleurs en ſi grande quantité qu'il fait l'admiration des Cultivateurs & des Phyſiciens. Cette expérience ſemble découvrir une nouvelle reſſource de la nature contre les accidens qui arrivent aſſez fréquemment avant que la ſaiſon ſoit avancée. Comme on peut faucher l'herbe précoce d'une moiſſon pour s'en procurer une plus abondante, on pourroit donc peut-être auſſi, par une ſorte de taille, rétablir une récolte de fruits enlevée dans la premiere ſaiſon par des intempéries & des fléaux naturels.

Du Mans, *le 20 Mai.*

Notre Hôpital général, comme toutes les Maiſons de ce genre, a ſouffert pendant ces dernieres années, des beſoins extraordinaires : ces beſoins ſont des eſpeces de maladies dont on ne releve pas ſitôt. La miſere a fait expoſer beaucoup d'enfans qui tombent à ſa charge. Pour le ſoulager, il avoit été ordonné par des Arrêts du Conſeil des 2 Juillet 1748, 21 Décembre 1756, 10 Mars 1760, & Lettres Patentes ſur iceux des 29 Décembre 1756, & 27 Mars 1760, que les Maiſons de la Ville & des Fauxbourgs ſeroient taxées en faveur de ces enfans. Cette contribution n'a pas été exactement remplie. M. l'Intendant vient de rendre une Ordonnance portant que ladite taxe ſera payée au Bureau du Receveur de l'Hôpital, & que tout Débiteur ſera contraint, comme pour deniers royaux. MM. les Adminiſtrateurs ont prié les Contribuables de vouloir bien y ſatisfaire en remettant audit Receveur ce à quoi ils ſe trouvent impoſés pour les années 1767, 68, 69, 70 & ſuivantes.

De Paris, *le 25 Mai.*

Déclaration du Roi donnée à Verſailles le 12 Décembre 1773, regiſtrée en Parlement le 13 Avril 1774, portant prorogation pour ſix années qui commenceront au 1 Août 1774, de différens droits en faveur de l'Hôpital Général & des Enfans-Trouvés, continués & établis par la Déclaration du 26 Juillet 1771. Les circonſtances qui ont déterminé l'établiſſement de ces droits étant aujourd'hui les mêmes, S. M. proroge ces droits conſiſtant en doublement de vingtiemes de divers droits d'entrée, port, halle &c, vingt ſous par muid de vin & liqueur, ſix ſous par voie de bois marchand &c.

Autre *donnée à Verſailles le 15 Mars 1774, regiſtrée au Conſeil Supérieur d'Arras le 13 Avril, concernant le rembourſement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Conſeil Supérieur d'Artois ſupprimé.* La totalité du prix des Offices monte à la ſomme de 547,292 l. 13 ſ. 4 d. Le Roi contribuera au payement des intérêts & au rembourſement des capitaux pour une ſomme annuelle de 40,000 liv.; la Province, 20,000 l. &c.

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 18 Avril qui, en interprétant celui du 3 Octobre 1773, concernant l'approviſionnement du ſel dans les dépôts, permet que la livraiſon en ſoit faite aux mêmes jours que par le paſſé; autoriſe l'Adjudicataire des Fermes à délivrer aux chefs de famille, ſous les conditions preſcrites, des augmentations de ſel proportionnelles au nombre extraordinaire d'Ouvriers étrangers qu'ils nourriront; & permet l'aſſociation de pluſieurs reſſortiſſans, même pour la levée d'un demi-quart de ſel. Les Officiers Municipaux de Clermont-Ferrand, les Syndics du Commerce de Limoges, les Officiers Municipaux d'Iſſoire &c. avoient repréſenté que le nouveau réglement donnoit une atteinte violente aux privileges de l'Auvergne & du Limouſin; qu'il livroit une grande partie des Habitans à la diſcrétion de l'Adjudicataire des Fermes, qu'il anéantiroit différentes branches de commerce auquel ils ſe livrent, que l'Adjudicataire des Fermes reſteroit ſeul maître du commerce du ſel dont il hauſſeroit arbitrairement le prix, que le renchériſſement entraîneroit l'impoſſibilité de fournir au bétail le ſel néceſſaire & de continuer les ſalaiſons de fromage &c. &c. &c. Mais S. M. a jugé que l'exécution du réglement, uniquement relatif à la police des dépôts limitrophes aux Pays

de Gabelles, ne peut influer sur le commerce du sel dans les Provinces rédimées que dans la proportion de la consommation du pays de dépôt; que l'objet de cette consommation peu considérable, eu égard aux approvisionnemens du reste des Provinces, ne pouvoit être qu'une foible matiere de commerce pour chacune des Villes où il est établi; qu'ainsi le retranchement de cette portion ne pouvoit avoir un effet sensible &c.

Autre du 25 Avril, *qui ordonne que le transport des grains dans le Port de Cannes sera libre, de tous les Ports où il y a Siege d'Amirauté ou de ceux qui leur ont été assimilés, en se conformant aux formalités prescrites par l'Arrêt du 14 Février 1773.* De tous les tems, ce Bourg, un des plus considérables & des plus peuplés de la Provence, a été le dépôt des denrées de premiere nécessité & de toutes les marchandises que les Viguéries de Grasse, de Saint-Paul & de Draguignan tirent de l'Etranger & du Languedoc. Son assiette sur le bord de la mer, sa situation à la proximité d'un grand nombre de Villes & de Villages, la facilité d'y aborder à toutes les heures & d'en sortir de jour & de nuit, l'expédition prompte des achats, & cinquante magasins toujours fournis & toujours ouverts y attirent les Peuples de ces Communautés qui s'y pourvoyent surtout de grains que leur terroir leur refuse. De tout tems, le Bourg avoit joui de ce commerce : sans cela, tous ces Villages & Villes auroient été obligés d'aller chercher au loin leurs provisions, ce qui leur auroit été trop onéreux.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Filature de soie, Annonce traduite de l'Italien.

On avoit annoncé dans les Journaux d'Italie une nouvelle maniere de tirer la soie dont le sieur *Mazzocato* étoit l'Inventeur. Comme il s'agissoit d'une machine ingénieuse & peut être assez compliquée, on a voulu en faire divers essais avant de prononcer sur son utilité. Le succès ne permet plus de douter que l'invention du sieur Mazzocato ne doive être regardée comme une invention précieuse. L'effet principal de cette machine est de filer la soie en même tems qu'on la tire. Elle a aussi une autre propriété qui paroît bien surprenante, c'est de filer aussi les matieres les plus grossieres de la soie & de le faire avec tant d'avantage que la livre des côtes & autres objets de rebut qui ne valoient à Venise que 25 ou 26 s. la livre filés au nouveau tour, sont achetés à un prix quadruple, & que la livre pesant coûte 5 ou 6 l., monnoie de Venise. Ces matieres qu'on vendoit auparavant dans les Etats de la République aux Suisses & autres Nations qui les employoient dans leurs Manufactures, ne sortent plus du pays, & on les employe à des ouvrages auxquels elles ne pouvoient pas servir auparavant, parce qu'elles n'étoient pas assez fines & n'avoient pas les qualités nécessaires.

On vient de faire une épreuve en grand de la nouvelle machine dans la Manufacture du sieur *Ferrari* de Bassano, sous la direction du sieur Mazzocato lui-même. On ne s'en est pas tenu à cet essai; & dans les différentes Provinces de la République, on a mis en usage de pareils tours.

Il en est résulté que la soie tirée à la machine du sieur Mazzocato étoit plus luisante, plus belle & avoit des couleurs plus vives que la soie tirée aux tours ordinaires; qu'en la dévidant il y a moins de déchet, & que ne se cassant pas aisément comme l'autre, elle n'est point remplie de nœuds. Il s'ensuit donc que les Taffetatiers ont moins de peine à la mettre en œuvre: & que leurs étoffes en sont plus unies, plus polies & plus propres. Un autre avantage que nous avons déjà indiqué, c'est qu'à cette machine en même tems que la soie fine est filée d'un côté, de l'autre la soie grossiere est également filée. On voit assez qu'avec une livre de cette soie on fait plus d'ouvrage qu'avec la même quantité de soie ordinaire. Tout cela prouve évidemment la bonté de la nouvelle méthode.

L'expérience faite chez M. *Ferrari*, sous l'inspection de l'Inventeur de la machine, mérite qu'on la rapporte avec quelque détail.

On prépara six fourneaux & l'on adapta à chacun d'eux une des nouvelles machines. On mit un septieme fourneau de la même

construction que ceux de Turin. Il est bon de prévenir qu'aucune des Fileuses n'étoit encore au fait de la nouvelle méthode qui demande de l'attention, attendu qu'il faut tourner rapidement pour le fil de soie, & que pour celui des bourres il n'est besoin que d'un mouvement fort lent. On prit 7637 livres de cocons pour les six fourneaux, & l'on employa un septieme de cocons de même qualité pour le tour de Turin qui passe, avec raison, pour le mieux construit qu'il y ait en Italie. La soie tirée, on supputa les frais respectifs pour le bois, le salaire & la nourriture des Tireuses, l'achat des cocons &c.

Le tour de Turin donna cent & une livres neuf onces de soie, & chaque livre de soie, tous les frais compris, revenoit à 26 l. 3 s. 7 den. de Venise. Les six machines de nouvelle construction rapporterent six cens onze livres & onze onces de soie; à quoi il faut ajouter que toutes les bourres se trouvoient filées, tandis que celles du tour de Turin étoient brutes, & n'avoient pas à beaucoup près la même valeur. Tout cela bien calculé, il résulta que la livre de soie des machines du sieur *Mazzocato* coûtoit au Propriétaire 28 sous & huit à neuf deniers de moins que la livre de soie du tour de Turin. Sur les six cens onze livres de soie, c'étoit un gain de 871 l. 7 s. 10 d. Mais un profit bien plus considérable, c'est que la soie des nouveaux tours valoit, au jugement des connoisseurs, cinq ou six livres de plus par livre pesant, que celle de l'autre tour. Mais, dit M. Ferrari lui-même, ne l'estimons que quatre livres de plus (& certainement elle en vaut davantage), ce sera toujours un gain de 2467 l.; ce qui joint à 871 liv. fait la somme de 3339 l. 10 s. En la repartissant sur six fourneaux, il y aura pour chaque fourneau 556 liv. 10 s. de gain qu'on aura fait de plus que sur le tour de Turin.

Il est démontré par ces calculs que la nouvelle méthode est infiniment préférable à l'ancienne, & qu'on ne doit pas balancer à la mettre en pratique. Les soies ne sont pas à beaucoup près aussi égales qu'on le voudroit, & leur inégalité diminue beaucoup de leur force. Les nœuds qu'on y fait, la bave &c. que les Ouvriers y trouvent, les arrêtent souvent, leur font interrompre le travail qu'ils rendent plus long, plus ennuyeux, plus fatiguant, & les étoffes n'en sont ni plus belles ni meilleures. Il est bien évident qu'un fil qui se casse souvent & qu'il faut nouer ne fera jamais une étoffe aussi belle qu'un fil toujours égal, uni & continu. On fait donc moins d'ouvrage, on le fait moins bien, & la main-d'œuvre est plus chere. Il s'ensuit nécessairement que les étoffes de soie, quoique moins belles, sont d'un prix presqu'exorbitant.

La soie tirée aux nouveaux tours du sieur *Mazzocato* n'a aucune des mauvaises qualités de nos autres soies. Par une induction qui nous conduiroit trop loin, nous n'entrerons pas dans tous les avantages qui résultent d'une soie si précieuse. Il est d'ailleurs assez aisé de les appercevoir. Déjà les Marchands les plus renommés conviennent que la soie tirée selon la méthode du sieur *Mazzocato* est plus belle & meilleure à tous égards que les soies d'Italie, tirées différemment, sans en excepter même celles de Turin. Une circonstance encore qu'il ne faut pas omettre, c'est que la soie qui a été tirée chez M. Ferrari, provenoit de cocons qui n'étoient pas d'une excellente qualité; & toutefois cette soie l'a emporté pour la beauté sur toutes les autres soies du pays.

II.

AVIS.

1. L'Auteur de la Lettre sur les machines destinées à apprendre aux enfans à marcher, remercie le Méchanicien d'Orléans de la correspondance particuliere qu'il lui a proposée au sujet de la machine dont elle a donné le projet. Cette correspondance ne rempliroit point ses vues. C'est par ces Feuilles qu'elle a cru devoir instruire le Public de ses idées; c'est aussi, dit-elle, par cette voie que les découvertes doivent s'apprendre: que M. L. ait donc la complaisance de nous faire part des siennes, & l'on jugera si elles peuvent remplir exactement l'objet proposé.

2. On trouve N°. 15 de notre Gazette, du 20 Février de l'année 1773, page 119, une *recette contre le cancer*. C'est vraisemblablement celle qui a été demandée. Nous

remercions la personne qui nous a donné cet avis, de la peine qu'il a prise de faire cette recherche.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 18 Mai 1774, au Samedi 21 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 18 l. 10 s. à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 20 à 22 l. 10 s.; le seigle, de 9 livres 15 s., 10 à 11 liv.; l'orge, de 8 liv. 10 s., 9 l. 5 s. à 10 l. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 18 Mai 1774, au Samedi 21 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 18 à 20 liv. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 25 Mai 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

V.

Changes de Paris, *du 25 Mai 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{2}$
Londres	30 1 16e à 30
Hambourg	185 $\frac{1}{4}$
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6
Livourne	95 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Pâques*	$\frac{1}{8}$ au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 25 Mai 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	728	3	*marc.*
Du Mexique à . . .	719	5	
Du Perou à	714		
Les guinées à . . .	727	3	
Ducats à	98	12	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	84	5	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	13	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	18	
Piastres à	49	3	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Lundi 23.*	*Mardi 24.*	*Mercredi 25.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	. . . . .	. . . . .	1600 1597 $\frac{1}{2}$
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	1015 20
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	FESTE.	325 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 2 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 10 *Juillet*.

IL faut convenir que la guerre occupe beaucoup trop d'hommes en tems de paix. La paix est presque par-tout pour les Troupes un tems d'oisiveté, & l'on sçait ce que l'oisiveté produit. On peut être Soldat & devenir meilleur Soldat en cultivant la terre, en construisant des routes, en servant la Patrie par différens ouvrages. Les hommes vigoureux sont ceux qui travaillent; les hommes utiles sont ceux qui travaillent; les hommes sages sont ceux qui travaillent. Ces réflexions ont engagé le Gouvernement à renvoyer par détachemens & tour à tour ceux qui composent la Milice nationale dans leurs familles pour les aider aux travaux de la campagne. Il va s'établir, en cette partie, une administration agrico-militaire. En même tems, pour encourager les Fabriques du pays, il a été déterminé que les Troupes de terre & de mer ne seroient doresnavant habillées que d'étoffes fabriquées dans ce Royaume. Ces sortes de résolutions doivent être bien distinguées de ces prohibitions qui blessent les droits & la liberté des Citoyens: ici le Gouvernement ne fait qu'user de sa liberté & de ses droits, pour encourager non seulement les Fabriques les plus précieuses, c'est-à-dire, les plus communes, mais encore une des branches les plus importantes de l'Economie rurale dont le succès dépend du succès de ces Fabriques.

Dimanche dernier, 125 vaisseaux de différens pavillons passerent le Sund pour entrer dans la mer du Nord.

BOHÊME.

DE PRAGUE, *le* 10 *Juillet*.

Il ne seroit peut-être pas plus difficile d'abolir la servitude, avec les compensations équitables, que de l'adoucir. Il y a quelques mois que S. M. I. ordonna que les Paysans serfs de ce Royaume fussent déchargés d'une partie du fardeau qui les accable. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on y parvient; & ce n'est pas par-tout qu'on réussit. Il y a bien des endroits encore où les Serfs travaillent six jours de la semaine pour leurs Seigneurs qui ne travaillent pas pour eux. Ailleurs les Seigneurs restent encore assez puissans pour faire repentir leurs Serfs de paroître moins leurs Esclaves. C'est sur-tout la paix & l'union qu'il faut mettre entr'eux; & l'on n'y parviendra que quand on leur aura démontré & qu'on aura concilié leurs intérêts & leurs droits respectifs. On vient de prendre de nouvelles mesures pour que le dernier Edit soit pleinement exécuté.

Il y a eu à Laubach en Carinthie 144 maisons, 3 Eglises, 61 personnes brûlées, dans un incendie du 28 du mois dernier.

ALLEMAGNE.

Extrait d'une Lettre de Dantzick du Juillet.

» On a beaucoup exagéré notre détresse. » Quelques esprits foibles ont été consternés ; il y a par-tout des gens de cette » trempe : mais il est faux que notre commerce ait été interrompu, que la communication ait été coupée entre cette » Ville & l'Etranger, & que nous soyons » renfermés dans nos murailles. Ces nouvelles ont vraisemblablement été répandues » pour effrayer ceux qui sont en correspondance avec nous, & pour détourner notre commerce dans quelqu'autre canal. » Quoiqu'il ne soit pas sur un aussi bon pied » qu'il l'étoit encore, il y a deux ans, il va » toujours & n'éprouve encore d'autres disgraces que celles qui suivent nécessairement du changement de domination de la » Prusse occidentale qui ne manque pas d'attirer à elle tout ce qui peut lui convenir ».

DE BRUNSWICK, *le* 12 *Juillet.*

Suite de la Séance de la Société Economique.

On a lu 1°. un Mémoire anonyme sur le dépaître du bétail dans les bois de jeunes arbres à ramée & de sapins, de maniere que ce dépaître tourne à l'avantage des arbres ; 2°. des observations sur l'effet du savon & du tabac administrés aux chevaux & aux vaches ; 3°. des expériences de M. Kersting pour la cure de la morve ; 4°. des remarques sur une ruche qui se trouva remplie d'abeilles, la mere-abeille y ayant été renfermée. (*Nous attendons la communication de ces pieces*).

On a produit de nouvelles preuves de l'utilité de la *charue à rigole.* Un Membre du Comité Secret en a fait l'essai près d'Hanovre ; & l'on voit dans ses champs quelle utilité on peut tirer de l'usage de cet instrument. On le fait aller à la suite de la charue ordinaire ; & en creusant dans le même sillon, il enleve du fond *dix-huit* pouces de terre... On a examiné un essai d'eau de-vie de pommes de terre envoyé par M. le Baillif Meyer de Fallingbostel ; elle a été trouvée fort bonne... Il a été présenté un moulin pour moudre les pommes de terre. (Nous en parlerons ci-dessous).... Enfin la Société a distribué & proposé différentes récompenses.

DE WILSE (*Haute-Lusace*), 12 *Juillet.*

La Société Electorale des Abeilles a tenu derniérement chez M. le Pasteur Heydann de Kotitz, Ancien de la Classe de Physique, une Séance que M. le Pasteur Wilhelmi, Secretaire, a ouverte par un Discours sur l'utilité de la réunion & de la comparaison des recherches & des découvertes, terminé par une invitation aux Economes de communiquer les leurs à la Société. Ensuite on a rendu compte de divers écrits reçus depuis la derniere Assemblée. Il paroît qu'il subsiste encore beaucoup de doutes sur la nature des abeilles & principalement sur leur génération. Par exemple, il n'est point encore déterminé si les *abeilles engendrent sans le secours du mâle* qu'on nomme en Allemand *weisel.* Quant à la reine, elle engendre sans cela ; & elle peut se passer long-tems des bourdons qu'on nomme en Allemand *drohnen.* M. Haarth, Juge Provincial du Prince d'Anhalt, a fait à cet égard une nouvelle expérience. Il eut un essaim tardif dont il prit une abeille qu'il mit dans une petite boîte. Les abeilles s'en firent un *weisel* : les *drohnen* furent massacrés avant qu'il pût être *fécondé* par quelqu'un d'entr'eux ; cependant il *engendra.* (*L'explication de cet article suppose des découvertes que nous ne connoissons pas. Il semble que le* weiser *forme une abeille particuliere, peut-être unique dans une ruche, laquelle réunit les deux sexes, & qui differe de la reine, des ouvrieres & des bourdons. Nous supplions M. le Pasteur Wilhelmi qui a la bonté de nous communiquer les utiles travaux de la Société, de nous donner sur ce mystere les éclaircissemens dont nous avons besoin*).

Un autre Membre de la Société a parlé d'une plante appellée *haide-kraut* qu'il cultive à la portée de son rucher : les abeilles en tirent parti ; elles le préferent à l'*haide-korn* qu'on a dit qu'elles aimoient beaucoup.

La Société ne croit pas devoir recommander d'enterrer les ruches pendant l'hiver, sans toutefois rejetter absolument cette méthode : elle peut être suivie dans les endroits élevés dont le sol est sec ; mais elle ne promet aucun bon effet dans les lieux bas & humides. (*Nous sommes obligés de*

renvoyer à une autre Feuille l'article de la récolte de la cire).

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 15 *Juillet*.

Il paroît par une adresse présentée au Général Gage que les Bostoniens payeront une indemnité convenable à la Compagnie des Indes & aux Marchands qui ont souffert des insultes & des pertes dans leur Port. Si quelques Colonies paroissent partagées sur la résolution de rompre tout commerce avec la Grande-Bretagne, elles s'accordent en général à demander la confirmation de leurs droits & la conservation de leurs libertés. Quoiqu'on dise de leur confédération, il est parti dans l'espace de quinze jours dix-sept vaisseaux chargés pour l'Amérique & en partie pour la Nouvelle-Angleterre. Il y en a plusieurs prêts à mettre à la voile. Il est à espérer que ces différends s'arangeront, mais la pomme de discorde subsistera toujours.

Les lettres de Worcester, de Kent, de Sussex &c. annoncent que les apparences du houblon sont les plus belles que l'on ait vues depuis nombre d'années. Cependant le bruit avoit couru, mal-à-propos sans doute, que ces plantations étoient attaquées de vers qui auroient détruit la récolte.

Le Capitaine Fonnereau qui a accompagné le Capitaine Cook dans la mer du Sud, est arrivé dans ce Port Mardi dernier; il amene avec lui un Indien.

Un enfant qui étoit resté demi-heure sous l'eau & qui en a été retiré sans apparence de vie, a été parfaitement rétabli par l'administration des secours connus.

La méthode proposée par M. Hartley pour garantir les maisons du danger de feu par le moyen de plaques de fer battu très-minces qui doublent ou revêtent le plancher & le plafond, a parfaitement réussi, comme nous l'avons annoncé dans deux épreuves décisives. Le feu le plus ardent, allumé dans une chambre construite pour ces expériences, n'a point attaqué les solives couvertes de ces plaques.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le* 18 *Juillet*.

La liberté de l'exportation du froment & du seigle par mer & par terre, tant en grains qu'en farine, vient d'être heureusement rétablie, attendu l'abondance des provisions & des récoltes, sous la réserve des droits qui avoient lieu avant la défense... Il a été aussi publié un octroi qui autorise le Magistrat d'Ostende à négocier un emprunt de 250,000 florins, à 3 pour 100, pour la construction d'un bassin où les navires seront en sûreté.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

Du Velay, *le* 15 *Juillet*.

Nos champs ne nous rendront pas autant que nous l'avions espéré, au printems, sur les plus belles apparences. Nos bleds ont été endommagés par les vents & encore plus par un certain brouillard qui a rouillé plusieurs épis. C'est un phénomene dans ce pays-ci que des épis rouillés, ils ont fait un objet de curiosité. Nos Anciens ne se souviennent ni d'en avoir vu ni d'avoir jamais oui dire qu'il y en eût eu ici de semblables. Il a gelé assez fort dans quelques cantons les nuits du 7 au 8 & du 8 au 9.

On sonne encore les cloches pour changer le tems, dissiper les nuages & fondre la grêle. Cependant il est assez absurde d'imaginer que des vapeurs condensées, quelquefois durcies suivant la hauteur de la région à laquelle elles atteignent, voguant au gré des vents, obligées par une loi majeure de se précipiter là où l'énormité de leur poids rompt l'équilibre avec l'air, cédent au son. A la fin, *cal que tombe*, dit le Provençal; il faut que la grêle tombe comme la pluie; & il n'est pas plus sûr qu'elle frappe des bruyeres quand on sonne, que des bleds quand on ne sonne pas. On est honteux de prouver ces vérités; mais enfin il faut y revenir puisque l'abus subsiste, & qu'il n'est pas indifférent. En le détruisant, il y auroit à épargner les travaux & les salaires des hommes mal employés à ce soin; il y auroit à épargner sur la fonte & la refonte des cloches, l'entretien du béfroi & des agrêts &c; il y auroit à épargner sur les maux qu'occasionne la superstition des gens de la campagne. Toujours gagne qui économise; toujours gagne qui s'instruit & instruit.

(*L'Auteur de cet article veut bien nous faire espérer un Mémoire sur les* pois d'hiver. *Depuis que nous les avons annoncés, on lui en a demandé de toutes parts*).

DE LA ROCHELLE, *le* 15 *Juillet.*

Il est arrivé du grand Banc de Terre-Neuve quelques navires avec pleines cargaisons de morues vertes.

Les marchandises de l'Amérique ne varient point. Les eaux-de-vie ont un peu remonté ; elles valent de 117 à 118 l. les 27 veltes. Les différentes sortes de pain ont été derniérement taxées d'un sou à deux sous trois deniers la livre. Au grand Marché de Marans, les grains, depuis qu'ils ont repris un peu plus de valeur, se soutiennent au même taux.

Les ressources que la Suede vient de trouver en Barbarie pour la fourniture du sel, pourront porter de nouveaux préjudices à nos marais salans. Le Consul de S. M. Suédoise, dans ce Port, a donné avis (& il en a été de même dans les autres Ports) que le Roi avoit retiré la permission accordée, l'année derniere, aux vaisseaux étrangers, de porter des sels de France & autres dans son Royaume. En attendant que l'Europe soit convaincue de l'extrême utilité de la plus grande communication possible en fait de commerce, toutes les Puissances devroient toujours avoir réciproquement l'attention de faire connoître aussi dans les Ports étrangers les variations de régime auxquelles ces Ports peuvent être intéressés. Sans cela, les anciens réglemens induisent à de fausses opérations & à des pertes dont personne ne tire du profit. Les Papiers publics ne disent pas tout, quelquefois ils ne sont pas très-fideles, enfin ils ne sont pas toujours entre les mains de tout le monde. Tout réglement de commerce, de quelque Trône qu'il émane, devroit être affiché dans tous les Ports, parce qu'il influe sur le commerce général, & que pour ne pas nuire sans raison, il est juste de prendre quelque peine : d'ailleurs l'utilité seroit réciproque.

DE POITIERS, *le* 21 *Juillet.*

Nous nous flattons de recevoir bientôt des divers cantons de la Province des nouvelles favorables des récoltes, malgré les vicissitudes de la saison.

Il est bon, il est nécessaire d'apprendre de tems en tems aux Cultivateurs les forces de la nature. On conserve dans une maison d'un de nos Fauxbourgs plusieurs pieds de bled coupés, l'année derniere, dans un champ attenant à cette maison. Un seul grain produisit 107 épis, & ces épis donnerent 6420 grains : de plusieurs autres grains, il sortit 80 à 100 épis.

Les bons esprits commencent, dans ce pays, à se tourner vers les intérêts de l'Agriculture & les objets économiques : nous disons qu'ils *commencent*, & il y a une grande révolution à faire dans les goûts comme dans les facultés.

DE ROUEN, *le* 22 *Juillet.*

A l'exemple de la Ville de Paris & de plusieurs autres Villes du Royaume, notre Corps Municipal vient de former un établissement pour secourir les personnes noyées. A cette occasion, les Médecins & les Chirurgiens ont résolu, en Corps, que le premier d'entr'eux qui sera averti que quelqu'un aura besoin de ce secours, se transportera sur les lieux pour en diriger l'application... les grains subissent quelques augmentations légeres.

D'AMIENS, *le* 23 *Juillet.*

Les Fabriques se multiplient de jour en jour dans notre Province manufacturiere ; les Arts s'y perfectionnent ; l'industrie étrangere y est transplantée : il faut espérer que l'Agriculture y aura son tour. Il vient de s'établir au château de Beaucourt entre les villages de Mirvault & de Rubempré, à trois petites lieues de cette Ville, de Corbie, d'Albert &c, une Fabrique de tuiles qui, à l'excellence de la glaise réunissent l'avantage d'une cuisson parfaite laquelle, en la rendant légere & durable, la garantit du défaut ordinaire de s'effeuiller aux gelées, & souvent de tomber en poudre après quelques hivers.

L'eau-de vie de Barcelone vaut à Dunkerque 23 patards 6 d. à 24 patards ; *dito* de Cette, 25 à 26 patards. Le café de Saint-Domingue, 11 s. la livre : *dito* de la Martinique, 13 s. Le sel de Seudre, 9 livres ; *dito* de Bourgneuf, Vannes & Saint-Martin, 8 livres.

De Paris, *le* 30 *Juillet.*

Les nouvelles de quelques Provinces voisines portent que la sécheresse y est extrême, que certaines especes de grains en souffrent, que les légumes périssent dans les champs & les jardins, & qu'il seroit bien à desirer que quelque orage changeât le tems.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Nouveau Mémoire sur la laine de chevre.

Nous annonçâmes, l'année derniere, les premiers essais de M. Pierre Ritschkow sur la laine de chevre. Ce nouveau Mémoire remettra sous les yeux de nos Lecteurs un objet assez intéressant d'économie, & nous fournira l'occasion de payer un nouveau tribut de reconnoissance à la Société Libre-Impériale Economique de Pétersbourg à laquelle il est adressé. Nous laisserons parler l'Auteur lui-même.

J'ai vu avec satisfaction l'accueil gracieux que la Société Economique a fait à l'essai de la laine de chevre, que je lui ai présenté le 18 Décembre 1765. Un des Membres de la Société, dans la vue de tirer parti de cette ressource, m'a chargé de faire faire un bonnet ou autre vêtement de cette laine, de la soumettre à l'examen de l'Académie, & de rendre compte du jugement qui en aura été porté. En même tems, j'ai été invité à chercher un moyen commode de recueillir cette laine sans nuire à l'animal, & d'ajouter de nouvelles observations à mes premieres remarques.

C'est pour remplir ces vues que je mets sous les yeux de la Société un bonnet de laine de chevre aussi bien fait qu'il a pu l'être dans ma maison. Il me semble qu'il ne peut s'élever aucun doute sur la bonté & la facilité de la préparation. Le point seroit d'encourager ceux qui ont des chevres à recueillir une quantité assez considérable de cette laine pour la travailler en gros. Il n'y a qu'à les accoutumer à peigner ces animaux dans les villages & les domaines. C'est pour cela que dans mon voyage à Snibirsk & à mon retour, j'ai fait faire cette opération en présence des Paysans, en leur montrant combien il seroit facile de filer cette laine, de la tricotter, de l'employer à divers usages. Plusieurs d'entr'eux ont goûté ma proposition, les Tartares sur-tout: leurs femmes ont résolu de peigner soigneusement leurs chevres & de ramasser la laine qu'elles en tireront.

Les Tartares, outre les profits qu'ils retireront de cette laine en la vendant ou brute ou façonnée, sont assurés de préserver leurs chevres en les peignant au printems, d'une démangeaison qui les tourmente alors & qui souvent est suivie d'une mauvaise galle contagieuse & très-funeste à ces animaux. J'appris à Snibirsk, que dans plusieurs villages appartenant à des Gentilshommes de ma connoissance, on étoit déjà dans l'usage de ramener au logis les boucs & les chevres pour les peigner: je vis des bas & des gants, faits de cette laine, égaux en qualité aux ouvrages de coton, & au moins aussi doux, comme on peut le voir par l'épreuve que j'ai envoyée.

Pour m'assurer de la quantité de laine nécessaire pour tel ou tel ouvrage, je pesai mon bonnet: il y en étoit entré 10 solotnick (à 96 pour la livre): une livre suffit pour dix bonnets pareils. La laine au même prix que le coton, on pourroit en tirer 5 ou 6 roubles de la livre, & 200 r. d'un pud. Si l'on en faisoit des bas ou autres choses semblables, on en tireroit davantage, sans parler de ce qu'elle gagneroit dans les mains d'un Maître habile & industrieux.

Après avoir essayé divers instrumens pour peigner les chevres, je n'en ai point trouvé de meilleur que le peigne ordinaire, pourvu qu'il ait la longueur de 3 werschock (à 16 pour l'aune) & les dents ni trop serrées ni trop claires. Deux garçons ou deux filles, chacun avec un peigne, sont après une chevre. L'un peigne l'animal jusqu'à ce que son instrument soit rempli de laine; alors il le remet à l'autre qui sépare la bonne laine du poil; l'on continue en échangeant les peignes & faisant ce triage. Quand on a démêlé les grands poils avec un peigne moins serré, le petit peigne va plus vite & court moins de risque de casser. On peut employer des enfans à démêler la laine & leur apprendre à la préparer pour être filée & travaillée. Peut-être avec le tems, trouvera-t-on un moyen plus expéditif.

Pour voir combien de fois cette opération pouvoit être répétée, j'ai fait peigner au

printems les chevres déjà peignées en Décembre : la seconde fois, elles avoient autant de laine que la premiere ; mais les chevres & les boucs étant alors en mue, le gros poil se détachoit avec la laine, & il étoit difficile de les séparer. Le meilleur seroit de peigner ces animaux, 1°. de la fin de Février à la mi-Mars, 2°. à la fin de Juillet ou au commencement d'Août, 3°. à la fin d'Octobre ou au commencement de Novembre. Les chevres peignées l'hiver précédent n'ont aucunement souffert du froid : d'ailleurs cette laine revient très vîte, sur-tout quand on les tient dans des étables chaudes.

En passant à mon retour par une Fabrique où l'on travailloit des peaux de chevre, je trouvai de cette laine fine sous le poil grossier de ces peaux ; mais ces peaux seches se peignoient plus difficilement. En les humectant, on pourroit dans les Fabriques où on les apprête recueillir beaucoup de laine qu'on laisse perdre.

Quand j'annonçai qu'une chevre pourroit donner une livre de laine par an, j'avois jugé sur les apparences de sa pesanteur par la pesanteur de celle des brebis : mais celle de chevres est beaucoup plus légere ; elles en donnent davantage en volume & moins en poids. On tire dans ces pays peu de duvet d'une oie ; cependant le prix en est médiocre, parce que la totalité de ce qu'on en ramasse forme un objet prodigieux. Je ne donne point ces remarques pour des découvertes nouvelles ; c'est un article d'économie nationale que je propose. Je serai récompensé de mes peines, si mes Compatriotes en retirent quelqu'avantage.

I I.

Nouvelles remarques sur un moyen déjà publié de prévenir & d'extirper la petite-vérole.

Ce moyen consiste à laisser, lorsque l'enfant vient de naître, écouler toute la matiere qui se trouve dans le nombril, à ne pas le lier, à le frotter de sel &c. Nous l'annonçâmes dans le tems sur la foi d'un Médecin Polonois qui citoit beaucoup de faits pour garants de son opinion. Un Médecin François, après avoir pris les meilleures voies pour s'assurer de la réalité de ces faits, les a démentis dans un Ouvrage public. Cependant un autre Médecin de Tecklenbourg en Westphalie vient de confirmer par sa propre expérience le témoignage du Polonois. Dans un Mémoire écrit sans prétention, il recherche quelle est la source de la petite vérole ; il pense qu'elle provient du sang resté dans le nombril après qu'il est lié : ce sang se pourrit ainsi que le bout du nombril ; il se mêle avec le sang de l'enfant ; & quand un virus analogue le met en fermentation, il cherche à sortir à travers la peau.

Comme je crois, dit l'Auteur, ce principe certain, il ne s'agit, pour prévenir la petite-vérole, que de bien nettoyer le nombril des enfans naissans, en le pressant du coté de la mere avant de le couper ou rompre, pour en faire sortir le sang qui s'y trouve. *Il y a cinq ans que je suis cette méthode, il y a plus long-tems encore que d'autres s'y conforment ; & depuis ce tems-là, excepté l'hiver dernier, on n'a point entendu parler de petite-vérole dans le lieu que j'habite.* Malheureusement il s'y est établi une Sage-Femme à la mal adresse de laquelle on peut attribuer le mal qu'on n'éprouvoit plus. L'Auteur défend de lier le nombril & rassure contre les hémorragies que l'on craint (à tort, à moins qu'on ne serre le corps de l'enfant avec des bandes), la nature du nombril étant de sucer au lieu de rendre. Les femelles des animaux coupent le nombril à leurs petits avec les dents, sans qu'aucun accident survienne ; ensuite elles le leur rongent jusqu'au ventre.

A ce préservatif, l'Auteur ajoute une autre précaution : c'est que les meres, malgré le préjugé faux & dangereux qui regne, doivent donner leur sein à leurs enfans nouveau-nés : il vaut mieux aussi les tenir au froid que de leur faire respirer un air trop chaud.....

Sur de telles matieres, nous n'avons point d'opinion : mais il nous paroît convenable de rapporter les avis & les expériences.

Il y auroit une expérience à faire : ce seroit d'observer, sur un enfant nouveau-né, ce que l'Auteur prescrit après plusieurs autres, & d'essayer dans la suite en tems convenable si l'inoculation lui donneroit la petite-vérole. Ni l'une ni l'autre opération ne l'exposeroient au moindre danger.

I I I.

Inventions nouvelles.

Le sieur Calippe a imaginé une nouvelle voiture d'un méchanisme ingénieux ; il a eu l'honneur de la présenter au Roi,

Le ſieur Ourbelin, de l'Académie Royale d'Ecriture, a eu l'honneur de préſenter à la Reine une horloge botanique relative au ſommeil des plantes & aux veilles des fleurs.

M. Laurent Micheli, du Bolonois, Académicien Honoraire de l'Académie des Beaux Arts de Bologne, a conſtruit une petite machine au moyen de laquelle on peut facilement déterminer avec certitude les diſtances. S. A. R., le Grand Duc de Toſcane, a ordonné qu'on s'en ſervit pour placer ſur les grandes routes les ſignaux qui doivent indiquer les milles.

Le même Méchanicien a fait une autre machine avec laquelle il meſure la route des vaiſſeaux en mer par une méthode toute différente des méthodes connues. Après l'avoir éprouvée, lui ſeul, pendant cinq ans dans la méditerranée, il s'eſt tranſporté à Livourne pour en faire l'eſſai ſous les yeux des Marins les plus expérimentés. Si elle remplit l'objet qu'on deſire, il en publiera la deſcription.

Un Econome Hanovrien a imaginé un moulin pour moudre les pommes de terre. Ce moulin eſt preſque tout de bois, il y entre peu de fer. Il a deux pieds en quarré & trois pieds de haut. Il va par le moyen d'une manivelle. Ce n'eſt au fond qu'un moulin à café exécuté en grand. Avant d'y moudre les pommes de terre, on les fait renfler dans l'eau chaude. On aſſure qu'elles ſe réduiſent en farine auſſi fine que la poudre d'amandes les mieux pilées; & qu'un tiers de cette farine mêlée avec deux tiers de farine de ſeigle donne un bon pain qui ſe conſerve bien. Ce moulin a été préſenté à la Société Economique de Brunſwick-Lunebourg.

M. Engel, ancien Baillif d'Echallens en Suiſſe, Sçavant ſi diſtingué dans la République des Lettres, Géorgiphile ſi digne des hommages de la République Agricole, avoit bien jugé ce que pourroit produire un pareil moulin : mais comme le prix lui en paroiſſoit trop conſidérable, & qu'il trouvoit à propos d'épargner la peine de tamiſer la farine, il a imaginé, ſur le modele des moulins où l'on écrase le chenevi pour les oiſeaux, un moulin à quatre cylindres mûs par une ſeule manivelle, de maniere que les deux ſupérieurs mettent les tranches en miettes, & les deux autres les réduiſent en farine : cette farine tombe dans une trémie & de-là dans un bluteau d'où le ſon paſſe dans une caiſſe particuliere. Ses pommes de terre ſont ſéchées dans un ſéchoir approprié par l'Auteur à cet uſage. Par ces différentes manipulations, on peut faire du pain avec un *quart* de farine de bled mêlée avec *trois quarts de farine de pommes de terre, ſans qu'on ſoupçonne que ce pain n'eſt pas fait uniquement de farine de bled*... Nous parlerons plus au long de ces utiles recherches d'après une Brochure qui ſert de ſuite à l'*Inſtruction* dont nous avons rendu compte *ſur la culture des pommes de terre*. S'il ne nous eſt pas permis de témoigner au généreux Auteur de ces leçons économiques toute la reconnoiſſance que nous lui devons, neus eſpérons qu'il nous pardonnera la liberté que nous prenons de le nommer pour apprendre au Public toute la confiance qu'il doit avoir dans les expériences & les enſeignemens que nous rapportons ſur ſon autorité.

I V.

Extrait d'un Mémoire ſur une eſpece ſingulière de navet.

Ce Mémoire eſt de M. Lépoerin, Médecin dans le Comté de Hoya, de la dépendance de l'Electeur d'Hanovre. Le navet dont il eſt queſtion nous paroît être le même que le navet de Suede que nous avons fait connoître ci-devant. La diviſion de la Société Economique de Brunſwick-Lunebourg, établie dans le canton de Hoye, le cultive avec ſuccès. Il eſt rond & un peu long. Son poids va juſqu'à trente livres. Loin qu'il ſouffre des grands froids, ils augmentent ſa bonté. Il ſe conſerve ſur terre & en terre juſqu'à ce qu'il pouſſe au printems. Si vous en enlevez le cœur, vous pouvez le garder dans la cave juſqu'au mois de Juin. Il eſt moins ſujet à pourrir que toute autre plante. De toutes les eſpeces de navets, c'eſt celle dont le goût approche le plus des navets renommés de la Marche; circonſtance très-intéreſſante. Il ſe plaît dans toute ſorte de terreins; mais il préfere une terre forte & graſſe. Le fumier frais lui eſt fort contraire. Pour qu'il acquiere ſon plus gros volume, il faut le ſemer en Mars ou au commencement d'Avril. Si l'on attend Mai ou Juin, il demeure fort au deſſous du terme ordinaire de ſa groſſeur. Il reſte encore plus petit, lorſqu'on ne le tranſplante pas & qu'on l'a ſemé en Juillet ou au commencement d'Août. On le tranſplante, quand ſa racine eſt groſſe comme le tuyau

d'une plume à écrire. Pour qu'il soit garanti de l'espece de rouille qui durcit différentes sortes de racines, on le plante dans des raies profondes qu'on ferme successivement, en couvrant soigneusement le navet de petits morceaux de terre de façon qu'il n'en paroisse que les feuilles. Les meilleurs sont ceux qu'on seme à la S. Jacques, qu'on ne transplante pas, & qu'on place à la distance d'un demi-pied les uns des autres. Leur semence donne autant d'huile que la navette d'hiver. Son huile brûle très bien. Employée en assaisonnement, elle a meilleur goût que toute autre huile de navette.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 23 Juillet 1774, au Mercredi 27 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 21 l. 15 s. à 26 l. *le sept.*; *id.* au Port de la Grêve, de 22 à 24 liv.; le seigle, de 9 l., 9 l. 10 s. à 10 l. 15 s.; l'orge, de 6 l. 10 s., 7 l. 10 s. à 9 l. aussi *le septier.*

VI.

Foin, Paille.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Juillet 1774, de 51 à 52 liv.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 15 à 16 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 à 15 l.

VII.

Changes de Paris, *du* 30 *Juillet* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{5}{8}$
Londres	30 $\frac{5}{8}$ à $\frac{11}{16}$
Hambourg	182 $\frac{1}{4}$ à 182
Madrid	14 19 6 à 19
Cadix	14 18 à 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Gênes	94 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$ p. % p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 30 *Juillet* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	722		*marc.*
Du Mexique à . . .	714		
Du Perou à	706		
Les guinées à . . .	720		
Ducats à	97	10	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	5	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Jeudi* 28.	*Vendredi* 29.	*Samedi* 30.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1765	1765 62 $\frac{1}{2}$ 65 .	1765 67 . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1160 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	215	222	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	72	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	371	370	370 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 10 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 14 *Novembre.*

LA ſéchereſſe de l'automne & des gelées ſurvenues tout d'un coup ont arrêté les travaux des moulins, de ſorte que les farines ſont conſidérablement renchéries. Depuis long-tems, on propoſe tous les jours dans toute l'Europe des moulins économiques & expéditifs, indépendans de ces viciſſitudes; il ne paroît pas qu'il s'en établiſſe beaucoup. Il eſt tombé dans ce pays beaucoup de neige. Depuis la fin d'Octobre, il eſt ſorti de Gothenbourg pour les pays étrangers plus de ſeize cens tonnes de harengs; il s'en eſt diſtribué beaucoup plus dans l'intérieur du Royaume.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 17 *Novembre.*

La Chambre d'Economie & de Commerce a publié un avis relatif aux encouragemens que S. M. ſe propoſe d'accorder aux Fabriques du pays. Le ſieur Jean-Frédéric Becker eſt chargé d'aller, dans les Provinces, prendre connoiſſance de l'état des Manufactures, d'examiner les lieux où il ſeroit à propos d'en établir de nouvelles, d'exciter les Ouvriers à perfectionner leur travail. On facilitera le débit des ouvrages, & c'eſt là un des plus puiſſans encouragemens : on parvient à ce but en levant tout obſtacle qui rallentiroit la circulation, en ſupprimant toute charge qui feroit hauſſer les prix, en laiſſant la plus grande liberté poſſible à l'induſtrie.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le* 18 *Novembre.*

Le Directoire Général de cette Ville avoit propoſé un Prix de 200 rixdalers pour l'Auteur qui répondroit de la maniere la plus ſatisfaiſante à la queſtion ſuivante : *quelles ſont les pompes les plus utiles & les plus faciles à mettre en action dans les lieux unis, ſans être au-deſſus du prix de* 100 *rixd.?* M. Inſel qui fait beaucoup de machines de cette eſpece, a envoyé le meilleur Mémoire avec un modele de pompe : mais comme il n'a pas pleinement rempli les vues du Directoire, il n'a reçu que la moitié de la récompenſe. L'autre moitié a été accordée à M. Klugel. Le nombre des Concurrens s'eſt trouvé très-conſidérable. Depuis pluſieurs années, les queſtions les plus importantes pour le bien public ont été propoſées par les différentes Sociétés de l'Europe; mais le bien public profite trop peu de leur généroſité & de leur zele, en partie par la raiſon que la plûpart des Mémoires qu'elles couronnent reſtent abſolument inconnus. La publicité des ouvrages devroit, ce ſemble, être une des conditions qu'elles im-

posent. Il est bon de récompenser une découverte ; mais si elle ne se répand pas, c'est à peu près comme si elle n'avoit pas été faite.

Le Roi a donné de nouveaux ordres à toutes les Chambres des Domaines de ses Etats, pour que les terres incultes soient mises en valeur. On fournira aux Cultivateurs tout ce qui sera nécessaire pour l'exploitation. Avec des impôts bien assis, modérés, perçus sans exactions & à peu de frais, l'Agriculture s'étendra réellement par ces entreprises.

DE DETMOLD, *le 19 Novembre.*

S. M. Prussienne multiplie tous les jours dans ses Etats les communications. Elle vient d'établir une nouvelle Poste roulante, de cette Ville à Lemgo & Bielefeld. On y reçoit les lettres, l'argent, les marchandises &c. à des prix raisonnables. Le Comté de Lippe & les Provinces Prussiennes limitrophes qui font un grand commerce, auront ainsi des relations plus promptes & plus sûres. Ces précieux établissemens ne sçauroient être trop loués. Il n'y auroit qu'un cas où ils perdroient de leur prix, ce seroit celui où le monopole & la fiscalité s'empareroient de ces débouchés.

DE SULTZBACH, *le 19 Novembre.*

On a renouvellé dans cette partie du Haut-Palatinat les anciennes Ordonnances contre la mendicité qui paroît aussi opiniâtre que le régime qui produit la misere. Il est défendu aux Etrangers de venir mendier dans le Duché, sous peine de prison. Les Regnicoles ne seront admis à demander la charité, qu'en vertu d'une plaque de fer blanc qu'ils porteront sur leur habit & qui leur servira de passeport. Il y aura sur cette plaque le chifre de la Paroisse du Mendiant & les deux lettres *S. P.* (*signum pauperum*). Au moyen de la croix de mendicité, ils pourront demander l'aumône, mais dans leur Paroisse seulement. Quant aux enfans, comme on a pourvu à leurs nécessités par des Ecoles gratuites, ils ne participent point à cette permission. On a sagement établi qu'il y auroit un jour dans la semaine où les aumônes seroient recueillies dans chaque Paroisse pour être ensuite distribuées aux nécessiteux du lieu.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 19 Novembre.*

La pêche du hareng sur les côtes de l'Isle de Man a été si bonne qu'en estimant le poisson au prix modique de deux schellings le cent, le produit en a dû monter, à ce qu'on assure, à la somme exorbitante de cent mille livres st. Plusieurs Villes & Bourgs du Lancashire & de l'Westmoreland en ont retiré une aisance sensible.

On assure qu'un homme en place a formé un nouveau plan pour fournir désormais la Marine Royale de tous les Matelots dont elle aura besoin, sans avoir recours à la violence légale qu'on appelle *presse*.

On dit, & ce n'est pas chose incroyable, qu'une Société de Marchands Ecossois doit présenter au nouveau Parlement une adresse plaintive sur la liberté illimitée, laissée aux Etrangers de pêcher autour des Isles d'Orcade. Il n'est pas impossible qu'elle propose en même tems de se charger elle-même de cette pêche sans que leurs Compatriotes en partagent la peine.

Les tems sont très durs pour les pauvres : on vient de proposer à ceux de la campagne de se nourrir d'oignons. Pour les engager à en semer, on remarque que la semence n'en coûte presque rien, & on leur cite l'expérience suivante, faite à Fulborne dans le Cambridgeshire. On a bien préparé un terrein de dix verges de long & de quatre de large ; on y a semé de la graine d'oignons ; & l'on en a recueilli une si grande quantité que, coupés & séchés, ils ont rempli six boisseaux & demi, & ils ont pesé 314 livres. On en a mesuré qui avoient 12, 13, 13 ½ pouces de circonférence. D'après ce produit, une acre ensemencée en oignons, rendroit, à un penny la livre, 158 l. 6 sh. 2 den. De-là l'on conclud que cette culture seroit d'une très grande ressource pour les pauvres. Mais d'abord il faut supposer que ces pauvres ont de la terre, que leur terre est aussi fertile en oignons que celle-là, & que la grande abondance d'oignons n'en rallentiroit pas la valeur. Peut-être seroit-il plus sûr pour ceux qui ont un champ qu'ils y cultivassent des productions propres à faire du pain.

Les Directeurs d'une grande Compagnie

de commerce ſont appliqués depuis quelque tems à recevoir les comptes de ceux de ſes anciens Agens qu'il eſt aujourd'hui de ſtyle d'appeller *Nababs*, revenus en Europe avec des fortunes immenſes. Il a été ſur tout queſtion de juger ſi les préſens que ces Officiers ont reçus pour accorder des faveurs dans le commerce &c. &c. &c, ne doivent pas être ſur le compte & au profit de la Compagnie. Les Juges Parties ont prononcé affirmativement, ſans que l'intérêt de la Compagnie ait formé la moindre prévenvention dans leur eſprit. La reſtitution ou l'acquiſition de ces ſommes ſeroit un puiſſant ſecours pour cette grande & pauvre ſociété.

Le brigantin, le *Proſpérons*, Capit. Ridſon, en allant à la Virginie, donna, par une nuit obſcure, contre un bâtiment François qui, trop foible, ſe briſa & coula à fond. On ſauva quelques hommes de l'équipage, il en périt treize. Il y avoit ſur ce bâtiment, à ce qu'on dit, des ſommes conſidérables d'argent.

PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le* 23 *Novembre.*

Deux vaiſſeaux Hollandois ont derniérement fait naufrage à l'eſt du Texel; les équipages ont péri.

L'épizootie qui regne dans les Provinces de Gueldre, de Hollande & de Friſe, rend de jour en jour plus preſſant le beſoin de tirer du bétail des pays étrangers.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

D'ARMAGNAC, *le* 24 *Novembre.*

Les ſages meſures priſes par M. Journet, Intendant de la Généralité d'Auch, pour empêcher que l'épizootie ne ſe communique, mérite des éloges & la reconnoiſſance de la Province. Le commerce ſouffre beaucoup, parce que les charrois étoient faits par des bœufs; mais c'eſt un mal néceſſaire, on s'y ſoumet ſans murmure & même avec les ſentimens dus à une Adminiſtration bienfaiſante. La défenſe générale de tuer des bêtes à cornes dans les boucheries de peur que l'eſpece n'en ſoit trop diminuée, paroît au contraire fort onéreuſe dans les cantons où la maladie n'a pas pénétré. L'eſprit de bienfaiſance qui l'a inſpirée nous garantit qu'elle ne ſera que momentanée. Elle affecte douloureuſement le Cultivateur, le Boucher & le Conſommateur. La *défenſe de tuer* ne *conſerve* pas, comme on pourroit d'abord le croire. Le Cultivateur, quand il vend, a *beſoin* de vendre; s'il *ne vend pas*, il ne peut pas *nourrir*, ou il ne peut pas ſoutenir quelqu'autre partie de ſon exploitation rurale. Pour ſe raſſurer ſur le danger d'une trop grande *dépopulation*, il n'y a qu'à conſidérer que le *commerce* & la *boucherie* ſe proportionnent à la *conſommation*, & que cette *conſommation* eſt néceſſaire pour que le bétail ſe *reproduiſe* & ſe *multiplie*. Le Cultivateur qui a vendu, a de l'*argent*; avec de l'*argent*, il *achete* & *éleve*, autant que les circonſtances l'y invitent. Ainſi la *défenſe* de tuer *détruit*, tandis que la *liberté* de vendre & de conſommer *perpétue*. Enfin la viande eſt un *article néceſſaire de ſubſiſtance* dont le Public ne peut être ſevré; il faut donc en venir aux *permiſſions particulieres*: or les *permiſſions particulieres* ſont de vrais *privileges excluſifs*. Sans le vouloir & contre ſon propre gré, on favoriſe ainſi les uns aux dépens des autres. Si ces permiſſions mettent la *boucherie* au niveau de la *conſommation* ordinaire, elles ſont *inutiles*, car d'elle-même la boucherie s'y perfectionne naturellement: on ne *tue* que ce qui doit être *mangé*. Si elles reſtent *au-deſſous*, tout le monde en *ſouffre*, Conſommateur, Marchand, Cultivateur. Ces repréſentations dictées par un zele réfléchi ſeront certainement agréables à des Adminiſtrateurs dont la droiture, la ſenſibilité, le patriotiſme, généralement reconnus, ne cherchent que le bien public.

DE LA ROCHELLE, *le* 28 *Novembre.*

Les prix des grains ne varient pas... Les ſels ont conſidérablement baiſſé à l'Iſle de Ré... A Cognac, il y a eu une augmentation ſur les eaux-de-vie qui depuis longtems ſe ſoutenoient à 142 l. les 27 veltes à 4 d.: aujourd'hui elles y valent de 150 à 155 l. Ici, elles ſont à 138 l... Pluſieurs bâtimens ſont revenus, dans le courant du

mois, de la pêche de la morue ; bien chargés. La *Reine - Esther* & le *Roi - Midas* sont arrivés des Isles. Il nous est venu du seigle de Hambourg.

De Rennes, *le 28 Novembre.*

Cette Province est suffisamment & même abondamment pourvue de grains. Loin qu'on soit dans le cas de concevoir des inquiétudes, tout inspire les plus douces espérances. C'est-là le résultat des informations que les Commerçans les plus éclairés & les plus actifs ont prises de toutes parts : leur rapport désintéressé ne sçauroit être plus consolant.

De Lyon, *le 29 Novembre.*

L'hiver se fait déjà sentir ici presque dans sa plus grande force : il paroît d'autant plus rigoureux que ce n'est pas ordinairement au mois de Novembre que l'on éprouve de si grands froids. Depuis le 20 au matin, il a neigé ou gelé ; il a encore neigé la nuit derniere. La somme totale de ces neiges doit aller à seize pouces au moins ; ce que les Physiciens estiment équivaloir à près de trois pouces d'eau.

La Saône a beaucoup charrié : elle a même été prise en quelques endroits au-dessus de cette Ville ; elle le seroit sans doute incessamment si la gelée continuoit.

Le vent du midi a commencé à souffler hier. Il est froid, parce qu'il passe sur une grande étendue de neige, mais on se flatte qu'il est l'avant-coureur du dégel prochain. Nous serions exposés à une grande inondation, si ce dégel étoit subit & fort chaud.

Il paroît ici une réfutation du *Plan d'Imposition économique* de M. Richard D. G. L'Auteur anonyme lui prouve avec beaucoup d'honnêteté qu'il est *mauvais Econome* des biens du Peuple, & qu'il faut lui laisser au moins son nécessaire physique immune. On trouve dans cet Ouvrage de fortes raisons de se convaincre que tout ce qui est indispensable à la réproduction animale & végétale ne sçauroit souffrir ni diminution ni obstacle sans que l'ordre en souffre notablement. M. R. D. G. a l'avantage d'avoir un Adversaire noble, généreux, & sensible aux besoins qu'il n'éprouve pas. Cette réfutation est intitulée, *Observations d'un Citoyen sur le nouveau Plan d'Imposition*, avec l'épigraphe, *ô Patria, ô nimiùm felix, tua si bona nôrint !*

De Macon, *le 30 Novembre.*

Il y a, dans ce pays, des vins vieux qui se sont très-bien conservés & qui se soutiendront. Les vins nouveaux vaudront, dans leur tems, beaucoup mieux : ils seront les meilleurs que nous ayons eus depuis 1764, & de bonne garde. Il y en a d'excellens. On offre les vins vieux les plus fins à 175 l., rendus quittes de tous frais à Paris (les droits d'entrée à Paris réservés) la demi-queue de 240 bouteilles ; les nouveaux fins à 160 l., les vins d'ordinaire à 145 l., les meilleurs vins communs à 132. Tous ces vins seront bons. Il y a des vins communs à des prix inférieurs ; ce sont ceux qu'on voit en si grande quantité sur les Ports de Paris.

De Poitiers, *le 1 Décembre.*

Le minage de cette Ville est presque toujours très-médiocrement garni de grains ; il l'étoit encore *bien moins* avant l'Arrêt du 14 Septembre qu'il ne l'a été *après* ; & il faut du tems pour y attirer les transports. Depuis cette époque, les Cultivateurs ont été occupés des vendanges & des semailles. Les ensemencemens ont été retardés, dans quelques cantons, par la sécheresse du mois d'Octobre. Dans les pays où l'on recueille du bled & du vin, le bled est la denrée dont on se défait le plus tard : le petit Cultivateur se hâte toujours de vendre son vin, & il garde l'autre denrée jusqu'à ce qu'il soit obligé de faire de l'argent pour subsister ou acquitter ses charges. Les riches ne vuident pas leurs greniers de si bonne heure. De-là il arrive constamment que les grains haussent à l'époque où ils ont haussé, cette année, dans quelques Marchés du Poitou. Ce n'est point à notre Minage que nos Boulangers s'approvisionnent ; ils sont fournis de grains ou de farines par les Meûniers de la campagne, qui achetent de préférence dans les Marchés voisins, tels que Vivône, Gençay, Mirebeau, Thenezay, la Thillé &c, où l'abondance entretient un prix inférieur à celui de Poitiers. Ce n'est donc point par notre Minage qu'il faut apprécier la denrée. C'est ainsi qu'à la Ro-

chelle on ne spécule, on ne statue presque jamais sur le Minage de la Ville : tous les calculs, tous les intérêts se portent sur celui de Marans, grenier de la Rochelle & des environs. Il faut espérer que le Minage de Poitiers obtiendra peu à peu les avantages dont jouissent les Marchés voisins : cette révolution doit naturellement résulter de la liberté du commerce des grains. D'ailleurs la Province ne manque pas de grains. Si la derniere récolte a été assez généralement médiocre, il en reste assez des récoltes précédentes pour fournir à la circulation & aux besoins : il est donc plus que vraisemblable que la balance s'établira dans la proportion nécessaire pour soutenir d'un côté le Peuple, & de l'autre encourager la culture. On est trop accoutumé dans ce pays au trop bas prix.

De Paris, *le 7 Décembre.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 10 Septembre, concernant les places d'Engagés, dues par chaque navire allant aux Colonies, & le port des fusils. Il y a long-tems que les *engagemens* ont cessé ; l'obligation de porter gratuitement des Engagés aux Colonies s'est maintenue ; les places que les Armateurs ont été tenus de fournir ont été accordées à des personnes dont le passage en Amérique n'étoit pas nécessaire au service des Colonies. S. M. a jugé à propos de faire un usage plus utile desdites places, en en faisant remplir une partie par les Soldats destinés à recruter les Troupes dans ces pays, & en faisant verser le produit des autres (60 livres par place) dans la caisse des Invalides de la Marine, pour être employé, soit aux frais de passage des Ouvriers & autres personnes envoyées dans les Colonies pour le service de S. M., soit en gratifications au profit des pauvres Matelots auxquels l'insuffisance des fonds de la caisse des Invalides n'a pas permis d'accorder les secours dont ils ont besoin. S. M. ayant en même tems reconnu que l'obligation imposée au commerce de porter des fusils dans les Colonies, étoit devenue sans objet, & étant informée que cette obligation avoit été convertie en 1769 dans les Colonies, en un droit de trente livres par navire (argent des Isles) S. M. a bien voulu donner au commerce une nouvelle marque de sa protection, en suspendant l'exécution de ladite Ordonnance, & en faisant cesser le droit en argent substitué à l'obligation de porter des fusils.

Autre du 23 Octobre, *qui ordonne qu'à l'avenir les fers blancs en feuilles, doubles ou simples, venant de l'Etranger, acquitteront à toutes les entrées du Royaume, quatre livres par quintal, au lieu des droits auxquels ils avoient été imposés par l'Arrêt du 3 Juillet 1692.*

Autre du 26 Septembre, *concernant la perception des droits établis dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris, pour le payement du Don gratuit.* Cette perception sera faite par Jean-Baptiste Bossuat depuis le 1 Janvier 1775, jusqu'au dernier Décembre 1780 inclusivement.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre de M. Veron, Curé de Haute-Fontaine, du 15 Septembre 1774.

Monsieur,

J'ai lu avec plaisir les observations sur le systême de semer au printems les grains d'automne dont il est parlé dans le Journal d'Agriculture du mois de dernier. Les expériences que j'ai faites sur les grains étrangers me donnent occasion de vous faire part de mes remarques. L'orge d'Egypte & le bled de Sibérie ont eu un succès favorable, parce qu'ils ont été semés dans la saison des mars, & qu'il n'y a pas de grain qui demande moins de tems pour acquérir la perfection dont l'orge est susceptible. Un de Messieurs mes Confreres m'a dit hier que son domestique avoit fait semer le 21 Juin dernier une piece de terre en orge sciée hier. Le seigle de Valachie & le froment de Pologne qui auroient dû être semés en automne, n'ont rien fait qui vaille : le seigle de Valachie n'a donné que deux épis qui contiennent chacun dix grains & ne paroissent que depuis quatre jours : le froment de Pologne a montré de très beaux épis ; je n'en ai pu tirer que des grains avortés que j'ai semés néanmoins, & qui

ont un bel œil. J'ai ſemé le 10 Mars dernier du froment d'automne, à l'exemple de l'Abbé Bruxelles ; je n'ai pas mieux réuſſi que lui, & j'ai fait ſcier hier ce froment qui a été ſaiſi par la chaleur du ſoleil, & n'a pu parvenir à maturité ; j'eſpere qu'il repouſſera, qu'il paſſera l'hiver & qu'il donnera l'année prochaine une bonne récolte. Je ne puis avoir un meilleur Précepteur en Agriculture que le Créateur qui nous dit : *vindemia occupavit ſementem.* La vendange ſe fait en automne, rarement en Septembre, ordinairement en Octobre ; & la ſemaille des ſeigles & des fromens doit commencer avant la vendange. On ſeme auſſi en automne l'eſcourgeon de France. Les trois pieds d'eſcourgeon d'Egypte que j'ai découverts dans l'orge d'Egypte ont fait paroître de beaux épis, mais ils n'ont donné que des grains maigres, parce qu'ils devoient être ſemés en automne, & qu'ils ne l'ont été qu'au printems. Le pied d'avoine de Pologne, dont je vous ai parlé dans mes précédentes, eſt beau & mûrit bien ; mais je vois qu'il eût encore mieux fait s'il eût été ſemé en Février ou en Mars. *Homo natus ad laborem, ſicut avis ad volatum* : l'homme eſt né pour le travail comme l'oiſeau pour voler ; l'homme a été condamné à un travail continuel, qu'eût fait le Laboureur ſi toutes les ſemailles euſſent dû être faites en Mars ? Il auroit été accablé d'ouvrages au printems : ſes ſemailles faites, il eût eu un trop long repos ; le ſyſtême de l'Auteur de la nature a ſçu partager les travaux de l'homme de maniere qu'il n'en précipite aucun. De quelle utilité euſſent été les pluies d'automne qu'il promet à ſon Peuple pour faire germer les grains qui doivent être ſemés en automne, qui ſont, outre les ſeigles, les fromens, les eſcourgeons, le lentillon & l'hyvernache diſtingué de la veſce qui ſe ſeme au printems ?

J'ai examiné hier les neuf pommes de terre que j'ai cultivées, & j'ai viſité celles du potager de Haute Fontaine : le Jardinier m'en a montré de deux eſpeces, la pomme de terre longue & rougeâtre qui eſt l'eſpece qui ſe cultive dans le canton & eſt tardive, & la pomme de terre ronde & blanche qui a des fanes très courtes & en petite quantité, & qui donne une grande quantité de bayes : c'eſt un préſent qui a été fait à Monſeigneur l'Archevêque de Narbonne. Cette pomme de terre eſt fort hâtive ; le Jardinier m'a dit qu'on la préféroit à la cuiſine, par cette raiſon, & parce qu'étant ronde, elle eſt plus facile à être pelée que la pomme longue : on ne la dit pas meilleure. La plûpart des pommes que vous m'avez envoyées n'ont donné aucune fleur, & par conſéquent aucune graine à eſpérer : celles qui ont donné des fleurs les ont bientôt perdues, elles ſont tombées auſſi facilement que les fleurs d'abricotiers quand elles ſont épanouies. La pomme de terre d'Angleterre eſt le fondement de mes eſpérances. Les pommes rondes & blanches donnent une quantité de graine étonnante, ce qui me porte à croire qu'elles ſont venues de ſemence, de même que les œillets de graine donnent plus de graines que les œillets provenant de marcotes. Les pommes de ma culture ont des tiges plus groſſes & plus hautes que celles des rouges longues, mais il n'y en a pas de comparables à celles de la pomme d'Angleterre : les branches de trente plantes de l'eſpece ronde & blanche ne peſent pas celle d'Angleterre ſeule ; elle a des tiges qui ont deux pouces & trois lignes de circonférence. Le Jardinier ne tirera de terre les pommes longues que dans le mois prochain ; je compte imiter ſon exemple ; les fanes ſont d'un verd qui annonce une ſanté parfaite. J'avois deſſein de vous envoyer quelques pommes de terre de ma culture, mais j'ai penſé que ce ſeroit envoyer de l'eau à la mer. J'ai fait réflexion ſur ce que l'orge de M. le Curé de Montigny ſemée le 21 Juin dernier a été ſciée le 13 Septembre, tandis que la mienne, ſemée trois jours auparavant, ne me permet pas d'aſſurer qu'elle arrivera à maturité. C'eſt au-deſſus du ſixieme nœud que paroît l'épi ; mon orge n'en a encore que quatre, je penſe en avoir deviné la cauſe : l'orge de M. le Curé étoit dans ſon degré de perfection ; ayant été recuillie en Juillet ou en Août 1773, ſon écorce avoit eu le tems de durcir & ſa farine de ſécher. La mienne a été recueillie & ſemée le 8 Juin dernier, ſa farine n'étoit pas ſeche & propre à boire abondamment les pluies. La ſemaine derniere, le Berger du village ſortant de chez moi, paſſa par un de mes jardins où il apperçut quelques épis brûlés du ſoleil ; il me demanda ce que c'étoit ? Je lui répondis que c'étoit du froment d'au-

tomne que j'avois fait ſemer le 10 Mars dernier. Il me dit que ſa mere avoit ſemé au printems, il y a quelques années, plein un verre à boire de froment d'automne, que ce bled n'avoit pas pouſſé d'épis la premiere année, mais qu'après l'hiver il avoit pouſſé & avoit rapporté une abondance d'épis ſurprenante. Ma platte bande de froment qui a été ſciée le 13, eſt aujourd'hui, 15, augmentée d'un pouce de hauteur, paſſera l'hiver, & au tems de la moiſſon de 1775 donnera bonne récolte. M. le Curé de Montigny a eu plus de patience que moi & bien d'autres : voyant le tems de la moiſſon des bleds ſemés par l'Abbé de Bruxelles, paſſé, ils firent retourner les pieds de bled pour les cultiver ; M. le Curé de Montigny a été le ſeul qui ait conſervé une portion de terre en froment qui a paſſé l'hiver & a donné une récolte ſupérieure à tout ce qu'il a vu. Je me confirme dans la penſée que la même choſe arrivera, parce que le 27 Juillet 1773 j'ai ſemé du ſeigle & de l'orge de Mars, l'orge a mûri le 16 Juin dernier, j'ai recueilli le reſte des moineaux & l'ai ſemé : je n'ai moiſſonné le ſeigle que le 26 Juillet de l'année courante, mais les tiges avoient ſix pieds de haut & le double de groſſeur des tiges du ſeigle de la montagne; les épis, 5, 6, 7 & 8 pouces de longueur : pluſieurs pieds de ce ſeigle ont donné juſqu'à 15, 18, 20, 25, 30, 36 & 38 épis. Il s'eſt trouvé parmi mon ſeigle deux pieds de froment ; l'un des deux a donné 38 épis, l'autre 40, de la hauteur de cinq pieds ; ils étoient en lait, lorſque les moineaux ont mangé mon orge, & ils ne leur ont pas fait plus de grace. Si deux pieds de froment qui ont occupé la terre pendant douze mois ont donné 78 épis & fort longs, que ne peut-on pas eſpérer du froment qui aura paſſé près de dix-ſept mois en terre ? Je conſerve les pieds de ſeigle & les deux pieds de froment pour les faire voir à ceux qui douteroient de ce produit. Le Laboureur qui charie mes dixmes me dit, ces jours paſſés, qu'il avoit ſemé de l'hyvernache, auſſi-tôt après l'avoir recueillie, & qu'elle n'avoit pas levé ; qu'il en avoit parlé au principal Fermier de la Paroiſſe, qui convint que la même choſe lui étoit arrivée. Je penſe que ce grain avoit pourri, parce que ſon écorce étoit trop tendre. L'hivernache eſt une eſpece de veſce qui ſe ſeme en automne & réſiſte à l'hiver ; on la ſeme avec du ſeigle pour lui ſervir de rame. Comme le ſeigle de Valachie n'a point donné ſon épi, & que ſa fane eſt d'un beau verd, je ſuis perſuadé qu'il paſſera l'hiver & ſera mieux que dans ſon pays natal.

Lettre du 7 Septembre.

Dans la ligne du ſeigle de Valachie qui n'a donné que des fanes, j'ai trouvé deux petits épis très foibles d'orge de Valachie, j'en ai ſemé trois grains & j'en ai réſervé douze pour les ſemer au printems. J'ai de l'eſcourgeon de France & d'Egypte, de l'orge de Pologne, de l'orge d'Egypte qui s'annoncent bien, ainſi que le bled de Sibérie, pour l'année prochaine. A l'égard des pommes de terre, celle d'Angleterre a rendu elle ſeule autant que toutes les autres enſemble, vingt-une livres trois quarts, les autres, vingt-une livres & demie. J'ai recueilli de la graine de la pomme de terre blanche dont on a fait préſent à Monſeigneur l'Archevêque de Narbonne. Les bayes ſont encore pleines de ſeve, & auront bien de la peine à mûrir.

II.

Expériences.

M. Duduit de Maizieres a communiqué à l'Auteur des *Affiches de Province*, les expériences ſuivantes qu'il nous paroît convenable de citer, à l'appui de quelques autres ſemblables que nous avons ci-devant publiées.

» J'ai ſemé, au printems dernier, dans » la ſaiſon ordinaire, du lin qui a très- » bien réuſſi. J'ai reſemé le 8 Août la grai- » ne nouvelle : la ſeconde récolte ſort de » fleur, & ſa hauteur égale celle de la pre- » miere.

» ..... J'ai ſemé encore, le 1 Août der- » nier, de l'avoine en terre fraîchement » labourée. Elle a crû ſuffiſamment pour » pouvoir être fauchée & fournir du fou- » rage pour l'hiver. Les pieds qui en ſont » forts & très-beaux, me font eſpérer qu'ils » ſoutiendront l'hiver ; & que cette fau- » chaiſon, en les faiſant taler, en multi- » pliera les tuyaux, au printems prochain,

» Comme cette épreuve est très-intéressan-
» te, je vous en marquerai le résultat ».

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 30 Novembre 1774, au Samedi 3 Déc., le froment s'est vendu à la Halle, de 22, 23 à 27 liv. *le septier ; idem* nouveau, de 21 l. 10 s., 23 à 26 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 25 liv. 5 s. à 26 l.; le seigle, de 14, 15 liv. 5 s. à 16 l. 10 s.; l'orge, de 9 liv., 9 liv. 5 s. à 10 l. 10 s. aussi *le septier*.

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 30 Novembre 1774, au Samedi 3 Déc., l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 l. 10 s., 18 à 19 l. 10 s. *le septier ; id.* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Décembre 1774, de 54 à 55 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40; *id.* nouveau, de 37 à 38; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 liv.; le cent de foin au Port de la Grêve, de 30 à 31 l.

V.

Changes de Paris, *du 7 Décembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	30 15 16e.
Hambourg	182
Madrid	15 2
Cadix	15
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{4}$
Lyon *Saints*.....	au pair.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 6 Décembre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . . .	717	10	*marc.*
Du Mexique à . . .	713		
Du Perou à	705		
Les guinées à . . .	717	5	
Ducats à	97	15	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Lundi* 5.	*Mardi* 6.	*Mercredi* 7.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1895	1895	1897 $\frac{1}{2}$ 1900. .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1212 $\frac{1}{2}$ . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	245 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt O.R. .	394	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 1 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 7 Octobre.*

LE Roi a supprimé certaines contributions qui pouvoient être onéreuses aux personnes du sexe destinées à l'état du mariage.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 10 Octobre.*

De tous les genres d'oppressions, il n'en est peut être point qui semblent devoir être recherchées avec plus d'attention & poursuivies avec plus d'ardeur que celles qui attaquent la classe des Paysans, & parce qu'ils y sont plus exposés, & parce qu'il est moins facile de recourir aux Tribunaux supérieurs, & parce que leurs maux réjaillissent sur la Nation entiere & l'Etat. Il faut que la Justice aille, pour ainsi dire, à eux; & que l'autorité tutélaire veille particuliérement autour d'eux. Le Gouvernement vient de prouver combien ce soin lui est cher par son animadversion contre des personnes qui avoient abusé de leurs Charges pour fouler aux pieds ces hommes précieux.

ALLEMAGNE.

DE LIEGE, *le 11 Octobre.*

M. Hubert Sarton, le neveu, Horloger, demeurant dans cette Ville sur le Pont-de-l'Isle, a inventé un nouveau régulateur ou cadran manuel pour régler les pendules & les montres sur le mouvement moyen du soleil. Ce régulateur tient la place du cadran solaire. Avec une explication imprimée, pour en faciliter l'usage, il ne coûte qu'une couronne. Le même Artiste a fait une pendule particuliérement remarquable par l'ouvrage infini qu'exigent les différens objets qu'elle indique.

DE FRANCFORT, *le 15 Octobre.*

En Allemagne & en général dans les pays du Nord, le mois de Septembre a été désagréable & fort pluvieux. Mais le mois d'Octobre s'est mieux annoncé, & l'on se promet un tems favorable pour les travaux de la campagne.

ITALIE.

DE MILAN, *le 2 Octobre.*

Le Peuple de Pavie a marqué quelque mécontentement sur la mauvaise qualité du pain que vendent les Boulangers. Les Boulangers ont représenté qu'au prix où ils étoient obligés de le donner, ils ne pouvoient le faire meilleur sans perte. Les regles de la taxe du pain n'étant pas encore bien connues dans ce pays, la concurrence de la fabrication & la vente n'étant pas libre, l'apparence de la cherté paroissant à craindre, S. A. R., l'Archiduc Ferdinand, a appaisé le Peuple & satisfait les Boulan-

gers de Pavie, en donnant généreusement une somme considérable pour concilier les intérêts.

De Naples, *le 2 Octobre.*

Les fortes chaleurs ont regné encore fort avant dans le mois de Septembre. Le 14, le thermometre de Farenheit étoit à 83 degrés.

S. M. vient d'ordonner par un Edit sage, équitable, consolant, & propre à prévenir de grands abus, que les Juges motiveront leurs Jugemens, qu'ils y donneront un précis des affaires, & qu'ils en donneront communication à quiconque desirera l'avoir.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 10 Octobre.*

Le mois dernier, une maladie épizootique se déclara parmi les bêtes à cornes de la Navarre. Il y eut aussi-tôt des ordres expédiés pour empêcher que la contagion ne pénétrât dans les Provinces intérieures.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 15 Octobre.*

Les Lettres de la Nouvelle-Yorck portent qu'on a fait signer aux Shériffs & autres Officiers de Justice une déclaration par laquelle ils s'engagent à ne faire exécuter en aucune maniere les derniers Actes du Parlement. On a affiché aux portes des maisons des Avocats, des placards par lesquels leur vie est menacée, s'ils demandent l'Assemblée des Juges, pour quelque cause que ce puisse être; en sorte que le cours de la Justice est entiérement arrêté.

On mande de Williamsbourg dans la Virginie les nouvelles suivantes. Un Exprès, envoyé de la Pittsylvanie par le Colonel Gordon, a rapporté que sur la ligne qui sépare cette Province de la Caroline septentrionale, plusieurs familles avoient été égorgées par un parti de Chevenis, Choctas & Delavares; que dix Nations Indiennes dont quelques unes sont très-puissantes, s'étoient liguées pour attaquer nos établissemens; & qu'on avoit grand besoin de secours. Le Lord Dunmore partit en conséquence à la tête de 1500 hommes. On apprit ensuite que le Colonel Donald avoit détruit Wahatomakie, Village des Chevenis, & les plantations des environs; qu'il n'avoit perdu que deux Soldats dans cette expédition; & qu'il en méditoit une nouvelle dont le succès mettroit vraisemblablement fin à cette guerre.

Selon une Lettre écrite de Baltimore le 11 Août, les Planteurs & autres Habitans des Barbades applaudissent au ressentiment des Colonies de l'Amérique Septentrionale, au sujet des Bills concernant Boston. Loin de s'alarmer des résolutions que ces Colonies ont prises de suspendre tout commerce avec les Indes Occidentales, ils ont déclaré qu'ils aimoient mieux ne cultiver que des végétaux pour leur subsistance que de voir l'Amérique dans les fers. Si ces sentimens gagnent les autres Isles, nous serions restés fort en arriere dans le calcul des pertes que ces troubles pourroient nous causer.

On dit qu'il a été présenté aux Lords de la Trésorerie un plan pour acquitter 300,000 liv. de la dette nationale, par des annuités avec survivance. Chaque Souscripteur de 200 l. aura un billet de Loterie. Peut-être ne sont-elles pas favorables pour acquitter des dettes même avec des emprunts.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Rouen, *le 21 Octobre.*

(*Fin de la Séance de l'Académie*).

18°. Mémoire de M. *Pamard*, fils, Chirurgien en chef à Avignon, sur sa *méthode d'extirper les loupes* & autres tumeurs en conservant exactement ce qu'il faut de peau pour recouvrir la plaie après l'opération. Pour y parvenir avec la précision requise, l'Auteur indique, dans tous les cas, l'application préliminaire d'une figure de Géométrie simple qui fixera l'étendue que doivent avoir les angles de la plaie.

19°. Un Mémoire accompagné de figures & modeles en relief, pour expliquer la méthode de M. *Fourneaux*, pour tracer les cinq *corps réguliers* dans un cilindre & dans un cône scalene. Les Commissaires nommés ont dit dans leur Rapport, » que cette dé-

» couverte doit mériter à ſon Auteur l'ap-
» probation de l'Académie, & que M. Four-
» neaux peut la rendre publique, parce qu'in-
» dépendamment de la très grande difficulté
» vaincue, elle eſt préférable à tout ce qu'on
» a mis juſqu'à préſent en uſage, tant pour
» abréger le travail que pour l'économie de
» la matiere ».

2°. Mémoire de M. *Chef d'Hoſtel* ſur l'extraction de la racine quarrée des quantités numériques, par une propriété de la ſuite naturelle des nombres impairs, 1, 3, 5 &c.

21°. M. *Scanégatty* qui partage avec l'Académie & tous les bons Citoyens la reconnoiſſance due aux ſoins patriotiques du Corps Municipal, s'eſt occupé des *moyens de perfectionner quelques-uns des inſtrumens à ſecourir les perſonnes noyées.*

» Son attention s'eſt particuliérement
» fixée ſur l'*injection de la fumée de tabac* &
» ſur l'*inſpiration de l'air chaud*. La répu-
» gnance pour la premiere, la force des muſ-
» cles pectoraux qu'exige la ſeconde de ces
» opérations indiſpenſables, lui a fait ima-
» giner une *ſeringue* qui remplit ce double
» objet.

» Le corps & le piſton n'ont rien de par-
» ticulier; mais le fond eſt percé de deux
» trous diſtans d'environ un pouce. Ils ſont
» l'un & l'autre garnis de ſoûpapes, mais
» placées différemment: l'une eſt à l'inté-
» rieur d'un de ces trous & s'ouvre dans l'aſ-
» piration du piſton; l'autre eſt à l'extérieur
» de l'autre trou, & s'ouvre dans le refou-
» lement, tandis que la premiere ſe ferme,
» & *vice versâ*. Chacun de ces orifices eſt ſur-
» monté à l'extérieur d'une portion de tuyau
» à vis ſur lequel ſe monte un écrou qui
» tient à un boyau de cuir plus ou moins
» long, terminé par une vice d'étaim à la-
» quelle l'on adapte les différentes pieces
» convenables à l'uſage qu'on en peut faire.

» En ſuppoſant par exemple qu'on veuille
» injecter de la fumée, on viſſe ſur l'orifice
» où ſe trouve la ſoûpape intérieure, une
» pipe de métal remplie de tabac allumé.
» Si l'on éleve le piſton, la ſeringue ſe char-
» ge néceſſairement de fumée qui, lors du
» refoulement ne trouvant d'iſſue que par la
» ſoûpape extérieure, eſt obigée de ſuivre
» le boyau de cuivre terminé par une ca-
» nule. L'on peut, ſans la déplacer, pom-
» per & fouler alternativement, & faire ain-
» ſi paſſer dans les inteſtins d'un ſubmergé
» autant de fumée de tabac qu'on le juge à
» propos. Ce moyen a paru plus ſimple &
» plus aſſuré que celui du ſoufflet actuelle-
» ment en uſage.

» Veut-on introduire de l'air chaud & hu-
» mide, tel que le fourniroit un homme en
» appliquant ſa bouche ſur celle d'un ſub-
» mergé? On ſubſtitue à la pipe un tuyau de
» cuir dont l'autre extrémité ſe viſſe au deſ-
» ſus d'une petite bouilloire dans laquelle
» on échauffe un verre d'eau, par le moyen
» d'une lampe à eſprit de vin. Si l'on aſpire,
» la ſeringue ſe charge de l'air chaud & hu-
» mide qu'exhale la bouilloire, & qui en
» refoulant paſſe dans le boyau terminé alors
» par une eſpece d'*anche* très applatie, la-
» quelle ſurmontée d'une embouchure ou
» de fauſſes levres pour prévenir toute éva-
» poration, porte cet air dans la bouche,
» puis dans les poumons, en telle force &
» quantité qu'on le juge néceſſaire. On peut
» continuer cette opération ſans déplace-
» ment; & cette injection d'air eſt bien ſu-
» périeure à celle que peut fournir la bou-
» che d'un homme qui, indépendamment
» de la répugnance, eſt bientôt rebuté par
» la fatigue.

22°. M. *Scanégatty* fit voir dans cette Séance un nouveau *levier* qui lui permet de faire agir une pompe à quelque diſtance que le local exige que le *moulin à vent* ſoit placé. Il communique le mouvement horiſontalement ou verticalement. Le moteur étant appliqué à un des bras de ce levier, fait éprouver ſa force entiere en raiſon inverſe, au piſton de la pompe attaché à l'autre bras; de ſorte que le piſton foule ou aſpire alternativement. Cette impreſſion qui ne lui eſt donnée que par des *tirants* tendus, permet de n'employer que des fils de fer, là où l'on auroit beſoin de barres dont il faudroit vaincre le poids. Il ne reſte de frottemens que dans deux tourillons. Cette machine peut également ſervir dans des puits très-profonds en changeant ſeulement les points de puiſſance & de réſiſtance.

23°. M. *de La Follie* lut le détail de ſon examen d'une terre verte, trouvée en grande abondance aux environs de Ponteaudemer. Il fit part auſſi de quelques *aménites chymiques* pour colorer les pétales des fleurs & les poudres à cheveux; pour employer le bleu de Pruſſe en teinture ſur les tiſſus des matieres végétales. Enfin il donna un pro-

cédé pour former le bleu de Pruſſe ſans s'exposer & ſans exposer ſes voiſins à l'odeur affreuſe qu'exhale la combuſtion du ſang de bœuf.

D'AUXERRE, *le 24 Octobre.*

La Filature de coton à l'Angloiſe, établie à l'Hôpital-Général de cette Ville, a un ſuccès décidé. On vient d'y former une Fabrique de bas coton & laine, à tous prix... Les différentes ſortes de pain ſont taxées 2 ſ. 3 den. le mollet, 2 ſ. le blanc, 1 ſ. 9 d. le bis, la livre.

DE FONTAINEBLEAU, *le 26 Octobre.*

L'*Ordonnance* ſuivante *du Roi*, donnée à Verſailles le 5 du courant, a pourvu abondamment par la *liberté du commerce*, à l'approviſionnement, autrefois *forcé*, de cette Ville, depuis le ſéjour de la Cour.

» SA MAJESTÉ s'étant fait repréſenter » l'Ordonnance rendue par le feu Roi, ſon » très-honorable Seigneur & Ayeul, le 26 » Septembre 1772, par laquelle il eſt or» donné à tous Fermiers, Laboureurs, à la » diſtance de dix lieues où S. M. feroit ſon » ſéjour, & autres perſonnes de quelqu'état » & condition qu'elles ſoient, ayant provi» ſion de fourages & qui en font commerce, » d'obéir aux avertiſſemens qui leur ſeront » donnés par le Prévôt de ſon Hôtel, pour » le ſervice de Sa Majeſté & de ſa Cour & » ſuite, à peine de trois cens livres d'a» mende par chaque contravention : & S. M. » ayant reconnu que ces avertiſſemens & ces » contraintes, loin de favoriſer l'approvi» ſionnement, contribuent à en occaſionner » la diſette & la cherté ; que le commerce » qui procureroit l'abondance, attiré par les » beſoins & les richeſſes que la Cour de Sa » Majeſté multiplie dans tous les lieux où » Elle veut bien établir ſon ſéjour, fuit & ſe » retire, contenu & découragé par la crainte » d'une concurrence forcée & arbitraire qui, » ſous le prétexte ſpécieux de procurer des » denrées, pourroit tendre à réunir & à con» centrer un ſuperflu exceſſif, ruineux pour » les Vendeurs, inutile aux Conſomma» teurs. Que cependant les Laboureurs mê» me & les Propriétaires les plus voiſins de » la Ville où Sa Majeſté fait ſon ſéjour, in» formés de l'ordre établi pour l'approvi» ſionnement, & attendant d'être avertis, » n'apportent que tour à tour, & ſuivant & » à meſure de la conſommation la plus né» ceſſaire ; deſorte que cette forme vicieuſe » d'adminiſtration, après avoir écarté le » commerce, ſépare & diviſe les Proprié» taires & empêche leur concurrence ; & que » les proviſions n'étant jamais ſupérieures » aux beſoins du moment, la Police ima» ginée pour procurer l'abondance, ne ſert » qu'à occaſionner la diſette. Que cette Po» lice, nuiſible aux perſonnes même qu'elle » ſe propoſe de ſecourir, l'eſt encore plus » à ceux des Sujets de Sa Majeſté, qui s'oc» cupent, près des Villes de ſon ſéjour, » des travaux les plus utiles à ſon Royaume » & à ſes Peuples : qu'elle oblige les Fer» miers d'abandonner ou de ſuſpendre pen» dant pluſieurs jours la culture des terres » dans la ſaiſon où leurs labours ſont les » plus intéreſſans & les plus néceſſaires, » pour voiturer & vendre dans des Marchés » des proviſions que des perſonnes oiſives ou » moins occupées y auroient apportées.

» A quoi SA MAJESTÉ voulant pourvoir, » a révoqué & révoque ladite Ordonnance » du 6 Septembre 1772 ; fait défenſes de » contraindre aucunes perſonnes, & notam» ment aucuns Fermiers & Laboureurs, » d'apporter des fourages & aucune autre » denrée & proviſion aux lieux où Elle fera » ſon ſéjour ; & de condamner à aucune » amende ceux qui n'auroient pas obéi aux » avertiſſemens donnés pour y obliger. Man» de & ordonne Sa Majeſté au ſieur Marquis » de Sourches, Prévôt de ſon Hôtel & » Grand Prévôt de France, & à ſes Lieute» nans Généraux, de tenir la main à l'exé» cution de la préſente Ordonnance qui ſera » imprimée, lue, publiée & affichée à Fon» tainebleau & par tout où beſoin ſera, à ce » que qui que ce ſoit n'en prétende cauſe » d'ignorance &c.

Cette ſage Ordonnance a eu ici le plein ſuccès qu'on avoit lieu d'en attendre. Les approviſionnemens de la Cour, *faits librement*, n'ont laiſſé, ni pour le prix ni pour la quantité de proviſions de toute eſpece, aucun ſujet de regretter la funeſte méthode des approviſionnemens *forcés*.

DE PARIS, *le 30 Octobre.*

Les Maîtres Bouchers de cette Capitale,

au nombre de 190 sur 208 qui composent leur Communauté, ont arrêté par une délibération du 4 du courant, qu'ils diminueront de *deux liards* par *livre* chaque espece de viande, si on leur accorde la permission de se servir ou de ne pas se servir de la *Caisse de Poissy*.

Cette Caisse qui *prête par force* aux Bouchers *riches*, de l'argent dont ils n'ont pas besoin, & qui en *refuse* aux Bouchers *pauvres*, prend *six* pour *cent* de tout le bétail qui se vend pour les Boucheries de Paris & des environs, même de celui dont elle *ne prête point* les fonds d'achat.

Six pour *cent* font *un* sur *dix-huit*, ou *un demi* sur *neuf* : c'est donc *six deniers* sur *neuf sous*, prix actuel de la viande.

Ainsi les Bouchers veulent donner au Public Consommateur tout le bénéfice qu'ils trouveroient dans le premier moment *de la permission de se passer de la Caisse de Poissy*.

Mais ils assurent avec les Propriétaires & Fermiers des herbages, Engraisseurs & Vendeurs de bétail de la Normandie, du Limousin, du Berri & autres Provinces, au nombre de 500 & plus, que la diminution du prix de la viande sera dans la suite plus considérable.

De leur Communauté, il y a eu des veuves, des malades qui n'ont pu signer à la délibération précédente, au nombre de 14 sur les 18 qui manquent pour qu'elle soit *unanime*.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Méthode pour tirer des racines fraîches & entieres de sapins une plus grande quantité de poix, que des racines pourries.

Cette méthode a été proposée à la Société Patriotique de Silésie, & il en résulte des avantages considérables. Dans bien des pays les forêts se dégradent & l'on craint de manquer de bois ; de-là une foule d'Ordonnances publiées & de projets proposés pour améliorer les anciennes forêts & en former de nouvelles. Dans la Silésie & les Provinces voisines, on a conseillé avec juste raison d'arracher les racines des arbres qu'on se contentoit de couper par le pied. Cette vue étoit sage, mais la routine l'emporte toujours sur les meilleures méthodes, & l'on continue à couper les arbres sans en arracher de terre les racines. Pour remédier au mal, un Agronome de Silésie présente de nouveaux motifs ; ce qu'il dit ne regarde pourtant que le sapin, dont les racines nuisent beaucoup plus aux arbres qui les remplacent que les racines de toute autre espece d'arbre.

Quand on a coupé des sapins en Silésie, ce n'est guere que dix ou douze ans après qu'on en retire de terre les racines pour en faire de la poix. On voit assez qu'il n'est pas possible de les arracher alors sans nuire beaucoup aux nouvelles plantations. Mais on souffre aisément cette perte, dans le préjugé où l'on y est que les racines des sapins prennent en terre plus de graisse & donnent une plus grande quantité de poix. L'Auteur que nous avons cité s'éleve contre cette erreur & la prouve par des raisons physiques dans lesquelles nous n'entrerons pas. Il appuye de plus son opinion sur des expériences qu'il a faites avec des racines nouvellement arrachées & des racines qui avoient long tems pourri dans la terre. Nous allons rapporter en peu de mots ces expériences.

Premiere Expérience. Je pris, dit notre Silésien, trois livres de racines d'un sapin qui venoit d'être coupé. Je les mis dans un pot que je retournai sens dessus dessous & à l'orifice duquel j'adaptai un fond de fer blanc avec un tuyau. Après en avoir enduit les bords avec de la colle, je mis le pot dans un four bien chaud, & je l'y laissai pendant près de quatre heures. Cette expérience me donna une livre, quatre lots & une dragme d'une espece de cambouis, qu'on appelle poix dans ce pays-ci, & qui est d'une couleur blanche. Toute la masse n'étoit pourtant pas de poix ; il y avoit de l'eau & d'autres matieres hétérogenes, mais elles étoient si bien liées & faisoient tellement corps avec la poix qu'il ne m'eût pas été possible de les en séparer. Cette poix, en se séchant & se durcissant, dut nécessairement diminuer de poids & de volume. Je la pesai & je trouvai qu'elle étoit réduite à quatorze lots & demi. J'employai pour cette opération vingt lots & une dragme de charbon.

Seconde Expérience. Je suivis le même procédé que ci-dessus pour tirer la poix de trois livres de racines qui étoient pourries.

jusqu'au cœur. J'en tirai une quantité considérable d'eau de poix sur laquelle surnageoit un peu d'huile & de cambouis. Le tout pesoit une livre onze lots & trois dragmes. Je réduisis la masse en poix dure & j'en eus seize lots. J'avois usé dans cette expérience vingt-un lots & demi de bon charbon. Le résultat paroît ici en faveur des souches pourries. Mais l'Econome Silésien a fait d'autres expériences qui doivent faire donner la préférence aux racines fraîches & entieres. Il a tiré de ces racines 19 lots & une dragme de poix, & d'une pareille quantité de racines pourries, il n'a eu que douze lots & demi. Il a d'abord rapporté l'expérience qui a le moins réussi, pour mieux démontrer l'utilité de sa méthode. C'est un fait, dit-il, que les sapins différent beaucoup les uns des autres par la qualité : en faisant mes essais, j'ai pris le plus mauvais morceau de racines fraîches & le meilleur des racines pourries ; cependant il n'y a eu dans les résultats que la différence de $\frac{3}{32}$. Quand les racines fraîches n'auroient pas d'ailleurs d'autres avantages sur les racines pourries, c'est néanmoins d'une très-grande utilité pour les Propriétaires de pouvoir les arracher avant qu'on ait planté d'autres arbres à la place des sapins qu'ils ont coupés. En enlevant de terre tout de suite les racines, l'opération est plutôt faite & coûte moins que lorsqu'on les déracine dix ou douze ans après. Il faut alors beaucoup de tems pour les trouver, & l'on en laisse une grande partie, malgré tous les soins qu'on peut prendre. D'ailleurs ces racines, tant qu'elles restent en terre, portent un grand préjudice aux nouveaux arbres & les empêchent de croître ; ceux-ci souffrent encore prodigieusement quand on arrache celles-là. Cette opération ne peut pas se faire sans qu'on déchausse les racines de ces arbres, sans qu'on en coupe ou qu'on en blesse une grande partie &c. Ces pertes doivent bien attirer l'attention des Propriétaires.

Comme, pour tirer la poix des racines nouvellement arrachées, il faudroit des fourneaux qui puissent résister à l'action d'une grande chaleur, & qu'on n'en a point de cette espece en Silésie, la Société Patriotique invite les bons Citoyens & les gens instruits à chercher le plan d'un fourneau qui soutienne le feu violent & résiste aux vapeurs qui s'élevent avec plus d'impétuosité du sapin frais que du sapin pourri. Cette Société desire, pour le bien public, qu'on introduise la méthode d'arracher les racines des sapins, dès qu'on a coupé ces arbres, afin de ne pas nuire aux nouvelles plantations.

I I.

Propriétés du suc qui découle du bouleau, ou de la seve de bouleau ; par M. Ritschow. Mémoire présenté à la Société Economique de Pétersbourg.

Il y a déjà long-tems que les Economes de différens pays reconnoissent la seve du bouleau pour une boisson bonne & salubre. Les Médecins la regardent aussi depuis long-tems comme un remede salutaire dans diverses maladies. Ils lui attribuent la vertu de purifier le sang, de faire transpirer, de guérir l'hydropisie lorsqu'elle n'est pas parvenue à un période excessif, de dissoudre même les petites pierres, de faire disparoître les taches du foie, d'arrêter les progrès de la gangrene, quand on applique sur la partie attaquée un linge imbibé de cette liqueur. Les propriétés du bouleau s'étendent bien plus loin, si nous en croyons certaines personnes; il sert à arrêter les hémorragies, à sonder les playes ; c'est, en un mot, un excellent spécifique contre toutes les pertes de sang.

Je ne garantis pas, dit M. Ritschow, toutes ces admirables propriétés ; c'est à la Faculté qu'il appartient d'examiner & de décider si elles sont réelles ou si elles ne le sont pas. Cependant je me flatte qu'on ne me sçaura pas mauvais gré de publier tout ce que j'ai appris sur les grandes propriétés de la seve du bouleau. Je ne rapporterai que des faits, & je m'appuyerai, autant qu'il me sera possible, sur des autorités respectables. Ce qui m'engage principalement à publier mes observations, c'est que le bouleau est fort commun dans cet Empire (la Russie), & que les pauvres gens peuvent avoir, pour ainsi dire, sous la main des remedes dans une foule de maladies dont une foule d'entr'eux périt.

Bernard de Rohr, dans sa Bibliotheque Economique, exhorte les Naturalistes à faire des recherches sur la seve des arbres & des plantes. Il nomme même plusieurs plantes & différens arbres dont la seve est un remede efficace dans diverses maladies ; il ren

commande ſur-tout la ſeve du bouleau comme étant excellente contre la pierre. Il prétend qu'il faut la tirer de l'arbre depuis la fin de Février juſqu'au milieu du mois de Mai ; ce qui peut bien être vrai pour l'Allemagne, mais en Ruſſie on ne peut guere commencer qu'au mois de Mars à extraire la ſeve du bouleau.

Le même Auteur fait, ſur la maniere de préparer le vin & la biere, des obſervations qu'il n'eſt pas inutile de rapporter, & qui ne ſont pas entiérement étrangeres à notre ſujet. Il aſſure que le vin eſt moins nourriſſant que ne l'eſt la biere, comme on peut le voir par la conſtitution de ceux qui ne boivent que l'une ou l'autre de ces liqueurs. Les enfans & les nourrices ne courent aucun riſque à boire de la biere, & il n'en eſt pas de même du vin. L'yvreſſe de ceux qui boivent une trop grande quantité de biere eſt plus plus forte que celle qui eſt occaſionnée par l'excès du vin ; mais les ſuites de la premiere ne ſont pas auſſi promptes & auſſi fâcheuſes que le ſont celles de la derniere. M. Rohr dit qu'un Médecin Anglois a trouvé le moyen de faire de l'excellente biere en mêlant du ſuc de ſureau avec le malt. On épargne par cette méthode un quart de la dreche qu'on employe en ſuivant la pratique ordinaire. De-là le même Auteur prend occaſion de conſeiller aux Economes de faire de pareilles expériences avec la ſeve des autres eſpeces d'arbres. J'ai ſuivi, continue M. Ritſchow, ce conſeil, & en conſéquence j'ai fait quelques eſſais dont je vais rendre compte.

J'ai éprouvé qu'en braſſant avec de la ſeve de bouleau, on épargne le malt ; mais ce n'eſt pas en auſſi grande quantité que M. Rohr l'aſſure. Il peut ſe faire pourtant que le moins d'habileté de mon Braſſeur ſoit la cauſe pour laquelle l'épargne a été moins conſidérable. Je pris, pour braſſer, moitié eau commune & moitié ſeve de bouleau ; j'obtins à la vérité une biere d'un excellent goût, mais ſur dix meſures de malt, je ne pus en épargner que deux. La demi-biere préparée de cette façon ſe trouva meilleure & plus agréable que le meth ordinaire de pure ſeve de bouleau ; & de plus, il faut pour celle là beaucoup moins de miel que celui-ci n'en exige. Cette biere eſt très-blanche ; elle eſt d'un goût délicat, & a quelque choſe de piquant qui tient du vin de Champagne. Je prends la liberté d'en envoyer une épreuve à la Société pour qu'elle donne ſon avis, & qu'elle engage d'autres Economes à faire des expériences propres à nous donner avec une moindre quantité de malt une boiſſon ſaine, bonne & peu coûteuſe.

Il paroit qu'aucun arbre ne donne autant de ſeve qu'en fournit le bouleau. Un ſeul arbre de cette derniere eſpece peut donner, s'il eſt gros, aſſez de ſeve pour en remplir un ſceau. Quand on en a extrait le ſuc, il faut avoir ſoin d'en boucher l'ouverture avec une cheville qu'on recouvre de terre graſſe ou de réſine, pour que l'arbre n'en ſouffre pas. On aſſure que du tronc d'un bouleau fraichement coupé, il découle une grande quantité de ſeve ; cela étant, on pourroit en recueillir au printems & en été, tout autant qu'on en voudroit. Cette liqueur ſerviroit à faire la biere, la demi-biere, le meth & le *kwas*. (Cette derniere boiſſon eſt d'un goût un peu aigre, mais fort agréable). La quantité de toutes ces boiſſons ne nuiroit pas, & on pourroit la conſerver dans de bonnes caves. Il ne ſeroit pas difficile d'eſſayer ſi, en employant la ſeve du bouleau à la diſtillation des eaux-de-vie, on ne pourroit pas faire quelque épargne ſur le grain.

On m'avoit dit que la ſeve de l'érable eſt meilleure & plus délicate que celle du bouleau ; je voulus m'en convaincre par ma propre expérience. Je n'avois point d'érable dans mes domaines & il ne s'en trouvoit pas non-plus dans le voiſinage. On ne put m'apporter qu'une bouteille de cette ſeve, & encore l'avoit-on tirée de pluſieurs arbres fort jeunes. Je la trouvai plus douce que celle du bouleau ; mais elle me parut moins pure, & le goût ne m'en plut pas tant. Comme j'en avois une trop petite quantité, je ne pus eſſayer ni de la faire cuire, ni m'en ſervir pour braſſer. Les Economes des diſtricts où l'érable eſt commun pourront aiſément faire des expériences avec cette ſeve, s'aſſurer de ſes propriétés & trouver peut-être une nouvelle boiſſon économique. Il ſeroit encore plus à ſouhaiter que d'habiles Naturaliſtes fiſſent de pareilles recherches ſur la ſeve de toutes ſortes d'arbres ; ce qui les conduiroit vraiſemblablement à des recherches utiles.

N. B. Dans le tems que j'étois encore au ſervice dans le Gouvernement d'Orenbourg, feu le Baron Antonwitſch Tſcherkaſſow m'écrivit pour que je lui envoyaſſe un tonneau de ſeve de peuplier. Il me mar-

qua en même tems que les Chinois en faisoient un excellent vernis en y mêlant quelques drogues. Je lui fis l'envoi qu'il demandoit, mais la mort du Baron m'a empêché de sçavoir s'il avoit fait usage de cette feve.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 22 Octobre 1774, au Mercredi 26 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 22 à 25 liv. *le septier; idem* nouveau, de 20, 21 à 24 l. 10 s.; *idem* au Port de la Grève, de 20 à 28 l.; le seigle, de 12 liv. 10 s., 14 l. 5 s. à 16 liv. 10 s.; l'orge, de 8 liv. 5 s. à 10 liv. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 22 Octobre 1774, au Mercredi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 à 17 l. *le septier; idem* nouvelle, de 15 à 16 l. 10 s.; *id.* à la Greve, de 14 l. 10 s. à 16 l. 5 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 29 Octobre 1774, de 50 à 51 l.; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 32 à 33; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

Changes de Paris, *du 29 Octobre 1774.*

Amsterdam	55 $\frac{3}{4}$
Londres	31 5 16e.
Hambourg	180 $\frac{1}{2}$
Madrid	14 19
Cadix	14 18
Livourne	95
Gênes	93
Lyon *Saints*.....	$\frac{3}{4}$ p. $\frac{8}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 29 Octobre 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	718		marc.
Du Mexique à . . .	715		
Du Perou à	707		
Les guinées à . . .	717		
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	48	17	6

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	*Jeudi 27.*	*Vendredi 28.*	*Samedi 29.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1850 55 60 . .	. . . . .	1860 65 70 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Ot. .	. . . . .	FESTE.	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 8 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 12 *Septembre.*

ON met à exécution la nouvelle Ordonnance du College du Commerce. A l'avenir, nos marchandiſes ne ſeront empreintes dans tout le Royaume que du ſceau de la Fabrique Suédoiſe à double marque. On a fort à cœur d'encourager la Fabrique des toiles à voiles. A cet effet, les Patrons des navires Suédois qui acheteront de ces toiles des pays étrangers, payeront des droits à la Douane; & l'on aſſigne une prime de vingt-cinq pour cent à l'exportation de ces toiles fabriquées dans le Royaume. Ces faveurs donnent au commerce un cours forcé qu'il ne peut plus ſoutenir quand elles ceſſent. La marchandiſe ſera beaucoup plus chere dans l'intérieur qu'elle ne l'auroit été naturellement; ainſi la gratification tombera néceſſairement à la charge de la navigation. Au-dehors, elle ſera par-là même à plus bas prix; l'Etranger recueillera donc le prix de gratification, mais quand elle ceſſera, notre Fabrique ne pourra plus ſoutenir des relations fondées ſur cet avantage paſſager. La proſpérité d'un commerce n'eſt durable qu'autant qu'il s'y éleve par ſon cours naturel & non par des moyens factices. Nous ſoumettons ces réflexions à la ſageſſe du College qui n'a que le bien public en vue.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 15 *Septembre.*

Pour empêcher les Tuteurs de faire de mauvais emplois de l'argent de leurs Pupilles, il leur avoit été ci-devant défendu d'en faire aucun, bon ou mauvais, c'eſt-à-dire, d'améliorer la fortune de leurs Pupilles, & même de la conſerver, car la fortune s'entretient par des dépenſes & conſéquemment par ſes produits mêmes, & non par un argent mort. On prévenoit donc un mal poſſible par un mal réel. Le Gouvernement, frappé de cet abus & de l'avantage qu'on pourroit retirer de ces fonds, a offert aux Tuteurs la caiſſe des capitations extraordinaires pour les placer avec ſûreté & avec un produit facile à vérifier.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 18 *Septembre.*

La chaleur a été, dans le courant d'Août, de 12 dégrés ſupérieure à la chaleur ordinaire de la ſaiſon. Du 21 au 24, il a fait très-frais. Les 19 premiers jours, il y avoit eu des tems humides & des pluies d'orage. La pluie eſt tombée en abondance, les quatre derniers. L'Oder a été fort bas, & l'Aulau preſqu'à ſec.

Dans pluſieurs cantons, les grains d'hi-

ver ont beaucoup souffert. Les recherches de plusieurs Economes constatent que c'est la rosée, & non la sécheresse, qui a causé le plus de dommage. La rosée a été souvent très-forte & suivie de petites gelées. Il y a eu aussi des brouillards épais, après lesquels il a fait très-froid. On s'est assuré que dans treize villages, la perte a été d'environ 8 mille scheffels de seigle. Les champs qui étoient couverts par des bois ou des maisons ont été beaucoup moins endommagés que les autres.

De Leipsick, *le* 18 *Septembee.*

L'Assemblée générale de la Société Electorale de Saxe, tenue après la Foire de Pâques, a mérité & satisfait l'empressement du Public. Il fut d'abord résolu que ses Membres contribueroient aux dépenses que ses travaux bienfaisans exigent, chacun pour une somme de dix rixdh. Personne n'avoit répondu à la premiere des questions qu'elle avoit proposée, sçavoir, *s'il n'y auroit point de moyens de prévenir* une disette & ses suites. M. Poetsch reçut une gratification pour la description qu'il avoit envoyée, du Pays de Meissen; mais comme elle ne remplissoit pas le plan économique de la Société le prix entier ne lui fut point adjugé.

Les Membres de la Société qui avoient été à portée d'assister aux nouvelles épreuves de l'enduit de M. le Docteur Gloeser, rendirent compte de ses nouveaux succès. Ils avoient envoyé un ciment propre à la construction des voûtes & à l'assemblage des payés dans l'eau. M. Poetsch a décrit les terres & autres matieres dont est composé ce ciment.

La culture & la préparation du lin de Sibérie a réussi dans ce pays. La Société se propose de rendre compte des procédés.

La balance des fonds confiés par la charité pour le soulagement des pauvres des montagnes a mis dans tout leur jour le zele, la générosité & la sagesse de la Société.

La Société prépare une édition de ses Mémoires. Elle rapporte dans son Programme servant de supplément aux *Annonces de Leipsick*, N°. 34, pag. 302, qu'*elle s'étoit fait un plaisir de constater par l'expérience plusieurs objets d'économie proposés dans la Gazette d'Agriculture & de Commerce de Paris* (1).

On traita des meilleures précautions à prendre pour préserver les prairies des dégâts, pendant les débordemens de l'Elbe... On trouva, par la comparaison, que l'avoine d'Angleterre & celle de Valachie ont la plus grande ressemblance... Des encouragemens ont été accordés à ceux qui cultivent la soie, & la dévident avec l'instrument de M. Pullein, recommandé dans les Transactions Philosophiques de M. Zeiher.. On a excité plusieurs Paroisses à former des vergers communs dans les endroits où les arbres ont souffert... M. le Professeur Titius a rendu compte des vues saines de M. Boeckler, rélativement aux observations météorologiques &c.

Ces travaux & plusieurs autres sont ceux du Département de Dresde. (*La suite à la Feuille prochaine*).

De Flensbourg, *le* 16 *Septembre.*

M. Zanthier, Grand-Maître des forêts de ce pays, vient de donner une description exacte de toutes les especes d'arbres qu'on trouve dans les forêts d'Allemagne, avec un examen des rapports qu'elles ont entr'elles. Il n'a rien encore paru de semblable en grand. On estime que les idées de M. Zanthier peuvent conduire à des découvertes utiles. Elles méritent qu'on en rende un compte particulier.

De Francfort (*sur le Meyn*), *le* 22 *Septembre.*

On a publié pour la Foire de Leipsick un tarif des principales especes d'or & d'argent, ayant cours dans les Etats commerçans de

(1) *M. le Conseiller Paradis ajoute en note que plusieurs autres Sociétés illustres font souvent une mention honorable de cette Feuille. Nous ne devons pas dissimuler des suffrages capables d'inspirer de la confiance dans le zele, les lumieres & l'exactitude de nos Correspondans & des bons Citoyens qui donnent du prix à notre travail. C'est à eux que la gloire appartient; & il est juste que le simple Editeur de leurs pensées & de leurs instructions la leur rende hautement.*

l'Europe. Nous pouvons annoncer comme un livre à joindre à ce tarif, l'*Histoire des Postes*, qui va être mise en vente chez Jacobaer, à Leipsick. Cet Ouvrage est de M. Amelang, Secretaire des Postes de Cleves. Il commence par l'établissement des Postes en Perse.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le 3 Septembre.*

Les droits d'entrée sur les étoffes de soie d'Espagne sont augmentés de 17 à 27 pour 100... Les différends survenus entre notre Cour & celle de Madrid, rélativement à l'Amérique, ont été occasionnés par les plaintes ou rapport des Indiens du Chili qui, pendant les derniers troubles, s'étoient retirés vers Rio de la Plata, & refugiés vers San-Salvador; & qui après le rétablissement du calme sont retournés dans leur Patrie.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 21 Septembre.*

Les Portugais, par le moyen d'un François qui a appris les secrets de notre teinture, chez un Teinturier des environs de Spitalfields, se disposent, dit-on, à porter un coup funeste à notre commerce d'étoffes teintes, par des Fabriques qui nous enleveront non-seulement leur fourniture, mais encore celle des Marchés de la Méditerranée; car ils ont de bonnes laines, ils auront la main-d'œuvre à meilleur marché, & ils sont plus à portée que nous de ces débouchés. On prétend qu'ils ont actuellement à Birmingham, à Norwich, à Manchester &c. beaucoup d'Emissaires qui travaillent à nous enlever nos meilleurs Ouvriers, des instrumens &c.

On écrit de divers Marchés qu'il y arrive beaucoup de bêtes à cornes & qu'elles s'y vendent très-bien.

On mande d'Auld-Haiks en Ecosse que jamais la pêche du hareng n'a été si abondante. On les vend deux deniers sterl. le cent, & au dessous. Une charge de quatre mille a été donnée pour trois shell. six den. Des Marchands en achetent à dix-huit den. les douze cens. On en a offert trente mille pour une bouteille de liqueur, mais à un homme qui n'avoit ni sel ni barril.

Le 6 Juillet, il se tint à Charles-Town une Assemblée, la plus nombreuse peut-être qu'on ait vue dans aucune Colonie Angloise de l'Amérique. Il y fut résolu qu'on enverroit cinq Députés au Congrès; qu'ils accéderoient à toutes les mesures nécessaires & convenables pour faire lever tous les actes contraires aux libertés & droits des Américains; qu'on contribueroit au soulagement de ceux qui souffrent pour la cause de Boston; qu'on tâchera d'entretenir la bonne intelligence entre les Colonies &c.

Les Virginiens ont nommé de leur côté sept Députés pour le Congrès. On assure que dans l'instruction qu'ils leur ont donnée, il est dit, » que dans le cas où pen-
» dant la durée du Congrès, ils seroient trou-
» blés, interrompus ou molestés par le Gé-
» néral Gage ou autres, *ils eussent à repouf-*
» *ser la force par la force* ».

Les Chavenis & autres Indiens ont pénétré fort avant dans la Viginie, massacré un grand nombre de familles, & réduit à la plus grande détresse la partie occidentale de cette Province.

On travaille actuellement à Liverpool à placer un fanal sur le petit rocher qui est à l'entrée méridionale du canal Saint George. On compte que l'ouvrage sera achevé dans deux mois. Il sera d'une très-grande utilité pour la navigation du canal. Le plan en est simple & d'une exécution facile. M. Philipp, chargé de cette entreprise, estime qu'elle ne coûtera pas 250 l. st. Toutes les parties de l'ouvrage seront préparées sur le rivage même de maniere que le fanal pourra être établi en douze heures de tems; & qu'il ne faudra que quatre heures pour en arranger les accessoires. On prétend qu'il sera assez solide pour résister au choc de la mer pendant plusieurs siecles. Les piliers qui seront enfoncés dans le rocher, sont de fer fondu qui enduit du verni dont on couvre les gros canons des vaisseaux du Roi, ne prend jamais la rouille.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Grenoble, *le 25 Septembre.*

Le Réquisitoire de M. de Moydieu, Pro-

cureur Général, relatif à la *vingt-quatrieme* des dimes dues aux pauvres, annoncé dans la derniere Feuille, porte en ſubſtance les raiſons ſuivantes.

» Il eſt dû par tous les Décimateurs de » cette Province, aux pauvres des Paroiſ- » ſes où ſont ſitués leurs bénéfices, une por- » tion vingt quatrieme de toutes les dimes » qu'ils perçoivent; & cette charge, inhé- » hérente à leurs bénéfices, doit être re- » gardée comme la plus importante, puiſ- » qu'elle repréſente l'aumône, à laquelle » tous les Bénéficiers ſont tenus conformé- » ment aux Canons & aux Loix les plus » étroites de l'Egliſe.

» Cette preſtation annuelle eſt devenue » depuis long tems un point de Juriſpru- » dence abſolu & irréfragable, appuyé ſur » un uſage conſtant, univerſel dans le reſ- » ſort de la Cour, ſur un uſage dont les » traces ſe perdent dans une antiquité re- » culée. Des Arrêts ſans nombre, des Ré- » glemens & Ordonnances de la plus gran- » de force ont mis le ſceau le plus ſolemnel » à ce droit reſpectable. Ici ce Magiſtrat » cite pluſieurs titres irrécuſables.

» Cependant au préjudice de ces Loix, » il ſemble que de la part d'un grand nom- » bre de Décimateurs, on cherche à ſe » ménager des fuites, à controuver des in- » terprétations; & que dans toutes les occa- » ſions on faſſe des efforts pour s'exonérer » de ce légitime payement dont l'ordre po- » litique de cette Province, la décence de » l'Etat & le cri des conſciences ſont éga- » lement un devoir ſacré & indiſpenſable.

» Tantôt on affecte d'avoir vis-à-vis des » Communautés des traités ou abonnemens » qui déchargent en tout ou en partie de » l'acquittement de ce droit, comme ſi des » conventions arrachées par les circonſtan- » ces, par des conſidérations, par l'exer- » cice de l'autorité des Paſteurs, pouvoient » renverſer des regles qui tiennent à la » conſtitution de notre droit public.

» Tantôt on conteſte ſur la forme dans » laquelle on doit faire ce payement; & » on allégue, contre la diſpoſition expreſſe » des réglemens, des localités, des ſubter- » fuges; ou on s'arroge des exemptions là » où il ne ſçauroit y en avoir, & des préro- » gatives dont le principe & les titres ſont » également ignorés & inſuffiſans.

» Pluſieurs mêmes, ſous prétexte que les » revenus de leurs bénéfices ne ſont pas du » montant de la portion congrue des Cu- » rés, telle qu'elle eſt réglée par les Or- » donnances & Déclarations de S. M., ſe » prétendent formellement dans le cas de » l'exception; & ils tentent de ſe dérober à » la loi commune, avec d'autant plus d'in- » juſtice qu'il ſuffit du titre de Décimateur » pour être Débiteur des pauvres; & que » s'ils ſont Curés, ils ont des moyens de » droit pour obtenir en totalité leur por- » tion congrue, puiſqu'ils peuvent ſe pour- » voir ſuivant la forme de l'article 16 de » l'Edit de Mai 1768 &c...

» Nous ne doutons pas que de tels abus » ne dérivent plutôt de l'avidité des Fer- » miers & autres Prépoſés au recouvrement » des dîmes que de la volonté des Décima- » teurs qui voués à la charité & à l'édifica- » tion, doivent n'écouter que les ſenti- » mens les plus tendres de l'humanité, & » ne compter leurs richeſſes que par leurs » bonnes œuvres: auſſi nous croyons-nous » moins obligés de les prémunir contre les » tentations d'une cupidité toute profane, » que de les avertir des pieges que leur » tendent quelquefois des Agens corrom- » pus & intéreſſés qui ne cherchent qu'à » groſſir leur recette au prix du ſang des » Peuples.

» En déſabuſant quelques Décimateurs » des idées fauſſes qu'ils pourroient avoir » priſes ſur cette charge de leurs bénéfices; » en faiſant rougir ceux qui les dirigent » dans leurs refus ou qui les retiennent dans » une négligence également honteuſe & » peu chrétienne, quel plus digne objet » pourrions-nous propoſer que de verſer » dans le ſein de l'indigence une plus gran- » de abondance de ſecours, que de rétablir » dans toute la Province cette uniformité » qui caractériſe l'ordre, & de rendre la » paix & la confiance à une infinité de Com- » munautés qui gémiſſent des difficultés & » des conteſtations preſſantes qui s'élevent » ſur cette matiere... ».

Ce Réquiſitoire qui a amené un Arrêt, rappelle un point de Juriſprudence qui peut-être eſt commun à d'autres Provinces où il peut n'être pas rigoureuſement ſuivi, refute les prétextes qui en éloignent l'exécution & rappelle un devoir ſans doute bien précieux pour ceux à qui il eſt impoſé.

Une partie des fruits des bénéfices eſt due aux pauvres, à titre de juſtice ou de charité ? C'eſt ce que nous laiſſons à diſcuter aux Théologiens : mais enfin elle eſt due. Dans chaque Dioceſe, on pourroit en former une caiſſe qui offriroit un fonds conſidérable pour des entrepriſes patriotiques auxquelles les pauvres ſeroient employés ; car pour eux-mêmes, le fruit du bénéfice doit être le prix du travail.

De Lyon, *le 26 Septembre.*

L'établiſſement en faveur des noyés n'a pas été plutôt formé qu'on en a reſſenti l'utilité. Le 5 du courant, à ſix heures du matin, Claude Brignai tomba dans le Rhône en paſſant au-deſſous des moulins de la Quarantaine. On ne le retira de l'eau que plus d'une heure après ; & on le laiſſa pendant une demi-heure ſur le rivage, parce qu'il avoit tous les ſymptômes apparens de la mort. Enfin on s'aviſa de le tranſporter dans la Ville, & de le dépoſer dans l'entrepôt dont MM. les Recteurs de la Charité ont bien voulu ſe charger. Les ſecours lui furent adminiſtrés avec zele & prudence par M. Buitouzac, Major, & les autres Chirurgiens, ſous les yeux de M. Deſnoyer, Recteur en exercice. Le noyé fut rappellé à la vie, & placé enſuite à l'Infirmerie de cette Maiſon où des ſoins généreux ont parfaitement rétabli ſa ſanté. Charles Bonnet, qui l'a retiré de l'eau & porté à la Charité, a reçu du Conſulat une gratification de 24 livres.

De Poitiers, *le 28 Septembre.*

La méchanceté s'attache à retarder les progrès de l'inoculation. On avoit ſemé, dans une Ville voiſine, le bruit que deux enfans inoculés depuis peu dans celle-ci avoient perdu la vie. Rien n'eſt plus faux ; cette ſalutaire pratique n'y a pas même encore été eſſayée, malgré les malheurs fréquens que la petite vérole y cauſe. Il n'y a pas long-tems qu'on avoit fait courir à la Rochelle le même bruit ſur les enfans de M. Bridault, Médecin, qui l'a déſavoué publiquement.

Un Particulier de Loudun a obſervé, comme on l'a déjà fait à Montmorillon, que depuis nombre d'années les charanſons infeſtent la même grange & le même grenier. Mais après un mûr examen, il penſe que ces inſectes ne ſont pas des charanſons ordinaires qui crevent dès qu'ils ne trouvent plus de ſubſtance farineuſe dans le bled. Il préſume que c'eſt une eſpece particuliere de papillons, puiſque paroiſſant tous les ans à la même époque dans les mêmes lieux, ils ſemblent n'avoir pas beſoin des mêmes ſecours que les charanſons pour ſe conſerver & ſe reproduire. Il conſeille de faire recrepir à neuf les murs des granges & des greniers, de les frotter ainſi que les planchers d'eau dans laquelle on aura fait bouillir du tabac, d'employer les fumigations de cette même plante &c.

De Reims, *le 29 Septembre.*

Par une Ordonnance de Police du 26 Août, il a été permis à toutes perſonnes qui fabriquent des chaînes dans l'étendue du diſtrict des Manufactures de cette Ville, de les vendre par elles-mêmes ou par des gens qu'elles auront commis, tant à la campagne que dans la Ville & les Fauxbourgs, pourvu qu'elles les vendent à des Fabricans avec leſquels ils conviendront de prix de gré à gré. Il paroîtra ſans doute étonnant un jour que des Artiſtes d'un ordre ſupérieur ayent prétendu s'aſſervir le travail & la propriété des Ouvriers d'un ordre inférieur, par le ſeul droit que ce travail leur eſt utile. Le Fabricant n'a pas plus de titre ſur les chaînes faites par autrui, que le Conſommateur qui a beſoin d'étoffes, n'en a ſur celles que le Fabricant a tiſſues. Une oppreſſion en entraîne mille autres ; & toutes elles retombent ſur le plus pauvre peuple.

De Langres, *le 29 Septembre.*

Nos moiſſons n'ont pas produit l'abondance que les champs promettoient au commencement de Juin. La grainaiſon a été médiocre. Les prix des grains ſe ſoutiennent. Le bichet de froment peſant de 50 à 52 livres, ſe vend dans nos Marchés de 4 l. 16 ſ. à 5 l. Les différentes ſortes de pain ſont taxées de 2 ſ. 3 den. à 3 ſ. 3 d. La viande ſe paye 7 ſ. la livre. La livre de beurre vaut de 14 à 15 ſ. ; la douzaine d'œuf, de 7 à 8 ſ. En général,

les denrées sont très-cheres; les légumes sont hors de prix : ces excès sont l'effet de la longue sécheresse.

Depuis environ trois semaines, la pluie presque continuelle a fort rafraichi le tems; ce qui retarde nos vendanges & même fait craindre pour la qualité des vins.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'une nouvelle pompe foulante inventée par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch en Pologne.

Quelques tentatives que l'on ait faites jusqu'à présent pour élever les eaux au-dessus de leur niveau, on a toujours été obligé de recourir aux pompes foulantes ou aspirantes, vu la simplicité de ces machines. Leur origine se perd dans l'antiquité la plus reculée, quoique la théorie de la pompe aspirante n'ait été connue que depuis les fameuses expériences de Torricelli. Depuis cette fameuse époque, l'horreur que la nature avoit pour le vuide n'a plus joué de rôle dans la Physique, & l'ascension de l'eau dans les pompes aspirantes jusqu'à la hauteur de 32 pieds a été expliquée par la pesanteur de l'atmosphere. Comme cette élévation a toujours paru très-bornée, on y a suppléé en imaginant les pompes foulantes. Celles-ci portent en effet l'eau à une hauteur infinie, si l'on a une puissance capable d'exercer sur le fluide une précision équivalente au poids d'une colonne d'eau qui auroit pour hauteur celle du lieu où l'on voudroit l'élever.

On a réuni les effets des pompes foulantes & aspirantes dans le même corps de pompe par un procédé des plus ingénieux & des plus simples, connu de tout le monde & sur lequel il seroit inutile de donner ici le moindre détail. On observera seulement que les variétés que l'on remarque dans ces pompes consistent seulement dans la maniere de placer les pistons, & dans la forme qu'on leur donne. La machine que l'on va décrire ne présentera donc qu'une nouvelle modification que l'on croit plus propre à faire produire de plus grands effets aux pompes foulantes, & à faciliter les moyens d'y appliquer la puissance d'une maniere plus avantageuse.

Ces pompes sont composées de deux grands tuyaux quarrés de bon bois de chêne, placés verticalement & réunis par leur partie inférieure par un corps horisontal de même grosseur qu'eux. Cette machine ressemble donc dans sa masse aux tubes dont on se sert dans les cours de Physique expérimentale pour prouver que les eaux se mettent toujours de niveau.

Une des quatre planches qui forment chacun des corps de pompe verticaux est moins longue que les trois autres; & cela du côté où l'on veut placer la rigole ou canal dans lequel on veut faire dégorger l'eau.

Vers l'endroit où le conduit horisontal se réunit au corps de pompe, est une séparation horisontale dans laquelle sont deux soupapes rectangulaires qui s'ouvrent de bas en haut, & dont on va expliquer l'usage.

Le fond de ces corps de pompes est garni d'une grille ou plaque de fer percée d'une foule de petits trous circulaires par où l'eau entre.

Sur ce fond est un clapet quarré qui se meut à charnieres de bas en haut, & qui bouche, par la pression du piston dont on parlera bientôt, les petits trous.

Ce clapet qui est attaché du côté du piston est repoussé par un petit ressort plus fort que son poids absolu, & par l'effort de l'eau.

Au milieu des parties latérales du conduit horisontal sont deux trous circulaires qui reçoivent les bouts de l'axe d'un pignon de fer fondu. Ces extrémités sont d'abord cylindriques dans ces ouvertures qu'ils remplissent exactement, & se terminent ensuite par un quarré. Ce dernier est destiné à entrer dans un trou de même forme qui sera au bas d'un long levier vertical & que l'on y fixe au moyen d'un boulon ou clavette sur l'axe du pignon.

On imaginera ensuite deux bandes de fer dentées dans le goût de celles des crics qui seront engrainées par le pignon, l'une au-dessus de lui & l'autre par dessous; de sorte que ce dernier venant à se mouvoir sur son axe, une bande avancera tandis que l'autre reculera,

Chacune de ces bandes eſt implantée dans un cube ou du moins un parallelipede de bois de chêne durci au feu & rempliſſant exactement la largeur de la capacité du tuyau horiſontal & les chambres qui ſont au bas des corps de pompes dont les ſoupapes rectangulaires forment la partie ſupérieure.

Pour éviter de trop grands frottemens, ces cubes ou piſtons ſe mouvront ſur de petites roulettes de cuivre placées dans l'épaiſſeur dudit cube & en arriere des faces extérieures des cubes. Comme les verges de ces piſtons, qui ſont les bandes dentées, ne peuvent point être fixées au milieu des cubes, mais ſeulement vers un de leurs côtés ou ſupérieurs ou inférieurs, il faudra, pour donner plus de ſolidité à ces piſtons, que les verges horiſontales ayent dans la partie qui n'eſt point dentée la forme d'un tenon en queue d'aronde, & qu'elle pénetre l'épaiſſeur du cube oppoſé en coulant dans une rainure analogue à leur forme; c'eſt ainſi que ces deux cubes ou piſtons marcheront toujours uniformément, & que les verges des piſtons ne courront pas le riſque de ſe fauſſer.

Quant aux deux longs leviers qui ſerviront à faire mouvoir le pignon, ils ſeront terminés par un quart de cercle garni d'une rainure, dans le milieu duquel les bouts ſupérieurs de ces leviers ſeront aſſemblés.

On fixera une corde au milieu de la rainure de ce quart de cercle, & l'on fera paſſer les deux bouts ſur deux poulies immobiles fixées contre les corps de pompes qui ſont verticaux.

Deux hommes placés vis-à-vis l'un de l'autre tireront ces cordes & feront oſciller le levier, ce qui fera monter l'eau.

Cette méchanique eſt très-facile à concevoir. Lorſque le pignon ſe meut dans un ſens, il fait avancer & reculer un des deux cubes ſervant de piſtons, comme on l'a déjà remarqué. Une des chambres ou cavités placées au bas des corps de pompes ſe trouve alors occupée par un des cubes ou piſtons, tandis que l'autre eſt abſolument vuide. L'eau entre donc dans cette derniere & la remplit; dès que le pignon tourne dans un ſens oppoſé au premier, le piſton revient, ferme le clapet inférieur & empêche le retour de l'eau dans la riviere. Celle-ci qui eſt incompreſſible de ſa nature, ſouleve les ſoupapes ſupérieures, entre dans les corps de pompes & n'en peut plus reſſortir. Cet effet eſt alternatif. On voit alors que les corps de pompes étant remplis d'eau de cette maniere, & les piſtons leur en fourniſſant toujours de nouvelle, il faut que l'eau dégorge en très-grande quantité, ce qui fait le mérite de cette pompe.

Si l'on vouloit faire avoir le même réſultat avec un ſeul corps de pompe, il faudroit placer le corps vertical au milieu du corps horiſontal qui le pénétreroit, & avec lequel il n'auroit aucune communication directe; le méchaniſme du pignon reſteroit toujours le même.

On ſupprimeroit la grille inférieure par laquelle entre l'eau; on en mettroit ſeulement une petite au-deſſus de chaque chambre vers l'endroit où le demi-cube (car il faut changer la forme du piſton) parvient, lorſqu'il touche le corps de pompe qui eſt vertical.

On établira enſuite un tuyau de communication avec chaque chambre & le corps de pompe qui eſt vertical. Ces tuyaux ſe fermeront avec des clapets pour empêcher le retour de l'eau.

Cet effet eſt facile à ſaiſir: quand un des demi-cubes touche un des corps de pompe, l'eau entre par la grille ſupérieure dans l'une des chambres & en remplit exactement la moitié (cette cavité doit être ſéparée du corps horizontal par une forte planche qui ſera traverſée ſeulement par les verges des piſtons; autrement l'eau refouleroit vers le pignon & ne remonteroit plus). Lorſque le piſton ſe rapproche du pignon, le trou ſe bouche par le piſton, l'eau qui eſt comprimée ne trouve plus d'iſſue que par le tuyau qui communique de la chambre ou cavité cubique avec le corps de pompe vertical. Cette machine reſſemble alors à la lettre T renverſée. Comme ſon effet eſt alternatif, le courant d'eau eſt toujours conſtant.

On prie les Amateurs de deſſiner cette machine partie par partie, à meſure qu'ils en liront la deſcription. L'Inventeur qui ne cherche que l'utilité publique, profitera avec docilité des obſervations que les Gens de l'Art daigneront lui faire; loin de crier au vol, au plagiat, il n'aura jas

mais de plus grande satisfaction que de voir adopter généralement ses idées.

II.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 28 Septembre 1774, au Samedi 1 Octobre, le froment s'est vendu à la Halle, de 17 l. 10 s., 23 à 28 l. *le septier; idem* nouveau, de 17, 22 à 27 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 22 à 30 l. Le seigle, de 12, 13 à 14 liv.; l'orge, de 7, 8 l. 10 s., 9 à 12 liv. aussi *le septier.*

III.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 28 Sept. 1774, au Samedi 1 Octobre, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 l. 10 s. à 19 l. *le septier; id.* nouvelle, de 13, 15 liv. 10 s. à 18 liv.; il ne s'en est point vendu à la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 5 Octobre 1774, de 50 à 51 l.; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 15 à 16 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 35 à 36; *id.* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 à 15 l.

IV.

Changes de Paris, *du 5 Octobre* 1774.

Amsterdam	55 ½ à ⅝
Londres	31 à 31 1/16e
Hambourg	182 à 181 ¾
Madrid	14 18 6
Cadix	14 17
Livourne	95 ½
Gênes	93 ½
Lyon *Saints*.....	1 ⅛ p. ⅝ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 5 Octobre 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . . .	720		marc.
Du Mexique à . . .	716		marc.
Du Perou à	708		marc.
Les guinées à . . .	718		marc.
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	once.
Or à 20 karats à . .	83	10	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	marc.
Piastres à	48	17	6 marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	*Lundi* 3.	*Mardi* 4.	*Mercredi* 5.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1765	1767 ½ 70 . .	1775 90 . . .
D°. 16/25es. à 3 cou.	1117 ½ 25 . .	. . . . .	1145 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	228	230 33 . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	372	374	374. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 3 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 7 Août.*

NOus avons lieu d'attendre de si riches moissons que S. M. juge la circonstance très-favorable pour exécuter un des points capitaux de son plan de justice & de bienfaisance, en rendant à ses Sujets un droit dont ils sont privés depuis un siecle, celui d'étendre autant qu'il leur sera possible le débit de la principale des denrées. L'exportation de toute sorte de grains sera libre. Quelques personnes prétendent que l'on est redevable de cette permission à la défense de distiller des eaux-de-vie, comme si la défense faite aux Propriétaires des grains de les vendre selon leurs intérêts, avoit pu produire une meilleure culture & une excellente récolte. On la doit à l'équité, à la sagesse, à la nature, à la nécessité. Les motifs sont clairement exposés Il seroit à craindre que le bas prix des grains ne ruinât l'Agriculture; il est important de soutenir le crédit chez l'Etranger par un bon commerce; il est nécessaire d'ajouter l'encouragement qui seul rend tous les autres efficaces à ceux par lesquels S. M. a déjà excité le zele des Cultivateurs; enfin le Roi veut que chacun soit maître de ce qui lui appartient.

Les environs d'Ulrischaven ont été ravagés par la grêle. Vers la fin de Juin, le même fléau ruina quelques villages de la Province d'Elfsborg: il tomba des grains de la grosseur d'une pomme: & elle s'amoncela jusqu'à la hauteur d'un quart d'aune. Grains, légumes, herbes, tout fut abîmé. Il y eut beaucoup de bétail blessé dangereusement. Chaque minute, on entendoit au moins douze coups de tonnerre. La foudre tomba en cinq endroits différens.

Les nouvelles de Calmar portent que la chaleur & l'humidité se sont si heureusement succédées dans ce pays, que toutes les productions sont dans un état qui surpasse les flatteuses espérances qu'on avoit conçues. On aura de très-beaux bleds en abondance.

La nouvelle Compagnie formée pour la pêche de la baleine & du veau marin dans les mers du Grœnland & du détroit de Davis, recevra pour ses importations des primes qui montent jusqu'à 25 pour 100. Une portion de ces encouragemens sera répartie entre les équipages, selon le degré d'intelligence & d'activité de chacun.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 10 Août.*

Le vaisseau de la Compagnie Asiatique, la *Sophie-Magdeleine*, Cap. Salve Hansen, est entré dans notre rade le 1 du courant, chargé de marchandises de la Chine.

S. M. vient de supprimer par une Ordonnance une foule de formalités qui, dans les

ſucceſſions par mort, abſorboient légalement une partie des héritages du Duché de Holſtein.

ALLEMAGNE.

De Breslau, *le* 11 *Août.*

La premiere moitié de Juin a été fort contraire aux productions; il y a eu des jours très froids. Le ſeigle avoit commencé à fleurir à la mi-Mai; & auſſi-tôt le tems ſe refroidit, & cette température a duré juſqu'à la mi-Juin: auſſi a-t-on trouvé beaucoup de grains avortés. Le 13, un orage chaud amena une bonne pluie; le ſeigle fleurit de nouveau avec une force ſingulière: on eſpere que les épis de cette eſpece ſeront riches en grains. Le froment a beaucoup ſouffert même dans les endroits qui ſembloient le plus promettre: le grain s'eſt trouvé nud & dépourvu de ſes défenſes naturelles. On commençoit à déſeſpérer de l'avoine, de l'orge & du lin, quand des journées chaudes & des pluies abondantes les ont ranimés. Les pâturages ont été fort arides; le bétail ne trouvoit pas à s'y raſſaſier. Cependant toutes les productions ont été fort avancées.

Pendant le courant du même mois, les fievres tierces ont été fort communes parmi les pauvres gens; mais elles n'ont pas été opiniâtres. Quelques perſonnes ont été guéries ſans le ſecours de l'Art; il y en a d'autres ſur qui le quinquina n'a fait aucun effet.

Les obſervations précédentes concernent le diſtrict de Bernſtaedt. Dans celui de Lueben, les bleds d'hiver ont eſſuyé des viciſſitudes qui ont réduit les moiſſons preſqu'à rien. L'orge & l'avoine, après quelques alternatives, ont parfaitement réuſſi; les pois, le millet &c. ont eu le même ſuccès. Le lin qui avoit été ſemé tard, donne les meilleures eſpérances. Le jardinage eſt en très-bon état. La fénaiſon n'a pas été mauvaiſe, & l'on attend du regain.

D'Ingolstadt, *le* 12 *Août.*

A meſure que le mois de Juin s'eſt écoulé, on s'eſt apperçu que le givre, les gelées & les brouillards de Mai avoient fait beaucoup plus de dégât qu'on ne l'avoit cru. Les épis ont élevé leur tête, mais ils ſont vuides ou à moitié pleins. Les épizooties déſolent encore quelques cantons; & l'on a tout lieu de craindre qu'elles ne ſoient opiniâtres, parce que des préjugés ſupeſtitieux & abſurdes le ſont. Les Payſans refuſent, en divers endroits, d'enterrer les bêtes mortes de maladie, ſous prétexte que ce ſeroit rapprocher les bêtes des hommes que de leur donner la ſépulture. Tel eſt le degré de déraiſon dans lequel le Payſan Bavarois eſt plongé; & ce n'eſt pas ſa faute: de l'homme abandonné, du ſerf opprimé, on ne fait pour ainſi dire, qu'une brute. Sans l'inſtruction, la raiſon ne ſe développe pas; dans une baſſeſſe laborieuſe, elle s'égare. L'ignorance eſt une ſorte de folie. L'ignorance de celui qui ne peut s'inſtruire eſt le crime de celui qui doit l'inſtruire. Les Payſans Bavarois ne ſe doutoient pas que les cadavres infects infectaſſent l'air: lorſqu'après beaucoup de peine, on eſt parvenu à lui faire comprendre qu'en reſpirant la peſte on s'empeſtoit, on n'a pas pu pour cela les engager à enterrer ces maſſes de corruption, parce qu'ils ont vu que leurs peres ne les enterroient pas & que des yeux qui n'ont coutume de s'ouvrir que dans une nuit profonde ne ſupportent pas la lumiere.

ITALIE.

De Turin, *le* 3 *Août.*

Depuis quelques années, des François ont élevé en Italie un grand nombre de Fabriques nouvelles. Un Artiſte de cette Nation doit en établir ici une de gaze de ſoie, à l'inſtar de celles de Paris & de Lyon. On lui accorde, pour dix ans, un privilege qui, s'il ne renverſe pas les anciennes Fabriques de ce genre, étouffe l'induſtrie qui en éleveroit de nouvelles meme plus parfaites. Le Privilégié, comme il lie les bras aux concurrens qui pourroient ſe préſenter, eſt lié lui-même par les ordres particuliers d'un Tribunal devant lequel il doit faire ſa ſoumiſſion de fournir de la gaze conforme aux modeles ou au goût du Tribunal & non des Conſommateurs.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le* 30 *Juillet.*

L'art de la contrebande eſt une genre d'in-

dustrie qui se perfectionne d'autant plus qu'il est plus gêné. Un Edit nouveau vient de lui opposer de nouvelles barrieres. Le Tribunal, chargé de poursuivre ces infractions à des réglemens arbitraires, est autorisé à abréger les formalités qui tendoient à les constater. Enfin les Délateurs sont encouragés par la promesse d'un tiers des confiscations.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 17 *Août*.

On écrit de Boston que les principales branches du commerce passent dans les mains des Etrangers... La guerre est allumée sur les frontieres de la Virginie. Cinq cens Indiens entourent Pitsbourg qui n'a pas les moyens de se défendre. Ils ont pris les armes pour se venger du massacre de onze des leurs tués par des Colons. Les Sauvages exercent aussi des hostillités du côté de Bedford dans la Pensylvanie. Une partie des Colons a pris la fuite, l'autre travaille à se fortifier. Les Indiens assurent qu'ils n'en veulent qu'à ceux de la Virginie; mais on craint fort qu'ils ne distinguent pas une Colonie Angloise d'une autre Colonie Angloise.

Les Traités conclus entre la Grande-Bretagne & le Portugal depuis un siecle, doivent être incessamment examinés par le Ministere, sur ce qu'on prétend que le Portugal a manqué à des engagemens essentiels, soit en imposant de nouveaux droits sur les marchandises Angloises, soit en favorisant le trafic des Etrangers; au point que la balance n'est plus en faveur de nos Marchands qui étoient vraiment maîtres du commerce de ce Royaume.

Suivant les lettres de Plymouth, le Docteur Palk, Membre de la Société Royale, habile Méchanicien, est arrivé dans cette Ville pour mettre à l'épreuve les moyens avec lesquels M. Blake prétend retirer les bâtimens coulés à fond. L'invention paroît, dit-on, imposante dans la théorie; l'exécution n'en a pas encore réussi. Dans les premiers essais, les cordes se sont rompues. On continuera les tentatives jusqu'à ce qu'il ne reste aucune espérance de succès.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 17 *Août*.

Des vents favorables à l'entrée des navires ont rempli notre Port de marchandises aussi variées qu'abondantes. L'importation des bleds de divers pays a été fort considérable: le vaisseau, la *Marianne*, a amené de la Nouvelle Yorck une bonne cargaison de grains & de farines. Au commencement, l'Europe s'étoit obligée à nourrir du crû de ses terres une partie de l'Amérique; l'Amérique est ensuite heureusement venue au secours de l'Europe. Depuis quelque tems, il est entré ici beaucoup d'huile. Le premier vaisseau, arrivé de Terre Neuve, est le *César*, Capit. Jacques Tostain de Saint-Malo: il a apporté 2500 quintaux de morue: il est entré le 13. Le vaisseau, le *Cayennois*, est de retour de Cayenne; & le *Septimane*, du Cap François.

De Saint-Jeure (*en Velai*), *le* 17 *Août*.

Notre récolte en général n'est pas bonne: les grains ont augmenté de prix. Dans les cantons chauds, les vignes ne promettent pas beaucoup. La grande sécheresse nous enleve nos regains.

De Bayonne, *le* 18 *Août*.

Il s'est manifesté depuis quelque tems dans cette Généralité une cruelle maladie épidémique sur les bêtes à cornes. M. d'Aine, notre Intendant de Navarre & Béarn, a rendu à ce sujet, le 9, une Ordonnance dont les principales dispositions méritent d'être rapportées.

Plusieurs Particuliers des Paroisses où regne l'épidémie n'ayant pas les commodités nécessaires pour renfermer les bestiaux malades dans des étables séparées, ainsi qu'il est porté par l'Arrêt du Conseil du 31 Janvier 1771; & la plûpart des Propriétaires négligeant d'administrer à leurs bestiaux, soit par impuissance, soit par économie ou avarice, les remedes nécessaires, il est ordonné que les Maires & Jurats des Com-

munautés infectées choisiront les granges nécessaires pour que les bêtes malades y soient renfermées & traitées sans qu'elles communiquent avec le bétail sain ; & que quand elles seront convalescentes, on les conduira & tiendra dans d'autres granges jusqu'à leur parfaite guérison, à moins que les Propriétaires n'ayent des lieux commodes pour ce traitement. Les Propriétaires fourniront à leur bétail dans ces especes d'hôpitaux les fourrages & les boissons nécessaires ; & les Communautés payeront les remedes qu'il faudra prendre chez les Apothicaires ou les Droguistes auxquels il est enjoint de fournir ces remedes sans retardement sur les billets des préposés au traitement des bêtes malades. Les Officiers Municipaux sont obligés de donner des soins particuliers à ce que les étables, écuries, granges dans lesquelles il y aura des bestiaux malades soient tenues dans la plus grande propreté, & parfumées à différentes reprises avec des plantes aromatiques. Il est défendu de faire écorcher les bêtes mortes de la maladie. On les enterrera dans des fosses de six pieds de profondeur, de maniere que les animaux voraces ne puissent y pénétrer. Les Officiers Municipaux & Syndics sont chargés de faire, pour le compte de leur Communauté, l'avance des frais nécessaires pour que les bêtes mortes qui seront trouvées dans les voieries, soient enterrées sur le champ, ainsi qu'il vient d'être prescrit.

D'ALENÇON, *le 19 Août.*

Les bienfaits que la charité répand à Saint Denis-sur-Sarton & aux environs sur les Cultivateurs, offrent tous les jours de belles leçons à mettre en pratique & le spectacle encourageant du bien qui porte avec lui sa récompense. M. Dumesnil, Seigneur de cette Paroisse, & M. Coulombet, Curé, Commissaires nommés par la Société royale d'Agriculture, Bureau d'Alençon, pour procéder à la distribution des Prix que ce bon Pasteur accorde chaque année aux Cultivateurs de sa Paroisse, ont rempli leur mission.

Premier Prix pour la culture du bled. M. le Curé paye à la décharge de celui des Laboureurs, Fermiers ou Propriétaires qui récolte le plus beau bled, le quart de sa taille & des impositions qui en sont la suite : il lui fait remise de la dixme de la paille. Enfin il donne, en forme de gratification, la somme de cent livres à celui qui, ayant mérité le Prix, auroit terrassé ou marné six journaux de sa terre. M. Dumesnil de Saint-Denis, s'est engagé à payer pareillement le quart de la taille & des impositions accessoires à la décharge de celui de ses Fermiers qui méritera le Prix. M. Salmon, Maître des grosses Forges de la Roche, a pris le même engagement que M. de Saint-Denis.

René Julliard & François Cusson, Fermiers de M. de Lambert, ont mérité le Prix & la gratification. Leur ferme, aujourd'hui une des plus considérables de la Paroisse, étoit, il y a six ans, une des plus mauvaises. La différence du produit actuel comparé avec l'ancien produit est comme de *dix à un.*

2. *Prix pour le bled.* Ce Prix est destiné pour ceux dont l'exploitation ne va pas à six journaux. M. C. se charge des mêmes impositions, fait la même remise, & donne une gratification de 50 livres, au profit de celui qui, jugé digne du Prix, aura terrassé ou marné deux journaux de sa terre ; celui qui ne fait valoir qu'un journal ou arpent reçoit une gratification de 20 livres, s'il a fait la même opération & mérité le Prix.

Thomas Royer, fils de Thomas, & Pierre Legué ont partagé le Prix & la gratification de 50 liv.

1. *Prix de l'orge.* Remise de la paille à celui qui a récolté la plus belle orge. Michel Philippe, Fermier de M. Clouet, l'a mérité.

2. *Prix de l'orge.* Il est pour ceux dont l'exploitation ne monte pas à six journaux. Remise de la dîme du grain & de la paille. Il a été adjugé à René Germain.

Le *Prix du chanvre*, ou remise de la dîme, a été donné à Denis Gomas : celui du *poulain*, consistant en un cent de gerbes de grosse paille & remise de la dîme du trefle, à Michel Philippe, Fermier de M. Clouet : celui du *cochon*, consistant en un cent de menue paille, à Jean Cusson, Fermier de Madame de Folleville.

Les noms de ces braves Cultivateurs méritent d'être inscrits dans les Feuilles destinées à l'encouragement de l'Art. Il seroit

à desirer qu'ils les y lussent, & que leurs Emules vissent comm'eux l'hommage qu'on leur rend.

M. Coulombet remet aussi la dîme des agneaux à ceux qui font garder leurs troupeaux par des enfans de seize ans; celle du trefle à ceux qui élevent deux veaux mâles. Tous les ans, il donne aux enfans des Livres. Il donnoit annuellement vingt-quatre livres à celle qui filoit le plus beau fil: les femmes & les filles ont demandé que ce Prix fût partagé en trois, le 1er. de 12 l., le 2e. de 8 l., le 3e. de 4 l.

Le goût du travail, le progrès de l'industrie, l'amélioration de la culture, l'augmentation de la dîme. la prospérité de la Paroisse, tels sont les fruits de cette recommandable institution. Chaque Curé, chaque Seigneur peut facilement en recueillir de semblables. La terre rembourse ces bienfaits avec usure: ce ne sont que des avances qu'elle fait valoir.

D'Angers, *le 23 Août.*

Les soins de la moisson n'ont occasionné que des variations légeres dans les prix des grains. Quoique l'inconstance du tems, les alternatives de chaud & de froid, un printems trop humide, des vents brûlans, ayent fait çà & là beaucoup de tort aux grands bleds, la récolte est assez bonne pour que le froment ne roule qu'autour de vingt deniers la livre. Le pain n'est pas encore à un taux proportionnel; la livre du pain commun est fixée à 26 den. Une révolution heureuse ramenera l'équilibre. Notre Province n'a pas été entiérement exempte des ravages affreux de l'orage du 9. A la Paroisse d'Homme, par exemple, où, pour réparer la perte des bleds d'hiver, on avoit semé beaucoup d'orge, de sarrasin, de chanvre &c. qui offroient la perspective la plus consolante, la grêle ne laissa que de tristes débris des plus belles productions, dans la largeur de plus de trois quarts de lieues. Sans les secours d'une main tutélaire, la misere des Habitans seroit bientôt à son comble; sans des convois de provisions, ils n'auroient pas un grain de bled, & il y en auroit plus d'un tiers sans pain, avant la Saint Martin. La Paroisse de Savigné & autres circonvoisines ont eu le même sort.

De Tours, *le 24 Août.*

Il y a eu, dans cette Province, des augmentations successives sur les prix des bleds; mais les récoltes sont telles qu'elles ne permettent pas qu'ils s'élevent au-dessus du terme moyen. On écrit de Ligré, près de Chinon, que, le 4, une grêle d'une grosseur étonnante détruisit l'espoir de toute récolte; à peine resta-t-il de la paille comme le chaume que laisse la faulx. Les vignes furent si horriblement maltraitées qu'on ne croit pas que les souches repoussent. Il y eut de la volaille tuée ou estropiée. On trouva quantité de lievres & de perdreaux morts dans les champs. Un grand nombre de personnes furent griévement blessées. Les arbres, jusqu'aux plus gros noyers, furent renversés ou ébranchés. Le sort des Habitans est déplorable. Plusieurs Paroisses, Azay-le-Rideau, le Bréhemont, Lignieres, Foucheau près la Chapelle-aux-Naux, Savonieres &c. essuyerent le même désastre. On dit qu'un homme périt dans la forêt de Chinon.

D'Orléans, *le 26 Août.*

La récolte ramene les grains & le pain au cours qu'ils avoient pris avant les haussemens survenus à l'approche des moissons.

La Foire franche qui se tenoit dans les Sables de S. Lazare à Etampes, à la S. Michel, se tiendra, cette année, & à l'avenir, pendant huit jours, sur les avenues du Port, près les portes Evezard & S. Jacques. Cette Foire abonde en toute sorte de bétail, chevaux, vaches, moutons &c. Les Vendeurs & les Acheteurs n'y sont assujettis à aucun droit.

M. le Chevalier de Pligny, connu dans la République des Lettres par divers Ouvrages, vient, dit-on, de découvrir la composition du rouge d'Andrinople pour les toiles-cotonades, à l'instar de celles de Rouen. Il en a établi une Fabrique à Etampes. Il a également découvert un cramoisi & un bleu céleste pour les velours de coton. Sa demeure est *à Etampes, rue du Sauvage, maison de M. Thibault, Chanoine.*

De Beaumont-sur-Oise, *le 26 Août.*

Les moissons, faites dans nos environs par des tems favorables, sont propres à sou-

tenir l'eſpérance & les travaux du Cultivateur. Cependant les prix ſont encore très-hauts & hors du cours naturel. Cette cherté ne peut tenir qu'à des obſtacles paſſagers & à des cauſes factices que nous eſpérons voir bientôt diſſipés.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Extrait d'une Lettre écrite à l'Auteur des Affiches de Tours, ſur la culture du chanvre.

Le chanvre eſt d'une ſi grande utilité qu'on ne ſçauroit apporter trop de ſoin pour ſe procurer la graine de la meilleure qualité, lorſqu'on veut ſemer. Perſonne n'ignore que cette graine ſert à beaucoup d'autres uſages; elle eſt une bonne nourriture pour les oiſeaux; elle a la propriété de faire pondre les poules, d'engraiſſer les poulets pendant l'hiver &c.

Tous les pieds de chanvre ne portent pas des graines. On diſtingue les pieds femelles d'avec les mâles; ces derniers donnent ſeuls de la graine. Dans la plûpart des pays où l'on cultive le chanvre, l'uſage ordinaire eſt d'arracher les pieds femelles encore verds, & de laiſſer les mâles dans les champs pour en faire mûrir la graine. En procurant ainſi à la graine le degré de maturité qui lui eſt néceſſaire, on nuit beaucoup à la filaſſe qu'on tire enſuite de ces pieds mâles. Comme ils reſtent trop longtems ſur terre, ils ne donnent qu'une filaſſe rude & groſſiere; ſans compter que les opérations néceſſaires pour faire ſortir la graine, ne s'accordent pas avec celles qu'exige la filaſſe pour qu'on ne nuiſe pas à ſa qualité.

Dans la vue d'éviter ces inconvéniens, on fera très-bien de ſemer & de cultiver ſéparément les pieds de chanvre qu'on deſtine à porter de la graine. Un double avantage ſeroit de les faire venir dans un champ de haricots où, ſans occuper beaucoup d'eſpace, ils ſerviroient à étayer les plantes de haricots: pour que celles-ci n'en ſouffrent pas, on ſemera les graines de chanvre à cinq ou ſix pieds de diſtance les unes des autres. Si la terre eſt bonne, les tiges de chanvre s'éleveront fort haut & pouſſeront des branches latérales qui leur donneront la forme d'un arbriſſeau. Les haricots fileront le long des tiges & des branches ſans toutefois leur porter préjudice & les endommager.

Comme les haricots exigent qu'on remue de tems en tems la terre avec de petites houes, pour la rafraichir & en arracher les mauvaiſes herbes, le chanvre qu'on y aura ſemé profitera de ces labours & viendra à merveille, ſur-tout s'il eſt poſſible de faire arroſer le terrein. Chaque pied de chanvre mâle cultivé de cette façon produira au moins un ſixieme d'un boiſſeau de graines. On aura ſoin d'arracher tous les pieds femelles, afin de ne pas laiſſer épuiſer inutilement la terre. On diſtingue fort aiſément ces pieds peu de tems après qu'ils ſont levés.

L'Auteur de cette Lettre a éprouvé qu'un champ de haricots ainſi mêlés avec quelques pieds de chanvre qui ſervent à les ſoutenir, rapportoit beaucoup plus que ſi l'on n'y avoit pas ſemé des graines de chanvre. La raiſon en eſt que les haricots ont beſoin de quelque appui pour s'élever; ſans cela, les plantes rampent à terre, s'étouffent, perdent une grande partie de leur force & produiſent beaucoup moins. Le chanvre leur eſt donc d'un grand ſecours. On fait par là deux récoltes ſur un même champ; & celle de chanvre n'eſt pas ſi à négliger, puiſque le prix de la graine eſt toujours bien plus haut que celui des haricots.

Il y a des années où la graine de chanvre eſt fort rare & par conſéquent fort chere; ce qui arrive ſur-tout, lorſque les chanvres n'ont pas réuſſi & qu'on eſt obligé de ſemer une ſeconde fois. Par la méthode qui vient d'être expoſée, on pourra recueillir de grandes quantités de graines de chanvre ailleurs que dans les chenevieres, parce qu'alors on pourra couper en même tems tous les pieds de chanvre ſoit mâles, ſoit femelles. En les recueillant ainſi au degré de maturité convenable, on fera d'excellente filaſſe ſans être obligé d'y venir à deux fois, & de perdre entiérement ou de laiſſer gâter une bonne partie de la graine.

Il eſt bon d'avertir que la méthode dont il s'agit n'eſt pas ſi avantageuſe pour les cantons où le chanvre forme non-ſeulement la principale branche de culture, mais où les tiges ont de ſix à ſept pieds de haut & un

pouce d'épaisseur. Ces sortes de chanvre ne sont communément employés que pour faire des cordes, & rarement sont ils convertis en filasses. Cette méthode ne peut donc avoir tout son effet que dans les lieux où le chanvre ne fait pas la principale récolte & où l'on en fait de la filasse ; la plûpart des Provinces de la France sont dans ce cas.

I I.

Essai de l'huile de châtaigne sauvage ou maron d'Inde, par un Econome Silésien.

La Société Patriotique de Silésie ayant demandé, au commencement de cette année, des éclaircissemens sur l'usage qu'on peut faire de l'huile de châtaigne sauvage, ou maron d'Inde, & de son marc, un Econome de la même Province a fait des expériences sur l'objet proposé, & il vient de les rendre publiques. Je commençai, dit il, mes essais par prendre un lot & $\frac{1}{2}$ dhuile de maron d'Inde, poids de Breslau. Je mis dans cette huile une méche assez grosse que j'allumai à 11 heures du matin ; elle brûla jusqu'à 8 heures du soir sans interruption. La lumiere que donnoit cette méche imbibée d'huile n'avoit rien d'éblouissant, mais elle étoit douce, claire, & se soutint toujours de même depuis le commencement jusqu'à la fin. Une livre & $\frac{1}{8}$ d'un lot éclaireroit, d'après le calcul que j'en ai fait sur ma premiere expérience, pendant l'espace de 261 heures, ou pendant 24 nuits, chacune de 9 heures. Si l'on faisoit la méche un peu mince, une livre de cette huile suffiroit pour éclairer pendant toutes les nuits d'un mois d'hiver.

Je remarquai, c'est toujours l'Econome Silésien qui parle, que l'huile de maron d'inde ne répand pas, en brûlant, ces vapeurs fatigantes pour la vue & désagréables à l'odorat, qui s'exhalent en si grande quantité de l'huile de navette & sur tout de celle de lin. Cette excellente qualité me feroit préférer la premiere aux deux autres ; mais de plus celles-ci ne donnent qu'une lumiere obscure, tandis que la lumiere de celle là est très claire. A quantité égale, elles durent à peu près autant les unes que les autres. On voit par là qu'il ne tient qu'à nous de tirer de grands avantages du maron d'Inde.

J'ai poussé plus loin mes vues, & j'ai voulu sçavoir si le goût s'accommoderoit de cette huile. J'en ai mis à la salade & j'en ai aussi fait usage pour assaisonner des légumes. J'ai trouvé le tout fort bon, & les personnes qui en ont mangé pensent comme moi. Il n'est pas douteux que ces mets ainsi assaisonnés ne vaillent mieux que tout ce que nous préparons avec de l'huile de lin, ou même avec de la mauvaise huile d'olive. On peut répéter l'expérience que j'ai faite, si l'on trouve que j'ai raison, il ne sera peut-être pas impossible de faire cette huile avec plus de soin & de la rendre meilleure. Il est à souhaiter que l'usage en devienne général dans cette Province ; nous nous en trouverons bien ; du moins on ne peut nier que ce ne soit une grande ressource pour les pauvres.

Il me restoit, pour ne rien omettre de ce que la Société avoit proposé, d'essayer si les gâteaux faits avec le marc de l'huile de châtaigne sauvage, pourroient servir à engraisser le bétail, la volaille &c. Je fis un mélange de ce marc & d'orge égrugé ; la quantité de celui ci n'étoit que le quart de la quantité de celui-là. Je donnai trois fois par jour cette nourriture, après l'avoir un peu humectée, à une jeune poule ; elle pesoit 20 lots, lorsque je commençai à la nourrir de cette maniere ; je la fis tuer quand elle fut engraissée ; elle pesa une livre & 23 lots, c'est-à dire, 35 lots de plus qu'elle ne pesoit lorsque je la mis à cet engrais. Cette différence est très considérable ; & si j'avois coutinué encore quelque tems à engraisser cette poule, elle seroit devenue beaucoup plus grosse. Toutes les personnes qui en mangerent la trouverent d'un goût exquis ; elle étoit fort grasse, & je ne crois pas qu'on en mange beaucoup de meilleures. Par cette économie j'épargnai les 3 quarts du grain qu'on employe ordinairement, & j'eus un succès complet. Je présume, avec assez de fondement, qu'on pourroit engraisser avec ce marc toute sorte de volailles & même les porcs. Il ne s'agiroit que de s'en procurer une plus grande quantité ; mais pour cela il faudroit faire une plus grande quantité d'huile. Les marons d'Inde ne coûtent rien ; il n'y a donc que la manipulation de l'huile qui exige quelques avances ; mais on en sera bien dédommagé, & l'on aura tout au moins ou l'huile ou le marc de profit clair & net.

Je me propose de ramasser assez de châtaignes sauvages pour en faire diverses expériences en grand. Quel qu'en soit le succès, j'en rendrai compte au Public. Une observation que je ne dois pas omettre, c'est que si l'on

veut engraiſſer la volaille avec le marc de cette huile & de l'orge, il faut avoir ſoin de n'en faire le mélange qu'au moment où l'on veut donner à manger aux bêtes qu'on engraiſſe. Quand on le prépare trop long tems d'avance, il s'aigrit & contracte un goût fort qui déplaît à la volaille qui s'en nourrit. Le mieux eſt auſſi de lui donner cette nourriture plus ſouvent & en petite quantité. On ne doit détacher du gâteau que ce qu'il faut de marc pour lui donner à manger une ſeule fois. Comme cette nourriture eſt beaucoup échauffante, il ne faut jamais que les animaux à qui on la donne manquent d'eau fraîche. Si l'on engraiſſe des poules, on doit avoir l'attention d'ajouter au marc & à l'orge un peu de ſable groſſier.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 24 Août 1774, au Samedi 27 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 à 20 l. *le ſeptier; id.* nouveau, de 24 l. 10 ſ. à 26 l.; *id.* au Port de la Grêve, de 23 l. 10 ſ. à 26 l. 10 ſ. Le ſeigle, de 10, 11 l. 10 ſ. à 13 l. 10 ſ.; l'orge, de 8 à 9 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

Foin, Paille.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 31 Août 1774, de 49 à 50 livres; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 34 à 35; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 29 à 30; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

Changes de Paris, *du* 31 *Août* 1774.

Amſterdam	55 $\frac{3}{8}$
Londres	30 $\frac{13}{16}$ à $\frac{7}{8}$
Hambourg	182 à 182 $\frac{3}{4}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94
Lyon, *Août*	$\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. 0/0 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 31 *Août* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	714		
Du Perou à	706		
Les guinées à . . .	720		
Ducats à	98	5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piaſtres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Lundi* 29.	*Mardi* 30.	*Mercredi* 31.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1757 $\frac{1}{2}$ . . .	1750 40 30 50.	1752 $\frac{1}{2}$ 50 47 $\frac{1}{2}$ 50
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	1125	1120 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	228	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	370	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 15 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

BARBARIE.

De Tunis, *le 20 Janvier.*

Le 13 de ce mois, on a reſſenti dans cette Ville une ſecouſſe de tremblement de terre ſi violente, qu'il a péri dans le Port pluſieurs bâtimens, deux brigantins Anglois, chargés de grains & autres denrées pour Livourne, une polacre Françoiſe & deux Vénitiennes deſtinées pour Smyrne. Quelques navires ont été briſés dans le Port de Bone. Juſques ſur la côte de Sicile, il y a eu des naufrages. Un bâtiment François a recueilli l'équipage d'un navire échoué ſur un écueil; ces malheureux étoient depuis trois jours ſur un roc, réduits aux dernieres extrémités.

RUSSIE.

De Pétersbourg, *le 7 Février.*

M. de Stahelin, Conſeiller d'Etat, vient de publier une deſcription & une carte des Iſles découvertes entre l'Aſie & l'Amérique ſeptentrionales, nommées, dans ce pays, *Archipel du Nord.* Il a préſenté à l'Académie Impériale les Mémoires originaux de ces découvertes dont il donne le précis hiſtorique, Ouvrage tres-intéreſſant par les lumieres qu'il répand ſur cette partie ténébreuſe du globe. Notre Nation a été ſouvent accuſée de travailler, dans ſes relations, à éloigner de ces contrées les autres Peuples, comme s'il n'étoit pas au contraire évidemment de ſon intérêt de les attirer & avec elle le commerce tout au tour de l'Empire, & ſur-tout des côtes défendues par des barrieres contre leſquelles aucune Nation Européene ne peut ſe porter en force, & qu'on tenteroit vainement de renverſer. C'eſt elle que la nature ſemble avoir deſtinée à débrouiller le cahos jetté entre l'Europe & l'Amérique. Si les Peuples Navigateurs ſe concertoient avec elle pour diſſiper ces ténebres, comme on les voit ſe réunir pour faire des obſervations aſtronomiques ſur tous les climats, on pourroit ſe flatter d'arriver au but qu'ils ont ſi ſouvent manqué avec tant de pertes & de dépenſes.

SUEDE.

De Stockholm, *le 15 Février.*

Pour prévenir la deſtruction des forêts de chênes dont les Provinces, & ſur-tout les Provinces méridionales, ſont dégarnies, il avoit été ordonné en 1762, que tous les matériaux de ce bois qu'on tranſporteroit dans les Villes pour y être vendus, ſeroient marqués d'une empreinte particuliere à chaque Propriétaire, avec indication des lieux où ils auroient été coupés. Le Roi vient de renouveller cette Ordonnance qui avoit été révoquée.

ALLEMAGNE.

De Trebnitz (*en Silésie*), *le* 21 *Février.*

La Société Patriotique de ce Duché avoit demandé, l'année derniere, si notre marne (calcaire) étoit propre à revêtir les murailles à l'extérieur? M. Stieglitz à répondu à cette question & indiqué la maniere de faire avec cette marne de la chaux, du mortier, des briques &c. Ses méthodes, nouvelles pour une portion du Cercle, sont assez anciennes dans l'autre; ce qui prouve combien les connoissances utiles percent difficilement. A certains égards, les Provinces, les cantons sont les uns aux autres comme des maisons fermées. Nous parlerons plus au long du Mémoire de M. Stieglitz.

De Saarbruck, *le* 24 *Février.*

La Compagnie privilégiée dont il a été parlé ci-devant d'une maniere imparfaite, fabriquera, avec les seuls fils de lin & de chanvre, des ouvrages qui, dit-on, imiteront les étoffes de soie de Lyon & des Indes. Ses toiles propres à toute sorte d'usages, notamment pour la Marine & pour la guerre, seront, à ce qu'on promet, non-seulement tout-à-la-fois plus légeres & plus solides, mais encore plus légeres que celles dont on s'est servi jusqu'à présent. Quant à la *Loterie de Revanche*, on assure qu'elle sera très avantageuse pour ceux qui aiment ces jeux-là. Pour sûreté des fonds, il a été fourni un cautionnement de cent mille livres. Les Bureaux en seront ouverts dans toutes les Villes d'Allemagne, au 1 Avril prochain. Ceux qui voudront de plus grands détails à ce sujet, pourront s'adresser au Bureau général à Saarbruck.

ITALIE.

De Naples, *le* 12 *Février.*

La Fête donnée par M. l'Ambassadeur de France, à l'occasion du Baptême de la Princesse, seconde Fille du Roi, a consisté dans des bienfaits, dans la dotation de vingt-deux pauvres filles, & la délivrance de cinquante Prisonniers détenus pour dettes.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 1 *Mars.*

La Chambre des Pairs a reçu le Bill relatif à l'importation des grains.

Celle des Communes a ordonné de dresser un Bill pour permettre l'importation des viandes salées d'Irlande.

M. Whitbréad a présenté à cette Chambre une Requête des Brasseurs qui demandent des réglemens pour prévenir les fraudes dans le commerce du houblon & de la drêche, en attendant que d'autres en demandent pour prévenir les fraudes dans le commerce de la biere. Ils se plaignent de la pesanteur propre des sacs, & prétendent que tel sac qui contient deux cens livres de houblon, pese ordinairement vingt-huit livres & plus: mais ils n'ont qu'à faire leurs marchés en conséquence, comme les Vendeurs feront le leur en conséquence des réglemens sur le poids du sac. Selon eux, l'emballage ne doit pas coûter plus de trois deniers par livre, & il en a coûté, cette année, dix-huit: c'est encore un marché à faire de gré à gré; d'ailleurs tous ces frais dépendent des circonstances; si tout renchérit, il faut bien que l'emballage aussi renchérisse: le prix ne peut donc en être fixé par un réglement. La Chambre a ordonné que la Requête fût mise sur le Bureau.

Les Habitans de Liverpool ont représenté aux Communes, dans une Requête, qu'il leur en coûtoit considérablement pour entretenir à Londres, pendant la tenue du Parlement, des Agens chargés de les informer de ce qui s'y passe rélativement au commerce de la Nation en général & à leur trafic en particulier. On voit par là que les Parlemens sont très chers & plus onéreux aux Peuples qu'on ne l'imagine. Ces Marchands demandent que, pour subvenir à ces faux frais, il leur soit permis de ruiner ou d'affoiblir leur commerce par une taxe sur les marchandises qui entreront dans leur Port ou qui en sortiront. M. Gascoigna s'éleva contre cette proposition, disant qu'il y avoit déjà sur le commerce plus de droits qu'il n'en pouvoit porter; & que s'il plaisoit à Liverpool de soudoyer des Correspondans à Londres, ce n'étoit pas une raison pour qu'elle rançonnât tous les Marchands étran-

gers. On négligea d'apprendre aux Requérans à calculer & de leur montrer qu'ils demandoient à payer plus cher leurs correſpondances. M. Mérédith opina que puiſqu'on avoit accordé cette faveur à Briſtol, il ne falloit pas la refuſer à Liverpool ; & d'une Ville à l'autre &c. On agita ſi la Requête ſeroit remiſe au Comité : il y eut 21 voix pour l'affirmative & 22 pour la négative.

Les Conſeils de la Barbade & d'Antigoa ſollicitent des Ports francs, comme on en a accordé à la Jamaïque & à la Dominique, avantage que les Communes viennent d'aſſurer de nouveau à ces dernieres Iſles. La Barbade & Antigoa deſireroient auſſi proſpérer. La proximité des poſſeſſions Eſpagnoles les preſſe de travailler à étendre & à faciliter leurs relations.

Les grands vents ont abattu des maiſons & endommagé des vaiſſeaux à Portſmouth... Il eſt dernierement entré à Ramſgate cinquante bâtimens pour ſe radouber... Le 16 Février, le vaiſſeau, le *Triton*, Cap. Hardouin, allant de Bordeaux à Calais, a échoué à Mounſt-Bay. On a ſauvé la cargaiſon, conſiſtant en ſucre, eau-de vie &c : mais le bâtiment eſt en pieces. Un bateau envoyé à ſon ſecours a chaviré : ſix hommes qui le montoient ont été noyés.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Béziers, *le 6 Mars.*

M. Bertholon, Prêtre de la Congrégation de la Miſſion, Membre de notre Académie des Sciences, a travaillé avec ſuccès à découvrir quelle eſt l'influence de certains météores ignés, & particuliérement du tonnerre, ſur les végétaux & les animaux. L'obſervation lui a démontré les effets de ce dernier météore ſur la germination des plantes, leur accroiſſement & la maturation de quelques fruits : la germination des plantes en eſt plus accélérée, leur accroiſſement plus rapide, & la maturité des fruits ſenſiblement avancée. Cette aſſertion eſt confirmée par la comparaiſon des années qui ſont orageuſes avec celles qui ne le ſont pas ſous le même climat, ainſi que par la comparaiſon des pays où les orages ſont preſque continuels avec ceux où la foudre tombe rarement. Ces obſervations ſont conformes aux vrais principes de l'électricité & aux expériences par leſquelles il a été reconnu que les plantes électriſées ont une vigueur plus marquée & que les parties de la fructification ſe développent davantage. La maturation eſt un cuiſſon lente que la matiere ignée de ces météores précipite... La foudre n'a pas moins d'influence ſur certains inſectes. Lorſque les tonnerres ſont fréquens, on en voit pluſieurs eſpeces, principalement les familles des coléopteres, des hémipleres &c, paroître plutôt & ſe multiplier davantage. Le même météore eſt au contraire nuiſible à pluſieurs lépidopteres du moins à leurs larves. On ſçait combien il eſt pernicieux pour les vers à ſoie... Les Météorologiſtes ne devroient pas négliger de porter ſur cet objet leurs conſidérations. L'énergie des cauſes connues, on prévoit les effets, on prévoit le bien ou le mal ; & c'eſt toujours un avantage : ce tems viendra peut être où l'on ſçaura mieux adoucir le mal & profiter du bien.

D'Arras, *le 5 Mars.*

Le mois de Février n'a pas été moins fâcheux en Artois que le mois de Janvier précédent : le vent, la neige, la pluie, la grêle & le tonnerre ſe ſont continuellement ſuccédés, ſi l'on en excepte quelques jours de beau tems. La nuit du 31 Janvier au 1 Février, la terre fut couverte de dix à douze pouces de neige dont la fonte fut heureuſement très-douce. La chûte de cette neige a été l'époque d'une gelée qui a duré cinq jours. Le 3 Février, jour le plus froid de ce mois, le thermometre de Réaumur étoit, à huit heures du matin, à 6 degrés & demi au-deſſous du terme de la congélation : la colonne de mercure du barometre ſe ſoutenoit alors à 28 pouces une ligne 3 quarts. Le vent & la pluie ont été les météores dominans. Les plus forts ouragans ont été ceux du 24 & du 25. Le 24, entre 7 & 9 heures du matin, on entendit pluſieurs coups de tonnerre : le thermometre étoit à 7 degrés au-deſſus de la glace, & le barometre à 27 pouces. Cet orage a laiſſé en divers lieux des traces de ſon paſſage. La fou-

dre est tombée sur deux clochers & un moulin. Les divers ouragans ont fait beaucoup de dégât dans les campagnes.

D'ARGENTON (*en Berri*), *le 5 Mars.*

Prêchez & prêchez sans cesse : instruisez & instruisez sans cesse. La raison a toujours en elle-même la même force, & les dispositions des esprits changent; la raison triomphera, quand elle saisira les dispositions favorables des esprits ; il faut donc que sans cesse elle veille & qu'elle se tienne en leur présence, si l'on peut ainsi parler. On a tout dit contre certaines pratiques abusives de culture; & tout est encore à dire, car les abus régnent encore assez généralement. Par exemple, les Laboureurs de cette Province, ainsi que de tant d'autres, perdent une prodigieuse quantité de semences, & par cela même, une partie de leurs moissons. Il faut donc leur répéter que des plantes trop voisines s'entredévorent comme des hommes trop pressés les uns contre les autres s'entr'étouffent. Sur une chaînée de terre de 22 pieds de Roi, on seme ordinairement un boisseau pesant vingt-cinq livres : l'excès est certes considérable. Un pied quarré contient 144 pouces quarrés : il est clair que 144 grains de bled sur ces 144 pouces s'affament : 36 grains suffiroient bien pour cet espace. Comme une toise quarrée est composée de 36 pieds quarrés, on n'auroit donc à mettre sur une toise que 36 fois 36 grains, ou 1296 grains : posons 1300. Ce nombre de grains pese deux onces, & le boisseau 400 : ainsi à deux onces de froment par toise, un boisseau de vingt-cinq livres doit ensemencer 200 toises quarrées. Cependant nous voyons employer sur 800 toises quarrées jusqu'à 220 livres de semences : il n'en auroit fallu que 100 liv. ; il y a donc perte de plus de moitié. Il est vrai que quelques grains peuvent manquer; mais le nombre en sera petit, s'ils sont bien choisis & bien préparés ; d'ailleurs, il est évident que pour cela, il ne faudroit pas doubler la semence. Il est vrai que les oiseaux, les limaçons, les mulots &c, peuvent manger beaucoup de grains : mais il n'y a qu'à donner de bons chaulages aux semences, & à faire bouillir dans ces lessives des tranches légeres de coloquinte, ou plusieurs poignées d'absynthe, de tithimale, de ciguë & de rhue hachées. Il est vrai que les Semeurs, accoutumés à prendre la semence à pleine main, semeroient fort inégalement si on les obligeoit à ne prendre qu'une demi-poignée : mais il n'y a qu'à mêler avec les grains & en égale mesure, du crotin de brebis, de pigeon, de poule, ou de la cendre, de la suie, du bois pourri, de la chaux pulvérisée &c. Nous avons bien besoin d'économie.

DE NANCY, *le 6 Mars.*

La Cour Souveraine a enregistré, le 17 Février, des Lettres-Patentes données à Versailles le 14 Janvier, lesquelles déchargent les Bénéficiers, Corps & Communautés Ecclésiastiques du ressort, de l'exécution de la Déclaration du 22 Mai 1773 & des Arrêts rendus en exécution d'icelle par les Chambres des Comptes de Lorraine & Barrois, au moyen du don gratuit de trente mille livres. Cette somme doit être employée au remboursement des Charges de l'ancien Parlement de Metz.

Le 25 Février, il tomba dans nos environs une pluie abondante mêlée de grêle. Le vent étoit si impétueux qu'il renversa de grosses voitures, & un Messager en fut suffoqué. La nuit du Samedi au Dimanche suivant, la Meurthe se déborda : ses eaux s'éleverent jusqu'aux portes S. Georges & Sainte Catherine de cette Ville : les courans emporterent les terres de quantité de jardins & de champs sur lesquels ils déposerent du sable & du gravier. On croit que la même nuit, il y a eu quelques secousses de tremblement de terre, parce qu'on apperçoit beaucoup de crevasses dans la Ville & dans les campagnes.

Le Messager, suffoqué sur la route de Flavigny, a été déclaré mort, uniquement parce qu'il ne donnoit aucun signe de vie : étoit-il mort ? Il falloit lui administrer les secours qu'on administre aux noyés. On a déjà remarqué dans le *Journal d'Agriculture*, & il faut le répéter, que ces mêmes secours conviennent contre tout ce qu'on appelle *mort subite*, quelle qu'en soit la cause, suffocation, convulsions, accès de colere, froid, vapeurs de charbon, apoplexie, strangulation, goutte remontée, étouffement par la foudre &c. Souvent, dans tous ces cas, il n'y a que la respiration interceptée, & il

ſuffit de la rétablir : il en eſt des hommes noyés, ſuffoqués, étranglés, comme des animaux à qui l'on a ſouſtrait l'air dans la machine pneumatique ; ces animaux paroiſſent morts, on les reſſuſcite en leur rendant l'air. Il faut diſtinguer la mort de la ceſſation de la vie : la vie conſiſte dans le mouvement ; la mort dans la deſtruction ou diſſolution. Quand la diſſolution n'a pas encore eu lieu, rendez le mouvement, vous rendez la vie.

Les établiſſemens en faveur des noyés peuvent donc embraſſer une foule d'autres malheureux. Mais il faudroit auſſi diſſiper les préjugés ou abolir les formalités qui font que, dans les cas où il y a apparence de mort violente, on a recours à la Juſtice avant d'avoir recours au remede : il ne faut qu'un inſtant pour que de la vie ſuſpendue on paſſe à la mort réelle. L'Electeur de Saxe vient de donner un bel exemple d'humanité, en abrogeant la loi qui ordonnoit, quand on trouvoit le corps d'un homme qui s'étoit volontairement étranglé, étouffé &c, d'aller, avant tout, appeller la Juſtice pour dreſſer des procès verbaux de la mort de cet homme peut-être encore animé. S. A., en défendant d'inquiéter ceux qui auroient travaillé à ſauver un de ces ſuicides, leur a deſtiné des récompenſes. On vient de voir près d'ici un exemple du danger ou de ces uſages ou de ces formalités. Le 14 Fév., un enfant de naiſſance fut abandonné ſur la route de Pont-à-Mouſſon à Nancy, à un quart de lieue de Frouard. 50 perſonnes virent ce pauvre infortuné ſans oſer le relever. On aſſure qu'il reſta, pendant plus d'une heure & demie, expoſé à la rigueur de la ſaiſon, enveloppé ſeulement dans une mauvaiſe jupe. Enfin la nouvelle de cette expoſition parvint au château de MM. Ch.***, Seigneurs de Frouard, qui ſauverent l'enfant, le firent baptiſer, & l'ont mis en nourrice à leur charge. Jamais le bien ne peut être à interdire les actes d'humanité la plus pure, & à expoſer la bienfaiſance la plus droite aux dangers du crime.

De Saint-Valery, *le 6 Mars.*

Il eſt faux que le ſieur Vallery-Lambert, Capitaine de ce Port, ait eu ſa pile du fond mouillée, pour n'avoir pas mis ſous cette pile un grenier de bois. Il n'a eu que quelques caiſſes mouillées, parce qu'un accident étant arrivé en mer à une de ſes pompes, quand ſon navire portoit voiles du côté de cette pompe endommagée, il n'a pas été poſſible d'empêcher que l'eau n'attaquât quelques marchandiſes : mais ce dommage a été ſi peu conſidérable que le Commiſſionnaire n'en a fait aucune répétition. Quoiqu'il en ſoit, il n'en eſt pas moins vrai que les Capitaines doivent toujours avoir la précaution, quand même leurs navires ſeroient neufs, d'établir au fond du vaiſſeau un grenier de bois, haut de 3 ou 4 pouces, pour évitet le mouillage des marchandiſes. Cette attention eſt ſurtout néceſſaire dans les longues traverſées, telles que celles de la Rochelle ou de Marſeille. MM. les Négocians ſont avertis de recommander à leurs Commiſſionnaires dans les Ports éloignés, de veiller à cet égard à leurs intérêts.

De Nantes, *le 7 Mars.*

Les tems ont été contraires à la navigation : la Loire n'a guères plus donné que la mer.... Il s'eſt fait ici des chargemens aſſez conſidérables de grains pour la Provence... Le *Poſtillon* a amené quelques marchandiſes de la vente de l'Orient, provenant du naufrage du navire l'*Ange-Gardien* ſur la même côte... Le vaiſſeau, la *Digue*, Armat. M. Berthaut, aîné, eſt en charge pour les Indes ; il paſſera par l'Orient. Le *Duc de Choiſeul*, Arm. MM. Hamart & Lamaignere, eſt en charge pour le Cap... Le *Caribou* eſt parti pour S. Marc & le Port-au-Prince... L'eau-de-vie vaut 140 à 145 liv. les 29 veltes.

De Paris, *le 12 Mars.*

Suivant les nouvelles des différentes Provinces du Royaume, & même des différens Etats de l'Europe, l'hiver actuel ſera cité parmi les hivers les plus pluvieux. Quelques jours froids & des nuits froides, par intervalles, ont heureuſement retardé la végétation. Actuellement elle eſt très rapide. On craint en divers lieux une forte multiplication d'inſectes. Il en eſt de même des mauvaiſes herbes. Ceux qui n'auront pas aſſez bien préparé leurs terres ou qui au-

ront employé des fumiers imparfaits, ſont particuliérement menacés de ces deux fléaux. Les labours à planches bombées auront beaucoup d'avantage ſur les autres formes de labour. Il y a des terres légeres qui ont été fort amaigries : les débordemens en ont engraiſſé d'autres. Quoique les communications ayent été interrompues, les grains ont peu varié ; ce qui prouve leur abondance. Les ouragans des 24 & 25 Février ont parcouru de larges bandes de terres & de mers.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Nouvelles obſervations ſur l'inſecte appellé en Allemand meere, *ou mineur.*

Nous avons déjà décrit la figure, les différentes eſpeces, les travaux, les mœurs de cet inſecte qui, ſans qu'on s'en doute, ſans qu'on ſoupçonne même ſon exiſtence, peut faire tant de tort aux plantes. On a publié à Breſlau des obſervations nouvelles d'un Agronome du Comté d'Oels : nous allons en donner la traduction.

Le mineur demeure caché profondément dans la terre pendant tout l'hiver. Il ne ſort guères de ſon ſoûterrein que dans le mois d'Avril, quand les grains commencent à croître. Dès qu'il a pris l'air, ſon premier ſoin eſt la multiplication de ſon eſpece. On voit alors le mâle & la femelle travailler enſemble, au-deſſous des racines du grain, à creuſer des canaux pour leur poſtérité prochaine, ou peut-être pour leurs propres beſoins à venir. Cependant la femelle ne pond pas encore ; elle ne pond pas dans les champs à bleds d'hiver, du moins dans ceux qui portent du ſeigle, parce que l'odeur de la fleur de ce grain lui eſt contraire. Auſſi dès que la floraiſon ſe manifeſte, on voit ces inſectes s'attrouper & ſe retirer dans les champs d'été, ſur-tout dans ceux qui ont été remués nouvellement. C'eſt par cette raiſon qu'en Siléſie les champs d'orge & de lin ſont les plus expoſés aux ravages de ces inſectes deſtructeurs.

Au commencement de Juin, la femelle dépoſe ſes œufs dans ces champs au fond de quelque creux qu'elle a auparavant préparé pour cet effet. Elle les met les uns ſur les autres & contre les autres, de façon que le tas de deux ou trois cens qu'elle en fait, a la forme d'une aſſiette d'une grandeur moyenne. Le peu de terre qui reſte au-deſſus de ces œufs devient bientôt meuble & ſec, ce qui fait que les rayons du ſoleil le pénétrent mieux & que la chaleur fait plus aiſément éclore les vers. C'eſt ordinairement vers la S. Jean que les jeunes mineurs ſortent de leur nid. Les œufs qui n'ont pas encore abouti dans ce tems-là, périſſent ordinairement, comme on le voit lorſqu'on ſarcle le lin dans le mois de Juillet.

Les petits ne tardent pas à ſortir de leur nid. Ils ne reſtent dans les champs à grains d'été que juſqu'à ce qu'ils ayent aſſez de force pour entreprendre un voyage. Alors les vieux les conduiſent dans les champs d'hiver aux endroits où nous avons dit qu'ils avoient creuſé au-deſſous des racines des plants ou épis. Lorſque la chaleur pouſſe la végétation par un tems ſec, ils attaquent les plantes qui avoient bien fleuri & qui donnoient les plus belles eſpérances. Ils vont par-deſſous terre ronger les racines. C'eſt à leurs dégâts qu'il faut attribuer la perte des plantes qui blanchiſſent & ſe gâtent dans cette ſaiſon.

C'eſt ordinairement le mâle qui conduit les petits, regle la marche, fixe les logemens. La mere, affoiblie par une ponte prodigieuſe, ne ſurvit guères à ce pénible travail : on la trouve morte dans le nid ou dans les environs.

Le froid & l'humidité font périr les jeunes mineurs. Par un mois de Juin humide, ils périſſent tous. Vers le commencement d'Août, il eſt rare qu'on en voye de tout petits, quand même le tems ſeroit favorable. Ceux qui ont proſpéré ne ſe diſtinguent plus des vieux qu'en ce qu'ils ſont plus minces. Quand la ſaiſon eſt ſéche, ſur-tout en Juin, ils pullulent extraordirement, & dévaſtent des champs entiers qui rendent à peine enſuite la ſemence.

Un Agriculteur, nommé Roeſein, conſeille de chercher en Septembre les nids des mineurs dans les prés & les gazons pour les détruire. Cette époque ſeroit trop tardive pour la Siléſie. D'ailleurs c'eſt ſur-tout dans les champs d'été, enſemencés en orge & lin, qu'on trouvera les nids. L'eau chaude verſée ſur ces inſectes ne produit pas un

grand effet. Les Siléſiens, lorſqu'ils ſarclent leurs champs, remarquent les plants de lin, d'orge, de millet &c, jaunes & deſſéchés hors de ſaiſon. Là ils creuſent la la terre. Lorſqu'ils ont rencontré des nids, ils les jettent dans l'eau. Les Jardiniers Fleuriſtes ſuivent cette méthode.

I I.

De l'éducation des Abeilles dans les forêts.

On éleve aujourd'hui beaucoup d'abeilles dans les forêts, en Allemagne, en Pruſſe, en Pologne, en Courlande, en Ruſſie &c : on en élevoit autrefois de la ſorte en France. Pourquoi avons-nous abandonné cette méthode qui tire des bois un nouveau produit ſans nuire à aucune autre branche d'économie ? Eſt-ce que nos abeilles domeſtiques nous fourniſſent aſſez de cire au moins pour notre conſommation ? Ce n'eſt pas cela : nous en achetons beaucoup.

Ces abeilles ne ſeroient-elles donc pas aſſez productives ? Il n'y a qu'à voir, par exemple, les pays de Lunébourg & de Zell où elles ſont très-communes ; il y coule, pour ainſi dire, des ruiſſeaux de miel & de cire.

Leur éducation ſeroit-elle plus pénible ? Oh, non ! Les abeilles ſylveſtres ſont plus induſtrieuſes, plus vigilantes, plus guerrieres que les autres : plus expoſées à l'attaque, elles ſont beaucoup mieux préparées à la défenſe.

Cette éducation eſt auſſi économique. Quoique les abeilles des bois n'ayent guères d'autre nourriture que celles qu'elles y trouvent, elles y vivent bien, elles produiſent en abondance la cire & le miel, & elles ſoutiennent parfaitement les froids de la Lithuanie, de la Courlande, de tout le Nord.

M. le Paſteur Wilhelmi, Secretaire de la Société de la Haute Luſace, conſacrée à l'éducation des abeilles, a expoſé, dans un Mémoire particulier, les avantages qu'on retire de celles des bois, & ceux que l'on peut en retirer.

Il remarque que les Economes qui ont des abeilles dans les bois de la Haute Luſace, en retirent conſtamment beaucoup de profit ; & que quand ils font quelque perte, elle eſt toujours beaucoup moins conſidérable que celles que l'on eſſuye ailleurs. Dans les bois, dit-il, les abeilles ſont plus tranquilles & moins expoſées aux vents qu'elles ne le ſont dans les prairies où l'on en dépoſe beaucoup en Allemagne. Là elles ont toujours beaucoup de nourriture : ailleurs elles ſont ſouvent obligées, ſur tout vers l'automne, de faire de fréquens & longs voyages pour aller en chercher ; elles perdent ainſi du tems & ſe fatiguent.

S'il peut y avoir trois ruches dans les champs, on en aura dix dans les bois. Si un mille quarré entretient deux cens ruches en plaine nue, il en nourrira très à l'aiſe ſix cens dans une forêt, dit le célebre Auteur Allemand, en parlant de la Haute Luſace.

Les Habitans des villages voiſins des bois ont donc ſous la main un tréſor dont il faudroit les engager à profiter.

Quelques Propriétaires aiſés pourroient former dans les bois des emplacemens propres à cette éducation. Leur exemple & leurs ſuccès entraîneroient les autres : c'eſt ce qui eſt arrivé dans pluſieurs Provinces d'Allemagne.

N. B. On trouvera dans le *Journal de Mars* des obſervations critiques de M. Ducarne de Blangy ſur l'Ouvrage de M. Duchet intitulé, *Culture des Abeilles*.

I I I.

Demande rélative à la Culture & à la Teinture.

Un Manufacturier de Nancy, qui prend plaiſir à cultiver différentes plantes rélatives à la teinture, ſe ſert depuis pluſieurs années du fénu-grec (*fœnum-græcum*) pour teindre en jaune des étoffes de laine qui reçoivent enſuite le bleu & deviennent d'un beau verd plus ou moins nuancé. Il tire cette plante ſéche des environs de Barbonville, village à ſept lieues de Nancy. Pendant quelques années, il a eſſayé d'en ſemer la graine aux environs de cette Ville, & n'a pas encore pu réuſſir à la faire germer. Les Cultivateurs de Barbonville avouent que ſouvent la ſemence ne produit pas. Comme c'eſt actuellement la ſaiſon de ſemer la graine, les Botaniſtes, Teinturiers, Cultivateurs qui connoiſſent le fénu-grec ſont priés d'en décrire les propriétés, d'indiquer les terreins qui lui ſont convenables, de détail-

ler les procédés que la culture exige. Lémery dit qu'on cultive le fénu-grec principalement à Aubervilliers d'où l'on apporte la ſemence ſéche à Paris.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 5 Mars 1774, au Mercredi 9 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21, 24 l. 10 ſ. à 28 l. *le ſeptier; id.* au Port de la Grêve, de 25 l. 5 ſ. à 26 l.; le ſeigle, de 13, 13 liv. 10 ſ. à 14 liv. 5 ſ.; l'orge, de 10 livres 10 ſ. à 10 livres 11 ſ. auſſi *le ſeptier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 5 Mars 1774, au Mercredi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 ſ. à 21 l. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 12 Mars 1774, de 55 à 56 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 12 *Mars* 1774.

Amſterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30 à 29 15 16e
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	15
Livourne	95 à 94 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 12 *Mars* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . . .	730		marc.
Du Mexique à . . .	722	3	
Du Perou à	714		
Les guinées à . . .	728	5	
Ducats à	99	12	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	101		
Or à 20 karats à . .	84	3	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	18	
Piaſtres à	49	3	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Jeudi* 10.	*Vendredi* 11.	*Samedi* 12.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1492 $\frac{1}{2}$ 95 92 $\frac{1}{2}$	1495	1497 $\frac{1}{2}$ 1500. .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	965	970	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	186	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	318	318	318 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 12 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 14 Juin.*

S. M. travaillle, avec un zele exemplaire, au bonheur de la postérité comme à celui de la génération actuelle. La réforme de l'éducation nationale est un de ses soins les plus précieux. Il faut prendre le mal à sa racine. Avec l'âge, l'ignorance devient indocile, les préjugés sont opiniâtres, les mauvaises habitudes sont trop impérieuses: contre tant d'obstacles, le succès du zele est bien incertain; il n'est pas facile d'éclairer, il est très-difficile de corriger. Aussi rien n'a paru plus important à S. M. que de remplir à l'égard de l'enfance & de la jeunesse le devoir d'instruire, un des premiers devoirs de la Souveraineté. Par ses ordres, un ample Mémoire qui enseigne sur-tout à former des Citoyens, quelle que soit la destination des Eleves, a été envoyé dans tout le Royaume aux personnes qui sont chargées de donner des leçons aux jeunes-gens.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 26 Juin.*

Les recherches que l'on a déjà faites relativement à la jonction de la Baltique avec la mer d'Ouest, ont déjà donné lieu à trois projets différens. Le premier est de conduire le canal du Port de Kiel à l'Eider; le second est de le tirer du Port d'Eckenforde jusqu'au même terme; le troisieme est d'entrelacer différens canaux, si la chose n'est pas impraticable. Le Roi a déjà destiné des sommes considérables à l'applanissement de tous les obstacles que l'industrie humaine peut lever, afin de rendre le commerce de ses Etats aussi florissant que les circonstances politiques le permettront.

S. M. vient encore de nommer une Commission pour choisir, près de Christiansand, un lieu où la flotille du Nord puisse commodément mouiller. Mrs. le Commandeur Stibolt, le Capitaine de vaisseau Grootschiling, le Patron Paasch, le Constructeur Statzius, sont déjà partis sur la frégate *Ballisk* pour examiner les environs de cette Ville. Tous les Sujets du Roi sont prêts à consacrer les marques de la plus vive reconnoissance au pied de ces monumens éternels de la prospérité des Peuples & de la gloire du Souverain.

ALLEMAGNE.

DE LUEBEN, *le 21 Juin.*

Les campagnes de cette partie de la Silésie ont présenté les plus belles apparences pendant les deux mois de Mars & d'Avril, malgré quelques gelées du mois de Mars. Les poiriers & les pommiers n'ont presque point eu de fleurs. Le 9 Mai, jour où l'on vit que le seigle commençoit à entrer en

floraison ; il y eut une gelée blanche : les arbres, sur-tout les pommiers, furent endommagés. Les pins & les sapins, ainsi que les arbres fruitiers, ont beaucoup souffert des chenilles. Les vents impétueux abattirent les fleurs à mesure qu'elles se développoient. Le 11 Mai & les jours suivans, le bled & l'avoine parurent se détériorer ; l'orge ne réussit pas bien. Les brouillards du 12 au 14, le givre & les gelées du 18 au 21, le vent froid & violent du 21 au 28, amenerent le spectacle le plus triste. D'abord tout le mal ne fut pas apperçu ; mais du 23 au 25, on vit les épis pâlir : ceux qui avoient été entiérement gelés tomberent ; les autres avec leur tige verte blanchirent ; la fleur qui y resta a pris un gris très-pâle, sans paroître entiérement gâtée. Les champs fumés ont eu le même sort que les autres. Le bled est tout jaune & brûlé en bien des endroits. On avoit semé le lin plus tard qu'à l'ordinaire, il a levé plus tard, la gelée ne l'a presque point endommagé. On seroit tenté de conclure delà que c'est moins la gelée qui a fait tant de ravages que la sécheresse extraordinaire occasionnée par les vents impétueux & constans du S. O. & du S. E. Il y a quatre ans qu'on essuya, le 31 Mai, une gelée également très-forte pour la saison. Le lendemain, on vit une infinité d'épis blanchis qu'une tempête enleva le 5 Juin suivant. Cette année, il en est tombé beaucoup moins, & ils n'ont perdu leur couleur naturelle que trois jours après la derniere gelée. Il y a peu d'herbe & de pâturage, à cause de la sécheresse & du froid : le fourage est rare. Les cerises & les prunes se sont desséchées sur l'arbre. Les noyers, les chênes, les arbres des vergers &c. ont été fort maltraités. Cependant le mal n'est pas général : il y a des districts qui n'ont pas beaucoup perdu ; dans les autres, il y a des champs épargnés à côté de champs dévastés, quoique le sol en soit le même : la même différence se trouve entre des terres ensemencées de bonne heure & d'autres ensemencées plus tard, entre des terres labourées profondément & d'autres légérement remuées &.

De Breslau, *le 23 Juin.*

Plus on observe les variations des tems, plus on sent l'utilité de ces observations. En conséquence, notre Société Patriotique a jugé à propos d'inviter les Economes des différens districts de la Principauté à rassembler soigneusement leurs observations sur le tems & les météores, à y joindre leurs conjectures touchant leur influence sur les fruits de la terre, l'économie rurale, & les divers intérêts de l'Agriculture. Comme le terrein de la Silésie est très-varié tant quant à la nature du sol, que par rapport aux positions & autres circonstances locales, la Société demande que toutes ces différences soient exactement spécifiées. Au moyen de ce concours, on se flatte d'avoir au bout d'un certain nombre d'années une collection précieuse d'observations propres à guider l'Agriculteur dans ses travaux de toutes les saisons. Les remarques isolées qu'on publie de tems à autres, & qu'on ne ramasse pas dans un dépôt commun, se perdent ; & les soins pénibles de ceux qui les ont recueillies deviennent inutiles.

ITALIE.

De Livourne, *le 19 Juin.*

On peut croire que là où les pauvres se multiplient, l'Agriculture ne se releve pas. Lorsque l'Agriculture ne se releve pas, les pauvres se multiplient, même après qu'on les a tous enfermés. C'est ce qu'on voit dans plusieurs Villes d'Italie. A Rome, le paradis des pauvres, on en a vu une foule innombrable accourir à la distribution des aumônes qu'on a faites le 7, la veille de l'anniversaire du couronnement du Saint Pere. A Naples, il a été donné de nouveaux ordres pour arrêter le Peuple de mendians dont la Ville étoit inondée, & de les conduire à l'Hôpital destiné pour les retenir.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 28 Juin.*

Les Habitans de Salem ont accédé aux résolutions de la Ville de Boston.... Ceux de Hartford sont également déterminés à suivre cet exemple : ils feront ensorte d'inspirer les mêmes sentimens au reste de la Colonie. L'esprit de justice & de patriotisme est si ardent dans cette Province qu'un Mar-

chand a déclaré que si l'on bloquoit le Port de Boston, il enverroit à ses dépens un bâtiment chargé de bled pour soulager les pauvres de la Ville. Plusieurs autres Cités ont embrassé la cause des Bostoniens : en général elle est regardée dans ces contrées comme la cause commune de l'Amérique septentrionale.

Par les derniers avis arrivés de la Nouvelle-Angleterre, nos Marchands ont appris que la Capitale étoit dans des dispositions pacifiques : on charge même plusieurs navires pour Boston. Cependant l'on croit que les lettres de change que les Marchands de cette Ville tirent sur leurs Correspondans en Angleterre ne seront point acceptées. L'on pense aussi que si les Bostoniens persévérent dans ces dispositions & qu'ils offrent de payer les pertes qu'ils ont causées, leur Port sera bientôt r'ouvert, & que tout vaisseau fréquentera leur Port sans restriction & sans modification.

Quoiqu'on en dise, il paroît que les Bostoniens ont ici beaucoup d'amis déterminés à contribuer de tout leur pouvoir à les soutenir. On assure qu'une personne dont la bienfaisance n'a point encore éclaté, offre de donner deux mille livres st. pour le thé qui a été jetté à la mer.

On mande de Bermingham, de Sheffield & de plusieurs autres Villes que les Manufacturiers sont fort alarmés à cause du peu de demandes que les Américains font de leurs marchandises.

Des lettres d'Edimbourg portent que les Habitans les plus distingués des Comtés de Forfar & d'Angus ont signé une convention par laquelle ils s'engagent à ne porter ni chapeaux ni draps fabriqués hors de l'Ecosse ; & que si quelqu'un des Souscripteurs se trouve, après le mois de 1775, user des marchandises de ce genre tirées hors du Royaume, ils en seront dépouillés, & on les vendra au profit des pauvres.

L'Ordonnance concernant les especes d'or vient d'être publiée. Celles qui n'auront pas le poids qu'elle marque ne seront pas reçues par les Agens du Fisc ; elles n'auront plus de cours, & on les mettra en pieces.

Il est bien surprenant que le pain se maintienne encore à un si haut prix, malgré les apparences des plus belles récoltes de grains, de foin, de fruits, & de toutes les productions naturelles de l'Isle, sans parler des pêches, des concombres, des melons & autres productions exotiques. La nature nous prodigue ses bienfaits, nulle apparence de guerre ; & nos Artisans sont sans travail, nos pauvres sans ressources &c.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le 17 Juin.*

Le navire, l'*Heureuse-Magdeleine*, commandé par le sieur Pierre Cauvin, qui est venu directement ici de Charente par Bruges & Gand, chargé d'eau-de-vie pour un de nos Négocians, en est parti le 24 pour Bordeaux, orné du pavillon que le Capitaine a reçu du Magistrat comme une récompense honorable. Sa cargaison, consistant en bois, biere, plomb en bloc, dragées, des Fabriques ou du crû du pays, est affranchie de tous droits de sortie, en vertu de l'Ordonnance du Conseil des Finances du 13 du présent mois. Cette attention du Gouvernement à encourager les efforts utiles au bien du commerce, donne au zele & à l'industrie une nouvelle ardeur.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 30 Juin.*

Dès que les vents ont été favorables, les navires sont entrés en foule dans notre Port. Ils ont apporté une grande variété de marchandises. Encore du bled, mais en moindre quantité. L'art de conserver les grains sera très-nécessaire dans plusieurs pays de la Méditerranée. On y aura plus de peine à vuider les magasins qu'on n'en a eu à les remplir. Il y circule déjà beaucoup de mauvais bleds.

Les piastres sont à 49 liv. 10 s. Il se fabrique ici de la vaisselle d'argent au titre de l'Ordonnance, à 52 liv. le marc ; mais il y a des droits d'entrée & de marque à payer en l'introduisant dans le Royaume.

Les frégates du Roi, qui croisent dans la Méditerranée, protegent efficacement notre navigation.

DE NANTES, *le 2 Juillet.*

Les orages n'ont pas été fort fréquens, mais il y en a eu de terribles. Celui qu'on a essuyé aux environs de Rennes, dans une étendue de plus de deux lieues, a presqu'entiérement détruit les moissons. Il tomboit une pluie de grêle si grosse & si abondante que les Paysans se croyoient à peine en sûreté dans leurs maisons. On assure qu'il y a eu des grains qui pesoient près d'une livre. Des branches d'arbres de plus d'un pied de diametre ont été coupées. Après de si cruels désastres, les variations du tems inspirent de continuelles alarmes. Une administration paternelle & la charité tâcheront d'essuyer les larmes des pauvres; il n'y aura que le tems qui puisse en tarir la source. De douces espérances soutiennent le Peuple & toute la Nation.

Il y a plusieurs jours qu'un navire Hambourgeois destiné pour Brest a fait naufrage dans la Manche : tout l'équipage a péri.

DE POITIERS, *le 4 Juillet.*

Il y a eu assez de bleds endommagés par les vers dans les greniers de cette Province. C'est sur tout aux orges & aux seigles qu'ils ont fait, cette année, beaucoup de mal. Un Habitant de Challans a publié qu'il avoit trouvé près de la racine d'un pied de bled, une vingtaine de petits vers blancs presque sans vie & à peu près semblables à ceux qui naissent dans la viande corrompue. M. de Scévole, Observateur curieux & exact, pense que ce n'étoient-là que des œufs de quelques insectes : les vers qui causent les dégâts ordinaires sont des especes de teignes jaunes d'environ six lignes de longueur, marchant sur leurs pieds avec assez d'agilité. Tant que les grains ne sont pas hors de terre, ils n'y touchent pas : c'est la tige qu'ils attaquent; comme elle est couverte de plusieurs enveloppes, ils les percent immédiatement au dessus des racines de la plante, de façon à pouvoir entrer dans le tuyau. Parvenus à leur but, ils rongent toujours en montant jusqu'à la superficie de la terre la tige très-tendre qui supporte l'épi. Les feuilles qu'ils ne mangent ni n'attirent à eux, comme le font les courtillieres, restent dans leur même position, mais séparées de la tige qui n'existe plus; elles se fanent, jaunissent, & on les enleve sans éprouver la moindre résistance.

L'avénement du Roi au Trône, mettant ses Vassaux dans l'obligation de rendre à S. M. les foi & hommage, aveux & dénombrement des Fiefs qu'ils tiennent de la Couronne, & d'en payer les droits accoutumés en pareil cas, le Bureau des Finances de cette Généralité a rendu, le 31 Mai, une Ordonnance par laquelle cette injonction est faite à tous les Vassaux tant Ecclésiastiques que Laïques qui possedent des Fiefs dans la mouvance du Roi, à cause de son Comté de Poitou & Tour de Maubergeon de Poitiers, des Comtés de Fontenay & de Secondignié, des Baronnies de Vouvant, Vervant & Mouilleron, Châtellenies de Montmorillon, Lusignan & Nyort, Duché de Châtellerault, Comté de Civray, Baronnie de Melle, Vicomté d'Aulnay, Châtellenie de Chizé, Principautés de la Roche-sur-Yon & du Luc, & des Isles de Bouin & Noirmoutier.

On écrit de Mortagne qu'il y regne depuis quelques semaines une fievre maligne qui emporte beaucoup de monde.

Le moulin économique qu'on vient de construire à Salles, près S. Maixant, est en plein service journalier. Sa mouture est bonne, belle & abondante. On en admire le méchanisme facile, ingénieux & solide. On le regarde comme un des plus remarquables & des mieux entendus du Royaume.

DE TOUL, *le 5 Juillet.*

Nos vignes sont en assez bon état : elles promettent beaucoup plus que nous n'avons recueilli l'année derniere. Entourés de montagnes, comme nous le sommes, elles nous donnent la plus importante des récoltes. Dans les années communes, nous approvisionnions de notre vin une partie du Barrois & autres pays. Malheureusement cette récolte, par-tout si casuelle, l'est encore davantage dans notre territoire montagneux. Jusqu'à la fin, nous craignons la grêle. Nous avons à craindre très-long-tems la gelée. On a vu ce dernier fléau détruire nos espérances à la mi Juillet. Un brouillard, une nuée, tout nous alarme. Jusqu'à ce que le raisin soit dans nos cuves, nous sommes dans un état continuel d'anxiété. Tandis que les pluies sont si opiniâtres dans tant de con-

trées, nous en desirons, nous en demandons avec ardeur.

De Valenciennes, *le 7 Juillet.*

Les Cultivateurs de nos environs ont remarqué depuis long-tems que le prix qu'ils recevoient des grains envoyés par eux à notre Halle étoit assez loin de celui que la généralité des Acheteurs annonçoit qu'elle les avoit payés. Notre Halle est fermée & conduite par des especes de Courtiers. On ne comprend rien à leurs opérations. Cependant on soupçonne le mot de l'énigme. L'avantage d'un Marché ouvert a été généralement senti dans les autres Villes du Royaume; nous sentons très bien qu'il seroit fort intéressant pour nous d'en jouir. Les riches & les pauvres n'ont à cet égard qu'une voix. Si leurs soupçons étoient injustes, la publicité justifieroit les œuvres qu'ils accusent. Ainsi il y a apparence que le changement desiré qui mettroit ici le commerce sur le pied où il est presque par tout, n'éprouveroit aucune opposition raisonnable. Il y a quelques années qu'un Citoyen, connu du Public par son zele & ses lumieres, mérita les applaudissemens de ses Concitoyens par un Mémoire dans lequel il développoit les inconvéniens d'une méthode ou d'une coutume proscrite par-tout, & la nécessité de pourvoir aux intérêts & aux droits tant des Producteurs que des Consommateurs, par l'adoption d'un Marché conforme à ceux du reste du Royaume. Ce Mémoire mériteroit d'être mis au jour.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Observations sur la graine de Vers à soie, *publiées par M. Dubet, à l'usage de la Touraine.* 12 *Juin* 1774.

Le principe de la bonne ou mauvaise constitution de tous les êtres organisés, est essentiellement dans les germes destinés à les reproduire, & d'où résulte une génération plus ou moins nombreuse, plus ou moins vigoureuse, plus ou moins active, en raison des vices qui les alterent. L'art ne détruit jamais radicalement la cause primitive de cette altération, il ne peut tout au plus qu'y appliquer des palliatifs momentanés, & le mal reprend insensiblement son essor dans le développement graduel des individus.

Le Ver à soie, insecte si facile à conduire, & d'un produit si intéressant, est soumis à cette loi primitive de la création, & la force de son tempérament, la durée de sa vie, la régularité de ses opérations, le résultat de son travail, ont pour base l'*œuf* qui perpétue son espece. Sa fécondité, une fois bien établie, a l'influence la plus constante sur la vie de cet animal, & n'est jamais dérangée que par des accidens qui, à la vérité, peuvent très-aisément se multiplier sous des mains qui prétendent forcer une chenille à un régime artificiel, communément arbitraire, & peu analogue au sistême général de la nature.

Il est donc de la derniere importance de consacrer, à la façon de faire *la graine de Vers à soie*, tout le tems, toute l'attention, tous les petits soins nécessaires à une opération préliminaire d'où dépend totalement le succès des récoltes. Les bornes de cette Feuille ne me permettent pas de parcourir tous les détails de cette manipulation; je me bornerai aux principes les plus essentiels & les mieux constatés par l'expérience. En les suivant exactement, je réponds que les difficultés les plus graves *de l'éducation des Vers à soie* sont applanies.

1°. Choisir les *cocons* les plus soyeux, les mieux conformés, & du grain le plus fin.

2°. Assortir, autant qu'il est possible, le nombre des mâles & des femelles, même les séparer, pour être maître du choix, & rejetter avant l'accouplement les papillons foibles & malades.

3°. Ne jamais faire servir deux fois le même mâle.

4°. Rebuter les cocons des premiers & derniers vers qui ont filé, & faire son choix dans le centre de la montée.

5°. Ne jamais employer de cocons doubles, quoiqu'en disent les Auteurs qui ont traité cet article un peu trop légérement. Un objet d'économie mal entendu a acquis à ces Observateurs des Partisans, qui changeront d'opinions, quand ils auront fait des comparaisons exactes.

6°. Ne pas laisser épuiser la ponte, quand

on desire avoir une graine vive & parfaitement fécondée. On doit l'arrêter environ aux trois quarts, replacer ailleurs les femelles; & dans le cas que la derniere graine soit employée, l'expérience prouvera de combien elle est inférieure à la premiere.

7°. Choisir la provision de cocons à graine dans une partie dont les Vers aient monté ensemble, avec vigueur, & à peu près en deux fois vingt-quatre heures.

8°. Avoir la plus grande attention à séparer jour par jour les accoupiemens. C'est le moyen infaillible d'obtenir une graine qui (à chaleur égale) éclora ensemble, & ne donnera ni avant-coureurs, ni traîneurs; inconvénient qui coûte beaucoup de tems & de soins, met la confusion, entraîne des pertes & conduit aux dégoûts.

J'invite beaucoup à pratiquer attentivement ces trois dernieres observations, dont l'expérience réitérée m'a confirmé la solidité, & qui méritent la plus grande publicité.

Les observations que j'ai été dans le cas de faire en grand, cette année, sur plusieurs éducations nombreuses, m'assurent que *les graines de Vers à soie étrangeres* ne conviennent nullement au climat de cette Province, & que les cocons qui en proviennent, comparés aux originaires du pays, donnent une différence en perte de soie, au moins de *vingt cinq pour cent*. Je conseille en conséquence de s'en tenir aux graines naturalisées; de réunir en leur faveur tous les suffrages; de recourir à ce sujet à la bienfaisance ordinaire de *M. du Cluzel*, & de le supplier d'ordonner que la quantité, dont il a la bonté de gratifier les pauvres Colons, soit faite dans le pays par des mains instruites, & sous l'inspection de qui bon lui semblera.

Mes expériences en cette Province viennent à l'appui de ce que j'ai dit dans mon Traité, *page* 141, dont voici l'extrait. » On » demande si la graine de notre climat dé» génere. Je regarde jusqu'à présent cette » question au moins comme très-problématique. Je sçais, par expérience, qu'une » graine peut dégénérer tout-à-coup dans » un attelier; mais cet effet n'est qu'acci» dentel, & n'arrive qu'à la suite d'une mau» vaise couvée ou d'une nourriture mal sui» vie. Je ne me suis jamais apperçu qu'une » graine, faite avec les précautions requises, dégénérât en aucune façon; *j'ai mê» me trouvé beaucoup d'avantage à perpétuer » l'espece accoutumée au climat & au terrein » d'où elle est originaire*».

Il faut certainement plusieurs années pour naturaliser les graines étrangeres. C'est un moyen ordinaire d'affiner nos soies nationales, & celles du Piémont méritent la préférence; mais ces essais en grand hazardent & diminuent beaucoup la jouissance des produits, & ne conviennent par conséquent point à toutes les classes des Citoyens.

I I.

Lettre sur les plantes nuisibles aux grains.

Le dirai-je, Monsieur? les moyens de détruire les chardons dans les bleds, communiqués à la Société d'Agriculture au Bureau du Mans, & insérés dans votre Feuille du 18 Juin, N°. 49, ne nous apprennent rien de nouveau: on sçavoit parfaitement que pour débarrasser les bleds des mauvaises herbes qui les étouffent, il n'y a point de meilleur moyen que de couper ces mêmes herbes ou de les arracher, & c'est par-tout qu'on se sert, pour cette opération, de petites serpettes recourbées en forme de faucilles & emmanchées au bout d'un bâton.

Pour perpétuer, dit-on, cette espece de chardons, il faudroit que tous les Propriétaires d'un pays y concourussent, & que l'échardonnage se fît dans les champs ensemencés comme dans les friches, chemins &c; mais il est assez difficile que ce concours universel puisse avoir lieu sans qu'on attente plus ou moins à la liberté par des injonctions, des peines, des amendes: car il y a des paresseux, des infirmes, des malades, & on ne voit pas trop de quel droit on pourroit punir un Propriétaire qui n'auroit pas la volonté ou la commodité d'arracher les chardons de son champ. Cependant dix ou douze pieds de cette plante qu'on aura laissés, par oubli ou autrement, seront capables d'ensemencer de nouveau toute une contrée. La nature a attaché, comme on sçait, des ailes aux graines qui en proviennent; il ne faut qu'un souffle très-léger pour les transporter à des distances fort grandes; ce qui me feroit penser que, dans les vues de la Providence, le chardon auroit été créé pour plus d'utilité qu'on n'en retire.

Je connois, Monſieur, cinq ſortes de plantes qui ne ſont pas moins nuiſibles aux bleds & dont il eſt encore plus difficile de ſe débarraſſer. Ces plantes ſont la fougere, l'hieble, la tartarie, le veſceron, & enfin une eſpece de chardon que nos Payſans appellent échauſſis : c'eſt ſans doute le même que les Botaniſtes nomment *chauſſe-trape*, en Latin *carduus ſtellatus*, ou *calcitrapa*, d'où ſera venu par corruption le nom d'échauſſis. Cette plante paraſite croît également dans les jardins & dans les champs ; & ce qui la rend plus incommode qu'une autre, c'eſt qu'étant une fois ſemée dans un terrein quelconque, elle s'y perpétue enſuite par ſes racines qui, perçant la terre juſqu'au tuf, forment de proche en proche, comme les aſperges, une infinité de touffes d'où s'élancent des tiges très-épaiſſes : tout ce qui ſe trouve dans leur voiſinage languit bientôt & meurt ; les couper, c'eſt leur donner de nouvelles forces pour ſe reproduire : quand il n'y en a que de petits paquets par-ci par-là, le ſeul parti à prendre eſt d'effondrer le terrein juſqu'au deſſous des racines qu'on a l'attention d'enlever ſans en laiſſer un ſeul brin : ſi au contraire un champ en étoit couvert dans toute ſa ſuperficie, il faudroit arracher les jets au lieu de les couper. Pour cette opération, on a ſoin de prendre de bons gants ; on ſaiſit la tige le plus près de terre qu'il eſt poſſible ; on la tire à ſoi perpendiculairement, ſans l'incliner d'aucun côté, & on arrache ainſi tous les brins les uns après les autres. En réitérant ſouvent cette opération par un tems humide & à la veille de quelque pluie abondante, on mutile, on fatigue, on épuiſe la racine, & il ſe peut faire auſſi que l'eau, venant à s'inſinuer dans les petits canaux qu'occupoient les tiges avant qu'elles fuſſent arrachées, pourriſſe cette même racine.

Je ne connois point de meilleur moyen que celui-là pour détruire la fougere : lorſqu'elle pouſſe au mois de Mai dans une terre nouvellement labourée, & que les ſommités de cette plante qui renferment le feuillage ſont recourbées en façon de croſſe & non encore développées, on l'arrache, comme on l'a dit ci-deſſus, & on répéte la même opération au mois d'Août. La ſeconde année, il en ſort encore quelques tiges, mais en moindre quantité ; on les tire de nouveau comme la premiere fois, & votre champ en ſera délivré pour toujours. Je crois qu'on pourroit, avec le même ſuccès, employer cette pratique pour faire diſparoître l'hieble de nos terres à froment ; mais juſqu'à préſent je n'ai pas eu l'occaſion d'en faire l'épreuve. Il ne faut guere plus de tems pour arracher ces plantes voraces que pour les couper, & cependant l'avantage eſt bien plus grand d'une façon que de l'autre : car plus vous les coupez, plus elles repouſſent, s'épaiſſiſſent & gagnent du terrein ; ce qui n'arrive pas de même en les arrachant profondément.

La tartarie, ſans ſe perpétuer par le ſecours de ſes racines, ſe renouvelle tous les ans en répandant ſes grains aux endroits où on l'a laiſſé croître en liberté. Il y a des années où nos champs & nos prés en ſont extrêmement endommagés : il eſt étonnant qu'une plante ſi peu vigoureuſe en apparence puiſſe brûler, comme elle le fait, tout ce qui l'avoiſine. Le grand nombre de bras qu'il faudroit employer pour la couper ou l'arracher, le peu de priſe qu'elle donne, & ſa prodigieuſe multiplication font qu'on abandonne ſouvent à ſa voracité des campagnes entieres où elle répand de nouvelles graines pour les années ſuivantes. Alors il n'y a point d'autre parti à prendre que de laiſſer repoſer ces terres. C'eſt auſſi ce qu'on doit faire pour les champs qui ſe trouvent infectés de veſceron, en Latin *vicia ſezetum cum ſiliquis plurimis hirſutis*. Cette plante, qui croît volontiers dans les terreins bas & humides, s'entortille autour des bleds, les couche par terre aux approches de la moiſſon, & dans cet état les fait pourrir ſans qu'on puiſſe en faire autre choſe que de la litiere pour les beſtiaux. Les Propriétaires de pareilles terres doivent veiller ſoigneuſement à ce que les ſemences qu'ils employent ſoient bien pures & ſans aucun mêlange de cette graine qui, cette année, a fait beaucoup de ravages dans les meilleures terres de nos cantons. Il ſeroit bien à deſirer, Monſieur, que les Sociétés Géorgiphiles priſſent en conſidération des objets auſſi importans que ceux qu'on vient d'indiquer. A quoi ſert la bonne culture, à quoi ſervent le chaulage des uns, la terre végétative des autres &c. &c. ſi des plantes ennemies renverſent les eſpérances de nos

plus riches moissons. J'ai l'honneur d'être &c.

Signé, DE SCÉVOLE.

A Argenton, en Berri, le 24 Juin 1774.

III.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 2 Juillet 1774, au Mercredi 6 duuit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17 liv. 10 s., 21 à 25 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 22 à 22 liv. 10 s.; le seigle, de 8 liv. 5 s., 9 à 10 liv.; l'orge, de 8 l. 15 s., 9 l. 5 s. à 10 l. aussi *le septier*.

IV.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 2 Juillet 1774, au Mercredi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14 l. 10 s., 16 l. 10 s. à 18 l. 10 s. *le sept.; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Juillet 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 l. 10 à 18 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

CHANGES DE PARIS, *du 9 Juillet* 1774.

Amsterdam	55
Londres	30 5 16d.
Hambourg	183 ¾ à ½
Madrid	15
Cadix	14 17 6 à 18
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Août.*	¾ p. ⅝ p.

PRIX

DES matieres d'or & d'argent à Paris du 9 Juillet 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	725	3	MARC.
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712	5	
Les guinées à . . .	724	3	
Ducats à	98	6	OUCE.
Or fin à 23 k. . .			
31 32.	99	16	
Or à 20 karats à . .	84	2	
L'argent à 11 d. . .			MARC.
20 g. à	53	12	
Idem à 11 d. 10 . .			
gr. à	51	16	
Piastres à	48	18	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Jeudi* 7.	*Vendredi* 8.	*Samedi* 9.
COMP. D. IND.			
Actions à 3 coup	1817 ½ 5 15 . .	1812 ½ 10 12 ½ 15	1815 . . . .
D°. 16/25es. à 3 cou.	. . . . .	1165	1165 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	232	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	377	377 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 24 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 19 Avril.*

LES traites de bleds, portés d'Arcangel, de Riga, de Pétersbourg &c, sur toutes les mers de l'Europe & jusques dans la Méditerranée, sans inconvéniens comme sans restrictions, ont soutenu l'Agriculture & l'Empire pendant ces dernieres années. Mais ce commerce n'a pu compenser les malheurs de la guerre; & rien ne peut aujourd'hui balancer les ravages que les troubles des Provinces Asiatiques occasionnent. Le Laboureur est enlevé à la charue, le Fabricant à son attelier, l'Ouvrier à son travail, pour être armé en brigand. La plûpart des Salines sont ruinées; il y a beaucoup de Fabriques détruites; les mines sont comblées ou désertes; la pêche du Volga & du Jaick, unique ressource de plusieurs Peuples, n'a pu se faire; on n'ose avoir recours à la chasse, parce qu'elle n'est pas sûre si l'on n'y est en force, & que si l'on s'y porte en nombre, le gibier effrayé se cache, fuit, échappe aux recherches. Les Villes voisines de campagnes dévastées regorgent de malheureux qui leur demandent le pain qu'elles n'ont pas.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 28 Avril.*

La cause de l'abondance qui s'est, en dernier lieu, manifestée dans nos Provinces, n'est nullement dans les magasins royaux qu'il avoit paru convenable de remplir par prévoyance; car ils sont pleins de bled des contributions & autres qui faisoient partie de nos propres récoltes; & si l'on y avoit joint des grains étrangers, il est à croire que nos Négocians auroient été tout aussi capables de porter ces nouvelles provisions dans d'autres dépôts que dans ceux-là. Ces magasins supposent donc l'abondance réelle; & celle-ci s'est manifestée quand la belle apparence des productions pendantes a tout fait craindre pour les réserves. Les Paysans de la Gothie occidentale ont demandé une diminution sur la quantité de grains qu'ils sont obligés de fournir aux Officiers de la Couronne pour leurs gages ou émolumens: mais il a paru que cette diminution seroit préjudiciable à la Couronne & à ses Officiers. Peut-être nos Cultivateurs sont-ils en général beaucoup trop chargés de redevances en nature: il résulte de-là que les plus grands Consommateurs n'achetent pas; qu'une bonne partie des récoltes, mise dans leurs greniers, ne circule pas, & que jamais les grains ne peuvent être à leur prix naturel.

Nos Négocians attendent avec impatience des nouvelles du grand vaisseau qui, après avoir déchargé à Tripoli des étoffes & autres objets pour le Dey, doit prendre à Zoara une cargaison de sel dont le prix & la qualité les détermineront à accepter ou à refuser la proposition qui leur a été faite de s'engager à tirer la provision de la Suede

des Salines de Tripoli. Mais quelles que soient leurs vues, il est évident qu'ils ne sçauroient obliger la Nation à ne se servir que du sel qui leur conviendra.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 2 Mai.*

Nous ne pouvons pas attribuer l'abondance dont nous jouissons à la permission donnée le 26 Décembre 1771 pour l'importation des bleds étrangers; puisque cette permission vient d'être révoquée par le motif qu'elle n'avoit point rempli l'objet qu'on s'étoit proposé. Nous avons beaucoup de bled, parce que nous en avions beaucoup: & il paroit en abondance, parce que la terre promet l'abondance.

Le Roi a nommé une Commission pour examiner si la mer d'est & la mer d'ouest ne pourroient pas être réunies par un canal qui traverseroit les Duchés de Holstein & & de Schleswig; & en cas que la chose soit possible, dans quel endroit il conviendroit de creuser le canal, quel en seroit le travail, en combien de tems il pourroit être exécuté, quel nombre d'Ouvriers il faudroit y employer? En même tems que cette communication s'établiroit entre la mer occidentale & la mer Baltique, on lieroit avec ces mers & les unes avec les autres les rivieres des deux Duchés. Ce beau plan de canaux a été proposé, l'année derniere. M. de Weigener, Général-Major, dirigera les ouvrages.

En vertu d'un nouveau plan d'administration de la Banque, une partie des profits qu'elle fait sera doresnavant consacré à l'acquit des dettes de l'Etat.

HONGRIE.

De Schemnitz, *le 31 Avril.*

Le 21 du courant, il est tombé une si grande quantité de neige que la terre en a été généralement couverte d'un pied: là-dessus il est survenu une gelée assez forte: cependant il paroit que les plantes ont résisté, & nous n'appreonons pas qu'il y ait eu du dommage.

Les incendies ont été très-fréquens dans ce Royaume. Le Bourg de Fracnmark, composé de 210 maisons, vient encore tout récemment d'être réduit en cendres: le feu y a pris pendant que les Cultivateurs étoient aux champs & que leurs domestiques ou leurs femmes leur portoient à manger.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 4 Mai.*

Le Gouvernement a jugé nécessaire au bien de l'Etat de rejetter sur les frontieres plusieurs sortes de Douanes ci-devant répandues dans l'intérieur du pays pour arrêter & rançonner le commerce de Province à Province.

Le Bourg de Dirnkrut vient d'être consumé par un incendie: il fait une perte de plus de 60,000 florins. L'Evêque d'Olmutz, aussi-tôt qu'il a été informé de ce désastre, a envoyé 5000 florins aux Habitans, avec promesse de faire rebâtir leurs maisons à ses frais. Quoique la charité soit la vertu propre des gens de son état, cet exemple mérite d'être cité.

De Francfort, *le 10 Mai.*

Nous n'apprenons pas qu'on se plaigne en aucun endroit des gelées de nuit qu'on avoit tant à craindre. Le tems a été mêlé, tantôt pluie, tantôt soleil. Le vent s'est mis au nord, le 8.

Les avis de Dantzick portent que les grains baissent encore de prix dans cette Ville & dans plusieurs autres Villes commerçantes. Toute l'Allemagne est dans le même cas. Comme les divers Etats de l'Empire s'étoient séparés les uns des autres & barricadés de maniere qu'il n'y avoit plus de circulation, les Monopoleurs ou les Privilégiés intérieurs de chaque pays avoient habilement entretenu la rareté & la cherté dans les Marchés, ou du moins détourné l'abondance, jusqu'à l'époque où menacés d'une belle récolte, ils se sont vus contraints de vuider leurs magasins à la hâte, pour ne pas être écrasés sous le poids de leurs amas: telle est la cause des fortes fournitures & des baisses subites que l'on annonce de toutes parts.

ITALIE

De Livourne, *le 25 Avril.*

Toutes les nouvelles de l'Italie annon-

cent une diminution ſur les prix des grains, même dans les lieux où l'on ſembloit preſque toucher à la diſette, préciſément parce qu'on y avoit pris les précautions oppoſées au régime qui nous procure une abondance conſtante. Depuis que toutes les ſortes de traites ſe font dans ce pays ſans limitation & ſans réſerve, notre Port & la Toſcane jouiſſent généralement & ſans variation de ce même avantage dont, par la même cauſe, Amſterdam & Gênes jouiſſent depuis longtems, dont Trieſte commence à jouir, & auquel la Ruſſie, les Colonies de l'Amérique ſeptentrionale &c, doivent également participer.

DE MILAN, *le 25 Avril.*

La Cour de Vienne a ordonné de travailler de plus en plus à augmenter la population de Meſola & à former de cette nouvelle Ville une Place de commerce qui ſera particuliérement en correſpondance avec le Port de Trieſte où, depuis que la loi y a détruit le monopole & toute barriere, les grains, comme nous l'apprenons, ſont en plus grande abondance & à meilleur marché. Le nombre des Habitans de Meſola augmente d'année en année, ſuivant les dénombremens qu'on en fait. On fait également ici un cens annuel, au moyen des liſtes que les Curés ſont obligés d'avoir des Habitans de leurs Paroiſſes reſpectives. Cet uſage s'eſt introduit dans tout le Duché. La ſomme totale de ces dénombremens pourroit former un barometre politique : mais il ne s'agit pas de compter ſeulement les Citadins ; car jamais les Villes ne ſont plus pleines que quand la miſere dépeuple les campagnes & l'Etat.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 10 Mai.*

La Chambre des Communes a commencé à s'occuper des Actes relatifs à l'importation & à l'exportation des grains, vu l'expérience qu'on a faite des triſtes effets des changemens introduits depuis 1766.

M. Berefford a lu aux Communes d'Irlande le projet d'un Bill pour empêcher l'importation du vin dans des tonneaux qui contiendroient moins de 31 gallons. On ne ſçait pas s'il a prouvé que le vin, dans des tonneaux de 30 gallons, ſeroit ou mauvais ou trop cher.

Tous les vaiſſeaux que la Compagnie des Indes a armés pour le ſervice de l'année courante, ſont partis pour leurs deſtinations : ils ne ſont qu'au nombre de quatorze.

Suivant une lettre d'Yorck, les Marchands de laine & les Fabricans de laineries de Leeds & des environs ont réſolu dans une aſſemblée générale, de préſenter, l'hiver prochain, au Parlement une Requête pour demander qu'il ſoit défendu aux Propriétaires des troupeaux de moutons de mettre ſur la laine avant ou après la tonte quelque choſe qui puiſſe la ſalir ou la rendre plus peſante (en leur accordant toutefois la grace de leur laiſſer employer le beurre, la graiſſe, la poix &c, quand les animaux ſeront malades). Les Propriétaires ou Fermiers de bétail font deux queſtions à ces Fabricans & Marchands : *quel droit avez-vous ſur notre laine, avant que vous l'ayez achetée ; & ſi dans l'état où nous vous l'offrirons, elle ne vous plaît pas, qui vous force de l'acheter ?* Leſdits Marchands & Fabricans veulent impoſer la même obligation à ceux qui tiennent des entrepôts, des aſſortimens &c. de laine. Ceux-ci leur font la même queſtion. On attend leur réponſe. Ce n'eſt pas à dire pourtant qu'il faille gâter les laines.

Le conſentement royal a été donné aux Bills pour accorder à la Compagnie des Indes un plus long terme pour le débit de ſes différentes ſortes de thé, pour permettre le tranſport des grains à la Baye d'Hudſon, pour prévenir les abus dans la vente des laines &c.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE BROONS, *le 12 Mai.*

Nos jardins ſont infeſtés de limaces qui dévorent les légumes naiſſans. Pour détruire ces reptiles, on a ſuivi avec ſuccès une recette qui peut-être n'eſt pas généralement connue. Il faut réduire en poudre de la chaux vive & la répandre ſur la terre ou le ſoir quand le ſerein tombe, ou de

bon matin avant que la rosée s'éleve. Les plantes n'en reçoivent aucun dommage; & toutes les limaces qui la touchent, meurent. Lorsqu'il ne survient point de pluie, elle peut avoir son effet pendant deux ou trois jours. Il y a beaucoup moins de limaces & de chenilles dans les endroits où l'on en a légérement saupoudré la terre, & la végétation des plantes en a été accélérée. On peut, sans inconvénient, recourir plusieurs fois à la même précaution.

De Poitiers, *le 16 Avril.*

Il ne seroit nullement contraire au bien de la Province & des pays circonvoisins que les bleds reprissent un peu plus de valeur. On pourra juger de l'état actuel des choses par la taxe du pain dans cette Capitale : la premiere sorte est à 29 s., le pain du poids de seize livres ; la seconde, à 25 s.

A une demi-lieu est-sud-est de cette Ville, sur la riviere de Clain, près l'Abbaye & le Bourg de S. Benoit, il y a une Papeterie, si ancienne que les titres de propriété, quoiqu'eux-mêmes très-anciens, n'indiquent point l'époque de son établissement. Cependant à en juger par ses moulins actuels, il est à présumer qu'elle n'a été construite dans l'état où elle est aujourd'hui qu'après la destruction de quelqu'autre bâtiment. Cette Manufacture est très-vaste. Elle a de très-beaux étendoirs & tous les lieux propres à la préparation des papiers. Il y a deux mouvemens de moulins qui embrassent, chacun, un emplacement de quatorze piles : les arbres de ces moulins sont très-longs : la rareté de bois de chêne de longueur & de grosseur convenable a fait imaginer au Propriétaire de joindre deux pieces par un tourillon sur lequel le mouvement tourne comme sur ceux des bouts ; ce qui les rend beaucoup plus aisés, en ce que par la longueur de ces arbres chargés du poids de quantité de marteaux, la flexibilité ne se ressent plus au milieu comme ci-devant ; on n'est plus obligé de les tenir toujours en mouvement dans la crainte qu'ils ne plient, & on ne court plus risque qu'en hiver la charge des glaçons les fasse casser. Comme ils coûtent d'ailleurs beaucoup moins que s'ils étoient d'une seule piece, il sera très-avantageux d'adopter ce méchanisme dans les moulins du même genre... Les papiers de cette Fabrique reçoivent toutes les préparations sans rien laisser à desirer. S'ils n'acquierent pas le degré de blancheur qu'ont ceux d'Auvergne, de Périgord & d'Angoûmois, c'est que dans les Papeteries de ces Provinces les matieres en se broyant sont lavées par des eaux de fontaine, tandis qu'à S. Benoit on est obligé de se servir de celles de la riviere qui coule sur un fond de vase. Cependant ces papiers sont très-bons & bien collés. La Dame veuve Charles Pavie, Propriétaire de la Manufacture, tient son magasin à Poitiers, *au Canton de S. François, près l'Intendance.*

De Rouen, *le 16 Mai.*

Les grains suivent encore le cours qu'ils ont pris depuis quelque tems, quant à leur valeur : ils ne cessent de baisser. Cependant, quant à cette Ville, quoiqu'ils soient descendus de plus d'un cinquieme, ils ne sont pas encore à bon marché, si l'on fait abstraction des circonstances locales. Mais quant à la plûpart des campagnes de la Province, on est dans le cas de desirer un retour favorable au Cultivateur. Le tems n'a fait qu'affermir les espérances que nous avions conçues pour les récoltes prochaines.

Le Conseil Supérieur a ordonné, par un Arrêt du 28 Avril, l'exécution de la Déclaration du Roi du 9 Avril 1736, pour les dépôts des regîtres des baptêmes, mariages, sépultures.

On a proposé, pour détruire les taupes, de faire bouillir pendant deux heures dans de l'eau de lessive des noix entieres qu'on coupe ensuite par moitié après les avoir laissé refroidir ; & de mettre une des moitiés avec sa coque dans le trou de la taupiniere, après en avoir étendu la terre. On assure que tous ceux qui ont fait usage de cette méthode en Septembre ou Octobre, avant les gelées, n'ont plus vu reparoître de taupes au printems dans leurs champs, prés, vergers, jardins &c.

De Tours, *le 17 Mai.*

Les campagnes promettent si constamment de belles moissons que les grains marchands baissent de prix d'une semaine à l'autre. Les différentes sortes de pain sont taxées ici de 17 à 27 deniers la livre.

Un Chymiste de cette Province avoit annoncé que l'on dégraissoit le vin avec une quantité donnée d'huile, & qu'on l'empêchoit de pousser en le salant modérément. D'après l'avis, un Particulier a hasardé ce double essai; mais ses vins passables avant l'expérience, n'ont plus été potables. Le vin salé & le vin huilé, mêlés ensemble, & employés à dose convenable, ont formé, ajoute-t-il, un mélange excellent pour l'apprêt du poisson.

Un Amateur avoit mis, cet hiver, dans sa chambre un pot d'œillets de Paris pour les garantir du froid. La plante se conservoit dans un état d'inertie. Par hasard, après s'être rasé, il s'est avisé de verser dans le vase l'eau de son bassin. Après avoir arrosé de la sorte trois fois son pied d'œillets, la plante a cru rapidement de deux pouces & s'est garnie de feuilles. Encouragé par ce succès, il a continué de l'arroser avec de l'eau de savon blanc; & dans l'espace de six semaines, elle a poussé des tiges hautes de dix pouces, & de gros boutons qui, vers la mi-Avril, étoient sur le point de s'ouvrir.

Un Seigneur de Paroisse des environs de la petite Ville de la Haye a attesté qu'un Chirurgien de son canton, sujet à des douleurs qui annonçoient la pierre dans les reins, en est entiérement délivré depuis deux mois par l'usage qu'il a pris sans dessein & qu'il a constamment suivi de déjeûner & de souper avec des tartines de miel commun. Un régime si facile & si sain mérite du moins qu'on en essaye.

D'Amiens, *le* 17 *Mai.*

Les prix des grains ont diminué dans nos Provinces, mais non en même proportion que dans plusieurs autres Provinces sur-tout intérieures du Royaume.

Le 7 du courant, le nommé Jean Hulinne, Portefaix, étant ivre, tomba dans la riviere qui fait tourner le moulin du Roi: il resta dans l'eau trois quarts d'heure ou environ. Les sieurs Caudron & Collignon, Chirurgiens, allerent le visiter & lui administrer des secours. A force de recherches, ils reconnurent qu'il avoit un léger mouvement convulsif dans l'œil, unique signe de vie qu'il donnât. Il fut déshabillé, essuyé, mis dans un lit très chaud, frotté avec des linges & des pieces de laine chauds. Lorsque la boite fut arrivée, on se servit de la canule à bouche pour lui insinuer de l'air dans la poitrine. On mit dans ses narines des morceaux de coton imbus d'esprits volatils de sel ammoniac; on lui introduisit de la fumée de tabac par l'anus, au moyen de la canule adaptée au soufflet. Ces soins lui furent donnés depuis onze heures du soir jusqu'à minuit. Vers minuit & demi, il se manifesta un peu de chaleur sur son visage & à sa poitrine, mais point de pouls. Sa bouche s'entr'ouvrit, & l'on en profita pour faire passer six grains d'émétique en deux fois, à peu de distance l'une de l'autre: on lui fit prendre quelques cuillerées d'eau qu'il avala avec peine. Une heure après, le ventre parut se gonfler, on lui donna un lavement purgatif fait avec la décoction de tabac & le sel marin. Comme ce lavement ne fut pas reçu en entier, on lui en donna un second; cependant le malade n'évacua pas. A deux heures & demie, un troisiéme lavement entraîna quelque peu de matiere. Après cette légere évacuation, le malade reprit quelque connoissance, mais les signes en durerent peu, ce qui détermina les Chirurgiens à lui donner à trois heures & demie trois autres grains d'émétique. On ne cessa de l'agiter, de rappeller sa chaleur, de lui donner de l'eau tiede en petite quantité, eu égard à la difficulté de la faire passer. A quatre heures, il sortit de son assoupissement, & se plaignit de douleurs aiguës & de *brisemens de corps* (ce sont ses termes). A quatre heures & demie, il lui prit à l'estomac quelques légers mouvemens convulsifs qui durerent trois ou quatre minutes, & auxquels un vomissement très abondant succéda. Le ventre se lâcha, & il évacua beaucoup. Enfin il recouvra toutes ses facultés.

De Paris, *le* 19 *Mai.*

Arrêt du Conseil d'Etat du 22 *Mars, qui déboute le sieur Dubergier, Avocat à Bordeaux, ainsi que les Maire & Jurats de la même Ville, Parties intervenantes, de leurs demandes, fins & conclusions tendantes à ce que les Habitans roturiers de Bordeaux ne fussent tenus de payer le droit de franc fief de leurs fiefs & biens nobles, qu'une seule fois pendant leur vie &c.*

Autre du 23 Mars, *qui déclare le sieur*

Evêque de Lisieux & les Religieux de la Chartreuse du Val-Dieu, respectivement sujets au payement des droits manuels, & les huit sous pour livre sur les dix huit minots de franc-salé pour lesquels ils sont employés dans les Etats du Roi.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Gravure intéressante.

L'Europe a vu avec admiration un Prince qui, au moment où il étoit maître de s'arroger tout pouvoir sur ses Sujets, ne s'est réservé que celui de faire le bien & de les rendre heureux. Les premiers soins de ce Grand Roi ont annoncé toute sa sagesse, ils se sont fixés sur l'Agriculture, comme source de la prospérité. La Nation Françoise, depuis long-tems amie de ses Peuples, a pris un vif intérêt à cette révolution mémorable : mais de tous les François, les Défenseurs de la Philosophie la plus amie de l'humanité, ont donné les marques les plus éclatantes de la satisfaction qu'ils goûtoient à voir commencer dans le Nord le regne de la bienfaisance éclairée; & parmi ces Philosophes, un Officier Général dont le pere avoit été élevé en Suede & y avoit fait ses premieres armes, a offert aux vertus de GUSTAVE III, un hommage digne de l'accueil qu'il a reçu. Il a imaginé une gravure qui représente le Buste de GUSTAVE en médaillon, soutenu par la Justice & couronné par l'Immortalité. A la droite du piedestal, on voit un Vieillard avec les attributs de l'Agriculture, pour désigner la base de la puissance & de la prospérité des Empires. A côté du Vieillard, la Fécondité & la Reconnoissance sont représentées par une Femme & deux Enfans qui élevent leurs mains vers le Monarque : les trois Figures de la gauche caractérisent l'Ignorance, les Vices & les Calamités bannies de la Suede. On a mis au bas du piedestal pour épigraphe, ce vers de Virgile, égl. 4.

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

Cet Officier Général a accompagné sa Gravure de la Lettre suivante à Sa Majesté Suédoise.

» SIRE;

» Les Annales du Monde ne fournissent » l'exemple d'aucun Souverain qui ait re- » connu & senti aussi vivemement que V. M. » que l'Agriculture est la baze de la puis- » sance & de la prospérité des Empires : » déjà vos Peuples éprouvent les heureux » effets de tout ce que vous avez fait pour » l'encourager & l'honorer ; pénétrés de » respect, d'amour & de reconnoissance, » ils voyent un Pere dans leur Roi, & la » postérité y verra le Bienfaiteur de l'hu- » manité.

» On dira, dans tous les tems, que *GUS- » TAVE III* ne prescrivit des bornes à l'au- » torité royale, que pour mieux assurer la » propriété & la liberté de ses Sujets; qu'en » montant sur le Trône, il oublia les noms » de ceux qui l'avoient ébranlé, & ne regna » que par la justice.

» Des monumens élevés pour l'utilité pu- » blique, les productions de la terre dans » leur plus grande valeur, une population » nombreuse & florissante attesteront son » génie, ses travaux, & la sagesse de ses » loix; enfin les heureux Suédois conduiront, d'âge en âge, leurs enfans au pied » de la statue de V. M., & verront couler » leurs larmes au récit de ses bienfaits.

» J'en ai déjà vu répandre, Sire, dans » une Fête où les Suédois & les François » rassemblés célébroient les vertus de V. M. » & demandoient à Dieu de prolonger des » jours qu'Elle a consacrés à la bienfaisan- » ce; c'est le vœu de l'Europe, & particu- » liérement celui de la France ».

II.

Description de nouvelles roues pour les voitures de toute espece beaucoup plus solides que les roues ordinaires & plus durables, tirée des Mémoires manuscrits de M. Pingeron, ancien Ingénieur de Zamosch en Pologne, sur les Arts utiles & agréables.

S'il étoit raisonnable de supposer que toutes les voitures dussent être traînées sur des surfaces parfaitement planes, soit horizontales, soit inclinées, il est certain que les meilleures roues seroient celles que l'on construit dans la plus grande partie de la Flandre où les rais & les jantes sont dans le le même plan. La pression s'exerçant alors sur les rais inférieurs par la perpendiculai-

re, ceux-ci oppoſent toute la réſiſtance d'une piece de bois miſe debout que l'on ſçait être prodigieuſe. Il faudroit encore admettre que les moyeux ne s'uſeroient jamais, & qu'il n'y auroit que très peu de jeu entr'eux & les eſſieux pour que les rais ne puſſent point ſortir du plan vertical par aucune cauſe quelconque. Ces deux hypotheſes étant également inadmiſſibles, on conclura donc que ces ſortes de roues ne conviennent qu'aux pays où les chemins ſont très-plats, & que dans tout autre cas, ces roues ſont fort ſujettes à dérayer & à faciliter le renverſement des voitures.

Ces obſervations toutes ſimples ont donc déterminé les charrons à diſpoſer leurs rais de maniere que les roues formaſſent une eſpece d'enfoncement circulaire dont la partie du moyeu qui eſt tournée vers la voiture occuperoit le centre. En ſuivant cette méthode, les voitures embraſſent facilement la convexité des chauſſées, & ſont moins ſujettes à verſer (1); mais il s'en faut de beaucoup que les roues ne ſoient pas plus ſujettes à *dérayer*, ſi elles ne ſont pas fortement retenues par les cercles de fer qui environnent les jantes, & s'il y a un peu de jeu entre le bout des rais & la partie du moyeu où il eſt aſſemblé.

Il s'agiſſoit donc de prendre un parti entre ces deux extrêmes, c'eſt-à-dire, entre la diſpoſition des rais perpendiculaires au moyeu & celle où ces derniers ſont inclinés : le parti étoit embarraſſant au premier coup d'œil; mais en partageant le différend, on a réuni les avantages de ces deux diſpoſitions en ſe mettant à l'abri de leurs défauts.

Or ce parti moyen étoit de diſpoſer une partie des rayes dans le même plan avec les jantes, & d'incliner l'autre moitié alternativement, c'eſt-à-dire, que ſi le rais A eſt dans le même plan que les jantes, le rais B ſe ſera incliné au moyeu, le rais C ſera enſuite dans le même plan que les jantes &c. Les moyeux deviennent pour cette raiſon un peu plus longs.

J'ignore le nom de celui qui a fait cette heureuſe découverte. Je me rappelle l'avoir vu en uſage pour la premiere fois à des chariots dont on ſe ſervoit pour tranſporter des pierres énormes deſtinées au bâtiment de l'Ecole Royale Militaire (1). J'en ai vu depuis l'application à des voitures infiniment plus légeres; enfin à des cabriolets : la différence des mortaiſes pratiquées dans les moyeux pour l'aſſemblage des rais n'étoit au plus que d'un pouce & demi, c'eſt à dire, qu'il s'en falloit un pouce & demi que les extrémités des mortaiſes du côté des bouts des moyeux fuſſent ſur le même cercle, ce qui étoit preſqu'inſenſible lorſque la roue tournoit : d'ailleurs ces inégalités dans la ſituation des rais étant alternatives, le tout enſemble n'avoit rien de choquant.

Les ouvertures deſtinées à recevoir les bouts des rais ne perçoient point juſqu'au moyeu & ne facilitoient pas la ſortie des huiles ou du cambouis.

On m'aſſura que le prix de pareilles roues n'excédoit celui des autres que de la valeur de deux journées d'Ouvriers qu'exigeoit cette nouvelle diſpoſition des rais. Il eſt évident que pour peu que l'on médite cette conſtruction, l'on verra que les rais s'arc-boutant réciproquement dans toutes les poſitions que prend la roue, rélativement au plan ſur lequel elle tourne, cette roue ne ſçauroit dérayer avec la même facilité.

Le Sellier qui me montra ces nouvelles roues appliquées à un cabriolet qu'il conſtruiſoit pour un très grand Seigneur, m'aſſura qu'elles duroient le double des autres, & que ſa Pratique en avoit déjà fait l'expérience, malgré les vues intéreſſées des Ouvriers qui vouloient l'en détourner.

De pareilles découvertes, quelques futiles qu'elles paroiſſent au premier coup d'œil, ſont trop importantes, par l'uſage indiſpenſable des roues, pour que je ne me ſois pas empreſſé de détacher cet article de mes Mémoires où je le rapporterai avec des figures, ſans conſidérer d'autre utilité que le bien général. Il ſeroit à deſirer que l'on tînt compte de toutes ces découvertes qui intéreſſent le plus grand nombre de Citoyens. Juſques à l'édition de l'Encyclopédie & à la deſcription des Arts & Métiers par Mr. de

(1) *On voit en Allemagne des roues qui paroiſſent vouloir ſe toucher ſous les voitures. Cette diſpoſition eſt occaſionnée par le peu de largeur des chemins, & ne peut convenir qu'aux voitures légeres.*

(1) *On a vu dans la conſtruction de cet édifice employer des tombeaux anterieurement connus en Allemagne pour répandre plus facilement la terre ſur un plan donné qui doit être très-uni. L'uſage commence à s'en répandre.*

l'Académie, les Auteurs avoient cru déshonorer leur plume en entretenant le Public de ce qui pouvoit intéresser l'économie domestique. Pénétré de l'importance des maximes contraires, j'ai cru devoir rassembler tout ce qui pouvoit épargner la peine des hommes & des animaux, & procurer aux premiers l'agréable & l'utile.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 14 Mai 1774, au Mercredi 18 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 19 l. 10 s. à 22 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 20 à 23 l. 10 s.; le seigle, de 10 liv., 10 liv. 10 s. à 11 l.; l'orge, de 8 l. 15 s., 9 l. 10 s. à 10 l. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 14 Mai 1774, au Mercredi 18 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 18 à 20 liv. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 21 Mai 1774, de 49 à 50 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 34 à 35; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

Changes de Paris, *du* 21 *Mai* 1774.

Amsterdam	54 ½ à ½
Londres	30 1 16e à 30
Hambourg	185 ¼
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6 à 9
Livourne	95 ¼
Gênes	94
Lyon. *Pâques*	¼ à ½ p. ⅝ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 21 *Mai* 1774.

	#	s	d	
Or de Portug. à . . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	719			marc.
Du Perou à	714			marc.
Les guinées à . . .	727			marc.
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 3..	100			once.
Or à 20 karats à . .	84			once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	12	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	marc.
Piastres à	49			marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Jeudi* 19.	*Vendredi* 20.	*Samedi* 21.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1560 55 50 47 ½ (50	1565 67 ½ 70 72 ½ (75	1585 95 90 . .
D°. 16es. à 4 cou.	1000	1005	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	320.	. . . . .	320 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 23 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 2 Avril.*

AUtrefois, les Soldats étoient ici condamnés au célibat, comme ils le sont encore dans tant d'autres pays. Lorsqu'on se fût apperçu que les campagnes se dépeuploient horriblement, on jugea qu'une Milice très-nombreuse les dépeuploit déjà bien assez par les hommes & les richesses qu'elle leur coûtoit, sans l'empêcher de former de nouvelles familles. La liberté d'obéir à l'ordre naturel & divin de multiplier fut rendue aux Soldats. Mais leur métier n'étant pas assez lucratif pour fournir à l'éducation & à l'entretien de leurs enfans, pendant qu'il les en sépare, ils ne donnoient à l'Etat que de pauvres infortunés qui le surchargeoient de misere & quelquefois de crimes. Inspirée par des sentimens d'équité & d'humanité, l'Impératrice-Reine a promis une récompense annuelle de douze florins à ceux des Paysans qui éleveront ces enfans & en formeront des sujets utiles.

D'HANOVRE, *le 7 Avril.*

La Société de Brunswick-Lunebourg, après avoir distribué les récompenses dont nous avons parlé dans la Feuille précédente, se fit rendre compte des écrits qui lui avoient été présentés. On verra par le détail suivant combien ses soins & ses exemples encouragent l'étude des sciences géorgiques.

Usages différens des pommes de terre, par M. de Campen. La Nation Allemande excelle dans ces solides recherches qui approprient les productions à nos différens besoins; & à ce titre, elle est la bienfaitrice du genre humain. Parmi ceux de ses Sçavans qui s'appliquent à cette étude, M. de Campen s'étoit déjà distingué par des essais sur le houblon, la soie, le trefle de Hollande, le ris, l'épautre, l'orge, le seigle &c.

Essai d'une nouvelle charue, par M. de Bulon, Conseiller de la Trésorerie. L'expérience a justifié les vues de l'Auteur pour sillonner la terre d'une maniere tres avantageuse pour la culture & pour le Cultivateur.

Relation du traitement des bêtes à cornes, à la maniere des Suisses, par M. Bruel d'Elbingerode. Cette méthode introduite en quelques endroits a été très-favorable aux animaux qu'elle prémunit contre les épizooties & autres accidens.

Moyen de rendre un terrein froid & marécageux propre à la culture de toute sorte de légumes, par M. Mylins de Fridericia en Jutlande. Le même Agronome a donné un Mémoire sur la *culture de l'esparcette & de l'orge d'Egypte* dont il a envoyé des essais.

De la maniere de nourrir le bétail en hiver, & en général dans les étables, par M. Muller, Capitaine à Willershausen. Ces instructions nous ont été communiquées.

Du feu follet des bêtes à cornes, par M. Munch, Surintendant de Gloelz. L'Auteur conseille la belladona comme préservatif & comme remede, nous l'avons déjà dit. Un Membre de la Société juge plus à propos d'employer des especes de pillules de raifort & de savon brun.

Regles économiques pour acquérir une connoissance exacte des chevaux, de la maniere de les élever & de les soigner tant en santé qu'en maladie, par M. le Capitaine Magius de Lemfoerde.

De la meilleure maniere de façonner & d'arranger le joug des bœufs, & d'atteler ces animaux à la charue ou à la charette, par Jean Gottfried Bode, Garçon Imprimeur à Zell. En Allemagne, tous les états & toutes les professions se confondent dans les recherches solides; c'est l'esprit national, il regne par-tout, il se porte sur tout, aucun détail ne lui échappe. Les jougs inventés & perfectionnés par le sieur Bode ont beaucoup de commodité & l'avantage de ménager ces animaux précieux : la Société en a fait faire pour servir de modeles. Le même Artiste a donné un *supplément à la maniere de nourrir les bêtes à cornes*.

Essais chymiques, par M. Jordan, Apothicaire à Bahrenbourg. M. Jordan a perfectionné la couleur verte : il donne des regles pour reconnoître les parties métalliques qui se trouvent dans la terre & les pierres.

Instructions pour ceux qui soignent les abeilles dans la Principauté de Zell & de Lunebourg. Cet Ouvrage est le fruit de 22 ans d'expérience; il embrasse toute l'économie du gouvernement des abeilles.

Essai d'avoine d'hiver. M. Taube, Médecin de la Cour, a entrepris cette culture dans un terrein sablonneux, & réussi. Il a fait de bon malt avec cette avoine.

Relations de diverses Fabriques &c.

La Société ne tiendra pas ces richesses enfouies : elle publie les bons Ouvrages qu'on lui adresse, elle extrait même des autres ce qu'ils renferment de bon. Dès que ceux dont nous venons de parler auront vu le jour, nous nous proposons d'en faire particuliérement connoître le prix. Le tableau précédent mérite d'être mis sous les yeux des Etrangers qui verront quelles lumieres ils pourroient acquérir par la voie de la traduction, & qu'un des établissemens les plus utiles que l'on pût former, ce seroit celui d'une Société de Traducteurs habiles qui naturaliseroient dans leurs pays les fruits de l'industrie de tous les Etats.

Après la lecture de ces Mémoires, M. Jacobi, Conseiller Consistorial résuma les avantages que le pays a retirés des travaux de la Société. La culture s'est étendue & perfectionnée; on a multiplié les engrais & les fourrages; le fromage & le beurre sont plus abondans; il y a plus de bétail & il est mieux soigné; la culture des jardins a changé entiérement de face, celle de la navette a fait des progrès, celle des pommes de terre s'est répandue par-tout; les communes se partagent de tous les côtés &c. Quand est ce que tant d'autres Sociétés du même genre acquerront de pareils titres à la reconnoissance publique ?

On proposa ensuite des Prix pour l'encouragement de la Fabrique des cuirs de Haarbourg.

ITALIE.

De Belluno, *le 28 Mars.*

La Société Agraire de cette Ville demande qu'*attendu le déplorable état dans lequel se trouvent les communes de la Province, on indique les moyens d'y introduire une bonne & utile culture*. Ces sortes de problêmes ont le mérite de renfermer la solution, par les faits, d'autres problêmes intéressans, de constater les vices & les abus, & d'opposer à l'opiniâtreté de puissans témoignages.

De Vérone, *le 29 Mars.*

Notre Académie Géorgique propose au concours, *quels sont les meilleurs moyens de rétablir les chemins publics dans le Véronese, & quelles seroient les mesures les plus propres pour les conserver ?* Les Discours, écrits en Latin ou en Italien, seront adressés à M. Zaccharie Betti, Secretaire de la Société, dans tout le courant de la présente année. Afin que le travail des Citoyens éclairés ne soit pas entiérement inutile, la dissertation couronnée sera publiée par la voie de l'impression.... Le Prix concernant *la teigne des oliviers* est remis à l'année prochaine.

De Florence, *le 2 Avril.*

L'Académie des Géorgiphiles a publié

les sujets suivans de Prix. 1°. *Le meilleur plan d'une Ecole Agraire.* 2°. *Le repos d'une ou de plusieurs années qu'on donne aux terres dans chacune de nos Communautés ou Provinces, dépend-il de causes physiques, ou politiques ou morales; & comment y remédier en tout ou en partie?* 3°. *Examiner & vérifier par l'expérience, si la cueillette de la seconde feuille que poussent les mûriers est nuisible à leur végétation & à leur conservation, & s'il vaudroit mieux la laisser tomber d'elle même aux premiers froids?* Les Mémoires seront reçus jusqu'à la fin de l'année; les Prix sont des médailles d'or de la valeur de 25 sequins. On recevra jusqu'à la fin de 1775, les dissertations sur la question suivante: *Les digues jettées le long des fleuves qui traversent les plaines sont-elles avantageuses ou préjudiciables aux terres adjacentes? Si elles sont avantageuses, quelles raisons économiques ont pu déterminer à en border l'Arno tant au dessous qu'au dessus de Florence? S'il n'en peut résulter une utilité qui balance les préjudices qu'elles portent? quels sont les moyens convenables pour prévenir ces préjudices?* Il est glorieux d'occuper ainsi les talens & les sciences, des intérêts de la Patrie & de l'humanité.

De Naples, *le 2 Avril.*

La nouvelle Manufacture Royale de porcelaine établie dans cette Ville fait de grands progrès; ses ouvrages sont d'une beauté parfaite. Il n'y a pas long-tems que dans quelques pays, avec cinq ou six Fabriques de cette utilité, un homme qui auroit eu le Trésor royal à sa disposition, auroit obtenu le titre de *Grand*, quand même il auroit d'ailleurs opprimé le commerce & l'industrie populaire.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 7 Avril.*

Le 31 Mars, S. M. donna son consentement aux Bills, pour prolonger la liberté des Ports de la Jamaïque, pour réduire certaines annuités de la Banque Ecossoise d'Ayr, pour régler les dimensions des roues des voitures &c. &c. &c. Après la meilleure construction des chemins, rien n'est plus heureux, à cet égard, que d'avoir trouvé la meilleure forme possible de roues & de voitures.

Il sera remboursé, cette année, un million de billets d'Echiquier: il y en a pour 5,200,000 liv. La taxe sur les terres & la drêche sera à 2,200,000 liv.; le fond d'amortissement, à 2,600,000 liv. Il y aura un deficit de 400,000 l.: on y suppléera par un emprunt en billets d'Echiquier ou par une Loterie. On prétend qu'il y a un plan de Loterie déjà agréé, & si ingénieusement combiné qu'on aura de l'argent sans que cet argent manque ni dans le commerce ni autre part.

On dit qu'un tremblement de terre a renversé une partie de Calcutta, dans le Bengale.

Les malfaiteurs condamnés à aller dans les Colonies faire fleurir les bonnes mœurs, ont été transportés de Newgate à bord du *Thornton*, au nombre de 150. Il y a plusieurs années qu'il ne s'en étoit fait une recrue aussi considérable que celle-là.

Tel est l'accroissement des produits des Postes. En 1644, elles furent affermées 5000 liv.; en 1654, 10,000 liv.; en 1664, 21,500 l.; en 1674, 43,000 l.; en 1685, 65,000 l. Elles rendirent en 1688, 76,318 liv.; en 1697, selon Davenant, 90,505 l.; en 1710, 111,461 liv. En 1715, la recette pour l'intérieur du Royaume, fut de 145,227 liv. En 1744, elle alla à 198,226 liv. En y joignant celle des Postes pour les pays étrangers, la somme totale monta à 235,492 liv. En 1764, les deux recettes réunies ont été de 432,048 liv.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 9 Avril.*

Le commerce des grains se soutient ici & dans les autres Ports libres de la Méditerranée, comme si le Midi de l'Europe étoit dans la disette. Les provisions que les divers Etats de cette région tirent de l'Etranger viennent presque toutes de la Barbarie, du Levant & de l'Amérique septentrionale; il n'y a guères que les deux Siciles qui entrent en concurrence avec l'Amérique & l'Afrique. Depuis quelques années, ce commerce a dû verser des sommes immenses dans la Barbarie. Les Anglois portent beaucoup de bled à Gênes... Le Gouvernement

actuel de Constantinople promet de grandes facilités aux Marchands étrangers..... La tartane, le *S. Antoine*, a rapporté de la Plage de Tines des marchandises sauvées du naufrage du Capitaine Icard.

La température moyenne du mois de Février à une heure après midi, a été de 8 deg. & demi, la même que celle de Janvier. Celle de minuit a été de 4 deg. de plus : celle de Janvier avoit été à 5 deg. En Février, il a gelé huit ou neuf fois à la campagne, du 1 au 12. Le vent a soufflé 16 jours du N. O. & de l'O. N. O. : il diminuoit ou cessoit pendant la nuit, ce qui prouve que ce n'étoit que vent du Golfe. Il est tombé 6 lignes $\frac{3}{4}$ d'eau, en quatre pluies différentes qui ont été suivies du N. O., chose assez ordinaire ici après les petites pluies. La nuit du 1 au 2, il est tombé environ un pouce de neige qui a fondu tout de suite dans la Ville, & pendant le jour à la campagne ; elle est venue du N. O. Ce pouce de neige a donné une ligne & demie d'eau dans le récipient. Le mois de Février est ordinairement sec & venteux. Les coups de vent N. O. sont fréquens & souvent forts avec le ciel sérein, pâle & vaporeux. C'est le mois de l'année où les eaux sont constamment les plus basses : aussi les Pêcheurs le nomment l'*Alapédier*, parce qu'ils prennent, pendant ce mois, un petit coquillage nommé par eux Alapede, lequel s'attache fortement aux rochers à fleur d'eau, & se trouve alors à découvert, parce que les eaux sont à 15 ou 18 pouces au dessous de leur hauteur ordinaire. La raison de ce grand abaissement, c'est que les vents soufflant du nord les poussent contre la Barbarie. La cause de ces vents du mois de Février est que le Mont-Ventoux, élevé perpendiculairement de 1036 toises au dessus de la mer, se trouve couvert de neige, & que l'air dense & froid qui l'environne se précipite pendant le jour dans la partie méridionale de la Provence où l'air se trouve tempéré & raréfié par la chaleur du soleil. Dès que le soleil disparoît, notre atmosphere se refroidit, l'air plus dense résiste davantage a celui qui vient du Mont-Ventoux ; & les vents cessent ou s'affoiblissent pendant la nuit. Il seroit à desirer que l'on travaillât ainsi à connoître & à expliquer les causes des vents, connoissance très-utile à l'Agriculture & à la navigation.

DE GRENOBLE, *le* 11 *Avril.*

Le Parlement a rendu, le 23 Mars, un Arrêt concernant le *bon ordre & la police des Marchés &c.* M. Moydieu, Procureur Général, a dit dans sa Requête :

» .... La paix regne dans nos cantons ; » chaque Ville, chaque Bourgade même est » servie & approvisionnée avec tranquil- » lité : si la cherté imprime dans nos cœurs » une douleur profonde, elle n'excite point » l'embrasement des esprits, & nos Citoyens » fideles à leurs devoirs, ne répondent aux » cris qui s'élevent dans d'autres pays qu'en » redoublant d'activité & de vigilance....

» Nos Marchés sont disposés de toute part » avec cette précision, avec cet accord qui » favorise & accélere les reversemens ; ils » sont peuplés, investis d'un nombre pres- » qu'infini de *Grenetiers* dont l'unique pro- » fession, l'unique industrie consistent dans » l'achat & la revente des grains, dans le » transport rapide de cette matiere... L'es- » prit d'entreprise qui les anime, n'em- » brasse que de petits cantons, ne porte » que sur de petites parties ; mais ils sont » répandus si généralement, leur mouve- » ment est si prompt & si raccourci qu'à » chaque instant, pour ainsi dire, ils sont à » portée des moindres levées, & prêts à sa- » tisfaire aux moindres demandes ».

» Le léger salaire dont ils se conten- » tent, leur circulation toujours en acti- » vité, leur concurrence toujours renais- » sante, toujours en proportion des récol- » tes, l'espece même des animaux qu'ils » employent, & une intelligence hérédi- » taire, concourent également à maintenir » le prix des denrées presque sur le même » pied dans les lieux des débouchés & dans » l'enceinte où elles ont été moissonnées : » de cette sorte, l'approche des grains se » fait d'une extrémité à l'autre de la Pro- » vince avec une égalité, une diligence, » une économie notables ; & la vigilance » est telle que, dès qu'un Marché n'est pas » suffisamment garni, aussitôt les yeux s'ou- » vrent, tous les efforts s'accumulent vers » cet objet, & tout agit de proche en pro- » che & par reversemens successifs, pour » déterminer, même à des distances consi- » dérables, les secours du commerce vers » le point où ils sont nécessaires ».

» ... Ces petits Entrepreneurs ... sont à

» peine apperçus, chacun en particulier; » mais la somme totale de leurs services, » combien n'est elle pas spécieuse ? Ils ont » enfin cet avantage remarquable que des » portes de Lyon ou du fond des monta- » tagnes, ils dirigent presque sans se dé- » placer le cours des denrées, & en entre- » tiennent le juste niveau du sein de leurs » foyers ».

» .... Avec des ressources si sûres, nos » Laboureurs ne sont plus occupés que de » leurs travaux champêtres ; ils rempliss- » sent leurs greniers sans se donner d'autres » soins ; leurs denrées prennent de suite une » valeur uniforme ; ils ne sont point néces- » sités à les faire circuler eux mêmes ; & » loin de perdre sur les chemins un tems » précieux qui absorberoit leurs salaires, » ils l'employent tout entier & sans di- » version à sillonner la terre & à préparer » des récoltes plus abondantes ».

» ... Ni la profusion des Réglemens ...., » ni l'attention avec laquelle on surveille » dans d'autres pays jusqu'aux moindres » détails relatifs à cet objet ; ni les loix » onéreuses qu'on impose aux Laboureurs, » aux Fermiers, aux Métayers, & qu'un » intérêt plus pressant, la nature des cha- » rois ou l'ordre des saisons oblige de trans- » gresser; ni les principes d'après lesquels » on force le Marchand, le Cultivateur, le » Propriétaire même à décéler les secrets & » les conditions de leur industrie; ni toutes » les formes auxquelles on assujettit les moin- » dres Dépositaires de grains, tandis que le » Monopoleur étourdit au prix de son or les » recherches & la jalousie de l'autorité ; » rien enfin ne peut nous obliger à sacrifier » ce qu'un salutaire usage a consacré parmi » nous ; ce qu'un usage établi sur l'expé- » rience, fondé sur la raison, adapté à » l'esprit des Peuples, à des localités décisi- » ves, apporte d'harmonie & de douceur » dans l'ordre politique de nos contrées ».

» .... Ecartons tout plan d'innovation.... » Invitons au travail, à la diligence .... ces » petits Marchands auxquels nous devons la » prospérité de nos Marchés & la substance » des Peuples. Un de nos devoirs les plus » sacrés est de les prendre sous la protection » spéciale de la Cour ; de les faire hono- » rer ... ; de leur ouvrir les voies les plus » expéditives de la Justice ; de les mainte- » nir avec une application infatigable dans » la liberté de leur profession & dans celle » de leurs personnes. Ils répondront à ces » sentimens ... par une activité nouvelle ; & » devenus plus nombreux à proportion de » leur bonheur & de leur sûreté, écoutant » les sentimens d'une émulation plus vive, » ils feront succéder à ces chertés dont » nous gémissons depuis long-tems, une » abondance & un bon prix qui rameneront » les beaux jours de cette Province &c.

Vu ladite Requête, la Cour a ordonné à tous les Officiers de Police & Châtelains des lieux, de faire exécuter les Réglemens & Ordonnances de la Cour ; de maintenir le bon ordre & la police des Marchés, de veiller à tout ce qui concerne le commerce des denrées ; de dresser contre les contrevenans & perturbateurs dudit commerce des procès-verbaux &c.

De la Rochelle, *le 7 Avril.*

Il conste par les registres du Bailliage & Siege Présidial, qu'il y a eu, dans cette Ville en 1772, 631 naissances, à sçavoir 334 de garçons, 297 de filles; 866 enterremens, 486 d'hommes & 380 de l'autre sexe : ces morts ont excédé les naissances de 235 : il s'est fait 136 mariages. En 1773, 626 baptêmes, 383 de garçons, 286 de filles : 843 enterremens, 448 d'hommes, 395 de l'autre sexe : le nombre des derniers a surpassé celui des premiers de 217 : il s'est fait 150 mariages.

On a observé dans une grande Capitale que, depuis quelques années, le nombre des morts dans les Hôpitaux formoit plus du tiers de la somme totale des morts de la Ville ; & que si l'on y avoit ajouté celui des pauvres morts hors des Hôpitaux ou dans les Dépôts voisins, la pauvreté auroit donné bien plus de la moitié de cette somme. Cette distinction est très-importante ; elle peut servir à graduer la misere, la plus terrible des mortalités, & à montrer quel seroit l'accroissement de la population, si la richesse publique la favorisoit.

De Nantes, *le 13 Avril.*

Les versemens & reversemens de grains se font toujours ici avec la même activité & la même abondance. La circulation de Port à Port paroit d'autant plus vive dans la

Province qu'il y en a qui ne ſont pas déſignés pour la ſortie, & que de là on tranſporte les grains dans les Ports déſignés où ſe délivrent les expéditions pour les deſtinations permiſes.

Le *Duguè Trouin* eſt arrivé des Cayes. L'*Oracle* eſt parti pour la Martinique & la Guadeloupe ; la *Ducheſſe de Grammont*, pour cette derniere Iſle.

M. Bonamy, Docteur-Régent en Médecine, vient de développer la méthode qu'il avoit déjà publiée pour le traitement des épidémies qui déſolent nos campagnes. Quant aux préſervatifs qu'on avoit demandés, il annonce que les perſonnes qui voudront porter des ſecours aux malades, ne peuvent mieux faire pour ſe prémunir contre la contagion, que 1°. de bannir de leur eſprit toute frayeur ; 2°. de vivre ſobrement & d'uſer de bons alimens ; 3°. de boire de bon vin tempéré avec moitié ou trois quarts de tiſane de ſcorſonere ; 4°. de faire uſage des acides, tels que les ſirops de limon, de groſeille, de grenade, & ſur-tout de celui de vinaigre battu dans l'eau ou avec la tiſane ; 5°. de flairer du vinaigre des quatre voleurs dont on ſe lavera un peu les mains & la bouche, & dont on ſe frottera le viſage & la tête ; 6°. pour peu qu'on ſe trouve incommodé, de ſe faire ſaigner & purger, toutefois après avoir conſulté les Gens de l'Art. Ce régime ſera très-ſalutaire dans toute circonſtance ſemblable.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Maniere facile de couper ou diviſer les groſſes pierres dans les carrieres &c.

Un Membre reſpectable de la Société Patriotique de Siléſie vient de faire connoître dans cette Province une méthode qu'on dit être de ſon invention, pour diviſer de groſſes pierres en diverſes portions ou égales ou telles qu'on les veut. Quand même il ne ſeroit pas l'Auteur de cette méthode, il n'a pas moins rendu ſervice à la Patrie en la lui communiquant.

Lorſqu'on trouve dans des champs, ou ailleurs, d'énormes pierres dont on veut ſe débarraſſer & tirer même parti, voici comment il faut procéder. On découvre d'abord la pierre & l'on ôte avec ſoin la terre qui ſe trouve tout au tour d'elle. On allume deſſus la pierre un bon feu, & l'on attend qu'elle ſoit preſque rouge ; alors on ôte les cendres & les charbons ; après quoi, l'on frappe, avec une corde mouillée, cette pierre à tel ou tel endroit, ſelon la forme & la groſſeur des morceaux qu'on ſouhaite ſe procurer. On laiſſe refroidir la pierre, & quand elle eſt froide, elle ſe diviſe en autant de parties que la corde mouillée avoit fait de marques. Si les morceaux tenoient encore, il ne ſeroit pas beſoin de faire de grands efforts pour les détacher ; le moindre coup ſuffira pour en venir à bout. Pour l'ordinaire, chaque coup de la corde mouillée fait fendre la pierre de haut en bas, & quelquefois avec tant de juſteſſe & de propreté qu'on auroit peine à le mieux faire avec la ſcie ou le ciſeau.

On a éprouvé cette méthode avec le plus grand ſuccès. Voici comment la Société Patriotique s'exprime elle même ſur cet objet. » Nous ſommes aſſurés qu'un Propriétaire de nos montagnes a entiérement » débaraſſé un de ſes champs qui étoit couvert de gros quartiers de pierre, en n'employant d'autre moyen que celui que nous » avons indiqué. Non ſeulement il eſt rentré par-là dans la jouiſſance d'un fertile » terrein, mais il a fait ſervir les pierres » qui en empêchoient la culture, à conſtruire divers bâtimens & à clore de murs » ſon jardin & ſa ferme ». La Société recommande de bien chauffer la pierre, ſans toutefois la faire calciner. Plus la corde mouillée eſt froide, plus ſon effet eſt prompt, & plus on eſt aſſuré que la pierre en ſe fendant ſuivra les traces de la corde. Le Propriétaire qui habite dans les montagnes de Siléſie & dont nous venons de parler, faiſoit tremper ſa corde pendant vingt-quatre heures dans un vaſe rempli d'eau ; & pour que l'eau fût encore plus froide, il y jettoit une certaine quantité de ſalpêtre. Il marquoit enſuite avec de la craie les endroits où il vouloit que les pierres ſe fendiſſent. Pour que la corde donnât avec plus de force ſur les endroits marqués, il la faiſoit tenir aux deux bouts par deux perſonnes qui la tendoient autant qu'il leur étoit poſſible. Après cela, il la prenoit lui-même,

la tiroit en haut ; & la corde en tombant frappoit la pierre avec plus de force qu'elle n'auroit fait sans cette précaution.

Un Habitant du territoire de Breslau a aussi fait passer à la Société Patriotique un résultat de ses opérations dans le même genre. Il est venu à bout de mettre en pieces divers quartiers de pierre d'une immense grosseur, & cela sans beaucoup de frais. Un quart d'une corde de bois lui a suffi pour faire fendre des morceaux de roche très-considérables, & il n'a employé dans cette opération que de mauvais bois. Cette méthode est bien simple & paroît préférable à la machine dont on se sert à Stockolm pour le même objet. Dans divers endroits, on a recours à la poudre ; mais celle-ci met la pierre en morceaux inégaux, & n'a certainement pas les avantages de la méthode pratiquée en Silésie.

I I.

Moyen de faire passer le lait aux femmes.

Les femmes qui refusent de donner une seconde fois la vie aux enfans auxquels elles viennent de donner le jour, se mettent elles-mêmes en danger de mort. Quelques-unes d'entr'elles sont forcées de fermer leur sein à ces pauvres infortunés ; celles là méritent nos secours : il faut encore avoir de la pitié & de l'humanité envers les autres. Il y a quelque tems qu'on demanda, par la voie des *Annonces d'Hanovre*, un moyen sûr de délivrer les femmes de leur lait sans craindre aucune mauvaise suite de cette violence faite à la nature ; car en Allemagne aussi c'est un usage trop commun : il n'est pas rare de voir nourrir les enfans avec de l'eau, du lait & des *biscuits* ; ce qui ne vaut certainement pas la méthode de les nourrir de pur lait de vache. Par la même Feuille, on a publié la recette suivante.

Prenez deux cuillerées de marmelade de sureau, deux œufs frais dont vous n'ôterez que la coque, deux cuillerées de miel, & pour deux gros d'huile de lys. Faites du tout une emplâtre assez épaisse sur un morceau de toile molle au milieu de laquelle vous ferez un trou de la grandeur nécessaire : vous l'appliquerez sur le sein de maniere à le couvrir entiérement, & vous l'y laisserez pendant douze ou vingt-quatre heures après l'accouchement. Après les vingt-quatre heures, le lait s'écoule & se dissipe. Sinon on remet une nouvelle emplâtre comme la premiere. L'effet en est, dit-on, alors immanquable. Après cela, il ne s'agit que de nettoyer le sein avec du vin chaud, & de mettre par dessus une serviette chaude. Le remede paroît assez benin ; & on l'assure efficace, mais sans en apporter aucune preuve, & sans tranquilliser les esprits raisonnables sur les accidens qui sont ordinairement à craindre.

I I I.

A V I S.

1. Le sieur Charon, Coutelier *à Nancy, à la Grenade, vis-à-vis le Mont de Piété*, exécute en bonne trempe des serpettes & des serpillons, suivant les modeles de M. Roger Schabol, à longs manches, & à lames courtes & fortes, ainsi que des scies à main pour le jardinage. Il fait aussi des serpettes à manches ronds, bois d'ébene, à platine & garniture de fer, & à lame courte, dans le goût de celles de ce célebre Amateur. On peut s'adresser audit Charon, en affranchissant les lettres. Il enverra de ses ouvrages par-tout où on en demandera, pourvu qu'on lui indique des personnes à qui il puisse les remettre avec sûreté. On peut lui ordonnner toute sorte de coutellerie.

2. M. Thomassin également versé dans la théorie & dans la pratique de la Géométrie, donne des leçons de cette science sur le terrein. Il offre en même tems ses services aux Seigneurs qui voudroient faire lever les plans de leurs terres & mettre leurs forêts en coupes réglées. Il construit des méridiens & des cadrans solaires. On est prié de s'adresser au sieur *Bernier, Fabricateur d'instrumens de Mathématiques, quai de l'Horloge du Palais à Paris* : cet Artiste remettra à M. Thomassin les avis qu'il recevra. Il faut affranchir les lettres.

3. La personne qui nous a communiqué une lettre sur les machines destinées à apprendre aux enfans à marcher, est priée d'écrire directement à *M. Lobgeois, Méchanicien à Orléans*, lequel lui fera part de ses

réflexions & des moyens qu'il croit les plus propres à remplir l'objet. On desire qu'elle affranchisse ses lettres.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 13 Avril 1774, au Samedi 16 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 24 à 28 livres *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 23 à 27 liv. 10 s.; le seigle, de 12 livres 5 s., 13 à 14 livres; l'orge, de 10 livres, 10 livres 10 s. à 11 livres aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 13 Avril 1774, au Samedi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Avril 1774, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

V I.

Changes de Paris, *du* 20 *Avril* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 1 6
Cadix	14 19
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Pâques*	$\frac{3}{8}$ à $\frac{5}{8}$ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 19 Avril 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Lundi* 18.	*Mardi* 19.	*Mercredi* 20.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1565	1570 72 $\frac{1}{2}$ 75 77 $\frac{1}{2}$	1580 82 $\frac{1}{2}$ 85 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	1010	1015	1020 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	195	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	64 . . . .
Emprunt Oct. .	323	322 23 . . .	323 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 9 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 11 *Juin.*

DES lettres particulieres de Ruſſie portent que pluſieurs Fabriques d'armes & beaucoup de Manufactures de toute eſpece ont été détruites dans l'intérieur de l'Empire.

Les encouragemens pécuniaires, prodigués aux dépens des Peuples, étouffent ſouvent l'induſtrie par la ſécurité qu'ils inſpirent aux uns & les déſavantages qu'ils donnent aux autres. Ce n'eſt pas à dire qu'il n'y ait des cas où le bien public exige d'aider & de récompenſer les hommes utilement induſtrieux. Ci devant le fonds du *diſconto* de la Banque étoit affecté à cet emploi ; toutefois pendant l'anarchie ſénatoriale, ſa deſtination n'a point été remplie. S. M. vient de confirmer ces anciennes diſpoſitions, mais en diſtinguant les cas où les ſecours devront être diſtribués. Par exemple, ſi un Fabricant habile n'a pas des reſſources ſuffiſantes pour ſatisfaire aux demandes des Négocians, obligés de leur côté de faire circuler leurs fonds, on tirera de cette caiſſe les avances néceſſaires pour remettre ſon induſtrie en activité & ſoutenir la bonne fabrication.

S. M. a accordé 200,000 dahlers du Tréſor & déterminé la Banque à en prêter le double à la Ville d'Oerebro pour rétablir différentes écluſes du canal tiré du lac Mœler au lac Hiel-Maren, pour la communication du commerce de Stockolm avec pluſieurs Provinces & différentes mines de fer. L'entretien de ces ouvrages importans avoit été négligé par la Ville d'Oerebro qui, ſelon un uſage aſſez & trop commun dans ce pays, y perçoit des droits ſur les marchandiſes. Ces droits, aujourd'hui hauſſés d'un tiers, ſont engagés pour la ſûreté des capitaux avancés pour la réparation du canal.

On boit encore & l'on diſtille des eaux-de-vie de grains. Une prohibition en invoque une autre : l'uſage de cette liqueur vient d'être condamné comme ſa fabrication. Une prohibition en amene plus d'une autre ; comme la diſtillation des grains, la diſtillation du marc du ſucre vient d'être prohibée. Dans ce moment, les grains ſurabondent, il faudroit leur trouver un emploi ou un débouché.

DE GOTHENBOURG, *le* 13 *Juin.*

Le vaiſſeau de la Compagnie Suédoiſe, la *Finlande*, eſt arrivé de Chine : ſon voyage a été heureux.

Selon les avis du Sund, il y a un aſſez grand nombre de vaiſſeaux Anglois dans le Port d'Helſingoer.

Il y a quelque tems qu'il a été défendu de payer les Douanes en plaques de cuivre. Des Marchands qui en avoient des amas conſidérables ont demandé la permiſſion de les exporter ; ce qu'ils ont obtenu, à la charge de payer le droit impoſé ſur le cui-

vre travaillé, & un autre droit en sus.

Les Spéculateurs qui ont opéré sur les grains, se trouvent trompés, ici comme ailleurs, dans leurs calculs. Les prix de cette denrée baissent de jour en jour, & baisseront encore davantage, parce que les campagnes promettent aujourd'hui encore plus qu'on n'en avoit espéré. Dans cette circonstance, il est question de trouver un moyen équitable d'empêcher que le Cultivateur ne se trouve frustré du retour & de l'intérêt de ses avances. Pour cet effet, il a été, dit on, proposé de remettre en action les alambics de la Couronne, à des conditions très-avantageuses pour elle. On ne sçait si ce projet, fort opposé à l'esprit de quelques prohibitions regnantes, sera agréé, même pour la biere. Le Gouvernement est d'ailleurs plutôt disposé à laisser aux Sujets l'exercice de l'industrie & du commerce, qu'à se charger de ces soins étrangers à l'Administration.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 16 Juin.*

Le Département Economique s'est fait rendre compte de l'état actuel des récoltes pendantes dans les différentes contrées du Royaume. Les avis reçus de toutes parts portent que les campagnes sont chargées de riches moissons. A cette nouvelle, les prix des denrées ont considérablement baissé.

Il est parti dernièrement quatre navires pour les traites d'Islande. Le 9, 105 vaisseaux, la plûpart Anglois ou Hollandois, quitterent la mer du Nord & arriverent devant Helsingoer: dans ce nombre, il y en a 15 Suédois chargés de sel tiré des Ports de la Méditerranée, 2 François, 2 Espagnols &c.

La Direction Royale des Impôts a fait sçavoir que les obligations royales de 400 risd., annoncées le 11 du mois dernier, seront acquittées avec intérêt au terme préfixe & payées aux Propriétaires pour le remboursement des actions de la Banque & du Lotto, acquises par S. M. Cette exactitude soutenue de la Couronne à remplir ses engagemens, inspire beaucoup de confiance.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 18 Juin.*

Des pluies considérables firent dernièrement déborder la petite riviere de Vienne; mais elle ne causa pas beaucoup de dommages. Les espérances se soutiennent à l'égard des récoltes.

De Francfort, *le 22 Juin.*

Le 19, entre 5 & 6 heures du soir, un orage amené par des vents de trois différentes directions, vomit en trois minutes une abondance énorme de grêle. Il ne paroit pas que, dans notre territoire, la floraison de la vigne en ait beaucoup souffert. Depuis six semaines, il n'y avoit point eu de pluie assez forte pour imbiber la terre & même pour en détremper la superficie. Les pays limitrophes ont été beaucoup plus maltraités que nos campagnes : on parle de grains de grêle d'une excessive grosseur; il y a des gens qui crient, dans la vue de faire hausser les denrées. Les champs de Sprendlingen ont été dévastés. Il y a eu beaucoup d'arbres déracinés dans la forêt de Haueffenstamm. Les gelées du mois de Mai ont fait beaucoup de tort dans plusieurs cantons de l'Allemagne.

ITALIE.

De Venise, *le 12 Juin.*

Le Sénat vient de rendre avec autant d'humanité que de sagesse la liberté à deux cens Captifs détenus sur les galeres pour avoir eu le malheur d'habiter la côte d'Afrique & de monter des vaisseaux moins forts que ceux qui les attaquoient. La Toscane avoit donné l'exemple de convertir les Esclaves en Prisonniers de guerre. Les Nations se civilisent.

De Livourne, *le 13 Juin.*

Les Russes traversent fortement le commerce des Vénitiens dans l'Archipel : souvent aussi ils prennent pour Vénitiens ou pour Ragusiens les navires de plusieurs autres Nations. Le commerce général souffre beaucoup de ces troubles.

De Genes, *le 13 Juin.*

Depuis quelques mois, il est entré beaucoup de grains gâtés : leur bon marché leur

a servi de passeport ; des Marchands les ont achetés ; des Boulangers en ont fait du pain; des pauvres s'en sont nourris, & il en est résulté beaucoup de maladies. Le Gouvernement, pour prévenir les suites de cet abus, a ordonné que les Patrons qui ameneroient de mauvais grains en feroient leur déclaration & ne les débarqueroient pas sans une permission expresse des Magistrats préposés à l'approvisionnement du pays. Des Chymistes seront consultés pour sçavoir s'ils peuvent être mangés sans risque ; & dans ce cas là, il sera permis de les vendre, mais seulement aux pauvres qui seuls en acheteront malgré l'avis des Chymistes.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 23 *Juin.*

Le Bill concernant Boston arriva en 27 jours à la Nouvelle-Yorck. Aussi-tôt les Habitans le firent imprimer ainsi que plusieurs lettres d'Angleterre, & ils en répandirent dix mille exemplaires dans toutes les Colonies septentrionales. Plusieurs des plus riches Commerçans demanderent qu'on ne communiquât point avec les vaisseaux de la Compagnie des Indes & que tout commerce fût suspendu. A Philadelphie on a pris la même résolution. Les Marchands-Patriotes de Newbéry sont convenus que, si les autres Provinces ou les autres Ports se conforment à leur vœu, ils retireront leurs vaisseaux après le 14 Juin, n'importeront rien au midi de la Caroline méridionale & n'en exporteront rien, & rompront tout commerce avec les Indes occidentales, la Grande-Bretagne & l'Irlande, jusqu'à ce que le Port de Boston soit libre & que la jouissance de leurs droits leur soit assurée ainsi qu'à leur postérité. A l'arrivée du Général Gage à Boston, les Francs-Tenanciers & autres Habitans voterent dans une Assemblée, *nemine contradicente*, à ce que, si les autres Colonies entroient dans leurs vues, toute importation de la Grande-Bretagne & toute exportation pour ce pays fussent aussi arrêtées ainsi que pour les Indes occidentales, jusqu'à ce que l'Acte soit révoqué. Il fut ordonné que cette résolution seroit communiquée aux autres Colonies, en leur représentant que si elles continuoient leurs échanges, il falloit qu'elles s'attendissent à voir la fraude, l'usurpation & l'oppression détruire la justice, le bonheur social & la liberté.

Hier, S. M. donna son consentement aux Bills pour appliquer une somme du fonds d'amortissement au service de l'année courante, pour le remboursement d'un million de livres d'annuités à 3 pour 100 & l'établissement d'une loterie, pour la formation d'un fonds destiné à payer les émolumens nécessaires à l'administration de la Justice & au Gouvernement civil de Québec, pour le soulagement des Débiteurs insolvables & de certains Faillis &c.

Dimanche dernier, on a essayé une nouvelle voiture d'une construction particuliere qu'un homme, placé derriere, fait aller par le moyen de certains ressorts. En une heure, elle fit dix milles de chemins. Elle portoit deux personnes outre le Cocher qui étoit derriere.

PAYS-BAS.

D'Ostende, *le* 21 *Juin.*

L'épizootie qui avoit attaqué les bêtes à cornes dans nos environs, paroît avoir entiérement cessé.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

D'Angouleme, *le* 21 *Juin.*

Une fievre putride vermineuse contre laquelle on a d'abord malheureusement prodigué la saignée, a derniérement emporté beaucoup de personnes à Diniac, Bourg situé à deux lieues de cette Ville. M. Robin, fils, un de nos plus habiles Chirurgiens, en a heureusement arrêté les progrès, en employant sur-tout l'émétique en lavage & une boisson de vinaigre & de miel délayée dans l'eau ordinaire, boisson capable de produire les effets de la limonade sans être aussi coûteuse ; attention qu'il ne faut pas perdre de vue dans les campagnes. Aucun des malades traités par cette méthode, n'est mort. M. Robin attribue cette maladie aux herbes fauchées que les Habitans de ces cantons font pourrir autour de leurs maisons, dans les rues, sur les grands chemins,

pour en faire du fumier. Cette année, on a multiplié ces amas à Diniac & dans les environs : la corruption en a été plus prompte & l'air plus infecté. Cette observation & mille autres semblables devroient rendre les Habitans des campagnes plus circonspects (*Voy. dans la* Gazette de Santé *les détails & les instructions que M. Gardane donne sur cette maladie*).

De Quintin, *le* 21 *Juin.*

Les souhaits que de bons Citoyens ont formés pour l'établissement de Pharmacies rustiques accompagnées d'instructions pour en apprendre l'usage, sont presque remplis dans la Bretagne. M. Dupleix, notre Intendant, signale sur-tout son zele pour la conservation de la classe la plus précieuse de l'Etat. Par ses ordres, les Subdélégués distribuent des médicamens & de bons Mémoires aux personnes éclairées & charitables qui sont dans le cas de seconder sa bienfaisance. Les envois successifs se proportionnent aux besoins de chaque lieu. Cette attention a déjà conservé un grand nombre de familles. De pareils bienfaits qui enseignent & invitent à faire le bien, méritent sans doute un tribut public de reconnoissance.

De Brest, *le* 22 *Juin.*

Il y a quelque tems qu'on annonça dans la *Gazette du Commerce* un moyen nouvellement employé en Angleterre pour renouveller l'air des vaisseaux sans embarras & sans grande dépense. Ce moyen consiste à distribuer dans les lieux les mieux exposés des bâtimens des tuyaux ou conduits de grosse toile qui vont, circulant dans l'intérieur, porter & exhaler avec une certaine force l'air qu'ils reçoivent. On vient de proposer ici un semblable expédient. Un vaisseau divise l'air & l'eau avec la même vîtesse : ainsi en pratiquant des ouvertures à l'avant du vaisseau & y plaçant des tuyaux qui descendent entre les membres jusqu'au fond de la calle, l'air s'y introduira avec la vîtesse du vaisseau. Si l'on place de pareils soupiraux à la poupe, ils recevront aussi le vent dont le mouvement s'accélérera au profit de l'introduction de l'air, dans tous les tems de cape, de pane, de roulis, de tangage &c. A l'ancre même & dans le port, ces trous procureront les mêmes avantages. Ce moyen a été exécuté avec succès.

De Séez, *le* 23 *Juin.*

A l'occasion d'un Service fait à Saint-Denis sur-Sarton pour le repos de l'ame du feu Roi, le Bureau de charité a distribué douze livres de pain à chacun des pauvres qui avoient donné leur nom pour avoir part à ce bienfait. Ce Bureau, ainsi qu'on l'a annoncé, il y a quelques années, dans la *Gazette d'Agriculture*, a été établi principalement dans la vue de faire des avances à ceux qui ne sont pas en état d'ensemencer leurs terres. Sa charité a déjà produit beaucoup de fruit ; ses succès se sont accrûs par ses succès mêmes ; le bien qu'il fait augmente les moyens d'exercer sa bienfaisance. Son fonds est aujourd'hui de trois cens boisseaux de grains, le boisseau du poids de 32 livres. Ses soins ne se bornent pas à prêter des semences. Pendant la mauvaise saison, il donne du pain aux plus indigens qu'on pourra occuper à des travaux d'une utilité commune : mais il fait un choix, les fainéans & les Plaideurs n'ont point de part à ses libéralités. Sa charité embrasse les malades : un Chirurgien les traite à ses frais : remedes, bouillons, linge, il leur fournit tout ce qui leur est nécessaire, il paye même des Gardes, s'il le faut. Avec cela, on n'a pas besoin d'Hôpital, & l'on s'en trouve mille fois mieux.

De Montmirel, *le* 24 *Juin.*

Dans cette partie de la Brie, & en général dans la Province, les bleds sont beaux & beaucoup plus beaux qu'on n'auroit osé l'espérer après les pluies abondantes que nous avons essuyées, & qui dans nos terres fortes forment ordinairement des ravins, des ruisseaux, de petits torrens dont les ravages ne laissent pas que d'être très-considérables. Comme la terre a presque toujours été humide ou amollie, les nouvelles eaux l'ont facilement pénétrée. Nous n'avons eu ici & dans les environs que des diminutions peu notables dans les prix des grains, malgré les superbes apparences de la récolte & les fortes secousses que le

commerce a généralement éprouvées.

Dans la partie de la Champagne qui nous avoisine, les vignes sont en bon état. Les mauvais tems du mois de Mai ne permettoient pas de se flatter qu'elles donneroient une bonne récolte : nos voisins ont été heureusement trompés dans leurs craintes. Les vins qui, à cette époque, avoient haussé de prix, sont redescendus lorsque l'appréhension du dommage a été dissipée. Il est vrai que la Montagne de Reims a été horriblement maltraitée ; mais une très-grande partie de la Champagne à été préservée de ce désastre.

De l'Auxois, *le 25 Juin.*

Le 19 de ce mois (*Voy. ci devant l'article de* Francfort), sur les quatre heures du soir, il y eut dans ces cantons de la Bourgogne un orage des plus terribles. Il commença par frapper le village de Gascogne près Lorme en Morvant. De là il roula sur Dun, les Places, la Roche, Villars, Dompierre, Montigni, S. Barthelemi, Bierre, Flée, Pont, S. Euphrosne près Semur. Ensuite il fondit sur Gagné, Flavigny, Minois, Haute-Roche &c. La grêle & le vent ont dévasté toutes ces Paroisses & tout ce qui s'est trouvé sur la route. Il tomboit des grains de grêle gros comme des œufs de pigeon, ils ressembloient à des quartiers de glace. Les villages situés à côté de ceux-là ont été plus ou moins endommagés. La nuée n'étoit pas fort large, mais dans sa longueur elle couvroit plus de vingt lieues de terrein. Ce malheur plonge une infinité de familles dans les dernieres extrémités.

Le même jour & à la même heure, on a essuyé un pareil orage par-delà Dijon, à plus de douze lieues du premier. Peut-être la même nuée s'étoit-elle divisée, & une partie a crevé en deçà de Dijon pendant que l'autre s'est jettée de l'autre côté. On dit que dans ce second orage la grêle a foudroyé plus de quarante villages dans le bas pays ; il est certain qu'elle en a ravagé un grand nombre. Le vent, par son impétuosité, n'a pas été moins fatal à plusieurs autres lieux : il a abattu les bleds, déchiré de gros arbres, renversé plusieurs vieux bâtimens &c. A Bressey, une pauvre fille, en passant sous un noyer, a été écrasée par la chûte subite de l'arbre. Les détails de ces déplorables accidens seroient infinis.

De Bar-le-Duc, *le 30 Juin.*

L'Ecole Royale & Manufacture, établie dans cette Ville par une Société d'Ecclésiastiques & de Gentilshommes, a fait chanter une Messe d'actions de grace pour le rétablissement de la santé de Mesdames. Un nombre infini de pauvres qui dans cet établissement jouissent de leurs bienfaits & que leurs aumônes abondantes ont conservés dans ces dernieres années de disette, ont marqué leur reconnoissance par le plus vif empressement & la piété la plus édifiante, dans cette cérémonie faite en leur nom.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Remede contre la rage.

M. Veron de Verger, Secretaire du Bureau d'Agriculture du Mans, animé de l'esprit de bienfaisance qui caractérise cette Société Patriotique, a eu la bonté de nous adresser cette recette qu'elle fit distribuer, il y a dix ans, à tous les Curés du Diocese, au nombre de 704, ainsi qu'aux Chirurgiens de la campagne, avec les instructions convenables. Les bons effets de ce remede avoient été constatés, & tous les jours on a de nouvelles preuves de son efficacité. M. V. observe judicieusement qu'il faudroit que les différentes recettes que l'on publie tous les jours contre l'hydrophobie, fussent mises authentiquement à l'épreuve & comparée ; & que comme on a établi des dépôts publics de secours pour les noyés, il y en eût aussi ou du moins qu'il se trouvât dans les mêmes dépôts les meilleurs remedes & les meilleures instructions pour la guérison de la rage.

Pour composer cette poudre, il faut (aux approches de la pleine lune de Juin, lorsque les plantes sont en fleurs ou entre fleur & graine) cueillir les treize plantes suivantes, chacune séparément. L'armoise, l'absynthe, la bétoine, la petite centaurée, la petite mente dite vulgairement pouillot,

le millepertuis, la mélisse dite aussi piment, le grand plantain, le polypode de chêne avec ses racines, la reine des prés, la rue, la vervenne, la menue sauge. Ayez soin de faire sécher toutes ces plantes, chacune à part; quand elles seront séches, vous les pilerez, chacune aussi séparément. Si vous ne les trouviez pas assez seches pour pouvoir être broyées & pulvérisées, vous les mettriez dans un four tiede; car s'il étoit trop chaud, les plantes se brûleroient ou se calcineroient.

Après avoir mis ces plantes en poudre, vous prendrez de chacune une quantité égale pour le poids, & vous les mêlerez bien en sorte qu'elles s'incorporent ou s'amalgament ensemble. Vous les mettrez ensuite dans un pot de terre neuf mais non-vernissé dont vous fermerez l'ouverture avec un bouchon de liege que vous couvrirez avec deux feuilles de parchemin. Si cette poudre venoit à s'éventer, elle perdroit beaucoup de sa vertu.

Pour pulvériser les susdites plantes, on se sert d'une pile à piler le millet. Pour les piler avec soin, il faut revenir plusieurs fois à la même opération & les passer aussi souvent au tamis commun; mais en les passant au tamis, on ne doit pas le faire avec précipitation, de peur que ce qu'il y a de plus fin dans la poudre ne se dissipe & ne se perde. On renouvellera cette poudre tous les ans, & l'on suivra exactement la présente recette. Si l'on s'en écartoit, il y auroit des inconvéniens à craindre qu'on ne manqueroit pas d'attribuer au remede, & qui proviendroient uniquement de la négligence de celui qui l'auroit composé.

La dose de cette poudre pour un homme ou une femme, depuis l'âge de quinze ans & au dessus, est d'un gros & demi, pour les jeunes enfans, d'un bon demi-gros, & pour les enfans un peu plus formés & de douze à treize ans, d'un gros. Il n'est pas besoin de recommander d'avoir égard à la force & à la foiblesse du tempéramment.

Le malade prendra ce remede trois jours de suite, à jeun, une dose chaque jour. Voici la préparation du remede. Dès la veille, on met la dose de poudre dans un grand verre rempli de bon vin blanc vieux, & on l'y laisse infuser pendant douze heuheures. Le matin, on aura soin de bien remuer le verre, afin que la poudre se mêle avec la liqueur: s'il restoit de la poudre attachée au vase quand le malade aura pris ce remede, il faudra mettre encore un peu de vin dans le verre, pour qu'il avale toute la dose.

Après qu'on a pris ce remede, il faut se mettre au lit & y rester quatre heures. Pour faciliter la sueur, on couvrira bien le malade; si la sueur survient, il ne se levera point, ne boira ni ne mangera, & ne changera point de linge qu'elle ne soit passée. Alors il pourra déjeûner & manger, comme à l'ordinaire, cependant sans excès.

On doit aussi avoir soin, pendant sept jours, d'égratigner légérement une fois par jour la plaie ou meurtrissure (s'il y en a) pour en faire sortir un peu de sang. Après cette opération qui n'est pas bien douloureuse, on bassine la plaie avec de bon vin blanc vieux dans lequel on a fait dissoudre autant de sel que le vin en pourra faire fondre; ensuite on met sur la plaie, s'il est possible, une compresse imbibée de ce vin, & on la rafraîchit, si l'on veut, de tems en tems.

On donne aussi aux animaux cette poudre, après l'avoir fait infuser dans du vin pendant douze heures. Chaque dose pour un bœuf est de six gros; pour une vache & un cheval, elle est la même; pour un poulain & un cochon, trois gros, & deux gros pour un veau.

Comme les chiens ne peuvent souffrir le vin, on leur fait prendre les trois doses infusées pendant douze heures dans du lait qu'on fait bouillir dès la veille, de peur qu'il ne se caille. La dose pour un chien est ordinairement d'un gros & demi.

Il faut que les animaux ayent passé huit heures sans manger, avant que de leur faire prendre ce remede. Quand ils l'ont pris, on les laisse pendant quatre heures dans les écuries, étables &c. qu'on ferme avec soin. Ensuite on leur donne à manger.

La quantité de vin pour le bœuf, la vache & le cheval, est d'une chopine à chaque prise, & pour les autres animaux, d'un septier. On peut aussi faire prendre la poudre aux cochons, après l'avoir fait infuser dans du lait bouilli.

On gouverne la plaie des animaux, comme celle des hommes, en l'ouvrant légérement une fois par jour jusqu'au vif avec un canif ou un autre instrument pendant sept

jours. On la lave ensuite avec du vin blanc bien salé &c.

Si la bave ou l'écume d'un animal enragé ou soupçonné de l'être s'étoit attachée à la plaie, ne fût-ce qu'une égratignure, d'une personne, ou même si cette bave n'en avoit fait que toucher la plaie, on doit traiter le malade comme s'il étoit attaqué de la rage & lui faire prendre le remede ci-dessus indiqué. S'il avoit une grande plaie ou plusieurs blessures, on pourra augmenter le nombre des doses. Si le malade ne pouvoit pas absolument prendre ce remede dans du vin, on le lui fera prendre en bols ou dans du lait. Mais l'effet du remede, pris de cette maniere, est douteux.

Dans le cas où l'on auroit trop différé de prendre le remede, & qu'on éprouvât déjà quelque accès de rage, il faudroit prendre le remede sans attendre qu'il eût infusé dans du vin. Ensuite on prendroit les trois doses pendant trois jours.

Bien plus, si après un ou deux accès, le malade peut prendre le remede dont il est question, il aura son effet; mais il faudra continuer à le prendre plus long-tems. On ne peut fixer le nombre de doses dont il aura besoin; cela dépend du degré de la maladie & du tempérament du malade. Quand il sera convalescent, il prendra, pour plus grande précaution, une dose de quinze en quinze jours ou de mois en mois, pendant l'espace d'un an.

Dans le doute que la morsure ne soit contagieuse, il est très-prudent de prendre le remede. Ce qui en rend l'effet plus prompt & plus certain, c'est de ne se pas laisser aller à la mélancolie, s'il est possible.

Supposé qu'un animal devienne enragé dans une écurie, une étable, & d'autres lieux où se trouvent d'autres animaux, on doit faire prendre le remede à ceux-ci. Il faudra bien laver & parfumer l'écurie, brûler tout ce qui a été touché par l'animal enragé &c. &c.

I I.

Avis concernant des moulins à bras.

» Le sieur Schonenthal construit des moulins à bras d'un transport facile, garnis de tous leurs bluteaux de façon à faire toutes les séparations des farines, gruaux, recoupes & sons, aussi-bien que des moulins en grand très-expéditifs &c. Le moulin à une personne & sans bluteaux est de 100 écus, & avec les bluteaux & harnois de rechange, de vingt-cinq louis. On ne les payera qu'après l'essai; mais on fera sa soumission par écrit de les prendre en les commandant chez *Madame Dezauches, Marchande de tabac, rue Sainte-Placide, Fauxbourg S. Germain*, chargée de cette commission. Elle donnera les indications nécessaires à ceux qui desireront des éclaircissemens. On la trouvera chez elle tous les jours, excepté les Fêtes & Dimanches; les personnes qui voudront lui écrire sont priées d'affranchir leurs lettres.

I I I.

Maniere de multiplier les arbres fruitiers, laquelle differe de la greffe & donne en très-peu de tems un sujet aussi gros que le tronc dont il a été tiré. Extrait des Mémoires manuscrits de M. Pingeron, sur les Arts utiles & agréables.

Il faut faire une incision autour de l'arbre au dessus de deux ou trois yeux ou boutons qui peuvent donner des branches, & avoir le plus grand soin de ne couper que l'écorce. Environ un bon travers de doigt au dessus, on fait une seconde incision dans l'écorce de l'arbre parallelement à la premiere & avec les mêmes précautions. On leve adroitement l'écorce qui se trouve entre les deux coupures, & l'on recouvre l'espace dépouillé avec de la glaise qu'il faut assujettir avec une toile grossiere.

Il se forme aubout d'un certain tems dans cet endroit une espece de callosité : lorsque l'on présume qu'elle a acquis une certaine consistance, on scie le tronc du plant au dessous des incisions & par conséquent au dessus de cette callosité. On replante ensuite la partie supérieure de l'arbre avec quelques précautions. Des Jardiniers prétendent qu'il sort de la partie calleuse dont on vient de parler de nouvelles racines, & l'on a, suivant cette méthode, deux arbres à peu près de la même grosseur & dans fort peu de tems. Le premier tronc reste en place & donne de nouveaux rameaux par les yeux que l'on a dû ménager, comme nous l'avons dit. On n'assure point le succès de cette méthode dont l'Auteur des Mémoires d'où l'on a tiré le procédé que l'on vient de décrire, n'a jamais été le témoin oculaire, ainsi qu'il le dit lui même. Cette expérience est cepen-

dant trop importante pour qu'on ne la tente pas sur plusieurs especes d'arbres. Elle est d'ailleurs si facile à faire & si peu dispendieuse qu'on ne sçauroit apporter des raisons assez fortes pour dissuader ceux qui voudroient la tenter.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 29 Juin 1774, au Samedi 2 Juillet, le froment s'est vendu à la Halle, de 14, 18 liv. 10 s. à 23 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 19 l. 10 s. à 23 l.; le seigle, de 9, 9 liv. 10 s. à 10 l.; l'orge, de 8 l. 10 s., 9 l. 5 s. à 10 l. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 29 Juin 1774, au Samedi 2 Juillet, l'avoine a été vendue à la Halle, de 13, 15 l. 10 s. à 18 l. 10 s. *le septier.; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Juillet 1774, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

V I.

Changes de Paris, *du 6 Juillet* 1774.

Amsterdam	55
Londres	30 ½ à 5 16e.
Hambourg	183 ¾
Madrid	15
Cadix	14 17 6
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Août*	⅞ à ¾ p. ⅝ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 6 Juillet 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . . .	724		marc.
Du Mexique à . . .	716		
Du Perou à	710		
Les guinées à . . .	722		
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	48	17	6

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Lundi* 4.	*Mardi* 5.	*Mercredi* 6.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1835 37 ½ 40 37 ½	1840 35 32 ½ .	1830 à 20 . .
D°. 16/25es. à 3 cou.	1160	1170 65 . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	233	233	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	376	378	378 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 16 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 19 Mars.*

L'Année derniere, à la faveur des privileges exclusifs, le sucre étoit fort cher. Sa Majesté, pour extirper le mal jusques dans ses racines, supprima les privileges, & rendit à tous les Citoyens la liberté de faire venir du sucre brut, d'établir de nouvelles Rafineries, & de distiller des eaux-de-vie de sucre. On se rappelle la défense de distiller des grains. L'industrie, toujours obstinée à ne pas renoncer à sa liberté, trouva la distillation du sucre merveilleuse pour couvrir celle de l'orge. Les Brasseries semblerent se convertir en Rafineries : on fit de l'eau-de-vie de sucre, afin de pouvoir faire de l'eau de-vie de grains ; ce qui a été exécuté pendant que la prohibition paroissoit à la fin avoir pleinement triomphé du goût des Habitans pour les liqueurs spiritueuses, & de l'ardeur des Propiétaires pour tirer, sans injustice, de leurs denrées le plus de fruit possible.

Un Citoyen, qui ne s'est point fait connoître, a offert à la Société Patriotique un fonds suffisant pour l'établissement d'une Société Economique qui s'occuperoit des progrès de l'Agriculture. L'offre a été acceptée ; & la Société Patriotique propose un Prix pour celui qui fournira le meilleur plan de cet Institut, c'est-à-dire, qui indiquera les moyens de le rendre le plus utile qu'il sera possible, les genres de travaux qu'il devra embrasser, les sortes d'encouragemens qu'il devra préférer, les recherches qu'il devra sur-tout exciter &c. Ses services ne seront ils pas encore plus grands, quand il procurera la démonstration des principes de la prospérité rurale, que quand il exposera les défauts des pratiques de la culture ? Ne sera-t-il pas plus à propos qu'elle encourage par des Prix les Citoyens éclairés à la discussion de ces vérités capitales, que d'entraîner par les mêmes récompenses les Cultivateurs dans des expériences incertaines &c. &c. &c. ? Il faut chercher & peser tout le bien qu'il peut faire & le *comment*. Les Sociétés Economiques sont fort communes : peut-être y en a-t-il fort peu dont le plan ne laisse beaucoup de chose à desirer.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 22 Mars.*

La Chambre Royale des Douanes des Indes occidentales & de Guinée vient de publier un Placard contenant une résolution du Roi du 14 Janvier, en vertu de laquelle la baleine étrangere, importée dans le Royaume, payera à l'avenir un droit de 16 schellings Danois par livre.

Il a paru une autre Ordonnance qui obligera les Boulangers & les Distillateurs d'eau-

de-vie à envoyer ſouvent au moulin & à n'avoir jamais de fortes proviſions. Il n'eſt pas permis aux premiers de garder plus de trois jours de la farine, ſans l'employer à ſa deſtination. Il eſt ordonné aux autres de jetter leur farine dans la chaudiere immédiatement après qu'elle aura été moulue.

Comme un commerce ne ſe releve pas avec autant de facilité qu'il ſe détruit, & qu'on n'eſt pas fort preſſé de le reprendre quand on n'eſt pas aſſuré de pouvoir le continuer, lorſqu'on a r'ouvert aux grains étrangers l'entrée de la partie méridionale de la Norwege, cette permiſſion n'a point eu l'effet deſiré, & le Gouvernement s'eſt cru réduit à la néceſſité de ſubvenir aux beſoins de différens diſtricts, ſoit par les proviſions qu'il y a envoyées, ſoit par les encouragemens qu'il a accordés. Quoique l'Ordonnance précédente n'ait preſque point procuré de grains étrangers à la Norwege, lorſque nous manquions de cette denrée, il a paru à propos de la révoquer & d'interdire l'importation de ces grains dans les diſtricts ſuſdits, à préſent que nous ſommes dans une ſorte d'abondance. Par l'Ordonnance nouvelle, la Norwege eſt aſſujettie à tirer ſa ſubſiſtance du Danemarck & des Provinces Allemandes; & attendu que la diſette pourroit ſuivre de près, ſi les Marchands ne portoient dans le pays aſſujetti des proviſions ſuffiſantes, les magaſins y ſeront ouverts aux néceſſiteux. Pour augmenter les productions territoriales en vertu d'une cherté forcée, il eſt déclaré que la défenſe d'introduire en Danemarck du fer étranger ſubſiſtera, & que l'entrée du poiſſon ſec ou ſalé, venant de l'Etranger, y ſera interdite.

Quelques Naturaliſtes, ayant trouvé des carpes vivantes, très-belles, vers les Dunes de Sundham & de Wernoe, en concluent que ce poiſſon peut très-bien réuſſir dans les eaux ſalées.

ALLEMAGNE.

De Schloywitz (*en Siléſie*), *le* 22 *Mars*.

On conſtruit ici un magaſin qui ſera, dit-on, abſolument à l'abri des incendies. Il eſt deſtiné à conſerver des amas de grains pour les beſoins urgens, des Cultivateurs ſur-tout que ce magaſin peut en effet expoſer à ces beſoins.

D'Hanovre, *le* 28 *Mars*.

La Société Royale & Electorale de Brunſwick-Lunebourg a tenu une Aſſemblée générale dans laquelle on a lu des morceaux très-intéreſſans pour l'hiſtoire des Arts utiles; Arts antiques, Hiſtoire neuve. Nous en donnerons une notice particuliere.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 31 *Mars*.

S. M. a donné aujourd'hui ſon conſentement royal au Bill pour le ſoulagement des pauvres Priſonniers déchargés de toute accuſation, & néanmoins tyranniquement détenus dans les priſons, faute par eux de pouvoir payer les droits du Geolier & autres ſur eux impoſés en vertu d'une perſécution ſolemnellement déclarée injuſte; au Bill pour nommer des Commiſſaires qui procéderont à l'exécution de l'Acte concernant la taxe des terres; au Bill pour le défrichement de certaines terres marécageuſes de l'Iſle d'Ely; au Bill pour rappeller les Officiers des Douanes de Boſton dans la Baye de Maſſachuſett &c.

Ce dernier Bill porte que les troubles excités à Boſton tendent à renverſer le Gouvernement; que les Sujets de S. M. ne peuvent plus commercer en ſûreté dans ce Port; que les droits ne peuvent y être perçus ſuivant la loi; & qu'en conſéquence il eſt ordonné que les Officiers des Douanes ſeront rappellés de ladite Ville; qu'il n'y ſera ni embarqué ni débarqué aucune ſorte de denrées ou de marchandiſes, excepté des munitions de guerre pour le Roi & des vivres pour la ſubſiſtance des Habitans; que tous les vaiſſeaux qui y mouillent en ſortiront auſſi tôt; que les Amiraux, Commandans, &c, veilleront pour empêcher les infractions & découvrir les connivences; que S. M. ſera revêtue par le Bill du pouvoir de déterminer dans ſon Conſeil Privé tout ce qu'elle jugera convenable pour rétablir la paix, la ſoumiſſion, & même le commerce après que les Boſtoniens auront ſatisfait tous ceux qui ont eu à ſouffrir de leurs violences... Dans la Chambre Haute, les Ducs de

Richemond & de Manchester, le Marquis de Rockingham, les Lords Camden, Shelburn, Temple, Stairs, s'étoient fortement opposés à ce Bill soutenu par les Lords Mansfield, Gower, Lyttelton, Weymouth & Suffolck.

Les Colons de l'Amérique septentrionale, qui se trouvent actuellement à Londres, ont signé en très grand nombre une Requête qui a été présentée aux deux Chambres. Ils représentent que tous les Habitans de leurs pays ont un droit inaliénable à la justice naturelle, & qu'une regle inviolable de cette Justice est que personne ne soit condamné sans être entendu, sans même qu'on lui ait intimé les chefs d'accusation; qu'on ne pouvoit punir sur la Ville de Boston un délit commis par des gens inconnus, sans qu'elle en fût informée, qu'on eût constaté les faits, & qu'elle fournît ses défenses; qu'avec de pareils procédés, nul homme dans une Société établie en Amérique, ne jouiroit d'un moment de sécurité; que les Accusateurs des Habitans de l'Amérique sont précisément leurs ennemis, & que ce seroit renverser tout ordre que de juger selon de pareilles charges sans même que les Accusés en eussent connoissance; qu'en Amérique, la loi laisse constamment libres les recours nécessaires, & qu'elle s'y exécute avec impartialité; qu'aucune Ville n'a été punie de cette façon par l'Autorité Parlementaire; qu'ils craignent qu'une rigueur si excessive & si injuste n'irrite leurs Compatriotes & n'aliene leur cœur, parce que l'attachement de l'Amérique ne sçauroit survivre à la Justice de la Grande-Bretagne &c.

Le *Mercure*, arrivé du Bengale & du Fort S. George à Kinsale, a rapporté que la prise de Tanjaour par le Général Smith procureroit des avantages inexprimables à la Compagnie; que le Général Hastings avoit confirmé le fils de Raja Bullwantzing dans la possession des domaines de son pere; que le nouveau Prince avoit présenté à la Compagnie un don gratuit de 500,000 l.; qu'il payeroit annuellement 400,000 liv., pour que la Compagnie le défendît contre le Grand Mogol & Souja Doulah; que le vaisseau, le *Lord Mansfield*, avoit fait naufrage au Bengale, & que l'équipage avoit été sauvé; que le vaisseau, l'*Huntingdon*, avoit mis à la voile pour Batavia, & qu'il seroit de retour de Chine, l'année prochaine &c.

Hier la Chambre des Communes, en Comité pour les subsides, vota qu'il seroit remboursé un million des billets d'Echiquier, & qu'il seroit accordé à S. M. un nouvel emprunt d'un million en pareils billets.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 3 Avril.*

Les grains arrivent toujours ici en abondance de toutes parts, de Sicile, de Naples, de Barbarie, de Chypres, d'Athenes, de Zélande &c. Les Armateurs Hollandois, Anglois, & autres, s'empressent, à l'envi, à remplir les magasins de Gênes. On voit à Livourne le même concours. Dans tous les Ports libres du midi, ce commerce est très florissant; les Négocians de différentes Nations profitent de l'abondance actuelle pour y former des dépôts, avec autant d'ardeur que s'ils prévoyoient une disette, quoique l'apparence des récoltes soit généralement bonne dans la plûpart des Etats de l'Europe. Certes si les grains devenoient chers & rares, ce ne seroit pas faute de provisions. Aussi-tôt que l'exportation des grains de l'Empire de Maroc a été permise par le Port de Salé, les Européens qui commercent avec les Marocquins se sont portés en foule vers ce Port. L'Espagne a déjà reçu une très-grande partie de ce qu'elle doit extraire de Fédala.

Les Levantins, arrivés ici vers la fin de Mars, nous ont appris que la frégate du Roi, la *Fléche*, avoit essuyé un très-gros tems en partant de Toulon pour aller en croisiere, & qu'après avoir été obligée de relâcher en plusieurs endroits, elle étoit à la fin entrée dans le Port de Smyrne où elle attendoit la *Sultane* qui escortoit des navires marchands jusqu'aux Dardanelles, pendant que la *Minerve* étoit retournée en Syrie. Les mêmes navires ont rapporté quelques balles sauvées du naufrage du Capitaine Sicard. On dit que le Capitaine Julien, qui a essuyé le même malheur, a recouvré une bonne partie de sa cargaison.

De Montpellier, *le 4 Avril.*

Nous apprenons des lieux principaux de cette Province que les prix des grains y baissent assez généralement & considérablement ; & qu'on espere voir enfin le Peuple sortir de la détresse dans laquelle il étoit tombé.

De Nantes, *le 5 Avril.*

Il y a ici une diminution générale dans les prix de toutes les sortes de grains, ainsi que des légumes. Même nouvelle de plusieurs autres grands Marchés de la Province. Nos Ports reçoivent beaucoup & rendent à mesure. Il se fait ici des chargemens considérables pour Toulon. Le cidre est généralement cher dans la Bretagne.

Les navires, le *Marquis de Levy*, le *Guerrier*, le *Duc de Choiseul*, le *Solide*, sont sortis pour les Isles. Nous avons en chargement le *Salomon* pour Léogane, la *Dauphine* pour le Cap, le *Comte de Fienne* pour la Martinique, l'*Oracle* pour la Martinique & la Guadeloupe. Le sénaut, le *Comte d'Artois*, parti de ce Port pour la côte d'Angola, a été obligé de relâcher à Cadix pour se radouber ; mais il a repris sa route vers la fin de Février.

De cruelles épidémies ravagent les Paroisses de campagne de la Province. Celle qui avoit attaqué Bouvron, au mois de Février, vient d'enlever plus de deux cens cinquante personnes à Loudéac, à 7 lieues de Saint-Brieuc. Un petit village a été entiérement dévasté ; il n'a échappé à la maladie qu'une pauvre femme de 60 à 70 ans, laquelle a saigné les malades, sans ressentir la moindre incommodité : une fille qui n'avoit rien, se trouve, par la destruction de sa famille, héritiere de 830 livres de rentes. Cette fievre inflammatoire, maligne, putride, & vermineuse, vient de se manifester à Ruca, à Jugon, à Saint Cast, Evêché de Saint-Brieuc ; à Plouballay, à S. Briac, à Saint-Enogat, Evêché de Saint-Malo. Il meurt beaucoup de monde, malgré les prompts secours qu'on porte aux malades que l'on traite suivant la méthode de M. Bonamy, ci-devant publiée. La crainte empêche une foule de personnes charitables de donner leurs soins aux malheureux : elles conjurent les Gens de l'Art de leur indiquer les meilleurs préservatifs contre cette fievre épidémique. Ces nouvelles sont venues de Saint-Malo.

Nous recevons les nouvelles suivantes de Saint-Nazaire. La contagion regne depuis le mois d'Août, dans les Paroisses d'Escoubac & de Saint André, territoire de Guerrande. Elle a emporté plus de trois cens personnes. Les malades sentent un mal violent à la tête, avec une fievre ardente : la vue se perd, des convulsions succédent : la gangrene se forme quelquefois à la gorge. On apperçoit au dehors une marque noire sur l'estomac. Ceux qui ont résisté au mal plus de treize jours, ont échappé à la mort ; mais il leur est resté des foiblesses, des éblouissemens & des mouvemens de tête. Cette maladie a gagné le village de Cuy sur la côte. De village en village, elle s'est étendue jusques vers la Briere, en Saint-André. Elle subsiste toujours.

Ces récits arrachent des larmes : mais à quoi sert-il de pleurer sur des tombeaux, si la perte de tant d'hommes nécessaires ne nous fait travailler à conserver leurs semblables ? Comment prévenir ou arrêter ces fléaux ? C'est là ce qui doit nous occuper tout entiers, après que nous avons payé à l'humanité qu'ils ont abattue le premier tribut de la sensibilité. Les Etats de la Province, Fondateurs d'un grand nombre d'établissemens utiles, accueilleront les Citoyens zélés qui leur proposeront des moyens efficaces pour sauver la population la plus précieuse. Quelques dépenses prudemment dirigées vers cette fin, seroient bien récompensées par cette sorte de justice suprême que la nature exerce envers la bienfaisance éclairée. Ne seroit il pas avantageux que des Médecins choisis fussent chargés de visiter, dans chaque saison de l'année, des arrondissemens marqués, pour examiner l'état de la santé des Habitans, la qualité des vivres usuels, les effets des intempéries &c ? En même tems on établiroit une correspondance entre ces Médecins & les Seigneurs, Curés, Syndics qui donneroient avis aux premiers des maladies à mesure qu'elles se déclareroient dans dans leurs cantons. Les Gens de l'Art s'y transporteroient aussi-tôt. Des Pharmacies rurales ou dépôts de remedes à l'usage des campagnes pourroient être formées dans les chefs-lieux des districts, comme on vient de

le faire dans le Soissonnois, pour fournir les remedes gratuitement, s'il le falloit. Dès que la maladie & le traitement propre seroient connus, on distribueroit dans tous les lieux circonvoisins des Mémoires imprimés dans lesquels on joindroit à leur exposition celle des causes, des préservatifs &c. du mal. Une institution si salutaire seroit bien digne des Peres de la Patrie.

De Nancy, *le 7 Avril.*

La Cour Souveraine de Lorraine a rendu, le 19 du mois dernier, un Arrêt par lequel il est ordonné que sur les bans & finages des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux & Communautés de son ressort, il sera fait annuellement trois échenillages, tant publics que particuliers, dont l'un aura lieu dans le courant du mois de Mars, le second dans le commencement de Mai, le matin & le soir; le troisieme, dans le mois de Novembre. Dans chacune desdites Communautés, au jour qui sera indiqué par les Maires & Gens de Justice, il sera procédé à l'échenillage général sur le ban ou finage du lieu; chaque chef de famille sera tenu d'y assister ou d'y envoyer un représentant, pour que les nids de chenilles soient pris sur les arbres champêtres, hayes & buissons, mis en tas & brûlés en présence des Habitans & des Officiers. Il en sera dressé procès verbal pour être déposé au Greffe sur le registre des actes de Police champêtre. Tout le monde doit se trouver à cette opération sous peine d'amende. Dans la même semaine où ledit échenillage public & général aura été indiqué & fait, il sera par tous les Propriétaires, Fermiers & Locataires de jardins, vergers & autres héritages plantés d'arbres & entourés de hayes vives, également procédé à la coupe des branches chargées de nids de chenilles, pour lesdites branches être pareillement brûlées; défense à eux de se contenter de les écraser. Les visites seront faites dans les héritages particuliers, après le tems prescrit pour cette opération, par les Gens de Justice qui dresseront procès-verbal des nids de chenilles qu'ils trouveront; & les Particuliers qui les auront laissés, payeront cinq sous d'amende par chaque nid &c... Certainement il sera pourvu à ce que ces visites générales ne tournent pas à la dégradation des campagnes, & que leur objet soit rempli sans tumulte & sans abus, comme si l'Inspecteur Général étoit présent par-tout; à ce que personne ne soit détourné d'un travail plus urgent & qu'il n'en résulte pas des frais considérables pour les Communautés peut-être en pure perte; à ce qu'on ne soit pas exposé à payer des amendes par la malice d'un ennemi, & que la violence ne soit nulle part exercée; à ce que nul ne prétende déduire de-là un droit de violer la clôture naturelle des héritages, d'inspecter les travaux privés, & de soumettre à la fin jusqu'aux genres & aux procédés de la culture à une volonté arbitraire &c.

De Paris, *le 13 Avril.*

Arrêt du Conseil d'Etat du 9 Décembre 1773, qui ... ordonne que le péage de Pézenas sera & continuera d'être perçu au profit du Prince de Conti, & qu'il sera levé en sus du principal huit sous pour livre .... pour être versé dans la caisse de l'Adjudicataire des Fermes.

Autre du 3 Février 1774, *qui déclare sujets aux huit sous prorogés ou établis par l'Edit de Novembre 1771, les droits de péage, hallage, Prévôté, plaçage, laignage, aulnage, languéyage de porcs, poids-le-roi, & autres qui se levent au profit de différens Seigneurs, dans les Villes, Bourgs & Paroisses de l'Election de Thouars, notamment à Airvault, Bressuire, Argenton-le-Château &c.*

Autre du 4 Février, *portant cassation d'un Arrêt du Parlement de Paris, & défenses de se pourvoir ailleurs qu'au Conseil de S. M., sur l'exécution des Ordonnances rendues en Direction de Voierie par les Officiers du Bureau des Finances de Paris.*

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris, concernant l'ouverture des rues nécessaires pour l'établissement du Marché aux Veaux. Du 1 Mars 1774.

Autre du 8 Mars, *concernant l'élargissement de deux grands chemins dans la Province du Gâtinois, traversant la Ville de Courtenai.* Le grand chemin de Sens à Montargis, & celui du Morvant à Paris, traversant tous deux la Ville de Courtenai, & servant, l'un au passage des Troupes, l'autre à la traite des bestiaux destinés pour l'approvisionnement de cette Capitale, étoient en

très-mauvais état, & avoient été usurpés par les Propriétaires-Riverains au point qu'en quelques endroits il restoit à peine passage pour une voiture. On leur donnera une largeur de trente-six pieds.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'une maniere très-simple de tenir solidement ouverte la partie mobile des fenêtres à coulisse sans que l'on puisse jamais craindre que cette derniere vienne à tomber. Extrait des Mémoires manuscrits de M. Pingeron, ancien Ingénieur de Zamosch en Pologne, sur les Arts utiles & agréables.

Les fenêtres, composées d'une partie dormante & d'une partie mobile qui se hausse & se baisse entre deux coulisses, étoient autrefois d'un usage presque général en France ; mais les risques que l'on court sans cesse de laisser tomber la partie mobile, quand on veut mettre l'arrêt qui doit la soutenir, a fait abandonner cette sorte de fenêtres, malgré leur avantage dans certains cas. Cet avantage consiste à n'occuper que très-peu de place & à ne pas donner de la prise aux vents impétueux qui causent souvent de très-grands dommages quand les battans des fenêtres ordinaires ne sont pas arrêtés. Ces sortes de fenêtres peuvent donc être encore très-utiles dans les coridors & à tous les passages où il y a peu de largeur & qui ne demandent pas que l'air soit renouvellé aussi promptement que cela s'opere dans une chambre lorsqu'on ouvre tous les battans d'une croisée à la fois. On doit encore dire que les fenêtres à coulisse, vulgairement dites à la *Capucine*, donnent lieu à une sorte d'obscurité quand la partie mobile est arrêtée vis-à-vis de la partie dormante, puisque les rayons de lumieres sont pour lors obligés de traverser l'épaisseur de deux vitres.

Malgré cet inconvénient, il n'y a pas d'autres fenêtres en Angleterre ; mais on les y a rendues beaucoup plus commodes qu'en France. Avec l'aide de deux contrepoids de plomb dont les cordes, après avoir été attachées à la partie supérieure de la partie mobile de la fenêtre, passent sur deux petites poulies de cuivre qui sont au haut des montans de la fenêtre & laissent pendre ces plombs dans deux cavités pratiquées dans les mêmes montans, la partie mobile de la fenêtre s'éleve sans aucun effort ; elle s'arrête de plus où l'on souhaite & ne peut jamais tomber : mais ce méchanisme, que l'on exécute supérieurement à Londres, est très-dispendieux. Celui dont je vais rendre compte remplit la partie essentielle de l'objet du méchanisme Anglois, qui est d'arrêter solidement la partie mobile de la fenêtre ; mais il a de plus l'avantage d'être peu cher & de ne causer aucune dépense pour son entretien, une fois les premieres avances faites.

On imaginera donc une petite plaque de fer comme celle d'une targette ordinaire, mais beaucoup plus étroite. Sur cette plaque, on rivera un boulon de fer à tête qui traversera un petit levier de la premiere espece, & sur lequel boulon ce levier aura son point d'appui & d'oscillation. Les bras de ce petit levier seront inégaux ; le petit bras sera poussé par un petit ressort fixé sur la même plaque, & un petit collet de fer embrassera le petit bras de ce levier, de maniere que le ressort puisse toujours le presser. Le même petit bras de levier sera terminé par un petit talon arrondi, lequel servira à arrêter la partie mobile de la fenêtre, quand la plaque de fer dont on vient de parler aura été vissée contre un des montans de la fenêtre, près de l'endroit où la partie dormante touche la partie mobile, quand celle-ci est abattue & bouche avec la partie dormante toute l'ouverture de la fenêtre.

Quand l'on veut ouvrir la fenêtre, on souleve la partie mobile jusqu'à ce que l'on touche le bas de la partie dormante. Le talon ou arrêt ne comprimant plus le ressort, celui-ci rendu à son élasticité pousse le talon & arrête la fenêtre de lui-même, sans que l'on soit obligé d'y porter la main. Veut-on fermer la même fenêtre, on soutient d'une main la partie mobile, & de l'autre on presse sur le grand bras du petit levier. On retire alors l'arrêt en comprimant le ressort, & la partie mobile descend par sa pesanteur. J'ignore le nom du Serrurier ingénieux qui a fait cette découverte, je me ferois un vrai plaisir de le faire connoître si

j'avois pu l'apprendre. Je ne me diſſimule pas que l'on regarde de pareils détails comme de véritables minuties qui mériteroient d'être ignorées ; mais je demande de bonne foi à tous les Habitans d'une Ville battue par les vents où toutes les vitres viennent d'être briſées, s'ils auroient regardé cette petite invention comme une *minutie ?*

I I.

Maniere de faire une petite biere aſſez bonne.

Les Bretons, comme les Normands, ont cherché à ſubſtituer à l'uſage trop cher du cidre celui de quelqu'autre boiſſon économique. Un Habitant de Saint-Malo a publié par la voie des *Affiches de Nantes*, dans la vue d'être utile ſur-tout aux gens de la campagne, la maniere dont il fait une petite biere qui n'eſt point mauvaiſe & qu'il conſomme lui-même. Pour un tierçon de biere, il prend un demi-quart de bonne paumelle, ou davantage, s'il la veut plus forte (elle eſt encore meilleure, ſi l'on ſe ſert de froment au lieu de paumelle). Il met ce grain ſur le plancher, le mouille, le remue tous les jours juſqu'à ce qu'il ſoit germé. Dans cet état, il le pile & écraſe le mieux qu'il eſt poſſible, & le fait enſuite bouillir dans une ou deux poëles d'airain : il y met une demi-livre de houblon, ſix livres de melaſſe, avec une poignée d'abſinthe, & deux ou trois poignées de racines de fraiſiers & de bettes rouges pour donner de la couleur. Quand le tout a bien bouilli plus d'un quart d'heure, on le retire du feu, on paſſe la liqueur à travers un ſas ou tamis de crin, en la verſant dans le tierçon. Vingt-quatre heures après que la liqueur eſt entonnée, on y met deux écuellées de levain très-aigre, (pour économiſer, on peut faire le levain, de ſon) ; on la mêle & remue bien dans le tierçon avec un bâton pendant une ou deux heures; & on la laiſſe repoſer pendant 5 ou 6 jours, afin que l'écume puiſſe ſortir par la bonde. Après ce tems-là, la biere eſt potable. Tous ceux qui en goûtent, la trouvent bonne.

I I I.

Recette éprouvée contre la teigne.

S. A. R., le Grand Duc de Toſcane, accoutumé à donner l'exemple dans tous les genres de bienfaiſance éclairée, vient dacheter & de faire publier ce remede proposé par M. Pievano Forzani, & éprouvé avec un ſuccès conſtant ſous les yeux des principaux Médecins de Florence..... Prenez des crapauds vivans; mettez les dans un pot bien verniſſé ; luttez parfaitement le couvercle du pot pour que l'eſprit ne s'évapore pas. Mettez le pot, à différentes fois, dans un four ardent, afin que les crapauds ſe deſſéchent à fonds. Quand ils ſeront ſecs & froids, réduiſez-les en poudre..... Pour employer ce remede, frottez bien d'abord la tête du malade avec du lard de porc ; enſuite poudrez-la avec ladite poudre, mettez par-deſſus une veſſie comprimée de cochon, couvrez enfin la tête avec un linge & une bande qui tienne le remede bien appliqué. Au bout de vingt-quatre heures, ôtez la bande & la veſſie : la tête du malade ſe trouvera unie, ſans mal & ſans douleur : il convient de faire auſſi-tôt une nouvelle onction avec du lard, mais ſans poudre : on couvre la tête du malade pour qu'elle ſe tienne chaude, & il ſera parfaitement guéri. Pour enlever tout veſtige de la teigne déracinée, il n'a qu'à frotter chaque jour la tête avec du lard & à la tenir chaudement ; les puſtules, les cicatrices, tout diſparoît..... Il eſt à propos d'avertir que, comme la teigne eſt un mal produit par des cauſes phyſiques capables de la faire renaître, ſi elle reparoît, on a recours au même ſpécifique.

I V.

Invention nouvelle.

Le ſieur Marin Drouet, Maître Menuiſier, demeurant à *Conlie en Champagne*, *Place des Halles*, conſtruit & vend de nouveaux *vanoirs* pour nettoyer toute ſorte de grains. Il promet d'en nettoyer, en une heure, cent boiſſeaux, meſure du Mans, du poids de trente-une livres ; de ſéparer les petits grains d'avec les gros, & d'en retirer toute graine étrangere. La machine n'a que trois pieds dix pouces de hauteur & autant de longueur : elle eſt légere ; on la démonte aiſément : elle agit par le moyen d'un pignon & d'une roue de chant ; arbre & aneille, tout en fer. Un enfant de dix ans

peut, dit-on, la faire tourner pendant tout un jour sans se fatiguer. Le prix est de 45 l. 12 s., le vanoir pris chez lui.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 6 Avril 1774, au Samedi 9 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 10 s., 25 à 28 l. *le sept.; idem* au Port de la Grêve, de 25 à 28 l.; le méteil, 13 liv. 10 s.; le seigle, de 13 à 14 l.; l'orge, de 9 livres, 9 liv. 15 s. à 10 liv. 10 s. aussi *le septier*.

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 6 Avril 1774, au Samedi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 20 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Avril 1774, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 10 s. à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 l. 10 s. à 18 l.

VII.

Changes de Paris, *du 13 Avril 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 1
Cadix	14 18 6
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Pâques*	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{9}{8}$ p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris, du 13 Avril 1774.

	#	s		
Or de Portug. à	728			marc.
Du Mexique à	720			marc.
Du Perou à	712			marc.
Les guinées à	728			marc.
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. 31 32.	100			once.
Or à 20 karats à	84			once.
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	17	6	marc.
Piastres à	49			marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Lundi 11.*	*Mardi 12.*	*Mercredi 13.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1580	1580	1585 87 $\frac{1}{2}$ 90
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.			
D°. 8es. à 2 coup.			1015
D° 25es. à 2 coup.			
Emprunt Oct.	322	324	324

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 1 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 21 *Décembre.*

LES Membres de l'Administration de Moscou ont exhorté les Jurisconsultes à discuter à fonds les questions suivantes, & à les résoudre sans manquer de respect aux Institutions humaines, selon le droit de la nature & des principes de l'humanité qui, disent-ils, ont été trop peu observés par la plûpart des Législateurs.

1°. *Quelle est l'origine des peines corporelles, & quel est le fondement du droit de punir?*

2°. *Quels sont les meilleurs moyens de découvrir le crime & d'en opérer la conviction?*

3°. *La torture ne blesse-t elle pas les droits d'un Citoyen prisonnier, & l'usage de donner la question convient il au but qu'on doit avoir en donnant des loix qui doivent avoir pour base la rigueur la plus équitable?*

4°. *Si les peines doivent être proportionnées aux crimes, que doit-on faire pour conserver cette proportion?*

5°. *Sur quelle regle doit-on juger de l'énormité d'un crime?*

6°. *Les supplices capitaux sont-ils absolument nécessaires pour la conservation du bon ordre dans la Société?*

7°. *Quelles sont les peines convenables à chaque genre de crime?*

8°. *Quels sont les moyens les plus propres à prévenir efficacement les crimes dans la Société?*

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 5 *Janvier.*

Suivant des calculs derniérement publiés sur la population agricole de la Suede, le nombre des personnes, non qui habitent la campagne, mais qui s'y adonnent au travail de la terre, est fort au-dessous de sa proportion naturelle non-seulement avec l'étendue du Royaume, mais encore avec la population totale du pays. Il en résulte que six Agriculteurs doivent nourrir dix-sept Consommateurs. Il y a certes des Etats Agricoles où la Classe Cultivatrice proprement dite, paroîtra proportionnellement beaucoup plus forte que foible: mais ces rapports dépendent de la forme & des circonstances de la culture. Par exemple, dans nos Provinces, les Paysans sont quelquefois obligés d'aller chercher très-loin les terres qu'ils cultivent, & quelquefois ces terres sont à de très-grandes distances les unes des autres. Il est évident qu'une pareille économie demande beaucoup d'hommes, car ils perdent beaucoup de tems, & donne peu de récoltes, car elles sont nécessairement négligées.

La prudence équitable & mesurée de S. M. a sauvé l'honneur aux Inckman, pere & fils; Magistrats de la Province d'Iœnkœping, qu'on vient de reconnoître & déclarer innocens des délits capitaux à eux imputés

dans une procédure criminelle faite par leurs ennemis, misérables séducteurs de Paysans enivrés.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 8 Janvier.*

Il seroit possible & même aisé de rendre assez utiles les tables des naissances, des morts, des mariages que l'on a coutume de publier chaque année dans les principales Villes de l'Europe. A Londres, au nombre rond des morts, on ajoute les détails des ravages des maladies; on connoît par-là les vices physiques dominans à corriger. Dans d'autres lieux, on distingue les morts par époques d'âges; & il en résulte des mesures de vitalité à consulter dans les affaires viageres, connoissance bien précieuse dans les pays, par exemple, où l'on mange son fonds avec son revenu. Cette derniere distinction est ordinairement observée dans les relevés des registres de Ripen en Jutlande. De 4136 personnes mortes dans cette Ville en 1773, on en compte 187 de 80 à 90 ans, 395 de 70 à 80, 485 de 60 à 70, 393 de 50 à 60, 335 de 40 à 50, 257 de 30 à 40, 264 de 20 à 30, 233 de 10 à 20, 1687 d'un an à 10.

A Aggerhaus, il y a eu 935 mariages, 3296 naissances, 5373 morts, quatre au-dessus de cent ans.

De 337 filles accouchées dans l'Hôtel-Dieu de cette Capitale, fondé il y a trois ou quatre ans, il n'en est mort qu'une seule. Il est né dans cet Hôpital 340 enfans: il en a été reçu 548 dans la boite placée à cet effet devant la porte. Avant cet établissement, on trouvoit fréquemment des enfans exposés en divers endroits... Mariages dans cette Ville, 829; morts, 3229; naissances, 2794: il est né plus de garçons que de filles.

6559 Vaisseaux ont passé le Sund, l'année derniere.

ALLEMAGNE.

De Breslau, *le 11 Janvier.*

Les Colonies Allemandes, ci-devant attirées en Russie, se sont dissipées: les Colonies dernièrement attirées en Hongrie se dissipent. Il va se former dans notre Province de nouvelles Peuplades Agricoles. En vertu d'une nouvelle Ordonnance du Roi, il leur sera incessamment construit des villages, au moyen d'une somme considérable qu'accorde S. M. Suivant la coutume, on promet tous les avantages possibles aux nouveaux Colons, tant à ceux qui s'y rendront des autres Etats du Roi qu'à ceux qui y viendront des pays étrangers avec des talens pour l'Agriculture ou les Arts méchaniques qui la servent.

De Vienne, *le 12 Janvier.*

Les prix des vivres communs ont considérablement baissé; il en est de même de ceux des sucres.

On écrit de Trieste que, vers la mi-Décembre, on a essuyé des orages mêlés de pluies & de coups de tonnerre.

De Leipsick, *le 13 Janvier.*

Les vivres sont pour le mois courant au taux où ils étoient les mois précédens.

Les Habitans des montagnes de l'Electorat ont reçu, l'année derniere, des secours assez puissans pour se maintenir par le travail & par une sage distribution de vivres... Les Ecoles pour l'éducation des pauvres Campagnards ont acquis de la consistance, & on ne peut plus les regarder comme des établissemens passagers... On a distribué des draps & des chemises: les Laboureurs & les Jardiniers pauvres ont été pourvus de semences... Du 17 Janvier 1772 jusqu'à aujourd'hui, il a été donné aux pauvres de la Haute Lusace 3478 risd., qui font près du double de florins d'Empire... M. le Docteur Schaefer de Ratisbonne a donné sept exemplaires de ses Œuvres qu'on a débités par le moyen d'une Loterie très-lucrative, au profit des indigens de Zewickau & Eisfleben: le prix de chaque exemplaire passe 194 florins.

Le nombre des morts a surpassé, l'année derniere, celui des naissances dans ce pays & dans presque tout le Nord; cependant il a été en général moins considérable qu'en 1772... Morts dans cette Ville, 1559 dont 55 morts-nés; mariages, 258; naissances, 823. Il n'y a eu que 119 bâtards, quoique nos deux Foires attirent beaucoup d'Etran-

gers & de vices... A Dresde, 384 mariages, 1696 morts, 1384 naissances dont 126 illégitimes.

La collection d'instrumens, modeles &c. de notre Bureau d'Annonces, a été augmentée, l'année derniere, de 50 nouvelles pieces dont nous aurons occasion de parler. Ce Bureau possede actuellement 227 machines, dessins &c, d'invention nouvelle, pour la plûpart inconnus chez l'Etranger, & peu connus dans le pays même.

D'HANOVRE, *le 15 Janvier.*

Il y a une diminution notable dans les prix des différentes sortes de viande.

M. Hahn, Secretaire Intime de la Chancellerie, vient de publier le résultat de plusieurs expériences qu'il a faites avec la racine de senevé rouge (*erysimum*), mirlirot, tortelle, velar : il en a tiré 189 couleurs ou nuances, soit en employant la racine seule fraîche ou vieille, soit en y mêlant des ingrédiens comme sel de cuisine, tartre, alun &c. Son travail avoit pour objet de trouver une couleur jaune à l'épreuve de l'air & du soleil. Cet Amateur doit publier divers autres essais faits avec la grosse ortie, l'écorce de genevrier, de prunier &c. Nous nous proposons de rendre compte de ces expériences.

DE FRANCFORT, *le 17 Janvier.*

Il est tombé dans ce pays une quantité prodigieuse de neige. A des tems inconstans ont succédé, le 9 ou le 10, de fortes gelées qui n'ont pas duré long tems : la pluie est survenue. Le passage du Rhin est difficile : les communications par terre ne sont pas plus aisées : le commerce est dans une sorte de stagnation.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 18 Janvier.*

M. S. John a rapporté à la Chambre des Communes que l'Acte concernant les especes d'or avoit fait monter le change en notre faveur dans différentes Places & spécialement à Amsterdam, ce qui n'étoit point arrivé depuis plusieurs années. Un autre Membre a remarqué que les Banquiers avoient beaucoup perdu. La Chambre a pris différentes résolutions relatives à l'importation des grains de l'Amérique, aux Brasseurs &c.

Nous apprenons qu'une grande Compagnie de Commerce a demandé à la Cour des Aldermans, attendu sa détresse, à être délivrée de quelques charges imposées sur elle par la Cité.

On parle d'un projet de convertir en petites Fermes les forêts & parcs du Roi.

Des lettres particulieres de Hambourg portent qu'il n'est pas douteux qu'il n'y ait un passage praticable au nord-ouest ; & que le Capitaine d'un vaisseau nouvellement entré dans le Port, en a donné des preuves par ses journaux & autres témoignages.

Il y a très-long-tems que l'on publie à cet égard des nouvelles plus positives, plus circonstanciées, plus croyables ; & le passage est à découvrir.

A la Nouvelle-Yorck, on a traîné, pendu & brûlé l'effigie d'un homme accusé d'avoir eu à Londres quelqu'influence sur l'Acte du thé. L'effigie portoit une théyere, avec ces mots, *Thé & 3 sous st. de droit.* La fermentation est très vive à Boston.

On mande d'Edenton, dans la Caroline septentrionale, que le 1 Septembre un violent coup de vent du Nord fit périr à Ocracock-Bar quatorze bâtimens & cinquante personnes.

Dans plusieurs Villes de ce Royaume, il y a eu moins de morts & plus de naissances l'année précédente qu'en 1772.

Le froment vaut de 42 à 47 sch. le quarter. Les actions de la Banque & de la Compagnie baissent encore ; elles sont à 139 $\frac{7}{8}$.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MONTPELLIER, *le 16 Janvier.*

Nous avons vu avec étonnement dans le N°. 2 de la Gazette, article de Valence, les misérables épreuves auxquelles quelques personnes du Dauphiné soumettent les vins pour sçavoir s'ils sont naturels ou falsifiés. Dans ce pays-ci où l'art de faire le vin & le commerce même des vins étrangers sont pratiqués avec assez d'intelligence, on n'avoit jamais ouï parler de ces prétendues

regles. Les Connoiſſeurs diſcernent, par la ſeule déguſtation, ſi un vin eſt franc ou frélaté : on ne ſçauroit avoir quelque confiance aux épreuves de l'eau & de la pêle rouge. Pour qu'aucune partie d'un vin quelconque verſé ſur de l'eau ne tombât pas au fond, & pour qu'après avoir verſé du vin ſur une pêle rougie au feu, il n'en reſtât aucun veſtige, il faudroit que la liqueur ne fût compoſée que de parties ſpiritueuſes; ce qui n'eſt pas : lorſqu'on brûle du vin pour en faire de l'eau-de-vie, il laiſſe un dépôt au fond de la chaudiere ; lorſqu'on veut réduire de l'eau-de-vie en eſprit pur, il faut une nouvelle opération pour en enlever le flegme. Si les vins les plus ſpiritueux, réduits en eaux-de-vie, laiſſent un réſidu mât, pourquoi des vins de liqueur n'en donneroient-ils pas auſſi ? Les épreuves propoſées ſont donc inutiles & même trompeuſes. Les Provinces voiſines & l'Eſpagne nous envoyent beaucoup de vins par le Port de Cette ; & nos relations ainſi que nos expériences particulieres nous mettent à portée de juger les préjugés & les prétentions. Qu'on aille à Malaga, à Alicante &c, & qu'on ſuive les opérations des Eſpagnols, après s'être convaincu que leurs excellens vins ſont très naturels, on ſe convaincra que verſés ſur l'eau ils ne ſurnagent pas &c.

De Grenoble, *le 19 Janvier.*

Le froid, qui avoit repris le 27 du mois dernier, n'a duré que juſqu'à la fin de la premiere ſemaine du courant ; il a été au 8e. degré. Tout d'un coup, il eſt ſurvenu une température pluvieuſe, molle, & fort étonnante dans ce pays-ci pour la ſaiſon. Les rivieres ſe ſont accrues par la fonte des neiges & par les longues pluies. Il ſeroit très dangereux que ces mauvais tems continuaſſent. La nuit derniere il n'a ceſſé de pleuvoir comme les jours précédens : mais ſur le matin, il s'eſt élevé un vent orageux ; l'orage ramene le froid, le greſil & la neige.

Il y a eu quelque modération dans les prix des bleds. En conſéquence, le pain blanc de quatre livres a été baiſſé de 11 ſ. 6 d. à 11 ſ. ; le pain bis, de 2 ſ. 3 d. à 2 ſ. la liv. Cependant ces prix ſont encore très-hauts pour une certaine portion du Peuple qu'il faut plaindre & ſecourir ſans que ſes beſoins donnent la loi au commerce.

Des Chaſſeurs curieux en antiquités, virent, dit-on, derniérement ſur le ſommet d'une montagne de la Paroiſſe d'Huez en Oyſans, des foſſés, des bâtimens, des ruines de maiſons, d'une forteresſe d'une Ville d'origine inconnue. Chacun a ſa maniere de voir. Les Habitans de la Paroiſſe d'Huez, depuis qu'ils voyent ces monumens, n'y voyent, comme tous ceux qui les connoiſſent, hors les Chaſſeurs, que des foſſés pratiqués pour l'exploitation des mines, des reſtes de bâtimens utiles pour cette exploitation, des ruines de maſures de Bergers chaſſés par le froid du haut de la montagne ſur ſa croupe, & peut-être les reſtes d'un château bâti autrefois, ſi l'on s'en rapporte à la tradition, par un Dauphin attaqué de la lepre ou d'autre maladie qui l'obligea à chercher un aſyle ſolitaire & ſain. Il y a très-long-tems qu'on a ouvert des mines autour de cette montagne féconde en métaux. C'eſt dans le même canton d'Oyſans qu'il s'en exploite, depuis bien des années, une d'argent, ſur la Paroiſſe d'Allemond, ainſi que nous l'avons dit ci-devant.

De Poitiers, *le 22 Janvier.*

Quand on s'occupe du bien à faire, on en voit tant à faire qu'on ne peut ni ſe fixer ni ſe borner. De tous côtés, la Province a beſoin de débouchés & de communications; de toutes parts, on découvre des moyens d'en ouvrir. D'anciens travaux inſpirent l'eſpérance de voir exécuter des nouveaux projets. Par exemple, la riviere de Lez va ſe décharger dans la mer au Port de Moric, en Bas-Poitou, par un canal qui, pratiqué il y a environ trente ans, en deſſéchant des marais immenſes & de nulle valeur, a fait du canton des champs très-fertiles arroſés par une riviere navigable depuis Mareuil, Bourg appartenant à Madame la Comteſſe de Brionne, juſqu'à la mer. Il eſt vrai que les Habitans ne ſont pas aſſez fortunés pour profiter des avantages que ce Port leur offre au pied de leurs murs : des circonſtances plus favorables en feront quelque jour connoître le prix.

Il y a, près de Mirebeau, une petite riviere nommée *la Palu* qui prend ſa ſource au-deſſous du Bourg de Champigny-le-Sec d'où, après avoir fait tourner un moulin, elle va ſubmerger des terres & former en-

ſuite un marais de quatre lieues de long ſur environ une demi-lieue de large. Elle ſe perd dans le Clain au deſſous de Diſſay. Au milieu de ſon cours, elle ſépare les Généralités de Tours & de Poitiers. Quelle ſource de richeſſe dans un terrein ſi étendu, ſi bon, ſi abondant en eaux ! Rien ne ſeroit ſi facile, moins diſpendieux, plus utile que de tirer un canal navigable du lieu des Fontaines juſqu'au Clain, en pratiquant des portes & des écluſes de diſtance en diſtance. Il n'y a ni montagnes à couper ni roc à enlever. Les terres ne ſont preſque toutes que des communaux qui ne valent rien, parce qu'ils n'appartiennent à perſonne. Sans déroger aux droits particuliers, on pourroit accorder aux Habitans & Tenanciers la liberté de creuſer ce canal & d'appliquer à leur profit le terrein libre, ſelon l'étendue qu'ils pourront faire creuſer.

Le deſſéchement des marais de Moric, autoriſé par le Conſeil, à la ſollicitation de feu Madame la Marquiſe de la Taſte, coûta quatre fois plus que celui-là ne coûteroit, offroit beaucoup moins d'avantage, & fut fait, ſi l'on oſe le dire, par corvées. Le canal des Fontaines, ſitué à trois lieues de Mirebeau, à portée du grand chemin de Poitiers, ſeroit le débouché d'un pays immenſe de vignobles, forcé de conſommer tous ſes vins ainſi que les bleds des plaines des environs d'Airvaut où, dans l'hiver, on ne peut aborder d'aucun côté. Alors les Fermiers d'Airvaut, de Loudun, de Moncontour, de Theneſay porteroient leurs denrées au Marché de Mirebeau qui les verſeroit dans le canal. Si en même tems l'on rétabliſſoit la navigation du Clain depuis Châtellerault juſqu'à Poitiers, nous ne nous trouverions pas appauvris par l'abondance, pendant que d'autres Provinces ſeroient affligées par la diſette.

De Tours, *le 22 Janvier.*

La Généralité & la Ville de Langeſt en particulier doivent aux libéralités de M. le Duc de Luynes & de M. l'Intendant deux routes de communication de ladite Ville à Cinq-Mars & à Saint-Laurent, Paroiſſe avancée dans les terres. On travaille encore à ces deux chemins. Celui de S. Laurent facilitera le tranſport du bois de charpente, & l'autre abrégera de plus d'une demi-lieue pour les voitures la route de Poitiers. On eſpere que le même zele procurera un autre avantage aux Habitans de Langeſt. Tout le terrein d'alentour eſt entrecoupé de foſſés dans leſquels, été comme hiver, l'eau croupit; ce qui occaſionne, tous les dix ans environ, des maladies épidémiques. Il faudroit peu de dépenſes pour combler ces foſſés avec des ſables de la Loire: ce travail occuperoit dans une ſaiſon morte une foule de malheureux qui manquent de travail & par conſéquent de pain. Le pays eſt ingrat. Les terres ont été preſque toutes enſablées par les crues d'eau. On y recueille des bleds, des chanvres, des pois. Langeſt eſt renommée par ſes melons qu'elle ne produit pas, mais qu'elle tire de la Chapelle-aux-Naux dans l'Iſle de Bréhemont, ſituée ſur l'autre rive de la Loire. Ce canton a été, cette année, fort maltraité. Le vin y vaut 110 à 120 l. On n'y a pas recueilli un quart de poinçon par arpent..... Nous avons parlé ci-devant de quelques-autres routes ouvertes dans la Généralité, depuis peu de tems; il s'en conſtruira bientôt de nouvelles dont nous parlerons une autre fois.

De Sens, *le 23 Janvier.*

Les pépinieres établies par MM. Sauvalle de la Société d'Agriculture, & Compagnie, renferment actuellement une quantité prodigieuſe d'arbres, d'arbriſſeaux, de plantes vivaces & autres de pleine terre, de plantes & arbriſſeaux d'orangerie & de ſerre, tant indigenes qu'étrangers, de tout genre & des meilleures qualités. Le Catalogue qu'on vient d'en publier en contient 980 dont 8 eſpeces d'abricotiers, 12 de ceriſiers, 22 de pêchers, 40 de poiriers, 26 de pommiers, 59 de raiſins, 80 d'arbres d'orangerie, 54 de plantes liliacées, 75 de plantes de ſerre chaude, 65 de plantes de parterre, parmi leſquelles 19 de fraiſiers. *Il faut s'adreſſer à MM. Sauvalle, rue Couverte à Sens.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Moyens de rendre les arbres à fruits plus conſtamment fertiles.

Il eſt aſſez généralement reconnu qu'un

champ qui a produit pendant quelques années des graines de la même eſpece, ne donneroit dans le même genre que de chétives récoltes, ſi l'on ne le laiſſoit repoſer, ou plutôt ſi on ne lui donnoit une autre culture.

Les arbres ſont indiſſolublement unis à la même terre : il doit donc arriver, après un certain laps de tems, qu'ils fructifient peu, par la raiſon que le terrein dans lequel ils ſont plantés, doit être dans le même cas que celui du champ qui porte des grains. Il eſt à préſumer que leurs efforts ſucceſſifs de fécondité les ont épuiſés l'un & l'autre, c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont plus une quantité ſuffiſante de ſucs nutritifs analogues aux beſoins des plantes.

Ne pourroit-on pas, par rapport aux arbres, ſuppléer à ce défaut par des fumiers ? Si les fumiers ne rendent pas le champ à bled propre à produire une quatrième récolte bonne, il en ſera de même de la terre du verger rélativement à la récolte du fruit.

Eſt-ce donc que les eaux de pluie, les neiges, les roſées ſeroient les ſeuls principes de la fertilité, & qu'elles contiendroient ſeules les molécules organiques de la fructification ? Des Cultivateurs & des Phyſiciens ſçavans l'ont prétendu & le prétendent encore. Mais il ne s'agit pas ici de réſoudre cette queſtion.

De cette opinion, ne ſembleroit-il pas qu'on ſeroit en droit de conclure que ſi les eaux quelconques du ciel fertiliſent ſeules les plantes, l'abondance des fruits doit être indépendante de nos ſoins, puiſque l'homme ne ſçauroit diſpoſer des influences céleſtes ?

Il eſt vrai que nous ne répandons pas les eaux du ciel : mais on peut les ramaſſer, leur en ſubſtituer de graſſes, & enfin employer des terres qui auront été plus longtems pénétrées par les influences céleſtes & qui les auront conſervées dans un long repos.

Des Cultivateurs ont enlevé juſqu'à 7 ou 8 pouces de profondeur toute la terre autour des racines de divers arbres languiſſans : ils y ont remis d'autre terre neuve amandée par des fumiers & de fréquens labours pendant l'eſpace d'une année : ces arbres ſe ſont rétablis, ils ont donné des fruits abondans.

Un Géorgiphile de Chinon rapporte dans une lettre du 21 Novembre 1773, à l'Auteur des *Affiches de Tours*, qu'il a fait de même découvrir les racines de ſes arbres en eſpalier le long du mur de ſon jardin. Selon qu'elles étoient plus ou moins enfoncées, on enlevoit la terre à la profondeur de 9 à 12 pouces. Cette opération a été faite à la diſtance de *douze pieds* de l'arbre de *tous côtés*. A la place de la terre enlevée, on en a mis de bonne qualité qui n'avoit rien produit depuis plus d'un an. Tous les ans la même méthode a été pratiquée au mois d'Octobre; & ces arbres ont toujours donné d'excellens fruits avec la même abondance.

On pourroit être rebuté de la quantité de terre que cette opération oblige d'employer au pied de chaque arbre ; car il faut enlever une ſurface de vingt-quatre pieds en tout ſens, & la réparer par vingt-quatre autres pieds de terre. Ainſi chaque arbre fruitier emporteroit quarante huit pieds d'étendue de terrein : on planteroit pluſieurs arbres ſur cette ſurface ; & il faudroit voir ſi leurs récoltes réunies ne ſurpaſſeroient pas la récolte unique de l'arbre ainſi traité, ſans parler de la dépenſe & des ſoins que cette opération exige.

L'Auteur eſt perſuadé qu'en faiſant ce changement tous les trois ans ſeulement, les arbres prendroient de nouvelles forces & donneroient *toujours* de bonnes récoltes. Cependant il faut convenir que cette méthode n'empêcheroit pas que la gelée n'attaquât les fleurs, que les inſectes ne rongeaſſent les fruits, que la ſécheresſe ne flétrit l'arbre &c.

L'Auteur demande encore qu'on ne laiſſe croître aucune eſpece de plante au pied des arbres : ce conſeil eſt bon en général : mais s'il étoit ſuivi à la rigueur, ainſi que le reſte de la méthode, il s'enſuivroit que les arbres dépenſeroient, ſi l'on peut ainſi parler, beaucoup trop de terre, & que l'abondance de leur récolte ne ſeroit qu'aux dépens de pluſieurs autres.

Le renouvellement de la terre des arbres eſt donc, à la vérité, une très bonne opération, mais que ſes acceſſoires ne permettent pas de répéter ſouvent. Au lieu de ce travail trop exigeant, on peut recourir à de fréquens labours, à des arroſages avec des eaux bourbeuſes ou de fumier, & à des mélanges de bon terreau avec l'ancienne terre. Ce mélange formeroit une terre nouvelle ſuffiſamment rafraîchie & r'engraiſſée, ſur-tout avec l'aide de ces autres travaux qui la tiendroient

disposée à recevoir les influences les plus fécondes.

II.

Opération d'une hernie scrotale faite à un cheval entier.

Les symptômes de cet accident sont les suivans.

1°. On remarque d'un ou des deux côtés de la bourse une tumeur à laquelle on ne trouve pas grand degré de chaleur, quand on la touche.

2°. L'attouchement avec le doigt n'y forme point de creux ou d'enfoncement qui se soutienne quelque tems.

3°. Lorsqu'avec les deux mains, on presse la bourse de bas en haut, on s'apperçoit qu'on fait remonter les boyaux; quand on a retiré les mains, les boyaux, après avoir resté un petit moment à leur place, retombent dans le sac.

Dès que les choses sont dans cet état, il n'y a pas à douter que le cheval ne soit attaqué d'une hernie. Un Hanovrien en a guéri un de la maniere suivante, après l'avoir préparé à l'opération, en lui donnant pendant quelques jours moins de nourriture & de boisson, afin que le boyau rentrât plus aisément dans le bas ventre.

M. H. ayant fait mettre le cheval sur le dos, & lui ayant fait assujettir les pieds, fit rentrer les boyaux dans le bas ventre: du côté gauche où étoit la rupture, il fit à la bourse, un peu haut, une incision d'environ un empan, & dégagea tout autour la peau avec le doigt, afin de mieux observer le mal & de prendre garde de ne pas blesser les testicules. Ensuite il lia avec du fil ciré la veine qui va vers le testicule gauche, & l'ouvrit au-dessus de la ligature.

Le cheval se débattit: il sortit, par la rupture, quantité de petits boyaux; l'Opérateur les fit rentrer avec les mains, ce qui emporta une demi-heure de tems; car le cheval ne cessoit de se débattre. Ses mouvemens empêcherent que la peau ne fût recousue. M. H. prit avec la main la partie où cette peau étoit élargie, & en noua l'ouverture avec un fil extrêmement ciré: par-dessus il mit de la térébenthine pulvérisée sur laquelle il versa de l'huile de térébenthine: après quoi il recousut la bourse à l'aiguille. Alors on laissa au cheval la liberté de se lever. Dès qu'il fut à l'écurie, on mit sur l'endroit recousu une compresse d'esprit-de-vin sur un linge lié en dix doubles, qu'on affermit avec un bandage fait exprès. L'animal garda la compresse & le bandage trois jours, sans qu'on lui permît de se coucher. Ensuite on lui fit faire une litiere pour qu'il se reposât. L'opération avoit causé une enflûre que l'on frotta tous les jours avec l'huile de millepertuis ou hypericon, jusqu'à ce qu'il s'y amassât de la matiere. Alors la plaie fut lavée avec de l'eau de chaux mêlée avec un peu d'eau-de-vie, & l'on continua jusqu'à entiere guérison. Pendant tout ce tems-là, on administra au cheval un clistere composé de camomille & de fleurs de sureau, de chacun une poignée, dans une pinte d'eau bouillie & passée ensuite à travers un linge: il entra ensuite dans cette décoction trois pots d'huile d'olive au degré de chaleur du lait qu'on vient de traire. Le quatrième jour & les suivans, après avoir saigné le cheval au cou pour prévenir l'inflammation, on le fit sortir chaque jour & aller au pas pendant une demi-heure. Les huit premiers jours, on ne lui donna guères que du son de froment dont il ne prit que très-peu, les trois premiers: on mit ensuite de l'avoine dans le son, & l'on accoutuma le cheval à reprendre sa nourriture ordinaire. On ne lui donna aucun remede intérieur, parce qu'on ne remarqua aucun accident. Au bout de sept semaines, il fut parfaitement rétabli.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 22 Janvier 1774, au Mercredi 26 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 l. 10 s., 23 l. 10 s. à 27 l. *le septier; idem* au Port de la Grève, de 24 à 27 liv. Le méteil, 18 l. 10 s.; le seigle, de 12 liv. 10 s. à 13 liv.; l'orge, de 9 l. 10 s., 10 liv. à 10 liv. 5 s. aussi *le septier*.

AVOINE ; FOIN ; PAILLE.

Du Samedi 22 Janvier 1774 au Mercredi 26 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17 l. 10 s., 18 à 19 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 19 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 29 Janvier 1774, de 53 à 54 liv. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50 ; *idem* nouveau, de 47 à 48 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45 ; *id.* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 29 Janvier 1774.*

	#	6	
Or de Portug. à . .	730	3	MARC.
Du Mexique à . . .	722	5	
Du Perou à	712	6	
Les guinées à . . .	728	5	
Ducats à	98	15	OUNCE.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	18	
Or à 20 karats à . .	84	3	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16	MARC.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	18	
Piastres à	49	5	

CHANGES DE PARIS, *du 29 Janvier 1774*

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$
Londres	30
Hambourg	187
Madrid	15 3 à 2 6
Cadix	14 19
Livourne	95 $\frac{1}{4}$ à 95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{3}{4}$ p. 0 p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Jeudi 27.*	*Vendredi 28.*	*Samedi 29.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1467 $\frac{1}{2}$ . . .	1470	1475 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	935	940	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	182 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	59 . . . .
Emprunt Oct. .	334 32 . . .	333	335 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville ; six premiers & six derniers mois 1773.*

Du Merc. 26 Janv. 1774		Du Jeudi 27.		Du Vendredi 28.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 1773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	L.	Lempereur, six p. mois 1773.	M.
Radix, *idem.*	M.	Deschapelles, *id.*	P.	Boscheron, *idem.*	
Boutray, *idem.*		Delagarde, six d. mois 1773.	A.	Rouillard, *idem.*	P.
Gautier, *idem.*	N.	Nau, *idem.*	C.	Patu, six derniers mois 1773.	A.
Desplaces, six d. mois 1773.	A.	S. Janvier, *id.*	E.	Painchain, *id.*	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 24 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 20 *Août*.

LE Gouvernement a déjà pris en considération divers objets de commerce, de finance, d'utilité publique, dont la guerre avoit détourné ses soins. On parle d'une Marine marchande dans la mer d'Asaph, sous la protection d'une bonne flotte que l'on doit incessamment construire. Les chemins vont être réparés dans la Livonie : on y bâtira de distance en distance des maisons pour la commodité des Voyageurs & des Commerçans. Il y a beaucoup de bien à faire : il faudroit en quelque sorte reprendre l'Empire sous œuvre.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 28 *Août*.

Des vaisseaux de la Couronne, bien armés, sont destinés à protéger le commerce & la salaison du hareng dans les districts de Gothenbourg & Bahus.

La forme des régistres des morts & des naissances prescrite par la Diete de 1747, vient d'être changée d'une maniere très-favorable à la conservation des Peuples. Les nouveaux régistres deviendront des annales précieuses : on y inscrira les effets des différentes maladies du climat, selon les Provinces, la nature des maladies dominantes dans chaque saison, en un mot, les généralités qui pourront amener des instructions pratiques. Ces listes seront imprimées, envoyées aux Gouverneurs, distribuées dans les Paroisses. Ce nouvel ordre de choses commencera son cours en 1775. C'est ainsi que la sagesse regle les témoignages journaliers que le Roi donne de son amour à ses Peuples.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 31 *Août*.

Le 20, 105 vaisseaux, retenus depuis quelque tems dans le Sund, passerent de la Baltique dans la Mer du Nord : ils étoient presque tous Anglois & destinés pour Pétersbourg avec des cargaisons de fer, lin, chanvre, planches &c.

BOHÊME.

DE PRAGUE, *le* 1 *Septembre*.

La Ville de Hochenmauth vient d'être la proie d'un affreux incendie : il y a eu près de 300 maisons réduites en cendres, sans y comprendre les magasins, les écuries, les granges &c. Plusieurs personnes ont péri : la perte des effets, provisions, marchandises &c. est immense.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le* 4 *Septembre*.

La Direction de la Compagnie de la pê-

che du hareng, établie à Embden, a fait sçavoir que les Intéressés pouvoient retirer un dividende de quatre & demi pour cent par action. Cette branche d'économie a réussi au-delà de toute espérance.

De Breslau, *le 5 Septembre.*

Un Membre de la Société Patriotique a fait des observations pour déterminer le degré de froid des matieres fluides.

On a publié un Mémoire dans lequel est exposé le résultat des cultures & des entreprises formées dans ce pays-ci relativement à la soie. Il prouve que cette branche de commerce a beaucoup augmenté, & que sur le pied où elle est actuellement, elle donne les plus grandes espérances.

Le miellat (la coulure) a été très funeste aux fruits dans cette Province. Un Membre de la Société Patriotique au Cercle de Guhrau, coupa, vers la fin de Janvier, quelques petits rameaux de poiriers dont les boutons étoient fermés. Il les mit dans un verre auprès d'un fourneau, les arrosa tous les jours d'eau fraîche, & les fleurs s'épanouirent. A peine furent-elles formées que les feuilles, très-tendres, se roulerent, comme si elles avoient été piquées des vers, sans néanmoins avoir été exposées à l'air. Il vit distinctement le miellat couler sur les fleurs. Au printems, les boutons des arbres fleurirent dans son jardin; & les fleurs eurent le même sort que celles des tiges qu'il avoit coupées. Il vit couler le miellat; & elle périrent bientôt. Le même Agronome a observé de petits points noirs à la pointe des boutons. On a assez généralement remarqué la même chose aux boutons des pommiers. Les arbres qui ont souffert la coulure n'ont presque rien produit.

D'Amberg (*Haut-Palatinat*), *le 6 Septembre.*

Il s'est établi ici plusieurs Fabricans qui travaillent toutes sortes d'ouvrages de laine du pays. Leurs fabrications pourroient être beaucoup plus considérables s'ils avoient assez de monde pour la filature. On fait aussi toute sorte d'ouvrages en peaux; les Etrangers commencent même déjà à faire valoir cette branche d'industrie par des exportations qui ne laissent pas d'être importantes.

De Troztberg (*Haut-Palatinat*), *le 6 Septembre.*

Sans les intempéries de l'été, on auroit eu généralement dans le pays des récoltes très-abondantes : elles ont été telles dans les lieux que les orages, la grêle &c. ont épargnés. Ici l'orage du 5 Août n'a laissé que très-peu de chose. Le givre a détruit les moissons d'Abbach où le flux de sang fait de grands ravages. A Dorsen, la récolte a été fort bonne; à Aybling, fort mauvaise; à Theysing & autres lieux où il n'est point tombé de grêle, fort satisfaisante.

De Francfort, *le 8 Septembre.*

Dans ces cantons, dans toute l'Allemagne, dans beaucoup d'autres pays, on a été deux mois sans avoir une goutte de pluie : les chaleurs ont été en raison de la sécheresse : les fruits ont séché sur les arbres. On a fait des trous autour des arbres qui bordent nos promenades, & le Magistrat a ordonné qu'on les arrosât réguliérement. Après la mi-Août, il y a eu quelques petites pluies; mais ce n'a été que le 25 qu'il a commencé à pleuvoir abondamment. Les chenilles ont eu le tems de croître : elles ont dévoré presque tous les légumes. Selon toutes les apparences, nous aurons de bon vin, mais peu, car les brouillards avoient gâté la vigne dans la floraison; & elle a aussi souffert de la gelée.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 3 Septembre.*

Les navires le *S. Nicolas de Bari* & la *Victoire*, partis de Callao & de Buenos-Ayres le 14 Mars & le 5 Mai, arrivés à Cadix le 5 & le 11 Août, ont apporté pour le compte des Particuliers, 300,415 piastres fortes; 2,194 quintaux de cuivre; 56,995 arobes de cacao; 11,52 ar. de quinquina; 18,314 liv. de laine de Vigogne; 58,050 cuirs en poil... Les hourques, la *Pélerine* & le *S. Jean*, arrivées de la Vera-Cruz & de la Havane, dans le même Port, le 27 & le 28 Juillet, étoient chargées de tabac pour le compte de Sa Majesté.... Le Roi vient d'accorder à la Ville de S. Vincent de la Barguere dans la Province de Burgos, la

permiſſion de tenir deux Foires, chacune de quatre jours, l'une le 22 Janvier, l'autre le 15 Août. Les marchandiſes ſeront exemptes de divers droits, & les Marchands y jouiront de pluſieurs privileges.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 10 *Septembre.*

On écrit du Comté de Durham, de l'Yokshire & autres contrées, qu'on y recueille de belles moiſſons. On mande de Maidſtone que la récolte du houblon eſt admirable, & ſupérieure à ce qu'elle avoit été depuis pluſieurs années. Grace à des importations conſidérables de grains & de farine de Bremen, de Newport, de Philadelphie, du Maryland, d'Irlande &c, les prix baiſſent à Sunderland, à Stocton, à Withby &c. Il eſt auſſi arrivé beaucoup de proviſions dans la Tamiſe; mais elles ſont rares au Marché de Mark-Lane; & cela depuis que le Lord-Maire a baiſſé le prix du pain. C'eſt une lutte continuelle entre la Police & le commerce, la force & la ruſe. Les Aldermans doivent délibérer ſur les moyens à prendre pour que le Marché ſoit garni; les Négocians délibéreront auſſi ſur les moyens de pourvoir à leurs intérêts; malgré la récolte & l'importation, la criſe n'eſt donc pas terminée.

Un Particulier de Houſton dans le Renfrewshire en Ecoſſe, mande qu'il a fait un eſſai très-heureux d'une eſpece d'avoine nouvellement apportée dans le pays. Il en avoit enſemencé quatre acres de terre; le produit a été prodigieux; la qualité du grain eſt auſſi belle que la quantité en eſt conſidérable. Cette avoine a été récoltée trois ou quatre ſemaines avant toute autre eſpece d'avoine.

Les vaiſſeaux de la Compagnie des Indes partiront, cette année, plutôt qu'à l'ordinaire. Ceux qui ſont deſtinés pour la Chine doivent être prêts à mettre à la voile, vers le milieu du mois prochain.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE PERPIGNAN, *le* 9 *Septembre.*

M. le Comte de Mailly, Commandant de la Province, avoit obtenu en 1772 des ordres pour faire recurer le Port Vendre, ſitué près du Cap d'Eſbiere, à 4 lieues de cette Capitale, l'un des Ports de la Méditerranée les plus sûrs & les plus commodes pour les navires marchands. Bientôt après on mit la main à l'œuvre. Dès l'année derniere, on a chargé dans ce Port des bâtimens pour l'Angleterre, la Bretagne, la Normandie &c. Ils ont été expédiés par M. Fages, l'aîné. C'eſt à l'intelligence & au ſoin de ce Négociant que le Rouſſillon doit l'avantage d'un débouché direct à l'Etranger pour ſes excellens vins. On ſe flatte que ces vins déjà bien connus à Paris, ne tarderont pas à être recherchés au dehors. Le Port reçoit actuellement des navires de 300 tonneaux. M. le Comte de Mailly, jaloux de couronner ſon ouvrage, a pourvu à l'établiſſement de quatre pontons, au moyen deſquels il pourra être entretenu dans le même état. La voie de la mer, ouverte à cette Province, donnera une nouvelle valeur à ſes grains, à ſes huiles, & autres productions intéreſſantes dont elle abonde. Un débouché, & vous vivifiez un pays. Le bien eſt donc heureuſement quelquefois facile à faire, & le mal à prévenir. La nature & la qualité de nos denrées doivent ſingulierement intéreſſer les Négocians regnicoles & autres au rétabliſſement du Port.

DE LA ROCHELLE, *le* 11 *Septembre.*

Les grains hauſſent de prix à Marans. L'augmentation des ſels ſe ſoutient dans nos environs, ainſi que celle des eaux-de-vie.

Les navires le *Daubenton*, le *Willehelio*, le *Comte de Nolivos*, ſont arrivés des Iſles de l'Amérique.

Il vient de mourir dans la Paroiſſe de Charente, un Fermier nommé Pina, âgé de 75 ans, homme vénérable, généralement regretté, parce qu'il fut bon, juſte, bienfaiſant. A ſes charités, on l'eût pris pour un riche Cultivateur, il n'étoit qu'aiſé, mais aſſez économe pour pouvoir faire du bien chaque jour. Depuis quelques années, il diſtribuoit beaucoup de pain aux pauvres. On croyoit ſi fermement à ſes vertus, qu'il étoit l'arbitre né de tous les différends qui s'élevoient entre ſes voiſins. Sa ſageſſe égaloit ſa probité. Sa vie fut pleine d'œuvres.

Sur un grand théâtre, il n'auroit eu besoin d'être que ce qu'il fut pour être grand aux yeux de l'humanité.

DE MONTPELLIER, *le* 12 *Septembre.*

Quoique les maladies qui regnent dans des saisons semblables paroissent devoir être d'une même nature, l'expérience a appris aux vrais Observateurs que les choses étant ou paroissant égales d'ailleurs, les maladies qui regnent pendant des années successives different par des nuances dont la connoissance influe sur le traitement, & que des maladies de différentes natures peuvent se rencontrer dans des constitutions qui paroissent être les mêmes; de maniere que Sydenham & Timmerman disent qu'il faut être orgueilleux & insensé pour oser prédire & traiter les maladies d'après les observations météorologiques. Quelles que soient ces variétés, la Médecine n'en doit pas être moins attentive à recueillir les remedes qui ont le mieux réussi dans les maladies propres à certaines saisons. M. Esteve, Docteur en Médecine de l'Université de cette Ville, a cru devoir mettre sous les yeux du Public un simple qu'il a trouvé très-efficace & qu'il juge très-supérieur au quinquina dans les fievres intermittentes qui ont regné après la moisson : c'est l'*immortelle* sauvage. Il en a employé les fleurs & les tiges en décoction; & pour le rendre plus efficace, il y a joint la petite centaurée & la racine de serpentaire de Virginie. Aucune de ces fievres n'a duré au-delà de six jours. Mais il ne faut pas confondre la fievre intermittente anomale qui est une fievre bilieuse déguisée, avec l'intermittente proprement dite qui est précédée de frissons. Avant l'usage de la décoction d'immortelle, on a recours aux délayans & aux évacuans nécessaires.

DE TOUL, *le* 12 *Septembre.*

Le feu a pris derniérement dans un village qu'on nomme *Villiers & Etienne*, à deux lieues de cette Ville, chez un assez riche Laboureur. La métairie a été toute consumée; une maison voisine & plusieurs étables ont eu le même sort. Les moutons ont péri, avant qu'on ait pu aller à leur secours; on a sauvé presque toutes les bêtes à corne. On assure qu'un *tersau*, meule ou tas de gerbes arrangées en pain de sucre dans la grange, s'est enflammé de lui-même. Comme il craignoit la pluie, il s'étoit hâté de serrer ses grains. La fermentation qui continue après que l'épi est coupé, qui fait suer le grain comme s'il étoit sur l'étuve, qui complette sa maturité & son épurement, a été si violente, peut-être parce qu'elle a été concentrée par la clôture & par l'humidité de l'air, qu'en sept à huit heures la meule a pris feu. Cet accident n'est pas rare dans le pays. Pour le prévenir, on a coutume de découvrir la toiture de la grange. Mais il seroit plus convenable de ne pas précipiter l'engrangement des grains. Il faudroit les laisser exposés en plein air, jusqu'à ce que la crise qu'ils essuyent après avoir été coupés, fût passée. Il n'y a qu'à les garantir des suites de l'humidité & de la pluie; le moyen en est connu, & la bonté de ce moyen est incontestable; nous voulons parler de la maniere de former les meules, suivie dans les Pays-Bas & décrite par M. Ducarne de Blangy.

DE POITIERS, *le* 15 *Septembre.*

Il y a dans cette Province quatre Forges, celle de *la Peyrate*, à 2 lieues de Partenay, à 8 l. de Poitiers; elle dépend du Duché de la Meilleraye: celle de *Verrieres*, à 5 lieues de cette Ville; elle appartient à M. le Duc de Mortemart: celle de *Gaubreté*, à 6 lieues d'ici, appartenant à M. Honlyer: celle de *Luchapt*, à 4 l. de Confollens & 11 de Poitiers, appartenant à M. Liege. La fabrication totale annuelle de ces quatre Forges peut monter à *quinze cens milliers de fonte, & onze cens milliers de fer en barres.* Il ne s'y fabrique ni acier ni quincaillerie. Les mines d'où l'on tire la matiere sont en général de bonne qualité, & plus ou moins abondantes. Le fer en est estimé; il est pliant & ductile, conséquemment propre à toute sorte d'ouvrages, bon sur tout pour des essieux, qui exigent le fer le plus maniable. Les Villes de Poitiers & de Nyort tirent la plus grande partie des fers de ces Fabriques: il s'en vend aussi beaucoup sur le lieu même, pour la consommation journaliere des terres adjacentes. La Forge de la Peyrate a moins de concurrence dans son débit, parce que c'est la seule qu'il y ait en Gastine,

& qui approvisionne presque tout le Bas-Poitou, jusqu'à 12 & 15 lieues au-delà. Elle est, ainsi que celle de Verrieres & celle de Luchapt, très à portée des bois : celle de Gaubreté en est un peu plus éloignée. Le cours d'eau qui fait aller la Forge & le fourneau de la Peyrate, est assez bon ; mais ce n'est guere que dans une très-grande abondance d'eau que les deux mines travaillent en même tems. Le cours d'eau de celle de Verrieres part d'un étang sur la chaussée duquel sont le fourneau & la forge : mais pour qu'ils soient dans le même tems en action, il faut qu'il y ait dans l'étang beaucoup plus d'eau qu'il n'y en a ordinairemeent. Ainsi quand le fourneau est en feu, la forge est oisive si l'eau n'abonde pas. Les cours d'eau des forges de Gaubreté & de Luchapt sont sujets aux mêmes inconvéniens.

De Tours, *le 16 Septembre.*

Les prix des grains ont augmenté depuis quelque tems par secousses légeres.

La moitié des Habitans de cette Ville & la majeure partie de ceux de la campagne sont attaqués de fievres tierces & double-tierces, violentes, mais moins dangereuses que fatiguantes & inquiétantes. On voit des ménages entiers qui en sont attaqués ; il ne meurt que quelques vieillards.

(*Voyez ci-devant l'article de* Montpellier, *le remede publié contre ces fievres par* M. Esteve : *il seroit à desirer qu'on l'insérât dans les* Affiches de la Touraine).

De Paris, *le 21 Septembre.*

Arrêts du Conseil d'Etat du Roi du 22 Juin, qui ordonnent *que les huit sous pour livre de l'Edit de Novembre 1771 seront perçus en sus du principal des droits.*

1°. *De marque, plomb & contrôle des étoffes, de péage, plaçage, passage, barrage, hallage, mesurage, coutume, forage, pontonage, & autres de cette espece qui se levent au profit de differens Seigneurs, Officiers, Communautés de Fabricans & Particuliers, dans l'étendue des Elections de Poitiers & de Niort* &c.

2°. *Des droits d'octrois, subvention, leude, & généralement de tous droits quelconques qui se levent au profit des Villes, Bourgs & Communautés du pays de Foix... Des droits de péage du pont de Sabart, de leude, de Tarascon, de péage de Videnos, de péage, leude & coupe appartenans aux Abbé de Boulbonne & héritiers d'Amiau* &c.

3°. *Des droits de gourmetage qui se levent dans les Villes, Bourgs & Paroisses de l'Election de Bar-sur-Seine, au profit soit des Communautés, soit des Fabriques*, ou &c.

4°. *Des droits de péage, travers, afforage, pied-fourché, rouage, tonlieu, poids-le-roi, aunage, étalage, hallage, foué, Châtellenie, Maîtres & Aides des ponts, & autres de même espece qui se levent sur les bateaux, marchandises, denrées, boissons & bestiaux, au profit de differens Seigneurs, Communautés &c. dans les Elections de Laon, Noyon, Guise & & Crépy* &c.

Autre du 10 Juillet, *qui ordonne que lorsque ceux qui sont ou seront pourvus d'Offices en Corse, passeront à d'autres Offices en Corse, il leur sera tenu compte sur le droit de marc d'or à payer pour raison desdites mutations, du droit du marc d'or qu'ils auront payé pour l'Office qu'ils quitteront.*

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 2 Aout, portant défense de faire des étalages de linges & autres sur les grandes routes ou sur les haies ; d'endommager les bornes milliaires & les pavés au pied desdites bornes ; de laisser séjourner sur les routes des arbres coupés ou leurs élaguages, des voitures dételées, & des cadavres de chevaux ou autres animaux.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Culture des pois d'hiver par M. Bonet de Treiches.

Monsieur,

Dans ma Lettre qu'on trouve dans votre Gazette, N°. 46, j'ai annoncé assez vaguement des pois d'hiver ; depuis ce tems là on m'en demande, & j'en ai répandu de toutes parts, preuve qu'ils ne sont pas connus partout : je me ferai un vrai plaisir d'en donner tant que j'en aurai, après avoir prélevé la semence qui m'est nécessaire. Je n'exige autre chose, sinon que l'on publie les merveilleux effets de cette excellente production. Tous les fruits de la terre en général inté-

reſſent l'humanité; mais il en eſt dont on doit s'occuper plus particuliérement, & je crois que les pois d'hiver méritent quelque attention particuliere. Voici leurs défauts, leurs propriétés, leur culture : l'expérience apprendra que je ne hazarde rien & que je ne parle que d'après une expérience ſuivie.

Défauts. Les pois d'hiver ſont plus petits que les pois du printems; ils n'ont pas cette belle couleur jaune & dorée qui flatte l'œil & qu'on trouve dans les autres; ils ſont au contraire un peu rembrunis & reſſemblent preſqu'à la veſce par la couleur; on en fait de la ſoupe, mais la purée n'en eſt pas auſſi délicate que celle des printaniers; la couleur en tire ſur le noir, qui dégoûte un peu les gens délicats.

Propriétés. Ils viennent dans les pays les plus froids (1) comme dans les lieux les plus chauds. Ecoſſés & apprêtés en verd, ils ſont tout auſſi ſucrés que les petits pois de Paris & ne leur cédent en rien pour le goût; on peut en avoir à manger trois ſemaines ou un mois plutôt que des autres. Si l'on veut en faire du fourage ſoit ſec, ſoit verd, on ne ſçauroit en avoir de meilleur ni trouver de plante artificielle qui en donne davantage : les rameaux s'élevent à trois & quatre pieds, & les touffes ſont ſi épaiſſes qu'on a de la peine à s'en tirer lorſqu'on s'eſt engagé dans la poiſiere; alors il faut avoir le ſoin de les couper dans leur plus grande floraiſon : j'en ai fait nourrir mes beſtiaux, cette année, une partie de l'été. Secs, ils ſont très-bons pour engraiſſer la volaille, les bœufs, les vaches, les cochons & généralement tous les animaux domeſtiques. Mélés avec du ſeigle, on en fait du pain paſſablement bon : les rameaux qu'il ne faut pas ſecouer tout à-fait ſont encore un bon fourage pour les chevaux. Pour une meſure de ſemence, on peut en eſpérer 20 & 30 dans les terres qui leur conviennent, & toute cette culture ne demande aucuns frais & ſe réduit à la peine qu'on a de ſemer. Un effet particulier de ces pois & qui eſt bien précieux, c'eſt de fertiliſer le ſol au point de le rendre tout de ſuite propre à toute ſorte de productions; là où l'on en a récolté, on peut attendre de recueillir encore des grains en abondance. J'ai eu ſous mes yeux pendant l'été un guéret tout en ſeigle qui a par-tout le même ſol & le même aſpect; l'année derniere, il y avoit des pois d'hiver vers le milieu, & cette partie comparée avec celles qui étoient à droite & à gauche, frappoit les Cultivateurs, car elle promettoit au moins le double du produit des autres; les plantes en étoient plus touffues & les tiges plus élevées. Cette plante ſert encore à la terre en faiſant périr le chiendent. Dans les grandes fermes on peut en avoir 40 & 50 ſeptiers ſans être privé d'aucune des récoltes de bled; tout au contraire les pois multiplieront les grains, & de plus on fera une épargne d'engrais & de travaux; d'engrais, en ce qu'il n'eſt point néceſſaire d'en mettre dans les terres où il y a eu des pois; de travaux, en ce qu'on peut ſemer le grain ſur le ſol des pois ſans donner à la terre aucune façon.

Culture. Après la récolte des bleds & au tems des ſemailles, on jette tout uniment ces pois ſur les terres qu'on deſtine à reſter en jachere, & on les couvre avec la charue ordinaire comme on couvre le grain : cependant ils proſperent mieux ſi on les répand avec un petit ſemoir cylindrique qui s'adapte à la queue de la charue : alors le Laboureur fait deux opérations à la fois; il ſeme & couvre de terre la ſemence. On ſeme ces pois le plus également qu'il eſt poſſible & à la diſtance qu'il faut les uns des autres (1). On peut au printems leur donner une petite façon; elle leur fera grand bien. Cette ſemaille doit ſe faire au moins huit jours avant celle des grains, afin que les pois ſortent hors de terre & puiſſent prendre quelque conſiſtance avant l'hiver : mon uſage eſt de mêler quelques grains de ſeigle avec ces pois; le ſeigle auxquels ils s'accrochent leur ſert d'appui; par ce moyen ils rament davantage & réſiſtent mieux aux grandes pluies & à l'effort des gros vents. Il ne faut point les couvrir de fumier pendant l'hiver, ce ſeroit les perdre; mais il faut les garantir de la dent meurtriere des beſtiaux. Toutes les terres ſont propres à cette production, mais les terres fortes & graſſes leur conviennent beaucoup plus que les terres légeres & ſablonneuſes.

(1) *L'Auteur habite un pays de montagnes où ils proſperent à merveille.*

(1) *Cette diſtance doit être d'environ 4 pouces.*

L'Auteur de la lettre insérée dans votre Gazette, N°. 61, donne le plâtre comme le plus excellent engrais pour les prairies : il en est un autre tout aussi bon, qu'on trouve dans tous les pays & qui ne coûte rien : une autre fois je vous en ferai part.

I I.

Avis aux Négocians des Provinces septentrionales qui commercent en vins.

Les Commerçans qui tirent toutes les années de grandes quantités de vins de la côte du Rhône, essuyent assez constamment des pertes considérables par le coulage de ces vins. On connoît le mal depuis long-tems, & depuis long-tems on auroit dû en chercher la cause pour y apporter remede ; mais par une négligence inconcevable, c'est ce qu'on n'a pas fait jusqu'à présent. On s'est contenté de dire que l'équipage des bâtimens chargés, en buvoit une grande partie, & qu'on attribuoit ensuite cette perte au coulage. Cette accusation est fausse s'il en fût jamais, car pourquoi les gens qui montent les navires chargés de vins, ne feroient-ils cette fraude que pour les vins du Rhône, & qu'ils ne toucheroient jamais à ceux de Bordeaux, de Perpignan &c ? Cela seul paroît une démonstration pour justifier les équipages. Mais de plus, la cargaison des bâtimens de moyenne grandeur est de 600 barriques ; or en supposant que l'équipage le plus nombreux ne bût que du vin du Rhône pendant tout le trajet, ce déficit n'iroit tout au plus qu'à 2 pour 100 de la cargaison, en donnant par jour à chaque homme de l'équipage 4 bouteilles. Il faut donc attribuer la perte qu'on fait sur ces vins, non à l'équipage, mais à quelqu'autre cause, puisque cette perte est quelquefois de vingt pour cent de la cargaison. Les sieurs Chalmette & Ribiere, Fabricans de tonneaux à Loudun en Languedoc, viennent de publier un avis (nous l'insérerons tout au long dans le Journal, parce qu'il est fort intéressant pour les Commerçans en vins) dans lequel ils montrent de la maniere la plus évidente que le mal dont les Commerçans se plaignent avec tant de raison, vient uniquement du coulage, & que le coulage n'auroit pas lieu, si les tonneaux dans lesquels on renferme le vin, étoient mieux proportionnés & plus solidement construits. Les tonneaux dont on se sert le long de la côte du Rhône sont extrêmement défectueux, parce que le diametre en est trop grand & que les dimensions n'en sont pas exactes ; parce qu'on employe dans leur construction des mairins qui sont trop larges & n'ont pas l'épaisseur requise ; parce qu'enfin ils sont mal cerclés. De là il résulte qu'on ne peut les faire rouler, les heurter les uns contre les autres, les embarquer, les transporter au loin, & sur-tout les charger d'un poids énorme, comme on est obligé de le faire en les mettant les uns sur les autres, sans les endommager, les entr'ouvrir par quelqu'endroit, les défoncer même quelquefois ; & voilà, sans faire d'autres recherches, la vraie cause du coulage des vins du Rhône. Pour obvier à cet inconvénient, les sieurs Chalmette & Ribiere ont fait construire des tonneaux qui ont toute la solidité qui leur est nécessaire. Comme ils sont aussi Commissionnaires, ils n'employeront ces tonneaux que pour les commissions de vin dont ils seront chargés. Ils se contenteront du prix modique de cent sous pour chaque tonneau. Ils offrent de plus aux Négocians qui ne voudront courir aucun risque & qui se serviront des tonneaux de leur nouvelle construction, d'être garants du coulage, moyennant 10 pour 100 qu'on leur cédera de la valeur totale du vin.

I I I.

Avis économique pour la conservation du lait, de la biere &c.

M. Beltz, Docteur en Médecine de Neustadt-Eberswald en Baviere, propose comme un moyen excellent, un moyen très-simple d'empêcher le lait de tourner, la biere de s'aigrir, la viande de se gâter &c, quelque degré de chaleur qu'il puisse faire dans le plus fort de l'été, avant, pendant, après les orages. Il ne s'agit, selon lui, que d'y joindre une portion de lessive de cendres de bois, proportionnée à la quantité des matieres qu'on veut préserver de la corruption. La dose doit être telle qu'on ne leur communique point le goût de la cendre. L'Auteur veut même que le lait tourné, la biere aigrie, la viande gâtée, recouvrent leur premiere bonté par le moyen de cette lessive. C'est beaucoup promettre ; cependant il promet avec confiance. Rien n'est plus facile que de reconnoître celle qui mérite sa recette, & chacun peut, sans frais, en faire l'essai en petit. Comme M. B. ne désigne au-

cune espece particuliere de bois, il faut supposer que la qualité du bois est indifférente. Il ajoute & assure que cette lessive pousse l'urine & prévient les rétentions.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 14 Septembre 1774, au Samedi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 20 à 25 liv. *le septier; idem* nouveau, de 16, 20 à 24 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 22 à 25 liv. Le seigle, de 10, 11 à 12 l. liv. 5 s.; l'orge, de 8 l. 5 s. à 9 l. 5 s. aussi *le septier*.

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 14 Sept. 1774, au Samedi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 l. 10 s., 17 à 17 l. 10 s. *le septier; id.* nouvelle, de 15 l. 15 s. à 17 l.; *id.* à la Greve, 17 liv. 5 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 21 Septembre 1774, de 51 à 52 l.; *id.* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 20 *Septembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{8}$
Londres	30 $\frac{15}{16}$ à 31
Hambourg	182 $\frac{1}{4}$
Madrid	14 18
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 à 93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 21 *Septembre* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	722		*marc.*
Du Mexique à . . .	718		
Du Perou à	710	3	
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98	5	*orcé.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	12	
Or à 20 karats à . .	83	12	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	6	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	13	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Lundi* 19.	*Mardi* 20.	*Mercredi* 21.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1742 $\frac{1}{2}$ 40 . .	1740 37 $\frac{1}{2}$ 40 .	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1115	1110	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	370	. . . . .	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 29 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 23 Décembre.*

DANS le courant de l'automne, les ouragans n'ont pas été moins fréquens & moins désastreux sur la Mer Blanche que sur la Baltique & sur la Mer du Nord.

Le Gouvernement s'efforce de rappeller dans les campagnes la foule d'Habitans que la crainte de la Milice a engagés à s'expatrier : mais les circonstances ne sont nullement favorables à ce dessein. La dépopulation est effrayante dans les Provinces.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 31 Décembre.*

De la part des Cours de Vienne & de Pétersbourg, nous avons les plus grandes facilités à attendre pour notre commerce. Depuis quelque tems, les retours de Dantzick sont si lents à cause de la réunion des obstacles physiques & politiques qui encombrent, pour ainsi dire, la Vistule, qu'il ne semble plus rester de ce côté-là au commerce que la force de se traîner après sa chûte.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 2 Janvier.*

L'obstacle qu'il n'est pas possible d'enlever de vive force, il faut graduellement l'applanir : c'est ainsi que S. M. procéde dans ses réformes. Le tems n'est pas venu de rendre au commerce une pleine franchise, il faut donc se contenter de modérer les droits jusqu'à ce que leur modicité touche, pour ainsi dire, à la suppression. C'est dans cet esprit qu'une Ordonnance Royale vient de diminuer les droits imposés sur le premier voyage des vaisseaux construits & équipés dans le Royaume pour le compte des Etrangers, à la réserve de ce qui est affecté à la caisse des pauvres : les marchandises embarquées sur ces vaisseaux seront, quant aux charges & aux priviléges, sur le même taux que les marchandises des vaisseaux nationaux ; clause par laquelle la concurrence du Marchand Etranger avec le Marchand Regnicole est facilitée au grand avantage de la Nation. Il y a eu aussi un changement favorable au commerce quant aux droits sur le cuivre, à l'importation du fil d'or & d'argent faux &c.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 5 Janvier.*

Les glaces ont retenu dans les Ports de Norwege environ 25 bâtimens Suédois venus de la Méditerranée & destinés pour la Suede. La navigation est très-périlleuse dans les mers de ce Royaume.

L'abondance se soutient dans celui-ci. Depuis trente ans, on n'y avoit pas vu les harengs à un prix aussi bas que leur prix actuel. Celui de la viande a considérablement baissé.

Les Habitans des districts du Duché de Holstein, nouvellement cédés au Roi, jouiront, quant à leur commerce avec le Danemarck & la Norwege, de la même franchise & des mêmes priviléges que les anciens Sujets de ce Duché.

ALLEMAGNE.

De Dantzick, *le 7 Janvier.*

En 1773, il est entré dans notre Port 785 navires; il en est sorti 756: il y est arrivé 704 bâtimens chargés de productions de l'intérieur de la Pologne. Le 24 Décembre, il y avoit en magasin 2849 lasts & 56 muids de froment, 7188 l. & 53 m. de seigle, 1060 l. & 46 m. d'orge, 739 l. 3 m. d'avoine, 63 l. 22 m. de sarrasin, 30 l. 30 muids de pois.

De Hambourg, *le 7 Janvier.*

En 1772, le nombre des morts surpassa presque généralement, dans ces contrées, celui des naissances, même dans les campagnes. Il en a été de même en 1773 dans divers endroits: mais ici le contraire est arrivé. On a remarqué à Berlin, à Breslau, à Copenhague, à Stockolm, à Pétersbourg que, depuis dix ans & même depuis cinq, il mouroit moins de nouveaux nés & moins de femmes en couche qu'auparavant.

D'Oldenbourg, *le 8 Janvier.*

Son Altesse Impériale, le Grand-Duc de Russie, après avoir affranchi les Habitans de ce Comté & de celui de Delmenhorst, des impôts extraordinaires ci-devant levés par le Gouvernement Danois sous les noms de *Capitation*, *Taille pour les rangs*, *Emplois*, *Impôt* &c, de tant pour cent des possessions, a desiré, en cédant ces pays à la Maison de Holstein-Eutin, que les Habitans payassent à leur nouveau Prince, une seule fois & sans retour, un don gratuit de cinq quarts d'année des droits abolis. Cette suppression étoit bien nécessaire après les pertes que le pays a souffertes depuis plusieurs années par les épizooties.

De Tondern (*Duché de Schleswig*), *le 2 Janvier.*

Le partage des Communes s'exécute lentement dans ce pays comme ailleurs, quoique l'utilité en soit vivement sentie partout où les hommes ont l'usage de la raison, on veut dire, de la raison droite & désintéressée. Les Habitans des Paroisses de Randerup & de Troybourg se sont enfin déterminés à couper leurs friches en propriétés particulieres. Ce qu'il y a eu de remarquable dans leur opération, c'est qu'ils se sont partagé entr'eux 1500 journaux de terre, chacun de 183 toises quarrées, sans discussion, sans contradictions, sans frais, sans intervention de Magistrats. Cette concorde économique mérite au moins d'être publiée avec éloges. On ne doute pas que le Souverain, qui a fort à cœur la suppression des communes, ne donne aux Habitans de ces Paroisses des marques de sa satisfaction & pour maintenir entr'eux une union si fructueuse, & pour exciter les autres Communautés à suivre un si utile exemple.

De Vienne, *le 9 Janvier.*

Les Etats de Croatie & d'Esclavonie n'ont pas voulu consentir à ce que les contributions fussent haussées, en alléguant que ces Provinces étant incorporées au Royaume de Hongrie, ils ne pouvoient agir que de concert avec les Etats de ce Royaume..... Les Colons étrangers qui se trouvent obligés d'abandonner la Hongrie, sont pour la plûpart des environs du Rhin, de la Franconie, de la Lorraine & autres Provinces d'Allemagne & de France.

La Ferme du Tabac, dont le bail a été derniérement renouvellé, subsiste depuis environ cent ans. A son origine, elle ne fut que de cent mille florins; elle avoit augmenté par gradation jusqu'à douze cens mille; & la nouvelle Compagnie l'a portée à seize cens.

De 9669 personnes mortes l'année derniere dans cette Ville, la petite-vérole en a emporté 459. Il est né 7603 enfans.

ITALIE.

De Rome, *le 27 Décembre.*

L'espece de taxe la plus naturelle à imposer, celle des terres, n'a pas lieu dans ce pays: toutes les especes de gabelles & de droits contraires à la circulation & à la re-

production, y sont en vigueur. Le renouvellement des baux de tant de différentes Fermes établies dans l'Etat Ecclésiastique, nous rappelle cette singularité. Celle des droits sur le plomb étranger vient d'être accordée au sieur Joseph Bonfili pour neuf ans. Le plomb brut payera, à l'entrée, un quatrin par livre, & le plomb travaillé deux quatrins. Par un autre Edit, le sieur Joseph Mazelli est investi pour le même terme du droit ci-devant attribué aux Cardinaux Camerlingues de lever des contributions sur tous ceux qui exposent quelque chose à vendre, denrée ou autre marchandise, sur la Place Navone.

De Milan, *le 28 Décembre.*

Il a paru un Edit du 9, portant établissement de quatre Marchés de grains dans quatre différentes places, avec défense d'exporter du froment, permission d'exporter du sarrasin, & une suite de Réglemens qui mettent le commerce à l'étroit.

De Modene, *le 28 Décembre.*

On a supprimé beaucoup de formalités dans les procès qui intéressent les pauvres; d'où l'on conclud qu'elles seront supprimées dans ceux qui intéressent les riches, puisque la Justice peut être rendue sans elles.

De Turin, *le 30 Décembre.*

La Chambre des Comptes a fait publier un tarif des droits sur l'introduction des cristaux & verres étrangers dans les Provinces, Cités, & Terres démembrées de l'Etat de Milan où nombre de Propriétaires de ces Terres habitent, en payant par les droits les plus ruineux le goût ou le besoin d'avoir leur domicile séparé de leurs biens.

Sa Majesté, persuadée que les pénalités excessives décernées contre des infractions à des défenses arbitraires ont politiquement, moralement & civilement les plus funestes effets, a autorisé un nouveau Réglement de la Chambre des Comptes, par lequel les contraventions à la Gabelle du sel dans le Duché d'Aost sont considérablement modérées. Les Habitans de la Vallée sont confirmés dans la franchise du sel.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 13 Janvier.*

Le produit de l'Accise en Ecosse a été, dit-on, l'année derniere, de 97,684 l. st.

On mande de l'Isle d'Ely que les rivieres enflées par les pluies se sont débordées, & dans une seule nuit, ont submergé les bas-fonds. Il y a eu beaucoup de bétail noyé & autres dommages.

Il est sans exemple que le surplus du fonds d'amortissement n'ait pas suffi à ses charges depuis son établissement sous le régne de George I.

Il paroît, par des calculs assez exacts, que les secours ramassés pour les pauvres dans l'Angleterre seule, ont monté à 800,000 l. sterlings.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 15 Janvier.*

Pendant les premiers jours de Janvier, il a régné ici un vent du Nord qui a amené un froid des plus perçans. En même tems, l'arrivée de plusieurs bâtimens a été retardée : mais depuis le 9, ils sont entrés en foule avec des cargaisons très-variées, des grains sur-tout & de l'huile. Le *Taumathurge*, le *Lazare* & le *Jérémie* sont arrivés des Isles.

Dans les Etats de Naples, le commerce des grains a essuyé tant de traverses, qu'ils paroissent assez rares quoiqu'ils ne le soient pas.

Les mers d'Espagne ont essuyé les mêmes tems que les mers d'Italie : on y a vu beaucoup de naufrages.

Les pluies ont été très-opiniâtres dans le Midi. Les désastres causés par les ouragans & les inondations dans l'Etat de Gênes sont affreux : il y a eu peu de tempêtes aussi violentes & aussi funestes que celle qu'on essuya le 9 du mois dernier dans la riviere du Ponent. Jamais la mer n'étoit montée si haut. Sept bâtimens en rade dans le Port S. Maurice furent obligés d'échouer, l'équipage se sauva. A Menton, il se perdit un chargement & dix personnes. Il périt 8 bâtimens avec leurs cargaisons & dix hom-

mes à San-Remo. Une tartane Françoise, chargée de cacao, de soie, de sucre &c, coula à fond à Arma, sans perte de l'équipage. A Diane, huit bâtimens furent brisés, entr'autres une tartane assez riche en soie, sucre, cacao &c, chargée pour Gênes. A Cervo, il y eut deux bateaux engloutis. Tous les bâtimens qui étoient à l'ancre à Alassio eurent un pareil sort, à la réserve de deux. La mer courroucée renversa dans les lieux bas plusieurs magasins de grains & autres marchandises. Il y a eu aussi beaucoup de ravages autour de la riviere du Levant.

Le Capitaine Vigne qui, en revenant de Patras avec du bled, échoua le même jour 9 Décembre, dans le Golfe S. Tropez, mais sans un grand dommage, rentra ici le 29 du même mois. Le pinque, l'*Immaculée Conception*, périt le 13 du même mois, par un coup de vent du nord-ouest, sur la plage appellé Trépan, vers le Tinas. Le Capitaine André Martin se sauva avec tout l'équipage, & il est revenu dans ce Port. Un navire Anglois, monté de trente personnes, & chargé de riches marchandises pour Cadix, fit aussi naufrage le mois dernier au voisinage de Port-Mahon.

De la Rochelle, *le 17 Janvier.*

Les prix des grains ont augmenté à Marans depuis le commencement du présent mois : le froment y vaut de 225 à 228 l. le tonneau. Les sels baissent à l'Isle de Ré, sur la riviere de Seudre &c. Les eaux-de-vie, quoique moins demandées, remontent de jour en jour : elles valent ici 122 liv. les 22 veltes. Il n'y a point de variations dans les prix des marchandises de l'Amérique.

De Lille (*en Flandre*), *le 18 Janvier.*

Vers la fin de Décembre, l'épizootie sur les bêtes à cornes s'est de nouveau manifestée dans ce qu'on appelle la Flandre occidentale. Certains districts, tels que ceux de Courtray, Furnes, Bruges, Ypre &c, fournissent annuellement aux Villes circonvoisines soixante ou soixante-dix mille têtes noires de ce bétail. Il s'en consomme ici plus de dix mille. Dans divers territoires, on a tué plusieurs de ces animaux attaqués de la contagion. Depuis les dernieres épizooties, il y a eu dans la Flandre Autrichienne des Inspecteurs nommés pour prendre promptement des précautions efficaces, lorsque quelque maladie se déclare. Malgré leurs soins, la nouvelle contagion a fait les progrès les plus rapides & les plus menaçans : on a remarqué qu'elle s'étoit tout d'un coup manifestée dans divers endroits très-éloignés les uns des autres. On croit qu'elle a été causée par la corruption de l'air & par les pluies opiniâtres qui ont submergé & infecté les bas fonds pendant les trois derniers mois.

De Lyon, *le 19 Janvier.*

MM. les Prévôt des Marchands & Echevins de cette Ville viennent de faire imprimer & distribuer les procès-verbaux, Ordonnances, calculs & opérations qu'ils ont faits ou fait faire depuis le commencement de l'année 1771 pour le rétablissement des matrices ou étalons des mesures à grains que le tems avoit altérés. Ces divers travaux paroissent avoir été faits avec beaucoup d'intelligence & de précision. Il en résulte que la capacité du bichet de Lyon est d'un pied cube de Roi ou 1728 pouces cubiques, sans fraction. Le demi-bichet, le quart ou coupe, le huitième ou octave, le seizième ou picotin, & le 32e. suivent la proportion. Pour donner aux mesures circulaires une capacité relative à ces calculs, on s'est fondé sur le rapport de 113 à 355 trouvé par Metiers entre le diametre & la circonférence, & on a construit les nouvelles matrices selon les dimensions suivantes.

Celle du bichet a un pied trois pouces 8 lignes & un cinquième de ligne *de Roi* en diametre, 8 pouces 11 lignes & un tiers de ligne en hauteur.

Le demi-bichet a un pied un pouce une ligne & trois quarts de ligne en diametre, & six pouces quatre lignes & trois huitièmes de ligne en hauteur ; les autres matrices à proportion.

Nos Officiers Municipaux ont eu soin de faire graver ces dimensions & capacités sur les mesures elles-mêmes, & encore sur une planche de cuivre posée à hauteur convenable sur un mur de l'Hôtel-de-Ville. Ces précautions jointes à l'enrégistrement de tous les actes de cette procédure, & à la

publication qui s'en eſt faite par la voie de l'impreſſion, garantiſſent pour le préſent & pour l'avenir la certitude & la permanence de cette inſtruction vraiment paternelle dans un des objets les plus eſſentiels du bien public. Nous avons lieu d'eſpérer les mêmes ſoins pour les meſures des liquides, celles des étoffes, du bois, du charbon &c. Rien n'eſt plus propre à exciter nos deſirs à cet égard que la confiance que nous devons avoir dans les réſultats des travaux pénibles dont le détail a été publié.

Le ſieur Revol l'aîné, l'un de nos Maîtres Fayanciers, a mis en vente quelques vaſes d'une nouvelle porcelaine de ſa fabrique. Il prétend que cette porcelaine eſt purement compoſée de terres & de pierres, ſans mélange de ſels ni de métaux. On en a vu des caffetieres toutes blanches réſiſter parfaitement au feu dont elles étoient entourées & preſque couvertes; elles ont été tout de ſuite, à la vérité, avec l'eau qu'elles contenoient, plongées dans une baſſine d'eau froide ſans eſſuyer le moindre dommage: enfin elles ont ſoutenu les épreuves que les meilleures porcelaines connues ſoutiennent.

La couleur eſt d'un beau blanc, & on trouve la couverte bien fondue. Le ſieur Revol en a fait quelques pieces en couleur, & on en a vendu beaucoup ſous ſon nom.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville a demandé pour l'année 1775, *quels ſont les moyens les plus faciles & les moins diſpendieux de procurer à la Ville de Lyon de meilleure eau, & d'en diſtribuer une quantité ſuffiſante dans tous ſes Quartiers?* Il faut déterminer la quantité d'un néceſſaire & joindre aux projets les plans des machines, les calculs du produit & de l'entretien, & un devis général. Prix de 300 liv.

Pour l'année 1774, Prix des Arts de même valeur. Sujet: *Quels ſont les moyens les plus ſimples & les moins ſujets à inconvéniens d'occuper dans les Arts méchaniques ou de quelqu'autre maniere, les Ouvriers d'une Manufacture d'étoffe, dans les tems ou elle éprouve une ceſſation de travail, l'expérience ayant appris que la plûpart de ces Artiſans ne ſont pas propres aux travaux de la campagne.* On n'admettra aucun Mémoire au concours après le 1 Avril.

Prix d'Hiſtoire naturelle: *Trouver des plantes indigenes qui puiſſent remplacer exactement l'ipécacuhana, le quinquina & le ſené.*

De Poitiers, *le 20 Janvier.*

Les Laboureurs d'une partie du Poitou travaillent la terre avec une eſpece de charrue qui n'a ni coutre, ni ſoc, ni oreilles, ni roues, ni avant-train; ils l'appellent *Ereau.* Quel produit attendre d'un ſi chétif inſtrument! Dans pluſieurs cantons, & notamment ceux des environs de Gençais, on ſillonne la terre avec un éreau à roues & avant-train, mais qui fait encore un labour plus mauvais que le premier; puiſque ce qui, dans la contrée de Châtellerault, par exemple, forme le ſillon & produit du grain, eſt en partie intact & en friche à Gençais & dans les environs. L'éreau donne au labour une forme irréguliere & préjudiciable au grain. Après ſix labours, il laiſſe encore la terre couverte de chardons & autres mauvaiſes plantes. On ſeroit étonné qu'avec de tels outils, il y eût ſouvent dans cette Province tant de bled à vendre, ſi l'on ne faiſoit attention au nombre des Habitans qui n'ont pas de quoi en manger. Pour réformer cette culture, ſans embarraſſer la main du Laboureur, M. Sarcey de Sutieres vient d'inventer une charrue compoſée d'une perche de douze pieds, ſemblable à celle de l'éreau, à laquelle il a fait ajouter un coutre, un ſoc & une oreille. Le Laboureur peut la conduire avec facilité: elle détruit toutes les mauvaiſes racines.

De Rheims, *le 20 Janvier.*

Notre ſituation eſt toujours à peu près la même rélativement au commerce des grains.

Nous venons d'éprouver triſtement la néceſſité de prendre, à l'exemple de la Ville de Paris, des précautions pour aſſurer de promts ſecours aux Habitans, en cas d'incendie. Le Samedi, 15, vers neuf heures & demie du ſoir, le feu prit au Couvent de S. Remi, & il ne fut éteint que le Lundi au matin. On manqua d'eau, on manqua de ſceaux, on manqua de gens de bonne volonté. Le Couvent a été preſqu'entiérement conſumé. Le feu n'a point attaqué les proviſions de grains placées ſur les voûtes des bas côtés de l'Egliſe; mais il y a eu un

pillage énorme qu'il n'a pas été possible de prévenir.

M. l'Intendant a engagé les principales Villes de la Champagne à se procurer la machine de la Dame du Coudray & à la confier à des Chirurgiens versés dans la partie des accouchemens, pour qu'ils instruisent les Sage-Femmes de campagne.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre sur la culture des pommes de terre & autres. Du Bugey, le 30 Décembre 1773.

Il paroît, Monsieur, par lettres du Velay insérées dans les Feuilles numérotées 101 & 103 de votre Gazette, que les opinions sur l'utilité de la culture des pommes de terre ne sont pas prêtes à être conciliées. Cette ancienne division ressemble beaucoup à la plûpart des contestations où l'on ne s'explique jamais assez. M. Brisson, dans ses Mémoires sur le Beaujollois, & M. de Treiches, dans les lettres que je viens de citer, ont donné des détails des frais de culture & des objets de produits, d'après lesquels le premier conclud que dans sa Province la culture des pommes de terre est médiocrement utile, & l'autre qu'elle est nuisible dans la sienne. Il faut ou nier les élémens qu'ils donnent ou calculer comme eux. Dans d'autres Provinces, on prétend que les frais sont moindres & les récoltes plus grandes. Si de part & d'autre on a fait des observations bien exactes, il faut se garder d'en tirer des conjectures générales. Louons le zele des Ecrivains, mais prions-les de se modérer dans leurs blâmes & dans leurs éloges, pour ne pas donner à une vérité locale tout l'éclat d'une vérité universelle.

C'est en se laissant trop emporter aux effets d'une vive persuasion que l'on précipite ses Auditeurs ou ses Lecteurs dans des entreprises ruineuses sur lesquelles les Instigateurs devroient avoir bien des remords. Si on n'eût pas vanté avec trop d'enthousiasme les produits des mûriers blancs, entés, sauvageons, à feuilles roses, à feuilles d'Espagne &c, plusieurs bons arpens de nos terres & de quelques Provinces voisines n'en eussent pas été bien infructueusement chargés. Ce n'est pas sans doute dire assez qu'*infructueusement* : ils y ont fait beaucoup de tort; mais comme ce tort peut être réparé, en arrachant ces arbres, ainsi qu'il se pratique dans les possessions des Propriétaires détrompés, je n'en parlerois pas si plusieurs familles n'avoient été les victimes de cette erreur trop protégée par des Agriculteurs de jardins. Oui, Monsieur, je connois plusieurs chefs de familles qui ont altéré des fortunes très honnêtes pour courir après les fantômes qu'on leur avoit montrés. Des éloges prématurés, leurs exemples cités en preuves, quelques-autres honneurs rendus, mais dont les Instigateurs avoient soin de se reserver une portion de gloire, ont été suivis de malheurs trop réels, de honte & de regrets tardifs. La réputation des Prédicans a souffert & tombe; mais ils ont joui de ses effets, & ces effets suffisent pour susciter d'autres indiscrets. Cependant s'ils ne veulent franchement séduire personne, & que l'intérêt de la Patrie les touche plus qu'une renommée presqu'éphémere, je les supplie de n'annoncer leurs vues qu'avec la circonspection nécessaire pour les renfermer dans le cercle territorial qui leur convient. Je gémis en considérant le mauvais emploi d'argent qu'ont fait des Entrepreneurs d'Agriculture, tandis qu'en l'employant à la multiplicité des fruits de la terre absolument & anciennement introduits, ils auroient été heureux, tranquilles, exempts de soucis mortels, utiles à leurs familles, à leur Paroisse & à leur Province.

P. S. Je trouve aussi dans les Mémoires sur le Beaujollois la description de la plante dont il s'agit, si je ne me trompe, dans la lettre que l'on vous a écrite de Seurre, & qui est insérée dans votre Feuille numérotée 98. Ce végétal aquatique est le *trapa natans* de Linné; en François, *macre* ou *châtaigne d'eau*. C'est, dit l'Auteur de ces Mémoires, le moindre & le plus désagréable des alimens.

On ne peut que se réunir avec ardeur aux vœux que vous faites dans la même Feuille

pour que M. Mam... veuille bien indiquer les moyens de tirer de ce fruit un parti utile que personne n'a sçu encore imaginer.

II.

Sur une maladie du Bétail.

Il régne assez fréquemment sur le bétail une maladie qu'on nomme en Siléſie *blutſtaupe*. M. Schreiber, Agronome connu par des Ouvrages très-estimés, l'attribue à différentes herbes corrosives qui se trouvent dans les prairies, sur-tout dans les terreins humides. Un Econome du Duché que nous venons de nommer a fait ouvrir plusieurs brebis mortes de cette maladie : on leur a trouvé dans l'estomac l'herbe appellée *ranunculus luteus maculatus*. M. Schreiber croit que cette renoncule est l'*herba sanguinalis* des Anciens. L'anemone sauvage est du nombre des plantes qui affectent le sang du bétail. L'Econome dont nous venons de parler, préserve depuis trois ans ses brebis, en leur donnant au printems & en automne du camphre, de la térébenthine & du sel. On employe ces ingrédiens en remede comme en préservatif avec le même succès. On ajoute qu'il seroit bon de tirer du sang aux bêtes attaquées. On fait prendre aux bœufs & aux vaches du *lapis lyncis* qu'on croit aussi être très-bon pour les brebis. Il y en a qui regardent comme un remede souverain les feuilles de la *scrophularia nodosa*, & de jeunes rejettons d'aune : on les coupe bien menu, & on les donne aux animaux avec du sel.

III.

Remede contre la rage.

Nous ne nous lassons pas de rapporter des manieres de combattre cet horrible mal. MM. Ravenstein, Schroeber, & de Munchausen ont publié en Siléſie que l'herbe nommée *anagallis* par les Botanistes étoit un remede souverain contre la morsure des bêtes enragées, tant pour les animaux que pour les hommes. Cette plante se cueille vers la Saint Jean, lorsqu'elle est à son point de maturité, & que son suc a acquis le plus haut degré de perfection. On préfere celle qui a les fleurs rouges à celle qui porte les fleurs bleues. La premiere est la plus commune. Il faut la cueillir vers midi. Lorsque vous en avez ôté toute la terre & la poussiere, vous la laissez dans un lieu bien sec. A un homme mordu par une bête enragée, vous donnerez dans de l'eau, du bouillon ou du thé, une dragme de poudre de cette herbe, & il ne prendra rien de quelques heures. Une seule prise fait, dit-on, le plus grand effet ; mais il est prudent de recourir à une seconde six ou huit jours après : alors, ajoute-t-on, la guérison est certaine. S'il est question d'un animal, on lui fait prendre avec du sel, de l'alun & de l'eau, dans un breuvage chaud ou dans du pain, depuis une dragme jusqu'à un lot de la même poudre.

Quand les brebis ont le tournoiement, on leur donne cette herbe en verd dans l'été, en poudre dans l'hiver, trois ou quatre fois par jour, chaque fois un lot, avec un peu de malt (bled ou orge germés pour faire la biere) égrugé. Vous leur faites ensuite prendre une infusion de cette plante en maniere de thé.

IV.

Faute essentielle à corriger.

C'est par erreur qu'on a mis dans la Gazette du Mardi 18, à l'article d'une *nouvelle construction de digue*, qu'elle étoit de l'invention & faite sur les plans du sieur *Draney* : l'Inventeur se nomme *Dransy*, & demeure à Paris rue Neuve S. Denis.

V.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 19 Janvier 1774, au Samedi 22 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 24 livres 10 s. à 28 liv. *le septier ; idem* au Port de la Grêve, de 25 à 28 liv. Le méteil, 19 l. ; le seigle, de 13, 13 l. 5 s. à 13 l. 10 s. ; l'orge, de 9 l. 10 s., 10 liv. à 10 liv. 10 s. aussi *le septier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 19 Janvier 1774 au Samedi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 20 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 26 Janvier 1774, de 54 à 55 liv. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 10 s. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 47 à 48 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 19 l. 10 s. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44 ; *id.* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 26 Janvier 1774.*

	#	6		
Or de Portug. à . .	730			marc.
Du Mexique à . . .	722			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

CHANGES DE PARIS, *du 26 Janvier* 1774

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$
Londres	29 $\frac{7}{8}$ à 15 16e
Hambourg	187 à 186 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 3 à 2 6
Cadix	14 19 6
Livourne	95 $\frac{1}{4}$ à 95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ p. 0 p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Lundi* 24.	*Mardi* 25.	*Mercredi* 26.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1460	1460 65 70 65 .	1465 67 $\frac{1}{2}$ 70 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	932 $\frac{1}{2}$. . . .	935	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	180	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	59	. . . . .
Emprunt Oct. .	336	. . . . .	334 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1773.

Du Sam. 22 Janv. 1774		Du Lundi 24.		Du Mardi 25.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Lenoir, six prem. mois 1773.	M.	Delamotte, six p. mois 1773.	M.	Defrance, six p. mois 17773.	M.
Caron, *idem.*		Thevenin, *idem.*		Cauchy, *idem.*	
Gossey, *idem.*	P.	Creuzé, *idem.*		Defays, *idem*	
Delarue, *id.*	Z.	Masson, *idem.*		Viellard, *idem.*	P.
Clouet, six dern. mois 1773.	J.	Certain, six dern. mois 1773.	A.	Marsollier, six d. mois 1773.	E.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 1 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 21 Décembre.*

LES Membres de l'Administration de Moscou ont exhorté les Jurisconsultes à discuter à fonds les questions suivantes, & à les résoudre sans manquer de respect aux Institutions humaines, selon le droit de la nature & des principes de l'humanité qui, disent-ils, ont été trop peu observés par la plûpart des Législateurs.

1°. *Quelle est l'origine des peines corporelles, & quel est le fondement du droit de punir?*

2°. *Quels sont les meilleurs moyens de découvrir le crime & d'en opérer la conviction?*

3°. *La torture ne blesse-t elle pas les droits d'un Citoyen prisonnier, & l'usage de donner la question convient il au but qu'on doit avoir en donnant des loix qui doivent avoir pour base la rigueur la plus équitable?*

4°. *Si les peines doivent être proportionnées aux crimes, que doit-on faire pour conserver cette proportion?*

5°. *Sur quelle regle doit-on juger de l'énormité d'un crime?*

6°. *Les supplices capitaux sont-ils absolument nécessaires pour la conservation du bon ordre dans la Société?*

7°. *Quelles sont les peines convenables à chaque genre de crime?*

8°. *Quels sont les moyens les plus propres à prévenir efficacement les crimes dans la Société?*

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 5 Janvier.*

Suivant des calculs derniérement publiés sur la population agricole de la Suede, le nombre des personnes, non qui habitent la campagne, mais qui s'y adonnent au travail de la terre, est fort au-dessous de sa proportion naturelle non-seulement avec l'étendue du Royaume, mais encore avec la population totale du pays. Il en résulte que six Agriculteurs doivent nourrir dix-sept Consommateurs. Il y a certes des Etats Agricoles où la Classe Cultivatrice proprement dite, paroîtra proportionnellement beaucoup plus forte que foible: mais ces rapports dépendent de la forme & des circonstances de la culture. Par exemple, dans nos Provinces, les Paysans sont quelquefois obligés d'aller chercher très-loin les terres qu'ils cultivent, & quelquefois ces terres sont à de très-grandes distances les unes des autres. Il est évident qu'une pareille économie demande beaucoup d'hommes, car ils perdent beaucoup de tems, & donne peu de récoltes, car elles sont nécessairement négligées.

La prudence équitable & mesurée de S. M. a sauvé l'honneur aux Inckman, pere & fils; Magistrats de la Province d'Iœnkœping, qu'on vient de reconnoître & déclarer innocens des délits capitaux à eux imputés

dans une procédure criminelle faite par leurs ennemis, misérables séducteurs de Paysans enivrés.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 8 *Janvier.*

Il seroit possible & même aisé de rendre assez utiles les tables des naissances, des morts, des mariages que l'on a coutume de publier chaque année dans les principales Villes de l'Europe. A Londres, au nombre rond des morts, on ajoute les détails des ravages des maladies; on connoît par-là les vices physiques dominans à corriger. Dans d'autres lieux, on distingue les morts par époques d'âges; & il en résulte des mesures de vitalité à consulter dans les affaires viageres, connoissance bien précieuse dans les pays, par exemple, où l'on mange son fonds avec son revenu. Cette derniere distinction est ordinairement observée dans les relevés des registres de Ripen en Jutlande. De 4136 personnes mortes dans cette Ville en 1773, on en compte 187 de 80 à 90 ans, 395 de 70 à 80, 485 de 60 à 70, 393 de 50 à 60, 335 de 40 à 50, 257 de 30 à 40, 264 de 20 à 30, 233 de 10 à 20, 1687 d'un an à 10.

A Aggerhaus, il y a eu 935 mariages, 3296 naissances, 5373 morts, quatre au-dessus de cent ans.

De 337 filles accouchées dans l'Hôtel-Dieu de cette Capitale, fondé il y a trois ou quatre ans, il n'en est mort qu'une seule. Il est né dans cet Hôpital 340 enfans: il en a été reçu 548 dans la boîte placée à cet effet devant la porte. Avant cet établissement, on trouvoit fréquemment des enfans exposés en divers endroits... Mariages dans cette Ville, 829; morts, 3229; naissances, 2794: il est né plus de garçons que de filles.

6559 Vaisseaux ont passé le Sund, l'année derniere.

ALLEMAGNE.

De Breslau, *le* 11 *Janvier.*

Les Colonies Allemandes, ci-devant attirées en Russie, se sont dissipées: les Colonies dernièrement attirées en Hongrie se dissipent. Il va se former dans notre Province de nouvelles Peuplades Agricoles. En vertu d'une nouvelle Ordonnance du Roi, il leur sera incessamment construit des villages, au moyen d'une somme considérable qu'accorde S. M. Suivant la coutume, on promet tous les avantages possibles aux nouveaux Colons, tant à ceux qui s'y rendront des autres Etats du Roi qu'à ceux qui y viendront des pays étrangers avec des talens pour l'Agriculture ou les Arts méchaniques qui la servent.

De Vienne, *le* 12 *Janvier.*

Les prix des vivres communs ont considérablement baissé; il en est de même de ceux des sucres.

On écrit de Trieste que, vers la mi-Décembre, on a essuyé des orages mêlés de pluies & de coups de tonnerre.

De Leipsick, *le* 13 *Janvier.*

Les vivres sont pour le mois courant au taux où ils étoient les mois précédens.

Les Habitans des montagnes de l'Electorat ont reçu, l'année derniere, des secours assez puissans pour se maintenir par le travail & par une sage distribution de vivres... Les Ecoles pour l'éducation des pauvres Campagnards ont acquis de la consistance, & on ne peut plus les regarder comme des établissemens passagers... On a distribué des draps & des chemises: les Laboureurs & les Jardiniers pauvres ont été pourvus de semences... Du 17 Janvier 1772 jusqu'à aujourd'hui, il a été donné aux pauvres de la Haute-Lusace 3478 risd., qui font près du double de florins d'Empire... M. le Docteur Schaefer de Ratisbonne a donné sept exemplaires de ses Œuvres qu'on a débités par le moyen d'une Loterie très-lucrative, au profit des indigens de Zewickau & Eisleben: le prix de chaque exemplaire passe 194 florins.

Le nombre des morts a surpassé, l'année derniere, celui des naissances dans ce pays & dans presque tout le Nord; cependant il a été en général moins considérable qu'en 1772... Morts dans cette Ville, 1559 dont 55 morts-nés; mariages, 258; naissances, 823. Il n'y a eu que 119 bâtards, quoique nos deux Foires attirent beaucoup d'Etran-

gers & de vices... A Dresde, 384 mariages, 1696 morts, 1384 naissances dont 126 illégitimes.

La collection d'instrumens, modeles &c. de notre Bureau d'Annonces, a été augmentée, l'année derniere, de 50 nouvelles pieces dont nous aurons occasion de parler. Ce Bureau possede actuellement 227 machines, dessins &c, d'invention nouvelle, pour la plûpart inconnus chez l'Etranger, & peu connus dans le pays même.

D'HANOVRE, *le* 15 *Janvier.*

Il y a une diminution notable dans les prix des différentes sortes de viande.

M. Hahn, Secretaire Intime de la Chancellerie, vient de publier le résultat de plusieurs expériences qu'il a faites avec la racine de senevé rouge (*erysimum*), mirlirot, tortelle, velar: il en a tiré 189 couleurs ou nuances, soit en employant la racine seule fraîche ou vieille, soit en y mêlant des ingrédiens comme sel de cuisine, tartre, alun &c. Son travail avoit pour objet de trouver une couleur jaune à l'épreuve de l'air & du soleil. Cet Amateur doit publier divers autres essais faits avec la grosse ortie, l'écorce de genevrier, de prunier &c. Nous nous proposons de rendre compte de ces expériences.

DE FRANCFORT, *le* 17 *Janvier.*

Il est tombé dans ce pays une quantité prodigieuse de neige. A des tems inconstans ont succédé, le 9 ou le 10, de fortes gelées qui n'ont pas duré long tems: la pluie est survenue. Le passage du Rhin est difficile: les communications par terre ne sont pas plus aisées: le commerce est dans une sorte de stagnation.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 18 *Janvier.*

M. S. John a rapporté à la Chambre des Communes que l'Acte concernant les especes d'or avoit fait monter le change en notre faveur dans différentes Places & spécialement à Amsterdam, ce qui n'étoit point arrivé depuis plusieurs années. Un autre Membre a remarqué que les Banquiers avoient beaucoup perdu. La Chambre a pris différentes résolutions relatives à l'importation des grains de l'Amérique, aux Brasseurs &c.

Nous apprenons qu'une grande Compagnie de Commerce a demandé à la Cour des Aldermans, attendu sa détresse, à être délivrée de quelques charges imposées sur elle par la Cité.

On parle d'un projet de convertir en petites Fermes les forêts & parcs du Roi.

Des lettres particulieres de Hambourg portent qu'il n'est pas douteux qu'il n'y ait un passage praticable au nord-ouest; & que le Capitaine d'un vaisseau nouvellement entré dans le Port, en a donné des preuves par ses journaux & autres témoignages.

Il y a très-long-tems que l'on publie à cet égard des nouvelles plus positives, plus circonstanciées, plus croyables; & le passage est à découvrir.

A la Nouvelle-Yorck, on a traîné, pendu & brûlé l'effigie d'un homme accusé d'avoir eu à Londres quelqu'influence sur l'Acte du thé. L'effigie portoit une théyere, avec ces mots, *Thé & 3 sous st. de droit.* La fermentation est très vive à Boston.

On mande d'Edenton, dans la Caroline septentrionale, que le 1 Septembre un violent coup de vent du Nord fit périr à Ocracock-Bar quatorze bâtimens & cinquante personnes.

Dans plusieurs Villes de ce Royaume, il y a eu moins de morts & plus de naissances l'année précédente qu'en 1772.

Le froment vaut de 42 à 47 sch. le quarter. Les actions de la Banque & de la Compagnie baissent encore; elles sont à 139 $\frac{7}{8}$.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MONTPELLIER, *le* 16 *Janvier.*

Nous avons vu avec étonnement dans le N°. 2 de la Gazette, article de Valence, les misérables épreuves auxquelles quelques personnes du Dauphiné soumettent les vins pour sçavoir s'ils sont naturels ou falsifiés. Dans ce pays-ci où l'art de faire le vin & le commerce même des vins étrangers sont pratiqués avec assez d'intelligence, on n'avoit jamais oui parler de ces prétendues

regles. Les Connoiſſeurs diſcernent, par la ſeule déguſtation, ſi un vin eſt franc ou frélaté : on ne ſçauroit avoir quelque confiance aux épreuves de l'eau & de la pêle rouge. Pour qu'aucune partie d'un vin quelconque verſé ſur de l'eau ne tombât pas au fond, & pour qu'après avoir verſé du vin ſur une pêle rougie au feu, il n'en reſtât aucun veſtige, il faudroit que la liqueur ne fût compoſée que de parties ſpiritueuſes; ce qui n'eſt pas : lorſqu'on brûle du vin pour en faire de l'eau-de-vie, il laiſſe un dépôt au fond de la chaudiere ; lorſqu'on veut réduire de l'eau-de-vie en eſprit pur, il faut une nouvelle opération pour en enlever le flegme. Si les vins les plus ſpiritueux, réduits en eaux-de-vie, laiſſent un réſidu mât, pourquoi des vins de liqueur n'en donneroient-ils pas auſſi ? Les épreuves propoſées ſont donc inutiles & même trompeuſes. Les Provinces voiſines & l'Eſpagne nous envoyent beaucoup de vins par le Port de Cette ; & nos relations ainſi que nos expériences particulieres nous mettent à portée de juger les préjugés & les prétentions. Qu'on aille à Malaga, à Alicante &c, & qu'on ſuive les opérations des Eſpagnols, après s'être convaincu que leurs excellens vins ſont très naturels, on ſe convaincra que verſés ſur l'eau ils ne ſurnagent pas &c.

De Grenoble, *le 19 Janvier.*

Le froid, qui avoit repris le 27 du mois dernier, n'a duré que juſqu'à la fin de la premiere ſemaine du courant ; il a été au 8e. degré. Tout d'un coup, il eſt ſurvenu une température pluvieuſe, molle, & fort étonnante dans ce pays-ci pour la ſaiſon. Les rivieres ſe ſont accrues par la fonte des neiges & par les longues pluies. Il ſeroit très dangereux que ces mauvais tems continuaſſent. La nuit derniere il n'a ceſſé de pleuvoir comme les jours précédens : mais ſur le matin, il s'eſt élevé un vent orageux ; l'orage ramene le froid, le greſil & la neige.

Il y a eu quelque modération dans les prix des bleds. En conſéquence, le pain blanc de quatre livres a été baiſſé de 11 ſ. 6 d. à 11 ſ.; le pain bis, de 2 ſ. 3 d. à 2 ſ. la liv. Cependant ces prix ſont encore très-hauts pour une certaine portion du Peuple qu'il faut plaindre & ſecourir ſans que ſes beſoins donnent la loi au commerce.

Des Chaſſeurs curieux en antiquités, virent, dit-on, derniérement ſur le ſommet d'une montagne de la Paroiſſe d'Huez en Oyſans, des foſſés, des bâtimens, des ruines de maiſons, d'une forteresſe d'une Ville d'origine inconnue. Chacun a ſa maniere de voir. Les Habitans de la Paroiſſe d'Huez, depuis qu'ils voyent ces monumens, n'y voyent, comme tous ceux qui les connoiſſent, hors les Chaſſeurs, que des foſſés pratiqués pour l'exploitation des mines, des reſtes de bâtimens utiles pour cette exploitation, des ruines de maſures de Bergers chaſſés par le froid du haut de la montagne ſur ſa croupe, & peut-être les reſtes d'un château bâti autrefois, ſi l'on s'en rapporte à la tradition, par un Dauphin attaqué de la lepre ou d'autre maladie qui l'obligea à chercher un aſyle ſolitaire & ſain. Il y a très-long-tems qu'on a ouvert des mines autour de cette montagne féconde en métaux. C'eſt dans le même canton d'Oyſans qu'il s'en exploite, depuis bien des années, une d'argent, ſur la Paroiſſe d'Allemond, ainſi que nous l'avons dit ci-devant.

De Poitiers, *le 22 Janvier.*

Quand on s'occupe du bien à faire, on en voit tant à faire qu'on ne peut ni ſe fixer ni ſe borner. De tous côtés, la Province a beſoin de débouchés & de communications; de toutes parts, on découvre des moyens d'en ouvrir. D'anciens travaux inſpirent l'eſpérance de voir exécuter des nouveaux projets. Par exemple, la riviere de Lez va ſe décharger dans la mer au Port de Moric, en Bas-Poitou, par un canal qui, pratiqué il y a environ trente ans, en deſſéchant des marais immenſes & de nulle valeur, a fait du canton des champs très-fertiles arroſés par une riviere navigable depuis Mareuil, Bourg appartenant à Madame la Comteſſe de Brionne, juſqu'à la mer. Il eſt vrai que les Habitans ne ſont pas aſſez fortunés pour profiter des avantages que ce Port leur offre au pied de leurs murs : des circonſtances plus favorables en feront quelque jour connoître le prix.

Il y a, près de Mirebeau, une petite riviere nommée *la Palu* qui prend ſa ſource au-deſſous du Bourg de Champigny-le-Sec d'où, après avoir fait tourner un moulin, elle va ſubmerger des terres & former en-

ſuite un marais de quatre lieues de long ſur environ une demi-lieue de large. Elle ſe perd dans le Clain au deſſous de Diſſay. Au milieu de ſon cours, elle ſépare les Généralités de Tours & de Poitiers. Quelle ſource de richeſſe dans un terrein ſi étendu, ſi bon, ſi abondant en eaux ! Rien ne ſeroit ſi facile, moins diſpendieux, plus utile que de tirer un canal navigable du lieu des Fontaines juſqu'au Clain, en pratiquant des portes & des écluſes de diſtance en diſtance. Il n'y a ni montagnes à couper ni roc à enlever. Les terres ne ſont preſque toutes que des communaux qui ne valent rien, parce qu'ils n'appartiennent à perſonne. Sans déroger aux droits particuliers, on pourroit accorder aux Habitans & Tenanciers la liberté de creuſer ce canal & d'appliquer à leur profit le terrein libre, ſelon l'étendue qu'ils pourront faire creuſer.

Le deſſéchement des marais de Moric, autoriſé par le Conſeil, à la ſollicitation de feu Madame la Marquiſe de la Taſte, coûta quatre fois plus que celui-là ne coûteroit, offroit beaucoup moins d'avantage, & fut fait, ſi l'on oſe le dire, par corvées. Le canal des Fontaines, ſitué à trois lieues de Mirebeau, à portée du grand chemin de Poitiers, ſeroit le débouché d'un pays immenſe de vignobles, forcé de conſommer tous ſes vins ainſi que les bleds des plaines des environs d'Airvaut où, dans l'hiver, on ne peut aborder d'aucun côté. Alors les Fermiers d'Airvaut, de Loudun, de Moncontour, de Theneſay porteroient leurs denrées au Marché de Mirebeau qui les verſeroit dans le canal. Si en même tems l'on rétabliſſoit la navigation du Clain depuis Châtellerault juſqu'à Poitiers, nous ne nous trouverions pas appauvris par l'abondance, pendant que d'autres Provinces ſeroient affligées par la diſette.

De Tours, *le 22 Janvier.*

La Généralité & la Ville de Langeſt en particulier doivent aux libéralités de M. le Duc de Luynes & de M. l'Intendant deux routes de communication de ladite Ville à Cinq-Mars & à Saint-Laurent, Paroiſſe avancée dans les terres. On travaille encore à ces deux chemins. Celui de S. Laurent facilitera le tranſport du bois de charpente, & l'autre abrégera de plus d'une demi-lieue pour les voitures la route de Poitiers. On eſpere que le même zele procurera un autre avantage aux Habitans de Langeſt. Tout le terrein d'alentour eſt entrecoupé de foſſés dans leſquels, été comme hiver, l'eau croupit ; ce qui occaſionne, tous les dix ans environ, des maladies épidémiques. Il faudroit peu de dépenſes pour combler ces foſſés avec des ſables de la Loire : ce travail occuperoit dans une ſaiſon morte une foule de malheureux qui manquent de travail & par conſéquent de pain. Le pays eſt ingrat. Les terres ont été preſque toutes enſablées par les crues d'eau. On y recueille des bleds, des chanvres, des pois. Langeſt eſt renommée par ſes melons qu'elle ne produit pas, mais qu'elle tire de la Chapelle-aux-Naux dans l'Iſle de Bréhemont, ſituée ſur l'autre rive de la Loire. Ce canton a été, cette année, fort maltraité. Le vin y vaut 110 à 120 l. On n'y a pas recueilli un quart de poinçon par arpent..... Nous avons parlé ci-devant de quelques-autres routes ouvertes dans la Généralité, depuis peu de tems ; il s'en conſtruira bientôt de nouvelles dont nous parlerons une autre fois.

De Sens, *le 23 Janvier.*

Les pépinieres établies par MM. Sauvalle de la Société d'Agriculture, & Compagnie, renferment actuellement une quantité prodigieuſe d'arbres, d'arbriſſeaux, de plantes vivaces & autres de pleine terre, de plantes & arbriſſeaux d'orangerie & de ſerre, tant indigenes qu'étrangers, de tout genre & des meilleures qualités. Le Catalogue qu'on vient d'en publier en contient 980 dont 8 eſpeces d'abricotiers, 12 de ceriſiers, 22 de pêchers, 40 de poiriers, 26 de pommiers, 59 de raiſins, 80 d'arbres d'orangerie, 54 de plantes liliacées, 75 de plantes de ſerre chaude, 65 de plantes de parterre, parmi leſquelles 19 de fraiſiers. *Il faut s'adreſſer à MM. Sauvalle, rue Couverte à Sens.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Moyens de rendre les arbres à fruits plus conſtamment fertiles.

Il eſt aſſez généralement reconnu qu'un

champ qui a produit pendant quelques années des graines de la même eſpece, ne donneroit dans le même genre que de chétives récoltes, ſi l'on ne le laiſſoit repoſer, ou plutôt ſi on ne lui donnoit une autre culture.

Les arbres ſont indiſſolublement unis à la même terre : il doit donc arriver, après un certain laps de tems, qu'ils fructifient peu, par la raiſon que le terrein dans lequel ils ſont plantés, doit être dans le même cas que celui du champ qui porte des grains. Il eſt à préſumer que leurs efforts ſucceſſifs de fécondité les ont épuiſés l'un & l'autre, c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont plus une quantité ſuffiſante de ſucs nutritifs analogues aux beſoins des plantes.

Ne pourroit-on pas, par rapport aux arbres, ſuppléer à ce défaut par des fumiers ? Si les fumiers ne rendent pas le champ à bled propre à produire une quatrième récolte bonne, il en ſera de même de la terre du verger rélativement à la récolte du fruit.

Eſt-ce donc que les eaux de pluie, les neiges, les roſées ſeroient les ſeuls principes de la fertilité, & qu'elles contiendroient ſeules les molécules organiques de la fructification ? Des Cultivateurs & des Phyſiciens ſçavans l'ont prétendu & le prétendent encore. Mais il ne s'agit pas ici de réſoudre cette queſtion.

De cette opinion, ne ſembleroit-il pas qu'on ſeroit en droit de conclure que ſi les eaux quelconques du ciel fertiliſent ſeules les plantes, l'abondance des fruits doit être indépendante de nos ſoins, puiſque l'homme ne ſçauroit diſpoſer des influences céleſtes ?

Il eſt vrai que nous ne répandons pas les eaux du ciel : mais on peut les ramaſſer, leur en ſubſtituer de graſſes, & enfin employer des terres qui auront été plus longtems pénétrées par les influences céleſtes & qui les auront conſervées dans un long repos.

Des Cultivateurs ont enlevé juſqu'à 7 ou 8 pouces de profondeur toute la terre autour des racines de divers arbres languiſſans : ils y ont remis d'autre terre neuve amandée par des fumiers & de fréquens labours pendant l'eſpace d'une année : ces arbres ſe ſont rétablis, ils ont donné des fruits abondans.

Un Géorgiphile de Chinon rapporte dans une lettre du 21 Novembre 1773, à l'Auteur des *Affiches de Tours*, qu'il a fait de même découvrir les racines de ſes arbres en eſpalier le long du mur de ſon jardin. Selon qu'elles étoient plus ou moins enfoncées, on enlevoit la terre à la profondeur de 9 à 12 pouces. Cette opération a été faite à la diſtance de *douze pieds* de l'arbre de *tous côtés*. A la place de la terre enlevée, on en a mis de bonne qualité qui n'avoit rien produit depuis plus d'un an. Tous les ans la même méthode a été pratiquée au mois d'Octobre; & ces arbres ont toujours donné d'excellens fruits avec la même abondance.

On pourroit être rebuté de la quantité de terre que cette opération oblige d'employer au pied de chaque arbre ; car il faut enlever une ſurface de vingt-quatre pieds en tout ſens, & la réparer par vingt-quatre autres pieds de terre. Ainſi chaque arbre fruitier emporteroit quarante huit pieds d'étendue de terrein : on planteroit pluſieurs arbres ſur cette ſurface ; & il faudroit voir ſi leurs récoltes réunies ne ſurpaſſeroient pas la récolte unique de l'arbre ainſi traité, ſans parler de la dépenſe & des ſoins que cette opération exige.

L'Auteur eſt perſuadé qu'en faiſant ce changement tous les trois ans ſeulement, les arbres prendroient de nouvelles forces & donneroient *toujours* de bonnes récoltes. Cependant il faut convenir que cette méthode n'empêcheroit pas que la gelée n'attaquât les fleurs, que les inſectes ne rongeaſſent les fruits, que la ſécheresſe ne flétrit l'arbre &c.

L'Auteur demande encore qu'on ne laiſſe croître aucune eſpece de plante au pied des arbres : ce conſeil eſt bon en général : mais s'il étoit ſuivi à la rigueur, ainſi que le reſte de la méthode, il s'enſuivroit que les arbres dépenſeroient, ſi l'on peut ainſi parler, beaucoup trop de terre, & que l'abondance de leur récolte ne ſeroit qu'aux dépens de pluſieurs autres.

Le renouvellement de la terre des arbres eſt donc, à la vérité, une très bonne opération, mais que ſes acceſſoires ne permettent pas de répéter ſouvent. Au lieu de ce travail trop exigeant, on peut recourir à de fréquens labours, à des arroſages avec des eaux bourbeuſes ou de fumier, & à des mélanges de bon terreau avec l'ancienne terre. Ce mélange formeroit une terre nouvelle ſuffiſamment rafraîchie & r'engraiſſée, ſur-tout avec l'aide de ces autres travaux qui la tiendroient

disposée à recevoir les influences les plus fécondes.

II.

Opération d'une hernie scrotale faite à un cheval entier.

Les symptômes de cet accident sont les suivans.

1°. On remarque d'un ou des deux côtés de la bourse une tumeur à laquelle on ne trouve pas grand degré de chaleur, quand on la touche.

2°. L'attouchement avec le doigt n'y forme point de creux ou d'enfoncement qui se soutienne quelque tems.

3°. Lorsqu'avec les deux mains, on presse la bourse de bas en haut, on s'apperçoit qu'on fait remonter les boyaux; quand on a retiré les mains, les boyaux, après avoir resté un petit moment à leur place, retombent dans le sac.

Dès que les choses sont dans cet état, il n'y a pas à douter que le cheval ne soit attaqué d'une hernie. Un Hanovrien en a guéri un de la maniere suivante, après l'avoir préparé à l'opération, en lui donnant pendant quelques jours moins de nourriture & de boisson, afin que le boyau rentrât plus aisément dans le bas ventre.

M. H. ayant fait mettre le cheval sur le dos, & lui ayant fait assujettir les pieds, fit rentrer les boyaux dans le bas ventre: du côté gauche où étoit la rupture, il fit à la bourse, un peu haut, une incision d'environ un empan, & dégagea tout autour la peau avec le doigt, afin de mieux observer le mal & de prendre garde de ne pas blesser les testicules. Ensuite il lia avec du fil ciré la veine qui va vers le testicule gauche, & l'ouvrit au-dessus de la ligature.

Le cheval se débattit: il sortit, par la rupture, quantité de petits boyaux; l'Opérateur les fit rentrer avec les mains, ce qui emporta une demi-heure de tems; car le cheval ne cessoit de se débattre. Ses mouvemens empêcherent que la peau ne fût recousue. M. H. prit avec la main la partie où cette peau étoit élargie, & en noua l'ouverture avec un fil extrêmement ciré: par-dessus il mit de la térébenthine pulvérisée sur laquelle il versa de l'huile de térébenthine: après quoi il recousut la bourse à l'aiguille. Alors on laissa au cheval la liberté de se lever. Dès qu'il fut à l'écurie, on mit sur l'endroit recousu une compresse d'esprit-de-vin sur un linge lié en dix doubles, qu'on affermit avec un bandage fait exprès. L'animal garda la compresse & le bandage trois jours, sans qu'on lui permît de se coucher. Ensuite on lui fit faire une litiere pour qu'il se reposât. L'opération avoit causé une enflûre que l'on frotta tous les jours avec l'huile de millepertuis ou hypericon, jusqu'à ce qu'il s'y amassât de la matiere. Alors la plaie fut lavée avec de l'eau de chaux mêlée avec un peu d'eau-de-vie, & l'on continua jusqu'à entiere guérison. Pendant tout ce tems-là, on administra au cheval un clistere composé de camomille & de fleurs de sureau, de chacun une poignée, dans une pinte d'eau bouillie & passée ensuite à travers un linge: il entra ensuite dans cette décoction trois pots d'huile d'olive au degré de chaleur du lait qu'on vient de traire. Le quatrième jour & les suivans, après avoir saigné le cheval au cou pour prévenir l'inflammation, on le fit sortir chaque jour & aller au pas pendant une demi-heure. Les huit premiers jours, on ne lui donna guères que du son de froment dont il ne prit que très-peu, les trois premiers: on mit ensuite de l'avoine dans le son, & l'on accoutuma le cheval à reprendre sa nourriture ordinaire. On ne lui donna aucun remede intérieur, parce qu'on ne remarqua aucun accident. Au bout de sept semaines, il fut parfaitement rétabli.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 22 Janvier 1774, au Mercredi 26 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 l. 10 s., 23 l. 10 s. à 27 l. *le septier; idem* au Port de la Grève, de 24 à 27 liv. Le méteil, 18 l. 10 s.; le seigle, de 12 liv. 10 s. à 13 liv.; l'orge, de 9 l. 10 s., 10 liv. à 10 liv. 5 s. aussi *le septier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 22 Janvier 1774 au Mercredi 26 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17 l. 10 s., 18 à 19 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 19 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 29 Janvier 1774, de 53 à 54 liv. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50 ; *idem* nouveau, de 47 à 48 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45 ; *id.* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 29 Janvier* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	730	3	MARC.
Du Mexique à . . .	722	5	
Du Perou à	712	6	
Les guinées à . . .	728	5	
Ducats à	98	15	ONCE.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	18	
Or à 20 karats à . .	84	3	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16	MARC.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	18	
Piastres à	49	5	

CHANGES DE PARIS, *du 29 Janvier* 1774

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$
Londres	30
Hambourg	187
Madrid	15 3 à 2 6
Cadix	14 19
Livourne	95 $\frac{1}{4}$ à 95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon, *Rois*	$\frac{3}{4}$ p. % p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Jeudi* 27.	*Vendredi* 28.	*Samedi* 29.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1467 $\frac{1}{2}$ . . .	1470	1475 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	935	940	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	182 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	59 . . . .
Emprunt Oct. .	334 32 . . .	333	335. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville ; six premiers & six derniers mois* 1773.

Du Merc. 26 Janv. 1774		Du Jeudi 27.		Du Vendredi 28.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 1773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	L.	Lempereur, six p. mois 1773.	M.
Radix, *idem.*	M.	Deschapelles, *id.*	P.	Boscheron, *idem.*	
Boutray, *idem.*		Delagarde, six d. mois 1773.	A.	Rouillard, *idem.*	P.
Gautier, *idem.*	N.	Nau, *idem.*	C.	Patu, six derniers mois 1773.	A.
Desplaces, six d. mois 1773.	A.	S. Janvier, *id.*	E.	Painchain, *id.*	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 31 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 8 *Mai.*

LES Officiers chargés de rendre la Justice & de maintenir la police dans les campagnes comme dans les Villes, se déchargeoient de ce soin sur des Substituts, de maniere qu'à la fin ils s'en trouvoient tous dispensés, & il n'y avoit ni Justice ni Police. S. M., informée de ces abus, vient d'ordonner aux Juges de juger, & aux autres Officiers de remplir leurs Offices, sous peine d'être responsables de tout le mal qui arriveroit par leur négligence & leur faute.

On a eu beau faire, il se distille encore des eaux-de-vie de grains. Comme la Chambre ne retiroit aucun profit du jeûne de ceux des infracteurs qu'on condamnoit au pain & à l'eau dans la prison, il a été enjoint de s'en tenir désormais aux amendes & de les exiger rigoureusement.

S. M. vient d'établir dans les Provinces des Médecins pour enseigner le traitement des maladies honteuses destructives de la population, & l'administrer gratuitement aux malheureux hors d'état de payer des remedes.

Les Etats du Royaume avoient défendu en 1771 aux Tanneurs, on ne sçait pour quel crime, de préparer les peaux à la maniere Angloise. Sur les plaintes portées au Roi contre cette Ordonnance aussi nuisible aux Manufactures nationales qu'attentatoire à la liberté du Citoyen & de l'industrie, S. M. l'a supprimée, & les Tanneurs pourront à l'avenir donner aux peaux tel apprêt qu'ils jugeront convenable.

DE GRISLEHAM; *le* 1 *Mai.*

La navigation n'est libre dans nos environs que depuis quelques jours. Les vaisseaux ont fait heureusement le trajet d'ici à Eckeroe.

Depuis long tems les esprits sont partagés sur la maniere de traiter l'importation du coton, comme elle le sera tant qu'ils ne seront pas fixés, à l'égard des questions particulieres de ce genre, par un principe général & invariable. A la derniere Diete, les uns vouloient qu'elle fût prohibée, les autres qu'elle fût permise: ceux qui avoient raison ne sçavoient pourquoi: enfin après beaucoup de débats, on ne conclud rien. Nous apprenons de Stockolm que le Roi vient de décider que l'importation du coton non teint sera libre moyennant un droit de 1 ½ pour cent; & que celle du coton teint n'aura pas lieu, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 10 *Mai.*

MM. de Dettmers & Peymann, l'aîné, Capitaines-Ingénieurs, ont reçu ordre de

se rendre dans le Holstein pour présider à la construction du canal de communication d'une mer à l'autre. Les Troupes seront employées à ce travail. Le Roi dédommagera les Propriétaires des terres & des biens que cette entreprise attaquera.

D'HELSINGOR, *le* 4 *Mai.*

Le Sund est couvert de navires & de toute sorte de pavillons. Quelques vaisseaux, venant de Grœnland & d'Islande, l'ont passé pour se rendre à Copenhague.

La saison est toujours favorable : les fruits de la terre se présentent de la maniere la plus heureuse. Les denrées perdent de jour en jour de leurs prix. Depuis quelque tems, le vent du nord a dominé sans qu'il ait amené assez de froid pour nuire aux productions.

BOHÊME.

D'EGER, *le* 8 *Mai.*

Peu s'en faut que nous n'ayons autant à nous plaindre de la surabondance & de la non-valeur des vivres, que nous venons de l'avoir de leur disette & de leur cherté. Cette révolution singuliere nous feroit presqu'ouvrir les yeux sur la cause des maux que nous avons essuyés. Il n'y a pas menaces, peines, défenses, gênes, recherches, visites qu'on n'ait employées pour empêcher les amas de grains ; or il est évident, par l'état actuel de nos Marchés, qu'elles ne les ont nullement empêchés ; & que les Monopoleurs qui ne craignoient pas ces ordres en ont retiré de grands avantages. Aujourd'hui la belle saison & les apparences d'une riche récolte déconcertent leurs projets ; mais leurs manœuvres n'en ont pas moins des effets désastreux.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 12 *Mai.*

On a publié ici un réglement concernant la fabrication de toute sorte de papiers. Ce réglement contient un traité complet de l'Art depuis la maniere de ramasser, séparer & classer les chiffons jusqu'à celle de mettre en rames & en balles les papiers faits & secs. Il est vrai que cette instruction ne renferme pas les découvertes qu'il est possible de faire de pratiques & de procédés beaucoup meilleurs que ceux que l'on connoît & qu'il est néanmoins ordonné aux Papetiers de suivre.

D'INGOLSTADT, *le* 12 *Mai.*

Le seigle d'hiver n'a poussé qu'avec peine dans les endroits que les souris avoient ravagés : les champs où il a été semé sont, en général, assez dégarnis, tant parce que le Cultivateur, retenu par la crainte de ces animaux, n'a fait ses semailles que fort avant dans l'automne, que parce que la même crainte l'a engagé à épargner vraisemblablement beaucoup trop sur la semence dont les souris ont encore mangé une partie... Dans les places où le grain a eu le tems de jetter de fortes racines avant d'être attaqué par ces animaux, & où la plante n'en a souffert que quand sa tige a été parfaitement verte, la végétation du printems a réparé le mal. Si la qualité des produits n'est pas aussi bonne qu'elle l'auroit été, les grains seront plus gros & plus farineux... Le bled est dans le meilleur état possible. La récolte en sera, selon toute apparence, admirable dans les terreins forts & humides que les vents après les pluies ont ameublis.. Les fruits à noyau seront très-abondans ; mais il y aura peu de poires & de pommes... Nous avons eu des orages & du tonnerre qui ont rassuré le Paysan contre la peur des gelées & du givre : cependant il y a eu de la gelée, mais il paroît qu'elle n'a fait aucun mal.

DE DONDERSTADT, *le* 14 *Mai.*

On a remarqué en Saxe & dans d'autres Provinces qu'avant le 8 Avril il n'avoit point paru d'hirondelles, & qu'il y en a moins cette année qu'on n'en a vu les années précédentes. Les cigognes ont paru dans le même tems, & de même en plus petit nombre qu'à l'ordinaire... Les Paysans de Mecklenbourg ont conservé un très-ancien almanac de pronostics dont ils font encore usage. Dès qu'ils voyent les premieres cicognes, ils examinent avec attention si les plumes qu'elles ont sous le ventre sont claires ou sombres : si l'obscur prédomine dans leur couleur, c'est signe, selon eux,

que l'été sera humide : ils ont remarqué, cette année, que ces oiseaux n'avoient point de plumes claires.. La hupe s'est fait entendre le 21 Avril bien avant le coucou qui la prévient ordinairement au moins de huit jours.... Une remarque générale & qu'on ne juge pas indifférente, c'est qu'il y a beaucoup moins de crapauds qu'il n'y en a eu les trois dernieres années, & dans la proportion d'un à dix.

ITALIE.

De Venise, *le 3 Mai.*

Les ravages toujours plus grands que souffrent les campagnes du Frioul par les torrens vomis du haut des montagnes voisines ont attiré l'attention de la Société d'Agriculture, établie à Udine, Capitale de la Province. Dans l'espérance de recueillir des vues utiles pour la Patrie, elle demande *quels sont les moyens les plus faciles & les plus sûrs de contenir ces torrens dans leurs lits, & d'empêcher qu'ils ne se débordent pour dévaster les campagnes adjacentes ; & par quelles voies les plus simples on pourroit déterminer le concours volontaire des Propriétaires & des Cultivateurs des terres pour exécuter les réparations convenables ?* La question peut être traitée en Latin, en François, en Italien : les Mémoires ne seront reçus que jusqu'à la fin du mois de Juillet de l'année courante.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 14 Mai.*

La Chambre des Communes a consenti à la rédaction d'un Bill pour permettre l'usage d'étoffes peintes, teintes, imprimées, rayées &c, toutes de coton, pouvu qu'elles soient manufacturées dans la Grande-Bretagne ; car c'est encore au *manufacturage* qu'on demande du pain & des richesses.

Les grains se sont encore vendus très-cher dans les grands Marchés.

Le Parlement d'Irlande est convenu d'assigner par un Bill une gratification pour l'exportation des grains.

La pêche a très-bien réussi, cette année, dans le Groenland. Quelques-uns de nos Pêcheurs y ont été fort heureux. Ce succès nous encourage ; le nombre des bâtimens qui se destinent pour cette pêche a doublé.

Tous les vaisseaux partis, l'année derniere, de ce Port pour Chine, sont arrivés à Canton.

Les Colonies de l'Amérique septentrionale hâtent l'exécution de leur projet pour abolir les anciennes Postes royales ou parlementaires, & d'en établir de nouvelles. A Philadelphie & à Baltimore, on a déjà levé à cet effet une somme considérable : la Nouvelle-Yorck doit ouvrir une souscription, dès que Boston aura mis le dernier sceau à ce projet : il a été adopté à la Nouvelle Londres, & à Norwick dans la Colonie du Connecticut &c.

On assure qu'il y a, dans l'Amérique septentrionale, beaucoup d'Agens étrangers qui ne restent pas dans l'inaction, & que les Négocians du pays font tous leurs efforts pour établir des relations de commerce indépendantes de la Grande-Bretagne.

On dit qu'un homme & une femme de Royston, dans l'Hertfordshire, lesquels avoient mangé tous les soirs pendant six semaines sans interruption du cresson d'eau, sont morts tout d'un coup sans aucun symptôme de maladie : on s'est hâté de croire qu'ils étoient morts pour avoir mangé du cresson.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Bordeaux, *le 19 Mai.*

Cette Ville & la Province participent au changement presque subit, arrivé dans toute l'Europe dans les prix des grains comme si elle venoit de faire les plus belles moissons. Les provisions sont surabondantes, & peut-être les gros Magasiniers auront-ils de la peine à trouver des débouchés.

Dans le courant d'Avril, il est sorti 1386 barriques 8 quarts sucre brut ; 3380 bar. 102 quarts sucre terré ; 91,251 liv. indigo ; 2,069,147 café ; 31,131 cacao ; 8265 rocou.

Le sucre blanc, premiere qualité, vaut de 55 à 58 liv. le cent ; le sucre brut, de 22 à 36 ; le café, de 9 s. 6 den. à 13 s. la livre ; l'indigo bleu & violet, 11 liv. 10 s. à 12 liv.... L'eau-de-vie vaut 118 l. les 32 veltes.

De Poitiers, *le 20 Mai.*

M. le Comte de Mouſſy vient d'exécuter le projet qu'il avoit formé, comme on l'a dit ci-devant, d'établir dans ſes terres ſituées ſur la riviere de Gartempe, des Bureaux où l'on trouvera tous les ſecours néceſſaires pour rappeller les noyés à la vie. En les pourvoyant de boîtes, il a diſtribué des imprimés qui indiquent les abus à éviter, & les détails de la méthode à ſuivre. Ce Seigneur promet en même tems des récompenſes pécuniaires à ceux qui donneront quelque ſoin pour que cet office d'humanité ſoit rempli, & il rembourſera tous les frais qu'il aura été convenable de faire, à l'exemple des Souverains & des Villes qui ont formé de ſemblables établiſſemens. Souvent il faut beaucoup de courage pour donner l'exemple du bien; enfin il eſt donné, & c'eſt peut-être aſſez pour qu'un grand nombre de Seigneurs ne craignent plus de paroître bienfaiſans.

Nos deux eſpeces de pain ſont taxées à ſix & ſept liards la livre; cette taxe dénote aſſez quelle eſt la valeur des grains dans la Province.

On écrit des environs de Melle qu'au château de la Groix-de-Chail, une poule étant entrée dans une mue où l'on tenoit un dindon renfermé, on a remarqué que le dindon ſe plaçoit ſur les œufs, lorſque la poule s'éloignoit. On a mis dans ſa cage d'autres œufs, & on a empêché la poule d'y revenir: le dindon a adopté & couvé les nouveaux œufs: de 25, il y en a 22 qui ont réuſſi. Dans ce moment, le dindon affectionne, conduit & protege les poulets qui en ſont nés.

D'Amiens, *le 21 Mai.*

Les prix des grains continuent à baiſſer par ſecouſſes légeres dans les Marchés principaux de nos Provinces.

La mouture économique, anciennement pratiquée en divers endroits, mais peu connue & nouvellement perfectionnée, vient de s'établir au Fauxbourg de la Hautaye de cette Ville. On y fait toute ſorte de farines: le gruau, ſéparé du ſon, y donne une farine plus blanche que la premiere. Cet établiſſement peut-être regardé comme très-précieux pour le pays, ſi l'on ſçait profiter de l'exemple & s'inſtruire.

M. Vilin, Curé de Cormeilles, Membre de la Société Royale de Paris, Auteur de divers ouvrages & de diverſes inventions économiques, juſtement eſtimés, vient de donner un *Traité de la culture du Melon*, qui ſe trouve ici chez Godard, Libraire, rue des Foſſés-Saint-Méry. Peut-être ce reſpectable Géorgiphile néglige-t-il trop de faire connoître ſes écrits dans la Capitale du Royaume d'où ils ſe répandroient plus facilement dans toutes les Provinces; & ſes vues pour le bien public ſeroient mieux remplies.

De Beauvais, *le 21 Mai.*

Nous avons eu, cette ſemaine, pluſieurs nuits très-froides, & même des gelées qui ont détruit preſqu'entiérement les eſpérances que nous donnoient les fleurs abondantes que portoient pluſieurs arbres, particuliérement les pommiers. C'eſt un grand malheur dans un pays où le cidre eſt la boiſſon la plus uſitée, ſoit à cauſe de ſon bas prix, ſoit parce que le climat la fournit plus naturellement.

On ſe flatte que les vignes n'auront pas beaucoup ſouffert; mais il eſt trop vraiſemblable que la gelée aura conſidérablement altéré quelques uns des canaux & des autres organes de la circulation de la ſeve. La mauvaiſe qualité que les Voyageurs qui paſſent ici trouvent à nos vins n'empêche pas que cette denrée ne ſoit très précieuſe pour nous. Notre vignoble entoure la Ville, & on ne recueille du vin d'aucun côté juſqu'à une diſtance aſſez grande, en ſorte qu'il n'en peut venir d'ailleurs qu'à grands frais. D'ailleurs, après quelques années de garde, notre vin devient très-potable pour tout le monde. Au ſurplus la dureté, l'âpreté même qu'on lui trouve, quand il eſt nouveau, n'eſt qu'une affaire de goût; & ceux qui en boivent ordinairement ont, ſuivant la remarque générale, l'avantage d'être rarement attaqués de la pierre. Peut-être perfectionnerions-nous beaucoup nos vins ſi nous voulions répéter & répandre parmi les Vignerons les procédés employés par M. Maupin & par les autres Œnologiſtes modernes.

Le prix du bled continue à baiſſer lentement, & nos campagnes apparemment, comme celles de toute la France, nous

présentent l'espoir d'une belle moisson.

Il s'est élevé depuis quelques années dans cette Capitale du Beauvaisis plusieurs branches d'industrie qui mériteroient d'être plus connues. On fabrique des molletons à deux faces au moyen d'un métier à six marches, & de deux navettes, chargées chacune d'une trame de différente couleur; d'où il résulte une étoffe qui porte avec elle sa doublure tranchante. On a varié cette fabrication ensuite par carreaux, par losanges & même par ondes, en employant jusqu'à douze lisses pour le jeu de la chaîne.

Il se fabrique des sommieres plus fines que jamais, & qui forment dans nos lainages un degré duquel, si l'on descend jusqu'aux plus basses qualités des reveches, on aura un nombre considérable de nuances à parcourir, & entre lesquelles l'industrie & le commerce peuvent se partager bien utilement pour nos pauvres. Notre Hôpital a une Manufacture fort bien montée surtout en sommieres communes & en reveches. Ces dernieres sont de l'espece qui sert dans les Papeteries à recevoir les feuilles nouvellement formées, & notre Hôpital en a un débit auquel il a peine à suffire. Il doit peut-être la perfection des sommieres qui sont aussi fort recherchées, à la bonne filature au grand rouet que l'on a soin d'y entretenir, & qui est presque totalement abandonnée dans tout le reste de la Ville, malgré ses avantages connus, soit pour l'ouvrage, soit pour l'Ouvrier dont la position droite & le mouvement moins contraint ne peuvent altérer ni la taille ni la santé.

(*La suite à une autre Gazette*).

DE REIMS, *le 22 Mai.*

Les orages sont très-fréquens dans la Province. Le 30 du mois dernier, la grêle ravagea les bleds & les vignes du territoire de Roucy & les environs: derniérement elle a fait, du côté de Villers-Agron, beaucoup de dégât. Le 12 du courant, on a essuyé un orage violent à Perthes, près de Rethel. Les vignes de Saint-Dizier, avancées, cette année, d'un mois au moins, ainsi que presque toutes les autres du pays, souffrirent vers le milieu d'Avril une gelée qui détruisit les deux tiers de la récolte; les vignobles de Curelle, Autigny, chevillon &c. ont également été fort maltraités. Depuis le 17 du courant, la gelée a ruiné une partie des vignes de notre montagne: il y en a plusieurs où l'on ne croit pas recueillir un huitieme de ce qu'on avoit lieu de se promettre. Ces accidens ont occasionné une assez forte augmentation sur les prix des vins de ce pays.

Les seigles sont en fleurs. On n'a pas encore remarqué que la gelée leur ait fait tort: mais en général, la moisson de cette sorte de grains ne sera que médiocre. Le froment, quoiqu'il ait mieux réussi que le seigle, ne promet pas une récolte très-abondante.

DE PARIS, *le 28 Mai.*

Lettres-Patentes du Roi données à Versailles le 1 Septembre 1773, registrées en Parlement le 28 Mars 1774, portant ratification d'une convention conclue entre Sa Majesté & les Etats-Généraux des Provinces-Unies pour l'exemption réciproque du droit d'Aubaine.

Lettres-Patentes du Roi données à Versailles le 17 Novembre 1773, registrées en Parlement le 23 Mars 1774, portant réglement pour l'enregistrement du bail des Fermes & de l'Arrêt de prise de possession avec fixation des sommes à payer pour ledit enregistrement.

Autres *données le 6 Mars 1774, registrées en la Chambre des Comptes le 29 Avril, qui ordonne que délivrance sera faite à Monseigneur le* COMTE D'ARTOIS *des coupes ordinaires des bois de son apanage.*

Déclaration du Roi donnée à Versailles le 10 Mars, registrée en la Cour des Monnoies le 29 Avril, portant nouveau réglement pour le Jugement de la fabrication des monnoies.

Autre *donnée le 28 Mars, registrée en la Chambre des Comptes le 23 Avril, portant réunion du Marquisat de Pompadour à la Vicomté de Limoges, aux exceptions & réserves portées; & cession, à titre d'apanage, de la Vicomté de Turenne en faveur de Monseigneur le* COMTE D'ARTOIS.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 31 Mars, qui regle les droits qui appartiendront au Roi, & ceux qui appartiendront au Prince de Monaco, sur les Offices dépendans du Duché de Valentinois & autres domaines du Prince de Monaco.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Remarques d'un Métayer du Hainaut.

Ce n'eſt point à la lenteur aſſez ordinaire à mon âge que l'on doit s'en prendre, ſi j'ai gardé juſqu'à préſent le ſilence au ſujet des obſervations qu'un bon Citoyen a faites dans la Gazette du 9 Mars 1771 ſur mes remarques inſérées dans les Gazettes N°. 84 & 89 de l'année 1770. Un grand procés que j'ai eu pour un petit bien, & qu'heureuſement j'ai gagné deux fois, eſt l'unique raiſon pour laquelle j'ai négligé de répondre aux objections qu'on m'a faites.

J'ai dit & je crois devoir répéter que je ſuis aſſuré de purger par le haut & par le bas les chiens malades en leur faiſant prendre l'émétique dans du lait ſucré, & d'achever de les guérir en les faiſant ſaigner au cou. L'expérience m'a convaincu qu'il n'eſt point de remede qui opere plus promptement & plus efficacement la guériſon de ces animaux. J'ai lieu de conjecturer que bien des gens penſent comme moi, & que ma recette a été éprouvée & approuvée, puiſqu'elle eſt annoncée dans l'Almanach des Marchands année 1773, page 600. Je trouve qu'il eſt dit dans la Gazette du 9 Mars 1771, qu'à cette recette on doit ajouter du kermès minéral & de la manne; mais l'Obſervateur n'a pas fait réflexion qu'il faut tromper les chiens pour leur faire avaler un remede; aucun des miens n'a refuſé de prendre le lait ſucré où j'avois mis de l'émétique, mais auſſi aucun d'eux n'a voulu boire ni même flairer un breuvage compoſé de kermès & de manne.

On fait dans cette Province les mêmes choſes (ſans en rien omettre) que l'Obſervateur conſeille de pratiquer pour les étangs; nous n'en avons pas pour cela de plus beaux poiſſons & en plus grande quantité. Si, malgré toutes ces précautions, ils ne groſſiſſent & ne multiplient que très-peu, je me crois toujours en droit, juſqu'à ce qu'on me prouve le contraire, d'attribuer l'un & l'autre aux cendres marines que l'on répand ſur les terres & que le vent emporte dans les étangs.

J'ai toujours regardé les matieres fécales & vuidanges de cloaques comme un bon engrais; j'obſerve ſeulement qu'il ne convient qu'à certaines terres & qu'il eſt eſſentiel de bien choiſir ſon tems pour le répandre ſur les terres qui peuvent en profiter. J'ai eu raiſon de dire que cet engrais donne une mauvaiſe odeur aux légumes & en hâte la corruption; quand j'ai parlé de légumes, je n'ai pas pris ce terme dans ſon acception générale; les carottes, céléris, navets, patates &c. attirent immanquablement l'odeur forte des matieres fécales, parce que ces légumes viennent dans la terre; mais les choux, haricots, pois, laitues &c. n'en peuvent guere contracter de mauvais goût, parce que leur tige, leurs feuilles & l'aliment qu'ils nous fourniſſent viennent hors de terre.

J'applaudis de nouveau à l'uſage que l'on fait des matieres fécales pour les terres, mais je conſeille fort de les répandre ſur celles qui repoſent, après un premier labour, c'eſt-à-dire, ſur les jacheres; telle eſt la vraie & la meilleure méthode de fertiliſer les terres avec ces matieres qui operent un grand bien, ſans aucun inconvénient, quand on les employe avec de l'attention & de l'intelligence. J'ai dit mille fois, en allant à Valenciennes, que c'eſt un grand mal & une grande perte de jetter à grands frais les vuidanges dans les rivieres & de payer des hommes qui vont avec des tombereaux ramaſſer les fumiers des rues: ce qu'il y a dans cela de plus ſingulier, c'eſt que les rues de Valenciennes ſont beaucoup plus mal-propres que celles des Villes où l'on vend les matieres fécales & les fumiers des rues: j'attribue ces inconvéniens & ces abus à un défaut d'expérience & à une police mal entendue.

Après avoir répondu à ces objections, je vais donner matiere à en faire de nouvelles. Il y a des Laboureurs qui mouillent leur grain de ſemence dans un bain d'arſenic & le ſement enſuite; les pigeons, les oiſeaux qui mangent de ce grain en ſont empoiſonnés; les hommes par conſéquent courent beaucoup de riſques en mangeant de cette volaille: ſi l'on conſidere cela & tous les dangers auxquels les hommes & les animaux ſont expoſés dans les maiſons où l'on uſe de ces bains d'arſenic pour le grain, on conviendra que c'eſt de toutes les méthodes

celle qu'on doit rejetter avec horreur, puiſqu'elle eſt toujours dangereuſe & ſouvent funeſte. J'avoue, à mon grand regret, que j'en ai fait uſage autrefois; mais depuis que j'ai ſçu qu'une perſonne qui ſe trouvoit chez moi, par hazard, s'étoit lavé les mains dans l'eau d'un pareil bain, j'ai fait & gardé la ferme réſolution de renoncer entierement à cette méthode de préparer les grains pour la ſemence.

Ce n'eſt plus pour moi que je propoſe le bien; j'approche de la fin de mes jours; mais je m'intéreſſe à ceux qui me ſurvivront, & je dis que ce ſeroit un grand bien pour l'humanité d'ordonner que dans chaque village il y eût une perſonne qui fût conſtamment fournie d'une petite Pharmacie compoſée des remedes les plus connus & les plus uſités dans la Médecine, tels que manne, ſéné, rhubarbe, ſel de nitre, émétique, épicacuana &c, quelques onguens pour les bleſſures & quelques remedes pour les beſtiaux, avec un petit Agenda qui déſigneroit la doſe qu'on en doit employer, donneroit une idée de leur propriété, & détailleroit la maniere de les appliquer. Un Payſan ou quelqu'autre Habitant d'un village tombe malade, il n'eſt pas en état de faire venir un Médecin des Villes voiſines; & fût-il à ſon aiſe, il differe & veut voir ſi avec le tems, le mal ne diminuera pas. On en auroit peut-être arrêté les progrès par quelques remedes ſimples & efficaces, mais qu'il auroit fallu donner promptement au malade. Cependant le mal empire, l'on a recours au Médecin; nouveau délai qui rend ſouvent la maladie incurable; le Médecin arrive lorſque le malade eſt mort ou qu'il eſt impoſſible de le ſauver par des remedes. Comment pourroit-on excuſer une négligence qui précipite une foule de malheureux dans le tombeau? Si les villages étoient pourvus des remedes les plus néceſſaires, combien de victimes n'arracheroit-on pas à cette mort prématurée? A combien de perſonnes qui languiſſent long-tems ne rendroit-on pas & plus vite & plus efficacement la ſanté? Des ſecours tardifs n'ont que peu d'effet & ſouvent même n'en ont point. Un remede adminiſtré trop tard fait regretter de ne pas l'avoir donné plutôt.

Si j'étois Intendant de Province, je ferois ce petit établiſſement dans mon département, & ſi j'étois Médecin, je compoſerois l'Agenda; mais n'étant ni l'un ni l'autre, je n'ai plus que le droit naturel de propoſer le bien & de faire des vœux pour le bonheur de l'humanité. Il y a dans les Villes plus de gens de la Faculté qu'il n'en faut; dans les villages au contraire, on manque de tout ſecours: les Habitans des campagnes, Payſans ou Villageois (de quelque nom qu'on veuille bien les appeller, n'importe) ſont cependant des hommes; pourquoi donc ne pas veiller ſoigneuſement à leur conſervation? Sont-ils moins précieux à l'Etat que les Habitans des Villes? Eh que ſeroient les Habitans des Villes ſans les Habitans des campagnes?

II.

Regle pour ſemer l'orge.

Les Economes Suédois n'étoient point d'accord ſur le vrai tems de ſemer l'orge: chacun avoit ſon augure, ſa routine, ſon expérience, ſa regle. M. Landby, Paſteur d'une Paroiſſe qu'il éclaire & ſur ſes devoirs religieux & ſur ſes intérêts économiques, a cru que pour juger la queſtion il falloit conſulter la terre elle-même qui doit porter le grain, & qu'elle donneroit vraiſemblablement des ſignes de ſa diſpoſition à produire, à féconder, à nourrir. Le tems de ſemer eſt ſans doute celui où la terre eſt convenablement préparée par la nature à recevoir & adopter la ſemence: mais comment reconnoître quand elle l'eſt ou ne l'eſt pas? M. Landby établit la regle ſuivante par rapport à l'orge: c'eſt de l'odeur, du goût, des qualités variables de la terre qu'il la déduit, marche qu'il nous invite à ſuivre dans la recherche des tems propres aux différentes ſortes de ſemailles ou de plantations... Prenez une poignée de la terre du champ que vous voulez enſemencer: mettez-en dans un verre autant qu'il en faut pour qu'elle ſurnage de deux ou trois doigts au deſſus de l'eau; couvrez le vaſe d'un papier. Le lendemain, examinez l'eau: ſi elle a une odeur aigre, ſi ſon goût eſt ſalé ou amer, il n'eſt pas encore tems de faire vos ſemailles: ſi votre eau n'a point de mauvaiſe odeur, & qu'elle ſoit reſtée bien franche, ſemez hardiment... Cette regle vaudroit-elle pour toute ſorte de terres, pour toute ſorte de

climats, pour toute ſorte de ſemences? C'eſt ce qu'il faut examiner.

M. Landby a communiqué ſa découverte à la Société Patriotique de Stockolm.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 21 Mai 1774, au Mercredi 25 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 14, 18 à 22 l. *le ſeptier; idem* au Port de la Grêve, de 19 à 24 liv. 5 ſ.; le ſeigle, de 9 liv. 10 ſ., 10 liv. 10 ſ. à 11 l. 5 ſ.; l'orge, de 8 liv. 5 ſ., 8 liv. 15 ſ. à 9 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 21 Mai 1774, au Mercredi 25 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 à 19 liv. 10 ſ. *le ſeptier; id.* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 28 Mai 1774, de 48 à 49 livres; *idem* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

V.

Changes de Paris, *du* 28 *Mai* 1774.

Amſterdam	54 ½
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 ¼ à 185
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6
Livourne	95 ½ à ¾
Gênes	94 ¼
Lyon. *Pâques*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris; du 27 Mai 1774.

	#			
Or de Portug. à . . .	728			*marc.*
Du Mexique à	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à	728			
Ducats à	98	5		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piaſtres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Jeudi* 26.	*Vendredi* 27.	*Samedi* 28.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1600 10 . . .	1615 40 50 . .	1650 40 . . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	1020	1035	1040 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	200	205	205 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	66 . . . .
Emprunt Oct. .	327.	330 35 . . .	340 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 8 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

De Pétersbourg, *le 30 Décembre.*

CET Empire est exposé à souffrir des émigrations de peuplades entieres : dans ce moment, on en craint de nouvelles, & ce n'est pas sans fondement. Plusieurs Hordes Tartares ont, dit-on, résolu de passer des Provinces frontieres dans l'intérieur de l'Asie. Dans divers districts, les Paysans, au lieu de cultiver les terres, les dévastent. Ces nouvelles font beaucoup de tort au commerce ; l'ardeur des Regnicoles en est rallentie, l'Etranger en conçoit de la défiance. Cependant l'Empire est abondamment pourvu de grains ; mais la perte d'un Cultivateur est une perte sensible pour ce pays ; & si l'esprit de désertion gagnoit les campagnes, ce seroit, pour ainsi dire, un Empire renversé.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 16 Janvier.*

Depuis les tempêtes qui ont causé tant de naufrages sur la Baltique & sur la Mer du Nord, il s'est encore perdu plusieurs navires, & ce n'a pas été dans les glaces, jusqu'à présent très-rares dans nos parages, malgré les neiges & la gelée.

Il y a déjà plusieurs jours que le vaisseau de garde de notre rade a été désappareillé, quoiqu'il arrivât encore des bâtimens, même de l'Islande.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 19 Janvier.*

Différentes sortes de fausses especes viennent d'être proscrites par une Ordonnance.

On est pourvu, dans cette Ville, d'aimans artificiels de M. l'Abbé le Noble, Chanoine à Vernon-sur-Seine. Les inventions utiles que l'on voit éclore en France sont bientôt connues dans ce pays-ci : on prétend que celles de ce pays sont beaucoup moins connues en France, si elles n'y sont pas entiérement inconnues ; ce qui n'est pas vraisemblable, car on y aime les Arts, ils y sont certainement excités, & tout le monde y est jaloux de concourir à leur perfection.

La Fabrique de cuirs de Potzneusiedler vient d'établir dans cette Capitale un dépôt de différentes especes de cuirs qui durent très-long-tems & résistent à l'eau. Nous voyons de jour en jour s'y former des dépôts semblables d'ouvrages d'industrie d'un genre nouveau & économique : il y a pour cela toute facilité. Cette facilité de débouchés contribue beaucoup au progrès des Arts, de ceux sur-tout qu'on n'encourage point par la défense faite à tous, un petit nombre excepté, d'exercer leurs talens.

De Sagan, *le 19 Janvier.*

Un de nos Economes garantit la destruction totale des chenilles & autres insectes qui endommagent les arbres, par la seule insertion de deux gouttes de vif-argent, faite au moyen d'un petit trou dans la branche la plus chargée de ces animaux. Il ajoute que le même expédient aura le même effet contre la nielle.

De Leipsick, *le 20 Janvier.*

La Société Economique de Saxe rendit un compte public de ses travaux dans l'Assemblée automnale qu'elle tint, selon sa coutume, dans la sale de Pleissenbourg.... Elle avoit proposé trois sujets de Prix relativement à la culture du chanvre d'Alsace, à celle du houblon dans les environs de Zwickau, & à celle de la vigne. Sur les deux premieres questions, elle n'a reçu aucun Mémoire; quant à la 3e., il ne lui en est parvenu qu'un seul qui, sans avoir rempli les vues de la Société, a paru mériter une récompense. Il est de M. Offenfelder, Secretaire de la Chancellerie de la Cour, Auteur d'un très-bon Ouvrage publié en 1771, sur la culture des vignes dans les districts de Saxe où elle peut avoir lieu. Le terme pour la distribution des trois Prix fut reculé.. La Société assigna des primes pour ceux qui réussiroient le mieux dans la culture du chanvre & du houblon.

On lut différentes dissertations, une de M. le Docteur Schreber d'Erlangen, sur des épreuves d'une certaine espece de bled, *triticum spicâ multiplici*; une autre de M. l'Abbé de Felbiger, Prélat de Sagan, Sur une herbe jusqu'à présent inconnue & propre à fournir un très-bon fourrage; une 3e. de M. le Docteur Gloeser, de Suhla, pour servir de supplément à un Mémoire sur les arbres fruitiers qui gelent à la seconde seve &c... La Société résolut de faire les frais nécessaires pour rendre habitables les maisons sur lesquelles a été fait l'essai de l'enduit de ce Docteur pour préserver des incendies. On pourra y loger quelques pauvres familles; & en même tems, on s'assurera du degré de durée de l'enduit, soit intérieur, soit extérieur de ces maisons de bois.

On parcourut les cartes topographiques & minéralogiques, les gravures & les dessins &c. envoyés à la Société. Parmi ces dessins, il y avoit celui du *Digesteur économique* de M. Wilke, approuvé par l'Académie de Stockolm, & celui d'un ouvrage fait aux murs du jardin du château de Barby, pour observer les crues de l'Elbe.

M. Schreber avoit envoyé à la Société des essais ou montres de son bled; M. l'Abbé de Felbiger, des essais de seigle de la S. Jean. Elle avoit aussi reçu de deux nouvelles sortes de tabac cultivées & préparées à Dresde.

On lui avoit communiqué une épreuve de *laine d'écorce de mûrier* par M. Bischoff, Fabricant en soie, à Leipsick. (*On se rappelle les essais faits par un Amateur du Dauphiné pour tirer de la soie de l'écorce du mûrier, annoncés dans notre Gazette*).

M. le Docteur Schreber avoit fait présent à la Société du douzième volume de son magnifique Ouvrage intitulé, *Spectacle des Arts & Métiers.*

(*Nous parlerons des travaux des Classes Provinciales de cette même Société*).

ITALIE.

De Venise, *le 12 Janvier.*

Le Sénat a reconnu que, par l'impôt établi sur l'entrée des bleds, il contribuoit à entretenir dans tout l'Etat la cherté de la denrée, dans quelques endroits la disette. Pour remédier aux maux produits par cet abus légal, il a ordonné, par un Edit du 29 Décembre, que tout le monde pourra importer du froment étranger, l'emmagasiner & en disposer à sa volonté sans payer aucun droit. Mais la cause de la cherté & de la disette sera rétablie dans quatre mois, c'est-à-dire, le 1 Mars; & elle est actuellement ôtée par rapport au froment seul.

Il est tombé au commencement du mois une prodigieuse quantité de neige: il régnoit en même tems un vent horrible. Il est ensuite survenu un si grand froid que la Brente a été gelée. Il est tombé beaucoup de neige dans toute l'Italie.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 24 Janvier.*

Le déchaînement contre le *thé taxé* est

général dans les Colonies. A Boſton, des Habitans vêtus en Indiens ont jetté à la mer 342 caiſſes de thé qu'ils ont trouvées ſur trois bâtimens. A Lexington, les Colons, après avoir réſolu de ne point recevoir de thé ni d'Angleterre ni de Hollande, ont fait un feu de joie de tout celui qui s'eſt trouvé dans la Ville. A Philadelphie, on a affiché un placard portant que ſi les Américains achetoient du thé, ce ſeroit payer une taxe & reconnoitre dans le Parlement un droit injurieux à un Peuple libre, & en conſéquence on s'eſt oppoſé au débarquement de cette marchandiſe. A Newport, dans Rhode-Iſland, il a été déclaré que tout le thé ſeroit renvoyé ou détruit, ſi l'on s'aviſoit d'en débarquer. A la Nouvelle-Yorck, il a circulé un avis par lequel il étoit dit que des fers forgés dans la Grande-Bretagne devoient arriver ſur des vaiſſeaux de la Compagnie, & que la Nation déterminée à ne ſe laiſſer enchaîner par aucune Puiſſance de la terre, traiteroit, ſuivant leur mérite, ceux qui auroient l'audace de mettre ces fers en magaſin.

Par les regiſtres de Briſtol, on voit qu'en 1773, il a été importé des Indes occidentales 20,000 tonneaux de ſucre : il n'en étoit venu en 1772 que 15,000.

Les effets publics continuent de baiſſer. Banque, 139 ¼; Indes, 137 ¾.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Poitiers, *le 27 Janvier.*

Il eſt aſſez commun de trouver dans ce pays cinq ou ſix métairies bâties pour faire valoir cent ou deux cens arpens de terres contiguës. Un bon Cultivateur exploiteroit avec une ferme & ſix Laboureurs & domeſtiques le terrein que cinq métairies ſe partagent entr'elles, en employant un grand nombre d'ouvriers & de valets. Cette ferme rendroit davantage au Propriétaire: celui ci, avec plus de produit net, auroit moins de bâtimens à entretenir. On ſe plaint que les bras manquent, on en auroit. La vérité eſt que les avances manquent, on en auroit encore. Par tout la culture eſt ſuſceptible d'amélioration économique ; & dans preſque tous les quartiers, elle l'eſt d'une extenſion conſidérable.

M. le Comte de Montauzier fait conſtruire dans ſa Terre de Salles, à une lieue de Saint-Maixant, un moulin digne de l'attention du Public. C'eſt un bâtiment très-régulier & très vaſte, à cinq étages, y compris le rez-de-chauſſée, & percé de 80 tant portes que fenêtres extérieures. On y travaille avec activité, & il ne ſera achevé que dans ſix mois. Sous trois mois, on commencera à y moudre ſans interruption. Ce moulin ſera monté d'une roue de quinze pieds de diametre & d'un rouet de ſix pieds de diametre auquel commandent deux lanternes dont l'une fera tourner la meule, & l'autre un cilindre en fil de fer. Ce cilindre commandera un autre cilindre de ferblanc piqué ; celui-ci, un ventilateur. Il y aura un autre ventilateur poſé ſur la meule. Le bled paſſera par tous ces inſtrumens avant de ſe convertir en farine : la farine tombera dans une arche ſur laquelle il y aura un bluteau tendu pour ſéparer la fleur du ſon gras : ce ſon gras, en ſortant du bluteau, tombera dans un cilindre garni en ſoie, lequel ſéparera le gruau du ſon. Par une combinaiſon des mêmes machines, les ſacs de bled & de farine ſeront montés à leur deſtination depuis le bas du moulin juſqu'au dernier étage. Autant qu'on peut en juger par cette deſcription imparfaite, ce moulin a beaucoup de reſſemblance avec celui de Corbeil. On eſpere que quand il ſera fini, le Conſtructeur en publiera le plan & en expliquera le méchaniſme. Nous ne ſçaurions trop le ſolliciter, puiſqu'il s'agit d'épargner les frais de main-d'œuvre dans la préparation de la ſubſtance par excellence. En elle-même, l'entrepriſe eſt de la plus grande importance pour tout le canton & même pour la Province. Sa réuſſite peut nous rendre une branche de commerce que nous avions perdue. Les farines de Lamotte-Saint-Héraye & de Saint Maixant rentreront en concurrence avec celles de Moiſſac qui nous l'avoient enlevée, & qui ne ſe fabriquent néanmoins preſque toutes qu'avec nos grains. Il s'eſt déjà établi à la Rochelle & à Marans des dépôts de ces farines pour faciliter les approviſionnemens des Boulangers du pays & les chargemens pour les Colonies.

Le Gouvernement vient d'ouvrir un débouché aux grains de la Province, en en permettant le transport par le Port de Saint-Gilles sur-Vie ainsi que par celui de Moric. Le Port de Saint-Gilles mérite d'être connu par son commerce de bleds & de sels. Ses sels sont très-estimés : on les charge ordinairement pour Bayonne & Bordeaux. Le Marché de cette Ville abonde en gibier & en poisson. Il s'y tient en Août une Foire à laquelle les Habitans de l'Isle-Dieu s'approvisionnent de denrées & d'outils nécessaires à la culture des terres. Les vins sont d'une grande ressource pour le pays ; il en passe quelquefois à Nantes. Les vignes plantées dans des vallées spacieuses formées par les dunes produisent plus abondamment que le sol semble ne le promettre, à cause de la quantité de sar ou goëmon dont on a soin de les engraisser. On armoit autrefois dans ce Port pour la pêche de la morue ; mais on a été forcé d'abandonner cette branche de subsistance, & il faudra peut être abandonner d'autres commerces si l'on n'empêche les sables de boucher l'entrée du havre. Le Port ne peut plus recevoir que des barques de 80 à 90 tonneaux, & encore dans les grandes marées seulement. Les Habitans sont réduits à la pêche de la sardine qui, quoiqu'on n'y employe qu'un petit nombre de chaloupes, soulage néanmoins beaucoup de malheureux. Cette pêche commence ordinairement en Mai, & finit vers la mi-Septembre.

D'ORLÉANS, *le 28 Janvier.*

Les grains ont constamment baissé dans nos cantons, quoique la Loire en tire beaucoup & que la navigation ne se rallentisse pas.

Le sucre vaut ici 87 l. 10 s. ; la cassonade, 60 à 70 l. ; le fromage de Gruyere, 47 à 48 l. ; le riz, 18 à 19 l. ; l'eau-de-vie, 170 liv. : le coton Baza, 53 liv. ; le savon, 52 liv. ; le sirop, 10 l. le cent. Le poivre d'Angleterre se vend 30 s. ; & le café, de 15 à 20 s. la livre. Les prunes de Sainte-Catherine valent de 20 à 25 l. le cent.

DE NANTES, *le 30 Janvier.*

Le College Royal de Suede a adressé l'avis suivant à M. Babut, Consul de S. M. Suédoise dans ce Port. » Comme il a plu au » Roi, par sa Déclaration du 10 Novembre » dernier, de permettre l'importation des » sels étrangers dans les Villes de Louisa » en Finlande, Gothenhourg, & autres » Places de la Province de Bahus, par na- » vires autres que les nationaux, sous une » modération des droits, vous êtes chargé » d'en donner avis à un chacun, & que » cette modération en assimilant les Né- » gocians étrangers à ceux de Suede quant » à l'importation des sels dans les susdits » pays, par leurs propres navires, fixe » une diminution de droit de 7 ¼ schellings » & 8 rond stuk par tonne de sel de Fran- » ce, qui ne payera désormais que 14 ½ s. » & 18 ⅔ rond stuk, au lieu de 20 ¼ sch. & » 25 ⅔ r. s. qu'il payoit ci-devant. De plus, » les navires construits dans les susdites » Villes, pour compte étranger, pourront » exporter, à leur premier voyage, les » denrées du pays sans payer de plus forts » droits que pour compte & par navires » Suédois ».

Le muid de sel vaut au Croisic 75 l., au Pouliguen 78.

Le 16 du courant, à trois heures du matin, le navire la *Demoiselle Catherine Blondine* de Dantzick, de 300 tonneaux, Cap. Georges Howes, se perdit sur la côte de Quiberon au lieu nommé Kernescop, par un coup de vent terrible, dans la nuit la plus obscure. A l'exception d'un seul homme, tout l'équipage s'est sauvé, en s'élançant à terre du bout des vergues au moyen des cordages. Il étoit chargé de planches, mâtures & autres marchandises pour notre Port. On a retiré tout son grément, & l'on travaille à retirer la cargaison : il y a beaucoup de bois brisés par la violence de la mer. Le Capitaine du navire ne sçavoit où il étoit lorsqu'il fut rencontré dans les courans par une chaloupe de Belle Isle dont le Maître étoit Pilote-Côtier & revenoit de la côte de Quimperlé avec un chargement de bois. Ce Pilote monta à bord : & deux hommes qui étoient restés dans la chaloupe furent engloutis, un instant après avoir quitté le navire, en voulant gagner Belle-Isle.

Le 1 Février, il s'ouvrira ici une très-belle Foire franche.

Il s'est fait, dans le courant de ce mois, sur les côtes de Bretagne un commerce

fort considérable de provisions de bouche. Il est entré ici beaucoup de navires étrangers. Il ne cesse d'arriver par mer des grains & farines de Pontrieux, Hennebond, Pont-l'Abbé, Bordeaux, Croisic, Roche-Bernard, Quimper, Quimperlé; des grains & des légumes de Tours, Blois, Montreuil, la Haye, & autres lieux du haut de la riviere.

Le sucre blanc 1re. qualité, vaut 54 à 56 l.; 2e. sorte, 48 à 54; sucre brut fin, 34-33; café, 8 s. à 13 s. 6 den.; indigo fin cuivré, 8 l. 15 s. à 9 l.; cacao, 13 s.; coton, 145 à 160 liv. L'eau-de-vie vaut de 140 à 145 l. les 29 veltes.

Les navires la *Digue*, l'*Ingénu*, l'*Aurore*, le *Guerrier*, le *Caribou*, l'*Oracle* sont arrivés de l'Amérique. La *Ville de Rennes*, l'*Illinois*, la *Minerve*, le *Charlemagne*, le *Prince de-Condé* sont sortis pour la même destination. Le sieur Muterse, Capitaine de l'*Aimable-Bury*, est parti pour les Indes; l'*Union*, pour Cayenne. Le sieur Aubin, Capitaine des *Jumeaux*, est en chargement pour cette Isle; le sieur la Grange, Capit. du *Quaker*, pour Léogane; le sieur Langlois, Capitaine de la *Louise-Marie*, pour Saint Marc.

DE PARIS, *le 5 Février.*

Déclaration du Roi, concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Provence, supprimés par Edit du 7 Septembre 1771. Donnée à Versailles le 5 Septembre 1773, registrée au Parlement d'Aix le 25 Octobre. La totalité du prix de ces Offices monte à la somme de deux millions quatre cens quatre-vingts mille huit cens quatre-vingts-une livres trois sous huit deniers. S. M. contribuera au remboursement pour une somme annuelle de cent soixante mille livres; & le ressort du Parlement, pour une somme de soixante mille livres.

Arrêt du Conseil d'Etat du 5 Septembre 1773, qui ordonne l'exécution de l'article II du titre XX de l'Ordonnance du mois de Mai 1680, & de l'Arrêt du Conseil du 20 Mars 1717; en conséquence fait défenses aux Employés des Fermes de déposer les sels de saisie ailleurs que dans les greniers sur les ressorts desquels ils les auront capturés &c.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud. A Paris, ce 19 Janvier 1774.

MONSIEUR,

Les vues patriotiques que l'on trouve à chaque instant dans les Ouvrages périodiques dont vous vous êtes chargé, doivent les faire regarder par toutes les personnes qui pensent, comme les organes des bons Citoyens. Je les consulte souvent, & toujours avec un nouveau plaisir; je serois cependant charmé d'y voir plus fréquemment des inventions utiles qui épargnent la peine des hommes ou des animaux. J'oserois même vous engager à en faire un article séparé dans votre Gazette. J'avoue qu'il n'est pas facile d'avoir tous les jours des choses neuves & intéressantes, dans ce genre, à présenter au Public: d'ailleurs la plûpart de ceux qui s'appliquent aux Méchaniques en font un objet de lucre & croyent faire beaucoup que d'assurer à un Journaliste qu'ils sont parvenus à se procurer tel ou tel effet. Malgré tant d'inconvéniens, je présume qu'en établissant pour maxime que tout ce qui est inconnu est réellement nouveau pour ceux à qui on le manifeste, il seroit facile de remplir l'article en question par les descriptions de machines véritablement utiles qui se trouvent dans les anciens recueils d'inventions ingénieuses. La plûpart sont devenus si rares qu'on peut les regarder comme des manuscrits précieux (1). La grande dépense qu'ils exigeroient pour que l'on en donnât de nouvelles éditions, doit même faire présumer

(1) *On ne sçauroit croire combien les estampes ont été funestes aux Livres avant que l'on eût soin de les rassembler en corps de Bibliothèques, ce qui est plus moderne que l'on ne pense. Les enfans & les domestiques entre les mains desquels ils tomboient ne faisoient point de difficulté de les arracher; aussi voit-on presque tous ces Livres mutilés, pour peu qu'ils soient anciens.*

qu'ils ne ſeront jamais réimprimés. Un choix bien fait des machines utiles qu'ils renferment, ne manqueroit donc pas d'être bien reçu. Par exemple, l'analyſe du Recueil de machines du célebre Capitaine Auguſtin Ramelli qui avoit ſervi ſous le fameux Marquis de Marignano, Grand Conducteur de Guerre (*Condottiere*) ou Chef de bande qui s'étoit diſtingué ſous Charles-Quint, ſeroit un véritable préſent pour le Public; je l'ai fait pour mon grand Ouvrage, mais il ſeroit facile d'en donner l'équivalent en détail. Que de prétendus Inventeurs ſeroient démaſqués! Que de Plagiats découverts! Il eſt cependant vrai qu'il n'eſt point de carriere où deux perſonnes de bonne foi puiſſent plus facilement ſe rencontrer que dans celle des Méchaniques. Les mêmes beſoins ont ſouvent fait naître les mêmes idées. Vous avez dû remarquer que le moyen que j'ai imaginé pour faire lever les vannes des petites écluſes, par la ſurabondance de l'eau, reſſemble beaucoup à celui qu'un Payſan Autrichien avoit inventé, & que M. Stangel a bien voulu nous faire connoître en faiſant quelques obſervations ſur ma découverte & ſur ſon importance. Je ne rougis point de convenir que je préfererois la méthode du Payſan, vu que par elle la vanne ſe referme d'elle-même, au lieu qu'on eſt obligé de la refermer, ſelon la mienne. Je me félicite d'avoir été la cauſe occaſionnelle qu'une idée auſſi heureuſe ait été connue dans ce Royaume. Je me joins même à vous pour prier M. Stangel de nous faire part des inventions que ſa Patrie peut fournir pour l'Economie rurale & dans la partie des Arts. L'Allemagne eſt une mine d'or pour l'induſtrie. Il eût fallu des talens ſupérieurs aux miens pour tenter de l'exploiter; mais j'eſpere faire connoître un jour mes efforts dans ce genre, & je me conſolerai de mon mauvais ſuccès ſi d'autres peuvent faire mieux.

Comme de ſtériles vœux ne ſervent qu'à faire connoître notre pauvreté ſans y remédier, j'ai l'honneur de joindre à la préſente la deſcription d'une machine dont le Capitaine Auguſtin Ramelli parle dans ſon vaſte Recueil. Elle m'a paru également ſimple, ingénieuſe & utile.

J'ai l'honneur d'être &c.

Signé, PINGERON, ancien Ingénieur de la Ville de Zamoſc en Pologne.

II.

Deſcription d'une machine de la plus grande ſimplicité, pour deſſécher les terreins aquatiques, ſuivant l'idée de Ramelli.

Imaginez un cilindre d'une matiere dure & compacte ayant environ deux pieds de long ſur un bon pied de diametre, percé dans le ſens de ſon axe d'un trou quarré deſtiné à recevoir un arbre de fer. Ce cilindre a quatre entailles longitudinales d'une certaine profondeur qui ſuivent la direction de deux diametres qui ſe coupent à angles droits.

Ces entailles ſont deſtinées à recevoir des plaques de métal qui ont la facilité d'y entrer & d'en ſortir librement; ces plaques rempliſſent exactement leſdites entailles.

On place le cilindre garni de ces plans dans une caiſſe auſſi cilindrique percée d'un trou vers le bas qui eſt grillé, par lequel l'eau de la mare que l'on veut épuiſer remplit cette derniere.

On adapte également un tuyau quarré à cette caiſſe, par lequel l'eau doit ſortir & auquel on donne pour longueur la diſtance à laquelle on veut la porter. Ce cilindre n'eſt point placé au centre de la caiſſe, mais il eſt diſpoſé de maniere que ſa ſurface courbe touche le haut de l'intérieur de la caiſſe, & que les plans qui auront la facilité de deſcendre touchent la partie inférieure. Ces plans ſeront un peu arrondis du côté où ils doivent frotter contre les parois de la caiſſe qui eſt placée dans une ſituation verticale.

On adapte une manivelle aux extrémités de l'axe du cilindre, auxquelles on applique deux hommes.

Voici en deux mots l'effet de cette machine.

L'eau qui entre par le bas de la caiſſe la remplit preſqu'à moitié lorſque le cilindre tourne doucement; les plans dont on a parlé peuvent s'écarter du centre du mouvement par leur poids; arrivés au-deſſous de l'axe du cilindre, ils ſont preſqu'entiérement hors de l'entaille qui les recevoit, & font alors l'effet d'une pele qui pouſſeroit l'eau par le tuyau. Comme ces plans ſe ſuccédent, l'eau n'a pas le tems de redeſcendre; il ſeroit d'ailleurs facile d'y remé-

dier au moyen d'une ſoupape placée vers le bas du tuyau par lequel l'eau doit ſortir. A meſure que le cilindre tourne, les plans ſortent & rentrent dans les entailles : il eſt évident, d'après ce précis, que le cilindre doit toucher très exactement la caiſſe par le haut ; car ſans cette précaution, l'eau ne feroit que tourner autour & ne monteroit point. Cette machine doit être conſtruite avec aſſez de préciſion & d'exactitude pour qu'il ne reſte que le jeu néceſſaire, & que l'eau ne s'échappe que par le tuyau qu'on lui a ménagé, lequel doit être incliné à l'horizon.

Dans l'hypotheſe de Ramelli, les hommes que fait agir cette machine hydraulique ſont dans l'eau. J'ai cru devoir changer cette diſpoſition très-incommode. Au lieu de manivelles, j'adapte aux deux extrémités de l'axe du cilindre qui ſortent de la caiſſe deux larges poulies dont la cannelure eſt garnie de pointes de fer ; j'y fais paſſer deux cordes ou chaînes ſans fin, c'eſt-à-dire, attachées par les deux bouts qui repaſſent enſuite ſur un treuil garni de poulies de même nature. Ce treuil, qui eſt établi ſur un bâtis au-deſſus de l'eau, étant mis en mouvement avec des manivelles, & entretenu par un volant, produit le même effet que ces dernieres, & les Ouvriers travaillent à ſec. Cette même machine, qui eſt de la plus grande ſimplicité, devroit être conſtruite en métal, du moins le cilindre horizontal & intérieur avec ſa caiſſe.

III.

Remarque ſur les défauts que les chevaux ont aux yeux.

M. le Docteur Weber, qui s'eſt perfectionné en France dans l'Art Vétérinaire qu'il exerce en Allemagne avec beaucoup de ſuccès, a remarqué que quantité de chevaux avoient aux yeux des défauts qui ne provenoient que d'une mauvaiſe pratique preſque généralement ſuivie par des Maréchaux ignorans. Voici de quoi il s'agit.

Il y a dans le grand coin de l'œil du cheval un cartilage mince qui prend une forme circulaire & qui eſt enveloppé dans un plis double de la peau conjonctive. Ce cartilage & ſes fonctions ſont connus de tous ceux à qui l'anatomie du cheval n'eſt pas étrangere. Son mouvement dépend de celui de la prunelle. Lorſque l'œil s'enflamme ou qu'il y arrive quelqu'autre accident, ce cartilage ſe déplace & pouſſe en avant. La plûpart de ceux qui traitent les chevaux n'y trouvent point d'autre remede que de couper ce cartilage qu'ils prennent pour une excroiſſance, quoique ce ſoit une partie eſſentielle à l'œil ; & ils gâtent la vue à l'animal. Il eſt facile de faire rentrer ce cartilage dans ſon lieu, au moyen d'un purgatif, d'une ſaignée, & autre remede ſimple. M. Weber a déſabuſé ſur ce point pluſieurs Agriculteurs qui commettoient la faute qu'on vient de relever.

IV.

Queſtion.

Il dépendoit d'une Cure du Berri un bois de haute futaye qui, étant à la ſuite d'un jardin & d'un pré de la même Cure, faiſoit tout l'ornement de la Maiſon Preſbytérale en face de laquelle il étoit ſitué. Un nouveau Curé, plus entreprenant que ſes prédéceſſeurs, après s'être procuré le conſentement de quelques-uns de ſes Paroiſſiens, préſenta une Requête au Juge des lieux, tendant à ce qu'il lui fût permis de faire couper ce bois, de le vendre, & d'en employer l'argent à des réparations. Or, comme les fonds d'une Cure ſont inaliénables, & que les prétendues réparations faites ou à faire par le Curé n'étoient que des objets de pur agrément, on demande s'il n'eſt pas obligé de reſtituer le prix de la vente de ce bois qui n'a pu être coupé & vendu, comme l'argent en provenant n'a pu être employé qu'en vertu d'un Arrêt du Conſeil ?

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 29 Janvier 1774, au Mardi 1 Février, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21 l. 10 ſ., 24 l. 10 ſ. à 28 l. 10 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Grève, de 26 à 27 liv. 5 ſ. ; le ſeigle, de 13, 13 l. 5 ſ. à 14 liv. ; l'orge, de 9 liv. 10 ſ., 10 liv. à 10 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 29 Janvier 1774 au Mardi 1 Février, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 à 20 liv. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 5 Février 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Février 1774.*

	#	s		
Or de Portug. à . . .	730			marc.
Du Mexique à . . .	722			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

CHANGES DE PARIS, *du 5 Février 1774.*

Amsterdam	53	
Londres	30	
Hambourg	187	
Madrid	15	3
Cadix	14	19
Livourne	95	
Gênes	93	½ à ¾
Lyon, *Rois*	¾	p. % p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Jeudi* 3.	*Vendredi* 4.	*Samedi* 5.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1480	1480	1482 ½ . . . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	183	. . . . .	183 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	60	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	336	336	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.

Du Mardi 1 Fév. 1774 pour le Mercredi 2. *Messieurs*		Du Jeudi 3. *Messieurs*		Du Vendredi 4. *Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 1773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	M.	Boscheron, six p. mois 1773.	M.
Radix, *idem.*	M.	Deschapelles, *id.*	S.	Lempereur, *id.*	P.
Boutray, *idem.*		Delagarde, six d. mois 1773.	C.	Rouillard, *idem.*	
Gautier, *idem.*	P.	S. Janvier, *id.*	F.	Painchain, six d. mois 1773.	A.
Desplaces, six d. mois 1773.	A.	Nau, *idem.*	G.	Patu, *idem.*	B.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 27 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 26 Juillet.*

LE Gouvernement a fait publier une Ordonnance tendant à rétablir les Payſans dans le droit naturel d'acquérir des propriétés durables : mais la propriété perſonnelle de laquelle toutes les autres dérivent & ſans laquelle elles ſont preſque vaines, ne leur eſt point rendue.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 1 Août.*

Le dommage cauſé dans cette Ville & aux environs par le débordement de la Viſtule, eſt évalué à plus de trois millions de florins Polonois. En ajoutant à cette perte celle des campagnes dévaſtées par le fleuve, on ne croit pas exagérer en portant le dégât à dix millions de florins. Le Roi a marqué la plus vive douleur de l'impuiſſance où il eſt de ſoulager la foule immenſe des malheureux réduits aux dernieres extrémités. On n'oſe prévoir les ſuites affreuſes de ce déſaſtre.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 3 Août.*

La Société nouvellement formée à Boras, en Smaland, pour l'encouragement des Fabriques de la Province, a deſtiné quatre Prix pour ceux qui auront fait la piece de toile la plus fine, le fil le plus fin, la piece la plus fine de coutis, les meilleurs mouchoirs bleus, rouges ou blancs. Pendant le regne préſent, ces Prix ſeront diſtribués le 6 Juin, jour anniverſaire de la naiſſance du Roi.

Le Corps des Négocians de cette Ville a offert une ſomme de 1600 rixd. pour l'accélération des progrès de l'Ecole de navigation. On voit de toutes parts en activité dans ce Royaume ce que les Anglois appellent *l'eſprit public.*

La Société Patriotique a reçu douze réponſes tant en Suédois qu'en François, en Allemand & en Latin, à la queſtion propoſée concernant l'établiſſement d'une Société uniquement occupée à encourager l'Agriculture.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 6 Août.*

Les récoltes des grains ſont ſi abondantes que S. M. a jugé néceſſaire de rendre, par une Ordonnance du 28 Juillet, la liberté d'en diſtiller de toute eſpece. Nous eſpérons ouvrir un commerce avantageux de cette denrée avec l'Etranger. Une chaloupe Ecoſſoiſe a déjà chargé ici mille tonnes d'orge de notre crû.

Le nombre des navires Anglois qui paſſent & repaſſent le Sund eſt très-conſidérable.

Nous avons appris que quelques vaisseaux de la Compagnie de Guinée étoient heureusement arrivés aux Indes occidentales.

Le *Prince Frédéric*, Cap. Jesper With, est de retour de Canton : sa cargaison sera vendue le 14 Septembre. Il a rencontré dans sa route le vaisseau du Capitaine Calve. Le *Prince Royal*, Cap. Hast, est arrivé en bon état au Cap de Bonne Espérance.

Le 27 Juillet, la chaleur fut excessive. Le lendemain, il y eut un grand orage. La foudre tomba en divers endroits, particuliérement sur le vaisseau revenu de la Chine qu'elle endommagea peu, & sur la tour du château de Cronenbourg qu'elle embrasa & qu'il fallut abattre.

On apprend de Norwege que les orages y sont très-fréquens, & qu'ils ont causé beaucoup de dégât en plusieurs endroits.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 7 Août.*

L'Ordonnance derniérement rendue en faveur des Négocians en gros, les réunit en un Corps, leur assigne le for des Nobles, excepté dans les causes de commerce & de change, leur permet de posséder des biens immeubles aux mêmes titres que la Bourgeoisie, les exempte des taxes d'industrie, en soumettant ceux de cette Ville à une contribution de 150 florins d'Autriche, & les assujettit aux charges communes & aux loix de l'Etat. Pour être admis à ce commerce, il faut prouver la propriété d'un fonds de 30,000 florins.

De Leipsick, *le 7 Août.*

On demande quelle seroit la meilleure méthode de nourrir les malades très-pauvres au meilleur marché possible, sans néanmoins qu'ils en souffrissent & en pourvoyant à leurs nécessités ?

Le 18 du mois dernier, il se répandit ici & dans les environs un brouillard qui exhaloit une forte odeur de charbon de terre, & qui se soutint depuis huit heures & demie jusqu'à minuit. Le même phénomene fut observé dans les Montagnes, les Etats de Thuringe, ceux de Brunswick &c. En quelques endroits, on prit ce brouillard pour une épaisse fumée, & l'on crut qu'il y avoit quelqu'incendie dans le voisinage. On envoya d'ici les pompes à Lauchstaedt, pendant que les Habitans de Lauchstaedt envoyoient les leurs dans un autre endroit. On apperçut en route une colonne particuliere qui sentoit le charbon & le soufre : tout à coup il s'éleva un tourbillon qui couvrit la colonne de poussiere & en contracta l'odeur. Lorsque ce mélange de poussiere & de fumée arriva au bout du pont de Merseebourg, la Saale, jusqu'alors tranquille, s'agita violemment & lança des flots tels que les vagues de la mer. On dit que la riviere d'Ustrut a été dans le même travail. La colonne de brouillard étoit plus forte, selon que les lieux étoient plus élevés.

De Francfort (*sur l'Oder*), *le 8 Août.*

Il y a plus de 30 ans que la Foire de Sainte Marguerite n'avoit été aussi bonne qu'elle l'a été cette année. Elle a fourmillé d'Acheteurs. En peu de tems les marchandises ont disparu, & les Marchands ont eu lieu d'être fort satisfaits. Il y a eu beaucoup de Maisons de Pologne qui se sont pourvues ici. On dit que puisqu'il y a tant d'autres canaux fermés, il faut bien se jetter sur celui qui est ouvert : cela est vrai ; aussi cette affluence ne prouve-t-elle pas que le Public Acheteur soit devenu plus riche ; mais il n'en résulte pas moins que notre débit y a beaucoup gagné.

De Saltzbourg, *le 9 Août.*

Il s'est manifesté des épizooties dans nos environs. Elles sont d'autant plus dangereuses que les Paysans s'obstinent à fermer l'oreille aux conseils des Médecins Vétérinaires.

ITALIE.

De Rome, *le 30 Juillet.*

On a présenté au Gouvernement divers plans pour faire cesser les désordres nuisibles au commerce, ou ce qu'on appelle ainsi. Il y a mille contre un à parier que la plûpart de ces prétendus désordres ne sont que des efforts que le commerce fait justement & raisonnablement pour prendre son cours naturel. Il y a plus encore à parier que parmi les vrais désordres on ne parle pas des

monopoles légaux, des fermes, des privileges exclusifs, & des abus innombrables nés du régime qui regne à toute outrance.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 10 *Août.*

L'Amérique est dans une crise violente. Le Général Gage fait les plus vigoureux efforts pour empêcher les Colonies de concerter leur défense; la plûpart des Colonies paroissent résolues à en venir aux dernieres extrémités pour soutenir leurs droits; le Gouvernement fait passer des renforts de Troupes & de vaisseaux à Boston. Si les hostilités commencent, nos triomphes même seront déplorables. Quand la force, en ruinant les Colons, les courberoit sous le joug, ils n'en seroient que plus aigris, plus impatiens, plus ardens à profiter des conjonctures favorables à leur liberté: on ne les aura pas convaincus qu'ils ont tort.

La Société pour le soulagement des Débiteurs a fourni à près de deux cens de ces malheureux les secours nécessaires pour profiter de l'Acte d'insolvabilité. Elle en a délivré plusieurs autres sur qui l'indulgence ne s'étendoit pas.

Il court beaucoup de fausses guinées qu'on a bien de la peine à distinguer des bonnes. En les examinant de près, on s'apperçoit qu'elles sont un peu plus larges & un peu plus épaisses que celles ci.

Les lettres de Danemarck portent que le Gouvernement a défendu l'importation des étoffes de laine étrangeres dans ses Etats, attendu que les Manufactures intérieures peuvent suffire aux besoins des Habitans. Si cela est, notre commerce souffrira encore un cruel échec. C'est ainsi que nous avons perdu & que nous perdrons infailliblement plusieurs branches d'industrie sur lesquelles nous comptions appuyer la prospérité de l'Etat, comme si l'industrie ne devoit jamais se naturaliser ailleurs. Il n'y a pas plus de soixante & dix ans que notre commercee de droguets, seul, égaloit tout le commerce que nous faisons actuellement en draps larges. Celui-là est tout-à fait tombé, & il n'a été remplacé par aucun autre ou par une extension équivalente d'aucun autre. Quand les Peuples à qui nous vendions fabriquent, il est clair que nous ne pouvons pas tant fabriquer pour eux. Voilà d'ou vient, en partie, que les cantons de l'ouest sont surchargés de pauvres à un point qu'on auroit peine à imaginer.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 10 *Août.*

Comme il paroît que le produit des récoltes n'est pas aussi généralement abondant qu'on l'avoit espéré, il y a toute apparence que nos magasins trouveront encore assez de débouchés avantageux. L'Espagne vend beaucoup au dehors, sur-tout par le Port de Barcelonne. L'Etat de Maroc est si bien fourni, que le droit de l'exportation du bled par Salé a été baissé d'une piastre & demie à une piastre par quintal.

Les Puissances Barbaresques préparent beaucoup d'armemens. Au mois de Juillet, il est sorti d'Alger quatre galiotes de la Régence pour aller en course. Il ne paroît pas qu'aucun canton de la Barbarie soit affecté de contagion.

Le vaisseau, le *Thésée*, en revenant de la Martinique, s'est ensablé à l'entrée du Port sur la pointe du fareau, mais il a été promptement secouru, & il a peu souffert.

Les navires qui sont revenus de la Foire de Beaucaire ont généralement rapporté de bonnes cargaisons.

D'Angers, *le* 14 *Août.*

Les prix des grains ne varient que légérement dans cette Province où, comme dans les Provinces voisines, l'on seroit assez content des récoltes, si l'on ne s'étoit pas de bonne heure trop flatté. Ceux qui avoient observé les variations des saisons n'avoient pas conçu de vaines espérances. Quoiqu'il en soit, une année commune nous met assez à l'aise. Le tems a été propre pour les moissons. Le grain pur sera, selon toute apparence, de bonne qualité. Les différentes sortes de pain ont derniérement été taxées ici de 1 s. 3 d. à 2 s. 8 d.

MM. les Officiers Municipaux, à l'éclat qu'ils auroient pu donner au service solemnel célébré le 10 pour le feu Roi, ont préféré un acte simple de charité qui ne frappe

que le cœur. Ils ont fait distribuer aux pauvres dans les Paroisses de la Ville vingt-huit mille & cent livres de pain.

De Bulles (*en Beauvoisis*), *le* 17 *Août*.

L'hiver n'a pas été assez rude, cette année, pour nos terres fortes : les gelées ne les ont point rompues, & nos récoltes en seigle & en froment font bien sentir aux moindres Observateurs la difficulté que les racines des plantes ont trouvée à s'étendre pour se nourrir & se taller. Nous n'avons pas néanmoins sujet de nous affliger : l'année ne sera pas mauvaise quant à cet objet ; mais nous avions bien des motifs de l'attendre meilleure.

Nos lins sont beaux comme presque tous les mars de cette année. On sçait que les lins de ce pays sont estimés. Nous nous étions flattés que des Citoyens de Beauvais qui s'étoient occupés, il y a quelques années, avec autant de zele que de générosité, des moyens de rétablir nos anciennes linieres, auroient vu leurs efforts couronnés de plus de succès. Au reste le terrein de ces linieres n'est point resté inutile ; on en a fait de bonnes prairies.

La qualité des lins de ce canton les rend très susceptibles d'être filés très-fin, & l'on en fabrique les toiles connues sous le nom de *demi-Hollandes* dont chaque piece, de 15 à 18 aunes de longueur au plus, peut être estimée, l'une portant l'autre, près de 80 l., blanchie. Il ne s'en fabrique pas beaucoup ; & malgré la beauté de cette espece de toile dont l'user est assez bon, le débit n'en prend aucun accroissement. C'est à Beauvais & à Senlis que l'on blanchit presque tout ce qui s'en fait. Cette fabrication ne va guere, en total, au-delà de cinq à six mille pieces, chaque année, en y comprenant le travail des Paroisses circonvoisines.

Comme nos linieres actuelles ne fournissent plus comme autrefois une certaine quantité de lins, nous tirons de l'Artois & de la Flandre ce qu'il nous en manque. On nous l'envoye en masse, & il est ensuite peigné & filé au rouet. C'est aussi de ces mêmes Provinces que l'on envoye des lins jusqu'à Laval & en divers lieux du Maine d'où ces matieres converties en toiles reviennent dans nos blanchisseries voisines dans l'une desquelles on essaye actuellement des cendres qui viennent de la Nouvelle-Yorck.

De Nancy, *le* 18 *Août*.

Il y a tout lieu de croire que les récoltes actuelles maintiendront les prix des grains à peu près au taux où ils ont été dans le courant de l'année derniere, taux très-favorable aux besoins actuels du Peuple.

On voit tous les jours cette Ville s'orner de nouveaux établissemens utiles au Public. Notre Maire, Magistrat éclairé, & occupé de tous les objets relatifs à sa mission, vient de donner une nouvelle marque de son zele. Cette Ville renferme beaucoup de sources & de fontaines qui répandent les meilleures eaux. Ce Magistrat a imaginé de faire construire les robinets des fontaines & leurs clefs de maniere que l'on puisse facilement y adapter les cuirs des pompes à incendie, pour remplir les pompes & meme en servir dans le cas où les édifices enflammés n'en seroient pas trop éloignés ; attendu que quelques-uns des corps des fontaines ont assez de force & de jets pour élever l'eau, au moyen des tuyaux de cuir, à 25 & 30 pieds de hauteur.

De Paris, *le* 24 *Août*.

De nouvelles lettres du Maine, du Perche, du Vendômois, du Dunois, de l'Isle de France &c, retracent encore l'effrayant tableau des ravages de la grêle. Il est certain que nombre de personnes ont été tuées ou blessées : on a trouvé beaucoup de gibier, d'oiseaux & d'animaux domestiques morts. Il y a beaucoup de terres où les épis ont été broyés, comme s'ils avoient été long-tems foulés sous les pieds des chevaux. On écrit de Sougé-le-Gannelon, Doyenné de Fresnay, à quelques lieues d'Alençon, qu'il tomba d'abord une grêle seche dont les grains pesoient plus d'une livre. On en a mesuré qui avoient six pouces de long sur quatre d'épaisseur. Les Habitans de ces malheureuses Paroisses sont dans une situation déplorable ; & l'on ne sçauroit trop attirer sur eux les regards des Citoyens sensibles & généreux. Sans doute la charité n'est pas éteinte ; mais ceux qui peuvent & veulent l'exercer sont isolés ; il manque des points de ralliement. A Londres, on ouvre

des souscriptions, des caisses : on sçait où porter ses aumônes pour contribuer à un grand acte de bienfaisance. En tout, le concours & le concert des forces fait la force. Les usages patriotiques, les bons exemples, tant de fois proposés, tant de fois recommandés, le seront-ils toujours envain ?

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 7 Juin, qui condamne le sieur Valmalete du Coustel, fils & héritier du sieur de Solieges, à payer en cette qualité, les droits d'insinuation & de centieme-denier du legs de meubles & d'immeubles, fait audit sieur de Solieges par le sieur Valmalete, son pere naturel, dans son testament, quoique ledit sieur de Solieges eût été légitimé par Lettres du Prince, du consentement dudit sieur Valmalete.

Autre du 21 Juillet, *qui proroge jusqu'au 1 Juillet 1775 les délais ci-devant accordés pour faire les mentions ordonnées par l'Edit de Mars 1760, sur les titres des Offices sur les Ports, Quais, Halles & Marchés de la Ville de Paris ; & sur les contrats de rentes dues par les Communautés des Officiers sur lesdits Ports : & qui ordonne que les mentions sur lesdits contrats seront faites par les Notaires de Paris.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'un nouveau moyen pour élever les eaux par le secours du feu, & d'employer cet élément à faire tourner dans le même sens une roue verticale ou horizontale. Découverte proposée aux Amateurs des connoissances utiles par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch en Pologne.

L'ingénieuse invention des machines à feu sera un jour une époque brillante dans l'Histoire des Arts. On ne sera pas moins étonné d'apprendre que cette importante découverte se fit en France, en Allemagne & en Angleterre presque dans le même tems (1), sans que les Inventeurs eussent entr'eux la moindre rélation. Comme les moyens imaginés par le Docteur Saveri, François réfugié en Angleterre, ont été reconnus pour les plus simples, l'Angleterre est restée en possession d'avoir montré la premiere les phénomenes de la machine à feu à l'Europe. Les corrections importantes qui ont été faites à cette machine que l'on devroit appeller en même tems *Saveriene*, l'ont rendu infiniment plus simple & plus sûre : mais il y reste toujours une certaine complication qui la rend très-dispendieuse. J'ai donc cherché de nouveaux moyens pour la simplifier davantage, il me reste à sçavoir si j'ai complettement réussi. C'est aux Maîtres de l'Art à qui je soumets ma découverte ; c'est à eux à prononcer, puisque la machine n'a jamais été exécutée en grand. Si j'ai eu le malheur d'échouer, ce sera du moins avec de bonnes vues. L'objet est de la plus grande importance, il mérite bien qu'on fasse des essais. En effet, quoi de plus avantageux pour les malheureux condamnés à de pénibles travaux, tels que ceux d'élever les eaux, de faire agir des meules, si le feu, cet élément si actif & si généralement répandu dans la nature, pouvoit remplir cet objet & leur épargner tant de sueurs.

On imaginera donc une chaudiere placée sur un fourneau quelconque. Cette chaudiere étant couverte ressemblera un peu à l'une de ces bouilloires que l'on nous apporte du Levant, c'est-à-dire que sa base sera fort large afin que la flamme puisse *lecher* une plus grande surface, & échauffer plus promptement l'eau dont la bouilloire sera à demi remplie. Ce sera un moyen sûr de faire élever une grande quantité de vapeurs en très-peu de tems, ce qui est un objet capital.

(1) *Plusieurs personnes pensent que la premiere idée de la machine à feu est due à Papin, Médecin François, Professeur de Physique expérimentale à Marbourg, & Membre de la Société Royale de Londres ; car outre qu'il a fait connoître le premier, par la fameuse expérience de sa marmite, la force de la vapeur de l'eau, il en a encore parlé dans un petit Ouvrage Latin qu'il fit paroître en 1695. M. Blackey, Anglois, travaille à nous donner un Traité complet de la construction des machines à feu. Il sera imprimé en François & sera suite à la description des Arts, donnée par MM. de l'Académie Royale des Sciences de Paris.*

Le couvercle de la chaudiere prendra d'abord la forme d'un cône fort évasé vers sa base, & venant ensuite à s'élever, elle se rapprochera de celle d'un cylindre creux, parfaitement rond extérieurement & intérieurement. Ce canal aboutira au centre d'un réservoir de cuivre qui sera cylindrique & d'un diametre triple & même quadruple de celui du tuyau. Ce réservoir sera destiné pour l'eau froide.

La capacité du cylindre creux qui terminera le cône servant de couvercle à la chaudiere, sera remplie en partie par un cylindre de bronze parfaitement tourné où l'on verra une pétite ouverture qui commencera au centre de la base de ce cylindre & se terminera vers le milieu de la surface convexe de ce solide, après avoir suivi une direction transversale.

Ce cylindre sera recouvert d'une plaque circulaire de cuivre qui empêchera que ce solide ne vienne à tomber dans certains cas dans le tuyau; c'est pour cette raison qu'elle débordera un peu ce canal.

On ajustera au centre de ce cylindre une barre de fer qui sera fixée dans le petit côté inférieur d'un petit rectangle de fer dont les longs côtés seront chacun à demi dentés, mais dans leurs moitiés opposées, c'est-à-dire, que les dents de l'un seront opposées au côté lisse de l'autre.

Ce cadre embrassera un pignon aussi denté à demi, qui sera monté sur un axe horizontal. Il est évident que la verge du piston venant à monter & à descendre, le pignon tournera toujours dans le même tems. Ceci est connu depuis long-tems dans les machines. Il est ensuite facile d'imaginer que si l'on monte un rouet ou roue dentée sur l'arbre du pignon ou lanterne à demi-dentée, on pourra faire tourner un moulin ou toute autre machine, vu que le rouet engrainant dans une lanterne, peut communiquer le mouvement à la méchanique que l'on voudra faire agir.

Le petit côté supérieur du rectangle dont on vient de parler sera ensuite fixé dans l'épaisseur d'une barre de fer aussi verticale & se terminant par un anneau. C'est à ce dernier que l'on attachera la chaîne qui passe sur l'espece d'éventail ou portion circulaire fixée au bout du levier qui fait mouvoir les pistons des pompes. Cela n'a rien jusqu'ici d'extraordinaire; tout ce méchanisme est commun aux machines à feu.

On a cru devoir se dispenser de dire ici que le fourneau, la chaudiere, le réservoir d'eau froide doivent être solidement entretenus chacun dans sa place: c'est l'affaire de l'Ouvrier. Il en est de même de la verge du piston qui doit passer entre des collets pour rester perpétuellement dans la ligne verticale. Voilà toute la machine. Il me reste à dire un mot de la maniere dont elle agit.

On se rappellera pour cet effet que son jeu consiste dans l'action alternative de la vapeur de l'eau & de la pression de l'atmosphere combinée avec les résistances qu'il faut vaincre. Lorsque l'action du feu sur le fond de la chaudiere aura fait élever de la surface de l'eau une grande quantité de vapeurs, celles-ci frapperont la base du cylindre qui fait les fonctions de piston. Ce solide sera pour lors obligé de monter & sa partie supérieure traversera le réservoir d'eau froide; mais dès que le trou qui est pratiqué dans le côté de ce solide arrivera dans cette eau, celle ci y entrera avec rapidité; ce qui produira alors l'effet du tuyau d'injection: cette eau froide condensant la vapeur, l'atmosphere pesera alors avec la plus grande force sur le dessus du cylindre & le forcera de descendre; cette opération soulevera le piston d'une pompe voisine & élevera de l'eau. On en détournera un peu pour l'entretien du réservoir d'eau froide, & cela par le moyen d'un petit canal.

Si l'on vouloit un effort plus grand, il faudroit que la vapeur passât par un trou circulaire pour aller frapper la base du cylindre; ayant alors plus de vîtesse, elle auroit aussi plus de force. Comme les forces doivent être proportionnées aux résistances, pour obtenir un mouvement uniforme, je vais rapporter ce que dit sur cet objet M. l'Abbé le Bossu, page 125, tome 1er. de son excellent Traité d'Hydrodynamique; on ne sçauroit avoir un guide plus sûr.

On tracera avant tout une ligne horizontale sur le papier figurant un levier que l'on divisera en deux parties inégales dont la plus petite sera à droite. On mettra la lettre O à son extrémité, la lettre T au point de division, & la lettre H à l'autre bout de la ligne. On figurera ensuite un petit poids au dessous de la lettre H qui sera censé suspendu par une corde au grand bras du levier, & l'on désignera ce poids par la lettre B. Il faudra ensuite lire avec attention ce qui suit.

» Le poids B qui nous représente ici le » poids unique auquel on peut réduire tous » les poids particuliers qui sont réellement » appliqués au levier ou balancier de la ma- » chine; ce poids, dis je, doit être réglé de » maniere que le piston ait la méme vitesse » en montant qu'en descendant. Supposons » donc OT $= a$, HT $= b$; le cercle de la » tête du piston $= C^2$.; nommons de plus » H la Hauteur d'un colonne d'eau pesante » qui ayant C^2. pour base est équivalente à » l'effort de la vapeur contre la tête du pis- » ton, h la hauteur d'une colonne d'eau de » même base & équivalente à la pression de » l'atmosphere sur le piston, il est clair que » le mouvement sera uniforme si l'on a l'é- » quation suivante.

» $(HC^2. - hc^2.)a + Bb = hc^2.a$ » $- Bb$, & par conséquent on aura $B =$ » $\frac{2hc^2.a - Hc^2.a}{26}$.

» Par exemple, soit $a = b$, $H = 39$, h » $= 32$, on aura $B = C^2. \times 12\frac{1}{2}$, c'est- » à-dire, que le poids B sera égal au poids » d'une colonne d'eau qui auroit pour base » le cercle de la tête du piston & 12 pieds » $\frac{1}{2}$ de hauteur. Si outre $a = b$ on avoit » $H = h$ simplement, on trouveroit Bc^2. » $\times 16$, c'est-à-dire, que le poids B seroit » égal au poids d'une colonne d'eau qui au- » roit même base que la tête du piston & » 16 pieds de hauteur.

I I.

Observations & instructions sur la rage &c, par M. Varnier, Médecin à Vitry-le-François en Champagne.

Il convient de publier une fois pour toutes que la plûpart des remedes de familles & ceux de Charlatans, les plus vantés contre la rage, ne sont propres tout au plus qu'à amuser les malheureux. Si le Sujet mordu ne l'a pas été par un animal enragé, quoique réputé tel, il en guérira sûrement : on criera au miracle. Si le malade est vraiment atteint du virus hydrophobe, il en mourra : alors on vous dira de sang froid, c'est un malheur, ce remede en avoit guéri tant d'autres. Abus, il n'en guérira pas un seul de cent qui auront été mordus par un animal vraiment enragé : voilà mon avis.

On est mordu, c'est assez; il est bien plus aisé de prévenir le mal que de le guerir; ayez bien vite recours aux bains domestiques tiedes, & aux frictions mercurielles d'une once de pommade pour chaque fois, particuliérement sur la plaie, les deux jambes, & les poignets. Le lendemain, baignez derechef, puis une nouvelle friction assez longue pour qu'on soit assuré que le mercure a pénétré. Après trois frictions, on peut s'arrêter; mais il faut donner intérieurement dans toute boisson de l'esprit volatil par demi-gros chaque fois, étendu dans beaucoup d'eau; il ne fera point de mal : on fera boire abondamment d'une tisanne de demi-once de racine de valerianne sauvage dans deux pintes d'eau avec de la réglisse & un gros de nitre. Si la bouche s'échauffe, on donnera un lavement & un purgatif.

J'ai remarqué que le mot de *rage* en imposoit à tout le monde; que dans les malheureux qui en sont attaqués, loin qu'il parût de la fievre, la circulation étoit fort rallentie; & qu'ils mouroient sans pouls, froids comme marbre. De-là je conclus que, dans les derniers momens, loin de les épuiser par des remedes, on doit les ranimer par des cordiaux dont le bon vin est le meilleur & le plus facile à trouver & à prendre.

Ces malheureux, suivant mes observations, n'ont de fureur que par leur imagination égarée. Je parle de ceux qui sont vraiment enragés, *rabiosi*; car pour les hydrophobes dont l'état est plus dangereux, puisqu'ils meurent plutôt, ils s'éteignent, sans autre agitation que celle de l'inquiétude, ave la seule horreur de toutes boissons, en exhalant les sentimens les plus pathétiques.

J'ajouterai que les deux remedes, ci-devant prescrits, je veux dire le mercure & l'esprit volatil, donnés de bonne heure, sont les deux grands antidotes contre tout virus animal, de scorpion, de vipere, de guêpes, ainsi que la maladie vénérienne, la galle &c, peut-être aussi le venin de la tarentule. L'huile chaude en frictions & prise intérieurement, quand on n'a pas autre chose, a son mérite, pour prévenir le développement du virus animal. J'ai été guéri *sur le champ* de nombre de piqûures de guêpes par l'application de l'esprit volatil.

Encore un mot qui n'est que conjecture; je crois que s'il étoit possible de faire pren-

dre à un enragé furieux de l'huile animale de dipelius à grandes doses, peut-être en obtiendroit-on plus d'effet que du musc & de la civette que quelques-uns ont prescrit comme spécifique contre cette affreuse maladie.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 17 Août 1774, au Samedi 20 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19 l. 10 s. à 20 l. *le septier; idem* nouveau, de 23, 23 l. 10 s. à 27 l.; *id.* au Port de la Grêve, de 27 l. 10 s. à 28 l. Le seigle, de 11, 13 à 14 l. 5 s.; l'orge, de 9, 10 à 11 l. aussi *le septier.*

IV.

Foin, Paille.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Août 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 29 à 30; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

V.

Changes de Paris, *du* 23 *Août* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{2}$
Londres	30 $\frac{13}{16}$ à $\frac{7}{8}$
Hambourg	181 $\frac{3}{4}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Août.*	$\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 24 Août 1774.

	#	s		
Or de Portug. à . . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	718			marc.
Du Perou à	708			marc.
Les guinées à . . .	721			marc.
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10 à 15		once.
Or à 20 karats à . .	83	10		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		marc.
Piastres à	49			marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Lundi* 22.	*Mardi* 23.	*Mercredi* 24.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1752 $\frac{1}{2}$ 55 . .	1757 $\frac{1}{2}$ 60 57 $\frac{1}{2}$ 55	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1120	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	228	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	366	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 29 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 5 Novembre.*

LES gratifications promises par le Gouvernement à la nouvelle Compagnie du Groenland pour l'importation & l'exportation des harengs, sont bien loin du taux où des annonces imparfaites semblent le faire monter. Il s'agit de primes, non de quarante pour cent de la valeur de la denrée, mais de quarante dahlers par schippond; ce qui revient à peu près à quarante-cinq livres tournois pour un poids d'environ 25 quintaux. La différence est trop grande, pour n'être point remarquée. Le Gouvernement a jugé cet encouragement nécessaire pour soutenir de premiers efforts.

Le prix des grains étoit subitement tombé si bas qu'on a offert dans un endroit quatre tonnes de grains pour quatre bâtons de cire d'Espagne. Ce fait paroîtra sans doute incroyable; mais il est bien attesté. Quand on ne prendroit l'expression que pour une maniere de parler, elle indiqueroit encore la non-valeur. L'exportation rehausse le prix de la denrée. La surabondance a paru ranimer le goût de la distillation. Malgré l'inspection la plus exacte, il s'est distillé une quantité prodigieuse d'eau-de-vie. Le Gouvernement n'a pas voulu déployer toute la sévérité de la loi : ce n'est pas un délit qu'il veuille punir comme tel; c'est un vice qu'il voudroit extirper, parce qu'il avoit abruti & énervé le Paysan, & que l'instruction & l'exhortation ne le corrigent pas. Si cette classe peut être ramenée à la tempérance, il n'y a point de doute que le Gouvernement ne se hâte de rendre aux Citoyens la liberté dont il les prive en quelque sorte malgré lui. On remarque que le Paysan étoit devenu, à cet égard, comme un enfant à qui l'on a certes raison d'arracher le couteau; mais on sent quelle carriere l'arbitraire pourroit se donner sous ce prétexte. Mais la Police n'a-t-elle pas droit de veiller sur les cabarets &c? Oui, mais les cabarets sont des lieux publics, dès-lors soumis à l'inspection du Magistrat; il n'en est pas ainsi des foyers domestiques, confiés par la nature à la jurisdiction privée du pere, du chef, du propriétaire &c.

La Faculté de Médecine, patriotiquement occupée selon les intentions de S. M. a pris divers arrangemens salutaires pour entretenir, autant qu'il est possible, la salubrité de l'air ainsi que pour soigner les pauvres malades. Le Roi a augmenté les honoraires de quelques-uns des Membres de ce Corps. Il faut que des hommes qui se consacrent au bien public, ayent la plus pleine liberté de se livrer uniquement à leur vocation.

Conformément aux vues du College de Santé, plusieurs Paroisses ont cessé d'enterrer les morts dans les Eglises, & d'au-

tres ont déjà transporté les Cimetieres loin des habitations. Ce qui se fait ne peut-il pas se faire ?

ALLEMAGNE.

De Berlin, *le 9 Novembre.*

Le nouvel Hôpital sera un *asyle libre* pour les pauvres, un simple *hospice*, & non une *prison*. Ceux qui ne voudront pas y fixer leur retraite pourront y demander de l'ouvrage & même des secours gratuits selon leurs besoins, pour en jouir dans leur famille ou leur chaumiere, pourvu qu'ils ne mendient pas.

De Francfort, *le 13 Novembre.*

On a éprouvé que pour rendre la fraîcheur à des légumes, des fleurs, des fruits mêmes, il suffisoit quelquefois de les tenir pendant quelque tems suspendus dans un puits au dessus de l'eau. Ce moyen d'économie comporte peut être des applications très étendues. M. Gleditsch a derniérement annoncé que pour ressusciter de la mousse morte depuis cent ans, & lui faire reprendre sa premiere verdeur, il n'y a qu'à les mettre macérer pendant sept ou huit heures dans de l'eau froide. Les fruits gelés, si on les jette dans l'eau froide, reprennent leur goût. L'eau est la vie des plantes ; c'est aussi un remede contre quelques-unes de leurs maladies : examinée & éprouvée sous ce point de vue, elle offriroit peut être de nouvelles ressources économiques.

ITALIE.

De Venise, *le 1 Novembre.*

La Société Géorgique d'Udine demande : *quelle est la meilleure maniere de gouverner les terres pour les rendre plus propices à recevoir les influences bienfaisantes des pluies ; & par quelles préparations on pourroit empêcher qu'elles ne soient nuisibles lorsqu'elles sont trop abondantes ?* Le Prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 12 sequins. Les Mémoires seront écrits en Italien, en Latin ou en François, & remis au Secretaire de l'Académie avant le mois de Juillet prochain.

De Rome, *le 2 Novembre.*

Nos Administrateurs en sont actuellement, pour l'approvisionnement de cette Capitale, à l'article des agneaux & des droits qu'ils payeront lorsqu'ils seront conduits à nos boucheries. Par occasion, il est ordonné aux Propriétaires des troupeaux d'en donner l'état, & de sçavoir & déclarer la quantité qu'ils en vendront & celle qu'ils éleveront. Attendu que la laine est quelquefois altérée avant de passer dans les mains des Fabricans, le même Edit contient des instructions dont il n'est pas permis de s'écarter ; l'on ne pourra pas même faire mieux que ne le veut le réglement. L'inquisition alimentaire & territoriale gouverne tout l'Etat Ecclésiastique avec tout le succès qu'elle doit avoir.

De Genes, *le 5 Novembre.*

Le commerce des grains se soutient ici avec la force & le succès qu'assure la liberté. Une foule d'Armateurs de toutes les Nations viennent chaque jour y faire leurs ventes ou y établir leurs dépôts ; les Anglois paroissent les plus empressés. On étoit ici dans de vives inquiétudes sur le sort d'un vaisseau Hollandois parti depuis longtems de Lisbonne avec des marchandises d'un très-grand prix pour cette Place : nous avons enfin appris qu'il avoit relâché en Corse d'où nous l'attendons incessamment. Les mers fourmillent de Corsaires Barbaresques.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 13 Novembre.*

Les esprits ne sont occupés que des affaires de l'Amérique. On se flattoit que le Congrès de Philadelphie ouvriroit des voies de conciliation ; mais on apprend qu'il a unanimement résolu que les commissions données en Angleterre seroient retirées, & qu'il s'est déterminé à la non-importation absolue. Jusqu'à présent, s'il s'est commis des hostilités, elles ont été sourdes & en quelque sorte clandestines ; mais on craint tous les jours de recevoir la nouvelle d'une guerre déclarée, & l'on s'y est préparé de part & d'autre. Ce qu'il y a de remarqua-

ble dans ces circonſtances, c'eſt que nos Colonies ſont en état de ſe paſſer de notre commerce, & qu'il paroit impoſſible que nous nous paſſions du leur.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Toulouse, *le* 14 *Novembre.*

Notre Parlement vient d'adreſſer au Roi des témoignages mémorables de la reconnoiſſance & de l'allégreſſe que les Peuples de cette Province ont fait éclater, lorſque S. M. a daigné rendre à la Nation la liberté du commerce des grains. Cette Cour, éclairée & ferme dans ſes principes, développe toute l'étendue du bienfait. Par la comparaiſon des faits ſous les deux régimes contraires, elle démontre les grands avantages qu'avoit produits la liberté, & les maux qu'on avoit éprouvés, lorſque ce commerce avoit été *traité en finance.* Les vices & les ſuites des derniers réglemens ſont expoſés dans ſa Lettre avec force & ſans diſſimulation. Elle atteſte les bons effets de l'Arrêt du 14 Septembre dernier, la diminution des prix des grains, la vivacité de circulation, l'empreſſement des Propriétaires à débiter la denrée, tandis qu'auparavant ils la reſſerroient, au riſque de la voir dévorée par les inſectes &c. Nous nous propoſons de faire connoître plus en détail cette Lettre auſſi honorable pour la Compagnie qui l'a écrite que conſolante pour ceux qui pourroient encore craindre que le régime de la bienfaiſance & de la juſtice ne fût pas celui qui rend les Etats floriſſans & les Peuples heureux.

De Grenoble, *le* 15 *Novembre.*

Il s'eſt élevé, l'été dernier, un procès dont la déciſion fixe dans cette Province un des points de Juriſprudence les plus intéreſſans pour le Peuple. Il s'agiſſoit de déterminer le poids que les Meûniers doivent rendre en farine, eu égard au poids qu'ils ont reçu en grains; objet ſur lequel il eſt étonnant que les incertitudes n'aient pas été levées dès l'origine, & ſur lequel on voit néanmoins tous les jours demander de toutes parts des inſtructions.

Madame de M., Dame de Pl., poſſede dans cette Paroiſſe des moulins banaux où le droit de moûture eſt réglé par les titres à la vingtieme partie des grains. Son Meûnier étoit-il en droit, ce vingtieme prélevé, de faire payer un nouveau droit au Propriétaire des grains à raiſon du déchet réel ou prétendu que la moûture cauſe? La conteſtation fut portée au Parlement. La D. de M., prenant fait & cauſe pour ſon Meûnier, ſoutenoit que puiſque ſes titres lui attribuoient le vingtieme des grains, il impliquoit que ce déchet fût rejetté ſur elle; puiſque ſon droit ne lui reſteroit pas alors tout entier: que par l'axiome, *res perit Domino*, c'étoit aux Propriétaires des grains à ſupporter le déchet, ainſi qu'il avoit été jugé en 1658 en faveur des Carmes de Beauvoir: que le Parlement de Provence avoit conſtamment ſuivi cette Juriſprudence, comme il paroiſſoit par pluſieurs Arrêts de cette Cour. Enfin elle prétendoit que le déchet étoit inconteſtable; & elle concluoit à ce qu'avant de faire droit, il fût procédé à des expériences par voie d'Experts.

La Communauté ſoutenoit au contraire que dans un moulin conſtruit ſelon les regles de l'Art, il ne pouvoit y avoir une évaporation ſenſible; qu'en tout cas elle étoit abondamment compenſée par l'humidité que les farines contractoient ſous la meule; & qu'enfin, ſuppoſé que cette compenſation ne fût pas tout-à-fait égale au déchet prétendu, la perte devoit entiérement retomber ſur le Meûnier qui, par le bénéfice de la moûture, devoit répondre des dommages, ainſi que la choſe ſe pratiquoit en divers lieux. La Communauté citoit en ſa faveur deux réglemens par leſquels le Parlement avoit enjoint en 1629 & 1709 aux Meûniers de Grenoble de rendre poids pour poids autant qu'il avoit reçu, ſous la diſtraction de la moûture. Elle faiſoit valoir un Arrêt plus récent, porté le 12 Août 1766 contre les Meûniers de Vireville. Elle démontroit qu'il ſeroit trop dangereux de s'en rapporter à de nouveaux eſſais, puiſque leur ſuccès dépendroit de la bonne ou de la mauvaiſe conſtruction des moulins, & de la main des Meûniers; & que les Meûniers ſeroient alors Juges & Parties. Enfin elle réclamoit l'uſage preſqu'univerſel.

Sur les conclusions de M. Pajot, Avocat Général, la Cour a ordonné que les réglemens de 1629 & 1709 seront exécutés selon leur forme & teneur ; que la Dame de M. restituera ou procurera la restitution des farines retenues par son Meûnier sous prétexte de déchet, & de rendre à l'avenir en farine un poids égal à celui des grains, sous la seule distraction du droit de moûture.

Ce Jugement a arrêté & prévenu divers autres procès. Les Meûniers de Valence prétendoient aussi exiger, sous prétexte de déchet, une certaine quantité de farine outre le vingt quatrieme pour droit de moûture. Depuis l'Arrêt, ils ont tâché d'éviter le Jugement, & offert de se désister entiérement de leurs prétentions &c.

De Colmar, *le 16 Novembre.*

Les descendans des Anabatistes ont conservé, dans cete Province, la simplicité, la franchise, la probité, le génie industrieux & laborieux de leurs peres. L'Alsace n'a point de meilleurs Cultivateurs : s'ils se présentent en concurrence pour affermer une terre, ils sont toujours préférés. Tranquilles & paisibles, ils se livrent uniquement à l'émulation de bien faire, & ils ne demandent qu'à recueillir les fruits de leurs travaux, fruits que les Peuples partagent avec eux. Leur caractere, leurs mœurs & leurs labeurs doivent les faire regarder comme des Citoyens bien précieux & dignes de toute protection.

Cette Province a conservé, sous la domination tutélaire de la France, la culture & le commerce du tabac. On estimoit autrefois qu'elle en vendoit cinquante mille quintaux en Allemagne, en Suisse &c. On a coutume de mêler le tabac du crû, avec du tabac du Palatinat. Des droits plus que doubles du prix de la marchandise gênoient l'introduction de la marchandise étrangere & ce mélange. Insensiblement l'ancien ordre paroît s'être rétabli.

De Poitiers, *le 20 Novembre.*

Au commencement du présent mois, le froment valoit à Châtillon de 39 à 41 sous le boisseau, aux Sables de 6 liv. 8 s. à 6 liv. 12 s., à Fontenay de 4 liv. à 4 liv. 12 s., à Nyort de 3 l. 7 s. à 4 l. 12 s., à S. Maixant de 4 liv. 1 s. à 4 liv. 12 s., de 3 liv. 16 s. à 4 liv. 2 s., à Châtellerault 2 liv. 10 s., à Thouars, de 29 a 33 s... Il y a une si grande différence entre quelques-uns de ces prix, qu'il faut en supposer une très-grande dans la continence des mesures exprimées sous le même nom, sans quoi il en résulteroit ou que le commerce des grains a été entiérement détruit dans ce pays par des causes politiques, ou que des obstacles naturels en arrêtent invinciblement la circulation. Il est certain que les communications sont insuffisantes, & les Propriétaires des terres n'ont pas de plus grand intérêt que de contribuer aux avances publiques nécessaires pour lier les Villes avec les Villes & les Villages, & les Villages entr'eux, de maniere que tous les cantons puissent entretenir les uns avec les autres la correspondance la plus facile & la plus constante. Il n'est pas bon que l'homme soit seul, il n'est pas bon que les peuplades soient isolées : c'est la société qui met tout en valeur, & c'est la communication qui fait la société.

D'Angers, *le 21 Novembre.*

La Société d'Agriculture, au Bureau de cette Ville, après la distribution des Prix qu'elle avoit proposés au concours en 1771, pour les semis de la graine de mûrier, a proposé de nouveau différens Prix pour ceux qui rempliront le mieux les objets suivans.

Il s'agit de semer une once de graines de mûrier blanc au printems de l'année prochaine 1775 ; & il sera délivré deux Prix, l'un de 160 l., le second de 80 l... Chaque Concurrent ne pourra établir son semis à plus grande distance de la Capitale que 2 lieues..... La graine sera fournie gratuitement à ceux qui ne pourront pas s'en fournir par eux-mêmes, ainsi que les instructions nécessaires pour le semis.... Quiconque voudra concourir se fera inscrire avant le 1 Mars 1775, chez M. *l'Abbé Cotelle, Secretaire perpétuel de la Société, Cloître S. Martin...* Il ne sera admis au concours ni Membre ou Associé du Bureau, ni Entrepreneur de pépiniere royale... Il sera libre à chacun des Concurrens de choisir le terrein & l'exposition qu'il voudra, & de donner à la terre telle préparation & tel engrais qu'il jugera convenables pour l'améliora-

tion & la progreſſion du plant : mais les Commiſſaires auront égard à ces objets... L'eſpace pour ſemer l'once de graine doit contenir vingt-quatre pieds de longueur ſur douze de largeur ; il peut être diviſé en neuf rayons ou rangées de ſemis, à quinze pouces de diſtance entre chaque rangée : mais la Société permet, pour la commodité des Concurrens, de diviſer cet eſpace en planches ſéparées, pourvu toutefois que les mêmes proportions ſoient obſervées.... On ſera libre de ſemer dans le mois d'Avril ou de Mai, ou même plus tard : on prévient ſeulement que le tems le plus sûr pour ce climat eſt depuis le 15 Avril juſqu'au 10 Mai ; mais il faut avoir égard aux circonſtances très variables de la ſaiſon... Les deux Prix ſeront adjugés après la S. Martin d'hiver 1776... On invite tous ceux qui voudront concourir à bien préparer d'avance leur terrein, à le défoncer à la bêche aſſez profondément, & à lui donner tous les amendemens qu'ils jugeront convenables. On recommande ſur-tout de placer les ſemis en bel air, & non à l'abri ou à l'ombre des haies, des grands arbres, des murs, des bâtimens. Les terres ſaines, douces, légeres & productives doivent être choiſies par préférence.

Le froment vaut 50 ſous, le boiſſeau de 28 livres peſant.

De Paris, *le 26 Novembre.*

Le bled valoit ici, l'année derniere, à pareille époque, après une récolte abondante, trois livres de plus par ſeptier qu'il ne vaut actuellement après une récolte très-inférieure. Ces comparaiſons ſont très-eſſentielles : c'eſt par elles que l'on parvient à bien reconnoître ce qui s'appelle *l'expérience*. Ceux qui les ont faites de bonne foi & ſur un long eſpace de tems ont vu & démontré que le régime prohibitif, avec ſes convulſions & les criſes du vil prix, vendoit, prix commun, le pain beaucoup plus cher qu'il ne l'a été dans des époques de liberté, dans les époques mêmes où l'on imputoit à la liberté l'effet des mauvaiſes récoltes, effet qu'elle auroit rendu preſqu'inſenſible ſi le commerce avoit eu le tems de s'établir.

Des froids très vifs ont arrêté à propos l'énergie de la terre long-tems entretenue par de fort beaux jours. Les ſaiſons ont ſuivi juſqu'à préſent le cours le plus favorable aux productions de la terre. Les plantes ſont fortes & en état de ſoutenir les gelées ; une végétation plus avancée les expoſeroit à des accidens deſtructeurs.

Ceux qui ont craint, par intérêt pour le Peuple, pour le Peuple des Journaliers, que le bon prix du pain ne les affamât & que les ſalaires ne ſuiviſſent pas la proportion du prix de cette denrée, trouveront un motif puiſſant pour ſe raſſurer dans l'état ſuivant des prix actuels du pain & des journées. Ce relevé a été fait avec la plus ſcrupuleuſe exactitude ſur les lieux même par M. *le Comte de***, Marechal des Camps & Armées du Roi*. Ainſi voyage le Patriote : il obſerve par-tout le ſort des hommes & l'état de l'Empire ; & le fruit de ſes obſervations eſt de coopérer à l'inſtruction publique & au bien public.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Etat des prix du pain & des ſalaires des Journaliers dans pluſieurs Provinces de France au mois d'Octobre 1774. Par M. le C. de....

Beauce.

Etampes. Le pain eſt à 2 ſous moins un liard la livre ; le ſalaire des Journaliers eſt à 12 & 15 ſous.

Orléanois.

Orléans. Le pain eſt à 2 ſ. ; les ſalaires ſont à 15 ſ. & du vin dans le tems des vendanges, à 20 ſ. dans tout autre tems & ſans vin.

Blaiſois.

Blois. Le pain eſt à 2 ſ. moins un liard, mêmes ſalaires qu'à Orléans.

Touraine.

Amboiſe. Le pain eſt à 2 ſ. ; le ſalaire de la journée eſt entre 15 & 18 ſ.

Tours. Le prix du pain eſt le même qu'à Amboiſe ; les journées ont le même ſalaire.

Poitou.

Châtetellerault, Poitiers & Niort. Le

pain eſt à 2 ſ. : c'eſt ſon prix dans toute la Province ; le ſalaire des Ouvriers eſt à 9 ſ. ordinairement ; à Saint Maixant de 6 à 8 ſ. Ce pays eſt cultivé par des ânes & pauvre ; c'eſt ce qui fait qu'il y a moins d hommes employés & par conſéquent que leurs journées ſont au-deſſous de leur prix naturel.

Aunis.

Le prix du pain augmente au paſſage du Poitou à l'Aunis : il vaut 3 ſ. moins un liard à Noaillé. Les journées ſuivent la même proportion & ſont de 15 à 20 ſ.

Saintonge.

Le prix du pain eſt le même que dans l'Aunis ; le ſalaire des Journaliers eſt un peu moins fort.

Rochefort. Le pain eſt à 3 ſ. & les journées ſont de 15 à 20 ſ.

Guienne.

Blaye. Le pain eſt à 3 ſous ; les journées ſent à 12 ſ. 6 den. avec du vin, dans le tems des vendanges, à 15 & 18 ſous communément.

Bordeaux. Le prix du pain eſt à 2 ſ. 6 d. ; les journées de la campagne ſont à 12 ſous avec du vin.

Languedoc.

Montauban. Le pain à 2 ſ. 3 d., les journées à 15 ſ.

Toulouſe. Même prix pour les journées ; variation de 3 ſ., tantôt au-deſſus, tantôt au deſſous pour le prix du pain.

Montagne-Noire.

Le prix du pain eſt à 2 ſ. 3 den. ; les journées ſont de 12 à 14 ſous ſans vin. Pays de bois & de pâtures.

Sorès & Revel près Saint-Fériol. Le pain eſt à 1 ſ. 9 d. ; les journées ſont à 14 ſ. avec vin & 20 ſ. l'hiver ſans vin.

Caſtelnaudary, Beziers & Agde. Le pain vaut alternativement 2 ſ., 2 ſ. 3 den. ; les journées ſont entre 20 & 24 ſ.

Lunel. Le pain vaut 1 ſou 9 den. ; les journées ſont à 24 ſ., à cauſe de la multiplicité des cultures qui exigent beaucoup de Travailleurs.

Niſmes. Même prix exactement pour le pain & les journées.

Bagnols. Le pain eſt à 2 ſ. 6 d. ; les journées ſont de 25 à 30 ſ. C'eſt le pays le mieux cultivé du Languedoc.

Dauphiné.

Vienne & Valence. Les journées ſont de 20 à 30 ſ. ; le pain eſt à 2 ſ. 3 den.

Lyonnois.

Lyon. 2 ſ. 6 d. le prix du pain ; les journées de 20 à 30 ſ.

Bourgogne.

Dijon. Le prix du pain 2 ſous 3 den. ; les journées de 20 à 24 ſ.

Auxerre. Le prix du pain 2 ſ. 6 den. ; les journées à 20 ſ.

Sens & Fontainebleau. Le prix du pain 2 ſ. 6 d. ; les journées de 20 à 24 ſ.

I I.

Moyen facile d'empêcher la communication du venin contagieux.

Long-tems avant qu'on eût mis le tabac en ferme, dans le tems que cette culture avoit commencé d'enrichir une partie de la Haute-Guienne, la peſte qui ravagea le Royaume ſe fit ſentir dans cette Province.

Voyez comment on en arrêta les progrès dans les endroits où l'on cultivoit le tabac.

On plaça d'abord des cabanes de peſtiferés auprès d'une maiſon de campagne dont le Propriétaire qui l'habitoit étoit le premier qui avoit cultivé cette plante.

Cet Agronome charitable envoyoit tous les jours ſes domeſtiques viſiter les cabanes & porter des bouillons, du *vin* aux malades, & tous les ſecours qu'il étoit en état de leur donner.

Le ſoir, quand les domeſtiques ſe couchoient, on ſuſpendoit toutes leurs nipes ſur des cordes, & l'on faiſoit brûler du tabac au-deſſous.

Le lendemain, ils reprennoient leurs habits parfumés, & retournoient aux cabanes.

La peſte ne ſe communiqua jamais à cette maiſon.

On peut de même préſerver le bétail de la contagion en faiſant brûler du tabac dans les étables, après qu'elles auront été bien nettoyées ; c'eſt ce qui a été éprouvé.

Un célebre Médecin rapporte que dans le tems de la peſte de Londres, elle ne s'é-

toit pas communiquée à un magasin de tabac, ni dans les maisons voisines (1).

III.

Méthode pour détruire le puceron de jardin.

M. de Lestwitz, Directeur de la Société Patriotique de Silésie pour le Cercle de Guren, Naturaliste distingué qui a déjà fourni à notre Gazette plusieurs articles sur le puceron de jardin, nommé *werren*, en Silésie, a suivi l'histoire naturelle de cet insecte, & nous en avons rendu compte en son tems. Cet Econome en observa l'année derniere une quantité prodigieuse qui faisoient de grands ravages dans ses jardins d'Obertschirne où il demeure. Ce ne fut qu'après bien des expériences qu'il s'assura que huit ou dix goutes d'huile de baleine versées aux pieds des plantes où se réfugient ces insectes, & autant d'eau sur cette quantité d'huile, suffisent pour les faire périr. On reconnoît au dépérissement des plantes qu'ils y ont établi leurs asyles. Les nids de ces insectes sont de la grandeur d'une soûcoupe à thé, & renferment plusieurs milliers d'œufs. M. de Lestwitz a eu le bonheur de les détruire tous.

IV.

Essais sur le genevrier.

M. de Delabon, Docteur en Médecine & Membre de la Société Patriotique de Silésie pour le Cercle d'Oels, vient de rendre compte de l'usage qu'on peut faire du genevrier dans la Médecine. Nous avons déjà publié que la Société Patriotique avoit démontré l'utilité de cet arbuste, & que plusieurs Economes profitant de ses conseils, s'étoient adonnés à la culture du genevrier, & en avoient fait des plantations. Le succès a répondu à l'espérance, & les fruits ont abondamment dédommagé des avances & des travaux. On fait avec la graine du genevrier une marmelade qui plaît au goût; celle qu'on fait avec les fleurs de cet arbuste est un excellent préservatif. Presque toutes ses parties peuvent entrer utilement dans la Médecine; elles ont une vertu sudorifique & facilitent l'écoulement des urines; sa racine est un bon purgatif, & si l'on en prend une dose un peu considérable, elle devient un vomitif. Il en est de même de son écorce, lorqu'on la fait bouillir.

(1) *Diemerbrock, Traité de la Peste.*

V.

Demande.

Un Négociant étranger tire de France les articles suivans.

Peaux de chevreaux & d'agneaux tant en poil & en laine qu'apprêtées,

Safrans,

Mouches cantharides,

Verd-de-gris, sec, humide, distillé,

Pierres noires & blanches pour les Dessinateurs,

Verd de vessie.

Il desireroit tirer ces objets *de la premiere main.* Les personnes qui sont dans le cas de le satisfaire sur ce point, sont invitées à nous faire passer leur adresse.

VI.

Suite des arbres &c. des pépinieres de Sens.

On y trouve aussi pour les palissades des jardins & plantations des bois, toëne, charmille, érable, épine, ormille, chêne, bouleau, sycomore, frêne, peuplier, bois de Sainte-Lucie en petits plants au millier. On fournira pour les plattes bandes des parterres des plantes de pleine terre, comme l'aster à fleur de polium, aster de la Nouvelle-Angleterre, couronne de soleil, calthoïdes d'Afrique à belle fleur jaune, chiendent panaché, clématite à fleur bleue double, chamœnerion, reine des prés à fleurs doubles, aconit, verge dorée de Canada, d'Amérique, verge dorée à feuilles de saule.

On y vend pareillement des marcottes ou chevelées de vignes des meilleures especes & les plus rares.

Cet établissement peut fournir des bosquets verds, bosquets d'automne, d'été & de printems, composés des arbres les plus rares & les plus intéressans, des plantes, arbustes & arbrisseaux de serre d'orangerie & de serre chaude, & des plantes lyliacées, au plus juste prix possible.

Les personnes qui honoreront cet établissement de leur confiance, seront servies avec

fidélité & exactitude ſur les eſpeces, & avec ménagement ſur les frais de tranſports, par arrangemens de MM. les Entrepreneurs des voitures publiques, même pour l'Etranger.

Il faut s'adreſſer à Sens au ſieur *Sauvalle*, rue Couverte, & à Paris, à M. *Delamontagne*, Huiſſier-Priſeur, vis-à-vis la rue Geoffroy-Laſnier.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 19 Novembre 1774, au Mercredi 23 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 22, 24 à 27 liv. *le ſeptier ; idem* nouveau, de 21 l. 10 ſ., 24 l. 10 ſ. à 26 l.; *id.* au Port de la Grêve, de 22 l. 15 ſ. à 24 l. 10 ſ.; le ſeigle, de 15 liv. 5 ſ., 16 à 17 l.; l'orge, de 9 liv. 10 ſ. à 10 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 19 Novembre 1774, au Mercredi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 16 l. 10 ſ. à 17 l. 10 ſ. *le ſeptier ; id.* nouvelle, de 15 à 16 liv.; *idem* à la Greve, de 15 l. 5 ſ. à 16 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 26 Novembre 1774, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 41 à 42; *idem* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 37 à 38; *id.* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 liv.; le cent de foin au Port de la Greve, de 29 à 30 l.

Changes de Paris, *du 26 Octobre* 1774.

Amſterdam	55 ¼
Londres	30 15 16e. à ⅞
Hambourg	182 ¼
Madrid	15 1 6
Cadix	14 19 6
Livourne	95 ¼
Gênes	93 ¼
Lyon *Saints*	¼ p. ⅝ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 26 Novembre 1774.

	#	ß	
Or de Portug. à	718		marc.
Du Mexique à	715		marc.
Du Perou à	706		marc.
Les guinées à	718		marc.
Ducats à	97	15	once.
Or fin à 23 k. 31 32.	99	10	once.
Or à 20 karats à	83	10	once.
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	5	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	15	marc.
Piaſtres à	49		marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Jeudi* 24.	*Vendredi* 25.	*Samedi* 26.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1880		1882 ½
D°. 16/25es. à 3 cou.			
D°. 8es. à 2 coup.			
D° 25es. à 2 coup.			
Emprunt O.R.	389	388	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 28 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 3 Mai.*

LE Gouvernement doit établir une Députation pour ſurveiller l'aménagement des bois dans les parties montagneuſes du Royaume. Elle ſera compoſée d'Officiers civils des Bailliages & des Tribunaux, pourvus de l'autorité néceſſaire pour faire exécuter leurs réglemens. Cette Commiſſion ſera très-utile ſi, bornée au ſoin de conſerver les forêts publiques ſans entreprendre ſur les domaines particuliers, elle eſt ſpécialement obligée de rechercher les meilleures manieres d'adminiſtrer les bois & de rendre ſes réflexions publiques; car un des meilleurs moyens de bien gouverner, c'eſt d'inſtruire; & des Officiers chargés de juger de ce qui eſt avantageux & juſte, doivent être les hommes les plus capables de donner des inſtructions & les plus jaloux de les répandre.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK, *le 7 Mai.*

On prétend s'être convaincu dans ce pays que les Officiers Taxeurs n'avoient jamais pu parvenir à acquérir les connoiſſances néceſſaires pour ne pas commettre des injuſtices dans leurs taxes. Cependant la vente de toute ſorte de viandes a nouvellement formé la matiere d'un long réglement ou plutôt d'une eſpece de code. Outre l'hiſtoire des tarifs, il eſt ordonné aux Bouchers de ſe ſervir de poids marqués du timbre du Magiſtrat, ce qui eſt bon; & en même tems de payer le timbre au taux fixé, ce qui n'eſt pas ſi bon. Les Bouchers de campagne ſont obligés de tuer au moins 5 bœufs, ſains & gras, depuis Pâques juſqu'à la fête de S. Jacques, ce qu'ils auroient ſans doute fait s'ils en trouvent le débit, ce qu'à la vérité ils n'auroient pas fait ſi le débit en manque. Il eſt défendu aux Charcutiers d'enlever la graiſſe des cochons qu'ils vendent publiquement, parce que de cette maniere il ne reſteroit plus que le maigre de la viande. On ne pourra tuer aucun veau qui ne peſe vingt-quatre livres: cet article ne donnera pas une grande idée de notre veau; il ſeroit en vérité dommage de tuer pour manger un animal qui ne fourniroit rien à manger. Le Magiſtrat taxera ſelon ſon bon plaiſir la viande d'agneau depuis Noël juſqu'après le marché de Pâques... En voilà bien aſſez ſur un réglement qui reſſemble à mille autres.

La Ville de Zoeblitz, derniérement conſumée par un incendie, a reçu de toutes parts de puiſſans ſecours. Il y a beaucoup de charité & d'humanité dans ce pays: il n'y auroit point de pauvres, ſi la pauvreté n'étoit produite que par des accidens.

Un de nos Economes vient de publier des obſervations & des regles pour diſtin-

guer le bon acier du mauvais, & découvrir les tromperies qu'on peut faire dans la vente des instrumens & autres ouvrages de ce métal. Il n'y a certes loi & autorité quelconque qui puisse prévenir ces abus aussi efficacement que cette instruction, si l'on veut en profiter. Tout homme qui se mêle d'économie doit avoir appris la science de n'être pas trompé dans ses achats : c'est ainsi que le Gouvernement dissipera les fraudes en tout genre.

De Breslau, *le 8 Mai.*

La Société Patriotique, Compagnie qui mérite le titre qu'elle porte, vient de faire & de publier des recherches sur les épizooties malheureusement trop communes dans les bergeries de ce Duché. Elle regarde comme une des principales causes de ce fléau la maniere de gouverner les bêtes à laine ; & elle s'est convaincue que c'est la nourriture d'été plutôt que celle d'hiver, qui leur est funeste. Les Bergers contribuent beaucoup au mal par leur négligence & leur impéritie. Mais ce qui sur-tout expose les moutons aux plus graves accidens, c'est de les mener paître dans des lieux où il croît indifféremment toute sorte d'herbes pernicieuses. La Société, pour prévenir cet inconvénient, a publié une liste exacte des herbes du pays nuisibles au bétail, avec la note des lieux & des tems où elles croissent. On y remarque, entr'autres, différentes sortes de véroniques, *veronica maritima*, *veronica spicata*, *veronica chamaerdrys* &c, l'*hippuris vulgaris* &c.

La Société, pour répondre aux vues bienfaisantes d'un Citoyen *Donateur* d'un Prix de 12 ducats, avoit demandé des recherches sur les maladies des nerfs, les causes pour lesquelles elles sont si communes (si elles le sont) en Silésie sur tout parmi les femmes, la source de ces maladies, les remedes & préservatifs justifiés par des expériences décisives &c. Elle n'a point reçu de réponse à ces questions qu'elle propose de nouveau. Le Prix sera donné le 25 Février 1775.

D'Hanovre, *le 10 Mai.*

On commence à cultiver dans ce pays une nouvelle espece d'avoine qui se nomme *wunderhaber*, avoine *miraculeuse*. On l'a tirée des environs de Hambourg où elle réussit très bien : on espere qu'il en sera de même ici ; on rendra compte dans le tems, des succès de cette culture.

ITALIE.

De Pesaro, *le 1 Mai.*

L'Edit suivant de M. le Cardinal Aquaviva, notre Président, est conforme à l'usage de prohiber ce qui n'est point mal pour tâcher avec plus ou moins de mauvais succès de prévenir ce qui est mal en effet. Il est défendu 1°. de tenir dans les boutiques & ailleurs pour vendre, des ouvrages d'or ou d'argent faux, de cuivre rafiné, de laiton, ou autre métal argenté, blanchi, coloré en forme d'or & d'argent, sans que des Essayeurs ayent examiné & marqué ces ouvrages : 2°. de tenir ou de faire faire des anneaux avec des pierres fausses qu'il est difficile de distinguer des diamants : 3°. de tenir & de vendre des boutons d'or de qualité trop basse : 4°. de travailler chez soi de l'or ou de l'argent sans être approuvé, immatriculé, autorisé. 5°. Il est défendu aux Arquebusiers, Fourbisseurs &c, de faire des ouvrages d'or & d'argent, luxe d'armes odieux à un Gouvernement Ecclésiastique &c.

De Bologne, *le 2 Mai.*

Deux Edits ont été publiés dans le courant d'Avril par ordre de M. le Cardinal Colonna Branciforte, Légat... Par le premier, du 11, il est sévérement défendu aux Boulangers, aux Fariniers & à tout Vendeur de pain ou de farine de la Ville, de faire moudre des grains hors de ses murs ou d'y introduire des grains moulus à la campagne ; & *vice versâ* aux Boulangers, aux Fermiers &c. de campagne de faire moudre des grains dans la Ville &c, afin d'empêcher l'horrible confusion des grains & des farines de Ville avec les grains & farines de campagne &c... Par le second, du 20, il est ordonné, attendu que l'huile cuite & le vernis pour les voitures ont l'inconvénient de s'embraser en un instant & de répandre une fumée fétide & pernicieuse, qu'on ne fabriquera ni ces matieres ni autres semblables dans les lieux habités.... Par une notification du 29 Mars, il a été or-

donné aux Corps des Merciers, des Bonnetiers, des Chapeliers &c, de payer différentes taxes nouvelles.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 12 *Mai.*

Dans un Comité de la Chambre des Communes, M. Forster, Agent de la Compagnie de Russie, M. Stretton, Marchand de toiles de Russie &c, ont été entendus touchant l'état actuel du commerce des toiles de la Grande-Bretagne & de l'Irlande... M. Stretton a dit que les toiles importées de Russie étoient presqu'uniquement achetées par le pauvre Peuple, & qu'un droit additionnel sur ces toiles équivaudroit à une prohibition.... M. Knvanagh, Marchand Anglois, résidant en Russie, a dit que les marchandises de laine portées d'Angleterre dans cet Empire payoient de droit à leur entrée 18 pour 100, & les marchandises de clinquaillerie, coutellerie &c, les étoffes teintes &c. payoient, les unes portant les autres, 30 pour 100; que les toiles de Russie, à leur entrée en Angleterre, supportoient 35 pour 100 de droits; que la balance du commerce étoit de huit cens mille livres à un million st. en faveur de la Russie; que le désavantage pour l'Angleterre provenoit de la nécessité où elle étoit de tirer de cet Empire beaucoup de matieres premieres pour alimenter ses Manufactures; que nous tirions de Russie 20,000 tonneaux de chanvre, 7000 t. de lin, 30,000 de fer; que sans cela nos Manufactures de toile, nos Fabriques d'ustenciles de fer tomberoient bientôt; que par les traités nous étions favorisés en Russie non seulement plus que toutes les autres Nations, mais même plus que les Russes eux-mêmes; qu'entr'autres privileges les Anglois sont exempts de logement de gens de guerre; que quand leurs effets ne suffisent pas pour payer leurs dettes, leurs Créanciers n'ont point action contre leur personne; qu'ils ont la liberté de payer les droits en especes de leur Patrie, ce qui est refusé aux autres Nations, toutes obligées de payer la moitié de ces droits en dollars de Hollande &c... La Corporation de Norwich a témoigné une vive reconnoissance aux deux Représentans de cette Ville, lesquels se sont fortement opposés à l'imposition d'un droit additionnel sur les toiles étrangeres, droit qui auroit été fort nuisible à plusieurs Fabriques Angloises & surtout aux Manufactures de laine de cette Ville.

M. Campbell, Planteur de l'Isle de Grenade, a engagé devant la Cour du Banc du Roi la discussion, sçavoir si le Roi a le droit d'imposer les marchandises & denrées dans cette Isle, comme la chose se pratique depuis 1764. Si le Jugement du Tribunal n'est pas en faveur de la Couronne, elle perdra plusieurs milliers de livres st.

M. George Saville a appuyé dans les Communes la Requête d'un homme qui, à force de dépense, a trouvé des moyens de préserver les maisons & les vaisseaux des incendies, mais qu'il ne peut mettre à exécution sans l'assistance du Parlement. Le Lord North a secondé M. Saville, & s'est chargé d'obtenir le consentement du Roi.

A Kirbymalzeard, Paroisse de l'Yorkshire, il y a un petit Propriétaire nommé John Cundal qui vit d'un petit fonds de terre possédé dans sa famille sans interruption depuis 768 ans, possession prouvée par une suite d'actes incontestables. Il n'y a peut-être pas beaucoup de titres de noblesse qui vaillent ceux-là. Ce vénérable Doyen des Propriétaires du Royaume est âgé de 67 ans; il a plusieurs enfans.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 14 *Mai.*

Depuis le commencement du présent mois, il est entré un grand nombre de navires chargés de toute sorte de marchandises, mais sur-tout de grains dont la plus grande partie étoit apportée de Hambourg sur des vaisseaux Anglois. Nos Armateurs en ont beaucoup tiré de la Barbarie & du Levant pour divers Ports d'Italie : les Anglois ont versé dans ces mêmes Ports beaucoup de grains du Nord & de l'Amérique. Les magasins de Livourne, de Gênes, de Nice &c. se remplissent & se vuident sans cesse. Dans la premiere quinzaine d'Avril, il arriva plus de cent mille sacs de bled dans le Port de Livourne, & l'on y attendoit de

nouvelles cargaisons. L'Italie est bien approvisionnée ; aussi les prix ont-ils généralement & considérablement baissé.

Le bâtiment du Capitaine Fabre, chargé de grains de Tunis pour Livourne, a été jetté par une bourrasque sur la plage de Viareggio où il a fait naufrage. On n'a sauvé de sa cargaison que trois cens sacs de grains. Une partie de l'équipage s'est rendu par terre à Livourne.

Le Capitaine Gairard, commandant la barque, la *Sainte-Barbe*, a été obligé, en revenant de Constantinople, de relâcher à Scio & d'y débarquer sa cargaison, le feu ayant pris aux laines. En quittant cette Isle, il y a laissé entr'autres navires celui du Capitaine Auzé qui avoit été arrêté par les Russes, & ensuite relâché sur la demande d'une frégate du Roi.

Le Cap. Vaille, commandant le senau, la *Marie-Marguerite*, revenant de Diamette avec un chargement de riz fut obligé par un vent forcé & par une voie d'eau de relâcher à l'Isle de Chypre. Après avoir débarqué son riz, il alla faire radouber le bâtiment à Famagouste. Le 23 du mois dernier, à vingt lieues des Squerquis, il a été sommé par un pinque Tunisien d'exhiber ses expéditions.

L'allege, *N. D. de Bon-Voyage*, venue d'Arles, a apporté une partie des effets du Capitaine Bernard Gros, Génois, qui a fait naufrage le 1 Mars.

Le brigantin, le *Prudent*, est arrivé de la Martinique... Le vaisseau, le *Boynes*, Cap. François Gabriel, doit partir à la fin du courant pour le Cap François.

Les especes sont rares depuis long-tems dans cette Place, ce qui gêne beaucoup les affaires. MM. les Echevins & les Députés du Commerce ont tenu un Bureau extraordinaire pour aviser aux moyens de remédier à cet inconvénient. M. de Gueudreville, Intendant de la Marine à Toulon & Inspecteur Général du Commerce, s'y est rendu. On espere que les arrangemens qui ont été pris produiront avec le tems l'effet que l'on desire... Les piastres valent 51 l. 7 s. 6 d.

Il est né dans cette Ville pendant le mois de Février 118 garçons & 133 filles, en tout 251 ; il y a eu 88 mariages ; le nombre des morts a été de 180, moitié d'un sexe, moitié de l'autre.

De Nantes, *le* 17 *Mai*.

Le vaisseau, la *Cérès*, armé par Mrs. Arnous, freres, a amené des Isles de France & de Bourbon à l'Orient, les marchandises suivantes : 1279 balles café Bourbon, 12 milliers de bois d'ébene, 163 pieces limanças, 150 de toiles de coton écrues, 103 de mouchoirs, 17 de guinées écrues, 6 de guinées blanches, 60 de bleues, 10 pieces de nicanéas, 380 de guingamps ; à fret, 395 balles café, 627 pieces guinées bleues, 15 balles mêmes guinées, 10 pieces korottes, 660 livres poivre, 550 livres aloès... Il reste encore dans ces Isles quelques traces des ravages faits par les derniers ouragans ; & l'on travaille avec ardeur à les effacer... Le vaisseau, le *Mars*, sur le point de partir de l'Isle de France, a pris feu, en quelques minutes il a été consumé.

Le *Terray*, Cap. le Brun, Arm. Mrs. de Blessin & des Saudrais Sebire, de 1400 tonneaux, est parti de S. Malo pour l'Inde & la Chine : il passera par les Isles de France & de Bourbon, & par Pondichéry.

Le *Quartier-Morin* & le *Français* sont arrivés du Cap dans notre Port. L'*Etoile*, Capit. Gourdel, est en charge pour Guinée. La *Jeune-Héloïse*, la *Plaine de Léogane*, l'*Algonquin* sont sortis pour la Guadeloupe, Léogane, S. Marc & le Port au Prince.

Le beurre vaut à S. Brieuc 29 à 39 l. le cent ; le miel 14 à 15 l., même poids ; la cire, 2 l. 4 s., la livre ; le cent de peaux de bœufs, 21 à 22 l.

La Brasserie établie par le sieur Paillet, à la Chaussée de Chésine, a vendu à nos Armateurs différentes parties de biere qui, celles mêmes qu'il avoit fabriquées à la fin du printems de l'année derniere, se sont bien conservées & sont arrivées à l'Amérique sans altération On espere qu'elle dispensera nos Navigateurs de tirer cette fourniture des Hollandois.

De Nancy, *le* 19 *Mai*.

La douceur des mois de Mars & d'Avril, en accélérant la végétation des plantes, a fait éclore en même tems une quantité prodigieuse d'insectes qui, dès le commencement du présent mois, ont entiérement dépouillé de fleurs & de feuilles la plus grande partie des arbres fruitiers de nos environs,

Au luxe de ces arbres a ſuccédé la nudité. Un Particulier des *Trois-Maiſons*, Fauxbourg de cette Ville, s'eſt aviſé vers le 20 Avril, d'enlever exactement & avec précaution les pédicules de toutes les feuilles & fleurs d'un jeune pommier, rongées par les vers. Aujourd'hui on n'eſt pas peu ſurpris de voir cet arbre regarni non ſeulement de feuilles mais encore de fleurs en ſi grande quantité qu'il fait l'admiration des Cultivateurs & des Phyſiciens. Cette expérience ſemble découvrir une nouvelle reſſource de la nature contre les accidens qui arrivent aſſez fréquemment avant que la ſaiſon ſoit avancée. Comme on peut faucher l'herbe précoce d'une moiſſon pour s'en procurer une plus abondante, on pourroit donc peut-être auſſi, par une ſorte de taille, rétablir une récolte de fruits enlevée dans la premiere ſaiſon par des intempéries & des fléaux naturels.

Du Mans, *le 20 Mai.*

Notre Hôpital général, comme toutes les Maiſons de ce genre, a ſouffert pendant ces dernieres années, des beſoins extraordinaires : ces beſoins ſont des eſpeces de maladies dont on ne releve pas ſitôt. La miſere a fait expoſer beaucoup d'enfans qui tombent à ſa charge. Pour le ſoulager, il avoit été ordonné par des Arrêts du Conſeil des 2 Juillet 1748, 21 Décembre 1756, 10 Mars 1760, & Lettres Patentes ſur iceux des 29 Décembre 1756, & 27 Mars 1760, que les Maiſons de la Ville & des Fauxbourgs ſeroient taxées en faveur de ces enfans. Cette contribution n'a pas été exactement remplie. M. l'Intendant vient de rendre une Ordonnance portant que ladite taxe ſera payée au Bureau du Receveur de l'Hôpital, & que tout Débiteur ſera contraint, comme pour deniers royaux. MM. les Adminiſtrateurs ont prié les Contribuables de vouloir bien y ſatisfaire en remettant audit Receveur ce à quoi ils ſe trouvent impoſés pour les années 1767, 68, 69, 70 & ſuivantes.

De Paris, *le 25 Mai.*

Déclaration du Roi donnée à Verſailles le 12 Décembre 1773, regiſtrée en Parlement le 13 Avril 1774, portant prorogation pour ſix années qui commenceront au 1 Août 1774, de différens droits en faveur de l'Hôpital Général & des Enfans-Trouvés, continués & établis par la Déclaration du 26 Juillet 1771. Les circonſtances qui ont déterminé l'établiſſement de ces droits étant aujourd'hui les mêmes, S. M. proroge ces droits conſiſtant en doublement de vingtiemes de divers droits d'entrée, port, halle &c, vingt ſous par muid de vin & liqueur, ſix ſous par voie de bois marchand &c.

Autre *donnée à Verſailles le 15 Mars 1774, regiſtrée au Conſeil Supérieur d'Arras le 13 Avril, concernant le rembourſement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Conſeil Supérieur d'Artois ſupprimé.* La totalité du prix des Offices monte à la ſomme de 547,292 l. 13 ſ. 4 d. Le Roi contribuera au payement des intérêts & au rembourſement des capitaux pour une ſomme annuelle de 40,000 liv.; la Province, 20,000 l. &c.

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 18 Avril qui, en interprétant celui du 3 Octobre 1773, concernant l'approviſionnement du ſel dans les dépôts, permet que la livraiſon en ſoit faite aux mêmes jours que par le paſſé; autoriſe l'Adjudicataire des Fermes à délivrer aux chefs de famille, ſous les conditions preſcrites, des augmentations de ſel proportionnelles au nombre extraordinaire d'Ouvriers étrangers qu'ils nourriront; & permet l'aſſociation de pluſieurs reſſortiſſans, même pour la levée d'un demi-quart de ſel. Les Officiers Municipaux de Clermont-Ferrand, les Syndics du Commerce de Limoges, les Officiers Municipaux d'Iſſoire &c. avoient repréſenté que le nouveau réglement donnoit une atteinte violente aux privileges de l'Auvergne & du Limouſin; qu'il livroit une grande partie des Habitans à la diſcrétion de l'Adjudicataire des Fermes, qu'il anéantiroit différentes branches de commerce auquel ils ſe livrent, que l'Adjudicataire des Fermes reſteroit ſeul maître du commerce du ſel dont il hauſſeroit arbitrairement le prix, que le renchériſſement entraîneroit l'impoſſibilité de fournir au bétail le ſel néceſſaire & de continuer les ſalaiſons de fromage &c. &c. &c. Mais S. M. a jugé que l'exécution du réglement, uniquement relatif à la police des dépôts limitrophes aux Pays

de Gabelles, ne peut influer sur le commerce du sel dans les Provinces rédimées que dans la proportion de la consommation du pays de dépôt; que l'objet de cette consommation peu considérable, eu égard aux approvisionnemens du reste des Provinces, ne pouvoit être qu'une foible matiere de commerce pour chacune des Villes où il est établi; qu'ainsi le retranchement de cette portion ne pouvoit avoir un effet sensible &c.

Autre du 25 Avril, *qui ordonne que le transport des grains dans le Port de Cannes sera libre, de tous les Ports où il y a Siege d'Amirauté ou de ceux qui leur ont été assimilés, en se conformant aux formalités prescrites par l'Arrêt du 14 Février 1773.* De tous les tems, ce Bourg, un des plus considérables & des plus peuplés de la Provence, a été le dépôt des denrées de premiere nécessité & de toutes les marchandises que les Viguéries de Grasse, de Saint-Paul & de Draguignan tirent de l'Etranger & du Languedoc. Son assiette sur le bord de la mer, sa situation à la proximité d'un grand nombre de Villes & de Villages, la facilité d'y aborder à toutes les heures & d'en sortir de jour & de nuit, l'expédition prompte des achats, & cinquante magasins toujours fournis & toujours ouverts y attirent les Peuples de ces Communautés qui s'y pourvoyent surtout de grains que leur terroir leur refuse. De tout tems, le Bourg avoit joui de ce commerce : sans cela, tous ces Villages & Villes auroient été obligés d'aller chercher au loin leurs provisions, ce qui leur auroit été trop onéreux.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Filature de soie, Annonce traduite de l'Italien.

On avoit annoncé dans les Journaux d'Italie une nouvelle maniere de tirer la soie dont le sieur *Mazzocato* étoit l'Inventeur. Comme il s'agissoit d'une machine ingénieuse & peut être assez compliquée, on a voulu en faire divers essais avant de prononcer sur son utilité. Le succès ne permet plus de douter que l'invention du sieur Mazzocato ne doive être regardée comme une invention précieuse. L'effet principal de cette machine est de filer la soie en même tems qu'on la tire. Elle a aussi une autre propriété qui paroît bien surprenante, c'est de filer aussi les matieres les plus grossieres de la soie & de le faire avec tant d'avantage que la livre des côtes & autres objets de rebut qui ne valoient à Venise que 25 ou 26 s. la livre filés au nouveau tour, sont achetés à un prix quadruple, & que la livre pesant coûte 5 ou 6 l., monnoie de Venise. Ces matieres qu'on vendoit auparavant dans les Etats de la République aux Suisses & autres Nations qui les employoient dans leurs Manufactures, ne sortent plus du pays, & on les employe à des ouvrages auxquels elles ne pouvoient pas servir auparavant, parce qu'elles n'étoient pas assez fines & n'avoient pas les qualités nécessaires.

On vient de faire une épreuve en grand de la nouvelle machine dans la Manufacture du sieur *Ferrari* de Bassano, sous la direction du sieur Mazzocato lui-même. On ne s'en est pas tenu à cet essai; & dans les différentes Provinces de la République, on a mis en usage de pareils tours.

Il en est résulté que la soie tirée à la machine du sieur Mazzocato étoit plus luisante, plus belle & avoit des couleurs plus vives que la soie tirée aux tours ordinaires; qu'en la dévidant il y a moins de déchet, & que ne se cassant pas aisément comme l'autre, elle n'est point remplie de nœuds. Il s'ensuit donc que les Taffetatiers ont moins de peine à la mettre en œuvre: & que leurs étoffes en sont plus unies, plus polies & plus propres. Un autre avantage que nous avons déjà indiqué, c'est qu'à cette machine en même tems que la soie fine est filée d'un côté, de l'autre la soie grossiere est également filée. On voit assez qu'avec une livre de cette soie on fait plus d'ouvrage qu'avec la même quantité de soie ordinaire. Tout cela prouve évidemment la bonté de la nouvelle méthode.

L'expérience faite chez M. *Ferrari*, sous l'inspection de l'Inventeur de la machine, mérite qu'on la rapporte avec quelque détail.

On prépara six fourneaux & l'on adapta à chacun d'eux une des nouvelles machines. On mit un septieme fourneau de la même

construction que ceux de Turin. Il est bon de prévenir qu'aucune des Fileuses n'étoit encore au fait de la nouvelle méthode qui demande de l'attention, attendu qu'il faut tourner rapidement pour le fil de soie, & que pour celui des bourres il n'est besoin que d'un mouvement fort lent. On prit 7637 livres de cocons pour les six fourneaux, & l'on employa un septieme de cocons de même qualité pour le tour de Turin qui passe, avec raison, pour le mieux construit qu'il y ait en Italie. La soie tirée, on supputa les frais respectifs pour le bois, le salaire & la nourriture des Tireuses, l'achat des cocons &c.

Le tour de Turin donna cent & une livres neuf onces de soie, & chaque livre de soie, tous les frais compris, revenoit à 26 l. 3 s. 7 den. de Venise. Les six machines de nouvelle construction rapporterent six cens onze livres & onze onces de soie; à quoi il faut ajouter que toutes les bourres se trouvoient filées, tandis que celles du tour de Turin étoient brutes, & n'avoient pas à beaucoup près la même valeur. Tout cela bien calculé, il résulta que la livre de soie des machines du sieur *Mazzocato* coûtoit au Propriétaire 28 sous & huit à neuf deniers de moins que la livre de soie du tour de Turin. Sur les six cens onze livres de soie, c'étoit un gain de 871 l. 7 s. 10 d. Mais un profit bien plus considérable, c'est que la soie des nouveaux tours valoit, au jugement des connoisseurs, cinq ou six livres de plus par livre pesant, que celle de l'autre tour. Mais, dit M. Ferrari lui-même, ne l'estimons que quatre livres de plus (& certainement elle en vaut davantage), ce sera toujours un gain de 2467 l.; ce qui joint à 871 liv. fait la somme de 3339 l. 10 s. En la repartissant sur six fourneaux, il y aura pour chaque fourneau 556 liv. 10 s. de gain qu'on aura fait de plus que sur le tour de Turin.

Il est démontré par ces calculs que la nouvelle méthode est infiniment préférable à l'ancienne, & qu'on ne doit pas balancer à la mettre en pratique. Les soies ne sont pas à beaucoup près aussi égales qu'on le voudroit, & leur inégalité diminue beaucoup de leur force. Les nœuds qu'on y fait, la bave &c. que les Ouvriers y trouvent, les arrêtent souvent, leur font interrompre le travail qu'ils rendent plus long, plus ennuyeux, plus fatiguant, & les étoffes n'en sont ni plus belles ni meilleures. Il est bien évident qu'un fil qui se casse souvent & qu'il faut nouer ne fera jamais une étoffe aussi belle qu'un fil toujours égal, uni & continu. On fait donc moins d'ouvrage, on le fait moins bien, & la main-d'œuvre est plus chere. Il s'ensuit nécessairement que les étoffes de soie, quoique moins belles, sont d'un prix presqu'exorbitant.

La soie tirée aux nouveaux tours du sieur *Mazzocato* n'a aucune des mauvaises qualités de nos autres soies. Par une induction qui nous conduiroit trop loin, nous n'entrerons pas dans tous les avantages qui résultent d'une soie si précieuse. Il est d'ailleurs assez aisé de les appercevoir. Déjà les Marchands les plus renommés conviennent que la soie tirée selon la méthode du sieur *Mazzocato* est plus belle & meilleure à tous égards que les soies d'Italie, tirées différemment, sans en excepter même celles de Turin. Une circonstance encore qu'il ne faut pas omettre, c'est que la soie qui a été tirée chez M. Ferrari, provenoit de cocons qui n'étoient pas d'une excellente qualité; & toutefois cette soie l'a emporté pour la beauté sur toutes les autres soies du pays.

I I.

A V I S.

1. L'Auteur de la Lettre sur les machines destinées à apprendre aux enfans à marcher, remercie le Méchanicien d'Orléans de la correspondance particuliere qu'il lui a proposée au sujet de la machine dont elle a donné le projet. Cette correspondance ne rempliroit point ses vues. C'est par ces Feuilles qu'elle a cru devoir instruire le Public de ses idées; c'est aussi, dit-elle, par cette voie que les découvertes doivent s'apprendre: que M. L. ait donc la complaisance de nous faire part des siennes, & l'on jugera si elles peuvent remplir exactement l'objet proposé.

2. On trouve N°. 15 de notre Gazette, du 20 Février de l'année 1773, page 119, une *recette contre le cancer*. C'est vraisemblablement celle qui a été demandée. Nous

remercions la personne qui nous a donné cet avis, de la peine qu'il a prise de faire cette recherche.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 18 Mai 1774, au Samedi 21 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 18 l. 10 s. à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 20 à 22 l. 10 s.; le seigle, de 9 livres 15 s., 10 à 11 liv.; l'orge, de 8 liv. 10 s., 9 l. 5 s. à 10 l. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 18 Mai 1774, au Samedi 21 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 18 à 20 liv. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 25 Mai 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

V.

Changes de Paris, *du 25 Mai 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{3}{8}$ à $\frac{5}{8}$
Londres	30 1 16e à 30
Hambourg	185 $\frac{1}{4}$
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6
Livourne	95 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Pâques*	$\frac{1}{8}$ au pair.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris, du 25 Mai 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . .	728	3	*marc.*
Du Mexique à . . .	719	5	
Du Perou à	714		
Les guinées à . . .	727	3	
Ducats à	98	12	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	84	5	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	13	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	18	
Piastres à	49	3	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Lundi 23.*	*Mardi 24.*	*Mercredi 25.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	. . . . .	. . . . .	1600 1597 $\frac{1}{2}$. .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	1015 20 . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	FESTE.	325 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 14 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 19 Octobre.*

LES insectes aussi désolent ce pauvre Royaume. Les campagnes sont dévastées par une prodigieuse quantité de vers, les uns noirs & longs de plus d'un pouce, les autres plus petits mais non moins voraces. Ils fourmillent sur-tout dans la Samogitie & dans le Palatinat de Rawa. Il ne reste sur terre aucune production. Dans plusieurs districts, les Cultivateurs ont ensemencé leurs terres une seconde fois. Il y a encore des souris, mais beaucoup moins que l'année derniere.

Il paroit, par un Mémoire derniérement répandu, que les revenus publics sont diminués de plus de moitié, & qu'il faudroit les augmenter de plus du quadruple.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 21 Octobre.*

Les Etrangers multiplient leurs demandes de grains. Aux commissions de la Hollande, se joignent celles de la France & de l'Italie.

La Fonderie de canons de fer, établie à Husum, relevée en dernier lieu par la réforme de divers abus, reprend toute son activité. Quelques Cours étrangeres ont donné des ordres pour en retenir les ouvrages.

Le Roi, pour rétablir le commerce du Levant, a levé divers obstacles à l'exportation de certaines marchandises recherchées dans ces contrées.

ALLEMAGNE.

D'HANOVRE, *le 25 Octobre.*

Il paroît une Ordonnance qui interdit aux Etrangers l'achat de la laine, du miel, de la cire & autres productions dans le plat pays de la Principauté de Lunebourg, pour que ces marchandises abondent dans les Marchés. C'est une triste expérience à faire que celle des funestes effets du vil prix sur l'Agriculture. La terre est malheureusement avare envers les pauvres.

DE FRANCFORT, *le 27 Octobre.*

L'Association formée à Winsen sur l'Aller dans la Principauté de Zell, pour la garantie réciproque du bétail des Intéressés contre les ravages des épizooties, a réussi. On a ci-devant publié les conditions du plan projetté par M. Henke, Curé du lieu. Le Gouvernement l'a muni du sceau de son approbation. La Société est composée de Propriétaires de divers cantons, & elle est fort nombreuse; ainsi la mortalité qui attaquera un district, deviendra presqu'insensible, par les contributions que fourniront les autres.

ITALIE.

De Livourne, *le 21 Octobre.*

Nous apprenons de Carrare que dans une vigne du voisinage un cep de vigne a porté deux grappes de raisin, l'une rouge, l'autre blanche, chacune d'un goût différent. Des Agronomes se sont transportés sur le lieu pour examiner ce phénomene. L'année derniere, les Papiers publics de France annoncerent plusieurs faits semblables & même plus singuliers ; & il en résulta des discussions & des instructions curieuses. On a vu, l'année derniere, dans une Province d'Italie, un pêcher produire successivement dans la même saison deux récoltes de pêches d'especes différentes. Cette bisarrerie apparente n'est peut être pas difficile à expliquer. Les fleurs fémelles auront été fécondées par les étamines des fleurs mâles de deux sortes différentes de pêchers, les uns plus hâtifs, les autres plus tardifs. La distinction des deux sexes reconnue dans les plantes, le merveilleux disparoît.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 22 Octobre.*

La contagion dont les bêtes à cornes de la Biscaye ont été attaquées s'est rapidement étendue dans les Provinces voisines, la Vieille Castille, Guiposcoa &c, malgré les mesures qu'on a prises pour l'arrêter. Jamais on n'en a vu de plus terrible. Il y a des cantons où elle n'a pas épargné une seule bête.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 3 Novembre.*

L'Assemblée des Députés du Comté de Suffolck, Baye de Massachuset, est convenue, le 6 Septembre, des articles suivans. 1°. Que le Roi d'Angleterre est leur légitime Souverain. 2°. Qu'il est de leur devoir de défendre par tous les moyens légitimes leurs libertés & droits civils & religieux. 3°. Que les derniers Actes concernant Boston & en faveur des Transgresseurs des loix de la Province est une infraction manifeste de ces droits. 4°. Que la Province ne doit aucune obéissance à ces Actes, & qu'ils doivent être rejettés comme des efforts injustes d'une Administration corrompue pour réduire l'Amérique en esclavage 5°. Que tant que les Cours de Justice seront remplies dans ses formes contraires à la charte & aux loix de la Province, leurs Membres ne doivent pas être regardés comme Magistrats légitimes, & qu'on ne leur doit aucun égard. 6°. Que si ces prétendus Juges veulent exercer les fonctions de Magistrats, le pays soutiendra les Shériffs, Jurés &c. qui refuseront d'exécuter leurs ordres. On recommande aux Créanciers la modération envers leurs Débiteurs, & à ceux ci la plus grande exactitude possible à satisfaire les premiers. 7°. On avertit les Collecteurs des taxes & autres Receveurs de deniers publics de retenir l'argent qu'ils auront entre les mains, & de ne pas le remettre à la Trésorerie, jusqu'à ce que le Gouvernement civil de la Province ait pris la forme constitutionnelle, & qu'il en soit autrement statué par le Congrès général. 8°. Ceux qui ont accepté des places dans la Cour du Conseil sur des commissions du Roi ont violé leur devoir envers la Patrie & offensé le Peuple : on les somme de les remettre avant le 20 Septembre, sinon, ils seront regardés comme ennemis obstinés de la Patrie. 9°. Les fortifications qu'on fait à la seule avenue de Boston, sont vraiment alarmantes pour le pays & donnent lieu de craindre des desseins d'hostilité, d'autant plus que le Général a fait enlever la poudre du magasin de Charles-Town & défendu d'en donner aux légitimes Propriétaires. 10°. Que comme hommes & comme Chrétiens, ils se croyent obligés à prendre pour leurs sûretés toutes les mesures convenables. 11°. Que les Habitans doivent, sans plus tarder, se perfectionner dans l'art de la guerre, & qu'à cet effet la Milice paroîtra sous les armes une fois par semaine. 12°. Que le ressentiment vif & juste des insultes qu'on a reçues de la part de la Grande-Bretagne, on se tiendra purement sur la défensive aussi long-tems que cette conduite sera autorisée par la raison & les principes de la défense de soi-même, mais non plus long-tems. 13°. Que comme on dit que des Colons, pour avoir soutenu avec ardeur les droits lésés de la Patrie, doivent être saisis, on recommande, si ce dessein venoit à être

exécuté, d'arrêter & de mettre en lieu de sûreté dans toute la Province, les Officiers d'un si tyrannique Gouvernement, jusqu'à ce que ces Colons soient rendus à leurs amis & à leur Patrie. 14°. Jusqu'à ce que les torts soient réparés, tout commerce sera interrompu avec la Grande-Bretagne. On invite les Colons à s'abstenir de thé &c. 15°. Qu'il faudroit tenir une Assemblée Provinciale à vingt milles de Boston le 2 Octobre. 16°. Qu'on encouragera les Arts & les Manufactures, & qu'il sera nommé à cet effet un Comité. 17°. Respect & soumission pour le Congrès & pour les résolutions qu'on y prendra. On recommande à toutes les classes du Peuple de modérer leur ressentiment, d'éviter tout désordre, & de convaincre leurs ennemis par une opposition ferme, constante & uniforme; que dans un démêlé si important leur conduite méritera toujours l'approbation des Sages & l'admiration des Braves de tous les siecles à venir.

Ces résolutions ont été mises sous les yeux du Congrès. Cette Assemblée a déclaré qu'elle ressentoit profondément les peines dans lesquelles leurs Compatriotes de la Baye de Massachuset ont été plongés par les Actes oppressifs du Parlement Britannique. Qu'elle éprouve la sagesse & la fermeté avec lesquelles l'opposition à ces malheureuses tentatives du Ministere a été soutenue. Qu'elle recommande instamment à ses Freres de persévérer dans cette conduite, prudente & modérée, selon les résolutions des Députés du Comté de Suffolck. Qu'elle espere que les efforts réunis de l'Amérique septentrionale convaincront la Nation Angloise de l'injustice, de l'imprudence, & de la désastreuse politique du Ministere, & l'engageront à se confier à des hommes plus vertueux & à prendre des résolutions plus sages. Que les contributions de toutes les Colonies pour fournir aux besoins de leurs Freres de Boston seront continuées de la maniere & aussi long-tems que les circonstances l'exigeront..... Signé, *C. Thomson*, Secret.

Les Bostoniens ont fait demander dans quelle intention il élevoit des batteries & des fortifications sur les avenues de la Ville. Ce Général a répondu qu'il n'avoit point en vue de commencer des hostilités. Il fait venir des Régimens de différentes Provinces de l'Amérique. Dans ce Royaume, il est de jour en jour de nouveaux ordres pour qu'il lui soit envoyé des renforts.

Le Comité de Correspondance de la Nouvelle-Yorck a opiné avant le départ des Députés à ce qu'on engageât les Bostoniens à payer le dommage qu'ils avoient fait injustement; qu'on ne rompit avec la Mere-Patrie qu'autant que la nécessité l'exigeroit; & que si l'on étoit réduit à renoncer à tout commerce avec la Grande Bretagne, cette renonciation s'étendît à toutes les marchandises d'Europe de quelque part qu'elles vinssent.

On lit dans nos Papiers publics une Lettre en date de Saint-Omer, 25 Octobre, dont l'Auteur assure que les relations de commerce entre la France & nos Colonies septentrionales s'étendent & se multiplient; que les Manufactures de Lyon, Nimes & Nantes travaillent jour & nuit pour fournir les cargaisons aux vaisseaux destinés pour ces Provinces; qu'il a appris qu'en un jour les marchandises de l'Inde avoient augmenté de vingt pour cent à l'Orient, à l'arrivée de plusieurs vaisseaux Américains. Les réflexions qui suivent prouvent que si cette Lettre de Saint-Omer n'a pas été écrite à Londres, elle est au moins d'un Anglois. Que sa prévention contre les Colonies dispose à croire facilement ce qu'il entend & ce qu'il imagine pour les décrier.

Durant le cours de l'été dernier, nous avons élevé trois Forts en Afrique pour protéger notre commerce, un à Angola, un second au Cap Patras, le troisieme sur la riviere S. Thomas.

Les nouvelles élections ont occasionné des excès & des désordres, mais beaucoup moindres que si la dissolution du Parlement avoit eu lieu au mois d'Avril. On estime qu'à cette époque de travail pour la campagne, les distractions & les tumultes qu'entraînent les nombreuses assemblées des Electeurs, auroient causé des pertes pour plusieurs millions de livres st. Il paroît néanmoins qu'à l'époque présente, les travaux de la campagne ne sont guere moins importans. On remarque que dans les points recommandés aux différens Représentans par leurs Electeurs, il n'a été nullement question de l'excessive cherté des denrées. Il y a, par exemple, sept ans que le millier de harengs forets ne valoit que 22 shellings,

& qu'on le paye aujourd'hui 2 livres sterl. 14 sous.

Plusieurs cantons ont été ruinés par les inondations ; & les pluies ont gâté une partie de différentes sortes de récoltes.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Lyon, *le 5 Novembre.*

Les prix des bleds se soutiennent. Le froment est sur le pied de 2 f. 6 d. la livre, & même au-dessus pour les qualités supérieures. Mais toutes les circonstances physiques & politiques nous font espérer qu'ils diminueront plutôt que craindre qu'ils n'augmentent. On ne sçauroit voir de plus belles semailles. La protection & la liberté assurées au commerce sont des gages certains que cette denrée n'aura plus un prix factice qui trompe le Cultivateur, le Marchand, le Consommateur, & qui détruit tout à la fois commerce, culture, population. Le prix sera naturel comme le cours que prendra la denrée. L'avantage de notre position au bas d'une riviere chargée des productions de plusieurs Provinces fertiles, nous doit inspirer la plus parfaite sécurité, dès que les barrieres, les péages, les formalités, les droits de diverses especes, ne fatigueront, ne retarderont, & ne dégoûteront pas les Agens de la circulation. Dans une Ville populeuse & pécunieuse, sur un grand canal de communication, il n'y a rien à craindre que quand on y arrête la denrée de force, quand elle ne va que par ordre ou par permission, quand on la surcharge de frais étrangers.

Il paroît que le commerce des suifs est enfin affranchi de la contrainte où ci-devant il étoit ici retenu. (*Nous avons rapporté, l'année derniere, une Ordonnance prohibitive sur cet article*). La défense de leur sortie étoit d'autant plus nuisible qu'elle empêchoit qu'il n'en vînt du dehors. Les Marchands se souviennent toujours de l'antre du lion ; ils n'ont garde de s'y jetter. N'est-il pas évident que les suifs ou faits ou apportés dans la Ville y seront toujours à meilleur marché pour les Habitans que pour ceux qui qui n'y demeurent pas, & qui, par dessus le prix d'achat, auront des frais de transport à payer ? Nous voulons bien que tout le monde contribue à notre approvisionnement en tout genre, & nous ne voudrions pas contribuer à l'approvisionnement des autres ! Et d'où nous viennent ces suifs ? Seroit-ce du bétail qui paît dans la Ville ? Pourquoi voudrions nous les payer moins cher que les autres ne les payent ? Quelle différence y a-t-il entre forcer à vendre à bas prix & ravir une partie du prix légitime ?

Na. Dans la *Feuille du 29 Octobre, article de Lyon*, on a omis, en citant le métier perfectionné par M. de la Salle, d'observer que l'on y exécute le reversible avec la plus grande facilité, sans être obligé de lire le dessin une seconde fois. Il ne s'agit que de faire faire un demi tour au sample & à la Tireuse de cordes. Cela sera expliqué plus au long dans le Journal.

De Neuville (*Franc-Lyonnois*), *le 6 Novembre.*

Ce ne sera pas un voyage infructueux que celui qui a été fait, il y a quelque tems ici, par M. de Flesselles, notre Intendant. D'après les représentations qui lui ont été adressées & ce qu'il a vu par lui même, il a reconnu le besoin qu'a notre Manufacture de ratines, de protection & d'encouragement. En vertu de l'Ordonnance qu'il a été autorisé à rendre le 22 du mois dernier, nos étoffes recevront un plomb qui constatera leur origine, & préviendra les difficultés qu'elles pourroient encore éprouver dans leur circulation. Par une faveur particuliere, elles jouissent d'une franchise des droits onéreux de la Douane de Lyon, laquelle avoit été accordée à un ancien Privilégié. Indépendamment de la sauvegarde que nous devrons à ce plomb, il y a des mesures prises pour répandre ici & aux environs des instructions & des encouragemens. Nous sommes obligés de faire filer les laines pour chaîne à huit lieues d'ici, tandis que des villages voisins, sur tout ceux de Bresse, souffrent de l'inaction. Il faut espérer que les soins bienfaisans de M. l'Intendant auront d'heureux effets ; & qu'au moyen de l'émulation qui sera excitée, notre Filature fera des progrès qu'on desiroit en vain depuis cinquante ans.

Suivant les dispositions de l'Ordonnance, un Commis, sous la direction de M. Brisson, Inspecteur du Commerce, Citoyen qui tous les jours acquiert de nouveaux droits à l'estime & à la reconnoissance publique par son attachement aux bons principes, ses connoissances aussi variées que profondes, ses sentimens patriotiques, son goût & son zele aussi éclairé qu'ardent pour les progrès des Arts, un Commis sera employé à donner des conseils & à distribuer avec l'instruction les encouragemens destinés à étendre & perfectionner la filature des matieres & généralement toutes les opérations du travail des étoffes.

De Tours, *le 6 Novembre.*

Un Habitant de Blois, en voyageant dans le Haut-Languedoc, a vu dans une campagne des environs de Montauban des pêchers, d'une grosseur prodigieuse pour leur espece, chargés de beaux & excellens fruits. Ces arbres provenoient de noyaux. Cette méthode, presque généralement abandonnée, doit incontestablement donner des arbres plus forts & plus durables, & des récoltes plus abondantes & plus assurées. Le Propriétaire de ces pêchers avoit fait suspendre à chaque tronc un petit tonneau rempli d'eau dans laquelle on avoit jetté de la fiente de pigeon & de cheval. Cette eau découloit lentement par un petit trou à travers un bouchon d'épis de seigle ; & la terre étoit ainsi continuellement humectée. Ce qui l'avoit engagé à prendre ce soin, c'est qu'un arbre de la même espece, né sans culture au bord d'un ruisseau parmi des saules, avoit acquis une grosseur & une hauteur singulieres, d'où il avoit conclu que les pêchers aimoient l'eau, & que l'arrosement leur seroit très utile, du moins dans les fortes chaleurs & les longues sécheresses. Cet arbre prospere dans la Touraine, sur les bords de la Loire & du Cher. D'après l'expérience précédente, on pourroit essayer de le cultiver comme le saule & autres arbres aquatiques, auprès d'eaux courantes. En général il faudroit préférer les fonds limoneux, gras, un peu huilés, profonds &c. Quelques essais décideroient si c'est à cette cause qu'il faut attribuer le succès singulier annoncé par l'Habitant de Blois.

Depuis quelques années, les chiens sont attaqués dans cette Province d'une maladie épidémique. On assure que la recette suivante a été fréquemment éprouvée sur ces animaux avec un plein succès. On jette peu à peu une cuillerée de cinabre en poudre sur un réchaud rempli de charbons ardens. On tient au dessus, la tête du chien malade, enveloppée d'un linge, de façon que la fumée se rassemble sous ses naseaux. Ensuite on lui fait prendre un gros de mercure doux dans une graisse, & une demi heure après, un grain d'émétique : si au bout d'une heure, il ne vomit pas, on lui en donne un second grain. La fumigation se répéte deux ou trois fois par jour, tant que l'humeur sort par les yeux & par les narines. La dose indiquée convient à un chien de chasse ordinaire.

De Poitiers, *le 7 Novembre.*

Il faut bien renouveller les plaintes, quand les abus ne se réforment pas. Il y a, dans ce pays, une multitude de Particuliers qui sans ou presque sans pâcages, élevent des bestiaux, comme s'ils avoient de quoi les nourrir. Pour qu'ils leur coûtent peu, ils les menent paître & les laissent vaguer, en toute saison, sur les terres d'autrui. Ils trouvent fort commodes d'entretenir ainsi quelques vaches aux dépens de leurs voisins; des pauvres trouveroient aussi fort commode de traire en chemin ces vaches & de s'en approprier le lait. Cet abus peut sembler favoriser la multiplication : mais non ; il faut multiplier les subsistances, pour que les Consommateurs se multiplient. Ayez plus d'herbages, sans quoi vous n'aurez pas plus d'animaux nourris. S'il reste dans les terres, après les récoltes, quelque vaine pâture qui, si l'on veut, seroit perdue, le petit avantage que ce bétail errant peut en retirer est trop loin de compenser le mal qu'il fait pour qu'il dût être cité, quand il n'y auroit pas de l'injustice à manger le bien d'autrui ou par soi-même ou par ses animaux. On seroit étonné du peu de scrupule que se font nos Paysans d'envoyer paître des moutons dans des vignes étrangeres, après les vendanges. La dent & même la laine de ces animaux nuisent beaucoup à la plante : la dent & le pied des autres bestiaux font des dommages encore plus considéra-

bles. Tout cela attaque la propriété, les subsistances, les ressources même de ces petits Educateurs de bétail destructeurs.

D'anciens réglemens prescrivent à peu près l'étendue de pâcage qu'il faut avoir pour élever tant de bestiaux, à moins qu'à défaut de terrein on en achete le fourage nécessaire. Ces réglemens ne valent rien. Est-ce qu'ils sçavoient ce qu'il faudroit de terrein pour nourrir une vache, quelque révolution qu'il arrivât dans la culture? Si quelqu'un veut nourrir son bétail avec des pommes de terre, l'obligera-t-on à avoir une prairie? Enfin sans prairie, sans pommes de terre &c, on peut acheter du fourage: ces réglemens en conviennent: comment sçauroit-on donc si tel Particulier n'en achetera pas, si on ne lui en donnera pas &c? Enfin si l'on prétend avoir le droit d'empêcher qu'un homme n'ait plus de bétail qu'on ne juge arbitrairement qu'il ne peut en élever, on aura donc celui de l'empêcher d'avoir plus de terre qu'on ne jugera qu'il peut en cultiver, plus d'enfans qu'on ne jugera qu'il ne peut en nourrir, & ainsi à l'infini.

La plûpart des propriétés n'étant point défendues par des haies & des fossés, il paroît difficile d'empêcher des animaux d'y pénétrer, d'autant plus qu'on les donne pour l'ordinaire à garder à des enfans très foibles pour les contenir. Faudra-t il donc laisser subsister l'abus? Non, il faut sévérement prohiber ces sortes d'invasions, il faut que chacun puisse clore son héritage, il faut que les Propriétaires prennent ce soin pour leur propre intérêt. Mais enfin si l'impuissance laisse des champs ouverts, si des circonstances locales s'opposent à la généralité des clôtures &c? Si l'on veut supposer toute sorte d'obstacles, il faudra faire garder les terres comme on fait garder les raisins. Quelques pauvres Paroissiens, avec un modique salaire, parcourront & défendront le territoire; ce seront les mêmes que nous avons proposé ci-devant d'employer à tenir les chemins propres & en bon état: cette légere dépense sera remboursée avec usure. Les Seigneurs qui soudoyent des Garde-chasses pour que le gibier détruise les moissons de leurs Vassaux, pourroient bien & peut-être avec plus de profit entretenir des Garde-champs pour conserver les biens de ces mêmes Vassaux &c. Il faut que les Curés apprennent à leurs Paroissiens qu'envoyer pâturer sur le champ étranger, c'est prendre le bien d'autrui; & qu'ils exhortent ceux qui gagnent à la réforme d'un abus à soulager les malheureux qui y perdent. Il faut faire connoître les méthodes les plus économiques de nourrir le bétail & les dangers auxquels il est exposé dans une vaine pâture. Il faut que les Propriétaires permettent, quand il n'y a point de risque, aux pauvres d'aller dans leurs terres ramasser l'herbe inutile, opération dont ils retireront le principal fruit. Il faut que les riches soient bons pour qu'ils rendent les pauvres justes.

Les prix des grains ont augmenté depuis quelque tems. Malgré ces augmentations, le pain de premiere qualité n'est pas tout-à-fait à 2 sous la livre. Ce taux paroît cherté. Qu'étoit-ce donc que le bon marché, si ce n'est ce vil prix qui anéantit d'avance les récoltes?

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'une porte à laquelle on peut donner la plus grande dimension, qu'on fermera par un nombre considérable de serrures qui s'ouvriront toutes dans le même instant & avec la même clef, & qu'une personne pourra ouvrir & fermer seule avec une force médiocre. Invention proposée aux Amateurs des Méchaniques par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch en Pologne.

Cette porte, qui peut être aussi grande qu'on le desirera, se mouvra sur deux pivots adaptés aux deux extrémités d'une forte piece de bois qui en occupera le milieu. C'est aussi dans la partie supérieure & inférieure de cette même piece que seront assemblées de fortes traverses horisontales sur lesquelles on clouera les planches qui formeront la porte.

On suppose que la piece de bois verticale qui sert d'axe à cette nouvelle porte est bien applanie du côté de la maison. On y placera la méchanique suivante à la hauteur d'appui d'un homme d'une taille ordinaire.

On fixera d'abord, au moyen de quatre forts boulons à tête, deux bandes de fer den-

tées également & dont les dents seront vis-à-vis les unes des autres. Ces bandes seront percées dans leur longueur pour laisser passer les deux boulons qui seront disposés de maniere que ces bandes puissent monter & descendre de la hauteur d'environ 4 pouces.

On placera ensuite entre ces deux bandes de fer dentées une roue dentée qui les engrainera. L'axe de cette derniere traversera par un bout le poteau contre lequel la méchanique dont on parle est fixée, & de l'autre une bande de fer horizontale & coudée en deux endroits, qui sera vissée contre la porte du côté de la maison. Chaque bout de l'axe de cette roue dentée sera terminé par un triangle ou quarré destiné à entrer dans l'œil de la manivelle ou de l'espece de verile qui servira de clef. Elle imitera à peu près les clefs dont on se sert pour la harpe.

Cette disposition étant une fois comprise, on verra facilement qu'en faisant tourner la roue dentée dont on a parlé, on fera monter une des bandes & descendre l'autre.

A l'extrémité supérieure d'une desdites bandes, on attachera deux petites chaînes de fer qui seront encore attachées à des bandes ou verges de fer verticales entretenues contre le poteau qui sert d'axe par plusieurs collets.

A un demi-pied de la partie supérieure de la porte, ces verges seront encore attachées à de petites chaînes de fer qui passeront sur des roulettes de cuivre pour s'attacher à deux autres bandes de fer placées horizontalement & entretenues contre la porte par des collets, l'une à droite & l'autre à gauche du poteau. Ces mêmes verges ou bandes de fer seront encore attachées à de petites chaînes qui tiendront à de forts loquets ayant la forme de targettes ordinaires.

Au-dessous de ces targettes sera une dent poussée par un fort ressort fixé contre la porte; ce ressort servira à pousser ladite targette dans la rainure qui lui servira d'arrêt.

On adaptera la même méchanique à la partie inférieure de la seconde bande de fer dentée, pour faire fermer la porte par le bas.

Si l'on vouloit un plus grand nombre de loquets ou targettes, il suffiroit de laisser des talons aux verges verticales & d'attacher à ces talons de petites chaînes qui passeroient sur des roulettes de cuivre & iroient ensuite s'attacher au bandes de fer qui tireroient les nouvelles targettes qui seroient repoussées par un fort ressort lorsque les bandes dentées cesseroient de le presser.

Pour peu que l'on réfléchisse sur ce méchanisme qui est de la plus grande simplicité, on voit qu'une personne d'une force médiocre, en toisant, tournera avec une manivelle la roue dentée placée au milieu de deux bandes aussi dentées; elle engraine cette roue & ouvre tous les loquets ou targettes à la fois. La bande qui descend ouvre les targettes du haut de cette nouvelle porte, & celle qui monte ouvre toutes les targettes qui la ferment par le bas à droite & à gauche.

Ces targettes retirées par un seul demi-tour de clef ou de manivelle, il n'est plus question que de pousser la porte qui se mouvant sur un pivot & y étant en équilibre, s'ouvrira avec la plus grande facilité.

On sent bien que la manivelle une fois ôtée, les forts ressorts rendus à eux-mêmes repousseront les targettes : il faudra donc les comprimer une seconde fois, quand on voudra fermer la porte, pour les laisser ensuite jouer dans les deux rainures pratiquées dans les jambages de la porte pour leur servir d'arrêt.

Cette même méchanique peut s'appliquer à des auvents. On laisse aux personnes à qui cette idée pourroit plaire le soin d'en faire l'application. Il est certain qu'au moyen de cette nouvelle porte & de la maniere de la fermer, on peut avoir dans les formes des bayes ou ouvertures deux fois plus grandes que suivant la méthode ordinaire. On peut encore donner à ces portes la plus grande solidité, leur grand poids n'étant plus à craindre quand il faut les ouvrir.

I I.

Avis pour la conservation des étangs.

Un Econome des environs de Kœnisberg voyoit ses étangs dépérir. Des armées de grenouilles les infestoient; il laissoit vivre en paix ces animaux, sans les soupçonner de malice : enfin il observa & vit, ou peut-être vit-il sans observer : il vit les grenouilles dévorer le fray, & attaquer les poissons affoiblis dans cette circonstance. Sûr de la cause du mal, il eut promptement recours à un remede que tout le monde ne sçait pas ou

n'employe pas. Il peupla ses étangs d'écrevisses. Les écrevisses mangerent les grenouilles qui mangoient le poisson. Ce moyen lui fut indiqué; après l'avoir éprouvé, il l'apprend à ceux qui l'ignorent.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 5 Novembre 1774, au Mercredi 9 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 l. 5 s. à 26 l. *le sept.*; *id.* nouveau, de 20 liv. 10 s., 22 l. 15 s. à 25 l. 15 s.; *id.* au Port de la Grève, de 23 l. 10 s. à 25 liv.; le seigle, de 12, 13 à 15 l. 10 s.; l'orge, de 8 liv. 5 s., 9 à 9 l. 10 s. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 5 Novembre 1774, au Mercredi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 17 à 18 liv. 10 s. *le septier*; *idem* nouvelle, de 16, 17 l. 10 s. à 19 l.; *idem* à la Greve, de 14 l. 10 s. à 16 l. 15 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 12 Novembre 1774, de 47 à 48 l.; *id.* nouveau de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 15 à 16 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 à 15 liv.; le cent de foin au Port de la Gréve, de 29 à 30 l.

Changes de Paris, *du* 12 *Octobre* 1774.

Amsterdam	55 5 8e. à ½
Londres	31 à 3 16e.
Hambourg	181 à ¼
Madrid	15
Cadix	14 18 6
Livourne	95 ¼
Gênes	93 ¼
Lyon *Saints*, ...	⅝ à ½ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 12 Novembre 1774.

		L	S	
Or de Portug. à . .		718		marc.
Du Mexique à . . .		715	3	marc.
Du Perou à		707	4	marc.
Les guinées à . . .		717		marc.
Ducats à		98	5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .		99	6	once.
Or à 20 karats à . .		82	12	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à		53	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à		51	16	marc.
Piastres à		48	18	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Jeudi* 10.	*Vendredi* 11.	*Samedi* 12.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1890 95 92½ 90	. . . . .	1395 90 . . .
D°. 16es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	390	FESTE.	390. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 23 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 21 *Juillet.*

LA mortalité fait de grands ravages parmi les chevaux & les betes à corne, dans plusieurs districts de l'Empire, particuliérement dans les Gouvernemens de Moscou & de Nowogorod. Plusieurs personnes sont mortes subitement, soit pour avoir mangé de la viande des animaux morts de la contagion, soit pour avoir été trop exposées à l'infection exhalée par ces cadavres. On a pris des précautions pour arrêter les progrès de ce fléau; & les communications avec les villages qu'il désole sont coupées.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 2 *Août.*

L'attention à dresser des tables météorologiques avec la plus grande exactitude possible, se soutient: mais l'on remarque que, pour les rendre utiles à l'Agriculture, ce n'est pas assez de consigner les vicissitudes du tems; il faudroit encore tenir note des manieres de cultiver, de fumer, de semer, de récolter &c. Un de nos Agronomes conseille de joindre à ces tables deux autres tables que tout Cultivateur peut remplir. Il remarque qu'une gerbe de bled est bien une gerbe de bled, & un arpent de terre un arpent de terre; mais qu'une gerbe de tel arpent rend plus de grains & des grains plus gros qu'une gerbe de telle autre. Attendu que la race des gens intéressés & habiles à tromper n'est point éteinte, il voudroit qu'on marquât sur un tableau particulier, la nature, la position, l'engrais du sol &c; le tems des semailles & sa température; les préparations du terrein, la qualité & la quantité des semences employées, le produit ordinaire du champ. A la récolte, on dresseroit un autre tableau qui distingueroit les terres, les productions de chaque sorte de culture, la qualité des bleds &c. &c. &c. Notre Econome suit cette méthode. Ses granges sont divisées en cases numerotées: chaque case est destinée à recevoir le produit d'un tel champ cultivé de telle maniere. Ce soin n'augmente vraiment pas les moissons; mais il apprend par la comparaison à les améliorer. Avec le tems, on connoît quelle culture, quel engrais, quels labours, quelles especes de grains conviennent le mieux à telles terres & à telles températures. On sçait que six mille gerbes communes produisent tant, au dire du Fermier ou de l'Admodiateur qui n'a garde de faire ces observations pour le Propriétaire, il faut que mille gerbes de tels terreins plus ou moins fertiles, plus ou moins soignés rapportent beaucoup plus que ce que l'Admodiateur compte en bloc. La meme connoissance ne seroit pas moins utile aux Seigneurs qui ont des Intendans, des Régisseurs trop vivement animés de l'esprit

ordinaire de leur état ; & accoutumés à s'enrichir avec des gages médiocres & de bons comptes dont il n'eſt pas poſſible de découvrir la fineſſe ſans cette connoiſſance.

C'eſt pour prévenir ces erreurs de calcul, & ces *honnêtes tours-de-bâton* que la Société Patriotique a rendu publique la forme des tables dont nous venons de donner une idée.

De Munich, *le 3 Août.*

Par une nouvelle Ordonnance, il eſt défendu à tous Sujets de l'Electorat & des Pays Héréditaires d'empiéter ſur les droits des Fabricans & des Manufacturiers qui ont empiété ſur les leurs par le privilege excluſif d'imprimer les étoffes de coton & de laine. Pluſieurs Ordonnances avoient déjà inſtitué la même prohibition ; & comme il y avoit du profit à paſſer outre, on ne s'en tenoit pas là. On débitoit en gros & en détail beaucoup de fabrications étrangeres, moyennant un timbre de fabrique électorale qu'on avoit l'art de contrefaire comme on a celui de contrefaire les étoffes. On eſpere que les mêmes défenſes ne ſeront pas violées comme ci-devant, & avec raiſon, ſi la nouvelle Ordonnance fait que nos Fabricans travaillent & à meilleur marché, ſans quoi il ſe trouveroit peut-être encore des gens charitables qui s'oppoſeroient de toutes leurs forces à ce que ces Fabricans, pour prix de leur ignorance & de leur malfaçon, exerçaſſent pleinement le droit de rançonner lu Public.

D'Erforth, *le 3 Août.*

Il exiſte en Allemagne beaucoup de privileges ou d'inſtitutions qui ne peuvent ſervir à ceux qui les ont obtenus ni à en tirer avantage, ni même, ce qui eſt fort ſingulier, à nuire aux autres. Un Souverain en vendra, c'eſt de l'argent, & voilà tout ce qui en réſulte. On en accorde beaucoup pour élever de nouvelles Villes; mais ceux-là ne ſont pas indifférens. Il eſt beau d'être le Fondateur d'une Ville ; ce titre figure bien dans une inſcription, & dans les nouvelles publiques Mais il faut voir comment ces Villes s'élevent. Attendu que les matériaux manquent, pour élever un édifice nouveau, il faut en abattre au moins dix anciens. L'édifice tout bâti de ruines, ſe ſoutient comme il peut. La population ſe promene : attirée par des privileges, elle va : les voyages & les déménagemens coûtent ; avant qu'elle puiſſe s'aſſeoir ſur ſes privileges, elle tombe, ruinée ou fort appauvrie. Suivant les vues du Fondateur, on appelle par des faveurs particulieres les Ouvriers de telle profeſſion, de tout pays ſi l'on peut. Jadis, par exemple, il n'y avoit que très-peu de Chauderonniers en Franconie, en Souabe, en Baviere. Les Margraves de Brandebourg, Burgraves de Nurenberg, en prirent bon nombre à l'hameçon des graces les plus ſignalées qui ne coûtoient rien aux Bienfaiteurs. On accorda auxdits Chauderonniers l'honneur d'une Juriſdiction que le Prince tenoit dans ſa main, l'honneur inſigne de porter ſes armes ſur leur banniere, enfin l'honneur biſarre de n'admettre dans leur Corps des Candidats qu'après des initiations & des épreuves fort étrangeres à l'Art, & à peu près ſemblables à celles que le Corps des Marchands de la Ville de Bergen en Norwege avoit adoptées. Pour être déclaré bon Chauderonnier, il falloit ſubir une épreuve de l'eau ; il a péri beaucoup de monde dans cette épreuve ; mais puiſqu'ils périſſoient, ils n'étoient pas faits pour être Maîtres Chauderonniers. Il y avoit d'autres épreuves dont le terme étoit de réduire le Récipiendaire à la mendicité. Lorſqu'on lui avoit tiré ſon dernier ſou, il étoit libre de lever une belle boutique. Cette barbarie à duré depuis 300 ans juſqu'à aujourd'hui. Enfin la Corporation des Chauderonniers vient de ſe déſiſter volontairement de ces beaux droits.

ITALIE.

De Florence, *le 1 Août.*

La grande médiocrité de la récolte a occaſionné une augmentation de prix. Mais nos loix nous préſervent de la diſette : le commerce eſt excité par les puiſſans reſſorts ; les ſecours ne nous manqueront pas. D'ailleurs les Etats voiſins ſont preſque tous dans l'abondance. On croit que l'exportation des grains hors de l'Etat Eccléſiaſtique ſera permiſe ; car le beſoin de vendre doit y être bien plus grand que ne l'eſt ici le beſoin d'acheter.

De Mantoue, *le 1 Août.*

Le Prix proposé par l'Académie, concernant les causes des délits & les moyens de les prévenir en diminuant les supplices, a été remporté par M. de Roussel de Berardiere, Conseiller Honoraire du Présidial de Caën, Professeur de Droit François, & Membre de l'Académie de la même Ville. Notre Société, en le Couronnant, l'a aggrégé dans son Corps.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le 22 Juillet.*

Le Gouvernement vient de renouveller un Décret qui adjuge équivalemment aux Fermiers, à la réserve du droit de l'aliéner, la propriété des terres qu'ils afferment, moyennant une rente fixe & bien payée. Tel est à peu près le sens de la défense que ce Décret fait aux vrais Propriétaires d'augmenter leurs baux & de renvoyer les anciens Fermiers, si ce n'est pour cause d'insolvabilité ou de dégradation. Ce n'est pourtant pas que ces sortes de contrats soient différens de tous les autres marchés où chacun a droit de stipuler selon ses intérêts & par convention amiable; & que quand une terre s'améliore, le produit net qu'elle donne en pur don ou pour prix des avances du Propriétaire foncier, ne soit proportionnellement augmenté en pur don pour le Propriétaire.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 8 Août.*

On assure que l'impôt sur le houblon a produit, en 1773, 92,827 liv. 14 sh. 7 d. sterling.

Comme le régime actuel tient les prix des grains fort hauts, il se présente dans les campagnes beaucoup de gens pour enharrer les grains sur pied.

Les Lords de la Chambre du Commerce examinent un plan présenté pour ranimer quelques branches des Douanes : il ne s'agit pas du tronc.

Le 1 du courant, la femme d'un Tisserand, laquelle paroissoit morte depuis trois jours révolus, sortit de sa léthargie, comme on alloit la clouer dans la biere pour l'enterrer. Il étoit tems. On la remit dans un lit chaud; elle fut saignée; quelques heures après elle parla; deux jours après elle fut parfaitement rétablie. On enterre encore beaucoup de vivans. Sans doute les Médecins prendront le parti de faire administrer aux personnes attaquées d'accidens qui les privent subitement de tout signe de vie, les secours recommandés pour sauver les noyés.

On écrit de Bruges que pendant que l'épizootie a regné sur les bêtes à cornes dans les Pays-Bas Autrichiens, aucun des animaux à qui la maladie a été inoculée, n'en a été attaqué une seconde fois.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Bordeaux, *le 6 Août.*

Les importations & les exportations ont été également considérables dans le courant de Juillet. Il est sur tout arrivé beaucoup de marchandises du Nord & des provisions salées d'Irlande. Plusieurs vaisseaux nous ont apporté de fortes cargaisons de grains de Saint Pétersbourg : il en est aussi venu de divers Ports du Royaume. Il est sorti 1861 bar. 16 quarts sucre brut, 2995 bar. 108 q. sucre blanc; 68,028 liv. indigo; 3,897,810 café; 17,612 cacao; 15,864 rocou... Depuis la mi Juillet, le *Triomphant*, l'*Equité*, le *Jean-Louis*, la *Julie*, le *Florissant*, la *Nouvelle Rose*, l'*Amphitrite*, le *Sérieux*, la *Flore*, sont arrivés des Isles. Les marchandises de l'Amérique abondent.

De la Rochelle, *le 7 Août.*

Le produit des marais salans est fort incertain. Les sels augmentent : ils n'ont point de prix fixe à l'Isle de Ré : en Seudre, ils sont montés subitement de cinquante écus, c'est-à-dire, de 800 à 950 l., le cent, sels de chaudiere acquittés. Les marais ont besoin d'une longue sécheresse.

Les grains ont assez notablement augmenté à Marans depuis un mois; & ils ne se disposent pas à diminuer de prix. Les eaux-de-vie qui avoient un peu baissé tendent à remonter. Elles valent ici 127 l. les 27 veltes.

De Saint-Gilles sur-Vie, *le 7 Août.*

La pêche de la ſardine a été juſqu'à préſent abondante. La pluie & des brouillards ont fait tort à nos marais ſalans : on ſçait qu'un heure de pluie les dérange pour pluſieurs jours. Pour que cette récolte fût bonne, il nous faudroit quelques ſemaines de beau tems ; ſans cela, on peut s'attendre à une mauvaiſe année, & la cherté des ſels ſe ſoutiendra.

Quant aux bleds, quoique les apparences ayent été long-tems favorables, la récolte n'en ſera pas au-deſſus du médiocre. Il y a eu du charbon dans le froment & de l'ergot dans le ſeigle. Il y a beaucoup d'orges. Pour les légumes, pois, feves, lentilles, ils ſont abondans.

L'éperon dont notre Port avoit beſoin a été achevé le 30 Juillet : cet ouvrage en rendra la navigation plus commode & plus ſûre.

D'Arras, *le 9 Août.*

Malgré un vent très-violent de l'oueſt, le thermometre de Réaumur fut, le 26 Juillet, à trois heures après midi, à 24 degrés au-deſſus du terme de congélation. A dix heures du ſoir, le tems étant très calme, on apperçut dans les airs un de ces feux nommés par le Peuple *étoiles filantes*. La clarté que ce météore répandit fut aſſez grande pour effacer celle de la lune qui venoit de ſe lever. Il ne fut ſuivi, ici, d'aucune détonnation. La colonne du barometre ſe ſoutenoit alors à 27 p. 10 l. ; le thermometre marquoit 19 degrés. Le lendemain à 7 heures du matin, la liqueur de ce dernier inſtrument étoit à 10 degrés & demi. Cette inégalité de chaleur a été preſque continuelle depuis deux mois. Les premiers jours de celui ci, aſſez chauds, ont donné pluſieurs orages qui heureuſement n'ont pas cauſé des dommages remarquables, quoiqu'il y eût de grands coups de tonnerre & de fortes ondées de pluie.

De Nancy, *le 11 Août.*

Les Lettres-Patentes ci-devant annoncées pour l'établiſſement d'un Hôpital d'Enfans-Trouvés, contiennent, outre les diſpoſitions que nous avons remarquées, pluſieurs autres articles également inſpirés par la ſageſſe & la bonté. Les Enfans-Trouvés dans les Duchés de Lorraine & de Bar, & non dans d'autres Provinces, ſeront reçus, élevés & nourris juſqu'à l'âge de 14 ans dans cette Maiſon... Il ſera dreſſé un procès-verbal de la levée de chaque enfant, ainſi que des ſignes & marques qu'on aura trouvés ſur eux ; & dans les cas où les peres & meres ou autres les reclameroient, on les leur rendra dès qu'ils auront juſtifié de ces ſignes & marques, & ils payeront au Tréſorier la penſion des enfans à raiſon de 60 l. par an, s'ils ſont en état d'acquitter cette ſomme : ſinon leſdits enfans leur ſeront rendus gratuitement... Quant à ceux qui ſeront expoſés dans les hautes Juſtices des Domaines de S. M. ou des Seigneurs particuliers, l'Hôpital aura ſon recours contre les Seigneurs & Fermiers pour ſe faire payer la penſion annuelle de 60 liv. de France ; à moins que les uns & les autres n'aiment mieux ſe charger de l'éducation de ces enfans... Les Nourrices chargées de nourrir & élever leſdits enfans, ſeront payées chaque mois ſelon l'état qui ſera fait ; & pour les exciter à veiller de plus en plus à leur conſervation, le prix de chaque mois de nourriture augmentera de maniere que le mois où l'enfant ſera ſevré aura un prix double de celui où la Nourrice l'avoit reçu. Celles qui voudront garder leurs nourriſſons après les avoir ſevrés, recevront une récompenſe à la fin de chaque mois, juſqu'à ce que les enfans ayent atteint l'âge de 14 ans... Tout Particulier dont la femme voudra nourrir gratuitement un Enfant-Trouvé, ſera exempt de corvée pour tout le tems que durera cette nourriture... Tout Particulier qui recevra & élevera dans ſa maiſon un Enfant-Trouvé, depuis l'âge de trois ans, à la décharge de l'Hôpital, pourra, pendant tout le tems qu'il le gardera, exempter un de ſes enfans du ſervice dans les Régimens Provinciaux ; & ſi un pere de famille ſe charge de pluſieurs Enfans-Trouvés, il aura autant d'exemptions.

De Sens, *le 12 Août.*

Depuis que les Moiſſonneurs ont la main à l'œuvre, les prix des grains ont un peu augmenté. La taxe des différentes ſortes de pain a été portée derniérement à 3 deniers par livre plus haut qu'elle n'étoit depuis ſix

ſemaines. Le pain mollet eſt à 2 ſ. 9 d., le blanc à 2 ſ. 3 d., le bis à 1 ſ. 6 d. Depuis trois mois, ils ne valoient à Tonnerre que 1 ſ. 9 d., 1 ſ. 6 d., 1 ſ. 3 d.; ils viennent d'y être augmentés dans la meme proportion qu'ici.

Les éclats de l'orage du 4 ont rejailli ſur nos environs. A Villebougis, Paroiſſe ſituée à 2 lieues & demie oueſt de cette Ville, le feu du tonnerre a conſumé une tuilerie & une halle de 90 pieds de long où étoient renfermées les marchandiſes fabriquées. Les tuiles qui n'étoient que préparées pour ſubir la cuiſſon ont été en très-grande partie calcinées : le reſte ne peut être d'aucun uſage.

De Poitiers, *le* 13 *Août.*

Les recherches ſur l'état de l'Agriculture de notre Province aboutiſſent pour l'ordinaire à la découverte d'une foule d'abus qui la réduiſent à un état déplorable. L'Art n'y eſt pas plus parfait que les moyens n'y ſont abondans. Par exemple, dans la Gaſtine, on a coutume d'en'emencer une piece de terre pendant ſix à ſept ans de ſuite avec très-peu de labour; & on la laiſſe enſuite repoſer pluſieurs années. Pendant ce repos, elle devient *pâtis ;* ſur ces pâtis, le bétail va pacager, & l'on y recueille des fagots de grands *ageons* ou genets. Quand enſuite on veut labourer ces terres, c'eſt un vrai défrichement & très-pénible : on eſt quelquefois obligé de mettre ſix & huit bœufs ſur une charue ; parce qu'outre que les terres ſont durcies, les racines des genets oppoſent la plus grande réſiſtance. Cependant le terrein eſt en général très bon; les productions y ſont même précoces. Il eſt vrai que dans les pâtis, on éleve beaucoup de bétail : on a donc de la viande, mais on manque de pain ; & l'on auroit du pain & de la viande en abondance, ſi les mêmes terres étoient toujours en culture, ſucceſſivement en bleds & en prairies.

Un Seigneur des environs de Montmorillon rapporte que, depuis trente ans, les charanſons ſuivent réguliérement ſes bleds dans ſa grange, de la grange dans le grenier; & qu'après avoir ravagé les grains dans le grenier, ils ſe retirent dans la grange pour recommencer les mêmes ravages l'année ſuivante & ainſi du reſte. Quelle que ſoit leur marche, il en réſulte un grand dégât de bled. Le Propriétaire ſe propoſe de bâtir une autre grange où ces inſectes pourroient bien ſe réfugier comme dans la premiere : il deſireroit donc connoître les moyens de ſe préſerver du mal en évitant la dépenſe. Tant de remedes propoſés juſqu'à préſent ſont donc ou inefficaces ou inconnus à une bonne partie de la claſſe Agricole. On dit qu'en enduiſant le plancher & les murs du grenier avec une leſſive fraîche d'écalles de noix bouillies, avant de ſerrer les grains, on fait diſparoître les charanſons. On propoſe auſſi, d'après l'expérience, la fumée de la corne de cheval ou de mulet. Il eſt très croyable que ces odeurs chaſſent les charanſons ; ils fuyent ; mais ils exiſtent.

D'Amiens, *le* 15 *Août.*

Le cours des grains eſt très-différent dans les différens Marchés de nos Provinces. Ici ils augmentent, là ils baiſſent, ailleurs ils ſe ſoutiennent, vraiſemblablement ſelon que les moiſſons ſont plus ou moins avancées. Il y a des Marchés où l'on voit déjà du bled nouveau : on a beſoin de vendre.

Le 5, un incendie conſuma 19 maiſons en moins de trois heures dans le village de Billy à une lieue de Soiſſons. M. Calais, Maire de cette Ville, dès qu'il en eût avis, envoya une Compagnie de Pompiers dont les travaux contribuerent beaucoup à arrêter les progrès des flammes. Le ſieur Macadré, Aubergiſte de Soiſſons, ſauva l'Egliſe, en expoſant ſa vie. Ces malheurs ſont très-fréquens dans notre Province ; & il eſt à craindre qu'ils ne le ſoient tant que le Payſan ne ſera logé que dans de vraies chaumieres ou ſous le chaume. La plûpart des incendies ſont allumés par la miſere.

De Paris, *le* 20 *Août.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du 25 Avril, qui *ordonne que pour tenir lieu des huit ſous pour livre des octrois des Villes de la Province des Trois-Evêchés, il ſera payé annuellement & par abonnement, une ſomme de* 83,979 *liv...*, ſans comprendre dans l'abonnement *les deux ſous pour livre du Don gratuit, les huit ſous pour livre des péages, pontonages &c. des Seigneurs &c.*

Autre du 21 Mai, qui *ordonne que pour tenir lieu des huit sous pour livre de la Province du Roussillon, il sera payé annuellement & par abonnement une somme de 19,377 l... Modere à la somme de 30,000 l. les huit sous pour livre des droits de réal, impariage & doublement d'impariage.... Déclare n'être point compris dans ledit abonnement les deux sous pour livre des droits réservés & du Don gratuit, ni ceux des droits appartenans aux Seigneurs ou Particuliers &c.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Livres nouveaux.

1. *Abrégé de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, concernant l'Histoire naturelle, générale & particuliere, la Physique, la Chymie, la Médecine, & toutes les Sciences naturelles.* Par M. Paul, de la Société Royale de Montpellier & de l'Académie de Marseille. A Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences forment le recueil scientifique le plus précieux dont aucune Nation puisse se glorifier; mais son immensité en prive en quelque sorte la masse du Public. Il est surtout une partie presqu'entiérement perdue pour la Patrie, & certes ce n'est pas la moins importante; nous voulons parler de ce qui regarde l'Agriculture & les Arts. Les Cultivateurs & les Artistes, en état de puiser dans la source même, sont malheureusement trop rares. Ils ne profitent donc pas des découvertes des Sçavans, relatives à leurs travaux; souvent ils doutent de ce qui a été décidé, ils cherchent ce qu'on a trouvé, & leurs progrès sont rallentis. La *Collection Académique*, entreprise depuis quelques années, met ces richesses plus à leur portée. M. Berryat, fameux Médecin d'Auxerre, en forma le projet; M. Guenau de Montbéliard, Ecrivain Patriote, continua & perfectionna le travail: M. Paul, leur successeur, a fait à leur plan des changemens avantageux. Ce 5e. volume commence à l'époque de 1720. Nous y trouverons la matiere d'un riche extrait. La *Physique* nous offrira des recherches & des faits intéressans, l'*huile de marons d'Inde*, les *réflexions sur l'état des bois du Royaume*, les moyens de conserver l'eau sur la mer &c. La Chymie, des observations *sur les marons d'Inde*, *sur les huiles essentielles des plantes*, *sur le bleu de Prusse* &c. L'Histoire naturelle, une *cire végétale*, des remarques *sur les vessies qui viennent aux ormes* &c. La Botanique, l'examen de différentes plantes utiles. La Méchanique, un très-grand nombre d'inventions.

2. *Collection Académique, composée des Mémoires, Actes ou Journaux des plus célebres Académies & Sociétés Littéraires, des extraits des meilleurs Ouvrages périodiques, des Traités particuliers, & des Pieces fugitives les plus rares, concernant l'Histoire naturelle, la Physique expérimentale, la Chymie, la Médecine & l'Anatomie.* Tome XIIe. de la Partie étrangere & Tome IIIe. des Mémoires de l'Académie Royale de Prusse. Par M. Paul &c. A Paris, chez Panckoucke, rue des Poitevins, Hôtel de Thou, Quartier S. André des Arts.

Cette partie étrangere de la *Collection Académique* étoit peut-être encore plus nécessaire que la premiere; car les travaux des Sçavans étrangers sont encore plus éloignés du commun des Lecteurs & en quelque sorte impénétrables au plus grand nombre. Personne n'ignore le prix des Mémoires de la Société de Prusse. Ce troisieme extrait commence à l'époque de 1761. En rapportant notre examen à l'objet de notre travail, nous y avons distingué des *expériences* de M. Lambert *sur le poids du sel & la garantie spécifique des saumures*; des *observations* de M. Gleditsch *concernant un insecte qu'on trouve sur les feuilles de la guede* &c; un *Mémoire* de M. de Francheville *sur une huile du regne végétal, propre à remplacer celle d'olive dans les pays froids*; une expérience de M. Gleditsch *sur la fécondation artificielle d'un palmier femelle*; une *dissertation* de M. de Francheville *sur l'Art de la Teinture*; une *dissertation* de M. Gleditsch *sur le ried-gras*; un *essai d'Hygrométrie ou sur la mesure de l'humidité* par M. Lambert &c. Nous nous proposons de rendre compte de ces divers articles.

3. *Elémens de Géométrie pratique.* Par M. Dupuy, fils, Aide-Professeur aux Ecoles Royales d'Artilleries de Grenoble, & Professeur Royal en survivance. A Grenoble, chez François Brette, Libraire, Place Saint André. Se trouve à Paris chez Durand, Libraire, rue Galande. Avec fig. Prix 7 l. rel.

Cet Ouvrage intéresse singuliérement les grands objets dont nous traitons ; puisqu'il s'y agit principalement d'enseigner l'Art de mesurer les terres, & d'arracher les propriétés des Citoyens au jugement du caprice & de l'ignorance. Dans un siecle éclairé, la mensuration est pleine d'erreurs & d'abus; & elle dispose presqu'arbitrairement des limites des possessions. L'Ouvrage est divisé en 2 volumes. Le premier, après avoir exposé les principes de l'Arithmétique & de la Géométrie élémentaire, traite du toisé. On y trouve une table pour faciliter le toisé des solives ou la réduction en pieds cubes: elle paroitra plus simple & plus commode que celle de M. Bélidor. Au moyen d'une théorie d'Arithmétique & de Géométrie la plus abrégée qu'il est possible, M. Dupuy démontre toutes les propositions qui servent de base aux applications sur le terrein. La seconde partie comprend l'usage des piquets pour mesurer les hauteurs & les surfaces, avec le moyen de rapporter sur ce terrein toute sorte de figures ; l'usage de l'équerre de l'Arpenteur; celui de l'équerre brisée, & celui d'un instrument, inventé par l'Auteur, lequel donne sans calcul les deux côtés d'un triangle vertical ou horisontal ; l'usage du Graphometre sans calcul ou avec calcul, avec une traduction de la Trigonométrie de Simpson ; l'usage de la planchette, celui de l'altimetre de M. Dupuy, pere, & le pied d'une nouvelle planchette très-expéditive ; une nouvelle théorie & la pratique du nivellement avec la construction & l'usage de la boussole ; enfin un Mémoire digne de l'attention du Public & du Ministere, sur la méthode de faire les cadastres, & des observations sur les limites. Toutes les opérations exposées dans cet Ouvrage ont été souvent exécutées sur le terrein. L'Auteur ne parle que d'après l'expérience la plus suivie & la plus réfléchie ; & par tout il montre autant de sagacité que d'habileté.

4. *Manuel secret & Analyse des remedes de MM. Sutton pour l'inoculation de la petite vérole.* Par M. de Villiers, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Médecin des Armées du Roi en Allemagne, & Médecin de l'Ecole Royale Vétérinaire. A Paris, chez Didot, le jeune, Libr. de la Faculté de Médecine, quai des Augustins. Brochure in 8°.

Il est permis d'employer la science & le zele pour découvrir les secrets qui intéressent l'humanité: il est louable de les publier, pour le bien commun, quand on les a découverts par des voies honnêtes. L'exposé des méthodes d'inoculation de MM. Sutton & de M. Dinsdale, l'analyse de différens remedes, la substitution de quelques autres remedes à ceux-là, présentés dans cette Brochure ajoutent un titre nouveau aux titres qu'a déjà M. de Villiers, à la reconnoissance publique.

5. *Rapport des inoculations faites dans la Famille Royale au Château de Marli, lu à l'Académie Royale des Sciences le 20 Juillet*, par M. de Lassone. De l'Imprimerie Royale.

Ce Rappport a pour objet de prouver par la réunion des faits authentiques que le Roi, Monsieur, Monseigneur le Comte d'Artois, & Madame la Comtesse d'Artois, ont reçu par l'inoculation qui leur a été faite, l'impression d'un vrai levain variolique, dont l'action d'abord locale, transmise ensuite à la masse du sang, ayant eu lieu de la maniere la plus marquée, par tous les symptômes qui caracterisent cette impression, a dû par conséquent détruire l'aptitude & la disposition préexistante, à éprouver désormais le pouvoir & les effets énergiques d'un pareil levain, quelque légeres & bénignes qu'ayent été les petites véroles artificielles. C'est une induction appuyée sur une infinité de faits qu'il suffit de rappeller pour répondre victorieusement aux objections qu'une vaine théorie ou la prévention oppose, & pour rassurer sur les craintes qui en dérivent.

6. On trouve chez I. B. Brunet & Demonville, Imprimeur-Libraires de l'Académie Françoise, rue S. Severin, vis-à-vis la rue Zacharie, les *Discours prononcés dans l'Académie Françoise à la réception de M. l'Abbé Delille ;* ainsi que les *Discours prononcés à la réception de M. Suard ;* pieces jugées & applaudies par le Public. On trouve chez les mêmes les *Doutes patriotiques sur le nouveau Regne*, par M. Nougaret.

7. *Connoissance des veines de houille ou du charbon de terre, & leur exploitation dans la mine qui les contient, avec l'origine des fontaines, & des lits des ruisseaux, des rivieres & des fleuves.* Ouvrage enrichi de planches gravées en taille douce où l'on met sous les yeux tout le détail des Houillieres, & une Table du cours des principaux fleuves du monde connu &c. Par M. Genneté, premier Physicien de feu Sa Majesté Impériale.

A Nancy, chez J.B. Leclerc. Vol. in-8°. Prix 3 l. 10 s.

Cet Ouvrage présente vraiment l'histoire naturelle de la houille & le tableau des travaux de la houillerie. Il mérite une place dans les Bibliotheques économiques. Les recherches accessoires ne sont pas moins curieuses pour le Naturaliste & le Physicien.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 13 Août 1774, au Mercredi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 23 à 27 livres *le septier; idem* nouveau, de 23 à 26 l. 10 s.; *idem* au Port de la Grève, de 22 l. 5 s. à 26 l. 10 s. Le seigle, de 10 l. 10 s., 11 l. 10 s. à 12 l.; l'orge, de 9 à 10 l. 10 s. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 13 Août 1774, au Mercredi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 l. 10 s. à 19 l. *le sept.; id.* nouvelle, de 16, 17 à 18 l.; *idem* à la Greve, de 16 à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Août 1774, de 49 à 50 livres; *idem* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36; *idem* nouveau, de 33 à 34, le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 30 à 31; *id.* nouveau, de 27 à 28; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

Changes de Paris, *du* 20 *Août* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{2}$
Londres	30 $\frac{11}{16}$ à $\frac{3}{4}$
Hambourg	181 $\frac{1}{2}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 20 *Août* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	722		*marc.*
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98	10	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Jeudi* 18.	*Vendredi* 19.	*Samedi* 20.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1760 55 50 45 .	1720 à 35 . .	1745 50 60 62½
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	228 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 20 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 23 Juillet.*

LA Commiſſion de l'Etat a repréſenté au Roi la néceſſité de ſupprimer une foule d'emplois qui n'employent une foule de Sujets qu'onéreuſement pour l'Etat & deſtructivement pour les Peuples. S. M. a ſaiſi avidement le projet de cette réforme ſalutaire & retranché tous les vains Offices créés depuis 1696. On eſpere que la bienfaiſance de S. M. facilitera à ceux qui en étoient pourvus les moyens de ſe [illegible]rer des reſſources.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 28 Juillet.*

Le Prince Héréditaire, en viſitant dernièrement le château de plaiſance de Jaagerpriis, s'arrêta long-tems dans un enclos uniquement orné de belles & bonnes ruches d'abeilles, entretenues par M. le Conſeiller de Juſtice Fleiſcher. S. A. R prit beaucoup de plaiſir à conſidérer cet établiſſement économique. De beaux vergers, de bons potagers, de fertiles guérets ne dépareroient peut-être pas les Maiſons Royales, & offriroient peut-être des ſpectacles & des promenades très-agréables aux Rois. Dans leurs grands parcs, les Princes pourroient raſſembler des Sçavans, des Cultivateurs diſtingués, des Artiſtes célebres, pour faire faire ſolemnellement en leur préſence, devant leurs Courtiſans, devant des Députés des Académies, des eſſais de culture, d'inſtrumens, de méthodes nouvelles. Le procès-verbal de ces eſſais, muni de leur ſceau & de l'approbation des Juges compétens, donneroit un poids immenſe aux projets utiles de réforme & d'amélioration. Cette piece, envoyée aux Curés & aux Seigneurs de campagne, lue au Prône & dans les Aſſemblées, ſeroit l'inſtruction la plus propre à déſabuſer & à gagner les Payſans. Il y en a eu des exemples en France & en divers autres pays. Ce qu'on a fait une fois, on pourroit le faire toutes les fois que le bien public l'exige. Le ſoin ſeroit léger, ou plutôt ce ſeroit une diſtraction, on en feroit des fêtes, & la bienfaiſance s'exerceroit efficacement & en grand dans les plaiſirs mêmes. Dix ou vingt jours conſacrés, dans l'année, ou à jetter la ſemence ou à recueillir le fruit, je veux dire à conſtater la bonté des pratiques ou des inventions, produiroient à la fin des ſiecles de proſpérité & de gloire. Chacun y apprendroit combien l'induſtrie a beſoin d'avances, de liberté, d'encouragemens : cette inſtitution ſeroit elle-même un encouragement très-puiſſant, digne d'un Roi Citoyen.

HONGRIE.

DE PRESBOURG, *le 30 Juillet.*

Aux incendies qui ont ruiné pluſieurs lieux

de ce Royaume, ont succédé les inondations. Ce dernier fléau a particuliérement désolé les territoires d'Eperies, Grosscharosch, Kratschinowez, Zeben &c. Il a péri plusieurs personnes & beaucoup de bétail.

ALLEMAGNE.

De Dantzick, *le 28 Juillet.*

Les grains se soutiennent à des prix assez modérés. Nous espérons encore dans l'intérêt qu'ont plusieurs Puissances à maintenir notre commerce. Les eaux de la Vistule se sont élevées à une hauteur prodigieuse. On mande de Varsovie qu'elles ont entraîné des maisons & une immense quantité de bois.

De Breslau, *le 30 Juillet.*

Les épizooties sont assez fréquentes dans ce pays; on en cherche les causes, on tâche de les prévenir. Un de nos Compatriotes prétend qu'on fait beaucoup de tort aux veaux, qu'on leur laisse des germes de maladies, lorsqu'on leur ôte à leur naissance le premier lait de la vache. C'est un préjugé très ancien & très funeste que de penser que le premier lait des meres ne convient pas aux enfans & aux petits : on le croit des femmes, on le croit des brebis, on le croit de plusieurs autres especes d'animaux, comme si la nature n'avoit pas précisément préparé dans la source où les petits & les enfans doivent puiser leur vie, la meilleure nourriture qui leur convienne. Il n'y a pas long tems qu'on sçait que pour le salut de la femme & de l'enfant, il faut que le nouveau né tire le lait purgatif apprêté par la nature dans le sein de sa mere, lorsqu'elle vient de le mettre au monde, sans attendre ni trois jours, ni deux, ni un. Il en est de même des veaux, des agneaux, des poulains &c. Les especes sauvages n'ont point de nourrices étrangeres en aucun tems. Le premier lait est donc le bon, le meilleur lait pour les petits. Le même Econome ajoute que, quand on sevre les veaux, il faut leur donner de bon foin & de l'eau pure. Ce n'est pas à dire que ces précautions suffisent pour empêcher que d'autres causes ne leur donnent des maladies ou ne détériorent les especes. On suit cette méthode en Pologne : toutefois le bétail y est petit en beaucoup d'endroits, & ils sont sujets à des épizooties. Le même Auteur propose d'enfermer les animaux à deux lieues à la ronde, au premier bruit de contagion. Il est clair qu'il faut séparer les pestiférés pour ne pas gagner la peste. Il veut qu'on fasse réguliérement sortir le bétail à la même heure, quel que soit le tems, quelqu'obstacle que l'on rencontre. Une des causes de la décadence du bétail dans ce pays, c'est qu'on tire beaucoup de bœuf de trait de Pologne, à cause du bon marché; qu'on les employe tout de suite, quoiqu'épuisés par un long voyage, à des travaux fatigans; qu'on change la maniere de les nourrir & qu'on ne la change pas en mieux. Aussi est-il rare qu'ils soient deux ans sans tomber dangereusement malades; & leurs maladies se communiquent. On pourroit se borner à faire venir, attendu le bas prix, de Pologne des bœufs à engraisser, ou du moins de les employer avec ménagement & pour peu de tems à l'Agriculture, un an au plus, pour les engraisser bientôt après. Quand on les a usés au travail, ils ne donnent guere, quoiqu'on fasse, que de mauvaise viande.

De Neuen-Oetting (*en Baviere*), *le 3 Aout.*

On a lieu d'être content de la récolte dans ce pays. Sans les orages & les givres de Mai, elle auroit été superbe. Ces intempéries n'ont toutefois fort sensiblement affecté que les pauvres champs où le fumier avoit manqué, où les plantes languissoient, où la misere du Cultivateur attiroit la misere.

De Landshut, *le 4 Août.*

On croit quelque part que le devoir d'instruire est le droit d'ordonner. Il n'y a peut-être point de pays où l'instruction géorgique soit plus nécessaire que dans la Baviere; l'on n'y obtiendra peut-être pas par la contrainte ce que ce moyen doucement & sagement appliqué opéreroit. Il vient d'être défendu de mener le bétail aux champs avant que le soleil ait dissipé la rosée : c'en sera peut être assez pour que beaucoup de Bergers choisissent précisément ce tems-là.

Par une autre Ordonnance, il eſt enjoint aux Payſans qui ont deux étables de ſéparer le bétail ſain d'avec le bétail malade ; ils n'en font rien ; leur réſiſtance eſt étonnante en tout ſens. Le mot d'*Ordonnance* les ſouleve, ils s'opiniâtrent à ſe nuire. On leur indique les herbes propres pour la guériſon des épizooties ; ils hauſſent les épaules, leur cruelle ignorance convertit la providence en fatalité. C'eſt ici ſur tout qu'on ſent l'extrême beſoin d'écoles où une éducation vraiment chrétienne, vraiment patriotique, faſſe des hommes.

ITALIE.

De Naples, *le 21 Juillet.*

L'Iſle de Malthe ſouffre depuis quelque tems de la rareté des grains : le Peuple en a paru fort inquiet. Attendu l'abondance de nos moiſſons, le Gouvernement a permis qu'on y portât un ſecours de 20,000 *tomoli* de bled.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 6 Août.*

On mande d'Ecoſſe que, ſelon toutes les apparences, on recueillera dans les différentes Provinces de ce Royaume une grande abondance de grains de toute eſpece, quoique les pluies & le froid ayent retardé les moiſſons.

On écrit de Tring que le 27 Juillet, une grêle énorme ravagea les lieux circonvoiſins. Les petits Fermiers & les petits Propriétaires ſont ruinés. Il n'y a plus à attendre de récolte ni de grains ni de fruits.

Nous apprenons de Boſton que les Habitans ſont déterminés à tout ſouffrir pour la défenſe de leurs libertés, quoique les pauvres ſoient réduits à la derniere extrémité, & les gens aiſés à une pauvreté ou peu s'en faut. Les Habitans de Salem les ſecondent, malgré les avantages que leur Port retire du blocus de celui de Boſton. Dans la Nouvelle-Yorck, on prend les réſolutions les plus fortes pour ſoutenir cette Ville. On voudroit aſſembler un Congrès où toutes les Colonies enverroient des Repréſentans pour prendre de concert un parti ferme & réfléchi. Si ce projet avoit lieu, la Grande-Bretagne ſeroit plus embarraſſée que l'Amérique ſeptentrionale.

Les Canadiens ont repréſenté au Gouvernement qu'ils voyoient avec douleur décheoir de jour en jour leur territoire & leur commerce ; & qu'il ſeroit néceſſaire qu'ils priſſent dans une Aſſemblée générale des réſolutions pour encourager l'Agriculture & le négoce.

La Compagnie des Indes enverra, comme l'année derniere, 14 vaiſſeaux en Aſie. On croit qu'à l'expiration de ſa chartre, elle groſſira la liſte des Compagnies floriſſantes dont l'impuiſſance a entraîné la ſuppreſſion.

Depuis le mois dernier, il s'eſt embarqué pour l'Amérique à Greenock cinq mille Emigrans. Les bons Patriotes ſont effrayés de ces émigrations.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Vitry-le-François, *le 9 Août.*

La nuit du 4 au 5, une pluie de grêle pouſſée par un vent violent hacha tous les épis pendans au finage de Poivre & dans les lieux circonvoiſins, & ne laiſſa que de vains débris de récolte. Les grelons, quarrés, oblongs, & d'autres formes, peſoient juſqu'à une livre. Deux hommes en furent ſi griévement bleſſés à la tête qu'on n'eſpére pas les ſauver. Un Laboureur monté ſur un cheval traînant une herſe, fut renverſé par un élan de l'animal frappé par un grain énorme de grêle : la herſe paſſa ſur le corps de ce malheureux, & il reſta ſur la place à demi-mort. Aux environs de notre Ville, pluſieurs moulins à vent furent emportés ; des granges & autres bâtimens s'écroulerent. Il y a dans le canton peu de Paroiſſes où l'orage n'ait laiſſé des traces horribles de ſes ravages. Depuis Vaucler juſqu'à Saint-Dizier, on voit ſix lieues de routes jonchées de branches & de troncs des ormes & des frênes qui formoient deux rangées d'arbres. Leur bois lancé dans les champs voiſins, même aſſez loin, a tout écraſé ſous ſon poids. Sur dix mille pieds d'arbres qu'on peut compter ſur ce chemin, il y en a bien ſix mille en pieces. Par la

manière de les élaguer, on avoit porté leur cime fort haut. Elancés hors de mesure, leur tête formoit une grosse touffe sur un corps grêle : ils n'ont pu résister à l'effort du vent.

Du Maine, *le 12 Août.*

Il en est de cettre Province comme de plusieurs autres où le commencement du printems annonçoit les récoltes les plus abondantes ; nos espérances prématurées se sont graduellement affoiblies jusqu'à la moisson. En avançant vers le dénouement, on a reconnu de plus en plus que l'on s'étoit d'abord beaucoup trop flatté. Dans le Haut-Maine où la récolte des seigles a consécutivement manqué depuis plusieurs années, elle a encore manqué ; elle est très-mauvaise : épis courts, grains petits, & pour comble de disgrace, beaucoup d'ergot. Les épis sont presque généralement chargés de ces faux grains. Sur un tuyau, on compte assez communément huit, dix, douze ergots d'une longueur extraordinaire, d'un à deux pouces & plus, à la vérité moins gros & moins forts qu'ils ne le sont pour l'ordinaire. Certes voilà l'année la plus favorable pour faire des expériences sur les qualités malfaisantes de cette monstruosité. Entre des opinions & des autorités contraires, on balance, on craint, on souffre. Il seroit tems de juger un procès si intéressant pour l'humanité. Il est vrai que pour connoître le principe de l'ergot, il aura fallu suivre la marche du seigle dès avant sa floraison ; mais ce sera toujours beaucoup que de sçavoir la nature de ce grain vicieux, en attendant qu'on en découvre l'origine.

On a remarqué qu'assez généralement les terres à seigle se trouvoient, cette année, chargées de *gramen nodosum paniculâ avenaceâ*, plante qui égale à peu près le seigle en hauteur. Elle fait un excellent fourage pour les bestiaux, quand elle n'est pas outrée de maturité : elle les engraisse par la grande quantité de graines qu'elle porte dans ses longues grapes, aussi fortes que celles de la plus belle avoine. On pourroit très bien en faire des prairies artificielles, mais sans mélange d'autre plante, comme on en fait de la luzerne, du ray-gras &c. Elle se fauche deux fois ; du moins elle donnne un fort regain. Ce gramen se trouve, cette année, fort ergoté entre les seigles ergotés : entre les fromens charbonnés, il est charbonné. Cette observation semble confirmer l'opinion de M. de M. qui pense que ces deux vices n'étant pas communs à tous les épis, l'un du froment, l'autre du seigle, ils sont contagieux & se gagnent de proche en proche, celui du seigle sur-tout que cet Observateur prétend provenir d'un suc glutineux & mielleux que produit le seigle, & qui coulant sur un épi voisin quelconque, y forme un erget &c. On peut aussi conclure de ces faits que les années humides rendent ces vices plus communs.

A parler généralement, les fromens donnent, cette année, dans notre Province des épis très-courts : ils sont fort clair-semés & remplis de beaucoup d'ivraie dans les terres où l'on n'en voit pas communément ou du moins que très-peu. Il s'y rencontre aussi du vesseron de la grosse espece & autres herbes sauvages. La récolte de ces grains sera fort médiocre. On augure assez bien de la qualité, si la moisson est favorisée par le tems.

Il y aura peu de paille. La récolte du foin a été assez bonne. Ils se vendent au dessous des prix de l'année derniere, quoique les bas fonds froids ayent en général rendu un quart moins que la récolte précédente, & que la plûpart des prairies appuyées sur les rivieres ayent été envasées, ce qui rend le fourage dangereux pour les chevaux : ils en deviennent poussifs en peu de tems, si l'on n'use des précautions nécessaires pour corriger ce défaut des foins.

Les produits des mars sont différens. Il y aura peu d'orge. Les avoines d'hiver ne donnent qu'une récolte moyenne : celles du printems seront meilleures. Le chanvre ne sera pas abondant, généralement parlant, quoiqu'ils s'annoncent très-bien dans plusieurs cantons.

La floraison de tous les arbres fruitiers avoit promis la plus grande abondance. Plusieurs territoires ont conservé la moitié des fruits ; d'autres en ont été entiérement frustrés, par l'effet des brouillards du printems auxquels on attribue la multiplication des petits vers qui s'établissent dans la fleur & qui rongent le germe du fruit. Il y a assez de fruits à noyau, l'oiseau à gorge rouge & gros bec appellé *ébourgeonneur*, très friand

des bourgeons de cette espece d'arbres ayant, à ce qu'il paroît, plus épargné les arbres en plein vent que les années précédentes. On ne peut encore rien dire des vignes; elles ont trop d'intempéries à craindre. Il en est de même du maïz & du sarrasin qui font dans le Bas-Maine un objet capital.

Le 4 du courant, un orage violent bouleversa toute la partie du Bas-Maine jusqu'au Mans, entre quatre & cinq heures après midi. Le ciel s'obscurcit au point qu'on ne pouvoit écrire sans lumiere, pendant trois quarts d'heure que dura cette tempête sur une étendue de quinze lieues quarrées & en même tems. Sa furie se porta principalement depuis la Ville d'Alençon jusqu'à dix lieues dans le Maine du côté de Sillé-le-Guillaume & le canton de Vallon, c'est-à-dire, du nord au midi. Dans tout cet espace, il n'est pas resté apparence de récolte. Les tuiles ont été brisées, les granges enfoncées, les arbres déchirés. Les grains de grêle étoient gros comme de gros œufs de poule.

De Paris, *le 17 Août.*

L'orage du 4 a été un des plus désastreux dont il ait été fait mention depuis longtems. Il a ravagé divers cantons de l'Isle de France, de la Beauce, de la Basse Normandie jusqu'à Caën, de la Champagne & autres Provinces limitrophes. Le Pays Chartrain en a été foudroyé. On compte trente ou quarante Paroisses presqu'entiérement ruinées dans le Diocese de Chartres. Il y a eu des animaux & des hommes tués par la grêle : il en tomboit des grains qui pesoient plus de deux livres. On nomme plusieurs châteaux où toutes les vitres ont été cassées ainsi que toutes les cloches des jardins.... Les récoltes ne sont pas aussi bonnes dans nos cantons qu'on l'avoit d'abord espéré : celle des avoines paroît la meilleure. Le tems est très-bon pour les moissons.

Arrêt du Conseil d'Etat du 15 Avril, qui déclare sujets aux huit sous pour livre ..... les droits de coutume, langueyage de porcs, aunage, poids-le roi, péage, travers, hallage, plaçage, étalage, Prévôté, jauge royale, Foires, acquits, passages, & autres de cette espece qui se levent au profit de différens Seigneurs, Officiers & Particuliers, dans l'étendue des Elections d'Arques, Pont-Audemer, Evreux & Caudebec; Généralité de Rouen &c.

Autre du 29 Mai, *qui déclare sujets aux huit sous pour livre, le droit d'un sou par piece, perçu par les Maîtres & Gardes de la Communauté des Drapiers-Sergiers de Beauvais pour la marque des étoffes; le droit d'un sou par piece pour l'aunage perçu par l'Auneur-Juré de ladite Ville; & le droit d'un sou par piece pour plombage des étoffes venant du dehors, perçu par les Gardes en Charge de la Communauté des Marchands de la même Ville; & fixe les huit sous pour livre desdits droits à trois deniers d'augmentation.*

Autre du 4 Juillet, *portant réglement pour les bacs établis sur les différentes rivieres du Royaume.* Plusieurs Propriétaires de bacs négligeoient de les entretenir ainsi que leurs abords d'une maniere convenable pour la sûreté du passage : il en résultoit des accidens d'autant plus funestes que les Bateliers n'avoient pas soin de se pourvoir d'instrumens soit pour les prévenir, soit pour y remédier. Plusieurs Fermiers ou Régisseurs desdits bacs négligeoient de faire afficher aux abords des passages la pancarte ou tarif des droits, abus vexatoire qui, en ce genre, comme en mille autres, donne lieu à des perceptions arbitraires, & qu'on auroit prévenu en dispensant les Passagers du payement des droits, quand cette condition ne seroit pas remplie. S. M. ordonne que les tarifs seront affichés & bien entretenus aux abords sur un poteau dans le lieu le plus apparent ou même dans les bacs; que les bacs seront tenus en bon état & pourvus de nombre d'hommes suffisant pour le service; que les abords seront entretenus de maniere qu'en tout tems les passages soient sûrs, commodes & de facile accès; que les Bateliers, Passeurs ou Conducteurs de bacs & bateaux de passage se fourniront de perches, alleges, rames & autres ustensiles nécessaires pour prévenir les accidens & y remédier; & que si dans trois mois du jour où les Propriétaires auront été avertis de la part des sieurs Intendans, ils n'ont pas fait exécuter ces dispositions, lesdits bacs seront remis au Domaine, & adjugés au plus offrant, au profit de Sa Majesté.

Le Tirage de la Loterie Générale s'est fait hier 16 du présent mois; le gros Lot de 24000 liv. est échu au n°. 918820; & le second Lot de 8000 l. est échu au n°. 904838.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à M. Paradis, Conseiller &c, Correspondant du Journal & de la Gazette d'Agriculture de Paris, sur l'achat des bois de construction.

J'ai toujours tâché, Monsieur, de me rendre utile & de contribuer, autant qu'il m'est possible, au bien public. Je sçais que vous prenez à cœur de faire passer les découvertes d'un pays à l'autre, par le moyen de la Gazette & du Journal d'Agriculture de Paris; je me flatte que vous voudrez bien faire passer à l'estimable Auteur de ces deux Ouvrages périodiques les observations suivantes. Il peut se faire que ce que je vais avoir l'honneur de vous communiquer soit connu en France, mais il est certain qu'on l'ignore parfaitement dans ce pays-ci. Je ne puis mieux réussir à répandre ces observations qu'en les faisant insérer dans la Gazette d'Agriculture de Paris, si estimée & si connue en Allemagne. Vous sçavez, Monsieur, encore mieux que moi, que les Auteurs de nos Feuilles périodiques puisent continuellement dans cette source & qu'il leur seroit bien difficile d'en trouver une plus pure & plus abondante.

Il y a long-tems que dans la vente des bois de construction il se fait une infinité de de supercheries qui tournent beaucoup au désavantage de ce commerce, parce que le succès & la prospérité de tout commerce n'a point de fondement plus solide que la bonne foi. J'avoue qu'il arrive quelquefois que le Vendeur trompe l'Acheteur sans avoir intention de le tromper; mais si dans ce cas le premier n'est pas coupable, le second n'en est pas moins dupe du marché. C'est ce qui arrive sur-tout lorsqu'il s'agit de la vente d'arbres de haute futaie qui sont encore sur pied. Il n'est pas difficile à un homme qui s'y connoit de ne pas acheter un arbre au-dessus de sa valeur, mais par la raison contraire, une personne qui ne s'y connoit pas achete souvent les arbres beaucoup plus qu'ils ne valent. Pour s'assurer si un arbre est sain & jusqu'à quelle hauteur il l'est, on doit se munir d'une petite hache & d'un marteau du poids d'environ quatre livres. Après avoir ôté un peu d'écorce, à deux pieds de terre, & découvert le vif de l'arbre, on fait la même opération vis-à-vis de l'endroit où la premiere a été faite. Celui qui veut décider sûrement de la valeur de l'arbre, applique l'oreille immédiatement sur la premiere ouverture, & une autre personne donne cinq ou six coups de marteau sur l'ouverture opposée. Plus le son est clair & net, plus l'arbre est sain & sans défaut. On refait la même opération à quelques pieds plus haut, & l'on continue de la même maniere jusqu'à la naissance des branches, si on le croit nécessaire. Quand il y a quelque défaut, ou un creux, ou de la pourriture dans l'intérieur, il n'est rien moins que difficile de s'en appercevoir; en appliquant l'oreille à une ouverture, on n'entend alors qu'un bruit sourd & sombre, supposé que quelqu'autre personne frappe avec le marteau à l'ouverture qui y correspond. Dans les parties saines de l'arbre, le son est toujours clair. Une fois que l'Acheteur s'est assuré par lui même de la bonté de l'arbre, il n'a presque plus rien à craindre; il peut, sans courir aucun risque, l'acheter, quand même la plus grande partie ne pourroit pas servir au principal objet qu'il se propose. Lorsqu'un arbre est sain, on tire bon parti non-seulement du tronc, mais des branches & des rejettons même.

Cette méthode, connue dans les Ardennes, est précisément celle que je suis depuis quarante ans. Je m'en sçais d'autant plus de gré que dans ce long espace de tems, je n'ai jamais été trompé sur la bonté & la valeur d'un arbre quelconque.

Avant que de finir ma lettre, je crois devoir dire deux mots sur la taille des *raspes*, qui se fait dans ce pays-ci, comme vous le sçavez, de douze en douze ans. Ces coupes ne rendent pas à beaucoup près ce qu'elles devroient rendre. Voici un procédé aussi simple qu'avantageux, & par le moyen duquel les raspes croissent plus dans douze ans qu'ils ne le font par la méthode ordinaire dans dix-huit ou même vingt ans. Le Propriétaire qui veut vendre un certain nombre d'arpens de raspes, ou en fait l'adjudication à d'autres personnes, ou se charge lui même de la couper. Dans le premier cas, il doit faire insérer comme une condition de la vente, que l'Acquéreur sera tenu de

faire bêcher la terre au pied de chaque arbre, pour donner de l'air aux racines & leur fournir plus de sucs ; sinon, il l'obligera de couper les raspes rez terre, & de couvrir de 3 ou 4 pouces de terre l'espace qu'occupoit chaque tronc. Cet ouvrage est peu pénible & n'exige pas beaucoup de tems. Les raspes traités de cette maniere pousseront dès l'année suivante, & après la premiere automne, on les verra aussi hauts qu'ils le sont à peine dans deux ans, lorsqu'on s'en tient aux procédés ordinaires. Si le Propriétaire ne veut rien diminuer du prix de la vente en chargeant l'Acheteur de ce travail, il ne doit pas se dispenser de le faire lui-meme ; il sera bien dédommagé de ces petites avances. Il est certain que par cette maniere de procéder on pourra faire trois coupes dans 36 ans, au lieu qu'en faisant autrement, on n'est pas assuré d'en faire deux qui vaillent deux des autres. Je n'entre pas dans les raisons qui justifient ma méthode, elles se présentent assez d'elles-mêmes. Je l'ai introduite dans deux terres considérables, & les Seigneurs à qui elles appartiennent, s'en trouvent fort bien. Peut être ne dis je rien de nouveau pour une foule de gens ; mais je crois qu'il est bon de revenir souvent aux choses utiles; on les trouve dispersées çà & là dans un grand nombre d'Ouvrages; on n'y fait guere attention, ou on les oublie bientôt après qu'on les a lues. Je me propose de vous envoyer incessamment des observations dont les Cultivateurs de fleurs & d'arbrisseaux pourront profiter. J'ai l'honneur d'être &c. A Hoechst, le 24 Juillet 1774. *Signé*, J. B. GAILLEY.

I I.

Nouvelle souriciere inventée par un Habitant de Tours.

Les souris nous incommodent dans les Villes & font des dégâts bien plus considérables dans les maisons de campagne On leur tend des pieges, mais on ne prend pas une assez grande quantité de ces animaux pour en dépeupler l'espece. Bien des gens se servent de l'arsenic ; ce remede nous paroit encore pire que le mal, à cause des fâcheux accidens qui peuvent en résulter & qui n'arrivent que trop souvent. La plus mauvise espece de souriciere est sans contredit celle qui se ferme dès que la souris touche à l'appât qu'on y a mis. Ce stratagême n'est guere destructif pour ces animaux, puisque par là on ne peut jamais en prendre qu'un seul. Les souricieres faites de fil de fer en forme de dôme valent un peu mieux ; mais lorsqu'une est prise, il est bien rare qu'une seconde vienne donner peu de tems après dans le même piege. Il arrive pourtant quelquefois qu'on y en prend deux, mais alors le bruit que font les deux prisonnieres épouvante les autres souris qui s'approchent pour saisir l'appât, & les font fuir.

Pour éviter ces inconvéniens, un Habitant de Tours a imaginé une nouvelle maniere de tendre des pieges aux souris, & son invention a eu tout le succès qu'il pouvoit en attendre. Il a fait faire une souriciere en fils de fer, laquelle differe de toutes les autres souricieres en ce que le morceau de planche qui sert de fond est monté sur deux petits pivots tenant à un cercle de bois qui entoure la souriciere. Il pose sa machine sur un vase rempli d'eau ; la souris entre par l'ouverture ordinaire pour manger l'appât mis dans la souriciere, mais elle est à l'instant engloutie dans le vase, parce que le fond qui est en équilibre, cesse d'y être, dès que la souris fait le moindre mouvement à droite ou à gauche. Ce fond se baisse & se releve dans le meme instant. L'Inventeur de cette souriciere qui est d'une construction fort simple, a pris, dans une seule nuit, 33 souris, sans qu'aucune d'elles, comme il le dit lui meme, pût soupçonner le danger où elle s'exposoit.

On a aussi publié dans les *Affiches de Tours* un avis fort court pour se préserver des cousins. Les moyens qu'on employe ordinairement pour se garantir de cet insecte incommode sont, de ne jamais laisser les fenêtres ouvertes d'une chambre où il y a de la lumiere ; de fermer les fenêtres des appartemens dans les tems chauds, avant que le soleil se couche, parce que ce n'est guere que dans ce tems là qu'ils entrent dans les chambres ; de secouer & de battre les tapisseries & les meubles pour les mettre en fuite. Mais comme tout cela ne suffit pas toujours & qu'il n'en faut qu'un seul pour incommoder pendant toute une nuit, voici l'expédient qu'on propose. Après avoir fermé le fenêtres d'une chambre, on y mettra quelques heures avant que d'y aller coucher, une lanterne de verre allumée que l'on aura frottée en dehors avec du miel délayé dans du vin ou de l'eau-rose. Ce miel attire tous

les cousins de la chambre, & ils s'y prennent sans pouvoir jamais se débarrasser. On recommande de fermer les fenêtres, parce que sans cette précaution, tous les cousins de dehors viendroient dans la chambre.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 10 Août 1774, au Samedi 13 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19 l. 10 s., 24 à 28 l. *le sept.*; *id.* nouveau, de 24 à 27 l. 10 s.; *idem* au Port de la Grêve, de 23 à 27 l. 15 s. Le seigle, de 11, 12 à 13 l.; l'orge, de 9, 10 à 11 l. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 10 Août 1774, au Samedi 13 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 10 s. à 18 l. 10 s. *le sept.*; *id.* nouvelle, de 15, 16 l. 10 s. à 17 l.; *idem* à la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Août 1774, de 45 à 46 livres; *idem* nouveau de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 31 à 32; *idem* nouveau, de 29 à 30; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 26 à 27; *id.* nouveau, de 24 à 25; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

V.

Changes de Paris, *du 17 Août* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$
Londres	30 $\frac{11}{16}$
Hambourg	181 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Madrid	14 19
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août*, ...	$\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{3}$ p. 8 p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 17 Août 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712	3	
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98	5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	16	
Or à 20 karats à . .	83	12	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	16	
Piastres à	49	3	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Lundi* 15.	*Mardi* 16.	*Mercredi* 17.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	. . . . .	. . . . .	1772 ½ 70 67½
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	FESTE.	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 20 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 26 Novembre.*

LE 10 de ce mois, le froid fut si violent à Drontheim en Norwege que le thermometre de Réaumur descendit à 15 degrés au-dessous du terme de la congélation. Il est encore ici à 9 degrés au-dessous de ce point. Le 29 Octobre, les mines d'argent de Kongsberg en Norwege furent ébranlées par un tremblement de terre.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 28 Novembre.*

M. le Conseiller Dekelman doit incessamment arriver des *nouveaux Royaumes* où il étoit allé prendre les connoissances nécessaires pour dresser des plans de commerce également utiles à ces Etats & aux anciens Etats Héréditaires. On pense que la Hongrie en retirera beaucoup d'avantages. Les Administrateurs sçavent tous que communication, instruction, sûreté, liberté, immunité renferment par-tout & à jamais tout le plan du commerce dans ses rapports avec l'administration. Le Commerçant a ensuite des spéculations & des combinaisons à faire sur le nouveau champ qui lui est ouvert; & c'est sur quoi M. Dekelman pourra lui donner des lumieres. Le Financier auroit à former des projets tout contraires aux vues & de l'Administrateur & du Commerçant vraiment éclairés. Un chemin qu'on viendroit de construire, il le fermeroit avec une barriere. Mais il ne s'agit pas de détruire, il est question d'édifier.

DE LEIPSICK, *le 28 Novembre.*

On a exécuté en grand un chariot qui, à l'aide d'un méchanisme particulier, devoit, suivant l'annonce, considérablement diminuer le poids de la charge. Lorsque cette nouvelle voiture a été mise à l'épreuve, il s'est trouvé qu'elle exigeoit autant de force & qu'elle coûtoit plus qu'un chariot ordinaire. L'Inventeur a eu la noblesse de publier son mauvais succès. S'il y avoit des récompenses pour les bons Citoyens, celui-là en mériteroit une... En même tems, on a construit dans plusieurs maisons une nouvelle espece de fourneau qui réunit l'économie, la facilité à être monté & remonté, & l'avantage de vous mettre dans tous les tems à l'abri de la fumée. L'expérience a décidé de la bonté de l'invention.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 5 Décembre.*

Vers la fin de Novembre, les Marchands de laine d'Espagne en ont haussé le prix de quatre livres st. par cent pesant. Cette exorbitante augmentation a eu pour cause

ou pour prétexte la rupture de la Cour de Madrid avec celle de Maroc.

Le vaisseau de la Compagnie des Indes, la *Résolution*, est arrivé du Bengale à l'isle de Wight, en bon état. Il avoit mis à la voile aux Dunes le 5 Mars de l'année derniere 1773. Il est reparti du Bengale le 5 Avril 1774, & le 5 Septembre, il est sorti de Sainte Hélene.

Il semble qu'on voudroit persuader au Peuple qui devient à la fin la Nation, que les Américains ne refusent de se soumettre à des taxes illégales que pour vivre dans la franchise & l'aisance, tandis que les impositions le réduisent à la misere ou le mettent dans la détresse. Cependant il est de fait que les Colonies sont accablées par les taxes, & peut-être plus que l'Angleterre elle-même. C'est du moins ce que prouveroit l'état suivant, si l'on pouvoit être assuré de son exactitude. Il présente la balance des charges & des revenus d'une des plus riches Colonies Britanniques, la Virginie.

Impositions & dépenses supportées par la Virginie.

	# st.
Cens ou rentes	10,000.
Impôt sur le tabac . . .	5,000.
Achat des marchandises de la Grande-Bretagne, destinées pour la Colonie, objet sur lequel les droits emportent le tiers du prix	800,000.
Taxes des terres, des voitures &c.	100,000.
Droits sur le tabac qui ne peut être porté directement que dans la Grande-Bretagne . .	100,000.
Commission pour la vente du tabac	120,000.
Total des charges . .	1,140,000.

Revenus de la Virginie.

Produit total du tabac . .	660,000.
Grains & autres productions	300,000.
Total.	960,000.
Excédent des charges & dépenses	180,000.

Il est clair qu'il ne faut entendre, par ce qu'on appelle ici le *revenu*, que la partie du *revenu* que la Colonie met dans le commerce extérieur, ce qu'elle échange, sans ce qu'elle consomme intérieurement, sans ce qu'elle vend au reste de l'Europe, aux Isles &c. soit en contrebande soit licitement, comme grains &c. Il y auroit d'autres remarques à faire sur ce calcul, mais elles entraineroient une discussion. Quoiqu'il en soit, de ce tableau, l'on conclud que les taxes internes emportent un neuvieme du produit; qu'un autre neuvieme est absorbé par les taxes externes; que l'achat des marchandises de la Grande-Bretagne demande le revenu presqu'entier. Aussi la Colonie s'endette-t elle annuellement de 180,000 l. sterl. envers la Métropole. Les Marchands qui font dans ce commerce des profits énormes, lui accordent facilement du crédit & des délais. Lorsque la dette se trouve excessive, les Planteurs n'ont d'autres ressources pour la diminuer qu'une extrême économie, quelqu'année d'abondance &c. Comment donc l'Amérique supporteroit-elle des taxes additionnelles, quand les plus riches Provinces ne sont pas en état de faire face aux dépenses courantes? Il est plus que vraisemblable que la partie du revenu dont on ne parle pas & qui est intérieurement consommée, est assez forte, non seulement pour entretenir les plantations mais encore pour les améliorer & les étendre, sans quoi il ne seroit pas possible qu'elles prissent cet accroissement rapide qui étonne l'Europe. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elles portent des charges pesantes.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Bordeaux, *le 7 Décembre.*

Pendant une grande partie du mois de Novembre, la navigation n'a pas été facile & heureuse. Les importations & les exportations ont considérablement diminué. La pêche de la sardine, qui fournit un gros article du commerce de cette saison, a donné les cargaisons d'un assez bon nombre de bâtimens pour ce Port. Il seroit superflu de remarquer qu'ils venoient de différentes côtes

tes de ce Royaume : on ſçait que la ſardine étrangere eſt, ſi l'on peut parler ainſi, un fruit défendu, quoique ce ſoit la même production, douée des mêmes propriétés que celle de nos mers. Vers la mi-Novembre, la navigation a paru preſqu'entiérement interrompue pendant quelques jours. De cette époque juſques vers la fin du mois, le *Jeune Laborieux*, la *Vigilante*, le *Maribarou*, le *Port-de-Paix*, le *Jean-Farine*, le *Petit-Goave*, le *Duc de Sully*, ſont arrivés des Iſles de l'Amérique. Il eſt entré du ſeigle de Dantzick, de Hambourg & autres Ports du Nord. Pendant le courant du même mois, il eſt ſorti 330 bar. 2 quarts ſucre brut; 1829 b. 82 q. ſucre blanc; 39,846 l. indigo; 857,006 café; 29,057 cacao; 5002 rocou. Les eaux-de-vie ſont à 145 l., les 32 veltes.

De la Chataigneraye (*Bas-Poitou*), *le 7 Décembre.*

La maladie qui regne autour de nous depuis ſi long tems & qui s'eſt étendue juſqu'aux marches de Bretagne, nous a épargnés. Tandis qu'elle a emporté une partie de la population des Paroiſſes de *S. Pierre-du-Chemin*, *Mantournais*, *Réaumur*, *Menonblet* &c, diſtantes de cette petite Paroiſſe d'une à deux lieues, il n'eſt mort ici pendant l'été depuis le mois de Juin qu'une vieille femme & un enfant. Toute la partie du canton ſituée au bas du côteau juſqu'à Antigné, garnie de pluſieurs Villages, a joui d'un ciel également propice. Nous devons cet avantage à une expoſition heureuſe. Dans cette fertile vallée, l'air eſt auſſi pur que la perſpective eſt agréable. Cette Ville fut autrefois célebre par ſes Manufactures de ſerges & de molletons: elle en conſerve encore un aſſez grand nombre, malgré les révolutions fâcheuſes que le commerce a éprouvées. Cependant on remarque que la population, au lieu d'avoir diminué, paroît y être accrue : ce n'eſt pas à dire que l'Agriculture y ait fait des progrès. Cet accroiſſement d'Habitans n'eſt qu'un déplacement ou une tranſplantation. En 1700, on y établit un Siege Royal; cet établiſſement y attire des familles; il n'y a pas, pour cela, plus d'hommes dans le pays, non. Cette obſervation peut être utile aux Cultivateurs qui fondent quelquefois leur cens ſur de pareils revirements. Nous avons pluſieurs Foires qui, quoique bonnes, ne le ſont pas aſſez pour ne pouvoir pas facilement devenir beaucoup meilleures. Un des moyens, c'eſt de continuer à rétablir les chemins, ſur-tout celui qui conduit à Fontenay & qui nous ouvriroit une communication ſoutenue avec Marans & la Rochelle.

De Poitiers, *le 10 Décembre.*

Il y a deux objets d'économie rurale que de bons Citoyens recommandent dans ce pays riche en terres incultes. D'abord c'eſt la culture des pommes de terre : elle ne ſeroit pas déplacée dans une Province où une partie du Peuple ne vit pendant pluſieurs mois de l'année que de châtaignes, comme dans le Haut Poitou; & où une autre partie n'a rien pour vivre. Quelques Particuliers ont eſſayé de cette culture, le produit en a été prodigieux. Les abeilles paroiſſent auſſi dignes d'attention. Le miel & la cire du Poitou ne fourniſſent pas le quart de ſa conſommation. Il y a des Paroiſſes entieres où l'on ne voit pas une ſeule ruche; dans la plûpart des autres, à peine en compte-t-on cinq ou ſix, chez les Payſans; quant aux Seigneurs, aux Curés, à ce qu'on appelle les Bourgeois, ils n'en ont point, peut être pluſieurs d'entr'eux ne les connoiſſent pas. Cependant cette branche d'induſtrie rurale eſt très-productive dans les mains de quelques Payſans, plus induſtrieux que les autres. Cet objet mérite d'autant plus de conſidération ſur-tout en pays pauvre, qu'il n'exige ni fortes avances ni ſoins pénibles, que le débit du miel & de la cire eſt aſſuré, & qu'il peut former un revenu honnête ſans nuire à aucune ſorte de culture.

On écrit de Nyort qu'un Curé des environs & deux de ſes domeſtiques ſont morts pour avoir mangé de mauvais champignons.

Le marbre de la carriere de la Bonardeliere, près Civray, a beaucoup de débit : les demandes ſe multiplient.

On vient de découvrir dans le Haut-Poitou entre Mellerant & le Breuil Coeffoux, près Chef-Boutonne, une carriere de plâtre que l'on aſſure très-bon : c'eſt une reſſource pour la Province. Le plâtre tiré d'ailleurs ſe vend, dans nos Villes du Poitou, 4 ſ. la livre; on le donne à cette carriere à 1 ſ., pris ſur le lieu.

Le prix du pain a été baissé par la nouvelle taxe du 3 de ce mois. Pain de 1re. qualité, du poids de seize livres, 31 s.; de 2e. qualité, 27 s.

De Sens, *le 10 Décembre.*

Le prix le plus cher du froment dans ce canton est de deux sous deux deniers la livre. Dans la plûpart des Marchés, il ne vaut pas deux sous. A Tonnerre, le pain mollet vaut 2 s. 3 d. la livre; le pain blanc, 2 s.; le bis, 1 s. 9 den... Le plus haut prix de la viande de boucherie est de 5 s. 6 d. la livre dans tout le pays; & il n'y a de cette Ville à Paris que vingt-quatre lieues, grande & belle route.

De Sézanne, *le 11 Décembre.*

Cette Ville, sans être par elle-même considérable, est fort intéressante pour le commerce des grains. Elle est assez éloignée de toute autre Ville, car la plus prochaine est Provins, distante de huit lieues. Les campagnes qui l'environnent à 8 lieues à la ronde sont, quant à la partie située en Brie, d'un rapport remarquable en froment. Sézanne est donc le Marché naturel où les Vendeurs & les Acheteurs de bleds devroient se rencontrer: c'est à Sézanne que le Laboureur voisin a le plus de facilité pour amener ses grains, & le Commerçant plus d'intérêt à les prendre.

Malgré l'avantage de cette position, nos Marchés sont absolument dépourvus: le Cultivateur les fuit, & avec lui le Marchand. Le droit appellé *minage* & *mesurage* est la cause de cette désertion.

Ce droit, donné par les Comtes de Champagne au Chapitre de l'Eglise Royale & Collégiale de S. Nicolas, consiste en une chopine de grains par boisseau de quatorze pintes ou vingt-huit chopines: il absorbe par conséquent la vingt huitieme partie du boisseau. A 3 l. 10 s. le boisseau, c'est 2 s. 6 d. de minage; ce qui revient à 12 l. 10 s. par cent boisseaux.

Dans le Marché de la Brie le plus prochain, le droit est beaucoup moindre, se paye en argent, & n'augmente pas avec le prix des grains. Si à Provins, on paye un sou trois deniers par septier de froment, mesure de Paris, à quelque prix que le grain soit, on paye ici 20 s., au prix ci-dessus, & plus si le froment est plus cher. Une voiture, portant 8 septiers de Paris ou 64 boisseaux de Sézanne, acquittera 10 sous de minage à Provins, & 8 liv. à Sézanne.

Il est évident que par-là le commerce est détourné de son cours naturel: il évite les trop fortes charges. Le Laboureur fait un peu plus de chemin pour gagner beaucoup plus.

On assure que la Ville de Provins étoit anciennement assujettie au même droit envers un autre Chapitre. Les raisons qui lui en ont fait obtenir l'affranchissement, sont les mêmes à l'égard de Sézanne.

Il ne faut pas oublier que plus les grains renchérissent, plus le droit augmente.

Il est clair qu'il nuit également au Producteur & au Consommateur, au Producteur qui, pour s'y soustraire, multiplie les frais de voyage & de transport, au Consommateur qui voit la denrée plus rare & plus chere.

Ce qu'il y a de bien étonnant, c'est qu'il n'y a ici ni halles ni magasins, & que le bled s'étale & se vend sur le pavé de la Place publique. Ainsi les Propriétaires de ce droit si onéreux ont le bénéfice sans charge. Le droit est donc purement gratuit. L'impôt public n'est vraiment pas de cette nature, puisqu'il est fondé sur les avances souveraines & communes qui concourent à donner de la valeur à tout le territoire, & il est destiné à entretenir ces avances.

On remarque qu'une contribution de 3 deniers par boisseau seroit suffisante pour fournir aux frais d'ustensiles & aux salaires nécessaires au mesurage.

Plus le droit est fort, moins il arrive de grains au Marché: il peut donc produire beaucoup moins que s'il étoit beaucoup plus bas. Il rend actuellement 2500 l.

Le Chapitre le réclame comme sa *propriété*, & il n'est pas en état d'en faire le sacrifice.

On propose un expédient qui l'indemniseroit en affranchissant le Public: c'est de réunir à l'Eglise le Prieuré de Valdieu, situé à une demi-lieue de Sézanne, à la nomination du Roi comme les dignités & prébendes du Chapitre, sur la présentation du Seigneur Engagiste. Le revenu annuel en est d'environ 2500 l.

Il faut que tout se prête au bien public:

la bienfaisance publique ne peut s'exercer pleinement que par le concours & le concert. Quel moyen plus simple & plus sage tout-à-la fois de soulager les Peuples & de satisfaire le droit de propriété, que celui qu'on propose ? Qu'on étende l'idée à tant de droits onéreux qui appartiennent au Clergé ! Quel bien ne résulteroit-il pas de pareilles réunions qui en affranchiroient le Royaume !

(*Nota.* M. l'Abbé Baudeau, dans sa Lettre sur *les droits de Halle & de Marché*, en avoit estimé le produit, pour le mettre au plus bas, au *quatre vingtieme* de la denrée. Voilà une Ville où ce droit est au *vingt-huitieme.* Peut-être y en a-t-il plusieurs semblables ; peut-être y en a-t-il de plus onéreux. C'est une connoissance très-importante à acquérir pour l'intérêt de la Nation. *Nous prions, nous supplions les bons Citoyens qui sont à portée de fournir de pareilles instructions, de daigner nous les communiquer, accompagnées des observations que leur suggéreront leur zele & leurs lumieres : certes notre intention n'est que d'en faire un bon usage, de plaider la cause publique, & de travailler pour l'intérêt commun des Propriétaires des droits & de toutes les classes de l'Etat. Qu'on daigne écrire directement à* l'Abbé Roubaud, Auteur de la Gazette, rue d'Enfer, *une Lettre d'avis sans qu'il soit besoin de l'affranchir ; il aura l'honneur d'informer les personnes qui s'adresseront à lui des moyens de seconder plus facilement son zele*).

De Paris, *le 17 Décembre.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 30 Octobre, qui ordonne l'exécution des Arrêts du Conseil & Lettres-Patentes des 30 Mai 1724, 11 Août & 11 Septembre 1739, ensemble de l'Arrêt du Conseil de 1746 ; en conséquence sous les peines y portées & à la seule exception des Marchands & Détailleurs des Villes fermées, fait très-expresses inhibitions & défenses à tous Marchands, Détailleurs & autres, établis dans les Paroisses des Généralités de Paris & de Soissons, qui sont situées dans les trois lieues limitrophes des extrémités de la Généralité d'Amiens, de tenir en magasin aucunes eaux-de-vie en pipes, busses, muids, demi muids, quarts de muid, & autres tonneaux ; leur permet seulement de s'en approvisionner en barils de soixante pintes & au-dessous, ayant acquitté les droits avant l'enlevement, & dont ils ne pourront en avoir qu'un seul à la fois : veut qu'ils n'en fassent la revente qu'à pot & à pintes ou autres moindres mesures, & seulement pour la consommation des lieux qu'ils habitent.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à l'Auteur de la Gazette sur la culture du riz sec.

Vous témoignez, Monsieur, dans votre Gazette N°. 76, combien il seroit à desirer que les Cultivateurs donnassent des instructions détaillées sur la culture & le produit du riz sec dans nos climats. Je suis un de vos Abonnés ; je dois à ce titre concourir encore plus volontiers à seconder vos vues patriotiques. Je n'ai pas fait sur le riz sec des expériences fort étendues ; ainsi je ne pourrai pas vous fournir des détails aussi satisfaisans que vous le desireriez, mais quelque bornées que soient mes connoissances, je vais les communiquer au Public. On pourra faire de nouveaux essais & perfectionner la culture d'une plante si utile.

M. de Rochefort, de l'Académie de Caen, ayant vu de ce riz chez M. le Duc d'Harcourt, & m'ayant appris en 1770 qu'on le cultivoit avec succès dans les environs de Sedan, & que M. le Comte de Quincey, qui en avoit tiré de l'Amérique, en avoit planté dans sa Terre de Cuves, près de Vires, je priai M. Gouge, Secretaire de la Société de Laon, de faire venir de cette frontiere de la Champagne une quantité suffisante de ce riz pour que nous pussions lui & moi faire quelques épreuves. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'on vint à bout de découvrir les Cultivateurs de cette plante ; mais enfin nous eûmes du riz & nous commençâmes à le cultiver.

J'en fis semer, au commencement de Mars 1771, dans le jardin de la Maillardiere, au Côtentin où j'étois alors. Je choisis pour cela un morceau de terrein moins

gras que ne l'eſt généralement celui de ce canton. Le grain étoit à peine levé qu'il regna pendant long-tems une biſe très-forte & très-froide. Ma planche ne réſiſta pas à la rigueur de la ſaiſon & le froid en brûla la moitié. Dans une partie, les plantes ſe ſoutinrent, dans une autre, elles diſparurent pour toujours, & dans une troiſieme qui avoit d'abord été entiérement dépouillée, elles pouſſerent de nouveau. Elles mûrirent, mais les unes plutôt, les autres plus tard. La récolte, comme je devois m'y attendre, ne fut pas bonne.

J'eus, l'année ſuivante, un ſuccès plus heureux, & il eût été complet ſi le riz n'avoit pas été ſemé trop tard; il ne le fut que vers la fin d'Avril. Les plantes tarderent trop à mûrir; elles étoient encore ſur pied dans l'arriere ſaiſon; comme le terrein où je faiſois cette épreuve étoit trop près des boſquets & des bâtimens, les moineaux firent des ravages & mon riz ne produiſit pas, à beaucoup près, ce qu'il auroit dû produire. Depuis cette époque, j'ai été obligé de m'abſenter de ma terre; il ne m'a plus été poſſible de ſuivre de près cette culture, & je m'en ſuis entiérement repoſé ſur mon Jardinier.

M. le Comte de Quincey que j'ai conſulté, m'a confirmé dans l'idée qu'on pourra naturaliſer, avec beaucoup d'avantages, cette plante dans nos climats. M. Gouge me rendit compte de ſes ſuccès, & il m'envoya un morceau de pain fait avec la farine du riz qu'il avoit recueilli, ſans mélange d'aucune autre farine. La mie de ce pain étoit très-blanche & bien perſillée; la croûte en étoit du plus beau jaune. Ce pain fort léger a de la ſaveur & me parut ſain, autant que je pus en juger en en mangeant ſi peu. J'avois fait ſemer dans une petite Terre que j'ai en Picardie une partie du riz que je tenois de M. Gouge, mais comme je n'en ai pas obſervé moi-même la culture, je n'en rendrai pas compte, de peur d'avancer des faits dont je ne puis garantir la certitude.

J'avois fait part à la Société de Rouen de mes eſſais ſur le riz ſec; elle voulut auſſi faire les ſiens; mais cette plante n'a pas réuſſi dans ce canton, & l'on a jugé qu'il y faiſoit trop froid pour qu'on pût ſe promettre de la cultiver habituellement avec ſuccès. M. du Meſnil-Cotté, Membre de la Société, qui voulut bien m'informer que ce riz auquel on a donné à Rouen le nom de riz de montagne, demandoit un climat plus doux, m'apprit auſſi que la Société avoit été plus heureuſe en cultivant l'orge nue ou ſans écorce, grain qui peut, ajoute-t-il, être ſubſtitué au riz dont il a preſque toutes les qualités. Comme cette orge eſt fort du goût des oiſeaux, on ne ſçauroit prendre trop de précaution pour la défendre contre leurs larcins. Si ce grain eſt le même que l'orge du Pérou, dont vous faites mention dans votre Gazette du 20 Septembre, ce ſeroit une preuve de plus & une preuve non-équivoque qu'il peut réuſſir non-ſeulement dans le midi de la France, mais dans les Provinces ſeptentrionales du Royaume. Si cette culture s'étend, le Pérou nous aura fait un préſent bien plus précieux que s'il avoit verſé chez nous tout l'or de ſes mines. Les richeſſes qui ne ſe reproduiſent pas méritent-elles le nom de richeſſes? On meurt de faim avec de l'or, on ne ſubſiſte que par les denrées.

Encore quelques mots ſur le riz qui a été cultivé ſous mes yeux. La premiere année de mes expériences, ce riz ſemé dans un terrein ſec éprouva une longue ſéchereſſe qui nuiſit à toutes les productions de la terre, & cette ſéchereſſe ne lui porta pas grand préjudice. C'eſt une démonſtration que cette plante peut ſe paſſer des arroſemens néceſſaires au riz qu'on cultive dans certaines contrées de l'Europe. Un grand avantage qu'on retire du riz ſec, c'eſt qu'il peut donner deux récoltes. Si on le coupe au mois d'Août, il repouſſe de nouveau avec autant de vigueur que de rapidité; vers la fin de Septembre ou vers la fin d'Octobre, il préſente au Cultivateur une nouvelle moiſſon à recueillir.

Je connois un Agriculteur qui aſſure qu'on peut cultiver ce riz dans toutes nos diverſes Provinces, ſi ce n'eſt pas avec le plus grand ſuccès, du moins c'eſt avec aſſez de bénéfice. En admettant cette ſuppoſition, il faudroit que celui qui n'a pu ſortir de terre à Harcourt & que la Société de Rouen a ſemé dans d'autres lieux, eût perdu ſa vertu végétative, parce qu'il étoit trop vieux, ou pour d'autres raiſons qu'il ſeroit difficile d'aſſigner. Pour moi, je me borne à une réflexion qui ſe préſente naturellement: il y a vingt lieues de diſtance entre Cuves & la

Maillardiere ; il y en a cent entre ces deux endroits & les cantons de la Picardie & de la Champagne où la culture de ce riz est adoptée. Cependant aux extrémités de la Normandie, ainsi qu'à celles de la Champagne, le succès a été le même. On a donc lieu de présumer que ce riz viendroit très-bien dans la plûpart de nos Provinces.

Je me propose, Monsieur, de continuer mes observations sur la culture du riz sec ; je me ferai non-seulement un plaisir, mais un devoir de les communiquer au Public par la voie de votre Gazette. Si dans l'hiver, de trop cruelles intempéries nous enlevent l'espoir de la récolte du froment, ne seroit-il pas avantageux pour nous de pouvoir semer du riz au printems, de prévenir par-là les horreurs de la disette, & d'empêcher que nos finances ne passassent entre les mains de l'Etranger par l'énorme quantité de denrées qu'il nous vendroit peut-être encore plus cher, parce que nos besoins seroient plus pressans ?

Je suis &c. *Signé*, DE LA MAILLARDIÈRE, des Sociétés d'Agriculture de Rouen & de Laon.

I I.

Lettre de M. Merker, Econome de Richelsheim dans le district d'Odénwalde, au Correspondant de la Gazette d'Agriculture, à Francfort.

La pomme de terre offre, comme vous le sçavez, Monsieur, des ressources sans nombre, sur tout aux Habitans de la campagne. Il y a quarante ans que cette production est connue en Allemagne, & depuis 40 ans l'Allemagne en retire des avantages. Mais ce n'est pas depuis long-tems que nous avons sçu profiter, autant que nous le pouvions, d'une plante si utile. La derniere disette de Saxe nous a appris à en faire tout le cas que nous en devions faire. On sert à présent les pommes de terre sur les meilleures tables, tandis qu'auparavant nos Paysans refusoient de s'en nourrir & ne les cultivoient que pour en donner aux cochons. On a trouvé le moyen d'en faire de l'eau-de-vie, de la farine, du pain, & même d'en faire, en les laissant infuser, une boisson qui peut tenir lieu du thé & du café. On auroit peine à croire que cette boisson puisse être agréable pour des palais délicats; elle l'est pourtant, & l'on n'oseroit aujourd'hui en contester le fait. Dans un cas de disette, on peut se passer, si l'on cultive cette plante, de seigle & de froment, sans craindre les horreurs de la famine. Je sçais que cette plante n'a pas également par-tout des Partisans, mais insensiblement les préventions contr'elle perdent tous les jours de leur force & se dissipent

Voici, Monsieur, une expérience que je viens de faire ; je crois devoir vous la communiquer ; si on la faisoit en grand, elle pourroit nous fournir une riche branche de commerce. Nos Paysans d'Allemagne ne peuvent se passer de tabac à fumer ; quelque peu d'argent qu'ils aient, ils en destinent toujours une partie pour fournir à ce besoin, & ils se passeroient plutôt des choses les plus nécessaires que de renoncer à fumer leur pipe. Dans la vue de diminuer cette dépense, je me suis avisé de faire du tabac des feuilles de la pomme de terre. J'ai lieu de me sçavoir gré de mon expérience. Il faut, pour être assuré de réussir, faire cueillir ces feuilles en automne, & quand elles ont jauni sur la tige. S'il en reste alors qui soient encore vertes, on en fait des paquets qu'on presse beaucoup ; les feuilles s'échauffent alors & jaunissent dans peu de jours. Quand on s'est procuré une assez grande quantité de ces feuilles, on les coupe ; & pour leur donner une odeur plus forte & plus approchante de celle du tabac en rouleau, on y en mêle un peu. Ce tabac composé est assez bon, & des personnes le trouvent même doux & délicat. Pour le rendre encore meilleur, on peut le mêler avec une très-petite quantité de tabac qu'on aura fait bouillir dans de l'eau, avec quelques prunes seches. On peut aussi, pour en relever le goût, mettre sur cinq ou six livres de ce tabac, pour un sou de tabac ordinaire. Pour lui donner encore plus de montant, on fera bien d'en arroser les feuilles avec de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir quelques baies de genievre, ou un morceau d'écorce de bouleau mise en poudre ; le tabac en deviendra non-seulement plus agréable, mais encore plus sain.

(Nous avons ci-devant annoncé qu'en

Suisse on commencoit à prendre du *tabac* de feuilles de pommes de terre).

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 10 Décembre 1774, au Mercredi 14 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22, 24 l. 10 s. à 28 l. *le septier ; idem* nouveau, de 21, 23 à 27 l. ; *idem* au Port de la Grêve, de 25 à 27 liv. ; le seigle, de 15 liv. 5 s., 16 à 17 liv. 5 s. ; l'orge, de 9 liv. 15 s., 10 liv. 5 s. à 11 liv. aussi *le septier*.

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 10 Décembre 1774, au Mercredi 14 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 liv. 10 s., 16 à 18 l. *le septier ; idem* à la Greve, de 16 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Décembre 1774, de 51 à 52 l. ; *id.* nouveau de 49 à 50 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45 ; *idem* nouveau, de 41 à 42 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41 ; *id.* nouveau, de 38 à 39 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 liv. ; le cent de foin au Port de la Grêve, de 30 à 31 l.

V.

Changes de Paris, *du* 17 *Décembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	30 15 16e.
Hambourg	181 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6
Livourne	95 $\frac{1}{4}$ à 95
Gênes	93 $\frac{1}{4}$
Lyon *Saints*.....	au pair à $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ b.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 16 Décembre 1774.

	H	s	
Or de Portug. à . .	717	3	marc.
Du Mexique à . . .	713		
Du Perou à	705		
Les guinées à . . .	717	3	
Ducats à	97	15	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	54		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		
Piastres à	49	5	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Jeudi* 15.	*Vendredi* 16.	*Samedi* 17.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1895	1897 $\frac{1}{2}$ . . .	1897 $\frac{1}{2}$. . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1215	1217 $\frac{1}{2}$ . . .	1217 $\frac{1}{2}$ . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	246	245 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	396	396	396 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 5 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 26 Décembre.*

LE 11 du courant, la Société libre Economique de cette Ville tint une Assemblée extraordinaire. La Séance commença par la lecture de la lettre dans laquelle S. M. I. accorde sa protection à cet Institut. On lut ensuite un Mémoire de M. Joseph-Marie Bonogarco de Vicence en Italie sur *l'espece de grain la plus nécessaire & la plus avantageuse pour l'Empire Russe.* La Société jugea la piece digne du prix & de l'impression.

Sujets proposés pour l'année prochaine.

1°. *Les Paysans, dans les quartiers de bruyeres, laissent incultes beaucoup de terres fertiles, faute d'avoir, dans le tems de la moisson, assez de monde pour couper les grains & les engranger* : il y aura une médaille de 35 ducats pour *celui qui aura inventé la machine la plus propre, la moins chere, la plus maniable pour couper promptement beaucoup de grains à la fois.* Avec le modele, on enverra la description en Langue ou Russe ou Françoise ou Allemande. Le concours sera ouvert jusqu'au 1 Octobre 1774, aux conventions accoutumées.

2°. *Combien faut-il de terrein, rélativement à la qualité du sol, pour une famille agricole composée de deux Ouvriers, deux femmes, & à proportion de vieillards & d'enfans, laquelle famille doit être mise en même tems, par le produit de sa culture, en état d'acquitter les charges ?* Il s'agit de l'entretien commode des hommes & en général de toute la maison rustique. Il y a différens Prix rélativement aux divers gouvernemens dont on traitera. Les Membres de la Société les donnent à leurs propres frais.

3°. On demande *le plan le plus simple, le moins dispendieux, le plus facile & le plus commode d'une maison de Paysan avec toutes ses dépendances, eu égard au climat* (de même qu'aux matériaux du pays). Prix de 50 ducats. Il faut que le plan puisse être mis à exécution. On enverra, comme dans le n°. 1, la description & le modele.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 10 Janvier.*

Les vivres ont derniérement renchéri contre l'attente commune. Cet événement a donné lieu à divers écrits. On l'auroit certainement attribué à *la distillation des grains*, si elle eût été *permise* : elle est sévérent *défendue*, *recherchée* & *punie*, & on l'attribue à la *distillation des grains.* On ajoute que le cours du change est une autre cause de cherté. Le retard des bâtimens retenus par les glaces aura pu y contribuer. Mais si l'on veut approfondir la matiere, combiner les prix successifs des grains depuis quelque tems, examiner toutes les opérations rélatives à l'approvisionnement même des

Provinces, peut-être craindra-t-on que ni la culture ni le commerce ne soient encore suffisamment encouragés.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 13 *Janvier*.

La Société Royale-Economique de cette Ville s'assembla le 23 du mois dernier pour examiner les Mémoires présentés au Comité pendant le dernier quartier de l'année, prendre des résolutions sur divers objets de son institut, dresser le plan de ses occupations pour le quartier prochain &c. Le nouveau Vice-Président prononça, à cette occasion, un Discours qui réunit tous les suffrages. (*Nous espérons qu'on daignera nous mettre à portée de faire connoître les travaux & les richesses de cette Société bienfaisante*).

Une Commission doit être chargée de rechercher les causes de la langueur du commerce, les moyens de tenir le change bas, les remedes à employer contre divers abus.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, *le* 15 *Janvier*.

Quoique les gelées n'ayent pas encore été aussi fortes qu'elles le sont ordinairement à cette époque, plusieurs personnes ont déjà passé l'Elbe sur la glace.

Les collectes qui se font ici tous les ans au commencement des gelées pour les besoins des pauvres, ont été très-abondantes.

Les nouvelles de Léopol portent que la Foire *des contrats* a été presqu'aussi considérable qu'elle l'est ordinairement, & que celle de Dubno n'a pris aucune faveur.

On assure que S. M. Prussienne doit ériger une Compagnie des Indes orientales à laquelle Elle avancera un capital de deux millions... Il se forme dans les Etats de ce Prince une Marine marchande qui sera, dit-on, très-remarquable... On va travailler à réparer plusieurs Ports Prussiens sur la Baltique.

De Koenisberg, *le* 15 *Janvier*.

Il est arrivé ici, dans le courant de l'année derniere, 19,225 huitres; 118,429 livres café; 10,244 liv. thé; 6,783 pieces d'eau-de-vie; pour 12,708 risd. de vins de Champagne & de Bourgogne; 1,244 tonnes de harengs de Hollande; 19,666 tonnes de poisson du Nord; 3,278 lasts 38 scheffels de bled; 7,655 l. 5 s. de seigle; 5,636 l. 39 s. d'orge; 27 l. 34 s. de malt; 1,843 l. 40 sch. d'avoine; 747 liv. 31 s. de pois; 3,903 l. 37 s. de graines de lin; 4,559 l. chanvre. Il est entré dans notre Port 861 navires; il en est sorti 870.

De Nordhausen, *le* 18 *Janvier*.

La Société Botanique de cette Ville possede actuellement, selon son nouveau Catalogue, 237 sortes des plus belles fleurs & plantes de jardin les plus précieuses. Le parterre de cette Société est un des plus curieux de toute l'Allemagne.

On a perfectionné en Saxe les chandeliers à l'usage de ceux qui lisent au lit. Dans ces nouveaux chandeliers, la bougie ou la chandelle s'éteint d'elle-même quand on le veut, & il n'y a aucun risque du feu à courir.

Un Chymiste a trouvé le secret de préparer en peu de tems, par une méthode particuliere, le fer blanc; il communiquera son secret moyennant une récompense. *Il faut s'adresser à M. Sigismond-Adolphe Staberon, Apothicaire à Falckenberg, près de Kertzberg dans la Haute Saxe.* (*Offre-t-on des certificats du succès de cette méthode: dans ce cas-là, quelle récompense exigeroit l'Auteur?*)

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 22 *Janvier*.

Plusieurs Provinces ont eu une partie de leurs campagnes ravagées par les inondations. Dans le Lincolnshire, les champs ont été deux fois submergés, & les pluies ont empêché beaucoup de semailles. En une nuit, les bas fonds de l'Isle d'Ely ont été sous les eaux, & un grand nombre de bêtes à cornes a été noyé.

On présume que la dette nationale augmentera, cette année, de 600,000 liv. st., par un emprunt à 3 pour 100. On ajoute qu'il y a un plan de Loterie approuvé; le nombre des billets sera de 60,000, & le billet à 12 l. st.

On mande de Newport à Rhode-Island que déjà cinquante ou soixante familles ont renoncé à l'habitude de prendre du thé ; & que plusieurs autres ont résolu également de se priver d'une boisson qu'on regarde aujourd'hui généralement comme mal-saine.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Saint-Malo, *le 21 Janvier.*

Le navire l'*Américain*, Cap. le sieur de Chanteloup-le-Fer, Arm. M. Grand-Clos-Meslé, ci-devant obligé de rentrer dans le Port pour se radouber, ainsi qu'on l'a annoncé, est sorti de nouveau pour Cadix, l'Isle de France & la Chine avec des marchandises & plusieurs Passagers. Les avaries qu'il avoit souffertes sous le Cap près la Baie de S. Cast, étant de peu de conséquence, elles ont été promptement réparées.

Le *Boyne*, Armat. MM. Blessin & des Saudrais Sebire, est en charge pour l'Isle de France & la Chine.

Le sieur Joseph Caprel, Me. du *Bienvenu*, est parti pour la Rochelle avec cinquante ménages d'Acadiens qui vont, par ordre du Roi, cultiver dans les campagnes voisines, des terres que S. M. leur accorde.

De Sillé, *le 22 Janvier.*

Au commencement du printems, il sera construit une grande route qui établira dans cette petite Ville le centre du commerce du Maine avec la Bretagne. On nous fait espérer un autre chemin de Sablé à Alençon, au moyen duquel le commerce de l'Anjou & celui de la Normandie nous seront ouverts. Il ne manque que ces communications à ce lieu-ci pour le rendre très-commerçant, & il a besoin de débouchés pour se relever. A nos Foires, il se trouve beaucoup de bœufs & une quantité prodigieuse de moutons. Notre territoire rapporte en abondance du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du sainfoin, du chanvre &c. Chaque champ est enclos de hayes vives ainsi que des pommiers qui, dans une année heureuse, donnent assez de fruit pour fournir notre Ville de cidre. Les côteaux d'alentour donnent du gibier d'un fumet exquis : on y trouve la perdrix rouge des Grecs. Notre volaille est en grande réputation : nous engraissons des chapons & des poulardes pour Paris & autres Villes. Le reste de notre commerce consiste en toiles de canevas, fils écrus, vieux draps qu'on enleve pour l'Hôtel-Dieu de Paris.

Nos Habitans, quoique peu riches, ou parce qu'ils sont peu riches, sont Hospitaliers, bienfaisans, amis des pauvres. Ils font plus que de gémir sur le sort des malheureux, ils les soulagent... On a vu plusieurs fois un de nos respectables Concitoyens se dérober des repas pour les porter à des nécessiteux. Il n'y a pas long-tems qu'il rencontra, dans la rue, un étranger mourant de faim, de fatigue, & d'une fievre violente : il l'a reçu chez lui, gardé & soigné jusqu'à son entiere guérison..... Tous les jours, un Marchand de toile invite amicalement des pauvres à entrer chez lui. Sa porte leur est toujours ouverte ; il n'en renvoye aucun. Il les chauffe & leur donne le nécessaire..... Un autre Habitant consacre toute sa fortune au soulagement des pauvres malades ou infirmes : l'article seul des médicamens lui coûte par an huit ou neuf cens livres. Outre cela, il donne des bouillons, de la viande & autre secours.... Ces hommes reconcilient sans doute le Ciel avec l'humanité, & sauvent Sodome & Gomorre.

De Paris, *le 1 Février.*

On mande de Nantes le fait suivant. Le Seigneur d'un village situé à deux lieues de cette Ville mourut d'une fievre putride le 15 Décembre dernier. Pour l'inhumer dans la fosse d'honneur, il fallut remuer des cadavres & retirer le cercueil d'une de ses parentes enterrée au mois de Février précédent. L'Eglise en fut empestée : cependant on continua la cérémonie. En huit jours, il est mort quinze des personnes qui avoient assisté aux obseques. De ce nombre sont 4 Paysans qui avoient levé la tombe, préparé la fosse & rangé les cercueils. Six Curés ont été à la derniere extrémité. Il faut avoir l'inhumanité & la barbarie enracinée dans les entrailles pour ne pas renoncer à une pratique meurtriere & sacrilege, tous

les jours si féconde en désastres ou crimes.

Les prisons aussi sont des gouffres d'exhalaisons pestilencielles. L'année derniere, à Dijon, l'air de ces tristes lieux s'est trouvé infecté à un excès qu'il n'étoit plus possible de se dissimuler. Il y est mort vingt-deux Prisonniers en moins de trois mois, & neuf dans le mois d'Octobre dernier. Enfin pour purifier l'air, on a dernièrement eu recours au procédé simple de M. de Morveau, publié en 1773 dans tous les Papiers. Si les Prisonniers n'ont pas été condamnés par Arrêt à périr par le poison, on leur doit un air pur, on le leur doit non par humanité seulement, mais par la plus étroite justice.

On écrit de Luxembourg, en date du 4, qu'un loup enragé a fait beaucoup de ravages dans différens villages des environs. De trente personnes mordues par cette bête féroce, il en est mort six de la rage. Un Médecin de Liege a parfaitement guéri les autres par l'usage du mercure. Il a fallu tuer quantité de bestiaux & de mâtins. Un Paysan, qui battoit du bled, a tué l'animal d'un coup de fléau qu'il lui a donné sur la tête.

Un accident, arrivé à Nancy le 22 Janvier, a donné lieu aux bons Citoyens de solliciter l'établissement d'un dépôt de secours en faveur des noyés, à l'instar de ceux de Paris, de Metz &c. La surface de l'étang de S. Jean étoit prise; des enfans allerent jouer sur la glace, elle s'entr'ouvrit, ils tomberent au fond de l'eau d'où ils ne furent retirés que trois heures après. On travailla inutilement, pendant plusieurs heures, à les rappeller à la vie. On manquoit d'instrumens propres pour les fumigations de tabac, & d'autres secours.

Le 14, le feu prit aux casernes de Nyort; les secours furent si prompts qu'il en résulta peu de dommages... L'Hôtel-de-Ville avoit bien cinq cens sceaux de cuirs, mais point de pompes &c.

M. *John Bookson*, *Anglois*, demeurant à *Lille en Flandres chez M. Datkis*, *Marchand Epicier*, *rue des Malades*, a fait annoncer qu'après vingt années de recherches, d'expériences & de travaux, il étoit parvenu à prévenir les incendies par le moyen d'une machine très-simple, en préservant du feu toute espece de boiseries, meubles, plafonds, écuries, en un mot la totalité d'un édifice. Son secret a été, dit-il, approuvé en Angleterre sur les chaumieres les plus combustibles, & toujours il a triomphé du feu. C'est, selon toute apparence, la machine dont nous avons annoncé l'invention & les succès dans différentes Feuilles de l'année derniere. L'Auteur auroit dû se borner à parler des avantages de sa découverte, sans prétendre avoir un secret exclusif. En rejettant les vernis, il auroit dû excepter l'*enduit de M. le Docteur Gloeser*, dont nous avons donné la recette & détaillé les effets solemnellement attestés. Le sieur Bookson propose à tous ceux qui font bâtir de faire l'épreuve de sa machine en leur présence, & de laisser gratuitement des preuves de son zele & de sa capacité dans les hôpitaux ou les hospices qu'on éleveroit pour les pauvres, pourvu qu'on lui paye les frais de son voyage.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 31 Décembre 1773, qui fixe les Ports des Généralités de Bretagne, la Rochelle & Poitiers, par lesquels le commerce des grains sera libre comme dans les Ports où il y aura Siege d'Amirauté, en se conformant aux formalités prescrites par l'Arrêt du 14 Février 1773; & à cinquante tonneaux seulement les chargemens qui seront permis dans tous les Ports pour ceux de la même Province. S. M. a reconnu que dans quelques Provinces maritimes telles que la Bretagne, le Poitou, la Saintonges, les Ports à Siege d'Amirauté n'étoient pas assez nombreux, rélativement au commerce en grains que l'on fait sur leurs côtes, & qu'il en résultoit une augmentation de frais dans les transports & dans le prix de la denrée. En conséquence, il est ordonné qu'à l'avenir il sera libre de transporter les grains par mer, dans la Généralité de Bretagne, par les Ports Launai, l'Orient, Paimpol, Bourgneuf & la Roche Bernard; dans celle de Poitiers, par les Ports de Moric & de S. Gilles; dans celle de la Rochelle, par les Ports de Charente & Marans.

Le Tirage de la Loterie de Piété s'est fait le Lundi 31 du mois précédent en la maniere accoutumée; le Gros Lot de 25000 livres est échu au n°. 224797; & le second Lot de 8000 livres est échu au n°. 230816.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Livres nouveaux.

1. *Prospectus & Précis d'un Ouvrage que les Etats de la Province de Languedoc ont fait composer sur l'usage de la Houille (plus généralement connue sous le nom impropre de charbon de terre) pour faire du feu, sur la maniere de l'adapter à toute sorte de feux, & sur les avantages tant publics que privés qui résulteront de cet usage.* Ouvrage qui va être mis incessamment sous la presse & qui paroîtra avant l'Assemblée des Etats de 1774. A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel aîné, Imprimeur ordinaire du Roi & des Etats. In-4°.

Le bois, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, est si rare en Languedoc qu'on y arrache jusqu'à des arbres fruitiers en plein rapport pour fournir à divers besoins. La cherté d'une denrée d'une nécessité si commune influe sur les prix de presque tous les objets de commerce, parce que toutes les dépenses du Cultivateur, du Fabricant, du Marchand, entrent dans la fermentation de ces prix. La houille s'offre pour prévenir les graves inconvéniens dont la disette de bois menace cette Province: le Languedoc en a beaucoup de mines en quelque sorte inépuisables; mais connoît-on assez les précieux avantages de cette ressource? Non, on ne les connoît pas. Pour éclairer le Peuple, qu'on est toujours à la fin forcé d'éclairer sur ses vrais intérêts, les Etats ont fait composer cet Ouvrage qui lui apprendra que dans l'usage de la houille, il trouvera toute sorte d'avantages relatifs à l'intérêt propre & présent de chacun, à l'économie particuliere, à la commodité, à l'agrément, à la santé, *ensorte*, dit l'Auteur, *qu'il faudroit peut être l'employer de préférence même au milieu des forêts du Canada.* Le Précis qu'on publie en forme de Prospectus promet un des meilleurs écrits que le zele pour l'utilité publique ait inspirés en ce genre. Ce Livre, quoiqu'il ne paroisse destiné que pour une Province, sera également à l'usage des autres Provinces du Royaume & de tous les Etats de l'Europe. L'Auteur donne 1°. *la définition, les noms, especes, préparations* de la houille; 2°. *la maniere commune de faire du feu avec la houille neuve ou entiere, avec sa braise ou escabrilles, avec le charbon de houille, avec les pelotes ou boulles* &c; 3°. *les propriétés du feu de houille, ses avantages considérés tant absolument que respectivement aux feux de bois & de charbon de bois, quant à l'effet, à la commodité, à l'agrément, à la salubrité;* 4°. *les avantages du feu de houille, rélativement à l'économie;* 5°. *les avantages secondaires de l'emploi de la houille déduits de la facilité de la transporter, de la loger, de la garder sans risque d'incendie;* 6°. *l'universalité de l'emploi de la houille, l'énumération de tous ses usages* &c. Nous pourrions nous borner à donner cette table des matieres, pour faire sentir toute l'importance de l'Ouvrage; mais nous devons à l'utilité publique de rendre un compte plus détaillé des instructions multipliées que renferme ce Précis, en attendant que nous jouissions de l'Ouvrage même.

2. *Dictionnaire des Voyages, contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré dans les pays où les Voyageurs ont pénétré, touchant leur situation, leurs productions &c, avec les mœurs & les usages des Habitans &c.* T. 4e. C-G. A Paris, chez Dufour, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, ci-devant chez Costard. Prix, 3 liv. relié.

Ce volume, qui comprend depuis le mot *Côte-d'Or* jusqu'à celui de *Glouton*, contient divers articles curieux sur la côte occidentale de l'Afrique, sur divers pays de l'Amérique &c.

On trouve chez le même Libraire, 1°. une nouvelle édition du *Théâtre de Sophocle* par M. Dupuy, de l'Académie des Belles-Lettres. In 4°. relié en carton, 10 liv., in-12 2 vol. 4 l.: Ouvrage dont il suffit de rappeller le plein succès. 2°. *La Clef du Commerce ou les Changes démontrés*, par M. Antoine Crouzet, 1 vol. in-8°. Pr. 5 liv. broché.

3. *Lettre à M. le Monnier, de l'Académie des Sciences, premier Médecin ordinaire du Roi, sur la culture du café.* A Amsterdam,

& se trouve à Paris chez le Breton, rue de la Harpe. In-12. Prix 36 s.

Cette Lettre, plus qu'utile pour tous les Colons qui cultivent le café, est divisée en trois parties, 1°. sur *les semis & la transplantation*; 2°. sur *l'entretien des plants*; 3°. sur la *récolte*. Quoique l'Auteur ait la modestie de croire que des Cultivateurs plus anciens donneroient des lumieres plus sûres & plus étendues sur cet objet, il paroît ne laisser presque rien à desirer dans le détail des pratiques, la critique des abus, la réfutation des erreurs, l'examen des méthodes, ses projets de réforme & de changement fondés sur l'expérience.

4. *Mémoire sur une découverte dans l'Art de bâtir, faite par le sieur Loriot, Méchanicien, Pensionnaire du Roi; dans lequel on rend publique*, PAR ORDRE DE SA MAJESTÉ, *la méthode de composer un ciment ou mortier propre à une infinité d'ouvrages, tant pour la construction que pour la décoration.* A Paris, de l'Imprimerie de Michel Lambert, rue de la Harpe, près S. Côme. In-8°. Prix 30 s.

Multa renascentur quæ jam cecidere. M. Loriot a fouillé dans les ruines des antiquités Romaines pour découvrir ce fameux ciment qui passoit promptement de l'état liquide à une consistance dure, acquéroit une ténacité étonnante en saisissant jusqu'aux moindres cailloutages, étoit impénétrable à l'eau, & conservoit toujours le même volume sans retraite & sans extension. Cet habile Artiste, renommé par des travaux singuliers, s'étoit convaincu que les Romains n'employoient pas d'autres matieres que celles dont nous nous servons; que la chaux, le sable, la brique pilée & autres matieres de cette espece opéroient seuls la perfection de ce composé; mais qu'ils avoient une méthode particuliere de manipulation & de préparation. Ayant reconnu l'insuffisance & l'inertie de la chaux éteinte depuis long-tems, il conjectura que les Romains employoient la chaux vive sur l'échafaud, & il ne craignit point d'attribuer à sa chaleur vivifiante les surprenantes qualités de leur mortier. L'expérience justifie ses conjectures, malgré les contradictions de l'envie. Encouragé par M. le Marquis de Marigny, Protecteur des Arts, trop zélé & trop éclairé pour abandonner, pour ainsi dire, au hasard une découverte si importante, M. L. employa d'abord son ciment au château de Menars: il est actuellement occupé à en faire recouvrir les voûtes de l'Orangerie de Versailles. Tout son secret est donné par l'expérience suivante. Il prit de la chaux éteinte depuis long-tems, mais qui avoit conservé sa fraîcheur; il en fit deux lots qu'il gâcha. Le premier fut exposé, sans mélange, à l'ombre à une dessication naturelle, se gerça en tous sens, & tomba en mille morceaux. Le second fut mêlé avec un tiers de chaux vive en poudre; le tout amalgamé & gâché ensemble s'échauffa & acquit dans quelques minutes la consistance du meilleur plâtre détrempé & employé à propos: c'est une sorte de lapidification consommée en un instant. Cette composition n'est sujette à aucune fissure. Dans une proportion exacte, il conserve toujours son premier état. Il reste impénétrable à l'eau &c. L'intermede de la chaux vive en poudre dans toute sorte de mortiers ou cimens que l'on fait avec la chaux éteinte, est le plus puissant moyen d'obtenir toutes les perfections qu'on y desire. Voici les proportions à observer.

» Prenez pour une partie de brique pi-
» lée très-exactement & passée au sas, deux
» parties de sable fin de riviere passé à la
» claie, de la chaux vieille éteinte en quan-
» tité suffisante pour former dans l'auge
» avec l'eau un amalgame à l'ordinaire &
» toutefois assez humecté pour fournir à
» l'extinction de la chaux vive que vous y
» jetterez en poudre jusqu'à la concurrence
» du quart en sus de la quantité de sable &
» de brique pilée pris ensemble. Les ma-
» tieres étant bien incorporées, employez-
» les promptement, parce que le moindre
» délai en peut rendre l'usage défectueux
» ou impossible ». Plusieurs autres matieres peuvent être substituées à la brique, au sable &c, comme on le verra dans l'Ouvrage même.

Si des Provinces ou des Villes demandoient qu'on leur envoyât des Sujets capables de remplir les vues du sieur Loriot, il se fera un devoir de leur en procurer.

5. M. Paradis, Conseiller de S. A. de Baviere, Membre honoraire de la Société

Electorale des Mœurs & de l'Economie de Bourghausen, Associé ordinaire de la Société Royale Britannique & Electorale de Brunswick-Lunebourg, Membre de la Société Physique de la Haute-Lusace, demeurant à Francfort &c, continue son *Journal Historique*, connu dans toute l'Europe & spécialement consacré à l'encouragement des Arts & des Sciences, & à l'entretien d'une correspondance sûre & aisée entre les Sçavans & les Artistes de toutes les Nations: il en est à la sixième année. On souscrit au Chef-Bureau des Postes à Francfort-sur-le-Meyn, & autres Postes Impériales ou étrangeres. Il s'en distribue ou tout-à-la fois un cahier de 96 pages par mois; ou en détail 2 feuilles de 32 pages tous les dix jours.

6. *Prospectus du Traité de M. Girard, Avocat à Quimper, sur les Usemens ruraux de Basse-Bretagne.*

Ce Prospectus annonce des recherches sçavantes & des vues patriotiques. L'Auteur esquisse d'abord un tableau du commerce de la Bretagne. L'Usement de Cornouaille fait, dit-il, présumer que le commerce du bled a toujours été considérable dans cette Province, ainsi que celui du fer, du plomb, de l'étaim, de la cire & du miel. César dit que les Armoricains & sur-tout les Vannetois commerçoient jusqu'en Angleterre; il indique aussi qu'ils étoient Cultivateurs & libres. Une Ordonnance de 1404 approuve les traites des grains en prohibant l'exportation des autres denrées. Cette exception, dit M. Girard, prouve que nos Ducs ont favorisé la charrue autant qu'il dépendoit d'eux. *Mais ne l'auroient-ils pas mieux protégée s'ils eussent engagé les Comtes & les Barons de la Province à convertir en féage le Domaine congéable?* L'Auteur établit qu'il est de l'intérêt de l'Etat, des Seigneurs, des Colons, du Public, que cette concession ait lieu. En attendant que les Colons puissent acquérir une propriété plus stable & plus pleiniere, son Ouvrage éclairera ceux qui ont des domaines, qui s'intéressent aux Colons, qui voudroient connoître les moyens de tirer de la terre le meilleur parti possible. Jusqu'à présent on n'a eu sur les Usemens ruraux de Basse Bretagne que des Mémoires mal rédigés. Le Traité de M. Girard sera divisé en deux parties. 1°. Il fera connoître la *personne* des *Serfs*, comment ils sont devenus *Domaniers* & *Corvoyeurs*, le droit de les congédier à la fin des *baillées* ou auparavant, les actes *d'assurance*, les *apprécis*, les priviléges du *Foncier*, les obligations du Colon, divers abus, divers droits, ceux de fouage & de franc fief &c. &c. &c. 2°. Il parlera des logemens, améliorations, bois, *baillées*, moulins, Justices, successions, Police &c. &c. &c. En un mot de tous les objets relatifs à cette importante matiere, en développant les vices & les remedes.

Cet Ouvrage sera moins un *Traité de Jurisprudence* qu'un *Essai politique* sur les moyens d'améliorer l'économie rurale. A ce titre, il n'appartiendra pas à la Basse Bretagne seule; toutes les Provinces y trouveront des leçons & des conseils appropriés à leurs usages... Il consistera en un volume in 8°. de plus de 400 pages. Il sera vendu 3 liv. relié, & 2 l. 8 s. en feuilles. On en commencera l'impression dès qu'on sera assuré de 500 Souscripteurs: on ne demande aucune avance. Il est à croire que les souscriptions seront bientôt remplies. On prie MM. les Libraires, les Agens du Bureau Royal de Correspondance, les Directeurs des Postes de recevoir les souscriptions & de les faire parvenir, sans frais & par occasion, à M. François Vatar à Rennes, ou à Madame veuve Vatar à Nantes, ou à M. Blot, Imprimeur à Quimper, ou à l'Auteur lui-même qui va solliciter un abonnement tant pour les lettres qu'il recevra sur ce sujet que pour l'envoi de son Livre.

II.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 26 Janvier 1774, au Samedi 29 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 livres 15 s. à 27 liv. *le septier; idem* au Port de la Grève, de 25 l. 10 s. à 28 liv.; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 à 13 liv. 10 s.; l'orge, de 9 liv. 10 s., 9 liv. 15 s. à 10 liv. 10 s. aussi *le septier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 26 Janvier 1774 au Samedi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 18 à 20 liv. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 1er. Février 1774, de 54 à 55 liv. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47 ; *id.* nouveau, de 43 à 44 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 1 Février 1774.*

	H	B	
Or de Portug. à . .	730		marc.
Du Mexique à . . .	722		
Du Perou à	712	5	
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98	15	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	12	
Or à 20 karats à . .	84	3	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	18	
Piastres à	49	5	

CHANGES DE PARIS, *du 1 Février 1774.*

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$
Londres	30
Hambourg	187
Madrid	15 3
Cadix	14 19
Livourne	95 $\frac{1}{4}$ à 95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Lundi* 31.	*Mardi* 1 *Fév.*	*Mercredi* 2.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1480	1485	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	60	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	335	. . . . .	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1773.

Du Sam. 29 Janv. 1774		Du Lundi 31.		Du Mardi 1 Février.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Lenoir, six prem. mois 1773.	M.	Delamotte, six p. mois 1773.	M.	Defrance, six p. mois 17773.	M.
Caron, *idem.*	N.	Thevenin, *idem.*		Cauchy, *idem.*	
Goffey, six dern. mois 1773.	A.	Creuzé, *idem.*		Viellard, *idem.*	P.
Delarue, *id.*		Maffon, *idem.*		Marfollier, six d. mois 1773.	A.
Clouet, *idem.*	J.	Certain, six dern. mois 1773.	A.	Defays, *idem*	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 26 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ISLANDE.

DE SHCALOLT, *le* 20 *Décembre.*

L'Exploitation des nouvelles ſalines de Neikefiorden réuſſit à merveille. Cependant le produit n'en eſt pas auſſi conſidérable qu'on l'avoit cru d'après les premiers eſſais. La terre eſt, en quelques endroits, naturellement ſi ardente, qu'elle fait bouillir les chaudieres placées dans les trous qu'on y creuſe en guiſe de fourneaux, de ſorte que cette opération n'exige point de bois, article très-important dans cette Iſle où il ne croît que des arbriſſeaux & des buiſſons. L'eau de mer qu'on employe eſt auſſi ſalée que celle de la mer d'Allemagne. On a découvert près de Reyhole des emplacemens plus brûlans que ceux de Neikefiorden; & l'on y a auſſi maçonné des chaudieres; mais la ſituation du premier de ces lieux eſt beaucoup moins commode.

Il y a deux ans que M. Thodal, Bailli de l'Iſle, tira de Finmarck treize rennes; mais faute de ſoins convenables, dix de ces animaux ſont morts. Des 3 autres, il y a deux femelles qui ont mis bas, & leurs petits réuſſiſſent très-bien. On ſe flatte de naturaliſer ici ces animaux ſi utiles, & d'en former des troupeaux.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 1 *Février.*

Les prix des vivres ne ſont pas exceſſifs dans ce Royaume, comme on l'a publié dans quelques Papiers étrangers; mais ils ſont aſſez hauts pour que le Cultivateur qui a grand beſoin de recouvrer des avances, puiſſe continuer ſes travaux... Il y a beaucoup de proviſions dans les magaſins du Gouvernement; ainſi il paroît moins de denrées dans le commerce... La défenſe de diſtiller des eaux-de-vie ſouffre une réſiſtance qu'on ne peut vaincre ſans de graves inconvéniens... Le nombre des morts a été, l'année derniere, infiniment ſupérieur à celui des naiſſances... Le tems s'eſt adouci vers la fin de Janvier.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 4 *Février.*

Il y a apparence que le commerce de la Baltique, qui s'eſt ſi conſidérablement accru, le ſera bien davantage lorſque la marine marchande de Pruſſe ſera formée & que la nouvelle Compagnie maritime de ce pays aura pris toute ſa conſiſtance. Ce tems ne paroît pas éloigné.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le* 6 *Février.*

S. M. fait de fortes avances pour aggrandir, par des conſtructions nouvelles, cette

Capitale & Potſdam. Les Habitans ne manqueront pas, & ils ne ſeront enlevés ni à nos Villes ni à nos campagnes. Il n'en coûtera pas davantage en hommes au pays pour recruter les Troupes. La population agricole ne ſe multiplie pas à proprement parler, elle s'enfle.

La nouvelle Compagnie a annoncé un dividende de 2 pour 100, outre 10 pour 100 d'intérêt; ce qui lui donne beaucoup de crédit.

Il vient de paroître ici une nouvelle méthode facile & courte, de tenir les Livres de commerce en partie double à la maniere Italienne: les perſonnes les plus capables de juger l'Ouvrage lui prodiguent leurs éloges: il a pour titre, *Eſſai d'une méthode courte & fondée ſur des principes certains de tenir les Livres de compte en partie double* &c. Il eſt écrit en Allemand.

De Vienne, *le 6 Février.*

Les lettres de Hongrie portent qu'en Tranſylvanie & dans les Provinces adjacentes les prix du vin & de différentes denrées ſont ſi bas, qu'il eſt fort à craindre que le Vigneron, le Laboureur & toute la claſſe agricole ne ſouffrent des pertes qui opéreroient un terrible contraſte. Le Bannat de Temeſwar conſerve les nouveaux Colons dont la retraite avoit été mal-à-propos annoncée.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 11 Février.*

Hier, S. M. a donné ſon conſentement au Bill concernant le ſubſide de trois ſchellings pour livre ſur les terres, fermes, héritages du Royaume; au Bill portant continuation des droits ſur la dréche, le mum, le cidre, le poiré &c. On a ajouté des clauſes au Bill ſur la dréche; une de ces clauſes porte que les Commiſſaires de l'Echiquier pourront emprunter une ſomme de cinq cens mille livres ſt.

Le 7, la Chambre des Communes prit la réſolution de réduire de 10 à 5 ſchellings le droit d'entrée ſur la gomme du Sénégal, indépendamment des autres droits auxquels cette marchandiſe eſt aſſujettie.

La charité ſe ranime dans ces tems rigoureux. Des Particuliers ſuivent de grands exemples de bienfaiſance. Les Habitans de Glaſcow ont ouvert une ſouſcription, dans la vue d'employer les pauvres Artiſans, & ſur-tout les parens chargés de nombreuſes familles, à la fabrication de bas & autres marchandiſes d'un débit ſûr & prompt. A Leeds, on a diſtribué du pain à plus de ſeize cens familles indigentes.

Le 29 Janvier, M. Scot propoſa dans la Chambre des Communes d'Irlande de dreſſer un Bill à l'effet d'introduire une nouvelle maniere de percevoir les revenus publics, moins onéreuſe, moins abuſive, moins vexatoire, moins déſaſtreuſe. La Chambre nomma un Comité pour en rédiger les articles.

Les Colonies de l'Amérique ſeptentrionale paroiſſent toutes ſe réunir avec la même ardeur pour s'oppoſer de toutes leurs forces à l'importation du thé taxé, & faire avorter le projet du Gouvernement Britannique. On n'entend de toutes parts que le cri de la liberté. La Nouvelle-Yorck a adopté, ſans contradiction, les réſolutions de Boſton & de Philadelphie. Les Villes de la Baye de Maſſachuſett, entr'autres Plymouth & Portſmouth, ſont animées des mêmes ſentimens. On écrit de la Nouvelle-Angleterre que les Dames des quatre Provinces ont pris un engagement ſolemnel de ne point faire uſage de thé de la Grande Bretagne, & même des différentes marchandiſes de Manufacture Angloiſe, tant que l'impoſition du droit ſur le thé tranſporté en Amérique ſubſiſteroit.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le 10 Février.*

La Colonie de Surinam a été réduite dans un état ſi déplorable par les hoſtilités des Negres & des Indiens, que la Compagnie de ce nom a préſenté Requête aux Etats pour obtenir une avance d'un million de florins ſans intérêt, rembourſables dans un certain nombre d'années, dans l'eſpérance de rétablir ſes affaires avec ce ſecours. Comme les deux tiers de la Colonie appartiennent à la Régence d'Amſterdam, on croit que la demande ne ſera point rejettée.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le 8 Février.*

Nous avons appris, vers la fin du mois précédent, des parties occidentales de la Flandre que la maladie dont les bêtes à cornes étoient attaquées, se dissipoit.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Sézanne, *le 8 Février.*

» Un Apothicaire de cette Ville, M. Remion, ayant fait depuis peu un voyage en » Flandres, a cru devoir faire des recherches sur l'huile d'œillet dont l'usage intérieur fut défendu, l'année passée, par une » Ordonnance de Police, jusqu'à ce que la » Faculté eût prononcé sur ses effets innocens ou dangereux. Voici le résultat de » ses observations. On cultive la plante de » l'œillet dans toute la Flandre Françoise: » il y en a de deux especes, le blanc & le » noir; mais on donne la préférence au » noir pour la culture, parce qu'il est d'un » plus grand rapport. Quoique la tête en » soit plus petite, elle contient plus de semence que celle de l'œillet blanc. M. Remion croit que ce qu'on appelle *œillet* en » Flandre, est le *pavot*, & que l'œillet blanc » est le pavot blanc; du moins en a-t-il » conservé deux têtes qui sont parfaitement » semblables à celles de cette espece de pavot. On brûle cette huile dans les Pays-Bas, & on s'en sert sur les tables & dans » les cuisines pour faire la soupe, la friture, les beignets &c. Quant aux effets » de l'huile d'œillet, il résulte des informations de M. Remion, qu'elle cause » dans quelques personnes de légers assoupissemens; c'est ce que lui ont appris les » Habitans du pays. On remédie à cet inconvénient en mettant l'huile dans de » grands pots de grès que l'on a soin de bien » couvrir & qu'on tient enterrés à la profondeur de trois ou quatre pieds pendant 5 » ou 6 mois. Par ce moyen, elle perd totalement sa qualité narcotique. On en » fait très-grand usage dans tout le Hainault. M. Remion a rapporté de la graine » de ces deux œillets, & se propose d'engager les gens de la campagne à cultiver » cette plante qui peut être utile & productive pour certaines Provinces.

De Marseille, *le 12 Février.*

Les bâtimens Lévantins n'arrivent point encore: ce retardement fort extraordinaire donne beaucoup d'inquiétude. Depuis bien du tems, on n'a presque point vu de navires ni à Pomegue où ils se rendent à leur retour du Levant pour commencer leur quarantaine, ni à la chaîne qui est à l'entrée du Port, où ils la finissent. Il y a plusieurs années qu'on n'a point eu d'exemple d'une si longue interruption de commerce.. Au commencement du mois, les vents ont été contraires à la rentrée des vaisseaux: il en est venu depuis un assez grand nombre, la plûpart des lieux circonvoisins ou d'Italie. Les cargaisons pour notre Port & pour nos Négocians n'ont pas été fort considérables. Les brigantins l'*Union* & la *Marie-Anne* sont revenus des Isles de l'Amérique.... Il passe ici du bled de Sicile pour l'Espagne: les côtes de ce dernier Royaume ont été fort orageuses.

Le sieur François-Emmanuel Mathieu, Négociant & Armateur de cette Ville, donne avis qu'il recevra dans le courant de Février ou de Mars un navire de l'Amérique, chargé de cassonades de toute qualité, provenant de la traite des Negres, & conséquemment exempte de la moitié des droits d'entrée. Ceux qui suivent cette branche de trafic, pourront donner ici leurs ordres, s'ils ont besoin de s'en fournir. C'est le seul de nos Armateurs qui ait expédié à la côte de Guinée.

De Bordeaux, *le 12 Février.*

Malgré les traverses que la navigation a essuyées dans le Nord, les bâtimens de cette contrée sont arrivés, pour ainsi dire, en foule dans notre Port depuis le commencement de l'année: l'importation du chanvre, des bois, du fer, du cuivre &c, a été fort considérable. La Hollande a versé, avec profusion, toute sorte de marchandises, des assortimens pour Guinée, & surtout beaucoup de fromages. Il est arrivé des grains du Nord: nous en avons reçu &

nous en recevons tous les jours abondamment de Nantes ainsi que de Marans & de quelques autres Ports. Les Irlandois ont amené beaucoup de provisions salées. Il y a tout lieu d'espérer que nous verrons notre Port se remplir dans le cours du présent mois, & les Marchands intérieurs balancer l'affluence des Etrangers pour notre Foire franche qui doit s'ouvrir le 1 Mars.

Les eau-de-vie sont à 126 livres les 32 veltes.

Le *Montesquieu*, le *Hazard*, le *Voyageur*, le *Grondeur*, le *Nancy*, le *Saint-Nicolas*, l'*Aimable-Marguerite*, les *Neuf Sœurs*, la *Mimy*, sont arrivés des Isles.

Pendant le mois de Janvier, il est sorti 1545 barriques 9 quarts sucre brut, 1832 bar. 75 q. sucre blanc; 47,858 l. indigo; 733,684 café; 39,105 cacao; 2284 rocou.

De Saint-Malo, *le* 13 *Février*.

Le 29 Janvier, on lança dans le Port de Solidor, près de cette Ville, le vaisseau neuf le *Terray*, du port de 1000 à 1200 tonneaux, construit par MM. de Blessin & des Saudrais Sebire, Armateurs, pour être expédié pour l'Inde & pour la Chine: il est actuellement en charge. On a suivi, dans sa construction, la même méthode que dans celle du vaisseau le *Duc de Fitz-James*, dont il a été fait mention ci-devant. Ce dernier vaisseau, armé par MM. Beauregard & de Segrais est parti pour les Isles de France & de Bourbon, & la Chine.

De Nantes, *le* 15 *Février*.

Depuis plus d'un mois, les pluies sont continuelles dans cette Province; & de tems à autre, il y a eu des tourmentes qui doivent avoir causé beaucoup de malheurs en mer. Nous n'avons eu encore que trois ou quatre jours d'hiver; ils n'ont pas suffi pour réparer les dommages que les productions avoient soufferts par la grande quantité d'eaux stagnantes dans les campagnes. La Loire s'est considérablement débordée; il en a été de même des autres rivieres de la Province. Il faudroit une sécheresse assez longue pour faire disparoitre les eaux extravasées. Le ciel a été presque toujours couvert, & l'air humide. Les Laboureurs n'ont pu ensemencer en Novembre & Décembre toutes les terres qu'ils s'étoient proposé de mettre en froment. Ils travaillent maintenant à ouvrir les champs les plus praticables pour y jetter de petits grains. Il n'est guères possible de fréquenter les chemins de traverse. On ne croit pas qu'il soit tombé plus de pluie en 1755 & 1768. Dans quelques cantons de la Province, il a commencé à neiger vers le 20 de Janvier: il n'y a point eu de neige dans notre Comté. Du 2 au 5 de ce mois, il a régné sur les côtes de Bretagne un vent violent de nord-est qui a découvert des maisons, déraciné de très-gros arbres, & causé de très-grandes pertes.

Les communications sont si difficiles qu'il n'arrive presque point de grains & autres marchandises. La premiere sorte de sucre vaut de 55 à 56 l.; le sucre brut fin, 32 à 35; le café, 8 à 13 s. 6 d.; le coton, 145 à 160 l.; l'eau-de-vie, 140 à 145, les 29 veltes... Le *Quaker* est parti pour Léogane.

De Nancy, *le* 16 *Février*.

M. le Lieutenant Général de Police, ayant appris que des chiens de Laboureurs & autres Particuliers avoient été empoisonnés pour manger des appâts de viandes assaisonnées de noix vomique qu'on avoit répandus, en tems de neige, dans la vue d'enivrer & de prendre des corbeaux, a fait publier une défense de tendre à l'avenir, dans toute la Banlieue, de pareils pieges à ces oiseaux, sous peine d'amende envers les contrevenans. La même défense a été faite dans plusieurs Villes & Villages de la Lorraine.

De Metz, *le* 19 *Février*.

M. Catoire aborda, le 27 du mois dernier, aux portes de cette Ville, avec des bateaux chargés de sels de la Saline de Dieuze, & autres denrées. Il avoit eu besoin de toute son intelligence & de tout son courage pour vaincre les difficultés que le tems opposoit à sa navigation. Ce succès intéresse toute la Province. On espere du zele de M. Catoire qu'il triomphera des contradictions & des obstacles qui traversent l'exécution de ses projets patriotiques.

DE PARIS, *le 26 Février.*

Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, *qui ordonnent la perception des huit sous pour livre établis & prorogés par l'Edit de Novembre 1771.*

1°. (Du 20 Octobre 1773) en sus du *principal tant du droit de souquet sur le vin que des droits sur les mesures d'huile & sur les boucheries, qui se levent au profit de la Ville du Buis en Dauphiné, sans avoir égard à l'opposition des Consuls & des Habitans* &c.

2°. (Du 21 Novembre) en sus du *principal du droit de Maître & Aide des ponts, de chablage, de chaînes, de courbes & autres de pareille nature qui se levent sur les rivieres en différens lieux des Généralités de Paris & de Soissons, notamment au Pecq* &c.

3°. (Du 21 Novembre) en sus du *droit qui se leve sur les vins au profit de la Ville d'Orthez* &c.

4°. (Du 21 Novembre) en sus des *droits de péage, passage, pontonage, port, bac, leyde, étalage & autres de cette espece qui se levent au profit de différens Seigneurs dans les Villes, Bourgs, Paroisses des Elections de Châteauchinon, de Gannat & de Montluçon* &c.

5°. (21 Novembre) en sus des *droits d'étalage, poids-le-roi, languéyage de porcs, & autres de cette espece qui se levent dans les Villes, Bourgs & Paroisses de l'Election de Châteaudun* &c.

6°. (21 Novembre) en sus des *droits d'affouage qui se levent dans différens lieux de l'Election de Sainte-Menehould*, avec exemption pour ceux qui se perçoivent en nature;.. en sus des *droits de hallage à Baricourt, Buzancy, Charmont, Baillet, Grandpré & Montfaucon;* du *droit de passage sur le pont de Falaize*, & des *droits de bacs à Bricey, Mouron, Grandpré, Saint-Jurin;* les articles de quinze deniers ou moins exceptés, ainsi que dans les Arrêts précédens & les suivans &c.

7°. (9 Décembre) en sus des *droits de leyde, passage, bacs & autres de cette espece qui se levent au profit de différens Seigneurs dans l'Election de Montbrison:* l'abonnement permis, ainsi que dans quelques autres Arrêts.

8°. (9 Décembre) en sus des *droits de péage, hallage, pontonage, poids-le-Roi, & autres de cette espece, qui se levent au profit de différens Seigneurs dans les Elections de Bourges & d'Issoudun.*

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Description d'un treuil où les leviers, destinés à le faire tourner, restent toujours embarrés (1), *de quelque longueur qu'ils puissent être. Invention dûe à M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne.*

C'est une vérité constante dans la pratique des Méchaniques que l'on gagne en force ce que l'on perd en tems, & réciproquement que les forces diminuent à mesure que la vitesse avec laquelle le corps dont on veut vaincre la gravité augmente. Cette espece d'axiome est exactement vrai dans les machines dont toutes les parties ne se séparent point; mais il n'en est pas de même dans celles où l'on est obligé d'en détacher certaines pour les remettre à leur place, afin de continuer à mettre ces machines en action. Tel est le treuil, l'une de six machines simples dont l'usage est si commun. La puissance est obligée d'ôter successivement les leviers ou barres dont elle se sert pour le faire tourner, ce qui cause une perte de tems très-considérable en sus de celle à laquelle l'espece de loi que je viens de rapporter la condamne. J'ai donc cru bien mériter de la Société en imaginant un treuil dont les leviers ne se séparent jamais, quelques longs qu'ils puissent être; & cela, sans prendre plus de la sixième partie de l'espace qu'exigeroit une roue pour remplir le même objet. Je soumets avec docilité ma découverte aux personnes de l'Art & sur-tout aux Praticiens.

Le treuil que je propose ressemble en quelque maniere à l'essieu dans la roue *axis in peritrochio* en usage dans l'antiquité & que l'on a cru faussement dans l'oubli, puisque tous les Maçons du Royaume de Naples s'en servent encore.

---

(1) *Terme en usage parmi les Ouvriers pour signifier mettre une barre à un levier.*

L'axe de mon nouveau treuil eſt un gros cylindre d'un bois compact & dur comme le chêne ou le hêtre d'un certain diametre ; il eſt diviſé en deux parties égales ; mais l'une d'entr'elles pénétre l'autre comme un étui entre dans ſon couvercle, de ſorte que chaque moitié peut tourner dans un ſens ou reſter tranquille & fixe tandis que l'autre ſe meut.

Vers les extrémités de ce cylindre compoſé ſont deux mortaiſes dans leſquelles entrent deux longs leviers qui y ſont fixés à demeure.

Cet axe cylindrique enfile un tambour d'un bon bois d'une certaine épaiſſeur que je nommerai *manchon*, pour me faire entendre plus facilement des Ouvriers. Ce manchon a un rebord vers ſes deux extrémités pour ſoutenir le cordage. Ces rebords ſont formés par deux cercles de fer forgé d'une certaine épaiſſeur & garnis de dents dans l'intérieur.

De longs clous à vis les retiennent dans les bouts du manchon à la ſolidité duquel ils contribuent ; en effet ce dernier ne peut être fait que de deux pieces, ſi l'on veut épargner le tems qu'exigeroit l'excavation d'un cylindre d'un bois dur dont le diametre ſeroit beaucoup plus conſidérable que celui de l'axe briſé dont j'ai parlé.

Tout auprès des deux baſes du tambour, l'axe briſé eſt percé dans le ſens de ſon diametre pour recevoir un long boulon de fer terminé d'un côté par une enfourchure qui reçoit ce que l'on nomme un *pied de biche* en Horlogerie. Ce *pied de biche* n'eſt autre choſe qu'une longue dent d'un fer très-doux arrondie par une de ſes extrémités & recourbée d'équerre de l'autre.

Ce boulon ou goupille la traverſe préciſément dans l'angle ou coude qu'elle forme ; le talon de cette dent eſt ici un peu recourbé, pour embraſſer une portion de l'axe briſé.

Sur ce dernier axe, dans ſon épaiſſeur, eſt encore aſſemblé à la diſtance du quart de cercle qui formeroit ſa coupe, une petite languette de fer portant un reſſort très-doux, preſſant contre le pied de biche pour le retenir droit. Voilà toute la méchanique ; il s'agit d'en expliquer l'effet.

Je ſuppoſe que deux hommes ſoient appliqués à ce treuil ; l'un tient ſon levier ferme & dans une ſituation oblique ou horizontale, ſelon la diſpoſition du treuil. Son compagnon leve ſon levier. Le pied de biche, qui fait un angle droit avec ce dernier, eſt renverſé par les dents & repouſſé en même tems par le petit reſſort.

Lorſque la puiſſance a *embarré* de toute ſa hauteur, elle abbat ſon levier. Le pied de biche engraine entre deux dents & fait tourner le manchon & enrouler le cordage auquel eſt ſuſpendu le fardeau. Cet homme s'arrête & ſon camarade reprend dans le même goût (opération que lui facilite la briſure de l'axe du manchon), & il continue à faire tourner cette nouvelle eſpece de treuil.

Il reſte maintenant à dire comment l'on peut faire dérouler la corde pour reprendre un nouveau fardeau. Il y a un petit levier de la premiere eſpece ſous les deux bouts de l'axe briſé à l'oppoſite de l'endroit où eſt le boulon de fer dont la tête a une enfourchure qui reçoit le pied de biche.

Le bout de ce boulon entre dans celui de ce levier & y eſt retenu par une goupille. L'autre bout du petit levier a un anneau où l'on met une petite corde ; cette derniere va s'attacher enſuite, par ſon autre extrémité, à un ſecond anneau traverſant le petit levier entre ſon point d'appui & le bout du boulon qui reçoit le pied de biche.

Un fort reſſort fixé ſur le bras du petit levier dont on vient de parler du côté oppoſé à celui où il reçoit le boulon, ſert à comprimer ce bout de levier contre l'axe briſé.

Veut on laiſſer dérouler le cordage ? on tire les deux petits leviers par les cordes attachées entre leurs points d'appui & le boulon ſoutenant le *pied de biche*. Celui-ci n'engrennant plus, le poids du cordage fait tourner le manchon, & la corde ſe déroule.

Quand il s'agit de remonter un nouveau fardeau, on tire le petit levier par la corde attachée à celui de ſes bras qui eſt garni d'un reſſort : on repouſſe, par ce moyen, le pied de biche qui rengrenne de nouveau. Le reſſort empêche qu'il ne deſcende.

On voit, par cette deſcription, que ce treuil eſt peu embarraſſant & que l'on ne perd point de tems pour embarrer. Une pareille machine conviendroit dans un château fort élevé où l'on auroit ſouvent des munitions de guerre ou de bouche à monter.

Nota benè. On invite ceux qui liront la deſcription de cette machine à vouloir bien

en tracer ſur le papier les diverſes parties dans l'ordre où elles ſont décrites. C'eſt le ſeul & unique moyen de la bien entendre ſans le ſecours d'une figure que ne comportent pas des Ouvrages périodiques.

I I.

Avis au Public.

» 1. Le Public eſt averti qu'aux termes de » l'Ordonnance de Police qui fixe le prix de » la viande pendant le Carême, la livre de » bœuf & mouton ne doit être vendu que » *huit ſous ſix deniers*, & celle de veau *dix* » *ſous ſix deniers.*

» Qu'il y aura dans chaque étal aſſez de » balances pour qu'il puiſſe s'y faire peſer la » viande à la balance ou à la romaine à ſon » choix.

» Qu'il ne pourra lui être donné qu'*un* » *ſeptième de ſa peſée* en parties de *réjouiſ-* » *ſance.*

» Que le veau lui doit être peſé ſans ré- » jouiſſance.

» Que les parties de viandes qui pourront » lui être peſées à titre de réjouiſſance ſont » la tête de bœuf *dont le crâne, les yeux,* » *dents & extrémités de mâchoire auront été* » *préalablement ſupprimés, les croſſes des jam-* » *bes, le haut bout du colier ou ſurlonge, les* » *baſſes charbonnées, les langues de bœuf, la* » *tête & les pieds de veau.*

» Il eſt défendu aux Chefs & Etaliers des » Boucheries, ſous peine de priſon, même » de punition exemplaire, de vendre, ſous » tel prétexte que ce ſoit, la livre de bœuf » & de mouton au-delà de *huit ſous ſix de-* » *niers*, & celle de veau au-deſſus de *dix* » *ſous ſix deniers.*

» Il leur eſt enjoint, ſous pareilles pei- » nes, d'être fideles dans les peſées & de » traiter le Public avec douceur & honnê- » teté.

» *Ceux qui auront des plaintes à porter, de* » *quelque nature qu'elles ſoient, contre leſdits* » *Chefs & Etaliers, s'adreſſeront au Commiſ-* » *ſaire de la Boucherie où ils auront été ſervis,* » *& il leur ſera rendu ſans frais bonne & brieve* » *juſtice.*

2. On trouvera rue de la Grande Truanderie *à la Pomme Rouge, Place du Puits d'Amour*, des harengs excellens, tous laités, en petits barils. On y trouvera auſſi des ſaumons fumés.

I I I.

Le Plongeur.

» M. ***. vient de propoſer à l'Académie Royale des Sciences un nouvel appareil au moyen duquel on peut reſpirer & » agir ſous l'eau. Cet appareil conſiſte en un » vêtement de cuir qui enveloppe l'homme » qui veut plonger, & qui eſt impénétrable » à l'eau. A la partie qui environne la tête » répondent deux tuyaux qui aboutiſſent à » une caiſſe de cuir que l'homme traîne » après lui : cette caiſſe eſt remplie d'air & » renferme un ſoufflet à deux ames mû par » un reſſort. Le tuyau du ſoufflet répond par » un des conduits de cuir à la bouche du » Plongeur qui inſpire ainſi un air renou- » velle, tandis que l'air qu'il reſpire eſt re- » porté par le ſecond conduit dans la caiſſe. » Par ce méchaniſme ingénieux, le Plon- » geur trouve un air reſpirable tant que le » reſſort peut faire mouvoir le ſoufflet. Cette » machine a été éprouvée deux fois en pré- » ſence des Commiſſaires de l'Académie des » Sciences. La premiere fois, une des par- » ties du mouvement qui fait aller le ſouf- » flet s'eſt rompue. Mais dans la ſeconde » épreuve, le ſuccès a été complet. Le Plon- » geur eſt reſté ſous l'eau deux heures envi- » ron ſans être incommodé. Comme ces » épreuves n'ont pu être faites que dans la » Seine à de petites profondeurs d'environ » quinze pieds, l'on ne peut ſçavoir l'effet » que produiroit ſur l'appareil une colon- » ne d'eau beaucoup plus longue ». *Gazette de Littérature, à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins.*

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 16 Février 1774, au Samedi 19 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 24 à 27 l. 15 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Grêve, de 26 à 28 l. 5 ſ. ; le ſeigle, de 12 liv. 5 ſ., 13 à 13 l. 15 ſ. ; l'orge, de 9 livres 10 ſ., 10 liv. à 10 liv. 15 ſ. auſſi *le ſeptier.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 16 Février 1774 au Samedi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Février 1774, de 54 à 55 liv. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44 ; *idem* nouveau, de 41 à 42 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41 ; *id.* nouveau, de 39 à 40 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 23 Février 1774.*

	#	s	
Or de Portug. à . . .	728		marc.
Du Mexique à	720		marc.
Du Perou à	712		marc.
Les guinées à	726		marc.
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		once.
Or à 20 karats à . .	84		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	marc.
Piastres à	49		marc.

CHANGES DE PARIS, *du 23 Février 1774.*

Amsterdam	54 ½	
Londres	30	
Hambourg	186	
Madrid	15	2 6
Cadix	14	19 6
Livourne	95	
Gênes	93 ½	
Lyon. *Rois*	⅛ p.	% p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Lundi 21.*	*Mardi 22.*	*Mercredi 23.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1490	1490	1490 92 ½ . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.

Du Sam. 19 Fév. 1774		Du Lundi 21.		Du Mardi 22.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Caron, six prem. mois 1773.	P.	Thevenin, six p. mois 1773.	P.	Defrance, six p. mois 1773.	T.
Gossey, six dern. mois 1773.	A.	Delamotte, *idem.*		Cauchy, six dern. mois 1773.	A.
Lenoir, *idem.*		Certain, six dern. mois 1773.	A.	Viellard, *idem.*	
Delarue, *id.*	C.	Masson, *idem.*		Defays, *idem.*	C.
Clouet, *idem.*	L.	Creuzé, *idem.*		Marsollier, *idem.*	H.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 15 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 20 Janvier.*

LA Province de Smoland avoit demandé que l'on dressât sur les grands chemins des bornes de pierre avec des marques indicatives des distances. Au lieu de ces bornes, on a proposé d'en fondre de bronze, parce qu'au moyen d'un vernis, les inscriptions se soutiendroient mieux, & qu'à raison de la durée du métal, il y auroit de l'économie dans ce changement.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 23 Janvier.*

Le commerce de la Mer Baltique a pris une faveur que le produit des droits du Sund a considérablement augmentée. Nous espérons que la navigation y deviendra plus active encore par l'effet des priviléges derniérement accordés aux Espagnols comme aux Nations les plus favorisées, si toutefois leur commerce direct dans ces contrées n'affoiblit pas proportionnellement celui des Peuples qui s'entremettoient dans les échanges de l'Espagne avec les Etats du Nord : car il est très-possible qu'il y ait une plus grande variété de pavillon sans qu'il y ait une augmentation de trafic. A mesure que les Ports septentrionaux ont été plus fréquentés par les Anglois, par exemple, nous avons vu arriver bien moins de navires Hollandois : peut-être les Armateurs Espagnols ne feront-ils aussi que changer le négoce de mains. Quoiqu'il en soit, notre Cour a, depuis cette époque, des relations particulieres avec celle de Madrid; & le Consul d'Espagne à Dantzick a reçu ordre de se rendre à Elsenor où il attendra de nouvelles instructions.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 25 Janvier.*

Les nouvelles de Pologne portent que la Foire des contrats n'a pas été brillante à Léopol, & que l'argent y manque pendant qu'il y a beaucoup de terres à vendre. A Dubno au contraire, il y a eu beaucoup d'especes & peu d'emploi; & la Foire n'a pas pris faveur.

DE BRESLAU, *le 26 Janvier.*

Le commerce en général est si gêné & si rançonné que la fraude & la mauvaise foi doivent naturellement y prendre beaucoup de part. Mais il en est une branche qui, par son importance, sembleroit devoir être à l'abri de ces abus; c'est celle des semences : cependant on y est sans cesse trompé : les Marchands trompent avec connoissance de cause : trop légers à croire sur leur rapport, les Auteurs d'Affiches & d'Annonces

les aident, sans le vouloir, à tromper le Public. Notre Société Patriotique, jalouse de contribuer au bien général & de prévenir des erreurs si préjudiciables, s'est déterminée à établir un Bureau dans lequel on trouvera toute sorte de graines, de semences, de plantes, tant du pays que du dehors, pour le jardinage, le labourage, les bois &c. La direction en est confiée à un homme intelligent, sûr & zélé qui ne demande que la rentrée assurée de ses avances sans perte. On s'adressera au *Bureau de la Société Patriotique*, en affranchissant les lettres.

De Gottingue, *le 26 Janvier.*

La Société Royale des Sciences de cette Ville n'a point été satisfaite des pieces envoyées au concours : & quand les Mémoires auroient répondu à ses vues, elle n'auroit pu en couronner les Auteurs, parce qu'ils n'avoient pas eu l'attention de ne point se faire connoître & de remplir les formalités ordinaires. Elle propose les mêmes sujets : les Prix seront doubles ou de 24 ducats.

1re. Question. *Quels sont les moyens de donner plus de perfection d'une maniere aisée, peu dispendieuse & convenable à ce pays, les arrangemens usités pour prévenir les progrès du feu & l'éteindre, dans les petites Villes & dans les Villages ?* Parmi les Concurrens, les uns n'ont parlé que des Villages, les autres des Villes. On n'a présenté que des vues générales & connues : il faudroit offrir des dispositions propres à tel ou tel local. Un de ces Auteurs a recommandé l'enduit de M. Gloeser, dont la réputation se soutient en Allemagne, malgré les efforts de l'envie ou de l'incrédulité. Un autre veut qu'on dresse une espece de Troupe militaire d'hommes destinés à défendre la Société contre ce fléau : la Société ne désapprouve point cette idée ; elle rapporte même, pour en prouver les avantages, le fait suivant. Le feu prit à une ferme située entre un Village & une Seigneurie. Au premier bruit, les Habitans de l'un & de l'autre lieux se rassemblerent, & ce fut pour se débattre à qui ne fourniroit pas des chevaux. Au bout d'une heure, ils se concilierent ; mais la ferme étoit consumée. Le Prix est pour Novembre 1774.

2e. Question. *Pourquoi les Evêques ont-ils voix & séance aux Dietes, tandis qu'ils n'avoient pu obtenir ni l'une ni l'autre sous la domination Romaine ?* Le Prix, pour le même tems que le précédent.

3e. Question. *Quelle est la nature des vapeurs mortelles des tombeaux, & quels sont les moyens d'en empêcher les effets ?* Pour Juillet 1775.

4e. Question. *Quels sont le nombre & les especes des insectes qui endommagent les Archives & les Bibliothéques, & comment les détruire ?* Pour Juillet 1774.

De Lautern (*Palatinat du Rhin*), *le 27 Janvier.*

Notre Société Electorale d'Economie a distribué des Prix à ceux qui se sont distingués tant par des dissertations que par des entreprises utiles à l'Agriculture. Dans le Prospectus de l'année derniere, la culture du treffle avoit été particuliérement encouragée, ainsi que celle du lin. Elle propose, cette année, dix Prix d'émulation pour les meilleurs essais de travaux ruraux en différens genres, outre un premier Prix de dix ducats. On traitera, par préférence, de la maniere de nourrir toute sorte de bétail dans les étables... Dans la même Séance, M. Henop, Recteur, lut une Dissertation *sur l'utilité d'une pépiniere commune & sur les moyens de la former* : il s'agissoit sur-tout des arbres fruitiers les plus analogues à notre climat. M. le Pasteur Born fit ensuite la lecture d'un Mémoire de M. Gugenmus. L'Auteur entreprend de prouver, par des expériences multipliées & réitérées, que la terre naturelle & primitive est stérile par elle même ; que celle qui est fertile ne l'est qu'artificiellement ou accidentellement &c. M. Gugenmus est un des plus habiles Agronomes du Palatinat & même de l'Allemagne. On le nomme à côté de M. Eckleben, Intendant des Jardins de l'Impératrice de Russie, & de l'Intendant des Jardins du Margrave de Bade & Dourlach. Après s'être distingué dans les Universités de l'Empire, il s'est attaché à l'Histoire naturelle, à la Physique expérimentale, & sur tout à l'étude des propriétés de la terre & du régne végétal. Il a renoncé aux emplois auxquels il pouvoit prétendre pour se dévouer aux soins de la vie agricole.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 29 Janvier.*

Avant que la Chambre des Communes arrêtât qu'en tout tems, il ſeroit permis, ſous certaines conditions, d'exporter du Port de Londres deux mille quarters de froment, & des autres Ports toute autre eſpece de grains pour les Iſles de la Couronne en Amérique, ainſi que de porter des grains, de la drêche, du pain, du biſcuit, des pois pour les Iſles de Jerſey, Guerneſey, Alderney, le Gouverneur Pownal avoit repréſenté que notre négligence à fournir nos Colonies de grains avoit donné lieu à l'Amérique ſeptentrionale de faire un grand débit des ſiens; que par-là, nous avions perdu un commerce annuel d'un *demi-million* ſt. & que l'Amérique en a fait un de *600,000 liv.*; qu'il n'y avoit aucun danger à permettre la ſortie d'une certaine quantité de grains pour nos Iſles, attendu que l'Amérique ſeptentrionale leur en offroit à meilleur marché; qu'en comparant les prix de notre froment, de notre farine, de notre biſcuit avec ceux des mêmes denrées du crû de l'Amérique, il avoit trouvé que celles-ci ne coûtoient que *neuf* ſchellins quand les nôtres en valoient *douze*; que *ces Colonies avoient d'ailleurs aſſez de grains pour en fournir toute l'Europe*; que quand nous avons vendu de la farine aux Iſles, c'eſt grand haſard ſi elle n'étoit pas de grains apportés d'Amérique &c.

Il fut en même tems réſolu que les droits ſur la drêche &c, ſeroient continués.

Le Lord North propoſa de régler à trois ſchell. la taxe ſur les terres, héritages &c. M. Sawbridge, après s'être plaint de la maniere de lever les taxes & de leur excès, après onze ans de paix, dit que, quoique celle des terres ne fût qu'à *trois ſchel.*, toutefois les *Propriétaires* en payoient *quatorze* par livre pour tout ce qu'ils conſommoient; & qu'il étoit aſſuré que ſi la taxe étoit à *ſix ſchellings* par livre ſur les terres mêmes, elle produiroit beaucoup plus qu'elle ne produit à *quatorze ſchell.* ſur les terres & les conſommations &c.

On écrit de Dublin qu'il s'y éleve un grand monument de la miſere actuelle, un grand Hôpital où l'on aura le merveilleux ſecret d'employer les pauvres des deux ſexes ſans qu'ils ſoient à charge au Public. Il y eſt déjà entré *neuf cens perſonnes*; de ſorte qu'on ne voit plus de mendians dans les rues; mais ceux des Provinces arriveront bientôt.

Les Habitans de Saint-Saviour, Soutewark, ont préſenté Requête aux Communes pour obtenir la permiſſion de conſtruire une nouvelle Maiſon d'ouvrage, ou d'aggrandir l'ancienne, attendu que les pauvres ſe ſont prodigieuſement multipliés depuis quelques années.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Lyon, *le 30 Janvier.*

Depuis quinze jours, nous avons eu des pluies preſque continuelles; le Rhône & la Saône ont été très gros. Les travaux que l'on fait ſur les bords du premier ont été abſolument couverts. Comme ils tendent à l'embelliſſement & à la commodité d'une des avenues de la Ville, & à l'utilité publique, par les facilités que l'on en eſpere pour la moûture des grains, on s'intéreſſe beaucoup à ce que les eaux n'ayent point dégradé la longue levée qui eſt en partie achevée. On ne ſera bien raſſuré contre leurs effets qu'après qu'elles ſe ſeront retirées.

Le pont en bois, que l'on conſtruit auſſi ſur le Rhône, a bien ſoutenu dans la partie qui eſt finie tous les efforts de ce fleuve. Cette entrepriſe n'a pas réuni autant de ſuffrages que l'autre; mais ſi, comme l'épreuve à laquelle ce pont vient d'être mis ſemble l'aſſurer, il a toute la ſolidité poſſible, on ne pourra qu'applaudir à l'habileté de l'Architecte qui paroît d'ailleurs avoir donné à l'armature entiere autant de force que de grace.

Le projet du premier de ces deux grands travaux eſt dû à M. Perrache. On craint de ne pas jouir aſſez tôt de ſon exécution.

Le projet du ſecond eſt dû à M. Morand. On craint que la navigation n'en ſoit gênée.

Le tems trop doux & les pluies trop fréquentes font craindre pour les grains qui ſont en terre; cependant il ne ſe fait au

cune révolution dans les prix des bleds marchands. Celui du froment eſt toujours, à peu près, de 2 ſ. la livre, & celui du ſeigle, celui de l'orge &c, à proportion.

Nos Fabriques & notre commerce ſuivent toujours la même impulſion. Tout eſt en activité; mais il n'eſt que trop vrai que le Peuple ne gagne pas. Les fortunes ſe concentrent. Il y a plus de Laquais, plus de carroſſes, plus de Bijoutiers, d'année en année; mais il y a moins de métiers & moins d'aiſance dans les Ouvriers. Les criminels & les ſupplices ſe multiplient.

On exécute l'Ordonnance de Police du 26 Mai 1773, concernant la ſortie des chandelles fabriquées à Lyon, & dont nous avons parlé dans une de nos précédentes Feuilles. Des envois deſtinés pour des Provinces limitrophes ou des Etats voiſins ont été arrêtés. Quelques Calculateurs prétendent que la quantité de ſuif qui ſort des boucheries d'une grande Ville eſt, dans les circonſtances où ſe trouve Lyon, bien plus conſidérable que la quantité de chandelles qui s'y conſomme. Cela eſt très-vraiſemblable; mais, dans cette hypothéſe, que faire du ſuif ſurabondant, s'il ne ſort pas?

Les eſſais de porcelaine ſortis des mains d'un Artiſte de notre Ville, le ſieur Revol, Fayancier, ont généralement plu, & l'on annonce qu'on a trouvé du kaolin en pluſieurs endroits de la Généralité.

Nous les indiquerons avec plaiſir dès que nous en aurons la certitude, & que les poſſeſſeurs de la découverte auront renoncé au goût du myſtere qui eſt quelquefois réuni à la vérité.

De Dunkerque, *le 4 Février.*

Il paroît que dans la ſaiſon orageuſe que nous venons de paſſer, les naufrages ont été plus fréquens ſur pluſieurs autres côtes du Royaume que ſur la nôtre. La navigation ſe maintient autant que le tems peut le permettre.

Marſeille eſt le ſeul Port maritime de ce Royaume, où les Négocians n'obligent pas les Maîtres des navires qui y chargent, à mettre ſous les marchandiſes, ce qu'on appelle un grenier de bois ou autre choſe pour élever les marchandiſes délicates au moins de trois pouces du tillac du navire, de trois ou quatre pouces dans le battage. Cette négligence expoſe ſouvent une partie de la cargaiſon à etre mouillée & dégradée. Les objets de comparaiſon des deux méthodes ſe préſentent fréquemment, & celle de Marſeille ne paroît pas mériter la préférence. M. André Lefebvre, qui avoit un grenier, n'a rien eu de mouillé, quoique ſon navire ſoit vieux & qu'il ait fait beaucoup d'eau. M. Vallery Lambert, qui n'en avoit pas plus d'un quart de pouce, a eu toute ſa pile du fond mouillée, quoique ſon navire ſoit neuf.

Le ſenau, la *Victoire*, d'environ 150 ton. eſt en charge pour la Martinique, le Cap-François, S. Marc, Léogane, le Port-au-Prince: il partira, au plus tard, dans le courant d'Avril. Les Paſſagers y trouveront toute commodité. Ceux qui ſouhaiteront y charger des marchandiſes à fret, en confier la vente au Capitaine J. B. Lombar, & le commettre pour les retours, s'adreſſeront *à M. Gaſpard Morel, Armateur dudit navire*, ou *au ſieur Lafitte, ſon Courtier.*

D'Orléans, *le 6 Février.*

Les prix des grains répondent à l'abondance de la denrée; l'abondance apparente ſe ſoutient à cauſe des débouchés. Les Marchés ſitués au-deſſous de cette Ville en ont beaucoup verſé ſur la Loire: Paris tire actuellement de cette Ville. Il y a des cantons où les prix ſont bas; tel eſt celui de Vendôme où le froment ne vaut que 3 liv. 5 ſous la meſure du poids de cinquante livres.

Le tems eſt trop conſtamment contraire aux productions. Dans quelques terres telles que celles de la Beauce, on craint & il eſt fort à craindre qu'elles ne proſperent pas. Les pluies trop abondantes en enlevent toute la graiſſe, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi; & alors les plantes languiſſent, jauniſſent & avortent.

Il y a eu trop peu de vins pour qu'ils forment un gros objet de commerce. Les rouges ſont bons; il n'en eſt pas de même des blancs.

Prix courant des denrées. Sucre, 87 liv. 10 ſ... Caſſonade, 60 à 70 l.... Riz, 18 à 19 l.... Eau-de-vie, 160 l.... Savon, 51 l... Huile de noix ou de rabette, 45 l.... Sirop, 11 l. le cent... Coton Baza, 53 ſ... Poivre d'Angleterre, 30 ſ.... Café, 15 à

20 ſ... Raiſins en caiſſetin, 10 ſ... Figues; 10 ſ... Amandes à la Princeſſe, 20 ſ.; caſſées, 16 ſ... Capres, 20 à 30 ſ.

De Tours, *le 7 Février.*

Sur la fin de Janvier, il y a eu une augmentation dans les prix des grains.

Un Géorgiphile de cette Province, accoutumé à faire des épreuves utiles, a ſuſpendu dans un puits au-deſſus de l'eau une énorme rave fanée, ridée & molle : cette rave a repris ſa fraîcheur & ſon *embonpoint*. Ce ſeroit donc-là un moyen de rajeunir, pour ainſi dire, les plantes & les fruits. L'expérience eſt trop ſimple pour que tout le monde ne s'empreſſe pas à acquérir à cet égard, en la répétant, de nouvelles lumieres qui procureroient tant d'avantage. Nous avons déjà parlé de cette rave ſinguliere, & nous parlerons plus au long de l'épreuve de ce Géorgiphile.

Un Curé de nos environs a communiqué à l'Auteur des *Affiches* de cette Ville, l'obſervation ſuivante qu'il n'accompagne d'aucun motif particulier de crédibilité. Il avoit enfermé une ſangſue dans un bocal de verre du poids d'environ huit onces, rempli aux trois quarts d'eau qu'il a changé de huit en huit ou de quinze en quinze jours, ſuivant la ſaiſon. Ce bocal ayant été expoſé, l'entrée couverte d'une toile, ſur la fenêtre d'une chambre de chauffée, il s'eſt apperçu que cette ſangſue indiquoit, par ſes mouvemens, les variations de l'air.

» 1°. Il a obſervé que par un tems ſérein » & beau, la ſangſue reſtoit au fond du bo- » cal ſans mouvement, & roulée en ligne » ſpirale ».

» 2°. Que s'il devoit pleuvoir avant ou » après midi, elle montoit juſqu'à la ſur- » face de l'eau, & y reſtoit juſqu'à ce que » le beau tems ſe rétablit ».

» 3°. Que lorſque le vent alloit ſe lever, » la ſangſue nageoit avec une viteſſe ſur- » prenante, & qu'elle ne ceſſoit de ſe mou- » voir que quand le vent commençoit à » ſouffler ».

» 4°. Que quand il devoit ſurvenir quel- » qu'orage avec pluie & tonnerre, elle reſ- » toit preſque continuellement hors de l'eau, » & qu'elle étoit dans des agitations & des » convulſions violentes ».

» 5°. Qu'elle ſe tenoit conſtamment au » fond du bocal pendant la gelée, & qu'elle » y conſervoit la figure qu'elle avoit en été » dans un tems clair, c'eſt à dire, qu'elle » étoit roulée en ligne ſpirale ».

» 6°. Que dans des tems de neige ou de » pluie, elle ſe fixoit à l'embouchure mê- » me du bocal ».

De Paris, *le 12 Février.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 30 Décembre, qui juge que l'indemnité dûe par les Gens de main-morte pour les biens roturiers mouvans du Roi, qu'ils acquierent dans la Province de Béarn, doit être fixée à raiſon du cinquième du prix, encore que ces biens ne ſoient pas ſujets à tous les droits ordinaires de la Directe.

Autre du 5 Décembre, *qui ordonne que les Maréchauſſées, dans l'exercice de leurs fonctions, jouiront, comme les autres Troupes de S. M., de l'exemption de tous droits de bac ſur toutes les rivieres du Royaume.*

Les groſſes eaux & les glaces ont dernierement occaſionné la perte de quelques bateaux de charbon &c.

» M. Pujol, Médecin des Hôpitaux de » Corſe, a obſervé dans la plante du Maïs » une monſtruoſité d'une eſpece ſinguliere. » On ſçait que, dans cette plante, les épis » mâles ſont ſéparés des épis fémelles, quoi- » que ſur le même individu. Il arrive ſou- » vent que, lorſque la plante a été ſemée » dans un terrein très-gras, on rencontre » des graines ſur les épis mâles, ſoit que » l'abondance de la nourriture ait changé » quelques fleurs mâles en fémelles, com- » me elle change dans les fleurs doubles les » étamines en pétales; ſoit que, ce qui eſt » plus ſimple, les fleurs mâles & fémelles » ſe trouvent confondues ſur le même épi. » M. Pujol ne s'eſt pas encore aſſuré ſi les » graines ramaſſées ſur les épis mâles étoient » ou n'étoient pas fécondes.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Des pommes de terre.

On trouvera dans le Journal de Février deux nouvelles réponſes à la Lettre de M.

Bonnet de Treiches ſur les pommes de terre. Leur étendue ne nous a pas permis de les inſérer dans la Gazette ; mais nous allons en rapporter les réſultats.

1°. La premiere lettre eſt de M. Chapeau, Curé de Meſlay, Dioceſe de Blois. En 1770, l'Auteur plante des pommes de terre qui lui rendent 51 ½ boiſſeaux pour un. Le bled ſemé auſſi - tôt après dans le même terrein ne proſpéra pas, mais à cauſe des pluies ; car ſur la hauteur il fut très-beau. M. C. a fait, avec les pommes de terre & moitié de farine de froment, un pain très-délicat, très-ſain, très-blanc. De ce pain cuit le 9 Novembre 1770, il lui en reſte un morceau qui ſemble n'être cuit que depuis huit jours. Pluſieurs ménages l'ont adopté. L'Auteur donne la façon de le faire.

En 1771, nouvelle plantation, même produit. Le bled ſemé enſuite dans le même terrein fut ſupérieur à celui des environs.

En 1772, M. C. planta des pommes de terre dans un terrein en friche ; Il ne recueillit que ſix boiſſeaux pour un ; mais le terrein a enſuite rendu une prodigieuſe récolte d'avoine.

En 1773, les pommes de terre ont été très-productives. Le bled eſt beau dans la même terre.

De-là l'Auteur conclud que les pommes de terre plantées à deux pieds de diſtance, cultivées par trois labours à bras dans le tems où l'on prépare les terres pour les ſemailles du bled, doivent rapporter, dans les bonnes années, *cinquante pour un* ; & que le bled proſpere enſuite beaucoup dans le même champ.

M. C. juge que ſi M. B. ne réuſſit pas dans la culture des pommes de terre, c'eſt qu'il les cultive mal. 1°. Il blâme M. B. de les couper par morceaux ; 2°. de les planter à huit ou dix pouces de diſtance, ce qui ne laiſſe pas aſſez d'eſpace pour les butter ; 3°. de les enterrer profondément, tandis qu'elles aiment la ſuperficie de la terre où elles s'étendent avec plus de facilité.

Enfin l'Auteur montre que les dépenſes de cette culture ſont médiocres.

2°. M. Camuſat de Riancée, dans une autre lettre de Troye, certifie de même que les pommes de terre rendent *cinquante pour un* ; & que les fromens ſemés ſur la terre qui a produit ces récoltes ont toujours été les plus beaux.

L'Auteur donne enſuite les procédés détaillés de ſa maniere de cultiver les pommes de terre.

Suit le calcul des frais de culture & celui des produits. Sur un demi-arpent (l'arpent de 100 perches, la perche de 20 pieds), la dépenſe a monté à 40 l., la récolte à 60 l. ; & la terre s'eſt trouvée propre à toute culture pour pluſieurs années. Je compte, dit M. de R., depuis vingt ans avec la terre, & le calcul augmente mon ardeur.

A tout prendre, ajoute-t-il, cette nourriture ne me coûte rien ; car ma terre ſeroit demeurée en jacheres. Dans tous les cas, elle ne peut pas plus occaſionner la diſette que le bled de Turquie, la châtaigne &c, dont tant de gens ſe nourriſſent dans pluſieurs Provinces. D'ailleurs cette culture eſt libre, elle tomberoit d'elle-même ſi elle ne procuroit du bénéfice... L'Auteur répond enſuite à différentes objections de M. B. de T.

II.

Nouvelle méthode de faire des bas au métier & des étoffes tricotées pour habits d'homme, à mailles horiſontales, imaginée par le ſieur Peironnent, Marchand Bonnetier, rue Grenier-Saint-Lazare, à Paris.

» Quoiqu'on annonce tous les jours beau-
» coup d'inventions, les inventions nouvel-
» les ne ſont pas fort communes : mais on
» s'occupe beaucoup à préſent à perfection-
» ner ce que nos peres ont imaginé pour les
» commodités de la vie. Il eſt dans ce der-
» nier genre des travaux qui peuvent avoir
» le mérite de l'invention : c'eſt ce que l'on
» pourroit dire de la méthode imaginée par
» le ſieur Peironnent dans la Fabrique des
» bas & des étoffes pour habits d'homme,
» imitant le tricot.

» Celui qui inventa les métiers à faire
» des bas, conſtruiſit cette admirable ma-
» chine de façon que les mailles ſe forment
» dans le ſens vertical, ce qui n'a produit
» d'autres avantages que la célérité, & une
» épargne ſur la main - d'œuvre ; mais ce
» que le Public gagna pour l'économie, il
» l'a perdu pour l'uſer : il étoit réſervé au
» ſiecle ſuivant d'imaginer une autre mé-
» thode, ſupérieure même au tricot, à plu-
» ſieurs égards.

S.Z.N

» Les mailles horiſontales ont plus d'é-
» laſticité que les verticales. On peut mê-
» me dire que les mailles horiſontales ſont
» les ſeules élaſtiques, parce que le brin ou
» le fil étant ſur ſon bout vertical, ne s'al-
» tere pas, comme il arrive dans le ſens con-
» traire. Dans cet état, les bas ont l'avan-
» tage de ſe prêter à la forme de la jambe
» & de ne faire aucuns plis, ſoit au défaut
» du mollet, ſoit au coup de pied. D'ail-
» leurs ces ſortes de bas étant ſans couture,
» ont une plus longue durée.

» L'expérience ſur la fabrique des bas à
» mailles horiſontales a fait imaginer à
» l'Auteur de faire, ſur le même métier,
» des étoffes pour habits d'homme, imitant
» le tricot, également à mailles horiſon-
» tales.

» Ces étoffes n'avoient, dans l'origine,
» que quinze à ſeize pouces de large, ce
» qui étoit fort incommode, à cauſe des
» coutures qu'il falloit faire aux endroits
» les plus apparens : d'ailleurs les bornes
» de leur étendue occaſionnoient un déchet
» conſidérable ; mais le goût pour la nou-
» veauté fit paſſer le Public par deſſus ces
» conſidérations. Bien-tôt la méthode du
» ſieur Peironnent, à laquelle il employa
» pluſieurs Ouvriers, fut imitée par ſes
» Confreres qui s'en approprierent l'in-
» vention, & paſſa chez les Etrangers, nos
» rivaux, qui eurent la même prétention.

» L'émulation du ſieur Peironnent lui a
» fait imaginer une autre fabrique de ces
» mêmes étoffes d'une aune de large : com-
» me une découverte procure, par fois,
» d'autres connoiſſances, il a donné à ces
» nouvelles étoffes tout l'éclat que peuvent
» avoir les étoffes fabriquées à la navette &
» paſſées à la calandre : le fil étant debout,
» elles ne ſurmontent pas la doublure, com-
» me il arrive à pluſieurs autres étoffes ;
» mais ce qu'il y a de plus remarquable,
» c'eſt que les habits faits de ces étoffes d'u-
» ne aune de large, trompent la vue au
» point de faire paroître le corps un quart
» moins de ſon diametre.

» Ceux qui lui écriront ſont priés d'affran-
» chir leurs lettres.

III.

De l'Epeautre.

Un Anonyme a envoyé, au ſujet de ce grain, à la Société Economique d'Hanovre une inſtruction utile que cette Société ſe propoſe de publier dans ſes Mémoires, & que nous ferons alors connoître plus amplement. Cet Agriculteur s'eſt particulièrement appliqué à la culture de cette eſpece de froment rouge. Il le ſeme de la même maniere & dans les mêmes terres que le bled : mais où il employe deux meſures de froment, il met quatre meſures d'épeautre Il laiſſe les grains de ſemence dans leurs gouſſes qui forment un volume auſſi conſidérable que celui des grains mêmes. Ils rapportent beaucoup, ſur tout dans un terrein qui a repoſé, comme on le concoit bien. Plus fort que le bled ordinaire, ce bled réſiſte beaucoup mieux à la rigueur des ſaiſons. Dans les Pays-Bas, on en fait d'excellente biere. Il s'en fait auſſi de la farine fine très-bonne pour la pâtiſſerie : deux livres de farine d'épeautre équivalent à trois livres de farine de froment. A Nurenberg & dans les Pays Bas, on ſe ſert, pour réduire cette farine à une extrême fineſſe, d'une machine particuliere dont l'Auteur donne la deſcription, & dont il paroît que l'utilité pourroit s'étendre ſur d'autres objets. En paſſant par cette machine, la farine du bled devient auſſi fine que la plus fine d'Angleterre. L'Agriculteur Hanovrien en a fait moudre cette année trente quintaux. Du ſon ſéparé de la farine, il a engraiſſé huit porcs, peſant de 120 à 160 livres, la piece. Le tout étoit le produit de ſept journaux de terre où il avoit jetté vingt huit meſures de ſemence. L'épeautre avec ſa gouſſe eſt une excellente nourriture pour les chevaux ; la gouſſe tient lieu de paille hachée.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 5 Février 1774, au Mercredi 9 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21, 24 à 27 livres *le ſeptier ; idem* au Port de la Grève, 26 l. 5 ſ. ; le ſeigle, de 12 liv. 5 ſ., 13 l. 10 ſ. à 14 liv. ; l'orge, de 9 liv. 10 ſ., 10 liv. 5 ſ. à 11 liv. auſſi *le ſeptier.*

AVOINE ; FOIN ; PAILLE.

Du Samedi 5 Février 1774 au Mercredi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 à 21 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 12 Février 1774, de 53 à 54 liv. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48 ; *idem* nouveau, de 44 à 45 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44 ; *id.* nouveau, de 41 à 42 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 12 Février 1774.*

	#	s		
Or de Portug. à . .	730	5		marc.
Du Mexique à . . .	722	6		marc.
Du Perou à	712	8		marc.
Les guinées à . . .	728	3		marc.
Ducats à	98	4		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	99	16		once.
Or à 20 karats à . .	84	5		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	18	6	marc.
Piastres à	49	17	6	marc.

CHANGES DE PARIS, *du 12 Février 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{3}{4}$
Londres	30
Hambourg	186 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 3
Cadix	14 19 6
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ p. 8 p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Jeudi 10.*	*Vendredi 11.*	*Samedi 12.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1490 92 $\frac{1}{2}$ . .	1495 92 $\frac{1}{2}$ . . .	1492 $\frac{1}{2}$ 90 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	186	184 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	. . . . .	339 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.*

Du Merc. 9 Fév. 1774. *Messieurs*		Du Jeudi 10. *Messieurs*		Du Vendredi 11. *Messieurs*
Roytier, six prem. mois 1773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	M.	Boscheron, six p. mois 1773.
Radix, *idem.*	M.	Deschapelles, six dern. mois 1773	A.	Lempereur, *id.*
Boutray, *idem.*	M.			Rouillard, *idem.*
Gautier, *idem.*	P.	Delagarde, *idem.*	C.	Painchain, six d. mois 1773.
Desplaces, six d. mois 1773.	C.	S. Janvier, *id.*	J.	Patu, *idem.*
		Nau, *idem.*	J.	
.....	.....	.....		.....
.....	.....	.....		.....
.....	.....	.....		.....
.....	.....	.....		.....
.....	.....	.....		.....
.....	.....	.....		.....
.....	.....	.....		.....
.....	.....	.....		.....

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 13 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 16 Août.*

LES prés bas, tels que ceux de la Scanie dont une partie aboutit à la mer, ont bien soutenu les chaleurs; la fénaison y est très-belle.

Il reste encore assez de vieux grains. On remarque que la conservation en est due à la défense de les distiller: cela est vrai; cette défense a empêché qu'ils ne fussent vendus, consommés & par conséquent reproduits: elle les a fait resserrer, elle a donc suspendu le cours du commerce & occasionné la cherté: enfin après avoir contribué à entretenir la rareté, elle amene tout d'un coup la surabondance & la chûte des prix. Ces réflexions présentées à la suite de mille autres sur le même objet, ne sont certainement inspirées par aucun esprit de critique, de partialité, d'intérêt propre. L'Auteur se les permet, parce qu'il sçait qu'il parle pour la vérité à des hommes qui l'aiment. Il n'a jamais craint de déplaire; car il n'a pas pu le mériter. Personne n'a loué le bien avec plus d'ardeur que lui; & personne n'a relevé une méprise avec plus de retenue. C'est parce qu'il désapprouve librement ce qu'il ne croit pas bon, qu'il obtient la confiance lorsqu'il approuve. Comme il motive ses éloges, il prouve ses opinions. S'il est souvent revenu sur cette défense, c'est qu'il a vu qu'on revenoit sans cesse à l'énumération des avantages qu'on lui attribuoit; & que des faits allégués en sa faveur, il falloit précisément déduire les conséquences contraires à celles qu'on en tiroit. S'il a donné des raisons, la maniere de le blâmer c'est de les réfuter. On lui reproche de plaider la cause de l'eau-de-vie: il la plaideroit, tout comme celle du vin: mais au fond ce n'est pas plus la cause de l'eau-de-vie que celle de toute autre boisson, ou denrée, ou marchandise, qu'il plaide. On dit que nos Paysans Suédois avoient tort de mettre leur pain dans l'alambic & de s'abrutir par l'ivresse; vraiment sans doute; mais il s'agit de sçavoir s'ils faisoient une injustice à quelqu'un en buvant leurs grains au lieu de les manger, & si le pouvoir coactif s'étend généralement sur tout ce qui est du ressort des mœurs. On ne se contente pas, ajoute-t-on, de recommander à un enfant le bon usage du couteau, on le lui ôte de la main. Reste à prouver qu'une Nation est un enfant. L'Auteur de ces divers articles a toujours été persuadé qu'il obtiendroit plutôt la bienveillance du Gouvernement Suédois par son zele à découvrir les inconvéniens des opérations équivoques, que par son attention à relever les avantages des heureux changemens que chacun admire. Du reste son opinion a mérité même de cette part de puissans suffrages, il en a la preuve par écrit.

(*En voulant corriger une faute dans la Gazette du 9 Août, il nous est arrivé d'en com-*

mettre une autre, trompés par de mauvais guides. La personne instruite qui a daigné relever la premiere erreur, a encore eu la bonté de relever celle-ci. Nous avons dit que Bahus *étoit une* Ville; *& on nous avertit que c'est* un simple Château fortifié. *Nous avons ajouté qu'une riviere nommée* Gothelde *l'entouroit; on nous avertit que cette riviere s'appelle* Gotha Elf. *Nous avouons que ces erreurs doivent exciter dans l'esprit d'un Suédois les mouvemens qu'exciteroit dans l'esprit d'un François un Auteur politique Suédois qui parleroit* de l'Isle de Gascogne & de la Ville de Château-Trompette. *On doit en rire, & nous serons du côté des rieurs. Nous n'avons rien à dire sinon que nous avons été trompés, & que n'écrivant point une Géographie, nous nous en sommes rapportés au premier Géographe connu que nous avons eu sous la main à la campagne. Ouvrez le* Dictionnaire Géographique de Laurent Echard. » Bahus, Bahu- » sium, *Ville forte*, avec un bon Château, » Cap. du Gouv. du même nom, qui fait » aujourd'hui partie de la Suede... Elle est » sur un rocher dans *une petite Isle* formée » par la *riviere de Gothelde...* »).

DANEMARCK.

D'Helsingoer, *le 19 Août.*

Une partie des vaisseaux Anglois qui ont chargé des grains dans la Baltique ont reçu avis de les transporter dans d'autres Ports d'Angleterre que ceux pour lesquels ils étoient destinés; attendu que la récolte a répandu l'abondance dans les premiers. Les Nations du Nord ne seront peut-être pas fâchées que celles qui tirent vers le Midi, s'imaginent avoir besoin de grains; car elles ont réellement grand besoin de vendre.

ALLEMAGNE.

De Neudorff (*près Dresde*), *le 20 Août.*

Le tonnerre a, ces jours derniers, mis ici le feu en trois endroits différens. Il y a 38 maisons consumées, malgré les secours les plus prompts. Un vieillard de 75 ans a été la proie des flammes.

D'Augsbourg, *le 21 Août.*

On voit dans un village d'un Etat voisin un exemple révoltant de l'abus que l'envie, la haine, la méchanceté peuvent faire des moyens qu'offrent les loix contre les fautes que les hommes les plus respectables peuvent commettre par imprudence ou par bonté. Au mois de Mai, une colonne d'eau, très-pesante, étoit tombée sur le village, dont quelques maisons furent endommagées, des bestiaux tués, des hommes blessés. Ce qu'avoit épargné l'eau, le feu le dévora quelques jours après. Les Paysans ruinés gémissoient, on les laissoit gémir: le Maire du lieu, Trésorier de la Fabrique, les assembla & leur distribua de l'argent, à condition qu'ils le rembourseroient dans l'année, sans dire d'où il l'avoit tiré. Comme des environs on a vu ce village se relever, c'est-à dire, les Paysans racheter un peu de bétail & rebâtir des habitations de boue, on a cherché comment ils avoient eu de l'argent, & imaginé où le Maire avoit pris ce qu'il leur avoit avancé. Il a été arrêté, on a confisqué ses biens, il est dans les fers, quoique le village entier qui pleure sa disgrace, offre de lui servir de caution, & n'attende que le moment de vendre ses grains pour lui rendre la liberté.

ITALIE.

De Rome, *le 14 Août.*

Par un Edit du 10, il a été ordonné que tous les grains récoltés dans la campagne de Rome seront transportés ici dans le courant de Septembre, à la réserve de la provision nécessaire pour les semailles & pour la nourriture du Cultivateur. S'il arrive que quelqu'un s'avise d'en garder plus qu'il ne l'est permis, ses grains seront confisqués au profit des greniers publics, des Délateurs & des Voituriers. Aussi la *campagne de Rome* n'est-elle que le cadavre d'une *terre promise.*

Pendant différentes nuits, on a cru à Civita-Vecchia appercevoir un grand incendie sur le Mont-Argentaro: les chaleurs ont été si excessives qu'on a été jusqu'à imaginer que les broussailles avoient pris feu.

De Bologne, *le 14 Août.*

On a publié derniérement ici une notification, concernant la maniere de secourir les noyés, réputés morts.

De Mantoue, *le 16 Août.*

Les huiles sont à des prix si modérés que le Gouvernement a jugé convenable d'en laisser le transport libre, attendu qu'un plus grand commerce est un plus grand bien. L'excès de la chaleur & de la sécheresse a flétri la face des campagnes.

De Milan, *le 15 Août.*

Il a été ordonné, par un Edit du 30 Juillet, à toute sorte de personnes de déclarer tous les produits de leurs récoltes en grains de toute espece, riz, légumes &c, afin que le Gouvernement fixe exactement sur ces rapports exacts ce que les hommes & les bêtes en consommeront exactement, & qu'après avoir réservé, balance en main, le nécessaire, il puisse permettre l'exportation du superflu, laquelle, porte l'Edit, intéresse tant le bien public, les Propriétaires des terres, & la prospérité de l'Agriculture.

De Naples, *le 15 Août.*

L'abondance regne ainsi que la tranquillité dans la Sicile. On se plaint généralement des ardeurs brûlantes de la saison.

De Genes, *le 16 Août.*

Les hommes comme les végétaux ont succombé sous le poids de l'été. L'excès du chaud a produit des maladies & desséché les plantes.

De Livourne, *le 17 Août.*

La machine de M. Laurent Micheli, Bolonois, pour mesurer les milles que les bâtimens font en mer, a été admirée dans ce Port & accueillie avec l'applaudissement général. Les personnes expérimentées assurent que c'est l'invention la plus parfaite qu'on ait en ce genre, & qu'elle aura beaucoup de commodités pour la navigation.

Le même Méchanicien a inventé un instrument pour mesurer les degrés de vélocité des eaux d'un courant à ses différentes hauteurs. On le regarde comme très-parfait & très-avantageux pour l'Hydrostatique.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 28 Août.*

Les assurances pour les marchandises destinées au commerce du Levant & de la Méditerranée, ont baissé de 7 pour 100 depuis la nouvelle de la paix conclue entre les Russes & les Turcs.

Le Lord Maire fait rechercher, secourir, habiller, & renvoyer dans leurs Paroisses respectives une foule de misérables, sans feu, sans lieu, sans pain, sans ressource, répandus dans cette Capitale.

On écrit de Bamsdondale dans l'Herefordshire qu'une famille composée du pere, de la mere & de quatre enfans, a péri toute entiere, après avoir mangé des champignons.

Il est derniérement arrivé à Liverpool beaucoup de bled & de farine de Philadelphie & de la Virginie. C'est un grand bonheur que nous ayons une belle récolte, car comme c'est à présent l'Amérique qui nous nourrit en partie, nous aurions bien pu manquer de pain, si elle prend le parti de rompre avec nous tout commerce.

On a reçu en Ecosse beaucoup de commissions pour des toiles; la plûpart des commissions viennent d'Angleterre.

Cent familles de condition honnête ont formé, dit on, le plan de s'embarquer pour l'Amérique avec cinq ou six cens familles de Laboureurs, d'Artisans, de Fabricans &c, & de s'y établir en Colonie.

On écrit de l'Isle d'Ely qu'on n'y a jamais vu une récolte aussi abondante en toute sorte de grains que l'est celle de cette année. Les foins y sont d'une beauté singuliere.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

D'Alais, *le 30 Août.*

Ce pays vient d'essuyer une longue & horrible sécheresse. On a fait des prieres pour obtenir de la pluie. A la fin, nos vœux ont été exaucés. Il est tombé, ces jours derniers, des pluies salutaires & très-nécessaires aux productions pendantes.

D'AVALON, *le 1 Septembre.*

Le Dépôt de la Mendicité, établi dans cette Ville, forme une Filature considérable de coton. Ce travail n'attaque point notre Peuple de Fileurs & de Fileuses qui préparent les laines pour nos Fabriques. On trouve à la Manufacture des cotons à longue soie filés depuis le n°. 12 jusqu'au n°. 30. Ceux qui en desirent au-dessus du n°. 30 & au-dessous du n°. 12, n'ont qu'à en donner avis au sieur Legaré, préposé à la vente, en affranchissant les lettres : il en fera filer ainsi que du coton commun.

DE DUNKERQUE, *le 2 Septembre.*

La difficulté de l'entrée de notre rade ayant souvent occasionné des échouemens & des naufrages, il a été arrêté par les Officiers de l'Amirauté établie en cette Ville pour la Flandre, de l'avis des Députés au pilotage, que pour marquer l'entrée de l'ouest de la rade, on placeroit 4 brouées, sçavoir une noire à la pointe du Snaw, vis-à vis le Grand Mardick, une blanche sur la pointe ouest du Brack, une noire à la pointe du plateau de Mardick, & une noire à l'est du Geere. Les navires, en arrivant, tiendront les bouées noires à la droite, & la blanche à la gauche. Ces bouées seront placées dans le courant du présent mois.

DE POITIERS, *le 4 Septembre.*

Les essais de nos laines faits à Carcassonne & à Limoux dans la fabrication des draps appellés *Londrins*, principalement destinés pour le Levant, ont très-bien réussi, ces laines étant mêlées avec celles d'Espagne. Des Fabricans de Montauban ont reconnu qu'elles étoient supérieures à celles qu'ils ont coutume d'employer pour leurs *cadi-d'agnans*. La Fabrique d'Agen les a mises en œuvre dans les serges, & en a reconnu l'avantage. Mais comme le transport de nos laines dans ces Provinces est fort dispendieux, ces Fabriques en tirent peu, & les meilleures passent à Orléans pour les Fabriques de Normandie & de Picardie. Il est donc prouvé que nos laines sont propres à la fabrication de draps de qualités supérieures à celles des draps qu'on fait dans ce pays-ci. Cette observation devroit engager nos Manufacturiers à faire de nouveaux essais : il ne tient qu'à l'industrie de perfectionner notre Draperie & de créer une nouvelle branche de commerce très-importante.

On écrit des environs de Saint-Sauvant, Haut-Poitou, que le 8 Août dernier, vers les trois heures du matin, il s'éleva sur la riviere de Dive, depuis le goufre de Brimbareau jusques près du château de Lezais, des météores ignés qui, en s'étendant en l'air, parurent se transformer en météores aqueux. Ils furent suivis d'éclairs & de coups de tonnerre. Ensuite il s'éleva un vent impétueux, brûlant, suffoquant au point que les Moissonneurs, déjà au travail, furent obligés de se jetter le visage contre terre pour respirer. Une heure après, les nuages s'entr'ouvrirent, & donnerent un peu d'eau mêlée de grêle. Au lever du soleil, un air doux & frais rassura & soulagea ceux que ce phénomene avoit effrayés & incommodés.

Un Métayer de la Paroisse d'Andillé près cette Ville, en entrant derniérement dans une étable où il tient des bœufs à l'engrais, apperçut une belette qui passoit sur le dos d'un de ces animaux. Le lendemain, il trouva le bœuf couché sur la litiere, foible, malade. Sur le champ, il appella un habile Maréchal : mais malgré le secours qu'on administra au bœuf, il périt. La belette seroit-elle donc dangereuse pour le bétail ? Plusieurs Paysans l'assurent ; ils prétendent avoir été témoins de plusieurs accidens semblables. La belette suce les animaux qu'elle pique. Si elle attaque le bétail de la même maniere, on trouvera donc des plaies sur ceux qu'elle aura sucés. C'est un examen auquel les Cultivateurs, les Propriétaires & les Marchands de bestiaux doivent se livrer. S'il est vrai que la belette blesse les bestiaux, quel remede les Gens de l'Art prescriront-ils pour prévenir les funestes effets de ces blessures ?

DE NANTES, *le 5 Septembre.*

Il paroît, par différens rapports, que la pêche de la morue est très-bonne, cette année, sur les bancs de Terre-Neuve.

Il a regné des tems très favorables pour les marais salans.

Les récoltes des différentes Provinces qui versent dans notre Port peuvent en-

core nous fournir matiere à un commerce considérable.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'une chaîne de fer fondu, facile à faire, & qui pourroit suppléer aux chaînes ordinaires dans tous les cas où il est seulement nécessaire qu'elles soient tendues en ligne droite ou qu'elles ne prennent qu'une médiocre courbure, comme pour supporter un fardeau, fermer un port, une arche de pont ou pour attacher un bateau contre un quai &c. Invention proposée par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch en Pologne.

La préférence des chaînes sur les cordages dans tous les cas où l'on n'a pas besoin d'une grande longueur est fondée, comme tout le monde le sçait, sur leur longue durée, sur leur force & sur la difficulté de les couper. Il est bien vrai que ces avantages sont balancés par l'énormité du poids des chaînes & par leur prix. Cependant les Allemands, que l'on doit regarder comme une des Nations les plus industrieuses de l'Europe & qui calcule le mieux en fait d'économie domestique, se servent presque toujours de chaînes dans tous les cas où ils sont obligés de transporter de grosses pieces de bois, & même pour lier leurs bagages derriere les voitures (1). Toutes ces chaînes, grosses ou petites, étant de fer forgé, supposent beaucoup de travail, ce qui en fait la cherté.

On ne sçauroit suppléer à cette fabrication en fondant les anneaux ou chaînons ouverts ou fermés, parce que la matiere qui les compose étant trop réfractaire, on ne peut lui supposer la flexibilité requise pour les fermer ou pour les ouvrir sans les rompre quand on voudra les réunir. Il est donc de toute impossibilité de tenter cette méthode en continuant de donner aux chaînons la forme ordinaire (1). Ceux qui forment la chaîne que je propose sont d'une figure très-différente & n'ont pas besoin ni de s'ouvrir ni de se fermer pour former une chaîne continue.

Il en faut de deux especes pour une chaîne, & je les désigne par les noms de *rotules* & de *capsules*. Les genoux des grophometres m'en ont fait naître l'idée. Les *rotules* sont composées de deux globes qui se touchent presque & que je suppose traversés dans le sens de leur diametre par un gros cylindre fort court. Les *capsules* peuvent ressembler à des œufs, si j'ai besoin de donner à ma nouvelle chaîne toute la flexibilité dont elle peut être susceptible. Que si au contraire je veux une plus grande solidité, les *capsules* doivent imiter la forme d'un simple cylindre dont les bouts sont des portions de sphere ou sont un peu arrondis.

Ces derniers chaînons sont de deux pieces coupées dans la longueur de l'axe du cylindre ou de l'œuf. Chaque moitié a deux cavités hémisphériques au bout de ces derniers cylindres. Ces dernieres qui se trouvent sur la même ligne sont destinées chacune à recevoir presque la moitié d'un des globes formant le chaînon que je nomme *rotule*.

Ces petites boules ne doivent jamais être engagées dans ces creux au delà des deux

---

(1) *On vole communément les valises en Allemagne d'une maniere assez plaisante. Les brigands coupent presqu'à demi la corde qui les retient, la seule secousse de la voiture la fait rompre, la valise tombe & les voleurs la ramassent. Les Allemands préviennent ces projets en liant leurs effets avec des chaînes qu'ils serrent au moyen d'une espece de cric dont ils arrêtent la manivelle avec un cadenas dont ils ont la clef. Cette petite Méchanique se fait supérieurement à Strasbourg.*

(1) *On a tenté vainement de fondre plusieurs anneaux ensemble. La matiere s'engageoit dans le moule, & l'on ne pouvoit plus retirer les chaînons. On a encore voulu lier des chaînons fondus avec des anneaux de fer forgé; comme les premiers étoient toujours trop minces, ces chaînes ne valoient rien. Celles que je propose ont beaucoup plus de solidité par la forme de leurs chaînons qui ne sont point évuidés. Comme cette chaîne est d'une forme qui plaît assez à l'œil, on pourroit s'en servir pour suspendre des lustres. On invite les Amateurs des Arts utiles à profiter de cette idée & à exécuter ce projet.*

tiers de leur diametre. Sans cette précaution, la chaîne n'auroit plus de flexibilité. Outre les deux cavités dont on vient de parler, sont deux trous quarrés ou ronds traversant la demi-*capsule* de part en part. Il est facile de voir que ces différens chaînons peuvent se mouler & se jetter en fonte avec la plus grande facilité & en grand nombre.

Lorsqu'on veut les réunir pour en former la chaîne que l'on propose, on met, 1°. dans une espece de gouttiere ou canelure pratiquée dans l'épaisseur d'un madrier une certaine quantité de demi-*capsules* dans chacune desquelles on met deux *rotules*, observant d'user les irrégularités qui en gêneroient le jeu. 2°. On recouvre ces dernieres avec d'autres demi-*capsules* que l'on réunit exactement avec les premieres par le moyen de deux boulons à tête de fer forgé que l'on rive avec précaution, de peur de casser ou de féler les demi-*capsules* : cette opération se répéte autant de fois qu'on a besoin de chaînons pour former la longueur proposée.

Si le fer dont on se servira pour les *rotules* & les demi-*capsules* étoit fondu en France avec les mêmes précautions que dans la Catalogne, il en seroit bien moins réfractaire, & la chaîne seroit beaucoup plus solide. En effet la fonte ne devient si aigre que par la mauvaise construction des fourneaux de fonderie & par l'avidité des Maîtres de Forges. Il n'est aucun d'eux qui ne sçache très bien que leur méthode est défectueuse, mais ils craignent d'en adopter une meilleure. Comme celle-ci seroit à la vérité plus dispendieuse, ils ont peur de ne pas voir remplir leur déboursé par le Public qui ne sentiroit pas d'abord la différence qu'il y a entre des fers coulés plus ou moins cassans.

Il est encore aisé de voir par l'exposition des procédés nécessaires pour construire les nouvelles chaînes, combien l'on épargne de main-d'œuvre & de tems sur-tout dans la fabrication de chaînes énormes.

J'ai fait exécuter cette idée en petit : mes *capsules* étoient de cuivre fondu & mes *rotules* en acier; cette chaîne avoit une flexibilité suffisante pour passer sur une très-grande poulie. Elle ne peut jamais s'embrouiller & a un avantage qui lui est propre, sçavoir de ne jamais se tordre, car toutes les *rotules* tournent sur elles-mêmes.

On est intimément persuadé que cette chaîne aura quelques inconvéniens, comme celui d'être lourde, pesante & peu flexible; mais aussi on ne peut ni la limer ni la scier. Il faudra nécessairement faire beaucoup de bruit pour la briser, ce qui est un grand avantage : on peut d'ailleurs diminuer le volume des *capsules* vers leur milieu.

On est prié de faire attention que la destination principale de cette espece de chaîne est d'être en ligne droite, de soutenir un baldaquin, un lustre, fermer un Port ou l'arche d'un pont, une rue, une allée &c.

Comme l'Inventeur n'a pour but que l'intérêt public, il desire que l'on essaye son idée en grand, ce qui est le seul moyen d'en prouver la bonté; sa plus grande satisfaction sera d'avoir été utile à la Société.

I I.

Observation sur la souscription proposée par M. Munier pour une Méchanique propre à séparer dans l'instant les chevaux d'une voiture, par M. Arnoux, Ingénieur Méchanicien privilegié du Roi, rue des Juifs, au Marais.

» La Méchanique annoncée doit être » éprouvée en public; mais avant l'épreu- » ve, le sieur Munier exige le dépôt d'une » somme de cent livres par chaque Sous- » cripteur qui n'aura plus à payer que trois » cens livres pour qu'elle soit adaptée à sa » voiture : elle coûtera six cens livres à tous » ceux qui n'auront pas souscrit.

» Le sieur Arnoux ignore le détail de » la construction de cette Méchanique; » mais il prévient publiquement le sieur » Munier qu'il a obtenu de Sa Majesté un » privilege exclusif pour un dételage ou » piece de Serrurerie par le moyen de la- » quelle on peut dételer en un instant tous » les chevaux d'une voiture, soit de dessus » le siege ou de dedans la voiture; que cette » machine simple & sûre peut, suivant le » rapport de l'Académie Royale des Scien- » ces qui l'a examinée & approuvée com- » me invention nouvelle, être fort utile, » soit quand les chevaux ont pris une im- » pétuosité dont on n'est plus maître, soit » quand on apperçoit un obstacle qu'on ne

» peut plus éviter, & qu'elle peut aussi ser-
» vir pour l'Artillerie où l'on a besoin d'en-
» lever promptement des pieces qui ont fait
» feu, ou de dételer pour les charger.

» L'analogie de la Méchanique proposée
» par le sieur Munier avec celle privilégiée
» du sieur Arnoux pourroit faire présumer
» à ce dernier que la sienne a été copiée
» d'après sa notoriété : mais sans vouloir
» accuser le sieur Munier de Plagiat, il suf-
» fit au sieur Arnoux de lui déclarer que si
» sa Méchanique est construite sur les prin-
» cipes de son dételage, il usera du droit
» de son privilege pour faire interdire au
» sieur Munier la construction & le débit de
» cette Méchaniqne. Si au contraire la
» construction méchanique du sieur Munier
» n'a aucun rapport avec le dételage du sieur
» Arnoux, le Public restera seulement in-
» formé que le dételage lui sera livré incess-
» samment, ainsi qu'à toute l'Artillerie de
» France, & que la jouissance de ses avan-
» tages ne sera pas à beaucoup près aussi
» onéreuse que celle de la Méchanique en-
» core non éprouvée du sieur Munier, puis-
» que celle ci coûtera 600 l. aux non-Sous-
» cripteurs & 300 l. aux Souscripteurs, avec
» 100 liv. de plus à payer dès-à présent &
» dont on ne sçait pas combien durera l'a-
» vance, la durée de la souscription ainsi
» que le nombre des Souscripteurs n'étant
» point déterminés, tandis que le dételage
» du sieur Arnoux ne coûtera en tout que
» 300 l. qui ne seront payées qu'après qu'il
» aura été adapté à la voiture.

Signé, ARNOUX.

N. Nous publions l'article précédent comme un simple avis qui ne ne peut être qu'utile au Public & aux Artistes, & même au sieur Munier. On sçait quelle est notre maniere de penser sur la concurrence de l'industrie; mais dans le cas présent, il s'agit d'un fait; & il est bon d'avertir les Artistes qu'il existe un privilege, mais qui ne les gêne pas dans la recherche de moyens propres à produire le même effet que celui qui a été découvert par le sieur Arnoux.

III.

Nouvelle maniere de construire les cheminées.

On se plaint depuis long-tems de la fumée, & vraisemblablement on s'en plaindra encore long-tems. Quels moyens n'a-t-on pas imaginé & mis en œuvre pour prévenir cet inconvénient? On a réussi en partie, mais le succès n'a jamais ou presque jamais été aussi complet qu'on l'eût desiré.

M. Huth, Inspecteur des Bâtimens d'Anhalt-Bernbourg, & Architecte du Chapitre de cette Ville, a trouvé une maniere de construire les cheminées qui donne un libre cours à la fumée pour sortir & l'empêche de refluer dans les appartemens, quelque tems qu'il fasse & quelque fort que soit le vent. Dans les cheminées qu'il construit, il pratique une espece de réservoir pour recevoir la fumée dans l'endroit où elle sort du foyer. Ce réservoir est assez large à son ouverture pour recevoir aisément toute la fumée, quelqu'épaisse qu'elle puisse être. L'Architecte a soin de le faire venir fort près du feu, & il diminue insensiblement la largeur du réservoir ou tuyau, à mesure qu'il s'éleve d'avantage & s'éloigne du foyer. Si la cheminée est construite au rez-de-chaussée, le tuyau pour la fumée, n'aura plus au second étage que de quinze à seize pouces de diametre. Quand il est réduit à cette largeur, on commence à élargir la cheminée jusqu'au toît, de sorte que sur dix pieds de hauteur, on lui donne un pied ou deux pieds de largeur de plus. Ainsi, une cheminée qui de l'endroit le plus étroit du canal à fumée auroit jusqu'au toît vingt pieds de hauteur, devroit avoir, étant parvenue au-dessus de la maison, un diametre de dix-huit à vingt pieds. M. Huth prétend qu'une cheminée construite de cette façon ne donne jamais de la fumée; comme il desire l'avantage public, il a fait imprimer une petite Brochure où il a détaillé sa méthode; on peut en faire l'essai.

IV.

AVIS.

Le sieur Dupont, Maître de Mathématiques, recommencera le 26e Septembre dans son Ecole, *rue Neuve Saint Méderic*, ses leçons, à l'usage des Eleves (Artistes), Militaires & Marins; il continuera aussi ses leçons gratuites, les Dimanches, & celles de pratiques, pour les Terriers & les

Arpenteurs, à la campagne. On trouve chez le ſieur Dupont ſix chambres toutes meublées pour ſix jeune gens.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 3 Septembre 1774, au Mercredi 7 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 16 liv. 10 ſ., 20 à 25 liv. *le ſeptier; idem* nouveau au Port de la Grêve, de 22 à 24 l. 10 ſ. Le ſeigle, de 8 l. 5 ſ., 10 à 12 liv. ſ.; l'orge, de 7, 8 liv. 5 ſ. à 9 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 3 Sept. 1774, au Mercredi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 18 à 19 liv. *le ſeptier; idem* nouvelle, de 17 à 18 l.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 10 Septembre 1774, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

VII.

Changes de Paris, *du* 10 *Septembre* 1774.

Amſterdam	55 $\frac{3}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	30 $\frac{13}{16}$ à $\frac{7}{8}$
Hambourg	182 $\frac{1}{4}$
Madrid	14 19
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Avuit.*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 10 *Septembre* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	716		
Du Perou à	708		
Les guinées à . . .	720		
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piaſtres à	48	17	6

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Jeudi* 8.	*Vendredi* 9.	*Samedi* 10.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	. . . . .	1735 30 . . .	1732 $\frac{1}{2}$ 35 37 $\frac{1}{2}$ 35
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	220 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	368	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 3 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 22 Mars.*

LE Gouvernement va faire frapper de nouvelles especes, très-nécessaires, avec les métaux très-abondans qu'on vient de recevoir des mines de Sibérie. On craignoit que ce trésor ne tombât entre les mains des Rebelles.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 5 Avril.*

Notre Hôpital de S. Lazare est devenu, comme tout Hôpital de tout pays le devient, insuffisant pour l'assistance des pauvres malades. Or s'il est vrai que l'unique moyen de soulager & d'enrichir ces Maisons, soit de diminuer leurs charges ou les besoins du Peuple, & nullement d'augmenter leurs revenus, c'est-à-dire, les impôts ou les causes de la misere, cette pensée ne nous occupe nullement aujourd'hui : mais nous avons ici une seule fontaine dont l'eau soit salubre; & il s'agit de mettre un droit sur cette eau-là dont la nature nous a fait un pur don, aux pauvres comme aux riches; si les pauvres sont réduits, en vertu du droit, à boire de l'eau mal-saine ou à se sevrer de quelque nécessité pour boire de bonne eau, eh bien! ils iront à l'Hôpital, ne sera-t-il pas enrichi? Il aura d'autant plus grand besoin de l'être, que les idées dominantes sur l'arrangement des finances provoquent toute sorte d'impôts & d'augmentations d'impôts sur la boisson du Peuple, sur le débit des boissons, sur le sel, sur les Juifs ou le trafic &c, & autres démembremens d'Etat.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 7 Avril.*

Le Roi travaille, avec la plus grande assiduité, à l'examen des moyens de régler le cours du change, objet souverainement important pour le commerce & l'industrie de la Nation.

Les vaisseaux qui sortiront à l'avenir de nos Ports, ne payeront plus les droits de Douane en plaques de cuivre; ils les acquitteront en monnoie d'argent ou en bonnes lettres de change.

On mande de Grislehaven qu'à la fin de Mars, la navigation n'étoit pas encore tout-à-fait libre, & qu'on ne pouvoit pénétrer jusqu'à la côte qu'avec des bateaux à glace; mais que le tems restoit au beau, & qu'on espéroit qu'en peu de jours la communication entre le Royaume & la Russie seroit parfaitement rétablie... On apprend de Neuland qu'il a fleuri pour la troisième fois dans l'orangerie de Fagerwick un aloë.

Le Roi a fort à cœur de réduire le style du Barreau à la clarté & à la simplicité qui conviennent aux loix & à tout ce qui leur appartient, de maniere que le Paysan le

plus grossier puisse se défendre lui-même & redresser celui qui défendroit mal ses droits.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 11 *Avril.*

La navigation n'est plus arrêtée par aucun obstacle. Dès le 30 Mars, le vent étant favorable, il arriva dans le Sund près de 90 vaisseaux, dont 70 Hollandois, 4 Anglois &c.

Le Capitaine Moeller qui, en revenant de Sainte-Croix, avoit été obligé d'hiverner en Norwege, est entré dans notre Port, le 2, avec 403 tonneaux de sucre, 12 tonnes de rum, 390 rouleaux de tabac de Porroric, & 4 tonnes de café.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, *le* 12 *Avril.*

Avec le *calmus* des prés, on est parvenu à détruire entiérement les punaises dans les appartemens, au rapport de M. Meyer, Agent de la Cour de Londres dans cette Ville. On commence à soupçonner qu'il faut employer contre ces insectes différens ingrédiens, selon les différentes especes de bois auxquels ils s'attachent.

De Berlin, *le* 13 *Avril.*

Le Directoire Général des Finances &c. a distribué différentes récompenses à des Cultivateurs & à des Artistes, entr'autres à la femme d'un Cavalier de Reetz, dans la Nouvelle-Marche, nommé Hellinger, pour avoir tiré 40 pieces de fil de laine d'une seule livre de cette matiere brute : ce fil est une soie finie.

Deux Economes respectables viennent de publier ici deux Ouvrages concernant les Communes. Le premier, anonyme, traite de l'utilité de la suppression de cette folle communauté de biens, des difficultés qui arrêtent ce changement, de l'origine de l'ancien abus en Allemagne : il donne aussi les moyens de nourrir avec avantage les animaux dans les étables. Le second, M. Grossman, Curé dans la Poméranie Brandebourgeoise, donne un plan de partage des Communes suivant les différentes qualités du sol, attaque le préjugé contre ce partage, & prouve que, s'il n'a pas été fructueux en divers endroits, c'est qu'on n'a pas sçu tirer parti des différens terreins : il donne un précis historique de l'Agriculture & de l'Economie du Duché de Mecklenbourg, de tout tems célebre par ses Cultivateurs.

De Breslau, *le* 13 *Avril.*

On commence dans cette Province à faire des fromages à la maniere des Hollandois ; & comme il faut enseigner pour qu'on apprenne, les détails de la manipulation Hollandoise viennent d'être mis dans les mains de tout le monde.

Quelques uns de nos Economes ont préservé leurs greniers des vers, en jettant entre les grains des feuilles & des fleurs de sureau : ceux qui ont eu la précaution de frotter les murs & les planchers de leurs greniers avec la même plante ont encore mieux réussi. (*Les expériences faites en Angleterre & rapportées dans notre Gazette & dans notre Journal, prouvent que des branches de sureau, passées sur les arbres, les plantes &c, garantissent également des insectes, par l'odeur qu'elles laissent, les fruits, les grains &c. encore pendans*).

De Francfort, *le* 17 *Avril.*

D'après différentes tables météorologiques, il paroît que la température de la saison a été, sur une étendue de 80 lieues en Allemagne, telle, à quelques variations près, que nous allons le rapporter. Le tems a été fort inconstant en Janvier & Février. Les huit premiers jours de Mars, il est tombé de la pluie avec une grêle menue ; les jours suivans un peu de neige, très-peu en divers endroits : le reste du mois, très beau : journées chaudes, nuits tempérées, quelques gelées nocturnes vers la fin, mais trop foibles pour nuire aux arbres & aux plantes, déjà fort avancés ; enfin quelques orages & pluies chaudes : en général, vraie température d'un beau printems. Le mois d'Avril a été jusqu'à présent très favorable sur-tout par des pluies qui ont corrigé la sécheresse de Mars. Après deux jours très clairs & très-chauds, il y a eu, cette nuit, un orage, avec tonnerre & pluie chaude & longue.

Malgré les chaleurs, on n'a point encore vu d'hirondelles dans nos environs. (*La même remarque a été faite dans plusieurs Provinces de France*). Nous espérons qu'après la Foire, le prix des denrées baissera de nouveau.

ITALIE.

De Venise, *le 5 Avril.*

L'Académie d'Agriculture de Brescia propose pour sujet de Prix, *en quels genres & par quels moyens l'Agriculture du Bressan peut-elle être portée à une plus haute perfection ?* Les dissertations seront reçues, avec les conditions ordinaires, jusqu'au premier Dimanche de Carême de 1775. Le Prix, de 25 sequins, est donné par un Amateur de l'Agriculture. La même Société propose de nouveau pour la même époque, de rechercher, *la meilleure méthode de former, conserver, perfectionner, répandre le fumier & autres engrais dans la même Province.*

ANGLETERRE.

De Londres, *le 16 Avril.*

Extrait d'une Lettre de Bengale datée de Calcutta le 11 Octobre 1773.

» A mon arrivée dans ce pays-ci, le Sr » Hastings étoit parti pour prendre avec » Sujah Dowla des arrangemens sur les Pro- » vinces de Korah & d'Allahabad évacuées » par Schaw Allum. Les Marattes ont ex- » torqué de ce Prince un firman relatif à » ces Provinces ; & comme elles apparte- » noient à Sujah, avant que nous les eus- » sions données à Schaw Allum, Sujah a » voulu en prendre possession avant son dé- » part : mais nous nous y sommes opposés » jusqu'à ce qu'il ait cédé quelque compen- » sation à la Compagnie qui se regardoit » comme l'héritiere de Schaw Allum. En » conséquence, il a consenti à payer 50 lacs » (environ 14,200,000 l. de France) dont » il en a déjà donné 20 ; les payemens du » restant sont fixés. Nous sommes convenus » de le maintenir dans la possession de ces » Provinces, à condition qu'il payera les » dépenses militaires qu'elles occasionne- » ront. Leur revenu net monte à 25 lacs » (7,100,000 l.) ; mais ils pourront bientôt » être de 100 lacs, parce que le pays a » horriblement souffert depuis plusieurs an- » nées. Il n'y a point d'apparence que les » Marattes nous inquiétent cette année, » parce qu'ils ont de l'occupation chez eux. » Mader Raw est mort, il y a quelque tems, » & Narran Raw, son fils, lui a succédé ; » mais Raganat Raw, son oncle, appellé » au commencement Ragobay, a coupé de- » puis peu la tête à ce Prince comme il lui » faisoit une visite dans sa prison, & il est » devenu Chef du Divan. Hyder Ally se » meurt d'un cancer que les Médecins ont » trouvé incurable. Le Schaw est en posses- » sion de Dehly & de quelques pays voisins, » le Rohilla Nigib Cawn étant mort. Le » Schaw tient ces Provinces de la condes- » cendance des Marattes qui l'ont défait » l'année derniere, & qui l'ont assiégé dans » la Citadelle jusqu'à ce qu'il ait fait une » traite avec eux.

» Le *Dauphin*, Capitaine Johnson, vient » d'apporter la nouvelle de la prise de Tan- » jour. On suppose qu'il y avoit un trésor » considérable dans cette Ville. Mais les » Troupes ont fait des arrangemens avec » le Nabob pour le butin. Les Lieutenans » Colonels doivent avoir pour leur part, » chacun, six mille pagodes, & les Officiers » inférieurs en proportion de leur rang. » (On compte 800 l. st. pour les Capitai- » nes, & 400 liv. pour les Officiers infé- » rieurs.

» On a fait depuis peu plusieurs excel- » lens réglemens dans le Bengale ; ce pays » commence à prendre forme de Gouver- » nement & à faire espérer qu'il se réta- » blira des violentes secousses qu'il a es- » suyées. On vient d'instituer des Tribu- » naux régaliens de Police, on a publié les » loix du Korah ; ce qui est cependant une » sorte de vexation pour les *Gentils* qui for- » ment le plus grand nombre & qui sont » les meilleurs Sujets ; mais il vaut mieux » avoir quelques loix que de n'en point » avoir du tout.

» On a fait semblant d'examiner la con- » duite de Mahommid Reza ; mais il est » trop riche pour craindre la Justice.

» Raja Sittrabroé est mort subitement, » & les affaires sont restées indécises au mi- » lieu de l'enquête. Les morts subites sont » toujours suspectes dans ce pays ci. *Le tiers » du Peuple a été emporté par la famine, & le » tiers du pays reste inculte.* Malgré les per-

» quisitions les plus séveres, il y aura cette » année-ci *dans les revenus un deficit de 25 » lacs ou plus ;* mais on doit l'attribuer au » bas prix du riz.

» On a suspendu le tribut du Schaw ; on » a fait plusieurs épargnes, & *les affaires de » la Compagnie ici sont sur un meilleur pied » qu'elles ne l'ont jamais été* ».

Il part tous les jours de nos Ports de nouvelles troupes d'Emigrans pour l'Amérique septentrionale. Un de ces Passagers parti de Scarborough, avoit une fortune de trois mille livres st. : il en a laissé 800 dans une de nos Banques & a emporté le reste.

Le C. Kendal, qui avoit pris en Afrique 160 Esclaves, en a perdu 60 dans son passage à la Jamaïque.

Le surplus du fonds d'amortissement a été en 1773 moindre de 360,000 liv. st. qu'en 1772, sans compter les 400,000 l. qu'on n'a pas reçues de la Compagnie des Indes.

Actions de la Banque, 141 $\frac{1}{4}$: des Indes, 147 $\frac{1}{2}$: du Sud, 94 $\frac{3}{4}$.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Valenciennes, *le 20 Avril.*

Le 9 du courant, à deux heures après midi, il y eut près de cette Ville, aux nouvelles fosses au charbon de terre, situées au village de Saint-Sauve, un incendie qui consuma les bâtimens, du bois, & une partie des ustenciles servant aux travaux desdites fosses. L'impétuosité du vent retarda l'effet des secours : heureusement sa direction ne donnoit point sur le village. Il y avoit dans les fosses 21 personnes qu'on eut le bonheur de sauver au moyen d'un panier qu'on descendit par un soupirail. Ce malheur est attribué à l'imprudence d'un Ouvrier qui, pour partager les culats ou grosses racines trop pesantes pour être chargées sur une voiture, fora lesdits culats, y mit de la poudre à canon, & porta négligemment dans un chauderon des braises enflammées dont un coup de vent jetta des étincelles sur une couverture de chaume. Malgré la vigilance active du Magistrat de cette Ville, les progrès des flammes furent très-rapides.

Le 14, vers les 9 heures & demie du soir, le feu prit aux bâtimens des fours de la Munitionnaire de Cambrai. La violence du vent qui souffloit, faisoit tout craindre pour des magasins considérables de bois, voisins de ces fours. Par les soins & le zele de MM. les Officiers de l'Etat Major, & de MM. les Officiers Municipaux, le danger cessa vers les 11 heures & demie ; le feu ne fut néanmoins entiérement éteint que le lendemain au soir. Les dommages ont été beaucoup moins considérables qu'on n'avoit eu lieu de l'appréhender. On dit que cet accident provient de la négligence des Ouvriers qui avoient trop-tôt serré dans une espece de petit grenier des braises mal éteintes.

D'Arras, *le 22 Avril.*

Il y a quelques jours qu'on a vu dans un champ du village de Lievin, à 3 ou 4 lieues de cette Ville, une source ouvrir le sein de la terre, & inonder 15 ou 18 verges de terrein. On a eu beaucoup de peine à arrêter l'éruption. L'eau est renfermée ; mais n'est-elle pas encore à craindre ? Ne seroit-il pas prudent & utile de tâcher d'en découvrir la source & le cours intérieurs ? MM. les Députés des Etats d'Artois se sont transportés sur les lieux.

De Poitiers, *le 23 Avril.*

Nos bons Agriculteurs ne cessent de recommander de semer plus clair qu'on ne le fait communément dans cette Province où l'on peut dire que les semences étouffent les récoltes. Le Peuple des Paysans ressemble fort à cet égard au Peuple des Politiques qui croyent qu'il n'y a qu'à multiplier les mariages pour multiplier la population. Mais ceux-là se rendent à la fin, sinon au raisonnement, du moins à l'autorité décisive de l'expérience. L'expérience a prononcé de même sur ce point dans tous les tems & dans tous les lieux. On voit que les Péruviens qui ne labouroient la terre qu'avec une espece de bêche, recueilloient 100, 150, 200 pour un, en déposant les semences dans des trous assez éloignés les uns des autres, comme on le fait pour les feves &c. La méthode de *planter* les grains, essayée en dernier lieu en Italie & en Allemagne, a eu d'heureux effets, sans doute

parce que les plantes alors suffisamment espacées, ne s'étouffent pas réciproquement. Ce n'est pas à dire qu'il faille adopter inconsidérément cette méthode sans en avoir calculé les frais & les inconvéniens; il suffit, quant à l'objet présent, qu'elle constate l'avantage de semer clair.

Les registres des naissances, mariages & morts dans notre Généralité, pour les années 1770, 1771, 1772, donnent les résultats suivans. En 1770, naissances 26745, mariages 4661, morts, 15674. En 1771, n. 25275, mar. 4967, m. 18054. En 1772, n. 25951, m. 5187, m. 22265. Les mariages & les morts ont été successivement plus nombreux. Il est né en 1772 plus d'enfans qu'en 1771, & moins que l'année précédente. Il n'y a pas eu un tiers de morts de plus en 1772 qu'en 1770.

On écrit des environs d'Availles, Haut-Poitou, frontiere du Limousin, qu'une brebis étant morte après avoir mis bas, on a donné son agneau à nourrir à une chienne qui venoit aussi de mettre bas & dont on avoit jetté les petits. La chienne donne à teter à l'agneau & l'affectionne comme son propre fruit. Le nourrisson soulage la nourrisse (1).

D'AMIENS, *le 25 Avril.*

Les gtains baissent, mais sans chûte rapide, dans les Provinces de Picardie, Artois, Pays-Bas &c.

Plusieurs Cultivateurs de ce pays commencent à se servir de paniers d'une construction nouvelle pour la conservation des grains. M. l'Abbé Vilin, Curé de Cormeilles, Membre du Bureau d'Agriculture de Beauvais, a imaginé ces utiles paniers: ils sont de paille de seigle: la matiere, leur forme, leur position remplissent parfaitement, à ce qu'on assure, les vues de l'Auteur. Ils ont l'avantage de conserver, sans danger, sans déchet, sans manipulation pénible, & à peu de frais, une grande quantité de grains de toute espece dans un petit espace. Pour ne pas présenter au Public des spéculations hasardées ou les résultats de quelques expériences insuffisantes, M. l'Abbé Vilin a différé pendant trois ans l'impression de ses procédés, afin de s'assurer d'un succès constant & par lui-même & par le concours de plusieurs autres personnes. Ceux qui ont suivi sa méthode, n'y ont tous reconnu que des avantages qui doivent la faire généralement adopter. Il a formé lui-même des Ouvriers qui fabriquent ces paniers *à Wavigny près Saint-Just.* On peut s'adresser sur le lieu au nommé *Antoine Duval*, Couvreur en chaume. Les Ouvriers travaillent chez eux ou chez les personnes qui les demandent, à la tâche ou à la journée &c. M. l'Abbé Vilin a déjà mérité l'estime publique par ses talens & leur utile application.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Culture du lin dans le Cercle de Glatz en Silésie.

On envoie en Silésie des graines de lin dans des tonnes. Les Habitans sont dans l'usage de semer ces graines beaucoup moins épais que celles qu'ils ont déjà recueillies dans leurs champs. Il faut que ces semailles se fassent par un tems sérein, chaud & calme. Lorsque le lin a été semé après la pluie, ou dans un champ assez humecté, il germe dans quarante-huit heures, & il leve au bout de six ou sept jours. Quand il est semé, rien ne lui porte plus de préjudice qu'une grosse pluie suivie d'un tems sec; parce qu'alors la superficie de la terre se durcit & forme une croûte qui gêne la semence, l'étouffe & l'empêche de germer. Les Cultivateurs Silésiens tâchent de parer à cet inconvénient par divers moyens qui rarement ont un succès complet. Les uns font passer des troupeaux de moutons dans des champs ensemencés, les autres y font rouler un cylindre armé de pointes; mais l'expérience montre que la terre ainsi brisée ne reste pas long tems dans cet état,

(1) *On nous écrit des environs de Quimper que le Curé de Sainte-Tresine, village voisin, a vu sa chatte à laquelle on avoit ôté ses petits, adopter à leur place & allaiter six petits* ratons *avec autant de soin que si elle avoit été leur mere. Il se proposoit d'observer la suite de ce phénomene singulier; mais sa Gouvernante a jugé à propos de tuer & la chatte & les rats.*

& se durcit de nouveau ; la croûte en devient même plus compacte qu'elle ne l'étoit auparavant. Le mieux est de faire passer un râteau de fer sur le terrein ensemencé, ou, si le lin n'a pas encore levé, de herser le champ avec soin. Lorsque les plantes sont à la hauteur de trois ou quatre pouces, on sarcle de maniere à ne point laisser de mauvaises herbes. Cette opération étant faite, on peut se tenir en repos jusqu'à la récolte.

Depuis les semailles jusqu'au tems où le lin fleurit, l'intervalle est de six semaines & quelquefois de sept. Les plantes sont en fleurs, quinze jours, si le tems est beau, & trois semaines, si le tems n'est pas favorable, sur-tout s'il a fait de longues pluies. Des chaleurs fortes & continues accélerent la maturité des graines. On a divers indices pour s'assurer que le lin est mûr ; les plantes changent alors de couleur, les feuilles commencent à tomber & les graines jaunissent. La méthode qu'on suit pour faire la récolte du lin est assez simple : on le prend par poignée, & l'on pose les poignées de travers l'une sur l'autre, de maniere que deux forment une croix ; quand on a arraché les plantes d'une plate-bande ou d'une planche, on les y étend jusqu'à ce que les tiges & les graines de la partie supérieure soient bien seches : après quoi l'on tourne les plantes sens dessus dessous pour les faire sécher de l'autre côté. La récolte finie, on porte le lin à la grange ; & si l'on n'a rien de mieux à faire, on en détache les graines qu'on garde pour les faire sécher. Ceux qui s'y entendent le mieux, réservent cette opération pour le mois de Mars suivant, où l'on n'a pas grande occupation, parce que le pays est alors couvert de neige ; c'est aussi vers ce tems-là ou au commencement du printems qu'ils battent les plantes & vanent les graines.

On n'a pas adopté en Silésie l'usage de faire tremper & de mortifier le lin dans l'eau. On le seche dans des étuves, en ayant soin d'entretenir toujours un feu égal, & en prenant toutes les précautions possibles pour écarter ou prévenir le danger des incendies. On connoît que le lin a été suffisamment séché, lorsqu'il est doux & tendre au toucher, qu'il n'a rien qui tienne de la dureté du crin, & que la couleur en est égale, luisante & argentine. Il ne faut pas qu'il soit ni trop ni trop peu sec. Ce juste milieu n'est pas si facile à trouver, mais c'est de là que dépendent les bonnes qualités du lin.

Ce sont ordinairement les femmes qui tillent le lin. Si les tiges étoient trop fortes, les hommes mettroient alors la main à l'œuvre. Cette opération se fait en divers tems ; tantôt plus tôt, tantôt plus tard. C'est à très-bon marché qu'on tille le lin dans cette Province. Les femmes qui s'occupent à cet ouvrage n'ont pour tout salaire qu'un gros & un peu de nourriture qui consiste principalement en quelques fruits cuits. Cependant elles broyent chaque jour une quantité de lin assez considérable. Cette manipulation est essentielle, & l'on ne sçauroit y apporter trop de soin, puisque de là dépend en très-grande partie le gain ou la perte des Propriétaires. L'instrument dont on se sert pour tiller (la broye) ne doit être ni trop vieux ni tout-à-fait neuf. Dans le premier cas, il ne brise pas suffisamment les tiges, & dans le second, il déchire ou écorche le lin & en fait perdre une partie.

Comme la culture du lin est très-étendue dans la Province, il n'est pas possible qu'on trouve assez d'Ouvrieres pour filer le lin qu'on y recueille. On en vend une grande partie tout brut ; l'on tire plus de profit de celui qu'on peut faire filer & mettre en œuvre. Il n'y a pas bien des années que le paquet de lin ne coûtoit que quinze ou seize gros ; on le vendit bientôt après une rixdhale ; il vaut à présent deux florins. Cependant le prix en varie, selon que la récolte a été plus ou moins abondante. Elle fut magnifique, l'année derniere, dans toute la Province. On sçait, par expérience, que sur six récoltes il y en a toujours deux de mauvaises. Il en est qui profitent de cette observation pour garder plus longtems leur lin. Si la récolte suivante vient à ne pas réussir, ils font alors de grands profits sur le lin de l'année précédente. D'ailleurs on ne risque rien en gardant ainsi le lin ; loin de perdre de sa qualité, il en devient plus beau, plus luisant, acquiert peut-être plus de consistance, & ne diminue pas de son poids.

Pour affiner le lin, il se fait un déchet, tantôt plus, tantôt moins considérable ; si le lin se trouve d'une bonne qualité, on en gâte moins dans cette opération : mais s'il est d'une qualité inférieure, on en perd une de-

mi-livre & même 3 quarts de livre. Lorſque le lin eſt entiérement mauvais, la perte va plus loin; elle eſt d'une livre & un quart ſur cinq livres. Le ſtein de lin groſſier ſe vend communément 20 gros, il peut aller juſqu'à 24 & même 26 gros; mais le ſtein de lin d'une excellente qualité coûte depuis 30 juſqu'à 40 gros. Pour la filature & la manipulation des toiles, on a ici des uſages particuliers: on donne à la Fileuſe tant de lin, & elle eſt obligée de rendre tant de fils; on met entre les mains du Tiſſerand telle quantité de fils, & il eſt obligé de rapporter telle quantité de toiles. Ces proportions ſont aſſez exactes; les Fileuſes & les Tiſſerands ne ſe trouvent pas léſés par ces conventions, & les Propriétaires ne ſe plaignent pas d'avoir été trompés.

Un sheffel de ſemences de lin coûte ordinairement 7 rixdales 16 gros & $\frac{2}{3}$. Pour préparer la ſemence, la mettre en terre & autres frais, 3 rixdales 27 gros & $\frac{1}{3}$. Pour tiller le lin qui provient de ce sheffel de graines, une rixdale 23 gros & $\frac{1}{3}$. Il faut, pour le faire ſécher, du bois pour 20 gros & 9 gros pour le ſalaire de ceux qui ſont chargés de cette opération. Pour ſarcler & autres frais de culture, 2 rixdales 25 gros & $\frac{1}{2}$. Par des obſervations & des calculs faits avec exactitude pendant neuf années conſécutives, on s'eſt aſſuré qu'un sheffel de ſemences de lin produit annuellement au Propriétaire, une année portant l'autre, 32 rixdales: ſur quoi il faut prélever toutes les dépenſes ci-deſſus détaillées; elles ſe montent, par an, à 17 rixdales 1 gros & $\frac{3}{4}$. Il reſte donc de produit net au Propriétaire 14 rixdales 28 gros $\frac{1}{3}$. Ce profit eſt certainement aſſez conſidérable pour encourager de plus en plus, en Siléſie, la culture du lin.

I I.

Nouvelle expérience de plantation *des grains.*

Un Cultivateur de Berlin a fait, l'année derniere, un eſſai qui prouve bien que le grain mis en terre peut ſe multiplier & ſe reproduire beaucoup plus qu'on ne le croit ou qu'on ne l'imagine communément. Près de la route qui conduit de Berlin à Poſidam, il choiſit un morceau de terrein de trois verges en quarré; après l'avoir bien labouré & bien fumé, il tira des lignes au cordeau à trois pouces l'une de l'autre; il ne ſema pas, mais il planta ſur ces raies 4318 grains de ſeigle; il les mit tous à deux pouces de profondeur, & laiſſa de l'un à l'autre un intervalle de quatre pouces. Pendant l'hiver, il y eut une prodigieuſe quantité de ſouris qui firent de grands dégâts dans les champs enſemencés; mais on ne ſçait pas trop pourquoi ces animaux ne toucherent point au ſeigle de notre Cultivateur, ou du moins ne lui firent pas grand mal. Les plantes ſe trouverent peut-être aſſez fortes & les racines aſſez profondes pour ne pas éprouver les ravages des ſouris. Les grains qui germerent & prirent racine eurent pour la plûpart de vingt à trente épis. Les Habitans alloient au mois de Juin voir, par curioſité, ce phénomene d'Agriculture. Le Propriétaire fit ſa récolte au mois de Juillet & fut agréablement ſurpris qu'une poignée de grains eût produit ſept metzes de bon ſeigle, ou 1,281,160 grains. Chaque grain s'étoit reproduit 296 fois. Si l'on plantoit tout un arpent de la même maniere & avec le même ſuccès, une metze de ſemences produiroit 28 ſcheffels de grains.

Le même jour que ce Cultivateur avoit mis en terre ſon petit nombre de grains de ſeigle, un autre Propriétaire planta de la meme maniere 4620 grains de froment. Ils réuſſirent parfaitement; mais lorſque les plantes étoient ſur le point de mûrir, les moineaux emporterent beaucoup de grains. Malgré cela, on fut bien ſurpris de recueillir ſept metzes & un quart de bled, c'eſt-à-dire, 656,304 grains; de ſorte que, non-compris les larcins des moineaux, chaque grain ſe reproduiſit 142 fois.

I I I.

Maniere de conſerver la créme.

Si l'on veut conſerver pendant une ſemaine, par exemple, la crême que l'on leve chaque jour, pour la battre ou l'employer autrement le dernier, il faut prendre la creme des deux ou trois premiers jours, en la ſuppoſant bonne, la mettre ſur le feu, & lui donner un ſeul bouillon. Cela fait, vous la verſez dans un vaſe très-net; & vous y ajoutez ſucceſſivement celle que vous leverez chaque ſoir, pendant le reſte de la ſemaine. On aura l'attention de la changer tous les jours de vaſes, & que ces vaſes bien nets ayent pris l'air. Cette méthode a un

effet ſingulier. Non-ſeulement la crême bouillie ſe conſerve parfaitement, mais elle conſerve de même celle que l'on y ajoute, pourvu qu'on obſerve les conditions preſcrites.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 23 Avril 1774, au Mercredi 27 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18, 21 liv. 10 ſ. à 26 liv. *le ſeptier; idem* au Port de la Grêve, de 24 à 27 l.; le ſeigle, de 10 liv. 10 ſ., 11 liv. 10 ſ. à 12 liv. 10 ſ.; l'orge, de 9 l. 5 ſ. à 10 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 23 Avril 1774, au Mercredi 27 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 ſ. à 21 l. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 30 Avril 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 5 ſ.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 41 à 42; *idem* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 38 à 39; *id.* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 ſ. à 19 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 30 *Avril* 1774.

Amſterdam	54 $\frac{3}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6 à 19
Livourne	95 à 95 $\frac{1}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Pâques*	$\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 30 *Avril* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720	3	
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	727		
Ducats à	98	12	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	12	
Or à 20 karats à . .	84	3	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	18	
Piaſtres à	49	3	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Jeudi* 28.	*Vendredi* 29.	*Samedi* 30.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1585 82 $\frac{1}{2}$ . .	1580 77 $\frac{1}{2}$ 75 .	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	1015	1010	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	198	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	63	. . . . .
Emprunt Oct. .	325	324	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 7 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 9 Avril.*

LE nouveau plan d'Ecoles de campagne, de Colleges, d'Université &c, adopté pour l'institution nationale, est sans contredit un des projets les plus utiles que la République eût pu exécuter dans les jours les plus heureux. L'instruction se répandra donc sur toutes les classes d'Habitans; elles recueilleront toutes des fruits précieux de la bonne instruction. Le zele des Chefs de cet établissement à jamais mémorable excite celui de tous les vrais Patriotes. M. Brzostowski, Notaire Ecclésiastique de Lithuanie, propose un Prix de quinze ducats pour celui qui, avant le mois de Juillet prochain, aura répondu en Polonois, ou en Latin, en François, en Italien, de la maniere la plus satisfaisante à la question : *Qu'est-ce qui inspire à la Jeunesse le plus d'envie d'apprendre? Est-ce l'espoir des récompenses ou d'une réputation dont on jouit dans l'Ecole même, ou la considération des services que rendent à la Patrie & des places qu'obtiennent préferablement aux autres, les hommes distingués dans les Sciences?* Les Mémoires seront adressés à M. Brzostowski, lui-même, Notaire de la Couronne à Wilna.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 12 Avril.*

Les grains, contenus & conservés en nature dans le pays par des moyens d'autorité & des mesures de prévoyance, après s'être long-tems soutenus à des prix trop hauts, ce semble, eu égard à leur abondance réelle, actuellement visible, tombent & restent sans débit. La Couronne dont les magasins sont par-tout remplis, partage de maniere ou d'autre le sort du Cultivateur & du Marchand, justement alarmés de l'état actuel des choses. Les Provinces, même les plus éloignées, n'offrent plus de débouchés au commerce de cette denrée, & de ressources pour sa culture. Le fourage également abondant, est à meilleur marché qu'on ne l'a vu depuis plusieurs années. Il seroit superflu de remarquer que cette révolution provient sur-tout de l'apparence des récoltes.

DANEMARCK.

DE WIBOURG, *le 13 Avril.*

Le commerce des bestiaux, des chevaux sur-tout, est un objet des plus considérables pour cette presqu'Isle (Jutland), comme celui des grains. Divers obstacles, les uns accidentels, les autres élevés pour la prospérité publique, s'opposent à ses progrès : il en est que S. M. s'est proposée d'applanir par un nouveau réglement. Entr'autres dispositions, deux termes sont fixés pour le

payement des obligations royales, afin que l'argent, en circulation, donne plus d'activité à ce commerce, ſur-tout dans le tems des Foires ; & que dans les mains de l'Agriculteur, il conſerve & multiplie le bétail qu'il faut acheter de la nature avant de le vendre.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 16 Avril.*

Cette Capitale & quelques autres lieux ont ſouffert des incendies : la Ville de Zitzerdorff a été preſqu'entiérement la proie des flammes... Le Gouvernement a ordonné la conſtruction d'un nouveau chemin de 2000 toiſes de long, depuis le paſſage de la riviere de Drau juſqu'à Bellyn, à travers les marais dont ce pays eſt couvert & que l'on deſſéchera. Les pauvres ſeront employés à cet ouvrage.

De Berlin, *le 16 Avril.*

Le Roi, pour prévenir toute mépriſe au ſujet du débit du ſel du pays & du ſel de mer, a déclaré que déſormais la vente du premier s'étendroit juſqu'à la Netze & au canal de Bromberg, & que la Compagnie excluſive vendroit le ſecond dans les diſtricts ſitués de l'autre côté de la riviere & du canal juſqu'à la ſource de ladite riviere.

De Leipsick, *le 17 Avril.*

Le Gouvernement, après avoir travaillé à mettre des bornes aux exactions & aux diſſipations des Communautés d'Arts & Métiers, a publié une liſte des frais à faire pour gagner le droit de vivre & de ſervir l'Etat, par l'apprentiſſage, le compagnonage, la maîtriſe dans 27 des profeſſions les plus néceſſaires dans une Ville. Frais d'inſcription, de penſion, d'aumône pour les pauvres, de repas &c. &c. &c., tout eſt réglé : on ne peut mettre ici ſous les yeux du Public que quelques articles de ce tarif. Pour être reçu Compagnon Relieur, Imprimeur, Perruquier, Bonnetier, Tiſſerand de toiles groſſieres, il n'en coûtera que 7 riſdalers : mais en revanche, on en payera 104 pour être Compagnon Barbier, 72 pour être Garçon Serrurier, 55 pour être Garçon Tailleur &c. Après avoir paſſé, la bourſe à la main, par différens degrés d'initiation, le Compagnon ſera obligé d'aller ſe promener pendant trois ans dans les pays étrangers. Les enfans des pauvres ne payeront point d'apprentiſſage, pourvu qu'ils reſtent un an de plus chez leurs Maîtres. Il faut que ceux qui veulent être Menuiſiers, Serruriers, Maçons, Charpentiers, ſçachent le deſſin ; & pour toutes les profeſſions, il faut que les Apprentifs ſçachent écrire & chiffrer.

ITALIE.

De Rome, *le 9 Avril.*

La Police, chargée ici, & toujours occupée du ſoin ſingulier de deviner & de déterminer la valeur vénale des denrées & des marchandiſes, vient de régler par 4 Edits le nombre des agneaux néceſſaires pour la conſommation de cette Capitale, les prix auxquels les Bouchers, les Revendeurs &c, doivent donner la viande &c. Ses Livres de compte doivent être très-curieux.

De Livourne, *le 10 Avril.*

Les prix des grains baiſſent dans notre Port où journellement il en arrive de nouvelles cargaiſons.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 22 Avril.*

La propoſition de révoquer l'impôt ſur le thé deſtiné pour l'Amérique, a été rejettée à la pluralité des voix dans la Chambre des Communes.

Dans le débat excité à l'occaſion du Bill concernant la vente du houblon, un Membre des Communes avança que ces plantations avoient été d'un très petit rapport, ces dernieres années : un autre Membre aſſura que, ſuivant des états authentiques, il s'étoit vendu, dans les dix dernieres années, pour ſept millions de houblon, tandis que dans les dix années antérieures il ne s'en étoit vendu que pour cinq millions.

On dit que les exportations de la Grande-Bretagne pour l'Amérique ſeptentrionale ont été, en 1773, de plus de trente mille livres ſt. au deſſous de celles de l'année précédente.

On écrit d'Elſenor que le commerce des Anglois avec Dantzick paroiſſoit anéanti, attendu qu'on ne voyoit point paſſer le Sund à notre pavillon pour ce Port.

Les Marchands & principaux Manufacturiers de Mancheſter ont nommé un Comité pour aviſer aux moyens de ſoutenir & d'encourager le commerce des environs. Comme on prétend que des Juifs & autres Etrangers travailloient ſourdement à emporter hors du Royaume des métiers, des machines, des inſtrumens employés dans les Manufactutes de toile & de coton, & à gagner & emmener avec eux des Ouvriers, communication que l'on regarde comme une eſpece de vol, parce que l'Etranger en profiteroit, & qu'on regarderoit comme une œuvre méritoire ſi nous en profitions, on a auſſi-tôt ſouſcrit pour près de 2000 liv. ſt., afin de ſeconder les vues de la Chambre de Commerce.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le 24 Avril.*

M. le Prince Stadhouder, effrayé des ravages que la petite vérole a exercés dans ce pays, a fait inoculer le Prince Hérditaire & la Princeſſe Louiſe par M. van Doeveren, Profeſſeur de Médecine à l'Univerſité de Leyde. Cette opération a eu le plus heureux ſuccès.

Les Directeurs de notre Compagnie des Indes proteſtent, au nom de la Compagnie, contre la nouvelle conquête du Royaume de Tanjaour fait par celle d'Angleterre. Ils ont aſſigné, pour le 9 Mai, un dividende de douze & demi pour cent.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 23 Avril.*

L'*Aurore*, le *Caſtor*, la *Vierge du Puy*, ſont nouvellement arrivés des Iſles de l'Amérique. Le *Rédempteur* dont nous avons ci-devant annoncé le retour, reçut, le 25 Mars, à 60 lieues au large de Madere, du Capitaine d'une frégate Angloiſe, allant à la Jamaïque, trois hommes de l'équipage d'un navire de la même Nation, lequel, après avoir chargé du ſel à Alicante, avoit coulé bas dans le détroit, dix jours auparavant.

On aſſure que les Chiourmes de nos galeres ſeront employés aux travaux des baſſins que l'on ſe propoſe de conſtruire à Toulon. Il entre tous les jours des proviſions de grains dans ce Port. Il en arrive auſſi conſidérablement dans le nôtre. Nous recevons auſſi beaucoup d'huile. Ces deux articles occupent la plus grande partie de notre commerce.

De Saint-Malo, *le 24 Avril.*

Depuis pluſieurs années, les pauvres de cette Ville ſont occupés dans une Manufacture de la Maiſon de la Providence. Il s'y fabrique des bas de différentes qualités, des chauſſettes, des chemiſes que l'on vend toutes montées, pour les expéditions de l'Amérique, de l'Inde, de l'Eſpagne. On y fait auſſi de la toile pour les Particuliers. On invite les perſonnes charitables à procurer à cet établiſſement le débit de ſes marchandiſes, & des matériaux néceſſaires pour en fabriquer de nouvelles. On peut s'adreſſer, pour en avoir, en affranchiſſant les lettres, à *M, l'Abbé du Freſne des Saudrais, Syndic du Clergé du Dioceſe, Vicaire-Curé perpétuel de la Ville, rue de la Vicairerie.*

Il eſt déjà parti de ce Port nombre de bâtimens pour la pêche de Terre Neuve.

De Lyon, *le 25 Avril.*

Preſque toutes les nuits de la ſemaine précédente ont été froides. On a mandé de divers vignobles circonvoiſins qu'il y avoit eu un peu de gelée, mais qu'il n'en eſt réſulté aucun dommage eſſentiel, & nos eſpérances ſont toujours entieres.

Si dans les pays propres à la culture des mûriers, le tems eſt auſſi favorable que dans celui-ci, le prix de la ſoie ne peut manquer de diminuer, & par conſéquent celui de nos étoffes qui ſont conſidérablement renchéries. On a promis aux Tiſſerands *un ſou* d'augmentation par aune ſur la façon des étoffes du plein, c'eſt-à-dire, ſatins & taffetas unis; & l'on fait payer une augmentation de plus de *quinze ſous* par aune aux Acheteurs.

DE NANTES, *le 26 Avril.*

Le commerce des grains conſerve toujours ici toute ſon activité. Il vient d'en arriver de Koeniſberg.

Le navire, la *Jeune Roſalie*, eſt en charge pour la Guadeloupe; la *Plaine de Léogane*, pour le Port au-Prince; la *Jeune Héloiſe*, pour la Guadeloupe; l'*Algonquin*, pour Saint-Marc & le Port-au Prince. Le *Duc de Duras*, le *Fidele*, le *Victorieux* ſont revenus des Iſles.

La nuit du 14 au 15, le feu prit à Saint-Brieuc dans un four, ſitué au milieu de la Ville, & ſe communiqua auſſitôt à un amas conſidérable de fagots. On craignoit le plus violent incendie; mais de prompts ſecours arrêterent, en cinq heures, les progrès des flammes. La Ville entiere auroit couru le plus grand danger, ſi cet accident étoit arrivé deux mois plus tard, tems où le Fournier fait une proviſion de plus de quatre-vingts milliers de fagots. Ces amas de bois à côté des fours ſont auſſi communs que dangereux: c'eſt dans le centre & dans tous les quartiers de la Ville que l'on entretient ces foyers d'incendie!

DE ROUEN, *le 26 Avril.*

Par un Arrêt du Conſeil d'Etat du 10 Décembre 1773, les Prieur, Juges-Conſuls, Syndics de la Chambre du Commerce établie pour la Normandie, & Directeurs de l'octroi des Marchands de Rouen, ſont autoriſés à faire conſtruire quatre tours ou phares ſur les côtes maritimes de la Province, & d'emprunter pour cet effet juſqu'à la concurrence de la ſomme de 250,000 l. Une de ces tours ſera placée ſur la pointe de Gatteville près Barfleur, deux ſur le Cap de la Heve à une lieue du Havre-de-Grace, une ſur le Cap Lailly à deux lieues & demie de Dieppe. Pour ſubvenir à cette dépenſe, il ſera payé ſix ſous par tonneau ſur les navires étrangers, cinq ſous ſur les navires François faiſant les voyages de long cours, quatre ſous ſur les mêmes faiſant le grand cabotage & la pêche du Banc, trois ſous ſur ceux faiſant le petit cabotage, un ſou ſur ceux faiſant le cabotage de Port en Port de la Province, & trois ſous ſur les bateaux pêcheurs par chaque ſaiſon de pêche.

Le Bourg de Bolbec, qu'un incendie avoit réduit en cendres, eſt preſqu'entiérement rebâti, beaucoup mieux qu'il ne l'étoit auparavant; & on l'a couvert en ardoiſe & en tuiles. Les Habitans, recommandables par leur induſtrie & leur commerce, ont été puiſſamment aidés des graces du Roi, des bienfaits de M. le Duc de Charoſt, Seigneur du lieu, d'un legs de dix mille livres laiſſé par Madame la Comteſſe de Fontaine-Martel, & des encouragemens de M. de Croſne, Intendant de la Province.

Le tems eſt fort inconſtant: il y a eu des nuits aſſez froides; mais elles ne paroiſſent pas avoir fait aucun tort aux productions.

DE NANCY, *le 28 Avril.*

Pendant quelques nuits, les gelées ont cauſé de vives appréhenſions pour les biens de la terre & particuliérement pour les vignes: mais elles n'ont point eu de mauvais effet ſenſible. Dans ces circonſtances, la ſuperſtition, de tous les genres d'ignorance le plus féroce peut être, s'eſt ſignalée par un délit puniſſable. La nuit du 21 au 22, les Habitans des villages de nos environs ſe mirent à ſonner les cloches pour amortir la gelée, comme ils le font pour écarter la foudre. Le Maitre d'Ecole d'une de ces Paroiſſes refuſa de ſe lever, en diſant que le ſon des cloches n'avoit aucune vertu contre la gelée: quelques Paroiſſiens prirent ſa réponſe pour un blaſphême, le maltraiterent & le bleſſerent griévement. Mrs. les Curés ne ſçauroient travailler avec trop d'ardeur à détruire des ſuperſtitions qui ſouvent aboutiſſent à des injuſtices & à des attentats.

D'ORLÉANS, *le 29 Avril.*

La Société d'Agriculture de cette Ville avoit propoſé en 1769 un Prix de 600 liv. offert par M. de Cypierre, notre Intendant, à l'Auteur du Mémoire qui auroit réſolu, de la maniere la plus ſatisfaiſante, la queſtion ſuivante:

Le commerce de tous les Etats de l'Europe étant aſſujetti à des droits d'entrée & de ſortie, & à des prohibitions ſouvent réciproques des productions de leur territoire, & des ouvrages de leur induſtrie, quel ſeroit l'avantage ou le

désavantage d'un Royaume, qui rendroit le premier à son commerce une liberté & une immunité complettes?

Cette question n'ayant point été suffisamment discutée à l'époque fixée pour la distribution du Prix, la Société a été obligée de la suspendre. Ce Prix n'a été adjugé qu'en 1773, à M. Rouxelin, Secrétaire de l'Académie des Belles Lettres de Caen, Auteur du Mémoire n°. 6.

La Société doit des éloges à l'Auteur du Mémoire n°. 33, qui n'a pas voulu être nommé; elle eût desiré avoir un second Prix à lui distribuer.

M. de Cypierre ayant desiré que la Société proposât pour sujet d'un nouveau Prix de 600 liv. une question dont la discussion tendit immédiatement à l'avantage de l'Agriculture; elle croit ne pouvoir mieux remplir ses vues, qu'en s'occupant des moyens de détruire un fléau qui fait le plus grand tort à la production des avoines, surtout dans la Beauce.

Depuis plusieurs années, une chenille vorace les détruit presqu'entiérement au commencement du printems; elle nait d'un papillon qui dépose ses œufs au pied des pailles de froment, vers le tems de la moisson. Ces œufs, tout enterrés qu'ils sont par le premier labour, qu'on appelle dans cette Province *entre hivernage*, se conservent en terre. Ils éclosent au printems; la chenille verte qui en sort, se saisit des principaux brins de l'avoine, s'établit dans leur tuyau, s'en nourrit, le ronge, & le fait périr. Comme elle n'attaque point la racine, l'avoine repousse au pied dans quelques années favorables. Mais ces productions foibles & tardives ne dédommagent jamais que très-imparfaitement, même dans les années humides & propices, de la perte de la principale production.

On a observé que les terres ensemencées en seigle, & celles dont on arrache & dont on enleve le chaume, sont exemptes de ce fléau; mais le chaumillage d'un corps de Ferme entier est impossible faute de bras. Il s'agiroit d'y suppléer par le moyen d'une machine qui, adaptée à un train de charue, traînée par un ou deux chevaux au plus, arracheroit le chaume avec promptitude.

L'avantage qui en résulteroit pour la production des avoines, ne seroit pas le seul que l'on pourroit en tirer. Le chaumillage, ou l'arrachis de la totalité des chaumes, tierceroit les empaillemens destinés aux litieres des bestiaux, & les fumiers augmentant à proportion, augmenteroient la fécondité, dont les engrais sont un des principaux agens.

En conséquence, la Société annonce qu'elle distribuera, au mois de Janvier 1776, la somme de 600 liv. accordée par M. l'Intendant, à l'Homme de génie qui aura inventé une machine qui puisse remplir à moins de frais possible, & avec plus de succès, l'objet indiqué.

Pour cet effet, on pourra s'adresser à M. l'Intendant d'Orléans, & lui indiquer le lieu où sera la machine, afin qu'il puisse prendre ses mesures pour la faire passer à Orléans; on aura soin d'y joindre une devise & un numéro qui puissent servir à la faire reconnoître. L'on insérera dans la lettre d'avis, un billet cacheté qui contiendra le nom & la demeure de l'Auteur, & sur l'extérieur duquel l'on inscrira la même devise & le même numéro qui seront sur la machine.

Les Membres de la Société feront faire l'épreuve de la machine en leur présence.

Dans le cas où le trop grand éloignement seroit un obstacle à l'envoi de la machine, l'on pourra en envoyer seulement le plan, en l'accompagnant d'un Mémoire qui indiquera la maniere de la construire, & d'un procès-verbal qui constatera l'épreuve que l'on en aura faite, & le succès qui en aura résulté. L'on aura soin d'observer la formalité des devises & numéros, ainsi qu'il est expliqué ci-dessus.

M. l'Intendant fera passer à l'Auteur le récépissé du Secrétaire perpétuel de la Société, soit des machines, soit des plans & Mémoires.

Le Secrétaire délivrera, sans autre formalité, le Prix à celui qui produira le récépissé de la machine couronnée, ou des plans & Mémoires qui la représenteront.

De Paris, *le 4 Mai.*

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres a remis au concours pour Pâques de l'année 1776 la question suivante: *Quel étoit l'etat de l'Agriculture chez les Romains, depuis le commencement de la République jusqu'au siecle de Jules-César, rélativement*

au Gouvernement, aux Mœurs, au Commerce? Les Auteurs sont avertis que si l'Académie écarte les détails des procédés de l'Art, elle n'exclud point les détails rélatifs aux différentes branches de l'Agriculture & du Commerce tant intérieur qu'extérieur. Elle les invite à bien marquer l'influence de l'Agriculture sur le Gouvernement, les Mœurs, le Commerce, & celle de ces trois objets sur l'Agriculture. Elle desire que le Commerce qui ne doit pas être borné à celui des bleds, soit considéré tant du côté de l'importation & de l'exportation, que du côté de la circulation intérieure.

Par la comparaison des états des baptêmes & des sépultures de dix Villes principales de l'Europe, il a été reconnu que le nombre des morts a considérablement excédé celui des naissances en 1772 & en 1773; que le nombre des naissances a été un peu moindre en 1772 qu'en 1773; & que l'excédent des sépultures sur les baptêmes a été beaucoup moins fort en 1773 qu'en 1772. On a remarqué que de toutes les Villes où les Papiers publics ont rapporté les morts & les naissances, il n'y a que Paris où celles-ci ayent surpassé les autres: le contraire a eu lieu particuliérement à Londres, à Copenhague, à Amsterdam, & dans d'autres Villes du Nord... Cette différence peut provenir des coutumes & des mœurs locales. Par exemple, entre les Habitans de Paris, il y en a un assez grand nombre qui vont passer une partie de l'année à la campagne ou dans la Province: mais les femmes grosses y restent ou y viennent volontiers pour y accoucher... La plûpart des femmes de Paris, même du Peuple, ne nourrissent pas leurs enfans; elles les envoyent dans les villages circonvoisins; & il y en meurt une grande partie &c. &c. &c.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait d'une Lettre de M. le Marquis Lucchesini, Gentilhomme de Lucques, à un de ses amis, sur la circulation de la seve dans les plantes, en date du 26 Décembre 1773.

M. l'Abbé Corti, Professeur de Physique au College de Reggio, grand Amateur de l'Histoire naturelle, a fait une découverte singuliere dont M. le Marquis Lucchesini rend compte fort au long dans sa Lettre. Nous abrégerons ces détails.

Le célebre Professeur ayant pris une de ces plantes qui croissent dans des eaux stagnantes & dont les fibres sont extrêmement fines & déliées, en voulut examiner la texture diafane avec un microscope. Il fut bien surpris d'appercevoir la marche du fluide qui circuloit dans les branches, le tronc & les racines de la plante. La nouveauté du phénomene le frappa; il réitéra ses observations pour s'assurer de plus en plus du fait. Il examina plusieurs plantes de différentes familles, mais toutes de la même espece, & il découvrit que la circulation n'y étoit pas universelle, comme dans les animaux. Le fluide n'alloit pas des racines au tronc, du tronc aux branches, pour se replier ensuite sur lui-même, revenir des branches au tronc, & du tronc descendre jusqu'aux racines: mais ses différentes parties, la tige, les rameaux &c, avoient leur circulation particuliere, propre & indépendante: & il y avoit autant de circulations différentes que de divisions dans les racines. Bien plus, le Naturaliste Italien a trouvé que dans ces plantes les circulations étoient déterminées & partagées par les nœuds qui séparent la tige ou les rameaux en différentes portions. La liqueur qui circuloit dans la partie supérieure n'alloit que de bas en haut & de haut en bas de cette partie; il en étoit de même du fluide de la partie inférieure, & jamais l'humeur circulante de l'une ne se mêloit avec celle de l'autre, puisqu'elles n'avoient entr'elles aucune communication. En coupant la partie d'un rameau qui tenoit d'un côté à la tige & de l'autre à la continuation de ce même rameau, il arrivoit deux choses; la premiere, que la perte de l'humeur circulante qui avoit lieu dans la partie blessée, & qui faisoit cesser la circulation à cet endroit, ne causoit aucune variation, aucun changement dans les circulations voisines de cette partie; ce qui montre évidemment que ces dernieres sont entiérement séparées de la premiere: la seconde étoit, que par la blessure il ne sortoit que le fluide renfermé dans les vaisseaux contenant le fluide qui descend; tandis que les vaisseaux qui contiennent le fluide qui monte restoient toujours pleins; le fluide y

continuoit ſon cours & ne ſouffroit aucune diminution. C'eſt ainſi que lorſqu'on coupe deux vaiſſeaux ſanguins, une veine & une artere, le ſang jaillit par celle ci & monte par l'autre au cœur, ſe hâtant de réparer la perte qui ſe fait par l'artere coupée.

Les expériences de M. l'Abbé Corti montrent qu'il y a une telle analogie, une ſi parfaite reſſemblance entre les vaiſſeaux qui ſervent à la circulation du ſang dans les animaux, & les canaux deſtinés à renfermer la liqueur qui circule dans les plantes dont nous venons de parler, qu'il n'eſt pas beſoin, ce ſemble, d'autres preuves pour conſtater la circulation des humeurs dans les végétaux. Ce ſçavant Profeſſeur avoit d'abord entrevu cette vérité, mais dans la crainte de ſe tromper, il a pouſſé ſes obſervations auſſi loin qu'il a été poſſible, pour lever & diſſiper entiérement tous les doutes. La Diſſertation qu'il donnera bientôt au Public ſur cet objet important mettra ſa découverte dans le plus grand jour & établira cette circulation dans les plantes, contre laquelle ſe ſont déclarés tant de célebres Naturaliſtes. S'il a pouſſé les doutes juſqu'à l'excès, s'il a fait ſemblant de ne pas voir ce qu'il voyoit manifeſtement, c'eſt dans le deſſein de ſe mieux convaincre du fait par des expériences réitérées, & d'être plus en état de perſuader les Obſervateurs les plus délicats.

M. l'Abbé Corti n'a examiné de ſi près qu'une ſeule eſpece de plantes; il ſe propoſe d'aller plus loin & d'obſerver de la même maniere tous les végétaux dont on peut découvrir la texture intérieure par le ſecours du microſcope. s'il réuſſit dans ſon projet, ſi de nouvelles preuves viennent à l'appui de celles qu'il a déjà trouvées, il ſe croira autoriſé à en conclure que la circulation a lieu dans tous les végétaux de la même maniere, ſans en excepter même ceux qu'on ne peut obſerver avec le microſcope. Ce ne ſera pas ici une ſimple conjecture, mais une conſéquence qui ſuivra naturellement des faits qu'il a déjà conſtatés & des nouvelles recherches qu'il fera.

Cette découverte une fois démontrée, quels progrès ne fera pas l'Hiſtoire naturelle? Nous tiendrons, pour ainſi dire, le fil qui doit nous diriger dans ce dédale. En partant d'un principe certain, nous pourrons en venir juſqu'à connoître parfaitement la maniere dont les plantes ſe développent; comment elles ſe nourriſſent, croiſſent & réparent les pertes & les torts que lui font les injures des ſaiſons & l'ignorance des hommes. On attend avec impatience la Diſſertation de M. l'Abbé Corti; elle doit être auſſi curieuſe qu'intereſſante &c.

I I.

Maniere de garantir les murs de l'humidité.

L'humidité des murailles rend les appartemens incommodes & mal-ſains. Elle attaque les meubles & les fait pourrir, ce qui eſt une perte, mais elle corrompt l'air & le rend encore plus mauvais dans les momens où l'on vient d'allumer les poëles ou les fourneaux, ce qui eſt encore un plus grand mal. Cette humidité provient pour l'ordinaire de ce que, par négligence ou par inattention, l'on a laiſſé pénétrer l'eau de la pluie à travers la muraille, ou de ce que celle-ci ſe trouve au voiſinage des puits, des commodités, & autres lieux d où ſortent continuellement des vapeurs. Elle vient quelquefois de la nature humide des pierres qui ont ſervi à la conſtruction des murs. Quelle que puiſſe être la cauſe de cette humidité, on ne viendra jamais à bout de la diſſiper entiérement & de faire ſécher parfaitement la muraille; mais ſi l'on ne peut couper la racine du mal, il n'eſt pas difficile d'y remédier en partie. Pour y réuſſir, on a employé divers moyens; il paroît pourtant qu'on n'a rien trouvé de mieux pour cet objet que les procédés ſuivis avec ſuccès par un Habitant de Siléſie. Voici comme il opére; après avoir bien eſſuyé le mur avec un linge, il le fait enſuite frotter avec de l'huile de noix chaude; quand le mur eſt redevenu ſec, il y jette encore de la même huile chaude, & cela juſqu'à trois fois, ayant toujours la précaution de bien laiſſer ſécher le mur avant que d'en venir à un ſecond frottement. Quand tout cela eſt fait, il donne à tout le mur une couleur à l'huile. Par cet enduit, l'humidité ne pénétre qu'avec la plus grande difficulté dans un appartement; l'air s'y conſerve pur & les meubles en durent beaucoup plus. L'on garantit le ſuccès de l'expédient, mais il entraîne des frais qui paroiſſent un peu trop conſidérables. Cependant l'on en eſt bien dédommagé, puiſqu'on ne reſpire plus un air corrompu, & que d'ailleurs on n'a plus

à craindre que les tapisseries, fauteuils, tables &c, ne se moisissent ou ne se pourrissent. Comme les couleurs à huile donnent une odeur forte & désagréable dans un appartement, il est bon d'avertir qu'il ne faut pas l'habiter jusqu'à ce que l'odeur soit dissipée.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 27 Avril 1774, au Samedi 30 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18 liv. 10 s., 23 à 27 liv. *le septier; idem* au Port de la Grève, de 24 l. 5 s. à 26 l. 10 s.; le seigle, de 10, 11 liv. 10 s. à 13 liv. 5 s.; l'orge, de 9, 9 l. 10 s. à 10 l. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 27 Avril 1774, au Samedi 30 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 l. 10 s. à 20 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 4 Mai 1774, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 40 à 41; *idem* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 37 à 38; *id.* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

V.

Changes de Paris, *du 4 Mai* 1774.

Amsterdam	54 ½
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 ½
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6
Livourne	95 ¼
Gênes	94
Lyon. *Pâques*	½ p. 0/0 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 4 Mai 1774.

	#	G	
Or de Portug. à . .	728		*marc.*
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98	10	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Lundi* 2.	*Mardi* 3.	*Mercredi* 4.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	320	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 25 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 29 Mai.*

Discours du Roi de Suede, lu par S. M. en plein Sénat, le 26 Avril 1774, lors de la délibération sur l'établissement de la liberté de la presse.

» S'IL n'étoit question que de sçavoir si » l'Ordonnance de 1766, qui établit la » liberté de la presse, est anéantie ou non » par la forme de gouvernement de 1772, » la réponse seroit facile : elle abolit toutes » les loix portées depuis 1680, & qui avoient » été regardées comme fondamentales. L'or- » donnance de 1766 déclare la liberté de la » presse comme une loi fondamentale ; donc » elle est abolie avec les autres. Mais il est » question maintenant de sçavoir si la liberté » de la presse, telle qu'elle a été établie par » l'Ordonnance de 1766, est utile ou non ; » & cette question qui touche le Public de » si près ne sçauroit être examinée trop » scrupuleusement.

» C'est par cette raison aussi que j'ai lu » avec le plus grand soin & une attention » digne de l'importance de l'objet, les sen- » timens de Mrs. les Sénateurs proposés à » cette occasion.

» Je trouve qu'ils se réunissent à dire que » la liberté de la presse n'est point nuisible » en elle même, mais qu'elle est seulement » dangereuse par les abus qu'on en peut » faire.

» L'abus est une suite de la foiblesse hu- » maine ; il s'est glissé dans les établissemens » les plus salutaires. S'il falloit ne pas per- » mettre un établissement utile, par la » crainte de l'abus qui pourroit s'y intro- » duire, on ne feroit jamais rien d'avanta- » geux pour le Public.

» Quand une Nation isolée est divisée en » deux partis qui different entr'eux de sen- » timens, de principes & d'intérêts, telle » que la Suédoise l'a été, un objet n'est ja- » mais envisagé du même œil sous ses deux » faces, lorsque sous un point de vue il » peut être douteux.

» Cependant la liberté de la presse a été » reçue avec une joie générale ; & depuis » l'abolition du pouvoir absolu, les Etats » n'ont peut-être jamais porté une loi pour » laquelle la Nation ait témoigné tant de » satisfaction, & qui dût alors lui être plus » précieuse.

» Ceci arriva dans un tems d'incertitude » où l'intérêt & la force fouloient souvent la » justice sous leurs pieds. Notre présente » forme de gouvernement est fondée sur la » liberté, la sûreté & la propriété.

» Sous un pareil gouvernement, chacun » doit avoir la liberté de penser, de parler » & d'écrire sur tout ce qui ne répugne » point à la Législation & à la Majesté du » Royaume. Celles ci sont également mises » en sûreté par l'Ordonnance de 1766 &

» par la loi générale ; & si dans ces derniers » tems on a vu paroitre des écrits indé- » cens, on ne le doit point attribuer à l'Or- » donnance, mais à sa mauvaise manuten- » tion dans une circonstance où la licence » & le pouvoir arbitraire abandonnés au » Peuple rendoient tout incertain & chance- » lant.

» Ces tems ne sont plus : la loi peut être » maintenue avec cette rigueur que la tran- » quillité générale exige ; & pour ne pas » se retrouver dans ces circonstances afffreu- » ses, il est nécessaire que la liberté de la pres- » se conservée & protégée éclaire le Public » sur ses véritables intérets, & que celui qui » gouverne soit instruit de la façon de pen- » ser du Peuple. Si, dans le siecle dernier, » il avoit été permis à l'impression d'éclai- » rer le Souverain sur ses vrais avantages, » c'est-à-dire, le bonheur des Sujets, peut- » être que Charles XI n'auroit pas fait, » aux dépens de la sûreté publique, des dé- » marches qui ont rendu odieux le pouvoir » suprême, qui ont été la premiere cause » de la perte des Provinces enlevées au » Royaume sous le regne de son Fils, & » dont le désordre nouvellement terminé a » été la suite. Si la liberté de la presse avoit » pu éclairer Charles XII sur sa véritable » gloire, ce généreux Prince auroit préféré » la satisfaction de gouverner un Peuple » heureux à l'envie de regner sur un Royau- » me vaste mais inhabité.

» La liberté de la presse n'existoit point en » Angleterre lorsque Charles I porta sa tête » sur l'échafaud, ni lorsque Jacques II fu- » gitif abandonna son trône à son ambitieux » Gendre. Le Peuple n'obtint ce droit d'u- » ne maniere légale que vers la fin du regne » de Guillaume III, ou au commencement » de celui de la Maison d'Hanovre ; Maison » qui a occupé le Trône d'Angleterre avec » plus de gloire & plus de sûreté qu'aucune » autre qui ait regné avant elle. Si Wilkes » a causé quelque bruit, on doit l'attribuer à » l'attention que le Gouvernement a fait » imprudemment à ses écrits plutôt qu'à » leur impression, puisque sans cela, ils » auroient été oubliés assez tôt avec tant » d'autres.

» Par la liberté de la presse, un Roi par- » vient à sçavoir la vérité qu'on cherche à » lui cacher avec tant de soin & malheureu- » sement très-souvent avec tant de succès. » Des personnes en place jouissent de l'a- » vantage de recevoir des éloges purs & » bien mérités ; ils y trouvent en même » tems un moyen de désabuser le Public sur » les interprétations fausses qu'on donne à » leurs actions : le Peuple enfin y trouve la » sûreté pour la publication de ses griefs, » la consolation de pouvoir se plaindre & » souvent d'être convaincu de l'injustice de » ses plaintes.

» Pénétré de ces vérités, j'ai lu avec » beaucoup d'attention l'Ordonnance du 2 » Décembre 1766 concernant la liberté de » la presse ; je n'ai pas trouvé de change- » mens essentiels à y faire, à l'exception de » quelques articles que je joins ici avec les » corrections que je crois devoir y être fai- » tes. Ces changemens ne proviennent que » de la forme de Gouvernement de 1772 & » de la différente maniere dont le Gouver- » nement est aujourd'hui administré. Je » n'y ai ajouté qu'une obligation pour l'Im- » primeur, afin de prévenir la licence & les » indécences entre Particuliers, outre ce » qui est déjà défendu par l'Edit du 24 » Août 1772, ce qui, à cause des détours » des Avocats, n'a pu être prévenu autre- » ment. Mais tout ce qui regarde les affai- » res judiciaires, les Jugemens & les Juges, » doit être, sans difficulté, transmis inva- » riablement à la connoissance du Public ».

S. M., pour encourager la culture du chanvre, a destiné une somme de dix-huit mille thalers, monnoie d'argent, à des récompenses en faveur de ceux qui auroient recueilli dans leurs champs la plus grande abondance de chanvre de la meilleure qualité.

ALLEMAGNE.

De Leipsick, *le 7 Juin.*

Le taux des vivres a baissé presque généralement à Dresde : ici il est sur le même pied que le mois dernier. L'affluence des étrangers attirés par la Foire soutient les prix, même après que la Foire est finie, parce qu'il en reste encore beaucoup après ce terme. D'ailleurs ni le grain ni la farine ne manquent.

De Francfort, *le 10 Juin.*

Après la mi-Mai, il y a eu généralement

des gelées dans ces contrées. Après les gelées, il est survenu dans quelques Provinces des inondations... Le 27, la riviere de Lein se déborda, & couvrit une partie du territoire d'Hanovre : le 29, les eaux s'éleverent jusqu'aux fossés des remparts de la Ville neuve, & couvrirent le pont de la porte de Calenberg ; les prairies & les jardins sont dévastés.... La nuit du 26 au 27, Hildesheim & son territoire furent menacés d'une ruine totale par le débordement du Weser, de la Lein, de l'Iunerste &c : on ne voit dans les environs de la Ville que les ruines des maisons de plaisance, des jardins, des remparts, des écluses &c. Le pays n'est qu'un marais. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il n'y a eu aucun orage capable de produire ces inondations... Plusieurs autres Villes ont essuyé le même désastre ; & le cours des Postes a été interrompu.

ITALIE.

De Livourne, *le* 1 *Juin.*

En général, les apparences des récoltes sont très-flatteuses en Italie. Quelques cantons ont été affligés de différens fléaux. On mande de Viterbe que les sauterelles en ont ravagé les campagnes.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le* 20 *Mai.*

Les pluies & un froid d'hiver ont regné dans ce pays pendant presque tout le mois d'Avril & une partie du courant. Ces intempéries ont été très-nuisibles à la santé des Habitans ainsi qu'aux productions de la terre qui promettoit une grande abondance. On craint que les salines ne s'en ressentent beaucoup. Il y a eu aussi quelques orages violens.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 11 *Juin.*

On mande de Gloucester que des pluies survenues fort à propos ont fait beaucoup de bien aux bleds & aux fourages ; que les champs font espérer d'abondantes récoltes ; mais que les prix se soutiennent, quoique les greniers des Propriétaires soient pleins.. On écrit du Lincolnshire que depuis une quinzaine de jours, les prix de la viande, de la volaille & autres comestibles baissent.. En général, les denrées, quoiqu'elles commencent à baisser, sont beaucoup plus cheres qu'elles ne devroient l'être, vu la perspective flatteuse des récoltes.

Une maladie contagieuse a attaqué les chiens à Gateshead : en deux ou trois jours, on en a tué environ trois cens.

Les nouvelles de l'Amérique ne sont nullement consolantes. Les esprits sont fort indisposés contre la Métropole ; & déjà les Colonies s'étoient soustraites à beaucoup d'égards au joug de nos Négocians.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le* 12 *Juin.*

Il doit partir le 15 pour la pêche du hareng 167 bâtimens, sans compter une vingtaine de barques moins considérables. Quatre-vingt cinq navires & deux bâtimens de moindre port font voile pour la pêche de la baleine... Le 26 & le 27 Mai, on a essuyé dans la Hollande septentrionale une terrible inondation qui a causé les plus graves dommages : on a trouvé sur la côte plusieurs navires naufragés.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 11 *Juin.*

Il arrive encore de tems à autre des cargaisons assez considérables de grains, mais non en aussi grande abondance que ci-devant ; les Négocians qui font ce commerce dans les différentes Places de la Méditerranée ont été invités à remplir leurs magasins & par le bas prix assez général, & par le danger dont une partie de la Barbarie est menacée de voir les espérances d'une abondante récolte détruites par une sécheresse opiniâtre.

Du Puy (*en Velai*), *le* 11 *Juin.*

Jusqu'à présent on ne paroît s'être attaché ni à faire connoître ni à connoître les

ruisseaux de France qui roulent ce qu'on appelle des productions précieuses non à cause de leur utilité, mais à raison de leur rareté & de leur singularité. Il y en a pourtant là même où l'on ne se douteroit pas qu'il y en eût. Par exemple, c'est dans le lit d'un ruisseau, d'un torrent rempli de pierres volcanisées que les Habitans du village d'Espailly ramassent le grenat dont les Genevois viennent acheter une partie. On ne soupçonneroit point que ce ruisseau qui ne fournit de l'eau avec abondance que lors de la fonte des neiges ou après les pluies, contienne cette matiere ainsi que des cristaux d'améthiste & d'hyacinthe. Les Habitans de ce village dégagent avec un pic les pierres ensablées; ensuite avec une cuiller de fer, ils enlevent le sable; & s'ils y apperçoivent beaucoup de grenat, ils le lavent dans une auge, en séparent la terre, & trouvent, après plusieurs lotions, le grenat au fond du vase.

De Montpellier, *le* 13 *Juin.*

Le 22 du mois dernier, une grosse louve, d'une espece singuliere, attaqua quelques personnes dans des villages du Diocèse d'Uzès. Près de la Roque, elle s'élança sur le nommé Végier, domestique, qui passoit à cheval le pont de la Ceze. Le cheval, déchiré à la bouche, se cabra & désarçonna le Cavalier. La louve, après s'être un peu éloignée, revint sur ses pas. Le jeune homme, sans armes & blessé par sa chûte, se défendit avec une vigueur étonnante. Quoique mordu en divers endroits & fort affoibli, il parvint à la fin à terrasser l'animal; & après une demi-heure de combat, il l'étouffa.

De Lyon, *le* 14 *Juin.*

On se plaint dans les cantons du Dauphiné & autres qui nous avoisinent des mauvaises apparences du froment & du seigle: mais on ajoute qu'en tirant du côté de Grenoble ces productions sont très-belles & en très-bon état.

De Nantes, *le* 14 *Juin.*

Le navire, le *Marquis de Castries*, a amené de Chine à l'Orient 114 caisses de porcelaine bleue, 16 caiſ. *dito* en couleurs, une caisse de montres de porcelaine; 1360 grosses caisses, 84 demi-caisses, 148 quarts de caisses, & 680 huitiemes de caisses de thé bouy; 135 caisses de thé pékao, 400 petites caisses de thé campouy, 284 caisses de thé verd supérieur, 240 de thé haysuen, 225 de thé haysuen skin, 100 de thé camphou, 311 de thé verd tonkay, 100 de thé saothcaon, 30 petites caisses de thé saotchaon padre; 5 caisses & 107 ballots de nankins jaunes, 800 pieces *dito* blancs, 32 caisses de soie écrue de Nankin, 2 caisses de soie plate, 2028 buches de bois de sapan, 300 rouleaux de nacre, 200 paniers d'esquine, 3000 paquets de rotins courts, 12 picqs & 80 catis de rotins longs, 36 caisses d'étoffes de soie, & 5 caisses de soie de Nankin.

Les prix des grains tendent plutôt à remonter qu'à descendre encore. Cette circonstance pourroit ranimer la circulation de quelques Provinces intérieures, à l'avantage du Cultivateur & de la culture.

Il y a quelque tems qu'on bénit solemnellement à Rhuis un chasse-marée de 60 tonneaux, un des plus beaux du Morbihan, construit par le nommé Dagour, excellent Charpentier. Ce bâtiment est destiné pour les voyages d'Espagne & du grand cabotage. La petite marine marchande de la presqu'Isle de Rhuis est sur un fort bon pied. Au seul Port de Logo, l'on compte plus de 20 gabares destinées à transporter des bois de construction; & il y aura bientôt plus de 50 chasse-marées, bâtimens qui sont continuellement occupés au transport des marchandises de Nantes aux autres Villes maritimes; car la navigation de cette presqu'Isle est en quelque sorte consacrée au service de notre commerce. Ce petit pays a été appellé par les Historiens le Paradis terrestre de la Bretagne: il produit le plus beau froment, du sel en abondance, & un vin qui paroissoit jadis avec honneur sur la table des Ducs.

De Besançon, *le* 17 *Juin.*

Il est question de l'établissement de nouvelles Salines vers le village d'Arc près de la forêt de Chaux. Cet établissement sera très avantageux. Le projet est d'y conduire l'excédent de l'eau des Salines de Salins, que l'on a jusqu'à présent perdue, & dont on ne pouvoit s'assurer la perte qu'en fai-

ſant garder avec ſoin les bords de la riviere où elle ſe dégorgeoit. Cependant la Province ne fourniſſoit pas aſſez de ſel pour remplir nos engagemens avec la Suiſſe : il falloit en tirer de loin un ſupplément qu'on ne pouvoit conduire qu'avec de grands frais de charoi. La forêt de Chaux contient environ quarante mille arpens de bois effectifs qui reſtoient ſans conſommation, car ils n'étoient pas compris dans l'arrondiſſement des bois affectés aux anciennes Salines. Le village d'Arc eſt ſitué près de la riviere de Loup qu'on ſe propoſe de rendre navigable. Le projet eſt agréé, & l'on doit mettre inceſſamment la main à l'œuvre.

Notre Province partage le ſort des autres quant à la valeur des grains & aux apparences des récoltes.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait d'une Lettre ſur divers objets & particuliérement ſur l'Art de perfectionner le fer.

Monsieur,

Selon la Pratique du Jardinage de M. Roger Schabol, j'ai provigné des pêchers, des poiriers & des pommiers. Il y a du fruit aſſez abondamment ſur les poiriers, & les pêchers en promettent. Je vois, par votre Gazette du 17 Mai, que la pratique en eſt conſtante en Siléſie. Elle prend aſſez bien en ce pays ; mais les Amateurs qui ont ſuivi cette méthode, après mon expérience, ſont alarmés ſur l'annonce que quelques Propriétaires de pépinieres leur ont faite que les fruits qui proviendront du provignement, auront un goût ſauvage (1). Ne ſeroit-ce point, Monſieur, l'intérêt qui feroit tenir un diſcours ſi peu vraiſemblable aux Pépinieriſtes ? J'ai lieu de le ſoupçonner. Depuis long-tems on cultive la vigne en la provignant, ſans qu'on ſe ſoit apperçu que le vin qu'elle produit ait dégénéré, ni que le raiſin ait perdu de ſon bon goût. L'œillet ne diminue point en beauté, & n'eſt point fruſtré de ſon odeur délicieuſe, pour être marcotté. En 1773, il me fut impoſſible de ſauver les fleurs qui étoient ſur mes marcottes de poiriers. L'année préſente, les fruits y ſont abondans & très-vigoureux. J'attends impatiemment l'automne pour juger & faire juger par les Amateurs non ſuſpects, de la différence, s'il y en a, du fruit de l'*arbre mere* avec celui de la marcotte ; & je ferai enſorte de ne point oublier de vous faire part de ce qui en ſera réſulté.....

L'article de *Vienne* du 26 Avril, de votre Gazette du 17 de ce mois, nous annonce que M. le Baron de Meindinger a l'art de perfectionner le *fer à un très-haut degré*. Si le procédé eſt coûteux, peu de perſonnes le répéteront, ſuppoſé qu'il en faſſe part au Public. Je ſerois bien curieux de ſçavoir ſi M. de M. poſſede ce ſecret depuis longtems : en voici la raiſon. En 1771, article de *Klagenfurth* du 17 Juin, inſéré dans votre Gazette du 20 Juillet de la même année, la Société de cette Ville propoſa un Prix pour ſe procurer la *méthode la plus ſûre, la plus avantageuſe & la plus économique de faire le charbon de bois à l'uſage des grandes Forges &c.* J'entrai en lice : je fis parvenir à cette Société mon Mémoire en Août ſuivant. Sans annoncer ſi elle étoit contente ou non des Mémoires qui lui étoient parvenus, elle changea ſon Programme, l'année ſuivante (1). Dans une note de ce Mémoire, j'avois inſéré un procédé pour bonifier les fers *fragiles*, procédé que je ſuis depuis 1768 avec le ſuccès le plus conſtant. La matiere que j'employe eſt ſous la main de tout le monde & dans tous les pays. Si M. le Baron de Meindinger employe la mê-

(1) *Un Propriétaire nous l'a également aſſuré : mais nous avons des raiſons de croire que du moins cet effet n'eſt pas général, & que s'il a lieu quelquefois, il ne faut pas ſe hâter de prononcer ſur la ſuite de la culture & des récoltes. Nous prions l'Auteur de ne pas oublier l'eſpérance qu'il nous donne de nous faire part des réſultats de ſes expériences.* Note de l'Editeur.

(1) *Nous n'avons point vu dans vos Gazettes & Journaux que les Prix ayent été diſtribués à la ſuite du ſecond Programme. Comme le changement de la queſtion, ſans jugement ſur le mérite des Mémoires, me dégoûta, je ne concourus point.* Note de l'Auteur.

me chose, & qu'il l'ait fait avant l'automne de 1771, sa méthode ne tient point à la note insérée dans mon Mémoire sur l'art de cuire le charbon : si au contraire il n'a usé de son secret que depuis cette époque, & qu'il soit le même que le mien, je suis bien fondé à réclamer la découverte que j'ai dès-lors communiquée à la Société de Klagenfurth. Les Allemands, ainsi que les François, en jugeront, puisque je ne tarderai pas à mettre au jour mon procédé ; & je donnerai ordre qu'il vous en soit remis un exemplaire, afin qu'il ait la plus grande publicité. Peut-être sera-ce le même secret que celui qu'on attribue au Prince Robert : je le souhaiterois pour faire cesser les regrets : peut-être aussi est ce celui de M. de M. En tout cas, rien n'est moins dispendieux, rien n'est plus commun que la matiere : cette méthode remplira, à ce que j'espere, les vœux du Directoire Prussien, exprimés dans votre Gazette du 26 Juin 1773, N°. 51.

..... Comme il ne seroit pas naturel que, sur un objet si important, vous m'en crussiez sur ma simple parole, je vous prie de vous donner la peine de passer, à votre premier moment de liberté, chez M..... à qui j'ai adressé ces Ouvrages. Vous y pourrez prendre lecture de mon petit Mémoire sur l'admission de la matiere propre à ôter aux fers leur fragilité ordinaire. Je connois assez votre discrétion pour espérer que ce procédé ne sera point public avant le tems, & vous ne craindrez point de préparer les esprits à une révolution dans la qualité des fers fragiles, cherchée par les Métallurgistes de toutes les Nations, très infructueusement jusqu'à nos jours. La qualité des charbons, ou plutôt la connoissance de leur qualité étant une chose essentielle pour parvenir au but, m'a déterminé à joindre les deux procédés ensemble. Si je n'ai pas tout trouvé sur ces objets, au moins pourrai-je être l'occasion d'une plus grande perfection, & mes desirs seront remplis. J'ai l'honneur d'être &c.

N. Nous répondrons avec empressement à la confiance que l'Auteur de la Lettre précédente a la bonté de nous marquer, & nous contribuerons, autant qu'il sera en nous, à lui assurer la justice qui lui est due.

I I.

Lettre à l'Auteur de la Gazette.

Les effets, Monsieur, qui nous paroissent singuliers, souvent ne le sont pas, & il n'est pas rare que nous les attribuions à des causes qui, loin de les avoir produits, leur sont entiérement étrangeres. Un Amateur des fleurs annonce dans votre Gazette, N°. 42, qu'en arrosant, durant l'hiver, avec l'eau de savon dont il s'étoit servi pour se faire la barbe, un pied d'œillet qu'il tenoit renfermé dans sa chambre, cette plante avoit parfaitement réussi. Ce fait n'a rien de merveilleux & ne doit pas étonner ceux qui sont en état de juger, qui ont suivi en vrais Observateurs la marche de la végétation, & qui ne regardent, en un mot, comme phénomene que ce qui l'est. S'il ne geloit pas dans la chambre du Fleuriste, comme il y a tout lieu de le présumer, vu d'ailleurs que l'hiver a été fort doux, en arrosant l'œillet avec de l'eau ordinaire, il auroit crû, il auroit poussé, il auroit profité, & dans le tems il auroit fleuri. Mais si notre Amateur eût fait un peu chauffer cette eau, & qu'il lui eût donné à peu près le même degré de chaleur qu'avoit l'eau de son bassin, il se seroit applaudi du succès, & son étonnement auroit été ou du moins auroit dû être le même. C'est donc à la douce chaleur de l'eau, & non pas au savon, qu'il faut attribuer le progrès de la végétation de l'œillet.

J'ai connu, Monsieur, une Dame qui m'a assuré qu'en 1709 elle fit une expérience qui paroitra bisarre & qui eut tout l'effet qu'elle desiroit. Elle étoit jeune alors & cultivoit des œillets avec le plus grand soin. Le grand froid de l'hiver lui faisoit tout craindre pour ses fleurs, elle ne pouvoit les arroser avec de l'eau, elle prit le parti de le faire avec du vin. Comme celui-ci ne se geloit pas, les œillets furent entretenus dans une douce humidité & ils vinrent à merveille. Je ne conclurai pas de là que ce fût par le moyen du vin qu'ils prospérerent. Tout ce qui auroit procuré aux racines un pareil degré de fraicheur & d'humidité, auroit produit le même effet. Après l'hiver, ces œillets furent arrosés avec de l'eau qui corrigea les défauts du vin ; car il n'est pas fait pour servir d'aliment aux plantes. Si cette Dame n'avoit pas mis de l'eau dans son

vin, qui étoit du meilleur, puiſqu'elle habitoit un très-bon canton de la Bourgogne, ſes œillets ne ſeroient pas ſi bien venus. On auroit donc tort d'attribuer leur beauté au vin dont on les avoit arroſés.

Vous pouvez, Monſieur, vous rappeller que lorſque la fantaiſie nous prit de cultiver des narciſſes dans des carafes, pour orner nos cheminées, les uns mettoient de la terre au fond des carafes, les autres jettoient du ſel dans l'eau dont elles étoient remplies. A préſent on ne met que de l'eau dans les carafes & les oignons réuſſiſſent. Le ſel & la terre ne leur étoient donc pas néceſſaires. J'en dis autant du ſavon & du vin pour les œillets.

Rien n'eſt certainement plus louable que de rendre publiques les découvertes qu'on fait. Mais il ne faut pas donner pour extraordinaire ce qui eſt ſimple & dans le cours ordinaire des choſes. Encore doit-on moins nous préſenter comme nouveau ce qui eſt connu de tout le monde. Tel eſt le prétendu ſecret qu'on vous a prié d'inſérer dans votre Gazette N°. 42. Pour faire mourir les taupes, nous dit-on, il n'eſt beſoin que de leur faire manger des noix qu'on a fait bouillir dans de l'eau de leſſive. Je ſuis bien fâché qu'on me donne ceci pour une nouveauté; car cet admirable ſecret ſe trouve mot pour mot dans l'Albert moderne, & l'on y dit que le Gouvernement a donné ordre de le publier. Ce Livre n'eſt rien moins que rare, & on le trouve entre les mains de tout le monde. Comment arrive-t-il donc qu'on faſſe une nouveauté de ce qui n'a pas même le mérite d'être rajeuni? Au reſte, ce ſecret, pour être public, n'en a pas plus d'efficacité. Je ne l'aſſure pas, mais j'ai quelque raiſon de le conjecturer. Un de mes amis l'a mis en pratique, & les taupes n'en ont pas moins fait de ravages. J'en ferai moi même l'expérience, & je verrai s'il réuſſira mieux. J'ai l'honneur d'être &c.

Signé, HICFAME.

III.

Effets de l'herbe des pommes de terre donnée en fourage.

La vérité a preſque toujours beſoin d'être confirmée, parce qu'elle eſt preſque toujours combattue. Il n'y a preſque point de regle, de principe, d'uſage, de pratique qui ne ſouffrent des contradictions lors même qu'ils paroiſſent hors de toute atteinte. Tout n'eſt pas dit encore ſur les pommes de terre, par exemple: la diverſité des opinions ſur la qualité de ſa tige donnée en fourage au bétail nous occupera dans cet article.

On lit dans les Mémoires de la Société Electorale Palatine qu'un Econome du pays eut nombre de bœufs attaqués de la dyſſenterie, parce qu'ils avoient mangé deux ou trois fois de l'herbe de pommes de terre; d'autres épreuves ont eu, dit-on, le même ſuccès.

Il ſe peut que cette herbe, dans certaines circonſtances, ſoit malfaiſante, comme l'eſt la luzerne trop verte, comme l'eſt toute herbe rouillée, comme le ſera toute eſpece de fourage mangé avec excès ou dans de mauvaiſes diſpoſitions du corps de l'animal.. La pomme de terre en nature a eſſuyé les mêmes oppoſitions, parce qu'en effet elle a nui quelquefois au bétail, comme le pain à l'homme. Mais l'expérience commune & même générale a conſtaté que c'étoit une bonne nourriture, ſur-tout quand elle eſt cuite &, ce qui eſt intéreſſant, pelée.

On aſſure que la tige des pommes de terre n'eſt dangereuſe que quand elle eſt coupée dans le tems de la floraiſon, & non avant ou après. Pluſieurs Economes Siléſiens certifient qu'elle ne fait point de mal au bétail quand elle a été coupée après cette époque. Quelques épreuves décideront du poids de ces témoignages & de ces diſtinctions.

L'expérience ſuivante eſt très-favorable à cette plante. L'année derniere, la ſéchereſſe fit manquer le fourage dans la Principauté de Schweidnitz. Dans l'extrême diſette, un Propriétaire foncier du pays eut recours à l'herbe des pommes de terre pour nourrir un grand nombre de vaches, & réuſſit à ſouhait. Dès que les tiges eurent fleuri & que les pommes de terre furent bien formées, il coupa les tiges avec une faucille & les mêla avec un peu de fourage. Les vaches en parurent fort avides: leur ſanté ſe ſoutint parfaitement; leur lait fut très-crémeux; le beurre qu'on en tira ſe trouva plus délicieux qu'à l'ordinaire. Du reſte, les pommes de terre ne ſouffrirent

point d'avoir été séparées de leurs tiges ; elles ne furent ni moins belles ni moins bonnes.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 15 Juin 1774, au Samedi 18 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 13, 17 à 21 liv. *le septier ; idem* au Port de la Grève, de 17 à 20 liv. ; le seigle, de 8, 9 à 10 liv. ; l'orge, de 8 à 8 l. 10 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 15 Juin 1774, au Samedi 18 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 16 l. 10 s. à 18 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 22 Juin 1774, de 50 à 51 livres ; *idem* nouveau de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38 ; *idem* nouveau, de 35 à 36 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33 ; *id.* nouveau, de 31 à 32 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

VI.

Changes de Paris, *du 22 Juin 1774.*

Amsterdam	54 ¾
Londres	30 ¼
Hambourg	184 ¼
Madrid	15
Cadix	14 18 à 17 6
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Pâques*	⅛ à ¼ p. ⅝ b.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Juin 1774.

	#	s		
Or de Portug. à . . .	725			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	724			
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Lundi 20.*	*Mardi 21.*	*Mercredi 22.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1770 65 67 ½ .	1770 72 ½ . .	1780 85 87 ½ 90
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	1170	. . . . .	1170 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	220	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	362	362 63 . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 6 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 12 Novembre.*

AU mois d'Octobre dernier, le College de Commerce fit publier une Déclaration par laquelle le Roi accordoit aux Bourgeois des Villes des portions du terrein des environs du lieu qu'ils habitent, pour y cultiver le chanvre à son profit. Cette Déclaration a été suivie d'un avis par lequel on fait sçavoir que S. M. a consacré une somme de dix-huit mille dahlers, monnoie d'argent, pour des distributions des Prix aux Villes qui auront fourni le plus de chanvre & de la meilleure qualité. Ces récompenses seront partagées entre les Habitans, selon l'importance du produit de leur culture. A cet encouragement, le Roi a ajouté la certitude du débit, en ordonnant au College de l'Amirauté d'acheter le chanvre du pays au même taux que celui de l'Etranger, les proportions de la qualité & de la bonté gardées.

On apprend de Fahlun, Capitale de la Dalécarlie, qu'un incendie rapide a consumé près de la mine plusieurs maisons & divers ouvrages. Le dommage a été considérable, mais on a sauvé les machines.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 15 Novembre.*

On mande d'Islande, par des Lettres datées du 16 Août dernier, que l'été de 1773 y a été froid, l'hiver suivant supportable, le printems encore froid jusqu'à la Pentecôte. Aussi l'on n'a presque point recueilli de foin cette année. Faute de fourages, les Habitans ont été obligés de tuer beaucoup de bétail, & ensuite d'en vendre la viande à très-bas prix, à ce bas prix tant desiré pour ceux qui ne prévoyent pas le lendemain. Il est mort de faim beaucoup de bêtes. Enfin les épizooties ont attaqué les bergeries. La pêche a été médiocre en quelques endroits & mauvaise dans d'autres. Il y a eu beaucoup d'incendies. Pendant l'hiver, le Mont Hécla a vomi des flammes sans causer aucun dommage. Les rennes se multiplient dans l'Isle. Les Salines, nouvellement établies, réussissent aussi bien qu'on pouvoit l'espérer. Pendant le cours de l'année précédente, il y a eu, dans le Diocese de Skaholt, 1272 naissances, 1086 morts, 244 mariages, & 553 nouveaux Communians.

Nous apprennons de Ringstadt, petite Ville marchande de Seelande, que le 31 du mois dernier le feu y a réduit en cendres quatorze maisons & beaucoup de denrées & de marchandises.

Les gelées ont commencé ici de très-bonne heure. L'année derniere, on n'en avoit pas encore essuyé de si fortes au commencement de Janvier, & l'année précédente au commencement de Février. Il y a eu de grands vents avec neige.

Comme le bois à brûler devient plus rare & deviendra plus cher, le Roi a permis

qu'il en soit livré une certaine quantité des forêts de la Couronne aux Habitans de cette Capitale, à un prix inférieur.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, *le 16 Novembre.*

Il a été permis aux Marchands Russes de transporter des marchandises en Transylvanie & en Hongrie aux Foires de la Toussaint ; & il s'y en est rendu un grand nombre.

De Leipsick, *le 16 Décembre.*

Suivant la louable coutume qui s'est introduite dans ce pays, une souscription a été ouverte ici en faveur des Habitans du Village de Schlagwitz près Wermsdorff, réduits le 10 du mois dernier par un incendie aux dernieres extrémités. A peine leur est-il resté un peu de bétail. Le zele généreux avec lequel les Habitans des montagnes ont été secourus pendant la derniere disette, ne permet pas de craindre qu'on laisse ces infortunés sans ressources. Les pluies qui avoient regné auparavant, ne leur avoient pas permis de faire leurs semailles.

Les Cultivateurs de divers autres cantons se plaignent aussi que le mois de Septembre a été trop pluvieux, & que celui d'Octobre n'a pas été fort favorable aux ensemencemens. Il y a des districts où cette grande opération n'est point faite, & voilà l'hiver. Les travaux préparatoires ont été faits en pure perte. Les champs inclinés & les terres sablonneuses sont ensemencés : il est fort à craindre que les autres ne puissent pas l'être ; le grain qu'on pourroit y avoir déjà jetté, ne servira que d'engrais s'il sert à quelque chose. C'est peu pour la terre qu'un tel engrais, c'est une ruine pour les pauvres Laboureurs. La trop grande humidité a rendu la herse inutile ; le grain resté sur la surface ne pousse qu'en terre ; il peut se faire qu'une partie prenne, mais une gelée suffit pour les détruire, ou pour qu'ils ne donnent qu'une herbe menue incapable de résister à la moindre atteinte. Jusqu'ici nos campagnes n'offrent qu'un triste spectacle.

De Vienne, *le 17 Novembre.*

Un Conseiller de nos environs a découvert une carriere de marbre qui ne le cède au marbre Toscan ni en beauté ni en bonté, & qui même le surpasse à quelques égards. Elle est abondante. On a déjà vendu pour plus de soixante mille florins de ce marbre. L'Empereur a chargé un Sculpteur habile d'en faire plusieurs statues, & lui a promis une récompense de deux mille florins. L'Auteur de la découverte est un bon Patriote, fort appliqué à l'Histoire naturelle, & qui a formé un cabinet des plus curieux.

Le Gouvernement, pour encourager pendant quelques jours le commerce des nouveaux Royaumes avec les Etats voisins, a établi deux Foires libres dans la partie de la Silésie de la domination Autrichienne, à Teschen. Elles s'ouvriront le 15 Avril & le 15 Septembre, & dureront chacune quinze jours.

De Francfort, *le 21 Novembre.*

Les froids commencent à se faire sentir en Allemagne de très bonne heure & avec plus de rigueur qu'à l'ordinaire. Les Provinces où les pluies ont été les plus constantes n'auront pas trouvé un intervalle suffisant pour ensemencer leurs terres.

ITALIE.

De Venise, *le 6 Novembre.*

Après le reflux des eaux de l'Adige qui avoit inondé les rizieres, le riz a grainé & mûri : ainsi le dommage est moins grand qu'on ne l'avoit présumé. Il y a des fonds considérables assignés pour des constructions de digues.

De Milan, *le 7 Novembre.*

Il vient d'être défendu aux Marchands de clinquailleries de se pourvoir à l'avenir de marchandises de cette espece en or & en argent. Nos riches enfans changeront de hochets.

S. M., l'Impératrice Reine, a, dit-on, créé une Commission qui doit s'occuper du recouvrement & du rachat des droits régaliens aliénés.

Le produit de dix sous pour livre de l'impôt sur les soies crues exportées du Duché, produit montant annuellement à la somme

de quatre-vingt-dix mille livres, au lieu d'être réparti comme ci-devant en gratification aux Manufacturiers assez payés par le bon débit de leurs ouvrages, sera désormais employé à récompenser ceux qui publieront des découvertes utiles, qui ouvriront de nouvelles ressources ou de nouveaux débouchés au commerce, qui perfectionneront, augmenteront, étendront la culture. Ainsi les Producteurs de la soie seront les Bienfaiteurs, à la vérité forcés, de l'industrie nationale; car sans l'impôt, ils gagneroient quatre-vingt dix mille livres de plus, & même au delà.

Il est question de l'établissement d'une Ecole d'Agriculture où l'on formera, les outils en main, des Laboureurs & des Citoyens; des Citoyens, car la science rurale est la table de l'économie civile.

De Livourne, *le 12 Novembre.*

Il y a actuellement ici une quantité prodigieuse de grains, & l'on y en attend encore. Un des principaux Entrepreneurs de ce commerce vient de louer encore l'ancien College des Jésuites pour y emmagasiner de nouvelles provisions. On ne craint vraiment pas ici le monopole, depuis qu'on sçait ce que c'est qu'un commerce libre, & l'on n'y craint pas davantage la disette. Cette denrée se vend avec grand avantage... Par les commissions que la Russie a données en Italie & sur-tout dans la Lombardie, il paroît que cet Empire veut lier un grand commerce avec ce pays. Si ce n'étoit que pour des fêtes, la joie seroit courte: mais on se flatte qu'il s'établira un commerce durable. Ce pays prendroit bientôt une nouvelle face.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 19 Novembre.*

On écrit de Philadelphie que les Députés au Congrès ont, dans un festin, bu à la santé du Roi & de la Reine &c, & ensuite à la prospérité des Colonies sous les invocations suivantes... A l'union perpétuelle des Colonies.... Puissent les Colonies exécuter fidélement les résolutions du Congrès! ..... Que la Grande Bretagne soit juste & l'Amérique libre! .... Point d'armée sur pied, contre les constitutions... Puisse la nue qui pend sur la Grande-Bretagne & sur l'Amérique, ne crever que sur la tête de ceux qui en trahissent les intérêts! ... Puisse tout Américain transmettre à ses descendans la liberté pure & sans tache telle qu'il l'a reçue de ses peres! ... Puisse perdre la liberté quiconque n'a pas le courage de la défendre! .... Que le génie de la liberté trouve son dernier refuge en Amérique! .... Que les épées Britanniques ne soient jamais tirées que contre la tyrannie! .... Que les Auteurs des Bills qui détruisent les droits de l'Amérique n'ayent en partage que la honte & la confusion! .... A l'heureuse reconciliation de la Grande-Bretagne & des Colonies par le rétablissement des loix & de la constitution! ..... Au petit nombre de Membres vertueux des deux Chambres du Parlement! .... A la Ville de Londres, aux Lords Chatam, Camden, à l'Evêque de S. Aloph, au Duc de Richmond, à M. George Saville, à MM. Burke, Dunning, Sawbridge, Franklin, Hancock &c.

Le 15, nos Boulangers ont présenté une Requête au Lord-Maire, pour demander que la taxe du pain soit haussée, vu la cherté des grains à Mark-Lane. Leur attente n'a point été remplie.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

Suite de la Lettre du Parlement de Toulouse au Roi.

.....

» Quelles étoient en effet les opérations » du Gouvernement depuis l'époque du ré- » glement général de 1566, pris en partie » des loix Romaines? C'étoit de restreindre » le commerce des grains à un certain nom- » bre de Marchands privilégiés; exiger que » ceux qui feroient ce commerce, fissent » insérer leurs noms dans la Sénéchaussée » de leur domicile; enfin de faire porter » aux Halles & Marchés tout le grain qui » seroit à vendre, sans qu'il fût permis aux » Propriétaires de vendre dans leurs gre- » niers. Il est aisé de démontrer le vice de » ces trois opérations ».

» Par la premiere, les Marchands privi-

» légiés, maîtres du prix dans les achats & » dans les ventes, parce qu'ils étoient pro- » prement Monopoleurs, rançonnoient éga- » lement les Cultivateurs & ceux qui leur » achetoient des grains. Les premiers obli- » gés souvent de vendre à perte, étoient » forcés par-là de diminuer leur culture, » tandis que les Consommateurs essuyoient » de leur côté des chertés énormes. Or ces » inconvéniens n'auront jamais lieu, lor- » que le monopole sera réprimé par le frein » de la concurrence ».

» 2°. L'obligation imposée aux Marchands » de faire inscrire leurs noms dans les Gref- » fes, emportoit avec elle une espece d'op- » probre : elle les exposoit souvent à des » violences de la part du Peuple dans les » circonstances où l'intempérie des saisons » avoit rendu les grains plus rares & par » conséquent plus chers. Il en résultoit que » le commerce n'étoit entrepris que par un » petit nombre de Commerçans auxquels il » étoit aisé de s'entendre & de faire entre » eux des conventions préjudiciables au Pu- » blic, lesquelles ne pourront certainement » avoir lieu lorsqu'on laissera subsister la li- » berté donnée à ce négoce ».

» 3°. Enfin les Propriétaires astreints à » porter leurs bleds aux Marchés étoient » dans le cas d'en exiger un prix plus fort, » parce qu'ils étoient exposés à perdre un » tems précieux : d'ailleurs les Marchands » n'aimoient point à acheter en présence du » Peuple qui n'auroit pas vu de sang froid » sortir une certaine quantité de bled de ses » murs. Ce commerce devenoit donc nul ; » & tout ce qui excédoit la consommation » annuelle de chaque district étoit à charge » aux Propriétaires, & par conséquent mal » économisé & dévoré par les insectes ».

» S'il survenoit des années d'abondance, » si le recouvrement des deniers royaux de- » venoit difficile à raison du non débit ou » de la non-valeur des grains, on ouvroit » nos Ports aux Etrangers qui, l'année d'a- » près, nous rapportoient à un très-haut » prix & souvent avariés par les eaux de la » mer, des grains qu'ils avoient eus pres- » que pour rien, l'année précédente ».

» Mais grace à la sagesse de votre admi- » nistration, ce sera désormais dans vos » Etats que les greniers de la Nation seront » établis. Qu'elle ne soit plus forcée d'a- » voir recours à la Hollande ou à la Barba- » rie qui sont en possession de nourrir très- » chérement vos Sujets : votre Empire a de » quoi fournir à la subsistance de ses Habi- » tans ; & une culture plus riche peut leur » procurer un excédent dont ils feront un » objet de commerce très utile. Que nos » Marchands n'aient plus à redouter le re- » tour des gênes, & ils nous conserveront » soigneusement les grains que les Etran- » gers auroient acheté à très-bas prix dans » les années d'abondance : le prix en sera à » la portée des facultés de tous vos Sujets : » il ne sera pas excessif, parce que les frais » de transport & de déplacement n'auront » pas été considérables : ils seront sains, parce qu'ils n'auront pas contracté de dé- » goût par le contact des eaux de la Mer ».

» Les Commerçans parviendront à don- » ner ainsi aux grains une valeur générale » & commune, & à détourner ces différen- » ces énormes qu'entraine toujours le régi- » me des réglemens. En achetant dans des » tems d'abondance, ils donneront une va- » leur nécessaire à la partie qui sera con- » sommée, tandis que ce qu'ils en auront » renfermé, remis dans le commerce, em- » pêchera que, dans les années de disette, » les grains ne parviennent à un prix qui » soit au-dessus des facultés de la classe in- » digente de vos Sujets ; & nous osons as- » surer que les vues des Commerçans se- » ront telles, parce que leur intérêt étant » la base de leurs opérations, il ne peut » leur suggérer une autre maniere de spé- » culer ».

» Ainsi en bannissant, SIRE, irrévocable- » ment de vos Etats les Marchands à privi- » lege, & en faisant du commerce des grains » une profession honorable, vous parviendrez » à garantir vos Sujets (autant que le per- » mettra la sagesse humaine) de l'inéga- » lité des prix, & des chertés excessives. » Vous ferez fleurir l'Agriculture, ce so- » lide fondement de la prospérité des Em- » pires, & vous ferez monter au plus haut » point de gloire celui dont la Providence » vous a confié le gouvernement. Puisse V. M. » jouir long-tems de la douce satisfaction » d'avoir fait, par la sagesse de ses loix, la » félicité de ses Peuples ! Puisse-t-Elle se » convaincre qu'il ne manquera à la plus » grande prospérité de la France que la li- » berté indéfinie du commerce des grains » chez les Etrangers. Qu'il nous soit per-

» mis de remettre, en finissant, sous les » yeux de V. M. cette maxime remarquable que nous trouvons renfermée dans » l'Arret du 14 Septembre 1774, que *plus » le commerce est libre, animé & étendu, & » plus le Peuple est promptement & abondamment pourvu.*

De la Basse-Bresse, *le 33 Novembre.*

L'hiver se fait déjà sentir ici très-vivement; la terre est couverte de neige, & il a gelé très fort pendant les trois dernieres nuits. On doit espérer dans ce mois ci que ces froids rigoureux ne continueront pas long tems sans quelque interruption. Ils sont funestes à nos pâturages: quand la neige a séjourné sur les champs où paissent nos bestiaux, elle tue une grande partie de l'herbe, ou elle l'aigrit tellement que les vaches & les bœufs n'en veulent plus manger lorsque, par le retour d'un tems plus doux, la terre se découvre; & ces alternatives ne sont pas rares dans les mois de Novembre & de Décembre. Elles n'empêchent pas chez nous qu'il ne faille faire subsister les bestiaux dans l'étable toute la journée, du moment que la neige a paru. Ils sont fort mal nourris, & l'espece en est en général petite, foible & d'un mince profit soit à la revente, soit quant au produit journalier pour le lait, soit au travail pour le labour.

Nos semailles étoient assez belles quand la neige est venue les couvrir. Le froment se vend dans ces cantons un peu plus de 2 s. la livre; la fraction au-delà ne peut pas s'exprimer pécuniairement.

Nous applaudissons avec toute la France à la loi qui nous permet de vendre nos grains selon notre plus grande commodité, notre plus grand avantage, & la maniere la plus naturelle. Il faut convenir qu'avec un peu d'adresse, un peu de tems perdu & quelques frais, on échappoit facilement à la défense de vendre chez soi. Tant de gens avoient intérêt à éluder la regle, & si peu de gens étoient attachés à la faire observer que l'on n'en éprouvoit pas directement de grands inconvéniens dans ce pays-ci, sans avoir besoin de se cacher.

Notre climat est humide & mal-sain. On a remarqué qu'il y a eu cette année moins de fievres & moins opiniâtres qu'à l'ordinaire. Nous avons eu un été fort long, fort chaud & sec. Le fruit a été rare. On a éprouvé dans la partie voisine de la Saône & jusques sur ses bords des maladies nombreuses causées par des vers.

De Saint-Gilles-sur-Vie, *le 23 Novembre.*

Depuis le rétablissement du Port, le commerce prend ici une activité très-avantageuse; d'où nous pouvons espérer des progrès proportionnés dans notre Agriculture. Le tems s'est très-bien comporté pour les ensemencemens; & le germe des moissons s'est développé avec énergie.

De Loudun, *le 24 Novembre.*

Depuis un mois, les grains se soutiennent sans grande variation. Les demandes sont bornées. La liberté nous met à l'abri de ces révolutions ruineuses qu'on avoit toujours à craindre sous un autre régime. Les semailles se sont presque toutes faites assez heureusement. Les vendanges ont été médiocres; on espere que les vins seront de bonne qualité. Les pluies ont succédé aux beaux jours, & les froids aux pluies.

De Poitiers, *le 26 Novembre.*

Sans chercher, on trouve dans ce pays beaucoup de nouvelles productions naturelles; que ne trouveroit-on pas si l'on cherchoit? L'œil du Naturaliste, la main du Riche, l'ame du Citoyen y sont trop rarement réunis... Dans la Paroisse de *Praille*, sur le chemin de Saint-Maixant à Mougon, on a découvert une nouvelle carriere de pierres feuilletées & luisantes... En fouillant auprès du château de la Bonardeliere, on a découvert une nouvelle carriere de marbre. Il paroît que tout le pays en est rempli, puisqu'au Village des *Champs*, situé à mille toises au sud, il y en a une pareille. Le marbre est beaucoup plus commun qu'on ne pense, il ne s'agit que d'observer... On a reconnu dans un champ des environ de la *Jarrie-Audoin*, à 2500 toises

du grand chemin de Dampierre sur-Boutonne à Surgeres, deux carrieres d'une pierre extrêmement dure, composée de morceaux de coquillages très petits. Cette pierre fort commune dans le canton, sur un espace de près de quinze mille toises depuis Aunay jusqu'à Tonnay-Boutonne, est appellée par les Habitans de la Jarrie, pierre *chenine*. Elle est susceptible d'un très beau poli. Elle est à deux pieds en terre par bancs horisontaux d'un pied d'épaisseur. On ne sçait si ces bancs se prolongent à une profondeur considérable. Comme il s'en trouve dans presque tous les champs, on ne se donne pas la peine de creuser à fonds. On s'en sert pour faire des murs, des carreaux de four, & autres ouvrages. Si l'on entreprenoit de la polir, on en feroit de très-jolies tables &c..... On a découvert d'autres carrieres dont nous parlerons dans la suite.

Il reste dans cette Province assez de grains des anciennes récoltes.

DE METZ, *le 26 Novembre.*

Les Marchés des Trois-Evêchés & de la Lorraine sont toujours assez abondamment garnis. Les mauvais tems pourroient bien rallentir passagérement la circulation... La hotte de vin rouge ou clairet, délivrée aux Propriétaires des héritages, a été taxée à 6 l. 18 s., & 2 s. pour les marcs. Les vins de Pélire, Magny, Crépy, & Fromentaux de Sainte-Ruffine, seront comptés sur le même pied. La hotte de vin rouge & clairet, délivrée à ceux qui ont fait des avances de deniers, n'étant pas Propriétaires des héritages, à 7 l. 10 s.... A Toul, la charge ou hotte de vin rouge pour les Propriétaires a été taxée à 5 liv., cours de Lorraine, & pour ceux qui ne sont pas Propriétaires & qui ont fait des avances aux Vignerons, à 6 l. Le vin blanc, 5 l.

D'AMIENS, *le 28 Novembre.*

La balance des grains penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, mais si légérement qu'on peut dire que les prix sont fixés à un degré modéré dans la Picardie, l'Artois & autres Provinces circonvoisines. L'hiver s'est déclaré de bonne heure dans ce pays. Nous avons déjà essuyé de la neige & des froids très piquans.

DE PARIS, *le 3 Décembre.*

M. le Contrôleur-Général a chargé, de la part du Roi, l'Académie Royale des Sciences de nommer des Commissaires pour qu'ils se transportent dans les Provinces méridionales de la France, où la mortalité continue ses ravages sur les bestiaux, qu'ils examinent la nature de la maladie, & qu'ils prescrivent les remedes propres à en arrêter les progrès.

On lit dans le Journal Politique & Historique de Genève du 30 Novembre le trait suivant.

» On écrit du Pont de Beauvoisin que, » le 18 de ce mois, un Anglois venant du » Piémont, donna dans cette Ville une scene assez comique. Arrivé sur la frontiere, » il fut conduit à la Douane pour y subir la » visite des Employés. Il avoit dans sa malle » environ trente paires de bas de soie à son » usage. Les Employés les ayant découverts, le presserent d'acquitter les droits, » à raison d'environ trois livres par paire. » L'Anglois leur demanda si ces bas n'étoient pas à lui, & s'il n'étoit pas le maître d'en disposer comme il le jugeroit à » propos ? *Personne*, répondirent les Employés, *ne vous en conteste la propriété*. Sur » cette réponse, l'Anglois étale ses bas, & » les prenant les uns après les autres, il les » coupe par le milieu, les jette dans la boue » & les foule aux pieds avec toutes les apparences du plus grand sang froid. En » vain les Employés lui crioient que ce n'étoit pas-là ce qu'ils demandoient; il fallut » qu'ils s'en contentassent. L'Anglois auroit » pu faire repasser son emplette en Savoie; » mais il trouva sans doute plus beau de la » détruire que de rétrograder ou d'acheter » le droit de traverser la France avec elle ».

Ce trait ne surprendroit pas dans un de ces Barbares qui peuvent croire misérablement qu'une terre mene à l'autre, & que quand on n'a rien pris ou fait à personne, on peut passer franchement par-tout avec ce qu'on a sans craindre d'être inquiété, arrêté, rançonné &c. Mais il est très-étonnant dans un homme civilisé, dans un Voyageur Européen, dans un Anglois qui n'a pu ni sortir de son pays ni entrer dans un autre qu'à travers des Douanes. S'il soutient constamment son caractere ou son humeur dans

ſon tour d'Europe, il pourroit bien, quand il aura repaſſé les Douanes de ſa Patrie, ſe trouver avec une bonne partie de ſes malles vuides.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Obſervations économiques de la Société Electorale de Saxe.

1°. *Faut-il ou non briſer les glaces des étangs pour que le poiſſon ſe conſerve ?* Les avis ſont partagés à cet égard, & chaque parti s'appuye ſur des raiſons ſpécieuſes. La Société, fondée ſur pluſieurs expériences & ſur les principes de la plus ſaine phyſique, conſeille de briſer les glaces. Pluſieurs perſonnes ont par-là ſauvé le poiſſon de leurs étangs, après de longues gelées, tandis que ceux qui ont ſuivi la pratique oppoſée, ont été fruſtrés de la pêche.

2°. On a vérifié que les marons d'Inde ou *châtaignes ſauvages* étoient un préſervatif ſouverain contre les épizooties, & un bon remede contre la pouſſe des chevaux.

3°. On recommande comme un bon moyen de détruire les ſouris, un mêlange de farine & de ſemences de ciguë dépoſé dans leurs trous.

4°. Quand les brebis ſont attaquées du claveau, faut-il les tenir chaudement dans la bergerie, ou les expoſer au grand air ? *Réponſe.* Il convient de les renfermer au printems & en été, & de leur laiſſer prendre l'air en automne & en hiver.

5°. Une expérience ſuivie pendant cinq ans dans le diſtrict de Neufchâtel a démontré la bonté du *plâtre* pour l'engrais des terres.

Il eſt à propos de ſe rappeller ici les épreuves que nous avons annoncées, faites avec le même engrais par un Seigneur du Dauphiné.

M. Meyer, Paſteur à Kupferzel, avoit fait, à cet égard, des expériences qui ont donné lieu à des expériences nouvelles. Elles ont toutes conſtaté l'utilité du gyps employé en engrais. M. Nicolas-Antoine Kirchbergun, de la Société Economique de Berne, a publié ſur ce ſujet un excellent Mémoire que M. l'Abbé Rozier a inſéré dans ſon Journal. Il en réſulte que cet engrais procure les plus riches récoltes ſur une terre forte deux fois miſe en épautre, & par conſéquent deux fois fumée, dans laquelle on ſeme au mois d'Avril de la 2e. année, de la graine de trefle par-deſſus le bled : que le gyps eſt ſinguliérement propre pour ranimer les treflieres & les luzernieres ruinées ; qu'il fait ſon plus grand effet la premiere année, & qu'il procure encore un riche produit, la 2e. : qu'il paroît être moins efficace dans un terrein humide que dans un terrein ſec, & plus ſur une terre forte que ſur une terre légere, excepté lorſqu'on veut avoir du fourage naturel : qu'on ſeme autant de meſures de gyps qu'on ſeme communément de meſures d'avoine ſur un terrein ; que les plantes dont il paroît juſqu'à préſent qu'il favoriſe le plus la végétation, ſont d'abord le trefle rouge de Hollande, enſuite la luzerne & les pois, les raves &c.

Nous apprennons par une Lettre particuliere de M. Engel, de la Société de Berne &c, qu'on employe de plus en plus en Suiſſe le gyps calciné, ſur les tréflieres.

II.

AVIS.

Vin de Malaga arrivé à Rochefort, à vendre.

60 Barriques.

40 Carterolles ou demi-barriques.

100 Potiches de raiſin du poids net de 25 livres.

Liqueurs de la Martinique & de Saint-Domingue, commercés à Rochefort par la flûte du Roi, la Bricole.

Des liqueurs de Grandmaiſon & de la veuve Amphoux.

Les perſonnes qui en voudront pourront s'adreſſer à Rochefort à M. *Chevallié*, Armateur ;

Et à Paris à M. *Teissier de la Tour*, Banquier, rue des Petits-Champs Saint Martin.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 26 Novembre 1774, au Mercredi 30 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 24 à 27 liv. *le septier ; idem* nouveau, de 22, 24 à 26 liv. 10 s. ; *idem* au Port de la Grêve, de 23 liv. 5 s. à 24 liv. 5 s. ; le seigle, de 15 liv. 5 s., 16 à 17 l. ; l'orge, de 9 liv. 5 s. à 10 liv. 5 s. aussi *le septier*.

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 26 Novembre 1774, au Mercredi 30 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 15 s., 16 l. 10 s. à 17 *le septier ; id.* à la Greve, de 15 l. 5 s. à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 3 Décembre 1774, de 52 à 53 l. ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 41 à 42 ; *idem* nouveau, de 39 à 40 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 38 à 39 ; *id.* nouveau, de 36 à 37 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 liv. ; le cent de foin au Port de la Grêve, de 29 à 30 l.

V.

Changes de Paris, *du 3 Décembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	30 15 16^{d}.
Hambourg	182
Madrid	15 2
Cadix	15
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{8}$
Lyon *Saints*.	$\frac{1}{8}$ au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 3 Décembre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . .	718		*marc.*
Du Mexique à . . .	713		
Du Perou à	705		
Les guinées à . . .	717	3	
Ducats à	97	15	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Jeudi* 1.	*Vendredi* 2.	*Samedi* 3.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1887 $\frac{1}{2}$ 85 . .	1887 $\frac{1}{2}$ 90 95 97 $\frac{1}{2}$	1895 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	1210	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	245 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Ct. .	. . . . .	390	392 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 30 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 8 Juillet.*

LE printems a été ſec dans ce Royaume; ce qui a inſpiré des craintes ſur-tout pour diverſes eſpeces de grains. Il eſt ſurvenu fort à propos des pluies dans quelques cantons; mais ce n'eſt pas encore aſſez pour remplir les eſpérances que nous avions conçues.

ALLEMAGNE.

DU WERDER (*Marche de Brandebourg*), *le 9 Juillet.*

Les terres ne promettent preſque rien dans ce canton : il y a plus à eſpérer des terroirs ſablonneux que des ſols gras. Le bled d'hiver eſt en partie rongé par les ſouris; celui d'été a beaucoup ſouffert de divers accidens.

DE BRESLAU, *le 10 Juillet.*

Les chaleurs & les pluies de Juin ont réparé les dommages cauſés par la température de Mai, mêlée de froid & de chaud ſans pluie. La terre a été ſuffiſamment réchauffée & humectée. Le 3 Juin, nous eûmes un violent orage, allant du ſud eſt à l'eſt & au nord-eſt. Le ſoir, il y en eut un ſecond venant du ſud-oueſt avec de grands éclairs & des coups de tonnerre aſſez foibles. Le 20, autre orage. Ces intempéries n'ont fait aucun mal, ſi l'on en excepte quelques incendies qui n'ont pas eu des ſuites remarquables. L'Oder, groſſi par les pluies, a eu, durant tout le mois, aſſez d'eau : le 20, il monta de trois pieds.

DE ROSENHAIN (*Cercle d'Olan en Siléſie*), *le 10 Juillet.*

L'épizootie qui, depuis plus d'un an, déſoloit les bêtes à corne dans nos environs, vient enfin de ceſſer : elle a cauſé des pertes irréparables aux Agriculteurs du pays.

DE BRUNSWICK, *le 12 Juillet.*

La Société Royale & Electorale de l'Economie rurale de Brunſwick-Lunebourg, a donné, dans ſa derniere Aſſemblée générale, de nouvelles preuves de ſon zele patriotique & de ſa conſtante application aux plus utiles travaux. Les différens objets dont elle s'eſt occupée méritent une attention particuliere.

Le Comité Secret, dans le deſſein d'encourager les Fabriques de laine du pays, a réſolu de propoſer à la Nobleſſe d'employer cette laine aux livrées de leurs domeſtiques. Pluſieurs Membres de la Société s'y ſont engagés; ils ſouhaitent que leur exemple ſoit ſuivi.

Pour animer de plus en plus cette branche d'induſtrie, il a été réglé qu'on accor-

deroit trois prix de 150 ; 100 ; 50 risd. aux Marchands qui, depuis Pâques 1774, jusqu'à pareille époque de l'année prochaine, auront acheté & débité les plus grandes quantités d'ouvrages de laine du pays, fabriquées dans le pays.

La Société a formé l'important projet de délivrer de leurs eaux superflues les prairies & les bois du Bailliage de Beedenbostel, de verser une partie de ces eaux dans des canaux différens indiqués par l'inclinaison des terres, & de les conduire dans un canal principal. Pour que les Paysans & autres Habitans du district concourent avec ardeur à l'exécution, il y aura un Prix de 100 risd. pour celui qui se sera le plus distingué dans ce travail.

M. Hansing, qui a donné un tableau de l'état de la filature de laine de Haarbourg, a été chargé de distribuer 20 risd. aux Ouvriers qui ont montré dans cette partie le plus d'habileté & un zele plus assidu. Il a reçu lui-même, comme un hommage dû à ses vues patriotiques, une médaille d'argent.

M. Hennings de Zell a obtenu un Prix 50 risd., pour avoir établi avec un succès distingué une Fabrique de toiles peintes, dans laquelle on exécute tous les dessins qui sont présentés, ainsi que toute sorte de toiles à tablier, à mouchoir &c, & celle de fil qu'on nomme de Turquie. Il donne de bonnes marchandises aux prix les plus raisonnables.

Dans la Séance précédente, il avoit été question d'un nouveau harnois pour les bœufs de trait : la Société en a fait faire un certain nombre qu'elle a distribués à des Cultivateurs.

Les tapis de pied en pluche de la Fabrique des Freres Pautzen d'Uelzen ont été comparés avec des morceaux du même genre que M. le Sénateur Kern avoit reçus d'Angleterre. On a reconnu que pour les apparences & la bonté ils ne le cédoient point à ces derniers. Ceux dans lesquels il entre le plus de ponceau fin coûtent 14 gr. 6 pf. l'aune ; ce sont les plus chers. Les freres Pautzen exécutent toute sorte de dessins.

La Société forme donc en quelque sorte un Bureau de correspondance générale & de confiance pour les Artistes & pour le Public. On s'empresse de lui communiquer les entreprises nouvelles dignes d'attention. Les Artistes sont jaloux de mériter ses suffrages. Leurs travaux sont soumis à l'examen de Juges désintéressés. Ceux qui se distinguent n'ont pas besoin d'attendre dispendieusement une réputation lente & regardée comme équivoque : ils sont bientôt renommés. Le Public, sans craindre d'être trompé comme il l'est ailleurs par des annonces fabriquées par ceux qu'elles intéressent, est informé de ce que l'industrie offre de nouveau, d'utile, de curieux. Enfin l'état des Arts est bien connu. Quand la Société se borneroit à ce soin, elle rendroit encore de grands services à la Patrie : mais ses soins s'étendent à tout ce qui contribue au bien public.

On lui a présenté le modele d'une machine dont on se sert dans le Pays-Bas & à Nurnberg pour rendre la farine aussi fine que celle d'Angleterre, & celui d'une autre machine très-simple pour déraciner les arbres. M. Eggeling, Marchand de Zell, a communiqué le dessin & la description d'une machine Angloise pour nettoyer les grains. On a examiné les échantillons de différentes étoffes de soie à la mode, de la Fabrique de M. Baugmarten, d'Hanovre.

On a lu divers Mémoires envoyés par des Economes de Hoya. Il s'y agissoit de la préférence que la biere amere mérite sur la biere douce. On observe qu'en plusieurs endroits, la premiere a été substituée à celle-ci, & que sans les difficultés qu'un régime destructeur du commerce & de la prospérité publique oppose au transit ou à l'importation l'économie auroit déjà fait à cet égard de grands progrès.

On a examiné un Mémoire de M. Léoperin, Médecin, sur une espece remarquable de navets que l'on cultive dans le canton de Hoya : ces navets pesent jusqu'à 30 livres. Il a été aussi question d'une culture d'asperges par le même Econome. Une remarque importante faite dans le pays, c'est qu'on nuit beaucoup à l'asperge, lorsqu'on la coupe la seconde année, quand même elle seroit d'une grosseur considérable.

On a vu, par un écrit sur l'éducation des porcs, que dans quelques endroits on tue mal-à-propos beaucoup de truies, faute de gens qui sçachent les tailler. Celles qui restent, portent ; & on les tue, après cette portée. On n'a que des porcs de la pre-

miere portée ; presque tous petits, informes, tournés à la ladrerie.

M. Meier avoit proposé de ramasser, à l'exemple des François & des Hollandois, les verres cassés pour les remettre à la Verrerie. On invite les Maîtres de ces établissemens à faire sçavoir quelle pourroit être l'utilité de ce projet, & quel prix, ils donneroient de la livre de ces morceaux de verre.

(*La suite dans une autre Feuille*).

De Neuwied, *le* 13 *Juillet.*

Malgré la contrariété de la saison, les vers à soie ont si bien réussi, sous la direction d'un François, qu'on doute qu'ils ayent eu en Italie & en France un meilleur succès. Cette nouvelle branche d'industrie augmentera le lustre de notre Ville déjà recommandable par de belles Fabriques de divers genres.

ITALIE.

De Ferrare, *le* 1 *Juillet.*

Les Artisans, Paysans, Merciers, & tous ceux qui avoient quelque chose à vendre, étoient bien protégés par les Sbirres, Sergens & autres suppôts de police, en leur donnant ou laissant prendre ce que ceux-ci trouvoient à leurs bienséances dans leurs boutiques ou leurs pacotilles. Le Gouvernement a jugé que cette protection étoit trop chere, & renouvellé pour les y soustraire d'anciennes défenses qui ne les y avoient pas soustraits.

De Mantoue, *le* 2 *Juillet.*

On étend dans ce pays les Marchés à bled, ce n'est pas à dire le commerce. Le Marché qui vient d'être établi à Roverbella est tout fermé de prohibitions. L'Edit regle jusqu'à la quantité de grains qu'il sera permis d'en tirer chaque semaine. En attendant, la sortie hors de l'Etat, en est défendue pour toute l'année.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 14 *Juillet.*

Des Partisans du Gouvernement mandent de Boston ; en date du 8 Juin, que cette Ville est dans une situation déplorable, qu'il n'entre plus de vaisseau dans le Port, que les Habitans raisonnables sont la victime des passions de quelques Particuliers qui ont ameuté la populace, & qu'il y en a qui doivent se retirer à Salem & y rester pendant tout le tems du blocus.

On compte que le cinquieme de nos ouvriers est employé dans nos Manufactures aux ouvrages destinés pour l'usage des Colonies.

Suivant un état de notre commerce avec l'Amérique pendant trois ans consécutifs, nos exportations ont monté à 3,370,900 l. sterl. ; & les retours à 3,924,606 l. 13 sch. 4 den.

On a suspendu à Glasgow, les envois pour la Virginie jusqu'à ce qu'il arrive de ce pays des nouvelles plus favorables.

On dit que le Ministere agite actuellement le projet d'envoyer à l'avenir les malfaiteurs dans les Indes ou Isles occidentales, & non comme ci-devant dans le Maryland, la Virginie & autres Colonies de l'Amérique septentrionale d'où ils reviennent, dit-on, bientôt exercer leur ancien métier.

On a reçu du Cap de Bonne-Espérance des nouvelles de l'*Endeavour* envoyé dans la mer du Sud pour continuer les découvertes. Le Capitaine Cook, quoiqu'il eût écrit qu'il ne croyoit pas l'existence d'un continent austral, a tenté de le découvrir, mais inutilement. Quelques hommes de son équipage ont été pris & mangés par les Habitans de la Nouvelle-Zélande.

On mande de Westwycomb que l'épreuve de l'invention nouvelle pour préserver les maisons des incendies y a été faite avec succès. Nous en donnerons les détails.

M. Blaker, Physicien très-connu, n'est point l'Inventeur du bateau qui devoit sortir de lui-même du fond de la mer & qui n'en est pas sorti. C'est l'ouvrage de M. Day : celui-ci l'avoit conçu & exécuté, avec le secours & les avis de M. B. On assure qu'il en avoit fait l'essai à Yarmouth & à Norwich, & que sa barque enfoncée à 30 pieds dans l'eau, étoit remontée sur la surface vingt-quatre heures après. M. Blaker lui avoit conseillé de renforcer l'endroit où il devoit se placer pour la manœuvre ; mais M. Day, rassuré par ses premiers es-

fais, négligea cet avis. Dans la funeste épreuve de Plymouth, l'Inventeur s'étoit lui-même enfermé dans sa loge ou espece de cofre, bien lutée & entourée de vases remplis d'air fixe dont il devoit faciliter la dilatation pour dégager le bateau de ce surcroît de charge. Il avoit avec lui trois Plongeurs. M. Blaker attendoit dans une barque le succès de l'expérience. Lorsqu'il craignit un malheureux événement, il demanda des secours au Lord Sandwich & au Capitaine de la frégate l'*Orphée*; mais ils furent inutiles.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 16 Juillet.*

Les retours des Levantins sont retardés. Ceux de l'Amérique donnent une idée favorable des récoltes des Isles : il vient d'en arriver encore des vaisseaux, le *Phénix*, le *Neptune* &c. Le *Rédempteur*, Cap. Passurel, est en charge pour la Martinique. Les principales importations des autres navires ont consisté en bleds. Presque par tout on cherche à se défaire de cette denrée. Quelques Ports d'Espagne répandent de leur surabondance au dehors. Jusqu'à l'Amérique septentrionale, tous les pays concourent à engorger nos magasins. On dit qu'il doit s'établir à Madrid & à Barcelone des Banques à l'instar de celles de Gênes, d'Amsterdam &c. On parle de contagion dans certaines parties de la Barbarie.

On recommande ici contre le scorbut & autres maladies occasionnées par les voyages de long cours, un remede mis en usage depuis plusieurs années par la Compagnie Hollandoise des Indes. Il faut prendre une livre de tamarin qu'on lave avec quatre pintes d'eau pour en tirer toute la substance : on passe le tout par un tamis, & on y ajoute une livre de sucre. On donne pour huit hommes deux pintes de cette boisson qu'ils mettent ordinairement dans leur gruau.

De Montpellier, *le 17 Juillet.*

Dans le courant de Mai & de Juin, il y a eu des pluies orageuses qui ont fait beaucoup moins de mal dans les campagnes qu'on ne l'avoit craint. Une chaleur modérée a tout ranimé; les bleds qui avoient été couchés se sont relevés; la grainaison s'est faite avec le succès le plus heureux. La grêle n'a affecté que quelques cantons peu considérables. De jour en jour, les apparences d'une abondante récolte se sont confirmées. Enfin les moissons ont commencé de bonne heure & continué par un tems très-favorable. Elles sont très-riches dans tous les cantons d'où la Province a coutume de tirer sa subsistance, le Haut-Languedoc, le pays qu'on appelle la *Montagne* &c. Depuis long-tems, l'on n'avoit recueilli avec tant d'abondance. Cependant les prix des grains se sont soutenus assez hauts.

Nos vignobles donnent aussi de belles espérances : la fleuraison s'est faite très-heureusement. Si les chaleurs de ce mois sont suffisantes pour que le raisin mûrisse à tems; & si divers accidens que nous avons à craindre dans le moment n'occasionnent point de coulure, on peut se promettre de pleines vendanges dans tous les crûs de la Province, bons, médiocres, mauvais; car il n'y auroit plus à appréhender que la grêle & les orages dont l'influence n'est jamais générale, & dont les effets ne sont pas toujours également graves.

De Lyon, *le 19 Juillet.*

Suivant les nouvelles reçues des pays à mûriers, l'éducation des vers à soie n'a pas bien réussi. Les prix des soies augmentent. Les autres productions ont de meilleures apparences.

De Morlaix, *le 19 Juillet.*

L'activité de notre Manufacture de toiles ne se rallentit pas. Les débouchés ne leur manquent point. On assure que dans les Marchés étrangers & jusques dans la Grande-Bretagne même elles font beaucoup de tort aux toileries Angloises : elles trouvent un bon débit dans ce dernier Royaume. La nature donne de belles espérances, il ne s'agit que de la seconder.

D'Angers, *le 20 Juillet.*

Quoique notre Province ait mis beaucoup de grains en circulation, ils y abon-

dent encore. Le froment ne vaut pas ici dix-huit deniers la livre ; il est depuis assez long tems au dessous de ce prix. De fortes récoltes, dans ces circonstances, demanderont de grands débouchés : telles sont nos espérances & nos vœux. Cependant il n'y aura pas autant de bleds qu'on l'auroit cru : les seigles ont en partie manqué. Les vignes donneront davantage, si les tems favorables se soutiennent.

De Paris, *le 27 Juillet.*

De très beaux jours favorisent les moissons : depuis long-tems on n'en a vu de si belles. La vigne est fort retardée ; elle auroit besoin de pluie ; il en est de même du jardinage : la terre est seche & dure.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait d'une Lettre à M. l'Abbé Roubaud, sur l'emploi de différens engrais, avec diverses expériences très-intéressantes. Au Château de M... 10 Juin 1774.

Je vous promis, Monsieur, lorsque j'eus l'honneur de vous voir à Paris, que je vous rendrois compte d'un procédé très-intéressant pour l'Agriculture, aussi tôt que je serois de retour dans ma Province ; j'emploie mes premiers momens de loisir, ou plutôt je suspens pour quelques momens mes travaux champêtres qui exigent ma présence & qui font tous mes délices, pour remplir vis à vis du Public un devoir & satisfaire mon goût en m'entretenant avec vous. Vous pouvez compter sur la réalité du miracle dont je vais vous faire part, vous pouvez & devez le publier...

Depuis seize ans, je fais des efforts pour me procurer dans ma terre de ..... du fourrage ; la nature nous en refuse absolument. J'ai calculé qu'il me falloit huit forts voyages de trois chevaux & d'un fumier choisi, pour récolter en quantité médiocre du treffle, esparcet, gesse ou poisette sur une bicherée de 500 toises royales. La voiture & le fumier coûtent 6 l. : cela n'est pas cher ; les huit voitures se montent à 48 l. pour la bicherée.

Je fais aussi usage de la cendre de charbon de pierre tamisée ; elle n'est pas aussi chere que la cendre de foyer, & fait beaucoup plus d'effet. Il m'en faut 50 bichets Lyonnois, comble, pour la même bicherée de 500 toises, à 7 s. le bichet, en y comprenant la voiture. Une bicherée ainsi fumée me coûte donc environ 17 l. 10 s. la bicherée. Cette cendre n'est pas chere, fume beaucoup mieux que le meilleur fumier d'écurie, & fait produire beaucoup plus d'herbe ; mais tout le monde ne peut pas s'en procurer, parce qu'il ne se consomme pas par-tout du charbon de pierre.

Enfin, Monsieur, j'ai acheté une bonne provision de plâtre, j'ai préféré le gris uniquement parce qu'il est à meilleur marché ; il me coûte 40 s. le quintal en poudre, tel que les Ouvriers l'employent ; je n'en mets qu'un quintal ou un quintal & demi, tout au plus, par bicherée de 500 toises. Avec cet engrais, mes treffles, esparcet, poizettes, gesse sont d'une beauté supérieure à tout ce que l'on peut imaginer ; l'effet des meilleurs fumiers n'en approche pas, même quand on les prodigue. Les cendres de charbon de pierre & la suie de cheminée sont les seuls engrais que je puisse comparer à mon cher & précieux plâtre. Or 40 s. ou 3 liv. au plus par bicherée me suffisent, tandis que les autres engrais me revenoient à 17 l., à 48 l., & quelque fois à plus de trois louis, pour obtenir d'abondantes récoltes de fourrage.

Ce qui rend l'engrais du plâtre fort intéressant, c'est qu'outre son bas prix, la voiture peut être comptée dans tous les pays pour peu de chose : une seule peut fournir à l'entretien de vingt bicherées de prairie, tandis que pour une seule bicherée, il faudroit vingt voitures de fumier ordinaire, & encore le fourrage ne seroit il ni si abondant, ni d'une si bonne qualité, parce que l'excès du fumier d'écurie détériore la qualité du foin...

J'ai semé mon plâtre sur mes prairies artificielles, en Mars, par un tems sec. Il faut éviter les tems orageux & pluvieux ; les tems orageux, parce que le plâtre seroit en grande partie le jouet des vents, & les tems pluvieux, parce qu'il prendroit la

consistance de la pierre & perdroit sa vertu.

Il ne faut que saupoudrer les prairies artificielles avec la plus grande légéreté. L'effet du plâtre dure deux ans : par son moyen, j'obtiens trois fortes coupes de trefle, qui vont néanmoins toujours en déclinant ; l'année d'après encore deux bonnes coupes, après quoi je laboure profondément avec six bons bœufs ou quatre forts chevaux, & retourne parfaitement ma terre. En enterrant mes treffles, je seme en automne ou froment ou seigle, suivant le caractere de ma terre ; je herse plusieurs fois avec une forte herse à dents de fer, & j'obtiens d'aussi beau bled qu'ailleurs.

Mon voyage à Paris ne m'a pas permis de pousser les épreuves de mon plâtre aussi loin que je l'aurois desiré. Si vous trouvez que cet article puisse être avantageux à ceux qui courent la paisible carriere de l'Agriculture, & qui ne sont pas dans la plus grande abondance de fourrages, je m'en félicite de tout mon cœur. Je n'ai d'autre prétention que celle d'être utile. C'est M. Tabaro, Directeur de la Poste à Lyon, homme aimable & que j'aime, à qui je dois la premiere idée de ce puissant engrais si à portée de tout le monde par la modicité de son prix dont rien n'approche. Non, rien n'approche de son bas prix, car les seules voitures de fumier provenant d'une grange située à plaisir, c'est à-dire, au milieu des fonds, sont beaucoup plus cheres... Je suis charmé de rendre ici hommage à M. Tabaro...

J'ai une réflexion à présenter au Public ; elle peut être très intéressante. L'effet prodigieux du plâtre m'inspire des défiances que je ne puis approfondir que par la suite des tems & des années. Je craindrois que des récoltes si abondantes, telles en un mot que dans deux ans je retire d'une bicherée de terre en cinq coupes 80 quintaux de fourrage sec, là où sans son secours je n'en eus obtenu que dix ou quinze au plus, je craindrois, dis-je, qu'un excédent de 65 quintaux de fourrage obtenu par un seul quintal de plâtre, ne fût que le fruit momentané d'un effort prodigieux de mon terrein au dessous du médiocre ; je craindrois que par la suite des tems, ma terre ne devînt d'autant plus avare que je l'ai forcée à être plus prodigue. Ainsi je conseille, 1°. d'employer le plâtre avec discrétion & discernement ; 2°. de n'en remettre sur la même terre que plusieurs années après qu'on l'aura amplement fumée une fois avec de bon fumier d'écurie ; & ce que j'aimerois encore mieux, après l'avoir fumée deux fois en quantité ordinaire dans l'espace de quelques années. Je me propose de l'essayer dans huit jours, malgré la chaleur de la saison : je hasarderai peu, mais je m'instruirai à fond, & je ne vous donnerai jamais que des résultats certains..... J'aurai l'honneur de vous écrire dans peu sur les trufles (pommes de terre), objet vraiment intéressant sur lequel on a dit de bonnes choses ; mais on a omis ce qui est le plus nécessaire, c'est-à-dire, la méthode vraiment économique de les cultiver en grand sans en diminuer le produit, puisque dans notre bicherée de 500 toises royales, ma récolte commune est de 80 à 100 bichets, comble, le bichet en trufle pesant à peu près 80 livres. Ce sera l'objet d'une autre lettre, si cela ne vous déplait point ; car comme mon goût ne me porte point à beaucoup parler, encore moins à beaucoup écrire, la crainte de vous ennuyer me fera garder le silence, à moins que vous ne jugiez de quelqu'utilité que je vous fasse part de mes petits travaux &c.

N. Nous comptons sur les bontés dont l'Auteur de cette Lettre nous honore, & sur le zele dont il est animé pour l'intérêt public. Il n'a pas besoin d'être sollicité pour faire le bien : s'il négligeoit de nous faire part de ses expériences & de ses vues, nous croirions qu'il ne nous juge pas digne de le seconder. Son témoignage est d'un trop grand poids, il peut nous donner des instructions trop utiles pour que nous ne soyons pas jaloux de son souvenir & de sa confiance.

I I.

Mémoire sur le blanchiment des toiles.

M. Hann, Secretaire Privé de la Chancellerie d'Hanovre, avoit fait annoncer que les Négocians qui font commerce de toiles souhaiteroient que d'habiles Chymistes leur communiquassent leurs expériences sur l'art de blanchir les toiles avec des ingrédiens mordicans, pour voir si l'on ne

pourroit pas trouver un moyen plus court & plus efficace d'y parvenir. M. J. S. W. a publié à cette occasion le Mémoire suivant qui indique du moins les difficultés de la chose & le grand besoin qu'on a de perfectionner l'art.

Tout l'art de blanchir les toiles, dit l'Auteur que nous laissons parler & que nous laisserons juger au Public, consiste à en détacher & enlever les parties colorantes & les parties huileuses. Plus on ôte de ces matieres, plus les toiles blanchissent, mais aussi elles en deviennent moins solides & moins durables. La gomme & la terre résineuse qui se trouvent en quantité dans le lin, sont, selon moi, les réservoirs des particules qui constituent la couleur & l'huile, & des corps dont la toile peut se passer à un certain point. On auroit tout fait pour la perfection du blanchiment, si l'on avoit trouvé une matiere mordicante qui agît promptement sur celles-là, & les attirât hors du corps de la toile, sans nuire à sa force & au tissu. Ce n'est que pour enlever les parties huileuses qu'on la soumet à l'action de l'alkali de la cendre. Ces parties étant décomposées dans l'eau, c'est par l'action du soleil sur l'eau qu'on les fait évaporer & dissiper.

Les essais de Meyer, Cranz, Poerner &c. ont suffisamment prouvé que la matiere de la lumiere étoit la substance originelle de tout acide, de tout sel &c... Ne seroit-il pas possible de trouver quelque acide minéral pour l'employer au bâtiment des toiles? On n'ignore pas l'analogie qu'il y a entre l'acide du vitriol & du salpêtre & les parties colorantes. Le salpêtre fait tout ce qu'on peut attendre d'un ingrédient mordicant. Cette idée & les expériences de quelques Chymistes m'ont inspiré les réflexions suivantes.

L'acide du salpêtre quitte ses parties principales alkalines, s'unit aux parties colorantes du lin, & s'évapore avec elles & l'eau dont on s'est servi pour dissoudre le salpêtre & arroser la toile. Cet acide procure en peu de tems à la toile un haut degré de blancheur, sans nuire beaucoup à sa solidité. Mais le salpêtre est mal-à-propos très cher; l'on ne pourroit par conséquent l'employer avec avantage.

On connoît l'analogie de l'acide du vitriol avec les mêmes matieres: mais ne peut-on pas dire du vitriol & de son sel, ce que je viens de dire du salpêtre? Il ne faudroit employer ni le sel vitriolique avec le sel alkali, ni l'un des deux avec des ingrédiens métalliques. L'acide est trop détaché de l'alkali & des terres métalliques, pour qu'il puisse agir sur les matieres qu'il s'agit d'enlever. Si cet effet étoit produit par le vitriol, on communiqueroit à la toile de nouveaux principes colorans par le moyen des terres métalliques.

Il faudroit faire des expériences avec la potasse, parce que si elle n'agit pas sur les parties colorantes comme acide, elle agit du moins sur les parties huileuses. Il y a des raisons de ne pas faire usage des cendres de hêtre & autres bois, parce que toutes ces cendres contiennent des principes qui teignent, pénétrent la toile & la brunissent. l'eau courante est préférable à toute autre pour l'opération dont il s'agit.

III.

Maniere de hâter la maturité des figues, en usage dans la Sicile & dans le Royaume de Naples, tirée du Voyage manuscrit de L'Europe par M. Pingeron.

Les Siciliens & les Napolitains font d'autant plus de cas des figues que ce fruit si agréable est plus petit; il leur a donc fallu recourir à l'art pour le faire mûrir promptement, sans qu'il augmentât de volume. Les Cultivateurs de ces contrées attendent que les figues soient un peu en pulpe ou chair, & piquent avec une espece de curedent de bois trempé dans l'huile d'olive cette espece de bouton qui se trouve à la partie du fruit qui est opposée à son pédicule & qui succede à la fleur. Cette petite goutte d'huile interrompt, selon les apparences, le cours de la végétation, & permet que le soleil mûrisse très promptement les figues qui, dès ce moment, n'augmentent plus de volume. Quelque surprenant qu'il soit pour les Etrangers de voir des figues mûres, quoique très-petites, il n'en est pas moins vrai que ces fruits n'ont jamais la même saveur que ceux que la nature seule a conduits à leur grosseur naturelle & à leur parfaite maturité. Il y a

quelque vraisemblance que la singularité seule détermine plutôt les Napolitains à adopter cette pratique que le desir de flatter le goût.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 20 Juillet 1774, au Samedi 23 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 16, 20 à 24 l. 10 s. *le septier ; id.* au Port de la Grêve, de 20 à 23 liv. ; le seigle, de 8 l., 8 l. 10 s. à 9 l. 5 s. ; l'orge, de 8 liv., 8 l. 10 s. à 9 l. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 20 Juillet 1774, au Samedi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14 l. 10 s., 16 l. 10 s. à 18 l. *le sept. ; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Juillet 1774, de 53 à 54 liv. ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40 ; *idem* nouveau, de 36 à 37 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 l. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33 ; *id.* nouveau, de 30 à 31 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

VI.

Changes de Paris, *du 27 Juillet 1774.*

Amsterdam	55 ½
Londres	30 ½
Hambourg	183 ½
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Août.*	¾ à ⅞ p. % p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 27 Juillet 1774.

	#	6		
Or de Portug. à . .	722			*marc.*
Du Mexique à . . .	718			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	720			
Ducats à	98			*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	7	6	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Lundi 25.*	*Mardi 26.*	*Mercredi 27.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	. . . . .	1772 ½ . . .	1770 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	1142 ½ . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	370 71 . . .	370 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 9 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE RIGA, *le 4 Juillet.*

COMME ceux qui ne recueillent point de bleds sont bien aises de manger du pain à très bas prix, sans se soucier de ce que les bleds coûtent à ceux qui les recueillent, il s'est ameuté une tourbe nombreuse qui demande à hauts cris la proscription des échanges de notre froment contre l'argent étranger. Il est vrai que l'argent manque & que la denrée ne manque pas ; il est vrai que ce commerce a fait une de nos principales ressources, & que sans lui, nos plus beaux guérets seroient des friches : n'importe, ces échanges n'ont point empêché que les insectes ne dévorassent beaucoup de grains dans les granges, & que des Paysans accablés ne laissassent manger les bleds en verd à leurs bestiaux ; voilà leur crime, donc ils doivent être proscrits. *Belle conclusion & digne de l'exorde !* Si, malgré les avantages procurés par le commerce aux Cultivateurs, la culture s'est dégradée en divers endroits, où en seroit-elle donc sans cela ? Si on la frustre de ces avantages, que deviendra-t-elle ? On verra, comme on l'a vu, le last de bled tomber de 83 à 20 roubles ; autant vaudroit-il interdire les semailles. La Livonie & l'Estonie produisent, année commune, de 200 à 250 mille lasts de bled : quand le bled se vendra les trois quarts moins, il y a parier que bientôt elles en produiront les trois quarts moins. Alors nous n'aurons ni bled à manger ni argent pour en acheter. Il vaudroit peut-être mieux avoir tout à-la-fois du bled & de l'argent, ou au pis aller moins de bled & plus d'argent, que de n'avoir ni l'un ni l'autre. Ces réflexions sont celles que le Gouvernement a faites quand il a encouragé ce commerce, & que sa sagesse oppose encore à de vaines clameurs, d'autant plus déplacées que les récoltes paroissent abondantes dans toute l'Europe, & qu'ainsi nos bleds, s'ils étoient chers, ne pourroient être vendus au dehors.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 12 Juillet.*

Les mines sont des tombeaux ; on l'éprouve tous les jours : mais leur exploitation est nécessaire, & la vigilance paternelle est bornée à rechercher & à procurer les moyens de prévenir les mauvais effets de leur influence, ou à y remédier, s'il est possible. Quatre de ces malheureux qui s'y enterrent volontairement pour gagner un modique salaire, ont été dernièrement étouffés par des vapeurs pestilentielles en descendant dans celles de Grittyhan dans la Province de Vermeland. Cependant on avoit allumé du feu, selon l'usage, au fond de la mine. On croit que ce feu aura enflammé quelque matiere infecte dont la

vapeur aura étouffé ces infortunés. Il n'eſt pas hors de propos de rappeller, à cette occaſion, que les ſecours qu'on adminiſtre aux noyés ſont également propres à prévenir la mort des perſonnes étouffées ou ſuffoquées.

(*A l'occaſion d'un article de* Suede *d'une de nos Gazettes, on a eu la bonté de nous avertir qu'entr'autres lourdes fautes dans leſquelles il nous arrive fréquemment de tomber, nous avions, de notre autorité privée, découſu la terre-ferme & conduit la mer à la main pour entourer d'eaux la Province ou le Gouvernement de* Bahus, *& la transformer en Iſle. Nous avons eu tort. Peut être croyions nous parler de l'emplacement de la Ville de* Bahus, *ſituée dans une petite Iſle formée par la riviere de* Gothelde, (*ſi nos Géographes diſent vrai*). *Nous rendons très-volontiers cette Province à la terre-ferme à laquelle nous avions, juſqu'à cette époque, reconnu qu'elle appartenoit. Nous demandons quelqu'indulgence pour les fautes d'ineptie, d'ignorance, de précipitation, de foibleſſe humaine dont il nous arrivera de nous rendre coupables, lorſqu'elles n'intéreſſeront pas le bien public. On ne noue la refuſeroit certainement pas, ſi l'on ſçavoit combien notre travail eſt pénible, quels efforts nous faiſons pour ſatisfaire le Public, à quel point nous y avons ſacrifié notre ſanté, combien de fois nous forçons la nature pour remplir notre tâche dans les ſouffrances & dans les accès d'une fievre brûlante, combien de fois nous n'avons pas le tems de lire ce que nous avons écrit à courſe de plume malgré la douleur, combien de fois il nous échappe & il échappe à l'impreſſion des fautes qui nous font dire préciſément le contraire de ce que nous voulons dire. Comme nos Lecteurs connoiſſent notre maniere de penſer, nous nous flattons qu'ils ne nous imputeront pas ces erreurs ou ces mépriſes, ou qu'ils nous les pardonneront. Nous oſons dire qu'à cet égard, l'indulgence eſt juſtice. D'ailleurs on ne ſçauroit ſe diſſimuler l'empreſſement que nous avons à nous corriger, & notre reconnoiſſance envers ceux qui veulent bien prendre la peine de le faire. Nous deſirerions avoir le tems de conſulter des perſonnes plus inſtruites que nous : mais nous paſſons tous les jours de notre vie dans notre cabinet, chaque journée eſt toujours trop courte, & notre travail au ſortir de notre plume eſt mis ſous preſſe, & de là diſtribué au Public*).

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le* 18 *Juillet.*

On exécute à Neuhof le projet formé de rendre à l'Etat les enfans de ces vagabonds connus ſous les noms de *Bohémiens* & d'*Egyptiens*. Ils ſont diſtribués chez différens Maîtres pour y apprendre des métiers. On fixe le domicile de leurs peres & meres qui s'appliqueront à l'Agriculture.

Si les taxes ſont bonnes, pourquoi ne taxeroit-on pas le ſucre comme la viande ? C'eſt pourquoi on taxe ici le ſucre comme la viande. Cette opération ſe fait tous les trois mois. La livre de la premiere ſorte a été fixée à 54 kr. pour le quartier d'été.

On a commencé ici, ſous la direction d'un habile Ingénieur, la conſtruction d'un grand pont qui formera la communication de la Ville avec le Fauxbourg de Léopolſtadt. Il n'aura qu'une arcade, ſans ſoutien dans les eaux ; ainſi l'on n'aura point à craindre qu'il ſoit emporté par les glaces. Il a été queſtion d'un pareil pont à Riga ; mais nous ignorons s'il a été exécuté.

D'Altona, *le* 20 *Juillet.*

Le bruit courut, il y a quelque tems, qu'en mémoire des révolutions actuelles du commerce, il ſeroit érigé une nouvelle Douane ſur l'Elbe, que des vaiſſeaux de guerre croiſeroient pour modérer le commerce de Hambourg, & que des Troupes contiendroient ceux que de nouvelles *loix*, comme on dit, déclareroient Contrebandiers. On peut aſſurer aujourd'hui que c'eſt un faux bruit deſtitué de tout fondement.

De Francfort, *le* 26 *Juillet.*

On ſe propoſe d'établir ici une Académie de Commerce, en faveur des jeunes gens qui ſe deſtineront à cette profeſſion.

On cherche des Profeſſeurs & des Maîtres verſés dans la connoiſſance des matieres & des Langues les plus utiles au Commerçant. Un pareil Inſtitut, s'il trouve des encouragemens & des reſſources, ſera très-avantageux pour cette Ville.

De toutes parts on ſe plaint des dégâts cauſés par les orages. Celui de Neuſtadt ſur l'Ayſch a été le plus horrible : il n'a laiſſé

aucune espérance de récolte dans une vaste étendue de pays. A Burg, dans le district de Magdebourg, la grêle a abattu toutes les plantes, & le vent a déraciné beaucoup d'arbres. A Cuniz & autres lieux de la Principauté de Weymar, les moissons & les fruits ont été foudroyés par la grêle &c.

ITALIE.

DE VENISE, *le 12 Juillet.*

Le Pô s'est débordé plusieurs fois, & il a fait de grands ravages.

DE MODENE, *le 12 Juillet.*

Le Gouvernement s'est, depuis quelque tems, occupé du soin de rendre le séjour de cette Ville plus commode, plus agréable & plus sain. Les rues aggrandies, les canaux nettoyés & couverts, les eaux des fontaines épurées, le cours de celles qui entourent la Ville rétabli, sont autant de monumens de bienfaisance. La translation des sépultures hors de la Ville augmentera la salubrité de l'air. Excepté les Princes de la Maison regnante & l'Evêque, les morts seront désormais enterrés hors des murs. Les Maisons Religieuses auront leurs Cimetieres dans leur enceinte, mais en plein air & si la Police n'y trouve point d'inconvénient. Les cadavres ne seront pas exposés aux portes des maisons avant le convoi. On ne sonnera qu'une fois les cloches. Le transport se fera le matin, de bonne heure, la face des cadavres couverte. Après avoir été présentés à l'Eglise, un Prêtre les conduira le soir au Cimetiere général. Dans ce Cimetiere, il y aura des places distinguées & des tombes particulieres. Sur ces tombes, on pourra mettre des inscriptions &c.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 24 Juillet.*

Depuis 1797, il a été remboursé plus de neuf millions & demi de la dette nationale; en 1771, 1,500 l. d'annuités à 3 ½ pour 100 créées en 1766; en 1767, 3,483,553 d'annuités à 4 p. 100 de 1763; en 1768 & 69, 3,500,000 de pareilles annuités. En y comprenant le remboursement ordonné en dernier lieu de 200,000 liv. de la dette de la Marine, & 880,000 d'annuités à 3 pour 100, on a la somme ci dessus.

Le Bill en faveur des Débiteurs insolvables soulage 3400 malheureux avec leurs familles.

On écrit de Ballymote que M. Fitz-Maurice a baissé de 700 l. st. ses fermages pour encourager & relever ses Fermiers. Il avance de l'argent aux Fabricans de toiles, & ils le lui remboursent en marchandises. Le mauvais riche voudroit bien être aussi heureux que lui.

PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le 28 Juillet.*

La pêche du Groenland a été fort bonne. Il étoit parti pour cette pêche 135 vaisseaux de Hollande, 21 de Hambourg, 3 de Brême, 2 d'Altona &c. Ils sont presque tous rentrés dans leurs Ports respectifs avec de bonnes cargaisons.... La pêche du hareng par les Pêcheurs d'Ostende a fort bien réussi. On mande de cette partie de la Flandre qu'on y a fait une superbe récolte de grains.

La Société établie dans cette Ville en faveur des noyés vient de publier la cinquieme partie de ses Mémoires. Il y est fait mention de 58 malheureux rappellés à la vie par ses secours. On trouve dans ce volume des détails sur divers établissemens de même genre que l'exemple donné dans ce pays a occasionnés dans les pays étrangers.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 24 Juillet.*

Il a passé ici divers bâtimens pour la Foire de Beaucaire dont on augure favorablement... Les traites de grains continuent; il nous en arrive du Port de Cette où nous envoyons de l'huile. Il y a bien des endroits où la récolte des grains ne sera pas aussi abondante qu'on l'avoit cru; ce qui pourra ouvrir quelques débouchés à nos magasins.. Il y a peu de retours & de nouvelles du Levant.

On se flatte que l'Agriculture adoucira les mœurs des Corses : elle a déjà opéré cet effet sur une petite partie de la Nation. On a défriché beaucoup de terreins couverts de makis. Avec le Cap Corse qui donne une sorte d'empire sur le commerce du Levant, l'Isle cultivée, policée & paisible deviendroit une des plus florissantes de la Méditerranée comme elle est une des plus importantes.

De Valence, *le 27 Juillet.*

Le 17 du présent mois, la Ville a délibéré d'établir les Cimetieres hors des remparts, & de ne plus permettre d'enterrer les morts dans ceux que leur enceinte renferme. Cette résolution a passé d'une voix unanime. M. l'Evêque y a joint son suffrage. Nous avons l'avantage de donner, les premiers, l'exemple d'une réforme indispensable au reste de la Province. Peut-être en sera-t-il de celui-là comme de celui que Paris a donné pour l'administration des secours aux personnes noyées. L'utilité de notre établissement n'est pas moins sensible, & elle est bien plus vaste.

Cette Ville, baignée par le Rhône, offre par la plus avantageuse situation à l'Industrie & aux Arts les plus grandes ressources. Malheureusement & par une espece de fatalité, elle est à cet égard fort au dessous de beaucoup de Villes dont la position n'est pas à beaucoup près aussi favorable que la sienne. Cependant il commence à luire quelque rayon d'espérance. Il est question de transporter ici la célebre Manufacture d'Aubenas. Nos dehors présentent des sources abondantes & des cascades naturelles qui forment un spectacle fort agréable & qui dirigées à une fin utile en formeroient un très-intéressant. Nos bons Citoyens réunissent leurs vœux pour que ces eaux soient conduites dans le sein de la Ville, & qu'un des plus grands bienfaits de la nature ne soit pas vainement dissipé. Ce genre de prodigalité est celui des Sauvages.

De Beauvais, *le 29 Juillet.*

Les récoltes sont commencées dans tous nos environs depuis quelque tems. Celle des foins ne s'est pas faite sans quelque difficulté, à cause des variations perpétuelles de l'atmosphere. Il y a eu des pluies fréquentes, quelques jours de tems couvert, & rarement des chaleurs ; ce qui a fait que plusieurs Cultivateurs ont eu leurs foins mouillés à plus d'une reprise.

Les moissons ne sont pas également belles. En général, la saison a été pluvieuse depuis le mois de Mars. Toutes les terres fortes qui tiennent l'eau ne pouvoient ni conserver la chaleur nécessaire au développement des plantes, ni la proportion dans les élémens qui donnent à leurs parties constituantes l'énergie propre à en former de bons alimens. Les terres un peu légeres & à travers lesquelles l'eau pouvoit filtrer ont donné des productions plus fortes & plus abondantes. Indépendamment de ces différences générales tirées de la diversité visible des sols, il est aisé d'en remarquer beaucoup de particulieres qui ont leur principe dans la différence des cultures & qui prouvent avec évidence aux moindres Observateurs combien il est important de faire de grandes & puissantes avances dans le labourage. Prendre sur ces avances, les restreindre, les réduire, c'est une chose fort aisée & fort commune, mais aussi c'est détruire les racines du bled, & l'on s'étonne ensuite que l'épi qui manque de racines n'ait que dix grains au lieu de trente. La nature a beau faire, elle ne peut nous récompenser que selon nos œuvres. Quand elle prodigue, pour ainsi dire, sa fécondité, elle est néanmoins en raison de nos soins & de nos dépenses. Avec la plus belle année, une mauvaise culture ne donneroit qu'une mauvaise récolte. En Allemagne, par exemple, on a été surpris qu'après avoir été favorisé de la nature, les grains ayent paru rares & chers : on oublioit que la pauvreté ne peut porter des fruits, comme la richesse.

Notre commerce d'industrie se soutient assez bien dans toutes ses branches principales qui sont assez nombreuses. Le travail des étoffes de laine l'emporte de beaucoup : mais les apprêts qu'on donne ici aux toiles occupent une assez grande quantité de bras pour mériter une attention particuliere. Nous avons des Blanchisseries considérables où l'on blanchit presque toutes les demi-Hollande qui se fabriquent à Bulles, Bresles & aux environs. On y blanchit aussi beaucoup de linons, de batistes, de toiles de Flandres & de Laval.

Quelques-unes de ces mêmes toiles, beaucoup de toiles de coton & autres fil & coton sont indiennées ici dans deux atteliers distincts & considérables. Ce genre d'industrie doit y réussir mieux qu'ailleurs, parce que l'on y a toujours parfaitement employé la garance que l'on sçait être l'ingrédient capital en indiennerie. C'est un fait certain que l'on ne teint nulle part les étoffes en rouge de garance mieux que dans cette Ville.

Au reste, excepté quelques toiles fines de lin pour mouchoirs, nos Indienneurs n'employent que des toiles des Fabriques éloignées de notre territoire où il ne reste par conséquent que le bénéfice de la main-d'œuvre des apprêts.

La Tannerie fait depuis long tems un objet de travail à Beauvais où l'on exerce aussi la Corroyerie. Cet Art si important, puisqu'il n'y a personne qui n'ait besoin de cuir, a éprouvé des gênes qui ont arrêté les progrès qu'il auroit faits naturellement.

Plusieurs petits bras du Therin traversent cette Ville & offrent des commodités infinies aux Tanneurs; mais par-tout où l'on est dégoûté, on cherche à s'éloigner & l'on céde la place à d'autres dont le courage tout neuf, pour ainsi dire, les soutient jusqu'à ce qu'un peu d'aisance l'amortisse, ou qu'il céde à son tour au redoublement des charges. Ainsi l'Art s'exerce, se transmet, mais ne se perfectionne pas.... (*La suite dans la prochaine Feuille*).

D'Amiens, *le 1 Août.*

Les prix des grains ont augmenté pendant le mois de Juillet dans presque tous les principaux Marchés de nos Provinces. Les moissons occupent : on aura lieu, en général, d'en être satisfait.

Il y a beaucoup de mouvemens dans le Port de Dunkerque : les importations & les exportations sont assez considérables. Le sel marchand y a augmenté : celui de Seudre a monté à 10 l. 10 s. & 11 l. la rasiere; celui de Vannes, S. Martin & Bourgneuf à 9 l. 9 s. & 10 liv. Les cafés y valent de 11 à 13 s. la livre.

De Paris, *le 6 Août.*

On a appris de Genève que le 22 Juin, à deux heures après midi, un nuage en forme de colonne se fixa sur cette Ville, s'entr'ouvrit & versa pendant une demi-heure des torrens de pluie mêlée de grêle. Les rues les plus hautes furent inondées. Le Rhône se déborda subitement. Il y eut jusqu'à sept pieds d'eau dans les boutiques & les magasins de la Ville basse. On fit en marchandises une perte de 800,000 livres : deux personnes périrent malheureusement. A cette occasion, M. Léonard Bourdillon, Orateur du Conseil de Deux-Cens, prononça devant ce Conseil un discours qui intéressa vivement la sensibilité des Auditeurs en faveur de ceux des Habitans qu'a ruinés cette calamité. Ce Citoyen, le sieur Dunand, Marchand de fer, & le sieur Jean Mirabeau, Négociant ont fourni une somme de trente mille livres pour le soulagement de ces infortunés. Les exemples d'une pareille générosité ne sont pas assez communs, pour qu'ils ne soient pas soigneusement recueillis.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

*Réponse à la Lettre de M. ***, du 16 Juin 1774, par M. ***. S. D. P. au Bureau d'Agriculture du Mans, sur les charansons.*

Vous demandez, Monsieur, à la Société le moyen d'*expulser* de vos greniers le charanson qui les infecte; cela sera peut-être moins difficile que de vous indiquer ceux de l'empêcher d'y rentrer, après qu'il en sera sorti, si vous vous bornez à une simple expulsion, sans détruire & exterminer cette engeance : des moyens faciles d'obtenir sa destruction rendroient à l'Etat & à l'humanité le service le plus digne d'un bon Citoyen; puisque ce seroit le seul secret d'arrêter la propagation funeste, & les dégâts énormes d'un insecte qui devient un fléau universel, peut-être parce qu'on prend trop peu de soins pour s'en garantir. Jusqu'à présent on ne connoit guere de méthode d'une efficacité constatée, pour tuer le charanson, que celle du feu, de l'eau bouillante, à moins qu'on ne l'écrase; opération bien minutieuse & qui semble par-là deve-

hir impraticable dans les lieux où ces insectes fourmillent, si l'on n'a pas beaucoup de courage & de patience.

Le charanson résiste à la plus excessive rigueur du froid de même qu'à celle des plus vives chaleurs. Il soutient très-long-tems la faim avant d'y succomber; &, au contraire de la plupart des autres insectes nuisibles à l'humanité, il vit dans sa derniere métamorphose pendant plusieurs années, mangeant & rongeant nos grains à divers intervalles. Il se multiplie à l'infini. Nous en conservons depuis plus de quatre années sous nos yeux; & nous avons plusieurs fois éprouvé que c'est une ancienne erreur de croire que le germe du charanson est inné dans chaque grain de bled. C'est encore une erreur de croire que cet insecte une fois qu'il est sorti du grain, après l'avoir rongé, meurt & ne mange plus, c'est-à-dire, qu'il n'attaque pas un autre grain. L'histoire de cet insecte destructeur, bien suivie, prouve qu'il conserve son appétit, & que si on lui retranche les vivres, ou si on le chasse de son premier asile, il a grand soin de chercher les moyens d'y rentrer quand on y laisse du bled, ou de s'en procurer un autre dans un grenier voisin, de l'autre côté de la rue, ou enfin de pousser ses transmigrations jusqu'à passer des granges dans les champs aux approches de la moisson. Ce n'est pas là le lieu où le charanson est le moins à craindre pour sa propagation; on le voit même par les tems pluvieux quelquefois attendre patiemment dans la grange les gerbes de la moisson. Mais dans cette saison il ne reste point oisif, quelque part qu'il se trouve, il pense à son accouplement qu'il fait plus volontiers dans les tas de bled; & dans cette action même, la femelle ne néglige pas de disposer le lieu du dépôt de sa ponte sur les grains de bled qu'elle trouve à sa portée. On la voit faire une petite incision à l'écorce du grain: elle y dépose son premier œuf aussitôt après être désaccouplée; elle fait la même incision à un autre grain, y dépose un autre œuf & ainsi de suite. On n'a pas encore pu observer la quantité à laquelle elle porte sa ponte; mais les incisions qu'elle fait avec la pointe très-tranchante de son petit bec, ainsi que ses œufs, sont si imperceptibles qu'on ne peut les découvrir qu'avec le secours du microscope. L'œuf se trouve si adhérant & accollé au grain qu'il ne peut s'en détacher que par les fréquens mouvemens qu'on fait des tas de bled, & encore mieux, en les passant par le crible ou par le cilindre; c'est ce qui rend ces opérations très-utiles à cette époque, & dans la seconde dont je vais parler, c'est-à-dire, dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août, selon les différentes températures de l'atmosphere, de celle du grenier & de sa position locale.

A certain degré de chaleur, il éclot de cet œuf un très-petit ver qui également adhérant à l'incision, prend un accroissement insensible; & lorsque dans l'état de crisalide, il s'en trouve en quantité dans le tas de bled, la chaleur de cette saison lui procure une mauvaise odeur, laquelle quelquefois se fait sentir dans le grenier même lorsqu'il n'y a pas un courant d'air ou qu'il n'y a de l'air que du côté du sud-ouest ou du couchant.

Quand dans ce second état, on porte ce bled gâté à moudre au moulin, on doit s'appercevoir que la farine *pâte* sous la meule: le pain qui en provient est de mauvais goût, il fait une nourriture de mauvaise qualité; prise en certaine quantité & de suite, elle peut devenir dangereuse.

D'après cet état du charanson, & dans l'espace de quelques semaines, plus ou moins, selon les différens degrés de chaleur qu'il éprouve, ce ver se métamorphose en insecte ailé qui prend bientôt la forme & la couleur premiere du charanson: alors il ne tarde pas à ronger les grains qu'il trouve les moins durs, & successivement tout ce qu'il en rencontre indifféremment; ceux même qu'on a fait passer au four & à l'étuve pour y faire périr les œufs ou les vers dont on soupçonne les bleds attaqués. C'est le seul moyen possible pour en empêcher la formation & la progression dans cet état.

Ce n'est pas, Monsieur, cette histoire que vous demandez à la Société; mais elle m'a paru si analogue & même nécessaire à l'éclaircissement de votre question que je n'ai pas cru devoir négliger de vous en faire part conjointement avec les moyens que vous lui demandez; vous en trouverez quelques-uns dans le Mémoire que j'ai l'honneur de vous faire passer avec cette lettre.

Quoique tous n'aient pas également réussi

dans chaque expérience & dans tous les lieux, je vous conseille de n'en négliger aucun. Il y en a beaucoup d'autres qu'on prétend bons, peut-être même s'en trouve t il de plus efficaces qui nous sont inconnus; car, Monsieur, le croiriez-vous ? croiriez-vous qu'il y eût des personnes, même parmi les Notables, assez dépourvues d'humanité & de raison, pour avoir refusé à la Société les moyens dont ils se vantent d'user à leur seul avantage pour détruire radicalement les charansons, sous le faux ou specieux prétexte que les *Usuriers* ou les *Monopoleurs* s'en serviroient s'ils rendoient leur secret public pour conserver plus long-tems les grains; c'est une absurdité dont le ridicule n'a pas besoin d'être relevé. Le scrupule de la Société, au contraire, se bornera, Monsieur, à vous prier de ne pas perdre de vue ce qu'elle vous fait observer sur la transmigration très-facile du charanson d'un lieu dans un autre; car vous en feriez, en les chassant simplement, sans les faire périr, de très-mauvais présens à vos voisins & au Public, si vous n'employiez pas tous vos soins pour exterminer, autant qu'il est possible, cette engeance redoutable, en vous en défiant. La Société ose l'espérer de vos sentimens aussi généreux que patriotiques. Je suis &c.

(*Cette Lettre nous annonce des instructions que nous publierons avec empressement, dès qu'elles nous seront parvenues*).

I I.

Matelas économique de Saxe.

Il faut bien que l'amour de l'humanité conduise quelquefois l'industrie dans la hute du pauvre. Qu'il dorme du moins tranquillement, puisque ses veilles sont si douloureuses. Son meilleur lit est une paillasse : mais la paille souvent est trop chere pour lui ; la paillasse auroit souvent besoin d'être renouvellée, elle sert de retraite aux souris & à des insectes désagréables, on ne la remue pas assez facilement pour que la superficie en soit plane & égale. Les matelas n'ont pas tant d'inconvéniens, mais ce n'est pas un meuble à la portée du vrai pauvre. Quelques Economes Saxons, de la partie des montagnes, ont cherché à procurer à cette classe nombreuse dans le pays, un coucher qui rassemble les avantages de l'économie & de la commodité : ils ont eu recours à la *mousse* : elle ne reçoit, dit-on, aucun insecte ; elle est douce & comparable au crin pour cet usage. Lorsqu'après avoir été quelque tems foulée, on la bat avec des baguettes, elle renfle. On la coud ensuite entre les toiles comme le crin ; & un matelas de cette espece dure vingt ans.

Il faut recueillir la mousse au mois d'Août ou de Septembre, & choisir pour cela les beaux jours de la saison où elle prend l'accroissement le plus rapide. On en détache la terre la plus grossiere ; & l'on ne prend que la mousse la plus grande, la plus tendre, la plus belle, dont on ôte les racines. Ainsi préparée, on la laisse sécher dans un grenier, ou dans quelqu'autre lieu sec On a soin d'en séparer tout ce qui s'y est mêlé de dur, mais sans la briser. on la coud enfin, comme il vient d'être dit. Ceux qui connoissent des plantes propres à chasser les punaises, en mettent les feuilles les plus tendres dans ce matelas, ou sur les places du bois de lit les plus exposées.

I I I.

Machine pour arracher le chaume.

Cette machine a été inventée par le sieur Arnoux, Ingénieur-Méchanicien, qui a déjà publié dans nos feuilles quelques observations critiques. Ses avantages sont de réunir la célérité à l'économie dans cette opération L'Auteur en propose la vente par souscription. La principale des conditions a pour objet l'épreuve de la machine dont l'effet vérifié & constaté sera tel qu'un homme, avec deux chevaux, deux mulets ou deux bœufs arrachera le chaume de toute espece de grains sur quatre arpens de terrein, aussi promptement qu'il en laboureroit un seul arpent. Elle coûtera cent livres qui seront payées, lorsqu'on la retirera de chez le sieur Arnoux, demeurant à Paris, à *l'Hôtel de Chiffreville*, *rue des Juifs*, *au Marais*. On souscrit à Paris dans l'Etude de *Me. Belime*, *Notaire*, *rue de la Harpe*. L'Auteur a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté un Prospectus dans lequel

il indique les avantages de l'instrument & les conditions de la souscription. Il en sera envoyé des exemplaires dans toutes les Provinces.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 30 Juillet 1774, au Mercredi 3 Août, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 21 l. 10 s. à 26 l. *le sept.; id.* au Port de la Grève, de 23 l. 10 s. à 25 l. 15 s.; le méteil, 18 l.; le seigle, de 9, 10 à 12 liv. 10 s.; l'orge, de 9 l., 9 l. 10 s. à 10 l. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 30 Juillet 1774, au Mercredi 3 Août, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14 l. 10 s., 16 l. 10 s. à 18 l. *le sept.; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Août 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 l. 10 s. à 18 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 34 à 35; *idem* nouveau, de 32 à 33; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 29 à 30; *id.* nouveau, de 27 à 28; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

V I.

Changes de Paris, *du 6 Août 1774.*

Amsterdam	55 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	30 $\frac{5}{8}$ à $\frac{11}{16}$
Hambourg	181 $\frac{1}{2}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 6 Août 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	718		
Du Perou à	710		
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Jeudi 4.*	*Vendredi 5.*	*Samedi 6.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1775	1780 77 $\frac{1}{2}$ 75 .	1780 85 . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1145 42 $\frac{1}{2}$ . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	233 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	374	. . . . .	372 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 30 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 8 Juillet.*

LE printems a été sec dans ce Royaume; ce qui a inspiré des craintes sur-tout pour diverses especes de grains. Il est survenu fort à propos des pluies dans quelques cantons; mais ce n'est pas encore assez pour remplir les espérances que nous avions conçues.

ALLEMAGNE.

DU WERDER (*Marche de Brandebourg*), *le 9 Juillet.*

Les terres ne promettent presque rien dans ce canton : il y a plus à espérer des terroirs sablonneux que des sols gras. Le bled d'hiver est en partie rongé par les souris; celui d'été a beaucoup souffert de divers accidens.

DE BRESLAU, *le 10 Juillet.*

Les chaleurs & les pluies de Juin ont réparé les dommages causés par la température de Mai, mêlée de froid & de chaud sans pluie. La terre a été suffisamment réchauffée & humectée. Le 3 Juin, nous eûmes un violent orage, allant du sud est à l'est & au nord-est. Le soir, il y en eut un second venant du sud-ouest avec de grands éclairs & des coups de tonnerre assez foibles. Le 20, autre orage. Ces intempéries n'ont fait aucun mal, si l'on en excepte quelques incendies qui n'ont pas eu des suites remarquables. L'Oder, grossi par les pluies, a eu, durant tout le mois, assez d'eau : le 20, il monta de trois pieds.

DE ROSENHAIN (*Cercle d'Olan en Silésie*), *le 10 Juillet.*

L'épizootie qui, depuis plus d'un an, désoloit les bêtes à corne dans nos environs, vient enfin de cesser : elle a causé des pertes irréparables aux Agriculteurs du pays.

DE BRUNSWICK, *le 12 Juillet.*

La Société Royale & Electorale de l'Economie rurale de Brunswick-Lunebourg, a donné, dans sa derniere Assemblée générale, de nouvelles preuves de son zele patriotique & de sa constante application aux plus utiles travaux. Les différens objets dont elle s'est occupée méritent une attention particuliere.

Le Comité Secret, dans le dessein d'encourager les Fabriques de laine du pays, a résolu de proposer à la Noblesse d'employer cette laine aux livrées de leurs domestiques. Plusieurs Membres de la Société s'y sont engagés; ils souhaitent que leur exemple soit suivi.

Pour animer de plus en plus cette branche d'industrie, il a été réglé qu'on accor-

deroit trois prix de 150 ; 100 ; 50 risd. aux Marchands qui, depuis Pâques 1774, jusqu'à pareille époque de l'année prochaine, auront acheté & débité les plus grandes quantités d'ouvrages de laine du pays, fabriquées dans le pays.

La Société a formé l'important projet de délivrer de leurs eaux superflues les prairies & les bois du Bailliage de Beedenbostel, de verser une partie de ces eaux dans des canaux différens indiqués par l'inclinaison des terres, & de les conduire dans un canal principal. Pour que les Paysans & autres Habitans du district concourent avec ardeur à l'exécution, il y aura un Prix de 100 risd. pour celui qui se sera le plus distingué dans ce travail.

M. Hansing, qui a donné un tableau de l'état de la filature de laine de Haarbourg, a été chargé de distribuer 20 risd. aux Ouvriers qui ont montré dans cette partie le plus d'habileté & un zele plus assidu. Il a reçu lui-même, comme un hommage dû à ses vues patriotiques, une médaille d'argent.

M. Hennings de Zell a obtenu un Prix 50 risd., pour avoir établi avec un succès distingué une Fabrique de toiles peintes, dans laquelle on exécute tous les dessins qui sont présentés, ainsi que toute sorte de toiles à tablier, à mouchoir &c, & celle de fil qu'on nomme de Turquie. Il donne de bonnes marchandises aux prix les plus raisonnables.

Dans la Séance précédente, il avoit été question d'un nouveau harnois pour les bœufs de trait : la Société en a fait faire un certain nombre qu'elle a distribués à des Cultivateurs.

Les tapis de pied en pluche de la Fabrique des Freres Pautzen d'Uelzen ont été comparés avec des morceaux du même genre que M. le Sénateur Kern avoit reçus d'Angleterre. On a reconnu que pour les apparences & la bonté ils ne le cédoient point à ces derniers. Ceux dans lesquels il entre le plus de ponceau fin coûtent 14 gr. 6 pf. l'aune ; ce sont les plus chers. Les freres Pautzen exécutent toute sorte de dessins.

La Société forme donc en quelque sorte un Bureau de correspondance générale & de confiance pour les Artistes & pour le Public. On s'empresse de lui communiquer les entreprises nouvelles dignes d'attention. Les Artistes sont jaloux de mériter ses suffrages. Leurs travaux sont soumis à l'examen de Juges désintéressés. Ceux qui se distinguent n'ont pas besoin d'attendre dispendieusement une réputation lente & regardée comme équivoque : ils sont bientôt renommés. Le Public, sans craindre d'être trompé comme il l'est ailleurs par des annonces fabriquées par ceux qu'elles intéressent, est informé de ce que l'industrie offre de nouveau, d'utile, de curieux. Enfin l'état des Arts est bien connu. Quand la Société se borneroit à ce soin, elle rendroit encore de grands services à la Patrie : mais ses soins s'étendent à tout ce qui contribue au bien public.

On lui a présenté le modele d'une machine dont on se sert dans le Pays-Bas & à Nurnberg pour rendre la farine aussi fine que celle d'Angleterre, & celui d'une autre machine très-simple pour déraciner les arbres. M. Eggeling, Marchand de Zell, a communiqué le dessin & la description d'une machine Angloise pour nettoyer les grains. On a examiné les échantillons de différentes étoffes de soie à la mode, de la Fabrique de M. Baugmarten, d'Hanovre.

On a lu divers Mémoires envoyés par des Economes de Hoya. Il s'y agissoit de la préférence que la biere amere mérite sur la biere douce. On observe qu'en plusieurs endroits, la premiere a été substituée à celle-ci, & que sans les difficultés qu'un régime destructeur du commerce & de la prospérité publique oppose au transit ou à l'importation l'économie auroit déjà fait à cet égard de grands progrès.

On a examiné un Mémoire de M. Léoperin, Médecin, sur une espece remarquable de navets que l'on cultive dans le canton de Hoya : ces navets pesent jusqu'à 30 livres. Il a été aussi question d'une culture d'asperges par le même Econome. Une remarque importante faite dans le pays, c'est qu'on nuit beaucoup à l'asperge, lorsqu'on la coupe la seconde année, quand même elle seroit d'une grosseur considérable.

On a vu, par un écrit sur l'éducation des porcs, que dans quelques endroits on tue mal-à-propos beaucoup de truies, faute de gens qui sçachent les tailler. Celles qui restent, portent ; & on les tue, après cette portée. On n'a que des porcs de la pre-

miere portée ; presque tous petits, informes, tournés à la ladrerie.

M. Meier avoit proposé de ramasser, à l'exemple des François & des Hollandois, les verres cassés pour les remettre à la Verrerie. On invite les Maîtres de ces établissemens à faire sçavoir quelle pourroit être l'utilité de ce projet, & quel prix, ils donneroient de la livre de ces morceaux de verre.

(*La suite dans une autre Feuille*).

De Neuwied, *le* 13 *Juillet.*

Malgré la contrariété de la saison, les vers à soie ont si bien réussi, sous la direction d'un François, qu'on doute qu'ils ayent eu en Italie & en France un meilleur succès. Cette nouvelle branche d'industrie augmentera le lustre de notre Ville déjà recommandable par de belles Fabriques de divers genres.

ITALIE.

De Ferrare, *le* 1 *Juillet.*

Les Artisans, Paysans, Merciers, & tous ceux qui avoient quelque chose à vendre, étoient bien protégés par les Sbirres, Sergens & autres suppôts de police, en leur donnant ou laissant prendre ce que ceux-ci trouvoient à leurs bienséances dans leurs boutiques ou leurs pacotilles. Le Gouvernement a jugé que cette protection étoit trop chere, & renouvellé pour les y soustraire d'anciennes défenses qui ne les y avoient pas soustraits.

De Mantoue, *le* 2 *Juillet.*

On étend dans ce pays les Marchés à bled, ce n'est pas à dire le commerce. Le Marché qui vient d'être établi à Roverbella est tout fermé de prohibitions. L'Edit regle jusqu'à la quantité de grains qu'il sera permis d'en tirer chaque semaine. En attendant, la sortie hors de l'Etat, en est défendue pour toute l'année.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 14 *Juillet.*

Des Partisans du Gouvernement mandent de Boston ; en date du 8 Juin, que cette Ville est dans une situation déplorable, qu'il n'entre plus de vaisseau dans le Port, que les Habitans raisonnables sont la victime des passions de quelques Particuliers qui ont ameuté la populace, & qu'il y en a qui doivent se retirer à Salem & y rester pendant tout le tems du blocus.

On compte que le cinquieme de nos ouvriers est employé dans nos Manufactures aux ouvrages destinés pour l'usage des Colonies.

Suivant un état de notre commerce avec l'Amérique pendant trois ans consécutifs, nos exportations ont monté à 3,370,900 l. sterl. ; & les retours à 3,924,606 l. 13 sch. 4 den.

On a suspendu à Glasgow, les envois pour la Virginie jusqu'à ce qu'il arrive de ce pays des nouvelles plus favorables.

On dit que le Ministere agite actuellement le projet d'envoyer à l'avenir les malfaiteurs dans les Indes ou Isles occidentales, & non comme ci-devant dans le Maryland, la Virginie & autres Colonies de l'Amérique septentrionale d'où ils reviennent, dit-on, bientôt exercer leur ancien métier.

On a reçu du Cap de Bonne-Espérance des nouvelles de l'*Endeavour* envoyé dans la mer du Sud pour continuer les découvertes. Le Capitaine Cook, quoiqu'il eût écrit qu'il ne croyoit pas l'existence d'un continent austral, a tenté de le découvrir, mais inutilement. Quelques hommes de son équipage ont été pris & mangés par les Habitans de la Nouvelle-Zélande.

On mande de Westwycomb que l'épreuve de l'invention nouvelle pour préserver les maisons des incendies y a été faite avec succès. Nous en donnerons les détails.

M. Blaker, Physicien très-connu, n'est point l'Inventeur du bateau qui devoit sortir de lui-même du fond de la mer & qui n'en est pas sorti. C'est l'ouvrage de M. Day : celui-ci l'avoit conçu & exécuté, avec le secours & les avis de M. B. On assure qu'il en avoit fait l'essai à Yarmouth & à Norwich, & que sa barque enfoncée à 30 pieds dans l'eau, étoit remontée sur la surface vingt-quatre heures après. M. Blaker lui avoit conseillé de renforcer l'endroit où il devoit se placer pour la manœuvre ; mais M. Day, rassuré par ses premiers es-

fais, négligea cet avis. Dans la funeste épreuve de Plymouth, l'Inventeur s'étoit lui-même enfermé dans sa loge ou espece de cofre, bien lutée & entourée de vases remplis d'air fixe dont il devoit faciliter la dilatation pour dégager le bateau de ce surcroît de charge. Il avoit avec lui trois Plongeurs. M. Blaker attendoit dans une barque le succès de l'expérience. Lorsqu'il craignit un malheureux événement, il demanda des secours au Lord Sandwich & au Capitaine de la frégate l'*Orphée*; mais ils furent inutiles.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 16 Juillet.*

Les retours des Levantins sont retardés. Ceux de l'Amérique donnent une idée favorable des récoltes des Isles : il vient d'en arriver encore des vaisseaux, le *Phénix*, le *Neptune* &c. Le *Rédempteur*, Cap. Pasturel, est en charge pour la Martinique. Les principales importations des autres navires ont consisté en bleds. Presque par tout on cherche à se défaire de cette denrée. Quelques Ports d'Espagne répandent de leur surabondance au dehors. Jusqu'à l'Amérique septentrionale, tous les pays concourent à engorger nos magasins. On dit qu'il doit s'établir à Madrid & à Barcelone des Banques à l'instar de celles de Gênes, d'Amsterdam &c. On parle de contagion dans certaines parties de la Barbarie.

On recommande ici contre le scorbut & autres maladies occasionnées par les voyages de long cours, un remede mis en usage depuis plusieurs années par la Compagnie Hollandoise des Indes. Il faut prendre une livre de tamarin qu'on lave avec quatre pintes d'eau pour en tirer toute la substance : on passe le tout par un tamis, & on y ajoute une livre de sucre. On donne pour huit hommes deux pintes de cette boisson qu'ils mettent ordinairement dans leur gruau.

De Montpellier, *le 17 Juillet.*

Dans le courant de Mai & de Juin, il y a eu des pluies orageuses qui ont fait beaucoup moins de mal dans les campagnes qu'on ne l'avoit craint. Une chaleur modérée a tout ranimé; les bleds qui avoient été couchés se sont relevés ; la grainaison s'est faite avec le succès le plus heureux. La grêle n'a affecté que quelques cantons peu considérables. De jour en jour, les apparences d'une abondante récolte se sont confirmées. Enfin les moissons ont commencé de bonne heure & continué par un tems très-favorable. Elles sont très-riches dans tous les cantons d'où la Province a coutume de tirer sa subsistance, le Haut-Languedoc, le pays qu'on appelle la *Montagne* &c. Depuis long-tems, l'on n'avoit recueilli avec tant d'abondance. Cependant les prix des grains se sont soutenus assez hauts.

Nos vignobles donnent aussi de belles espérances : la fleuraison s'est faite très-heureusement. Si les chaleurs de ce mois sont suffisantes pour que le raisin mûrisse à tems; & si divers accidens que nous avons à craindre dans le moment n'occasionnent point de coulure, on peut se promettre de pleines vendanges dans tous les crûs de la Province, bons, médiocres, mauvais; car il n'y auroit plus à appréhender que la grêle & les orages dont l'influence n'est jamais générale, & dont les effets ne sont pas toujours également graves.

De Lyon, *le 19 Juillet.*

Suivant les nouvelles reçues des pays à mûriers, l'éducation des vers à soie n'a pas bien réussi. Les prix des soies augmentent. Les autres productions ont de meilleures apparences.

De Morlaix, *le 19 Juillet.*

L'activité de notre Manufacture de toiles ne se rallentit pas. Les débouchés ne leur manquent point. On assure que dans les Marchés étrangers & jusques dans la Grande-Bretagne même elles font beaucoup de tort aux toileries Angloises : elles trouvent un bon débit dans ce dernier Royaume. La nature donne de belles espérances, il ne s'agit que de la seconder.

D'Angers, *le 20 Juillet.*

Quoique notre Province ait mis beaucoup de grains en circulation, ils y abon-

dent encore. Le froment ne vaut pas ici dix-huit deniers la livre ; il eſt depuis aſſez long tems au deſſous de ce prix. De fortes récoltes, dans ces circonſtances, demanderont de grands débouchés : telles ſont nos eſpérances & nos vœux. Cependant il n'y aura pas autant de bleds qu'on l'auroit cru : les ſeigles ont en partie manqué. Les vignes donneront davantage, ſi les tems favorables ſe ſoutiennent.

De Paris, *le 27 Juillet.*

De très beaux jours favoriſent les moiſſons : depuis long-tems on n'en a vu de ſi belles. La vigne eſt fort retardée ; elle auroit beſoin de pluie ; il en eſt de même du jardinage : la terre eſt ſeche & dure.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait d'une Lettre à M. l'Abbé Roubaud, ſur l'emploi de différens engrais, avec diverſes expériences très-intéreſſantes. Au Château de M... 10 Juin 1774.

Je vous promis, Monſieur, lorſque j'eus l'honneur de vous voir à Paris, que je vous rendrois compte d'un procédé très-intéreſſant pour l'Agriculture, auſſi tôt que je ſerois de retour dans ma Province ; j'emploie mes premiers momens de loiſir, ou plutôt je ſuſpens pour quelques momens mes travaux champêtres qui exigent ma préſence & qui font tous mes délices, pour remplir vis à vis du Public un devoir & ſatisfaire mon goût en m'entretenant avec vous. Vous pouvez compter ſur la réalité du miracle dont je vais vous faire part, vous pouvez & devez le publier...

Depuis ſeize ans, je fais des efforts pour me procurer dans ma terre de ..... du fourrage ; la nature nous en refuſe abſolument. J'ai calculé qu'il me falloit huit forts voyages de trois chevaux & d'un fumier choiſi, pour récolter en quantité médiocre du treffle, eſparcet, geſſe ou poiſette ſur une bicherée de 500 toiſes royales. La voiture & le fumier coûtent 6 l. : cela n'eſt pas cher ; les huit voitures ſe montent à 48 l. pour la bicherée.

Je fais auſſi uſage de la cendre de charbon de pierre tamiſée ; elle n'eſt pas auſſi chere que la cendre de foyer, & fait beaucoup plus d'effet. Il m'en faut 50 bichets Lyonnois, comble, pour la même bicherée de 500 toiſes, à 7 ſ. le bichet, en y comprenant la voiture. Une bicherée ainſi fumée me coûte donc environ 17 l. 10 ſ. la bicherée. Cette cendre n'eſt pas chere, fume beaucoup mieux que le meilleur fumier d'écurie, & fait produire beaucoup plus d'herbe ; mais tout le monde ne peut pas s'en procurer, parce qu'il ne ſe conſomme pas par-tout du charbon de pierre.

Enfin, Monſieur, j'ai acheté une bonne proviſion de plâtre, j'ai préféré le gris uniquement parce qu'il eſt à meilleur marché ; il me coûte 40 ſ. le quintal en poudre, tel que les Ouvriers l'employent ; je n'en mets qu'un quintal ou un quintal & demi, tout au plus, par bicherée de 500 toiſes. Avec cet engrais, mes treffles, eſparcet, poizettes, geſſe ſont d'une beauté ſupérieure à tout ce que l'on peut imaginer ; l'effet des meilleurs fumiers n'en approche pas, même quand on les prodigue. Les cendres de charbon de pierre & la ſuie de cheminée ſont les ſeuls engrais que je puiſſe comparer à mon cher & précieux plâtre. Or 40 ſ. ou 3 liv. au plus par bicherée me ſuffiſent, tandis que les autres engrais me revenoient à 17 l., à 48 l., & quelque fois à plus de trois louis, pour obtenir d'abondantes récoltes de fourrage.

Ce qui rend l'engrais du plâtre fort intéreſſant, c'eſt qu'outre ſon bas prix, la voiture peut être comptée dans tous les pays pour peu de choſe : une ſeule peut fournir à l'entretien de vingt bicherées de prairie, tandis que pour une ſeule bicherée, il faudroit vingt voitures de fumier ordinaire, & encore le fourrage ne ſeroit il ni ſi abondant, ni d'une ſi bonne qualité, parce que l'excès du fumier d'écurie détériore la qualité du foin...

J'ai ſemé mon plâtre ſur mes prairies artificielles, en Mars, par un tems ſec. Il faut éviter les tems orageux & pluvieux ; les tems orageux, parce que le plâtre ſeroit en grande partie le jouet des vents, & les tems pluvieux, parce qu'il prendroit la

consistance de la pierre & perdroit sa vertu.

Il ne faut que saupoudrer les prairies artificielles avec la plus grande légéreté. L'effet du plâtre dure deux ans : par son moyen, j'obtiens trois fortes coupes de trefle, qui vont néanmoins toujours en déclinant ; l'année d'après encore deux bonnes coupes, après quoi je laboure profondément avec six bons bœufs ou quatre forts chevaux, & retourne parfaitement ma terre. En enterrant mes treffles, je seme en automne ou froment ou seigle, suivant le caractere de ma terre ; je herse plusieurs fois avec une forte herse à dents de fer, & j'obtiens d'aussi beau bled qu'ailleurs.

Mon voyage à Paris ne m'a pas permis de pousser les épreuves de mon plâtre aussi loin que je l'aurois desiré. Si vous trouvez que cet article puisse être avantageux à ceux qui courent la paisible carriere de l'Agriculture, & qui ne sont pas dans la plus grande abondance de fourrages, je m'en félicite de tout mon cœur. Je n'ai d'autre prétention que celle d'être utile. C'est M. Tabaro, Directeur de la Poste à Lyon, homme aimable & que j'aime, à qui je dois la premiere idée de ce puissant engrais si à portée de tout le monde par la modicité de son prix dont rien n'approche. Non, rien n'approche de son bas prix, car les seules voitures de fumier provenant d'une grange située à plaisir, c'est à-dire, au milieu des fonds, sont beaucoup plus cheres... Je suis charmé de rendre ici hommage à M. Tabaro...

J'ai une réflexion à présenter au Public ; elle peut être très intéressante. L'effet prodigieux du plâtre m'inspire des défiances que je ne puis approfondir que par la suite des tems & des années. Je craindrois que des récoltes si abondantes, telles en un mot que dans deux ans je retire d'une bicherée de terre en cinq coupes 80 quintaux de fourrage sec, là où sans son secours je n'en eus obtenu que dix ou quinze au plus, je craindrois, dis-je, qu'un excédent de 65 quintaux de fourrage obtenu par un seul quintal de plâtre, ne fût que le fruit momentané d'un effort prodigieux de mon terrein au dessous du médiocre ; je craindrois que par la suite des tems, ma terre ne devint d'autant plus avare que je l'ai forcée à être plus prodigue. Ainsi je conseille, 1°. d'employer le plâtre avec discrétion & discernement ; 2°. de n'en remettre sur la même terre que plusieurs années après qu'on l'aura amplement fumée une fois avec de bon fumier d'écurie ; & ce que j'aimerois encore mieux, après l'avoir fumée deux fois en quantité ordinaire dans l'espace de quelques années. Je me propose de l'essayer dans huit jours, malgré la chaleur de la saison : je hasarderai peu, mais je m'instruirai à fond, & je ne vous donnerai jamais que des résultats certains..... J'aurai l'honneur de vous écrire dans peu sur les trufles (pommes de terre), objet vraiment intéressant sur lequel on a dit de bonnes choses ; mais on a omis ce qui est le plus nécessaire, c'est-à-dire, la méthode vraiment économique de les cultiver en grand sans en diminuer le produit, puisque dans notre bicherée de 500 toises royales, ma récolte commune est de 80 à 100 bichets, comble, le bichet en trufle pesant à peu près 80 livres. Ce sera l'objet d'une autre lettre, si cela ne vous déplait point ; car comme mon goût ne me porte point à beaucoup parler, encore moins à beaucoup écrire, la crainte de vous ennuyer me fera garder le silence, à moins que vous ne jugiez de quelqu'utilité que je vous fasse part de mes petits travaux &c.

N. Nous comptons sur les bontés dont l'Auteur de cette Lettre nous honore, & sur le zele dont il est animé pour l'intérêt public. Il n'a pas besoin d'être sollicité pour faire le bien : s'il négligeoit de nous faire part de ses expériences & de ses vues, nous croirions qu'il ne nous juge pas digne de le seconder. Son témoignage est d'un trop grand poids, il peut nous donner des instructions trop utiles pour que nous ne soyons pas jaloux de son souvenir & de sa confiance.

I I.

Mémoire sur le blanchîment des toiles.

M. Hann, Secretaire Privé de la Chancellerie d'Hanovre, avoit fait annoncer que les Négocians qui font commerce de toiles souhaiteroient que d'habiles Chymistes leur communiquassent leurs expériences sur l'art de blanchir les toiles avec des ingrédiens mordicans, pour voir si l'on ne

pourroit pas trouver un moyen plus court & plus efficace d'y parvenir. M. J. S. W. a publié à cette occasion le Mémoire suivant qui indique du moins les difficultés de la chose & le grand besoin qu'on a de perfectionner l'art.

Tout l'art de blanchir les toiles, dit l'Auteur que nous laissons parler & que nous laisserons juger au Public, consiste à en détacher & enlever les parties colorantes & les parties huileuses. Plus on ôte de ces matieres, plus les toiles blanchissent, mais aussi elles en deviennent moins solides & moins durables. La gomme & la terre résineuse qui se trouvent en quantité dans le lin, sont, selon moi, les réservoirs des particules qui constituent la couleur & l'huile, & des corps dont la toile peut se passer à un certain point. On auroit tout fait pour la perfection du blanchiment, si l'on avoit trouvé une matiere mordicante qui agît promptement sur celles-là, & les attirât hors du corps de la toile, sans nuire à sa force & au tissu. Ce n'est que pour enlever les parties huileuses qu'on la soumet à l'action de l'alkali de la cendre. Ces parties étant décomposées dans l'eau, c'est par l'action du soleil sur l'eau qu'on les fait évaporer & dissiper.

Les essais de Meyer, Cranz, Poerner &c. ont suffisamment prouvé que la matiere de la lumiere étoit la substance originelle de tout acide, de tout sel &c... Ne seroit-il pas possible de trouver quelque acide minéral pour l'employer au bâtiment des toiles? On n'ignore pas l'analogie qu'il y a entre l'acide du vitriol & du salpêtre & les parties colorantes. Le salpêtre fait tout ce qu'on peut attendre d'un ingrédient mordicant. Cette idée & les expériences de quelques Chymistes m'ont inspiré les réflexions suivantes.

L'acide du salpêtre quitte ses parties principales alkalines, s'unit aux parties colorantes du lin, & s'évapore avec elles & l'eau dont on s'est servi pour dissoudre le salpêtre & arroser la toile. Cet acide procure en peu de tems à la toile un haut degré de blancheur, sans nuire beaucoup à sa solidité. Mais le salpêtre est mal-à-propos très cher; l'on ne pourroit par conséquent l'employer avec avantage.

On connoit l'analogie de l'acide du vitriol avec les mêmes matieres: mais ne peut-on pas dire du vitriol & de son sel, ce que je viens de dire du salpêtre? Il ne faudroit employer ni le sel vitriolique avec le sel alkali, ni l'un des deux avec des ingrédiens métalliques. L'acide est trop détaché de l'alkali & des terres métalliques, pour qu'il puisse agir sur les matieres qu'il s'agit d'enlever. Si cet effet étoit produit par le vitriol, on communiqueroit à la toile de nouveaux principes colorans par le moyen des terres métalliques.

Il faudroit faire des expériences avec la potasse, parce que si elle n'agit pas sur les parties colorantes comme acide, elle agit du moins sur les parties huileuses. Il y a des raisons de ne pas faire usage des cendres de hêtre & autres bois, parce que toutes ces cendres contiennent des principes qui teignent, pénétrent la toile & la brunissent. l'eau courante est préférable à toute autre pour l'opération dont il s'agit.

III.

Maniere de hâter la maturité des figues, en usage dans la Sicile & dans le Royaume de Naples, tirée du Voyage manuscrit de L'Europe par M. Pingeron.

Les Siciliens & les Napolitains font d'autant plus de cas des figues que ce fruit si agréable est plus petit; il leur a donc fallu recourir à l'art pour le faire mûrir promptement, sans qu'il augmentât de volume. Les Cultivateurs de ces contrées attendent que les figues soient un peu en pulpe ou chair, & piquent avec une espece de curedent de bois trempé dans l'huile d'olive cette espece de bouton qui se trouve à la partie du fruit qui est opposée à son pédicule & qui succede à la fleur. Cette petite goutte d'huile interrompt, selon les apparences, le cours de la végétation, & permet que le soleil mûrisse très-promptement les figues qui, dès ce moment, n'augmentent plus de volume. Quelque surprenant qu'il soit pour les Etrangers de voir des figues mûres, quoique très-petites, il n'en est pas moins vrai que ces fruits n'ont jamais la même saveur que ceux que la nature seule a conduits à leur grosseur naturelle & à leur parfaite maturité. Il y a

quelque vraisemblance que la singularité seule détermine plutôt les Napolitains à adopter cette pratique que le desir de flatter le goût.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 20 Juillet 1774, au Samedi 23 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 16, 20 à 24 l. 10 s. *le septier ; id.* au Port de la Grêve, de 20 à 23 liv. ; le seigle, de 8 l., 8 l. 10 s. à 9 l. 5 s. ; l'orge, de 8 liv., 8 l. 10 s. à 9 l. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 20 Juillet 1774, au Samedi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14 l. 10 s., 16 l. 10 s. à 18 l. *le sept. ; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Juillet 1774, de 53 à 54 liv. ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40 ; *idem* nouveau, de 36 à 37 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 l. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33 ; *id.* nouveau, de 30 à 31 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

V I.

Changes de Paris, *du* 27 *Juillet* 1774.

Amsterdam	55 ½
Londres	30 ½
Hambourg	183 ½
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Août.*	¾ à ⅝ p. ⅝ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 27 Juillet 1774.

		#	6	
Or de Portug. à . . .	722			*marc.*
Du Mexique à . . .	718			*marc.*
Du Perou à	710			*marc.*
Les guinées à . . .	720			*marc.*
Ducats à	98			*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	99	10		*once.*
Or à 20 karats à . .	83	10		*once.*
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	7	6	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		*marc.*
Piastres à	49			*marc.*

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Lundi* 25.	*Mardi* 26.	*Mercredi* 27.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	. . . . .	1772 ½ . . .	1770 . . . .
D°. 16/25es. à 3 cou.	. . . . .	1142 ½ . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	370 71 . . .	370 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 25 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 28 Octobre.*

LES prohibitions relatives aux eaux-de-vie n'ont pas encore obtenu une soumission générale. On découvre encore de tems en tems des contraventions sur-tout de la part des Soldats La punition peut avoir l'inconvénient de priver la Patrie de défenseurs, peut-être d'ailleurs très-braves.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 3 Octobre.*

Les récoltes s'étoient d'abord généralement bien annoncées. Successivement les intempéries avoient ensuite affoibli les espérances. Mais quoiqu'on ne comptât plus sur l'abondance, on a néanmoins beaucoup moins recueilli, dans quelques Provinces, qu'on ne le pensoit. Diverses productions ont eu le même sort que les bleds. Cette circonstance jointe à celle des travaux de la saison, a fait hausser en différens endroits le prix du pain & autres comestibles.

ITALIE.

DE ROME, *le 27 Septembre.*

Le Cardinal Camerlingue a signifié à M. Bischi qui, sous le dernier Pontificat, a eu l'Intendance des grains, qu'il eût à rendre compte de l'administration qu'il a exercée au nom de la Chambre Apostolique. Cette recherche peut servir à éclaircir de grandes vérités, sur les abus qui viennent des personnes & sur ceux qui naissent de la chose.

Les pluies & les torrens ont fait beaucoup de dégât dans différens territoires.

DE FERRARE, *le 29 Septembre.*

Le Cardinal Légat a fait publier plusieurs Ordonnances concernant les dixmes Ecclésiastiques. Dans un nouvel Edit, après avoir présenté la négligence à acquitter ce tribut, comme une cause des malheurs publics, il est enjoint aux Fermiers, Propriétaires & autres de remplir rigoureusement ce devoir. La maniere d'y satisfaire est réglée par différens articles. On ne pourra lever les grains moissonnés, sans avoir appellé les Décimateurs qui seront tenus de prendre leur portion dans les vingt-quatre heures : sinon les Maîtres ou Fermiers du champ, pourront, en présence de deux témoins, laisser la dixme sur le lieu, & emporter le reste de leur récolte. Il est dit que les grains de dixme doivent être de la meilleure qualité, loin qu'on puisse choisir les plus mauvais, ainsi que la chose est quelquefois arrivée. Ce choix n'est pas juste : la dixme de la récolte est la dixme du produit brut, tel qu'il se trouve : le bien & le mal doivent être également partagés. En ne donnant que les mau-

vais grains ; on n'a pas réellement donné la portion légalement due, comme en ne donnant que les bons, on donneroit réellement au-delà de cette portion.

On remarque dans le même acte que les Décimateurs ont quelquefois des mesures plus grandes que la loi ne le permet : c'est un vol odieux que l'on proscrit ici, en leur ordonnant de ne se servir que de mesures visitées & marquées. Ils ne doivent pas oublier qu'en aggravant ce tribut, ils se nuisent à eux-mêmes ; & qu'en dérobant une partie de la moisson, ils se dérobent les dixmes futures. Leur intérêt habituel est essentiellement le même que celui des Cultivateurs ; leur richesse augmente ou diminue en raison de l'augmentation ou de la diminution de la culture : ainsi loin de prendre plus qu'ils ne doivent, ils travailleront pour eux-mêmes en ne prenant pas même tout ce que l'usage ou la loi leur adjuge.

Le même Edit soumet à la dixme les troupeaux, les prairies, les vergers, les jardins &c. Dans un pays où l'Agriculture est dégradée dans toutes ses parties, on sent combien elle doit en attaquer les avances & accélérer encore la dégradation, si le Décimateur n'est pas humain & judicieux. Dans le réglement relatif à la dixme du chanvre, il est ordonné qu'elle sera levée non-seulement sur les plantes coupées, mais encore sur celles qu'on laissera en terre pour donner de la graine. Ainsi l'on décimera jusqu'aux semences, c'est-à-dire, non-seulement la récolte actuelle, mais encore les récoltes futures. L'intérêt de l'Etat & celui des Décimateurs exigeroit bien qu'un nouvel Edit invitât les Citoyens à débattre cette matiere & à démêler ce qui est contraire aux loix naturelles & divines de la reproduction & de la prospérité.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 10 Octobre.*

Il paroît que jusqu'à cette époque très-critique on avoit mal calculé les forces relatives de l'Amérique & de la Grande Bretagne : on commence aujourd'hui à reconnoître l'erreur. On s'apperçoit que deux contrées séparées par une mer immense forment nécessairement deux Empires très-distincts, à moins qu'une énorme supériorité de moyens d'une part ne réduise l'autre pays à une vraie servitude. Plusieurs Politiques rejettent à présent le mal que nous souffrons ou que nous avons à craindre sur l'ambition des anciens Ministres qui, dans la derniere guerre, ont voulu enfler à l'excès la puissance de la Métropole en augmentant les forces réelles des Colonies. Par le soin que l'on prend de se taire sur les dépêches de l'Amérique, le Public juge qu'elles sont conformes aux nouvelles particulieres qui ne sont pas selon le vœu du Gouvernement. Nous apprenons que depuis 1756, la population des seuls Comtés de Connecticut a augmenté d'environ cent vingt-trois mille hommes à plus de cent quatre-vingt-onze mille.

Il y a déjà quelques années qu'on se plaint de la trop grande multiplication des moutons : cependant notre Manufacture de laineries employe encore plus de laine étrangere, tant d'Espagne que d'Afrique, que de laine du pays. Ce dernier article peut monter à trois millions de livres st. : l'autre le surpasse. Il y a un mal réel ; c'est que depuis vingt ans, la qualité de nos draps est altérée : les François en font d'aussi bons que les nôtres, ils leur donnent de plus belles couleurs ; enfin ils ont le grand avantage de pouvoir les laisser à meilleur marché. Dans ces conjonctures, c'est une consolation que nous entrions pour quelque chose dans ce commerce de la France, & qu'elle tire secrétement d'Angleterre pour cent mille livres st. de laine par an, sans parler de plusieurs milliers de brebis.

SUISSE.

De Berne, *le 29 Septembre.*

A l'époque des moissons, on a dit qu'il y y avoit beaucoup de gerbes & peu de grains ; ensuite on a tenu un langage différent. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons eu des Marchés bien garnis, mais que les prix n'ont pas baissé autant qu'il y avoit lieu de le croire. Il a été question de permettre la sortie des bleds, du moins leur passage chez nos voisins & Alliés Suisses : la décision en a été renvoyée après la S. Martin. On a apporté dans nos Marchés une immense quantité de fruits. Les pluies tombées à la mi-Août ont fait beaucoup de bien aux vignes,

mais sans pouvoir réparer les pertes causées par la sécheresse.

Les pois d'hiver, connus dans ce pays-ci, sont profitables. Il ne faut pas dissimuler qu'un homme & une femme d'un certain âge, du Bailliage d'Arberg, en ayant fait, par économie, du pain dont ils se nourrirent, contracterent une paralysie qui les obligea, le reste de leur vie, à garder le lit. On ne doit pas conclure de-là que ce légume, en lui-même, n'est pas salutaire; mais il peut faire de mauvais pain. Les pois ordinaires, employés de la même maniere, ne feroient certainement pas une bonne nourriture.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Bordeaux, *le* 10 *Octobre.*

Dans le courant de Septembre, il est arrivé une foule de navires. Peu de bleds, point de bleds étrangers: cette denrée est renchérie dans les Ports libres de l'Océan où il s'en fait un grand commerce. Nombre de bâtimens ont apporté de la morue. Les retours de l'Amérique ont été fort considérables. Depuis la derniere annonce, il est revenu de cette contrée le *Pallas*, l'*Aimable Adélaïde*, le *Scipion*, le *Florissant*, la *Marie-Louise*, les *Trois-Amis*, le *Persévérant*, la *Providence*, le *Saint-Bernard*, le *Joyeux*, le *Genty*, la *Sympathie*, la *Ville du Cap*, la *Jeune Françoise*, la *Fine*, la *Jeanne-Louise*. Le *S. Martin* de cette Ville, venant de Marennes, a amené des marchandises provenant du naufrage du navire l'*Aimée*, Capit. Florence, venant de la Guadeloupe. Il est arrivé beaucoup de marchandises du Nord. Pendant ledit mois, il est sorti 1420 bar. 4 q. sucre brut, 5885 bar. 164 q. sucre blanc, 51,341 l. indigo; 3,248,434 café; 44,073 cacao; 1198 roçou.

De Bayonne, *le* 10 *Octobre.*

M. Lagrave, Médecin ordinaire de cette Ville, a ouvert, en présence des Commissaires de Police, plusieurs bœufs & vaches morts de la maladie qui regne sur les bêtes à cornes, dans la vue d'en connoître la cause. Lorsque le mal est parvenu à un certain degré, il paroît être sans ressource. Avant ce période, ce Médecin conseille d'avoir recours aux délayans; entr'autres à la décoction de mauve, de bourrache, de pourpier & de son, à quoi il faut ajouter dans les commencemens un peu de miel, pour que les animaux ne trouvent pas la boisson dégoûtante. Il faut aussi employer les lavemens composés de feuilles de mauve, de seneçon, & de pariétaire, après y avoir fait bouillir deux onces de séné & demi once de sel végétal. Ce remede leur sera injecté, après qu'ils auront été saignés, & purgés avec un gros & demi de jalap en poudre, autant de diagrede, dans une bouteille de la susdite décoction. On leur fera prendre, matin & soir, des bains de riviere. Leur nourriture doit être d'herbes fraîches choisies, telles que maïz, laitue, pourpier mêlés ensemble. Ils ne travailleront pas d'un certain tems.

De Marseille, *le* 12 *Octobre.*

Les vents qui, vers la mi Septembre, ont retardé le retour des bâtimens dans notre Port, ont également soufflé avec impétuosité sur les côtes de l'Italie, traversé la navigation, & endommagé des navires. Dès que le tems a été favorable, il est entré ici un grand nombre de vaisseaux. L'importation des grains, presque nulle depuis quelque tems, a repris avec beaucoup de force. La Compagnie d'Afrique en a reçu plusieurs cargaisons. Il en est aussi arrivé en abondance aux Négocians particuliers, de Hambourg, de Pétersbourg, & jusques de Québec. L'importation de l'huile n'a pas été moins remarquable. Le vaisseau, le *Trouvé*, est arrivé de la Martinique.

De Besançon, *le* 15 *Octobre.*

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville propose pour l'année 1775, d'abord les deux sujets suivans en concurrence. 1°. *Combien le respect pour les mœurs contribue au bonheur de l'État.* 2°. *L'Eloge de Nicolas Perrenot de Grandvelle, Chancelier de Charles-Quint.* Elle aura trois médailles d'or de 350 liv., chacune, à distribuer: elle se déterminera, selon le mérite des Discours, à réunir ou à diviser les Prix.

L'Académie demande encore, pour le

même tems, 1°. *quelle est l'origine de l'autorité concurrente des Evêques & des Comtes dans les Cités des Gaules, & en quels tems les Prelats du Royaume de Bourgogne ont-ils obtenu le titre & les droits de Princes d'Empire?*

La dissertation sera d'environ trois quarts d'heure de lecture, sans les preuves. Prix de 250 liv.

2°. *S'il est possible d'établir des moulins à vent ou des moulins à bateaux dans les environs de Besançon, & quelle seroit la meilleure forme à leur donner, eu égard à l'impétuosité des vents & à la lenteur de la riviere?* Prix de 200 l. Les Auteurs sont invités à combiner l'utilité & la dépense des nouvelles constructions qu'on propose, avec les avantages & les inconvéniens des moulins qui subsistent actuellement.

Les Mémoires seront remis, avant le 1er. Mai 1775, à M. Droz, Conseiller au Parlement, Secretaire perpétuel de l'Académie.

L'Académie demande, pour 1776: *Quel degré d'autorité les Empereurs ont-ils conservé dans les Gaules après l'établissement des Barbares?*

Pour 1777: *Quels sont les causes & les caracteres d'une maladie qui commence à attaquer plusieurs vignobles de Franche-Comté, les moyens de la prévenir ou de la guérir?*

Depuis quelques années, on s'apperçoit dans la Province que certaines vignes, auparavant très-fertiles, dépérissent. Les feuilles frisées & racornies, la petitesse du raisin, la noirceur du bois dans l'intérieur, la difficulté de provigner de nouveaux ceps à la place où les anciens ont manqué, annoncent qu'il est urgent de prévenir les progrès de cette espece d'épidémie.

L'Auteur de la *Médecine expérimentale*, imprimée à Paris chez Duchesne en 1755, fait mention d'une pareille maladie qui a commencé dans la Haute-Autriche, & qui s'est ensuite étendue comme une *espece de peste* dans l'Allemagne où on l'appelle *glaber*. Si nos vignes ne sont pas encore infectées, le dépérissement dont on a donné les symptômes, causé peut-être par les hivers rigoureux, & par de nouvelles plantations dans des lieux peu propres à cette espece de culture, pourroit dégénérer en *glaber*; & c'est ce qu'il s'agit de prévenir.

DE METZ, *le 15 Octobre.*

Les prix des grains qui avoient baissé au premier Marché de ce mois, ont augmenté au second. Les Cultivateurs sont fort occupés; & il est très important qu'ils profitent des tems favorables.

DE ROUEN, *le 16 Octobre.*

Suite des travaux & curiosités présentés à l'Académie.

10. Un Mémoire de M. *Sellier* de l'Académie d'Amiens, sur la *tourbe de Picardie*. Le banc est de quinze à 18 pieds d'epaisseur, assis sur une vase assez dure supportée par un lit de sable & de gravier, lequel étant percé, l'eau monte & forme une source bouillante. C'est le moyen qu'on employe pour se procurer de bons puits dans la vallée de *Somme*. Quelques sources, même minérales, se font horisontalement un passage à travers la tourbe, sans perdre leurs qualités & sans contracter les défauts de l'éau stagnante dont elle est imbibée. Il y a beaucoup de précautions à prendre pour bâtir sur un fonds si mobile. Il faut chasser des pilotis dont la longueur n'excéde point l'épaisseur du banc; & souvent, en chassant l'un, on *déchasse* celui qui est voisin. Enfin le bâtiment construit seroit bientôt renversé, si l'on avoit à creuser aux environs quelques fossés ou tranchées qui détruiroient l'équilibre.

11. Plusieurs morceaux de bois & d'ossemens pétrifiés, trouvés par M. *Scanégatty* dans la Paroisse d'Ecale, près Ponteaudemer.

12. Un problême de Méchanique hydraulique, résolu par M. *de Valernod*, de l'Académie de Lyon, pour diminuer des deux tiers les dépenses de l'eau dans les machines mues par son choc.

13. Un Mémoire de M. *Duperron*, Inspecteur des ponts & chaussées à Lyon, *sur les abus qui résultent de la liberté laissée à chaque petit Educateur de vers à soie, de filer lui-même sa foible récolte; & pour solliciter des réglemens pareils à ceux qui depuis long-tems font fleurir cet Art dans le Piémont.*

(*La sage Académie qui a reçu ce Mémoire a sans doute été bien étonnée des propositions qu'on entreprend d'y établir.* Oter au pauvre Educateur la liberté de filer sa soie! *Ne solliciteroit-on pas aussi bientôt, d'ôter au pauvre Cultivateur la liberté de cultiver son champ? Le* petit, *le* pauvre *fait comme il peut. Parce-*

qu'il aura peu de ressources ; on les lui ôtera ! Eh ! de quel droit ? Cette soie qu'il file est sa soie ; il la file comme il peut ; s'il la file mal, il en souffre assez ; instruisez-le, aidez-le, vous, grand & riche Educateur ; & gardez-vous de le tyranniser, Ce qu'on appelle abus, *n'est que le* malheur *de la pauvreté. Moins on a de faculté, plus on a besoin d'être libre dans son industrie. Dans tous les cas, on a un droit égal & rigoureux à cette liberté, Quant aux réglemens, nous ne concevrons jamais qu'ils puissent faire fleurir un Art. Il nous semble que les progrès des Arts dépendent de l'instruction & par conséquent de la liberté, de l'émulation & par conséquent de la liberté, du génie & par conséquent de la liberté, de la richesse & par conséquent de la liberté : toutes ces conséquences sont faciles à prouver*).

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

LETTRE à M. l'Abbé Roubaud sur le bled vieux employé en semences & autres objets intéressans.

MONSIEUR,

Je viens de lire dans votre Gazette N°. 78, du Mardi 27 Septembre, cette question singuliere, dit-on, par sa nouveauté : *y a-t-il plus d'avantage à semer du bled nouveau qu'à semer du bled vieux ?* par M. Verron, Curé de Haute-Fontaine, qui paroît juger en faveur du bled vieux.

C'est l'expérience, ajoute-t-il, la mere des sciences, qui doit décider la question : dans ce cas, je ne sçais si M. Verron gagnera son procès. Je vais vous rendre compte d'une expérience faite sous mes yeux, laquelle semble détruire tout-à-fait sa prétention.

En 1758 ou 1759 (je ne me rappelle pas précisément l'année), un Laboureur de ma Paroisse, nommé Jean Martin, Admodiateur en partie de la Seigneurie, dont le bled nouveau étoit fort sale, fut d'avis de semer du bled vieux qui étoit de toute beauté, & me consulta sur le parti qu'il vouloit prendre ; je lui répondis que si le bled vieux étoit de bonne qualité, je ne voyois aucun inconvénient à ce qu'il en semât du moins dans une partie de ses terres. *Dictum, factum*. Ce Laboureur ayant déjà une piece de terre de 20 journels bien labourée & bien fumée, y jetta avec confiance, dans les premiers jours d'Octobre, son bled vieux criblé & parfaitement nettoyé.

1°. Ce bled, quoique semé le premier, ne leva que très-tard ; 2°. il ne leva qu'en partie à peu près aux deux tiers ; 3°. il fut languissant tout l'hiver ; 4°. au printems il ne fit pas de meilleurs pieds que les autres bleds voisins ; 5°. enfin la récolte fut chétive & misérable, comparée à celle des autres pieces du même Laboureur, qui ensemencées en bled nouveau, donnerent une moisson abondante ; en sorte qu'il perdit sur cette piece au moins 30 septiers de froment.

Depuis cette expérience, personne ne s'est plus avisé de semer du bled vieux ; & même cette année où, par l'humidité du printems, nous avons recueilli des bleds prodigieusement sales, nous aimons mieux faire éplucher nos gerbes & en faire tenir les épis les uns après les autres pour les séparer de la zisanie (ce qui fait une besogne effrayante), que de semer du bled vieux.

Mais dit M. le Curé de Haute-Fontaine, *les champs ensemencés en bled vieux ne versent point*. Je ne puis croire cette assertion. Si la portion du bled vieux de M. Verron n'a pas versé comme celle de son Fermier, c'est parce qu'elle étoit claire. *Regle générale*, les bleds clairs ne versent presque jamais ; & j'ose assurer que si les bleds de M. le Curé eussent été aussi épais que ceux de son Fermier, ils eussent versé de même. Les bleds semés clairs jouissant du bénéfice de l'air, forment des tiges fortes, vigoureuses & capables de soutenir l'impulsion du vent & le poids de la pluie ; les bleds trop épais au contraire formant un ensemble & une masse fort inaccessible à l'air, ne donnent conséquemment que des tiges tendres, foibles & délicates qui, au moindre orage, sont atterrées.

Ainsi le vrai moyen d'avoir des bleds qui ne versent point ou que très-rarement, est de les semer clair, jusqu'à un certain point toutefois : en les semant trop clair, il y auroit une perte effective pour le Cultivateur. 1°. Jamais les pieds, en talant, ne pourroient remplir les intervalles & se rapprocher suffisamment, 2°. Dans les années ten-

dres & humides, les mauvaiſes herbes trouveroient des vuides, perceroient avec facilité & étoufferoient le froment; ce que j'ai vu arriver pluſieurs fois. Il faut donc ſemer à un degré convenable. On peut auſſi appliquer ici le mot d'Horace *eſt modus in rebus* &c. Avec une terre bien préparée, on fera toujours des récoltes très-avantageuſes. J'ai vu ici M. de Villiers, Gentilhomme Amateur de l'Agriculture, faire ſemer ſes terres cinq années conſécutivement à 2 boiſſeaux le journal (notre journal contient 80 cordes, la corde de 20 pieds quarrés, le boiſſeau peſe de 30 à 32 livres), & faire des récoltes bien ſupérieures à celles des Laboureurs du lieu qui ſement à 3 boiſſeaux; moi-même l'année derniere (car cette année les herbages ont perdu nos fromens; nous avons beaucoup de gerbes, ſi vous voulez, qui ne rendent preſque rien); mais l'année derniere, je fis ſemer 8 journaux de terre à deux boiſſeaux un quart par journal, & je recueillis 39 ſeptiers de froment (le ſeptier contient 8 boiſſeaux peſant 350 livres), ce qui fait preſque cinq ſeptiers par journal, tandis que les meilleurs Laboureurs du lieu qui ſement à 3 boiſſeaux, ne recueillirent au plus que 2 ſeptiers & demi par journal. Je dois vous faire obſerver que dans le nombre de ces 8 journaux, il y en avoit moitié de terre médiocre, qui ne rendit que 12 à 14 gerbes par journal. Jugez par-là du rapport prodigieux des quatre autres. Pour vous en donner un exemple, ſur un terrein de 32 cordes, je recueillis 22 douzaines de gerbes; chaque douzaine rendit 2 boiſſeaux; les 22 font 44 boiſſeaux. Si j'euſſe dépouillé un journal de même qualité, j'aurois pu recueillir environ 110 boiſſeaux de froment du poids de 32 livres. Ce petit morceau de terre n'avoit pas même tout-à-fait un boiſſeau de ſemence; il n'avoit été fumé qu'en crotin de pigeon répandu ſur l'herbe dans le courant de Janvier; mais il avoit été labouré à 7 pouces de profondeur.

De-là il réſulte qu'il eſt très-important de ſemer clair & de labourer profondément, ſi la terre le comporte. Le malheur eſt que nous ne pouvons détruire le préjugé de nos Laboureurs qui ne veulent ſuivre que leur routine. Je dois cependant cette juſtice à ceux de ma Paroiſſe, qu'ils commencent à s'éloigner de leurs anciens procédés. Ils ſement plus clair & labourent un peu plus profondément: auſſi ont-ils des moiſſons plus abondantes. L'exemple achevera de les détromper.

Mais *revenons à nos moutons*.

M. Verron ajoute que le bled de ſon Fermier a rendu deux boiſſeaux par dixeau & le ſien trois, mais qu'il a eu un tiers de gerbes moins que ſon Fermier. Ainſi la récolte en grains a été égale & le Fermier a eu un tiers de paille plus que le Maître. Cette ſeule conſidération ne doit-elle pas faire tomber le projet de M. Verron. En ſuppoſant le produit égal, un tiers de fourage de moins dans le Royaume, quelle perte! Vous, Monſieur, qui ſçavez ſi bien apprécier les choſes, vous en ſçavez les conſéquences. Un tiers de fourage de moins, donc un tiers de fumier de moins, donc les beſtiaux moins bien nourris & moins proprement tenus; je ſuis tenté de conclure, donc les récoltes diminuées d'un tiers.

Mais continue M. Verron, *ſi vous craignez que le bled vieux ne leve clair, ſemez-le plus dru*. Je conviens qu'en le ſemant plus dru on pourroit parvenir à rendre les champs ſemés en bled vieux auſſi épais que ceux enſemencés en bled nouveau. Mais dans ce cas, il faut augmenter la ſemence d'un tiers: car il eſt de fait qu'il ſe trouve dans le bled vieux un tiers des grains dont le germe eſt ſans doute deſſéché & mort & qui ne perce point. Ainſi ſi pour enſemencer un journal de terre il faut deux boiſſeaux de bled nouveau, il en faudra trois de bled vieux pour avoir une récolte égale. Voilà donc un tiers de ſemence en pure perte; ce qui feroit un tort irréparable à la ſociété. Le bled vieux eſt plus ſalutaire que le bled nouveau, comme le dit très-bien M. le Curé de Haute-Fontaine; conſervons-le donc pour la nourriture de l'homme, & répandons dans la terre avec confiance le bled nouveau. En phyſique comme en morale *pars tutior eſt amplectenda*. Or il eſt inconteſtablement plus ſûr de ſemer du bled nouveau que du vieux. Le bled vieux ſera donc ſeulement une reſſource dans les années malheureuſes.

M. le Curé voudroit inſinuer que les champs enſemencés en bled vieux rendront plus de grains & de meilleure qualité que ceux enſemencés en bled nouveau, je ne le

crois point du tout. Toutes choſes égales ; dans une terre bien préparée, enſemencée par la même main, moitié en bled vieux, moitié en bled nouveau, le produit du bled nouveau doit être plus fort d'un tiers que celui du bled vieux & pour la paille & pour le grain.

Si la portion de M. Verron a rendu un boiſſeau de plus par dixeau que celle de ſon Fermier, la cauſe en eſt ſenſible ; la portion du Fermier, ſans être trop épaiſſe, a verſé. Or quelle différence d'un bled verſé à celui qui eſt droit? Le bled verſé ne donne qu'un grain maigre, petit, deſſéché & preſque ſans farine. Je ſuis même très ſurpris qu'il ait rendu deux boiſſeaux par dixeau : dans cette contrée, les bleds verſés ne donnent ordinairement qu'un boiſſeau par douzaine de gerbes. Si le bled du Fermier eût été droit & bien nourri, comme celui du Maitre, le produit de chaque dixeau eût été le même, & conſéquemment la récolte du premier eût été plus forte d'un tiers.

M. Verron accorde au bled vieux le privilege ineſtimable de préſerver les bleds du charbon. Ce ſeroit une belle prérogative, que je ne conteſterai pas, n'ayant fait aucune expérience à cet égard ; mais nous avons pour nous en garantir une recette admirable qui a été conſignée dans tous les Papiers publics & dont ſans doute vous avez parlé dans vos Feuilles des années précédentes. Elle conſiſte à faire une leſſive avec des cendres de bois de chêne. On en remplit aux trois quarts un tonneau gros bas, dans lequel on jette un boiſſeau de Paris de crotin de poule & de pigeon par moitié, *idem* de crotin de brebis, *idem* de celui de cheval, *idem* de bouze de vache ; vous laiſſez fermenter ces matieres pendant cinq ou ſix jours. Le moment du chaulage arrivé, vous faites bouillir pendant un quart d'heure deux ſceaux de cette liqueur, de vingt pintes les deux, pour un ſeptier de froment de notre meſure. La chaudiere deſcendue & la grande chaleur un peu amortie, vous y faites fondre environ cinq livres de chaulx, après quoi vous chaulez la ſemence ; vous multipliez les tonneaux ſi la ſemaille eſt conſidérable.

Cette méthode eſt immanquable. Depuis trois ans je la ſuis ſcrupuleuſement & avec le plus grand ſuccès. Je n'ai pas eu un ſeul épi carié dans mes champs, tandis que les voiſins en étoient remplis. Je ne vous rappelle, Monſieur, cette recette que pour vous en confirmer le ſuccès. Les bonnes choſes ne peuvent être trop connues & trop répétées.

M. Verron veut appuyer ſa propoſition ſur l'exemple de la graine de chicorée qui leve encore à dix ans. *Et moi auſſi je ſuis Peintre*, lui dirai-je avec le Correge ; je veux dire, Monſieur, que je ſuis un peu Jardinier. Depuis vingt ans j'étudie les principes de la végétation & j'en fais mon amuſement. Je ſuis la nature pas à pas dans l'éducation des plantes potageres, & j'ai fait quelques expériences. Je conviens avec M. le Curé de Haute-Fontaine que la graine de chicorée leve à 10 ans, ſur-tout la *Meaux*, mais il auroit dû ajouter qu'elle ne leve qu'en petite quantité. *Regle générale*, toutes les ſemences de plantes potageres qui ont quelque durée, comme chicorée, laitues &c, & ſur-tout les graines rondes, levent univerſellement la premiere année, en ſuppoſant qu'elles ne ſoient ni brûlées ni enniellées, ce qui arrive quelquefois. La ſeconde année, un peu moins ; la troiſieme, encore moins, & toujours en diminuant, en raiſon de leur âge. *Experto crede*. Cet exemple eſt donc encore défavorable à la prétention de M. le Curé de Haute-Fontaine.

Nous admirons ici vos talens, Monſieur; vous éclairez les hommes ſur des objets infiniment eſſentiels au bien de la Société. Votre zele pour l'Agriculture mérite nos hommages & toute notre reconnoiſſance. J'ai l'honneur d'être dans ces ſentimens &c. *Signé*, LEGRAND, Curé de Villiers-en-Lieu.

A Villiers-en-Lieu, près Saint-Dizier, le 7 Octobre 1774.

*N*a. Nous venons de recevoir une Lettre de M. de Fortbonnais ſur les ſemences de bled vieux. Elle eſt favorable à l'opinion combattue par M. Legrand dont les lumieres inſpirent beaucoup de confiance. Il ne nous appartient pas de prononcer en pareille matiere : nous devons nous borner à rapporter les pieces de ce procès intéreſ-

ſant. Nous ne tarderons pas à publier la Lettre de M. de Fortbonnais.

I I.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 15 Octobre 1774, au Mercredi 19 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21, 23 l. 10 ſ. à 26 l. *le ſeptier; idem* nouveau, de 21, 23 l. 10 ſ. à 27 l.; *idem* au Port de la Grève, de 20 liv. 10 ſ. à 29 liv.; le ſeigle, de 11, 13 l. 10 ſ. à 16 l. 10 ſ.; l'orge, de 8 l. 10 ſ., 9 l. 10 ſ. à 10 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

I I I.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 15 Octobre 1774, au Mercredi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 18 l. *le ſeptier; idem* nouvelle, de 16, 17 à 17 liv. 10 ſ.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 22 Octobre 1774, de 48 à 49 l.; *idem* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 15 à 16 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 l. 10 ſ. à 15 l.

I V.

Changes de Paris, *du* 22 *Octobre* 1774.

Amſterdam	55 $\frac{7}{8}$
Londres	31 $\frac{3}{4}$
Hambourg	181
Madrid	14 18 6 à 19
Cadix	14 17 6 à 18
Livourne	95
Gênes	93
Lyon *Saints*.....	$\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 22 Octobre 1774.

	H	G	
Or de Portug. à ..	719		marc.
Du Mexique à ...	714		
Du Perou à ...	706		
Les guinées à ...	718		
Ducats à	97	15	once.
Or fin à 23 k. 31 32. ..	99	10	
Or à 20 karats à ..	83	10	
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	12 6 à 15	
Piaſtres à	48	17 6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	*Jeudi* 20.	*Vendredi* 21.	*Samedi* 22.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1820 25 20	1815 12 $\frac{1}{2}$ 10	1820 17 $\frac{1}{2}$
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.		1155	1155
D°. 8es. à 2 coup.			
D° 25es. à 2 coup.			75
Emprunt Oct.		375	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 2 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 4 Juin.*

IL y a beaucoup de grains dans ce pays & peu d'argent. Au lieu de 2000 bâtimens autrefois employés pour le transport de nos bleds à Dantzick, à peine y en a-t-il vingt qui chargent ici pour cette Place. Les Douanes hérissent nos environs; l'abondance & le mauvais régime nous ferment des débouchés; enfin les apparences des récoltes achevent de tenir le commerce en stagnation & le pays dans la détresse, sans parler du reste.

Vers la fin de Mai, le last de bled se vendoit à Dantzick 250 à 265 flor.; celui seigle, 92 à 110; celui de l'orge, 88.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 6 Juin.*

Les prix des grains ont encore baissé vers la fin de Mai; les autres denrées subissent la même révolution. Nous espérons néanmoins que tout, à force de diminutions, ne se mettra pas ici comme dans d'autres pays au juste niveau de la misere.

Le College du Commerce distribuera les dix-huit mille thalers, monnoie d'argent, assignés par S. M. pour l'encouragement de la culture du chanvre. Cet encouragement est accompagné d'un moyen très efficace de le rendre fructueux, c'est l'instruction. Ce seroit peu que de destiner une gratification passagere pour celui qui chercheroit, si la nature ne lui assuroit la récompense qu'elle n'accorde qu'à celui qui sçait. Aussi le Roi a-t-il ordonné qu'il fût fait à ses frais une traduction du *Traité de M. Marcandier sur la culture du chanvre*, & que les exemplaires en fussent distribués gratis dans les campagnes. Si les François négligent une méthode avantageuse dont l'Europe est redevable à un de leurs Compatriotes, peut-être n'apprendront-ils pas avec indifférence qu'elle est très-estimée des Etrangers & qu'elle a été souvent mise en pratique avec un succès décidé. Plusieurs Sociétés Economiques d'Angleterre, d'Espagne, de Suisse, de Russie &c, en aggrégeant l'Auteur dans leur Corps, l'ont recommandée & répandue dans l'un & l'autre hémispheres.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 9 Juin.*

La Chambre Royale de Guinée & des Douanes a défendu, par un Edit du 28 Mai, l'importation de certaines sortes de bois à l'usage des Cordonniers & des Relieurs.

En 1773, il y a eu dans l'Isle de Bornholm 442 baptêmes, 135 mariages, 366 enterremens.

La premiere Commission nommée pour

la réunion des deux mers a commencé ses travaux. Sous les ordres du Prince Charles de Hesse Cassel, Gouverneur Général des Duchés de Shleswick & de Holstein, MM. Dermers & Peymann sont chargés de prendre les nivellemens pour le canal qui sera tiré par Bordesholm & à travers le lac jusqu'au Port de Kiehl: MM. Wleugel & Kierluf prennent les mêmes mesures sur les rivieres & dans les Ports. M. Beckmann, Inspecteur des étangs du district de Haarbourg, vient de donner une description du canal Anglois du Duc de Brigwater, entrepris dans la même vue que celui de Picardie & celui de Bromberg. On peut en profiter dans la construction du canal de Holstein. Comme la Baltique n'est que de dix pieds plus haut que la mer du Nord, on n'aura besoin que de deux ou trois écluses. On veut que le canal soit assez large & assez profond pour qu'un vaisseau de guerre puisse passer d'une mer à l'autre. Il paroît qu'il y aura de grands bancs de sable à enlever.

ALLEMAGNE.

D'Ingolstadt, *le 9 Juin.*

La fraîcheur du mois de Mai a fait qu'il y a eu peu de hannetons; aussi les arbres sont ils très-beaux. Les gelées de nuit n'ont causé aucun dommage. Le bled ne sçauroit être dans un meilleur état. Les épis du seigle ne sont pas fort chargés, mais le grain est gros & bien rempli. Les pluies ont amolli & ameubli les terres. Il n'y a point eu de grêle, excepté dans deux cantons où elle n'a point fait de mal. Dans les vergers, la nielle a gâté plusieurs arbres, mais d'intervalles en intervalles; en sorte qu'il est resté beaucoup de fruits: elle a détruit des insectes qui étoient très-nombreux & d'une petitesse extrême.

D'Erfurth, *le 10 Juin.*

Il y a eu dans la Thuringe des inondations dont on n'avoit point vu d'exemples. Les torrens ont entraîné des maisons, des effets & des denrées.

La perte causée par l'incendie du château de Weymar est évaluée à deux millions. On regrette sur tout la Bibliotheque qui a été, quelque tems, sous la direction du célebre M. Gesner, un précieux cabinet de curiosités naturelles & d'antiquités, une gallerie ornée à grands frais de tableaux des plus grands Maîtres.

De Weyden, *le 10 Juin.*

Dans ce Duché (de Sulzbach), l'éducation du bétail a fait des progrès remarquables. Il y a beaucoup de bœufs gras à vendre: le Paysan est pressé de s'en défaire, parce qu'il a employé beaucoup de fourage & qu'il lui en reste peu. Ainsi la viande sera certainement bien-tôt à bas prix dans cette Ville, ainsi que dans les Villes voisines, comme Augsbourg & Munich.

De Munich, *le 12 Juin.*

D'une *taxe* à l'autre, les bleds baissent. Les prix des autres denrées diminuent proportionnellement.

Il vient d'être défendu d'entretenir la mortalité dans cette Capitale par les Cimetieres: ils seront transportés dans des lieux écartés.

Il a été de même défendu d'exposer sur les grands chemins les cadavres des criminels pour effrayer tous les Paysans, excepté leurs pareils. Il y a des gens qui regrettent ce spectacle ancien; il y en a qui proposent de placer sur les grandes routes les effigies des malfaiteurs avec des écritaux portant leurs noms & leurs délits, afin du moins de perpétuer l'infâmie attachée au crime.

De Francfort, *le 17 Juin.*

Le prix du pain a baissé de nouveau depuis le 10. Le pain qui coûte aujourd'hui 6 kreutzers n'avoit pas été à ce prix depuis 1767, & il étoit monté jusqu'à 11 k.

On dit, mais peut être sans fondement, qu'il y a entre les Cours de Londres & de Turin un nouveau Traité en vertu duquel les Anglois auroient la liberté d'entrer dans tous les Ports de la Méditerranée, appartenant au Roi de Sardaigne, sans payer les droits auxquels les autres pavillons sont assujettis. Dans le cas où une certaine Isle passeroit sous la domination de ce Prince, les Anglois en auroient le commerce exclusif.

ITALIE.

De Trieste, *le 7 Juin.*

La diminution des prix des grains fait toujours des progrès. Les campagnes ont la plus belle apparence : la vigne & les oliviers égalent les autres productions. La chaleur a été si hâtive dans ce pays qu'il y avoit des cerises mûres après les premiers jours de Mai : les derniers jours de ce mois ont été très frais & pluvieux : les vignes en ont un peu souffert, mais si peu qu'on n'estime point le dommage. Les amandes réussissent à merveille : la mesure qui coûtoit 80 liv. n'en vaut plus que 60.

Selon les derniers avis reçus d'Espagne, on se promet de belles récoltes dans ce Royaume.

De Rome, *le 7 Juin.*

S. S. vient de fonder un Cabinet d'Histoire naturelle : le P. Minassi a été envoyé en Sicile & en Calabre pour recueillir des productions curieuses. Le goût de l'Histoire naturelle dispose à celui de l'Agriculture ; il est doux dans ce pays de le penser, car enfin à force de voir un Peuple de pauvres qui meurent de faim, on ne peut desirer que nos campagnes, c'est-à-dire, nos friches qui pourroient les nourrir, se cultivent.

De Florence, *le 8 Juin.*

S. A. R. a réglé, par un Edit du 23 Mai, que les Communautés ou Paroisses des campagnes de Florence auroient à l'avenir la liberté de gouverner elles-mêmes leurs affaires par leurs Magistrats ou Ministres respectifs, sans être gênées comme ci-devant par la Chambre des Communautés de cette Ville, dans l'espérance que la connoissance la plus précise de leurs besoins & la faculté de faire sans crainte la balance de leurs recettes & de leurs dépenses, ainsi que de distribuer les taxes & les charges, & dire franchement leur avis, animeront leur zele & leurs soins. La longueur de cet Edit ne permet pas de détailler les différentes dispositions qu'une prudence rare & une connoissance singuliere du cœur humain & des intérêts publics ont inspirées.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 4 Juin.*

Les navires marchands, le *Gaillard* & l'*Aurore*, partis du Callao les 21 & 30 Décembre dernier, sont arrivés à Cadix, les 18 & 20 Mai : ils ont été suivis, le 22 & le 24, de la frégate, le *S. Michel*, de la Compagnie des Caraches, partie de la Guayra, le 24 Mars, & de la frégate de commerce, la *Crainte de Dieu*, partie de Buenos-Ayres, le 6 Février. La cargaison de ces bâtimens consiste en 319,534 piastres fortes, 157 marcs d'argent travaillé, 6 lingots d'or, 51,293 charges de cacao, 25,951 cuirs, 1079 quintaux de cuivre, 14,793 livres de cuivre &c.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 18 Juin.*

De quelque maniere que nos Bills & nos vaisseaux soient reçus à Boston, ils coûtent déjà beaucoup à notre commerce. Les Marchands de l'Amérique ont suspendu leurs commissions.

Malgré les gardes, les dépenses & les saisies, la contrebande se fait à Cleveland dans l'Yorkshire avec plus d'ardeur que jamais. Il s'y introduit des quantités incroyables de liqueurs fortes. Les Interlopes prennent en retour les guinées trop foibles.

On écrit de la côte de Guinée que deux gros navires François y ont fait naufrage, qu'il ne s'en est sauvé que sept hommes, que les Negres & le reste des cargaisons ont été perdus.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 16 Juin.*

Vers le commencement du mois, les vents du Nord ont gagné le dessus & retardé l'entrée des bâtimens. Le tems a été froid pour la saison. Malgré l'état actuel des prix des grains dans toute l'Europe, nos Négocians en tirent encore considérablement de tous les pays. Le 11, jour où les

bâtimens ſont arrivés en foule, il eſt venu quatre navires chargés de ſeigle de Hambourg, outre pluſieurs autres partis de Romanie, de Wiſmar, d'Amſterdam &c. L'importation de l'huile n'eſt guere moins remarquable. Notre commerce a de grandes pertes à réparer.

Le brigantin, le *Joli-Cœur*, eſt arrivé du Cap-François.

Quatre ſchebecs de guerre Eſpagnols croiſoient, le mois dernier, entre les Iſles de Majorque & de Minorque contre les Corſaires de Barbarie.

Les Directeurs de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, obligés de chercher ſans ceſſe de nouvelles reſſources, malgré la ſévere économie de leur adminiſtration, n'ont pu à la fin rien imaginer de mieux que d'établir des combats de taureaux au profit de l'Hôpital. MM. les Maire, Echevins & Aſſeſſeur, Directeurs nés de cette Maiſon, ont jugé que, pour l'intérêt des pauvres, rien ne devoit être négligé, & que cet amuſement pouvoit être donné par forme d'épreuve pendant trois ans, les Fêtes & Dimanches de la belle ſaiſon, pour le ſoulagement de l'Hôtel-Dieu.

D'AUBAGNE, *le 16 Juin.*

Depuis quelques années, un Particulier induſtrieux a eſſayé d'élever des vers à ſoie en plein air ſur les mûriers. Pour ne pas s'expoſer à la riſée de ceux qui trouvent ridicule tout ce qui paſſe leur portée, il a ri, le premier, de ſes tentatives, en ne les donnant que pour un amuſement & un jeu. Cependant il eſt vrai que la réuſſite paroiſſoit d'autant moins vraiſemblable que même dans le pays natal de ces inſectes, on en prend à peu près les mêmes ſoins qu'ici & par-tout, ſoins qui ne ſont pas même toujours payés par le ſuccès. Ces ſortes de chenilles viennent bien ſur les mûriers, comme les nôtres ſur les arbres qui leur donnent à vivre; mais d'une quantité effroyable qu'il en naît, puiſque chaque femelle pond au-delà de trois cens œufs, à peine s'en ſauve-t-il quelques-unes qui ſemblent réſervées pour perpétuer l'eſpece: tout le reſte des vers eſt détruit ſoit par les oiſeaux dont ils deviennent la proie, ſoit par d'autres inſectes, comme les fourmis, les ſauterelles &c. qui leur font la guerre, ſoit par les intempéries de l'air auxquelles il en eſt peu qui réſiſtent. Notre Amateur eſt néanmoins parvenu à garantir ſes éleves de tous ces dangers, ils ſont en toute ſûreté ſur les arbres mêmes. Pluſieurs Agronomes avoient aſſuré la poſſibilité du ſuccès & ſollicité des tentatives. L'expérience a confirmé leurs conjectures: on a vu ci-devant dans la *Gazette d'Agriculture*, qu'elle réuſſiſſoit même en grand dans la Flandre Autrichienne. La nature ſemble nous dire, par ces différens exemples, qu'elle ne donne point de privilege excluſif, mais au contraire qu'elle diſtribue à différens Agens la faculté de découvrir les mêmes voies ou des voies différentes pour parvenir au même but. Quoiqu'il en ſoit, une bonne méthode, ſans qu'elle ſoit unique, & qu'elle puiſſe en interdire une pareille ou même meilleure, une bonne méthode dont l'effet naturel doit être d'aſſurer la multiplication & la conſervation d'une richeſſe particuliere, mérite ſans doute d'être protégée, encouragée, récompenſée. Il eſt juſte de ſolliciter tous les ſecours convenables pour que notre Amateur puiſſe l'exécuter en grand, en conſtater authentiquement le ſuccès, & faire préſent à la Nation d'une découverte dont il doit recueillir les premiers fruits.

DE ROUEN, *le 19 Juin.*

Les apparences des récoltes & les prix des denrées ſe ſoutiennent toujours à peu près dans le même état. Si l'abondance devient avantageuſe au Cultivateur, il y aura eu peu d'années auſſi heureuſe que celle-ci.

Cette Ville, comme tant d'autres, a ſignalé ſa charité après le ſervice ſolemnel célébré pour le repos de l'ame du feu Roi. A la diſtribution d'aumônes en argent qu'on a faite à l'Hôtel-de-Ville, il s'eſt trouvé plus de trois mille pauvres. Cette famille eſt nombreuſe. Le Bureau de charité, établi dans cette Ville, a fait une recette aſſez conſidérable.

Les fumigations avec la pipe à deux tuyaux, à l'uſage des perſonnes noyées, ont rendu derniérement à la vie un Religieux du Couvent du Mont-au-Malade.

DE REIMS, *le 21 Juin.*

Nous voyons par les baiſſes ſucceſſives

des prix des grains que cette denrée n'étoit vraiment pas aussi rare dans le pays qu'elle avoit paru l'être.

Les vignes échappées aux intempéries du mois de Mai, ne peuvent faire que des progrès très-lents.

Un Officier de Justice de Sainte Menehould qui, après les études propres à son état, s'est particuliérement appliqué à la connoissance des différentes sortes de terres & de leurs propriétés, vient de rendre à l'Agriculture un terrein escarpé, pierreux & abandonné, & il se flatte, dit-on, que *dix verges* de ce terrein où il a semé des *carottes*, lui donneront un produit de *deux cens livres* par la vente seule de ce légume. C'est le *bénéfice net* qu'il s'agiroit de sçavoir. L'argent fait des prodiges; mais il est à croire que, dans cette occasion, le prodige est opéré par la science. Si l'on doit en effet ce produit à des combinaisons & à des procédés particuliers, le zele du bien public ne permettra pas sans doute qu'ils demeurent long-tems secrets.

De Tours, *le 2 Juin.*

La nouvelle contre laquelle on s'inscrit ici en faux, a été mal-à-propos datée de Tours, elle est de Reims.

C'est à tort que l'on a présenté ci-devant (N°. 47) quelques dommages particuliers essuyés peut-être dans quelques mauvais quartiers de vignes, de maniere à donner lieu d'appliquer cette nouvelle à nos vignobles en général. Il se peut, par exemple, que dans les bas fonds de terres froides & absolument *impropres* à la culture de la vigne, les gelées du printems ayent fait des torts sensibles; mais quant aux bons vignobles, ils n'ont point eu de mal qui mérite attention, & l'on peut dire en général que la vigne n'a point souffert dans cette Province. Depuis deux ou trois ans, le bois s'est toujours fortifié de plus en plus, en sorte que les apparences de cette année sont aussi belles qu'il est possible, & promettent en général la plus grande abondance, de l'aveu des Vignerons de tous les cantons. Si, dans la fleuraison où se trouve actuellement la vigne dont les grapes ou lames sont garanties par les feuilles dans leur derniere progression, les pluies assez fortes mais momentanées, & les brouillards qui regnent de tems en tems, ne peuvent occasionner la coulure, on compte sur une pleine récolte de vins, dans tous les crûs de la Province, bons, médiocres, mauvais; car il n'y auroit plus à craindre que la grêle & les orages dont l'influence n'est jamais générale & dont les effets ne sont pas toujours également dangereux.

Il reste à vendre, dans le pays, beaucoup de vins de la récolte derniere: les Propriétaires, accoutumés depuis quelques années à les tenir chers, n'ont pu se déterminer à en diminuer assez les prix, dans l'espérance que les événemens les soutiendroient. Il en est arrivé autrement qu'ils ne le pensoient. Personne ne peut se faire illusion aujourd'hui; il n'est pas même possible d'en imposer aux Consommateurs étrangers à la Province, sur l'état actuel des choses.

Les grains de toute espece donnent les plus belles apparences.

Quant aux fruits, excepté les prunes & les cerises qui ont manqué généralement, la récolte en doit être, à peu près, à une récolte ordinaire.

De Paris, *le 30 Juin.*

On a commencé à faire les foins par un très-beau tems; ce tems favorise tout-à-la-fois la fleuraison de la vigne & celle des bleds.

Déclaration du Roi concernant les droits de Sceau & de Tabellionage dans les Duchés de Lorraine & de Bar, donnée à Versailles, le 22 Novembre 1772, registrée en Parlement, le 9 Mars 1774. Ce réglement contient 109 articles; les droits de Sceau & de Tabellionage sont assimilés aux droits d'Insinuation & de centieme denier établis dans le reste du Royaume. Leur quotité est réduite à des mesures uniformes. Toutes les concessions de ces droits sont révoquées, sauf à pourvoir à l'indemnité des Aliénataires ou Engagistes. Enfin les dispositions des réglemens antérieurs sur cet objet sont rapportées, confirmées, modifiées, interprétées &c. dans celui-ci.

Lettres-Patentes du Roi données à Versailles, le 23 Janvier 1774, registrées en la Chambre des Comptes le 2 Mars audit an, qui ordonnent qu'il sera fait fonds pendant six an-

nées, dans les états des finances des Recettes générales, de quatre millions quatre cens mille livres au profit de la Compagnie des Receveurs généraux des Finances, pour opérer le remboursement en capital & intérêts des vingt un millions huit cens mille livres qu'ils ont été autorisés d'emprunter par l'Arrêt & Lettres-Patentes du 1 Avril 1770, pour être employés au payement des rescriptions par eux retirées.

Déclaration du Roi donnée à Versailles, le 23 Avril 1774, registrée au Parlement de Toulouse, le 18 Mai suivant, concernant le remboursement des quittances de finance, provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Toulouse, supprimés. La totalité du prix des Offices liquidés monte à la somme de 3,971,133 liv. 6 d. Le Roi contribuera au remboursement pour une somme annuelle de 230,000 liv.; les Etats de la Province seront engagés à fournir chaque année une somme de 120,000 livres. Total, 350,000 liv.

Arrêt de la Cour des Monnoies, du 18 Mai 1774, portant réglement pour la délivrance des especes aux Directeurs.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait de la Lettre d'un Chymiste sur l'analyse qu'il a faite de la liqueur spiritueuse que M. Hell, Bailli de Hirsingen, a tirée des baies de pommes de terre.

On ne sçauroit se tenir trop en garde contre le préjugé; il est la source des jugemens faux, & pour le vouloir trop écouter, nous arrêtons souvent les progrès des Arts, nous refusons de nous appliquer à faire des découvertes qui pourroient être utiles, & nous allons même jusqu'à nous priver de celles qu'on a faites. Je ne me serois jamais imaginé qu'on pût tirer des baies des pommes de terre une liqueur d'une bonne qualité; & pour cette raison, j'ai refusé de le croire, lorsqu'on m'a assuré que M. Hell y avoit réussi. Ces baies, me disois-je, sont une production trop vile pour qu'on vienne jamais à bout d'en exprimer une liqueur qui ne soit pas mauvaise; je le croyois & je me suis trompé. Pressé par des sollicitations auxquelles je devois avoir égard, j'ai entrepris l'analyse de l'esprit en question, j'ai fait d'autres expériences sur la même liqueur, & j'ai trouvé, contre mon attente, que M. Hell n'avoit rien dit que de vrai. Je reviens de mon préjugé & je me range de son parti. Cette liqueur est douce, huileuse, balsamique. La déphlegmation lui fait perdre sa premiere fadeur, change sa couleur blanche en couleur verdâtre, la dépouille de tout ce qu'elle pouvoit avoir de désagréable, & la transforme en une liqueur qu'on prend avec plaisir; mais entrons dans quelques détails.

Quelque degré de rectification qu'on donne à cette liqueur, elle est plutôt rafraîchissante qu'échauffante. Tempérée & demi-froide, elle convient aux personnes dont l'estomac a trop de chaleur. Elle est saine, d'un goût qui plaît, d'un verd pâle; l'odeur n'en est pas forte, mais elle n'a rien de fort agréable; & soit avant, soit après la rectification, elle reste toujours la même. Les vapeurs qui s'élevent pendant la déphlegmation sont huileuses & par conséquent balsamiques & détersives.

Cette liqueur acquiert plus de force par la rectification. Pour faire celle-ci, on peut procéder de deux façons. La premiere est de mettre de la liqueur, telle qu'on l'envoie, dans un vaisseau propre à faire les distillations, de ne le remplir que jusqu'aux deux tiers, & d'en bien luter les jointures. Après quoi l'on commence la distillation à petit feu, on la continue jusqu'au quart de la quantité de liqueur; ensuite on jette dans le vaisseau à distiller, du sel commun qu'on a eu la précaution de faire sécher & chauffer au point qu'il paroisse grillé. Enfin l'on verse un quart de la liqueur rectifiée, & l'on recommence la distillation. Le sel grillé absorbe le phlegme, dès la premiere rectification; à la seconde, l'esprit sera plus dégagé des parties crasses, plus pur, plus parfait.

L'autre méthode qu'on peut suivre, consiste à prendre de la liqueur qui n'a reçu que la premiere rectification, & à la verser dans une bouteille où l'on a mis du sel de tartre ou du sel alkali très-bien calciné. Le sel ne tarde pas à se dissoudre, & l'es-

prit ſurnage. Par le moyen d'un entonnoir de verre, on tire de la bouteille l'eſprit rectifié, & l'on y laiſſe le ſel. On verſe après cela le même eſprit dans une autre bouteille où l'on a mis pareillement du ſel alkali, pour voir encore ſi le ſel ſe diſſoudra. L'eſprit eſt très-bien rectifié lorſque le ſel alkali ne s'y diſſout plus & reſte ſec dans la liqueur. On conſerve cet eſprit de baies dans des flacons de verre bien bouchés. Qu'on prenne l'une ou l'autre de ces méthodes, il faut toujours procéder avec la plus grande exactitude, ſur-tout ſi l'on veut rectifier une grande quantité de liqueur. Si le feu étoit trop vif, l'eſprit perdroit beaucoup de ſa force & contiendroit toujours trop de parties aqueuſes. (Cet eſprit rectifié allume la poudre tout comme le fait l'eſprit-de-vin).

I I.

Mémoire ſur le blanchîment des toiles.

M. Hahn, Secretaire Privé de la Chancellerie d'Hanovre, avoit fait annoncer que les Négocians qui font commerce de toiles ſouhaiteroient que d'habiles Chymiſtes leur communiquaſſent leurs expériences ſur l'Art de blanchir les toiles avec des ingrédiens mordicans, pour voir ſi l'on ne pouvoit pas trouver un moyen plus court & plus efficace d'y parvenir. M. J. S. W. a publié à cette occaſion le Mémoire ſuivant qui indique du moins les difficultés de la choſe & le grand beſoin qu'on a de perfectionner l'art.

Tout l'art de blanchir les toiles, dit l'Auteur que nous laiſſons parler & que nous laiſſerons juger au Public, conſiſte à en détacher & enlever les parties colorantes & les parties huileuſes. Plus on ôte de ces matieres, plus les toiles blanchiſſent, mais auſſi elles en deviennent moins ſolides & moins durables. La gomme & la terre réſineuſe qui ſe trouvent en quantité dans le lin, ſont, ſelon moi, les réſervoirs des particules qui conſtituent la couleur & l'huile, & des corps dont la toile peut ſe paſſer à un certain point. On auroit tout fait pour la perfection du blanchiment, ſi l'on avoit trouvé une matiere mordicante qui agît promptement ſur celle-là, & les attirât hors du corps de la toile, ſans nuire à ſa force & au tiſſu. Ce n'eſt que pour enlever les parties huileuſes qu'on la ſoumet à l'action de l'alkali de la cendre. Ces parties étant décompoſées dans l'eau, c'eſt par l'action du ſoleil ſur l'eau qu'on les fait évaporer & diſſiper.

Les eſſais de Meyer, Cranz, Poerner &c. ont ſuffiſamment prouvé que la matiere de la lumiere étoit la ſubſtance originelle de tout acide, de tout ſel &c..... Ne ſeroit-il pas poſſible de trouver quelque acide minéral pour l'employer au blanchîment des toiles? On n'ignore pas l'analogie qu'il y a entre l'acide du vitriol & du ſalpêtre & les parties colorantes. Le ſalpêtre fait tout ce qu'on peut attendre d'un ingrédient mordicant. Cette idée & les expériences de quelques Chymiſtes m'ont inſpiré les réflexions ſuivantes.

L'acide du ſalpêtre quitte ſes parties principales alkalines, s'unit aux parties colorantes du lin, & s'évapore avec elles & l'eau dont on s'eſt ſervi pour diſſoudre le ſalpêtre & arroſer la toile. Cet acide procure en peu de tems à la toile un haut degré de blancheur, ſans nuire beaucoup à ſa ſolidité. Mais le ſalpêtre eſt mal-à-propos très cher; l'on ne pourroit par conſéquent l'employer avec avantage.

On connoît l'analogie de l'acide du vitriol avec les mêmes matieres: mais ne peut-on pas dire du vitriol & de ſon ſel, ce que je viens de dire du ſalpêtre? Il ne faudroit employer ni le ſel vitriolique avec le ſel alkali, ni l'un des deux avec des ingrédiens métalliques. L'acide eſt trop détaché de l'alkali & des terres métalliques, pour qu'il puiſſe agir ſur les matieres qu'il s'agit d'enlever. Si cet effet étoit produit par le vitriol, on communiqueroit à la toile de nouveaux principes colorans par le moyen des terres métalliques.

Il faudroit faire des expériences avec la potaſſe, parce que ſi elle n'agit pas ſur les parties colorantes comme acide, elle agit du moins ſur les parties huileuſes. Il y a des raiſons de ne pas faire uſage des cendres de hêtre & autres bois, parce que toutes ces cendres contiennent des prin-

cipes qui teignent, pénétrent la toile & la brunissent. L'eau courante est préférable à toute autre pour l'opération dont il s'agit.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 22 Juin 1774, au Samedi 25 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 15, 17 l. 10 s. à 20 l. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 18 à 21 liv.; le seigle, de 8, 8 l. 10 s. à 9 l. 15 s.; l'orge, de 7 l. 15 s., 8 l. à 8 l. 10 s. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 22 Juin 1774, au Samedi 25 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 5 s., 16 l. 5 s. à 17 l. 5 s. *le sept.; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 28 Juin 1774, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 37 à 38; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

Changes de Paris, *du* 28 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{7}{8}$
Londres	30 $\frac{1}{4}$ à 5 16e.
Hambourg	184
Madrid	15
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Août.*	1 p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 28 *Juin* 1774.

	#	s		
Or de Portug. à . .	724			marc.
Du Mexique à . . .	716			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	722			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Lundi* 27.	*Mardi* 28.	*Mercredi* 29.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1850 55 57 $\frac{1}{2}$ 55	1860 à 1870 .	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	1187 $\frac{1}{2}$ 90 . .	1190	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	73	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	370 72 . . .	372	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 17 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PERNAU, *le* 10 *Avril.*

NOus apprenons de la Russie Asiatique qu'il s'est pris, cette année, une quantité prodigieuse de chiens de mer noirs, & que la pêche du brochet ainsi que de l'esturgeon a été très-bonne dans le lac de Baikal. Ce lac vomit vers la riviere de Bargusin l'espece de goudron qu'on nomme de montagne. La chasse des zibelins noirs n'a pas été moins heureuse dans les environs. En général, toutes les productions du pays ont été fort abondantes. Ses hautes montagnes nourrissent d'excellent gibier. Il s'y trouve des fontaines soufrées qui fournissent la matiere d'un commerce avantageux. Le lac de Baikal d'où sortent ces eaux & que ces montagnes entourent est appellé par les Naturels du pays *Swjatoje-More*, Mer sainte, *sainteté* dont la peur l'honore, parce qu'il y regne des vents si violens que l'on court très grand risque d'y périr, si l'on se hasarde à y naviguer.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 19 *Avril.*

Depuis plusieurs jours, les communications sont entiérement rétablies... La saison est, en général, très-belle dans le Nord.

L'entrepôt des boissons étrangeres, comme vins & eaux-de-vie, doit être, dit-on, supprimé, parce qu'il en résulte plus de dommage que de profit. Cette balance des profits & des dommages commence à se faire dans ce Royaume; elle seroit bonne à faire par-tout.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 23 *Avril.*

On sçait que la derniere moitié de Février & la premiere de Mars forment un période qui décide souvent de la fertilité ou de la stérilité de l'année. Cette considération a déterminé nos Météorologistes à redoubler de soins pour noter exactement la marche de la nature. Leurs observations se trouvent conformes à celles que d'autres Sçavans ont faites dans divers pays. Quoiqu'il y ait eu de bonne heure de beaux jours, les graines & les plantes n'ont pas poussé trop rapidement. Les produits de la terre sont fort sains & en état de supporter de petites gelées, s'il en survenoit. Il n'est plus question de souris, si ce n'est qu'on voit encore des traces de leurs vastes dégâts. Le grain d'été réussit parfaitement, excepté dans les endroits humides, & s'ils ont été trop profondément enterrés. Les arbres fruitiers se sont chargés de gros boutons qui annoncent beaucoup de fruits. Le fourage ne manque point, & le bétail prospere comme tout le reste. On a vu, pendant le beau tems, les abeilles sortir avec confiance

& rapporter un riche butin. Quant aux maladies, il a regné dans quelques endroits des fluxions de poitrine, & dans d'autres, on n'a reſſenti que les maladies du printems communes par-tout où l'on ſe ſert de poëles, telles que les rhumes, toux, maux de gorge, point de côté, maux qu'on a guéris par la ſaignée, l'uſage du nitre, du *ſalia digeſtiva*, mêlés avec un peu de camphre.

La Naturaliſte qui publia, l'année derniere, l'hiſtoire du ver qui ronge les grains, a fait, à cet égard, de nouvelles découvertes que nous publierons au premier jour.

De Vienne, *le 26 Avril.*

Il n'y a ni profit ni gloire à emporter & enſevelir avec ſoi dans la tombe des ſecrets utiles. Jamais homme raiſonnable n'en forma le projet; mais la mort ſurprend quelquefois les avares avant qu'ils ayent indiqué leur tréſor, & il eſt perdu: quelquefois auſſi il tombe dans des mains qui n'en connoiſſent pas le prix. On ne ſçauroit trop recommander aux perſonnes qui, de leur vivant, veulent jouir, ſeules, des ſecrets de leur induſtrie ou de leur bonne fortune, de les dépoſer du moins dans les Bureaux des Sociétés ſçavantes pour être publiés après leur mort ou celle de leurs héritiers & ſucceſſeurs à qui elles auroient voulu en former un patrimoine. Le feu Prince Robert avoit cultivé avec un grand ſuccès les Sciences & les Arts utiles: on a ſur-tout vanté les découvertes qu'il avoit faites pour la fonte & la ductilité du fer. Il rendoit ce métal auſſi facile à travailler que le cuivre & le laiton: il en formoit toute ſorte d'inſtrumens. Le fer préparé par cet illuſtre Amateur a été employé à faire des baguettes de fuſil, des canons de mouſquet qui ne crevoient jamais, une eſpece de fil d'archal qu'on rouloit & dérouloit preſqu'auſſi aiſément que de la ficelle &c. Cet Art ſi ſingulier & ſi recommandable, on ne le connoit que par ſes produits, il faut le découvrir encore, s'il n'a pas été conſigné dans des Mémoires, ou ſi l'on ne trouve pas les Mémoires dans leſquels il a été conſigné. M. le Baron de Meindinger, grand Amateur des Arts, vient d'inviter les perſonnes qui ſeroient à portée d'acquérir à cet égard quelques lumieres, à faire les recherches les plus ſcrupuleuſes & à lui en donner avis. Il poſſede lui-même l'Art de perfectionner le fer à un très-haut degré, & de le préſerver de la rouille (1). Le regret qu'il éprouve aujourd'hui de la perte des recettes du Prince Robert, eſt, pour le Public, un ſûr garant de ſon attention à lui aſſurer la jouiſſance de ſes propres découvertes.

De Bonn, *le 25 Avril.*

Dans ce pays comme ailleurs, on remarque une circulation continuelle d'Ordonnances & d'abus, d'abus & d'Ordonnances: la chaſſe & les forêts en ſont une ſource abondante, la miſere en eſt une autre. La multiplication des voleurs vient de donner lieu au renouvellement d'une défenſe de bâtir des maiſons dans les bois, loin des lieux habités, ſans une permiſſion expreſſe du Souverain. La même prohibition a été faite en Pruſſe & dans d'autres pays où le brigandage eſt trop commun pour qu'on ne craigne pas d'en multiplier les refuges.

De Dresde, *le 26 Avril.*

S. A. E. a levé les défenſes relatives au commerce des eaux-de-vie étrangeres. Depuis que le tems s'eſt fixé au beau, les denrées de toute eſpece ont ſucceſſivement diminué de prix.

D'Hanovre, *le 27 Avril.*

Les plantations de tabac ſont devenues un objet ſi important d'économie pour cet Electorat, qu'on travaille avec le plus grand ſoin à en améliorer la culture. On vient de publier une nouvelle méthode qu'il ſeroit fort inutile de répandre dans pluſieurs autres pays.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 1 Mai.*

Les Chambres ſe ſont occupées de différens Bills, pour le gouvernement de la Province de Maſſachuſet, pour le ſoulagement

(1) *On vient de préſenter à l'Academie Royale des Sciences de Paris une compoſition qui a la même propriété.*

des débiteurs insolvables, pour la sûreté de ceux qui prêteront de l'argent aux Colonies à sucre, pour l'augmentation des fonds de la Banque d'Ecosse &c.

Les Quakres ont souscrit pour une somme considérable qu'ils doivent offrir à un zélé Partisan de la liberté & de l'intérêt des Colonies de l'Amérique septentrionale, pour qu'il les aide de ses conseils, & qu'il puisse fournir aux dépenses qu'exige le soin de défendre les droits desdites Colonies.

On assure que le Ministere proposera au Parlement un moyen facile & commode de soulager l'Etat & les Particuliers du poids de leurs dettes. Il s'agit de réduire l'intérêt de l'argent pour les dettes particulieres de 5 à 4 pour 100, pour les fonds publics de 4 à 3, de 3 à 3 ½, de 3 ½ à 2 ½, de 3 à 2, suivant la nature des effets.

On mande de différentes Villes que les Fabricans & les Ouvriers ont beaucoup à souffrir de la résolution que les Marchands trafiquans avec l'Amérique ont prise, de suspendre leurs fournitures, attendu les troubles que l'Acte du thé a occasionnés, & ceux que les nouveaux Bills donnent lieu de craindre.

On dit que le Roi de Prusse a notifié à notre Ambassadeur à Berlin qu'il ôteroit les droits sur l'importation des toiles de la Grande-Bretagne dans ses Etats, pourvu qu'on ne mît aucun droit additionnel sur l'importation des toiles étrangeres dans la Grande-Bretagne. Cette résolution influera sans doute sur les résolutions qu'on doit prendre pour relever, si la chose est possible, par la voie de l'autorité & de la finance, notre Manufacture.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 3 Mai.*

Dans le courant d'Avril, les vents ont été fort inconstans; vers la fin, celui du nord a pris le dessus, & il n'est pas entré beaucoup de bâtimens. L'huile a formé le principal article d'importation. La tartane, la *Vierge de la Misericorde*, a ramené cinq hommes de l'équipage du Capitaine Antoine Audrac de S. Nazaire, dont le navire fit naufrage à vuide le 17 Mars sur le Cap-Corse. Une autre tartane du même nom est revenue avec une partie d'avirons du sauvetage d'un navire Napolitain qui périt au mois de Décembre dernier.

Pendant le mois de Mars, la plus grande élévation du mercure dans le barometre a été de 28 p. 5 l. & demie; son plus bas degré, à 27 p. 9 l. Il n'a été que cinq à six jours, en différens tems, au dessous de 28 p., terme moyen de la mer... Le plus haut point du thermometre, à une heure après midi, a été à 17 deg. le 9; le moins haut, à 8 d. le 3. La température moyenne du mois, à la même heure, à 13 deg. un quart au dessus. A minuit, la température moyenne a été à 8 deg. 2 tiers au dessus... Il a légérement gelé le matin à la campagne, les deux ou trois premiers jours du mois, mais ce n'a été que dans les fonds & sur les bords des rivieres... Le vent a presque toujours été à l'est, & le tems très-doux... Il est tombé 13 lignes un quart d'eau en six pluies différentes dont celle du 19 au matin, venant du S. O. avec mélange de vent d'Est, a donné 9 lignes & demie. Les autres n'ont été que de petites pluies données par des grains de passage.

Sur douze années, le mois de Mars suit au moins dix fois dans notre climat la marche que nous allons décrire. C'est celui de tous les mois de l'année où les variations sont les plus fréquentes & les plus subites: on passe du froid au chaud, du vent au calme, de la pluie au soleil; souvent on a soleil & pluie tout-à-la-fois. Avec des apparences orageuses, le tems ne fait rien; sans apparences, on a quelquefois un orage. Ces variations sont occasionnées par les exhalaisons & les vapeurs que le soleil éleve de la terre dans ce mois-là plus que dans tout autre, & qui se modifient de plusieurs manieres différentes. Ce qui n'est pas une des moindres singularités de notre dernier mois de Mars, c'est qu'au lieu de ces irrégularités & de ces vicissitudes continuelles, il a été constamment beau, & qu'au lieu des vents d'ouest qui regnent ordinairement dans ce mois là, les vents d'ouest, ordinairement dominans en Avril, ont soufflé pendant vingt-cinq jours. En Mars, les vents d'ouest suivent, pendant le jour, dans la graduation de leur force celle de la chaleur du soleil. Les principales montagnes de

la Provence étant alors dégarnies de neiges, & le Mont-Ventoux n'en conservant dans sa partie méridionale qu'à son sommet, ils ne fournissent plus les vents du nord qui regnent en Janvier & Février. Les Pyrénées y suppléent. Les vents d'ouest, partis de cette chaîne de hautes montagnes couvertes de neige, nous apportent, après avoir traversé une étendue de mer d'environ 50 lieues, le froid & l'humidité; & par-là même, ils sont dangereux pour les Paysans qui travaillent la terre, & qui respirant à midi un air de 15 à 16 degrés de température à l'ombre, & du double au soleil, en sont vivement & malignement affectés: aussi est-ce le mois de l'année où les maladies sont les plus fréquentes parmi les gens de travail, & où nous éprouvons la sensation la plus désagréable de chaud & de froid quand nous sommes exposés à ces vents.

De Grenoble, *le* 5 *Mai.*

Les grains ont diminué dans tous nos Marchés, & l'on n'y vend pas, à beaucoup près, tout ce qu'on en étale. Nos craintes sur les intempéries de l'air sont entiérement dissipées. Nos seigles ont généralement fleuri: l'épi du froment commence à se former. Il n'y a point de canton de la Province qui ne promette tout ce qu'on peut desirer. Nos vignes conservent toutes les grappes produites en Avril, ce que nous n'avions pas vu depuis trente ans. Les seuls accidens dont on ait à se plaindre, ce sont les ravages que les chenilles font dans quelques endroits aux arbres fruitiers. Les endroits où l'on a procédé à l'échenillage, selon le vœu d'un Arrêt du Parlement ci-devant annoncé, ont été préservés de ce fléau.

De Poitiers, *le* 8 *Mai.*

Pendant l'année 1773, il est né dans le ressort de la Sénéchaussée de Châtellerault, 618 garçons & 582 filles; il est mort 1237 personnes du premier sexe, & 608 de l'autre. Le nombre des morts a excédé celui des naissances de 37. Il y a eu 287 mariages.

Les procès entre les Corporations continuent, suivant l'usage, aux dépens des Arts & du Public. Il est infiniment plus difficile de fixer les limites de leurs privileges que les bornes de deux Puissances. Nous venons de voir ici les Apothicaires aux prises avec les Epiciers pour la vente des drogues. Les premiers prétendoient au privilege exclusif; les seconds réclamoient la possession & les réglemens: autour deux, les Citoyens desiroient la concurrence, l'ampliation de l'industrie, & le bien public. Ce procès vient d'être terminé par un Arrêt du Conseil Supérieur qui, sur les conclusions de M. l'Avocat Général, de la Bourdonnaye, a maintenu, en exécution des réglemens de 1742 & 1764, les Marchands Epiciers dans le droit & la possession de vendre les quatre grandes compositions galéniques, appellées *foraines*, & les préparations chymiques, même celles qui ne servent qu'à la Médecine.

De Dijon, *le* 8 *Mai.*

Les campagnes de la Bourgogne offrent un spectacle admirable, productions de tous les genres, belles, vigoureuses, abondantes. Depuis long-tems, l'on n'avoit vu, une année, promettre, avec tant de garanties, cette universalité de biens. Le Peuple dit, & c'est avec grand sens, que la nature fait tout ce qu'elle peut pour notre prospérité.

De Reims, *le* 10 *Mai.*

D'après les preuves qui constatent le danger d'employer à l'engrais des terres, la houille sans qu'elle ait été brûlée, à cause de la quantité de vitriol qu'elle contient, suivant l'analyse faite par des Commissaires de l'Académie des Sciences, & que le feu seul peut rapidement dissoudre, M. l'Intendant de Soissons a rendu une Ordonnance qui défend à tous Propriétaires de terres de houille, situées dans l'étendue de la Généralité, de vendre ces terres, comme aux Laboureurs d'en employer, qu'elles n'ayent été brûlées, sous peine d'amende & de confiscation. Il est à croire que si la houille est dangereuse dans son état naturel, le Laboureur, dans quelque état qu'on puisse la lui vendre, se gardera, s'il peut la brûler, de la mal employer & de se nuire follement, après l'instruction que l'Ordonnance lui donne.

De Paris, *le* 14 *Mai.*

Lettres-Patentes du Roi données à Versail-

les le 23 Janvier ; registrées en Parlement le 14 Mars, portant ratification du contrat de vente passé entre le Roi & M. le Comte d'Eu.

Edit du Roi donné à Versailles au mois de Février, registré en la Chambre des Comptes le 29 Mars, portant suppression des deux Offices de Trésoriers des Bâtimens, & création d'un seul & unique en faveur du sieur Dutartre, l'un des deux Officiers supprimés.

Déclaration du Roi donnée à Versailles le 28 Février, registrée en la Chambre des Comptes le 28 Mars, qui fixe les délais dans lesquels les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville présenteront leurs comptes en la Chambre des Comptes, & ceux dans lesquels les épices desdits comptes seront payés.

Autre donnée à Versailles le 2 Mars, registrée en Parlement le 24, *concernant l'évaluation des Offices dépendans de l'appanage de Monseigneur le Comte d'Artois.*

Arrêt du Conseil d'Etat du 8 Mars, *qui juge que les bois du sieur Songis, expédiés par passeports, pour le service de la Marine du Roi, & traversant la Ville de Paris, ne sont sujets à aucun droit de passe-debout envers les Officiers du bois carré.*

Autre du 30 Mars, *interprétatif des précédens Réglemens sur les négociations & la police de la Bourse* de Paris. Afin que les Particuliers trouvent plus promptement à la Bourse les Agens de change dont ils auront besoin, il sera construit dans la salle une séparation de trois pieds de haut où les Agens & les Officiers seront seuls admis. Ces Agens feront toujous seuls les négociations des effets royaux ou réputés tels. A mesure qu'il y aura une variation dans le prix, elle sera annoncée par l'Acheteur en nommant son Vendeur, ou par le Vendeur en nommant son Acheteur.

Autre du 1 Avril, *concernant les eaux minérales.* Des Particuliers, sous prétexte de faire venir des eaux pour leur usage, s'ingéroient d'en faire le commerce, ce qui est contraire aux priviléges accordés à la Commission Royale de Médecine &c. Il est ordonné que les Voituriers qui se chargent de conduire de ces eaux, se feront remettre avant leur départ, par l'Intendant, Garde desdites eaux &c, un certificat énonçant leur quantité, qualité, destination &c, pour être représenté & visé aux Bureaux de passage. A l'arrivée desdites eaux aux lieux des Bureaux, elles seront conduites auxdites eaux en droiture, pour y être visitées & dégustées dans les vingt-quatre heures &c.

Arrêt du Conseil du 4 Avril, *qui ordonne que ceux qui à l'avenir se feront pourvoir des Offices dont par le tarif de 1748, le droit de marc d'or avoit été fixé à raison des évaluations desdits Offices, payeront le droit de marc d'or sur le pied des évaluations faites en exécution de l'Edit de Février 1771, dans la proportion fixée par le tarif du 7 Octobre 1704.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Provignement des arbres fruitiers.

Au lieu de systêmes, de spéculations, de théories dangereuses ou vaines d'Agriculture, plusieurs Sociétés Economiques d'Allemagne demandent aux Cultivateurs des faits, des expériences, des résultats pratiques vraîment propres à accélérer les progrès de l'Art. Telle est la méthode de la Société Patriotique de Silésie. L'année derniere, elle avoit proposé la question suivante. *Quels seroient les moyens de multiplier les abricotiers & les pêchers, & jusqu'à quel point on y parvenoit en les provignant ?*

On écrit de Breslau qu'un Cultivateur de la Province a répondu à cette question selon le vœu de l'Académie. Depuis longtems il avoit essayé de faire provigner non-seulement des pêchers & des abricotiers, mais il étendoit ses expériences à toutes sortes d'arbres à fruits. Ses procédés peuvent être connus dans quelques Pays Agricoles, mais ils ne le sont pas dans ceux où l'Agriculture n'a pas encore fait de grands progrès. D'ailleurs les personnes instruites ne sont pas fâchées de pouvoir comparer les méthodes que les Etrangers adoptent avec celles qu'elles suivent elles-mêmes. Nous laisserons parler le Cultivateur Silésien.

L'abricotier & le pêcher, dit-il, encore rares en Silésie, ont été d'abord regardés comme des arbres qui ne pourroient y réussir que par une culture particuliere, & l'on s'imaginoit que, sans beaucoup

d'intelligence, on ne viendroit pas à bout de les y multiplier. J'ai essayé de les propager en différentes méthodes. Je me suis convaincu par toutes ces expériences que non-seulement ces deux especes d'arbres, mais tous les arbres fruitiers, sur-tout ceux que nous faisons venir de France, réussissent beaucoup mieux, quand on les provigne, que quand on les greffe ou qu'on a recours à d'autres moyens pour les multiplier. Les branches inférieures de ces arbres sont ordinairement flexibles, & rien n'est plus aisé que de les faire plier pour les couvrir ensuite de terre. Supposé que les branches soient fortes & élevées, je ne pense pas à les faire plier, mais je suspens en l'air des caisses remplies de terre, par lesquelles je fais passer les branches; par ce moyen fort simple, elles provignent. On voit assez que dans ce dernier cas, l'opération est un peu plus difficile.

On ne recherche plus en Silésie les arbres de France avec le même empressement qu'on le faisoit, il n'y a pas bien des années. On leur préfére les arbres dont les branches sont plus hautes & plus fortes. Ceux ci fixent l'attention des Cultivateurs qui n'épargnent rien pour les multiplier. Notre climat est moins propre aux arbres qu'on tire des pays méridionaux qu'à ceux qui nous viennent des pays froids. Cependant on n'a pas encore abandonné la culture des premiers; & c'est moins pour les avantages qu'on en retire que pour se conformer à la mode qui tyrannise les Agriculteurs, tout comme les autres hommes. Nous voulons des tapisseries, des meubles, des bijoux de France; mais ce n'est pas assez, & nos fantaisies n'ont presque point de bornes. Nous pouvons tirer des Etats voisins ou peu éloignés des arbres qui réussissent parfaitement chez nous, parce que la nature du sol & le climat leur conviennent. La plûpart de nos Cultivateurs, je l'avoue, iront prendre des plants dans ces Etats; mais si la France produit des arbres de cette espece, il se trouvera toujours des gens bizarres qui en feront venir de France à grands frais & qui dépenseront plus pour avoir moins. Consultons la raison & ne soyons pas pas les dupes de nos caprices.

Le printems est la saison la plus propre pour le provignement des arbres fruitiers; j'ai suivi dans cette opération la méthode que donne l'Agronome Bechsfedt; plus connu en Saxe que dans notre Province. Cependant en Saxe même on n'en tire pas tous les avantages qu'elle promet, puisqu'elle n'y est mise en pratique que pour quelques especes de fleurs. J'ai éprouvé qu'il y a peu d'arbres fruitiers qu'on ne puisse multiplier en s'en tenant aux procédés adoptés par les Fleuristes pour les boutures d'œillet ou d'autres fleurs. Si l'on fait cette opération pour les arbres, on sera sûr d'y réussir depuis le mois d'Avril jusqu'à la fin de Juillet. La faire dans un autre tems, ce seroit en rendre le succès incertain. On gouverne les boutures des arbres fruitiers de la même maniere que les ceps dont on a fait des provins. On prend une branche flexible de l'arbre, on y fait une fente médiocre au dessous d'un œil ou d'une espece de bouton, comme il se pratique pour planter des œillets; on plie ensuite la branche avec beaucoup de précaution, de peur de la casser; on la fixe en terre avec un petit crochet; on jette de bonne terre sur la partie de la branche qui est entiérement couchée, & l'on couvre le tout avec de la mousse pour conserver à la branche l'humidité qui lui est nécessaire & pour empêcher que le soleil & l'air ne séchent trop tôt la terre fraîchement retournée: ce qui feroit languir les provins, parce qu'ils ne pourroient plus alors, à cause de la sécheresse, pomper assez de sucs pour se nourrir. Les arbres qu'on obtient par le moyen du provignement sont plus beaux & durent plus que ceux qu'on se procure par la greffe ou autrement. Les fibres de la bouture & celles de la branche, à l'endroit où on la greffe, n'ont jamais assez d'analogie pour se réunir parfaitement ensemble; ce n'est ici qu'un tout de pieces, pour ainsi dire, rapportées. L'arbre qui viendra doit nécessairement s'en ressentir. Les provins ne sont pas sujets à cet inconvénient; ils croissent donc mieux & deviennent plus beaux. Quand je me tromperois sur la raison physique que je viens de donner, je ne me trompe certainement pas pour le fait. Lorsqu'un arbre fruitier vient à mourir par le haut, comme il arrive souvent aux abricotiers & aux pêchers, on peut en couper le tronc rez-terre, & faire ensuite provigner les premiers jets qui pousseront. Outre ces avantages que les arbres provignés ont sur ceux qui viennent

par d'autres procédés, ils sont encore plus propres à donner des fruits précoces, ils poussent avec plus de vigueur, ils portent plutôt des fruits & en plus grande quantité; on a moins de peine à leur donner toutes les formes qu'on veut, attendu que leurs branches plus flexibles se prêtent aisément aux différentes directions qu'on souhaite leur faire prendre. Il n'en est pas ainsi de la plûpart des arbres qui ne viennent pas de provins; leurs branches ont de la roideur, on risque de les casser en les pliant, à moins qu'on n'use d'une grande précaution & de beaucoup d'adresse &c. &c.

I I.

Nouvelles Machines.

1. Un Artisan de la Ville de *Coronil*, dans le Royaume de Séville, a inventé une nouvelle machine pour battre toutes sortes de grains. Après en avoir fait l'épreuve, par ordre du Roi d'Espagne, on est convenu & l'on a publié que cette machine est de la plus grande utilité, & que tous les instrumens dont on s'est servi jusqu'à présent pour battre le bled, ne procurent pas, à beaucoup près, les mêmes avantages que la machine dont il s'agit. Deux chevaux ou deux mulets la font aller aisément, & dans un jour, elle bat douze charettées de bled, sans en endommager le grain. Cette machine tourne d'elle-même les épis, pour les battre de tous les côtés; cette opération se fait sans que personne y mette la main. De plus, elle conserve mieux la paille, ne la brise pas, & la laisse plus belle & plus entiere qu'on ne peut l'avoir en employant des fléaux ou d'autres instrumens. La méthode qu'on suit en Espagne pour battre les différens grains, exige un grand nombre de chevaux ou de jumens. Il n'est pas besoin de tant d'animaux pour la nouvelle machine, qui bat plus de grains, & en laisse moins sur l'épi; d'où il résulte un double profit & du côté des frais pour l'opération, & du côté des bleds qui sont mieux battus & en plus grande quantité. En n'employant pas désormais les jumens à ce travail, elles ne seront pas sujettes à avorter, & l'on aura un plus grand nombre de poulains. Enfin l'on épargnera des sommes considérables pour toutes les récoltes qui exigent d'être battues.

L'Inventeur de cette machine s'appelle D. Lucas Vélez. S. M. Catholique vient de lui accorder, par une Cédule Royale, un privilege exclusif pour dix ans; de sorte que dans toute l'Espagne, on ne pourra pas, sans la permission de l'Inventeur, construire de pareilles machines.

2. On vient aussi d'inventer à Madrid un moulin domestique qui moud, par heure, une fanegue & plusieurs livres de froment, si l'on employe un cheval, ou mulet ou une jument pour le faire tourner; mais si c'est un bœuf qui le fasse aller, il donnera une plus grande quantité de farine & moudra, par heure, une fanegue & demie de bled. En doublant le nombre des animaux, on double le produit du moulin. Cette invention est très-commode & très utile pour les lieux pauvres & qui manquent d'eau. On construit ces moulins à très peu de frais, & pour les mettre en mouvement, il ne faut pas plus de force que pour faire aller les moulins à huile, à tabac, & autres de cette espece.

La planche de ce moulin (où sont marqués toutes les dimensions & tous les détails nécessaires pour pouvoir le construire) se vend à Madrid, rue Sainte-Isabelle, N°. 1, immédiatement après l'Hôtel de l'Ambassadeur de France.

I I I.

Question à décider, & sur laquelle Messieurs les Négocians sont très-instamment priés de donner leur avis.

Jean prie *Etienne* d'accepter pour 50000 l. de ses traites, avec promesse de lui en faire exactement la provision.

Deux mois avant l'échéance des traites, *Jean* donne ordre à *Etienne* de retirer de la Douane dix balles de marchandises, *de les vendre & d'en garder le produit à valoir sur les provisions à remettre.*

L'ordre est exécuté sur le champ, & les marchandises sont vendues.

Trois jours après l'ordre donné, *Jean*, par une révolution *subite*, est obligé de cesser publiquement ses payemens. Ses Créanciers unis exigent qu'*Etienne* rapporte à la masse les marchandises ou leur produit, sous prétexte qu'elles ont été retirées & vendues dans les dix jours de la faillite de *Jean publiquement* connue.

Etienne soutient que le produit des marchandises lui est légitimement acquis, parce que c'est la portion du prix de ses acceptations qui ont été livrées à la circulation & qu'il doit payer à présentation.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 7 Mai 1774, au Mercredi 11 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 15, 21 à 25 liv. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 21 à 25 l. 10 s.; le seigle, de 9 liv. 10 s., 11 à 12 liv. 10 s.; l'orge, de 8, 8 l. 12 s. 6 d. à 9 l. 10 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 7 Mai 1774, au Mercredi 11 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 liv. 10 s. à 19 liv. 10 s. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 14 Mai 1774, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 37 à 38, le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 36 à 37; *id.* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

V I.

Changes de Paris, *du 14 Mai 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{3}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 $\frac{1}{8}$
Madrid	15 2 à 1 6
Cadix	14 19 6 à 19
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Pâques*	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 14 Mai 1774.

	#	s	d	
Or de Portug. à . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	718			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	726			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	100			
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Jeudi 12.*	*Vendredi 13.*	*Samedi 14.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	. . . . .	1470 80 90 95 90	1495 97 $\frac{1}{2}$ 1500 (10 20 25
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	190 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	315	315 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 2 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 9 Mars.*

DES fonds donnés par M. le Chevalier Sahlgreen pour l'encouragement de l'Agriculture & des Arts utiles, l'Académie royale des Sciences a fait passer une récompense de cent dalers, monnoie d'argent, au nommé Alof Birgenson, valet de Cultivateur, Inventeur de la machine ci-devant annoncée pour tirer du sein de la terre des pierres de toute grosseur. Cette machine a été trouvée d'une utilité si grande & d'un usage si aisé que l'Académie a jugé à propos d'en envoyer des modeles aux Gouverneurs des Provinces, avec des instructions sur la maniere de s'en servir. Ce qu'elle fait envers les Provinces, les Gouverneurs & autres Officiers sont invités à le faire dans les différens districts. Avec cette facilité d'acquérir les inventions & les connoissances utiles, les Communautés seroient à portée d'établir insensiblement de petits dépôts publics où l'émulation & l'industrie iroient s'éclairer, se réformer, se perfectionner. Sans ces communications, les campagnes seront toujours à une trop grande distance de ces grandes Cités où les découvertes se publient, pour que les meilleures puissent devenir fort profitables.

(*Il n'y a pas lieu de douter que la Société Royale de Stockolm, à laquelle nous avons eu occasion de rendre hommmage, ne se plaise à enrichir les Etrangers de la description & du plan de la* machine de Birgenson ; & nous osons nous flatter *qu'elle daignera distinguer notre zele*).

On écrit d'Udewalla que le monopole, c'est-à-dire, l'infraction ou l'abus des réglemens qui l'instituent, & le commerce frauduleux, c'est-à-dire, celui qui vend au Peuple à meilleur marché, quoique trop cher encore, sont sévérement poursuivis. Un Marchand de la même Ville, pour être tombé une seconde fois en contravention, a été condamné à une amende de 32,000 dalers, monnoie d'argent : il paroît qu'on n'a pas voulu lui laisser les moyens de tomber dans une troisième.

Soit que la défense de distiller des graine soit pleinement exécutée, soit qu'on ne la transgresse que dans le plus profond secret, soit que le Gouvernement ait jugé très-sage de se relâcher de sa sévérité premiere, on n'entend parler ni de la distillation des grains, ni de saisies d'instrumens, ni de peines infligées à cette occasion.

ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 10 Mars.*

La Chambre des Finances de Pologne vient de rendre une Ordonnance en vertu de laquelle les dépôts de sel de mer étranger, fermés ci-devant par le scellé, doivent être

r'ouverts, & chacun aura la liberté d'acheter tel e provision de cette denrée, qu'il jugera à propos. A l'avenir, la tonne se vendra 25 risd., les Polonois s'en pourvoiront où ils voudront : on croit que ceux qui ont eu le moyen de le faire avant le 31 Décembre 1773, l'ont déjà fait pour ne pas payer l'impôt exorbitant mis à cette époque sur cette denrée dont il faudra bien qu'une partie du menu Peuple se passe, quoiqu'il ne puisse s'en passer : mais on croit l'avoir accoutumé à se sevrer des nécessités de la vie.

De Ratisbonne, *le* 12 *Mars.*

Il a été porté à la Dictature publique un décret pour l'approbation du Traité des limites & d'échange conclu le 3 Décembre 1772, entre le Roi de France & le Prince-Evêque de Liege.

On écrit de Suisse que la Cour de Versailles avoit consenti à l'abolition du droit d'aubaine en faveur des Habitans de la Principauté de Neuchâtel & de Valengin, à charge de réciprocité. Cette Principauté n'avoit pas été comprise dans l'abolition conclue ci devant entre S. M. Très-Chrétienne & les Etats Protestans de la Suisse.

De Dresde, *le* 15 *Mars.*

On vient de publier un Edit du 9 Novembre dernier, tendant à resserrer les priviléges des bêtes fauves, du gibier, des oiseaux qui, sous la protection des loix, mangeoient des hommes. Le tems où il sera permis de défendre notre subsistance, c'est-à-dire, notre vie contre ces animaux, est actuellement moins restreint. Il faut espérer qu'on en profitera ; & que, par une bonne boucherie, le Citoyen sera exposé d'un côté à moins de peine, & de l'autre un peu plus soulagé de la haute taxe à laquelle il étoit obligé d'acheter cette espece de viande, lors des grandes chasses.

ITALIE.

De Florence, *le* 9 *Mars.*

Il y a long-tems que l'Italie n'avoit vu les vents orageux régner si constamment pendant l'hiver : les naufrages arrivés sur ses côtes sont innombrables... On a ressenti à Parme & autres endroits des tremblemens de terre qui ont causé quelques dommages.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 18 *Mars.*

Les débordemens, occasionnés par les pluies excessives, ont fait un nombre innombrable de malheureux dans plusieurs cantons du Royaume. A Salisbury, les eaux se sont élevées à une hauteur où on ne les a jamais vues ; la seule dégradation des jardins forme une perte très considérable. Le même fléau a frappé les lieux circonvoisins. Quelques routes sont impraticables.... A Henley, le pont construit sur la Tamise a été emporté.... Oxford a été inondé. Les Habitans de la Paroisse de S. Thomas ont été obligés de se réfugier jusqu'au plus haut étage de leurs maisons où des bateaux leur ont porté des vivres... Les eaux ont couvert la partie basse de la Ville de Bath : elle a beaucoup perdu, sur tout en foin & en bois de construction... Lundi, Mardi & Mercredi derniers, la pluie fut si forte à Gloucester qu'elle causa une inondation qu'on ne peut comparer qu'à celle de 1770. On craignoit de voir le pays entiérement submergé. Tous les chemins des environs sont ou rompus ou gâtés. Pendant que les vallées étoient sous l'eau, la neige couvroit les montagnes où quelques personnes sont mortes de froid.... Les contrées de Birmingham, Wocester &c, ont essuyé des dégâts énormes... A Fulhum, la marée s'éleva, le 9, à une hauteur sans exemple. A plusieurs milles à la ronde, les marais furent entiérement inondés : le courant emporta des moutons qui paissoient : on conduisit les bateaux dans des jardins... Le 12, le flux monta jusqu'à quatre ou cinq pieds de la salle de Westminster. Depuis quarante ans, on n'avoit vu la mer si haute.

Le Lord North a dit à la Chambre des Communes, en traitant des affaires de l'Amérique, que les Habitans de Boston étoient les auteurs de tous les troubles excités dans cette contrée depuis long tems ; qu'en détruisant le thé dans leur Port, ils avoient commis une violence outrageante & criminelle ; qu'ils avoient invité les autres Colonies à suivre ses exemples ; que celles-ci s'étoient conduites avec plus de modéra-

tion ; & que le poids du reſſentiment ne devoit tomber que ſur les premiers. Le Lord a opiné à ce que leur Port fût fermé, & qu'il fût défendu d'y charger & d'y décharger aucune ſorte de marchandiſes. Sa propoſition a été unanimement agréée ; & la Chambre a ordonné de dreſſer un Bill en conſéquence. Pluſieurs perſonnes craignent que les autres Colonies ne prennent la défenſe de la Nouvelle-Angleterre, & qu'elles ne s'ouvrent un commerce avec d'autres Nations. On aſſure que les Boſtoniens ont obligé les Juges de leur Ville à reconnoître & à ſigner que les loix du Parlement de la Grande Bretagne n'auroient point de force dans cette partie de l'Amérique. On parle d'un plan propoſé au Lord North pour l'admiſſion de Repréſentans des Colonies Américaines au Parlement, pour qu'ils ſoient taxés, comme on dit, *par eux-mêmes*, c'eſt-à-dire, avec le ſuffrage de quelques hommes indépendans, quant à leurs opinions, des millions d'hommes, leurs commettans.

Quatre vaiſſeaux, ſolidement conſtruits, partiront de très-bonne heure pour aller pouſſer les découvertes vers le Pôle.

La Société d'Agriculture d'Yorck a diſtribué trois Prix à trois Cultivateurs qui ont fait les meilleures récoltes de patates dans le pays. Cette production eſt généralement regardée comme très précieuſe dans les trois Royaumes.

Il a été rapporté aux Communes, que l'importation des toiles étrangeres avoit baiſſé en 1773 de onze millions de verges. Il a été prouvé, par des états exacts, que le commerce des toiles d'Irlande étoit tombé, dans un aſſez court période de tems, de vingt-cinq millions de verges à onze millions.

PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE, *le* 20 *Mars*.

Les Députés de la Compagnie des Indes orientales, accompagnés de M. Arend-van-der-Deure, Commandant de la derniere flotte revenue des Indes, ont fait, le 17, à l'Aſſemblée des Etats, le rapport de la ſituation actuelle des poſſeſſions de la Compagnie. On en donne une idée favorable. La Compagnie fera ſes ventes en Avril pour la Chambre d'Amſterdam, en Mai pour celle d'Enckhuyſen.

La Cour d'Eſpagne inſiſte ſur la pleine exécution des traités relatifs à l'exportation clandeſtine des piaſtres, dernierement encore enfreints par des vaiſſeaux Hollandois, contre les ordres formels des deux Puiſſances.

Depuis les réglemens portés en Angleterre au ſujet des monnoies, il a paſſé dans ce pays beaucoup de guinées, & elles ont acquis plus de valeur. Nos Juifs, au lieu de les renvoyer, ont trouvé le moyen d'en tirer un très bon parti.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MONTPELLIER, *le* 17 *Mars*.

Nous n'avons point eu, à proprement parler, d'hiver, cette année. En général, le tems a été beau & ſec, tandis qu'il a été preſque ſi généralement humide & triſte. Les bleds ſur terre nous offrent la perſpective la plus agréable ; & c'eſt une conſolation dans les circonſtances où ſe trouve la Province. Il y a long-tems que les arbres fruitiers ſont entiérement en fleurs : ils marquent bien. On eſpere que les douces influences de la nature produiront le même effet ſur les vignes.

DE LA ROCHELLE, *le* 18 *Mars*.

La ſaiſon a été aſſez favorable aux productions de la terre, pour que nous devions compter ſur une diminution plutôt que ſur une augmentation de prix des principales denrées, d'ailleurs encore fort abondantes dans les Provinces avec leſquelles nous communiquons. Les eaux-de-vie ont baiſſé : elles valent ici 115 à 116 liv. les 27 veltes, à Cognac 130 l. les 27 v. à 4 d. Les vins & les vinaigres ne varient pas. Les marchandiſes de l'Amérique ſont toujours à peu près aux mêmes prix.

Le navire, les *Trois-Amis*, du port de 900 tonneaux, Capit. le ſieur Bonfils, Armateur MM. Amirault & fils, eſt ſorti de nos rades pour l'Inde, le 11 du courant.... Le *Comte de Nolivos* & le *Daubenton* ſont

partis pour Saint-Domingue ; le 11 & le 16.

De Grenoble, *le* 18 *Mars.*

Par ordre de M. l'Intendant, on a publié & affiché l'Arrêt du Conseil du 23 Décembre 1770, concernant le commerce des grains, & celui du 29 Octobre 1773, portant attribution aux Intendans & Commissaires départis de la connoissance des délits portant amendes & confiscation &c.

L'hiver a été doux & très pluvieux. Actuellement nous jouissons des beaux jours du printems le plus favorable. Il y a déjà quelque tems que nos arbres fruitiers ont fleuri. Si nous sommes préservés des froids tardifs, nous aurons, selon toute apparence, de belles récoltes.

De Dunkerque, *le* 20 *Mars.*

On écrit d'Angleterre que le navire, le *Saint-Louis*, sorti de notre Port avec une cargaison d'huiles & de peaux, a été jetté le 10 du courant, sur la côte près du château de Portland ; & qu'on craignoit de ne pouvoir pas le sauver.

De Commequer-lès Challans (*en Bas-Poitou*), *le* 20 *Mars.*

Pour qui raisonne, il y a beaucoup de fruit à tirer du tableau des variations des prix des grains pendant un certain nombre d'années. On trouve dans quelques Ouvrages de pareils états ; mais il ne paroît pas qu'on en ait levé & publié dans cette Province, quoique fort agricole. Indépendamment des remarques politiques qui devroient nécessairement éclairer ce travail, il faudroit enregistrer les observations météorologiques depuis les semailles jusqu'à la récolte, précaution utile pour parvenir aux résultats économiques. On vient d'extraire des registres & appréciations des grains du Greffe de cette Baronnie, les révolutions des prix du froment depuis 1754 jusqu'en 1773. Le boisseau valoit en 1754, 4 l. 9 s. ; 1755, 3 l. 15 s. 9 d. ; 1756, 3 l. 19 s. 6 d. ; 1757, 3 l. 18 s. ; 1758, 4 l. 5 s. 3 d. ; 1759, 4 l. 14 s. 9 d. ; 1760, 4 l. 7 s. 3 den. ; 1761-62, 3 liv. 14 s. ; 1763, 4 l. ; 1764, 4 liv. 13 s. 3 d. ; 1765, 5 liv. 11 s. ; 1766, 6 l. 6 s. ; 1767, 5 l. 4 s. 3 d. ; 1768, 6 l. 10 s. ; 1769-70, 8 l. ; 1771, 7 l. 7 s. 6 d. ; 1772, 8 l. 11 s. 3 d. ; 1773, 8 l. 5 s. 6 d. Dans cet état, on a confondu ensemble les quatre saisons de chaque année. La mesure dont il s'agit est estimée peser 72 liv. ainsi, pendant les dix premieres années, la livre de froment revenoit à treize ou quatorze deniers.

De Poitiers, *le* 24 *Mars.*

Il est arrivé le 5 du courant à une Foire de Champdeniers un accident extraordinaire dont on a déjà cité quelques exemples dans les Papiers publics. Tout à coup, vers midi, par une espece de vertige qui dura peu, les mulets & mules qui étoient sur le Marché, s'effrayerent, casserent leurs licols, se débanderent dans le plus grand désordre sans sortir du champ de la Foire, & blesserent plusieurs personnes. Cet accident n'est pas rare dans les Foires du Bas-Poitou. Quelques Citoyens ont déjà tâché de découvrir les causes de cette singularité dangereuse ; mais quel que soit le mérite de leurs réflexions, le Public, le Cultivateur, le Marchand n'en sont pas plus instruits. Du moins faudroit-il travailler à détruire le préjugé du Peuple qui ne manque pas de l'attribuer à un *maléfice* ou *sort*. C'est un terrible maléfice que l'ignorance.

Quoique nous ne tenions pas registre des longues vies à l'usage de ceux qui se bercent pour s'endormir, nous croyons pouvoir parler, sans que la chose tire à conséquence, de la vieillesse respectable d'un Laboureur de cette Province, d'après les Affiches intéressantes de cette Ville. » Il existe » actuellement dans la Paroisse de la Chapelle-Montreuil-Bonin, à 3 lieues & demie de Poitiers, un vieillard nommé Simon Millet qui a eu cent ans révolus le » 16 Octobre dernier. Ce vieillard n'est » point courbé, il a toujous été extrêmement vigilant & laborieux ; il est d'un » tempéramment sec, jouit de la meilleure » santé & de tout son bon sens, & n'a d'autre » infirmité que d'être très-sourd. Il tient » encore le timon de la communauté qui » subsiste entre lui, ses enfans & petits-en-

» fans au nombre de douze. Il vacque jour-
» nellement au labourage & au ſoin des
» beſtiaux qu'il ne croiroit pas bien traités,
» s'il n'y mettoit la main. Il a fait cette an-
» née, comme les précédentes, une grande
» partie de ſes emblaiſons. Il fait volontiers
» trois ou quatre lieues à pied, & monte
» ſeul à cheval. Il a la vue excellente & la
» main ſi sûre qu'il ſe raſe lui-même. Il eſt
» dans l'uſage, & il le fit encore l'année
» derniere, malgré les repréſentations de
» ſes enfans, de coucher ſous une cabanne,
» depuis environ la Saint Jean juſqu'à la
» fin de Septembre, dans l'aire où l'on réu-
» nit les objets de la récolte, à la conſer-
» vation deſquels il veut veiller lui-même,
» avec ſon chien auprès de lui. Il fit en-
» core, l'année derniere, un acte de force
» que n'avoit pu faire un homme de vingt
» ans; il chargea ſeul ſur ſes épaules un ſac
» de bled peſant 120 livres, & le porta dans
» un grenier où on ne peut monter que par
» une échelle. Il eſt né dans la métairie qu'il
» exploite, & y a toujours demeuré ».

De Paris, *le 29 Mars.*

Le ſecret découvert par un Fleuriſte de Touraine pour conſerver les fleurs au milieu de l'hiver, n'eſt point nouveau. M. Valmont de Bomare l'avoit déjà rappellé dans ſon Dictionnaire. Entr'autres découvertes curieuſes faites à ce ſujet, ce Naturaliſte indique à peu près de la même maniere, le moyen de faire éclore à tel jour de l'hiver le bouton d'une plante : il ajoute qu'en le mettant dans un vaſe qui contiendra de l'eau chargée d'un peu de nitre, la fleur aura des couleurs vives, & ſon odeur naturelle. Du reſte, on ne prétend pas ôter au Fleuriſte Tourangeau le mérite de l'invention : tous les jours en épiant la nature, deux Obſervateurs ſe rencontrent dans leurs découvertes.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

AVIS.

Il vient d'arriver d'Allemagne au *Bureau Royal de Correſpondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur*, différentes eſpeces de pommes de terre, une petite quantité de ſeigle de Valachie, de froment de Pologne, d'orge d'Egypte, & de bled de Sibérie, deſtinés à être diſtribués gratuitement. Les perſonnes qui en deſireront ſont priées de s'adreſſer au plutôt à M. Comynet, audit Bureau. Elles ſont inſtamment priées de nous communiquer les réſultats des expériences qu'elles auront faites avec ces ſemences. C'eſt le vœu de l'homme de bien qui fait ce préſent au Public.

On trouvera dans le Journal d'Avril un extrait ſuffiſant de l'Ouvrage que nous avons annoncé ſur la culture des pommes de terre.

II.

Deſcription de la fameuſe machine inventée par Chriſtophe Polhammar, célebre Méchanicien Suédois, pour tirer plus facilement & avec moins de frais le minerai *des mines les plus profondes; tirée des Mémoires manuſcrits ſur les Arts libéraux & méchaniques de M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au ſervice de Pologne.*

Cette machine, l'une des plus ingénieuſes qui exiſtent, fut conſtruite en 1694, par ordre & aux frais du Roi de Suede, pour tirer le minerai de la mine de cuivre dite en Suédois (*ſtora koppar berget*). Au lieu de cordages & autres appareils qui ſe détruiſent facilement dans une méchanique de cette eſpece, l'Auteur ne ſe ſert que de longues perches.

Pour en avoir une idée exacte, on imaginera, 1°. une grande roue à auget ou à ſeau, ayant 30 pieds de Suede, mûe par une chûte d'eau. L'axe de cette roue eſt commun à une lanterne (1) qui mene un rouet ou

(1) *Il eſt dit* duorum ordinum padillis diſtincta, *ce qui ſuppoſe deux rangées de dents ſur le rouet, placées au défaut les unes des autres, afin que les fuſeaux de la lanterne ſoient pris par deux endroits, & qu'ils ne fuſent que la moitié moins vîte. Cet uſage eſt commun en Allemagne. Mais les François le regardent, avec raiſon, comme jettant dans une dépenſe inutile cauſée par l'épaiſſeur qu'il convient de donner aux jantes du rouet. Lorſque les François voient les fuſeaux preſqu'uſés, ils retour-*

roue dentée dont l'extrémité de l'axe eſt coudée d'équerre & forme une eſpece de manivelle.

Le bout de cet axe entre dans un trou pratiqué à l'extrémité d'une longue perche horizontale ; l'autre extrémité de la même perche entre dans une grande mortaiſe où elle eſt traverſée par un boulon qui paſſe au milieu de cette derniere : cette mortaiſe eſt au bout du bras du levier.

Ce levier eſt aſſemblé fortement au milieu d'un cylindre horizontal mobile ſur deux aiguilles d'acier poſées ſur deux longues poutres faiſant parties du bâtis de la machine.

Aux extrémités du même cylindre ſont aſſemblés deux autres leviers formant un angle droit avec le premier levier qui eſt fixé dans la même piece de bois. Deux tirans de bois ou de fer réuniſſent ces leviers formant l'équerre, & leur donnent la plus grande ſolidité.

Un petit pont dont j'expliquerai l'uſage, eſt ſuſpendu aux deux derniers leviers. A l'extrémité du premier levier eſt attachée une nouvelle perche horizontale qui eſt aſſemblée dans une piece cylindrique de bois auſſi mobile ſur ſon axe.

Cet eſſieu traverſe la partie ſupérieure de deux leviers aſſemblés dans les bouts d'un cylindre qui ſe meut également ſur des aiguilles d'acier poſées ſur les mêmes poutres horizontales dont on a déjà parlé.

Vers le bout ſupérieur de ces leviers ſont deux collets de fer dans leſquels entrent deux crochets, dont ſont armées les extrémités des deux longues perches.

Une d'elles eſt attachée au milieu d'un cylindre dont l'axe traverſe deux leviers ou pieces de bois aſſemblées dans un gros cylindre qui ſe meut également ſur deux aiguilles poſées ſur des traverſes faiſant partie du bâtis de la machine.

Dans ce même cylindre ſont encore aſſemblées deux pieces de bois moins longues que les premieres & formant un angle droit avec elles. De l'une à l'autre ſont des tirans de fer qui donnent la plus grande ſolidité à cette partie de la machine.

On imaginera encore un pareil cylindre garni de deux paires de leviers faiſant angles droits. Celles des longues perches dont le bout eſt armé de crochets, & qui n'a pas été employée juſqu'ici, ſera fixée dans le milieu du cylindre & placée au bout des leviers de ce ſecond équipage. Les cylindres de l'un & de l'autre ſeront placés dans le même plan vertical, c'eſt-à-dire, les groſſes pieces de bois cylindriques qui ſe meuvent ſur des aiguilles poſées ſur des traverſes.

On doit bien s'attacher à entendre cette diſpoſition, autrement la préſente deſcription deviendroit inintelligible ſans le ſecours d'une figure.

Aux bouts de ces quatre leviers, qui ſont fixés dans ces cylindres mobiles ſur leur axe, ſeront attachées quatre perches ayant deux cens pieds de long & deſcendant dans le puits de la mine. Sur ces perches ſeront placés quinze crochets de fer qui reprendront alternativement les auges des corbeilles dans leſquelles on met le minerai.

Lorſque ces dernieres ſeront arrivées à la partie ſupérieure du puits, deux crochets les feront renverſer. Dès que ces dernieres ſeront vuidées, deux hommes les attacheront à l'un des anneaux qui compoſent une chaîne ſans fin paſſant ſur une large poulie *enchappée* dans le bâtis de la machine ; les caiſſes ou corbeilles deſcendront auſſi, par leur propre poids, au fond du puits de la mine.

Comme ce mouvement pourroit être trop rapide, on le modere en faiſant paſſer les deux parties de la chaîne ſans fin, qui ſont au-deſſous de la poulie, dans deux fourches qui terminent le bras d'un levier horizontal ; celles-ci, en accrochant ſans ceſſe les chaînons, moderent la deſcente des ſceaux. Le premier équipage ſouleve un petit pont ſur lequel on met les brouettes remplies de minerai. Ceci eſt inutile ſi le terrein eſt ſans eſcarpement.

L'effet de la machine que l'on vient de décrire eſt à celui des machines du même genre comme 11 à 8, toutes les circonſtances ſuppoſées égales, c'eſt-à-dire, les puits des mines également profonds, les tems égaux, & la quantité de minerai à monter de même poids & de même volume. Cette machine, qui eſt très-ingénieuſe & d'un entretien facile, enlevera trois huitièmes de

---

nent la lanterne ; ce qui donne, pour ainſi-dire, des fuſeaux neufs & n'exige point une épaiſſeur énorme dans les jantes de la roue dentée

minerai de plus que les autres, ce qui fait la moitié en sus, moins un huitième.

Récapitulation des effets de la machine de stora koppar berget, *en Latin*, æri fodina Fhalunensis.

Lorsque la grande roue est mue par l'eau, la lanterne, qui est montée sur le même arbre, se meut en même tems. Celle-ci engraine le grand rouet. Comme l'axe de ce dernier forme un coude ou plutôt une espece de manivelle coudée hors des traverses sur lesquelles il pose, le bout de ce coude avance & recule, tandis que le rouet tourne.

Les perches qui sont attachées au bout de cet axe avancent & reculent aussi en même tems; les leviers qui posent sur des cylindres mobiles, ne servent qu'à les soutenir. Comme ces perches aboutissent aux deux équipages formant des especes d'équerre, & que l'un est placé au-dessus de l'autre en sens opposé, il est aussi évident que l'un des équipages fera baisser les perches qui descendent le puits de la mine, tandis que l'autre équipage les fera lever.

Les crochets produiront alors l'effet d'une file de Maçons posés sur une échelle & qui se donnent les tuiles de main en main pour en accélérer la montée.

Le reste s'entend de lui-même. Il conviendroit de dessiner toutes les parties de cette belle machine dans l'ordre où elles sont décrites ici. On en concevra très-aisément les effets.

On est surpris de ne la pas trouver dans le vaste Recueil de l'Encyclopédie, article *Minéralogie*, ainsi que celles de Polhemius construites en Suede pour élever le minerai du puits de Charles XII & de celui de Fréderic dans la même mine de cuivre de *stora koppar berget*, l'une des plus riches du monde, qui est en exploitation depuis un tems immémorial. M. Pingeron se propose de réparer cette omission dans son grand Ouvrage sur les Méchaniques. Les parties qu'il en détache, pour en faire jouir le Public par anticipation, sont une nouvelle preuve de son zele.

Ceux qui voudroient de plus grands détails sur cette machine peuvent consulter le deuxième volume des Ouvrages d'Emmanuel Swedenborg, intitulés *Regnum subterraneum sivè minerale*, en trois volumes in-folio, imprimés à Leipsick en 1734, chez Hekel. Il y a un dessin de cette machine ingénieuse.

III.

Méthode simple pour saler les viandes.

Les viandes salées ne sont pas une des meilleures nourritures; tout le monde en est convaincu; mais enfin il est assez difficile de s'en passer: ainsi l'on sale par-tout des viandes, mais par-tout ce n'est pas avec le même succès. Hambourg passe pour être la Ville de l'Europe où l'on sale le mieux le bœuf & diverses sortes de viandes; par la méthode qu'on y suit, elles se conservent plus long-tems; mais malgré tous les soins des Hambourgeois, ces viandes résistent difficilement aux chaleurs de l'été: elles manquent dans cette saison; & comme on est accoutumé assez généralement au salé, on a de la peine à s'en passer.

On a trouvé en Franconie une méthode simple, expéditive & peu coûteuse d'avoir des viandes salées dans tous les tems de l'année, même pendant les plus grandes chaleurs. Dans moins de deux fois vingt-quatre heures la viande est bien salée & bien fumée; au lieu que la méthode ordinaire, quoique beaucoup moins sûre, exige un espace de tems bien plus considérable. Voici la nouvelle méthode; rien de plus aisé que de la mettre en pratique.

On commence par faire dissoudre dans de l'eau autant de salpêtre qu'on employe de sel, selon la méthode ordinaire, pour la viande qu'on veut saler. Quand le salpêtre est dissout, on met dans cette eau la viande qu'on a dessein de fumer; on l'y fait cuire lentement & à petit feu, pendant quelques heures, jusqu'à ce que toute l'eau soit évaporée. Après cela, on suspend cette viande pendant vingt-quatre heures & bien exposée à la fumée. Elle est alors d'un très bon goût, aussi compacte, & d'un aussi beau rouge en dedans, que la meilleure viande fumée de Hambourg qui a trempé pendant quelques semaines dans la saumure. On peut manger cette viande

ainsi préparée ; ou froide ; en guise de langue de bœuf, ou, si l'on veut, on la féra réchauffer. Elle est toujours très bonne.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 23 Mars 1774, au Samedi 26 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 l. 15 s., 24 l. 5 s. à 27 l. 15 s. *le septier ; idem* au Port de la Grêve, de 24 à 27 liv. 10 s. ; le seigle, de 12 l. 15 s., 13 l. 10 s. à 14 liv. ; l'orge, de 9 liv. 10 s., 10 l. 5 s. à 11 l. aussi *le septier*.

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 23 Mars 1774, au Samedi 26 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Mars 1774, de 54 à 55 liv. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45 ; *idem* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40 ; *id.* nouveau, de 37 à 38 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 30 *Mars* 1774.

Amsterdam	54 ½
Londres	30 à 30 1 16e
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6
Livourne	95
Gênes	93 ½
Lyon. *Rois*	½ p. ⅝ b.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris, du 29 Mars 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . .	730		marc.
Du Mexique à . . .	722		
Du Perou à	714		
Les guinées à . . .	730		
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		
Piastres à	49	5	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Lundi* 28.	*Mardi* 29.	*Mercredi* 30.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1527 ½ . . .	1527 ½ 30 27 ½	1530 . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	995	995 . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	322	. . . . .	322 21 . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 29 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 4 Octobre.*

L'Ancienne & opiniâtre défense de porter des grains au-dehors doit etre, sans contredit, regardée comme une des principales causes de la décadence de notre Agriculture & du Royaume. Réduits souvent à acheter sans jamais pouvoir vendre, elle nous condamnoit à payer de gros tributs à l'Etranger sans l'espérance de retour. Le Cultivateur, privé du prix que les débouchés extérieurs lui auroient procuré, étoit contraint de baisser sa culture au niveau de la consommation intérieure & des moyens qu'elle lui offroit. La distillation des eaux-de vie de grains, l'a un peu soutenue, par un nouveau genre de consommation. Si elle a passé les bornes de la modération, si la passion pour cette liqueur a été poussée si loin parmi le Peuple, c'est à cette même défense qu'il faut en partie attribuer le mal: le Cultivateur distilloit les grains qu'il ne pouvoit pas vendre; le bon marché de l'eau-de-vie, devenue plus commune, ajoutoit un nouvel attrait à l'attrait naturel que cette liqueur peut avoir dans nos climats; & la loi, en détournant le cours de la richesse & diminuant sa masse, corrompoit encore les mœurs. Le désordre politique entraine toujours le désordre moral. La nouvelle loi qui renverse l'ancienne barriere, tend donc non seulement à remettre l'Etat sur la voie de la prospérité, mais encore à éloigner les Peuples d'un vice abrutissant. Déjà nous voyons, comme un singulier phénomene & avec une vive satisfaction, une portion de notre superflu s'embarquer pour la Hollande. Mais nous ne pouvons attendre que du tems tous les biens qui doivent découler de ce bienfait.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 8 Octobre.*

Il n'est peut-être point de pays où les bâtimens ruraux remplissent parfaitement leur objet, & où ils soient entretenus selon leur importance. En général mal construits, ils sont encore plus mal soignés. Les Propriétaires, fort attentifs à réparer leurs anciennes habitations, ne sont pas toujours également empressés à réparer celles de leurs Cultivateurs, comme si ces hommes & les récoltes ne tenoient pas de près à leur intérêt. Il n'en est pas tout à-fait ainsi en Silésie. Les Possesseurs de grands domaines chargent différentes personnes du soin de visiter régulièrement les granges, les greniers, les étables, les logemens des valets &c; & le Bailli du lieu les surveille. S'il ne faut pas *multiplier les êtres sans nécessité*, il est du moins très-important que des gens experts dans l'Architecture rurale, s'il en est, remplissent exactement ce soin. Dans ce pays, au moindre accident, comme grosse pluie, grêle,

vent impétueux, on fait une visite générale de la maison rustique, on remédie sur le champ au mal en apparence le plus léger ; & c'est une grande économie pour l'avenir. Ailleurs on perd une partie des récoltes & de l'attelier, & du bien même, pour éviter dans le moment la dépense d'une visite d'Inspecteur & d'une truelle de mortier.

DE SALTZBOURG, *le* 10 *Octobre.*

Un Marchand de nos environs, parti en équipage de Pélerin pour aller visiter dans les bois une Chapelle de la Vierge, a été derniérement arrêté comme Vagabond, fouetté & marqué, malgré ses réclamations, en vertu des loix criminelles lancées contre la mendicité. Comment une loix qui menace l'innocent, n'est-elle pas, par cette considération seule, rejettée ? Comment peut-on traiter la pauvreté & jusqu'à l'apparence de la pauvreté comme un crime ? La loi qui traite le voleur comme l'assassin, fait l'assassin : celle qui traite le mendiant comme le brigand fait le brigand ; & si elle ne fait commettre le crime, elle le suppose ! La loi suppose le délit ! Des Juges déclarer un homme criminel sans corps de délit & sur ses habillemens ! Il faut espérer que du moins cette erreur affreuse désabusera la Législation.

ITALIE.

DE FERRARE, *le* 30 *Septembre.*

Le Cardinal Légat a sévérement défendu le transport des grains hors de cette Légation. C'est ainsi que nos Provinces se séparent d'intérêt les unes des autres, dans la crainte de s'entr'aider réciproquement ; & qu'elles forment des Etats particuliers réellement distincts, comme s'ils relevoient de Puissances différentes. On se plaint de l'esprit exclusif chez les Particuliers, & tel est l'esprit public ou dominant. Les Empires se sont retranchés dans des barrieres & concentrés, comme s'ils avoient des intérêts opposés ; le même génie s'est emparé des Provinces ou de leur administration ; elles ont formé un corps, un tourbillon à part & se sont réciproquement heurtées : les Villes ont également adopté des principes exclusifs : faudroit il s'étonner que la même regle de conduite dirigeât le Citoyen, & que l'esprit particulier fût conforme à l'esprit public ?

DE NAPLES, *le* 30 *Septembre.*

On assure que notre Cour, en consentant à la restitution de Benevent, est convenue avec la Cour de Rome que le commerce du sel, de la poudre & du tabac ne seroit plus libre dans cette Principauté ; & qu'il sera donné à ferme à une Compagnie de Financiers de ce Royaume, lesquels payeront pour ce privilege une somme annuelle à la Chambre Apostolique.

DE MODENE, *le* 30 *Septembre.*

On a derniérement publié un Edit qui a pour objet les grands chemins & la navigation des rivieres, & qui défend cette propriété publique contre les invasions trop fréquentes des Propriétaires des terres voisines. Il est particuliérement recommandé de respecter les communications avec le territoire de Bologne. Quand on part des principes primitifs & des lumieres naturelles, on voit qu'il faut vivre avec ses voisins & avec l'univers comme avec soi-même.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 13 *Octobre.*

Des gens qui veulent paroître Patriotes en marquant du zele pour l'intérêt du Peuple & de la haine contre la France, proposerent derniérement aux Francs Tenanciers assemblés à l'Hôtel-de-Ville de Westminster pour l'élection des Représentans de Middlesex, de faire signer aux Candidats des conditions par lesquelles lesdits Candidats s'engageroient à faire tous leurs efforts, 1°. pour faire baisser le prix de la biere commune ; 2°. pour procurer une diminution des droits sur la chandelle, le savon & le cuir ; 3°. pour demander une imposition de trois guinées sur toutes les personnes qui s'embarqueroient pour la France sans nécessité, & une de dix guinées sur chaque meute de chiens qu'on enverroit dans ce Royaume. Ces propositions furent rejettées.

Le 20 Août, les Habitans de Salem s'as-

ſemblerent pour nommer leurs Députés au Congrès. Après quelques ſommations, le Gouverneur envoya des Troupes à l'Hôtel-de Ville; mais le choix des Députés étoit fait, & l'Aſſemblée diſperſée. Le Général Gage a fait arrêter les Membres du Comité de Correſpondance. La Province de Maſſachuſet eſt dans le plus grand trouble. Les autres Colonies ne ſont pas plus tranquilles: elles refuſent de reconnoître les nouveaux Tribunaux dont la forme eſt, dit-on, contraire aux anciennes loix & coutumes du pays.

Les lettres de la Nouvelle Yorck portent qu'on attend au Congrès les Députés du Canada; & que les Habitans de cette Province, tant François qu'Anglois, ſont fort mécontens du Bill de Quebec, ſur-tout à cauſe des impoſitions exceſſives auxquelles il les aſſujettit.

La Cour de Berlin a, dit on, formellement refuſé de ſe relâcher du droit de tranſit qu'elle a cru devoir mettre ſur les marchandiſes Angloiſes qui paſſent en Pologne par la voie de la Viſtule. Cette réſolution définitive porteroit un terrible coup aux Villes de Birmingham, Sheffields, Halifax, Leeds, Norwich, Northwich, Manchester, & aux Comtés de Glouceſter, Wilts, Dorſet, Worceſter, Suffolck, Stafford, Eſſex.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Lyon, *le 17 Octobre.*

Nos récoltes ont été médiocres en tout; & tous leurs objets de conſommation ſont chers; mais comme les droits d'entrée n'augmenteront vraiſemblablement pas, il y a lieu d'eſpérer qu'il nous arrivera, par ſpéculation, des denrées qui feront baiſſer un prix trop haut pour des Artiſans épuiſés par pluſieurs années de ſouffrance.

Le ſeigle vaut plus de 2 ſ. la livre & le beau froment 2 ſ. 9 d.

La ſoie dont la récolte a manqué dans pluſieurs cantons, & en Lyonnois ainſi qu'il eſt aſſez fréquent, vaut près de quinze pour cent plus que l'année derniere. Tout le genre appellé *plein* ou *uni* qui comprend les ſatins, taffetas, gros de Tours ſimple, eſt bien tombé. Le Marchand détaillant n'en a guere commis. Le riche n'a point ſouffert. On travaille toujours en ce genre dont la main d'œuvre étant plus conſidérable peut ſupporter ces accroiſſemens momentanés de la matiere. M. la Salle, l'un de nos plus habiles Fabricans, a encore perfectionné le métier qu'il a imaginé pour les étoffes de ſoie brochées ou façonnées, & dont nous avons eu occaſion de faire l'éloge dans une des Feuilles de cette Gazette. La Tireuſe des cordes eſt extrêmement ſoulagée, les fils de chaîne ſoulevés par les arcades ſe tirent bien nets & ſans *ſuivage*, en termes de l'Art. Un ſamble eſt ſubſtitué à l'autre avec la plus grande promptitude. Il n'embarraſſe plus; il ne chargera plus, comme autrefois, la queue du rame. On a dû croire que les Maîtres à façon ſe hâteroient de s'en procurer; mais leur miſere univerſelle ne leur permet pas d'abandonner encore leurs anciens, lourds & fatiguans métiers: ainſi l'indigence produit une plus grande indigence. Nous ne pouvons ici qu'annoncer les inventions utiles; c'eſt ailleurs que l'on en peut faire les deſcriptions, ſur-tout quand il paroît indiſpenſable d'employer le ſecours de la gravure. Nous nous bornerons à annoncer le méchaniſme dont il s'agit comme ingénieux & très-économique.

Il y a actuellement dans le Fauxbourg de cette Ville, dit de Serin, deux Manufactures de verres dans les genres de boufferie & d'aſſortiment tant en verre blanc qu'en verre verd. On y fait toutes ſortes de machines & uſtenſiles de Phyſique, Chymie & Pharmacie. L'une eſt montée en four à l'Allemande, & appartient à M. *Sonnerat*; l'autre eſt montée en four à la Françoiſe & appartient à M. *de Finance Clerbois*. Leur concurrence annoncera vraiſemblablement toute la perfection & tout le bon marché que l'on peut deſirer. Elles n'ont rien de commun avec les Verreries en verres à vitres & à bouteilles établies à Givors par M. Robichon, & à Pierre-Benite par M. Eynard.

La broderie occupe toujours beaucoup de perſonnes & elle eſt fort utile à nombre de jeunes filles de différentes claſſes de Citoyens.

De Poitiers, *le 19 Octobre.*

MM. les Officiers de la Sénéchauſſée &

Siege Préſidial de cette Ville, Lieutenans Généraux de Police ont fait publier une Ordonnance concernant les précautions à prendre pour prévenir les incendies. Elle contient des diſpoſitions très ſages; mais il en eſt dont l'exécution paroît impoſſible; inconvénient qui ſouvent ſuffit pour rendre inutiles les regles les plus judicieuſes. A faire les changemens preſcrits, il faudroit rebâtir une partie de la Ville à neuf; cela ne ſe peut; & le réglement devient illuſoire. On ne voit pas ſans peine qu'il eſt défendu aux Propriétaires de louer une ſeule chambre ſans cheminée, à cauſe qu'il arrive ſouvent que les petits Locataires placent des fourneaux dans ces endroits. Où logeroient donc les pauvres qui n'ont pas la faculté de louer des appartemens ou même des chambres à cheminée, par-là même plus cheres? Le zele ardent, trop rempli de ſon objet, n'a pas toujours la liberté de conſidérer ce qui eſt au-delà; mais il écoute les remontrances & les apprécie.

De Montbard, *le 19 Octobre.*

Depuis qu'il eſt indifféremment permis à tout le monde d'être Marchand de bled, on ne voit pas que l'âpre cupidité ſoit aſſez abſurde pour ſe flatter & tenter de s'emparer excluſivement de ce commerce, mais il regne une concurrence très favorable. Avant la publication de l'Arrêt qui rétablit la liberté, le bled étoit rare, on ſembloit menacé de le voir s'élever hors de proportion avec les ſalaires. Depuis ce tems là, il prend un cours contraire. Il n'eſt pas néanmoins à craindre qu'il tombe à vil prix, car nos Fermiers & autres connoiſſent fort bien le débouché de la Somme où ils ſont sûrs de trouver dans tous les tems des ventes avantageuſes, quand l'autorité laiſſe les communications libres, & qu'elle eſt tutélaire.

De Rouen, *le 20 Octobre.*

Suite de la Séance de l'Académie.

14°. Moyen trouvé par le *ſieur Quentin*, Pompier à Rouen, pour étamer en dehors & en dedans des tuyaux de cuivre de trois pieds de long, & depuis onze lignes juſqu'à deux & trois pouces de diametre. L'Auteur a placé des pompes formées de pareils tuyaux dans des puits dont l'eau ne peut ni à l'intérieur ni à l'extérieur des tuyaux attaquer le cuivre, ni contracter aucune teinture de verd-de gris dont la quantité la moins ſenſible devient funeſte par le long uſage.

15°. Le nouveau crible à bled, inventé par le ſieur *Harlay*, demeurant à Buchy près la forêt de Lions, au moyen duquel on ſe procure le bled le plus parfait pour les ſemences & pour le pain. Cette machine qui ne coûte que 45 *livres*, eſt encore propre pour cribler & ſéparer en divers degrés de fineſſe le ciment, la chaux vive, les fragmens de charbon de terre & de mâchefer, recommandés par M. *Loriot* dans la compoſition de ſon nouveau mortier.

16°. Divers papiers, fabriqués à Rouen, d'après les inſtructions de M. *de la Follie*. La pâte blanchie promptement & ſans frais dans les pilles, donne un papier blanc, ſupérieur à celui de Hollande. Il a teint auſſi cette blême pâte dans les pilles; & notamment ſon papier violet conſerve ſa couleur dans l'eau ſeconde, tandis que celui de Hollande, éprouvé en concurrence, n'a gardé qu'un jaune ſale. Une couleur ſi tendre, portée à froid ſur une matiere végétale, auſſi réfractaire que l'eſt celle du papier, a paru un problême intéreſſant pour l'Art de la Teinture.

17°. Un nouveau degré de perfection que M. *David*, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, a ajouté à l'inſtrument qu'il avoit inventé en 1772, pour lier & faire tomber par ſuite de mortification les polypes de l'*uterus*. Tel qu'il étoit alors, il eſt devenu l'objet d'une theſe publique qui en a conſacré la ſupériorité ſur les *tennettes* de M. *Levret*. Mais on étoit obligé de tordre à pluſieurs repriſes le fil de ligature. M. David a prévenu cet inconvénient en ajoutant un petit *treuil* qui donne la faculté de ſerrer cette ligature par degrés & juſqu'à étranglement.

(*La ſuite à la Feuille prochaine*).

De Metz, *le 20 Octobre.*

Au Marché d'avant-hier, Mardi, 18 du courant, il y a eu ſoixante-cinq voitures de toute ſorte de grains. La livre de pain blanc eſt taxée à 2 ſous 2 den.; celle de pain bis blanc à 1 ſ. 11 d.; & celle de pain bis à 1 ſ. 6 den.

DE PARIS, *le 26 Octobre.*

M. d'Aguesseau, Doyen du Conseil, Commandeur-Prévôt-Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, vient de faire construire dans sa Terre de Fresnes, à 7 lieues de Paris, route de Meaux, dans une place des plus avantageuses, à laquelle le pavé de la grande route conduit, deux superbes moulins à farines, dans le méme bâtiment, ordonnés d'une maniere encore plus distinguée que ceux de Corbeil. Ces moulins sont d'une force convenable pour faire la meilleure mouture; ils montent les sacs de bled au troisieme étage, pour qu'il soit criblé dans un ventilateur & un cilindre en fil de fer garni en dedans de fer piqué, formant une vis, afin de retirer tous les corps étrangers du bled avant que de le faire moudre.

Au sortir de dessous les meules, la farine se blute dans différens bluteaux, tant frappans qu'à cilindre, pour faire la meilleure mouture à blanc, à laquelle on a donné le nom de *mouture économique*. Le tout a été exécuté sur les plans & sous la direction du sieur Dransy qui avoit déjà fait les moulins de Corbeil, celui d'Epinay, & plusieurs autres de même nature.

M. Gardane, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris &c, a imaginé une nouvelle boite pour secourir les noyés. Cette machine, peu coûteuse, entr'autres avantages a celui de pouvoir être portée dans la poche, & d'être par-là plus généralement utile. Les Voyageurs, les Gens de mer, tout le monde pourra s'en munir. Elle donnera autant de fumée de tabac que la machine fumigative de la Ville.

Voyez ce que l'Auteur en dit dans le N°. 42 de sa *Gazette de Santé*. On trouvera, dans ce même N°, une Lettre dans laquelle M. Boyer, Vicaire-Général du Diocese d'Orange, rapporte que la *poudre de crapauds*, préparée à peu près comme nous avons annoncé qu'on le faisoit en Toscane, pour l'employer contre la teigne, guérit radicalement les charbons, bubons pestilentiels qu'on appelle aussi *feu Persan*; & que dans près de vingt ans, il en a fait l'expérience sur environ cent trente personnes sans qu'il en soit mort aucune. Dans les Feuilles précédentes, on voit plusieurs exemples de l'efficacité des *frictions d'huile d'olive* dans les hydropisies. Cette Gazette contient beaucoup de remedes & d'instructions simples qu'il est important de recueillir & de répandre sur-tout dans les campagnes.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud sur les semences de bled vieux. Au Château de Fortbonnais, le 9 Octobre 1774.

La difficulté, Monsieur, de rassembler à tems assez de semences propres de cette année, m'avoit déterminé, sans aucune difficulté, à destiner 15 quintaux de bled de 1773 pour en servir, lorsqu'on m'a fait parvenir votre Gazette, N°. 78, où se trouve inséré le Mémoire de M. le Curé de Haute-Fontaine. Une partie se trouvoit déjà chaulée, & sera semée demain, si le tems le permet.

Comme je ne me suis pas déterminé sans motifs à cette opération, j'ai regardé comme utile de vous en faire part dans cette circonstance, ainsi que de mes observations.

Il a cinq à six ans qu'on me fit parvenir environ six quintaux de blanc bled de la Province de Sandomir en Pologne. Ce bled débarqua au Havre en futailles, descendit à Paris, & arriva dans le Maine au commencement de Septembre par voie de Rouliers: dès-lors il ne paroît pas probable qu'il pût être de l'année. J'en semai trente-six grains à l'arrivée dans une planche du potager sans préparation; il leva dans une quinzaine de jours. Je n'hésitai pas dès-lors à employer le reste en grand; mais les futailles ayant souffert, & les fréquens reversemens ayant brisé une certaine quantité de grains, on ne put forcer la semence que par une approximation incertaine: c'est à quoi j'attribuai la levée un peu claire de ce grain. Elle ne fut pas beaucoup plus lente, après le chaulage, que celle des autres grains; mais lorsque la plante eut atteint 2 ou 3 pouces de hauteur, aux approches des premieres intempéries de l'hiver, la fanne se laissa tomber couchée sur terre, & le champ ne présenta que le spectacle d'une friche jusqu'aux approches des premieres chaleurs. Alors ce bled se ranima, & dans une quin-

zaine de jours il fut très-vif, d'un beau verd, & égal aux plus avancés.

J'ignore encore si c'est à la nature de l'espece ou à l'âge qu'il faut attribuer cet effet: car ayant semé chez moi & ayant prêté à divers Laboureurs le produit de cette récolte, la même chose est arrivée par tout & tous les ans; & malgré mes expériences si constantes, a donné aux gens de campagne la même inquiétude toutes les années.

Avant de me déterminer cette année-ci, j'ai parlé de mon projet à plusieurs Laboureurs qui ont, en diverses occasions, employé quelques mesures de bled vieux pour achever leurs semailles. Tous m'ont assuré qu'il leur avoit bien réussi; leur unique observation a été qu'il avoit levé plus tard. Deux seulement m'ont assuré n'avoir eu que demi-bled: mais pour bien juger de ce rapport, il faudroit en avoir constaté l'état & le gouvernement; car il me sembleroit très-important de bien connoître d'où vient le bled vieux que l'on seme, comment il a été coupé, serré & soigné. Le défaut de maturité, l'humidité pendant la récolte; celle des greniers; le charanson, le défaut de remuage peuvent apporter des différences importantes: & peut-être est ce la plus grande difficulté qui ait détourné d'en faire cet emploi, dans l'usage où l'on est de changer souvent de semences.

Il n'est pas surprenant que du bled levé clair, talle, pousse de forts épis, & verse moins; & je ne sçais si l'on peut regarder ces avantages comme une suite de l'emploi du bled vieux ou comme une compensation de ses défauts.

Ce qui me paroîtroit très certain, ce seroit le danger de ne pas mettre assez de semences dans des terres qui poussent à l'herbe comme celles de ce pays ci: & par cette raison, je compte mettre 169 l. de bled vieux par journal, faisant les trois quarts d'arpens de Paris, au lieu de 130 l. de bled nouveau. Il est impossible que le soin même des greniers, le ravage des verminiers, n'attaque beaucoup de grains qui auront perdu la propriété de germer. Le crible n'emporte pas tout. Cette augmentation du quart de semence que la prudence semble indiquer, absorbe & au-delà l'économie de la différence du prix entre le bon bled vieux & le bled de semence. Aussi n'est-ce point par ces endroits que j'entreprendrois de préconiser cet usage. La diminution de pailles & leur dureté sont des inconvéniens. Mais si l'expérience vérifie constamment que le bled vieux est plus retenu dans sa progression pendant l'hiver jusqu'au printems, ce seroit un avantage inestimable dans les terres noyantes & susceptibles de favoriser une grande végétation comme celles de tout ce pays-ci. Ces deux qualités y rendent les semailles très-embarrassantes: si elles se font de bonne heure, le bled verse, ou au moins rend plus de paille que de grain, ce qui augmente les frais en diminuant le produit, & forme un encombrement incommode. Si les semailles sont tardives, les pluies d'automne rendent les terres fangeuses & inhabitables: il arrive souvent en effet qu'un quart de côtaisons & souvent plus ne peut être semé. On en fit, l'an passé, la triste expérience, & on craint la même chose cette année.

L'observation de M. le Curé de Haute-Fontaine seroit donc, sous cet aspect, de la plus grande importance, puisque l'on pourroit accélérer les semailles sans inconvénient en bled vieux.

Je me ferai un devoir, Monsieur, de vous instruire du résultat de mon essai de cette année, & de celui d'un petit Laboureur que mes raisons ont déterminé hier à en semer un demi-boisseau. Tout ce que je puis vous dire d'avance, c'est qu'en 8 jours les échantillons du bled vieux, semés au jardin sans aucune préparation, ont très-bien levé, & que mon dessein est de l'employer le premier. La moitié sera en bled blanc & l'autre moitié en bled rouge. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, DE FORTBONNAIS.

Je r'ouvre ma lettre pour vous dire, Monsieur, qu'un Laboureur ancien & de bon jugement du Perche vient de m'assurer avoir semé chez son pere du bled vieux d'un an conservé dans sa balle sur le tas; qu'il ne leva qu'à demi, & qu'on laboura pour resemer. Il avoue pourtant avoir vu la chose réussir chez d'autres, & il conclud que tel bled s'y refuse. Peut-être pourroit-on conjecturer que son pere se pressa trop.

II.

Description d'une machine pour élever les fardeaux, proposée par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch en Pologne.

Cette machine, par le secours de laquelle

la perſonne la plus foible peut élever un grand poids, eſt compoſée d'un treuil un peu moins gros par le milieu que vers ſes extrémités dont l'axe eſt reçu dans des enfourchures pratiquées dans les parties ſupérieures des deux pieds droits aſſemblés dans des ſemeles ou plateaux entretenus par des traverſes. Ces pieces verticales ſont encore aſſurées par des jambes de force pour donner plus de ſolidité au montant de la machine.

Deux roues de fer garnies de dents recourbées comme celles des rochets, & un peu plus éloignées les unes des autres, ſont montées ſur les extrémités de l'axe du treuil ou tour horizontal dont on vient de parler, & tournent en dehors des pieds droits. Ces roues peuvent être de bois, mais les dents ſont toujours de fer.

Aux extrémités des ſemeles ou plateaux ſur leſquels ſont fixés les pieds droits qui ſoutiennent le treuil, on en aſſemblera deux autres pour ſupporter la méchanique que l'on va décrire.

On pratiquera dans la partie inférieure de ces pieds droits deux trous pour laiſſer paſſer les bouts de l'axe de deux roues dentées d'un certain diametre, qui ſeront montées chacune ſur les extrémités de cet eſſieu en dehors des pieds droits. Au-deſſus de ces trous on en fera deux autres par où paſſeront les extrémités d'un axe de fer qui recevront chacune une lanterne ou un pignon qui menera la roue dentée verticale dont on a déjà parlé.

Cet axe ſera coudé au-delà du pied droit & intérieurement par rapport à la machine. C'eſt à ce coude qui fait la fonction de manivelle, que ſera adaptée la puiſſance.

Pour la faciliter davantage, on ajuſtera deux tiges de fer aux deux bouts des côtés coudés qui ſont dans le plan vertical & touchent preſque les pieds droits. On enfilera enſuite dans ces petites tiges deux globes de plomb ou de fer fondu de groſſeur inégale, dont le plus gros ſera le plus près du centre du mouvement, & le plus petit ſera le plus éloigné, ce qui produira l'effet du balancier ou du régulateur.

La grande roue dentée qui ſera dans le plan vertical, recevra près de ſa circonférence un boulon d'acier à tête qui portera un petit cilindre ayant la forme d'une bobine de cuivre.

Cette roulette ou bobine entrera dans une longue ouverture pratiquée dans le grand bras d'un levier de la premiere eſpece de fer, & aſſujettira les côtés de ce vuide de maniere qu'ils ne pourront pas ſortir de ſes rebords.

Ce long levier aura ſon point d'appui ſur les extrémités d'un axe ou traverſe de laquelle déborderont deux pieds droits aſſemblés dans les ſemeles de la machine entre ceux qui ſoutiennent le treuil & les pieds droits qui ſupportent l'axe de la roue dentée.

Le bout de ce levier ſera compoſé d'un pied de biche mobile ſur une forte charniere de bas en haut & immobile dans le ſens contraire. Ce pied de biche engrainera dans les dents crochues des roues placées aux extrémités de l'axe du treuil.

Les roues dentées à l'ordinaire ſeront fixées d'une maniere très ſolide, & les leviers que j'appelle *aiguilles* parce qu'ils reſſemblent un peu aux aiguilles, ne ſeront pas entretenus à côté d'elles par des roulettes placées ſur la même ligne horiſontale tirée d'une de ces roues à l'autre; mais celles-ci ſeront au contraire dans un ſens oppoſé, c'eſt à-dire, que lorſque la roulette ſervant à entretenir le levier de la roue dentée A ſera en haut, la roulette qui fait la même fonction dans la roue B ſera au point le plus bas dans cette derniere.

Dans l'une & dans l'autre roue dentées, ces roulettes ou bobines ſeront à égale diſtance du centre de leurs roues dentées reſpectives. Cette diſpoſition ſert à favoriſer la repriſe des leviers qui doivent faire tourner les roues à dents crochues. On les arrêtera par un morceau de fer placé au deſſus d'elles dans les bouts d'une verge de fer qui déborderont les pieds droits qui ſupportent ces roues à dents crochues & que cette verge aura traverſée. Voilà tout le méchanique dont l'effet eſt prodigieux.

La puiſſance fait tourner l'axe des lanternes qui ſert de manivelle. Ces lanternes menent les roues dentées ſur la ſurface plane où ſont les bobines, & celles-ci ſoulevent les leviers à pieds de biche qu'elles font hauſſer & baiſſer. Ceux-ci engrainent dans les dents crochues des roues adaptées aux deux bouts de l'axe du treuil. La diſpoſition des bobines fait qu'un levier prend quand l'autre quitte, & le treuil tourne conſtamment & peut ſoulever un poids énorme avec peu de force. La forme du levier en pied de biche fait que ce

dernier ne peut point engrainer ni gêner le mouvement des roues à dents crochues, quand le petit bras du levier baisse. On ne niera pas que ce méchanisme n'exige beaucoup de tems; mais peut-on se dissimuler ses effets prodigieux. Une pareille machine pourroit servir à monter des fardeaux dans des greniers.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 19 Octobre 1774, au Samedi 22 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 23 l. 10 s. à 26 l. *le septier; idem* nouveau, de 21, 22 l. 10 s. à 25 l.; *idem* au Port de la Greve, de 20 liv. 10 s. à 29 l.; le seigle, de 13, 15 l. 10 s. à 17 l.; l'orge, de 8 liv. 10 s. à 10 liv. 10 s. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 19 Octobre 1774, au Samedi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 10 s. à 18 l. 10 s. *le septier; idem* nouvelle, de 15, 16 à 17 l. 10 s.; *id.* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 26 Octobre 1774, de 49 à 50 l.; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

Changes de Paris, *du 26 Octobre* 1774.

Amsterdam	55 ¾
Londres	31 5 16e. à ¾
Hambourg	180 ¾
Madrid	14 19
Cadix	14 18
Livourne	95
Gênes	93 ¼
Lyon *Saints*.....	⅞ à ¾ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 26 Octobre 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . . .	719		marc.
Du Mexique à	715		
Du Perou à	707		
Les guinées à	718		
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . .			
31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . .			marc.
20 g. à	53	5	
Idem à 11 d. 10 . .			
gr. à	51	15	
Piastres à	48	15	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	Lundi 24.	Mardi 25.	Mercredi 26.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1820 27 ½ . .	1830 35 37 ½ 35	1840 42 ½ 45 .
D°. 16/25es. à 3 cou.	1160	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	236 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	73	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	377	380	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 22 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 26 Février.*

M. Ronnow, Président de l'Académie des Sciences, prononça, dans la Séance du 26 Janvier, un Discours sur la nécessité des Hôpitaux & sur les avantages qu'il y auroit à pouvoir loger & traiter le plus grand nombre de malades dans l'Hôpital de cette Ville. Le Public lui donna de justes applaudissemens. Les Hôpitaux sont en effet bien nécessaires pour des infirmes & pour des pauvres malades isolés qui n'ont de secours à attendre que de la commisération publique. Mais l'établissement de Médecins & de Chirurgiens de charité, d'une Pharmacie gratuite, d'une Boucherie également gratuite, avec les conditions convenables, ne rempliroit-il pas le même objet avec plus d'utilité & moins d'inconvéniens ? N'est-il pas à craindre qu'à mesure qu'on accumule les malades dans un même lieu, ils ne s'infectent réciproquement & ne répandent une perpétuelle épidémie ; que les traitemens & les soins, lorsqu'ils sont partagés, ne deviennent plus difficiles, plus légers, moins fructueux ; que l'administration, en se compliquant, ne tombe dans des abus & des vices irrémédiables ? Combien de gens qu'on auroit sauvés, s'ils avoient reçu des secours gratuits dans l'intérieur de leurs familles, qui meurent pour n'avoir pas voulu être transportés à l'Hôpital ou même pour y avoir été transportés ? Au lieu d'une grande infirmerie qui devient le réceptacle de tous les maux & un gouffre, différentes maisons jettées aux différens angles de la Ville, ne seroient-elles pas, plutôt que ce gouffre, des maisons de santé, à l'abri des grands dangers inséparables d'un trop vaste établissement ? Ces réflexions qui en indiquent une infinité d'autres, mériteroient d'être pesées par le zele généreux & éclairé de M. Ronnow.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 28 Février.*

S. M. I. & R., pour faciliter un des commerces les plus importans, a supprimé les droits ci-devant imposés sur les Livres qui passent en Hongrie, en Transylvanie, & dans le Bannat de Temeswar. La lumiere ne peut être vendue à trop bon marché.

DE LEIPSICK, *le 28 Février.*

Il se cultive dans l'Electorat une sorte de patates dont l'écorce est plus mince que celle de la pomme de terre, & la pulpe moins aqueuse. Sa farine forme une nourriture très-agréable & très-saine. Les Médecins recommandent aux personnes foibles, aux poitrinaires, aux pulmoniques, l'usage de cette farine cuite avec du bon

lait ou de l'eau & du bouillon. Ils conseillent d'en mettre dans les tartes & les biscuits, sans citron, car elle en tient lieu. Elle se digere aisément. Les pauvres y trouvent encore l'avantage de ne la payer que 4 gros la livre, tandis que la farine ordinaire vaut 16 gros. On peut en demander des essais au *Bureau des Annonces de cette Ville.*

De Breslau, *le 2 Mars.*

La Société Patriotique a remis au mois de Décembre prochain la distribution du Prix relatif à la question suivante: *Quels sont les mœurs, les coutumes, les usages des gens de campagne, les plus nuisibles à l'industrie, à la santé, à la population, & en général au bien de l'Etat; & quels seroient les moyens les plus propres à les réformer?* On sçait bien qu'en général les vices les plus contraires à l'intérêt public sont certainement ceux que la misere engendre; mais la Société desire qu'on examine les abus en détail, qu'on en démontre les effets; qu'on apprécie l'espece d'étiquette suivie dans les grandes époques de la vie, baptêmes, nôces &c; qu'on traite la maniere dont les enfans sont tenus, de la construction des maisons & des appartemens habités, des divertissemens & des travaux, des vêtemens, de l'éducation du bétail, de la façon de vivre des Paysans entr'eux & avec les autres classes de Citoyens &c. Peut-être ce plan paroîtra-t-il trop étendu. Le Prix destiné pour un Mémoire sur la *cause des vertiges des bêtes à cornes & les remedes*, a été remis au mois de Novembre.

D'Eisenach, *le 4 Mars.*

Si dans les campagnes rien n'est taxé, bien des choses se taxent dans les Villes. Il seroit assez bon de sçavoir si ce qui n'est pas sujet à des tarifs est proportionnellement plus cher que ce qu'on y soumet. Nous éprouvons quelquefois que nos Détailleurs, quand ils ne sont pas contens de la pancarte, ont des talens singuliers pour mieux faire leur compte. Nos Boulangers, par exemple, survendoient. Comme la contravention découverte n'entraînoit qu'une amende de deux risdales, elle ne les arrêtoit pas, car deux risdales sont bientôt gagnées. L'amende vient d'être portée à dix risdales. Nous verrons comment ils s'y prendront pour passer par-dessus la taxe.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 8 Mars.*

M. Pownal, dans les derniers débats de la Chambre sur le projet d'augmenter le droit que payent les toiles étrangeres, dit que, s'il étoit effectué, le Roi de Prusse, l'Impératrice de Russie, & plusieurs autres Princes, ne manqueroient pas de traiter nos laineries de la méme maniere ou plus mal encore. On prétend que ce Gouverneur n'est pas bien informé. Quant à la Prusse, nous n'avons, dit on, plus rien à craindre; c'est chose faite & non à faire: ce Prince a établi dans ses Etats une Manufacture qui suffit à la consommation de ses Sujets. L'Impératrice de Russie n'a-t-elle pas déjà ordonné d'habiller ses Troupes de draps du pays, au lieu des draps de notre Comté d'Yorck? Ceci ne veut-il pas dire que le même principe agira sur le reste des Sujets, lorsque les Manufactures locales auront pris leur degré d'accroissement? Quant aux divers Etats d'Allemagne, comme ils ne reçoivent nos laineries que des mains des Hollandois, des Hambourgeois, des Dantzickois, sans sçavoir & sans se soucier de sçavoir d'où elles viennent, & que s'ils vendent de la toile, c'est aux mêmes Facteurs, sans sçavoir & sans se soucier de sçavoir où elle va, il n'est vraiment pas à appréhender qu'ils se formalisent de notre opération & qu'ils usent de représailles..... C'est fort bien dit: mais ces Etats, s'ils ne se soucient pas de sçavoir d'où les choses viennent & où elles vont, se soucient au moins d'acheter à meilleur marché & de vendre à plus haut prix; or, moyennant nos droits additionnels, ils ne le pourront. Mais il faut espérer qu'ils seront assez sensés pour ne pas se faire du mal parce que nous leur en aurons fait: car il est clair qu'en imposant des deux côtés, on met double entrave au commerce, & on se ruine réciproquement plus vite... Le même Observateur ajoute que notre Manufacture de laineries, loin de décliner, a singuliérement prospéré. Selon un état qu'il a, dit-il, sous les yeux, en 1738, premiere année où l'on a marqué les draps, il est sorti de la partie

occidentale du Comté d'Yorck 56,899 pieces de draps ; & en 1772, il s'en est vendu 434,961. L'augmentation est dans la proportion de sept à un ; elle s'est faite graduellement. A la vérité, la même Manufacture a éprouvé, en certain tems, une grande diminution dans la partie occidentale de l'Angleterre ; mais elle s'est relevée, & certains articles d'exportation donnent les plus flatteuses espérances, dit l'Auteur.

Il conste par les témoignages de MM. Beastie, Fletcher, Dysan & Raymond, entendus à la Barre des Communes, que la Manufacture de toiles est rapidement tombée en Irlande ; qu'il n'y a pas plus d'un tiers des métiers en travail ; que l'exportation de cette marchandise a baissé, ces deux dernieres années, comme de 24 à 18 ; qu'il s'est expatrié trente mille Ouvriers dans le même intervalle &c.

Un vaisseau Hollandois, arrivé de Batavia, a rapporté, dit-on, qu'aux mois de Septembre & d'Octobre 1772, il étoit mort d'un flux de sang à Manille trois mille personnes, & que l'épidémie régnoit encore lorsque cette nouvelle avoit été écrite.

Un bâtiment allant de Barcelonne en France, chargé d'eau-de-vie & de vin, a fait naufrage sur la côte de Scilly. On a sauvé la cargaison ; mais on craint que le navire ne puisse être relevé.

PAYS-BAS.

D'OSTENDE, *le 2 Mars.*

L'épizootie s'est de nouveau manifestée dans le district de Furnes. Aux environs de Bruges, elle a totalement cessé.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE SAINT-MALO, *le 10 Mars.*

La mer a été, en dernier lieu, très-dangereuse sur nos parages. Dans l'espace de quelques jours, les naufrages ont été très-fréquens. Le 22 Février, un bocq se perdit à l'entrée de la riviere du Rance. Nous avons appris que la barque d'*Athanase le Moine*, de S. Briac, venant de Bordeaux, s'étoit brisée sur un rocher à l'entrée de la Rochelle ; mais que l'équipage s'est sauvé.

Le sieur Devigny, Capitaine du *Superbe*, de l'Orient, du port de 1200 tonneaux, Armateur M. Foucaut, est parti pour Canton en Chine... Le sieur Caros, Capit. du *Broglie*, de l'Orient, du port de 1200 tonneaux, Armateur M. de Saudrais, est en charge pour Chine ; le sieur de S. Hilaire, Capitaine du *Duras*, du port de 1000 tonneaux, Armat. M. Foucaut, pour l'Inde ; le sieur Querengal, Capit. du *Penthievre*, de l'Orient, Armat. M. de Saudrais, pour l'Inde ; le sieur la Mothe, Capit. du *Saint-Pierre*, de l'Orient, du port de 300 ton., Armat. M. Henri de Blanchette, pour l'Isle de France.

DE SOISSONS, *le 11 Mars.*

Le Bureau de la Société Royale d'Agriculture avoit demandé *quels seroient les moyens les plus efficaces pour empêcher qu'il ne périt dans la campagne tant de femmes en couche & tant d'enfans nouveaux-nés ?* M. Dufot, Médecin respectable, Pensionnaire du Roi & de la Ville, a répondu que le moyen le plus efficace de prévenir tant d'accidens si tristes, c'étoit l'instruction publique & gratuite sur l'Art des Accouchemens ; l'instruction, premier moyen de bienfaisance, de réforme, de prospérité en tout genre : l'instruction ! Il faut le répéter mille & mille fois. M. Dufot demande qu'on oblige les Sage-Femmes & les Accoucheurs de campagne à venir suivre des leçons sur l'Art dans la principale Ville de chaque Election de la Généralité ; que deux fois, chaque année, un Médecin Démonstrateur, autorisé, donne, pendant trois semaines ou plus, ses instructions, comme un Catéchisme simple, clair, méthodique sur tout ce qu'il y a d'essentiel dans les accouchemens soit naturels soit difficiles. On parlera, ajoute-t il, des devoirs des nourrices, ainsi que des maladies des enfans & des meres, dont le traitement est ordinairement confié aux Sage Femmes. On parcourra ainsi, d'année en année, les Villes principales de la Généralité. Pendant le tems des leçons, on laissera dans un certain nombre de Paroisses voisines, une Sage Femme pour faire l'ouvrage des absentes &c. Ce Mémoire sera sans doute rendu public par la voie de l'im-

pression. On peut attendre mieux encore du zele de M. Dufot; c'est ce bon Catéchisme, un bon Ouvrage élémentaire à la portée des plus simples : il le fera si ses occupations patriotiques le lui permettent ; car il aime les hommes & sur-tout ces bonnes gens de la campagne, si long-tems abandonnés.

De Nantes, *le* 11 *Mars*.

Il a régné sur mer des vents si violens que nous craignons tous les jours d'apprendre des désastres. On appréhende que le navire, le *Sylvain*, ne soit perdu. Le *Duguay-Trouin*, venant des Cayes S. Louis, a touché, après une traversée fort rude, sur les rochers, en entrant dans la riviere près la baye de Bourgneuf où il est en relâche : on espere que les avaries ne seront pas aussi considérables qu'on l'avoit présumé d'abord.

Les grains sont toujours abondans & à assez bon marché dans la Province, quoiqu'elle en verse beaucoup dans quelques-autres. Nous en recevons encore par la riviere & par la mer.

Le navire, la *Nouvelle - Marguerite*, est parti pour le Port-au-Prince. La *Duchesse de Duras*, Armateur M. Drouet, & l'*Oracle*, Armat. MM. Teissier & Galipaud, sont en charge pour la Guadeloupe. Ce dernier est aussi destiné pour la Martinique. le *Voyageur* & l'*Actif* sont arrivés, le premier du Port au-Prince, le second du Cap.

De Tours, *le* 14 *Mars*.

Les prix des grains & du pain ont baissé. Le septier de froment, pesant 216 livres, vaut de 17 liv. 4 s. à 18 liv. 2 s. ; & les différentes sortes de pain se vendent de 21 à 32 deniers la livre.

Le jardinage est en vigueur dans nos environs : un bon sol répond aux soins du Cultivateur éclairé. Un Fleuriste vient de faire publier un moyen de conserver les fleurs des plus beaux œillets, même au milieu des frimats. Dans l'arriere-saison, il coupe les derniers boutons prêts à s'épanouir, en laissant les tiges assez longues : avec de la cire vierge délicatement appliquée, il empêche l'évaporation de la seve. Ces boutons sont ensuite renfermés dans des cornets de papier de Hollande très-compact. On les suspend au plancher d'une chambre ni trop humide ni trop chaude. Quand on veut faire épanouir les fleurs, on plonge les tiges dans l'eau ; elles sont assez belles, quoiqu'un peu ternes. Comme elles n'ont point d'odeur, on glisse avec un cure-dent une goutte d'essence de gérofle dans leur calice. L'huile seche &, l'aromate pénétre les feuilles.

Les enfans à qui les meres refusent leur lait pour leur donner le lait vénal d'une étrangere, sont en danger de mort. Les nourrissons qu'on est obligé de porter d'un sein à un autre, sont en nouveau danger de mort. Les enfans dont les meres, peu en état de payer des mois de nourrices, les confient à des femmes qui ne s'en chargent à vil prix que parce qu'elles se proposent d'en avoir peu de soin, sont en très-grand danger de mort. Les Peuples du Nord préviennent ces malheurs en substituant au lait des mercénaires le lait des animaux. A leur exemple, un excellent Citoyen (feu *M. de Chamousset*) avoit, avec l'approbation du Gouvernement, fait des essais de cette maniere de nourrir, sous les yeux des Habitans de la Capitale du Royaume. A la tête de son établissement, il avoit mis une Paysanne de Bourgogne qui élevoit & rétablissoit ainsi les enfans de son canton tombés dans le dépérissement. Tout réussit au gré de ses vœux ; mais il fut détourné de ces soins par d'autres soins dont le Ministere le chargea. Il y a une foule d'exemples des bons effets de cette méthode. M. Hecquet & plusieurs autres fameux Médecins l'ont approuvée & ont recommandé le lait de vache. M. de Souvré, demeurant à Conlie, Province du Maine, vient d'employer ce moyen avec beaucoup de succès. Il a une fille de vingt-deux mois, à qui l'on n'a donné que du lait de vache, & qui est une espece de prodige. Elle a une santé parfaite & un tempéramment robuste : elle est vive & docile ; il lui arrive rarement de pleurer. M. de Souvré éleve de la même maniere un fils qu'il a eu depuis, & qui promet de ressembler en tout à sa sœur.

De Paris, *le* 20 *Mars*.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 12 Décembre 1773, & Lettres-Patentes sur icelui, régistrées en la Cour des Mon-

noies le 5 Février 1774, *portant réglement sur les droits à payer aux Affineurs pour le départ des ouvrages & matieres d'argent tenant or.*

Lettres-Patentes en forme d'Edit. données à Versailles le 14 Janvier 1774, registrées en la Cour des Monnoies le 9 Février, *portant attribution à la Cour des Monnoies, de la connoissance qu'avoit la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Dole, sur le fait des monnoies, ainsi que sur le titre & l'emploi des matieres d'or & d'argent, circonstances & dépendances.*

Arrêt du Conseil d'Etat du 17 Janvier, *qui casse & annulle la modification insérée dans l'enregistrement fait par la Chambre des Comptes de Paris de l'Edit de Décembre 1770, concernant le marc d'or.* Cette modification portoit que, sous le bon plaisir du Roi, ceux qui obtiendroient des Lettres d'honneur ne seroient assujettis à aucuns droits, excepté ceux qui n'auroient pas acquis la vétérance par la longueur de leurs services; comme aussi que ceux qui auroient obtenu des Lettres de survivance, antérieurement audit Edit, pourroient entrer en exercice sans payer un nouveau droit.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description d'une machine à bras, proposée par M. Pingeron, ci-devant Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch.

En quoi consiste la perfection d'un moulin à bras? Telle est la question que doit se proposer tout Méchanicien qui veut en imaginer un qui réponde aux vues de celui qui projette de faire cette dépense. Un moulin, comme toute autre machine, doit, 1°. être simple pour être moins coûteuse à construire & à entretenir, 2°. d'un grand débit en exigeant peu de force pour être utile au Propriétaire. Cette derniere condition est la plus difficile à remplir, parce qu'elle renferme une espece de contradiction. En effet, comment se procurer de la vitesse avec peu de force? Cela paroît contraire aux loix de la nature; car tout le monde sçait que l'on perd en force ce que l'on gagne en tems, & que si l'on veut l'un & l'autre au même degré, il faut beaucoup de force. Ces principes sont incontestables; mais ne pourroit-on pas faire seconder la puissance par une force centrifuge produite par des volans multipliés? Ceux qui ont imaginé des moulins à bras se sont bien procuré cette ressource; mais j'ai toujours remarqué, dans leurs machines, que leurs volans ne servoient que de régulateur, & qu'ils ajoutoient peu à l'effet du moteur, car celui-ci agissoit toujours par un petit bras de levier. C'est ce que j'ai tâché d'éviter.

Dans le moulin que je propose, mes volans reglent le mouvement & contribuent, par leur force centrifuge, à l'entretenir une ou deux secondes au plus, jusqu'à ce que mon moteur, qui agit toujours par un grand levier, reprenne & continue à donner l'impulsion à la roue qui mene les meules. Je sçais très bien que le moyen que je propose ne sçauroit réussir dans une très-grande machine, mais il peut avoir son effet dans celles qui sont petites de leur nature, comme un moulin domestique.

Mon moulin est composé d'un bâtis en forme de parallelipede en bois de chêne: on y remarque un axe horizontal à l'extrémité duquel est un volant à quatre palettes très-lourdes.

Sur cet arbre est montée une grande roue pleine qui fait les fonctions d'une roue de champ, au moyen des dents qui sont implantées près de sa circonférence sur son plat. Cette circonférence est garnie de dents ressemblantes à celles des rochets ou crics des carosses, mais très-épaisses. On en expliquera bientôt l'usage.

Les dents de cette grande roue, qui sont plantées sur la surface plane, engrainent dans une lanterne verticale, dont l'arbre est celui des meules. Cet axe est traversé par trois leviers au dessous de ces dernieres, & cela dans le bâtis ou cage du moulin. Chaque demi-levier est garni à son extrémité d'une espece de coupe de fer où l'on met un nombre plus ou moins considérable de balles de plomb pour augmenter à son gré le poids de ces lentilles factices.

Le bout inférieur de l'axe des meules, qui est formé par une aiguille d'acier, entre dans une crapaudine de cuivre. Celle-

ci pose sur une petite traverse qui est logée au milieu d'une beaucoup plus grosse, & qui y est fixée par une de ses extrémités au moyen d'une charniere de fer. Par le secours de cette petite méchanique, on souleve la meule supérieure en forçant un coin entre les deux traverses. Cette opération se fait hors du bâtis.

Cette traverse composée est placée au-dessus de l'axe de la roue pleine, & formeroit quatre angles droits avec lui, s'ils étoient dans le même plan.

Quant au moteur, on imaginera deux leviers de la seconde espece, fixés par leur extrémité inférieure contre les côtés de la caisse du moulin & s'y mouvant sur une charniere de fer ou grenouille. Ces leviers seront réunis par une traverse horizontale qui les maintiendra dans une situation convergente, c'est-à-dire, qu'ils représenteront la forme d'un V très-évasé.

Au milieu & au-dessous de cette traverse sera fixée une fourchette de fer très-courte qui embrassera l'épaisseur de la roue pleine; les bouts des dents de cette fourche seront très-épais & très-lourds. L'endroit de l'enfourchure qui entrera dans le vuide des dents sera garni d'un petit cylindre de cuivre que l'on renouvellera lorsqu'il viendra à s'user.

Cette fourchette sera brisée à charniere entre la barre à laquelle elle sera fortement fixée & son enfourchure. Cette brisure lui permettra de céder lorsque les dents de la roue passeront au dessous d'elle, mais elle ne cédera que dans ce sens. Voilà toute la machine.

Il reste à dire un mot de ses effets. Deux hommes, dont un peut être remplacé par un contrepoids, feront mouvoir les deux leviers convergens, l'un en poussant d'un côté, & l'autre en tirant dans le même sens: la traverse qui les réunit se mouvera par conséquent de même que la fourchette qui y est adaptée. Cette fourchette engrainant, dans le goût d'un déclic, dans les dents de la roue pleine, la fera tourner. Celle-ci engrainant, au moyen des dents implantées sur son plat dans la lanterne, menera cette derniere & fera par conséquent tourner les meules qui sont montées sur le même arbre.

Lorsqu'une des puissances fera engrainer la fourchette, l'autre poussera la traverse; & agissant de concert avec la premiere, la roue tournera. Comme la fourchette est brisée, elle ne sçauroit arrêter les dents de la roue pleine, comme on l'a déjà dit.

Il conviendra que la route que doit parcourir la fourchette soit limitée, pour éviter les trop grandes saccades. Cela sera très-facile, au moyen de la rainure dans laquelle passera le petit manche de la fourchette.

Les deux bouts de la traverse sous laquelle cette derniere est rivée seront attachés aux leviers avec de petites chaînes de fer, & la traverse se mouvera sur la partie supérieure du moulin entre deux collets.

On voit, par cette construction, 1°. que la puissance agira par des leviers avantageux, ce qu'elle ne fait pas dans les moulins ordinaires; 2°. que le rayon de la roue pleine étant plus grand que celui de la roue de champ, la premiere mene donc la lanterne avec un avantage réel; 3°. qu'on peut avoir autant de vitesse que l'on desire en mettant une petite lanterne comme dans tous les moulins.

Il conviendroit de mettre le moulin en mouvement avant de laisser répandre le grain. On y parviendra en faisant tourner un des volans dans le sens qui lui est propre, ou en faisant mouvoir les leviers convergens. Lorsque l'on verra le moulin en train d'aller, on pourra mettre le grain.

J'avoue qu'il y a un moment où la puissance n'agit pas, c'est celui de la reprise de la fourchette; mais comme il est très-court, on y supplée par la force centrifuge des volans qui sont très-lourds & que je puis augmenter à ma volonté, au moyen de mes cuillers recevant des balles de plomb.

On n'avance point que ce moulin a été exécuté; on n'en propose que l'idée. Il paroît d'après les principes reçus, qu'elle doit remplir l'objet d'un bon moulin domestique, c'est-à-dire, de celui qui exige peu de force avec peu d'entretien, & qui débitera, pour le moins, autant que les autres.

On soumet cette invention à la censure des personnes de l'Art. On desire même qu'elle puisse les engager à trouver la solution du problême, solution dont s'oc-

cupe actuellement l'Angleterre (1), vu son importance dans l'économie publique & domestique.

I I.

Nouvelle espece de mors.

Le sieur Duchiron, Eperonnier de l'Académie du Roi *à Lyon, demeurant au fond de la cour de ladite Académie*, vient d'imaginer cette nouvelle espece de mors qui, dit-on, réunissent le double avantage de ne pas fatiguer la bouche des chevaux, & de contribuer à leur placer la tête de la façon la plus agréable pour une main fine & délicate. Le poli & l'étamage de ces mors sont très-propres.

Il faut s'adresser au sieur Duchiron.

I I I.

Avis intéressant pour les Cultivateurs de pommes de terre.

Un Géorgiphile bienfaisant, qui a fait toute sorte d'essais & de recherches rélativement à cette culture, nous donne avis qu'il fera passer différentes especes de pommes de terre, des plus productives, comme celles de Howard, de Friese, de Voigtland &c, aux personnes qui desireront en cultiver & qui feront leur demande par la voie de notre Gazette. Tout ce qu'il souhaite, c'est qu'on suive de point en point ce qui est prescrit dans une brochure qui nous a été remise, & qu'on veuille bien, dans le tems, rendre compte de la réussite par la même voie.

Cette brochure, une des plus intéressantes qu'on ait écrites sur ce sujet, ne se vend pas, & c'est un inconvénient. Nous nous proposons bien d'en rendre un compte détaillé; mais comme ce ne pourra être que dans notre Journal, l'instruction seroit trop tardive pour ceux qui voudroient en profiter cette année. En communiquant l'exemplaire dont on nous a fait présent, ce que nous offrons très-volontiers, nous ne pourrons servir qu'un trop petit nombre de Cultivateurs. Il seroit à desirer que la personne qui marque tant de zele pour le bien public, nous mît en état de parer à cet inconvénient, & de lui témoigner en particulier les sentimens qu'elle nous a inspirés.

I V.

Huile de châtaigne sauvage ou marron d'Inde.

Un Econome Silésien a envoyé une épreuve de cette huile à la Société Patriotique de Silésie : sa qualité a paru tenir le milieu entre l'huile d'olive & l'huile de lin. Voici les procédés de cet Econome.

On recueille les marrons lorsqu'ils tombent. On les pele & on les coupe, aussi menu qu'il est possible, avec l'instrument dont on se sert pour le *saurkraut* (chouaigre) appellé en France, par corruption, *soucrout* ou *choucrout*. On les fait sécher à l'air & au four, & on les met ensuite sous le foulon ou pressoir à faire l'huile, ou autre machine qui les écrase parfaitement. Après qu'ils ont été réduits en pâte & humectés dans la proportion d'une bouteille d'eau sur un quarter de marrons qu'on pétrit bien pour que l'eau pénétre par-tout, on dépose la masse dans une chaudiere, pour l'y faire bouillir ou rôtir; on y jette des oignons coupés en petits morceaux. Après avoir pressé la masse dans un linge, on la met au moulin ordinaire à l'huile, & on la presse comme la graine de lin. Un quarter de châtaigne produit une pinte d'huile.

La Société auroit desiré que l'Auteur se fût expliqué sur les usages auxquels il croit cette huile propre. Quand elle ne serviroit que pour les lampes, ce seroit toujours une bonne découverte.

---

(1) *La Société établie à Londres pour l'encouragement des Arts, vient de proposer de nouveau une très grande récompense pour celui qui trouvera le meilleur moulin à bras. L'utilité d'une pareille machine dans les Colonies, dans les familles, est trop sensible pour être contestée.*

Nous communiquerons la figure de cette importante machine à ceux qui desireront en avoir une idée plus nette.

On desireroit sçavoir positivement le tems que les manipulations ci-dessus exigent, & à quel prix cette huile peut revenir.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 12 Mars 1774, au Mercredi 16 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 15 s., 25 à 28 l. *le septier; id.* au Port de la Grêve, de 26 à 27 livres; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 l. 5 s. à 14 l.; l'orge, de 10 liv. 10 s., 10 l. 15 s. à 11 l. aussi *le septier.*

V I.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 12 Mars 1774, au Mercredi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 liv. 10 s. à 20 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 19 Mars 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

V I I.

Changes de Paris, *du* 19 *Mars* 1774.

Amsterdam	54 ⅛
Londres	30
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	94 ¾
Gênes	93 ¾
Lyon. *Rois*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 18 *Mars* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	729		*marc.*
Du Mexique à . . .	722		
Du Perou à	714		
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98	10	*once.*
Or fin à 23 k. . .			
31 32.	101		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . .			*marc.*
20 g. à	53	15	
Idem à 11 d. 10 . .			
gr. à	52		
Piastres à	49	2	6

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Jeudi* 17.	*Vendredi* 18.	*Samedi* 19.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1527 ½ 30 . .	1530	1525 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	985	985 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	320	320 22 . . .	322 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 9 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE RIGA, *le 4 Juillet.*

COMME ceux qui ne recueillent point de bleds sont bien aises de manger du pain à très bas prix, sans se soucier de ce que les bleds coûtent à ceux qui les recueillent, il s'est ameuté une tourbe nombreuse qui demande à hauts cris la proscription des échanges de notre froment contre l'argent étranger. Il est vrai que l'argent manque & que la denrée ne manque pas ; il est vrai que ce commerce a fait une de nos principales ressources, & que sans lui, nos plus beaux guérets seroient des friches : n'importe, ces échanges n'ont point empêché que les insectes ne dévorassent beaucoup de grains dans les granges, & que des Paysans accablés ne laissassent manger les bleds en verd à leurs bestiaux ; voilà leur crime, donc ils doivent être proscrits. *Belle conclusion & digne de l'exorde!* Si, malgré les avantages procurés par le commerce aux Cultivateurs, la culture s'est dégradée en divers endroits, où en seroit-elle donc sans cela ? Si on la frustre de ces avantages, que deviendra-t-elle ? On verra, comme on l'a vu, le last de bled tomber de 83 à 20 roubles ; autant vaudroit-il interdire les semailles. La Livonie & l'Estonie produisent, année commune, de 200 à 250 mille lasts de bled : quand le bled se vendra les trois quarts moins, il y a parier que bientôt elles en produiront les trois quarts moins. Alors nous n'aurons ni bled à manger ni argent pour en acheter. Il vaudroit peut-être mieux avoir tout-à-la-fois du bled & de l'argent, ou au pis aller moins de bled & plus d'argent, que de n'avoir ni l'un ni l'autre. Ces réflexions sont celles que le Gouvernement a faites quand il a encouragé ce commerce, & que sa sagesse oppose encore à de vaines clameurs, d'autant plus déplacées que les récoltes paroissent abondantes dans toute l'Europe, & qu'ainsi nos bleds, s'ils étoient chers, ne pourroient être vendus au dehors.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 12 Juillet.*

Les mines sont des tombeaux ; on l'éprouve tous les jours : mais leur exploitation est nécessaire, & la vigilance paternelle est bornée à rechercher & à procurer les moyens de prévenir les mauvais effets de leur influence, ou à y remédier, s'il est possible. Quatre de ces malheureux qui s'y enterrent volontairement pour gagner un modique salaire, ont été dernièrement étouffés par des vapeurs pestilentielles en descendant dans celles de Grittyhan dans la Province de Vermeland. Cependant on avoit allumé du feu, selon l'usage, au fond de la mine. On croit que ce feu aura enflammé quelque matiere infecte dont la

vapeur aura étouffé ces infortunés. Il n'eſt pas hors de propos de rappeller, à cette occaſion, que les ſecours qu'on adminiſtre aux noyés ſont également propres à prévenir la mort des perſonnes étouffées ou ſuffoquées.

(*A l'occaſion d'un article de* Suede *d'une de nos Gazettes, on a eu la bonté de nous avertir qu'entr'autres lourdes fautes dans leſquelles il nous arrive fréquemment de tomber, nous avions, de notre autorité privée, découſu la terre-ferme & conduit la mer à la main pour entourer d'eaux la Province ou le Gouvernement de* Bahus, *& la transformer en Iſle. Nous avons eu tort. Peut être croyions nous parler de l'emplacement de la Ville de* Bahus, *ſituée dans une petite Iſle formée par la riviere de* Gothelde, (*ſi nos Géographes diſent vrai*). *Nous rendons très-volontiers cette Province à la terre-ferme à laquelle nous avions, juſqu'à cette époque, reconnu qu'elle appartenoit. Nous demandons quelqu'indulgence pour les fautes d'ineptie, d'ignorance, de précipitation, de foibleſſe humaine dont il nous arrivera de nous rendre coupables, lorſqu'elles n'intéreſſeront pas le bien public. On ne noue la refuſeroit certainement pas, ſi l'on ſçavoit combien notre travail eſt pénible, quels efforts nous faiſons pour ſatisfaire le Public, à quel point nous y avons ſacrifié notre ſanté, combien de fois nous forçons la nature pour remplir notre tâche dans les ſouffrances & dans les accès d'une fievre brûlante, combien de fois nous n'avons pas le tems de lire ce que nous avons écrit à courſe de plume malgré la douleur, combien de fois il nous échappe & il échappe à l'impreſſion des fautes qui nous font dire préciſément le contraire de ce que nous voulons dire. Comme nos Lecteurs connoiſſent notre maniere de penſer, nous nous flattons qu'ils ne nous imputeront pas ces erreurs ou ces mépriſes, ou qu'ils nous les pardonneront. Nous oſons dire qu'à cet égard, l'indulgence eſt juſtice. D'ailleurs on ne ſçauroit ſe diſſimuler l'empreſſement que nous avons à nous corriger, & notre reconnoiſſance envers ceux qui veulent bien prendre la peine de le faire. Nous deſirerions avoir le tems de conſulter des perſonnes plus inſtruites que nous : mais nous paſſons tous les jours de notre vie dans notre cabinet, chaque journée eſt toujours trop courte, & notre travail au ſortir de notre plume eſt mis ſous preſſe, & de là diſtribué au Public*).

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le* 18 *Juillet.*

On exécute à Neuhof le projet formé de rendre à l'Etat les enfans de ces vagabonds connus ſous les noms de *Bohémiens* & d'*Egyptiens*. Ils ſont diſtribués chez différens Maîtres pour y apprendre des métiers. On fixe le domicile de leurs peres & meres qui s'appliqueront à l'Agriculture.

Si les taxes ſont bonnes, pourquoi ne taxeroit-on pas le ſucre comme la viande ? C'eſt pourquoi on taxe ici le ſucre comme la viande. Cette opération ſe fait tous les trois mois. La livre de la premiere ſorte a été fixée à 54 kr. pour le quartier d'été.

On a commencé ici, ſous la direction d'un habile Ingénieur, la conſtruction d'un grand pont qui formera la communication de la Ville avec le Fauxbourg de Léopolſtadt. Il n'aura qu'une arcade, ſans ſoutien dans les eaux ; ainſi l'on n'aura point à craindre qu'il ſoit emporté par les glaces. Il a été queſtion d'un pareil pont à Riga ; mais nous ignorons s'il a été exécuté.

D'Altona, *le* 20 *Juillet.*

Le bruit courut, il y a quelque tems, qu'en mémoire des révolutions actuelles du commerce, il ſeroit érigé une nouvelle Douane ſur l'Elbe, que des vaiſſeaux de guerre croiſeroient pour modérer le commerce de Hambourg, & que des Troupes contiendroient ceux que de nouvelles *loix*, comme on dit, déclareroient Contrebandiers. On peut aſſurer aujourd'hui que c'eſt un faux bruit deſtitué de tout fondement.

De Francfort, *le* 26 *Juillet.*

On ſe propoſe d'établir ici une Académie de Commerce, en faveur des jeunes gens qui ſe deſtineront à cette profeſſion.

On cherche des Profeſſeurs & des Maîtres verſés dans la connoiſſance des matieres & des Langues les plus utiles au Commerçant. Un pareil Inſtitut, s'il trouve des encouragemens & des reſſources, ſera très-avantageux pour cette Ville.

De toutes parts on ſe plaint des dégâts cauſés par les orages. Celui de Neuſtadt ſur l'Ayſch a été le plus horrible ; il n'a laiſſé

aucune espérance de récolte dans une vaste étendue de pays. A Burg, dans le district de Magdebourg, la grêle a abattu toutes les plantes, & le vent a déraciné beaucoup d'arbres. A Cuniz & autres lieux de la Principauté de Weymar, les moissons & les fruits ont été foudroyés par la grêle &c.

ITALIE.

DE VENISE, *le 12 Juillet.*

Le Pô s'est débordé plusieurs fois, & il a fait de grands ravages.

DE MODENE, *le 12 Juillet.*

Le Gouvernement s'est, depuis quelque tems, occupé du soin de rendre le séjour de cette Ville plus commode, plus agréable & plus sain. Les rues aggrandies, les canaux nettoyés & couverts, les eaux des fontaines épurées, le cours de celles qui entourent la Ville rétabli, sont autant de monumens de bienfaisance. La translation des sépultures hors de la Ville augmentera la salubrité de l'air. Excepté les Princes de la Maison regnante & l'Evêque, les morts seront désormais enterrés hors des murs. Les Maisons Religieuses auront leurs Cimetieres dans leur enceinte, mais en plein air & si la Police n'y trouve point d'inconvénient. Les cadavres ne seront pas exposés aux portes des maisons avant le convoi. On ne sonnera qu'une fois les cloches. Le transport se fera le matin, de bonne heure, la face des cadavres couverte. Après avoir été présentés à l'Eglise, un Prêtre les conduira le soir au Cimetiere général. Dans ce Cimetiere, il y aura des places distinguées & des tombes particulieres. Sur ces tombes, on pourra mettre des inscriptions &c.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 24 Juillet.*

Depuis 1797, il a été remboursé plus de neuf millions & demi de la dette nationale; en 1771, 1,500 l. d'annuités à 3 ½ pour 100 créées en 1766; en 1767, 3,483,553 d'annuités à 4 p. 100 de 1763; en 1768 & 69, 3,500,000 de pareilles annuités. En y comprenant le remboursement ordonné en dernier lieu de 200,000 liv. de la dette de la Marine, & 880,000 d'annuités à 3 pour 100, on a la somme ci dessus.

Le Bill en faveur des Débiteurs insolvables soulage 3400 malheureux avec leurs familles.

On écrit de Ballymote que M. Fitz-Maurice a baissé de 700 l. st. ses fermages pour encourager & relever ses Fermiers. Il avance de l'argent aux Fabricans de toiles, & ils le lui remboursent en marchandises. Le mauvais riche voudroit bien être aussi heureux que lui.

PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le 28 Juillet.*

La pêche du Groenland a été fort bonne. Il étoit parti pour cette pêche 135 vaisseaux de Hollande, 21 de Hambourg, 3 de Brême, 2 d'Altona &c. Ils sont presque tous rentrés dans leurs Ports respectifs avec de bonnes cargaisons.... La pêche du hareng par les Pêcheurs d'Ostende a fort bien réussi. On mande de cette partie de la Flandre qu'on y a fait une superbe récolte de grains.

La Société établie dans cette Ville en faveur des noyés vient de publier la cinquieme partie de ses Mémoires. Il y est fait mention de 58 malheureux rappellés à la vie par ses secours. On trouve dans ce volume des détails sur divers établissemens de même genre que l'exemple donné dans ce pays a occasionnés dans les pays étrangers.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 24 Juillet.*

Il a passé ici divers bâtimens pour la Foire de Beaucaire dont on augure favorablement... Les traites de grains continuent; il nous en arrive du Port de Cette où nous envoyons de l'huile. Il y a bien des endroits où la récolte des grains ne sera pas aussi abondante qu'on l'avoit cru; ce qui pourra ouvrir quelques débouchés à nos magasins.. Il y a peu de retours & de nouvelles du Levant.

On se flatte que l'Agriculture adoucira les mœurs des Corses : elle a déjà opéré cet effet sur une petite partie de la Nation. On a défriché beaucoup de terreins couverts de makis. Avec le Cap Corse qui donne une sorte d'empire sur le commerce du Levant, l'Isle cultivée, policée & paisible deviendroit une des plus florissantes de la Méditerranée comme elle est une des plus importantes.

De Valence, *le 27 Juillet.*

Le 17 du présent mois, la Ville a délibéré d'établir les Cimetieres hors des remparts, & de ne plus permettre d'enterrer les morts dans ceux que leur enceinte renferme. Cette résolution a passé d'une voix unanime. M. l'Evêque y a joint son suffrage. Nous avons l'avantage de donner, les premiers, l'exemple d'une réforme indispensable au reste de la Province. Peut-être en sera-t-il de celui-là comme de celui que Paris a donné pour l'administration des secours aux personnes noyées. L'utilité de notre établissement n'est pas moins sensible, & elle est bien plus vaste.

Cette Ville, baignée par le Rhône, offre par la plus avantageuse situation à l'Industrie & aux Arts les plus grandes ressources. Malheureusement & par une espece de fatalité, elle est à cet égard fort au dessous de beaucoup de Villes dont la position n'est pas à beaucoup près aussi favorable que la sienne. Cependant il commence à luire quelque rayon d'espérance. Il est question de transporter ici la célebre Manufacture d'Aubenas. Nos dehors présentent des sources abondantes & des cascades naturelles qui forment un spectacle fort agréable & qui dirigées à une fin utile en formeroient un très-intéressant. Nos bons Citoyens réunissent leurs vœux pour que ces eaux soient conduites dans le sein de la Ville, & qu'un des plus grands bienfaits de la nature ne soit pas vainement dissipé. Ce genre de prodigalité est celui des Sauvages.

De Beauvais, *le 29 Juillet.*

Les récoltes sont commencées dans tous nos environs depuis quelque tems. Celle des foins ne s'est pas faite sans quelque difficulté, à cause des variations perpétuelles de l'atmosphere. Il y a eu des pluies fréquentes, quelques jours de tems couvert, & rarement des chaleurs ; ce qui a fait que plusieurs Cultivateurs ont eu leurs foins mouillés à plus d'une reprise.

Les moissons ne sont pas également belles. En général, la saison a été pluvieuse depuis le mois de Mars. Toutes les terres fortes qui tiennent l'eau ne pouvoient ni conserver la chaleur nécessaire au développement des plantes, ni la proportion dans les élémens qui donnent à leurs parties constituantes l'énergie propre à en former de bons alimens. Les terres un peu légeres & à travers lesquelles l'eau pouvoit filtrer ont donné des productions plus fortes & plus abondantes. Indépendamment de ces différences générales tirées de la diversité visible des sols, il est aisé d'en remarquer beaucoup de particulieres qui ont leur principe dans la différence des cultures & qui prouvent avec évidence aux moindres Observateurs combien il est important de faire de grandes & puissantes avances dans le labourage. Prendre sur ces avances, les restreindre, les réduire, c'est une chose fort aisée & fort commune, mais aussi c'est détruire les racines du bled, & l'on s'étonne ensuite que l'épi qui manque de racines n'ait que dix grains au lieu de trente. La nature a beau faire, elle ne peut nous récompenser que selon nos œuvres. Quand elle prodigue, pour ainsi dire, sa fécondité, elle est néanmoins en raison de nos soins & de nos dépenses. Avec la plus belle année, une mauvaise culture ne donneroit qu'une mauvaise récolte. En Allemagne, par exemple, on a été surpris qu'après avoir été favorisé de la nature, les grains ayent paru rares & chers : on oublioit que la pauvreté ne peut porter des fruits, comme la richesse.

Notre commerce d'industrie se soutient assez bien dans toutes ses branches principales qui sont assez nombreuses. Le travail des étoffes de laine l'emporte de beaucoup : mais les apprêts qu'on donne ici aux toiles occupent une assez grande quantité de bras pour mériter une attention particuliere. Nous avons des Blanchisseries considérables où l'on blanchit presque toutes les demi-Hollande qui se fabriquent à Bulles, Bresles & aux environs. On y blanchit aussi beaucoup de linons, de batistes, de toiles de Flandres & de Laval,

Quelques-unes de ces mêmes toiles, beaucoup de toiles de coton & autres fil & coton sont indiennées ici dans deux atteliers distincts & considérables. Ce genre d'industrie doit y réussir mieux qu'ailleurs, parce que l'on y a toujours parfaitement employé la garance que l'on sçait être l'ingrédient capital en indiennerie. C'est un fait certain que l'on ne teint nulle part les étoffes en rouge de garance mieux que dans cette Ville.

Au reste, excepté quelques toiles fines de lin pour mouchoirs, nos Indienneurs n'employent que des toiles des Fabriques éloignées de notre territoire où il ne reste par conséquent que le bénéfice de la main-d'œuvre des apprêts.

La Tannerie fait depuis long tems un objet de travail à Beauvais où l'on exerce aussi la Corroyerie. Cet Art si important, puisqu'il n'y a personne qui n'ait besoin de cuir, a éprouvé des gênes qui ont arrêté les progrès qu'il auroit faits naturellement.

Plusieurs petits bras du Therin traversent cette Ville & offrent des commodités infinies aux Tanneurs; mais par-tout où l'on est dégoûté, on cherche à s'éloigner & l'on céde la place à d'autres dont le courage tout neuf, pour ainsi dire, les soutient jusqu'à ce qu'un peu d'aisance l'amortisse, ou qu'il céde à son tour au redoublement des charges. Ainsi l'Art s'exerce, se transmet, mais ne se perfectionne pas.... (*La suite dans la prochaine Feuille*).

D'AMIENS, *le 1 Août.*

Les prix des grains ont augmenté pendant le mois de Juillet dans presque tous les principaux Marchés de nos Provinces. Les moissons occupent : on aura lieu, en général, d'en être satisfait.

Il y a beaucoup de mouvemens dans le Port de Dunkerque : les importations & les exportations sont assez considérables. Le sel marchand y a augmenté : celui de Seudre a monté à 10 l. 10 s. & 11 l. la rasiere; celui de Vannes, S. Martin & Bourgneuf à 9 l. 9 s. & 10 liv. Les cafés y valent de 11 à 13 s. la livre.

DE PARIS, *le 6 Août.*

On a appris de Genève que le 22 Juin, à deux heures après midi, un nuage en forme de colonne se fixa sur cette Ville, s'entr'ouvrit & versa pendant une demi-heure des torrens de pluie mêlée de grêle. Les rues les plus hautes furent inondées. Le Rhône se déborda subitement. Il y eut jusqu'à sept pieds d'eau dans les boutiques & les magasins de la Ville basse. On fit en marchandises une perte de 800,000 livres : deux personnes périrent malheureusement. A cette occasion, M. Léonard Bourdillon, Orateur du Conseil de Deux-Cens, prononça devant ce Conseil un discours qui intéressa vivement la sensibilité des Auditeurs en faveur de ceux des Habitans qu'a ruinés cette calamité. Ce Citoyen, le sieur Dunand, Marchand de fer, & le sieur Jean Mirabeau, Négociant ont fourni une somme de trente mille livres pour le soulagement de ces infortunés. Les exemples d'une pareille générosité ne sont pas assez communs, pour qu'ils ne soient pas soigneusement recueillis.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

*Réponse à la Lettre de M. ***, du 16 Juin 1774, par M. ***. S. D. P. au Bureau d'Agriculture du Mans, sur les charansons.*

Vous demandez, Monsieur, à la Société le moyen d'*expulser* de vos greniers le charanson qui les infecte; cela sera peut-être moins difficile que de vous indiquer ceux de l'empêcher d'y rentrer, après qu'il en sera sorti, si vous vous bornez à une simple expulsion, sans détruire & exterminer cette engeance : des moyens faciles d'obtenir sa destruction rendroient à l'Etat & à l'humanité le service le plus digne d'un bon Citoyen; puisque ce seroit le seul secret d'arrêter la propagation funeste, & les dégâts énormes d'un insecte qui devient un fléau universel, peut-être parce qu'on prend trop peu de soins pour s'en garantir. Jusqu'à présent on ne connoit guere de méthode d'une efficacité constatée, pour tuer le charanson, que celle du feu, de l'eau bouillante, à moins qu'on ne l'écrase; opération bien minutieuse & qui semble par-là deve-

hir impraticable dans les lieux où ces insectes fourmillent, si l'on n'a pas beaucoup de courage & de patience.

Le charanson résiste à la plus excessive rigueur du froid de même qu'à celle des plus vives chaleurs. Il soutient très-long-tems la faim avant d'y succomber; &, au contraire de la plupart des autres insectes nuisibles à l'humanité, il vit dans sa derniere métamorphose pendant plusieurs années, mangeant & rongeant nos grains à divers intervalles. Il se multiplie à l'infini. Nous en conservons depuis plus de quatre années sous nos yeux; & nous avons plusieurs fois éprouvé que c'est une ancienne erreur de croire que le germe du charanson est inné dans chaque grain de bled. C'est encore une erreur de croire que cet insecte une fois qu'il est sorti du grain, après l'avoir rongé, meurt & ne mange plus, c'est-à-dire, qu'il n'attaque pas un autre grain. L'histoire de cet insecte destructeur, bien suivie, prouve qu'il conserve son appétit, & que si on lui retranche les vivres, ou si on le chasse de son premier asile, il a grand soin de chercher les moyens d'y rentrer quand on y laisse du bled, ou de s'en procurer un autre dans un grenier voisin, de l'autre côté de la rue, ou enfin de pousser ses transmigrations jusqu'à passer des granges dans les champs aux approches de la moisson. Ce n'est pas là le lieu où le charanson est le moins à craindre pour sa propagation; on le voit même par les tems pluvieux quelquefois attendre patiemment dans la grange les gerbes de la moisson. Mais dans cette saison il ne reste point oisif, quelque part qu'il se trouve, il pense à son accouplement qu'il fait plus volontiers dans les tas de bled; & dans cette action même, la femelle ne néglige pas de disposer le lieu du dépôt de sa ponte sur les grains de bled qu'elle trouve à sa portée. On la voit faire une petite incision à l'écorce du grain: elle y dépose son premier œuf aussitôt après être désaccouplée; elle fait la même incision à un autre grain, y dépose un autre œuf & ainsi de suite. On n'a pas encore pu observer la quantité à laquelle elle porte sa ponte; mais les incisions qu'elle fait avec la pointe très-tranchante de son petit bec, ainsi que ses œufs, sont si imperceptibles qu'on ne peut les découvrir qu'avec le secours du microscope. L'œuf se trouve si adhérant & accollé au grain qu'il ne peut s'en détacher que par les fréquens mouvemens qu'on fait des tas de bled, & encore mieux, en les passant par le crible ou par le cilindre; c'est ce qui rend ces opérations très-utiles à cette époque, & dans la seconde dont je vais parler, c'est-à-dire, dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août, selon les différentes températures de l'atmosphere, de celle du grenier & de sa position locale.

A certain degré de chaleur, il éclot de cet œuf un très-petit ver qui également adhérant à l'incision, prend un accroissement insensible; & lorsque dans l'état de crisalide, il s'en trouve en quantité dans le tas de bled, la chaleur de cette saison lui procure une mauvaise odeur, laquelle quelquefois se fait sentir dans le grenier même lorsqu'il n'y a pas un courant d'air ou qu'il n'y a de l'air que du côté du sud-ouest ou du couchant.

Quand dans ce second état, on porte ce bled gâté à moudre au moulin, on doit s'appercevoir que la farine *pâte* sous la meule: le pain qui en provient est de mauvais goût, il fait une nourriture de mauvaise qualité; prise en certaine quantité & de suite, elle peut devenir dangereuse.

D'après cet état du charanson, & dans l'espace de quelques semaines, plus ou moins, selon les différens degrés de chaleur qu'il éprouve, ce ver se métamorphose en insecte ailé qui prend bientôt la forme & la couleur premiere du charanson: alors il ne tarde pas à ronger les grains qu'il trouve les moins durs, & successivement tout ce qu'il en rencontre indifféremment; ceux même qu'on a fait passer au four & à l'étuve pour y faire périr les œufs ou les vers dont on soupçonne les bleds attaqués. C'est le seul moyen possible pour en empêcher la formation & la progression dans cet état.

Ce n'est pas, Monsieur, cette histoire que vous demandez à la Société; mais elle m'a paru si analogue & même nécessaire à l'éclaircissement de votre question que je n'ai pas cru devoir négliger de vous en faire part conjointement avec les moyens que vous lui demandez; vous en trouverez quelques-uns dans le Mémoire que j'ai l'honneur de vous faire passer avec cette lettre.

Quoique tous n'aient pas également réussi

dans chaque expérience & dans tous les lieux, je vous conseille de n'en négliger aucun. Il y en a beaucoup d'autres qu'on prétend bons, peut-être même s'en trouve t il de plus efficaces qui nous sont inconnus; car, Monsieur, le croiriez-vous ? croiriez-vous qu'il y eût des personnes, même parmi les Notables, assez dépourvues d'humanité & de raison, pour avoir refusé à la Société les moyens dont ils se vantent d'user à leur seul avantage pour détruire radicalement les charansons, sous le faux ou specieux prétexte que les *Usuriers* ou les *Monopoleurs* s'en serviroient s'ils rendoient leur secret public pour conserver plus long-tems les grains; c'est une absurdité dont le ridicule n'a pas besoin d'être relevé. Le scrupule de la Société, au contraire, se bornera, Monsieur, à vous prier de ne pas perdre de vue ce qu'elle vous fait observer sur la transmigration très-facile du charanson d'un lieu dans un autre; car vous en feriez, en les chassant simplement, sans les faire périr, de très-mauvais présens à vos voisins & au Public, si vous n'employiez pas tous vos soins pour exterminer, autant qu'il est possible, cette engeance redoutable, en vous en défiant. La Société ose l'espérer de vos sentimens aussi généreux que patriotiques. Je suis &c.

(*Cette Lettre nous annonce des instructions que nous publierons avec empressement, dès qu'elles nous seront parvenues*).

I I.

Matelas économique de Saxe.

Il faut bien que l'amour de l'humanité conduise quelquefois l'industrie dans la hute du pauvre. Qu'il dorme du moins tranquillement, puisque ses veilles sont si douloureuses. Son meilleur lit est une paillasse : mais la paille souvent est trop chere pour lui ; la paillasse auroit souvent besoin d'être renouvellée, elle sert de retraite aux souris & à des insectes désagréables, on ne la remue pas assez facilement pour que la superficie en soit plane & égale. Les matelas n'ont pas tant d'inconvéniens, mais ce n'est pas un meuble à la portée du vrai pauvre. Quelques Economes Saxons, de la partie des montagnes, ont cherché à procurer à cette classe nombreuse dans le pays, un coucher qui rassemble les avantages de l'économie & de la commodité : ils ont eu recours à la *mousse* : elle ne reçoit, dit-on, aucun insecte ; elle est douce & comparable au crin pour cet usage. Lorsqu'après avoir été quelque tems foulée, on la bat avec des baguettes, elle renfle. On la coud ensuite entre les toiles comme le crin ; & un matelas de cette espece dure vingt ans.

Il faut recueillir la mousse au mois d'Août ou de Septembre, & choisir pour cela les beaux jours de la saison où elle prend l'accroissement le plus rapide. On en détache la terre la plus grossiere ; & l'on ne prend que la mousse la plus grande, la plus tendre, la plus belle, dont on ôte les racines. Ainsi préparée, on la laisse sécher dans un grenier, ou dans quelqu'autre lieu sec On a soin d'en séparer tout ce qui s'y est mêlé de dur, mais sans la briser. on la coud enfin, comme il vient d'être dit. Ceux qui connoissent des plantes propres à chasser les punaises, en mettent les feuilles les plus tendres dans ce matelas, ou sur les places du bois de lit les plus exposées.

I I I.

Machine pour arracher le chaume.

Cette machine a été inventée par le sieur Arnoux, Ingénieur-Méchanicien, qui a déjà publié dans nos feuilles quelques observations critiques. Ses avantages sont de réunir la célérité à l'économie dans cette opération L'Auteur en propose la vente par souscription. La principale des conditions a pour objet l'épreuve de la machine dont l'effet vérifié & constaté sera tel qu'un homme, avec deux chevaux, deux mulets ou deux bœufs arrachera le chaume de toute espece de grains sur quatre arpens de terrein, aussi promptement qu'il en laboureroit un seul arpent. Elle coûtera cent livres qui seront payées, lorsqu'on la retirera de chez le sieur Arnoux, demeurant à Paris, à *l'Hôtel de Chiffreville*, *rue des Juifs*, *au Marais*. On souscrit à Paris dans l'Etude de *Me. Belime*, *Notaire*, *rue de la Harpe*. L'Auteur a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté un Prospectus dans lequel

il indique les avantages de l'instrument & les conditions de la souscription. Il en sera envoyé des exemplaires dans toutes les Provinces.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 30 Juillet 1774, au Mercredi 3 Août, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 21 l. 10 s. à 26 l. *le sept.*; *id.* au Port de la Grève, de 23 l. 10 s. à 25 l. 15 s.; le méteil, 18 l.; le seigle, de 9, 10 à 12 liv. 10 s.; l'orge, de 9 l., 9 l. 10 s. à 10 l. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 30 Juillet 1774, au Mercredi 3 Août, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14 l. 10 s., 16 l. 10 s. à 18 l. *le sept.*; *id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Août 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 l. 10 s. à 18 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 34 à 35; *idem* nouveau, de 32 à 33; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 29 à 30; *id.* nouveau, de 27 à 28; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

VI.

Changes de Paris, *du 6 Août* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	30 $\frac{5}{8}$ à $\frac{11}{16}$
Hambourg	181 $\frac{1}{2}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	94 $\frac{1}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{2}$ p. % p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 6 Août 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	722		*marc.*
Du Mexique à . . .	718		
Du Perou à	710		
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Jeudi* 4.	*Vendredi* 5.	*Samedi* 6.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1775	1780 77 $\frac{1}{2}$ 75 .	1780 85 . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1145 42 $\frac{1}{2}$ . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	233 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	374	. . . . .	372 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 17 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 10 *Août.*

AU premier bruit d'une mortalité répandue dans des villages, voisins de Storia-Russ, non loin de Ladoga, sur le chemin de cette Ville à Nowogorod, la Cour a envoyé des hommes de confiance pour examiner l'état des choses, chercher l'origine du mal & y apporter des remedes convenables. Les Médecins qui s'y sont transportés, ont mandé que pendant 15 jours qu'ils ont séjourné dans le pays, il n'est pas mort une seule personne, & ils n'ont apperçu aucun indice de mal contagieux. Il est vrai qu'il regne sur les chevaux une maladie maligne qu'on attribue à la longue sécheresse essuyée dans ces cantons. Il y a des endroits où la corruption de leurs cadavres exposés en plein air a été funeste à quelques personnes.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 21 *Août.*

Le 10 du mois dernier, les Villages ou plutôt les Fermes de Bioernsioe, Nysioe, Laaguicken, district de Siulevad, furent bouleversés par un orage violent, accompagné de tonnerre & de grêle. La grêle, lancée avec autant de force que d'abondance, étoit fort grosse & ressembloit à des œufs de poules coupés par le milieu. Deux jours après, la terre en étoit encore toute couverte. A peine distinguoit-on dans les champs quelques débris de plantes. Cette calamité est d'autant plus affreuse pour les Habitans que depuis quelques années ils n'avoient eu aucune espece de récolte. La Paroisse d'Ausele a été ravagée le même jour à la même heure, par un ouragan, courant du sud-ouest au nord-est avec tant d'impétuosité qu'il arrachoit les arbres marqués pour former les grosses mâtures des grands vaisseaux.

La Ville d'Arennersborg est située sur le bord de la riviere de Goetha. Depuis quelques années, cette riviere essuye des variations, des crises qui se terminent par un accroissement de volume ou une extension de surface. Depuis trois ans qu'elle est sujette à une sorte de flux & de reflux, ses eaux se sont graduellement élevées de deux pieds & demi; elles ont entiérement couvert une petite montagne qui les dominoit au milieu du lit de la riviere; elles occupent l'ancien emplacement de plusieurs maisons; enfin elles ont formé sur les prairies d'alentour un lac qui, depuis quelque tems, porte des bateaux assez considérables.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 26 *Août.*

La Compagnie Asiatique a fixé au 21 Septembre prochain la vente des marchandises

qu'elle a reçues de Chine par les deux vaisseaux derniérement arrivés de cette contrée.

ALLEMAGNE.

De Cassel, *le 29 Août.*

Notre Foire actuellement ouverte ne se fait remarquer que par les divertissemens qu'on y donne. Les Marchands étrangers, qui ne manquent pas de lobir, y accourent pour voir des spectacles gratis ; la Noblesse y accourt aussi de toutes parts pour acheter à crédit.

ITALIE.

De Trieste, *le 22 Août.*

Dans le Frioul Autrichien & Vénitien, la récolte n'a pas été aussi bonne qu'on se l'étoit promis ; & les grains y ont acquis un prix nouveau. On croit que cette augmentation ne se soutiendra pas, attendu la fertilité des moissons des pays voisins.

Nous avons essuyé une longue sécheresse dont les suites ne peuvent être que très fâcheuses.

Nos Marchands ont été fort satisfaits de la Foire de Sinigaglia. Leurs marchandises, sur-tout leurs draps & leurs toiles, se sont bien vendus, & presque tout argent comptant. Pour ne pas induire le commerce dans de faux calculs, il est à propos de faire connoître la cause de ces bonnes ventes. Il y a, parmi le Peuple de ces contrées, une foule d'hommes qui se disposent à aller à Rome pour gagner les indulgences du Jubilé. Ils se sont, pour la plûpart, habillés & pourvus des petites nécessités que le pélérinage demande. La guerre a empêché les Grecs & les Albanois de se fournir ailleurs qu'à Sinigaglia. Outre les Marchands du Levant, il est venu à cette Foire beaucoup de Bosniaques qui ont fait de fortes emplettes, l'argent à la main.

Le 7, il s'éleva un vent impétueux qui jetta dans notre rade deux vaisseaux Suédois, deux Ragusiens & un Turc, sans les endommager. La tempête se termina par des coups de tonnerre & une grêle terrible. Par-tout où la grêle est tombée, les vignes & les oliviers sont abîmés Dans des endroits où elle s'étoit amoncelée, on assure que plusieurs grains s'étoient liés & incorporés ensemble de maniere qu'ils formoient des masses de sept à huit livres.

De Naples, *le 20 Août.*

De mémoire d'hommes, on n'avoit souffert dans ce pays des chaleurs aussi brûlantes que celles que nous venons d'essuyer. Le bled de Turquie & autres productions de l'arriere-saison manquent totalement. Le Vésuve a recommencé à jetter des flammes.

De Bologne, *le 20 Août.*

L'excès de la chaleur a occasionné différentes maladies mortelles dans toutes les classes d'Habitans. Nos campagnes sont desséchées.

De Milan, *le 21 Août.*

Comme les récoltes encore pendantes ont beaucoup souffert de l'aridité des campagnes, le Gouvernement a jugé à propos de suspendre les traites de grains qu'il venoit de permettre.

De Modene, *le 21 Août.*

Depuis quelques années, le Gouvernement a supprimé, pour le soulagement des Peuples, plusieurs taxes, droits, usages qui coûtoient infiniment plus à l'Etat qu'ils ne rendoient au Fisc, suivant la coutume. Il y en avoit dans ce nombre qu'on auroit de la peine à imaginer dans les pays mêmes où la finance est le plus inventive. Nous citerons la Ferme des jeux de hasard dont le privilege exclusif étoit accordé au profit de la Chambre. Il étoit aussi convenable à la dignité du Souverain que raisonnable qu'elle fût abolie ; elle l'a été. Le même esprit de bienfaisance a fait éteindre divers droits réellement destructifs de la liberté du commerce. On a ensuite exempté de différentes taxes les Artistes & Fabricans étrangers qui viendroient s'établir dans le pays. Enfin par un Edit du 13 du courant, la Chambre vient d'assurer le franc-salé à toutes sortes de personnes étrangeres, Nobles, Paysans, Ouvriers qui se domicilieront dans les Villes, Bourgs, terres & campagnes de l'Etat.

DE TURIN, *le 22 Août.*

Un Payſan tomba derniérement dans le Pô. Lorſqu'il en fut retiré, il avoit tous les ſymptômes de la mort; il n'y a pas encore long-tems qu'il auroit été tout de ſuite enterré. On lui adminiſtra les ſecours connus. En ſept ou huit heures, il recouvra l'uſage de ſes ſens, & même avec une telle effervescence qu'il s'accrocha au cou du Chirurgien qui le traitoit & qu'il tomba dans une vraie furie & des convulſions. Après lui avoir rendu la vie, il fallut lui rendre le calme: ce fut l'ouvrage de quelques jours. M. le Prince de Carignan, inſtruit de cet événement, a fait venir de Paris une boîte pour les noyés; & elle a été dépoſée dans ſon château de Racconis, à l'uſage des Habitans de la Ville. S. A. S. a promis des récompenſes pour ceux qui viendroient au ſecours de ces malheureux. On ne doute pas que le Roi n'ordonne bientôt de pareils établiſſemens dans les Villes & les Villages de ſes Etats, ſitués ſur des rivieres.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 1 Septembre.*

Les nouvelles de l'Amérique donnent tous les jours de plus en plus lieu de craindre la ceſſation du commerce. On ne peut enviſager ſans frayeur combien de branches d'induſtrie & de proſpérité nous perdrions par cette réſolution. Le Fiſc y ſeroit pour un million de livres ſt. Les plantations de nos Iſles ſeroient deſſéchées. Une partie de notre Peuple mourroit de faim; car elle eſt tout-à-la-fois payée & approviſionnée par l'Amérique. Sans la graine de lin de cette contrée, les Fabriques de toiles d'Irlande ne ſubſiſteroient bientôt plus. Il y auroit dans les trois Royaumes au moins 600,000 Artiſans ſans travail &c. &c. &c.

Un gros Marchand Détailleur de cette Ville, traita derniérement avec de bon bœuf & de la biere forte quatre-vingts-dix de ſes Chalands, pour leur ſignifier qu'ils euſſent à ne plus demander de crédit. En même tems, il effaça de ſes Livres tous les articles qu'ils lui devoient, pourvu qu'ils ne fuſſent pas au-deſſus de cinq ſchellings. C'eſt une cérémonie qu'il a coutume de renouveller tous les ans; il l'appelle *acte de grace.*

Les Emigrans traſportés de Shield dans le Maryland par le vaiſſeau l'*Avanture*, avoient preſque tous trouvé une condition ou du travail, dix jours après leur arrivée.

En conſéquence d'un plan préſenté au Gouvernement pour rendre la poſſeſſion des Iſles d'Orkneys plus avantageuſe & en former le centre de la pêche du hareng, le Lord & autres Chefs de l'Adminiſtration travaillent à donner à ces Iſles une nouvelle valeur.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 4 Septembre.*

Notre commerce a derniérement ſouffert une nouvelle convulſion. La paix entre les Ruſſes & les Turcs applanit à nos Armateurs les voies par leſquelles ils pourront parvenir à réparer les échecs que cette Place a eſſuyés.

Les chaleurs exceſſives & opiniâtres qui ont en quelque ſorte brûlé le midi de l'Europe, ont preſqu'entiérement détruit, en diverſes contrées, les ſecondes récoltes. Le feu qu'on y reſpiroit a occaſionné beaucoup de maladies.

L'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de cette Ville, aſſemblée le 25 Août dernier, propoſa de nouveau un Diſcours *ſur l'influence que le commerce a eu dans tous les tems ſur l'eſprit & ſur les mœurs des Peuples.* Elle deſire que les Auteurs qui traiteront ce ſujet, embraſſent un ſyſtême; & qu'après l'avoir fondé ſur des principes ſolides, ils en confirment la vérité par des preuves tirées de l'hiſtoire du commerce tant ancien que moderne. Le Prix ſera double & de la valeur de 600 liv. Les ouvrages ſeront remis, francs de port, à M. Mouraille, Secretaire perpétuel de l'Académie, d'ici au 15 Mai prochain.

Le 2e. bâtiment arrivé de la pêche de Terre-Neuve, eſt le brigantin le *Coureur.* Il a apporté 3000 quintaux de morue.

Le Roi de Sardaigne a donné des ordres pour que le Port de Nice fût promptement réparé & mis en état de recevoir les plus grands bâtimens. On dit que S. M. S. doit avancer un million de livres à une Compagnie de Négocians qui ſe forme dans la

même Place pour ouvrir une correſpondance conſidérable avec Liſbone.

Les nouvelles d'Alexandrie d'Egypte portent que les Ruſſes avoient pris ſur ces mers divers bâtimens Turcs chargés de café, de riz, de tabac &c. Elles annoncent en même tems l'arrivée de la flotte marchande de Gedda à Suez, & le naufrage de trois autres navires qui avoient à bord une cargaiſon de café, d'encens, de drogues & de toiles des Indes, eſtimée deux millions d'écus. Cette perte tombe, en très grande partie, ſur les Négocians Levantins du Caire.

De Grenoble, *le 6 Septembre.*

Les récoltes n'ont pas rempli les eſpérances que le commencement de la belle ſaiſon avoit données. Des intempéries fréquentes, des chaleurs immodérées, une cruelle ſéchereſſe ont fait avorter les germes de cette apparente proſpérité. En général, nos moiſſons n'égalent pas celles de l'année derniere; la différence eſt, ſelon les uns, d'un quart, ſelon les autres, d'un ſixieme. Le bled & le pain ont augmenté. La hauteur des prix ſeroit d'un très-mauvais préſage pour cet hiver, ſi nous n'avions lieu de croire que ce n'eſt qu'une criſe du momement, & que l'abondance refluera dans notre Province. Les bleds noirs, les tranſailles, les châtaignes, & autres eſpeces de denrées qui ſuppléent au bled, n'ont pas très-bien réuſſi.

Les vignes altérées & flétries juſqu'à menacer d'une privation preſque totale de récolte, ont été ranimées par l'influence d'une pluie douce, bénigne & aſſez longue. Un peu plutôt, elle auroit preſqu'entiérement réparé les dommages. Lorſqu'elle eſt ſurvenue, nos chanvres étoient ſortis de deſſous les rotoirs & étendus pour ſécher. La pluie leur a fait quelque tort. Cette récolte a été médiocre. Le chanvre brut & les toiles ſont toujours très-chers.

A la ſuite des pluies, nous avons eu des jours admirables: leur douceur acheve l'ouvrage des pluies.

La Chambre des Comptes de Dauphiné a rendu, le 13 Août, un Arrêt qui *ordonne à tous les Vaſſaux de Sa Majeſté, tant Nobles qu'Eccléſiaſtiques & autres, de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, poſſédant dans l'étendue de ſon reſſort & Juriſdiction des Terres, Fiefs & arriere Fiefs dans la mouvance du Roi, d'en venir prêter hommage avant le 12 Mai 1775, à peine du Commis; & réduit les frais des hommages à ceux de l'écriture d'iceux, papier & parchemin timbré; & permet à tous ceux qui ne ſont pas domiciliés à Grenoble, de les prêter par Procureurs* &c. C'eſt pour ſe conformer aux intentions bienfaiſantes de S. M. que la Chambre a taxé ſur un pied modéré les frais qu'entraînera l'hommage.

(*Nous avions annoncé dans la Gazette du* 14 *Juin*, dans l'avis concernant le remede pour la guériſon des goîtres, *que la Dame Revol traitoit alors un jeune homme défiguré par une de ces tumeurs monſtrueuſes; & que notre Correſpondant à Grenoble ſuivroit lui-même les opérations pour nous fournir une nouvelle preuve de l'efficacité du remede. Ce témoin honnête & ſcrupuleux nous mande que ce jeune homme eſt parfaitement guéri, & qu'il a le cou dans l'état naturel.*

La Dame Revol a traité avec le même ſuccès les nommées Karle, filles d'un Tailleur, Soldat dans le Régiment de Boccard Suiſſe. Les guériſons opérées par ce remede ſont auſſi fréquentes que certaines. La Dame Revol diſtribue avec ce remede, un imprimé contenant la maniere de s'en ſervir).

De Seignelay, *le 9 Septembre.*

La Manufacture Royale de draps & ſerges de cette Ville fut originairement établie par M. Colbert pour imiter les ſerges de Londres. En 1754, un Arrêt du Conſeil du 20 Août, lui attribua divers privileges pour un tems illimité. Ces privileges donnent aux Entrepreneurs:

1°. Le droit de faire fabriquer à dix lieues à la ronde excluſivement les ſerges façon de Londres, eſpagnolettes, molettons, flanelles, bayettes, ratines, draps & autres étoffes à l'imitation d'étoffes étrangeres, & de les faire marquer d'un plomb avec fleur de lys au milieu, & alentour ces mots, *Manufacture Royale de Seignelay*; & de l'autre côté du plomb le nom des Entrepreneurs.

2°. Exemption de taille, logement de gens de guerre, tutele, curatele & autres charges publiques, tant pour les Entrepreneurs que pour les Employés & Ouvriers.

3°. La faculté d'associer avec eux toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, sans que pour cela elles dérogent à la noblesse.

4°. Le droit d'avoir un Suisse à la livrée du Roi pour garder ladite Mauufacture.

5°. Cinq cens cinquante livres par an, assignées sur les Fermes générales, pour l'entretien des bâtimens de la Manufacture, lesquels appartiennent au Roi. Cette somme est exactement payée sur les Ordonnances de M. l'Intendant de Bourgogne par le Caissier Général des Fermes. Ces bâtimens consistent en un corps-de logis ayant logemens de Commis, Employés, & principaux Ouvriers ; ainsi qu'en atteliers, magasins, boutiques nécessaires pour faire travailler cinquante métiers qui s'y trouvent actuellement. Il y en a vingt-six montés ; les uns travaillant, les autres sont prêts à travailler.

6°. Les Etats de Bourgogne protégent cette Manufacture, & lui accordent de gratifications annuelles, à titre d'encouragement.

L'idée d'imiter les étoffes étrangeres ne peut qu'être applaudie, dans un pays où la mode demande à tous les pays industrieux quelques nouveautés. On voit par les détails précédens quelles ressources l'industrie a trouvées en certains tems dans les coffres de l'Etat ; & quelles ressources auroit pu y trouver l'Agriculture.

Cette Manufacture qui, dans les commencemens n'avoit qu'un très petit foulon qu'elle tenoit à ferme des Seigneurs de Seignelay, en a fait construire successivement à ses frais deux autres, à la Hollandoise & à la Françoise, sur le modele de ceux qui sont à Essonne. Ces foulons sont en état de dégraisser, fouler & dégorger toutes les marchandises que cinquante métiers & plus pourroient fabriquer ; au lieu qu'avant cette construction, les Entrepreneurs étoient obligés d'envoyer fouler partie de leurs marchandises à Sens, à Essonne & autres lieux.

Cette Manufacture peut faire le commerce des laines de la Bourgone & de l'Auxois. Il lui seroit très-avantageux, attendu qu'elle est à portée d'en approvisionner les Fabriques de Reims & des environs où l'on employe ces qualités de laines. Enfin on assure que, dans cette entreprise bien conduite, on pourroit spéculer hardiment pour 12 ou 15 pour cent de bénéfice ; ce qu'on offre de prouver par les comptes de fabrique à ceux qui voudroient s'y intéresser & s'adresser aux personnes qu'on indiquera, & mieux à la Manufacture où l'on se transporte à peu de frais par la commodité du Coche d'Auxerre & autres.

Les sieurs *de Vallange & Compagnie*, Cessionnaires des droits des anciens Intéressés, donnent avis aux Négocians & autres qui auroient intention de placer des fonds dans ladite entreprise, qu'ils sont dans la disposition de prendre des Associés ou de céder leurs fonds à une nouvelle Compagnie, pour augmenter les travaux de la Fabrique qu'on peut mettre sur un pied à donner les espérances les plus flatteuses, surtout depuis que le Ministere a permis aux Troupes du Roi de pourvoir elles-mêmes à leur habillement, ladite Manufacture est dans le cas de leur en fournir partie.

On peut s'adresser pour avoir des éclaircissemens, *à M. le Camus, Commissionnaire à la Halle aux draps ; à Troyes, à M. le Bœuf*, également *Commissionnaire à la Halle aux draps.*

DE PARIS, *le 14 Septembre.*

L'année 1774 mérite d'être notée comme une des plus remarquables dans les Annales météorologiques. Par toute l'Europe, elle a été assez uniforme dans ses variétés. Hiver doux & pluvieux ; printems irrégulier & changeant ; été très-chaud & très-sec. La végétation a été fort précoce : les intempéries du printems l'ont retardée ; le mois de Mai a été presque par-tout funeste. Faute de nourriture, les plus belles productions ont beaucoup perdu ; & les moissons n'ont presque rendu nulle part ce qu'on avoit lieu d'en attendre soit en grains soit en farines. Il y a eu peu d'orages ; mais ils ont été vastes, s'il est permis de parler ainsi ; & ils ont fait des ravages inestimables, presqu'en même tems dans des pays fort éloignés les uns des autres. Cependant les récoltes ont été en général assez bonnes, quoiqu'elles n'ayent pas répondu à l'attente publique ; il y a peu de pays où elles ayent tout-à-fait manqué, si ce n'est dans les endroits ruinés par la grêle. Du fond du nord à l'ex-

trémité du midi, il y a eu près de deux mois de sécheresse. On croyoit les récoltes de vin & autres entiérement perdues, lorsque des pluies fines & pénétrantes ont rafraîchi la terre & ranimé les plantes, en sorte que l'on attend encore des vendanges passables & de très bon vin. De tous les lieux où l'on a pu recevoir des nouvelles assez fraiches, on apprend que le mois de Septembre a commencé par les plus beaux jours & les tems les plus propices. Les chaleurs ont occasionné des maladies en divers endroits, mais moins qu'on n'avoit lieu de l'appréhender.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Observations sur le produit des récoltes depuis 1760.

Un Propriétaire a fait valoir par lui-même ou ses gens depuis quinze années un bien assez considérable; il a employé sur ses terres à peu près chaque année les mêmes engrais, excepté en 1773 & 1774 qu'ils ont presque été doublés à cause de circonstances particulieres. Cependant il a essuyé dans ses récoltes des variations qui lui paroissent extraordinaires, sur-tout pour les bleds: les sept premieres années de son administration, à compter du 1er. Janvier 1760, lui ont produit depuis six jusqu'à huit & trois quarts pour un de la semence, aucune n'a été au-dessous; en voici la gradation.

1760 a produit	six pour un.	
1761	8 $\frac{1}{2}$	
1762	6	$\frac{1}{8}$
1763	7	$\frac{1}{8}$
1764	8 $\frac{3}{4}$	
1765	7	
Et 1766	8 moins $\frac{1}{12}$.	

Ce qui revient, année commune, de sept à environ sept & un tiers pour un.

Il s'en faut de beaucoup que les huit années postérieures ayent été aussi avantageuses que les précédentes.

1767 n'a produit que	5	$\frac{1}{8}$ pour un.
1768 que . . .	4	
1769 que . . .	4	
1770 que . . .	3 $\frac{1}{10}$	
1771	6 $\frac{1}{12}$	
1772 que . . .	4 $\frac{2}{7}$	
1773 que . . .	4 $\frac{5}{6}$	
Enfin 1774 ne paroît promettre que . .	4 $\frac{1}{3}$	

Ces huit années, l'une portant l'autre, n'auroient conséquemment donné qu'environ 4 $\frac{1}{2}$ pour un; ce qui fait diminution par comparaison aux sept premieres années, de deux & cinq sixiemes par année.

Cette diminution considérable, malgré l'excédent d'engrais qu'il y a eu en 1773 & 1774, est-elle naturelle?

On prie MM. les Agronomes de donner sur cela leurs réflexions; les expériences qu'ils n'ont cessé de faire, les met dans le cas de juger par comparaison; s'ils ont été traités plus favorablement dans les huit dernieres années, il faudroit peut-être en conclure qu'il y auroit eu quelque défaut dans la culture des terres dont on présente le produit. On est d'autant plus porté à le penser que la diminution sensible n'a commencé qu'après la mort du Chef des Laboureurs, chargé lui-même des semailles, homme très-habile pour semer & labourer.

La cherté des grains en 1770 a prouvé suffisamment la disette ou la rareté de cette même année; mais comme en 1771, 1772, & 1773, malgré la disette de 1770, les grains se sont vendus quelque chose de moins qu'en 1760, 1761 & 1762, il paroît qu'en ces années 1771, 1772 & 1773, on auroit dû avoir une récolte au moins aussi avantageuse qu'en 1760, 1761 & 1762.

Si les autres Cultivateurs n'ont pas été traités plus favorablement dans les huit dernieres années que le Propriétaire dont il est question, on ne doit plus s'étonner si le Public a souffert une espece de disette pendant tout ce tems, puisqu'il y a eu presque moitié moins de bled que dans les sept années précédentes.

II.

Moyen facile de distinguer si les vins muscats ou autres vins de liqueur sont frélatés, tiré des Mémoires manuscrits de M. Pingeron, sur les Arts utiles & agréables.

On remplit un petit flacon ou une petite

bouteille d'un vin que l'on ſoupçonne frélaté : on bouche enſuite ce flacon avec le doigt, & on le plonge ainſi dans un verre plein d'eau. Quand cette immerſion eſt faite, on retire ſon doigt & l'on attend qu'il ſe faſſe un précipité au fond du verre. Cela ne manque jamais d'arriver ſi l'on a mis dans le vin des ingrédiens ſpécifiquement plus peſans que l'eau, tels que le ſucre & le miel. Il eſt rare de trouver dans les grandes Villes des vins pris chez les Marchands qui puiſſent ſoutenir une épreuve auſſi ſimple & auſſi naturelle que celle-là. On ne prétend pas donner ce procédé comme un grand ſecret, vu qu'il eſt connu ; mais on préſume qu'il ne l'eſt pas aſſez généralement pour tenir les fraudeurs en garde. On trouve encore que le vin eſt altéré par l'addition des matieres ſolides telles que la litharge (poiſon terrible) ſi, après avoir jetté de ce vin ſoupçonné ſur une pêle rouge, il y reſte quelques concrétions. Un vin parfaitement pur & qui n'eſt mêlé qu'avec du vin ou de l'eau ſe volatiſe & ne laiſſe aucun cédiment ſur la pêle. Que d'obligations n'auroit-on pas aux Chymiſtes qui découvriroient un moyen sûr & facile à mettre en pratique pour ſçavoir ſi le vin eſt naturel ou falſifié ? Combien de maladies terribles, telles que la paralyſie qui afflige ſi ſouvent ceux qui ont le plus beſoin de leurs membres pour gagner leur vie, ne verroit-on pas alors diſparoître ? Les cauſes des infirmités & des maladies humaines ne ſont déjà que trop multipliées : avec quelle force ne doit-on pas s'élever contre la cupidité qui les multiplie encore davantage ? On ne ſçauroit trop preſſer les Chymiſtes de faire des recherches pour nous donner un moyen sûr de diſtinguer les vins ſophiſtiques de ceux qui ne le ſont pas. Une pareille découverte à tenter ſeroit le ſujet le plus raiſonnable que des Académies puſſent donner pour des Prix de Chymie ; elle intéreſſeroit bien plus la Société que le *flint-glaſſ* ou tout autre objet de luxe ou de peu d'utilité. Les bons Citoyens ſçauroient plus de gré au Sçavant qui trouveroit le moyen de préſerver nos corps des poiſons lents avec leſquels on les abreuve peut être tous les jours, que d'avoir découvert ſi le diamant brûle au feu, & s'il s'y convertit en fumée ou en cendre, puérilités dont on s'eſt gravement occupé de nos jours. Songeons d'abord à l'utile & finiſſons par l'agréable. C'eſt la marche que la raiſon nous indique.

III.

Moyen de rendre les poules plus fécondes.

On a publié ce ſecret à Saltzbourg & dans la *Gazette des Deux-Ponts*, ſans autre autorité qu'une caution anonyme. Il y a, dit-on, près de Nunreiht ſur la frontiere un homme qui nourrit ſes poules de maniere qu'elles font des œufs d'un poids énorme, quelquefois avec deux jaunes, en hiver comme en été. Voici ſa méthode. Il prend une metze de gouſſes de lin ſans graine, les met dans un four médiocrement chaud pour qu'elles ſéchent, les fait battre comme les grains, & les paſſe enſuite dans l'eau bouillante. Cela fait, il mêle ſes gouſſes avec une metze de ſon de froment qu'il remue bien ; & il y joint autant de farine de gland. Du tout, il il fait une pâte avec une quantité d'eau proportionnée ; & il en nourrit ſes poules qui lui payent richement ſa peine. Cette méthode aiſée peut être bonne ; il n'en coûtera pas beaucoup d'en faire l'eſſai.

IV.

AVIS.

M. Hurtaut, Maître ès Arts de l'Univerſité de Paris, Agent du Corps des Maîtres ès Arts auprès du Tribunal de cette derniere & Penſionnaire du Roi, comme ancien Profeſſeur de Belles-Lettres en ſon Ecole Militaire, enſeigne la Littérature Grecque, Latine & Françoiſe, la Géographie & l'Hiſtoire. Il prend des Penſionnaires auxquels les parens peuvent faire donner tous les autres Maîtres qu'ils jugeront à propos. Le ſieur Hurtaut ſe fait gloire de ne pas ſuivre ces méthodes nouvelles par leſquelles on doit tout apprendre ſans effort & qui juſqu'à préſent n'ont ſervi qu'à perfectionner la mémoire aux dépens de la raiſon. Il enſeigne ſelon les uſages reçus & ſagement adoptés dans l'Uuniverſité de Paris, cette mere des Sciences & qui a produit de ſi grands hommes. Les écrits du S^r. Hurtaut dont quelques uns, tels que le *Candidatus Rhetorices*, ſont devenus claſſiques, & les places de confiance qu'il a remplies ſont des preuves non-équivoques de ſes talens dans l'Art trop rare de bien enſeigner. Sa demeure eſt à Paris dans la rue

des Brodeurs où il a un beau jardin. Il ne prend qu'un nombre limité d'Eleves pour lesquels il se trouve pour le présent quelques places vacantes.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 7 Septembre 1774, au Samedi 10 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 16, 21 à 25 liv. 10 s. *le septier; idem* nouveau au Port de la Grêve, de 16, 20 à 24 liv. 10 s. Le seigle, de 9 l. 10 s., 10 liv. 10 s. à 12 liv.; l'orge, de 7 l. 10 s., 8 liv. 10 s. à 9 l. 10 s. aussi *le septier.*

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 7 Sept. 1774, au Samedi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 à 19 liv. *le septier; idem* nouvelle, de 15 à 16 l. 10 s.; *idem* à la Greve, 18 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 14 Septembre 1774, de 54 à 55 l.; *id.* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 35 à 36; *id.* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

VII.

Changes de Paris, *du* 14 *Septembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{8}$
Londres	30 $\frac{7}{8}$
Hambourg	182 $\frac{1}{4}$
Madrid	14 18 6
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 à 93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 14 Septembre 1774.

	#	s		
Or de Portug. à . .	722			*marc.*
Du Mexique à . . .	718			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	721			
Ducats à	98	5		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	17	6	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Lundi* 12.	*Mardi* 13.	*Mercredi* 14.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1737 $\frac{1}{2}$ 40 . .	1740	1740 47 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1112 $\frac{1}{2}$ . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	368	369	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 4 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 2 Septembre.*

LE Gouvernement s'occupe aujourd'hui de grands projets, vraiment importans pour le bien de l'Empire, & vraiment glorieux pour le Souverain. On ſonge à lier mer à mer par des canaux.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, [illegible] *Septembre.*

Il eſt tombé dans ce pays des pluies très-abondantes; les terres fortes en ont été inondées.

On a commencé à mettre ici à exécution un ſage réglement pour entretenir la propreté dans les rues, c'eſt-à-dire, la ſalubrité de l'air.

La Société Patriotique a diſtribué pluſieurs médailles à des Gentilshommes, Payſans & autres perſonnes qui ont conſtruit des maiſons de pierres au lieu des maiſons de bois qu'ils habitoient auparavant.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 11 Septembre.*

Nous avons eu quelques jours très-favorables pour couper & ſerrer nos moiſſons.

D'HELSINGOER, *le 11 Septembre.*

Parmi un grand nombre de vaiſſeaux arrivés ici le 2, il y en avoit un Suédois, commandé par le Capitaine Salberg d'Uddewalla, venant de Conſtantinople, avec une riche cargaiſon de vins différens deſtinés pour Pétersbourg. Elle appartient à un Marchand Grec qui eſt lui-même à bord du navire. Il y a cinq ans que ce Marchand va naviguer dans la Méditerranée : pendant ce tems-là, il n'a pas perdu un ſeul homme de ſon équipage tout tiré d'Uddewalla.

ALLEMAGNE.

DE WALDHEIM (*en Saxe*), *le 11 Septembre.*

Un Artiſte de ce pays a trouvé une maniere de faire des vaſes de cuivre avec beaucoup d'épargne, ſans nuire à la bonté & à la ſolidité de l'ouvrage... M. le Docteur Heinen promet de publier une nouvelle méthode économique d'étamer ces mêmes vaſes..... (*Nous attendons inceſſamment la premiere*).

DE FRANCFORT (*ſur l'Oder*), *le 12 Septembre.*

On aſſure que la perſévérance des Dantzickois n'a pas été vaine, & que, par la médiation de la Ruſſie, l'Agent de Pruſſe a ſigné douze articles d'une convention avec le Magiſtrat... La navigation eſt ouverte ſur le canal de Bromberg.

D'ANSPACH, *le* 15 *Septembre.*

Samedi dernier, vers 5 heures du ſoir, nous reſſentîmes des ſecouſſes de tremblement terre, mais ſans en ſouffrir aucun dommage. Le même accident eſt arrivé en divers autres endroits.

SUISSE.

DE BASLE, *le* 15 *Septembre.*

Trois différentes ſecouſſes de tremblement de terre répandirent ici la frayeur, le 10, à 5 heures du ſoir; elles n'ont point eu de ſuites fâcheuſes.

ITALIE.

DE TRIESTE, *le* 10 *Septembre.*

Depuis trois ſemaines, la grande forêt qui borde la Morlaquie & la Dalmatie eſt en feu. On déſeſpere d'arrêter la furie des flammes. Cette forêt eſt une des principales reſſources des Habitans.

Les maladies, cauſées par les chaleurs & la ſécheresſe, commencent à s'affoiblir. Au changement de la lune, les pluies ont ſuccédé à ces intempéries.

DE LIVOURNE, *le* 11 *Septembre.*

Nous apprenons de diverſes Provinces de l'Italie, qu'enfin il eſt ſurvenu des pluies abondantes. Depuis le 7 juſqu'au 12 Août, le thermometre de Farenheit s'eſt ſoutenu à 84 degrés à Naples, & à 92 à Florence.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le* 12 *Septembre.*

Dans le courant d'Août, le vaiſſeau marchand, le *S. Michel*, eſt arrivé de Buenos-Ayres à Cadix avec 36,000 cuirs & des laines de Vigogne; le vaiſſeau, la *Sainte Trinité*, de la Vera-Cruz, avec des cuirs, de la vanille, des drogues &c; le galion, le *S. Nicolas de Bavré*, de Lima, avec 1183 barres de cuivre, 18,000 charges de cacao, 150 caiſſes de quinquina, 1 caiſſon de vanille; le navire marchand, la *Notre-Dame de Victoire*, de Buenos-Ayres avec 6000 cuirs &c. Il eſt auſſi arrivé quelques barques chargées de pareilles marchandiſes. L'Eſcadre deſtinée pour la Vera-Cruz & compoſée de dix vaiſſeaux, a appareillé le 18 du même mois.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 18 *Septembre.*

Nos Colonies ſe confirment de jour en jour dans leurs premieres réſolutions. Boſton eſt ſecouru, les plus pauvres y ont du pain. Il paroît que le Gouvernement eſt diſpoſé à des conciliations amiables.

Suivant les lettres d'Edimbourg, l'argent y eſt ſi rare que les terres ont baiſſé d'un tiers depuis quelques années. Les Cultivateurs refuſent les longs baux, ci-devant uſités: on affermoit pour trente & quarante années; on ne trouve pas de Fermiers pour vingt & une. La Terre de Broughton qui rendoit annuellement 700 liv. ſt., n'a pu être vendue que 14,000 liv.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le* 17 *Septembre.*

La crainte de la diſette eſt ſi forte en Italie, quoique les grains n'y manquent pas, que, ſelon les lettres de Naples & de Meſſine, malgré l'abondance des moiſſons recueillies dans les deux Royaumes, non-ſeulement les Ports ne ſeront point ouverts, mais encore on remplira les magaſins de la Capitale de grains d'Eſpagne. Il paroît que ce dernier Royaume a beaucoup de ſuperflu; & quelques uns de nos Négocians en tirent la matiere de leur commerce.

En 1769, MM. les Marquis d'Arcambal & du Barry obtinrent le privilege excluſif de la pêche & de l'établiſſement des Madragues dans toute l'étendue du golfe de Saint-Florent, par des Lettres Patentes qui ont été enregiſtrées au Conſeil Souverain de Corſe. On a fait en 1772 les dépenſes néceſſaires pour l'établiſſement d'une Madrague. Aujourd'hui les Conceſſionnaires cherchent à mettre leur droit en ferme ou en régie intéreſſée, c'eſt-à dire, à tant pour cent de profit pour le Régiſſeur.

Il n'eſt encore venu de la pêche de Terre-Neuve qu'un très petit nombre de navires. Il en eſt arrivé pluſieurs des Iſles, l'*Elizabeth*, la *Comteſſe de Provence*, la *Félicité*, la *Miette*, l'*Actif*, le *Palmier*, le *Neptune*, l'*Alliance*. L'importation de l'huile a été aſſez conſidérable.

DE MONTPELLIER, *le* 18 *Septembre*.

Depuis les moiſſons, les grains ont augmenté dans le Haut-Languedoc : le reſte de la Province n'a pas éte plus favoriſé.

Il regne ici, parmi ce qu'on appelle Peuple & ce qui l'eſt, un préjugé qu'il ſeroit très-important de détruire, puiſqu'il a pour objet une branche de ſubſiſtance. On croit que, dans cette ſaiſon, l'uſage du poiſſon eſt nuiſible, à raiſon de ce que les eaux ont baiſſé. Cette opinion n'a point de fondement : d'ailleurs, elle ne ſeroit applicable qu'aux poiſſons d'étang & non à ceux de mer. Un accident arrivé le mois dernier n'a pas peu contribué à l'accréditer ou à la confirmer. Un Particulier avoit éventré un cabot : les chats qui en mangerent la curée, moururent en peu de tems : on en donna la chair à d'autres animaux, & ils ne furent point incommodés. On en informa la Police, le Public en fut inſtruit, & pluſieurs perſonnes renoncerent au poiſſon.

M. Eſteve, Médecin qui s'occupe beaucoup du Peuple, a examiné ſi ces craintes étoient raiſonnables. Etmuller, Sennert, Hoffman, Verloff, témoins de pareils accidens, en ont recherché la cauſe. Verlof, qui fut lui-même attaqué d'une maladie après avoir mangé des moules de mer, combat ceux qui attribuent les mauvais effets extraordinaires de cette nourriture à l'influence de la lune, à celle des ſaiſons, à la putréfaction des eaux, à la ſéchereſſe &c. Il prouve, d'après M. de Réaumur, que ce vice malfaiſant dans les poiſſons, ne provient que de ce qu'ils ont mangé des limaces & autres herbes vénéneuſes en trop grande quantité (ce qui eſt rare). Il a été obſervé que cette eſpece d'empoiſonnement varie ſelon les diverſes eſpeces d'animaux, on pourroit même aſſurer d'homme à homme ; il en eſt qui n'en recevroient aucune fâcheuſe impreſſion.

M. Eſteve penſe qu'en pareil cas les antidotes à employer ſont les huileux, le lait, les poudres diaphorétiques nitrées ; mais il eſt des circonſtances où il conviendroit de doucement provoquer le vomiſſement & d'uſer de lexipharmaques alliés aux nacrotiques, tels que la thériaque &c.

DE VALENCE, *le* 19 *Septembre*.

Les pluies abondantes de l'hiver & du printems avoient gâté une partie des ſemences & favoriſé l'accroiſſement de quantité de mauvaiſes herbes. La récolte a été en quelque ſorte étouffée dans notre territoire & dans le Bas-Dauphiné. Il y a beaucoup de terres qui n'ont pas reſtitué ce qu'on avoit ſemé ; encore ſe trouvent-elles chargées de mauvais grains. Les prix des bleds ont augmenté. Nombre de Propriétaires & de Fermiers ſont embarraſſés pour renouveller leurs ſemences. On craint que la mauvaiſe qualité des grains dont le Peuple eſt obligé de ſe nourrir n'ait des ſuites fâcheuſes. Il regne dans nos environs des fievres opiniâtres qu'on attribue à l'altération de l'air & des alimens. Les bleds de Mars ont preſque totalement manqué. Les pluies du printems & les chaleurs exceſſives de l'été ont maltraité les vignes de notre territoire au point que ſans autre accident, elles ne produiront pas le tiers d'une année commune. Le vin eſt actuellement au prix où il monta lors de la gelée de 1758. On eſtime le dommage ſouffert par la Communauté égal à la totalité des impoſitions. Nous n'eſpérons que dans la bienfaiſance d'un Gouvernement tutélaire, & dans les ſecours d'une vive circulation qui ſe porte toujours vers le beſoin lorſqu'elle eſt libre.

DE GRENOBLE, *le* 19 *Septembre*.

Les pluies ont éteint les chaleurs ardentes que cette Province eſſuyoit, comme tout le midi. A préſent les vignes demandent des jours chauds ; ſans quoi nous ne cueillerons que des raiſins verds, & le vin ne ſera pas potable. Cette denrée a augmenté de 6 liv. par charge. En tout genre, nous avons eu les plus belles eſpérances, & ces eſpérances ſe ſont diſſipées.

Le Parlement a rendu, le 21 Août, un Arrêt qui oblige, ſuivant l'uſage & la Juriſprudence, les Décimateurs à délivrer la vingt-quatrieme portion en eſpece de tout

ce qui provient de la dîme, sçavoir des grains à l'aire, du vin au raiz de la cuve, & autres articles dans la huitaine après leur perception, sans distraction ou prélevement quelconque. Quant au vin, au chanvre, aux agneaux &c, le prix en sera converti en grains ou en pain par les Châtelains des Communautés, Syndics, Curés &c, pour être distribués, ainsi que le vingt-quatrieme des grains &c. Nous réservons pour une autre Feuille le réquisitoire intéressant présenté par M. de Moydieu, Procureur Général.

DE POITIERS, *le 24 Septembre.*

Quoique la récolte n'ait pas été avantageuse, il paroit que les grains ne manquent pas dans la Province, si l'on en juge par le prix du pain de cette Capitale. Par la derniere taxe, celui de premiere qualité, poids de seize livres, est à 29 sous; & celui de 2e. qualité à 25 sous.

On mandoit de Saint Gilles-sur-Vie, au commencement du mois, que la saunaison avoit été interrompue par l'abondance des pluies, & l'on craignoit fort qu'elle ne reprit pas; craintes qui, selon toute apparence, se sont réalisées. La pêche de la sardine étoit finie depuis quinze jours. La Foire de la S. Louis a été assez bonne. Il s'y est trouvé beaucoup d'*Illois* (terme local dont on se sert pour désigner les Habitans des Isles du Bas-Poitou). C'est à eux sur-tout que l'on doit la bonté des Foires. Vendeurs & Acheteurs, tout le monde a été assez content.

DE REIMS, *le 26 Septembre.*

La récolte des grains a été assez médiocre dans toute la Province. On mande de Langres que les foins & les grains sont de mince qualité. Les vignes n'y promettent que très-peu : heureusement le pays est encore fourni de la récolte de 1772.

DE PARIS, *le 1 Octobre.*

Suite du préambule de l'Arrêt concernant le commerce des grains.

» Les approvisionnemens faits par les soins du Gouvernement ne peuvent avoir les mêmes succès (*que ceux qui sont faits par les Négocians*).

Son attention partagée entre trop d'objets, ne peut être aussi active que celle des Négocians, occupés de leur seul commerce.

Il connoit plus tard, il connoit moins exactement, & les besoins & les ressources.

Ses opérations, presque toujours précipitées, se font d'une maniere plus dispendieuse.

Les Agens qu'il employe n'ayant aucun intérêt à l'économie, achetent plus chèrement, transportent à plus grands frais, conservent avec moins de précaution; il se perd, il se gâte beaucoup de grains.

Ces Agens peuvent, par défaut d'habileté, ou même par infidélité, grossir à l'excès la dépense de leurs opérations.

Ils peuvent se permettre des manœuvres coupables, à l'insçu du Gouvernement.

Lors même qu'ils en sont le plus innocens, ils ne peuvent éviter d'en être soupçonnés, & le soupçon rejaillit toujours sur l'Administration qui les employe, & qui devient odieuse au Peuple, par les soins même qu'elle prend pour le secourir.

De plus, quand le Gouvernement se charge de pourvoir à la subsistance des Peuples en faisant le commerce des grains, il fait seul ce commerce, parce que pouvant vendre à perte, aucun Négociant ne peut sans témérité s'exposer à sa concurrence.

Dès-lors l'Administration est seule chargée de remplir le vuide des récoltes.

Elle ne le peut qu'en y consacrant des sommes immenses sur lesquelles elle fait des pertes inévitables.

L'intérêt de son avance, le montant de ses pertes, forment une augmentation de charges pour l'Etat, & par conséquent pour les Peuples; & deviennent un obstacle aux secours bien plus justes & plus efficaces, que le Roi, dans les tems de disette, pourroit répandre sur la classe indigente de ses Sujets.

Enfin, si les opérations du Gouvernement sont mal combinées & manquent leur effet; si elles sont trop lentes, & que les secours n'arrivent point à tems; si le vuide des récoltes est tel que les sommes destinées à cet objet par l'Administration soient insuffisantes, le Peuple, dénué des ressources que le commerce réduit à l'inaction ne peut plus lui apporter, reste abandonné aux horreurs de la famine, & à tous les excès du désespoir.

Le ſeul motif qui ait pu déterminer les Adminiſtrateurs à préférer ces meſures dangereuſes aux reſſources naturelles du commerce libre, a ſans doute été la perſuaſion, que le Gouvernement ſe rendroit par-là maitre du prix des ſubſiſtances, & pourroit, en tenant les grains à bon marché, ſoulager le Peuple & prévenir ſes murmures.

L'illuſion de ce ſyſtême eſt cependant aiſée à reconnoître.

Se charger de tenir les grains à bon marché, lorſqu'une mauvaiſe récolte les a rendus rares, c'eſt promettre au Peuple une choſe impoſſible, & ſe rendre reſponſable à ſes yeux d'un mauvais ſuccès inévitable.

Il eſt impoſſible que la récolte d'une année dans un lieu déterminé, ne ſoit pas quelquefois au deſſous du beſoin des Habitans; puiſqu'il n'eſt que trop notoire qu'il y a des récoltes fort inférieures à la production de l'année commune, comme il y en a de fort ſupérieures.

Or l'année commune des productions ne ſçauroit être au-deſſus de la conſommation habituelle.

Car le bled ne vient qu'autant qu'il eſt ſemé : le Laboureur ne peut ſemer qu'autant qu'il eſt aſſuré de retrouver, par la vente de ſes récoltes, le dédommagement de ſes peines & de ſes frais, & la rentrée de toutes ſes avances, avec l'intérêt & le profit qu'elles lui auroient rapporté dans toute autre profeſſion que celle de Laboureur.

Or ſi la production des mauvaiſes années étoit égale à la conſommation, que celle des années moyennes fût par conſéquent au deſſus, & celle des années abondantes incompatiblement plus forte; le prix des grains ſeroit tellement bas, que le Laboureur retireroit moins de ſes ventes qu'il ne dépenſeroit en frais.

Il eſt évident qu'il ne pourroit continuer un métier ruineux, & qu'il n'auroit de reſſource que de ſemer moins de grains, en diminuant ſa culture d'année en année, juſqu'à ce que la production moyenne, compenſation faite des années abondantes & des années ſtériles, ſe trouvât correſpondre exactement à la conſommation habituelle.

La production d'une mauvaiſe année eſt donc néceſſairement au deſſus des beſoins.

Dès-lors, le beſoin étant auſſi univerſel qu'impérieux, chacun s'empreſſe d'offrir à l'envi un prix plus haut de la denrée, pour s'en aſſurer la préférence.

Non-ſeulement ce renchériſſement eſt inévitable; mais il eſt l'unique remède poſſible de la rareté, en attirant la denrée par l'appât du gain.

Car puiſqu'il y a un vuide, & que ce vuide ne peut être rempli que par les grains réſervés des années précédentes, ou apportés d'ailleurs, il faut bien que le prix ordinaire de la denrée ſoit augmenté du prix de la garde, ou de celui du tranſport; ſans l'aſſurance de cette augmentation, l'on n'auroit point gardé la denrée, on ne l'apporteroit pas; il faudroit donc qu'une partie du Peuple manquât du néceſſaire & périt.

Quelques moyens que le Gouvernement employe, quelques ſommes qu'il prodigue; jamais, & l'expérience l'a montré dans toutes les occaſions, il ne peut empêcher que le bled ne ſoit cher quand les récoltes ſont mauvaiſes.

Si, par des moyens forcés, il réuſſit à retarder cet effet néceſſaire, ce ne peut être que dans quelques lieux particuliers, pour un tems très court; & en croyant ſoulager le Peuple, il ne fait qu'aſſurer & aggraver ſes malheurs.

Les ſacrifices faits par l'Adminiſtration, pour procurer ce bas prix momentané, ſont une aumône faite aux riches, au moins autant qu'aux pauvres; puiſque les perſonnes aiſées conſomment, ſoit par elles-mêmes, ſoit par la dépenſe de leurs maiſons, une très grande quantité de grains.

La cupidité ſçait s'approprier ce que le Gouvernement a voulu perdre, en achetant au-deſſous de ſon véritable prix, une denrée ſur laquelle le renchériſſement, qu'elle prévoit avec une certitude infaillible, lui promet des profits conſidérables.

Un grand nombre de perſonnes, par la crainte de manquer, achetent beaucoup au-delà de leurs beſoins, & forment ainſi une multitude d'amas particuliers de grains, qu'elles n'oſent conſommer, qui ſont entiérement perdus pour la ſubſiſtance des Peuples, & qu'on retrouve quelquefois gâtés après le retour de l'abondance.

Pendant ce tems, les grains du dehors, qui ne peuvent venir qu'autant qu'il y a du profit à les apporter, ne viennent point. Le vuide augmente par la conſommation jour-

naliere ; les approvisionnemens, par lesquels on avoit cru soutenir le bas prix, s'épuisent ; le besoin se montre tout-à-coup dans toute son étendue, & lorsque le tems & les moyens manquent pour y remédier.

C'est alors que les Administrateurs, égarés par une inquiétude qui augmente encore celle des Peuples, se livrent à des recherches effrayantes dans les maisons des Citoyens, se permettent d'attenter à la liberté, à la propriété, à l'honneur des Commerçans, des Laboureurs, de tous ceux qu'ils soupçonnent de posséder des grains. Le commerce vexé, outragé, dénoncé à la haine du Peuple, fuit de plus en plus : la terreur monte à son comble ; le renchérissement n'a plus de bornes ; & toutes les mesures de l'Administration sont rompues.

Le Gouvernement ne peut donc se réserver le transport & la garde des grains, sans compromettre la subsistance & la tranquillité des Peuples. C'est par le commerce seul, & par le commerce libre, que l'inégalité des récoltes peut être corrigée.

Le Roi doit donc à ses Peuples, d'honorer, de protéger, d'encourager d'une maniere spéciale le commerce des grains, comme le plus nécessaire de tous.

Sa Majesté ayant examiné sous ce point de vue les réglemens auxquels ce commerce a été assujetti, & qui après avoir été abrogés par la Déclaration du 25 Mai 1763, ont été renouvellés par l'Arrêt du 23 Décembre 1770 ; Elle a reconnu que ces réglemens renferment des dispositions directement contraires au but qu'on auroit dû se proposer :

Que l'obligation imposée à ceux qui veulent entreprendre le commerce des grains, de faire inscrire sur les registres de la Police, leurs noms, surnoms, qualités & demeures, le lieu de leurs magasins & les actes relatifs à leurs entreprises, flétrit & décourage ce commerce ; par la défiance qu'une telle précaution suppose de la part du Gouvernement ; par l'appui qu'elle donne aux soupçons injustes du Peuple ; surtout parce qu'elle tend à mettre continuellement la matiere de ce commerce, & par conséquent la fortune de ceux qui s'y livrent, sous la main d'une autorité qui semble s'être réservé le droit de les ruiner & de les deshonorer arbitrairement :

Que ces formalités avilissantes écartent nécessairement de ce commerce tous ceux d'entre les Négocians, qui par leur fortune, par l'étendue de leurs combinaisons, par la multiplicité de leurs correspondances, par leurs lumieres & l'honnêteté de leur caractere, seroient les seuls propres à procurer une véritable abondance :

Que la défense de vendre ailleurs que dans les Marchés, surcharge sans aucune utilité les achats & les ventes, des frais de voiture au Marché, des droits de hallage, magasinage & autres, également nuisibles au Laboureur qui produit, & au Peuple qui consomme :

Que cette défense, en forçant les Vendeurs & les Acheteurs à choisir, pour leurs opérations, les jours & les heures des Marchés, peut les rendre tardives, au grand préjudice de ceux qui attendent, avec toute l'impatience du besoin, qu'on leur porte la denrée :

Qu'enfin, n'étant pas possible de faire, dans les Marchés, aucun achat considérable, sans y faire hausser extraordinairement les prix, & sans y produire un vuide subit, qui répandant l'alarme, souleve les esprits du Peuple ; défendre d'acheter hors des Marchés, c'est mettre tout Négociant dans l'impossibilité d'acheter une quantité de grains suffisante, pour secourir d'une maniere efficace, les Provinces qui sont dans le besoin : d'où il résulte que cette défense équivaut à une interdiction absolue du transport & de la circulation des grains d'une Province à l'autre :

Qu'ainsi, tandis que l'Arrêt du 23 Décembre 1770 assuroit expressément la liberté du transport de Province à Province, il y mettoit, par ses autres dispositions, un obstacle tellement invincible, que depuis cette époque le commerce a perdu toute activité, & qu'on a été forcé de recourir, pour y suppléer, à des moyens extraordinaires, onéreux à l'Etat, qui n'ont point rempli leur objet, & qui ne peuvent ni ne doivent être continués.

Ces considérations mûrement pesées, ont déterminé Sa Majesté à remettre en vigueur les principes établis par la Déclaration du 25 Mai 1763 ; à délivrer le commerce des grains des formalités & des gênes auxquelles on l'avoit depuis assujetti par le renouvellement de quelques anciens réglemens ; à rassurer les Négocians contre la crainte

de voir leurs opérations traversées par des achats faits pour le compte du Gouvernement. Elle les invite tous à se livrer à ce commerce. Elle déclare que son intention est de les soutenir par sa protection la plus signalée. Et pour les encourager d'autant plus à augmenter dans le Royaume la masse des subsistances, en y introduisant des grains étrangers, Elle leur assure la liberté d'en disposer à leur gré. Elle veut s'interdire à Elle-même, & à ses Officiers, toutes mesures contraires à la liberté & à la propriété de ses Sujets, qu'Elle défendra toujours contre toute atteinte injuste. Mais si la Providence permettoit que pendant le cours de son regne, ses Provinces fussent affligées par la disette, Elle se promet de ne négliger aucun moyen pour procurer des secours vraiment efficaces à la portion de ses Sujets qui souffre le plus des calamités publiques ».

N. *Nous invitons les personnes qui auroient des difficultés à proposer contre les raisons alléguées dans l'Arrêt précédent, à nous les communiquer. Nous les publierons dans notre Journal, & nous tâcherons de les résoudre. Nous sommes très certains que le Gouvernement approuvera cette discussion.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre sur la maniere de gouverner les troupeaux durant les étés humides.

Il n'est rien de plus funeste au bétail que les pâturages humides. Les épizooties qui enlevent tant de troupeaux & ruinent un si grand nombre de Propriétaires, proviennent bien souvent de ce qu'on donne aux bestiaux des herbes ou des fourages imbibés d'eau. Comment faire, si les pluies viennent à regner durant l'été? On n'a pas assez de fourages secs pour nourrir les moutons & les brebis; on les mene donc paître dans des tems pluvieux: cependant ils ne tardent pas à se ressentir d'une nourriture si funeste; ils tombent malades, ils languissent rapidement, & ils périssent en grand nombre.

On suit, Monsieur, une méthode en Bohême qui a passé dans la Haute-Lusace & qu'on vient de publier en Saxe. Elle est simple, elle me paroît bonne, & mérite d'être connue.

Il faut convenir que le mieux seroit de retenir les brebis dans les bergeries, durant les tems de pluie, & de ne les point laisser paître, tandis que les prairies ou les communes sont remplies d'eau. Mais les Particuliers ne sont pas, la plûpart, assez à leur aise, & n'ont pas d'assez grandes provisions de fourages secs pour renoncer ainsi aux communes, & nourrir leur bétail si chérement. Il faut en venir à la méthode adoptée & exactement suivie en Bohême par les Propriétaires le mieux entendus. Toutes les fois que leurs bêtes à laine ont été paître dans des endroits humides, ils ne manquent pas de leur donner pendant la nuit de la paille bien seche. Le bétail la mange avec avidité, & cette nourriture de la nuit corrige le défaut, ou prévient les mauvais effets de la nourriture trop humide du jour. Ceux qui s'en sont tenus exactement à cette méthode, ont préservé leurs troupeaux des épizooties qui ont fait tant d'horribles ravages. Ce sont ici des faits contre lesquels on ne peut rien opposer de raisonnable. Dans certains cantons où l'on a pris cette sage précaution, de donner de la paille aux troupeaux, on a eu le précieux avantage de les conserver sains & bien portans; on assure même que l'épizootie n'y a pas fait périr une seule bête à laine, tandis que dans des lieux voisins de ceux-là, où l'on n'a pas donné de la paille aux troupeaux, l'épizootie les a cruellement dépeuplés.

Le préjugé ne manque pas de s'élever contre ces nouvelles méthodes, parce que le préjugé n'écoute guere ni l'expérience ni la raison. Dans la plûpart des contrées de l'Allemagne, les Bergers sont dans la sotte idée que le bétail ne peut souffrir aucun fourage sec, dès qu'il s'est nourri de fourages humides. En conséquence, ils prétendent qu'il est ou inutile de donner dans ce cas de la paille seche au bétail, puisqu'il ne la mange pas; ou dangereux, puisque s'il la mange, c'est avec répugnance, & qu'une nourriture prise avec répugnance fait toujours du mal. On leur oppose qu'il la mange volontiers, & que les bêtes qui en ont mangé n'ont pas été attaquées de l'épizootie; ils ne

ſçavent que répondre, mais ils continuent à agir d'après leur ancien préjugé. La plûpart des hommes ſeront-ils toujours ſi déraiſonnables & ſi barbares ? &c.

II.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 24 Septembre 1774, au Mercredi 28 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18, 22 l. 10 ſ. à 27 l. *le ſeptier ; idem* nouveau, de 19, 23 à 27 l. ; *idem* au Port de la Grève, de 22 à 27 l. Le ſeigle, de 12 liv. 10 ſ., 13 à 14 l. ; l'orge, de 8 l. 5 ſ., 8 l. 15 ſ. à 9 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

III.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 24 Sept. 1774, au Mercredi 28 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 19 l. *le ſeptier ; id.* nouvelle, de 16, 16 l. 10 ſ. à 18 l. ; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 1 Octobre 1774, de 48 à 49 l. ; *idem* nouveau de 45 à 46 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 34 à 34 ; *idem* nouveau, de 32 à 33 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 15 à 16 l. 10 ſ. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34 ; *id.* nouveau, de 31 à 32 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

IV.

Changes de Paris, *du* 1 *Octobre* 1774.

Amſterdam	55 ½ à ⅝
Londres	31
Hambourg	182
Madrid	14 18 à 18 6
Cadix	14 17
Livourne	95 ½
Gênes	93 ¾
Lyon. *Août.*	1 ¼ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 30 Septembre 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	718		
Du Perou à	710		
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	7 6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piaſtres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Jeudi* 29.	*Vendredi* 30.	*Samedi* 1 *Oct.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	. . . . .	1745	1750 52 ½ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	228	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Ct. .	FESTE.	370	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 7 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 11 *Mai.*

LOrsque le Roi défendit la distillation des eaux-de-vie de grains, les Etats se soumirent à payer une certaine contribution, & cette Ville fut taxée à 800,000 dhalers. S. M. qui ne cherche qu'à soulager son Peuple sur-tout du fardeau de ces impositions destructives assises sur des consommations ou sur des fonds stériles, vient de réduire cette contribution à 500,000 dahlers... Depuis quelque tems il se perçoit un de ces droits, mais très-modique, sur diverses sortes de marchandises, pour être employé par la Ville à la construction d'une nouvelle Bourse : sa durée vient d'être fixée à cinquante ans.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 17 *Mai.*

Les Intéressés & la Direction de la Compagnie Générale de Commerce ont proposé de se désister de l'octroi moyennant 300 risd. par action : leur offre est acceptée : le Gouvernement rachete le droit de livrer le commerce à l'activité libre des intérêts particuliers.

Les Domiciliés dans les Villes de Norwege viennent d'éprouver, quant aux prérogatives de Bourgeoisie, à la navigation du pays &c. de bons effets des préjugés en faveur des Citadins.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK, *le* 19 *Mai.*

Le Propriétaire d'un héritage considérable dans la Haute-Lusace, embarrassé pour conserver la grande quantité de lait que lui donnent ses troupeaux, a fait construire en pierres de taille une très-belle laiterie, uniquement destinée à cet usage. Ce bâtiment a cinquante aunes de long, dix-huit de large, & quatre & demie de haut vers le milieu. Tout au tour, il y a des rangs de tablettes sur lesquelles on peut placer deux cens cinquante pots à lait. Mais cette laiterie a un très-grand défaut ; c'est qu'il découle de l'eau de la voute. Un Architecte qui l'a visitée assure que cette incommodité provient de la nature des pierres des murs sujettes à *suer*. D'autres prétendent qu'il s'éleve du lait même des vapeurs qui vont se réunir & former des gouttes &c. Il faut noter que le bâtiment est élevé au dessus de la superficie du terrein, & qu'au dessous il y a un courant d'eau qui donne une humidité sensible sur le pavé du bâtiment ; circonstance qui aide beaucoup à éclaircir les doutes & à indiquer comment il y a de l'eau là où il en passe. On demande *quel seroit le meilleur moyen à prendre pour dissiper l'eau de cette laiterie ?* Si l'on met à part la

voie d'eau qui eſt, ſans doute, la principale cauſe de l'incommodité de ce bâtiment, la queſtion n'eſt que la queſtion générale ſur les moyens de conſtruire des édifices ou des murs ſecs & à l'abri de l'humidité.

De Francfort (*ſur l'Oder*), *le* 19 *Mai.*

Il y a long-tems qu'on cherche à connoître les propriétés du maronnier pour tâcher de les appliquer à notre uſage, & qu'on découvre de tems à autre quelques-unes de ſes propriétés ſans qu'on en faſſe pour cela plus d'uſage. Par exemple, on peut, dit-on, tirer du maron de l'huile bonne au moins à brûler, & l'on n'en tire pas. Il étoit à craindre qu'on négligeât de même de s'aſſurer de l'analogie indiquée entre l'écorce de l'arbre & le quinquina. La vertu de cette écorce contre les fievres avoit été annoncée, & avec l'autorité de l'expérience. Mais l'expérience ne conſiſte pas dans quelques ſuccès iſolés qui pourroient être attribués à d'autres cauſes, à la nature. Un Médecin de Weymar (M. Buchholz) a travaillé à convertir la probabilité en certitude, en employant pendant pluſieurs années l'écorce du châtaignier ſauvage contre les fievres qui ont regné dans le pays. Aujourd'hui pluſieurs autres Médecins employent le même remede; & ils ſe promettent de publier le réſultat de leurs différentes épreuves. Leur exemple pourroit être ſuivi ailleurs; & ce concours fixeroit invariablement l'opinion. Tout peſé, il vaudroit peut-être mieux être guéri par une écorce d'Europe, laquelle ne coûteroit rien, que par une écorce Américaine qui coûte cher.

De Munich, *le* 20 *Mai.*

Il y a long-tems qu'on fait & qu'on fait inutilement la guerre aux mendians & aux vagabonds; & ſi la mendicité n'eſt point extirpée, ce n'eſt vraiment pas aujourd'hui, comme on le dit, parce qu'on néglige trois choſes, 1°. l'entretien gratuit des infirmes, 2°. l'emploi des valides, 3°. la clôture des maiſons de force; non vraiment, car il y a encore des mendians là où l'on ne néglige pas ces trois choſes, mais parce qu'on néglige la choſe vraiment eſſentielle, qui eſt de lever les cauſes légales de la miſere publique; ſans quoi elles feront encore des pauvres, puiſque c'eſt leur effet naturel, comme l'effet naturel de l'incendie des moiſſons c'eſt la famine. La Baviere & le haut-Palatinat fourmillent encore de mendians, par quelque raiſon que ce ſoit. Pour les en purger, le Gouvernement a déclaré qu'il employeroit rigoureuſement les trois moyens qui viennent d'être numérotés, ſoigner les uns, occuper les autres, les enfermer tous, c'eſt à-dire, tous ceux du jour. Il y aura des patrouilles & même des cordons de Troupes réglées qui arrêteront les gens ſans aveu ou ſans emploi. Tout ce qu'on trouvera ſuſpect de beſoins ſera déclaré de bonne priſe. Afin que les Sbirres ſe multiplient, chacun pourra ſaiſir ces gens ſuſpects & les conduire aux Magiſtrats qui payeront la capture aux dépens du diſtrict. Ceux qui auront la bonté de ſe livrer eux-mêmes gagneront la récompenſe. Dans la foule des priſonniers, on choiſira pour les Troupes ceux qui auront les conditions requiſes. On tiendra les autres pendant ſix ans dans des maiſons de force où l'on en tirera parti comme on pourra, en attendant que les cauſes de la mendicité ſoient levées &c. &c. &c.

D'Hanovre, *le* 21 *Mai.*

Il paroît un nouveau Réglement pour ou contre le commerce des toiles. Ce Réglement établit d'abord à Munden, ſous le nom de *Legge*, une Direction qui ordonnera de la largeur, de la fineſſe, de la façon des toiles, ou du goût & des beſoins des Conſommateurs, comme des facultés & de l'induſtrie des Artiſtes. En attendant que la Direction puiſſe exploiter ſon petit privilege tout puiſſant, il eſt défendu dans la Ville de Munden & dans toute la Principauté, à qui que ce ſoit de débiter dedans ou dehors de la toile qui ne ſoit point marquée ou déclarée toile par la Commiſſion; & encore plus à qui que ce ſoit d'en acheter, car ceux-ci payeroient de bien plus fortes amendes. La délation eſt *ſtimulée* par l'application de la moitié de ces amendes au profit des Dénonciateurs à qui l'on promet de tenir leur bonne œuvre ou leurs bonnes mœurs cachées. Les Tiſſerands feront leurs toiles ſelon l'Ordonnance ou le code de Tiſſerands émané du plein pouvoir

& de la certaine ſcience. Ils écouteront avec docilité les inſtructions des Commiſſaires qui ſeront, après le Prince, les maîtres de l'Art par excellence. Il n'y aura que ſix ſortes de toiles ou de qualités de toiles louables & dignes d'être marquées & conſommées. On n'en fabriquera qu'avec du fil blanchi, afin que perſonne ne ſe ſerve de linge roux qui a un air de groſſiereté & de miſere. Il ne faut pas demander ſi la toile ſera taxée : la Commiſſion ne laiſſera rien à faire au commerce, & que peu à faire de leur chef aux Fabricans. Elle diſtribuera des Prix à ceux qui auront fait les toiles les meilleures ſuivant elle, ſes conſeils & ſes ordres.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 21 *Mai.*

Le Roi a donné hier ſon conſentement aux Bills pour réformer l'adminiſtration de la Juſtice & le Gouvernement civil de la Baye de Maſſachuſet, pour proroger l'Acte des Ports libres de la Jamaïque, pour creuſer un canal navigable depuis le havre de Bude juſqu'à la Tamiſe, pour régler le Gouvernement de Quebec, pour prévenir les fraudes commiſes par les perſonnes employées dans les Manufactures de chapeaux, de laineries, de toiles de lin, d'étoffes de coton &c, pour régler les aſſurances à vie &c.

Le Lord Frédéric Campbell a propoſé dans les Communes, pour le ſoulagement des Manufactures de toiles d'Irlande & d'Ecoſſe, l'établiſſement d'une gratification d'un denier & demi par verge de toile fabriquée dans le pays. Ce projet a excité de grands débats. Le parti contraire a demandé de quel droit on feroit tomber les Manufactures de coton pour relever celles de lin & de chanvre, ou pour tâcher de les relever. Aux voix, la gratification a été rejettée.

Le vaiſſeau, le *Whole*, Capit. Robert Batſon, eſt arrivé du Groenland à Liverpool, avec 92 tonneaux 27 poinçons & 3 barils d'huile extraite de 5000 veaux marins, & avec les peaux de ces poiſſons. Il a rapporté que l'*Elizabeth* avoit 5000 veaux-marins; le *Volunteer*, 4400; le *Haſard*, 3500; le *Saint-George*, 100; le *Betty*, 900; le *Lord Molineux*, 800.

On écrit de Gibraltar que vers la fin d'Avril il a regné ſur ces mers des vents très-orageux; que deux vaiſſeaux de guerre Eſpagnols ont couru le plus grand danger ainſi que des vaiſſeaux Ruſſes; que dans un eſpace de 40 lieues les bâtimens doivent avoir beaucoup ſouffert.

Hier le bâtiment François, la *Fleur de Lys*, a été preſqu'entiérement conſumé juſqu'à fleur d'eau par un incendie accidentel, près de Rotherhithe.

On croit ſçavoir qu'il y a actuellement dans le Tréſor d'Eſpagne 44,000,000 de piaſtres, ſans compter l'or en lingot; & que dans les magaſins royaux il y a des marchandiſes pour le tiers de cette ſomme. Le total monteroit à une ſomme qui excéderoit, dit-on, de beaucoup tout l'argent qui peut ſe trouver dans tous les tréſors de l'Europe réunis.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE SEMUR, *le* 25 *Mai.*

Il ſeroit inutile de répéter que tout annonce les récoltes les plus abondantes en tout genre, dans les différentes diviſions de la Bourgogne. La gelée & la grêle n'ont cauſé, autant que nous pouvons en être juſqu'à préſent inſtruits, que des dégâts qui ne ſçauroient avoir d'effets ſenſibles ſur la totalité des récoltes. Les chenilles & autres inſectes fourmillent dans ce pays comme dans tant d'autres. Les Cultivateurs négligens ou peu induſtrieux auront lieu de ſe repentir de n'avoir pas procédé de bonne heure à leur deſtruction. Les pommiers en ont le plus ſouffert, & à différentes repriſes, ce qui annonce une ſucceſſion de différentes eſpeces d'inſectes ſur cette ſorte d'arbres.

DE POITIERS, *le* 26 *Mai.*

La journée du 14 a été orageuſe & funeſte pour diverſes Paroiſſes du Poitou. Le tonnerre eſt tombé dans cette Ville, & un Garçon Tonnelier en a été bleſſé. Les campagnes de Nieuil & Noaille, villages voiſins, ont été abîmées par la grêle : bleds, vignes, fruits, tout a été ravagé : il n'eſt

rene dans le canton aucun espoir de récolte quelconque, & la désolation y est extrême. Les grains de grêle étoient gros comme des noix. Plusieurs autres Paroisses, telles que Neuville, Migné &c. ont été maltraitées par le même orage. Avant cette intempérie, les apparences étoient généralement très-flatteuses, & ces désastres particuliers n'auront que légérement altéré la prospérité commune.

De Carentan, *le 27 Mai.*

Le sac de froment de *96* pots, porté pendant ces dernieres années & jusques à la fin de l'année 1773 à 30 & 40 livres, est tombé à 20 ou 15 livres depuis quatre à cinq mois. La différence est de moitié. L'orge, le sarrasin, les feves &c. ont suivi dans la chûte de leurs prix la même progression. Jusqu'à présent il n'y a aucune apparence de changement à cet égard; car les greniers sont pleins & ne se vuident pas.

Les cidres qui se vendoient depuis deux ans 100 & 120 l. le tonneau de 620 à 630 pots, ont baissé d'un tiers; & la belle apparence des pommiers fait croire qu'à la prochaine *cidraison*, il ne vaudra pas plus de 50 liv.

Les porcs gras ont aussi perdu du tiers au quart de leur valeur: il s'en vend beaucoup dans le Cotentin pour Paris.

Les beurres du pays valent actuellement un tiers moins qu'ils ne se sont vendus, les années précédentes, dans la même saison.

Les viandes de boucherie baissent aussi, mais modérément. On présume que leur diminution se proportionnera à celle des denrées précédentes dans deux mois d'ici, tems où le canton débite ses vaches & bœufs gras.

Les bêtes à cornes, maigres, se maintiennent fort cheres. Il n'y a point, non-plus, de diminution dans les prix des chevaux.

Ce tableau de l'état actuel des commerces les plus importans du Cotentin, est à peu de différence près, celui de la situation générale da la Basse-Normandie.

Du Mans, *le 30 Mai.*

Le Samedi 14 du courant, sur les quatre heures du soir, une pluie mêlée d'un peu de grêle tomba pendant près de trois heures dans la Paroisse de Bonneveau, composée de six montagnes sans plat-pays au Bas-Vendômois, & avec tant d'abondance que la plus grande partie des Habitans fut en danger de périr avec tous les bestiaux. Il y eut trois personnes & soixante-dix-neuf bêtes, tant à laine qu'à cornes, noyées. Les eaux renverserent & entraînerent quinze maisons & cinq toits à porcs. La perte des meubles & des effets est considérable. Sans de prompts secours, il en auroit coûté la vie à beaucoup de monde. Il paroît que les nuées orageuses qui ont vomi ce désastre, ont parcouru une assez longue bande de terre du sud-ouest au nord-est.

Le Bureau d'Agriculture de notre Ville tint sa 444e. séance le 17 du courant. M. Livré, Médecin, lut à la fin d'un Mémoire en forme de péroraison un éloge du feu Roi, auquel la Société applaudit avec d'autant plus de justice qu'elle doit à ce Prince son existence & la satisfaction de contribuer par son zele & ses travaux aussi désintéressés qu'assidus aux progrès de l'Agriculture. A l'occasion d'un article de Tours, *de la Gazette d'Agriculture* N°. 39, M. L. S. P. communiqua ses observations à la Compagnie sur les torts que les chardons font aux récoltes, & sur les moyens de détruire cette plante avide & de nature à se propager avec la plus grande rapidité. (*Nous les publierons dans une autre Feuille*).

De Paris, *le 4 Juin.*

Edit du Roi, portant remise du Droit de Joyeux-Avénement, qui ordonne que toutes les Rentes, tant perpétuelles que viageres, charges, intérêts & autres dettes de l'Etat, continueront d'être payés comme par le passé, & que les remboursemens des capitaux ordonnés seront faits aux époques indiquées. Donné à la Meute au mois de Mai 1774, registré en Parlement le 30 Mai 1774.

Louis, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A tous présens & à venir; Salut. Assis sur le Trône où il a plu à Dieu de nous élever, Nous espérons que sa bonté soutiendra notre jeunesse, & nous guidera dans les moyens qui pourront rendre nos Peuples heureux; c'est notre premier desir: & connoissant que cette félicité dépend principalement d'une sage ad-

miniſtration des finances, parce que c'eſt elle qui détermine un des rapports les plus eſſentiels entre le Souverain & ſes ſujets, c'eſt vers cette adminiſtration que ſe tourneront nos premiers ſoins & notre premiere étude. Nous étant fait rendre compte de l'état actuel des recettes & des dépenſes, Nous avons vu avec plaiſir qu'il y avoit des fonds certains pour le payement exact des arrérages & intérêts promis, & des rembourſemens annoncés; & conſidérant ces engagemens comme une dette de l'Etat, & les créances qui les repréſentent comme une propriété au rang de toutes celles qui ſont confiées à notre protection, Nous croyons de notre premier devoir d'en aſſurer le paiement exact. Après avoir ainſi pourvu à la ſûreté des Créanciers de l'Etat & conſacré les principes de juſtice qui feront la baſe de notre regne, Nous devons nous occuper de ſoulager nos Peuples du poids des impoſitions; mais Nous ne pouvons y parvenir que par l'ordre & l'économie: les fruits qui doivent en réſulter ne ſont pas l'ouvrage d'un moment, & Nous aimons mieux jouir plus tard de la ſatisfaction de nos Sujets, que de les éblouir par des ſoulagemens dont Nous n'aurions pas aſſuré la ſtabilité. Il eſt des dépenſes néceſſaires qu'il faut concilier avec l'ordre & la ſûreté de nos Etats. Il en eſt qui dérivent des libéralités, ſuſceptibles peut-être de modération, mais qui ont acquis des droits dans l'ordre de la Juſtice par une longue poſſeſſion, & qui dès lors ne préſentent que des économies graduelles; il eſt enfin des dépenſes qui tiennent à notre Perſonne & au faſte de notre Cour; ſur celles-là Nous pourrons ſuivre plus promptement les mouvemens de notre cœur, & Nous nous occupons déjà des moyens de les réduire à des bornes convenables. De tels ſacrifices ne nous coûteront rien, dès qu'ils pourront tourner au ſoulagement de nos Sujets; leur bonheur fera notre gloire, & le bien que Nous pourrons leur faire ſera la plus douce récompenſe de nos ſoins & de nos travaux. Voulant que cet Edit, le premier émané de notre autorité, porte l'empreinte de ces diſpoſitions, & ſoit comme le gage de nos intentions, Nous nous propoſons de diſpenſer nos Sujets du droit qui nous eſt dû à cauſe de notre avénement à la Couronne; c'eſt aſſez pour eux d'avoir à regretter un Roi plein de bonté, éclairé par l'expérience d'un long regne, reſpecté dans l'Europe par ſa modération, ſon amour pour la paix & ſa fidélité dans les Traités. *A ces cauſes* & autres à ce Nous mouvant, de l'avis de notre Conſeil, & de notre certaine ſcience, pleine puiſſance & autorité royale, Nous avons, par le préſent Edit perpétuel & irrévocable, dit, ſtatué & ordonné, diſons, ſtatuons & ordonnons, voulons & Nous plaît ce qui ſuit:

ART. I. Voulons que les arrérages de rentes perpétuelles & viageres, charges & intérêts, & autres dettes de notre Etat, continuent d'être payés, & que les rembourſemens indiqués par loterie, ou autrement, ſoient faits ſans interruption; en conſéquence ordonnons à tous Tréſoriers & Payeurs de faire tous leſdits payemens avec exactitude. Voulons pareillement que les rembourſemens des emprunts faits par les pays d'Etats pour le compte de nos finances, continuent d'avoir lieu juſqu'à la parfaite extinction deſdits emprunts.

II. Faiſons remiſe à nos Sujets du produit du droit qui Nous appartient à cauſe de notre avénement à la Couronne, le fonds du droit réſervé comme domanial & inceſſible, pour en être uſé par nos ſucceſſeurs Rois ainſi qu'ils le jugeront convenable. *Si donnons en mandemennt* &c.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre de M. Bonnet de Treiches à Meſſieurs Camuſat de Riancei & Chapeau, Curé de Meſlay, ſur les pommes de terre, les pois d'hiver, & autres objets de culture. Saint-Jeure en Velai, 13 Avril.

Je vous dois, Meſſieurs, bien des remercîmens; je cherche à m'inſtruire & vous prenez la peine de le faire. C'eſt le trait le plus caractériſtique des hommes bienfaiſans. Je doutois véritablement ſi la culture des pommes de terre étoit avantageuſe à l'humanité: qui ne doute point ne peut jamais être bien inſtruit. Je me félicite d'avoir contredit cette culture; la contradiction amene la lumiere. Je viens de mettre

en pratique votre méthode ; j'ai présidé à l'ouvrage & tout a été suivi à la lettre. Bien plus, j'ai fait publier cette méthode dans ma Paroisse & dans les Paroisses voisines. Au mois d'Octobre ou de Novembre je ferai aux pommes de terre, si j'en ai comme vous m'en promettez, une réparation d'honneur la plus ample : jusqu'alors, Messieurs, permettez que je tienne encore un peu à mon hérésie : vous dites vrai chez vous, mais cela peut être faux chez moi (1). Je serois tenté très-fort de planter beaucoup de ce fruit : mais je regrette les engrais dont cette culture prive nécessairement les bleds. Quand l'Agriculture sera portée au degré de perfection qu'elle mérite, c'est-à-dire, quand nous serons parvenus, par la bonne culture des prairies, à avoir assez d'engrais pour les terres à bled ; quand nous en aurons de reste pour cet objet, alors que l'on fasse des pommes de terre tant que l'on voudra : il faut avoir de tous les fruits possibles pour tous les goûts différens. Mais avant tout je desire, pour moi, beaucoup de grains & encore plus de fourage. Travaux pour travaux, dépense pour dépense, doit-il entrer dans ma bourse plus d'argent en cultivant des pommes de terre qu'en cultivant du bled ? ou est-ce le contraire ? Voilà ce que l'expérience peut nous apprendre, en plantant des pommes dans un arpent de terre & semant du grain dans un autre qui sera limitrophe & de même qualité. On dit que les Paysans sont gais autour d'un plat de pommes de terre, cela peut être ailleurs ; mais cela n'est pas ici : tous les gens de travail qui se nourrissent de ce fruit deviennent mous, efféminés ; je tiens souvent des Ouvriers à la journée, mes voisins aisés en tiennent aussi, & nous avons remarqué plusieurs fois qu'il faut que ces Ouvriers qui ne mangent chez eux que des pommes, ayent mangé du pain chez nous pour reprendre leurs forces ; eux-mêmes ils le disent.

Que puis-je vous offrir, Messieurs, en reconnoissance ? La lumiere n'a pas encore percé dans ce chetif & misérable canton. J'ai imaginé un battoir assez simple, la dépense n'en iroit pas au-delà d'une pistole, il serviroit pour deux & trois générations ; & un seul homme, un enfant même en le remuant, pourroit faire autant d'ouvrage que quatre ou six avec le battoir ordinaire : mais tant d'Artistes plus habiles que moi en ont imaginé, à ce que je vois par la Gazette d'Agriculture, qu'il ne me reste que l'envie de connoître l'ouvrage des autres & d'abandonner le mien. J'ai aussi un semoir de mon invention, très-simple ; mais il seroit également inutile de le produire. Avez-vous, Messieurs, des pois d'hiver ? C'est une production qui vaut certainement plus que les pommes de terre, quelque quantité que vous puissiez en avoir : ils ne coûtent ni engrais ni travaux : on les jette tout uniment sur le chaume dans le tems qu'on seme le grain, & on les couvre de même ; la production est toujours de vingt ou de trente pour un. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que la terre après la récolte se trouve toute disposée à recevoir le grain, & donne, sans autre façon & sans engrais, beaucoup plus qu'elle ne feroit autrement. Si je sçavois que cette production ne fût pas connue ailleurs, je ferois un plus long détail de ses avantages. Je desirerois, Messieurs, vous rendre bien pour bien, bénéfice pour bénéfice ; mais je crains de publier des choses généralement connues : contententez-vous, je vous prie, de mes vœux qui sont aussi sinceres que les sentimens d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être &c.

(1) *Votre terre n'est pas la mienne ; la mienne n'est pas la vôtre.*

I I.

Maniere de séparer le vin de bonne qualité d'avec celui qui en auroit une inférieure, & même une mauvaise, quoique ces diverses liqueurs fussent données par les mêmes raisins enfermés dans la même cuve. Extrait des Mémoires manuscrits de M. Pingeron sur les Arts utiles.

M. Targioni Tozetti, Médecin de Florence, fameux par ses vastes connoissances dans l'Histoire naturelle, nous apprend dans la notice qu'il donne des Auteurs Italiens qui ont écrit sur l'Economie champêtre (1)

(1) *Page 124 du Prospectus de la Corographie & de la Topographie physiques de la Toscane, imprimé à Florence en 1754 sous le format* in-8°.

que Vincent Viviani, célebre Mathématicien, a laissé dans un recueil manuscrit de procédés & d'expériences la recette suivante pour séparer le vin doux & mûr de celui qui seroit aigre & de mauvaise qualité, quoique tirés de la même cuve.

Remplissez la cuve de raisins que vous ne séparerez pas de leur grappe & les laisserez quelque tems sans les fouler ; vous ouvrirez ensuite le robinet. Le premier vin qui sortira, sera celui que fourniront les grains les plus mûrs par le seul poids de la vendange : la raison en est facile à concevoir ; ces raisins étant arrivés les premiers à leur maturité, ils seront également les premiers à s'écraser & à fournir du vin. Lorsque le vin doux sera sorti, on comprimera pour lors les raisins & l'on en retirera du vin d'une qualité inférieure ; si l'on continue à fouler cette vendange, elle donnera toujours pour dernier vin celui qui sera le moins mûr & de l'espece la plus mauvaise. Viviani marque en note au bas de cette recette, que cette découverte est due à Galilée, qu'elle a été éprouvée avec succès, & qu'elle lui a été communiquée par M. André Arrighetti.

N. B. Ce procédé qui pouvoit être un secret pour l'Italie, est suivi dans quelques endroits des Provinces méridionales du Royaume lorsqu'on veut faire du vin *gris* ou *bourru*, c'est-à-dire, qui n'ait pas encore subi de fermentation. Il est plus agréable au goût ; mais n'étant point dépouillé de ses parties les plus grossieres, il se décompose avec facilité & ne se garde point.

III.

Description d'un magasin de grains, construit à Schloywitz en Silésie de maniere à être préservé d'incendie.

Ce magasin a 40 pieds de large sur 84 pieds de long. Il a cinq étages qui forment cinq greniers les uns au dessus des autres. Les murs sont ou en pierres ou en briques, & revêtus en dedans d'un enduit de terre grasse. Les solives qui supportent le toit sont tellement disposées qu'elles forment une pente assez rapide : elles ont sept pouces d'épaisseur, & l'intervalle de l'une à l'autre est de trois pieds. On les crépit du côté intérieur d'un mortier où il entre de la paille bien hachée. Sur ce mortier on met un enduit assez léger, mais qui s'attache fortement à cause des petits brins de paille. Les interstices qui se trouvent entre les solives sont remplis avec soin avec le même mortier & le même enduit, de sorte qu'on s'imagine presque voir un plafond. Du côté extérieur des solives on met de grandes lates à la maniere ordinaire ; mais comme il se trouve nécessairement des vuides entre-deux, on a soin de les remplir avec du sable qu'on presse le mieux qu'on peut, pour que les lates & les solives fassent corps ensemble. On place ensuite les tuiles en suivant la direction du toit qui va beaucoup en pente pour faciliter l'écoulement de l'eau & la chûte des neiges. En cas d'incendie, les murs revêtus de terre grasse en dedans en arrêteroient infailliblement les progrès ; & si le feu prenoit aux solives, ce qui paroît pourtant bien difficile, le sable qui s'ébouleroit bientôt étoufferoit les flammes. Si ce magasin n'est pas entiérement à couvert des incendies, du moins il est construit de maniere à ne pas en éprouver facilement les ravages. Le feu n'y trouve de prise presque nulle part, & l'on est presque sûr alors d'avoir assez de tems pour prendre les mesures nécessaires, faire jouer les pompes & l'éteindre.

Les greniers ainsi construits ont d'autres grands avantages ; les oiseaux ou autres animaux ne sçauroient y pénétrer & en enlever les grains. Le toit en est trop rapide pour qu'on ait rien à craindre des pluies les plus grosses & les plus longues. De plus, les murs sont comme impénétrables à l'humidité, & les greniers étant toujours bien secs, les grains s'y conservent plus long-tems.

Quoique le magasin de Schloywitz soit moins défectueux que les magasins ordinaires, il s'en faut bien qu'on puisse, à certains égards, le comparer à ceux de Riga, de Rival, d'Archangel &c. dont nous avons donné la description dans nos Gazettes.

IV.

Colle pour les vitres.

Cette colle joint & lie si étroitement & si fortement les carreaux avec leurs cadres, que l'eau & l'air ne peuvent s'ouvrir un passage à travers, quelque tems qu'il fasse. Pour la composer, on prend du vernis d'Imprimeur qu'on met dans un mortier chaud & qu'on méle de façon à en former une masse molle ; à quoi l'on ajoute du blanc d'Espagne pilé bien fin ou de la litarge. Vous frottez & enduisez de cette composition les bords du cadre sur lesquels doit reposer le verre donc

les extrémités ſont auſſi couvertes de la même colle & avec égalité. Si le vernis eſt bon, la colle doit être entiérement ſéche en ſix heures en dehors, & plutôt en dedans. Elle eſt ſi tenace que, quand même le cadre pourriroit, les carreaux ne ſe détacheroient que très-difficilement. On s'en ſert pour recoller des vitres caſſées ou fendues. Elle ſe conſerve très bien dans une veſſie mouillée que l'on tient dans un endroit humide.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 28 Mai 1774, au Mercredi 1 Juin, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 16, 18 à 20 l. *le ſeptier; idem* au Port de la Grève, de 17 à 22 l.; le ſeigle, de 8 l. 5 ſ., 9 à 10 l.; l'orge, de 7 l. 10 ſ., 7 liv. 15 ſ. à 8 liv. auſſi *le ſeptier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 28 Mai 1774, au Mercredi 1 Juin, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 l. 10 ſ. à 19 l. *le ſept.; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 ſ. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 4 Juin 1774, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

Changes de Paris, *du* 4 *Juin* 1774.

Amſterdam	54 ½ à 5 8e.
Londres	30 1 16e.
Hambourg	184 ¾
Madrid	15 1 6
Cadix	14 19
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Pâques*	au pair.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris, du 4 Juin 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98	5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	17	6
Piaſtres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Jeudi* 2.	*Vendredi* 3.	*Samedi* 4.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	. . . . .	1080 1850 . .	1860 85 60 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	1200	1200 5 . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	73 . . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE	365 70 . . .	370 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 5 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 10 *Octobre.*

QUOIQUE les Hollandois nous fassent espérer qu'ils tireront de ce Royaume des provisions considérables de grains, la surabondance met les Cultivateurs dans une crise dangereuse : de jour en jour les prix ont baissé ; ils s'avilissent ; on craint le fléau le plus destructeur qu'une Nation éclairée puisse redouter, la non-valeur de la denrée. Nous espérons que les Nations disetteuses, ou prévoyantes ou craintives, viendront en concurrence à notre secours.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 13 *Octobre.*

On mande d'Helsingor que le nombre des vaisseaux qui passent le Sund pour entrer dans la Baltique, est extraordinaire : on y en a compté plus de cent en un seul jour. Il a relâché dans ce Port un vaisseau, venant de Cronstadt, chargé de mâts & de bois de construction pour les Ports de France : il doit être suivi de plusieurs autres, chargés des mêmes matieres pour la même destination.

Les Officiers de Marine, ci-devant envoyés en Norwege par Sa Majesté, pour chercher un endroit propre à contenir une flotte qu'on entretiendra dans ces parages, ont marqué près de Christiansund un bel emplacement pour la construction d'un Port & de Chantiers.

ITALIE.

DE ROME, *le* 9 *Octobre.*

Dans un endroit du Vatican où l'on devoit construire des cellules pour loger des Cardinaux pendant le Conclave, on a été arrêté par des exhalaisons fétides. Ces exhalaisons provenoient de magasins de bleds que M. Bischi y avoit comme enterrés. Elles ont été jugées mortelles.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 18 *Octobre.*

La quantité de grains, de farine, de vivres salés & autres productions, sorties de l'Amérique septentrionale pour les trois Royaumes, sembleroit prouver que la Métropole est *naturellement* plus dans la dépendance des Colonies que les Colonies ne sont dans la sienne. Une seule Maison d'Amérique a envoyé en Angleterre, depuis le 30 Mai jusqu'au dernier Juillet, 140,000 boisseaux de froment ; 16,000 quintaux de farine ; 15,000 boisseaux de maïz.

Il doit partir incessamment des Ports de Plymouth, Portsmouth & Chatam, quatre

vaiſſeaux de Roi, avec mille hommes de troupes pour Boſton. Nous attendons impatiemment les réſolutions du Congrès ouvert le 5 à Philadelphie.

Le Marché de Cantorbéry eſt conſtamment bien garni de houblons : ceux de la premiere qualité y ſont bientôt vendus.

PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le* 15 *Octobre.*

La pêche du Groenland a été heureuſe : nos vaiſſeaux en ſont revenus en bon état & avec une quantité conſidérable de poiſſons & de graiſſe.

Suivant les nouvelles de Batavia, un vaiſſeau Hollandois, nommé le *Bucht*, a été trouvé ſur la côte du Japon par des Pêcheurs du pays, entiérement abandonné. On y avoit laiſſé une caiſſe de papiers appartenant à la Compagnie des Indes. Ces papiers renfermoient des particularités dont l'Empereur du Japon a pris ombrage. Cet événement, s'il eſt tel qu'on l'annonce, pourroit avoir des ſuites fâcheuſes. Il paroît qu'à Batavia on craint une déclaration de guerre de la part des Japonnois : c'eſt pour cela qu'on a retenu dans cette Iſle les vaiſſeaux qui devoient aller prendre des proviſions au Cap de Bonne-Eſpérance. Les Japonnois qui ſe ſont aveuglément livrés au monopole de notre Compagnie, pourroient bien ouvrir les yeux dans cette circonſtance : ou du moins quelque Nation attentive pourroit en profiter pour nous ravir une branche ineſtimable de commerce.

Les marchandiſes apportées de Bengale, de Ceylan & de Canton, apportées par trois vaiſſeaux de la Compagnie, ſeront miſes en vente à la mi-Novembre.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

Extrait d'une Lettre de Tulles, du 30 *Septembre.*

» Les Peuples des campagnes du Limou-
» ſin ont auſſi donné à M. Turgot, des té-
» moignages de leur reconnoiſſance & d'une
» joie mêlée de regret, ſinon auſſi écla-
» tans que ceux de la Capitale, du moins
» auſſi touchans. Un Curé du canton qui,
» affligé par une ſuite de déſaſtres plus triſ-
» tes les uns que les autres, a eu plus de
» part aux ſecours qui rendront à jamais mé-
» morable l'adminiſtration de M. Turgot
» dans cette Province, annonça dans un
» Prône à ſes Paroiſſiens que le Roi avoit
» élevé leur Bienfaiteur au Miniſtere; qu'ils
» devoient dans cette circonſtance ſe rap-
» peller combien il avoit acquis de droits
» ſur leur reconnoiſſance par la ſuppreſſion
» des corvées, par les indemnités qu'il leur
» avoit fait accorder pour les pertes de leurs
» beſtiaux, par les diminutions qu'il avoit
» obtenues pour eux ſur les impoſitions, de-
» puis cinq ans, par les atteliers de cha-
» rité qu'il avoit ouverts en faveur des pau-
» vres en ouvrant des chemins utiles à la
» Province, par les ſecours gratuits qu'il
» avoit diſtribués à ceux que l'âge ou les in-
» firmités mettoient hors d'état de travail-
» ler, enfin par les prêts de ſemences qui
» avoient fourni aux Cultivateurs les moyens
» de réparer les pertes ſucceſſives de leurs
» récoltes. A cet expoſé qui fut pluſieurs
» fois interrompu par les ſanglots de ſes Au-
» diteurs, il joignit une exhortation à ce
» qu'ils réuniſſent leurs prieres pour deman-
» der à Dieu la conſervation de M. Turgot.
» Tous les Curés de ce canton fort étendu
» ont ſucceſſivement imité cet acte de zele
» de leur Confrere. Pluſieurs d'entr'eux ont
« fixé un jour pour chanter une Meſſe ſo-
» lemnelle à laquelle ils ont invité leurs Pa-
» roiſſiens. Malgré les travaux preſſans de
» la récolte qui ſe faiſoit alors, on y a vu un
» concours auſſi nombreux qu'aux jours de
» grande Fête ».

DE MARSEILLE, *le* 20 *Octobre.*

Les tempêtes du mois de Septembre ont cauſé pluſieurs naufrages, comme on l'avoit craint. Le Capitaine de la tartane, la *Marie-Catherine*, venu de Naples, a donné la nouvelle que le Capitaine Anſelme s'étoit perdu à Tropea, en revenant de Tarente, chargé d'huile; & que le navire du Capitaine Rebecq, revenant de Cagliari, avec diverſes marchandiſes, avoit échoué à Barcos.... Des lettres particulieres ont annoncé la perte du vaiſſeau, la *Singuliere*, commandé par le Capitaine Miolan, au dé-

beuquement des Isles de l'Amérique.... Les importations du bled & de l'huile ont été très-considérables dans le courant du présent mois. Il est arrivé plusieurs Malouins, venant de Terre-Neuve.

De Toulouse, *le 20 Octobre.*

L'Arrêt qui rend libre la circulation des grains a produit ici l'effet qu'en attendoient, dans les circonstances, les personnes instruites : les prix ont successivement baissé. On sçait combien la science de l'ordre social a fait de progrès dans ce pays. Si le raisonnement eût laissé quelques doutes à cet égard, l'expérience les auroit dissipés. Aussi les Propriétaires éclairés, quoiqu'ils semblent perdre à cette diminution, sont fort éloignés de s'en plaindre, & ils exaltent à l'envi la sagesse & la justice du nouvel Arrêt.

(*Nous donnerons, dans notre prochaine Feuille, l'extrait d'une Lettre très-bien raisonnée d'un de nos Abonnés sur ce sujet*).

De Lyon, *le 24 Octobre.*

Les travaux importans entrepris pour le redressement du lit du Rhône, ont été troublés par la crue des eaux. On s'occupe à les réparer... La Manufacture de porcelaine du sieur Revol a beaucoup de succès, & l'on a lieu d'en attendre de plus grands encore. Le prix des ouvrages est encore fort haut, mais néanmoins bien au-dessous de ceux de Sevres dont la couverte n'est pas plus belle & qui n'ont pas plus de solidité... (*Les détails à l'Ordinaire prochain.*

De Poitiers, *le 26 Octobre.*

La saison a été constamment favorable pour les vendanges : elles se sont faites avec succès & avec joie dans nos environs. En totalité, cette récolte est supérieure d'un tiers à celle de l'année derniere. On croit que le vin sera de bonne qualité.

Les ensemencemens se font avec beaucoup d'activité. Il y a beaucoup d'orges levées.

La récolte des noix est assez bonne par cantons. On sçait que cette espece d'arbre est très-commune dans notre plaine, & qu'elle pourroit être avec avantage multipliée sur les chemins. Elle est d'une grande ressource dans cette contrée où le Peuple & même les gens aisés font une consommation considérable de l'huile qui en provient.

On mande du Haut-Poitou que la récolte des châtaignes y sera très-abondante : le Peuple pauvre de ce pays vit de ce fruit pendant plusieurs mois de l'année.

Nous n'avons pas à nous féliciter de même dans tout le Poitou de la récolte des grains : elle n'a été généralement que d'un tiers des récoltes ordinaires. Cependant le pain de la premiere qualité n'est ici qu'à 30 sous, les seize livres ; & le second à 26 sous.

Nous n'avons rien dit encore de la récolte des soies : les essais en sont heureux &c. (*A l'Ordinaire prochain*).

On mande de nos Côtes qu'à la fin de Septembre & au commencement d'Octobre, il est tombé beaucoup de pluie, & que ce tems a nui à la navigation.

De Paris, *le 2 Novembre.*

Trois Déclarations du Roi, du 19 Août, lesquelles ordonnent, 1°. la continuation de la perception de trente sous par muid de vin entrant dans la Ville & Fauxbourgs de Paris, en faveur de l'Hôtel Dieu & de l'Hôpital-Général ; 2°. la continuation de perception de l'augmentation de dix sous sur l'entrée de la même denrée au profit dudit Hôpital ; 3°. prorogation de la perception du Vingtieme aux entrées de Paris au profit de l'Hôpital-Général & de celui des Enfans-Trouvés.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 25 Septembre, qui révoque les Arrêts, Lettres-Patentes & Résultats du Conseil, concernant les Baux de trente années des Domaines, ainsi que les différens Baux desdits Domaines qui ont été passés en conséquence au nommé *Saufferet* & autres : ordonne que les Cautions dudit Saufferet & autres seront remboursées du montant des frais, avances & déboursés qu'ils pourront avoir bien & légitimement faits à l'occasion desdits baux ; S. M. ayant reconnu que l'administration la meilleure & la plus analogue à l'état actuel desdits Domaines, exige qu'ils soient mis en usage pour le terme qu'Elle jugera à propos de prescrire &c.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Ouvrages nouveaux.

1. On distribue enfin au Public l'édition in 8°. d'un *Avis du Parlement de Dauphiné* adressé au feu Roi le 26 Avril 1769 en faveur de la Déclaration du 25 Mai 1763 & de l'Edit de Juillet 1764 sur la *liberté du commerce des grains*.

L'histoire de cette édition & de deux ouvrages de M. l'Abbé Morellet & de M. l'Abbé Baudeau sur le même sujet mérite d'être conservée.

En 1769, la Déclaration de 1763 & l'Edit de 1764 étoient des loix de l'Etat enregistrées dans tous les Tribunaux depuis six ans & plus.

M. l'Abbé Galliani, Napolitain, écrivit contre ces deux loix du Royaume des plaisanteries entremêlées de satyres personnelles contre les Auteurs qui les avoient conseillées ou louées ou justifiées. Cet écrit eut un débit très libre, & moyennant le soin qu'on eut de le prôner, très rapide.

M. l'A. Baudeau, particuliérement offensé dans cet ouvrage, ne put obtenir la permission de se défendre; sa réponse fut arrêtée à la seconde feuille.

M. l'A. Morellet fit une autre réponse simple & honnête aux plaisanteries de M. l'A. G. Son ouvrage, imprimé à ses frais, fut arrêté & renfermé.

Ces deux derniers écrits paroissent enfin. Tout honnête Citoyen peut juger, en les lisant, s'ils méritoient d'être proscrits, surtout l'Avis authentique d'une Cour Souveraine, adressé par elle au Monarque même.

Notre réponse aux *Dialogues* de M. l'A. G., publiée sous le titre de *Récréations Economiques*, échappa pour lors à la proscription, à la faveur de notre obscurité. Nous attendons encore la *replique* : aujourd'hui qu'il nous est libre de défendre les loix, nous osons la provoquer de nouveau. On trouve des exemplaires de cette réponse chez *Lacombe*, *rue Christine*, chez *Delalain*, *rue de la Comédie Françoise*. Il y a des exemplaires de nos *Représentations aux Magistrats* sur la liberté du commerce des grains, chez *Knapen & Delaguette*, Pont Saint Michel.

Nous venons de recevoir différens morceaux critiques sur ce sujet. Les objections qu'on y propose ont été résolues vingt fois; nous y répondrons encore: mais nous croyons devoir prévenir les Partisans des prohibitions qu'ils ne peuvent pas exiger de nous que nous chargions nos Feuilles de longs écrits réfutés d'avance; & que quand on a déjà répondu à leurs difficultés, ils doivent, non se borner à répéter les mêmes difficultés, mais attaquer les réponses qu'on y a faites. Nous ne craignons pas d'assurer que de tous ceux qui opinent, de maniere ou d'autre, contre la liberté du commerce, il n'y en auroit presque point qui prissent la peine d'écrire, s'ils vouloient bien prendre auparavant celle de lire.

2. *Oraison funebre de Louis XV*, prononcée dans l'Eglise de Toulouse le 7 Septembre 1774, par M. l'Abbé de Vanmale, Vicaire-Général du Diocese. A Toulouse, chez Dalles, Imprimeur, & Vitrac, Libraires.

Il n'entre pas dans notre plan de rendre compte de ces pieces d'éloquence. Mais M. l'Abbé de Vanmale a réuni, dans son discours, aux beautés oratoires des *vues économiques*; & à ce titre, nous avons dû le distinguer: nos sentimens nous y portoient autant que nos opinions. Nous avons eu autrefois de fréquentes occasions d'admirer les talens de M. l'A. de V. & de profiter de ses lumieres; & nous avons cru pouvoir saisir celle qui se présente de lui témoigner notre estime & notre reconnoissance. Le passage suivant montrera comment l'Orateur puise l'éloge des Rois à leur vrai source, dans les principes mêmes de l'ordre social.

» *Louis XV* fait servir à des essais d'A-
» griculture ces parcs immenses où la gran-
» deur de son Bisaïeul n'avoit déployé qu'u-
» ne stérile magnificence; les parterres sont
» changés en guérets; les moissons crois-
» sent au milieu des monumens des Arts; &
» la nature se voit enfin vengée des outra-
» ges du luxe.

» Les travaux publics n'ont plus pour ob-
» jet la gloire d'un Maître; vous avez vu,
» en parcourant cet Empire, des marais des-
» séchés, de vastes forêts percées, & la na-
» ture vaincue dans les montagnes : vous
» avez admiré ces ponts qui s'élevent avec
» audace & majesté sur les fleuves profonds

» & rapides, & sous lesquels semble mugir » leur fierté enchaînée ; & à la vue de ces » routes, plus belles que celles de l'ancien- » ne Rome, qui s'étendent du sein de la » Capitale jusqu'au fond des Provinces, » vous avez cru ne parcourir qu'un jardin » immense.

» De quelle utilité seroient-ils néanmoins, » si le Commerce & l'Agriculture traînoient » les mêmes chaînes dont la police barbare » les avoit chargés ? Heureux Habitans de » cette Province ! je crois entendre vos cris » d'allégresse ; le tems n'est plus où vous re- » prochiez à votre terre sa fécondité, où » vous ne jettiez sur ses productions qu'un » air triste & désolé, où la misere sembloit » naître au milieu de vos moissons les plus » abondantes : il a été enfin permis à la na- » ture de nous enrichir ; vos Villes & vos » campagnes ont changé de face, & la pros- » périté publique est née du sein de la li- » berté... ».

3. *Journal de Politique & de Littérature*, contenant les principaux événemens de toutes les Cours, les nouvelles de la République des Lettres &c. N°. 1. 25 Octobre. T. 1. A Bruxelles. On souscrit à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins ; en Province, aux Bureaux des Postes & chez les principaux Libraires.

Le sieur Panckoucke, Propriétaire du privilege de la *Gazette de Littérature* & du privilege d'un *Journal de Politique*, a obtenu la permission de les réunir & d'en composer un seul & même ouvrage, qui se distribuera, sous le titre que nous venons d'annoncer, les 5, 15, 25 de chaque mois, avec la régularité la plus scrupuleuse. Le prix de la souscription, franche de port, est de 18 l., tant pour Paris que pour la Province.

Le Prospectus de ce nouveau *Journal* nous a appris qu'il seroit l'ouvrage de M. Linguet. On lit dans la préface de ce premier cahier, qu'une *méprise singuliere a divulgué ce secret*. Cette préface mérite d'être lue.

On voit, par les *nouvelles politiques*, que l'Auteur ne suivra pas la méthode facile, seche, rebutante, & commune, de présenter & même de copier littéralement des faits.

Nous nous arrêterons un instant sur un article de la *partie littéraire*. Il s'agit des réflexions qui accompagnent l'annonce de l'*Avis* de M. l'A. Baudeau, sur les droits des Marchés, dont nous avons parlé en dernier lieu. L'Editeur dit qu'il *saisit un moment favorable pour procurer* la connoissance de cette brochure *à ceux qui n'ont pu la lire* dans le tems où elle a été écrite (1770). Là-dessus le Journaliste lui demande, s'il *ne craint pas qu'on ne lui reproche que c'est un peu prendre ses ennemis à son avantage ?*

M. Linguet se rappellera peut être que, quand il attaquoit, dans ses douces diatribes, les Economistes, & les *loix solemnelles* qu'ils avoient défendues, & le pain qu'ils auroient voulu rendre meilleur & moins cher, ils n'avoient pas la liberté de répondre. Alors peut-être M. L. *prenoit-il* ses Adversaires *à son avantage ;* je dis ses *Adversaires ;* car les Economistes ne sont nullement *ennemis* de ceux qui ne pensent pas comm'eux.

Ils n'ont pas publié leurs écrits, quand on ne l'a pas souffert : aujourd'hui qu'on le leur permet, faudroit-il qu'ils ne les publiassent pas ? Rien ne seroit plus commode pour leurs *ennemis*. S'ils les publient pour l'intérêt de la vérité & de l'Etat, la liberté d'écrire qu'ils n'avoient pas, leurs ennemis l'ont aujourd'hui comm'eux. Qui sont donc ceux *à qui l'on peut reprocher de prendre leurs* Adversaires *à leur avantage ?*

Le Journaliste ajoute qu'*il vaudroit mieux ne jamais plaisanter sur les loix ; car celles qui sont regardées comme mauvaises en un tems, ont passé ou dû passer pour bonnes au moment de leur institution ?*

Distinguons l'autorité de laquelle émanent les loix & les dispositions ou les opinions qu'elles renferment. Sans doute il faut toujours respecter l'autorité ; mais l'intérêt même de l'autorité ne permet pas de confondre dans ce respect une erreur funeste. S'il est faux que les *mauvaises loix doivent passer pour bonnes en aucun tems*, il est vrai qu'on doit toujours supposer bonnes les intentions du Législateur : il veut toujours le bien ; c'est donc se conformer à ses intentions que de lui démontrer de la maniere la plus frappante le mal que produiroit une mauvaise loi.

Du reste M. l'A. Baudeau écrivoit, non *contre les loix*, mais en faveur de deux *loix solemnelles*. S'il paroit plaisanter sur une disposition particuliere d'un Arrêt, la *plaisanterie* n'est que dans la tournure, ou dans

le caractere des personnages qu'il introduit : mais au fond, elle est très-grave, très importante, très probante : elle démontre que les loix de 1763 & 1764 avoient soustrait la Nation à une charge de seize millions que le réglement de 1770 lui imposoit de nouveau.

M. L. dit que c'est *donner un exemple dangereux que d'attaquer par des railleries* les loix (mauvaises), *quand elles ne subsistent plus.* M. l'A. B. a prouvé, non par des *railleries*, mais par des *raisons invincibles*, que l'injonction de porter au Marché établissoit un impôt terrible sur le pain du Peuple. Quand il l'a prouvé, le réglement subsistoit ; mais on n'a pas voulu qu'il le prouvât publiquement. Il le prouve publiquement aujourd'hui qu'on le supprime, parce qu'il est très-important de faire voir que cette suppression est juste, utile, favorable au Peuple &c. On ne peut pas justifier une loi qui en abroge une autre, sans montrer le vice de celle qu'elle abroge.

M. L. craint que ce ne soit *compromettre le respect dû* aux loix qui *remplacent* les premieres, *& qui à leur tour deviendront anciennes.*

Ces deux sortes de loix sont *contradictoires ;* ainsi l'une des deux est *bonne* & l'autre *mauvaise.* Est-il bien à craindre que le peu de respect qu'on aura pour une erreur désastreuse compromette le respect dû à une vérité bienfaisante ? Tout nous fait espérer que les nouvelles loix regneront assez longtems pour pouvoir être appellées *anciennes.* Alors elles seront pour jamais consacrées, comme loix de la nature, comme loix de la Providence, par une expérience irrécusable & par la prospérité du Royaume.

4. Puisque nous sommes sur cette matiere, un mot à M. *de Querlon.* Dans le N°. 43, 26 Octobre, de ses *Affiches de Province*, il a cru faire une réponse à nos observations du 15 du même mois.

D'abord il déclare qu'*il ne lit pas la Gazette d'Agriculture*, & qu'*il n'en connoît pas l'Auteur* : & attendu que notre personne & nos écrits lui sont parfaitement inconnus, il rit, avec la plus belle grimace, de notre *intelligence*, de notre *sagacité*, de nos *sçavantes spéculations*, & de nos *connoissances uniques à qui rien ne peut échapper. Premiere réponse* de M. de Querlon.

Seconde réponse. Nous avons pris la liberté de faire quelques observations sur sa note ; il n'en dit mot.

Il assure en troisieme lieu qu'il n'a pas *pensé* ce qu'il a dit : il faut le croire. Nous croyons aussi, comme il le dit, qu'il est soumis à toutes les loix, qu'il est ennemi du monopole &c. De-là il nous permet de conclure qu'il raisonne bien. En attendant qu'il réponde à nos questions, il nous en fait. Nous allons lui répondre.

1re. Question. *Est il donc physiquement sûr que, dans le commerce des grains au moyen de la concurrence, il n'est plus absolument possible de commettre aucune espece de fraude ?*

Non certes, M. de Q. ne lit pas notre Gazette ; il ne fait que la réfuter : & cette réfutation est précisément la difficulté à laquelle nous avons répondu, trop longuement sans doute pour les Lecteurs vulgaires, mais trop briévement, à ce qu'il paroit, pour l'Auteur des Affiches. A cette question, nous présumons qu'il ne permettroit pas de vendre du pain, s'il étoit Législateur, jusqu'à ce qu'il fût physiquement sûr qu'il seroit absolument impossible qu'un scélérat mêlât du plâtre ou même de l'arsenic dans la farine.

2e. Question de M. de Querlon. *Est-il bien sûr qu'on n'abusera jamais de la faculté d'introduire & de faire sortir les bleds etrangers ?* Cette question vaut bien l'autre. M. de Q. veut absolument qu'on ne porte de bonnes loix, qu'après qu'il sera physiquement impossible qu'il y ait des méchans qui abusent de leurs facultés. Il ne sçait pas que, sans la liberté de réexporter les bleds étrangers, il ne s'en importe point ou que très-peu. Il ne sçait pas que des gens, accoutumés à manier & comparer les grains de différens climats, distinguent aussi facilement les bleds de France des bleds étrangers, qu'un Habitant de Saint-Vincent distingue un Caraïbe d'un Européen. Il ne sçait pas, &c. &c. &c.

Notre demande, *si c'est depuis 1770 qu'il a acquis l'expérience des manœuvres qu'il redoute*, il répond qu'*il n'entend ni la question ni le commentaire*, mais qu'*il y entrevoit de la malignité.* Nous avions cru de bonne foi que M. de Q. vivoit dans ce tems-ci, & qu'il sçavoit, comme tout le Public, petits & grands, les abus commis depuis 1770 dans le commerce des bleds : nous rapportions des faits dont nous sommes certains ; & c'est

ce commentaire que M. de Q. n'entend pas ! Y a-t-il de la *malignité* à citer des abus contre lesquels toute la Nation est hautement révoltée ?

Puisqu'il parle de *malignité*, nous lui parlerons de *méchanceté*. Que diroit-il d'un homme qui auroit traité les Partisans de la liberté du commerce des grains (il y en a dans tous les rangs, & le Public les nomme parmi les bons Citoyens) d'être des gens plus *affamés d'or* (nous n'avons pas oublié l'expression) que jaloux de procurer la subsistance aux Peuples ? Que dites-vous, M. de Q., de cet homme-là ? Cette imputation, plus qu'étrange, a été avancée, à l'occasion d'un *Arrêt du Parlement de Toulouse* en faveur de cette liberté. Relisez vos Feuilles de 1773, & vous sçaurez qui est cet homme-là.

M. de Q. imagine que nous avons *délayé* sa note, *pour les besoins de notre Gazette*. Comment, avec la connoissance qu'il a de son mérite, a-t-il pu penser qu'il falloit que nous n'eussions rien à dire pour parler de ses Feuilles ?

Il parle ensuite de ses *bévues* (c'est son mot) ; & il en parle *modestement*. Il ajoute qu'il *n'est le moins du monde initié dans la science* ; & voilà pourquoi il en parle si sçavamment.

M. de Q. a pris de l'humeur, ce n'étoit pas notre intention. Il voudroit nous en donner, son intention ne sera pas mieux remplie. Qu'il s'égaye à présent à nos dépens, il sçaura pourquoi nous ne lui répondrons pas. Qu'il raisonne, nous lui prouverons que nous n'avons en vue que de justifier de bonnes loix contre des critiques mal fondées.

II.

Lettre sur un moyen fort simple de détruire les charansons.

MONSIEUR,

Un Seigneur des environs de Montmorillón, se plaint, dans votre Gazette, N°. 68, des ravages que les charansons font sur ses grains depuis trente ans. Les plaintes qu'il forme sont aussi celles d'une infinité de Propriétaires ; on connoît le mal ; on s'efforce d'y apporter remede, mais malheureusement on ne réussit pas. J'ai, Monsieur, en Savoie, près de Geneve, un domaine où ces insectes dévoroient toutes les années une partie de mes récoltes de grains. Après avoir fait différentes épreuves sans succès, j'eus recours, il y a quelques années, à un expédient qui paroîtra singulier ; mais la singularité n'y fait rien. Il a parfaitement réussi, & je me fais un plaisir de le faire connoître par la voie de votre Gazette.

Aux approches de la S. Jean, comme il n'y avoit dans ma grange ni grains, ni foins, ni pailles, & qu'elle étoit entiérement vuide, j'y fis porter cinq ou six sacs remplis de fourmilieres. On répandit cette terre sur le plancher ; aussi tôt les fourmis se disperserent de tous les côtés ; elles attaquerent les charansons, & ne lâcherent prise qu'après les avoir entiérement dévorés & détruits. Je ne dirai pas comment les fourmis attaquent les charansons & viennent à bout de les exterminer ; mais le fait est certain, & mon expérience ne me permet pas d'en douter. Quatre ou cinq jours après que j'eus fait cette opération dans ma grange, il ne s'y trouva plus de charansons ; je la fis ensuite nettoyer ; la terre des fourmilieres fut transportée ailleurs, les fourmis s'enfuirent, & les charansons n'ont plus reparu. Depuis quatre ou cinq ans que j'ai fait cette épreuve, je n'ai plus vu de charansons dans ma grange.

J'avois remarqué, ainsi que l'a fait le Seigneur dont j'ai parlé, qu'au printems il ne se trouvoit point de charansons au grenier, quoiqu'il y eût du bled ; c'est ce qui me détermina à n'y point mettre de fourmilieres.

Quelques jours avant que de faire l'opération que je viens de détailler, il sera nécessaire de parcourir la campagne pour aller à la recherche des fourmilieres ; on marquera avec soin les endroits où elles sont, & le jour où l'on voudra faire l'épreuve, on n'aura que la peine peu considérable de les prendre & de les mettre dans des sacs. Comme le tems propre à faire cette opération est passé, pour cette année, je pense qu'on feroit bien de mettre des fourmilieres dans les greniers, tout autour des tas de bled, & de beaucoup remuer ceux ci afin de faire sortir les charansons : si les fourmis ne les détruisent pas entiérement, il est du moins plus que vraisem-

blable qu'elles en feront périr de grandes quantités. J'ai l'honneur &c.

Signé, ARGOND.

III.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 26 Octobre 1774, au Samedi 29 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 21 à 26 liv. *le septier; idem* nouveau, de 19, 20 à 24 livres; *idem* au Port de la Grêve, de 19 à 26 l.; le seigle, de 11 liv. 15 s., 13 l. 5 s. à 15 liv. 5 s.; l'orge, de 8 à 9 liv. 10 s. aussi *le septier*.

IV.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 26 Octobre 1774, au Samedi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14 l. 5 s. à 16 l. 5 s. *le septier; idem* nouvelle, de 14 à 15 liv. 10 s.; *id.* à la Greve, de 14 à 15 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 2 Novembre 1774, de 51 à 52 l.; *id.* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 35 à 36; *id.* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

CHANGES DE PARIS, *du* 31 *Octobre* 1774.

Amsterdam	55 ¾
Londres	31 5 16e.
Hambourg	180 ½
Madrid	14 19
Cadix	14 18
Livourne	95
Gênes	93
Lyon *Saints*.....	¾ p. 8 p.

PRIX

DES matieres d'or & d'argent à Paris du 31 Octobre 1774.

		#	6	
Or de Portug. à . .	718			marc.
Du Mexique à . . .	715			
Du Perou à	707			
Les guinées à . . .	718			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	12	6	
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	*Lundi* 31.	*Mardi* 1 *Nov.*	*Mercredi* 2.
COMP. D. IND.			
Actions à 3 coup	1850 55 60 . .	. . . . .	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	FESTE.	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 14 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE RIGA, *le 8 Avril.*

SUIVANT les derniers avis reçus de Pétersbourg, le Gouvernement se propose d'accorder au commerce des Hollandois dans tout l'Empire les priviléges dont le commerce des Anglois jouit à Archangel. Cette distinction de pavillons doit sans doute affoiblir la concurrence; mais dans le cas présent, c'est la reconnoissance qui paye un intérêt à la facilité avec laquelle la Hollande a fourni des fonds au Trésor Impérial. Nos campagnes n'ont pu suffire aux besoins extraordinaires de la Politique: nous nous sommes aggrandis en déserts & affoiblis en culture ainsi qu'en population: il faut employer une partie de cette population rare à surveiller l'autre.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 16 Avril.*

Le passage par le détroit d'Aland étoit encore dernièrement très-dangereux, au grand préjudice de notre commerce: il falloit un grand vent nord ou nord-ouest pour emporter le reste des glaces.

Notre Lombard prenoit ci-devant 4 pour 100 d'intérêt des sommes qu'il prêtoit sur gages, S. M. a réduit de moitié cet intérêt, pour le soulagement du Peuple. Le même Bureau offroit de prêter à 6 pour 100 sur des terres, S. M. a refusé d'y consentir tant pour ne pas procurer aux riches de nouveaux moyens de ruine, que pour contenir l'établissement dans les bornes naturelles de sa destination & de la modération dont il est souvent arrivé que de pareils Monts de Piété soient ambitieusement sortis pour tout embrasser ou envahir successivement dans leurs soins charitables jusqu'à la ruine du Public ou à la leur.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 19 Avril.*

Les Paysans de Norwege sont tenus de faire des charois de charbon & autres matieres pour le service des mines de leurs Seigneurs, moyennant un salaire fixé par la loi: ils faisoient les charois, mais souvent les Seigneurs ne payoient pas le salaire, & lorsqu'ils étoient obligés, ce qui arrivoit, de vendre leurs biens pour acquitter leurs dettes, ils n'en payoient pas davantage leurs Paysans. Si ces malheureux eussent été libres, suivant l'ordre naturel, de refuser le service, ces Puissans l'auroient été beaucoup moins de refuser injustement le salaire, & la Justice se seroit presqu'établie d'elle-même; mais la loi s'y oppose: pour arrêter l'abus, en laissant subsister la loi, S. M. a ordonné que tout Propriétaire eût à payer exactement le prix

de ces corvées ; & qu'en cas de vente des biens, on prélevât, avant toute chose, les rétributions dues aux Paysans.

On écrit d'Helsingor que, le 8., il est entré dans le Port un brigantin Anglois venant de Hull dans l'Hyorkshire, pour prendre une cargaison de grains, & la porter à Hull même ; chose fort extraordinaire, car de mémoire d'homme aucun vaisseau Anglois n'est venu y charger des productions de ce genre, & même on n'a vu aucun autre vaisseau étranger tirer de semblables provisions d'une Ville qui est obligée de se pourvoir de bled & autres denrées dans les autres Provinces du Royaume.

ALLEMAGNE.

De Berlin, *le 21 Avril.*

Par ordre du Roi, la Chambre de la Guerre & des Finances distribuera, à la fin du mois de Septembre prochain, des Prix à ceux qui se seront distingués dans les cultures, les fabrications, les trafics suivans... Tirage de soie... Semis de bois, plantation de beaux arbres dans les forêts... Plantation de haies au lieu de palissades... Vente de ses propres fabrications à l'Etranger pour 1000 risd. Pieces de dentelle façon de Bruxelles... Prairies artificielles... Plantation de mûriers blancs... Découverte de bon charbon de terre dans les Etats du Roi de l'autre côté du Weser dans la Principauté de Minden ou le Comté de Ravenstein... Introduction de cent tours ou rouets Anglois à laine dans les Fabriques où il n'y en a point..... Fabrication de draps, de damas, de fil &c.. Introduction nouvelle d'une forte culture de houblon... Bonification des arbres fruitiers des meilleures especes, plantation des mêmes arbres par graine ou noyau &c... Fabrication de la meilleure toile de lin du crû du Fabricant... Introduction de la méthode d'élever le bétail dans les étables... Découverte d'une veine de kobolt ou calamine dans le Duché de Silésie &c... Découverte de sable ou de pierres résistant au feu &c.... Chapeaux approchant de ceux d'Angleterre... Secret de rendre la laine du pays égale en qualité à celle d'Angleterre ou d'Espagne... Blanchiment de toile approchant de celui de Hollande & sur-tout de Haarlem... Plantation d'allées d'arbres fruitiers sur les grands chemins... La meilleure façon de fumer les terres suivant leurs qualités &c... Ces annonces servent, à l'égard des Etrangers, à leur apprendre ce qui manque dans un pays, ce qu'on y recherche, ce qu'on y préfere, ce qu'on y regarde comme causes de prospérité publique : telles sont ici, avec les objets les plus importans, les fabrications de beaux chapeaux, de belles dentelles &c.

De Munich, *le 22 Avril.*

Dans ce pays, on confisque certaines marchandises, comme on arrêteroit des malfaiteurs, parce qu'elles pourroient être meilleures & moins cheres que celles du lieu. Ces marchandises que l'on auroit de cette maniere à bien bon marché, s'il ne falloit beaucoup dépenser pour se mettre à portée de les saisir, étoient ci-devant diversement appliquées & distribuées. Le Conseil Privé Electoral vient d'établir à cet égard une regle uniforme : les confiscations seront, à l'avenir, partagées par tiers entre le Fisc, le Bureau & le Délateur, lesquels, par cette réunion d'intérêts, ne feront qu'un.

Les prix des grains, du pain & autres denrées de premiere nécessité ont baissé dans cet Electorat.

Dans la derniere Séance de l'Académie Electorale des Sciences, M. le Baron Adam d'Ickstadt, Conseiller Privé, lut un Discours sur la maniere de régler, en Baviere, le cours des études dans les Ecoles, les Colleges, les Universités. Conformément au plan aujourd'hui généralement adopté en Allemagne, il ajouta aux leçons ordinaires des leçons sur l'Agriculture, l'Economie, la Méchanique & les Arts utiles.

ITALIE.

De Parme, *le 10 Avril.*

Attendu la rareté & le dépérissement des bois, S. A. R. a fait publier un Edit qui contient des instructions, instructions qui séparées de l'injonction annoncent vraiment l'autorité tutélaire, & peuvent rendre efficaces les encouragemens pécuniaires réunis avec elles. On y remarque des détails intéressans sur les moyens de conci-

lier la plantation des bois avec la culture des grains, deux objets de néceſſité premiere.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 25 Avril.*

Il a été expédié une Commiſſion, revêtue du grand ſceau, laquelle autoriſe le Viceroi d'Irlande à donner le conſentement royal aux Bills paſſés dans les Chambres pour corriger un Acte tendant à l'encouragement de l'Agriculture, pour aſſurer le capital & les intérêts de l'argent que les Catholiques prêteront aux Proteſtans avec hypotheque ſur des terres &c.

Le 22, le Lord North préſenta aux Communes un Bill qui rendra les biens des Banquiers ſolidaires pour le payement des dettes de leur ſociété, en cas de banqueroute, & qui décernera des peines très-ſéveres contre les Commis coupables d'avoir diſſipé l'argent des Banques particulieres &c.

En exécution d'un Acte porté dans une des dernieres Seſſions, on avoit établi ſur les chemins des machines dont l'objet étoit de s'aſſurer du poids des charettes, chariots &c, dans la vue d'empêcher qu'on ne chargeât trop les voitures. Il a été prouvé & reconnu par un Comité que cette inſtitution ne formoit qu'un impôt fort onéreux & un très-grand obſtacle au commerce.

Le Docteur Price obſerve que la taxe actuelle pour les pauvres égale la totalité des taxes que l'on payoit autrefois à l'Etat; & que les dépenſes publiques, pendant la paix, ſont doubles de ce qu'elles étoient, en tems de guerre, ſous le Roi Guillaume.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le 29 Avril.*

La Société des Arts libéraux a propoſé quelques queſtions à réſoudre en Latin ou en François, en Hollandois... L'une concerne l'éducation phyſique des hommes. On demande la cauſe de la foible complexion de beaucoup d'enfans & des accidens qui les rendent ou impotens ou imbécilles, ainſi que les moyens d'obvier ou de remédier à ces malheurs qui arrivent plus fréquemment aux pauvres qu'aux riches, aux garçons qu'aux filles, après la petite vérole naturelle qu'après la petite vérole inoculée... La ſeconde a pour objet la riviere d'Y ou Ey, qu'on peut regarder comme un bras de mer, formant le Port d'Amſterdam: on demande le meilleur moyen de la nettoyer & de la creuſer ſans le ſecours d'aucune machine diſpendieuſe, afin de la rendre en tout tems navigable pour toute ſorte de bâtimens... La troiſième exige l'étude du cœur humain dirigée par une attention réfléchie à l'influence des climats & des gouvernemens ſur ſes premiers mouvemens & ſur les habitudes qu'ils lui font contracter: il faudra obſerver & ſuivre depuis les tems les plus reculés, chez des Peuples, particuliérement chez les Juifs & les Romains, la différence des terres, des climats, des loix, & marquer la marche & les changemens du cœur humain ſous le même climat & divers Gouvernemens, ſous le même Gouvernement & divers climats &c.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Grenoble, *le 2 Mai.*

Une Compagnie avoit formé, au Bourg de Mens, à une journée de cette Ville, un petit magaſin de douze mille ſetiers de bled. Ses ſpéculations lui avoient promis qu'en payant ce bled 15 l. & 14 l. 12 ſ. le ſetier, elle feroit encore d'aſſez bons profits: elle s'eſt trompée. La ſaiſon & les circonſtances politiques ont ramené l'abondance dans nos Marchés; & la Compagnie offre inutilement ſon grain à 11 l. Les Grenetiers aiment mieux acheter dans les Marchés même que de puiſer dans ſon magaſin, quelque avantageuſe que ſoit ſon offre. Faute d'Acheteurs, la Compagnie eſt obligée de garder ſon grain dans ſes différens dépôts, car elle en a pluſieurs. En même tems elle eſt pourſuivie par ceux qui le lui ont vendu & qui en exigent le prix convenu, ſans rabais. La concurrence, la circulation, la confiance rétablies par l'Arrêt du Parlement, annoncé dans le N°. 33 de la Gazette, ont puiſſamment contribué à renverſer les projets qu'elle avoit fondés ſur des eſpérances contraires... Les champs, les vignes, tout promet une pleine proſpérité;

rien ne souffre que des arbres fruitiers attaqués par des chenilles dans quelques cantons.

Le 19 du mois dernier, le feu prit à 7 heures & demie du soir dans le Bourg de Monestier, à deux lieues & à la vue de Briançon, chez un Particulier. Dans quelques instans, un vent violent du nord porta les flammes aux deux extrémités du Bourg composé de 265 maisons presque toutes couvertes de paille; l'embrasement fut général: en moins de deux heures, il ne resta qu'un monceau de cendres, l'Eglise Paroissiale & cinq maisons garanties par des toits de grosse ardoise. Les Habitans se sauverent, mais nuds en quelque sorte, sans pouvoir emporter leurs effets: meubles, denrées, bestiaux, ils ont tout ou presque tout perdu. Un enfant de 7 à 8 ans, qui étoit sorti en chemise, fut trouvé mort le lendemain sur le chemin d'un hameau. Une femme mourut, le 21, des suites de la frayeur que lui avoit causée le désastre. L'alarme se répandit jusqu'à Briançon. M. Doumet, Major de la Place, & M. de la Deveze, Major du Régiment de Médoc, envoyerent un détachement pour porter avec la plus grande célérité des secours aux incendiés réduits à l'état le plus déplorable, au nombre de 260 familles. Les Officiers de Médoc firent remettre le lendemain au Subdélégué une somme d'argent, & M. de la Deveze fit porter sur le lieu 800 rations de pain de munition pour les plus nécessiteux: leur situation sollicite bien la commisération la plus vive & la charité la plus généreuse.

De Lyon, *le 3 Mai.*

L'Académie des Sciences & Arts de cette Ville tint le 19 du mois dernier une Séance publique dans laquelle M. de Champigneulles, Directeur, lut l'analyse de divers Mémoires présentés par MM. les Académiciens durant le cours du semestre dernier; des *observations météorologiques* & l'*état des naissances, mariages & morts* de cette Ville en 1773, par M. l'A. de la Croix; un *tableau des époques de la végétation*, observées en 1773 par M. de la Tourette; un *Mémoire sur le vitriol de cuivre*, par M. Brisson; des *observations* de M. Rast *sur les Hôpitaux*; des *examens chymiques de plusieurs sources d'eaux minérales du Forez*, par M. Richard de la Prade &c. M. de la Tourette fit la lecture d'un Mémoire de M. Pauteau sur les ravages que la gangrene humide, presqu'aussi contagieuse, selon l'Auteur, que la petite vérole, fait dans les Hôpitaux; sur la nécessité de ne confier qu'à des mains saines le soin de préparer les charpies, les compresses, les linges destinés aux pansemens, & sur les autres moyens d'arrêter & de prévenir la contagion; enfin sur un moyen de décharger les Hôpitaux du surcroit de dépense que le choix & le renouvellement nécessaires des linges occasionneroit: ce moyen est de suppléer à l'emploi du *linge* par celui du *papier sans colle*, presqu'aussi souple que le linge même, & de la même substance... Ces annonces suffisent pour montrer au Public combien l'Histoire & les Mémoires de cette Société sçavante seront intéressans.

On exploite aux environs de S. Etienne une mine d'alun qu'on tire des rochers qui recouvrent des carrieres de charbon où le feu semble être depuis long tems. La vapeur qui s'en exhale ne paroit point incommoder les Ouvriers qu'elle environne. On prétend qu'elle est si forte que les rochers pulvérisés & lessivés pour en extraire l'alun, sont bientôt impregnés d'une nouvelle quantité d'acide vitriolique, si on les expose dans les lieux d'où la fumée sort plus abondamment. Il seroit à souhaiter que toutes les circonstances physiques de ces phénomenes sujets à être exagérés, fussent bien constatées. L'Entrepreneur de l'exploitation, laquelle en général est assez bien montée, a de la peine à faire crystalliser en grosses masses, mais l'alun est de bonne qualité. Cette branche d'industrie est une de celles qui se sont formées sous l'administration douce, éclairée & bienfaisante de M. de Flesselle, notre Intendant.

De Chalons (*en Bourgogne*), *le 3 Mai.*

Dans le courant d'Avril, quelques cantons de la Province entre cette Ville & celle d'Autun, ont été ravagés par la grêle: les vignes & les bleds de plusieurs Paroisses ont extrêmement souffert. Mais en général la Bourgogne est très-satisfaite de la perspective de ses principales récoltes.

De l'Orient, *le 4 Mai.*

Le *Panc-à-Panc* a amené de l'Isle de France 45 mouchoirs, 65 pieces de limanças, 1080 pieces de toile d'yanaon, 240 pieces de salampouris, 1280 pieces de guinées bleues, 80 pieces de chasselas, 80 pieces de néganepeaux, 80 pieces de bajutapeaux, 520 pieces de chavonis, 15763 livres de salpêtre, 6000 livres de bois d'ébene, 9430 livres de sucre candi blanc, 866 balles de café Bourbon.

De Nantes, *le 5 Mai.*

Les bleds ont subi, vers la fin d'Avril, une nouvelle diminution assez considérable : la premiere qualité de froment qui valoit 200 liv. le tonneau, est rapidement descendue à 170; ainsi des autres. Il paroît que Dantzick, Konisberg & les autres greniers du Nord regorgent de grains : il vient d'en arriver de ces deux Places.

Les sucres ont un peu haussé : le sucre blanc, premiere sorte, vaut de 56 à 58 l. le cent; le sucre brut, fin, de 33 à 35 l. Les cafés ont baissé : le Martinique, fin, verd vaut de 13 à 14 s. Les cotons sont montés à 160 & 170 l. le cent.

Les vins de premiere qualité sont descendus à 180 l.; les eaux-de-vie, entre 135 & 140 l. les 29 veltes.

Le *Courier de Saint-Marc* est arrivé de Saint-Marc, ainsi que la *Loire*; la *Cigale*, du Cap. Navires sortis, la *Jeune Rosalie* pour la Guadeloupe, la *Vestale* pour les Cayes, le *Roi de Juda* pour Guinée. L'*Actif*, Cap. Lormeau, est en charge pour l'Isle de France; le *Victorieux*, Cap. Tortué, pour la Guadeloupe; la *Grue*, Capit. Barat, pour Madere.

De Nancy, *le 5 Mai.*

Les mauvais chemins coûtent ordinairement très-cher aux Propriétaires des champs riverains, non-seulement parce qu'ils rendent le débouché de leurs denrées plus difficile & plus dispendieux, mais encore en ce que pour éviter les mauvais pas, les Voituriers se frayent des passages à travers les champs. Cet abus, assez fréquent sur une de nos routes, vient d'attirer l'animadversion de la Police.

Derniérement des enfans noyerent un chien dans un étang. Environ un quart d'heure après, des Etudians en Médecine firent pêcher l'animal pour essayer sur lui les secours qu'on administre aux hommes en pareil cas. Le chien ne donnoit aucun signe : au moyen des cendres chaudes, du sel, de la fumigation de tabac, il recouvra la santé en moins d'un quart d'heure.

De Tours, *le 7 Mai.*

On écrit de Château-du-Loir que les terres labourables sont infectées d'une espece de chardons au point qu'ils étouffent les récoltes. Cette plante gagne toujours du terrein : il est à craindre qu'elle ne couvre le pays, si l'on ne travaille à l'extirper. Elle commence à paroître au mois d'Avril; elle croît en abondance jusqu'au mois d'Août. Sa tige est presqu'aussi grosse que le doigt, & haute de quatre à cinq pieds. Elle fleurit à peu près comme l'artichaut. Sa graine mûre, est assez légere pour que le vent l'emporte & la répande. On demande à quels expédiens il faudroit recourir pour remédier à ce mal, du moins en partie, si l'on ne peut s'en garantir entiérement.

On a observé dans cette Province & dans le Bas Poitou que, dans presque tous les décours de Lune, il regne pendant quelques jours un vent d'ouest, appellé *vent de mer*, accompagné de pluie, de touffeurs & d'orages, & communément annoncé par des variations très-sensibles du barometre & du thermometre. C'est une vérité que ce vent, cette pluie, ces touffeurs & ces orages sont des accidens terribles pour les vers à soie qui se trouvent à la bruyere, ou prêts à y monter. Si cette observation est confirmée, il faudroit prendre les plus sérieuses précautions pour faire arriver la *parfaite maturité* de ces vers avant le décours de la Lune : les moyens en sont faciles.

Les progrès de la végétation ont été rapides, & la saison a une belle apparence. Les Nourriciers des vers à soie ne doivent pas, pour cela, se négliger & se croire à l'abri des revers qui ne sont que trop communs & qui anéantissent les récoltes à leur naissance.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre de M. Faypoult, ancien Bailli de Joinville, à l'Auteur des Affiches de Province, 16 Avril 1774, touchant les insectes que la douceur & l'humidité de la saison ont fait éclore.

» Le dernier mois de Mars qui, dans les années ordinaires, tient plus à l'hiver qu'au printems, a été si doux, que dès le commencement d'Avril la végétation étoit extrêmement avancée, ensorte qu'avant le 1er. Mai les plantes auront acquis la force qu'elles n'ont souvent pas quand le soleil entre dans le signe des Gemeaux. Cette précocité générale qui présage beaucoup d'abondance, sans nous garantir des gelées tardives qui ruinent si souvent toutes nos espérances, a fait éclorre une telle quantité d'insectes destructeurs, qu'avant qu'un Cultivateur se soit avisé de prendre les moindres précautions, les richesses de ce printems trop hâtif vont être dévorées par ces animaux dont tous les œufs malheureusement ont réussi. A mesure qu'un bouton a débouré, la petite feuille encore détrempée de la gomme que la seve a distribuée sur toute l'enveloppe, se trouve au bout de deux ou trois jours toute froncée ou recoquillée par le travail d'un petit ver qui en rapproche les bords pour s'y pratiquer un logement dont il se nourrit quelques jours & d'où il se répand sur la fleur qu'il mine ensuite à sa base, pour s'y renfermer tout le tems qu'il y trouve sa subsistance. L'arbre alors est quelquefois aussi dépouillé qu'on le voit à Noël. L'année derniere, le mois de Mai fit appercevoir une telle quantité de ces vers, qu'il n'y eut presque dans nos cantons aucune sorte de fruits. J'ai cru, cette année, préserver mes arbres d'une pareille destruction, en les faisant frotter avec des torches de paille, & racler sur toutes les crevasses de l'écorce où les œufs pouvoient être déposés. Ces précautions prises particuliérement sur les arbres nains, sur les buissons & les espaliers qu'on peut parcourir aisément, ont seulement diminué la somme de ces insectes qui ont été huit à dix fois plus abondans chez mes voisins; il en est encore éclos assez pour dévaster mes arbres, & sur-tout les pommiers. Mais dès le 14 & le 15 de ce mois, j'ai mis un nombre d'ouvriers pour ouvrir doucement les feuilles roulées & en brûler les vers, avec ordre d'arracher les bourgeons qu'on ne pouvoit développer. J'ai de suite fait visiter toutes les touffes de fleurs, & l'on en a tiré les vers avec des aiguilles. Après cela, j'ai fait lessiver mes arbres avec l'eau bouillie de savon gras, encore tiede, & mêlée au quart du plus fort vinaigre. Enfin j'ai fait le lendemain une fumigation avec du soufre en poudre & de l'extrait d'aloës fétide, brûlés avec du fumier récent, pour donner plus de consistance & d'épaisseur à la fumée. Ce fléau nous préparoit à la prodigieuse quantité de chenilles que la douceur de l'hiver dernier (si l'on peut dire qu'il y en ait eu) a fait naître. Mais comme cette espece d'insectes va du moins à découvert, on peut les poursuivre quand on n'a pas eu soin d'en détruire les bourres ou d'en couper les anneaux dès la fin de l'automne, comme l'ordonnent les Réglemens. Cependant quelque attention qu'on y apporte, on voit chaque année que les œufs épars qu'on ne pouvoit même soupçonner, produisent toujours beaucoup de chenilles, dont la course sur les arbres épuise les feuilles & les fruits, & même ruine la séve pour l'année suivante: car semblables à ces peuplades errantes qui changent de cantons à mesure qu'elles ont épuisé les subsistances, les chenilles ne descendent d'un arbre dépouillé que pour remonter & le manger successivement. Le remede à ces déprédations est de bien secouer l'arbre pour en faire tomber celles qui peuvent être échappées à la vue, de ne leur faire aucun quartier, ensuite de prendre de la mousse (toute espece est bonne), & d'en faire une couronne bien serrée autour de l'arbre à telle hauteur du tronc qu'on veut; on serre cette mousse avec de l'osier, & on l'imbibe d'infusion d'aloës. Il seroit bien à desirer qu'on pût détruire les papillons, producteurs de toutes ces chenilles, avant leur accouplement dont le tems est réglé par la température de l'air. Mais comment se produit ce ver presqu'homogene à la feuille dont il a toujours la couleur, qui s'y renferme & s'y tapit à mesure qu'il ronge sa loge, puis descend par un fil délié qui lui sert d'échelle jusqu'à terre, pour al-

ler chercher fortune ailleurs ? D'où vient encore cet autre ver presqu'en tout semblable au précédent, qui s'incruste dans la bourre à fruit & la ronge progressivement ? Ces vers proviennent d'œufs sans doute, mais dans quels tems sont-ils éclos ? On en remarque dès le mois de Février dans le bouton qui désigne le fruit, & dont quelquefois le gonflement extraordinaire doit faire présumer la présence de l'insecte. Il ne tarde pas en effet à se faire un jour latéral, d'où il fait des incursions dans toutes les parties de l'arbre. C'est de-là qu'on trouve tant de boutons avortés, parce que la séve en a été pompée par ce ver qui souvent y reste enseveli. Il s'attache particuliérement aux poiriers à fruit tendre ».

Cette Lettre nous a paru mériter d'être transcrite en entier.

I I.

Description d'un moyen très-simple pour renouveller l'air dans les prisons & autres lieux souterreins, traduite de l'Anglois par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch en Pologne.

M. Lindsey nous apprend, dans ses Essais sur les maladies des gens de mer, que le moyen le plus efficace pour faire circuler l'air dans une prison est celui où l'on fait usage d'une voile & qui, pour cette raison, est appellé *a wind sail*, c'est-à-dire, voile pour procurer du vent. Cette découverte l'emporte de beaucoup, par sa simplicité & par ses effets, sur celle des différens ventilateurs qui ont été imaginés jusqu'à nos jours.

Ce moyen consiste dans une simple voile attachée à une vergue ou antenne suspendue par le milieu à un mât placé sur le toit de la prison ou du lieu souterrein dont on veut renouveller l'air. La partie inférieure de cette voile est ployée de maniere qu'elle forme une espece de poche ou de conduit pareil au tuyau des cheminées. Ce canal est assujetti par une certaine quantité de petits cercles de fer ou de bois comme ceux des blutoirs des Boulangers. Ce tuyau est réuni à un autre canal qui est formé avec une toile très serrée & enduite d'une matiere visqueuse telle que la colle ou la gomme, pour empêcher l'issue de l'air. Ce conduit aboutit dans les endroits dont on veut renouveller l'air & où l'on desire procurer la libre circulation de cet élément.

Cet appareil sera toujours en état, même dans les tems où l'air est le plus tranquille. On remarquera qu'au moindre vent il ne manquera pas de produire son effet ; on carguera à demi, on pliera à moitié la voile dans les tems où le vent sera fort, & l'on supprimera cette méchanique pendant les tems d'orage.

Elle n'exige d'autre précaution que d'orienter ou placer la voile tous les matins à l'opposite du côté d'où vient le vent ; on le reconnoîtra par la girouette qui se trouve sur le toît de la prison.

Ce moyen n'exige pas d'ailleurs une grande exactitude pour orienter la voile, car les petites variations qui arrivent dans les vents n'influent pas beaucoup sur ses effets. Ces derniers sont prodigieux lors même qu'il ne souffle qu'un petit vent. L'air refoulé de la voile dans le tuyau ou conduit cause un courant si rapide & si considérable qu'il est très-sensible dans toutes les parties de la prison. Pour obtenir cet effet, il est évident que l'on doit porter le bout du tuyau dans l'endroit où l'on veut renouveller l'air & ouvrir en même tems les fenêtres supérieures.

Observation du Traducteur. Quoique les personnes éclairées conviennent généralement des efforts que les Anglois ont constamment faits pour augmenter les connoissances utiles, on doit encore leur rendre cette justice, c'est qu'ils ont recherché avec zele des moyens pour soulager cette portion de leurs freres ou que l'inconduite, les malheurs ou des maladies incurables avoient séparés de la société, & que les autres Nations regardent comme totalement séparés d'elle (1). Les Anglois ont imaginé les premiers de simplifier les instrumens & les outils les plus communs, dans la seule vue d'épargner la peine de ceux qui sont obligés, par leur condition, à en faire usage. Il n'est point

(1) *Le ventilateur du Docteur Hales pour renouveller l'air dans des prisons & des Hôpitaux, la fondation d'un Hôpital pour les fous par le Docteur Suisi, le Rabelais de l'Angleterre &c. Ce grand homme ne fut guidé dans son entreprise que par ce sentiment qui fait l'éloge de son cœur.* Il me faut, *disoit il*, songer à ceux que l'on oublie le plus volontiers.

de Pays, point de Manufacture en Europe où l'on abrége autant la main d'œuvre qu'en Angleterre. Les laminoirs, les coupoirs, les balanciers ont été imaginés dans cette contrée.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 4 Mai 1774, au Samedi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 21 l. 10 s. à 25 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 21 liv. 10 s. à 26 l.; le seigle, de 9, 11 à 13 l.; l'orge, de 8, 8 l. 15 s. à 9 l. 10 s. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 4 Mai 1774, au Samedi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 l. 10 s. à 19 l. 10 s. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 11 Mai 1774, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 40 à 41; *idem* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 38 à 39; *id.* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

V.

Changes de Paris, *du* 11 *Mai* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{3}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 $\frac{1}{2}$
Madrid	15 2 à 1 6
Cadix	14 19 6 à 19
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Pâques*	$\frac{1}{2}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris, du 11 *Mai* 1774.

	#	6		
Or de Portug. à . . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Lundi* 9.	*Mardi* 10.	*Mercredi* 11.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1350 1300 50 .	1350 70 60. .	1330 60 65 70 (1450
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	290	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 25 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 15 Décembre.*

EN 1744, 1763 & pendant le cours des années suivantes, il s'est établi plusieurs petites Colonies, c'est-à-dire, qu'il s'est réuni plusieurs familles en Communautés dans la Petite-Russie. On vient de publier une relation de l'état où se trouvent aujourd'hui quelques uns de ces établissemens, très-dignes d'attention, dans un pays qui auroit un si grand besoin d'acquérir des hommes & de céder des terres. Le petit village de Tscherkask, sur les bords du Kinel, formé de quelques familles auparavant éparses le long du Jaïk, a prospéré. Les principaux articles de l'économie champêtre de ses Habians sont de grands troupeaux bien entretenus & de belles plantations de tabac. Les épizooties n'ont encore attaqué que leurs bêtes à laine : ils les ont guéries de la galle avec les feuilles de cette plante. Ils récoltent du maiz & une espece de cochenille. Ce petit Peuple est laborieux, intelligent, simple dans ses mœurs, & recommandable par son industrie dont nous parlerons plus amplement. Malgré le nombre des Colonies qui se sont rassemblées depuis trente ans dans ces contrées, il y a encore dans les Provinces de Tobolsk, d'Astrakan, d'Orembourg, de Belagorod, des bandes de terres de plus de soixante mille arpens sans culture & sans population, quoiqu'elles renferment de bonnes pêcheries, d'excellens pâturages, des bois de toute espece, des champs propres à la culture des grains &c. Mais de vingt familles qui vont s'y établir, souvent il n'y en a pas deux qui réussissent, parce que ce n'est pas toujours la bonne volonté qui les amene, & qu'elles ne sont pas toujours aidées d'instructions & de secours.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 29 Décembre.*

On assure que l'Ordonnance publiée par la Diete de 1770 pour l'encouragement de la fabrication des toiles à voiles, sera incessamment confirmée, néanmoins avec des changemens & additions. A l'avenir ces toiles seront, dit on, marquées de l'empreinte du Fabricant & du timbre de la Manufacture. On marquera également les vieilles toiles. Celles que l'on tirera de l'Etranger seront assujetties à un droit, & en même tems, l'exportation des toiles fabriquées dans le pays sera gratifiée d'une prime de vingt-cinq pour cent : de maniere que le produit du droit servira à payer en tout ou en partie la gratification. Cependant quoiqu'on en dise, il est probable que les choses ne seront pas ainsi, parce que quand même, par cette compensation, l'Etat paroitroit ne s'imposer aucune charge, il n'en résulteroit

pas moins que le droit & la gratification seroient également à charge à la Nation ou au commerce, puisqu'ils opéreroient un renchérissement proportionnel sur la marchandise. D'ailleurs le droit sur les toiles étrangeres donneroit aux Fabricans la facilité de faire mal ou moins bien impunément; la gratification attribuée aux toiles du pays feroit singuliérement hausser les prix dans le Royaume au profit des Marchands tant Etrangers que domiciliés.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 2 Janvier.*

La Chambre Générale des Accises & des Comptes a publié un Placard daté de Christiansbourg, 20 Décembre, par lequel les possesseurs des biens seigneuriaux du Duché de Holstein, ci-devant soumis à des contributions, jouiront à l'avenir, ainsi que les Cloîtres, pour le bien du commerce, des exemptions de Douanes du pays, comme les autres Sujets du Roi du Duché de Sleelwich &c. Il n'y a rien à opposer aux exemptions qui ne jettent pas la charge des uns sur les autres & qui rendent tous les Sujets égaux, selon la justice.

ALLEMAGNE.

De Breslau, *le 5 Janvier.*

Jean-Frédéric Korné, l'aîné, Libraire, a publié un Livre in-4°. sous le titre d'*Introduction à une administration moins dispendieuse de toutes les branches de l'Economie rurale, dans laquelle il est traité des moyens de remédier aux vices ordinaires de l'Agriculture, & de la juste direction des dépenses rurales tant en argent qu'en nature.* Nous comptons donner une notice étendue de cet utile Ouvrage.

D'Hanovre, *le 7 Janvier.*

La poterie est, en général, d'assez mauvaise qualité dans ce pays, par la raison qu'il n'y a que d'assez mauvais Ouvriers qui ne sçavent pas faire un mêlange convenable des terres nécessaires à cette fabrication. On vient de proposer l'introduction de la machine dont se servent les Potiers Hollandois, en en publiant la description, en démontrant ses avantages, & en ajoutant à cette instruction des recherches sur la nature des terres propres à la poterie. Il seroit superflu de remarquer que c'est un simple Particulier qui a donné cet avis au Public.

De Weingarten (*dans le Palatinat*), *le 24 Décembre.*

Nous avons ici des Foires annuelles qui ont toujours été assez brillantes, si l'on en juge par la quantité & l'utilité des marchandises qui s'y débitent. La situation de cette petite Ville, sur la frontiere du Margraviat de Bade, semble annoncer que si les Fondateurs de ces Foires ont eu quelque dessein, ce dessein a été de faciliter le commerce entre les Sujets de l'Electeur & ceux du Margrave. Les Badois y apportent, entr'autres marchandises, beaucoup de souliers & de bottes. Après une longue suite d'années & de réflexions, on a dit que si ces Marchands apportoient dans le pays des marchandises, ils en emportoient donc de l'argent; & puisqu'ils emportoient l'argent du pays, il falloit en exclure les marchandises du leur. En conséquence, lorsqu'ils se sont présentés à notre derniere Foire, on leur a signifié que les Etrangers n'y étoient point reçus, & la barriere s'est fermée. Fort étonnés de se voir, comme Marchands, écartés du Marché, ils ont fait conduire leurs voitures jusques sur un pré situé à demi-lieue d'ici dans les Etats du Margrave, leur Souverain. Au lieu de remporter leurs marchandises, ils les ont étalées sur l'herbe. Le Marché est ouvert & parfaitement libre: les Acheteurs Palatins & autres quittent la Ville pour se rendre sur le pré. Accoutumés à acheter des Badois des souliers & des bottes, ils pensent que si les Badois ne vendoient pas du cuir meilleur & mieux travaillé que les Palatins de la même profession, leur concurrence n'auroit pas été redoutée, & on ne les auroit pas exclus de la Foire. Ils arrivent sur le pré. Les marchés ne se consommoient ordinairement que dans l'espace de trois jours: en une demi-heure, ils ont tous été conclus: les Badois ont vendu tout ce qu'ils avoient apporté. Quant aux Marchands du pays, leurs bottes & leurs souliers sont res-

tés invendus sur le préau de la Foire. Les Cabaretiers se plaignent de ce qu'il s'est fait tant d'achats, sans qu'il leur soit rien revenu pour le vin du marché. Divers Habitans se plaignent de ce que, par l'exclusion des Badois, ils ont manqué beaucoup d'affaires qu'ils auroient faites si ces Etrangers avoient fait leurs ventes dans la Ville. Il y en a qui craignent que la Foire ne passe d'ici sur le pré du Margraviat. Il y en a même qui commencent à concevoir que chacun use, tant qu'il peut, de son droit conformément à son intérêt, & que le chemin le plus libre est toujours celui que le commerce prend.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 10 *Janvier*.

Le surplus du fonds d'amortissement, montant ci-devant à 2,800,000 l., est, dit-on, cette année, de 250,000 liv.; ce qui joint aux 400,000 l. tirées de cette caisse pour la Compagnie des Indes, forme dans les subsides un deficit de 650,000 l., somme équivalente au produit de la taxe des terres.

Depuis le dernier Acte relatif aux especes d'or, il a été porté à la Banque pour un million de livres st. de guinées courtes de poids. On les a rompues pour en frapper de nouvelles. Les Collecteurs des Accises ont eu ordre de recevoir ces guinées sur le pied de 3 l. 17 sh. 10 d. ½.

L'Irlande a le bonheur de vendre beaucoup plus de laine qu'on ne le voudroit; & afin d'empêcher qu'elle n'en envoye pour son profit dans les pays étrangers, on espere que, par un nouveau Réglement, le Parlement limitera le nombre des Ports par où les laines tant brutes que filées de ce Royaume entreront en Angleterre.

Les prix des grains ont baissé considérablement à Carlisle & autres endroits.

On prétend qu'il y a actuellement dans le Royaume beaucoup plus de houblon qu'il n'y en avoit l'année derniere à la même époque. Cependant il ne se vendoit alors que 4 l. 10 s. le quintal, pendant qu'il se vend aujourd'hui 7 l. ou environ. On remarque aussi que quoique la récolte de l'orge ait été très-abondante & le grain semé par un têms favorable, toutefois l'orge & la drêche sont très-chers. On veut encore charger le Parlement d'examiner les causes de cette cherté, quoique plusieurs Comités ayent déjà travaillé si inutilement sur tant d'autres. Il seroit tems d'apprendre que le prix de chaque chose dépend des prix de toute chose, des taxes de toute espece, des réglemens & des embarras de tout genre &c. L'expérience nous instruit fort peu. Par exemple, les Vendeurs de chandelle viennent de prendre la résolution d'en baisser le prix, attendu que depuis le mois de Juin, il a été importé 3500 tonneaux de suif étranger. Ne pourrions-nous pas conclure de-là que le houblon & la biere aussi pourroient baisser, si les Etrangers avoient la liberté de nous apporter ces mêmes denrées? Comment se peut-il aussi que nous ne convenions pas encore que celui qui est obligé d'acheter du froment à haut prix, & à payer de fortes accises, est obligé de tirer un bon produit de toute autre denrée, sous peine de se ruiner?

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le* 12 *Janvier*.

Le nombre des vaisseaux, tant nationaux qu'étrangers, entrés vers la fin de Décembre, a été assez considérable. Leurs cargaisons étoient fort variées. Il y en a plusieurs qui ont encore apporté des grains. Il a passé beaucoup de vin d'Espagne pour l'Italie. Il est arrivé deux hommes de l'équipage de la tartane du Capitaine Curet, & deux autres de la tartane du Capitaine Venel, brisées par les derniers ouragans, la premiere vers le Port Maurice, la seconde sur la côte d'Italie. Le brigantin, la *Providence*, est revenu du Port-au-Prince; & le vaisseau, la *Liberté*, du Cap.

Sur les représentations des Directeurs de la Compagnie d'Afrique, le Ministere les a autorisés à prendre une délibération pour faire une nouvelle répartition de trois cens mille livres de profit entre les Actionnaires. Sur quoi il a été résolu que cette répartition seroit faite en payant le dividende de 1773. Les Propriétaires présenteront leurs actions & déclareront au dos de chacune

avoir reçu 250 liv. pour la répartition des profits : leurs actions leur seront rendues. Au dos de chaque dividende, ils déclareront qu'ils ont reçu pour le dividende 60 liv. & pour les profits 250 l. Les dividendes resteront entre les mains du Payeur tant à Paris (M. Rostagny) qu'à Marseille.

De Montpellier, *le 13 Janvier.*

L'huile a un peu baissé de prix, il y a apparence qu'elle baissera encore. La récolte est décidément très-abondante. L'Etranger n'a presque point encore donné de commission.

Les prix des grains ont successivement acquis une valeur de beaucoup trop forte pour la classe des Ouvriers. Mais nous sçavons qu'il y a beaucoup de bled dans les Provinces intérieures & que les communications ne doivent pas être embarrassées. Dans cette Ville & dans les campagnes des environs, il s'est commis nombre de vols : on a arrêté beaucoup de gens suspects. Plusieurs cantons sont dans le même cas.

Les vins & les eaux-de-vie sont au-dessus du bon prix : il y a peu de demandes. L'Etranger s'est jetté dans le Bourdelois où l'on croit que ces denrées pourroient être bientôt épuisées. Nous espérons qu'alors on reviendra aux nôtres, ce qui déterminera les prix. Les eaux-de-vie sont à 22 livres 10 s. le quintal.

De Poitiers, *le 16 Janvier.*

Il y a beaucoup de grains & de pauvres aussi dans cette Province ; & c'est à peu près l'état de presque toutes les Provinces intérieures limitrophes. Nos pauvres pourroient être employés comme les Acadiens & autres pour lesquels on a construit des maisons & des atteliers de culture. Rien de plus aisé que de former ou de grossir ici des Colonies Agricoles, si l'on a des avances à leur donner.

On écrit de Melle que le commerce des grains ne va pas, faute de demandes ; cependant on a besoin de vendre.

Il est constant que cette Province Agricole n'est point assez traversée de chemins, de canaux, de rivieres navigables pour que sa culture & son commerce acquierent & répandent tous les fruits de la prospérité que les débouchés multipliés lui assureroient. On propose aujourd'hui de rendre la riviere de Thoué navigable, en deçà de Montreuil-Bellay, comme elle l'est au-delà. De ce lieu, elle porte bateau jusqu'à la Loire où elle se perd au dessous de l'Abbaye de Saint-Florent près Saumur. Les obstacles qui s'opposent à l'exécution de ce projet ne consistent que dans les chaussées de plusieurs moulins qui barrent la riviere & qui, en barrant la riviere, doivent occasionner des dégâts par les inondations, entr'autres dommages. Si le Thoué étoit navigable depuis Partenay jusqu'à Montreuil, espace d'environ onze lieues, Thouars qui se trouve entre-deux tireroit beaucoup de provisions du Bas-Poitou, comme le beurre, la laine, le bois, le charbon &c. Airvaut dont le territoire est fertile en bleds, les enverroit sur la Loire ; & Thouars y enverroit aussi ses eaux-de vie dont les frais de voiture par les Rouliers absorbent tout le profit.

On écrit de S. Gilles-sur-Vie qu'un grain de froment tombé par hasard dans le jardin d'un Chirurgien du Bourg de Fenoulle a produit 174 épis qui sont tous venus à maturité, mais dont les moineaux ont mangé la plûpart des grains. Le beau froment vaut dans ce Port 260 l. le tonneau. Les vins y soutiennent leurs prix ainsi que les sels. Pendant le courant de Décembre, les mauvais tems ont troublé la navigation.

Il y avoit autrefois dans le Poitou beaucoup de Maisons de charité, sous le titre *d'Aumôneries* ou *Ladreries* : on y recevoit gratuitement les pauvres, les infirmes, les bâtards, les Orphelins. La plûpart de ces institutions sont éteintes. Les héritiers des Fondateurs en ont employé les fonds à des usages peut-être plus, peut-être moins utiles. Il y avoit dans la Ville de Thouars un pareil établissement que de bons Citoyens voudroient faire revivre, & avec lequel l'on feroit aussi renaître beaucoup de pauvres, si l'on tiroit des fonds de la culture pour doter l'indigence qui ne travailleroit point à des ouvrages tendant directement à la conservation ou à la restauration de la culture. Mais on remarque que toutes les terres voisines appartiennent à des Seigneurs qui en consomment les revenus fort loin du pays. Ainsi l'Agriculture y a peu de ressources, & par conséquent aussi la pauvreté.

On eſt actuellement ici en état de juger de la qualité du marbre de la Bonardelliere. Nous en avons divers morceaux mis en œuvre. Celui de la premiere qualité eſt admirable tant par la fineſſe de ſon grain & l'éclat ſingulier de ſon poli que par la multiplicité & la variété des arboriſations qui le décorent. Cette carriere eſt précieuſe pour la Province.

De Paris, *le 22 Janvier.*

Lettres-Patentes concernant les Receveurs des Conſignations de Normandie, données à Verſailles le 7 Juin 1773, regiſtrées en Parlement le 31 Décembre. Elles ordonnent que les principaux capitaux ou fonds des rentes de toute nature, à l'exception de ceux des rentes foncieres irraquitables dont les immeubles vendus ou délaiſſés en Juſtice à un ou pluſieurs Créanciers ou adjugés par décret ſeront chargés, continueront de faire partie du prix & de la valeur deſdits immeubles, & d'être en conſéquence ajoutés au prix deſdits immeubles, pour les droits de conſignation être pris & perçus ſur le tout comme par le paſſé, ſoit que l'Adjudicataire dépoſe ces capitaux, ſoit qu'il les retienne en ſes mains pour en continuer leſdites rentes &c, ou pour les éteindre lui-même. Ordonnent pareillement que les lods & ventes ou treiziémes continueront d'être ſujets auxdits droits, lors même que l'Adjudicataire en ſera chargé en ſus du prix de ſon adjudication, ſans être tenu de le dépoſer &c.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Inſtructions pour l'éducation des vers à ſoie, par M. Vallet, Curé de Colombe.

Les vers à ſoie n'ont pas réuſſi, en 1773, en Dauphiné & dans d'autres Provinces. Le froid, a-t-on dit, a gâté la feuille; des pluies abondantes ont fait endurer la faim aux vers; le tonnerre les a fait tomber de la bruyere; leur fil rompu, ils n'ont pu manquer de périr. Ma Paroiſſe a eſſuyé les mêmes intempéries, & plus rigoureuſes encore. Ceux qui ont ſuivi leur ancienne routine en ont été pour leurs frais, ils ont à peine recueilli douze livres de cocons par once de graine. Pour moi, d'un quart d'once de graine j'ai retiré trente-quatre livres deux onces de cocons. Quelques perſonnes ont employé de ma graine; elles n'ont pas réuſſi: quoiqu'elles euſſent mis les œufs éclore huit ou dix jours avant moi, leurs vers étoient encore à la bruyere que mes cocons étoient vendus. La ſaiſon a donc réellement bien moins fait le mal que la mauvaiſe éducation. Ma méthode eſt ſimple & moins coûteuſe. Depuis quatre ans, je me ſuis conduit de la maniere ſuivante.

Je ne mets éclore ma graine que huit ou dix jours après tous mes voiſins, lorſque je vois le tems ſe mettre au beau & la feuille abondante. Ceux qui mettent éclore leurs vers auſſi-tôt qu'ils voyent de petits boutons aux mûriers, uſent beaucoup de feuilles: le moindre froid gâte ces bourgeons; faute de nourriture, il faut jetter les vers. Je vois ſouvent arriver cet inconvénient que je n'eſſuye jamais.

Je place mes vers de cette maniere. A la cheminée de ma cuiſine, j'ai mis une platine en gueuſe: derriere cette platine, j'ai fait faire une maçonnetie en brique pour n'avoir qu'une chaleur modérée. Au-devant de la maçonnerie, j'ai fait conſtruire une armoire à deux battans, formant une eſpece de poële dans lequel je tiens mes vers quand ils ſont petits. Ils croiſſent à vue d'œil. A meſure qu'ils groſſiſſent, je les tire de là peu à peu pour les mettre dans des corbeilles, toujours vis-à-vis les portes de l'armoire que j'ouvre quand le feu eſt trop violent, comme auſſi pour donner de la chaleur aux vers qui ſont dans la chambre, & l'entretenir au même degré. Mes vers ainſi placés, je mets de tems en tems du feu dans quelques vaſes pour échauffer les vers de la chambre au rez-de-chauſſée, n'ayant qu'une fenêtre au midi, & le plancher fort bas. Après la troiſième mue, lorſque les vers ſont fort gros, que ma chambre baſſe ne peut plus les contenir, je les porte ſur des planches dans une chambre au-deſſus de la cuiſine, laquelle eſt l'endroit le plus chaud de ma maiſon. J'y entretiens du feu & une chaleur égale: les chaſſis & portes ſont bien fermés; il n'y a qu'une fenêtre au midi.

Si la mauvaiſe nourriture cauſe des épidémies parmi les hommes, il en eſt de même pour nos vers. La feuille meurtrie, cueillie par des mains ſuantes ou infectées de mauvaiſe odeur, les vers deviennent jaunâtres, meurent & infectent les autres. Lorſque mon domeſtique ne coupe pas la feuille avec des ciſeaux, comme je l'ai enſeigné dans le Journal, il coupe la tige de la feuille avec l'ongle de bas en haut ſans la gâter ou la froiſſer. On ne la preſſe point dans les ſacs. Il faut la cueillir après que le ſoleil en a fait évaporer l'eau de pluie ou de roſée. Jamais on ne doit prendre les points des branches qui ont pouſſé des jets de la même année : ces feuilles, avec une belle apparence, font périr les vers. Mon domeſtique a l'attention de cueillir les feuilles, lorſqu'il voit venir la pluie.

Mes hayes de mûriers donnent la premiere nourriture de mes vers ; enſuite c'eſt mon bois taillis ; après cela viennent les arbres en plein vent : ma feuille de greffe fournit la derniere nourriture. Toutes mes plantations ſont de mûriers à fruits blancs dont j'avois tiré la graine de mûriers greffés de la plus belle eſpece. Mes autres mûriers ſont encore trop petits ; je ne me ſuis point encore ſervi de la feuille, quoiqu'elle ſoit également bonne : il n'y a que le mûrier à petit fruit noir, qui ſoit à rejetter.

Auſſi-tôt que les vers ſentent les feuilles fraîches, ils abandonnent leur ancienne litiere. On prend ces nouvelles feuilles couvertes de vers pour les mettre ſur une planche. S'il reſte encore des vers ſur la litiere, on jette quelques feuilles par deſſus, ils s'y attachent, on les tranſporte & on les place avec les autres. Alors on nettoye leur demeure, on en retire le crotin, on frotte bien les planches avec des herbes odoriférantes. Il ne faut jamais arracher les vers de deſſus les feuilles ou les brins de bois ; vous riſqueriez de leur arracher les pattes.

Lorſqu'ils ſont gros, prêts à monter, je prépare mes caſes à la maniere accoutumée. En changeant mes vers, je mets quelques petits paquets de bruyere ſur la table où ils ſont occupés à manger avec voracité, car alors il ne faut pas que les feuilles manquent. C'eſt dans ce tems-là ſeul qu'on peut leur donner des feuilles greffées. Ceux qui n'ont plus faim, commencent à ſe promener dans les petits paquets. Quand il y a une certaine quantité de ceux-là, avant qu'ils commencent leurs cocons, on les tranſporte doucement au plus haut étage dans la premiere caſe. Auſſi-tôt ils quittent cette premiere bruyere pour s'arranger dans le nouvel appartement où l'on jette quelques feuilles que l'on enleve, s'ils ne les mangent pas. Quand les vers ne ſe jettent pas ſur les paquets de bruyere, & qu'ils ne font que courir ſur les feulles ſans en manger, on prend les feuilles ſur leſquelles ils ſe trouvent, on les met au milieu des caſes avec de nouvelles feuilles : alors ceux qui veulent manger en profitent; les autres montent dans la bruyere ſans être meurtris & ſans avoir perdu leurs pattes.

C'eſt une très-mauvaiſe méthode de les trier, de les mettre dans des plats en monceaux, de les jetter enſuite dans les caſes ou ſur la bruyere qui en perce beaucoup. Auſſi lorſqu'on ôte les cocons, on trouve quantité de vers pourris qui infectent les chambres. On croit enſuite que c'eſt le bruit du tonnerre qui les a fait tomber, tandis que c'eſt la faim qui les a fait périr, ou qu'on les a bleſſés en les jettant.

Qu'on eſſaye de cette méthode : elle conſomme moins de feuilles & coûte moins. A la vérité, il faut que les feuilles ſoient de bonne qualité, comme je l'ai déſigné dans les Journaux & Gazettes d'Agriculture. La bonne nourriture contribue beaucoup à la bonté de la ſoie. Mes cocons ſont plus peſans & par conſéquent plus ſoyeux. Que les perſonnes rebutées par de mauvais ſuccès, ſuivent ces inſtructions, qu'elles ne mettent à couver leur graine que quand la feuille eſt un peu forte, que la feuille ne ſoit cueillie que bien ſéche & ſaine, que les vers ſoient bien nourris, échauffés à propos, nettoyés, ménagés avec ſoin, on verra qu'ils ne craignent pas tant & la pluie & le tonnerre, & toutes les intempéries... Pendant quatre ans conſécutifs, j'ai éprouvé que ſi l'on met au lieu de bruyere de la paille de pois verd qu'on aura tenue en lieu ſec, les vers pareſſeux y feront de très beaux cocons.

I I.

Nouvelle charrue propre à détruire les mauvaiſes herbes.

Dans la Séance publique de la Société Royale d'Agriculture d'Angers, tenue à la

S. Martin, on a lu la description de cette charrue inventée depuis peu par le sieur Tessier, Laboureur de la Paroisse de S. Philibert du Peuple, en la vallée d'Anjou.

Cette charrue est équippée d'un soc dont les deux oreilles sont d'acier, tranchantes comme des couteaux, un peu recourbées en-dessous. Dans les deux côtés de la partie postérieure & la plus large du soc, est enfoncée la pointe de deux couteaux d'acier fort tranchans, longs d'environ dix-huit pouces ou même deux pieds, & larges d'environ deux pouces seulement, aiguisés en-dehors : ils sont soutenus par deux branches de fer attachées à la charrue & aux couteaux, & des écrous & des cloux à vis : tout cela forme un triangle rectangle. De plus, le coutre est aussi de la même matiere & fort tranchant.

Cette charrue coupe avec la plus grande facilité & déracine les chiendens, les chardons, la fougere, l'arrête-bœuf, & toute espece de mauvaise herbe. Après en avoir fait l'épreuve, on y a ajouté des oreilles de bois comme celles des charrues ordinaires, mais qui effleurent le derriere des couteaux pour lui faire verser la terre plus aisément. On assure qu'elle a parfaitement rempli l'objet de l'Inventeur dans l'essai qui en a été fait en présence de plusieurs Cultivateurs que le succès a déterminés à en faire de semblables, sur-tout après qu'ils ont eu observé qu'elle broyoit la terre, l'adoucissoit, la rendoit aussi friable que celle qui étoit remuée avec la pelle. On a demandé au sieur Tessier un modele en petit, pour qu'on puisse le présenter à ceux qui se proposeroient de faire construire une semblable charrue.

III.

Moyen facile de distinguer la céruse d'avec la craye.

Il paroît très-dangereux de confondre ces deux substances; cependant l'ignorance est exposée à ce danger; elle n'a déjà même produit à cet égard que trop de malheurs, quoiqu'il soit aisé de s'en garantir par la connoissance de la diversité des pesanteurs spécifiques de ces matieres. L'une & l'autre ont été souvent employées à la dépuration & au déguisement des liqueurs; mais si l'on ne peut approuver l'emploi de la craie, puisqu'elle donne aux liqueurs de fausses apparences, on sçait combien l'usage de la céruse mérite d'être proscrit & poursuivi, puisqu'il entraîne les inconvéniens les plus graves.

On ne peut donc trop multiplier & faciliter les moyens de distinguer ces deux matieres qu'il seroit si funeste de confondre. MM. Pinard & le Chandelier, nommés par l'Académie Royale des Sciences de Rouen pour examiner les observations de M. de Saint-Martin sur les effets de la céruse dans le cidre, ont terminé leur rapport par l'indication du moyen suivant, pour faire reconnoître, sans crainte de méprise, les deux substances dont nous parlons.

Creusez avec un couteau un charbon neuf, allumez-le; jettez dans le creux un peu de céruse broyée entre deux doigts, soufflez sur le charbon pour animer le feu : la céruse jaunira, & après quelques minutes, il paroîtra des globules métalliques & brillans. C'est le plomb revivifié par le phlogistique du charbon Cet effet n'arrivera pas en exposant la craie à la même épreuve, parce qu'elle est une terre calcinable, produite par les débris des substances animales testacées ou crustacées, mais elle ne contient aucune chaux métallique.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 15 Janvier 1774, au Mercredi 19 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19 liv. 10 s., 23 à 26 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 25 à 27 liv. 10 s. Le seigle, de 10 à 12 liv. 5 s.; l'orge, de 9 liv., 9 liv. 10 s. à 11 liv. aussi *le septier.*

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 15 Janvier 1774 au Mercredi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 ſ. à 20 liv. *le ſeptier.*; *idem* au Port de la Greve, de 17 l. 5 à 19 l. 10 ſ.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 22 Janvier 1774, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l. 10 ſ.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 21 Janvier 1774.*

	#	6		
Or de Portug. à . .	730			marc.
Du Mexique à . . .	722			marc.
Du Perou à	712			marc.
Les guinées à . . .	728			marc.
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		once.
Or à 20 karats à . .	84			once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	marc.
Piaſtres à	49			marc.

CHANGES DE PARIS, *du 22 Janvier 1774*

Amſterdam	53 $\frac{7}{8}$
Londres	29 $\frac{7}{8}$
Hambourg	187
Madrid	15 3
Cadix	15
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{7}{8}$ p. 0/0 p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Jeudi* 20.	*Vendredi* 21.	*Samedi* 22.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1472 $\frac{1}{2}$	. . . . .	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	338	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers & ſix derniers mois* 1773.

Du Merc. 19 Janv. 1774		Du Jeudi 20.		Du Vendredi 21.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Roytier, ſix prem. mois 1773.	L.	Courmont, ſix p. mois 1773.	L.	Lempereur, ſix p. mois 1773.	M.
Radix, *idem.*	L.	Deſchapelles, *id.*	P.	Boſcheron, *idem.*	M.
Boutray, *idem.*	L.	S. Janvier, *id.* à t. let.		Rouillard, *idem.*	N.
Gautier, *idem.*	M.	Nau, ſix derniers mois 1773.	C.	Painchain, *id.* à t. let.	
Deſplaces, *id.* à t. let.		Delagarde, *id.* à t. let.		Patu, ſix derniers mois 1773.	C.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 27 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 26 Juillet.*

LE Gouvernement a fait publier une Ordonnance tendant à rétablir les Paysans dans le droit naturel d'acquérir des propriétés durables : mais la propriété personnelle de laquelle toutes les autres dérivent & sans laquelle elles sont presque vaines, ne leur est point rendue.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 1 Août.*

Le dommage causé dans cette Ville & aux environs par le débordement de la Vistule, est évalué à plus de trois millions de florins Polonois. En ajoutant à cette perte celle des campagnes dévastées par le fleuve, on ne croit pas exagérer en portant le dégât à dix millions de florins. Le Roi a marqué la plus vive douleur de l'impuissance où il est de soulager la foule immense des malheureux réduits aux dernieres extrémités. On n'ose prévoir les suites affreuses de ce désastre.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 3 Août.*

La Société nouvellement formée à Boras, en Smaland, pour l'encouragement des Fabriques de la Province, a destiné quatre Prix pour ceux qui auront fait la piece de toile la plus fine, le fil le plus fin, la piece la plus fine de coutis, les meilleurs mouchoirs bleus, rouges ou blancs. Pendant le regne présent, ces Prix seront distribués le 6 Juin, jour anniversaire de la naissance du Roi.

Le Corps des Négocians de cette Ville a offert une somme de 1600 rixd. pour l'accélération des progrès de l'Ecole de navigation. On voit de toutes parts en activité dans ce Royaume ce que les Anglois appellent l'*esprit public*.

La Société Patriotique a reçu douze réponses tant en Suédois qu'en François, en Allemand & en Latin, à la question proposée concernant l'établissement d'une Société uniquement occupée à encourager l'Agriculture.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 6 Août.*

Les récoltes des grains sont si abondantes que S. M. a jugé nécessaire de rendre, par une Ordonnance du 28 Juillet, la liberté d'en distiller de toute espece. Nous espérons ouvrir un commerce avantageux de cette denrée avec l'Etranger. Une chaloupe Ecossoise a déjà chargé ici mille tonnes d'orge de notre crû.

Le nombre des navires Anglois qui passont & repassent le Sund est très-considérable.

Nous avons appris que quelques vaisseaux de la Compagnie de Guinée étoient heureusement arrivés aux Indes occidentales.

Le *Prince Frédéric*, Cap. Jesper With, est de retour de Canton : sa cargaison sera vendue le 14 Septembre. Il a rencontré dans sa route le vaisseau du Capitaine Calve. Le *Prince Royal*, Cap. Hast, est arrivé en bon état au Cap de Bonne Espérance.

Le 27 Juillet, la chaleur fut excessive. Le lendemain, il y eut un grand orage. La foudre tomba en divers endroits, particuliérement sur le vaisseau revenu de la Chine qu'elle endommagea peu, & sur la tour du château de Cronenbourg qu'elle embrasa & qu'il fallut abattre.

On apprend de Norwege que les orages y sont très-fréquens, & qu'ils ont causé beaucoup de dégât en plusieurs endroits.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 7 Août.*

L'Ordonnance derniérement rendue en faveur des Négocians en gros, les réunit en un Corps, leur assigne le for des Nobles, excepté dans les causes de commerce & de change, leur permet de posséder des biens immeubles aux mêmes titres que la Bourgeoisie, les exempte des taxes d'industrie, en soumettant ceux de cette Ville à une contribution de 150 florins d'Autriche, & les assujettit aux charges communes & aux loix de l'Etat. Pour être admis à ce commerce, il faut prouver la propriété d'un fonds de 30,000 florins.

De Leipsick, *le 7 Août.*

On demande quelle seroit la meilleure méthode de nourrir les malades très-pauvres au meilleur marché possible, sans néanmoins qu'ils en souffrissent & en pourvoyant à leurs nécessités ?

Le 18 du mois dernier, il se répandit ici & dans les environs un brouillard qui exhaloit une forte odeur de charbon de terre, & qui se soutint depuis huit heures & demie jusqu'à minuit. Le même phénomene fut observé dans les Montagnes, les Etats de Thuringe, ceux de Brunswick &c. En quelques endroits, on prit ce brouillard pour une épaisse fumée, & l'on crut qu'il y avoit quelqu'incendie dans le voisinage. On envoya d'ici les pompes à Lauchstaedt, pendant que les Habitans de Lauchstaedt envoyoient les leurs dans un autre endroit. On apperçut en route une colonne particuliere qui sentoit le charbon & le soufre : tout à coup il s'éleva un tourbillon qui couvrit la colonne de poussiere & en contracta l'odeur. Lorsque ce mélange de poussiere & de fumée arriva au bout du pont de Mersebourg, la Saale, jusqu'alors tranquille, s'agita violemment & lança des flots tels que les vagues de la mer. On dit que la riviere d'Ustrut a été dans le même travail. La colonne de brouillard étoit plus forte, selon que les lieux étoient plus élevés.

De Francfort (*sur l'Oder*), *le 8 Août.*

Il y a plus de 30 ans que la Foire de Sainte Marguerite n'avoit été aussi bonne qu'elle l'a été cette année. Elle a fourmillé d'Acheteurs. En peu de tems les marchandises ont disparu, & les Marchands ont eu lieu d'être fort satisfaits. Il y a eu beaucoup de Maisons de Pologne qui se sont pourvues ici. On dit que puisqu'il y a tant d'autres canaux fermés, il faut bien se jetter sur celui qui est ouvert : cela est vrai ; aussi cette affluence ne prouve-t-elle pas que le Public Acheteur soit devenu plus riche ; mais il n'en résulte pas moins que notre débit y a beaucoup gagné.

De Saltzbourg, *le 9 Août.*

Il s'est manifesté des épizooties dans nos environs. Elles sont d'autant plus dangereuses que les Paysans s'obstinent à fermer l'oreille aux conseils des Médecins Vétérinaires.

ITALIE.

De Rome, *le 30 Juillet.*

On a présenté au Gouvernement divers plans pour faire cesser les désordres nuisibles au commerce, ou ce qu'on appelle ainsi. Il y a mille contre un à parier que la plûpart de ces prétendus désordres ne sont que des efforts que le commerce fait justement & raisonnablement pour prendre son cours naturel. Il y a plus encore à parier que parmi les vrais désordres on ne parle pas des

monopoles légaux, des fermes, des privileges exclusifs, & des abus innombrables nés du régime qui regne à toute outrance.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 10 *Août*.

L'Amérique est dans une crise violente. Le Général Gage fait les plus vigoureux efforts pour empêcher les Colonies de concerter leur défense; la plûpart des Colonies paroissent résolues à en venir aux dernieres extrémités pour soutenir leurs droits; le Gouvernement fait passer des renforts de Troupes & de vaisseaux à Boston. Si les hostilités commencent, nos triomphes même seront déplorables. Quand la force, en ruinant les Colons, les courberoit sous le joug, ils n'en seroient que plus aigris, plus impatiens, plus ardens à profiter des conjonctures favorables à leur liberté: on ne les aura pas convaincus qu'ils ont tort.

La Société pour le soulagement des Débiteurs a fourni à près de deux cens de ces malheureux les secours nécessaires pour profiter de l'Acte d'insolvabilité. Elle en a délivré plusieurs autres sur qui l'indulgence ne s'étendoit pas.

Il court beaucoup de fausses guinées qu'on a bien de la peine à distinguer des bonnes. En les examinant de près, on s'apperçoit qu'elles sont un peu plus larges & un peu plus épaisses que celles ci.

Les lettres de Danemarck portent que le Gouvernement a défendu l'importation des étoffes de laine étrangeres dans ses Etats, attendu que les Manufactures intérieures peuvent suffire aux besoins des Habitans. Si cela est, notre commerce souffrira encore un cruel échec. C'est ainsi que nous avons perdu & que nous perdrons infailliblement plusieurs branches d'industrie sur lesquelles nous comptions appuyer la prospérité de l'Etat, comme si l'industrie ne devoit jamais se naturaliser ailleurs. Il n'y a pas plus de soixante & dix ans que notre commercee de droguets, seul, égaloit tout le commerce que nous faisons actuellement en draps larges. Celui-là est tout-à fait tombé, & il n'a été remplacé par aucun autre ou par une extension équivalente d'aucun autre. Quand les Peuples à qui nous vendions fabriquent, il est clair que nous ne pouvons pas tant fabriquer pour eux. Voilà d'ou vient, en partie, que les cantons de l'ouest sont surchargés de pauvres à un point qu'on auroit peine à imaginer.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le* 10 *Août*.

Comme il paroît que le produit des récoltes n'est pas aussi généralement abondant qu'on l'avoit espéré, il y a toute apparence que nos magasins trouveront encore assez de débouchés avantageux. L'Espagne vend beaucoup au dehors, sur-tout par le Port de Barcelonne. L'Etat de Maroc est si bien fourni, que le droit de l'exportation du bled par Salé a été baissé d'une piastre & demie à une piastre par quintal.

Les Puissances Barbaresques préparent beaucoup d'armemens. Au mois de Juillet, il est sorti d'Alger quatre galiotes de la Régence pour aller en course. Il ne paroît pas qu'aucun canton de la Barbarie soit affecté de contagion.

Le vaisseau, le *Thésée*, en revenant de la Martinique, s'est ensablé à l'entrée du Port sur la pointe du fareau, mais il a été promptement secouru, & il a peu souffert.

Les navires qui sont revenus de la Foire de Beaucaire ont généralement rapporté de bonnes cargaisons.

D'ANGERS, *le* 14 *Août*.

Les prix des grains ne varient que légérement dans cette Province où, comme dans les Provinces voisines, l'on seroit assez content des récoltes, si l'on ne s'étoit pas de bonne heure trop flatté. Ceux qui avoient observé les variations des saisons n'avoient pas conçu de vaines espérances. Quoiqu'il en soit, une année commune nous met assez à l'aise. Le tems a été propre pour les moissons. Le grain pur sera, selon toute apparence, de bonne qualité. Les différentes sortes de pain ont derniérement été taxées ici de 1 s. 3 d. à 2 s. 8 d.

MM. les Officiers Municipaux, à l'éclat qu'ils auroient pu donner au service solemnel célébré le 10 pour le feu Roi, ont préféré un acte simple de charité qui ne frappe

que le cœur. Ils ont fait distribuer aux pauvres dans les Paroisses de la Ville vingt-huit mille & cent livres de pain.

De Bulles (*en Beauvoisis*), *le* 17 *Août*.

L'hiver n'a pas été assez rude, cette année, pour nos terres fortes : les gelées ne les ont point rompues, & nos récoltes en seigle & en froment font bien sentir aux moindres Observateurs la difficulté que les racines des plantes ont trouvée à s'étendre pour se nourrir & se taller. Nous n'avons pas néanmoins sujet de nous affliger : l'année ne sera pas mauvaise quant à cet objet ; mais nous avions bien des motifs de l'attendre meilleure.

Nos lins sont beaux comme presque tous les mars de cette année. On sçait que les lins de ce pays sont estimés. Nous nous étions flattés que des Citoyens de Beauvais qui s'étoient occupés, il y a quelques années, avec autant de zele que de générosité, des moyens de rétablir nos anciennes linieres, auroient vu leurs efforts couronnés de plus de succès. Au reste le terrein de ces linieres n'est point resté inutile ; on en a fait de bonnes prairies.

La qualité des lins de ce canton les rend très susceptibles d'être filés très-fin, & l'on en fabrique les toiles connues sous le nom de *demi-Hollandes* dont chaque piece, de 15 à 18 aunes de longueur au plus, peut être estimée, l'une portant l'autre, près de 80 l., blanchie. Il ne s'en fabrique pas beaucoup ; & malgré la beauté de cette espece de toile dont l'user est assez bon, le débit n'en prend aucun accroissement. C'est à Beauvais & à Senlis que l'on blanchit presque tout ce qui s'en fait. Cette fabrication ne va guere, en total, au-delà de cinq à six mille pieces, chaque année, en y comprenant le travail des Paroisses circonvoisines.

Comme nos linieres actuelles ne fournissent plus comme autrefois une certaine quantité de lins, nous tirons de l'Artois & de la Flandre ce qu'il nous en manque. On nous l'envoye en masse, & il est ensuite peigné & filé au rouet. C'est aussi de ces mêmes Provinces que l'on envoye des lins jusqu'à Laval & en divers lieux du Maine d'où ces matieres converties en toiles reviennent dans nos blanchisseries voisines dans l'une desquelles on essaye actuellement des cendres qui viennent de la Nouvelle-Yorck.

De Nancy, *le* 18 *Août*.

Il y a tout lieu de croire que les récoltes actuelles maintiendront les prix des grains à peu près au taux où ils ont été dans le courant de l'année derniere, taux très-favorable aux besoins actuels du Peuple.

On voit tous les jours cette Ville s'orner de nouveaux établissemens utiles au Public. Notre Maire, Magistrat éclairé, & occupé de tous les objets relatifs à sa mission, vient de donner une nouvelle marque de son zele. Cette Ville renferme beaucoup de sources & de fontaines qui répandent les meilleures eaux. Ce Magistrat a imaginé de faire construire les robinets des fontaines & leurs clefs de maniere que l'on puisse facilement y adapter les cuirs des pompes à incendie, pour remplir les pompes & meme en servir dans le cas où les édifices enflammés n'en seroient pas trop éloignés ; attendu que quelques-uns des corps des fontaines ont assez de force & de jets pour élever l'eau, au moyen des tuyaux de cuir, à 25 & 30 pieds de hauteur.

De Paris, *le* 24 *Août*.

De nouvelles lettres du Maine, du Perche, du Vendômois, du Dunois, de l'Isle de France &c, retracent encore l'effrayant tableau des ravages de la grêle. Il est certain que nombre de personnes ont été tuées ou blessées : on a trouvé beaucoup de gibier, d'oiseaux & d'animaux domestiques morts. Il y a beaucoup de terres où les épis ont été broyés, comme s'ils avoient été long-tems foulés sous les pieds des chevaux. On écrit de Sougé-le-Gannelon, Doyenné de Fresnay, à quelques lieues d'Alençon, qu'il tomba d'abord une grêle seche dont les grains pesoient plus d'une livre. On en a mesuré qui avoient six pouces de long sur quatre d'épaisseur. Les Habitans de ces malheureuses Paroisses sont dans une situation déplorable ; & l'on ne sçauroit trop attirer sur eux les regards des Citoyens sensibles & généreux. Sans doute la charité n'est pas éteinte ; mais ceux qui peuvent & veulent l'exercer sont isolés ; il manque des points de ralliement. A Londres, on ouvre

des ſouſcriptions, des caiſſes : on ſçait où porter ſes aumônes pour contribuer à un grand acte de bienfaiſance. En tout, le concours & le concert des forces fait la force. Les uſages patriotiques, les bons exemples, tant de fois propoſés, tant de fois recommandés, le ſeront-ils toujours envain?

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 7 Juin, qui condamne le ſieur Valmalete du Couſtel, fils & héritier du ſieur de Solieges, à payer en cette qualité, les droits d'inſinuation & de centieme-denier du legs de meubles & d'immeubles, fait audit ſieur de Solieges par le ſieur Valmalete, ſon pere naturel, dans ſon teſtament, quoique ledit ſieur de Solieges eût été légitimé par Lettres du Prince, du conſentement dudit ſieur Valmalete.

Autre du 21 Juillet, *qui proroge juſqu'au 1 Juillet 1775 les délais ci-devant accordés pour faire les mentions ordonnées par l'Edit de Mars 1760, ſur les titres des Offices ſur les Ports, Quais, Halles & Marchés de la Ville de Paris; & ſur les contrats de rentes dues par les Communautés des Officiers ſur leſdits Ports: & qui ordonne que les mentions ſur leſdits contrats ſeront faites par les Notaires de Paris.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Deſcription d'un nouveau moyen pour élever les eaux par le ſecours du feu, & d'employer cet élément à faire tourner dans le même ſens une roue verticale ou horizontale. Découverte propoſée aux Amateurs des connoiſſances utiles par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresſe de Zamoſch en Pologne.

L'ingénieuſe invention des machines à feu ſera un jour une époque brillante dans l'Hiſtoire des Arts. On ne ſera pas moins étonné d'apprendre que cette importante découverte ſe fit en France, en Allemagne & en Angleterre preſque dans le même tems (1), ſans que les Inventeurs euſſent entr'eux la moindre rélation. Comme les moyens imaginés par le Docteur Saveri, François réfugié en Angleterre, ont été reconnus pour les plus ſimples, l'Angleterre eſt reſtée en poſſeſſion d'avoir montré la premiere les phénomenes de la machine à feu à l'Europe. Les corrections importantes qui ont été faites à cette machine que l'on devroit appeller en même tems *Saveriene*, l'ont rendu infiniment plus ſimple & plus sûre : mais il y reſte toujours une certaine complication qui la rend très-diſpendieuſe. J'ai donc cherché de nouveaux moyens pour la ſimplifier davantage, il me reſte à ſçavoir ſi j'ai complettement réuſſi. C'eſt aux Maîtres de l'Art à qui je ſoumets ma découverte; c'eſt à eux à prononcer, puiſque la machine n'a jamais été exécutée en grand. Si j'ai eu le malheur d'échouer, ce ſera du moins avec de bonnes vues. L'objet eſt de la plus grande importance, il mérite bien qu'on faſſe des eſſais. En effet, quoi de plus avantageux pour les malheureux condamnés à de pénibles travaux, tels que ceux d'élever les eaux, de faire agir des meules, ſi le feu, cet élément ſi actif & ſi généralement répandu dans la nature, pouvoit remplir cet objet & leur épargner tant de ſueurs.

On imaginera donc une chaudiere placée ſur un fourneau quelconque. Cette chaudiere étant couverte reſſemblera un peu à l'une de ces bouilloires que l'on nous apporte du Levant, c'eſt-à-dire que ſa baſe ſera fort large afin que la flamme puiſſe *lecher* une plus grande ſurface, & échauffer plus promptement l'eau dont la bouilloire ſera à demi remplie. Ce ſera un moyen sûr de faire élever une grande quantité de vapeurs en très-peu de tems, ce qui eſt un objet capital.

(1) *Pluſieurs perſonnes penſent que la premiere idée de la machine à feu eſt due à Papin, Médecin François, Profeſſeur de Phyſique expérimentale à Marbourg, & Membre de la Société Royale de Londres; car outre qu'il a fait connoître le premier, par la fameuſe expérience de ſa marmite, la force de la vapeur de l'eau, il en a encore parlé dans un petit Ouvrage Latin qu'il fit paroître en 1695. M. Blackey, Anglois, travaille à nous donner un Traité complet de la conſtruction des machines à feu. Il ſera imprimé en François & ſera ſuite à la deſcription des Arts, donnée par MM. de l'Académie Royale des Sciences de Paris.*

Le couvercle de la chaudiere prendra d'abord la forme d'un cône fort évasé vers sa base, & venant ensuite à s'élever, elle se rapprochera de celle d'un cylindre creux, parfaitement rond extérieurement & intérieurement. Ce canal aboutira au centre d'un réservoir de cuivre qui sera cylindrique & d'un diametre triple & même quadruple de celui du tuyau. Ce réservoir sera destiné pour l'eau froide.

La capacité du cylindre creux qui terminera le cône servant de couvercle à la chaudiere, sera remplie en partie par un cylindre de bronze parfaitement tourné où l'on verra une pétite ouverture qui commencera au centre de la base de ce cylindre & se terminera vers le milieu de la surface convexe de ce solide, après avoir suivi une direction transversale.

Ce cylindre sera recouvert d'une plaque circulaire de cuivre qui empêchera que ce solide ne vienne à tomber dans certains cas dans le tuyau; c'est pour cette raison qu'elle débordera un peu ce canal.

On ajustera au centre de ce cylindre une barre de fer qui sera fixée dans le petit côté inférieur d'un petit rectangle de fer dont les longs côtés seront chacun à demi dentés, mais dans leurs moitiés opposées, c'est-à-dire, que les dents de l'un seront opposées au côté lisse de l'autre.

Ce cadre embrassera un pignon aussi denté à demi, qui sera monté sur un axe horizontal. Il est évident que la verge du piston venant à monter & à descendre, le pignon tournera toujours dans le même tems. Ceci est connu depuis long-tems dans les machines. Il est ensuite facile d'imaginer que si l'on monte un rouet ou roue dentée sur l'arbre du pignon ou lanterne à demi-dentée, on pourra faire tourner un moulin ou toute autre machine, vu que le rouet engrainant dans une lanterne, peut communiquer le mouvement à la méchanique que l'on voudra faire agir.

Le petit côté supérieur du rectangle dont on vient de parler sera ensuite fixé dans l'épaisseur d'une barre de fer aussi verticale & se terminant par un anneau. C'est à ce dernier que l'on attachera la chaîne qui passe sur l'espece d'éventail ou portion circulaire fixée au bout du levier qui fait mouvoir les pistons des pompes. Cela n'a rien jusqu'ici d'extraordinaire; tout ce méchanisme est commun aux machines à feu.

On a cru devoir se dispenser de dire ici que le fourneau, la chaudiere, le réservoir d'eau froide doivent être solidement entretenus chacun dans sa place: c'est l'affaire de l'Ouvrier. Il en est de même de la verge du piston qui doit passer entre des collets pour rester perpétuellement dans la ligne verticale. Voilà toute la machine. Il me reste à dire un mot de la maniere dont elle agit.

On se rappellera pour cet effet que son jeu consiste dans l'action alternative de la vapeur de l'eau & de la pression de l'atmosphere combinée avec les résistances qu'il faut vaincre. Lorsque l'action du feu sur le fond de la chaudiere aura fait élever de la surface de l'eau une grande quantité de vapeurs, celles-ci frapperont la base du cylindre qui fait les fonctions de piston. Ce solide sera pour lors obligé de monter & sa partie supérieure traversera le réservoir d'eau froide; mais dès que le trou qui est pratiqué dans le côté de ce solide arrivera dans cette eau, celle ci y entrera avec rapidité; ce qui produira alors l'effet du tuyau d'injection: cette eau froide condensant la vapeur, l'atmosphere pesera alors avec la plus grande force sur le dessus du cylindre & le forcera de descendre; cette opération soulevera le piston d'une pompe voisine & élevera de l'eau. On en détournera un peu pour l'entretien du réservoir d'eau froide, & cela par le moyen d'un petit canal.

Si l'on vouloit un effort plus grand, il faudroit que la vapeur passât par un trou circulaire pour aller frapper la base du cylindre; ayant alors plus de vitesse, elle auroit aussi plus de force. Comme les forces doivent être proportionnées aux résistances, pour obtenir un mouvement uniforme, je vais rapporter ce que dit sur cet objet M. l'Abbé le Bossu, page 125, tome 1er. de son excellent Traité d'Hydrodynamique; on ne sçauroit avoir un guide plus sûr.

On tracera avant tout une ligne horizontale sur le papier figurant un levier que l'on divisera en deux parties inégales dont la plus petite sera à droite. On mettra la lettre O à son extrémité, la lettre T au point de division, & la lettre H à l'autre bout de la ligne. On figurera ensuite un petit poids au dessous de la lettre H qui sera censé suspendu par une corde au grand bras du levier, & l'on désignera ce poids par la lettre B. Il faudra ensuite lire avec attention ce qui suit.

» Le poids B qui nous représente ici le » poids unique auquel on peut réduire tous » les poids particuliers qui sont réellement » appliqués au levier ou balancier de la ma- » chine; ce poids, dis je, doit être réglé de » maniere que le piston ait la même vitesse » en montant qu'en descendant. Supposons » donc OT $= a$, HT $= b$; le cercle de la » tête du piston $= C^2$.; nommons de plus » H la Hauteur d'un colonne d'eau pesante » qui ayant C^2. pour base est équivalente à » l'effort de la vapeur contre la tête du pis- » ton, h la hauteur d'une colonne d'eau de » même base & équivalente à la pression de » l'atmosphere sur le piston, il est clair que » le mouvement sera uniforme si l'on a l'é- » quation suivante.

» $(HC^2. - hc^2.)a + Bb = hc^2.a$ » $- Bb$, & par conséquent on aura $B =$ » $\frac{2hc^2.a - Hc^2.a}{2b}$.

» Par exemple, soit $a = b$, $H = 39$, h » $= 32$, on aura $B = C^2. \times 12\frac{1}{2}$, c'est- » à-dire, que le poids B sera égal au poids » d'une colonne d'eau qui auroit pour base » le cercle de la tête du piston & 12 pieds » $\frac{1}{2}$ de hauteur. Si outre $a = b$ on avoit » $H = h$ simplement, on trouveroit Bc^2. » $\times 16$, c'est-à-dire, que le poids B seroit » égal au poids d'une colonne d'eau qui au- » roit même base que la tête du piston & » 16 pieds de hauteur.

I I.

Observations & instructions sur la rage &c, par M. Varnier, Médecin à Vitry-le-François en Champagne.

Il convient de publier une fois pour toutes que la plûpart des remedes de familles & ceux de Charlatans, les plus vantés contre la rage, ne sont propres tout au plus qu'à amuser les malheureux. Si le Sujet mordu ne l'a pas été par un animal enragé, quoique réputé tel, il en guérira sûrement : on criera au miracle. Si le malade est vraiment atteint du virus hydrophobe, il en mourra : alors on vous dira de sang froid, c'est un malheur, ce remede en avoit guéri tant d'autres. Abus, il n'en guérira pas un seul de cent qui auront été mordus par un animal vraiment enragé : voilà mon avis.

On est mordu, c'est assez; il est bien plus aisé de prévenir le mal que de le guérir; ayez bien vite recours aux bains domestiques tiedes, & aux frictions mercurielles d'une once de pommade pour chaque fois, particuliérement sur la plaie, les deux jambes, & les poignets. Le lendemain, baignez derechef, puis une nouvelle friction assez longue pour qu'on soit assuré que le mercure a pénétré. Après trois frictions, on peut s'arrêter; mais il faut donner intérieurement dans toute boisson de l'esprit volatil par demi-gros chaque fois, étendu dans beaucoup d'eau; il ne fera point de mal : on fera boire abondamment d'une tisanne de demi-once de racine de valerianne sauvage dans deux pintes d'eau avec de la réglisse & un gros de nitre. Si la bouche s'échauffe, on donnera un lavement & un purgatif.

J'ai remarqué que le mot de *rage* en imposoit à tout le monde; que dans les malheureux qui en sont attaqués, loin qu'il parût de la fievre, la circulation étoit fort rallentie; & qu'ils mouroient sans pouls, froids comme marbre. De-là je conclus que, dans les derniers momens, loin de les épuiser par des remedes, on doit les ranimer par des cordiaux dont le bon vin est le meilleur & le plus facile à trouver & à prendre.

Ces malheureux, suivant mes observations, n'ont de fureur que par leur imagination égarée. Je parle de ceux qui sont vraiment enragés, *rabiosi*; car pour les hydrophobes dont l'état est plus dangereux, puisqu'ils meurent plutôt, ils s'éteignent, sans autre agitation que celle de l'inquiétude, ave la seule horreur de toutes boissons, en exhalant les sentimens les plus pathétiques.

J'ajouterai que les deux remedes, ci-devant prescrits, je veux dire le mercure & l'esprit volatil, donnés de bonne heure, sont les deux grands antidotes contre tout virus animal, de scorpion, de vipere, de guêpes, ainsi que la maladie vénérienne, la galle &c, peut-être aussi le venin de la tarentule. L'huile chaude en frictions & prise intérieurement, quand on n'a pas autre chose, a son mérite, pour prévenir le développement du virus animal. J'ai été guéri *sur le champ* de nombre de piqûures de guêpes par l'application de l'esprit volatil.

Encore un mot qui n'est que conjecture; je crois que s'il étoit possible de faire pren-

dre à un enragé furieux de l'huile animale de dipelius à grandes doses, peut-être en obtiendroit-on plus d'effet que du musc & de la civette que quelques-uns ont prescrit comme spécifique contre cette affreuse maladie.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 17 Août 1774, au Samedi 20 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19 l. 10 s. à 20 l. *le septier; idem* nouveau, de 23, 23 l. 10 s. à 27 l.; *id.* au Port de la Grêve, de 27 l. 10 s. à 28 l. Le seigle, de 11, 13 à 14 l. 5 s.; l'orge, de 9, 10 à 11 l. aussi *le septier.*

IV.

Foin, Paille.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Août 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 29 à 30; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

V.

Changes de Paris, *du* 23 *Août* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{2}$
Londres	30 $\frac{13}{16}$ à $\frac{7}{8}$
Hambourg	181 $\frac{3}{4}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Août.*	$\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 24 Août 1774.

	H	S	
Or de Portug. à . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	718		marc.
Du Perou à	708		marc.
Les guinées à . . .	721		marc.
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10 à 15	once.
Or à 20 karats à . .	83	10	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	marc.
Piastres à	49		marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Lundi* 22.	*Mardi* 23.	*Mercredi* 24.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1752 $\frac{1}{2}$ 55 . .	1757 $\frac{1}{2}$ 60 57 $\frac{1}{2}$ 55	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1120	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	228	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	366	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 5 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 10 *Octobre.*

QUOIQUE les Hollandois nous fassent espérer qu'ils tireront de ce Royaume des provisions considérables de grains, la surabondance met les Cultivateurs dans une crise dangereuse : de jour en jour les prix ont baissé ; ils s'avilissent ; on craint le fléau le plus destructeur qu'une Nation éclairée puisse redouter, la non-valeur de la denrée. Nous espérons que les Nations disetteuses, ou prévoyantes ou craintives, viendront en concurrence à notre secours.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 13 *Octobre.*

On mande d'Helsingor que le nombre des vaisseaux qui passent le Sund pour entrer dans la Baltique, est extraordinaire : on y en a compté plus de cent en un seul jour. Il a relâché dans ce Port un vaisseau, venant de Cronstadt, chargé de mâts & de bois de construction pour les Ports de France : il doit être suivi de plusieurs autres, chargés des mêmes matieres pour la même destination.

Les Officiers de Marine, ci-devant envoyés en Norwege par Sa Majesté, pour chercher un endroit propre à contenir une flotte qu'on entretiendra dans ces parages, ont marqué près de Christiansund un bel emplacement pour la construction d'un Port & de Chantiers.

ITALIE.

DE ROME, *le* 9 *Octobre.*

Dans un endroit du Vatican où l'on devoit construire des cellules pour loger des Cardinaux pendant le Conclave, on a été arrêté par des exhalaisons fétides. Ces exhalaisons provenoient de magasins de bleds que M. Bischi y avoit comme enterrés. Elles ont été jugées mortelles.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 18 *Octobre.*

La quantité de grains, de farine, de vivres salés & autres productions, sorties de l'Amérique septentrionale pour les trois Royaumes, sembleroit prouver que la Métropole est *naturellement* plus dans la dépendance des Colonies que les Colonies ne sont dans la sienne. Une seule Maison d'Amérique a envoyé en Angleterre, depuis le 30 Mai jusqu'au dernier Juillet, 140,000 boisseaux de froment ; 16,000 quintaux de farine ; 15,000 boisseaux de maïz.

Il doit partir incessamment des Ports de Plymouth, Portsmouth & Chatam, quatre

vaisseaux de Roi, avec mille hommes de troupes pour Boston. Nous attendons impatiemment les résolutions du Congrès ouvert le 5 à Philadelphie.

Le Marché de Cantorbéry est constamment bien garni de houblons : ceux de la premiere qualité y sont bientôt vendus.

PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le* 15 *Octobre.*

La pêche du Groenland a été heureuse : nos vaisseaux en sont revenus en bon état & avec une quantité considérable de poissons & de graisse.

Suivant les nouvelles de Batavia, un vaisseau Hollandois, nommé le *Bucht*, a été trouvé sur la côte du Japon par des Pêcheurs du pays, entiérement abandonné. On y avoit laissé une caisse de papiers appartenant à la Compagnie des Indes. Ces papiers renfermoient des particularités dont l'Empereur du Japon a pris ombrage. Cet événement, s'il est tel qu'on l'annonce, pourroit avoir des suites fâcheuses. Il paroît qu'à Batavia on craint une déclaration de guerre de la part des Japonnois : c'est pour cela qu'on a retenu dans cette Isle les vaisseaux qui devoient aller prendre des provisions au Cap de Bonne-Espérance. Les Japonnois qui se sont aveuglément livrés au monopole de notre Compagnie, pourroient bien ouvrir les yeux dans cette circonstance : ou du moins quelque Nation attentive pourroit en profiter pour nous ravir une branche inestimable de commerce.

Les marchandises apportées de Bengale, de Ceylan & de Canton, apportées par trois vaisseaux de la Compagnie, seront mises en vente à la mi-Novembre.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

Extrait d'une Lettre de Tulles, du 30 *Septembre.*

» Les Peuples des campagnes du Limousin ont aussi donné à M. Turgot, des témoignages de leur reconnoissance & d'une joie mêlée de regret, sinon aussi éclatans que ceux de la Capitale, du moins aussi touchans. Un Curé du canton qui, affligé par une suite de désastres plus tristes les uns que les autres, a eu plus de part aux secours qui rendront à jamais mémorable l'administration de M. Turgot dans cette Province, annonça dans un Prône à ses Paroissiens que le Roi avoit élevé leur Bienfaiteur au Ministere; qu'ils devoient dans cette circonstance se rappeller combien il avoit acquis de droits sur leur reconnoissance par la suppression des corvées, par les indemnités qu'il leur avoit fait accorder pour les pertes de leurs bestiaux, par les diminutions qu'il avoit obtenues pour eux sur les impositions, depuis cinq ans, par les atteliers de charité qu'il avoit ouverts en faveur des pauvres en ouvrant des chemins utiles à la Province, par les secours gratuits qu'il avoit distribués à ceux que l'âge ou les infirmités mettoient hors d'état de travailler, enfin par les prêts de semences qui avoient fourni aux Cultivateurs les moyens de réparer les pertes successives de leurs récoltes. A cet exposé qui fut plusieurs fois interrompu par les sanglots de ses Auditeurs, il joignit une exhortation à ce qu'ils réunissent leurs prieres pour demander à Dieu la conservation de M. Turgot. Tous les Curés de ce canton fort étendu ont successivement imité cet acte de zele de leur Confrere. Plusieurs d'entr'eux ont « fixé un jour pour chanter une Messe solemnelle à laquelle ils ont invité leurs Paroissiens. Malgré les travaux pressans de la récolte qui se faisoit alors, on y a vu un concours aussi nombreux qu'aux jours de grande Fête ».

DE MARSEILLE, *le* 20 *Octobre.*

Les tempêtes du mois de Septembre ont causé plusieurs naufrages, comme on l'avoit craint. Le Capitaine de la tartane, la *Marie-Catherine*, venu de Naples, a donné la nouvelle que le Capitaine Anselme s'étoit perdu à Tropea, en revenant de Tarente, chargé d'huile ; & que le navire du Capitaine Rebecq, revenant de Cagliari, avec diverses marchandises, avoit échoué à Barcos.... Des lettres particulieres ont annoncé la perte du vaisseau, la *Singuliere*, commandé par le Capitaine Miolan, au dé-

bouquement des Isles de l'Amérique.... Les importations du bled & de l'huile ont été très-considérables dans le courant du présent mois. Il est arrivé plusieurs Malouins, venant de Terre-Neuve.

De Toulouse, *le 20 Octobre.*

L'Arrêt qui rend libre la circulation des grains a produit ici l'effet qu'en attendoient, dans les circonstances, les personnes instruites : les prix ont successivement baissé. On sçait combien la science de l'ordre social a fait de progrès dans ce pays. Si le raisonnement eût laissé quelques doutes à cet égard, l'expérience les auroit dissipés. Aussi les Propriétaires éclairés, quoiqu'ils semblent perdre à cette diminution, sont fort éloignés de s'en plaindre, & ils exaltent à l'envi la sagesse & la justice du nouvel Arrêt.

(*Nous donnerons, dans notre prochaine Feuille, l'extrait d'une Lettre très-bien raisonnée d'un de nos Abonnés sur ce sujet*).

De Lyon, *le 24 Octobre.*

Les travaux importans entrepris pour le redressement du lit du Rhône, ont été troublés par la crue des eaux. On s'occupe à les réparer... La Manufacture de porcelaine du sieur Revol a beaucoup de succès, & l'on a lieu d'en attendre de plus grands encore. Le prix des ouvrages est encore fort haut, mais néanmoins bien au-dessous de ceux de Sevres dont la couverte n'est pas plus belle & qui n'ont pas plus de solidité... (*Les détails à l'Ordinaire prochain.*

De Poitiers, *le 26 Octobre.*

La saison a été constamment favorable pour les vendanges : elles se sont faites avec succès & avec joie dans nos environs. En totalité, cette récolte est supérieure d'un tiers à celle de l'année derniere. On croit que le vin sera de bonne qualité.

Les ensemencemens se font avec beaucoup d'activité. Il y a beaucoup d'orges levées.

La récolte des noix est assez bonne par cantons. On sçait que cette espece d'arbre est très-commune dans notre plaine, & qu'elle pourroit être avec avantage multipliée sur les chemins. Elle est d'une grande ressource dans cette contrée où le Peuple & même les gens aisés font une consommation considérable de l'huile qui en provient.

On mande du Haut-Poitou que la récolte des châtaignes y sera très-abondante : le Peuple pauvre de ce pays vit de ce fruit pendant plusieurs mois de l'année.

Nous n'avons pas à nous féliciter de même dans tout le Poitou de la récolte des grains : elle n'a été généralement que d'un tiers des récoltes ordinaires. Cependant le pain de la premiere qualité n'est ici qu'à 30 sous, les seize livres ; & le second à 26 sous.

Nous n'avons rien dit encore de la récolte des soies : les essais en sont heureux &c. (*A l'Ordinaire prochain*).

On mande de nos Côtes qu'à la fin de Septembre & au commencement d'Octobre, il est tombé beaucoup de pluie, & que ce tems a nui à la navigation.

De Paris, *le 2 Novembre.*

Trois Déclarations du Roi, du 19 Août, lesquelles ordonnent, 1°. la continuation de la perception de trente sous par muid de vin entrant dans la Ville & Fauxbourgs de Paris, en faveur de l'Hôtel-Dieu & de l'Hôpital-Général ; 2°. la continuation de perception de l'augmentation de dix sous sur l'entrée de la même denrée au profit dudit Hôpital ; 3°. prorogation de la perception du Vingtieme aux entrées de Paris au profit de l'Hôpital-Général & de celui des Enfans-Trouvés.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 25 Septembre, qui révoque les Arrêts, Lettres-Patentes & Résultats du Conseil, concernant les Baux de trente années des Domaines, ainsi que les différens Baux desdits Domaines qui ont été passés en conséquence au nommé *Sausseret* & autres : ordonne que les Cautions dudit Sausseret & autres seront remboursées du montant des frais, avances & déboursés qu'ils pourront avoir bien & légitimement faits à l'occasion desdits baux ; S. M. ayant reconnu que l'administration la meilleure & la plus analogue à l'état actuel desdits Domaines, exige qu'ils soient mis en usage pour le terme qu'Elle jugera à propos de prescrire &c.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Ouvrages nouveaux.

1. On distribue enfin au Public l'édition in 8°. d'un *Avis du Parlement de Dauphiné* adressé au feu Roi le 26 Avril 1769 en faveur de la Déclaration du 25 Mai 1763 & de l'Edit de Juillet 1764 sur la *liberté du commerce des grains*.

L'histoire de cette édition & de deux ouvrages de M. l'Abbé Morellet & de M. l'Abbé Baudeau sur le même sujet mérite d'être conservée.

En 1769, la Déclaration de 1763 & l'Edit de 1764 étoient des loix de l'Etat enregistrées dans tous les Tribunaux depuis six ans & plus.

M. l'Abbé Galliani, Napolitain, écrivit contre ces deux loix du Royaume des plaisanteries entremêlées de satyres personnelles contre les Auteurs qui les avoient conseillées ou louées ou justifiées. Cet écrit eut un débit très libre, & moyennant le soin qu'on eut de le prôner, très rapide.

M. l'A. Baudeau, particuliérement offensé dans cet ouvrage, ne put obtenir la permission de se défendre; sa réponse fut arrêtée à la seconde feuille.

M. l'A. Morellet fit une autre réponse simple & honnête aux plaisanteries de M. l'A. G. Son ouvrage, imprimé à ses frais, fut arrêté & renfermé.

Ces deux derniers écrits paroissent enfin. Tout honnête Citoyen peut juger, en les lisant, s'ils méritoient d'être proscrits, surtout l'Avis authentique d'une Cour Souveraine, adressé par elle au Monarque même.

Notre réponse aux *Dialogues* de M. l'A. G., publiée sous le titre de *Recréations Economiques*, échappa pour lors à la proscription, à la faveur de notre obscurité. Nous attendons encore la *replique* : aujourd'hui qu'il nous est libre de défendre les loix, nous osons la provoquer de nouveau. On trouve des exemplaires de cette réponse chez *Lacombe*, *rue Christine*, chez *Delalain*, *rue de la Comédie Françoise*. Il y a des exemplaires de nos *Représentations aux Magistrats* sur la liberté du commerce des grains, chez *Knapen & Delaguette*, Pont Saint Michel.

Nous venons de recevoir différens morceaux critiques sur ce sujet. Les objections qu'on y propose ont été résolues vingt fois; nous y répondrons encore: mais nous croyons devoir prévenir les Partisans des prohibitions qu'ils ne peuvent pas exiger de nous que nous chargions nos Feuilles de longs écrits réfutés d'avance; & que quand on a déjà répondu à leurs difficultés, ils doivent, non se borner à répéter les mêmes difficultés, mais attaquer les réponses qu'on y a faites. Nous ne craignons pas d'assurer que de tous ceux qui opinent, de maniere ou d'autre, contre la liberté du commerce, il n'y en auroit presque point qui prissent la peine d'écrire, s'ils vouloient bien prendre auparavant celle de lire.

2. *Oraison funebre de Louis XV*, prononcée dans l'Eglise de Toulouse le 7 Septembre 1774, par M. l'Abbé de Vanmale, Vicaire-Général du Diocese. A Toulouse, chez Dalles, Imprimeur, & Vitrac, Libraires.

Il n'entre pas dans notre plan de rendre compte de ces pieces d'éloquence. Mais M. l'Abbé de Vanmale a réuni, dans son discours, aux beautés oratoires des *vues économiques*; & à ce titre, nous avons dû le distinguer: nos sentimens nous y portoient autant que nos opinions. Nous avons eu autrefois de fréquentes occasions d'admirer les talens de M. l'A. de V. & de profiter de ses lumieres; & nous avons cru pouvoir saisir celle qui se présente de lui témoigner notre estime & notre reconnoissance. Le passage suivant montrera comment l'Orateur puise l'éloge des Rois à leur vrai source, dans les principes mêmes de l'ordre social.

» *Louis XV* fait servir à des essais d'A-
» griculture ces parcs immenses où la gran-
» deur de son Bisaïeul n'avoit déployé qu'u-
» ne stérile magnificence; les parterres sont
» changés en guérets; les moissons crois-
» sent au milieu des monumens des Arts; &
» la nature se voit enfin vengée des outra-
» ges du luxe.

» Les travaux publics n'ont plus pour ob-
» jet la gloire d'un Maître; vous avez vu,
» en parcourant cet Empire, des marais de-
» séchés, de vastes forêts percées, & la na-
» ture vaincue dans les montagnes: vous
» avez admiré ces ponts qui s'élevent avec
» audace & majesté sur les fleuves profonds

» & rapides, & sous lesquels semble mugir » leur fierté enchaînée ; & à la vue de ces » routes, plus belles que celles de l'ancien- » ne Rome, qui s'étendent du sein de la » Capitale jusqu'au fond des Provinces, » vous avez cru ne parcourir qu'un jardin » immense.

» De quelle utilité seroient-ils néanmoins, » si le Commerce & l'Agriculture trainoient » les mêmes chaînes dont la police barbare » les avoit chargés ? Heureux Habitans de » cette Province ! je crois entendre vos cris » d'allégresse ; le tems n'est plus où vous re- » prochiez à votre terre sa fécondité, où » vous ne jettiez sur ses productions qu'un » air triste & désolé, où la misere sembloit » naître au milieu de vos moissons les plus » abondantes : il a été enfin permis à la na- » ture de nous enrichir ; vos Villes & vos » campagnes ont changé de face, & la pros- » périté publique est née du sein de la li- » berté... ».

3. *Journal de Politique & de Littérature*, contenant les principaux événemens de toutes les Cours, les nouvelles de la République des Lettres &c. N°. 1. 25 Octobre. T. 1. A Bruxelles. On souscrit à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins ; en Province, aux Bureaux des Postes & chez les principaux Libraires.

Le sieur Panckoucke, Propriétaire du privilege de la *Gazette de Littérature* & du privilege d'un *Journal de Politique*, a obtenu la permission de les réunir & d'en composer un seul & même ouvrage, qui se distribuera, sous le titre que nous venons d'annoncer, les 5, 15, 25 de chaque mois, avec la régularité la plus scrupuleuse. Le prix de la souscription, franche de port, est de 18 l., tant pour Paris que pour la Province.

Le Prospectus de ce nouveau *Journal* nous a appris qu'il seroit l'ouvrage de M. Linguet. On lit dans la préface de ce premier cahier, qu'une *méprise singuliere a divulgué ce secret*. Cette préface mérite d'être lue.

On voit, par les *nouvelles politiques*, que l'Auteur ne suivra pas la méthode facile, seche, rebutante, & commune, de présenter & même de copier littéralement des faits.

Nous nous arrêterons un instant sur un article de la *partie littéraire*. Il s'agit des réflexions qui accompagnent l'annonce de l'*Avis* de M. l'A. Baudeau, sur les droits des Marchés, dont nous avons parlé en dernier lieu. L'Editeur dit qu'il *saisit un moment favorable pour procurer* la connoissance de cette brochure *à ceux qui n'ont pu la lire* dans le tems où elle a été écrite (1770). Là-dessus le Journaliste lui demande, s'il *ne craint pas qu'on ne lui reproche que c'est un peu prendre ses ennemis à son avantage ?*

M. Linguet se rappellera peut être que, quand il attaquoit, dans ses douces diatribes, les Economistes, & les *loix solemnelles* qu'ils avoient défendues, & le pain qu'ils auroient voulu rendre meilleur & moins cher, ils n'avoient pas la liberté de répondre. Alors peut-être M. L. *prenoit-il* ses Adversaires *à son avantage ;* je dis ses *Adversaires ;* car les Economistes ne sont nullement *ennemis* de ceux qui ne pensent pas comm'eux.

Ils n'ont pas publié leurs écrits, quand on ne l'a pas souffert : aujourd'hui qu'on le leur permet, faudroit-il qu'ils ne les publiassent pas ? Rien ne seroit plus commode pour leurs *ennemis*. S'ils les publient pour l'intérêt de la vérité & de l'Etat, la liberté d'écrire qu'ils n'avoient pas, leurs ennemis l'ont aujourd'hui comm'eux. Qui sont donc ceux *à qui l'on peut reprocher de prendre leurs* Adversaires *à leur avantage ?*

Le Journaliste ajoute qu'*il vaudroit mieux ne jamais plaisanter sur les loix ; car celles qui sont regardées comme mauvaises en un tems, ont passé ou dû passer pour bonnes au moment de leur institution ?*

Distinguons l'autorité de laquelle émanent les loix & les dispositions ou les opinions qu'elles renferment. Sans doute il faut toujours respecter l'autorité ; mais l'intérêt même de l'autorité ne permet pas de confondre dans ce respect une erreur funeste. S'il est faux que les *mauvaises loix doivent passer pour bonnes en aucun tems*, il est vrai qu'on doit toujours supposer bonnes les intentions du Législateur : il veut toujours le bien ; c'est donc se conformer à ses intentions que de lui démontrer de la maniere la plus frappante le mal que produiroit une mauvaise loi.

Du reste M. l'A. Baudeau écrivoit, non *contre les loix*, mais en faveur de deux *loix solemnelles*. S'il paroit plaisanter sur une disposition particuliere d'un Arrêt, la *plaisanterie* n'est que dans la tournure, ou dans

le caractere des personnages qu'il introduit : mais au fond, elle est très-grave, très importante, très-probante : elle démontre que les loix de 1763 & 1764 avoient soustrait la Nation à une charge de seize millions que le réglement de 1770 lui imposoit de nouveau.

M. L. dit que c'est *donner un exemple dangereux que d'attaquer par des railleries* les loix (mauvaises), *quand elles ne subsistent plus.* M. l'A. B. a prouvé, non par des *railleries*, mais par des *raisons invincibles*, que l'injonction de porter au Marché établissoit un impôt terrible sur le pain du Peuple. Quand il l'a prouvé, le réglement subsistoit ; mais on n'a pas voulu qu'il le prouvât publiquement. Il le prouve publiquement aujourd'hui qu'on le supprime, parce qu'il est très-important de faire voir que cette suppression est juste, utile, favorable au Peuple &c. On ne peut pas justifier une loi qui en abroge une autre, sans montrer le vice de celle qu'elle abroge.

M. L. craint que ce ne soit *compromettre le respect dû* aux loix qui *remplacent* les premieres, *& qui à leur tour deviendront anciennes.*

Ces deux sortes de loix sont *contradictoires ;* ainsi l'une des deux est *bonne* & l'autre *mauvaise.* Est-il bien à craindre que le peu de respect qu'on aura pour une erreur désastreuse compromette le respect dû à une vérité bienfaisante ? Tout nous fait espérer que les nouvelles loix regneront assez longtems pour pouvoir être appellées *anciennes.* Alors elles seront pour jamais consacrées, comme loix de la nature, comme loix de la Providence, par une expérience irrécusable & par la prospérité du Royaume.

4. Puisque nous sommes sur cette matiere, un mot à M. *de Querlon.* Dans le N°. 43, 26 Octobre, de ses *Affiches de Province*, il a cru faire une réponse à nos observations du 15 du même mois.

D'abord il déclare qu'*il ne lit pas la Gazette d'Agriculture*, & qu'*il n'en connoît pas l'Auteur* : & attendu que notre personne & nos écrits lui sont parfaitement inconnus, il rit, avec la plus belle grimace, de notre *intelligence*, de notre *sagacité*, de nos *sçavantes spéculations*, & de nos *connoissances uniques à qui rien ne peut échapper. Premiere réponse* de M. de Querlon.

Seconde réponse. Nous avons pris la liberté de faire quelques observations sur sa note ; il n'en dit mot.

Il assure en troisieme lieu qu'il n'a pas *pensé* ce qu'il a dit : il faut le croire. Nous croyons aussi, comme il le dit, qu'il est soumis à toutes les loix, qu'il est ennemi du monopole &c. De-là il nous permet de conclure qu'il raisonne bien. En attendant qu'il réponde à nos questions, il nous en fait. Nous allons lui répondre.

1re. Question. *Est il donc physiquement sûr que, dans le commerce des grains au moyen de la concurrence, il n'est plus absolument possible de commettre aucune espece de fraude ?*

Non certes, M. de Q. ne lit pas notre Gazette ; il ne fait que la réfuter : & cette réfutation est précisément la difficulté à laquelle nous avons répondu, trop longuement sans doute pour les Lecteurs vulgaires, mais trop briévement, à ce qu'il paroît, pour l'Auteur des Affiches. A cette question, nous présumons qu'il ne permettroit pas de vendre du pain, s'il étoit Législateur, jusqu'à ce qu'il fût physiquement sûr qu'il seroit absolument impossible qu'un scélérat mêlât du plâtre ou même de l'arsenic dans la farine.

2e. Question de M. de Querlon. *Est-il bien sûr qu'on n'abusera jamais de la faculté d'introduire & de faire sortir les bleds etrangers ?* Cette question vaut bien l'autre. M. de Q. veut absolument qu'on ne porte de bonnes loix, qu'après qu'il sera physiquement impossible qu'il y ait des méchans qui abusent de leurs facultés. Il ne sçait pas que, sans la liberté de réexporter les bleds étrangers, il ne s'en importe point ou que très-peu. Il ne sçait pas que des gens, accoutumés à manier & comparer les grains de différens climats, distinguent aussi facilement les bleds de France des bleds étrangers, qu'un Habitant de Saint-Vincent distingue un Caraïbe d'un Européen. Il ne sçait pas, &c. &c. &c.

Notre demande, *si c'est depuis 1770 qu'il a acquis l'expérience des manœuvres qu'il redoute*, il répond qu'*il n'entend ni la question ni le commentaire*, mais qu'*il y entrevoit de la malignité.* Nous avions cru de bonne foi que M. de Q. vivoit dans ce tems-ci, & qu'il sçavoit, comme tout le Public, petits & grands, les abus commis depuis 1770 dans le commerce des bleds : nous rapportions des faits dont nous sommes certains ; & c'est

ce commentaire que M. de Q. n'entend pas ! Y a-t-il de la *malignité* à citer des abus contre lesquels toute la Nation est hautement révoltée ?

Puisqu'il parle de *malignité*, nous lui parlerons de *méchancete*. Que diroit-il d'un homme qui auroit traité les Partisans de la liberté du commerce des grains (il y en a dans tous les rangs, & le Public les nomme parmi les bons Citoyens) d'être des gens plus *affamés d'or* (nous n'avons pas oublié l'expression) que jaloux de procurer la subsistance aux Peuples ? Que dites-vous, M. de Q., de cet homme-là ? Cette imputation, plus qu'étrange, a été avancée, à l'occasion d'un *Arrêt du Parlement de Toulouse* en faveur de cette liberté. Relisez vos Feuilles de 1773, & vous sçaurez qui est cet homme-là.

M. de Q. imagine que nous avons *délayé* sa note, *pour les besoins de notre Gazette*. Comment, avec la connoissance qu'il a de son mérite, a-t-il pu penser qu'il falloit que nous n'eussions rien à dire pour parler de ses Feuilles ?

Il parle ensuite de ses *bévues* (c'est son mot) ; & il en parle *modestement*. Il ajoute qu'il *n'est le moins du monde initié dans la science ;* & voilà pourquoi il en parle si sçavamment.

M. de Q. a pris de l'humeur, ce n'étoit pas notre intention. Il voudroit nous en donner, son intention ne sera pas mieux remplie. Qu'il s'égaye à présent à nos dépens, il sçaura pourquoi nous ne lui répondrons pas. Qu'il raisonne, nous lui prouverons que nous n'avons en vue que de justifier de bonnes loix contre des critiques mal fondées.

II.

Lettre sur un moyen fort simple de détruire les charansons.

MONSIEUR,

Un Seigneur des environs de Montmorillón, se plaint, dans votre Gazette, N°. 68, des ravages que les charansons font sur ses grains depuis trente ans. Les plaintes qu'il forme sont aussi celles d'une infinité de Propriétaires ; on connoît le mal ; on s'efforce d'y apporter remede, mais malheureusement on ne réussit pas. J'ai, Monsieur, en Savoie, près de Geneve, un domaine où ces insectes dévoroient toutes les années une partie de mes récoltes de grains. Après avoir fait différentes épreuves sans succès, j'eus recours, il y a quelques années, à un expédient qui paroîtra singulier ; mais la singularité n'y fait rien. Il a parfaitement réussi, & je me fais un plaisir de le faire connoître par la voie de votre Gazette.

Aux approches de la S. Jean, comme il n'y avoit dans ma grange ni grains, ni foins, ni pailles, & qu'elle étoit entiérement vuide, j'y fis porter cinq ou six sacs remplis de fourmilieres. On répandit cette terre sur le plancher ; aussi-tôt les fourmis se dispserent de tous les côtés ; elles attaquerent les charansons, & ne lâcherent prise qu'après les avoir entiérement dévorés & détruits. Je ne dirai pas comment les fourmis attaquent les charansons & viennent à bout de les exterminer ; mais le fait est certain, & mon expérience ne me permet pas d'en douter. Quatre ou cinq jours après que j'eus fait cette opération dans ma grange, il ne s'y trouva plus de charansons ; je la fis ensuite nettoyer ; la terre des fourmilieres fut transportée ailleurs, les fourmis s'enfuirent, & les charansons n'ont plus reparu. Depuis quatre ou cinq ans que j'ai fait cette épreuve, je n'ai plus vu de charansons dans ma grange.

J'avois remarqué, ainsi que l'a fait le Seigneur dont j'ai parlé, qu'au printems il ne se trouvoit point de charansons au grenier, quoiqu'il y eût du bled ; c'est ce qui me détermina à n'y point mettre de fourmilieres.

Quelques jours avant que de faire l'opération que je viens de détailler, il sera nécessaire de parcourir la campagne pour aller à la recherche des fourmilieres ; on marquera avec soin les endroits où elles sont, & le jour où l'on voudra faire l'épreuve, on n'aura que la peine peu considérable de les prendre & de les mettre dans des sacs. Comme le tems propre à faire cette opération est passé, pour cette année, je pense qu'on feroit bien de mettre des fourmilieres dans les greniers, tout autour des tas de bled, & de beaucoup remuer ceux ci afin de faire sortir les charansons : si les fourmis ne les détruisent pas entiérement, il est du moins plus que vraisem-

blable qu'elles en feront périr de grandes quantités. J'ai l'honneur &c.

Signé, ARGOND.

III.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 26 Octobre 1774, au Samedi 29 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 21 à 26 liv. *le septier; idem* nouveau, de 19, 20 à 24 livres; *idem* au Port de la Grêve, de 19 à 26 l.; le seigle, de 11 liv. 15 s., 13 l. 5 s. à 15 liv. 5 s.; l'orge, de 8 à 9 liv. 10 s. aussi *le septier*.

IV.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 26 Octobre 1774, au Samedi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14 l. 5 s. à 16 l. 5 s. *le septier; idem* nouvelle, de 14 à 15 liv. 10 s.; *id.* à la Greve, de 14 à 15 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 2 Novembre 1774, de 51 à 52 l.; *id.* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 35 à 36; *id.* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

CHANGES DE PARIS, *du* 31 *Octobre* 1774.

Amsterdam	55 ¾
Londres	31 5 16e.
Hambourg	180 ½
Madrid	14 19
Cadix	14 18
Livourne	95
Gênes	93
Lyon *Saints*.	¾ P. ⅝ P.

PRIX

DES matieres d'or & d'argent à Paris du 31 Octobre 1774.

	#	S		
Or de Portug. à . .	718			marc.
Du Mexique à . . .	715			marc.
Du Perou à	707			marc.
Les guinées à . . .	718			marc.
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		once.
Or à 20 karats à . .	83	10		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	12	6	marc.
Piastres à	48	17	6	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	*Lundi* 31.	*Mardi* 1 *Nov.*	*Mercredi* 2.
COMP. D. IND.			
Actions à 3 coup	1850 55 60 . .	. . . . .	. . . . .
D°. 16/25es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	FESTE.	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 8 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 12 Octobre.*

DEPUIS qu'il a été ordonné aux Capitaines Provinciaux de pourvoir à ce que les pauvres soient occupés & entretenus dans leurs Paroisses respectives, la mendicité semble presque totalement extirpée. Auparavant, faute de ressources dans leur pays natal, ils refluoient dans cette Capitale comme vers le centre de la richesse. En leur offrant du travail, on rend la mendicité vraiment infame : en le leur offrant dans leur domicile, on détruitt le vagabondage; car ils ne quittent guere leurs foyers qu'à la derniere extrémité & lorsqu'on les attire ailleurs par une plus douce perspective.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 21 Octobre.*

Des Feuilles publiques ont annoncé qu'il s'étoit trouvé un grand vuide dans la caisse de la Nouvelle Compagnie maritime de Berlin; & que les actions de cette Compagnie étoient tombées dans le dernier discrédit. Cette nouvelle demande confirmation.

ITALIE.

DE MODENE, *le 8 Octobre.*

On croit avoir remarqué que nos Fabricans de velours sont parvenus à donner à ces étoffes une qualité égale à celles d'Angleterre, de Hollande, de France & d'Espagne. La concurrence de la fabrication étrangere n'a donc point arrêté leur industrie, il se pourroit même qu'elle l'eût excitée. A qualités égales, la marchandise du pays devroit obtenir la préférence sur celle du dehors, par le bon marché, à moins que des vices intérieurs ne détruisent l'avantage qu'elle a naturellement sur l'autre nécessairement chargée de frais de transport. Ainsi cette concurrence ne feroit que servir de frein à nos Fabricans pour les empêcher de mettre un prix arbitraire à leurs velours, ou d'aiguillon pour les exciter à la perfectionner & à mériter à tous égards la préférence. Cependant le Gouvernement a jugé à propos de leur accorder, comme récompense & comme encouragement, la défense d'introduire des velours de fabrication étrangere.

DE NAPLES, *le 9 Octobre.*

La nuit du 26 au 27 Septembre, un ouragan des plus violens dont on ait conservé le souvenir, obligea nombre de bâtimens à se réfugier dans le Golfe de cette Capitale où ils réparent les dommages qu'ils ont soufferts. On ne doute pas que cet ouragan n'ait causé beaucoup de naufrages.

DE GENES, *le 15 Octobre.*

Il arrive continuellement dans ce Port des grains du Midi & du Nord, du Levant & de

l'Occident. L'Afrique, l'Amérique, l'Espagne, la Hollande, la Russie &c. versent dans nos magasins. Les prix de ces denrées ont éprouvé successivement des modérations; & l'on ne prévoit que des changemens favorables.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 22 Octobre.*

S'il est vrai, selon le rapport du Capitaine Morissey, commandant le vaisseau, la *Catherine*, arrivé du Maryland à Cork, & celui de l'équipage d'un navire, venu de Rhode-Island à Bristol, qu'il y a eu une action entre les Troupes du Roi & les Habitans de Boston, & que cinq cens Bostoniens ont été tués, il est à présumer que l'Amérique septentrionale est à présent toute en feu, & que nous n'avons plus à attendre de la fortune que l'indépendance ou la ruine de nos florissantes Colonies.

Il vient de paroître un écrit dont l'objet est de prouver que non seulement, en matiere d'impôt, mais encore en fait de commerce, de manufactures & d'administration, les Colonies doivent être absolument indépendantes de la Législation Britannique; & que ce n'est que par une reconnoissance formelle de ce droit & par la conclusion d'une ligue réciproque & amicale que le bonheur réel des deux pays peut être établi & maintenu. Jamais cette vérité profonde n'entrera dans la tête du Peuple Anglois, à moins que l'expérience n'opere la conviction.

La petite guerre éternelle entre les Commis & les Contrebandiers vient de fournir à un Officier des Douanes l'occasion de se signaler. Le 12, il rencontra, dans un canton du Comté d'Essex, une troupe de gens chargés d'une grande quantité de marchandises proscrites. Il attaqua; le combat fut vif; il y eut de part & d'autre quelques blessés; deux Contrebandiers furent tués; enfin l'Officier des Douanes resta maître du champ de bataille & de plusieurs ballots de dentelles, de toiles de Cambrai, de beau thé &c.

L'état suivant de l'exportation des toiles & du fil de lin d'Irlande depuis le commencement de ce siecle prouve victorieusement l'accroissement prodigieux de cette Manufacture, & fait voir de quelle importance il seroit pour la Métropole de la sauver, s'il étoit possible, de la ruine dont elle est menacée.

Montant de l'Exportation.

Années.	Toiles.	Fil.	Total.
	℔ st.	℔ st.	℔ st.
1701.	14000	39000	53000
1711.	78000	44000	122000
1721.	120000	88000	208000
1731.	220000	84000	304000
1741.	480000	129000	609000
1751.	751000	142000	893000
1761.	803000	238000	1041000
1771.	1691000	204000	1895000

Suivant les déclarations d'exportations enregistrées à la Douane de Dublin d'où cet état a été tiré, le commerce de toile seul a diminué en 1772 de cinq millions de verges, montant, suivant le prix de la facture, à 350,000 l. st.; & d'après les meilleures estimations qu'il a été possible de faire des exportations depuis le mois de Mars 1772 jusqu'au mois de Mars 1773, il a encore baissé d'un tiers, ce qui réduiroit ce commerce à moins de 900,000 liv.; de sorte que le total de ces deux articles seroit diminué de 1,100,000 l. relativement à l'année 1771. Il n'a dû rendre, dans l'année 1772, que 795,000 liv.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le 28 Octobre.*

Attendu l'abondance des récoltes, l'exportation des grains avoit été permise par une Ordonnance du 9 Juillet. Vu la disposition des esprits, cette liberté avoit été restreinte à certains départemens par une Ordonnance du 3 Septembre. Enfin une Ordonnance du 17 du courant, vient de l'interdire dans ces mêmes cantons. Ainsi les choses sont à cet égard sur le pied où elles étoient avant le 9 Juillet.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette Ville avoit demandé une *description abrégée des principales rivieres qui arrosent les Pays-Bas; l'exposition des changemens arrivés à leurs lits; le détail des travaux*

entrepris dans différens tems, soit pour rendre ces rivieres plus navigables, soit pour établir une communication entr'elles & différentes Villes ou Cantons jusqu'au regne de Charles-Quint. Dans la Séance du 14, elle a adjugé le Prix à un Mémoire Latin de M. Heylen, Professeur en Philosophie à Louvain.

La Société avoit en même tems demandé, *si la pratique des enclos, tels que la nature du terrein peut les admettre, adoptée en Angleterre, est favorable aux défrichemens; & en général quel est le moyen le plus expéditif de fertiliser les terres nouvellement défrichées?* Le Prix a été adjugé à M. *François Coster*, demeurant à Anvers. M. le Gouverneur a autorisé l'Académie à en accorder un second à D. Robert Hickman, Religieux de l'Abbaye de Saint-Hubert en Ardenne. M. de Launay, Avocat au Conseil Souverain de Brabant, Auteur d'un second Mémoire François, a obtenu l'Accessit.

Sujets de Prix pour l'année 1775. 1°. *Quels sont les monumens qui nous restent des Romains tant dans la partie des Pays-Bas, possédée aujourd'hui par les Maisons d'Autriche & de France, que dans le Pays de Liege, avec une description de ces monumens?*

2°. *Quels seroient les moyens de perfectionner dans les Provinces Belgiques la laine des moutons?*

Les Mémoires, écrits en Latin, François ou Flamand, seront remis avant le 16 Juillet 1775, à M. Gerard, Secretaire de Sa Majesté & de l'Académie.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

Extrait d'une Lettre écrite de Toulouse, le 16 Octobre 1774, par un Abonné de la Gazette & du Journal.

» Le prix courant du bled, le prix du commerce, est de quinze francs le septier: » depuis la publication de l'Arrêt du Conseil, il a baissé successivement d'environ » 40 s. Vous sçavez le rapport de notre septier avec celui de Paris; il est de 7 à 12, » de 14 à 24: ainsi valant actuellement 15 » francs, c'est comme à Paris 25 liv. 15 s. » La sûreté & la protection accordées dans » tout le Royaume au commerce du bled, » la liberté inviolable de la circulation intérieure & de l'importation étrangere, ne » pouvoient manquer de produire une diminution. Ce ne sont point en général, » & sur-tout dans ce pays-ci, les Consommateurs locaux qui donnent le prix au » bled, ce sont les achats des Négocians. Or » les Négocians ont dû se mettre en panne » & suspendre tous achats, parce que leur » étant désormais permis de tirer des grains » indifféremment de tous les Marchés du » Royaume, & de tous ceux des pays étrangers, il est de leur intérêt de connoître » les prix auxquels les grains s'établiront » dans tous les divers Marchés, pour se décider lucrativement sur la préférence, & » ils ne reviendront à nos bleds qu'après s'être assurés, par la comparaison des prix & » le calcul des frais, que les nôtres leur » donneront plus de bénéfice. Il étoit aisé » de prévoir cette marche; & dès l'instant » que l'Arrêt du Conseil fut publié, personne ne douta ici que le prix du bled ne » baissât. Vous sçavez que le Bas-Languedoc, les Sevennes, la Provence sont notre » débouché ordinaire pour les bleds. Tant » que les gênes & les entraves ont subsisté, » nous n'avions presque point de concurrence à craindre pour cette fourniture, » l'Etranger n'osoit en envoyer, parce qu'avec la liberté d'entrer, il n'étoit pas assuré » de sortir; & les Provinces voisines étoient » assujetties à tant de formalités que les secours qu'elles fournissoient étoient toujours ou modiques ou tardifs. L'effet que » cet Arrêt du Conseil a produit ici doit » être nécessairement un effet général, c'est-à-dire, qu'il a dû faire baisser le prix du » bled par-tout où il étoit plus fort que la » quantité récoltée dans l'ensemble des Provinces à portée de venir les unes chez les » les autres, ne le comportoit, & qu'il a dû » le faire hausser par-tout où il étoit plus » bas. Cette proportion du prix de la denrée, avec la quantité récoltée, doit être » toujours le vœu de l'humanité & de la » justice, & le but invariable de l'administration. Je ne sçais point d'autre moyen » pour que l'avantage soit égal entre ceux » qui recueillent & ceux qui consomment. » Les principes de cet Arrêt sont admirables, & ses dispositions de la plus grande » sagesse. Nos louanges de nous autres gens » de Toulouse ne sont pas suspectes: il a fait

» baiſſer nos bleds, il pourroit nous être » permis de gronder. Mais en vérité, nous » ſerions bien injuſtes de nous plaindre : ſi » dans ce moment-ci il opére une diminu- » tion qui peut n'être que momentanée & » paſſagere, ne nous aſſure-t-il pas pour » toujours une vente libre, facile & conſ- » tante ? Et que devons-nous deſirer de » plus ! La liberté d'exporter à l'Etranger, » nous l'aurons, il n'eſt pas poſſible qu'on » nous la refuſe lorſque les principes de cet » Arrêt auront un peu fermenté dans les tê- » tes & diſſipé les préjugés. Si on n'oſe la » rendre générale, ſi on en craint les ſuites » & les dangers, qu'on en faſſe un eſſai ſur » nous : qu'elle ſoit défendue tant qu'on vou- » dra dans la *langue d'oui*, mais qu'elle ſoit » permiſe dans la *langue d'or*, nous en vou- » lons bien courir les riſques.

N. Par une Lettre poſtérieure, on mande que le bled a encore baiſſé de 10 ſous.

De Lyon, *le 24 Octobre.*

Les travaux du projet de M. Perrache, tendant à redreſſer le lit du Rhône dont les eaux ſuivroient une ligne droite depuis le pont de la Guillottiere juſqu'au pont de jonction du Rhône à la Saône, ont été pouſſés, cette année, avec ardeur ; mais une crue aſſez conſidérable ſurvenue à la fin de l'été a cauſé du dommage. On le répare & on ſuit avec conſtance l'entrepriſe commencée. Elle a droit d'intéreſſer tous les Habitans de Lyon, & les Navigateurs ſur la Saône, par ſa grandeur, par ſes difficultés, par l'ornement qui en réſultera pour la Ville, par la facilité d'un des abords, & enfin par la diminution des dangers que l'on couroit le long des moulins qui ſeront placés de maniere à ne faire craindre aucun inconvénient.

La hauteur aſſez conſtante des eaux du Rhône a empêché M. Morand d'avancer la conſtruction de ſon pont de bois autant qu'il eſt évident que ſans cet obſtacle il l'eût fait.

Si la diminution qu'il y a eu depuis quelques jours continue, on ne tardera pas à voir moiſer les pilotis, poſer les palées & mettre ſucceſſivement en place toutes les pieces de cet édifice, dont l'enſemble & les détails ont généralement ſatisfait ceux qui l'ont examiné ſans jalouſie de métier ou ſans prévention. Quelques accidens, mais rares, ont excité des plaintes qui euſſent ſans doute fait plus d'impreſſion s'il n'avoit pas été reconnu que ces accidens ont été cauſés par les imprudences des Navigateurs.

La Manufacture de porcelaine du ſieur Louis Revol, l'aîné, a toujours beaucoup de ſuccès. L'Hôtel-de-Ville lui a accordé quelque diminution ſur les droits d'entrée du bois qu'il conſomme ; & cette faveur prouve l'intérêt que MM. les Prévôt des Marchands & Echevins prennent à la proſpérité de cette branche nouvelle d'induſtrie. Il ne s'eſt point encore élevé de Fabrique en concurrence dans le même genre. Il ne paroît pas poſſible de ſurpaſſer le ſieur Revol relativement à la propriété que ſa porcelaine a de réſiſter au feu le plus fort dans les uſages ordinaires de cette matiere : mais malgré l'économie avec laquelle il régit, le prix en eſt toujours fort haut, quoique bien au-deſſous de celui de la porcelaine de Sevres dont la couverte n'eſt pas plus belle, & qui n'a pas plus de ſolidité.

De Vic (*Trois-Evêchés*), *le 24 Octobre.*

Les vendanges ſe ſont faites ici par un tems très-favorable. Le produit qui vient d'en être conſtaté, a ſurpaſſé nos eſpérances : la qualité répond à la quantité. Le Décimateur a levé quatre cens meſures de vin, la meſure de quarante-cinq pintes de Paris.

La culture des pommes de terre, très-commune dans ce pays, n'a pas été ſecondée par l'influence des ſaiſons. La ſéchereſſe de l'été qui a altéré toute végétation, a fortement frappé ces plantes ſur les côteaux qui entourent notre Ville. Dans ce moment, la récolte de cette production offre un tableau qui, quant à la quantité des Travailleurs & au mouvement, peut être comparé à celui des vendanges. Mais le pauvre n'eſt pas ſatisfait ; il n'oublie pas que, dans un tems de calamité, il eſt encore heureux, quand cette reſſource eſt abondante ; & il voit combien, en comparaiſon des années précédentes, elle eſt foible.

De la Rochelle, *le 25 Octobre.*

Les prix des bleds baiſſent à Marans & autres Marchés circonvoiſins. Les eaux-de-vie viennent de monter ici à 135 l. les 28 veltes.

De Meru (*en Beauvoisis*), *le 25 Octobre.*

Au mois d'Août dernier, un Particulier de ce canton, sur ce qu'on lui avoit dit que l'odeur de la jusquiame faisoit fuir les insectes & les rats, en fit placer des tiges tout autour de sa grange, dans l'intérieur. Des Valets s'y endormirent pendant les fortes chaleurs : à leur réveil, ils se trouverent fort malades : l'un eut un vomissement & un seignement de né considérables ; les autres eurent des étourdissemens & des maux de tête qui durerent plusieurs heures.

Le tems a singuliérement favorisé les labours & les semailles.

De Poitiers, *le 27 Octobre.*

La culture des mûriers & l'éducation des vers à soie réussissent dans cette Province, à l'insçu peut-être du reste du Royaume. Il y a déjà vingt ans que nous devons une Manufacture de soie aux soins bienfaisans de M. de Blossac. Les terreins incultes ne sont pas rares dans ce pays : on pourroit, sans prendre sur une culture importante, y planter des mûriers. Avec le tems, cet objet deviendroit très-avantageux, si l'art y secondoit la nature, si l'on cultivoit suivant les bons principes, si l'industrie & l'activité se portoient sur cette branche d'économie avec intelligence & méthode. Les mûriers croissent, & les vers à soie s'élevent avec succès jusques dans le Nord. Le climat & le sol du Poitou ne different pas du climat & du sol de plusieurs autres Provinces de France, où cet Art est fructueusement exercé. M. Dubet, dont les voyages agronomiques ont principalement pour but de faire connoître à nos différentes contrées les ressources négligées que la nature ou leur offre ou leur cache, a examiné nos environs & jugé que les mûriers & les vers à soie y seroient élevés avec fruit. Depuis quelques années, dix ou douze Particuliers ont réussi de maniere à inspirer à d'autres le même goût. On assure qu'un Seigneur du Bas-Poitou a établi chez lui une Manufacture de soie qui a déjà beaucoup de succès.

Le Bureau Général des Finances de la Généralité vient de publier un Réglement général en fait de Voierie. Nous en rendrons compte.

De Metz, *le 27 Octobre.*

Avant-hier, 25, il y a eu sur le Marché soixante-seize voitures de tous grains : les prix en ont diminué.

Le 2, vers les cinq heures & demie du soir, la foudre tomba dans le village de Mars-la-Tour : elle mit feu à une chambre & à un grenier de la maison du sieur Bertin; mais l'activité des Habitans l'éteignit bientôt. Un cheval fut tué dans l'écurie.

Du Havre-de-Grace, *le 27 Octobre.*

Le navire, la *Belle-Colinette*, du port d'environ 300 tonneaux, commandé par le Capitaine Alexandre Arson, est ici en charge pour le Cap François. Il partira du 1 au 5 Décembre prochain. Ceux qui voudront s'y embarquer ou y charger des marchandises à fret, pourront s'adresser à MM. *Dav. Chauvel & fils.*

D'Amiens, *le 29 Octobre.*

Les bleds baissent presque généralement de prix dans les grands Marchés de la Picardie, de l'Artois, & autres pays voisins.

De Paris, *le 6 Novembre.*

Le P. Cotte, de l'Oratoire, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, sçavant & exact Météorologiste, a observé à Montmorency qu'une mare d'eau, servant d'égout à une fosse de fumier, devient rouge toutes les fois qu'il doit pleuvoir. Pareil effet a lieu à l'égard d'un lac assez profond qui est un peu éloigné de ce village, entre Grôlay & Montmagny : on l'appelle dans le pays le *lac de Marchais.*

Il résulte des observations de ce sçavant Oratorien que, pendant les six premiers mois de la présente année, le vent dominant a été celui du sud-ouest ; la chaleur moyenne, de 8 degrés ; l'élévation moyenne du mercure, de 17 p. 10 l. ; le nombre des jours de pluie, de 89 ; la quantité de pluie, de 13 p. 10 ¼ l. ; de neige, de 5 p. 4 ½ l. ; l'évaporation, de 17 5.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre concernant différentes expériences sur les pommes de terre &c.

Monsieur,

Agréez que j'aye l'honneur de vous rendre compte aujourd'hui des essais faits sur les pommes de terre & sur les grains étrangers que l'on eut la bonté de me remettre au Bureau de Correspondance au commencement d'Avril dernier. Dès que je les eus reçus, je les envoyai à M. Verron, Curé de Haute-Fontaine, près Villers-Cotterets, & Associé de la Société d'Agriculure de Soissons, mon ami intime, homme rempli de connoissances & de vues utiles pour tout ce qui peut intéresser l'humanité. Il m'accusa, le 10 Avril, la réception des patates, en ces termes. » Je viens de recevoir, Monsieur, la » boîte que vous m'avez annoncée par votre » lettre du 4 du courant; je regarde ce pré- » sent comme un honneur, puisqu'il me » procure celui d'être en relation avec la So- » ciété Royale d'Agriculture de Paris, par » votre moyen. Je compte planter demain » les patates de pommes de terre & semer » les grains, en suivant vos instructions avec » la plus scrupuleuse exactitude, & je vous » rendrai un fidele compte de leur dévelop- » pement. J'ai renouvellé l'expérience faite » dans les environs de Prague, sur une ré- » colte d'orge & de seigle dont il étoit parlé » l'année derniere dans le Journal de Bouil- » lon; j'ai aussi semé du froment d'automne » en Mars, & j'aurai l'honneur de vous ren- » dre compte de ces divers essais dans le » tems ».

Par celle du 31 Mai suivant, il me marque :

» Les pommes de terre, quoique de dif- » férens pays & de différens climats, ont » paru toutes le vingt-neuvieme jour de » leurs plantations. On en fait grand usage » à Haute-Fontaine, principalement chez » Madame la Comtesse de Rosche. On en » met dans tous les ragoûts, dans les tour- » tes & les pâtés; nos bonnes gens de cam- » pagne les font cuire sous la cendre, & qui- » conque cultive des champs se procure des » pommes de terre; c'est une ressource qui » épargne le pain. Je n'ai pas besoin de vous » entretenir des avantages de cette produc- » tion; ils sont connus de tout le monde & » principalement de ceux qui s'étant dé- » pouillés de tous préjugés ont cherché dans » les faits la solution d'un problême qui n'au- » roit jamais dû en être un, & ne se sont pas » décidés seulement sur les expériences des » autres, mais sur les leurs. Un Seigneur du » Valois, M. de Levremont, dont je suis al- » lié, en fait faire du pain pour ses domes- » tiques.

» J'ai mesuré hier les tiges de mes pom- » mes de terre; il y en a qui ont un pied de » haut, les autres 13 pouces; il y en a qui » ont 17 pouces, il s'en trouve qui n'ont » qu'une tige, mais forte, d'autres en ont » six; il y en a une qui en a 23, mais foi- » bles; elles sont toutes en bonne santé, » & on peut espérer de nombreuses familles. » Pour ce qui regarde les grains étrangers, » je ne puis encore rien vous dire. Le sei- » gle se seme en France en Septembre & le » froment en Octobre, & l'Abbé de Bruxel- » les qui a semé des fromens d'automne vers » la fin de Mars 1766, n'a pas réussi : j'ai se- » mé le 11 Avril, & je n'ai pas espérance de » réussir, mais vous pouvez être persuadé » que les soins ne seront pas épargnés. D'ail- » leurs j'ai gardé quelques grains de seigle » de Valachie, de bled de Sibérie & de fro- » ment de Pologne, pour être semés dans les » tems convenables; je regarde sur-tout le » bled de Sibérie comme le plus précieux, » parce qu'étant d'un pays très-froid, il » pourroit soutenir en France des froids ca- » pables de geler les nôtres. Je vous rendrai » compte du seigle & de l'orge que j'ai se- » més à la mi-Juillet 1773. Nous nous pré- » parons à manger aujourd'hui un choux- » pomme nouveau de ma culture. Je vous » félicite sur le goût que vous avez pris pour » l'Agriculture, il vous procurera des plai- » sirs toujours nouveaux. Dès l'âge de 28 » ans, j'ai semé du froment; de tous les » grains que j'ai semés & qui ont levé, il n'y » en pas eu qui ne m'ait rendu 10 beaux épis.

Lettre du 18 Août.

» J'ai l'honneur de vous envoyer, Mon- » sieur, un épi de bled de Sibérie & un épi » d'orge d'Egypte qui ont mûri sur couche; » j'espere que le bled de Sibérie & l'orge

» d'Egypte plantés en pleine terre parvien-
» dront en maturité sur la fin du mois ; je
» n'ose pas assurer que le froment de Polo-
» gne parvienne à une maturité aussi promp-
» te & aussi parfaite que celle où parvien-
» dront les deux autres especes de grains.
» Vous m'avez envoyé plus de richesses que
» vous ne m'en aviez annoncées par votre
» Lettre du 4 Avril dernier : j'ai trouvé dans
» le froment de Pologne deux pieds d'orge,
» & dans l'orge d'Egypte de l'escourgeon &
» un pied d'avoine dont la principale tige est
» de la grosseur du petit doigt. Je regarde
» le bled de Sibérie qui est une véritable or-
» ge, & l'orge de Pologne comme plus pré-
» cieux que l'orge du Mexique & les dia-
» mans du Mogol. Nous pourrons, par leur
» moyen, procurer à nos pauvres gens de
» campagne une moisson d'orge qui précé-
» dera celle du froment, en semant les or-
» ges en Juillet. J'ai semé le 27 Juillet 1773
» 200 grains de seigle & 150 grains d'orge
» de Mars; il n'est resté que 12 pieds d'orge
» qui ont résisté à l'hiver, & les moineaux
» qui ont établi leur domicile dans le clo-
» cher de ma Paroisse, voisin de mon jardin,
» ont moissonné mon orge les 16 & 17 Juin,
» quoique je ne les eusse pas chargé de cette
» commission. Le bled de Sibérie & l'orge
» de Pologne, accoutumés à vivre dans un
» air extrêmement froid, passeroient l'hi-
» ver dans notre climat modéré sans se ge-
» ler, puisque toutes les fois que j'ai semé
» de l'orge de Mars en automne, il m'en est
» toujours resté plusieurs pieds qui ont résisté
» à l'hiver. Je puis même montrer aux cu-
» rieux un pied d'orge que j'ai semé le 5 No-
» vembre 1768, & qui a porté 82 épis en
» 1769. J'ai mis dans une petite balance 53
» grains de bled de Sibérie dans un bassin &
» 53 grains de ma dépouille sur couche dans
» l'autre ; il a fallu retirer 17 grains nou-
» veaux pour rendre les deux bassins de la
» balance égaux : donc le bled de Sibérie se
» plaît mieux dans le climat de France que
» dans le sien, & qu'il s'accommode mieux
» de notre air tempéré. L'Agronome Suisse
» dit que la graine de pomme de terre qui
» vient au haut des tiges a produit en diffé-
» rentes épreuves de fortes tiges & des fruits
» ou gros ou abondans. C'est la méthode que
» je me propose de suivre (lorsque j'aurai
» recueilli de ces grains), me paroissant la
» plus naturelle. J'ai déjà des bayes qui sont
» de la grosseur de grosses noisettes.... J'ai
» l'expérience que des œillets de graine don-
» nent des plantes plus fortes que de marcot-
» tes, & les artichauds que j'ai semés de grai-
» nes sont venus au moins d'un tiers plus
» forts que ceux que j'ai plantés d'œilletons :
» la graine d'ailleurs est bien plus commode
» à transporter que les pommes de terre, & ce
» moyen est moins coûteux. Je n'ai aucune
» espérance du seigle de Valachie ; mais j'en
» ai réservé quelques grains que je me pro-
» pose de semer au mois de Septembre pro-
» chain.

Je compte que je recevrai dans peu de tems de nouveaux détails sur les expériences de mon ami ; j'aurai l'honneur de vous en faire part si vous l'agréez, vous priant d'être persuadé du zele avec lequel je profiterai toujours des occasions que vous voudrez bien me fournir de contribuer au progrès d'une science qui doit faire les délices de tous ceux qui aiment leurs semblables & qui desirent de leur être utiles. Oui, Monsieur, je ne crains pas de le dire, les personnes qui méritent de jouir d'une considération spéciale sont les riches qui employent une partie de leurs biens à soulager les malheureux, particuliérement les Habitans de la campagne (qui méritent à tant d'égards bien plus que l'estime), & les Sçavans qui travaillent à les instruire, à les éclairer, à les diriger.

Je vous envoye les deux épis que mon ami m'a envoyés. Permettez, Monsieur, que je profite de l'occasion, pour vous dire sans flatterie qu'un de mes plus grands plaisirs est de lire la Gazette & le Journal d'Agriculture. Je les regarde comme un dépôt de connoissances utiles aux hommes de tout état & de toutes qualités ; le riche Propriétaire peut y apprendre à améliorer ses terres & à rendre ses Vassaux heureux, le Citadin à connoître le prix des hommes qui le font vivre & les travaux qu'exige cette terre, qu'il connoît si peu, pour la mettre en état de produire. L'Artiste est instruit des nouvelles découvertes qui se font tous les jours dans les Arts & qu'ignorent la plûpart de ceux qu'elles intéressent plus particuliérement. Continuez, Monsieur, à éclairer les hommes ; votre travail vous rend cher aux honnêtes gens : il faut des siecles d'un travail continu pour déraciner les abus, enfans de l'ignorance. Les vices prennent aisément

racine, les erreurs se multiplient avec rapidité, & les hommes chérissant leur aveugle routine se refusent avec opiniâtreté à la lumiere qui les poursuit sans pouvoir les atteindre. *Signé*, DOYLOT.

II.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 29 Octobre 1774, au Mercredi 2 Nov., le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 22 l. 10 s. à 26 l. *le sept.*; *id.* nouveau, de 19, 22 à 25 livres; *idem* au Port de la Grêve, de 19 à 26 l.; le seigle, de 13, 14 liv. 10 s. à 16 l. 10 s.; l'orge, de 9 l. 15 s., 10 à 10 l. 10 s. aussi *le septier*.

III.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 29 Octobre 1774, au Mercredi 2 Nov., l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 19 l. 10 s. *le septier*; *idem* nouvelle, de 16, 17 à 18 liv. 10 s.; il ne s'en est point vendu à la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 5 Novembre 1774, de 49 à 50 l.; *id.* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 15 à 16 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 l. 10 s. à 15 l.; le cent de foin au Port de la Grêve, de 30 à 31 liv.

CHANGES DE PARIS, *du 5 Octobre* 1774.

Amsterdam	55 ¾
Londres	31 5 16e.
Hambourg	180 ½
Madrid	14 19 à 19 6
Cadix	14 18
Livourne	95
Gênes	93 ¾
Lyon *Saints*.	¾ à ⅝ p. 8 p.

PRIX

DES matières d'or & d'argent à Paris du 5 Novembre 1774.

		H	G	
Or de Portug. à . . .	719			marc.
Du Mexique à . . .	715			
Du Perou à	707			
Les guinées à . . .	717			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Jeudi* 3.	*Vendredi* 4.	*Samedi* 5.
COMP. D. IND.			
Actions à 3 coup	. . . . .	1910 1895 . .	1885 90 87 ½ .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1210 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	242 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	. . . . .	394 93 94 . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 6 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 12 Novembre.*

AU mois d'Octobre dernier, le College de Commerce fit publier une Déclaration par laquelle le Roi accordoit aux Bourgeois des Villes des portions du terrein des environs du lieu qu'ils habitent, pour y cultiver le chanvre à son profit. Cette Déclaration a été suivie d'un avis par lequel on fait sçavoir que S. M. a consacré une somme de dix-huit mille dahlers, monnoie d'argent, pour des distributions des Prix aux Villes qui auront fourni le plus de chanvre & de la meilleure qualité. Ces récompenses seront partagées entre les Habitans, selon l'importance du produit de leur culture. A cet encouragement, le Roi a ajouté la certitude du débit, en ordonnant au College de l'Amirauté d'acheter le chanvre du pays au même taux que celui de l'Etranger, les proportions de la qualité & de la bonté gardées.

On apprend de Fahlun, Capitale de la Dalécarlie, qu'un incendie rapide a consumé près de la mine plusieurs maisons & divers ouvrages. Le dommage a été considérable, mais on a sauvé les machines.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 15 Novembre.*

On mande d'Islande, par des Lettres datées du 16 Août dernier, que l'été de 1773 y a été froid, l'hiver suivant supportable, le printems encore froid jusqu'à la Pentecôte. Aussi l'on n'a presque point recueilli de foin cette année. Faute de fourages, les Habitans ont été obligés de tuer beaucoup de bétail, & ensuite d'en vendre la viande à très-bas prix, à ce bas prix tant desiré pour ceux qui ne prévoyent pas le lendemain. Il est mort de faim beaucoup de bêtes. Enfin les épizooties ont attaqué les bergeries. La pêche a été médiocre en quelques endroits & mauvaise dans d'autres. Il y a eu beaucoup d'incendies. Pendant l'hiver, le Mont Hécla a vomi des flammes sans causer aucun dommage. Les rennes se multiplient dans l'Isle. Les Salines, nouvellement établies, réussissent aussi bien qu'on pouvoit l'espérer. Pendant le cours de l'année précédente, il y a eu, dans le Diocese de Skaholt, 1272 naissances, 1086 morts, 244 mariages, & 553 nouveaux Communians.

Nous apprennons de Ringstadt, petite Ville marchande de Seelande, que le 31 du mois dernier le feu y a réduit en cendres quatorze maisons & beaucoup de denrées & de marchandises.

Les gelées ont commencé ici de très-bonne heure. L'année derniere, on n'en avoit pas encore essuyé de si fortes au commencement de Janvier, & l'année précédente au commencement de Février. Il y a eu de grands vents avec neige.

Comme le bois à brûler devient plus rare & deviendra plus cher, le Roi a permis

qu'il en soit livré une certaine quantité des forêts de la Couronne aux Habitans de cette Capitale, à un prix inférieur.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, *le 16 Novembre.*

Il a été permis aux Marchands Russes de transporter des marchandises en Transylvanie & en Hongrie aux Foires de la Toussaint ; & il s'y en est rendu un grand nombre.

De Leipsick, *le 16 Décembre.*

Suivant la louable coutume qui s'est introduite dans ce pays, une souscription a été ouverte ici en faveur des Habitans du Village de Schlagwitz près Wermsdorff, réduits le 10 du mois dernier par un incendie aux dernieres extrémités. A peine leur est il resté un peu de bétail. Le zele généreux avec lequel les Habitans des montagnes ont été secourus pendant la derniere disette, ne permet pas de craindre qu'on laisse ces infortunés sans ressources. Les pluies qui avoient regné auparavant, ne leur avoient pas permis de faire leurs semailles.

Les Cultivateurs de divers autres cantons se plaignent aussi que le mois de Septembre a été trop pluvieux, & que celui d'Octobre n'a pas été fort favorable aux ensemencemens. Il y a des districts où cette grande opération n'est point faite, & voilà l'hiver. Les travaux préparatoires ont été faits en pure perte. Les champs inclinés & les terres sablonneuses sont ensemencés : il est fort à craindre que les autres ne puissent pas l'être ; le grain qu'on pourroit y avoir déjà jetté, ne servira que d'engrais s'il sert à quelque chose. C'est peu pour la terre qu'un tel engrais, c'est une ruine pour les pauvres Laboureurs. La trop grande humidité a rendu la herse inutile ; le grain resté sur la surface ne pousse qu'en terre ; il peut se faire qu'une partie prenne, mais une gelée suffit pour les détruire, ou pour qu'ils ne donnent qu'une herbe menue incapable de résister à la moindre atteinte. Jusqu'ici nos campagnes n'offrent qu'un triste spectacle.

De Vienne, *le 17 Novembre.*

Un Conseiller de nos environs a découvert une carriere de marbre qui ne le cède au marbre Toscan ni en beauté ni en bonté, & qui même le surpasse à quelques égards. Elle est abondante. On a déjà vendu pour plus de soixante mille florins de ce marbre. L'Empereur a chargé un Sculpteur habile d'en faire plusieurs statues, & lui a promis une récompense de deux mille florins. L'Auteur de la découverte est un bon Patriote, fort appliqué à l'Histoire naturelle, & qui a formé un cabinet des plus curieux.

Le Gouvernement, pour encourager pendant quelques jours le commerce des nouveaux Royaumes avec les Etats voisins, a établi deux Foires libres dans la partie de la Siléfie de la domination Autrichienne, à Teschen. Elles s'ouvriront le 15 Avril & le 15 Septembre, & dureront chacune quinze jours.

De Francfort, *le 21 Novembre.*

Les froids commencent à se faire sentir en Allemagne de très bonne heure & avec plus de rigueur qu'à l'ordinaire. Les Provinces où les pluies ont été les plus constantes n'auront pas trouvé un intervalle suffisant pour ensemencer leurs terres.

ITALIE.

De Venise, *le 6 Novembre.*

Après le reflux des eaux de l'Adige qui avoit inondé les rizieres, le riz a grainé & mûri : ainsi le dommage est moins grand qu'on ne l'avoit présumé. Il y a des fonds considérables assignés pour des constructions de digues.

De Milan, *le 7 Novembre.*

Il vient d'être défendu aux Marchands de clinquailleries de se pourvoir à l'avenir de marchandises de cette espece en or & en argent. Nos riches enfans changeront de hochets.

S. M., l'Impératrice Reine, a, dit-on, créé une Commission qui doit s'occuper du recouvrement & du rachat des droits régaliens aliénés.

Le produit de dix sous pour livre de l'impôt sur les soies crues exportées du Duché, produit montant annuellement à la somme

de quatre-vingt-dix mille livres, au lieu d'être réparti comme ci-devant en gratification aux Manufacturiers assez payés par le bon débit de leurs ouvrages, sera désormais employé à récompenser ceux qui publieront des découvertes utiles, qui ouvriront de nouvelles ressources ou de nouveaux débouchés au commerce, qui perfectionneront, augmenteront, étendront la culture. Ainsi les Producteurs de la soie seront les Bienfaiteurs, à la vérité forcés, de l'industrie nationale; car sans l'impôt, ils gagneroient quatre vingt dix mille livres de plus, & même au delà.

Il est question de l'établissement d'une Ecole d'Agriculture où l'on formera, les outils en main, des Laboureurs & des Citoyens; des Citoyens, car la science rurale est la table de l'économie civile.

DE LIVOURNE, *le 12 Novembre.*

Il y a actuellement ici une quantité prodigieuse de grains, & l'on y en attend encore. Un des principaux Entrepreneurs de ce commerce vient de louer encore l'ancien College des Jésuites pour y emmagasiner de nouvelles provisions. On ne craint vraiment pas ici le monopole, depuis qu'on sçait ce que c'est qu'un commerce libre, & l'on n'y craint pas davantage la disette. Cette denrée se vend avec grand avantage... Par les commissions que la Russie a données en Italie & sur-tout dans la Lombardie, il paroît que cet Empire veut lier un grand commerce avec ce pays. Si ce n'étoit que pour des fêtes, la joie seroit courte: mais on se flatte qu'il s'établira un commerce durable. Ce pays prendroit bientôt une nouvelle face.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 19 Novembre.*

On écrit de Philadelphie que les Députés au Congrès ont, dans un festin, bu à la santé du Roi & de la Reine &c, & ensuite à la prospérité des Colonies sous les invocations suivantes... A l'union perpétuelle des Colonies.... Puissent les Colonies exécuter fidélement les résolutions du Congrès! ..... Que la Grande Bretagne soit juste & l'Amérique libre! .... Point d'armée sur pied, contre les constitutions... Puisse la nue qui pend sur la Grande-Bretagne & sur l'Amérique, ne crever que sur la tête de ceux qui en trahissent les intérêts! ... Puisse tout Américain transmettre à ses descendans la liberté pure & sans tache telle qu'il l'a reçue de ses peres! ... Puisse perdre la liberté quiconque n'a pas le courage de la défendre! .... Que le génie de la liberté trouve son dernier refuge en Amérique! .... Que les épées Britanniques ne soient jamais tirées que contre la tyrannie! .... Que les Auteurs des Bills qui détruisent les droits de l'Amérique n'ayent en partage que la honte & la confusion! .... A l'heureuse reconciliation de la Grande-Bretagne & des Colonies par le rétablissement des loix & de la constitution! ..... Au petit nombre de Membres vertueux des deux Chambres du Parlement! .... A la Ville de Londres, aux Lords Chatam, Camden, à l'Evêque de S. Aloph, au Duc de Richmond, à M. George Saville, à MM. Burke, Dunning, Sawbridge, Franklin, Hancock &c.

Le 15, nos Boulangers ont présenté une Requête au Lord-Maire, pour demander que la taxe du pain soit haussée, vu la cherté des grains à Mark-Lane. Leur attente n'a point été remplie.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

Suite de la Lettre du Parlement de Toulouse au Roi.

.....

» Quelles étoient en effet les opérations » du Gouvernement depuis l'époque du ré- » glement général de 1566, pris en partie » des loix Romaines? C'étoit de restreindre » le commerce des grains à un certain nom- » bre de Marchands privilégiés; exiger que » ceux qui feroient ce commerce, fissent » insérer leurs noms dans la Sénéchaussée » de leur domicile; enfin de faire porter » aux Halles & Marchés tout le grain qui » seroit à vendre, sans qu'il fût permis aux » Propriétaires de vendre dans leurs gre- » niers. Il est aisé de démontrer le vice de » ces trois opérations ».

» Par la premiere, les Marchands privi-

» légiés, maitres du prix dans les achats & » dans les ventes, parce qu'ils étoient pro- » prement Monopoleurs, rançonnoient éga- » lement les Cultivateurs & ceux qui leur » achetoient des grains. Les premiers obli- » gés souvent de vendre à perte, étoient » forcés par-là de diminuer leur culture, » tandis que les Consommateurs essuyoient » de leur côté des chertés énormes. Or ces » inconvéniens n'auront jamais lieu, lor- » que le monopole sera réprimé par le frein » de la concurrence ».

» 2°. L'obligation imposée aux Marchands » de faire inscrire leurs noms dans les Gref- » fes, emportoit avec elle une espece d'op- » probre : elle les exposoit souvent à des » violences de la part du Peuple dans les » circonstances où l'intempérie des saisons » avoit rendu les grains plus rares & par » conséquent plus chers. Il en résultoit que » le commerce n'étoit entrepris que par un » petit nombre de Commerçans auxquels il » étoit aisé de s'entendre & de faire entre » eux des conventions préjudiciables au Pu- » blic, lesquelles ne pourront certainement » avoir lieu lorsqu'on laissera subsister la li- » berté donnée à ce négoce ».

» 3°. Enfin les Propriétaires astreints à » porter leurs bleds aux Marchés étoient » dans le cas d'en exiger un prix plus fort, » parce qu'ils étoient exposés à perdre un » tems précieux : d'ailleurs les Marchands » n'aimoient point à acheter en présence du » Peuple qui n'auroit pas vu de sang froid » sortir une certaine quantité de bled de ses » murs. Ce commerce devenoit donc nul ; » & tout ce qui excédoit la consommation » annuelle de chaque district étoit à charge » aux Propriétaires, & par conséquent mal » économisé & dévoré par les insectes ».

» S'il survenoit des années d'abondance, » si le recouvrement des deniers royaux de- » venoit difficile à raison du non débit ou » de la non-valeur des grains, on ouvroit » nos Ports aux Etrangers qui, l'année d'a- » près, nous rapportoient à un très-haut » prix & souvent avariés par les eaux de la » mer, des grains qu'ils avoient eus presque » que pour rien, l'année précédente ».

» Mais grace à la sagesse de votre admi- » nistration, ce sera désormais dans vos » Etats que les greniers de la Nation seront » établis. Qu'elle ne soit plus forcée d'a- » voir recours à la Hollande ou à la Barba- » rie qui sont en possession de nourrir très- » chérement vos Sujets : votre Empire a de » quoi fournir à la subsistance de ses Habi- » tans ; & une culture plus riche peut leur » procurer un excédent dont ils feront un » objet de commerce très utile. Que nos » Marchands n'aient plus à redouter le re- » tour des gênes, & ils nous conserveront » soigneusement les grains que les Etran- » gers auroient acheté à très-bas prix dans » les années d'abondance : le prix en sera à » la portée des facultés de tous vos Sujets : » il ne sera pas excessif, parce que les frais » de transport & de déplacement n'auront » pas été considérables : ils seront sains, parce qu'ils n'auront pas contracté de dé- » goût par le contact des eaux de la Mer ».

» Les Commerçans parviendront à don- » ner ainsi aux grains une valeur générale » & commune, & à détourner ces différen- » ces énormes qu'entraine toujours le régi- » me des réglemens. En achetant dans des » tems d'abondance, ils donneront une va- » leur nécessaire à la partie qui sera con- » sommée, tandis que ce qu'ils en auront » renfermé, remis dans le commerce, em- » pêchera que, dans les années de disette, » les grains ne parviennent à un prix qui » soit au-dessus des facultés de la classe in- » digente de vos Sujets ; & nous osons as- » surer que les vues des Commerçans se- » ront telles, parce que leur intérêt étant » la base de leurs opérations, il ne peut » leur suggérer une autre maniere de spé- » culer ».

» Ainsi en bannissant, SIRE, irrévocable- » ment de vos Etats les Marchands à privi- » lege, & en faisant du commerce des grains » une profession honorable, vous parviendrez » à garantir vos Sujets (autant que le per- » mettra la sagesse humaine) de l'inéga- » lité des prix, & des chertés excessives. » Vous ferez fleurir l'Agriculture, ce so- » lide fondement de la prospérité des Em- » pires, & vous ferez monter au plus haut » point de gloire celui dont la Providence » vous a confié le gouvernement. Puisse V. M. » jouir long-tems de la douce satisfaction » d'avoir fait, par la sagesse de ses loix, la » félicité de ses Peuples ! Puisse-t-Elle se » convaincre qu'il ne manquera à la plus » grande prospérité de la France que la li- » berté indéfinie du commerce des grains » chez les Etrangers. Qu'il nous soit per-

» mis de remettre, en finissant, sous les » yeux de V. M. cette maxime remarquable que nous trouvons renfermée dans » l'Arret du 14 Septembre 1774, que *plus » le commerce est libre, animé & étendu, & » plus le Peuple est promptement & abondamment pourvu.*

De la Basse-Bresse, *le 33 Novembre.*

L'hiver se fait déjà sentir ici très-vivement; la terre est couverte de neige, & il a gelé très fort pendant les trois dernieres nuits. On doit espérer dans ce mois ci que ces froids rigoureux ne continueront pas long tems sans quelque interruption. Ils sont funestes à nos pâturages: quand la neige a séjourné sur les champs où paissent nos bestiaux, elle tue une grande partie de l'herbe, ou elle l'aigrit tellement que les vaches & les bœufs n'en veulent plus manger lorsque, par le retour d'un tems plus doux, la terre se découvre; & ces alternatives ne sont pas rares dans les mois de Novembre & de Décembre. Elles n'empêchent pas chez nous qu'il ne faille faire subsister les bestiaux dans l'étable toute la journée, du moment que la neige a paru. Ils sont fort mal nourris, & l'espece en est en général petite, foible & d'un mince profit soit à la revente, soit quant au produit journalier pour le lait, soit au travail pour le labour.

Nos semailles étoient assez belles quand la neige est venue les couvrir. Le froment se vend dans ces cantons un peu plus de 2 s. la livre; la fraction au-delà ne peut pas s'exprimer pécuniairement.

Nous applaudissons avec toute la France à la loi qui nous permet de vendre nos grains selon notre plus grande commodité, notre plus grand avantage, & la maniere la plus naturelle. Il faut convenir qu'avec un peu d'adresse, un peu de tems perdu & quelques frais, on échappoit facilement à la défense de vendre chez soi. Tant de gens avoient intérêt à éluder la regle, & si peu de gens étoient attachés à la faire observer que l'on n'en éprouvoit pas directement de grands inconvéniens dans ce pays-ci, sans avoir besoin de se cacher.

Notre climat est humide & mal-sain. On a remarqué qu'il y a eu cette année moins de fievres & moins opiniâtres qu'à l'ordinaire. Nous avons eu un été fort long, fort chaud & sec. Le fruit a été rare. On a éprouvé dans la partie voisine de la Saône & jusques sur ses bords des maladies nombreuses causées par des vers.

De Saint-Gilles-sur-Vie, *le 23 Novembre.*

Depuis le rétablissement du Port, le commerce prend ici une activité très-avantageuse; d'où nous pouvons espérer des progrès proportionnés dans notre Agriculture. Le tems s'est très-bien comporté pour les ensemencemens; & le germe des moissons s'est développé avec énergie.

De Loudun, *le 24 Novembre.*

Depuis un mois, les grains se soutiennent sans grande variation. Les demandes sont bornées. La liberté nous met à l'abri de ces révolutions ruineuses qu'on avoit toujours à craindre sous un autre régime. Les semailles se sont presque toutes faites assez heureusement. Les vendanges ont été médiocres; on espere que les vins seront de bonne qualité. Les pluies ont succédé aux beaux jours, & les froids aux pluies.

De Poitiers, *le 26 Novembre.*

Sans chercher, on trouve dans ce pays beaucoup de nouvelles productions naturelles; que ne trouveroit-on pas si l'on cherchoit? L'œil du Naturaliste, la main du Riche, l'ame du Citoyen y sont trop rarement réunis... Dans la Paroisse de *Praille*, sur le chemin de Saint-Maixant à Mougon, on a découvert une nouvelle carriere de pierres feuilletées & luisantes... En fouillant auprès du château de la Bonardeliere, on a découvert une nouvelle carriere de marbre. Il paroît que tout le pays en est rempli, puisqu'au Village des *Champs*, situé à mille toises au sud, il y en a une pareille. Le marbre est beaucoup plus commun qu'on ne pense, il ne s'agit que d'observer... On a reconnu dans un champ des environ de la *Jarrie-Audoin*, à 2500 toises

du grand chemin de Dampierre sur-Boutonne à Surgeres, deux carrieres d'une pierre extrêmement dure, composée de morceaux de coquillages très petits. Cette pierre fort commune dans le canton, sur un espace de près de quinze mille toises depuis Aunay jusqu'à Tonnay-Boutonne, est appellée par les Habitans de la Jarrie, pierre *chenine*. Elle est susceptible d'un très beau poli. Elle est à deux pieds en terre par bancs horisontaux d'un pied d'épaisseur. On ne sçait si ces bancs se prolongent à une profondeur considérable. Comme il s'en trouve dans presque tous les champs, on ne se donne pas la peine de creuser à fonds. On s'en sert pour faire des murs, des carreaux de four, & autres ouvrages. Si l'on entreprenoit de la polir, on en feroit de très-jolies tables &c..... On a découvert d'autres carrieres dont nous parlerons dans la suite.

Il reste dans cette Province assez de grains des anciennes récoltes.

De Metz, *le 26 Novembre.*

Les Marchés des Trois-Evêchés & de la Lorraine sont toujours assez abondamment garnis. Les mauvais tems pourroient bien rallentir passagérement la circulation... La hotte de vin rouge ou clairet, délivrée aux Propriétaires des héritages, a été taxée à 6 l. 18 s., & 2 s. pour les marcs. Les vins de Pélire, Magny, Crépy, & Fromentaux de Sainte-Ruffine, seront comptés sur le même pied. La hotte de vin rouge & clairet, délivrée à ceux qui ont fait des avances de deniers, n'étant pas Propriétaires des héritages, à 7 l. 10 s.... A Toul, la charge ou hotte de vin rouge pour les Propriétaires a été taxée à 5 liv., cours de Lorraine, & pour ceux qui ne sont pas Propriétaires & qui ont fait des avances aux Vignerons, à 6 l. Le vin blanc, 5 l.

D'Amiens, *le 28 Novembre.*

La balance des grains penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, mais si légérement qu'on peut dire que les prix sont fixés à un degré modéré dans la Picardie, l'Artois & autres Provinces circonvoisines. L'hiver s'est déclaré de bonne heure dans ce pays. Nous avons déjà essuyé de la neige & des froids très piquans.

De Paris, *le 3 Décembre.*

M. le Contrôleur-Général a chargé, de la part du Roi, l'Académie Royale des Sciences de nommer des Commissaires pour qu'ils se transportent dans les Provinces méridionales de la France, où la mortalité continue ses ravages sur les bestiaux, qu'ils examinent la nature de la maladie, & qu'ils prescrivent les remedes propres à en arrêter les progrès.

On lit dans le Journal Politique & Historique de Genève du 30 Novembre le trait suivant.

» On écrit du Pont de Beauvoisin que, » le 18 de ce mois, un Anglois venant du » Piémont, donna dans cette Ville une scene assez comique. Arrivé sur la frontiere, » il fut conduit à la Douane pour y subir la » visite des Employés. Il avoit dans sa malle » environ trente paires de bas de soie à son » usage. Les Employés les ayant découverts, le presserent d'acquitter les droits, » à raison d'environ trois livres par paire. » L'Anglois leur demanda si ces bas n'étoient pas à lui, & s'il n'étoit pas le maître d'en disposer comme il le jugeroit à » propos? *Personne*, répondirent les Employés, *ne vous en conteste la propriété*. Sur » cette réponse, l'Anglois étale ses bas, & » les prenant les uns après les autres, il les » coupe par le milieu, les jette dans la boue » & les foule aux pieds avec toutes les apparences du plus grand sang froid. En » vain les Employés lui crioient que ce n'étoit pas-là ce qu'ils demandoient; il fallut » qu'ils s'en contentassent. L'Anglois auroit » pu faire repasser son emplette en Savoie; » mais il trouva sans doute plus beau de la » détruire que de rétrograder ou d'acheter » le droit de traverser la France avec elle ».

Ce trait ne surprendroit pas dans un de ces Barbares qui peuvent croire misérablement qu'une terre mene à l'autre, & que quand on n'a rien pris ou fait à personne, on peut passer franchement par-tout avec ce qu'on a sans craindre d'être inquiété, arrêté, rançonné &c. Mais il est très-étonnant dans un homme civilisé, dans un Voyageur Européen, dans un Anglois qui n'a pu ni sortir de son pays ni entrer dans un autre qu'à travers des Douanes. S'il soutient constamment son caractere ou son humeur dans

ſon tour d'Europe, il pourroit bien, quand il aura repaſſé les Douanes de ſa Patrie, ſe trouver avec une bonne partie de ſes malles vuides.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Obſervations économiques de la Société Electorale de Saxe.

1°. *Faut-il ou non briſer les glaces des étangs pour que le poiſſon ſe conſerve ?* Les avis ſont partagés à cet égard, & chaque parti s'appuye ſur des raiſons ſpécieuſes. La Société, fondée ſur pluſieurs expériences & ſur les principes de la plus ſaine phyſique, conſeille de briſer les glaces. Pluſieurs perſonnes ont par-là ſauvé le poiſſon de leurs étangs, après de longues gelées, tandis que ceux qui ont ſuivi la pratique oppoſée, ont été fruſtrés de la pêche.

2°. On a vérifié que les marons d'Inde ou *châtaignes ſauvages* étoient un préſervatif ſouverain contre les épizooties, & un bon remede contre la pouſſe des chevaux.

3°. On recommande comme un bon moyen de détruire les ſouris, un mêlange de farine & de ſemences de ciguë dépoſé dans leurs trous.

4°. Quand les brebis ſont attaquées du claveau, faut-il les tenir chaudement dans la bergerie, ou les expoſer au grand air ? *Réponſe.* Il convient de les renfermer au printems & en été, & de leur laiſſer prendre l'air en automne & en hiver.

5°. Une expérience ſuivie pendant cinq ans dans le diſtrict de Neufchâtel a démontré la bonté du *plâtre* pour l'engrais des terres.

Il eſt à propos de ſe rappeller ici les épreuves que nous avons annoncées, faites avec le même engrais par un Seigneur du Dauphiné.

M. Meyer, Paſteur à Kupferzel, avoit fait, à cet égard, des expériences qui ont donné lieu à des expériences nouvelles. Elles ont toutes conſtaté l'utilité du gyps employé en engrais. M. Nicolas-Antoine Kirchbergun, de la Société Economique de Berne, a publié ſur ce ſujet un excellent Mémoire que M. l'Abbé Rozier a inſéré dans ſon Journal. Il en réſulte que cet engrais procure les plus riches récoltes ſur une terre forte deux fois miſe en épautre, & par conſéquent deux fois fumée, dans laquelle on ſeme au mois d'Avril de la 2e. année, de la graine de trefle par deſſus le bled : que le gyps eſt ſinguliérement propre pour ranimer les treflieres & les luzernieres ruinées ; qu'il fait ſon plus grand effet la premiere année, & qu'il procure encore un riche produit, la 2e. : qu'il paroît être moins efficace dans un terrein humide que dans un terrein ſec, & plus ſur une terre forte que ſur une terre légere, excepté lorſqu'on veut avoir du fourage naturel : qu'on ſeme autant de meſures de gyps qu'on ſeme communément de meſures d'avoine ſur un terrein ; que les plantes dont il paroît juſqu'à préſent qu'il favoriſe le plus la végétation, ſont d'abord le trefle rouge de Hollande, enſuite la luzerne & les pois, les raves &c.

Nous apprennons par une Lettre particuliere de M. Engel, de la Société de Berne &c, qu'on employe de plus en plus en Suiſſe le gyps calciné, ſur les tréflieres.

II.

AVIS.

Vin de Malaga arrivé à Rochefort, à vendre.

60 Barriques.

40 Carterolles ou demi-barriques.

100 Potiches de raiſin du poids net de 25 livres.

Liqueurs de la Martinique & de Saint-Domingue, commercés à Rochefort par la flûte du Roi, la Bricole.

Des liqueurs de Grandmaiſon & de la veuve Amphoux.

Les perſonnes qui en voudront pourront s'adreſſer à Rochefort à M. *Chevallié*, Armateur ;

Et à Paris à M. *Teissier de la Tour*, Banquier, rue des Petits-Champs Saint Martin.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 26 Novembre 1774, au Mercredi 30 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 24 à 27 liv. *le septier ; idem* nouveau, de 22, 24 à 26 liv. 10 s. ; *idem* au Port de la Grève, de 23 liv. 5 s. à 24 liv. 5 s. ; le seigle, de 15 liv. 5 s., 16 à 17 l. ; l'orge, de 9 liv. 5 s. à 10 liv. 5 s. aussi *le septier*.

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 26 Novembre 1774, au Mercredi 30 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 15 s., 16 l. 10 s. à 17 *le septier ; id.* à la Greve, de 15 l. 5 s. à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 3 Décembre 1774, de 52 à 53 l. ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 41 à 42 ; *idem* nouveau, de 39 à 40 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 38 à 39 ; *id.* nouveau, de 36 à 37 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 liv. ; le cent de foin au Port de la Grève, de 29 à 30 l.

V.

Changes de Paris, *du 3 Décembre 1774.*

Amsterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	30 15 16d.
Hambourg	182
Madrid	15 2
Cadix	15
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon *Saints*.	$\frac{1}{8}$ au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 3 Décembre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . . .	718		MARC.
Du Mexique à . . .	713		
Du Perou à	705		
Les guinées à . . .	717	3	
Ducats à	97	15	OUCE.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5	MARC.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Jeudi* 1.	*Vendredi* 2.	*Samedi* 3.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1887 $\frac{1}{2}$ 85 . .	1887 $\frac{1}{2}$ 90 95 97 $\frac{1}{2}$	1895 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	1210	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	245 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Of. .	. . . . .	390	392 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 3 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 22 Mars.*

LE Gouvernement va faire frapper de nouvelles especes, très-nécessaires, avec les métaux très-abondans qu'on vient de recevoir des mines de Sibérie. On craignoit que ce trésor ne tombât entre les mains des Rebelles.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 5 Avril.*

Notre Hôpital de S. Lazare est devenu, comme tout Hôpital de tout pays le devient, insuffisant pour l'assistance des pauvres malades. Or s'il est vrai que l'unique moyen de soulager & d'enrichir ces Maisons, soit de diminuer leurs charges ou les besoins du Peuple, & nullement d'augmenter leurs revenus, c'est-à-dire, les impôts ou les causes de la misere, cette pensée ne nous occupe nullement aujourd'hui : mais nous avons ici une seule fontaine dont l'eau soit salubre; & il s'agit de mettre un droit sur cette eau-là dont la nature nous a fait un pur don, aux pauvres comme aux riches; si les pauvres sont réduits, en vertu du droit, à boire de l'eau mal-saine ou à se sevrer de quelque nécessité pour boire de bonne eau, eh bien! ils iront à l'Hôpital, ne sera-t-il pas enrichi? Il aura d'autant plus grand besoin de l'être, que les idées dominantes sur l'arrangement des finances provoquent toute sorte d'impôts & d'augmentations d'impôts sur la boisson du Peuple, sur le débit des boissons, sur le sel, sur les Juifs ou le trafic &c, & autres démembremens d'Etat.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 7 Avril.*

Le Roi travaille, avec la plus grande assiduité, à l'examen des moyens de régler le cours du change, objet souverainement important pour le commerce & l'industrie de la Nation.

Les vaisseaux qui sortiront à l'avenir de nos Ports, ne payeront plus les droits de Douane en plaques de cuivre; ils les acquitteront en monnoie d'argent ou en bonnes lettres de change.

On mande de Grislehaven qu'à la fin de Mars, la navigation n'étoit pas encore tout-à-fait libre, & qu'on ne pouvoit pénétrer jusqu'à la côte qu'avec des bateaux à glace; mais que le tems restoit au beau, & qu'on espéroit qu'en peu de jours la communication entre le Royaume & la Russie seroit parfaitement rétablie... On apprend de Neuland qu'il a fleuri pour la troisième fois dans l'orangerie de Fagerwick un aloë.

Le Roi a fort à cœur de réduire le style du Barreau à la clarté & à la simplicité qui conviennent aux loix & à tout ce qui leur appartient, de maniere que le Paysan le

plus grossier puisse se défendre lui-même & redresser celui qui défendroit mal ses droits.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 11 *Avril.*

La navigation n'est plus arrêtée par aucun obstacle. Dès le 30 Mars, le vent étant favorable, il arriva dans le Sund près de 90 vaisseaux, dont 70 Hollandois, 4 Anglois &c.

Le Capitaine Moeller qui, en revenant de Sainte-Croix, avoit été obligé d'hiverner en Norwege, est entré dans notre Port, le 2, avec 403 tonneaux de sucre, 12 tonnes de rum, 390 rouleaux de tabac de Porroric, & 4 tonnes de café.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, *le* 12 *Avril.*

Avec le *calmus* des prés, on est parvenu à détruire entiérement les punaises dans les appartemens, au rapport de M. Meyer, Agent de la Cour de Londres dans cette Ville. On commence à soupçonner qu'il faut employer contre ces insectes différens ingrédiens, selon les différentes especes de bois auxquels ils s'attachent.

De Berlin, *le* 13 *Avril.*

Le Directoire Général des Finances &c. a distribué différentes récompenses à des Cultivateurs & à des Artistes, entr'autres à la femme d'un Cavalier de Reetz, dans la Nouvelle-Marche, nommé Hellinger, pour avoir tiré 40 pieces de fil de laine d'une seule livre de cette matiere brute : ce fil est une soie finie.

Deux Economes respectables viennent de publier ici deux Ouvrages concernant les Communes. Le premier, anonyme, traite de l'utilité de la suppression de cette folle communauté de biens, des difficultés qui arrêtent ce changement, de l'origine de l'ancien abus en Allemagne : il donne aussi les moyens de nourrir avec avantage les animaux dans les étables. Le second, M. Grossman, Curé dans la Poméranie Brandebourgeoise, donne un plan de partage des Communes suivant les différentes qualités du sol, attaque le préjugé contre ce partage, & prouve que, s'il n'a pas été fructueux en divers endroits, c'est qu'on n'a pas sçu tirer parti des différens terreins : il donne un précis historique de l'Agriculture & de l'Economie du Duché de Mecklenbourg, de tout tems célebre par ses Cultivateurs.

De Breslau, *le* 13 *Avril.*

On commence dans cette Province à faire des fromages à la maniere des Hollandois ; & comme il faut enseigner pour qu'on apprenne, les détails de la manipulation Hollandoise viennent d'être mis dans les mains de tout le monde.

Quelques uns de nos Economes ont préservé leurs greniers des vers, en jettant entre les grains des feuilles & des fleurs de sureau : ceux qui ont eu la précaution de frotter les murs & les planchers de leurs greniers avec la même plante ont encore mieux réussi. (*Les expériences faites en Angleterre & rapportées dans notre Gazette & dans notre Journal, prouvent que des branches de sureau, passées sur les arbres, les plantes &c, garantissent également des insectes, par l'odeur qu'elles laissent, les fruits, les grains &c. encore pendans*).

De Francfort, *le* 17 *Avril.*

D'après différentes tables météorologiques, il paroît que la température de la saison a été, sur une étendue de 80 lieues en Allemagne, telle, à quelques variations près, que nous allons le rapporter. Le tems a été fort inconstant en Janvier & Février. Les huit premiers jours de Mars, il est tombé de la pluie avec une grêle menue ; les jours suivans un peu de neige, très-peu en divers endroits : le reste du mois, très beau : journées chaudes, nuits tempérées, quelques gelées nocturnes vers la fin, mais trop foibles pour nuire aux arbres & aux plantes, déjà fort avancés ; enfin quelques orages & pluies chaudes : en général, vraie température d'un beau printems. Le mois d'Avril a été jusqu'à présent très favorable sur-tout par des pluies qui ont corrigé la sécheresse de Mars. Après deux jours très clairs & très-chauds, il y a eu, cette nuit, un orage, avec tonnerre & pluie chaude & longue.

Malgré les chaleurs, on n'a point encore vu d'hirondelles dans nos environs. (*La même remarque a été faite dans plusieurs Provinces de France*). Nous espérons qu'après la Foire, le prix des denrées baissera de nouveau.

ITALIE.

De Venise, *le 5 Avril.*

L'Académie d'Agriculture de Brescia propose pour sujet de Prix, *en quels genres & par quels moyens l'Agriculture du Bressan peut-elle être portée à une plus haute perfection ?* Les dissertations seront reçues, avec les conditions ordinaires, jusqu'au premier Dimanche de Carême de 1775. Le Prix, de 25 sequins, est donné par un Amateur de l'Agriculture. La même Société propose de nouveau pour la même époque, de rechercher, *la meilleure méthode de former, conserver, perfectionner, répandre le fumier & autres engrais dans la même Province.*

ANGLETERRE.

De Londres, *le 16 Avril.*

Extrait d'une Lettre de Bengale datée de Calcutta le 11 Octobre 1773.

» A mon arrivée dans ce pays-ci, le Sr » Hastings étoit parti pour prendre avec » Sujah Dowla des arrangemens sur les Pro» vinces de Korah & d'Allahabad évacuées » par Schaw Allum. Les Marattes ont ex» torqué de ce Prince un firman relatif à » ces Provinces ; & comme elles apparte» noient à Sujah, avant que nous les eus» sions données à Schaw Allum, Sujah a » voulu en prendre possession avant son dé» part : mais nous nous y sommes opposés » jusqu'à ce qu'il ait cédé quelque compen» sation à la Compagnie qui se regardoit » comme l'héritiere de Schaw Allum. En » conséquence, il a consenti à payer 50 lacs » (environ 14,200,000 l. de France) dont » il en a déjà donné 20 ; les payemens du » restant sont fixés. Nous sommes convenus » de le maintenir dans la possession de ces » Provinces, à condition qu'il payera les » dépenses militaires qu'elles occasionne» ront. Leur revenu net monte à 25 lacs » (7,100,000 l.) ; mais ils pourront bientôt » être de 100 lacs, parce que le pays a » horriblement souffert depuis plusieurs an» nées. Il n'y a point d'apparence que les » Marattes nous inquiétent cette année, » parce qu'ils ont de l'occupation chez eux. » Mader Raw est mort, il y a quelque tems, » & Narran Raw, son fils, lui a succédé ; » mais Raganat Raw, son oncle, appellé » au commencement Ragobay, a coupé de» puis peu la tête à ce Prince comme il lui » faisoit une visite dans sa prison, & il est » devenu Chef du Divan. Hyder Ally se » meurt d'un cancer que les Médecins ont » trouvé incurable. Le Schaw est en posses» sion de Dehly & de quelques pays voisins, » le Rohilla Nigib Cawn étant mort. Le » Schaw tient ces Provinces de la condes» cendance des Marattes qui l'ont défait » l'année derniere, & qui l'ont assiégé dans » la Citadelle jusqu'à ce qu'il ait fait une » traite avec eux.

» Le *Dauphin*, Capitaine Johnson, vient » d'apporter la nouvelle de la prise de Tan» jour. On suppose qu'il y avoit un trésor » considérable dans cette Ville. Mais les » Troupes ont fait des arrangemens avec » le Nabob pour le butin. Les Lieutenans » Colonels doivent avoir pour leur part, » chacun, six mille pagodes, & les Officiers » inférieurs en proportion de leur rang. » (On compte 800 l. st. pour les Capitai» nes, & 400 liv. pour les Officiers infé» rieurs.

» On a fait depuis peu plusieurs excel» lens réglemens dans le Bengale ; ce pays » commence à prendre forme de Gouver» nement & à faire espérer qu'il se réta» blira des violentes secousses qu'il a es» suyées. On vient d'instituer des Tribu» naux régaliens de Police, on a publié les » loix du Korah ; ce qui est cependant une » sorte de vexation pour les *Gentils* qui for» ment le plus grand nombre & qui sont » les meilleurs Sujets ; mais il vaut mieux » avoir quelques loix que de n'en point » avoir du tout.

» On a fait semblant d'examiner la con» duite de Mahommid Reza ; mais il est » trop riche pour craindre la Justice.

» Raja Sittrabroé est mort subitement, » & les affaires sont restées indécises au mi» lieu de l'enquête. Les morts subites sont » toujours suspectes dans ce pays ci. *Le tiers » du Peuple a été emporté par la famine, & le » tiers du pays reste inculte.* Malgré les per-

» quisitions les plus séveres, il y aura cette » année-ci *dans les revenus un deficit de 25 » lacs ou plus ;* mais on doit l'attribuer au » bas prix du riz.

» On a suspendu le tribut du Schaw ; on » a fait plusieurs épargnes, & *les affaires de » la Compagnie ici sont sur un meilleur pied » qu'elles ne l'ont jamais été* ».

Il part tous les jours de nos Ports de nouvelles troupes d'Emigrans pour l'Amérique septentrionale. Un de ces Passagers parti de Scarborough, avoit une fortune de trois mille livres st. : il en a laissé 800 dans une de nos Banques & a emporté le reste.

Le C. Kendal, qui avoit pris en Afrique 160 Esclaves, en a perdu 60 dans son passage à la Jamaïque.

Le surplus du fonds d'amortissement a été en 1773 moindre de 360,000 liv. st. qu'en 1772, sans compter les 400,000 l. qu'on n'a pas reçues de la Compagnie des Indes.

Actions de la Banque, 141 $\frac{1}{4}$: des Indes, 147 $\frac{1}{2}$: du Sud, 94 $\frac{3}{4}$.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Valenciennes, *le* 20 *Avril.*

Le 9 du courant, à deux heures après midi, il y eut près de cette Ville, aux nouvelles fosses au charbon de terre, situées au village de Saint-Sauve, un incendie qui consuma les bâtimens, du bois, & une partie des ustenciles servant aux travaux desdites fosses. L'impétuosité du vent retarda l'effet des secours : heureusement sa direction ne donnoit point sur le village. Il y avoit dans les fosses 21 personnes qu'on eut le bonheur de sauver au moyen d'un panier qu'on descendit par un soupirail. Ce malheur est attribué à l'imprudence d'un Ouvrier qui, pour partager les culats ou grosses racines trop pesantes pour être chargées sur une voiture, fora lesdits culats, y mit de la poudre à canon, & porta négligemment dans un chauderon des braises enflammées dont un coup de vent jetta des étincelles sur une couverture de chaume. Malgré la vigilance active du Magistrat de cette Ville, les progrès des flammes furent très-rapides.

Le 14, vers les 9 heures & demie du soir, le feu prit aux bâtimens des fours de la Munitionnaire de Cambrai. La violence du vent qui souffloit, faisoit tout craindre pour des magasins considérables de bois, voisins de ces fours. Par les soins & le zele de MM. les Officiers de l'Etat Major, & de MM. les Officiers Municipaux, le danger cessa vers les 11 heures & demie ; le feu ne fut néanmoins entiérement éteint que le lendemain au soir. Les dommages ont été beaucoup moins considérables qu'on n'avoit eu lieu de l'appréhender. On dit que cet accident provient de la négligence des Ouvriers qui avoient trop-tôt serré dans une espece de petit grenier des braises mal éteintes.

D'Arras, *le* 22 *Avril.*

Il y a quelques jours qu'on a vu dans un champ du village de Lievin, à 3 ou 4 lieues de cette Ville, une source ouvrir le sein de la terre, & inonder 15 ou 18 verges de terrein. On a eu beaucoup de peine à arrêter l'éruption. L'eau est renfermée ; mais n'est-elle pas encore à craindre ? Ne seroit-il pas prudent & utile de tâcher d'en découvrir la source & le cours intérieurs ? MM. les Députés des Etats d'Artois se sont transportés sur les lieux.

De Poitiers, *le* 23 *Avril.*

Nos bons Agriculteurs ne cessent de recommander de semer plus clair qu'on ne le fait communément dans cette Province où l'on peut dire que les semences étouffent les récoltes. Le Peuple des Paysans ressemble fort à cet égard au Peuple des Politiques qui croyent qu'il n'y a qu'à multiplier les mariages pour multiplier la population. Mais ceux-là se rendent à la fin, sinon au raisonnement, du moins à l'autorité décisive de l'expérience. L'expérience a prononcé de même sur ce point dans tous les tems & dans tous les lieux. On voit que les Péruviens qui ne labouroient la terre qu'avec une espece de bêche, recueilloient 100, 150, 200 pour un, en déposant les semences dans des trous assez éloignés les uns des autres, comme on le fait pour les feves &c. La méthode de *planter* les grains, essayée en dernier lieu en Italie & en Allemagne, a eu d'heureux effets, sans doute

parce que les plantes alors suffisamment espacées, ne s'étouffent pas réciproquement. Ce n'est pas à dire qu'il faille adopter inconsidérément cette méthode sans en avoir calculé les frais & les inconvéniens; il suffit, quant à l'objet présent, qu'elle constate l'avantage de semer clair.

Les registres des naissances, mariages & morts dans notre Généralité, pour les années 1770, 1771, 1772, donnent les résultats suivans. En 1770, naissances 26745, mariages 4661, morts, 15674. En 1771, n. 25275, mar. 4967, m. 18054. En 1772, n. 25951, m. 5187, m. 22265. Les mariages & les morts ont été successivement plus nombreux. Il est né en 1772 plus d'enfans qu'en 1771, & moins que l'année précédente. Il n'y a pas eu un tiers de morts de plus en 1772 qu'en 1770.

On écrit des environs d'Availles, Haut-Poitou, frontiere du Limousin, qu'une brebis étant morte après avoir mis bas, on a donné son agneau à nourrir à une chienne qui venoit aussi de mettre bas & dont on avoit jetté les petits. La chienne donne à teter à l'agneau & l'affectionne comme son propre fruit. Le nourrisson soulage la nourrisse (1).

D'AMIENS, *le 25 Avril.*

Les gtains baissent, mais sans chûte rapide, dans les Provinces de Picardie, Artois, Pays-Bas &c.

Plusieurs Cultivateurs de ce pays commencent à se servir de paniers d'une construction nouvelle pour la conservation des grains. M. l'Abbé Vilin, Curé de Cormeilles, Membre du Bureau d'Agriculture de Beauvais, a imaginé ces utiles paniers: ils sont de paille de seigle: la matiere, leur forme, leur position remplissent parfaitement, à ce qu'on assure, les vues de l'Auteur. Ils ont l'avantage de conserver, sans danger, sans déchet, sans manipulation pénible, & à peu de frais, une grande quantité de grains de toute espece dans un petit espace. Pour ne pas présenter au Public des spéculations hasardées ou les résultats de quelques expériences insuffisantes, M. l'Abbé Vilin a différé pendant trois ans l'impression de ses procédés, afin de s'assurer d'un succès constant & par lui-même & par le concours de plusieurs autres personnes. Ceux qui ont suivi sa méthode, n'y ont tous reconnu que des avantages qui doivent la faire généralement adopter. Il a formé lui-même des Ouvriers qui fabriquent ces paniers *à Wavigny près Saint-Just.* On peut s'adresser sur le lieu au nommé *Antoine Duval*, Couvreur en chaume. Les Ouvriers travaillent chez eux ou chez les personnes qui les demandent, à la tâche ou à la journée &c. M. l'Abbé Vilin a déjà mérité l'estime publique par ses talens & leur utile application.

(1) *On nous écrit des environs de Quimper que le Curé de Sainte-Tresine, village voisin, a vu sa chatte à laquelle on avoit ôté ses petits, adopter à leur place & allaiter six petits* ratons *avec autant de soin que si elle avoit été leur mere. Il se proposoit d'observer la suite de ce phénomene singulier; mais sa Gouvernante a jugé à propos de tuer & la chatte & les rats.*

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Culture du lin dans le Cercle de Glatz en Silésie.

On envoie en Silésie des graines de lin dans des tonnes. Les Habitans sont dans l'usage de semer ces graines beaucoup moins épais que celles qu'ils ont déjà recueillies dans leurs champs. Il faut que ces semailles se fassent par un tems sérein, chaud & calme. Lorsque le lin a été semé après la pluie, ou dans un champ assez humecté, il germe dans quarante-huit heures, & il leve au bout de six ou sept jours. Quand il est semé, rien ne lui porte plus de préjudice qu'une grosse pluie suivie d'un tems sec; parce qu'alors la superficie de la terre se durcit & forme une croûte qui gêne la semence, l'étouffe & l'empêche de germer. Les Cultivateurs Siléfiens tâchent de parer à cet inconvénient par divers moyens qui rarement ont un succès complet. Les uns font passer des troupeaux de moutons dans des champs ensemencés, les autres y font rouler un cylindre armé de pointes; mais l'expérience montre que la terre ainsi brisée ne reste pas long tems dans cet état,

& se durcit de nouveau ; la croûte en devient même plus compacte qu'elle ne l'étoit auparavant. Le mieux est de faire passer un râteau de fer sur le terrein ensemencé, ou, si le lin n'a pas encore levé, de herser le champ avec soin. Lorsque les plantes sont à la hauteur de trois ou quatre pouces, on sarcle de maniere à ne point laisser de mauvaises herbes. Cette opération étant faite, on peut se tenir en repos jusqu'à la récolte.

Depuis les semailles jusqu'au tems où le lin fleurit, l'intervalle est de six semaines & quelquefois de sept. Les plantes sont en fleurs, quinze jours, si le tems est beau, & trois semaines, si le tems n'est pas favorable, sur-tout s'il a fait de longues pluies. Des chaleurs fortes & continues accélerent la maturité des graines. On a divers indices pour s'assurer que le lin est mûr ; les plantes changent alors de couleur, les feuilles commencent à tomber & les graines jaunissent. La méthode qu'on suit pour faire la récolte du lin est assez simple : on le prend par poignée, & l'on pose les poignées de travers l'une sur l'autre, de maniere que deux forment une croix ; quand on a arraché les plantes d'une plate-bande ou d'une planche, on les y étend jusqu'à ce que les tiges & les graines de la partie supérieure soient bien seches : après quoi l'on tourne les plantes sens dessus dessous pour les faire sécher de l'autre côté. La récolte finie, on porte le lin à la grange ; & si l'on n'a rien de mieux à faire, on en détache les graines qu'on garde pour les faire sécher. Ceux qui s'y entendent le mieux, réservent cette opération pour le mois de Mars suivant, où l'on n'a pas grande occupation, parce que le pays est alors couvert de neige ; c'est aussi vers ce tems-là ou au commencement du printems qu'ils battent les plantes & vanent les graines.

On n'a pas adopté en Silésie l'usage de faire tremper & de mortifier le lin dans l'eau. On le seche dans des étuves, en ayant soin d'entretenir toujours un feu égal, & en prenant toutes les précautions possibles pour écarter ou prévenir le danger des incendies. On connoit que le lin a été suffisamment séché, lorsqu'il est doux & tendre au toucher, qu'il n'a rien qui tienne de la dureté du crin, & que la couleur en est égale, luisante & argentine. Il ne faut pas qu'il soit ni trop ni trop peu sec. Ce juste milieu n'est pas si facile à trouver, mais c'est de là que dépendent les bonnes qualités du lin.

Ce sont ordinairement les femmes qui tillent le lin. Si les tiges étoient trop fortes, les hommes mettroient alors la main à l'œuvre. Cette opération se fait en divers tems ; tantôt plus tôt, tantôt plus tard. C'est à très bon marché qu'on tille le lin dans cette Province. Les femmes qui s'occupent à cet ouvrage n'ont pour tout salaire qu'un gros & un peu de nourriture qui consiste principalement en quelques fruits cuits. Cependant elles broyent chaque jour une quantité de lin assez considérable. Cette manipulation est essentielle, & l'on ne sçauroit y apporter trop de soin, puisque de là dépend en très-grande partie le gain ou la perte des Propriétaires. L'instrument dont on se sert pour tiller (la broye) ne doit être ni trop vieux ni tout-à-fait neuf. Dans le premier cas, il ne brise pas suffisamment les tiges, & dans le second, il déchire ou écorche le lin & en fait perdre une partie.

Comme la culture du lin est très-étendue dans la Province, il n'est pas possible qu'on trouve assez d'Ouvrieres pour filer le lin qu'on y recueille. On en vend une grande partie tout brut ; l'on tire plus de profit de celui qu'on peut faire filer & mettre en œuvre. Il n'y a pas bien des années que le paquet de lin ne coûtoit que quinze ou seize gros ; on le vendit bientôt après une rixdhale ; il vaut à présent deux florins. Cependant le prix en varie, selon que la récolte a été plus ou moins abondante. Elle fut magnifique, l'année derniere, dans toute la Province. On sçait, par expérience, que sur six récoltes il y en a toujours deux de mauvaises. Il en est qui profitent de cette observation pour garder plus longtems leur lin. Si la récolte suivante vient à ne pas réussir, ils font alors de grands profits sur le lin de l'année précédente. D'ailleurs on ne risque rien en gardant ainsi le lin ; loin de perdre de sa qualité, il en devient plus beau, plus luisant, acquiert peut-être plus de consistance, & ne diminue pas de son poids.

Pour affiner le lin, il se fait un déchet, tantôt plus, tantôt moins considérable ; si le lin se trouve d'une bonne qualité, on en gâte moins dans cette opération : mais s'il est d'une qualité inférieure, on en perd une de-

mi-livre & même 3 quarts de livre. Lorſque le lin eſt entiérement mauvais, la perte va plus loin; elle eſt d'une livre & un quart ſur cinq livres. Le ſtein de lin groſſier ſe vend communément 20 gros, il peut aller juſqu'à 24 & même 26 gros; mais le ſtein de lin d'une excellente qualité coûte depuis 30 juſqu'à 40 gros. Pour la filature & la manipulation des toiles, on a ici des uſages particuliers: on donne à la Fileuſe tant de lin, & elle eſt obligée de rendre tant de fils; on met entre les mains du Tiſſerand telle quantité de fils, & il eſt obligé de rapporter telle quantité de toiles. Ces proportions ſont aſſez exactes; les Fileuſes & les Tiſſerands ne ſe trouvent pas léſés par ces conventions, & les Propriétaires ne ſe plaignent pas d'avoir été trompés.

Un sheffel de ſemences de lin coûte ordinairement 7 rixdales 16 gros & $\frac{2}{3}$. Pour préparer la ſemence, la mettre en terre & autres frais, 3 rixdales 27 gros & $\frac{1}{3}$. Pour tiller le lin qui provient de ce sheffel de graines, une rixdale 23 gros & $\frac{1}{3}$. Il faut, pour le faire ſécher, du bois pour 20 gros & 9 gros pour le ſalaire de ceux qui ſont chargés de cette opération. Pour ſarcler & autres frais de culture, 2 rixdales 25 gros & $\frac{1}{2}$. Par des obſervations & des calculs faits avec exactitude pendant neuf années conſécutives, on s'eſt aſſuré qu'un sheffel de ſemences de lin produit annuellement au Propriétaire, une année portant l'autre, 32 rixdales: ſur quoi il faut prélever toutes les dépenſes ci-deſſus détaillées; elles ſe montent, par an, à 17 rixdales 1 gros & $\frac{3}{4}$. Il reſte donc de produit net au Propriétaire 14 rixdales 28 gros $\frac{1}{3}$. Ce profit eſt certainement aſſez conſidérable pour encourager de plus en plus, en Siléſie, la culture du lin.

I I.

Nouvelle expérience de plantation *des grains.*

Un Cultivateur de Berlin a fait, l'année derniere, un eſſai qui prouve bien que le grain mis en terre peut ſe multiplier & ſe reproduire beaucoup plus qu'on ne le croit ou qu'on ne l'imagine communément. Près de la route qui conduit de Berlin à Poſidam, il choiſit un morceau de terrein de trois verges en quarré; après l'avoir bien labouré & bien fumé, il tira des lignes au cordeau à trois pouces l'une de l'autre; il ne ſema pas, mais il planta ſur ces raies 4318 grains de ſeigle; il les mit tous à deux pouces de profondeur, & laiſſa de l'un à l'autre un intervalle de quatre pouces. Pendant l'hiver, il y eut une prodigieuſe quantité de ſouris qui firent de grands dégâts dans les champs enſemencés; mais on ne ſçait pas trop pourquoi ces animaux ne toucherent point au ſeigle de notre Cultivateur, ou du moins ne lui firent pas grand mal. Les plantes ſe trouverent peut-être aſſez fortes & les racines aſſez profondes pour ne pas éprouver les ravages des ſouris. Les grains qui germerent & prirent racine eurent pour la plûpart de vingt à trente épis. Les Habitans alloient au mois de Juin voir, par curioſité, ce phénomene d'Agriculture. Le Propriétaire fit ſa récolte au mois de Juillet & fut agréablement ſurpris qu'une poignée de grains eût produit ſept metzes de bon ſeigle, ou 1,281,160 grains. Chaque grain s'étoit reproduit 296 fois. Si l'on plantoit tout un arpent de la même maniere & avec le même ſuccès, une metze de ſemences produiroit 28 ſcheffels de grains.

Le même jour que ce Cultivateur avoit mis en terre ſon petit nombre de grains de ſeigle, un autre Propriétaire planta de la meme maniere 4620 grains de froment. Ils réuſſirent parfaitement; mais lorſque les plantes étoient ſur le point de mûrir, les moineaux emporterent beaucoup de grains. Malgré cela, on fut bien ſurpris de recueillir ſept metzes & un quart de bled, c'eſt-à-dire, 656,304 grains; de ſorte que, non-compris les larcins des moineaux, chaque grain ſe reproduiſit 142 fois.

I I I.

Maniere de conſerver la crême.

Si l'on veut conſerver pendant une ſemaine, par exemple, la crême que l'on leve chaque jour, pour la battre ou l'employer autrement le dernier, il faut prendre la creme des deux ou trois premiers jours, en la ſuppoſant bonne, la mettre ſur le feu, & lui donner un ſeul bouillon. Cela fait, vous la verſez dans un vaſe très-net; & vous y ajoutez ſucceſſivement celle que vous leverez chaque ſoir, pendant le reſte de la ſemaine. On aura l'attention de la changer tous les jours de vaſes, & que ces vaſes bien nets ayent pris l'air. Cette méthode a un

effet singulier. Non-seulement la crême bouillie se conserve parfaitement, mais elle conserve de même celle que l'on y ajoute, pourvu qu'on observe les conditions prescrites.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 23 Avril 1774, au Mercredi 27 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 21 liv. 10 s. à 26 liv. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 24 à 27 l.; le seigle, de 10 liv. 10 s., 11 liv. 10 s. à 12 liv. 10 s.; l'orge, de 9 l. 5 s. à 10 l. 10 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 23 Avril 1774, au Mercredi 27 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Avril 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 5 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 41 à 42; *idem* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 38 à 39; *id.* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 30 *Avril* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{3}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6 à 19
Livourne	95 à 95 $\frac{1}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Pâques*	$\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 30 *Avril* 1774.

		℔	ß
Or de Portug. à . . .		728		marc.
Du Mexique à . . .		720	3	marc.
Du Perou à		712		marc.
Les guinées à . . .		727		marc.
Ducats à		98	12	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.		100	12	once.
Or à 20 karats à . .		84	3	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à		53	16	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à		51	18	marc.
Piastres à		49	3	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Jeudi* 28.	*Vendredi* 29.	*Samedi* 30.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1585 82 $\frac{1}{2}$ . .	1580 77 $\frac{1}{2}$ 75 .	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	1015	1010	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	198	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	63	. . . . .
Emprunt Oct. .	325	324	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 8 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 28 Novembre.*

PARMI les particularités recueillies par MM. Pallas, Ruſchkow &c, il en eſt peu d'auſſi intéreſſantes que leur relation ſur l'immenſe quantité de ſel que l'on trouve dans différentes Provinces de l'Empire. Pour diſſiper tous les projets formés çà & là ſur ce commerce de premiere néceſſité, nous n'aurions qu'à exploiter nos riches Salines ou plutôt à ouvrir autour d'elles des débouchés. Les lacs ſalés ſont ſur-tout très-communs dans le Gouvernement d'Orenbourg, le Pays de Baskires &c. Il y en a, parmi ceux de Kirgi, un très-curieux dont les eaux ſont ſalées d'un côté & douces de l'autre. La ſurface du lac d'Indéri ſe couvre d'une eſpece de glace de ſel aſſez forte pour qu'on paſſe deſſus ſans le moindre danger, & aſſez abondante pour fournir à la conſommation totale de l'Empire, ſi des communications la rapprochoient des autres Provinces. Cette denrée dont la nature fait en quelque ſorte elle ſeule tous les frais, ne devroit-elle donc pas être dans nos Marchés auſſi commune que les beſoins que nous en avons ſont multipliés? Mais d'un côté l'on détruit, de l'autre on néglige, & la terre couverte, pour ainſi dire, de ſel, manque de ſel pour la conſommation des hommes, la conſervation du bétail, l'amélioration des champs, pour une infinité d'uſages plus utiles & plus néceſſaires les uns que les autres à la proſpérité générale.

Nos ſçavans Voyageurs font connoître pluſieurs Peuples dont on ignoroit juſqu'aux noms. Les Tſcurwaſches, voiſins des Mardouans, ſont remarquables comme Agriculteurs; car non-ſeulement l'Agriculture eſt en vigueur chez cette Peuplade, mais elle fait même partie de ſon culte.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 12 Décembre.*

S. M. rend graduellement, autant que les circonſtances le permettent, la liberté, la vraie liberté civile à ſes Sujets, en leur donnant de nouvelles facilités de diſpoſer de leurs biens comme de leur perſonne ou de leurs facultés naturelles. Les Habitans des lieux ſitués ſur le lac Meler, viennent d'obtenir nouvellement pour leurs marchandiſes un nouveau débouché.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 15 Décembre.*

Pluſieurs Peuples du Nord ſont obligés, faute de bois, de ſe chauffer avec du charbon de terre, dont l'uſage, ſelon de ſçavans Médecins, a diminué parmi eux les maladies de conſomption, tandis que d'autres lui attribuent celles dont les Anglois

ſont attaqués. La découverte d'une mine de charbon attire l'attention particuliere du Gouvernement. Par l'ordre du College des Mines, on a fait l'eſſai de celle qui a été derniérement trouvée dans l'Iſle de Bornhom ; & il paroît qu'elle ſera très-abondante.

On avoit ci-devant répandu des bruits d'épizooties, & ils étoient faux : on vient d'en répandre de fauſſes monnoies, & ils ſont également faux. Nous avons démenti les premiers ; le College des Finances a démenti les derniers par un placard du 9. Les pieces d'un ſcheling dont on parle, quoique de différentes groſſeurs & avec des marques différentes, ſont toutes du même alloi. Un menſonge qui trouble le commerce laiſſe après lui des dommages plus graves à réparer.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 17 Décembre.*

Un Particulier a offert de fournir aux Habitans de cette Capitale du pain de ſeigle à un prix inférieur à celui de la taxe actuelle, & en même tems d'un poids plus fort & de meilleure qualité que ceux du pain de conſommation ordinaire. Malgré les diſpoſitions que l'on a à rejetter ſans autre raiſon, des promeſſes auſſi belles & utiles que celles-là, ce projet a été ſoumis à la diſcuſſion, & après la diſcuſſion, approuvé. Les Statuts des Corporations n'empêcheront pas ici que le pain économique ne s'introduiſe. On n'y a pas cru que les Boulangers puſſent jamais acquérir ſur la vie du Peuple un droit tel que celui de le mal nourrir à haut prix.

D'EISENACH, *le 20 Décembre.*

Il vient de paroître un nouveau Réglement ſur les eaux & forêts, tendant à prévenir, par des peines très-ſéveres, le dégât & la dégradation des bois, mal dont on ſe plaint beaucoup en Allemagne. Ce Réglement, par ſes diſpoſitions générales, condamne toutes ces Ordonnances dans leſquelles on a aſſez méconnu la nature, le droit de propriété, l'intérêt perſonnel, pour établir des regles uniformes & perpétuelles dans cette exploitation rurale. Les perſonnes chargées de la Police des campagnes ſeront reſponſables des dégâts dans leurs départemens. Malheureuſement on oblige les Citoyens à ſe charger de l'infâmie de l'eſpionage & de la délation, ce qui les engagera à détourner les yeux & à laiſſer aggraver le mal, quand le haſard les en rendra témoins.

Il s'eſt fait auſſi des changemens dans l'adminiſtration de la Société ou Confrairie des Morts. Il eſt très-commun en Allemagne & dans le Nord de voir un certain nombre de perſonnes payer annuellement à une caiſſe mortuaire une certaine ſomme pour être enterrées, ſelon leur état, aux dépens de la caiſſe. Il y a auſſi des aſſociations & des caiſſes matrimoniales pour fournir aux frais des nôces & même à la dotation des Confreres.

ITALIE.

DE NAPLES, *le 25 Décembre.*

Outre l'ouragan qui a cauſé tant de dommages à Nocera & à la Cava, il y en a eu un non moins furieux à Capiſtrano où les maiſons ont été renverſées & les arbres déracinés : le Palais même du Roi a ſouffert.

DE GENES, *le 16 Décembre.*

Depuis le commencement du mois, nous avons eſſuyé des bouraſques & des pluies horribles mêlées de grêle & accompagnées de coups de tonnerre. Le 9 ſurtout, la mer fut effrayante : le tonnerre tomba ſur pluſieurs édifices publics.

Suivant les nouvelles d'Eſpagne, on a fait à Cadix des prieres publiques pour obtenir du Ciel l'heureux retour de la Vera-Cruz, qui a mis à la voile avec une des plus riches cargaiſons que l'on ait encore amenées de l'Amérique.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 23 Décembre.*

Le 17, les Propriétaires de la Banque de Douglas, Kéron & Compagnie, tinrent à Edimbourg une Aſſemblée générale pour délibérer ſur les moyens d'acquitter les annuités. La ſomme empruntée eſt, à ce qu'on dit, de 450,000 livres ſterlings ; &

l'intérêt annuel, de près de 60,000 l. payable de ſix en ſix mois à Londres. Les annuités ſur une tête rendent près de quatorze & demi pour cent; celles ſur deux têtes, près de douze & demi. Qu'on puiſſe ou non s'en libérer, ce ne ſera pas ſans difficulté & ſans débat. A moins qu'on ne trouve quelqu'expédient pour les réduire, la choſe ſera certainement ruineuſe pour la Banque & même pour le pays, par l'exportation ou la remiſe de ſi fortes ſommes.

On mande de Neucaſtle que d'après les lettres de M. Gordon, Miniſtre de S. M. B. à Bruxelles, ſur une maladie qui s'eſt déclarée ſur les bêtes à corne dans le Hainaut, il avoit été donné des ordres dans différens Ports de ce Royaume pour empêcher les débarquemens qui pourroient la communiquer.

Nous apprenons de Rothbury, dans le Northumberland, que le Duc de ce nom a diviſé ſes grands domaines en petites fermes dont la plus forte ne paſſe pas 50 l. ſt. On remarque que les riches Cultivateurs ſe trouvent par-là obligés d'abandonner les campagnes; & l'on craint que leurs ſucceſſeurs, trop peu aiſés pour ſoutenir des revers, ne tombent à la fin à la charge du Propriétaire ruiné lui-même par leur impuiſſance.

Les Propriétaires & Fermiers qui ont concouru pour gagner la coupe d'argent propoſée pour la Société d'Agriculture d'Yorck en récompenſe de la meilleure récolte de pommes de terre, ont ſi bien garni, à l'envi les uns des autres, les Marchés de cette denrée qu'elle eſt tombée à bas prix, ce qui a procuré du ſoulagement aux pauvres familles... Deux groſſes pommes de terre plantées, cette année, dans le jardin de M. Alexandre Forreſt de Boughton, près Cheſter, ont donné, chacune, un produit de quelques centaines de patates du poids de deux livres, une livre, & au-deſſous.

Les Communes d'Irlande ont approuvé trois Bills préſentés par le Comité, concernant les droits additionnels, les intérêts des emprunts, l'établiſſement d'un droit de ſix pences par verge ſur les mouſſelines, toiles des Indes &c.

Tous les jours, on publie des aſſertions contradictoires ſur l'état des affaires de la Compagnie des Indes. Il ſemble qu'on pourroit s'en tenir à ce que M. Boulton, Préſident, rapporte, l'été dernier, dans une Aſſemblée générale. Or, ſelon l'état dreſſé à cette époque, la Compagnie, outre les 1,400,000 liv. avancées par le Gouvernement, devoit encore 500,000 liv. qu'on attendoit de la Banque; les embarras ne pouvoient que s'accroître juſqu'en 1775; l'été de 1774 ſera l'époque de ſa plus grande détreſſe, puiſqu'elle aura 1,200,000 l. ſt. de lettres de change à payer: où trouvera-t-elle des reſſources pour acquitter cette dette énorme?

Un Marchand de la Nouvelle-Yorck écrit, en date du 5 Novembre, que la tranquillité de la Ville eſt troublée par les vives oppoſitions que l'on met à l'introduction du thé dans la Colonie; oppoſition ſoutenue par des perſonnes qui la fourniſſent clandeſtinement de thé de Hollande.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 24 Décembre.*

La continuité des tems orageux a retardé les nouvelles que nous attendions du Levant & de l'Italie. Sur les côtes de cette derniere contrée, de fréquens ouragans ont occaſionné pluſieurs naufrages; des pluies violentes ont déſolé les campagnes de quelques unes de ſes Provinces. Un tems plus favorable a ramené dans notre Port un aſſez grand nombre de navires tant étrangers que nationaux. Le 16, il eſt arrivé de la pêche de Terre-Neuve un nouveau bâtiment de Saint-Malo (la *Sainte Suzanne*) n°. 46.

L'importation des grains n'a peut-être jamais été auſſi abondante qu'elle l'eſt depuis la mi-Décembre. Dans le cours d'une ſemaine, il en eſt venu plus de trente mille charges tirées de preſque tous les dépôts libres de l'Europe depuis Péterſbourg juſqu'au Levant, ainſi que des Ports d'Afrique. Les grains du Royaume étoient deſtinés pour Toulon.

Dans le courant de Novembre, il eſt entré 64,247 quintaux de bled du Levant, de Gênes, d'Italie, de Naples, de Ruſſie, ſans parler de l'avoine, de l'orge, des légumes

d'Espagne, du Levant & de Naples. Il est sorti 24,595 charges de bled pour le Levant, l'Espagne & l'Italie, sans les autres grains & les légumes partis pour la même destination.

Le Capit. Auguste Tallon, commandant le vaisseau l'*Espérance*, est arrivé le 16 de S. Pierre de la Martinique. Le Cap. J. B. J. Reyne, commandant un autre vaisseau du même nom, est arrivé le 21 du Fort Royal. Le Cap. Louis Brouquier, com. la corvette la *Vierge de la Garde*, & le Capit. Pierre Concourel, com. le vaisseau, le *Bon-Pasteur*, sont partis pour la Martinique.

DE MONTPELLIER, *le 26 Décembre.*

Il est tombé, dans ces contrées méridionales, beaucoup d'eau avec orage pendant les mois de Novembre & de Décembre. Dans quelques cantons, les rivieres ont franchi leurs bords, mais elles sont aussi-tôt rentrées dans leur lit, & les dommages qu'elles ont causés ont été moins considérables qu'on ne le craignoit. Le 21 & le 22 Novembre, la pluie fut si abondante aux environs de Sommieres que dans les bas fonds de la plaine du Cayla, on ne voyoit que la pointe des arbres.

Quelques Villes de la Province se plaignent de la langueur des Fabriques & du commerce. Les grains sont à des prix très-hauts; & en dernier lieu, ils ont augmenté dans plusieurs Marchés.

Les vins & les eaux-de-vie ont du débit; ils sont à très bon compte; on en fait des demandes considérables.

La récolte des olives a commencé dans cette partie du Languedoc vers la fin de Novembre. Le fruit a été très-abondant, mais petit: cependant il a rendu plus d'huile qu'on ne le croyoit; & elle est bonne, quoiqu'il y eût des olives qui ne fussent pas bien mûres. Le prix s'est d'abord fixé à 45 & 48 l. le cent, poids de marc, avec apparence de diminution.

Il a été délibéré par les Etats que la Province acquerroit les Charges municipales, soit qu'elles aient été vendues, soit qu'elles ne l'aient pas été. Le montant en est fixé à quatre millions, dont quinze cens mille livres serviront à rembourser les Titulaires actuels qui resteront en place jusqu'à ce que leur finance leur soit rendue.

DE MONTELIMART, *le 26 Décembre.*

Les Maire & Echevins de cette Ville ont donné avis, pour l'intérêt du commerce, que la récolte des vins avoit été avantageuse tant pour la quantité que pour la qualité, & que les personnes qui desireroient en faire des achats pourroient s'adresser à eux pour avoir des renseignemens exacts & des indications sûres des meilleures caves.

DE LA ROCHELLE, *le 27 Décembre.*

A la rentrée solemnelle du College Royal, M. Mousseaud, Professeur des Belles-Lettres, prononça un Discours François sur le rétablissement de notre Port, entreprise dont il considere les avantages relativement à la Ville en particulier & à l'Etat en général. L'Assemblée applaudit à l'art de l'Orateur; nous applaudirons particuliérement au choix du sujet. Le College est le berceau du Citoyen. Au lieu d'appliquer l'art oratoire à des objets spéculatifs & stériles, il convient de le rendre en quelque sorte Patriote en l'employant à développer les regles pratiques de l'économie politique, civile & domestique, pour intéresser, dès l'âge le plus tendre, les enfans au bien public & l'éclairer de bonne heure sur ce qu'il apprendra toujours trop tard.

Les demandes d'eau-de-vie sont très-fortes; son prix est de 116 à 117 l. les 27 veltes. Le froment vaut à Marans 210 à 214 l. le tonneau. L'eau-de vie de Champagne les 27 veltes à 4 deg. est à 135 l. à Cognac. Le sel sur bosse se vend à l'Isle de Ré 600 à 590, les 28 muids: il a baissé.

DE NANTES, *le 28 Décembre.*

Il y a quelque tems qu'un navire Hollandois s'est perdu près du Conquet; une partie de sa cargaison a été amenée à Brest.

Le sieur Donat, Cap. du *S. Pré*, de S. Malo, Arm. MM. Surcouff, freres, & le Fer, est parti pour Cayenne avec plusieurs Passagers. Le sieur de Chanteloup le Fer, Cap. de l'*Américain*, de S. Malo, du port de 400 tonneaux, Arm. M. de Grand-Clos-Meslé, sortit le 7 du même Port pour se rendre à la Chine, après avoir passé par Cadix & l'Isle de France. Mais du 7 au 8,

la mer fut troublée par un ouragan qui fit périr ſur la côte trois bateaux pêcheurs ; & le navire l'*Américain* ne pouvant ſupporter l'effort de la tempête, fut obligé d'aller échouer dans la Baye près S. Caſt. Il eut ſes voiles déchirées, ſon gouvernail caſſé, ſa quille endommagée. Le 12, il rentra à S. Malo. On l'a déchargé pour le viſiter. Le premier rang des marchandiſes qui étoient dans la calle eſt très-avarié, ce qui retardera ſon voyage. On croit qu'il s'eſt perdu deux barques de S. Briac, venant de la Rochelle & du Croiſic, commandées par les nommés Perrette & Joulain ; depuis long-tems qu'elles ſont parties, on n'en a eu aucune nouvelle.

Bordeaux verſe beaucoup de vin & d'eau-de-vie dans les Ports de cette Province. Il ne ceſſe de deſcendre ici par la Loire des grains & des légumes de Blois, Orléans, Tours & autres Villes du haut de la riviere. Il ſort beaucoup de bled pour Toulon.

Le *Septentrion* eſt arrivé de la Guadeloupe. Le *Prince de Condé* eſt en charge pour le Cap François, la *Catherine* pour la Guadeloupe, l'*Illinois* pour le Port-au-Prince, l'*Alliance* pour les Iſles de France. La *Suzanne-Eliſabeth* & la *Dauphine* ſont partis pour le Port-au-Prince & pour les Cayes.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Maniere de préparer la farine d'orge renommée pour les maux de poitrine & pour le ménage; par M. Vallet, Curé de Colombe.

Il y a plus de trente ans que j'apprête de cette farine pour mon uſage domeſtique. Une perſonne à qui j'en avois donné, en avoit accroché dans un petit ſac à un plancher, pour la préſerver de l'humidité & des ſouris. On oublia ce ſac. Dix ans après, on le découvrit par haſard ; on goûta la farine, elle étoit auſſi bonne que dans ſa fraîcheur, ne différant de celle qu'on vend dans cette Ville (Grenoble) qu'en ce que celle ci a un goût de canelle. Je ne mets point de cet épice dans la mienne... Cette farine eſt excellente au gras : elle eſt bonne cuite avec du lait ou avec de l'eau, un peu de ſel & du beurre. Dans un quart d'heure, vous en avez un potage cuit. On la donne avec du bouillon gras à un malade, pour ainſi dire, à l'extrémité. Elle eſt nourriſſante, fortifie l'eſtomac : il n'en faut que plein une cuiller pour lier le bouillon d'un malade ; on en met deux pour une perſonne en ſanté : ces doſes ſuffiſent pour une écuellée de bouillon. Voici la maniere de la préparer.

Prenez quatre quartaux d'orge, ſans aucune mauvaiſe graine : l'hivernale eſt à préférer. Faites-la moudre le plus finement que vous pourrez ; paſſez-la au blutoir. Si la farine eſt encore trop groſſe, paſſez-là au tamis. Faites un ſac quarré d'une ſerviette uſée ; mettez-y votre farine, de façon qu'il puiſſe entrer aiſément dans un chauderon. Faites un bon cercle en paille, que vous couſerez au ſac afin que la toile ne touche pas le fond du chauderon. Applatiſſez avec les mains, autant qu'il vous ſera poſſible, la farine dans le ſac ; elle ne ſçauroit être trop preſſée. Attachez fortement votre ſac avec une ficelle ; que le chaudron ſoit aſſez large & aſſez haut pour que le ſac ait deux ou trois pouces d'eau tout autour & au-deſſus de la ficelle. Verſez de l'eau bouillante juſqu'à près de moitié du vaſe. Placez-y votre ſac & aſſujettiſſez-le avec une planche & un bâton fourchu appuyé par l'autre bout contre l'anſe de votre chauderon ſur le feu. Ayez toujours de l'eau bouillante prête pour remplir le chauderon que vous ferez bouillir pendant neuf heures ſans diſcontinuer. Après cela, tirez le ſac, découſez-le ſur le champ, coupez toute la farine mouillée que vous mettrez dans l'eau froide pour la manger bientôt en ſoupe ; le reſte de la farine n'eſt qu'une maſſe que l'on coupe en morceaux de la groſſeur du poing : vous rangez ces morceaux ſur une planche ou dans une paillaſſe, pour les mettre ſécher au four après qu'on en a tiré le pain : le four ne doit pas être extraordinairement chaud. Lorſqu'il eſt refroidi, vous mettez vos morceaux de farine dans un ſac que vous conſerverez en lieu ſec. Cette farine ſe garderoit alors 20 ans.

Quand vous voulez en faire un potage, vous en pilez un morceau dans un vaſe. Au lieu de mettre de la canelle pilée, dans la farine, on en met un petit morceau dans

le bouillon qu'on fait bouillir avant d'y jetter la farine : jamais on ne la met à froid. En la versant dans le pot, on la remue, un instant, avec une cuiller.

J'ai donné cette recette à une infinité de personnes qui n'ont pas été fâchées de la connoître.

Comme l'économie ne permet pas de rien laisser perdre, il faut faire cuire le son que vous en avez séparé avec des chardons dont vous nourrirez les pourceaux : le chardon les engraisse. Si l'on n'en a point, on mêle ce son avec d'autres herbes, ou on le fait manger aux bêtes à corne &c.

II.

Eclaircissement sur un fruit aquatique dont on peut tirer une farine bonne à convertir en pain, & autres objets dont il est question dans la Gazette d'Agriculture N°. 98.

MONSIEUR,

Le fruit dont on fait la description dans la lettre de Seurre, du 14 Septembre, est connu non-seulemeut des nouveaux Botanistes mais encore des anciens & des tems les plus reculés : il n'y en a point qui n'en ait parlé & qui ne lui ait accordé la propriété alimentaire que vous lui confirmez. Il croît dans les endroits marécageux, surtout dans les étangs ou aux environs. Voici les noms que M. de Linneus, ce grand Botaniste, l'ornement de la Suede, & autres lui ont donnés. *Trapa petiolis foliorum natantium ventricosis. Hort. Cliff... Tribuloïdes vulgare aquis innascens. Tourn. Inst. R. Herb. 655.* Maere ou chaillsne d'eau.

M. Guettard, Médecin de la Faculté de Paris, de l'Académie des Sciences, Botaniste de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, en parle dans son Ouvrage sur les plantes des environs d'Etampes ; & voici comment il s'explique. La description qu'il en fait se rapporte assez à celle que M. le Ch. Linné en a donnée.

» Les feuilles ont un pointillé roussâtre & » singulier en-dessus. Le dessous a des filets » coniques, crystallins, gros ; les dentelures des feuilles sont à deux pointes, ce » que je crois n'avoir observé que dans » cette plante. Je n'y ai vu que quatre étamines fertiles ; les quatre autres stériles, » que M. Linneus soupçonne y être ; mais » quoient ».

Voilà comment M. Guettard s'explique à ce sujet. C'est un Sçavant sans orgueil & un Observateur exact.

Pour moi, je n'ai jamais trouvé cette plante dans mes herborisations à la campagne, aux environs de cette Capitale, qu'au bout de la grande isle de Sevres ; encore faut il que les eaux soient fort basses.

Il seroit à souhaiter que cette plante pût se transporter, mais cela ne se peut : il faudroit donc que les Habitans des endroits où elle croît naturellement en augmentassent la quantité en la cultivant aux environs des lieux où elle vient : il n'en pourroit résulter qu'un bien pour l'humanité.

J'ai l'honneur d'être &c.

III.

AVIS.

» Le Magasin général des Plantes des » Montagnes de la Suisse, des Vosges, des » Pyrénées, de la Savoie, de l'Auvergne & » des Isles, établi par Arrêt du Conseil du » 15 Octobre 1770, rue S. Honoré, vis-à-» vis celle de l'Arbresec, chez un Brûleur » d'or, à l'enseigne d'Apollon, transféré » depuis rue des Fossés S. Germain l'Au-» xerrois, *est actuellement rue Dauphine, près » de la rue d'Anjou, à l'Hôtel de Genlis, au » premier sur le devant, & au-dessus de la bou-» tique du Marchand Bijoutier-Orfévre, où » est le Tableau d'Apollon qui l'indique ; on » y entre par la petite porte attenante à cette » boutique.*

» Parmi le nombre des Plantes renouvel-» lées dans ce Magasin, on y vend en gros » & en détail du très-beau *Cresson de roche.* » Cette Plante usuelle est souveraine pour » les maladies de poitrine, les rhumes, » pour faciliter la digestion, pour les indi-» gestions, la rétention d'urine & la gra-» velle.

» *Des fleurs d'Arnica*, dont l'infusion théi-» forme & très-légere, produit une prompte » guérison dans tous les cas de chûte, con-» tusion, crachement de sang, hémoragies, » sang coagulé & les abcès.

» *Le véritable bois de Surinam*, fébrifuge » & stomachique infiniment préférable au

» Quinkina, ſouverain ſur-tout pour les » fiévres intermittentes.

» On y débite auſſi de l'excellent *Géni-* » *py-Sabaudorum* & des feuilles d'*Uva-Urſi*.

» *Des fleurs de petite Centaurée étrangere*, » excellent fébrifuge & ſtomachique.

» *Les vraies Vulnéraires de Suiſſe.*

» *Des Plantes mêlangées pour les fumiga-* » *tions dans les maladies de poitrine.*

» *D'autres Plantes admirables* pour la ré- » tention d'urine, la gravelle & la pierre.

» En un mot, *toutes les autres Plantes à* » *l'uſage de la Médecine.*

» On y trouve auſſi une Poudre cépha- » lique ſimple & vulnéraire, ſouveraine » pour la pituite, les maux de tête, la mi- » graine, l'apoplexie & la paralyſie &c.

» *D'excellente Pâte de Guimauve, de la blan-* » *che & de la brune*; cette pâte de Guimau- » ve, ſeule de ſon eſpece à Paris, eſt en » grande réputation.

» De plus, on y tient un Magaſin du » *nouveau Syrop pectoral de Creſſon de roche.* » Ce Syrop uſuel, agréable au goût, ſe » prend en forme de bavaroiſe. Il eſt ſou- » verain pour les maladies de poitrine, les » rhumes, pour précipiter la digeſtion après » les repas, & pour les indigeſtions. Prix » 5 liv. la pinte, 1 liv. 10 ſ. le rouleau & » 15 ſous le demi-rouleau.

» Un Magaſin de Syrop de Guimauve » étrangere, ſupérieur au Syrop ordinaire » de Paris.

» *Les véritables Boules d'acier vulnéraires* » *de Nancy.*

» On y tient encore un Magaſin de Cho- » colat de Bayonne & de Turin, & autre » fabriqué à la façon d'Eſpagne.

I V.

Extrait d'une Lettre de M. Joſeph-Benoît Stangel, Conſeiller de la Chambre de Paſſau, à MM. les Directeurs du Bureau de la Correſpondance Economique & Littéraire de Francfort-ſur-le-Meyn, ſur de nouvelles écluſes pour arroſer &c. 28 Novembre 1773.

C'eſt avec bien du plaiſir que j'ai vu dans vos Feuilles du mois de Septembre un article tiré de la *Gazette de Commerce de Paris*, contenant la deſcription de la nouvelle invention de M. Pingeron pour l'ouverture des écluſes par la ſeule crue de l'eau. J'ai été d'autant plus charmé de cette invention qu'elle approche beaucoup d'une autre dont ſe ſert il y a long-tems un Payſan de la Haute-Autriche pour fermer & ouvrir des réſervoirs qui arroſent ſes prairies, ſans qu'aucune main y touche. Peut-être, MM., ne ſerez-vous pas fâchés d'avoir quelques détails à cet égard.

Les vannes de notre Payſan Autrichien, très-habile Econome, deſcendent & montent entre deux couliſſes comme celles de M. Pingeron, par le moyen d'un levier qui poſe & tourne ſur un ou deux piliers de bois. La vanne eſt attachée d'un côté à ce levier, avec une corde ou par une perche; de l'autre il pend un ſceau percé de pluſieurs petits trous. Un canal ou conduit de bois enfoncé dans le bord de la digue aboutit à ce ſceau pour le remplir lorſque l'eau eſt parvenue à la hauteur dudit canal. Le ſceau devenu aſſez lourd fait lever la vanne & la tient élevée juſqu'à ce que le ſceau ſoit entiérement vuide. Alors la vanne retombe par ſon poids ſupérieur; & le canal ſe remplit de nouveau. La grande difficulté conſiſte à trouver au juſte le nombre & la largeur des trous du ſceau, pour que la vanne ne retombe que lorſque l'écluſe eſt entiérement épuiſée. Je vous ſupplie, Meſſieurs, de préſenter mes hommages au .... Auteur de la Gazette du Commerce, & de le prier d'aſſurer, par la voie de cette Feuille, l'infatigable M. Pingeron de l'eſtime parfaite que j'ai pour ſa perſonne. J'ai l'honneur d'être &c.

Na. M. le Conſeiller Stangel a déjà acquis beaucoup de droits à notre reconnoiſſance & à celle du Public par le nombre des découvertes qu'il a eu la bonté de nous communiquer. En lui offrant le tribut que nous lui devons, nous le ſupplierons de ne pas oublier notre empreſſement à répandre tout ce qui peut contribuer aux progrès des Arts, & à rendre juſtice aux perſonnes qui travaillent, comme lui, avec autant de ſuccès que de zele, à leur perfection.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 29 Déc. 1773, au Samedi 1 Janvier 1774, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 22, 24 à 26 liv. 5 ſ. *le ſeptier*. Le ſeigle, de 9, 10 l. 13 ſ. à 12 l. 15 ſ.; l'orge, de 9 liv. 10 ſ., 9 liv. 15 ſ. à 10 l. 5 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Merc. 29 Déc. 1773 au Samedi 1 Janvier 1774, l'avoine a été vendue à la Halle, de 19, 20 à 21 liv. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 5e. Janvier 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Janvier* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	710		
Les guinées à . . .	726		
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		
Piastres à	49	2	6

CHANGES DE PARIS, *du 5 Janvier* 1774

Amsterdam	53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	29 $\frac{3}{4}$
Hambourg	187 à $\frac{4}{4}$
Madrid	15 4
Cadix	15 1 à 15
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Rois*	1 à $\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville six premiers mois 1773.

Du Mardi 4 Janv. 1774 pour le Lundi 3.		Du Mardi 4 Janvier.	
Messieurs		*Messieurs*	
Delamotte, six p. mois 1773.	J.	Defrance, six p. mois 17773.	L.
Certain, *idem.*	L.	Cauchy, *idem.*	M.
Creuzé, *idem.*		Viellard, *idem.*	
Masson, *idem.*		Defays, *idem.*	
		Marsollier, *idem.*	Z.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Lundi* 3.	*Mardi* 4.	*Mercredi* 5.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	. . . . .	. . . . .	1485 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	950 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	185 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 12 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 17 *Janvier.*

PLus on a sévi contre les Distillateurs d'eaux-de-vie de grains, plus on s'est plaint que leur nombre se multiplioit, si bien qu'après avoir défendu la distillation, il a paru nécessaire de défendre aux Chauderonniers la fabrication de vaisseaux propres à cet usage; qu'après avoir infligé beaucoup de peines, il a paru nécessaire d'en infliger de plus séveres; qu'après avoir pris des mesures pour découvrir les infractions, il a paru nécessaire d'en prendre des nouvelles, comme d'établir des visites, de déclarer un homme convaincu de contravention si les Inquisiteurs trouvent chez lui de la lie d'eau-de-vie, d'imposer cent thalers d'amende aux Cabaretiers ou Marchands de vins qui seront surpris avec la plus petite mesure d'eau de vie Suédoise. Cette histoire est celle de presque toutes les prohibitions.

M. Eckermann a trouvé le secret de rendre le fer si ductile que d'un vieux fer à cheval, il tire une espece de clinquant, des paillons, des fils propres à entrer dans la fabrication des tapisseries & des étoffes, & à leur donner beaucoup d'éclat à très-peu de frais. Cette découverte convient à merveille à notre siecle.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 20 *Janvier.*

Il est encore arrivé derniérement ici un vaisseau venant de l'Isle de Sainte-Croix en Amérique... Le nombre des vaisseaux qui ont passé le Sund a été de 7559 & non de 6559... Dans les Bailliages d'Aggerahus en Norwege, de Nisbourg en Jutland &c, il y a eu, l'année derniere, une dépopulation très-forte, comme dans la plus grande partie du Nord.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le* 22 *Janvier.*

Du 2 Janvier 1773 au 31 Décembre, il est entré ici 4873 lasts 25 tonneaux de bled, 7590 l. 4 ton. seigle, 1833 l. 55 t. orge, 3585 l. 7 t. avoine, 195 l. 7 t. pois, 606 l. 20 ton. fésoles, 218 l. 14 t. malt, 55 l. 49 t. sarrazin, 83 l. 8 t. graine de lin. Il en est sorti 2829 l. 10 ton. bled, 7987 l. 28 t. seigle, 672 l. 24 t. orge, 1592 l. 52 ton. avoine, 105 l. 8 t. pois, 415 l. 24 t. fésoles, 86 l. 9 t. malt, 17 l. 10 t. sarrazin, 84 l. 23 t. graine de lin. Importation totale 19041 l. 9 t.; exportation totale 13790 l. 48 ton... Depuis quelques années, les gelées ne sont pas assez

fortes pour établir nos communications ordinaires sur le fleuve ; nous avons aujourd'hui les mêmes craintes.

De Leipsick, *le 22 Janvier.*

Les Bureaux Provinciaux de notre Société Economique se sont occupés d'objets très intéressans pendant les trois derniers mois de 1773. Les Membres de Zwickau ont pris en considération divers essais sur la maniere de cultiver le houblon, le chardon, les mûriers &c... Ceux de Wittemberg ont examiné des épreuves du ventilateur appliqué aux greniers, & des instructions tirées de la *Gazette du Commerce*. On a fait au même Bureau l'analyse chymique de l'argille à foulon de Kirchain. On y a appliqué plusieurs regles météorologiques. On y a traité de la culture du chanvre d'Alsace, de l'éducation des vers à soie &c... Les Membres de Meissen ont apprécié plusieurs réponses à des questions sur la consommation des pommes de terre, sur la possibilité de faire de bonne biere moitié avoine moitié orge, sur l'usage de mettre dans la biere un plat d'étaim pour l'empêcher de s'aigrir pendant l'orage, sur la fausseté de l'avis donné dans quelques Gazettes pour la fabrication d'une bonne biere avec l'écorce & le feuille de chêne, sur la maniere de séparer les différentes qualités de la laine, sur l'ellebore dont on ne conseille aucunement l'usage dans les maladies des brebis, parce que souvent il leur donne par degrés lents une diarrhée dont à la fin elles meurent ; sur l'usage des grains de genievre déposés au fond des vases quand on en a fait des confitures, pour soulager les brebis attaquées du dévoiement ; sur celui de l'épine-vinette & du cormier contre les épizooties ; sur un remede composé de houblon sauvage & de fleur de lin contre les vers qui attaquent les bleds, tels que la calendre &c. &c. &c.

La Société encourage la culture du tabac. L'année derniere, la récolte a été abondante, & il en a été porté considérablement à Dresde. M. Bach, Négociant, en a fait l'apprêt. On travaille aussi à donner au fil toute la finesse possible. Une autre classe s'est appliquée à faire des épreuves de l'acier de Suhla, ainsi qu'à faire la recherche d'une pierre nommée *tropstein*, propre à donner un bon ciment... Nous sommes obligés de nous borner dans le détail de ces travaux si honorables pour la Société & si utiles pour le Public.

De Breslau, *le 23 Janvier.*

Les observations météorologiques faites à l'Observatoire de cette Ville, l'année derniere, ont donné les résultats suivans. Il y a eu 210 jours secs & 155 humides. Le dernier givre du printems parut le 14 Mai, & le premier d'automne le 13 Septembre. Il est tombé 14 p. 9 l. 7 d'eau. La plûpart des vents & des orages sont venus de l'ouest. Le 15 Mai, on vit un globe de feu : le 27 Novembre, il y eut une aurore boréale. Le plus haut degré du thermometre de Farenheit a été, les 23 Mai & 12 Août, 27, 5 ; le moindre, le 4 Février, 5, 6. La variation la plus subite du thermometre arriva le 10 Mai au matin qu'il monta de 46, 7 à 71. Il y eut 31 jours de gelée continue ; & 27 autres, avec gelée la nuit. Dans les mois froids, il y eut 124 jours doux, 20 jours en Janvier, tout le mois de Décembre &c. Dans les mois chauds, il n'y a eu que 5 jours froids, 9 très-chauds, 47 chauds. La plus grande hauteur du barometre 28, 3, 7, le 12 Mars, tems clair & vent au nord ; la moindre, 26, 9, 7, le 15 Janvier, tems très-orageux & vent sud ouest. Degré le plus sec de l'hygrometre de M. le Professeur Lambert, 395, le 25 Mai ; le plus humide, 145, 13 Janvier. La plus grande hauteur de l'Oder a été de 6 pieds 5 pouces le 5 Mai. Le 3 Mars, la débacle commença. Ces observations se continuent avec exactitude : S. M. a ordonné qu'on en fit dans les lieux les plus remarquables de ses Etats, & qu'on y construisît à cet effet des Observatoires.

De Francfort, *le 26 Janvier.*

L'Allemagne est encore inondée de fausses monnoies de toute espece ; le Magistrat de cette Ville vient d'en mettre plusieurs hors de cours.

S'il régne une prévention générale sur les Meûniers, ce n'est pas en faveur de leur probité. Il se fait de tems en tems des découvertes qui ne servent pas peu à la con-

firmer ; avec les exceptions néanmoins que l'équité oblige à y mettre. Le fils d'un Meûnier de notre voisinage, condamné à perdre la vie pour un assassinat, a déclaré qu'il voloit tous les jours une metze de farine qu'il convertissoit en argent pour ses menus plaisirs.

Après les premieres neiges qui ont été assez abondantes, il est survenu de la pluie, ensuite des gelées, & une partie de notre territoire s'est trouvé sur la glace. La petite riviere de Nied s'est, après cela, débordée, & elle a fait beaucoup de ravages; ce qui arrive souvent, quoiqu'elle ne soit habituellement qu'un filet d'eau.

ITALIE.

DE FLORENCE, *le 13 Janvier.*

Depuis quelque tems, les pauvres se sont multipliés ici, & le Gouvernement les partage en différentes classes pour les employer à des travaux convenables.

Il se présentoit à Venise une Compagnie pour le commerce exclusif du Caire. M. de Tron a parlé fortement en faveur du monopole ; M. Foscari a parlé raisonnablement en faveur de la liberté ; & les Juges ont opiné tout d'une voix contre l'attentat légal de quelques-uns contre les droits de tous & le bien public.

On écrit de Milan qu'à mesure que les Réglemens ont resserré la denrée de la nécessité la plus absolue entre les mains de quelques Marchands, ils ont exercé un monopole cruel en emmagasinant & haussant les prix : on prétend même qu'ils exportent des provisions. Il a été donné des ordres très séveres pour empêcher ces traites & en punir les Auteurs.

Les nouvelles de Turin portent que le Gouvernement ayant mis toutes les entraves possibles au premier des commerces, pour le régler, s'est cru en conséquence obligé de faire acheter tant à Trieste qu'en Hollande trente-quatre mille sacs de grains qui seront versés dans les lieux où la cherté épidémique se manifestera de meilleure heure.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 27 Janvier.*

La Compagnie d'Afrique a présenté à la Cour de l'Amirauté une Requête pour que l'Etat augmente ses dépenses navales sur la côte, afin qu'elle ait ses profits plus assurés.

La continuation du droit additionnel sur la drêche a été agréée hier à la Chambre des Communes.

La baisse des actions de la Compagnie des Indes est attribuée à deux causes, au refus que les Colonies font de recevoir pour 300,000 l. st. de thé chargé de droits, & à l'incertitude où l'on est lequel des deux plans (celui des Propriétaires ou celui des Directeurs sera envoyé dans l'Inde).

On assure que l'augmentation de 200,000 liv. st. pour la liste civile sera incessamment demandée par le Ministere, & conséquemment agréée par les Communes.

On écrit de la Jamaïque que le tems a été très favorable aux plantations, & que les cannes à sucre promettent une abondante récolte.

PAYS-BAS.

D'OSTENDE, *le 22 Janvier.*

La maladie des bêtes à cornes continue avec opiniâtreté ; & pour qu'elles n'en meurent pas, on les tue.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE LA ROCHELLE, *le 28 Janvier.*

Le 2 de ce mois, sur les cinq heures du soir, le Gardien d'un navire tomba dans le bassin du Port ; il en fut retiré bientôt après; mais il ne donnoit aucun signe de vie. Aussitôt qu'on en eût donné avis au Bureau des Fermes établi à la Chaîne, le sieur Poitevin, Capitaine de ce Poste, se transporta sur le lieu avec la boîte qu'il avoit en dépôt. A peine les premiers secours indiqués dans l'instruction eurent-ils été administrés au noyé que sa respiration devint sensible ; on continua le traitement pendant une heure ; après ce tems-là, cet homme eut la parole libre & parut jouir d'une parfaite santé. Le lendemain, vers les onze heu-

res du soir, il mourut subitement. Sa mort peut être attribuée à sa chûte du haut d'un navire très-élevé, & à une incommodité dont il étoit depuis long-tems attaqué; d'ailleurs il étoit âgé de 74 ans. La vérité de ces faits a été constatée par les informations qu'a prises M. le Procureur du Roi de la Ville. Ceux qui ont contribué à secourir le noyé ont reçu les retributions promises.

Le 15 de ce mois, le navire, la *Marie-Catherine*, d'Oleron, allant à l'Isle de Ré, s'est perdu sur la côte de cette Isle près le village appellé *le Bois*, les cables du bâtiment ayant manqué.

Le commerce d'eau-de-vie se soutient. Cette liqueur est à 122 l. les 27 veltes. Le sucre brut vaut de 23 à 33 liv., le quintal. Les cafés se vendent de 9 à 15 s.; le triage n'est qu'à 6 ou 8 s. Le prix de l'indigo bleu est de 12 l. Le sucre en pain est à 80 liv. le cent.

De Grenoble, *le 30 Janvier.*

Les pluies continuent, le tems est malsain, point de froid, on craint pour les semences.

Depuis que l'Ordonnance pour les Régimens Provinciaux a été publiée, il s'est fait beaucoup de mariages dans les campagnes & parmi nos Artisans.

Il y a en Savoye & sur nos frontieres une bande de gens armés qui arrêtent le commerce & coupent les communications. On ne sçait pas encore si c'est une troupe de voleurs ou de Contrebandiers. Le Roi de Sardaigne leur fait donner la chasse. Il est parti d'ici un détachement du Régiment de Boccard, pour aller au Pont-Beauvoisin garder la frontiere.

La totalité des prix des Offices liquidés du Parlement monte à 3,322,586 l. 19 s. 6 den., dont le remboursement a été ordonné par une Déclaration du 5 Septembre 1773. Ce remboursement sera pleinement fait dans le terme de dix-sept ans, à dater du 1 du présent mois. Les intérêts de la susdite somme seront exactement payés à la caisse des arrérages à Paris. Il sera fait un fonds annuel de 300,000 l. auquel le Roi contribuera, chaque année, pour 235,000 liv. Quant aux 65,000 liv. de surplus, il sera prélevé 10,000 liv. sur la somme imposée dans la Province pour les réparations qu'entraînent les torrens & les rivieres, & 55,000 liv. sur le dégrévement ou remise extraordinaire sur les Tailles. Le Parlement a enregistré la Déclaration le 3 Décembre, sans que le dégrévement de 55,000 l. puisse être entendu du dégrévement ordinaire accordé par l'Edit de 1706, dont la destination ne pourra, à la forme dudit Edit, être changée. S. M. sera très-humblement suppliée d'assigner des fonds plus prochains pour le remboursement des créanciers des anciens Officiers du Parlement, leurs créances étant privilégiées & n'ayant été contractées que pour payer au Roi les finances des Offices créés & réunis par différentes loix.

Par un Jugement de Police, du 22 du courant, un Particulier & sa femme ont été condamnés en une aumône de 72 liv., outre la confiscation, *pour avoir acheté du bled noir au Marché, dans la vue de le revendre plus cher.*

De Nancy, *le 2 Février.*

On n'entend parler que de débordemens & d'inondations. De tous côtés, les bas-fonds sont sous l'eau. Le 26 Janvier, deux Particuliers, en traversant à cheval une terre submergée, entre les villages de Vannes & Colombey, à trois lieues de Toul, tomberent dans un précipice; on n'a point encore retrouvé leurs corps.

La Cour Souveraine a rendu, le 11 Janvier, un Arrêt concernant les actes de baptême, de mariage & de sépulture. Les précautions prises autrefois pour constater l'état des personnes y sont renouvellées en détail. Il est particuliérement défendu à tous Curés, Vicaires ou autres, dans le cas de baptême d'un enfant naturel, d'inscrire les noms & surnoms de celui que la mere aura déclaré soit à la Matrone, soit à tout autre, pour être le pere d'icelui.

De Poitiers, *le 3 Février.*

M. Sarcey de Sutieres travaille à réformer la vicieuse culture de cette Province, & sur-tout à y introduire l'usage de la

charrue de Brie rectifiée. Différens terreins anciennement défrichés dans des landes ont été labourés avec cette charrue à roues & avant-train, tirée par deux bœufs seulement. On apprend aux Colons à se procurer un engrais, *sans avoir besoin d'en acheter*; ce n'est pas à dire pourtant sans qu'il leur en coûte, comme on va le voir. On se flatte de les mettre dans le cas de pouvoir vendre les pailles qu'ils employoient, ainsi qu'en vendent actuellement des Fermiers & Laboureurs de l'Isle-de-France, de la Brie, de la Beauce &c. L'engrais du parcage suppléera au fumier qui leur manqueroit. Ils pourront aussi s'en procurer en rassemblant quelques tombereaux de terre neuve ou autre, & en y mêlant deux ou trois tombereaux de marne pulvérisée, cinq à six boisseaux de suie de cheminée, autant de chaux éteinte à l'humidité, autant de crotin de brebis, pigeons, poules ou dindons, de cendres de lessive, de four à chaux ou autre, quelques boisseaux de charbon pulvérisé ou de la poussiere qu'on ramasse dans les endroits où l'on met le charbon. S'il manque quelques-uns de ces ingrédiens, on les remplace avec ceux dont on a en quantité, ou avec de la bouse de cheval, âne, mulet. Cette terre mélangée se répandra avant qu'on seme le bled; un bon tombereau par arpent. L'engrais & la semence jettés, il faut enterrer les grains avec la herse à dents. On seme plus clair. Cette terre est bonne pour les vignes; elle n'engendre pas d'insectes comme le fumier, elle ne détériore pas la qualité du vin: on en met au pied de chaque sep un demi-picotin qu'on peut enterrer en donnant un petit binage. Toutes sortes d'arbres s'en trouveront très-bien.

De Metz, *le 4 Février.*

Le feu a pris, ce matin à trois heures, à l'Hôpital Militaire de cette Ville. Les deux tiers de cet immense édifice sont consumés, & les flammes ne sont pas encore éteintes; leur vivacité a été augmentée par un vent violent du nord. Aucun malade n'a péri: il y a eu quelques malheurs particuliers.

Les bleds ont diminué sur la fin de Janvier dans les principaux Marchés de ces Provinces.

Du Mans, *le 5 Février.*

Le Dimanche 30 Janvier, il est arrivé un grand désastre sur la riviere de Sarthe. De cinquante-huit personnes embarquées sur le bac de Noyen, quarante-cinq ont eu le malheur de périr; il s'en est sauvé 12 à la nage; un cheval a entraîné jusqu'à terre une femme accrochée à ses harnois Il étoit resté sur le rivage quinze personnes qu'on avoit refusé de recevoir dans la barque déjà surchargée. Elle n'a pu résister à l'effort & à la vivacité des grandes eaux de ce passage toujours dangereux dans ces ciconstances. Six des noyés furent bientôt après retirés de dessous l'eau; mais il ne se trouva personne en état de leur administrer les secours usités aujourd'hui dans presque toute l'Europe. MM. de la Société Royale d'Agriculture ont procuré à ce pays des instructions publiques sur cette matiere par la voie de nos Almanacs de 1770 & 1773. On espere que l'amour de l'humanité nous procurera encore des dépôts publics tels qu'il s'en établit dans les Villes principales pour l'administration des secours les plus prompts & les plus efficaces au personnes noyées.

De Paris, *le 9 Février.*

Arrêt du Conseil d'Etat du 18 Octobre, qui annulle une délibération prise le 11 Juin dernier par les Officiers Municipaux & les Notables de la Ville de Thiers, comme irréguliere & attentatoire à l'autorité du Conseil, en ce que contre les dispositions d'un Arrêt rendu en icelui le 9 Mai précédent (cet Arrêt ordonne que les 8 sous pour livre imposés par l'Edit de Novembre 1771, seront perçus sur le sel qui se délivre au magasin de Thiers en sus du prix fixé par la transaction du 17 Décembre 1668), *& sans avoir égard à une transaction du 17 Décembre 1668, il a été arrêté par ladite délibération qu'il seroit loisible aux Habitans de ladite Ville de rentrer dans le libre exercice du privilége dont jouissent les autres Villes de la Province d'Auvergne de s'approvisionner de sel comme bon leur sembleroit... Ordonne que tout le sel délivré au magasin de Thiers, à compter du 11 Juin*

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

1773, *sera sujet aux huit sous pour livre &c.*

Autre du 3 Novembre, *qui ordonne que les huit sous pour livre continueront d'être perçus en sus du principal du droit de vannage à Anglure, Généralité de Champagne.* Ce droit consiste en vingt sous par bateau qui passe aux vannes des moulins dudit lieu, situés sur la riviere d'Aube.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait le Samedi 5 du présent mois en la maniere accoutumée; les numeros sortis de la roue sont 48. 69. 83. 89. 6.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Observations sur les chenilles nuisibles aux arbres fruitiers, avec des expériences sur la maniere de les détruire.

M. Charles-Jean Cronstedt, possesseur d'un beau domaine à Fulleroe en Westmanie, a employé l'expédient que nous allons décrire pour préserver ses arbres fruitiers des ravages des chenilles. L'Académie Royale des Sciences & Arts de Suede a rendu compte de ce procédé qui, s'il n'a pas le mérite absolu de la nouveauté, donnera néanmoins de nouvelles lumieres par les observations qui en accompagnent l'épreuve. M. Cronstedt a été, en partie, guidé par la réponse de M. le Professeur Bergmann au problème plusieurs fois proposé rélativement à la destruction des chenilles les plus nuisibles aux arbres fruitiers. Dans cet écrit, M. Bergmann remarque que la *phalœna brumalis* est l'espece de chenilles la plus productive, que la femelle ne vole point, que le mâle ne l'emporte pas lorsqu'ils s'accouplent &c. M. Cronstedt va nous rapporter lui-même ses observations & ses expériences particulieres.

Le 16 Septembre, je fis lier aux troncs de mes arbres des paquets d'écorce de la largeur de la main, avec du fil à coudre les voiles. Je plaçai ces paquets, les uns plus hauts, les autres plus bas, selon que les troncs étoient unis ou rabotteux: s'ils étoient trop inégaux, on attachoit l'écorce au-dessous de la couronne des branches. Les ouvertures qui pouvoient rester sous les écorces furent soigneusement bouchées avec de la mousse, pour que les phalenes ne trouvassent aucun passage. Cette opération fut faite sur 597 arbres fruitiers de toute espece.

Le jour suivant, je fis mettre tout autour de la bande ou plutôt du bandage d'écorce, l'épaisseur de deux doigts de cambouis que j'eus soin de faire entretenir toujours bien gluant. Les premiers jours, il sécha plus vîte: mais ensuite à peine eût-on besoin de le rafraîchir de trois en trois jours.

Dès le 23, j'apperçus des chenilles dans le cambouis. Ce jour-là, on prit trois fémelles de la grosse phalene brumale que M. Linné nomme *phalœna defoliaria.* (M. C. donne ensuite le journal de sa chasse & le nombre de ces animaux tant mâles que fémelles, pris depuis le 23 Septembre jusqu'au 6 Novembre. Il ne nous a pas paru nécessaire de le copier. Nous dirons seulement que, depuis le 25 Septembre jusqu'au 11 Octobre, on prit, d'un jour à l'autre ou de deux en deux jours, les fémelles par milliers).

Ce fut le 2 Octobre que les mâles commencerent à paroître. Du 2 au 11, leur nombre alla en augmentant: pendant ces dix jours, il y en eut au moins 300 pris chaque jour. Les fémelles disparurent tout-à-fait le 25 Octobre. Pendant les cinq jours précédens, on n'en prit qu'un petit nombre. Il en resta dans le cambouis plus de 6000.

On compte que chaque fémelle pond plus de 250 œufs. Ainsi le nombre de celles qu'on a prises auroit produit une génération de *sept millions* de chenilles pour l'année prochaine...

C'est sur-tout pendant la nuit qu'elles font leurs dégâts: mais on voit aussi le jour, des fémelles qui grimpent le long des arbres. Les mâles ne volent que de nuit.

Il est vrai que les guêpes en dévorent une quantité prodigieuse: mais le mal qu'elles font d'ailleurs elles-mêmes n'est pas compensé par ce service.

Les mâles se prennent par les aîles, & restent sur le dos, les pattes en avant: on les enleva pour que les femelles ne passassent pas sur leurs aîles qui prennent beaucoup de place.

Le 22 Novembre, il parut deux autres ſortes de chenilles, toutes deux vertes & de grandeur égale. Mais on avoit ôté les écorces & le cambouis. Ce ſera la matiere de nouvelles obſervations.

M. Cronſtedt invite les Naturaliſtes & les Economes à répandre le plus de lumiere qu'il ſera poſſible ſur l'hiſtoire naturelle de ces inſectes qu'on ne peut parvenir à détruire qu'au moyen d'une connoiſſance parfaite de leur marche, de leur nature, de leurs révolutions animales &c.

I I.

Maniere de faire du fumier dans quelques Provinces de Ruſſie.

On conſtruit ſur des colonnes de bois, une ſalle ou une étable en bois, de la longueur & de la largeur convenables pour le bétail qu'on doit y faire ſéjourner. Pour l'emplacement, on choiſit un bon terrein, un ſol argilleux. L'entrée de l'étable eſt en talus ou en emphithéâtre, pour que les animaux y montent aiſément. Les vieilles planches qui forment la charpente ou plutôt tout le bâtiment, ſe recouvrent de mauvais bois, de paille, de tourbe, pour que le ſoleil & la pluie ne les pénétrent pas. Dans l'étable même, on répand & on mêle de la tourbe, des taupinieres, le foin gâté, la mauvaiſe paille, de la ramée, du limon de marais &c, juſqu'à la hauteur d'une demi-aune. On jette auſſi dans ce cloaque les ordures & les balayures des maiſons, en un mot, tout ce qui peut ſe convertir en fumier. C'eſt un dépôt commun, rien ne ſe perd. D'abord que la belle ſaiſon permet que le bétail aille dans les champs, on va le mener dans cette étable où on le retient juſques vers le midi. Il y paſſe la nuit dans les plus beaux tems. Lorſqu'il y a fait huit ou dix bonnes ſéances, tant la nuit que le jour, on enleve les matieres à fumier imbibées d'urine, pour en former dehors des tas que l'on recouvre de feuillages & de ramées de pins. On remet dans l'étable une autre couche de ſemblables matieres, que l'on retire enſuite de même, quand elles ſont ſuffiſamment pourries.

I I I.

Nouvelle Machine pour élever des poids.

Cette nouvelle eſpece de grue eſt de l'invention du ſieur *Gullet*, Anglois, Privilégié du Roi de la Grande-Bretagne pour la conſtruction de ces machines dans le Duché de Cornouailles &c. Son principal uſage eſt de tirer des mines les ſceaux, les ſacs, l'eau, le charbon, le minerai &c, avec plus de facilité qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent. Elle agit par le moyen d'une roue de dix pieds de diametre ſeulement. Cette roue a un mouvement toujours égal & uniforme; quoique rapide, on l'arrete dans l'inſtant. Elle ſe meut par le moyen de l'eau; le moindre courant d'eau ſuffit. Si ce moteur manque, la perſonne chargée de vuider les ſceaux & les baquets, peut elle même la mettre aiſément en jeu ſans avoir rien à craindre. On la gouverne ſans peine & ſans riſque. Les Ouvriers qui ſe trouvent dans la mine ou dans la carriere peuvent, en ſe mettant dans un baquet ou en s'attachant à un ſceau, ſe faire tirer en haut ſans le moindre danger..... Cette machine peut d'ailleurs ſervir à beaucoup d'autres uſages, par exemple, dans les moulins à papier & autres. Elle eſt d'une conſtruction fort ſimple. On peut en avoir une en place, propre à élever un poids de mille livres pour la ſomme de 30 liv. ſterlings.

Ceux qui voudroient de plus amples éclairciſſemens peuvent s'adreſſer au ſieur *Chriſtophe Gullet*, *Inventeur de la machine*, *rue Tariſtock*, *à Dévon.*

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mardi 1 Février 1774, au Samedi 5 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20 l. 10 ſ., 23 l. 10 ſ. à 27 l. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Grève, de 25 à 26 l. 10 ſ.; le ſeigle, de 12 l. 10 ſ., 13 à 14 liv.; l'orge, de 9 liv. 10 ſ., 10 liv. à 10 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mardi 1 Février 1774 au Samedi 5 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 à 20 liv. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Février 1774, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 9 Février* 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . . .	730		marc.
Du Mexique à . . .	722		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98	1	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6
Piastres à	49	17	6

CHANGES DE PARIS, *du 9 Février* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	186 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 3
Cadix	14 19
Livourne	95 à 94 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Rois*	$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Lundi* 7.	*Mardi* 8.	*Mercredi* 9.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1482 $\frac{1}{2}$ 85 . .	1485	1487 $\frac{1}{2}$ 90 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	184	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	340	340 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.

Du Sam. 5 Fév. 1774. *Messieurs*		Du Lundi 7. *Messieurs*		Du Mardi 8. *Messieurs*	
Lenoir, six prem. mois 1773.	P.	Delamotte, six p. mois 1773.	M.	Defrance, six p. mois 1773.	M.
Caron, *idem.*		Thevenin, *idem.*		Cauchy, *idem.*	Z.
Clouet, *idem.*	Z.	Creuzé, *idem.*		Viellard, six d. mois 1773.	A.
Gossey, six dern. mois 1773.	A.	Masson, *idem.*		Defays, *idem*	C.
Delarue, *id.*		Certain, six dern. mois 17773.	A.	Marsollier, *idem.*	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 20 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 24 Août.*

ON compte trente-ſix villages dévaſtés par les débordemens de la Viſtule, & dix-ſept emportés avec leurs Habitans & tout ce qu'ils renfermoient, enſorte qu'on ne trouve plus que la place où ils étoient aſſis. Les ruines mêmes de l'Empire ſe diſſipent.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 25 Août.*

Le droit d'Aubaine vient d'être ſupprimé entre la Suede & les Etats-Généraux. L'Europe multiplie ces renonciations de toutes parts. Il ſeroit à deſirer qu'elles fuſſent généralement inſpirées par la conviction que la loi ſuprême de la propriété eſt indépendante des lieux & des noms, & que tout tribut levé ſur l'Etranger tourne à notre propre détriment.

On a reçu des lettres du Nyland qui portent que les maladies dont les beſtiaux ſont attaqués ne ſont pas contagieuſes, & qu'on eſpere que le pays en ſera bientôt délivré.

Un incendie a conſumé dix-huit maiſons dans le Fauxbourg du Nord. Comme ce ne ſont que des maiſons de bois, ſes progrès ont été ſi rapides que pluſieurs perſonnes ont eu le malheur de périr dans les flammes. Les Etats ſeptentrionaux ne ſçauroient accueillir avec trop d'empreſſement les nouvelles découvertes faites en Allemagne & en Angleterre pour arrêter les progrès du feu. Quand on voit ce que ces malheurs coûtent, on ne croit pas pouvoir acheter trop cher le ſecret de s'en préſerver.

L'immunité ou exemption de tous droits, complément néceſſaire de la liberté, eſt accordée aux vaiſſeaux ſoit étrangers ſoit nationaux qui exporteront des grains du crû du pays. Les moyens qui détournent le cours naturel du commerce ſont comme les fléaux qui dérangent celui des ſaiſons.

Le 20 du mois dernier, on vit à Riſonge dans la Gothie orientale, à dix heures & demie de ſoir, par un tems très-ſerein, un globe enflammé qui courut du nord-oueſt au ſud eſt, jettant des étincelles & laiſſant des traces de feu dans ſa marche. Après qu'il eut diſparu, on entendit des explosions qui s'éleverent graduellement juſqu'au bruit du tonnerre & s'affoiblirent enſuite par une dégradation ſucceſſive.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 28 Août.*

Il paroît à craindre que le projet de joindre la Mer du Nord à la Mer Baltique par des canaux tirés à travers du Holſtein, ne ſoit point exécuté, à cauſe des grands frais qu'il entraineroit. Ce ſera du moins un avis utile ouvert pour la poſtérité.

Les Membres de la caiſſe d'Aſſurance pour la caiſſe du feu ont derniérement délibéré ſur le moyen de perfectionner l'économie rélative à leur objet. On a remarqué que le premier ſoin de ces Compagnies d'Aſſurance, de quelque eſpece qu'elle ſoit, devroit être de chercher, recueillir, & répandre dans les mains du Public, les moyens de prévenir & d'affoiblir les accidens qui occaſionnent leur formation. Il y en a peu qui s'en occupent : elles calculent, & c'eſt tout ; mais ſi elles calculoient bien, elles prendroient ce ſage parti : leur intérêt eſt lié à la bienfaiſance.

ALLEMAGNE.

DE LUBECK, *le 30 Août.*

On aſſure que le ſupplice de la torture, aſſez généralement infligé aux Accuſés pour prouver qu'ils ſont coupables, ſera inceſſamment ſupprimé dans tous les Etats Héréditaires de la Maiſon d'Autriche. Les progrès de l'humanité & de la juſtice ſont infiniment plus lents que ceux de la raiſon. Quand le bien ſe fait, il y a long-tems qu'on ſçavoit qu'il pouvoit, qu'il devoit ſe faire : mais à la fin un grand exemple donne le branle à la révolution.

DE ZERBST, *le 3 Septembre.*

Le Gouvernement ayant appris qu'il regnoit en Pologne ſur les bœufs une maladie dangereuſe & contagieuſe, il a été défendu d'introduire ici des bêtes à cornes de ce pays, pour que notre Foire du bétail n'en ſoit point infectée.

ITALIE.

DE MILAN, *le 28 Août.*

La ſéchereſſe continue dans ce Duché & dans toute la Lombardie. Il y a 25 ans que les chaleurs n'étoient montées à un ſi haut degré. Par une ſuite de ces intempéries, il a péri beaucoup d'hommes & d'animaux.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 6 Septembre.*

Il paroîtra peut-être étonnant qu'à l'époque d'une bonne récolte, précédée d'une autre bonne récolte, nous ayons encore beſoin de tirer des grains des Pays Bas, du du Nord, de l'Amérique &c, tandis que nous en vendions conſidérablement à l'Etranger, il n'y a pas encore bien longtems, même après de mauvaiſes années. Mais depuis que notre commerce du dehors eſt ſupprimé, celui de l'intérieur eſt tombé ; on n'a fait que crier au monopole, le Fermier & le Marchand ſont devenus odieux, il n'y a eu ni ſûreté ni liberté, & le beſoin regne au milieu même de l'abondance.

Les Sauvages ne ſont pas moins à craindre que nos Troupes pour les Colonies de l'Amérique. Pluſieurs Tribus ſont liguées & déchaînées. On dit que les Députés de la Penſylvanie aſſemblés à Philadelphie, ont propoſé un moyen de concilier les Colonies avec la Métropole, en ménageant leurs intérêts reſpectifs : certes ce ſeroit une heureuſe découverte, car il s'agit de prétentions contradictoires.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE PAU, *le 5 Septembre.*

M. d'Aine, Intendant de la Généralité de Navarre & Béarn, Adminiſtrateur zélé pour l'extenſion & les progrès de l'Agriculture, a fait eſſayer par les ſieurs d'Alban, Agriculteurs du Béarn, la culture de grains de riz de Cochinchine qui ſe trouvoient mêlés avec de l'orge du Pérou. Le riz n'a point levé ; mais l'orge a parfaitement réuſſi : un ſeul grain a produit 42 épis ; chaque épi avoit ſix côtés garnis de grains : ainſi un grain de ſemence a rendu 2500. L'orge du Pérou, comme celle de France, n'a que deux côtés.

D'autres grains de riz ſec de différentes eſpeces, donnés par M. de Renne, Officier du Roi, à M. l'Intendant, ont levé, ici & à Aranjuſon près Sauveterre chez les ſieurs d'Alban. L'accroiſſement qu'ils ont pris fait eſpérer qu'ils parcourront heureuſement tous les périodes de la végétation, & qu'on pourra parvenir à naturaliſer en France cette utile plante.

Il y a environ trois ans que ce riz est connu dans le Royaume par les Mémoires de M. de Renne, & que cet Officier a mis les Cultivateurs à portée d'en faire l'essai. Mais ceux qui ont profité de ses instructions & de ses présens, laissent ignorer au Public quels ont été leurs succès; la reconnoissance & le patriotisme doivent leur reprocher cette négligence. C'est sur-tout en fait d'Agriculture & de lumieres que celui qui reçoit s'engage en quelque sorte à donner ou plutôt à rendre. Quand il s'agit de nouvelle culture, ce n'est que sur les rapports réunis des expériences que l'Agronome peut prononcer & le Cultivateur se décider.

Le riz sec est un objet trop important pour que les vrais Patriotes ne doivent pas s'empresser à suivre l'exemple que le Gouvernement leur donne aujourd'hui. On sçait que ce grain, originaire de Cochinchine, cultivé à Batavia, au Malabar, & autres pays de l'Inde, a, sur le riz commun du Levant & de l'Italie, l'avantage de n'avoir pas besoin d'arrosement, & n'a pas le grand inconvénient de n'offrir une subsistance qu'en exhalant en quelque sorte des causes de mort par les inondations qu'il exige. Il est d'ailleurs supérieur au riz commun; & l'on doit ardemment desirer que nos climats s'enrichissent d'une production aussi nourrissante que salutaire.

DE BORDEAUX, *le 6 Septembre.*

Nos vendanges ne seront pas très-abondantes; mais le vin sera d'une qualité supérieure. Les eaux-de-vie ont successivement augmenté; elles valent 150 l. les 32 veltes.

Les exportations des denrées de l'Amérique, du café sur-tout, ont été très-considérables dans le courant du mois dernier. Ce débit n'a pas influé sur les prix. Les retours des Isles en ont abondamment rempli le vuide. Du 12 Août au 3 du courant, il est arrivé de ces contrées le *Comte d'Ennery*, le *Petit S. André*, la *Bonne-Nouvelle*, la *Judith*, l'*Heureuse-Marie*, le *Grand-Alexandre*, l'*Aimable Marie-Jeanne*, la *Comtesse Dubary*, le *Postillon*, le *Satyre*, la *Magdeleine-Françoise*, l'*Artibonite*, l'*Aimable-Jeanne*, l'*Eveillé*, l'*Aimable-Magdeleine*, la *Genevieve*, l'*Age d'Or*, le *Tamerlan*, le *Brillant*.

Les fortes importations des marchandises du Nord, fer sur-tout & bois, & des provisions d'Irlande, ont maintenu l'équilibre de la balance.

D'AIX, *le 8 Septembre.*

La récolte de l'huile ne sera pas aussi abondante que l'année derniere; on sera dédommagé de la diminution dans la quantité par l'excellence de la qualité de la denrée.

DE TOUL, *le 10 Septembre.*

Nos récoltes ne laissent presque rien à desirer ni pour l'abondance ni pour la bonté des productions. Le froment a très-bien rendu, & il est très-beau: le seigle, moins beau, n'a pas été d'un moindre produit. Le froment vaut 10 liv. 15 s. le bichet; le seigle, 7 l. 15 s.; l'orge, 5 l. 8 s.; l'avoine, 3 l. 10 s. Le pain blanc est à 2 s., la livre; & le bis, à 1 s. 3 d. La viande se paye 6 s. Le meilleur vin de l'année derniere vaut 3 s. la bouteille. Le tout argent de France.

Les vignes promettent beaucoup; le raisin est très serré, mais il n'a pas grossi, faute de pluie. Depuis près de deux mois & demi, il regne une sécheresse étonnante. Le vin en vaudra mieux, si le raisin mûrit; mais il y en aura beaucoup moins.

DE POITIERS, *le 10 Septembre.*

Pendant trois mois, il n'est point tombé de pluie dans la Province. Cette sécheresse, sans exemple, a nui considérablement au produit des moissons, & fort contrarié toutes les autres productions, soit légumes, soit fruits. Les prix des grains & du pain ont haussé; cependant le pain de premiere qualité ne revient pas tout-à fait à 2 sous la livre.

Les détails de l'orage du 4 Août, essuyé dans quelques Paroisses, sont très affligeans. La nuée s'entr'ouvrit d'abord sur la Paroisse de Goix, à 3 lieues de Montmorillon, sur les bords de la riviere de Vienne; & se répandit ensuite jusques vers *Saint-Savin*, embrassant seulement une bande de terre dans les Paroisses de Lussac-le Château, Silars, Pindray, Leigne & Antigny. Ces derniers lieux ont moins souffert. Heureusement les gros bleds étoient serrés; mais les menus grains, les chanvres, les potagers,

les vignes, les fruits, ont été fort maltraités. On a trouvé beaucoup d'oiseaux & de volaille tués par la grêle. La terre étoit jonchée de feuilles & de branchages.

De Reims, *le* 11 *Septembre*.

Les prix des grains qui avoient haussé assez considérablement, commencent à baisser. Le pain est très haut. La disproportion entre les prix de la denrée brute & de la denrée préparée, est toujours ici très-considérable; de maniere qu'il n'est presque pas possible que les intérêts du Cultivateur & ceux du Producteur se concilient. Le rétablissement de l'équilibre est un objet des plus importans pour ce pays.

D'Amiens, *le* 12 *Septembre*.

Les bleds commencent à prendre un nouveau cours, quant aux prix. Il y a déjà eu une baisse assez remarquable.

Les prix des eaux-de-vie, des cafés &c. n'ont pas varié à Dunkerque. Le sel de Bourgneuf y a considérablement baissé.

Du Mans, *le* 12 *Septembre*.

Par l'état de nos récoltes, donné ci-devant, il étoit aisé de prévoir une augmentation dans les prix des grains. Elle a eu lieu; mais l'influence de la généralité des récoltes ne permet pas de craindre la cherté.

La Société Royale d'Agriculture, au Bureau de cette Ville, a annoncé qu'il lui avoit été accordé, pour un nouveau concours, de la graine de mûrier blanc a semer au printems prochain. Il sera donné deux Prix; l'un de 180 l., l'autre de 80 l. Ceux qui voudront concourir peuvent se faire inscrire chez M. Veron Duverger, Secretaire perpétuel. Ils peuvent d'avance s'assurer du terrein propre à cette culture, le préparer, & le bien effondrer dans cette saison. L'espace destiné à cet usage doit consister dans une planche de 12 pieds de largeur sur 24 pieds de longueur, exposée en bel air. La Société publiera sur ce sujet un Programe.

De Beauvais, *le* 13 *Septembre*.

Les approches de l'hiver ont déjà commencé à se faire sentir ici. Nous avons eu des nuits très-froides, & même il a gelé assez fort pendant la nuit du 8 au 9. Le vin a un peu renchéri, non que le dommage résultant de ces froids sur la vigne soit déjà bien sensible; mais il est aisé de juger qu'ils altérent nécessairement les organes où la seve se prépare & les canaux où elle coule, ce qui doit faire diminuer la qualité & la quantité.

Le prix du grain au Marché du 10 est demeuré où il étoit huit jours auparavant; il a même encore un peu baissé. Le plus beau froment s'est vendu sur le pied de 2 s. moins un denier la livre de 14 onces. Ce n'est pas que la récolte soit meilleure qu'on ne l'attendoit lorsque le bled renchérissoit si vite il y a un mois; elle est bien suffisante pour nos besoins dans lesquels il faut comprendre le débit d'une certaine quantité pour Paris où tant de productions de toute espece vont se convertir en fumiers inutiles. La récolte de l'année derniere est encore loin d'être consommée; & ce qui paroît déjà produire cet effet, c'est une sorte de certitude que le commerce viendra avec toutes les forces de la protection & de la liberté nous apporter quand nous serons dans le besoin, nous débarrasser quand nous aurons du superflu. Il mettra un parfait niveau dans les denrées & dans leurs prix, comme, par un tems serein, le Laboureur égale dans nos champs les tas de la marne qu'il a extraite à grands frais, & qui lui tomberoit à perte si elle étoit amoncelée.

Toutes les menues récoltes sont passables. Nous ne connoissons guere encore celle des pommes de terre, & elles sont demeurées dans la derniere classe des objets de culture; il y a même beaucoup de lieux où on ne les connoît point du tout. On devroit en user pour la nourriture de la volaille particuliérement; & en ne les montrant que sous ce point d'utilité, elles pourroient être mieux accueillies qu'elles ne le sont dans certaines métairies où les valets n'aiment pas à en voir. Au reste, dans l'espece de culture dominante ici, les pommes de terre sont moins utiles qu'ailleurs.

Il n'y a point de vieux bœufs épuisés par les travaux du labour, qu'il faille engraisser. Les moutons sont mis au parc une grande partie de l'année; la volaille trouve à se nourrir dans beaucoup de différens grains qu'on ne recueille pas dans les ter-

roirs légers, maigres & froids, & ce qui reste de bon dans les épluchures des autres grains. Enfin la terre cultivée avec un peu de soin paye en bled & paye assez pour satisfaire de justes desirs; le bled se garde ou se vend, & se vend chaque jour, à tout instant; il est matiere de commerce, & la truffe ou pomme de terre n'a pas les mêmes avantages.

De Paris, *le 17 Septembre.*

Le Roi s'étant fait rendre compte des travaux entrepris pour la confection du canal de Picardie, destiné à former la jonction de l'Escaut à la Somme & à l'Oise, S. M. n'a pu voir les progès de cet ouvrage important sans éprouver la plus vive satisfaction, & sans ressentir le desir le plus ardent de faire jouir ses Peuples, le plutôt qu'il sera possible, des avantages qu'ils doivent recueillir de la perfection de cet ouvrage. Portant plus loin ses regards, S. M. a pensé qu'il étoit tems de commencer le canal de Bourgogne, destiné à joindre l'Yonne avec la Saône; & qu'il étoit très-important pour le Royaume entier d'établir, à l'aide de ces deux canaux, une navigation qui, partageant ses Etats du nord au midi, assureroit à l'Agriculture le transport peu dispendieux & la vente avantageuse de ses productions, & faciliteroit au commerce les opérations & les échanges. Pour fournir à cette dépense, un Arrêt du Conseil du 7 Septembre 1773, a ordonné *l'imposition en* 1774, & un autre Arrêt du 9 Août 1774, *la répartition en* 1715, *au marc la livre de la Capitation sur les Généralités des pays d'Election & sur les pays conquis, d'une somme de quatre cens dix-neuf mille huit cens, soixante-treize livres huit deniers pour la construction des canaux de Picardie & de Bourgogne.* Cette imposition doit durer pendant dix années. S. M. n'a choisi que provisoirement la base de la Capitation pour régler la contribution de ces Provinces; se réservant de s'expliquer plus particuliérement dans la suite sur cet objet, & à l'égard des autres Provincees.

Lettres-Patentes du Roi, les premieres du 18 Février 1774, les deux autres du 27 Avril, portant, 1°. *abolition du droit d'Aubaine entre la France & les Principautés de Neufchâtel & Walangine*; 2°. *ratification de la convention touchant l'extension de l'exemption de ce droit accordé au Prince de Nassau-Saarbruck*; 3°. *ratification sur une convention conclue entre S. M. & le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique pour l'abolition réciproque de ce droit.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Observations de M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch, sur les divers moyens dont on peut faire usage pour séparer les chevaux d'une voiture lorsqu'ils viennent à s'emporter.

Quelque simples & quelqu'ingénieux que soient les moyens de séparer l'avant-train d'un carosse lorsque les chevaux s'emportent, il restera toujours un grand inconvénient, sçavoir de laisser échapper deux ou même plusieurs chevaux furieux dans une rue ou dans un chemin où ils peuvent écraser beaucoup de monde. Je pense qu'il vaudroit beaucoup mieux s'appliquer à trouver un expédient par lequel on pût faire abaisser sur les yeux de ces animaux un petit rideau de cuir qui, les plongeant tout-à-coup dans l'obscurité, les arrêtât. Tout le monde sçait que dans les maneges on ne connoit point d'autre moyen que les lunettes pour pouvoir approcher & monter les chevaux difficiles. On trouve dans le Recueil des machines approuvées par l'Académie Royale des Sciences de Paris, publié par M. Gallon, la solution de cet important problême, c'est-à-dire, le moyen de boucher les yeux des chevaux quand ils s'emportent; mais le petit rideau qui est à côté des œilleres de la bride du cheval & qu'il suppose, devient embarrassant & peu agréable. La forme de la tête du cheval en est gâtée; enfin ce rideau ne sera jamais préféré par certaines gens à ces rosettes charmantes, sur-tout quand les chevaux sont natés. Il faudroit donc trouver la maniere de faire simplement abaisser les œilleres sur l'œil du cheval & de faire ensorte que ce moyen entrât dans la décoration même de la bride. Voici ce que j'ose proposer pour remplir ce double objet.

On donnera peu de convexité aux œilleres pour qu'elles puiſſent embraſſer plus facilement dans leur longueur la forme de l'œil du cheval. On attachera enſuite deux petits cordons ou petites chaînes aux angles inférieurs & ſupérieurs de l'œillere, ce qui fera en tout quatre petits cordons. ceux qui ſeront au deſſus ſeront attachés à la tétiere de la bride, & les autres à la muſiliere. On pourroit cependant ſe paſſer des premiers qui ne ſont mis que pour une plus grande ſûreté.

Un anneau de cuir embraſſera la paire des cordons inférieurs & ira s'attacher à une longue rêne qui paſſera par un anneau fixé ſur la tétiere comme les longues guides.

Cette troiſieme rêne qui doit être flottante juſqu'à un certain point, ſera attachée à la boutonniere du Cocher pour qu'il puiſſe l'avoir ſous ſa main dans le beſoin. Je dis qu'elle doit être très-lâche, de peur que le cheval venant à donner des coups de tête ne faſſe tourner les œilleres : or celles-ci ne doivent s'abaiſſer ſur l'œil que lorſqu'on tirera cette troiſieme guide avec beaucoup de force.

Il eſt évident que l'anneau venant à monter le long du front du cheval, il rapprochera les petits cordons qui ſont attachés d'un bout aux ſangles inférieures des œilleres, & de l'autre à la muſeliere, & que ces dernieres ſe fermeront ſur l'œil de l'animal furieux. Je propoſe ſans prétention mon idée. Je deſire que des Bourreliers ou Selliers intelligens la perfectionnent & tâchent ſur tout de l'embellir, car pour peu qu'il y ait de difformité, ſon mauvais ſuccès eſt aſſuré. La méthode propoſée dans le Recueil des machines préſentées à l'Académie Royale des Sciences pour remplir cet objet, propoſe deux rênes ou guides, & je n'en demande qu'une : voilà déjà une économie.

Dans la ſuppoſition où l'on voudroit toujours ſéparer l'avant-train, voici ce que je viens d'imaginer à cet égard.

Le timon ſeroit traverſé par une piece de bois à laquelle on attacheroit les palmiers. Au delà de cette traverſe du côté de la voiture, le timon ſeroit briſé & entreroit dans une eſpece de boite où il ſeroit reçu & fixé au moyen d'une clavette qu'il ſeroit facile de faire détacher en preſſant deſſus.

Voici la forme que je donnerois à cette derniere. Elle auroit, 1°. un ovale de fer ou anneau elliptique vers ſon milieu qui embraſſeroit la boite ; il porteroit en dedans de ſa circonférence une dent ou boulon dans le ſens de ſon grand diametre. Cette dent entreroit dans un trou pratiqué dans la boite & dans le timon.

Au deſſus de cet anneau elliptique, on ſouderoit une verge de fer qui traverſeroit la coquille de l'avant-train. Cette verge auroit enſuite une plaque ou tête ſur laquelle le Cocher pourroit mettre le pied, quand il voudroit faire baiſſer l'anneau elliptique.

La partie inférieure de ce dernier anneau recevroit encore un boulon que l'on pourroit regarder comme le prolongement de la dent qui réuniroit le timon avec ſa boite. Ce boulon traverſeroit le bout d'un reſſort très fort ſous l'avant-train, lequel tendroit toujours à pouſſer l'anneau elliptique de bas en haut, à moins qu'une preſſion plus forte & qui s'exerceroit ſur ſa tête qui eſt au-deſſus de la coquille, ne le forçât à céder.

Il eſt évident que le Cocher voyant qu'il n'eſt plus le maître de ſes chevaux, n'auroit qu'à preſſer fortement avec le pied la plaque qui couvre la cheville, l'anneau elliptique qui embraſſe la boite qui reçoit le bout du timon, deſcendroit avec elle, & la dent ou clavette quitteroit alors le bout du timon, & les chevaux partiroient.

Les Anglois ont imaginé des moyens de ſéparer les chevaux de leurs voitures dans pareils cas ; mais j'avoue que j'ai oublié celui de leurs expédiens qui ſuppoſe que le Cocher preſſe dans un certain endroit la coquille de l'avant-train ou ce qui en tient lieu. Quant à la méthode que j'ai fait connoître dans le Journal Encyclopédique du mois de Juillet 1773 (1), elle a été imaginée en Allemagne & miſe en uſage en An-

(1) *Il eſt facile de remédier à l'inconvenient que l'on trouve à la méthode que j'ai propoſée, en adaptant ſous les brancards deux petites barres de fer en forme de pieds, ſur leſquelles tomberoit la voiture étant ſéparée de ſon avant-train, ſans qu'elle courût riſque pour cela de ſe fracaſſer. Le remede m'avoit paru ſi facile à trouver que j'avois cru inutile de le rapporter.*

gleterre où l'on a également inventé ces étriers qui quittent le pied du Cavalier dès l'instant qu'il est renversé de son cheval & qu'il est au moment d'être entraîné. On ne peut refuser aux Nations Angloise & Allemande beaucoup d'inventions pour tout ce qui regarde les voitures & l'équipement du cheval.

Je desire ardemment que mes idées sur l'objet que je viens de traiter en puissent faire naître de plus heureuses ou qu'ayant été trouvées bonnes, on les adopte généralement. Voilà le seul privilege que je réclame.

I I.

Renseignemens sur la machine Suédoise à enlever de gros poids.

Nous avions promis de donner la description de la machine inventée par le Paysan Suédois Olof Biergerson. Au lieu de détails circonstanciés, tels que nous les avions demandés & que nous avions lieu d'attendre, on ne nous a fait parvenir que quelques renseignemens qui ne suffisent pas pour faire concevoir de quelle maniere cette machine est construite. Cependant nous allons les rapporter ; on en connoitra un peu mieux la machine & beaucoup mieux les effets qu'elle peut produire.

La Société Patriotique a approuvé cette invention & a fait présent à l'Auteur d'un gobelet d'argent. Cette récompense n'est pas magnifique, mais c'est toujours un encouragement.

La machine est composée d'un levier qu'on peut allonger à volonté & auquel on peut ajouter un cabestan, si l'on a besoin d'une plus grande force pour vaincre la résistance. Biergerson a adapté deux poulies sur son chariot. Il en coûte fort peu pour construire cette machine ; les principaux frais consistent à se procurer un gros arbre dont on ait coupé les branches.

L'Inventeur s'offre de faire de ces machines au plus grand marché. Pour douze dahlers, monnoie de cuivre, il en fera une qui suffira pour détacher & enlever des pierres de trois ou quatre quintaux ; comme la somme est extrêmement modique, il ne se charge pas de fournir le fer. Une machine pour lever des pierres qui ont plus de 4 quintaux, coûte 24 dahlers. Si l'on vouloit tirer des pierres de quatre ou cinq aunes en quarré, la machine coûteroit 48 dahlers. Trois personnes suffisent pour lever en six heures de tems une pierre de quatre à cinq aunes en quarré & à moitié enterrée. Si la pierre n'étoit que fort peu enfoncée dans la terre, trois heures suffiroient pour faire l'opération.

Le Paysan à qui la Suede doit cette précieuse découverte, se charge de défricher les champs qui sont entiérement couverts de pierres ; il enleve celles-ci par le moyen de sa machine, & il s'en sert ensuite pour construire un mur de clôture. Jamais défrichemens ne furent moins coûteux ; il n'a besoin, pour les faire, que de deux bœufs & d'un cheval. Un salaire honnête est tout ce qu'il exige pour ses peines. L'Agriculture Suédoise se promet infiniment de la nouvelle invention ; elle a déjà lieu de se féliciter, puisqu'elle voit convertir en champs fertiles de vastes étendues de terreins qui, ensevelis sous des tas immenses de pierres, ne produisoient rien depuis bien des siecles, & sembloient condamnés pour toujours à la stérilité. Il ne tiendra qu'aux autres contrées de profiter des mêmes avantages en faisant usage de la même machine.

I I I.

Huile de fleurs de noisettiers.

Un Econome Hanovrien vient de publier un essai qu'il a fait sur les fleurs du noisettiers, appellés en Allemagne *queues d'agneaux*, parce qu'en effet elles forment une espece de queue. Il en a recueilli un *hiumten*, boisseau du pays. Après les avoir fait sécher sur le fourneau, il les a envoyées au moulin à huile, & il en est découlé deux livres & demie d'huile pure & de bon goût. Il croit qu'il en auroit eu davantage s'il n'avoit pas recueilli ces fleurs trop tard, lorsqu'elles avoient perdu toute la poussiere qui les couvre même après leur entier développement, & s'il ne les avoit pas fait sécher. Il conseille de les recueillir au printems. On peut, dit-il, en ramasser un boisseau, en quelques heures. Il estime ce travail à un gros : un gros pour faire sécher les fleurs au fourneau, six gros pour les faire presser ; en tout onze gros. Il met à dix gros la livre de cette huile, Ainsi en supposant que les

fleurs ne coûtent rien, & en ne comptant que deux livres & demie d'huile par boisseau, l'on aura un profit net de quatorze gros.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 10 Septembre 1774, au Mercredi 14 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 21 à 26 liv. *le septier; idem* nouveau, de 17, 21 à 25 l.; *idem* au Port de la Greve, de 23 à 25 liv. Le seigle, de 10, 11 liv. 15 s. à 13 l.; l'orge, de 9, 9 l. 10 s. à 10 l. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 10 Sept. 1774, au Mercredi 14 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 à 19 liv. *le septier; idem* nouvelle, de 16 l. 10 s. à 17 l.; *id.* à la Greve, 18 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Septembre 1774, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

V I.

Changes de Paris, *du* 17 *Septembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{8}$
Londres	30 $\frac{7}{8}$ à $\frac{15}{16}$
Hambourg	182 $\frac{1}{4}$
Madrid	14 18
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 à 93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 17 Septembre 1774.

			H	G
Or de Portug. à . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	718			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	721			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	12	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Jeudi 15.*	*Vendredi 16.*	*Samedi 17.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1747 $\frac{1}{2}$ 45 . .	1745	1740 42 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	225	225 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	369	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 18 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 22 *Mai.*

LE Roi procede aux réformes & aux changemens néceſſaires pour la reſtauration du commerce, avec la ſage lenteur qui ſeule aſſure les ſuccès, lorſque des préjugés invétérés réſiſtent au bien que l'on veut faire. Le cours du change eſt un article très-délicat : ſi dans cette partie, on avoit tenté de ſupprimer tout d'un coup les nombreux abus que l'anarchie avoit introduits & que la complication des intérêts entretenoit, on auroit infailliblement échoué. S. M. en temporiſant, en agiſſant ſans paroître agir, en gagnant les eſprits pour conduire les choſes, eſt parvenu à opérer une révolution favorable : le cours du change baiſſe tous les jours au grand avantage du Public : le Peuple eſt d'autant plus ſenſible à ce bienfait que le Roi perd conſidérablement, par les arrangemens nouveaux, dans la part qu'il a au Bureau des Mines. On ſent combien doit être bienfaiſant & éclairé un Prince qui juge que les intérêts du Chef & des Membres ſont eſſentiellement les mêmes, & que ſi, par les circonſtances ou des abus, il y a une oppoſition apparente réelle entre ces intérêts, c'eſt au Chef à faire le ſacrifice des ſiens, & qu'il gagne toujours à ce ſacrifice.

L'inſtitution de l'Ordre de Vaſa a été ſuivie de divers établiſſemens, inſpirés par le même génie, émanés des mêmes ſentimens, excités par l'exemple paternel, & dirigés au même but. La Société Patriotique eſt ſans doute un des plus utiles & des plus mémorables établiſſemens : elle forme aujourd'hui une eſpece d'aréopage agricole. Pour ſeconder ſes vues, des Sociétés Géorgiphiles viennent d'être formées dans différentes Provinces du Royaume. Par elles, la premiere ſera inſtruite des beſoins & des progrès de la culture ; par elles, elle couronnera & récompenſera les Cultivateurs les plus diſtingués, les Payſans les plus recommandables. Des médailles ſont aſſignées pour ceux qui fertiliſeront des friches, qui amélioreront les anciennes méthodes de culture, qui conſtruiront des maiſons de pierres, qui cultiveront le mieux des pommes de terre. Afin que ces Prix ſoient plus honorables & plus encourageans, les Gouverneurs des Provinces les diſtribueront ſolemnellement, dans le tems de l'Aſſemblée des Etats, ou dans une fête qui attire le concours du Peuple. On vient de frapper quantité de ces médailles : elles ſeront en quelque ſorte des marques d'affiliation à l'Ordre de Vaſa, Ordre dont la gloire intéreſſe l'Europe entiere.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 26 *Mai.*

Dès le 18, le *Chriſtiansbourg*, frégate de la Compagnie de Guinée, étoit prête à faire

voile pour les établissemens Danois de la côte d'Afrique, avec une cargaison de la valeur de soixante mille risd., argent courant de Danemarck. Les Directeurs & autres Agens principaux de la Compagnie ont exercé leur inspection & leur autorité sur ce bâtiment, les Troupes embarquées &c. Les Soldats & l'équipage ont prêté le serment ordinaire qu'ils tiennent religieusement tant qu'ils n'ont pas l'adresse ou l'occasion de le violer.

Nous apprenons par la voie d'Helsingoer qu'un grand bâtiment Anglois, chargé de bois de construction, a donné contre un banc de sable près de Dragoe, qu'il y est très enfoncé, & qu'on espere néanmoins le remettre à flot.

ALLEMAGNE.

DE SAGAN, *le 26 Mai.*

Pendant les tems pluvieux de l'année 1773 & de l'hiver dernier, il a regné des maux de dents tantôt avec fluxion, tantôt sans fluxion. On a employé contre ces maux, comme préservatif & comme remede, la *teinture de myrrhe*. On en imbibe un volume de coton suffisant pour couvrir la dent affectée. Quand ce coton est sur la dent, on tient la bouche fermée pendant quelques minutes: la myrrhe attire beaucoup d'humeur: peu à peu, le mal diminue; il cesse enfin quelque fort qu'il soit. On assure que ce remede est souverain. La myrrhe, ajoute-t on, est un antidote contre le scorbut &c. Les Médecins du pays recommandent d'en faire usage lorsqu'on a des dents cariées, & même lorsqu'on a les dents saines. Ils veulent qu'on les nettoye avec de la croûte de pain brûlée & pulvérisée, de la sauge & peu de crême de tartre, sans jamais employer du sel, matiere qui entre néanmoins, ainsi que beaucoup d'autres ingrédiens pernicieux, dans presque toutes les poudres que l'on vend pour les dents.

DE WITTENBERG, *le 26 Mai.*

Il est arrivé en Saxe un Italien nommé Aglio qui, par le moyen du feu, imprime dans le marbre à une profondeur assez considérable des fleurs & toute sorte de figures. Il n'employe aucune sorte d'esprit; & sa méthode est, dit-on, supérieure à celle de Naples.

DE ZELL, *le 27 Mai.*

A Rehbourg, dans l'Electorat d'Hanovre, il y a des eaux minérales renommées. N'importe qu'on y guérisse, on s'y amuse comme à d'autres eaux. Cependant on travaille à en faire vraiment un lieu propre aux malades, &, ce qu'il y a d'extraordinaire, pour les pauvres infirmes. La charité vient de fonder, pour cette derniere classe, des logemens, des remedes, tous les secours convenables, sous la direction de M. Weber dont le zele & les talens sont assez connus. Moyennant des billets des Magistrats de leur domicile, les pauvres y seront reçus & traités gratuitement, les Paysans pendant les mois qui précedent les moissons; les Soldats & autres, dans les mois suivans, en Août &c.

DE FRANCFORT (*sur l'Oder*), *le 28 Mai.*

Les Cultivateurs Siléſiens, instruits du profit que la Saxe retire de la cochenille qu'on a bien voulu apprendre à préparer, après avoir été très long tems à apprendre à la trouver, demandent aux Economes Saxons des instructions sur cette branche d'économie: cette confiance les honore réciproquement. La cochenille forme déjà un objet intéressant d'économie dans le pays de Wittenberg sur-tout. La Société Patriotique de Breslau a publié une Histoire très-curieuse de cette insecte que l'on voit aujourd'hui dans beaucoup d'endroits où on ne le voyoit pas, & que l'on verra sans doute encore dans bien des lieux où nous ne le voyons point, parce que nous n'y regardons pas.

ITALIE.

DE FLORENCE, *le 28 Mai.*

Le commerce est fort traversé dans la Dalmatie Vénitienne par les incursions des Turcs. La Cour de Vienne a ordonné au Général Behla, Commandant de Mantoue, de s'avancer vers cette contrée... On mande de Cagliari qu'il s'est fait des prises assez

considérables sur les Barbaresques qui infestent les côtes : celle du fameux Rais, Ciuffo, Renégat, qui pendant nombre d'années a porté l'effroi & le ravage dans les campagnes maritimes, a fait une sensation très-agréable.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 7 Juin.*

Il y a, dans la Chambre des Communes, de grands débats au sujet de la réforme du Gouvernement du Canada & des droits qu'on a résolu de mettre sur l'importation de diverses liqueurs dans ce pays. M. Thomas Mills, Receveur Général de la Province, a affirmé que le pays rapportoit 12000 liv. sterl., tandis que la France n'en retiroit que 3000. Le Lord North a dit que l'importation des boissons fortes en Canada pouvoit monter à 300,000 gallons, & que les nouveaux droits produiroient net 10 à 11,000 l. pour la dépense de l'établissement civil évaluée à 15,000. Ces créations de nouveaux droits sont regardées par quelques uns comme de vraies hostilités. M. Dunning observa, quant au Gouvernement, que le nouveau Bill attribuoit au Canada précisément les terres que nous avons prétendu, avant la derniere guerre, ne pas lui appartenir. Mrs. Penn, Propriétaires d'une grande partie de la Pensylvanie & de divers Comtés, ont fait présenter une Requête pour le maintien de leurs droits. Plusieurs Marchands ont démontré les préjudices que porteroit le Bill au commerce de la Province &c. &c. &c.

Les Habitans de Salem où l'on a résolu de transférer la Douane de Boston, ne sont pas plus disposés que les Bostoniens à recevoir le thé & des fers. Ceux-ci, au départ de la frégate, l'*Active*, le 29 Avril, arrivée ces jours derniers, se préparoient à repousser la force par la force. Les autres Colonies feront, avec celle-là, cause commune, quand on voudra les mettre à l'épreuve.

L'intérêt annuel de la dette nationale est de 4,543,212 liv.. 4 s. 3 den. Le principal montoit, au commencement de l'année, à 128,524,342 l. 7 sh. 1 d.

Les Pairs ont agréé le Bill pour défendre l'exportation des instrumens employés dans les Manufactures de laine, de coton, de toiles. On ne sçait si ce Bill donne, en même tems, les moyens d'empêcher qu'on n'en leve des dessins, & qu'un Ouvrier qui en a sçu faire en Angleterre n'en sçache faire ailleurs.

Les Communes ont nommé un Comité pour régler les différentes qualités de farine, comme on a réglé les différentes sortes de pain; afin qu'il n'y ait plus, de par le Bill, que de bonne farine à bon marché.

On écrit des Comtés de Kent, de Surry & autres Provinces, qu'on n'a jamais vu de plus belles apparences de récoltes.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 5 Juin.*

Depuis les dernieres nouvelles, il est encore arrivé des grains, assez d'huile, & différentes sortes de marchandises... La nuit du 22 au 23 Mai, un vent violent mit en très grand danger les bâtimens qui se trouvoient près des côtes. Celui du Patron Barboso, Génois, venant de Trieste, se brisa sur le mouillage de Friare; mais l'équipage se sauva... Le Patron de la tartane Napolitaine, le *Christ*, avoit été chassé quelques jours auparavant vers les Isles d'Hieres par une galiotte Barbaresque, & obligé de se jetter dans sa chaloupe avec son équipage.

Le Capitaine de la polacre, la *Victoire*, a rapporté qu'étant parti, le 17 Mars de la Martinique, il y avoit vu revenir le navire du Capitaine Pons qui en étoit sorti trois jours auparavant, & qui avoit une voie d'eau fort considérable. Il a ajouté qu'étant le 21 Avril à 39 deg. 53 m. de lat., par 35 d. 16 m. de long., il avoit rencontré trois vaisseaux Portugais venant du Brésil, & qu'il avoit fait route avec eux pendant huit jours. Le brigantin, le *Gracieux*, est arrivé le 25 de la Basse-Terre, Isle Guadeloupe. Le vaisseau, le *Boynes*, Capit. Gabriel, est en charge pour le Cap François.

Pendant le mois d'Avril dans cette Ville, baptêmes 243 dont 131 garçons & 112 filles; mariages, 55; morts 150, 87 du premier sexe, 63 de l'autre; enfans exposés à

l'Hôtel-Dieu 31 ; 17 garçons, 14 filles ; malades à l'Hôtel-Dieu, 277, 137 hommes, 140 femmes.

De la Rochelle, *le 6 Juin.*

Les prix des grains paroissent à peu près fixés depuis quelque tems dans les grands Marchés de nos Provinces..... Il faut toujours écouter le pauvre, autant qu'on peut le secourir, & quoiqu'il en coûte, ne jamais lui donner le bien d'autrui, par exemple ne pas forcer le vil prix des denrées pour qu'il vive aujourd'hui plus aisément ; demain il payeroit de sa vie cette injustice ; car la denrée mal vendue ne se reproduit & ne se renouvelle pas.

Les apparences des récoltes tant dans les pays de labours que dans les vignobles, sont toujours assez bonnes pour que le commerce de nos productions soutienne à peu près le même cours. L'eau-de-vie vaut de 105 à 108 l. les 27 veltes. Il est derniérement arrivé des farines de la Nouvelle-Yorck, Amérique septentrionale, pour nous aider à en porter aux Isles de l'Amérique.

On a demandé si les secours qui rappellent à la vie les personnes tombées dans l'eau douce seroient également propres à rendre l'usage des sens aux personnes noyées dans l'eau de mer ; & quels procédés on pourroit ajouter à cette méthode pour qu'elle fût également utile dans le second cas, si elle ne l'est pas ? Comme les noyés meurent, pour l'ordinaire, par suffocation, & qu'ils n'avalent point ou presque point d'eau, qu'ils soient tombés dans la mer ou dans une riviere, l'efficacité de la méthode sera la même dans tous les cas. Le nommé *Automne* qui, l'année derniere, fut ranimé pendant quelques heures par ce secours, s'étoit noyé dans la mer. Si cette étincelle de vie s'éteignit bientôt, c'est que l'efficacité premiere des remedes devint inutile par leur trop prompte interruption, par le grand âge du sujet, & autres causes accidentelles.

Le sieur Brilleau, Chirurgien Vétérinaire, domicilié à Thairé & connu dans la Province par des cures distinguées, vient de guérir à la Terre d'Argouste, un bœuf malade d'un abcès dans la tête, en lui coupant une de ses cornes. L'humeur de l'abcès s'est écoulée par la voie que cette opération a ouverte. L'animal étoit abandonné de tous les gens qui se mêlent de traiter des bestiaux dans les environs.

De Nantes, *le 8 Juin.*

Il est venu de Pondichery à l'Orient par le navire, le *Solide*, 17532 livres de bois rouge, 105576 liv. de salpêtre, 43893 liv. de borax, 2044 bariques de café Bourbon, 20168 livres de bois d'ébene, 39 balles de café moka, 115 ballots & ballotins de marchandises diverses.... Le navire, le *Narbonne*, venant de Bourbon, étoit retenu à Groix le 27 Mai, par les vents de nord. On connoît de son chargement 3000 balles de café de Bourbon & plusieurs balles de blancs.

Le sieur Julien, Capit. de la *Pouponne*, parti derniérement de Saint-Malo pour Terre-Neuve, a été contraint par une voie d'eau de retourner dans ce Port. Déjà il en étoit à plus de 300 lieues. Tout son lest a été perdu. La voie d'eau étoit si considérable que l'équipage pompoit jour & nuit.

Les grains remontent un tant soit peu, quoiqu'il en arrive constamment par la mer & par la riviere. S'ils reprennent ce cours jusqu'à un certain point, du moins s'ils n'en suivent pas un contraire, le Cultivateur se trouvera, dans plusieurs cantons, encouragé, & le Propriétaire rassuré.

Il y a quelque changement très-léger dans les prix des différentes sortes de sucre blanc. La premiere sorte est descendue à 60 & 61 l. le cent ; la 2e., à 55 & 56 ; la 3e., à 50 & 51 ; la 4e., à 42 & 43.

Les navires, l'*Espérance* & la *Louise*, sont de retour des Isles. Le sieur Guilleman, Capit. de la *Pauline*, est arrivé de Cayenne. Le *Victorieux* est sorti pour la Guadeloupe ; la *Loire*, pour Saint-Marc.

Du Mans, *le 9 Juin.*

M. l'Intendant accorde des gratifications aux gens de campagne qui se chargent de quelque enfant de l'Hôpital. Les Hôpitaux pourroient contribuer puissamment eux-mêmes à se soulager par cette voie, en ajoutant à ces légers encouragemens des récompenses plus considérables. Les Administrateurs n'auroient qu'à calculer ce que leur

coûte annuellement une tête purement onéreuse, & offrir la moitié, le quart de la somme en forme de pension jusqu'à l'âge où l'enfant des Cultivateurs & autres Citoyens est assez homme pour se soutenir par ses propres forces : le gain seroit clair pour les Hôpitaux ; ce seroit un bien pour les enfans qui apprendroient de bons métiers ; ces petites pensions distribueroient quelque argent dans les campagnes &c. Les personnes qui trouveroient des inconvéniens dans l'exécution de ce plan, sont priées de rendre leurs difficultés publiques.

Les différentes sortes de pain valent ici d'un sou deux deniers à deux sous la livre : peut-être seroit-il difficile d'imaginer une réduction à faire dans ces prix. Du reste depuis quelques mois ils ne se sont guere éloignés de ce taux.

De Metz, *le* 11 *Juin*.

Le froment vaut, depuis quelque tems, dans nos Provinces autour d'un sou & demi la livre, plutôt moins que plus ; ainsi des autres especes de grains.

Le sieur Nicolas Hauteur, demeurant *rue des Tanneurs*, fabrique & enseigne la maniere de fabriquer les cuirs hongroyés à un haut degré de perfection. Par le crédit de M. Delaville, Inspecteur du Commerce, il a obtenu du Conseil la liberté d'user des sels de morue, à l'exclusion de tous autres. Avec ce privilege & les fonds de quelques Associés, il s'est établi dans cette Ville une Fabrique de cuirs hongroyés. Qu'il ne soit avantageux d'hongroyer ici des cuirs, c'est ce que personne ne contestera, attendu qu'il falloit auparavant les tirer de Paris, que souvent les Ouvriers en manquoient ; qu'en tems de guerre sur-tout où il s'en faisoit des consommations considérables, le prix en étoit très-cher. Si quelque curieux desiroit apprendre cette fabrication, le sieur Hauteur la lui enseignera dans l'espace d'un mois, non pas vraîment pour qu'il exerce cet Art dans cette Ville, mais pour qu'il s'en amuse.

De Paris, *le* 15 *Juin*.

Les prix des grains & du pain ont généralement baissé dans les Provinces qui environnent cette Capitale. Il y a même dans la Généralité des Elections où la diminution a été assez considérable.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Machine hydraulique.

L'Horloger de la Cour de Baviere & de la Ville de Munich, le sieur Arzt, vient d'inventer une machine dont les effets sont admirables pour les mines qui se trouvent sous l'eau. Cette découverte est des plus utiles : on sçait qu'il faut des machines compliquées pour donner un écoulement à l'eau des mines & que souvent, après de grandes dépenses, on n'y réussit pas. Nous avons demandé la description de la nouvelle machine, & l'on nous a promis de nous l'envoyer pour la rendre publique. Son usage est fort étendu ; on l'employe aussi pour toutes sortes de moulins, moulins à tabac, à huile, à foulon, à papier &c. Pour les mines, on l'arrange & on la monte d'une façon, & d'une autre pour les moulins. On peut en diminuer ou en augmenter la pesanteur à volonté & selon que l'exigent les différentes opérations. On la place facilement & dans toutes sortes d'endroits. Un homme ou même un enfant de 13 à 14 ans suffit pour la gouverner. Par le moyen de soufflets qui y sont adaptés, quand on le veut, il n'est besoin ni de l'eau ni du vent pour la mettre en mouvement & en action.

II.

Moyens de détruire les chardons dans les bleds & dans les friches, communiqués à la Société d'Agriculture au Bureau du Mans.

Dans les pays où le labourage se fait à plat & par planches comme en Beauce, là sur-tout où l'on seme sur rais, c'est-à-dire, où l'on recouvre la semence avec des herses, où les bleds croissent par rangées, la suppression du chardon se fait avec bien plus de facilité que dans les lieux où l'on seme sous rais en recouvrant avec la charrue. On se sert pour cette opération de petites houlettes légeres terminées en forme de petits croissans de fer tranchant attachés au bout d'un bâton. Des hommes, des femmes, des enfans de tout âge, des estropiés

même, se joignent par bandes & rangées de front en travers des planches. On se place deux ou trois sur chacune, selon leur largeur. Ces Travailleurs entreprennent, d'accord ensemble, un certain nombre de rangées de bled, selon l'étendue des bras & la hauteur de l'Ouvrier : ils les suivent sans s'en écarter, parcourent toute la planche avant d'en commencer une autre, enfoncent un peu le fer de la houlette vis-à-vis & sur la racine du chardon qu'ils coupent avec facilité, quand elle est encore fort tendre, retournent la plante du chardon alors plate & rampante sur la terre, pour juger si la racine est entiérement enlevée, la laissent sur place où elle se seche & pourrit.

Cette opération se fait dès que le chardon s'étend & couvre la terre, & avant que les bleds soient fort tallés ou touffus. Cependant le chardon, quand il sera un peu fort se détruira mieux. Toutefois l'on ne doit jamais le laisser monter en tige ; les bleds seroient alors trop avancés, & la racine se trouveroit trop dure à couper. Le tems propre à cette opération est ordinairement le mois de Mars ou le commencement d'Avril, selon les terres & les années plus ou moins avancées.

Comme il se trouve quelques graines du chardon plus tardives, il est bon, quelques semaines après, de faire parcourir le même terrein, pour couper ce qui pourroit avoir poussé depuis, ou ce qui auroit été négligé ; car il n'en faut laisser croître aucune plante jusqu'au tems de porter la graine à son point de maturité ; ce seroit rendre l'opération tout-à-fait inutile. Cette seconde revue est principalement essentielle dans les cantons où l'on est dans l'usage, par nécessité, de semer sous rais & de recouvrir avec la charrue, attendu que cette méthode enfouit plus avant en terre, des parties de la semence du chardon, ce qui la rend plus ou moins tardive à paroître sur la surface, & rend l'opération de l'*échardonnage* moins aisée & plus dispendieuse.

Dans les cantons où le labourage à plat n'est pas encore bien établi, & où l'on continue de le faire en petits sillons bombés, comme au Château du Loir, où l'on seme sous rais, l'échardonnage est plus difficile ; & lorsque la plante y croît en abondance, il faut l'y répéter au moins deux fois, & y revenir pendant un plus grand nombre d'années. On ne peut guere s'y servir de la houlette de la Beauce, si ce n'est pour couper dans les rais entre les sillons, sur les hayes, dans les fossés. Ce qui se trouvera de ces plantes parsemées sur le sillon entre le bled, doit être arraché à la main avec circonspection & beaucoup d'adresse pour qu'on ne souleve ni déracine le bled. On sera peut-être obligé de le couper quelquefois avec le couteau ; mais de quelque façon que se fasse cet échardonnage, on ne peut trop le bien faire, & toujours avant que la plante fleurisse & s'épanouisse. En cet état, on fera peut-être moins de tort aux bleds en l'arrachant ; mais dans cette saison qui seroit plus tardive, les bras se trouvent toujours plus rares à la campagne, ce qui mérite considération.

A l'égard des terres en jachere & restées en friche qui se trouvent également remplies de chardon, il n'y fait jamais autant de progrès que dans les bons guérets. L'opération n'en est ni aussi difficile ni aussi pressée que dans les autres : il faut l'y laisser monter en tige, pour le faire faucher avec une mauvaise faulx, en observant de ne pas attendre les tems de sa défloraison ou de la maturité de la graine : le plutôt est toujours le mieux, il se coupera plus facilement plutôt que plus tard.

De quelque façon que l'opération se fasse, & en quelque tems que ce soit, il faut la réitérer dans les labours en sillon pendant plusieurs années consécutives, jusqu'à ce que la terre n'en produise plus. Cette opération est rebutante & dispendieuse, mais le Cultivateur en est toujours dédommagé au centuple, les petits Colons comme les grands : si tous travaillent de concert avec le même courage dans le même canton, il est constant qu'on s'en délivrera : la nécessité du concours général des Possesseurs a été ci-devant établie.

III.

Lettre sur les reproductions des arbres fruitiers.
Laon, 3 Juin 1774.

M.

Nous avons éprouvé depuis trois ans dans le Laonois le fléau dont on s'est plaint dans la Gazette d'Agriculture du 19 Mai, article de *Nancy*. Les insectes ont entiérement

détruit les belles espérances que les arbres fruitiers nous donnoient.

L'expérience du Particulier, *des trois maisons* du Fauxbourg de Nancy, qui ayant enlevé les pédicules de toutes les feuilles & fleurs d'un jeune pommier rongé par les insectes, voit actuellement cet arbre recouvert de feuilles & de fleurs, n'a rien de surprenant; j'ai depuis plus de vingt ans l'expérience qu'on peut accélérer le développement des feuilles & des fruits destinés à la production de l'année suivante, en retranchant au printems les boutons qui sont en végétation.

Vers le 15 Août 1752, une grêle d'une grosseur énorme avoit foudroyé les récoltes & dépouillé tous les arbres de la Ville de la Fere & de ses environs: vers la fin de Septembre, je fus surpris, en parcourant ce pays, de trouver ses cerisiers, pommiers & poiriers couverts de nouvelles fleurs.

En 1755, vers le 20 Septembre, j'avois vu près d'un amas de houille, servant à l'engrais des terres, un jeune pommier chargé de fruits: je fus préposé par M. de Melliand, Intendant de la Généralité de Soissons, d'examiner les parties constitutives de cette houille dont l'usage jusqu'alors avoit été inconnu: à la fin de Novembre, je retournai sur les lieux pour remplir ma commission; je fus très-surpris de retrouver ce même pommier, dont on avoit cueilli les fruits, chargé de feuilles & de fleurs aussi vigoureuses & aussi colorées que celles du printems: j'en envoyai des bouquets à M. de Melliand; ils étoient de toute beauté. Ce phénomene m'a éclairé dans mes premieres recherches. J'ai été assez heureux pour enrichir notre Agriculture d'une terre végétative dont les effets sont surprenans & dont l'usage a conservé à l'Etat plus de trois millions qui passoient tous les ans en Hollande pour achat de cendres de mer & de tourbe.

J'ai, à ma campagne, un poirier de beurré d'été en espalier, dans un lieu où il ne reçoit le soleil que vers la fin d'Avril: tous les ans, les boutons destinés à la récolte de l'année sont gelés en tout ou en partie; les fleurs qui échappent à la gelée donnent du fruit: j'ai souvent retranché les boutons gelés; de nouvelles fleurs leur ont succédé. Le même arbre porte actuellement des poires grosses comme de petites noix & huit bouquets de fleurs qui commencent à s'épanouir. Voilà plusieurs années consécutives qu'en suivant le même procédé, j'ai deux récoltes sur le même arbre, & les productions de la seconde seve sont plus petites d'un tiers que celles des premieres fleurs: le fruit cueilli en Octobre s'est trouvé de très-bon goût.

L'expérience prouve donc qu'en travaillant les arbres au printems, lorsqu'ils ont été endommagés par quelqu'accident, ceux qui veulent jouir, peuvent se procurer la récolte destinée pour l'année suivante. On peut également se procurer une double récolte de fleurs sur nombre d'arbrisseaux destinés à l'ornement des jardins, tels que des rosiers de toute espece, le jasmin, le chevrefeuille & autres. Quand on les aura taillés & dépouillés de toutes leurs feuilles aussi tôt qu'ils ont donné leurs premieres fleurs, ils seront aussi beaux en automne qu'ils l'étoient au printems.

Il est aussi facile de se procurer des œillets de toute espece pendant toute l'année, en marcottant de bonne heure les premieres pousses, ou en rompant au 2e. nœud la tige destinée à donner les premieres fleurs. Les marcottes qui acquierent beaucoup de force donnent des fleurs depuis Septembre jusqu'en Janvier & Février: des tiges rompues, il sort nombre de jets qui multiplient les fleurs jusqu'aux nouvelles.

C'est ainsi qu'un Naturaliste industrieux peut réparer une partie de ses pertes & multiplier ses jouissances &c. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, GOUGE, Lieutenant Assesseur Criminel, Secretaire perpétuel de la Société royale d'Agriculture au Bureau de Laon.

I V.

Maniere d'engraisser le bétail.

L'excellent Auteur de l'Instruction sur les pommes de terre dont nous avons dernierement rendu compte dans notre Journal, rapporte qu'un Seigneur Baillif de ses parens, se trouvant dans son domaine, envisagea l'engrais des bœufs comme un objet de revenu, & s'adonna particuliérement à cette branche d'économie. La méthode qu'il suivit ne demande pas beaucoup de soins. Il fit faire avec une forte pâte de farine d'avoine mêlée d'un peu de sel, des boules de la grosseur d'un œuf d'oie ou environ; il leur en

donnoit trois fois par jour, d'abord une, & successivement jusqu'à cinq à chaque fois, en les leur enfonçant dans la gorge comme on le fait aux chapons. Cette méthode a toujours réussi, & ce Seigneur n'a perdu aucune bête par maladie.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 8 Juin 1774, au Samedi 11 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 15 l. 5 s., 18 à 20 l. 10 s. *le sept.*; *idem* au Port de la Grêve, de 18 à 20 liv.; le seigle, de 7 l. 15 s., 8 l. 10 s. à 9 l. 10 s.; l'orge, de 6 l. 10 s., 7 l. 5 s. à 8 l. aussi *le septier*.

V I.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 8 Juin 1774, au Samedi 11 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 17 à 19 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 15 Juin 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 29 à 30; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V I I.

Changes de Paris, *du* 15 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 5 8e. à ¾
Londres	30 5 16e.
Hambourg	184 ¼
Madrid	15 0 6
Cadix	14 18
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ¼
Lyon. *Pâques*	⅛ p. ⅝ bén.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 14 Juin 1774.

	H	G		
Or de Portug. à . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Lundi* 13.	*Mardi* 14.	*Mercredi* 15.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1750 30 20 10 (12 ½ 15 17 ½	1715 20 25 . .	1730 35 40 45 40
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	72 . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	360	355 58 . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 22 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 26 Octobre.*

LES vers gagnent tous les jours du terrein, ſans que nous ayons aucune reſſource contre ces redoutables ennemis. La Podolie en eſt aujourd'hui infeſtée, comme la Volhynie : ils ſe manifeſtent de toutes parts, c'eſt une plaie preſque générale. Nous n'avons d'eſpérance de les voir périr que dans les grands froids : mais alors nous aurons perdu les ſemailles d'hiver. On craint une diſette abſolue dans nos Provinces les plus fertiles, d'autant plus que nous n'avons point de Cultivateurs ; car des Serfs n'en ſont pas, ils ne ſçauront pas réparer une perte par une autre culture, & ils ſont déjà trop accablés de corvées pour fournir à de nouvelles. De vrais Cultivateurs qui auroient perdu leurs ſemences d'automne, chercheroient des reſſources dans les bleds de Mars, les pommes de terre & autres productions ; ils ne laiſſeroient pas leurs champs oiſifs, ils verroient les reſſources qu'offre la nature & en profiteroient. Mais les animaux ne ſçavent que ce que leur dicte l'inſtinct ; tels ſont les hommes que nous ſuppoſons & rendons tels.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 29 Octobre.*

Le Gouvernement ſe montre infiniment jaloux d'encourager le commerce des denrées. On le voit par ſon empreſſement à ouvrir les Ports à l'exportation des grains, aux premieres circonſtances favorables, & par la générosité avec laquelle il accorde à la nouvelle Compagnie du Groenland des primes pour l'exportation des harengs. Ces primes portées à quarante pour cent ſeroient pour la Nation une charge bien forte, & elle payeroit cher les ſuccès de la Compagnie, ſi elles ne ſe bornoient pas à ſeconder de premiers efforts, comme la ſageſſe du Gouvernement ne permet pas d'en douter : il ne s'agit que de donner une forte impulſion. La pêche pour laquelle cette Compagnie eſt inſtituée, eſt une mine féconde dans laquelle nous ſommes plus à portée de puiſer que quelques-unes des Nations qui en retirent les plus précieux avantages. Il y a déjà long-tems que la Couronne a excité celle du hareng par divers encouragemens. Quant au commerce des grains, depuis qu'il n'étoit plus permis d'en vendre au dehors, nous étions obligés d'en acheter annuellement quelques centaines de milliers de tonnes. Le Gouvernement a ſaiſi avec ardeur le moment propre à ranimer le débit extérieur des ſubſiſtances, non ſeulement parce que la ſurabondance l'exigeoit & que c'eſt un puiſſant aiguillon pour la culture, mais encore parce que ce commerce lui a paru plus avantageux en lui-même que tout trafic de marchandiſes, attendu que le débit des denrées eſt aſſuré, que la conſommation s'en renouvelle ſans ceſſe, & qu'une partie des retours eſt un pur gain,

puisque le produit net des récoltes est un pur don de la nature qui rend deux cens pour cent au Cultivateur.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, *le 31 Octobre.*

L'épizootie qui s'est déclarée sur les bêtes à cornes dans le Comté d'Oldenbourg, fait de grands ravages.

Il est faux qu'il se soit trouvé un vuide dans la caisse de la nouvelle Compagnie maritime établie à Berlin.

De Vienne, *le 31 Octobre.*

Il est assez commun dans divers Etats de voir prohiber l'introduction de certaines marchandises quand on veut en encourager la fabrication intérieure, tandis qu'on y permet l'importation des autres especes dont la fabrication intérieure est jugée florissante. On craint à l'égard des premieres la concurrence qui exciteroit l'émulation, & l'on condamne la Nation à acheter les marchandises des Regnicoles de quelle qualité qu'elles le soient & à quelque prix qu'elles soient. Quant aux autres, on permet sans crainte cette concurrence, qui en excitant l'industrie, & dissipant les abus du privilege exclusif, laisse aux Regnicoles le grand avantage que leur domicile leur donne sur l'Etranger obligé à des frais de transport. La méthode opposée vient d'être adoptée par notre Gouvernement dans de nouvelles Lettres-Patentes relatives au commerce des Manufactures.

ITALIE.

De Rome, *le 26 Octobre.*

M. Spinelli, Président du College exclusif d'approvisionnement de cette Capitale & Acheteur privilégié des denrées dans les campagnes, a trouvé à Termi, à Spoletto, à Pérouse, un excédent considérable d'huile au-delà des provisions nécessaires aux Habitans. Ainsi nous aurons de l'huile à bon marché. Comme il est assez ordinaire que les Propriétaires légitimes dérobent tant qu'ils peuvent de leurs denrées pour ne pas être forcés de les céder aux prix qu'on leur impose, il est à présumer que ces pays en auront encore en abondance.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 8 Novembre.*

L'Assemblée Provinciale des Comtés de Pensylvanie a chargé ses Députés au Congrès de faire tous leurs efforts pour obtenir que la Grande Bretagne renonce aux pouvoirs de régler l'administration intérieure des Colonies, d'imposer des taxes & des droits tant au dedans qu'au dehors, de réglementer le commerce, excepté celui de quelques objets nouveaux de culture, comme le vin, la soie &c; d'entretenir des troupes dans ces Provinces & à leurs propres dépens &c. Ils doivent aussi demander la révocation des droits ci-devant imposés, des Actes concernant Boston, des pouvoirs excessifs des Cours d'Amirauté établies en Amérique &c. A ces conditions, l'Assemblée a été d'avis que les Colonies se soumissent aux anciens Actes généraux de la navigation, au payement d'un revenu fixe pour le Roi, à la réparation des dommages soufferts par la Compagnie des Indes.... Tout est en armes aux environs de Boston... Les Commissionnaires des Colonies demandent des munitions dans quelques Etats d'Europe, depuis qu'il ne leur est plus permis de s'en pourvoir ici... De jour en jour, on ordonne de nouveaux armemens dans nos Ports, comme si le danger alloit toujours croissant.

On assure que la taxe des terres sera portée à quatre schellings pour livre, comme en tems de guerre.

Il circule de nouveaux crowns & demi-crowns, de cuivre & de métal de Bath, revêtus d'argent. Les especes sont bien frappées; mais les lettres manquent tout au tour.

Les pluies ont causé des dommages inappréciables dans plusieurs Provinces. On mande du Bedfordshire qu'il y a plu pendant six semaines sans un seul jour d'interruption, & qu'il y a eu beaucoup de légumes pourris sur terre.

Les nouvelles de Dublin portent que la saison a été constamment favorable pour les différentes récoltes, généralement abondantes; & que toutes les productions ont été serrées sans obstacles, à la grande satisfaction du Peuple.

Il s'eſt ouvert à Margate une ſouſcription pour la conſtruction d'un pont de bois de cent trente pieds de long & de dix-huit de large ſur la riviere de Sturry. On ne doute pas que les perſonnes aiſées de tous les lieux circonvoiſins ne s'empreſſent à contribuer à cette entrepriſe. L'Angleterre doit à ces ſouſcriptions une infinité d'ouvrages publics de la plus grande utilité. C'eſt-là qu'on voit le Patriotiſme Anglois. Qu'on propoſe un bien de nature à ne pas exciter le choc des factions, il eſt fait. Que l'envie l'attribue au faſte, il eſt fait; qu'on le faſſe ailleurs par faſte, ſi l'on ne le fait pas par zele pour la Patrie & par intérêt bien entendu.

Une Lettre du Sénégal porte que des Negres, embarqués ſur un bâtiment François, ſe ſont ſoulevés, & qu'ils ont maſſacré tout l'équipage, à l'exception d'une femme, paſſagere; qu'après cette affreuſe boucherie, le bâtiment a été ſubmergé par un grand coup de vent, & qu'il ne s'eſt ſauvé que 3 Negres & cette femme qu'un bâtiment Anglois a reçus à bord.

Les nouvelles de Madrid annoncent que notre Ambaſſadeur à cette Cour reçoit de fréquentes dépêches relatives aux différends ſurvenus au ſujet de la nouvelle Forteresſe que notre Compagnie a bâtie dans l'Iſle de Balambanca.

On aſſure que M. Walpole, notre Envoyé extraordinaire à la Cour de Liſbonne, doit revenir inceſſamment, & qu'il a obtenu de cette Couronne une ſatisfaction convenable au ſujet des griefs dont il ſe plaignoit à l'égard de notre commerce. Il n'eſt pas néanmoins à préſumer que nous regagnions jamais ſur ce point ce que nous avons perdu.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 10 *Novembre.*

Les banqueroutes occaſionnées par l'énorme multiplication des mauvais papiers des Courtiers ont rendu les Négocians très difficiles ſur ces ſortes de billets qui n'ont aucune valeur en eux mêmes & qui ne ſont réellement commerçables qu'autant qu'ils repréſentent des dettes de gens ſolvables & reconnus pour tels. Dans la criſe, on craint les contre coups qui ſont quelquefois lents à ſe manifeſter. Mais avec moins de mouvemens, il ne ſe fait pas moins d'affaires réelles, & elles ſont plus ſolides.

Nous apprennons que la pêche du corail n'a pas réuſſi dans les mers de Sardaigne.

Des Corſaires Algériens ont enlevé quelques bâtimens ſur les côtes d'Eſpagne.

L'Italie paroit revenir de jour en jour de ſes craintes de diſette Ces craintes ont bientôt ceſſé là où on n'a eu recours à aucune précaution violente pour procurer l'abondance : là où l'on avoit pris des précautions de ce genre, on a été obligé d'en prendre de nouvelles pour raſſurer les eſprits qu'elles alarmoient.

De Bordeaux, *le* 10 *Novembre.*

Des navires Hambourgeois & Hollandois ont commencé à nous apporter partie des grains que nous attendions du Nord. Le vaiſſeau de Hambourg, la *Demoiſelle Elizabeth*, ſeul, a amené d'Archangel huit mille quatre cens boiſſeaux tant froment que ſeigle.

Un des articles les plus conſidérables des importations étrangeres pendant le mois d'Octobre, a été celui du fer de Saint Sébaſtien & de Bilbao. Il eſt également venu beaucoup de fromages de Hollande. La pêche de Terre-Neuve nous a donné en même tems de fortes proviſions de morue. La *Nanon*, le *Voyageur*, le *Meaupou*, la *Ducheſſe de Chartres*, le *Languedoc*, ſont derniérement arrivés des Iſles de l'Amérique.

Il eſt ſorti, dans le courant d'Octobre, 1682 bar. 22 quarts ſucre brut; 5884 bar. 184 quarts ſucre blanc; 50,693 liv. indigo; 2,416,426 café; 17,454 cacao; 10908 rocou... Les eaux de vie ſont depuis longtems fixées à 150 l., les 32 veltes.

De Bourges, *le* 13 *Novembre.*

Nos vendanges n'ont pas été inférieures à celles de l'année derniere; mais les vins ſeront beaucoup meilleurs.... La récolte des grains a été paſſable : les principales ſortes de bleds rendent beaucoup; les menus grains au contraire très-peu : ceux-ci avoient beau-

coup souffert des froids du mois de Juin & de la sécheresse. Cette Province mérite l'attention particuliere du Gouvernement : au centre de la France, elle est comme un pays étranger. Le sol en est en général fécond ; & ses productions sont les plus spécieuses, le bled, le vin, le fer, la laine, le chanvre : mais le transport en est si difficile & si dispendieux, qu'avec beaucoup de richesses naturelles, elle est fort pauvre. En différens tems on a proposé de rendre quelques-unes de ses rivieres navigables : celle d'Auron avoit été l'objet d'un plan formé sous François I, & inutilement approuvé sous Louis XIV. Il y auroit un ouvrage infiniment plus utile à entreprendre, il est possible, il est même facile : ce seroit un canal qui, en traversant une partie du Berri, aboutiroit au Cher d'un côté, & de l'autre à l'Allier. Un de nos Concitoyens (M. *Marcandier*) en a tracé le plan & démontré les avantages : la possibilité & la facilité de l'exécution en ont été vérifiées. Il a subsisté pendant deux cens cinquante ans un semblable canal, moins étendu, moins utile, mais qui ne laisse aucun doute sur la bonté du projet proposé. Par-là, nous communiquerions d'un côté avec l'Auvergne, le Bourbonnois &c, & de l'autre nos marchandises se répandroient à peu de frais par la Loire & la Seine jusqu'aux Ports de Nantes, de Rouen &c. Si nous envoyons au dehors une partie de nos productions, les frais de transport sont si considérables que nous en retirons peu de profit : nos chanvres, arrivés dans les Ports de l'Océan, ne peuvent pas soutenir, quoique supérieurs, la concurrence de ceux du Nord. Il y a d'autres productions qui restent sans débit dans le pays : les bois sont de ce genre ; il est des cantons où ils se vendent à peine vingt sous la corde, & où même les Propriétaires sont obligés d'inviter les Paysans à aller en ramasser, afin de vuider les places sans dépense..... Nous sommes dans un tems où il est permis de concevoir les espérances les plus douces, nous exposons avec confiance nos besoins, nous sçavons que tout le bien ne peut pas être fait à la fois, il y en a tant à faire ! Nous jouirons avec reconnoissance des biens communs que tout le Royaume doit partager, en attendant que la bienfaisance qui regne puisse arrêter sur nous ses regards.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Réponse à M. Linguet.

Je reçois, Monsieur, le N°. 3 de votre *Journal de Politique & de Littérature*. Vous me faites l'honneur de m'adresser, *page* 106, le préambule d'une Lettre dont vous annoncez, page 115, *la suite au Journal prochain*. Je ne vous dissimulerai pas que je ne sçais comment vous répondre. Vous vous y prenez d'une maniere très-ingénieuse pour m'embarrasser ; c'est de parler, *pendant neuf ou dix pages in-8°.*, sans rien dire sur l'objet de notre discussion actuelle.

Vous avez d'abord la bonté de m'apprendre votre *conversion*. Est-ce qu'autrefois vous n'étiez pas *circonspect*, *impartial*, *modéré*, *doux* &c ? Vous l'assurez, Monsieur, il ne me conviendroit pas de vous contredire. Dans tous les cas, votre amende honorable est très-édifiante.

Avant que vous fussiez *converti* (permettez-moi de me servir de vos expressions), vous m'aviez peint dans votre *Réponse aux Docteurs modernes*, comme un homme illuminé, un fanatique, un fou qui se disoit envoyé, si ce n'est *descendu*, du Ciel pour enseigner aux hommes la vérité. Aujourd'hui que vous êtes *converti*, vous dites saintement que le *Diable* me suscite contre vous, pour *déconcerter* votre *ferveur* & vos projets de réforme. C'est le début de votre Lettre : on voit bien que vous ne tenez pas au *vieil homme*.

Pourquoi donc le *Diable* est-il venu s'adresser à moi pour vous tenter ? C'est, dites vous, qu'il *a trouvé dans* mon *cœur un petit levain de rancune*. Moi, de la rancune ! Il ne me faut pas vingt-quatre heures pour oublier une offense : & qu'est ce que vous m'aviez fait, vous, Monsieur ? Vous m'aviez dit joliment, *fi le vilain !* Je demande pardon à mes Lecteurs de copier ces paroles ; & je vous prie instamment, pour le repos de votre ame, de ne pas vous rappeller l'objet auquel vous faisiez allusion.

Le Public étoit entre vous & moi, quand vous lanciez des injures ; il les rejettoit je ne sçais sur qui ; & je n'en ai jamais été blessé.

Je ſuis ſi loin d'avoir de la *rancune* contre vous, que quand j'ai trouvé l'occaſion de vous louer, je l'ai fait avec plaiſir, & ſans ſoupçon de cenſure dans mon éloge. Voyez ce que j'ai dit dans ma *Gazette* & dans mon *Journal* de votre *Mémoire* en faveur de la liberté de la *fabrication des barometres*. C'eſt le ſeul de vos écrits dont j'aie rendu un compte détaillé. Quant aux autres, j'en ai annoncé un ou deux dans ma *Gazette* ſeule en quatre lignes : je ſuis fâché de n'avoir pas pu convenir avec vous que le pain étoit fait avec du poiſon &c. Voilà, je crois, Monſieur, ce qui s'appelle être *impartial* à l'égard des *perſonnes*. Quant aux erreurs funeſtes au bien public, oh ! je l'avoue, j'ai contr'elles la *partialité* la plus déclarée.

Il paroît que ce qui vous a choqué, Monſieur, dans mon annonce de votre Journal, c'eſt le mot de *diatribes* dont je me ſuis ſervi en parlant de vos écrits contre les Economiſtes. Là-deſſus, en vertu de votre Dictionnaire Grec, vous avez la bonté de m'apprendre que vous m'avez *écraſé* : je ne m'en doutois pas. En vérité me voilà comme ce Héros du Poëte Italien, qui s'en alloit combattant, tout mort qu'il étoit : *Andava combattendo, ed era morto.*

Je ſuis perſuadé que vous ſçavez le Grec comme le Latin : je crains pourtant que votre vivacité ne vous ait trompé au ſujet du mot *diatribe*. Il me ſemble vous voir ouvrir votre Lexicon... Bon !... *Diatribo, contero, conſumo*... Voilà le lazzi trouvé & le Livre fermé.... *Contero*, j'écraſe, j'ai écraſé les Economiſtes.... Un moment de patience, Monſieur, r'ouvrez votre Dictionnaire..... *Diatriba, converſatio, conſuetudo... Diatribo, contero, conſumo tempus, commoror* &c... Ainſi puiſque vous voulez me faire parler *Grec*, quand j'ai dit que vous aviez écrit des diatribes contre les Economiſtes & les loix qu'ils défendoient, cela ſignifioit que *vous aviez perdu votre tems.*

Puiſque vous aviez le Dictionnaire à la main, que ne cherchiez-vous la ſignification du mot *ſyſtême*, pour ne pas l'employer en ridicule dans la même phraſe ſçavante ? Vous ne m'auriez peut être pas reproché d'avoir un *ſyſtême*, c'eſt-à dire, *un aſſemblage, une ſuite d'idées liées, enchaînées, arrêtées, bien ordonnées* : c'eſt cela que le mot ſignifie. Votre avis ſeroit-il de penſer & parler *à bâtons rompus* ? Du reſte, ce *ſyſtême* (puiſqu'il faut employer ce mot) n'eſt point à moi ; c'eſt celui de la *nature* que vous *n'écraſerez* pas ; je n'en ai pas découvert une ſeule vérité, & je ſerai charmé qu'il y ait trois cens Spartiates plus en état de la défendre que je ne le ſuis.

Mais parlons François : j'ai dit que vous aviez écrit des diatribes ou des diſſertations un peu vives, un peu ſatyriques, un peu injurieuſes. Là deſſus vous prétendez que je ne *ſuis pas reſté à votre égard dans les bornes que l'équité & la bienſéance* me *preſcrivoient*. Si j'avois eu le malheur d'oublier un inſtant à votre égard des regles dont je ſuis ſi ſcrupuleux à ne pas m'écarter, je vous en demanderois pardon, à vous, Monſieur, & au Public, ſans balancer. Je pourrois en appeller à ce Public & lui demander ſi c'eſt moi qui viole les bienſéances & l'équité ? Mais c'eſt vous-même, Monſieur, que je prends pour Juge ; vous m'avez juſtifié en voulant vous juſtifier vous-même. Vous convenez que vous vous êtes laiſſé emporter par le *reſſentiment*, que vous aviez beſoin de *converſion*, que vos écrits demandent à être *purgés* : n'eſt ce pas le *reſſentiment violent* qui dicte des *ſatyres* ? N'eſt-ce pas le *Pécheur* qui doit ſe *convertir* ? Sont-ce des ouvrages *purs* que ceux qu'il faut *purger* ? Si d'ailleurs le terme de *diatribe* ne convient point aux vôtres, je vous prie d'y ſubſtituer le mot propre, je l'adopte.

Vous prétendez que *j'inſinue* que vous avez *trahi les intérêts de la Patrie*, & que vous *travaillez à compromettre les loix* &c. Non, Monſieur, je n'ai rien *inſinué* de ſemblable : je vous crois dans l'erreur, mais je ne vous ai en aucune maniere ſuppoſé de mauvaiſes intentions. Je vous en prie, point de commentaires : avec des *inſinuations*, vous me feriez parler comme il vous plairoit. Quoique malade, j'ai la tête libre : ſi vous trouvez dans mes phraſes de l'obſcurité, du ſous-entendu, du deſſein, interrogez-moi : je vous en donnerai l'explication la plus nette & la plus franche. Vous pouvez en ſûreté me traiter comme l'homme du monde le plus fait pour vous parler à cœur ouvert, à vous & à tout autre.

Vous aſſurez que de votre vie vous n'avez attaqué perſonne : ſoit. Pour moi, comme Journaliſte, Citoyen honnête & ami de la vérité, j'ai dit de vos Ouvrages, dans mes Feuilles, ce que mon devoir m'obli-

geoit à en dire ; & le ſeul dont j'aye donné l'analyſe, je l'ai loué. Hors de là, je n'ai pas écrit un ſeul mot qui vous concerne.

Vous avancez que je ne ſuis point exact quand je prétends que lorſque votre *Réponſe aux Docteurs modernes* a paru, nous n'avions pas la liberté de nous défendre. » *Vos Ephé-* » *mérides*, dites-vous, ſubſiſtoient alors ; » *vos Gazettes* avoient la même exiſtence » qu'elles ont eue depuis ». Vous me faites trop d'honneur en me mettant au nombre des Auteurs des *Ephémérides* : je n'ai donné dans ce Journal ſi eſtimé & ſi regretté que trois ou quatre Lettres antérieures à vos écrits contre les Economiſtes. A cette derniere époque, j'étois chargé de la rédaction du *Journal* & de la *Gazette* de l'*Agriculture*, du *Commerce* &c. Cette entrepriſe me fut confiée vers la fin de Mai 1770 : un ou deux mois après, il ne me fut plus permis de défendre *la liberté du commerce des grains* & autres vérités économiques &c. &c. &c. Cette liberté ne m'a été rendue qu'à l'époque que vous ſçavez : j'en ai profité auſſi-tôt ; & j'ai relevé depuis lors, ſans acception des perſonnes, tout ce qu'on a écrit contre les vrais principes de l'ordre ſocial. Ainſi, de ce que les *Ephémérides*, ma *Gazette* & mon *Journal ſubſiſtoient*, vous avez tort d'en conclure que leurs Auteurs pouvoient répondre comme on pouvoit les attaquer. De ce qu'un homme exiſte, vous ne concluriez pas qu'il eſt libre. Je ne dis rien de la maniere honnête dont vous préſentez les *points* quelquefois employés par l'Auteur des *Ephémérides* : il ſeroit bientôt juſtifié, ſi le Public lui en demandoit la raiſon. Quant à moi qui n'ai jamais laiſſé de lacune ni dans ma *Gazette* ni dans mon *Journal*, pourquoi m'honorez-vous auſſi de votre gracieux compliment ?

Vous trouvez M. *l'Abbé Baudeau*, mes *amis* & moi, *très-excuſables de dédaigner l'agrément dans les fonctions auguſtes de notre Apoſtolat*. Vous êtes trop bon. *L'agrément* eſt votre *trait* ſans doute ; on le voit bien : y a-t il rien de ſi joli que *les fonctions auguſtes de notre Apoſtolat ?* Tous les Fées vous ont doué, Monſieur. Faites *l'agréable*, nous tâcherons d'être utiles.

Vous ne jugez pas à propos qu'on diſtingue l'*autorité qui fait les loix*, *des diſpoſitions* ou *des opinions qu'elles renferment*. Vous me prouvez bonnement que les loix commandent &c. &c. &c. ; car l'article eſt long.

Pour abréger, permettez-moi, Monſieur, de vous faire une queſtion. Vous avez propoſé de montrer que la diſpenſe de porter des grains aux Marchés, accordée par la nouvelle loi, n'eſt pas une opération utile au Peuple : eſt ce l'*autorité légiſlative* que vous prétendez attaquer ? N'eſt-ce pas l'*opinion* ſuppoſée par la *loi* que cette diſpenſe eſt utile ? Répondez, vous répondrez pour moi.

Vous ne ſçavez pas ce que des *Magiſtrats auroient à répondre à un aſſaſſin qui leur diroit, la défenſe de tuer eſt une* opinion *de la loi contre le meurtre, pouvez-vous en conſcience me punir parce que j'ai ſuivi un ſyſtême contraire ?* Vous ne *voyez pas trop* ce que les Magiſtrats auroient à lui répondre ? Je vais vous l'apprendre.

Le meurtre eſt un attentat évidemment contraire au droit naturel, à la juſtice, à la raiſon, à l'ordre ſocial. L'*opinion* n'a pas lieu, là où la *vérité eſt démontrée & généralement reconnue*.

Mais il eſt des loix qui ne ſont fondées que ſur l'*opinion* que ce qu'elles ordonnent eſt bon & juſte. Telles étoient celles qui ordonnoient d'apporter les grains aux Marchés. Si cette opinion eſt fauſſe, la loi eſt funeſte : je reſpecte la loi, & je repréſente la fauſſeté de l'opinion.

Je ſuis au déſeſpoir, Monſieur, de ne pas vous avoir épargné par une explication ſi ſimple le pénible travail que vous vous êtes cru obligé de faire ſur l'*autorité*, & ſur les *loix* & ſur leurs *diſpoſitions*, & ſur les *opinions*, & ſur le *précepte*, & ſur le *catéchiſme* &c.

Vous ne voulez pas que les *loix raiſonnent* & que le *Légiſlateur motive ſes injonctions*. C'eſt votre avis, ce n'eſt pas le mien. Depuis l'origine de la Monarchie, nos Rois ont expoſé leurs motifs à la tête de leurs Ordonnances. Là je vois le Monarque qui parle en pere à ſes enfans, qui commande à ſes Sujets comme à des êtres raiſonnables, qui prend le ſceptre des mains de la Juſtice, & qui veut lui obéir en ordonnant.

Nous voilà, Monſieur, arrivés à la fin du commencement de votre Lettre. Vous nous annoncez des réflexions ſur les *Marchés publics*. Pour que vous ne vous eſſouffliez pas à battre l'air, je crois devoir vous faire obſerver que ce n'eſt pas de la *ſuppreſſion des Marchés* qu'il faut traiter : les Marchés ne

ſont pas *ſupprimés* ; reliſez donc la loi : il n'y a de ſupprimé que la contrainte ci-devant impoſée d'y porter les grains & de n'en vendre que là.

Vous devez auſſi me prouver qu'il eſt très-avantageux que la *Caiſſe de Poiſſy* nous faſſe payer la viande deux liards ou peut-être un ſou plus cher qu'elle ne ſe vendroit ſans cette *machine*. Mais que voulez-vous dire, Monſieur, par ces *efforts* que vous prétendez que j'ai faits *pour flétrir les mains qui la dirigent*, cette machine ? Qu'entendez-vous par ces *mains-là* ? Qu'en ai-je dit ou inſinué ? Je vous ſomme très-ſérieuſement d'expliquer & de prouver votre imputation ou de la retracter. Encore une fois, Monſieur, point de commentaires, vous vous expoſeriez à des démentis formels, & ſuivant les cas je n'en reſterois pas là.

Si vous voulez m'en croire, Monſieur, laiſſons-là l'eſcrime ; je ne ſuis pas dans le goût de me donner en ſpectacle au Peuple. Mettons les perſonnes à côté, ne nous occupons que des choſes, diſcutons patriotiquement des problêmes utiles, parlons raiſon. Me reprocheriez-vous de vouloir *vous prendre à mon avantage ?* Dans ce cas-là, que faire ? Les injures à part, je vous laiſſerai le choix des armes.

J'ai l'honneur d'être &c.

L'Abbé Roubaud.

II.

AVIS.

Le généreux Géorgiphile qui nous envoya, le printems dernier, des pommes de terre d'eſpeces recherchées pour les diſtribuer gratuitement au Public, vient d'en adreſſer une caiſſe au *Bureau de Correſpondance, rue des Deux Portes S. Sauveur*, où les Amateurs, jaloux de participer à ce préſent, pourront en demander. Ce ſont des pommes Angloiſes d'*Howard*. Outre cette caiſſe, l'envoi contient d'autres pommes, en petites quantités, parce qu'elles n'ont pas réuſſi à cauſe de la ſéchereſſe. Mais avec un ou deux de ces fruits, on peut en récolter aſſez, l'année prochaine. Ces dernieres eſpeces ne demandent à être plantées qu'à demi-pied de profondeur & à deux & trois pieds de diſtance, tandis que les Howard demandent quatre pieds de diſtance & un pied de profondeur.

Nous prions le zélé Citoyen qui fait ce préſent au Public par notre canal, d'agréer les témoignages de notre reconnoiſſance. Il avoit droit, ainſi que le ſçavant & bienfaiſant Suiſſe qui a bien voulu nous communiquer des inſtructions & des ouvrages, d'en attendre de notre part des marques particulieres : c'eſt un devoir que nous avons exactement rempli, mais ſes ordres n'ont pas été exécutés. Nous nous réſervons de lui en exprimer nos regrets.

III.

Pépinieres à Sens.

Le ſieur Sauvalle & Compagnie de la Société Royale d'Agriculture, donne avis au Public qu'il exiſte dans ſes pépinieres tous les arbres fruitiers des meilleures eſpeces & les plus curieuſes, comme ceriſiers, abricotiers, pêchers, poiriers, amandiers, pommiers, pruniers, néfliers ſans pépins & groſſe eſpece, aveliniers, figuiers blancs & violets, coignaſſiers ; arbres fruitiers & d'alignement en grands & petits plants.

On trouve dans cet établiſſement qui s'accroît de jour en jour, & qui a mérité la confiance publique, le véritable peuplier d'Italie de toutes ſortes de hauteurs & juſqu'à 6 à 7 pouces de tour, droits, vifs & élevés ſans fumier dans des terreins ſecs, ce qui en aſſure la réuſſite par-tout où on les plantera ; les peupliers de Canada, de Virginie, de la Caroline, de Suiſſe, d'Athênes & de Hollande, en grands & petits plants & boutures ; le tacamahaca ou baumier du Pérou, acacia à fleurs blanches, acacia de Sibérie, acacia à fleurs roſes, nouvel arbriſſeau d'Amérique qui fleurit deux fois l'an & qui fait le plus bel effet dans les parterres ; alaterne, alaterne panaché de blanc, alaterne panaché de jaune, aliſier, aliſier de Bourgogne, althéa à fleurs blanches, rouges, amandier à fleurs doubles, amélanchier, amorpha ou indigo bâtard, arbre de Judée qui ſe couvre de fleurs purpurines avant que les feuilles paroiſſent, arbre-de-vie, bois de Sainte Lucie, aſpalathe ou caragana, aulne, aulne à feuilles blanches deſſous, bourdaine, azarero, azerolier, azerolier de Canada, de Virginie, azerolier poire, azerolier pomme, baguenaudier du Levant qui fait de jolis buiſſons

dans les bosquets, baguenaudier à fleurs rouges, bignonia, catalpa &c.

(*La suite à la Feuille prochaine*).

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 12 Novembre 1774, au Mercredi 16 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 l. 10 s., 25 à 27 l. 10 s. *le septier; id.* nouveau, de 22 liv. 10 s., 25 à 26 l. 10 s.; *id.* au Port de la Grêve, de 24 à 26 l.; le seigle, de 14, 14 l. 10 s. à 15 l. 10 s., l'orge, de 9 livres à 11 liv. 10 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 12 Novembre 1774, au Mercredi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 10 s., 17 à 18 l. 10 s. *le septier; idem* nouvelle, de 16 à 17 liv.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 19 Novembre 1774, de 50 à 51 l.; *id.* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 liv.; le cent de foin au Port de la Grêve, de 29 à 30 l.

VI.

Changes de Paris, *du 19 Octobre* 1774.

Amsterdam	55 ½ à ⅜
Londres	31
Hambourg	181 ½ à ¾
Madrid	15 0 6
Cadix	14 19
Livourne	95 ¼
Gênes	93 ¼
Lyon *Saints*.....	⅛ p. ⅜ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 19 Novembre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . .	718		marc.
Du Mexique à . . .	714		
Du Perou à	706	3	
Les guinées à . . .	717	4	
Ducats à	98	3	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	16	
Or à 20 karats à . .	83	12	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	14	
Piastres à	48	18	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1774.	*Jeudi* 17.	*Vendredi* 18.	*Samedi* 19.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1890 87 ½ . .	1887 ½ 85 . .	1887 ½ 85. 87 ½.
D°. 16/25es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	241 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	390	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 13 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 16 *Décembre.*

IL vient de s'établir ici à l'ancien Hôtel d'Oſtrow, aujourd'hui Hôtel des Ruſſies, une eſpece de Lombard ſous le titre de *Bureau d'adreſſe.* Pluſieurs grandes Villes du Royaume avoient déjà des eſpeces de Monts de Piété; enfin la Capitale a ſuivi leur exemple. Dans l'état actuel des choſes, en ſuppoſant ces établiſſemens utiles, ce qui dépend des conditions acceſſoires, on peut les comparer à quelques triſtes cabanes éparſes ſur un horrible déſert. Une paiſible guerre aggrave de jour en jour nos maux; la population décroît ſans ceſſe, pluſieurs de nos Provinces ſont de vraies ſolitudes. Pour délivrer le commerce des exactions des Juifs, on les a réduits à la néceſſité de chercher ailleurs un aſyle; la Ruſſie les accueille. On s'eſt flatté de remplacer les anciens Négocians, en ſtatuant que les Nobles pourroient à l'avenir exercer cette profeſſion; foible reſſource qui demanderoit une révolution peu vraiſemblable dans les mœurs & dont le ſuccès ne pourra jamais être que fort éloigné. Il n'y a que très-peu de denrées en circulation. La crainte de la famine augmente les calamités réelles. Tout eſt cher, exorbitamment cher. Le ſel commun ſur-tout eſt à un prix exceſſif. Au milieu de la diſette, pluſieurs Provinces ſont forcées de délivrer des proviſions conſidérables. Dans cette ſituation, nous n'avons en perſpective que des accroiſſemens d'impoſitions & de charges de toute eſpece.

ALLEMAGNE.

D'ALTONA, *le* 22 *Novembre.*

Les actes de force par leſquels une Nation veut nuire à une autre & ſe nuit à elle-même, reſſemblent aſſez à des hoſtilités: l'habitude réciproque de ces violences reſſembleroit beaucoup à l'état de guerre. Telle eſt notre poſition à l'égard de certains pays: on y retient ſans débit nos marchandiſes hors les tems de Foire: ils nous nuiſent en nous empêchant de vendre; ils ſe nuiſent, en empêchant par-là le bon marché. Le Gouvernement a jugé à propos d'uſer de repréſailles. Il eſt ordonné d'arrêter, hors les tems de Foires, les ouvrages des Etrangers qui en agiſſent ainſi à notre égard. Ainſi ce ſera double mal pour les uns & les autres.

DE DRESDE, *le* 22 *Novembre.*

Les Agriculteurs prudens, avertis de veiller à la conſervation de leurs beſtiaux par les épizooties qui regnent dans les Etats circonvoiſins, donnent une attention particuliere à la nourriture des animaux. Comme on attribue ces maladies principalement à la mauvaiſe qualité du regain coupé dans

des prairies long-tems couvertes d'eaux par les pluies continuelles ; ils s'attachent à corriger les vices du fourage. Leur principal antidote eſt le ſel, le ſel ! heureux ceux qui en ont ! Le zele pour la conſervation des hommes aſſociés aux travaux du bétail, n'a pas encore fait tant de progrès : il ſe répand beaucoup plus d'inſtructions ſur les épizooties que ſur les épidémies : on porte plutôt des ſecours au bœuf qu'au Payſan ; il ſemble que l'humanité n'entre pour rien dans les calculs.

DE VIENNE, *le 23 Novembre.*

Les beſoins extraordinaires de l'Etat ſubſiſtent toujours ; en conſéquence les impoſitions extraordinaires ſeront perçues l'année prochaine comme ci-devant. Quand ces beſoins ne diminueroient pas, les impoſitions pourront être modérées, lorſque la richeſſe nationale augmentera, parce que le produit des vrais impôts augmentera proportionnellement. On recommande l'équité & la douceur dans la perception dont les abus cauſent tant de pertes en pure perte, & doublent au moins le fardeau de l'impoſition.

D'EISENACH, *le 23 Novembre.*

Le Margrave d'Anſpach, jaloux d'encourager les Fabriques dans ſes Etats, vient de prêter à celle des indiennes, une ſomme de quarante-deux mille florins pour dix ans, ſans aucun intérêt, & de ſe rendre en même tems caution pour toutes les dettes de cette Fabrique. Ces grandes avances ſuppoſent de grands beſoins : il en eſt un très-grand qui demande des avances d'un autre genre ; il y a peu d'induſtrie, il faudroit en chercher chez l'Etranger & la répandre par l'inſtruction. L'argent eſt comme enfoui dans les mains de l'ignorance : il ne vaut que ce qu'on ſçait le faire valoir ; s'il n'eſt bien employé, il eſt perdu. Depuis un certain nombre d'années, la plûpart des petits Etats d'Allemagne ont tant élevé de Fabriques, qu'ils ſe ſont preſque toujours trouvés dans la diſette & ſans Fabriques.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 25 Novembre.*

(On a eu la bonté de nous avertir qu'il s'étoit gliſſé des erreurs dans l'état que nous avons donné, N°. 95, des revenus du Roi d'Angleterre. Les articles inexacts ſont ceux du droit de quatre & demi pour cent ſur les exportations des Colonies & des revenus de l'Electorat d'Hanovre. Nous allons en remettre le vrai tableau ſous les yeux des Lecteurs. Quand nous diſons le vrai tableau, nous voulons dire que cette nouvelle liſte ſera telle qu'elle a été publiée à Londres ; car elle eſt certainement très-enflée, ſur-tout à l'article des revenus d'Hanovre).

ETAT actuel des finances particulieres du Roi d'Angleterre.

	# ſt.
Les amendes, année commune	100,000.
Le Duché de Lancaſter, environ	20,000.
Les revenus de la Province de Cornwall ſont évalués à 180,000 liv. ; mais la Cour des Gardes, les Bureaux de cette Cour, & les frais pour l'exécution des loix des Mines d'étain peuvent former une dépenſe de 110,000 liv. au plus ; de ſorte que le revenu net eſt de . .	70,000.
Les ſaiſies des marchandiſes de contrebande ſont évaluées, année commune, à un demi-million, dont la moitié appartient au Roi	250,000.
La Principauté de Galles .	10,000.
Les droits de 4 ½ pour cent ſur toutes les productions qui s'exportent de nos Colonies .	90,000.
Si l'on imagine que cette ſomme ſoit exagérée, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur celle que la Virginie paye. Dans cette ſomme, n'eſt point compris le nouvel impôt ſur les Iſles cédées, évaluée à . .	30,000.
Les cens en Amérique . .	17,000.
Les revenus d'Hanovre ſont de 1,200,000 l., mais il en faut déduire la moitié pour le ſoutien des établiſſemens militaire & civil ; de ſorte qu'ils rendent net	600,000.
Oſnabruck	20,000.

	# st.
Revenu héréditaire d'Irlande	140,000.
Tous ces revenus sont indépendans de la liste civile que le Roi reçoit du Royaume d'Angleterre, ainsi qu'il l'a demandé à son avénement à la Couronne	800,000.
Total.	2,147,000.
Argent de France . .	50,683,278.

Ce qui a donné lieu de soupçonner que la Cour demanderoit au nouveau Parlement une augmentation, ainsi qu'un somme à l'effet d'acquitter les arrérages de la liste civile, ou, pour nous servir des termes reçus, les dettes du Roi, c'est qu'avant la dissolution de l'ancien Parlement, il a été ordonné de dresser les comptes de cette liste pour lui être présentés aussi-tôt qu'il seroit assemblé, ce qui n'est point d'usage. On dit qu'il sera question d'un secours extraordinaire de cinq cens mille livres sterl., & d'un accroissement annuel de deux cens mille livres. On observe qu'au printems de 1769, le Parlement accorda cinq cens mille livres pour le payement des anciens arrérages. Le dessein de porter la liste civile à un million est motivé, dit-on, sur l'augmentation de la Famille Royale. On remarque que, depuis 1765, la mort des Ducs de Cumberland & d'Yorck, du Prince Frédéric, de la Princesse de Galles, & de la Princesse Louise, a considérablement déchargé la liste civile. La somme assignée à la Princesse de Galles étoit de cinquante mille livres st. par an.

On observe que les œufs & plusieurs autres denrées communes se vendent en France moitié moins cher que nous ne les payons ici. D'où l'on conclud qu'il seroit avantageux d'en tirer de ce Royaume, & qu'il n'y a aucune raison, au moins dans un tems de détresse, pour que l'importation de ces objets si nécessaires ne soit pas libre, ou que le commerce en soit négligé. On demande s'il ne vaudroit pas mieux pour la Nation acheter des productions si nécessaires que des vins, des eaux de vie & autres articles de luxe ? Mais on remarque aussi que les superfluités ne restent jamais, & que les Marchands aiment à avoir affaire aux riches.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES, *le 26 Novembre.*

L'Académie, ainsi qu'il a été ci-devant annoncé, avoit couronné un Mémoire d'un Religieux de l'Abbaye de Saint Hubert en Ardenne sur le défrichement des terres incultes du Pays de Luxembourg. Ce Religieux a demandé que la médaille d'or de vingt-cinq ducats fût convertie en une somme d'argent, au profit de ses parens peu favorisés de la fortune. MM. les Académiciens, sur les représentations de M. Gerard, Secretaire, ont supplié le Gouvernement de les autoriser, sans que cette grace tire à conséquence pour l'avenir, à donner en même tems la médaille à l'honnête Religieux, & vingt-cinq ducats à sa pauvre famille.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud. De Bourganeuf, 28 Novembre.

» M.

» Les témoignages publics de reconnoissance que les Peuples ne manquent jamais de donner à une Administration juste » & bienfaisante, étant de nature à être » consignés dans une Gazette telle que la vôtre, j'ai cru devoir vous faire part du nouvel hommage qui vient d'être rendu à » *M. Turgot* dans cette petite Ville qui, » ainsi que l'Election dont elle est le chef-lieu, n'a cessé, depuis six ans sur-tout, » d'être affligée par des intempéries de » toute espece, & préservée d'une ruine & » d'une dépopulation totale par ses soins tutélaires ».

» Le seul Echevin, actuellement en place (M. Aubusson du Piat) & les autres » Officiers Municipaux qui ont senti tout » le prix des bontés dont ce respectable Ministre les a comblés pendant son administration en qualité d'Intendant de Limoges, ont fait indiquer par des affiches & » annoncer par le Curé la célébration d'une » Messe solemnelle peur obtenir du Ciel la » conservation des jours de leur Bienfaiteur qui, par des secours en tout genre, a

» conservé la vie à un grand nombre d'Ha-
» bitans, & banni la mendicité par les tra-
» vaux publics les plus utiles ».

» Cette cérémonie religieuse a eu lieu,
» Mercredi dernier, 23 du courant. Le
» Bailliage, l'Election & le Corps Muni-
» cipal y ont assisté, ainsi que les Citoyens
» de tous les états, malgré la rigueur ex-
» cessive du froid; & M. le Grand Prieur
» d'Auvergne, Seigneur de la Ville, quoi-
» qu'à peine rétabli d'une longue maladie,
» n'a pas voulu s'en dispenser. Après la
» Grand'Messe qui a été célébrée par le
» Curé, assisté de toute la Communauté
» des Prêtres avec le cérémonial des plus
» grandes fêtes, l'Echevin, le Juge, le Sub-
» délégué, & l'Ingénieur des ponts & chaus-
» sées, firent distribuer du pain à tous les
» pauvres Ouvriers de la Ville & des envi-
» rons sans distinction : il y aura, cette se-
» maine, une distribution nouvelle, due à
» à la générosité de M. le Grand-Prieur.
» J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, GUÉRIN,
» Directeur de la Poste.

DU BEAUJOLLOIS, *le* 1 *Décembre*.

Les vignes de cette Province sont partagées naturellement en deux cantons séparés par six à sept lieues de montagnes où la raisin ne mûrit pas.

Le canton oriental, qui est le vignoble le plus considérable, touche au Mâconnois. La récolte y a été assez suffisante pour la quantité. On craint que la qualité ne soit pas aussi bonne que celle de l'année derniere ; & ce qu'il y a de singulier, c'est que certains cantons supérieurs ont perdu en ce genre beaucoup plus sensiblement que ceux d'une moindre classe, proportions gardées. L'ânée de vin, composée d'environ cent pintes, s'est vendue de 30 à 40 francs. Le débit n'a pas été prompt.

Le vignoble occidental touche presqu'à la Loire. Il est infiniment moindre en surface que le premier, & le vin qu'il produit, est, généralement parlant, inférieur en qualité. Il s'est vendu rapidement de 20 à 25 l., l'ânée.

La Fabrique des garats ou toiles de cotons communes, s'établit peu à peu dans les montagnes de cette Province ; & il y fera sans doute le débouché d'une quantité immense de coton filé. L'instruction en ce genre se multiplie tous les jours par les bienfaits du Gouvernement.

DE TOURS, *le* 4 *Décembre*.

M. de Butré, des Sociétés Royales d'Agriculture de Paris & d'Orléans, a publié dans les *Affiches* de cette Ville, des réflexions critiques sur le *Plan d'Imposition* anti-économique de M. R. D. G. Parmi les vices radicaux que ce projet présente, M. de B. releve d'abord avec beaucoup de justesse les doubles emplois.

L'Auteur impose d'abord les biens-fonds & ensuite les personnes & les animaux subsistant par ces fonds. Ainsi, remarque le Critique, il impose le produit & la dépense du produit : il auroit mieux valu charger directement les fonds de la totalité de l'impôt, s'ils avoient pu la supporter. Ce double emploi est sensible dans les tableaux de M. des G. Après avoir taxé les *biens*, il taxe les personnes *selon les biens*. Ceux qui cultiveroient leurs fonds payeroient, suivant son projet, la taille réelle, le droit de franchise, la taille personnelle de leurs Journaliers & de mille autres Agens de la classe industrieuse : triple emploi.

L'Auteur explique en bloc les facultés des Cultivateurs par *charues*, sans distinction des cultures. Or dans les Provinces de grande culture, une charue pourroit aisément payer six cens livres d'impôt, tandis que dans les pays de petite culture, cent livres d'impôt par charue, enleveroient en beaucoup d'endroits au-delà du produit net, & il ne resteroit plus de revenu aux Propriétaires.

Dans l'imposition sur les personnes ; l'Auteur ne dit pas s'il la leve par chaque tête ou par chef de famille. Si c'est par tête, un Journalier, sa femme & ses six enfans payeroient vingt-quatre livres au lieu de trois auxquelles il l'assujettit ; un Cultivateur de son propre bien dans ce même cas, à 120 l. par tête, payeroit 960 l., & souvent il n'a pas tant de revenu. Si c'est par chef de famille, l'Auteur supposeroit sept millions de familles, ou environ 35 millions d'Habitans; & il n'y a pas quatre millions de familles.

Il porte le produit de la taille réelle à 320 millions, *à quatre sous pour livre du revenu des biens-fonds*. Le revenu territorial seroit

donc de 1600 millions. Or il eſt très-certain, dit M. de Butré, que ce revenu ne monte pas au tiers d'une eſtimation ſi énorme.

Le Critique, après avoir développé ſes réflexions, indique à M. Richard D. G. dans leſquels il pourra prendre connoiſſance des revenus du Royaume, & des loix phyſiques qui doivent régler l'aſſiette & la perception de l'impôt.

D'ANGERS, *le 4 Décembre.*

Le Dimanche, 20 Novembre, la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Tours au Bureau de cette Ville, fit ſa rentrée ſelon l'uſage. Après la lecture du Proſpectus des nouveaux Prix propoſés pour les ſemis de graines de mûriers blancs, le Secretaire rendit compte de l'état des pépinieres de ces mûriers provenus des ſemis de 1768; & il fut fait une délibération qui doit être envoyée à M. du Cluſel, Intendant de la Généralité, afin de procurer aux Concurrens les récompenſes annoncées en 1770.

M. Beguier, Avocat, lut enſuite un Mémoire ſur les dégâts conſidérables que les moineaux font dans les terres enſemencées en grains, ſur les moyens que le Gouvernement pourroit prendre pour en diminuer conſidérablement l'eſpece ſans ſurcharger les Citoyens, enfin ſur les avantages qui réſulteroient tant pour les Propriétaires que pour l'Etat en général, de la deſtruction de cet oiſeau malfaiſant.

Le Bureau de Tours a dernièrement agité de nouveau la queſtion relative aux tailles ſur les vignes bourgeoiſes des trois Provinces de la Généralité. Dans un Mémoire particulier, il a expoſé les inconvéniens qui réſulteroient d'un nouvel impôt ſur cette culture très-diſpendieuſe. C'eſt ſur-tout en ce genre que les Sociétés Géorgiques, par leurs connoiſſances locales, peuvent épargner des ſoins, des fautes & des malheurs à l'adminiſtration. L'eſtimation du produit net eſt la clef de la proſpérité : ſans cette connoiſſance, tout plan d'impoſition n'eſt qu'un roman. Dans l'état actuel des impoſitions tant directes qu'indirectes, il eſt rare dans une foule de cantons, que les vignes bourgeoiſes donnent un produit net, loin qu'elles puiſſent ſupporter une nouvelle charge. La Compagnie a délibéré qu'elle interviendroit dans cette cauſe importante pour l'Anjou, & que le Secretaire remettroit ſur le Bureau les Mémoires ci-devant rédigés ſur cet objet & adreſſés au Miniſtere.

On s'eſt enſuite occupé de la lecture des Lettres de M. Maupin & de ſon Ouvrage ſur la nouvelle *maniere de faire le vin pour toutes les années, à l'uſage de tous les vignobles du Royaume.* Ses procédés ont été approuvés ; & il a paru fort à deſirer que les Propriétaires de vignobles rouges les miſſent à exécution, pour donner à leurs vins plus de qualité.

Le froment s'eſt vendu en dernier lieu 49 ſous, le boiſſeau peſant 28 livres.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Avis concernant la Gazette & le Journal d'Agriculture, Commerce &c.

L'Abbé Roubaud, Auteur de la Gazette & du Journal d'Agriculture &c, continuera, pendant l'année 1775, la Gazette ſeulement. Le Journal n'aura pas lieu.

Les Abonnés au Journal, dont l'abonnement ne finira point au mois de Janvier prochain, recevront en compenſation les *Ephémérides.*

M. l'Abbé Baudeau reprendra les *Ephémérides du Citoyen* ſous le titre de *nouvelles Ephémérides Economiques.* Il en paroîtra un volume de neuf feuilles du 15 au 20 de chaque mois. Prix de l'abonnement, 24 livres. On ſouſcrit chez l'Auteur, *au College des Prémontrés, rue Hautefeuille ;* & au *Bureau de Correſpondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Les paquets, lettres, mémoires &c, tant pour les *Ephémérides* que pour la *Gazette*, ſeront adreſſés comme ils l'étoient ci-devant pour la *Gazette* ou le *Journal d'Agriculture.*

On ſouſcrit pour la *Gazette* au *Bureau de Correſpondance* ſeulement.

L'adreſſe particuliere de l'Abbé Roubaud eſt *rue d'Enfer, vis-à-vis la rue Saint-Dominique.*

I I.

Probléme intéressant pour l'industrie nationale.

On fabrique depuis quelque tems à Lyon des boutons d'habit dont le fond est un paillon coloré, & par dessus est un grillage retenu par un cercle étroit. Ces boutons se débitent si avantageusement que ce genre de travail occupe beaucoup d'Ouvriers. Dans des boutons d'un certain prix, le paillon est d'argent; dans ceux d'un moindre prix, il est de cuivre. Le grillage est toujours de laiton blanc ou de laiton jaune.

Le cercle est tantôt de cuivre & tantôt d'argent.

Il est défendu, par le privilege exclusif accordé le 23 Avril de cette année à divers Particuliers pour la fabrique des paillons, & qui a été cité dans la Gazette du 26 Novembre, d'en faire autrement qu'en or & argent fin.

Il est défendu, à peine de galeres, par le premier article de la Déclaration du 21 Mai 1746, de mêler du fin & du faux dans la boutonnerie &c. Dans ces circonstances, on demande ce que doit faire un pere de famille qui gagne sa vie & celle de ses enfans à fabriquer de jolis boutons à grille, que l'Etranger recherche avec empressement?

S'il les fait avec des paillons faux, il est saisissable en vertu des Lettres-Patentes du 23 Avril 1774.

S'il les fait en paillons fins, il doit être condamné aux galeres, en vertu de la Déclaration du 21 Mai 1746, parce que le grillage est de laiton.

On lui a conseillé de faire faire des grillages en argent pour les paillons en argent, & d'abandonner absolument le travail de cuivre, afin d'éviter les abus.

La grande difficulté consiste en ce qu'il vend mille garnitures en cuivre contre une en argent dont le bénéfice ne peut suffire à entretenir sa famille & son attelier.

On a besoin d'une prompte solution.

I I I.

Question intéressante pour l'Agriculture & la conservation des bois.

On demande si un arpent dont on auroit coupé la futaie, produiroit plus en le mettant en labour qu'en le laissant revenir en taillis (1)?

Si un arpent de terre labourable mis en taillis ne produiroit pas de plus beaux bois & de meilleure qualité?

Et si dans ce cas on ne pourroit pas, sans diminuer les terres labourables & même en augmentant leurs productions, conserver des bois d'une plus belle espece?

L'on suppose, par exemple, un Propriétaire possédant deux mille arpens de bois, dont cent en futaie, & mille arpens de terres labourables.

Ne pourroit-il pas couper ses cent arpens de futaie choisis dans les autres 1900 arpens de taillis, cent qu'il laisseroit croître en futaie, & remplacer ces cent arpens par cent de taillis qu'il planteroit, en reprenant des terres labourables cent arpens, par compensation des cent arpens de terrein occupés par la futaie coupée & rendus à la culture des grains?

L'on suppose la futaie coupée à 80 ans, le taillis à 20, de sorte que dans 60 ans on feroit encore l'échange de cent arpens, & ce ne seroit qu'au bout d'une révolution de douze cens ans que la totalité des terres labourables se trouveroit être couverte de bois & les bois rendus en totalité à la culture des grains.

Comme on ne cherche que ce qui peut être utile, on desire que les Cultivateurs instruits veuillent bien faire part sur cet objet de leurs lumieres, de leurs connoissances, de leurs avis, par la voie de la *Gazette d'Agriculture*.

I V.

Lettre où l'on propose un moyen simple pour détruire les charansons.

On demande, Monsieur, dans plusieurs de vos Gazettes, un moyen sûr & peu coûteux de détruire les charansons. De tous les côtés ce sont des plaintes contre ce cruel insecte qui s'insinue dans les grains de bled, en mange la farine, & ne nous en laisse plus que l'écorce. Par-tout on fait des efforts,

(1) *On sçait que le taillis revenant sur souches est fort inférieur à l'autre & qu'il produit rarement de belle futaie.*

on fait des expériences, mais le succès se dérobe aux desirs des Propriétaires puisque les plaintes continuent.

Je ne crois pas, Monsieur, que le Seigneur des environs de Poitiers qui se propose de faire construire une nouvelle grange pour mettre ses grains à couvert des ravages de ces insectes mal-faisans, réussisse dans son projet, sur-tout s'il ne bâtit pas sa grange dans un lieu éloigné des anciens bâtimens qui sont infestés de charansons. D'ailleurs, cette dépense est considérable : c'est pour la lui épargner que je me fais un vrai plaisir de communiquer une méthode simple, & que je regarde avec raison comme infaillible pour éloigner des greniers & des granges cet insecte vorace.

Il faut se procurer une espece d'herbe connue dans nos cantons sous le nom d'yble & dont le nom François est ïeble. Elle vient dans les champs sans culture, & il est aisé d'en avoir en aussi grande quantité qu'on le veut. On frottera bien les granges & les greniers avec cette herbe, à peu près comme on le fait avec la cire pour nettoyer un parquet. Il faut que l'herbe passe par-tout & à plusieurs reprises. Les charansons, fussent-ils déjà logés dans ces greniers & ces granges, quitteront bientôt leur demeure, & s'enfuiront pour ne plus revenir.

Si l'on se trouvoit à la proximité de la mer, on feroit bien de n'employer les ïebles qu'après les avoir laissé tremper dans de l'eau de mer pendant quelque tems. Depuis que j'ai eu recours à cet expédient, je n'ai plus vu de charanson dans nos greniers. Cependant, avant cette époque, ils y étoient en si grande quantité, qu'on voyoit d'un côté & d'autre les grains de bled qui remuoient sans que personne y touchât.

Voici, Monsieur, la maniere dont j'ai procédé à mon expérience. Après avoir fait tremper les ïebles pendant 24 heures dans de l'eau de mer, j'eus soin d'en retirer ces herbes & d'en bien faire frotter tout le grenier. Quand cette opération fut finie, on répandit sur le sol du grenier l'eau où les ybles avoient trempé. On doit avoir l'attention d'attendre que tout soit bien sec avant que d'y mettre du bled. Pendant quelques jours, il y aura dans le grenier une odeur fort désagréable ; mais c'est un petit inconvénient qui ne mérite pas qu'on en fasse mention, puisqu'il s'agit d'un grand intérêt qu'on s'assure par-là. C'est vraisemblablement cette odeur forte dont les charansons ne s'accommodent pas & qui les met en fuite. Quoiqu'il en soit, on ne trouvera peut-être jamais un moyen plus simple & qui ait un succès plus certain, plus complet & plus durable.

Je suis &c. votre très-humbe Servante, DE LA HUMELAYE LE NORMAND. *A Saint-Brieuc, le 30 Août 1774.*

Nota. Dans la Sicile, on garantit les grains des attaques des charansons en faisant usage de l'ïeble ou de quelqu'autre plante dont l'odeur soit forte. On y est aussi dans l'usage de faire tremper ces plantes dans de l'eau de la mer, & on répand ensuite cette eau dans les greniers.

V.

Réponse de M. Rogue au Parere imprimé dans la Gazette du Commerce du 12 Novembre 1774, N°. 91, pag. 726-727.

Il est de principe que tous ceux qui ont consenti des billets, ainsi que les Endosseurs, sont solidairement obligés à la dette, article 33, tit. 5, Ordonnance de 1673, & ce quoiqu'ils ayent tous failli, Arrêt de 1706. On peut voir sur cela M. Jousse en son Commentaire sur l'article de l'Ordonnance ci-dessus cité. L'Arrêt de 1706 est rapporté dans le Praticien Consulaire, p. 113, édition de 1742. Voyez aussi le Traité de l'Art des lettres de change à la fin du tome 1er. de Savary, édition de 1701, chap. 16, n°. 3, 4, 5 & 6 ; le Traité du Contrat de Change par M. Pothier, édition de 1763, pag. 160. Tous les Auteurs disent qu'on peut entrer dans les contrats de tous les Faillis, en réservant, à mesure qu'on y entre, ses droits contre les autres. Ainsi le Porteur de l'effet peut se faire colloquer dans la distribution des biens de chacun d'eux, *comme Créancier du total* ; & à mesure qu'il reçoit, il en fait déduction sur sa créance. On peut aussi voir, si on le souhaite, ce que j'ai écrit sur cette matiere dans mon Ouvrage intitulé Jurisprudence Consulaire, tom. 1, p. 345, imprimé à Angers en 1773 chez Jahier, lequel Ouvrage se vend aussi à Paris chez Guillin, Quai des Augustins. Ainsi il est sans difficulté que le Porteur est en droit d'exiger les 36 p. 100 de Pierre, quoiqu'il ait retiré de Louis & de Joseph 58 p. 100 ; s'il en étoit autrement, la solidité prononcée par l'art. 33 du titre 5 de l'Ordonnance

de 1673 & par l'Arrêt de 1706, n'auroit plus son effet, & cette solidité a lieu pour tirer tout ce qu'on peut des Obligés solidaires, jusqu'à parfait payement, s'il est possible. Délibéré à Angers le 21 Novembre 1774. ROGUE, agréé pour plaider au Consulat, & Membre au Bureau d'Agriculture d'Angers.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 3 Décembre 1774, au Mercredi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 24 à 27 liv. *le septier; idem* nouveau, de 21 l. 15 s., 23 à 26 l.; *idem* au Port de la Grève, de 25 à 26 liv. 10 s.; le seigle, de 14 liv. 5 s., 15 à 16 liv. 5 s.; l'orge, de 9 liv., 9 liv. 5 s. à 10 l. 10 s. aussi *le septier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 3 Décembre 1774, au Mercredi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 l. 15 s., 18 à 19 l. 10 s. *le septier; id.* à la Greve, de 15 l. 5 s. à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Décembre 1774, de 53 à 54 l.; *id.* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 liv.; le cent de foin au Port de la Gréve, de 31 à 32 l.

CHANGES DE PARIS, *du* 10 *Décembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	30 15 16e.
Hambourg	182
Madrid	15 2
Cadix	15
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$
Lyon *Saints*.	au pair.

PRIX

DES matieres d'or & d'argent à Paris du 10 *Décembre* 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . . .	717	12	marc.
Du Mexique à . . .	713	3	marc.
Du Perou à	705		marc.
Les guinées à . . .	717	6	marc.
Ducats à	97	16	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	11	once.
Or à 20 karats à . .	83	10	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	14	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	16	marc.
Piastres à	49		marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Jeudi* 8.	*Vendredi* 9.	*Samedi* 10.
COMP. D. IND.			
Actions à 3 coup	. . . . .	1900	1902 $\frac{1}{2}$ 1900. .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	80.	. . . . .
Emprunt Of. .	FESTE.	394	394. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 19 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE GOTHENBOURG, *le* 13 *Mars*.

ON a commencé à pratiquer dans la pêcherie de cette Ville une méthode de saler le hareng, égale à celle des Anglois. C'est un secret trouvé par un de nos Marchands & récompensé d'un Prix de 3000 dahlers, monnoie de cuivre, par l'Académie Royale des Sciences de Stockolm.

ALLEMAGNE.

DE MUNICH, *le* 2 *Avril*.

Le 24 Mars, la Société Electorale des Mœurs & de l'Economie rurale tint à Bourghausen son Assemblée publique de l'année. M. le Baron de Hartmann, Vice-Président, Géorgiphile si généralement estimé des amis du bien public, lut un discours sur l'accroissement & les maladies des plantes, piece remplie d'observations utiles dont nous enrichirons nos Feuilles. Cette lecture fut suivie de celle de deux morceaux de morale.... M. de Hoppenbichl, Chevalier de l'Ordre du Christ, Conseiller Privé, & Directeur perpétuel des Etudes de Bourghausen, sçavant Agronome, se propose de joindre l'enseignement des sciences économiques aux instructions que l'on donne aux enfans, dans la Province.

DE CASSEL, *le* 5 *Avril*.

L'Académie des Arts & de l'Agriculture de cette Ville publiera incessamment les Dissertations qui ont remporté les Prix, cette année, & le Programme de ceux qu'elle distribuera l'année prochaine.

La Compagnie de Commerce de Carlshaven fait des progrès en s'appropriant successivement de nouvelles branches de trafic. Les Etrangers qui désireroient traiter avec elle n'ont qu'à s'adresser à la Direction de cette Société tant pour les Manufactures du pays que pour les choses du dehors.

Il s'est établi dans la même Ville une Fabrique d'ouvrages d'acier à l'instar de ceux d'Angleterre, ainsi qu'une Manufacture de toute sorte de linges de table damassés, fort beaux. Tous ces articles, d'un prix modique, méritent d'être recherchés dans les pays où l'on ne craint pas de ruiner la Nation en souffrant qu'elle achete de l'Etranger à bon marché.

DE STADE, *le* 5 *Avril*.

La Régence de cette Ville, persuadée qu'il y a, quelquefois, au moins, à gagner à laisser faire, passer & vendre, a accordé à Bourgethude divers Marchés libres de laine, de cire, de lin, de chanvre, de bois, de toile, de bétail, en certain tems seulement, en attendant que tous les tems soient bons pour le meilleur débit des denrées & des marchandises de l'usage le plus commun.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

D'HANOVRE, *le 6 Avril.*

La Société Royale-Electorale de Brunswich-Lunebourg vient de rendre un compte public de sa derniere Assemblée, tenue à la fin de Décembre. Nous donnerons successivement les détails des objets intéressans qui l'occuperent & qui méritent d'occuper la partie du Public la moins frivole.

M. le Baillif Hoffmeister, d'Agathenbourg, à force de peines & de soins, est parvenu à faire faire le partage des Communes entre les Habitans du lieu. Jamais le Peuple n'a montré plus de répugnance contre une réforme utile que contre la suppression de cette Communauté de friches : cependant de jour en jour, il se relâche, il céde du terrein, & les friches disparoissent. Les gens qui ont, avec le pouvoir, la volonté ferme de convertir le Peuple, sont très-rares ; voilà pourquoi les abus populaires sont si opiniâtres. La Société a envoyé à M. Hoffmeinster trois médailles pour le récompenser par un témoignage honorable, & tout à la fois 100 risd. pour récompenser les Habitans d'avoir à la fin consenti à devenir plus riches & plus heureux.

La culture de la soie entreprise à Wiesenhausen par M. de Campen, a réussi autant qu'on pouvoit le desirer. On a fait avec la soie qu'il a recuillie des bas qui se sont trouvés de meilleure qualité que ceux de plusieurs Manufactures étrangeres. L'industrie, dans les circonstances favorables, souvent est grande en naissant, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; l'on s'en étonne, parce que l'on juge ordinairement de ses forces, par les languissans efforts qu'elle fait, quand elle est enchaînée. M. de C. doit augmenter de plusieurs milliers d'arbres sa belle plantation de mûriers. Par ses mains, la Société a distribué huit pistoles aux Cultivateurs qu'il employe.

Le sieur Klingewort, le cadet, Horloger à Gottingen, a fabriqué des limes d'acier de Styrie, aussi bonnes que celles d'Angleterre, au jugement de l'Académie de Gottingue : il se flatte d'en faire de la même qualité avec l'acier du pays. La Société lui a donné une médaille de deux pistoles, en lui réservant une plus forte récompense, lorsqu'il aura exécuté ces ouvrages en grand.

On a envoyé une médaille à un garçon Meûnier, pour honorer le zele intrépide avec lequel il a sauvé, au milieu d'un incendie, une maison à Beedenbostel. Il n'y a point encore d'Ordre institué à l'honneur de cette sorte de vertu.

M. Kerstin, de Cassel, a mérité une autre médaille par l'invention d'un instrument nouveau utile pour le traitement du bétail dans certains accidens. La Société fera connoître cet instrument, après un plus mûr examen.

Mrs. Pautzen, Fabricans d'étoffes à Uelzen, ayant fait une grande quantité de pieces de camelots, pluches, serges, façon de Nismes &c, & en ayant débité en détail dans leur magasin, l'année derniere, pour plus de 500 risd., d'aussi bonne qualité que les meilleures qu'on tire de l'Etranger, il leur a été adjugé une prime de 50 risd. On employe ordinairement deux hommes à chaque métier de cette sorte d'étoffes. Mrs. Pautzen n'y en mettent qu'un, moyennant les changemens qu'ils ont faits au métier. Cette économie qu'on regardoit autrefois comme une espece d'assassinat, est aujourd'hui encouragée & récompensée. Les mêmes Fabricans ont perfectionné un moulin utile à leurs travaux.

Il a été distribué des médailles à nombre d'Agriculteurs qui avoient fait des desséchemens, des défrichemens, des améliorations &c.

Un Prix de bonnes mœurs a été remis au Jurat de Beedenbostel qui, quoique chargé d'une nombreuse famille, a payé des dettes considérables dont ses biens étoient grévés, lorsqu'ils lui sont dévolus.

La suite à la Feuille prochaine.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 3 Avril.*

L'Université de Cambridge a proposé pour le concours de ses Bacheliers les questions suivantes : 1°. *Utrùm æquum sit ut homo homini perpetuâ obstringatur servitute?* 2°. *Injurias ulcisci an remittere, utrùm sit animi magis excelsi?* On douteroit encore si l'esclavage, l'esclavage perpétuel, n'est pas une iniquité, une iniquité atroce : on douteroit s'il n'y a pas de la grandeur d'ame à se venger, plus de grandeur qu'à pardonner ! C'est dans ce siecle, qu'on propose de pareils doutes ; & c'est une Université d'Angleterre qui

les propose à ses Candidats ! Où domine encore la barbarie !

Par les états les plus exacts que l'on ait dressés de la population des Colonies Angloises de l'Amérique septentrionale, il paroît que le nombre des Habitans monte à trois millions & demi. C'est donc là que les hommes se multiplient aujourd'hui.

On a lu à la Chambre des Communes le Bill tendant à empêcher les abus dans l'emballage du houblon. Comme les Vendeurs ne défalquoient rien pour la tare, il leur a été ordonné de marquer le poids de leur sac que les Acheteurs leur payeront, sa vraie valeur; car il est en effet très-injuste qu'on vende comme denrée la toile, le bois, le papier qui la contient; abus néanmoins très-commun & très-lucratif sur-tout pour les Détailleurs qui ne doivent peser que la denrée seule & qui exercent une exaction punissable sur le pauvre Peuple par un usage contraire.

Les Commis des Douanes ont reçu, vers la fin du mois dernier, l'ordre de recevoir les guinées courtes de poids sur le pied de 3 l. 17 sh. 10 d. & 1 ½ p., l'once, pour le payement des droits, jusqu'au 21 du courant.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Grenoble, *le 4 Avril.*

Le beau tems s'est soutenu avec assez de constance pour permettre au Laboureur de consommer heureusement les travaux les plus utiles de la saison & pour le remplir des espérances les plus douces. Nos campagnes sont très-riantes. De jour en jour, les gelées tardives deviennent moins à craindre, si ce n'est pour les vignes. Cette calamité à part, il y a lieu de se promettre les plus pleines récoltes en tout genre.

La réunion des Charges qui ne sont pas de purs titres illustrans ou enrichissans, & sur-tout de celles qui imposent réciproquement des fonctions journalieres, rend évidemment leur exercice trop difficile ou plutôt impossible, même au zele le plus ardent. Ce n'est pas trop d'un homme pour remplir chacune de celles qui ne sont pas faites précisément pour l'intérêt des Titulaires. Par un abus contraire aux loix & au bien public, le premier Consulat & la Lieutenance Générale de Police étoient ici occupés par un seul. Cependant leur incompatibilité est bien manifeste. La Police, toute populaire, demande une vigilance, des soins si actifs, une expédition si prompte, une étude si continuelle & si profonde de la Justice & de l'Ordre social, qu'elle ne souffre point que son Chef se livre à une sollicitude tout-à fait étrangere. Aussi avons-nous vu la sûreté & la commodité publiques fort négligées : nous avons vu le commerce des choses de premiere nécessité & par conséquent l'intérêt primitif de l'Agriculture, opprimés par des réglemens divers, renouvellés des Grecs, souvent désapprouvés & cassés ensuite par le Parlement, comme nous l'avons annoncé dans différentes occasions. Lorsqu'il étoit question d'un abus réel ou imaginaire, on ouvroit de vieilles Archives, & il en émanoit une nouvelle Ordonnance, quoique la loi elle-même ou l'intérêt public en eût déjà annullé les dispositions. Le Parlement veilloit avec d'autant plus de soin pour arrêter le désordre, qu'un des plus grands fléaux des campagnes, c'est la Police des Villes mal exercée. Cette Cour avoit déjà donné avis au Conseil de Ville qu'elle ne pouvoit tolérer plus long-tems une accumulation de fonctions trop différentes par leur nature sur la même tête. Enfin à la requête de M. le Procureur Général, Magistrat respectable qui connoît les vrais principes du bien public & qui travaille de toutes ses forces à les réduire en pratique, le Parlement a commis, par un Arrêt du 22 Mars, Me. Bozonat, Avocat Consistorial en la Cour, pour remplir les fonctions & la Charge de Lieutenant-Général de Police dans cette Ville, jusqu'à ce qu'il ait plû au Roi d'y pourvoir. Ce choix, agréable à tous les ordres d'Habitans, promet une administration sage & éclairée.

De la Rochelle, *le 6 Avril.*

Les eaux-de-vie baissent ici; les grains, à Marans & autres lieux. Les vins ne varient presque pas dans tous nos environs. Les sels tendent à remonter dans quelques Ports. L'eau-de-vie vaut ici 112 l., les 27 veltes; à Cognac, de 125 à 130 l. Le fro-

ment vaut à Marans de 200 à 205 l. le tonneau. Les productions de la terre ont les plus belles apparences dans toutes nos Provinces.

De Poitiers, *le 9 Avril.*

On écrit de divers endroits de la Province que les prix des grains, quoique ci-devant ils fussent plutôt au dessous qu'au dessus du médiocre, y baissent sensiblement. Le tems a été aussi favorable qu'il étoit possible, pour les semailles de Mars : déjà même les grains ont levé en plusieurs endroits. Dans quelques cantons, on a remarqué que les pluies qui ont regné pendant la plus grande partie de l'hiver, avoient fait naître dans les champs ensemencés en seigle des vers qui ont fait périr les plantes : il a fallu y repasser la charue pour y jetter d'autres grains. Tous les arbres fruitiers sont très-avancés. La vigne commence à pousser ; c'est presque la seule récolte pour laquelle la gelée soit à craindre.

On dit qu'il a paru un loup dans les environs de Croutelle, à une lieue de cette Ville. Apparemment l'abondance des pluies aura fait sortir ces animaux de leurs retraites boisées. Il faut espérer qu'on se mettra de bonne heure à leur poursuite.

Il avoit été ordonné, par un Arrêt du Conseil d'Etat du 16 Juin 1772, que les Syndics des Tailles imposeroient sur les Possesseurs des fonds sujets au droit de boisselage, dans diverses Paroisses du Diocese de Luçon, la somme de trente mille livres, non compris six deniers pour livre, pour frais de rôle & de recouvrement, afin d'indemniser M. *de Lezardiere* des avances qu'il avoit faites pour obtenir le rapport des Lettres-Patentes du mois de Juillet 1769, portant établissement du droit de dîme au lieu de celui de boisselage dans ledit Diocese. M. de Lezardiere, ayant appris que cette somme se levoit en exécution de l'ordre du Conseil, a déclaré par une lettre du 8 Février à M. l'Intendant, qu'il ne vouloit point recevoir la somme imposée pour la restitution de ses frais. Vu l'Arrêt du Conseil d'Etat, les rôles dressés en conséquence, la lettre de ce généreux Patriote, la décision de M. d'Ormesson du 14 Mars dernier, M. l'Intendant a rendu, le 22 du même mois, une Ordonnance par laquelle il est enjoint aux Collecteurs desdites Paroisses de rendre les sommes qu'ils ont reçues pour ledit objet, avec défense de continuer la perception du montant dudit rôle... Trente mille livres rendues aux avances de la culture ! Qu'on calcule le prix de ce bienfait. Trente mille livres libéralement employées à procurer une réforme très-avantageuse aux campagnes ! Qu'on apprécie le mérite de ce sacrifice, si l'on peut appeller sacrifice un acte qui ne coûte rien au grand cœur qui le fait. Le nom du Bienfaiteur du Diocese de Luçon ne sera pas dans l'Histoire ; non, il ne sera peut-être pas gravé en lettres d'or dans les Eglises, les salles de Conseil, les lieux éminens des Paroisses de ce Diocese ; il y sera peut-être oublié. Eh bien ! il restera dans nos humbles Feuilles que les bons Citoyens reliront peut-être quelquefois pour s'édifier.

De Paris, *le 16 Avril.*

Le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, appliqué depuis un grand nombre d'années à recueillir les observations météorologiques, matiere sur laquelle il vient de donner un grand Ouvrage, *à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins*, a publié le suivant résultat de celles qu'il a faites à Montmorenci pendant l'année 1773.

Le vent dominant de l'année a été le sud-ouest. Dans les mois de Janvier, Février, Août, Novembre & Décembre, il a été violent & impétueux.

Le plus grand degré de chaleur a été de 27 $\frac{1}{3}$ deg., le 14 Août à 2 heures du soir. Le plus grand degré de froid a été de 8 deg. de condensation, le 5 Février, à 7 heures du matin. La différence de la plus forte & de la moindre chaleurs s'est donc trouvée de 35 $\frac{1}{2}$ deg... La somme des degrés de chaleur moyenne pendant toute l'année a été de 3414 deg., par conséquent plus grande de 74 degrés que celle de l'année commune fixée par un calcul de vingt années d'observations à 3340 deg. L'année précédente, cette même somme avoit été de 3448 deg... La somme des degrés de froid moyen a été de 43 degrés moindre que celle de l'année commune fixée à 63 deg. Cette même somme avoit avoit été, l'année précédente, de 45 deg... La température de 1773 a été

variable, elle doit passer pour froide. La température de l'automne a été singulièrement douce. Même observation l'année précédente.

La plus grande élévation du mercure a été de 28 pouces 6 lignes, le 4 Février à 2 heures du soir : la plus petite de 26 p. 11 l., le 12 Novembre à 2 h. du soir : l'élévation moyenne de l'année, 27 p. 10 l. $\frac{1}{6}$. En général, le mercure a éprouvé de grandes & de promptes variations.

La quantité de pluie & de neige a été de 23 pouces 2 lignes, & plus grande de 6 p. 6 l. que celle de l'année commune, fixée ordinairement à 17 p. 8 l. L'année précédente, cette quantité n'avoit été que de 19 p. 2 l. M. Cotte croit que la détermination reçue de l'année commune n'est pas juste, & qu'elle doit être fixée pour Paris à 18 ou 19 p., comme elle l'avoit été anciennement. La neige a fourni 9 $\frac{1}{4}$ lignes d'eau, ce qui équivaut à environ 5 p. de neige. Le mois de Juin a été le plus pluvieux; le moins pluvieux, le mois de Mars. 146 jours ou à peu près la moitié de l'année, de pluie, neige ou grêle. L'année précédente, la somme des jours pluvieux avoit été de 125 sur 366.

L'évaporation a été de 31 pouces 2 lig. : ainsi elle a excédé de 8 pouces la quantité d'eau donnée par les pluies. L'année précédente, cet excédent avoit été de 8 p. 11 l.

La plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée a été de 20 d. 15 m. ; la plus petite, 19 d. 45 m. ; la moyenne, 19 d. 55 m. La variation a été très-grande & très-singuliere depuis le mois d'Août jusqu'à la fin de l'année. On n'a peut-être jamais vu l'aiguille si agitée & pendant si long-tems.

La température de l'année a été très-variable. L'hiver n'a pas été absolument froid; mais le printems & l'été ont été froids & humides. Ainsi on peut dire à cet égard que l'année a été froide.

Pendant les orages, le conducteur électrique a donné des étincelles très-vives, souvent même dans des tems où il ne tomboit que des pluies d'orage sans tonnerre. Les ouragans & les inondations ont désolé plusieurs Provinces, entr'autres, la Bretagne & la Picardie. Plusieurs autres pays de l'Europe en ont aussi beaucoup souffert.

Il y a eu très-peu de malades dans la Paroisse de Montmorenci ; & l'on peut dire qu'il n'y a point eu de maladies regnantes. Dans cette Paroisse où l'on compte environ 1100 personnes, il y a eu 52 naissances (31 garçons & 21 filles), 7 mariages, 39 sépultures (9 hommes, 14 femmes, 11 enfans mâles, 5 enfans filles).

Les récoltes de bled & de vin ont été assez abondantes. Les bleds ne rendoient pas beaucoup, mais ils étoient de garde, parce qu'ils avoient été moissonnés par un tems sec. Le prix du bled avoit un peu baissé à la fin de l'année. A l'égard du vin, on espéroit qu'il seroit bon, il étoit fort cher. Il y a eu peu de pommes dans le pays : on y a recueilli beaucoup de poires & de prunes. Les fruits & sur-tout le raisin n'étoient point de garde.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Observations sur le moulin à bras décrit par M. Pingeron dans la Gazette du Commerce du 22 Mars dernier. Par M. Arnoux, Ingénieur-Méchanicien, rue des Juifs au Marais, à Paris.

En calculant la quantité d'impulsion qu'un homme ou deux seroient obligés de donner par minute pour faire faire à la meule 60 tours par minute, & pour qu'une petite meule puisse faire de bonne farine suivant la force employée, il se trouve qu'en supposant que la lanterne eût seulement sept fuseaux, & que les leviers convergeans fissent agir une fourchette sur des dents inclinées, sur une roue quelconque, ces hommes seront obligés de donner sur une partie circulaire au moins quatre impulsions pour faire faire un tour de lanterne, ce qui feroit 240 coups par minute ; chose impossible, puisqu'un homme ne peut donner avec un levier de la seconde espece de trois pieds de long en décrivant un angle de trente degrés, que trente coups par minute, pour pouvoir soutenir ce travail pendant une heure, en employant sa force ordinaire.

Les volans verticaux ne font que faciliter la force, & sont au pair par-tout où ils sont employés de la même maniere : mais les volans horizontaux perdent considérablement de la force qui leur est imprimée par

ſes variations dans leur équilibre qui ne ſe ſoutient pas un inſtant dans les machines d'une moyenne grandeur, à moins que le poids n'en ſoit de trois milliers ſur un diametre de 4, 5, 6 pieds : hors de cette proportion, ils ne ſont jamais au pair de la force qui leur eſt imprimée, déduction faite de la perte par le frottement.

A l'égard du contrepoids qui doit épargner la force d'un homme tandis que l'autre agira, cette économie ne ſçauroit avoir lieu, car l'homme employant ſa force à la machine, il ne peut l'employer à faire agir le contrepoids : puiſque le contrepoids équivaut à un homme, il employe de même la force d'un homme pour agir ; car qu'il baiſſe ou qu'il s'éleve, il ne peut donner que ce qu'il a reçu.

Ces obſervations ont été faites ſur la ſimple deſcription de la machine, ſans l'inſpection de la figure.

N°. Dans l'article de la Gazette dont il eſt queſtion, M. Pingeron dit qu'on vient de promettre en Angleterre une récompenſe conſidérable à celui qui préſentera le modele du meilleur moulin à bras. On demande quelles ſont les conditions à remplir pour ce concours ? quel eſt le tems donné pour y être admis ? quelle eſt la récompenſe promiſe ? M. Pingeron eſt prié de vouloir bien donner là-deſſus des éclairciſſemens.

I I.

Avis aux perſonnes attaquées de cancer &c.

Cet avis a été communiqué à l'eſtimable Auteur des *Affiches de Poitou*, par un Habitant de Châtellerault.... M. Barbot, Curé d'Antran, près cette derniere Ville, a guéri avec un onguent qu'il diſtribue gratuitement, pluſieurs cancers, plus de mille ulceres, & autant de panaris. Les Médecins des environs lui envoyent eux-mêmes les perſonnes qu'ils trouvent attaquées de ces différens maux. Un Chirurgien, témoin des effets ſurprenans de cet onguent, offrit cinquante louis à M. Barbot pour qu'il en donnât à lui ſeul la recette ; mais le généreux Eccléſiaſtique traita cet homme mercénaire avec une juſte indignation, & communiqua aux Curés voiſins & à d'autres perſonnes charitables le moyen de faire autant de bien qu'il en faiſoit. Une conduite ſi déſintéreſſée, ſi humaine, ſi méritoire, nous perſuade que M. Barbot conſentiroit volontiers à donner à ſon remede la plus grande publicité poſſible ; & nous croyons devoir l'y exhorter. Les perſonnes qui lui écriront apprendront de lui le détail des cures qu'il a faites ; il y en a d'étonnantes. La premiere a été ſur lui-même : il alloit perdre la vue & bientôt après la vie, par un cancer qu'il avoit depuis quatre ans entre les yeux, lorſqu'une perſonne de diſtinction qui voyageoit, le rencontra, lui donna ce remede, & lui aſſura qu'il avoit guéri plus de 500 perſonnes attaquées de ce mal cruel.

N°. On nous a demandé la recette d'un remede ſimple contre le cancer, publiée dans différens Papiers & dans la Gazette d'Agriculture en 1772 ou 73. Nous en avons retrouvé une dans la Feuille du 14 *Octobre* 1773 ; mais nous ne croyons pas que ce ſoit celle-là que l'on deſire. On prie les perſonnes qui auroient une note de quelque autre remede de ce genre annoncé dans nos Papiers, de nous l'adreſſer ou d'indiquer la Feuille à laquelle ceux qui en ont beſoin pourront recourir.

I I I.

Obſervation utile ſur les grains.

M. Eiſen, Paſteur d'une Paroiſſe Allemande près de Péterſbourg, a conſtaté par une longue expérience l'efficacité d'un moyen pour fertiliſer de nouveau les endroits d'un champ où des plants de ſeigle auroient pourri. Il ſçavoit que quand on ne feroit, pour ainſi dire, que jetter au haſard un plant ſur la terre & le preſſer avec le pied, il prendroit très-bien & proſpéreroit. Lorſqu'il a eu le déſagrément de trouver dans ſes champs des endroits où l'épi avoit manqué, il a fait tirer de quelqu'autre coin des plus chargés de plants ou d'épis, ce qu'il lui en falloit pour regarnir les vuides. En repeuplant ainſi un côté, il en éclaircit un autre, & c'eſt un avantage pour les épis qu'il délivre du voiſinage des plants ſuperflus. De cette façon, tout le champ eſt couvert comme s'il n'y avoit point eu de

perte ; & il n'y en a réellement pas pour le produit. Pour faire la transplantation, on se contente de lever les plants avec le bout d'une fourche à fumier, & de les placer ensuite dans des lieux marqués où on les presse un peu si le terrein n'a pas été fraîchement labouré ; & dans le cas contraire, on ne fait que les enfoncer en terre. Trois personnes transplantent, dit-on, 20,000 plants en un jour ; c'est beaucoup en vérité ; mais quand elles feroient infiniment moins d'ouvrage, l'opération pourroit être encore productive.

I V.

Demandes.

1. » Un Particulier Ecclésiastique, entre » 40 & 50 ans, lepuel a déjà quelques con- » noissances, mais beaucoup plus de desir » d'en acquérir sur toutes les parties d'Eco- » nomie rurale, Agriculture & Jardinage, » souhaiteroit se perfectionner dans ce gen- » re d'étude & dans la pratique auprès de » quelque Amateur ou Cultivateur. Il offre, » à cet effet, de se transporter dans l'éten- » due de 30 ou 40 lieues aux environs de » Paris chez le Seigneur, le riche Bour- » geois, le bon Fermier qui auroit de quoi » l'occuper en qualité de Préposé ou Cor- » respondant pour quelqu'un des objets sus- » dits. Il ne demande que le simple domi- » cile, ayant de quoi vivre d'ailleurs ; il se » prêteroit de plus à veiller sur l'éducation » des enfans de la famille s'il y avoit lieu, » sans toutefois en faire son objet prin- » cipal. Son adresse est chez *M. Roussel*, » *Avocat en Parlement, maison de l'Univer-* » *sité, rue S. Jacques proche S. Yves, à Paris.* » On le trouvera tous les matins, & même » très-souvent le soir, excepté depuis 4 heu- » res jusqu'à 8.

2. On demande *deux ruches de l'invention de M. de Boisjugan avec la natte voûtée ou plateau qui se pose en dessous de la ruche sur l'établi, ainsi que le piege pour détruire les faux-bourdons, & le soufflet à fer courbé dont on se sert pour faire descendre les abeilles lorsqu'on veut dégraisser les ruches ou enlever la ruche supérieure.* M. de Boisjugan, ou quelquelqu'un de ses amis, voudroit-il nous indiquer où il faut s'adresser pour se procurer ces différens articles ?

3. On demande où l'on pourroit trouver du caviar ou œufs d'esturgeon & autres poissons confits, ainsi que des saucissons de Bologne.

4. Nous devons, au nom du Public, de très-vifs remercimens au généreux Géorgiphile qui a eu la bonté de nous adresser différentes sortes de pommes de terre & des graines, pour les distribuer gratuitement. Ses bienfaits ont été bientôt partagés ; les Demandeurs se sont présentés en foule, & les moins diligens n'ont emporté que des regrets. Nous n'oserions hasarder une priere indiscrete ; mais il nous sera permis de témoigner combien il seroit agréable au Public que ce respectable Bienfaiteur de l'Agriculture pût renouveller ses libéralités. Dans ce cas-là, nous le prierons de se dispenser d'affranchir l'envoi ; le Bureau de Correspondance satisferoit à ces frais. Plusieurs personnes sont intéressées à ce que nous recevions une réponse favorable.

V.

Inventions nouvelles.

1. M. Huguenin de Berlin a inventé pour les pendules un nouveau *piedestal* dont l'utilité particuliere est, qu'en quelque endroit qu'on le place, même contre un mur très-inégal, la pendule reprend d'elle-même son a-plomb & la position convenable, va avec la même exactitude qu'à l'ordinaire, & ne se dérange point. Cette invention a été soumise à l'examen de la Société Royale de Berlin. MM. Castillon & Sulzer, nommés Commissaires pour en vérifier les propriétés, en ont rendu un compte favorable, en donnant de justes éloges à l'Auteur.

2. L'Académie Royale des Sciences de Paris vient d'approuver des *pesons* circulaires du sieur Pierre-Louis, propres à tenir lieu de *romaines*. Quoiqu'ils soient fort simples & qu'ils n'ayent que quelques pouces de diametre, on y pese depuis 12 jusqu'à 500 livres. Le prix est suivant le poids, de 20 liv. pour le premier cent, de 15 liv. pour les autres. Le même fait des *compas de réduction* qui subdivisent toutes les par-

ties aliquotes, prix 6 liv. Il faut s'adresser *à la Cantine du Château à Vincennes.*

VI.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 9 Avril 1774, au Mercredi 13 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 24 l. 15 s. à 28 l. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 22 à 27 liv.; 10 s.; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 à 13 l. 10 s.; l'orge, de 9 l. 15 s., 10 l. 5 s. à 10 l. 15 s. aussi *le septier.*

VII.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 9 Avril 1774, au Mercredi 13 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 27 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Avril 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

VIII.

Changes de Paris, *du* 16 *Avril* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 1 6
Cadix	14 19
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Pâques*	$\frac{3}{4}$ p. $\frac{9}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 15 *Avril* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	10	
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17 6	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Jeudi* 14.	*Vendredi* 15.	*Samedi* 16.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1595	1590 85 82 $\frac{1}{2}$.	1580 75 70 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	1020	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	325	326 27 26 25 .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 27 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 2 Septembre.*

APRÈS la disette de sel & la liberté d'en approvisionner le Royaume accordée aux navires étrangers, la denrée est devenue si abondante qu'une cargaison amenée de Tripoli n'a pu etre vendue qu'avec perte, malgré la remise des droits d'entrée.

Les Cultivateurs se plaignent du bas prix des grains. Il n'y avoit que la liberté de l'exportation qui pût les relever & soutenir le Cultivateur. Les Hollandois commencent à en charger.

La Maison de travail se décharge d'une foule de nécessiteux, depuis que les vivres ont baissé. On n'ignore pas qu'elle en seroit dans la suite surchagée, si les prix actuels se maintenoient. Le Roi qui depuis quelque tems avoit accordé à la Maison des pauvres une part aux profits du Bureau d'Assistance, a ordonné qu'elle en jouit sans diminution.

ALLEMAGNE.

DE MEISSEN, *le 5 Septembre.*

A la longue, l'expérience l'emporte. Il faut entendre par l'expérience le résultat constant d'un grand nombre d'expériences particulieres. L'effet généralement produit par la suppression des Communes a inspiré de toutes parts en Allemagne le desir d'en jouir. Cependant il reste encore des lieux où l'on craint que la culture ne soit funeste. Les esprits sont comme les terres, plus ou moins difficiles à défricher. Une autre méthode qui, justifiée, ce semble, par plusieurs essais, du moins pour ce pays, commence à gagner, c'est celle de nourrir le bétail dans les étables. Quelques uns de nos Economes qui ont pris ce parti, s'en sont très-bien trouvés.

DE BRUSCHAL (*dans le Palatinat*), *le 6 Septembre.*

Il y a dans le jardin du château de cette Ville, appartenant à M. l'Evêque de Spire, un aloé d'Amérique qui a pleinement fleuri. Le tronc a actuellement vingt cinq pieds de haut; & il en sort quarante-huit branches qui se croisent. On y a compté plus de huit mille boutons. C'est, pour le pays, un phénomene que des curieux de toutes les conditions sont allés voir avec empressement.

DE LEIPSICK, *le 6 Septembre.*

Il fut un tems où l'on rejettoit en Allemagne les inventions comme les opinions qui venoient de France. Un tems a succédé où tout ce qui venoit de France étoit aveuglément adopté. Aujourd'hui l'on paroît tenir un juste milieu, on le veut du moins; car ce juste milieu dépend des lumieres. Cette révolution est plus importante qu'on

ne pense ; elle annonce les progrès de la raison ; & c'est un acheminement aux sentimens & aux principes de fraternité qui doivent unir tous les Peuples, quand les folles préventions se dissipent.

ITALIE.

De Venise, *le* 30 *Août.*

Le pauvre est de tout pays ; ou s'il a une Patrie, c'est le lieu où il trouve des ressources. Aussi les indigens se réfugient-ils bientôt dans les grandes Villes où se domicilie la richesse. Le nombre des mendians s'étoit fort accrû dans cette Capitale. Le Gouvernement a jugé à propos d'en bannir tous les pauvres *étrangers*, c'est-à-dire, outre les Sujets des Puissances étrangeres, ceux de la République, nés hors de la Ville. Ceux qui s'y trouveront après le terme prescrit, seront punis par le *fouet*, *l'estrapade*, *le pilori*, *les galeres*, *ou autres peines plus graves*, selon les cas ainsi que l'âge & le sexe des délinquans. Ils iront donc dans les campagnes ! Dieu veuille qu'ils soient assez gens de bien pour les respecter & qu'elles soient assez riches pour les nourrir !

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 12 *Septembre.*

Il s'est répandu dans l'Amérique septentrionale un écrit très véhément qui excite les Colons à défendre leurs libertés, vaincre ou périr. On l'attribue à M. Dickenson, le Démosthene du Nouveau Monde, Auteur des fameuses Lettres d'un Fermier de Pensylvanie, publiées à l'occasion de l'affaire du timbre.

On mande de Boston que plusieurs vaisseaux du Maryland & de la Virginie chargeoient beaucoup de farine & de froment pour le soulagement des pauvres de cette malheureuse Ville. Les Habitans de Groton, Peperrel & Wrenthum y ont envoyé plusieurs voitures de grains. Ceux de Pomfret, dans la Baie de Connecticut, y ont fait passer 105 moutons. Les Aubergistes qui se trouvent sur la route ont refusé de recevoir aucun payement pour la nourriture des Voituriers & des bestiaux qui amenoient ce convoi. Quoiqu'on tâche de diviser les Colonies & d'opposer réclamations à réclamations, l'esprit dominant est pour la liberté. Une partie des Soldats qui avoient quitté les drapeaux de la Couronne, s'est destinée à cultiver des terreins que les Habitans leur ont cédés : ils auront des propriétés à défendre, si l'amnistie ne les ramene.

Les nouvelles de la Caroline méridionale portent que les Sauvages des frontieres ont détruit plusieurs plantations, répandu l'alarme & massacré beaucoup de Colons : ils ont résolu de ne leur faire aucun quartier. On craint une sanglante guerre. Le commerce est arrêté.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le* 14 *Septembre.*

Depuis l'Ordonnance du 9 Juillet, laquelle permet l'exportation du froment & du seigle, le prix du pain comme des grains a haussé. On l'avoit prévu sans doute, car c'est l'effet naturel de la concurrence, & on le desiroit. Peut-être n'avoit-on pas prévu combien le préjugé oppose de résistance à une révolution brusque, & combien l'artifice profite du préjugé pour l'arrêter, si l'on ne nous éclaire pas en nous conduisant. Il y a eu beaucoup de troubles & d'émeutes ; le désordre aveugle a fait avorter le bien. Le Gouvernement entraîné a rendu une nouvelle Ordonnance le 3 du courant. Il est défendu par provision & jusqu'à disposition nouvelle de porter à l'Etranger du froment & du seigle du pays en grains par les départemens de *Turnhout*, *Anvers*, *Saint Philippe*, *Bruxelles*, *Saint Nicolas*, *Gand*, *Bruges*, *Ostende & Nieuport.* L'exportation est provisionnellement permise par les départemens d'*Ypres*, *Courtray*, *Tournay*, *Mons*, *Chimay*, *Charleroy*, *& Tarlemont.*

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 12 *Septembre.*

Dans les dernieres cargaisons arrivées ici, il n'y a rien eu de plus remarquable que leur variété. Il est entré quelques nouveaux

bâtimens revenant de la pêche de la morue. Le vaisseau, le *Martinicain*, est de retour du Cap.

La vieille tour bâtie à l'entrée du golfe de cette rade, sur la petite Isle de Planier, distante à cinq lieues de notre Port, est réparé. L'intérêt de l'humanité, de la navigation, du commerce, a engagé notre Chambre à y établir des fanaux qu'on allumera dès le premier Octobre, pour prévenir les inconvéniens d'une trop longue navigation, & les malheurs que l'ignorance occasionne quelquefois pendant la nuit.

Par les dernieres banqueroutes arrivées dans cette Ville, on a reconnu quelle étoit l'influence des Courtiers sur les revers du commerce.

L'importation des grains est considérablement rallentie. La Compagnie Royale exclusive d'Afrique a fait, ces dernieres années, dans ce commerce, des gains qu'il est important de mettre sous les yeux du Public.

Le premier capital de cette Compagnie formée en 1741 fut de *douze cens mille livres*, sans y comprendre un objet très-considérable qui ne coûtoit rien aux Actionnaires.

En 1766, ses fonds réels étoient de *quatre cens soixante & quatorze mille six cens soixante & quatorze livres.*

En 1770, ils étoient montés à *neuf cens soixante quatre mille quatre cens quarante & une livres.*

En Décembre 1773, ils se sont trouvé portés à *quatre millions huit cens douze mille quatre cens quarante-cinq livres trois sous quatre deniers.*

Le monopole a donc commencé par consumer la plus grosse partie de ses fonds, en excluant le commerce au détriment du Public. En six ou sept ans, il a plus que décuplé le reste de ses fonds, aux dépens du Public, en excluant la concurrence.

Pendant ce tems-là, la Provence a été plusieurs fois affligée de cherté & de disette.

La Chambre de Commerce a le quart des actions de cette Compagnie.

De Lyon, *le 16 Septembre.*

Depuis quelque tems, la Police a rendu plusieurs Ordonnances relatives à des objets très-intéressans; l'une du 1 Juillet pour l'ordre, la sûreté, la tranquillité des quais, ports & rivieres; une du 2 pour l'ordre & la sûreté des bateaux appellés beches; une autre du 6 pour la sûreté, la tranquillité, l'ordre & la décence des bains publics; une autre du 11 Août concernant les bateaux contenant le poisson destiné pour l'approvisionnement de la Ville; autant d'objets que la Police doit surveiller avec la plus grande attention, parce que la juste liberté ne donne pas le droit de troubler & de nuire.

Autre Ordonnance du 2 Juillet, concernant l'approvisionnement du bétail & la bonne qualité de la viande; but auquel on atteint en supprimant & non en multipliant les entraves.

Autre du 6 Juillet, concernant les chiens enragés, les chiens vagues, les chiens inutiles; article sur lequel il est sur-tout à propo de publier des instructions & des avis, sans autoriser un porte-mousquet à juger arbitrairement de la santé & de l'inutilité de l'animal.

La Police a également publié une Ordonnance du 1 Août, avec un avis concernant les personnes noyées & les moyens à employer pour tenter de les rappeller à la vie. L'instruction a été accompagnée d'établissement de dépôts. A l'exemple du Consulat, plusieurs Seigneurs se disposent à prêter les mêmes secours à leurs Vassaux.

D'Arras, *le 16 Septembre.*

La récolte n'a pas été extrêmement abondante dans l'Artois; mais il n'y a pas lieu de s'en plaindre. On se flatte que la partie des grains engrangée sans pluie sera d'une meilleure qualité que ne l'ont été ceux de l'année derniere. La portion qui n'a pu être serrée de bonne heure a un peu souffert des tems pluvieux qui ont regné pendant la derniere quinzaine d'Août. Parce qu'on néglige des précautions connues, mais peut-être trop peu, les grains ont germé en divers cantons. Il est à craindre que la continuité des pluies ne leur fasse encore beaucoup de tort.

De Poitiers, *le 18 Septembre.*

Il reste beaucoup de talens enfouis. Les talens du Peuple de la campagne sont com-

me des mines enſevelies au fond des entrailles de la terre. Le génie perce, mais il ne s'éleve pas ſi d'heureuſes circonſtances ne l'aident. On vient de faire connoître dans cette Ville comme un prodige d'induſtrie un pauvre Payſan des environs de Soullens en Bas-Poitou. Cet homme ſingulier s'appelle *Pithau*. Né dans le ſein de l'indigence, il n'a été élevé que pour remuer la terre; il n'a rien vu que ſon canton; il n'a vécu qu'avec des hommes groſſiers: il a appris à lire, grand Art! mais quels Livres dans une chaumiere? Sans Maîtres, ſans inſtructions, il eſt devenu Machiniſte, Sculpteur, Peintre, Muſicien, & il excelle dans ces quatre genres. Il eſt des ouvrages ſemblables aux ſiens; mais il n'en a pas moins créé une partie de ce qu'il a fait, car il ne connoiſſoit point de modeles. Depuis peu, il a conſtruit une eſpece de moulin dont le méchaniſme eſt, dit on, un chef d'œuvre d'une grande utilité. La complication des reſſorts eſt prodigieuſe; & néanmoins ils jouent librement. Avec ſa machine & un ſeul Ouvrier, on bat autant de bled que ſix hommes pourroient en battre dans le même tems. Huit battoirs tombent ſucceſſivement & avec ordre ſur les épis, & en chaſſent le grain ſans l'offenſer. Leur action eſt celle d'un bras nerveux qui frappe la terre d'un coup de fléau, mais elle eſt plus rapide. Trois roues placées triangulairement ſous la machine la font rouler dans l'aire avec la plus grande vélocité; & on lui fait ainſi parcourir l'eſpace ſur lequel le bled eſt répandu. On ne diſſimule pas qu'elle demanderoit à être retouchée par une main expérimentée. Ses reſſorts ſemblent ſe fatiguer après un exercice d'une certaine durée; les élancemens des battoirs ſe rallentiſſent; on eſt ſouvent obligé, pour leur rendre leur premiere activité, d'enfoncer des chevilles qui s'échappent & de remettre les membres de cette eſpece d'automate qui ſemble ſe dénouer & ſe diſloquer par la vivacité du jeu. Mais ce défaut n'eſt pas irrémédiable; on peut corriger la machine & lui donner toute la ſolidité poſſible. L'Inventeur eſpere y parvenir. A la ſeule inſpection d'un jeu d'orgue, par une volonté ſubite du génie qui ſent ſes forces, il a conçu le hardi projet d'en fabriquer un ſemblable. L'ouvrage eſt commencé; & déjà l'inſtrument promet une belle harmonie. Amis des Arts, Patriotes, vous ſçavez ce que l'intérêt public vous demande pour cet homme!

DE PARIS, *le 24 Septembre.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, par lequel Sa Majeſté établit la liberté du commerce des grains & farines dans l'intérieur du Royaume; & ſe réſerve à ſtatuer ſur la liberté de la vente à l'Etranger, lorſque les circonſtances ſeront devenues plus favorables. Du 13 Septembre 1774.

Article I. Les articles I & II de la Déclaration du 25 Mai 1763 ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur: en conſéquence il ſera libre à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, de faire, ainſi que bon leur ſemblera, dans l'intérieur du Royaume, le commerce des grains & farines, de les vendre & acheter en quelques lieux que ce ſoient, même hors des Halles & Marchés; de les garder & voiturer à leur gré, ſans qu'ils puiſſent être aſtreints à aucune formalité ni enrégiſtrement, ni ſoumis à aucunes prohibitions ou contraintes, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, en aucun cas & en aucun lieu du Royaume.

II. Fait S. M. très-expreſſes inhibitons & défenſes à toutes perſonnes, & notamment aux Officiers de Police, à tous ſes autres Officiers & à ceux des Seigneurs, de mettre aucun obſtacle à la libre circulation des grains & farines de Province à Province; d'en arrêter le tranſport, ſous quelque prétexte que ce ſoit; comme auſſi de contraindre aucun Marchand, Fermier, Laboureur ou autres, de porter des grains ou farines au Marché ou de les empêcher de les vendre par-tout où bon leur ſemblera.

III. S. M. voulant qu'il ne ſoit fait à l'avenir aucun achat de grains & farines pour ſon compte, Elle fait très-expreſſes inhibitions & défenſes à toutes perſonnes de ſe dire chargées de faire ſemblables achats pour Elle & par ſes ordres; ſe réſervant, dans les cas de diſette, de procurer à la partie indigente de ſes Sujets, les ſecours que les circonſtances exigeront.

IV. Deſirant encourager l'introduction des bleds étrangers dans ſes Etats, & aſſurer ce ſecours à ſes Peuples, S. M. permet à

tous ses Sujets & aux Etrangers qui auront fait entrer des grains dans le Royaume, d'en faire telles destinations & usages que bon leur semblera, même de les faire ressortir sans payer aucuns droits, en justifiant que les grains sortans sont les mêmes qui ont été apportés de l'Etranger : se réservant au surplus S. M. de donner des marques de sa protection spéciale à ceux de ses Sujets qui auront fait venir des bleds étrangers dans les lieux du Royaume où le besoin s'en seroit fait sentir. N'entendant S. M. statuer quant à présent, & jusqu'à ce que les circonstances soient devenues plus favorables, sur la liberté de la vente hors du Royaume. Déroge S. M. à toutes Loix & Réglemens contraires aux dispositions du présent Arrêt, sur lequel seront toutes Lettres expédiées.

N. Nous ne priverons pas ceux de nos Lecteurs à qui cet Arret ne seroit point parvenu de la belle instruction qui précéde ce dispositif; nous croirions trahir ce que nous devons à la gloire d'un Roi juste & bienfaisant, au patriotisme du Ministere le plus sage & le plus éclairé, à l'intérêt d'un Peuple qui a besoin d'être instruit & qui ne demande qu'à l'être. C'est-là que l'on verra la raison motiver, affermir la Loi, la revêtir de toute son autorité toute puissante, & la graver dans les esprits capables de concevoir la vérité. Il étoit pressant d'annoncer les dispositions de l'équité & de la prudence; & nous nous sommes hâtés de les annoncer, en réservant pour nos Feuilles suivantes l'instruction étendue qui les prépare & les les justifie.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Question

Y a-t-il plus d'avantage à semer du bled nouveau qu'à semer du bled vieux ? Par M. Veron, Curé de Haute-Fontaine.

Cette proposition singuliere par sa nouveauté surprendra les esprits & révoltera ceux des Laboureurs qui se font un scrupule de semer du bled vieux : l'expérience, la mere des Sciences, doit décider la question. On a fait sur cet objet des essais qui méritent l'attention des Cultivateurs.

Comme les gerbes de froment de la récolte de l'année mil sept cent soixante & dix & celles de la suivante rapporterent si peu de grains que les Batteurs en grange ne pouvoient pas suffire pour fournir aux Semeurs la quantité de bled nécessaire pour être semé dans un tems limité & assez court, je proposai au Laboureur qui tient les terres de ma Cure à bail, à moitié de dépouille, de semer du bled vieux : il me répondit qu'il s'en garderoit bien, que ce seroit risquer de perdre une moisson entiere. Je lui fis une autre proposition qui étoit d'ensemencer une piece de terre de trois arpens, moitié en bled nouveau, moitié en bled vieux ; qu'il recueilleroit le produit du nouveau, & moi le produit du vieux : il accepta le second parti.

Lorsque les bleds furent levés, il se sçut bon gré de n'avoir pas suivi mon premier sentiment, la portion de son bled nouveau étoit fort drue. Mon bled vieux ne donnoit aucun signe de vie, il leva néanmoins mais fort clair.

Au mois de Mars suivant, mon Fermier s'applaudit bien davantage de n'avoir pas acquiescé à ma premiere proposition : tous les bleds poussoient, mon bled vieux paroissoit encore endormi, & mon Fermier m'a dit depuis que s'il eût eu à dépouiller le produit du vieux bled, il auroit relabouré sa terre, & y auroit semé de l'orge : c'étoit aussi le sentiment du principal Laboureur de la Paroisse.

Au mois de Juin, tems où les bleds montent en tuyaux, mon Fermier vint me dire que de chaque grain vieux il sortoit beaucoup de tiges, & qu'il en avoit compté jusqu'à trente sorties d'un seul grain : je lui répondis que j'en tirois bon augure.

Au mois de Juillet suivant, les bleds verserent, la portion de mon Laboureur comme celle des autres ; la portion de mon bled vieux tint seule contre les vents & les pluies. A quelle cause peut-on attribuer cette différence ? sinon à la qualité du bled vieux, plus prudent que le jeune, dont l'écorce plus dure que celle du nouveau (semblable au levain dont une légere portion communique sa vertu à une masse de pâte) fait part de sa dureté à la plante qui en a été nourrie & l'empêche de verser. Quelle

différence d'un bled versé à celui qui est droit ? Le versé donne un grain qui n'est ni propre à la nourriture de l'homme, ni à servir de semence, parce qu'il est épuisé.

Le bled de mon Fermier a rendu deux boisseaux, mesure de Paris, du dixeau ; le mien, trois & de bonne qualité. Il est vrai que j'ai eu un tiers de gerbes moins que mon Fermier qui m'a avoué que le bled vieux que je lui avois envoyé pour semer, étoit percé par les charensons, & qu'il avoit été mal criblé, puisqu'il y en avoit beaucoup de germé : sans ces deux circonstances, ma récolte eût été meilleure. Cependant le Moissonneur qui avoit scié mon bled, a exigé de moi un plus fort salaire que de mon Fermier, par la raison qu'il m'a donnée que les tiges de mon bled étoient aussi dures que des roseaux & le bled locart.

J'ai semé encore, l'année derniere, du bled de la récolte de 1772 qui étoit d'une qualité admirable ; j'ai dépouillé quelques gerbes de moins que mon Fermier, mais les tiges de mon bled sont plus hautes & les épis plus longs & plus gros ; aussi mon Moissonneur m'a t il dit que si les Laboureurs suivoient mon exemple & semoient du bled vieux, il faudroit qu'ils augmentassent le prix du moissonnage à cause de la dureté des tiges. N'est-ce pas un avantage bien important que d'avoir trouvé, sans le chercher, le secret d'empêcher le bled de verser ?

Un autre privilege du bled vieux, c'est de n'être pas sujet au charbon, suivant l'observation des Laboureurs de Colombe en Dauphiné qui ont éprouvé que le bled de deux ans semé n'est point sujet au charbon, que les épis en étoient mieux nourris, & que le grain en valoit mieux.

M. Bradley, sçavant Astronome Anglois, construisoit lui-même des microscopes, & il en avoit de si parfaits qu'il a découvert que la poussiere noire que nous voyons dans le bled charbonné est composée d'animalcules vivans qu'il faisoit périr en faisant tremper le bled dans une saumure pendant trente heures ; ceux qui n'y avoient séjourné que vingt-quatre heures ne mouroient pas. Faisant attention à la vie des insectes qui est courte & fixée par le Créateur, il est permis de penser que ces animalcules ne sont plus vivans, lorsqu'on suit la méthode des *Habitans* de Colombe.

Voici des faits dont j'ai connoissance. Le sieur Tassart, Laboureur à Vez, proche Villers-Cotteret, à trois lieues de Haute-Fontaine, donna ordre, il y a quelques années, à ses Charretiers d'apporter dix sacs pour les remplir de seigle à semer. Lorsque les seigles furent levés, ce Laboureur alla visiter les terres sur lesquelles il avoit fait semer son seigle ; il n'en trouva pas un grain de levé ; il en fut dans une extrême surprise dont il fit part à sa femme qui lui fit observer que dans le grenier il y avoit deux tas de seigle, l'un nouveau, l'autre vieux, & que, selon les apparences, il avoit fait semer du seigle vieux. Il en conçut du chagrin, & il étoit prêt à faire relabourer ses terres & à y jetter du seigle nouveau ; il consulta un ancien Laboureur qui lui conseilla d'avoir patience : il le crut, & eut le plaisir de recueillir, l'année suivante, le plus beau seigle du pays & en abondance.

Le sieur Fournier, Laboureur au Mont-de Courmel, à une lieue de Soissons, m'a déclaré qu'il avoit fait mettre du froment dans une chambre où il n'y en avoit jamais eu ; qu'il l'y avoit conservé pendant huit ans ; qu'il l'avoit semé après ce terme, & que de sa vie il n'avoit fait une si riche dépouille.

J'ai semé de la graine de chicorée blanche qui avoit dix ans, & elle a levé.

Examinez la conduite des Marchands de bled qui fournissent des farines à la Halle de Paris aux Boulangers : ils donnent la préférence au bled vieux, quand même le nouveau seroit de meilleure qualité, parce que la farine du vieux étant plus seche, elle boit plus copieusement l'eau à la huche du Boulanger, & fournit plus de pain que celle du bled nouveau, & que l'écorce de ce dernier n'ayant pas acquis la dureté que lui donnera le laps de tems, elle s'écrase & s'applatit plus sous les meules qu'elle ne s'y brise.

J'entends depuis long-tems former des plaintes contre l'infidélité des Meûniers ; les plaintes redoublent lorsqu'on leur présente à moudre du bled nouveau. Consultez les Médecins, ils vous conseilleront

toujours de faire usage de bled & de vin vieux, parce qu'il y a du danger de se servir de substances qui n'ont pas encore subi la loi de la fermentation. Si la farine du bled vieux est plus seche que celle du bled nouveau, le germe du bled vieux qui est jetté en terre sera nourri d'une farine qui recevra & tournera plus à son profit les pluies abondantes de l'automne & du printems que le nouveau, & aura une meilleure nourrice.

On reproche au bled vieux le défaut d'être tardif à lever; on est bien maitre de le semer plutôt, puisqu'on le possede dans son grenier ou dans la grange d'où on ne les tire que pour les semer; & en outre, qu'est-ce que cela fait? Le grand point, c'est qu'il parvienne à maturité au même tems que le nouveau, & qu'il rapporte autant.

Or l'on vient de voir, par l'exposé ci-dessus, que la récolte se fait en même tems de l'un comme de l'autre, & que non-seulement le bled vieux rapporte autant que le nouveau, mais même plus, à la réserve des gerbes dont le nombre n'est pas si considérable à la récolte provenant des semences de bled vieux qu'à celle provenant de bled nouveau. Ce ne sont pas les gerbes qui font la richesse du Laboureur, mais bien le grain que l'on en tire. En outre, tout le monde sçait que dans les années où la récolte du grain est foible, le nombre des gerbes est plus grand que dans celles où la récolte du grain est plus abondante: d'ailleurs le bled vieux fournit plus d'épis que le nouveau, & ils sont plus gros. Il est un proverbe ancien qui dit qu'il vaut mieux que ce soient les animaux qui partagent la nourriture de l'homme, que l'homme qui partage la nourriture des animaux. Le reproche ci-dessus fait au bled vieux, d'être plus tardif à se développer que le nouveau, tombe.

On l'accuse de lever clair; semez-le plus dru, si vous croyez que cela soit plus avantageux, ce dont je doute fort. Il a déjà été démontré plus d'une fois que plus les grains étoient proches l'un de l'autre, & plus leur développement étoit gêné. Tant de suffrages réunis en faveur du bled vieux employé pour semence devroient du moins déterminer les Cultivateurs à semer, pendant quelques années, une petite portion de terre en bled vieux; le sacrifice ne seroit pas considérable pour des Laboureurs un peu aisés, & le succès qu'ils ont droit d'attendre les récompenseroit amplement de leurs épreuves.

Signé, VERON, Curé.

A Haute-Fontaine, le 12 *Septembre* 1774.

N Cet essai nous fait desirer & espérer que M. Veron voudra bien continuer de nous communiquer les bonnes observations qu'il doit avoir recueillies. C'est un présent que le Public a droit d'attendre de son zele éclairé.

I I.

Machine pour rafraîchir les appartemens.

Le sieur Zacharie, le jeune, connu par son application à des recherches utiles, vient de publier à Lyon où il demeure, qu'il avoit trouvé un moyen sûr pour procurer, pendant les grandes chaleurs, un air très frais dans les appartemens. Il ne s'agit que de mettre en mouvement une machine par laquelle chacun pourra rafraîchir sa chambre, comme il le voudra. Elle ne coûtera que *quatre à cinq livres*, & durera plus de dix ans sans entretien. L'Inventeur en fait tous les jours usage, sans employer ni soufflet ni eau. Avant de la mettre au jour, il demande qu'il soit fait un fonds de vingt-cinq louis qu'on déposera chez la personne de confiance que l'on voudra choisir, pour lui être compté après que son secret aura été mis à l'épreuve. L'épreuve qu'il propose paroitra peut être fort singuliere: il demande que ce soient des aveugles ou des gens ayant les yeux bandés qui jugent de l'effet qu'elle produira. Cette précaution n'est, dit on, prise que pour que la nature de l'artifice qu'il employe & qu'il seroit facile de dérober d'un coup d'œil, ne soit pas apperçue. Il n'est pas à croire que l'Auteur n'ait pour objet que d'amuser le Public. Dans ce cas, il pourroit, sans avoir recours à des moyens bisarres & peu effrayans, conclure avec les personnes qui se présenteroient pour lui payer la publication de son secret, un marché bien cimenté qui lui assureroit la récompense qu'il souhaite, en rendant son épreuve visible autant que sensible: il ne courroit aucun

risque à montrer le fond du sac. Le sieur Zacharie auroit dû ajouter son adresse à l'annonce de sa machine.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 17 Septembre 1774, au Mercredi 21 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 à 26 liv. *le septier; idem* nouveau, de 18, 21 à 25 l.; *idem* au Port de la Greve, de 22 à 25 liv. Le seigle, de 10 l. 5 s., 11 l. 10 s. à 13 l.; l'orge, de 8 l. 10 s. à 10 l. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 17 Sept. 1774, au Mercredi 21 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 a 19 l. *le septier; id.* nouvelle, de 15, 16 l. 10 s. à 18 l.; *idem* à la Greve, de 16, 17 à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Septembre 1774, de 50 à 51 l.; *id.* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 34 à 35; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

V.

Changes de Paris, *du 24 Septembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{2}$
Londres	30 $\frac{15}{16}$
Hambourg	182
Madrid	14 18
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 à 93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Août.*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 24 Septembre 1774.

		H	G	
Or de Portug. à . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	716			
Du Perou à	708			
Les guinées à . . .	720			
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	12	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Jeudi* 22.	*Vendredi* 23.	*Samedi* 24.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1740	1740	1740 37 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	1110	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	225	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	370	370	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 2 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 9 Mars.*

DES fonds donnés par M. le Chevalier Sahlgreen pour l'encouragement de l'Agriculture & des Arts utiles, l'Académie royale des Sciences a fait passer une récompense de cent dalers, monnoie d'argent, au nommé Alof Birgenson, valet de Cultivateur, Inventeur de la machine ci-devant annoncée pour tirer du sein de la terre des pierres de toute grosseur. Cette machine a été trouvée d'une utilité si grande & d'un usage si aisé que l'Académie a jugé à propos d'en envoyer des modeles aux Gouverneurs des Provinces, avec des instructions sur la maniere de s'en servir. Ce qu'elle fait envers les Provinces, les Gouverneurs & autres Officiers sont invités à le faire dans les différens districts. Avec cette facilité d'acquérir les inventions & les connoissances utiles, les Communautés seroient à portée d'établir insensiblement de petits dépôts publics où l'émulation & l'industrie iroient s'éclairer, se réformer, se perfectionner. Sans ces communications, les campagnes seront toujours à une trop grande distance de ces grandes Cités où les découvertes se publient, pour que les meilleures puissent devenir fort profitables.

(*Il n'y a pas lieu de douter que la Société Royale de Stockolm, à laquelle nous avons eu occasion de rendre hommmage, ne se plaise à enrichir les Etrangers de la description & du plan de la* machine de Birgenson ; & nous osons nous flatter *qu'elle daignera distinguer notre zele*).

On écrit d'Udewalla que le monopole, c'est-à-dire, l'infraction ou l'abus des réglemens qui l'instituent, & le commerce frauduleux, c'est-à-dire, celui qui vend au Peuple à meilleur marché, quoique trop cher encore, sont sévérement poursuivis. Un Marchand de la même Ville, pour être tombé une seconde fois en contravention, a été condamné à une amende de 32,000 dalers, monnoie d'argent : il paroît qu'on n'a pas voulu lui laisser les moyens de tomber dans une troisième.

Soit que la défense de distiller des grains soit pleinement exécutée, soit qu'on ne la transgresse que dans le plus profond secret, soit que le Gouvernement ait jugé très-sage de se relâcher de sa sévérité premiere, on n'entend parler ni de la distillation des grains, ni de saisies d'instrumens, ni de peines infligées à cette occasion.

ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 10 Mars.*

La Chambre des Finances de Pologne vient de rendre une Ordonnance en vertu de laquelle les dépôts de sel de mer étranger, fermés ci-devant par le scellé, doivent être

r'ouverts, & chacun aura la liberté d'acheter tel e provision de cette denrée, qu'il jugera à propos. A l'avenir, la tonne se vendra 25 risd., les Polonois s'en pourvoiront où ils voudront : on croit que ceux qui ont eu le moyen de le faire avant le 31 Décembre 1773, l'ont déjà fait pour ne pas payer l'impôt exorbitant mis à cette époque sur cette denrée dont il faudra bien qu'une partie du menu Peuple se passe, quoiqu'il ne puisse s'en passer : mais on croit l'avoir accoutumé à se sevrer des nécessités de la vie.

De Ratisbonne, *le* 12 *Mars.*

Il a été porté à la Dictature publique un décret pour l'approbation du Traité des limites & d'échange conclu le 3 Décembre 1772, entre le Roi de France & le Prince-Evêque de Liege.

On écrit de Suisse que la Cour de Versailles avoit consenti à l'abolition du droit d'aubaine en faveur des Habitans de la Principauté de Neuchâtel & de Valengin, à charge de réciprocité. Cette Principauté n'avoit pas été comprise dans l'abolition conclue ci devant entre S. M. Très-Chrétienne & les Etats Protestans de la Suisse.

De Dresde, *le* 15 *Mars.*

On vient de publier un Edit du 9 Novembre dernier, tendant à resserrer les priviléges des bêtes fauves, du gibier, des oiseaux qui, sous la protection des loix, mangeoient des hommes. Le tems où il sera permis de défendre notre subsistance, c'est-à-dire, notre vie contre ces animaux, est actuellement moins restreint. Il faut espérer qu'on en profitera ; & que, par une bonne boucherie, le Citoyen sera exposé d'un côté à moins de peine, & de l'autre un peu plus soulagé de la haute taxe à laquelle il étoit obligé d'acheter cette espece de viande, lors des grandes chasses.

ITALIE.

De Florence, *le* 9 *Mars.*

Il y a long-tems que l'Italie n'avoit vu les vents orageux régner si constamment pendant l'hiver : les naufrages arrivés sur ses côtes sont innombrables... On a ressenti à Parme & autres endroits des tremblemens de terre qui ont causé quelques dommages.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 18 *Mars.*

Les débordemens, occasionnés par les pluies excessives, ont fait un nombre innombrable de malheureux dans plusieurs cantons du Royaume. A Salisbury, les eaux se sont élevées à une hauteur où on ne les a jamais vues ; la seule dégradation des jardins forme une perte très considérable. Le même fléau a frappé les lieux circonvoisins. Quelques routes sont impraticables.... A Henley, le pont construit sur la Tamise a été emporté.... Oxford a été inondé. Les Habitans de la Paroisse de S. Thomas ont été obligés de se réfugier jusqu'au plus haut étage de leurs maisons où des bateaux leur ont porté des vivres... Les eaux ont couvert la partie basse de la Ville de Bath : elle a beaucoup perdu, sur tout en foin & en bois de construction... Lundi, Mardi & Mercredi derniers, la pluie fut si forte à Gloucester qu'elle causa une inondation qu'on ne peut comparer qu'à celle de 1770. On craignoit de voir le pays entiérement submergé. Tous les chemins des environs sont ou rompus ou gâtés. Pendant que les vallées étoient sous l'eau, la neige couvroit les montagnes où quelques personnes sont mortes de froid.... Les contrées de Birmingham, Wocester &c, ont essuyé des dégâts énormes... A Fulhum, la marée s'éleva, le 9, à une hauteur sans exemple. A plusieurs milles à la ronde, les marais furent entiérement inondés : le courant emporta des moutons qui paissoient : on conduisit les bateaux dans des jardins... Le 12, le flux monta jusqu'à quatre ou cinq pieds de la salle de Westminster. Depuis quarante ans, on n'avoit vu la mer si haute.

Le Lord North a dit à la Chambre des Communes, en traitant des affaires de l'Amérique, que les Habitans de Boston étoient les auteurs de tous les troubles excités dans cette contrée depuis long tems ; qu'en détruisant le thé dans leur Port, ils avoient commis une violence outrageante & criminelle ; qu'ils avoient invité les autres Colonies à suivre ses exemples ; que celles-ci s'étoient conduites avec plus de modéra-

tion ; & que le poids du reſſentiment ne devoit tomber que ſur les premiers. Le Lord a opiné à ce que leur Port fût fermé, & qu'il fût défendu d'y charger & d'y décharger aucune ſorte de marchandiſes. Sa propoſition a été unanimement agréée ; & la Chambre a ordonné de dreſſer un Bill en conſéquence. Pluſieurs perſonnes craignent que les autres Colonies ne prennent la défenſe de la Nouvelle-Angleterre, & qu'elles ne s'ouvrent un commerce avec d'autres Nations. On aſſure que les Boſtoniens ont obligé les Juges de leur Ville à reconnoître & à ſigner que les loix du Parlement de la Grande Bretagne n'auroient point de force dans cette partie de l'Amérique. On parle d'un plan propoſé au Lord North pour l'admiſſion de Repréſentans des Colonies Américaines au Parlement, pour qu'ils ſoient taxés, comme on dit, *par eux-mêmes*, c'eſt-à-dire, avec le ſuffrage de quelques hommes indépendans, quant à leurs opinions, des millions d'hommes, leurs commettans.

Quatre vaiſſeaux, ſolidement conſtruits, partiront de très-bonne heure pour aller pouſſer les découvertes vers le Pôle.

La Société d'Agriculture d'Yorck a diſtribué trois Prix à trois Cultivateurs qui ont fait les meilleures récoltes de patates dans le pays. Cette production eſt généralement regardée comme très précieuſe dans les trois Royaumes.

Il a été rapporté aux Communes, que l'importation des toiles étrangeres avoit baiſſé en 1773 de onze millions de verges. Il a été prouvé, par des états exacts, que le commerce des toiles d'Irlande étoit tombé, dans un aſſez court période de tems, de vingt-cinq millions de verges à onze millions.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le* 20 *Mars*.

Les Députés de la Compagnie des Indes orientales, accompagnés de M. Arend-van-der-Deure, Commandant de la derniere flotte revenue des Indes, ont fait, le 17, à l'Aſſemblée des Etats, le rapport de la ſituation actuelle des poſſeſſions de la Compagnie. On en donne une idée favorable. La Compagnie fera ſes ventes en Avril pour la Chambre d'Amſterdam, en Mai pour celle d'Enckhuyſen.

La Cour d'Eſpagne inſiſte ſur la pleine exécution des traités relatifs à l'exportation clandeſtine des piaſtres, dernierement encore enfreints par des vaiſſeaux Hollandois, contre les ordres formels des deux Puiſſances.

Depuis les réglemens portés en Angleterre au ſujet des monnoies, il a paſſé dans ce pays beaucoup de guinées, & elles ont acquis plus de valeur. Nos Juifs, au lieu de les renvoyer, ont trouvé le moyen d'en tirer un très bon parti.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Montpellier, *le* 17 *Mars*.

Nous n'avons point eu, à proprement parler, d'hiver, cette année. En général, le tems a été beau & ſec, tandis qu'il a été preſque ſi généralement humide & triſte. Les bleds ſur terre nous offrent la perſpective la plus agréable ; & c'eſt une conſolation dans les circonſtances où ſe trouve la Province. Il y a long-tems que les arbres fruitiers ſont entiérement en fleurs : ils marquent bien. On eſpere que les douces influences de la nature produiront le même effet ſur les vignes.

De la Rochelle, *le* 18 *Mars*.

La ſaiſon a été aſſez favorable aux productions de la terre, pour que nous devions compter ſur une diminution plutôt que ſur une augmentation de prix des principales denrées, d'ailleurs encore fort abondantes dans les Provinces avec leſquelles nous communiquons. Les eaux-de-vie ont baiſſé : elles valent ici 115 à 116 liv. les 27 veltes, à Cognac 130 l. les 27 v. à 4 d. Les vins & les vinaigres ne varient pas. Les marchandiſes de l'Amérique ſont toujours à peu près aux mêmes prix.

Le navire, les *Trois-Amis*, du port de 900 tonneaux, Capit. le ſieur Bonfils, Armateur MM. Amirault & fils, eſt ſorti de nos rades pour l'Inde, le 11 du courant.... Le *Comte de Nolivos* & le *Daubenton* ſont

partis pour Saint-Domingue ; le 11 & le 16.

De Grenoble, *le* 18 *Mars.*

Par ordre de M. l'Intendant, on a publié & affiché l'Arrêt du Conseil du 23 Décembre 1770, concernant le commerce des grains, & celui du 29 Octobre 1773, portant attribution aux Intendans & Commissaires départis de la connoissance des délits portant amendes & confiscation &c.

L'hiver a été doux & très pluvieux. Actuellement nous jouissons des beaux jours du printems le plus favorable. Il y a déjà quelque tems que nos arbres fruitiers ont fleuri. Si nous sommes préservés des froids tardifs, nous aurons, selon toute apparence, de belles récoltes.

De Dunkerque, *le* 20 *Mars.*

On écrit d'Angleterre que le navire, le *Saint-Louis*, sorti de notre Port avec une cargaison d'huiles & de peaux, a été jetté le 10 du courant, sur la côte près du château de Portland ; & qu'on craignoit de ne pouvoir pas le sauver.

De Commequer-lès Challans (*en Bas-Poitou*), *le* 20 *Mars.*

Pour qui raisonne, il y a beaucoup de fruit à tirer du tableau des variations des prix des grains pendant un certain nombre d'années. On trouve dans quelques Ouvrages de pareils états ; mais il ne paroît pas qu'on en ait levé & publié dans cette Province, quoique fort agricole. Indépendamment des remarques politiques qui devroient nécessairement éclairer ce travail, il faudroit enregistrer les observations météorologiques depuis les semailles jusqu'à la récolte, précaution utile pour parvenir aux résultats économiques. On vient d'extraire des registres & appréciations des grains du Greffe de cette Baronnie, les révolutions des prix du froment depuis 1754 jusqu'en 1773. Le boisseau valoit en 1754, 4 l. 9 s. ; 1755, 3 l. 15 s. 9 d. ; 1756, 3 l. 19 s. 6 d. ; 1757, 3 l. 18 s. ; 1758, 4 l. 5 s. 3 d. ; 1759, 4 l. 14 s. 9 d. ; 1760, 4 l. 7 s. 3 den. ; 1761-62, 3 liv. 14 s. ; 1763, 4 l. ; 1764, 4 liv. 13 s. 3 d. ; 1765, 5 liv. 11 s. ; 1766, 6 l. 6 s. ; 1767, 5 l. 4 s. 3 d. ; 1768, 6 l. 10 s. ; 1769-70, 8 l. ; 1771, 7 l. 7 s. 6 d. ; 1772, 8 l. 11 s. 3 d. ; 1773, 8 l. 5 s. 6 d. Dans cet état, on a confondu ensemble les quatre saisons de chaque année. La mesure dont il s'agit est estimée peser 72 liv. ainsi, pendant les dix premieres années, la livre de froment revenoit à treize ou quatorze deniers.

De Poitiers, *le* 24 *Mars.*

Il est arrivé le 5 du courant à une Foire de Champdeniers un accident extraordinaire dont on a déjà cité quelques exemples dans les Papiers publics. Tout à coup, vers midi, par une espece de vertige qui dura peu, les mulets & mules qui étoient sur le Marché, s'effrayerent, casserent leurs licols, se débanderent dans le plus grand désordre sans sortir du champ de la Foire, & blesserent plusieurs personnes. Cet accident n'est pas rare dans les Foires du Bas-Poitou. Quelques Citoyens ont déjà tâché de découvrir les causes de cette singularité dangereuse ; mais quel que soit le mérite de leurs réflexions, le Public, le Cultivateur, le Marchand n'en sont pas plus instruits. Du moins faudroit-il travailler à détruire le préjugé du Peuple qui ne manque pas de l'attribuer à un *maléfice* ou *sort*. C'est un terrible maléfice que l'ignorance.

Quoique nous ne tenions pas registre des longues vies à l'usage de ceux qui se bercent pour s'endormir, nous croyons pouvoir parler, sans que la chose tire à conséquence, de la vieillesse respectable d'un Laboureur de cette Province, d'après les Affiches intéressantes de cette Ville. » Il existe » actuellement dans la Paroisse de la Chapelle-Montreuil-Bonin, à 3 lieues & demie de Poitiers, un vieillard nommé Simon Millet qui a eu cent ans révolus le » 16 Octobre dernier. Ce vieillard n'est » point courbé, il a toujous été extrêmement vigilant & laborieux ; il est d'un » tempéramment sec, jouit de la meilleure » santé & de tout son bon sens, & n'a d'autre » infirmité que d'être très-sourd. Il tient » encore le timon de la communauté qui » subsiste entre lui, ses enfans & petits-en-

» fans au nombre de douze. Il vacque journellement au labourage & au ſoin des » beſtiaux qu'il ne croiroit pas bien traités, » s'il n'y mettoit la main. Il a fait cette année, comme les précédentes, une grande » partie de ſes emblaiſons. Il fait volontiers » trois ou quatre lieues à pied, & monte » ſeul à cheval. Il a la vue excellente & la » main ſi sûre qu'il ſe raſe lui-même. Il eſt » dans l'uſage, & il le fit encore l'année » derniere, malgré les repréſentations de » ſes enfans, de coucher ſous une cabanne, » depuis environ la Saint Jean juſqu'à la » fin de Septembre, dans l'aire où l'on réunit les objets de la récolte, à la conſervation deſquels il veut veiller lui-même, » avec ſon chien auprès de lui. Il fit encore, l'année derniere, un acte de force » que n'avoit pu faire un homme de vingt » ans; il chargea ſeul ſur ſes épaules un ſac » de bled peſant 120 livres, & le porta dans » un grenier où on ne peut monter que par » une échelle. Il eſt né dans la métairie qu'il » exploite, & y a toujours demeuré ».

De Paris, *le 29 Mars.*

Le ſecret découvert par un Fleuriſte de Touraine pour conſerver les fleurs au milieu de l'hiver, n'eſt point nouveau. M. Valmont de Bomare l'avoit déjà rappellé dans ſon Dictionnaire. Entr'autres découvertes curieuſes faites à ce ſujet, ce Naturaliſte indique à peu près de la même maniere, le moyen de faire éclore à tel jour de l'hiver le bouton d'une plante : il ajoute qu'en le mettant dans un vaſe qui contiendra de l'eau chargée d'un peu de nitre, la fleur aura des couleurs vives, & ſon odeur naturelle. Du reſte, on ne prétend pas ôter au Fleuriſte Tourangeau le mérite de l'invention : tous les jours en épiant la nature, deux Obſervateurs ſe rencontrent dans leurs découvertes.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

AVIS.

Il vient d'arriver d'Allemagne au *Bureau Royal de Correſpondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur*, différentes eſpeces de pommes de terre, une petite quantité de ſeigle de Valachie, de froment de Pologne, d'orge d'Egypte, & de bled de Sibérie, deſtinés à être diſtribués gratuitement. Les perſonnes qui en deſireront ſont priées de s'adreſſer au plutôt à M. Comynet, audit Bureau. Elles ſont inſtamment priées de nous communiquer les réſultats des expériences qu'elles auront faites avec ces ſemences. C'eſt le vœu de l'homme de bien qui fait ce préſent au Public.

On trouvera dans le Journal d'Avril un extrait ſuffiſant de l'Ouvrage que nous avons annoncé ſur la culture des pommes de terre.

II.

Deſcription de la fameuſe machine inventée par Chriſtophe Polhammar, célebre Méchanicien Suédois, pour tirer plus facilement & avec moins de frais le minerai *des mines les plus profondes; tirée des Mémoires manuſcrits ſur les Arts libéraux & méchaniques de M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au ſervice de Pologne.*

Cette machine, l'une des plus ingénieuſes qui exiſtent, fut conſtruite en 1694, par ordre & aux frais du Roi de Suede, pour tirer le minerai de la mine de cuivre dite en Suédois (*ſtora koppar berget*). Au lieu de cordages & autres appareils qui ſe détruiſent facilement dans une méchanique de cette eſpece, l'Auteur ne ſe ſert que de longues perches.

Pour en avoir une idée exacte, on imaginera, 1°. une grande roue à auget ou à ſeau, ayant 30 pieds de Suede, mûe par une chûte d'eau. L'axe de cette roue eſt commun à une lanterne (1) qui mene un rouet ou

(1) *Il eſt dit* duorum ordinum padillis diſtincta, *ce qui ſuppoſe deux rangées de dents ſur le rouet, placées au défaut les unes des autres, afin que les fuſeaux de la lanterne ſoient pris par deux endroits, & qu'ils ne fuſent que la moitié moins vîte. Cet uſage eſt commun en Allemagne. Mais les François le regardent, avec raiſon, comme jettant dans une dépenſe inutile cauſée par l'épaiſſeur qu'il convient de donner aux jantes du rouet. Lorſque les François voient les fuſeaux preſqu'uſés, ils retour-*

roue dentée dont l'extrémité de l'axe eſt coudée d'équerre & forme une eſpece de manivelle.

Le bout de cet axe entre dans un trou pratiqué à l'extrémité d'une longue perche horizontale ; l'autre extrémité de la même perche entre dans une grande mortaiſe où elle eſt traverſée par un boulon qui paſſe au milieu de cette derniere : cette mortaiſe eſt au bout du bras du levier.

Ce levier eſt aſſemblé fortement au milieu d'un cylindre horizontal mobile ſur deux aiguilles d'acier poſées ſur deux longues poutres faiſant parties du bâtis de la machine.

Aux extrémités du même cylindre ſont aſſemblés deux autres leviers formant un angle droit avec le premier levier qui eſt fixé dans la même piece de bois. Deux tirans de bois ou de fer réuniſſent ces leviers formant l'équerre, & leur donnent la plus grande ſolidité.

Un petit pont dont j'expliquerai l'uſage, eſt ſuſpendu aux deux derniers leviers. A l'extrémité du premier levier eſt attachée une nouvelle perche horizontale qui eſt aſſemblée dans une piece cylindrique de bois auſſi mobile ſur ſon axe.

Cet eſſieu traverſe la partie ſupérieure de deux leviers aſſemblés dans les bouts d'un cylindre qui ſe meut également ſur des aiguilles d'acier poſées ſur les mêmes poutres horizontales dont on a déjà parlé.

Vers le bout ſupérieur de ces leviers ſont deux collets de fer dans leſquels entrent deux crochets, dont ſont armées les extrémités des deux longues perches.

Une d'elles eſt attachée au milieu d'un cylindre dont l'axe traverſe deux leviers ou pieces de bois aſſemblées dans un gros cylindre qui ſe meut également ſur deux aiguilles poſées ſur des traverſes faiſant partie du bâtis de la machine.

Dans ce même cylindre ſont encore aſſemblées deux pieces de bois moins longues que les premieres & formant un angle droit avec elles. De l'une à l'autre ſont des tirans de fer qui donnent la plus grande ſolidité à cette partie de la machine.

On imaginera encore un pareil cylindre garni de deux paires de leviers faiſant angles droits. Celles des longues perches dont le bout eſt armé de crochets, & qui n'a pas été employée juſqu'ici, ſera fixée dans le milieu du cylindre & placée au bout des leviers de ce ſecond équipage. Les cylindres de l'un & de l'autre ſeront placés dans le même plan vertical, c'eſt-à-dire, les groſſes pieces de bois cylindriques qui ſe meuvent ſur des aiguilles poſées ſur des traverſes.

On doit bien s'attacher à entendre cette diſpoſition, autrement la préſente deſcription deviendroit inintelligible ſans le ſecours d'une figure.

Aux bouts de ces quatre leviers, qui ſont fixés dans ces cylindres mobiles ſur leur axe, ſeront attachées quatre perches ayant deux cens pieds de long & deſcendant dans le puits de la mine. Sur ces perches ſeront placés quinze crochets de fer qui reprendront alternativement les auges des corbeilles dans leſquelles on met le minerai.

Lorſque ces dernieres ſeront arrivées à la partie ſupérieure du puits, deux crochets les feront renverſer. Dès que ces dernieres ſeront vuidées, deux hommes les attacheront à l'un des anneaux qui compoſent une chaîne ſans fin paſſant ſur une large poulie *enchappée* dans le bâtis de la machine ; les caiſſes ou corbeilles deſcendront auſſi, par leur propre poids, au fond du puits de la mine.

Comme ce mouvement pourroit être trop rapide, on le modere en faiſant paſſer les deux parties de la chaîne ſans fin, qui ſont au-deſſous de la poulie, dans deux fourches qui terminent le bras d'un levier horizontal ; celles-ci, en accrochant ſans ceſſe les chaînons, moderent la deſcente des ſceaux. Le premier équipage ſouleve un petit pont ſur lequel on met les brouettes remplies de minerai. Ceci eſt inutile ſi le terrein eſt ſans eſcarpement.

L'effet de la machine que l'on vient de décrire eſt à celui des machines du même genre comme 11 à 8, toutes les circonſtances ſuppoſées égales, c'eſt-à-dire, les puits des mines également profonds, les tems égaux, & la quantité de minerai à monter de même poids & de même volume. Cette machine, qui eſt très-ingénieuſe & d'un entretien facile, enlevera trois huitièmes de

---

nent la lanterne ; ce qui donne, pour ainſi-dire, des fuſeaux neufs & n'exige point une épaiſſeur énorme dans les jantes de la roue dentée

minerai de plus que les autres, ce qui fait la moitié en sus, moins un huitième.

Récapitulation des effets de la machine de stora koppar berget, *en Latin*, æri fodina Fhalunensis.

Lorsque la grande roue est mue par l'eau, la lanterne, qui est montée sur le même arbre, se meut en même tems. Celle-ci engraine le grand rouet. Comme l'axe de ce dernier forme un coude ou plutôt une espece de manivelle coudée hors des traverses sur lesquelles il pose, le bout de ce coude avance & recule, tandis que le rouet tourne.

Les perches qui sont attachées au bout de cet axe avancent & reculent aussi en même tems; les leviers qui posent sur des cylindres mobiles, ne servent qu'à les soutenir. Comme ces perches aboutissent aux deux équipages formant des especes d'équerre, & que l'un est placé au-dessus de l'autre en sens opposé, il est aussi évident que l'un des équipages fera baisser les perches qui descendent le puits de la mine, tandis que l'autre équipage les fera lever.

Les crochets produiront alors l'effet d'une file de Maçons posés sur une échelle & qui se donnent les tuiles de main en main pour en accélérer la montée.

Le reste s'entend de lui-même. Il conviendroit de dessiner toutes les parties de cette belle machine dans l'ordre où elles sont décrites ici. On en concevra très-aisément les effets.

On est surpris de ne la pas trouver dans le vaste Recueil de l'Encyclopédie, article *Minéralogie*, ainsi que celles de Polhemius construites en Suede pour élever le minerai du puits de Charles XII & de celui de Fréderic dans la même mine de cuivre de *stora koppar berget*, l'une des plus riches du monde, qui est en exploitation depuis un tems immémorial. M. Pingeron se propose de réparer cette omission dans son grand Ouvrage sur les Méchaniques. Les parties qu'il en détache, pour en faire jouir le Public par anticipation, sont une nouvelle preuve de son zele.

Ceux qui voudroient de plus grands détails sur cette machine peuvent consulter le deuxième volume des Ouvrages d'Emmanuel Swedenborg, intitulés *Regnum subterraneum sivè minerale*, en trois volumes in-folio, imprimés à Leipsick en 1734, chez Hekel. Il y a un dessin de cette machine ingénieuse.

III.

Méthode simple pour saler les viandes.

Les viandes salées ne sont pas une des meilleures nourritures; tout le monde en est convaincu; mais enfin il est assez difficile de s'en passer: ainsi l'on sale par-tout des viandes, mais par-tout ce n'est pas avec le même succès. Hambourg passe pour être la Ville de l'Europe où l'on sale le mieux le bœuf & diverses sortes de viandes; par la méthode qu'on y suit, elles se conservent plus long tems; mais malgré tous les soins des Hambourgeois, ces viandes résistent difficilement aux chaleurs de l'été: elles manquent dans cette saison; & comme on est accoutumé assez généralement au salé, on a de la peine à s'en passer.

On a trouvé en Franconie une méthode simple, expéditive & peu coûteuse d'avoir des viandes salées dans tous les tems de l'année, même pendant les plus grandes chaleurs. Dans moins de deux fois vingt-quatre heures la viande est bien salée & bien fumée; au lieu que la méthode ordinaire, quoique beaucoup moins sûre, exige un espace de tems bien plus considérable. Voici la nouvelle méthode; rien de plus aisé que de la mettre en pratique.

On commence par faire dissoudre dans de l'eau autant de salpêtre qu'on employe de sel, selon la méthode ordinaire, pour la viande qu'on veut saler. Quand le salpêtre est dissout, on met dans cette eau la viande qu'on a dessein de fumer; on l'y fait cuire lentement & à petit feu, pendant quelques heures, jusqu'à ce que toute l'eau soit évaporée. Après cela, on suspend cette viande pendant vingt-quatre heures & bien exposée à la fumée. Elle est alors d'un très bon goût, aussi compacte, & d'un aussi beau rouge en dedans, que la meilleure viande fumée de Hambourg qui a trempé pendant quelques semaines dans la saumure. On peut manger cette viande

ainsi préparée ; ou froide ; en guise de langue de bœuf, ou, si l'on veut, on la féra réchauffer. Elle est toujours très bonne.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 23 Mars 1774, au Samedi 26 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 l. 15 s., 24 l. 5 s. à 27 l. 15 s. *le septier ; idem* au Port de la Grêve, de 24 à 27 liv. 10 s. ; le seigle, de 12 l. 15 s., 13 l. 10 s. à 14 liv. ; l'orge, de 9 liv. 10 s., 10 l. 5 s. à 11 l. aussi *le septier*.

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 23 Mars 1774, au Samedi 26 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Mars 1774, de 54 à 55 liv. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45 ; *idem* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40 ; *id.* nouveau, de 37 à 38 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

V I.

Changes de Paris, *du* 30 *Mars* 1774.

Amsterdam	54 ½
Londres	30 à 30 1 16e
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6
Livourne	95
Gênes	93 ½
Lyon. *Rois*	½ p. 0 b.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 29 Mars 1774.

	R	G	
Or de Portug. à . . .	730		*marc.*
Du Mexique à . . .	722		
Du Perou à	714		
Les guinées à . . .	730		
Ducats à	98	10	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		
Piastres à	49	5	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Lundi* 28.	*Mardi* 29.	*Mercredi* 30.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1527 ½ . . .	1527 ½ 30 27 ½	1530 . . . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	995	995 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	322	. . . . .	322 21 . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 29 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 4 Mars.*

LE Gouvernement le plus bienfaisant est souvent exposé à voir ses meilleures intentions mal interprétées, sur-tout quand sa sollicitude l'engage, seule, dans des soins dont il pourroit se reposer sur les Peuples eux-mêmes. Tel a été momentanément l'effet des magasins établis en Finlande, dans la seule vue d'empêcher un trop fort renchérissement du pain, lorsque S. M. ira répandre, par sa présence & ses bienfaits, la joie & le bonheur dans cette Province. De tous côtés, les gens de la campagne ont eux-mêmes pourvu à leurs besoins : il y a quantité de villages qui ont des greniers remplis : le Roi les a encouragés & protégés; & l'autorité a fait pleinement le bien, parce qu'elle n'a été que tutélaire.

Le Roi a prononcé au Sénat un discours digne d'être à jamais conservé, sur la célérité & l'impartialité des Jugemens juridiques, sans lesquelles la Justice n'a en main de sa balance que le fléau, alors destructeur de tous les droits, de toutes les propriétés, de toutes les espérances.

M. Knape, Négociant à Udwalla, a consacré une somme de cent mille thalers, monnoie d'argent, à la fondation d'une Maison d'Orphelins, & promis une pareille somme, après sa mort, pour le soutien de cet établissement. Le Roi s'étoit proposé de lui donner le genre de récompense qui convient à la générosité : mais par un nouveau trait de générosité qui n'appartient qu'à ceux qui font le bien uniquement pour le bien, cet excellent Patriote a supplié S. M. de lui accorder, au lieu de l'honorer des marques de l'Ordre de Vasa & de toute autre faveur personnelle, une plus belle récompense, en prenant sous son auguste protection la nouvelle Maison d'Orphelins.

Il paroît journellement beaucoup de Pamphlets sur l'état des Finances du Royaume, les billets de Banque, la suppression de la monnoie de cuivre &c. Quand on tient la vérité, l'erreur à la fin succombe ; car c'est la déraison qui joûte contre la raison.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 7 Mars.*

Les eaux du Sund ont été très-hautes & très-dangereuses. Sur les côtes de Scanie, il y a eu plusieurs chemins rompus.

ALLEMAGNE.

DE DRESDE, *le 9 Mars.*

Un Habitant d'Eisleben a destiné sa Maison à loger quarante enfans de pauvres, en ne se réservant qu'une très-légere redevance. Pour soutenir cette institution qui a

contribué à bannir de la Ville la mendicité ; on a invité les personnes charitables à s'y intéresser par des actions de deux louis, pour lesquelles elles recevront à la fin de l'année, des pieces de toile ou de porcelaine de la valeur de la moitié de la somme.

Dans le cercle des Mines, l'ancienne petite Ville de Zoblitz a été presqu'entiérement réduite en cendres par un incendie fortuit. La plûpart des Fabriques de pierres serpentines & autres ont été brûlées, ainsi que des greniers remplis de grains. Les Habitans se trouvent plongés dans une extrême misere.

De Breslau, *le 9 Mars.*

La température du mois précédent a été remarquable, comme celle de Janvier, par son instabilité & par ses contrastes. Dans les deux premieres semaines, il a régné un vrai tems d'hiver : l'autre moitié a été douce & tempérée. Pendant la premiere quinzaine, il y a eu des orages, le tonnerre a mis le feu à un clocher. On se souvient qu'en 1730, la principale tour de la Ville fut embrasée par la foudre, le 30 Janvier. Le 24 du mois dernier, le vent tourna impétueusement du sud-ouest à l'ouest, le ciel fut aussi-tôt couvert de nuages orageux, & avec la pluie il tomba de la grêle. La Nouvelle-Marche a aussi essuyé des orages avec tonnerre. L'air ayant été chargé de si bonne heure de matieres orageuses, on pourroit en inférer que nous aurons une année chaude. L'Oder n'a pas été gelé, cet hiver, assez profondément pour qu'on ait rien pu transporter sur la glace : la débacle commença le 22 Février.

De Leipsick, *le 10 Mars.*

M. le D. Schreiber vient de publier un petit Mémoire sur la culture de quatre sortes de rhubarbes que l'on éleve en Saxe, sçavoir *rheum palmatum*, *rheum undulatum*, *rheum rhaponticum* (*glabrum*), *rheum compactum*. MM. les Conseillers Medicus & Gleditsch ont traité la même matiere. C'est à Buzou que M. Schreiber a cultivé ces différentes especes en grand dans le jardin du château. Comme ce jardin est mal fermé, une troupe de porcs y pénétra & mangea les racines de ces plantes. D'après les suites de cette incursion, il conseille de donner pendant quelques jours à ces animaux, quand on veut les engraisser, des racines de *rheum undulatum*, très fertile en graines : il assure qu'en vertu de cette préparation, les porcs profitent davantage.

M. Weber, Docteur Vétérinaire, vient de publier les recettes des remedes les plus efficaces contre les maladies inflammatoires des chevaux. (*Nous publierons la traduction de cette piece*).

ANGLETERRE.

De Londres, *le 12 Mars.*

Les Colonies de l'Amérique septentrionale paroissent très-fermes dans les résolutions qu'elles ont prises à l'égard du thé. Cette affaire commence à occasionner de vifs débats parmi les Membres des Communes. Les discussions au sujet des Manufactures de toile & de laine continuent avec chaleur.

On parle d'une nouvelle taxe sur les chevaux & sur les chiens, d'un droit additionnel sur les cartes, enfin de beaucoup de nouveaux impôts.

On compte qu'il y a dans le Comté de Wilts 30 Manufactures de toile, 342 métiers, 1710 Ouvriers ; dans celui de Dorset 60 Manuf., 734 mét., 3670 Ouv. ; dans celui de Hans, 26 Manuf., 416 mét., 2080 Ouv. ; dans celui de Somerset 200 Manufactures, 4000 métiers, 20000 Ouvriers.

On écrit de Boston que le Gouverneur a annoncé, dans l'Assemblée de la Province, que jamais le Trésor public n'avoit été en si bon état qu'à présent, que toutes les dettes de la Province étoient acquittées ; que les fonds de l'année précédente avoient fait face aux charges ; & qu'il seroit à propos de prendre en considération les moyens de fournir aux charges de l'année par des taxes modérées &c.

PROVINCES-UNIES.

D'Amsterdam, *le 13 Mars.*

L'épizootie continue dans les Provinces de Groningue & de Frise..... Dans le courant de l'hiver, les digues ont souffert, en

différens endroits, de violentes secousses ; & les grosses eaux renouvellent souvent nos alarmes.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Saint-Brieuc, *le* 15 *Mars.*

Le Courrier de Paimpol a apporté la fâcheuse nouvelle de la perte de trois bâtimens qui mouilloient à une lieue au *laige* de Bréhat. Un de ces bâtimens, chargé de canons pour le compte du Roi, alloit de Dunkerque à Brest. On n'a point de détails particuliers sur le malheur des deux autres : on sçait seulement que la mer a jetté sur le rivage 60 barriques de vin & quelques effets. On dit avoir vu chavirer un autre bâtiment au laige de Bréhat. On attend la confirmation de plusieurs autres naufrages, & entr'autres, de celui d'un vaisseau de guerre Anglois.

De Lyon, *le* 18 *Mars.*

La température de l'atmosphere a été extrêmement douce depuis le commencement de ce mois. Les boutons des feuilles de plusieurs arbres sont prêts à s'ouvrir : les boutons des fleurs de quelques autres se sont épanouis, & la campagne annonce de toutes parts le retour du printems. On craint que les apparences flatteuses que nous présentent presque tous les arbres à fruits à noyaux ne soient détruites rapidement par quelques retours de gelée. Cependant on nous rassure un peu, & les gens de campagne prétendent, d'après leurs observations trop souvent fautives, que nous n'avons plus de grands froids à craindre.

Les prix des denrées essentielles se soutiennent, sans que la crainte & l'espérance entre lesquelles on flotte toujours soient, ni l'une ni l'autre, assez fortes pour influer sur ces prix. Peut-être cette moyenne situation entre la disette & le superflu, cette sécurité des Acheteurs & des Vendeurs sont-elles déjà l'effet de la facilité du commerce, & une sorte d'aurore de la confiance d'opinion qui devroit exister dans le Peuple ; mais c'est peut-être trop nous flatter. Les yeux long-tems fermés à la lumiere ne peuvent pas en souffrir sitôt tous les rayons à la fois.

On travaille à perfectionner le chemin qui doit conduire en Bugey par la Bresse : c'est aussi le chemin de l'Alsace. Si l'on parvient à l'assurer, il facilitera l'entrée & la sortie de notre Ville par un côté qui avoit été jusqu'à présent extrêmement difficile & même dangereux, à cause d'une montagne longue & rapide que l'on ne pouvoit ni monter ni descendre qu'avec une peine infinie. Cette route communiquera, par un quai superbe qui régne dans toute la partie où le Rhône ferme notre Ville, avec la nouvelle route comprise dans le projet de M. Perrache, & qui est dirigée vers Saint-Chaumond, Saint-Etienne & le Velay d'où l'arrivée à Lyon étoit singuliérement incommode.

Nous n'avons pas une branche de Manufactures qui n'ait actuellement besoin de bras. Les gazes & les broderies, sur-tout en bouton, occuperoient au moins le double de femmes & de filles, si l'on pouvoit en trouver assez. La Fabrique des étoffes de soie ne peut pas suffire aux demandes qu'on lui fait des deux extrémités de l'Europe ; & nos Commis-Voyageurs la parcourent toute entiere pour y solliciter sans cesse de nouveaux mémoires des divers Négocians, Marchands & Détailleurs. Au milieu de ce redoublement de travail, chaque famille peut-elle bien payer son loyer, sa capitation, manger un peu de viande, boire un peu de vin, se vêtir sainement, nourrir ses vieillards, ses infirmes, ses enfans ? Il faut espérer pour l'avenir. Les quêtes pour les pauvres sont continuelles, leurs produits immenses ; on est ingénieux à en varier la forme, & les aumônes en tout genre sont extrêmement abondantes : la charité ne peut être plus généreuse ; mais ses secours demeurent encore insuffisans.

Un Fabricant de bas au métier a trouvé le moyen de brocher des fleurs dans cette espece de tissu, & cette nouveauté est assez jolie. Elle n'est pas encore assez connue pour que nous puissions prévoir si elle sera goûtée. Le prix sera peut être un obstacle à ses succès.

De Nantes, *le* 18 *Mars.*

Les grains ne varient presque point ici : ils ont repris, dans quelques cantons de la Province, un peu plus de valeur ; ils y montent d'un sou & demi à deux sous, ou environ, la livre. Nous en fournissons à plusieurs Provinces ; & l'on assure qu'il reste encore des commissions très-considérables à remplir. Cependant l'abondance s'entretient ; la mer & la riviere y contribuent également.

Les prix des marchandises de l'Amérique sont toujours les mêmes. L'eau-de-vie vaut 140 à 145 l. les 29 veltes : il en arrive beaucoup ainsi que de vin.

La *Plaine de Léogane* est de retour du Port-au-Prince. Le *Marquis de Levy*, Armateur M. Richard, est en charge pour Léogane ; le *Solide*, Armateur M. Bouteiller, pour le Port-au-Prince. La *Ville de Montlhéry* & le *Duc de Choiseul* sont sortis pour Léogane & les Cayes.

L'*Africain*, le *Boynes*, le *Terray*, chargés à Saint-Malo, sont prêts à appareiller pour l'Inde. L'*Apolline* y charge pour Guinée. Le sieur Corbillé, Capitaine du *Prince de Conti*, du port de 500 tonneaux, a fait voile du même Port pour la côte de Guinée & le Cap François, avec diverses marchandises pour la traite des Negres. M. de Réal, Capitaine de la frégate du Roi l'*Amphitrite*, est parti pour Saint-Domingue.

D'Amiens, *le* 20 *Mars.*

Il y a plutôt diminution qu'augmentation de prix des grains dans presque tous les principaux Marchés de la Picardie, de l'Artois, du Soissonnois & des Pays-Bas François.

M. l'Intendant a appellé ici la Dame du Coudray, Sage-Femme de Paris, Pensionnaire du Roi, brevetée pour enseigner l'Art des accouchemens dans toute l'étendue du Royaume : elle ouvrira son Cours gratuit le lendemain de la Quasimodo. Les femmes & les filles qui desireront se perfectionner ou s'instruire dans l'Art ont été averties de se présenter à M. Ducastel, Subdélégué à Amiens, avec un certificat du Curé & du Syndic de leur Paroisse. Elles seront tenues de pourvoir seulement à leur subsistance pendant les trois semaines que durera le Cours. On se flatte que les Habitans de la Subdélégation voudront bien aider, par une cotisation libre & proportionnée à leurs facultés, celles qui ne seront pas en état de faire cette dépense.

Il sort beaucoup de bâtimens du Port de Dunkerque. On y vend le sirop de melasse 14 liv. ; l'huile commune, 2 liv. 5 s. ; le savon marbré de Marseille, 42 liv. ; le savon de Cette, 36 liv. ; les corinthes de Lipari, 22 livres ; celles de Xante, 26 liv. ; les prunes, 15 liv. 10 s. ; celles de Sainte-Catherine, 34 liv. ; le vinaigre, 19 liv., le *quart.*

De Paris, *le* 27 *Mars.*

Les campagnes des environs promettent les plus belles récoltes en tout genre. Les bleds d'hiver sont forts & touffus. On seme encore des mars. Depuis la nouvelle lune, il y a eu des jours admirables, de la chaleur, un peu de pluie : c'est le printems le plus favorable à la végétation. On travaille avec ardeur aux vignes qui poussent vigoureusement, & les journées des Ouvriers se payent aux plus hauts prix. La terre est douce, meuble, merveilleusement préparée. Les petits pois, ainsi que les autres plantes de la saison, font des progrès rapides : l'accroissement en est très-sensible d'un jour à l'autre. Les arbres fruitiers sont en très-bon état & promettent une grande abondance. Le cerisier est sur le point de fleurir. On n'a rien à desirer, sinon que le beau tems se fixe. Ci-devant on a remarqué que l'hiver sembloit être retardé d'un mois : actuellement le printems semble être avancé presque dans la même proportion.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 26 Septembre 1773, & Lettres-Patentes sur icelui, données à Versailles le 3 Décembre 1773, & registrées en Parlement le 15 Janvier 1774, qui accordent à M. le Comte d'Eu le Domaine d'Escudieres pour supplément d'échange.

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Janvier 1774, registré en Parlement le 29, portant création de la Charge de Surintendant des Bâtimens de M. le Comte de Provence.

Le Tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait hier 26 du présent mois ; le gros Lot de 50000 liv. est échu au numéro

26224 ; le ſecond Lot de 20000 l. eſt échu au n°. 21944 ; & les deux Lots de 10000 l. chacun, ſont échus aux numéros 24976 & 29914.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Obſervations ſur la fraude dans la fabrique des tonneaux pour eau-de-vie, par M. Rogue, agréé pour plaider au Conſulat, & Membre au Bureau d'Agriculture d'Angers.

Le commerce, qui ne doit avoir pour baſe que la bonne foi, ſe change quelquefois en piraterie. Il y a des hommes, & le nombre en eſt malheureuſement trop grand, qui ne cherchent qu'à ſubtiliſer & à abuſer ceux que la candeur conduit : on ſeroit tenté de croire que leur application ne tend qu'à la fraude ; ils ſçavent donner l'apparence de la bonne qualité à une choſe mauvaiſe ; ils trompent ſur les meſures par mille ſtratagêmes.

Dans le commerce des eaux-de-vie, objet conſidérable dans le Royaume, il eſt d'uſage que l'on vend la barrique d'eau de-vie à vingt-neuf veltes, chaque velte eſt de huit pintes.

Pour velter les barriques, on a introduit l'uſage de la velte de fer, que l'on nomme velte longue ou velte plate. On la plonge dans la barrique, &, par cette opération, on voit ce que la barrique contient. Cette façon de velter n'eſt en uſage que pour éviter le dépotage & valoir le même effet que la velte creuſe.

Il y en a qui font fabriquer des tonneaux frauduleux qui, à la velte plate, paroîtront contenir ving-neuf veltes, pendant qu'au dépotage & à la velte creuſe, ils ne contiennent que vingt-ſept veltes ou environ. Ce qu'il y a de plus révoltant, c'eſt que, dans pluſieurs endroits, il eſt d'uſage que l'Acheteur ne peut répéter ce qui manque ; & pour prétexte, on dit qu'on n'a vendu qu'à la velte plate & non à la velte creuſe ; enſorte que celui qui vend, & qui eſt cenſé connoître la fabrique de ſon tonneau, ſçait qu'il trompe & de combien ; & encore il oſe prétendre qu'on ne peut le forcer à rapporter ; ce qui eſt une mauvaiſe foi inſigne & très-préjudiciable au commerce. Aſſurément les uſages de quelques endroits dans la pratique de cette fraude doivent être réprimés, & tous uſages préjudiciables doivent être abolis.

Sur le prétexte de la coutume, il y a des Commiſſionnaires qui prétendent n'être pas reſponſables du *deficit* dans les barriques qui annoncent, par la velte plate, contenir ce qu'elles ne contiennent pas à la velte creuſe. Ils ſont dans l'erreur : ils ſe font payer de leur commiſſion, ils doivent veiller au bien de leurs Commettans comme pour eux-mêmes.

Encore une fois, la velte plate n'eſt d'uſage que pour accélérer les opérations & éviter le dépotage : elle doit toujours annoncer une juſte continence du tonneau ; & lorſque l'Acheteur, qui n'a acheté qu'à la velte plate, fait dépoter pour vérifier ſi le tonneau n'eſt point d'une fabrique frauduleuſe, ce dépotage & veltage à la velte creuſe eſt à ſes frais, ſi la quantité s'y trouve ; mais s'il y a du manque, ce dépotage doit être aux frais du Vendeur, pourvu qu'on lui repréſente ſon tonneau reconnoiſſable par la marque qu'on a coutume d'y appoſer, & il doit tenir compte de ce qu'il manque d'eau-de-vie.

II.

Etuve économique.

M. Guerin a préſenté le modele de cette étuve au Bureau d'Agriculture de Brive. Nous publierons les principales inſtructions de ſon Mémoire inſéré en entier dans les *Obſervations ſur la Phyſique, l'Hiſtoire naturelle, les Arts*, T. 2. Octobre 1773. L'Auteur parlera lui-même.

Cette étuve aura dans ſa juſte dimenſion 19 pieds d'élévation ſur 12 de largeur dans œuvre & au quarré ; les murs en doivent être doubles.

Le rez-de chauſſée ſera occupé en partie par un emplacement d'un four deſtiné à cuire le pain de ménage, & à ſervir en même tems de fourneau à l'étuve : au lieu d'une voûte en brique, ce four au fourneau ſera terminé & ſurmonté par un chapiteau ou grande calotte de potin de cinq pieds de diametre & d'un pouce d'épaiſſeur.

L'eſpace intérieur d'élévation ſera diviſé en quatre étages dont le premier ſera à 7 pieds du rez-de-chauſſée, & le reſte à trois pieds de diſtance l'un de l'autre, les ſoliveaux compris : le plafond ſupérieur doit être à la même diſtance que ces derniers étages ; il faut qu'il ſoit terré pour empêcher l'évaporation de la chaleur intérieure. On pourra très-bien pratiquer un petit grenier ou un colombier, ou mieux, une ſerre à fruits ſecs au-deſſus. L'échappée de la fumée ſe fera par une cheminée pratiquée dans le mur, laquelle aura ſa ſortie au troiſième ou quatrième étage. On pourroit auſſi pratiquer un tuyau de tôle qui ſeroit placé dans l'étuve & le long du mur, & qui auroit ſa ſortie au quatrième étage, au moyen de quoi la chaleur de la fumée contribueroit à entretenir celle de l'étuve.

Les quatre étages indiqués peuvent être rendus amovibles & faciles à remplacer ou à réparer au beſoin, ſi en bâtiſſant doubles les murs de conſtruction, on a ſoin de faire placer des bouquets ſaillans de ſept pouces en-dedans, de pierre franche, d'eſpace en eſpace, de quatre en quatre pieds aux diſtances marquées, pour pouvoir y appuyer les ſoles de chaque étage.

L'utilité principale de cette étuve ſera de ſécher mieux, à moins de frais, en plus grande quantité, les châtaignes, gland, noix, ſans qu'ils contractent ni odeur ni couleur.... On y fera auſſi ſécher les bleds d'Eſpagne, ſarraſins, feves pour leſquels les greniers ne ſuffiſent pas dans les automnes pluvieuſes, & même tous les bleds d'hiver avant de les porter au moulin... Vous pourrez auſſi ſuſpendre au-deſſus du four, à des diſtances convenables, des paniers de prunes, poires, figues, raiſins, pour que ces fruits ſéchent... Nulle autre invention ne convient ſi bien pour étuver les cocons des vers à ſoie : aucun animal n'y réſiſteroit deux jours : on ſeroit donc aſſuré de tuer les vers ſans brûler les cocons... Le gland, ſéché dans cette étuve, ſe conſerveroit pluſieurs années, & ſe réduiroit plus aiſément en farine dont on fera de l'eau blanche pour les bœufs & cochons à l'engrais, même pour les chevaux... Les marrons & châtaignes, bien conditionnés, ſans odeur de fumée, ſoutiendroient mieux le tranſport. Cet article joint à celui des autres fruits, pourroit former dans la ſuite une branche importante de commerce pour la Province.

Il ſera bon que l'étuve ſoit un peu chaude avant d'y mettre les fruits. Pour les porter aux plus hauts étages, on pourroit attacher une poulie à la derniere travée. On garniroit d'abord de châtaignes le bas : quand elles ſeroient à demi-ſéches, on les porteroit dans les étages ſupérieurs. On continueroit la même manœuvre juſqu'à ce que l'étuve fût remplie.

Lorſqu'on voudra travailler dans l'étuve & qu'elle ſera très-échauffée, il faudra, une heure auparavant, ouvrir la porte, la trappe, la fenêtre du grenier, afin que la grande chaleur s'évapore & qu'on ait du jour.

Quand on voudra faire ſécher du bled, on étendra un gros drap ſur l'étage le plus expoſé à la chaleur, & en même tems le plus à portée : on y étendra le bled qu'on remuera de tems à autre.

Le prix moyen d'une étuve de cinq étages, compris celui du pigeonnier, peut être d'environ 500 livres, en achetant tous les matériaux aux prix qu'ils ſe vendent à Brive. Si l'on ſe borne à trois étages, la dépenſe pourra monter à 300 livres. Si l'on a des matériaux chez ſoi, la dépenſe ne ſera pas conſidérable. Ce ſeroit encore un bien plus petit objet pour ceux qui ont des ſéchoirs ſuſceptibles d'être arrangés ſuivant cette idée.

III.

Boiſſons & liqueurs économiques & ſalutaires.

Nous avons remarqué ci-devant que les Peuples les plus voiſins étoient quelquefois, pour les connoiſſances même les plus ſimples & uſuelles, à une très-grande diſtance les uns des autres. Nous citions l'exemple de l'Electorat d'Hanovre où, avec de bonnes poires & de bonnes pommes, on ne ſçait pas faire du cidre & du poiré, quoiqu'il ſe faſſe de bon poiré & de bon cidre dans le Landgraviat de Heſſe-Caſſel. Un Econome Hanovrien, pour rendre ſervice à ſes Compatriotes, a publié dans les Annonces de leur Capitale des inſtructions & des recettes très-familieres ailleurs ſur la maniere de faire des liqueurs différentes. Les uns y trouveront des nouveautés ; les autres y puiſeront des renſeignemens ſur

l'induſtrie, les beſoins, les reſſources de certains pays.

Dans divers cantons de l'Allemagne, on fait beaucoup de vinaigre avec des fruits tombés, verds &c. On écraſe ces fruits dans une preſſe ou dans une auge d'où le jus s'écoule par des rainures. Ce jus doit être reçu dans des vaſes de fayence ou de terre, & non dans des vaiſſeaux de métal. Après que la liqueur a fermenté dans une cuve, elle fermente encore pendant trois jours dans le tonneau que l'on a ſoin de tenir plein... On fait avec le marc du cidre & du poiré de bon vinaigre ou une boiſſon pour les domeſtiques, en y mêlant du houblon, un peu d'orge, du malt d'avoine ou même ſeulement du ſon, en obſervant de faire bouillir le tout pendant trois quarts d'heure. Lorſqu'on a mis le mélange dans un tonneau, on y jette de la levûre. La liqueur ne fermente guerès que le troiſième jour. La boiſſon n'eſt que meilleure, s'il y entre du fruit brûlé en ſéchant, ou même des pelures ſéchées au four pour cela.

M. Tiſſot recommande le fruit aux malades : mais comme dans les campagnes d'Hanovre, les Payſans n'ont pas des endroits pour le conſerver, on y ſupplée de la maniere ſuivante.

On prend du ſuc ou du jus de pomme, de poire, de prune &c, qu'on verſe dans un chauderon net où on le fait bouillir, en l'écumant; en quatre heures de tems, il ne reſte plus d'eau dans la liqueur qui ſe conſerve quatre ans dans des pots bien bouchés. C'eſt une eſpece de ſyrop ou de miel. On en donne aux malades, en nature ou fondu, dans une eſpece de ſoupe. On laiſſe le jus de poiré un peu plus fluide. Les domeſtiques l'étendent ſur leur pain au lieu de beurre. Ce ſyrop pourroit être fort bon pour les abeilles.

Dans la Thuringe, on fait un ſyrop de carottes. Vous lavez & vous rapez ces racines. Lorſque vous en avez exprimé le jus, vous le faites cuire comme celui des pommes ou des prunes ci-deſſus. Ce ſyrop ſe conſerve ſix ans. Il eſt très-doux & de très-bon goût. On l'employe quelquefois à la place du ſucre. On aſſure qu'il chaſſe les vers dont les enfans ſont attaqués. C'eſt une liqueur très-bonne pour les perſonnes conſtipées.

I V.

A Satory, ce 20 Mars 1774. Avis aux perſonnes qui deſireroient de l'orge-riz &c.

MONSIEUR,

Pluſieurs Agriculteurs ayant cultivé l'année derniere, avec ſuccès, de l'orge-riz, je vous prie de vouloir bien donner avis, par la voie de la Gazette, que j'en ai récolté une aſſez grande quantité pour en procurer à tous ceux qui deſireront en avoir. Je me ferai un vrai plaiſir de répondre aux perſonnes qui voudront bien m'écrire, & de donner tous les éclairciſſemens ſur la nature de ce grain, ſa culture, ſa fertilité, & ſes différentes propriétés. J'ai auſſi beaucoup d'avoine originaire de Hongrie de la derniere récolte, laquelle s'accroit quelquefois juſqu'à la hauteur de cinq pieds & même plus, dans les bonnes terres. Cette avoine eſt plus nourriſſante pour les chevaux que l'avoine commune, plus peſante & meilleure. Pour plus grande facilité, il y en a de dépoſée chez M. Andrieux, Grainier, quai de la Mégiſſerie. Mon adreſſe eſt, M. André, Laboureur à Satory, près Verſailles. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, ANDRÉ.

N. B. Nous prions M. André de vouloir bien nous communiquer ſes inſtructions ſur les propriétés & la culture de l'orge-riz. Publiées, par la voie de notre Gazette ou de notre Journal, elles ſeront plutôt & plus généralement répandues ; & il rempira mieux ſes vues bienfaiſantes.

V.

Terre & Seigneurie de Moulinons &c. à vendre en Direction.

Cette Terre, ayant toutes Juſtices, eſt compoſée de 550 arpens de terres labourables, 42 arpens de prés & 128 arpens de bois à mettre en coupe réglée; moulin bannal, terres & prés en dépendans, preſſoir bannal, droit de pêche, 4 arpens & demi de chenevieres & la Nouaiſe bannal; le Fief de la Motte-Gravart, trois maiſons ſituées en la Ville de Sens, la Ferme de Chigy & autres biens en roture &c. Le tout ſitué aux environs de la Ville de Sens. Si l'on deſire

de plus grands détails, on pourra les demander à Me. *Martin*, Notaire à Sens; & à Me. *Trudon* l'aîné, Notaire, rue Saint-Antoine, au coin de celle des Ballets, à Paris.

VI.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 19 Mars 1774, au Mercredi 23 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 10 s., 25 à 28 l. *le septier; id.* au Port de la Grêve, de 25 à 27 liv. 10 s.; le seigle, de 13 livres, 13 liv. 10 s. à 14 liv.; l'orge, de 9 liv. 10 s., 10 liv. 5 s. à 11 l. aussi *le septier.*

VII.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 19 Mars 1774, au Mercredi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 19 à 21 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 26 Mars 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 38 à 39; *id.* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

VIII.

Changes de Paris, *du 26 Mars 1774.*

Amsterdam	54 ⅛ à 54
Londres	30
Hambourg	186 à 185 ¾
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	94 ¾
Gênes	93 ½
Lyon. *Rois*	½ p. ⁰⁄₀ b.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 26 Mars 1774.

	#	6	
Or de Portug. à	730		*marc.*
Du Mexique à	722		*marc.*
Du Perou à	714		*marc.*
Les guinées à	728		*marc.*
Ducats à	98	10	*once.*
Or fin à 23 k. 31 32.	101		*once.*
Or à 20 karats à	84		*once.*
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 gr. à	52		*marc.*
Piastres à	49	6	*marc.*

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Jeudi 24.*	*Vendredi 25.*	*Samedi 26.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1527 ½		1525 27 ½
D°. 16/25es. à 4 cou.	985.		
D°. 8es. à 2 coup.			
D° 25es. à 2 coup.			
Emprunt Oct.	322 20	FESTE.	322

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 30 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE KIEL, *le 8 Avril.*

LE Roi de Danemarck a engagé les revenus du Holstein pour la garantie de l'emprunt fait en Hollande des sommes dues à la Russie, suivant les conditions du traité de partage. En huit jours, la souscription de quatre millions de florins a été remplie; effet de la confiance que la Cour de Copenhague a inspirée, par la générosité avec laquelle elle a sacrifié 150,000 florins lors de la banqueroute de la Maison Clifford. Le Peuple du Holstein, & sur tout du Holstein Ducal, ci-devant très-ménagé par l'impôt, semble craindre que le revenu ne soit grossi pour accélérer le payement de la dette.

DE SCHLESWIG, *le 8 Avril.*

Un habile Econome de ce Duché prétend, d'après un cours d'observations, que le printems & l'été de cette année seront plutôt secs qu'humides; & que pendant la premiere de ces saisons, le vent d'ouest dominera. Des principes qu'il s'est formés, il a déduit des regles pratiques qu'il suit exactement. Il vient de les appliquer à la culture de dix champs diversement situés & de nature différente. Persuadé que la terre resteroit seche, que les pluies d'hiver sont suffisamment dissipées, & qu'il n'y a point à craindre de gelées de nuit capables de nuire aux plantes, il a semé beaucoup plutôt que tous les autres. Si l'expérience confirme ses idées, cet Agronome pourra publier le plus utile Almanach qui ait encore paru; & cet Almanach sera un des plus beaux présens que l'on ait faits au genre humain.

DE DANTZICK, *le 9 Avril.*

Les derniers enlevemens ont laissé plusieurs de nos villages déserts, & leurs territoires incultes.

DE VIENNE, *le 10 Avril.*

La beauté de la saison a des influences sensibles sur le commerce. Le Marché est notre thermometre; les prix de toute sorte de grains y baissent chaque jour, & la révolution ne paroît pas être sur le point de de s'arrêter. Nous recevons de toutes parts de pareils avis. Après les chertés qu'on a éprouvées, on s'en réjouit comme s'il n'étoit pas à craindre que la surabondance ne produisît une misere encore plus funeste que la disette.

DE LEIPSICK, *le 10 Avril.*

Il vient de se former dans ce pays un établissement remarquable dont l'objet est de donner une éducation particuliere aux enfans pauvres que la nature semble avoir prédestinés par des talens extraordinaires à

servir d'une maniere distinguée la Patrie & l'humanité. Cette Institution, pour être unique dans son genre, n'en mérite pas moins l'attention de la bienfaisance éclairée.

M. le Docteur Weber, Médecin Vétérinaire à Dresde, compose, divers préservatifs & remedes pour les maladies des chevaux & des bêtes à corne.

D'HANOVRE, *le 12 Avril.*

M. Hahn, Econome dont les talens & le zele inspirent beaucoup de confiance, vient de publier un Mémoire intéressant sur la maniere de blanchir les toiles. En attendant qu'on nous ait mis à portée d'en rendre compte, nous annoncerons que son but principal est de désabuser les Fabricans sur l'effet des mordans qu'ils employent, en certains endroits, dans cette opération.

ITALIE.

DE MILAN, *le 2 Avril.*

Le Gouvernement a multiplié le nombre des Travailleurs qui réparent les communications, tant par eau que par terre, du Milanois avec la Valteline. Quand ces entreprises n'auroient point le commerce pour objet, il en profitera... Il a été ordonné à tous les Curés de dresser des notes du nombre des familles de leurs Paroisses respectives, & d'y distinguer les adultes, les enfans, les personnes libres, les gens mariés, les Prêtres &c.

DE GENES, *le 3 Avril.*

Nos Négocians ont appris avec chagrin la nouvelle de la perte du navire Anglois, la *Junon*, sorti de ce Port pour Hambourg, & échoué à l'embouchure de l'Elbe. Le naufrage du navire, la *Parfaite Union*, Capit. J. P. Jurbé, François, dans les eaux de Cadix, intéresse aussi quelques uns d'entr'eux.

DE NAPLES, *le 3 Avril.*

Un poisson monstrueux, de l'espece des cétacées, lequel a 55 pieds de long, 34 de circonférence, 13 de diamétre, a été jetté sur la côte de la Pouille, près de Rodi. Les Pecheurs des environs en ont tiré une très-grande quantité d'huile.

DE FLORENCE, *le 7 Avril.*

Les vertus & les lumieres de notre Auguste Souverain ne cessent de s'exercer par des actes également agréables & aux Etrangers & à nos Compatriotes. C'est toujours quelque nouvelle branche de commerce dégagée de toute gêne, abandonnée à la concurrence universelle, mise à l'abri de la protection vexatrice par la protection vraiment tutélaire. Le commerce de l'amidon, tant en masse qu'en poudre, du pays ou de l'étranger, vient d'être déchargé de tous les droits ci-devant inscrits sur les tarifs des Douanes.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 10 Avril.*

La flotte des Indes a apporté à Cadix, pour le compte du Roi, 3,254,209 piastres fortes en argent monnoyé, 91 marcs d'argent, 16 marcs d'or, 3400 quintaux de cuivre en plaques, 5135 arrobes de tabac en feuilles, 100 surons de cacao soconusco; pour le compte du commerce, 18,416,205 piastres en argent monnoyé, 411,326 en doublons, en tout, 22,081,740 tant en argent qu'en or; 10,236 marcs d'argent ouvré, 6017 argent macuquine, 851 especes d'or castellanas; 28,050 arrobes cochenille fine, 1145 ar. cochenille sauvage, 887 ar. indigo, 2234 ar. jalap, 5787 ar. cacao sonusco, 70 ar. cacao tobasco, 30 ar. laine, 6 ar. & 44 milliers vanille, 5016 ar. sucre, 344 ar. rocou, 1105 ar. coton, 31 ar. boulettes odoriférantes de Méchoacon, 66 caisses vases de terre rougeâtres, 18 quintaux cuivre en plaques, 10,576 peaux tannées, 1536 non-tannées; & 82,194 piastres fortes pour les salaires des équipages de la flotte.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 15 Avril.*

Les Communes ont ordonné qu'on leur présentât un état de l'emploi des subsides accordés en 1773, & des fonds d'amortissement restant dans l'Echiquier.

On compte que le Gouvernement aura besoin, cette année, de 4,200,000 liv. st. On assure que les produits des Douanes &

de l'Excise sont, cette année, fort au dessous de ce qu'ils ont été l'année derniere. La taxe des terres ne rend que 2,200,000 l. Il seroit absurde de supposer que le fond d'amortissement fournira les deux autres millions. Chercheroit-on une ressource dans le commerce dont nous attendons notre puissance, en l'écrasant? Il chancele en Amérique, il tombe dans la Baltique, en Portugal il est tombé, dans le Levant il est presqu'anéanti.

Progrès des impôts. En 1600, derniere année du regne d'Elizabeth, la totalité du revenu public n'alloit pas à plus de 60,000 l. En 1633, 1re. année de Charles I, 80,000 liv. En 1660, 12e. année de Charles II, 1,200,000 l. En 1686, 2e. an. de Jacques II, 1,900,000 liv. En 1714, 12e. année du regne d'Anne, 3,200,000 l. En 1751, 25e. an. du regne de George II, 6,000,000, un peu moins. En 1765, 5e. an. du regne actuel, 10,300,000 livres. Ainsi d'Elizabeth à Charles II, intervalle d'environ 60 ans, les charges publiques doublent; de Charles II à la Reine Anne, intervalle de 54 ans, elles triplent à peu de chose près; de 1714 à 1751, elles doublent encore; enfin en 14 ans depuis 1751 jusqu'en 1765, elles augmentent de quatre sixiemes.

Il est ordonné de suspendre l'exportation des salaisons d'Irlande pour la Méditerranée, sans l'avis du Gouvernement.

En conséquence de la gratification prorogée pour la pêche de Terre-Neuve, il est déjà sorti pour ladite pêche près de vingt voiles du seul Port de Londres. La consommation de l'huile de baleine augmente considérablement dans cette Capitale & ses environs.

M. le Chevalier Payne, accompagné des principaux Colons d'Antigoa & de Saint-Christophe, a pris possession, au nom du Roi, de l'Isle de Crab, petite Isle tres fertile située à la vue de Sainte-Croix. Cet Officier en a donné avis au Gouverneur Espagnol de Porto-Ric.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le 17 Avril.*

Le 9 du courant, la Maison de force de Bréda fut entiérement consumée par les flammes. Il périt sept femmes dans ce désastre. la célérité des secours sauva les bâtimens voisins... La végétation est très précoce dans nos contrées... La Meuse débordée a fait de nouveaux ravages... Les nouvelles de Batavia ont porté quelque échec aux actions de la Compagnie. Celles du Cap de Bonne-Espérance sont très agréables. Nos Négocians qui, depuis que le commerce des grains est si gêné dans la Baltique, ont tourné leurs spéculations vers cette Colonie, en attendent plusieurs cargaisons d'excellent froment.

PAYS-BAS.

D'Anvers, *le 9 Avril.*

La maladie contagieuse qui, depuis si long tems attaque les bêtes à cornes dans nos Provinces, vient de se déclarer de nouveau à Kimptig, village situé entre cette Ville & Malines. Pour remede & pour préservatif, on continue de tuer les bêtes soupçonnées d'infection, & l'on enterre profondément leurs cadavres.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 16 Avril.*

Dans la Séance de l'Académie tenue le 13, on a lu entr'autres écrits des fragmens de l'Histoire des Météores & des maladies observées depuis 1755 jusqu'en 1773, successivement à Montpellier, à Auriol, à Marseille, comparés avec l'Histoire des Météores & des maladies observées dans quelques régions, principalement à Paris & dans l'ancienne Grece. Ces recherches sont de M. Raymond.

L'Académie a réservé le Prix qu'elle devoit adjuger. Elle propose pour 1775, 1°. *quels sont les moyens les plus propres à vaincre les obstacles que le Rhône oppose au cabotage entre Arles & Marseille?* 2°. Un Mémoire *sur les différentes sortes d'engrais que la Provence peut fournir, & les manieres de les employer rélativement aux différentes qualités du terrein.*

Pour 1766, un Mémoires *sur les avantages & les inconvéniens de l'emploi du char-*

bon de pierre ou de bois dans les Fabriques.

Pour 1777, un Mémoire *sur l'amandier, dans lequel on fera connoître les especes analogues au climat de Provence, la meilleure culture qu'on peut lui donner, & les moyens, s'il y en a, de retarder la fleuraison, pour le mettre à l'abri des gelées du printems, sans nuire à la durée de l'arbre, à l'abondance de la récolte, & à la qualité du fruit.*

Depuis le commencement du mois, l'importation des bleds a été des plus abondantes; il en a été de même de celles du riz, de l'huile, des légumes &c. Les navires qui reviennent de l'Amérique se suivent de près. Le brigantin, les *Trois-Freres*, le *Prince George*, la *Marie-Anne*, le *François*, le *S. Bruno*, le *Rédempteur*, le vaisseau les *Trois-Freres*, le *Condé* en sont arrivés ces jours derniers. Le *Prince George*, parti du Cap François le 16 Janvier, avoit été obligé par les mauvais tems de jetter quelques-uns de ses canons à la mer; le 25 Mars, il a rencontré sur Barcelonne le Capit. Flette qui étoit parti d'ici pour le Cap, & qui lui a donné des provisions. La barque, l'*Espérance*, est revenue de Cayenne.

Le brigantin, l'*Aimable Victoire*, a ramené un Passager du bâtiment du Cap. Sigaud qui a fait naufrage dans le golfe de cette ancienne Ville de la Natolie.... Le Cap. Ruzel, parti d'ici au commencement de Mars pour Constantinople, a abandonné son navire près de Mételin, à la vue de deux Forbans: la frégate du Roi, la *Fleche*, est allé le réclamer... La nuit du 3 au 4, le senau, le *Nestor*, venant de Damiette avec un chargement de riz, périt près du Port, faute d'un Pilote qui eût pratiqué nos atterrages, en donnant sur le Cap Canoubier entouré de très-gros rochers. Le navire s'ouvrit entiérement. Le C. Louis Guilorel, & tout l'équipage ont eu le bonheur de se sauver: mais la perte du bâtiment est fâcheuse pour cette Place.

Dans un Port de la Méditerranée, on a trouvé les bâtimens attaqués des vers: on a eu recours à toute sorte d'ingrédiens pour détruire ces insectes, mais envain. On prend le parti de doubler les navires avec des plaques de cuivre très-minces.

DU VÈLAI, *le 16 Avril.*

Nous avons, cette année, un printems qui vaut mieux que l'été des années communes. De jour en jour, les grains perdent de leur prix: point de demandes. Les récoltes pendantes ont les apparences les plus belles. La situation des contrées qui nous avoisinent est à peu près la même. Presque par-tout, on a besoin de débouchés.

DE VIENNE, *le 17 Avril.*

On a proposé de supprimer dans cette Province, & sans doute dans le petit nombre de celles où l'on recueille des soies, tous les tirages où l'on ne fait pas cinquante livres de cette marchandise. Il est certain que les Particuliers qui n'ont qu'une petite récolte tirent fort mal leurs soies; ils ne séparent point assez exactement les cocons défectueux; ils ne font pas filer avec assez d'attention & d'égalité. Leurs soies employées dans les Fabriques ne produisent que des étoffes désagréables à l'œil, & de mauvais user. Elles sont bientôt couvertes de bourre & nuisent à la réputation des Manufactures.

On a demandé qu'il soit fait des réglemens à l'exemple de ceux du Piémont, & que des Inspecteurs, chargés de faire cesser tous les tirages au dessous de cinquante livres, aillent dans les campagnes instruire les Fileuses, & accréditer de plus en plus l'usage des meilleurs tours.

Il y a très-long-tems que ce projet a été présenté pour la premiere fois, & diverses personnes du Dauphiné, de la Provence ou du Languedoc, ayant eu les mêmes idées, les ont successivement exposées en différens tems sous différentes faces, mais toujours rélativement à l'objet principal de destruction des petits tirages. Le Gouvernement a toujours paru fort éloigné d'adopter ce systême qui gêneroit le Cultivateur dans l'espece de ses travaux & dans l'usage du produit de ses récoltes. Si sa soie est mal filée, il la vendra mal. Si on le force d'aller porter ses cocons hors de chez lui pour les réunir à une ou plusieurs autres masses, de maniere que le tout fasse cinq ou six quintaux, il sera donc obligé de perdre beaucoup de tems & d'imaginer toutes sortes de précautions pour éviter d'être trompé sur la part qui lui reviendra dans les diverses soies après le tirage. Quand il comparera ces soins avec la tranquillité

dont il jouissoit lorsqu'il faisoit filer ses soies chez lui par sa femme ou ses filles, tournant lui même à la manivelle dès que la pluie l'empêchoit de travailler dehors, & économisant ainsi sur tous les frais de cette main d'œuvre, il sera sans doute bien tenté de se soustraire aux nouvelles obligations qui lui auroient été imposées. Eh! qui le punira, d'avoir dans l'intérieur de sa maison, mal filé ses soies, ses laines ou son chanvre? N'insistons pas davantage, les vues de l'intérêt particulier oppressif ne domineront pas.

Nous apprenons de divers endroits que les bleds & les vins diminuent de prix.

De la Rochelle, *le 17 Avril.*

Les prix des grains continuent de baisser à Marans. Cependant nous recevons des farines de la Nouvelle-Yorck. Les marchandises de l'Amérique ne varient pas. L'eau-de-vie est ici à 110 liv., les 27 veltes. La taxe du pain vient d'être diminuée: ses différentes sortes sont fixées depuis un sou un denier jusqu'à deux sous deux deniers la livre.

De Rouen, *le 19 Avril.*

Les grains ont subi de nouvelles diminutions depuis le commencement du mois. La Basse-Normandie sur-tout demande des débouchés.

A l'avenir, il se tiendra les 18 & 19 Juin, veille & jour de S. Onuphre, deux Foires en la Paroisse de Riville la-Baignard, traversée par la grande route de Rouen à Dieppe, à une demi-lieue de Tôtes. Ces Foires seront exemptes, pendant trois ans de tous droits de coutume.

» Messieurs les Négocians sont avertis » que le navire, la *Jeune Hébé*, du port de » 250 tonneaux ou environ, armé de deux » canons & autres menues armes à propor- » tion, avec douze hommes d'équipage, » commandée par le Capitaine *J. B. Fro-* » *mentin*, est actuellement en charge au » Port du Havre-de-Grace, pour aller à » S. Pétersbourg en droiture: il partira du » 5 au 10 Mai 1774. Ceux qui voudront y » passer ou charger des marchandises à fret, » s'adresseront

» *A Paris, à M. de Bellay, rue S. An-* » *toine, vis-à-vis la Place de la Bastille.*

» *A Rouen, à M. Pierre Taillet.*

» *Au Havre, à M. Joseph Isabelle.*

De Metz, *le 21 Avril.*

La diminution du prix des grains devient de jour en jour plus considérable: le 19, la quarte de froment, pesant cent livres, n'a valu que de 6 l. à 7 l. 13 s.

Le 31 du mois dernier, entre 9 & 10 heures du soir, le feu prit au village d'Oudrenne, dépendant de la Prévôté de Sierck, & situé à trois lieues de Thionville. Les flammes, poussées par les vents, firent des progrès si rapides, qu'en peu de tems il y eut environ cinquante maisons embrasées, sans qu'on eût pu en retirer ni meubles ni bestiaux. On a trouvé sous les ruines les cadavres de douze personnes: on a de vives inquiétudes sur le sort de deux autres qui n'ont point paru depuis cet affreux accident. La consternation des pauvres Habitans égale leur misere; elle est extrême.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait d'une Lettre de M. Maret, Docteur en Médecine, Secrétaire de l'Académie de Dijon, à M. l'Abbé Roubaud, pour servir de supplément à son Mémoire sur les sépultures *&c.* (1).

Il est si difficile de traiter avec l'amour propre que les gens en place les mieux intentionnés craindront peut-être d'attaquer l'abus des enterremens dans les Eglises, tant qu'ils auront à lutter contre les préjugés que cet amour fortifie. Mais le grand point, pour le salut public, est d'empêcher que les émanations cadavéreuses n'infectent l'air au point de le rendre pernicieux. Obliger à embaumer les morts dont on permettra l'inhumation dans les Eglises, seroit un moyen suffisant pour prévenir cette infection, & l'on pourroit se contenter de met-

(1) *Cet Ouvrage se trouve à Paris chez Moutard, à Lyon chez Rosset, à Bouillon chez les Libraires associés, à Dijon chez Fantin.*

tre cette condition à ces inhumations; si les embaumemens étant dispendieux, il n'étoit pas à craindre qu'on n'exécutât mal la loi qui les ordonneroit.

La découverte du mortier du sieur Loriot en offre un plus à la portée de tout le monde par le peu qu'il coûtera, & qui n'exposant à aucun inconvénient, aura encore l'avantage de décéler plus facilement les infractions à la loi, vû que tout le corps enseveli dans ce mortier sera d'une pesanteur si considérable que cette infraction sera facilement apperçue.

D'ailleurs ce mortier qui seche promptement & qui est fin, peut recevoir l'impression de tous les caracteres que l'on voudra. On pourra y graver le nom des morts & les actions qui les ont rendus recommandables. Les corps, par ce moyen, deviendront autant de momies incorruptibles; & si quelque jour on est dans le cas d'exposer à la vénération publique les reliques des hommes qui auront édifié par leur sainteté, on ne sera pas dans l'incertitude sur le choix de ces reliques.

Le seul inconvénient qui résultera de cet usage sera, vû l'incorruptibilité, de ne pouvoir en confier successivement plusieurs au même espace de terrein. Mais cet inconvénient ne seroit que pour les inhumations faites dans la terre & dans les caveaux destinés au Public. Il seroit presque nul pour celles que l'on feroit dans les caveaux dont les familles ont la propriété. D'ailleurs, comme on pourroit rapprocher sans crainte les cercueils, & les entasser les uns sur les autres, un espace donné en contiendroit le double de ce qu'il peut en renfermer à présent.

Cette idée d'employer à cet usage le mortier du sieur Loriot est de M. Gauthey, Sous-Ingénieur de la Province & Membre de notre Académie. M. Legouz de Gerlans en avoit été frappé, & ce bon Citoyen s'en ressouvenant au moment où il sentoit se dissoudre les liens qui l'attachoient à la vie, a voulu que son corps y fût enseveli.

Il avoit ordonné, par son testament fait, il y a quelques années, qu'on l'enterrât à la Magdeleine auprès de sa mere : il regrettoit de n'avoir pas assez de tems pour réformer cet article de son testament & de ne pouvoir pas léguer une somme pour l'acquisition d'un Cimetiere hors de la Ville, dans lequel il auroit été enterré. Il chargea une personne de confiance de dire à son héritier que ne voulant nuire à personne après sa mort, par les émanations putrides de son cadavre, son intention étoit qu'on l'ensevelit dans le mortier du sieur Loriot, la corruption ne pouvant point être pernicieuse sous cet enduit.

Les intentions de M. Legouz ont été suivies. On a gravé sur le mortier qui recouvre le corps de ce Citoyen recommandable cette inscription.

Benigne Legouz de Gerlans,
Bienfaiteur de sa Patrie,
Né à Dijon le 17 Septembre 1695;
Y est mort le 17 Mars 1774.

Puisse cet exemple faire impression sur les ames sensibles au bonheur public !

I I.

Moyens de préserver les oliviers des insectes qui s'attachent à l'arbre & au fruit. Par M. Brousse.

Ces insectes peuvent être divisés en trois classes, en chenilles qui rongent la souche, en vers qui s'introduisent dans les branches, & en cirons qui rongent les nouvelles pousses. Les premieres sont d'autant plus à craindre qu'elles attaquent l'arbre dans sa racine & qu'on ne peut ni les chasser ni les appercevoir sans détruire l'arbre en entier. Pour obvier à la mortalité qu'elles ne manquent guères d'occasionner, il faut, aussi-tôt qu'on peut soupçonner que l'arbre en est attaqué, répandre autour de l'olivier un panier de suie & l'arroser : l'eau impregnée des parties huileuses & salines de la suie, pénetre jusqu'à la souche de l'arbre, engourdit & tue les chenilles qu'elle y trouve.

Quant aux vers & aux cirons qui forment la seconde & la troisieme classes, le plus sûr moyen de remédier aux dégâts qu'ils causent, c'est d'abattre dans le mois de Mars au plus tard, toutes les branches mortes ou malades, de les enlever & de les porter au loin, afin que ces animaux ne puissent regagner l'arbre. On peu aussi jetter quelques poignées de cendre sur l'arbre malade; ce qu'on répéte à diverses reprises : par-là on ne peut manquer de détruire en peu de tems cette funeste engeance.

Le goudron inventé par M. Sieuve de Marseille pour préserver l'olivier de la piqûre des insectes, a les meilleurs effets: mais ce secret n'étant pas public, M. Brousse propose la recette suivante qu'il a lui-même composée & dont il a fait souvent l'épreuve, & toujours avec succès.

» Prenez vingt-cinq livres guitran; au» tant de poix noire: faites bouillir légére» ment ces matieres dans un vase de terre; » remuez-le avec une spatule de bois pen» dant leur dissolution; tirez ce mélange du » feu après qu'il y aura resté un demi-quart » d'heure. Avant de l'appliquer à l'arbre, » il faut le faire tiédir ».

Cette dose suffit pour cent pieds d'olivier, elle coûte environ cent sous. La recette est simple; elle est néanmoins, dit l'Auteur, un remede infaillible. Elle prévient le développement des œufs qui se logent en hiver dans les cavités formées par les écorces mortes du pied de l'olivier, & empêche les vers d'atteindre aux branches de l'arbre & aux olives.

Voici la maniere d'en faire usage. On décrit d'abord autour du pied de l'olivier un anneau de six pouces de largeur, autour duquel il faut appliquer le goudron avec un pinceau. Cette opération doit être faite au mois d'Avril par un tems sec, sans brouillards, sans rosée, après avoir bien vergeté l'endroit où l'on doit appliquer le goudron. Chaque fourche demande un anneau particulier.

III.

AVIS.

Le sieur Royer, Marchand Epicier-Droguiste, grand'rue du Fauxbourg S. Martin, donne avis que l'ouverture de ses jardins des plantes se fera, cette présente année, le Lundi 25 du présent mois d'Avril à 5 heures du soir. La saison ayant été favorable à l'avancement de certaines plantes prématurées, elles disparoîtroient, s'il tardoit de les faire connoître à ses Eleves. En attendant, tous les Amateurs & ceux qui par état suivent cette Science, sont les maîtres de visiter les jardins du sieur Royer. Son Cabinet de drogues simples & d'histoire naturelle sera ouvert gratuitement les Mardis, Jeudis & Vendredis aux mêmes heures que ci-dessus.

Le sieur Royer, suivant son ancien usage, ira tous les Lundis herboriser à la campagne, après avoir indiqué l'heure du départ & celui du rendez vous; les personnes qui voudront l'y accompagner, seront invitées à s'y rendre à l'heure précise, afin de ne pas retarder ou abréger le tems qu'il donne à cette herborisation. Plusieurs Amateurs ayant commencé les années précédentes les herborisations à la campagne, & desirant les continuer, il se réserve *les Mercredis de chaque semaine* pour eux & pour les Etrangers qui souhaiteront suivre ce Cours particulier aux mêmes heures que ci-dessus; & comme la connoissance des drogues simples est si intimément unie avec la connoissance parfaite des plantes, le sieur Royer permettra l'entrée de ses jardins les Fêtes & Dimanches, depuis 4 heures jusqu'à 5 du soir, à Mrs les Garçons Apothicaires, Epiciers-Droguistes &c; il leur indiquera aussi des jours pour suivre les herborisations qu'il fera à la campagne.

L'ordre des jardins du sieur Royer est toujours suivant la méthode simple & lumineuse de M. Piton de Tournefort; il y aura séparément un endroit où les plantes seront rangées suivant leurs usages & propriétés en Médecine.

IV.

Cabinet d'Anatomie comparée à vendre en totalité ou en partie.

Ce Cabinet est composé de cinq cens pieces anatomiques, injectées suivant la méthode de M. Ruisch, au moyen de laquelle l'on découvre les plus petits vaisseaux sans le secours de la loupe: des pieces injectées & préparées, par le moyen de la corrosion, propres pour les Cabinets d'histoire naturelle; des enfans injectés & conservés en entier; des sujets humains injectés & disséqués, dont un a cinq pieds six pouces; plusieurs animaux de même; des squelettes d'hommes, des quadrupedes, des oiseaux de toutes les especes; toutes les parties séparées de l'homme & de plusieurs animaux injectés pour démontrer en détail toute l'anatomie: enfin plusieurs sujets conservés dans des liqueurs &c.

On verra ce Cabinet depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures.

Il faut s'adresser à M. *Fragonard*, *au coin de la rue basse des Ursins, vis-à-vis la grille, Quartier de la Cité.*

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 20 Avril 1774, au Samedi 23 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 liv. 10 s. à 27 liv. *le septier; idem* au Port de la Grève, de 24 à 27 l.; le seigle, de 11 liv. 10 s., 12 liv. 10 s. à 13 liv. 10 s.; l'orge, de 9, 10 à 11 livres aussi *le septier.*

V I.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 20 Avril 1774, au Samedi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 26 Avril 1774, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

V I I.

Changes de Paris, *du 27 Avril 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 2
Cadix	14 19
Livourne	95 à 95 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{3}{4}$ à 95
Lyon. *Pâques*	$\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 27 Avril 1774.

	#	6		
Or de Portug. à . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			marc.
Du Perou à	712			marc.
Les guinées à . . .	727			marc.
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	100	10		once.
Or à 20 karats à . .	84			once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	marc.
Piastres à	49			marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Lundi 25.*	*Mardi 26.*	*Mercredi 27.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1590 87 $\frac{1}{2}$ . .	1587 $\frac{1}{2}$ 90 87 $\frac{1}{2}$	1587 $\frac{1}{2}$ 85 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	1015 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	324	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 26 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 19 Juin.*

NOTRE Société Economique-Impériale, distinguée par les services essentiels qu'elle rend à l'Agriculture & à l'Etat, dérogea dans sa derniere Assemblée publique à l'usage où elle est de nommer tous les trois mois un nouveau Président : M. le Comte Grégoire Grigoriewitsch Orlow, Grand-Maître d'Artillerie, Chevalier de plusieurs Ordres, fut confirmé dans ses fonctions. M. le Brigadier Oleschew fut ensuite admis au nombre de ses Membres. La lecture de divers écrits économiques remplit le reste de la Séance.

M. Jean Gattlob Lehmann rendit compte d'une maniere très-profitable de cuire la brique. M. de Klingstedt lut un excellent Mémoire sur l'amélioration des prairies, différentes herbes transplantées hors de leur pays natal, la maniere de préparer les prés pour en recevoir les semences, l'usage de quelques autres plantes, l'utilité d'une plus ample culture du lin en Sibérie, & sa préparation. M. Modell traita de la distillation de l'eau-de-vie. L'aménagement des forêts fut l'objet d'un Mémoire de M. Lehmann. On communiqua de nouveaux détails de M. Pierre Kitschkow sur la laine de chevre dont il a été fait mention dans la Gazette d'Agriculture, & des essais du suc ou de la seve de bouleau & d'érable, employé à la composition d'une très-bonne biere avec épargne de beaucoup de grains. On lut différentes réponses à plusieurs questions proposées sur la culture du lin & du chanvre. Enfin on proposa un moyen d'entretenir les chevaux & le bétail mieux & à moins de frais que par la méthode commune.

(*Nous avons en main quelques unes de ces Pieces; & nous en attendons quelques autres. Rien ne nous sera plus agréable que de mériter les bienfaits du Géorgiphile Russe à qui nous en sommes redevables*).

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 3 Juillet.*

La Délégation vient de bien mériter de l'humanité en abolissant dans les Duchés de Courlande & de Semigale le droit barbare de dépouiller de leurs biens ceux qui ont le malheur de faire naufrage sur les côtes.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 3 Juillet.*

Les Rois regnent par l'exemple : c'est par l'exemple qu'ils réforment les mœurs. Les bienfaits répandus par S. M. sur l'Agriculture ont excité dans les cœurs des Sujets une vive émulation qui accélere les mouvemens de la prospérité. D'abord notre So-

ciété Patriotique a consacré des sommes considérables à l'encouragement de l'Economie rurale. De riches Particuliers ont paru ensuite jaloux de concourir efficacement au même but ; & leur générosité a surpassé tout ce qu'on auroit osé se promettre. Aujourd'hui les Propriétaires des terres se réunissent pour animer le zele des gens de la campagne par des récompenses proportionnées aux efforts & aux succès de leur industrie. Dans cette classe, il est facile de reconnoître ceux qui voudroient recueillir sans avoir semé : leurs terres se dessechent, & leurs Paysans n'ont point de pain.

Pour abréger le tems que les Soldats employent à polir leurs armes, le Roi a ordonné que leurs fusils seroient frottés de sang. Cette maniere de bronzer donne une couleur brune qui n'est pas désagréable.

ALLEMAGNE.

De Sulzbach, *le 4 Juillet.*

L'exportation des chiffons, propres pour les Papeteries, vient d'être défendue dans le Duché. C'est toujours une petite branche de commerce perdue, si la contrebande ne la conserve.

De Bayreuth, *le 10 Juillet.*

Il y a eu de grands orages dans ce canton comme dans tant d'autres. Les bords de la riviere de Redniz ont été fort maltraités sur tout depuis Hirschheit jusqu'à Hallstadt. On a trouvé des poules & des lievres tués par la grêle. M. le Bailli d'Altendorff a eu le malheur de perdre par le même accident deux de ses enfans.

ITALIE.

De Venise, *le 22 Juin.*

Le Gouvernement a fait publier par le Magistrat, Conservateur des revenus, que les débiteurs de l'Etat depuis 1661 jusqu'en 1739, pourront jouir pendant six mois d'une remise de trente pour cent, s'ils acquittent leurs dettes dans cet intervalle. Il paroît par là que l'Etat, quoique depuis long-tems fort tranquille, a de vieilles dettes & de nouveaux besoins. La nécessité d'augmenter ses forces pour protéger le commerce, l'engage dans des dépenses extraordinaires.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 11 Juillet.*

Il est revenu de la pêche du Groenland plusieurs vaisseaux chargés de deux, trois, & même cinq baleines. Il en est rentré un nommé le *Hazard*, à Sunderland ; c'est le premier parti de ce Port pour cette pêche.

On prétend que des Fermiers & des Marchands de bétail de Kent & de Sussex font passer une grande quantité d'animaux à Jersey & à Scilly d'où ils sont transportés sur le continent. Par cette manœuvre qui sans doute leur est profitable & qui par conséquent l'est pour la conservation & le commerce des troupeaux, ils éludent heureusement l'Acte de Georges II contre l'exportation des bêtes à cornes pour la France & autres Etats étrangers.

Plusieurs des principaux Habitans d'Edimbourg se sont engagés à ne point porter de draps larges, fabriqués hors de l'Ecosse, sous peine de cinq livres st. d'amende pour chaque contravention. La saison fait espérer la plus belle récolte de grains dans ce Royaume.

Le 8, il y a eu à Ely un orage des plus violens, avec pluie, grêle, tonnerre. Toute la surface de la terre fut couverte de grêle jusqu'à deux pieds de hauteur. Les plantes ont été très-endommagées.

Les Partisans des épreuves hasardeuses prétendent que si le bâtiment merveilleux qui a péri à Plymouth avec son Guide a eu un si triste succès, c'est qu'il étoit mauvais & qu'on l'a essayé sur un fond trop dangereux. Ils ajoutent qu'une seconde épreuve, faite avec plus de soin, seroit plus heureuse.

On écrit de Bencoolen, à bord de l'*Alfred*, vaisseau de la Compagnie des Indes, en date du 10 Décembre 1773, qu'une partie de l'équipage a péri dans le trajet & que le reste est dans un état pitoyable ; que les vivres sont extrêmement chers dans le pays ; & qu'un incendie a consumé au Fort Malborough 200 maisons & nombre de cabanes, & réduit à la détresse 4000 Habitans.

135 Habitans d'Annapolis, dans le Maryland, ont solemnellement protesté contre la résolution injuste, féroce, funeste, prise dans une Assemblée, de ne pas souffrir que les Tribunaux jugeassent des procès intentés pour sommes dues par quelque Colon à quelque Habitant de la Grande Bretagne.

PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE, *le* 11 *Juillet.*

Les dernieres nouvelles reçues de Batavia portent que nos établissemens se ressentiront long-tems des pertes causées par les tremblemens de terre dans les Isles de Banda. Le commerce des grains du Cap de Bonne-Espérance se soutient. Notre navigation est très-animée. Le change est toujours à l'avantage de nos Banquiers.

SUISSE.

DE BERNE, *le* 9 *Juillet.*

Autant que nous avons été incommodés du froid & des pluies, autant nous le sommes à présent des chaleurs. Les bleds sont beaux & fort avancés; mais il y en a quantité de versés par les vents & les orages. On moissonnera de meilleure heure que de coutume. Nous avons eu beaucoup de foin, mais aussi beaucoup de pluie pendant la fenaison. Les vignes ont souffert de l'abondance des eaux : les vendanges seront médiocres ; on espere que le vin sera de bonne qualité.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE BORDEAUX, *le* 12 *Juillet.*

Depuis quelque tems, on s'est lassé d'apporter des grains dans nos magasins déjà remplis. Il y a, dans le pays, des amas assez considérables & des apparences de récolte assez bonnes pour que nous puissions éprouver la nécessité du reflux du commerce. Les provisions salées forment un des plus forts articles que nous ayons reçus en dernier lieu de l'Etranger. Les retours de l'Amérique ont principalement occupé notre Port ; ils ont été fort abondans, sans occasionner des variations sensibles dans les prix des marchandises de ces contrées. Depuis le 13 Juin, il est arrivé de nos différentes Isles, le *Chevalier de Joubert*, le *Vigilant*, le *Trotel*, le *Jeune-Pierre*, la *Nouvelle-Saintonge*, l'*Espérance*, la *Nancy*, l'*Ajax*, le *Dauphin*, le *Fortuné*, le *Bacchus*, la *Marie-Jeanne*, le *Rocou*, le *Laborieux*, la *Frisette*, le *Philippe*, la *Jeune Virginie*, le *Diligent*, le *Bienfaisant*, la *Plaine de Léogane*, la *Bienaimée Rose*, le *Séduisant*, la *Jeanne-Victoire*, la *Bienaimée*, l'*Essai*, la *Marie-Jacobée* &c. Le vaisseau, l'*Espérance*, d'Albourg, Me. Christian, est venu de Rerciene, Isle Portugaise, chargé de sucre, gingembre, café, coton, peaux &c. provenant du navire, la *Victoire*, de notre Port, Capitaine Holie.

Il est sorti, dans le courant de Juin, 1600 barriques 16 quarts sucre brut, 1725 bar. 54 quarts sucre blanc ; 51,457 liv. indigo ; 3,364,153 café ; 51,379 cacao ; 8920 rocou. Hambourg seul a tiré 1,928,246 liv. café, plus d'indigo, plus de sucre &c. qu'aucune autre Ville Anséatique & qu'aucun Port de Hollande, du Nord ou du Midi. La diminution d'un sou, ordonnée par les Etats de Frise, sur le droit d'entrée du café, par-là réduit à 3 sous par livre, ne paroît pas avoir encore eu beaucoup d'influence sur les traites des Marchands Hollandois, attendu qu'elle n'aura lieu qu'au 1 Novembre prochain.

D'ALAIS, *le* 13 *Juillet.*

Les vers à soie n'ont pas réussi dans ces cantons. L'inconstance de la saison a frustré d'une bonne partie de cette récolte plusieurs Paroisses des Cevennes, où elle forme un des principaux objets du revenu. L'art d'élever ces chenilles, pour s'être trop généralement répandu dans le pays, ne s'y est pas trop généralement perfectionné, quoique M. l'Abbé de Sauvages y ait depuis long-tems imaginé & pratiqué sous les yeux de tout le monde une méthode qui, en entretenant une chaleur toujours égale dans la chambre aux vers, accélere considérablement leur ouvrage & prévient beaucoup de dangers. Le Paysan n'a pas même voulu croire ce qu'il a vu. Ce qu'il voit aussi & ce qu'il lui seroit peut-être encore plus important de croire, c'est qu'il a eu tort,

c'eſt qu'il a grand tort de ſacrifier le châtaigner qui lui donnoit réguliérement du pain au mûrier qui ne lui procure pas toujours le moyen d'en acheter. Le châtaigner eſt ici dans ſon pays natal ; il n'en eſt pas de même du mûrier. La récolte des châtaignes ſatisfait aux premiers beſoins du Peuple des montagnes ſans concours étrangers ; il n'en eſt pas ainſi de la récolte des ſoies. Enfin le bois du châtaigner eſt un bois excellent pour la charpente & pour une infinité d'uſages, genre de richeſſe qui n'eſt plus trop commun ; le mûrier n'a aucun de ces avantages. Avant de tant recommander, de tant proner, de tant encourager des cultures nouvelles, au moins ſeroit-il à propos de ſçavoir s'il y a de l'argent, des terres & des hommes ſuperflus, & ſi l'adoption d'une culture brillante ne ſeroit pas la proſcription d'une culture néceſſaire. Certes les habits de ſoie ſont fort agréables : mais le pain eſt bon & plus que bon ; quand je dis le pain, j'entends parler de l'aliment par excellence, de l'aliment de chaque jour, de l'aliment le plus néceſſaire & le plus habituel.

De Cambrai, *le 16 Juillet.*

Nos Provinces n'ont pas été exemtes d'orages. Celui qui a fait de grands dégâts ſur les terreins de quelques villages entre Arras & Doulens, a déjà été annoncé. Le même jour, c'eſt-à-dire le 3, les Paroiſſes de Beaumé & de Mezencouture eurent le même ſort : la pluie & la grêle y tomberent en abondance & déſolerent leurs champs. Ces villages ſont ſitués à l'occident & à peu de diſtance de cette Ville. Ces diſgraces particulieres ne répandent qu'une ombre légere ſur le tableau général des campagnes & des productions de ces contrées.

Du Mans, *le 18 Juillet.*

Un Habitant de cette Ville a, par le moyen ſuivant, ranimé deux figuiers qui paroiſſoient morts, & leur a même procuré une vigueur qu'ils n'avoient probablement jamais eue dans le tems même de leur plus forte végétation. D'abord il en a déchauſſé le pied juſqu'à 18 pouces ou 2 pieds de circonférence. Après en avoir en partie rafraîchi le chevelu avec des ciſeaux, il en a recouvert les racines avec une portée de ſix petits chiens naiſſans bouillis juſqu'à la conſiſtance de pâte. Le trou a été enſuite rempli avec de la terre bien meuble, tirée de l'autre extrémité du jardin. Ces figuiers qui n'étoient que des drageons iſſus d'un vieux pied mort, pouvoient avoir, il y a quatre ans, 18 pouces de diametre : ils en ont aujourd'hui 16 de circonférence. Cette année, le Propriétaire eſt obligé de les étayer pour qu'ils ne plient pas ſous la charge de leurs fruits dont l'abondance eſt inconcevable.

De Paris, *le 23 Juillet.*

Les tems couverts & les vents froids qu'on voit avec étonnement dominer depuis pluſieurs ſemaines & juſqu'à l'époque de la canicule, retardent la maturité de toutes les productions, & ne peuvent que leur être nuiſibles.

M. Rochard, Médecin de Sezanne en Brie, a écrit à M. de Villiers, Chirurgien principal de l'Hôtel Royal des Invalides, le fait ſuivant qui confirme l'utilité des ſecours propoſés pour rappeller les noyés à la vie. Le 3 Juin dernier, une petite fille, âgée de neuf ans, tomba dans un puits très-profond, en puiſant de l'eau. Quoiqu'on ſe hâtât de la ſecourir, on ne vint à bout de la retirer du fond bourbeux où elle étoit enfoncée, qu'après demi-heure de recherches & de ſoins. Dès qu'elle fût hors du puits, pluſieurs perſonnes la tinrent la tête en bas pour lui faire évacuer l'eau qu'elle devoit, ſelon le Peuple, avoir avalée. M. Rochard, en arrivant, la trouva froide, ſans reſpiration, ſans pouls, & avec tous les ſignes viſibles de mort. Il la fit étendre ſur de la cendre chaude miſe dans les plis d'un drap ; on la frotta par tout le corps avec des flanelles échauffées ; en même tems, on lui ſouffla de l'air dans la bouche avec un tuyau de plume, en lui bouchant les narines. Une demi heure après, les cendres & les frictions lui rendirent de la chaleur ; mais le ſentiment ne ſe ranimoit pas. On lui ſouffla dans le nez de la fumée de tabac qu'on brûloit ſur une pêle rougie au feu : on lui préſenta, par intervalle, un flacon d'eau de Luce laquelle excita un petit mouvement dans ces parties : enfin on lui donna un lavement de tabac. Dès qu'elle l'eût pris, un éternument annonça ſon retour à la vie ; elle évacua par toutes les voies. Sur

le bord des levres ; elle avoit une écume sanguinolente ; elle haletoit : c'étoient les suites de l'embarras des bronches, & de la rupture de quelques vaisseaux capillaires du poumon. Pendant les évacuations, son visage s'animoit, ses arteres battoient : au bout d'une heure, elle bégaya quelques mots ; trois quarts d'heure après, elle reconnut les personnes qui l'entouroient. Comme elle avoit quelque contusion, de l'engorgement dans la tête &c, on la saigna. Dans un quart d'heure, elle fut en état de tenir une conversation suivie. Elle fut de nouveau saignée quatre heures après. Le lendemain, levée, elle ne sentoit d'autre embarras qu'un grand mal de tête : on lui fit prendre une infusion de vulnéraires Suisses. Le sur-lendemain, elle fut purgée, elle continua l'usage des vulnéraires pendant plusieurs jours. Le cinquieme jour, elle ne sentit point d'incommodité, & depuis elle a vaqué à ses petites occupations.

Ce récit peut servir de suite aux *détails des succès de l'établissement que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées : premier supplément depuis le 1 Avril 1773 jusqu'à la fin de cette même année.* Par M. P. A. A Paris, chez Lottin, l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques, près S. Yves. in-12 de 115 pages.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Manufacture de pompes & de machines hydrauliques de toute espece, par le sieur Thillaye, *rue du Fauxbourg Montmartre, la cinquieme porte cochere à gauche, en entrant par le Boulevard.*

Le sieur Thillaye fils, s'étant totalement livré à la théorie & à la pratique de l'Hydraulique, s'est principalement attaché à la construction des machines les plus utiles pour les besoins de la vie & pour la conservation des effets que les incendies détruisent ; il a fabriqué des *pompes qui, dans un juste rapport avec les loix de l'Hydraulique, sont les plus simples, les plus solides, moins sujettes aux engorgemens & faciles à transporter dans un cas d'incendie* : sujet du Prix de Physique de 1770, publié par l'Académie de Copenhague, & rempli par le sieur Thillaye, qui a mérité le Prix proposé par cette Académie ; & en France, le brevet suivant de Privilégié, dûment enregistré en la Cour du Parlement.

» Sa Majesté étant informée que le sieur » Thillaye fils, élevé avec soin dans la » partie Hydraulique, y a acquis beaucoup » de célébrité, qu'il a remporté un Prix » dans l'Ecole de Mathématique de la Vil- » le de Rouen, ainsi que celui qui avoit » été proposé par la Cour de Danemarck, » pour la meilleure construction des pom- » pes à feu, Sa Majesté a cru qu'il étoit » de sa bonté de récompenser les travaux » du sieur Thillaye, qui s'est déjà rendu » digne de sa bienveillance, par l'assiduité » de son travail & les connoissances qu'il a » acquises à cet effet ; Sa Majesté permet » audit Thillaye de faire afficher, vendre » & débiter les pompes & machines de son » invention, soit pour les incendies, soit » pour les puits & toute autre utilité des » Citoyens, tant à Paris que dans les au- » tres Villes de son Royaume, sans qu'il » puisse y être troublé, sous quelque pré- » texte & par qui que ce soit, & pour assu- » rance de sa volonté &c.

Le sieur Thillaye s'est appliqué singuliérement à perfectionner les pompes de puits & celles pour les épuisemens ; il a évité les inconvéniens qui se rencontrent dans presque toutes les pompes ordinaires ; il en fait qui ne sont sujettes à aucune sorte de relâchement, très-douces d'ailleurs à mettre en œuvre par des méchanismes aussi simples que solides, moins sujettes à des frais d'entretien que les autres pompes ; il en démontrera le méchanisme & fera connoître par comparaison aux Curieux, leur avantage sur celles là.

Ces pompes peuvent être appliquées à des mouvemens de différentes especes, tels que manége, vent ou autres machines, suivant l'usage & la quantité d'eau que l'on desirera, relativement aux profondeurs des puits ou hauteurs d'élévation.

Le sieur Thillaye fera chez lui, pour la satisfaction des Connoisseurs, & de ceux qui en desirent, tous les Jeudis, à commencer du Jeudi 21 Juillet 1774, l'épreuve de ses Machines, depuis quatre heures après midi jusqu'à six,

I I.

Méthode pour améliorer & multiplier le fumier &c.

M. Ernest-Ignace Semberly, Directeur Impérial & Royal des Postes à Stremberg, vient de publier un *Mémoire-pratique* sur la maniere de former, d'améliorer & d'augmenter le fumier; objet essentiel pour l'économie rurale. Voici la méthode de cet habile Cultivateur. Il fait une fosse d'un pied de profondeur; plusieurs rigoles viennent y aboutir & y conduisent l'eau des étables & des écuries, mais non pas celle des pluies. C'est dans cette fosse qu'il mêle toutes sortes de matieres ensemble, & il éleve le tas de fumier jusqu'à trois ou quatre pieds au dessus du sol. Le fumier qu'il se procure est excellent, & il se sert pour le faire, de tout ce qui peut se dissoudre ou être mis en putréfaction. La litiere des bestiaux, les restes de chaume qui restent sur terre, lorsque le seigle est coupé, les feuilles qui tombent des arbres, de l'herbe seche, de petites branches de toutes sortes d'arbres résineux, les rejettons morts ou autres branches qu'on retranche aux haies vives lorsqu'on les taille, les pommes qui tombent des sapins, des pins & d'autres arbres de cette espece, les balayures des maisons & des rues, des os, de la boue, du bois pourri, des cendres, de la chaux, les crotins de pigeon & de poule, la marne &c; tout cela entre dans la composition du fumier & forme un engrais admirable.

Quand M. Semberly veut rompre des prairies & les mettre de nouveau en culture, il les fait labourer en automne, & y seme pour l'été suivant des vesces, des lentilles, de l'avoine, le tout mêlé avec une bonne quantité de treffle. Il a soin de faire passer auparavant ces différentes semences par une lessive de fumier, de cendre ou de chaux: rien de nouveau dans cette méthode; mais en voici une autre qui, selon M. Semberly, est inconnue & inusitée.

Au mois de Mars de l'année derniere, pendant qu'un grand vent faisoit disparoître la neige de dessus la terre, M. Semberly étant allé à la campagne, vit un Fermier & deux de ses domestiques qui portoient de grands baquets remplis de lessive de fumier & les répandoient ensuite sur un champ de bled. Le Fermier dit à M. Semberly que n'ayant pas une assez grande quantité de fumier, il y suppléoit par cette lessive; il ajouta en même tems qu'il n'avoit jamais fait cette épreuve sans le plus grand succès. M. Semberly profita de cette leçon, & voulut s'assurer par lui même des effets que pouvoit avoir cette lessive.

Notre Cultivateur Allemand fit faire une rigole qui alloit de sa fosse au fumier jusques dans son jardin. Ce petit canal étant parvenu au jardin, se divisoit en différentes branches pour que l'eau du fumier se répandit par-tout. Ce procédé bien simple améliora bientôt le jardin & le rendit plus fertile.

M. Semberly fit faire un grand trou qu'il remplit de cette eau de fumier; il l'y laissa séjourner pendant l'hiver. Quand elle fut bien gelée, après avoir fait rompre la glace & l'avoir mise en morceaux d'une certaine grosseur, il ordonna de répandre ces glaçons dans ses prairies & ses autres jardins; cet essai lui réussit parfaitement, & il en fut d'autant plus satisfait qu'il avoit moins d'inconvéniens que la méthode précédente & salissoit moins les plantes qui étoient sur pied.

Cet usage est sans doute nouveau en Allemagne; mais il ne l'est pas entiérement pour la France. Dans le Languedoc & la Provence, on est obligé, à cause de la sécheresse, d'avoir des puits à roue pour arroser les jardins. Comme cette eau est extrêmement crue & dégraisse la terre, les Jardiniers habiles, en petit nombre pourtant, jettent dans les puits des matieres qui s'y pourrissent, ou mêlent avec l'eau, qui sert à arroser, de la bouse de vache ou quelque autre fumier. Il seroit à souhaiter que cette méthode fût universellement adoptée dans nos Provinces méridionales; on ne s'y plaindroit pas que les herbages & les légumes n'y ont point de goût & ne sentent que l'eau.

Un Cultivateur intelligent met à profit les expériences des autres Économes & joint ses observations à celles d'autrui. M. Semberly ayant trouvé, auprès de la cabanne d'un Paysan, un homme qui tenoit en mains un vase & avoit pris de lui une cuve, il l'interrogea & apprit de lui qu'il faisoit du salpêtre. La cuve étoit placée entre un tas de fumier & une étable de cochons d'un

côté, & de l'autre une écurie avec une étable à vaches. La terre située entre deux attiroit à elle une grande quantité de sels; l'homme en question mettoit de cette terre dans une lessive, & le salpêtre se déposoit dans peu de tems au fond de la cuve.

M. Semberly conclud de-là qu'on pourroit laver le fumier de la même maniere, & que cette lessive conviendroit parfaitement pour rendre la vigueur à une terre épuisée. Il prit trois metzes de terre de jardin, la fit sécher à l'air, la jetta dans une machine où l'on avoit coutume de mettre de la chaux, l'arrosa de lessive de fumier; ce qu'il répéta, lorsque la terre fut redevenue entiérement seche, & continua ainsi l'opération jusqu'en automne. A cette époque, après avoir bien remué cette terre, il prit un moule à briques où l'on avoit répandu des cendres au lieu de sable; il fit de cette terre des briques qu'il laissa bien sécher sur des planches rangées dans un grenier, jusqu'aux approches du printems. A la fin de Février ou au commencement de Mars, il mit ces briques en petits morceaux, & répandit cette terre ainsi brisée sur deux prairies, l'une artificielle & l'autre naturelle. La quantité qu'il en mit étoit seulement le double de la quantité de semence qu'on a coutume d'employer. Cet essai n'eut pas tout le succès que M. Semberly en attendoit; cette terre de jardin étant légere & meuble de sa nature, elle fut bientôt réduite en une poussiere fine dont le vent emporta une partie. D'ailleurs il étoit difficile de bien semer.

Un autre essai avec de la terre grasse détrempée dans une lessive de quatre especes de fumiers les plus forts, réussit beaucoup mieux. M. Semberly se propose de faire cette année ses expériences en grand, & il en communiquera au Public le résultat.

III.

Méthode en usage dans la Haute-Lusace pour conserver la boiserie des fenêtres.

Le chassis ou le cadre d'une fenêtre devroit être fait d'un bon bois; le bois de sapin, quand il est huileux & gras, vaut mieux pour cet objet que le bois de chêne. Il est essentiel d'enduire d'une colle de vernis le dehors de la partie inférieure des cadres de chêne; ce qui doit se faire au printems, ou en été. Par cette précaution, les cadres dureront deux fois plus, quelqu'exposés qu'ils soient à la pluie & à la neige. Il ne faut qu'une livre de colle pour enduire la partie de la fenêtre sur laquelle le bas du cadre est appuyé; & lorsqu'elle est ainsi vernissée, l'eau, en séjournant même long tems, ne peut plus l'endommager.

On prend pour composer cette colle une demi-livre de litharge, qui coûte deux gros dans la Haute-Lusace; du vernis & de la couleur qui approche le plus de la couleur de la fenêtre, pour la valeur d'un gros, & une demi-livre de ceruse. Les frais pour faire broyer & préparer ces drogues ne vont guere au delà d'un gros. Enfin une livre de cette composition ne revient pas tout-à fait à sept gros, dans la Haute Lusace. On ne donne que deux gros pour enduire une fenêtre. On a fait aussi connoître dans la même Province une colle de Paris qui est très-bonne pour conserver le bois des fenêtres; mais on s'en sert beaucoup plus en Saxe que par-tout ailleurs.

IV.

Recette pour faire le vin de cerises.

Prenez douze livres des meilleures cerises que vous pourrez trouver, auxquelles vous ôterez le pédicule ou la queue; vous y ajouterez ensuite une livre de framboises & une livre de merises également saines & bien mûres. Vous écraserez ces fruits dans les mains & en mettrez la pulpe sous la presse pour en exprimer le suc ou, ce qui revient au même, vous comprimerez cette pulpe dans un linge neuf d'une certaine force, que vous tordrez si vous n'avez point de presse. Vous conserverez le suc qui en découlera pendant vingt quatre heures, au bout desquelles vous ajouterez quatre onces de sucre blanc mis en poudre pour accélérer la fermentation. Lorsqu'il n'y aura plus de mouvement dans cette espece de vin, ce qui arrivera au bout de trente ou quarante jours, on tirera pour lors cette liqueur en bouteilles, pour s'en servir pour l'usage où l'on employe le vin. Elle se conserve très-long tems, & sa qualité est d'autant plus supérieure qu'on y met plus de framboises

ou de merises. Il faut garder ce vin dans un endroit frais dans les mêmes vaisseaux que le vin ordinaire.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 16 Juillet 1774, au Mercredi 20 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 16, 21 à 25 l. 10 s. *le septier ; id.* au Port de la Grêve, de 21 à 24 liv. ; le seigle, de 8 l., 8 l. 10 s. à 9 l. 5 s. ; l'orge, de 8 liv., 8 l. 10 s. à 9 l. aussi *le septier.*

V I.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 16 Juillet 1774, au Mercredi 20 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 10 s., 17 à 18 l. 10 s. *le septier ; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Juillet 1774, de 50 à 51 liv. ; *idem* nouveau de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36 ; *idem* nouveau, de 33 à 34 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 30 à 31 ; *id.* nouveau, de 29 à 30 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 l. 10 s. à 17 l.

V I I.

Changes de Paris, *du* 20 *Juillet* 1774.

Amsterdam	55 ¼ à 3 8e.
Londres	30 7 16e.
Hambourg	183 ¾ à ½
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Août.*	¾ P. ⅝ P.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 23 Juillet 1774.

	L	S	D	
Or de Portug. à . . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	718			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	722			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	7	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Jeudi* 21.	*Vendredi* 22.	*Samedi* 23.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1800 1780 . .	1772 ½ 1780 .	1780 70 75 77½
D°. 16/25es. à 3 cou.	. . . . .	1150	1150 42½ . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	377	372 70 . . .	370 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 5 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE THORN, *le 8 Mars.*

LE projet d'un nouveau canal dirigé vers le même but que celui de Bromberg, n'aura pas lieu, parce qu'il a été reconnu qu'il exposeroit le pays à de grandes inondations... Vers la fin de Février, les vents orageux ont causé dans notre territoire beaucoup de dommages, entr'autres, la perte d'une quantité considérable de bétail. Mais s'il n'y avoit que les fléaux de la nature à essuyer, l'humanité seroit toujours bienheureuse... Des plans d'impositions proposés à Varsovie, il paroit que le plus goûté, c'est celui qui divise la charge portée à vingt millions de florins, moitié en impôt direct sur les terres, moitié en impôts indirects dont la Nation auroit pu se préserver heureusement, si elle avoit été assez éclairée pour profiter de ses disgraces.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 10 Mars.*

Un de nos Citoyens vient de proposer, sous la dénomination de *Bon Suédois*, un Prix de 600 dahlers, monnoie de cuivre, pour celui qui, au jugement de la Société Patriotique, aura résolu de la maniere la plus satisfaisante la question : » Ne pourroit-on » pas, par la voie des actions, former une » Compagnie avec octroi (ce n'est pas à » dire privilége exclusif), pour mettre en » valeur les biens abandonnés, les lieux » inutiles, les grands marais, & autres ter- » reins incultes ? » Ce Patriote offre de s'in- » téresser lui-même à l'entreprise, pour une » somme de 30,000 dahlers & plus, mon- » noie de cuivre, s'il se trouve un certain » nombre de personnes qui veuillent con- » courir à son exécution.

NORWEGE.

DE DRONTHEIM, *le 8 Mars.*

La Société Royale des Sciences de cette Ville propose, pour sujets de Prix de l'année prochaine, 1°. *de déterminer par des observations solides le cours des rivieres le long des côtes de Norwege, en les suivant toutes, ou du moins les plus importantes, sur-tout l'anse de Drontheim, ainsi que les côtes de Nordland & celles de Finmark* : 2°. *de donner la méthode la meilleure pour augmenter le fumier soit par des procédés nouveaux, soit par des mélanges des différentes sortes de terres bien éprouvées, avec indication de la meilleure maniere de faire ces mélanges de terres, de la marne sur-tout* : 3°. *de fournir les preuves les plus claires & les plus sûres qu'on peut trouver en Norwege une assez grande abondance de charbon de terre, d'indiquer les endroits où il s'en trouve, & d'en présenter des montres.* Chaque Prix sera de 50 risd. Il est libre aux

Etrangers de concourir, pourvu qu'ils écrivent en Latin ou en Danois, & qu'ils observent les formalités usitées.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 13 *Mars.*

On mande de Travemunde le fait suivant. Pendant les grands froids, un jeune Paysan tomba dans l'eau où il fut près d'une heure avant qu'on pût lui donner des secours. Enfin on le repêcha, froid, roide & sans signe de vie. Mais, suivant l'usage ancien & meurtrier, on ne le tira hors de l'eau qu'à moitié, en attendant qu'on eût averti la Justice de venir exercer son pouvoir exclusif de sauver un noyé, cru mort, ou plutôt de le tenir plus long-tems en danger, pour constater sa mort vraie ou fausse. Cependant un des Assistans, qui trouva fort inhumaine la précaution juridique, osa retirer tout-à-fait de l'eau le Paysan, le traîna sur la terre couverte de neige, & s'éloigna comme un coupable. Quatre heures après, les Officiers de Justice arrivent à pas graves : mais le noyé a disparu : on le cherche ; on le trouve à une demi-lieue delà, mangeant & buvant. C'étoit un jeune homme robuste ; la nature l'avoit ranimé. Il est à remarquer qu'il avoit été près d'une heure sous l'eau, & plusieurs heures moitié dans l'eau ou sur la neige, abandonné. Il faut donc croire à ces sortes de *revenans*, & douter que les anciennes loix soient toujours fort éclairées. Le fait précédent est arrivé en Jutland, près d'un village nommé Sund, & consigné dans le Greffe du lieu, pour servir à ce que de raison.

ALLEMAGNE.

De Kiel, *le* 15 *Mars.*

Dans un canton d'Allemagne, il s'est formé une Société dont les Intéressés se garantissent réciproquement leurs bestiaux contre les ravages des épizooties. Par ce moyen, les pertes partagées sont moins sensibles & plutôt réparées. Une pareille Compagnie d'assurance auroit peut-être été très-avantageuse au Danemarck, au Jutland, au Holstein, & au Duché de Schleswig, où il a péri tant de bétail, ces dernieres années. On doit marquer ces animaux dans toute l'étendue de ce pays, & on dit que la même chose aura lieu dans tous les Etats Héréditaires de la Couronne de Danemarck. Il y aura, ajoute-t-on, à Copenhague une caisse d'assistance en faveur des Economes & des Cultivateurs qui essuyeront des malheurs de ce genre. Dans quelques Provinces d'Allemagne, il y a des especes d'hôpitaux où les bœufs & les chevaux malades sont traités par des Médecins vétérinaires, loin des bêtes en santé. Des Compagnies qui assureroient le bétail d'un canton, seroient intéressées à se procurer & à répandre les meilleures instructions tant pour préserver que pour guérir les animaux de travail.

De Vienne, *le* 15 *Mars.*

On a publié en Bohême un nouveau plan d'éducation dans lequel aux études ordinaires est jointe celle des sciences économiques & rurales. On commence à sçavoir que l'homme tient à l'Agriculture comme la plante à la terre ; & l'on sera bien-tôt contraint d'apprendre que la Philosophie économique-rurale est aux Etats ce que l'ordre des saisons est à la nature.

D'Hanovre, *le* 20 *Mars.*

Par un Edit du 13, il a été ordonné que dans les *maisons de franchise*, c'est-à-dire, dont les bâtimens ont le droit d'exempter de l'accise & autres charges ceux qui rendent à la Patrie le service de les occuper, il n'y aura dorénavant qu'une famille immune, c'est-à-dire, autorisée à faire payer aux autres sa portion de tribut. Ces maisons franches avoient été autrefois accordées à des Etrangers dont l'intolérance privoit leur Patrie.

ITALIE.

De Genes, *le* 15 *Mars.*

Il ne se passe point de semaine que nos Marchands, les Anglois, les François &c, ne nous apportent des grains de l'Amérique, du Nord, de l'Archipel, de la Sicile &c : ils trouvent ici toute facilité. Ce commerce a peu de cours du côté de divers au-

tres Etats d'Italie. Il vient d'être porté à Parme, après plusieurs Edits, un Edit rigoureux au sujet de la mouture.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 20 Mars.*

Le Bill relatif au Port de Boston défend qu'il y soit embarqué ou débarqué ni marchandise ni denrée, excepté les vivres nécessaires aux Habitans, jusqu'à ce que la Compagnie ait reçu satisfaction sur les pertes qu'elle a souffertes, & qu'il plaise à S. M., dans son Conseil, de rétablir le commerce de cette Colonie. Quelques personnes entrevoyent que le commerce de cette Colonie fait partie de celui de la Grande-Bretagne ; & que si les Bostoniens n'achetent ni ne vendent, nombre de nos Marchands ne vendront ni n'acheteront. Les Marchands ont représenté au Lord North que, sans vouloir disculper les Bostoniens & contester la Suprématie de l'Angleterre, il seroit peut-être à propos, avant d'en venir à des voies de rigueur, de leur permettre de tenir une assemblée pour se déterminer à payer le thé qu'ils ont jetté à la mer. On assure qu'il vient de s'élever à Boston de nouveaux troubles ; & l'on ajoute qu'en moins d'une semaine, la Nouvelle-Angleterre peut mettre sous les armes cent quarante mille hommes. Les Colons de la Caroline méridionale ne se sont point opposés au débarquement du thé ; mais il s'est trouvé gâté. Les Habitans de Marshfield ont désapprouvé la conduite de ceux de Boston.

M. le Docteur Hugues Williamson, qui a exercé la Médecine à Philadelphie, a informé le Comité qu'il étoit arrivé annuellement en Pensylvanie du nord de l'Irlande 3000 Emigrans, depuis la guerre 5 à 6000, & depuis deux ans 7 à 8000 : que ces Emigrans donnoient pour motifs de leur transmigration les tumultes survenus en Irlande, le haut prix des fermages, la décadence du commerce, sans qu'il fût question des Manufactures de toile : qu'il se faisoit entre la Province d'Unster & la Pensylvanie un petit *commerce de chair humaine*, attendu que des malheureux Irlandois se vendoient à des Patrons qui alloient les revendre aux Philadelphiens pour deux, trois ou quatre ans, à quinze livres st. la piece, pendant qu'un cheval de selle se vend de 25 à 40 liv., &c.

Par un Acte des 22 & 23 années du régne de Charles II, un bœuf gras est déclaré *mort civilement*, ou autrement inhabile à être revendu au Marché de Smithfields, lorsqu'il y aura été vendu une fois ; & pour que cette disposition ait son effet, il est enjoint de couper deux pouces de la corne à chaque bœuf acheté audit Marché. Malgré cet Acte & ses précautions, on prétend que les Bouchers revendent à Smithfields les bœufs gras qu'ils y ont achetés, & cela, après les avoir tenus plus ou moins longtems dans des pâturages, & avoir ainsi ajouté une nouvelle dépense au prix de l'achat. Voilà, dit-on, pourquoi la viande est à un taux exorbitant ; & voici comment on raisonne. La viande est chere, parce que les bêtes sont plus rares au Marché ; ce qui est certain. Or, la raison pour laquelle elles y sont si rares, c'est qu'on les y vend deux fois au lieu d'une ; car si on ne les y amenoit qu'une fois, il est clair qu'elles y seroient en bien plus grand nombre. Nous sommes assurés que les Bouchers n'ont pas fait cet ingénieux raisonnement.

Les hautes marées ont rompu la digue de Battersée ; & les Habitans sont obligés de se retirer dans les étages supérieurs de leurs maisons. La Tamise a fait beaucoup de dégâts en divers endroits.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Montpellier, *le 20 Mars.*

Il est des siecles où le génie, l'esprit & les beaux Arts forment une illumination si brillante que l'on voit tout en eux, la gloire & le bonheur. Au milieu de *ces siecles de lumiere*, comme on dit, les Arts utiles sont dédaignés, comme vulgaires ; ils tombent dans un oubli si profond qu'il faut en quelque sorte les recréer de nouveau. L'Art Vétérinaire, par exemple, paroît être né de nos jours : il n'y a pas bien longtems qu'à l'exception de quelques morceaux anciens, on ignoroit si cette matiere importante avoit été traitée. Cependant un

Médecin de cette Ville vient d'adresser à un Magistrat une lettre dans laquelle il donne les titres & les extraits de plus de quatre cens Ouvrages relatifs à cet Art; & le nombre de ceux qui sont antérieurs à la génération présente n'est pas petit. Le même Auteur avoit déjà publié un plan d'Art Vétérinaire. Ses deux lettres se trouvent chez *la veuve Gontier & Faure, à la Loge.* Il y a dans les Bibliothéques beaucoup de trésors cachés.

On commence à parler ici des pommes de terre comme d'une ressource que les besoins du Peuple ne devroient pas nous laisser négliger. Mais il faudroit en enseigner la bonne culture, car quand il s'agit de nouveautés, le Paysan ne s'instruit pas, il faut l'instruire; ce n'est pas assez, il faut le convaincre par des expériences bien faites. Mais les Citoyens qui se dévouent à cet enseignement sont bien rares.

DE CHERBOURG, *le 22 Mars.*

On vient de commencer les ouvrages de la Tour du Cap de Barfleur, au haut de laquelle on placera un feu pour éclairer les Navigateurs dans ces dangereux parages. Ce bel édifice aura cent pieds de hauteur, y compris la lanterne qui en aura quinze. M. Maurice, Entrepreneur des travaux royaux à Cherbourg, est chargé de la construction de ce phare, depuis long-tems desiré. On doit en placer un autre au Cap de la Heve, proche le Havre.

DE DUNKERQUE, *le 22 Mars.*

Le *Saint-Louis*, Capitaine Adrien, sorti de ce Port & jetté par une tempête sur la côte d'Angleterre, a été si peu endommagé qu'il a aussi-tôt continué sa route.

DE ROUEN, *le 23 Mars.*

Les bleds qui s'étoient constamment soutenus à des prix assez hauts, baissent de jour en jour. La saison semble promettre tout ce qu'on peut desirer. Nos nouveaux ouvrages occupent beaucoup de pauvres.

DE NANCY, *le 24 Mars.*

Les grains varient peu dans nos Provinces; & il ne seroit pas à desirer qu'ils subissent des diminutions notables; car le prix le plus fort du froment ne va pas à 20 liv., argent de France, le septier de Paris. Les lieux qui n'ont pas souffert par les débordemens des rivieres, offrent de belles productions.

Si les Foires contribuent à la multiplication des denrées, nous partagerons cet avantage avec tant d'autres Villes où il s'en est récemment établi de nouvelles. En vertu d'une Ordonnance de Police du 16, il s'en tiendra une ici annuellement le jour de S. Joseph & les deux jours suivans. Les Marchands Forains y jouiront des mêmes priviléges qu'à celle de Saint-George: ils seront traités comme Citoyens.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Nouvelle maniere de composer du chocolat, plus simple & plus doux, pour les personnes délicates & pour tous ceux qui craignent d'en être échauffés. Par M. Varnier, Docteur en Médecine, de l'Université de Montpellier, & Médecin de l'Hôpital de Vitry-le-François.

Il y a long-tems qu'on fait du chocolat; plus cet usage est ancien, plus il est répandu; plus aussi auroit-on dû, ce semble, apporter de précautions pour bien composer le chocolat: mais il n'en est pas ainsi; la maniere dont on l'a d'abord fait n'étoit rien moins que parfaite; & les fautes qu'on faisoit alors dans sa composition, se font encore aujourd'hui.

La base commune du chocolat, c'est le cacao. Si l'on employe celui des Isles, le gros carac, ou quelque autre espece de cacao que ce puisse être, on procéde de la même maniere à la fabrication du chocolat. On commence par griller le cacao dans une poële de fer, jusqu'à en brunir ou rôtir l'écorce, pour la séparer plus aisément de la feve par un léger frottement avec la main, ou avec quelque instrument. Par cette opération, l'huile du cacao est trop brûlée, devient noire, empyreumatique & nuisible. Un peu d'attention suffiroit pour en être convaincu; mais on ne veut pas

faire cette attention ; & quand on la feroit ; on ne chercheroit peut-être pas les moyens de parer à cet inconvénient dangereux. Un point essentiel, est de ne pas trop brûler la féve & de ne pas commencer par lui donner une mauvaise qualité. Avec quelque soin d'ailleurs qu'on fasse le chocolat, il est évident que cette maniere seule de brûler le cacao, pour le dépouiller de son enveloppe, doit le rendre fort échauffant. Il cesse donc par-là même d'être une nourriture bonne pour les gens foibles, les convalescens, les valétudinaires, auxquels on la destine principalement.

Il y a quelque tems qu'on a annoncé un chocolat d'une nouvelle espece, & qu'on a décoré du titre d'*homogene*, c'est à-dire, de même nature. Que peut-il être, ce chocolat prétendu homogene, (supposé qu'on n'en veuille pas imposer au Public & le rendre la dupe de sa crédulité) sinon du cacao bien choisi, brûlé exactement, dépouillé de sa gousse, bien broyé sur la pierre chaude, & bien pêtri, à la maniere ordinaire, avec de la belle cassonade ou du sucre, sans canelle ou autres bois aromatiques. C'est de la même façon qu'on fait aussi le *chocolat de santé*, ainsi qu'il plaît de le nommer; comme si un peu de vanille, qui ôte au chocolat sa fadeur, pouvoit nuire à sa composition : ce n'est ici, tout bien examiné, qu'une huile sébacée, fort épaisse ou d'une consistance solide, un peu âcre dans ce fruit, & fort douce quand elle en est séparée ; ce qu'on nomme beurre de cacao. La vanille, pourvu qu'elle soit mise en petite quantité, a un très-bon effet; elle soutient l'estomac, lui donne du ressort, lui fait digérer plus aisément la nourriture & rend le chocolat plus agréable à prendre. Le goût est ici un peu flatté, mais la santé n'en souffre pas.

Par la méthode qu'on suit ordinairement, l'huile de cacao devient nécessairement un peu empyreumatique & échauffe si fort certains estomacs qu'ils en ressentent subitement l'impression en prenant leur chocolat; la plûpart même des personnes qui en font usage, sont obligées de boire un verre d'eau après avoir pris leur tasse. Le chocolat qu'on pourroit appeller homogene seroit, avec plus de raison, cette pâte de cacao qui nous vient des Indes en gros morceaux & sans sucre. Si, dans les Indes, on ne faisoit pas rôtir le cacao, cette pâte feroit le meilleur chocolat & le plus simple que nous ayons.

On a annoncé un chocolat purgatif qui ne differe pas, dit on, du chocolat ordinaire & qui est aussi agréable. C'est-là une médecine qu'on peut bien assurer n'avoir été faite qu'en consultant ou flattant le goût du malade, *ad ægri palatum*. Il n'y a que le jalap qui puisse purger de cette maniere & sans aucun mauvais goût, comme on le voit dans le pain d'épice purgatif : mais le jalap ne convient pas à tout le monde ; & sur dix, il y en aura au moins un de fatigué & d'incommodé par ce remede : c'est un fait dont j'ai été moi-même témoin plusieurs fois ; j'en ai vu qui, pour avoir pris de ce pain d'épice, ont été saisis de coliques violentes, & d'autres à qui ce remede a occasionné un flux de sang.

On vient de publier dans une Feuille périodique un autre secret de la même espece ; c'est un chocolat qu'on nomme aphrodisiaque, on a sans doute voulu dire antiaphrodisiaque. Ce remede n'est autre chose qu'une pâte de prétendu chocolat, puisqu'il est fort dénaturé. Cette composition consiste en un extrait d'orge & du cacao, mêlés ensemble ; à quoi l'on ajoute du sublimé corrosif dissout dans de l'esprit de froment, & broyé avec du baume liquide du Pérou. L'odeur du baume n'est pas désagréable, mais je ne crois pas qu'il puisse être agréable au goût & mériter par-là le nom de chocolat. L'abus des termes va bien loin aujourd'hui ; mais tout cela ne fait pas changer la nature des choses. Rayons donc tous ces remedes de la liste des chocolats avec lesquels ils n'ont, pour l'ordinaire, d'autre ressemblance que la couleur. D'ailleurs ils sont très-difficiles à composer, & une erreur dans la dose peut tirer à conséquence.

Les différens chocolats ordinaires sont tous plus ou moins nuisibles, quand on en fait habituellement usage. J'ai déjà dit qu'on leur donne cette mauvaise qualité en faisant brûler les féves de cacao. Je substitue à la manipulation ordinaire du chocolat une autre façon de le faire, qui est simple & le rend très-bienfaisant. Voici la maniere dont je procéde, elle est certainement utile, & c'est assez pour que je me garde bien d'en faire un secret.

Je ne fais point brûler le cacao ; je le mets

dans une grande terrine & j'y verſe deſſus de l'eau bouillante en aſſez grande quantité pour qu'elle aille quelques pouces au-deſſus du cacao. Je couvre bien ma terrine & laiſſe macérer le cacao juſqu'à ce que l'eau ſoit refroidie; alors je verſe le tout ſur une claie & l'eau en ſort toute chargée & trouble. Ces parties groſſieres, cauſtiques ou acides qu'elle emporte adouciſſent beaucoup le cacao. Pluſieurs perſonnes ſe mettent à enlever les coſſes des féves; ce qui ſe fait auſſi aiſément qu'on pele des amandes, après qu'elles ont trempé quelque tems dans de l'eau chaude. Lorſque le cacao eſt bien épluché, j'y verſe encore deſſus de l'eau froide, pour achever de l'adoucir, d'enlever les parties les plus craſſes, & de le purifier. Je mets enſuite, pour quatre livres de cacao, une demi-livre d'amandes douces qu'on a auſſi dépouillées de leur enveloppe, après les avoir miſes dans de l'eau bouillante. Ces amandes font très-bien, ſoit pour la confection de la pâte, ſoit pour rendre le chocolat plus doux, plus agréable & plus ami de l'eſtomac. On expoſe ce mêlange au ſoleil, ſi la ſaiſon le permet, ou bien on le fait ſécher au four pendant quelque tems & immédiatement après qu'on en a retiré le pain. Quand les parties aqueuſes ſont évaporées & que le cacao ſe trouve parfaitement ſec, on le pile avec ſoin dans un mortier de fer qu'on fait chauffer auparavant. La pâte eſt bien tôt faite; les amandes douces y contribuent beaucoup par leur huile fluide qui diviſe celle du cacao.

Sur les quatre livres de pâte de cacao & d'une demi-livre d'amandes douces, je ne mets que quatre livres de la plus belle caſſonade, paſſée à un tamis fin. L'huile du cacao & des amandes font bien-tôt fondre la caſſonade qui s'incorpore dans la pâte. Une attention qu'il faut toujours avoir, c'eſt que la quantité de ſucre n'excéde & n'égale même pas celle du cacao & des amandes. Les perſonnes qui ſe connoiſſent à la fabrication du chocolat, ne manquent jamais de garder cette proportion. Quand la caſſonade s'eſt bien amalgamée avec le cacao & les amandes, on broye le tout ſur la pierre chaude & on le lie bien enſemble en ſe ſervant d'un rouleau de bois, à la maniere ordinaire. On peut, lorſque la pâte eſt ſur le point d'être faite, y ajouter deux clouds de geroffle, deux gros de vanille miſe en poudre, & une once de ſucre, le tout bien pilé & paſſé au tamis de ſoie; ce qui vous donnera une pâte parfaite. Lorſque celle-ci eſt au point qu'il faut, on la met dans des moules chauds &c.

Si l'on ne veut pas y mettre des aromates, on eſt parfaitement libre, & le chocolat n'en ſera pas moins bon; il coûtera d'ailleurs un peu moins & épargnera quelque peine. On peut avoir de la poudre de géroffle, de vanille & de ſucre mêlés enſemble, comme je l'ai dit, & la conſerver dans une bouteille neuve & où l'on n'a mis aucune liqueur. Quand on prépare le chocolat, on y jette une pincée de cette poudre qui produit à peu près le même effet que ſi elle avoit été miſe dans la pâte. Si l'on n'avoit pas de cette poudre, on mettra dans la chocolatiere un peu de vanille & un cloud de géroffle qu'on ôtera après avoir verſé le chocolat dans la taſſe. Tous ces moyens ſont ſimples, on peut s'en ſervir, comme on le jugera à propos.

En donnant une nouvelle méthode, je dois prendre garde de ne pas induire en erreur; & en faiſant valoir les avantages de cette manipulation, il ne faut pas en diſſimuler les inconvéniens. Après cela, ſi l'on ſe trompe, ce ne ſera pas à moi qu'on pourra s'en prendre. L'on doit avoir ſoin de faire ſécher le mieux & le plutôt qu'il ſera poſſible le cacao & les amandes douces. Quand ils ſeront bien ſecs, l'on ne tardera pas, non plus, à les piler & à les broyer ſur la pierre chaude, comme c'eſt l'uſage. On ne peut laiſſer les amandes & le cacao humides ou ſeulement en maſſe, pendant vingt-quatre heures, ſans qu'ils fermentent, s'aigriſſent & prennent un mauvais goût. Une précaution néceſſaire eſt donc de les faire d'abord ſécher, afin qu'ils n'ayent plus que très-peu de parties aqueuſes. Après cela, le mortier chaud dans lequel on les pile, & la table de fer ou d'autre matiere ſur laquelle on les broye, diſſipent le reſte d'humidité. Si l'on ſuit exactement les régles que j'ai preſcrites, le chocolat ſera parfaitement bien fait. On le mettra en tablettes, d'une once, d'un quart de livre, ou demi-livre, & même on pourra le laiſſer en morceaux d'un volume & d'un poids plus conſidérables. Après cela, on n'a plus beſoin que de le tenir dans un endroit ſec; il s'y conſervera, ſans

altération ; aussi long-tems qu'on le voudra. Les détails dans lesquels je viens d'entrer ne paroîtront sans doute suspects à personne, quand j'attesterai qu'ils portent tous sur l'expérience que j'en ai faite. Le chocolat qu'on prend chez moi est fait de la maniere que je viens de dire, & c'est depuis long-tems que je suis cette méthode. On évite par-là le grand inconvénient de brûler l'huile & le beurre du cacao ; ils ne perdent rien alors de leur qualité onctueuse & balsamique ; la chaleur de la table de fer ou d'écaille de mer n'est pas assez forte pour agir sur le cacao, comme le fait la poele, & le brûler. Si l'on cherche à se procurer & à prendre du chocolat qui ne nuise pas à la santé & ne perde rien en même tems de sa délicatesse, on ne peut y mieux réussir que par la méthode indiquée. Elle n'est pas difficile, & procure de trop grands avantages pour qu'on refuse de l'adopter. Le Public pourroit-il être indifférent sur une nourriture qui porte préjudice à la santé, par la faute de ceux qui la préparent, & qui deviendra une nourriture saine quand on sçaura & qu'on voudra la préparer comme je l'ai dit ?

N. B. M. Varnier a bien voulu nous adresser un autre Mémoire concernant la construction des voitures ; son étendue nous oblige à le réserver pour le Journal.

I I.

Remede pour guérir les bêtes à cornes de la diarrhée.

Ce remede simple & facile est fort connu dans le Cercle de Liegnitz en Silésie. On le doit à un des Membtes de la Société Patriotique ; c'est lui qui l'a communiqué à diverses autres Provinces où l'on en fait usage.

Du papier & du lait sont toute la composition de ce remede. Mettez du papier dans du lait ; faites-les bouillir ensemble, en ayant soin de bien remuer le tout jusqu'à ce que le papier se dissolve. Après que cette espece de bouillie sera faite, vous la donnerez à l'animal malade. Il faut pour un veau d'un an une feuille de papier commun; pour un veau de deux ans, une feuille & demie ; pour une vache, deux feuilles. Mais, dans tous ces cas différens, la dose de lait doit être toujours la même, c'est-à dire, d'un pot.

On prétend que ce remede est aussi très-bon pour les personnes attaquées de la diarrhée, & qu'il arrête très-vîte le flux de sang. Une pinte de lait, dans laquelle on fera bouillir une demi-feuille de papier, ou même un peu moins, suffira pour ces deux maladies. Si la premiere prise ne coupe pas la racine du mal, on en viendra à une seconde ; il est rare qu'il soit besoin d'une troisième pour être entiérement guéri ; c'est du moins ce qu'on assure.

I I I.

Colle pour racommoder les porcelaines & les verres cassés.

Les recettes pour réunir les parties d'un vase de verre ou de porcelaine cassé ne sont pas rares. S'il y a de bonnes recettes, elles sont peu connues ; les gens à secret en ont toujours d'infaillibles, tant qu'on ne les a pas mises à l'épreuve. La suivante a été publiée en Allemagne avec des éloges que nous ne sommes point dans le cas de garantir. On assure qu'elle rend aux parties réunies toute leur tenacité & au vase toute sa consistance, sans presque qu'on remarque l'endroit de la réunion. Nous nous rappellons qu'une personne à secret nous avoit fait la même promesse & qu'elle ne l'a pas tenue ; & nous avons lieu de soupçonner qu'il entroit dans la composition de son eau au moins une partie des drogues de la recette suivante : mais ce n'étoit qu'une eau, & il s'agit ici d'une colle, d'une espece de mastic.

Prenez colle de poisson un lot, mastic un lot & demi, jus d'ail une cuillerée à soupe, colle de Menuisier quinze grains, esprit-de-vin un huitième de pinte. Donnez à toutes ces matieres, dans un vase convenable, la consistance nécessaire pour qu'elle forme une masse. Cela fait, vous en appliquez une couche sur les bords des morceaux brisés que vous voulez rejoindre ; vous les fixez avec une ficelle pour qu'ils ne se détachent pas ; & vous n'ôtez la ficelle que quand ils sont parfaitement secs. Le vase racommodé de la sorte résiste, dit-on, à toutes les épreuves aux-

quelles il auroit pu résister avant d'être cassé. Cette colle, ajoute-t-on, a l'avantage de ne point nuire à la couleur du vase.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 26 Mars 1774, au Mercredi 30 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22, 24 à 26 livres *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 24 à 28 livres; le seigle, de 12 l. 10 s., 13 l. 5 s. à 14 liv.; l'orge, de 9 liv. 10 s., 10 liv. à 10 l. 10 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine; Foin; Paille.

Du Samedi 26 Mars 1774, au Mercredi 30 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 2 Avril 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 38 à 39; *id.* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

V I.

Changes de Paris, *du 2 Avril* 1774.

Amsterdam	54
Londres	30 1 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6
Livourne	95
Gênes	93 ½
Lyon. *Rois*	½ p. % b.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris; du 2 Avril 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . .	730		marc.
Du Mexique à . . .	722	5	marc.
Du Perou à	714	6	marc.
Les guinées à . . .	730	3	marc.
Ducats à	98	12	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	2	once.
Or à 20 karats à . .	84	3	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		marc.
Piastres à	49	6	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Jeudi* 31.	*Vend.* 1 *Avril.*	*Samedi* 2.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1527	1527 ½ 30 . .	1530 . . . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	995	995 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	322	. . . . .	322 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 30 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 22 Juillet.*

L'Epidémie qu'on a essuyée dans divers cantons de l'Empire, paroît se dissiper. La mortalité continue sur les chevaux.

Nous avons éprouvé une sécheresse si grande qu'on craint que la récolte des grains ne manque dans plusieurs Provinces.

M. de Klingstaedt, Membre de la Société Economique de cette Ville, particuliérement connu par des vues patriotiques dont l'Etat recueille les fruits, vient de publier un Mémoire sur la meilleure méthode de cultiver le lin que les Etrangers appellent *lin de Sibérie*. Il traite en 13 paragraphes des semences, du terrein, des semailles &c, de tout ce qui concerne la culture de ce végétal, après avoir démontré combien il seroit avantageux de l'étendre dans cette contrée. Pleskow, sur le bord de la Welika, dans le Gouvernement de Nowogorod, est le lieu de la Russie le plus renommé pour la culture du lin, comme Twer, sur les deux rives du Wolga, l'est pour les bleds. (*Nous donnerons la traduction de ce Mémoire intéressant*).

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 3 Août.*

Nous n'osons sonder la profondeur de la plaie dont nous venons d'être frappés par le débordement de la Vistule.... Le Roi de Prusse va faire bâtir dans une Isle, vers l'embouchure de ce fleuve, un Fort qui en fermera l'entrée aux Dantzickois. Ses Troupes s'étendent jusqu'au pied des murs de Dantzick. Il arrive néanmoins dans cette Place des quantités assez considérables de marchandises & de denrées dont la vente s'ouvrira demain, comme à l'ordinaire. La Cour de Berlin, de concert avec les Puissances alliées, a ménagé aux Anglois un fort intérêt dans le commerce de la Baltique, exclusivement aux autres Nations.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 3 Août.*

On construit dans le Bois Royal une salle destinée à des amusemens publics. Une partie du produit des entrées sera affectée à l'établissement d'une Pharmacie pour les pauvres, ou quelqu'autre œuvre pie de ce genre.

L'Artiste qui a inventé le nouveau métier à l'usage des Fabricans de toile & des Ouvriers en coton, recevra une gratification de 3000 dahlers, monnoie d'argent, si la machine exécutée sur son plan, épargne en grande partie la main-d'œuvre & remplit les autres effets qu'il annonce.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 6 Août.*

Les districts des mines sont dans un état

habituel de disette. Après les meilleures récoltes, telles que celle de la présente année, le Gouvernement se croit obligé de pourvoir à leur approvisionnement : il vient d'ordonner l'établissement de magasins de grains, beurre & autres denrées, autour des mines de Kongsberg, & de disposer des prix par la taxe. On demande, à cette occasion, 1°. *si les environs des mines ne seroient pas susceptibles d'une culture particuliere & analogue à la santé des Ouvriers ; 2°. comment il peut arriver que le commerce ne se porte pas de lui-même là où le besoin constant l'attire ; 3°. si les mines qui sont des sources naturelles d'un grand commerce, n'offriroient pas, sans les empêchemens politiques, un intérêt d'échange suffisant pour produire cet effet?*

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 9 Août.*

Dès le commencement de Juillet, on a mis la faulx au pied des épis. Les moissons ont été généralement belles. Les grains & les farines baissent de prix ; celui du pain est le même ; mais le poids est augmenté.

De Breslau, *le 9 Août.*

Un Econome de ce pays vient de recommander à ses Compatriotes, d'après MM. Schwenkfeld, Rohr & Francheville, l'huile de faine dont la fabrication, pour être d'une utilité démontrée, n'en est pas plus commune, même dans les lieux où les autres especes d'huile sont rares & cheres ou mauvaises. Il y a long-tems qu'on en conseille l'usage même en France & en Italie où l'on a des huiles d'olive & autres. Notre Econome donne la vraie méthode de préparer, affiner, conserver celle de faine : c'est un présent que ses Compatriotes devroient accepter avec d'autant plus d'empressement que ces fruits abondent ici, & qu'on les abandonne entiérement aux porcs.

De Leipsick, *le 10 Août.*

Quoique les prix du commerce ayent considérablement baissé par tout, les taxes de la Police ne changent point ici ; & les vivres se payeront également chers, abondans comme s'ils étoient rares. On ne peut pas sçavoir ce que vaut ce droit ou pouvoir de taxer, car il est évidemment arbitraire.

On a proposé, par la voie de nos *Annonces*, les questions suivantes. 1°. *Dans un champ destiné à la culture des choux ou des grains, vaut-il mieux enterrer le fumier que de le laisser en petits tas sur la terre pendant l'hiver ?*

2°. *Que doit-on penser de l'usage de charier le fumier de paille dans les champs & de l'y laisser passer l'hiver en gros tas?*

3°. *C'est une méthode très-pernicieuse que de labourer une terre pendant un tems humide : ne pourroit-on pas indiquer à cet égard des préceptes sûrs & fondés sur l'expérience?*

De Plaetling (*en Baviere*), *le 10 Août.*

Pour quelques petites Places que les intempéries ont endommagées dans les campagnes, il y a eu des gens qui n'ont pas manqué de publier que la moisson étoit mauvaise, en déplorant le sort du Peuple, d'un ton propre à accréditer ce bruit qui les intéroissoit. Cependant nous avons lieu de nous féliciter des présens de la nature. Une voiture de seigle qui ne donne ordinairement que deux scheffels & demi de grains nets, en rend, cette année, trois bons scheffels. La moisson étoit achevée à Schaerding, dès le 12 Juillet : elle s'est trouvée fort abondante. Un orage du 28 Juin avoit ruiné celle d'Aybling. Dans le même mois, une épizootie qui n'a pas duré a emporté beaucoup de bétail à Alensperg. Le givre du 28 Mai a fait généralement beaucoup de mal. L'avoine n'a pas aussi bien réussi que les autres grains.

De Francfort, *le 12 Août.*

Les premiers jours de la moisson ont été pluvieux ; mais le tems s'est rétabli, & elle a été achevée heureusement. On espéroit un peu plus qu'on n'a recueilli ; mais la qualité des grains est très-bonne ; on en a déjà fait du pain qui est fort beau & d'un goût excellent.

ITALIE.

De Livourne, *le 3 Août.*

M. Pierre Perie, François, a élevé dans

la campagne, au lieu appellé S. Antoine, une Fabrique d'amidon que S. A. R. a affranchie de tous droits sur ses expéditions tant pour l'intérieur de l'Etat que pour le dehors. Le prix de cet amidon sera inférieur à celui de l'amidon étranger, & toujours proportionné à celui des grains.

On écrit de Rome que la petite vérole y a fait de grands ravages; qu'elle a emporté, depuis le mois d'Avril, plus de mille personnes; & qu'on n'a pu sauver aucun des malades qui avoient plus de vingt ans.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 12 *Août*.

La taxe du pain vient d'être baissée. Les Aldermans en réglant selon leur bon plaisir ce point de Police, délibérerent s'ils n'ordonneroient pas aux Boulangers de ne fabriquer qu'une sorte de pain, sans doute pour le soulagement des riches. La décision a été renvoyée à une autre Assemblée.

On mande du Bedfordshire & autres cantons que les prix des grains baissent dans tous les Marchés. Outre que les moissons ont de très-belles apparences, il reste encore de grosses provisions de bled des dernieres récoltes, malgré les chertés qu'on a souffertes. Malgré ces circonstances, ce commerce est dans une telle stagnation au-dedans que nous sommes obligés d'acheter beaucoup de grains étrangers. Il vient d'en arriver cinq navires à Hull. Il en est entré considérablement à Liverpool, tant bleds que légumes de Hambourg, de Kœnisberg, de Drogheda, de la Virginie &c. Nous en recevons aussi des Pays Bas Autrichiens. Il y auroit un moyen de nous dispenser d'acheter, ce seroit de vendre.

Les lettres de la Virginie, de la Pensylvanie &c. annoncent que les Indiens ont commencé les hostilités, & que les Colonies pourroient bientôt se trouver entre deux feux, attaqués d'un côté pas les Sauvages, de l'autre par la Mere-Patrie. Quelques Villes ont envoyé divers secours aux Bostoniens.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le* 15 *Août*.

Depuis long-tems, nous n'avions eu une année aussi fertile que l'est celle-ci, quoiqu'elle ne le soit pas également en tout genre. Il n'y a pas beaucoup d'orge, & la qualité n'en est que médiocre. Les grandes pluies avoient gâté les semences.

Depuis que la populace d'Ostende s'est calmée, celle de Niewport s'est soulevée; elle a pillé une charette & fait décharger un bâtiment. On a aussi arrêté une barque entre Niewport & Furnes. La communication entre Furnes & Ostende a été interrompue par ces troubles.. Le 10, on a commencé à mettre à sec les canaux de Gand à Bruges & de Bruges à Ostende pour les creuser plus profondément, afin que les deux rivieres dont les débordemens ont fait tant de dégâts, cet hiver, s'y jettent avec plus de vitesse & en plus grande abondance.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 15 *Août*.

Les chaleurs que nous venons d'essuyer formeront époque dans l'histoire météorologique. On a marqué sur le thermometre de M. de Réaumur, la chaleur de 29 degrés & demi éprouvée à Lyon en 1738: le 6 du courant, à deux heures après midi, le thermometre est monté à 30 deg. $\frac{1}{5}$, & s'y est soutenu pendant demi-heure. M. Piston a fait constater cette observation par quatre témoins à différens intervalles. Les tems irréguliers & bisarres que nous avons eus depuis le solstice de Juin, ont amené ces chaleurs extraordinaires. Les orages qui surviennent à cette époque, n'ayant pas eu lieu, l'air est resté chargé de vapeurs. Les vents de N. O. commencerent à souffler à la fin de Juin, & ne discontinuerent pas jusqu'au 22 Juillet au soir, plus ou moins forts, tantôt chauds & souvent froids pour la saison. Enfin ces vents cesserent tout d'un coup, le 22 du mois dernier, sans aucune apparence d'épuisement. L'air resta, comme auparavant, chargé de vapeurs: on sçait que le vent ne fait que les déplacer sans les détruire: un orage de demi-heure fait plus à cet égard que ne feroient 20 jours de vent. Il n'étoit tombé que 7 lignes de pluie en Juin & une ligne en Juillet. Le 1 Aout,

les chaleurs commencerent à se manifester: elles augmenterent de jour en jour. Le Jeudi 4, à une heure & demie après midi, le thermometre fut à 28 deg. ¼, par un petit vent de S. E. chaud & sec, demi-couvert de nuages de chaleur, montant du S. O. Les nuages se convertirent en brouillards vers le soir; preuve la plus caractérisée de la plus grande sécheresse. Le 5, le thermometre ne monta qu'à 25 deg., à une heure & demie, parce que le vent souffloit de l'O., & que, comme dans notre position, il passe sur la mer, il est ordinairement frais & humide. Mais les chaleurs humides sont les plus incommodes: aussi celle du 5 parut-elle plus forte que celle du 4, parce qu'on étoit mouillé & de l'humidité de l'air & de sa propre sueur. Enfin, le Samedi 6, dans la matinée, l'air étoit trouble, le ciel pâle; il se formoit des nuages de chaleur dans tous les points de l'horison. Sur les onze heures, il y eut quelques coups de vent de Nord assez forts; le vent fit le tour de la boussole, & se fixa au S. E. en diminuant. Le ciel resta couvert, il y eut quelques variations dans la chaleur; après une heure, elle devint excessive: le thermometre monta à 29 deg. & demi. Vers les deux heures, le soleil se montra à travers les nuages, & le thermometre monta à 30 deg. ⅓, où il se soutint jusqu'à deux heures & demie. Le tems se couvrit de nouveau, & la chaleur diminua peu à peu. Le Dimanche, le thermometre monta, vers une heure & demie, à 29 d. ½, par un ciel trouble, petit vent au S. E. Le Lundi, la liqueur descendit à 26 d., parce que le vent tenoit de l'Ouest. Pendant tous ces jours, le plus bas degré du thermometre à minuit, a été de 20 à 21 deg.

Le thermometre de l'Observatoire n'a été observé, le 6, qu'à trois heures, tems où il y avoit déjà une demi-heure de diminution: à cette heure, il étoit à 29 deg. ¼. Les observations précédentes ont été faites au Fauxbourg des Augustins Réformés par M. Piston, avec deux thermometres au mercure, construits selon les principes de M. de Réaumur, placés au Nord en plein air, sans reverbération sensible.

Notre Port a été principalement rempli, pendant ce tems-là, des retours de la Foire de Beaucaire & de cargaisons de grains.

D'ARLES, *le 16 Août.*

On a essuyé, dans ce pays, une sécheresse très-nuisible aux productions de la terre, & des chaleurs insupportables... La Foire de Beaucaire a été bonne & brillante. Cependant le jour de l'ouverture, il n'y étoit encore arrivé qu'une barque. Les vents contraires n'ont permis aux tartanes & autres bâtimens d'y remonter que le 25. Ce retard n'a produit aucun dérangement. Il s'est fait beaucoup d'affaires, point de faillites, les payemens exacts, les ventes très-avantageuses. Les Marchands, fort satisfaits, ont avoué que, depuis long-tems, ils n'avoient si bien vendu. Le bon ordre a été exactement maintenu pendant tout le tems de la Foire.

DE BORDEAUX, *le 16 Août.*

La Ville vient de former un établissement en faveur des noyés. Les chaleurs ont été très vives dans nos Provinces méridionales. Le Languedoc & les pays limitrophes ont beaucoup souffert de la sécheresse.

DE LYON, *le 17 Août.*

La Confrérie du Gonfalon vient d'établir un Bureau de Charité qui fournira gratuitement aux Cultivateurs indigens des grains, & autres secours. Le but de cette institution n'est pas seulement de soulager la pauvreté, on offrira des encouragemens à l'Agriculture. Cette Confrérie est composée de Négocians, de Marchands & autres Citoyens qui signalent journellement leur zele par des actes de charité & de vraie piété.

D'ALENÇON, *le 18 Août.*

Nos malheurs ont été déjà assez annoncés. Nous n'ajouterons au récit qui en a été fait que des consolations que présente la bienfaisance. Le Public connoît le Bureau de Charité, établi dans la Paroisse de Saint-Denis-sur Sarte. Un Membre de ce Bureau, M. Salmon, Maître des grosses Forges de la Roche, a entrepris d'occuper deux cens Journaliers tant de cette Paroisse que des lieux circonvoisins. Depuis près de six mois, le canton est affligé de fievres putrides. M. Salmon a eu soin, comme de ses enfans,

des Ouvriers qu'il employe à Livaie & à la Roche. Le Médecin les visitoit à ses frais, autant que le permettoit la position des lieux. Il a payé les remedes. Les bouillons & les tisannes se faisoient chez lui. Enfin sa charité a été récompensée ; tous ses malades ont été sauvés. Aux vertus d'un bon Citoyen, M. S. joint l'intelligence d'un bon Cultivateur. Il a mis en crédit les pommes de terre. Dans un arpent, il en a recueilli, l'année derniere, cinq cens boisseaux, le boisseau pesant 32 livres. Il en a distribué 300 à ses Journaliers. Du reste, il a nourri ses chiens, engraissé sa volaille & ses cochons, & fait du pain pour ses domestiques. On estime que cette ressource lui a épargné cent boisseaux de bled. On ne demandera pas si ses gens le servent bien, si ses Ouvriers travaillent avec ardeur, si le Paysan a de la confiance en lui, si ses exemples font aimer & honorer la vertu.

De Poitiers, *le 20 Août.*

La maladie qui regna l'année derniere dans les Paroisses de la Pleine & de Geneston, s'est manifestée depuis peu à Mortagne & gagne insensiblement toute cette partie du Bas-Poitou. S'il existoit dans les Provinces des Bureaux de Santé où les descriptions des épidémies & des traitemens seroient déposées, pour recourir, selon les occurrences, à ces instructions, on sent de quel secours ils seroient pour les campagnes, combien ils préviendroient de calamités, quel bien ils feroient par le ministere de Médecins principalement dévoués au service des Paroisses isolées où les besoins d'une malheureuse classe, abandonnés non à la nature mais à la misere, les appelleroient. La maladie dont nous venons de parler, a déjà dépeuplé à moitié le village de Châteaumur, situé entre la Pommeraye & la Flocelliere. Dans une seule métairie, il est mort neuf personnes : que de récoltes perdues, que de champs en friche ! L'épidémie commence à pénétrer dans les Paroisses des Châteliers.

Nous avons une riviere navigable, & point de navigation. Nous avons des lieux propres pour y établir des bains, & point de bains. Peut être attend-on, quant à ce dernier objet, que nos ponts, bien tôt impraticables, soient réparés ; ils le seront, la nécessité en est sentie, l'Administration s'en occupe. L'état des ponts a causé derniérement la mort d'un homme qu'on n'a retrouvé que très-tard. Le défaut de bains vient d'occasionner un pareil malheur. Nous n'avons point ici de boites pour les noyés, elles ne sont pourtant pas cheres.

On mande de Civray, qu'au village de Montenbeuf, entre la Rochefoucault & Monbrun, la pierre qui s'y trouve, sans être de l'ardoise, est feuilletée, & qu'elle jette l'éclat du minerai d'or. Un Particulier a voulu la réduire en poussiere pour la mettre sur l'écriture ; mais elle a perdu tout son éclat. Comme il y avoit beaucoup de cette poussiere répandue sur sa table, il s'est apperçu que certaines parcelles avoient une sorte de mouvement : en les regardant de près, il a reconnu qu'elles étoient remplies d'animalcules qui sembloient avoir pris naissance dans la pierre, & en avoir tiré leur nourriture. Cette observation intéressera les Naturalistes : mais ils sont aussi rares dans cette Province que les bons Agronomes.

A juger des laines du Poitou par les draperies grossieres qui s'y fabriquent, on ne se douteroit pas qu'elles égalent les meilleures du Royaume, qu'on peut en faire les draps les plus fins, & qu'elles sont en effet employées à cet usage dans les principales Fabriques de la Normandie & même en Picardie. Les draps que nous tirons de Lizieux, de Beauvais &c. sont en partie faits avec nos laines, tandis que nous allons chercher des laines communes en Saintonge, en Médoc, & même en Provence, pour faire de mauvais draps. On peut juger par-là combien nos Compatriotes sont peu avancés en spéculations & en industrie. L'Art, borné dans ses vues & ses entreprises, au lieu de se perfectionner, se détériore tous les jours. Notre débit aux Foires de Caën, de Guibray, de Falaise &c. à l'usage du bas Peuple, a successivement baissé ; & il est aujourd'hui réduit presqu'à rien. Si l'industrie pouvoit être aiguillonnée, il nous seroit facile d'affiner nos laines, & de manufacturer de bonnes étoffes : le succès de la fabrication inviteroit à corriger l'éducation des troupeaux & à les multiplier : l'économie rurale, l'économie domestique, l'économie publique, tout participeroit à cet avantage.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre sur la conservation des grains. A Paris, 14 Août.

Monsieur,

Un bon Citoyen qui lit avec assiduité les Gazettes d'Agriculture, a vu avec un véritable plaisir que quelques Cultivateurs s'occupoient de la découverte d'un moyen également sûr & peu dispendieux pour la conservation des grains après la récolte. La cave lambrissée & parquettée dont vous fites mention en dernier lieu lui parut très-ingénieusement imaginée, mais il ne put se dissimuler que cet appareil étoit nécessairement dispendieux & par conséquent hors de la portée du commun des Cultivateurs. Il m'a chargé de vous proposer un autre moyen beaucoup plus simple & plus facile à mettre en pratique. Il ne s'agiroit que de renfermer le grain dans des tonneaux (1) de bois de chêne ou de châtaigner dont les douves seroient d'une telle épaisseur qu'elles ne sçauroient être pénétrées totalement par l'humidité : on se croit dispensé de dire qu'il faudroit les placer dans la cave sur des poutres d'une certaine hauteur, de peur que l'humidité de la terre ne les endommageât ; le grain ne seroit mis dans les tonneaux qu'après avoir été bien vanné & criblé. Il est à présumer que la température de la cave empêcheroit le développement des œufs des insectes qui causent de si grands ravages dans les greniers ordinaires. D'ailleurs comme on pourroit mettre beaucoup de tonneaux les uns sur les autres, il est encore évident qu'une cave d'une grandeur médiocre pourroit contenir une quantité prodigieuse de grains. Cette expérience seroit une de celles que tout Cultivateur aisé devroit tenter, pour la publier avec le plus grand éclat, vu son importance. On observera qu'il faudroit avoir des tonneaux pour ce seul usage. La personne dont je ne suis ici que l'organe, m'a engagé à vous prier, Monsieur, de faire connoître au Public ses idées le plutôt qu'il vous sera possible, vu que le moment de les mettre à exécution approche ; elle vous en sera très-obligée. Sa modestie ne veut point que je la nomme. Je suis &c.

(1) *Ceux qui sont dans le cas de mettre leurs grains en farines, devroient prendre le parti de les faire moudre, car les farines se conservent mieux. C'est la derniere ressource que l'on a eu pour procurer de bon pain aux Colonies. Personne n'ignore que les grains en nature se gâtoient souvent dans la traversée, & que les farines de bonne qualité renfermées avec précaution dans de grands tonneaux ne s'alterent pas.*

II.

Lettre sur la culture des pommes de terre &c.

Monsieur,

Depuis deux ans, je lis avec la plus grande satisfaction la Gazette & le Journal d'Agriculture. Je les regarde comme le plus précieux dépôt que nous ayons en France du progrès des connoissances économiques. Vivant à la campagne, je suis à même de tenter quelques essais, & mon goût m'y porte assez. J'ai encouragé autant qu'il étoit en moi la culture de la pomme de terre qui est une vraie manne pour le Peuple, & j'ai le plaisir de voir qu'au moyen d'une quarantaine de boisseaux que j'ai distribués gratuitement, il est peu d'Habitans qui ne fassent une petite culture de ce légume, ne fût-ce que dans leur jardin. Je place ce légume au-dessous de la plûpart pour la qualité, car je ne suis pas enthousiaste : mais eu égard à l'abondance des récoltes & à la propriété d'entrer dans la composition du pain, je le regarde comme très-précieux. J'ai recueilli, cette année, 20 pour un, quoiqu'en dise M. B. de T. Au reste j'ai éprouvé qu'au dessèchement, cette plante perd les deux tiers & même les trois quarts de son poids, & nos Cultivateurs assurent que les cochons engraissés de pommes de terre ont un lard beaucoup moins ferme qu'avec du grain. Si mes recherches avoient quelque succès, j'aurois l'honneur de vous en faire part. En attendant, Monsieur, je vous prierai de satisfaire ma curiosité sur deux points, par

la voie de votre Gazette. 1°. Que ſont devenus les promeſſes de M. Eckleben de Ruſſie qui avoit ſemé du ſeigle en préſence de pluſieurs Seigneurs, & qui faiſoit eſpérer une récolte bien ſupérieure aux autres? 2°. L'article de Marſeille nous annonçoit en hiver la température de l'air, il ne dit rien actuellement. Je voudrois ſçavoir quel eſt le plus haut degré de chaleur qu'on éprouve, thermometre de M. de Réaumur, & le degré de froid le plus vif en hiver, & quel degré de froid fait périr les orangers, oliviers, figuiers.? Ces queſtions intéreſſeront bien des Amateurs. Daignez y ſatisfaire, Monſieur, & me croire &c.

N. Nous n'avons point encore appris les réſultats des expériences de M. Eckleben. Quant aux autres queſtions, nous prendrons les informations convenables pour y ſatisfaire.

III.

Des pommes de terre : l'uſage de leurs feuilles.

Les Cultivateurs Suiſſes qui ont eſſayé les pommes de terre Angloiſes dont il a été fait une diſtribution au *Bureau de Correſpondance*, ne parlent de leur fécondité qu'avec admiration... Les patates qu'on avoit annoncées en Angleterre ſous le titre de *patates de Surinam* ne ſont autres que des *yam-patates*. Voyez l'extrait que nous avons donné de l'*inſtruction ſur les pommes de terre* dans notre Journal. Nous rendrons compte de la 2e. partie le plutôt qu'il nous ſera poſſible. Le généreux Auteur a eu la bonté de nous envoyer quelques exemplaires de cet Ouvrage : c'eſt un préſent que nous avons à offrir aux Amateurs.

On a reconnu que les pommes de terre en général faiſoient revenir le lait aux vaches, aux chevres &c. qui l'avoient perdu.

Rien de meilleur pour engraiſſer les bœufs, les cochons &c. Un Payſan vient de faire l'expérience ſuivante. Il a pris 4 cochons de la même portée : il en a engraiſſé deux à la façon ordinaire, & deux avec des pommes de terre : cette derniere nourriture lui a beaucoup moins coûté, & la différence du poids entre les premiers & les derniers cochons, après qu'ils ont été tués, a été énorme & preſqu'incroyable.

Les Payſans Suiſſes commencent à ſe ſervir des feuilles de pommes de terre en guiſe de tabac ; & ils le préferent au vrai tabac.

Nous tenons ces faits du Magiſtrat-Agronome à qui nous devons les *inſtructions* citées.

IV.

Deſcription d'une bergerie portative.

Un Seigneur de Bohême qui ne croit pas ſe déshonorer en s'adonnant à l'étude de l'Agriculture, vient d'inventer un nouveau parc de brebis qu'on peut regarder comme une bergerie portative, puiſqu'on y renferme 500 brebis. Ce parc a 39 pieds de large & 83 pieds de long. Les murs extérieurs ou les bois de l'enceinte ont 8 pieds de haut, & la hauteur depuis le milieu de la bergerie juſqu'au ſommet du toit, eſt de 18 pieds & demi. La conſtruction de cette hute n'eſt point difficile ; on fiche de gros pieux en terre, & l'on revêt le dedans de planches ; le toit qui eſt auſſi de planches, porte ſur les pieux ; il n'y a pas la plus petite ouverture, & il eſt tellement conſtruit que la pluie ne peut y pénétrer. Tout le corps de cet édifice eſt rendu ſolide par des chevilles qu'on ôte & qu'on remet avec la plus grande facilité. Au commencement du printems, lorſqu'on veut faire parquer les brebis, on conſtruit la bergerie, ce qui n'emporte pas beaucoup de tems & demande encore moins de travail. On choiſit pour cela un endroit convenable & le plus près poſſible des champs qui ont beſoin d'être fumés. Lorſque la bergerie eſt élevée, on répand ſur le ſol de la paille de ſeigle ſur laquelle les brebis paſſent une huitaine de nuits. Après ce terme, on met ſur cette paille plus qu'à demi-pourrie 1 pouce ou 2 pouces de terre, & ſur celle-ci on fait une nouvelle litiere. On continue ainſi les mêmes opérations de ſemaine en ſemaine, juſqu'à ce qu'on porte le fumier dans les champs. Après cela, on démonte la bergerie & on la tranſporte ailleurs preſque ſans peine & ſans frais. Le matin de fort bonne heure, le Berger ouvre entiérement la bergerie, mais il n'en laiſſe pas ſortir le bétail tout de ſuite ; il l'y retient encore au moins un quart d'heure ; la fraicheur de l'air ou quelqu'autre cauſe phyſique fait que dans ce court eſpace de tems les brebis urinent beaucoup & font une grande quantité de crotins. En faiſant ſortir habituellement le troupeau dès que la bergerie eſt ouverte, ce ſeroit une perte conſidérable de fumier.

Par le moyen de cette bergerie portati-

ve, on épargne les frais qu'exige le transport du fumier, & ces frais vont souvent assez loin. De plus on a du meilleur fumier, & il en faut une moindre quantité pour amender les champs. Un autre avantage encore c'est que les bêtes à laine y sont à couvert, qu'elles n'ont pas à craindre les injures de l'air lorsque le tems est froid, pluvieux &c; & dans les grandes chaleurs de l'été, vers le milieu du jour, le Berger a soin d'y renfermer son troupeau.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 20 Août 1774, au Mercredi 24 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19 à 20 l. *le septier; id.* nouveau, de 22, 23 à 26 liv.; *id.* au Port de la Grêve, de 26 l. 10 s. à 27 l. Le seigle, de 10 l. 10 s., 12 à 13 l. 5 s.; l'orge, de 9, 10 à 11 liv. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 20 Août 1774, au Mercredi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17 à 18 l. 10 s. *le sept.; idem* nouvelle, de 16, 17 à 17 l. 10 s.; *idem* à la Greve, de 15 l. 10 s. à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Août 1774, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 30 à 31; *id.* nouveau, de 28 à 29; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

Changes de Paris, *du 27 Août 1774.*

Amsterdam	55 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{8}$
Londres	30 $\frac{7}{8}$
Hambourg	180 $\frac{3}{4}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{2}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 27 Août 1774.

	H	S	
Or de Portug. à . . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	718	10	marc.
Du Perou à	708	3	marc.
Les guinées à . . .	721		marc.
Ducats à	98	5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10 à 16	once.
Or à 20 karats à . .	83	11	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	16	marc.
Piastres à	49	5	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Jeudi 25.*	*Vendredi 26.*	*Samedi 27.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	. . . . .	1760 65 70 65 .	1757 $\frac{1}{2}$ . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1120 . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 5 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 6 Février.*

POUR faire fleurir la Fabrique du laiton, tombée en décadence avec ses priviléges, les Intéressés demandoient qu'on fit tomber la valeur de toute espece de cuivre, par la défense d'en fournir à l'Etranger. Le Roi a rejetté cette demande, comme contraire aux regles de la Justice & aux intérêts de l'Etat, toutefois en ordonnant au College des Mines & du Commerce de prendre en considération les causes du peu de succès de cette premiere entreprise.

Le College de Médecine de cette Ville, l'un des plus distingués de l'Europe par son zele à répandre à propos des instructions pour la santé du Peuple & pour l'économie domestique, a informé le Roi qui anime & occupe ce zele, que les feuilles de topinambours convenablement séchées étoient propres à remplacer le tabac ordinaire à fumer, avec l'avantage d'avoir un goût plus doux & une odeur plus agréable. En conséquence, il a été enjoint aux Capitaines Provinciaux d'exciter les Paysans à la culture des topinambours.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 9 Février.*

Les gelées avoient interrompu la navigation : le Sund étoit déjà pris presque d'un bord à l'autre. Avant le 29 Janvier, époque singuliere dans ces contrées, le dégel est survenu, mais sans rétablir la communication, car les glaces flottantes ne permettent point de naviguer. Les saisons varient d'une maniere étrange, depuis quelques années. Ce que nous observons ici, on l'observe dans des climats tout opposés aux nôtres.

La Société des Sciences de cette Ville adjugea le Prix de Mathématique au sieur J. G. Marsson, Professeur des Mathématiques à l'Université de Strasbourg, & celui de Physique à M. Charles Vicomte Mahon, Membre de la Société Royale de Londres. Elle avoit proposé pour sujet du premier *la forme la plus convenable aux mortiers à feu*, & pour sujet du second *les pendules des horloges astronomiques.*

Quant à la question historique relative à la position de *Jomsbourg*, la Société n'a reçu aucun Mémoire satisfaisant, & elle demande de nouveau : *an Jomsburgum, in Populorum septentrionalium monumentis celebratissimum, cum Julino* (Wollin), *Pomeraniæ olim inclyto emporio, unum idemque fuerit nec-ne ? Argumentis firmis & sufficientibus ita solvere, ut res pro definitâ haberi possit.*

Prix des Mathématiques pour cette année, la meilleure machine ou le meilleur moyen méchanique pour nettoyer & curer avec économie les lacs, étangs &c. *Invenire machinam aut mechanicum quoddam artificium cujus ope lacus, stagna aliaque id genus aquilegia, commodè & sine magno pretio repurgari,*

& à limo, immunditie, fructibusque aquaticis quæ fundum elevant interitumque lacuum accelerant, liberari possunt, eo imprimis casu ubi effluxus aquarum ad exsuccandas & effodiendas ejusmodi aquarum collectiones nimio stant pretio, aliæque circumstantiæ aquas dulces urbi necessarias, perdi, & inutiliter defluere, haud permittunt.

Prix de Physique, l'analyse des métaux. *Analysim metallorum in partes constitutivas secundùm sollicitè instituta experimenta tradere.*

Prix d'Histoire, des éclaircissemens sur une lettre de Fortunat. *Requiritur perspicua &, quantùm fieri poterit, sufficiens commentation ad illustrandam Venantii Fortunati epistolam ad flavum, quæ est libri VII 18va., ubi simul indicetur undè suam de Rùnis notitiam haurire potuerit Venantius & cujus Populi eæ fuerint?*

On peut écrire en Danois, en Latin, François ou Allemand... Valeur de chaque médaille, 300 rixd. argent de Danemarck (environ 425 liv.)... Conditions du concours, la devise, le billet cacheté &c. à l'ordinaire... Terme du concours, la fin de Décembre... Distribution des Prix, au mois de Janvier 1775.... Les Mémoires seront adressés, lisiblement écrits & francs de port, à *M. de Hielmstierne, Chevalier de l'Ordre de Dannebrogue, & Conseiller de Conférence du Roi, Secretaire de la Société* Ceux qui desireront retirer les Ouvrages qu'ils ont envoyés au concours en 1773, n'ont qu'à les demander à M. de de Hielmstierne dans le courant de la présente année.

ALLEMAGNE.

D'Oldenbourg, *le 12 Février.*

Les Habitans de ce Comté & de celui de Delmenhorst ont célébré par des réjouissances très sinceres la suppression inestimable & inespérée de la Capitation. On se flatte que l'industrie, ci-devant étouffée sous le poids des charges, se déployera avec toute son énergie. En même tems qu'elle se voit délivrée de ses entraves, elle est encouragée par la facilité des débouchés que la réparation des chemins lui promet.

De Brandebourg, *le 12 Février.*

S. M. Pr. appelle plusieurs Jardiniers étrangers qu'Elle se propose d'établir dans la vieille Marche, pour y planter des bois, border les grands chemins d'arbres utiles, former des Eleves dans l'art de cultiver les vergers &c. Outre les bois donnés gratis à ceux qui veulent bâtir, il y a divers encouragemens & trente risdal. par an, promis à chaque Jardinier.

De Wismar, *le 14 Février.*

Sur les frontieres de ce pays & du Duché de Mecklenbourg, il y a des droits établis sous les noms de *jus detractus*, *jus decimi*, à la charge réciproque des Sujets respectifs des deux Souverains; car le voisinage est un titre reçu pour se nuire. Le Roi de Suede, notre Auguste Souverain, a jugé digne de lui de faire les premiers pas pour les décharger de ce fardeau & rétablir entr'eux les relations naturelles de bienfaisance & d'intérêt bien entendu.

De Francfort, *le 15 Février.*

D'une Province, d'un canton à l'autre de l'Empire, les Agriculteurs, les Artisans, les Botanistes, les Médecins &c, ne s'entendent pas, lorsqu'ils parlent de leur profession ou de leur science. Un Seigneur Allemand (à ce qu'on croit, Seigneur Hongrois), pour concourir à lever les obstacles que cette diversité de dialectes oppose aux progrès des Arts les plus salutaires, invite les Sçavans à répondre à la question suivante: *Que faut-il observer & mettre en pratique pour composer un Dictionnaire de notre Langue naturelle, de façon qu'il convienne également à toute l'Allemagne?* Ce Seigneur a déposé ici entre les mains de MM. Benjamin Metzler fils & Compagnie, la somme de mille florins pour un Prix qui sera remis, le 1 Janvier 1775, à l'Auteur du Mémoire préféré par différentes Académies & Universités à ceux de leurs concurrens. On enverra trois copies des pieces à l'adresse ci-dessus.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 17 Février.*

On parle beaucoup de deux grandes questions à décider au Conseil ou au Parle-

ment. Faut-il laiſſer aux Colonies le droit de tenir trente aſſemblées pour ſe taxer, chacune à ſa volonté, ſans autoriſation de la Puiſſance légiſlative ? ou faut-il que ces Colonies coopérent avec le Parlement à la Légiſlation, en y prennant place & donnant leur voix par leurs Repréſentans ?

Lorſque les Habitans de la Nouvelle-Yorck apprirent ce qui s'étoit paſſé à Boſton au ſujet du thé, on ſonna les cloches, & l'on envoya un exprès à Philadelphie. Le Vendredi ſuivant, chacun apporta ſur la place du Marché tout le thé qu'il avoit, & l'on y mit le feu en plein jour... On compte que ſur la ſeule Baye de Maſſachuſett, on peut lever quatre-vingt mille hommes en état de porter les armes.

Nous apprenons de Charles-Town, que la mortalité qui avoit attaqué les bêtes à cornes dans divers endroits de la Caroline méridionale, avoit preſqu'entiérement ceſſé.

On écrit de Peſley en Ecoſſe, qu'environ 500 Fabricans ſe préparoient à paſſer en Amérique, attendu qu'ils manquent abſolument d'ouvrage.

On mande de Briſtol que différentes perſonnes ont fait de nouvelles expériences pour tirer, par la diſtillation, une liqueur des glands convenablement préparés, & qu'elles ont réuſſi.

Les nouvelles de Newcaſtle portent que, Vendredi dernier, on y eſſuya une horrible tempête : le vent étoit des plus violens ; la neige tomboit en gros floccons ; en quelques endroits, elle s'amoncella juſqu'à la hauteur des hayes : les voitures furent arrêtées ſur la route ſans pouvoir avancer.

Les plantations de houblon ſe ſont tellement multipliées depuis quelque tems, qu'une bonne récolte ſuffiroit pour notre conſommation pendant trois ans. Il ne ſeroit pas étonnant qu'à meſure que cette culture s'eſt étendue, celle des grains ſe fût reſſerrée.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 17 Février.*

Les vents du Nord, qui ont régné pendant quelque tems, ont tenu les navires éloignés de notre Port. Le 14, le tems leur fut plus favorable, ils entrerent en foule : ceux du Levant ne reviennent point encore. Il eſt arrivé des grains de divers Ports du Royaume & d'Italie. Le Capitaine Auguſtin Benſe a dépoſé que, le 18 Janvier, jour de ſon départ de Livourne, le bâtiment du Capitaine Garcin avoit péri ſur l'ancre, ainſi que le vaiſſeau Danois, la *Dorothée*, venu de Hambourg avec un chargement de ſeigle.

Dans le courant de 1773, il eſt tombé 24 pouces 1 ligne $\frac{3}{4}$ de pluie dont 53 lignes en Décembre. Il en étoit tombé en 1772 50 pouces 2 lignes, dont 10 pouces dans une pluie d'environ 12 heures, tandis qu'en dix mois de 1771, il n'en étoit tombé que 6 p. 1 ligne.

Pendant le mois de Janvier dernier, il eſt tombé 26 lig. $\frac{1}{4}$ d'eau, en ſix pluies différentes, dont la plus forte a été de 10 lig. le 21. Le diſque du ſoleil n'a point paru de la journée, choſe aſſez rare dans ce pays pour être remarquée... La plus grande hauteur du mercure dans le barometre, 28 p. 5 lignes ; degré le plus bas, 27 p. 5 l. Pendant 16 jours, il a été au-deſſus de 26 p., & pendant 15 au-deſſous. Le terme moyen de cette Ville & des pays ſitués ſur les bords de la Méditerranée, eſt à 27 pouces... Le plus haut point du thermometre, à une heure après midi, l'heure la plus chaude de la journée en hiver dans notre climat, a été à 12 deg. $\frac{1}{2}$; le point le plus bas, 1 deg. au-deſſus de la glace : température moyenne 8 d. $\frac{1}{2}$ au-deſſus... Il a gelé ſix fois pendant la nuit, & ç'a été dans le commencement du mois ; la fin en a été très-douce. Pendant 6 ou 7 jours, il a régné des vents O. N. O. qui ne partoient que de nos côtes. Les vents étoient S. O. à 25 ou 20 lieues en mer ; ce qui tempéroit l'air de notre atmoſphere. L'effet de ces deux vents étoit de tenir le barometre au-deſſus de 28 pouces. Le vent a ſoufflé 14 jours du N. O. & de l'O. N. O, un ſeul jour, fort, le 3. La plûpart des vents du golphe diminuent ou ceſſent à l'entrée de la nuit.

Le mois de Janvier eſt ſouvent ici le plus beau de l'année : il débute ordinairement par quelques violents coups de vent N. O. qui repouſſent les vents du S. juſqu'en Afrique ; le calme & l'équilibre dans l'air ſe rétabliſſent enſuite, & l'on jouit alors d'un ciel pur & ſérein. Les nuits ſont

aſſez froides, mais les journées ſont belles; parce que le tems eſt calme.

Il n'en a pas été de même du mois de Janvier dernier. Depuis l'automne, la ſaiſon paroît arriérée d'un mois. Nous avons eu en Octobre les beaux jours de Septembrd, en Novembre les variations d'Octobre, en Décembre les tempêtes de Novembre, & en Janvier les contraſtes & les alternatives de chaud & de froid, de vent & de pluie du mois de Décembre.

De Saint-Jeure (*en Velay*) *le* 18 *Février.*

Depuis la moiſſon, le prix des grains a graduellement baiſſé dans nos cantons de près de moitié, peu s'en faut. Nous en avons beaucoup de reſte; mais point de débouché, point de demande. De mémoire d'homme, on n'a vu dans cette ſaiſon des augures plus favorables d'une belle récolte, que ceux que la terre nous offre: les productions ſont doubles & triples de ce qu'elles étoient les années précédentes. L'hiver n'a pas encore emporté une ſeule tige. Un Particulier ſe propoſe de tirer des endroits les plus fournis de ſes guérêts, une quantité aſſez conſidérable de ces tiges & de les tranſplanter dans un autre terrein bien amendé: il ſera part au Public du réſultat.

Les premiers jours du mois, nous avons eu du froid & de la neige: le tems s'eſt remis au beau.

Nous avons ici une race de brebis qui réguliérement mettent bas, tous les ans, deux agneaux, l'un au printems, l'autre en automne, ſans que ce double travail nuiſe ni à la mere ni aux petits. L'année derniere, une de ces brebis donna d'une ſeule ventrée trois petits qui ſont aujourd'hui grands & forts.

De Lyon, *le* 20 *Février.*

Le Peuple a paru plus gai, pendant ce Carnaval, qu'il ne l'avoit été depuis pluſieurs années; il travaille, & c'eſt-là ſa joie: mais il eſt forcé de dépenſer tout ce qu'il gagne ſans pouvoir rien épargner pour les tems d'inaction, de maladie, & pour les accidens. Le nombre des mendians & des néceſſiteux de toute eſpece ne diminue pas encore.

Les efforts de l'induſtrie paroiſſent redoubler de jour en jour & en tout genre. On a fait des robes à bordures charmantes, & l'on promet de renchérir encore ſur ce travail.

On s'apperçoit que les eaux ont fait tort aux ouvrages pour le redreſſement du lit du Rhône, & on s'occupe à le réparer.

Pendant que le Rhône & la Saône ont été fort enflés, la plûpart des caves des maiſons ſituées entre les deux rivieres ont été remplies d'eau, & pluſieurs puits étoient fort troubles. Si les revenus municipaux ne peuvent fournir à la conſtruction des aqueducs qu'il ſeroit ſi utile & ſi facile d'avoir dans cette grande Ville, pour procurer à ſes Habitans la bonne eau dont ſouvent ils manquent, & en certains quartiers preſque toujours, ne pourroit-on pas eſpérer que quelque Compagnie de Citoyens ſe formera pour exécuter une ſi bonne entrepriſe à des conditions honorables pour eux & réciproquement avantageuſes? L'Académie a propoſé ce ſujet: mais le meilleur Mémoire, quoique couronné & imprimé, ſeroit comme non-avenu, s'il n'étoit pris en conſidération par les Peres de la Patrie.

La perfection de cet objet de Police peut être attendu avec d'autant plus de confiance que la ſanté des Citoyens en dépend, & qu'il ſera certainement préféré à tout objet de décoration ou de ſimple commodité par les Chefs de notre adminiſtration. Les collines dont nous ſommes entourés au nord & au couchant renferment des ſources qui ſe perdent inutilement pour nous.

De Tours, *le* 23 *Février.*

Les bateaux qui deſcendoient la Loire chargés de grains, ont rencontré des obſtacles qu'il leur a été impoſſible de vaincre. Il en eſt réſulté des pertes qu'on eſtime à trente mille livres. Il eſt arrivé de ſemblables accidens en quelques-autres endroits. Le tranſport des grains n'a pu encore reprendre ſon cours. L'hiver préſent eſt certainement un des plus doux que les pauvres ayent paſſé depuis long-tems. Le pain n'eſt point au-deſſus de leurs facultés, lorſqu'ils ſont entretenus d'ouvrage, ce qui n'eſt pas

toujours dans cette Ville. Quelques pillards ont été arrêtés.

DE POITIERS, *le 24 Février.*

Les pluies ont traversé les semailles dans cette Province; elles ne cessent que par intervalles, & reprennent avec plus de force. Les Cultivateurs qui ont donné un chaulage à leurs semences, & semé un tiers moins que de coutume, s'en félicitent. Malgré les intempéries, les plantes sont belles.

Le 1 Mars, il s'ouvrira un nouveau cours gratuit sur l'Art des Accouchemens; on y recevra les Eleves tant de la campagne que de la Ville, munies de certificats de bonnes mœurs. M. l'Intendant donnera une récompense à celle qui se sera le plus distinguée dans ce cours.

On a découvert dans le Bas-Poitou l'extrait d'un ancien procès verbal de réduction de mesures de grains, piece dont il seroit très-important de retrouver l'original, puisqu'il constateroit que les Agens des Seigneuries n'ont cessé d'aggrandir leurs boisseaux, & qu'ils ont grossi d'un quart & même d'un tiers, plus ou moins, les redevances de leurs Vassaux en grains: exaction cruelle, digne de l'animadversion la plus prompte de la part du Ministere public.

DE RHEIMS, *le 25 Février.*

Les prix des grains augmentent légérement... Les Officiers de Police de Chaumont-en-Bassigy ont condamné plusieurs Laboureurs de cette Ville & des environs à des amendes de cent à deux cens livres, pour avoir fait le commerce des grains, en contravention des Ordonnances.

L'art d'enseigner l'Art si important des Accouchemens, se perfectionne de jour en jour. Toute la France connoît aujourd'hui la machine de la Dame du Coudray. Le Sr Mangin, ancien Chirurgien de vaisseau, Démonstrateur à Châlons, fait construire plusieurs autres machines qui présentent les plus fideles copies de la nature dans toutes les circonstances d'accouchemens soit naturels, soit laborieux. Il donnera un cours qu'il appelle *cours avec les liqueurs.*

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

*Mémoire lû au Bureau d'Agriculture du Mans, à sa 431e. Séance, le 18 Janvier 1774, par M. ****, Membre de la Société.*

Je m'empresse à répondre au zele de la Société & à lui soumettre le détail qu'elle a exigé de moi par écrit, dans sa derniere Séance, rélativement à l'avis que je lui donnai de nouvelles difficultés que quelques Décimateurs veulent former dans le canton de notre Province qu'on nomme la *Champagne du Maine*, un des plus fertiles en bleds.

Les Cultivateurs les plus expérimentés ne se sont pas bornés à faire des expériences dans leurs terres afin de multiplier leurs récoltes en grains de toutes especes, ils ont reconnu un second avantage à bien nourrir leurs bestiaux de toutes especes, & à en augmenter le nombre pour se procurer plus de fumier; ce qui ne peut se faire avec succès sans augmenter la quantité des fourrages & sur-tout les foins très-rares dans cette contrée. D'ailleurs certaines terres se lassant, au bout d'un certain tems, ne donnent plus la même quantité de grains, & ce qu'elles en donnent devient aussi d'une qualité inférieure.

C'est pourquoi ils ont cru indispensable de laisser reposer ces terres usées par le défaut d'engrais suffisant pendant quelques années, & pour cet effet, d'en changer successivement les sols ou côtaisons.

Ils ont aussi considéré que ce tems de repos, ne produisant rien en jachere que quelques mauvais pâturages, on pourroit en tirer un parti plus utile & plus analogue à la culture, en les convertissant en prairies artificielles par parties & successivement, & en les ensemençant soit en saint foin, luzerne ou trefle, soit en mélange de l'un & de l'autre, & avec une partie d'avoine ou d'orge, selon la nature du sol & suivant l'intelligence du Cultivateur.

Il est indispensable de préparer les terres par des labours réitérés, pour faire de bons guérets à plat, afin de rendre le terrein à faulx courante avant de semer. Le Cultivateur, pour se dédommager en partie de ses

avances, a cru pouvoir porter la ſemence de l'avoine au tiers ou à moitié de ce qu'il en employeroit à l'ordinaire, lorſque le champ eſt ſeulement enſemencé en avoine ſeule ou en orge, & encore pour faire, pendant les chaleurs de l'été, un abri à la foibleſſe de ces herbes naiſſantes dans la premiere année qui ne peut pas leur procurer une entiere progreſſion. Lorſque cet orge ou l'avoine eſt parvenu à ſa maturité, & quelquefois même ſans l'attendre, ſelon les circonſtances, on fait faucher le tout comme dans un pré, ſoit pour fanner & *ameulonner* ce fourrage en ſec, ſoit pour battre la paille & l'herbe, ſi le grain eſt venu à ſa parfaite maturité pour le triturer, afin d'en donner la quotité de la dixme en grain ſeulement au Décimateur, laquelle quotité eſt portée à ſa grange, ou bien il la fait enlever de chez le Laboureur auſſi-tôt que le triturage eſt fait. Cet uſage s'eſt introduit depuis quelques années, & il a été adopté à l'envi comme un très-grand avantage pour le Cultivateur ainſi que pour le Décimateur qui ne tire aucun profit des jacheres.

Mais aujourd'hui, MM. les Décimateurs, pour augmenter leur revenu préſent, & ſans doute parce que les fourrages ſe ſoutiennent plus chers, par l'augmentation de la population du bétail & par la rareté des fumiers que cauſe l'encouragement général à l'amélioration des cultures, ces Meſſieurs, dis-je, veulent s'oppoſer à cette méthode nouvellement établie de faire faucher, fanner & ameulonner cette ſorte de récolte dans les jacheres; ils veulent au contraire aſtreindre les Cultivateurs à couper à la main avec la faucille par javelles, & à les mettre en gerbes comme les autres grains, afin de ſe procurer la dixme, non-ſeulement du grain qu'on leur donne, mais encore du fourrage, ſans conſidérer qu'ils ne l'ont jamais perçue ſur les foins, & que ſi le Cultivateur étoit obligé de ſe rendre ſur cet objet à leurs deſirs, le produit d'une pareille récolte lui ſeroit ſix fois plus coûteux; que d'ailleurs, par des tems humides, le foin ſe pourriroit ſouvent, étant dépoſé à plat ſur la terre, & feroit abandonner cette bonne méthode de culture, au grand préjudice du bien public; le Cultivateur, gêné dans ſes cultures, ſeroit fort découragé.

Il ſeroit donc bien intéreſſant pour l'Agriculture en général de chercher les moyens d'arrêter les deſſeins de ces Décimateurs, en les aſtreignant à ſe contenter de la dixme des grains que produit cette ſorte de récolte, & à continuer à la percevoir comme ils perçoivent la dixme des pois & autres eſpeces de légumes ſecs, après leur triturage, ſoit dans l'aire ou dans les greniers du Cultivateur. Si on la rend chez eux, ils ſont preſque dédommagés de la perte de la paille. Il s'enſuivroit un double avantage, le premier, c'eſt l'encouragement du Cultivateur qui ſeroit dédommagé d'un ſoin onéreux, gênant & diſpendieux par une ſorte de récolte de pure ſurrérogation; le ſecond, c'eſt que le Public profiteroit auſſi du fruit de cette récolte, puiſqu'elle augmenteroit d'autant l'eſpece en général, tant des grains que des fourrages, conſéquemment la quantité du bétail, l'abondance du fumier & l'engrais des terres. C'eſt à ceci que ſe réduit la ſcience du Cultivateur; ce n'eſt pas en la lui rendant onéreuſe qu'on l'encouragera, qu'on lui procurera l'aiſance, & qu'il procurera à l'Etat de véritables richeſſes.

Il y auroit beaucoup d'autres raiſons à détailler pour démontrer les difficultés de mettre en gerbes de ſemblables récoltes, & les riſques qu'elles courroient: mais elles ſe préſentent naturellement à tout Agriculteur.

Il eſt digne des ſoins patriotiques de la Société de chercher, comme elle l'a déjà fait en tant d'occaſions, tous les moyens poſſibles d'ouvrir les yeux du Décimateur ſur le léger ſacrifice d'un intérêt qui ne peut tourner, par ſes ſuites heureuſes, qu'à ſon avantage; car qui peut plus bénéficier ſur l'amélioration des terres & des défrichemens, quelconques, que le Décimateur, ſans aucune avance de ſa part?

II.

Du blanchiment des Toiles.

M. Miltz, Econome de Bahrenbourg, dans le Pays d'Hanovre, a trouvé la maniere commune de blanchir les toiles trop longue, trop compliquée, trop ſujette à des inconvéniens. Il faut, dit-il, au moins deux mois pour le blanchiment d'une toile. On eſt obligé de l'arroſer pour en faire ſor-

tir la lessive qui n'en est pas sortie lorsqu'on l'a lavée au sortir du métier. Mais lorsque le soleil darde ses rayons sur la toile arrosée de cette maniere, la lessive qu'on veut en détacher s'y attache d'abord d'autant plus fortement. Il faut répéter de tems en tems le même procédé. M. Miltz s'épargne, par la méthode suivante, la peine que l'on prend d'arroser la toile.

Il met la toile crue dans une grande cuve où il la fait fouler aux pieds pendant un certain tems. Ensuite il en fait tirer l'eau trouble. On pêtrit ainsi la toile jusqu'à ce que l'eau reste aussi claire qu'elle l'étoit quand on l'a versée dans la cuve.... Pour sçavoir s'il n'y a plus de lessive adhérente à la toile, on en met un petit bout dans la bouche, & on le suce pour sçavoir si l'eau a son goût naturel. Dans ce cas-là, il n'est plus nécessaire d'en remettre, sinon, il faut recommencer.

Cette préparation donnée, on étend la toile, comme à l'ordinaire, sur l'herbe où on la laisse pendant deux jours. On la retourne ensuite, & on la laisse encore pendant le même espace de tems. Au bout de ces quatre jours, on la lessive & on la lave encore comme ci-devant. Il faut seulement observer que ce soit avec de l'eau courante, ou avec de l'eau croupie ramassée dans quelque réservoir. Cela fait, on étend la toile & on la fixe à demeure sur l'herbe. On ne lui donne aucun soin. La plus grande ardeur du soleil ne peut lui nuire.

La toile blanchie de cette façon dure beaucoup plus que celle qu'on a arrosée pendant long-tems & exposée aux injures de l'air.

A ces différens procédés, M. Miltz joint une façon particuliere de laver la toile à blanchir. La voici telle qu'il l'a employée pour le blanchiment d'une piece de six cens aunes.

Il prend trois boisseaux, mesure d'Hanovre, de bonnes cendres de hêtre : l'on coule la lessive comme à l'ordinaire. Après avoir laissé sa toile étendue pendant quatre jours sur l'herbe, il a fait dissoudre trois livres de savon brun dans de l'eau chaude, & il y a battu sa toile séchée. Après l'avoir fait passer par une autre lessive de trois mesures de cendres, il l'a exposée comme auparavant, & a répété la même opération. Après cela, sa toile s'est déjà trouvé très-blanche. Il l'a ensuite trempée dans une quantité suffisante de petit lait ou d'eau de lait (opération que sa difficulté & sa cherté feront vraisemblablement omettre). Après l'avoir laissée pendant quelque tems dans cette liqueur où il faut la remuer de tems en tems avec force, on la remet de nouveau dans l'eau froide. Enfin M. M. fait encore passer sa toile par une eau chargée de deux mesures de cendres sans savon. A tout cela, il ajoute une teinte d'eau d'empois.

La toile soumise à toutes ces préparations a été trouvée supérieurement belle. Il y a vingt ans que M. Miltz suit à peu près la même méthode. Pour abréger, il conseille de passer sa toile sous une espece de moulin à foulon très-doux, tel qu'on en trouve à Dusseldorf, à Harlem, & particuliérement en Silésie où on s'en sert pour blanchir ces toiles renommées dans le commerce.

Du reste, il y a beaucoup d'endroits même en Allemagne, tels que Zell &c, où l'on n'arrose nullement les toiles pour les blanchir.

III.

Remede ou plutôt recette éprouvée pour la fievre des chevaux.

Commencez par saigner le cheval malade & donnez lui le breuvage suivant.

Prenez six onces de gentiane, six onces de graines de persil, & une poignée de rhue, que vous ferez bouillir dans une suffisante quantité d'eau que vous mettrez dans un pot de terre vernissé. Lorsque cette décoction sera réduite environ au tiers, & qu'elle commencera à prendre une couleur noirâtre, le breuvage sera préparé. Vous en prendrez sept onces & demie que vous ferez avaler au cheval par le moyen d'une corne.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 23 Février 1774, au Samedi 26 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 23 à 27 livres *le septier; idem* au Port de la Grève, de 26 à 28 liv.; le seigle, de 13, 13 liv. 10 s. à 14 liv.; l'orge, de 9 livres, 10 liv. à 10 liv. 5 s. aussi *le septier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 23 Février 1774 au Samedi 26 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 2 Mars 1774, de 55 à 56 livres ; *idem* nouveau de 53 à 54 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44 ; *idem* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 l. 10 s. à 20 l. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43 ; *id.* nouveau, de 41 à 42 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 2 Mars* 1774.

	#	s		
Or de Portug. à . . .	728			*marc.*
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	726			
Ducats à	99	5		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	10		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

CHANGES DE PARIS, *du 2 Mars* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$		
Londres	29	15	16e.
Hambourg	186		
Madrid	15	2	6
Cadix	14	19	6
Livourne	95		
Gênes	93 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$		
Lyon. *Rois*	$\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Lundi 28.*	*Mardi 1 Mars.*	*Mercredi 2.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1495	1495	1495 92 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	. . . . .	318 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Nota. A commencer du 1 Mars, on négocie le Billet d'Emprunt garni seulement de 2 Coupons.	1	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1773.

Du Sam. 26 Fév. 1774		Du Lundi 28.		Du Mardi 1 Mars.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Caron, six dern. mois 1773.	A.	Delamotte, six p. mois 1773.	P.	Cauchy, six dern. mois 1773.	A.
Lenoir, *idem.*		Thevenin, *idem.*	R.	Defrance, *id.*	
Gossey, *idem.*		Certain, six dern. mois 1773.	A.	Defays, *idem.*	C.
Delarue, *id.*	C.	Masson, *idem.*		Viellard, *idem.*	
Clouet, *idem.*	J.	Creuzé, *idem.*		Marsollier, *idem.*	E.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 5 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 6 Février.*

POUR faire fleurir la Fabrique du laiton, tombée en décadence avec ses priviléges, les Intéressés demandoient qu'on fit tomber la valeur de toute espece de cuivre, par la défense d'en fournir à l'Etranger. Le Roi a rejetté cette demande, comme contraire aux regles de la Justice & aux intérêts de l'Etat, toutefois en ordonnant au College des Mines & du Commerce de prendre en considération les causes du peu de succès de cette premiere entreprise.

Le College de Médecine de cette Ville, l'un des plus distingués de l'Europe par son zele à répandre à propos des instructions pour la santé du Peuple & pour l'économie domestique, a informé le Roi qui anime & occupe ce zele, que les feuilles de topinambours convenablement séchées étoient propres à remplacer le tabac ordinaire à fumer, avec l'avantage d'avoir un goût plus doux & une odeur plus agréable. En conséquence, il a été enjoint aux Capitaines Provinciaux d'exciter les Paysans à la culture des topinambours.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 9 Février.*

Les gelées avoient interrompu la navigation : le Sund étoit déjà pris presque d'un bord à l'autre. Avant le 29 Janvier, époque singuliere dans ces contrées, le dégel est survenu, mais sans rétablir la communication, car les glaces flottantes ne permettent point de naviguer. Les saisons varient d'une maniere étrange, depuis quelques années. Ce que nous observons ici, on l'observe dans des climats tout opposés aux nôtres.

La Société des Sciences de cette Ville adjugea le Prix de Mathématique au sieur J. G. Marsson, Professeur des Mathématiques à l'Université de Strasbourg, & celui de Physique à M. Charles Vicomte Mahon, Membre de la Société Royale de Londres. Elle avoit proposé pour sujet du premier *la forme la plus convenable aux mortiers à feu*, & pour sujet du second *les pendules des horloges astronomiques.*

Quant à la question historique relative à la position de *Jomsbourg*, la Société n'a reçu aucun Mémoire satisfaisant, & elle demande de nouveau : *an Jomsburgum, in Populorum septentrionalium monumentis celebratissimum, cum Julino* (Wollin), *Pomeraniæ olim inclyto emporio, unum idemque fuerit nec-ne ? Argumentis firmis & sufficientibus ita solvere, ut res pro definitâ haberi possit.*

Prix des Mathématiques pour cette année, la meilleure machine ou le meilleur moyen méchanique pour nettoyer & curer avec économie les lacs, étangs &c. *Invenire machinam aut mechanicum quoddam artificium cujus ope lacus, stagna aliaque id genus aquilegia, commodè & sine magno pretio repurgari,*

& à limo, immunditie, fructibusque aquaticis quæ fundum elevant interitumque lacuum accelerant, liberari possunt, eo imprimis casu ubi effluxus aquarum ad exsuccandas & effodiendas ejusmodi aquarum collectiones nimio stant pretio, aliæque circumstantiæ aquas dulces urbi necessarias, perdi, & inutiliter defluere, haud permittunt.

Prix de Physique, l'analyse des métaux. *Analysim metallorum in partes constitutivas secundùm sollicitè instituta experimenta tradere.*

Prix d'Histoire, des éclaircissemens sur une lettre de Fortunat. *Requiritur perspicua &, quantùm fieri poterit, sufficiens commentation ad illustrandam Venantii Fortunati epistolam ad flavum, quæ est libri VII 18va., ubi simul indicetur undè suam de Rùnis notitiam haurire potuerit Venantius & cujus Populi eæ fuerint?*

On peut écrire en Danois, en Latin, François ou Allemand... Valeur de chaque médaille, 300 rixd. argent de Danemarck (environ 425 liv.)... Conditions du concours, la devise, le billet cacheté &c. à l'ordinaire... Terme du concours, la fin de Décembre... Distribution des Prix, au mois de Janvier 1775.... Les Mémoires seront adressés, lisiblement écrits & francs de port, à *M. de Hielmstierne, Chevalier de l'Ordre de Dannebrogue, & Conseiller de Conférence du Roi, Secretaire de la Société* Ceux qui desireront retirer les Ouvrages qu'ils ont envoyés au concours en 1773, n'ont qu'à les demander à M. de de Hielmstierne dans le courant de la présente année.

ALLEMAGNE.

D'OLDENBOURG, *le 12 Février.*

Les Habitans de ce Comté & de celui de Delmenhorst ont célébré par des réjouissances très sinceres la suppression inestimable & inespérée de la Capitation. On se flatte que l'industrie, ci-devant étouffée sous le poids des charges, se déployera avec toute son énergie. En même tems qu'elle se voit délivrée de ses entraves, elle est encouragée par la facilité des débouchés que la réparation des chemins lui promet.

DE BRANDEBOURG, *le 12 Février.*

S. M. Pr. appelle plusieurs Jardiniers étrangers qu'Elle se propose d'établir dans la vieille Marche, pour y planter des bois, border les grands chemins d'arbres utiles, former des Eleves dans l'art de cultiver les vergers &c. Outre les bois donnés gratis à ceux qui veulent bâtir, il y a divers encouragemens & trente risdal. par an, promis à chaque Jardinier.

DE WISMAR, *le 14 Février.*

Sur les frontieres de ce pays & du Duché de Mecklenbourg, il y a des droits établis sous les noms de *jus detractus*, *jus decimi*, à la charge réciproque des Sujets respectifs des deux Souverains; car le voisinage est un titre reçu pour se nuire. Le Roi de Suede, notre Auguste Souverain, a jugé digne de lui de faire les premiers pas pour les décharger de ce fardeau & rétablir entr'eux les relations naturelles de bienfaisance & d'intérêt bien entendu.

DE FRANCFORT, *le 15 Février.*

D'une Province, d'un canton à l'autre de l'Empire, les Agriculteurs, les Artisans, les Botanistes, les Médecins &c, ne s'entendent pas, lorsqu'ils parlent de leur profession ou de leur science. Un Seigneur Allemand (à ce qu'on croit, Seigneur Hongrois), pour concourir à lever les obstacles que cette diversité de dialectes oppose aux progrès des Arts les plus salutaires, invite les Sçavans à répondre à la question suivante: *Que faut-il observer & mettre en pratique pour composer un Dictionnaire de notre Langue naturelle, de façon qu'il convienne également à toute l'Allemagne?* Ce Seigneur a déposé ici entre les mains de MM. Benjamin Metzler fils & Compagnie, la somme de mille florins pour un Prix qui sera remis, le 1 Janvier 1775, à l'Auteur du Mémoire préféré par différentes Académies & Universités à ceux de leurs concurrens. On enverra trois copies des pieces à l'adresse ci-dessus.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 17 Février.*

On parle beaucoup de deux grandes questions à décider au Conseil ou au Parle-

ment. Faut-il laiſſer aux Colonies le droit de tenir trente aſſemblées pour ſe taxer, chacune à ſa volonté, ſans autoriſation de la Puiſſance légiſlative ? ou faut-il que ces Colonies coopérent avec le Parlement à la Légiſlation, en y prennant place & donnant leur voix par leurs Repréſentans ?

Lorſque les Habitans de la Nouvelle-Yorck apprirent ce qui s'étoit paſſé à Boſton au ſujet du thé, on ſonna les cloches, & l'on envoya un exprès à Philadelphie. Le Vendredi ſuivant, chacun apporta ſur la place du Marché tout le thé qu'il avoit, & l'on y mit le feu en plein jour... On compte que ſur la ſeule Baye de Maſſachuſett, on peut lever quatre-vingt mille hommes en état de porter les armes.

Nous apprenons de Charles-Town, que la mortalité qui avoit attaqué les bêtes à cornes dans divers endroits de la Caroline méridionale, avoit preſqu'entiérement ceſſé.

On écrit de Peſley en Ecoſſe, qu'environ 500 Fabricans ſe préparoient à paſſer en Amérique, attendu qu'ils manquent abſolument d'ouvrage.

On mande de Briſtol que différentes perſonnes ont fait de nouvelles expériences pour tirer, par la diſtillation, une liqueur des glands convenablement préparés, & qu'elles ont réuſſi.

Les nouvelles de Newcaſtle portent que, Vendredi dernier, on y eſſuya une horrible tempête : le vent étoit des plus violens ; la neige tomboit en gros floccons ; en quelques endroits, elle s'amoncella juſqu'à la hauteur des hayes : les voitures furent arrêtées ſur la route ſans pouvoir avancer.

Les plantations de houblon ſe ſont tellement multipliées depuis quelque tems, qu'une bonne récolte ſuffiroit pour notre conſommation pendant trois ans. Il ne ſeroit pas étonnant qu'à meſure que cette culture s'eſt étendue, celle des grains ſe fût reſſerrée.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 17 Février.*

Les vents du Nord, qui ont régné pendant quelque tems, ont tenu les navires éloignés de notre Port. Le 14, le tems leur fut plus favorable, ils entrerent en foule : ceux du Levant ne reviennent point encore. Il eſt arrivé des grains de divers Ports du Royaume & d'Italie. Le Capitaine Auguſtin Benſe a dépoſé que, le 18 Janvier, jour de ſon départ de Livourne, le bâtiment du Capitaine Garcin avoit péri ſur l'ancre, ainſi que le vaiſſeau Danois, la *Dorothée*, venu de Hambourg avec un chargement de ſeigle.

Dans le courant de 1773, il eſt tombé 24 pouces 1 ligne $\frac{3}{4}$ de pluie dont 53 lignes en Décembre. Il en étoit tombé en 1772 50 pouces 2 lignes, dont 10 pouces dans une pluie d'environ 12 heures, tandis qu'en dix mois de 1771, il n'en étoit tombé que 6 p. 1 ligne.

Pendant le mois de Janvier dernier, il eſt tombé 26 lig. $\frac{1}{4}$ d'eau, en ſix pluies différentes, dont la plus forte a été de 10 lig. le 21. Le diſque du ſoleil n'a point paru de la journée, choſe aſſez rare dans ce pays pour être remarquée... La plus grande hauteur du mercure dans le barometre, 28 p. 5 lignes ; degré le plus bas, 27 p. 5 l. Pendant 16 jours, il a été au-deſſus de 26 p., & pendant 15 au-deſſous. Le terme moyen de cette Ville & des pays ſitués ſur les bords de la Méditerranée, eſt à 27 pouces... Le plus haut point du thermometre, à une heure après midi, l'heure la plus chaude de la journée en hiver dans notre climat, a été à 12 deg. $\frac{1}{2}$; le point le plus bas, 1 deg. au-deſſus de la glace : température moyenne, 8 d. $\frac{1}{2}$ au-deſſus... Il a gelé ſix fois pendant la nuit, & ç'a été dans le commencement du mois ; la fin en a été très-douce. Pendant 6 ou 7 jours, il a régné des vents O. N. O. qui ne partoient que de nos côtes. Les vents étoient S. O. à 25 ou 20 lieues en mer ; ce qui tempéroit l'air de notre atmoſphere. L'effet de ces deux vents étoit de tenir le barometre au-deſſus de 28 pouces. Le vent a ſoufflé 14 jours du N. O. & de l'O. N. O, un ſeul jour, fort, le 3. La plûpart des vents du golphe diminuent ou ceſſent à l'entrée de la nuit.

Le mois de Janvier eſt ſouvent ici le plus beau de l'année : il débute ordinairement par quelques violents coups de vent N. O. qui repouſſent les vents du S. juſqu'en Afrique ; le calme & l'équilibre dans l'air ſe rétabliſſent enſuite, & l'on jouit alors d'un ciel pur & ſérein. Les nuits ſont

aſſez froides, mais les journées ſont belles, parce que le tems eſt calme.

Il n'en a pas été de même du mois de Janvier dernier. Depuis l'automne, la ſaiſon paroît arriérée d'un mois. Nous avons eu en Octobre les beaux jours de Septembrd, en Novembre les variations d'Octobre, en Décembre les tempêtes de Novembre, & en Janvier les contraſtes & les alternatives de chaud & de froid, de vent & de pluie du mois de Décembre.

De Saint-Jeure (*en Velay*) *le* 18 *Février.*

Depuis la moiſſon, le prix des grains a graduellement baiſſé dans nos cantons de près de moitié, peu s'en faut. Nous en avons beaucoup de reſte; mais point de débouché, point de demande. De mémoire d'homme, on n'a vu dans cette ſaiſon des augures plus favorables d'une belle récolte, que ceux que la terre nous offre: les productions ſont doubles & triples de ce qu'elles étoient les années précédentes. L'hiver n'a pas encore emporté une ſeule tige. Un Particulier ſe propoſe de tirer des endroits les plus fournis de ſes guérêts, une quantité aſſez conſidérable de ces tiges & de les tranſplanter dans un autre terrein bien amendé: il ſera part au Public du réſultat.

Les premiers jours du mois, nous avons eu du froid & de la neige: le tems s'eſt remis au beau.

Nous avons ici une race de brebis qui réguliérement mettent bas, tous les ans, deux agneaux, l'un au printems, l'autre en automne, ſans que ce double travail nuiſe ni à la mere ni aux petits. L'année derniere, une de ces brebis donna d'une ſeule ventrée trois petits qui ſont aujourd'hui grands & forts.

De Lyon, *le* 20 *Février.*

Le Peuple a paru plus gai, pendant ce Carnaval, qu'il ne l'avoit été depuis pluſieurs années; il travaille, & c'eſt-là ſa joie: mais il eſt forcé de dépenſer tout ce qu'il gagne ſans pouvoir rien épargner pour les tems d'inaction, de maladie, & pour les accidens. Le nombre des mendians & des néceſſiteux de toute eſpece ne diminue pas encore.

Les efforts de l'induſtrie paroiſſent redoubler de jour en jour & en tout genre. On a fait des robes à bordures charmantes, & l'on promet de renchérir encore ſur ce travail.

On s'apperçoit que les eaux ont fait tort aux ouvrages pour le redreſſement du lit du Rhône, & on s'occupe à le réparer.

Pendant que le Rhône & la Saône ont été fort enflés, la plûpart des caves des maiſons ſituées entre les deux rivieres ont été remplies d'eau, & pluſieurs puits étoient fort troubles. Si les revenus municipaux ne peuvent fournir à la conſtruction des aqueducs qu'il ſeroit ſi utile & ſi facile d'avoir dans cette grande Ville, pour procurer à ſes Habitans la bonne eau dont ſouvent ils manquent, & en certains quartiers preſque toujours, ne pourroit-on pas eſpérer que quelque Compagnie de Citoyens ſe formera pour exécuter une ſi bonne entrepriſe à des conditions honorables pour eux & réciproquement avantageuſes? L'Académie a propoſé ce ſujet: mais le meilleur Mémoire, quoique couronné & imprimé, ſeroit comme non-avenu, s'il n'étoit pris en conſidération par les Peres de la Patrie.

La perfection de cet objet de Police peut être attendu avec d'autant plus de confiance que la ſanté des Citoyens en dépend, & qu'il ſera certainement préféré à tout objet de décoration ou de ſimple commodité par les Chefs de notre adminiſtration. Les collines dont nous ſommes entourés au nord & au couchant renferment des ſources qui ſe perdent inutilement pour nous.

De Tours, *le* 23 *Février.*

Les bateaux qui deſcendoient la Loire chargés de grains, ont rencontré des obſtacles qu'il leur a été impoſſible de vaincre. Il en eſt réſulté des pertes qu'on eſtime à trente mille livres. Il eſt arrivé de ſemblables accidens en quelques-autres endroits. Le tranſport des grains n'a pu encore reprendre ſon cours. L'hiver préſent eſt certainement un des plus doux que les pauvres ayent paſſé depuis long-tems. Le pain n'eſt point au-deſſus de leurs facultés, lorſqu'ils ſont entretenus d'ouvrage, ce qui n'eſt pas

toujours dans cette Ville. Quelques pillards ont été arrêtés.

DE POITIERS, *le* 24 *Février.*

Les pluies ont traversé les semailles dans cette Province; elles ne cessent que par intervalles, & reprennent avec plus de force. Les Cultivateurs qui ont donné un chaulage à leurs semences, & semé un tiers moins que de coutume, s'en félicitent. Malgré les intempéries, les plantes sont belles.

Le 1 Mars, il s'ouvrira un nouveau cours gratuit sur l'Art des Accouchemens; on y recevra les Eleves tant de la campagne que de la Ville, munies de certificats de bonnes mœurs. M. l'Intendant donnera une récompense à celle qui se sera le plus distinguée dans ce cours.

On a découvert dans le Bas-Poitou l'extrait d'un ancien procès verbal de réduction de mesures de grains, piece dont il seroit très-important de retrouver l'original, puisqu'il constateroit que les Agens des Seigneuries n'ont cessé d'aggrandir leurs boisseaux, & qu'ils ont grossi d'un quart & même d'un tiers, plus ou moins, les redevances de leurs Vassaux en grains: exaction cruelle, digne de l'animadversion la plus prompte de la part du Ministere public.

DE RHEIMS, *le* 25 *Février.*

Les prix des grains augmentent légérement... Les Officiers de Police de Chaumont-en-Bassigy ont condamné plusieurs Laboureurs de cette Ville & des environs à des amendes de cent à deux cens livres, pour avoir fait le commerce des grains, en contravention des Ordonnances.

L'art d'enseigner l'Art si important des Accouchemens, se perfectionne de jour en jour. Toute la France connoît aujourd'hui la machine de la Dame du Coudray. Le Sr Mangin, ancien Chirurgien de vaisseau, Démonstrateur à Châlons, fait construire plusieurs autres machines qui présentent les plus fideles copies de la nature dans toutes les circonstances d'accouchemens soit naturels, soit laborieux. Il donnera un cours qu'il appelle *cours avec les liqueurs.*

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Mémoire lû au Bureau d'Agriculture du Mans, à sa 431e. *Séance, le* 18 *Janvier* 1774, *par M.* ****, *Membre de la Société.*

Je m'empresse à répondre au zele de la Société & à lui soumettre le détail qu'elle a exigé de moi par écrit, dans sa derniere Séance, rélativement à l'avis que je lui donnai de nouvelles difficultés que quelques Décimateurs veulent former dans le canton de notre Province qu'on nomme la *Champagne du Maine*, un des plus fertiles en bleds.

Les Cultivateurs les plus expérimentés ne se sont pas bornés à faire des expériences dans leurs terres afin de multiplier leurs récoltes en grains de toutes especes, ils ont reconnu un second avantage à bien nourrir leurs bestiaux de toutes especes, & à en augmenter le nombre pour se procurer plus de fumier; ce qui ne peut se faire avec succès sans augmenter la quantité des fourrages & sur-tout les foins très-rares dans cette contrée. D'ailleurs certaines terres se lassant, au bout d'un certain tems, ne donnent plus la même quantité de grains, & ce qu'elles en donnent devient aussi d'une qualité inférieure.

C'est pourquoi ils ont cru indispensable de laisser reposer ces terres usées par le défaut d'engrais suffisant pendant quelques années, & pour cet effet, d'en changer successivement les sols ou côtaisons.

Ils ont aussi considéré que ce tems de repos, ne produisant rien en jachere que quelques mauvais pâturages, on pourroit en tirer un parti plus utile & plus analogue à la culture, en les convertissant en prairies artificielles par parties & successivement, & en les ensemençant soit en saint foin, luzerne ou trefle, soit en mélange de l'un & de l'autre, & avec une partie d'avoine ou d'orge, selon la nature du sol & suivant l'intelligence du Cultivateur.

Il est indispensable de préparer les terres par des labours réitérés, pour faire de bons guérets à plat, afin de rendre le terrein à faulx courante avant de semer. Le Cultivateur, pour se dédommager en partie de ses

avances, a cru pouvoir porter la ſemence de l'avoine au tiers ou à moitié de ce qu'il en employeroit à l'ordinaire, lorſque le champ eſt ſeulement enſemencé en avoine ſeule ou en orge, & encore pour faire, pendant les chaleurs de l'été, un abri à la foibleſſe de ces herbes naiſſantes dans la premiere année qui ne peut pas leur procurer une entiere progreſſion. Lorſque cet orge ou l'avoine eſt parvenu à ſa maturité, & quelquefois même ſans l'attendre, ſelon les circonſtances, on fait faucher le tout comme dans un pré, ſoit pour fanner & *ameulonner* ce fourrage en ſec, ſoit pour battre la paille & l'herbe, ſi le grain eſt venu à ſa parfaite maturité pour le triturer, afin d'en donner la quotité de la dixme en grain ſeulement au Décimateur, laquelle quotité eſt portée à ſa grange, ou bien il la fait enlever de chez le Laboureur auſſi-tôt que le triturage eſt fait. Cet uſage s'eſt introduit depuis quelques années, & il a été adopté à l'envi comme un très-grand avantage pour le Cultivateur ainſi que pour le Décimateur qui ne tire aucun profit des jacheres.

Mais aujourd'hui, MM. les Décimateurs, pour augmenter leur revenu préſent, & ſans doute parce que les fourrages ſe ſoutiennent plus chers, par l'augmentation de la population du bétail & par la rareté des fumiers que cauſe l'encouragement général à l'amélioration des cultures, ces Meſſieurs, dis-je, veulent s'oppoſer à cette méthode nouvellement établie de faire faucher, fanner & ameulonner cette ſorte de récolte dans les jacheres; ils veulent au contraire aſtreindre les Cultivateurs à couper à la main avec la faucille par javelles, & à les mettre en gerbes comme les autres grains, afin de ſe procurer la dixme, non-ſeulement du grain qu'on leur donne, mais encore du fourrage, ſans conſidérer qu'ils ne l'ont jamais perçue ſur les foins, & que ſi le Cultivateur étoit obligé de ſe rendre ſur cet objet à leurs deſirs, le produit d'une pareille récolte lui ſeroit ſix fois plus coûteux; que d'ailleurs, par des tems humides, le foin ſe pourriroit ſouvent, étant dépoſé à plat ſur la terre, & feroit abandonner cette bonne méthode de culture, au grand préjudice du bien public; le Cultivateur, gêné dans ſes cultures, ſeroit fort découragé.

Il ſeroit donc bien intéreſſant pour l'Agriculture en général de chercher les moyens d'arrêter les deſſeins de ces Décimateurs, en les aſtreignant à ſe contenter de la dixme des grains que produit cette ſorte de récolte, & à continuer à la percevoir comme ils perçoivent la dixme des pois & autres eſpeces de légumes ſecs, après leur triturage, ſoit dans l'aire ou dans les greniers du Cultivateur. Si on la rend chez eux, ils ſont preſque dédommagés de la perte de la paille. Il s'enſuivroit un double avantage, le premier, c'eſt l'encouragement du Cultivateur qui ſeroit dédommagé d'un ſoin onéreux, gênant & diſpendieux par une ſorte de récolte de pure ſurrérogation; le ſecond, c'eſt que le Public profiteroit auſſi du fruit de cette récolte, puiſqu'elle augmenteroit d'autant l'eſpece en général, tant des grains que des fourrages, conſéquemment la quantité du bétail, l'abondance du fumier & l'engrais des terres. C'eſt à ceci que ſe réduit la ſcience du Cultivateur; ce n'eſt pas en la lui rendant onéreuſe qu'on l'encouragera, qu'on lui procurera l'aiſance, & qu'il procurera à l'Etat de véritables richeſſes.

Il y auroit beaucoup d'autres raiſons à détailler pour démontrer les difficultés de mettre en gerbes de ſemblables récoltes, & les riſques qu'elles courroient: mais elles ſe préſentent naturellement à tout Agriculteur.

Il eſt digne des ſoins patriotiques de la Société de chercher, comme elle l'a déjà fait en tant d'occaſions, tous les moyens poſſibles d'ouvrir les yeux du Décimateur ſur le léger ſacrifice d'un intérêt qui ne peut tourner, par ſes ſuites heureuſes, qu'à ſon avantage; car qui peut plus bénéficier ſur l'amélioration des terres & des défrichemens, quelconques, que le Décimateur, ſans aucune avance de ſa part?

II.

Du blanchiment des Toiles.

M. Miltz, Econome de Bahrenbourg, dans le Pays d'Hanovre, a trouvé la maniere commune de blanchir les toiles trop longue, trop compliquée, trop ſujette à des inconvéniens. Il faut, dit-il, au moins deux mois pour le blanchiment d'une toile. On eſt obligé de l'arroſer pour en faire ſur-

tir la lessive qui n'en est pas sortie lorsqu'on l'a lavée au sortir du métier. Mais lorsque le soleil darde ses rayons sur la toile arrosée de cette maniere, la lessive qu'on veut en détacher s'y attache d'abord d'autant plus fortement. Il faut répéter de tems en tems le même procédé. M. Miltz s'épargne, par la méthode suivante, la peine que l'on prend d'arroser la toile.

Il met la toile crue dans une grande cuve où il la fait fouler aux pieds pendant un certain tems. Ensuite il en fait tirer l'eau trouble. On pêtrit ainsi la toile jusqu'à ce que l'eau reste aussi claire qu'elle l'étoit quand on l'a versée dans la cuve.... Pour sçavoir s'il n'y a plus de lessive adhérente à la toile, on en met un petit bout dans la bouche, & on le suce pour sçavoir si l'eau a son goût naturel. Dans ce cas-là, il n'est plus nécessaire d'en remettre, sinon, il faut recommencer.

Cette préparation donnée, on étend la toile, comme à l'ordinaire, sur l'herbe où on la laisse pendant deux jours. On la retourne ensuite, & on la laisse encore pendant le même espace de tems. Au bout de ces quatre jours, on la lessive & on la lave encore comme ci-devant. Il faut seulement observer que ce soit avec de l'eau courante, ou avec de l'eau croupie ramassée dans quelque réservoir. Cela fait, on étend la toile & on la fixe à demeure sur l'herbe. On ne lui donne aucun soin. La plus grande ardeur du soleil ne peut lui nuire.

La toile blanchie de cette façon dure beaucoup plus que celle qu'on a arrosée pendant long-tems & exposée aux injures de l'air.

A ces différens procédés, M. Miltz joint une façon particuliere de laver la toile à blanchir. La voici telle qu'il l'a employée pour le blanchiment d'une piece de six cens aunes.

Il prend trois boisseaux, mesure d'Hanovre, de bonnes cendres de hêtre : l'on coule la lessive comme à l'ordinaire. Après avoir laissé sa toile étendue pendant quatre jours sur l'herbe, il a fait dissoudre trois livres de savon brun dans de l'eau chaude, & il y a battu sa toile séchée. Après l'avoir fait passer par une autre lessive de trois mesures de cendres, il l'a exposée comme auparavant, & a répété la même opération. Après cela, sa toile s'est déjà trouvé très-blanche. Il l'a ensuite trempée dans une quantité suffisante de petit lait ou d'eau de lait (opération que sa difficulté & sa cherté feront vraisemblablement omettre). Après l'avoir laissée pendant quelque tems dans cette liqueur où il faut la remuer de tems en tems avec force, on la remet de nouveau dans l'eau froide. Enfin M. M. fait encore passer sa toile par une eau chargée de deux mesures de cendres sans savon. A tout cela, il ajoute une teinte d'eau d'empois.

La toile soumise à toutes ces préparations a été trouvée supérieurement belle. Il y a vingt ans que M. Miltz suit à peu près la même méthode. Pour abréger, il conseille de passer sa toile sous une espece de moulin à foulon très-doux, tel qu'on en trouve à Dusseldorf, à Harlem, & particuliérement en Silésie où on s'en sert pour blanchir ces toiles renommées dans le commerce.

Du reste, il y a beaucoup d'endroits même en Allemagne, tels que Zell &c, où l'on n'arrose nullement les toiles pour les blanchir.

III.

Remede ou plutôt recette éprouvée pour la fievre des chevaux.

Commencez par saigner le cheval malade & donnez lui le breuvage suivant.

Prenez six onces de gentiane, six onces de graines de persil, & une poignée de rhue, que vous ferez bouillir dans une suffisante quantité d'eau que vous mettrez dans un pot de terre vernissé. Lorsque cette décoction sera réduite environ au tiers, & qu'elle commencera à prendre une couleur noirâtre, le breuvage sera préparé. Vous en prendrez sept onces & demie que vous ferez avaler au cheval par le moyen d'une corne.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 23 Février 1774, au Samedi 26 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 23 à 27 livres *le septier; idem* au Port de la Grève, de 26 à 28 liv.; le seigle, de 13, 13 liv. 10 s. à 14 liv.; l'orge, de 9 livres, 10 liv. à 10 liv. 5 s. aussi *le septier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 23 Février 1774 au Samedi 26 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 2 Mars 1774, de 55 à 56 livres; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 l. 10 s. à 20 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 2 Mars 1774.*

	#	6		
Or de Portug. à . . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	726			
Ducats à	99	5		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	10		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

CHANGES DE PARIS, *du 2 Mars 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$		
Londres	29	15	16e.
Hambourg	186		
Madrid	15	2	6
Cadix	14	19	6
Livourne	95		
Gênes	93 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$		
Lyon. *Rois*	$\frac{3}{8}$ p.	0	p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Lundi 28.*	*Mardi 1 Mars.*	*Mercredi 2.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1495	1495	1495 92 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	. . . . .	318 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Nota. A commencer du 1 Mars, on négocie le Billet d'Emprunt garni seulement de 2 Coupons.	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.*

Du Sam. 26 Fév. 1774		Du Lundi 28.		Du Mardi 1 Mars.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Caron, six dern. mois 1773.	A.	Delamotte, six p. mois 1773.	P.	Cauchy, six dern. mois 1773.	A.
Lenoir, *idem.*		Thevenin, *idem.*	R.	Defrance, *id.*	
Gossey, *idem.*		Certain, six dern. mois 1773.	A.	Defays, *idem.*	C.
Delarue, *id.*	C.	Masson, *idem.*		Viellard, *idem.*	
Clouet, *idem.*	J.	Creuzé, *idem.*		Marsollier, *idem.*	E.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 8 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 2 Février.*

S. M. I., Fondatrice d'un grand nombre d'Instituts patriotiques, vient d'établir une Ecole Minéralogique, dans laquelle on enseignera à 30 Eleves, Enfans d'Officiers, Propriétaires de mines, la Minéralogie, la Métallurgie, la Chymie, l'Hydraulique, le Dessin, la Géométrie, l'Algebre, les Langues Latine, Françoise, Allemande &c.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 12 Février.*

La Compagnie Asiatique a reçu des nouvelles satisfaisantes touchant les vaisseaux qu'elle a expédiés. Le *Prince Royal*, le *Roi de Danemarck* & autres, ont enfin quitté les différens Ports dans lesquels les vents contraires les avoient obligés de relâcher : ils ont doublé le Cap S. Vincent par le vent le plus favorable.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 13 Février.*

Depuis que notre Société Patriotique a encouragé les recherches & publié des instructions sur la culture du genevrier, les Cultivateurs se sont empressés à seconder ses vues & à démontrer, par l'expérience, les avantages variés que promettent les plantations de cet arbre ou arbrisseau. M. de K., Gentilhomme Silésien, a suivi cet objet avec autant de succès que de soins. Déjà l'on voit des pépinieres de genevriers qui se donnent à ferme, pour 3, 6, 9, 12 ans. Les nombres d'années pour la durée des baux sont déterminés par des raisons physiques, particulieres à cette culture. Si l'on examinoit avec la même attention & la même science, la nature des différentes sortes de productions, on trouveroit également que le tems des fermages de chaque sorte est réglé par des loix physiques, loix qu'aucune Puissance ne peut réformer, & qui ne seroient jamais violées, si elles étoient connues, par la raison qui ne permet pas de lutter contre l'ordre des saisons.

D'ALTONA, *le 14 Février.*

On se plaint dans quelques-uns de nos pays septentrionaux que les Instituteurs des Tontines ne sont pas toujours religieux observateurs de leur parole & de leurs engagemens ; & que le cours des morts, qu'eux seuls vérifient, n'est pas toujours la mesure des accroissemens de rentes pour les survivans. On assure en même tems que, dans la Baronnie d'Hoegholm, il en existe une, exempte de toute fraude.

Il a été volé ici soixante pieces de Perse de 17 à 18 aunes de Brabant, pendant

qu'elles étoient encore à la teinture : on promet cent risd. à quiconque les fera recouvrer, sans qu'on l'oblige à décéler le voleur. Peut-être ce moyen qui met à couvert les coupables, & qui leur offre même une récompense pour la restitution, pourroit-il procurer le recouvrement de beaucoup d'effets, sur tout de ceux dont le délit est périlleux pour le voleur, & qui n'auroient été enlevés que par la misere.

De Berlin, *le 14 Février.*

M. Benjamin Calau, ci devant Peintre de la Cour de Saxe, a présenté à l'Académie Royale des Sciences, des essais d'une cire qu'il croit être la cire *punique* ou *éléodorique* des Anciens. On la coupe par morceaux, & on la laisse dans l'eau pendant une couple d'heures pour qu'elle se ramollisse. Ensuite on la broye sur une pierre avec une spatule de bois; & l'on y mêle les couleurs séches. Elle se marie avec toute sorte d'huiles, de vernis & de gommes. On peut l'employer sur des ouvrages de pierre. Les Relieurs, les Menuisiers, & autres Artistes peuvent en tirer avantage. Elle donne une ferme consistance au cuir sans le rendre cassant. Dissoute dans l'eau, elle ne se mêle pas avec les huiles, ou elle forme avec elles une espece de savon. Il faudroit vérifier si ce savon seroit propre aux usages auxquels servoit la cire éléodorique.

De Hambourg, *le 18 Février.*

La Russie ayant affranchi de tous droits d'entrée à Riga, les sucres rafinés dans notre Ville, le Roi de Prusse a supprimé le droit qu'il avoit mis, l'année derniere, sur cette denrée à son entrée dans la *Nouvelle-Prusse*: cette résolution a été notifiée à notre Sénat.

De Liege, *le 19 Février.*

C'est l'innocence seule qui doit trouver un asyle au pied des Autels; le Sanctuaire de la Divinité ne peut être, sans impiété, prostitué au crime. Cependant les Eglises offroient ici un réfuge aux scélérats : les circonstances ont tourné l'attention du Gouvernement sur cet horrible abus, & il a été aboli. Nos Fauxbourgs fourmillent de mendians; des bandes de brigands désolent nos environs; nos Eglises leur sont aujourd'hui fermées; mais les territoires étrangers qui nous touchent leur sont ouverts, & leur assurent l'impunité. Aussi, quoiqu'on ait exécuté à Utrecht plus de deux cens voleurs, leur nombre ne paroît pas diminuer. Autour de nous, on voit plusieurs villages abandonnés par leurs Habitans. Le mal paroît irrémédiable, parce que chacun croiroit son territoire violé, si l'on y enlevoit les brigands qui, après avoir dévasté un pays, dévastent celui qui les protege. Seroit-il impossible que, par une convention en faveur de l'humanité & des intérêts réciproques de tous les Etats, on se prêtât la main pour briser ce fléau.

ITALIE.

De Mantoue, *le 1 Février.*

Notre Académie des Sciences, reconnue dans toute l'Italie pour une des Sociétés les plus utiles au bien public, a distribué, le 9 Janvier dernier, des médailles d'argent à des Artisans, une au Forgeron *Joseph Chiavelli* qui a exécuté une serrure impénétrable aux rossignols, une autre au Tailleur *Joseph Vezzati*, Auteur d'un Mémoire dont l'objet est d'empêcher les progrès des bosses qui surviennent aux enfans, par le moyen d'un *buste* ou corps de nouvelle invention sans coussinets, dont il a présenté le modele, & dont il vaut peut-être mieux louer l'art que conseiller l'usage. Six Maîtres & deux Garçons ont aussi reçu des récompenses.

La même Société propose pour sujet des Prix qu'elle distribuera l'année prochaine, 1°. une *Dissertation philosophique sur l'éducation des enfans, sçavoir, quel plan conviendroit le mieux aux enfans du bas peuple, & comment le diriger vers le bien public ?* 2°. *Chercher la raison pour laquelle l'eau montant dans les ajutages presque verticaux des vases, quand les orifices sont fort petits, elle n'arrive jamais au niveau de celle du réservoir; & pourquoi la hauteur de l'eau diminue en raison de la petitesse des orifices : pour quelle raison la diminution dans la hauteur des jets, est en proportion avec l'augmentation de la hauteur de l'eau du réservoir, ou l'orifice par lequel elle sort.* 3°. *On demande ce qui occasionne la*

maladie du riz en herbe, vulgairement appellée carolo, *& les moyens de la prévenir ou de la guérir. 4°. Il faut démontrer ce qu'étoit la Musique chez les Grecs, & à quel point elle entroit dans leur éducation ; quelle étoit la force d'une telle institution, & quel avantage on pourroit s'en promettre, si on la faisoit entrer dans le plan de l'éducation moderne.*

DE LIVOURNE, *le 5 Février.*

La nuit du 31 Janvier, on sentit à Arezzo, & dans quelques autres Villes voisines, des secousses de tremblement de terre : il y eut une maison de Paysan renversée à Acquitrina. Le 1 Février, il y eut à Pistoie un violent orage, accompagné de tonnerre.

Un Seigneur étranger, derniérement arrivé dans cette Ville, a confirmé l'excellence de la méthode de M. Masculine, Anglois, pour déterminer les longitudes ; méthode inconnue, à ce qu'il paroît, aux autres Nations. Les faits qu'il rapporte & qu'il atteste, méritent d'être mis sous les yeux du Public. (*Nous sommes obligés d'en renvoyer le détail à l'Ordinaire prochain*).

DE GENES, *le 5 Février.*

Les Procurateurs de la République ont publié un nouveau Réglement concernant la fourniture du pain des Prisonniers. Il est défendu d'en donner à tout Prisonnier qui sera en état de se nourrir lui-même. Les Juges vérifieront à quelle Communauté ils appartiennent, & les frais de leur subsistance seront à la charge de cette Communauté.

Nous apprenons de Turin, que S. M. Sarde travaille à mettre les Finances sur un pied plus avantageux aux Sujets & par conséquent au Souverain.

Suivant les nouvelles de Cadix, le vaisseau l'*Emeraude* y est arrivé de Carthage-la-Neuve des Indes, richement chargé. Il en est parti un vaisseau pour Lima, & on en équipoit un autre pour la même destination. La flotte partie de la Vera-Cruz au mois de Septembre est attendue vers la fin de Février.

PORTUGAL.

DE LISBONNE, *le 3 Février.*

Une frégate, arrivée de Mogador, nous a appris que les différends qui depuis longtems régnoient entre nos Portugais & les Naturels du Pays sont enfin terminés, à la satisfaction des deux Parties, par un traité de paix & d'amitié.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 24 Février.*

Deux affaires survenues entre des Domestiques ou Esclaves Negres & leurs Maîtres résidans dans nos Royaumes, donnent lieu d'agiter la question, s'il doit y avoir des Esclaves dans ce pays libre, de quelque pays & de quelle couleur qu'on soit.

La semaine derniere, le vaisseau, le *Commerce*, partit de Clyde pour la Nouvelle-Yorck, avec 200 Emigrans, Cordonniers, Tisserans, Cardeurs, Chapelliers, Tailleurs, Laboureurs &c, tous au dessous de 45 ans.... On tâche d'arrêter ces émigrations par des lettres de l'Amérique dans lesquelles il est dit que la plûpart des Montagnards d'Ecosse & autres meurent dans la traversée, & qu'ils ne valent rien pour l'Amérique, parce qu'ils ne sont pas accoutumés à un travail pénible.

PAYS-BAS.

D'OSTENDE, *le 19 Février.*

On avoit annoncé que la maladie des bêtes à cornes tiroit vers sa fin ; il en est mort peu du mal, mais on en a beaucoup tué. Nous apprenons que les symptômes viennent de se manifester de nouveau sur le même bétail aux environs d'Ypres : mais on espere qu'à force d'en tuer, il n'en restera plus de malades.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MONTPELLIER, *le 19 Février.*

L'Académie Royale des Sciences vient de faire imprimer le résultat de l'Assemblée publique qu'elle tint le 2 Décembre 1772 en présence des Etats. Il y a dans ce recueil sçavant deux pieces qu'on n'eut pas le tems de lire & que le Public distinguera. La

premiere est un Mémoire sage, solide, écrit avec autant d'élégance que de chaleur, & rempli de vues dignes d'occuper nos Administrateurs, sur *les exhalaisons des marais du Bas-Languedoc & les moyens d'en prévenir les suites*, par M. la Fosse, Docteur en Médecine. L'autre piece est un *plan d'observations sur la cause des variations de l'Atmosphere, & sur leurs effets rélativement à l'Agriculture.* Elle est d'un Citoyen recommandable par l'application qu'il fait de ses talens & de ses connoissances aux grands intérêts de l'humanité. Cet utile plan n'a pu être conçu que par l'homme capable de l'exécuter; le vœu public y engage M. Mourgues.

(*Nous supplions MM. de l'Académie Royale de Montpellier de vouloir bien nous communiquer ce Recueil; & nous nous recommandons au zele du Correspondant de qui nous tenons des articles de la même Ville*).

D'AURAY, *le 19 Février.*

Le sieur Maux, le jeune, Capitaine du brigantin, la *Philantropie*, de Bordeaux, venant de la Guadeloupe, actuellement en relâche au Port de la Trinité, riviere du Crach, apperçut, le 19 Janvier dernier, par la latitude de 45 d. 46 m. nord, & par la longitude occidentale du méridien de Paris, de 25 d. 25 m., un bâtiment qui faisoit route sur lui, sous pavillon Anglois. Il diminua de voiles pour l'attendre; & l'ayant joint, il reconnut que c'étoit le senaut-paquebot le *Duncannon*, de Falmouth, commandé par Jean Jenking, venant de la Jamaïque. Celui-ci lui demanda compagnie, vu qu'il faisoit beaucoup d'eau; il étoit en mer depuis huit semaines. Le Capitaine François mesura aussi-tôt sa voilure pour se tenir près de l'Anglois, & tint des feux à la tête des mâts pendant la nuit, après être convenu avec lui des signaux. Les deux Capitaines se visiterent, se donnerent réciproquement des secours, & naviguerent ensemble jusqu'au 25 du même mois. Ce jour-là, sur les huit heures du soir, le vent, ayant sauté au nord-ouest par *avalaison*, souffla avec tant de furie que le Bordelois ne put porter que sa misaine, & les deux navires se séparerent, lat. 47 d. N., long. 14 d. 14 m., sans que depuis ils se soient revus. Le sieur Maux craignant que l'Anglois n'ait péri, a cru devoir publier sa rencontre, la séparation forcée des deux navires, & le soin qu'il a eu de remplir sa promesse, autant que les circonstances le lui ont permis. Le senaut appartient au Roi d'Angleterre.

DE CHERBOURG, *le 21 Février.*

La Société Académique de cette Ville a lu dans sa premiere Séance publique plusieurs Mémoires qui annoncent tout ce que le Public doit attendre du zele éclairé de ses Membres. Nous ne citerons que la Dissertation de M. Delaville sur *la matiere qui sert à la nourriture & à l'accroissement des plantes*, un Mémoire de M. Groult sur *la maniere de tracer les méridiens*, des Recherches de M. de Chantereyne, Secretaire perpétuel, sur *l'éthimologie du nom de* Cherbourg, *& l'antiquité de cette Ville.* Il seroit à desirer que M. Delaville voulût publier son Mémoire dans les Journaux qui traitent de l'Agriculture.

DE ROUEN, *le 24 Février.*

Il y a des tems où les gens de la Ville ne voyent pas de meilleur emploi à faire de leur argent que de bâtir. Or comme on va pour l'ordinaire chercher les états dans les Villes, on est alors fort disposé à croire que le pays prospere. Dans des tems de détresse, la sollicitude publique concourt aussi à multiplier ce genre de travaux pour procurer des soulagemens momentanés aux pauvres. Cette ressource est actuellement ouverte ici à cette classe infortunée. Les ouvrages entrepris méritent moins d'être cités comme embellissemens qu'à raison des commodités qu'ils procurent au commerce. Nos Quais, trop étroits, se trouvoient souvent embarrassés par la grande quantité de marchandises qu'on y décharge journellement. Embarras fait lenteur, & lenteur fait perte. Ces Quais vont être élargis. Celui qui servoit à l'empilage des bois plioit sur le fardeau. On en construira un nouveau, pour cet usage, à l'entrée de la Ville, sur un pré, inutile, jusqu'à présent. On tirera une rue qui sera appellée *de Crosne*, du nom de M. l'Intendant, à travers les anciens fossés de *Cauchoise.* Le transport de la grande quantité de terre nécessaire pour combler ces fossés occupera beaucoup de

bras. On doit barrer la riviere au-dessous de la Ville par une digue qui sera poussée jusqu'à une petite isle du même quartier. Ce quartier (de *Cauchoise*), aujourd'hui désagréable & mal-sain, formera une Ville nouvelle bien bâtie... On se propose aussi de construire les quais des maisons uniformes depuis le haut du cours Dauphin jusqu'au vieux Palais. On n'y voit à présent que de vilaines maisons, & une chaine de baraques en planches si incommodes qu'on ne peut presque pas y loger & qu'elles ne servent que de magasins. Les Propriétaires recevront des dédommagemens... Nous ne parlerons pas de divers autres projets... M. de Crosne, Intendant de la Province & Premier Président du Conseil Supérieur, est tous les jours sur les chantiers, surveille les Inspecteurs, & encourage les Ouvriers dont il reçoit avec affabilité les représentations, & auxquels il rend une prompte justice.

Les grains se soutiennent toujours à des prix hauts.

D'ARPAJON, *le 25 Février.*

Depuis très-long-tems, on n'a vu un hiver si humide que cette année. La terre abreuvée *sourcille* de toutes parts. Les ruisseaux & les sillons ont versé dans les bas-fonds une prodigieuse quantité d'eau : on croit voir de vastes étangs. Ces terres ne sont que des prairies. Peut-être que c'est un mal pour un bien que cette espece d'inondation ; car, si l'on en excepte quelques Seigneurs, il y a très-peu de Propriétaires qui amendent leurs champs. Les eaux, en s'écoulant lentement, déposent un excellent engrais qui fructifiera pendant plusieurs années. Mais peut-être les terres supérieures seront-elles appauvries.

Les travaux de la campagne sont arriérés, sur-tout les labours pour les mars. Où jamais on n'a vu des eaux stagnantes, il y a des mares. En ce moment, il est impossible de mettre la charrue en train dans aucune terre. Cependant le tems presse. Nous espérons qu'un vent bienfaisant nettoyera bientôt & raffermira notre sol.

DE NANTES, *le 26 Février.*

La Loire n'a pas encore cessé de verser ici des grains & des légumes ; il en entre aussi par mer de divers Ports de la Province. Il nous revient de Bordeaux de nos bleds en farine.

Le Bureau d'Agriculture, informé qu'il y avoit à Bouvron, Paroisse du Comté Nantois, une maladie épidémique, a prié M. Bonamy qui s'y étoit transporté, selon le vœu de M. le Duc & de Madame la Duchesse de Rohan, de lui communiquer ses observations sur cette maladie & la maniere de la traiter. M. Bonamy, après avoir lu dans son Assemblée, les procès-verbaux qu'il a dressés sur les lieux, & les instructions qu'il a laissées par écrit aux gens de l'Art restés auprès des malades, a remis ces pieces à M. le Secretaire pour en insérer une notice dans les registres de la Société. La maladie est une fievre inflammatoire accompagnée de corruption & de vers dans les premieres voies, avec un grande malignité. M. Bonamy assigne à cette épidémie différentes causes, les travaux à l'ardeur du soleil pendant l'été dernier qui a été chaud & sec, la mauvaise nourriture des gens du pays extrêmement pauvres pour la plûpart, la mauvaise qualité des grains en grande partie charbonnés, l'eau qu'on dit avoir été très-mauvaise, l'hiver toujours pluvieux & presque sans froid, enfin les desséchemens des marais qu'on fait aux environs & qui ont pu répandre des exhalaisons nuisibles.

La frégate l'*Amphitrite* est partie de Brest pour Saint-Domingue.... Le vaisseau, le *Boynes*, Capit. Michel, Armat. MM. de Blessin & des Saudrais Sebille est en charge à Saint-Malo pour les Indes, la Chine, Bengale, Mozambique. L'*Africain*, du port de 300 tonneaux, Cap. la Miliere le Breton, Arm. M. Dupuy Fromy, est aussi en charge dans le même Port pour les Isles de France, Bourbon & Mozambique. Les navires l'*Apolline* & le *Prince de Conti* du même port, Arm. MM. Lalande Magon & Vigile Nouail, se disposoient derniérement à partir pour Guinée & le Cap François.. Le *Solide*, le *Marquis de Lévy*, la *Ville de Montlhéry*, la *Sirene* sont arrivés de l'Amérique. La *Noton* & le *S. Jean-Baptiste* sont partis pour Guinée. La *Catherine* & la *Baronne de Baye* pour la Guadeloupe. Navires en chargement, la *Nouvelle-Marguerite* pour le Port-au Prince, la *Ville de Montlhéry* pour Léogane.

De Metz, *le 28 Février.*

Les grains sont à peu près toujours au même taux, le froment à un sou six deniers la livre, les autres especes à proportion. Malgré les mauvais tems, nos Marchés sont toujours abondamment garnis. Les magasins d'abondance entretenus par nos Officiers Municipaux sont trop bien remplis pour qu'on n'empêche pas que l'augmentation des prix n'ait lieu. La campagne est encore assez bien approvisionnée.

Les pluies continuelles nous font toujours craindre de nouveaux débordemens de la Seille & de la Moselle.

Les vins de nos mauvaises vendanges sont de moindre qualité que ceux de 1772. Le prix de la hotte, contenant 44 pintes de Paris, roule de 12 à 15 livres, prix cher, eu égard à la qualité... Les eaux-de-vie du pays, tirées du marc des raisins, se vendent 30 à 32 l. la même mesure.

On a parlé de la sangsue comme d'un barometre vivant : les Strasbourgeois en ont un semblable dans un petit poisson du Rhin. Plusieurs personnes d'Alsace & des Provinces voisines en font usage : il n'est question que de renouveller l'eau par intervalle, & d'entretenir du sable dans le fond du bocal.

D'Amiens, *le 28 Février.*

Il arriva, le 3 du courant, au village de la Neuville-sur-Ressons, Bailliage de Roye, un incendie qui réduisit en cendres quatre maisons & cinq granges remplies de grains. On dit qu'un misérable, qui n'avoit point de cheminée dans sa chaumiere, ayant allumé du feu dans un coin, le vent porta les flammes sur cette chétive masure qui fut bientôt embrasée. On compte, depuis trois ou quatre ans, au moins mille habitations ou granges brûlées sur l'arrondissement de trois ou quatre lieues autour de cette Ville. Ces accidens n'ont pas peu contribué à l'augmentation des prix des matériaux de construction. Le bois vaut un tiers de plus qu'avant cette époque. La brique ne se vendoit, il y a trois ans, que 12 l. le millier, elle est à 16 l. La tuile a haussé de 10 à 16 l. ; la latte de 11 à 15. Cette cherté dégoûte de nouvelles constructions ; l'Ouvrier n'a point de travail. Notre Halle au bled qui, tous les Lundis & Mercredis reçoit 300 sacs de bled au lieu de 5 à 600, manque de fruits. Il y a de la langueur dans les différentes branches de ce qu'on appelle le *petit commerce*, mais qui est vraiment le grand commerce, car c'est celui des choses de besoin général & quotidien : un meilleur tems ou une meilleure saison les ranimera.

De Paris, *le 6 Mars.*

Le Tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait hier 5 du présent mois ; les numéros sortis de la roue sont 9. 33. 68. 73. 85.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Livres nouveaux.

1. Nouveau Prospectus de *l'Art de fertiliser & de préserver de la gelée, commodément & à peu de frais, les arbres, les arbrisseaux, les vignes, les fruits &c, précédé d'un Traité sur les moyens de faire cesser les infirmités &c*, avec une *Méthode d'éducation nationale &c*, & un *Essai sur le bonheur & les principes de l'utile & de l'agréable*, par M. Trottier, 3 v. in-8°. proposés par souscription. Chez l'Auteur, rue S. André-des-Arts, vis-à-vis la rue Contrescarpe ; chez Pierres, rue Saint-Jacques ; & chez les principaux Libraires de France & d'Europe.

En rendant compte du premier Prospectus de cet Ouvrage, nous avions représenté à M. Trottier qu'il nuiroit au débit par l'obligation qu'il imposoit aux Amateurs de l'Agriculture, d'acheter des Traités fort disparates sur les infirmités humaines, l'éducation, le bonheur &c. Certes son secret seroit d'une utilité infinie, mais le Public ignore si la bonté en est constatée par des expériences, & les Cultivateurs ne se hâteront pas de risquer *quinze livres* pour acquérir une recette incertaine. L'Auteur craint de ne point retirer ses frais, si son secret est une fois connu par la publication de quelques exemplaires : sa crainte est fon-

dée. Cependant si ses instructions remplissent un gros Livre, le Cultivateur ne pourra s'y conformer pleinement qu'en achetant le Livre. Si au contraire son moyen n'est point compliqué, il vaudroit mieux proposer une souscription pour l'achat du secret, avec offre d'en démontrer l'utilité par expérience. C'est pour l'intérêt même de M. Trottier que nous faisons ces observations, parce que nous craignons encore que la souscription ne soit pas remplie comme il le desire. Quoiqu'il en soit, le terme en est prorogé *jusqu'au 1 Juillet prochain, à raison de cinq livres le volume.* Le premier volume, qui contiendra *l'Art de fertiliser les arbres* &c, paroitra au mois de Septembre.

2. *Second Mémoire contenant Réponse pour le sieur Jolivet, Marchand de vin à Paris, Défendeur & Demandeur, contre les Maîtres & Gardes de la Communauté des Marchands de vin, Défendeurs & Demandeurs.* A Paris, chez Cellot, rue Dauphine. Prix 24 sous chaque Mémoire.

Il s'agit d'une cause très-importante pour le Public & pour le commerce des vins. Nous avons déjà rendu compte des faits & raisons qui justifient le sieur Jolivet. Il n'est que trop vrai que plusieurs Marchands de vins les falsifient avec des drogues souvent très-pernicieuses, & qu'ils les falsifient impunément, car j'appelle ce délit impuni, lorsque la peine est bornée à une amende silencieusement payée au Bureau de la Communauté, lorsqu'on attaque par le poison la santé & la vie des Citoyens. Mais ce n'est pas à dire que l'innocent doive porter la peine des coupables. La question entre la Communauté & le Sr J. se réduit aujourd'hui à sçavoir, si le témoignage des Dégustateurs est préférable au rapport des plus habiles Chymistes qui, par l'analyse la plus scrupuleuse, ont reconnu que les vins saisis étoient naturels, innocens & bons. Il est prouvé, démontré que la dégustation est un moyen fautif, arbitraire, dépendant de l'état de l'organe &c. &c. &c., tandis que c'est la nature elle-même qui donne les résultats de l'analyse : y a-t-il à balancer ? M. Ader, Avocat du sieur Jolivet, développe ici de la maniere la plus claire la vanité des prétentions, des subterfuges & des critiques des Adversaires de sa Partie. Mais ce qui ne laisse point de réplique à ceux-ci, c'est qu'on a fait une piece telle que les Dégustateurs, d'ailleurs en contradiction avec eux mêmes, ont prétendu qu'étoient les pieces saisies. Ce prétendu vin n'a eu ni l'odeur, ni la saveur, ni aucune des qualités du vin du sieur Jolivet qui demande que l'expérience soit répétée pardevant les Commissaires de l'Académie des Sciences, & qu'on s'assure, par l'analyse, du produit de la liqueur.... Ces deux Mémoires contiennent les instructions les plus intéressantes pour connoître la nature des vins & des vins marchands. Il n'y a point de Particulier qui ne doive être empressé à se les procurer pour n'être pas cruellement trompé & empoisonné par un abus aussi commun que criminel.

3. *Lettre à M. du Quesnoi, Chanoine Régulier de la Congrégation de Notre Sauveur, Prieur du Chénois, Curé de Vouxey en Lorraine ; précédée de la Relation des encouragemens que ce digne Pasteur accorde aux Mœurs, à l'Agriculture, dans l'étendue de sa Paroisse, & suivie d'une Ode à sa louange,* par M. le Baron de Tschoudi, Citoyen de Metz & de Glaris. A Metz, chez Antoine, Imprimeur du Roi.

Nous avons rendu notre hommage à M. du Quesnoi, en annonçant ses bienfaits. M. le Baron de Tschoudi, dont la voix est consacrée à l'éloge des vertus, lui éleve un monument honorable qu'avouera l'humanité. Par la maniere dont l'Auteur parle de la bienfaisance, on voit que son cœur ne fait qu'exprimer ses sentimens, & qu'il mérite de partager la gloire des vrais Héros qu'il loue.

II.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 26 Février 1774, au Mercredi 2 Mars, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 25 à 29 livres *le septier ; idem* au Port de la Grève, de 26 à 26 liv. 10 s.; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 liv. 5 s. à 14 l.; l'orge, de 10 livres, 10 liv. 10 s. à 11 liv. aussi *le septier*,

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 26 Février 1774 au Mercredi 2 Mars, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 19 à 21 livres *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 5 Mars 1774, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 15 s. à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Mars 1774.*

		H	G	
Or de Portug. à . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	727			
Ducats à	99			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	10		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

CHANGES DE PARIS, *du 5 Mars 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$ à 54
Londres	29 15 16e.
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

COURS DES EFFETS PUBLIC A PARIS.

Mars 1774.	*Jeudi 3.*	*Vendredi 4.*	*Samedi 5.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1492 $\frac{1}{2}$ 90 . .	. . . . .	1490 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	318	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.

Du Merc. 2 Mars 1774.		Du Jeudi 3.		Du Vendredi 4.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 17773.	M.	Courmont, six d. mois 1773.	A.	Rouillard, six d. mois 1773.	A.
Gautier, six dern. mois 1773.	A.	Deschapelles, *id.*	C.	Lempereur, *id.*	
Radix, *idem.*		Delagarde, *idem.*	E.	Boscheron, *idem.*	
Boutray, *idem.*		S. Janvier, *id.*	F.	Painchain, *id.*	C.
Desplaces, *idem.*	C.	Nau, *idem.*	J.	Patu, *idem.*	F.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 11 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 13 Septembre.*

IL eſt certain que les épizooties ont fait beaucoup de ravage dans la Finlande, ainſi que dans quelques Provinces de l'Empire Ruſſe. Les grandes pluies, qui ont ſuccédé aux grandes chaleurs, peuvent avoir contribué à entretenir & à augmenter le mal.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 16 Septembre.*

Il eſt toujours queſtion du projet d'ouvrir une communication entre les deux mers par le Holſtein : mais le plan n'eſt pas encore arreté, & des raiſons politiques pourroient bien en retarder l'exécution.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK, *le 17 Septembre.*

Suite des travaux des différens Départemens de la Société de Saxe, dont il a été rendu compte dans l'Aſſemblée générale.

Le Département de Meiſſen a traité la queſtion, s'il faut rompre les glaces des étangs, pour que le poiſſon s'y conſerve ? Son opinion ſera expoſée dans un autre article.

On avoit propoſé un engrais compoſé de jus de fumier, de ſel de cuiſine & de chaux pulvériſée. Il a paru d'abord faire un très-bon effet ; mais il n'a pas été ſuffiſant, ſur-tout dans les terreins ſablonneux, & l'on a été obligé d'y ajouter du fumier ordinaire. M. Poerner, Conſeiller des Mines, a déduit les raiſons de cette inſufficance, des principes de la Chymie & de la Phyſique. On conçoit que la liqueur pure ſe filtre à travers le ſable ou la terre très-légere, tandis qu'une maſſe de fumier la retient & ne la diſperſe que peu à peu & de toutes parts. Les raiſons ſçavantes de M. P. ſont très-ſatisfaiſantes.

On a examiné ſi parmi les terres argilleuſes du diſtrict, il n'y en avoit point dont on pût faire une leſſive, ainſi que l'a propoſé M. Gadd, Profeſſeur Suédois, pour attirer à elle le ſuperflu de l'acide vitriolique de la leſſive d'alun. Il a été répondu négativement.

On s'eſt aſſuré par des expériences que l'alun rouge de Rome n'avoit d'avantage ſur l'autre alun dans les mélanges terreſtres & métalliques, qu'en ce qu'il étoit plus pur & plus net.

M. Poerner s'eſt chargé d'eſſayer les plantes que les Sçavans Ruſſes qui viennent des Provinces de leur Patrie pour découvrir les ſecrets de la nature, par ordre de S. M. I., aſſurent être propres à la teinture.

On a fait l'examen d'une nouvelle méthode de braſſer moitié orge, moitié avoine. Il a été reconnu qu'elle ſeroit utile dans les lieux où l'orge manque.

M. de Juſti avoit propoſé d'affiner la laine du pays en la faiſant bouillir. Cette pra-

tique a été trouvée vicieuſe. La laine bouillie ne prend pas toute ſorte de teintures.

Entr'autres queſtions, il a été agité s'il valoit mieux provigner la vigne en automne qu'au printems ? Réponſe, *au printems*.

Le Département de Neuſtadt a examiné le modele d'une machine inventée en Suede pour nettoyer les grains. On a trouvé qu'elle étoit plus lente & moins économique que celle qu'on a déjà.

On a eſſayé de tranſplanter les tiges des pommes de terre : les fruits qui en ſont provenus ont été petits & de peu de qualité.

Les eſſais que l'on a faits du bled de Hongrie, du ſeigle d'Egypte & autres grains étrangers, pour les convertir en eſpece d'orge mondée, ou en extraire des eaux-de-vie, ont bien réuſſi.

L'eſparcette & la luzerne ont été cultivées avec ſuccès : elles demandent un bon terrein, mais il n'eſt pas néceſſaire qu'il le ſoit à une grande profondeur.

La grande Aſſemblée, après s'être occupée de divers produits du regne végétal & du regne minéral, a examiné divers Ouvrages d'induſtrie & des Livres envoyés à la Société.

De Dresde, *le* 17 *Septembre*.

M. le Docteur Weber a recommencé ſon cours d'Anatomie & de Médecine vétérinaire. C'eſt à lui qu'on doit l'établiſſement d'une Pharmacie pour les beſtiaux.

On continue les expériences pour décider s'il eſt à propos de nourrir le bétail dans les étables, plutôt que de l'envoyer paître dans des communes. Tous les réſultats prouvent que cette derniere méthode a les plus grands inconvéniens, & la premiere les plus grands avantages. (*Des Agronomes Saxons ont eu la bonté de nous communiquer ſur ce ſujet des détails déciſifs*).

De Rheburg (*Pays d'Hanovre*), *le* 18 *Septembre*.

Il y a eu, à nos Bains, une grande affluence de malades de diverſes contrées. On a dreſſé des états exacts des maladies qui ont été guéries, & des remedes que l'on a employés... C'eſt ici que la charité a fait un bel établiſſement gratuit en faveur des pauvres Payſans qui n'ont pas le moyen d'acheter leur guériſon. Les Soldats vétérans qui, diſtribués dans les campagnes, mettent la main à la charue, ont part à la même charité.

De Wittenberg, *le* 19 *Septembre*.

On travaille en Saxe avec ardeur à perfectionner l'éducation des abeilles. On vient de rendre compte ici des moyens dont on s'eſt ſervi dans les Montagnes pour parvenir à ce but. On a ſur ce ſujet une Lettre d'un Agronome Saxon dont nous attendons la communication.

ITALIE.

De Rome, *le* 12 *Septembre*.

Le Mont de Piété, toujours rempli d'une grande partie de richeſſes mobiliaires des Habitans, a ſouffert une perte conſidérable par de fauſſes lettres de change.... On ſuit, à l'égard de l'approviſionnement des Villes d'autres diſtricts de l'Etat, l'exemple de la Capitale. Les greniers d'Abondance arrêtent la circulation d'un diſtrict à l'autre, & s'emparent arbitrairement de la totalité ou d'une partie des récoltes aux prix arbitrairement déterminés par leurs Régiſſeurs. Auſſi craint-on habituellement la diſette ; & elle eſt toujours plus à craindre, attendu la détérioration progreſſive de la culture.

De Genes, *le* 17 *Septembre*.

Les prix des grains ont éprouvé des modérations ſucceſſives. Il en arrive ici de l'Amérique & du Nord. Nous eſpérons en recevoir beaucoup de l'Afrique. Le Port de Salé eſt rempli de navires Européens qui demandent des grains, depuis que le droit ſur l'exportation a été diminué.... La nuit de Dimanche à Lundi, nous eſſuyâmes un grand orage, une groſſe pluie, grêle & tonnerre. La foudre tomba en divers endroits, mais ſans cauſer beaucoup de dommage.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 24 *Septembre*.

On mande de Penrith que la récolte de toute ſorte de grains eſt la plus belle qu'il y ait eue depuis nombre d'années ; mais les

pluies continuelles retardent le cours des travaux & du commerce. Comme l'orge a dernierement haussé, on n'a pas manqué d'attribuer cet effet à l'artifice des Propriétaires & des Fermiers. Un Citoyen riche a eu la générosité de vendre par petites parties des grains aux pauvres seuls dans les Marchés à très-bas prix. L'hommage le plus agréable qu'on puisse rendre aux vertus, c'est de s'éclairer. On peut donc dire à cet homme bienfaisant qu'en donnant en argent aux pauvres ce qui leur manquoit pour acheter aux prix courans, il leur auroit fait le même bien, & il auroit fait beaucoup plus de bien au Public; car par le bas prix factice que son opération amene, il fait fuir la denrée, tandis que le prix haut auroit attiré l'abondance. Les mêmes nouvelles ajoutent que le beau tems dont on commence à jouir annonce infailliblement une révolution favorable.

Le beau froment manque à Mark-Lane; il n'y en a que fort peu de la récolte de 1773: celui de la nouvelle récolte se vend très-cher. Le seigle est à un prix très-haut. L'avoine a baissé: l'importation étrangere de cette sorte de grains n'a pas empêché qu'on n'en portât beaucoup de notre crû; cette concurrence a produit le prix modéré. Entre les légumes, les feves manquent.

Il arrive continuellement à Bristol, à Liverpool, à Hull &c. beaucoup de grains, de farines, de légumes, de pain ou biscuit de Philadelphie, de la Virginie, de Dantzick, de Bremen, de Memel, de Rotterdam. Le pain nous vient de l'Amérique. Ces secours étoient fort nécessaires, à Bristol sur-tout. On diroit qu'il y a disette.

Tous ces secours de l'Amérique, nous sommes menacés d'en être bientôt entiérement privés. Plusieurs Colonies ont dernierement accédé à la résolution de rompre avec nous tout commerce. Le tabac qu'elles cultivoient pour notre profit, est comme proscrit par les Planteurs du Maryland, de la Virginie, de la Caroline &c. On lui substitue le bled & autres productions utiles aux Manufactures de l'Amérique. Les Américains ont pris notre place dans le commerce des grains, en Europe, depuis que nous y avons renoncé & que nous nous sommes mis dans la disette ou dans un état pareil à celui de la disette.

On mande de Boston qu'au commencement d'Août, il y arriva de l'huile & du poisson salé, envoyés charitablement par les Habitans de Marblead. Les Officiers du Roi jugerent que le *poisson* & l'*huile* n'étoient pas des *vivres*, & qu'ainsi ils ne devoient pas jouir en cette qualité de la libre entrée. Ils avoient aussi arrêté du riz de la Caroline: cependant après de profondes réflexions, ils ont jugé que le riz étoit une nourriture, & l'ont rendu. Mais pour le poisson salé, ils paroissent avoir jugé définitivement qu'il n'étoit pas fait pour être mangé. Dernierement, ils ont permis qu'on lançât à l'eau les bâtimens qui étoient sur les chantiers; ce qu'ils refusoient depuis quelque tems.

Le *Harcourt*, Capit. Paul, vaisseau de la Compagnie des Indes, a apporté des lettres du Bengale par lesquelles nous apprenons que ce pays souffre une extrême disette de toute sorte de denrées. Les gens puissans, accrédités & autorisés, forment des Compagnies d'approvisionnement qui mettent le feu par-tout. Leurs magasins sont remplis de riz, & le Peuple meurt de faim. La misere & les chaleurs excessives ont fait périr beaucoup de monde.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 27 Septembre.*

Les bruits d'une guerre à craindre entre deux Puissances du Midi, indiscrettement répandus dans cette partie de l'Europe, y arrêtent la communication & la circulation des grains. La cupidité a de grandes ressources; car elle va par toute sorte de voies; & la lumiere est lente à se répandre.

On éprouve déjà dans plusieurs Places les bons effets de la paix entre la Russie & la Porte. Les Négocians y reçoivent beaucoup de Commissions de Constantinople & du Levant. Toute guerre particuliere est une guerre contre le bien général. Diverses lettres des Echelles du Levant portent que les Négocians étrangers qui y sont établis ne sont pas contens de la liberté accordée, dit on, aux vaisseaux Russes, de trafiquer dans tous les Ports Ottomans. C'est donc la concurrence que l'avidité craint; il faut donc exciter la plus vive concurrence par la liberté la plus entiere.

Depuis la mi-Septembre, il n'eſt entré qu'un très-petit nombre de bâtimens dans notre Port.

DE GRENOBLE, *le* 30 *Septembre.*

On aſſure que dans le Haut-Dauphiné, les chaleurs ſe ſont élevées fort au deſſus du degré néceſſaire pour faire éclore les œufs; & même qu'au village de Béſignan, ſitué au nord & ſur la montagne, on a trouvé un poulet éclos d'un œuf pondu ſur un toit. On ajoute que la chaleur du ſoleil ſurpaſſoit de beaucoup celle de l'incubation.

Dans ce tems-là, un de nos Habitans, deſcendu dans un caveau de la Paroiſſe Saint Louis pour y placer une biere, ſe trouva ſuffoqué par des vapeurs peſtilentielles. Un homme charitable & généreux ſe préſenta, qui expoſa ſa vie pour ſauver celle de ce malheureux. Retiré d'entre les morts & du foyer de la contagion, il reprit ſes ſens. Il y a quelques années que le même accident lui étoit arrivé ainſi qu'à un de ſes compagnons. On enterrera pourtant encore les morts dans les Villes, & l'on couvera la peſte dans les Egliſes.

DE LYON, *le* 2 *Octobre.*

Le 20 Septembre, à trois heures après midi, la nommée Bonard, demeurant au Fauxbourg de la Guillotiere, groſſe de ſix mois, tomba, comme elle puiſoit de l'eau dans un puits de vingt-cinq pieds de profondeur, la tête la premiere. On ne l'en retira que trois quarts d'heure après. M. Teiſſier, Chirurgien chargé de l'Entrepôt, fut appellé pour la ſecourir. Après l'avoir enveloppée dans une chemiſette, ſéchée & frottée avec des flanelles imbibées d'eau-de-vie camphrée, il lui adminiſtra les fumigations de tabac, l'eſprit volatil de ſel ammoniac, la poudre ſternutative. Enſuite il la ſaigna. Au bout de deux heures, elle revint à elle, & ſentit les mouvemens de ſon enfant. Pendant plus de trois heures, les ſecours furent continués. Cette femme eſt dans le meilleur état poſſible. On eſpere que les plaies qu'elle a à la tête, ſeront bientôt guéries.

D'ARRAS, *le* 2 *Octobre.*

Ce n'eſt qu'avec beaucoup de peine que l'on eſt parvenu à recueillir les grains de Mars dans l'Artois. Les pluies ont été très-fréquentes dans le courant de Septembre. Une partie de ces grains eſt endommagée. Le tems avoit été plus favorable pour la moiſſon des bleds d'hiver.

DE SAINT-VALERY, *le* 3 *Octobre.*

Les Négocians ont déjà été avertis, dans les Papiers publics, de mander à leurs Commiſſionnaires à Marſeille d'exiger des Capitaines qu'ils miſſent au-deſſous des marchandiſes un grenier de bois ou de liege de trois ou quatre pouces, pour les préſerver du mouillage. Cet avis a été négligé. Nous voyons tous les jours arriver de Marſeille des marchandiſes qui ont ſouffert, faute d'avoir pris cette précaution. On ne peut faire ſupporter cette perte aux Capitaines, qu'autant que l'obligation précédente ſeroit inſérée dans la charte-partie. Les Négocians ſont invités de nouveau à recommander à leurs Commiſſionnaires de ſtipuler dans l'obligation qu'ils paſſent avec les Maîtres de navire, que ceux-ci mettront ſous les marchandiſes ſeches un grenier de liege ou de bois, ſur le tillac & dans la couche du battage; comme auſſi une planche de bois de liege entre le ſerrage & les balles de luzerne, amandes &c. Au moyen de ces actes, les Capitaines qui y contreviendroient, ſeroient condamnés à payer les dommages cauſés par l'humidité. Une ſeule Sentence qui interviendroit ſuffiroit pour faire loi.

D'ABBEVILLE, *le* 3 *Octobre.*

Il y a plus de trente ans qu'un Solitaire, célebre, dans ce pays, découvrit une maniere de former un marbre factice qui n'a rien ou preſque rien de commun avec le ſtuc moderne. Depuis lors, il s'eſt occupé par des milliers d'épreuves à perfectionner ſa compoſition. Des Connoiſſeurs qui ont ſuivi ſes travaux d'un œil attentif, eſtiment qu'aujourd'hui ſon but eſt rempli, & que ſon marbre ne laiſſe plus à regretter le ſtuc des Anciens dont il paroît avoir toutes les qualités. Loin que le tems le détruiſe, il le conſolide & l'embellit. Un ouvrage de ce genre, fait depuis un grand nombre d'années, eſt plus dur, plus brillant, plus vif qu'il ne l'étoit dans ſa nouveauté. L'humidité qui détruit

les flucs modernes, ne le dégrade point. Tous les marbres peuvent être imités par cette compofition. On exécute fur cette matiere toute forte de compartimens & même d'incruftations délicates, comme trophées, cartouches, fleurs &c. en marbre. Pour faire des ouvrages très-folides en ce genre, il eft néceffaire d'appliquer cette compofition qui a très-peu d'épaiffeur fur des pierres en même tems fpongieufes & dures. La pierre la plus dure & du plus gros grain, pourvu que l'eau y pénetre facilement, eft la meilleure. Pour donner à ce fluc un poli bien fin, on le laiffe repofer durant quelques mois, fur-tout s'il a été travaillé dans les grandes chaleurs; & fi, après plufieurs années, on le polit de nouveau, l'on réuffit encore mieux. L'Inventeur a gratifié de fon fecret le fieur *Grifel, demeurant rue de l'Hôtel-Dieu, vis-à-vis le Couvent des Dames de S. François.* Cet Artifte ne s'occupe à faire de petits meubles de ce marbre, que quand on les lui commande. Il ne fe chargera de grandes entreprifes, qu'autant qu'on le fera travailler d'après des deffins de grands Maîtres.

D'Amiens, *le 5 Octobre.*

Les prix des grains ont généralement augmenté dans les Marchés de nos Provinces pendant le courant de Septembre : les Cultivateurs font occupés, & le tems n'a pas été beau.

De Paris, *le 9 Octobre.*

Déclaration du Roi, donnée à Verfailles le 18 Septembre, regiftrée en la Cour des Monnoies le 24, qui ordonne que les poinçons des revers des efpeces d'or & d'argent, prefcrits par l'Edit de 1726, continueront d'avoir lieu pour celles qui feront fabriquées à l'avenir. Le defir de favorifer le commerce en maintenant l'invariabilité des monnoies avoit déterminé S. M. à ordonner que les efpeces fabriquées depuis 1726 continueroient d'avoir cours, & à conferver dans les efpeces de nouvelle fabrication le poids & la valeur fixés précédemment. En même tems, il avoit été réglé que les empreintes des efpeces d'or & d'argent feroient les mêmes. Mais comme la reffemblance des empreintes pour des efpeces différentes auroit pu occafionner des fraudes, S. M. a cru devoir rétablir l'ancienne différence entre les efpeces d'or & d'argent. Ce rétabliffement convient aux vues d'économie que S. M. fe propofe de porter dans toutes les parties de l'Adminiftration: Elle épargne les frais de nouveaux poinçons pour les revers. L'effigie du Roi Louis XVI, fera la feule différence qui diftinguera les nouvelles efpeces des anciennes. Cependant les louis d'or, derniérement fabriqués en vertu de la Déclaration du 23 Mai, continueront d'avoir cours. Ceux qui voudront les échanger contre ceux de la nouvelle fabrication, n'auront qu'à les rapporter au Change des Hôtels des Monnoies où ils feront reçus au prix auquel ils ont cours & échangés contre les nouveaux.

Arrêt du Confeil d'Etat du Roi du 19 Juillet, qui ordonne la continuation pendant les fix années du bail de Laurent David, des abonnemens faits avec les différentes Provinces & Généralités du Royaume y dénommées, pour tenir lieu tant du principal que des fous pour livre, des droits de Courtiers-Jaugeurs & Infpecteurs aux boiffons & aux boucheries.

Autre du 16 Août, *qui ordonne que tous les Particuliers, gens du commun, demeurans dans les Villes & lieux où les Aides ont cours, feront fujets aux droits de détail comme les Cabaretiers, fur les vins & autres boiffons quils confommeront, eu égard à ce qui eft néceffaire pour leurs provifions, eu égard à leur état, condition, famille, & impofitions à la taille & capitation: & qui attribue à MM. les Intendans la connoiffance des conteftations qui pourront naître à ce fujet.*

Ordonnance du Roi, qui fupprime la Commiffion établie par l'Ordonnance du 4 Août 1772, concernant les Hôpitaux militaires.

Arrêt du Confeil du 21 Août qui ordonne que conformément au réfultat du Confeil du 2 Janvier 1774, & Lettres-Patentes expédiées fur icelui le 15 Mars fuivant, Laurent David, nouvel Adjudicataire des Fermes générales, fera mis en poffeffion de la régie pour le compte du Roi des différens droits & fous pour livre.

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 2 Août, portant défenfes de faire des étalages de linges & autres fur les arbres des grandes routes ou fur les haies; d'endommager les bornes milliaires & les pavés au pied defdites bornes; de laiffer féjourner fur les routes des arbres coupés ou leurs élagages, des voitures dételées, & des cadavres de chevaux ou autres animaux.

Arrêt de la Cour des Monnoies du 20 Août, qui ordonne l'exécution de ses Arrêts & Réglemens, & notamment celui du 11 Juillet 1763; réitérant les défenses faites aux Officiers des Sieges des Monnoies de mettre ou faire mettre à exécution aucuns Edits, Déclarations &c. qu'il ne leur ait apparu de leur enregistrement en la Cour &c.

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris, du 6 Septembre, concernant les réparations aux murs de face des maisons sises dans les traverses des Villes, Bourgs & Villages de la Généralité. Il est fait défenses à tous Propriétaires, Maçons, Charpentiers & Ouvriers de faire aucune réparation à ces murs, sans en avoir obtenu les permissions & alignemens prescrits.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Propriétés de la Belladona.

M. Munch, de la Ville de Clœtze, vient de publier des expériences quil a faites de la *belladona* dans diverses maladies des bestiaux. Comme elles peuvent être d'une grande utilité, nous en donnerons un précis. Dès l'année 1760, M. Munch fit usage de cette plante pour la guérison du bétail, & il donna au Public en 1770 & 1771 ses premieres découvertes sur les propriétés de la *belladona*. Depuis ce tems-là, il n'a cessé de faire de nouvelles expériences & de pousser plus loin ses observations. Il cultive avec soin cette plante dans son jardin, & plusieurs personnes en suivant son exemple la cultivent aussi de la même maniere. (On ne manque pas, dans ce cas-là, d'avertir les enfans de se bien garder de toucher au fruit que porte la *belladona*).

Pour faire prendre au bétail la dose nécessaire de cette plante, on la met dans du foin, de l'herbe, ou des feuilles de chou. On ouvre de force la bouche de l'animal, & l'on enfonce la prise aussi avant qu'il est possible; comme aucune espece de bétail n'aime cette plante, il faut prendre garde que la bête malade ne garde la dose de *belladona* sous la langue pour la rejetter ensuite. Quand le remede est avalé, on attache l'animal, ou on le sépare des autres pour qu'il ne mange pas de six, sept ou même huit heures. Après cela, on peut le laisser tranquille. Si trois doses n'opérent pas la guérison du mal, on en donnera au malade encore trois ou quatre; mais de l'une à l'autre de ces dernieres prises, il faut qu'il y ait un intervalle de deux ou trois jours; cependant tout ceci dépend de l'état de l'animal. Il y a des cas où après lui avoir fait prendre trois doses pendant trois jours consécutifs, une dose chaque soir, on recommence après un intervalle de deux ou trois jours à continuer à le traiter de la même maniere que dans le commencement de la maladie. Si la *belladona* purge prodigieusement l'animal & lui occasionne une forte diarrhée, il faut interrompre alors le remede pendant deux ou trois jours.

Voici comme on fixe les doses: pour un veau depuis six jusqu'à douze semaines d'âge, la premiere dose sera d'une dragme (poids d'Hanovre), la seconde de deux dragmes, & la troisieme de trois dragmes, jusqu'à un lot. Pour un veau âgé d'un mois & demi ou même plus, la premiere dose doit être depuis deux jusqu'à trois dragmes, & l'on augmente ainsi jusqu'à un lot & un lot & une dragme. Il faut à un jeune bœuf ou à une vache qui n'est pas bien forte trois dragmes pour la premiere prise; si cela ne suffit pas, on va par degrés jusqu'à un lot & demi. On fait prendre pour la premiere fois à une vache forte trois dragmes ou même plus, & l'on va en augmentant jusqu'à un lot & demi & quelques dragmes. On ne risque rien de donner à un bœuf, entiérement formé, un lot ou un lot & demi pour la premiere prise, l'on peut augmenter, s'il est nécessaire, jusqu'à deux lots. Toutes ces instructions garanties par M. Munch sont le résultat des expériences qu'il a faites pendant plusieurs années sur son propre bétail.

La *belladona* est d'une efficace admirable pour les animaux qui ont été mordus par des chiens enragés. On peut donner à la bête mordue, de quelqu'espece qu'elle soit, une petite dose de la racine de cette plante. En 1768, dit M. Munch, je guéris de cette maniere 8 animaux enragés; comme quelques porcs que j'avois ainsi guéris eurent de nouveaux accès de rage, j'eus recours à la feuille de *belladona*, & la leur fis prendre pour remede à la place de la racine pulvéri-

ſée de cette plante. Ils furent parfaitement guéris & la rage ne revint plus. Depuis cette époque, je n'ai plus employé que les feuilles. En 1771 je fis prendre à deux bœufs qui avoient été mordus par un chien enragé, trois doſes de feuilles de *belladona*, pendant trois jours conſécutifs ; la premiere doſe étoit de trois dragmes, & les deux autres furent d'un lot. Ces deux bœufs parvinrent bientôt à une parfaite guériſon & ne firent aucun mal aux autres animaux renfermés dans la même étable. La même année, 32 animaux ou enragés ou mordus furent guéris tous enſemble, chacun par trois doſes du même remede. Je donnai à la perſonne qui leur adminiſtra ce remede trois doſes de racines de *belladona* pour elle même, la premiere & la ſeconde de 12 grains, & la troiſieme de 13 grains. Elle fut préſervée par-là de tout accident.

Avec le même remede, M. Munch guérit dans une autre occaſion neuf bêtes à cornes, cinq chevaux & quatre porcs. Pour les chevaux & les bêtes à cornes, les trois doſes de feuilles de *belladona* furent l'une d'un lot, l'autre d'un lot & une dragme, & la troiſieme d'un lot & trois dragmes. On n'employa pour les porcs que la racine de cette plante miſe en poudre. La guériſon de tous ces animaux fut conſtatée au bout de trois jours. La même expérience fut renouvellée avec un pareil ſuccès ſur deux vaches, un agneau & un chien.

En 1772, pluſieurs bœufs ayant été mordus par des bêtes enragées, ils périrent tous à l'exception d'un ſeul ; on vint me demander mon remede, dit M. Munch, pour celui qui reſtoit ; je donnai trois doſes qui n'eurent pas leur effet ; je vis bien que le mal étoit invétéré & qu'il en falloit venir à des doſes plus fortes, & j'en preſcrivis trois, la premiere d'un lot, la ſeconde d'un lot & demi, & la troiſieme de trois lots. On me rapporta que dans la même étable il y avoit 17 autres bœufs qui venoient d'être attaqués de la même maladie ; mais celle-ci n'étoit pas, à beaucoup près, auſſi envenimée que celle de l'autre bœuf qu'on avoit négligée pendant trop long-tems. Ce dernier mourut ; le remede avoit été employé trop tard. Les dix ſept autres bœufs furent guéris radicalement.

Il réſulte de ces expériences que la *belladona* dont le fruit eſt ſi pernicieux & ſi malfaiſant, a la vertu de préſerver & de guérir de la rage. C'eſt ce que M. Munch prétend avec juſte raiſon ; il aſſure auſſi que les propriétés de cette plante ne ſe bornent pas à la guériſon de cette maladie, & qu'elle eſt excellente contre les inflammations qui arrivent au bétail ; il ajoute que le même remede adminiſtré comme il le faut aux vaches, corrige le défaut de leur lait, lorſque celui-ci eſt bleuâtre & ne donne point de crême. Il certifie que c'eſt un admirable ſpécifique pour les animaux qui ont mangé de mauvaiſes herbes, des plantes empoiſonnées, & des herbes où il ſe trouvoit des inſectes venimeux. La *belladona* diſſout les tumeurs qui ſurviennent au pis des vaches & celles qui ſont la ſuite de quelque coup reçu &c. Comme M. Munch continue à faire ſes obſervations ſur les autres propriétés de la *belladona*, & qu'il communique volontiers au Public ſes nouvelles découvertes, nous nous ferons un plaiſir de traduire tout ce qu'il donnera de plus utile & de plus intéreſſant.

I I.

Queſtion à décider.

Paul a vendu du bois de chauffage à Jacques pour la valeur de 250 l. Jacques a failli, mais il a laiſſé chez lui tout le bois que Paul lui avoit vendu ; les domeſtiques de Jacques l'atteſtent. Les Créanciers prétendent que Paul n'eſt pas autoriſé à revendiquer ce bois, attendu que les buches ont été fendues & racourcies de la moitié, & que par conſéquent la marchandiſe ne doit plus être cenſée la même. Paul répond que perſonne autre que lui ne peut réclamer ce bois ; qu'il n'en a pas été payé, que les buches pour avoir été partagées en deux & racourcies n'en ſont pas moins les mêmes buches, & que le bois n'eſt pas dénaturé. Il convient que ſi le bois avoit été converti en meubles ou autres ouvrages, il ſeroit dénaturé ; mais que pour avoir été fendu, il n'en eſt pas moins bois de chauffage. Il ajoute qu'il eſt le ſeul qui depuis pluſieurs années fourniſſe au Failli cette eſpece de bois, & qu'en rembourſant les frais de voiture &c, il eſt en droit de le reprendre. De plus, le Failli a vendu une partie de ce bois à une perſonne qui ne l'a pas encore payé. Les Créanciers veulent que l'argent de ce qui a été vendu à cette peſonne ſoit verſé dans la

caisse commune & ne soit pas remis à Paul.

MM. les Commerçans & autres personnes sont priés de donner leur avis sur le cas propposé & de nous le communiquer le plutôt qu'il sera possible. Ils rendront service à la personne intéressée dans cette affaire.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 1 Octobre 1774, au Mercredi 5 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 16, 17, 22 à 27 liv. *le septier; idem* nouveau, de 16, 21 à 26 l.; *idem* au Port de la Grève, de 21 à 29 l. Le seigle, de 11, 12 à 13 liv.; l'orge, de 7, 7 l. 10 s., 9 à 11 liv. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 1 Octobre 1774, au Mercredi 5 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 16 l. 10 s. à 18 l. *le septier; id.* nouvelle, de 12 liv. 10 s. à 13 liv.; il ne s'en est point vendu à la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 8 Octobre 1774, de 51 à 52 l.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 36 à 37; *id.* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

Changes de Paris, *du* 8 *Octobre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{5}{8}$
Londres	31 $\frac{1}{8}$ à 3 16e.
Hambourg	181 $\frac{3}{4}$
Madrid	14 18 6
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon *Saints*.....	1 p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 8 Octobre 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . .	720		marc.
Du Mexique à . . .	712		
Du Perou à	704		
Les guinées à . . .	718		
Ducats à	98	5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	48 17 6 à 49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	Jeudi 6.	Vendredi 7.	Samedi 8.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1790 92 $\frac{1}{2}$ 90 87 $\frac{1}{2}$	1780 75 . . .	1770 75 . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1150	1140	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	234 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	376	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 15 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 21 Septembre.*

LE Roi a permis, sous certaines conditions, à la Norwege, l'exportation des cuirs.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 24 Septembre.*

La transplantation des plants & même des gros arbres, est aujourd'hui une opération commune. Mais les méthodes ne sont pas par-tout également parfaites; il convient de les corriger les unes par les autres. Dans le Resienbirge (Montagnes des Géans), par exemple, on a coutume de couper tout autour du pied les petites racines: cette pratique paroît vicieuse; car ces petites racines sont nécessaires, elles forment les premiers suçoirs des plantes; quand l'arbre les a perdues, il faut qu'il en repousse de nouvelles: c'est un travail qui peut faire échouer la transplantation. Dans le même pays, ainsi que dans le Cercle de Trepnitz, on a une attention qui mérite d'être recommandée; c'est de faire une marque sur le tronc pour reconnoître l'exposition premiere de l'arbre & la conserver dans son nouveau terrein. L'arbre planté dans un sens différent est exposé à périr; ses défenses naturelles sont changées, la seve est dérangée dans son cours. C'est un soin qui paroît très communément négligé.

DE MUNICH, *le 25 Septembre.*

Le commerce des Livres ne forme pas & n'est pas prêt à former un objet considérable dans ce pays: la Finance y a mis un tel ordre qu'il n'est pas possible que les Livres étrangers y trouvent du débit. Ces droits, qu'on peut appeller des impôts sur la lumiere, lorsque les Livres sont bons, équivalent presqu'à une prohibition: comme si la finance étoit intéressée à ce que les Peuples restassent dans la barbarie! La Direction de l'Accise, comme Juge compétent & suprême, a derniérement publié une nouvelle Ordonnance qui paroît destinée à consommer ce qui avoit été si heureusement commencé. Cependant une bonne partie des Bavarois desire ardemment l'instruction, & la payeroit volontiers à un prix raisonnable.

DE LIPPSTADT, *le 25 Septembre.*

La Lippe s'est débordée quatre fois, cette année. Elle a derniérement inondé & endommagé les environs & le bas quartier de la Ville.

ITALIE.

DE VENISE, *le 15 Septembre.*

Attendu la modicité de la récolte, l'importation des grains dans notre Port a été permise pour quelque tems. Les réglemens

à l'égard de ce commerce varient comme les saisons.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 1 Octobre.*

Le houblon est très-abondant dans les Marchés de Cantorbery, Worcester, & autres : les Acheteurs s'y présentent en foule.

Le Conseil a pris de vigoureuses résolutions relativement à l'Amérique. Les Colonies paroissent être généralement irritées & soulevées, au sujet de la Déclaration publiée par le Général Gage, qu'il traiteroit comme trahison toute Assemblée tendante à discuter leurs droits & leurs griefs. Il a été démontré que cet acte étoit une violation de la constitution Britannique. Quelques Colonies ont déclaré de nouveau, à cette occasion, que l'exécution de ce dessein justifieroit la représaille. Les Canadiens mêmes qu'on avoit voulu détacher du reste de l'Amérique, s'y réunissent, Anglois, François, Catholiques, Protestans : ils ont envoyé du bled aux Bostoniens : leur récolte a été très-belle, cette année.

On écrit d'York-Town dans la Virginie que l'argent y est très-rare & que les payemens des dettes sont suspendus, l'Assemblée ayant été dissoute au moment où l'on alloit renouveller les actes relatifs à cet objet. Le Gouverneur est allé sur les frontieres faire face aux Indiens.

On mande de Savanna dans la Géorgie qu'il a été passé un acte concernant le meurtre des Indiens. Comme par des assassinats derniérement commis par des Colons, on avoit lieu de présumer que certaines gens regardoient les hommes d'une couleur différente comme des animaux d'une autre espece, il a été déclaré *que celui qui tueroit un Indien libre & allié de la Nation encourroit les mêmes peines que s'il tuoit un Blanc.* On pourroit demander pourquoi celui qui assassineroit un *Indien esclave & neutre* n'encourroit pas les mêmes peines ?

Le mois dernier, le vaisseau, le *Malborough*, est parti pour Savanna-la-Mar dans la Georgie avec 85 Emigrans. Quoique le climat de cette contrée ne soit pas regardé comme fort bon, la fureur des émigrations est telle que le Propriétaire du navire auroit eu trois fois plus de Passagers, s'il avoit eu assez de place pour les contenir.

On écrit de Scarbrough que le vaisseau, le *Prince George*, parti au mois d'Avril pour la Nouvelle-Ecosse avec 150 Emigrans, est revenu avec presqu'autant de monde qu'il en avoit emmené. Il s'en faut beaucoup que ce pays réponde à l'idée que ces pauvres errans s'en étoient formée.

Il vient de se former à Spitalfields une Société qu'on appelle des *Emigrans*. Chacun des Associés paye six pences par semaine pour les frais de leur passage en Amérique. Aucun d'eux ne s'embarquera qu'ils n'ayent la somme requise pour que toute la Société puisse s'y transporter. Les avances de ceux qui meurent sont au bénéfice des survivans.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 1 Octobre.*

Vers la mi Septembre, notre Port n'a reçu, pendant plusieurs jours, qu'un très-petit nombre de navires ; mais le concours n'a pas tardé à se rétablir. Il est entré diverses cargaisons de grains tant d'Afrique que d'Espagne. La plus grande partie étoit destinée pour notre Compagnie, & tirée d'Alger. Les nouvelles de ce pays portent que les vivres y ont haussé considérablement, depuis que la mésintelligence entre la Régence & l'Angleterre a éclaté. Celles de l'Empire de Maroc donnent avis que l'Empereur avoit rétabli sur l'ancien pied les droits sur l'exportation des bleds, aussi tôt que la diminution de ces droits avoit produit l'effet qu'on devoit en attendre & celui qu'on paroissoit avoir en vue, à sçavoir celui d'attirer des Acheteurs.

Il est arrivé vers la fin de Septembre plusieurs bâtimens venant de Terre Neuve. Le vaisseau, la *Marie-Sophie*, est de retour de la Martinique. L'importation de l'huile a été très-considérable.

De Pau, *le 2 Octobre.*

L'épizootie, annoncée ci-devant, a fait beaucoup de ravages, malgré les sages précautions qu'on a prises & les secours qu'on a envoyés pour l'arrêter.

On avoit dit que l'orge du Pérou n'étoit

pas une production à rechercher, & qu'elle ne s'étoit vraisemblablement accréditée qu'à la faveur de son nom. Cette opinion paroit démentie par une expérience nouvelle. M. d'Alband à qui l'Agriculture doit des essais utiles, avoit semé une *pincée* de cette orge dans son jardin; il en a recuilli environ *dix livres*. Il a fait différentes épreuves sur le son, la farine & le pain de ce grain; & il y a reconnu des qualités admirables.

De Limoges, *le 2 Octobre.*

Les Peuples de la Généralité & principalement les Habitans de cette Ville, ont fait éclater la plus vive allégresse, lorsqu'ils ont appris que le Roi avoit nommé Ministre d'Etat & Contrôleur Général des Finances, M. Turgot, ci-devant Intendant de la Province, leur Bienfaiteur. Le Corps Municipal s'est prêté au vœu commun par des réjouissances publiques. Le Jeudi 8 Septembre, il y eut des feux de joie & d'artifice; la Bourgeoisie se mit sous les armes; toute la Ville fut illuminée. Jamais on ne vit un concours plus vif, des sentimens plus unanimes: un ordre admirable regna dans toute cette fête qui annonce à la France quels Ministres S. M. choisit pour le bonheur de ses Peuples. MM. Romanet, Lieutenant de Maire, & Petiniaut, Echevin, ont été députés pour aller porter au nouveau Ministre des Finances l'hommage & les vœux de la Province.

De Rouen, *le 5 Octobre.*

La derniere Séance publique de notre Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts, a soutenu la réputation que cette Société sçavante s'est acquise par la variété de ses travaux & l'utilité de ses recherches. Nous ne pouvons citer aujourd'hui parmi les Mémoires relatifs aux Arts utiles dont il a été rendu compte que le *moyen indiqué pour hâter de huit années la jouissance des fleurs du cierge épineux.*

Une *dissertation* où l'on recommande comme un supplément au thé de la Chine, les ombelles, les graines naissantes, les pédicules & même les sarmens de l'*angelica sativa* lorsqu'elle a porté graine.

Un *moyen* trouvé par le sieur Quentin, Pompier de Rouen, *pour étamer en dehors & en dedans des tuyaux de cuivre* & les préserver du verd de-gris.

Le *nouveau crible à bled*, inventé par le sieur Harlay.

Divers papiers fabriqués à Rouen d'après les instructions de M. de la Follie.

Les *moyens* proposés par M. Scanégatty *pour perfectionner les instrumens destinés à secourir les personnes noyées.*

L'*examen d'une terre verte* trouvée en grande abondance aux environs de Ponteaudemer &c. &c. &c.

La Société propose de nouveau pour sujet de Prix, 1°. *une notice critique & raisonnée des Historiens anciens & modernes de la Neustrie & Normandie, depuis son origine connue jusqu'à notre siecle, pour servir d'introduction à l'Histoire générale de la Province.* Les Mémoires seront adressés à M. *Haillet de Couronne*, Secretaire perpétuel de l'Académie, jusqu'au 1 Juillet 1775...

2°. *Quelles ont été les découvertes anatomiques depuis le commencement de ce siecle, & les avantages que l'Art de guérir en a retirés?* Les Mémoires seront adressés à M. *Dambourney*, Secretaire perpétuel, jusqu'à la même époque. Parmi ceux qui avoient été envoyés au concours, l'Académie a sur-tout distingué celui qui porte pour épigraphe: *& fungar inani munere.*

De Metz, *le 6 Octobre.*

Loin qu'il y ait des augmentations dans les prix des grains, les principales sortes en ont au contraire baissé, dans nos Provinces, depuis que la liberté a été rendue à ce commerce, & que l'Arrêt du Conseil a été affiché. A notre Marché, la premiere qualité de froment valoit le 27 Septembre 7 livres 15 s.: le 4 du courant, il n'a valu que 7 l. 5 s. A Nancy, au Marché du 24 Septembre, elle valoit 8 l. 6 s. 5 d.; à celui du 1 Octobre, elle n'a valu que 8 l. argent de France.

De Paris, *le 12 Octobre.*

Le bruit s'est répandu qu'à l'occasion de l'Acte sage, équitable & bienfaisant par lequel S. M. a rendu à tous ses Sujets le libre usage de leurs propriétés & de leur industrie pour l'exercice du plus utile des commerces, il y avoit eu à Metz une sédition. Il est très-important de faire connoître les faits de cette nature avec toutes leurs circonstances, afin de rassurer les foibles & de

contenir les méchans. L'exécration publique sera la premiere peine des ennemis du bien public. Voici l'histoire de Metz.

Le sieur *Rémi*, *Commissionnaire*, s'étoit avisé d'écrire au nommé Hervin, son Fermier, un billet par lequel il lui mandoit qu'*on avoit permis l'exportation*, ce qui est faux; que *le bled augmentoit*, ce qui étoit faux, & qu'*on se battoit pour en avoir*, ce qui étoit encore plus faux. Ce billet existe, & notre extrait est fidele.

Le pain blanc n'étoit à Metz qu'à *deux sous un liard la livre*; & le bled ne renchérissoit pas.

Ledit *Rémi* ajoutoit à son Fermier qu'il n'avoit qu'à se tenir sur ses gardes, & à ne vendre son grain qu'à bonnes enseignes.

Le billet n'étoit pas *cacheté*. Ayant été remis, tout *ouvert*, à des gens de la campagne au *Marché*, il fut lu, comme on se l'étoit promis: il fut lu & publié dans le Marché. Le Peuple s'émut & se souleva. On dit qu'il a cassé les vitres & pillé les meubles du sieur *Rémi*.

M. de Conflans & M. de Calonne appaiserent aussi-tôt ce tumulte dont l'unique auteur, le sieur *Rémi*, se tint caché.

Voilà le fait. Il prouve que la liberté du commerce des grains ne seroit point agréable aux sangsues du Peuple, & qu'on avoit très grande raison de s'attendre à toute sorte de manœuvres contre le succès de la meilleure & la plus sûre des loix.

Est-ce-là ce qu'a voulu dire M. de *Querlon*, Auteur des *Affiches de Province*, N°. 40 du Mercredi 5 Octobre, p. 160, col. 1? Il auroit raison. Voici le passage qui conclud l'annonce de l'*Arrêt* du 13 Septembre.

» Comme le commerce des grains, par la » seule facilité de le faire & par la sûreté » des profits, est le plus attrayant de tous » pour la cupidité, on pourvoira sans doute » aux moyens de prévenir les manœuvres, » toujours si funestes à la portion la plus » nombreuse des Habitans, soit des campa- » gnes, soit des Villes. Car l'expérience n'en » est pour nous que trop familiere: *trovata* » *la legge, trovato l'inganno*, la fraude naît à » côté de la loi ».

Seroit-ce là une objection contre la liberté du commerce des grains? Il faut la résoudre, car elle pourroit bien alarmer ceux qui croyent sur parole.

M. de Querlon aimeroit-il mieux les loix *desquelles naissent essentiellement* la fraude; l'injustice, l'oppression, que les loix à *côté desquelles* la méchanceté peut vomir la *fraude?* Les bonnes loix produisent par elles-mêmes le bien; les mauvaises loix, le mal. Les bonnes loix, sur-tout au premier moment où on les ranime, n'extirpent pas des passions exclusives enracinées; les mauvaises loix excitent, secondent, arment ces passions. Il faut veiller avec la plus grande attention à ce que l'injuste & inique cupidité n'empêche pas l'exécution & les bons effets des premieres: mais il faut commencer par abolir les autres qui semblent être d'intelligence avec l'injuste & inique cupidité.

M. de Q. a-t-il l'*expérience familiere* que la liberté du commerce ait engendré des *manœuvres funestes aux Habitans des Villes & des campagnes?* Ne seroit-ce point par hasard depuis 1770 qu'il l'auroit acquise? Nous permettra-t-il de lui citer quelques *manœuvres* assez récentes?

A la fin du mois de Juin & au commencement du mois de Juillet, on a fait courir la Maréchaussée contre les Laboureurs de la Généralité de Paris, alors occupés à la récolte des foins que le tems variable rendoit très difficile. On les a forcés, par des exécutions militaires, à garnir les Marchés où, s'il y avoit des Acheteurs, c'étoient les demandeurs de ces exécutions. Vers la fin même du mois de Septembre, le sieur R..., Subdélégué de Senlis, a remis les Archers en campagne contre les Laboureurs précisément dans le tems des derniers labours & des semailles.

Ces violences qui empêchoient de *récolter* & de *semer*, ces violences qui disposoient *arbitrairement des prix* au profit de quelques Approvisionneurs, ces violences qui *détruisoient essentiellement le commerce*, étoient-elles favorables aux *Habitans des Villes ou des campagnes*; ou étoient-elles exercées en vertu de la *liberté du commerce des grains* & de l'*Arrêt du mois de Septembre?* Est-ce là l'expérience que M. de Q. réclame? A-t-il l'*expérience* que depuis 1770, les *réglemens* ayent empêché le *monopole*, réfréné la *cupidité*, & déconcerté les *manœuvres funestes aux campagnes & aux Villes?*

M. de Q. dit que ce *commerce, par la facilité de le faire & par la sûreté des profits, est le plus attrayant pour la cupidité?* Voudroit-il bien nous dire si ce n'est pas le monopole

plutôt que la concurrence que la cupidité injuste desireroit dans ce commerce ? Les Privilégiés qui le feroient seuls, ne le feroient-ils pas encore avec plus de facilité, que s'ils avoient des concurrens ? Quand on leur impose une entrave, n'est-ce pas alors que *trovata la legge, trovato l'inganno ?* Les profits ne paroîtroient-ils pas par hasard plus assurés, & ne seroient-ils pas plus grands quand il n'y a que quelques Monopoleurs qui achetent & vendent, que quand il y aura le conflit le plus animé d'Acheteurs & de Vendeurs ?

D'ailleurs c'est un grand bien que ce commerce soit *attrayant ;* seroit-ce un mal qu'il *fût facile à faire ?* Tout mal naît des causes qui le détruisent ou le resserrent, & nullement de celles qui l'excitent & l'étendent.

Sans doute on a pris des précautions pour empêcher les manœuvres que M. de Q. semble craindre. Il ne l'ignore pas ; ou s'il l'ignore, il ne connoît pas la force de la loi. La premiere de ces précautions, c'est *la loi elle même*, la loi qui abolit le monopole, la loi qui anime la concurrence, la loi qui instruit, la loi qui rétablit la justice, la loi qui oppose les intérêts de tous à l'intérêt exclusif. La seconde, c'est la vigilance la plus scrupuleuse à la faire pleinement observer, à démasquer les ennemis du bien public, à punir rigoureusement les infractions & les attentats contre la liberté & la propriété. Il y en a une autre très-nécessaire, celle de travailler sans cesse à éclaircir la vérité, à éclairer les Peuples, à démontrer la vanité des déclamations hasardées, à opposer sans cesse la raison aux sophismes, aux erreurs, aux prestiges, à une critique légere & téméraire.

Du reste, ceux qui ont écrit en paix contre *liberté du commerce des grains*, dans des tems où il n'étoit pas permis de la venger, où il *nous* étoit interdit, à *nous*, même de *prononcer* ces mots, sont aujourdhui aussi libres de l'attaquer que nous le sommes de la défendre. C'est un avis qu'il nous paroît important de donner au Public.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Avis important pour le Peuple.

» Le sieur *le Roux*, Maître Boulanger de » Paris, vend du vrai Pain de ménage de » pur froment, où sont toutes les farines, » fine fleur, farine blanche, bis-blanc & » bis, n'ayant ôté que le son & les recou- » pes, qui font environ cinquante livres » d'issues ôtées sur le septier pesant deux » cens quarante livres de bled.

» Ce Pain de ménage se vendra poids » pour poids, & prix pour prix, comme la » livre de bled de premiere qualité au Mar- » ché.

» Le meilleur froment étant actuelle- » ment au prix de 26 livres le septier, ou » 26 deniers la livre, environ ; le prix du » Pain de ménage est de neuf sous moins un » liard les quatre livres.

» *On le vend dans la maison à côté des Pré-* » *montrés, rue Hautefeuille, vis-à-vis la rue* » *Pierre-Sarazin.*

N°. Ce pain que nous connoissons a une bonne couleur & un bon goût. Il se conserve long-tems assez frais pour être mangé avec plaisir. Il est sur-tout excellent pour les gens de peine. Le Peuple de Paris ne voudroit-il jamais que du pain blanc qui le soutient bien moins & qui lui coûte beaucoup plus cher ? Auroit-il droit de se plaindre de la cherté du pain, quand on lui en offre du bon à vingt-six deniers la livre & que le grain est à 26 l. le septier ? Les meilleurs Bourgeois des Provinces ne le refuseront pas, & il seroit dédaigné par le petit Peuple de la Capitale ? Le mal ne résulteroit donc alors que de la corruption de ce Peuple. Qu'on n'oublie pas la proportion naturelle, indiquée dans l'Avis, entre le prix du froment & celui du pain de ménage ou de toute farine. C'est une regle sûre pour les Taxateurs.

II.

Autre Avis.

» Il y a dans la Paroisse de Saint-Georges- » sur la-Prée en Berry, près Vierzon, une » mine d'ochre qui de tout tems a été re- » gardée comme la meilleure qu'il y ait en » France. Le sieur Brunet tenoit de ferme, » depuis très-long-tems, cette mine, & fai- » soit conduire son ochre à Nantes dans des » tonneaux marqués de son nom & des mots

» *vieille mine*. Le Seigneur de Saint-Geor-
» ges fait actuellement exploiter cette ochre,
» & il propose de vendre l'ochre soit sur le
» lieu, soit rendue à Nantes, au tonneau ou
» à la livre. Si quelque Négociant veut
» acheter une quantité considérable de cette
» ochre, le Seigneur de Saint-Georges trai-
» tera avec lui pour le tems, le prix & la
» quantité; & il s'interdira la faculté d'en
» vendre à nul autre : alors le Négociant
» qui fera ce traité pourra être sûr de vendre
» seul l'ochre de Saint-Georges dans toute
» sa qualité. Elle ne sera point altérée par
» le mélange d'aucune autre, comme cela
» pouvoit arriver ci-devant, parce que le
» sieur Brunet exploitoit une autre ochre-
» rie d'une qualité bien inférieure. Le prix
» sera relatif à la quantité qu'on prendra;
» si l'on traite pour une quantité considé-
» rable, on donnera l'ochre à meilleur mar-
» ché. Les tonneaux seront marqués d'une
» S & dun G, & des armes du Seigneur.

» L'on s'adressera à Paris *à M. Durand*,
» *Notaire, Place Dauphine*; & sur les lieux,
» *à M. Bodin, Procureur-Fiscal de Saint-*
» *Georges*, au Château de la Ferté, près
» Issoudun en Berry, à Issoudun.

III.

Instruction pour la destruction des chenilles.

Les Jardiniers se plaignent des ravages des chenilles, on leur propose un nouveau moyen de les détruire, & c'est d'exterminer les papillons. Mais comment s'y prendre? Voici tout ce qu'ils ont à faire. Qu'ils mettent dans divers endroits de leurs jardins des plats de terre vernie ou de fayance, & qu'ils forment sur ces plats une couronne avec des baguettes pliées en forme de demi-cercle, qu'ils entrelacent diverses fleurs dans cette couronne, & qu'ils enduisent, tous les jours, de glu ces baguettes & ces fleurs : les papillons viendront s'y prendre en grand nombre, & en se débattant, ils en attireront de nouveaux. Quand il s'y en trouve une assez grande quantité, on les écrase; ayant pourtant soin d'en laisser deux ou trois pour continuer à attirer les autres. Dans peu de tems, ces insectes deviendront fort rares. On se sert de plats de terre vernie ou de fayance, pour que la glu ne soit pas perdue, lorsqu'elle vient à couler.

L'araignée de terre produit aussi des chenilles; elle est avide du miel des fleurs & endommage les fuits. Pour détruire cet insecte, on devroit d'abord se munir de ciseaux dont se servent les Jardiniers d'Amiens. Ces ciseaux sont emmanchés avec des bâtons d'une hauteur proportionnée à celle des branches qu'on veut couper; leur premiere lame a le bout un peu plus recourbé qu'une serpette, son manche est creux; on y fiche la perche, & l'on passe ensuite une cheville à travers les yeux de ce manche, afin de rendre les ciseaux plus solides. La seconde branche, dont la lame est un peu plus longue que la queue, s'ouvre & tombe perpendiculairement. A la queue de cette lame on attache une corde ou un fil de fer qui la tire avec force, & la fait jouer contre la lame crochue pour couper net des branches plus grosses que le pouce. Les crochets dentelés dont on se sert à Paris & dans les Provinces brisent les branches & les font périr; d'ailleurs en secouant l'arbre, elles font tomber les chenilles des branches supérieures sur les inférieures.

Il faudroit en second lieu balayer & nettoyer pendant l'hiver & au commencement du printems les angles, les fenêtres &c. des maisons, les murs & les treillages des jardins, pour en faire tomber tout ce qui peut s'y trouver de pelotons de soie & de bourses d'araignées.

Une troisieme précaution qu'il est fort à propos de prendre, consiste à laver de tems en tems les pieds des arbres avec de l'eau dans laquelle on aura mis des cendres ou de la suie. Quand on trouve des nids de chenilles dans les fourchures & les grosses branches, il faut écraser ces nids & laver ensuite l'endroit où il étoit placé.

Enfin quand les arbres sont en fleurs, on met sous les arbres des réchauds où l'on brûle de la fiente de vache : cette fumée éloigne les mouches, araignées, chenilles, & les empêche de nuire aux fruits. L'utilité de cette fumigation est connue, il est très rare que ceux qui étant ainsi parfumés tirent le miel des ruches, soient piqués par les abeilles. Non-seulement cette fumée délivre des insectes les arbres fruitiers, mais elle sert à les préserver, sur-tout la vigne, des gelées

qui arrivent au commencement du printems.

On peut encore faire périr les chenilles en brûlant du soufre sous les branches qui en sont attaquées. Cette vapeur les étouffe, & empêche de plus que d'autres chenilles n'approchent des arbres, du moins de quelque tems. Une livre de soufre suffit ordinairement pour plusieurs arpens de terre.

Si nous en croyons un Agronome éclairé, il suffit, pour détruire les chenilles, de prendre de vieux chiffons de linge ou de coton coupés par bandes d'un pouce de largeur & d'un pied de longueur, de les corder, de les tremper dans du soufre, de mettre ces méches au bout d'une perche fendue, de faire ensuite avec plusieurs feuilles de papier trés-fort un grand cornet en forme d'entonnoir, & de le fixer aussi au bout d'une autre perche : voilà toute la préparation qui est prescrite. Quand on veut opérer, on allume la méche de soufre & on la porte doucement au dessous des nids de chenilles ; elles périssent pour la plûpart ; celles qui aux premieres atteintes qu'elles ressentent de la fumée & du feu se laissent couler, par le moyen de leur fil, n'échappent pas à la mort ; elles tombent dans le cornet où il est facile de les tuer. On assure que cette méthode a parfaitement réussi ; c'est au printems qu'elle doit être employée, avant le développement des feuilles. On recommande sur-tout de faire cette opération de bon matin, par ce qu'alors les chenilles se rassemblent en plus grand nombre. L'Agronome à qui l'on est redevable de cette méthode, observe que ni les pluies ni les gelées ne peuvent détruire ces insectes ; la toile qui les environne les garantit des effets des unes & des autres.

IV.

Maniere pratiquée en Silésie de faire une bonne présure qui dure au moins un an & préserve le fromage des vers.

On met au printems, avant que les vaches ayent été assez long-tems au verd pour que leur lait soit fort gras, entre les fromages nouveaux, doux & tendres, les estomacs de veau qu'on destine à faire la présure, & on les y laisse environ quatre jours. Après ce terme, on les retire. On prend autant de fromages qu'il en faut pour quatre estomacs de veau ; on y met du poivre concassé autant que la pointe d'un couteau assez grand peut en enlever par trois fois, une bonne poignée de sel, un peu de farine de seigle, un quart de pinte d'eau de vie. On pétrit le tout avec les fromages ; & on en emplit les estomacs de veau. Lorsqu'on veut que cette masse seche plus promptement, on perce les estomacs avec une fourchette, & on les bat avec un morceau de bois. Il ne s'agit plus ensuite que de mettre le tout dans un endroit où il séche. La présure durera au moins un an, sans perdre de sa force, & les vers n'attaqueront pas le fromage.

V.

Moyens de détruire divers insectes.

Un Econome de Bohême se sert, depuis vingt ans avec succès, d'un moyen fort simple, & qui n'est pas inconnu, pour préserver des chenilles les plantes, & spécialement les choux qu'il cultive en très-grande quantité. Il seme du chanvre sur les bords de ses champs ; quand ils sont vastes, il en jette aussi vers le milieu & dans les endroits les plus convenables, de façon que l'air, de quelque côté qu'il vienne en porte l'odeur assez loin pour qu'elle arrive jusqu'aux chenilles qu'elle empoisonne. On a vu ci-devant que le sureau produisoit le même effet sur les insectes qui attaquent les arbres & les grains. L'Econome Bohêmien trouve dans sa méthode un avantage particulier, c'est qu'elle lui fournit des cordes pour ses attelages & autres usages domestiques. Il assure que, dans les années les plus favorables aux chenilles, il n'en a aucunement souffert, tandis que les champs de ses voisins en ont été désolés.

Pour détruire les vers qui gâtent les grains dans les greniers, le même Econome n'employe autre chose qu'une dissolution de vitriol dont il arrose le bled infecté, le plancher & les murs. Nous avons annoncé qu'un Médecin de Nancy, après avoir observé que les couvertures teintes en verd de Saxe, formé d'indigo & d'huile de vitriol, ne plaisoient pas aux puces, avoit employé avec

une pleine réussite contre les punaises le vitriol de Chypre dissou de même dans l'eau.

V I.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 5 Octobre 1774, au Samedi 8 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 l. 10 s. à 28 l. *le septier; idem* nouveau, de 18, 22 à 26 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 22 à 30 l. Le seigle, de 13 l. 10 s., 14 l. 10 s. à 16 l.; l'orge, de 8 l. 10 s., 9 à 10 liv. aussi *le septier.*

V I I.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 5 Octobre 1774, au Samedi 8 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 à 19 l. *le septier; idem* nouvelle, de 16, 17 à 18 liv.; *idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 12 Octobre 1774, de 50 à 51 l.; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 l. 10 à 18 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 35 à 36; *id.* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

V I

Changes de Paris, *du* 12 *Octobre* 1774.

Amsterdam	55 ¾
Londres	31 ¼
Hambourg	181 ½
Madrid	14 18 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 ¼
Gênes	93 ¼
Lyon *Saints*.....	1 à ⅞ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 12 *Octobre* 1774.

	H	G		
Or de Portug. à . .	720			*marc.*
Du Mexique à . . .	716			*marc.*
Du Perou à	708			*marc.*
Les guinées à . . .	719			*marc.*
Ducats à	98	5		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		*once.*
Or à 20 karats à . .	83	10		*once.*
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	7	6	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		*marc.*
Piastres à	48	17	6	*marc.*

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	*Lundi* 10.	*Mardi* 11.	*Mercredi* 12.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1780 77 ½ 75 77 ½	1780 77 ½ . .	1777 ½ . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	234	234	234 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	374	374 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 15 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

De Stockholm, *le 20 Janvier.*

LA Province de Smoland avoit demandé que l'on dressât sur les grands chemins des bornes de pierre avec des marques indicatives des distances. Au lieu de ces bornes, on a proposé d'en fondre de bronze, parce qu'au moyen d'un vernis, les inscriptions se soutiendroient mieux, & qu'à raison de la durée du métal, il y auroit de l'économie dans ce changement.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 23 Janvier.*

Le commerce de la Mer Baltique a pris une faveur que le produit des droits du Sund a considérablement augmentée. Nous espérons que la navigation y deviendra plus active encore par l'effet des priviléges derniérement accordés aux Espagnols comme aux Nations les plus favorisées, si toutefois leur commerce direct dans ces contrées n'affoiblit pas proportionnellement celui des Peuples qui s'entremettoient dans les échanges de l'Espagne avec les Etats du Nord : car il est très-possible qu'il y ait une plus grande variété de pavillon sans qu'il y ait une augmentation de trafic. A mesure que les Ports septentrionaux ont été plus fréquentés par les Anglois, par exemple, nous avons vu arriver bien moins de navires Hollandois : peut-être les Armateurs Espagnols ne feront-ils aussi que changer le négoce de mains. Quoiqu'il en soit, notre Cour a, depuis cette époque, des relations particulieres avec celle de Madrid; & le Consul d'Espagne à Dantzick a reçu ordre de se rendre à Elsenor où il attendra de nouvelles instructions.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, *le 25 Janvier.*

Les nouvelles de Pologne portent que la Foire des contrats n'a pas été brillante à Léopol, & que l'argent y manque pendant qu'il y a beaucoup de terres à vendre. A Dubno au contraire, il y a eu beaucoup d'especes & peu d'emploi; & la Foire n'a pas pris faveur.

De Breslau, *le 26 Janvier.*

Le commerce en général est si gêné & si rançonné que la fraude & la mauvaise foi doivent naturellement y prendre beaucoup de part. Mais il en est une branche qui, par son importance, sembleroit devoir être à l'abri de ces abus; c'est celle des semences : cependant on y est sans cesse trompé : les Marchands trompent avec connoissance de cause : trop légers à croire sur leur rapport, les Auteurs d'Affiches & d'Annonces

les aident, sans le vouloir, à tromper le Public. Notre Société Patriotique, jalouse de contribuer au bien général & de prévenir des erreurs si préjudiciables, s'est déterminée à établir un Bureau dans lequel on trouvera toute sorte de graines, de semences, de plantes, tant du pays que du dehors, pour le jardinage, le labourage, les bois &c. La direction en est confiée à un homme intelligent, sûr & zélé qui ne demande que la rentrée assurée de ses avances sans perte. On s'adressera au *Bureau de la Société Patriotique*, en affranchissant les lettres.

DE GOTTINGUE, *le 26 Janvier.*

La Société Royale des Sciences de cette Ville n'a point été satisfaite des pieces envoyées au concours : & quand les Mémoires auroient répondu à ses vues, elle n'auroit pu en couronner les Auteurs, parce qu'ils n'avoient pas eu l'attention de ne point se faire connoître & de remplir les formalités ordinaires. Elle propose les mêmes sujets : les Prix seront doubles ou de 24 ducats.

1re. Question. *Quels sont les moyens de donner plus de perfection d'une maniere aisée, peu dispendieuse & convenable à ce pays, les arrangemens usités pour prévenir les progrès du feu & l'éteindre, dans les petites Villes & dans les Villages ?* Parmi les Concurrens, les uns n'ont parlé que des Villages, les autres des Villes. On n'a présenté que des vues générales & connues : il faudroit offrir des dispositions propres à tel ou tel local. Un de ces Auteurs a recommandé l'enduit de M. Gloeser, dont la réputation se soutient en Allemagne, malgré les efforts de l'envie ou de l'incrédulité. Un autre veut qu'on dresse une espece de Troupe militaire d'hommes destinés à défendre la Société contre ce fléau : la Société ne désapprouve point cette idée ; elle rapporte même, pour en prouver les avantages, le fait suivant. Le feu prit à une ferme située entre un Village & une Seigneurie. Au premier bruit, les Habitans de l'un & de l'autre lieux se rassemblerent, & ce fut pour se débattre à qui ne fourniroit pas des chevaux. Au bout d'une heure, ils se concilierent ; mais la ferme étoit consumée. Le Prix est pour Novembre 1774.

2e. Question. *Pourquoi les Evêques ont-ils voix & séance aux Dietes, tandis qu'ils n'avoient pu obtenir ni l'une ni l'autre sous la domination Romaine ?* Le Prix, pour le même tems que le précédent.

3e. Question. *Quelle est la nature des vapeurs mortelles des tombeaux, & quels sont les moyens d'en empêcher les effets ?* Pour Juillet 1775.

4e, Question. *Quels sont le nombre & les especes des insectes qui endommagent les Archives & les Bibliothéques, & comment les détruire ?* Pour Juillet 1774.

DE LAUTERN (*Palatinat du Rhin*), *le 27 Janvier.*

Notre Société Electorale d'Economie a distribué des Prix à ceux qui se sont distingués tant par des dissertations que par des entreprises utiles à l'Agriculture. Dans le Prospectus de l'année derniere, la culture du treffle avoit été particuliérement encouragée, ainsi que celle du lin. Elle propose, cette année, dix Prix d'émulation pour les meilleurs essais de travaux ruraux en différens genres, outre un premier Prix de dix ducats. On traitera, par préférence, de la maniere de nourrir toute sorte de bétail dans les étables... Dans la même Séance, M. Henop, Recteur, lut une Dissertation *sur l'utilité d'une pépiniere commune & sur les moyens de la former* : il s'agissoit sur-tout des arbres fruitiers les plus analogues à notre climat. M. le Pasteur Born fit ensuite la lecture d'un Mémoire de M. Gugenmus. L'Auteur entreprend de prouver, par des expériences multipliées & réitérées, que la terre naturelle & primitive est stérile par elle même ; que celle qui est fertile ne l'est qu'artificiellement ou accidentellement &c. M. Gugenmus est un des plus habiles Agronomes du Palatinat & même de l'Allemagne. On le nomme à côté de M. Eckleben, Intendant des Jardins de l'Impératrice de Russie, & de l'Intendant des Jardins du Margrave de Bade & Dourlach. Après s'être distingué dans les Universités de l'Empire, il s'est attaché à l'Histoire naturelle, à la Physique expérimentale, & sur tout à l'étude des propriétés de la terre & du régne végétal. Il a renoncé aux emplois auxquels il pouvoit prétendre pour se dévouer aux soins de la vie agricole.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 29 Janvier.*

Avant que la Chambre des Communes arrêtât qu'en tout tems, il ſeroit permis, ſous certaines conditions, d'exporter du Port de Londres deux mille quarters de froment, & des autres Ports toute autre eſpece de grains pour les Iſles de la Couronne en Amérique, ainſi que de porter des grains, de la drêche, du pain, du biſcuit, des pois pour les Iſles de Jerſey, Guerneſey, Alderney, le Gouverneur Pownal avoit repréſenté que notre négligence à fournir nos Colonies de grains avoit donné lieu à l'Amérique ſeptentrionale de faire un grand débit des ſiens; que par-là, nous avions perdu un commerce annuel d'un *demi-million* ſt. & que l'Amérique en a fait un de 600,000 *liv.*; qu'il n'y avoit aucun danger à permettre la ſortie d'une certaine quantité de grains pour nos Iſles, attendu que l'Amérique ſeptentrionale leur en offroit à meilleur marché; qu'en comparant les prix de notre froment, de notre farine, de notre biſcuit avec ceux des mêmes denrées du crû de l'Amérique, il avoit trouvé que celles-ci ne coûtoient que *neuf* ſchellins quand les nôtres en valoient *douze*; que *ces Colonies avoient d'ailleurs aſſez de grains pour en fournir toute l'Europe*; que quand nous avons vendu de la farine aux Iſles, c'eſt grand haſard ſi elle n'étoit pas de grains apportés d'Amérique &c.

Il fut en même tems réſolu que les droits ſur la drêche &c, ſeroient continués.

Le Lord North propoſa de régler à trois ſchell. la taxe ſur les terres, héritages &c. M. Sawbridge, après s'être plaint de la maniere de lever les taxes & de leur excès, après onze ans de paix, dit que, quoique celle des terres ne fût qu'à *trois ſchel.*, toutefois les *Propriétaires* en payoient *quatorze* par livre pour tout ce qu'ils conſommoient; & qu'il étoit aſſuré que ſi la taxe étoit à *ſix ſchellings* par livre ſur les terres mêmes, elle produiroit beaucoup plus qu'elle ne produit à *quatorze ſchell.* ſur les terres & les conſommations &c.

On écrit de Dublin qu'il s'y éleve un grand monument de la miſere actuelle, un grand Hôpital où l'on aura le merveilleux ſecret d'employer les pauvres des deux ſexes ſans qu'ils ſoient à charge au Public. Il y eſt déjà entré *neuf cens perſonnes*; de ſorte qu'on ne voit plus de mendians dans les rues; mais ceux des Provinces arriveront bientôt.

Les Habitans de Saint-Saviour, Soutewark, ont préſenté Requête aux Communes pour obtenir la permiſſion de conſtruire une nouvelle Maiſon d'ouvrage, ou d'aggrandir l'ancienne, attendu que les pauvres ſe ſont prodigieuſement multipliés depuis quelques années.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Lyon, *le 30 Janvier.*

Depuis quinze jours, nous avons eu des pluies preſque continuelles; le Rhône & la Saône ont été très gros. Les travaux que l'on fait ſur les bords du premier ont été abſolument couverts. Comme ils tendent à l'embelliſſement & à la commodité d'une des avenues de la Ville, & à l'utilité publique, par les facilités que l'on en eſpere pour la moûture des grains, on s'intéreſſe beaucoup à ce que les eaux n'ayent point dégradé la longue levée qui eſt en partie achevée. On ne ſera bien raſſuré contre leurs effets qu'après qu'elles ſe ſeront retirées.

Le pont en bois, que l'on conſtruit auſſi ſur le Rhône, a bien ſoutenu dans la partie qui eſt finie tous les efforts de ce fleuve. Cette entrepriſe n'a pas réuni autant de ſuffrages que l'autre; mais ſi, comme l'épreuve à laquelle ce pont vient d'être mis ſemble l'aſſurer, il a toute la ſolidité poſſible, on ne pourra qu'applaudir à l'habileté de l'Architecte qui paroît d'ailleurs avoir donné à l'armature entiere autant de force que de grace.

Le projet du premier de ces deux grands travaux eſt dû à M. Perrache. On craint de ne pas jouir aſſez tôt de ſon exécution.

Le projet du ſecond eſt dû à M. Morand. On craint que la navigation n'en ſoit gênée.

Le tems trop doux & les pluies trop fréquentes font craindre pour les grains qui ſont en terre; cependant il ne ſe fait au

cune révolution dans les prix des bleds marchands. Celui du froment eſt toujours, à peu près, de 2 ſ. la livre, & celui du ſeigle, celui de l'orge &c, à proportion.

Nos Fabriques & notre commerce ſuivent toujours la même impulſion. Tout eſt en activité ; mais il n'eſt que trop vrai que le Peuple ne gagne pas. Les fortunes ſe concentrent. Il y a plus de Laquais, plus de carroſſes, plus de Bijoutiers, d'année en année ; mais il y a moins de métiers & moins d'aiſance dans les Ouvriers. Les criminels & les ſupplices ſe multiplient.

On exécute l'Ordonnance de Police du 26 Mai 1773, concernant la ſortie des chandelles fabriquées à Lyon, & dont nous avons parlé dans une de nos précédentes Feuilles. Des envois deſtinés pour des Provinces limitrophes ou des Etats voiſins ont été arrêtés. Quelques Calculateurs prétendent que la quantité de ſuif qui ſort des boucheries d'une grande Ville eſt, dans les circonſtances où ſe trouve Lyon, bien plus conſidérable que la quantité de chandelles qui s'y conſomme. Cela eſt très-vraiſemblable ; mais, dans cette hypothéſe, que faire du ſuif ſurabondant, s'il ne ſort pas ?

Les eſſais de porcelaine ſortis des mains d'un Artiſte de notre Ville, le ſieur Revol, Fayancier, ont généralement plu, & l'on annonce qu'on a trouvé du kaolin en pluſieurs endroits de la Généralité.

Nous les indiquerons avec plaiſir dès que nous en aurons la certitude, & que les poſſeſſeurs de la découverte auront renoncé au goût du myſtere qui eſt quelquefois réuni à la vérité.

De Dunkerque, *le 4 Février.*

Il paroît que dans la ſaiſon orageuſe que nous venons de paſſer, les naufrages ont été plus fréquens ſur pluſieurs autres côtes du Royaume que ſur la nôtre. La navigation ſe maintient autant que le tems peut le permettre.

Marſeille eſt le ſeul Port maritime de ce Royaume, où les Négocians n'obligent pas les Maîtres des navires qui y chargent, à mettre ſous les marchandiſes, ce qu'on appelle un grenier de bois ou autre choſe pour élever les marchandiſes délicates au moins de trois pouces du tillac du navire, de trois ou quatre pouces dans le battage. Cette négligence expoſe ſouvent une partie de la cargaiſon à être mouillée & dégradée. Les objets de comparaiſon des deux méthodes ſe préſentent fréquemment, & celle de Marſeille ne paroît pas mériter la préférence. M. André Lefebvre, qui avoit un grenier, n'a rien eu de mouillé, quoique ſon navire ſoit vieux & qu'il ait fait beaucoup d'eau. M. Vallery Lambert, qui n'en avoit pas plus d'un quart de pouce, a eu toute ſa pile du fond mouillée, quoique ſon navire ſoit neuf.

Le ſenau, la *Victoire*, d'environ 150 ton. eſt en charge pour la Martinique, le Cap-François, S. Marc, Léogane, le Port-au-Prince : il partira, au plus tard, dans le courant d'Avril. Les Paſſagers y trouveront toute commodité. Ceux qui ſouhaiteront y charger des marchandiſes à fret, en confier la vente au Capitaine J. B. Lombar, & le commettre pour les retours, s'adreſſeront *à M. Gaſpard Morel, Armateur dudit navire*, ou *au ſieur Lafitte, ſon Courtier.*

D'Orléans, *le 6 Février.*

Les prix des grains répondent à l'abondance de la denrée ; l'abondance apparente ſe ſoutient à cauſe des débouchés. Les Marchés ſitués au-deſſous de cette Ville en ont beaucoup verſé ſur la Loire : Paris tire actuellement de cette Ville. Il y a des cantons où les prix ſont bas ; tel eſt celui de Vendôme où le froment ne vaut que 3 liv. 5 ſous la meſure du poids de cinquante livres.

Le tems eſt trop conſtamment contraire aux productions. Dans quelques terres telles que celles de la Beauce, on craint & il eſt fort à craindre qu'elles ne proſperent pas. Les pluies trop abondantes en enlevent toute la graiſſe, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi ; & alors les plantes languiſſent, jauniſſent & avortent.

Il y a eu trop peu de vins pour qu'ils forment un gros objet de commerce. Les rouges ſont bons ; il n'en eſt pas de même des blancs.

Prix courant des denrées. Sucre, 87 liv. 10 ſ... Caſſonade, 60 à 70 l.... Riz, 18 à 19 l.... Eau-de-vie, 160 l.... Savon, 51 l... Huile de noix ou de rabette, 45 l.... Sirop, 11 l. le cent... Coton Baza, 53 ſ... Poivre d'Angleterre, 30 ſ.... Café, 15 à

20 ſ... Raiſins en caiſſetin, 10 ſ... Figues; 10 ſ... Amandes à la Princeſſe, 20 ſ.; caſſées, 16 ſ... Capres, 20 à 30 ſ.

De Tours, *le 7 Février.*

Sur la fin de Janvier, il y a eu une augmentation dans les prix des grains.

Un Géorgiphile de cette Province, accoutumé à faire des épreuves utiles, a ſuſpendu dans un puits au-deſſus de l'eau une énorme rave fanée, ridée & molle : cette rave a repris ſa fraîcheur & ſon *embonpoint*. Ce ſeroit donc-là un moyen de rajeunir, pour ainſi dire, les plantes & les fruits. L'expérience eſt trop ſimple pour que tout le monde ne s'empreſſe pas à acquérir à cet égard, en la répétant, de nouvelles lumieres qui procureroient tant d'avantage. Nous avons déjà parlé de cette rave ſinguliere, & nous parlerons plus au long de l'épreuve de ce Géorgiphile.

Un Curé de nos environs a communiqué à l'Auteur des *Affiches* de cette Ville, l'obſervation ſuivante qu'il n'accompagne d'aucun motif particulier de crédibilité. Il avoit enfermé une ſangſue dans un bocal de verre du poids d'environ huit onces, rempli aux trois quarts d'eau qu'il a changé de huit en huit ou de quinze en quinze jours, ſuivant la ſaiſon. Ce bocal ayant été expoſé, l'entrée couverte d'une toile, ſur la fenêtre d'une chambre de chauffée, il s'eſt apperçu que cette ſangſue indiquoit, par ſes mouvemens, les variations de l'air.

» 1°. Il a obſervé que par un tems ſérein » & beau, la ſangſue reſtoit au fond du bo- » cal ſans mouvement, & roulée en ligne » ſpirale ».

» 2°. Que s'il devoit pleuvoir avant ou » après midi, elle montoit juſqu'à la ſur- » face de l'eau, & y reſtoit juſqu'à ce que » le beau tems ſe rétablit ».

» 3°. Que lorſque le vent alloit ſe lever, » la ſangſue nageoit avec une viteſſe ſur- » prenante, & qu'elle ne ceſſoit de ſe mou- » voir que quand le vent commençoit à » ſouffler ».

» 4°. Que quand il devoit ſurvenir quel- » qu'orage avec pluie & tonnerre, elle reſ- » toit preſque continuellement hors de l'eau, » & qu'elle étoit dans des agitations & des » convulſions violentes ».

» 5°. Qu'elle ſe tenoit conſtamment au » fond du bocal pendant la gelée, & qu'elle » y conſervoit la figure qu'elle avoit en été » dans un tems clair, c'eſt à dire, qu'elle » étoit roulée en ligne ſpirale ».

» 6°. Que dans des tems de neige ou de » pluie, elle ſe fixoit à l'embouchure mê- » me du bocal ».

De Paris, *le 12 Février.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 30 Décembre, qui juge que l'indemnité dûe par les Gens de main-morte pour les biens roturiers mouvans du Roi, qu'ils acquierent dans la Province de Béarn, doit être fixée à raiſon du cinquième du prix, encore que ces biens ne ſoient pas ſujets à tous les droits ordinaires de la Directe.

Autre du 5 Décembre, *qui ordonne que les Maréchauſſées, dans l'exercice de leurs fonctions, jouiront, comme les autres Troupes de S. M., de l'exemption de tous droits de bac ſur toutes les rivieres du Royaume.*

Les groſſes eaux & les glaces ont dernierement occaſionné la perte de quelques bateaux de charbon &c.

» M. Pujol, Médecin des Hôpitaux de » Corſe, a obſervé dans la plante du Maïs » une monſtruoſité d'une eſpece ſinguliere. » On ſçait que, dans cette plante, les épis » mâles ſont ſéparés des épis fémelles, quoi- » que ſur le même individu. Il arrive ſou- » vent que, lorſque la plante a été ſemée » dans un terrein très-gras, on rencontre » des graines ſur les épis mâles, ſoit que » l'abondance de la nourriture ait changé » quelques fleurs mâles en fémelles, com- » me elle change dans les fleurs doubles les » étamines en pétales; ſoit que, ce qui eſt » plus ſimple, les fleurs mâles & fémelles » ſe trouvent confondues ſur le même épi. » M. Pujol ne s'eſt pas encore aſſuré ſi les » graines ramaſſées ſur les épis mâles étoient » ou n'étoient pas fécondes.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Des pommes de terre.

On trouvera dans le Journal de Février deux nouvelles réponſes à la Lettre de M.

Bonnet de Treiches ſur les pommes de terre. Leur étendue ne nous a pas permis de les inſérer dans la Gazette ; mais nous allons en rapporter les réſultats.

1°. La premiere lettre eſt de M. Chapeau, Curé de Meſlay, Dioceſe de Blois. En 1770, l'Auteur plante des pommes de terre qui lui rendent 51 ½ boiſſeaux pour un. Le bled ſemé auſſi - tôt après dans le même terrein ne proſpéra pas, mais à cauſe des pluies ; car ſur la hauteur il fut très-beau. M. C. a fait, avec les pommes de terre & moitié de farine de froment, un pain très-délicat, très-ſain, très-blanc. De ce pain cuit le 9 Novembre 1770, il lui en reſte un morceau qui ſemble n'être cuit que depuis huit jours. Pluſieurs ménages l'ont adopté. L'Auteur donne la façon de le faire.

En 1771, nouvelle plantation, même produit. Le bled ſemé enſuite dans le même terrein fut ſupérieur à celui des environs.

En 1772, M. C. planta des pommes de terre dans un terrein en friche ; Il ne recueillit que ſix boiſſeaux pour un ; mais le terrein a enſuite rendu une prodigieuſe récolte d'avoine.

En 1773, les pommes de terre ont été très-productives. Le bled eſt beau dans la même terre.

De-là l'Auteur conclud que les pommes de terre plantées à deux pieds de diſtance, cultivées par trois labours à bras dans le tems où l'on prépare les terres pour les ſemailles du bled, doivent rapporter, dans les bonnes années, *cinquante pour un ;* & que le bled proſpere enſuite beaucoup dans le même champ.

M. C. juge que ſi M. B. ne réuſſit pas dans la culture des pommes de terre, c'eſt qu'il les cultive mal. 1°. Il blâme M. B. de les couper par morceaux ; 2°. de les planter à huit ou dix pouces de diſtance, ce qui ne laiſſe pas aſſez d'eſpace pour les butter ; 3°. de les enterrer profondément, tandis qu'elles aiment la ſuperficie de la terre où elles s'étendent avec plus de facilité.

Enfin l'Auteur montre que les dépenſes de cette culture ſont médiocres.

2°. M. Camuſat de Riancée, dans une autre lettre de Troye, certifie de même que les pommes de terre rendent *cinquante pour un ;* & que les fromens ſemés ſur la terre qui a produit ces récoltes ont toujours été les plus beaux.

L'Auteur donne enſuite les procédés détaillés de ſa maniere de cultiver les pommes de terre.

Suit le calcul des frais de culture & celui des produits. Sur un demi-arpent (l'arpent de 100 perches, la perche de 20 pieds), la dépenſe a monté à 40 l., la récolte à 60 l. ; & la terre s'eſt trouvée propre à toute culture pour pluſieurs années. Je compte, dit M. de R., depuis vingt ans avec la terre, & le calcul augmente mon ardeur.

A tout prendre, ajoute-t-il, cette nourriture ne me coûte rien ; car ma terre ſeroit demeurée en jacheres. Dans tous les cas, elle ne peut pas plus occaſionner la diſette que le bled de Turquie, la châtaigne &c, dont tant de gens ſe nourriſſent dans pluſieurs Provinces. D'ailleurs cette culture eſt libre, elle tomberoit d'elle-même ſi elle ne procuroit du bénéfice... L'Auteur répond enſuite à différentes objections de M. B. de T.

II.

Nouvelle méthode de faire des bas au métier & des étoffes tricotées pour habits d'homme, à mailles horiſontales, imaginée par le ſieur Peironnent, Marchand Bonnetier, rue Grenier-Saint-Lazare, à Paris.

» Quoiqu'on annonce tous les jours beau-
» coup d'inventions, les inventions nouvel-
» les ne ſont pas fort communes : mais on
» s'occupe beaucoup à préſent à perfection-
» ner ce que nos peres ont imaginé pour les
» commodités de la vie. Il eſt dans ce der-
» nier genre des travaux qui peuvent avoir
» le mérite de l'invention : c'eſt ce que l'on
» pourroit dire de la méthode imaginée par
» le ſieur Peironnent dans la Fabrique des
» bas & des étoffes pour habits d'homme,
» imitant le tricot.

» Celui qui inventa les métiers à faire
» des bas, conſtruiſit cette admirable ma-
» chine de façon que les mailles ſe forment
» dans le ſens vertical, ce qui n'a produit
» d'autres avantages que la célérité, & une
» épargne ſur la main - d'œuvre ; mais ce
» que le Public gagna pour l'économie, il
» l'a perdu pour l'uſer : il étoit réſervé au
» ſiecle ſuivant d'imaginer une autre mé-
» thode, ſupérieure même au tricot, à plu-
» ſieurs égards.

S.Z.R

» Les mailles horiſontales ont plus d'é-
» laſticité que les verticales. On peut mê-
» me dire que les mailles horiſontales ſont
» les ſeules élaſtiques, parce que le brin ou
» le fil étant ſur ſon bout vertical, ne s'al-
» tere pas, comme il arrive dans le ſens con-
» traire. Dans cet état, les bas ont l'avan-
» tage de ſe prêter à la forme de la jambe
» & de ne faire aucuns plis, ſoit au défaut
» du mollet, ſoit au coup de pied. D'ail-
» leurs ces ſortes de bas étant ſans couture,
» ont une plus longue durée.

» L'expérience ſur la fabrique des bas à
» mailles horiſontales a fait imaginer à
» l'Auteur de faire, ſur le même métier,
» des étoffes pour habits d'homme, imitant
» le tricot, également à mailles horiſon-
» tales.

» Ces étoffes n'avoient, dans l'origine,
» que quinze à ſeize pouces de large, ce
» qui étoit fort incommode, à cauſe des
» coutures qu'il falloit faire aux endroits
» les plus apparens : d'ailleurs les bornes
» de leur étendue occaſionnoient un déchet
» conſidérable ; mais le goût pour la nou-
» veauté fit paſſer le Public par deſſus ces
» conſidérations. Bien-tôt la méthode du
» ſieur Peironnent, à laquelle il employa
» pluſieurs Ouvriers, fut imitée par ſes
» Confreres qui s'en approprierent l'in-
» vention, & paſſa chez les Etrangers, nos
» rivaux, qui eurent la même prétention.

» L'émulation du ſieur Peironnent lui a
» fait imaginer une autre fabrique de ces
» mêmes étoffes d'une aune de large : com-
» me une découverte procure, par fois,
» d'autres connoiſſances, il a donné à ces
» nouvelles étoffes tout l'éclat que peuvent
» avoir les étoffes fabriquées à la navette &
» paſſées à la calandre : le fil étant debout,
» elles ne ſurmontent pas la doublure, com-
» me il arrive à pluſieurs autres étoffes ;
» mais ce qu'il y a de plus remarquable,
» c'eſt que les habits faits de ces étoffes d'u-
» ne aune de large, trompent la vue au
» point de faire paroitre le corps un quart
» moins de ſon diametre.

» Ceux qui lui écriront ſont priés d'affran-
» chir leurs lettres.

III.

De l'Epeautre.

Un Anonyme a envoyé, au ſujet de ce grain, à la Société Economique d'Hanovre une inſtruction utile que cette Société ſe propoſe de publier dans ſes Mémoires, & que nous ferons alors connoître plus amplement. Cet Agriculteur s'eſt particulié-rement appliqué à la culture de cette eſpe-ce de froment rouge. Il le ſeme de la mê-me maniere & dans les mêmes terres que le bled : mais où il employe deux meſures de froment, il met quatre meſures d'é-peautre Il laiſſe les grains de ſemence dans leurs gouſſes qui forment un volume auſſi conſidérable que celui des grains mêmes. Ils rapportent beaucoup, ſur tout dans un terrein qui a repoſé, comme on le con-çoit bien. Plus fort que le bled ordinaire, ce bled réſiſte beaucoup mieux à la rigueur des ſaiſons. Dans les Pays-Bas, on en fait d'excellente biere. Il s'en fait auſſi de la farine fine très-bonne pour la pâtiſſerie : deux livres de farine d'épeautre équivalent à trois livres de farine de froment. A Nu-renberg & dans les Pays Bas, on ſe ſert, pour réduire cette farine à une extrême fineſſe, d'une machine particuliere dont l'Auteur donne la deſcription, & dont il paroît que l'utililité pourroit s'étendre ſur d'autres objets. En paſſant par cette ma-chine, la farine du bled devient auſſi fine que la plus fine d'Angleterre. L'Agricul-teur Hanovrien en a fait moudre cette an-née trente quintaux. Du ſon ſéparé de la farine, il a engraiſſé huit porcs, peſant de 120 à 160 livres, la piece. Le tout étoit le produit de ſept journaux de terre où il avoit jetté vingt huit meſures de ſe-mence. L'épeautre avec ſa gouſſe eſt une excellente nourriture pour les chevaux : la gouſſe tient lieu de paille hachée.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 5 Février 1774, au Mer-credi 9 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21, 24 à 27 livres *le ſeptier ; idem* au Port de la Grève, 26 l. 5 ſ. ; le ſeigle, de 12 liv. 5 ſ., 13 l. 10 ſ. à 14 liv. ; l'or-ge, de 9 liv. 10 ſ., 10 liv. 5 ſ. à 11 liv. auſſi *le ſeptier.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 5 Février 1774 au Mercredi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 à 21 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 12 Février 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 12 Février 1774.*

	#	s		
Or de Portug. à . .	730	5		marc.
Du Mexique à . . .	722	6		
Du Perou à	712	8		
Les guinées à . . .	728	3		
Ducats à	98	4		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	16		
Or à 20 karats à . .	84	5		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	18	6	
Piastres à	49	17	6	

CHANGES DE PARIS, *du 12 Février 1774.*

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30
Hambourg	186 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 3
Cadix	14 19 6
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ p. % p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Jeudi 10.*	*Vendredi 11.*	*Samedi 12.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1490 92 $\frac{1}{2}$ . .	1495 92 $\frac{1}{2}$ . . .	1492 $\frac{1}{2}$ 90 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	186	184 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	. . . . .	339 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.*

Du Merc. 9 Fév. 1774.		Du Jeudi 10.		Du Vendredi 11.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 1773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	M.	Boscheron, six p. mois 1773.	P.
Radix, *idem.*	M.	Deschapelles, six dern. mois 1773	A.	Lempereur, *id.*	
Boutray, *idem.*				Rouillard, *idem.*	Z.
Gautier, *idem.*	P.	Delagarde, *idem.*	C.	Painchain, six d. mois 1773.	A.
Desplaces, six d. mois 1773.	C.	S. Janvier, *id.* Nau, *idem.*	J.	Patu, *idem.*	E.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 4 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 10 *Mai.*

LE Roi vient de donner une nouvelle preuve éclatante de ſon amour pour la vérité, de ſa prudence politique, de ſon zele pour la défenſe des droits du Citoyen, en confirmant la liberté de la preſſe telle qu'elle avoit été accordée en 1766, avec des reſtrictions relatives aux Livres théologiques, aux ſatyres injurieuſes contre les perſonnes publiques ou privées, aux libelles diffamatoires, aux ouvrages ſcandaleux. S. M. n'a pas voulu qu'en publiant ſa déciſion, les vœux de ſes Conſeillers dans cette affaire fuſſent mis au jour, dans la crainte que le Peuple qui juge des motifs par les œuvres rendît ou ne rendît pas juſtice à quelques-uns d'entr'eux. Il eſt ordonné par le même Acte à tous les Tribunaux du Royaume, ſans en excepter le Sénat, de communiquer, à quiconque le deſirera, leurs protocoles & leurs délibérations; belle diſpoſition qui, en mettant l'honneur des Magiſtrats à découvert, donne la plus grande force aux loix & aux droits du Citoyen. La nouvelle Déclaration a été ſi agréable au Peuple qu'il auroit célébré cet événement par des fêtes, ſi nos plus notables Habitans n'avoient cru qu'il ſeroit plus agréable à S. M. qu'il modérât les tranſports de ſa reconnoiſſance.

Dans la vue d'arrêter les émigrations des Matelots & autres Marins au ſervice des vaiſſeaux marchands, il a été ordonné qu'on ne ſeroit admis à ce ſervice qu'après avoir juré fidélité au Roi, que les Capitaines veilleroient ſoigneuſement ſur leurs bords pour empêcher les évaſions, que les Marins qui auroient quitté leurs vaiſſeaux ſeroient déchus des droits de Citoyen, & que nos Conſuls dans les Ports étrangers tâcheroient d'engager ceux qui ſe ſont expatriés à revenir dans le Royaume.

DANEMARCK.

D'HUSUM, *le* 12 *Mai.*

Le Sénat de cette Ville vient de publier la deſcription de notre mer pour guider les Navigateurs dans ce paſſage aſſez périlleux. La direction du cours que l'on doit ſuivre eſt marquée par différens ſignaux. On trouve d'abord une tonne rouge qui ſurnage ſur une eau profonde de quatre toiſes & demie. Près de là eſt la pointe de Nordhoeſt à l'eſt, enſuite Suderoog & la vieille tour de Pellwormer au nord eſt. Dès qu'on a franchi cet eſpace, on voit une tour antique diſtante de la terre de deux petits vaiſſeaux au côté ſeptentrional de Suderoog. On découvre une 2ᵉ. tonne, marquée n°. 2, & rouge: elle flotte ſur 13 pieds d'eau: la tour de Pellwormer ne paroît plus alors éloignée de terre que d'un petit vaiſſeau au nord de Suderoog. A cette tonne, il faut diriger ſa courſe à l'eſt-nord-eſt vers la 3ᵉ. tonne, éga-

lement noire, portée ſur trois toiſes d'eau. De-là on arrive ſur une quatrieme tonne de la même couleur ſur quatre toiſes d'eau. Vis-à-vis au nord, il y a ſur cinq toiſes d'eau une tonne blanche du côté de la pointe méridionale qu'on nomme le *Quag*. Là Il faut prendre au nord-eſt juſqu'au courant du *Hever* où l'on trouve d'autres tonnes dont il ne faut que ſuivre la diſpoſition. Les meſures d'eau ci-deſſus énoncées ont été priſes pendant un flux bas; & les cours, réglés à la bouſſole.

ALLEMAGNE.

De Berlin, *le* 13 *Mai.*

La Chambre Royale des Finances, de la guerre & des Domaines a propoſé différens Prix pour leſquels le concours ſera ouvert aux conditions ordinaires, juſqu'au 30 Septembre prochain. Prix de 200 riſd. pour le meilleur Mémoire ſur la *conſtruction & la durée des édifices anciens & des murs tant Gothiques que Romains.* 250 riſd. *pour la meilleure méthode de faire une colle, un vernis, ou toute autre choſe qui préſerve de la pourriture & des vers les pieux, poteaux, & autres bois fichés en terre.* 200 riſd. pour la meilleure Réponſe à la queſtion, *pourroit-on, & juſqu'à quel point, faire avec du ſable rouge, des cailloux, des morceaux de pierre &c, une compoſition qui formât une eſpece de pierre à bâtir en grand ſans être trop chere?* Prix de 1000 riſd. déjà propoſé, *il s'agit de ſouffler du fer avec de la mine de pré, & de faire enſorte qu'il ne ſoit pas caſſant.* La Chambre propoſe pour l'année 1775, deux Prix, chacun de 150 riſd., pour *les meilleures méthodes de couvrir les maiſons légérement, ſolidement & d'une maniere durable;* & un de 250 riſd. pour *la maniere de faire ſans thuiles, ſans fer blanc, ſans ardoiſe, des toits qui réſiſtent au feu.*

De Breslau, *le* 14 *Mai.*

Le mois d'Avril s'eſt tout-à-fait écarté de ſa marche ordinaire. L'hiver a bruſquement cédé la place au printems, ſans que les deux ſaiſons ayent lutté l'une contre l'autre. Il y a eu en Avril 14 jours ſuffiſamment humides, entrelacés dans ſeize jours ſecs: la température ne pouvoit être plus favorable, après celle du mois de Mars précédent. Point de groſſe pluie, peu d'orage: auſſi la floraiſon des arbres a paſſé avant la fin d'Avril ſans accident. Cependant on croit qu'il y aura peu de pommes & de poires, peut-être parce que ces arbres n'aiment pas un paſſage ſi ſubit du froid au chaud. Mais on recueillera une quantité étonnante de prunes & de ceriſes. On ſouhaiteroit un peu plus de fraîcheur pour la deſtruction des inſectes qui multiplient exceſſivement.

Les vents dominans ont été ſud eſt & ſud-oueſt. Le 17, la moitié de l'horiſon ſeptentrionale parut chargé d'orages qui tirerent vers le ſud oueſt & enſuite vers le ſud-eſt. Le barometre a preſque toujours gardé la hauteur moyenne. Il a baiſſé lentement depuis le dernier quartier juſqu'à la nouvelle lune qu'il eſt monté très rapidement pour reſter à la même hauteur & varier enſuite.

De Lunebourg, *le* 14 *Mai.*

Le tribut extraordinaire impoſé pour l'acquit de la dette contractée pendant la derniere guerre, ſera perçu juſqu'en 1776 incluſivement. Si le mal eſt grand, au moins croit-on voir le terme où la cauſe ceſſera. Quoique le Clergé, l'Ordre Equeſtre, les Villes ſupportent une partie de la charge, le fardeau le plus lourd eſt ſur les gens de la campagne que cette même guerre avoit ruinés, & que de mauvaiſes années ont réduits à une extrême miſere. Ce printems promet à la vérité les plus douces conſolations: mais quel ſera l'avantage des Cultivateurs s'ils ſont obligés de vendre à vil prix pour ſatisfaire à des capitations fort hautes? C'eſt là leur perſpective; car ils ſeront obligés de vendre de bonne heure & tous à la fois pour payer tôt, ſous peine de payer le double, ſans les frais d'exécution ſévérement ordonnée.

ITALIE.

De Bologne, *le* 7 *Mai.*

La chaſſe vient d'être défendue par un Edit dans le diſtrict de la Légation, à tous ceux qui n'habitent point cette Ville, & ſur tout aux gens de la campagne qui pourroient quelquefois avoir des récoltes à con-

ſerver. La multiplication du gibier eſt l'unique objet de l'Edit qui ne traite point des productions de la terre & des propriétés. A cette prohibition, il en eſt ajouté pluſieurs autres, comme de porter hors du territoire des animaux qui doivent néceſſairement y être mangés, par la raiſon qu'ils y ſont morts.

De Livourne, *le* 10 *Mai.*

L'inoculation de la Famille de Leurs Alteſſes Royales, a eu le ſuccès le plus heureux.

Notre Port eſt toujours fréquenté par un grand nombre de bâtimens de toutes les Nations, attirés par la sûreté, les facilités, les libertés & une foule d'avantages qu'ils y trouvent & qu'ils ne trouveroient pas dans beaucoup d'autres Ports.

On mande de Liſbonne que S. M. Très-Fidele a augmenté de dix pour cent le droit ſur toute ſorte de ſoie tirée de l'Etat de Gênes.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 19 *Mai.*

Le 16, le Marché de Mark-Lane fut mieux garni de grains qu'il ne l'avoit été depuis pluſieurs années. Il s'y vendit 4383 quarters de froment; le tiers de ces grains étoit étranger. Depuis que nous n'avons plus voulu vendre, nous achetons ou nous cherchons à acheter beaucoup. Depuis le 16, il eſt entré dans la riviere nombre de bâtimens de toutes grandeurs, chargés de la même denrée; enſorte qu'il ne ſe peut que le prix n'en baiſſe conſidérablement. Les proviſions paroiſſent ou arrivent aujourd'hui, parce que dans toutes les Provinces on voit les plus belles apparences de récolte que l'on ait vues de mémoire d'homme. Cependant divers cantons ont été fort maltraités par les orages. A Warminſter, il eſt tombé de la grêle dont les grains, gros, à ce qu'on dit, comme des œufs de pigeons, ont haché beaucoup de plantes, briſé des vitres, caſſé des cloches de verre de jardins, couvertes de paille &c.

Il a été expédié des commiſſions du grand ſceau au Lord Harcourt, Vice-Roi d'Irlande, pour revêtir du conſentement royal les Bills, concernant le ſoulagement des pauvres hors d'état de travailler & l'aſſujettiſſement des autres au travail, les réglemens relatifs à la conſervation du ſaumon, la correction de l'Acte ſur les Hôpitaux, la diſtribution des landes des environs d'Armagh, la défenſe d'importer du vin dans des tonneaux qui ne contiennent pas trente & un gallons, la réforme de l'Acte pour le ſoulagement des débiteurs inſolvables, le commerce des Boulangers &c. &c.

La Corderie ſur-tout a beaucoup perdu par nos démêlés avec les Colonies de l'Amérique ſeptentrionale. Un Négociant de Deptford qui y envoyoit annuellement pour plus de quatre mille livres ſt. de cordages, n'y en a pas envoyé l'année derniere pour quatre cens.

Le Comité nommé pour examiner l'invention du ſieur David Hartley, deſtinée à prévenir les déſaſtres des incendies, a trouvé convenable de lui adjuger une ſomme de 2500 l. ſt.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 22 *Mai.*

L'importation continuelle des grains entretient ici la plus grande abondance. De toutes parts, cette denrée force les digues par leſquelles on avoit voulu la retenir. Les grands Approviſionneurs ſe trouvent çà & là obligés d'abandonner ce ſoin, comme les gros Monopoleurs de renoncer à leurs manœuvres.

Aux premieres apparences d'une bonne récolte, il s'eſt manifeſté dans les Etats du Roi de Sardaigne des proviſions ſi conſidérables & les prix ſont ſi fort baiſſés, que S. M. S. a ordonné la vente des grains qu'elle avoit fait emmagaſiner à Gênes. Après les déclarations, les viſites, les fouilles, les apports aux Marchés, ordonnés & exécutés coup ſur coup dans ce pays, on a été fort étonné de voir qu'il n'y manquoit rien que la circulation, & que le grain étranger y etoit réellement ſuperflu. Ce Prince a permis l'exportation du riz & des menus grains hors de ſes Etats: cette liberté a déjà influé ſur les prix dans les Ports avec leſquels ils ſont en relation directe: on participera ſans doute bientôt au même avantage dans nos

Provinces limitrophes de la Savoie, le Lyonnois par exemple, où la prohibition apposée avoit fait quelque sensation.

L'Espagne est aussi surabondamment pourvue de grain, & les apparences des récoltes y produisent les mêmes effets. On y est actuellement réduit à chercher des débouchés étrangers, particuliérement en Italie. Le besoin est d'autant plus urgent qu'on attend encore à Cadix plusieurs vaisseaux d'Amérique chargés de nouvelles provisions. Ce Port a commencé à se décharger dans le nôtre.

Nous avons également reçu dans le courant du présent mois beaucoup d'huile, denrée qui abonde également. Les traites ont été en général bonnes & variées. Les vaisseaux, la *Marie-Anne* & le *Jason* sont arrivés du Cap.

Nous avons eu des pluies extraordinaires, des orages, de la grêle. La saison ne répond pas à la beauté des mois précédens.

Une barque Algérienne qui avoit relâché ici pour prendre des vivres, prit, le jour même de sa sortie, sur le Jarre à une lieu & demie de terre, à la vue du senaut de ce Port, la *Visitation*, le navire Catalan du Patron Rocco qui se sauva dans sa chaloupe avec dix hommes de son équipage & fut accueilli par le Capitaine Carbonel, commandant le schebeck, la *Conception*, venant de Majorque.

L'allege, *Notre-Dame de bon Voyage*, a apporté une partie de la cargaison du Patron Bernard, Génois, qui a fait naufrage en allant de Narbonne à Gênes.

De la Rochelle, *le* 23 *Mai.*

Il n'y a presque point de changement dans le cours des grains de ces contrées. L'eau-de-vie est descendue à 105 l. les 27 veltes.

Les Directeurs de la Fayancerie de cette Ville se sont appliqués à former différens mélanges pour découvrir les plus propres à la fabrication de cette poterie : ils se flattent d'avoir trouvé le moyen de lui donner toutes les qualités que l'on peut desirer. Après beaucoup d'essais & de travaux, ils sont aussi parvenus à composer un émail en fin, très-supérieur à celui qu'on employoit ci-devant. A égalité de prix & de bonté des ouvrages, ils demandent la préférence sur les Fabricans du dehors. Nos Manufactures ont besoin d'être encouragées, ainsi que notre commerce ; & elles ne doivent l'être que par une protection impartiale d'une part, & de l'autre par le concours bienfaisant des Consommateurs.

La saison semble suivre, quant à la sérénité, à la température, à la douceur de l'influence, une marche rétrograde. Cependant nous espérons que les fruits de la terre échapperont aux intempéries.

De Nantes, *le* 25 *Mai.*

Il est parti de Saint-Malo pour la Rochelle deux navires qui portent sept cens Acadiens tant de la Ville que des Paroisses circonvoisines, déterminés d'après les dernieres dispositions du Conseil à aller habiter & défricher des landes du Poitou.

Le sieur Guillou, Horloger-Méchanicien à la Fosse, vient d'inventer une machine qui fait mouvoir alternativement & sans interruption trois ancres, par le moyen desquelles les bateaux peuvent, dit on, remonter l'eau avec une extrême vitesse.

Le *François* est arrivé ici du Cap. Le *Courier de S. Marc* est parti pour S. Marc & les Cayes; la *Grue*, pour Madere.

Le vaisseau, la *Bretagne* a amené de Pondichery à l'Orient, 1112 balles café de Bourbon, 95000 livres de bois rouge, 58 planches *dito*, 333 sacs cauris, 2068 sacs salpêtre, 64 quarts thé verd, 6214 livres pierres bleues, 155 l. encens, 678 pieces mouchoirs de Mazulipatan & paliacat, 2992 pieces guinées bleues, 600 demi-pieces *dito*, 310 pieces guinées écrues, 200 demi-pieces *dito*, 17 pieces organdis, 300 pieces bétilles, 70 pieces mousselines de la côte, 80 pieces doréas, 299 de mouchoirs sassergatis, 800 de mouchoirs de compagnie, 202 *dito* fond blanc, 457 de guingamps, 9246 de guinées blanches, 600 quarts de pieces *dito*, 120 pieces chélimbry, 160 p. limanças, 415 p. boélans, 250 p. nikanéas, 640 p. bajutapaux, 580 p. korottes, 204 p. pinasses, 700 p. néganepaux, 800 p. chasselas, 245 p. chittes, 84 p. toiles peintes, 106 balles & 5 ballots de différentes marchandises.

De Rouen, *le* 26 *Mai.*

Nous avons les plus belles apparences

possibles en tout genre de récoltes. Cependant quatre jours de froid assez vif, du 15 au 20, ont fait trembler pour nos pommiers & nos poiriers ; mais heureusement il n'y a eu que quelques arbres tardifs dont la fleur a été endommagée. Les orages ont fait beaucoup plus de tort dans le Pays d'Auge d'où nous tirons la plus grande partie de nos cidres : il y a eu une si grande quantité de fleurs brûlées que cette boisson y a augmenté d'un sixieme. Malgré cela, le fruit qui reste vient assez bien ; & s'il réussit, comme on l'espere, nous aurons encore pleine année.

Les grains baissent tous les jours de prix. Du jour de la Pentecôte, celui du pain a été baissé ; celui du pain bourgeois, à 2 s. 3 den. ; du pain bis, à 1 s. 9 den. ; du pain blanc, à 2 s. 9 d., la livre. Cette modération a causé une joie générale parmi nos Citadins. On en conçoit de flatteuses espérances pour nos Fabriques qui en général alloient assez bien depuis un certain tems, sans doute parce que les Consommateurs avoient acquis les moyens de payer même à un prix plus haut ; & c'est vraiment là ce qu'il faut pour le débit. Le commerce de mer, quoiqu'il supporte beaucoup de frais au commerce même, se maintient : il n'y a que celui de long cours dont on se plaigne.

Il se trouve actuellement dans notre Ville une Société divisée précisément pour le cas proposé dans la *Gazette du Commerce* du 26 Avril N°. 34. Le fait qui l'intéresse est le même ; il n'y a à changer que la date & le nom de la marchandise. On attend impatiemment que la matiere soit discutée dans la même Feuille ; & l'on prie instamment les personnes versées dans la Jurisprudence Consulaire d'y donner leur avis.

De Paris, *le* 1 *Juin.*

Le mois de Mai a été triste, pluvieux, froid, contraire aux progrès des productions de la terre. Pendant la derniere quinzaine, le vent du nord a dominé. Il paroit que cette température a été générale dans le Royaume. Il est certain que les vignes de la Champagne ont beaucoup souffert ; on dit qu'il y a eu aussi des vignobles de la Bourgogne offensés par les gelées. Avant les froids, divers orages ont fait beaucoup de dégâts en divers endroits. Il y en eut un le 15 qui submergea les environs de Brie-Comte-Robert. Le même jour, les eaux renverserent plusieurs maisons à Vauvéal & ravirent aux Habitans tout espoir de récolte. Divers autres territoires ont fait aussi de grandes pertes. Dans nos environs, la gelée a fait tort à quelques cantons peu considérables : mais en général les campagnes sont très-belles. Il paroît que les fruits à noyau seront abondans, & qu'il y aura peu de pommes & de poires. Le froid aura détruit une partie des insectes dont on se plaignoit.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 14 *Février, qui maintient M. le Duc de la Vrilliere dans le droit de péage sur les marchandises & bateaux montant ou descendant la riviere de Loire, aux lieux du Bich & de Laiz, pour le percevoir au lieu de la Vrilliere-sur-Loire, Généralité d'Orléans.*

Autre du 3 Février, *qui déclare sujets aux nouveaux huit sous pour livre ... les droits de passage, coutume, péage, travers, jauge & réforme des poids & mesures, marque & contrôle de l'étain, poids-le-roi, hallage, aunage des coutils & autres droits de même espece qui se levent au profit de differens Seigneurs, Titulaires & Particuliers dans les Villes, Bourgs & Paroisses des Elections de Bayeux, Mortain, Saint-Lo & Vire, Généralité de Caën* &c. La résistance de quelques Propriétaires & Percepteurs faisoit que dans les Bourgs voisins assujettis à la nouvelle imposition le Peuple désertoit les Foires & les Marchés pour se porter sur ceux où la perception n'étoit point encore établie. Ledit Arrêt & les suivans exceptent les articles de perception de quinze deniers & au dessous, & permettent l'abonnement pour les autres.

Autre du 24 Février, *qui ordonne que lesdits nouveaux sous seront perçus en sus du principal des droits de langueyage des porcs, poids-le-roi, plaçage, hallage, étalage, Jurés-Crieurs, Foires, Boucheries, péage, passage & autres de cette nature qui se levent au profit de differens Seigneurs, Officiers, Particuliers dans les Villes, Bourgs & Paroisses des Elections de Reims, Joinville, Vitry-le-François, Langres & Troye.*

Autre dudit jour, *qui assujettit à la même imposition les droits de pontonage & autres de pareille nature qui se perçoivent au profit de differens Seigneurs dans les Villes, Bourgs & Province de l'Election de Saint-Etienne, Généralité de Lyon* &c.

Autre du 1 Mars, *qui, sans s'arrêter à un Arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine, ordonne que la Déclaration du 27 Juillet 1719, le Tarif du 4 Avril 1721, l'Arrêt du 3 Juillet 1732 seront exécutés selon leur forme & teneur; en conséquence que les aveux & dénombremens qui seront faits par actes sous signatures privées, seront contrôlés, & que les droits de contrôle en seront payés avant qu'ils puissent être présentés & déposés soit à la Chambre des Comptes de Lorraine, soit dans toute autre Justice* &c.

Autre du 8 Mars, *qui, sans s'arrêter à la Requête des Mayeur & Echevins de la Ville de Boulogne-sur-mer, dont ils sont déboutés, ordonne que l'Arrêt du Conseil du 15 Juin 1773, rendu contr'eux, sera exécuté selon sa forme & teneur* &c. Cet Arrêt jugeoit que les Officiers Municipaux de Boulogne n'avoient point le droit d'empêcher qu'un Particulier ne tînt cabaret & ne vendît du vin, sans leur permission &c.

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 19 Avril, concernant l'élargissement d'un grand chemin allant de Nemours à Montereau, traversant les villages de Darvault, la Nosaye, Villemer, Villecerf, Ville-Saint-Jacques, & Montarlot. Ce chemin forme la communication entre le Bourbonnois & la Bourgogne, passant de Nemours à Montereau, conduisant par de grands chemins à Nangis, Provins, Troye, Nogent-sur-Seine, & autres principaux lieux de la Brie. D'autre part il sert de passage aux Troupes, aux Couriers & aux Rouliers. Enfin il est le seul par où l'on peut conduire à Paris les bestiaux qui se vendent aux Foires de Brantes, Fervotte, Flagy & Dormelles, tous destinés à l'approvisionnement de la Capitale. Ce chemin se trouve en divers endroits, mauvais, impraticable, très-étroit : il lui sera donné 36 pieds de largeur.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Nouvelles voitures.

A Wittemberg en Saxe il y a un Charretier qui a deux voitures propres à porter des fardeaux considérables, & qui sont construites d'une maniere bien différente des voitures d'Allemagne de la même espece. Chacun de ces deux chariots a vingt & un pieds de longueur; les essieux sont à quatre pieds l'un de l'autre; le diametre des roues de devant est de huit pieds quelques pouces; celles de derriere sont encore plus hautes & ont de dix à onze pieds de diametre; elles rentrent toutes en dedans par le bas, mais le haut en est un peu moins convexe; elles sont par conséquent moins éloignées les unes des autres en bas qu'en haut. Le timon est de bois de bouleau; les essieux sont de chêne; le moyeu & les rayons des roues sont aussi de chêne, le ceintre est de hêtre rouge; la fourche du timon est de bouleau; on a soin de la faire mobile, tandis que dans la plûpart des autres chariots d'Allemagne & sur-tout de ceux de Ratisbonne & des environs, elle reste toujours immobile. En la rendant mobile, on donne au cheval qui y est attaché plus de facilité pour la diriger, & il ne la porte pas. On prétend que cet avantage se fait mieux sentir lorsqu'il y a cinq ou six chevaux attelés à la file. L'endroit des nouveaux chariots où l'on pose la charge correspond, pour la hauteur, aux épaules d'un cheval de taille ordinaire. Quand la masse qui doit être mise en mouvement se trouve placée sur la même ligne que le centre de la puissance motrice, celle-ci la fait mouvoir beaucoup plus aisément que si elle étoit dans toute autre direction : la charge ne peut être placée plus haut que le corps du cheval sans que l'animal n'en souffre : la raison en est simple; dans ce cas, le cheval tirant de haut en bas, le fardeau porte entiérement sur lui & l'excéderoit bientôt, pour peu qu'il fût lourd. Si le cheval est plus haut que l'endroit où la charge se trouve, alors il est obligé de soulever & de tirer en même tems; il se fatigue infiniment plus & n'est pas en état de tirer une charge aussi considérable qu'il peut le faire lorsqu'il est en ligne droite avec le centre de pesanteur.

Ces chariots de nouvelle construction sont fort légers, & toutes choses égales d'ailleurs, il faut moins de chevaux pour les tirer. Le Charretier de Wittemberg qui en a deux de cette espece, va toutes les semaines, avec la plus grande facilité, de Wit-

temberg à Leipſick, & revient de Leipſick à Wittemberg. De l'une à l'autre de ces Villes il y a ſeize lieues de France. La charge de chacun de ſes chariots eſt au moins de 16 à 18 quintaux.

Les chevaux ne ſont pas attelés deux à deux, comme aux autres chariots, mais ils vont à la file l'un après l'autre. On a remarqué que les chevaux en ſont moins gênés; que toutes leurs forces ſe réuniſſent à un même point; que chacun d'eux peut profiter du milieu du chemin, & que trois chevaux ainſi de file peuvent tirer un fardeau qu'auroient peine à tirer quatre chevaux attelés de deux à deux. C'eſt une excellente méthode que de ne pas mettre deux chevaux de front & de les faire aller un à un quand ils tirent des charettes & autres voitures bien chargées. On l'a déjà adoptée pour la charue dans certains pays, & l'on trouve que les labours ſont très-bien faits ſans qu'on y employe autant de chevaux que la méthode contraire en exigeoit. La perſonne qui nous a fait parvenir cet article & qui habite en Saxe a frondé le préjugé reçu depuis longtems dans ſa Patrie; il fait labourer ſes terres de la maniere que nous venons de le dire, & la charue, quoique tirée par deux chevaux de moins qu'on n'y a coutume d'en mettre, trace des ſillons qui ont toute la profondeur néceſſaire. Quand il s'agit d'adopter une nouveauté, même utile, l'empreſſement des perſonnes intéreſſées à l'admettre n'eſt pas toujours auſſi ardent qu'il devroit l'être. On continue en Saxe d'atteler les chevaux à la charue de deux a deux, parce que cet uſage y eſt fort ancien. Cependant des Cultivateurs ont été aſſez raiſonnables pour ſuivre la méthode contraire; méthode dont les avantages frappent les yeux les moins clairvoyans. Si elle s'introduit plus lentement, c'eſt que la ſotte vanité des Payſans, des Journaliers & des autres gens de campagne y met les plus grands obſtacles. Ils ne veulent pas faire autrement que comme ils ont fait toute leur vie. La routine & le préjugé les ont conduits juſqu'à préſent; ils tiennent encore à la routine & au préjugé. Ils ne veulent que des charues & des chariots tirés par des chevaux qui vont deux de front; ils aiment mieux prendre congé de leurs maîtres & renoncer au travail que de ſe départir de leur ancien uſage. Mais l'on eſpere que ce faux enthouſiaſme ceſſera dès qu'ils trouveront des Propriétaires déterminés à ne pas les employer, à moins qu'ils ne renoncent à l'ancienne méthode. On ne s'obſtine pas long tems à manquer de pain, quand on eſt libre d'en gagner & qu'il ne faut, pour vivre à l'aiſe, que faire le ſacrifice d'une erreur indifférente ou de quelque ſot préjugé.

I I.

Maladie de cochons nourris de pommes de terre.

Quoique les pommes de terre ſoient une nourriture très-ſaine pour les hommes, comme l'expérience de tant de Nations de l'Europe & de l'Amérique & toutes les recherches l'ont prouvé; quoique, données avec précaution & ſur-tout ſans peau, elles ſoient également très bonnes pour le bétail, il eſt poſſible néanmoins que leur uſage ſoit nuiſible à certaines eſpeces d'animaux. Mais parce que des animaux d'une certaine eſpece auront contracté des maladies pendant qu'ils ont été nourris de pommes de terre, il ne faut pas ſe hâter de prononcer que ce ſont les pommes de terre elles-mêmes qui leur ont donné ces maladies; mais il eſt néceſſaire de répéter les expériences dans des circonſtances & des lieux différens, pour s'aſſurer qu'elles ne ſont pas l'effet de cauſes étrangeres à la nourriture elle-même & qui peuvent avoir ſans elle exercé leur malignité. Ces réflexions nous ont paru devoir précéder le récit du fait ſuivant.

M. le Comte de Boiſgarcin, Géorgiphile qui dirige lui-même avec autant d'intelligence que de ſoin l'exploitation d'un aſſez grand domaine à quelque diſtance de Saint-Malo, planta, l'année derniere, des pommes de terre dans un champ d'une certaine étendue. Sa récolte fut très-abondante, mais il n'en put trouver un débit avantageux. Il prit le parti d'acheter des cochons & de les engraiſſer avec ce fruit: c'étoit un bon emploi de ſa denrée, vu le débouché que les armemens ouvrent à la viande de cochon. Il eſt d'uſage dans le pays de livrer ces animaux morts & vuidés, aux Armateurs. Lorſque M. de B. fit tuer les ſiens, ſes gens vinrent lui rapporter qu'ils avoient tous une obſtruction au foie; leur rapport étoit exact, il le vérifia lui même. Depuis

lors, il a fait nourrir d'autres cochons de la même maniere, c'est-à-dire, avec des pommes de terre cuites, & ils ont eu également le foie obstrué.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 25 Mai 1774, au Samedi 28 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 14, 17 liv. 10 s. à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 20 à 22 l.; le seigle, de 9, 9 liv. 10 s. à 10 l.; l'orge, de 7 liv. 10 s., 8 liv. à 8 l. 10 s. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 25 Mai 1774, au Samedi 28 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 18 à 19 l. 10 s. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 1 Juin 1774, de 49 à 50 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

V.

Changes de Paris, *du* 1 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 ½
Londres	30 1 16es.
Hambourg	185
Madrid	15 2 à 1 6
Cadix	14 19 6 à 19
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ¼ à ½
Lyon. *Pâques*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 1 *Juin* 1774.

	H	G		
Or de Portug. à . . .	728			*marc.*
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Lundi* 30.	*Mardi* 31.	*Merc.* 1 *Juin.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1600 70 80 75 (72 ½	1690 1725 . .	1740 1790 . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	1050	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	345.	355 58 . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 31 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 8 *Mai.*

LES Officiers chargés de rendre la Justice & de maintenir la police dans les campagnes comme dans les Villes, se déchargeoient de ce soin sur des Substituts, de maniere qu'à la fin ils s'en trouvoient tous dispensés, & il n'y avoit ni Justice ni Police. S. M., informée de ces abus, vient d'ordonner aux Juges de juger, & aux autres Officiers de remplir leurs Offices, sous peine d'être responsables de tout le mal qui arriveroit par leur négligence & leur faute.

On a eu beau faire, il se distille encore des eaux-de-vie de grains. Comme la Chambre ne retiroit aucun profit du jeûne de ceux des infracteurs qu'on condamnoit au pain & à l'eau dans la prison, il a été enjoint de s'en tenir désormais aux amendes & de les exiger rigoureusement.

S. M. vient d'établir dans les Provinces des Médecins pour enseigner le traitement des maladies honteuses destructives de la population, & l'administrer gratuitement aux malheureux hors d'état de payer des remedes.

Les Etats du Royaume avoient défendu en 1771 aux Tanneurs, on ne sçait pour quel crime, de préparer les peaux à la maniere Angloise. Sur les plaintes portées au Roi contre cette Ordonnance aussi nuisible aux Manufactures nationales qu'attentatoire à la liberté du Citoyen & de l'industrie, S. M. l'a supprimée, & les Tanneurs pourront à l'avenir donner aux peaux tel apprêt qu'ils jugeront convenable.

DE GRISLEHAM; *le* 1 *Mai.*

La navigation n'est libre dans nos environs que depuis quelques jours. Les vaisseaux ont fait heureusement le trajet d'ici à Eckeroe.

Depuis long tems les esprits sont partagés sur la maniere de traiter l'importation du coton, comme elle le sera tant qu'ils ne seront pas fixés, à l'égard des questions particulieres de ce genre, par un principe général & invariable. A la derniere Diete, les uns vouloient qu'elle fût prohibée, les autres qu'elle fût permise : ceux qui avoient raison ne sçavoient pourquoi : enfin après beaucoup de débats, on ne conclud rien. Nous apprenons de Stockolm que le Roi vient de décider que l'importation du coton non teint sera libre moyennant un droit de 1 ½ pour cent; & que celle du coton teint n'aura pas lieu, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 10 *Mai.*

MM. de Dettmers & Peymann, l'aîné, Capitaines-Ingénieurs, ont reçu ordre de

se rendre dans le Holstein pour présider à la construction du canal de communication d'une mer à l'autre. Les Troupes seront employées à ce travail. Le Roi dédommagera les Propriétaires des terres & des biens que cette entreprise attaquera.

D'HELSINGOR, *le* 4 *Mai.*

Le Sund est couvert de navires & de toute sorte de pavillons. Quelques vaisseaux, venant de Grœnland & d'Islande, l'ont passé pour se rendre à Copenhague.

La saison est toujours favorable : les fruits de la terre se présentent de la maniere la plus heureuse. Les denrées perdent de jour en jour de leurs prix. Depuis quelque tems, le vent du nord a dominé sans qu'il ait amené assez de froid pour nuire aux productions.

BOHÊME.

D'EGER, *le* 8 *Mai.*

Peu s'en faut que nous n'ayons autant à nous plaindre de la surabondance & de la non-valeur des vivres, que nous venons de l'avoir de leur disette & de leur cherté. Cette révolution singuliere nous feroit presqu'ouvrir les yeux sur la cause des maux que nous avons essuyés. Il n'y a pas menaces, peines, défenses, gênes, recherches, visites qu'on n'ait employées pour empêcher les amas de grains ; or il est évident, par l'état actuel de nos Marchés, qu'elles ne les ont nullement empêchés ; & que les Monopoleurs qui ne craignoient pas ces ordres en ont retiré de grands avantages. Aujourd'hui la belle saison & les apparences d'une riche récolte déconcertent leurs projets ; mais leurs manœuvres n'en ont pas moins des effets désastreux.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 12 *Mai.*

On a publié ici un réglement concernant la fabrication de toute sorte de papiers. Ce réglement contient un traité complet de l'Art depuis la maniere de ramasser, séparer & classer les chiffons jusqu'à celle de mettre en rames & en balles les papiers faits & secs. Il est vrai que cette instruction ne renferme pas les découvertes qu'il est possible de faire de pratiques & de procédés beaucoup meilleurs que ceux que l'on connoit & qu'il est néanmoins ordonné aux Papetiers de suivre.

D'INGOLSTADT, *le* 12 *Mai.*

Le seigle d'hiver n'a poussé qu'avec peine dans les endroits que les souris avoient ravagés : les champs où il a été semé sont, en général, assez dégarnis, tant parce que le Cultivateur, retenu par la crainte de ces animaux, n'a fait ses semailles que fort avant dans l'automne, que parce que la même crainte l'a engagé à épargner vraisemblablement beaucoup trop sur la semence dont les souris ont encore mangé une partie... Dans les places où le grain a eu le tems de jetter de fortes racines avant d'être attaqué par ces animaux, & où la plante n'en a souffert que quand sa tige a été parfaitement verte, la végétation du printems a réparé le mal. Si la qualité des produits n'est pas aussi bonne qu'elle l'auroit été, les grains seront plus gros & plus farineux... Le bled est dans le meilleur état possible. La récolte en sera, selon toute apparence, admirable dans les terreins forts & humides que les vents après les pluies ont ameublis.. Les fruits à noyau seront très-abondans ; mais il y aura peu de poires & de pommes... Nous avons eu des orages & du tonnerre qui ont rassuré le Paysan contre la peur des gelées & du givre : cependant il y a eu de la gelée, mais il paroît qu'elle n'a fait aucun mal.

DE DONDERSTADT, *le* 14 *Mai.*

On a remarqué en Saxe & dans d'autres Provinces qu'avant le 8 Avril il n'avoit point paru d'hirondelles, & qu'il y en a moins cette année qu'on n'en a vu les années précédentes. Les cigognes ont paru dans le même tems, & de même en plus petit nombre qu'à l'ordinaire... Les Paysans de Mecklenbourg ont conservé un très-ancien almanac de pronostics dont ils font encore usage. Dès qu'ils voyent les premieres cicognes, ils examinent avec attention si les plumes qu'elles ont sous le ventre sont claires ou sombres : si l'obscur prédomine dans leur couleur, c'est signe, selon eux,

que l'été ſera humide : ils ont remarqué, cette année, que ces oiſeaux n'avoient point de plumes claires.. La hupe s'eſt fait entendre le 21 Avril bien avant le coucou qui la prévient ordinairement au moins de huit jours.... Une remarque générale & qu'on ne juge pas indifférente, c'eſt qu'il y a beaucoup moins de crapauds qu'il n'y en a eu les trois dernieres années, & dans la proportion d'un à dix.

ITALIE.

DE VENISE, *le* 3 *Mai.*

Les ravages toujours plus grands que ſouffrent les campagnes du Frioul par les torrens vomis du haut des montagnes voiſines ont attiré l'attention de la Société d'Agriculture, établie à Udine, Capitale de la Province. Dans l'eſpérance de recueillir des vues utiles pour la Patrie, elle demande *quels ſont les moyens les plus faciles & les plus sûrs de contenir ces torrens dans leurs lits, & d'empêcher qu'ils ne ſe débordent pour dévaſter les campagnes adjacentes ; & par quelles voies les plus ſimples on pourroit déterminer le concours volontaire des Propriétaires & des Cultivateurs des terres pour exécuter les réparations convenables ?* La queſtion peut être traitée en Latin, en François, en Italien : les Mémoires ne ſeront reçus que juſqu'à la fin du mois de Juillet de l'année courante.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 14 *Mai.*

La Chambre des Communes a conſenti à la rédaction d'un Bill pour permettre l'uſage d'étoffes peintes, teintes, imprimées, rayées &c, toutes de coton, pouvu qu'elles ſoient manufacturées dans la Grande-Bretagne ; car c'eſt encore au *manufacturage* qu'on demande du pain & des richeſſes.

Les grains ſe ſont encore vendus très-cher dans les grands Marchés.

Le Parlement d'Irlande eſt convenu d'aſſigner par un Bill une gratification pour l'exportation des grains.

La pêche a très-bien réuſſi, cette année, dans le Groenland. Quelques-uns de nos Pêcheurs y ont été fort heureux. Ce ſuccès nous encourage ; le nombre des bâtimens qui ſe deſtinent pour cette pêche a doublé.

Tous les vaiſſeaux partis, l'année derniere, de ce Port pour Chine, ſont arrivés à Canton.

Les Colonies de l'Amérique ſeptentrionale hâtent l'exécution de leur projet pour abolir les anciennes Poſtes royales ou parlementaires, & d'en établir de nouvelles. A Philadelphie & à Baltimore, on a déjà levé à cet effet une ſomme conſidérable : la Nouvelle-Yorck doit ouvrir une ſouſcription, dès que Boſton aura mis le dernier ſceau à ce projet : il a été adopté à la Nouvelle Londres, & à Norwick dans la Colonie du Connecticut &c.

On aſſure qu'il y a, dans l'Amérique ſeptentrionale, beaucoup d'Agens étrangers qui ne reſtent pas dans l'inaction, & que les Négocians du pays font tous leurs efforts pour établir des relations de commerce indépendantes de la Grande-Bretagne.

On dit qu'un homme & une femme de Royſton, dans l'Hertfordshire, leſquels avoient mangé tous les ſoirs pendant ſix ſemaines ſans interruption du creſſon d'eau, ſont morts tout d'un coup ſans aucun ſymptôme de maladie : on s'eſt hâté de croire qu'ils étoient morts pour avoir mangé du creſſon.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE BORDEAUX, *le* 19 *Mai.*

Cette Ville & la Province participent au changement preſque ſubit, arrivé dans toute l'Europe dans les prix des grains comme ſi elle venoit de faire les plus belles moiſſons. Les proviſions ſont ſurabondantes, & peut-être les gros Magaſiniers auront-ils de la peine à trouver des débouchés.

Dans le courant d'Avril, il eſt ſorti 1386 barriques 8 quarts ſucre brut ; 3380 bar. 102 quarts ſucre terré ; 91,251 liv. indigo ; 2,069,147 café ; 31,131 cacao ; 8265 rocou.

Le ſucre blanc, premiere qualité, vaut de 55 à 58 liv. le cent ; le ſucre brut, de 22 à 36 ; le café, de 9 ſ. 6 den. à 13 ſ. la livre ; l'indigo bleu & violet, 11 liv. 10 ſ. à 12 liv.... L'eau-de-vie vaut 118 l. les 32 veltes.

De Poitiers, *le 20 Mai.*

M. le Comte de Mouſſy vient d'exécuter le projet qu'il avoit formé, comme on l'a dit ci-devant, d'établir dans ſes terres ſituées ſur la riviere de Gartempe, des Bureaux où l'on trouvera tous les ſecours néceſſaires pour rappeller les noyés à la vie. En les pourvoyant de boîtes, il a diſtribué des imprimés qui indiquent les abus à éviter, & les détails de la méthode à ſuivre. Ce Seigneur promet en même tems des récompenſes pécuniaires à ceux qui donneront quelque ſoin pour que cet office d'humanité ſoit rempli, & il rembourſera tous les frais qu'il aura été convenable de faire, à l'exemple des Souverains & des Villes qui ont formé de ſemblables établiſſemens. Souvent il faut beaucoup de courage pour donner l'exemple du bien; enfin il eſt donné, & c'eſt peut-être aſſez pour qu'un grand nombre de Seigneurs ne craignent plus de paroître bienfaiſans.

Nos deux eſpeces de pain ſont taxées à ſix & ſept liards la livre; cette taxe dénote aſſez quelle eſt la valeur des grains dans la Province.

On écrit des environs de Melle qu'au château de la Groix-de-Chail, une poule étant entrée dans une mue où l'on tenoit un dindon renfermé, on a remarqué que le dindon ſe plaçoit ſur les œufs, lorſque la poule s'éloignoit. On a mis dans ſa cage d'autres œufs, & on a empêché la poule d'y revenir: le dindon a adopté & couvé les nouveaux œufs: de 25, il y en a 22 qui ont réuſſi. Dans ce moment, le dindon affectionne, conduit & protege les poulets qui en ſont nés.

D'Amiens, *le 21 Mai.*

Les prix des grains continuent à baiſſer par ſecouſſes légeres dans les Marchés principaux de nos Provinces.

La mouture économique, anciennement pratiquée en divers endroits, mais peu connue & nouvellement perfectionnée, vient de s'établir au Fauxbourg de la Hautaye de cette Ville. On y fait toute ſorte de farines: le gruau, ſéparé du ſon, y donne une farine plus blanche que la premiere. Cet établiſſement peut être regardé comme très-précieux pour le pays, ſi l'on ſçait profiter de l'exemple & s'inſtruire.

M. Vilin, Curé de Cormeilles, Membre de la Société Royale de Paris, Auteur de divers ouvrages & de diverſes inventions économiques, juſtement eſtimés, vient de donner un *Traité de la culture du Melon*, qui ſe trouve ici chez Godard, Libraire, rue des Foſſés-Saint-Méry. Peut-être ce reſpectable Géorgiphile néglige-t-il trop de faire connoître ſes écrits dans la Capitale du Royaume d'où ils ſe répandroient plus facilement dans toutes les Provinces; & ſes vues pour le bien public ſeroient mieux remplies.

De Beauvais, *le 21 Mai.*

Nous avons eu, cette ſemaine, pluſieurs nuits très-froides, & même des gelées qui ont détruit preſqu'entiérement les eſpérances que nous donnoient les fleurs abondantes que portoient pluſieurs arbres, particuliérement les pommiers. C'eſt un grand malheur dans un pays où le cidre eſt la boiſſon la plus uſitée, ſoit à cauſe de ſon bas prix, ſoit parce que le climat la fournit plus naturellement.

On ſe flatte que les vignes n'auront pas beaucoup ſouffert; mais il eſt trop vraiſemblable que la gelée aura conſidérablement altéré quelques uns des canaux & des autres organes de la circulation de la ſeve. La mauvaiſe qualité que les Voyageurs qui paſſent ici trouvent à nos vins n'empêche pas que cette denrée ne ſoit très précieuſe pour nous. Notre vignoble entoure la Ville, & on ne recueille du vin d'aucun côté juſqu'à une diſtance aſſez grande, en ſorte qu'il n'en peut venir d'ailleurs qu'à grands frais. D'ailleurs, après quelques années de garde, notre vin devient très-potable pour tout le monde. Au ſurplus la dureté, l'âpreté même qu'on lui trouve, quand il eſt nouveau, n'eſt qu'une affaire de goût; & ceux qui en boivent ordinairement ont, ſuivant la remarque générale, l'avantage d'être rarement attaqués de la pierre. Peut-être perfectionnerions-nous beaucoup nos vins ſi nous voulions répéter & répandre parmi les Vignerons les procédés employés par M. Maupin & par les autres Œnologiſtes modernes.

Le prix du bled continue à baiſſer lentement, & nos campagnes apparemment, comme celles de toute la France, nous

présentent l'espoir d'une belle moisson.

Il s'est élevé depuis quelques années dans cette Capitale du Beauvaisis plusieurs branches d'industrie qui mériteroient d'être plus connues. On fabrique des molletons à deux faces au moyen d'un métier à six marches, & de deux navettes, chargées chacune d'une trame de différente couleur; d'où il résulte une étoffe qui porte avec elle sa doublure tranchante. On a varié cette fabrication ensuite par carreaux, par losanges & même par ondes, en employant jusqu'à douze lisses pour le jeu de la chaîne.

Il se fabrique des sommieres plus fines que jamais, & qui forment dans nos lainages un degré duquel, si l'on descend jusqu'aux plus basses qualités des reveches, on aura un nombre considérable de nuances à parcourir, & entre lesquelles l'industrie & le commerce peuvent se partager bien utilement pour nos pauvres. Notre Hôpital a une Manufacture fort bien montée surtout en sommieres communes & en reveches. Ces dernieres sont de l'espece qui sert dans les Papeteries à recevoir les feuilles nouvellement formées, & notre Hôpital en a un débit auquel il a peine à suffire. Il doit peut-être la perfection des sommieres qui sont aussi fort recherchées, à la bonne filature au grand rouet que l'on a soin d'y entretenir, & qui est presque totalement abandonnée dans tout le reste de la Ville, malgré ses avantages connus, soit pour l'ouvrage, soit pour l'Ouvrier dont la position droite & le mouvement moins contraint ne peuvent altérer ni la taille ni la santé.

(*La suite à une autre Gazette*).

DE REIMS, *le 22 Mai.*

Les orages sont très-fréquens dans la Province. Le 30 du mois dernier, la grêle ravagea les bleds & les vignes du territoire de Roucy & les environs: derniérement elle a fait, du côté de Villers-Agron, beaucoup de dégât. Le 12 du courant, on a essuyé un orage violent à Perthes, près de Rethel. Les vignes de Saint-Dizier, avancées, cette année, d'un mois au moins, ainsi que presque toutes les autres du pays, souffrirent vers le milieu d'Avril une gelée qui détruisit les deux tiers de la récolte; les vignobles de Curelle, Autigny, chevillon &c. ont également été fort maltraités. Depuis le 17 du courant, la gelée a ruiné une partie des vignes de notre montagne: il y en a plusieurs où l'on ne croit pas recueillir un huitieme de ce qu'on avoit lieu de se promettre. Ces accidens ont occasionné une assez forte augmentation sur les prix des vins de ce pays.

Les seigles sont en fleurs. On n'a pas encore remarqué que la gelée leur ait fait tort: mais en général, la moisson de cette sorte de grains ne sera que médiocre. Le froment, quoiqu'il ait mieux réussi que le seigle, ne promet pas une récolte très-abondante.

DE PARIS, *le 28 Mai.*

Lettres-Patentes du Roi données à Versailles le 1 Septembre 1773, registrées en Parlement le 28 Mars 1774, portant ratification d'une convention conclue entre Sa Majesté & les Etats-Généraux des Provinces-Unies pour l'exemption réciproque du droit d'Aubaine.

Lettres-Patentes du Roi données à Versailles le 17 Novembre 1773, registrées en Parlement le 23 Mars 1774, portant réglement pour l'enregistrement du bail des Fermes & de l'Arrêt de prise de possession avec fixation des sommes à payer pour ledit enregistrement.

Autres *données le 6 Mars 1774, registrées en la Chambre des Comptes le 29 Avril, qui ordonne que délivrance sera faite à Monseigneur le* COMTE D'ARTOIS *des coupes ordinaires des bois de son apanage.*

Déclaration du Roi donnée à Versailles le 10 Mars, registrée en la Cour des Monnoies le 29 Avril, portant nouveau réglement pour le Jugement de la fabrication des monnoies.

Autre *donnée le 28 Mars, registrée en la Chambre des Comptes le 23 Avril, portant réunion du Marquisat de Pompadour à la Vicomté de Limoges, aux exceptions & réserves portées; & cession, à titre d'apanage, de la Vicomté de Turenne en faveur de Monseigneur le* COMTE D'ARTOIS.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 31 Mars, qui regle les droits qui appartiendront au Roi, & ceux qui appartiendront au Prince de Monaco, sur les Offices dépendans du Duché de Valentinois & autres domaines du Prince de Monaco.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Remarques d'un Métayer du Hainaut.

Ce n'eſt point à la lenteur aſſez ordinaire à mon âge que l'on doit s'en prendre, ſi j'ai gardé juſqu'à préſent le ſilence au ſujet des obſervations qu'un bon Citoyen a faites dans la Gazette du 9 Mars 1771 ſur mes remarques inſérées dans les Gazettes N°. 84 & 89 de l'année 1770. Un grand procés que j'ai eu pour un petit bien, & qu'heureuſement j'ai gagné deux fois, eſt l'unique raiſon pour laquelle j'ai négligé de répondre aux objections qu'on m'a faites.

J'ai dit & je crois devoir répéter que je ſuis aſſuré de purger par le haut & par le bas les chiens malades en leur faiſant prendre l'émétique dans du lait ſucré, & d'achever de les guérir en les faiſant ſaigner au cou. L'expérience m'a convaincu qu'il n'eſt point de remede qui opere plus promptement & plus efficacement la guériſon de ces animaux. J'ai lieu de conjecturer que bien des gens penſent comme moi, & que ma recette a été éprouvée & approuvée, puiſqu'elle eſt annoncée dans l'Almanach des Marchands année 1773, page 600. Je trouve qu'il eſt dit dans la Gazette du 9 Mars 1771, qu'à cette recette on doit ajouter du kermès minéral & de la manne; mais l'Obſervateur n'a pas fait réflexion qu'il faut tromper les chiens pour leur faire avaler un remede; aucun des miens n'a refuſé de prendre le lait ſucré où j'avois mis de l'émétique, mais auſſi aucun d'eux n'a voulu boire ni même flairer un breuvage compoſé de kermès & de manne.

On fait dans cette Province les mêmes choſes (ſans en rien omettre) que l'Obſervateur conſeille de pratiquer pour les étangs; nous n'en avons pas pour cela de plus beaux poiſſons & en plus grande quantité. Si, malgré toutes ces précautions, ils ne groſſiſſent & ne multiplient que très-peu, je me crois toujours en droit, juſqu'à ce qu'on me prouve le contraire, d'attribuer l'un & l'autre aux cendres marines que l'on répand ſur les terres & que le vent emporte dans les étangs.

J'ai toujours regardé les matieres fécales & vuidanges de cloaques comme un bon engrais; j'obſerve ſeulement qu'il ne convient qu'à certaines terres & qu'il eſt eſſentiel de bien choiſir ſon tems pour le répandre ſur les terres qui peuvent en profiter. J'ai eu raiſon de dire que cet engrais donne une mauvaiſe odeur aux légumes & en hâte la corruption; quand j'ai parlé de légumes, je n'ai pas pris ce terme dans ſon acception générale; les carottes, céléris, navets, patates &c. attirent immanquablement l'odeur forte des matieres fécales, parce que ces légumes viennent dans la terre; mais les choux, haricots, pois, laitues &c. n'en peuvent guere contracter de mauvais goût, parce que leur tige, leurs feuilles & l'aliment qu'ils nous fourniſſent viennent hors de terre.

J'applaudis de nouveau à l'uſage que l'on fait des matieres fécales pour les terres, mais je conſeille fort de les répandre ſur celles qui repoſent, après un premier labour, c'eſt-à-dire, ſur les jacheres; telle eſt la vraie & la meilleure méthode de fertiliſer les terres avec ces matieres qui operent un grand bien, ſans aucun inconvénient, quand on les employe avec de l'attention & de l'intelligence. J'ai dit mille fois, en allant à Valenciennes, que c'eſt un grand mal & une grande perte de jetter à grands frais les vuidanges dans les rivieres & de payer des hommes qui vont avec des tombereaux ramaſſer les fumiers des rues: ce qu'il y a dans cela de plus ſingulier, c'eſt que les rues de Valenciennes ſont beaucoup plus mal-propres que celles des Villes où l'on vend les matieres fécales & les fumiers des rues: j'attribue ces inconvéniens & ces abus à un défaut d'expérience & à une police mal entendue.

Après avoir répondu à ces objections, je vais donner matiere à en faire de nouvelles. Il y a des Laboureurs qui mouillent leur grain de ſemence dans un bain d'arſenic & le ſement enſuite; les pigeons, les oiſeaux qui mangent de ce grain en ſont empoiſonnés; les hommes par conſéquent courent beaucoup de riſques en mangeant de cette volaille: ſi l'on conſidere cela & tous les dangers auxquels les hommes & les animaux ſont expoſés dans les maiſons où l'on uſe de ces bains d'arſenic pour le grain, on conviendra que c'eſt de toutes les méthodes

celle qu'on doit rejetter avec horreur, puiſqu'elle eſt toujours dangereuſe & ſouvent funeſte. J'avoue, à mon grand regret, que j'en ai fait uſage autrefois; mais depuis que j'ai ſçu qu'une perſonne qui ſe trouvoit chez moi, par hazard, s'étoit lavé les mains dans l'eau d'un pareil bain, j'ai fait & gardé la ferme réſolution de renoncer entierement à cette méthode de préparer les grains pour la ſemence.

Ce n'eſt plus pour moi que je propoſe le bien; j'approche de la fin de mes jours; mais je m'intéreſſe à ceux qui me ſurvivront, & je dis que ce ſeroit un grand bien pour l'humanité d'ordonner que dans chaque village il y eût une perſonne qui fût conſtamment fournie d'une petite Pharmacie compoſée des remedes les plus connus & les plus uſités dans la Médecine, tels que manne, ſéné, rhubarbe, ſel de nitre, émétique, épicacuana &c, quelques onguens pour les bleſſures & quelques remedes pour les beſtiaux, avec un petit Agenda qui déſigneroit la doſe qu'on en doit employer, donneroit une idée de leur propriété, & détailleroit la maniere de les appliquer. Un Payſan ou quelqu'autre Habitant d'un village tombe malade, il n'eſt pas en état de faire venir un Médecin des Villes voiſines; & fût-il à ſon aiſe, il differe & veut voir ſi avec le tems, le mal ne diminuera pas. On en auroit peut-être arrêté les progrès par quelques remedes ſimples & efficaces, mais qu'il auroit fallu donner promptement au malade. Cependant le mal empire, l'on a recours au Médecin; nouveau délai qui rend ſouvent la maladie incurable; le Médecin arrive lorſque le malade eſt mort ou qu'il eſt impoſſible de le ſauver par des remedes. Comment pourroit-on excuſer une négligence qui précipite une foule de malheureux dans le tombeau? Si les villages étoient pourvus des remedes les plus néceſſaires, combien de victimes n'arracheroit-on pas à cette mort prématurée? A combien de perſonnes qui languiſſent long-tems ne rendroit-on pas & plus vite & plus efficacement la ſanté? Des ſecours tardifs n'ont que peu d'effet & ſouvent même n'en ont point. Un remede adminiſtré trop tard fait regretter de ne pas l'avoir donné plutôt.

Si j'étois Intendant de Province, je ferois ce petit établiſſement dans mon département, & ſi j'étois Médecin, je compoſerois l'Agenda; mais n'étant ni l'un ni l'autre, je n'ai plus que le droit naturel de propoſer le bien & de faire des vœux pour le bonheur de l'humanité. Il y a dans les Villes plus de gens de la Faculté qu'il n'en faut; dans les villages au contraire, on manque de tout ſecours: les Habitans des campagnes, Payſans ou Villageois (de quelque nom qu'on veuille bien les appeller, n'importe) ſont cependant des hommes; pourquoi donc ne pas veiller ſoigneuſement à leur conſervation? Sont-ils moins précieux à l'Etat que les Habitans des Villes? Eh que ſeroient les Habitans des Villes ſans les Habitans des campagnes?

II.

Regle pour ſemer l'orge.

Les Economes Suédois n'étoient point d'accord ſur le vrai tems de ſemer l'orge: chacun avoit ſon augure, ſa routine, ſon expérience, ſa regle. M. Landby, Paſteur d'une Paroiſſe qu'il éclaire & ſur ſes devoirs religieux & ſur ſes intérêts économiques, a cru que pour juger la queſtion il falloit conſulter la terre elle-même qui doit porter le grain, & qu'elle donneroit vraiſemblablement des ſignes de ſa diſpoſition à produire, à féconder, à nourrir. Le tems de ſemer eſt ſans doute celui où la terre eſt convenablement préparée par la nature à recevoir & adopter la ſemence: mais comment reconnoître quand elle l'eſt ou ne l'eſt pas? M. Landby établit la regle ſuivante par rapport à l'orge: c'eſt de l'odeur, du goût, des qualités variables de la terre qu'il la déduit, marche qu'il nous invite à ſuivre dans la recherche des tems propres aux différentes ſortes de ſemailles ou de plantations... Prenez une poignée de la terre du champ que vous voulez enſemencer: mettez-en dans un verre autant qu'il en faut pour qu'elle ſurnage de deux ou trois doigts au deſſus de l'eau; couvrez le vaſe d'un papier. Le lendemain, examinez l'eau: ſi elle a une odeur aigre, ſi ſon goût eſt ſalé ou amer, il n'eſt pas encore tems de faire vos ſemailles: ſi votre eau n'a point de mauvaiſe odeur, & qu'elle ſoit reſtée bien franche, ſemez hardiment... Cette regle vaudroit-elle pour toute ſorte de terres, pour toute ſorte de

climats, pour toute ſorte de ſemences? C'eſt ce qu'il faut examiner.

M. Landby a communiqué ſa découverte à la Société Patriotique de Stockolm.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 21 Mai 1774, au Mercredi 25 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 14, 18 à 22 l. *le ſeptier; idem* au Port de la Grêve, de 19 à 24 liv. 5 ſ.; le ſeigle, de 9 liv. 10 ſ., 10 liv. 10 ſ. à 11 l. 5 ſ.; l'orge, de 8 liv. 5 ſ., 8 liv. 15 ſ. à 9 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 21 Mai 1774, au Mercredi 25 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 à 19 liv. 10 ſ. *le ſeptier; id.* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 28 Mai 1774, de 48 à 49 livres; *idem* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

V.

Changes de Paris, *du* 28 *Mai* 1774.

Amſterdam	54 ½
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 ¼ à 185
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6
Livourne	95 ½ à ¾
Gênes	94 ¼
Lyon. *Pâques*	au pair.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris; du 27 Mai 1774.

		L	S	D	
Or de Portug. à . . .		728			marc.
Du Mexique à . . .		720			marc.
Du Perou à		712			marc.
Les guinées à . . .		728			marc.
Ducats à		98	5		once.
Or fin à 23 k. . .					once.
31 32.		100			once.
Or à 20 karats à . .		84			once.
L'argent à 11 d. . .					marc.
20 g. à		53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . .					marc.
gr. à		51	17	6	marc.
Piaſtres à		49			marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Jeudi* 26.	*Vendredi* 27.	*Samedi* 28.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1600 10 . . .	1615 40 50 . .	1650 40 . . .
D°. 16es. à 4 cou.	1020	1035	1040 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	200	205	205 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	66 . . . .
Emprunt Oct. .	327.	330 35 . . .	340 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 13 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 16 Décembre.*

IL vient de s'établir ici à l'ancien Hôtel d'Ostrow, aujourd'hui Hôtel des Russies, une espece de Lombard sous le titre de *Bureau d'adresse*. Plusieurs grandes Villes du Royaume avoient déjà des especes de Monts de Piété; enfin la Capitale a suivi leur exemple. Dans l'état actuel des choses, en supposant ces établissemens utiles, ce qui dépend des conditions accessoires, on peut les comparer à quelques tristes cabanes éparses sur un horrible désert. Une paisible guerre aggrave de jour en jour nos maux; la population décroit sans cesse, plusieurs de nos Provinces sont de vraies solitudes. Pour délivrer le commerce des exactions des Juifs, on les a réduits à la nécessité de chercher ailleurs un asyle; la Russie les accueille. On s'est flatté de remplacer les anciens Négocians, en statuant que les Nobles pourroient à l'avenir exercer cette profession; foible ressource qui demanderoit une révolution peu vraisemblable dans les mœurs & dont le succès ne pourra jamais être que fort éloigné. Il n'y a que très-peu de denrées en circulation. La crainte de la famine augmente les calamités réelles. Tout est cher, exorbitamment cher. Le sel commun sur-tout est à un prix excessif. Au milieu de la disette, plusieurs Provinces sont forcées de délivrer des provisions considérables. Dans cette situation, nous n'avons en perspective que des accroissemens d'impositions & de charges de toute espece.

ALLEMAGNE.

D'ALTONA, *le 22 Novembre.*

Les actes de force par lesquels une Nation veut nuire à une autre & se nuit à elle-même, ressemblent assez à des hostilités: l'habitude réciproque de ces violences ressembleroit beaucoup à l'état de guerre. Telle est notre position à l'égard de certains pays: on y retient sans débit nos marchandises hors les tems de Foire: ils nous nuisent en nous empêchant de vendre; ils se nuisent, en empêchant par-là le bon marché. Le Gouvernement a jugé à propos d'user de représailles. Il est ordonné d'arrêter, hors les tems de Foires, les ouvrages des Etrangers qui en agissent ainsi à notre égard. Ainsi ce sera double mal pour les uns & les autres.

DE DRESDE, *le 22 Novembre.*

Les Agriculteurs prudens, avertis de veiller à la conservation de leurs bestiaux par les épizooties qui regnent dans les Etats circonvoisins, donnent une attention particuliere à la nourriture des animaux. Comme on attribue ces maladies principalement à la mauvaise qualité du regain coupé dans

des prairies long-tems couvertes d'eaux par les pluies continuelles ; ils s'attachent à corriger les vices du fourage. Leur principal antidote eſt le ſel, le ſel ! heureux ceux qui en ont ! Le zele pour la conſervation des hommes aſſociés aux travaux du bétail, n'a pas encore fait tant de progrès : il ſe répand beaucoup plus d'inſtructions ſur les épizooties que ſur les épidémies : on porte plutôt des ſecours au bœuf qu'au Payſan ; il ſemble que l'humanité n'entre pour rien dans les calculs.

DE VIENNE, *le 23 Novembre.*

Les beſoins extraordinaires de l'Etat ſubſiſtent toujours ; en conſéquence les impoſitions extraordinaires ſeront perçues l'année prochaine comme ci-devant. Quand ces beſoins ne diminueroient pas, les impoſitions pourront être modérées, lorſque la richeſſe nationale augmentera, parce que le produit des vrais impôts augmentera proportionnellement. On recommande l'équité & la douceur dans la perception dont les abus cauſent tant de pertes en pure perte, & doublent au moins le fardeau de l'impoſition.

D'EISENACH, *le 23 Novembre.*

Le Margrave d'Anſpach, jaloux d'encourager les Fabriques dans ſes Etats, vient de prêter à celle des indiennes, une ſomme de quarante-deux mille florins pour dix ans, ſans aucun intérêt, & de ſe rendre en même tems caution pour toutes les dettes de cette Fabrique. Ces grandes avances ſuppoſent de grands beſoins : il en eſt un très-grand qui demande des avances d'un autre genre ; il y a peu d'induſtrie, il faudroit en chercher chez l'Etranger & la répandre par l'inſtruction. L'argent eſt comme enfoui dans les mains de l'ignorance : il ne vaut que ce qu'on ſçait le faire valoir ; s'il n'eſt bien employé, il eſt perdu. Depuis un certain nombre d'années, la plûpart des petits Etats d'Allemagne ont tant élevé de Fabriques, qu'ils ſe ſont preſque toujours trouvés dans la diſette & ſans Fabriques.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 25 Novembre.*

(On a eu la bonté de nous avertir qu'il s'étoit gliſſé des erreurs dans l'état que nous avons donné, N°. 95, des revenus du Roi d'Angleterre. Les articles inexacts ſont ceux du droit de quatre & demi pour cent ſur les exportations des Colonies & des revenus de l'Electorat d'Hanovre. Nous allons en remettre le vrai tableau ſous les yeux des Lecteurs. Quand nous diſons le vrai tableau, nous voulons dire que cette nouvelle liſte ſera telle qu'elle a été publiée à Londres ; car elle eſt certainement très-enflée, ſur-tout à l'article des revenus d'Hanovre).

ETAT actuel des finances particulieres du Roi d'Angleterre.

	# ſt.
Les amendes, année commune	100,000.
Le Duché de Lancaſter, environ	20,000.
Les revenus de la Province de Cornwall ſont évalués à 180,000 liv. ; mais la Cour des Gardes, les Bureaux de cette Cour, & les frais pour l'exécution des loix des Mines d'étain peuvent former une dépenſe de 110,000 liv. au plus ; de ſorte que le revenu net eſt de . .	70,000.
Les ſaiſies des marchandiſes de contrebande ſont évaluées, année commune, à un demi-million, dont la moitié appartient au Roi	250,000.
La Principauté de Galles .	10,000.
Les droits de 4 ½ pour cent ſur toutes les productions qui s'exportent de nos Colonies .	90,000.
Si l'on imagine que cette ſomme ſoit exagérée, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur celle que la Virginie paye. Dans cette ſomme, n'eſt point compris le nouvel impôt ſur les Iſles cédées, évaluée à . .	30,000.
Les cens en Amérique . .	17,000.
Les revenus d'Hanovre ſont de 1,200,000 l., mais il en faut déduire la moitié pour le ſoutien des établiſſemens militaire & civil ; de ſorte qu'ils rendent net	600,000.
Oſnabruck	20,000.

	# st.
Revenu héréditaire d'Irlande	140,000.
Tous ces revenus sont indépendans de la liste civile que le Roi reçoit du Royaume d'Angleterre, ainsi qu'il l'a demandé à son avénement à la Couronne	800,000.
Total.	2,147,000.
Argent de France . .	50,683,278.

Ce qui a donné lieu de soupçonner que la Cour demanderoit au nouveau Parlement une augmentation, ainsi qu'un somme à l'effet d'acquitter les arrérages de la liste civile, ou, pour nous servir des termes reçus, les dettes du Roi, c'est qu'avant la dissolution de l'ancien Parlement, il a été ordonné de dresser les comptes de cette liste pour lui être présentés aussi-tôt qu'il seroit assemblé, ce qui n'est point d'usage. On dit qu'il sera question d'un secours extraordinaire de cinq cens mille livres sterl., & d'un accroissement annuel de deux cens mille livres. On observe qu'au printems de 1769, le Parlement accorda cinq cens mille livres pour le payement des anciens arrérages. Le dessein de porter la liste civile à un million est motivé, dit-on, sur l'augmentation de la Famille Royale. On remarque que, depuis 1765, la mort des Ducs de Cumberland & d'Yorck, du Prince Frédéric, de la Princesse de Galles, & de la Princesse Louise, a considérablement déchargé la liste civile. La somme assignée à la Princesse de Galles étoit de cinquante mille livres st. par an.

On observe que les œufs & plusieurs autres denrées communes se vendent en France moitié moins cher que nous ne les payons ici. D'où l'on conclud qu'il seroit avantageux d'en tirer de ce Royaume, & qu'il n'y a aucune raison, au moins dans un tems de détresse, pour que l'importation de ces objets si nécessaires ne soit pas libre, ou que le commerce en soit négligé. On demande s'il ne vaudroit pas mieux pour la Nation acheter des productions si nécessaires que des vins, des eaux de vie & autres articles de luxe ? Mais on remarque aussi que les superfluités ne restent jamais, & que les Marchands aiment à avoir affaire aux riches.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES, *le 26 Novembre.*

L'Académie, ainsi qu'il a été ci-devant annoncé, avoit couronné un Mémoire d'un Religieux de l'Abbaye de Saint Hubert en Ardenne sur le défrichement des terres incultes du Pays de Luxembourg. Ce Religieux a demandé que la médaille d'or de vingt-cinq ducats fût convertie en une somme d'argent, au profit de ses parens peu favorisés de la fortune. MM. les Académiciens, sur les représentations de M. Gerard, Secretaire, ont supplié le Gouvernement de les autoriser, sans que cette grace tire à conséquence pour l'avenir, à donner en même tems la médaille à l'honnête Religieux, & vingt-cinq ducats à sa pauvre famille.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud. De Bourganeuf, 28 Novembre.

» M.

» Les témoignages publics de reconnoissance que les Peuples ne manquent jamais de donner à une Administration juste & bienfaisante, étant de nature à être consignés dans une Gazette telle que la vôtre, j'ai cru devoir vous faire part du nouvel hommage qui vient d'être rendu à *M. Turgot* dans cette petite Ville qui, ainsi que l'Election dont elle est le chef-lieu, n'a cessé, depuis six ans sur-tout, d'être affligée par des intempéries de toute espece, & préservée d'une ruine & d'une dépopulation totale par ses soins tutélaires ».

» Le seul Echevin, actuellement en place (M. Aubusson du Piat) & les autres Officiers Municipaux qui ont senti tout le prix des bontés dont ce respectable Ministre les a comblés pendant son administration en qualité d'Intendant de Limoges, ont fait indiquer par des affiches & annoncer par le Curé la célébra ion d'une Messe solemnelle peur obtenir du Ciel la conservation des jours de leur Bienfaiteur qui, par des secours en tout genre, a

» conſervé la vie à un grand nombre d'Ha-
» bitans, & banni la mendicité par les tra-
» vaux publics les plus utiles ».

» Cette cérémonie religieuſe a eu lieu,
» Mercredi dernier, 23 du courant. Le
» Bailliage, l'Election & le Corps Muni-
» cipal y ont aſſiſté, ainſi que les Citoyens
» de tous les états, malgré la rigueur ex-
» ceſſive du froid; & M. le Grand Prieur
» d'Auvergne, Seigneur de la Ville, quoi-
» qu'à peine rétabli d'une longue maladie,
» n'a pas voulu s'en diſpenſer. Après la
» Grand'Meſſe qui a été célébrée par le
» Curé, aſſiſté de toute la Communauté
» des Prêtres avec le cérémonial des plus
» grandes fêtes, l'Echevin, le Juge, le Sub-
» délégué, & l'Ingénieur des ponts & chauſ-
» ſées, firent diſtribuer du pain à tous les
» pauvres Ouvriers de la Ville & des envi-
» rons ſans diſtinction : il y aura, cette ſe-
» maine, une diſtribution nouvelle, due à
» à la généroſité de M. le Grand-Prieur.
» J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, GUÉRIN,
» Directeur de la Poſte.

DU BEAUJOLLOIS, *le* 1 *Décembre*.

Les vignes de cette Province ſont partagées naturellement en deux cantons ſéparés par ſix à ſept lieues de montagnes où la raiſin ne mûrit pas.

Le canton oriental, qui eſt le vignoble le plus conſidérable, touche au Mâconnois. La récolte y a été aſſez ſuffiſante pour la quantité. On craint que la qualité ne ſoit pas auſſi bonne que celle de l'année derniere ; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que certains cantons ſupérieurs ont perdu en ce genre beaucoup plus ſenſiblement que ceux d'une moindre claſſe, proportions gardées. L'ânée de vin, compoſée d'environ cent pintes, s'eſt vendue de 30 à 40 francs. Le débit n'a pas été prompt.

Le vignoble occidental touche preſqu'à la Loire. Il eſt infiniment moindre en ſurface que le premier, & le vin qu'il produit, eſt, généralement parlant, inférieur en qualité. Il s'eſt vendu rapidement de 20 à 25 l., l'ânée.

La Fabrique des garats ou toiles de cotons communes, s'établit peu à peu dans les montagnes de cette Province ; & il y ſera ſans doute le débouché d'une quantité immenſe de coton filé. L'inſtruction en ce genre ſe multiplie tous les jours par les bienfaits du Gouvernement.

DE TOURS, *le* 4 *Décembre*.

M. de Butré, des Sociétés Royales d'Agriculture de Paris & d'Orléans, a publié dans les *Affiches* de cette Ville, des réflexions critiques ſur le *Plan d'Impoſition* anti-économique de M. R. D. G. Parmi les vices radicaux que ce projet préſente, M. de B. releve d'abord avec beaucoup de juſteſſe les doubles emplois.

L'Auteur impoſe d'abord les biens-fonds & enſuite les perſonnes & les animaux ſubſiſtant par ces fonds. Ainſi, remarque le Critique, il impoſe le produit & la dépenſe du produit : il auroit mieux valu charger directement les fonds de la totalité de l'impôt, s'ils avoient pu la ſupporter. Ce double emploi eſt ſenſible dans les tableaux de M. des G. Après avoir taxé les *biens*, il taxe les perſonnes *ſelon les biens*. Ceux qui cultiveroient leurs fonds payeroient, ſuivant ſon projet, la taille réelle, le droit de franchiſe, la taille perſonnelle de leurs Journaliers & de mille autres Agens de la claſſe induſtrieuſe : triple emploi.

L'Auteur explique en bloc les facultés des Cultivateurs par *charues*, ſans diſtinction des cultures. Or dans les Provinces de grande culture, une charue pourroit aiſément payer ſix cens livres d'impôt, tandis que dans les pays de petite culture, cent livres d'impôt par charue, enleveroient en beaucoup d'endroits au-delà du produit net, & il ne reſteroit plus de revenu aux Propriétaires.

Dans l'impoſition ſur les perſonnes ; l'Auteur ne dit pas s'il la leve par chaque tête ou par chef de famille. Si c'eſt par tête, un Journalier, ſa femme & ſes ſix enfans payeroient vingt-quatre livres au lieu de trois auxquelles il l'aſſujettit ; un Cultivateur de ſon propre bien dans ce même cas, à 120 l. par tête, payeroit 960 l., & ſouvent il n'a pas tant de revenu. Si c'eſt par chef de famille, l'Auteur ſuppoſeroit ſept millions de familles, ou environ 35 millions d'Habitans; & il n'y a pas quatre millions de familles.

Il porte le produit de la taille réelle à 320 millions, *à quatre ſous pour livre du revenu des biens-fonds*. Le revenu territorial ſeroit

donc de 1600 millions. Or il eſt très-certain, dit M. de Butré, que ce revenu ne monte pas au tiers d'une eſtimation ſi énorme.

Le Critiqne, après avoir développé ſes réflexions, indique à M. Richard D. G. dans leſquels il pourra prendre connoiſſance des revenus du Royaume, & des loix phyſiques qui doivent régler l'aſſiette & la perception de l'impôt.

D'ANGERS, *le 4 Décembre.*

Le Dimanche, 20 Novembre, la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Tours au Bureau de cette Ville, fit ſa rentrée ſelon l'uſage. Après la lecture du Proſpectus des nouveaux Prix propoſés pour les ſemis de graines de mûriers blancs, le Secretaire rendit compte de l'état des pépinieres de ces mûriers provenus des ſemis de 1768; & il fut fait une délibération qui doit être envoyée à M. du Cluſel, Intendant de la Généralité, afin de procurer aux Concurrens les récompenſes annoncées en 1770.

M. Beguier, Avocat, lut enſuite un Mémoire ſur les dégâts conſidérables que les moineaux font dans les terres enſemencées en grains, ſur les moyens que le Gouvernement pourroit prendre pour en diminuer conſidérablement l'eſpece ſans ſurcharger les Citoyens, enfin ſur les avantages qui réſulteroient tant pour les Propriétaires que pour l'Etat en général, de la deſtruction de cet oiſeau malfaiſant.

Le Bureau de Tours a dernierement agité de nouveau la queſtion relative aux tailles ſur les vignes bourgeoiſes des trois Provinces de la Généralité. Dans un Mémoire particulier, il a expoſé les inconvéniens qui réſulteroient d'un nouvel impôt ſur cette culture très-diſpendieuſe. C'eſt ſur-tout en ce genre que les Sociétés Géorgiques, par leurs connoiſſances locales, peuvent épargner des ſoins, des fautes & des malheurs à l'adminiſtration. L'eſtimation du produit net eſt la clef de la proſpérité : ſans cette connoiſſance, tout plan d'impoſition n'eſt qu'un roman. Dans l'état actuel des impoſitions tant directes qu'indirectes, il eſt rare dans une foule de cantons, que les vignes bourgeoiſes donnent un produit net, loin qu'elles puiſſent ſupporter une nouvelle charge. La Compagnie a délibéré qu'elle interviendroit dans cette cauſe importante pour l'Anjou, & que le Secretaire remettroit ſur le Bureau les Mémoires ci-devant rédigés ſur cet objet & adreſſés au Miniſtere.

On s'eſt enſuite occupé de la lecture des Lettres de M. Maupin & de ſon Ouvrage ſur la nouvelle *maniere de faire le vin pour toutes les années, à l'uſage de tous les vignobles du Royaume.* Ses procédés ont été approuvés ; & il a paru fort à deſirer que les Propriétaires de vignobles rouges les miſſent à exécution, pour donner à leurs vins plus de qualité.

Le froment s'eſt vendu en dernier lieu 49 ſous, le boiſſeau peſant 28 livres.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Avis concernant la Gazette & le Journal d'Agriculture, Commerce &c.

L'Abbé Roubaud, Auteur de la Gazette & du Journal d'Agriculture &c, continuera, pendant l'année 1775, la Gazette ſeulement. Le Journal n'aura pas lieu.

Les Abonnés au Journal, dont l'abonnement ne finira point au mois de Janvier prochain, recevront en compenſation les *Ephémérides.*

M. l'Abbé Baudeau reprendra les *Ephémérides du Citoyen* ſous le titre de *nouvelles Ephémérides Economiques.* Il en paroîtra un volume de neuf feuilles du 15 au 20 de chaque mois. Prix de l'abonnement, 24 livres. On ſouſcrit chez l'Auteur, *au College des Prémontrés, rue Hauteſeuille ;* & au *Bureau de Correſpondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Les paquets, lettres, mémoires &c, tant pour les *Ephémérides* que pour la *Gazette*, ſeront adreſſés comme ils l'étoient ci-devant pour la *Gazette* ou le *Journal d'Agriculture.*

On ſouſcrit pour la *Gazette* au *Bureau de Correſpondance* ſeulement.

L'adreſſe particuliere de l'Abbé Roubaud eſt *rue d'Enfer, vis-à-vis la rue Saint-Dominique.*

I I.

Probléme intéressant pour l'industrie nationale.

On fabrique depuis quelque tems à Lyon des boutons d'habit dont le fond est un paillon coloré, & par dessus est un grillage retenu par un cercle étroit. Ces boutons se débitent si avantageusement que ce genre de travail occupe beaucoup d'Ouvriers. Dans des boutons d'un certain prix, le paillon est d'argent; dans ceux d'un moindre prix, il est de cuivre. Le grillage est toujours de laiton blanc ou de laiton jaune.

Le cercle est tantôt de cuivre & tantôt d'argent.

Il est défendu, par le privilege exclusif accordé le 23 Avril de cette année à divers Particuliers pour la fabrique des paillons, & qui a été cité dans la Gazette du 26 Novembre, d'en faire autrement qu'en or & argent fin.

Il est défendu, à peine de galeres, par le premier article de la Déclaration du 21 Mai 1746, de mêler du fin & du faux dans la boutonnerie &c. Dans ces circonstances, on demande ce que doit faire un pere de famille qui gagne sa vie & celle de ses enfans à fabriquer de jolis boutons à grille, que l'Etranger recherche avec empressement?

S'il les fait avec des paillons faux, il est saisissable en vertu des Lettres-Patentes du 23 Avril 1774.

S'il les fait en paillons fins, il doit être condamné aux galeres, en vertu de la Déclaration du 21 Mai 1746, parce que le grillage est de laiton.

On lui a conseillé de faire faire des grillages en argent pour les paillons en argent, & d'abandonner absolument le travail de cuivre, afin d'éviter les abus.

La grande difficulté consiste en ce qu'il vend mille garnitures en cuivre contre une en argent dont le bénéfice ne peut suffire à entretenir sa famille & son attelier.

On a besoin d'une prompte solution.

I I I.

Question intéressante pour l'Agriculture & la conservation des bois.

On demande si un arpent dont on auroit coupé la futaie, produiroit plus en le mettant en labour qu'en le laissant revenir en taillis (1)?

Si un arpent de terre labourable mis en taillis ne produiroit pas de plus beaux bois & de meilleure qualité?

Et si dans ce cas on ne pourroit pas, sans diminuer les terres labourables & même en augmentant leurs productions, conserver des bois d'une plus belle espece?

L'on suppose, par exemple, un Propriétaire possédant deux mille arpens de bois, dont cent en futaie, & mille arpens de terres labourables.

Ne pourroit-il pas couper ses cent arpens de futaie choisis dans les autres 1900 arpens de taillis, cent qu'il laisseroit croitre en futaie, & remplacer ces cent arpens par cent de taillis qu'il planteroit, en reprenant des terres labourables cent arpens, par compensation des cent arpens de terrein occupés par la futaie coupée & rendus à la culture des grains?

L'on suppose la futaie coupée à 80 ans, le taillis à 20, de sorte que dans 60 ans on feroit encore l'échange de cent arpens, & ce ne seroit qu'au bout d'une révolution de douze cens ans que la totalité des terres labourables se trouveroit être couverte de bois & les bois rendus en totalité à la culture des grains.

Comme on ne cherche que ce qui peut être utile, on desire que les Cultivateurs instruits veuillent bien faire part sur cet objet de leurs lumieres, de leurs connoissances, de leurs avis, par la voie de la *Gazette d'Agriculture.*

I V.

Lettre où l'on propose un moyen simple pour détruire les charansons.

On demande, Monsieur, dans plusieurs de vos Gazettes, un moyen sûr & peu coûteux de détruire les charansons. De tous les côtés ce sont des plaintes contre ce cruel insecte qui s'insinue dans les grains de bled, en mange la farine, & ne nous en laisse plus que l'écorce. Par-tout on fait des efforts,

(1) *On sçait que le taillis revenant sur souches est fort inférieur à l'autre & qu'il produit rarement de belle futaie.*

on fait des expériences, mais le succès se dérobe aux desirs des Propriétaires puisque les plaintes continuent.

Je ne crois pas, Monsieur, que le Seigneur des environs de Poitiers qui se propose de faire construire une nouvelle grange pour mettre ses grains à couvert des ravages de ces insectes mal-faisans, réussisse dans son projet, sur-tout s'il ne bâtit pas sa grange dans un lieu éloigné des anciens bâtimens qui sont infestés de charansons. D'ailleurs, cette dépense est considérable : c'est pour la lui épargner que je me fais un vrai plaisir de communiquer une méthode simple, & que je regarde avec raison comme infaillible pour éloigner des greniers & des granges cet insecte vorace.

Il faut se procurer une espece d'herbe connue dans nos cantons sous le nom d'yble & dont le nom François est ïeble. Elle vient dans les champs sans culture, & il est aisé d'en avoir en aussi grande quantité qu'on le veut. On frottera bien les granges & les greniers avec cette herbe, à peu près comme on le fait avec la cire pour nettoyer un parquet. Il faut que l'herbe passe par-tout & à plusieurs reprises. Les charansons, fussent-ils déjà logés dans ces greniers & ces granges, quitteront bientôt leur demeure, & s'enfuiront pour ne plus revenir.

Si l'on se trouvoit à la proximité de la mer, on feroit bien de n'employer les ïebles qu'après les avoir laissé tremper dans de l'eau de mer pendant quelque tems. Depuis que j'ai eu recours à cet expédient, je n'ai plus vu de charanson dans nos greniers. Cependant, avant cette époque, ils y étoient en si grande quantité, qu'on voyoit d'un coté & d'autre les grains de bled qui remuoient sans que personne y touchât.

Voici, Monsieur, la maniere dont j'ai procédé à mon expérience. Après avoir fait tremper les ïebles pendant 24 heures dans de l'eau de mer, j'eus soin d'en retirer ces herbes & d'en bien faire frotter tout le grenier. Quand cette opération fut finie, on répandit sur le sol du grenier l'eau où les ybles avoient trempé. On doit avoir l'attention d'attendre que tout soit bien sec avant que d'y mettre du bled. Pendant quelques jours, il y aura dans le grenier une odeur fort désagréable ; mais c'est un petit inconvénient qui ne mérite pas qu'on en fasse mention, puisqu'il s'agit d'un grand intérêt qu'on s'assure par-là. C'est vraisemblablement cette odeur forte dont les charansons ne s'accommodent pas & qui les met en fuite. Quoiqu'il en soit, on ne trouvera peut-être jamais un moyen plus simple & qui ait un succès plus certain, plus complet & plus durable.

Je suis &c. votre très-humbe Servante, DE LA HUMELAYE LE NORMAND. *A Saint-Brieuc, le 30 Août 1774.*

Nota. Dans la Sicile, on garantit les grains des attaques des charansons en faisant usage de l'ïeble ou de quelqu'autre plante dont l'odeur soit forte. On y est aussi dans l'usage de faire tremper ces plantes dans de l'eau de la mer, & on répand ensuite cette eau dans les greniers.

V.

Réponse de M. Rogue au Parere imprimé dans la Gazette du Commerce du 12 Novembre 1774, N°. 91, pag. 726-727.

Il est de principe que tous ceux qui ont consenti des billets, ainsi que les Endosseurs, sont solidairement obligés à la dette, article 33, tit. 5, Ordonnance de 1673, & ce quoiqu'ils ayent tous failli, Arrêt de 1706. On peut voir sur cela M. Jousse en son Commentaire sur l'article de l'Ordonnance ci-dessus cité. L'Arrêt de 1706 est rapporté dans le Praticien Consulaire, p. 113, édition de 1742. Voyez aussi le Traité de l'Art des lettres de change à la fin du tome 1er. de Savary, édition de 1701, chap. 16, n°. 3, 4, 5 & 6 ; le Traité du Contrat de Change par M. Pothier, édition de 1763, pag. 160. Tous les Auteurs disent qu'on peut entrer dans les contrats de tous les Faillis, en réservant, à mesure qu'on y entre, ses droits contre les autres. Ainsi le Porteur de l'effet peut se faire colloquer dans la distribution des biens de chacun d'eux, *comme Créancier du total* ; & à mesure qu'il reçoit, il en fait déduction sur sa créance. On peut aussi voir, si on le souhaite, ce que j'ai écrit sur cette matiere dans mon Ouvrage intitulé Jurisprudence Consulaire, tom. 1, p. 345, imprimé à Angers en 1773 chez Jahier, lequel Ouvrage se vend aussi à Paris chez Guillin, Quai des Augustins. Ainsi il est sans difficulté que le Porteur est en droit d'exiger les 36 p. 100 de Pierre, quoiqu'il ait retiré de Louis & de Joseph 58 p. 100 ; s'il en étoit autrement, la solidité prononcée par l'art. 33 du titre 5 de l'Ordonnance

de 1673 & par l'Arrêt de 1706, n'auroit plus son effet, & cette solidité a lieu pour tirer tout ce qu'on peut des Obligés solidaires, jusqu'a parfait payement, s'il est possible. Délibéré à Angers le 21 Novembre 1774. ROGUE, agréé pour plaider au Consulat, & Membre au Bureau d'Agriculture d'Angers.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 3 Décembre 1774, au Mercredi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 24 à 27 liv. *le septier; idem* nouveau, de 21 l. 15 s., 23 à 26 l.; *idem* au Port de la Grève, de 25 à 26 liv. 10 s.; le seigle, de 14 liv. 5 s., 15 à 16 liv. 5 s.; l'orge, de 9 liv., 9 liv. 5 s. à 10 l. 10 s. aussi *le septier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 3 Décembre 1774, au Mercredi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 l. 15 s., 18 à 19 l. 10 s. *le septier; id.* à la Greve, de 15 l. 5 s. à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Décembre 1774, de 53 à 54 l.; *id.* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 liv.; le cent de foin au Port de la Grève, de 31 à 32 l.

CHANGES DE PARIS, *du* 10 *Décembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	30 15 16e.
Hambourg	182
Madrid	15 2
Cadix	15
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$
Lyon *Saints*.	au pair.

PRIX

DES matieres d'or & d'argent à Paris du 10 *Décembre* 1774.

	#	ß	
Or de Portug. à . .	717	12	marc.
Du Mexique à . . .	713	3	
Du Perou à	705		
Les guinées à . . .	717	6	
Ducats à	97	16	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	99	11	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	14	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	16	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Jeudi* 8.	*Vendredi* 9.	*Samedi* 10.
COMP. D. IND.			
Actions à 3 coup	. . . . .	1900	1902 $\frac{1}{2}$ 1900. .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	80.	. . . . .
Emprunt OR. .	FESTE.	394	394. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 18 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 22 Mai.*

LE Roi procede aux réformes & aux changemens néceſſaires pour la reſtauration du commerce, avec la ſage lenteur qui ſeule aſſure les ſuccès, lorſque des préjugés invétérés réſiſtent au bien que l'on veut faire. Le cours du change [illegible] un article très-délicat : ſi dans cette partie, on avoit tenté de ſupprimer tout d'un coup les nombreux abus que l'anarchie avoit introduits & que la complication des intérêts entretenoit, on auroit infailliblement échoué. S. M. en temporiſant, en agiſſant ſans paroître agir, en gagnant les eſprits pour conduire les choſes, eſt parvenu à opérer une révolution favorable : le cours du change baiſſe tous les jours au grand avantage du Public : le Peuple eſt d'autant plus ſenſible à ce bienfait que le Roi perd conſidérablement, par les arrangemens nouveaux, dans la part qu'il a au Bureau des Mines. On ſent combien doit être bienfaiſant & éclairé un Prince qui juge que les intérêts du Chef & des Membres ſont eſſentiellement les mêmes, & que ſi, par les circonſtances ou des abus, il y a une oppoſition apparente réelle entre ces intérêts, c'eſt au Chef à faire le ſacrifice des ſiens, & qu'il gagne toujours à ce ſacrifice.

L'inſtitution de l'Ordre de Vaſa a été ſuivie de divers établiſſemens, inſpirés par le même génie, émanés des mêmes ſentimens, excités par l'exemple paternel, & dirigés au même but. La Société Patriotique eſt ſans doute un des plus utiles & des plus mémorables établiſſemens : elle forme aujourd'hui une eſpece d'aréopage agricole. Pour ſeconder ſes vues, des Sociétés Géorgiphiles viennent d'être formées dans différentes Provinces du Royaume. Par elles, la premiere ſera inſtruite des beſoins & des progrès de la culture ; par elles, elle couronnera & récompenſera les Cultivateurs les plus diſtingués, les Payſans les plus recommandables. Des médailles ſont aſſignées pour ceux qui fertiliſeront des friches, qui amélioreront les anciennes méthodes de culture, qui conſtruiront des maiſons de pierres, qui cultiveront le mieux des pommes de terre. Afin que ces Prix ſoient plus honorables & plus encourageans, les Gouverneurs des Provinces les diſtribueront ſolemnellement, dans le tems de l'Aſſemblée des Etats, ou dans une fête qui attire le concours du Peuple. On vient de frapper quantité de ces médailles : elles ſeront en quelque ſorte des marques d'affiliation à l'Ordre de Vaſa, Ordre dont la gloire intéreſſe l'Europe entiere.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 26 Mai.*

Dès le 18, le *Chriſtiansbourg*, frégate de la Compagnie de Guinée, étoit prête à faire

voile pour les établissemens Danois de la côte d'Afrique, avec une cargaison de la valeur de soixante mille risd., argent courant de Danemarck. Les Directeurs & autres Agens principaux de la Compagnie ont exercé leur inspection & leur autorité sur ce bâtiment, les Troupes embarquées &c. Les Soldats & l'équipage ont prêté le serment ordinaire qu'ils tiennent religieusement tant qu'ils n'ont pas l'adresse ou l'occasion de le violer.

Nous apprenons par la voie d'Helsingoer qu'un grand bâtiment Anglois, chargé de bois de construction, a donné contre un banc de sable près de Dragoe, qu'il y est très enfoncé, & qu'on espere néanmoins le remettre à flot.

ALLEMAGNE.

DE SAGAN, *le 26 Mai.*

Pendant les tems pluvieux de l'année 1773 & de l'hiver dernier, il a regné des maux de dents tantôt avec fluxion, tantôt sans fluxion. On a employé contre ces maux, comme préservatif & comme remede, la *teinture de myrrhe.* On en imbibe un volume de coton suffisant pour couvrir la dent affectée. Quand ce coton est sur la dent, on tient la bouche fermée pendant quelques minutes: la myrrhe attire beaucoup d'humeur: peu à peu, le mal diminue; il cesse enfin quelque fort qu'il soit. On assure que ce remede est souverain. La myrrhe, ajoute-t on, est un antidote contre le scorbut &c. Les Médecins du pays recommandent d'en faire usage lorsqu'on a des dents cariées, & même lorsqu'on a les dents saines. Ils veulent qu'on les nettoye avec de la croûte de pain brûlée & pulvérisée, de la sauge & peu de crême de tartre, sans jamais employer du sel, matiere qui entre néanmoins, ainsi que beaucoup d'autres ingrédiens pernicieux, dans presque toutes les poudres que l'on vend pour les dents.

DE WITTENBERG, *le 26 Mai.*

Il est arrivé en Saxe un Italien nommé Aglio qui, par le moyen du feu, imprime dans le marbre à une profondeur assez considérable des fleurs & toute sorte de figures. Il n'employe aucune sorte d'esprit; & sa méthode est, dit-on, supérieure à celle de Naples.

DE ZELL, *le 27 Mai.*

A Rehbourg, dans l'Electorat d'Hanovre, il y a des eaux minérales renommées. N'importe qu'on y guérisse, on s'y amuse comme à d'autres eaux. Cependant on travaille à en faire vraîment un lieu propre aux malades, &, ce qu'il y a d'extraordinaire, pour les pauvres infirmes. La charité vient de fonder, pour cette derniere classe, des logemens, des remedes, tous les secours convenables, sous la direction de M. Weber dont le zele & les talens sont assez connus. Moyennant des billets des Magistrats de leur domicile, les pauvres y seront reçus & traités gratuitement, les Paysans pendant les mois qui précedent les moissons; les Soldats & autres, dans les mois suivans, en Août &c.

DE FRANCFORT (*sur l'Oder*), *le 28 Mai.*

Les Cultivateurs Siléſiens, instruits du profit que la Saxe retire de la cochenille qu'on a bien voulu apprendre à préparer, après avoir été très long tems à apprendre à la trouver, demandent aux Economes Saxons des instructions sur cette branche d'économie: cette confiance les honore réciproquement. La cochenille forme déjà un objet intéressant d'économie dans le pays de Wittenberg sur-tout. La Société Patriotique de Breslau a publié une Histoire très-curieuse de cette insecte que l'on voit aujourd'hui dans beaucoup d'endroits où on ne le voyoit pas, & que l'on verra sans doute encore dans bien des lieux où nous ne le voyons point, parce que nous n'y regardons pas.

ITALIE.

DE FLORENCE, *le 28 Mai.*

Le commerce est fort traversé dans la Dalmatie Vénitienne par les incursions des Turcs. La Cour de Vienne a ordonné au Général Behla, Commandant de Mantoue, de s'avancer vers cette contrée... On mande de Cagliari qu'il s'est fait des prises assez

considérables sur les Barbaresques qui infestent les côtes : celle du fameux Rais, Ciuffo, Renégat, qui pendant nombre d'années a porté l'effroi & le ravage dans les campagnes maritimes, a fait une sensation très-agréable.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 7 Juin.*

Il y a, dans la Chambre des Communes, de grands débats au sujet de la réforme du Gouvernement du Canada & des droits qu'on a résolu de mettre sur l'importation de diverses liqueurs dans ce pays. M. Thomas Mills, Receveur Général de la Province, a affirmé que le pays rapportoit 12000 liv. sterl., tandis que la France n'en retiroit que 3000. Le Lord North a dit que l'importation des boissons fortes en Canada pouvoit monter à 300,000 gallons, & que les nouveaux droits produiroient net 10 à 11,000 l. pour la dépense de l'établissement civil évaluée à 15,000. Ces créations de nouveaux droits sont regardées par quelques uns comme de vraies hostilités. M. Dunning observa, quant au Gouvernement, que le nouveau Bill attribuoit au Canada précisément les terres que nous avons prétendu, avant la derniere guerre, ne pas lui appartenir. Mrs. Penn, Propriétaires d'une grande partie de la Pensylvanie & de divers Comtés, ont fait présenter une Requête pour le maintien de leurs droits. Plusieurs Marchands ont démontré les préjudices que porteroit le Bill au commerce de la Province &c. &c. &c.

Les Habitans de Salem où l'on a résolu de transférer la Douane de Boston, ne sont pas plus disposés que les Bostoniens à recevoir le thé & des fers. Ceux-ci, au départ de la frégate, l'*Active*, le 29 Avril, arrivée ces jours derniers, se préparoient à repousser la force par la force. Les autres Colonies feront, avec celle-là, cause commune, quand on voudra les mettre à l'épreuve.

L'intérêt annuel de la dette nationale est de 4,543,212 liv.. 4 s. 3 den. Le principal montoit, au commencement de l'année, à 128,524,342 l. 7 sh. 1 d.

Les Pairs ont agréé le Bill pour défendre l'exportation des instrumens employés dans les Manufactures de laine, de coton, de toiles. On ne sçait si ce Bill donne, en même tems, les moyens d'empêcher qu'on n'en leve des dessins, & qu'un Ouvrier qui en a sçu faire en Angleterre n'en sçache faire ailleurs.

Les Communes ont nommé un Comité pour régler les différentes qualités de farine, comme on a réglé les différentes sortes de pain; afin qu'il n'y ait plus, de par le Bill, que de bonne farine à bon marché.

On écrit des Comtés de Kent, de Surry & autres Provinces, qu'on n'a jamais vu de plus belles apparences de récoltes.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 5 Juin.*

Depuis les dernieres nouvelles, il est encore arrivé des grains, assez d'huile, & différentes sortes de marchandises... La nuit du 22 au 23 Mai, un vent violent mit en très grand danger les bâtimens qui se trouvoient près des côtes. Celui du Patron Barboso, Génois, venant de Trieste, se brisa sur le mouillage de Friare; mais l'équipage se sauva... Le Patron de la tartane Napolitaine, le *Christ*, avoit été chassé quelques jours auparavant vers les Isles d'Hieres par une galiotte Barbaresque, & obligé de se jetter dans sa chaloupe avec son équipage.

Le Capitaine de la polacre, la *Victoire*, a rapporté qu'étant parti, le 17 Mars de la Martinique, il y avoit vu revenir le navire du Capitaine Pons qui en étoit sorti trois jours auparavant, & qui avoit une voie d'eau fort considérable. Il a ajouté qu'étant le 21 Avril à 39 deg. 53 m. de lat., par 35 d. 16 m. de long., il avoit rencontré trois vaisseaux Portugais venant du Brésil, & qu'il avoit fait route avec eux pendant huit jours. Le brigantin, le *Gracieux*, est arrivé le 25 de la Basse-Terre, Isle Guadeloupe. Le vaisseau, le *Boynes*, Capit. Gabriel, est en charge pour le Cap François.

Pendant le mois d'Avril dans cette Ville, baptêmes 243 dont 131 garçons & 112 filles; mariages, 55; morts 150, 87 du premier sexe, 63 de l'autre; enfans exposés à

l'Hôtel-Dieu 31 ; 17 garçons, 14 filles ; malades à l'Hôtel-Dieu, 277, 137 hommes, 140 femmes.

De la Rochelle, *le 6 Juin.*

Les prix des grains paroissent à peu près fixés depuis quelque tems dans les grands Marchés de nos Provinces..... Il faut toujours écouter le pauvre, autant qu'on peut le secourir, & quoiqu'il en coûte, ne jamais lui donner le bien d'autrui, par exemple ne pas forcer le vil prix des denrées pour qu'il vive aujourd'hui plus aisément ; demain il payeroit de sa vie cette injustice ; car la denrée mal vendue ne se reproduit & ne se renouvelle pas.

Les apparences des récoltes tant dans les pays de labours que dans les vignobles, sont toujours assez bonnes pour que le commerce de nos productions soutienne à peu près le même cours. L'eau-de-vie vaut de 105 à 108 l. les 27 veltes. Il est derniérement arrivé des farines de la Nouvelle-Yorck, Amérique septentrionale, pour nous aider à en porter aux Isles de l'Amérique.

On a demandé si les secours qui rappellent à la vie les personnes tombées dans l'eau douce seroient également propres à rendre l'usage des sens aux personnes noyées dans l'eau de mer ; & quels procédés on pourroit ajouter à cette méthode pour qu'elle fût également utile dans le second cas, si elle ne l'est pas ? Comme les noyés meurent, pour l'ordinaire, par suffocation, & qu'ils n'avalent point ou presque point d'eau, qu'ils soient tombés dans la mer ou dans une riviere, l'efficacité de la méthode sera la même dans tous les cas. Le nommé *Automne* qui, l'année derniere, fut ranimé pendant quelques heures par ce secours, s'étoit noyé dans la mer. Si cette étincelle de vie s'éteignit bientôt, c'est que l'efficacité premiere des remedes devint inutile par leur trop prompte interruption, par le grand âge du sujet, & autres causes accidentelles.

Le sieur Brilleau, Chirurgien Vétérinaire, domicilié à Thairé & connu dans la Province par des cures distinguées, vient de guérir à la Terre d'Argouste, un bœuf malade d'un abcès dans la tête, en lui coupant une de ses cornes. L'humeur de l'abcès s'est écoulée par la voie que cette opération a ouverte. L'animal étoit abandonné de tous les gens qui se mêlent de traiter des bestiaux dans les environs.

De Nantes, *le 8 Juin.*

Il est venu de Pondichery à l'Orient par le navire, le *Solide*, 17532 livres de bois rouge, 105576 liv. de salpêtre, 43893 liv. de borax, 2044 bariques de café Bourbon, 20168 livres de bois d'ébene, 39 balles de café moka, 115 ballots & ballotins de marchandises diverses.... Le navire, le *Narbonne*, venant de Bourbon, étoit retenu à Groix le 27 Mai, par les vents de nord. On connoît de son chargement 3000 balles de café de Bourbon & plusieurs balles de blancs.

Le sieur Julien, Capit. de la *Pouponne*, parti derniérement de Saint-Malo pour Terre-Neuve, a été contraint par une voie d'eau de retourner dans ce Port. Déjà il en étoit à plus de 300 lieues. Tout son lest a été perdu. La voie d'eau étoit si considérable que l'équipage pompoit jour & nuit.

Les grains remontent un tant soit peu, quoiqu'il en arrive constamment par la mer & par la riviere. S'ils reprennent ce cours jusqu'à un certain point, du moins s'ils n'en suivent pas un contraire, le Cultivateur se trouvera, dans plusieurs cantons, encouragé, & le Propriétaire rassuré.

Il y a quelque changement très-léger dans les prix des différentes sortes de sucre blanc. La premiere sorte est descendue à 60 & 61 l. le cent ; la 2e., à 55 & 56 ; la 3e., à 50 & 51 ; la 4e., à 42 & 43.

Les navires, l'*Espérance* & la *Louise*, sont de retour des Isles. Le sieur Guilleman, Capit. de la *Pauline*, est arrivé de Cayenne. Le *Victorieux* est sorti pour la Guadeloupe ; la *Loire*, pour Saint-Marc.

Du Mans, *le 9 Juin.*

M. l'Intendant accorde des gratifications aux gens de campagne qui se chargent de quelque enfant de l'Hôpital. Les Hôpitaux pourroient contribuer puissamment eux-mêmes à se soulager par cette voie, en ajoutant à ces légers encouragemens des récompenses plus considérables. Les Administrateurs n'auroient qu'à calculer ce que leur

coûte annuellement une tête purement onéreuse, & offrir la moitié, le quart de la somme en forme de pension jusqu'à l'âge où l'enfant des Cultivateurs & autres Citoyens est assez homme pour se soutenir par ses propres forces : le gain seroit clair pour les Hôpitaux ; ce seroit un bien pour les enfans qui apprendroient de bons métiers ; ces petites pensions distribueroient quelque argent dans les campagnes &c. Les personnes qui trouveroient des inconvéniens dans l'exécution de ce plan, sont priées de rendre leurs difficultés publiques.

Les différentes sortes de pain valent ici d'un sou deux deniers à deux sous la livre : peut-être seroit-il difficile d'imaginer une réduction à faire dans ces prix. Du reste depuis quelques mois ils ne se sont guere éloignés de ce taux.

De Metz, *le* 11 *Juin.*

Le froment vaut, depuis quelque tems, dans nos Provinces autour d'un sou & demi la livre, plutôt moins que plus ; ainsi des autres especes de grains.

Le sieur Nicolas Hauteur, demeurant *rue des Tanneurs*, fabrique & enseigne la maniere de fabriquer les cuirs hongroyés à un haut degré de perfection. Par le crédit de M. Delaville, Inspecteur du Commerce, il a obtenu du Conseil la liberté d'user des sels de morue, à l'exclusion de tous autres. Avec ce privilege & les fonds de quelques Associés, il s'est établi dans cette Ville une Fabrique de cuirs hongroyés. Qu'il ne soit avantageux d'hongroyer ici des cuirs, c'est ce que personne ne contestera, attendu qu'il falloit auparavant les tirer de Paris, que souvent les Ouvriers en manquoient ; qu'en tems de guerre sur-tout où il s'en faisoit des consommations considérables, le prix en étoit très-cher. Si quelque curieux desiroit apprendre cette fabrication, le sieur Hauteur la lui enseignera dans l'espace d'un mois, non pas vraîment pour qu'il exerce cet Art dans cette Ville, mais pour qu'il s'en amuse.

De Paris, *le* 15 *Juin.*

Les prix des grains & du pain ont généralement baissé dans les Provinces qui environnent cette Capitale. Il y a même dans la Généralité des Elections où la diminution a été assez considérable.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Machine hydraulique.

L'Horloger de la Cour de Baviere & de la Ville de Munich, le sieur Arzt, vient d'inventer une machine dont les effets sont admirables pour les mines qui se trouvent sous l'eau. Cette découverte est des plus utiles : on sçait qu'il faut des machines compliquées pour donner un écoulement à l'eau des mines & que souvent, après de grandes dépenses, on n'y réussit pas. Nous avons demandé la description de la nouvelle machine, & l'on nous a promis de nous l'envoyer pour la rendre publique. Son usage est fort étendu ; on l'employe aussi pour toutes sortes de moulins, moulins à tabac, à huile, à foulon, à papier &c. Pour les mines, on l'arrange & on la monte d'une façon, & d'une autre pour les moulins. On peut en diminuer ou en augmenter la pesanteur à volonté & selon que l'exigent les différentes opérations. On la place facilement & dans toutes sortes d'endroits. Un homme ou même un enfant de 13 à 14 ans suffit pour la gouverner. Par le moyen de soufflets qui y sont adaptés, quand on le veut, il n'est besoin ni de l'eau ni du vent pour la mettre en mouvement & en action.

II.

Moyens de détruire les chardons dans les bleds & dans les friches, communiqués à la Société d'Agriculture au Bureau du Mans.

Dans les pays où le labourage se fait à plat & par planches comme en Beauce, là sur-tout où l'on seme sur rais, c'est-à-dire, où l'on recouvre la semence avec des herses, où les bleds croissent par rangées, la suppression du chardon se fait avec bien plus de facilité que dans les lieux où l'on seme sous rais en recouvrant avec la charrue. On se sert pour cette opération de petites houlettes légeres terminées en forme de petits croissans de fer tranchant attachés au bout d'un bâton. Des hommes, des femmes, des enfans de tout âge, des estropiés

même, se joignent par bandes & rangées de front en travers des planches. On se place deux ou trois sur chacune, selon leur largeur. Ces Travailleurs entreprennent, d'accord ensemble, un certain nombre de rangées de bled, selon l'étendue des bras & la hauteur de l'Ouvrier : ils les suivent sans s'en écarter, parcourent toute la planche avant d'en commencer une autre, enfoncent un peu le fer de la houlette vis-à-vis & sur la racine du chardon qu'ils coupent avec facilité, quand elle est encore fort tendre, retournent la plante du chardon alors plate & rampante sur la terre, pour juger si la racine est entiérement enlevée, la laissent sur place où elle se seche & pourrit.

Cette opération se fait dès que le chardon s'étend & couvre la terre, & avant que les bleds soient fort tallés ou touffus. Cependant le chardon, quand il sera un peu fort se détruira mieux. Toutefois l'on ne doit jamais le laisser monter en tige ; les bleds seroient alors trop avancés, & la racine se trouveroit trop dure à couper. Le tems propre à cette opération est ordinairement le mois de Mars ou le commencement d'Avril, selon les terres & les années plus ou moins avancées.

Comme il se trouve quelques graines du chardon plus tardives, il est bon, quelques semaines après, de faire parcourir le même terrein, pour couper ce qui pourroit avoir poussé depuis, ou ce qui auroit été négligé ; car il n'en faut laisser croître aucune plante jusqu'au tems de porter la graine à son point de maturité ; ce seroit rendre l'opération tout-à-fait inutile. Cette seconde revue est principalement essentielle dans les cantons où l'on est dans l'usage, par nécessité, de semer sous rais & de recouvrir avec la charrue, attendu que cette méthode enfouit plus avant en terre, des parties de la semence du chardon, ce qui la rend plus ou moins tardive à paroître sur la surface, & rend l'opération de l'*échardonnage* moins aisée & plus dispendieuse.

Dans les cantons où le labourage à plat n'est pas encore bien établi, & où l'on continue de le faire en petits sillons bombés, comme au Château du Loir, où l'on seme sous rais, l'échardonnage est plus difficile ; & lorsque la plante y croît en abondance, il faut l'y répéter au moins deux fois, & y revenir pendant un plus grand nombre d'années. On ne peut guere s'y servir de la houlette de la Beauce, si ce n'est pour couper dans les rais entre les sillons, sur les hayes, dans les fossés. Ce qui se trouvera de ces plantes parsemées sur le sillon entre le bled, doit être arraché à la main avec circonspection & beaucoup d'adresse pour qu'on ne souleve ni déracine le bled. On sera peut-être obligé de le couper quelquefois avec le couteau ; mais de quelque façon que se fasse cet échardonnage, on ne peut trop le bien faire, & toujours avant que la plante fleurisse & s'épanouisse. En cet état, on fera peut-être moins de tort aux bleds en l'arrachant ; mais dans cette saison qui seroit plus tardive, les bras se trouvent toujours plus rares à la campagne, ce qui mérite considération.

A l'égard des terres en jachere & restées en friche qui se trouvent également remplies de chardon, il n'y fait jamais autant de progrès que dans les bons guérets. L'opération n'en est ni aussi difficile ni aussi pressée que dans les autres : il faut l'y laisser monter en tige, pour le faire faucher avec une mauvaise faulx, en observant de ne pas attendre les tems de sa défloraison ou de la maturité de la graine : le plutôt est toujours le mieux, il se coupera plus facilement plutôt que plus tard.

De quelque façon que l'opération se fasse, & en quelque tems que ce soit, il faut la réitérer dans les labours en sillon pendant plusieurs années consécutives, jusqu'à ce que la terre n'en produise plus. Cette opération est rebutante & dispendieuse, mais le Cultivateur en est toujours dédommagé au centuple, les petits Colons comme les grands : si tous travaillent de concert avec le même courage dans le même canton, il est constant qu'on s'en délivrera : la nécessité du concours général des Possesseurs a été ci-devant établie.

III.

Lettre sur les reproductions des arbres fruitiers.

Laon, 3 Juin 1774.

M.

Nous avons éprouvé depuis trois ans dans le Laonois le fléau dont on s'est plaint dans la Gazette d'Agriculture du 19 Mai, article de *Nancy*. Les insectes ont entiérement

détruit les belles espérances que les arbres fruitiers nous donnoient.

L'expérience du Particulier, *des trois maisons* du Fauxbourg de Nancy, qui ayant enlevé les pédicules de toutes les feuilles & fleurs d'un jeune pommier rongé par les insectes, voit actuellement cet arbre recouvert de feuilles & de fleurs, n'a rien de surprenant; j'ai depuis plus de vingt ans l'expérience qu'on peut accélérer le développement des feuilles & des fruits destinés à la production de l'année suivante, en retranchant au printems les boutons qui sont en végétation.

Vers le 15 Août 1752, une grêle d'une grosseur énorme avoit foudroyé les récoltes & dépouillé tous les arbres de la Ville de la Fere & de ses environs: vers la fin de Septembre, je fus surpris, en parcourant ce pays, de trouver ses cerisiers, pommiers & poiriers couverts de nouvelles fleurs.

En 1755, vers le 20 Septembre, j'avois vu près d'un amas de houille, servant à l'engrais des terres, un jeune pommier chargé de fruits: je fus préposé par M. de Melliand, Intendant de la Généralité de Soissons, d'examiner les parties constitutives de cette houille dont l'usage jusqu'alors avoit été inconnu: à la fin de Novembre, je retournai sur les lieux pour remplir ma commission; je fus très-surpris de retrouver ce même pommier, dont on avoit cueilli les fruits, chargé de feuilles & de fleurs aussi vigoureuses & aussi colorées que celles du printems: j'en envoyai des bouquets à M. de Melliand; ils étoient de toute beauté. Ce phénomene m'a éclairé dans mes premieres recherches. J'ai été assez heureux pour enrichir notre Agriculture d'une terre végétative dont les effets sont surprenans & dont l'usage a conservé à l'Etat plus de trois millions qui passoient tous les ans en Hollande pour achat de cendres de mer & de tourbe.

J'ai, à ma campagne, un poirier de beurré d'été en espalier, dans un lieu où il ne reçoit le soleil que vers la fin d'Avril: tous les ans, les boutons destinés à la récolte de l'année sont gelés en tout ou en partie; les fleurs qui échappent à la gelée donnent du fruit: j'ai souvent retranché les boutons gelés; de nouvelles fleurs leur ont succédé. Le même arbre porte actuellement des poires grosses comme de petites noix & huit bouquets de fleurs qui commencent à s'épanouir. Voilà plusieurs années consécutives qu'en suivant le même procédé, j'ai deux récoltes sur le même arbre, & les productions de la seconde seve sont plus petites d'un tiers que celles des premieres fleurs: le fruit cueilli en Octobre s'est trouvé de très-bon goût.

L'expérience prouve donc qu'en travaillant les arbres au printems, lorsqu'ils ont été endommagés par quelqu'accident, ceux qui veulent jouir, peuvent se procurer la récolte destinée pour l'année suivante. On peut également se procurer une double récolte de fleurs sur nombre d'arbrisseaux destinés à l'ornement des jardins, tels que des rosiers de toute espece, le jasmin, le chevrefeuille & autres. Quand on les aura taillés & dépouillés de toutes leurs feuilles aussi tôt qu'ils ont donné leurs premieres fleurs, ils seront aussi beaux en automne qu'ils l'étoient au printems.

Il est aussi facile de se procurer des œillets de toute espece pendant toute l'année, en marcottant de bonne heure les premieres pousses, ou en rompant au 2e. nœud la tige destinée à donner les premieres fleurs. Les marcottes qui acquierent beaucoup de force donnent des fleurs depuis Septembre jusqu'en Janvier & Février: des tiges rompues, il sort nombre de jets qui multiplient les fleurs jusqu'aux nouvelles.

C'est ainsi qu'un Naturaliste industrieux peut réparer une partie de ses pertes & multiplier ses jouissances &c. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, GOUGE, Lieutenant Assesseur Criminel, Secretaire perpétuel de la Société royale d'Agriculture au Bureau de Laon.

I V.

Maniere d'engraisser le bétail.

L'excellent Auteur de l'Instruction sur les pommes de terre dont nous avons dernierement rendu compte dans notre Journal, rapporte qu'un Seigneur Baillif de ses parens, se trouvant dans son domaine, envisagea l'engrais des bœufs comme un objet de revenu, & s'adonna particuliérement à cette branche d'économie. La méthode qu'il suivit ne demande pas beaucoup de soins. Il fit faire avec une forte pâte de farine d'avoine mêlée d'un peu de sel, des boules de la grosseur d'un œuf d'oie ou environ; il leur en

donnoit trois fois par jour, d'abord une, & successivement jusqu'à cinq à chaque fois, en les leur enfonçant dans la gorge comme on le fait aux chapons. Cette méthode a toujours réussi, & ce Seigneur n'a perdu aucune bête par maladie.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 8 Juin 1774, au Samedi 11 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 15 l. 5 s., 18 à 20 l. 10 s. *le sept.*; *idem* au Port de la Grêve, de 18 à 20 liv.; le seigle, de 7 l. 15 s., 8 l. 10 s. à 9 l. 10 s.; l'orge, de 6 l. 10 s., 7 l. 5 s. à 8 l. aussi *le septier*.

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 8 Juin 1774, au Samedi 11 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 17 à 19 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 15 Juin 1774, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 29 à 30; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

VII.

Changes de Paris, *du* 15 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 5 8e. à ¾
Londres	30 5 16e.
Hambourg	184 ¼
Madrid	15 0 6
Cadix	14 18
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ¼
Lyon. *Pâques*	⅛ p. ⁰⁄₀ bén.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 14 Juin 1774.

	#	s	d	
Or de Portug. à . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			marc.
Du Perou à	712			marc.
Les guinées à . . .	728			marc.
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		once.
Or à 20 karats à . .	84			once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	marc.
Piastres à	48	17	6	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Lundi* 13.	*Mardi* 14.	*Mercredi* 15.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1750 30 20 10 (12 ½ 15 17 ½	1715 20 25 . .	1730 35 40 45 40
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	72 . . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	360	355 58 . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 29 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 4 Octobre.*

L'Ancienne & opiniâtre défense de porter des grains au-dehors doit etre, sans contredit, regardée comme une des principales causes de la décadence de notre Agriculture & du Royaume. Réduits souvent à acheter sans jamais pouvoir vendre, elle nous condamnoit à payer de gros tributs à l'Etranger sans l'espérance de retour. Le Cultivateur, privé du prix que les débouchés extérieurs lui auroient procuré, étoit contraint de baisser sa culture au niveau de la consommation intérieure & des moyens qu'elle lui offroit. La distillation des eaux-de vie de grains, l'a un peu soutenue, par un nouveau genre de consommation. Si elle a passé les bornes de la modération, si la passion pour cette liqueur a été poussée si loin parmi le Peuple, c'est à cette même défense qu'il faut en partie attribuer le mal: le Cultivateur distilloit les grains qu'il ne pouvoit pas vendre; le bon marché de l'eau-de-vie, devenue plus commune, ajoutoit un nouvel attrait à l'attrait naturel que cette liqueur peut avoir dans nos climats; & la loi, en détournant le cours de la richesse & diminuant sa masse, corrompoit encore les mœurs. Le désordre politique entraine toujours le désordre moral. La nouvelle loi qui renverse l'ancienne barriere, tend donc non seulement à remettre l'Etat sur la voie de la prospérité, mais encore à éloigner les Peuples d'un vice abrutissant. Déja nous voyons, comme un singulier phénomene & avec une vive satisfaction, une portion de notre superflu s'embarquer pour la Hollande. Mais nous ne pouvons attendre que du tems tous les biens qui doivent découler de ce bienfait.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 8 Octobre.*

Il n'est peut-être point de pays où les bâtimens ruraux remplissent parfaitement leur objet, & où ils soient entretenus selon leur importance. En général mal construits, ils sont encore plus mal soignés. Les Propriétaires, fort attentifs à réparer leurs anciennes habitations, ne sont pas toujours également empressés à réparer celles de leurs Cultivateurs, comme si ces hommes & les récoltes ne tenoient pas de près à leur intérêt. Il n'en est pas tout à-fait ainsi en Silésie. Les Possesseurs de grands domaines chargent différentes personnes du soin de visiter régulièrement les granges, les greniers, les étables, les logemens des valets &c; & le Bailli du lieu les surveille. S'il ne faut pas *multiplier les êtres sans nécessité*, il est du moins très-important que des gens experts dans l'Architecture rurale, s'il en est, remplissent exactement ce soin. Dans ce pays, au moindre accident, comme grosse pluie, grêle,

vent impétueux, on fait une visite générale de la maison rustique, on remédie sur le champ au mal en apparence le plus léger ; & c'est une grande économie pour l'avenir. Ailleurs on perd une partie des récoltes & de l'attelier, & du bien même, pour éviter dans le moment la dépense d'une visite d'Inspecteur & d'une truelle de mortier.

DE SALTZBOURG, *le* 10 *Octobre.*

Un Marchand de nos environs, parti en équipage de Pélerin pour aller visiter dans les bois une Chapelle de la Vierge, a été derniérement arrêté comme Vagabond, fouetté & marqué, malgré ses réclamations, en vertu des loix criminelles lancées contre la mendicité. Comment une loix qui menace l'innocent, n'est-elle pas, par cette considération seule, rejettée ? Comment peut-on traiter la pauvreté & jusqu'à l'apparence de la pauvreté comme un crime ? La loi qui traite le voleur comme l'assassin, fait l'assassin : celle qui traite le mendiant comme le brigand fait le brigand ; & si elle ne fait commettre le crime, elle le suppose ! La loi suppose le délit ! Des Juges déclarer un homme criminel sans corps de délit & sur ses habillemens ! Il faut espérer que du moins cette erreur affreuse désabusera la Législation.

ITALIE.

DE FERRARE, *le* 30 *Septembre.*

Le Cardinal Légat a sévérement défendu le transport des grains hors de cette Légation. C'est ainsi que nos Provinces se séparent d'intérêt les unes des autres, dans la crainte de s'entr'aider réciproquement ; & qu'elles forment des Etats particuliers réellement distincts, comme s'ils relevoient de Puissances différentes. On se plaint de l'esprit exclusif chez les Particuliers, & tel est l'esprit public ou dominant. Les Empires se sont retranchés dans des barrieres & concentrés, comme s'ils avoient des intérêts opposés ; le même génie s'est emparé des Provinces ou de leur administration ; elles ont formé un corps, un tourbillon à part & se sont réciproquement heurtées : les Villes ont également adopté des principes exclusifs : faudroit il s'étonner que la même regle de conduite dirigeât le Citoyen, & que l'esprit particulier fût conforme à l'esprit public ?

DE NAPLES, *le* 30 *Septembre.*

On assure que notre Cour, en consentant à la restitution de Benevent, est convenue avec la Cour de Rome que le commerce du sel, de la poudre & du tabac ne seroit plus libre dans cette Principauté ; & qu'il sera donné à ferme à une Compagnie de Financiers de ce Royaume, lesquels payeront pour ce privilege une somme annuelle à la Chambre Apostolique.

DE MODENE, *le* 30 *Septembre.*

On a derniérement publié un Edit qui a pour objet les grands chemins & la navigation des rivieres, & qui défend cette propriété publique contre les invasions trop fréquentes des Propriétaires des terres voisines. Il est particuliérement recommandé de respecter les communications avec le territoire de Bologne. Quand on part des principes primitifs & des lumieres naturelles, on voit qu'il faut vivre avec ses voisins & avec l'univers comme avec soi-même.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 13 *Octobre.*

Des gens qui veulent paroître Patriotes en marquant du zele pour l'intérêt du Peuple & de la haine contre la France, proposerent derniérement aux Francs Tenanciers assemblés à l'Hôtel-de-Ville de Westminster pour l'élection des Représentans de Middlesex, de faire signer aux Candidats des conditions par lesquelles lesdits Candidats s'engageroient à faire tous leurs efforts, 1°. pour faire baisser le prix de la biere commune ; 2°. pour procurer une diminution des droits sur la chandelle, le savon & le cuir ; 3°. pour demander une imposition de trois guinées sur toutes les personnes qui s'embarqueroient pour la France sans nécessité, & une de dix guinées sur chaque meute de chiens qu'on enverroit dans ce Royaume. Ces propositions furent rejettées.

Le 20 Août, les Habitans de Salem s'as-

ſemblerent pour nommer leurs Députés au Congrès. Après quelques ſommations, le Gouverneur envoya des Troupes à l'Hôtel-de Ville; mais le choix des Députés étoit fait, & l'Aſſemblée diſperſée. Le Général Gage a fait arrêter les Membres du Comité de Correſpondance. La Province de Maſſachuſet eſt dans le plus grand trouble. Les autres Colonies ne ſont pas plus tranquilles: elles refuſent de reconnoître les nouveaux Tribunaux dont la forme eſt, dit-on, contraire aux anciennes loix & coutumes du pays.

Les lettres de la Nouvelle Yorck portent qu'on attend au Congrès les Députés du Canada; & que les Habitans de cette Province, tant François qu'Anglois, ſont fort mécontens du Bill de Quebec, ſur-tout à cauſe des impoſitions exceſſives auxquelles il les aſſujettit.

La Cour de Berlin a, dit on, formellement refuſé de ſe relâcher du droit de tranſit qu'elle a cru devoir mettre ſur les marchandiſes Angloiſes qui paſſent en Pologne par la voie de la Viſtule. Cette réſolution définitive porteroit un terrible coup aux Villes de Birmingham, Sheffields, Halifax, Leeds, Norwich, Northwich, Manchester, & aux Comtés de Glouceſter, Wilts, Dorſet, Worceſter, Suffolck, Stafford, Eſſex.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Lyon, *le 17 Octobre.*

Nos récoltes ont été médiocres en tout; & tous leurs objets de conſommation ſont chers; mais comme les droits d'entrée n'augmenteront vraiſemblablement pas, il y a lieu d'eſpérer qu'il nous arrivera, par ſpéculation, des denrées qui feront baiſſer un prix trop haut pour des Artiſans épuiſés par pluſieurs années de ſouffrance.

Le ſeigle vaut plus de 2 ſ. la livre & le beau froment 2 ſ. 9 d.

La ſoie dont la récolte a manqué dans pluſieurs cantons, & en Lyonnois ainſi qu'il eſt aſſez fréquent, vaut près de quinze pour cent plus que l'année derniere. Tout le genre appellé *plein* ou *uni* qui comprend les ſatins, taffetas, gros de Tours ſimple, eſt bien tombé. Le Marchand détaillant n'en a guere commis. Le riche n'a point ſouffert. On travaille toujours en ce genre dont la main d'œuvre étant plus conſidérable peut ſupporter ces accroiſſemens momentanés de la matiere. M. la Salle, l'un de nos plus habiles Fabricans, a encore perfectionné le métier qu'il a imaginé pour les étoffes de ſoie brochées ou façonnées, & dont nous avons eu occaſion de faire l'éloge dans une des Feuilles de cette Gazette. La Tireuſe des cordes eſt extrêmement ſoulagée, les fils de chaîne ſoulevés par les arcades ſe tirent bien nets & ſans *ſuivage*, en termes de l'Art. Un ſamble eſt ſubſtitué à l'autre avec la plus grande promptitude. Il n'embarraſſe plus; il ne chargera plus, comme autrefois, la queue du rame. On a dû croire que les Maîtres à façon ſe hâteroient de s'en procurer; mais leur miſere univerſelle ne leur permet pas d'abandonner encore leurs anciens, lourds & fatiguans métiers: ainſi l'indigence produit une plus grande indigence. Nous ne pouvons ici qu'annoncer les inventions utiles; c'eſt ailleurs que l'on en peut faire les deſcriptions, ſur-tout quand il paroît indiſpenſable d'employer le ſecours de la gravure. Nous nous bornerons à annoncer le méchaniſme dont il s'agit comme ingénieux & très-économique.

Il y a actuellement dans le Fauxbourg de cette Ville, dit de Serin, deux Manufactures de verres dans les genres de boufferie & d'aſſortiment tant en verre blanc qu'en verre verd. On y fait toutes ſortes de machines & uſtenſiles de Phyſique, Chymie & Pharmacie. L'une eſt montée en four à l'Allemande, & appartient à M. *Sonnerat*; l'autre eſt montée en four à la Françoiſe & appartient à M. *de Finance Clerbois*. Leur concurrence annoncera vraiſemblablement toute la perfection & tout le bon marché que l'on peut deſirer. Elles n'ont rien de commun avec les Verreries en verres à vitres & à bouteilles établies à Givors par M. Robichon, & à Pierre-Benite par M. Eynard.

La broderie occupe toujours beaucoup de perſonnes & elle eſt fort utile à nombre de jeunes filles de différentes claſſes de Citoyens.

De Poitiers, *le 19 Octobre.*

MM. les Officiers de la Sénéchauſſée &

Siege Préſidial de cette Ville, Lieutenans Généraux de Police ont fait publier une Ordonnance concernant les précautions à prendre pour prévenir les incendies. Elle contient des diſpoſitions très ſages; mais il en eſt dont l'exécution paroît impoſſible; inconvénient qui ſouvent ſuffit pour rendre inutiles les regles les plus judicieuſes. A faire les changemens preſcrits, il faudroit rebâtir une partie de la Ville à neuf; cela ne ſe peut; & le réglement devient illuſoire. On ne voit pas ſans peine qu'il eſt défendu aux Propriétaires de louer une ſeule chambre ſans cheminée, à cauſe qu'il arrive ſouvent que les petits Locataires placent des fourneaux dans ces endroits. Où logeroient donc les pauvres qui n'ont pas la faculté de louer des appartemens ou même des chambres à cheminée, par-là même plus cheres? Le zele ardent, trop rempli de ſon objet, n'a pas toujours la liberté de conſidérer ce qui eſt au-delà; mais il écoute les remontrances & les apprécie.

De Montbard, *le 19 Octobre.*

Depuis qu'il eſt indifféremment permis à tout le monde d'être Marchand de bled, on ne voit pas que l'âpre cupidité ſoit aſſez abſurde pour ſe flatter & tenter de s'emparer excluſivement de ce commerce, mais il regne une concurrence très favorable. Avant la publication de l'Arrêt qui rétablit la liberté, le bled étoit rare, on ſembloit menacé de le voir s'élever hors de proportion avec les ſalaires. Depuis ce tems là, il prend un cours contraire. Il n'eſt pas néanmoins à craindre qu'il tombe à vil prix, car nos Fermiers & autres connoiſſent fort bien le débouché de la Somme où ils ſont sûrs de trouver dans tous les tems des ventes avantageuſes, quand l'autorité laiſſe les communications libres, & qu'elle eſt tutélaire.

De Rouen, *le 20 Octobre.*

Suite de la Séance de l'Académie.

14°. Moyen trouvé par le *ſieur Quentin*, Pompier à Rouen, pour étamer en dehors & en dedans des tuyaux de cuivre de trois pieds de long, & depuis onze lignes juſqu'à deux & trois pouces de diametre. L'Auteur a placé des pompes formées de pareils tuyaux dans des puits dont l'eau ne peut ni à l'intérieur ni à l'extérieur des tuyaux attaquer le cuivre, ni contracter aucune teinture de verd-de gris dont la quantité la moins ſenſible devient funeſte par le long uſage.

15°. Le nouveau crible à bled, inventé par le ſieur *Harlay*, demeurant à Buchy près la forêt de Lions, au moyen duquel on ſe procure le bled le plus parfait pour les ſemences & pour le pain. Cette machine qui ne coûte que 45 *livres*, eſt encore propre pour cribler & ſéparer en divers degrés de fineſſe le ciment, la chaux vive, les fragmens de charbon de terre & de mâchofer, recommandés par M. *Loriot* dans la compoſition de ſon nouveau mortier.

16°. Divers papiers, fabriqués à Rouen, d'après les inſtructions de M. *de la Follie*. La pâte blanchie promptement & ſans frais dans les pilles, donne un papier blanc, ſupérieur à celui de Hollande. Il a teint auſſi cette blême pâte dans les pilles; & notamment ſon papier violet conſerve ſa couleur dans l'eau ſeconde, tandis que celui de Hollande, éprouvé en concurrence, n'a gardé qu'un jaune ſale. Une couleur ſi tendre, portée à froid ſur une matiere végétale, auſſi réfractaire que l'eſt celle du papier, a paru un problême intéreſſant pour l'Art de la Teinture.

17°. Un nouveau degré de perfection que M. *David*, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, a ajouté à l'inſtrument qu'il avoit inventé en 1772, pour lier & faire tomber par ſuite de mortification les polypes de l'*uterus*. Tel qu'il étoit alors, il eſt devenu l'objet d'une theſe publique qui en a conſacré la ſupériorité ſur les *tennettes* de M. *Levret*. Mais on étoit obligé de tordre à pluſieurs repriſes le fil de ligature. M. David a prévenu cet inconvénient en ajoutant un petit *treuil* qui donne la faculté de ſerrer cette ligature par degrés & juſqu'à étranglement.

(*La ſuite à la Feuille prochaine*).

De Metz, *le 20 Octobre.*

Au Marché d'avant-hier, Mardi, 18 du courant, il y a eu ſoixante-cinq voitures de toute ſorte de grains. La livre de pain blanc eſt taxée à 2 ſous 2 den.; celle de pain bis blanc à 1 ſ. 11 d.; & celle de pain bis à 1 ſ. 6 den.

DE PARIS, *le 26 Octobre.*

M. d'Aguesseau, Doyen du Conseil, Commandeur-Prévôt-Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, vient de faire construire dans sa Terre de Fresnes, à 7 lieues de Paris, route de Meaux, dans une place des plus avantageuses, à laquelle le pavé de la grande route conduit, deux superbes moulins à farines, dans le méme bâtiment, ordonnés d'une maniere encore plus distinguée que ceux de Corbeil. Ces moulins sont d'une force convenable pour faire la meilleure mouture; ils montent les sacs de bled au troisieme étage, pour qu'il soit criblé dans un ventilateur & un cilindre en fil de fer garni en dedans de fer piqué, formant une vis, afin de retirer tous les corps étrangers du bled avant que de le faire moudre.

Au sortir de dessous les meules, la farine se blute dans différens bluteaux, tant frappans qu'à cilindre, pour faire la meilleure mouture à blanc, à laquelle on a donné le nom de *mouture économique*. Le tout a été exécuté sur les plans & sous la direction du sieur Dransy qui avoit déjà fait les moulins de Corbeil, celui d'Epinay, & plusieurs autres de même nature.

M. Gardane, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris &c, a imaginé une nouvelle boite pour secourir les noyés. Cette machine, peu coûteuse, entr'autres avantages a celui de pouvoir être portée dans la poche, & d'être par-là plus généralement utile. Les Voyageurs, les Gens de mer, tout le monde pourra s'en munir. Elle donnera autant de fumée de tabac que la machine fumigative de la Ville.

Voyez ce que l'Auteur en dit dans le N°. 42 de sa *Gazette de Santé*. On trouvera, dans ce même N°, une Lettre dans laquelle M. Boyer, Vicaire-Général du Diocese d'Orange, rapporte que la *poudre de crapauds*, préparée à peu près comme nous avons annoncé qu'on le faisoit en Toscane, pour l'employer contre la teigne, guérit radicalement les charbons, bubons pestilentiels qu'on appelle aussi *feu Persan*; & que dans près de vingt ans, il en a fait l'expérience sur environ cent trente personnes sans qu'il en soit mort aucune. Dans les Feuilles précédentes, on voit plusieurs exemples de l'efficacité des *frictions d'huile d'olive* dans les hydropisies. Cette Gazette contient beaucoup de remedes & d'instructions simples qu'il est important de recueillir & de répandre sur-tout dans les campagnes.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud sur les semences de bled vieux. Au Château de Fortbonnais, le 9 Octobre 1774.

La difficulté, Monsieur, de rassembler à tems assez de semences propres de cette année, m'avoit déterminé, sans aucune difficulté, à destiner 15 quintaux de bled de 1773 pour en servir, lorsqu'on m'a fait parvenir votre Gazette, N°. 78, où se trouve inséré le Mémoire de M. le Curé de Haute-Fontaine. Une partie se trouvoit déjà chaulée, & sera semée demain, si le tems le permet.

Comme je ne me suis pas déterminé sans motifs à cette opération, j'ai regardé comme utile de vous en faire part dans cette circonstance, ainsi que de mes observations.

Il a cinq à six ans qu'on me fit parvenir environ six quintaux de blanc bled de la Province de Sandomir en Pologne. Ce bled débarqua au Havre en futailles, descendit à Paris, & arriva dans le Maine au commencement de Septembre par voie de Rouliers: dès-lors il ne paroît pas probable qu'il pût être de l'année. J'en semai trente-six grains à l'arrivée dans une planche du potager sans préparation; il leva dans une quinzaine de jours. Je n'hésitai pas dès-lors à employer le reste en grand; mais les futailles ayant souffert, & les fréquens reversemens ayant brisé une certaine quantité de grains, on ne put forcer la semence que par une approximation incertaine: c'est à quoi j'attribuai la levée un peu claire de ce grain. Elle ne fut pas beaucoup plus lente, après le chaulage, que celle des autres grains; mais lorsque la plante eut atteint 2 ou 3 pouces de hauteur, aux approches des premieres intempéries de l'hiver, la fanne se laissa tomber couchée sur terre, & le champ ne présenta que le spectacle d'une friche jusqu'aux approches des premieres chaleurs. Alors ce bled se ranima, & dans une quin-

zaine de jours il fut très-vif, d'un beau verd, & égal aux plus avancés.

J'ignore encore si c'est à la nature de l'espece ou à l'âge qu'il faut attribuer cet effet: car ayant semé chez moi & ayant prêté à divers Laboureurs le produit de cette récolte, la même chose est arrivée par tout & tous les ans; & malgré mes expériences si constantes, a donné aux gens de campagne la même inquiétude toutes les années.

Avant de me déterminer cette année-ci, j'ai parlé de mon projet à plusieurs Laboureurs qui ont, en diverses occasions, employé quelques mesures de bled vieux pour achever leurs semailles. Tous m'ont assuré qu'il leur avoit bien réussi; leur unique observation a été qu'il avoit levé plus tard. Deux seulement m'ont assuré n'avoir eu que demi-bled: mais pour bien juger de ce rapport, il faudroit en avoir constaté l'état & le gouvernement; car il me sembleroit très-important de bien connoître d'où vient le bled vieux que l'on seme, comment il a été coupé, serré & soigné. Le défaut de maturité, l'humidité pendant la récolte; celle des greniers; le charanson, le défaut de remuage peuvent apporter des différences importantes: & peut-être est ce la plus grande difficulté qui ait détourné d'en faire cet emploi, dans l'usage où l'on est de changer souvent de semences.

Il n'est pas surprenant que du bled levé clair, talle, pousse de forts épis, & verse moins; & je ne sçais si l'on peut regarder ces avantages comme une suite de l'emploi du bled vieux ou comme une compensation de ses défauts.

Ce qui me paroîtroit très certain, ce seroit le danger de ne pas mettre assez de semences dans des terres qui poussent à l'herbe comme celles de ce pays ci: & par cette raison, je compte mettre 169 l. de bled vieux par journal, faisant les trois quarts d'arpens de Paris, au lieu de 130 l. de bled nouveau. Il est impossible que le soin même des greniers, le ravage des verminiers, n'attaque beaucoup de grains qui auront perdu la propriété de germer. Le crible n'emporte pas tout. Cette augmentation du quart de semence que la prudence semble indiquer, absorbe & au-delà l'économie de la différence du prix entre le bon bled vieux & le bled de semence. Aussi n'est-ce point par ces endroits que j'entreprendrois de préconiser cet usage. La diminution de pailles & leur dureté sont des inconvéniens. Mais si l'expérience vérifie constamment que le bled vieux est plus retenu dans sa progression pendant l'hiver jusqu'au printems, ce seroit un avantage inestimable dans les terres noyantes & susceptibles de favoriser une grande végétation comme celles de tout ce pays-ci. Ces deux qualités y rendent les semailles très-embarrassantes: si elles se font de bonne heure, le bled verse, ou au moins rend plus de paille que de grain, ce qui augmente les frais en diminuant le produit, & forme un encombrement incommode. Si les semailles sont tardives, les pluies d'automne rendent les terres fangeuses & inhabitables: il arrive souvent en effet qu'un quart de côtaisons & souvent plus ne peut être semé. On en fit, l'an passé, la triste expérience, & on craint la même chose cette année.

L'observation de M. le Curé de Haute-Fontaine seroit donc, sous cet aspect, de la plus grande importance, puisque l'on pourroit accélérer les semailles sans inconvénient en bled vieux.

Je me ferai un devoir, Monsieur, de vous instruire du résultat de mon essai de cette année, & de celui d'un petit Laboureur que mes raisons ont déterminé hier à en semer un demi-boisseau. Tout ce que je puis vous dire d'avance, c'est qu'en 8 jours les échantillons du bled vieux, semés au jardin sans aucune préparation, ont très-bien levé, & que mon dessein est de l'employer le premier. La moitié sera en bled blanc & l'autre moitié en bled rouge. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, DE FORTBONNAIS.

Je r'ouvre ma lettre pour vous dire, Monsieur, qu'un Laboureur ancien & de bon jugement du Perche vient de m'assurer avoir semé chez son pere du bled vieux d'un an conservé dans sa balle sur le tas; qu'il ne leva qu'à demi, & qu'on laboura pour resemer. Il avoue pourtant avoir vu la chose réussir chez d'autres, & il conclud que tel bled s'y refuse. Peut-être pourroit-on conjecturer que son pere se pressa trop.

II.

Description d'une machine pour élever les fardeaux, proposée par M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch en Pologne.

Cette machine, par le secours de laquelle

la perſonne la plus foible peut élever un grand poids, eſt compoſée d'un treuil un peu moins gros par le milieu que vers ſes extrémités dont l'axe eſt reçu dans des enfourchures pratiquées dans les parties ſupérieures des deux pieds droits aſſemblés dans des ſemeles ou plateaux entretenus par des traverſes. Ces pieces verticales ſont encore aſſurées par des jambes de force pour donner plus de ſolidité au montant de la machine.

Deux roues de fer garnies de dents recourbées comme celles des rochets, & un peu plus éloignées les unes des autres, ſont montées ſur les extrémités de l'axe du treuil ou tour horizontal dont on vient de parler, & tournent en dehors des pieds droits. Ces roues peuvent être de bois, mais les dents ſont toujours de fer.

Aux extrémités des ſemeles ou plateaux ſur leſquels ſont fixés les pieds droits qui ſoutiennent le treuil, on en aſſemblera deux autres pour ſupporter la méchanique que l'on va décrire.

On pratiquera dans la partie inférieure de ces pieds droits deux trous pour laiſſer paſſer les bouts de l'axe de deux roues dentées d'un certain diametre, qui ſeront montées chacune ſur les extrémités de cet eſſieu en dehors des pieds droits. Au-deſſus de ces trous on en fera deux autres par où paſſeront les extrémités d'un axe de fer qui recevront chacune une lanterne ou un pignon qui menera la roue dentée verticale dont on a déjà parlé.

Cet axe ſera coudé au-delà du pied droit & intérieurement par rapport à la machine. C'eſt à ce coude qui fait la fonction de manivelle, que ſera adaptée la puiſſance.

Pour la faciliter davantage, on ajuſtera deux tiges de fer aux deux bouts des côtés coudés qui ſont dans le plan vertical & touchent preſque les pieds droits. On enfilera enſuite dans ces petites tiges deux globes de plomb ou de fer fondu de groſſeur inégale, dont le plus gros ſera le plus près du centre du mouvement, & le plus petit ſera le plus éloigné, ce qui produira l'effet du balancier ou du régulateur.

La grande roue dentée qui ſera dans le plan vertical, recevra près de ſa circonférence un boulon d'acier à tête qui portera un petit cilindre ayant la forme d'une bobine de cuivre.

Cette roulette ou bobine entrera dans une longue ouverture pratiquée dans le grand bras d'un levier de la premiere eſpece de fer, & aſſujettira les côtés de ce vuide de maniere qu'ils ne pourront pas ſortir de ſes rebords.

Ce long levier aura ſon point d'appui ſur les extrémités d'un axe ou traverſe de laquelle déborderont deux pieds droits aſſemblés dans les ſemeles de la machine entre ceux qui ſoutiennent le treuil & les pieds droits qui ſupportent l'axe de la roue dentée.

Le bout de ce levier ſera compoſé d'un pied de biche mobile ſur une forte charniere de bas en haut & immobile dans le ſens contraire. Ce pied de biche engrainera dans les dents crochues des roues placées aux extrémités de l'axe du treuil.

Les roues dentées à l'ordinaire ſeront fixées d'une maniere très ſolide, & les leviers que j'appelle *aiguilles* parce qu'ils reſſemblent un peu aux aiguilles, ne ſeront pas entretenus à côté d'elles par des roulettes placées ſur la même ligne horiſontale tirée d'une de ces roues à l'autre; mais celles-ci ſeront au contraire dans un ſens oppoſé, c'eſt à-dire, que lorſque la roulette ſervant à entretenir le levier de la roue dentée A ſera en haut, la roulette qui fait la même fonction dans la roue B ſera au point le plus bas dans cette derniere.

Dans l'une & dans l'autre roue dentées, ces roulettes ou bobines ſeront à égale diſtance du centre de leurs roues dentées reſpectives. Cette diſpoſition ſert à favoriſer la repriſe des leviers qui doivent faire tourner les roues à dents crochues. On les arrêtera par un morceau de fer placé au deſſus d'elles dans les bouts d'une verge de fer qui déborderont les pieds droits qui ſupportent ces roues à dents crochues & que cette verge aura traverſée. Voilà tout le méchanique dont l'effet eſt prodigieux.

La puiſſance fait tourner l'axe des lanternes qui ſert de manivelle. Ces lanternes menent les roues dentées ſur la ſurface plane où ſont les bobines, & celles-ci ſoulevent les leviers à pieds de biche qu'elles font hauſſer & baiſſer. Ceux-ci engrainent dans les dents crochues des roues adaptées aux deux bouts de l'axe du treuil. La diſpoſition des bobines fait qu'un levier prend quand l'autre quitte, & le treuil tourne conſtamment & peut ſoulever un poids énorme avec peu de force. La forme du levier en pied de biche fait que ce

dernier ne peut point engrainer ni gêner le mouvement des roues à dents crochues, quand le petit bras du levier baisse. On ne niera pas que ce méchanisme n'exige beaucoup de tems; mais peut-on se dissimuler ses effets prodigieux. Une pareille machine pourroit servir à monter des fardeaux dans des greniers.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 19 Octobre 1774, au Samedi 22 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 23 l. 10 s. à 26 l. *le septier; idem* nouveau, de 21, 22 l. 10 s. à 25 l.; *idem* au Port de la Greve, de 20 liv. 10 s. à 29 l.; le seigle, de 13, 15 l. 10 s. à 17 l.; l'orge, de 8 liv. 10 s. à 10 liv. 10 s. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 19 Octobre 1774, au Samedi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 10 s. à 18 l. 10 s. *le septier; idem* nouvelle, de 15, 16 à 17 l. 10 s.; *id.* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 26 Octobre 1774, de 49 à 50 l.; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 34 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

Changes de Paris, *du 26 Octobre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{4}$
Londres	31 5 16e. à $\frac{3}{8}$
Hambourg	180 $\frac{3}{4}$
Madrid	14 19
Cadix	14 18
Livourne	95
Gênes	93 $\frac{1}{4}$
Lyon *Saints*.....	$\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ p. 8 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 26 Octobre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . .	719		marc.
Du Mexique à . . .	715		
Du Perou à	707		
Les guinées à . . .	718		
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	48	15	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	Lundi 24.	Mardi 25.	Mercredi 26.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1820 27 $\frac{1}{2}$ . .	1830 35 37 $\frac{1}{2}$ 35	1840 42 $\frac{1}{2}$ 45
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1160	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	236 . . .
D° 25es. à 2 coup.	73	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	377	380	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 4 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 9 Décembre.*

PEndant la disette de l'année derniere, le Gouvernement fit distribuer à titre de prêt ou d'avances, les grains amassés à grands frais dans les magasins de la Couronne. Il vient d'être enjoint aux Gouverneurs des Provinces de se les faire ou restituer en nature ou payer au prix de l'achat; ce qui suppose que l'on juge le Royaume suffisamment approvisionné & les Habitans en état de faire face tout-à-la-fois à leurs besoins & à leurs engagemens.

La Commission des Eaux & Forêts, nommée par S. M., a présenté le plan d'une nouvelle Ordonnance concernant la chasse & le gouvernement des bois. Ce plan est actuellement soumis à un examen scrupuleux. On ne doute pas que le Réglement qui interviendra ne tende à assurer la parfaite jouissance de la propriété, la plénitude des récoltes, & le déployement progressif de l'Industrie.

ALLEMAGNE.

DE MANHEIM, *le 18 Décembre.*

M. Riem, de la Société Economique Palatine, vient de s'élever contre l'usage d'élever des abeilles dans les Villes. Peut-être a-t-il raison; mais il l'auroit bien davantage, s'il y avoit mis moins de véhémence, & qu'il n'eût pas traité une faute d'ignorance avec autant d'humeur & d'aigreur qu'un crime volontaire. Il n'épargne même pas les Sociétés respectables qui s'appliquent particuliérement à faire fleurir cette branche d'Economie. Du reste, c'est avec beaucoup de fondement qu'il place à la campagne, dans les villages, dans les bois, le domicile naturel & utile de ces petites républiques.

ITALIE.

DE ROME, *le 2 Décembre.*

Depuis quelque tems, les prix des denrées les plus communes ou les plus nécessaires, & en dernier lieu, ceux du porc frais & du porc salé, aliment très-recherché du Peuple, ont été baissées ici par la taxe; & les pauvres, que nous aimons bien & que nous aurons toujours avec nous, ont plus de facilité à vivre agréablemunt & à se multiplier.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 14 Décembre.*

On écrit de Callosa de Ensarria, Ville du Royaume de Valence, que les Chirurgiens Joseph Botella & Juan Plana ont commencé en 1769 à y pratiquer l'inocula-

tion avec succès ; & que dans le courant de la présente année, ils ont inoculé cent quatre vingts-seize enfans de l'un & de l'autre sexes, lesquels sont tous parfaitement rétablis, quoique dans le même tems il soit mort une grande partie de ceux qui ont été naturellement attaqués de la petite vérole. Ces faits sont constatés par des témoignages. *Por testimonio dado.... consta que.....; cuya operacion han repetido este anno con igual felicidad en 196 ninos de ambos sexôs, todos los quales se hallan perfectamente restablecidos; notandose al mismo tempo que ha muerto gran parte de los inficionados que no se inocularon.* Gazeta de Madrid del martes 14 Diciembre de 1773, p. 436.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 21 Décembre.*

On écrit de S. Ives les particularités suivantes. Cette Ville se trouve dans la situation la plus triste où elle ait jamais été. Les pêches du hareng & de la pélamide ont manqué totalement. Nous préparons ici, année commune, huit ou neuf mille tonneaux de pélamides & deux ou trois mille barils de harengs : cependant, ce qui est incroyable, nous n'avons préparé, cet automne, jusqu'au 3 Décembre, que six tonneaux de poissons de la premiere espece & six barils de la seconde. Nous avons trop sujet de craindre que nos Pêcheurs & nos Ouvriers ne soient dans la détresse, cet hiver.

On écrit qu'un ouragan a battu une des Antilles, & que plusieurs bâtimens y ont péri avec leurs équipages.

Le 13, il y eut à Edimbourg une Assemblée générale des Intéressés à la Banque d'Ecosse : il y fut résolu qu'on présenteroit Requête au Parlement pour obtenir la liberté d'ajouter cent mille livres st. à leur fonds capital, pour lesquels ils souscriront seuls.

Quand il s'agit, dans ce Royaume, d'ouvrir des canaux de navigation, les fonds ne manquent pas, rien n'est plus aisé à remplir qu'une souscription de cent mille livres st. Les Propriétaires du canal de Birmingham viennent de former le projet d'en tirer un nouveau jusqu'à Coventry. Si le plan est approuvé, une souscription de cent mille livres sera aussi-tôt proposée, avant qu'on s'adresse au Parlement pour obtenir la permission de l'exécuter.

Hier, 20, il a été expédié une Commission pour autoriser le Comte d'Harcourt à donner le consentement Royal aux Bills concernant l'établissement d'une Tontine, celui d'un droit de timbre sur le velin, le parchemin, le papier &c, en Irlande.

On a calculé que les Juges qu'on doit envoyer dans l'Inde n'auront pas plus d'affaires à juger que n'en ont nos Tribunaux ordinaires de Justice ; & pour ce pénible service, il leur sera payé annuellement 130,000 liv. st.... La Compagnie des Indes n'a envoyé l'année derniere que seize vaisseaux dont on attend les deux derniers dans un mois ; pendant que l'année d'auparavant, elle en avoit envoyé quarante.

On prétend que le haut prix de la drêche occasionnera la ruine des principaux Brasseurs, & que, sous peu de jours, il y en a plusieurs qui abandonneront ce commerce. On dit que, dans l'espace de douze mois, un d'entr'eux, près de Moorfields, a perdu quatre mille liv. st.

Les Hollandois prennent tant d'avantage dans le trafic de l'or qu'ils porteront un grand préjudice à cette branche de notre commerce avec Lisbonne & Cadix.

Une personne employée dans les chantiers de Deptford a inventé un nouvel instrument pour mesurer le chemin que les vaisseaux font en mer, quelque tems qu'il régne. Mis à l'épreuve, par ordre du Lord Sandwich, cet instrument a rempli l'objet de sa destination : l'Auteur a reçu une récompense proportionnée à l'utilité de la machine & à l'art avec lequel elle est exécutée.

Au commencement du mois de Mai dernier, on planta dans le jardin de M. John-Gilbert Cooper, Ecuyer, *deux* pommes de terre coupées en petites tranches. Au mois de Novembre, on y a recueilli vingt cinq mesures de ces racines, du poids total de *cinq cens douze livres* d'Angleterre. Le terrein étoit extrêmement fort & gras.

On écrit de Castle-Cary, dans le Somerset, en date du 15 Décembre, le fait suivant. Un Fermier avoit pris à bail trente acres de terre du côté de nos montagnes sablonneuses, à 13 schellings l'acre. Il les afferma pour six mois à des Planteurs de pommes de terre, à 3 liv. 10 schell., l'a-

tre, à la charge qu'ils nettoyeroient le terrein de mauvaises herbes, bruyeres, buissons &c, & qu'ils feroient leur récolte d'assez bonne heure pour qu'à la *Saint Michel* on pût semer du froment. Ils ont tenu parole. Leur récolte de patates, à leur prix actuel de cinq schellings le sac, leur rendra au moins *neuf cens livres sterlings*. Le froment semé, après cette récolte, est actuellement de toute beauté.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Montpellier, *le 26 Décembre.*

Le 8 de ce mois, la Société Royale des Sciences de cette Ville, sous la Présidence de M. de S. Priest, Intendant de la Province, tint une Assemblée publique en présence des Etats. Après l'ouverture de la Séance, M. le Marquis de Montferrier, Directeur de la Compagnie, lut l'analyse des différens Ouvrages présentés pour le concours au Prix de 600 liv. proposé par les Etats & destiné pour l'Auteur de *la meilleure maniere de déterminer les différens titres ou degrés de spirituosité des eaux-de-vie & esprits-de-vin, relativement au commerce.* Le Directeur annonça que l'Académie avoit adjugé le Prix à la piece n°. 4, portant pour devise,

Legibus ut propriis viget Occitania, vina
Sic sua, quantumvis lentâ fornace liquata,
Vim propriam certoque habeant à pondere legem

L'Auteur est M. Bories, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, demeurant à Cette. Il a résolu le problème, au moyen de deux sortes d'aréometres qui ont paru remplir les vues des Etats & de l'Académie, & dont la justesse a été reconnue par divers essais en présence de l'Assemblée. La piece n°. 8 a paru le plus approcher de l'Ouvrage couronné: elle a pour devise, *Scientia à rebus occultis, & ipsâ naturâ absconditis ad usum communem adducenda* : Cic. L'Académie a cru pouvoir la citer avec éloge, comme remplie d'excellentes recherches. La piece n°. 5, avec devise, *Bis repetita placent*, a mérité qu'on en fit mention après celles-là.

M. de Ratte, Secretaire perpétuel, annonça le jugement de l'Académie au sujet d'un autre Prix de 600 liv. proposé par un Académicien, pour celui qui détermineroit *les principaux caracteres des terres en général, en assignant les défauts de celles qui sont peu propres à la production des grains, & les moyens d'y remédier.* Ce Prix a été décerné à la piece n°. 2, dont la devise est, *Felix qui potuit rerum cognoscere causas*, Virg. L'Auteur n'ayant pas joint à son Ouvrage un billet cacheté, contenant son nom avec ses qualités & son adresse, on le prie de se faire connoître. L'accessit a été obtenu par la piece n°. 4, ayant pour devise, *l'aura qui pourra.*

Après avoir donné une notice de ces deux pieces, M. Ratte avertit de nouveau que l'Académie proposoit pour l'année prochaine un Prix de 300 l., & pour sujet, *l'influence des Météores sur la végétation, & les conséquences pratiques que l'on peut tirer rélativement à cet objet des différentes observations météorologiques faites jusqu'ici.* M. Gouan présenta le premier volume de ses *Observationes Botanicæ*, in-fol. avec 28 estampes. MM. Amoreux, fils, Allut, le Baron de Fougeres, de Ratte, lurent des Mémoires sur *l'analyse & les vertus des eaux de Meynes*, sur la *vitrification*, sur *un oiseau de proie des Alpes appellé* Lamerguaille, sur la *disparition de l'anneau de Saturne.*

Du Mans, *le 23 Décembre.*

Le Mardi, 30 Novembre, la Société Royale d'Agriculture au Bureau de cette Ville tint à la rentrée sa 426e. Séance. Après avoir traité différens objets, M. le Secretaire communiqua à sa Compagnie les observations suivantes sur une maladie occasionnée par des seigles nouveaux au Bas-Maine, dans une grande étendue de la Paroisse de S. Martin de Connée, & dans des parties de quelques Paroisses limitrophes.

Ceux qui ont mangé du pain fait avec ce seigle sont tombés dans un assoupissemenr continu & tel qu'ils ne pouvoient pas se réveiller: lorsqu'à la fin ils sortoient de cet assoupissement, ils se trouvoient si fatigués qu'ils étoient forcés de renoncer au travail & à toute occupation. Les chiens même, qui ont mangé de ce pain, ont éprouvé les mêmes accidens.

La maladie s'étoit si fort étendue dans ce canton qu'il en a été rendu compte à M. l'Intendant de la Généralité de Tours. Ce Magistrat a envoyé sur les lieux M. le Docteur Fleury, Médecin à Sillé-le-Guillaume, pour examiner les causes du mal & y apporter les remedes. En même tems, il a été défendu de porter de ces seigles maléficiés aux Marchés. Ce Médecin s'est acquitté de sa commission; & il en a fait son rapport à M. l'Intendant, en lui envoyant de ces grains & leur analyse.

M. Fleury étant mort peu de tems après, M. le Secretaire n'a pu se procurer cette analyse, mais il s'est procuré de ces grains dont l'apparence est assez belle pour qu'au coup d'œil on en croye la qualité bonne. On trouve mêlées avec ces seigles de petites graines longues d'herbes inconnues. En coupant les grains avec un couteau, on voit que la majeure partie en est blanche, pleine & de bonne qualité : mais il y en a qui ont la farine assez jaune, & d'autres d'un verd brun & de mauvaise odeur. Il y a apparence que c'est dans ces derniers que réside le vice.

Mais comme le mauvais grain est de la même grosseur que le bon, il n'a pu en être séparé par le moyen du crible. Peut-être y seroit-on parvenu en jettant tout ce seigle dans l'eau : les grains viciés étant moins remplis de farine & plus légers, ils auroient pu surnager & être enlevés.

Quelques personnes ayant essayé de mettre ces nouveaux seigles avec moitié de sarrasin ou bled noir de la récolte précédente (nourriture la plus ordinaire du Bas-Maine), elles n'ont plus éprouvé d'accidens. Les gens du canton attribuent ce vice singulier à différentes causes vagues. Il est à présumer qu'il provient des intempéries très variées arrivées au printems & sur-tout lors de la floraison des seigles; intempéries qui ont été plus fortes dans tel canton que dans les autres.

On a recommandé de ne point se servir de ces seigles pour les nouveaux ensemencemens. Les gros Fermiers se sont conformés à cette invitation; mais les foibles & pauvres Colons n'ont pas eu le moyen d'acheter de meilleures semences. C'est surtout dans de pareilles circonstances que les charités & les secours devroient aller au-devant des besoins.

On a appris avec satisfaction que les mauvais effets de ces grains n'ont pas été de longue durée, qu'ils n'étoient pas mortels, & qu'à mesure que les grains ont séché dans les greniers, ils se sont améliorés & la maladie s'est entiérement dissipée.

En général, tous les seigles, même de la meilleure qualité, lorsqu'ils ne se récoltent point par une saison séche & chaude, ne devroient jamais être consommés dans leur primeur ou fraîcheur, à moins qu'on ne les passât auparavant soit dans une étuve soit dans un four, ou qu'on ne les exposât pendant plusieurs jours aux ardeurs du soleil, en ayant soin de les bien remuer pour leur enlever l'humeur visqueuse qu'ils conservent jusqu'à ce qu'ils aient resté quelque tems dans les greniers pour y acquérir leur perfection. On a encore observé que les seigles ergotés sont plus ou moins pernicieux dans certaines années, selon les climats, & qu'ils perdent également leur vice en vieillissant. Mais la misere qui régne toujours parmi les plus petits Colons en tems de cherté, ne leur permet pas d'user de ces précautions; ils sont même souvent dans la dure nécessité de ne pas attendre la maturité de leurs seigles, pour s'en nourrir, extrêmité des plus fâcheuses. Il n'y auroit d'autre remede à ce mal que la charité que les Décimateurs, les Curés, les riches Propriétaires pourroient exercer sans rien donner, & simplement en échangeant des seigles vieux contre des nouveaux seigles, boisseau pour boisseau, avec ces malheureux petits Colons très nombreux dans cette Province où assez réguliérement ils essuyent des fievres & des maladies immédiatement après la moisson. Peut-on attribuer cette espece de fléau à d'autres causes qu'à cette nourriture prématurée ?

En finissant la Séance, M. le Secretaire a dit qu'il avoit fait pendant les vacances la lecture & l'analyse des Gazettes & Journaux d'Agriculture, & des objets les plus intéressans dont il fera part successivement au Bureau.

De Poitiers, *le 23 Décembre.*

Les excellens Mémoires publiés par M. Jouyneau Desloges pour le rétablissement de la navigation du Clain depuis Poitiers

jusqu'à Châtellerault, ont fait la plus profonde impression sur les esprits. Le Gouvernement s'est plusieurs fois occupé de ce projet important dans le courant de ce siecle. En 1716, une Compagnie se présenta qui ne demandoit que la permission d'emprunter une somme de deux millions pour exécuter un canal de communication de la Vienne avec le Clain. On a conçu un nouveau plan qui n'exigeroit qu'une dépense modique pour établir la navigation depuis Poitiers jusqu'à Châtellerault. Les bons Citoyens se flattent qu'il sera favorablement accueilli, & avec d'autant plus de raison qu'après l'admirable entreprise du canal de Picardie & les nouveaux efforts pour l'exécution du canal de Provence, ils voient la résolution nouvellement prise de creuser un autre canal en Berry pour faire communiquer l'Indre avec le Cher, depuis Châtellerault jusqu'à Selles.

Un Agriculteur de cette Province vient de faire de nouvelles observations sur la quantité prodigieuse de semences annuellement employée en pure perte. Il a calculé que, dans une terre préparée par de forts labours & un excellent engrais, en recueillant *douze boisseaux pour un*, il y avoit néanmoins eu perte *de neuf onzièmes de semence*. Cette dissipation seroit elle donc inévitable, & ne seroit-il pas facile de la prévenir? Nous donnerons peut-être les détails de cette expérience.

De Nancy, *le 24 Décembre.*

Arrêt de la Cour Souveraine du 4 Décembre, rendu sur la procédure extraordinaire contre les Auteurs des émeutes populaires arrivées dans la Ville de Commercy, aux mois de Mai & de Juin derniers, à l'occasion de transports de grains que des Particuliers conduisoient dans d'autres Villes du Royaume, suivant la liberté qu'en ont tous les Propriétaires & Commerçans, en se conformant aux regles établies. Quelques-uns des coupables sont condamnés à être blâmés à l'Audience publique de la Ville de Commercy, d'autres à être admonêtés &c. La Cour faisant droit sur les requisitions du Procureur Général, a ordonné par forme de réglement qu'à la plus légere apparence d'émotion populaire & au premier mouvement dont s'appercevront ou seront instruits les Substituts du Procureur Général dans les Bailliages, Présidiaux & autres Sieges du ressort de la Cour, ils feront saisir & arrêter sur le champ les plus coupables, & leur feront faire leur procès avec la plus grande célérité & sans désemparer. Il enjoint aux Juges d'y procéder sans retardement ni diversion quelconque ensuite de leur Jugement & sur l'appel, les Accusés être envoyés dans les prisons de la Cour, pour y recevoir leur Arrêt. Il est fait défenses à tous Juges de rendre aucun décret sur requête ou autrement, portant permission de saisir & arrêter des grains dans leur ressort, au préjudice de la libre circulation qui en est prescrite dans l'intérieur du Royaume, de Province à Province, à peine de demeurer responsables en leur propre nom, des événemens, ainsi que des dommages-intérêts & dépens des Parties intéressées.

De Soissons, *le 26 Décembre.*

D'après plusieurs Ordonnances de M. l'Intendant & de MM. les Officiers de Police, les plus grandes précautions ont été prises pour empêcher ici l'entrée des bêtes à cornes attaquées de la maladie épizootique qui régne dans le Soissonnois. Le Mémoire de M. Dufot ayant été distribué gratuitement dans tous les villages, par ordre de M. l'Intendant, on en a fait une seconde édition dans laquelle il est annoncé que le succès a confirmé les espérances conçues sur la méthode préservative indiquée par ce Médecin-Citoyen. Aucune des bêtes à l'égard desquelles elle a été suivie n'a été atteinte du mal.

De Paris, *le 2 Janvier.*

On a réclamé pour M. de Monfrabeuf, Gentilhomme, ancien Garde-du Corps du Roi, l'invention des charrues à plusieurs socs, honneur qu'il seroit injuste de lui ravir, & que plusieurs Méchaniciens ont pu néanmoins partager sans avoir rien emprunté les uns des autres. Quoiqu'il en soit, M. de M. a fait, à ce qu'on assure, exécuter une charrue à *trois ou quatre* socs & à deux chevaux, qu'un seul homme conduit très-bien dans les terreins ordinaires & sans roche. Pendant neuf ans qu'il s'en

est servi, sa récolte a toujours été plus abondante qu'elle ne l'étoit auparavant. Ceux qui voudront s'assurer des faits, pourront s'adresser à lui-même, à Thenorgues par Sedan.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Avis divers.

1. *Journal de Littérature, des Sciences & des Arts*, » contenant toutes les Nouvelles de la » République des Lettres, des Analyses » claires & précises des Edits, Ordonnan- » ces, Déclarations, Lettres-Patentes &c; » les Causes célebres & intéressantes, soit » par les Faits, soit par les Questions, les » Pieces nouvelles &c. Ce Journal paroîtra » exactement les Mardi & Samedi de cha- » que semaine; il sera composé d'une de- » mi feuille in-4°. chaque ordinaire. Le » premier Numéro paroîtra le 11 Janvier » 1774. Avec Approbation & Privilége du » Roi.

» Le titre de ce Journal suffit pour en » faire connoître l'objet, l'étendue & l'im- » portance. Ce nouvel Ouvrage périodique » manquoit à notre Littérature.

» Nous avons plusieurs excellens Jour- » naux; mais comme ils ne paroissent la » plûpart que de mois en mois, ils ne sa- » tisfont pas l'impatience du Public éclairé » qui aime à être instruit de bonne heure » de toutes les nouveautés littéraires.

» Ces Journaux ont l'avantage de pouvoir » entrer dans les discussions approfondies » des Ouvrages dont ils rendent compte; la » nature du nôtre exclud les détails, & ne » nous permet que des notices & des résul- » tats; mais la multiplicité & la variété des » objets qu'il embrasse, & la célérité avec » laquelle nous présenterons à nos Lecteurs » tout ce qui pourra les intéresser & les ins- » truire, donneront un autre prix à notre tra- » vail; ainsi quoique cette nouvelle Feuille » périodique ait un objet commun avec les » autres Journaux, la forme, le ton & le » but en sont essentiellement différens, & » écartent toute espece de concurrence.

» Le Propriétaire de la Feuille périodi- » dique, intitulée *Avant-Coureur*, qui pa- » roît tous les Lundis, auroit pu seul se » plaindre d'un Ouvrage dont le plan se » rapprochoit du sien; mais pour éviter » toute plainte à cet égard, on a acquis du » sieur *Lacombe* tous ses droits sur l'*Avant-* » *Coureur*, qui désormais sera réuni & con- » fondu avec ce *Journal de Littérature*.

» Le prix de la Souscription, tant pour » Paris que pour la Province, rendu franc » de port, est de 18 l. On pourra s'abonner » en tout tems, & commencer par le pre- » mier numéro de chaque mois.

On s'adressera à Paris à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, & dans les Provinces, chez MM. les Directeurs & Contrôleurs des Postes, ainsi que chez les principaux Libraires.

» La nouvelle édition in-4°. & in-12 des » Œuvres complettes de M. le Comte de » Buffon paroîtra à la fin de Janvier, ainsi » que les premiers volumes des Supplémens » in-4°. & in-12.

» Le Voyage de Banks & Solander, 4 v. » in-4°. figur. paroîtra en même tems.

2. *Observations sur la Physique, sur l'Histoire naturelle & sur les Arts*, avec planches, dédiées à Monseigneur le Comte d'Artois, par M. l'Abbé Rozier, Chevalier de l'Eglise de Lyon, Membre de plusieurs Académies &c. &c. &c.

On souscrit actuellement pour cet excellent Recueil périodique, à *Paris, chez l'Auteur, Place & Quarrée Sainte Genevieve, au coin de la rue des Sept-Voies.* Le prix de la Souscription est de 24 l. pour Paris, & de 30 l. pour la Province. Il paroît chaque mois un cahier de dix à onze feuilles d'impression in-4°. A la fin de chaque année, ces douze cahiers formeront deux vol. in-4°. de 60 à 70 feuilles chacun. Cet Ouvrage ne sçauroit être trop recommandé & trop répandu pour les progrès des Sciences & des Arts utiles. Nous n'avons que de nouveaux éloges à ajouter à ceux que nous avons déjà donnés à l'Auteur; nous pourrons, pour le justifier, citer quelques articles des derniers cahiers de 1772.

II.

Observations sur la vaisselle de métal.

Les Chymistes & les Médecins nous effrayent & nous rassurent tour à tour, sur l'usage des vases de métal, de cuivre sur-

tout. Des différentes obſervations que nous avons publiées, il paroîtroit réſulter que l'uſage du cuivre même n'eſt point dangereux, quand on n'y laiſſe pas refroidir les mets. Les Papiers d'Allemagne ont fait mention en dernier lieu de pluſieurs vaiſſeaux de ce métal dont on ſe ſert journellement dans un College très nombreux depuis très-long-tems ſans même qu'on les étaime, & néanmoins il n'en eſt jamais arrivé d'accident. Nous croyons qu'il ſeroit imprudent de ſe repoſer ſur la foi d'un pareil exemple. A tout haſard, il vaut mieux prendre des précautions inutiles que de riſquer de n'en pas prendre aſſez.

M. Model, célebre Chymiſte de Péterſbourg, dont les travaux enrichiſſent de tems en tems nos Feuilles, paroît oppoſé à l'uſage de la vaiſſelle de métal, quel que ſoit le métal. De ſes recherches & de ſes expériences, il déduit quelques regles que nous tranſcrirons.

1°. Il ne faut ni laiſſer ſéjourner ni faire réchauffer dans des vaſes de métal quelconque aucune eſpece de manger & de liqueurs, comme vin, cidre, poiré, meth, biere, toute boiſſon de fruit ſur-tout, lait, ragoût où il entre des œufs, mets ſalés ou aigres &c. Il aſſure qu'il eſt très-dangereux de s'écarter de ce précepte. Il n'excepte pas même de la regle la vaiſſelle d'argent; à plus forte raiſon proſcrit-il le cuivre & l'étaim; le plomb lui paroit le plus à redouter.

2°. Il faut avoir ſoin de tenir toujours nets, luiſans & très-ſecs, les vaſes de cuivre pour qu'il ne s'y forme point de verd-de-gris, & les vaſes d'étaim pour que l'acide ne s'y attache pas: ainſi des autres.

On doit bien obſerver, lorſqu'on fait étaimer la vaiſſelle, que cette précaution ne ſoit pas rendue inutile & même funeſte par le melange du plomb.

M. Model ajoute qu'on doit bien ſe garder de laiſſer ſéjourner du beurre dans des pots de terre qui ne ſeroient pas bien verniſſés.

4°. Il avertit ceux qui prennent du tabac, les femmes ſur-tout, de rejetter le tabac en poudre qui ſeroit reſté long-tems dans des boîtes de plomb; ce qu'on reconnoît à une poudre blanchâtre qui ſe forme au-deſſus du tabac. Cette poudre n'eſt autre choſe que de la chaux de plomb détachée par la force du ſel qui ſe trouve dans le tabac.

Telles ſont les regles données par M. Model. Le ſieur *Baillot, Fondeur à Paris, rue du Harlay, près le Palais*, prétend avoir le ſecret de faire tant en ſimilor qu'en blanc un métal qui n'eſt point ſujet au verd-de-gris; comme on peut l'éprouver en y laiſſant du vinaigre du ſoir au lendemain matin.

III.

Invention utile pour le commerce des eaux-de-vie &c.

M. Scanégaty, habile Méchanicien de Rouen, ſouvent cité dans nos Feuilles, a communiqué à l'Académie royale des Sciences de la même Ville, dont il eſt Membre, un moyen pour déterminer la quantité d'eſprit de-vin, contenue dans une eau de-vie quelconque & en toute circonſtance, indépendamment du chaud ou du froid dont la liqueur eſt ſuſceptible. Pour y parvenir, l'Auteur a joint au peſe liqueur un thermometre dont l'échelle eſt tellement proportionnée à la diviſion de ſon aréometre qu'on reconnoit à l'inſtant le plus ou le moins de rarefaction qu'opere ſur l'eau-de-vie l'influence de l'atmoſphere. Il a poſé pour l'état naturel le degré de la *température*, c'eſt-à-dire, dix degrés & un quart de l'échelle de Réaumur. Pour trouver les proportions entre ces deux inſtrumens, M. Scanégaty a dreſſé une table en forme de tarif, laquelle en indique les rapports depuis un juſqu'à cent. Il eſt certainement à deſirer que le Public puiſſe facilement jouir des fruits de ce travail auſſi ingénieux que ſçavant.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Vendredi 24 Décembre 1773, au Mercredi 29 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18 liv. 15 ſ., 21 liv. 10 ſ. à 27 liv. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 20 l. 5 ſ. à 26 liv. Le ſeigle, de 10 l. 15 ſ., 11 à 12 l.; l'orge, de 8 liv. 10 ſ. à 9 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Vendredi 24 Déc. 1773 au Mercredi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17 liv. 15 s., 19 à 20 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 l. 15 s. à 19 l. 5 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 1er. Janvier 1774, de 54 à 55 liv. ; *idem* nouveau de 53 à 54 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 49 à 50 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45 ; *id.* nouveau, de 41 à 42 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l. 10 s.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 31 *Décembre* 1773.

	#	s	
Or de Portug. à . .	728	3	*marc.*
Du Mexique à . . .	720	10	
Du Perou à	712	5	
Les guinées à . . .	728	6	
Ducats à	98	15	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100	10	
Or à 20 karats à . .	84	5	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52	6	
Piastres à	49	8	

CHANGES DE PARIS, *du* 31 *Décembre* 1773.

Amsterdam	53	7/8
Londres	29	3/4
Hambourg	187	
Madrid	15	4
Cadix	15	1
Livourne	95	3/4
Gênes	93	3/4
Lyon. *Rois*	1 p.	0/0 p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1773.	*Jeudi* 30.	*Vendredi* 31.	. . . . .
COMP. D. IND.			
Actions à 5 coup.	1537 1/2 40 37 1/2.	1540 37 1/2 . .	. . . . .
D°. 16es/25es. à 5 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 3 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 3 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1773.

Du Merc. 29 Déc. 1773 pour le Lundi 27.		Du Mercredi 29.		Du Vendredi 31.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Delamotte, six p. mois 1773.	J.	Roytier, six prem. mois 1773.	J.	Lempereur, six p. mois 1773.	L.
		Radix, *idem.*		Boscheron, *idem.*	
Certain, *idem.*	L.	Boutray, *idem.*	L.	Rouillard, *idem.*	
Creuzé, *idem.*		Gautier, *idem.*		Painchain, *idem.*	M.
Masson, *idem.*		Desplaces, *idem.*	M.	Patu, *idem.*	
Pour le Mardi 28.		*Du Jeudi* 30.		*Pour le Samedi* 1 *Janvier* 1774.	
Viellard, six p. mois 17773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	J.	Lenoir, six prem. mois 1773.	J.
Defrance, *idem.*		Deschapelles, *id.*	M.	Caron, *idem.*	
Cauchy, *idem.*		S. Janvier, *idem.*		Delarue pere, *id.*	M.
Defays, *idem.*	M.	Nau, *idem.*	P.	Gossey, *idem.*	
Marsollier, *idem.*	Z.	Delagarde, *idem.*		Clouet, *idem.*	P.

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 18 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 24 *Décembre.*

JAmais le Gouvernement n'a ſongé ni à porter une loi veſtiaire ni à provoquer à ce ſujet aucune diſcuſſion, quoique la conjecture contraire ait été rapportée dans pluſieurs Papiers publics : c'eſt l'idée que nous avons toujours eue & que nous avions aſſez clairement exprimée en diſant : » *Ceux qui trou-* » *vent dans tous les textes matieres à belles glo-* » *ſes*, jugent par cette queſtion que le Gou- » vernement s'occupe en effet du *projet ab-* » *ſurde d'une loi veſtiaire* qui régleroit les » habillemens des deux ſexes &c. ». (*Voy. le N°. 94 de la Gazette, article Stockolm*). Fondés ſur la connoiſſance que nous avons des principes du Gouvernement, nous jugions donc dès lors qu'il n'appartenoit qu'à des gens qui gloſent ſans raiſon ſur tous les ſujets, de lui attribuer, ſans fondement & contre toute raiſon, le projet d'une *loi veſtiaire*, *projet* qui ſeroit en effet *abſurde* autant qu'attentatoire aux droits du Citoyen, quoiqu'il ne fût nullement *abſurde* de changer ſans gêne & ſans contrainte l'habillement ordinaire ſi incommode & ſi nuiſible de tant de manieres. Autre choſe eſt l'injonction arbitraire, autre choſe l'exercice de la liberté.

DE DELSBO (*dans la Province d'Helſingland*) *le* 18 *Décembre.*

Quoique notre climat ſoit très-froid, nous avons eu un automne ſi chaud que les herbes & les plantes rongées par le bétail juſqu'à la racine, ont pouſſé de nouveau dans le mois de Novembre. On a même remarqué que de jeunes arbres qui n'avoient porté que des feuilles pendant l'été, ont jetté des fleurs qu'ils ont conſervées aſſez long-tems. Ce tems extraordinaire eſt pris en mauvais augure par les Cultivateurs : ils demandent des gelées, avec la crainte que les ſemences ne les ſupportent pas.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 27 *Décembre.*

En conſéquence d'une réſolution du Roi, en date du 16, par laquelle il eſt dérogé à une Ordonnance du 17 Juin, il a été accordé, par un placard du 20 du courant, des adouciſſemens à ceux qui ſont en arriere pour le payement de la capitation, ainſi qu'à ceux qui n'ont pas rafraichi les gages donnés en ſûreté pour la liquidation des ſommes au deſſous de 200 riſd. Le Gouvernement ſent bien que ſes vrais intérêts ſont de condeſcendre aux beſoins particuliers ; qu'il eſt de la plus étroite juſtice, comme du bien public, de ne pas convertir la perception d'un tel impôt en exaction par une exceſſive ſévérité ; & que quand on a fait des pauvres, le moindre inconvénient qui en réſulte, c'eſt de les nourrir.

Il eſt parti d'ici pluſieurs chariots chargés de ſchillings de cuivre qui ſeront mis en circulation dans les Provinces.

HONGRIE.

De Bude, *le 20 Décembre.*

Il y a quelque tems qu'un grand nombre d'Emigrans de différentes Provinces d'Allemagne & autres Etats, s'étoient rendus avec leurs familles dans le Bannat, attirés par les avantages qu'on leur offroit, & dont en effet ils entroient en jouiſſance à leur arrivée. Avec ces ſecours, ces Colons tranſplantés dans un pays nouveau, ont commencé à labourer & à enſemencer des prairies qui formoient d'excellens pâturages. Comme parmi les Cultivateurs qui connoiſſent leurs terres, il y en a peu qui les cultivent bien, ceux-ci ont aſſez mal cultivé des terres qu'ils ne connoiſſoient pas. S'ils n'étoient venus que comme Ouvriers ſubordonnés, la Colonie auroit pu réuſſir; mais c'étoit autant de petits Entrepreneurs de culture. D'ailleurs, il paroît que la plûpart d'entr'eux n'avoient pas l'intention de reſter dans le pays; en fuyant la diſette, ils s'étoient promis de retourner dans leur Patrie avec l'abondance. Ils ne travailloient donc que pour paſſer un moment critique & ramaſſer les fonds néceſſaires à un nouveau voyage. A meſure qu'ils ont fillonné les pâturages, le prix des vivres a augmenté, la quantité des beſtiaux a diminué, on a tué beaucoup d'agneaux & de veaux &c. Enfin on a craint que la nouvelle Colonie Agricole ne dépeuplât & ne ruinât le Bannat; & il vient de leur être ordonné de l'évacuer, en leur laiſſant la liberté de ſortir de la Hongrie & de ſe choiſir une retraite à leur gré. On leur paye leurs maiſons. On leur fournira juſqu'à un certain tems des chevaux, des voitures & de l'argent pour faire leur route.

ALLEMAGNE.

D'Altona, *le 28 Décembre.*

Si l'on en excepte quelques jours de gelée, la ſaiſon a été trop douce & depuis quelque tems fort humide; auſſi les maladies ſont-elles fort communes. Cependant on prétend que l'hiver ſera froid, ſec & très-rude: nous avons grand beſoin qu'il commence bientôt à devenir ſec & froid.

Depuis le premier Dimanche de l'Avent de 1772 juſqu'à la même époque de la préſente année, naiſſances dans le Duché de Schleſwig 6456, morts 6762.... Dans le Duché de Holſtein, n. 4696, m. 5037..... Dans cette Ville & la Seigneurie de Pinneberg, n. 1379, m. 1614..... Somme totale des enfans nés pendant l'année 12531, des perſonnes mortes 13413. Dans pluſieurs autres endroits, le nombre de ces dernieres excéde auſſi celui des premiers.

De Leipsick, *le 27 Décembre.*

On demande quelles ſont les juſtes proportions qu'une cheminée doit avoir pour être bonne, c'eſt à dire, pour qu'elle échauffe ſuffiſamment une piece ſelon ſa grandeur, & qu'elle ne fume pas. On remarque à cette occaſion que dans ce pays, les cheminées à la conſtruction deſquelles on a mis le plus d'art & de ſoin pour prévenir tout inconvénient, ſont préciſément celles qui ſe trouvent les plus défectueuſes & les plus incommodes.

De Francfort, *le 5 Janvier.*

Le Magiſtrat, inſtruit que depuis longtems divers Marchands ſe ſervoient de meſures & de poids qui n'avoient pas toute l'exactitude requiſe, a fait afficher un placard pour arrêter cet abus ordinairement ſi diſcretement puni qu'on ſemble ne pas le regarder comme un vol. Il y auroit un genre de placard à employer, plus efficace que celui-là. Mettez & laiſſez, pendant un certain tems, ſur la porte de ces voleurs, un écriteau, *Boulanger qui vend à faux poids*, *Marchand qui trompe ſur l'aunage &c*, le tout ſans préjudice de la reſtitution & autres geines. La Police ne ſçauroit être trop attentive à prévenir ces abus, dans une Ville, ſur tout marchande comme la nôtre.

Dans le même placard, il eſt défendu, ſous des peines ſeveres, à ceux qui n'ont pas droit de vendre du vin, de ſe meler de ce commerce. Il convient d'expliquer ce qu'on entend par *ceux qui n'ont pas droit de vendre du vin*: ce ſont ceux à qui l'on défend

d'uſer du droit d'en vendre. C'eſt ainſi que ce qui eſt légitime devient illicite & qu'on peut fort bien être pendu pour avoir fait une choſe légitime.

ITALIE.

De Turin, *le 24 Décembre.*

Il a péri ſous les neiges au Col de Tende quelques perſonnes & beaucoup de mulets. Les Habitans de Limon ſont réduits à la derniere miſere, attendu qu'ils ſubſiſtent preſqu'uniquement de ce que leur rapporte le travail de ces animaux.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 2 Janvier.*

Il y a une diminution conſidérable dans l'excédent du fonds d'amortiſſement. Pour ceux qui ſont intéreſſés au commerce de Dantzick, il eſt viſible qu'elle eſt cauſée par les changemens arrivés dans le Nord. Ceux qui ont d'autres intérêts donnent d'autres cauſes de cette décadence. Quoiqu'il en ſoit, le fait prouve la dégradation du revenu territorial.

On préſume que le Miniſtere demandera au Parlement la ſomme de 500,000 l. pour libérer la liſte civile, & l'augmentation de la liſte juſqu'à la ſomme d'un million ſt.

On veut perſuader aux Actionnaires de la Compagnie des Indes qu'en 1775 elle ſera plus riche que jamais, parce qu'elle épargne les 400,000 liv. qu'elle payoit au Gouvernement, 208,000 l. par la réduction du dividende de 12 ½ à ſix pour cent, 142,000 liv. ſur les armemens, 750,000 l. dans le Bengale, en tout plus de 1,500,000 livres.

Le 3 Novembre, les Habitans de la Nouvelle-Angleterre tinrent ſous *l'Arbre de la Liberté* une Aſſemblée dans laquelle il fut réſolu qu'on ſignifieroit à ceux qui avoient reçu en conſignation du thé de la Compagnie, de s'engager par ſerment à le renvoyer à Londres, ſous peine d'être regardés comme ennemis du Peuple. Les Commiſſionnaires rejetterent l'avis avec hauteur : la populace s'en émut, mais l'affaire n'eut point de ſuite.

On a préſenté au Conſeil Privé un plan relatif aux plaintes des Braſſeurs. On croit qu'il eſt queſtion de permettre l'importation du houblon étranger, lorſque celui d'Angleterre ſera à un certain taux.

Un Corps de Marchands Ecoſſois ſe propoſe de préſenter requête pour demander que les Hollandois & autres Etrangers ſoient exclus de la pêche ſur les côtes d'Orkney ou Shetland, ou du moins obligés à payer un droit pour y participer. Quelques bâtimens de Liverpool ont été briſés ſur la côte d'Orkney : ils apportoient des cargaiſons conſidérables de toiles étrangeres & d'étoffes de laine.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le 3 Janvier.*

Le Magiſtrat, informé que la maladie régnante parmi les bêtes à corne menaçoit quelques Places des Pays Bas, & que notamment dans la Ville de Nonove il y avoit une étable infeſtée, a ordonné que, par proviſion, on ne laiſſeroit entrer dans cette Ville ni dans la cuve aucune bête, à moins que les conducteurs ne ſoient munis de certificats de ſanté, qu'on n'en recevroit aucune de Ninove, & que toutes celles qu'on introduiroit en contravention ſeroient tuées & enterrées ſur le champ &c.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Montpellier, *le 5 Janvier.*

Les Etats de la Province ont ordonné la compoſition d'un Ouvrage ſur les uſages de la *houille*, plus généralement connue ſous le nom impropre de *charbon de terre*. Il eſt de notoriété publique qu'en Languedoc la diſette du bois à brûler eſt extrême, & qu'elle va toujours croiſſant dans une progreſſion effrayante. Outre les cauſes de cette deſtruction commune à divers autres pays, il en eſt qui ſont particulieres au nôtre, telles que la filature des ſoies, la diſtillation des vins, la fabrication de l'huile d'olive. Ces travaux dépouillent les campagnes d'une maniere d'autant plus ſenſible que les olives, le vin & la ſoie viennent

dans les cantons les plus dépourvus de bois. Les haies & les brouſſailles ont diſparu dans le plat pays. Les arbres fruitiers mêmes ſont ſacrifiés. On a vu arracher des oliviers de bon raport pour ſoutenir des Fabriques d'eau-de-vie. La cherté du bois augmente d'année en année & fait augmenter les dépenſes de fabrication des articles précédens.

Il eſt à remarquer que cette diſette eſt très compatible avec une Agriculture floriſſante, & même qu'elle doit naturellement ſe faire ſentir, ſi l'on ne ſe prémunit point contre ce mal, lorſque la culture des grains, des vignes, des fruits, des légumes s'étend : les bois tombent alors. Mais il n'en eſt pas moins d'une ſouveraine importance de concilier tous les intérêts & de s'aſſurer, au milieu d'une culture vaſte, d'une reſſource féconde pour les feux tant de l'intérieur des maiſons que des atteliers des diverſes Manufactures. La houille eſt très-propre à remplacer le bois dans ces uſages : le Languedoc a des mines inépuiſables de cette matiere. C'eſt pour ouvrir les yeux à ſes Habitans ſur les richeſſes qu'ils détruiſent & ſur celles qu'ils négligent dans cette branche d'économie, que les Etats ont réſolu de procurer à la Province une inſtruction étendue ſur les avantages de la houille pour les conſommations domeſtiques & les fours ou fourneaux de toute eſpece. L'Ouvrage ſera mis ſous preſſe inceſſamment & publié avant l'Aſſemblée des Etats de 1774. On en prendra l'idée la plus favorable dans le *Proſpectus & Précis* qui ſe trouve ici chez *Jean Martel aîné*. (*Ce Précis mérite que nous en rendions un compte détaillé*).

De Poitiers, *le* 8 *Janvier*.

Les grains ſe maintiennent généralement dans cette Province à des prix modérés ; ou s'ils varient, c'eſt plutôt pour baiſſer que pour hauſſer. Parmi les Marchés qui peuvent ſervir à donner de bonnes indications ſur le prix commun & le prix marchand, on nommera avec raiſon le Bourg très-commerçant de Chefboutonne ſitué ſur une riviere à 12 lieues de cette Ville au midi, 15 de la Rochelle au ſeptentrion, 7 de Nyort au levant, 9 d'Angoulême au couchant. Souvent ſes Marchés valent des Foires ; ils abondent en beſtiaux de toute eſpece & en marchandiſes de divers genres. Le commerce des grains y eſt toujours très-vif. Vers la fin de Décembre, le boiſſeau marchand de froment, du poids de 58 à 59 livres, y valoit 4 l. 12 ſ.

Le nommé Simon Merleau, Sacriſtain de la Paroiſſe d'Aubigné, qui a tué un loup dans les bras d'un Laboureur, comme on l'a vu ci-devant, a reçu, ſuivant l'uſage, la ſomme de dix livres pour avoir délivré le pays d'une bête monſtrueuſe & vraiſemblablement ſauvé la vie à pluſieurs perſonnes. En 1766, pluſieurs perſonnes périrent, dans le même canton, ſous la dent de ces féroces animaux.

De Soissons, *le* 8 *Janvier*.

Le fléau épizootique qui déſole la Flandre Françoiſe, s'étant étendu juſques dans le Soiſſonnois, ainſi que nous l'avons rapporté ci devant, les nommés Tribout, Habert & Dutronc, Eleves de l'Ecole Vétérinaire de Paris, ont eu ordre de ſe porter, le premier dans la Ville de la Fere & dans les villages circonvoiſins, le ſecond dans les Villes de Mézieres ſur-Oiſe & de Moy, & le troiſième dans celle de Ribaucourt. Le nommé Tribout a trouvé 240 bêtes à corne mortes avant ſon arrivée, il en a guéri 211 & préſervé 55. Le nommé Dutronc en a trouvé 48 mortes, il en a guéri 154 & préſervé 24. Le nommé Habert en a trouvé 48 mortes, il en a guéri 111 & préſervé 33. Il y a tout lieu de croire que ſi ces trois Eleves euſſent rencontré moins d'obacles dans le préjugé & dans l'ignorance des Cultivateurs, ainſi que dans la jalouſie d'une foule de gens mal intentionnés, ces Paroiſſes n'auroient pas perdu 270 bêtes pendant qu'ils y ont ſéjourné. Du reſte, leurs certificats ſont authentiques, & MM. les Subdélégués ont reconnu, par des lettres particulieres, ce qu'on devoit à leurs ſoins & à leur capacité. L'atteſtation donnée au nommé Tribout par le Commiſſaire des Guerres & du Corps Royal d'Artillerie à la Fere, annonce que cet Eleve lui a été du plus grand ſecours pour juger de l'état des viandes deſtinées aux Troupes.

D'Amiens, *le* 10 *Janvier*.

Les ſages précautions priſes par M. d'A-

gay, Intendant d'Amiens, ont préservé la Généralité de l'épizootie. Elle s'étoit manifestée dans la Paroisse de Bouillancourt, Election de Montdidier : le nommé la Maniere, Eleve de l'Ecole Vétérinaire de Paris, s'y est transporté : à son arrivée, il a trouvé 11 vaches mortes, il en a traité dix, une seule est morte entre ses mains, & la contagion n'a pas fait de plus grands progrès.

Il commence à s'introduire, par Ostende & par Dunkerque, une grande quantité d'indigo de la Caroline, que les Anglois y font passer. Cet indigo ressemble assez à celui de S. Domingue ; & au simple coup d'œil, il n'est pas facile d'en saisir la différence. Souvent on ne la reconnoît que par le déchet énorme qu'on trouve en l'employant : il rend moitié moins. Cet avis doit mettre en garde les Négocians & les Teinturiers.

Les incendies, si fréquens dans cette Province, ont donné lieu dans divers Bailliages à des réglemens ou plutôt à des renouvellemens de réglemens anciens & inutiles. Le 8 Octobre, les Officiers de celui de Roi, par une Sentence du 8, enjoignirent aux *Officiers des Justices seigneuriales* de faire la *visite des cheminées* & des fours, chaque année au mois d'Octobre, défendirent à tous Ouvriers d'employer dans leurs constructions des *matieres combustibles* (où l'on peut s'en passer) ; & ordonnerent de ne transporter d'une maison ou d'un bâtiment à l'autre du feu que dans un vase & de la lumiere que dans les lanternes.

De Tours, *le 10 Janvier.*

Les grains abondent dans les Marchés de la Province. Depuis la récolte, le froment est graduellement descendu à 16 l. 10 s. & 17 l. 8 s. le septier de 216 livres. Le pain blanc de trois livres & au-dessous est à 30 den. la livre, le pain commun à 23 den., le pain noir à 20 den. Il y a long tems que cette denrée ne s'étoit approchée de si près des besoins du pauvre.

Les vins rouges de cette Province, surtout ceux du canton de Loches, sont sujets à pousser. Quelquefois, pour empêcher cet accident, on employe des ingrédiens nuisibles au vin & à la santé. Un Particulier de ladite Ville assure que le moyen suivant opere sans danger l'effet desiré. Il n'y a, dit-il, qu'à jetter, pendant la pleine lune de Mars, dans chaque poinçon, une once & demie de sel. Avec cette précaution, il promet que jamais le vin ne poussera, quand même on le laisseroit sur la lie.

De Paris, *le 15 Janvier.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 20 Octobre, qui ordonne que les huit sous pour livre prorogés & imposés par l'Edit de Novembre 1771, seront & continueront d'être perçus en sus du principal du droit de Réve qui se leve à Gap au profit de la Ville, à l'exception néanmoins de la portion dudit droit qui se perçoit sur les farines, laquelle portion demeurera exempte de tout accessoire.

Autre du 18 Octobre, *qui fixe généralement à trois deniers les huit sous pour livre du droit principal d'un sou par piece qui se leve dans plusieurs Villes & lieux pour la marque des toiles, draps & autres étoffes.* Ce droit se perçoit dans les Villes de Nantes, Morlaix & autres.

Autre du 19 Septembre, *qui maintient M. de la Vrillere dans un droit de Bac sur la riviere d'Armançon, près la Ville de Saint-Florentin.*

Autre du 29 Août & Lettres-Patentes registrées en la Cour des Monnoies le 12 Novembre, *qui ordonnent la fabrication de cent mille marcs d'especes de cuivre dans la Monnoie de la Rochelle*, suivant l'Edit d'Août 1768, afin de faciliter le payement des Ouvriers occupés dans les Ports de Rochefort & autres de la Province.

Déclaration du Roi du 24 Août, portant réglement pour la pêche de la truite dans les petites rivieres d'Eaune, Béthune ou Neufchâtel, Arques, Scie & Saune.

Lettres-Patentes du Roi du 16 Mai, en interprétation de l'article XIV des Lettres-Patentes du 2 Avril 1772, concernant la régie des cuirs. Il est ordonné que les Tanneurs de Paris & des autres Villes & Bourgs du Royaume pourront mettre eux-mêmes en huile les peaux de veaux & autres menues peaux en tous genres qu'ils auront fabriquées, & les vendre séches d'huile soit aux Corroyeurs ou à tous autres. Il est défendu de donner à ces peaux aucun autre apprêt de corroyerie, & de continuer à les vendre

ſur le bord des foſſes même à des Corroyeurs ou Tanneurs faiſant la corroyerie : elles ne pourront déſormais être vendues que ſéches d'huile, en croûte ou corroyées, & après qu'elles auront été peſées & marquées de perception.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Conſtruction remarquable de digues &c.

Il avoit été conſtruit en l'année 1772 une digue en pierre de taille, traverſant la riviere d'Allier en Auvergne, au pont du château. Cette digue devoit ſervir à arrêter les ſaumons comme la perche qui appartient à M. le Comte de Montboiſſier. Elle fut emportée par les grandes eaux, un mois après qu'elle eût été achevée. Depuis elle a été refaite d'une maniere différente & ſi induſtrieuſe qu'on peut croire qu'elle réſiſtera à tout accident : elle a été finie au mois de Septembre dernier. On y a fait deux pertuis de la largeur de cinquante-ſept pieds, qui ſont bouchés avec des chevrons de bois qu'on enleve dans les grandes crues d'eau pour en faciliter le paſſage, au moyen d'une machine de fer très-ingénieuſe dont un ſeul homme fait le ſervice. Cette machine s'empare des bouchures, quoiqu'il y ait ſept pieds de hauteur d'eau, ce qui fait néanmoins un grand poids. On y a fait auſſi une machine deſtinée à enlever les portes d'une écluſe de hauteur ſuffiſante pour donner un libre paſſage aux pierres & cailloux amenés par les grandes eaux qui, ſans cela, les empêcheroient de s'ouvrir pour laiſſer paſſer les bateaux. Au bout de cette digue eſt conſtruit un bâtiment qui renferme huit beaux moulins à farine, conſtruit dans le goût de ceux de Corbeil, & d'une maniere encore plus diſtinguée. Le tout a été exécuté ſur les plans & ſous la direction du ſieur Draney, Méchanicien ingénieux & habile.

II.

Inventions économiques pour la Guimperie.

Le ſieur François-Philibert Charmy, Maître & Marchand Guimpier à Lyon, eſt Auteur de ces inventions ſimples dont des perſonnes très-intelligentes ont vu & reconnu les effets. Dans la pratique ordinaire, chaque rouet eſt tourné & entretenu par une fille. Le ſieur Charmy a imaginé une roue qui fait mouvoir au moins trois rouets à la fois ; & à chaque rouet, il adapte une petite machine propre à remuer les bouts de fil, or, argent, ſoie. Il en réſulte divers avantages pour le Fabricant, & tout à-la-fois l'amélioration de l'ouvrage.

1°. La roue, par la vivacité & la force de ſon balancier, donne aux rouets un tour modéré, juſte & toujours ſoutenu ; ce qui ne peut que contribuer à la perfection des fils. La méthode ordinaire n'a point cet avantage. Chaque rouet tourne ſelon les diſpoſitions de corps & d'eſprit d'une fille trop ſouvent dégoûtée d'un état où la peine n'eſt pas rachetée par le gain.

2°. Un autre avantage de la nouvelle machine, c'eſt la propreté de l'ouvrage, qualité ſi eſſentielle dans la Guimperie. Le ſoin de raccommoder les bouts ne regarde qu'une ſurveillante. Maniés par moins de mains, les fils perdent moins de leur éclat. On les touche moins ſouvent, parce que l'égalité du tour les empêche de caſſer.

3°. Il ne faut que deux perſonnes pour trois rouets, l'une qui tourne & l'autre qui veille à l'ouvrage. La ſuppreſſion d'une Ouvriere épargne au Fabricant la ſomme de 384 livres. Il faut ajouter la ſuppreſſion d'une lumiere dont la dépenſe monte à la ſomme de 22 l. par an.

La petite machine a auſſi ſes avantages particuliers. Suivant la méthode ordinaire, c'eſt à la fille qui tourne le rouet à remuer les fils pour les rendre égaux ſur les cylindres ; ce qu'elle ne fait jamais bien. La petite machine, ſans le ſecours de perſonne, donne aux fils la plus parfaite égalité.

La dépenſe du Fabricant, ſelon la pratique ordinaire, eſt comme il ſuit.

Pour trois perſonnes, à 72 l. chacune	216 ₶
Pour leur nourriture, à 12 ſous par jour	657
Pour leur logement, entretien, à 26 l. par perſonne	78
Total	951 ₶

Avec la machine du ſieur Charmy, trois rouets n'exigent plus que deux perſonnes,

un homme pour tourner, & une surveillante; encore le premier n'est-il payé que lorsqu'il travaille.

Pour l'homme qui tourne, à 18 s. par jour d'œuvre	252 #
Pour la surveillante . . .	72
Pour sa nourriture . . .	219
P. son logement & son entretien	26
Total	569
Avantage sur les Ouvriers, de	382 #
..... Sur la main d'œuvre, de	360
..... Sur la lumiere, de . .	22
Total . 2	764
A déduire pour l'entretien de la machine	14
Reste au Fabricant un profit réel de	750 #

L'Auteur se sert de sa machine & en retire les premiers avantages.

III.

Proportions des différentes sortes de bois rélativement au chauffage.

On avoit demandé dans les Annonces de Leipsick, *quels étoient pour le chauffage les rapports entre le saule, le peuplier, le bouleau, l'aune, le fau, le chêne, le pinastre, le pin & le frêne?* La solution exacte de cette question sera l'élément d'une infinité de calculs économiques d'une utilité journaliere. M. Wildenhayn a fait, à ce sujet, des expériences dont les résultats n'intéressent pas la curiosité seule. Il a pris un pied cube de chaque sorte de bois refendu, en grande partie très-sec & moins sec en partie, pour faire évaporer, par leur emploi successif, la même quantité d'eau.

		l.	lots
N°. 1.	Un pied cube de saule ordinaire pesa . .	19	16
.... 2.	Peuplier	12	24
.... 3.	Bouleau	20	4
.... 4.	Aune	18	20
.... 5.	Hêtre	26	
.... 6.	Fau	24	
.... 7.	Chêne	24	
.... 8.	Pinastre	16	4
.... 9.	Frêne	21	12

Le pin est rare dans l'endroit où l'expérience a été faite; l'Auteur le rapporte au n°. 8. Après avoir préparé ses bois, M. Wildenhayn a fait mette sur le feu un chauderon de fer contenant cinq pots d'eau, mesure de Dresde, en l'assurant & l'entourant de maniere que, sans que la circulation de l'air fût gênée, le bois & le feu étoient bien retenus & ramassés. Dans le même espace de tems & avec la même quantité de bois,

		l.	lots
Le n°. 1.	fit évaporer, eau,	21	6
.... 2.	. . . . .	14	4
.... 3.	. . . . .	26	12
.... 4.	. . . . .	25	17
.... 5.	. . . . .	30	8
.... 6.	. . . . .	26	16
.... 7.	. . . . .	29	2
.... 8.	. . . . .	24	2
.... 9.	. . . . .	16	16

L'Auteur ayant fait ses expériences avec l'attention la plus scrupuleuse, on peut fixer les degrés de chaleur que ces différentes sortes de bois jettent, toutes choses égales.

Le peuplier vaut un tiers moins que le saule ordinaire; mais il pourroit l'égaler s'il étoit bien vieux. Le tronc qui a servi à l'expérience précédente, n'avoit que huit ans. Il y a dans le Brandebourg de ces peupliers plus gros que les plus gros chênes: on en tire des services qu'on ne sçauroit attendre du saule. Ce dernier arbre, si on le destine au chauffage, ne doit pas avoir plus de dix à douze ans.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 8 Janvier 1774, au Mercredi 12 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 24 à 28 liv. *le septier; idem* au Port de la Grève, de 24 à 28 livres. Le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 l. 5 s. à 14 l.; l'orge, de 9 l. 10 s., 10 l. à 10 l. 10 s. aussi *le septier.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 8 Janvier 1774 au Mercredi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 l. 10 s., 19 l. 10 s. à 20 l. 10 s. *le sept.* Il ne s'en est point vendu au Port de Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 15 Janvier 1774, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 15 Janvier 1774.*

	fl	s	
Or de Portug. à . . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720		marc.
Du Perou à	712		marc.
Les guinées à . . .	726		marc.
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	once.
Or à 20 karats à . .	84		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	marc.
Piastres à	49		

CHANGES DE PARIS, *du 15 Janvier 1774*

Amsterdam	53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$
Londres	29 7 8^{c}.
Hambourg	187
Madrid	15 4
Cadix	15
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{9}{8}$ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Jeudi* 13.	*Vendredi* 14.	*Samedi* 15.
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1475 72 $\frac{1}{2}$ 70 .	1470 72 $\frac{1}{2}$ . .	1472 $\frac{1}{2}$ . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	945	945	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	340	340. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1773.

Du Merc. 12 Janv. 1774		Du Jeudi 13.		Du Vendredi 14.
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*
Roytier, six prem. mois 1773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	L.	Lempereur, six p. mois 1773.
Radix, *idem.*	L.	Deschapelles, *id.*	M.	Boscheron, *idem.*
Boutray, *idem.*	L.	S. Janvier, *id.* à t. let.		Rouillard, *idem.*
Gautier, *idem.*	M.	Nau, six derniers mois 1773.	A.	Painchain, *idem.*
Desplaces, *id.* à t. let.		Delagarde, *idem.*	M.	Patu, six derniers mois 1773.
.....		.....		.....
.....		.....		.....
.....		.....		.....
.....		.....		.....
.....		.....		.....
.....		.....		.....
.....		.....		.....
.....		.....		.....
.....		.....		.....

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 15 Janvier.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 6 Décembre.*

S. M. I. vient de consacrer un capital de cent mille roubles à l'éducation d'un certain nombre d'enfans de Bourgeois, natifs du pays, lesquels seront reçus à l'Académie des Cadets où l'on enseigne différens Arts d'une utilité plus ou moins prochaine. Ces nouveaux Eleves resteront dans cette Maison depuis l'âge de cinq ou six ans jusqu'à ce qu'ils ayent acquis les talens, les connoissances & les habitudes qui donnent à l'homme la valeur de Citoyen. La Bourgeoisie de Pétersbourg doit ce nouveau bienfait en partie aux sollicitations de M. le Conseiller Privé Bezkoi.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 19 Décembre.*

Cette Capitale partagera les fruits de la liberté que S. M. a accordée aux Habitans des Villes situées sur le lac Maeler, de venir échanger ici leurs marchandises à notre Foire de S. Michel. C'est sur-tout en matiere de commerce que le bien est réciproque & par conséquent le mal. On ne parle plus de la réunion des lacs par des canaux de communication : mais l'objet est trop important pour être abandonné ou même négligé dans des circonstances fovorables : il y a le tems de projetter & le tems d'exécuter.

Le Gouvernement vient de défendre d'inhumer les morts dans les Eglises lorsqu'il régnera quelque épidémie, de même que de laisser près des villages les cadavres des animaux, lorsqu'ils auront été attaqués de quelque maladie épizootique. Cette Ordonnance doit être regardée comme une introduction à une nouvelle Ordonnance par laquelle il sera généralement défendu de répandre la contagion dans les lieux habités, par le moyen des corps morts, de quelque maladie qu'ils soient morts, puisque leur corruption est toujours contagieuse. Les Communautés de campagne ont déjà tracé des cimetieres loin des habitations. Il faudroit, quant aux animaux emportés par des maladies épizootiques, les engager à enterrer ces bêtes le plus promptement qu'il sera possible dans des fosses très-profondes sur & sous des couches & des lits de chaux, plutôt qu'à les transporter au loin, c'est-à-dire, à répandre dans les champs pendant le transport un venin quelquefois si subtil & si actif qu'en peu d'instans, en peu d'heures, on en éprouve les effets sous le vent à des distances considérables, même d'une & de plusieurs lieues.

DE MALMOE, *le 21 Décembre.*

Un Paysan nommé Olof Barjesson, de Néric dans la Sudermanie, homme né Mé-

chanicien, a inventé plusieurs instrumens fort simples au moyen desquels on enleve & on transporte facilement & en peu de tems des poids énormes de pierre ou de terre. Chacun s'empresse à se procurer de ces machines ; & l'on voit de toutes parts la charrue passer dans des champs ci-devant couverts de rochers & de roches. Nous parlerons plus amplement de ces inventions.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le 23 Décembre.*

Il est arrivé dans notre Port différens vaisseaux qui avoient été ou maltraités par les tempêtes ou traversés par les glaces. Le 11, douze hommes du bâtiment du Capitaine Jolinfletcher, parti de Pétersbourg pour Londres avec un chargement de chanvre, & brisé le 24 Novembre près de Néroë, sont entrés à Helsingor. Les glaces couvrent déjà la surface de la mer du Nord & quelques parages de la Baltique. Des navires Hollandois ont eu beaucoup de peine à parvenir jusques dans notre Port. Le 13, nos deux frégates destinées pour Sainte-Croix entrerent dans le Sund avec un vent favorable. Une frégate Suédoise a encore eu le bonheur de le traverser pour se rendre dans la Méditerranée. Les signaux qui indiquent les bas fonds de nos environs ont été remis le 13 du mois dernier & ne seront retirés que quand la rigueur de la saison aura entiérement fermé le passage, ainsi que le Consul d'Angleterre l'avoit demandé. Cette époque ne peut pas être éloignée.

Le 18, il s'est vendu à la Bourse des actions de la Compagnie Asiatique à 602 & à 604 risd ; ce qu'on regarde comme un signe certain du bon état des affaires de cette Compagnie.

Il y a quelque tems que M. le Comte de Dernath de Hasselbourg présenta un plan pour rendre navigables plusieurs rivieres du Holstein, & unir ces rivieres les unes aux autres par des canaux. Ces dépenses sont les avances générales de la culture, du commerce & des arts d'un pays & meme des autres pays. Un projet de cette importance a été médité, comme il devoit l'être, dans le cabinet. Après un mûr examen, il a été approuvé, & il sera mis incessamment à exécution. La nouvelle navigation sur ces rivieres & ces canaux facilitera la communication tant extérieure qu'intérieure par Segeberg, Oldeslohe, Lubeck, Hambourg &c : elle promet de grands avantages à notre commerce.

ALLEMAGNE.

De Francfort, *le 3 Janvier.*

Le zele des Agriculteurs Saxons ne sçauroit être trop loué, si le goût de la nouveauté ne leur fait point abandonner, sur l'apparence de quelques succès, d'anciennes cultures approuvées. C'est sur-tout vers les montagnes du pays que l'on tente de naturaliser de nouvelles plantes, dans l'espérance qu'on y trouvera une ressource que n'ont pas procurée les travaux ordinaires.

On y a essayé le bled de Hongrie dont on a envoyé de la semence à Dresde... Le heydekorn de Sibérie a eu du succès dans la Haute-Lusace... Trente pommes de terre en ont produit trois metzes des plus belles sur les montagnes... On a vu avec satisfaction réussir le *brassica maxima Canadiensis*, espece de chou jusqu'à présent peu connu dans le pays.

Le terroir des montagnes a été favorable à une espece d'*olivier des Indes orientales*. Cette plante (ce n'est point un arbre) a bien pris, on en attend de grands avantages. On en sema un petit semis le 19 Avril 1771 dans la Haute Lusace. Pendant les premiers élans de la tige, ce végétal ressemble à la plante de la navette. En 14 semaines, il a acquis toute sa maturité. Avec moins d'un lot de semence, on en a eu une livre & dix lots de fruits à la récolte. Voilà donc une plante des Indes qui s'accommode sans effort du climat des montagnes de Saxe.

A côté de cette production de l'Orient, on en a essayé avec succès plusieurs autres du Nord & de toutes sortes de climats. Si l'arbre à pois de Sibérie n'a pas réussi, c'est parce qu'il a essuyé des tems trop humides. La culture du cresson de Sibérie n'est pas encore décidée. Dans le premier été, on l'a coupé deux fois : il a le goût du cresson de fontaine, mais moins d'amertume ; on le mange en guise d'épinards. Les faisoles de France ont pris dans les

montagnes & on en a tiré un grand parti dans la disette.

On ne cultive pas moins de sept sortes de tabacs, tabacs de Nurnberg, de Nordheim, de Schmakald, de Deslau, de Stetteritz, de Hollande, de Turquie. La plûpart de ces tabacs, pour être inconnus dans quelques pays, n'en sont pas moins bons & ne seroient pas aussi chers que d'autres. Le tabac de Turquie offre des singularités curieuses : les fleurs en sont jaunes.

Nous attendons sur tous ces articles des éclaircissemens que nous ne recevrons peut-être pas.

ITALIE.

DE LIVOURNE, *le 19 Décembre.*

Nous ne recevons de toutes parts que de tristes nouvelles de naufrages. Les mers d'Italie ont été presqu'aussi furieuses que celles du Nord. Nos Négocians ont appris qu'il s'étoit aussi perdu aux Dunes quelques navires chargés de harengs pour nos Provinces.

PORTUGAL.

DE LISBONNE, *le 13 Décembre.*

Les rues de cette Capitale ne sont point infectées de mendians & de gens sans aveu, comme elles avoient coutume de l'être pendant cette saison. On a offert de l'ouvrage aux pauvres, & ils travaillent. Nous n'entendons point parler, comme autrefois, de brigandages & de délits de toute espece. Tout près des chantiers, il y a de vastes enclos dans lesquels une foule d'hommes travaille à préparer les étoupes & autres matieres à l'usage des vaisseaux.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 27 Décembre.*

La Cour de l'Amirauté doit incessamment examiner les plaintes de quelques Etrangers arrêtés, l'été dernier, par nos Garde-côtes, comme interlopes, sur la côte de l'Amérique & de Terre-Neuve : ils demandent des dédommagemens.

On écrit de Cowbridge que le dessein d'encourager l'Agriculture dans le pays n'a pas échauffé le zele des principaux habitans; & que fort occupés de chevaux & de plaisirs, ils laisseront, selon toute apparence, ce soin à la postérité.

Il a été résolu par les Communes d'Irlande qu'on mettroit sous les yeux de la Chambre un Mémoire des grains & farines importés dans le Royaume depuis trente ans, un projet de taxe sur les Colporteurs, un état des gratifications accordées pour les traites de graines de chenevi avec l'examen de leur application & un plan de réglemens sur cet article &c. La Nation qui demandoit avec une sorte de tumulte des soulagemens, est assez tranquille depuis qu'on a imposé sur divers objets de nouvelles charges.

Une lettre de la Nouvelle-Yorck, du 28 Novembre, contient les détails suivans au sujet de l'établissement sur le Missisipi, appellé Point-Coupé. » Nous recueillons ici » une quantité étonnante d'indigo qui vaut » celui des Isles Françoises. Les avantages » que l'on retire de cette branche de com- » merce, sont si grands que des Colons ar- » rivés ici, sans avances, il y a vingt-cinq » ans, ont des domaines de dix à vingt mille » livres st. : tout ce gain a été fait sur l'in- » digo. Les bâtimens Espagnols qui vien- » nent à la Nouvelle-Orléans envoyent des » barques à Point-Coupé, qui n'est qu'à 50 » lieues de là, pour y prendre cet ingré- » dient : il y a de continuelles demandes à » un dollar la livre. Nous avons la plus » grande facilité d'étendre lucrativement » ce commerce avec les Espagnols ».

Du 15 Décembre 1772 au 14 Décembre 1773, baptêmes dans cette Ville, 16805 ; enterremens, 21656.

PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le 4 Janvier.*

Pendant le cours de l'année derniere, il est mort ici 8100 personnes, 2509 moins que l'année derniere. Il y a eu à la Maison-de-Ville 960 mariages proclamés, 616 célébrés; 1454 dans les Eglises réformées, 279 dans l'Eglise Luthérienne. Baptêmes, 4786.

Il est entré en 1772, dans le Texel, 1627 vaisseaux de différentes Nations.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 2 Janvier.*

Les importations n'ont pas été, à beaucoup près, aussi remarquables à la fin de Décembre qu'elles l'avoient été à l'époque antérieure. Quelques bâtimens de notre Port ont été enveloppés dans les désastres arrivés sur les côtes de Gênes, de Livourne &c, où il s'est perdu plus de quarante navires. Mêmes ravages sur terre que sur mer. Le Piémont & l'Etat de Gênes n'ont pas moins souffert que les cantons du Royaume de Naples & de l'Etat de Venise désolés par les eaux. Les pluies suivies de débordemens, les neiges suivies de lavanges, ont coupé les chemins & ruiné les campagnes de Nice, de Villefranche, de Monaco, & des Villes voisines.

La Compagnie d'Afrique a fait un commerce si avantageux qu'elle vient d'annoncer un nouveau dividende.

On travaille ici, comme à Toulon, à Bayonne, à l'Orient, au Havre, à Rouen, à seconder le zele de M. Blondeau, Professeur de Mathématiques à Brest, pour la confection du *Routier des côtes de l'Europe*, annoncé dans la *Gazette du Commerce.*

Le brigantin, la *Providence*, est arrivé du Port-au-Prince le 24.

De Montpellier, *le 4 Janvier.*

Les olives ont été très abondantes dans nos environs, ainsi qu'il a été dit ci-devant. Si leur produit n'est pas proportionné à leur quantité, ce n'est pas la faute de la nature, nous l'avons bien voulu. La cueillette du fruit a été trop prématurée, & qui cueille trop tôt ne cueille que moitié. Malheureusement nos Paysans aussi ont leur étiquette, s'il est permis de le dire : tel jour, tel travail, à propos ou non. Les olives ramassées du 20 au 30 Novembre, étoient en général séches, vertes, décharnées & ridées : on ne mettoit en quelque sorte sous la meule que des noyaux qu'il falloit le plus souvent humecter avec de l'eau chaude pour déterminer la résolution des sucs. Il n'est pas étonnant qu'un pareil fruit ait été d'un mince rapport.

Mais des Particuliers, soit par prévoyance, soit par hasard, ont différé leur cueillette jusqu'à la mi-Décembre au plus tard; & ils ont trouvé que depuis les grosses pluies, les olives avoient beaucoup acquis tant en maturité qu'en substance. Les mêmes fruits, qui n'avoient point de corps & d'apparence trois semaines auparavant, on les a vus beaux, rouges, gros & pleins de suc. La sécheresse de la premiere partie de l'automne avoit altéré & envié la seve des arbres; les olives, en très-grande quantité, ne s'étoient partagé qu'une nourriture trop foible. Les pluies salutaires qui ont succédé, ont rendu la seve plus abondante & plus propre à porter la maturité. Il n'y a qu'un petit nombre de Particuliers qui ayent profité d'un avantage qu'il étoit naturel d'attendre.

La même précipitation qui nuit d'ordinaire en ce pays à la récolte des vins, a nui, cette année, à la récolte des olives. La nature n'a point de jour fixe pour semer & pour recueillir; son almanach rural change chaque année; mais elle nous marque assez clairement ce que nous avons à faire, si nous voulons consulter la saison & non pas l'usage ou les réglemens.

De Nantes, *le 5 Janvier.*

Le sieur Clairet de Luce, Capit. de la *Duchesse de Duras*, venant de S. Pierre de Miquelon, chargé de morues & huile de morues pour Bordeaux, a relâché au Port de Brest.

Le sieur Hercouet, Cap. du *Boyne*, du port de 600 tonneaux, venu de Bengale à l'Orient, à la consignation de MM. Bernier & Gourlade, a amené 15505 pieces de garas, 34936 pieces de baffetas, 37419 de mousselines, 3169 de hamans, 3824 de mouchoirs, 1120 de savonis, 400 de bétilles, 240 de salgazis, 1660 de guinées bleues, 1120 de guinées d'Ianaon, 284 de mamoudis, 150 de sanas, 240 de guingamps, 113 de sersachay, 177 d'abasis, 100000 livres de salpêtre, 208000 livres de cauris, 75000 livres de poivre.

Les crées larges, assorties des trois premieres qualités, valent à Morlaix 154 à 155 liv. la piece de 100 aunes; les Bretagnes larges superfines, 3 l. 17 s. à 3 l. 18 s.

l'aune ; les Bretagnes étroites ſuperfines ; 2 liv. 17 ſ. à 2 l. 19 ſ. ; les toiles pour les Iſles crées larges, premiere qualité, 162 l. la piece. Le miel vaut 12 à 13 l. le cent ; le beurre nouveau, 36 l. ; la cire jaune, 40 ſ. la livre.

Le *Chaumont* & la *Parentiere* ſont arrivés ici du Port au-Prince avec des cargaiſons très variées. Il eſt encore rentré vers la fin de Décembre deux bâtimens qui revenoient de la pêche de la morue.

Dans le même tems, il eſt parti deux vaiſſeaux pour les Indes, le 1er. la *Ville du Cap* de 180 tonneaux, Arm. M. Deluynes; le 2e. l'*Alliance* de 300 ton., Armat. M. Richard. Le *Roi de Gabinde* & le *Comte d'Artois* ſont ſortis pour Guinée. Le *Baron d'Arros* a fait voile pour les Cayes. Le ſieur Doſſet, Capit. de la *Noton*, Armat. M. Dulac, eſt en charge pour Guinée.

De Poitiers, *le 6 Janvier.*

Le Géorgiphile qui, comme on l'a dit ci-devant, a compté qu'il ſe perdoit environ neuf onzièmes de ſemence, fonde ſon calcul ſur l'expérience ſuivante. Sur un bon terrein dont la ſurface eſt de 400 verges, à 12 pieds la verge, il ſema, l'automne de 1772, quatre boiſſeaux de bon froment, c'eſt-à-dire, à peu près 220 liv. de grains, après de forts labours & un excellent engrais. Le bled devint fort beau : nul autre champ ne donnoit de meilleures eſpérances. Comme il eſt dans la nature du cœur humain d'anticiper ſur la jouiſſance de l'avenir, il voulut, dès le commencement de Juillet, calculer le produit futur de ſa récolte. Il prit au haſard des épis ; il choiſit d'un côté les plus forts, de l'autre les plus foibles : les premiers n'avoient pas plus de 29 grains, les ſeconds pas moins de 15. Les grains de ſemence avoient produit, quelques uns cinq tiges, le plus grand nombre quatre, les autres trois ou deux. Dans tout le champ, même examen, même réſultat. Le terme moyen entre les plus foibles & les plus forts épis étoit de 22 grains. Chaque grain de ſemence devoit avoir jetté au moins trois tuyaux. Or 3 multipliés par 22 donnoient 66 pour 1. En ne ſuppoſant que deux tuyaux par grain, il devoit compter ſur 44 pour 1. Il avoit donc lieu d'attendre 176 boiſſeaux de ſes 4 boiſſeaux de ſemence. Cependant il n'a eu que 12 boiſſeaux pour 1. Son erreur provenoit de ce qu'il ſuppoſoit que chaque grain de ſemence avoit réuſſi. Si chacun de ces grains avoit produit deux épis, chacun de 22 grains, il auroit dû avoir 176 boiſſeaux : or il n'en a eu que 48 ou trois onzièmes de 176 ; il y a donc eu perte de huit onzièmes de ſemence. Mais comme il eſt fondé à croire que chaque grain a produit trois tuyaux, il auroit dû recueillir 264 : or il n'a recueilli que 48 ou deux onzièmes ; il s'eſt donc perdu *neuf onzièmes de ſemence*. Comment éviter cette perte ?

De Rouen, *le 8 Janvier.*

Les prix des grains ont ſucceſſivement baiſſé pendant le mois de Décembre ; cependant ils ſont encore très-hauts rélativement à l'abondance de la récolte.

Les maladies qui régnent ſur les beſtiaux dans quelques pays ont engagé M. l'Intendant à rendre une Ordonnance par laquelle il eſt défendu d'introduire aucuns beſtiaux étrangers dans cette Généralité, ſans qu'on ſoit pourvu de certificats en bonne forme. L'épizootie, très-près de nous, rendoit cette précaution indiſpenſable.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Secret d'une laque rouge fort durable.

Ce ſecret, retrouvé par le célebre Margraff, après avoir été quelque tems perdu, vient d'être publié dans les *nouveaux Mémoires* de l'Académie de Berlin pour l'année 1771, à Berlin chez Chrétien-Frédéric Vors, 1773.

M. Margraff, après avoir éprouvé, ſans ſuccès, la cochenille & le kermès, ſe ſervit de la garance d'Hollande : il en prit 2 onces auxquelles il joignit autant d'alun de Rome le plus pur & le plus choiſi. Il fit diſſoudre l'alun dans un pot net verniſſé, où il avoit mis auparavant trois quartes d'eau diſtillée qu'il avoit fait bouillir : il remit ce pot au feu, & il l'en retira auſſitôt que l'eau commença à bouillir. Enſuite

il jetta de la garance dans cette eau bouillante, lui fit faire deux ou trois bouillons, retira le tout du feu, & filtra le mêlange par un filtre double de papier blanc. Il laissa reposer, pendant une nuit, cette liqueur tirée au clair, afin que le peu de poussiere qui pouvoit avoir passé par le filtre allât entiérement à fond. Il jetta tout doucement l'eau colorée d'un rouge clair dans le pot de terre qui avoit été de nouveau nettoyé; il fit chauffer encore une fois le tout, & versa dessus une solution de tartre tout-à-fait limpide & aussi claire que l'eau, jusqu'à ce que la garance eût cessé de se précipiter. Il versa le précipité sur un nouveau filtre double, fit entiérement écouler le fluide, & jetta sur la poudre rouge, qui étoit demeurée dans le filtre, de l'eau distillée, nette & bouillante, jusqu'à ce que l'eau qui passoit au travers n'eût plus aucun goût salin. Après quoi il fit entiérement sécher la couleur sur un fourneau modérément échauffé, & elle se trouva du plus beau rouge foncé, parfaitement semblable à la couleur qui avoit été donnée à l'Auteur, & même d'une belle apparence.

I I.

Poudre vulnéraire pour la guérison des Asthmatiques, & graine de garance.

» Le sieur Royer, Marchand Epicier-
» Droguiste, si connu par ses Cours publics
» & par la rare collection de plantes qu'il
» possède dans ses jardins, *grande rue du*
» *Fauxbourg Saint Martin*, ayant été in-
» cpmmodé pendant plus de vingt ans, dont
» il en a passé dix sans se coucher, d'un as-
» thme violent, s'en est procuré la guéri-
» son parfaite avec la poudre vulnéraire de
» laquelle il a fait la découverte à force de
» recherches & de travaux botaniques. Il
» entre dans cette poudre un très-grand
» nombre de plantes extrêmement chargées
» de sels & de soufre.

» Assuré, depuis au moins sept ans, de
» sa guérison parfaite, le sieur Royer croit,
» comme bon Citoyen, devoir donner part
» au Public de sa découverte, afin que ceux
» qui sont affectés de l'un des trois genres
» de cette maladie, puissent se guérir par
» l'usage du même remede.

» Le sieur Royer donne avis que l'on trou-
» vera chez lui, comme les années précé-
» dentes, de la graine de garance, récolte
» de cette année, ainsi que la quantité d'œil-
» letons que l'on souhaitera; il a démontré
» l'avantage de planter les œilletons pour
» ceux qui veulent jouir promptement, en
» ce que l'on gagne trois ans en récoltant,
» dès la premiere année, de la garance
» propre à vendre & à faire de la teinture,
» au lieu que la semence ne peut produire
» des racines propres à cet objet que la
» troisième année au plutôt ».

I I I.

Avis divers.

1. Il a été annoncé, en dernier lieu, que deux Peintres, l'un Allemand, l'autre Espagnol, avoient donné des essais très estimés de peinture sur verre, d'après des méthodes qu'ils ont découvertes. Le *sieur Robert Scolt Godefroy*, *Anglois*, *demeurant à Versailles*, *rue S. Méderic*, peint également sur verre de toute grandeur: sa peinture pénétre tout le verre sans beaucoup en affoiblir la transparence: l'on trouve même qu'elle surpasse tout ce que l'on a vu de plus beau en ce genre jusqu'aux vitraux de la chapelle de Versailles. Il a fait le portrait du Roi de neuf pieds de haut sur cinq de large. Il passe sa peinture au feu. Cet habile Artiste a été amené en France par feu M. de Guerchy, Ambassadeur à Londres. Il a une composition de cristal qui imite le diamant.

2. Le sieur *Alcary*, *Négociant à Nismes*, tient depuis long-tems un magasin de graines & de végétaux du Languedoc & des Provinces voisines, propres pour des prairies artificielles, pour le jardinage, pour la teinture, pour la Médecine &c. Attaché par goût à l'étude de cette partie de l'Histoire naturelle si importante pour l'humanité, il en fait tout-à-la-fois un objet de délassement & de commerce. C'est à tort qu'on a répandu le bruit, depuis qu'il a embrassé le commerce des soies & des étoffes, qu'il avoit abandonné le premier: il se promet de l'exercer toute sa vie, & même qu'après lui, ses Représentans soutiendront la réputation que sa Maison s'est acquise depuis plus de soixante-dix ans qu'elle est fondée.

3. » Crayons fermes & tendres de véritable mine de plomb noire d'Angleterre, » assez gros pour les plus forts porte-crayons, » à quatre sols les crayons ordinaires, à six » sols les demi-fins & à dix sols les superfins, » estimés si bons tant par nombre de Peintres, Sculpteurs & Graveurs de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture que » par Messieurs de l'Académie Royale d'Architecture, qu'ils ont mérité le suffrage » de quantité d'Artistes en tout genre, & le » certificat de cette Académie dont voici la » copie.

Extrait des registres de l'Académie Royale d'Architecture, ce Lundi 25 Novembre 1773.

» L'Académie étant assemblée.. &c..... » Ensuite le sieur Hebert, Fabricateur & » Marchand de crayons ayant été présenté à » l'Académie, il l'a priée de vouloir bien » lui accorder un certificat de la bonté & de » l'utilité de ses crayons; & sur l'attestation » de plusieurs Académiciens qui en employent & qui conviennent qu'ils ont l'avantage d'être d'un fort bon service & de » coûter actuellement beaucoup moins que » ceux d'Angleterre, l'Académie a dit qu'il » en seroit donné certificat au sieur Hebert.

» Scellé du sceau de l'Académie Royale » d'Architecture.

» Ceci conforme aux registres, par moi » Secretaire perpétuel de l'Académie, ce 3 » Décembre 1773. *Signé*, SEDAINE, avec » paraphe.

» Ces crayons se trouvent chez Madame » Hebert, Peintre de l'Académie, rue de » Condé, vis-à-vis les murs du jardin du » Prince, près le Luxembourg, Fauxbourg » S. Germain, l'avant-derniere porte cochere à droite en entrant par la rue de la » Comédie Françoise, à Paris.

» On trouve aussi chez elle des crayons » de vraie pierre noire d'Italie, de sanguine &c, & toutes sortes de bons pastels » bien assortis.

I V.

Nouvelles balances pour peser les plus grosses charges des voitures.

Ces balances viennent d'être inventées en Angleterre par le sieur *James Edgel de Frome, dans le Duché de Sommerset.* Elles sont particuliérement destinées pour les Ports, les Marchés, les Douanes, les péages, & toutes les Barrieres où les marchandises doivent être pesées. Leur construction est entiérement nouvelle. Toutes les machines du même genre jusqu'à présent imaginées ne peuvent remplir le même objet avec autant de promptitude, de facilité & d'exactitude que celles-là. Pour les placer, il faut un espace de quinze pieds en quarré & de quatre pieds de hauteur, à côté d'une maison ou d'une barriere. Vous y pesez les objets les plus petits & les charges les plus considérables *depuis une livre jusqu'à neuf tonneaux.* Le poids qui sert à peser un tonneau n'est que de quatorze livres. Par le moyen de cette ingénieuse invention, vous connoissez aussi aisément, aussi sûrement, aussi vite le poids d'un grand corps, que vous connoitriez celui d'un petit objet dans des balances ordinaires. Elle est si juste qu'un quart de guinée, dit-on, ne la feroit pas pencher. On vient de l'adopter à Bristol.

V.

Faute à corriger dans le N°. 3 de la Gazette, page 22.

Au n°. II, à la fin du 1er. alinea de la Lettre, au lieu de *macre ou chaulsne d'eau*, lisez *macre ou châtaigne d'eau.*

Ce fruit s'appelle aussi *macle, truffe d'eau, tribule aquatique, corniole, cornouelle.* Les Habitans des bords du Nil, de la Thrace, du Limousin &c, en font du pain.

V I.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 5 Janvier 1774, au Samedi 8 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 23 à 27 liv. *le septier; idem* au Port de la Grève, de 22 l. 10 s. à 28 l. Le seigle, de 11, 12 liv. 10 s. à 14 liv.; l'orge, de 9 liv., 10 à 11 livres aussi *le septier.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 5 Janvier 1774 au Samedi 8 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 19, 19 liv. 10 s. à 20 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 12 Janvier 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 11 Janvier 1774.*

	#	6		
Or de Portug. à . . .	728			*marc.*
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	726			
Ducats à	98	10		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49	2	6	

CHANGES DE PARIS, *du 12 Janvier 1774*

Amsterdam	53	$\frac{3}{4}$ à	$\frac{7}{8}$
Londres	29	7	8e.
Hambourg	187	$\frac{1}{4}$	
Madrid	15	4	
Cadix	15	0	6
Livourne	95	$\frac{3}{4}$ à	$\frac{7}{8}$
Gênes	93	$\frac{3}{4}$ à	$\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{7}{8}$ p.	$\frac{8}{8}$ p.	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1774.	*Lundi* 10.	*Mardi* 11.	*Mercredi* 12.
COMP. D. IND.	.	.	
Actions à 4 coup	1475 72 $\frac{1}{2}$ . .	1456 62 $\frac{1}{2}$ . .	1462 $\frac{1}{2}$ 67 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	340	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

Du Sam. 8 Janv. 1773.		Du Lundi 10.		Du Mardi 11.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Lenoir, six prem. mois 1773.	L.	Delamotte, six p. mois 1773.	L.	Defrance, six p. mois 17773.	L
Caron, *idem.*	M.	Creuzé, *idem.*		Cauchy, *idem.*	
Gossey, *idem.*		Thevenin, *idem.*		Viellard, *idem.*	M
Delarue, *id.* à tout let.		Certain, *idem.*	M.	Defays, *idem.*	
Clouet, six dern. mois 1773.	M.	Masson, *idem.*		Marsollier, six d. mois 1773.	C
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 8 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 30 Décembre.*

CET Empire est exposé à souffrir des émigrations de peuplades entieres : dans ce moment, on en craint de nouvelles, & ce n'est pas sans fondement. Plusieurs Hordes Tartares ont, dit-on, résolu de passer des Provinces frontieres dans l'intérieur de l'Asie. Dans divers districts, les Paysans, au lieu de cultiver les terres, les dévastent. Ces nouvelles font beaucoup de tort au commerce ; l'ardeur des Regnicoles en est rallentie, l'Etranger en conçoit de la défiance. Cependant l'Empire est abondamment pourvu de grains ; mais la perte d'un Cultivateur est une perte sensible pour ce pays ; & si l'esprit de désertion gagnoit les campagnes, ce seroit, pour ainsi dire, un Empire renversé.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 16 Janvier.*

Depuis les tempêtes qui ont causé tant de naufrages sur la Baltique & sur la Mer du Nord, il s'est encore perdu plusieurs navires, & ce n'a pas été dans les glaces, jusqu'à présent très-rares dans nos parages, malgré les neiges & la gelée.

Il y a déjà plusieurs jours que le vaisseau de garde de notre rade a été désappareillé, quoiqu'il arrivât encore des bâtimens, même de l'Islande.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 19 Janvier.*

Différentes sortes de fausses especes viennent d'être proscrites par une Ordonnance.

On est pourvu, dans cette Ville, d'aimans artificiels de M. l'Abbé le Noble, Chanoine à Vernon-sur-Seine. Les inventions utiles que l'on voit éclore en France sont bientôt connues dans ce pays-ci : on prétend que celles de ce pays sont beaucoup moins connues en France, si elles n'y sont pas entiérement inconnues ; ce qui n'est pas vraisemblable, car on y aime les Arts, ils y sont certainement excités, & tout le monde y est jaloux de concourir à leur perfection.

La Fabrique de cuirs de Potzneusiedler vient d'établir dans cette Capitale un dépôt de différentes especes de cuirs qui durent très-long-tems & résistent à l'eau. Nous voyons de jour en jour s'y former des dépôts semblables d'ouvrages d'industrie d'un genre nouveau & économique : il y a pour cela toute facilité. Cette facilité de débouchés contribue beaucoup au progrès des Arts, de ceux sur-tout qu'on n'encourage point par la défense faite à tous, un petit nombre excepté, d'exercer leurs talens.

De Sagan, *le 19 Janvier.*

Un de nos Economes garantit la destruction totale des chenilles & autres insectes qui endommagent les arbres, par la seule insertion de deux gouttes de vif-argent, faite au moyen d'un petit trou dans la branche la plus chargée de ces animaux. Il ajoute que le même expédient aura le même effet contre la nielle.

De Leipsick, *le 20 Janvier.*

La Société Economique de Saxe rendit un compte public de ses travaux dans l'Assemblée automnale qu'elle tint, selon sa coutume, dans la sale de Pleissenbourg.... Elle avoit proposé trois sujets de Prix relativement à la culture du chanvre d'Alsace, à celle du houblon dans les environs de Zwickau, & à celle de la vigne. Sur les deux premieres questions, elle n a reçu aucun Mémoire ; quant à la 3e., il ne lui en est parvenu qu'un seul qui, sans avoir rempli les vues de la Société, a paru mériter une récompense. Il est de M. Offenfelder, Secretaire de la Chancellerie de la Cour, Auteur d'un très-bon Ouvrage publié en 1771, sur la culture des vignes dans les districts de Saxe où elle peut avoir lieu. Le terme pour la distribution des trois Prix fut reculé.. La Société assigna des primes pour ceux qui réussiroient le mieux dans la culture du chanvre & du houblon.

On lut différentes dissertations, une de M. le Docteur Schreber d'Erlangen, sur des épreuves d'une certaine espece de bled, *triticum spicâ multiplici* ; une autre de M. l'Abbé de Felbiger, Prélat de Sagan, Sur une herbe jusqu'à présent inconnue & propre à fournir un très-bon fourrage ; une 3e. de M. le Docteur Gloeser, de Suhla, pour servir de supplément à un Mémoire sur les arbres fruitiers qui gelent à la seconde seve &c... La Société résolut de faire les frais nécessaires pour rendre habitables les maisons sur lesquelles a été fait l'essai de l'enduit de ce Docteur pour préserver des incendies. On pourra y loger quelques pauvres familles ; & en même tems, on s'assurera du degré de durée de l'enduit, soit intérieur, soit extérieur de ces maisons de bois.

On parcourut les cartes topographiques & minéralogiques, les gravures & les dessins &c. envoyés à la Société. Parmi ces dessins, il y avoit celui du *Digesteur économique* de M. Wilke, approuvé par l'Académie de Stockolm, & celui d'un ouvrage fait aux murs du jardin du château de Barby, pour observer les crues de l'Elbe.

M. Schreber avoit envoyé à la Société des essais ou montres de son bled ; M. l'Abbé de Felbiger, des essais de seigle de la S. Jean. Elle avoit aussi reçu de deux nouvelles sortes de tabac cultivées & préparées à Dresde.

On lui avoit communiqué une épreuve de *laine d'écorce de mûrier* par M. Bischoff, Fabricant en soie, à Leipsick. (*On se rappelle les essais faits par un Amateur du Dauphiné pour tirer de la soie de l'écorce du mûrier, annoncés dans notre Gazette*).

M. le Docteur Schreber avoit fait présent à la Société du douzième volume de son magnifique Ouvrage intitulé, *Spectacle des Arts & Métiers.*

(*Nous parlerons des travaux des Classes Provinciales de cette même Société*).

ITALIE.

De Venise, *le 12 Janvier.*

Le Sénat a reconnu que, par l'impôt établi sur l'entrée des bleds, il contribuoit à entretenir dans tout l'Etat la cherté de la denrée, dans quelques endroits la disette. Pour remédier aux maux produits par cet abus légal, il a ordonné, par un Edit du 29 Décembre, que tout le monde pourra importer du froment étranger, l'emmagasiner & en disposer à sa volonté sans payer aucun droit. Mais la cause de la cherté & de la disette sera rétablie dans quatre mois, c'est-à-dire, le 1 Mars ; & elle est actuellement ôtée par rapport au froment seul.

Il est tombé au commencement du mois une prodigieuse quantité de neige : il régnoit en même tems un vent horrible. Il est ensuite survenu un si grand froid que la Brente a été gelée. Il est tombé beaucoup de neige dans toute l'Italie.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 24 Janvier.*

Le déchaînement contre le *thé taxé* est

général dans les Colonies. A Boſton, des Habitans vêtus en Indiens ont jetté à la mer 342 caiſſes de thé qu'ils ont trouvées ſur trois bâtimens. A Lexington, les Colons, après avoir réſolu de ne point recevoir de thé ni d'Angleterre ni de Hollande, ont fait un feu de joie de tout celui qui s'eſt trouvé dans la Ville. A Philadelphie, on a affiché un placard portant que ſi les Américains achetoient du thé, ce ſeroit payer une taxe & reconnoitre dans le Parlement un droit injurieux à un Peuple libre, & en conſéquence on s'eſt oppoſé au débarquement de cette marchandiſe. A Newport, dans Rhode-Iſland, il a été déclaré que tout le thé ſeroit renvoyé ou détruit, ſi l'on s'aviſoit d'en débarquer. A la Nouvelle-Yorck, il a circulé un avis par lequel il étoit dit que des fers forgés dans la Grande-Bretagne devoient arriver ſur des vaiſſeaux de la Compagnie, & que la Nation déterminée à ne ſe laiſſer enchaîner par aucune Puiſſance de la terre, traiteroit, ſuivant leur mérite, ceux qui auroient l'audace de mettre ces fers en magaſin.

Par les regiſtres de Briſtol, on voit qu'en 1773, il a été importé des Indes occidentales 20,000 tonneaux de ſucre : il n'en étoit venu en 1772 que 15,000.

Les effets publics continuent de baiſſer. Banque, 139 ¼; Indes, 137 ¼.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Poitiers, *le 27 Janvier.*

Il eſt aſſez commun de trouver dans ce pays cinq ou ſix métairies bâties pour faire valoir cent ou deux cens arpens de terres contiguës. Un bon Cultivateur exploiteroit avec une ferme & ſix Laboureurs & domeſtiques le terrein que cinq métairies ſe partagent entr'elles, en employant un grand nombre d'ouvriers & de valets. Cette ferme rendroit davantage au Propriétaire : celui ci, avec plus de produit net, auroit moins de bâtimens à entretenir. On ſe plaint que les bras manquent, on en auroit. La vérité eſt que les avances manquent, on en auroit encore. Par tout la culture eſt ſuſceptible d'amélioration économique ; & dans preſque tous les quartiers, elle l'eſt d'une extenſion conſidérable.

M. le Comte de Montauzier fait conſtruire dans ſa Terre de Salles, à une lieue de Saint-Maixant, un moulin digne de l'attention du Public. C'eſt un bâtiment très-régulier & très vaſte, à cinq étages, y compris le rez-de-chauſſée, & percé de 80 tant portes que fenêtres extérieures. On y travaille avec activité, & il ne ſera achevé que dans ſix mois. Sous trois mois, on commencera à y moudre ſans interruption. Ce moulin ſera monté d'une roue de quinze pieds de diametre & d'un rouet de ſix pieds de diametre auquel commandent deux lanternes dont l'une fera tourner la meule, & l'autre un cilindre en fil de fer. Ce cilindre commandera un autre cilindre de ferblanc piqué ; celui-ci, un ventilateur. Il y aura un autre ventilateur poſé ſur la meule. Le bled paſſera par tous ces inſtrumens avant de ſe convertir en farine : la farine tombera dans une arche ſur laquelle il y aura un bluteau tendu pour ſéparer la fleur du ſon gras : ce ſon gras, en ſortant du bluteau, tombera dans un cilindre garni en ſoie, lequel ſéparera le gruau du ſon. Par une combinaiſon des mêmes machines, les ſacs de bled & de farine ſeront montés à leur deſtination depuis le bas du moulin juſqu'au dernier étage. Autant qu'on peut en juger par cette deſcription imparfaite, ce moulin a beaucoup de reſſemblance avec celui de Corbeil. On eſpere que quand il ſera fini, le Conſtructeur en publiera le plan & en expliquera le méchaniſme. Nous ne ſçaurions trop le ſolliciter, puiſqu'il s'agit d'épargner les frais de main-d'œuvre dans la préparation de la ſubſtance par excellence. En elle-même, l'entrepriſe eſt de la plus grande importance pour tout le canton & même pour la Province. Sa réuſſite peut nous rendre une branche de commerce que nous avions perdue. Les farines de Lamotte-Saint-Héraye & de Saint Maixant rentreront en concurrence avec celles de Moiſſac qui nous l'avoient enlevée, & qui ne ſe fabriquent néanmoins preſque toutes qu'avec nos grains. Il s'eſt déjà établi à la Rochelle & à Marans des dépôts de ces farines pour faciliter les approviſionnemens des Boulangers du pays & les chargemens pour les Colonies.

Le Gouvernement vient d'ouvrir un débouché aux grains de la Province, en en permettant le transport par le Port de Saint-Gilles sur-Vic ainsi que par celui de Moric. Le Port de Saint-Gilles mérite d'être connu par son commerce de bleds & de sels. Ses sels sont très-estimés : on les charge ordinairement pour Bayonne & Bordeaux. Le Marché de cette Ville abonde en gibier & en poisson. Il s'y tient en Août une Foire à laquelle les Habitans de l'Isle-Dieu s'approvisionnent de denrées & d'outils nécessaires à la culture des terres. Les vins sont d'une grande ressource pour le pays ; il en passe quelquefois à Nantes. Les vignes plantées dans des vallées spacieuses formées par les dunes produisent plus abondamment que le sol semble ne le promettre, à cause de la quantité de sar ou goëmon dont on a soin de les engraisser. On armoit autrefois dans ce Port pour la pêche de la morue ; mais on a été forcé d'abandonner cette branche de subsistance, & il faudra peut être abandonner d'autres commerces si l'on n'empêche les sables de boucher l'entrée du havre. Le Port ne peut plus recevoir que des barques de 80 à 90 tonneaux, & encore dans les grandes marées seulement. Les Habitans sont réduits à la pêche de la sardine qui, quoiqu'on n'y employe qu'un petit nombre de chaloupes, soulage néanmoins beaucoup de malheureux. Cette pêche commence ordinairement en Mai, & finit vers la mi-Septembre.

D'ORLÉANS, *le* 28 *Janvier*.

Les grains ont constamment baissé dans nos cantons, quoique la Loire en tire beaucoup & que la navigation ne se rallentisse pas.

Le sucre vaut ici 87 l. 10 s. ; la cassonade, 60 à 70 l. ; le fromage de Gruyere, 47 à 48 l. ; le riz, 18 à 19 l. ; l'eau-de-vie, 170 liv. : le coton Baza, 53 liv. ; le savon, 52 liv. ; le sirop, 10 l. le cent. Le poivre d'Angleterre se vend 30 s. ; & le café, de 15 à 20 s. la livre. Les prunes de Sainte-Catherine valent de 20 à 25 l. le cent.

DE NANTES, *le* 30 *Janvier*.

Le College Royal de Suede a adressé l'avis suivant à M. Babut, Consul de S. M. Suédoise dans ce Port. » Comme il a plu au » Roi, par sa Déclaration du 10 Novembre » dernier, de permettre l'importation des » sels étrangers dans les Villes de Louisa » en Finlande, Gothenhourg, & autres » Places de la Province de Bahus, par na- » vires autres que les nationaux, sous une » modération des droits, vous êtes chargé » d'en donner avis à un chacun, & que » cette modération en assimilant les Né- » gocians étrangers à ceux de Suede quant » à l'importation des sels dans les susdits » pays, par leurs propres navires, fixe » une diminution de droit de 7 ¼ schellings » & 8 rond stuk par tonne de sel de Fran- » ce, qui ne payera désormais que 14 ½ s. » & 18 ⅔ rond stuk, au lieu de 20 ¾ sch. & » 25 ⅔ r. s. qu'il payoit ci-devant. De plus, » les navires construits dans les susdites » Villes, pour compte étranger, pourront » exporter, à leur premier voyage, les » denrées du pays sans payer de plus forts » droits que pour compte & par navires » Suédois ».

Le muid de sel vaut au Croisic 75 l., au Pouliguen 78.

Le 16 du courant, à trois heures du matin, le navire la *Demoiselle Catherine Blondine* de Dantzick, de 300 tonneaux, Cap. Georges Howes, se perdit sur la côte de Quiberon au lieu nommé Kernescop, par un coup de vent terrible, dans la nuit la plus obscure. A l'exception d'un seul homme, tout l'équipage s'est sauvé, en s'élançant à terre du bout des vergues au moyen des cordages. Il étoit chargé de planches, mâtures & autres marchandises pour notre Port. On a retiré tout son grément, & l'on travaille à retirer la cargaison : il y a beaucoup de bois brisés par la violence de la mer. Le Capitaine du navire ne sçavoit où il étoit lorsqu'il fut rencontré dans les courans par une chaloupe de Belle Isle dont le Maître étoit Pilote-Côtier & revenoit de la côte de Quimperlé avec un chargement de bois. Ce Pilote monta à bord : & deux hommes qui étoient restés dans la chaloupe furent engloutis, un instant après avoir quitté le navire, en voulant gagner Belle-Isle.

Le 1 Février, il s'ouvrira ici une très-belle Foire franche.

Il s'est fait, dans le courant de ce mois, sur les côtes de Bretagne un commerce

fort considérable de provisions de bouche. Il est entré ici beaucoup de navires étrangers. Il ne cesse d'arriver par mer des grains & farines de Pontrieux, Hennebond, Pont-l'Abbé, Bordeaux, Croisic, Roche-Bernard, Quimper, Quimperlé; des grains & des légumes de Tours, Blois, Montreuil, la Haye, & autres lieux du haut de la riviere.

Le sucre blanc 1re. qualité, vaut 54 à 56 l.; 2e. sorte, 48 à 54; sucre brut fin, 34-33; café, 8 s. à 13 s. 6 den.; indigo fin cuivré, 8 l. 15 s. à 9 l.; cacao, 13 s.; coton, 145 à 160 liv. L'eau-de-vie vaut de 140 à 145 l. les 29 veltes.

Les navires la *Digue*, l'*Ingénu*, l'*Aurore*, le *Guerrier*, le *Caribou*, l'*Oracle* sont arrivés de l'Amérique. La *Ville de Rennes*, l'*Illinois*, la *Minerve*, le *Charlemagne*, le *Prince de-Condé* sont sortis pour la même destination. Le sieur Muterse, Capitaine de l'*Aimable-Bury*, est parti pour les Indes; l'*Union*, pour Cayenne. Le sieur Aubin, Capitaine des *Jumeaux*, est en chargement pour cette Isle; le sieur la Grange, Capit. du *Quaker*, pour Léogane; le sieur Langlois, Capitaine de la *Louise-Marie*, pour Saint Marc.

De Paris, *le 5 Février.*

Déclaration du Roi, concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Provence, supprimés par Edit du 7 Septembre 1771. Donnée à Versailles le 5 Septembre 1773, registrée au Parlement d'Aix le 25 Octobre. La totalité du prix de ces Offices monte à la somme de deux millions quatre cens quatre-vingts mille huit cens quatre-vingts-une livres trois sous huit deniers. S. M. contribuera au remboursement pour une somme annuelle de cent soixante mille livres; & le ressort du Parlement, pour une somme de soixante mille livres.

Arrêt du Conseil d'Etat du 5 Septembre 1773, qui ordonne l'exécution de l'article II du titre XX de l'Ordonnance du mois de Mai 1680, & de l'Arrêt du Conseil du 20 Mars 1717; en conséquence fait défenses aux Employés des Fermes de déposer les sels de saisie ailleurs que dans les greniers sur les ressorts desquels ils les auront capturés &c.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud. A Paris, ce 19 Janvier 1774.

Monsieur,

Les vues patriotiques que l'on trouve à chaque instant dans les Ouvrages périodiques dont vous vous êtes chargé, doivent les faire regarder par toutes les personnes qui pensent, comme les organes des bons Citoyens. Je les consulte souvent, & toujours avec un nouveau plaisir; je serois cependant charmé d'y voir plus fréquemment des inventions utiles qui épargnent la peine des hommes ou des animaux. J'oserois même vous engager à en faire un article séparé dans votre Gazette. J'avoue qu'il n'est pas facile d'avoir tous les jours des choses neuves & intéressantes, dans ce genre, à présenter au Public: d'ailleurs la plûpart de ceux qui s'appliquent aux Méchaniques en font un objet de lucre & croyent faire beaucoup que d'assurer à un Journaliste qu'ils sont parvenus à se procurer tel ou tel effet. Malgré tant d'inconvéniens, je présume qu'en établissant pour maxime que tout ce qui est inconnu est réellement nouveau pour ceux à qui on le manifeste, il seroit facile de remplir l'article en question par les descriptions de machines véritablement utiles qui se trouvent dans les anciens recueils d'inventions ingénieuses. La plûpart sont devenus si rares qu'on peut les regarder comme des manuscrits précieux (1). La grande dépense qu'ils exigeroient pour que l'on en donnât de nouvelles éditions, doit même faire présumer

(1) *On ne sçauroit croire combien les estampes ont été funestes aux Livres avant que l'on eût soin de les rassembler en corps de Bibliothèques, ce qui est plus moderne que l'on ne pense. Les enfans & les domestiques entre les mains desquels ils tomboient ne faisoient point de difficulté de les arracher; aussi voit-on presque tous ces Livres mutilés, pour peu qu'ils soient anciens.*

qu'ils ne feront jamais réimprimés. Un choix bien fait des machines utiles qu'ils renferment, ne manqueroit donc pas d'être bien reçu. Par exemple, l'analyfe du Recueil de machines du célebre Capitaine Auguftin Ramelli qui avoit fervi fous le fameux Marquis de Marignano, Grand Conducteur de Guerre (*Condottiere*) ou Chef de bande qui s'étoit diftingué fous Charles-Quint, feroit un véritable préfent pour le Public; je l'ai fait pour mon grand Ouvrage, mais il feroit facile d'en donner l'équivalent en détail. Que de prétendus Inventeurs feroient démafqués! Que de Plagiats découverts! Il eft cependant vrai qu'il n'eft point de carriere où deux perfonnes de bonne foi puiffent plus facilement fe rencontrer que dans celle des Méchaniques. Les mêmes befoins ont fouvent fait naître les mêmes idées. Vous avez dû remarquer que le moyen que j'ai imaginé pour faire lever les vannes des petites éclufes, par la furabondance de l'eau, reffemble beaucoup à celui qu'un Payfan Autrichien avoit inventé, & que M. Stangel a bien voulu nous faire connoître en faifant quelques obfervations fur ma découverte & fur fon importance. Je ne rougis point de convenir que je préfererois la méthode du Payfan, vu que par elle la vanne fe referme d'elle-même, au lieu qu'on eft obligé de la refermer, felon la mienne. Je me félicite d'avoir été la caufe occafionnelle qu'une idée auffi heureufe ait été connue dans ce Royaume. Je me joins même à vous pour prier M. Stangel de nous faire part des inventions que fa Patrie peut fournir pour l'Economie rurale & dans la partie des Arts. L'Allemagne eft une mine d'or pour l'induftrie. Il eût fallu des talens fupérieurs aux miens pour tenter de l'exploiter; mais j'efpere faire connoître un jour mes efforts dans ce genre, & je me confolerai de mon mauvais fuccès fi d'autres peuvent faire mieux.

Comme de ftériles vœux ne fervent qu'à faire connoître notre pauvreté fans y remédier, j'ai l'honneur de joindre à la préfente la defcription d'une machine dont le Capitaine Auguftin Ramelli parle dans fon vafte Recueil. Elle ma paru également fimple, ingénieufe & utile.

J'ai l'honneur d'être &c.

Signé, PINGERON, ancien Ingénieur de la Ville de Zamofc en Pologne.

II.

Defcription d'une machine de la plus grande fimplicité, pour deffécher les terreins aquatiques, fuivant l'idée de Ramelli.

Imaginez un cilindre d'une matiere dure & compacte ayant environ deux pieds de long fur un bon pied de diametre, percé dans le fens de fon axe d'un trou quarré deftiné à recevoir un arbre de fer. Ce cilindre a quatre entailles longitudinales d'une certaine profondeur qui fuivent la direction de deux diametres qui fe coupent à angles droits.

Ces entailles font deftinées à recevoir des plaques de métal qui ont la facilité d'y entrer & d'en fortir librement; ces plaques rempliffent exactement lefdites entailles.

On place le cilindre garni de ces plans dans une caiffe auffi cilindrique percée d'un trou vers le bas qui eft grillé, par lequel l'eau de la mare que l'on veut épuifer remplit cette derniere.

On adapte également un tuyau quarré à cette caiffe, par lequel l'eau doit fortir & auquel on donne pour longueur la diftance à laquelle on veut la porter. Ce cilindre n'eft point placé au centre de la caiffe, mais il eft difpofé de maniere que fa furface courbe touche le haut de l'intérieur de la caiffe, & que les plans qui auront la facilité de defcendre touchent la partie inférieure. Ces plans feront un peu arrondis du côté où ils doivent frotter contre les parois de la caiffe qui eft placée dans une fituation verticale.

On adapte une manivelle aux extrémités de l'axe du cilindre, auxquelles on applique deux hommes.

Voici en deux mots l'effet de cette machine.

L'eau qui entre par le bas de la caiffe la remplit prefqu'à moitié lorfque le cilindre tourne doucement; les plans dont on a parlé peuvent s'écarter du centre du mouvement par leur poids; arrivés au-deffous de l'axe du cilindre, ils font prefqu'entiérement hors de l'entaille qui les recevoit, & font alors l'effet d'une pele qui poufferoit l'eau par le tuyau. Comme ces plans fe fuccédent, l'eau n'a pas le tems de redefcendre; il feroit d'ailleurs facile d'y remé-

dier au moyen d'une ſoupape placée vers le bas du tuyau par lequel l'eau doit ſortir. A meſure que le cilindre tourne, les plans ſortent & rentrent dans les entailles : il eſt évident, d'après ce précis, que le cilindre doit toucher très exactement la caiſſe par le haut ; car ſans cette précaution, l'eau ne feroit que tourner autour & ne monteroit point. Cette machine doit être conſtruite avec aſſez de préciſion & d'exactitude pour qu'il ne reſte que le jeu néceſſaire, & que l'eau ne s'échappe que par le tuyau qu'on lui a ménagé, lequel doit être incliné à l'horizon.

Dans l'hypotheſe de Ramelli, les hommes que fait agir cette machine hydraulique ſont dans l'eau. J'ai cru devoir changer cette diſpoſition très-incommode. Au lieu de manivelles, j'adapte aux deux extrémités de l'axe du cilindre qui ſortent de la caiſſe deux larges poulies dont la cannelure eſt garnie de pointes de fer ; j'y fais paſſer deux cordes ou chaînes ſans fin, c'eſt-à-dire, attachées par les deux bouts qui repaſſent enſuite ſur un treuil garni de poulies de même nature. Ce treuil, qui eſt établi ſur un bâtis au-deſſus de l'eau, étant mis en mouvement avec des manivelles, & entretenu par un volant, produit le même effet que ces dernieres, & les Ouvriers travaillent à ſec. Cette même machine, qui eſt de la plus grande ſimplicité, devroit être conſtruite en métal, du moins le cilindre horizontal & intérieur avec ſa caiſſe.

III.

Remarque ſur les défauts que les chevaux ont aux yeux.

M. le Docteur Weber, qui s'eſt perfectionné en France dans l'Art Vétérinaire qu'il exerce en Allemagne avec beaucoup de ſuccès, a remarqué que quantité de chevaux avoient aux yeux des défauts qui ne provenoient que d'une mauvaiſe pratique preſque généralement ſuivie par des Maréchaux ignorans. Voici de quoi il s'agit.

Il y a dans le grand coin de l'œil du cheval un cartilage mince qui prend une forme circulaire & qui eſt enveloppé dans un plis double de la peau conjonctive. Ce cartilage & ſes fonctions ſont connus de tous ceux à qui l'anatomie du cheval n'eſt pas étrangere. Son mouvement dépend de celui de la prunelle. Lorſque l'œil s'enflamme ou qu'il y arrive quelqu'autre accident, ce cartilage ſe déplace & pouſſe en avant. La plûpart de ceux qui traitent les chevaux n'y trouvent point d'autre remede que de couper ce cartilage qu'ils prennent pour une excroiſſance, quoique ce ſoit une partie eſſentielle à l'œil ; & ils gâtent la vue à l'animal. Il eſt facile de faire rentrer ce cartilage dans ſon lieu, au moyen d'un purgatif, d'une ſaignée, & autre remede ſimple. M. Weber a déſabuſé ſur ce point pluſieurs Agriculteurs qui commettoient la faute qu'on vient de relever.

IV.

Queſtion.

Il dépendoit d'une Cure du Berri un bois de haute futaye qui, étant à la ſuite d'un jardin & d'un pré de la même Cure, faiſoit tout l'ornement de la Maiſon Preſbytérale en face de laquelle il étoit ſitué. Un nouveau Curé, plus entreprenant que ſes prédéceſſeurs, après s'être procuré le conſentement de quelques uns de ſes Paroiſſiens, préſenta une Requête au Juge des lieux, tendant à ce qu'il lui fût permis de faire couper ce bois, de le vendre, & d'en employer l'argent à des réparations. Or, comme les fonds d'une Cure ſont inaliénables, & que les prétendues réparations faites ou à faire par le Curé n'étoient que des objets de pur agrément, on demande s'il n'eſt pas obligé de reſtituer le prix de la vente de ce bois qui n'a pu être coupé & vendu, comme l'argent en provenant n'a pu être employé qu'en vertu d'un Arrêt du Conſeil ?

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 29 Janvier 1774, au Mardi 1 Février, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21 l. 10 ſ., 24 l. 10 ſ. à 28 l. 10 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Grève, de 26 à 27 liv. 5 ſ. ; le ſeigle, de 13, 13 l. 5 ſ. à 14 liv. ; l'orge, de 9 liv. 10 ſ., 10 liv. à 10 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 29 Janvier 1774 au Mardi 1 Février, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 à 20 liv. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 5 Février 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Février 1774.*

	#	s		
Or de Portug. à . .	730			marc.
Du Mexique à . . .	722			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

CHANGES DE PARIS, *du 5 Février 1774.*

Amsterdam	53
Londres	30
Hambourg	187
Madrid	15 3
Cadix	14 19
Livourne	95
Gênes	93 ½ à ¾
Lyon, *Rois*	¾ p. % p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Jeudi 3.*	*Vendredi 4.*	*Samedi 5.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1480	1480	1482 ½ . . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	183	. . . . .	183 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	60	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	336	336	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.*

Du Mardi 1 Fév. 1774 pour le Mercredi 2. *Messieurs*		Du Jeudi 3. *Messieurs*		Du Vendredi 4. *Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 1773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	M.	Boscheron, six p. mois 1773.	M.
Radix, *idem.*	M.	Deschapelles, *id.*	S.	Lempereur, *id.*	
Boutray, *idem.*		Delagarde, six d. mois 1773.	C.	Rouillard, *idem.*	
Gautier, *idem.*	P.	S. Janvier, *id.*	F.	Painchain, six d. mois 1773.	A.
Desplaces, six d. mois 1773.	A.	Nau, *idem.*	G.	Patu, *idem.*	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 16 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 20 Juillet.*

L'Ignorance eſt fort diſpendieuſe : il lui en coûte ſouvent bien plus pour faire un mauvais travail qu'à la ſcience pour en faire un bon. M. Charles Linné, Sçavant né pour étendre les connoiſſances utiles, a trouvé cette remarque juſte, en examinant la fabrication de la biere : il a reconnu que la mauvaiſe biere, nuiſible à la ſanté, n'avoit point d'avantage économique ſur la biere bonne & ſalubre. Cette conſidération l'a déterminé à publier une inſtruction qui doit ſervir de guide aux Braſſeurs. M. Linné dit que ſi le lait nourrit davantage, & ſi le vin égaye davantage, l'eau, quand elle eſt bonne, eſt néanmoins la boiſſon la plus naturelle à l'homme, la plus convenable pour ſa ſanté, la plus analogue à la pureté du ſang. Mais les qualités des eaux varient comme celles des terres d'où elles ſortent. C'eſt pour les corriger qu'on a eu recours à différentes boiſſons qui remplacent le vin & l'eau. On a d'abord fait cuire toute ſorte d'herbes : ce n'eſt que fort tard que l'on a recouru, dans cette vue, au malt & au houblon. En Suede, le malt ſe fait avec de l'orge : rarement y employe-t-on le froment, plus rarement encore l'avoine, jamais le ſeigle. Après ce préambule, M. de Linné entre dans des détails ſur les mauvaiſes & les bonnes qualités des différentes bieres, & ſur les moyens de les corriger ou de les améliorer.

S. M. a déclaré que ſes dettes particulieres ne ſeroient point à la charge de l'Etat. Les juſtes dépenſes de la perſonne du Souverain réglées & prélevées, l'Etat ne doit que ce que ſes forces lui permettent d'employer à ſon profit.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 23 Juillet.*

Le Roi, pour encourager le commerce dans ſes différens Etats, vient d'accorder des privileges & des franchiſes au Port de Glucſtadt dans le Duché de Holſtein, pour les vaiſſeaux qui paſſeront l'hiver dans le Port & les marchandiſes qui traverſeront la Ville. Glucſtadt, par ſa ſituation au confluent de la riviere de Rhyn & de l'Elbe, à portée de Brême & de Hambourg, peut devenir une place très marchande, au moyen de la vraie liberté de commerce.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 25 Juillet.*

Depuis quelques années, la Chambre Impériale & Royale de Vienne a défendu à ceux qui ſont employés aux mines d'écrire & de publier tout ce qui peut concerner leur exploitation & le ſecret de l'Etat.

En conséquence les Minéralogistes curieux, des pays étrangers, n'en ont été que plus ardens à acquérir par eux-mêmes les connoissances qu'ils ne pouvoient attendre des autres. M. Ferber, Sçavant distingué en ce genre, est allé parcourir les mines de Bohême ; & à son retour, il a publié le secret qu'il n'étoit pas obligé de garder. Dans sa relation, il traite des différentes mines d'argent, d'étaim, de plomb &c. de ce Royaume. Il dit que de 1756 à 1761, on a tiré des différentes fosses de Joachionstal, d'une seule de Goltesgab, & d'une autre de Kathrinaberg, 61,677 marcs 7 lots d'argent fin qu'on a portés à la Monnoie de Prague ; chaque marc à raison de 22 florins 25 kreutsers ; en tout, 1,382,593 flor. M. F. a visité la mine de vif-argent d'Idria dans la Carniole. Son produit varie : en 1768, il a été de la valeur de 89,220 fl. : elle a donné en 1769, 330,000 livres de vif-argent.

De Francfort, *le 2 Août.*

On a traduit en Allemand & imprimé ici, la *Pratique du Jardinage* & le *Dictionnaire* de M. l'Abbé Roger Schabol. C'est que l'Allemagne adopte tôt ou tard les meilleurs Ouvrages géorgiques publiés dans les pays étrangers. Il est vrai que les Romans & les Drames François sont bien plutôt naturalisés & répandus dans le pays. On les envoye par la Poste : ils sont aussi-tôt traduits, imprimés, débités. Il n'y a que les Libraires aisés qui se chargent de traductions de Traités d'Agriculture, parce que le débit en est lent ; à la fin pourtant ils vendent leur édition : il n'en est pas de même par-tout. M. André, Libraire de cette Ville, fils de M. André, Bourguemaître, vient de publier deux excellens Ouvrages sur la Minéralogie, l'Agriculture, & autres objets capitaux. Il s'est fait un plaisir de les communiquer pour qu'il en soit rendu compte dans le *Journal d'Agriculture* de Paris. On ne doute pas que cet exemple ne soit suivi par ceux qui entendent leurs intérêts & à qui ceux du Public ne sont pas indifférens.

ITALIE.

De Rome, *le 18 Juillet.*

Voici le tems où les baux de différentes fermes publiques, & les douleurs du Peuple Cultivateur, Artisan & Marchand se renouvellent. Le sieur Gaetan Salvi, Financier distingué, a obtenu celle des *Douanes du Patrimoine* pour la somme de 37,502 écus *Romains*, pour neuf ans, à commencer du 1 Octobre 1776 ; celle de la *taxe de la mouture* pour 8472 écus ; & la *Trésorerie* pour 410 écus. Les sieurs Jacquinti ont pris la *ferme du vitriol* pour la somme de 2400 écus, pour douze ans, à commencer le 1 Octobre 1775.

La vigilance, le zele, la sagesse, l'industrie des Officiers d'Abondance sont parvenus à mettre dans les greniers l'abondance des récoltes ; moyennant quoi il faut leur rendre l'honneur d'avoir prévenu la disette. La livre de pain ne vaut plus déjà qu'une baioque. Si à ce prix, le Cultivateur en a long-tems, il faut bien adorer la Providence.

De Mantoue, *le 18 Juillet.*

Le Réglement ci-devant annoncé, concernant les moyens de conserver la salubrité de l'air & la santé des Habitans, renferme des dispositions dont quelques-unes seroient peut-être dignes d'être adoptées dans les pays où le soin des finances & autres laissent le tems de s'occuper du salut des Citoyens. Il est défendu aux Tireurs de soie de construire des fourneaux dans des maisons étroites ou auprès des habitations sans la permission du Magistrat de Santé... On enterrera profondément les vers loin des maisons & des chemins publics ; ou si l'on en tire quelque parti, ce ne sera qu'avec différentes précautions &c... On ne laissera pas gâter dans la Ville du froment pour en faire de l'amidon, des choux pour en faire du sourkrouts &c ; & l'on ne fera rouir le chanvre que loin des lieux habités... On n'amassera ni fumiers ni immondices dans les maisons, les rues où l'on ne laissera pas non-plus écouler des eaux fétides... Aussi tôt qu'il y aura quelque bête morte, comme cheval, bœuf &c, on en avertira le Magistrat de Santé pour qu'elle soit aussi-tôt conduite hors de la Ville &c. On ne pourra non-plus introduire aucune bête morte (les réglemens de boucherie réservés), sans permission... Les Médecins & les Chirurgiens donneront promptement avis aux Magistrats de Santé des maladies dans lesquelles

ils soupçonneront de la malignité & danger d'épidémie : & ils ne feront point d'ouverture de cadavre sans y être autorisés... On n'ensevelira les personnes mortes subitement que trois jours après l'accident, sauf recours au Magistrat, aucun autre mort que vingt-quatre heures après, & les femmes grosses que quarante heures après leur mort apparente... Afin que le Gouvernement ait des registres exacts des morts & des naissances, les Chefs de famille, les Accoucheuses &c. porteront au Magistrat une notice circonstanciée des naissances & des morts &c.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 1 *Août.*

On a commencé, dans le Comté de Surrey, la récolte du seigle & de l'avoine : elle est très-belle.

Malgré nos démêlés avec les Colonies, il sort de nos Ports beaucoup de navires pour Antigoa, la Virginie, le Maryland &c.

Notre Cour a reçu de M. William Johnson des dépêches qu'on dit très-fâcheuses. Les Tributs Indiennes commettent beaucoup d'hostilités dans nos établissemens avancés.

On écrit de Pensacola que le *Saint-Jean*, vaisseau François, venant de Saint-Domingue, chargé de fusils, de poudre, de marchandises des Indes, a coulé à fond sur la côte de la Floride à l'ouest du Cap ; & que l'équipage & la cargaison sont également perdus.

PAYS-BAS.

D'OSTENDE, *le* 2 *Août.*

Dès que l'abondance des grains a eu forcé les barrieres, nos Marchands se sont hâtés de vendre, & les Marchands étrangers, les Anglois sur-tout, de venir acheter. Les Fermiers au contraire n'ont pas été pressés de quitter les travaux de la campagne pour venir faire tomber la valeur de la denrée. Ces circonstances ont occasionné, comme on devoit s'y attendre, une augmentation de prix. La Police & le Peuple se sont alarmés. Il a été aussi tôt ordonné aux Marchands qui vendent au dehors de garnir suffisamment les Marchés au *prix d'achat* ; moyennant quoi ils seront obligés d'enfler leurs factures, sous peine de perdre les frais qu'ils font par delà l'achat. Il a été envoyé des lettres circulaires aux Paroisses pour qu'elles ayent à fournir les Marchés des Villes voisines qui pourroient se fournir dans ces Paroisses, s'il est naturel que celui qui a besoin d'acheter cherche le Vendeur. En même tems nos Magistrats ont reçu l'ordre de fermer le Port, dès que le prix de la seizieme partie d'une raziere (pesant environ 18 livres), sera au dessus d'*un sou* ; prix où le bled étoit avant la liberté de l'exportation, & qui vraiment n'est pas trop haut. L'abondance est revenue dans nos Marchés.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

D'ANGERS, *le* 4 *Août.*

Les terres de notre Province se trouvent souvent infectées de chardons. Il n'y a pas long-tems que nos environs en étoient couverts. Un Particulier attaqua cette plante vorace de la maniere suivante ; il réussit : ses succès frapperent ses voisins, & leur intérêt suffit pour les déterminer à suivre son exemple. Cet expédient consiste à mettre sur un champ un grand nombre de personnes armées d'une fourchette en Y & d'une petite serpe. Avec la fourchette, elles embrassent la tige du chardon, lorsqu'elle a environ un demi-pied de haut, & la couchent par terre. Ensuite on la coupe le plus près qu'il est possible de la racine.

En divers endroits de l'Anjou, on a des pinces de bois en forme de tenailles, de la longueur de trois pieds. Vers la mi-Juin, on va dans les terres empouillées, après de grandes pluies ; & l'on extirpe les chardons avec ces pinces, sans courir risque d'endommager les bleds. On conçoit que cette pratique est d'autant plus efficace que les terres sont plus meubles & qu'elles ont été mieux labourées.

On a recours à un autre expédient qui consiste à couper les chardons entre deux terres avec une houlette semblable à celle dont on se sert pour couper les asperges. Mais il arrive quelquefois que la plante repousse avec plus de vigueur & que le mal augmente.

Dans les jacheres, on fait la guerre aux chardons avec la charue. On les laboure de tems à autre par de grands hâles, & en piquant le sillon plus profondément qu'à l'ordinaire. Le labour, en renversant la plante, opprime le feuillage sous la terre du sillon, & expose à l'air la racine que le hâle desseche.

Un Particulier assure avoir détruit les chardons d'une jachere, en les arrachant au mois d'Août, à l'approche d'une grosse nuée. La pluie qui tomba dans les interstices entr'ouvertes des racines restées en terre, les pourrit. On imagine que le chanvre tueroit le chardon, comme tant d'autres mauvaises herbes qu'il étouffe sous son ombre.

De Nancy, *le 4 Août.*

La Cour Souveraine a enregistré, le 28 Juillet, des Lettres-Patentes données à Marly le même mois, portant suppression des magasins d'abondance établis en Lorraine par les Arrêts du Conseil de Sa Majesté Polonoise des 2 Mai 1750, & 23 Mai 1754, & établissement d'un Hôpital d'Enfans-Trouvés dans la Ville de Nancy.

La suppression des greniers d'abondance tend à rendre au commerce l'activité que lui ôtent ces magasins dans le tems où elle est le plus nécessaire, à prévenir la dissipation ou la perte des fonds qu'entraîne leur régie, à rendre au Cultivateur le prix que le défaut de concurrence enleve à ses denrées, à empêcher les chertés & les spoliations que trop de prévoyance ou de crainte occasionne, à assurer non à la Ville seule mais à tout le pays les approvisionnemens & l'abondance que l'Agriculture encouragée par l'activité du commerce, le commerce encouragé par la suppression des obstacles leur promettent... L'utilité d'un Hôpital d'Enfans-Trouvés est trop généralement sentie pour qu'on s'arrête à la démontrer.

Les fonds destinés pour les magasins d'abondance étoient de 220,000 livres, cours de France. On les augmente de 42,392 l. qui seront fournies annuellement par les Villes de la Lorraine. Outre ces revenus, S. M. accorde à l'Hôpital le droit de franc-salé, une coupe annuelle de douze arpens de bois, la franchise d'entrée des denrées nécessaires à sa consommation, à Nancy. Il sera permis de tester en faveur de l'Hôpital; il recevra des legs, donations &c. Les Directeurs auront la faculté d'occuper les enfans à toute espece d'ouvrage en fil, coton ou laine. Le bâtiment de la Venerie situé dans cette Ville est affecté à cet Hôpital à perpétuité.

De Poitiers, *le 6 Août.*

Un Citoyen qui travaille à *l'Histoire du Poitou*, remarque que l'Agriculture & le Commerce qui en découle furent en très-grande recommandation chez nos Ancêtres. Les tems sont bien changés. *Pline le Naturaliste* parle du génie agricole des *Pictons*. *Palladius*, Auteur d'un Traité d'Agriculture que l'on imprime ordinairement à la suite de ceux de Caton, de Varron & de Columelle, étoit né à Poitiers. La révolution des tems peut ramener les mêmes goûts. L'Histoire traitée dans ses rapports avec l'économie de l'Agriculture, des Arts, & du Commerce, seroit un des moyens propres à opérer cet heureux changement. C'est sous ce point de vue philosophique & patriotique que le Sçavant dont nous parlons (M. Bourgeois) envisage l'histoire de la Province : il y ramene tous les événemens, persuadé qu'ils ne sont curieux & vraiment agréables que quand ils intéressent & qu'ils fournissent des instructions aux hommes assez sages pour en recueillir les fruits, au lieu d'amuser vainement l'oisiveté en conduisant les Lecteurs à travers un champ stérile, comme des Voyageurs qui trompent l'ennui en jettant des coups d'œil sur tout ce qu'ils rencontrent sans rien observer & recueillir.

La saison est très-favorable aux moissons par-tout ouvertes. Certaines productions ont besoin de pluie. Le mois dernier, la foudre tomba en divers endroits & tua quelques animaux.

On écrit de Montmorillon qu'on a vu dans le lieu de *Charneuil* où il y a une forge, des raisins muscats mûrs, le 30 Juin dernier. A la vérité la treille qui les porte, outre qu'elle est exposée au midi, court le long du fourneau où se fait la fonte : mais cette précocité ne paroît pas moins extraordinaire pour ce climat, puisque dans

les Provinces méridionales, les raisins de cette espece sont à peine avancés à ce point à la fin de Juillet.

Parmi les chemins dont la construction ou la reconstruction sans corvées seroit d'une utilité & même d'une nécessité frappante, on remarque la communication de Champdeniers avec Nyort & Partenay. Dans l'hiver, elle est impraticable pour les charettes : en tout tems, elle est très-difficile : aussi les voitures sont elles très-cheres. De Nyort à Champdeniers, c'est-à-dire, dans un espace de *quatre lieues en plaine*, le charoi d'un tonneau de vin coûte *trente livres*. Les foins, les gerbes de bled, les bois, les fumiers, la pierre, le sable à bâtir, ne se voiturent dans les environs de cette petite Ville ou ce gros Bourg que sur le dos des chevaux ; parce que les charettes n'y roulent qu'avec beaucoup de peine à cause de l'inégalité & de la roideur du terrein. Il est à remarquer que Champdeniers est un lieu de Foires. Une bonne route pavée de-là à Nyort d'un côté & à Partenay de l'autre (espace de huit lieues), lui ouvriroit des relations faciles & avantageuses pour plusieurs cantons avec la Rochelle & les lieux voisins, ainsi qu'avec Saumur & les Villes circonvoisines. Cette route seroit bien plus courte & bien plus commode pour aller de Nyort à Partenay & au delà, & *vice versâ*.

Dans le courant de Juin, il est entré aux Sables d'Olonne six navires venant de la pêche du Grand-Banc, & chargés ensemble de 40 milliers de morue.

D'Amiens, *le 9 Août.*

Le tems est généralement propre pour les moissons. La sécheresse promet des grains de garde. Le 26 du mois dernier, à dix heures du soir, le ciel étant très-serein & la lune fort brillante, on vit à Noyon un météore éclatant qui courut du nord au midi & dont la lumiere étoit assez vive pour effacer celle de la lune, quoiqu'elle fût d'un feu pâle & laiteux. Lorsqu'il eut disparu, on entendit au loin un bruit semblable à celui du tonnerre.

Le 5 Septembre prochain, toutes les Compagnies des Canonniers-Arquebusiers du Gâtinois, de la Champagne, de la Brie, de l'Isle de France, de la Picardie, de l'Artois ; du Cambresis ; du Hainaut, de la Flandre, se rendront, avec la permission du Roi, à Saint-Quentin, Capitale du Vermandois, pour le bouquet du Prix général de l'Arquebuse de France ; fête militaire qui fait bien desirer des fêtes rustiques. Les Etrangers qui se rendront à Saint Quentin pour voir ce magnifique spectacle, seront à portée de visiter la fameuse gallerie souterreine du canal de Picardie, creusée dans une longueur de quatre lieues & éclairée par des puits de 50 en 50 toises ; merveille qu'on ne se lasse point d'admirer, & qui excite les regrets les plus vifs sur la perte de l'homme de génie, de l'homme généreux, de l'homme immortel, de l'homme unique à qui la France en est redevable, M. Laurent.

De Paris, *le 13 Août.*

Arrêt du Conseil d'Etat du 26 Mai, qui fixe les droits de marc d'or à payer par les différens Offices créés & établis en Corse.

Autre du 19 Juin, *qui subroge* Pierre Follet *à feu Nicolas Follet, commis par Arrêt du Conseil du 24 Février 1769, pour régir & administrer le droit sur les cartes à jouer, au profit de l'Hôtel de l'Ecole Royale-Militaire.*

Autre du 13 Juin, par lequel S. M. ordonne 1°. *que les Gardes Jurés des différens Corps & Communautés des Marchands & Artisans du Royaume, ou tous autres Préposés pour la recette & administration des revenus desdites Communautés, seront tenus d'en compter tous les ans pardevant les Juges de Police : 2°. qu'un double desdits comptes sera remis à l'Intendant lequel l'enverra au Conseil avec son avis : 3°. fait défenses auxdits Gardes d'établir aucunes cotisations & de percevoir aucuns deniers en provenant, à moins qu'ils n'y soient autorisés par Arrêt du Conseil ou par Ordonnance du Commissaire départi en la Généralité.* Cet Arrêt a pour objet d'arrêter le désordre des comptes de ces Communautés, capable d'opérer leur ruine par les dettes dont elles sont surchargées, & par les cotisations extraordinaires qu'elles s'imposoient elles-mêmes pour fournir à des dépenses inutiles & même abusives, au lieu d'être employées au payement de ces mêmes dettes.

Autre du 22 Juin ; *qui ordonne que le transport des grains, farines & légumes dans le Port de Saint-Jean-de-Luz & Sibourre, sera libre de tous les ports où il y a Siege d'Amirauté ou de ceux qui leur ont été assimilés, en se conformant aux formalités prescrites ; & que la sortie du Port pour les autres Ports du Royaume, ne pourra avoir lieu.* Les Maire, Echevins & Armateurs de ce Port avoient représenté qu'ils n'avoient connu les dispositions de l'Arrêt du 14 Février 1773, que par le refus des Officiers du Bureau des Fermes de Nantes, de délivrer pour ce Port des acquits à caution pour les légumes nécessaires à l'approvisionnement des équipages des bâtimens expédiés pour la pêche de la morue ; que ce refus leur avoit fait ressentir le préjudice résultant de l'exclusion de recevoir des grains que leur sol ne produit pas ; que s'ils ne pouvoient s'en procurer que par Bayonne, les commissions & les frais de transport par terre, les mettroient dans l'impossibilité de pourvoir avec économie à leur subsistance & à leurs armemens.

Autre du 25 Juin, *qui dispense les Propriétaires des droits manuels sur les sels ; les uns, de justifier au Garde du Trésor Royal de la mention des remboursemens sur la minute des titres nouvels passés sur les quittances de finance desdits droits ; les autres, de rapporter les titres nouvels sur les parties sur lesquelles il n'en a pas été passé.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Description de paniers & de paillassons propres à conserver les grains ; par M. Vilin, *Curé de Cormeilles.*

Ces paniers sont faits de paille de seigle dont tous les épis ont été ôtés avec soin. Sans cela, il y resteroit quelques grains dont l'odeur attireroit les souris, & leur feroit percer les paniers quand ils sont vuides. La ligature qui réunit les brins de paille, ou si l'on veut la chaîne qui en forme le tissu, consiste en des branches de ronces dont on enleve toutes les épines qu'on fend en deux, trois ou quatre parties, selon leur grosseur, & dont on ôte la moële. Le bois de l'année est le seul propre à cet usage. Les ronces des haies sont préférables à celles des bois. Si on les arrache dans tout l'intervalle qui se trouve depuis la fin d'Octobre jusqu'à la fin de Mars, elles en seront plus propres à être employées. La ficelle de chanvre ou de lin ne rendroit pas l'ouvrage aussi ferme & aussi solide que le font les ronces. L'osier est moins fort & moins long que la ronce, & il n'est pas d'une égale grosseur d'un bout à l'autre. Enfin on a observé que la ronce n'est pas piquée de vers. M. le Curé de Cormeilles s'est servi, faute de ronces, de l'écorce de tilleul, & il l'employe de préférence à toute autre matiere. Pour en faire usage, il n'est pas nécessaire de séparer la premiere écorce de la seconde, comme lorsqu'on veut en faire des cables ; il suffit de la prendre telle qu'elle a été détachée du bois, de la fendre par lanieres de deux ou trois lignes de largeur & de cinq à six pieds de longueur. Avant que de la fendre & de l'employer, on a soin de la mouiller assez pour qu'elle ne se casse pas entre les mains de l'Ouvrier.

Le tissu de cet ouvrage est précisément le même que celui des couvercles de paille dont on se sert communément dans les bueries. Pour former ce tissu, l'Ouvrier tient dans une main une poignée de paille suffisante pour que le cordon, serré par la ligature, ait au moins un pouce de diametre. A mesure que l'ouvrage avance, il insere dans le centre du cordon quelques nouveaux brins de paille, afin que la grosseur du cordon soit toujours égale. L'ouvrage ne se fait pas en mettant des cercles tout formés les uns sur les autres ; il doit aller en ligne spirale. Le premier cercle parvenu à la grandeur qu'on souhaite, sert de base au second. L'Ouvrier perce le premier cercle avec un gros poinçon, y passe la ligature, repasse le poinçon & la ligature douze ou quinze lignes plus loin, continue la même manœuvre & forme ainsi le second cercle qui se colle sur le premier & qu'on serre avec lui.

S'il s'agit de faire des paniers en forme de cuvier, l'Ouvrier commence par le centre du fond & tourne toujours autour du centre jusqu'à ce que le fond soit fini. Il redresse

ensuite l'ouvrage à angle droit, pour l'élever perpendiculairement, jusqu'à ce que le panier arrive à la hauteur desirée. Pour les paniers en forme de cône, il commence l'ouvrage par la pointe du cône, qui augmente en circonférence à chaque tour de la spirale. Il l'éleve en l'élargissant toujours, jusqu'à 18 pouces de hauteur perpendiculaire. Le cône doit avoir alors trois pieds de diametre; à cette hauteur, on abandonne la forme conique, pour élever l'ouvrage perpendiculairement. Mais avant d'aller plus loin, il faut faire un gros rebord qui consiste en deux forts cordons surajoutés à l'ouvrage. C'est ce rebord qui porte le panier. Le rebord fini, on continuera l'ouvrage en montant perpendiculairement jusqu'à la hauteur de dix-huit pouces, depuis la fin du cône; ce qui fait pour tout le panier, depuis la pointe du cône jusqu'au bord supérieur, trois pieds de hauteur.

Quand le panier est posé, on établit perpendiculairement dans le centre une espece de tuyau, composé de paille de seigle, liée avec de la ficelle ou avec la seconde écorce de tilleul. Il suffit de donner au creux du tuyau 18 lignes de diametre; le tuyau doit avoir deux pieds & demi de diametre. On l'assujettit, par le bas, sur une petite reille de bois, mise en travers dans le fond du panier. Sans cette précaution, le tuyau se dérangeroit & couleroit nécessairement avec le grain, lorsqu'on vuide le panier.

Il doit y avoir entre la partie inférieure des paniers & le pavé ou le plancher, environ deux pieds & demi de distance, afin qu'on puisse aisément recevoir le grain dans un sac ou une mesure. Cinq ou six pouces d'intervalle suffisent entre le haut du panier inférieur & le bas du panier supérieur.

Si on a récolté du bled humide, il sera prudent, avant de le déposer dans les paniers, de l'étendre pour quelque tems & de le remuer dans un grenier qui ne soit infecté ni de vers ni de charansons.

Il est bon de couvrir les paniers d'une claie ronde à claire-voie, & un peu convexe.

Chaque panier fait dans les proportions ci-dessus indiquées contient environ 550 livres de bled; cet ouvrage dure très-longtems & a plus de solidité qu'on ne pense.

Si l'on met ces paniers dans des greniers qui soient couverts d'ardoises ou de tuiles, il sera très-avantageux de doubler le toit de bons paillassons; & voici la méthode que prescrit M. le Curé de Cormeilles pour faire ces paillassons habilement & proprement. Il faut, dit-il, avoir un métier qui consiste en un quadre de bois, composé de quatre reilles d'un pouce, sur un pouce & demi d'épaisseur, assemblées à tenons & à mortaises. La largeur du quadre dépend de la largeur qu'on veut donner au paillasson. Cette largeur est communément de quatre pieds. Sur la surface latérale & en dehors des deux reilles opposées, on perce des trous à un pied de distance l'un de l'autre. On met dans chaque trou une cheville mobile de bois ou de fer. On attache à ces chevilles des bouts de ficelle que l'on tend sur le quadre. On étend d'autres ficelles sur des navettes plates, de la forme la plus commode qu'on pourra imaginer. On arrête ces bouts de ficelle sur les chevilles de celle des deux reilles par laquelle on doit commencer l'ouvrage. Pour que la ficelle ne se déroule que lorsqu'il en sera besoin, elle doit être assujettie sur la navette par un nœud coulant. L'Ouvrier prend ensuite une poignée de paille de seigle, la partage en deux portions égaégales, croise ces deux portions en les plaçant sur les ficelles tendues, pour que les gros bouts de l'une se joignant aux petits bouts de l'autre, la poignée soit par-tout à peu près d'égale grosseur. La poignée étant étendue, on prend les navettes l'une après l'autre. On les passe autour des ficelles tendues en formant un nœud coulant, & l'on serre la poignée. On continue ainsi la même manœuvre autant que les bras peuvent s'étendre. On débande ensuite les ficelles; on attire à soi l'ouvrage fait; on rebande les ficelles & l'on continue à travailler de la même maniere. Le paillasson étant fini, on tond les lisieres. Il faut avoir soin, en travaillant, de cacher les épis, autant qu'il se peut, dans le centre de la poignée. Il ne s'agit pour cela que d'un petit tour de main qui ne demande pas du tems, une fois que l'habitude est prise.

Les tuyaux qu'on adapte aux paniers ne sont autre chose que de petits paillassons d'un pied, qu'on roule en forme de tuyaux,

& qu'on fixe dans cette forme, en nouant ensemble les bouts de ficelle, ou d'écorce de tilleul dont la chaîne est composée.

I I.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 6 Août 1774, au Mercredi 10 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 24 à 27 l. 10 s. *le sept.*; *idem* nouveau, de 24 à 27 l. Il ne s'en est point vendu au Port de la Grève. Le seigle, de 10, 11 livres 10 s. à 13 liv.; l'orge, de 9, 10 à 11 liv. aussi *le septier*.

I I I.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 6 Août 1774, au Mercredi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 18 l. 10 s. *le sept.*; *id.* nouvelle 17 l. Il ne s'en est point vendu à la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Août 1774, de 46 à 47 livres; *idem* nouveau de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 32 à 33; *idem* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 27 à 28; *id.* nouveau, de 25 à 26; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

I V.

Changes de Paris, *du* 13 *Août* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	30 $\frac{11}{16}$
Hambourg	181 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{1}{2}$
Gênes	94 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Août*, ...	$\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{2}$ p. 0 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 13 Août 1774.

	H	G	
Or de Portug. à . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	720		
Du Perou à	712		
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1774.	*Jeudi* 11.	*Vendredi* 12.	*Samedi* 13.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1775 72 $\frac{1}{2}$ . .	1770	1767 $\frac{1}{2}$ 70 75 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1135	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	369	. . . . .	369 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 11 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 4 Mai.*

L'EUROPE a regardé & regarde encore la révolution opérée dans cet Empire par Pierre I, comme une ſorte de création: cependant tout bien calculé, les choſes ſont reſtées à cette époque à peu près dans l'état où elles étoient auparavant. Il eſt vrai qu'il s'eſt alors introduit des Arts, des Fabriques, des Manufactures; mais l'Art fondamental & productif, l'Agriculture, n'a pas été moins négligé qu'auparavant; & ces établiſſemens d'induſtrie qui certes n'ont jamais pu faire la fortune d'un Etat, ne font pas même aujourd'hui celle des Entrepreneurs. Il eſt vrai qu'il s'eſt ouvert de nouvelles relations avec les Puiſſances étrangeres; mais les relations entre le Souverain & les Sujets ont toujours été les mêmes, & les Habitans ſont demeurés partagés en nobles & en eſclaves. Il eſt vrai qu'on a appris à faire la guerre, mais la guerre n'a pas changé de nature, elle ne féconde pas & n'enrichit pas. Pendant que les Fabriques élevées dans cette Capitale & dans les principales Villes demandent des encouragemens, l'Agriculture eſt anéantie dans quelques Provinces, ſur-tout celles d'Aſie. Si l'on voit ici & à Moſcou des Seigneurs opulens & éclairés, on n'en trouve guere, dans les Provinces, de riches & d'induſtrieux. Quand des beſoins extraordinaires & factices ont obligé de taxer la Nobleſſe, la Nobleſſe a été obligée de fouler les Payſans; & ceux-ci, Serfs infortunés, ſe ſont facilement déterminés à être Soldats ou rebelles. On a taxé le Clergé; mais il n'eſt pas riche dans ce pays, on en a tiré peu d'argent, il n'a fourni d'entre ſes ſubalternes que des Soldats, & ce n'a pas été ſans mécontentemens & ſans inconvéniens. Aux taxes, on a aſſocié les emprunts: ces emprunts ont d'abord été à ſix pour cent; mais en vertu d'une concurrence ſecrete, l'intérêt a été porté au-delà de 23 pour 100. Afin d'arranger les Finances, il a fallu engager les Douanes. Pour dégager les Douanes, il faudra augmenter les droits, *& reliqua.*

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 22 Mai.*

Quoique le tems ait été fort variable dans le courant du préſent mois, nous apprenons de toutes parts que les champs à bled, les vignes, les jardins, tout eſt dans le meilleur état poſſible. Ces nouvelles, chaque jour confirmées, font baiſſer chaque jour les prix des vivres.

DE MUNICH, *le 22 Mai.*

S. A. E. a fait publier un tarif des droits à payer pour les denrées & marchandiſes non-prohibées qui paſſent de la Baviere dans

le Haut-Palatinat & du Haut-Palatinat dans la Baviere pour l'usage des Habitans des Provinces de sa domination. Cette précaution est très louable ; car enfin il faut que chacun puisse sçavoir ce qu'il aura à payer. A la vérité on peut s'en reposer aveuglément sur la probité des Douaniers ; mais leur mémoire pourroit quelquefois les tromper, & ce n'est pas un mal que ceux qui ont à compter avec eux puissent venir à leur secours & leur épargner des infidélités involontaires qu'ils se reprocheroient amérement. Un tableau général des droits, affiché aux portes de leurs baraques ou hôtels, seroit d'une grande utilité.

Par une autre Ordonnance du même jour, 16 Avril, S. A. E. diminue les droits sur le fer blanc brut ou mis en œuvre de quelque maniere que ce soit.

M. Louis-Victor Gerverot, de Lunéville, & M. Couturier de Sessop, Artistes François, ont envoyé à la Société Electorale de Baviere des ouvrages qui annoncent des talens si distingués que cette Académie a jugé devoir leur marquer son estime, en les admettant au nombre de ses Membres. M. le Baron de Hartmann, Chevalier de l'Ordre de Wasa, Vice-Président de la Société, Amateur éclairé de tous les Arts, empressé à rechercher les hommes utiles de tous les pays, & jaloux de procurer des récompenses au mérite, a présenté les ouvrages de ces Artistes à S. A. E.

ITALIE.

De Venise, *le* 12 *Mai.*

Le Magistrat des bleds vient de publier un Edit dont il se trouveroit peu d'exemples dans le Code réglementaire, si même il s'en trouve. Il s'agit d'arrêter une manœuvre attribuée aux Marchands de grains de cette Capitale & de la Terre Ferme. Comme il n'est pas possible qu'elle soit dangereuse ailleurs, en accordant qu'elle le soit ici, il n'y a point de scrupule qui puisse empêcher de la publier. Nos Marchands se vendent, dit on, du bled les uns aux autres sans en avoir ou du moins sans se le livrer : des uns aux autres, les prix augmentent sur leurs billets ; & à la fin les bleds se trouvent fort chers. Il résulte de-là d'une part que ces ventes multipliées & fictives font paroître une fausse abondance (dans les Marchés) ; de l'autre que le feint renchérissement (des grains du porte feuille) influe sur les prix des grains réellement apportés dans les Marchés ou livrés dans les greniers : c'est ainsi qu'on raisonne. A la vérité dans le cours ordinaire du commerce, l'abondance apparente empêcheroit le renchérissement, & on n'auroit pas besoin de dix ventes simulées pour annoncer la cherté, indépendamment de la circulation réelle : mais si nos Marchands ont voulu suivre cette marche bisare & tortueuse, il n'y a rien à dire sinon qu'ils pouvoient couper beaucoup plus court, & arriver à leur but au lieu de s'en éloigner. En conséquence l'Edit défend à toute personne de faire aucun marché de grains, sans les avoir à livrer & sans déclarer au Magistrat les lieux où ils sont déposés. Par occasion, il est enjoint aux Meûniers & aux Boulangers de n'avoir pas plus de grains qu'il ne leur en faut pour garnir leurs boutiques, vu le danger qu'il y auroit à ce qu'ils eussent des provisions.

De Milan, *le* 13 *Mai.*

Les pluies immodérées tombées la semaine derniere ont occasionné le débordement du Po, du Ticin, du Gravellone ; & les campagnes voisines ont essuyé des dommages très graves.

De Livourne, *le* 14 *Mai.*

Le commerce des grains ajoute sans cesse à l'abondance & à la richesse de cette Place.

Le navire Anglois, le *Général Murray*, arrivé de Smirne, a rapporté que la saison étoit très-favorable dans ces contrées, & qu'il n'y avoit nulle apparence de contagion.

La quantité de Corsaires qui infectent les mers d'Italie a engagé diverses Puissances à ordonner des armemens pour protéger le commerce de leurs Sujets respectifs.

Les Anglois essuyent, quant à leur commerce, beaucoup de difficultés dans les Etats de l'Empereur de Maroc & de la Régence d'Alger.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 26 *Mai.*

Le Lord North a présenté l'état suivant

des *subsides* pour l'année courante, & des *moyens* de les lever.... *Subsides. Marine*, 1,902,917 l. 4 sh. 3 d... *Milice*, 271,124 l. 17 sh. 7 d... *Troupes*, 1,549,720 l. 14 sh. 8 d... *Différens services*, 60,252 l. 13 sh... *Dépenses pour frapper de nouvelles especes*, 250,000 liv... *Billets d'Echiquier* &c. à rembourser, 1,000,000 l... *Deficit. Especes non encore frappées*, pour la somme de 8,811 l. 11 sh. 3 d... *Annuités* à 3 ½ p. ⁸⁄₈, 43,645 l. 12 sh. 6 den... *Dréche*, 284,835 liv. 12 sh. 6 d... *Taxe des terres*, 215,164 l. 7 sh. 6 d. d'une part, & de l'autre 552,457 liv. 3 sh. 3 d... *Remboursement de la dette de la Marine*, 200,000 liv... *Lots de loterie*, 600,000 l... *Le million d'annuités* à 3 p. 100 remboursé à 88 p. 100, 880,000 l... *Total*, 7,266,472 liv. 12 sh. 9 den... *Moyens. T. des terres*, 1,500,000 l... *Dréche*, 750,000 l... *Surplus du fonds d'amortissement* au 5 Janv., 130,190 liv. 11 sh. 7 d., & au 5 Avril, 619,303 l. 7 sh. 4 d... *Nouveau fonds d'amortissement*, 2,080,696 l. 12 sh. 8 d... *Revenus de l'Amérique*, 15,000 liv... *Droits sur la gomme du Sénégal*, 20,000 liv... *Prises*, 7,000 liv... *Ventes des Isles cédées*, 50,000 l... *Divers excédens de l'Echiquier*, 67,298 l. 14 sh. 5 d... *Surplus des octrois* en 1773, 126,981 l. 7 s. 5 d.. *Nouveaux billets d'Echiquier*, 1,250,000 liv... *Loterie* de 60,000 billets à 12 l. 10 s. le billet, 750,000 l... *Total*, 7,341,470 l. 13 s. 5 d... *Excédent* des moyens, 74,998 l. 8 den.

Les Communes ont résolu que toute personne intéressée aux annuités à 3 p. 100 consolidées à la Banque ou à la Compagnie du Sud qui, avant le 28 du courant & avant que les souscriptions montent à un million, donneront leur consentement de recevoir 88 liv. p. 100 l., auront six billets dans la loterie ci-dessus. Les billets de cette loterie seront payés en quatre termes avant le mois d'Octobre. Il sera distribué en Prix 600,000 liv. payables à la Banque le 4 Mars 1775 sans déduction. Le fonds d'amortissement, les droits sur la gomme &c. seront appropriés au subside.

On écrit de la Jamaïque que M. Keith, Gouverneur de l'Isle, a donné son consentement à un Acte pour mettre un droit additionnel sur chaque Negre importé, & à un autre pour obliger les Habitans à se pourvoir d'un nombre suffisant de Blancs durant le cours de la présente année.

On prétend qu'un habile homme doit présenter au Parlement un projet de Bill pour obliger les Fermiers & les Marchands à déclarer & faire inscrire sur les registres publics des lieux de leur domicile, le nombre des bestiaux qu'ils élevent ou engraissent. Pour donner plus de relief & de vertu au projet, il faudroit qu'on leur enjoignit également de faire enregistrer le nombre des bêtes qu'ils auroient perdues, tuées, vendues, acquises &c, sans quoi la premiere déclaration seroit illusoire; & par ce nouveau moyen, on établiroit de plus grands Bureaux, & l'on employeroit bon nombre de Commis à tenir des registres de mort, de naissance &c. des veaux, des agneaux, des brebis, des moutons, des bœufs &c.

Nous apprenons d'Héréford, du Devonshire & autres lieux que les pommiers à cidre ont plus de fruits qu'ils n'en avoient en 1762, époque de leur plus grande fertilité... De Bury Saint-Edmond & autres endroits que les prix des grains descendent notablement... Du Lincolnshire & autres Provinces que depuis une quinzaine de jours il est survenu des modérations dans les prix de toute sorte de vivres, bleds, viande de boucherie, volaille &c.

SUISSE.

DE BERNE, *le 22 Mai.*

La Société Economique de cette Ville a adjugé à M. Bertrand, Pasteur d'Orbe, le Prix de 40 ducats, destiné pour le meilleur Livre élémentaire *sur les principes physiques de l'Agriculture à l'usage du Peuple de la campagne*. Elle propose pour l'année courante les sujets suivans. 1°. *La meilleure description économique d'une Paroisse ou d'une contrée limitée par la nature elle-même, par exemple, d'une plaine de quelque considération.* On ne demande qu'une rélation exacte des produits de la terre, des différentes méthodes de culture, des usages auxquels ces produits sont destinés &c. Il suffit de traiter des objets qui ont une influence immédiate sur l'économie rurale. 2°. *Un état des désavantages & des avantages des mélanges (comme seigle, vesce &c), comparés avec la culture d'une seule espece de bled; & la maniere la plus avantageuse de faire ces mélanges rélativement à la diversité de sol & de climat.*

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 28 Mai.*

Il eſt entré depuis quelque tems des cargaiſons d'huile très-conſidérables, tant de la Provence que de l'Italie : il y a des parties deſtinées pour le Languedoc. Le commerce des bleds ſe ſoutient dans toute ſa force. Il en arrive continuellement en ſi grande abondance dans les Ports libres d'Italie que les prix y ſubiſſent de jour en jour de nouvelles diminutions. Il eſt certain que cette denrée eſt dans toutes les Provinces d'Eſpagne à ſi bon marché que les proviſions qu'on porteroit dans ſes Ports n'y auroient plus de débit. Le Levant a beaucoup à vendre.

Le vaiſſeau le *Duguétroin*, la polacre la *Victoire*, le ſenau l'*Intriguant*, ſont arrivés, le premier & le dernier du Cap François, & l'autre de la Martinique.

Pluſieurs de nos Négocians ont eſſuyé des malheurs ; & leurs revers ont des ſuites fâcheuſes pour le commerce de cette Place.

Pendant le mois de Mars, il y a eu dans les différentes Paroiſſes de cette Ville, Baptêmes 237, 117 garçons & 120 filles ; Mariages 31 ; Morts 140, 67 du 1er. ſexe, 73 de l'autre ; Enfans expoſés à l'Hôtel-Dieu 41, 21 garçons & 20 filles ; Malades à l'Hôtel Dieu 309, 152 h. & 157 f.

De la Rochelle, *le 29 Mai.*

Il n'y a preſque plus de variations dans les prix des principales denrées commerçables de ces cantons. L'eau-de-vie eſt à 105 l. les 27 veltes.... Il arrive aſſez de navires chargés de marchandiſes différentes.

Enfin l'inoculation vient d'être pratiquée pour la premiere fois dans cete Ville. M. Bridault, Médecin de la Charité, en a donné l'exemple ſur ſes enfans âgés, l'un de quatre ans, l'autre de trente-deux mois ; & il en eſt récompenſé par le ſuccès le plus heureux.

La difficulté de ſe procurer des graines & des ſemences étrangeres eſt un des grands obſtacles qui s'oppoſent à l'adoption de pluſieurs cultures profitables. On a ſouvent repréſenté que, dans un tems où le goût de l'Agriculture a repris quelque force, ces productions pourroient former une branche de commerce aſſez lucratif, ſous la direction d'un Econome intelligent. *M. Chevallié, Négociant à Rochefort*, vient d'établir des correſpondances au moyen deſquelles il eſt à portée de procurer aux Propriétaires & aux Cultivateurs toute ſorte de graines, de treffles de Hollande, de luſerne, de ray-gras, de ſainfoin, de pimprenelle étrangere &c, mais ſeulement à meſure qu'on lui en demandera.

De Poitiers, *le 2 Juin.*

Il y a dans la Paroiſſe de S. Pierre, près de Melle & ſur la riviere de Beronne, une piece de terre en pré appellé le *Pré Bachelier*, appartenant à la Communauté des Habitans de Melle & au Prieuré de S. Pierre de la même Ville. Tous les ans & de tems immémorial, les Bacheliers ou Garçons de la Ville, nés dans ſon enceinte ou dans ſes Fauxbourgs, ſont en poſſeſſion de jouir de la totalité du pré, depuis le Mardi de Pâques juſqu'au lendemain de la Pentecôte. Le Mardi de Pâques, ils doivent s'aſſembler dans ce pré & élire l'un d'entr'eux pour Chef ou Capitaine qui doit planter une branche d'arbre en ſigne de propriété. Depuis un nouveau réglement, le Capitaine en exercice choiſit lui même ſon ſucceſſeur & le décore d'un ruban. Celui-ci a la jouiſſance du pré juſqu'à la Pentecôte. Pendant ce tems-là, il en défend l'entrée ; mais quinze jours avant la Fête, il permet aux Particuliers d'y mettre en pacage leurs beſtiaux moyennant une rétribution. Après la Pentecôte, le Prieur de S. Martin entre en jouiſſance du pré : dès qu'il en a fait couper une fois & enlever l'herbe, les Habitans ont le droit d'envoyer leurs beſtiaux dans le pré juſqu'au Mardi de Pâques ſuivant. Le jour de la Pentecôte, les Bacheliers aſſiſtent à la proceſſion & au ſervice qui ſe font dans l'Egliſe de S. Pierre : le Chef ou Capitaine doit à l'Autel une livre de cire blanche, préſente un pain à benir, paye le Sermon ainſi que la muſique. Enfin on va dans le Cimetiere prier Dieu auprès d'un tombeau très-ancien que la tradition aſſure être celui du Donateur du pré, Fondateur de la Fête : après quoi le Peuple

s'y rassemble pour se divertir..... Depuis quelques années, il s'étoit introduit des abus dans ces amusemens : le Siege Royal de Police de la Ville a rendu une Ordonnance pour y rétablir la décence & l'ordre... Il y a dans le Royaume beaucoup de ces fondations singulieres. Peut-être les biens qu'elles consacrent à de pareils usages, pourroient-ils être mieux employés pour l'utilité publique : mais autant qu'il sera possible, il faudra conserver les fêtes champêtres & les diriger à l'encouragement.

Du Mans, *le 3 Juin.*

Dans la derniere séance du Bureau d'Agriculture de cette Ville, il a été observé que l'article de *Tours*, N°. 39 de la Gazette d'Agriculture, renouvelloit les plaintes très-communes sur les torts qu'éprouvent les récoltes par la multiplicité des chardons, & qu'on demandoit les moyens d'empêcher cette plante de se perpétuer &c.

M. L. S. P. a rappellé à la Compagnie, sur cet objet intéressant pour la bonne culture, qu'il l'a plusieurs fois entretenue des ravages que fait, en beaucoup de cantons, cette plante sauvage & parasite, la plus pernicieuse de toutes celles de ce genre, parce qu'elle se propage avec plus de facilité, plus promptement, & fort au loin, par la légéreté de sa semence que le vent enleve & transporte souvent à de très-grandes distances ; qu'elle produit considérablement. Elle se conserve en terre à certaine profondeur, pendant plusieurs années. Elle se plait & prospere principalement dans les bonnes & fortes terres plus que dans les médiocres, les mauvaises, les sablonneuses. Elle ne craint pas la rigueur des gelées, ne germant qu'au printems, assez promptement. Elle résiste à l'humidité & à la sécheresse de la terre ; & sa multiplication occasionne souvent l'abandon des terres, qu'on aime mieux laisser en friche que de risquer les frais de la culture. L'on peut avancer que cette plante est le fléau des bonnes terres dans les cantons qui en sont attaqués.

Enfin M. *** a assuré que par des soins infinis, par des dépenses suivies pendant 4 & 5 années, il est parvenu à s'en affranchir, mais pour peu de tems & presqu'inutilement, parce que ses voisins n'ont pas eu le courage de suivre son exemple, & que de proche en proche, les semences de cette plante se répandent comme les insectes destructeurs des arbres, des fruits & des grains dans les greniers ; de sorte qu'entre voisins on s'en fait de mauvais présens sans mauvaise volonté, mais par une ignorance ou par une négligence qui n'est point pardonnable.

Sur cet exposé, il a été remarqué que pour détruire radicalement cette plante il faudroit qu'il y eût un concours général de soins & de travaux bien dirigés, bien exécutés dans tous les cantons affectés de ce fléau, par les moyens les plus faciles & les plus convenables, qu'on indiqueroit & qu'on ajouteroit aux méthodes du Mémoire lu par M. ***. La Société observe qu'au lieu d'une injonction forcée, & de pénalités ordonnées par un réglement rigoureux, elle croit qu'un moyen plus convenable seroit celui d'un encouragement général, par Paroisse, & de récompenses particulieres en faveur de ceux qui auroient affranchi les premiers & le mieux leurs terres d'un fléau dont ils avoient tant à souffrir, eux & leurs voisins. On se persuade que cette voie, toujours la plus humaine en pareil cas, produiroit un effet meilleur & plus prompt, & qu'elle seroit moins embarrassante qu'un réglement qui souvent compromet les premiers, ceux qui par état sont chargés de son exécution.

De Tours, *le 5 Juin.*

Les gelées ont fait beaucoup plus de tort aux vignes qu'on ne l'avoit cru d'abord, quelque disposé que l'on soit à s'exagérer le mal. Il y a des terroirs où toute espérance de récolte est détruite ; & même dans certains vignobles, il n'y auroit point d'autre bois pour produire l'année prochaine que celui d'une nouvelle pousse, si toutefois il y a assez de seve pour une pousse vigoureuse, & que le tems permette au nouveau bois d'acquérir une maturité suffisante. Sans cela, ces vignes si maltraitées ne pourront encore l'année prochaine donner qu'une mauvaise récolte.

Nous avons eu de la chaleur & de la sécheresse pendant la floraison des arbres, pommiers, poiriers, pruniers de toute espece : presque toutes les fleurs sont tombées avec les nœuds qui formoient les fruits. Ces arbres ne produiront presque rien.

Il y a des ſeigles dont l'épi blanchit ; ce qui fait préſumer qu'il a ſouffert de la gelée pendant qu'il étoit en lait. Cependant nous éprouvons une diminution dans les prix des grains.

De Paris, *le 9 Juin.*

Déclaration du Roi, donnée à la Meute le 23 Mai 1774, regiſtrée en la Cour des Monnoies le 30, qui ordonne le changement des poinçons, pour la fabrication des eſpeces, ſans que néanmoins le titre, le poids & la valeur en ſoient changés ; & qui ordonne que les précédentes eſpeces continueront d'avoir cours concurremment avec les nouvelles.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Obſervations de M. Arnoux, Ingénieur-Méchanicien, rue des Juifs au Marais, au ſujet de l'établiſſement des moulins du ſieur Berthelot de Châteauchalons.

Toute meule qui moud en petit volume, du diametre de dix-huit pouces juſqu'à quarante huit, ayant la peſanteur néceſſaire pour écraſer & moudre tout-à-la-fois le bled en farine, & mue ſans le ſecours de l'eau ou du vent, doit faire tout au plus quatre-vingts tours par minute : ſi elle en fait moins de ſoixante, elle ne peut être utile ; ſi elle en fait plus de quatre-vingts, elle brûle la farine.

Une meule qui feroit deux cens tours par minute brûleroit certainement la farine & le moulin. La meule courante d'un moulin à bled faiſant farine, mue par le moyen des cordes, a un mouvement qui ne peut jamais être régulier, en tems ſoit égaux, ſoit inégaux, ſur-tout lorſqu'il eſt retrograde (ce que le ſieur Berthelot appelle mouvement à ſens contraire) & imprimé par le moyen alternatif du poids des hommes, ſans le ſecours du pendule, ni des engrenages & autres choſes abſolument néceſſaires : il eſt facile de comprendre que jamais l'élaſticité des cordes ne peut être égale, ces cordes étant employées de la même maniere ; puiſque tous les jours elles s'uſent & par conſéquent s'allongent tantôt plus tantôt moins l'une que l'autre ; le bois ſur lequel elles ſe roulent peut auſſi s'uſer moins d'un côté que de l'autre.

Or on diſtingue facilement dans ce mouvement quatre cauſes, toutes très-marquées, qui tendent à rendre ce mouvement inégal.

1°. La force imprimée alternativement par le poids des hommes.

2°. Le retrograde pour faire tourner rond.

3°. L'élaſticité des cordes & les variations de leur enveloppement & développement.

4°. L'uſure des bois où elles ſe roulent.

D'après ces inconvéniens, il eſt impoſſible d'avoir par le ſecours de cette méchanique un mouvement égal tel qu'il le faut pour faire faire de bonne farine de bled à un moulin.

Ce moulin a beau faire deux cens tours par minute, ſuivant le ſieur Berthelot, il ne produiroit que de très-mauvaiſe farine fort ſablonneuſe ; car le poids alternatif du corps des hommes ſervant à faire mouvoir un moulin ſans régulateur, eſt un mouvement lent, pénible & inégal (ſur-tout dans le retrograde) : ce qui occaſionne une rotation de la meule auſſi très-inégale & une quantité bien plus conſidérable de ſable dans la farine.

C'eſt un principe connu de tout le monde que l'on perd en viteſſe ce que l'on peut gagner en tems ; de maniere qu'il eſt impoſſible que ce mouvement produiſe deux cens tours par minute. Ainſi le ſieur Berthelot, pour donner ſans doute une plus grande idée de la perfection de ſes moulins, a avancé une impoſſibilité ſenſible.

Si le ſieur Arnoux n'a pas relevé plutôt ces erreurs, c'eſt qu'avant ce jour il ne liſoit pas les Feuilles périodiques, & que le haſard vient de lui en faire tomber entre les mains une qui annonce les moulins du ſieur Berthelot.

II.

Obſervations & expériences ſur le charbon de bois.

Le charbon de bois eſt dans preſque tous les pays la plus chere de toutes les matieres combuſtibles, & cependant il eſt néceſſaire pour bien des Fabriques & ſur-tout pour tirer la ſoie &c. L'on a fait diverſes tentati-

ves pour tirer la plus grande quantité possible de charbon de la moindre quantité possible de bois ; mais tous ces essais n'ont pas réussi comme on l'auroit voulu, & l'on continue à brûler beaucoup de bois pour avoir assez peu de charbon. Un Seigneur des environs de Leipsick a un peu mieux réussi qu'on ne l'avoit fait jusqu'à présent. Après avoir fait brûler un nombre déterminé de cordes de bois, il répéta plusieurs fois son expérience en brûlant une pareille quantité de bois ; ceci lui donna lieu d'observer que le produit du charbon fut toujours différent, quoique le nombre des cordes de bois eût toujours été le même. Cette différence dans le produit du charbon ne surprit pas ; on l'attribua à diverses causes, à la maniere de mesurer le bois, de l'arranger &c. Mais pour sçavoir au juste d'où elle provenoit, on prit le parti de peser exactement la quantité de bois & celle de charbon qu'on en retireroit.

Après avoir fait mesurer avec soin une certaine quantité de bois de chêne, de fau & de bouleau, on en fendit les buches dans toute leur longueur, comme c'est l'ordinaire pour en faire du charbon, & l'on pesa le tout. Il y eut 1608 quintaux & 16 livres de bois qui étant brûlés donnerent 324 quintaux 64 livres de bon charbon. La perte fut par conséquent de 1283 quintaux & 62 livres de bois.

Auprès de l'endroit où l'on faisoit cette opération, d'autres personnes avoient pris une égale quantité de bois de chêne, de fau & de bouleau ; elle ne pesa pourtant que 1552 quintaux 70 livres, & son produit en charbon fut de 325 quintaux & 70 livres. La perte de bois se trouva donc cette fois-ci de 1227 quintaux. Il faut observer que le bois employé pour ces deux épreuves étoit de la même qualité, qu'il avoit été coupé le même jour, qu'il y avoit de part & d'autre les mêmes quantités des mêmes especes de bois : ce qu'il y a de surprenant c'est donc que le bois de la seconde épreuve pesa 55 quintaux & 56 livres de moins que le bois employé dans la premiere épreuve. On en conclut que la quantité de bois plus ou moins grande provenoit évidemment de la maniere de l'arranger quand on le mesure, & que la façon de placer les buches avant que d'y mettre le feu contribuoit beaucoup à donner plus ou moins de charbon. On recommande en conséquence aux personnes qui voudront retirer d'une quantité de bois une plus grande quantité de charbon qu'on n'en retire communément ; on leur recommande, dis-je, de faire sécher leur bois à un juste degré, de sorte qu'il ne soit ni trop ni trop peu sec, de ne pas le mettre sans ordre, mais de l'arranger avec art de telle façon qu'il soutienne plus aisément l'action du feu & ne se pulvérise pas. Avec ces précautions qui ne sont rien moins que difficiles à prendre, le bois rend plus de charbon ; l'expérience vient de le montrer.

III.

Remede contre une maladie épidémique des mûriers, commune en Italie &c.

Nous avons déjà fait mention plusieurs fois de cette maladie & des recherches des Sociétés & des Economes Italiens sur les causes, & sur les moyens d'en guérir & d'en préserver les arbres. Il nous suffira de rappeller que les mûriers qu'elle attaque meurent rameau à rameau, branche à branche, de maniere qu'un rameau, une branche laisse jaunir, dessécher, tomber ses feuilles, pendant que tout le reste de l'arbre paroît être dans le meilleur état. Mais le mal gagne ; les branches sont successivement infectées, le mûrier meurt.

M. le Chanoine Canetti, de Schio, a communiqué le remede suivant à l'Académie d'Agriculture de Vicence.

En tout tems, lorsque les feuilles d'un rameau, même le plus petit, commencent à se flétrir, pâlir & se détacher, faites couper toutes les grosses branches de l'arbre à la distance de trois ou quatre pieds du tronc : ensuite faites au tronc, avec un coin très-fort, une ouverture qui pénétre jusqu'à la moëlle, ou mieux, faites le percer de part en part & obliquement avec une grosse tarriere du diametre au moins d'un pouce.

Plus il coulera d'humeur par les ouvertures du tronc, & par les extrémités des branches coupées, plus les mûriers se rétabliront promptement & vigoureusement.

De tous les arbres que l'Auteur a traités de cette maniere dans l'espace de qua-

tre ans, il n'y en a qu'un seul qui ait repris la maladie, & il l'a sauvé par le même moyen.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 1er. Juin 1774, au Samedi 4 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 13 l. 10 s., 16 l. 15 s. à 20 l. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 16 à 21 l.; le seigle, de 7, 8 à 9 l.; l'orge, de 7, 7 liv. 10 s. à 8 liv. 10 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 1 Juin 1774, au Samedi 4 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 10 s., 17 l. 10 s. à 19 l. *le sept.; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 8 Juin 1774, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 8 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 5 8°.
Londres	30 $\frac{1}{8}$
Hambourg	184 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Madrid	15 1
Cadix	14 18 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Pâques*	au pair.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris; du 8 *Juin* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	720	3	
Du Perou à	712	5	
Les guinées à . . .	728	6	
Ducats à	98	6	once.
Or fin à 23 k. . .			
31 32.	100		
Or à 20 karats à . .	84	3	
L'argent à 11 d. . .			marc.
20 g. à	53	16	
Idem à 11 d. 10 . .			
gr. à	51	18	
Piastres à	49	3	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Lundi* 6.	*Mardi* 7.	*Mercredi* 8.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1870 65 60 55 .	1850 40 30 25 20	1820 15 10 15 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	1190	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	230	. . . . .	220 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	. . . . .	370 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 15 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

BARBARIE.

DE TUNIS, *le 20 Janvier.*

LE 13 de ce mois, on a reſſenti dans cette Ville une ſecouſſe de tremblement de terre ſi violente, qu'il a péri dans le Port pluſieurs bâtimens, deux brigantins Anglois, chargés de grains & autres denrées pour Livourne, une polacre Françoiſe & deux Vénitiennes deſtinées pour Smyrne. Quelques navires ont été briſés dans le Port de Bone. Juſques ſur la côte de Sicile, il y a eu des naufrages. Un bâtiment François a recueilli l'équipage d'un navire échoué ſur un écueil; ces malheureux étoient depuis trois jours ſur un roc, réduits aux dernieres extrémités.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 7 Février.*

M. de Stahelin, Conſeiller d'Etat, vient de publier une deſcription & une carte des Iſles découvertes entre l'Aſie & l'Amérique ſeptentrionales, nommées, dans ce pays, *Archipel du Nord.* Il a préſenté à l'Académie Impériale les Mémoires originaux de ces découvertes dont il donne le précis hiſtorique, Ouvrage tres-intéreſſant par les lumieres qu'il répand ſur cette partie ténébreuſe du globe. Notre Nation a été ſouvent accuſée de travailler, dans ſes relations, à éloigner de ces contrées les autres Peuples, comme s'il n'étoit pas au contraire évidemment de ſon intérêt de les attirer & avec elle le commerce tout au tour de l'Empire, & ſur-tout des côtes défendues par des barrieres contre leſquelles aucune Nation Européene ne peut ſe porter en force, & qu'on tenteroit vainement de renverſer. C'eſt elle que la nature ſemble avoir deſtinée à débrouiller le cahos jetté entre l'Europe & l'Amérique. Si les Peuples Navigateurs ſe concertoient avec elle pour diſſiper ces ténebres, comme on les voit ſe réunir pour faire des obſervations aſtronomiques ſur tous les climats, on pourroit ſe flatter d'arriver au but qu'ils ont ſi ſouvent manqué avec tant de pertes & de dépenſes.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 15 Février.*

Pour prévenir la deſtruction des forêts de chênes dont les Provinces, & ſur-tout les Provinces méridionales, ſont dégarnies, il avoit été ordonné en 1762, que tous les matériaux de ce bois qu'on tranſporteroit dans les Villes pour y être vendus, ſeroient marqués d'une empreinte particuliere à chaque Propriétaire, avec indication des lieux où ils auroient été coupés. Le Roi vient de renouveller cette Ordonnance qui avoit été révoquée.

ALLEMAGNE.

De Trebnitz (*en Silésie*), *le* 21 *Février.*

La Société Patriotique de ce Duché avoit demandé, l'année derniere, si notre marne (calcaire) étoit propre à revêtir les murailles à l'extérieur? M. Stieglitz à répondu à cette question & indiqué la maniere de faire avec cette marne de la chaux, du mortier, des briques &c. Ses méthodes, nouvelles pour une portion du Cercle, sont assez anciennes dans l'autre; ce qui prouve combien les connoissances utiles percent difficilement. A certains égards, les Provinces, les cantons sont les uns aux autres comme des maisons fermées. Nous parlerons plus au long du Mémoire de M. Stieglitz.

De Saarbruck, *le* 24 *Février.*

La Compagnie privilégiée dont il a été parlé ci-devant d'une maniere imparfaite, fabriquera, avec les seuls fils de lin & de chanvre, des ouvrages qui, dit-on, imiteront les étoffes de soie de Lyon & des Indes. Ses toiles propres à toute sorte d'usages, notamment pour la Marine & pour la guerre, seront, à ce qu'on promet, non-seulement tout-à-la-fois plus légeres & plus solides, mais encore plus légeres que celles dont on s'est servi jusqu'à présent. Quant à la *Loterie de Revanche*, on assure qu'elle sera très avantageuse pour ceux qui aiment ces jeux-là. Pour sûreté des fonds, il a été fourni un cautionnement de cent mille livres. Les Bureaux en seront ouverts dans toutes les Villes d'Allemagne, au 1 Avril prochain. Ceux qui voudront de plus grands détails à ce sujet, pourront s'adresser au Bureau général à Saarbruck.

ITALIE.

De Naples, *le* 12 *Février.*

La Fête donnée par M. l'Ambassadeur de France, à l'occasion du Baptême de la Princesse, seconde Fille du Roi, a consisté dans des bienfaits, dans la dotation de vingt-deux pauvres filles, & la délivrance de cinquante Prisonniers détenus pour dettes.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 1 *Mars.*

La Chambre des Pairs a reçu le Bill relatif à l'importation des grains.

Celle des Communes a ordonné de dresser un Bill pour permettre l'importation des viandes salées d'Irlande.

M. Whitbréad a présenté à cette Chambre une Requête des Brasseurs qui demandent des réglemens pour prévenir les fraudes dans le commerce du houblon & de la drêche, en attendant que d'autres en demandent pour prévenir les fraudes dans le commerce de la biere. Ils se plaignent de la pesanteur propre des sacs, & prétendent que tel sac qui contient deux cens livres de houblon, pese ordinairement vingt-huit livres & plus: mais ils n'ont qu'à faire leurs marchés en conséquence, comme les Vendeurs feront le leur en conséquence des réglemens sur le poids du sac. Selon eux, l'emballage ne doit pas coûter plus de trois deniers par livre, & il en a coûté, cette année, dix-huit: c'est encore un marché à faire de gré à gré; d'ailleurs tous ces frais dépendent des circonstances; si tout renchérit, il faut bien que l'emballage aussi renchérisse: le prix ne peut donc en être fixé par un réglement. La Chambre a ordonné que la Requête fût mise sur le Bureau.

Les Habitans de Liverpool ont représenté aux Communes, dans une Requête, qu'il leur en coûtoit considérablement pour entretenir à Londres, pendant la tenue du Parlement, des Agens chargés de les informer de ce qui s'y passe rélativement au commerce de la Nation en général & à leur trafic en particulier. On voit par là que les Parlemens sont très chers & plus onéreux aux Peuples qu'on ne l'imagine. Ces Marchands demandent que, pour subvenir à ces faux frais, il leur soit permis de ruiner ou d'affoiblir leur commerce par une taxe sur les marchandises qui entreront dans leur Port ou qui en sortiront. M. Gascoigna s'éleva contre cette proposition, disant qu'il y avoit déjà sur le commerce plus de droits qu'il n'en pouvoit porter; & que s'il plaisoit à Liverpool de soudoyer des Correspondans à Londres, ce n'étoit pas une raison pour qu'elle rançonnât tous les Marchands étran-

gers. On négligea d'apprendre aux Requérans à calculer & de leur montrer qu'ils demandoient à payer plus cher leurs correſpondances. M. Mérédith opina que puiſqu'on avoit accordé cette faveur à Briſtol, il ne falloit pas la refuſer à Liverpool ; & d'une Ville à l'autre &c. On agita ſi la Requête ſeroit remiſe au Comité : il y eut 21 voix pour l'affirmative & 22 pour la négative.

Les Conſeils de la Barbade & d'Antigoa ſollicitent des Ports francs, comme on en a accordé à la Jamaïque & à la Dominique, avantage que les Communes viennent d'aſſurer de nouveau à ces dernieres Iſles. La Barbade & Antigoa deſireroient auſſi proſpérer. La proximité des poſſeſſions Eſpagnoles les preſſe de travailler à étendre & à faciliter leurs relations.

Les grands vents ont abattu des maiſons & endommagé des vaiſſeaux à Portſmouth... Il eſt dernierement entré à Ramſgate cinquante bâtimens pour ſe radouber... Le 16 Février, le vaiſſeau, le *Triton*, Cap. Hardouin, allant de Bordeaux à Calais, a échoué à Mounſt-Bay. On a ſauvé la cargaiſon, conſiſtant en ſucre, eau-de vie &c : mais le bâtiment eſt en pieces. Un bateau envoyé à ſon ſecours a chaviré : ſix hommes qui le montoient ont été noyés.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Béziers, *le 6 Mars.*

M. Bertholon, Prêtre de la Congrégation de la Miſſion, Membre de notre Académie des Sciences, a travaillé avec ſuccès à découvrir quelle eſt l'influence de certains météores ignés, & particuliérement du tonnerre, ſur les végétaux & les animaux. L'obſervation lui a démontré les effets de ce dernier météore ſur la germination des plantes, leur accroiſſement & la maturation de quelques fruits : la germination des plantes en eſt plus accélérée, leur accroiſſement plus rapide, & la maturité des fruits ſenſiblement avancée. Cette aſſertion eſt confirmée par la comparaiſon des années qui ſont orageuſes avec celles qui ne le ſont pas ſous le même climat, ainſi que par la comparaiſon des pays où les orages ſont preſque continuels avec ceux où la foudre tombe rarement. Ces obſervations ſont conformes aux vrais principes de l'électricité & aux expériences par leſquelles il a été reconnu que les plantes électriſées ont une vigueur plus marquée & que les parties de la fructification ſe développent davantage. La maturation eſt un cuiſſon lente que la matiere ignée de ces météores précipite... La foudre n'a pas moins d'influence ſur certains inſectes. Lorſque les tonnerres ſont fréquens, on en voit pluſieurs eſpeces, principalement les familles des coléopteres, des hémipleres &c, paroître plutôt & ſe multiplier davantage. Le même météore eſt au contraire nuiſible à pluſieurs lépidopteres du moins à leurs larves. On ſçait combien il eſt pernicieux pour les vers à ſoie... Les Météorologiſtes ne devroient pas négliger de porter ſur cet objet leurs conſidérations. L'énergie des cauſes connues, on prévoit les effets, on prévoit le bien ou le mal ; & c'eſt toujours un avantage : ce tems viendra peut être où l'on ſçaura mieux adoucir le mal & profiter du bien.

D'Arras, *le 5 Mars.*

Le mois de Février n'a pas été moins fâcheux en Artois que le mois de Janvier précédent : le vent, la neige, la pluie, la grêle & le tonnerre ſe ſont continuellement ſuccédés, ſi l'on en excepte quelques jours de beau tems. La nuit du 31 Janvier au 1 Février, la terre fut couverte de dix à douze pouces de neige dont la fonte fut heureuſement très-douce. La chûte de cette neige a été l'époque d'une gelée qui a duré cinq jours. Le 3 Février, jour le plus froid de ce mois, le thermometre de Réaumur étoit, à huit heures du matin, à 6 degrés & demi au-deſſous du terme de la congélation : la colonne de mercure du barometre ſe ſoutenoit alors à 28 pouces une ligne 3 quarts. Le vent & la pluie ont été les météores dominans. Les plus forts ouragans ont été ceux du 24 & du 25. Le 24, entre 7 & 9 heures du matin, on entendit pluſieurs coups de tonnerre : le thermometre étoit à 7 degrés au-deſſus de la glace, & le barometre à 27 pouces. Cet orage a laiſſé en divers lieux des traces de ſon paſſage. La fou-

dre est tombée sur deux clochers & un moulin. Les divers ouragans ont fait beaucoup de dégât dans les campagnes.

D'ARGENTON (*en Berri*), *le 5 Mars.*

Prêchez & prêchez sans cesse : instruisez & instruisez sans cesse. La raison a toujours en elle-même la même force, & les dispositions des esprits changent; la raison triomphera, quand elle saisira les dispositions favorables des esprits ; il faut donc que sans cesse elle veille & qu'elle se tienne en leur présence, si l'on peut ainsi parler. On a tout dit contre certaines pratiques abusives de culture ; & tout est encore à dire, car les abus régnent encore assez généralement. Par exemple, les Laboureurs de cette Province, ainsi que de tant d'autres, perdent une prodigieuse quantité de semences, & par cela même, une partie de leurs moissons. Il faut donc leur répéter que des plantes trop voisines s'entredévorent comme des hommes trop pressés les uns contre les autres s'entr'étouffent. Sur une chaînée de terre de 22 pieds de Roi, on seme ordinairement un boisseau pesant vingt-cinq livres : l'excès est certes considérable. Un pied quarré contient 144 pouces quarrés : il est clair que 144 grains de bled sur ces 144 pouces s'affament : 36 grains suffiroient bien pour cet espace. Comme une toise quarrée est composée de 36 pieds quarrés, on n'auroit donc à mettre sur une toise que 36 fois 36 grains, ou 1296 grains : posons 1300. Ce nombre de grains pese deux onces, & le boisseau 400 : ainsi à deux onces de froment par toise, un boisseau de vingt-cinq livres doit ensemencer 200 toises quarrées. Cependant nous voyons employer sur 800 toises quarrées jusqu'à 220 livres de semences : il n'en auroit fallu que 100 liv. ; il y a donc perte de plus de moitié. Il est vrai que quelques grains peuvent manquer; mais le nombre en sera petit, s'ils sont bien choisis & bien préparés ; d'ailleurs, il est évident que pour cela, il ne faudroit pas doubler la semence. Il est vrai que les oiseaux, les limaçons, les mulots &c, peuvent manger beaucoup de grains : mais il n'y a qu'à donner de bons chaulages aux semences, & à faire bouillir dans ces lessives des tranches légeres de coloquinte, ou plusieurs poignées d'absynthe, de tithimale, de ciguë & de rhue hachées. Il est vrai que les Semeurs, accoutumés à prendre la semence à pleine main, semeroient fort inégalement si on les obligeoit à ne prendre qu'une demi-poignée : mais il n'y a qu'à mêler avec les grains & en égale mesure, du crotin de brebis, de pigeon, de poule, ou de la cendre, de la suie, du bois pourri, de la chaux pulvérisée &c. Nous avons bien besoin d'économie.

DE NANCY, *le 6 Mars.*

La Cour Souveraine a enregistré, le 17 Février, des Lettres-Patentes données à Versailles le 14 Janvier, lesquelles déchargent les Bénéficiers, Corps & Communautés Ecclésiastiques du ressort, de l'exécution de la Déclaration du 22 Mai 1773 & des Arrêts rendus en exécution d'icelle par les Chambres des Comptes de Lorraine & Barrois, au moyen du don gratuit de trente mille livres. Cette somme doit être employée au remboursement des Charges de l'ancien Parlement de Metz.

Le 25 Février, il tomba dans nos environs une pluie abondante mêlée de grêle. Le vent étoit si impétueux qu'il renversa de grosses voitures, & un Messager en fut suffoqué. La nuit du Samedi au Dimanche suivant, la Meurthe se déborda : ses eaux s'élevèrent jusqu'aux portes S. Georges & Sainte Catherine de cette Ville : les courans emporterent les terres de quantité de jardins & de champs sur lesquels ils déposerent du sable & du gravier. On croit que la même nuit, il y a eu quelques secousses de tremblement de terre, parce qu'on apperçoit beaucoup de crevasses dans la Ville & dans les campagnes.

Le Messager, suffoqué sur la route de Flavigny, a été déclaré mort, uniquement parce qu'il ne donnoit aucun signe de vie : étoit il mort ? Il falloit lui administrer les secours qu'on administre aux noyés. On a déjà remarqué dans le *Journal d'Agriculture*, & il faut le répéter, que ces mêmes secours conviennent contre tout ce qu'on appelle *mort subite*, quelle qu'en soit la cause, suffocation, convulsions, accès de colere, froid, vapeurs de charbon, apoplexie, strangulation, goutte remontée, étouffement par la foudre &c. Souvent, dans tous ces cas, il n'y a que la respiration interceptée, & il

ſuffit de la rétablir : il en eſt des hommes noyés, ſuffoqués, étranglés, comme des animaux à qui l'on a ſouſtrait l'air dans la machine pneumatique ; ces animaux paroiſſent morts, on les reſſuſcite en leur rendant l'air. Il faut diſtinguer la mort de la ceſſation de la vie : la vie conſiſte dans le mouvement ; la mort dans la deſtruction ou diſſolution. Quand la diſſolution n'a pas encore eu lieu, rendez le mouvement, vous rendez la vie.

Les établiſſemens en faveur des noyés peuvent donc embraſſer une foule d'autres malheureux. Mais il faudroit auſſi diſſiper les préjugés ou abolir les formalités qui font que, dans les cas où il y a apparence de mort violente, on a recours à la Juſtice avant d'avoir recours au remede : il ne faut qu'un inſtant pour que de la vie ſuſpendue on paſſe à la mort réelle. L'Electeur de Saxe vient de donner un bel exemple d'humanité, en abrogeant la loi qui ordonnoit, quand on trouvoit le corps d'un homme qui s'étoit volontairement étranglé, étouffé &c, d'aller, avant tout, appeller la Juſtice pour dreſſer des procès verbaux de la mort de cet homme peut-être encore animé. S. A., en défendant d'inquiéter ceux qui auroient travaillé à ſauver un de ces ſuicides, leur a deſtiné des récompenſes. On vient de voir près d'ici un exemple du danger ou de ces uſages ou de ces formalités. Le 14 Fév., un enfant de naiſſance fut abandonné ſur la route de Pont-à-Mouſſon à Nancy, à un quart de lieue de Frouard. 50 perſonnes virent ce pauvre infortuné ſans oſer le relever. On aſſure qu'il reſta, pendant plus d'une heure & demie, expoſé à la rigueur de la ſaiſon, enveloppé ſeulement dans une mauvaiſe jupe. Enfin la nouvelle de cette expoſition parvint au château de MM. Ch.***, Seigneurs de Frouard, qui ſauverent l'enfant, le firent baptiſer, & l'ont mis en nourrice à leur charge. Jamais le bien ne peut être à interdire les actes d'humanité la plus pure, & à expoſer la bienfaiſance la plus droite aux dangers du crime.

De Saint'-Valery, *le 6 Mars.*

Il eſt faux que le ſieur Vallery-Lambert, Capitaine de ce Port, ait eu ſa pile du fond mouillée, pour n'avoir pas mis ſous cette pile un grenier de bois. Il n'a eu que quelques caiſſes mouillées, parce qu'un accident étant arrivé en mer à une de ſes pompes, quand ſon navire portoit voiles du côté de cette pompe endommagée, il n'a pas été poſſible d'empêcher que l'eau n'attaquât quelques marchandiſes : mais ce dommage a été ſi peu conſidérable que le Commiſſionnaire n'en a fait aucune répétition. Quoiqu'il en ſoit, il n'en eſt pas moins vrai que les Capitaines doivent toujours avoir la précaution, quand même leurs navires ſeroient neufs, d'établir au fond du vaiſſeau un grenier de bois, haut de 3 ou 4 pouces, pour évitet le mouillage des marchandiſes. Cette attention eſt ſurtout néceſſaire dans les longues traverſées, telles que celles de la Rochelle ou de Marſeille. MM. les Négocians ſont avertis de recommander à leurs Commiſſionnaires dans les Ports éloignés, de veiller à cet égard à leurs intérêts.

De Nantes, *le 7 Mars.*

Les tems ont été contraires à la navigation : la Loire n'a guères plus donné que la mer.... Il s'eſt fait ici des chargemens aſſez conſidérables de grains pour la Provence... Le *Poſtillon* a amené quelques marchandiſes de la vente de l'Orient, provenant du naufrage du navire l'*Ange-Gardien* ſur la même côte... Le vaiſſeau, la *Digue*, Armat. M. Berthaut, aîné, eſt en charge pour les Indes ; il paſſera par l'Orient. Le *Duc de Choiſeul*, Arm. MM. Hamart & Lamaignere, eſt en charge pour le Cap... Le *Caribou* eſt parti pour S. Marc & le Port-au-Prince... L'eau-de-vie vaut 140 à 145 liv. les 29 veltes.

De Paris, *le 12 Mars.*

Suivant les nouvelles des différentes Provinces du Royaume, & même des différens Etats de l'Europe, l'hiver actuel ſera cité parmi les hivers les plus pluvieux. Quelques jours froids & des nuits froides, par intervalles, ont heureuſement retardé la végétation. Actuellement elle eſt très rapide. On craint en divers lieux une forte multiplication d'inſectes. Il en eſt de même des mauvaiſes herbes. Ceux qui n'auront pas aſſez bien préparé leurs terres ou qui au-

ront employé des fumiers imparfaits, ſont particuliérement menacés de ces deux fléaux. Les labours à planches bombées auront beaucoup d'avantage ſur les autres formes de labour. Il y a des terres légeres qui ont été fort amaigries : les débordemens en ont engraiſſé d'autres. Quoique les communications ayent été interrompues, les grains ont peu varié ; ce qui prouve leur abondance. Les ouragans des 24 & 25 Février ont parcouru de larges bandes de terres & de mers.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Nouvelles obſervations ſur l'inſecte appellé en Allemand meere, *ou mineur.*

Nous avons déjà décrit la figure, les différentes eſpeces, les travaux, les mœurs de cet inſecte qui, ſans qu'on s'en doute, ſans qu'on ſoupçonne même ſon exiſtence, peut faire tant de tort aux plantes. On a publié à Breſlau des obſervations nouvelles d'un Agronome du Comté d'Oels : nous allons en donner la traduction.

Le mineur demeure caché profondément dans la terre pendant tout l'hiver. Il ne ſort guères de ſon ſoûterrein que dans le mois d'Avril, quand les grains commencent à croître. Dès qu'il a pris l'air, ſon premier ſoin eſt la multiplication de ſon eſpece. On voit alors le mâle & la femelle travailler enſemble, au-deſſous des racines du grain, à creuſer des canaux pour leur poſtérité prochaine, ou peut-être pour leurs propres beſoins à venir. Cependant la femelle ne pond pas encore ; elle ne pond pas dans les champs à bleds d'hiver, du moins dans ceux qui portent du ſeigle, parce que l'odeur de la fleur de ce grain lui eſt contraire. Auſſi dès que la floraiſon ſe manifeſte, on voit ces inſectes s'attrouper & ſe retirer dans les champs d'été, ſur-tout dans ceux qui ont été remués nouvellement. C'eſt par cette raiſon qu'en Siléſie les champs d'orge & de lin ſont les plus expoſés aux ravages de ces inſectes deſtructeurs.

Au commencement de Juin, la femelle dépoſe ſes œufs dans ces champs au fond de quelque creux qu'elle a auparavant préparé pour cet effet. Elle les met les uns ſur les autres & contre les autres, de façon que le tas de deux ou trois cens qu'elle en fait, a la forme d'une aſſiette d'une grandeur moyenne. Le peu de terre qui reſte au-deſſus de ces œufs devient bientôt meuble & ſec, ce qui fait que les rayons du ſoleil le pénétrent mieux & que la chaleur fait plus aiſément éclore les vers. C'eſt ordinairement vers la S. Jean que les jeunes mineurs ſortent de leur nid. Les œufs qui n'ont pas encore abouti dans ce tems-là, périſſent ordinairement, comme on le voit lorſqu'on ſarcle le lin dans le mois de Juillet.

Les petits ne tardent pas à ſortir de leur nid. Ils ne reſtent dans les champs à grains d'été que juſqu'à ce qu'ils ayent aſſez de force pour entreprendre un voyage. Alors les vieux les conduiſent dans les champs d'hiver aux endroits où nous avons dit qu'ils avoient creuſé au-deſſous des racines des plants ou épis. Lorſque la chaleur pouſſe la végétation par un tems ſec, ils attaquent les plantes qui avoient bien fleuri & qui donnoient les plus belles eſpérances. Ils vont par-deſſous terre ronger les racines. C'eſt à leurs dégâts qu'il faut attribuer la perte des plantes qui blanchiſſent & ſe gâtent dans cette ſaiſon.

C'eſt ordinairement le mâle qui conduit les petits, regle la marche, fixe les logemens. La mere, affoiblie par une ponte prodigieuſe, ne ſurvit guères à ce pénible travail : on la trouve morte dans le nid ou dans les environs.

Le froid & l'humidité font périr les jeunes mineurs. Par un mois de Juin humide, ils périſſent tous. Vers le commencement d'Août, il eſt rare qu'on en voye de tout petits, quand même le tems ſeroit favorable. Ceux qui ont proſpéré ne ſe diſtinguent plus des vieux qu'en ce qu'ils ſont plus minces. Quand la ſaiſon eſt ſéche, ſur-tout en Juin, ils pullulent extraordirement, & dévaſtent des champs entiers qui rendent à peine enſuite la ſemence.

Un Agriculteur, nommé Roeſein, conſeille de chercher en Septembre les nids des mineurs dans les prés & les gazons pour les détruire. Cette époque ſeroit trop tardive pour la Siléſie. D'ailleurs c'eſt ſur-tout dans les champs d'été, enſemencés en orge & lin, qu'on trouvera les nids. L'eau chaude verſée ſur ces inſectes ne produit pas un

grand effet. Les Siléſiens, lorſqu'ils ſarclent leurs champs, remarquent les plants de lin, d'orge, de millet &c, jaunes & deſſéchés hors de ſaiſon. Là ils creuſent la la terre. Lorſqu'ils ont rencontré des nids, ils les jettent dans l'eau. Les Jardiniers Fleuriſtes ſuivent cette méthode.

I I.

De l'éducation des Abeilles dans les forêts.

On éleve aujourd'hui beaucoup d'abeilles dans les forêts, en Allemagne, en Pruſſe, en Pologne, en Courlande, en Ruſſie &c : on en élevoit autrefois de la ſorte en France. Pourquoi avons-nous abandonné cette méthode qui tire des bois un nouveau produit ſans nuire à aucune autre branche d'économie ? Eſt-ce que nos abeilles domeſtiques nous fourniſſent aſſez de cire au moins pour notre conſommation ? Ce n'eſt pas cela : nous en achetons beaucoup.

Ces abeilles ne ſeroient-elles donc pas aſſez productives ? Il n'y a qu'à voir, par exemple, les pays de Lunébourg & de Zell où elles ſont très-communes ; il y coule, pour ainſi dire, des ruiſſeaux de miel & de cire.

Leur éducation ſeroit-elle plus pénible ? Oh, non ! Les abeilles ſylveſtres ſont plus induſtrieuſes, plus vigilantes, plus guerrieres que les autres : plus expoſées à l'attaque, elles ſont beaucoup mieux préparées à la défenſe.

Cette éducation eſt auſſi économique. Quoique les abeilles des bois n'ayent guères d'autre nourriture que celles qu'elles y trouvent, elles y vivent bien, elles produiſent en abondance la cire & le miel, & elles ſoutiennent parfaitement les froids de la Lithuanie, de la Courlande, de tout le Nord.

M. le Paſteur Wilhelmi, Secretaire de la Société de la Haute Luſace, conſacrée à l'éducation des abeilles, a expoſé, dans un Mémoire particulier, les avantages qu'on retire de celles des bois, & ceux que l'on peut en retirer.

Il remarque que les Economes qui ont des abeilles dans les bois de la Haute Luſace, en retirent conſtamment beaucoup de profit ; & que quand ils font quelque perte, elle eſt toujours beaucoup moins conſidérable que celles que l'on eſſuye ailleurs. Dans les bois, dit-il, les abeilles ſont plus tranquilles & moins expoſées aux vents qu'elles ne le ſont dans les prairies où l'on en dépoſe beaucoup en Allemagne. Là elles ont toujours beaucoup de nourriture : ailleurs elles ſont ſouvent obligées, ſur tout vers l'automne, de faire de fréquens & longs voyages pour aller en chercher ; elles perdent ainſi du tems & ſe fatiguent.

S'il peut y avoir trois ruches dans les champs, on en aura dix dans les bois. Si un mille quarré entretient deux cens ruches en plaine nue, il en nourrira très à l'aiſe ſix cens dans une forêt, dit le célebre Auteur Allemand, en parlant de la Haute Luſace.

Les Habitans des villages voiſins des bois ont donc ſous la main un tréſor dont il faudroit les engager à profiter.

Quelques Propriétaires aiſés pourroient former dans les bois des emplacemens propres à cette éducation. Leur exemple & leurs ſuccès entraîneroient les autres : c'eſt ce qui eſt arrivé dans pluſieurs Provinces d'Allemagne.

N. B. On trouvera dans le *Journal de Mars* des obſervations critiques de M. Ducarne de Blangy ſur l'Ouvrage de M. Duchet intitulé, *Culture des Abeilles*.

I I I.

Demande rélative à la Culture & à la Teinture.

Un Manufacturier de Nancy, qui prend plaiſir à cultiver différentes plantes rélatives à la teinture, ſe ſert depuis pluſieurs années du fénu-grec (*fœnum-græcum*) pour teindre en jaune des étoffes de laine qui reçoivent enſuite le bleu & deviennent d'un beau verd plus ou moins nuancé. Il tire cette plante ſéche des environs de Barbonville, village à ſept lieues de Nancy. Pendant quelques années, il a eſſayé d'en ſemer la graine aux environs de cette Ville, & n'a pas encore pu réuſſir à la faire germer. Les Cultivateurs de Barbonville avouent que ſouvent la ſemence ne produit pas. Comme c'eſt actuellement la ſaiſon de ſemer la graine, les Botaniſtes, Teinturiers, Cultivateurs qui connoiſſent le fénu-grec ſont priés d'en décrire les propriétés, d'indiquer les terreins qui lui ſont convenables, de détail-

ler les procédés que la culture exige. Lémery dit qu'on cultive le fénu-grec principalement à Aubervilliers d'où l'on apporte la semence séche à Paris.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 5 Mars 1774, au Mercredi 9 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 24 l. 10 s. à 28 l. *le septier; id.* au Port de la Grêve, de 25 l. 5 s. à 26 l.; le seigle, de 13, 13 liv. 10 s. à 14 liv. 5 s.; l'orge, de 10 livres 10 s. à 10 livres 11 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 5 Mars 1774, au Mercredi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 12 Mars 1774, de 55 à 56 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 12 *Mars* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{1}{8}$
Londres	30 à 29 15 16e
Hambourg	186
Madrid	15 2 6
Cadix	15
Livourne	95 à 94 $\frac{3}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois*	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 12 *Mars* 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	730		marc.
Du Mexique à . . .	722	3	
Du Perou à	714		
Les guinées à . . .	728	5	
Ducats à	99	12	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	101		
Or à 20 karats à . .	84	3	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	16	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	18	
Piastres à	49	3	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Jeudi* 10.	*Vendredi* 11.	*Samedi* 12.
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1492 $\frac{1}{2}$ 95 92 $\frac{1}{2}$	1495	1497 $\frac{1}{2}$ 1500. .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	965	970	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	186	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	318	318	318 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 17 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 9 Novembre.*

IL a été ordonné que les Payſans obligés à fournir des relais pour le voyage de l'Impératrice à Moſcou, recevront une rétribution double de la rétribution ordinaire. On ne croit plus, même dans les pays de ſervitude, que cette claſſe ait été créée pour ſupporter toutes les corvées qu'on imagineroit de lui impoſer, à l'acquit du fiſc & à la décharge des autres claſſes. On ſçait même qu'il n'y a point de corvées plus cheres que celles qu'elle exécute gratuitement. Il ſeroit à ſouhaiter que l'exemple du Gouvernement affectât les Seigneurs. On pourroit ſe flatter de voir un jour la ſervitude abolie, l'Agiculture floriſſante, l'Empire policé.

Quelques-unes de nos Provinces nourriſſent quantité de chevaux. Cet objet n'eſt pas un article fort conſidérable de nos exportations; il pourroit l'être : le bon marché ſeroit un grand moyen de le rendre tel : un gros droit de ſortie ne produit pas cet effet. Peut-être celui de dix roubles par tête de cheval, ſubſtitué à l'ancienne taxe, ſera-t-il trouvé un peu trop fort par les Etrangers. La perception en commencera au mois d'Avril 1775.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 21 Novembre.*

La ſéchereſſe de l'automne avoit fait préſumer que nous aurions un hiver rude : mais on ne s'attendoit pas à eſſuyer de ſi bonne heure un froid très rigoureux. Les gelées hâtives ont prévenu les approviſionnemens des Villes : elles ſe ſont trouvées dépourvues de bois, de farine, & autres denrées de conſommation commune. Tous les prix ont hauſſé, toutefois ſans alarme de la part du Peuple qui en a vu la cauſe & qui s'eſt flattée avec raiſon que cette criſe anticipée de la nature ne ſeroit pas, eu égard à la ſaiſon, de longue durée. On ſçait d'ailleurs que les ſubſiſtances abondent : le hareng même, partie intéreſſante de la nourriture d'hiver, eſt fort commun, quoique les premieres apparences de la pêche euſſent été très-défavorables.

S. M. a daigné faciliter, aux Villes du diſtrict des mines, les moyens de payer leurs redevances à la Couronne, pour le fer qu'elles en retirent. Il leur ſera libre de les acquitter en billets de banque au cours de ces effets. On a beau faire, les papiers ne ſont pas des monnoies ; mais dès qu'ils ſont autoriſés & accrédités par le Gouvernement, il paroît naturel qu'il les prenne pour bons.

GALICIE-LUDOMÉRIE.

DE LÉOPOL, *le 17 Novembre.*

Ces nouveaux Royaumes ont été diviſés en ſix Cercles, & les ſix Cercles ſoûdiviſés,

chacun, en huit ou dix districts. La sondivision multiplioit les Directeurs, les Commis, & leur suite. La *Bureaucratie*, fléau de l'Europe, alloit s'emparer du pays. M. le Veld-Maréchal Comte de Haddick, Gouverneur-Général, a craint ce terrible inconvénient & réduit chaque Cercle à trois districts. Avec moins de Commis, il y aura moins d'affaires; car il faut qu'ils travaillent quand ils existent. La machine plus simple ira mieux. Il y aura aussi moins d'appointemens à payer : cet objet d'économie suffiroit presque seul pour relever certains Etats. Enfin rien n'est plus sage que d'avoir réformé l'abus avant qu'il ait été établi; une fois en vigueur, rien ne se soutient mieux au milieu de la décadence générale. Cette opération seconde les plus utiles entreprises, telles que la réparation & la reconstruction des chaussées : on y travaille; & l'on y ajoute des ouvrages propres à en maintenir la durée.

ALLEMAGNE.

De Breslau, *le 23 Novembre.*

Le mois d'Octobre a été peu favorable aux semailles; ou plutôt l'humidité des champs, causée par les pluies du mois précédent, a été fort contraire à ce travail. Dans cette saison, la terre seche difficilement; trop imbibée, elle ne seche pas à fond. Le labour & la herse n'ont fait qu'un ouvrage très imparfait & insuffisant. La germination a été lente; le froid précoce a empêché une partie des semences de lever. Ces accidens font voir combien il est important de labourer & de herser les champs de bonne heure, de telle maniere que les eaux puissent d'un côté filtrer aisément à travers, & de l'autre s'écouler quand elles surabondent. Il y a des terreins profonds & gras dont on a été obligé de changer la destination, eu égard à l'impossibilité de les ensemencer fructueusement en grains d'hiver. Il a fallu renfermer les troupeaux avant le tems ordinaire, & par conséquent entâmer trop tôt les provisions de fourage. On sçait que la disette de fourage est une des principales causes des épizooties; & c'est ce qui fait craindre pour notre bétail. Cette température a occasionné différentes maladies, entr'autres, des rhumatismes, des fievres inflammatoires, des points de côté; mais il n'est pas mort beaucoup de monde.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 3 Décembre.*

(*Dans l'article du N°. 97, concernant le tabac des Colonies Angloises, il s'est glissé une faute. On lit que la fourniture annuelle qu'elles font* pour l'Europe, *monte à* 30,000 *tonneaux; il faut lire* pour un seul Etat de l'Europe. *Cet Etat est la France. Les tonneaux sont des barriques, chacune du poids de neuf à onze cens livres. Il a passé pour constant en Angleterre que la France y prend, chaque année, trente mille de ces barriques, évaluées* 250,000 *l. st., ou six millions de livres tournois*).

Le Lundi 29 Novembre, le Lord Mansfield publia le Jugement du Banc du Roi, dans la cause entre M. Campbell, Colon de l'Isle de Grenade, & M. Hall, Collecteur ou Receveur des droits dans cette Isle, concernant la validité de l'impôt de 4 & ½ pour cent, mis par S. M. en son Conseil, sans la concurrence du Parlement, sur toutes les exportations. M. Campbell motivoit ses demandes ou ses refus sur ce que la Couronne n'a pas le pouvoir d'imposer par elle-même aucune taxe sur quelque pays que ce soit, même conquis; & que quand elle l'auroit eu, S. M. s'en trouveroit dessaisie par les conditions accordées pour l'établissement de ses Sujets dans cette Isle &c. M. le Receveur répondoit que puisque le droit étoit mis, la Couronne pouvoit le mettre, & qu'il falloit le payer. Cette raison n'a pas paru décisive. La Cour a unanimement prononcé en faveur de M. Campbell, c'est-à dire, de l'Isle de Grenade : elle est déchargée de l'impôt.

Les délibérations du Congrès de Philadelphie ne sont point encore connues. Le Ministere se flatte qu'elles ouvriront quelque voie de conciliation, s'il est possible qu'il y en ait lorsque d'une part la Cour ne veut pas se relâcher à l'égard du droit de taxer les Colonies par le Parlement Britannique, & que de l'autre les Colonies sont déterminées à ne reconnoître que des taxes imposées par leurs propres Représentans. On sçait en général, qu'il regne dans le Congrès un esprit de sagesse & de modération qui n'affoiblit point le zele pour la liberté, & que

l'unanimité donne le plus grand poids à leurs résolutions. Cependant on assure que la plûpart des Députés ont refusé d'engager leurs Colonies à envoyer des Troupes à Boston, en offrant toutefois de les obliger à fournir à la solde de celles qu'on leveroit pour la défense de cette Ville. En attendant, nos Négocians se disposent, dit on, à présenter au Parlement un Mémoire sur les préjudices que leur cause la suspension du commerce avec l'Amérique, le danger prochain auxquels ils sont exposés faute de débit & de remises, & enfin le tort que souffrent les Douanes du Royaume. Ce dernier article est très-touchant. Si l'on exagere le produit, il n'est pas moins vrai qu'il est fort, & que vu les armemens, il en résulte pour la Trésorerie augmentation de dépense, grande diminution de recette.

On écrit de la Haye, 23 Novembre, que le commerce interlope qui se fait par Pensacola, Campêche &c. avec les Colonies Espagnoles, en vertu des avantages que nous avons obtenus par la derniere paix, occupe beaucoup la Cour de Madrid. On fait monter ce commerce fort haut. Il ne seroit pas extraordinaire que l'Espagne envoyât, comme on le dit, du Ferrol des vaisseaux qui, joints à ceux de la Havane, observeroient en force ce qui se passe dans le Golfe du Mexique. On parle même de quelque changement par rapport à Pensacola.

Il y a eu à Sheffield une émeute, à cause que les Marchands de charbon ont voulu en hausser le prix de moitié. La populace, toujours entretenue par les frondeurs & les gens charitables du bien d'autrui, dans l'idée qu'il faut que les Marchands lui donnent les marchandises à bon marché, lors même que par les circonstances & sur-tout la cherté des vivres elles leur reviennent cher; la populace les a menacés d'abattre leurs maisons & de piller leur charbon, suivant la coutume. On est parvenu à l'engager à aller porter ses plaintes au Duc de Norfolck. Ce Seigneur, après l'avoir écoutée avec bonté, lui a promis que si les gens chargés de l'exploitation des mines refusoient de baisser les prix, il les feroit lui-même exploiter, & qu'elle n'auroit pas à s'en plaindre. La vraie charité est de donner son propre bien.

On ne parle que de naufrage. On écrit du Comté de Suffolk qu'un vent violent du nord-est a soufflé depuis le 23 jusqu'au 26 au soir; que les vaisseaux ont beaucoup souffert sur la côte; que sur un espace de quatorze milles depuis Caister jusqu'à Kessingland, il y a eu plus de douze navires brisés ou endommagés &c..... Les nouvelles d'Harwich annoncent que la nuit du 20 au 21, trois cens bâtimens de la côte destinés pour le nord du Royaume, furent subitement jettés hors de la route d'Yarmouth & obligés de se réfugier en désordre dans le premier de ces Ports. Toute la flotte est dans le plus mauvais état.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De la Rochelle, *le 6 Décembre.*

Les prix des grains sont toujours les mêmes à Marans, & dans les autres Marchés du pays, quoique le tems n'ait pas favorisé la circulation..... Les sels baissent à l'Isle de Ré & sur la riviere de Seudre.... Les eaux-de-vie sont descendues ici de 138 à 132 l., les 27 veltes.

De Meaux, *le 7 Décembre.*

On a trouvé derniérement à Saint-Jean-lès-Deux-Jumeaux, Paroisse située à deux lieues de cette Ville, une carriere de pierre propre à faire du plâtre. Elle s'exploite avec succès. Cette matiere acquerra beaucoup de valeur, lorsqu'on sçaura que c'est un des agens les plus efficaces que l'Agriculture puisse employer pour fertiliser les terres, les prairies sur-tout: on sera vraisemblablement long-tems à le sçavoir, c'est pourquoi il faut le répéter. Le Public ne l'ignore pas; mais il y a loin encore du Public qui lit au Paysan qui cultive. Ce n'est plus une nouveauté que la maniere de rappeller à la vie les personnes suffoquées. Eh bien! plusieurs Ouvriers ont été étouffés en entrant dans cette carriere, & on les a laissé mourir, parce qu'on les a cru morts & qu'on ne sçavoit pas les sauver. Les sciences géorgiques sont & seront encore pour l'Habitant des campagnes comme les Belles-Lettres pour le Peuple.

De Calais, *le 7 Décembre.*

Pendant la moitié du mois de Novembre, des vents impétueux ont troublé la navigation dans le canal & les mers voisines. Sur nos côtes, sur celles d'Angleterre, sur celles de Hollande, & sur tout de Zélande, il y a beaucoup de naufrages.... Un navire Espagnol, allant de Malaga à Hambourg, s'est perdu dans nos environs. Le *Bilboa*, Capit. Francis, allant de Faro à Exeter, a fait naufrage sur la côte de France. Le navire, l'*Amitié*, d'Amsterdam, Cap. Doblet, a péri avec tout l'équipage près de Saint-Valery : on a sauvé partie de son chargement pris à Marseille & à Cette pour Hambourg... Le *Géraudeau*, Cap. Duckiren, en allant d'Afrique à la Martinique, a fait naufrage. Le vaisseau Danois, le *Christiansund*, a été obligé de relâcher à l'Isle de Wight. Un autre gros vaisseau Danois a été jetté sur la côte de Northumberland. La *Vénus*, allant de Céphalonie à Hambourg, s'est brisée près de Douvres. Une galiote qu'on croit Hollandoise a été mise en pieces sur la côte de Suffolk &c. &c. &c. Enfin les nouvelles de différens Ports ne sont remplies que de naufrages.

De Poitiers, *le 8 Décembre.*

On a découvert à *Blanzay sur-Boutonne*, à dix pieds de profondeur, dans un terrein de gros sable plat, une carriere d'ochre jaune & rouge. Il y a quelques années qu'on en découvrit à la *Verrie*, près Challans en Bas Poitou, une autre dont l'ochre a autant de corps & plus de solidité que l'*ochre de Rue*, si recherchée dans la Peinture : elle a l'avantage sur celle ci d'être d'une teinte plus vive, quoique plus foncée que celle de l'ochre ordinaire. Sa principale qualité est d'être plus tenace & moins susceptible des impressions de l'air & de l'eau que les especes communes. Elle s'employe avec le même succès à l'huile, à la colle & au vernis. Des épreuves & des témoignages multipliés en constatent la bonté. On a éprouvé à Nantes sur un vaisseau peint d'une seule couche de cette terre, qu'elle avoit conservé toute sa fraîcheur & sa solidité, après un voyage en Amérique, quoique l'eau salée corrode & dégrade les autres couleurs. Il faut s'adresser à M. *le Baron de Lézardiere, en son château de la Prontiere, près les Sables d'Olonne, en Bas-Poitou.* Ce Seigneur possede aussi une carriere de terre noire qui efface en beauté le noir d'ivoire, s'emploie avec le même succès que l'ochre, & est excellente pour les peintures à fresque & la teinture des cuirs.

En 1770, les Papiers publics annoncerent que la plûpart des Colons de la Virginie avoient résolu de renoncer à leurs plantations du tabac pour cultiver dans les mêmes champs des grains dont ils avoient lieu d'attendre un bon débit : on se ressouvint ici, dans ce tems là, que les Isles du Bas-Poitou avoient jadis produit du tabac de bonne qualité. On nous dit encore que ces Colons viennent encore de prendre la même résolution ; & nous nous ressouvenons des anciennes productions de nos Isles.

De Tours, *le 10 Décembre.*

Un Agronome de ce pays vient de dire aux Cultivateurs & en général aux Peuples Agricoles, que s'ils sont misérables, c'est qu'ils veulent l'être. Ce langage les étonnera, car assurément ils voudroient être dans l'aisance. Ce changement ne tient qu'à deux points, *sçavoir* & *pouvoir*, sçavoir & pouvoir mieux faire. Pour qu'ils sçachent, il faut les instruire ; pour qu'ils puissent, il leur faut la liberté de s'enrichir. Cet Agronome convient que la pratique des moyens ne dépend pas des Particuliers ; & il remplit à leur égard, autant qu'il est en lui, la tâche qui est à sa portée, l'instruction. Il a publié de bonnes observations sur les fumiers. C'est sur-tout aux eaux de pluie qu'il attribue avec raison la fécondité des champs. A la vérité, toutes les Puissances de la terre n'en formeroient pas une goutte ; mais la plus simple industrie peut profiter de celles que verse le ciel ; les labours fréquens & profonds, sur tout avant l'hiver, les retiendront, & les terres seront fertiles. Les fumiers ordinaires de paille, de feuilles &c. ont beaucoup de marc & très-peu de molécules substancielles : ils produiront peut être beaucoup de bois & & de feuillages ; il n'en sera pas de même pour les fruits, & ces fruits auront très-peu de saveur. Les graines & les fruits des plantes seroient de meilleurs engrais, puisqu'ils contiennent les parties les plus pré-

cieuſes du végétal : ce n'eſt pas là l'emploi auquel ils ſont deſtinés, mais on peut de cette obſervation tirer une induction utile, c'eſt que les excrémens des animaux qui s'en nourriſſent ſeront les plus propres à engraiſſer la terre. Le crottin des pigeons vaut mieux que celui de la volaille de baſſe-cour, parce que les pigeons butinent dans les champs beaucoup de petites graines huileuſes. Le fumier des chevaux qui mangent beaucoup de grains eſt beaucoup meilleur que celui des bœufs & des vaches qui ne mangent que du foin & des herbes. Les excrémens humains ſont, ſans contredit, les plus remplis de parties ſpirituelles & végétales; mais nous laiſſons aux meilleurs Cultivateurs du monde, aux Chinois, aux Flamands &c. à s'en ſervir.

De Paris, *le 14 Décembre.*

Les gelées hâtives & imprévues ont produit dans nos Marchés l'effet qu'elles ont dû produire par-tout où le commerce n'a pas encore eu le tems d'accumuler les approviſionnemens. Peu s'en eſt fallu qu'on n'imputât les renchériſſemeus à la liberté du commerce; & il n'eſt pas hors de vraiſemblance qu'il ſe trouvera des Ecrivains qui lui imputeront tous les effets des intempéries. Par-tout où la gelée, les glaces, les neiges, le dégel ont intercepté les communications, il a dû arriver une variation dans les prix. En Suede où l'on eſt dans la plus grande abondance, le prix de la farine a triplé &c. La liberté du commerce n'empêche pas les gelées; elle ne fait pas qu'une mauvaiſe récolte ſoit bonne; elle n'a pas la vertu de rendre en un moment au commerce anéanti toute la vigueur poſſible, & de lui faire tranſporter en un inſtant, malgré tous les obſtacles naturels, des proviſions d'un pays à l'autre. La meilleure des loix ne fait pas des miracles: la nature elle-même n'en opere pas de ſemblables; ſes fruits mûriſſent lentement; nous nè recueillons pas auſſi-tôt que nous avons ſemé. Une bonne loi ne change que peu à peu le cours des choſes. D'abord elle empêche que le mal n'augmente, & c'eſt un grand bien; elle rend même l'état des Peuples meilleur qu'il ne l'auroit été ſans elle, toutes les circonſtances égales; & c'eſt ce que la liberté du commerce a produit auſſi-tôt; elle leur a même fait un ſort plus doux dans de fâcheuſes conjonctures que le régime contraire dans des conjonctures heureuſes; nous l'avons prouvé par comparaiſon. Nous ne parlons pas ici à ces hommes qui ont dit dans leur cœur anathême à la vérité; non : nous parlons à ces Citoyens droits & d'un eſprit déſintéreſſé, mais trop peu inſtruits & trop faciles à ſe prévenir, à s'effrayer, & à ſe laiſſer ſurprendre.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Méthode pour conſerver long tems les liqueurs en les faiſant ſécher.

M. Eiſen, Paſteur de Thorma en Livonie a publié, comme nous l'avons annoncé, deux Mémoires, l'un ſur la maniere de conſerver toutes ſortes de fleurs, & l'autre ſur celle de conſerver les plantes, herbages & légumes, en les faiſant ſécher de telle maniere qu'on ait l'avantage de pouvoir en manger dans toutes les ſaiſons. La premiere de ces méthodes qui ne paroît d'abord n'avoir quelque avantage que du côté de l'amuſement & de la curioſité, n'eſt pourtant pas indifférente pour les Botaniſtes & les Amateurs de l'Hiſtoire naturelle des végétaux. La ſeconde eſt d'une utilité bien plus générale & plus étendue. Dans les voyages de long cours, par mer & par terre, dans les armées où il périt tant de monde par la mauvaiſe nourriture, lorſqu'elles ſont en campagne, on retirera les plus grands avantages de cette découverte; elle ſera auſſi une reſſource pour les pauvres, ſur tout quand le pain eſt cher & qu'ils ne peuvent en acheter qu'une très-petite quantité. Enfin les perſonnes aiſées ou riches en profiteront, & par ce moyen elles pourront faire ſervir ſur leurs tables, en hiver même, les herbages & les légumes de toutes les ſaiſons de l'année. Les productions ſauvages ſe conſervent par cette méthode, de même que les plantes domeſtiques. Les herbages & autres productions qu'on fait ſécher de la maniere dont nous allons donner le détail, perdent depuis un quart juſqu'à trois quarts de leur volume; ce qui fait qu'on ne peut en garder une plus grande quantité dans un plus petit eſpace. On les met dans de petites boîtes faites avec du papier commun qu'on enduit de cire ou de colle, pour que l'air n'y

pénétre pas & que les herbages n'en respirent aucune atteinte. Il ne faut que 5, 10 ou 15 minutes pour faire sécher une quantité assez considérable de ces productions.

La méthode que propose M. Eisen est si simple, qu'à la premiere lecture de son Mémoire on est presque tenté de croire que tout le monde est au fait du secret & qu'il seroit assez difficile de l'ignorer. Les Paysans Russes sont dans l'usage depuis un tems immémorial de faire sécher des légumes pour les conserver; peut-être M. Eisen n'a-t-il fait que perfectionner ou étendre leur méthode. Quoiqu'il en soit, voici la maniere dont il procéde & qu'il prescrit.

Lorsqu'on veut faire sécher des herbes ou des racines, il faut commencer par en exprimer l'eau le plus qu'il sera possible. Cette précaution est nécessaire pour qu'elles ne perdent rien ni de leur couleur ni de leur saveur, & qu'elles restent toujours aussi tendres qu'elles le sont, quand on vient de les cueillir ou de les arracher. Si l'on peut les faire secher en été & au soleil, l'opération réussira admirablement. On ne doit pas craindre que les ardeurs du soleil les brûlent & les desséchent trop. Il suffira de les étendre sur des claies, comme on le fait pour les cerises & les autres fruits. Le Pasteur Livonien recommande de ne jamais faire sécher ces végétaux ni au four ni à l'ombre; la chaleur du four les surprend, & à l'ombre ils ne se sechent pas également de tous les côtés. C'est aussi une très-mauvaise méthode d'en faire des paquets & de les suspendre dans les appartemens; les mouches & les autres insectes s'y attachent, les piquent, les salissent & les rongent.

Cependant l'on ne peut pas toujours faire cette opération en été; & d'ailleurs il y a des végétaux qui ont besoin de beaucoup de chaleur pour sécher, tandis que d'autres n'en demandent que fort peu. Le persil, le cerfeuil, les feuilles de rose &c. se sechent très-vîte & très-bien dans une chambre où l'on aura fait un bon feu, mais le chou-fleur & les autres légumes de cette espece exigent qu'on se hâte, dès qu'ils sont cueillis, de les faire sécher au dessus d'un fourneau bien chaud. Pour peu qu'on tarde, ils se flétrissent; on les voit prendre une couleur brune à mesure qu'ils se séchent, & l'on peut être assuré qu'on aura beau les faire cuire qu'ils seront toujours durs & coriaces.

Si l'on n'a qu'une petite quantité de légumes à faire sécher, on pourra se contenter de la mettre sur la corniche d'un fourneau; mais si l'on veut soumettre à cette opération une grande quantité d'herbages & de racines, le meilleur moyen est d'avoir un fourneau de brique, de la hauteur de trois pieds, percé de trous dans une direction horisontale, pour que la chaleur, poussée par l'air, se répande par-tout avec plus d'égalité & ne surprenne pas les légumes. Voici comme on doit procéder à l'opération. On place au-dessus du fourneau un quadre couvert d'une toile grossiere, mais il faut que ce quadre se joigne si bien au fourneau, que l'air ne puisse sortir que par la toile. Après cela on met les légumes dans un linge au-dessus du quadre. Quand ils sont bien secs, on les retire du linge pour les remettre dans un tamis ou sur une claie, qui laisse à l'air un libre passage, & l'on place aussi sur le quadre ce tamis ou cette claie. Il y a des herbages qu'on ne peut bien faire sécher que de cette maniere.

Après cette opération, il ne s'agit plus que de bien emboîter les légumes pour qu'ils occupent moins d'espace, ne se moisissent pas, soient à couvert de l'humidité, & n'aient pas à éprouver les ravages de ces insectes. On fait pour cela des boîtes quarrées de papier qu'on peut ouvrir par-dessus & par-dessous, & qu'on enduit, comme nous l'avons dit, d'une légere couche de cire ou de colle. On y met les légumes en les pressant le plus qu'il est possible; comme on pourroit aisément les mettre en petits morceaux, on les laisse pendant quelques heures dans un lieu un peu humide; alors on les presse ou on les bat avec quelqu'instrument de bois, sans qu'ils s'entament ou se brisent. Il faut pourtant observer que l'instrument avec lequel on presse soit aussi large & aussi long, à peu de chose près, que la boîte, de maniere pourtant qu'il puisse y entrer & en sortir sans toucher aux parois. Si ce sont des végétaux acides qu'on a préparés, il faut, avant que de les mettre dans les boîtes, les humecter avec un peu de vinaigre; quant aux autres, on peut se contenter d'y verser un peu d'eau, mais il faut avoir soin d'attendre qu'ils se sechent dans le papier qui les enveloppe, avant que de les presser dans ces boîtes. Avec ces précautions, on peut être assuré que les légumes se conserveront long-tems en bon état,

On peut préparer de cette maniere toutes sortes de légumes, d'herbages pour les salades, & de plantes aromatiques. Les légumes acides ou non acides font une très-bonne nourriture, lorsqu'on les fait sécher de la maniere qui vient d'être détaillée. On range dans la classe des légumes acides le chou aigre, *souerkrout*, que nous-autres François appellons mal-à-propos *chour croute*. Ce mets qui déplaît à beaucoup de personnes & que d'autres mangent très-volontiers, consiste souvent en plusieurs especes de choux mêlés ensemble, mais on prend pour l'ordinaire les meilleures têtes de choux blancs; le chou jaune ou verd de Savoie vaudroit encore mieux. Lorsqu'on veut en faire en été, on peut y employer les jeunes choux de quelques especes qu'ils soient; ce dernier *chour koute* est, dit-on, fort agréable. Pour avoir de jeunes choux vers la fin de l'été, on seme la graine après la S. Jean; quand ces plantes commencent à devenir un peu fortes, on les arrache pour les préparer; on peut y ajouter une espece de racine aigre que les Polonois appellent *burracki*, on y met aussi les feuilles de cette plante. Le chou-rave qui est le *kolhraby* des Allemands, y va aussi très bien. Voici comme on prépare ce mélange.

Après avoir haché bien menu toutes ces herbes & racines, on les presse pour qu'elles rendent l'eau; ensuite on les saupoudre de cumin; on y ajoute, si on le veut, des tranches de pommes sauvages, des zests de citron & des baies de genievre: on laisse aigrir ce mélange 15 jours ou même un mois, selon qu'on le veut plus ou moins aigre. Quand on souhaite qu'il le devienne encore plus, on a soin, avant que de le presser, d'y jetter une poignée de farine de seigle. Cela fait, on le cuit à moitié dans la petite biere, ou, ce qui est encore mieux, du vinaigre, mais en petite quantité; les Gourmets y jettent de l'écorce de citron qui lui donne un meilleur goût. Cette demi-cuisson fait des merveilles. Alors on met toutes ces matieres sur la claie au-dessus du fourneau; on ne cesse de les remuer pour que la chaleur agisse également par-tout. Si en les hachant on n'avoit pas mis de l'oignon coupé en petites tranches, on pourra le faire alors, & y ajouter les épices qu'on jugera à propos. Avant que de mettre ce singulier mélange dans les boîtes, on l'humecte avec du vinaigre, du jus de citrons, ou d'autres acides, & l'on a soin de le bien remuer, jusqu'à ce qu'en le paitrissant avec la main, il tombe & se dissipe en petits grumeaux. Alors toute la préparation est finie, & l'on met le chour-koute dans les boites, de la maniere que nous l'avons dit; mais auparavant il ne faut pas oublier de le presser le mieux qu'on pourra. Ceux qui voudroient servir ces choux aigres sur leur table quand ils vont à l'armée, en mer, ou faire quelque voyage sur terre, feroient bien d'y ajouter, avant que de l'empaqueter, de l'ail bien écrasé & presque réduit en poudre. L'ail fait qu'il se conserve plus long-tems & qu'il redoute moins l'action de l'air. Dans l'usage ordinaire, ceux qui aiment l'ail, en mettent sur le chour-koute, lorsqu'il est servi sur table, & en le composant, ils le chargent d'acides; mais il en faut beaucoup plus, si on veut le transporter & le conserver plus long tems.

Lorsqu'on le fait cuire, on a soin de ne le mettre dans le pot que long-tems après la viande & le gruau, le riz, ou les légumes dont on veut faire la soupe. Il faut au reste que le pot bouille bien; cette précaution est nécessaire pour tous les légumes préparés de la même maniere; ils en sont alors plus tendres. Le chou aigri se cuit beaucoup mieux dans le fourneau, ou sur un peu de braise, que devant un grand feu de cheminée. Plus la masse est aigre, (s'il s'agit ici de toutes sortes de légumes) moins il en faut pour la soupe. On assure qu'un Soldat pourroit porter aisément dans sa poche tout ce qu'il lui faudroit de légumes ainsi préparés pour faire sa soupe pendant un ou deux mois. Ce mets est un excellent préservatif contre la fievre, la diarrhée, & toutes les maladies qui proviennent de la corruption du sang. Le chou aigre haché est le mets favori des Russes; les pauvres gens en font leur soupe; les riches le font cuire avec toutes sortes de viande, mais ordinairement avec le bœuf; lorsqu'il est servi, ils y ajoutent des tranches de jambon cuit, y répandent de la crême aigre dessus, & enfin y mêlent de l'oignon, du pain grillé ou du biscuit & de la poudre de rocambole. Ce mélange singulier est pour eux un mets délicieux; tant il est vrai qu'il ne faut pas disputer des goûts. Les Russes font aussi de leur chou aigri une boisson froide & une boisson chaude; pour la pre-

miere, ils ajoutent un peu de biſcuit dans l'eau, & pour la ſeconde, ils ſe contentent d'y mettre un peu de ſel; ils prennent cette derniere en guiſe de thé.

II.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 7 Décembre 1774, au Samedi 10 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21, 24 liv. 10 ſ. à 27 liv. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Grêve, de 26 à 28 liv.; le ſeigle, de 15, 16 à 17 l.; l'orge, de 9 liv. 10 ſ., 10 liv. 5 ſ. à 11 liv. auſſi *le ſeptier.*

III.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 7 Décembre 1774, au Samedi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 18 l. *le ſeptier; idem* à la Greve, de 15 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 14 Décembre 1774, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 liv.; le cent de foin au Port de la Grêve, de 29 à 30 l.

IV.

Changes de Paris, *du* 14 *Décembre* 1774.

Amſterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	30 15 16e.
Hambourg	182 à 181 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6
Livourne	95 $\frac{1}{4}$
Gênes	93 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Lyon *Saints*.	au pair.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 14 *Décembre* 1774.

	₶	ß		
Or de Portug. à . .	717	3		*marc.*
Du Mexique à . . .	713			
Du Perou à	705			
Les guinées à . . .	717	3		
Ducats à	97	15		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piaſtres à	49	2	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Lundi* 12.	*Mardi* 13.	*Mercredi* 14.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1900	1897 $\frac{1}{2}$ 95 . .	1890 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	246	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt O.A. .	395	396	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 19 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 24 Juin.*

MEssieurs Boyer & Toerngreen, Négocians de Gothenbourg, ont reçu l'expédition du privilege relatif à la pêche de la baleine dans le Groenland & dans le détroit de Davis, comme Directeurs de la Compagnie formée pour cette pêche. Cette Société jouira des avantages suivans. 1°. Le Gouvernement lui accorde la liberté de la pêche pour vingt années. 2°. Il lui est libre de faire tel fonds qu'elle jugera convenable & de le tirer de Gothenbourg ou de Stockolm. 3°. Il est permis à tout le monde de s'y intéresser, pourvu que ce soit par des souscriptions de 500 rixd. au moins; & ses Membres seront exemts d'impôt, leurs navires ne pourront être saisis, enfin on ne pourra, en aucune maniere, les empêcher de remplir leur but. 4°. La Couronne avance à la Compagnie trois tonnes d'or à trois pour cent d'intérêt pendant dix ans. 5°. Elle est libre d'acheter des vaisseaux de l'Etranger, & tout ce qui sera nécessaire pour les équiper ne payera aucun droit. 6°. Sa pêche ne sera sujette à aucun droit d'entrée, & à la sortie elle ne supportera que trois pour cent. 7°. Ses Matelots ne pourront être enrôlés de gré ou de force pour la Marine militaire; & ils seront exemts, eux & leurs enfans, de toute charge publique. 8°. La Compagnie pourra, moyennant un loyer modique, faire usage de la maison que la Couronne possede près de Gothenbourg, pour y faire la quarantaine, lorsque les circonstances l'exigeront &c. Son Bureau principal doit être à Gothenbourg.

HONGRIE.

DE PRESBOURG, *le 26 Juin.*

Une partie de l'ancienne Ville de Bartfeld vient d'être réduite en cendres. C'est la troisieme fois, depuis 21 ans, qu'elle est ruinée par le feu. Ses Habitans faisoient un bon commerce de vin avec la Pologne: ils avoient différentes Manufactures, entr'autres de rubans, de dentelles de soie &c.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 1 Juillet.*

La saison est très-orageuse dans l'Empire; divers cantons ont essuyé de grands ravages, par la grêle & la foudre. Les orages n'ont pas fait ici beaucoup de mal. Le 24 Juin, le tonnerre tomba en divers endroits, il embrasa les écuries Impériales de Laxenbourg. On apprend de la Vétéravie que le 19 (*jour du grand orage qui a désolé une partie de la Bourgogne*), un ouragan terrible a presqu'entiérement ruiné les forêts: on y a vu, dit-on, des troncs d'arbres que quatre chevaux ne traineroient pas, lancés à cinq

pas de la place où ils étoient enracinés. Saarbruck, Forbach & plusieurs autres lieux du Duché des Deux-Ponts, ont prodigieusement souffert. Dans la Principauté de Hohenlohe, tout est dévasté jusqu'à deux lieues au delà de Langenbourg, chef-lieu du pays. A Hohenstadt, dans la Principauté de Loevenstein, le feu du ciel a allumé un horrible incendie : en moins de trois heures, il y a eu 53 maisons, l'Eglise, l'Ecole & le Presbytere des Luthériens, 46 granges, 115 bâtimens consistant en écuries, étables, remises &c. brûlés ; de sorte qu'il n'y reste plus que sept maisons & quatre ou cinq granges : les Habitans ont tout perdu, grains, provisions, bétails, meubles &c.

De Boybourg, *le* 1 *Juillet.*

Les grains d'hiver de ce territoire & de celui d'Abensberg (en Baviere) sont beaux ; il n'en est pas de même de ceux de Mars, ils n'ont pas trop bien réussi à cause de la sécheresse. On commence à revoir des souris & à s'appercevoir de leurs dégâts. Les orages ont fait beaucoup de tort aux campagnes de Sau, Arnbach, Prunen, Winkelausen, Niedenbonrg, Essing, Mehring, Theissing. Une grosse grêle a abattu les fruits. On a de nouveau ensemencé des champs, autant que la saison a pu le permettre. En d'autres endroits, le givre des derniers jours de Mai a gâté la fleur des grains. Il est tombé en même tems une forte neige dont les bois ont été fort endommagés.

De Breslau, *le* 2 *Juillet.*

La Société Patriotique proposa, le 12 Février dernier, les Questions suivantes. 1°. *Quelle est la maniere la plus facile & la plus prompte de faire des plantations de jonc dans les marais & autres lieux humides dont on ne sçauroit se promettre aucune utilité un peu considérable ?* 2°. *Comment pourroit-on parvenir à détourner les filets d'eau qui gâtent les pâturages ?* La Société a reçu quatre réponses à la premiere question. Celui dont elle a été le plus satisfaite, porte pour devise, *les bons ouvrages produisent de bons effets ;* & le Prix lui a été adjugé. La Société prie l'Auteur de reprendre le fil de ses recherches & d'en prouver la solidité par les expériences les plus analogues à la pratique économico-rurale. Un Prix de six ducats ne paye pas sans doute tant de travail : mais c'est l'honneur & l'avantage de servir leur Patrie que les Economes Siléfiens considerent & desirent. La récompense du Patriotisme ne tire pas son prix de la valeur même de la chose. C'est peu que le gobelet d'argent qu'on donne en Suede à un Agriculteur qui a bien mérité par une utile découverte ; mais ce gobelet se montre, il se transmet & transmet l'encouragement en héritage : dans cent & deux cens ans, les descendans de ce brave Citoyen boiront avec plaisir dans ce gobelet, & y liront avec enchantement, *N. a reçu ce vase d'argent pour s'être distingué parmi ceux de ses Compatriotes qui se sont rendus recommandables, par leurs talens, dans l'Art de l'Agriculture &c.*

Deux réponses à la 2e. question ont été envoyées à la Société ; mais elles n'embrassent pas assez l'objet principal, & elles se ressemblent trop quant au fond, pour que la Société ait pu prononcer. Les Auteurs sont invités à revenir de nouveau sur ce sujet d'une très grande utilité pour les Economes. On desireroit qu'ils s'étendissent davantage sur les détails qui peuvent éclaircir la matiere.

La Société Patriotique a aussi reçu par les mains de M. de Castillon, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, un Mémoire sur les *vertiges des bêtes à laine*, envoyé par M. l'A. R., Auteur de la *Gazette & du Journal d'Agriculture* de France. Dans le courant de l'année derniere, il n'arriva point d'autre écrit sur ce sujet. Comme il en est parvenu depuis : la Société portera son jugement dans sa premiere Assemblée. (*Nous remercions la Société Patriotique des sentimens qu'elle a la bonté de nous témoigner : nous serons toujours fort empressés à lui faire passer les Mémoires qui nous seront adressés, comme le précédent, à seconder ses vues bienfaisantes, à lui marquer la reconnoissance du Public & la nôtre*).

ITALIE.

De Trieste, *le* 28 *Juin.*

Nous apprenons de Kaunagora, dans la Seigneurie de Buccari, l'heureux succès

d'une transplantation de bétail. En 1773, on tira de la Castille des brebis au nombre de 325 : elles furent embarquées à Barcelonne & conduites à Livourne ; de Livourne, on les transplanta à Ancone, d'Ancone à Fiume d'où elles furent distribuées dans divers cantons appartenant à la Maison d'Autriche. Garcias Morena, Berger Espagnol, conducteur de ce troupeau, après avoir examiné le sol & le climat de Kaunagora, assura qu'il leur convenoit parfaitement, ainsi que les herbes & les plantes du pays : on y laissa un assez grand nombre de ces brebis : le succès a pleinement justifié la promesse du Berger Castillan : elles s'y plaisent, prosperent, multiplient & peuplent de très belles bergeries.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 9 Juillet.*

On a fait cruellement, le 27 Juin, à Plymouth l'épreuve du bâtiment qui devoit s'enfoncer de lui-même à dix-sept brasses de profondeur, rester douze heures sous l'eau sans que l'homme qui y seroit pour la manœuvre en fût incommodé, & remonter ensuite de lui-même sur la surface de la mer. Tous les Habitans étoient accourus à ce spectacle. Le bâtiment s'enfonça très-vîte ; quelques minutes après, on vit, au dessus, l'eau s'agiter & bouillonner ; au terme fixé, il ne reparut pas. Tous les Spectateurs en furent consternés. Les Marins disent qu'on ne pouvoit pas plus mal choisir que le lieu où l'épreuve a été faite, & que le fond de la mer y est tout hérissé de gros rochers. Il paroît fort étrange qu'on n'ait pris aucune précaution pour retirer le vaisseau en cas d'accident.

On écrit de Cambridge que l'apparence de la récolte est plus belle dans ces quartiers & les Comtés voisins qu'elle ne l'a été depuis nombre d'années.

On écrit du Sénégal que des Agens d'un Comptoir ont fait une course de cinq cens lieues au dessus de l'établissement du Podori, & qu'ils ont rapporté que le pays abonde en gommes, en ivoire, & en mines d'or.

Le *Blundel*, C. Dawson, de Liverpool, s'est perdu avec 300 Negres... 170 Noirs ont péri vers les Bermudes avec le Capitaine Cranley & l'équipage de l'*Olive*.

On écrit de Charlestown qu'on y attend un grand nombre de François fort expérimentés dans l'art d'élever les vers à soie, & dans celui de faire le vin.

Il paroît par les dernieres lettres de Boston que les Habitans, pour se raccommoder avec la *Mere-Patrie*, payeront volontiers la valeur du thé jetté à la mer : mais les différends ne seront pas pour cela terminés, car ils ne paroissent pas disposés à reconnoître le pouvoir fiscal du Parlement. On veut ruiner leur commerce, quoiqu'il en coûte ; mais il y a apparence qu'il se soutiendra & qu'il ramenera la discorde.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

D'ARGENTON (*en Berri*), *le 7 Juillet.*

Quoique la plûpart de ceux qui se mêlent d'écrire sur l'Agriculture, nous crient de leurs cabinets, donnez de fréquens labours à vos terres, rendez-les bien meubles, bien mouvantes, & semez par un tems très-sec, la vérité est qu'une terre à seigle, naturellement douce, légere & de peu de consistance, sera plus sujette qu'une autre à produire de mauvaises herbes ou à être dévastée par les mulots, les teignes & autres insectes, si elle a reçu de trop fréquens labours, & si ces labours ont été donnés par des tems trop chauds. De ce que les terres à froment, tenaces, fortes & compactes ont besoin d'être souvent travaillées pour qu'on puisse parvenir à en diviser toutes les parties, il ne s'ensuit pas qu'il en faille faire autant pour les terres à seigle, d'une nature très-différente : les unes gagnent à être ouvertes, brisées, atténuées pour qu'elles admettent dans leur sein les influences bénignes de l'air, de la chaleur, des pluies, auxquelles elles seroient, sans ce soin, impénétrables ; les autres au contraire, déjà trop poreuses par elles-mêmes, perdent plus de leur propre substance qu'elles n'en acquierent de nouvelles, si à force de les labourer on les réduit en poussiere : d'ailleurs dans cet état, les mauvaises graines s'y conservent beaucoup mieux, les insectes y déposent plus volontiers leurs œufs, &

il leur eſt plus facile de s'ouvrir des paſſages en tout ſens.... L'expérience vient de confirmer ces principes. Dans un nouveau défriché, un quart du terrein, réduit en poudre, a été enſemencé en ſeigle par un tems très-ſec dès les premiers jours d'Octobre; le reſte a été enſemencé plus tard, & après une pluie. Quel a été le réſultat de ces deux enſemencemens? Le premier a été ravagé par les vers; le ſecond, quoique contigu, a produit du bled de toute beauté, & ces inſectes n'ont fait aucun mal..... Dans un autre nouveau champ, le ſeigle, même chaulé ſuivant la méthode de M. de Sutieres, n'a pas été plus épargné que le premier, par les mêmes raiſons... En général, les terres nouvellement défrichées ſont plus ſujettes à ces inconvéniens que les autres; la raiſon en eſt ſenſible. Les vers, teignes ou barbots s'attachent d'abord aux racines des plantes renverſées par la charue, parce que leur deſtination, dans les vues de la Providence, eſt de contribuer à la prompte diſſolution des plantes qui ceſſent de végéter; mais dès que celles-ci viennent à leur manquer, il eſt tout naturel qu'ils ſe jettent ſur les bleds nouvellement ſemés qu'ils trouvent dans le lieu même.

De Vitry-le-François, *le* 8 *Juillet.*

On a beaucoup écrit contre l'abus mortel des inhumations dans les Egliſes, & l'on a bien écrit. S'il eſt des gens qui oſeroient plaider devant les Tribunaux pour être enterrés juſques ſous l'Autel, il n'en eſt pas un qui l'osât devant le Public. Cependant l'abus regne comme un droit irréfragable. Peut-être y auroit-il un moyen de le réprimer plus efficace que de bons raiſonnemens qui ne font pas loi: ce ſeroit de mettre à un ſi haut prix ce droit de peſte que peu de gens fuſſent tentés d'en honorer leur famille, en outre avec injonction d'ouvrir le cercueil, de jetter quatre boiſſeaux de chaux vive avec deux ſceaux d'eau ſur le cadavre, & auſſitôt tout recouvrir de terre. C'eſt ici l'uſage, & cet uſage nous ſauve de la contagion: il a été reconnu, par des exhumations, que les cadavres ſe deſſéchoient promptement & ſans exhaler aucune mauvaiſe odeur: jamais perſonne n'en a été incommodé.

D'Arras, *le* 9 *Juillet.*

Le 3, vers les trois heures après midi, il y a eu entre cette Ville & Doullens un aſſez violent orage. Ses ravages ſe ſont particuliérement étendus ſur le terroir de Gouy & aux environs. L'eſpérance du Laboureur a preſqu'entiérement été détruite par une grêle très-abondante. Les deux tiers des épis ſont hachés. Cet orage a donné ici beaucoup de pluie.

Le Conſeil Supérieur a enregiſtré, le 13 Avril, un Edit donné à Verſailles au mois de Mars 1774, lequel ordonne *qu'à l'avenir, en Artois, les enfans ou petits-enfans ne pourront venir à la ſucceſſion de leurs peres & meres, ayeux ou ayeules, & autres aſcendans qu'en rapportant ce qu'ils auront reçu en avancement d'hoirie.*

De Rouen, *le* 10 *Juillet.*

L'Edit du Roi, qui maintient le cours des anciennes eſpeces, a cauſé la plus vive ſatisfaction dans cette Ville. Le commerce auroit beaucoup ſouffert d'une refonte. Cette faveur a ranimé le deſir d'une réforme ſur les billons de deux ſous. Il y en a ici mille fois plus qu'il n'en faudroit; & ces eſpeces ſont preſque toutes mauvaiſes ou ſans marques. Le détail en eſt trop difficile; on eſt réduit à les mettre en ſacs, il faut les prendre en ſacs ſur l'étiquette; mais quand on a le loiſir de les compter, on trouve toujours un *deficit* conſidérable, outre les pieces fauſſes. Dans les gros payemens, ou après des payemens multipliés, l'objet n'eſt pas d'une petite conſéquence. C'eſt un véritable vol, mais dont on ne ſe fait pas de ſcrupule, parce que s'il y a des raiſons évidentes *contre*, il y a de grands & nombreux exemples *pour*: on rend, dit-on, ce qu'on a reçu; c'eſt-à dire, qu'on vole parce qu'on a été volé. On propoſe, pour arrêter cet abus, différens expédiens, mais peut-être ont-ils des inconvéniens trop graves pour être conſeillés. On invite les bons Citoyens à chercher les meilleurs remedes.

Toutes les récoltes de grains promettent beaucoup. Les rabettes qu'on recueille ſont abondantes: l'huile en étoit, il y a peu de tems, à 92 l. la barique; la voilà maintenant deſcendue à 70 liv., avec apparence d'une plus grande diminution.

Il y a aussi beaucoup de lin : cependant le prix en augmente & même considérablement, à cause de l'immense consommation qu'en font nos Fabriques de toiles siamoises dont on fait ensuite les indiennes. Cette derniere branche de commerce a eu, cette année, tout le succès possible.

D'AMIENS, *le* 12 *Juillet*.

Les apprêts Anglois sur les étoffes de petit lainage, razes, à fleurs, grainées, ou autres non-drapées, apprêts qui depuis long tems obtiennent aux Manufactures de la Grande-Bretagne une préférence décidée dans les Marchés étrangers, viennent enfin d'être portés, dans cette Ville, à un degré de perfection qui ne laisse rien à desirer pour établir solidement la concurrence. Le sieur Price, ci-devant un des plus fameux Apprêteurs de Londres, actuellement en société avec le sieur Flesselles, sous la raison de *Flesselles & Price*, n'a voulu annoncer son établissement qu'après avoir rassemblé les ustensiles nécessaires, monté son attelier en grand, assuré la bonté de ses procédés sur toutes celles des étoffes de France qui en sont susceptibles, & tiré d'Angleterre des Ouvriers pour opérer sous ses yeux. Après avoir pris ces précautions, il a fait distribuer ses prix qui n'excédent pas ceux de Londres où se font les apprêts les plus parfaits de l'Angleterre, en laissant entrevoir une diminution que les grandes dépenses de son établissement ne lui permettent pas de faire aujourd'hui Les sieurs Flesselles & Price ont déjà reçu & apprêté des étoffes de Beauvais, de Reims, de Lille : on leur en a aussi envoyé de Paris, même de celles d'Angleterre, pour les reapprêter. Ils les reçoivent directement & les expédient, après les apprêts, en les garantissant des événemens résultant desdits apprêts.

La Manufacture de gazes du sieur *Bernard* prend de l'accroissement de jour en jour ; il ne sçauroit suffire aux demandes. C'est au choix des matieres, à une fabrication bien soignée qu'on doit la préférence sur celles de Paris qui se vendent ici, & qui proviennent pour l'ordinaire des rebuts de magasins ou de basses Fabriques.

Le sieur *Godard*, *Fabricant*, *rue Saint-Jacques*, a élevé depuis peu une Fabrique de *rubans à la méchanique*, que son esprit inventif lui a fait perfectionner. Ils sont très variés. Le Peuple trouve dans cet établissement une nouvelle ressource de main-d'œuvre.

Le sieur *Vérité*, *Blanchisseur d'étoffes*, *rue du Moulin du Roi*, continue avec succès ses *blancs Anglois*. Cet établissement est exemt d'un transport d'étoffes au dehors; on y reçoit celles qui lui sont adressées des lieux circonvoisins & autres pour subir le blanc Anglois ainsi que le blanc ordinaire ou du pays.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Description d'un pont imaginé par Faustus Verantius *pour traverser un torrent, sans aucun risque, par le secours d'une seule corde ; tirée des Mémoires de M. Pingeron sur les Arts utiles & agréables.*

Faustus Verantius, de Sebenico en Dalmatie (1), s'étant très-peu étendu sur les diverses machines qui composent le Recueil qu'il fit imprimer, il y a plusieurs siecles à Venise, & qui est devenu très-rare, je crois bien mériter de la Société en développant les idées les plus utiles de cet Auteur, & en les mettant en état d'être publiées sans le secours d'aucune figure. Je vais commencer par la description d'un moyen très-simple pour traverser, sans aucun risque, les torrens les plus rapides ou les ravins les plus profonds.

On plantera deux longues pieces de bois sur les bords du torrent, & on les y assujettira, chacune, au moyen de deux jambes de force qui serviront à les butter de droite & de gauche.

---

(1) *Le Recueil des machines de* Faustus Verantius *a été imprimé, il y a trés-long-tems à Venise, sans date précise. Les descriptions sont en quatre Langues : si l'on peut juger de l'ancienneté de l'Ouvrage par les expressions & les mots surannés qui se trouvent dans la partie Françoise, ce Livre, qui forme un petit volume in-folio, pourroit bien avoir plusieurs siecles.*

On placera ensuite une poulie immobile dans une mortaise ou chappe pratiquée dans le bout de ces pieces de bois. Il faudra encore attacher la chappe d'une seconde poulie immobile à la partie inférieure de ces dernieres. On fera passer un bon cable sur les poulies qui sont dans le haut desdites pieces de bois & dans celles qui seront attachées au pied de ces dernieres.

Il faudra tendre ensuite ce cable le plus qu'il sera possible, par le moyen de deux moufles ou de deux cabestans placés l'un à droite & l'autre à gauche du torrent.

On attachera la chappe avec une seconde poulie mobile vers le haut de chacune desdites pieces de bois plantées verticalement, & l'on y fera passer une corde d'une grosseur médiocre & d'une certaine longueur, qui sera réunie par les deux bouts & formera pour lors ce que l'on nomme une *corde sans fin.*

On enfilera le gros cable dans les chappes de deux larges poulies ; on fixera très-solidement un anneau de fer dans la partie supérieure & inférieure de chacune de ces chappes.

Il faudra fixer la corde sans fin dans les anneaux qui seront adaptés à la partie supérieure des chappes ; on laissera entre ces deux dernieres une longueur de la *corde sans fin* égale à celle de la caisse que l'on suspendra aux anneaux qui se trouvent dans le bas des chappes par où passe le gros cable.

On attachera par ses quatre angles une forte caisse de bois de chêne d'une certaine profondeur à ces anneaux, & l'on observera de faire passer au dessous d'elle les deux cordes destinées à la suspendre; ce qui contribuera à sa solidité.

C'est dans cette caisse ou bateau volant que se placeront sur de petits bancs ceux qui voudront passer le ravin ou le torrent. Une personne prendra alors la *corde sans fin* dans ses mains & la tirera à elle pour faire rouler sur le grand cable les poulies auxquelles la caisse ou bateau volant est suspendue. Il est évident que ce dernier suivra & que les Passagers passeront d'un bout à l'autre sans courir aucun risque.

Comme le poids de cette espece de voiture fera allonger considérablement le cable, sur-tout quand la voiture sera au milieu du torrent, il faudra adapter deux échelles contre les pieces de bois qui soutiennent le cable, & pratiquer contre ces échelles & ces pieces une petite plate-forme d'où l'on descendra dans la caisse.

On supprimera les échelons à la hauteur de la plate-forme, afin qu'ils ne gênent point ceux qui y monteront. En prenant cette précaution, la caisse ne plongera point dans le torrent, malgré la courbure que prendra le cable.

Cette méthode peut être employée avec succès dans le cas où l'escarpement d'un ravin ou la pauvreté des Habitans du voisinage ne permet pas que l'on construise un pont.

Il faut avoir soin de goudronner le cable pour que la pluie puisse moins lui nuire ; on le visitera avec soin pour le changer quand il sera nécessaire. Comme l'expérience seule détermine la durée d'un cordage de cette nature, lorsqu'il est employé à tel ou tel usage, il sera facile de prévoir le tems où l'on se verra obligé de faire ce renouvellement.

I I.

Nouveaux instrumens pour la culture de la luzerne : instructions particulieres sur cette culture.

Dans le second volume des *Mémoires d'Agriculture* que M. Dossier a publié en Angleterre sous les auspices de la Société des Arts, on lit que M. Baldwin de Clapham, dans le Comté de Surrey, a beaucoup perfectionné la culture de la luzerne. Cet habile Cultivateur a inventé deux instrumens pour faciliter la culture de cette plante. Le premier est une espece de grosse ratissoire qu'on fait tirer par un cheval. Cet instrument est composé de dents de herse & de petites houes, disposées de maniere qu'elles ouvrent aisément la terre, & pénétrent même dans les terreins pierreux. Avec l'autre instrument on peut, en labourant les plate-bandes, approcher d'aussi près qu'il est possible des rangées, sans craindre de rompre ou d'endommager les pieds de luzerne. Cet instrument enleve les racines pivotantes des mauvaises herbes.

M. Baldwin pense qu'au lieu de semer la luzerne, on fera beaucoup mieux de la planter, après l'avoir élevée deux ou trois ans en pépiniere. Il veut qu'on mette 20 pouces

de diſtance entre les rangées ; & il en apporte deux raiſons. La premiere eſt que cet eſpace ſuffit pour fournir aux racines de cette plante les ſucs néceſſaires à leur ſubſiſtance : la ſeconde eſt que dans un pareil intervalle, on peut aiſément faire uſage des deux inſtrumens de ſon invention. Il a auſſi obſervé que la luzerne, qui paroît proſpérer deux ou trois ans ſur les ſols humides, commence pourtant à dépérir, lorſque la principale racine a pénétré au-delà de la couche qui forme le ſol.

On n'ignore pas que la luzerne ſemée à la volée ne ſe maintient en bon état que huit ou neuf ans, parce que les mauvaiſes herbes en étouffent peu à peu les pieds. Les inſtructions que donne M. Baldwin pour détruire ces mauvaiſes herbes, méritent d'être rapportées. Il voudroit qu'à chaque coupe on tranſportât ſur un autre champ les luzernes nouvellement fauchées, & qu'on fit paſſer tout de ſuite la herſe ſur le terrein, parce qu'alors il eſt plus aiſé de le rompre à cauſe de la fraicheur dont il eſt pénétré, & que d'ailleurs les mauvaiſes herbes encore foibles & légérement enracinées ne font point de réſiſtance & ſont facilement arrachées par les dents de la herſe. Il exige auſſi qu'on herſe à l'iſſue des froids, avant que la luzerne & les mauvaiſes herbes commencent à pouſſer. On ne ſçauroit prendre de tems plus favorable pour extirper les herbes pernicieuſes, & la herſe eſt alors de la plus grande utilité.

III.

Remedes contre les vers qui attaquent les chevaux.

Un habile Econome des environs de Berlin a publié la premiere recette. Il remarque qu'il arrive aſſez ſouvent que l'on confond les ſymptômes de ce mal avec ceux de la colique ou des tranchées. Lorſqu'un cheval eſt attaqué des vers, il ſe roule, il eſt très-inquiet, il ſue beaucoup dans le fort de la criſe, il ſe frappe alors le ventre avec les pieds de derriere & ſe mord les côtés. Sa langue ſe couvre d'écume. Il ouvre ſouvent la bouche & bâille. Plus ces ſymptômes ſont énergiques, plus le danger eſt imminent, il n'y a point de tems à perdre pour adminiſtrer les ſecours.

On prend, pour un cheval au deſſous de cinq ans, cinq *morceaux* (terme vague qui ne ſpécifie point la doſe) de noix vomique, & pour un cheval plus âgé ſept morceaux. Lorſque la noix eſt pulvériſée, on la met dans un quart de pinte de vinaigre de biere, tiede, ou au défaut de ce vinaigre, dans autant de biere chaude. On tient alors élevée la bouche de l'animal malade, & on lui fait avaler la boiſſon : après quoi, on le fait marcher pendant un quart d'heure.

L'Auteur aſſure que ce remede lui a toujours réuſſi, que les vers n'ont plus attaqué les animaux qu'il a guéri une fois, qu'il a eu le même effet comme préſervatif ſur des chevaux ſujets à cet accident. Deux doſes données à des bêtes déſolées par ces inſectes, n'ont point nui à leur conſtitution. La noix vomique qui, dit-on, eſt un poiſon *pour tout animal né aveugle*, n'agit pas, ajoute-t-on, comme tel ſur les autres, adminiſtrée à doſes convenables. Tous les chevaux traités de cette maniere ont rendu par les voies inférieures les vers tous morts.

Un autre Econome Siléſien dit qu'en pareil cas il a toujours employé avec ſuccès un lot de limaille de fer, miſe en pillule avec de la farine & du miel ; & que comme préſervatif, il l'a mêlée, avec le même fruit, dans le fourage ordinaire.

IV.

Méthode pour avoir des melons, ſans employer ni terre, ni eau, ni fumier.

M. Regnolds, Cultivateur Anglois, qui jouit d'une grande réputation dans ſa Patrie & qui eſt connu ailleurs, a découvert cette méthode. Elle lui a parfaitement réuſſi & il n'eſt pas douteux qu'elle réuſſiroit encore mieux dans les pays qui ſont moins froids que l'Angleterre. Voici quelle eſt ſa maniere de procéder ; elle n'a rien de compliqué ; elle eſt même fort ſimple. Après avoir préparé une couche de tannée à la maniere ordinaire, il y fait un certain nombre de trous, en proportion des cloches qu'il veut employer pour les couvrir. Il remplit enſuite ces trous de tannée bien pulvériſée, juſqu'à la hauteur de trois doigts, & met la ſemence par deſſus, après l'avoir fait infuſer 36 heures dans du lait chaud, pour la diſpoſer à une prompte végétation. Il preſſe cette ſemence avec les doigts, & la recouvre de la même poudre, juſqu'à 2 pouces d'épaiſſeur. Les

trous doivent avoir 5 pouces de profondeur & 7 de diametre. Il recommande à ceux qui suivront sa méthode, de bien couvrir les plants pour les garantir de la fraîcheur; il faut aussi ne donner aucun accès à l'air le plus chaud, ne point arroser, & empêcher, autant qu'il est possible, que la pluie ne pénétre dans les trous. Le mois de Mars est le tems le plus propre à former les couches. Voilà tout ce qu'on exige pour que les plantes deviennent très belles & produisent de bons melons.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 9 Juillet 1774, au Mercredi 13 duuit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 25 à 25 liv. 10 s. *le septier; id.* au Port de la Grêve, de 20 à 23 l. 10 s.; le seigle, de 8 liv. 10 s., 9 liv. 5 s. à 10 l.; l'orge, de 8 liv., 8 liv. 10 s. à 9 l. 5 s. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 9 Juillet 1774, au Mercredi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 12, 15 liv. 10 s. à 18 liv. 10 s. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Juillet 1774, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 38 à 39; *idem* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

Changes de Paris, *du* 16 *Juillet* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	30 5 16e.
Hambourg	183 $\frac{1}{2}$
Madrid	15 à 14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Août.*	$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 16 Juillet 1774.

	#	6		
Or de Portug. à . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	718			marc.
Du Perou à	710			marc.
Les guinées à . . .	722			marc.
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		once.
Or à 20 karats à . .	83	10		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		marc.
Piastres à	48	17	6	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Jeudi* 14.	*Vendredi* 15.	*Samedi* 16.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1800 1790 1795	1795 1807 $\frac{1}{2}$. .	1810 20 15 . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1160 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	233 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	378	378 77 78 . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 24 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

De Pétersbourg, *le* 20 *Août.*

LE Gouvernement a déjà pris en considération divers objets de commerce, de finance, d'utilité publique, dont la guerre avoit détourné ses soins. On parle d'une Marine marchande dans la mer d'Asaph, sous la protection d'une bonne flotte que l'on doit incessamment construire. Les chemins vont être réparés dans la Livonie : on y bâtira de distance en distance des maisons pour la commodité des Voyageurs & des Commerçans. Il y a beaucoup de bien à faire : il faudroit en quelque sorte reprendre l'Empire sous œuvre.

SUEDE.

De Stockholm, *le* 28 *Août.*

Des vaisseaux de la Couronne, bien armés, sont destinés à protéger le commerce & la salaison du hareng dans les districts de Gothenbourg & Bahus.

La forme des régistres des morts & des naissances prescrite par la Diete de 1747, vient d'être changée d'une maniere très-favorable à la conservation des Peuples. Les nouveaux régistres deviendront des annales précieuses : on y inscrira les effets des différentes maladies du climat, selon les Provinces, la nature des maladies dominantes dans chaque saison, en un mot, les généralités qui pourront amener des instructions pratiques. Ces listes seront imprimées, envoyées aux Gouverneurs, distribuées dans les Paroisses. Ce nouvel ordre de choses commencera son cours en 1775. C'est ainsi que la sagesse regle les témoignages journaliers que le Roi donne de son amour à ses Peuples.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 31 *Août.*

Le 20, 105 vaisseaux, retenus depuis quelque tems dans le Sund, passerent de la Baltique dans la Mer du Nord : ils étoient presque tous Anglois & destinés pour Pétersbourg avec des cargaisons de fer, lin, chanvre, planches &c.

BOHÊME.

De Prague, *le* 1 *Septembre.*

La Ville de Hochenmauth vient d'être la proie d'un affreux incendie : il y a eu près de 300 maisons réduites en cendres, sans y comprendre les magasins, les écuries, les granges &c. Plusieurs personnes ont péri : la perte des effets, provisions, marchandises &c. est immense.

ALLEMAGNE.

De Berlin, *le* 4 *Septembre.*

La Direction de la Compagnie de la pê-

che du hareng, établie à Embden, a fait sçavoir que les Intéressés pouvoient retirer un dividende de quatre & demi pour cent par action. Cette branche d'économie a réussi au-delà de toute espérance.

De Breslau, *le 5 Septembre.*

Un Membre de la Société Patriotique a fait des observations pour déterminer le degré de froid des matieres fluides.

On a publié un Mémoire dans lequel est exposé le résultat des cultures & des entreprises formées dans ce pays-ci relativement à la soie. Il prouve que cette branche de commerce a beaucoup augmenté, & que sur le pied où elle est actuellement, elle donne les plus grandes espérances.

Le miellat (la coulure) a été très funeste aux fruits dans cette Province. Un Membre de la Société Patriotique au Cercle de Guhrau, coupa, vers la fin de Janvier, quelques petits rameaux de poiriers dont les boutons étoient fermés. Il les mit dans un verre auprès d'un fourneau, les arrosa tous les jours d'eau fraîche, & les fleurs s'épanouirent. A peine furent-elles formées que les feuilles, très-tendres, se roulerent, comme si elles avoient été piquées des vers, sans néanmoins avoir été exposées à l'air. Il vit distinctement le miellat couler sur les fleurs. Au printems, les boutons des arbres fleurirent dans son jardin; & les fleurs eurent le même sort que celles des tiges qu'il avoit coupées. Il vit couler le miellat; & elle périrent bientôt. Le même Agronome a observé de petits points noirs à la pointe des boutons. On a assez généralement remarqué la même chose aux boutons des pommiers. Les arbres qui ont souffert la coulure n'ont presque rien produit.

D'Amberg (*Haut-Palatinat*), *le 6 Septembre.*

Il s'est établi ici plusieurs Fabricans qui travaillent toutes sortes d'ouvrages de laine du pays. Leurs fabrications pourroient être beaucoup plus considérables s'ils avoient assez de monde pour la filature. On fait aussi toute sorte d'ouvrages en peaux; les Etrangers commencent même déjà à faire valoir cette branche d'industrie par des exportations qui ne laissent pas d'être importantes.

De Troztberg (*Haut-Palatinat*), *le 6 Septembre.*

Sans les intempéries de l'été, on auroit eu généralement dans le pays des récoltes très-abondantes : elles ont été telles dans les lieux que les orages, la grêle &c. ont épargnés. Ici l'orage du 5 Août n'a laissé que très-peu de chose. Le givre a détruit les moissons d'Abbach où le flux de sang fait de grands ravages. A Dorsen, la récolte a été fort bonne; à Aybling, fort mauvaise; à Theysing & autres lieux où il n'est point tombé de grêle, fort satisfaisante.

De Francfort, *le 8 Septembre.*

Dans ces cantons, dans toute l'Allemagne, dans beaucoup d'autres pays, on a été deux mois sans avoir une goutte de pluie : les chaleurs ont été en raison de la sécheresse : les fruits ont séché sur les arbres. On a fait des trous autour des arbres qui bordent nos promenades, & le Magistrat a ordonné qu'on les arrosât réguliérement. Après la mi-Août, il y a eu quelques petites pluies; mais ce n'a été que le 25 qu'il a commencé à pleuvoir abondamment. Les chenilles ont eu le tems de croître : elles ont dévoré presque tous les légumes. Selon toutes les apparences, nous aurons de bon vin, mais peu, car les brouillards avoient gâté la vigne dans la floraison; & elle a aussi souffert de la gelée.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 3 Septembre.*

Les navires le *S. Nicolas de Bari* & la *Victoire*, partis de Callao & de Buenos-Ayres le 14 Mars & le 5 Mai, arrivés à Cadix le 5 & le 11 Août, ont apporté pour le compte des Particuliers, 300,415 piastres fortes; 2,194 quintaux de cuivre; 56,995 arobes de cacao; 11,52 ar. de quinquina; 18,314 liv. de laine de Vigogne; 58,050 cuirs en poil... Les hourques, la *Pélerine* & le *S. Jean*, arrivées de la Vera-Cruz & de la Havane, dans le même Port, le 27 & le 28 Juillet, étoient chargées de tabac pour le compte de Sa Majesté.... Le Roi vient d'accorder à la Ville de S. Vincent de la Barguere dans la Province de Burgos, la

permiſſion de tenir deux Foires, chacune de quatre jours, l'une le 22 Janvier, l'autre le 15 Août. Les marchandiſes ſeront exemptes de divers droits, & les Marchands y jouiront de pluſieurs privileges.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 10 *Septembre.*

On écrit du Comté de Durham, de l'Yokshire & autres contrées, qu'on y recueille de belles moiſſons. On mande de Maidſtone que la récolte du houblon eſt admirable, & ſupérieure à ce qu'elle avoit été depuis pluſieurs années. Grace à des importations conſidérables de grains & de farine de Bremen, de Newport, de Philadelphie, du Maryland, d'Irlande &c, les prix baiſſent à Sunderland, à Stocton, à Withby &c. Il eſt auſſi arrivé beaucoup de proviſions dans la Tamiſe; mais elles ſont rares au Marché de Mark-Lane; & cela depuis que le Lord-Maire a baiſſé le prix du pain. C'eſt une lutte continuelle entre la Police & le commerce, la force & la ruſe. Les Aldermans doivent délibérer ſur les moyens à prendre pour que le Marché ſoit garni; les Négocians délibéreront auſſi ſur les moyens de pourvoir à leurs intérêts; malgré la récolte & l'importation, la criſe n'eſt donc pas terminée.

Un Particulier de Houſton dans le Renfrewshire en Ecoſſe, mande qu'il a fait un eſſai très-heureux d'une eſpece d'avoine nouvellement apportée dans le pays. Il en avoit enſemencé quatre acres de terre; le produit a été prodigieux; la qualité du grain eſt auſſi belle que la quantité en eſt conſidérable. Cette avoine a été récoltée trois ou quatre ſemaines avant toute autre eſpece d'avoine.

Les vaiſſeaux de la Compagnie des Indes partiront, cette année, plutôt qu'à l'ordinaire. Ceux qui ſont deſtinés pour la Chine doivent être prêts à mettre à la voile, vers le milieu du mois prochain.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE PERPIGNAN, *le* 9 *Septembre.*

M. le Comte de Mailly, Commandant de la Province, avoit obtenu en 1772 des ordres pour faire recurer le Port Vendre, ſitué près du Cap d'Eſbiere, à 4 lieues de cette Capitale, l'un des Ports de la Méditerranée les plus ſûrs & les plus commodes pour les navires marchands. Bientôt après on mit la main à l'œuvre. Dès l'année derniere, on a chargé dans ce Port des bâtimens pour l'Angleterre, la Bretagne, la Normandie &c. Ils ont été expédiés par M. Fages, l'aîné. C'eſt à l'intelligence & au ſoin de ce Négociant que le Rouſſillon doit l'avantage d'un débouché direct à l'Etranger pour ſes excellens vins. On ſe flatte que ces vins déjà bien connus à Paris, ne tarderont pas à être recherchés au dehors. Le Port reçoit actuellement des navires de 300 tonneaux. M. le Comte de Mailly, jaloux de couronner ſon ouvrage, a pourvu à l'établiſſement de quatre pontons, au moyen deſquels il pourra être entretenu dans le même état. La voie de la mer, ouverte à cette Province, donnera une nouvelle valeur à ſes grains, à ſes huiles, & autres productions intéreſſantes dont elle abonde. Un débouché, & vous vivifiez un pays. Le bien eſt donc heureuſement quelquefois facile à faire, & le mal à prévenir. La nature & la qualité de nos denrées doivent ſingulierement intéreſſer les Négocians regnicoles & autres au rétabliſſement du Port.

DE LA ROCHELLE, *le* 11 *Septembre.*

Les grains hauſſent de prix à Marans. L'augmentation des ſels ſe ſoutient dans nos environs, ainſi que celle des eaux-de-vie.

Les navires le *Daubenton*, le *Willehelio*, le *Comte de Nolivos*, ſont arrivés des Iſles de l'Amérique.

Il vient de mourir dans la Paroiſſe de Charente, un Fermier nommé Pina, âgé de 75 ans, homme vénérable, généralement regretté, parce qu'il fut bon, juſte, bienfaiſant. A ſes charités, on l'eût pris pour un riche Cultivateur, il n'étoit qu'aiſé, mais aſſez économe pour pouvoir faire du bien chaque jour. Depuis quelques années, il diſtribuoit beaucoup de pain aux pauvres. On croyoit ſi fermement à ſes vertus, qu'il étoit l'arbitre né de tous les différends qui s'élevoient entre ſes voiſins. Sa ſageſſe égaloit ſa probité. Sa vie fut pleine d'œuvres.

Sur un grand théâtre, il n'auroit eu besoin d'être que ce qu'il fut pour être grand aux yeux de l'humanité.

DE MONTPELLIER, *le* 12 *Septembre.*

Quoique les maladies qui regnent dans des saisons semblables paroissent devoir être d'une même nature, l'expérience a appris aux vrais Observateurs que les choses étant ou paroissant égales d'ailleurs, les maladies qui regnent pendant des années successives different par des nuances dont la connoissance influe sur le traitement, & que des maladies de différentes natures peuvent se rencontrer dans des constitutions qui paroissent être les mêmes; de maniere que Sydenham & Timmerman disent qu'il faut être orgueilleux & insensé pour oser prédire & traiter les maladies d'après les observations météorologiques. Quelles que soient ces variétés, la Médecine n'en doit pas être moins attentive à recueillir les remedes qui ont le mieux réussi dans les maladies propres à certaines saisons. M. Esteve, Docteur en Médecine de l'Université de cette Ville, a cru devoir mettre sous les yeux du Public un simple qu'il a trouvé très-efficace & qu'il juge très-supérieur au quinquina dans les fievres intermittentes qui ont regné après la moisson : c'est l'*immortelle* sauvage. Il en a employé les fleurs & les tiges en décoction; & pour le rendre plus efficace, il y a joint la petite centaurée & la racine de serpentaire de Virginie. Aucune de ces fievres n'a duré au-delà de six jours. Mais il ne faut pas confondre la fievre intermittente anomale qui est une fievre bilieuse déguisée, avec l'intermittente proprement dite qui est précédée de frissons. Avant l'usage de la décoction d'immortelle, on a recours aux délayans & aux évacuans nécessaires.

DE TOUL, *le* 12 *Septembre.*

Le feu a pris derniérement dans un village qu'on nomme *Villiers* & *Etienne*, à deux lieues de cette Ville, chez un assez riche Laboureur. La métairie a été toute consumée; une maison voisine & plusieurs étables ont eu le même sort. Les moutons ont péri, avant qu'on ait pu aller à leur secours; on a sauvé presque toutes les bêtes à corne. On assure qu'un *tersau*, meule ou tas de gerbes arrangées en pain de sucre dans la grange, s'est enflammé de lui-même. Comme il craignoit la pluie, il s'étoit hâté de serrer ses grains. La fermentation qui continue après que l'épi est coupé, qui fait suer le grain comme s'il étoit sur l'étuve, qui complette sa maturité & son épurement, a été si violente, peut-être parce qu'elle a été concentrée par la clôture & par l'humidité de l'air, qu'en sept à huit heures la meule a pris feu. Cet accident n'est pas rare dans le pays. Pour le prévenir, on a coutume de découvrir la toiture de la grange. Mais il seroit plus convenable de ne pas précipiter l'engrangement des grains. Il faudroit les laisser exposés en plein air, jusqu'à ce que la crise qu'ils essuyent après avoir été coupés, fût passée. Il n'y a qu'à les garantir des suites de l'humidité & de la pluie; le moyen en est connu, & la bonté de ce moyen est incontestable; nous voulons parler de la maniere de former les meules, suivie dans les Pays-Bas & décrite par M. Ducarne de Blangy.

DE POITIERS, *le* 15 *Septembre.*

Il y a dans cette Province quatre Forges, celle de *la Peyrate*, à 2 lieues de Partenay, à 8 l. de Poitiers; elle dépend du Duché de la Meilleraye: celle de *Verrieres*, à 5 lieues de cette Ville; elle appartient à M. le Duc de Mortemart: celle de *Gaubreté*, à 6 lieues d'ici, appartenant à M. Honlyer: celle de *Luchapt*, à 4 l. de Confollens & 11 de Poitiers, appartenant à M. Liege. La fabrication totale annuelle de ces quatre Forges peut monter à *quinze cens milliers de fonte*, & *onze cens milliers de fer en barres*. Il ne s'y fabrique ni acier ni quincaillerie. Les mines d'où l'on tire la matiere sont en général de bonne qualité, & plus ou moins abondantes. Le fer en est estimé; il est pliant & ductile, conséquemment propre à toute sorte d'ouvrages, bon sur tout pour des essieux, qui exigent le fer le plus maniable. Les Villes de Poitiers & de Nyort tirent la plus grande partie des fers de ces Fabriques: il s'en vend aussi beaucoup sur le lieu même, pour la consommation journaliere des terres adjacentes. La Forge de la Peyrate a moins de concurrence dans son débit, parce que c'est la seule qu'il y ait en Gastine,

& qui approvisionne presque tout le Bas-Poitou, jusqu'à 12 & 15 lieues au delà. Elle est, ainsi que celle de Verrieres & celle de Luchapt, très à portée des bois : celle de Gaubreté en est un peu plus éloignée. Le cours d'eau qui fait aller la Forge & le fourneau de la Peyrate, est assez bon ; mais ce n'est guere que dans une très-grande abondance d'eau que les deux mines travaillent en même tems. Le cours d'eau de celle de Verrieres part d'un étang sur la chaussée duquel sont le fourneau & la forge : mais pour qu'ils soient dans le même tems en action, il faut qu'il y ait dans l'étang beaucoup plus d'eau qu'il n'y en a ordinairemeent. Ainsi quand le fourneau est en feu, la forge est oisive si l'eau n'abonde pas. Les cours d'eau des forges de Gaubreté & de Luchapt sont sujets aux mêmes inconvéniens.

De Tours, *le 16 Septembre.*

Les prix des grains ont augmenté depuis quelque tems par secousses légeres.

La moitié des Habitans de cette Ville & la majeure partie de ceux de la campagne sont attaqués de fievres tierces & double-tierces, violentes, mais moins dangereuses que fatiguantes & inquiétantes. On voit des ménages entiers qui en sont attaqués ; il ne meurt que quelques vieillards.

(*Voyez ci-devant l'article de* Montpellier, *le remede publié contre ces fievres par* M. Esteve : *il seroit à desirer qu'on l'insérât dans les* Affiches de la Touraine).

De Paris, *le 21 Septembre.*

Arrêts du Conseil d'Etat du Roi du 22 Juin, qui ordonnent *que les huit sous pour livre de l'Edit de Novembre 1771 seront perçus en sus du principal des droits.*

1°. *De marque, plomb & contrôle des étoffes, de péage, plaçage, passage, barrage, hallage, mesurage, coutume, forage, pontonage, & autres de cette espece qui se levent au profit de differens Seigneurs, Officiers, Communautés de Fabricans & Particuliers, dans l'étendue des Elections de Poitiers & de Niort* &c.

2°. *Des droits d'octrois, subvention, leude, & généralement de tous droits quelconques qui se levent au profit des Villes, Bourgs & Communautés du pays de Foix... Des droits de péage du pont de Sabart, de leude, de Tarascon, de péage de Videnos, de péage, leude & coupe appartenans aux Abbé de Boulbonne & héritiers d'Amiau* &c.

3°. *Des droits de gourmetage qui se levent dans les Villes, Bourgs & Paroisses de l'Election de Bar-sur-Seine, au profit soit des Communautés, soit des Fabriques*, ou &c.

4°. *Des droits de péage, travers, afforage, pied-fourché, rouage, tonlieu, poids-le-roi, aunage, étalage, hallage, foué, Châtellenie, Maîtres & Aides des ponts, & autres de même espece qui se levent sur les bateaux, marchandises, denrées, boissons & bestiaux, au profit de differens Seigneurs, Communautés &c. dans les Elections de Laon, Noyon, Guise & & Crépy* &c.

Autre du 10 Juillet, *qui ordonne que lorsque ceux qui sont ou seront pourvus d'Offices en Corse, passeront à d'autres Offices en Corse, il leur sera tenu compte sur le droit de marc d'or à payer pour raison desdites mutations, du droit du marc d'or qu'ils auront payé pour l'Office qu'ils quitteront.*

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 2 Aout, portant défense de faire des étalages de linges & autres sur les grandes routes ou sur les haies ; d'endommager les bornes milliaires & les pavés au pied desdites bornes ; de laisser séjourner sur les routes des arbres coupés ou leurs élaguages, des voitures dételées, & des cadavres de chevaux ou autres animaux.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Culture des pois d'hiver par M. Bonet de Treiches.

Monsieur,

Dans ma Lettre qu'on trouve dans votre Gazette, N°. 46, j'ai annoncé assez vaguement des pois d'hiver ; depuis ce tems là on m'en demande, & j'en ai répandu de toutes parts, preuve qu'ils ne sont pas connus partout : je me ferai un vrai plaisir d'en donner tant que j'en aurai, après avoir prélevé la semence qui m'est nécessaire. Je n'exige autre chose, sinon que l'on publie les merveilleux effets de cette excellente production. Tous les fruits de la terre en général inté-

reſſent l'humanité ; mais il en eſt dont on doit s'occuper plus particuliérement, & je crois que les pois d'hiver méritent quelque attention particuliere. Voici leurs défauts, leurs propriétés, leur culture : l'expérience apprendra que je ne hazarde rien & que je ne parle que d'après une expérience ſuivie.

Défauts. Les pois d hiver ſont plus petits que les pois du printems ; ils n'ont pas cette belle couleur jaune & dorée qui flatte l'œil & qu'on trouve dans les autres ; ils ſont au contraire un peu rembrunis & reſſemblent preſqu'à la veſce par la couleur ; on en fait de la ſoupe, mais la purée n'en eſt pas auſſi délicate que celle des printaniers ; la couleur en tire ſur le noir, qui dégoûte un peu les gens délicats.

Propriétés. Ils viennent dans les pays les plus froids (1) comme dans les lieux les plus chauds. Ecoſſés & apprêtés en verd, ils ſont tout auſſi ſucrés que les petits pois de Paris & ne leur cédent en rien pour le goût ; on peut en avoir à manger trois ſemaines ou un mois plutôt que des autres. Si l'on veut en faire du fourage ſoit ſec, ſoit verd, on ne ſçauroit en avoir de meilleur ni trouver de plante artificielle qui en donne davantage : les rameaux s'élevent à trois & quatre pieds, & les touffes ſont ſi épaiſſes qu'on a de la peine à s'en tirer lorſqu'on s'eſt engagé dans la poiſiere ; alors il faut avoir le ſoin de les couper dans leur plus grande floraiſon : j'en ai fait nourrir mes beſtiaux, cette année, une partie de l'été. Secs, ils ſont très-bons pour engraiſſer la volaille, les bœufs, les vaches, les cochons & généralement tous les animaux domeſtiques. Melés avec du ſeigle, on en fait du pain paſſablement bon : les rameaux qu'il ne faut pas ſecouer tout à-fait ſont encore un bon fourage pour les chevaux. Pour une meſure de ſemence, on peut en eſpérer 20 & 30 dans les terres qui leur conviennent, & toute cette culture ne demande aucuns frais & ſe réduit à la peine qu'on a de ſemer. Un effet particulier de ces pois & qui eſt bien précieux, c'eſt de fertiliſer le ſol au point de le rendre tout de ſuite propre à toute ſorte de productions ; là où l'on en a récolté, on peut attendre de recueillir encore des grains en abondance. J'ai eu ſous mes yeux pendant l'été un guéret tout en ſeigle qui a par-tout le même ſol & le même aſpect ; l'année derniere, il y avoit des pois d'hiver vers le milieu, & cette partie comparée avec celles qui étoient à droite & à gauche, frappoit les Cultivateurs, car elle promettoit au moins le double du produit des autres ; les plantes en étoient plus touffues & les tiges plus élevées. Cette plante ſert encore à la terre en faiſant périr le chiendent. Dans les grandes fermes on peut en avoir 40 & 50 ſeptiers ſans être privé d'aucune des récoltes de bled ; tout au contraire les pois multiplieront les grains, & de plus on fera une épargne d'engrais & de travaux ; d'engrais, en ce qu'il n'eſt point néceſſaire d'en mettre dans les terres où il y a eu des pois ; de travaux, en ce qu'on peut ſemer le grain ſur le ſol des pois ſans donner à la terre aucune façon.

Culture. Après la récolte des bleds & au tems des ſemailles, on jette tout uniment ces pois ſur les terres qu'on deſtine à reſter en jachere, & on les couvre avec la charue ordinaire comme on couvre le grain : cependant ils proſperent mieux ſi on les répand avec un petit ſemoir cylindrique qui s'adapte à la queue de la charue : alors le Laboureur fait deux opérations à la fois ; il ſeme & couvre de terre la ſemence. On ſeme ces pois le plus également qu'il eſt poſſible & à la diſtance qu'il faut les uns des autres (1). On peut au printems leur donner une petite façon ; elle leur fera grand bien. Cette ſemaille doit ſe faire au moins huit jours avant celle des grains, afin que les pois ſortent hors de terre & puiſſent prendre quelque conſiſtance avant l'hiver : mon uſage eſt de mêler quelques grains de ſeigle avec ces pois ; le ſeigle auxquels ils s'accrochent leur ſert d'appui ; par ce moyen ils rament davantage & réſiſtent mieux aux grandes pluies & à l'effort des gros vents. Il ne faut point les couvrir de fumier pendant l'hiver, ce ſeroit les perdre ; mais il faut les garantir de la dent meurtriere des beſtiaux. Toutes les terres ſont propres à cette production, mais les terres fortes & graſſes leur conviennent beaucoup plus que les terres légeres & ſablonneuſes.

(1) *L'Auteur habite un pays de montagnes où ils proſperent à merveille.*

(1) *Cette diſtance doit être d'environ 4 pouces.*

L'Auteur de la lettre insérée dans votre Gazette, N°. 61, donne le plâtre comme le plus excellent engrais pour les prairies : il en est un autre tout aussi bon, qu'on trouve dans tous les pays & qui ne coûte rien : une autre fois je vous en ferai part.

I I.

Avis aux Négocians des Provinces septentrionales qui commercent en vins.

Les Commerçans qui tirent toutes les années de grandes quantités de vins de la côte du Rhône, essuyent assez constamment des pertes considérables par le coulage de ces vins. On connoît le mal depuis long-tems, & depuis long-tems on auroit dû en chercher la cause pour y apporter remede ; mais par une négligence inconcevable, c'est ce qu'on n'a pas fait jusqu'à présent. On s'est contenté de dire que l'équipage des bâtimens chargés, en buvoit une grande partie, & qu'on attribuoit ensuite cette perte au coulage. Cette accusation est fausse s'il en fût jamais, car pourquoi les gens qui montent les navires chargés de vins, ne feroient-ils cette fraude que pour les vins du Rhône, & qu'ils ne toucheroient jamais à ceux de Bordeaux, de Perpignan &c ? Cela seul paroît une démonstration pour justifier les équipages. Mais de plus, la cargaison des bâtimens de moyenne grandeur est de 600 barriques ; or en supposant que l'équipage le plus nombreux ne bût que du vin du Rhône pendant tout le trajet, ce déficit n'iroit tout au plus qu'à 2 pour 100 de la cargaison, en donnant par jour à chaque homme de l'équipage 4 bouteilles. Il faut donc attribuer la perte qu'on fait sur ces vins, non à l'équipage, mais à quelqu'autre cause, puisque cette perte est quelquefois de vingt pour cent de la cargaison. Les sieurs Chalmette & Ribiere, Fabricans de tonneaux à Loudun en Languedoc, viennent de publier un avis (nous l'insérerons tout au long dans le Journal, parce qu'il est fort intéressant pour les Commerçans en vins) dans lequel ils montrent de la maniere la plus évidente que le mal dont les Commerçans se plaignent avec tant de raison, vient uniquement du coulage, & que le coulage n'auroit pas lieu, si les tonneaux dans lesquels on renferme le vin, étoient mieux proportionnés & plus solidement construits. Les tonneaux dont on se sert le long de la côte du Rhône sont extrêmement défectueux, parce que le diametre en est trop grand & que les dimensions n'en sont pas exactes ; parce qu'on employe dans leur construction des mairins qui sont trop larges & n'ont pas l'épaisseur requise ; parce qu'enfin ils sont mal cerclés. De là il résulte qu'on ne peut les faire rouler, les heurter les uns contre les autres, les embarquer, les transporter au loin, & sur-tout les charger d'un poids énorme, comme on est obligé de le faire en les mettant les uns sur les autres, sans les endommager, les entr'ouvrir par quelqu'endroit, les défoncer même quelquefois ; & voilà, sans faire d'autres recherches, la vraie cause du coulage des vins du Rhône. Pour obvier à cet inconvénient, les sieurs Chalmette & Ribiere ont fait construire des tonneaux qui ont toute la solidité qui leur est nécessaire. Comme ils sont aussi Commissionnaires, ils n'employeront ces tonneaux que pour les commissions de vin dont ils seront chargés. Ils se contenteront du prix modique de cent sous pour chaque tonneau. Ils offrent de plus aux Négocians qui ne voudront courir aucun risque & qui se serviront des tonneaux de leur nouvelle construction, d'être garants du coulage, moyennant 10 pour 100 qu'on leur cédera de la valeur totale du vin.

I I I.

Avis économique pour la conservation du lait, de la biere &c.

M. Beltz, Docteur en Médecine de Neustadt-Eberswald en Baviere, propose comme un moyen excellent, un moyen très-simple d'empêcher le lait de tourner, la biere de s'aigrir, la viande de se gâter &c, quelque degré de chaleur qu'il puisse faire dans le plus fort de l'été, avant, pendant, après les orages. Il ne s'agit, selon lui, que d'y joindre une portion de lessive de cendres de bois, proportionnée à la quantité des matieres qu'on veut préserver de la corruption. La dose doit être telle qu'on ne leur communique point le goût de la cendre. L'Auteur veut même que le lait tourné, la biere aigrie, la viande gâtée, recouvrent leur premiere bonté par le moyen de cette lessive. C'est beaucoup promettre ; cependant il promet avec confiance. Rien n'est plus facile que de reconnoître celle qui mérite sa recette, & chacun peut, sans frais, en faire l'essai en petit. Comme M. B. ne désigne au-

cune espece particuliere de bois, il faut supposer que la qualité du bois est indifférente. Il ajoute & assure que cette lessive pousse l'urine & prévient les rétentions.

I V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 14 Septembre 1774, au Samedi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 20 à 25 liv. *le septier; idem* nouveau, de 16, 20 à 24 l.; *idem* au Port de la Grève, de 22 à 25 liv. Le seigle, de 10, 11 à 12 l. liv. 5 s.; l'orge, de 8 l. 5 s. à 9 l. 5 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 14 Sept. 1774, au Samedi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 l. 10 s., 17 à 17 l. 10 s. *le septier; id.* nouvelle, de 15 l. 15 s. à 17 l.; *id.* à la Greve, 17 liv. 5 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 21 Septembre 1774, de 51 à 52 l.; *id.* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 16 à 17 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

V I.

Changes de Paris, *du* 20 *Septembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{8}$
Londres	30 $\frac{15}{16}$ à 31
Hambourg	182 $\frac{1}{4}$
Madrid	14 18
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 à 93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 21 Septembre 1774.

	L	S	
Or de Portug. à . .	722		*marc.*
Du Mexique à . . .	718		
Du Perou à	710	3	
Les guinées à . . .	721		
Ducats à	98	5	*orcé.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	12	
Or à 20 karats à . .	83	12	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	6	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	13	
Piastres à	49		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Lundi* 19.	*Mardi* 20.	*Mercredi* 21.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1742 $\frac{1}{2}$ 40 . .	1740 37 $\frac{1}{2}$ 40 .	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1115	1110	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	370	. . . . .	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 20 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 24 Août.*

ON compte trente-ſix villages dévaſtés par les débordemens de la Viſtule, & dix-ſept emportés avec leurs Habitans & tout ce qu'ils renfermoient, enſorte qu'on ne trouve plus que la place où ils étoient aſſis. Les ruines mêmes de l'Empire ſe diſſipent.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 25 Août.*

Le droit d'Aubaine vient d'être ſupprimé entre la Suede & les Etats-Généraux. L'Europe multiplie ces renonciations de toutes parts. Il ſeroit à deſirer qu'elles fuſſent généralement inſpirées par la conviction que la loi ſuprême de la propriété eſt indépendante des lieux & des noms, & que tout tribut levé ſur l'Etranger tourne à notre propre détriment.

On a reçu des lettres du Nyland qui portent que les maladies dont les beſtiaux ſont attaqués ne ſont pas contagieuſes, & qu'on eſpere que le pays en ſera bientôt délivré.

Un incendie a conſumé dix-huit maiſons dans le Fauxbourg du Nord. Comme ce ne ſont que des maiſons de bois, ſes progrès ont été ſi rapides que pluſieurs perſonnes ont eu le malheur de périr dans les flammes. Les Etats ſeptentrionaux ne ſçauroient accueillir avec trop d'empreſſement les nouvelles découvertes faites en Allemagne & en Angleterre pour arrêter les progrès du feu. Quand on voit ce que ces malheurs coûtent, on ne croit pas pouvoir acheter trop cher le ſecret de s'en préſerver.

L'immunité ou exemption de tous droits, complément néceſſaire de la liberté, eſt accordée aux vaiſſeaux ſoit étrangers ſoit nationaux qui exporteront des grains du crû du pays. Les moyens qui détournent le cours naturel du commerce ſont comme les fléaux qui dérangent celui des ſaiſons.

Le 20 du mois dernier, on vit à Riſonge dans la Gothie orientale, à dix heures & demie de ſoir, par un tems très-ſerein, un globe enflammé qui courut du nord-oueſt au ſud eſt, jettant des étincelles & laiſſant des traces de feu dans ſa marche. Après qu'il eut diſparu, on entendit des explosions qui s'éleverent graduellement juſqu'au bruit du tonnerre & s'affoiblirent enſuite par une dégradation ſucceſſive.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 28 Août.*

Il paroît à craindre que le projet de joindre la Mer du Nord à la Mer Baltique par des canaux tirés à travers du Holſtein, ne ſoit point exécuté, à cauſe des grands frais qu'il entraineroit. Ce ſera du moins un avis utile ouvert pour la poſtérité.

Les Membres de la caiſſe d'Aſſurance pour la caiſſe du feu ont derniérement délibéré ſur le moyen de perfectionner l'économie rélative à leur objet. On a remarqué que le premier ſoin de ces Compagnies d'Aſſurance, de quelque eſpece qu'elle ſoit, devroit être de chercher, recueillir, & répandre dans les mains du Public, les moyens de prévenir & d'affoiblir les accidens qui occaſionnent leur formation. Il y en a peu qui s'en occupent : elles calculent, & c'eſt tout ; mais ſi elles calculoient bien, elles prendroient ce ſage parti : leur intérêt eſt lié à la bienfaiſance.

ALLEMAGNE.

De Lubeck, *le 30 Août.*

On aſſure que le ſupplice de la torture, aſſez généralement infligé aux Accuſés pour prouver qu'ils ſont coupables, ſera inceſſamment ſupprimé dans tous les Etats Héréditaires de la Maiſon d'Autriche. Les progrès de l'humanité & de la juſtice ſont infiniment plus lents que ceux de la raiſon. Quand le bien ſe fait, il y a long-tems qu'on ſçavoit qu'il pouvoit, qu'il devoit ſe faire : mais à la fin un grand exemple donne le branle à la révolution.

De Zerbst, *le 3 Septembre.*

Le Gouvernement ayant appris qu'il regnoit en Pologne ſur les bœufs une maladie dangereuſe & contagieuſe, il a été défendu d'introduire ici des bêtes à cornes de ce pays, pour que notre Foire du bétail n'en ſoit point infectée.

ITALIE.

De Milan, *le 28 Août.*

La ſéchereſſe continue dans ce Duché & dans toute la Lombardie. Il y a 25 ans que les chaleurs n'étoient montées à un ſi haut degré. Par une ſuite de ces intempéries, il a péri beaucoup d'hommes & d'animaux.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 6 Septembre.*

Il paroîtra peut-être étonnant qu'à l'époque d'une bonne récolte, précédée d'une autre bonne récolte, nous ayons encore beſoin de tirer des grains des Pays Bas, du du Nord, de l'Amérique &c, tandis que nous en vendions conſidérablement à l'Etranger, il n'y a pas encore bien long-tems, même après de mauvaiſes années. Mais depuis que notre commerce du dehors eſt ſupprimé, celui de l'intérieur eſt tombé ; on n'a fait que crier au monopole, le Fermier & le Marchand ſont devenus odieux, il n'y a eu ni ſûreté ni liberté, & le beſoin regne au milieu même de l'abondance.

Les Sauvages ne ſont pas moins à craindre que nos Troupes pour les Colonies de l'Amérique. Pluſieurs Tribus ſont liguées & déchaînées. On dit que les Députés de la Penſylvanie aſſemblés à Philadelphie, ont propoſé un moyen de concilier les Colonies avec la Métropole, en ménageant leurs intérêts reſpectifs : certes ce ſeroit une heureuſe découverte, car il s'agit de prétentions contradictoires.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Pau, *le 5 Septembre.*

M. d'Aine, Intendant de la Généralité de Navarre & Béarn, Adminiſtrateur zélé pour l'extenſion & les progrès de l'Agriculture, a fait eſſayer par les ſieurs d'Alban, Agriculteurs du Béarn, la culture de grains de riz de Cochinchine qui ſe trouvoient mêlés avec de l'orge du Pérou. Le riz n'a point levé ; mais l'orge a parfaitement réuſſi : un ſeul grain a produit 42 épis ; chaque épi avoit ſix côtés garnis de grains : ainſi un grain de ſemence a rendu 2500. L'orge du Pérou, comme celle de France, n'a que deux côtés.

D'autres grains de riz ſec de différentes eſpeces, donnés par M. de Renne, Officier du Roi, à M. l'Intendant, ont levé, ici & à Aranjuſon près Sauveterre chez les ſieurs d'Alban. L'accroiſſement qu'ils ont pris fait eſpérer qu'ils parcourront heureuſement tous les périodes de la végétation, & qu'on pourra parvenir à naturaliſer en France cette utile plante.

Il y a environ trois ans que ce riz est connu dans le Royaume par les Mémoires de M. de Renne, & que cet Officier a mis les Cultivateurs à portée d'en faire l'essai. Mais ceux qui ont profité de ses instructions & de ses présens, laissent ignorer au Public quels ont été leurs succès; la reconnoissance & le patriotisme doivent leur reprocher cette négligence. C'est sur-tout en fait d'Agriculture & de lumieres que celui qui reçoit s'engage en quelque sorte à donner ou plutôt à rendre. Quand il s'agit de nouvelle culture, ce n'est que sur les rapports réunis des expériences que l'Agronome peut prononcer & le Cultivateur se décider.

Le riz sec est un objet trop important pour que les vrais Patriotes ne doivent pas s'empresser à suivre l'exemple que le Gouvernement leur donne aujourd'hui. On sçait que ce grain, originaire de Cochinchine, cultivé à Batavia, au Malabar, & autres pays de l'Inde, a, sur le riz commun du Levant & de l'Italie, l'avantage de n'avoir pas besoin d'arrosement, & n'a pas le grand inconvénient de n'offrir une subsistance qu'en exhalant en quelque sorte des causes de mort par les inondations qu'il exige. Il est d'ailleurs supérieur au riz commun; & l'on doit ardemment desirer que nos climats s'enrichissent d'une production aussi nourrissante que salutaire.

DE BORDEAUX, *le 6 Septembre.*

Nos vendanges ne seront pas très-abondantes; mais le vin sera d'une qualité supérieure. Les eaux-de-vie ont successivement augmenté; elles valent 150 l. les 32 veltes.

Les exportations des denrées de l'Amérique, du café sur-tout, ont été très-considérables dans le courant du mois dernier. Ce débit n'a pas influé sur les prix. Les retours des Isles en ont abondamment rempli le vuide. Du 12 Août au 3 du courant, il est arrivé de ces contrées le *Comte d'Ennery*, le *Petit S. André*, la *Bonne-Nouvelle*, la *Judith*, l'*Heureuse-Marie*, le *Grand-Alexandre*, l'*Aimable Marie-Jeanne*, la *Comtesse Dubary*, le *Postillon*, le *Satyre*, la *Magdeleine-Françoise*, l'*Artibonite*, l'*Aimable-Jeanne*, l'*Eveillé*, l'*Aimable-Magdeleine*, la *Genevieve*, l'*Age d'Or*, le *Tamerlan*, le *Brillant*.

Les fortes importations des marchandises du Nord, fer sur-tout & bois, & des provisions d'Irlande, ont maintenu l'équilibre de la balance.

D'AIX, *le 8 Septembre.*

La récolte de l'huile ne sera pas aussi abondante que l'année derniere; on sera dédommagé de la diminution dans la quantité par l'excellence de la qualité de la denrée.

DE TOUL, *le 10 Septembre.*

Nos récoltes ne laissent presque rien à desirer ni pour l'abondance ni pour la bonté des productions. Le froment a très-bien rendu, & il est très-beau: le seigle, moins beau, n'a pas été d'un moindre produit. Le froment vaut 10 liv. 15 s. le bichet; le seigle, 7 l. 15 s.; l'orge, 5 l. 8 s.; l'avoine, 3 l. 10 s. Le pain blanc est à 2 s., la livre; & le bis, à 1 s. 3 d. La viande se paye 6 s. Le meilleur vin de l'année derniere vaut 3 s. la bouteille. Le tout argent de France.

Les vignes promettent beaucoup; le raisin est très serré, mais il n'a pas grossi, faute de pluie. Depuis près de deux mois & demi, il regne une sécheresse étonnante. Le vin en vaudra mieux, si le raisin mûrit; mais il y en aura beaucoup moins.

DE POITIERS, *le 10 Septembre.*

Pendant trois mois, il n'est point tombé de pluie dans la Province. Cette sécheresse, sans exemple, a nui considérablement au produit des moissons, & fort contrarié toutes les autres productions, soit légumes, soit fruits. Les prix des grains & du pain ont haussé; cependant le pain de premiere qualité ne revient pas tout-à fait à 2 sous la livre.

Les détails de l'orage du 4 Août, essuyé dans quelques Paroisses, sont très affligeans. La nuée s'entr'ouvrit d'abord sur la Paroisse de Goix, à 3 lieues de Montmorillon, sur les bords de la riviere de Vienne; & se répandit ensuite jusques vers *Saint-Savin*, embrassant seulement une bande de terre dans les Paroisses de Lussac-le Château, Silars, Pindray, Leigne & Antigny. Ces derniers lieux ont moins souffert. Heureusement les gros bleds étoient serrés; mais les menus grains, les chanvres, les potagers,

les vignes, les fruits, ont été fort maltraités. On a trouvé beaucoup d'oiseaux & de volaille tués par la grêle. La terre étoit jonchée de feuilles & de branchages.

De Reims, *le* 11 *Septembre.*

Les prix des grains qui avoient haussé assez considérablement, commencent à baisser. Le pain est très haut. La disproportion entre les prix de la denrée brute & de la denrée préparée, est toujours ici très-considérable; de maniere qu'il n'est presque pas possible que les intérêts du Cultivateur & ceux du Producteur se concilient. Le rétablissement de l'équilibre est un objet des plus importans pour ce pays.

D'Amiens, *le* 12 *Septembre.*

Les bleds commencent à prendre un nouveau cours, quant aux prix. Il y a déjà eu une baisse assez remarquable.

Les prix des eaux-de-vie, des cafés &c. n'ont pas varié à Dunkerque. Le sel de Bourgneuf y a considérablement baissé.

Du Mans, *le* 12 *Septembre.*

Par l'état de nos récoltes, donné ci-devant, il étoit aisé de prévoir une augmentation dans les prix des grains. Elle a eu lieu; mais l'influence de la généralité des récoltes ne permet pas de craindre la cherté.

La Société Royale d'Agriculture, au Bureau de cette Ville, a annoncé qu'il lui avoit été accordé, pour un nouveau concours, de la graine de mûrier blanc a semer au printems prochain. Il sera donné deux Prix; l'un de 180 l., l'autre de 80 l. Ceux qui voudront concourir peuvent se faire inscrire chez M. Veron Duverger, Secretaire perpétuel. Ils peuvent d'avance s'assurer du terrein propre à cette culture, le préparer, & le bien effondrer dans cette saison. L'espace destiné à cet usage doit consister dans une planche de 12 pieds de largeur sur 24 pieds de longueur, exposée en bel air. La Société publiera sur ce sujet un Programe.

De Beauvais, *le* 13 *Septembre.*

Les approches de l'hiver ont déjà commencé à se faire sentir ici. Nous avons eu des nuits très-froides, & même il a gelé assez fort pendant la nuit du 8 au 9. Le vin a un peu renchéri, non que le dommage résultant de ces froids sur la vigne soit déjà bien sensible; mais il est aisé de juger qu'ils altérent nécessairement les organes où la seve se prépare & les canaux où elle coule, ce qui doit faire diminuer la qualité & la quantité.

Le prix du grain au Marché du 10 est demeuré où il étoit huit jours auparavant; il a même encore un peu baissé. Le plus beau froment s'est vendu sur le pied de 2 s. moins un denier la livre de 14 onces. Ce n'est pas que la récolte soit meilleure qu'on ne l'attendoit lorsque le bled renchérissoit si vite il y a un mois; elle est bien suffisante pour nos besoins dans lesquels il faut comprendre le débit d'une certaine quantité pour Paris où tant de productions de toute espece vont se convertir en fumiers inutiles. La récolte de l'année derniere est encore loin d'être consommée; & ce qui paroît déjà produire cet effet, c'est une sorte de certitude que le commerce viendra avec toutes les forces de la protection & de la liberté nous apporter quand nous serons dans le besoin, nous débarrasser quand nous aurons du superflu. Il mettra un parfait niveau dans les denrées & dans leurs prix, comme, par un tems serein, le Laboureur égale dans nos champs les tas de la marne qu'il a extraite à grands frais, & qui lui tomberoit à perte si elle étoit amoncelée.

Toutes les menues récoltes sont passables. Nous ne connoissons guere encore celle des pommes de terre, & elles sont demeurées dans la derniere classe des objets de culture; il y a même beaucoup de lieux où on ne les connoît point du tout. On devroit en user pour la nourriture de la volaille particuliérement; & en ne les montrant que sous ce point d'utilité, elles pourroient être mieux accueillies qu'elles ne le sont dans certaines métairies où les valets n'aiment pas à en voir. Au reste, dans l'espece de culture dominante ici, les pommes de terre sont moins utiles qu'ailleurs.

Il n'y a point de vieux bœufs épuisés par les travaux du labour, qu'il faille engraisser. Les moutons sont mis au parc une grande partie de l'année; la volaille trouve à se nourrir dans beaucoup de différens grains qu'on ne recueille pas dans les ter-

voirs légers, maigres & froids, & ce qui reste de bon dans les épluchures des autres grains. Enfin la terre cultivée avec un peu de soin paye en bled & paye assez pour satisfaire de justes desirs; le bled se garde ou se vend, & se vend chaque jour, à tout instant; il est matiere de commerce, & la truffe ou pomme de terre n'a pas les mêmes avantages.

DE PARIS, *le 17 Septembre.*

Le Roi s'étant fait rendre compte des travaux entrepris pour la confection du canal de Picardie, destiné à former la jonction de l'Escaut à la Somme & à l'Oise, S. M. n'a pu voir les progès de cet ouvrage important sans éprouver la plus vive satisfaction, & sans ressentir le desir le plus ardent de faire jouir ses Peuples, le plutôt qu'il sera possible, des avantages qu'ils doivent recueillir de la perfection de cet ouvrage. Portant plus loin ses regards, S. M. a pensé qu'il étoit tems de commencer le canal de Bourgogne, destiné à joindre l'Yonne avec la Saône; & qu'il étoit très-important pour le Royaume entier d'établir, à l'aide de ces deux canaux, une navigation qui, partageant ses Etats du nord au midi, assureroit à l'Agriculture le transport peu dispendieux & la vente avantageuse de ses productions, & faciliteroit au commerce les opérations & les échanges. Pour fournir à cette dépense, un Arrêt du Conseil du 7 Septembre 1773, a ordonné *l'imposition en* 1774, & un autre Arrêt du 9 Août 1774, *la répartition en* 1715, *au marc la livre de la Capitation sur les Généralités des pays d'Election & sur les pays conquis, d'une somme de quatre cens dix-neuf mille huit cens soixante-treize livres huit deniers pour la construction des canaux de Picardie & de Bourgogne.* Cette imposition doit durer pendant dix années. S. M. n'a choisi que provisoirement la base de la Capitation pour régler la contribution de ces Provinces; se réservant de s'expliquer plus particuliérement dans la suite sur cet objet, & à l'égard des autres Provincees.

Lettres-Patentes du Roi, les premieres du 18 Février 1774, les deux autres du 27 Avril, portant, 1°. *abolition du droit d'Aubaine entre la France & les Principautés de Neufchâtel & Walangine; 2°. ratification de la convention touchant l'extension de l'exemption de ce droit accordé au Prince de Nassau-Saarbruck; 3°. ratification sur une convention conclue entre S. M. & le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique pour l'abolition réciproque de ce droit.*

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Observations de M. Pingeron, ancien Ingénieur de la Ville & Forteresse de Zamosch, sur les divers moyens dont on peut faire usage pour séparer les chevaux d'une voiture lorsqu'ils viennent à s'emporter.

Quelque simples & quelqu'ingénieux que soient les moyens de séparer l'avant-train d'un carosse lorsque les chevaux s'emportent, il restera toujours un grand inconvénient, sçavoir de laisser échapper deux ou même plusieurs chevaux furieux dans une rue ou dans un chemin où ils peuvent écraser beaucoup de monde. Je pense qu'il vaudroit beaucoup mieux s'appliquer à trouver un expédient par lequel on pût faire abaisser sur les yeux de ces animaux un petit rideau de cuir qui, les plongeant tout-à-coup dans l'obscurité, les arrêtât. Tout le monde sçait que dans les maneges on ne connoît point d'autre moyen que les lunettes pour pouvoir approcher & monter les chevaux difficiles. On trouve dans le Recueil des machines approuvées par l'Académie Royale des Sciences de Paris, publié par M. Gallon, la solution de cet important problême, c'est-à-dire, le moyen de boucher les yeux des chevaux quand ils s'emportent; mais le petit rideau qui est à côté des œilleres de la bride du cheval & qu'il suppose, devient embarrassant & peu agréable. La forme de la tête du cheval en est gâtée; enfin ce rideau ne sera jamais préféré par certaines gens à ces rosettes charmantes, sur-tout quand les chevaux sont natés. Il faudroit donc trouver la maniere de faire simplement abaisser les œilleres sur l'œil du cheval & de faire ensorte que ce moyen entrât dans la décoration même de la bride. Voici ce que j'ose proposer pour remplir ce double objet.

On donnera peu de convexité aux œilleres pour qu'elles puiſſent embraſſer plus facilement dans leur longueur la forme de l'œil du cheval. On attachera enſuite deux petits cordons ou petites chaînes aux angles inférieurs & ſupérieurs de l'œillere, ce qui fera en tout quatre petits cordons. ceux qui ſeront au deſſus ſeront attachés à la têtiere de la bride, & les autres à la muſiliere. On pourroit cependant ſe paſſer des premiers qui ne ſont mis que pour une plus grande ſûreté.

Un anneau de cuir embraſſera la paire des cordons inférieurs & ira s'attacher à une longue rêne qui paſſera par un anneau fixé ſur la têtiere comme les longues guides.

Cette troiſieme rêne qui doit être flottante juſqu'à un certain point, ſera attachée à la boutonniere du Cocher pour qu'il puiſſe l'avoir ſous ſa main dans le beſoin. Je dis qu'elle doit être très-lâche, de peur que le cheval venant à donner des coups de tête ne faſſe tourner les œilleres : or celles-ci ne doivent s'abaiſſer ſur l'œil que lorſqu'on tirera cette troiſieme guide avec beaucoup de force.

Il eſt évident que l'anneau venant à monter le long du front du cheval, il rapprochera les petits cordons qui ſont attachés d'un bout aux ſangles inférieures des œilleres, & de l'autre à la muſeliere, & que ces dernieres ſe fermeront ſur l'œil de l'animal furieux. Je propoſe ſans prétention mon idée. Je deſire que des Bourreliers ou Selliers intelligens la perfectionnent & tâchent ſur tout de l'embellir, car pour peu qu'il y ait de difformité, ſon mauvais ſuccès eſt aſſuré. La méthode propoſée dans le Recueil des machines préſentées à l'Académie Royale des Sciences pour remplir cet objet, propoſe deux rênes ou guides, & je n'en demande qu'une : voilà déjà une économie.

Dans la ſuppoſition où l'on voudroit toujours ſéparer l'avant-train, voici ce que je viens d'imaginer à cet égard.

Le timon ſeroit traverſé par une piece de bois à laquelle on attacheroit les palmiers. Au-delà de cette traverſe du côté de la voiture, le timon ſeroit briſé & entreroit dans une eſpece de boite où il ſeroit reçu & fixé au moyen d'une clavette qu'il ſeroit facile de faire détacher en preſſant deſſus.

Voici la forme que je donnerois à cette derniere. Elle auroit, 1°. un ovale de fer ou anneau elliptique vers ſon milieu qui embraſſeroit la boite ; il porteroit en dedans de ſa circonférence une dent ou boulon dans le ſens de ſon grand diametre. Cette dent entreroit dans un trou pratiqué dans la boîte & dans le timon.

Au deſſus de cet anneau elliptique, on ſouderoit une verge de fer qui traverſeroit la coquille de l'avant-train. Cette verge auroit enſuite une plaque ou tête ſur laquelle le Cocher pourroit mettre le pied, quand il voudroit faire baiſſer l'anneau elliptique.

La partie inférieure de ce dernier anneau recevroit encore un boulon que l'on pourroit regarder comme le prolongement de la dent qui réuniroit le timon avec ſa boite. Ce boulon traverſeroit le bout d'un reſſort très fort ſous l'avant-train, lequel tendroit toujours à pouſſer l'anneau elliptique de bas en haut, à moins qu'une preſſion plus forte & qui s'exerceroit ſur ſa tête qui eſt au-deſſus de la coquille, ne le forçât à céder.

Il eſt évident que le Cocher voyant qu'il n'eſt plus le maître de ſes chevaux, n'auroit qu'à preſſer fortement avec le pied la plaque qui couvre la cheville, l'anneau elliptique qui embraſſe la boite qui reçoit le bout du timon, deſcendroit avec elle, & la dent ou clavette quitteroit alors le bout du timon, & les chevaux partiroient.

Les Anglois ont imaginé des moyens de ſéparer les chevaux de leurs voitures dans pareils cas ; mais j'avoue que j'ai oublié celui de leurs expédiens qui ſuppoſe que le Cocher preſſe dans un certain endroit la coquille de l'avant-train ou ce qui en tient lieu. Quant à la méthode que j'ai fait connoître dans le Journal Encyclopédique du mois de Juillet 1773 (1), elle a été imaginée en Allemagne & miſe en uſage en An-

(1) *Il eſt facile de remédier à l'inconvenient que l'on trouve à la méthode que j'ai propoſée, en adaptant ſous les brancards deux petites barres de fer en forme de pieds, ſur leſquelles tomberoit la voiture étant ſéparée de ſon avant-train, ſans qu'elle courût riſque pour cela de ſe fracaſſer. Le remede m'avoit paru ſi facile à trouver que j'avois cru inutile de le rapporter.*

gleterre où l'on a également inventé ces étriers qui quittent le pied du Cavalier dès l'instant qu'il est renversé de son cheval & qu'il est au moment d'être entraîné. On ne peut refuser aux Nations Angloise & Allemande beauconp d'inventions pour tout ce qui regarde les voitures & l'équipement du cheval.

Je desire ardemment que mes idées sur l'objet que je viens de traiter en puissent faire naître de plus heureuses ou qu'ayant été trouvées bonnes, on les adopte généralement. Voilà le seul privilege que je réclame.

I I.

Renseignemens sur la machine Suédoise à enlever de gros poids.

Nous avions promis de donner la description de la machine inventée par le Paysan Suédois Olof Biergerson. Au lieu de détails circonstanciés, tels que nous les avions demandés & que nous avions lieu d'attendre, on ne nous a fait parvenir que quelques renseignemens qui ne suffisent pas pour faire concevoir de quelle maniere cette machine est construite. Cependant nous allons les rapporter ; on en connoîtra un peu mieux la machine & beaucoup mieux les effets qu'elle peut produire.

La Société Patriotique a approuvé cette invention & a fait présent à l'Auteur d'un gobelet d'argent. Cette récompense n'est pas magnifique, mais c'est toujours un encouragement.

La machine est composée d'un levier qu'on peut allonger à volonté & auquel on peut ajouter un cabestan, si l'on a besoin d'une plus grande force pour vaincre la résistance. Biergerson a adapté deux poulies sur son chariot. Il en coûte fort peu pour construire cette machine ; les principaux frais consistent à se procurer un gros arbre dont on ait coupé les branches.

L'Inventeur s'offre de faire de ces machines au plus grand marché. Pour douze dahlers, monnoie de cuivre, il en fera une qui suffira pour détacher & enlever des pierres de trois ou quatre quintaux ; comme la somme est extrêmement modique, il ne se charge pas de fournir le fer. Une machine pour lever des pierres qui ont plus de 4 quintaux, coûte 24 dahlers. Si l'on vouloit tirer des pierres de quatre ou cinq aunes en quarré, la machine coûteroit 48 dahlers. Trois personnes suffisent pour lever en six heures de tems une pierre de quatre à cinq aunes en quarré & à moitié enterrée. Si la pierre n'étoit que fort peu enfoncée dans la terre, trois heures suffiroient pour faire l'opération.

Le Paysan à qui la Suede doit cette précieuse découverte, se charge de défricher les champs qui sont entiérement couverts de pierres ; il enleve celles-ci par le moyen de sa machine, & il s'en sert ensuite pour construire un mur de clôture. Jamais défrichemens ne furent moins coûteux ; il n'a besoin, pour les faire, que de deux bœufs & d'un cheval. Un salaire honnête est tout ce qu'il exige pour ses peines. L'Agriculture Suédoise se promet infiniment de la nouvelle invention ; elle a déjà lieu de se féliciter, puisqu'elle voit convertir en champs fertiles de vastes étendues de terreins qui, ensevelis sous des tas immenses de pierres, ne produisoient rien depuis bien des siecles, & sembloient condamnés pour toujours à la stérilité. Il ne tiendra qu'aux autres contrées de profiter des mêmes avantages en faisant usage de la même machine.

I I I.

Huile de fleurs de noisettiers.

Un Econome Hanovrien vient de publier un essai qu'il a fait sur les fleurs du noisettiers, appellés en Allemagne *queues d'agneaux*, parce qu'en effet elles forment une espece de queue. Il en a recueilli un *hiumten*, boisseau du pays. Après les avoir fait sécher sur le fourneau, il les a envoyées au moulin à huile, & il en est découlé deux livres & demie d'huile pure & de bon goût. Il croit qu'il en auroit eu davantage s'il n'avoit pas recueilli ces fleurs trop tard, lorsqu'elles avoient perdu toute la poussiere qui les couvre même après leur entier développement, & s'il ne les avoit pas fait sécher. Il conseille de les recueillir au printems. On peut, dit-il, en ramasser un boisseau, en quelques heures. Il estime ce travail à un gros : un gros pour faire sécher les fleurs au fourneau, six gros pour les faire presser ; en tout onze gros. Il met à dix gros la livre de cette huile. Ainsi en supposant que les

fleurs ne coûtent rien, & en ne comptant que deux livres & demie d'huile par boisseau, l'on aura un profit net de quatorze gros.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 10 Septembre 1774, au Mercredi 14 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 21 à 26 liv. *le septier; idem* nouveau, de 17, 21 à 25 l.; *idem* au Port de la Greve, de 23 à 25 liv. Le seigle, de 10, 11 liv. 15 s. à 13 l.; l'orge, de 9, 9 l. 10 s. à 10 l. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 10 Sept. 1774, au Mercredi 14 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 à 19 liv. *le septier; idem* nouvelle, de 16 l. 10 s. à 17 l.; *id.* à la Greve, 18 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Septembre 1774, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34; *id.* nouveau, de 31 à 32; le cent de paille vieille & nouvelle, de 15 à 16 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 17 *Septembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{8}$
Londres	30 $\frac{7}{8}$ à $\frac{15}{16}$
Hambourg	182 $\frac{1}{4}$
Madrid	14 18
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 à 93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 17 Septembre 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	718		marc.
Du Perou à	710		marc.
Les guinées à . . .	721		marc.
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	once.
Or à 20 karats à . .	83	10	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	5	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	12 6	marc.
Piastres à	49		marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	*Jeudi 15.*	*Vendredi 16.*	*Samedi 17.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1747 $\frac{1}{2}$ 45 . .	1745	1740 42 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	225	225 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	369	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 23 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE RIGA, *le 21 Juin.*

EN Russie où les peines capitales sont très-rares, les délits capitaux sont aussi moins fréquens. Mais lorsque les causes des crimes acquierent plus d'énergie, lorsque la misere, la principale de ces causes, étouffe & déchire les entrailles de tout un Peuple, les loix qui respectent le sang humain sont presqu'aussi méprisées que celles qui le prodiguent. La situation actuelle de l'Empire conduit à cette vérité par d'affreux exemples de barbarie ou plutôt de fureur. Cependant la modération des peines paroit encore, dans ces circonstances mêmes, propres à prévenir quelquefois ces désordres. Il n'est pas rare de voir dans les contrées septentrionales le crime commis pour obtenir la mort. Le supplice encourage ces désespérés qui n'ont pas la force de se détruire eux-mêmes, & ces insensés qui veulent fixer leur derniere heure pour mourir chrétiennement. Aussi dans quelques pays a-t-on pris le parti de leur laisser la vie. Peut-être suivra t-on cet exemple à l'égard d'une malheureuse femme qui a égorgé son enfant pour que le Bourreau l'égorgeât elle-même.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 2 Juillet.*

Le Gouvernement s'occupe sans relâche de réformes & d'entreprises économiques. Ces soins, généralement agréables aux Peuples, sont les premiers qui puissent les gagner, les soutenir, les consoler, les encourager, & préparer les grandes révolutions du systême des finances, seules capables de sauver les Etats & de fixer leur prospérité.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 3 Juillet.*

Selon les nouvelles de Prusse, le Gouvernement a reconnu qu'au lieu de faire périr les Habitans de Thorn par une plus longue suppression de tout commerce avec les villages voisins, il lui seroit beaucoup plus avantageux de leur permettre au moins d'acheter des vivres & des marchandises pour leur usage, le sel excepté, moyennant de bons droits. Le monopole est très-vigilant & très-actif sur l'article du sel : le Roi a 21 d'intérêt sur 24 de la Compagnie privilégiée... Les grains montent considérablement à Dantzick... Depuis quelque tems, la navigation de la Vistule a été beaucoup plus animée qu'on n'auroit osé l'espérer... Le canal de Bromberg est ouvert : on croit qu'il portera jusqu'à quinze lasts de marchandises... Le Roi fait actuellement creuser un nouveau canal dans le Comté de Ruppin près de Neustad, entre la Dosse & le Rien. On y employe mille Travailleurs tant Paysans que Soldats : mais comme le lieu est favorable à la contrebande, la Ferme du tabac a posté dans les environs une grosse garde qui fait la guerre aux ouvriers.

L'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres propose pour sujet de Prix ; *quelle a été relativement aux denrées, la valeur des monnoies depuis Constantin le Grand jusqu'au partage de l'Empire à la mort de Théodose ; & quelle a été l'influence réciproque des variations que cette valeur a subies, & des changemens arrivés dans l'Etat politique & économique de l'Empire ?* Prix, du poids de 50 ducats. Les Mémoires seront adressés à *M. le Conseiller-Privé Formey, Secretaire perpétuel de l'Académie*, jusqu'au 1er. Janvier 1776.

De Munich, *le 3 Juillet.*

On a publié une Ordonnance qui autorise les Députés du Bourg de Murnau détruit par un incendie, le 21 Mai, à faire des quêtes dans le pays pour le soulagement de ses pauvres Habitans. Mais comme la charité s'est, dit-on, fort refroidie, ce qui arrive toujours quand les revenus baissent, il est enjoint au Clergé régulier, aux riches Bénéficiers, aux grands Propriétaires d'être plus charitables. On leur *ordonne* un *don gratuit* qui joint aux aumônes gratuites qu'on ne croit pas diminuer par les aumônes forcées, suffise aux besoins de ces infortunés. Les Magistrats sont chargés de connoitre le superflu de chacun, afin que chacun se taxe selon ce superflu. Eh ! sans doute il faut aller au secours des malheureux ; mais en ouvrant les cœurs par des invitations & des exemples, & non en les resserrant par des contraintes, mais en respectant les biens dont le pauvre ne pourroit s'emparer sans injustice & sans mériter l'animadversion des loix, & en laissant aux vertus le mérite des vertus.

Il vient d'être ordonné de mettre un timbre sur les cuirs du pays, afin que le cuir étranger qui ne pourra pas porter le même timbre & qui seroit à trop bon marché s'il ne payoit des droits, ne fraude pas, comme on dit, la gabelle.

De Cassel, *le 4 Juillet.*

La Société Géorgique de cette Ville demande, *comment on pourroit parvenir à délivrer les Paysans des corvées en travaux personnels comme en fourniture de chevaux, de voitures &c, sans que cette exemption nuise à ceux pour qui les Paysans sont obligés de travailler ?* De pareilles questions annoncent les progrès de la raison : on ne demande plus s'il faut maintenir la servitude ; mais la prudence invite à rechercher les moyens de prévenir les inconvéniens d'une révolution par elle-même juste, utile & nécessaire. Le Prix sera une médaille de dix louis d'or : il sera donné le 5 Mars 1775. On enverra les Mémoires, francs de port, à *M. le Conseiller Raspe à Cassel.*

De Francfort, *le 9 Juillet.*

Le Magistrat vient de publier un Réglement pour modérer les dépenses excessives dans les cérémonies du baptême, du mariage, de l'enterrement des gens de la campagne. Il est défendu, par exemple, de parer follement les morts, comme on le faisoit ; à la vérité si la vanité se retournoit, elle pourroit les faire embaumer, ce qui seroit plus cher. Il est ordonné qu'on n'aura que tant de plats au festin de nôces ; à la vérité peut-être mettra-t-on beaucoup de mets sur le même plat & des mets fort recherchés. Il n'y aura plus le même apparat dans les cérémonies ; il est vrai que le luxe pourroit être plus habile que la loi. Enfin la loi aura l'œil partout, afin qu'on ne se fasse pas, dans certaines occasions, mêmes dons & présens manuels. Peut-être se lassera-t-on un jour de vouloir empêcher, ce qu'on n'a ni le droit ni le moyen d'empêcher. Cependant il faut avouer que c'est une chose fort remarquable qu'un Réglement contre le luxe des pauvres.

ITALIE.

De Rome, *le 25 Juin.*

Par un Edit du 10, il a été ordonné aux oisifs, aux vagabonds, aux charlatans, aux mendians valides &c. de sortir de la Ville & de ne point paroitre à la distance de cinq milles à la ronde. On prévoit qu'il s'y trouvera beaucoup d'invalides, & qu'au-delà de cinq milles, il tombera de toutes parts d'horribles essaims de misérables.

Les enharremens & le transport des soies hors du territoire viennent d'être prohibés ; & ceux qui auront fait une mauvaise récolte ne vendront pas trop cher le peu qu'ils auront.

Les Artiſtes François ne ſont pas rares dans les Manufactures ſur-tout de ſoie de l'Italie. Le ſieur Louis Tabarin, de cette Nation, jouiſſoit du privilege excluſif d'employer dans tout l'Etat Eccléſiaſtique les machines qu'il a inventées ou introduites pour filer, perfectionner &c. la ſoie, ainſi que de tuer à ſa maniere le ver dans le cocon. Ces privileges viennent de lui être confirmés l'un pour neuf ans, l'autre pour trois. On n'a pas calculé ce que peut coûter à l'Etat cette défenſe de conſerver une partie des récoltes & d'améliorer les Fabriques; en général on ſoupçonne qu'à quelque prix qu'on eût payé au ſieur Tabourin ſes ſecrets pour en donner la connoiſſance & le libre uſage, l'Etat y auroit beaucoup gagné.

DE MANTOUE, *le 26 Juin.*

Un Réglement a été publié à l'occaſion de la Foire S. Antoine qui ſe tient hors de la Ville. Un de ſes articles porte que les marchandiſes deſtinées pour cette Foire, ne pourront être ſaiſies pour raiſon de dette & pour quelque cauſe que ce ſoit, à moins qu'elles n'euſſent été volées. Les Créanciers prétendoient que ceux qui leur retiennent leur bien, devoient le leur rendre à la Foire comme ailleurs, & que la Juſtice devoit, en toute circonſtance, leur aſſurer leur gage.

DE LIVOURNE, *le 1 Juillet.*

Nos campagnes ſont couvertes de riches moiſſons. Cependant l'importation des grains ne s'arrête pas. Il y a eu encore en divers endroits d'Italie, comme à Padoue, des ouragans qui ont cauſé des dommages.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 5 Juillet.*

Par la ſage & ferme économie de S. M., les dettes du feu Roi ſont entiérement acquittées. On croit qu'il reſte néanmoins beaucoup d'argent dans le Tréſor. Les retours de l'Inde ont été, cette année, très-riches. Des diſgraces particulieres, telles que la deſtruction de Guatimala par le tremblement de terre arrivé le 15 Décembre dernier, la diſperſion de l'Eſcadre ſortie de Cadix & de Carthagene, & aſſaillie par une furieuſe tempête &c, s'oublient quand on conſidere les biens que le Gouvernement & & la terre promettent.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 5 Juillet.*

Les Habitans d'Hartford ſur la baie de Connecticut, de Portſmouth dans le New-Hampshire, de Newport & de Werſtely dans le Gouvernement de Rhode-Iſland &c. ont adopté les réſolutions des Boſtoniens & autres Colonies. Ceux d'Annapolis dans le Maryland ont, en outre, déterminé que les Tribunaux ne jugeroient aucun procès pécuniaire d'un Habitant de la Grande-Bretagne contre un Colon; & qu'il ſeroit à propos de rompre tout commerce avec la Province qui n'acquieſceroit pas à l'avis du plus grand nombre des Colonies. Ceux de Farmington, ſur la baie de Connecticut, ont brûlé ſolemnellement, *à l'honneur de la Déeſſe de la Liberté*, l'Acte du Parlement contre le Port de Boſton. Les Planteurs de tabac de la Nouvelle-Yorck, à la nouvelle du blocus de ce Port, ſont unanimement convenus d'en abandonner la culture & de lui ſubſtituer celle du froment. Cependant les dernieres dépêches du Général Gage ſont ſi bonnes que l'ordre donné à pluſieurs Régimens de ſe tenir prêts pour s'embarquer a été révoqué.

Depuis que l'exportation des bleds eſt défendue dans ce pays, elle a, d'année en année, augmenté dans l'Amérique ſeptentrionale. C'eſt une précieuſe branche de commerce dont nous avons, en quelque ſorte, fait préſent à nos Colonies. On eſtime que dans ces contrées, il ſera, cette année, embarqué 600,000 barils de farine, 1,400,000 boiſſeaux de froment, 700,000 b. de bled d'Inde.

Dans le Duché de Cornouailles, il y a les plus belles apparences de récoltes de grains, fruits, herbages &c. Les nouvelles de quelques-autres Provinces annoncent auſſi une grande abondance de fruits & de grains.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 10 Juillet.*

Le courant entraîne : toujours de nouvel-

les traites de grains. Il semble que les sources soient inépuisables, quoique celles qui furent autrefois les plus abondantes soient ou taries ou fermées... Les échecs essuyés dans cette Place ne sçauroient être réparés que par la conciliation & le tems. Quelques autres Villes comme Aix s'y trouvent intéressées... Le commere de l'Archipel est actuellement fort traversé... On a découvert que des Corses prêtoient leur pavillon pour introduire dans l'Isle des denrées & des marchandises étrangeres Les Montagnards ont, dit-on, reçu clandestinement des provisions de bouche & autres... Il est arrivé ici en dernier lieu plusieurs navires revenant des Isles de l'Amérique, le *Zélé*, le *Lion*, l'*Age d'Or*, le *Décidé*. Le vaisseau, le *Caraïbe*, Cap. Château, partira dans le courant du mois pour la Martinique; & le senau, le *S. Nicolas*, Capit. Aycard, pour le Cap François.

De Grenoble, *le 12 Juillet.*

Les Entrepreneurs & Fermiers des Boucheries de cette Ville viennent de mériter l'animadversion de la Police. Cette fourniture étoit libre ci devant; & nous n'avions ressenti que d'heureux effets de la concurrence. L'année derniere, le Parlement avoit annullé le bail ou le privilege qui avoit été passé contre les Réglemens. Le sage & patriotique Réquisitoire, présenté à cette occasion par M. Moydieu, Procureur Général, avec les applaudissemens du Public, fut inséré dans le N°. 32 de la Gazette d'Agriculture, article de Grenoble du 19 Avril 1773. La Cour jugea que l'intérêt public étoit sacrifié dans des vues peu réfléchies. Par un Arrêt du Conseil du 13 Août 1715, rendu sur les représentations mêmes des Maire & Consuls, il fut ordonné que la Ville ne pourroit percevoir ni directement ni indirectement aucune somme sur la Ferme des Boucheries; & en même tems il lui adjugeoit une augmentation de droits d'entrée sur les vins du pays. Cette espece d'indemnité se paye encore : cependant par le bail que le Parlement annulla, l'année derniere, la Ville devoit recevoir une somme annuelle du Fermier, somme qui auroit ajouté pour les Habitans une nouvelle charge à l'ancienne. L'adjudication étoit faite à un Etranger qui ne laissoit pas ignorer aux Fermiers & aux Propriétaires des terres qu'il seroit maître du prix de leurs bestiaux, qui les menaçoit d'en tirer de l'Auvergne, du Bugei, & d'ailleurs, qu'il feroit beaucoup de tort aux Foires du Dauphiné, & qui, s'il s'engageoit à vendre aux pauvres de la viande de vache & de brebis, ne se promettoit pas de la lui vendre la moins mauvaise qu'il seroit possible. Les Entrepreneurs actuels qui se sont assujettis aux mêmes conditions & suivant le même projet, mettent à profit leurs avantages.... (Nous n'avons connu le nouveau bail que fort tard & par une lettre de Lyon, Patrie des Adjudicataires, très-bien raisonnée, mais trop étendue pour trouver place dans cette Feuille).

De Dijon, *le 13 Juillet.*

M. Amelot, Intendant de la Province, animé des plus vifs sentimens d'humanité, a proposé à l'Académie des Sciences de cette Ville d'entrer en correspondance avec les Médecins de la Province, relativement aux maladies épidémiques, afin d'en éclairer la marche, d'en étudier la nature, & conserver les fruits de l'expérience. Les Membres qui composent cette Société sçavante, flattés de cette marque de confiance & dévoués au bien public, sont entrés avec empressement dans ces vues salutaires. M. Maret, Secretaire perpétuel, Citoyen dont les veilles sont toujours consacrées à l'utilité de ses semblables, a été chargé de dresser le plan de cette correspondance. Ce plan, bien conçu & bien exécuté, accélérera les progrès de l'Art, excitera l'émulation, multipliera les ressources, procurera des secours plus promts & plus sûrs aux campagnes, & attirera les bénédictions du Peuple & sur le Magistrat qui l'a formé & sur l'Académie qui se charge de l'exécution.

De Sens, *le 16 Juillet.*

Plusieurs Paroisses de ce canton furent dévastées, le mois dernier, par un orage, le jour même que quelques cantons de la Bourgogne essuyerent le même fléau. Le tonnerre mit le feu à une de nos tours. Au nord est de cette Ville, Fleurigny, Salligny, Thorigny & autres villages furent extrêmement maltraités. L'orage recommen-

ça jusqu'à trois fois à Foissy, à Sailly, à Moulinons, à Villeneuve-l'Archevêque &c. Ces derniers lieux avoient été déjà fort endommagés par l'orage du 1 ‹ Mai. Il n'y est resté aucune espérance de récoltes. A Sailly, la pluie fut si forte, que le bas quartier se remplit d'eau & de fange. Les moissons furent entraînées; chenevieres, jardins, tout fut bouleversé: la premiere coupe des foins a été perdue. A Foissy, à Moulinons, à Villeneuve-l'Archevêque, les chenevieres des terres basses furent entiérement détruites par les torrens qui emporterent les semences & les fumiers.

De Poitiers, *le* 14 *Juillet.*

Si les Villes & sur tout les Communautés de campagne étoient en état de supporter quelques nouvelles dépenses pour l'utilité commune, ou d'appliquer une partie de leurs fausses dépenses à des objets d'une utilité réelle, il seroit facile de leur en proposer de très-avantageuses pour la conservation de leurs biens & l'amélioration de leur territoire. Souvent plusieurs Paroisses pourroient se réunir ensemble pour fournir aux frais d'un établissement & en recueillir les fruits. On sent trop fréquemment dans les villages la nécessité des pompes à feu. L'instruction manque par-tout: un bon Curé pourroit la répandre dans des Conférences géorgiques; une petite Bibliotheque publique, que l'on composeroit du petit nombre de Livres analogues aux cultures & aux Arts du pays, faciliteroit ses succès. On pourroit s'enrichir d'un dépôt de plans, de modeles, d'instrumens sur lesquels on démontreroit les imperfections des instrumens usités, & de machines que les Particuliers ne peuvent se procurer tant à cause des prix qu'elles coûtent qu'à raison de la rareté des occasions qu'ils ont de les employer. Il y a, par exemple, plusieurs années qu'il fut question en Bretagne d'établir dans les divers cantons de la Province des tarieres pour sonder les terres. Le Paysan ne connoît pas son champ; il n'en connoît pas les ressources; il travaille à l'aveugle, il perd le fruit de son travail. Des tarieres banales ou publiques épargneroient beaucoup de dépenses, de recherches & de fautes. La Bretagne fit des fonds pour s'en pourvoir; mais elle n'eut pas la liberté d'exécuter son dessein. On ne se flatte pas d'en établir ici; mais on le propose, on écrit sur leur utilité, le tems fera le reste. Nous plantons pour nos arriere-neveux.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Livres nouveaux.

1. *Mémoire sur la conservation des grains*; par M. l'Abbé Vilin, Curé de Cormeilles, de la Société d'Agriculture de Paris, Bureau de Beauvais. A Amiens chez Godard. Se vend à Paris chez Moutard, Quai des Augustins, à S. Ambroise.

M. l'Abbé Vilin, Agronome qui a déjà beaucoup de droits à la reconnoissance publique, a imaginé, comme nous l'avons annoncé, un moyen de conserver les grains, peut-être analogue à une méthode pratiquée dans quelques pays du Nord & quelques autres Provinces de France, mais peut-être aussi moins parfaite & d'ailleurs trop peu connue. Ce moyen consiste dans des paniers & des tuyaux de paille de seigle d'une construction particuliere que nous ferons connoître. Avant d'exposer sa méthode & d'en démontrer les avantages, l'Auteur parcourt les inconvéniens attachés à l'usage de l'étuve, dont on s'est servi d'abord en Italie & ensuite en France. Les inconvéniens qu'il trouve dans cet usage, sont la dépense, le danger des incendies, l'influence du feu de charbon sur ceux qui l'employent, la difficulté de se fixer au vrai point de chaleur, la mauvaise impression que peut faire sur le grain le feu de charbon, l'insuffisance de l'étuve pour préserver le bled de l'humidité. Les paniers dont il s'agit ont plusieurs avantages, comme de contenir beaucoup de grains dans un petit espace, d'en conserver sans confusion différentes sortes dans la même chambre, de diminuer au moins les dégâts des rats & des souris, de prévenir des pertes considérables, de dispenser d'un fréquent remuage, de faciliter cette opération, de préserver, selon toute apparence, les bleds de toutes sortes de vers, de moins fatiguer les bâtimens, de faire connoître aisément

si le grain fermente &c. Ce Mémoire est d'une trop grande importance pour que nous nous bornions à cette simple annonce.

On trouve à Paris chez le même Libraire le *Mémoire* intéressant de M. Maret touchant *l'influence des mœurs des François sur leur santé.* Prix, 24 s. broché.

M. l'Abbé Vilin vient aussi de publier un *Traité sur la culture du melon.* A Amiens, chez la veuve Godart; à Paris, chez Delalain, rue de la Comédie Françoise.

2. *L'Agriculture reduite à ses vrais principes*, par M. Jean Gottschalk Wallerius, Ouvrage traduit en François sur la version Latine, auquel on a ajouté un grand nombre de notes tirées de la version Allemande. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Cet Ouvrage classique doit être familier au Cultivateur, je veux dire à l'Entrepreneur de culture, comme les outils de l'Art le sont à l'Ouvrier. Les grands principes de la végétation y sont déduits de la Physique & de la Chymie; & le *fait de la nature* y est réduit en instruction pratique. Toutes les Nations Agricoles se sont appropriées ce Traité originairement écrit en Suédois & en Latin. La nouvelle traduction Françoise que nous annonçons est enrichie de notes qui, sur-tout, indiquent un grand nombre de sources dans lesquelles l'Agronome peut puiser avec fruit.

3. *L'Art de cultiver les pays de montagnes & les climats froids ou Essai sur le Commerce & l'Agriculture particuliers aux pays de montagnes d'Auvergne*, par M. D. B. D. M. B. S. D. & L. Gen. du Pays de Carladez. A Londres, & se trouve à Paris chez Grangé, Imprimeur Libraire, Pont Notre-Dame, près la Pompe.

La nature se modifie d'une infinité de manieres; l'Art doit donc aussi se modifier à l'infini. Aux Traités généraux d'Agriculture, il est donc indispensablement nécessaire de joindre des Traités particuliers relatifs aux climats, aux expositions & autres variétés physiques. C'est ce que M. Desestrieres exécute ici par rapport aux pays froids & montagneux, exemple qui mérite d'être suivi par les Agronomes qui ont étudié la nature dans des contrées différentes. Les observations & les bonnes instructions sont accumulées dans ce Livre: quoique principalement dirigé à l'instruction des Habitans des montagnes de l'Auvergne; son utilité ne se borne point à ce pays. Il est divisé en chapitres sous-divisés en sections. Le 1er. C. traite des bestiaux; le 2e. des pacages; le 3e. de la culture des champs ou terres de labour, & des différentes sortes de grains & de légumes. Nous ferons amplement connoître cet Ouvrage.

I I.

De la culture des cannes à sucre.

Les plantations de cannes à sucre épuisent les terres. Les Colons de l'Amérique se plaignent qu'après un certain nombre d'années cette culture affoiblit le meilleur terrein, & le condamne enfin à une longue stérilité. L'on a fait divers essais, l'on a tenté plusieurs moyens dans les Colonies Angloises pour soutenir la fertilité des terres à sucre & rendre propres à ces plantations les terreins maigres, secs & arides. Malgré des frais considérables & des travaux soutenus, on n'avoit pas encore trouvé de méthode propre à remplir les objets qu'on s'étoit proposés. Forcés d'abandonner leurs anciennes possessions & d'en acquérir de nouvelles, les Colons trouvoient plus difficilement les moyens de s'enrichir, & plusieurs d'entr'eux se ruinoient. Les banqueroutes avoient déjà lieu en Amérique; & si elles n'y étoient pas aussi fréquentes & aussi considérables qu'en Europe, on craignoit, avec quelque fondement, que le branle une fois donné, les Colons qui sont presques tous unis d'intérêt, & se tiennent, pour ainsi dire, par la main, ne se précipitassent les uns sur les autres. Enfin le succès qui s'étoit dérobé si long-tems aux efforts réunis de l'intelligence, du zele & de l'application, a récompensé & couronné les travaux infatigables d'un habile Cultivateur, fixé depuis bien des années, dans une de ces Colonies.

M. John Nixon, Ecuyer, peut se glorifier d'avoir rendu à la Jamaïque dont il est Habitant, à toutes les Colonies & à toute l'Europe un service important. En examinant avec soin le terrein des plantations, il trouva que si ce terrein dégénéroit, on devoit l'attribuer uniquement à la sécheresse. Il fit ses expériences, il les multiplia d'année en année, il n'épargna ni soins,

ni dépenses, ni travaux, & enfin il se convainquit toujours davantage que pour perpétuer la fertilité des plantations, & donner la fécondité aux sols les plus stériles, il n'étoit besoin que de suppléer au défaut de pluie en les arrosant : en partant de ce point fixe, il a fait des essais qui lui ont réussi au-delà même de ses espérances. La méthode qu'il a suivie & conduite à toute la perfection qu'on pouvoit desirer, consiste à arroser les plantations avec de l'eau des rivieres & des sources. L'Assemblée de l'Isle de la Jamaïque a nommé un Comité pour examiner les procédés du sieur Nixon. Les Membres du Comité sont convenus qu'on ne pouvoit rien ajouter à sa méthode, & que le succès en étoit complet. L'on admire la riche plantation que ce Cultivateur a faite sur un terrein qui ne produisoit rien, parce qu'il étoit extrêmement sec & aride. L'Assemblée, sur les faits le mieux constatés, a reconnu le grand service que M. Nixon avoit rendu à la Colonie, & lui en a témoigné sa reconnoissance en termes bien flatteurs. Le Président lui a dit, de la part de l'Assemblée : » le grand & important service que vous avez rendu à cette Colonie, vous donne droit, Monsieur, aux » témoignages les plus honorables de l'estime publique. En introduisant & perfectionnant votre nouvelle méthode d'arroser & de fertiliser les terres par le moyen » de l'eau de riviere & de source, vous » avez donné les marques les moins équivoques de votre intelligence & de votre » habileté ; mais en même tems vous avez » bien mérité de la Patrie en lui ouvrant » une source intarissable de richesses. L'Assemblée me charge d'être l'Interprete de » ses sentimens, & c'est avec le plus grand » plaisir que je m'acquitte de cette commission ».

Toute l'Isle de la Jamaïque se réjouit plus d'un exemple qu'on regarde comme une découverte qu'elle ne le feroit d'une nouvelle conquête. Elle a de grandes étendues de terrein dont elle ne retiroit aucun produit & qui vont être d'un grand rapport. On ne doute pas que les plantations n'y soient bientôt en plus grand nombre qu'elles ne l'étoient auparavant. De-là on tire des conséquences qui font le plus grand plaisir aux Habitans de l'Isle. Le produit des récoltes augmentant, il y aura par conséquent plus d'argent ; le commerce & la navigation de la Colonie en seront plus animés & plus étendus. L'Angleterre aura des Colonies opulentes, & en deviendra plus riche & plus puissante elle-même &c. &c. &c.

III.

Pierre singuliere.

A Waley, à deux lieues de Clermont en Argone, aux environs de Sainte-Ménéhould, on a trouvé une pierre fort singuliere dont on peut retirer de très-grands avantages. Elle est de couleur argilleuse, sans lacunes ou gersures apparentes. L'eau forte n'y fait aucune impression. Sa principale propriété, celle qui mérite sur-tout qu'on la fasse connoître, c'est d'être incalcinable par aucun feu connu, si elle est employée seche. Elle est très-bonne pour servir à la construction des voûtes des fourneaux de verrerie, fayencerie, porcelaine &c. On assure qu'elle y dure vingt ans, sans altération. A plus forte raison, est-elle recommandable pour les fours à chaux, les tuileries, les boulangeries, les forges &c. En un mot, elle sera de la plus grande utilité dans toutes les Fabriques & Manufactures où le feu est l'agent principal ; malgré sa violence, elle y durera long-tems.

On pourra se procurer à Paris cette pierre par la Marne, & Chaalons situé à dix lieues de Sainte-Ménéhould. La côte d'où on la tire a plus d'une demi-lieue d'étendue en tout sens.

Nous sommes redevables de cet avis important à *M. Varnier, Médecin à Vitry-le-François*, qui a déjà beaucoup de droits à notre reconnoissance. La *nouvelle maniere de préparer le chocolat*, insérée dans notre Gazette, le *Mémoire sur les roues cylindriques*, publié dans notre Journal, & autres articles, sont des présens qu'il a eu la bonté de nous faire. Son zele, la variété de ses connoissances, & ses promesses nous font espérer de nouveaux avis & de nouvelles instructions qu'il peut avec confiance nous adresser, comme ci-devant. Des contretems qui nous sont purement personnels ont seuls retardé les témoignages des sentimens empressés que nous lui devons.

M. Varnier offre d'envoyer des essais de cette pierre, pour les personnes qui desire-

ront s'en procurer à leurs frais. Il obſerve, avec raiſon, combien il ſeroit à ſouhaiter que dans chaque diſtrict il ſe trouvât des hommes intelligens qui vouluſſent prendre la peine de donner des avis publics ſur les différentes ſortes de ſubſtances qu'on y poſſede ou qu'on pourroit y découvrir, & qu'on a coutume ailleurs de tirer de loin, parce qu'on ignore qu'on les a plus près de ſoi.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 13 Juillet 1774, au Samedi 16 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18, 21 l. 10 ſ. à 25 l. 10 ſ. *le ſeptier ; id.* au Port de la Grêve, de 21 l. 10 ſ. à 23 l. 10 ſ. ; le ſeigle, de 7 l., 8 l. 5 ſ. à 9 l. 10 ſ. ; l'orge, de 7 liv. 10 ſ., 8 l. 5 ſ. à 9 l. auſſi *le ſeptier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 13 Juillet 1774, au Samedi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 à 18 liv. 10 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 15 l. 10 ſ. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 20 Juillet 1774, de 51 à 52 liv. ; *idem* nouveau de 49 à 50 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37 ; *idem* nouveau, de 34 à 35 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32 ; *id.* nouveau, de 30 à 31 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

Changes de Paris, *du* 20 *Juillet* 1774.

Amſterdam	55 ¾
Londres	30 7 16e.
Hambourg	183
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6 à 18
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Août.*	¾ p. % p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 20 Juillet 1774.

	#	6		
Or de Portug. à . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	718			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	721			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piaſtres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Lundi* 18.	*Mardi* 19.	*Mercredi* 20.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1820 15 . . .	1810 5 . . .	1807 ½ 10 7 ½ .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	378	378	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 26 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 19 Juin.*

NOTRE Société Economique-Impériale, distinguée par les services essentiels qu'elle rend à l'Agriculture & à l'Etat, dérogea dans sa derniere Assemblée publique à l'usage où elle est de nommer tous les trois mois un nouveau Président : M. le Comte Grégoire Grigoriewitsch Orlow, Grand-Maître d'Artillerie, Chevalier de plusieurs Ordres, fut confirmé dans ses fonctions. M. le Brigadier Oleschew fut ensuite admis au nombre de ses Membres. La lecture de divers écrits économiques remplit le reste de la Séance.

M. Jean Gattlob Lehmann rendit compte d'une maniere très-profitable de cuire la brique. M. de Klingstedt lut un excellent Mémoire sur l'amélioration des prairies, différentes herbes transplantées hors de leur pays natal, la maniere de préparer les prés pour en recevoir les semences, l'usage de quelques autres plantes, l'utilité d'une plus ample culture du lin en Sibérie, & sa préparation. M. Modell traita de la distillation de l'eau-de-vie. L'aménagement des forêts fut l'objet d'un Mémoire de M. Lehmann. On communiqua de nouveaux détails de M. Pierre Kitschkow sur la laine de chevre dont il a été fait mention dans la Gazette d'Agriculture, & des essais du suc ou de la seve de bouleau & d'érable, employé à la composition d'une très-bonne biere avec épargne de beaucoup de grains. On lut différentes réponses à plusieurs questions proposées sur la culture du lin & du chanvre. Enfin on proposa un moyen d'entretenir les chevaux & le bétail mieux & à moins de frais que par la méthode commune.

(*Nous avons en main quelques unes de ces Pieces; & nous en attendons quelques autres. Rien ne nous sera plus agréable que de mériter les bienfaits du Géorgiphile Russe à qui nous en sommes redevables*).

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 3 Juillet.*

La Délégation vient de bien mériter de l'humanité en abolissant dans les Duchés de Courlande & de Semigale le droit barbare de dépouiller de leurs biens ceux qui ont le malheur de faire naufrage sur les côtes.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 3 Juillet.*

Les Rois regnent par l'exemple : c'est par l'exemple qu'ils réforment les mœurs. Les bienfaits répandus par S. M. sur l'Agriculture ont excité dans les cœurs des Sujets une vive émulation qui accélere les mouvemens de la prospérité. D'abord notre So-

ciété Patriotique a consacré des sommes considérables à l'encouragement de l'Economie rurale. De riches Particuliers ont paru ensuite jaloux de concourir efficacement au même but ; & leur générosité a surpassé tout ce qu'on auroit osé se promettre. Aujourd'hui les Propriétaires des terres se réunissent pour animer le zele des gens de la campagne par des récompenses proportionnées aux efforts & aux succès de leur industrie. Dans cette classe, il est facile de reconnoître ceux qui voudroient recueillir sans avoir semé : leurs terres se dessechent, & leurs Paysans n'ont point de pain.

Pour abréger le tems que les Soldats employent à polir leurs armes, le Roi a ordonné que leurs fusils seroient frottés de sang. Cette maniere de bronzer donne une couleur brune qui n'est pas désagréable.

ALLEMAGNE.

De Sulzbach, *le* 4 *Juillet.*

L'exportation des chiffons, propres pour les Papeteries, vient d'être défendue dans le Duché. C'est toujours une petite branche de commerce perdue, si la contrebande ne la conserve.

De Bayreuth, *le* 10 *Juillet.*

Il y a eu de grands orages dans ce canton comme dans tant d'autres. Les bords de la riviere de Redniz ont été fort maltraités sur tout depuis Hirschheit jusqu'à Hallstadt. On a trouvé des poules & des lievres tués par la grêle. M. le Bailli d'Altendorff a eu le malheur de perdre par le même accident deux de ses enfans.

ITALIE.

De Venise, *le* 22 *Juin.*

Le Gouvernement a fait publier par le Magistrat, Conservateur des revenus, que les débiteurs de l'Etat depuis 1661 jusqu'en 1739, pourront jouir pendant six mois d'une remise de trente pour cent, s'ils acquittent leurs dettes dans cet intervalle. Il paroît par là que l'Etat, quoique depuis long-tems fort tranquille, a de vieilles dettes & de nouveaux besoins. La nécessité d'augmenter ses forces pour protéger le commerce, l'engage dans des dépenses extraordinaires.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 11 *Juillet.*

Il est revenu de la pêche du Groenland plusieurs vaisseaux chargés de deux, trois, & même cinq baleines. Il en est rentré un nommé le *Hazard*, à Sunderland ; c'est le premier parti de ce Port pour cette pêche.

On prétend que des Fermiers & des Marchands de bétail de Kent & de Sussex font passer une grande quantité d'animaux à Jersey & à Scilly d'où ils sont transportés sur le continent. Par cette manœuvre qui sans doute leur est profitable & qui par conséquent l'est pour la conservation & le commerce des troupeaux, ils éludent heureusement l'Acte de Georges II contre l'exportation des bêtes à cornes pour la France & autres Etats étrangers.

Plusieurs des principaux Habitans d'Edimbourg se sont engagés à ne point porter de draps larges, fabriqués hors de l'Ecosse, sous peine de cinq livres st. d'amende pour chaque contravention. La saison fait espérer la plus belle récolte de grains dans ce Royaume.

Le 8, il y a eu à Ely un orage des plus violens, avec pluie, grêle, tonnerre. Toute la surface de la terre fut couverte de grêle jusqu'à deux pieds de hauteur. Les plantes ont été très-endommagées.

Les Partisans des épreuves hasardeuses prétendent que si le bâtiment merveilleux qui a péri à Plymouth avec son Guide a eu un si triste succès, c'est qu'il étoit mauvais & qu'on l'a essayé sur un fond trop dangereux. Ils ajoutent qu'une seconde épreuve, faite avec plus de soin, seroit plus heureuse.

On écrit de Bencoolen, à bord de l'*Alfred*, vaisseau de la Compagnie des Indes, en date du 10 Décembre 1773, qu'une partie de l'équipage a péri dans le trajet & que le reste est dans un état pitoyable ; que les vivres sont extrêmement chers dans le pays ; & qu'un incendie a consumé au Fort Malborough 200 maisons & nombre de cabanes, & réduit à la détresse 4000 Habitans.

135 Habitans d'Annapolis, dans le Maryland, ont solemnellement protesté contre la résolution injuste, féroce, funeste, prise dans une Assemblée, de ne pas souffrir que les Tribunaux jugeassent des procès intentés pour sommes dues par quelque Colon à quelque Habitant de la Grande Bretagne.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le* 11 *Juillet.*

Les dernieres nouvelles reçues de Batavia portent que nos établissemens se ressentiront long-tems des pertes causées par les tremblemens de terre dans les Isles de Banda. Le commerce des grains du Cap de Bonne-Espérance se soutient. Notre navigation est très-animée. Le change est toujours à l'avantage de nos Banquiers.

SUISSE.

De Berne, *le* 9 *Juillet.*

Autant que nous avons été incommodés du froid & des pluies, autant nous le sommes à présent des chaleurs. Les bleds sont beaux & fort avancés; mais il y en a quantité de versés par les vents & les orages. On moissonnera de meilleure heure que de coutume. Nous avons eu beaucoup de foin, mais aussi beaucoup de pluie pendant la fenaison. Les vignes ont souffert de l'abondance des eaux : les vendanges seront médiocres ; on espere que le vin sera de bonne qualité.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Bordeaux, *le* 12 *Juillet.*

Depuis quelque tems, on s'est lassé d'apporter des grains dans nos magasins déjà remplis. Il y a, dans le pays, des amas assez considérables & des apparences de récolte assez bonnes pour que nous puissions éprouver la nécessité du reflux du commerce. Les provisions salées forment un des plus forts articles que nous ayons reçus en dernier lieu de l'Etranger. Les retours de l'Amérique ont principalement occupé notre Port ; ils ont été fort abondans, sans occasionner des variations sensibles dans les prix des marchandises de ces contrées. Depuis le 13 Juin, il est arrivé de nos différentes Isles, le *Chevalier de Joubert*, le *Vigilant*, le *Trotel*, le *Jeune-Pierre*, la *Nouvelle-Saintonge*, l'*Espérance*, la *Nancy*, l'*Ajax*, le *Dauphin*, le *Fortuné*, le *Bacchus*, la *Marie-Jeanne*, le *Rocou*, le *Laborieux*, la *Frisette*, le *Philippe*, la *Jeune Virginie*, le *Diligent*, le *Bienfaisant*, la *Plaine de Léogane*, la *Bienaimée Rose*, le *Séduisant*, la *Jeanne-Victoire*, la *Bienaimée*, l'*Essai*, la *Marie-Jacobée* &c. Le vaisseau, l'*Espérance*, d'Albourg, Me. Christian, est venu de Rerciene, Isle Portugaise, chargé de sucre, gingembre, café, coton, peaux &c. provenant du navire, la *Victoire*, de notre Port, Capitaine Holie.

Il est sorti, dans le courant de Juin, 1600 barriques 16 quarts sucre brut, 1725 bar. 54 quarts sucre blanc; 51,457 liv. indigo; 3,364,153 café; 51,379 cacao; 8920 rocou. Hambourg seul a tiré 1,928,246 liv. café, plus d'indigo, plus de sucre &c. qu'aucune autre Ville Anséatique & qu'aucun Port de Hollande, du Nord ou du Midi. La diminution d'un sou, ordonnée par les Etats de Frise, sur le droit d'entrée du café, par-là réduit à 3 sous par livre, ne paroît pas avoir encore eu beaucoup d'influence sur les traites des Marchands Hollandois, attendu qu'elle n'aura lieu qu'au 1 Novembre prochain.

D'Alais, *le* 13 *Juillet.*

Les vers à soie n'ont pas réussi dans ces cantons. L'inconstance de la saison a frustré d'une bonne partie de cette récolte plusieurs Paroisses des Cevennes, où elle forme un des principaux objets du revenu. L'art d'élever ces chenilles, pour s'être trop généralement répandu dans le pays, ne s'y est pas trop généralement perfectionné, quoique M. l'Abbé de Sauvages y ait depuis long-tems imaginé & pratiqué sous les yeux de tout le monde une méthode qui, en entretenant une chaleur toujours égale dans la chambre aux vers, accélere considérablement leur ouvrage & prévient beaucoup de dangers. Le Paysan n'a pas même voulu croire ce qu'il a vu. Ce qu'il voit aussi & ce qu'il lui seroit peut-être encore plus important de croire, c'est qu'il a eu tort,

c'eſt qu'il a grand tort de ſacrifier le châtaigner qui lui donnoit réguliérement du pain au mûrier qui ne lui procure pas toujours le moyen d'en acheter. Le châtaigner eſt ici dans ſon pays natal ; il n'en eſt pas de même du mûrier. La récolte des châtaignes ſatisfait aux premiers beſoins du Peuple des montagnes ſans concours étrangers ; il n'en eſt pas ainſi de la récolte des ſoies. Enfin le bois du châtaigner eſt un bois excellent pour la charpente & pour une infinité d'uſages, genre de richeſſe qui n'eſt plus trop commun ; le mûrier n'a aucun de ces avantages. Avant de tant recommander, de tant prôner, de tant encourager des cultures nouvelles, au moins ſeroit-il à propos de ſçavoir s'il y a de l'argent, des terres & des hommes ſuperflus, & ſi l'adoption d'une culture brillante ne ſeroit pas la proſcription d'une culture néceſſaire. Certes les habits de ſoie ſont fort agréables : mais le pain eſt bon & plus que bon ; quand je dis le pain, j'entends parler de l'aliment par excellence, de l'aliment de chaque jour, de l'aliment le plus néceſſaire & le plus habituel.

De Cambrai, *le 16 Juillet.*

Nos Provinces n'ont pas été exemtes d'orages. Celui qui a fait de grands dégâts ſur les terreins de quelques villages entre Arras & Doulens, a déjà été annoncé. Le même jour, c'eſt-à-dire le 3, les Paroiſſes de Beaumé & de Mezencouture eurent le même ſort : la pluie & la grêle y tomberent en abondance & déſolerent leurs champs. Ces villages ſont ſitués à l'occident & à peu de diſtance de cette Ville. Ces diſgraces particulieres ne répandent qu'une ombre légere ſur le tableau général des campagnes & des productions de ces contrées.

Du Mans, *le 18 Juillet.*

Un Habitant de cette Ville a, par le moyen ſuivant, ranimé deux figuiers qui paroiſſoient morts, & leur a même procuré une vigueur qu'ils n'avoient probablement jamais eue dans le tems même de leur plus forte végétation. D'abord il en a déchauſſé le pied juſqu'à 18 pouces ou 2 pieds de circonférence. Après en avoir en partie rafraîchi le chevelu avec des ciſeaux, il en a recouvert les racines avec une portée de ſix petits chiens naiſſans bouillis juſqu'à la conſiſtance de pâte. Le trou a été enſuite rempli avec de la terre bien meuble, tirée de l'autre extrémité du jardin. Ces figuiers qui n'étoient que des drageons iſſus d'un vieux pied mort, pouvoient avoir, il y a quatre ans, 18 pouces de diametre : ils en ont aujourd'hui 16 de circonférence. Cette année, le Propriétaire eſt obligé de les étayer pour qu'ils ne plient pas ſous la charge de leurs fruits dont l'abondance eſt inconcevable.

De Paris, *le 23 Juillet.*

Les tems couverts & les vents froids qu'on voit avec étonnement dominer depuis pluſieurs ſemaines & juſqu'à l'époque de la canicule, retardent la maturité de toutes les productions, & ne peuvent que leur être nuiſibles.

M. Rochard, Médecin de Sezanne en Brie, a écrit à M. de Villiers, Chirurgien principal de l'Hôtel Royal des Invalides, le fait ſuivant qui confirme l'utilité des ſecours propoſés pour rappeller les noyés à la vie. Le 3 Juin dernier, une petite fille, âgée de neuf ans, tomba dans un puits très-profond, en puiſant de l'eau. Quoiqu'on ſe hâtât de la ſecourir, on ne vint à bout de la retirer du fond bourbeux où elle étoit enfoncée, qu'après demi-heure de recherches & de ſoins. Dès qu'elle fût hors du puits, pluſieurs perſonnes la tinrent la tête en bas pour lui faire évacuer l'eau qu'elle devoit, ſelon le Peuple, avoir avalée. M. Rochard, en arrivant, la trouva froide, ſans reſpiration, ſans pouls, & avec tous les ſignes viſibles de mort. Il la fit étendre ſur de la cendre chaude miſe dans les plis d'un drap ; on la frotta par tout le corps avec des flanelles échauffées ; en même tems, on lui ſouffla de l'air dans la bouche avec un tuyau de plume, en lui bouchant les narines. Une demi heure après, les cendres & les frictions lui rendirent de la chaleur ; mais le ſentiment ne ſe ranimoit pas. On lui ſouffla dans le nez de la fumée de tabac qu'on brûloit ſur une pêle rougie au feu : on lui préſenta, par intervalle, un flacon d'eau de Luce laquelle excita un petit mouvement dans ces parties : enfin on lui donna un lavement de tabac. Dès qu'elle l'eût pris, un éternument annonça ſon retour à la vie ; elle évacua par toutes les voies. Sur

le bord des levres ; elle avoit une écume sanguinolente ; elle haletoit : c'étoient les suites de l'embarras des bronches, & de la rupture de quelques vaisseaux capillaires du poumon. Pendant les évacuations, son visage s'animoit, ses arteres battoient : au bout d'une heure, elle bégaya quelques mots ; trois quarts d'heure après, elle reconnut les personnes qui l'entouroient. Comme elle avoit quelque contusion, de l'engorgement dans la tête &c, on la saigna. Dans un quart d'heure, elle fut en état de tenir une conversation suivie. Elle fut de nouveau saignée quatre heures après. Le lendemain, levée, elle ne sentoit d'autre embarras qu'un grand mal de tête : on lui fit prendre une infusion de vulnéraires Suisses. Le sur-lendemain, elle fut purgée, elle continua l'usage des vulnéraires pendant plusieurs jours. Le cinquieme jour, elle ne sentit point d'incommodité, & depuis elle a vaqué à ses petites occupations.

Ce récit peut servir de suite aux *détails des succès de l'établissement que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées : premier supplément depuis le 1 Avril 1773 jusqu'à la fin de cette même année.* Par M. P. A. A Paris, chez Lottin, l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques, près S. Yves. in-12 de 115 pages.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Manufacture de pompes & de machines hydrauliques de toute espece, par le sieur Thillaye, *rue du Fauxbourg Montmartre, la cinquieme porte cochere à gauche, en entrant par le Boulevard.*

Le sieur Thillaye fils, s'étant totalement livré à la théorie & à la pratique de l'Hydraulique, s'est principalement attaché à la construction des machines les plus utiles pour les besoins de la vie & pour la conservation des effets que les incendies détruisent ; il a fabriqué des *pompes qui, dans un juste rapport avec les loix de l'Hydraulique, sont les plus simples, les plus solides, moins sujettes aux engorgemens & faciles à transporter dans un cas d'incendie* : sujet du Prix de Physique de 1770, publié par l'Académie de Copenhague, & rempli par le sieur Thillaye, qui a mérité le Prix proposé par cette Académie ; & en France, le Brevet suivant de Privilégié, dûment enregistré en la Cour du Parlement.

» Sa Majesté étant informée que le sieur » Thillaye fils, élevé avec soin dans la » partie Hydraulique, y a acquis beaucoup » de célébrité, qu'il a remporté un Prix » dans l'Ecole de Mathématique de la Vil- » le de Rouen, ainsi que celui qui avoit » été proposé par la Cour de Danemarck, » pour la meilleure construction des pom- » pes à feu, Sa Majesté a cru qu'il étoit » de sa bonté de récompenser les travaux » du sieur Thillaye, qui s'est déjà rendu » digne de sa bienveillance, par l'assiduité » de son travail & les connoissances qu'il a » acquises à cet effet ; Sa Majesté permet » audit Thillaye de faire afficher, vendre » & débiter les pompes & machines de son » invention, soit pour les incendies, soit » pour les puits & toute autre utilité des » Citoyens, tant à Paris que dans les au- » tres Villes de son Royaume, sans qu'il » puisse y être troublé, sous quelque pré- » texte & par qui que ce soit, & pour assu- » rance de sa volonté &c.

Le sieur Thillaye s'est appliqué singuliérement à perfectionner les pompes de puits & celles pour les épuisemens ; il a évité les inconvéniens qui se rencontrent dans presque toutes les pompes ordinaires ; il en fait qui ne sont sujettes à aucune sorte de relâchement, très-douces d'ailleurs à mettre en œuvre par des méchanismes aussi simples que solides, moins sujettes à des frais d'entretien que les autres pompes ; il en démontrera le méchanisme & fera connoître par comparaison aux Curieux, leur avantage sur celles-là.

Ces pompes peuvent être appliquées à des mouvemens de différentes especes, tels que manége, vent ou autres machines, suivant l'usage & la quantité d'eau que l'on desirera, relativement aux profondeurs des puits ou hauteurs d'élévation.

Le sieur Thillaye fera chez lui, pour la satisfaction des Connoisseurs, & de ceux qui en desirent, tous les Jeudis, à commencer du Jeudi 21 Juillet 1774, l'épreuve de ses Machines, depuis quatre heures après midi jusqu'à six,

I I.

Méthode pour améliorer & multiplier le fumier &c.

M. Ernest-Ignace Semberly, Directeur Impérial & Royal des Postes à Stremberg, vient de publier un *Mémoire-pratique* sur la maniere de former, d'améliorer & d'augmenter le fumier; objet essentiel pour l'économie rurale. Voici la méthode de cet habile Cultivateur. Il fait une fosse d'un pied de profondeur; plusieurs rigoles viennent y aboutir & y conduisent l'eau des étables & des écuries, mais non pas celle des pluies. C'est dans cette fosse qu'il mêle toutes sortes de matieres ensemble, & il éleve le tas de fumier jusqu'à trois ou quatre pieds au dessus du sol. Le fumier qu'il se procure est excellent, & il se sert pour le faire, de tout ce qui peut se dissoudre ou être mis en putréfaction. La litiere des bestiaux, les restes de chaume qui restent sur terre, lorsque le seigle est coupé, les feuilles qui tombent des arbres, de l'herbe seche, de petites branches de toutes sortes d'arbres résineux, les rejettons morts ou autres branches qu'on retranche aux haies vives lorsqu'on les taille, les pommes qui tombent des sapins, des pins & d'autres arbres de cette espece, les balayures des maisons & des rues, des os, de la boue, du bois pourri, des cendres, de la chaux, les crotins de pigeon & de poule, la marne &c; tout cela entre dans la composition du fumier & forme un engrais admirable.

Quand M. Semberly veut rompre des prairies & les mettre de nouveau en culture, il les fait labourer en automne, & y seme pour l'été suivant des vesces, des lentilles, de l'avoine, le tout mêlé avec une bonne quantité de treffle. Il a soin de faire passer auparavant ces différentes semences par une lessive de fumier, de cendre ou de chaux: rien de nouveau dans cette méthode; mais en voici une autre qui, selon M. Semberly, est inconnue & inusitée.

Au mois de Mars de l'année derniere, pendant qu'un grand vent faisoit disparoître la neige de dessus la terre, M. Semberly étant allé à la campagne, vit un Fermier & deux de ses domestiques qui portoient de grands baquets remplis de lessive de fumier & les répandoient ensuite sur un champ de bled. Le Fermier dit à M. Semberly que n'ayant pas une assez grande quantité de fumier, il y suppléoit par cette lessive; il ajouta en même tems qu'il n'avoit jamais fait cette épreuve sans le plus grand succès. M. Semberly profita de cette leçon, & voulut s'assurer par lui-même des effets que pouvoit avoir cette lessive.

Notre Cultivateur Allemand fit faire une rigole qui alloit de sa fosse au fumier jusques dans son jardin. Ce petit canal étant parvenu au jardin, se divisoit en différentes branches pour que l'eau du fumier se répandit par-tout. Ce procédé bien simple améliora bientôt le jardin & le rendit plus fertile.

M. Semberly fit faire un grand trou qu'il remplit de cette eau de fumier; il l'y laissa séjourner pendant l'hiver. Quand elle fut bien gelée, après avoir fait rompre la glace & l'avoir mise en morceaux d'une certaine grosseur, il ordonna de répandre ces glaçons dans ses prairies & ses autres jardins; cet essai lui réussit parfaitement, & il en fut d'autant plus satisfait qu'il avoit moins d'inconvéniens que la méthode précédente & salissoit moins les plantes qui étoient sur pied.

Cet usage est sans doute nouveau en Allemagne; mais il ne l'est pas entiérement pour la France. Dans le Languedoc & la Provence, on est obligé, à cause de la sécheresse, d'avoir des puits à roue pour arroser les jardins. Comme cette eau est extrêmement crue & dégraisse la terre, les Jardiniers habiles, en petit nombre pourtant, jettent dans les puits des matieres qui s'y pourrissent, ou mêlent avec l'eau, qui sert à arroser, de la bouse de vache ou quelque autre fumier. Il seroit à souhaiter que cette méthode fût universellement adoptée dans nos Provinces méridionales; on ne s'y plaindroit pas que les herbages & les légumes n'y ont point de goût & ne sentent que l'eau.

Un Cultivateur intelligent met à profit les expériences des autres Économes & joint ses observations à celles d'autrui. M. Semberly ayant trouvé, auprès de la cabanne d'un Paysan, un homme qui tenoit en mains un vase & avoit pris de lui une cuve, il l'interrogea & apprit de lui qu'il faisoit du salpêtre. La cuve étoit placée entre un tas de fumier & une étable de cochons d'un

côté, & de l'autre une écurie avec une étable à vaches. La terre située entre deux attiroit à elle une grande quantité de sels; l'homme en question mettoit de cette terre dans une lessive, & le salpêtre se déposoit dans peu de tems au fond de la cuve.

M. Semberly conclud de-là qu'on pourroit laver le fumier de la même maniere, & que cette lessive conviendroit parfaitement pour rendre la vigueur à une terre épuisée. Il prit trois metzes de terre de jardin, la fit sécher à l'air, la jetta dans une machine où l'on avoit coutume de mettre de la chaux, l'arrosa de lessive de fumier; ce qu'il répéta, lorsque la terre fut redevenue entiérement seche, & continua ainsi l'opération jusqu'en automne. A cette époque, après avoir bien remué cette terre, il prit un moule à briques où l'on avoit répandu des cendres au lieu de sable; il fit de cette terre des briques qu'il laissa bien sécher sur des planches rangées dans un grenier, jusqu'aux approches du printems. A la fin de Février ou au commencement de Mars, il mit ces briques en petits morceaux, & répandit cette terre ainsi brisée sur deux prairies, l'une artificielle & l'autre naturelle. La quantité qu'il en mit étoit seulement le double de la quantité de semence qu'on a coutume d'employer. Cet essai n'eut pas tout le succès que M. Semberly en attendoit; cette terre de jardin étant légere & meuble de sa nature, elle fut bientôt réduite en une poussiere fine dont le vent emporta une partie. D'ailleurs il étoit difficile de bien semer.

Un autre essai avec de la terre grasse détrempée dans une lessive de quatre especes de fumiers les plus forts, réussit beaucoup mieux. M. Semberly se propose de faire cette année ses expériences en grand, & il en communiquera au Public le résultat.

III.

Méthode en usage dans la Haute-Lusace pour conserver la boiserie des fenêtres.

Le chassis ou le cadre d'une fenêtre devroit être fait d'un bon bois; le bois de sapin, quand il est huileux & gras, vaut mieux pour cet objet que le bois de chêne. Il est essentiel d'enduire d'une colle de vernis le dehors de la partie inférieure des cadres de chêne; ce qui doit se faire au printems, ou en été. Par cette précaution, les cadres dureront deux fois plus, quelqu'exposés qu'ils soient à la pluie & à la neige. Il ne faut qu'une livre de colle pour enduire la partie de la fenêtre sur laquelle le bas du cadre est appuyé; & lorsqu'elle est ainsi vernissée, l'eau, en séjournant même long tems, ne peut plus l'endommager.

On prend pour composer cette colle une demi-livre de litharge, qui coûte deux gros dans la Haute-Lusace; du vernis & de la couleur qui approche le plus de la couleur de la fenêtre, pour la valeur d'un gros, & une demi-livre de ceruse. Les frais pour faire broyer & préparer ces drogues ne vont guere au delà d'un gros. Enfin une livre de cette composition ne revient pas tout-à fait à sept gros, dans la Haute Lusace. On ne donne que deux gros pour enduire une fenêtre. On a fait aussi connoître dans la même Province une colle de Paris qui est très-bonne pour conserver le bois des fenêtres; mais on s'en sert beaucoup plus en Saxe que par-tout ailleurs.

IV.

Recette pour faire le vin de cerises.

Prenez douze livres des meilleures cerises que vous pourrez trouver, auxquelles vous ôterez le pédicule ou la queue; vous y ajouterez ensuite une livre de framboises & une livre de merises également saines & bien mûres. Vous écraserez ces fruits dans les mains & en mettrez la pulpe sous la presse pour en exprimer le suc ou, ce qui revient au même, vous comprimerez cette pulpe dans un linge neuf d'une certaine force, que vous tordrez si vous n'avez point de presse. Vous conserverez le suc qui en découlera pendant vingt quatre heures, au bout desquelles vous ajouterez quatre onces de sucre blanc mis en poudre pour accélérer la fermentation. Lorsqu'il n'y aura plus de mouvement dans cette espece de vin, ce qui arrivera au bout de trente ou quarante jours, on tirera pour lors cette liqueur en bouteilles, pour s'en servir pour l'usage où l'on employe le vin. Elle se conserve très-long tems, & sa qualité est d'autant plus supérieure qu'on y met plus de framboises

ou de merises. Il faut garder ce vin dans un endroit frais dans les mêmes vaisseaux que le vin ordinaire.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 16 Juillet 1774, au Mercredi 20 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 16, 21 à 25 l. 10 s. *le septier ; id.* au Port de la Grêve, de 21 à 24 liv. ; le seigle, de 8 l., 8 l. 10 s. à 9 l. 5 s. ; l'orge, de 8 liv., 8 l. 10 s. à 9 l. aussi *le septier.*

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 16 Juillet 1774, au Mercredi 20 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 10 s., 17 à 18 l. 10 s. *le septier ; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Juillet 1774, de 50 à 51 liv. ; *idem* nouveau de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36 ; *idem* nouveau, de 33 à 34 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 30 à 31 ; *id.* nouveau, de 29 à 30 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 l. 10 s. à 17 l.

VII.

Changes de Paris, *du* 20 *Juillet* 1774.

Amsterdam	55 ¼ à 3 8e.
Londres	30 7 16e.
Hambourg	183 ¾ à ½
Madrid	14 19 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Août*.	¾ p. ⅝ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 23 Juillet 1774.

	L	S	D	
Or de Portug. à . . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	718			marc.
Du Perou à	710			marc.
Les guinées à . . .	722			marc.
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10		once.
Or à 20 karats à . .	83	10		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	7	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		marc.
Piastres à	48	17	6	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Jeudi* 21.	*Vendredi* 22.	*Samedi* 23.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1800 1780 . .	1772 ½ 1780 .	1780 70 75 77 ½
D°. 16/25es. à 3 cou.	. . . . .	1150	1150 42 ½ . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	377	372 70 . . .	370 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 17 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 10 *Août.*

AU premier bruit d'une mortalité répandue dans des villages, voisins de Storia-Russ, non loin de Ladoga, sur le chemin de cette Ville à Nowogorod, la Cour a envoyé des hommes de confiance pour examiner l'état des choses, chercher l'origine du mal & y apporter des remedes convenables. Les Médecins qui s'y sont transportés, ont mandé que pendant 15 jours qu'ils ont séjourné dans le pays, il n'est pas mort une seule personne, & ils n'ont apperçu aucun indice de mal contagieux. Il est vrai qu'il regne sur les chevaux une maladie maligne qu'on attribue à la longue sécheresse essuyée dans ces cantons. Il y a des endroits où la corruption de leurs cadavres exposés en plein air a été funeste à quelques personnes.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 21 *Août.*

Le 10 du mois dernier, les Villages ou plutôt les Fermes de Bioernsioe, Nysioe, Laaguicken, district de Siulevad, furent bouleversés par un orage violent, accompagné de tonnerre & de grêle. La grêle, lancée avec autant de force que d'abondance, étoit fort grosse & ressembloit à des œufs de poules coupés par le milieu. Deux jours après, la terre en étoit encore toute couverte. A peine distinguoit-on dans les champs quelques débris de plantes. Cette calamité est d'autant plus affreuse pour les Habitans que depuis quelques années ils n'avoient eu aucune espece de récolte. La Paroisse d'Ausele a été ravagée le même jour à la même heure, par un ouragan, courant du sud-ouest au nord-est avec tant d'impétuosité qu'il arrachoit les arbres marqués pour former les grosses mâtures des grands vaisseaux.

La Ville d'Arennersborg est située sur le bord de la riviere de Goetha. Depuis quelques années, cette riviere essuye des variations, des crises qui se terminent par un accroissement de volume ou une extension de surface. Depuis trois ans qu'elle est sujette à une sorte de flux & de reflux, ses eaux se sont graduellement élevées de deux pieds & demi; elles ont entiérement couvert une petite montagne qui les dominoit au milieu du lit de la riviere; elles occupent l'ancien emplacement de plusieurs maisons; enfin elles ont formé sur les prairies d'alentour un lac qui, depuis quelque tems, porte des bateaux assez considérables.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 26 *Août.*

La Compagnie Asiatique a fixé au 21 Septembre prochain la vente des marchandises

qu'elle a reçues de Chine par les deux vaisseaux derniérement arrivés de cette contrée.

ALLEMAGNE.

De Cassel, *le 29 Août.*

Notre Foire actuellement ouverte ne se fait remarquer que par les divertissemens qu'on y donne. Les Marchands étrangers, qui ne manquent pas de loisir, y accourent pour voir des spectacles gratis ; la Noblesse y accourt aussi de toutes parts pour acheter à crédit.

ITALIE.

De Trieste, *le 22 Août.*

Dans le Frioul Autrichien & Vénitien, la récolte n'a pas été aussi bonne qu'on se l'étoit promis ; & les grains y ont acquis un prix nouveau. On croit que cette augmentation ne se soutiendra pas, attendu la fertilité des moissons des pays voisins.

Nous avons essuyé une longue sécheresse dont les suites ne peuvent être que très fâcheuses.

Nos Marchands ont été fort satisfaits de la Foire de Sinigaglia. Leurs marchandises, sur-tout leurs draps & leurs toiles, se sont bien vendus, & presque tout argent comptant. Pour ne pas induire le commerce dans de faux calculs, il est à propos de faire connoître la cause de ces bonnes ventes. Il y a, parmi le Peuple de ces contrées, une foule d'hommes qui se disposent à aller à Rome pour gagner les indulgences du Jubilé. Ils se sont, pour la plûpart, habillés & pourvus des petites nécessités que le pélérinage demande. La guerre a empêché les Grecs & les Albanois de se fournir ailleurs qu'à Sinigaglia. Outre les Marchands du Levant, il est venu à cette Foire beaucoup de Bosniaques qui ont fait de fortes emplettes, l'argent à la main.

Le 7, il s'éleva un vent impétueux qui jetta dans notre rade deux vaisseaux Suédois, deux Ragusiens & un Turc, sans les endommager. La tempête se termina par des coups de tonnerre & une grêle terrible. Par-tout où la grêle est tombée, les vignes & les oliviers sont abîmés Dans des endroits où elle s'étoit amoncelée, on assure que plusieurs grains s'étoient liés & incorporés ensemble de maniere qu'ils formoient des masses de sept à huit livres.

De Naples, *le 20 Août.*

De mémoire d'hommes, on n'avoit souffert dans ce pays des chaleurs aussi brûlantes que celles que nous venons d'essuyer. Le bled de Turquie & autres productions de l'arriere-saison manquent totalement. Le Vésuve a recommencé à jetter des flammes.

De Bologne, *le 20 Août.*

L'excès de la chaleur a occasionné différentes maladies mortelles dans toutes les classes d'Habitans. Nos campagnes sont desséchées.

De Milan, *le 21 Août.*

Comme les récoltes encore pendantes ont beaucoup souffert de l'aridité des campagnes, le Gouvernement a jugé à propos de suspendre les traites de grains qu'il venoit de permettre.

De Modene, *le 21 Août.*

Depuis quelques années, le Gouvernement a supprimé, pour le soulagement des Peuples, plusieurs taxes, droits, usages qui coûtoient infiniment plus à l'Etat qu'ils ne rendoient au Fisc, suivant la coutume. Il y en avoit dans ce nombre qu'on auroit de la peine à imaginer dans les pays mêmes où la finance est le plus inventive. Nous citerons la Ferme des jeux de hasard dont le privilege exclusif étoit accordé au profit de la Chambre. Il étoit aussi convenable à la dignité du Souverain que raisonnable qu'elle fût abolie ; elle l'a été. Le même esprit de bienfaisance a fait éteindre divers droits réellement destructifs de la liberté du commerce. On a ensuite exempté de différentes taxes les Artistes & Fabricans étrangers qui viendroient s'établir dans le pays. Enfin par un Edit du 13 du courant, la Chambre vient d'assurer le franc-salé à toutes sortes de personnes étrangeres, Nobles, Paysans, Ouvriers qui se domicilieront dans les Villes, Bourgs, terres & campagnes de l'Etat.

DE TURIN, *le 22 Août.*

Un Payſan tomba derniérement dans le Pò. Lorſqu'il en fut retiré, il avoit tous les ſymptômes de la mort; il n'y a pas encore long-tems qu'il auroit été tout de ſuite enterré. On lui adminiſtra les ſecours connus. En ſept ou huit heures, il recouvra l'uſage de ſes ſens, & même avec une telle effervescence qu'il s'accrocha au cou du Chirurgien qui le traitoit & qu'il tomba dans une vraie furie & des convulſions. Après lui avoir rendu la vie, il fallut lui rendre le calme: ce fut l'ouvrage de quelques jours. M. le Prince de Carignan, inſtruit de cet événement, a fait venir de Paris une boîte pour les noyés; & elle a été dépoſée dans ſon château de Racconis, à l'uſage des Habitans de la Ville. S. A. S. a promis des récompenſes pour ceux qui viendroient au ſecours de ces malheureux. On ne doute pas que le Roi n'ordonne bientôt de pareils établiſſemens dans les Villes & les Villages de ſes Etats, ſitués ſur des rivieres.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 1 Septembre.*

Les nouvelles de l'Amérique donnent tous les jours de plus en plus lieu de craindre la ceſſation du commerce. On ne peut enviſager ſans frayeur combien de branches d'induſtrie & de proſpérité nous perdrions par cette réſolution. Le Fiſc y ſeroit pour un million de livres ſt. Les plantations de nos Iſles ſeroient deſſéchées. Une partie de notre Peuple mourroit de faim; car elle eſt tout-à-la-fois payée & approviſionnée par l'Amérique. Sans la graine de lin de cette contrée, les Fabriques de toiles d'Irlande ne ſubſiſteroient bientôt plus. Il y auroit dans les trois Royaumes au moins 600,000 Artiſans ſans travail &c. &c. &c.

Un gros Marchand Détailleur de cette Ville, traita derniérement avec de bon bœuf & de la biere forte quatre-vingts-dix de ſes Chalands, pour leur ſignifier qu'ils euſſent à ne plus demander de crédit. En même tems, il effaça de ſes Livres tous les articles qu'ils lui devoient, pourvu qu'ils ne fuſſent pas au-deſſus de cinq ſchellings. C'eſt une cérémonie qu'il a coutume de renouveller tous les ans; il l'appelle *acte de grace.*

Les Emigrans traſportés de Shield dans le Maryland par le vaiſſeau l'*Avanture*, avoient preſque tous trouvé une condition ou du travail, dix jours après leur arrivée.

En conſéquence d'un plan préſenté au Gouvernement pour rendre la poſſeſſion des Iſles d'Orkneys plus avantageuſe & en former le centre de la pêche du hareng, le Lord & autres Chefs de l'Adminiſtration travaillent à donner à ces Iſles une nouvelle valeur.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 4 Septembre.*

Notre commerce a derniérement ſouffert une nouvelle convulſion. La paix entre les Ruſſes & les Turcs applanit à nos Armateurs les voies par leſquelles ils pourront parvenir à réparer les échecs que cette Place a eſſuyés.

Les chaleurs exceſſives & opiniâtres qui ont en quelque ſorte brûlé le midi de l'Europe, ont preſqu'entiérement détruit, en diverſes contrées, les ſecondes récoltes. Le feu qu'on y reſpiroit a occaſionné beaucoup de maladies.

L'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de cette Ville, aſſemblée le 25 Août dernier, propoſa de nouveau un Diſcours *ſur l'influence que le commerce a eu dans tous les tems ſur l'eſprit & ſur les mœurs des Peuples.* Elle deſire que les Auteurs qui traiteront ce ſujet, embraſſent un ſyſtême; & qu'après l'avoir fondé ſur des principes ſolides, ils en confirment la vérité par des preuves tirées de l'hiſtoire du commerce tant ancien que moderne. Le Prix ſera double & de la valeur de 600 liv. Les ouvrages ſeront remis, francs de port, à M. Mouraille, Secretaire perpétuel de l'Académie, d'ici au 15 Mai prochain.

Le 2e. bâtiment arrivé de la pêche de Terre-Neuve, eſt le brigantin le *Coureur.* Il a apporté 3000 quintaux de morue.

Le Roi de Sardaigne a donné des ordres pour que le Port de Nice fût promptement réparé & mis en état de recevoir les plus grands bâtimens. On dit que S. M. S. doit avancer un million de livres à une Compagnie de Négocians qui ſe forme dans la

même Place pour ouvrir une correspondance considérable avec Lisbone.

Les nouvelles d'Alexandrie d'Egypte portent que les Russes avoient pris sur ces mers divers bâtimens Turcs chargés de café, de riz, de tabac &c. Elles annoncent en même tems l'arrivée de la flotte marchande de Gedda à Suez, & le naufrage de trois autres navires qui avoient à bord une cargaison de café, d'encens, de drogues & de toiles des Indes, estimée deux millions d'écus. Cette perte tombe, en très grande partie, sur les Négocians Levantins du Caire.

De Grenoble, *le 6 Septembre.*

Les récoltes n'ont pas rempli les espérances que le commencement de la belle saison avoit données. Des intempéries fréquentes, des chaleurs immodérées, une cruelle sécheresse ont fait avorter les germes de cette apparente prospérité. En général, nos moissons n'égalent pas celles de l'année derniere; la différence est, selon les uns, d'un quart, selon les autres, d'un sixieme. Le bled & le pain ont augmenté. La hauteur des prix seroit d'un très-mauvais présage pour cet hiver, si nous n'avions lieu de croire que ce n'est qu'une crise du momement, & que l'abondance refluera dans notre Province. Les bleds noirs, les transailles, les châtaignes, & autres especes de denrées qui suppléent au bled, n'ont pas très-bien réussi.

Les vignes altérées & flétries jusqu'à menacer d'une privation presque totale de récolte, ont été ranimées par l'influence d'une pluie douce, bénigne & assez longue. Un peu plutôt, elle auroit presqu'entiérement réparé les dommages. Lorsqu'elle est survenue, nos chanvres étoient sortis de dessous les rotoirs & étendus pour sécher. La pluie leur a fait quelque tort. Cette récolte a été médiocre. Le chanvre brut & les toiles sont toujours très-chers.

A la suite des pluies, nous avons eu des jours admirables: leur douceur acheve l'ouvrage des pluies.

La Chambre des Comptes de Dauphiné a rendu, le 13 Août, un Arrêt qui *ordonne à tous les Vassaux de Sa Majesté, tant Nobles qu'Ecclésiastiques & autres, de quelque qualité & condition qu'ils soient, possédant dans l'étendue de son ressort & Jurisdiction des Terres, Fiefs & arriere Fiefs dans la mouvance du Roi, d'en venir prêter hommage avant le 12 Mai 1775, à peine du Commis; & réduit les frais des hommages à ceux de l'écriture d'iceux, papier & parchemin timbré; & permet à tous ceux qui ne sont pas domiciliés à Grenoble, de les prêter par Procureurs* &c. C'est pour se conformer aux intentions bienfaisantes de S. M. que la Chambre a taxé sur un pied modéré les frais qu'entraînera l'hommage.

(*Nous avions annoncé dans la Gazette du 14 Juin*, dans l'avis concernant le remede pour la guérison des goîtres, *que la Dame Revol traitoit alors un jeune homme défiguré par une de ces tumeurs monstrueuses; & que notre Correspondant à Grenoble suivroit lui-même les opérations pour nous fournir une nouvelle preuve de l'efficacité du remede. Ce témoin honnête & scrupuleux nous mande que ce jeune homme est parfaitement guéri, & qu'il a le cou dans l'état naturel.*

La Dame Revol a traité avec le même succès les nommées Karle, filles d'un Tailleur, Soldat dans le Régiment de Boccard Suisse. Les guérisons opérées par ce remede sont aussi fréquentes que certaines. La Dame Revol distribue avec ce remede, un imprimé contenant la maniere de s'en servir).

De Seignelay, *le 9 Septembre.*

La Manufacture Royale de draps & serges de cette Ville fut originairement établie par M. Colbert pour imiter les serges de Londres. En 1754, un Arrêt du Conseil du 20 Août, lui attribua divers privileges pour un tems illimité. Ces privileges donnent aux Entrepreneurs:

1°. Le droit de faire fabriquer à dix lieues à la ronde exclusivement les serges façon de Londres, espagnolettes, molettons, flanelles, bayettes, ratines, draps & autres étoffes à l'imitation d'étoffes étrangeres, & de les faire marquer d'un plomb avec fleur de lys au milieu, & alentour ces mots, *Manufacture Royale de Seignelay*; & de l'autre côté du plomb le nom des Entrepreneurs.

2°. Exemption de taille, logement de gens de guerre, tutele, curatele & autres charges publiques, tant pour les Entrepreneurs que pour les Employés & Ouvriers.

3°. La faculté d'aſſocier avec eux toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, ſans que pour cela elles dérogent à la nobleſſe.

4°. Le droit d'avoir un Suiſſe à la livrée du Roi pour garder ladite Mauufacture.

5°. Cinq cens cinquante livres par an, aſſignées ſur les Fermes générales, pour l'entretien des bâtimens de la Manufacture, leſquels appartiennent au Roi. Cette ſomme eſt exactement payée ſur les Ordonnances de M. l'Intendant de Bourgogne par le Caiſſier Général des Fermes. Ces bâtimens conſiſtent en un corps-de logis ayant logemens de Commis, Employés, & principaux Ouvriers ; ainſi qu'en atteliers, magaſins, boutiques néceſſaires pour faire travailler cinquante métiers qui s'y trouvent actuellement. Il y en a vingt-ſix montés ; les uns travaillant, les autres ſont prêts à travailler.

6°. Les Etats de Bourgogne protégent cette Manufacture, & lui accordent de gratifications annuelles, à titre d'encouragement.

L'idée d'imiter les étoffes étrangeres ne peut qu'être applaudie, dans un pays où la mode demande à tous les pays induſtrieux quelques nouveautés. On voit par les détails précédens quelles reſſources l'induſtrie a trouvées en certains tems dans les coffres de l'Etat ; & quelles reſſources auroit pu y trouver l'Agriculture.

Cette Manufacture qui, dans les commencemens n'avoit qu'un très-petit foulon qu'elle tenoit à ferme des Seigneurs de Seignelay, en a fait conſtruire ſucceſſivement à ſes frais deux autres, à la Hollandoiſe & à la Françoiſe, ſur le modele de ceux qui ſont à Eſſonne. Ces foulons ſont en état de dégraiſſer, fouler & dégorger toutes les marchandiſes que cinquante métiers & plus pourroient fabriquer ; au lieu qu'avant cette conſtruction, les Entrepreneurs étoient obligés d'envoyer fouler partie de leurs marchandiſes à Sens, à Eſſonne & autres lieux.

Cette Manufacture peut faire le commerce des laines de la Bourgone & de l'Auxois. Il lui ſeroit très-avantageux, attendu qu'elle eſt à portée d'en approviſionner les Fabriques de Reims & des environs où l'on employe ces qualités de laines. Enfin on aſſure que, dans cette entrepriſe bien conduite, on pourroit ſpéculer hardiment pour 12 ou 15 pour cent de bénéfice ; ce qu'on offre de prouver par les comptes de fabrique à ceux qui voudroient s'y intéreſſer & s'adreſſer aux perſonnes qu'on indiquera, & mieux à la Manufacture où l'on ſe tranſporte à peu de frais par la commodité du Coche d'Auxerre & autres.

Les ſieurs *de Vallange & Compagnie*, Ceſſionnaires des droits des anciens Intéreſſés, donnent avis aux Négocians & autres qui auroient intention de placer des fonds dans ladite entrepriſe, qu'ils ſont dans la diſpoſition de prendre des Aſſociés ou de céder leurs fonds à une nouvelle Compagnie, pour augmenter les travaux de la Fabrique qu'on peut mettre ſur un pied à donner les eſpérances les plus flatteuſes, ſurtout depuis que le Miniſtere a permis aux Troupes du Roi de pourvoir elles-mêmes à leur habillement, ladite Manufacture eſt dans le cas de leur en fournir partie.

On peut s'adreſſer pour avoir des éclairciſſemens, *à M. le Camus, Commiſſionnaire à la Halle aux draps ; à Troyes, à M. le Bœuf*, également *Commiſſionnaire à la Halle aux draps.*

DE PARIS, *le 14 Septembre.*

L'année 1774 mérite d'être notée comme une des plus remarquables dans les Annales météorologiques. Par toute l'Europe, elle a été aſſez uniforme dans ſes variétés. Hiver doux & pluvieux ; printems irrégulier & changeant ; été très-chaud & très-ſec. La végétation a été fort précoce : les intempéries du printems l'ont retardée ; le mois de Mai a été preſque par-tout funeſte. Faute de nourriture, les plus belles productions ont beaucoup perdu ; & les moiſſons n'ont preſque rendu nulle part ce qu'on avoit lieu d'en attendre ſoit en grains ſoit en farines. Il y a eu peu d'orages ; mais ils ont été vaſtes, s'il eſt permis de parler ainſi ; & ils ont fait des ravages ineſtimables, preſqu'en même tems dans des pays fort éloignés les uns des autres. Cependant les récoltes ont été en général aſſez bonnes, quoiqu'elles n'ayent pas répondu à l'attente publique ; il y a peu de pays où elles ayent tout-à-fait manqué, ſi ce n'eſt dans les endroits ruinés par la grêle. Du fond du nord à l'ex-

trémité du midi, il y a eu près de deux mois de sécheresse. On croyoit les récoltes de vin & autres entiérement perdues, lorsque des pluies fines & pénétrantes ont rafraîchi la terre & ranimé les plantes, en sorte que l'on attend encore des vendanges passables & de très bon vin. De tous les lieux où l'on a pu recevoir des nouvelles assez fraiches, on apprend que le mois de Septembre a commencé par les plus beaux jours & les tems les plus propices. Les chaleurs ont occasionné des maladies en divers endroits, mais moins qu'on n'avoit lieu de l'appréhender.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Observations sur le produit des récoltes depuis 1760.

Un Propriétaire a fait valoir par lui-même ou ses gens depuis quinze années un bien assez considérable; il a employé sur ses terres à peu près chaque année les mêmes engrais, excepté en 1773 & 1774 qu'ils ont presque été doublés à cause de circonstances particulieres. Cependant il a essuyé dans ses récoltes des variations qui lui paroissent extraordinaires, sur-tout pour les bleds: les sept premieres années de son administration, à compter du 1er. Janvier 1760, lui ont produit depuis six jusqu'à huit & trois quarts pour un de la semence, aucune n'a été au-dessous; en voici la gradation.

1760 a produit	six pour un.	
1761	8 $\frac{1}{2}$	
1762	6	$\frac{1}{8}$
1763	7	$\frac{1}{8}$
1764	8 $\frac{3}{4}$	
1765	7	
Et 1766	8 moins $\frac{1}{12}$.	

Ce qui revient, année commune, de sept à environ sept & un tiers pour un.

Il s'en faut de beaucoup que les huit années postérieures ayent été aussi avantageuses que les précédentes.

1767 n'a produit que	5	$\frac{1}{8}$ pour un;
1768 que	4	
1769 que	4	
1770 que	3 $\frac{1}{12}$	
1771	6	
1772 que	4 $\frac{1}{12}$	
1773 que	4 $\frac{5}{6}$	
Enfin 1774 ne paroît promettre que . .	4 $\frac{1}{3}$	

Ces huit années, l'une portant l'autre, n'auroient conséquemment donné qu'environ 4 $\frac{1}{2}$ pour un; ce qui fait diminution par comparaison aux sept premieres années, de deux & cinq sixiemes par année.

Cette diminution considérable, malgré l'excédent d'engrais qu'il y a eu en 1773 & 1774, est-elle naturelle?

On prie MM. les Agronomes de donner sur cela leurs réflexions; les expériences qu'ils n'ont cessé de faire, les met dans le cas de juger par comparaison; s'ils ont été traités plus favorablement dans les huit dernieres années, il faudroit peut-être en conclure qu'il y auroit eu quelque défaut dans la culture des terres dont on présente le produit. On est d'autant plus porté à le penser que la diminution sensible n'a commencé qu'après la mort du Chef des Laboureurs, chargé lui-même des semailles, homme très-habile pour semer & labourer.

La cherté des grains en 1770 a prouvé suffisamment la disette ou la rareté de cette même année; mais comme en 1771, 1772, & 1773, malgré la disette de 1770, les grains se sont vendus quelque chose de moins qu'en 1760, 1761 & 1762, il paroît qu'en ces années 1771, 1772 & 1773, on auroit dû avoir une récolte au moins aussi avantageuse qu'en 1760, 1761 & 1762.

Si les autres Cultivateurs n'ont pas été traités plus favorablement dans les huit dernieres années que le Propriétaire dont il est question, on ne doit plus s'étonner si le Public a souffert une espece de disette pendant tout ce tems, puisqu'il y a eu presque moitié moins de bled que dans les sept années précédentes.

II.

Moyen facile de distinguer si les vins muscats ou autres vins de liqueur sont frélatés, tiré des Mémoires manuscrits de M. Pingeron, sur les Arts utiles & agréables.

On remplit un petit flacon ou une petite

bouteille d'un vin que l'on ſoupçonne frélaté : on bouche enſuite ce flacon avec le doigt, & on le plonge ainſi dans un verre plein d'eau. Quand cette immerſion eſt faite, on retire ſon doigt & l'on attend qu'il ſe faſſe un précipité au fond du verre. Cela ne manque jamais d'arriver ſi l'on a mis dans le vin des ingrédiens ſpécifiquement plus peſans que l'eau, tels que le ſucre & le miel. Il eſt rare de trouver dans les grandes Villes des vins pris chez les Marchands qui puiſſent ſoutenir une épreuve auſſi ſimple & auſſi naturelle que celle-là. On ne prétend pas donner ce procédé comme un grand ſecret, vu qu'il eſt connu ; mais on préſume qu'il ne l'eſt pas aſſez généralement pour tenir les fraudeurs en garde. On trouve encore que le vin eſt altéré par l'addition des matieres ſolides telles que la litharge (poiſon terrible) ſi, après avoir jetté de ce vin ſoupçonné ſur une pêle rouge, il y reſte quelques concrétions. Un vin parfaitement pur & qui n'eſt mêlé qu'avec du vin ou de l'eau ſe volatiſe & ne laiſſe aucun cédiment ſur la pêle. Que d'obligations n'auroit-on pas aux Chymiſtes qui découvriroient un moyen sûr & facile à mettre en pratique pour ſçavoir ſi le vin eſt naturel ou falſifié ? Combien de maladies terribles, telles que la paralyſie qui afflige ſi ſouvent ceux qui ont le plus beſoin de leurs membres pour gagner leur vie, ne verroit-on pas alors diſparoître ? Les cauſes des infirmités & des maladies humaines ne ſont déjà que trop multipliées : avec quelle force ne doit-on pas s'élever contre la cupidité qui les multiplie encore davantage ? On ne ſçauroit trop preſſer les Chymiſtes de faire des recherches pour nous donner un moyen sûr de diſtinguer les vins ſophiſtiques de ceux qui ne le ſont pas. Une pareille découverte à tenter ſeroit le ſujet le plus raiſonnable que des Académies puſſent donner pour des Prix de Chymie ; elle intéreſſeroit bien plus la Société que le *flint-glaſſ* ou tout autre objet de luxe ou de peu d'utilité. Les bons Citoyens ſçauroient plus de gré au Sçavant qui trouveroit le moyen de préſerver nos corps des poiſons lents avec leſquels on les abreuve peut être tous les jours, que d'avoir découvert ſi le diamant brûle au feu, & s'il s'y convertit en fumée ou en cendre, puérilités dont on s'eſt gravement occupé de nos jours. Songeons d'abord à l'utile & finiſſons par l'agréable. C'eſt la marche que la raiſon nous indique.

III.

Moyen de rendre les poules plus fécondes.

On a publié ce ſecret à Saltzbourg & dans la *Gazette des Deux-Ponts*, ſans autre autorité qu'une caution anonyme. Il y a, dit-on, près de Nunreiht ſur la frontiere un homme qui nourrit ſes poules de maniere qu'elles font des œufs d'un poids énorme, quelquefois avec deux jaunes, en hiver comme en été. Voici ſa méthode. Il prend une metze de gouſſes de lin ſans graine, les met dans un four médiocrement chaud pour qu'elles ſéchent, les fait battre comme les grains, & les paſſe enſuite dans l'eau bouillante. Cela fait, il mêle ſes gouſſes avec une metze de ſon de froment qu'il remue bien ; & il y joint autant de farine de gland. Du tout, il il fait une pâte avec une quantité d'eau proportionnée ; & il en nourrit ſes poules qui lui payent richement ſa peine. Cette méthode aiſée peut être bonne ; il n'en coûtera pas beaucoup d'en faire l'eſſai.

IV.

AVIS.

M. Hurtaut, Maître ès Arts de l'Univerſité de Paris, Agent du Corps des Maîtres ès Arts auprès du Tribunal de cette derniere & Penſionnaire du Roi, comme ancien Profeſſeur de Belles-Lettres en ſon Ecole Militaire, enſeigne la Littérature Grecque, Latine & Françoiſe, la Géographie & l'Hiſtoire. Il prend des Penſionnaires auxquels les parens peuvent faire donner tous les autres Maîtres qu'ils jugeront à propos. Le ſieur Hurtaut ſe fait gloire de ne pas ſuivre ces méthodes nouvelles par leſquelles on doit tout apprendre ſans effort & qui juſqu'à préſent n'ont ſervi qu'à perfectionner la mémoire aux dépens de la raiſon. Il enſeigne ſelon les uſages reçus & ſagement adoptés dans l'Uuniverſité de Paris, cette mere des Sciences & qui a produit de ſi grands hommes. Les écrits du Sr. Hurtaut dont quelques uns, tels que le *Candidatus Rhetorices*, ſont devenus claſſiques, & les places de confiance qu'il a remplies ſont des preuves non-équivoques de ſes talens dans l'Art trop rare de bien enſeigner. Sa demeure eſt à Paris dans la rue

des Brodeurs où il a un beau jardin. Il ne prend qu'un nombre limité d'Eleves pour lesquels il se trouve pour le présent quelques places vacantes.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 7 Septembre 1774, au Samedi 10 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 16, 21 à 25 liv. 10 s. *le septier; idem* nouveau au Port de la Grève, de 16, 20 à 24 liv. 10 s. Le seigle, de 9 l. 10 s., 10 liv. 10 s. à 12 liv.; l'orge, de 7 l. 10 s., 8 liv. 10 s. à 9 l. 10 s. aussi *le septier.*

VI.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 7 Sept. 1774, au Samedi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 à 19 liv. *le septier; idem* nouvelle, de 15 à 16 l. 10 s.; *idem* à la Greve, 18 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 14 Septembre 1774, de 54 à 55 l.; *id.* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 35 à 36; *id.* nouveau, de 33 à 34; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

VII.

Changes de Paris, *du* 14 *Septembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{8}$
Londres	30 $\frac{7}{8}$
Hambourg	182 $\frac{1}{4}$
Madrid	14 18 6
Cadix	14 17
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 à 93 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 14 *Septembre* 1774.

	#	s	d	
Or de Portug. à . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	718			
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	721			
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	17	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1774.	Lundi 12.	Mardi 13.	Mercredi 14.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1737 $\frac{1}{2}$ 40 . .	1740	1740 47 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1112 $\frac{1}{2}$ . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	368	369	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 24 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 24 Novembre.*

LE mauvais tems a empêché la Poste de Finlande de passer le Détroit. Divers bâtimens ont été jettés sur les écueils qu'on trouve sur les côtes de cette Province. Des Paysans ont sauvé une partie de l'équipage d'une frégate Russe : des Paysans ont massacré une partie de l'équipage d'un navire Hollandois : quel horrible contraste dans l'espece humaine ! Les crimes sont heureusement beaucoup plus rares que les actions généreuses : ce qu'il y a de plus commun, c'est l'indifférence ou plutôt l'inertie qui laisse échapper de fréquentes occasions de faire le bien.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 27 Novembre.*

Depuis que la navigation est interrompue, le pain a renchéri, ainsi que la plûpart des denrées. Quand un dérangement singulier des saisons trompe les spéculations du commerce, il ne faut imputer les accidens qui arrivent, ni aux hommes ni aux loix. Tout le Nord a ressenti plus ou moins les mêmes effets de l'intempérie.

ALLEMAGNE.

DE FREANCFORT, *le 30 Novembre.*

L'hiver a généralement déployé de très-bonne heure sa rigueur. Toutes les nouvelles sont remplies de détails sur l'excès du froid. Les communications sont de toutes parts interceptées ou rallenties. Le commerce est successivement arrêté par la gelée ou par le dégel.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 5 Décembre.*

Les sentimens de la Cour & de la Chambre Haute à l'égard de l'Amérique ne sont point équivoques. On ne parle de conciliation que pour amener des résolutions vigoureuses. Peut-être se flatte-t-on d'intimider les Américains par l'apparence de la fermeté ; il est assez vraisemblable que de leur côté les Américains attendent d'être instruits des dispositions du nouveau Parlement. Les débats sur ce sujet seront très-vifs dans la Chambre des Communes. En général, il paroît que l'esprit d'autorité prédomine.

Il y a apparence qu'on tentera de nouveau de découvrir le passage au Nord. C'est le desir des personnes les plus éclairées : elles voudroient que le Parlement promît une forte récompense à celle qui ouvriroit la navigation de la mer de Laponie à celle de la Chine. M. Phips le conseille, M. Phips

qui, l'année derniere, soutint à son retour que toute la mer à l'est du Spitzberg, étoit congelée. Le Gouvernement consulte les Sçavans de l'Europe de qui il espere tirer de nouvelles lumieres pour l'exécution de ce grand projet qui a déjà tant coûté à l'Angleterre.

Nos Navigateurs qui ont en dernier lieu cherché des Terres Australes, sur-tout des Terres propres à communiquer avec l'Amérique occidentale, ont employé avec succès dans leur course la méthode de trouver les longitudes en mer par le moyen de la lune; méthode dont on s'occupe depuis bien des années tant en Angleterre qu'en France. Le succès a surpassé les espérances qu'on avoit conçues. M. Belay, Astronome, à bord du vaisseau l'*Aventure*, en l'employant, ne s'est jamais trouvé en erreur de plus d'un demi-degré; & pour l'ordinaire, la différence n'alloit pas à quinze milles ou un quart de degré. La connoissance en est très-facile à acquérir. On peut dans un mois, sans sçavoir les Mathématiques, apprendre à trouver les longitudes, au moyen de notre Almanach intitulé *nautical*, & des grandes tables que l'on vient de publier ici. (*M. de la Lande a donné l'explication de cette méthode & de ces tables dans* la Connoissance des Tems *de* 1775. *Dans son voyage en Hollande, ce célebre Astronome a travaillé à y mettre en vigueur cette méthode. Ses représentations aux principaux Membres du Gouvernement ont été favorablement reçues. S. A. S. M. le Prince d'Orange, M. de Bleswick, Pensionnaire de Hollande, M. le Greffier Fagel &c. ont reconnu combien il étoit important pour la Nation Hollandoise de profiter de ce secours que les Astronomes ont procuré à la navigation.* Voyez le Journal des Sçavans, Décembre IIe. Vol.).

PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE, *le* 13 *Décembre.*

Les Etats-Généraux ont provisoirement prorogé pour deux ans l'octroi de la Compagnie des Indes Orientales. Cet octroi devoit expirer à la fin de la présente année.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES, *le* 10 *Décembre.*

Il est tombé une si grande quantité de neige dans ce pays que les chemins sont devenus très-dangereux & presqu'impraticables. Plusieurs personnes ont eu le malheur de tomber & de périr dans des fondrieres que la neige couvroit. Ces circonstances influent beaucoup sur l'approvisionnement & les prix des Marchés. Il est étonnant qu'après une récolte de grains si abondante que l'exportation avoit paru absolument nécessaire pour le bien de ces Provinces, le haut prix se soit soutenu depuis que les craintes populaires ont fait fermer les Ports & les barrieres, quoiqu'il ne soit certainement sorti que très-peu de bled. Dans quelques cantons, on a besoin d'en tirer des terres voisines, si l'on veut en avoir à des prix modérés.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

Extrait d'une Lettre écrite du Comté de Comminges, 2 Décembre.

» La peste qui désole le bétail de ces Pro» vinces n'a fait que s'étendre depuis deux » mois. Le froid n'en a point amorti la » furie, comme on l'espéroit. Malgré tou» tes les précautions qu'on a pu prendre, le » mal est devenu toujours plus grand. On » compte qu'il a péri dans ces contrées plus » de cent vingt mille bêtes à cornes. De » toutes celles que cette terrible maladie at» taque, on n'en sauve pas une seule. A » peine a-t-elle épargné quatre ou cinq ani» maux dans des Villages où il y en avoit » cent & deux cens. Jamais on ne vit un » fléau si terrible. Le pays ruiné de fond en » comble, n'offre par-tout que l'aspect de la » désolation & du désespoir. Métayers, Fer» miers, Propriétaires, tout le monde est » dans la misere & les larmes. Les Mé» tayers renoncent à leur pauvre exploita» tion, les Fermiers rendent leurs baux: » que demander à l'impuissance? Les Pro» priétaires, seuls à la tête de leurs domai» nes, sont sans ressources comme ces mal» heureux, ils n'ont plus que des friches. » Point de bétail, point de labour, point » de fumier, point de récoltes à espérer. Il » y a des fourrages, nulle consommation; » des grains, nul débit. Les communica» tions, même de Village à Village, sont

» fermées. Les Propriétaires ne peuvent pas » tirer un sou de leurs fermages, pas un » sou de leurs denrées, pas un sou de tout » ce qu'ils possedent. Voilà les Foires de » bestiaux, ce commerce qui nous enrichis- » soit de l'argent de l'Espagne, anéantis. » Que devenir ! On n'entend de toutes » parts que les accens de la douleur ; on » n'ose regarder autour de soi, on pleure » sur soi-même. Le Paysan invoque, à grands » cris, des secours que personne n'est en état » de lui donner. Douleur sans consolation, » malheur sans espoir ! Ceux qui concen- » trent leur chagrin semblent tomber dans » une mort lente. Avec la misere qu'on » éprouve, on tremble d'avoir encore à es- » suyer mille maux que la misere entraîne. » Quel état affreux ! quel affreux avenir ! » Encore une fois, point de bétail, point » de labour & de fumier : sans argent, quel- » les ressources ! Oh ! Monsieur, le cœur se » déchire en racontant ces détails, & ne se » soulage pas. N'imaginez point que j'exa- » gere ; non, il n'est pas possible d'exagé- » rer. Je ne sçais s'il en est ainsi dans tous » les cantons que la contagion a ravagés, » on l'assure : quant à celui que j'habite, » j'en réponds. Peignez-vous l'horreur d'un » pays où le plus riche est comme le plus » pauvre, où tout le monde perd tout jus- » qu'à l'espérance, où le plus terrible fléau » porte ses coups jusques dans les entrailles » de la terre, où les maux à leur comble ne » sont que le commencement du malheur : » peignez-vous l'horreur de ce pays. Epui- » sez vos larmes sur son sort, vous ne l'au- » rez pas assez pleuré.....

Ne pleurons pas, s'il est possible, sur ces Peuples infortunés ; secourons-les, c'est-là le tribut que leur sort demande à la sensibilité. Mais que peuvent de simples Citoyens ? Chercher & indiquer les moyens de les soulager. Qu'on offre solemnellement de fortes récompenses à quiconque contribuera par ses opérations & par ses avis à arrêter les progrès de la contagion. Que tous les gens de l'art capables de concourir à cette grande œuvre y soient employés. Que l'Etranger y soit appellé comme le Regnicole. Que toutes les épreuves, que tous les traitemens, que leurs succès soient rendus publics & mis dans les mains de ceux qu'ils intéressent. Ne seroit-ce que de la Providence que nous pourrions attendre la fin de cette calamité ? Occupons nous, occupons-nous dès aujourd'hui à en prévenir les suites cruelles. Avant que le pays puisse être repeuplé de bestiaux, ne faudroit-il pas lui procurer des bras & des consommations fructueuses ? Des Régimens y répandroient de l'argent ; les Soldats, avec une augmentation de paye, pourroient aider à cultiver les terres. Faute de bœufs, le labour à bras soutiendroit la culture : on cultiveroit moins en étendue, mais ce labour seroit plus productif & demanderoit moins de fumier. Ne faudroit-il pas aussi ouvrir les plus grands débouchés aux denrées du pays, pour qu'elles prennent le plus de valeur qu'il est possible ? Avec ses grains, il auroit du bétail. Il seroit très-important de faire connoître les Provinces, les Etats étrangers où ces animaux abondent. Nous les indiquerons aussi-tôt qu'on daignera nous en instruire. Ce n'est pas assez, le Paysan aura besoin de distributions gratuites, le Propriétaire de prêts gratuits. Le Gouvernement ne sçauroit fournir tous les secours que sa bienfaisance lui inspirera de répandre. La Nation Françoise ne s'honorera-t-elle jamais par l'adoption d'un usage aussi noble & aussi utile que celui des souscriptions ?

Nous connoissons un Citoyen qui n'a que le nécessaire, & qui a besoin de le gagner par le travail le plus assidu : il offre de porter dans la caisse qu'on ouvriroit à cet effet, le prix de deux vaches : il offre tout ce qu'il peut, baigné.....

D'HIRSON (*en Thiérache*), *le 8 Décembre.*

L'année derniere, la mortalité emporta beaucoup de bétail dans le Cambresis, le Soissonnois &c. Dans tous ces lieux, le Paysan, sans aucune défense de tuer, a élevé le plus de bêtes qu'il a pu pour remplacer celles qui étoient mortes. Elles abondent aujourd'hui, bœufs, vaches, cochons &c. Dans le Duché de Guise & aux environs, il y en a beaucoup à vendre & à bon compte. On pourroit en embarquer à Port-à-Vert, distant de cette Ville de dix à douze lieues. Ceux qui voudroient s'en procurer, sont avertis de ne pas attendre la fin de l'hiver ; ils seront alors renchéris, à cause de la nourriture qu'il aura fallu leur donner pendant la saison morte.

(*Nous tenons cet avis de* M. Ducarne de Blangy. *Les personnes qui n'auroient point d'autre voie pour tirer du bétail de ce pays, peuvent s'adresser à nous : nous ferons part de leurs demandes à un bon Citoyen qui se chargera de les satisfaire*).

Depuis quatre à cinq mois, les prix des grains ne varient point dans la Thiérache & les environs. Le froment revient à 24 l., le septier de Paris : le pain est à deux sous & demi la livre.

DE BELFORT, *le 9 Décembre.*

Dans le Pays du Sundgaw, on a peu d'époques où la saison ait été aussi froide dès le mois de Novembre qu'elle l'a été cette année. La neige tombée en abondance, la gelée survenue avec vivacité, ont causé des dommages notables aux Cultivateurs surpris par ces intempéries imprévues. Il étoit resté dans les champs beaucoup de pommes de terre, de navets & autres légumes : tout a été gelé. C'est une ressource considérable enlevée à ce pays. Les navets ont le plus souffert; & l'on craint que le mal n'influe sur la culture de l'année prochaine.

DU MANS, *le 12 Décembre.*

Le Dimanche 27 Novembre, le froid étoit à cinq degrés & demi au dessous de la glace. Le 8 Décembre à 7 heures du matin, la liqueur étoit descendue à sept degrés. Il est très-rare, dans cette Province, d'essuyer un tems si rigoureux avant Noël. Le froment vaut environ onze deniers la livre. Le pain mollet est à 2 s. 4 den.; le pain de méteil, à 18 deniers.

DE LYON, *le 14 Décembre.*

Après quelques jours d'un tems calme & doux qui avoit fondu les neiges & les glaces, il survint le 7 un froid très-rigoureux avec un vent de nord violent. Les semences se sont trouvées à découvert. La Saône & le Rhône ont charrié. Le tems s'est adouci.

La soie ne diminue pas de prix, & l'on fait tous les jours chommer quelque métier. Cependant la passementerie est un peu occupée à la Fabrique des galons demandés pour le tems du Sacre du Roi. Cette auguste & pompeuse cérémonie procurera infailliblement du travail en plusieurs genres de nos étoffes, & nous en avons besoin.

L'art de tirer le cuivre n'est pas encore aussi avancé en France qu'il l'est en Allemagne. C'est de Nuremberg que vient celui qu'on employe ici dans les especes de grillages ou de toiles de cuivre dont on fait des tamis pour les Verreries, des grilles pour les bibliotheques & les garde-mangers, & des ustensiles pour les arts, l'ameublement & l'économie. On en fabrique d'une telle ténuité que l'on en garnit des boutons, en mettant sous cette grille un paillon brillant qui, vu à travers les petits vuides de la toile de cuivre tantôt dorée tantôt argentée, donne au bouton un agrément singulier.

La Bijouterie tirera sans doute un grand parti de ces deux jolies inventions, en les combinant & les appliquant à ces superfluités séduisantes que le bas prix fait encore plus rechercher.

Quelques personnes craignent les abus que l'on peut faire des métaux colorés de maniere à être méconnus & à pouvoir figurer ou jouer l'or & l'argent. La multiplication journaliere des moyens de tromper les Acheteurs les alarme. Elles ont peur que des Vendeurs infideles ne discréditent la Nation. Il faudroit donc renoncer à toutes les branches d'industrie où la bonne foi pourroit souffrir quelqu'atteinte : elles sont innombrables. Il en tombe assez, sans qu'on coupe celles qui croissent. La crainte des abus feroit proscrire tout ce qu'il y a de bon, car il n'y a rien de bon dont on ne puisse abuser.

Le 6 du courant, l'Académie des Sciences, Belles Lettres & Arts de cette Ville, tint une séance publique dans laquelle M. Collomb, Directeur, lut l'analyse des Ouvrages présentés par MM. les Académiciens durant le cours du semestre dernier. Les Ouvrages relatifs aux Arts & aux Sciences pratiques sont un Mémoire de M. l'*Abbé de Valernod*, sur *la réaction de l'eau & sur la maniere de l'employer à mouvoir des machines*... Suite des Mémoires de M. *Mothon*, sur *les poids, les mesures & les monnoies des Anciens*... Suite des Questions philosophiques de M. *Bardes*, sur *le droit de propriété établi de tout tems dans l'ordre civil*, & sur *l'idée qu'on doit avoir de l'état de nature*..... Rapport de MM. *Geneve* & de *Villers*, sur

le métier à fabriquer des étoffes tricottées & façonnées, présenté par le sieur *Rivet*.... Réplique de M. l'*Abbé Béraud* à M. *de Morveau*, sur ses objections à sa dissertation concernant *l'augmentation du poids des matieres dans leur calcination*.... Lettre de M. *de la Tourette*, sur *les variolites qu'on trouve aux bords de la Durance*... Mémoire de M. le Comte *de Milly*, sur *la réduction des chaux métalliques par le feu électrique*.

M. *Crozet* lut un Mémoire historique intéressant sur les progrès de l'Astronomie sous le regne de Louis XV. M. le Comte *d'Albon*, Prince d'Yvetot, Académicien associé, fit la lecture d'un *Dialogue entre Alexandre & Titus*, Piece dans laquelle l'Auteur développe les sentimens, les passions, les genres de gloire des deux Acteurs, d'une maniere qui fait autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit.

De Metz, *le 15 Décembre.*

La Lettre suivante à l'Auteur des Affiches de Lorraine, semble mériter une place dans toutes les Feuilles où l'on célebre les vertus & sur-tout les vertus utiles au plus précieux des Arts.

» J'arrive de Vouxey, & j'ai été témoin » de la distribution des Prix de mœurs, » d'Agriculture, que le respectable Pasteur » de cette Paroisse a établis. L'empresse- » ment des Habitans à faire le bien est égal » au zele du Bienfaiteur de l'humanité qui » les récompense; hommes, femmes, en- » fans, vieillards, tous m'ont paru dignes » du Curé qui les fait ce qu'il est ».

» Le 2 Octobre, la cérémonie commença » par un acte solemnel de religion, après » lequel toute l'assemblée se forma sur une » vaste plate-forme devant la maison du » Subdélégué. Cinq cœurs d'or surmontés » d'une croix étoient destinés pour les fil- » les, & cinq médailles d'argent pour les » garçons. Cinquante-trois bouquets de » fleurs artificielles étoient rangés dans de » longs paniers pour les seconds Prix. La » symphonie se faisoit entendre pendant » que l'on prenoit place. Après de petits » discours dictés par le sentiment, les filles » ont été décorées des cœurs d'or par de » jeunes-gens, & les garçons des médailles » par le Curé. Les bouquets ornés de ru- » bans ont particuliérement été accordés » aux plus habiles Cultivateurs. De vieil- » les femmes & de jeunes enfans ont ob- » tenu les mêmes récompenses que les plus » infatigables Travailleurs. Mais ce qui a » fait l'éloge des Habitans, c'est que les » premiers Prix ont été donnés à la vertu » industrieuse, privée de secours & sans ap- » pui. La plus pauvre fille de la Paroisse a » réuni toutes les voix. De jeunes orphe- » lins accueillis par un oncle se sont mon- » trés dignes des soins qu'il a pris; & jus- » qu'à des petits garçons de Laboureurs ont » figuré dans cette fête patriarchale ».

» Je ne puis me dispenser de citer un » trait qu'Homere eût consacré. Un Tisse- » rand fait une piece de toile pour un La- » boureur, celui-ci cultive le champ du » Tisserand. Le moment de compter arrive, » chacun prétend devoir, grande contesta- » tion: *je serois bien heureux*, dit enfin le » Tisserand, *si j'étois quitte envers vous*.... » *Quitte soit*, répond le Laboureur. Quel- » ques jours après, le Tisserand trouve son » champ cultivé pour la derniere façon & » parfaitement fumé ».

» Voilà une des actions que le Curé de » Vouxey a récompensée, cette année. La » fête étoit complette: un repas frugal, un » bal ont terminé cette journée, destinée à » honorer la vertu. Tout s'y est passé avec » cette décence & cette joie naïve qui sont » les compagnes des bonnes mœurs. On a » célébré, quelque tems après, une Messe » solemnelle d'actions de graces, pour re- » mercier la Providence d'avoir béni le » travail des Habitans, accordé d'abon- » dantes récoltes, & donné aux parens la » prudence, aux enfans la docilité ».

Il y a peu de variation dans les prix des bleds. Au Marché d'avant-hier, il y eut quatre-vingt-cinq voitures de toute sorte de grains.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre sur une plante Américaine.

Monsieur,

Le desir d'être utile à ma Patrie m'engage à vous entretenir aujourd'hui d'une plante

Américaine nommée *cabuja*, dont je desirerois beaucoup qu il me fût possible d'avoir de la graine. M. Veron, mon ami, fait depuis long-tems des demandes inutiles en différens lieux, pour sçavoir si l'on connoît cette plante en Europe & s'il seroit possible d'en avoir de la graine; il n'a pu jusqu'à ce jour rien apprendre de satisfaisant. Dans une Lettre qu'il écrivit le mois dernier à M. Duhamel de Monceau, au sujet du Mémoire que j'ai eu l'honneur de vous envoyer sur les semences faites avec du grain d'ancienne récolte, il lui parle de cette plante en ces termes. » Comme vous êtes, » Monsieur, Inspecteur Général de la Ma- » rine, je me fais un honneur de vous faire » part d'une idée que j'ai conçue au sujet » d'une plante nommée *cabuja*, dont les » Voyageurs font grand cas; il y a plus de » douze ans que je cherche à me la procu- » rer. J'ai fait consulter M. Bernard de » Jussieu sur cette plante, il m'a répondu » que les Voyageurs estropioient souvent les » noms des plantes au point qu'on ne pou- » voit les reconnoître, & il est convenu » qu'il ne la connoissoit pas. J'ai eu l'hon- » neur de lui écrire en 1773 sur différens » objets; je lui parlai encore de cette plan- » te, il me répondit sur tous les articles de » ma lettre & ne me parla point de celui là. » M. Valmont de Bomare, dans son Dic- » tionnaire d'Histoire Naturelle, dit que » cette plante vient dans l'Amérique méri- » dionale, & que ses feuilles ressemblent à » celles du chardon, & cite les Auteurs du » Dictionnaire Encyclopédique comme ayant » pris d'eux ce qu'il en dit. M. Cook, Voya- » geur Anglois, parle d'une plante dont les » Habitans de la Nouvelle-Zélande tirent » beaucoup d'utilité; il dit qu'ils l'em- » ployent aux usages auxquels nous em- » ployons le chanvre & le lin, que ses feuil- » les, avec très-peu de préparation, se chan- » gent en une étoffe dont ils font leurs vête- » mens ordinaires; qu'ils en font des cour- » roies, des linges & des cordages supé- » rieurs à ceux du chanvre; que par une » autre préparation, ils en tirent de lon- » gues fibres qui ont le brillant de la soie » & la blancheur de la neige; que ces fibres » sont d'une force surprenante & servent à » fabriquer des étoffes d'une grande finesse; » qu'avec ces mêmes feuilles coupées par » bandes & cousues ensemble, on fait des » filets dont quelques-uns ont une prodi- » gieuse étendue. M. Cook remarque que » cette plante seroit une précieuse acquisi- » tion pour l'Europe; qu'elle exige peu de » culture; que peu délicate sur le choix du » terrein, elle croît sur la croupe des mon- » tagnes & dans les vallées, sur les terres » seches & dans les terreins marécageux; » que cependant les lieux marécageux lui » plaisent davantage, & qu'il n'y a point » de climat où elle ne doive réussir. J'ai » écrit à un Commerçant de Rotterdam qui » m'a promis de faire le voyage de Leide » où il y a une Académie & un jardin où l'on » cultive les plantes qui croissent dans les » quatre parties du monde, il ne m'a pas » encore tenu parole. J'ai écrit en Améri- » que, & M. le Comte de Roche, Seigneur » pour lors de ma Paroisse, avoit eu la bonté » d'engager le Ministre des affaires étran- » geres de contre signer ma lettre que j'a- » vois adressée au Chirurgien-Major de » l'Isle de Cayenne & des Isles adjacentes, » je n'ai pas eu de réponse. J'ai actuelle- » ment à Paris un de mes amis, M. Voy- » ton, chez M. de Giambone, qui desire » autant que moi d'avoir de la graine du » *cabuja*, & qui me mande avoir écrit à S. » Domingue pour s'en procurer; s'il réussit » d'en avoir, j'aurai l'honneur de vous en » donner avis: mon idée seroit qu'on subs- » tituât les cordes faites avec cette plante » aux cordages de chanvre, elles soutien- » droient mieux les efforts des tempêtes & » des ouragans ».

J'eus l'honneur de remettre la lettre de mon ami à M. Duhamel qui me dit que cette plante pourroit bien être la même qu'un certain aloès nommé pitte, qui croît, ainsi que le cabuja, dans l'Amérique méridionale, & dont les Habitans de cette contrée font des étoffes dont le tissu est extrêmement fin; que des filamens de cette plante, employée dans l'emballage d'une envoyée en France, lui furent montrés; que l'on en fabriqua un morceau d'étoffe qui lui parut très-beau, & qu'il étoit à présumer que la plante dont parloit M. Cook, le cabuja & cet aloès (dont il y avoit un plan au Jardin Royal), étoit la même chose. Ce qui me porteroit à douter que ces trois plantes fussent la même, ou du moins que le cabuja fût cet aloès dont m'a parlé M. Duhamel, c'est que tous les Auteurs qui

ont parlé du cabuja s'accordent à lui donner ce seul nom. Voici ce qu'en dit le Dictionnaire Encyclopédique. Cabuja, plante d'Amérique dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles du chardon : on dit que les Américains travaillent cette plante comme nous faisons le chanvre & le lin, & qu'ils s'en servent pour faire du fil & des cordes. Le Manuel Lexique en dit autant à l'article *cabuic*, & ajoute que le fil qu'on en tire est si fort qu'il coupe le fer comme une scie. Il faut cependant faire attention à une chose, c'est que MM. les Auteurs de ces deux Dictionnaires & d'autres semblables se sont copiés l'un & l'autre, se reposant sur la fidélité & l'exactitude des Auteurs des Ouvrages d'où ils tiroient les articles qu'ils employoient dans leurs Dictionnaires, ainsi qu'il est aisé de le voir par l'article du cabuja. Il me semble qu'ils auroient dû faire quelques recherches sur cette plante, sur sa nature & sur les usages auxquels on l'employoit, & particuliérement sçavoir si elle n'a pas d'autre nom avant que d'en parler ; & faute de ces précautions, on ne peut tirer aucune lumiere de ce qu'ils disent de cette plante. Il me semble avoir lu dans une des Gazettes d'Agriculture de l'année derniere, que l'on avoit essayé en Amérique à fabriquer des étoffes avec une plante de cette contrée, & que ces étoffes étoient semblables à de beaux papiers pour la finesse & la blancheur. J'ai l'honneur d'être &c.

Signé, VOYLOT.

Paris, le 11 *Décembre* 1774.

II.

Voiture de nouvelle construction.

On cherche depuis long tems un moyen sûr de prévenir les accidens qui arrivent, lorsque les chevaux des voitures s'effarouchent & prennent le mords aux dents. D'habiles Méchaniciens de toutes les Nations ont tourné leurs vues vers un objet si utile, mais jusqu'à présent le succès n'a pas répondu à leurs travaux, ou du moins n'ont-ils présenté que des moyens difficiles à mettre en œuvre & presque toujours trop coûteux. La plûpart n'ont guères réussi qu'à séparer le timon de la voiture, & encore n'est-ce pas entiérement sans risque ou pour le Cocher ou pour les personnes qui sont dans la voiture. M. Wichen a publié en Allemagne une petite Brochure avec des planches, où il décrit la construction d'un ressort que les personnes renfermées dans une voiture peuvent faire jouer aisément & qui sert à détacher les chevaux & à les mettre en liberté. On a fait usage de ce ressort ; mais l'expérience qui décide de tout, a montré que cette invention étoit sujette à bien des inconvéniens, & l'on a jugé qu'il ne falloit pas l'adopter généralement ; la pluie, la rouille, la boue &c. suffisent pour faire perdre au ressort son élasticité, & le rendre parfaitement inutile. Il est donc évident que le moyen proposé par M. Wichen ne peut avoir lieu tout au plus que pour les voitures qui ne traversent ni ruisseaux, ni petites rivieres, & qui ne vont pas sur des chemins remplis d'ornieres profondes & de boue.

Nous avons parlé dans nos Gazettes des moyens proposés par divers Artistes François, pour remplir le même objet.

M. de Montelatici de Pise, célebre par son habileté dans les Méchaniques, vient de trouver un moyen qu'on adoptera sans doute, si, comme on l'assure, il pare à toutes les difficultés & prévient tous les inconvéniens. La premiere voiture que M. de Montelatici a fait construire d'après ses instructions & sous ses yeux, vient d'être envoyée à Florence, pour le service du Grand Duc. Les roues de cette voiture ne peuvent jamais se détacher de l'essieu, & ce n'est qu'en faisant usage d'une clef qu'on en vient à bout. Quand les chevaux prennent le mords aux dents, ou se tournent vers quelqu'endroit dangereux, on n'a qu'à donner le mouvement à une petite roue (ce que le Cocher peut faire lui-même) pour prévenir tout accident. Dans le même instant que cette roue commence à agir, le timon se détache, & une fourche de fer adaptée à la voiture, se fiche en terre & soutient la voiture qui ne reçoit qu'un léger mouvement & s'arrête ainsi, sans risque pour les personnes qui se trouvent dedans. Que la voiture soit sur une descente, dans une plaine, dans des pas dangereux ; l'effet est toujours aussi prompt & l'on ne court aucun risque. Les Connoisseurs admirent

la simplicité de l'invention & l'habileté de l'Inventeur.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 14 Décembre 1774, au Samedi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 10 s., 24 à 27 l. *le septier ; id.* nouveau, de 20 l. 10 s, 23 à 26 l. 10 s.; *idem* au Port de la Grève, de 24 à 26 liv.; le seigle, de 15, 16 à 17 liv.; l'orge, de 9 liv. 10 s., 10 à 11 liv. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 14 Décembre 1774, au Samedi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 5 s., 16 à 17 l. 5 s. *le septier ; idem* à la Greve, de 15 l. 10 s. à 16 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Décembre 1774, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40; *id.* nouveau, de 37 à 38; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 liv.; le cent de foin au Port de la Grève, de 29 à 30 l.

V.

Changes de Paris, *du* 20 *Décembre* 1774.

Amsterdam	55 ¼ à ½
Londres	30 15 16e à 31
Hambourg	181 ¾ à ½
Madrid	15 1 6
Cadix	14 19 6 à 19
Livourne	95 ¼
Gênes	93 ½
Lyon *Saints*.....	⅛ p. ⁰⁄₀ ben.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 20 Décembre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . .	717	4	marc.
Du Mexique à . . .	713	3	
Du Perou à	705		
Les guinées à . . .	717		
Ducats à	97	16	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	11	
Or à 20 karats à . .	83	12	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	54		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52	2	
Piastres à	49	4	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Lundi* 19.	*Mardi* 20.	*Mercredi* 21.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1897 ½ 1900. .	1897 ½ 95 . .	. . . . .
D°. 16/25es. à 3 cou.	1220	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt O.R..	396	396	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 20 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 26 Novembre.*

LE 10 de ce mois, le froid fut si violent à Drontheim en Norwege que le thermometre de Réaumur descendit à 15 degrés au-dessous du terme de la congélation. Il est encore ici à 9 degrés au-dessous de ce point. Le 29 Octobre, les mines d'argent de Kongsberg en Norwege furent ébranlées par un tremblement de terre.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 28 Novembre.*

M. le Conseiller Dekelman doit incessamment arriver des *nouveaux Royaumes* où il étoit allé prendre les connoissances nécessaires pour dresser des plans de commerce également utiles à ces Etats & aux anciens Etats Héréditaires. On pense que la Hongrie en retirera beaucoup d'avantages. Les Administrateurs sçavent tous que communication, instruction, sûreté, liberté, immunité renferment par-tout & à jamais tout le plan du commerce dans ses rapports avec l'administration. Le Commerçant a ensuite des spéculations & des combinaisons à faire sur le nouveau champ qui lui est ouvert; & c'est sur quoi M. Dekelman pourra lui donner des lumieres. Le Financier auroit à former des projets tout contraires aux vues & de l'Administrateur & du Commerçant vraiment éclairés. Un chemin qu'on viendroit de construire, il le fermeroit avec une barriere. Mais il ne s'agit pas de détruire, il est question d'édifier.

DE LEIPSICK, *le 28 Novembre.*

On a exécuté en grand un chariot qui, à l'aide d'un méchanisme particulier, devoit, suivant l'annonce, considérablement diminuer le poids de la charge. Lorsque cette nouvelle voiture a été mise à l'épreuve, il s'est trouvé qu'elle exigeoit autant de force & qu'elle coûtoit plus qu'un chariot ordinaire. L'Inventeur a eu la noblesse de publier son mauvais succès. S'il y avoit des récompenses pour les bons Citoyens, celui-là en mériteroit une... En même tems, on a construit dans plusieurs maisons une nouvelle espece de fourneau qui réunit l'économie, la facilité à être monté & remonté, & l'avantage de vous mettre dans tous les tems à l'abri de la fumée. L'expérience a décidé de la bonté de l'invention.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 5 Décembre.*

Vers la fin de Novembre, les Marchands de laine d'Espagne en ont haussé le prix de quatre livres st. par cent pesant. Cette exorbitante augmentation a eu pour cause

ou pour prétexte la rupture de la Cour de Madrid avec celle de Maroc.

Le vaisseau de la Compagnie des Indes, la *Résolution*, est arrivé du Bengale à l'isle de Wight, en bon état. Il avoit mis à la voile aux Dunes le 5 Mars de l'année derniere 1773. Il est reparti du Bengale le 5 Avril 1774, & le 5 Septembre, il est sorti de Sainte Hélene.

Il semble qu'on voudroit persuader au Peuple qui devient à la fin la Nation, que les Américains ne refusent de se soumettre à des taxes illégales que pour vivre dans la franchise & l'aisance, tandis que les impositions le réduisent à la misere ou le mettent dans la détresse. Cependant il est de fait que les Colonies sont accablées par les taxes, & peut-être plus que l'Angleterre elle-même. C'est du moins ce que prouveroit l'état suivant, si l'on pouvoit être assuré de son exactitude. Il présente la balance des charges & des revenus d'une des plus riches Colonies Britanniques, la Virginie.

Impositions & dépenses supportées par la Virginie.

	# st.
Cens ou rentes	10,000.
Impôt sur le tabac . . .	5,000.
Achat des marchandises de la Grande-Bretagne, destinées pour la Colonie, objet sur lequel les droits emportent le tiers du prix	800,000.
Taxes des terres, des voitures &c.	100,000.
Droits sur le tabac qui ne peut être porté directement que dans la Grande-Bretagne . .	100,000.
Commission pour la vente du tabac	120,000.
Total des charges . .	1,140,000.

Revenus de la Virginie.

Produit total du tabac . .	660,000.
Grains & autres productions	300,000.
Total.	960,000.
Excédent des charges & dépenses	180,000.

Il est clair qu'il ne faut entendre, par ce qu'on appelle ici le *revenu*, que la partie du *revenu* que la Colonie met dans le commerce extérieur, ce qu'elle échange, sans ce qu'elle consomme intérieurement, sans ce qu'elle vend au reste de l'Europe, aux Isles &c. soit en contrebande soit licitement, comme grains &c. Il y auroit d'autres remarques à faire sur ce calcul, mais elles entraineroient une discussion. Quoiqu'il en soit, de ce tableau, l'on conclud que les taxes internes emportent un neuvieme du produit; qu'un autre neuvieme est absorbé par les taxes externes; que l'achat des marchandises de la Grande-Bretagne demande le revenu presqu'entier. Aussi la Colonie s'endette-t elle annuellement de 180,000 l. sterl. envers la Métropole. Les Marchands qui font dans ce commerce des profits énormes, lui accordent facilement du crédit & des délais. Lorsque la dette se trouve excessive, les Planteurs n'ont d'autres ressources pour la diminuer qu'une extrême économie, quelqu'année d'abondance &c. Comment donc l'Amérique supporteroit-elle des taxes additionnelles, quand les plus riches Provinces ne sont pas en état de faire face aux dépenses courantes? Il est plus que vraisemblable que la partie du revenu dont on ne parle pas & qui est intérieurement consommée, est assez forte, non seulement pour entretenir les plantations mais encore pour les améliorer & les étendre, sans quoi il ne seroit pas possible qu'elles prissent cet accroissement rapide qui étonne l'Europe. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elles portent des charges pesantes.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Bordeaux, *le 7 Décembre.*

Pendant une grande partie du mois de Novembre, la navigation n'a pas été facile & heureuse. Les importations & les exportations ont considérablement diminué. La pêche de la sardine, qui fournit un gros article du commerce de cette saison, a donné les cargaisons d'un assez bon nombre de bâtimens pour ce Port. Il seroit superflu de remarquer qu'ils venoient de différentes côtes

tes de ce Royaume : on sçait que la sardine étrangere est, si l'on peut parler ainsi, un fruit défendu, quoique ce soit la même production, douée des mêmes propriétés que celle de nos mers. Vers la mi-Novembre, la navigation a paru presqu'entiérement interrompue pendant quelques jours. De cette époque jusques vers la fin du mois, le *Jeune Laborieux*, la *Vigilante*, le *Maribarou*, le *Port-de-Paix*, le *Jean-Farine*, le *Petit-Goave*, le *Duc de Sully*, sont arrivés des Isles de l'Amérique. Il est entré du seigle de Dantzick, de Hambourg & autres Ports du Nord. Pendant le courant du même mois, il est sorti 330 bar. 2 quarts sucre brut; 1829 b. 82 q. sucre blanc; 39,846 l. indigo; 857,006 café; 29,057 cacao; 5002 rocou. Les eaux-de-vie sont à 145 l., les 32 veltes.

De la Chataigneraye (*Bas-Poitou*), *le 7 Décembre.*

La maladie qui regne autour de nous depuis si long tems & qui s'est étendue jusqu'aux marches de Bretagne, nous a épargnés. Tandis qu'elle a emporté une partie de la population des Paroisses de *S. Pierre-du-Chemin*, *Mantournais*, *Reaumur*, *Menonblet* &c, distantes de cette petite Paroisse d'une à deux lieues, il n'est mort ici pendant l'été depuis le mois de Juin qu'une vieille femme & un enfant. Toute la partie du canton située au bas du côteau jusqu'à Antigné, garnie de plusieurs Villages, a joui d'un ciel également propice. Nous devons cet avantage à une exposition heureuse. Dans cette fertile vallée, l'air est aussi pur que la perspective est agréable. Cette Ville fut autrefois célebre par ses Manufactures de serges & de molletons : elle en conserve encore un assez grand nombre, malgré les révolutions fâcheuses que le commerce a éprouvées. Cependant on remarque que la population, au lieu d'avoir diminué, paroît y être accrue : ce n'est pas à dire que l'Agriculture y ait fait des progrès. Cet accroissement d'Habitans n'est qu'un déplacement ou une transplantation. En 1700, on y établit un Siege Royal; cet établissement y attira des familles; il n'y a pas, pour cela, plus d'hommes dans le pays, non. Cette observation peut être utile aux Cultivateurs qui fondent quelquefois leur cens sur de pareils revirements. Nous avons plusieurs Foires qui, quoique bonnes, ne le sont pas assez pour ne pouvoir pas facilement devenir beaucoup meilleures. Un des moyens, c'est de continuer à rétablir les chemins, sur-tout celui qui conduit à Fontenay & qui nous ouvriroit une communication soutenue avec Marans & la Rochelle.

De Poitiers, *le 10 Décembre.*

Il y a deux objets d'économie rurale que de bons Citoyens recommandent dans ce pays riche en terres incultes. D'abord c'est la culture des pommes de terre : elle ne seroit pas déplacée dans une Province où une partie du Peuple ne vit pendant plusieurs mois de l'année que de châtaignes, comme dans le Haut Poitou; & où une autre partie n'a rien pour vivre. Quelques Particuliers ont essayé de cette culture, le produit en a été prodigieux. Les abeilles paroissent aussi dignes d'attention. Le miel & la cire du Poitou ne fournissent pas le quart de sa consommation. Il y a des Paroisses entieres où l'on ne voit pas une seule ruche; dans la plûpart des autres, à peine en compte-t-on cinq ou six, chez les Paysans; quant aux Seigneurs, aux Curés, à ce qu'on appelle les Bourgeois, ils n'en ont point, peut être plusieurs d'entr'eux ne les connoissent pas. Cependant cette branche d'industrie rurale est très-productive dans les mains de quelques Paysans, plus industrieux que les autres. Cet objet mérite d'autant plus de considération sur-tout en pays pauvre, qu'il n'exige ni fortes avances ni soins pénibles, que le débit du miel & de la cire est assuré, & qu'il peut former un revenu honnête sans nuire à aucune sorte de culture.

On écrit de Nyort qu'un Curé des environs & deux de ses domestiques sont morts pour avoir mangé de mauvais champignons.

Le marbre de la carriere de la Bonardeliere, près Civray, a beaucoup de débit : les demandes se multiplient.

On vient de découvrir dans le Haut-Poitou entre Mellerant & le Breuil Coeffoux, près Chef-Boutonne, une carriere de plâtre que l'on assure très-bon : c'est une ressource pour la Province. Le plâtre tiré d'ailleurs se vend, dans nos Villes du Poitou, 4 s. la livre; on le donne à cette carriere à 1 s., pris sur le lieu.

Le prix du pain a été baissé par la nouvelle taxe du 3 de ce mois. Pain de 1re. qualité, du poids de seize livres, 31 s.; de 2e. qualité, 27 s.

De Sens, *le 10 Décembre.*

Le prix le plus cher du froment dans ce canton est de deux sous deux deniers la livre. Dans la plûpart des Marchés, il ne vaut pas deux sous. A Tonnerre, le pain mollet vaut 2 s. 3 d. la livre; le pain blanc, 2 s.; le bis, 1 s. 9 den... Le plus haut prix de la viande de boucherie est de 5 s. 6 d. la livre dans tout le pays; & il n'y a de cette Ville à Paris que vingt-quatre lieues, grande & belle route.

De Sézanne, *le 11 Décembre.*

Cette Ville, sans être par elle-même considérable, est fort intéressante pour le commerce des grains. Elle est assez éloignée de toute autre Ville, car la plus prochaine est Provins, distante de huit lieues. Les campagnes qui l'environnent à 8 lieues à la ronde sont, quant à la partie située en Brie, d'un rapport remarquable en froment. Sézanne est donc le Marché naturel où les Vendeurs & les Acheteurs de bleds devroient se rencontrer: c'est à Sézanne que le Laboureur voisin a le plus de facilité pour amener ses grains, & le Commerçant plus d'intérêt à les prendre.

Malgré l'avantage de cette position, nos Marchés sont absolument dépourvus: le Cultivateur les fuit, & avec lui le Marchand. Le droit appellé *minage* & *mesurage* est la cause de cette désertion.

Ce droit, donné par les Comtes de Champagne au Chapitre de l'Eglise Royale & Collégiale de S. Nicolas, consiste en une chopine de grains par boisseau de quatorze pintes ou vingt-huit chopines: il absorbe par conséquent la vingt huitieme partie du boisseau. A 3 l. 10 s. le boisseau, c'est 2 s. 6 d. de minage; ce qui revient à 12 l. 10 s. par cent boisseaux.

Dans le Marché de la Brie le plus prochain, le droit est beaucoup moindre, se paye en argent, & n'augmente pas avec le prix des grains. Si à Provins, on paye un sou trois deniers par septier de froment, mesure de Paris, à quelque prix que le grain soit, on paye ici 20 s., au prix ci-dessus, & plus si le froment est plus cher. Une voiture, portant 8 septiers de Paris ou 64 boisseaux de Sézanne, acquittera 10 sous de minage à Provins, & 8 liv. à Sézanne.

Il est évident que par-là le commerce est détourné de son cours naturel: il évite les trop fortes charges. Le Laboureur fait un peu plus de chemin pour gagner beaucoup plus.

On assure que la Ville de Provins étoit anciennement assujettie au même droit envers un autre Chapitre. Les raisons qui lui en ont fait obtenir l'affranchissement, sont les mêmes à l'égard de Sézanne.

Il ne faut pas oublier que plus les grains renchérissent, plus le droit augmente.

Il est clair qu'il nuit également au Producteur & au Consommateur, au Producteur qui, pour s'y soustraire, multiplie les frais de voyage & de transport, au Consommateur qui voit la denrée plus rare & plus chere.

Ce qu'il y a de bien étonnant, c'est qu'il n'y a ici ni halles ni magasins, & que le bled s'étale & se vend sur le pavé de la Place publique. Ainsi les Propriétaires de ce droit si onéreux ont le bénéfice sans charge. Le droit est donc purement gratuit. L'impôt public n'est vraiment pas de cette nature, puisqu'il est fondé sur les avances souveraines & communes qui concourent à donner de la valeur à tout le territoire, & il est destiné à entretenir ces avances.

On remarque qu'une contribution de 3 deniers par boisseau seroit suffisante pour fournir aux frais d'ustensiles & aux salaires nécessaires au mesurage.

Plus le droit est fort, moins il arrive de grains au Marché: il peut donc produire beaucoup moins que s'il étoit beaucoup plus bas. Il rend actuellement 2500 l.

Le Chapitre le réclame comme sa *propriété*, & il n'est pas en état d'en faire le sacrifice.

On propose un expédient qui l'indemniseroit en affranchissant le Public: c'est de réunir à l'Eglise le Prieuré de Valdieu, situé à une demi-lieue de Sézanne, à la nomination du Roi comme les dignités & prébendes du Chapitre, sur la présentation du Seigneur Engagiste. Le revenu annuel en est d'environ 2500 l.

Il faut que tout se prête au bien public:

la bienfaisance publique ne peut s'exercer pleinement que par le concours & le concert. Quel moyen plus simple & plus sage tout-à-la fois de soulager les Peuples & de satisfaire le droit de propriété, que celui qu'on propose ? Qu'on étende l'idée à tant de droits onéreux qui appartiennent au Clergé ! Quel bien ne résulteroit-il pas de pareilles réunions qui en affranchiroient le Royaume !

(*Nota.* M. l'Abbé Baudeau, dans sa Lettre sur *les droits de Halle & de Marché*, en avoit estimé le produit, pour le mettre au plus bas, au *quatre vingtieme* de la denrée. Voilà une Ville où ce droit est au *vingt-huitieme.* Peut-être y en a-t-il plusieurs semblables ; peut-être y en a-t-il de plus onéreux. C'est une connoissance très-importante à acquérir pour l'intérêt de la Nation. *Nous prions, nous supplions les bons Citoyens qui sont à portée de fournir de pareilles instructions, de daigner nous les communiquer, accompagnées des observations que leur suggéreront leur zele & leurs lumieres : certes notre intention n'est que d'en faire un bon usage, de plaider la cause publique, & de travailler pour l'intérêt commun des Propriétaires des droits & de toutes les classes de l'Etat. Qu'on daigne écrire directement à* l'Abbé Roubaud, Auteur de la Gazette, rue d'Enfer, *une Lettre d'avis sans qu'il soit besoin de l'affranchir ; il aura l'honneur d'informer les personnes qui s'adresseront à lui des moyens de seconder plus facilement son zele*).

De Paris, *le 17 Décembre.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 30 Octobre, qui ordonne l'exécution des Arrêts du Conseil & Lettres-Patentes des 30 Mai 1724, 11 Août & 11 Septembre 1739, ensemble de l'Arrêt du Conseil de 1746 ; en conséquence sous les peines y portées & à la seule exception des Marchands & Détailleurs des Villes fermées, fait très-expresses inhibitions & défenses à tous Marchands, Détailleurs & autres, établis dans les Paroisses des Généralités de Paris & de Soissons, qui sont situées dans les trois lieues limitrophes des extrémités de la Généralité d'Amiens, de tenir en magasin aucunes eaux-de-vie en pipes, busses, muids, demi muids, quarts de muid, & autres tonneaux ; leur permet seulement de s'en approvisionner en barils de soixante pintes & au-dessous, ayant acquitté les droits avant l'enlevement, & dont ils ne pourront en avoir qu'un seul à la fois : veut qu'ils n'en fassent la revente qu'à pot & à pintes ou autres moindres mesures, & seulement pour la consommation des lieux qu'ils habitent.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à l'Auteur de la Gazette sur la culture du riz sec.

Vous témoignez, Monsieur, dans votre Gazette N°. 76, combien il seroit à desirer que les Cultivateurs donnassent des instructions détaillées sur la culture & le produit du riz sec dans nos climats. Je suis un de vos Abonnés ; je dois à ce titre concourir encore plus volontiers à seconder vos vues patriotiques. Je n'ai pas fait sur le riz sec des expériences fort étendues ; ainsi je ne pourrai pas vous fournir des détails aussi satisfaisans que vous le desireriez, mais quelque bornées que soient mes connoissances, je vais les communiquer au Public. On pourra faire de nouveaux essais & perfectionner la culture d'une plante si utile.

M. de Rochefort, de l'Académie de Caen, ayant vu de ce riz chez M. le Duc d'Harcourt, & m'ayant appris en 1770 qu'on le cultivoit avec succès dans les environs de Sedan, & que M. le Comte de Quincey, qui en avoit tiré de l'Amérique, en avoit planté dans sa Terre de Cuves, près de Vires, je priai M. Gouge, Secretaire de la Société de Laon, de faire venir de cette frontiere de la Champagne une quantité suffisante de ce riz pour que nous pussions lui & moi faire quelques épreuves. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'on vint à bout de découvrir les Cultivateurs de cette plante ; mais enfin nous eûmes du riz & nous commençâmes à le cultiver.

J'en fis semer, au commencement de Mars 1771, dans le jardin de la Maillardiere, au Côtentin où j'étois alors. Je choisis pour cela un morceau de terrein moins

gras que ne l'eſt généralement celui de ce canton. Le grain étoit à peine levé qu'il regna pendant long-tems une biſe très-forte & très-froide. Ma planche ne réſiſta pas à la rigueur de la ſaiſon & le froid en brûla la moitié. Dans une partie, les plantes ſe ſoutinrent, dans une autre, elles diſparurent pour toujours, & dans une troiſieme qui avoit d'abord été entiérement dépouillée, elles pouſſerent de nouveau. Elles mûrirent, mais les unes plutôt, les autres plus tard. La récolte, comme je devois m'y attendre, ne fut pas bonne.

J'eus, l'année ſuivante, un ſuccès plus heureux, & il eût été complet ſi le riz n'avoit pas été ſemé trop tard; il ne le fut que vers la fin d'Avril. Les plantes tarderent trop à mûrir; elles étoient encore ſur pied dans l'arriere ſaiſon; comme le terrein où je faiſois cette épreuve étoit trop près des boſquets & des bâtimens, les moineaux firent des ravages & mon riz ne produiſit pas, à beaucoup près, ce qu'il auroit dû produire. Depuis cette époque, j'ai été obligé de m'abſenter de ma terre; il ne m'a plus été poſſible de ſuivre de près cette culture, & je m'en ſuis entiérement repoſé ſur mon Jardinier.

M. le Comte de Quincey que j'ai conſulté, m'a confirmé dans l'idée qu'on pourra naturaliſer, avec beaucoup d'avantages, cette plante dans nos climats. M. Gouge me rendit compte de ſes ſuccès, & il m'envoya un morceau de pain fait avec la farine du riz qu'il avoit recueilli, ſans mélange d'aucune autre farine. La mie de ce pain étoit très-blanche & bien perſillée; la croûte en étoit du plus beau jaune. Ce pain fort léger a de la ſaveur & me parut ſain, autant que je pus en juger en en mangeant ſi peu. J'avois fait ſemer dans une petite Terre que j'ai en Picardie une partie du riz que je tenois de M. Gouge, mais comme je n'en ai pas obſervé moi-même la culture, je n'en rendrai pas compte, de peur d'avancer des faits dont je ne puis garantir la certitude.

J'avois fait part à la Société de Rouen de mes eſſais ſur le riz ſec; elle voulut auſſi faire les ſiens; mais cette plante n'a pas réuſſi dans ce canton, & l'on a jugé qu'il y faiſoit trop froid pour qu'on pût ſe promettre de la cultiver habituellement avec ſuccès. M. du Meſnil-Cotté, Membre de la Société, qui voulut bien m'informer que ce riz auquel on a donné à Rouen le nom de riz de montagne, demandoit un climat plus doux, m'apprit auſſi que la Société avoit été plus heureuſe en cultivant l'orge nue ou ſans écorce, grain qui peut, ajoute-t-il, être ſubſtitué au riz dont il a preſque toutes les qualités. Comme cette orge eſt fort du goût des oiſeaux, on ne ſçauroit prendre trop de précaution pour la défendre contre leurs larcins. Si ce grain eſt le même que l'orge du Pérou, dont vous faites mention dans votre Gazette du 20 Septembre, ce ſeroit une preuve de plus & une preuve non-équivoque qu'il peut réuſſir non-ſeulement dans le midi de la France, mais dans les Provinces ſeptentrionales du Royaume. Si cette culture s'étend, le Pérou nous aura fait un préſent bien plus précieux que s'il avoit verſé chez nous tout l'or de ſes mines. Les richeſſes qui ne ſe reproduiſent pas méritent-elles le nom de richeſſes? On meurt de faim avec de l'or, on ne ſubſiſte que par les denrées.

Encore quelques mots ſur le riz qui a été cultivé ſous mes yeux. La premiere année de mes expériences, ce riz ſemé dans un terrein ſec éprouva une longue ſéchereſſe qui nuiſit à toutes les productions de la terre, & cette ſéchereſſe ne lui porta pas grand préjudice. C'eſt une démonſtration que cette plante peut ſe paſſer des arroſemens néceſſaires au riz qu'on cultive dans certaines contrées de l'Europe. Un grand avantage qu'on retire du riz ſec, c'eſt qu'il peut donner deux récoltes. Si on le coupe au mois d'Août, il repouſſe de nouveau avec autant de vigueur que de rapidité; vers la fin de Septembre ou vers la fin d'Octobre, il préſente au Cultivateur une nouvelle moiſſon à recueillir.

Je connois un Agriculteur qui aſſure qu'on peut cultiver ce riz dans toutes nos diverſes Provinces, ſi ce n'eſt pas avec le plus grand ſuccès, du moins c'eſt avec aſſez de bénéfice. En admettant cette ſuppoſition, il faudroit que celui qui n'a pu ſortir de terre à Harcourt & que la Société de Rouen a ſemé dans d'autres lieux, eût perdu ſa vertu végétative, parce qu'il étoit trop vieux, ou pour d'autres raiſons qu'il ſeroit difficile d'aſſigner. Pour moi, je me borne à une réflexion qui ſe préſente naturellement: il y a vingt lieues de diſtance entre Cuves & la

Maillardiere ; il y en a cent entre ces deux endroits & les cantons de la Picardie & de la Champagne où la culture de ce riz est adoptée. Cependant aux extrémités de la Normandie, ainsi qu'à celles de la Champagne, le succès a été le même. On a donc lieu de présumer que ce riz viendroit très-bien dans la plûpart de nos Provinces.

Je me propose, Monsieur, de continuer mes observations sur la culture du riz sec ; je me ferai non-seulement un plaisir, mais un devoir de les communiquer au Public par la voie de votre Gazette. Si dans l'hiver, de trop cruelles intempéries nous enlevent l'espoir de la récolte du froment, ne seroit-il pas avantageux pour nous de pouvoir semer du riz au printems, de prévenir par-là les horreurs de la disette, & d'empêcher que nos finances ne passassent entre les mains de l'Etranger par l'énorme quantité de denrées qu'il nous vendroit peut-être encore plus cher, parce que nos besoins seroient plus pressans ?

Je suis &c. *Signé*, DE LA MAILLARDIÈRE, des Sociétés d'Agriculture de Rouen & de Laon.

I I.

Lettre de M. Merker, Econome de Richelsheim dans le district d'Odénwalde, au Correspondant de la Gazette d'Agriculture, à Francfort.

La pomme de terre offre, comme vous le sçavez, Monsieur, des ressources sans nombre, sur tout aux Habitans de la campagne. Il y a quarante ans que cette production est connue en Allemagne, & depuis 40 ans l'Allemagne en retire des avantages. Mais ce n'est pas depuis long-tems que nous avons sçu profiter, autant que nous le pouvions, d'une plante si utile. La derniere disette de Saxe nous a appris à en faire tout le cas que nous en devions faire. On sert à présent les pommes de terre sur les meilleures tables, tandis qu'auparavant nos Paysans refusoient de s'en nourrir & ne les cultivoient que pour en donner aux cochons. On a trouvé le moyen d'en faire de l'eau-de-vie, de la farine, du pain, & même d'en faire, en les laissant infuser, une boisson qui peut tenir lieu du thé & du café. On auroit peine à croire que cette boisson puisse être agréable pour des palais délicats; elle l'est pourtant, & l'on n'oseroit aujourd'hui en contester le fait. Dans un cas de disette, on peut se passer, si l'on cultive cette plante, de seigle & de froment, sans craindre les horreurs de la famine. Je sçais que cette plante n'a pas également par-tout des Partisans, mais insensiblement les préventions contr'elle perdent tous les jours de leur force & se dissipent

Voici, Monsieur, une expérience que je viens de faire ; je crois devoir vous la communiquer ; si on la faisoit en grand, elle pourroit nous fournir une riche branche de commerce. Nos Paysans d'Allemagne ne peuvent se passer de tabac à fumer ; quelque peu d'argent qu'ils aient, ils en destinent toujours une partie pour fournir à ce besoin, & ils se passeroient plutôt des choses les plus nécessaires que de renoncer à fumer leur pipe. Dans la vue de diminuer cette dépense, je me suis avisé de faire du tabac des feuilles de la pomme de terre. J'ai lieu de me sçavoir gré de mon expérience. Il faut, pour être assuré de réussir, faire cueillir ces feuilles en automne, & quand elles ont jauni sur la tige. S'il en reste alors qui soient encore vertes, on en fait des paquets qu'on presse beaucoup ; les feuilles s'échauffent alors & jaunissent dans peu de jours. Quand on s'est procuré une assez grande quantité de ces feuilles, on les coupe ; & pour leur donner une odeur plus forte & plus approchante de celle du tabac en rouleau, on y en mêle un peu. Ce tabac composé est assez bon, & des personnes le trouvent même doux & délicat. Pour le rendre encore meilleur, on peut le mêler avec une très-petite quantité de tabac qu'on aura fait bouillir dans de l'eau, avec quelques prunes seches. On peut aussi, pour en relever le goût, mettre sur cinq ou six livres de ce tabac, pour un sou de tabac ordinaire. Pour lui donner encore plus de montant, on fera bien d'en arroser les feuilles avec de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir quelques baies de genievre, ou un morceau d'écorce de bouleau mise en poudre ; le tabac en deviendra non-seulement plus agréable, mais encore plus sain.

(Nous avons ci-devant annoncé qu'en

Suisse on commencoit à prendre du *tabac* de feuilles de pommes de terre).

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 10 Décembre 1774, au Mercredi 14 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22, 24 l. 10 s. à 28 l. *le septier; idem* nouveau, de 21, 23 à 27 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 25 à 27 liv.; le seigle, de 15 liv. 5 s., 16 à 17 liv. 5 s.; l'orge, de 9 liv. 15 s., 10 liv. 5 s. à 11 liv. aussi *le septier*.

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 10 Décembre 1774, au Mercredi 14 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 liv. 10 s., 16 à 18 l. *le septier; idem* à la Greve, de 16 à 17 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Décembre 1774, de 51 à 52 l.; *id.* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 liv.; le cent de foin au Port de la Grêve, de 30 à 31 l.

V.

Changes de Paris, *du* 17 *Décembre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$
Londres	30 15 16e.
Hambourg	181 $\frac{3}{4}$
Madrid	15 2
Cadix	14 19 6
Livourne	95 $\frac{1}{4}$ à 95
Gênes	93 $\frac{1}{4}$
Lyon *Saints*.....	au pair à $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ b.

PRIX

Des matières d'or & d'argent à Paris du 16 Décembre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . .	717	3	*marc.*
Du Mexique à . . .	713		
Du Perou à	705		
Les guinées à . . .	717	3	
Ducats à	97	15	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	54		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		
Piastres à	49	5	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1774.	*Jeudi* 15.	*Vendredi* 16.	*Samedi* 17.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1895	1897 $\frac{1}{2}$ . . .	1897 $\frac{1}{2}$. . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	1215	1217 $\frac{1}{2}$ . . .	1217 $\frac{1}{2}$ . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	246	245 . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	396	396	396 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 7 Mai.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 9 Avril.*

LE nouveau plan d'Ecoles de campagne, de Colleges, d'Université &c, adopté pour l'institution nationale, est sans contredit un des projets les plus utiles que la République eût pu exécuter dans les jours les plus heureux. L'instruction se répandra donc sur toutes les classes d'Habitans ; elles recueilleront toutes des fruits précieux de la bonne instruction. Le zele des Chefs de cet établissement à jamais mémorable excite celui de tous les vrais Patriotes. M. Brzostowski, Notaire Ecclésiastique de Lithuanie, propose un Prix de quinze ducats pour celui qui, avant le mois de Juillet prochain, aura répondu en Polonois, ou en Latin, en François, en Italien, de la maniere la plus satisfaisante à la question : *Qu'est-ce qui inspire à la Jeunesse le plus d'envie d'apprendre ? Est-ce l'espoir des récompenses ou d'une réputation dont on jouit dans l'Ecole même, ou la considération des services que rendent à la Patrie & des places qu'obtiennent préferablement aux autres, les hommes distingués dans les Sciences ?* Les Mémoires seront adressés à M. Brzostowski, lui-même, Notaire de la Couronne à Wilna.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 12 Avril.*

Les grains, contenus & conservés en nature dans le pays par des moyens d'autorité & des mesures de prévoyance, après s'être long-tems soutenus à des prix trop hauts, ce semble, eu égard à leur abondance réelle, actuellement visible, tombent & restent sans débit. La Couronne dont les magasins sont par-tout remplis, partage de maniere ou d'autre le sort du Cultivateur & du Marchand, justement alarmés de l'état actuel des choses. Les Provinces, même les plus éloignées, n'offrent plus de débouchés au commerce de cette denrée, & de ressources pour sa culture. Le fourage également abondant, est à meilleur marché qu'on ne l'a vu depuis plusieurs années. Il seroit superflu de remarquer que cette révolution provient sur-tout de l'apparence des récoltes.

DANEMARCK.

DE WIBOURG, *le 13 Avril.*

Le commerce des bestiaux, des chevaux sur-tout, est un objet des plus considérables pour cette presqu'Isle (Jutland), comme celui des grains. Divers obstacles, les uns accidentels, les autres élevés pour la prospérité publique, s'opposent à ses progrès : il en est que S. M. s'est proposée d'applanir par un nouveau réglement. Entr'autres dispositions, deux termes sont fixés pour le

payement des obligations royales, afin que l'argent, en circulation, donne plus d'activité à ce commerce, ſur-tout dans le tems des Foires ; & que dans les mains de l'Agriculteur, il conſerve & multiplie le bétail qu'il faut acheter de la nature avant de le vendre.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 16 Avril.*

Cette Capitale & quelques autres lieux ont ſouffert des incendies : la Ville de Zitzerdorff a été preſqu'entiérement la proie des flammes... Le Gouvernement a ordonné la conſtruction d'un nouveau chemin de 2000 toiſes de long, depuis le paſſage de la riviere de Drau juſqu'à Bellyn, à travers les marais dont ce pays eſt couvert & que l'on deſſéchera. Les pauvres ſeront employés à cet ouvrage.

De Berlin, *le 16 Avril.*

Le Roi, pour prévenir toute mépriſe au ſujet du débit du ſel du pays & du ſel de mer, a déclaré que déſormais la vente du premier s'étendroit juſqu'à la Netze & au canal de Bromberg, & que la Compagnie excluſive vendroit le ſecond dans les diſtricts ſitués de l'autre côté de la riviere & du canal juſqu'à la ſource de ladite riviere.

De Leipsick, *le 17 Avril.*

Le Gouvernement, après avoir travaillé à mettre des bornes aux exactions & aux diſſipations des Communautés d'Arts & Métiers, a publié une liſte des frais à faire pour gagner le droit de vivre & de ſervir l'Etat, par l'apprentiſſage, le compagnonage, la maîtriſe dans 27 des profeſſions les plus néceſſaires dans une Ville. Frais d'inſcription, de penſion, d'aumône pour les pauvres, de repas &c. &c. &c., tout eſt réglé : on ne peut mettre ici ſous les yeux du Public que quelques articles de ce tarif. Pour être reçu Compagnon Relieur, Imprimeur, Perruquier, Bonnetier, Tiſſerand de toiles groſſieres, il n'en coûtera que 7 riſdalers : mais en revanche, on en payera 104 pour être Compagnon Barbier, 72 pour être Garçon Serrurier, 55 pour être Garçon Tailleur &c. Après avoir paſſé, la bourſe à la main, par différens degrés d'initiation, le Compagnon ſera obligé d'aller ſe promener pendant trois ans dans les pays étrangers. Les enfans des pauvres ne payeront point d'apprentiſſage, pourvu qu'ils reſtent un an de plus chez leurs Maîtres. Il faut que ceux qui veulent être Menuiſiers, Serruriers, Maçons, Charpentiers, ſçachent le deſſin ; & pour toutes les profeſſions, il faut que les Apprentifs ſçachent écrire & chiffrer.

ITALIE.

De Rome, *le 9 Avril.*

La Police, chargée ici, & toujours occupée du ſoin ſingulier de deviner & de déterminer la valeur vénale des denrées & des marchandiſes, vient de régler par 4 Edits le nombre des agneaux néceſſaires pour la conſommation de cette Capitale, les prix auxquels les Bouchers, les Revendeurs &c, doivent donner la viande &c. Ses Livres de compte doivent être très-curieux.

De Livourne, *le 10 Avril.*

Les prix des grains baiſſent dans notre Port où journellement il en arrive de nouvelles cargaiſons.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 22 Avril.*

La propoſition de révoquer l'impôt ſur le thé deſtiné pour l'Amérique, a été rejettée à la pluralité des voix dans la Chambre des Communes.

Dans le débat excité à l'occaſion du Bill concernant la vente du houblon, un Membre des Communes avança que ces plantations avoient été d'un très petit rapport, ces dernieres années : un autre Membre aſſura que, ſuivant des états authentiques, il s'étoit vendu, dans les dix dernieres années, pour ſept millions de houblon, tandis que dans les dix années antérieures il ne s'en étoit vendu que pour cinq millions.

On dit que les exportations de la Grande-Bretagne pour l'Amérique ſeptentrionale ont été, en 1773, de plus de trente mille livres ſt. au deſſous de celles de l'année précédente.

On écrit d'Elſenor que le commerce des Anglois avec Dantzick paroiſſoit anéanti, attendu qu'on ne voyoit point paſſer le Sund à notre pavillon pour ce Port.

Les Marchands & principaux Manufacturiers de Mancheſter ont nommé un Comité pour aviſer aux moyens de ſoutenir & d'encourager le commerce des environs. Comme on prétend que des Juifs & autres Etrangers travailloient ſourdement à emporter hors du Royaume des métiers, des machines, des inſtrumens employés dans les Manufactutes de toile & de coton, & à gagner & emmener avec eux des Ouvriers, communication que l'on regarde comme une eſpece de vol, parce que l'Etranger en profiteroit, & qu'on regarderoit comme une œuvre méritoire ſi nous en profitions, on a auſſi-tôt ſouſcrit pour près de 2000 liv. ſt., afin de ſeconder les vues de la Chambre de Commerce.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le 24 Avril.*

M. le Prince Stadhouder, effrayé des ravages que la petite vérole a exercés dans ce pays, a fait inoculer le Prince Hérditaire & la Princeſſe Louiſe par M. van Doeveren, Profeſſeur de Médecine à l'Univerſité de Leyde. Cette opération a eu le plus heureux ſuccès.

Les Directeurs de notre Compagnie des Indes proteſtent, au nom de la Compagnie, contre la nouvelle conquête du Royaume de Tanjaour fait par celle d'Angleterre. Ils ont aſſigné, pour le 9 Mai, un dividende de douze & demi pour cent.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 23 Avril.*

L'*Aurore*, le *Caſtor*, la *Vierge du Puy*, ſont nouvellement arrivés des Iſles de l'Amérique. Le *Rédempteur* dont nous avons ci-devant annoncé le retour, reçut, le 25 Mars, à 60 lieues au large de Madere, du Capitaine d'une frégate Angloiſe, allant à la Jamaïque, trois hommes de l'équipage d'un navire de la même Nation, lequel, après avoir chargé du ſel à Alicante, avoit coulé bas dans le détroit, dix jours auparavant.

On aſſure que les Chiourmes de nos galeres ſeront employés aux travaux des baſſins que l'on ſe propoſe de conſtruire à Toulon. Il entre tous les jours des proviſions de grains dans ce Port. Il en arrive auſſi conſidérablement dans le nôtre. Nous recevons auſſi beaucoup d'huile. Ces deux articles occupent la plus grande partie de notre commerce.

De Saint-Malo, *le 24 Avril.*

Depuis pluſieurs années, les pauvres de cette Ville ſont occupés dans une Manufacture de la Maiſon de la Providence. Il s'y fabrique des bas de différentes qualités, des chauſſettes, des chemiſes que l'on vend toutes montées, pour les expéditions de l'Amérique, de l'Inde, de l'Eſpagne. On y fait auſſi de la toile pour les Particuliers. On invite les perſonnes charitables à procurer à cet établiſſement le débit de ſes marchandiſes, & des matériaux néceſſaires pour en fabriquer de nouvelles. On peut s'adreſſer, pour en avoir, en affranchiſſant les lettres, à *M, l'Abbé du Freſne des Saudrais, Syndic du Clergé du Dioceſe, Vicaire-Curé perpétuel de la Ville, rue de la Vicairerie.*

Il eſt déjà parti de ce Port nombre de bâtimens pour la pêche de Terre Neuve.

De Lyon, *le 25 Avril.*

Preſque toutes les nuits de la ſemaine précédente ont été froides. On a mandé de divers vignobles circonvoiſins qu'il y avoit eu un peu de gelée, mais qu'il n'en eſt réſulté aucun dommage eſſentiel, & nos eſpérances ſont toujours entieres.

Si dans les pays propres à la culture des mûriers, le tems eſt auſſi favorable que dans celui-ci, le prix de la ſoie ne peut manquer de diminuer, & par conſéquent celui de nos étoffes qui ſont conſidérablement renchéries. On a promis aux Tiſſerands *un ſou* d'augmentation par aune ſur la façon des étoffes du plein, c'eſt-à-dire, ſatins & taffetas unis; & l'on fait payer une augmentation de plus de *quinze ſous* par aune aux Acheteurs.

De Nantes, *le 26 Avril.*

Le commerce des grains conſerve toujours ici toute ſon activité. Il vient d'en arriver de Koeniſberg.

Le navire, la *Jeune Roſalie*, eſt en charge pour la Guadeloupe; la *Plaine de Léogane*, pour le Port au-Prince; la *Jeune Héloiſe*, pour la Guadeloupe; l'*Algonquin*, pour Saint-Marc & le Port-au Prince. Le *Duc de Duras*, le *Fidele*, le *Victorieux* ſont revenus des Iſles.

La nuit du 14 au 15, le feu prit à Saint-Brieuc dans un four, ſitué au milieu de la Ville, & ſe communiqua auſſitôt à un amas conſidérable de fagots. On craignoit le plus violent incendie; mais de prompts ſecours arrêterent, en cinq heures, les progrès des flammes. La Ville entiere auroit couru le plus grand danger, ſi cet accident étoit arrivé deux mois plus tard, tems où le Fournier fait une proviſion de plus de quatre-vingts milliers de fagots. Ces amas de bois à côté des fours ſont auſſi communs que dangereux: c'eſt dans le centre & dans tous les quartiers de la Ville que l'on entretient ces foyers d'incendie!

De Rouen, *le 26 Avril.*

Par un Arrêt du Conſeil d'Etat du 10 Décembre 1773, les Prieur, Juges-Conſuls, Syndics de la Chambre du Commerce établie pour la Normandie, & Directeurs de l'octroi des Marchands de Rouen, ſont autoriſés à faire conſtruire quatre tours ou phares ſur les côtes maritimes de la Province, & d'emprunter pour cet effet juſqu'à la concurrence de la ſomme de 250,000 l. Une de ces tours ſera placée ſur la pointe de Gatteville près Barfleur, deux ſur le Cap de la Heve à une lieue du Havre-de-Grace, une ſur le Cap Lailly à deux lieues & demie de Dieppe. Pour ſubvenir à cette dépenſe, il ſera payé ſix ſous par tonneau ſur les navires étrangers, cinq ſous ſur les navires François faiſant les voyages de long cours, quatre ſous ſur les mêmes faiſant le grand cabotage & la pêche du Banc, trois ſous ſur ceux faiſant le petit cabotage, un ſou ſur ceux faiſant le cabotage de Port en Port de la Province, & trois ſous ſur les bateaux pêcheurs par chaque ſaiſon de pêche.

Le Bourg de Bolbec, qu'un incendie avoit réduit en cendres, eſt preſqu'entiérement rebâti, beaucoup mieux qu'il ne l'étoit auparavant; & on l'a couvert en ardoiſe & en tuiles. Les Habitans, recommandables par leur induſtrie & leur commerce, ont été puiſſamment aidés des graces du Roi, des bienfaits de M. le Duc de Charoſt, Seigneur du lieu, d'un legs de dix mille livres laiſſé par Madame la Comteſſe de Fontaine-Martel, & des encouragemens de M. de Croſne, Intendant de la Province.

Le tems eſt fort inconſtant: il y a eu des nuits aſſez froides; mais elles ne paroiſſent pas avoir fait aucun tort aux productions.

De Nancy, *le 28 Avril.*

Pendant quelques nuits, les gelées ont cauſé de vives appréhenſions pour les biens de la terre & particuliérement pour les vignes: mais elles n'ont point eu de mauvais effet ſenſible. Dans ces circonſtances, la ſuperſtition, de tous les genres d'ignorance le plus féroce peut être, s'eſt ſignalée par un délit puniſſable. La nuit du 21 au 22, les Habitans des villages de nos environs ſe mirent à ſonner les cloches pour amortir la gelée, comme ils le font pour écarter la foudre. Le Maitre d'Ecole d'une de ces Paroiſſes refuſa de ſe lever, en diſant que le ſon des cloches n'avoit aucune vertu contre la gelée: quelques Paroiſſiens prirent ſa réponſe pour un blaſphême, le maltraiterent & le bleſſerent griévement. Mrs. les Curés ne ſçauroient travailler avec trop d'ardeur à détruire des ſuperſtitions qui ſouvent aboutiſſent à des injuſtices & à des attentats.

D'Orléans, *le 29 Avril.*

La Société d'Agriculture de cette Ville avoit propoſé en 1769 un Prix de 600 liv. offert par M. de Cypierre, notre Intendant, à l'Auteur du Mémoire qui auroit réſolu, de la maniere la plus ſatisfaiſante, la queſtion ſuivante:

Le commerce de tous les Etats de l'Europe étant aſſujetti à des droits d'entrée & de ſortie, & à des prohibitions ſouvent réciproques des productions de leur territoire, & des ouvrages de leur induſtrie, quel ſeroit l'avantage ou le

désavantage d'un Royaume, qui rendroit le premier à son commerce une liberté & une immunité complettes?

Cette question n'ayant point été suffisamment discutée à l'époque fixée pour la distribution du Prix, la Société a été obligée de la suspendre. Ce Prix n'a été adjugé qu'en 1773, à M. Rouxelin, Secrétaire de l'Académie des Belles Lettres de Caen, Auteur du Mémoire n°. 6.

La Société doit des éloges à l'Auteur du Mémoire n°. 33, qui n'a pas voulu être nommé; elle eût desiré avoir un second Prix à lui distribuer.

M. de Cypierre ayant desiré que la Société proposât pour sujet d'un nouveau Prix de 600 liv. une question dont la discussion tendit immédiatement à l'avantage de l'Agriculture; elle croit ne pouvoir mieux remplir ses vues, qu'en s'occupant des moyens de détruire un fléau qui fait le plus grand tort à la production des avoines, surtout dans la Beauce.

Depuis plusieurs années, une chenille vorace les détruit presqu'entiérement au commencement du printems; elle naît d'un papillon qui dépose ses œufs au pied des pailles de froment, vers le tems de la moisson. Ces œufs, tout enterrés qu'ils sont par le premier labour, qu'on appelle dans cette Province *entre hivernage*, se conservent en terre. Ils éclosent au printems; la chenille verte qui en sort, se saisit des principaux brins de l'avoine, s'établit dans leur tuyau, s'en nourrit, le ronge, & le fait périr. Comme elle n'attaque point la racine, l'avoine repousse au pied dans quelques années favorables. Mais ces productions foibles & tardives ne dédommagent jamais que très-imparfaitement, même dans les années humides & propices, de la perte de la principale production.

On a observé que les terres ensemencées en seigle, & celles dont on arrache & dont on enleve le chaume, sont exemptes de ce fléau; mais le chaumillage d'un corps de Ferme entier est impossible faute de bras. Il s'agiroit d'y suppléer par le moyen d'une machine qui, adaptée à un train de charue, traînée par un ou deux chevaux au plus, arracheroit le chaume avec promptitude.

L'avantage qui en résulteroit pour la production des avoines, ne seroit pas le seul que l'on pourroit en tirer. Le chaumillage, ou l'arrachis de la totalité des chaumes, tierceroit les empaillemens destinés aux litieres des bestiaux, & les fumiers augmentant à proportion, augmenteroient la fécondité, dont les engrais sont un des principaux agens.

En conséquence, la Société annonce qu'elle distribuera, au mois de Janvier 1776, la somme de 600 liv. accordée par M. l'Intendant, à l'Homme de génie qui aura inventé une machine qui puisse remplir à moins de frais possible, & avec plus de succès, l'objet indiqué.

Pour cet effet, on pourra s'adresser à M. l'Intendant d'Orléans, & lui indiquer le lieu où sera la machine, afin qu'il puisse prendre ses mesures pour la faire passer à Orléans; on aura soin d'y joindre une devise & un numéro qui puissent servir à la faire reconnoître. L'on insérera dans la lettre d'avis, un billet cacheté qui contiendra le nom & la demeure de l'Auteur, & sur l'extérieur duquel l'on inscrira la même devise & le même numéro qui seront sur la machine.

Les Membres de la Société feront faire l'épreuve de la machine en leur présence.

Dans le cas où le trop grand éloignement seroit un obstacle à l'envoi de la machine, l'on pourra en envoyer seulement le plan, en l'accompagnant d'un Mémoire qui indiquera la maniere de la construire, & d'un procès-verbal qui constatera l'épreuve que l'on en aura faite, & le succès qui en aura résulté. L'on aura soin d'observer la formalité des devises & numéros, ainsi qu'il est expliqué ci-dessus.

M. l'Intendant fera passer à l'Auteur le récépissé du Secrétaire perpétuel de la Société, soit des machines, soit des plans & Mémoires.

Le Secrétaire délivrera, sans autre formalité, le Prix à celui qui produira le récépissé de la machine couronnée, ou des plans & Mémoires qui la représenteront.

DE PARIS, *le 4 Mai.*

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres a remis au concours pour Pâques de l'année 1776 la question suivante: *Quel étoit l'etat de l'Agriculture chez les Romains, depuis le commencement de la République jusqu'au siecle de Jules-César, relativement*

au Gouvernement, aux Mœurs, au Commerce? Les Auteurs sont avertis que si l'Académie écarte les détails des procédés de l'Art, elle n'exclud point les détails rélatifs aux différentes branches de l'Agriculture & du Commerce tant intérieur qu'extérieur. Elle les invite à bien marquer l'influence de l'Agriculture sur le Gouvernement, les Mœurs, le Commerce, & celle de ces trois objets sur l'Agriculture. Elle desire que le Commerce qui ne doit pas être borné à celui des bleds, soit considéré tant du côté de l'importation & de l'exportation, que du côté de la circulation intérieure.

Par la comparaison des états des baptêmes & des sépultures de dix Villes principales de l'Europe, il a été reconnu que le nombre des morts a considérablement excédé celui des naissances en 1772 & en 1773; que le nombre des naissances a été un peu moindre en 1772 qu'en 1773; & que l'excédent des sépultures sur les baptêmes a été beaucoup moins fort en 1773 qu'en 1772. On a remarqué que de toutes les Villes où les Papiers publics ont rapporté les morts & les naissances, il n'y a que Paris où celles-ci ayent surpassé les autres: le contraire a eu lieu particuliérement à Londres, à Copenhague, à Amsterdam, & dans d'autres Villes du Nord... Cette différence peut provenir des coutumes & des mœurs locales. Par exemple, entre les Habitans de Paris, il y en a un assez grand nombre qui vont passer une partie de l'année à la campagne ou dans la Province: mais les femmes grosses y restent ou y viennent volontiers pour y accoucher... La plûpart des femmes de Paris, même du Peuple, ne nourrissent pas leurs enfans; elles les envoyent dans les villages circonvoisins; & il y en meurt une grande partie &c. &c. &c.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait d'une Lettre de M. le Marquis Lucchesini, Gentilhomme de Lucques, à un de ses amis, sur la circulation de la seve dans les plantes, en date du 26 Décembre 1773.

M. l'Abbé Corti, Professeur de Physique au College de Reggio, grand Amateur de l'Histoire naturelle, a fait une découverte singuliere dont M. le Marquis Lucchesini rend compte fort au long dans sa Lettre. Nous abrégerons ces détails.

Le célebre Professeur ayant pris une de ces plantes qui croissent dans des eaux stagnantes & dont les fibres sont extrêmement fines & déliées, en voulut examiner la texture diafane avec un microscope. Il fut bien surpris d'appercevoir la marche du fluide qui circuloit dans les branches, le tronc & les racines de la plante. La nouveauté du phénomene le frappa; il réitéra ses observations pour s'assurer de plus en plus du fait. Il examina plusieurs plantes de différentes familles, mais toutes de la même espece, & il découvrit que la circulation n'y étoit pas universelle, comme dans les animaux. Le fluide n'alloit pas des racines au tronc, du tronc aux branches, pour se replier ensuite sur lui-même, revenir des branches au tronc, & du tronc descendre jusqu'aux racines: mais ses différentes parties, la tige, les rameaux &c, avoient leur circulation particuliere, propre & indépendante: & il y avoit autant de circulations différentes que de divisions dans les racines. Bien plus, le Naturaliste Italien a trouvé que dans ces plantes les circulations étoient déterminées & partagées par les nœuds qui séparent la tige ou les rameaux en différentes portions. La liqueur qui circuloit dans la partie supérieure n'alloit que de bas en haut & de haut en bas de cette partie; il en étoit de même du fluide de la partie inférieure, & jamais l'humeur circulante de l'une ne se mêloit avec celle de l'autre, puisqu'elles n'avoient entr'elles aucune communication. En coupant la partie d'un rameau qui tenoit d'un côté à la tige & de l'autre à la continuation de ce même rameau, il arrivoit deux choses; la premiere, que la perte de l'humeur circulante qui avoit lieu dans la partie blessée, & qui faisoit cesser la circulation à cet endroit, ne causoit aucune variation, aucun changement dans les circulations voisines de cette partie; ce qui montre évidemment que ces dernieres sont entiérement séparées de la premiere: la seconde étoit, que par la blessure il ne sortoit que le fluide renfermé dans les vaisseaux contenant le fluide qui descend; tandis que les vaisseaux qui contiennent le fluide qui monte restoient toujours pleins; le fluide y

continuoit ſon cours & ne ſouffroit aucune diminution. C'eſt ainſi que lorſqu'on coupe deux vaiſſeaux ſanguins, une veine & une artere, le ſang jaillit par celle ci & monte par l'autre au cœur, ſe hâtant de réparer la perte qui ſe fait par l'artere coupée.

Les expériences de M. l'Abbé Corti montrent qu'il y a une telle analogie, une ſi parfaite reſſemblance entre les vaiſſeaux qui ſervent à la circulation du ſang dans les animaux, & les canaux deſtinés à renfermer la liqueur qui circule dans les plantes dont nous venons de parler, qu'il n'eſt pas beſoin, ce ſemble, d'autres preuves pour conſtater la circulation des humeurs dans les végétaux. Ce ſçavant Profeſſeur avoit d'abord entrevu cette vérité, mais dans la crainte de ſe tromper, il a pouſſé ſes obſervations auſſi loin qu'il a été poſſible, pour lever & diſſiper entiérement tous les doutes. La Diſſertation qu'il donnera bientôt au Public ſur cet objet important mettra ſa découverte dans le plus grand jour & établira cette circulation dans les plantes, contre laquelle ſe ſont déclarés tant de célebres Naturaliſtes. S'il a pouſſé les doutes juſqu'à l'excès, s'il a fait ſemblant de ne pas voir ce qu'il voyoit manifeſtement, c'eſt dans le deſſein de ſe mieux convaincre du fait par des expériences réitérées, & d'être plus en état de perſuader les Obſervateurs les plus délicats.

M. l'Abbé Corti n'a examiné de ſi près qu'une ſeule eſpece de plantes; il ſe propoſe d'aller plus loin & d'obſerver de la même maniere tous les végétaux dont on peut découvrir la texture intérieure par le ſecours du microſcope. s'il réuſſit dans ſon projet, ſi de nouvelles preuves viennent à l'appui de celles qu'il a déjà trouvées, il ſe croira autoriſé à en conclure que la circulation a lieu dans tous les végétaux de la même maniere, ſans en excepter même ceux qu'on ne peut obſerver avec le microſcope. Ce ne ſera pas ici une ſimple conjecture, mais une conſéquence qui ſuivra naturellement des faits qu'il a déjà conſtatés & des nouvelles recherches qu'il fera.

Cette découverte une fois démontrée, quels progrès ne fera pas l'Hiſtoire naturelle? Nous tiendrons, pour ainſi dire, le fil qui doit nous diriger dans ce dédale. En partant d'un principe certain, nous pourrons en venir juſqu'à connoître parfaitement la maniere dont les plantes ſe développent; comment elles ſe nourriſſent, croiſſent & réparent les pertes & les torts que lui font les injures des ſaiſons & l'ignorance des hommes. On attend avec impatience la Diſſertation de M. l'Abbé Corti; elle doit être auſſi curieuſe qu'intereſſante &c.

I I.

Maniere de garantir les murs de l'humidité.

L'humidité des murailles rend les appartemens incommodes & mal-ſains. Elle attaque les meubles & les fait pourrir, ce qui eſt une perte, mais elle corrompt l'air & le rend encore plus mauvais dans les momens où l'on vient d'allumer les poëles ou les fourneaux, ce qui eſt encore un plus grand mal. Cette humidité provient pour l'ordinaire de ce que, par négligence ou par inattention, l'on a laiſſé pénétrer l'eau de la pluie à travers la muraille, ou de ce que celle-ci ſe trouve au voiſinage des puits, des commodités, & autres lieux d où ſortent continuellement des vapeurs. Elle vient quelquefois de la nature humide des pierres qui ont ſervi à la conſtruction des murs. Quelle que puiſſe être la cauſe de cette humidité, on ne viendra jamais à bout de la diſſiper entiérement & de faire ſécher parfaitement la muraille; mais ſi l'on ne peut couper la racine du mal, il n'eſt pas difficile d'y remédier en partie. Pour y réuſſir, on a employé divers moyens; il paroît pourtant qu'on n'a rien trouvé de mieux pour cet objet que les procédés ſuivis avec ſuccès par un Habitant de Siléſie. Voici comme il opére; après avoir bien eſſuyé le mur avec un linge, il le fait enſuite frotter avec de l'huile de noix chaude; quand le mur eſt redevenu ſec, il y jette encore de la même huile chaude, & cela juſqu'à trois fois, ayant toujours la précaution de bien laiſſer ſécher le mur avant que d'en venir à un ſecond frottement. Quand tout cela eſt fait, il donne à tout le mur une couleur à l'huile. Par cet enduit, l'humidité ne pénétre qu'avec la plus grande difficulté dans un appartement; l'air s'y conſerve pur & les meubles en durent beaucoup plus. L'on garantit le ſuccès de l'expédient, mais il entraîne des frais qui paroiſſent un peu trop conſidérables. Cependant l'on en eſt bien dédommagé, puiſqu'on ne reſpire plus un air corrompu, & que d'ailleurs on n'a plus

à craindre que les tapisseries, fauteuils, tables &c, ne se moisissent ou ne se pourrissent. Comme les couleurs à huile donnent une odeur forte & désagréable dans un appartement, il est bon d'avertir qu'il ne faut pas l'habiter jusqu'à ce que l'odeur soit dissipée.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 27 Avril 1774, au Samedi 30 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18 liv. 10 s., 23 à 27 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 24 l. 5 s. à 26 l. 10 s.; le seigle, de 10, 11 liv. 10 s. à 13 liv. 5 s.; l'orge, de 9, 9 l. 10 s. à 10 l. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 27 Avril 1774, au Samedi 30 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 l. 10 s. à 20 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 4 Mai 1774, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 40 à 41; *idem* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 37 à 38; *id.* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

V.

Changes de Paris, *du 4 Mai* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{3}{8}$		
Londres	30	1	16e.
Hambourg	185 $\frac{1}{2}$		
Madrid	15	2	
Cadix	14	19	6
Livourne	95 $\frac{1}{4}$		
Gênes	94		
Lyon. *Pâques*	$\frac{1}{2}$ p.	$\frac{0}{0}$ p.	

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris; du 4 Mai 1774.

	#	6		
Or de Portug. à . . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	100			
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1774.	*Lundi* 2.	*Mardi* 3.	*Mercredi* 4.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	320	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 2 Juillet.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 4 Juin.*

IL y a beaucoup de grains dans ce pays & peu d'argent. Au lieu de 2000 bâtimens autrefois employés pour le transport de nos bleds à Dantzick, à peine y en a-t-il vingt qui chargent ici pour cette Place. Les Douanes hérissent nos environs; l'abondance & le mauvais régime nous ferment des débouchés; enfin les apparences des récoltes achevent de tenir le commerce en stagnation & le pays dans la détresse, sans parler du reste.

Vers la fin de Mai, le last de bled se vendoit à Dantzick 250 à 265 flor.; celui seigle, 92 à 110; celui de l'orge, 88.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 6 Juin.*

Les prix des grains ont encore baissé vers la fin de Mai; les autres denrées subissent la même révolution. Nous espérons néanmoins que tout, à force de diminutions, ne se mettra pas ici comme dans d'autres pays au juste niveau de la misere.

Le College du Commerce distribuera les dix-huit mille thalers, monnoie d'argent, assignés par S. M. pour l'encouragement de la culture du chanvre. Cet encouragement est accompagné d'un moyen très efficace de le rendre fructueux, c'est l'instruction. Ce seroit peu que de destiner une gratification passagere pour celui qui chercheroit, si la la nature ne lui assuroit la récompense qu'elle n'accorde qu'à celui qui sçait. Aussi le Roi a-t-il ordonné qu'il fût fait à ses frais une traduction du *Traité de M. Marcandier sur la culture du chanvre*, & que les exemplaires en fussent distribués gratis dans les campagnes. Si les François négligent une méthode avantageuse dont l'Europe est redevable à un de leurs Compatriotes, peut-être n'apprendront-ils pas avec indifférence qu'elle est très-estimée des Etrangers & qu'elle a été souvent mise en pratique avec un succès décidé. Plusieurs Sociétés Economiques d'Angleterre, d'Espagne, de Suisse, de Russie &c, en aggrégeant l'Auteur dans leur Corps, l'ont recommandée & répandue dans l'un & l'autre hémispheres.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 9 Juin.*

La Chambre Royale de Guinée & des Douanes a défendu, par un Edit du 28 Mai, l'importation de certaines sortes de bois à l'usage des Cordonniers & des Relieurs.

En 1773, il y a eu dans l'Isle de Bornholm 442 baptêmes, 135 mariages, 366 enterremens.

La premiere Commission nommée pour

la réunion des deux mers a commencé ses travaux. Sous les ordres du Prince Charles de Hesse Cassel, Gouverneur Général des Duchés de Shleswick & de Holstein, MM. Dermers & Peymann sont chargés de prendre les nivellemens pour le canal qui sera tiré par Bordesholm & à travers le lac jusqu'au Port de Kiehl: MM. Wleugel & Kierluf prennent les mêmes mesures sur les rivieres & dans les Ports. M. Beckmann, Inspecteur des étangs du district de Haarbourg, vient de donner une description du canal Anglois du Duc de Brigwater, entrepris dans la même vue que celui de Picardie & celui de Bromberg. On peut en profiter dans la construction du canal de Holstein. Comme la Baltique n'est que de dix pieds plus haut que la mer du Nord, on n'aura besoin que de deux ou trois écluses. On veut que le canal soit assez large & assez profond pour qu'un vaisseau de guerre puisse passer d'une mer à l'autre. Il paroît qu'il y aura de grands bancs de sable à enlever.

ALLEMAGNE.

D'INGOLSTADT, *le 9 Juin.*

La fraîcheur du mois de Mai a fait qu'il y a eu peu de hannetons; aussi les arbres sont ils très-beaux. Les gelées de nuit n'ont causé aucun dommage. Le bled ne sçauroit être dans un meilleur état. Les épis du seigle ne sont pas fort chargés, mais le grain est gros & bien rempli. Les pluies ont amolli & ameubli les terres. Il n'y a point eu de grêle, excepté dans deux cantons où elle n'a point fait de mal. Dans les vergers, la nielle a gâté plusieurs arbres, mais d'intervalles en intervalles; en sorte qu'il est resté beaucoup de fruits: elle a détruit des insectes qui étoient très nombreux & d'une petitesse extrême.

D'ERFURTH, *le 10 Juin.*

Il y a eu dans la Thuringe des inondations dont on n'avoit point vu d'exemples. Les torrens ont entraîné des maisons, des effets & des denrées.

La perte causée par l'incendie du château de Weymar est évaluée à deux millions. On regrette sur tout la Bibliotheque qui a été, quelque tems, sous la direction du célebre M. Gesner, un précieux cabinet de curiosités naturelles & d'antiquités, une gallerie ornée à grands frais de tableaux des plus grands Maîtres.

DE WEYDEN, *le 10 Juin.*

Dans ce Duché (de Sulzbach), l'éducation du bétail a fait des progrès remarquables. Il y a beaucoup de bœufs gras à vendre: le Paysan est pressé de s'en défaire, parce qu'il a employé beaucoup de fourage & qu'il lui en reste peu. Ainsi la viande sera certainement bien-tôt à bas prix dans cette Ville, ainsi que dans les Villes voisines, comme Augsbourg & Munich.

DE MUNICH, *le 12 Juin.*

D'une *taxe* à l'autre, les bleds baissent. Les prix des autres denrées diminuent proportionnellement.

Il vient d'être défendu d'entretenir la mortalité dans cette Capitale par les Cimetieres: ils seront transportés dans des lieux écartés.

Il a été de même défendu d'exposer sur les grands chemins les cadavres des criminels pour effrayer tous les Paysans, excepté leurs pareils. Il y a des gens qui regrettent ce spectacle ancien; il y en a qui proposent de placer sur les grandes routes les effigies des malfaiteurs avec des écritaux portant leurs noms & leurs délits, afin du moins de perpétuer l'infâmie attachée au crime.

DE FRANCFORT, *le 17 Juin.*

Le prix du pain a baissé de nouveau depuis le 10. Le pain qui coûte aujourd'hui 6 kreutzers n'avoit pas été à ce prix depuis 1767, & il étoit monté jusqu'à 11 k.

On dit, mais peut être sans fondement, qu'il y a entre les Cours de Londres & de Turin un nouveau Traité en vertu duquel les Anglois auroient la liberté d'entrer dans tous les Ports de la Méditerranée, appartenant au Roi de Sardaigne, sans payer les droits auxquels les autres pavillons sont assujettis. Dans le cas où une certaine Isle passeroit sous la domination de ce Prince, les Anglois en auroient le commerce exclusif.

ITALIE.

De Trieste, *le 7 Juin.*

La diminution des prix des grains fait toujours des progrès. Les campagnes ont la plus belle apparence : la vigne & les oliviers égalent les autres productions. La chaleur a été si hâtive dans ce pays qu'il y avoit des cerises mûres après les premiers jours de Mai : les derniers jours de ce mois ont été très frais & pluvieux : les vignes en ont un peu souffert, mais si peu qu'on n'estime point le dommage. Les amandes réussissent à merveille : la mesure qui coûtoit 80 liv. n'en vaut plus que 60.

Selon les derniers avis reçus d'Espagne, on se promet de belles récoltes dans ce Royaume.

De Rome, *le 7 Juin.*

S. S. vient de fonder un Cabinet d'Histoire naturelle : le P. Minassi a été envoyé en Sicile & en Calabre pour recueillir des productions curieuses. Le goût de l'Histoire naturelle dispose à celui de l'Agriculture ; il est doux dans ce pays de le penser, car enfin à force de voir un Peuple de pauvres qui meurent de faim, on ne peut desirer que nos campagnes, c'est-à-dire, nos friches qui pourroient les nourrir, se cultivent.

De Florence, *le 8 Juin.*

S. A. R. a réglé, par un Edit du 23 Mai, que les Communautés ou Paroisses des campagnes de Florence auroient à l'avenir la liberté de gouverner elles-mêmes leurs affaires par leurs Magistrats ou Ministres respectifs, sans être gênées comme ci-devant par la Chambre des Communautés de cette Ville, dans l'espérance que la connoissance la plus précise de leurs besoins & la faculté de faire sans crainte la balance de leurs recettes & de leurs dépenses, ainsi que de distribuer les taxes & les charges, & dire franchement leur avis, animeront leur zele & leurs soins. La longueur de cet Edit ne permet pas de détailler les différentes dispositions qu'une prudence rare & une connoissance singuliere du cœur humain & des intérêts publics ont inspirées.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 4 Juin.*

Les navires marchands, le *Gaillard* & l'*Aurore*, partis du Callao les 21 & 30 Décembre dernier, sont arrivés à Cadix, les 18 & 20 Mai : ils ont été suivis, le 22 & le 24, de la frégate, le *S. Michel*, de la Compagnie des Caraches, partie de la Guayra, le 24 Mars, & de la frégate de commerce, la *Crainte de Dieu*, partie de Buenos-Ayres, le 6 Février. La cargaison de ces bâtimens consiste en 319,534 piastres fortes, 157 marcs d'argent travaillé, 6 lingots d'or, 51,293 charges de cacao, 25,951 cuirs, 1079 quintaux de cuivre, 14,793 livres de cuivre &c.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 18 Juin.*

De quelque maniere que nos Bills & nos vaisseaux soient reçus à Boston, ils coûtent déjà beaucoup à notre commerce. Les Marchands de l'Amérique ont suspendu leurs commissions.

Malgré les gardes, les dépenses & les saisies, la contrebande se fait à Cleveland dans l'Yorkshire avec plus d'ardeur que jamais. Il s'y introduit des quantités incroyables de liqueurs fortes. Les Interlopes prennent en retour les guinées trop foibles.

On écrit de la côte de Guinée que deux gros navires François y ont fait naufrage, qu'il ne s'en est sauvé que sept hommes, que les Negres & le reste des cargaisons ont été perdus.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 16 Juin.*

Vers le commencement du mois, les vents du Nord ont gagné le dessus & retardé l'entrée des bâtimens. Le tems a été froid pour la saison. Malgré l'état actuel des prix des grains dans toute l'Europe, nos Négocians en tirent encore considérablement de tous les pays. Le 11, jour où les

bâtimens ſont arrivés en foule, il eſt venu quatre navires chargés de ſeigle de Hambourg, outre pluſieurs autres partis de Romanie, de Wiſmar, d'Amſterdam &c. L'importation de l'huile n'eſt guere moins remarquable. Notre commerce a de grandes pertes à réparer.

Le brigantin, le *Joli-Cœur*, eſt arrivé du Cap-François.

Quatre ſchebecs de guerre Eſpagnols croiſoient, le mois dernier, entre les Iſles de Majorque & de Minorque contre les Corſaires de Barbarie.

Les Directeurs de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, obligés de chercher ſans ceſſe de nouvelles reſſources, malgré la ſévere économie de leur adminiſtration, n'ont pu à la fin rien imaginer de mieux que d'établir des combats de taureaux au profit de l'Hôpital. MM. les Maire, Echevins & Aſſeſſeur, Directeurs nés de cette Maiſon, ont jugé que, pour l'intérêt des pauvres, rien ne devoit être négligé, & que cet amuſement pouvoit être donné par forme d'épreuve pendant trois ans, les Fêtes & Dimanches de la belle ſaiſon, pour le ſoulagement de l'Hôtel-Dieu.

D'AUBAGNE, *le 16 Juin.*

Depuis quelques années, un Particulier induſtrieux a eſſayé d'élever des vers à ſoie en plein air ſur les mûriers. Pour ne pas s'expoſer à la riſée de ceux qui trouvent ridicule tout ce qui paſſe leur portée, il a ri, le premier, de ſes tentatives, en ne les donnant que pour un amuſement & un jeu. Cependant il eſt vrai que la réuſſite paroiſſoit d'autant moins vraiſemblable que même dans le pays natal de ces inſectes, on en prend à peu près les mêmes ſoins qu'ici & par-tout, ſoins qui ne ſont pas même toujours payés par le ſuccès. Ces ſortes de chenilles viennent bien ſur les mûriers, comme les nôtres ſur les arbres qui leur donnent à vivre; mais d'une quantité effroyable qu'il en naît, puiſque chaque femelle pond au-delà de trois cens œufs, à peine s'en ſauve-t-il quelques-unes qui ſemblent réſervées pour perpétuer l'eſpece: tout le reſte des vers eſt détruit ſoit par les oiſeaux dont ils deviennent la proie, ſoit par d'autres inſectes, comme les fourmis, les ſauterelles &c. qui leur font la guerre, ſoit par les intempéries de l'air auxquelles il en eſt peu qui réſiſtent. Notre Amateur eſt néanmoins parvenu à garantir ſes éleves de tous ces dangers, ils ſont en toute ſûreté ſur les arbres mêmes. Pluſieurs Agronomes avoient aſſuré la poſſibilité du ſuccès & ſollicité des tentatives. L'expérience a confirmé leurs conjectures: on a vu ci-devant dans la *Gazette d'Agriculture*, qu'elle réuſſiſſoit même en grand dans la Flandre Autrichienne. La nature ſemble nous dire, par ces différens exemples, qu'elle ne donne point de privilege excluſif, mais au contraire qu'elle diſtribue à différens Agens la faculté de découvrir les mêmes voies ou des voies différentes pour parvenir au même but. Quoiqu'il en ſoit, une bonne méthode, ſans qu'elle ſoit unique, & qu'elle puiſſe en interdire une pareille ou même meilleure, une bonne méthode dont l'effet naturel doit être d'aſſurer la multiplication & la conſervation d'une richeſſe particuliere, mérite ſans doute d'être protégée, encouragée, récompenſée. Il eſt juſte de ſolliciter tous les ſecours convenables pour que notre Amateur puiſſe l'exécuter en grand, en conſtater authentiquement le ſuccès, & faire préſent à la Nation d'une découverte dont il doit recueillir les premiers fruits.

DE ROUEN, *le 19 Juin.*

Les apparences des récoltes & les prix des denrées ſe ſoutiennent toujours à peu près dans le même état. Si l'abondance devient avantageuſe au Cultivateur, il y aura eu peu d'années auſſi heureuſe que celle-ci.

Cette Ville, comme tant d'autres, a ſignalé ſa charité après le ſervice ſolemnel célébré pour le repos de l'ame du feu Roi. A la diſtribution d'aumônes en argent qu'on a faite à l'Hôtel-de-Ville, il s'eſt trouvé plus de trois mille pauvres. Cette famille eſt nombreuſe. Le Bureau de charité, établi dans cette Ville, a fait une recette aſſez conſidérable.

Les fumigations avec la pipe à deux tuyaux, à l'uſage des perſonnes noyées, ont rendu derniérement à la vie un Religieux du Couvent du Mont-au-Malade.

DE REIMS, *le 21 Juin.*

Nous voyons par les baiſſes ſucceſſives

des prix des grains que cette denrée n'étoit vraiment pas aussi rare dans le pays qu'elle avoit paru l'être.

Les vignes échappées aux intempéries du mois de Mai, ne peuvent faire que des progrès très-lents.

Un Officier de Justice de Sainte Menehould qui, après les études propres à son état, s'est particuliérement appliqué à la connoissance des différentes sortes de terres & de leurs propriétés, vient de rendre à l'Agriculture un terrein escarpé, pierreux & abandonné, & il se flatte, dit-on, que *dix verges* de ce terrein où il a semé des *carottes*, lui donneront un produit de *deux cens livres* par la vente seule de ce légume. C'est le *bénéfice net* qu'il s'agiroit de sçavoir. L'argent fait des prodiges; mais il est à croire que, dans cette occasion, le prodige est opéré par la science. Si l'on doit en effet ce produit à des combinaisons & à des procédés particuliers, le zele du bien public ne permettra pas sans doute qu'ils demeurent long-tems secrets.

De Tours, *le 2 Juin.*

La nouvelle contre laquelle on s'inscrit ici en faux, a été mal-à-propos datée de Tours, elle est de Reims.

C'est à tort que l'on a présenté ci-devant (N°. 47) quelques dommages particuliers essuyés peut-être dans quelques mauvais quartiers de vignes, de maniere à donner lieu d'appliquer cette nouvelle à nos vignobles en général. Il se peut, par exemple, que dans les bas fonds de terres froides & absolument *impropres* à la culture de la vigne, les gelées du printems ayent fait des torts sensibles; mais quant aux bons vignobles, ils n'ont point eu de mal qui mérite attention, & l'on peut dire en général que la vigne n'a point souffert dans cette Province. Depuis deux ou trois ans, le bois s'est toujours fortifié de plus en plus, en sorte que les apparences de cette année sont aussi belles qu'il est possible, & promettent en général la plus grande abondance, de l'aveu des Vignerons de tous les cantons. Si, dans la fleuraison où se trouve actuellement la vigne dont les grapes ou lames sont garanties par les feuilles dans leur derniere progression, les pluies assez fortes mais momentanées, & les brouillards qui regnent de tems en tems, ne peuvent occasionner la coulure, on compte sur une pleine récolte de vins, dans tous les crûs de la Province, bons, médiocres, mauvais; car il n'y auroit plus à craindre que la grêle & les orages dont l'influence n'est jamais générale & dont les effets ne sont pas toujours également dangereux.

Il reste à vendre, dans le pays, beaucoup de vins de la récolte derniere: les Propriétaires, accoutumés depuis quelques années à les tenir chers, n'ont pu se déterminer à en diminuer assez les prix, dans l'espérance que les événemens les soutiendroient. Il en est arrivé autrement qu'ils ne le pensoient. Personne ne peut se faire illusion aujourd'hui; il n'est pas même possible d'en imposer aux Consommateurs étrangers à la Province, sur l'état actuel des choses.

Les grains de toute espece donnent les plus belles apparences.

Quant aux fruits, excepté les prunes & les cerises qui ont manqué généralement, la récolte en doit être, à peu près, à une récolte ordinaire.

De Paris, *le 30 Juin.*

On a commencé à faire les foins par un très-beau tems; ce tems favorise tout-à-la-fois la fleuraison de la vigne & celle des bleds.

Déclaration du Roi concernant les droits de Sceau & de Tabellionage dans les Duchés de Lorraine & de Bar, donnée à Versailles, le 22 Novembre 1772, registrée en Parlement, le 9 Mars 1774. Ce réglement contient 109 articles; les droits de Sceau & de Tabellionage sont assimilés aux droits d'Insinuation & de centieme denier établis dans le reste du Royaume. Leur quotité est réduite à des mesures uniformes. Toutes les concessions de ces droits sont révoquées, sauf à pourvoir à l'indemnité des Aliénataires ou Engagistes. Enfin les dispositions des réglemens antérieurs sur cet objet sont rapportées, confirmées, modifiées, interprétées &c. dans celui-ci.

Lettres-Patentes du Roi données à Versailles, le 23 Janvier 1774, registrées en la Chambre des Comptes le 2 Mars audit an, qui ordonnent qu'il sera fait fonds pendant six an-

nées, dans les états des finances des Recettes générales, de quatre millions quatre cens mille livres au profit de la Compagnie des Receveurs généraux des Finances, pour opérer le remboursement en capital & intérêts des vingt un millions huit cens mille livres qu'ils ont été autorisés d'emprunter par l'Arrêt & Lettres-Patentes du 1 Avril 1770, pour être employés au payement des rescriptions par eux retirées.

Déclaration du Roi donnée à Versailles, le 23 Avril 1774, registrée au Parlement de Toulouse, le 18 Mai suivant, concernant le remboursement des quittances de finance, provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Toulouse, supprimés. La totalité du prix des Offices liquidés monte à la somme de 3,971,133 liv. 6 d. Le Roi contribuera au remboursement pour une somme annuelle de 230,000 liv.; les Etats de la Province seront engagés à fournir chaque année une somme de 120,000 livres. Total, 350,000 liv.

Arrêt de la Cour des Monnoies, du 18 Mai 1774, portant réglement pour la délivrance des especes aux Directeurs.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Extrait de la Lettre d'un Chymiste sur l'analyse qu'il a faite de la liqueur spiritueuse que M. Hell, Bailli de Hirsingen, a tirée des baies de pommes de terre.

On ne sçauroit se tenir trop en garde contre le préjugé; il est la source des jugemens faux, & pour le vouloir trop écouter, nous arrêtons souvent les progrès des Arts, nous refusons de nous appliquer à faire des découvertes qui pourroient être utiles, & nous allons même jusqu'à nous priver de celles qu'on a faites. Je ne me serois jamais imaginé qu'on pût tirer des baies des pommes de terre une liqueur d'une bonne qualité; & pour cette raison, j'ai refusé de le croire, lorsqu'on m'a assuré que M. Hell y avoit réussi. Ces baies, me disois-je, sont une production trop vile pour qu'on vienne jamais à bout d'en exprimer une liqueur qui ne soit pas mauvaise; je le croyois & je me suis trompé. Pressé par des sollicitations auxquelles je devois avoir égard, j'ai entrepris l'analyse de l'esprit en question, j'ai fait d'autres expériences sur la même liqueur, & j'ai trouvé, contre mon attente, que M. Hell n'avoit rien dit que de vrai. Je reviens de mon préjugé & je me range de son parti. Cette liqueur est douce, huileuse, balsamique. La déphlegmation lui fait perdre sa premiere fadeur, change sa couleur blanche en couleur verdâtre, la dépouille de tout ce qu'elle pouvoit avoir de désagréable, & la transforme en une liqueur qu'on prend avec plaisir; mais entrons dans quelques détails.

Quelque degré de rectification qu'on donne à cette liqueur, elle est plutôt rafraîchissante qu'échauffante. Tempérée & demi-froide, elle convient aux personnes dont l'estomac a trop de chaleur. Elle est saine, d'un goût qui plaît, d'un verd pâle; l'odeur n'en est pas forte, mais elle n'a rien de fort agréable; & soit avant, soit après la rectification, elle reste toujours la même. Les vapeurs qui s'élevent pendant la déphlegmation sont huileuses & par conséquent balsamiques & détersives.

Cette liqueur acquiert plus de force par la rectification. Pour faire celle-ci, on peut procéder de deux façons. La premiere est de mettre de la liqueur, telle qu'on l'envoie, dans un vaisseau propre à faire les distillations, de ne le remplir que jusqu'aux deux tiers, & d'en bien luter les jointures. Après quoi l'on commence la distillation à petit feu, on la continue jusqu'au quart de la quantité de liqueur; ensuite on jette dans le vaisseau à distiller, du sel commun qu'on a eu la précaution de faire sécher & chauffer au point qu'il paroisse grillé. Enfin l'on verse un quart de la liqueur rectifiée, & l'on recommence la distillation. Le sel grillé absorbe le phlegme, dès la premiere rectification; à la seconde, l'esprit sera plus dégagé des parties crasses, plus pur, plus parfait.

L'autre méthode qu'on peut suivre, consiste à prendre de la liqueur qui n'a reçu que la premiere rectification, & à la verser dans une bouteille où l'on a mis du sel de tartre ou du sel alkali très-bien calciné. Le sel ne tarde pas à se dissoudre, & l'es-

prit ſurnage. Par le moyen d'un entonnoir de verre, on tire de la bouteille l'eſprit rectifié, & l'on y laiſſe le ſel. On verſe après cela le même eſprit dans une autre bouteille où l'on a mis pareillement du ſel alkali, pour voir encore ſi le ſel ſe diſſoudra. L'eſprit eſt très-bien rectifié lorſque le ſel alkali ne s'y diſſout plus & reſte ſec dans la liqueur. On conſerve cet eſprit de baies dans des flacons de verre bien bouchés. Qu'on prenne l'une ou l'autre de ces méthodes, il faut toujours procéder avec la plus grande exactitude, ſur-tout ſi l'on veut rectifier une grande quantité de liqueur. Si le feu étoit trop vif, l'eſprit perdroit beaucoup de ſa force & contiendroit toujours trop de parties aqueuſes. (Cet eſprit rectifié allume la poudre tout comme le fait l'eſprit-de-vin).

I I.

Mémoire ſur le blanchiment des toiles.

M. Hahn, Secretaire Privé de la Chancellerie d'Hanovre, avoit fait annoncer que les Négocians qui font commerce de toiles ſouhaiteroient que d'habiles Chymiſtes leur communiquaſſent leurs expériences ſur l'Art de blanchir les toiles avec des ingrédiens mordicans, pour voir ſi l'on ne pouvoit pas trouver un moyen plus court & plus efficace d'y parvenir. M. J. S. W. a publié à cette occaſion le Mémoire ſuivant qui indique du moins les difficultés de la choſe & le grand beſoin qu'on a de perfectionner l'art.

Tout l'art de blanchir les toiles, dit l'Auteur que nous laiſſons parler & que nous laiſſerons juger au Public, conſiſte à en détacher & enlever les parties colorantes & les parties huileuſes. Plus on ôte de ces matieres, plus les toiles blanchiſſent, mais auſſi elles en deviennent moins ſolides & moins durables. La gomme & la terre réſineuſe qui ſe trouvent en quantité dans le lin, ſont, ſelon moi, les réſervoirs des particules qui conſtituent la couleur & l'huile, & des corps dont la toile peut ſe paſſer à un certain point. On auroit tout fait pour la perfection du blanchiment, ſi l'on avoit trouvé une matiere mordicante qui agît promptement ſur celle-là, & les attirât hors du corps de la toile, ſans nuire à ſa force & au tiſſu. Ce n'eſt que pour enlever les parties huileuſes qu'on la ſoumet à l'action de l'alkali de la cendre. Ces parties étant décompoſées dans l'eau, c'eſt par l'action du ſoleil ſur l'eau qu'on les fait évaporer & diſſiper.

Les eſſais de Meyer, Cranz, Poerner &c. ont ſuffiſamment prouvé que la matiere de la lumiere étoit la ſubſtance originelle de tout acide, de tout ſel &c..... Ne ſeroit-il pas poſſible de trouver quelque acide minéral pour l'employer au blanchiment des toiles? On n'ignore pas l'analogie qu'il y a entre l'acide du vitriol & du ſalpêtre & les parties colorantes. Le ſalpêtre fait tout ce qu'on peut attendre d'un ingrédient mordicant. Cette idée & les expériences de quelques Chymiſtes m'ont inſpiré les réflexions ſuivantes.

L'acide du ſalpêtre quitte ſes parties principales alkalines, s'unit aux parties colorantes du lin, & s'évapore avec elles & l'eau dont on s'eſt ſervi pour diſſoudre le ſalpêtre & arroſer la toile. Cet acide procure en peu de tems à la toile un haut degré de blancheur, ſans nuire beaucoup à ſa ſolidité. Mais le ſalpêtre eſt mal-à-propos très cher; l'on ne pourroit par conſéquent l'employer avec avantage.

On connoît l'analogie de l'acide du vitriol avec les mêmes matieres: mais ne peut-on pas dire du vitriol & de ſon ſel, ce que je viens de dire du ſalpêtre? Il ne faudroit employer ni le ſel vitriolique avec le ſel alkali, ni l'un des deux avec des ingrédiens métalliques. L'acide eſt trop détaché de l'alkali & des terres métalliques, pour qu'il puiſſe agir ſur les matieres qu'il s'agit d'enlever. Si cet effet étoit produit par le vitriol, on communiqueroit à la toile de nouveaux principes colorans par le moyen des terres métalliques.

Il faudroit faire des expériences avec la potaſſe, parce que ſi elle n'agit pas ſur les parties colorantes comme acide, elle agit du moins ſur les parties huileuſes. Il y a des raiſons de ne pas faire uſage des cendres de hêtre & autres bois, parce que toutes ces cendres contiennent des prin-

cipes qui teignent, pénétrent la toile & la brunissent. L'eau courante est préférable à toute autre pour l'opération dont il s'agit.

III.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 22 Juin 1774, au Samedi 25 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 15, 17 l. 10 s. à 20 l. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 18 à 21 liv.; le seigle, de 8, 8 l. 10 s. à 9 l. 15 s.; l'orge, de 7 l. 15 s., 8 l. à 8 l. 10 s. aussi *le septier.*

IV.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 22 Juin 1774, au Samedi 25 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15 l. 5 s., 16 l. 5 s. à 17 l. 5 s. *le sept.; id.* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 28 Juin 1774, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 39 à 40; *idem* nouveau, de 37 à 38; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

V.

Changes de Paris, *du* 28 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 $\frac{7}{8}$
Londres	30 $\frac{1}{4}$ à 5 16e.
Hambourg	184
Madrid	15
Cadix	14 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$
Gênes	94 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Août.*	1 p. $\frac{8}{8}$ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 28 Juin 1774.

	#	s		
Or de Portug. à	724			marc.
Du Mexique à	716			marc.
Du Perou à	710			marc.
Les guinées à	722			marc.
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k.				once.
31 32.	99	15		once.
Or à 20 karats à	84			once.
L'argent à 11 d.				
20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10				
gr. à	51	15		marc.
Piastres à	48	17	6	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Lundi* 27.	*Mardi* 28.	*Mercredi* 29.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1850 55 57 $\frac{1}{2}$ 55	1860 à 1870	
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	1187 $\frac{1}{2}$ 90	1190	
D°. 8es. à 2 coup.			
D° 25es. à 2 coup.	73		
Emprunt Oct.	370 72	372	FESTE.

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Samedi 25 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 29 Mai.*

Discours du Roi de Suede, lu par S. M. en plein Sénat, le 26 Avril 1774, lors de la délibération sur l'établissement de la liberté de la presse.

» S'IL n'étoit question que de sçavoir si » l'Ordonnance de 1766, qui établit la » liberté de la presse, est anéantie ou non » par la forme de gouvernement de 1772, » la réponse seroit facile : elle abolit toutes » les loix portées depuis 1680, & qui avoient » été regardées comme fondamentales. L'or- » donnance de 1766 déclare la liberté de la » presse comme une loi fondamentale ; donc » elle est abolie avec les autres. Mais il est » question maintenant de sçavoir si la liberté » de la presse, telle qu'elle a été établie par » l'Ordonnance de 1766, est utile ou non ; » & cette question qui touche le Public de » si près ne sçauroit être examinée trop » scrupuleusement.

» C'est par cette raison aussi que j'ai lu » avec le plus grand soin & une attention » digne de l'importance de l'objet, les sen- » timens de Mrs. les Sénateurs proposés à » cette occasion.

» Je trouve qu'ils se réunissent à dire que » la liberté de la presse n'est point nuisible » en elle même, mais qu'elle est seulement » dangereuse par les abus qu'on en peut » faire.

» L'abus est une suite de la foiblesse hu- » maine ; il s'est glissé dans les établissemens » les plus salutaires. S'il falloit ne pas per- » mettre un établissement utile, par la » crainte de l'abus qui pourroit s'y intro- » duire, on ne feroit jamais rien d'avanta- » geux pour le Public.

» Quand une Nation isolée est divisée en » deux partis qui different entr'eux de sen- » timens, de principes & d'intérêts, telle » que la Suédoise l'a été, un objet n'est ja- » mais envisagé du même œil sous ses deux » faces, lorsque sous un point de vue il » peut être douteux.

» Cependant la liberté de la presse a été » reçue avec une joie générale ; & depuis » l'abolition du pouvoir absolu, les Etats » n'ont peut-être jamais porté une loi pour » laquelle la Nation ait témoigné tant de » satisfaction, & qui dût alors lui être plus » précieuse.

» Ceci arriva dans un tems d'incertitude » où l'intérêt & la force fouloient souvent la » justice sous leurs pieds. Notre présente » forme de gouvernement est fondée sur la » liberté, la sûreté & la propriété.

» Sous un pareil gouvernement, chacun » doit avoir la liberté de penser, de parler » & d'écrire sur tout ce qui ne répugne » point à la Législation & à la Majesté du » Royaume. Celles ci sont également mises » en sûreté par l'Ordonnance de 1766 &

» par la loi générale ; & si dans ces derniers » tems on a vu paroitre des écrits indé- » cens, on ne le doit point attribuer à l'Or- » donnance, mais à sa mauvaise manuten- » tion dans une circonstance où la licence » & le pouvoir arbitraire abandonnés au » Peuple rendoient tout incertain & chance- » lant.

» Ces tems ne sont plus : la loi peut être » maintenue avec cette rigueur que la tran- » quillité générale exige ; & pour ne pas » se retrouver dans ces circonstances afffreu- » ses, il est nécessaire que la liberté de la pres- » se conservée & protégée éclaire le Public » sur ses véritables intérêts, & que celui qui » gouverne soit instruit de la façon de pen- » ser du Peuple. Si, dans le siecle dernier, » il avoit été permis à l'impression d'éclai- » rer le Souverain sur ses vrais avantages, » c'est-à-dire, le bonheur des Sujets, peut- » être que Charles XI n'auroit pas fait, » aux dépens de la sûreté publique, des dé- » marches qui ont rendu odieux le pouvoir » suprême, qui ont été la premiere cause » de la perte des Provinces enlevées au » Royaume sous le regne de son Fils, & » dont le désordre nouvellement terminé a » été la suite. Si la liberté de la presse avoit » pu éclairer Charles XII sur sa véritable » gloire, ce généreux Prince auroit préféré » la satisfaction de gouverner un Peuple » heureux à l'envie de regner sur un Royau- » me vaste mais inhabité.

» La liberté de la presse n'existoit point en » Angleterre lorsque Charles I porta sa tête » sur l'échafaud, ni lorsque Jacques II fu- » gitif abandonna son trône à son ambitieux » Gendre. Le Peuple n'obtint ce droit d'u- » ne maniere légale que vers la fin du regne » de Guillaume III, ou au commencement » de celui de la Maison d'Hanovre ; Maison » qui a occupé le Trône d'Angleterre avec » plus de gloire & plus de sûreté qu'aucune » autre qui ait regné avant elle. Si Wilkes » a causé quelque bruit, on doit l'attribuer à » l'attention que le Gouvernement a fait » imprudemment à ses écrits plutôt qu'à » leur impression, puisque sans cela, ils » auroient été oubliés assez tôt avec tant » d'autres.

» Par la liberté de la presse, un Roi par- » vient à sçavoir la vérité qu'on cherche à » lui cacher avec tant de soin & malheureu- » sement très-souvent avec tant de succès. » Des personnes en place jouissent de l'a- » vantage de recevoir des éloges purs & » bien mérités ; ils y trouvent en même » tems un moyen de désabuser le Public sur » les interprétations fausses qu'on donne à » leurs actions : le Peuple enfin y trouve la » sûreté pour la publication de ses griefs, » la consolation de pouvoir se plaindre & » souvent d'être convaincu de l'injustice de » ses plaintes.

» Pénétré de ces vérités, j'ai lu avec » beaucoup d'attention l'Ordonnance du 2 » Décembre 1766 concernant la liberté de » la presse ; je n'ai pas trouvé de change- » mens essentiels à y faire, à l'exception de » quelques articles que je joins ici avec les » corrections que je crois devoir y être fai- » tes. Ces changemens ne proviennent que » de la forme de Gouvernement de 1772 & » de la différente maniere dont le Gouver- » nement est aujourd'hui administré. Je » n'y ai ajouté qu'une obligation pour l'Im- » primeur, afin de prévenir la licence & les » indécences entre Particuliers, outre ce » qui est déjà défendu par l'Edit du 24 » Août 1772, ce qui, à cause des détours » des Avocats, n'a pu être prévenu autre- » ment. Mais tout ce qui regarde les affai- » res judiciaires, les Jugemens & les Juges, » doit être, sans difficulté, transmis inva- » riablement à la connoissance du Public ».

S. M., pour encourager la culture du chanvre, a destiné une somme de dix-huit mille thalers, monnoie d'argent, à des récompenses en faveur de ceux qui auroient recueilli dans leurs champs la plus grande abondance de chanvre de la meilleure qualité.

ALLEMAGNE.

De Leipsick, *le 7 Juin.*

Le taux des vivres a baissé presque généralement à Dresde : ici il est sur le même pied que le mois dernier. L'affluence des étrangers attirés par la Foire soutient les prix, même après que la Foire est finie, parce qu'il en reste encore beaucoup après ce terme. D'ailleurs ni le grain ni la farine ne manquent.

De Francfort, *le 10 Juin.*

Après la mi-Mai, il y a eu généralement

des gelées dans ces contrées. Après les gelées, il est survenu dans quelques Provinces des inondations... Le 27, la riviere de Lein se déborda, & couvrit une partie du territoire d'Hanovre : le 29, les eaux s'éleverent jusqu'aux fossés des remparts de la Ville neuve, & couvrirent le pont de la porte de Calenberg ; les prairies & les jardins sont dévastés.... La nuit du 26 au 27, Hildesheim & son territoire furent menacés d'une ruine totale par le débordement du Weser, de la Lein, de l'Iunerste &c : on ne voit dans les environs de la Ville que les ruines des maisons de plaisance, des jardins, des remparts, des écluses &c. Le pays n'est qu'un marais. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il n'y a eu aucun orage capable de produire ces inondations... Plusieurs autres Villes ont essuyé le même désastre ; & le cours des Postes a été interrompu.

ITALIE.

De Livourne, *le* 1 *Juin.*

En général, les apparences des récoltes sont très-flatteuses en Italie. Quelques cantons ont été affligés de différens fléaux. On mande de Viterbe que les sauterelles en ont ravagé les campagnes.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le* 20 *Mai.*

Les pluies & un froid d'hiver ont regné dans ce pays pendant presque tout le mois d'Avril & une partie du courant. Ces intempéries ont été très-nuisibles à la santé des Habitans ainsi qu'aux productions de la terre qui promettoit une grande abondance. On craint que les salines ne s'en ressentent beaucoup. Il y a eu aussi quelques orages violens.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 11 *Juin.*

On mande de Gloucester que des pluies survenues fort à propos ont fait beaucoup de bien aux bleds & aux fourages ; que les champs font espérer d'abondantes récoltes ; mais que les prix se soutiennent, quoique les greniers des Propriétaires soient pleins.. On écrit du Lincolnshire que depuis une quinzaine de jours, les prix de la viande, de la volaille & autres comestibles baissent.. En général, les denrées, quoiqu'elles commencent à baisser, sont beaucoup plus cheres qu'elles ne devroient l'être, vu la perspective flatteuse des récoltes.

Une maladie contagieuse a attaqué les chiens à Gateshead : en deux ou trois jours, on en a tué environ trois cens.

Les nouvelles de l'Amérique ne sont nullement consolantes. Les esprits sont fort indisposés contre la Métropole ; & déjà les Colonies s'étoient soustraites à beaucoup d'égards au joug de nos Négocians.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le* 12 *Juin.*

Il doit partir le 15 pour la pêche du hareng 167 bâtimens, sans compter une vingtaine de barques moins considérables. Quatre-vingt cinq navires & deux bâtimens de moindre port font voile pour la pêche de la baleine... Le 26 & le 27 Mai, on a essuyé dans la Hollande septentrionale une terrible inondation qui a causé les plus graves dommages : on a trouvé sur la côte plusieurs navires naufragés.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 11 *Juin.*

Il arrive encore de tems à autre des cargaisons assez considérables de grains, mais non en aussi grande abondance que ci-devant ; les Négocians qui font ce commerce dans les différentes Places de la Méditerranée ont été invités à remplir leurs magasins & par le bas prix assez général, & par le danger dont une partie de la Barbarie est menacée de voir les espérances d'une abondante récolte détruites par une sécheresse opiniâtre.

Du Puy (*en Velai*), *le* 11 *Juin.*

Jusqu'à présent on ne paroît s'être attaché ni à faire connoître ni à connoître les

ruisseaux de France qui roulent ce qu'on appelle des productions précieuses non à cause de leur utilité, mais à raison de leur rareté & de leur singularité. Il y en a pourtant là même où l'on ne se douteroit pas qu'il y en eût. Par exemple, c'est dans le lit d'un ruisseau, d'un torrent rempli de pierres volcanisées que les Habitans du village d'Espailly ramassent le grenat dont les Genevois viennent acheter une partie. On ne soupçonneroit point que ce ruisseau qui ne fournit de l'eau avec abondance que lors de la fonte des neiges ou après les pluies, contienne cette matiere ainsi que des cristaux d'améthiste & d'hyacinthe. Les Habitans de ce village dégagent avec un pic les pierres ensablées; ensuite avec une cuiller de fer, ils enlevent le sable; & s'ils y apperçoivent beaucoup de grenat, ils le lavent dans une auge, en séparent la terre, & trouvent, après plusieurs lotions, le grenat au fond du vase.

De Montpellier, *le* 13 *Juin.*

Le 22 du mois dernier, une grosse louve, d'une espece singuliere, attaqua quelques personnes dans des villages du Diocèse d'Uzès. Près de la Roque, elle s'élança sur le nommé Végier, domestique, qui passoit à cheval le pont de la Ceze. Le cheval, déchiré à la bouche, se cabra & désarçonna le Cavalier. La louve, après s'être un peu éloignée, revint sur ses pas. Le jeune homme, sans armes & blessé par sa chûte, se défendit avec une vigueur étonnante. Quoique mordu en divers endroits & fort affoibli, il parvint à la fin à terrasser l'animal; & après une demi-heure de combat, il l'étouffa.

De Lyon, *le* 14 *Juin.*

On se plaint dans les cantons du Dauphiné & autres qui nous avoisinent des mauvaises apparences du froment & du seigle: mais on ajoute qu'en tirant du côté de Grenoble ces productions sont très-belles & en très-bon état.

De Nantes, *le* 14 *Juin.*

Le navire, le *Marquis de Castries*, a amené de Chine à l'Orient 114 caisses de porcelaine bleue, 16 caiss. *dito* en couleurs, une caisse de montres de porcelaine; 1360 grosses caisses, 84 demi-caisses, 148 quarts de caisses, & 680 huitiemes de caisses de thé bouy; 135 caisses de thé pékao, 400 petites caisses de thé campouy, 284 caisses de thé verd supérieur, 240 de thé haysuen, 225 de thé haysuen skin, 100 de thé camphou, 311 de thé verd tonkay, 100 de thé saothcaon, 30 petites caisses de thé saotchaon padre; 5 caisses & 107 ballots de nankins jaunes, 800 pieces *dito* blancs, 32 caisses de soie écrue de Nankin, 2 caisses de soie plate, 2028 buches de bois de sapan, 300 rouleaux de nacre, 200 paniers d'esquine, 3000 paquets de rotins courts, 12 picqs & 80 catis de rotins longs, 36 caisses d'étoffes de soie, & 5 caisses de soie de Nankin.

Les prix des grains tendent plutôt à remonter qu'à descendre encore. Cette circonstance pourroit ranimer la circulation de quelques Provinces intérieures, à l'avantage du Cultivateur & de la culture.

Il y a quelque tems qu'on bénit solemnellement à Rhuis un chasse-marée de 60 tonneaux, un des plus beaux du Morbihan, construit par le nommé Dagour, excellent Charpentier. Ce bâtiment est destiné pour les voyages d'Espagne & du grand cabotage. La petite marine marchande de la presqu'Isle de Rhuis est sur un fort bon pied. Au seul Port de Logo, l'on compte plus de 20 gabares destinées à transporter des bois de construction; & il y aura bientôt plus de 50 chasse-marées, bâtimens qui sont continuellement occupés au transport des marchandises de Nantes aux autres Villes maritimes; car la navigation de cette presqu'Isle est en quelque sorte consacrée au service de notre commerce. Ce petit pays a été appellé par les Historiens le Paradis terrestre de la Bretagne: il produit le plus beau froment, du sel en abondance, & un vin qui paroissoit jadis avec honneur sur la table des Ducs.

De Besançon, *le* 17 *Juin.*

Il est question de l'établissement de nouvelles Salines vers le village d'Arc près de la forêt de Chaux. Cet établissement sera très avantageux. Le projet est d'y conduire l'excédent de l'eau des Salines de Salins, que l'on a jusqu'à présent perdue, & dont on ne pouvoit s'assurer la perte qu'en fai-

ſant garder avec ſoin les bords de la riviere où elle ſe dégorgeoit. Cependant la Province ne fourniſſoit pas aſſez de ſel pour remplir nos engagemens avec la Suiſſe : il falloit en tirer de loin un ſupplément qu'on ne pouvoit conduire qu'avec de grands frais de charoi. La forêt de Chaux contient environ quarante mille arpens de bois effectifs qui reſtoient ſans conſommation, car ils n'étoient pas compris dans l'arrondiſſement des bois affectés aux anciennes Salines. Le village d'Arc eſt ſitué près de la riviere de Loup qu'on ſe propoſe de rendre navigable. Le projet eſt agréé, & l'on doit mettre inceſſamment la main à l'œuvre.

Notre Province partage le ſort des autres quant à la valeur des grains & aux apparences des récoltes.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Extrait d'une Lettre ſur divers objets & particuliérement ſur l'Art de perfectionner le fer.

MONSIEUR,

Selon la Pratique du Jardinage de M. Roger Schabol, j'ai provigné des pêchers, des poiriers & des pommiers. Il y a du fruit aſſez abondamment ſur les poiriers, & les pêchers en promettent. Je vois, par votre Gazette du 17 Mai, que la pratique en eſt conſtante en Siléſie. Elle prend aſſez bien en ce pays; mais les Amateurs qui ont ſuivi cette méthode, après mon expérience, ſont alarmés ſur l'annonce que quelques Propriétaires de pépinieres leur ont faite que les fruits qui proviendront du provignement, auront un goût ſauvage (1). Ne ſeroit-ce point, Monſieur, l'intérêt qui feroit tenir un diſcours ſi peu vraiſemblable aux Pépinieriſtes? J'ai lieu de le ſoupçonner. Depuis long-tems on cultive la vigne en la provignant, ſans qu'on ſe ſoit apperçu que le vin qu'elle produit ait dégénéré, ni que le raiſin ait perdu de ſon bon goût. L'œillet ne diminue point en beauté, & n'eſt point fruſtré de ſon odeur délicieuſe, pour être marcotté. En 1773, il me fut impoſſible de ſauver les fleurs qui étoient ſur mes marcottes de poiriers. L'année préſente, les fruits y ſont abondans & très-vigoureux. J'attends impatiemment l'automne pour juger & faire juger par les Amateurs non ſuſpects, de la différence, s'il y en a, du fruit de l'*arbre mere* avec celui de la marcotte; & je ferai enſorte de ne point oublier de vous faire part de ce qui en ſera réſulté.....

L'article de *Vienne* du 26 Avril, de votre Gazette du 17 de ce mois, nous annonce que M. le Baron de Meindinger a l'art de perfectionner le *fer à un très-haut degré*. Si le procédé eſt coûteux, peu de perſonnes le répéteront, ſuppoſé qu'il en faſſe part au Public. Je ſerois bien curieux de ſçavoir ſi M. de M. poſſede ce ſecret depuis long-tems : en voici la raiſon. En 1771, article de *Klagenfurth* du 17 Juin, inſéré dans votre Gazette du 20 Juillet de la même année, la Société de cette Ville propoſa un Prix pour ſe procurer la *méthode la plus sûre, la plus avantageuſe & la plus économique de faire le charbon de bois à l'uſage des grandes Forges &c.* J'entrai en lice : je fis parvenir à cette Société mon Mémoire en Août ſuivant. Sans annoncer ſi elle étoit contente ou non des Mémoires qui lui étoient parvenus, elle changea ſon Programme, l'année ſuivante (1). Dans une note de ce Mémoire, j'avois inſéré un procédé pour bonifier les fers *fragiles*, procédé que je ſuis depuis 1768 avec le ſuccès le plus conſtant. La matiere que j'employe eſt ſous la main de tout le monde & dans tous les pays. Si M. le Baron de Meindinger employe la mê-

(1) *Un Propriétaire nous l'a également aſſuré : mais nous avons des raiſons de croire que du moins cet effet n'eſt pas général, & que s'il a lieu quelquefois, il ne faut pas ſe hâter de prononcer ſur la ſuite de la culture & des récoltes. Nous prions l'Auteur de ne pas oublier l'eſpérance qu'il nous donne de nous faire part des réſultats de ſes expériences.* Note de l'Editeur.

(1) *Nous n'avons point vu dans vos Gazettes & Journaux que les Prix ayent été diſtribués à la ſuite du ſecond Programme. Comme le changement de la queſtion, ſans jugement ſur le mérite des Mémoires, me dégoûta, je ne concourus point.* Note de l'Auteur.

me chose, & qu'il l'ait fait avant l'automne de 1771, sa méthode ne tient point à la note insérée dans mon Mémoire sur l'art de cuire le charbon : si au contraire il n'a usé de son secret que depuis cette époque, & qu'il soit le même que le mien, je suis bien fondé à réclamer la découverte que j'ai dès-lors communiquée à la Société de Klagenfurth. Les Allemands, ainsi que les François, en jugeront, puisque je ne tarderai pas à mettre au jour mon procédé ; & je donnerai ordre qu'il vous en soit remis un exemplaire, afin qu'il ait la plus grande publicité. Peut-être sera-ce le même secret que celui qu'on attribue au Prince Robert : je le souhaiterois pour faire cesser les regrets : peut-être aussi est ce celui de M. de M. En tout cas, rien n'est moins dispendieux, rien n'est plus commun que la matiere : cette méthode remplira, à ce que j'espere, les vœux du Directoire Prussien, exprimés dans votre Gazette du 26 Juin 1773, N°. 51.

..... Comme il ne seroit pas naturel que, sur un objet si important, vous m'en crussiez sur ma simple parole, je vous prie de vous donner la peine de passer, à votre premier moment de liberté, chez M..... à qui j'ai adressé ces Ouvrages. Vous y pourrez prendre lecture de mon petit Mémoire sur l'admission de la matiere propre à ôter aux fers leur fragilité ordinaire. Je connois assez votre discrétion pour espérer que ce procédé ne sera point public avant le tems, & vous ne craindrez point de préparer les esprits à une révolution dans la qualité des fers fragiles, cherchée par les Métallurgistes de toutes les Nations, très-infructueusement jusqu'à nos jours. La qualité des charbons, ou plutôt la connoissance de leur qualité étant une chose essentielle pour parvenir au but, m'a déterminé à joindre les deux procédés ensemble. Si je n'ai pas tout trouvé sur ces objets, au moins pourrai-je être l'occasion d'une plus grande perfection, & mes desirs seront remplis. J'ai l'honneur d'être &c.

N. Nous répondrons avec empressement à la confiance que l'Auteur de la Lettre précédente a la bonté de nous marquer, & nous contribuerons, autant qu'il sera en nous, à lui assurer la justice qui lui est due.

I I.

Lettre à l'Auteur de la Gazette.

Les effets, Monsieur, qui nous paroissent singuliers, souvent ne le sont pas, & il n'est pas rare que nous les attribuions à des causes qui, loin de les avoir produits, leur sont entiérement étrangeres. Un Amateur des fleurs annonce dans votre Gazette, N°. 42, qu'en arrosant, durant l'hiver, avec l'eau de savon dont il s'étoit servi pour se faire la barbe, un pied d'œillet qu'il tenoit renfermé dans sa chambre, cette plante avoit parfaitement réussi. Ce fait n'a rien de merveilleux & ne doit pas étonner ceux qui sont en état de juger, qui ont suivi en vrais Observateurs la marche de la végétation, & qui ne regardent, en un mot, comme phénomene que ce qui l'est. S'il ne geloit pas dans la chambre du Fleuriste, comme il y a tout lieu de le présumer, vu d'ailleurs que l'hiver a été fort doux, en arrosant l'œillet avec de l'eau ordinaire, il auroit crû, il auroit poussé, il auroit profité, & dans le tems il auroit fleuri. Mais si notre Amateur eût fait un peu chauffer cette eau, & qu'il lui eût donné à peu près le même degré de chaleur qu'avoit l'eau de son bassin, il se seroit applaudi du succès, & son étonnement auroit été ou du moins auroit dû être le même. C'est donc à la douce chaleur de l'eau, & non pas au savon, qu'il faut attribuer le progrès de la végétation de l'œillet.

J'ai connu, Monsieur, une Dame qui m'a assuré qu'en 1709 elle fit une expérience qui paroitra bisarre & qui eut tout l'effet qu'elle desiroit. Elle étoit jeune alors & cultivoit des œillets avec le plus grand soin. Le grand froid de l'hiver lui faisoit tout craindre pour ses fleurs, elle ne pouvoit les arroser avec de l'eau, elle prit le parti de le faire avec du vin. Comme celui-ci ne se geloit pas, les œillets furent entretenus dans une douce humidité & ils vinrent à merveille. Je ne conclurai pas de là que ce fût par le moyen du vin qu'ils prospérerent. Tout ce qui auroit procuré aux racines un pareil degré de fraîcheur & d'humidité, auroit produit le même effet. Après l'hiver, ces œillets furent arrosés avec de l'eau qui corrigea les défauts du vin ; car il n'est pas fait pour servir d'aliment aux plantes. Si cette Dame n'avoit pas mis de l'eau dans son

vin, qui étoit du meilleur, puiſqu'elle habitoit un très-bon canton de la Bourgogne, ſes œillets ne ſeroient pas ſi bien venus. On auroit donc tort d'attribuer leur beauté au vin dont on les avoit arroſés.

Vous pouvez, Monſieur, vous rappeller que lorſque la fantaiſie nous prit de cultiver des narciſſes dans des carafes, pour orner nos cheminées, les uns mettoient de la terre au fond des carafes, les autres jettoient du ſel dans l'eau dont elles étoient remplies. A préſent on ne met que de l'eau dans les carafes & les oignons réuſſiſſent. Le ſel & la terre ne leur étoient donc pas néceſſaires. J'en dis autant du ſavon & du vin pour les œillets.

Rien n'eſt certainement plus louable que de rendre publiques les découvertes qu'on fait. Mais il ne faut pas donner pour extraordinaire ce qui eſt ſimple & dans le cours ordinaire des choſes. Encore doit-on moins nous préſenter comme nouveau ce qui eſt connu de tout le monde. Tel eſt le prétendu ſecret qu'on vous a prié d'inſérer dans votre Gazette N°. 42. Pour faire mourir les taupes, nous dit-on, il n'eſt beſoin que de leur faire manger des noix qu'on a fait bouillir dans de l'eau de leſſive. Je ſuis bien fâché qu'on me donne ceci pour une nouveauté; car cet admirable ſecret ſe trouve mot pour mot dans l'Albert moderne, & l'on y dit que le Gouvernement a donné ordre de le publier. Ce Livre n'eſt rien moins que rare, & on le trouve entre les mains de tout le monde. Comment arrive-t-il donc qu'on faſſe une nouveauté de ce qui n'a pas même le mérite d'être rajeuni? Au reſte, ce ſecret, pour être public, n'en a pas plus d'efficacité. Je ne l'aſſure pas, mais j'ai quelque raiſon de le conjecturer. Un de mes amis l'a mis en pratique, & les taupes n'en ont pas moins fait de ravages. J'en ferai moi même l'expérience, & je verrai s'il réuſſira mieux. J'ai l'honneur d'être &c.

Signé, HICFAME.

III.

Effets de l'herbe des pommes de terre donnée en fourage.

La vérité a preſque toujours beſoin d'être confirmée, parce qu'elle eſt preſque toujours combattue. Il n'y a preſque point de regle, de principe, d'uſage, de pratique qui ne ſouffrent des contradictions lors même qu'ils paroiſſent hors de toute atteinte. Tout n'eſt pas dit encore ſur les pommes de terre, par exemple: la diverſité des opinions ſur la qualité de ſa tige donnée en fourage au bétail nous occupera dans cet article.

On lit dans les Mémoires de la Société Electorale Palatine qu'un Econome du pays eut nombre de bœufs attaqués de la dyſſenterie, parce qu'ils avoient mangé deux ou trois fois de l'herbe de pommes de terre; d'autres épreuves ont eu, dit-on, le même ſuccès.

Il ſe peut que cette herbe, dans certaines circonſtances, ſoit malfaiſante, comme l'eſt la luzerne trop verte, comme l'eſt toute herbe rouillée, comme le ſera toute eſpece de fourage mangé avec excès ou dans de mauvaiſes diſpoſitions du corps de l'animal.. La pomme de terre en nature a eſſuyé les mêmes oppoſitions, parce qu'en effet elle a nui quelquefois au bétail, comme le pain à l'homme. Mais l'expérience commune & même générale a conſtaté que c'étoit une bonne nourriture, ſur-tout quand elle eſt cuite &, ce qui eſt intéreſſant, pelée.

On aſſure que la tige des pommes de terre n'eſt dangereuſe que quand elle eſt coupée dans le tems de la floraiſon, & non avant ou après. Pluſieurs Economes Siléſiens certifient qu'elle ne fait point de mal au bétail quand elle a été coupée après cette époque. Quelques épreuves décideront du poids de ces témoignages & de ces diſtinctions.

L'expérience ſuivante eſt très-favorable à cette plante. L'année derniere, la ſécheresse fit manquer le fourage dans la Principauté de Schweidnitz. Dans l'extrême diſette, un Propriétaire foncier du pays eut recours à l'herbe des pommes de terre pour nourrir un grand nombre de vaches, & réuſſit à ſouhait. Dès que les tiges eurent fleuri & que les pommes de terre furent bien formées, il coupa les tiges avec une faucille & les mêla avec un peu de fourage. Les vaches en parurent fort avides: leur ſanté ſe ſoutint parfaitement; leur lait fut très-crémeux; le beurre qu'on en tira ſe trouva plus délicieux qu'à l'ordinaire. Du reſte, les pommes de terre ne ſouffrirent

point d'avoir été séparées de leurs tiges ; elles ne furent ni moins belles ni moins bonnes.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 15 Juin 1774, au Samedi 18 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 13, 17 à 21 liv. *le septier ; idem* au Port de la Grêve, de 17 à 20 liv. ; le seigle, de 8, 9 à 10 liv. ; l'orge, de 8 à 8 l. 10 s. aussi *le septier*.

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 15 Juin 1774, au Samedi 18 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 15, 16 l. 10 s. à 18 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 22 Juin 1774, de 50 à 51 livres ; *idem* nouveau de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38 ; *idem* nouveau, de 35 à 36 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 l. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 32 à 33 ; *id.* nouveau, de 31 à 32 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

VI.

Changes de Paris, *du 22 Juin 1774.*

Amsterdam	54 ¾
Londres	30 ¼
Hambourg	184 ¼
Madrid	15
Cadix	14 18 à 17 6
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Pâques*	⅛ à ¼ p. ⅝ b.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Juin 1774.

	#	s		
Or de Portug. à . . .	725			marc.
Du Mexique à . . .	720			marc.
Du Perou à	712			marc.
Les guinées à . . .	724			marc.
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		once.
Or à 20 karats à . .	84			once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		marc.
Piastres à	48	17	6	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Lundi 20.*	*Mardi 21.*	*Mercredi 22.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1770 65 67 ½ .	1770 72 ½ . .	1780 85 87 ½ 90
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	1170	. . . . .	1170 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	220	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	362	362 63 . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1774. Du Mardi 26 Avril.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 19 Mars.*

LES nouvelles Isles découvertes à l'extrémité la plus septentrionale de l'Empire, sont stériles, presque désertes, dépourvues d'eaux navigables. On ne sçait à quel établissement elles seront destinées, lorsque nous aurons un excédent d'hommes & d'argent à employer au loin. Elles offrent des ressources pour la peche, & des lieux de relâche pour les vaisseaux qui tenteroient d'aller plus avant vers le Pôle, quand les circonstances seront assez favorables pour que nous nous livrions entiérement à des expéditions utiles aux progrès des sciences & du commerce.

Un homme bienfaisant a confié sans se faire connoître, à M. Betzky, Conseiller-Privé, le soin de disposer d'une somme de 50,000 roubles en œuvres charitables & patriotiques. M. Betzky lui propose de remettre cette somme à la Maison d'Education de Moscou, & d'en employer le produit annuel à fournir des fonds à dix des Eleves qui, ayant fait le plus de progrès dans les Arts & Métiers, sortiront de cet asyle pour s'établir dans différentes Provinces de l'Empire. Dans cette Maison, les Orphelins & les enfans abandonnés de l'un & de l'autre sexes reçoivent les instructions convenables à des Citoyens qui doivent servir leur Patrie par l'exercice des professions de premiere nécessité. Leur enfance est heureuse: mais quand le terme de la bienfaisance est arrivé, quelles ressources trouvent-ils, livrés à eux-mêmes? En supposant même, dit M. Betzky, qu'ils ayent des connoissances, des talens & des mœurs, ces ressources sont encore incertaines dans l'état actuel des choses.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 31 Mars.*

Le Roi se rendit derniérement à Wartensioe près Iarsholm, pour voir l'essai d'une nouvelle machine à l'usage des Plongeurs, inventée par le sieur d'Ahlberg. L'Inventeur resta long-tems au fond de la mer qui de ce côté-là est très profonde: il parla, chanta, & on l'entendit très-distinctement. S. M. l'honora des éloges les plus flatteurs.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 3 Avril.*

Un Paysan nommé Niels Soerensen, sans autre bien que ses bras, son industrie & son zele, demanda & obtint, il y a quelques années, un terrein inculte. Il dessécha, défricha, cultiva, & recueillit d'abord de quoi se faire un petit attelier ou plutôt une pauvre baraque. Peu à peu il acheta du bétail;

le bétail réussit. Insensiblement, par quinze ans de travaux pénibles & assidus, il est parvenu à se procurer une bonne maison, de bons troupeaux de moutons & de bœufs, & des récoltes suffisantes pour entretenir dans l'aisance une bonne famille agricole dont il est chef. Son histoire est celle de la fondation des Sociétés & des Empires : ou si elle en differe, c'est par une circonstance qui est à l'avantage de Soerensen, mais non pas de nos anciennes institutions. Ce pauvre, dans sa détresse, étoit assujetti à des corvées ; il a fait sa petite fortune, détourné sans cesse par l'obligation d'entretenir celle d'autrui. A la fin, moyennant une petite redevance, il s'est racheté de cette servitude, & il faut en sçavoir gré à ceux qui lui ont rendu la liberté. Les bonnes mœurs conservent toujours quelque crédit : ce brave homme a été loué par la voix publique ; l'Académie Equestre de Soroe lui a payé le tribut de l'estime. M. de Reitzenstein, Directeur de cette Société, a convoqué les Paysans des environs ; & en leur présence, il a donné à Soerensen un grand gobelet d'argent, ayant d'un côté les armes de l'Académie avec la devise, *récompense de l'industrie ;* & de l'autre un médaillon avec ces mots, *donné à Niels Soerensen par l'Académie Equestre.*

BOHÊME.

De Prague, *le 3 Avril.*

Le Catéchisme d'Agriculture, composé par ordre du Gouvernement pour les Ecoles du Royaume, vient d'être distribué dans toutes les Paroisses : les personnes chargées de répandre cette nouvelle instruction, recevront des honoraires très-honnêtes. On prend les mêmes arrangemens pour l'Archiduché d'Autriche. M. l'Abbé de Felbiger, Sçavant très-digne de la confiance du Gouvernement, exécutera, par ordre de S. M. I. R. A., ce plan pour les *Ecoles normales*, sçavoir celles où l'on enseigne l'Agriculture & les Arts succursaux &c.

HONGRIE.

De Presbourg, *le 4 Avril.*

Les lettres de Zips, pays très-froid à cause de l'influence du Mont-Karpath, portent que depuis une quinzaine de jours le tems est fort chaud & fort agréable dans cette contrée. Le 21 Mars, le tonnerre gronda, précédé d'éclairs très-vifs & continus. Le soir, il tomba une pluie très-chaude. Le lendemain, la neige avoit disparu, & la terre étoit couverte d'une douce verdure, chose extraordinaire dans cette saison.

ALLEMAGNE.

De Leipsick, *le 7 Avril.*

La taxe des denrées est sur le même pied que dans les mois précédens. La saison a été néanmoins, jusqu'à présent, très-favorable aux productions : on s'attend même à une année très-fertile, s'il ne survient des accidens.

De Francfort, *le 12 Avril.*

Les nouvelles des différentes Provinces de l'Empire s'accordent à relever la beauté du mois de Mars & à faire espérer les meilleures récoltes.

Il y a long-tems qu'on n'a vu dans nos Foires autant de filoux & de voleurs qu'il s'en trouve actuellement ici. On en arrête beaucoup, & on n'entend pas moins tous les jours de nouvelles plaintes.

ITALIE.

De Trieste, *le 1 Avril.*

Les prix des grains baissent. Depuis que la concurrence illimitée a mis à l'aise les Producteurs & les Consommateurs, nos anciens Acapareurs sont fort trompés dans leurs spéculations. L'argent & la denrée se cherchent & se trouvent bientôt réciproquement. Aujourd'hui les expéditions deviennent moins fréquentes.

D'Aquilée, *le 2 Avril.*

Le safran est la branche d'économie rurale la plus importante pour ce district : c'est la principale ressource d'environ 20,000 Habitans : son produit ordinaire est de plus de 60,000 écus. Cette année, le tems a singuliérement favorisé cette culture ; & l'on compte sur un rapport beaucoup plus considérable.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 6 Avril.*

Jusqu'à présent, nous pouvons nous promettre de bonnes récoltes. L'Agriculture se ranime de plus en plus dans différentes Provinces : cette restauration est due en partie aux travaux des Sociétés fondées pour l'encouragement de l'Art. On voit dans la Galice, par exemple, des bois taillis & de haute futaye, des prairies artificielles, de très-beau lin, couvrir les montagnes qui n'offroient que des buissons & une vaine pâture. M. le Marquis de Piedrabruena, Intendant des Manufactures de toile, a dirigé ces heureux changemens, il y a même contribué à ses frais : cet exemple a trouvé des Imitateurs.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 10 Avril.*

On écrit de Scarborough, Wington, Stoeton &c, que l'épidémie des émigrations fait tous les jours dans ce pays de nouveaux progrès, & que dans le nombre très-considérable des Emigrans, il y a des chefs de famille riches de quelques milliers de livres st. qu'ils convertissent en especes.

Un incendie, arrivé à Cullerne, gros village, mais couvert de chaume, situé à six lieues de Bath, a consumé 54 maisons, 11 granges presque toutes remplies de grains, 24 étables &c. 32 familles de Laboureurs ou de Journaliers sont restées sans ressource & presque sans vêtemens. Des villages voisins, on leur a apporté du pain, des habits, toute sorte de secours ; & ils ont arrosé leurs Bienfaiteurs de larmes. Un autre incendie, plus terrible, a fait des ravages affreux à Shrewsbury.

Dans l'avis publié ci-devant, concernant les embarquemens de grains qui se faisoient à Chichester & à Emsworth pour le Havre, on a remarqué que si les bleds venoient à hausser jusqu'à 48 s. (31 l. le septier) dans le Royaume, les Marchands pourroient alors rapporter leurs cargaisons, & voici quel seroit leur profit. » Le prix coûtant du fro-» ment qui est de 43 s. 6 d. joint à 3 s. 2 d. » pour le fret, l'aller & le retour, porte-» roit le quarter à 46 s. 8 d. (30 liv. 3 s. le » sept.). Si l'on en déduit la gratification » reçue, le bénéfice sera de 6 s. 4 den. par » quart. (7 liv. 9 s. le sept.), non compris » quelques modiques frais ». Tel seroit, dit-on, l'effet d'une manœuvre indiquée, en quelque sorte, par la loi. » Si vous révo-» quez en doute, ajoute l'Auteur, en s'a-» dressant au Lord North, la vérité de ces » assertions, vous pouvez vous faire don-» ner des éclaircissemens ultérieurs d'après » les registres des Douanes de Chichester & » de Portsmouth, puisque les vaisseaux » d'Emsworth peuvent faire leurs déclara-» tions à l'un ou à l'autre de ces Ports. Vous » pourrez sçavoir aussi que depuis peu, il y » a été embarqué plusieurs milliers de quar-» ters de froment pour la Méditerranée ».

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

D'Avignon, *le 12 Avril.*

Il est tombé de très-fortes pluies dans ce pays. Les petites rivieres de nos environs se sont horriblement débordées : la Durance n'avoit jamais été si terrible. La Sorgue, branche de la fontaine de Vaucluse, qui traverse cette Ville, s'est élevée à une hauteur excessive. Les pertes causées par ce fléau ne peuvent être encore appréciées, tant de cette Province que dans les parties de la Provence, du Dauphiné &c, qui nous avoisinent... Les productions sont fort avancées dans nos contrées méridionales ; nous apprenons de divers endroits où les grains étoient fort chers qu'on commence à y jouir d'une diminution, nécessaire dans les circonstances.

De Limoges, *le 12 Avril.*

Les grains tombent dans le Limousin à des prix beaucoup trop bas pour l'intérêt des Propriétaires, des Cultivateurs, & par conséquent de tous les ordres de Citoyens. Il y a, dit on, plusieurs cantons où la mesure de seigle de 78 à 80 livres, pesant, se vend à peine un écu. Une administration paternelle a procuré de grands secours à nos pauvres pendant la disette : nous espérons qu'elle nous sauvera de la non-valeur

dont l'abondance ſemble nous menacer. Les terres promettent beaucoup.

DU BEAUJOLLOIS, *le* 15 *Avril.*

Quoique les vignes ayent encore bien des riſques à courir, les vins baiſſent de prix, & pluſieurs Vignerons regrettent fort de n'avoir pas vendu. Ces ſortes de fonds, ſurtout, rapportent ſi peu de net, qu'il ne faut pas être étonné que le beſoin & l'eſpoir de ſe rembourſer d'avances conſidérables ayent produit les délais, l'incertitude, & les mécomptes dont on ſe repent aujourd'hui.

DE LYON, *le* 15 *Avril.*

Nous apprenons de divers endroits que les bleds & les vins diminuent de prix, les bleds ſur-tout. Les apparences généralement belles des différentes ſortes de récoltes ont généralement produit cet effet, contraire à celui que l'on éprouve ordinairement dans cette ſaiſon, lorſque les proviſions ne ſont pas très-abondantes & qu'il y a beaucoup de bons débouchés.

DE NANTES, *le* 17 *Avril.*

Les prix des grains ne ceſſent de baiſſer : la Loire en verſe toujours ici abondamment.

L'*Algonquin*, la *Jeune Roſalie*, la *Félicité*, ſont revenus des Iſles de l'Amérique : il n'eſt entré que très-peu de bâtimens la ſemaine derniere. Le *Salomon* & l'*Aurore* ſont partis pour Léogane. Le navire, les *Trois-Maries*, eſt en charge pour Guinée ; la *Veſtale*, pour les Cayes. Le navire, la *Catherine*, de Saint-Malo, eſt arrivé du Cap dans ledit Port.

Le ſieur Jean Loſſieux, Me. de la *Sainte Roſe* de Briac, venu de Bordeaux & la Rochelle, a rapporté que pluſieurs barques de divers endroits, ſorties de ce dernier lieu, avoient péri, après avoir long-tems lutté contre les coups de vent & les brumes. De ce nombre, il y en a trois ou quatre de S. Briac.

On mande du Croiſic le fait ſuivant. Le 5 de ce mois, pendant la Grand'Meſſe, un enfant tomba dans l'eau d'où il ne fut retiré qu'environ une demi-heure après, ſans ſigne de vie. M. Pellu, Chirurgien de cette Ville, ayant appris cet accident en paſſant ſur le quai, fit porter l'enfant chez ſes parens, peu éloignés de l'endroit. On alluma du feu ; l'enfant fut mis ſur une couverture chaude, on le remua comme ſi on le berçoit : pendant ce tems là, M. Pellu lui faiſoit des frictions, particuliérement ſur le cou, la poitrine & le ventre. Au moyen de ces premiers ſecours, le noyé donna quelques ſignes de vie. On mit en uſage les deux pipes. M. P. s'apperçut que l'enfant avoit évacué par les fondemens, & qu'il faiſoit de grands efforts pour touſſer : on lui donna quelques cuillerées d'un mélange d'eau, de vin tiede, & d'huile ; & enſuite un lavement avec une décoction de tabac. L'enfant jetta des cris, ſe tourna de côté & d'autre, & reſta dans cet état juſqu'à huit heures du ſoir qu'il recouvra la parole & enſuite une parfaite connoiſſance. Le lendemain, dès ſix heures du matin, il demanda à ſe lever; il n'avoit aucun ſouvenir de ſon accident.

Le nombre des perſonnes emportées par l'épidémie dans les campagnes a été ci-devant exagéré. S. M. a accordé aux différentes Paroiſſes des ſecours conſidérables en argent & autrement : M. l'Intendant a parfaitement ſecondé ces vues bienfaiſantes par des diſtributions promptes & par ſes ſoins actifs : les progrès de la maladie ont été bientôt arrêtés.

D'ANGERS, *le* 18 *Avril.*

Les grains perdent de jour en jour de leur valeur. Le froment eſt à 45 ſous le boiſſeau, du poids de 30 livres. Les champs enſemencés donnent les plus grandes eſpérances. Les arbres fruitiers ſont auſſi riches qu'il eſt poſſible.

Les vins ſoutiennent leurs prix : cependant les vignes s'annoncent bien.

Le premier jour de notre Marché, nouvellement établi, a promis de remplir toutes les eſpérances de nos Officiers Municipaux, ſur-tout en bétail. Quant à cet article, il auroit valu notre plus forte Foire, ſans le trouble cauſé par la demande d'un droit ou réel ou prétendu. Cette circonſtance a fait que la majeure partie des Forains s'eſt retirée. Il n'y a pas lieu de douter que cet obſtacle qui feroit peut-être échouer un utile projet, s'il ſubſiſtoit long-tems, ne ſoit bientôt applani.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

PARERE.

On prie Messieurs les Négocians de répondre le plutôt possible à la question suivante.

Fait. En Novembre, Pierre & Louis conviennent ensemble : Pierre d'acheter en Anjou, Louis de vendre à Nantes des fromens en participation ou communauté, sans commission de part & d'autre. Pierre achete & expédie, en Novembre suivant, partie de ses achats par deux différens Voituriers.

Louis en fait la vente, & le 21 dudit Décembre, écrit à Pierre qu'il a vendu le premier envoi par le Voiturier Paul à Jacques à quatre mois, le second envoi par le Voiturier Denis à Jean à quatre mois, *à l'option de ce dernier* (c'est-à-dire à escompte, s'il le veut) : il dit que la rareté du papier sur Paris l'empêche de remettre, & promet par ce même Courrier, pour le suivant, le compte de vente & les remises.

Le 24, Pierre écrit à Louis, approuve les ventes faites en participation, & le prie de lui remettre, suivant sa promesse, le compte & les remises : Louis écrit aussi ce même jour à Pierre qui le lendemain reçoit sa lettre où il trouve trois remises, qu'il eût faites dès le 21, s'il les eût trouvées, une sur Paris, & le reste sur Angers.

Le 28 dudit mois, Louis dans sa lettre envoye à Pierre le compte de vente des deux susdites parties froment ensemble, & deux remises encore sur Angers, malgré ses demandes sur Paris & ses observations que le papier sur Angers produit beaucoup de liards & souvent même point d'argent à l'échéance, pendant que celui sur Paris en vaut à tout instant : sur quoi Louis répond que le papier sur cette Capitale se plaçoit à la fin de Février au pair, ce qui faisoit 62 jours de bénéfice au profit de celui qui négocioit.

Le 31 dudit, Pierre écrit à Louis n'avoir pas encore examiné le compte de vente ; qu'il s'en acquittera après les Fêtes ; le prévient qu'il a promis sur Paris à un ami du papier qu'il attend par sa premiere qui va croiser la sienne.

Louis écrit bien le 31 ; Pierre reçoit bien sa lettre le premier Janvier ; mais loin de remettre sur Paris, comme il en a été prié, il engage Pierre à tirer sur lui à Nantes : Louis, dans ce tems, étoit en retard de la moitié du prix de la vente faite à Jean, compris les payemens que Pierre avoit faits sur les nouveaux achats qu'il continuoit en participation ; alors Pierre examine le compte de vente, & y voit porté :

Perte à la négociation du billet de Jacques de 1000 l., à 2 p. 100, . . . 20 l.

Escompte de 4000 l. (montant de la vente faite à Jean), à 2 p. 100, ... 80 l.

Pierre, d'après cet escompte ainsi stipulé dans le compte, & si bien annoncé, d'ailleurs confirmé si indubitablement par l'avis de Louis de tirer sur lui à Nantes, peut-il douter, & n'a-t-il pas tout lieu de croire que Jean a escompté le montant de la vente que lui a fait Louis de la partie froment en participation, & payé en argent ?

Pierre tire sur Louis, & leur affaire ensemble continue.

Le 12 Mars, après deux mois & demi d'intervalle, Louis écrit à Pierre ; & voilà comme il s'explique à la fin de sa lettre.

» Nous avons de bien mauvaises affaires » sur notre Place, tels viennent de cesser » leurs payemens. Jean à qui je vendis la » partie de froment par Denis, suivant le » compte que je vous en remis le 28 Déc., » me paya le 29 dudit, en papiers sur Paris » à trois usances, sur quoi je lui bonnifiai » demi pour cent, & les négociai pour vous » faire des remises courtes. Je crains bien » que les porteurs ne les ayent point fait » présenter à acceptation ; on m'a dit que » le Banquier est très-solide : s'ils lui ont » été présentés, & qu'il les ait acceptés, je » me flatte qu'ils seront payés ; mais jusqu'au moment de leur échéance, nous » aurons lieu d'être inquiets ; encore heureux si nous en sommes quittes pour la » peur ».

On demande si Pierre a lieu d'être inquiet, & si Louis doit être cru n'avoir été payé que le 29 Décembre en traite à son ordre à trois usances, sous bénéfice de demi pour cent, au profit de Jean, sur le Banquier de celui-ci à Paris, pour le montant de la partie de froment en participation

entr'eux, ſuivant l'avis du 21 dudit, vendue audit Jean à quatre mois, à l'option de ce dernier (c'eſt-à-dire, à charge d'eſcompte); & le compte de vente qu'il en a fourni le 28 ſuivant, où il eſt ſi bien ſtipulé & ſi clairement annoté eſcompte de 4000 l. comme dit eſt déjà ci-deſſus; & ſi par conſéquent Pierre peut être tenu au rembourſement de la moitié de ces effets que Louis, dans le cas qu'ils lui reviennent, ne ſera obligé à rembourſer que parce qu'il a négligé de les faire accepter, dans une occaſion où la correſpondance de Pierre prouve que ſi Louis l'avoit inſtruit, comme il le devoit faire, que Jean l'avoit payé en papier à 3 uſances, il en auroit demandé ſa moitié avec d'autant plus d'empreſſement qu'il avoit lieu de placer à 2 uſances à demi pour cent d'eſcompte, époque à peu près à laquelle ſa moitié de ce papier ſe ſeroit trouvée au retour de l'acceptation (où il n'auroit aſſurément pas manqué de l'envoyer); ce qui lui eût procuré double avantage, aſſuré ſa dette par deux débiteurs, & lui eût valu encore ſur l'objet 20 l. de bénéfice à déduire ſur ſa moitié de l'eſcompte que Louis paſſe bien à 2 p. 100 ſur le compte de vente.

Mais Louis qui paroît avoir fait ce calcul dès le 28, qu'il a fourni le ſuſdit compte, par lequel il donne ſi clairement à entendre qu'il a été payé de Jean en argent ſans déduction d'eſcompte, & où au moins l'on voit que s'il ne l'a pas été réellement, il a eu intention d'en perſuader Pierre, & de faire ſon affaire particuliere du papier qu'il a eu le 26, a ôté à celui-ci la faculté de ce même calcul, en lui interdiſant par ſon ſilence ſur le payement de Jean, effectué autrement, dit-il à préſent, qu'il ne l'a annoté, & le moyen d'aſſurer ſa créance, & le profit du réſultat qu'il étoit dans le cas lui-même de faire avec bien plus d'avantage, ſuivant les avis continuels, que le papier ſur Paris ſe plaçoit au pair à ſoixante-deux jours de date.

Pierre ſe croit donc bien fondé à penſer, (quand même il ſeroit bien vrai que le papier que Louis a reçu, ce qui n'eſt pas croyable d'après ſes avis antérieurs, étoit pour la partie de froment en participation entre eux) qu'il eſt dans le cas où un Aſſocié n'eſt point tenu de ſupporter ſa part d'une perte cauſée par lourde faute de ſon Aſſocié, comme par faute légere, & encore moins par des diſpoſitions ſecrettes d'effets communs; afin de les faire ſervir à ſon profit particulier, ce qui paroît être dans la conduite de Louis.

Dans le même tems, Louis avoit des achats ordonnés à la Haie & à Châtellerault où il a fait paſſer partie de ce papier; il en eſt convenu vis à-vis de Pierre: il eſt ſans doute croyable qu'il a négocié le reſte ſans perte d'eſcompte, ce qui eſt en effet poſſible, dans les environs de ces deux endroits; & il étoit convenable de faire ſes remiſes pour ſes achats faits qui ne lui permettoient pas ſans doute de prendre le tems d'envoyer le papier de Jean à acceptation.

Louis dès-lors a donc fait ſon affaire particuliere du papier qu'il dit avoir eu de Jean: ſa conduite & ſon ſilence dans cette négociation que Pierre eût toujours ignorée ſans la faillite de Jean, l'annoncent en indiquant l'avantage ſur lequel il a d'abord compté.

Pierre, d'après toutes ces juſtes obſervations, ſe ſent d'autant plus porté à croire que Louis a été payé en argent pour la partie de froment en participation, qu'il a toujours demandé des remiſes ſur Paris, & que le papier que Louis a pris de Jean a été payé (pour parler avec plus de clarté) avec l'argent de la partie de froment en participation, de la moitié duquel argent Louis ne pouvoit diſpoſer ſans le conſentement de Pierre, & il eſt reſté comptable à celui-ci ſans qu'il puiſſe le faire entrer pour rien dans la négociation tacite qu'il en a faite pour du papier de Jean à ſon ordre.

*N*a. Nous prions les perſonnes qui nous adreſſent des queſtions de ce genre, des mémoires, des deſcriptions &c, de vouloir bien rédiger ou faire rédiger ces écrits de maniere que nous ne ſoyons pas ſans ceſſe arrêtés par des obſcurités, des amphibologies, une confuſion que nous ne pouvons prendre ſur nous de tenter de lever ſans nous expoſer à des mépriſes qui changent l'état de la queſtion ou de la choſe. Nous ne plaignons certainement pas notre peine; mais il n'eſt pas juſte qu'on nous faſſe perdre un tems infini à deviner des énigmes; & c'eſt ce qui nous arrive pour épargner ce ſoin à nos Lecteurs ou ne pas les rebuter en les leur propoſant. Encore ſi

nous étions sûrs de réussir ; ce seroit une consolation : mais nous avons au contraire toujours à craindre de nous tromper laborieusement. Nous espérons qu'on voudra bien avoir égard à nos travaux, à nos craintes, & à l'intérêt que l'on a soi-même à s'expliquer d'une maniere claire, nette, ou du moins intelligible.

II.

Remede contre la rage.

M. Hébert, Vicaire de Clécy, près Condé-sur-Noireau, a communiqué le remede suivant aux Auteurs de la Gazette Salutaire. Il assure qu'on s'en sert dans ses cantons depuis plus de vingt ans, & que plus de 60 personnes, dont plusieurs avoient déjà eu des accès, ont été parfaitement guéries. Il l'a envoyé à Rôme ; mais comme il vouloit le rendre public dans sa Patrie, il en chargea une personne qui n'a pas rempli ses vues de bienfaisance ; il a donc pris le parti de le publier lui-même. Après avoir fait part de la maniere dont il compose son remede aux personnes mêmes qui font un secret du leur, celles-ci sont convenues qu'il ne manquoit à celui de M. Hébert que quelques pincées de poudre. L'intérêt fermoit la bouche à ces personnes sur les matieres qui composoient cette poudre mystérieuse. Eh quoi ! est-il un plus grand intérêt pour un bon cœur que celui d'être utile à ses semblables, & sur-tout de soulager les malheureux ? Enfin M. Hébert est venu à bout de découvrir que ce n'étoit que de la poudre d'écailles d'huitres calcinées ; ce qui peut ajouter de la force au remede.

Pour un homme qui est attaqué de la rage, prenez un verre de vinaigre, une cuillerée de sel gris, une poignée de feuilles d'églantier, ou une poignée de la seconde écorce de cet arbre, cinq gousses d'ail, une pincée de poudre d'écailles d'huitres calcinées ; pilez le tout ensemble dans un mortier, en y versant le vinaigre peu à peu ; passez ensuite le tout par un linge en le pressant fortement. Lorsqu'il y a des plaies, il faut en retirer les chairs mortes, & y appliquer le marc du remede. Le malade, après qu'il aura pris cette dose à jeun, marchera modérément, & passera trois heures sans boire ni manger ; alors il prendra un bouillon, & deux heures ensuite il pourra dîner ou souper à l'ordinaire. On augmente ou l'on diminue la dose selon le plus ou le moins de force du malade.

III.

AVIS.

1. Le sieur Messier, Méchanicien du Roi, donne avis qu'il tient toujours sa Manufacture de *paille hachée* & écrasée pour la nourriture des chevaux & autres bestiaux, ainsi que sa Manufacture de *cierges à ressorts* pour l'illumination des Eglises, très connus depuis plus de trente ans pour les plus parfaits. Il demeure présentement *rue de Baffroid, Fauxbourg S. Antoine, en entrant par la rue de la Raquette où l'on trouvera son Tableau.*

Comme il reçoit depuis long-tems des lettres de différentes Académies d'Agriculture, de plusieurs Seigneurs & autres personnes qui font valoir leurs terres & qui lui demandent de ces machines en petit, pour pouvoir eux-mêmes avoir l'avantage de nourrir leurs chevaux & bestiaux avec la paille & le fourrage hachés & écrasés, le sieur Messier vient d'en imaginer de petites qui peuvent se transporter par-tout très-facilement, & avec lesquelles on hachera & écrasera la paille & le fourrage ; ce qui sera très-économique pour les Fermiers qui pourront même en donner aux brebis, en leur mettant ces substances dans une auge faite à terre.

Le sieur Messier prie ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire d'affranchir les lettres.

2. M. Carpentier, Féodiste, demeurant *rue Neuve-des-Petits-Champs, près la Caisse du Clergé, chez le Layetier*, est déjà connu par ses écrits relatifs à l'étude-pratique des principes nécessaires & utiles de *l'Art de l'Expert-Féodiste*, pour faire la vérification, l'application, la démonstration &c, des titres ; estimer les biens-fonds, repartir les charges, dresser les procès-verbaux de limites &c ; juger de la valeur intrinseque des biens, des divisions des cens, des circonstances & dépendances des parties. Il offre ses services au Public pour tout ce qui concerne les matieres féodales & le défrichement des titres, soit avant, soit après la rédaction des contrats transcrits de propriétés, ou autres.

Sans mettre des bornes à la générosité des personnes qui l'employeront, il préférera les honoraires fixes & les abonnemens raisonnables, à l'égard même des découvertes de titres les plus avantageux en tout genre.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 16 Avril 1774, au Mercredi 20 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18 l. 10 s., 23 à 27 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Grêve, de 20 à 25 l. 10 s.; le seigle, de 12 l. 10 s., 13 à 14 l.; l'orge, de 8 livres, 9 livres 15 s. à 10 liv. 10 s. aussi *le septier.*

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 16 Avril 1774, au Mercredi 20 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 19 à 20 liv. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Avril 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 39 à 40; *id.* nouveau, de 37 à 38; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 23 *Avril* 1774.

Amsterdam	54 ¾
Londres	30 1 16e.
Hambourg	185 ¾
Madrid	15 1 6
Cadix	14 19 6
Livourne	95
Gênes	93 ¾
Lyon. *Pâques*	⅛ p. ⅝ p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 23 *Avril* 1774.

	#			
Or de Portug. à . . .	728			marc.
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6	
Piastres à	49			

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1774.	*Jeudi* 21.	*Vendredi* 22.	*Samedi* 23.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1587 ½ 90 . .	1590 87 ½ . .	1582 ½ 85 . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	195	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	63	. . . . .
Emprunt Oct. .	324	. . . . .	324 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 18 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 22 Septembre.*

ON se rappelle l'Ordonnance par laquelle Sa Majesté a facilité aux Ouvriers les moyens d'exercer leur industrie en qualité de Maitres. Les Orfevres & les Jouailliers ont prétendu que leur profession étoit d'une nature différente des autres ; & sous ce prétexte, ils ont demandé à etre exceptés du nouveau Réglement. Le Roi a répondu que la loi ne faisoit pas acception des personnes, & que chaque Citoyen avoit un droit égal à la liberté d'industrie, qu'il travaille en or ou en fer ou dans tout autre genre. Le prix de la matiere ne fait pas qu'on doive payer cher le droit de la mettre en œuvre.

Les Habitans de la Gothie Occidentale, si célebres par leurs succès dans l'Agriculture qu'on dit d'eux que la nature les a faits Cultivateurs, ont eu d'assez riches moissons pour fournir de grains les principales Villes des montagnes & les lieux voisins des mines. Une petite Ville du plat pays, importunée de cette concurrence, n'a pas craint de solliciter un ordre pour que ces débouchés leur fussent fermés, & qu'on lui livrât en monopole les pays qu'ils approvisionnent. Le Roi a jugé qu'il n'étoit ni de sa sagesse ni de sa justice de vexer & ruiner plusieurs pays pour en enrichir un autre, & qu'un privilege accordé aux uns seroit un anathême lancé par l'aveugle despotisme sur les autres.

Il y a quelque tems qu'on publia les noms des Citoyens à qui S. M. avoit fait distribuer des médailles d'or, en récompense de ce qu'ils avoient bien mérité de la Patrie & de l'humanité. On vient de publier la liste de ceux qui ont reçu des médailles d'argent, pour prix de leurs travaux ou de leurs services. Il en est de ces distinctions comme des vertus qu'elles couronnent ; chacun peut y aspirer & les obtenir. Sauvez un infortuné, exposez-vous aux fureurs d'un incendie pour conserver le bien d'autrui, fertilisez un rocher, faites un sacrifice patriotique, distinguez vous en un mot par vos œuvres, & vous serez distingués par ces flatteuses récompenses.

Les écluses de Trohllalta seront bientôt achevées ; celles de Gustave sont fort avancées. M. Antonstan, Juge Provincial, a fait construire des bâtimens exprès pour la navigation du lac & du canal.

Le Roi vient de faire acheter à ses frais 300 tonnes de bled pour le soulagement des nécessiteux de cette Capitale.

Une Compagnie de Négocians a offert d'acheter tout le fer qui se trouve dans les magasins, & de le porter chez l'Etranger. Pour faciliter cette exportation, S. M. a assigné des primes assez considérables.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 25 Septembre.*

La vente des marchandises des Indes ;

apportées par le vaisseau de la Compagnie ; *Der Ruihe Wimsche*, s'ouvrira le 9 du mois prochain... La Compagnie expédiera, cette année, quatre vaisseaux tant pour la Chine que pour l'Inde. Les Directeurs ont été chargés d'encourager les armemens particuliers, conformément à son privilege.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 27 Septembre.*

S. M. I. & R., afin d'encourager l'industrie & le commerce dans ses nouveaux Royaumes de Galice & de Lombardie, a, par deux Ordonnances, accordé le droit de Maîtrise & l'exemption de tout impôt pendant six ans dans tout le Royaume, aux Marchands, Fabricans & Artistes Catholiques, tant des Pays Héréditaires que des Etats étrangers, qui viendront s'y établir ; & les mêmes droits dans les Villes de Léopol, Jaroslaw, Zamosc & Zaleszye, aux Protestans & Dissidens qui se présenteront pour y exercer quelque métier ou le négoce. On se flatte que ces privileges auront d'autres effets que de transplanter l'industrie & la richesse des anciennes Provinces dans les nouvelles.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 20 Septembre.*

La sortie des soies a été derniérement arrêtée. On prétend que les Marchands de Valence & de Murcie, seuls, en exportoient, tous les ans, pour un million de livres pesant. Si cette allégation est vraie, nous n'avions guere de branches de commerce plus considérables que celle-là. Le prix de la matiere brute en étoit renchéri ; & conséquemment les Fabriques avoient haussé ceux de leurs ouvrages. Ce renchérissement étoit un puissant encouragement pour la culture, parce qu'il étoit produit par la concurrence : mais l'augmentation de la culture auroit produit une plus grande abondance de soie & par conséquent une modération dans les prix. Alors tous les avantages auroient été réunis. Tel est le cours naturel du commerce & de la richesse.

Selon les avis de Cadix, il est entré dans ce Port le 29 Août, trois navires marchands venant de la Havane, chargés de sucre, tabac, indigo, coton, cire & cuirs ; la hourque, la *Sainte-Anne*, venant de Carthagene & de la Havane avec cacao, bois, cuirs, sucre &c. ; le bâtiment, la *Sainte-Anne*, venant de la Vera-Cruz avec 2620 arobes de jalap &c. ; la *Galga*, venant de Carthagene & la Havane, avec piastres, drogues, écailles, cuirs, sucre, coton ; le vaisseau de registre, la *Limenna*, venant de Buenos-Ayres, avec 72,764 piastres pour le compte du commerce, 70 balles laine de Vigogne, 243 barres de cuivre &c. Le 3 du courant, il est parti deux navires marchands pour Honduras, un pour la Havane.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 3 Octobre.*

Les Partisans du Ministere tâchent de rassurer la Nation à l'égard des Colonies de l'Amérique. Ils prétendent qu'elles ne sont pas plus liées ensemble qu'*une roche de sable*. La raison qu'ils en donnent, c'est que l'intérêt & l'opinion des Colons, depuis la Caroline jusqu'à la Nouvelle-Yorck, sont directement opposés à l'intérêt & à l'opinion de la Nouvelle-Angleterre ; & qu'ainsi il est impossible que les uns & les autres agissent de concert. Il est bien possible qu'il regne quelque jalousie entre ces Peuples, & qu'ils croyent aveuglément avoir des intérêts contraires les uns aux autres : mais il n'en est pas moins évident que, dans l'affaire présente, elles ont un même intérêt ; & qu'il est très-possible que les animosités particulieres se taisent quand il s'agit de la cause commune.

On ajoute qu'en 1766, dans l'affaire du timbre, il se tint un Congrès à New-Yorck, & que le sieur Ruggles, choisi pour Orateur, refusa de signer la Requête au Roi, parce qu'il étoit en correspondance avec le Ministere. En sera-t-il toujours de même ? C'est ce qu'il reste à sçavoir.

En 1768, la convention de rompre tout commerce avec la Grande-Bretagne, dit-on encore, ne se maintint que trois jours. Peut-être les Colonies firent-elles mal alors.

Enfin on dit que le commencement du Congrès est convulsif, & que la fin tournera à la confusion des Américains ; par la raison que cent Députés de différens pays pensent différemment, que la plûpart d'entr'eux sont

Gens de Loi, & que le Roi n'a qu'à faire connoître à ces gens-là sa volonté pour qu'ils ayent l'avis qu'il voudra. Cela s'appelle lire dans l'avenir : qui veut croire, le peut.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 4 Octobre.*

Vers la mi-Septembre, il y a eu huit à dix jours assez froids pour la saison : cette température a été d'autant plus sensile que nous venions d'essuyer les plus vives chaleurs. Les vents du nord & du nord-ouest regnoient, & retardoient le retour de nos Navigateurs. Depuis que les vents de sud ont repris le dessus, il est arrivé tant du Levant que du Ponent nombre de navires. Il y a beaucoup de Corsaires Barbaresques en mer.

De Bordeaux, *le 4 Octobre.*

L'Académie des Sciences de cette Ville, annonce qu'un Citoyen, zélé pour le bien public, a destiné une somme de 500 l. pour l'ouvrage qui donnera *la meilleure maniere de tirer parti des landes de Bordeaux quant à la culture & à la population.* L'Académie propose ce sujet pour l'année 1776.

De l'Isle de Ré, *le 5 Octobre.*

Cette petite Isle qu'il faut sans cesse défendre contre les attaques de la mer, & où la terre semble dissoute en un sable mouvant, est un pays très-curieux pour l'Observateur qui s'attache à considérer les hommes & les efforts de l'industrie humaine. De tout le terrein susceptible de rapport, il ne s'en trouve pas un seul arpent inculte : la population y est si considérable qu'on est d'abord étonné qu'elle puisse y subsister. Cependant l'Agronome y voit, avec plus de surprise encore, un renversement singulier dans l'ordre des cultures. On seme le bled dans le sable ; on plante la vigne dans la terre forte que le sable n'a pas couverte.

Depuis la Flotte jusqu'à la Couarde, du côté d'Ars, des Villages & des Portes, certaines parties du terroir de Sainte-Marie offrent au Cultivateur un sol terreux, substanciel & très-bon. Les grains y réussissent parfaitement, & l'on en a fait un vignoble ; les Colons, ceux même qui paroissent éclairés, alléguent, pour justifier cette bizarrerie, que la vigne donne un grand produit ; qu'il sort tous les ans du pays une quantité prodigieuse d'eau-de-vie, qu'un champ ne rapporte pas annuellement comme la vigne, & qu'ainsi l'intérêt des Habitans est de contrarier le vœu de la nature.

C'est sur-tout en fait d'instruction rurale qu'il faut se faire entendre à tous, & descendre au niveau de l'homme le plus simple pour réfuter l'absurdité la plus frappante. L'Isle de Ré, pour avoir beaucoup d'eau-de-vie à vendre, est souvent obligée d'acheter beaucoup de grains : elle les tire de l'Aunis, l'Aunis les tire d'ailleurs : ils sont donc chers. Ce besoin fait tous les ans sortir de l'Isle beaucoup d'argent. Il arrive, quand les vignes manquent, que le vin & le bled y sont très chers, malgré les franchises : on en a des exemples récens. Les Habitans qui ne se mêlent pas de négoce sont alors fort à plaindre, & c'est le grand nombre. En suivant une méthode opposée, on ne courroit pas ces dangers. La disette des grains seroit rare ; & comme le commerce du sel attire constamment l'Etranger, elle ne sçauroit être durable.

C'est ainsi qu'un mauvais calcul multiplie onéreusement les commerces, c'est à-dire, les frais, les pertes & les besoins. Il est infiniment plus sûr & plus avantageux, quand les circonstances le permettent, de recueillir ce qu'on doit nécessairement consommer que de l'acheter au moyen d'une denrée qu'on ne consomme pas.

Il y a apparence que la franchise des eaux-de-vie a contribué à égarer ce petit Peuple. Ce n'est pas à dire qu'il faille l'en priver : cette observation ne tend, quant à présent, qu'à montrer que l'inégalité du traitement force le cours des choses, détruit l'équilibre naturel, & entraine beaucoup de désordres.

Le préjugé enracine, l'habitude contractée, on ne raisonne plus, on ne voit plus ce qu'on a sous les yeux. Nos Colons vous disent de bonne foi que la vigne donne un produit certain, tandis que l'expérience démontre le contraire sur-tout depuis dix ans. Pendant cinq ou six ans, l'Aunis, la Saintonge, le Poitou, l'Angoûmois, le Bas-Lim

mousin &c. n'ont presque point recueilli de vin ; & depuis lors les récoltes n'ont pas été fort abondantes. A cette époque de disette, dans le Limousin & autres Provinces voisines, l'excellent vin de Narbonne & le bon vin de Bordeaux ne coûtoient pas dix-huit livres par piece de plus que le vin, à peine potable, du Bas-Limousin, du Périgord, de l'Angoûmois &c. Il y a eu beaucoup de Propriétaires de vignes ruinés & obligés de vendre leurs fonds. Le bled donnoit des revenus considérables, dans les derniers tems.

De toutes parts, la culture des grains avoit été restreinte dans ces Provinces, parce que le commerce en étoit détruit. Plutôt que de se ruiner à cultiver une denrée sans débit & sans valeur, les Propriétaires ont converti depuis 20 ou 30 ans en vignobles des plaines grasses & fertiles. Le bled est devenu très-rare. ; malgré le peu de succès de la vigne, l'eau de vie s'est trop multipliée : la disette d'un côté, la surabondance de l'autre ont ruiné ces pays. Pendant qu'on manquoit de pain, le commerce des eaux-de-vie tomboit faute de demandes suffisantes ; elles n'ont pas beaucoup de cours ; & tout semble annoncer que de long-tems elles n'en auront pas davantage.

Nous ne voulions parler que des préjugés du Cultivateur ; & la matiere nous a conduit à des erreurs d'administration. Nous ne voulions nous occuper que de l'Isle de Ré ; & son histoire est devenue celle de plusieurs Provinces.

L'erreur de l'administration est aujourd'hui dissipée : c'étoit le premier moyen à employer pour dissiper le préjugé de la classe agricole. Ci-devant on ne consultoit que le réglement ; dorénavant on consultera la nature. Mais l'ordre, si facile à renverser, ne se rétablit pas sitôt. Les différentes sortes de culture exigent différentes sortes d'atteliers & d'avances ; & quand un pays est appauvri, cette conversion ne peut se faire que lentement.

De Tours, *le 8 Octobre.*

On ne sçauroit se dissimuler qu'il se rencontre dans nos Provinces des terres appauvries par une culture irréguliere ou négligée. Avec des productions chétives, on n'a pas de bons engrais. Si l'on dérobe ceux des bonnes terres pour fertiliser celles-là, ce qui peut en arriver de plus heureux, c'est que le mal ne fasse que changer de place. Il faudroit donc avoir recours à des engrais naturels, si l'on en avoit à portée, & si l'on n'étoit pas assez affoibli au point de ne pouvoir se baisser & ramasser la richesse. Cette ressource ne manqueroit pas à notre Province ; il y a de la marne, mais on en ignore l'efficacité, l'usage en est inconnu. Sondez, ouvrez des marnieres, l'engrais est tout formé, l'effet en sera prompt & généreux. Le pauvre ne puisera pas encore dans cette source, non ; mais quand la richesse se répand, il en ressent bientôt l'influence.

De Rouen, *le 8 Octobre.*

Dans la Séance publique de notre Académie ci-devant annoncée, M. Haillet de Couronne, Secretaire pour les Belles-Lettres & Arts agréables, rendit compte des travaux académiques de son département ; & les Eleves de l'Ecole de Peinture & de Dessin reçurent les Prix fondés par le Corps Municipal. M. l'Abbé Yart lut un Discours sur nos *Eloges*, l'*Eloge de Marc-Aurele*, & des vers à l'honneur de la *Sagesse placée sur le trône.* On exposa des morceaux de gravure & de sculpture. On rendit compte de différens Ouvrages présentés à l'Académie : *Dissertation sur la mémoire des enfans comparée avec celle des hommes faits* : Traité sur l'*Amour actif de nos semblables*, par D. l'Abbé, Bénédictin ; Observations sur l'*esprit national & les principes du Gouvenement François*, par M. Dornay &c. &c. &c. M. de Couronne lut l'Eloge de M. l'Abbé Saaz, excellent Critique, connu par son immense science bibliographique & sa vaste érudition.....

M. Dambourney, Secretaire perpétuel pour la partie des Sciences & des Arts, fit l'exposé de divers travaux dont le détail convient à ces Feuilles.

1°. Un Appareil imaginé par un Imprimeur en toile peinte de cette Ville, pour extraire l'acide vitriolique en grand sans aucune perte de vapeurs. M. de la Follie a suggéré des moyens pour accélérer cette opération, & pour n'ouvrir le récipient dans aucun cas ni pendant ni même après le travail.

2°. Deux Dissertations de M. Parmentier sur le *seigle ergoté* & sur les *champignons*.

3°. Réflexions de M. le Chandelier pour diminuer les dangers du ſucre purgatif. Sans ceſſer de blâmer l'uſage de ce remede, l'Auteur propoſe de l'envelopper d'un mucilage de gomme arabique, ou de réduire les ſubſtances réſineuſes à la vingt-quatrieme partie de ſcamonée ſeulement.

4°. Expériences faites par M. David dans la Tour de S. Oüen, à 170 pieds au deſſus du pavé de l'Egliſe, pour ſçavoir ſi les *graves* placés plus près ou plus loin du centre de la terre ont une force différente de *gravitation*, & ſi cette force ſuit les loix Newtoniennes du quarrée de la diſtance au centre. Loin que ces expériences répétées deux fois viennent à l'appui de cette loi, le poids ſupérieur l'a conſtamment emporté ſur l'inférieur. Cependant l'excès du poids ſupérieur eſt beaucoup moindre que ne l'a annoncé le P. Berthier, de l'Oratoire, puiſqu'il ne s'eſt trouvé que d'un gros ſur un poids de ſoixante & quinze livres, & d'un peu plus d'une once ſur un poids de onze cens vingt livres.

(*La ſuite à l'Ordinaire prochain*).

De Chanceau (*en Bourgogne*), *le 9 Octobre.*

Quoique notre canton ſoit en général ſtérile & froid, les récoltes n'y ont pas été mauvaiſes. Celle de la navette a été fort bonne, & telle que pareille meſure qui s'eſt vendue 7 l. ſe donne actuellement pour 3 l. Depuis quelque tems on s'eſt plus adonné à cette culture que précédemment. Il y a environ dix années, au plus, que l'on a pratiqué dans ce pays la méthode ſi connue ailleurs de brûler les terres, & elle réuſſit parfaitement dans nos montagnes. Les champs fumés ou plutôt réchauffés par les cendres régalées, ſont enſemencés en navette; on fait la récolte au mois de Septembre; & tout de ſuite après un ſimple labour, on ſeme du froment auquel on fait ſuccéder du ſeigle, & enfin de l'avoine dans la quatrieme année. On laiſſe repoſer les terres trois, quatre ou cinq jours au plus, après leſquels on recommence à faire des brûlis de la bruyere & des racines qui ont pouſſé abondamment. Quoique nous ſoyons en pays de montagne, on ne voit point de pommes de terre, même dans nos jardins, ou du moins que bien peu.

Les progrès de l'art de brûler les terres & de l'Agriculture en général ne ſont pas les ſeuls objets dignes d'attention dans notre contrée. L'induſtrie y a pouſſé diverſes branches intéreſſantes. Les ſources dont nos montagnes abondent, & qui ſont peut-être les plus élevées de celles auxquelles la Seine doit ſon origine, ſont employées utilement dans leur chûte. Leurs eaux mettent en mouvement diverſes uſines dans les Paroiſſes de Pelletet, Poncet &c, forges, fourneaux, fileries de fer, papeteries &c. Dans la Paroiſſe de Poncet, on doit remarquer une Papeterie montée avec un cilindre de fer fondu qui eſt très beau, & qui remplace avantageuſement les maillets, ſans avoir l'inconvénient des frais de leur entretien.

Le bled vaut ici de 7 liards à 2 ſ. la livre, beau froment de montagne.

De Sens, *le 9 Septembre.*

Le froment eſt dans tous les Marchés de nos environs au deſſous de deux ſous la livre. Le pain eſt un peu plus cher ici que dans les autres lieux du Senonois; cependant la livre de pain mollet n'eſt qu'à 2 ſ. 6 d... Le mois de Septembre a été en général pluvieux & froid. Mais à ces intempéries, il a ſuccédé de beaux jours très-favorables au raiſin & à la vendange.

D'Amiens, *le 10 Octobre.*

Par les regiſtres aux appréciations des grains de notre Marché pendant l'année commencée le 1 Octobre 1773, & révolue le dernier Septembre 1774, le bon bled a valu 5 l. 15 ſ. 3 d. Il eſt actuellement à 4 l. 16 ſ. 8 d., meſure du pays.

Le ſieur Ledoux, demeurant *rue de la Barette*, vient de lever une Manufacture conſidérable d'amidon & de poudre. Il ſe flatte de les fabriquer d'une qualité ſupérieure & de les donner à des prix très-modérés. Il eſtime la poudre de Paris inférieure à la ſienne.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à l'Auteur de la Gazette.

Monsieur,

La collection qu'on fera de vos Gazettes

& de vos Journaux ſera un des plus précieux dépôts des découvertes modernes; mais pour que ce dépôt fût moins volumineux & plus à la portée de tout le monde; il faudroit que quelque Société Géorgiphile entreprît de de faire un choix des avis les plus intéreſſans & des pratiques dont le ſuccès ſeroit le mieux conſtaté. Perſonne ne ſeroit aſſurément plus en état que vous, Monſieur, d'apprécier le vrai mérite de tous les différens morceaux qu'on vous envoye; d'aſſigner à chaque nouvelle méthode qu'on vous prie de publier, le degré de confiance qu'elle mérite; mais le tems vous manque pour une pareille opération; c'eſt ce qui fait qu'on trouve quelquefois dans les lettres & les avis qui vous ſont adreſſés, dans l'intention de réformer quelques anciens abus, des méthodes capables d'en introduire de nouveaux & ſouvent encore plus conſidérables. Tels ſont ceux que viennent de propoſer, pour la conſervation des grains, trois Particuliers dont les procédés, quoique défectueux, n'en ſont pas moins des preuves de leur zéle pour l'intérêt public.

Le premier veut, qu'à l'exemple de Robinſon Cruſoé, nous mettions nos grains dans des corbeilles ou eſpeces de paniers faits avec de la paille cordonnée; mais ce qui ne peut ſervir tout au plus qu'à contenir le produit d'une très-petite récolte ſuffira-t-il pour mettre à couvert pluſieurs milliers de boiſſeaux de bled; mais les rats ſi fort accoutumés à couper la paille ne ſe nicheront-ils point dans ces paniers; les charanſons ne ſe joindront-ils pas à eux pour y faire des dégâts encore mieux qu'ils ne le feroient en plein air &c. &c. &c.? Il eſt aſſez inutile de s'occuper des moyens de conſerver de petites quantités de grains. Un Particulier qui n'en a que 2 ou 300 boiſſeaux, ne leur donne pas le tems ni d'être dévorés par les inſectes, ni de ſe moiſir, faute d'emplacement pour les étendre & les tourner lorſqu'ils en ont beſoin. Portons plutôt nos vues ſur ces riches Fermiers, ſur ces gros Cultivateurs qui ſont quelquefois obligés de ſurcharger leurs greniers en y entaſſant récolte ſur ré-récolte; mais ne nous aviſons pas de leur propoſer des corbeilles.

Le ſecond veut que nous deſcendions du grenier dans la cave, c'eſt-là qu'il nous conſeille de dépoſer nos grains après que nous en aurons fait lambriſſer tous les murs & parqueter le ſol; mais ſi nous avons bien de la peine à empêcher les lambris & les parquets de ſe déjetter, de ſe tourmenter dans nos appartemens ſitués au rès-de chauſſée, comment en viendrons-nous à bout dans des caves où les eaux pluviales ſuintent continuellement à travers les murs, où l'air qui y circule avec peine eſt toujours chargé de vapeurs, où tout ce qu'on y met, à l'exception du vin, y contracte en très peu de tems un goût de moiſiſſure inſupportable? De ce qu'on a trouvé dans les ſouterreins de quelques Citadelles ſituées ſur des endroits fort élevés & fort ſecs, des grains qui s'y ſont conſervés pendant des ſiecles entiers, s'enſuit-il que la même choſe arrive indiſtinctement dans toutes nos caves?

Le troiſieme qui trouve, dit il, la cave lambriſſée & parquetée ingénieuſement imaginée pour la conſervation des grains, mais trop diſpendieuſe & par conſéquent hors de la portée du commun des Cultivateurs, propoſe un autre moyen qu'il aſſure être plus ſimple & plus facile à mettre en pratique, c'eſt de renfermer les grains dans des tonneaux de bois de chêne ou de châtaigner dont les douves ſeroient d'une telle épaiſſeur qu'elles ne pourroient être totalement pénétrées par l'humidité de la cave. Cette multitude de tonneaux, Monſieur, ne me paroît guere diminuer la dépenſe du premier objet; je crois même qu'elle l'augmente; parce qu'il faudra foncer & défoncer ces tonneaux à meſure qu'on voudra y mettre des grains ou en ôter, & que les cerceaux ſeront rongés par la rouille s'ils ſont de fer, & ſujets à ſe pourrir s'ils ſont de bois. D'ailleurs, comme on ne prendra pas tant de précaution pour joindre les douves de ces tonneaux que ſi on les deſtinoit à contenir du vin, la moindre ouverture donnera entrée à l'humidité, & dès-lors tout le bled ſe corrompra. De quelque façon qu'on s'y prenne, il n'eſt pas poſſible que ce moyen puiſſe réuſſir; car ſi vous mettez dans ces tonneaux vos grains avant qu'ils ſoient bien ſecs, ils fermenteront, ils s'échaufferont ainſi renfermés encore plus vîte que dans le grenier: ſi au contraire vous ne les y dépoſez qu'après qu'ils ſeront ſuffiſamment ſecs, ils n'en ſeront que plus diſpoſés à attirer à eux ſoit par les pores du bois, ſoit par les inteſtices qui ſe trouveront entre les douves, toute l'humidité qu'ils pourront contenir; & dans ces

état ; venant à se gonfler, à germer même ; ils forceront les fonds des tonneaux, & toutes vos précautions seront en pure perte pour vous.

Enfin, Monsieur, un quatrieme Particulier propose, mais dans un autre genre, quelque chose de plus extraordinaire encore que tout ce que nous venons de rapporter. Il conseille de semer séparément & parmi des haricots le chanvre qu'on appelle fort improprement le mâle, quoiqu'il soit réellement la femelle de ce végétal. La raison qu'il en donne, c'est que l'usage est d'arracher les pieds femelles encore verds, & de laisser les mâles dans les champs pour en faire mûrir la graine. Or en procurant, dit-il, à cette graine le degré de maturité qui lui est nécessaire, on nuit beaucoup à la filasse qu'on en tire : comme ces pieds mâles restent long tems sur terre, ils ne donnent qu'une filasse rude & grossiere. En semant seul le chanvre qu'on destine à rapporter de la graine, rien n'empêcheroit qu'on ne recueillit en même tems tous les pieds de chanvre soit mâles, soit femelles qu'on auroit semés dans un autre endroit. Or en les cueillant ainsi au degré de matuturité convenable, le fil en seroit donc de meilleure qualité ; on ne seroit point obligé d'y venir à deux fois, & on ne risqueroit pas de perdre entiérement ou de laisser gâter une bonne partie du chanvre. Il ne paroit pas, Monsieur, que ce Donneur d'avis soit un bon Naturaliste : car il est certain que si on ne cueilloit pas le chanvre qui ne porte point de graine avant l'autre, il sécheroit infailliblement sur pied ou pourriroit ; parce qu'ayant plus promptement rempli les vues de la nature, il se trouve mûr beaucoup plutôt que celui qui donne le chenevi. Voici donc une premiere erreur ; mais poussons plus loin. Le moyen, ajoute-t-il, d'éviter cet inconvénient, seroit de semer les graines de chanvre à 5 ou 6 pieds de distance les unes des autres dans un champ de haricots ; parce que si la terre est bonne, les tiges du chanvre s'éleveront fort haut, pousseront des branches latérales qui leur donneront la forme d'un arbrisseau autour duquel les haricots fileront sans leur porter préjudice. Bien plus, chaque pied de chanvre cultivé de cette façon produira au moins un sixieme d'un boisseau, pourvu qu'on ait soin, pour ne pas laisser épuiser la terre, *d'arracher tous les pieds femelles* qu'on distingue fort aisément peu de tems après qu'ils sont levés. Seconde erreur pire que la premiere : car la graine qui viendroit, sans le secours de l'espece qu'on conseille d'arracher, n'auroit en elle-même aucune qualité réproductive, & ce seroit inutilement qu'on la semeroit l'année suivante. Il est donc indispensable de laisser croître les deux especes ensemble afin que la poussiere des étamines de celle qui est destinée à faire la fonction de mâle féconde la femelle qui donne le chenevi. La Providence a mis tant de conformité entre les graines de l'une & de l'autre espece, que n'étant pas possible de les distinguer, il ne l'est pas non-plus de les séparer qu'en arrachant l'une ou bien l'autre après qu'elles sont levées ; contravention aux loix de la nature qui ne manque jamais d'être suivie d'une juste punition. J'ai l'honneur &c. *Signé*, DE SCÉVOLE. *A Argenton en Berri, le 8 Septembre* 1774.

I I.

Observations sur l'origine du miel.

Ces observations d'un Econome Silésien semblent justifier à la rigueur l'expression de Virgile *Aërii mellis cœlestia dona.* L'Auteur, comme il se promenoit, l'année derniere, au mois de Juin dans son jardin, vit des essaims d'abeilles & de mouches noires arrêtées sur les feuilles d'un pêcher ; les fleurs de l'arbre avoient disparu, le fruit étoit assez loin de sa maturité. Il se convainquit qu'elles venoient y recueillir une espece de rosée miellée qui est aussi nuisible, dit-il, aux fruits & aux fleurs que la nielle l'est aux grains. Il vit découler à terre quelques gouttes de ce miellat. Déterminé à pousser plus loin ses observations, il remarqua, pendant un beau jour, une pluie presqu'insensible d'atômes tels que ceux qu'on voit à travers les rayons du soleil. Les arbres, les pêchers sur-tout sur lesquels elle tomba, furent couverts d'un miel très-doux & très-fluide, quoiqu'auparavant ils fussent très-secs. Il n'y en avoit que peu sur les plantes voisines, & il n'y resta pas long-tems : mais il demeura collé en abondance & pendant plusieurs semaines sur les pêchers. L'Auteur observa que le rosier l'attiroit fortement ; & qu'il ne s'attachoit qu'à la superficie des feuilles. Les abeilles & autres mouches firent une grande récolte de ce miellat. Il survint des chaleurs qui sécherent ce qu'elles n'avoient pu buti-

ner. Les feuilles où la liqueur s'étoit fixée, resterent vertes & luisantes pendant quelque tems, comme si elles étoient gommées. Au bout de quelques semaines, le revers de ces feuilles parut couvert d'un miellat cendré, sans aucune liqueur sur l'autre face. Enfin, ces feuilles pâlirent, blanchirent comme si on les avoit saupoudrées avec de la chaux pilée & détrempée dans l'eau : elles se roulerent & ne prirent aucun accroissement, même lorsque les tiges repousserent.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 8 Octobre 1774, au Mercredi 12 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 21 l. 10 s. à 27 l. *le septier ; idem* nouveau, de 17, 21 à 29 l. ; *idem* au Port de la Grève, de 21 à 28 l. 10 s. Le seigle, de 12 l. 10 s., 13 l. 5 s. à 15 l. ; l'orge, de 8 à 9 liv. aussi *le septier*.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 8 Octobre 1774, au Mercredi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 17 à 18 l. *le septier ; idem* nouvelle, de 15, 16 à 17 liv. ; *idem* à la Greve, de 15 à 16 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 15 Octobre 1774, de 48 à 49 l. ; *idem* nouveau de 46 à 47 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 l. 10 à 17 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 35 à 36 ; *idem* nouveau, de 33 à 34 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 15 à 16 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 33 à 34 ; *id.* nouveau, de 31 à 32 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 à 15 l.

Changes de Paris, *du* 15 *Octobre* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{3}{4}$		
Londres	31 $\frac{1}{4}$		
Hambourg	181 $\frac{1}{4}$		
Madrid	14	18	6
Cadix	14	17	6
Livourne	95		
Gênes	93		
Lyon *Saints*.....	$\frac{7}{8}$ p.	$\frac{9}{8}$ p.	

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 15 Octobre 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . . .	720		marc.
Du Mexique à . . .	716		marc.
Du Perou à	708		marc.
Les guinées à . . .	719	3	marc.
Ducats à	98	6	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	16	once.
Or à 20 karats à . .	83	12	once.
L'argent à 11 & . . 20 g. à	53	7	marc.
Idem à 11 & 10 . . gr. à	51	16	marc.
Piastres à	48	18	marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1774.	Jeudi 13.	Venderdi 14.	Samedi 15.
Comp.d.Ind.			
Actions à 3 coup	1777 ½ 75 . .	1777 ½ 75 . .	1772 ½ 77 ½ .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	234	234	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	74	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	374	374	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 21 Juin.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

POLOGNE.

De Varsovie, *le 25 Mai.*

CE pays a éprouvé les mêmes variations de tems que les autres contrées de l'Europe. Après plusieurs jours de chaleur, il a gelé le 18 & les trois jours suivans. La nuit du 20 au 21, il y a eu de la glace épaisse de plus d'un pouce.

SUEDE.

De Stockholm, *le 26 Mai.*

Les loix anciennes ont assez & peut-être trop employé le ressort des peines pour prévenir le mal; S. M. met aujourd'hui en œuvre celui des récompenses pour porter au bien. Suivant ce systême de bienfaisance, Elle a fait remettre à M. de Saint-Pierre, Grand Gouverneur de cette Ville, une instruction & des résolutions pour encourager les gens de mer à rendre leurs services & leurs talens plus fructueux pour la Patrie. Il n'est pas plus indifférent à un Citoyen d'être bien ou mal récompensé qu'il ne l'est à l'Etat d'être bien ou mal servi.

Plusieurs Habitans des Provinces ont, à ce qu'on assure, proposé aux Capitaines Provinciaux de déposer dans un lieu public leurs ustenciles propres à la distillation des eaux-de-vie, ou de les vendre au Gouvernement. Il y a toujours des hommes sages qui préferent des privations compensées par la tranquillité à des jouissances dangereuses. Il est assez naturel de penser que ceux-là renoncent sérieusement à un genre d'industrie dont l'exercice n'est point continu & ne peut par conséquent leur former un état, une profession. En prenant ce parti, il est très-simple qu'ils veuillent vendre des vases & des instrumens qu'ils pourroient remplacer, s'il leur arrivoit d'en prendre un autre.

ALLEMAGNE.

De Trebniz (*en Silésie*), 29 *Mai.*

On a découvert dans ce Cercle les propriétés d'une marne calcaire depuis longtems assez généralement connue & aussi négligée que connue. Enfin on a vérifié que cette terre avoit une valeur, & par-là elle en acquiert en effet. Il seroit avantageux de l'employer dans des terreins humides : elle nuiroit à un sol sec, chaud, sablonneux. On en fait de bonnes briques. Le Naturaliste qui l'a soumise à différentes épreuves, a joint au détail qu'il a donné de ses expériences un Mémoire pour guider les gens de la campagne dans l'usage de la marne & de ses diverses sortes; car la marne est quelquefois mal employée; mal employée, elle est bientôt décriée. Ce n'est que par la connoissance combinée de l'espece de marne que l'on a & de la nature du terrein où l'on veut la répandre, que l'on

parvient sûrement à former de l'une & de l'autre un alliage & un mêlange fécond.

D'HANOVRE, *le 2 Juin.*

Dans plusieurs Villes de l'Empire, on entend dire & répéter sans cesse que quand en faveur des pauvres l'Officier Taxeur baisse trop fort le prix du pain, le pain est à la vérité à meilleur marché, mais en même tems il est moins levé, moins cuit, moins nourrissant, moins bon. De même si l'on baisse le taux de la biere, il est certain que le pot de biere coûte moins; mais la boisson en est d'autant plus mauvaise & plus mal saine, car il faut qu'elle coûte moins au Fabricant. Ces plaintes sont très-communes en Allemagne où l'usage des taxes n'en devient pas moins commun. Dans cette Ville les Brasseurs n'ont pas suivi la route battue. Comme le prix des grains a baissé, on a trouvé fort naturel de baisser celui de la biere: les Brasseurs ne l'ont pas trouvé bon, vraisemblablement parce que ce n'étoit pas ce grain à bon marché qu'ils avoient employé à fabriquer leur boisson: cependant ils n'ont point contesté; leur biere a été de même qualité qu'auparavant; ils ont seulement changé les mesures: les nouvelles, de leur invention, quoique de même grandeur apparente, n'ont pas la même continence que les anciennes. En attendant que leur ruse ait été reconnue, ils en ont recueilli le fruit. Cet abus vient d'être proscrit par une Ordonnance qui enjoint de ne faire, vendre, employer pour le pays que des mesures conformes aux modeles établis, marquées du timbre public &c. Il est défendu de se servir des fausses mesures, nouvellement introduites, à quelqu'usage que ce soit. C'est une question que de sçavoir si l'on encourroit les peines spécifiées, dans le cas où l'on s'en serviroit à d'autres usages qu'à des usages de commerce, comme à puiser de l'eau; ou dans des usages de commerce où elles seroient employées sans fraude & de concert entre les Vendeurs & les Acheteurs: on croit qu'oui.

ITALIE.

DE GENEVE, *le 25 Mai*

On mande de Lisbonne qu'une riche Maison Hambourgeoise établie dans cette Ville, y a fait une faillite de quatre cens mille piastres.

ESPAGNE.

DE CADIX, *le 27 Mai.*

Le Roi a accordé à D. Roch Ghiselli & Compagnie, résidant ici, la permission d'établir une Fabrique de perles, d'émaux, de cristaux &c. à S. Lucar de Barrameda, avec franchises & privileges, selon l'usage assez réguliérement suivi dans ce pays pour l'érection de nouvelles Manufactures. Il est certain que depuis quelque tems il s'en est élevé d'assez remarquables & en assez grand nombre, mais seulement une de chaque sorte.

Notre Cour a obtenu des Etats Généraux une pleine satisfaction, rélativement aux Enrôleurs Hollandois qui venoient recruter des gens de mer sur nos côtes.

Les apparences d'une grande récolte se soutiennent dans toutes les Provinces; elles ont fait prendre un nouveau cours au commerce des bleds.

On écrit de Madrid que les différends, survenus entre notre Cour & celle de Londres au sujet de l'Isle de Tortola dans les Indes occidentales, sont terminés à l'amiable; que l'Isle restera neutre; & que les Anglois comme les Espagnols auront la liberté d'y aller prendre du sel & des rafraîchissemens.

L'escadre de quatre vaisseaux de ligne sortis de ce Port & de Carthagene, a essuyé une horrible tempête.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 8 Juin.*

Le 2, le consentement royal a été donné aux Bills pour l'emprunt sur billets d'Echiquier, pour le réglement des prix d'importation & d'exportation des grains, pour la continuation de l'exportation du riz de la Caroline & de la Géorgie au midi du Cap Finisterre &c.

L'Acte pour les Débiteurs insolvables est, dit-on, l'un des plus bienfaisans que l'on ait passé jusqu'à ce jour en faveur de ces infortunés. Tous les Débiteurs détenus dans les prisons depuis une époque anté-

rieure à celle du 28 Avril, seront relâchés, à moins qu'un Créancier dont la créance monte à 2000 l. st. au moins, n'y mette opposition. Les Banqueroutiers, emprisonnés depuis plus de cinq ans, seront également élargis. On ajoute que S. M. a charitablement donné des ordres pour que ceux qui sont dans les prisons pour dettes rélatives à la Couronne, profitent aussi du bénéfice de l'Acte.

On n'a cessé de dire aux deux Chambres du Parlement d'Irlande, depuis que la Séance en est ouverte, que l'Agriculture étoit détériorée, dégradée, abîmée dans le Royaume. Mais lorsqu'il a été question d'examiner l'effet des Prix distribués pour son encouragement, sa restauration, son amélioration, il a été reconnu que dans les quinze dernieres années elle a fait de continuels progrès, tandis que dans les quinze années antérieures à 1758, elle étoit toujours allée déclinant. Ainsi selon qu'il s'agit de Prix ou d'impôts, l'Agriculture va bien ou mal.

On se plaint que le bois d'orme devient rare dans le Royaume; que le prix en est excessivement haussé; que la consommation en a beaucoup augmenté, parce qu'on l'a employé dans la construction des vaisseaux &c; que sans remonter à une époque bien reculée, on trouve que le nombre de ces arbres a diminué de moitié.

PROVINCES-UNIES.

De Leyde, *le 10 Juin.*

La Société des Sciences de Haerlem a couronné le Mémoire de M. Henri Herman van den Heuvel, Greffier de la Cour de Justice à Utrecht, sur le sujet suivant : *Quel est le principe ou le fondement du commerce de la Hollande ou de son accroissement? Quels sont les causes & les accidens qui ont produit ses vicissitudes & sa décadence? Quels sont les moyens les plus convenables & les plus faciles pour le conserver, l'améliorer & le porter à son plus haut point de perfection?*

Questions proposées pour l'année 1775. 1°. *Quels sont les arbres, graines, racines, légumes ou fruits en écosse & herbes, non cultivés jusqu'ici dans nos Provinces, qu'on pourroit y introduire? Quels d'entr'eux ou de ceux que nous possédons déjà, peuvent, d'après la nature du climat & des terreins, y être cultivés avec le plus de profit, pour la nourriture des hommes ou des animaux?... 2°. Quelles sont les maladies auxquelles la constitution naturelle de notre Patrie expose ses Habitans? Comment peut-on s'en garantir? Par quels moyens s'en guérir?*

Questions pour l'année 1776. 1°. *Quelles saignées, quels autres moyens employer pour prévenir les inondations des rivieres du pays, nommément du Bas-Rhin ou du Lek* &c. &c. &c.? 2°. *Quels sont les meilleurs moyens de se procurer de la maniere la moins dispendieuse un terrein avancé pour la construction des digues qui bordent le bras de mer appellé* Zuyder-Zee, *ou de conserver ce terrein quand on l'a?*

Avant le 1 Janvier 1775, on satisfera à la question suivante : *Quels sont les arbres, arbustes, ou plantes, outre* l'arundo avenaria & le prunus sylvestris, *qu'on pourroit planter pour empêcher autant qu'il est possible que le sable ne soit emporté par la violence des vents? Est il quelques autres plantes dont on pourroit se servir avec succès pour la conservation de nos rivages? En a-t-on fait quelqu'essai dans ce pays, & quel en a été le résultat?*

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 8 Juin.*

Les nouvelles de Sicile portent que dans tout le Royaume il y a la meilleure apparence possible de récolte. La Lombardie jouit du même avantage. En général, le Midi promet tout ce qu'on peut desirer. Aussi le bled marchand est il en mouvement de toutes parts, ce qui en fait tomber les prix. On peut assurer qu'il se manifeste en si grande abondance & que les magasins des Places de commerce sont si bien remplis, que quand les moissons manqueroient généralement, l'Europe ne devroit pas pour cela manquer de pain. Lorsque la nature semble nous refuser le nécessaire, elle nous l'a déjà donné d'avance; & si nous la consultons, elle nous prémunira réellement contre nos fautes comme elle nous prémunit contre le besoin,

Les Corsaires Barbaresques sont très-communs dans la Méditerranée & sur les côs

tes d'Europe : il y a beaucoup de bâtimens de différentes Nations en mer pour leur donner la chasse : il s'est fait de part & d'autre des prises considérables. Plusieurs vaisseaux Malthois croisent vers le Levant & vers le Ponent. Un de ces vaisseaux, nommé le *S. Jean*, a poursuivi jusqu'à l'entrée d'un Port le navire Algérien qui, au sortir de celui-ci, s'étoit emparé d'une barque Catalane.

Dans le courant de Mai, il y a eu sur nos mers quelques mauvais vents.

De Bordeaux, *le 9 Juin.*

Pendant le mois de Mai, la navigation a souffert quelque interruption, il y a eu des naufrages remarquables, & il n'est pas entré un aussi grand nombre de navires qu'à l'ordinaire. Les grains ont donné dans notre Port, comme si nous en manquions ou si nous devions en manquer. Nous sommes redevables principalement à la Bretagne & à l'Aunis de notre surabondance : quelques Places du Nord, Koenisberg, Dantzick, Revel &c, nous ont encore fourni du seigle. Le débouché nous manquera vraisemblablement plutôt que la denrée.

Le commerce des denrées de l'Amérique se soutient dans le même état. Le mois dernier il est revenu de ces contrées plusieurs navires, le *Baron de Clugny*, l'*Elizabeth*, le *Druide*, la *Garonne*, le *Modeste*. Le 30 du courant, le *Nécessaire* & la *Jeune Félicité* sont arrivés de Saint Domingue. Pendant la derniere quinzaine d'Avril, il en étoit rentré plusieurs autres, également en coutume avec les Isles, l'*Espérance*, les *Deux-Amis*, le *Voltigeur*, l'*Hébé*, le *Marquis de Galifet*, le *Jeune Hypolite*, la *Pauline*, la *Nouvelle Félicité*, le *S. Simon*, le *Henri le Grand*, la *Fille Unique*. La *Pauline* a ramené des marchandises prises à la Martinique, provenant du navire le *Jeune Henri*.

En Mai, il a été expédié de cette Place, des marchandises du crû des Colonies Françoises de l'Amérique, 1420 bariques 17 quarts de sucre brut, 3221 b. 126 q. sucre blanc ; 89,885 l. indigo ; 1,682,644 café ; 27,565 cacao ; 5822 rocou. Hambourg, Londres & Strasbourg ont tiré la plus grande partie de l'indigo : il s'en est fait aussi une assez forte traite pour Pétersbourg en droiture.

On assure que dans la plûpart des Isles à sucre Françoises, Angloises & autres, les cannes promettent une des meilleures récoltes qu'il y ait eues depuis plusieurs années.

D'Avignon, *le 10 Juin.*

Depuis quelque tems, le Rhône est sujet à des débordemens fréquens & périodiques : les registres météorologiques, si nous en tenions, nous fourniroient peu d'exemples de tant d'inondations consécutives. Si ces accidens ne causent pas dans le moment beacoup de dommage, ils peuvent en occasionner de très-graves par la suite sur différentes côtes & principalement sur les Isles battues & ébranlées par l'impétuosité des flots.

De Poitiers, *le 11 Juin.*

Les Citadins déclament beaucoup sur les mendians ; les gens de campagne, sur-tout les Fermiers isolés, leur donnent l'aumône. Peut-être y auroit-il peu de Propriétaires & de Seigneurs qui évaluassent cette charge dans leurs baux, si les Cultivateurs en négligeoint le soin. Cependant il y en a un, nous voulons dire un connu ou plutôt cité sans être nommé dans cette Province ; il y en a un qui prend sur lui les charités que ses Fermiers sont obligés de faire. Chaque année, il destine pour les pauvres un certain nombre de boisseaux de bled qu'ils distribuent & qu'ils portent en compte.

Il y a des Villages, des Bourgs qui payent cher l'honneur d'avoir été Villes ou d'en jouer le rôle. Champdeniers, par exemple, autrefois Ville, aujourd'hui Bourg, n'a d'autres attributs de son ancien état que la prérogative d'être assujetti aux don gratuit, droits réservés, entrées, octrois & le reste. Pour ressembler aux Cités jusques dans les plus petites choses, elle accorde un privilege exclusif de vendre de la viande pendant le Carême : comme il n'a point d'Hôpital dont les besoins servent de prétexte à un usage étrange, il vend ce privilege : pour trois livres ou même cinquante sous, elle céde à un Boucher le droit de lui vendre assez cher de la viande aussi mauvaise qu'il le voudra. Il faut convenir que ce Bourg est assez considérable & même plus que plusieurs Villes de la Province ; car on y compte douze ou treize cens Habitans dont huit cens

Communians, ſans parler des Payſans répandus dans le territoire. Or il eſt certain que nous avons pluſieurs Villes en titre qui n'ont pas une population auſſi forte que celle-là, y compris les pauvres. D'ailleurs ce Bourg eſt fourni de toutes les marchandiſes & denrées que l'on trouve dans les Villes ordinaires du Poitou, peut-être même plus abondamment.

On doit remarquer par-tout, on le remarque bien dans cette Province, quelle ſeroit la néceſſité de faire des recherches ſur les anciennes meſures pour parvenir à de juſtes évaluations de leur continence, attendu qu'une grande partie des redevances en nature eſt impoſée en meſures anciennes dont l'abrogation a pu donner lieu à des exactions arbitraires ou à des refus injuſtes. Par exemple, un Propriétaire des environs de Montmorillon vient de trouver dans des titres anciens qu'il lui eſt dû par différens Particuliers des rentes en grains à la meſure appellée *bétuzé*: quel eſt le poids, quelle eſt la grandeur de cette meſure? On l'ignore: il ſeroit néanmoins important pour les Seigneurs & pour les Cenſitaires de le ſçavoir. Celles de nos Sociétés d'Agriculture qui ne ſçavent à quoi s'occcuper, ne pourroient-elles pas s'occuper de ces recherches? Si elles le propoſoient, il n'eſt pas douteux que le Gouvernement ne les encourageât, & que le Public ne les honorât.

D'AMIENS, *le* 11 *Juin*.

Il n'y a point d'objet de commerce, quelque petit qu'il paroiſſe en lui-même, qui ne puiſſe devenir très-profitable pour ceux qui ſçavent y porter l'induſtrie, l'économie & l'eſprit de combinaiſon. Un Particulier qui deſireroit entreprendre ici celui des bas de laine prétend prouver qu'il y a depuis dix juſqu'à trente-cinq pour cent à gagner dans ce trafic.

Le commerce maritime eſt ſur un pied aſſez avantageux dans le Port de Dunkerque. L'eau de-vie de Barcelonne s'y vend 1 l. 1 ſ. le pot... de Cette, 1 l. 13 ſ... d'Oléron, 1 l... Le café de S. Domingue y vaut 12 ſ. la livre; l'indigo cuivré, 9 l... La frégate l'*Apolline*, d'environ 180 tonneaux, commandée par le Capit. Jean-Jacques Perre, y eſt en charge pour la Martinique & le Cap François. Les Paſſagers y trouveront toute ſorte de commodités. On peut y charger des marchandiſes à fret. Elle partira dans le courant de Juillet.

DU MANS, *le* 13 *Juin*.

On ſçait que pour introduire par le fondement la fumée de tabac dans le corps des noyés ou des perſonnes ſubitement privées de tout uſage des ſens & de tout ſigne de vie, au lieu de deux pipes dont on ajuſte enſemble les deux fourneaux, il eſt infiniment plus commode de ſe ſervir d'une pipe de buis dont le fourneau doublé de fer blanc reçoit deux tuyaux, l'un que le Fumeur tient à la bouche, & l'autre directement oppoſé qui s'inſinue dans l'anus du patient comme un canon de ſeringue. Quand on tient le pouce ſur l'ouverture du fourneau, en ſoufflant, on pouſſe toute la fumée dans le corps du malade. Mais on n'eſt pas également inſtruit que ce même moyen eſt un bon remede contre les coliques néphrétiques, ainſi que contre les tranchées des chevaux. Pour appliquer l'inſtrument à ces animaux, on a un troiſieme tuyau plus gros que l'on met à la place du ſecond. Il a été éprouvé que cette fumigation guériſſoit ſur le champ le bétail de ce genre de maladie. Un Particulier de cette Ville a fait faire une de ces pipes à trois tuyaux; c'eſt un modele qu'il communique à tous ceux qui voudroient ſe procurer un pareil inſtrument, très-utile ſur-tout aux Chirurgiens.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud, ſur une maladie des cochons imputée aux pommes de terre. A la Mailleraye, près Caudebec en Normandie, le 5 Juin 1774.

Il y avoit long-tems que la culture des pommes de terre étoit établie avec le plus grand ſuccès dans les terres que je poſſede en Bourgogne, avant qu'elle fût connue en Normandie: depuis quatorze ans que je ſuis Propriétaire dans cette derniere Province, j'y ai introduit cette manne précieuſe, & je ſuis parvenu à la faire adopter à preſque

tous mes Habitans. Nous en recueillons les fruits, & j'ai tous les jours de nouveaux sujets de m'en applaudir, pendant que je vois encore des disputes sur cet objet. Mais des disputes ne sont pas des faits, & tant qu'il n'a été question que de querelles, j'ai lu, observé, éprouvé & me suis tû. Aujourd'hui j'ai lu avec la plus grande surprise dans le N°. 45 de votre Gazette, une imputation grave faite à l'usage des pommes de terre & par un Géorgiphile fait pour accréditer ses expériences. Je suis bien éloigné de les révoquer en doute; mais je dois à la vérité de balancer son suffrage par ce que j'ai vu depuis vingt ans. Dans la partie de la Bourgogne où mes terres sont, les cochons n'ont jamais d'autre nourriture que les pommes de terre; j'en ai vu tuer un nombre très-considérable; il y en avoit qui pesoient jusqu'à trois cens cinquante livres & au-delà, jamais on n'a remarqué que leur foie fût attaqué: j'ai mangé de ces foies extrêmement délicats & très-sains: les cochons qui sont élevés ici dans ma basse-cour ne mangent pas autre chose, & j'ai actuellement sous les yeux le foie d'un de ces animaux qui vient d'être tué & qui est dans le meilleur état. Il est vrai que ces cochons sont accoutumés de bonne heure à cette nourriture: on commence dès leur enfance à leur en faire manger de crues, & on ne leur en donne de cuites que lorsqu'on les renferme pour les engraisser. Je desire fort que ce soit une des raisons qui ait pu contribuer à conserver leurs parties nobles saines & entieres. Quoiqu'il en soit, j'ai l'honneur de vous citer des faits qui peuvent balancer d'autres faits & au moins arrêter les préjugés défavorables que la premiere impression pourroit faire naître. Admirateur de vos Ouvrages, je sens plus qu'un autre l'impression qu'ils font dans les esprits; je leur dois des connoissances, permettez que je vous en fasse l'hommage en vous mettant à même de réhabiliter les pommes de terre. Je cultive sous mes yeux les quatre especes que vous avez fait distribuer ce printems, & j'aurai grand soin de vous donner les résultats de mes essais; quoique je n'aye point l'honneur d'être connu de vous, si le hasard me procuroit quelqu'objet digne de votre attention, j'aurois le plus grand empressement à vous le communiquer.

J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, le Marquis DE NAGU, Abonné de la Gazette d'Agriculture.

Rien de si gai & de si bien portant que des poulains qui depuis deux ans mangent tout l'hiver des pommes de terre au lieu d'avoine: s'ils avoient des obstructions, ils ne seroient ni gras ni forts, au-delà de ce qu'on peut desirer. Cet exemple est encore sous mes yeux.

N. Nous sommes très honorés des sentimens que M. le Marquis de Nagu veut bien nous témoigner. Notre zele mérite d'être encouragé & secondé par les bons Citoyens qui, comme lui, s'occupent de Sciences & d'Arts économiques. Nous ne doutions pas de la salubrité des pommes de terre: mais une Gazette est l'histoire journaliere des faits; notre devoir est de les rapporter afin qu'on les examine, que des effets on remonte aux vraies causes, & que la regle résulte de la comparaison & de la discussion. C'est à ceux qui *pratiquent* à nous fournir les pieces des procès que le Public juge en dernier ressort. Nous n'aurions pas songé à renouveller cette déclaration, si nous n'avions eu le désagrément de voir plusieurs fois qu'on impute à l'Auteur de la Gazette ce qu'il ne fait qu'exposer dans la Gazette comme l'opinion ou l'expérience d'autrui, & par conséquent beaucoup d'erreurs & de contradictions qu'il n'est pas juste qu'on ajoute, sur son compte, à celles qui lui appartiendroient réellement. Encore une fois, il convient, il est nécessaire que nous informions, à charge & à décharge, que nous parlions des erreurs qu'on voudroit accréditer, des expériences qui attaquent ou qui confirment des principes reçus &c. Comme M. le M. de Nagu nous rend la justice que nous réclamons, nous avons cru que sa lettre étoit une occasion favorable pour demander cette justice à ceux qui ne nous la rendent pas.

II.

Réponse de M. Rogue à la Question proposée par la Gazette de Commerce du 26 Avril dernier, N°. 34, pag. 269, & dont on a encore demandé avis par la Gazette du 4 de ce mois de Juin, N°. 45, pag. 357.

Il s'agit de sçavoir si Louis a reçu ou est censé avoir reçu 4000 liv., montant de la

vente qu'il a faite à Jean ; car s'il eſt cenſé les avoir reçues, il eſt clair que Pierre, Aſſocié de Louis, ne doit pas ſupporter la perte de la moitié de cette ſomme.

Pour l'intelligence du fait, il faut obſerver que la vente a été faite à Jean, payable à 4 mois, *aux charges d'eſcompte*, c'eſt-à-dire, que s'il plait à Jean, Acheteur, de payer avant les quatre mois, il le fera en eſcomptant. La vente, à cette condition, eſt prouvée par la lettre de Louis du 21 Décembre dernier.

Il eſt clair, par le compte que Louis a envoyé à Pierre, le 28 dudit mois de Décembre, que Louis a reçu les 4000 liv., puiſqu'il paſſe en déduction 80 l. que Jean a retenues & déduites pour l'eſcompte de cette ſomme ; les faits portés au Mémoire à conſulter, le prouvent encore ; car Pierre n'auroit pas reſté tranquille ſans demander ſa part du papier ſur Paris dont il avoit beſoin, ſuivant ſes lettres écrites à Louis ; que c'eſt inutilement & tardivement que Louis dit, par ſa lettre du 12 Mars dernier, avoir eu de Jean, le 29 Décembre dernier, des effets ſur Paris, & on ne peut ſuppoſer autre choſe en cette circonſtance ; que ſi effectivement Louis a eu du papier de Jean, ce n'a été que pour autres affaires qui ne regardent point la ſociété de Louis & de Pierre ; & quand même Louis prouveroit que le papier de Jean ſur Paris ſeroit pour le parti de bled que Louis lui a vendu en ſociété, il ne ſeroit pas plus recevable à en faire ſupporter la perte de moitié à Pierre, attendu, 1°. qu'il auroit dû remettre la moitié dudit papier, & ne pas donner à entendre n'en pas avoir ; 2°. qu'en faiſant mention de l'eſcompte, il prend pour ſon compte & riſque la dette de Jean, ſi ce dernier n'avoit pas payé, quoiqu'il paroiſſe avoir payé par le compte que Louis a fourni à Pierre ſous la déduction de 80 liv. d'eſcompte. 3°. On ne peut tirer autre conſéquence que ſi Louis n'a pas reçu de Jean, il a voulu tromper Pierre en lui faiſant ſupporter ſa moitié de l'eſcompte, dont ledit Louis auroit profité ſeul ſi Jean n'eût pas failli : ainſi un Aſſocié qui fraude ſon Aſſocié eſt indigne de la ſociété ; car ils doivent être fideles entr'eux, comme je l'ai dit dans l'Ouvrage que j'ai donné au Public, l'an dernier, intitulé *Juriſprudence Conſulaire & Inſtruction des Négocians*, chapitre 59, tome 2 ; ce qui eſt conforme aux ſentimens des Auteurs : on peut voir ſur cela le Praticien Conſulaire, page 636, qui dit que l'action étoit infamante chez les Romains, quand un Aſſocié étoit convaincu d'avoir voulu frauder ſon Aſſocié. Domat, 1re Partie, pag. 86 & 87, Liv. 1er, tit. 8, ſection 4, dit que les Aſſociés ſe doivent une parfaite fidélité & ſont reſponſables *de tout dol* & de toutes fautes groſſieres.

Enfin Louis ne peut dire aujourd'hui qu'il n'a pas reçu les 4000 liv. de Jean ; ſon compte prouve le contraire, & il doit en tenir compte à ſon Aſſocié.

Délibéré à Angers le 7 Juin 1774. ROGUE, agréé pour plaider au Conſulat, & Membre au Bureau d'Agriculture d'Angers.

III.

Nouveaux modeles qui ſe trouvent au Bureau des Annonces de Leipſick.

Les divers modeles qu'on trouve à ce Bureau méritent, du moins pour la plûpart, d'être connus ; nous allons en annoncer quelques-uns. 1°. Le modele d'une machine à piloter, par le moyen de laquelle le mouton s'éleve ſans qu'on y employe autant de force qu'à l'ordinaire, & retombe enſuite de lui-même ; le travail eſt ainſi continu & ne ſouffre pas un moment d'interruption. Cette machine, beaucoup plus perfectionnée que les autres machines de la même eſpece, produit les effets dont nous parlons ſans être compliquée ; le tout ſe fait par une ſeule piece dentelée qui fait élever le mouton & le preſſe enſuite pour qu'il tombe avec plus de force.

2°. Des modeles d'une nouvelle canule pour les chevaux & les bêtes à laine, & d'une lancette très-commode pour ſaigner les animaux.

3°. Nouveaux fers à cheval dont les cloux ſont auſſi d'une nouvelle invention ; par M. Wéber, Médecin Vétérinaire à Dreſde.

4°. Un nouveau rabot à l'uſage des Charpentiers : l'Ouvrier polit avec ce rabot des poutres & de groſſes pieces de bois, en y employant beaucoup moins de tems & en ſe fatiguant beaucoup moins que s'il ſe ſervoit des rabots ordinaires.

5°. Deſſin d'une nouvelle chaiſe pour les malades. On peut y manger, lire, écrire

commodément, & s'y coucher comme dans un lit.

6°. On y trouve aussi cinq especes de ciment & une espece de terre à Potier dont on peut faire de jolis vases &c.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 11 Juin 1774, au Mercredi 15 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 14, 17 l. 10 s. à 20 l. 10 s. *le sept.*; *idem* au Port de la Grêve, de 18 à 20 liv.; le seigle, de 8 liv. 10 s., 9 liv. à 9 l. 15 s.; l'orge, de 7, 7 l. 10 s. à 8 l. 5 s. aussi *le septier*.

V.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 11 Juin 1774, au Mercredi 15 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 14, 16 à 18 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 15 l. 10 s. à 18 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 18 Juin 1774, de 49 à 50 livres; *idem* nouveau de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 36 à 37; *idem* nouveau, de 34 à 35; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 30 à 31; *id.* nouveau, de 28 à 29; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

VI.

Changes de Paris, *du* 18 *Juin* 1774.

Amsterdam	54 5 8e. à ¼
Londres	30 ¼ à 5 16e.
Hambourg	184 ¼
Madrid	15 0 6
Cadix	14 17 6
Livourne	95 ¾
Gênes	94 ½
Lyon. *Pâques*	⅛ à ¼ p. ⁰⁄₀ b.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 18 *Juin* 1774.

			H	G
Or de Portug. à . .	728			*marc.*
Du Mexique à . . .	720			
Du Perou à	712			
Les guinées à . . .	728			
Ducats à	98	5		*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10		*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piastres à	48	17	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1774.	*Jeudi* 16.	*Vendredi* 17.	*Samedi* 18.
Comp.d.Ind.			
Actions à 4 coup	1745 70 60 . .	1765 80 . . .	1785 80 70 60 .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	1180	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	72	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	360	360	365. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 29 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 4 Mars.*

LE Gouvernement le plus bienfaisant est souvent exposé à voir ses meilleures intentions mal interprétées, sur-tout quand sa sollicitude l'engage, seule, dans des soins dont il pourroit se reposer sur les Peuples eux-mêmes. Tel a été momentanément l'effet des magasins établis en Finlande, dans la seule vue d'empêcher un trop fort renchérissement du pain, lorsque S. M. ira répandre, par sa présence & ses bienfaits, la joie & le bonheur dans cette Province. De tous côtés, les gens de la campagne ont eux-mêmes pourvu à leurs besoins : il y a quantité de villages qui ont des greniers remplis : le Roi les a encouragés & protégés; & l'autorité a fait pleinement le bien, parce qu'elle n'a été que tutélaire.

Le Roi a prononcé au Sénat un discours digne d'être à jamais conservé, sur la célérité & l'impartialité des Jugemens juridiques, sans lesquelles la Justice n'a en main de sa balance que le fléau, alors destructeur de tous les droits, de toutes les propriétés, de toutes les espérances.

M. Knape, Négociant à Udwalla, a consacré une somme de cent mille thalers, monnoie d'argent, à la fondation d'une Maison d'Orphelins, & promis une pareille somme, après sa mort, pour le soutien de cet établissement. Le Roi s'étoit proposé de lui donner le genre de récompense qui convient à la générosité : mais par un nouveau trait de générosité qui n'appartient qu'à ceux qui font le bien uniquement pour le bien, cet excellent Patriote a supplié S. M. de lui accorder, au lieu de l'honorer des marques de l'Ordre de Vasa & de toute autre faveur personnelle, une plus belle récompense, en prenant sous son auguste protection la nouvelle Maison d'Orphelins.

Il paroît journellement beaucoup de Pamphlets sur l'état des Finances du Royaume, les billets de Banque, la suppression de la monnoie de cuivre &c. Quand on tient la vérité, l'erreur à la fin succombe ; car c'est la déraison qui joûte contre la raison.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 7 Mars.*

Les eaux du Sund ont été très-hautes & très-dangereuses. Sur les côtes de Scanie, il y a eu plusieurs chemins rompus.

ALLEMAGNE.

DE DRESDE, *le 9 Mars.*

Un Habitant d'Eisleben a destiné sa Maison à loger quarante enfans de pauvres, en ne se réservant qu'une très-légere redevance. Pour soutenir cette institution qui a

contribué à bannir de la Ville la mendicité ; on a invité les personnes charitables à s'y intéresser par des actions de deux louis, pour lesquelles elles recevront à la fin de l'année, des pieces de toile ou de porcelaine de la valeur de la moitié de la somme.

Dans le cercle des Mines, l'ancienne petite Ville de Zoblitz a été presqu'entiérement réduite en cendres par un incendie fortuit. La plûpart des Fabriques de pierres serpentines & autres ont été brûlées, ainsi que des greniers remplis de grains. Les Habitans se trouvent plongés dans une extrême misere.

De Breslau, *le 9 Mars.*

La température du mois précédent a été remarquable, comme celle de Janvier, par son instabilité & par ses contrastes. Dans les deux premieres semaines, il a régné un vrai tems d'hiver : l'autre moitié a été douce & tempérée. Pendant la premiere quinzaine, il y a eu des orages, le tonnerre a mis le feu à un clocher. On se souvient qu'en 1730, la principale tour de la Ville fut embrasée par la foudre, le 30 Janvier. Le 24 du mois dernier, le vent tourna impétueusement du sud-ouest à l'ouest, le ciel fut aussi-tôt couvert de nuages orageux, & avec la pluie il tomba de la grêle. La Nouvelle-Marche a aussi essuyé des orages avec tonnerre. L'air ayant été chargé de si bonne heure de matieres orageuses, on pourroit en inférer que nous aurons une année chaude. L'Oder n'a pas été gelé, cet hiver, assez profondément pour qu'on ait rien pu transporter sur la glace : la débacle commença le 22 Février.

De Leipsick, *le 10 Mars.*

M. le D. Schreiber vient de publier un petit Mémoire sur la culture de quatre sortes de rhubarbes que l'on éleve en Saxe, sçavoir *rheum palmatum*, *rheum undulatum*, *rheum rhaponticum* (*glabrum*), *rheum compactum*. MM. les Conseillers Medicus & Gleditsch ont traité la même matiere. C'est à Buzou que M. Schreiber a cultivé ces différentes especes en grand dans le jardin du château. Comme ce jardin est mal fermé, une troupe de porcs y pénétra & mangea les racines de ces plantes. D'après les suites de cette incursion, il conseille de donner pendant quelques jours à ces animaux, quand on veut les engraisser, des racines de *rheum undulatum*, très fertile en graines : il assure qu'en vertu de cette préparation, les porcs profitent davantage.

M. Weber, Docteur Vétérinaire, vient de publier les recettes des remedes les plus efficaces contre les maladies inflammatoires des chevaux. (*Nous publierons la traduction de cette piece*).

ANGLETERRE.

De Londres, *le 12 Mars.*

Les Colonies de l'Amérique septentrionale paroissent très-fermes dans les résolutions qu'elles ont prises à l'égard du thé. Cette affaire commence à occasionner de vifs débats parmi les Membres des Communes. Les discussions au sujet des Manufactures de toile & de laine continuent avec chaleur.

On parle d'une nouvelle taxe sur les chevaux & sur les chiens, d'un droit additionnel sur les cartes, enfin de beaucoup de nouveaux impôts.

On compte qu'il y a dans le Comté de Wilts 30 Manufactures de toile, 342 métiers, 1710 Ouvriers ; dans celui de Dorset 60 Manuf., 734 mét., 3670 Ouv. ; dans celui de Hans, 26 Manuf., 416 mét., 2080 Ouv. ; dans celui de Somerset 200 Manufactures, 4000 métiers, 20000 Ouvriers.

On écrit de Boston que le Gouverneur a annoncé, dans l'Assemblée de la Province, que jamais le Trésor public n'avoit été en si bon état qu'à présent, que toutes les dettes de la Province étoient acquittées ; que les fonds de l'année précédente avoient fait face aux charges ; & qu'il seroit à propos de prendre en considération les moyens de fournir aux charges de l'année par des taxes modérées &c.

PROVINCES-UNIES.

D'Amsterdam, *le 13 Mars.*

L'épizootie continue dans les Provinces de Groningue & de Frise..... Dans le courant de l'hiver, les digues ont souffert, en

différens endroits, de violentes ſecouſſes ; & les groſſes eaux renouvellent ſouvent nos alarmes.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Saint-Brieuc, *le* 15 *Mars.*

Le Courrier de Paimpol a apporté la fâcheuſe nouvelle de la perte de trois bâtimens qui mouilloient à une lieue au *laige* de Bréhat. Un de ces bâtimens, chargé de canons pour le compte du Roi, alloit de Dunkerque à Breſt. On n'a point de détails particuliers ſur le malheur des deux autres : on ſçait ſeulement que la mer a jetté ſur le rivage 60 barriques de vin & quelques effets. On dit avoir vu chavirer un autre bâtiment au laige de Bréhat. On attend la confirmation de pluſieurs autres naufrages, & entr'autres, de celui d'un vaiſſeau de guerre Anglois.

De Lyon, *le* 18 *Mars.*

La température de l'atmoſphere a été extrêmement douce depuis le commencement de ce mois. Les boutons des feuilles de pluſieurs arbres ſont prêts à s'ouvrir : les boutons des fleurs de quelques autres ſe ſont épanouis, & la campagne annonce de toutes parts le retour du printems. On craint que les apparences flatteuſes que nous préſentent preſque tous les arbres à fruits à noyaux ne ſoient détruites rapidement par quelques retours de gelée. Cependant on nous raſſure un peu, & les gens de campagne prétendent, d'après leurs obſervations trop ſouvent fautives, que nous n'avons plus de grands froids à craindre.

Les prix des denrées eſſentielles ſe ſoutiennent, ſans que la crainte & l'eſpérance entre leſquelles on flotte toujours ſoient, ni l'une ni l'autre, aſſez fortes pour influer ſur ces prix. Peut-être cette moyenne ſituation entre la diſette & le ſuperflu, cette ſécurité des Acheteurs & des Vendeurs ſont-elles déjà l'effet de la facilité du commerce, & une ſorte d'aurore de la confiance d'opinion qui devroit exiſter dans le Peuple ; mais c'eſt peut-être trop nous flatter. Les yeux long-tems fermés à la lumiere ne peuvent pas en ſouffrir ſitôt tous les rayons à la fois.

On travaille à perfectionner le chemin qui doit conduire en Bugey par la Breſſe : c'eſt auſſi le chemin de l'Alſace. Si l'on parvient à l'aſſurer, il facilitera l'entrée & la ſortie de notre Ville par un côté qui avoit été juſqu'à préſent extrêmement difficile & même dangereux, à cauſe d'une montagne longue & rapide que l'on ne pouvoit ni monter ni deſcendre qu'avec une peine infinie. Cette route communiquera, par un quai ſuperbe qui régne dans toute la partie où le Rhône ferme notre Ville, avec la nouvelle route compriſe dans le projet de M. Perrache, & qui eſt dirigée vers Saint-Chaumond, Saint-Etienne & le Velay d'où l'arrivée à Lyon étoit ſinguliérement incommode.

Nous n'avons pas une branche de Manufactures qui n'ait actuellement beſoin de bras. Les gazes & les broderies, ſur-tout en bouton, occuperoient au moins le double de femmes & de filles, ſi l'on pouvoit en trouver aſſez. La Fabrique des étoffes de ſoie ne peut pas ſuffire aux demandes qu'on lui fait des deux extrémités de l'Europe ; & nos Commis-Voyageurs la parcourent toute entiere pour y ſolliciter ſans ceſſe de nouveaux mémoires des divers Négocians, Marchands & Détailleurs. Au milieu de ce redoublement de travail, chaque famille peut-elle bien payer ſon loyer, ſa capitation, manger un peu de viande, boire un peu de vin, ſe vêtir ſainement, nourrir ſes vieillards, ſes infirmes, ſes enfans ? Il faut eſpérer pour l'avenir. Les quêtes pour les pauvres ſont continuelles, leurs produits immenſes ; on eſt ingénieux à en varier la forme, & les aumônes en tout genre ſont extrêmement abondantes : la charité ne peut être plus généreuſe ; mais ſes ſecours demeurent encore inſuffiſans.

Un Fabricant de bas au métier a trouvé le moyen de brocher des fleurs dans cette eſpece de tiſſu, & cette nouveauté eſt aſſez jolie. Elle n'eſt pas encore aſſez connue pour que nous puiſſions prévoir ſi elle ſera goûtée. Le prix ſera peut être un obſtacle à ſes ſuccès.

De Nantes, *le* 18 *Mars.*

Les grains ne varient presque point ici : ils ont repris, dans quelques cantons de la Province, un peu plus de valeur ; ils y montent d'un sou & demi à deux sous, ou environ, la livre. Nous en fournissons à plusieurs Provinces ; & l'on assure qu'il reste encore des commissions très-considérables à remplir. Cependant l'abondance s'entretient ; la mer & la riviere y contribuent également.

Les prix des marchandises de l'Amérique sont toujours les mêmes. L'eau-de-vie vaut 140 à 145 l. les 29 veltes : il en arrive beaucoup ainsi que de vin.

La *Plaine de Léogane* est de retour du Port-au-Prince. Le *Marquis de Levy*, Armateur M. Richard, est en charge pour Léogane ; le *Solide*, Armateur M. Bouteiller, pour le Port-au-Prince. La *Ville de Montlhéry* & le *Duc de Choiseul* sont sortis pour Léogane & les Cayes.

L'*Africain*, le *Boynes*, le *Terray*, chargés à Saint-Malo, sont prêts à appareiller pour l'Inde. L'*Apolline* y charge pour Guinée. Le sieur Corbillé, Capitaine du *Prince de Conti*, du port de 500 tonneaux, a fait voile du même Port pour la côte de Guinée & le Cap François, avec diverses marchandises pour la traite des Negres. M. de Réal, Capitaine de la frégate du Roi l'*Amphitrite*, est parti pour Saint-Domingue.

D'Amiens, *le* 20 *Mars.*

Il y a plutôt diminution qu'augmentation de prix des grains dans presque tous les principaux Marchés de la Picardie, de l'Artois, du Soissonnois & des Pays-Bas François.

M. l'Intendant a appellé ici la Dame du Coudray, Sage-Femme de Paris, Pensionnaire du Roi, brevetée pour enseigner l'Art des accouchemens dans toute l'étendue du Royaume : elle ouvrira son Cours gratuit le lendemain de la Quasimodo. Les femmes & les filles qui desireront se perfectionner ou s'instruire dans l'Art ont été averties de se présenter à M. Ducastel, Subdélégué à Amiens, avec un certificat du Curé & du Syndic de leur Paroisse. Elles seront tenues de pourvoir seulement à leur subsistance pendant les trois semaines que durera le Cours. On se flatte que les Habitans de la Subdélégation voudront bien aider, par une cotisation libre & proportionnée à leurs facultés, celles qui ne seront pas en état de faire cette dépense.

Il sort beaucoup de bâtimens du Port de Dunkerque. On y vend le sirop de melasse 14 liv. ; l'huile commune, 2 liv. 5 s. ; le savon marbré de Marseille, 42 liv. ; le savon de Cette, 36 liv. ; les corinthes de Lipari, 22 livres ; celles de Xante, 26 liv. ; les prunes, 15 liv. 10 s. ; celles de Sainte-Catherine, 34 liv. ; le vinaigre, 19 liv., le *quart.*

De Paris, *le* 27 *Mars.*

Les campagnes des environs promettent les plus belles récoltes en tout genre. Les bleds d'hiver sont forts & touffus. On seme encore des mars. Depuis la nouvelle lune, il y a eu des jours admirables, de la chaleur, un peu de pluie : c'est le printems le plus favorable à la végétation. On travaille avec ardeur aux vignes qui poussent vigoureusement, & les journées des Ouvriers se payent aux plus hauts prix. La terre est douce, meuble, merveilleusement préparée. Les petits pois, ainsi que les autres plantes de la saison, font des progrès rapides : l'accroissement en est très-sensible d'un jour à l'autre. Les arbres fruitiers sont en très-bon état & promettent une grande abondance. Le cerisier est sur le point de fleurir. On n'a rien à desirer, sinon que le beau tems se fixe. Ci-devant on a remarqué que l'hiver sembloit être retardé d'un mois : actuellement le printems semble être avancé presque dans la même proportion.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 26 Septembre 1773, & Lettres-Patentes sur icelui, données à Versailles le 3 Décembre 1773, & registrées en Parlement le 15 Janvier 1774, qui accordent à M. le Comte d'Eu le Domaine d'Escudieres pour supplément d'échange.

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Janvier 1774, registré en Parlement le 29, portant création de la Charge de Surintendant des Bâtimens de M. le Comte de Provence.

Le Tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait hier 26 du présent mois ; le gros Lot de 50000 liv. est échu au numéro

26224 ; le ſecond Lot de 20000 l. eſt échu au n°. 21944 ; & les deux Lots de 10000 l. chacun, ſont échus aux numéros 24976 & 29914.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Obſervations ſur la fraude dans la fabrique des tonneaux pour eau-de-vie, par M. Rogue, agréé pour plaider au Conſulat, & Membre au Bureau d'Agriculture d'Angers.

Le commerce, qui ne doit avoir pour baſe que la bonne foi, ſe change quelquefois en piraterie. Il y a des hommes, & le nombre en eſt malheureuſement trop grand, qui ne cherchent qu'à ſubtiliſer & à abuſer ceux que la candeur conduit : on ſeroit tenté de croire que leur application ne tend qu'à la fraude ; ils ſçavent donner l'apparence de la bonne qualité à une choſe mauvaiſe ; ils trompent ſur les meſures par mille ſtratagêmes.

Dans le commerce des eaux-de-vie, objet conſidérable dans le Royaume, il eſt d'uſage que l'on vend la barrique d'eau de-vie à vingt-neuf veltes, chaque velte eſt de huit pintes.

Pour velter les barriques, on a introduit l'uſage de la velte de fer, que l'on nomme velte longue ou velte plate. On la plonge dans la barrique, &, par cette opération, on voit ce que la barrique contient. Cette façon de velter n'eſt en uſage que pour éviter le dépotage & valoir le même effet que la velte creuſe.

Il y en a qui font fabriquer des tonneaux frauduleux qui, à la velte plate, paroîtront contenir ving-neuf veltes, pendant qu'au dépotage & à la velte creuſe, ils ne contiennent que vingt-ſept veltes ou environ. Ce qu'il y a de plus révoltant, c'eſt que, dans pluſieurs endroits, il eſt d'uſage que l'Acheteur ne peut répéter ce qui manque ; & pour prétexte, on dit qu'on n'a vendu qu'à la velte plate & non à la velte creuſe ; enſorte que celui qui vend, & qui eſt cenſé connoître la fabrique de ſon tonneau, ſçait qu'il trompe & de combien ; & encore il oſe prétendre qu'on ne peut le forcer à rapporter ; ce qui eſt une mauvaiſe foi inſigne & très-préjudiciable au commerce. Aſſurément les uſages de quelques endroits dans la pratique de cette fraude doivent être réprimés, & tous uſages préjudiciables doivent être abolis.

Sur le prétexte de la coutume, il y a des Commiſſionnaires qui prétendent n'être pas reſponſables du *deficit* dans les barriques qui annoncent, par la velte plate, contenir ce qu'elles ne contiennent pas à la velte creuſe. Ils ſont dans l'erreur : ils ſe font payer de leur commiſſion, ils doivent veiller au bien de leurs Commettans comme pour eux-mêmes.

Encore une fois, la velte plate n'eſt d'uſage que pour accélérer les opérations & éviter le dépotage : elle doit toujours annoncer une juſte continence du tonneau ; & lorſque l'Acheteur, qui n'a acheté qu'à la velte plate, fait dépoter pour vérifier ſi le tonneau n'eſt point d'une fabrique frauduleuſe, ce dépotage & veltage à la velte creuſe eſt à ſes frais, ſi la quantité s'y trouve ; mais s'il y a du manque, ce dépotage doit être aux frais du Vendeur, pourvu qu'on lui repréſente ſon tonneau reconnoiſſable par la marque qu'on a coutume d'y appoſer, & il doit tenir compte de ce qu'il manque d'eau-de-vie.

II.

Etuve économique.

M. Guerin a préſenté le modele de cette étuve au Bureau d'Agriculture de Brive. Nous publierons les principales inſtructions de ſon Mémoire inſéré en entier dans les *Obſervations ſur la Phyſique, l'Hiſtoire naturelle, les Arts*, T. 2. Octobre 1773. L'Auteur parlera lui-même.

Cette étuve aura dans ſa juſte dimenſion 19 pieds d'élévation ſur 12 de largeur dans œuvre & au quarré ; les murs en doivent être doubles.

Le rez-de chauſſée ſera occupé en partie par un emplacement d'un four deſtiné à cuire le pain de ménage, & à ſervir en même tems de fourneau à l'étuve : au lieu d'une voûte en brique, ce four au fourneau ſera terminé & ſurmonté par un chapiteau ou grande calotte de potin de cinq pieds de diametre & d'un pouce d'épaiſſeur.

L'eſpace intérieur d'élévation ſera diviſé en quatre étages dont le premier ſera à 7 pieds du rez-de-chauſſée, & le reſte à trois pieds de diſtance l'un de l'autre, les ſoliveaux compris : le plafond ſupérieur doit être à la même diſtance que ces derniers étages ; il faut qu'il ſoit terré pour empêcher l'évaporation de la chaleur intérieure. On pourra très-bien pratiquer un petit grenier ou un colombier, ou mieux, une ſerre à fruits ſecs au-deſſus. L'échappée de la fumée ſe fera par une cheminée pratiquée dans le mur, laquelle aura ſa ſortie au troiſième ou quatrième étage. On pourroit auſſi pratiquer un tuyau de tôle qui ſeroit placé dans l'étuve & le long du mur, & qui auroit ſa ſortie au quatrième étage, au moyen de quoi la chaleur de la fumée contribueroit à entretenir celle de l'étuve.

Les quatre étages indiqués peuvent être rendus amovibles & faciles à remplacer ou à réparer au beſoin, ſi en bâtiſſant doubles les murs de conſtruction, on a ſoin de faire placer des bouquets ſaillans de ſept pouces en-dedans, de pierre franche, d'eſpace en eſpace, de quatre en quatre pieds aux diſtances marquées, pour pouvoir y appuyer les ſoles de chaque étage.

L'utilité principale de cette étuve ſera de ſécher mieux, à moins de frais, en plus grande quantité, les châtaignes, gland, noix, ſans qu'ils contractent ni odeur ni couleur.... On y fera auſſi ſécher les bleds d'Eſpagne, ſarraſins, feves pour leſquels les greniers ne ſuffiſent pas dans les automnes pluvieuſes, & même tous les bleds d'hiver avant de les porter au moulin... Vous pourrez auſſi ſuſpendre au-deſſus du four, à des diſtances convenables, des paniers de prunes, poires, figues, raiſins, pour que ces fruits ſéchent... Nulle autre invention ne convient ſi bien pour étuver les cocons des vers à ſoie : aucun animal n'y réſiſteroit deux jours : on ſeroit donc aſſuré de tuer les vers ſans brûler les cocons... Le gland, ſéché dans cette étuve, ſe conſerveroit pluſieurs années, & ſe réduiroit plus aiſément en farine dont on fera de l'eau blanche pour les bœufs & cochons à l'engrais, même pour les chevaux... Les marrons & châtaignes, bien conditionnés, ſans odeur de fumée, ſoutiendroient mieux le tranſport. Cet article joint à celui des autres fruits, pourroit former dans la ſuite une branche importante de commerce pour la Province.

Il ſera bon que l'étuve ſoit un peu chaude avant d'y mettre les fruits. Pour les porter aux plus hauts étages, on pourroit attacher une poulie à la derniere travée. On garniroit d'abord de châtaignes le bas : quand elles ſeroient à demi-ſéches, on les porteroit dans les étages ſupérieurs. On continueroit la même manœuvre juſqu'à ce que l'étuve fût remplie.

Lorſqu'on voudra travailler dans l'étuve & qu'elle ſera très-échauffée, il faudra, une heure auparavant, ouvrir la porte, la trappe, la fenêtre du grenier, afin que la grande chaleur s'évapore & qu'on ait du jour.

Quand on voudra faire ſécher du bled, on étendra un gros drap ſur l'étage le plus expoſé à la chaleur, & en même tems le plus à portée : on y étendra le bled qu'on remuera de tems à autre.

Le prix moyen d'une étuve de cinq étages, compris celui du pigeonnier, peut être d'environ 500 livres, en achetant tous les matériaux aux prix qu'ils ſe vendent à Brive. Si l'on ſe borne à trois étages, la dépenſe pourra monter à 300 livres. Si l'on a des matériaux chez ſoi, la dépenſe ne ſera pas conſidérable. Ce ſeroit encore un bien plus petit objet pour ceux qui ont des ſéchoirs ſuſceptibles d'être arrangés ſuivant cette idée.

III.

Boiſſons & liqueurs économiques & ſalutaires.

Nous avons remarqué ci-devant que les Peuples les plus voiſins étoient quelquefois, pour les connoiſſances même les plus ſimples & uſuelles, à une très-grande diſtance les uns des autres. Nous citions l'exemple de l'Electorat d'Hanovre où, avec de bonnes poires & de bonnes pommes, on ne ſçait pas faire du cidre & du poiré, quoiqu'il ſe faſſe de bon poiré & de bon cidre dans le Landgraviat de Heſſe-Caſſel. Un Econome Hanovrien, pour rendre ſervice à ſes Compatriotes, a publié dans les Annonces de leur Capitale des inſtructions & des recettes très-familieres ailleurs ſur la maniere de faire des liqueurs différentes. Les uns y trouveront des nouveautés ; les autres y puiſeront des renſeignemens ſur

l'induſtrie, les beſoins, les reſſources de certains pays.

Dans divers cantons de l'Allemagne, on fait beaucoup de vinaigre avec des fruits tombés, verds &c. On écraſe ces fruits dans une preſſe ou dans une auge d'où le jus s'écoule par des rainures. Ce jus doit être reçu dans des vaſes de fayence ou de terre, & non dans des vaiſſeaux de métal. Après que la liqueur a fermenté dans une cuve, elle fermente encore pendant trois jours dans le tonneau que l'on a ſoin de tenir plein... On fait avec le marc du cidre & du poiré de bon vinaigre ou une boiſſon pour les domeſtiques, en y mêlant du houblon, un peu d'orge, du malt d'avoine ou même ſeulement du ſon, en obſervant de faire bouillir le tout pendant trois quarts d'heure. Lorſqu'on a mis le mélange dans un tonneau, on y jette de la levûre. La liqueur ne fermente guerès que le troiſième jour. La boiſſon n'eſt que meilleure, s'il y entre du fruit brûlé en ſéchant, ou même des pelures ſéchées au four pour cela.

M. Tiſſot recommande le fruit aux malades : mais comme dans les campagnes d'Hanovre, les Payſans n'ont pas des endroits pour le conſerver, on y ſupplée de la maniere ſuivante.

On prend du ſuc ou du jus de pomme, de poire, de prune &c, qu'on verſe dans un chauderon net où on le fait bouillir, en l'écumant; en quatre heures de tems, il ne reſte plus d'eau dans la liqueur qui ſe conſerve quatre ans dans des pots bien bouchés. C'eſt une eſpece de ſyrop ou de miel. On en donne aux malades, en nature ou fondu, dans une eſpece de ſoupe. On laiſſe le jus de poiré un peu plus fluide. Les domeſtiques l'étendent ſur leur pain au lieu de beurre. Ce ſyrop pourroit être fort bon pour les abeilles.

Dans la Thuringe, on fait un ſyrop de carottes. Vous lavez & vous rapez ces racines. Lorſque vous en avez exprimé le jus, vous le faites cuire comme celui des pommes ou des prunes ci-deſſus. Ce ſyrop ſe conſerve ſix ans. Il eſt très-doux & de très-bon goût. On l'employe quelquefois à la place du ſucre. On aſſure qu'il chaſſe les vers dont les enfans ſont attaqués. C'eſt une liqueur très-bonne pour les perſonnes conſtipées.

I V.

A Satory, ce 20 Mars 1774. Avis aux perſonnes qui deſireroient de l'orge-riz &c.

MONSIEUR,

Pluſieurs Agriculteurs ayant cultivé l'année derniere, avec ſuccès, de l'orge-riz, je vous prie de vouloir bien donner avis, par la voie de la Gazette, que j'en ai récolté une aſſez grande quantité pour en procurer à tous ceux qui deſireront en avoir. Je me ferai un vrai plaiſir de répondre aux perſonnes qui voudront bien m'écrire, & de donner tous les éclairciſſemens ſur la nature de ce grain, ſa culture, ſa fertilité, & ſes différentes propriétés. J'ai auſſi beaucoup d'avoine originaire de Hongrie de la derniere récolte, laquelle s'accroit quelquefois juſqu'à la hauteur de cinq pieds & même plus, dans les bonnes terres. Cette avoine eſt plus nourriſſante pour les chevaux que l'avoine commune, plus peſante & meilleure. Pour plus grande facilité, il y en a de dépoſée chez M. Andrieux, Grainier, quai de la Mégiſſerie. Mon adreſſe eſt, M. André, Laboureur à Satory, près Verſailles. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, ANDRÉ.

N. B. Nous prions M. André de vouloir bien nous communiquer ſes inſtructions ſur les propriétés & la culture de l'orge-riz. Publiées, par la voie de notre Gazette ou de notre Journal, elles ſeront plutôt & plus généralement répandues ; & il rempira mieux ſes vues bienfaiſantes.

V.

Terre & Seigneurie de Moulinons &c. à vendre en Direction.

Cette Terre, ayant toutes Juſtices, eſt compoſée de 550 arpens de terres labourables, 42 arpens de prés & 128 arpens de bois à mettre en coupe réglée; moulin bannal, terres & prés en dépendans, preſſoir bannal, droit de pêche, 4 arpens & demi de chenevieres & la Nouaiſe bannal; le Fief de la Motte-Gravart, trois maiſons ſituées en la Ville de Sens, la Ferme de Chigy & autres biens en roture &c. Le tout ſitué aux environs de la Ville de Sens. Si l'on deſire

de plus grands détails, on pourra les demander à Me. *Martin*, Notaire à Sens; & à Me. *Trudon* l'aîné, Notaire, rue Saint-Antoine, au coin de celle des Ballets, à Paris.

VI.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 19 Mars 1774, au Mercredi 23 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 10 s., 25 à 28 l. *le septier; id.* au Port de la Grêve, de 25 à 27 liv. 10 s.; le seigle, de 13 livres, 13 liv. 10 s. à 14 liv.; l'orge, de 9 liv. 10 s., 10 liv. 5 s. à 11 l. aussi *le septier.*

VII.

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 19 Mars 1774, au Mercredi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 19 à 21 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 26 Mars 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 38 à 39; *id.* nouveau, de 36 à 37; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

VIII.

Changes de Paris, *du 26 Mars 1774.*

Amsterdam	54 ½ à 54
Londres	30
Hambourg	186 à 185 ¾
Madrid	15 2 6
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	94 ¾
Gênes	93 ½
Lyon. *Rois*	½ p. % b.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris, du 26 Mars 1774.

	#	6	
Or de Portug. à . . .	730		*marc.*
Du Mexique à . . .	722		
Du Perou à	714		
Les guinées à . . .	728		
Ducats à	98	10	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	101		
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		
Piastres à	49	6	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1774.	*Jeudi 24.*	*Vendredi 25.*	*Samedi 26.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 4 coup	1527 ½ . . .	. . . . .	1525 27 ½ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 4 cou.	985.	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	322 20 . . .	FESTE.	322 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 22 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 29 Janvier.*

IL a paru une nouvelle Ordonnance avec un nouveau plan d'économie pour l'administration de la Justice & de la Police, ainsi que pour la régie des biens des pauvres dans la petite Isle d'Arvé, sur la Mer Baltique. Il est rare que les *pauvres* retirent de leurs *biens* tous les fruits que leurs Bienfaiteurs s'en étoient promis pour eux ; ils en payent presque toujours trop cher la régie.

Il y a plusieurs jours que la mer se glaça sur notre côte ; la communication par eau a été entiérement coupée. Il est ensuite tombé beaucoup de neige qui a rendu les communications par terre très-difficiles. Notre Ville s'est trouvée en quelque sorte bloquée. La nuit du 18 au 19, le thermometre de l'Observatoire est descendu à 11 degrés au dessous du point de congélation. Dès le 17, tous les Ports de Norwege étoient impénétrables. On apprend de Corsoer que les glaces bouchent le canal & que les Postes sont obligées de se servir de bateaux d'hiver qui vont avec beaucoup de peine en rompant les glaces devant eux.

ALLEMAGNE.

D'EISLEBEN, *le 2 Février.*

La Fabrique de toile établie ici, dans le tems de disette, au profit des Enfans & des Artisans dépourvus d'ouvrage, est toujours soutenue par la charité. On en vend les ouvrages par voie de Loterie : il s'en est fait un nouveau tirage à la fin de Décembre. Les Etrangers mêmes contribuent à cette bonne œuvre. Peut-être les Nations se rapprocheront aussi un jour les unes des autres, & reconnoîtront que la nature a mis entre un Peuple & un Peuple les mêmes rélations qu'entre un homme & un homme. Plusieurs Auteurs de divers pays ont envoyé des Livres à cette Maison, les uns pour être vendus au profit des pauvres, les autres pour être mis entre les mains des enfans. Ceux-ci sont bien nourris & bien entretenus : on leur apprend, outre les vérités de la Religion, à lire, à écrire & à chiffrer. Il y a plusieurs établissemens semblables dans les autres Villes des montagnes de Saxe. Les enfans partagent leur tems entre l'étude & le travail, de maniere que les uns sont au métier tandis que les autres reçoivent l'instruction : quelquefois ils se réunissent soit à l'ouvrage soit à la récréation.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 6 Février.*

Le prix de l'orge a considérablement baissé dans quelques cantons : on craint qu'il ne soit trop bas pour les Fermiers dont les dépenses & les charges sont considérablement augmentées comme celles des autres classes. Pendant qu'on déclame contre

les riches Cultivateurs ; on remarque que les pays où ils ne ſont pas riches ſe dépeuplent horriblement. Tel eſt, par exemple, l'Angyleshire : on n'y voit que de petits Fermiers, & tout le Peuple des campagnes eſt dans la ſouffrance : il meurt de faim, il s'expatrie. Les Shériffs font des informations pour ſçavoir le nombre de ceux qui ont quitté le pays depuis deux ans.

Les Habitans des Villes de Mancheſter, Yorck & Sheffield, ſe diſpoſent, dit-on, à établir des Sociétés, à l'inſtar de celle de Thatched-Houſe pour la délivrance des petits débiteurs priſonniers.

On voit, dans les livres de compte de la Compagnie des Indes, des articles de dépenſe très-remarquables, 40,000 liv. ſterl. pour la réparation d'une des maiſons de campagne du Conſeil d'Aſie ; 1,800,000 l. pour divers ouvrages publics &c. Pour de faux frais de commerce, ces dépenſes ſont fortes.

En 1753, ſous l'adminiſtration de M. Pelham, la dépenſe pour ces établiſſemens navals & militaires, étoit au-deſſous de deux millions. Elle a excédé quatre millions en 1773. La dette nationale étoit, à la premiere époque, au-deſſous de ſoixante & dix millions ; à préſent, elle eſt à cent vingt huit. En 1753, le quartern de pain valoit de 4 à 5 den. ; il a valu plus du double en 1773 : l'augmentation ſur les autres denrées eſt proportionnée à celle-là.

On eſpere que M. Joſeph Yorck viendra à bout de terminer en Hollande les différends que les Commiſſaires Hollandois n'ont pu arranger ici, entre les Compagnies d'Afrique des deux Nations, rélativement au commerce de Guinée.

La Commiſſion pour les pêches, les manufactures, & la culture des terres d'Ecoſſe, a propoſé des primes pour les Particuliers ou les Compagnies qui, durant l'année 1774, pêcheroient avec des bâtimens d'environ trente tonneaux ſur les côtes du Royaume, & prépareroient les plus grandes quantités de merluches, morues &c. En Irlande, M. James Brown a préſenté aux Communes une Requête rélative à la pêche dans les mers voiſines.

Le Bill du timbre a été fortement combattu tant à la Chambre Baſſe qu'à la Chambre Haute d'Irlande. Dans les Communes, M. Morres repréſenta que quoique le droit fût modique dans ſon inſtitution, l'exemple de la Grande-Bretagne donnoit tout lieu de craindre qu'il ne devînt très-onéreux ; qu'on diſoit que le produit ſurpaſſeroit ce qu'il falloit pour completter le ſubſide ; & qu'il valoit mieux courir les riſques d'un *deficit* auquel on ſuppléeroit à la rentrée. Parmi les Pairs, le Lord Irnham, le Lord Mountmorres, & le Duc de Leinſtre s'y oppoſerent, à cauſe des entraves que mettroit le timbre aux pourſuites en Juſtice, au commerce, à la liberté de la preſſe. Cependant le Bill paſſa aux deux Chambres, ainſi que celui de l'emprunt.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

Lettre de M. Dufot, Médecin-Penſionnaire du Roi & de la Ville de Soiſſons, Démonſtrateur de l'Art des Accouchemens &c. Soiſſons, 25 Janvier.

» J'ai l'honneur de vous faire part d'un » établiſſement qui intéreſſe l'humanité. » Le ſage Adminiſtrateur de cette Province » (M. le Pelletier de Mortefontaine) qui » ſemble né pour faire le bonheur de ceux » qui ſont confiés à ſes ſoins, vient de former dans cette Ville un *dépôt de remedes* » *gratuits pour les Habitans des campagnes du* » *Soiſſonnois*. Sa ſenſibilité tendre & compatiſſante lui repréſente ſans ceſſe le pauvre Cultivateur au fond de ſa chaumiere, » ſouffrant & delaiſſé... Il vient à ſon ſecours. Son ame généreuſe peut ſe dire à » elle-même... *Salus publica, ſalus mea....*

» Parmi tant d'établiſſemens utiles qu'on » voit ſe former, celui-ci manquoit au ſoulagement des gens de la campagne.. Cette » portion des hommes la plus utile & peut-être la plus négligée, eſt attaquée de mille » maux. Pauvres, quoique ce ſoient eux qui » nous enrichiſſent, ils ne ſont point en » état de payer ni les remedes, ni les avis » des Médecins : on en voit tous les jours » périr faute de ſecours : c'eſt un objet continuel de regrets pour les Curés de la » campagne & pour les Seigneurs qui ne » voyent, dans la plûpart des maiſons de » leurs Paroiſſiens ou de leurs Vaſſaux malades, que la triſte image de la miſere. Ce

» ſpectacle, ſi attendriſſant pour tout homme » & ſur-tout pour des Miniſtres de charité, » nous a été ſouvent retracé par eux. Plus » ſouvent encore, depuis le long eſpace » d'années que je parcours, comme Méde- » cin, les campagnes, j'ai été le triſte té- » moin de la pauvreté qui y régnoit. De tels » ſpectacles déchirent toute ame ſenſible...

» La fonction la plus ſainte d'un Paſteur » & d'un Médecin eſt le ſoin d'être le Con- » ſolateur & l'ami de ces infortunés. Ces » deux états ſont un état de bienfaiſance; » mais le pouvoir de l'exercer nous manque » ſouvent, nous donnons ce que nous avons; » l'homme ſenſible & puiſſant vient de ſe » joindre à nous. L'humanité même eſt ve- » nue au ſecours de l'humanité; cette vertu, » ſi néceſſaire où il y a des hommes qui ſouf- » frent, a formé cet établiſſement: il n'eſt » pas le ſeul en ce genre. Celui que j'ai » formé à Laon y eſt formé ſous les mêmes » auſpices, & la charité d'un Citoyen de » cette Ville contribue auſſi à cette bonne » œuvre... Puiſſent de tels Bienfaiteurs de » l'humanité ſouffrante être imités! Plus il » y aura en France de ſemblables établiſ- » ſemens, plus on pourra ſecourir de ces » malheureux Cultivateurs qui croyent avoir » plus beſoin de ſanté que de vie ».

» Lorſqu'une maladie épidémique fait des » ravages dans nos contrées, on porte auſſi- » tôt des ſecours à ces malheureux Cultiva- » teurs qui ne peuvent s'en procurer par » eux-mêmes. C'eſt principalement ſur eux » que le Magiſtrat qui nous gouverne répand » ſes bienfaits.... J'atteſte ce que j'ai vu. » Voici la neuvième année qu'il m'a honoré » de ſa confiance pour traiter les maladies » épidémiques dans ſa Généralité, & don- » ner à ceux qui en étoient attaqués tous » les ſecours néceſſaires. Chaque année les » fievres putrides, pourpreuſes, malignes & » ſouvent contagieuſes, la dyſſenterie, la » pleuréſie & d'autres maladies populaires » déſolent nos campagnes. C'eſt à ſes ſoins » paternels que tant de villages doivent la » conſervation de leurs Habitans ».

» Ce n'eſt donc pas dans ces terribles fléaux » que le nouvel établiſſement ſeroit le plus » utile; mais c'eſt dans les maladies ordinai- » res des gens de la campagne, & ſur-tout » dans celles de langueur. Ils s'adreſſent ſou- » vent aux *Charlatans* qui leur donnent de » forts purgatifs & des remedes incendiaires » qui ne font que les affoiblir & les brûler, » laiſſent croitre le mal, & ne guériſſent que » l'indigence de ceux qui les vendent. Mais » ces *remedes ſpécifiques*, qui ſont l'unique » reſſource de l'ignorance & de la charlata- » nerie, ne ſont pas toujours homicides..... » *Le malade guérit quelquefois?*... C'eſt qu'il » exiſte dans chaque individu un être ſur- » veillant, une puiſſance conſervatrice, un » agent bienfaiſant qui combat & triomphe » alors de l'ignorance impardonnable des » Charlatans ».

» MM. les Curés & les Seigneurs des Pa- » roiſſes s'oppoſent autant qu'ils le peuvent » à la ſéduction de ces Miniſtres de mort; » mais le deſir de la guériſon, la prétendue » certitude qu'on en a, la malheureuſe faci- » lité qu'on a d'avoir des remedes dans le » moment, entraînent les pauvres malades.. » C'eſt le préjugé & l'ignorance qui perpé- » tuent les erreurs & les crimes des Charla- » tans... Quoiqu'ils ne ſçachent que dérai- » ſonner, cependant ils perſuadent ces mal- » heureuſes victimes de leur ſordide cupidi- » té, ils les précipitent dans le tombeau, ou » les rendent inutiles à la ſociété, à charge » à eux-mêmes & à leur famille ».

» Eſt-il donc un établiſſement plus inté- » reſſant que le *dépôt des remedes gratuits* » pour les Cultivateurs? C'eſt l'utilité qui » décide ou du moins qui doit décider no- » tre eſtime: or un des objets les plus utiles » à la ſociété eſt de conſerver les Habitans » des campagnes... J'aurai rempli une par- » tie de la tâche d'utilité dont tout homme » eſt tenu envers ſes ſemblables, ſi je puis » ſecourir dans leurs maladies ceux que le » ſort a deſtinés à nous nourrir ».

» Médecin du *dépôt des remedes gratuits du* » *Soiſſonnois*, je donnerai gratuitement à » tous ceux qui, chaque jour, ſe préſente- » ront, & les *conſultations* & les *remedes* ap- » propriés à leurs maux, en leur indiquant » la façon d'en uſer; j'aurai le ſoin d'écrire » l'uſage particulier de chaque remede & » le régime à obſerver. MM. les Curés, les » Seigneurs ou les principaux Habitans des » villages voudront bien les faire exécu- » ter.... Enfin on leur dira s'il faut plus » compter ſur la nature pour le ſoulage- » ment de leurs maux, que ſur les ſecours » de la Médecine ».

» Quoique les remedes ſoient *gratuits*, ils » ne ſeront pas compoſés avec moins de ſoin

» que s'ils étoient achetés : on promet & on » assure la plus grande fidélité dans le choix » des drogues & dans leur composition. Est- » il un intérêt plus grand que celui de l'hu- » manité ? ... La plénitude de la loi est la » charité... La béatitude est pour les bien- » faisans ».

D'ARRAS, *le* 10 *Février*.

L'hiver a été jusqu'à présent, en Artois, moins froid que pluvieux. Il y a eu, dans le cours du mois de Janvier, plusieurs gelées : la plus longue a été de huit jours. La terre, pendant la premiere gelée, étoit couverte d'une couche de neige assez épaisse dont la fonte presque subite fut accompagnée d'une pluie qui dura près de 12 heures ; ce qui a causé des inondations dans quelques endroits de cette Province. Ces inondations, qui ont fait peu de dégât, ont détruit beaucoup de mulots dont les campagnes étoient infestées. La nuit du 16 au 17, nous essuyâmes ici une pluie orageuse : on vit des éclairs & l'on entendit gronder le tonnerre. Un vent du sud-ouest souffloit avec impétuosité. Le barometre étoit descendu à 27 pouces deux lignes & demie. Il y a eu quelques-autres ouragans pendant le même mois de Janvier. Le 3 a été le jour le plus froid : le thermometre, à huit heures du matin, étoit à 6 degrés & demi au-dessous de la glace. Le 17, à deux heures après midi, il se trouvoit à 9 degrés au-dessus de ce point : cette variation est remarquable. Il est rare de voir, pendant cette saison, la liqueur élevée à ce point.

D'AMIENS, *le* 12 *Février*.

Les prix des grains haussent dans les Marchés de la Picardie & des Provinces circonvoisines.

Un Citoyen, distingué par ses connoissances & par son patriotisme, avoit proposé, pour empêcher les inondations de la vallée d'Amiens à Corbie, de baisser de cinq pieds le lit de la Somme dans la Ville, & de placer de front sur une seule ligne dans toute la traversée des canaux de cette riviere, les vingt moulins qu'elle fait tourner. On vient d'objecter contre ce projet des difficultés très-fortes. Pour placer vingt moulins sur une seule ligne dans la Ville, il faudroit 10 canaux, & il n'y en a que dix ou douze. Si l'on plaçoit deux moulins ensemble sur les canaux existans, il faudroit déplacer les moulins établis ; & ce seroit une grande dépense ; chaque moulin recevroit moins d'eau & feroit moins d'ouvrage. Ce ne seroit pas une petite entreprise que de creuser cinq pieds de profondeur au lit de la riviere depuis son entrée dans la Ville jusqu'aux moulins. Les ponts, quais, murs, maisons établis par-tout sur pilotis, crouleroient, aussi-tôt que les pilotis seroient découverts. Il seroit impossible de reprendre sous œuvre tout ce qui est en maçonnerie.

Préserver pour toujours de l'inondation de vastes jardins qui fournissent des légumes à la Ville d'Amiens & à ses environs, c'est à dire, peut-être à cent mille Citoyens, c'est sans doute rendre au pays un service inappréciable : oui, si les inondations nous privent souvent de denrées si essentielles : mais il faut bien que ce fléau ne soit ni aussi fréquent ni aussi terrible qu'on voudroit le supposer. Il n'y a peut-être point de Province où les légumes soient aussi communs & aussi peu chers qu'en Picardie. D'ailleurs le projet proposé ne remédieroit point à ce désordre. Par cette opération, la chûte d'eau ne seroit que changée : l'eau au lieu d'être arrêtée par les vannes des moulins au centre de la Ville, le seroit à l'entrée par le sol même sur lequel coule la riviere, & la navigation en deviendroit au moins très difficile. Si l'on baissoit de cinq pieds le lit de la riviere jusqu'à Corbie, & qu'on l'aggrandit assez pour recevoir, en cas d'orage, les eaux surabondantes, il faudroit donner la même profondeur aux canaux qui séparent les aires ; sans quoi il seroit impossible aux Jardiniers d'aller en bateau pour cultiver & recueillir leurs légumes. Enfin l'arrosement deviendroit alors plus nécessaire & moins praticable ; puisque l'eau, éloignée de cinq pieds de plus de la surface des terres, n'y monteroit plus : les récoltes diminueroient considérablement. Ces jardins si fertiles, qui font à présent l'admiration des Etrangers, seroient réduits à la fécondité des jardins ordinaires, & les prairies qui les avoisinent ne produiroient plus la même abondance de fourrages.

Travaillons à détourner les ravages des inondations, en curant les lits des rivieres,

en empêchant les atterriſſemens ſur leurs bords ou dans leur cours, en veillant ſur les Meûniers qui ne ſe déterminent qu'avec peine à laiſſer échapper l'eau, même lorſqu'ils en ont trop; en fixant le juſte niveau des eaux afin de ne nuire à perſonne & de procurer à tous les avantages qu'ils peuvent en retirer.

De Paris, *le* 20 *Février.*

Déclaration du Roi, donnée à Verſailles le 12 *Septembre* 1773, *portant réglement pour le payement des rentes aſſenes de la Ville de Valenciennes, & pour la levée & radiation des ſouffrances prononcées ſur le Tréſorier-Maſſard de ladite Ville.* Ces rentes dites *aſſenes* ont été conſtituées originairement par les anciens Souverains du pays. Le Receveur Général des domaines & bois du Hainault, en remettoit les fonds au Tréſorier-Maſſard de Valenciennes. Celui-là en comptoit devant la Chambre des Comptes, celui-ci devant l'Intendant & Commiſſaire départi. *Cette double comptabilité étoit très-inutile & même frayeuſe* pour la Ville à laquelle S. M. veut donner *les moyens d'économiſer ſes revenus & droits, afin de la mettre à portée d'acquitter plus facilement ſes charges.* En conſéquence, le Roi charge le Receveur Général des domaines & bois du payement direct deſdites rentes comme des autres charges de l'état du domaine dont elles font partie.

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 9 *Novembre* 1773, *qui condamne les Abbé, Prieur & Religieux de l'Abbaye de Stulzelbrouon au payement du droit d'amortiſſement du droit d'affouage qui leur avoit été accordé par Arrêt du Conſeil du Roi de Pologne du* 7 *Février* 1764, *dans la forêt royale de Bitche, à raiſon de huit ſous la corde; & que deux ans après, par Acte du* 7 *Juin* 1766, *ils ont cédé au ſieur Diétrick, moyennant une rente annuelle, perpétuelle & non-rachetable.* Le Roi de Pologne avoit permis à ces Religieux d'établir & conſtituer ſur le ruiſſeau & à la proximité de l'étang de Graſſenveyer des fourneaux, forges, martinets, & autres uſines & bâtimens néceſſaires pour faire fondre & travailler la mine de fer, avec affectation, pour le roulis & conſommation de cette forge, de la quantité de quinze mille arpens de bois à prendre dans la forêt de Bitche, à raiſon de huit ſous la corde. Les bâtimens néceſſaires pour l'exploitation de cette uſine étoient déjà conſtruits en partie, lorſque le ſieur Diétrick à qui cet établiſſement auroit été préjudiciable, comme Propriétaire d'une forge ſituée à peu de diſtance de ce lieu, propoſa aux Religieux de le ſubroger à leur droit: ſes offres furent acceptées,

Autre du 7 Décembre, *qui ... condamne le ſieur* de Vaiſſier *à payer les droits d'inſinuation & du centième denier des donations de meubles & d'immeubles à lui faites & à ſa femme par leurs peres dans un contrat qualifié de* contrat de mariage ... *attendu que ce contrat étoit poſtérieur à la bénédiction nuptiale... & que les donations faites en ligne directe ne ſont exemptes de l'inſinuation & du centieme denier que lorſqu'elles ſont faites par les peres à leurs enfans par contrat & en contemplation de mariage.*

Autre du 14 Janvier 1764, *qui autoriſe le ſieur de Saint-Julien, Receveur Général du Clergé, à faire le recouvrement des ſommes dûes à l'Ordre de Saint-Ruf; & les Receveurs Diocéſains à faire celui des reliquats du prix des baux dûs par les Fermiers des maiſons & bénéfices dudit Ordre pour les années antérieures au* 1 *Janvier* 1773.

Autre du 10 Janvier, *qui ordonne que lorſque le droit de marc d'or des Offices de Finance, fixé par l'Edit de Décembre* 1770, *ſur le pied du quarantième de la finance, ſera moindre que celui fixé par le tarif de* 1748, *il ſera payé tel qu'il eſt porté par le tarif de* 1748, *avec l'augmentation ordonnée par la Déclaration du* 4 *Mai* 1770.

Autre du 14 Janvier, *qui ordonne que, conformément aux diſpoſitions de l'Edit de Juillet* 1766, *les Bourgeois de Saumur qui feront valoir des bois, prés, vignes &c, dans la Paroiſſe de Dampierre-Duchemin, & dans tout autre lieu taillable, à quelque titre que ce ſoit, ſeront impoſés à la taille, comme tout autre Taillable exploitant dans ladite Paroiſſe.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Eſſai d'une eſpece particuliere de ſeigle ſemé en Juillet pour fourrage.

Il y a en Siléſie une eſpece de ſeigle, juſ-

qu'à présent assez peu connue ; appellée *johanms-korn*, seigle de la Saint-Jean. C'est un grain plus foible que le seigle ordinaire. On le seme la moitié moins épais que celui-ci ; il mûrit plus tard & donne le même produit. Un Agriculteur de Lueben, dans le Cercle qu'on vient de nommer, a fait des essais de culture pour sçavoir s'il pourroit être mis au rang des plantes propres à servir de fourrage.

Le 9 Juillet de cette année, dans la matinée, pendant un tems calme & un beau soleil, il sema très-claire 1 $\frac{1}{2}$ metze, mesure de Breslau, de ce seigle de la Saint-Jean, sur trois morceaux de 39 $\frac{3}{8}$ toises (la toise de huit aunes de Breslau) qui venoient d'être labourés & qui furent hersés aussi-tôt après que le grain eût été semé. Pour voir quelle différence il y avoit de ce grain au seigle ordinaire, & si celui-ci ne seroit pas meilleur pour donner du fourrage, il sema cinq metzes de ce dernier sur une autre planche égale à chacune des trois premieres ; & pour qu'ils ne se confondissent pas, il sema de la navette sur une autre bande qui séparoit celle-la des autres. Le terrein convenoit au seigle ; l'année précédente, il avoit porté de l'avoine. Comme on le destinoit à une autre culture, il avoit été retourné, en automne, fumé au printems, & soigneusement purgé de mauvaises herbes.

Malgré la sécheresse qui avoit précédé & qui dura pendant les semailles, les deux sortes de seigle leverent dès le 12 Juillet. La sécheresse dura jusqu'au 15 qu'il tomba pendant la nuit une pluie médiocre. Le tems sec reprit le dessus & continua jusqu'au 24 après midi. Le 25 & le 26 jusqu'à la nuit du 27, le ciel fut serein. Pendant ce tems-là, les deux seigles pousserent à souhait, mais celui de la Saint-Jean beaucoup mieux que l'autre. Dès le 11 Août, on commença à les couper. Le seigle ordinaire donna moins d'herbe que l'autre, & celui-ci repoussa si vite que le 28 Août il fut coupé pour la seconde fois. A la premiere récolte, il avoit rendu 13 charges ; il en donna 21 à la seconde. Le seigle ordinaire resta un peu en arriere. La troisième coupe du premier ne fut pas moins abondante que la seconde. Les vaches aiment beaucoup ce fourrage, il leur procure beaucoup de lait.

La même épreuve a été faite dans un autre endroit, avec cette différence que le seigle de la Saint Jean a été semé six jours plutôt & plus épais, & qu'il s'est trouvé plus foible à la seconde coupe.

Ces expériences semblent demander qu'on en tente de nouvelles pour s'assurer du succès habituel d'une production singuliere qui donne de l'herbe dans un tems où tout se desséche, & dont la végétation est si prompte. Il seroit à desirer que les Cultivateurs qui le connoissent en donnassent la description détaillée ainsi que de sa culture ; & qu'ils indiquassent comment on pourroit s'en procurer.

I I.

Maniere de conserver les feuilles des arbres fraîches pendant toute l'année, pour les donner en fourrage au bétail & sur-tout aux brebis. Par M. Clement Baroni delli Cavalcabò, traduite de l'Italien.

Vers la fin de Septembre ou au commencement d'Octobre, lorsque les arbres commencent à se disposer au repos & à l'inaction, que leurs feuilles leur deviennent inutiles, qu'ils sont près de les abandonner spontanément, on peut cueillir ces feuilles sur toute sorte d'arbres, en observant que le froid & la bruine n'ayent pas commencé à les faire pâlir & à les gâter. Comme il est d'une très-grande importance qu'elles soient extérieurement très-séches, attendu que l'humidité extérieure contribue beaucoup à la corruption, il faut, pour les cueillir, choisir les heures les plus chaudes du jour ; & après les avoir cueillies, vous les détachez avec la main les unes des autres. Ensuite vous les étendez sur un pavé exposé à l'air, & vous les laissez-là pendant quelques heures. On a déjà tout prêt un tonneau bien relié & aussi-bien joint que si l'on devoit y mettre quelque liqueur : il le faut aussi bien séché. Vous le placez dans quelque lieu souterrein ou tel que l'air ne soit pas sujet à s'y échauffer & à souffrir sensiblement les vicissitudes du chaud & du froid. Il faut avoir attention que les alentours de ce lieu ne soient pas trop humides, parce que le tonneau pourroit prendre l'humidité & la communiquer aux feuilles. Il paroît qu'il seroit

encore très-bon que le tonneau eût déjà servi à contenir du vin, parce qu'à ce moyen, il communiqueroit aux feuilles une odeur agréable. Toutes ces précautions prises, on met les feuilles dans le tonneau & on les y comprime autant qu'il est possible; & pour cela, on y fait entrer un homme qui les presse avec les pieds. Les feuilles étant ainsi foulées & le tonneau bien rempli, on le bouche soigneusement avec son couvercle; on a soin de le fermer de tous côtés avec autant d'exactitude que s'il étoit rempli de vin. Pour cela, il sera à propos de couvrir le couvercle de sable. Il est aisé de s'appercevoir qu'il n'est pas nécessaire de remplir tout le tonneau en une seule fois, ou même dans un seul jour: cependant si on le peut, c'est le mieux. Lorsqu'on met les feuilles tout-à-la-fois, elles ont plus de facilité à se rasseoir & à s'enfoncer d'elles-mêmes. Il n'est pas toujours nécessaire de se servir de tonneaux. Plusieurs Bergers d'Italie, où est née la premiere idée de conserver les feuilles fraîches, ont coutume de creuser une fosse large & profonde, dans quelque endroit couvert & à l'abri de la pluie & du soleil. Ils y jettent les feuilles & les foulent jusqu'à ce que la fosse soit bien pleine. Ensuite ils recouvrent la fosse avec des branchages & autres matériaux, & par-dessus, de sable jusqu'à hauteur convenable. Par ce moyen, on conserve également la fraîcheur & le suc des feuilles. Il y en a plusieurs qui creusent une fosse en pleine campagne, & qui, après l'avoir emplie de feuilles, ne prennent, pour les maintenir fraîches, d'autre précaution que celle de les couvrir exactement de craie.

III.

Composition d'une Encre très-bonne pour imprimer avec les caracteres de cuivre les Livres de Chœur, Livres de Musique &c. Par M. Vallet, Curé de Colombe.

Plusieurs personnes m'ont demandé comment je composois l'encre dont je me sers pour imprimer mes Livres de musique & de plein-chant, après avoir été témoins de ses singulieres propriétés. Quand le pinceau a passé sur la lettre de cuivre, l'encre est aussi-tôt séchée. On pourroit mettre par-dessus une autre lettre sans que celle-là se ramollît & s'étendît, sans même que le papier en fût plus humide; avantage que n'a pas l'encre dont on se sert ordinairement pour le même usage. La mienne s'attache sur le bois & la pierre. Elle est très-noire & luisante. En voici la composition.

Prenez pour un sou & demi de noir de fumée que vous mettrez au feu sur une pelle, afin qu'il s'enflamme & rougisse comme un charbon ardent. Le noir brûlé, laissez-le éteindre.

Prenez des rapures d'ivoire de la grosseur de deux noix, que vous mettrez dans un creuset pour les faire calciner.

Faites dissoudre dans un gobelet un sou six deniers de gomme d'Arabie, de la plus claire.

Pilez de l'ail pour en avoir le suc (mordant desiccatif): passez ce suc à travers un linge jusqu'à la quantité d'un petit verre de liqueur.

Broyez le mieux qu'il vous sera possible le noir de fumée brûlé avec la rapure d'ivoire calcinée, sur un marbre sur lequel vous verserez peu à peu de ce suc d'ail, de la gomme dissoute, & quelques gouttes d'eau-de-vie. Le tout étant bien broyé, vous recueillez avec un couteau cette matiere qui est épaisse comme du miel, pour la mettre dans un petit pot de fayence ou de terre commune. Vous délayez cette matiere avec de l'eau-de-vie: lorsqu'elle est suffisamment claire, vous y jettez une éponge fine qui absorbe toute la liqueur: si l'éponge est encore trop séche, vous l'arrosez avec un peu d'eau-de-vie pure; ce que vous réitérez lorsqu'après avoir beaucoup imprimé, vous trouvez l'éponge séche. Pour ôter la mauvaise odeur de l'ail, on jette dans cette encre un peu d'eau de fleur d'orange.

Pour vous en servir, frottez avec un pinceau cette éponge: le pinceau ayant pris un peu de noir, frottez-le sur une planche de sapin ou de quelqu'autre bois poreux.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 12 Février 1774, au Mercredi 16 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22, 24 à 29 livres *le septier; idem* au Port de la Grève, 27 livres; le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 l. 5 s. à 14 livres; l'orge, de 10 liv., 10 liv. 10 s. à 10 liv. 15 s. aussi *le septier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 12 Février 1774 au Mercredi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 19, 19 l. 10 s. à 20 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 19 Février 1774, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 l. 10 s. à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 s. à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 18 Février 1774.*

	H	G	
Or de Portug. à . .	728		marc.
Du Mexique à . . .	718		marc.
Du Perou à	710		marc.
Les guinées à . . .	728		marc.
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	15	once.
Or à 20 karats à . .	84		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	marc.
Piastres à	49		marc.

CHANGES DE PARIS, *du 19 Février 1774.*

Amsterdam	54 ⅛
Londres	29 15 16e.
Hambourg	186 ½ à ¼
Madrid	15 3 à 2 6
Cadix	14 19 6 à 15
Livourne	95
Gênes	93 ½
Lyon. *Rois*	⅛ p. % p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1774.	*Jeudi 17.*	*Vendredi 18.*	*Samedi 19.*
COMP. D. IND.			
Actions à 4 coup	1490	1490	1490 . . . .
D°. 16/25es. à 4 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	340	340	340 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1773.

Du Merc. 16 Fév. 1774		Du Jeudi 17.		Du Vendredi 18.	
Messieurs		*Messieurs*		*Messieurs*	
Roytier, six prem. mois 17773.	L.	Courmont, six p. mois 1773.	N.	Rouillard, six p. mois 1773.	Z.
Radix, *idem.*	P.	Deschapelles, six dern. mois 1773.	A.	Painchain, six d. mois 1773.	A.
Boutray, *idem.*	P.	Delagarde, *idem.*	D.	Lempereur, *id.*	A.
Gautier, six dern. mois 1773.	A.	S. Janvier, *id.*	G.	Boscheron, *idem.*	A.
Desplaces, *idem.*	C.	Nau, *idem.*	J.	Patu, *idem.*	C.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 2 Août.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 10 *Juillet.*

IL faut convenir que la guerre occupe beaucoup trop d'hommes en tems de paix. La paix eſt preſque par-tout pour les Troupes un tems d'oiſiveté, & l'on ſçait ce que l'oiſiveté produit. On peut être Soldat & devenir meilleur Soldat en cultivant la terre, en conſtruiſant des routes, en ſervant la Patrie par différens ouvrages. Les hommes vigoureux ſont ceux qui travaillent ; les hommes utiles ſont ceux qui travaillent ; les hommes ſages ſont ceux qui travaillent. Ces réflexions ont engagé le Gouvernement à renvoyer par détachemens & tour à tour ceux qui compoſent la Milice nationale dans leurs familles pour les aider aux travaux de la campagne. Il va s'établir, en cette partie, une adminiſtration agrico-militaire. En même tems, pour encourager les Fabriques du pays, il a été déterminé que les Troupes de terre & de mer ne ſeroient doreſnavant habillées que d'étoffes fabriquées dans ce Royaume. Ces ſortes de réſolutions doivent être bien diſtinguées de ces prohibitions qui bleſſent les droits & la liberté des Citoyens : ici le Gouvernement ne fait qu'uſer de ſa liberté & de ſes droits, pour encourager non ſeulement les Fabriques les plus précieuſes, c'eſt-à-dire, les plus communes, mais encore une des branches les plus importantes de l'Economie rurale dont le ſuccès dépend du ſuccès de ces Fabriques.

Dimanche dernier, 125 vaiſſeaux de différens pavillons paſſerent le Sund pour entrer dans la mer du Nord.

BOHÊME.

De Prague, *le* 10 *Juillet.*

Il ne ſeroit peut-être pas plus difficile d'abolir la ſervitude, avec les compenſations équitables, que de l'adoucir. Il y a quelques mois que S. M. I. ordonna que les Payſans ſerfs de ce Royaume fuſſent déchargés d'une partie du fardeau qui les accable. Ce n'eſt qu'avec beaucoup de peine qu'on y parvient ; & ce n'eſt pas par-tout qu'on réuſſit. Il y a bien des endroits encore où les Serfs travaillent ſix jours de la ſemaine pour leurs Seigneurs qui ne travaillent pas pour eux. Ailleurs les Seigneurs reſtent encore aſſez puiſſans pour faire repentir leurs Serfs de paroître moins leurs Eſclaves. C'eſt ſur-tout la paix & l'union qu'il faut mettre entr'eux ; & l'on n'y parviendra que quand on leur aura démontré & qu'on aura concilié leurs intérêts & leurs droits reſpectifs. On vient de prendre de nouvelles meſures pour que le dernier Edit ſoit pleinement exécuté.

Il y a eu à Laubach en Carinthie 144 maiſons, 3 Egliſes, 61 perſonnes brûlées, dans un incendie du 28 du mois dernier.

ALLEMAGNE.

Extrait d'une Lettre de Dantzick du Juillet.

» On a beaucoup exagéré notre détresse. » Quelques esprits foibles ont été consternés ; il y a par-tout des gens de cette » trempe : mais il est faux que notre commerce ait été interrompu, que la communication ait été coupée entre cette » Ville & l'Etranger, & que nous soyons » renfermés dans nos murailles. Ces nouvelles ont vraisemblablement été répandues » pour effrayer ceux qui sont en correspondance avec nous, & pour détourner notre commerce dans quelqu'autre canal. » Quoiqu'il ne soit pas sur un aussi bon pied » qu'il l'étoit encore, il y a deux ans, il va » toujours & n'éprouve encore d'autres disgraces que celles qui suivent nécessairement du changement de domination de la » Prusse occidentale qui ne manque pas d'attirer à elle tout ce qui peut lui convenir ».

DE BRUNSWICK, *le* 12 *Juillet.*

Suite de la Séance de la Société Economique.

On a lu 1°. un Mémoire anonyme sur le dépaître du bétail dans les bois de jeunes arbres à ramée & de sapins, de maniere que ce dépaître tourne à l'avantage des arbres ; 2°. des observations sur l'effet du savon & du tabac administrés aux chevaux & aux vaches ; 3°. des expériences de M. Kersting pour la cure de la morve ; 4°. des remarques sur une ruche qui se trouva remplie d'abeilles, la mere-abeille y ayant été renfermée. (*Nous attendons la communication de ces pieces*).

On a produit de nouvelles preuves de l'utilité de la *charue à rigole.* Un Membre du Comité Secret en a fait l'essai près d'Hanovre ; & l'on voit dans ses champs quelle utilité on peut tirer de l'usage de cet instrument. On le fait aller à la suite de la charue ordinaire ; & en creusant dans le même sillon, il enleve du fond *dix-huit* pouces de terre... On a examiné un essai d'eau de-vie de pommes de terre envoyé par M. le Baillif Meyer de Fallingbostel ; elle a été trouvée fort bonne... Il a été présenté un moulin pour moudre les pommes de terre. (Nous en parlerons ci-dessous).... Enfin la Société a distribué & proposé différentes récompenses.

DE WILSE (*Haute-Lusace*), 12 *Juillet.*

La Société Electorale des Abeilles a tenu dernierement chez M. le Pasteur Heydann de Ketitz, Ancien de la Classe de Physique, une Séance que M. le Pasteur Wilhelmi, Secretaire, a ouverte par un Discours sur l'utilité de la réunion & de la comparaison des recherches & des découvertes, terminé par une invitation aux Economes de communiquer les leurs à la Société. Ensuite on a rendu compte de divers écrits reçus depuis la derniere Assemblée. Il paroit qu'il subsiste encore beaucoup de doutes sur la nature des abeilles & principalement sur leur génération. Par exemple, il n'est point encore déterminé si les *abeilles engendrent sans le secours du mâle* qu'on nomme en Allemand *weisel.* Quant à la reine, elle engendre sans cela ; & elle peut se passer long-tems des bourdons qu'on nomme en Allemand *drohnen.* M. Haarth, Juge Provincial du Prince d'Anhalt, a fait à cet égard une nouvelle expérience. Il eut un essaim tardif dont il prit une abeille qu'il mit dans une petite boîte. Les abeilles s'en firent un *weisel* : les *drohnen* furent massacrés avant qu'il pût être *fécondé* par quelqu'un d'entr'eux ; cependant il *engendra.* (*L'explication de cet article suppose des découvertes que nous ne connoissons pas. Il semble que le* weiser *forme une abeille particuliere, peut-être unique dans une ruche, laquelle réunit les deux sexes, & qui differe de la reine, des ouvrieres & des bourdons. Nous supplions M. le Pasteur Wilhelmi qui a la bonté de nous communiquer les utiles travaux de la Société, de nous donner sur ce mystere les éclaircissemens dont nous avons besoin*).

Un autre Membre de la Société a parlé d'une plante appellée *haide-kraut* qu'il cultive à la portée de son rucher : les abeilles en tirent parti ; elles le préferent à l'*haide-korn* qu'on a dit qu'elles aimoient beaucoup.

La Société ne croit pas devoir recommander d'enterrer les ruches pendant l'hiver, sans toutefois rejetter absolument cette méthode : elle peut être suivie dans les endroits élevés dont le sol est sec ; mais elle ne promet aucun bon effet dans les lieux bas & humides. (*Nous sommes obligés de*

renvoyer à une autre Feuille l'article de la récolte de la cire).

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 15 *Juillet*.

Il paroît par une adresse présentée au Général Gage que les Bostoniens payeront une indemnité convenable à la Compagnie des Indes & aux Marchands qui ont souffert des insultes & des pertes dans leur Port. Si quelques Colonies paroissent partagées sur la résolution de rompre tout commerce avec la Grande-Bretagne, elles s'accordent en général à demander la confirmation de leurs droits & la conservation de leurs libertés. Quoiqu'on dise de leur confédération, il est parti dans l'espace de quinze jours dix-sept vaisseaux chargés pour l'Amérique & en partie pour la Nouvelle-Angleterre. Il y en a plusieurs prêts à mettre à la voile. Il est à espérer que ces différends s'arangeront, mais la pomme de discorde subsistera toujours.

Les lettres de Worcester, de Kent, de Sussex &c. annoncent que les apparences du houblon sont les plus belles que l'on ait vues depuis nombre d'années. Cependant le bruit avoit couru, mal-à-propos sans doute, que ces plantations étoient attaquées de vers qui auroient détruit la récolte.

Le Capitaine Fonnereau qui a accompagné le Capitaine Cook dans la mer du Sud, est arrivé dans ce Port Mardi dernier; il amene avec lui un Indien.

Un enfant qui étoit resté demi-heure sous l'eau & qui en a été retiré sans apparence de vie, a été parfaitement rétabli par l'administration des secours connus.

La méthode proposée par M. Hartley pour garantir les maisons du danger de feu par le moyen de plaques de fer battu très-minces qui doublent ou revêtent le plancher & le plafond, a parfaitement réussi, comme nous l'avons annoncé dans deux épreuves décisives. Le feu le plus ardent, allumé dans une chambre construite pour ces expériences, n'a point attaqué les solives couvertes de ces plaques.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le* 18 *Juillet*.

La liberté de l'exportation du froment & du seigle par mer & par terre, tant en grains qu'en farine, vient d'être heureusement rétablie, attendu l'abondance des provisions & des récoltes, sous la réserve des droits qui avoient lieu avant la défense... Il a été aussi publié un octroi qui autorise le Magistrat d'Ostende à négocier un emprunt de 250,000 florins, à 3 pour 100, pour la construction d'un bassin où les navires seront en sûreté.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

Du Velay, *le* 15 *Juillet*.

Nos champs ne nous rendront pas autant que nous l'avions espéré, au printems, sur les plus belles apparences. Nos bleds ont été endommagés par les vents & encore plus par un certain brouillard qui a rouillé plusieurs épis. C'est un phénomene dans ce pays-ci que des épis rouillés, ils ont fait un objet de curiosité. Nos Anciens ne se souviennent ni d'en avoir vu ni d'avoir jamais oui dire qu'il y en eût eu ici de semblables. Il a gelé assez fort dans quelques cantons les nuits du 7 au 8 & du 8 au 9.

On sonne encore les cloches pour changer le tems, dissiper les nuages & fondre la grêle. Cependant il est assez absurde d'imaginer que des vapeurs condensées, quelquefois durcies suivant la hauteur de la région à laquelle elles atteignent, voguant au gré des vents, obligées par une loi majeure de se précipiter là où l'énormité de leur poids rompt l'équilibre avec l'air, cédent au son. A la fin, *cal que tombe*, dit le Provençal; il faut que la grêle tombe comme la pluie; & il n'est pas plus sûr qu'elle frappe des bruyeres quand on sonne, que des bleds quand on ne sonne pas. On est honteux de prouver ces vérités; mais enfin il faut y revenir puisque l'abus subsiste, & qu'il n'est pas indifférent. En le détruisant, il y auroit à épargner les travaux & les salaires des hommes mal employés à ce soin; il y auroit à épargner sur la fonte & la refonte des cloches, l'entretien du béfroi & des agrêts &c; il y auroit à épargner sur les maux qu'occasionne la superstition des gens de la campagne. Toujours gagne qui économise; toujours gagne qui s'instruit & instruit.

(*L'Auteur de cet article veut bien nous faire espérer un Mémoire sur les* pois d'hiver. *Depuis que nous les avons annoncés, on lui en a demandé de toutes parts*).

DE LA ROCHELLE, *le 15 Juillet.*

Il est arrivé du grand Banc de Terre-Neuve quelques navires avec pleines cargaisons de morues vertes.

Les marchandises de l'Amérique ne varient point. Les eaux-de-vie ont un peu remonté ; elles valent de 117 à 118 l. les 27 veltes. Les différentes sortes de pain ont été derniérement taxées d'un sou à deux sous trois deniers la livre. Au grand Marché de Marans, les grains, depuis qu'ils ont repris un peu plus de valeur, se soutiennent au même taux.

Les ressources que la Suede vient de trouver en Barbarie pour la fourniture du sel, pourront porter de nouveaux préjudices à nos marais salans. Le Consul de S. M. Suédoise, dans ce Port, a donné avis (& il en a été de même dans les autres Ports) que le Roi avoit retiré la permission accordée, l'année derniere, aux vaisseaux étrangers, de porter des sels de France & autres dans son Royaume. En attendant que l'Europe soit convaincue de l'extrême utilité de la plus grande communication possible en fait de commerce, toutes les Puissances devroient toujours avoir réciproquement l'attention de faire connoître aussi dans les Ports étrangers les variations de régime auxquelles ces Ports peuvent être intéressés. Sans cela, les anciens réglemens induisent à de fausses opérations & à des pertes dont personne ne tire du profit. Les Papiers publics ne disent pas tout, quelquefois ils ne sont pas très-fideles, enfin ils ne sont pas toujours entre les mains de tout le monde. Tout réglement de commerce, de quelque Trône qu'il émane, devroit être affiché dans tous les Ports, parce qu'il influe sur le commerce général, & que pour ne pas nuire sans raison, il est juste de prendre quelque peine : d'ailleurs l'utilité seroit réciproque.

DE POITIERS, *le 21 Juillet.*

Nous nous flattons de recevoir bientôt des divers cantons de la Province des nouvelles favorables des récoltes, malgré les vicissitudes de la saison.

Il est bon, il est nécessaire d'apprendre de tems en tems aux Cultivateurs les forces de la nature. On conserve dans une maison d'un de nos Fauxbourgs plusieurs pieds de bled coupés, l'année derniere, dans un champ attenant à cette maison. Un seul grain produisit 107 épis, & ces épis donnerent 6420 grains : de plusieurs autres grains, il sortit 80 à 100 épis.

Les bons esprits commencent, dans ce pays, à se tourner vers les intérêts de l'Agriculture & les objets économiques : nous disons qu'ils *commencent*, & il y a une grande révolution à faire dans les goûts comme dans les facultés.

DE ROUEN, *le 22 Juillet.*

A l'exemple de la Ville de Paris & de plusieurs autres Villes du Royaume, notre Corps Municipal vient de former un établissement pour secourir les personnes noyées. A cette occasion, les Médecins & les Chirurgiens ont résolu, en Corps, que le premier d'entr'eux qui sera averti que quelqu'un aura besoin de ce secours, se transportera sur les lieux pour en diriger l'application... les grains subissent quelques augmentations légeres.

D'AMIENS, *le 23 Juillet.*

Les Fabriques se multiplient de jour en jour dans notre Province manufacturiere ; les Arts s'y perfectionnent ; l'industrie étrangere y est transplantée : il faut espérer que l'Agriculture y aura son tour. Il vient de s'établir au château de Beaucourt entre les villages de Mirvault & de Rubempré, à trois petites lieues de cette Ville, de Corbie, d'Albert &c, une Fabrique de tuiles qui, à l'excellence de la glaise réunissent l'avantage d'une cuisson parfaite laquelle, en la rendant légere & durable, la garantit du défaut ordinaire de s'effeuiller aux gelées, & souvent de tomber en poudre après quelques hivers.

L'eau-de vie de Barcelone vaut à Dunkerque 23 patards 6 d. à 24 patards ; *dito* de Cette, 25 à 26 patards. Le café de Saint-Domingue, 11 s. la livre : *dito* de la Martinique, 13 s. Le sel de Seudre, 9 livres ; *dito* de Bourgneuf, Vannes & Saint-Martin, 8 livres.

De Paris, *le* 30 *Juillet.*

Les nouvelles de quelques Provinces voisines portent que la sécheresse y est extrême, que certaines especes de grains en souffrent, que les légumes périssent dans les champs & les jardins, & qu'il seroit bien à desirer que quelque orage changeât le tems.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Nouveau Mémoire sur la laine de chevre.

Nous annonçâmes, l'année derniere, les premiers essais de M. Pierre Ritschkow sur la laine de chevre. Ce nouveau Mémoire remettra sous les yeux de nos Lecteurs un objet assez intéressant d'économie, & nous fournira l'occasion de payer un nouveau tribut de reconnoissance à la Société Libre-Impériale Economique de Pétersbourg à laquelle il est adressé. Nous laisserons parler l'Auteur lui-même.

J'ai vu avec satisfaction l'accueil gracieux que la Société Economique a fait à l'essai de la laine de chevre, que je lui ai présenté le 18 Décembre 1765. Un des Membres de la Société, dans la vue de tirer parti de cette ressource, m'a chargé de faire faire un bonnet ou autre vêtement de cette laine, de la soumettre à l'examen de l'Académie, & de rendre compte du jugement qui en aura été porté. En même tems, j'ai été invité à chercher un moyen commode de recueillir cette laine sans nuire à l'animal, & d'ajouter de nouvelles observations à mes premieres remarques.

C'est pour remplir ces vues que je mets sous les yeux de la Société un bonnet de laine de chevre aussi bien fait qu'il a pu l'être dans ma maison. Il me semble qu'il ne peut s'élever aucun doute sur la bonté & la facilité de la préparation. Le point seroit d'encourager ceux qui ont des chevres à recueillir une quantité assez considérable de cette laine pour la travailler en gros. Il n'y a qu'à les accoutumer à peigner ces animaux dans les villages & les domaines. C'est pour cela que dans mon voyage à Snibirsk & à mon retour, j'ai fait faire cette opération en présence des Paysans, en leur montrant combien il seroit facile de filer cette laine, de la tricotter, de l'employer à divers usages. Plusieurs d'entr'eux ont goûté ma proposition, les Tartares sur-tout: leurs femmes ont résolu de peigner soigneusement leurs chevres & de ramasser la laine qu'elles en tireront.

Les Tartares, outre les profits qu'ils retireront de cette laine en la vendant ou brute ou façonnée, sont assurés de préserver leurs chevres en les peignant au printems, d'une démangeaison qui les tourmente alors & qui souvent est suivie d'une mauvaise galle contagieuse & très-funeste à ces animaux. J'appris à Snibirsk, que dans plusieurs villages appartenant à des Gentilshommes de ma connoissance, on étoit déjà dans l'usage de ramener au logis les boucs & les chevres pour les peigner: je vis des bas & des gants, faits de cette laine, égaux en qualité aux ouvrages de coton, & au moins aussi doux, comme on peut le voir par l'épreuve que j'ai envoyée.

Pour m'assurer de la quantité de laine nécessaire pour tel ou tel ouvrage, je pesai mon bonnet: il y en étoit entré 10 solotnick (à 96 pour la livre): une livre suffit pour dix bonnets pareils. La laine au même prix que le coton, on pourroit en tirer 5 ou 6 roubles de la livre, & 200 r. d'un pud. Si l'on en faisoit des bas ou autres choses semblables, on en tireroit davantage, sans parler de ce qu'elle gagneroit dans les mains d'un Maître habile & industrieux.

Après avoir essayé divers instrumens pour peigner les chevres, je n'en ai point trouvé de meilleur que le peigne ordinaire, pourvu qu'il ait la longueur de 3 werschock (à 16 pour l'aune) & les dents ni trop serrées ni trop claires. Deux garçons ou deux filles, chacun avec un peigne, sont après une chevre. L'un peigne l'animal jusqu'à ce que son instrument soit rempli de laine; alors il le remet à l'autre qui sépare la bonne laine du poil; l'on continue en échangeant les peignes & faisant ce triage. Quand on a démêlé les grands poils avec un peigne moins serré, le petit peigne va plus vite & court moins de risque de casser. On peut employer des enfans à démêler la laine & leur apprendre à la préparer pour être filée & travaillée. Peut-être avec le tems, trouvera-t-on un moyen plus expéditif.

Pour voir combien de fois cette opération pouvoit être répétée, j'ai fait peigner au

printems les chevres déjà peignées en Décembre : la seconde fois, elles avoient autant de laine que la premiere ; mais les chevres & les boucs étant alors en mue, le gros poil se détachoit avec la laine, & il étoit difficile de les séparer. Le meilleur seroit de peigner ces animaux, 1°. de la fin de Février à la mi-Mars, 2°. à la fin de Juillet ou au commencement d'Août, 3°. à la fin d'Octobre ou au commencement de Novembre. Les chevres peignées l'hiver précédent n'ont aucunement souffert du froid : d'ailleurs cette laine revient très vite, sur-tout quand on les tient dans des étables chaudes.

En passant à mon retour par une Fabrique où l'on travailloit des peaux de chevre, je trouvai de cette laine fine sous le poil grossier de ces peaux ; mais ces peaux seches se peignoient plus difficilement. En les humectant, on pourroit dans les Fabriques où on les apprête recueillir beaucoup de laine qu'on laisse perdre.

Quand j'annonçai qu'une chevre pourroit donner une livre de laine par an, j'avois jugé sur les apparences de sa pesanteur par la pesanteur de celle des brebis : mais celle de chevres est beaucoup plus légere ; elles en donnent davantage en volume & moins en poids. On tire dans ces pays peu de duvet d'une oie ; cependant le prix en est médiocre, parce que la totalité de ce qu'on en ramasse forme un objet prodigieux. Je ne donne point ces remarques pour des découvertes nouvelles ; c'est un article d'économie nationale que je propose. Je serai récompensé de mes peines, si mes Compatriotes en retirent quelqu'avantage.

I I.

Nouvelles remarques sur un moyen déjà publié de prévenir & d'extirper la petite-vérole.

Ce moyen consiste à laisser, lorsque l'enfant vient de naître, écouler toute la matiere qui se trouve dans le nombril, à ne pas le lier, à le frotter de sel &c. Nous l'annonçâmes dans le tems sur la foi d'un Médecin Polonois qui citoit beaucoup de faits pour garants de son opinion. Un Médecin François, après avoir pris les meilleures voies pour s'assurer de la réalité de ces faits, les a démentis dans un Ouvrage public. Cependant un autre Médecin de Tecklenbourg en Westphalie vient de confirmer par sa propre expérience le témoignage du Polonois. Dans un Mémoire écrit sans prétention, il recherche quelle est la source de la petite vérole ; il pense qu'elle provient du sang resté dans le nombril après qu'il est lié : ce sang se pourrit ainsi que le bout du nombril ; il se mêle avec le sang de l'enfant ; & quand un virus analogue le met en fermentation, il cherche à sortir à travers la peau.

Comme je crois, dit l'Auteur, ce principe certain, il ne s'agit, pour prévenir la petite-vérole, que de bien nettoyer le nombril des enfans naissans, en le pressant du coté de la mere avant de le couper ou rompre, pour en faire sortir le sang qui s'y trouve. *Il y a cinq ans que je suis cette méthode, il y a plus long tems encore que d'autres s'y conforment ; & depuis ce tems-là, excepté l'hiver dernier, on n'a point entendu parler de petite-vérole dans le lieu que j'habite.* Malheureusement il s'y est établi une Sage-Femme à la mal adresse de laquelle on peut attribuer le mal qu'on n'éprouvoit plus. L'Auteur défend de lier le nombril & rassure contre les hémorragies que l'on craint (à tort, à moins qu'on ne serre le corps de l'enfant avec des bandes), la nature du nombril étant de sucer au lieu de rendre. Les femelles des animaux coupent le nombril à leurs petits avec les dents, sans qu'aucun accident survienne ; ensuite elles le leur rongent jusqu'au ventre.

A ce préservatif, l'Auteur ajoute une autre précaution : c'est que les meres, malgré le préjugé faux & dangereux qui regne, doivent donner leur sein à leurs enfans nouveau-nés : il vaut mieux aussi les tenir au froid que de leur faire respirer un air trop chaud.....

Sur de telles matieres, nous n'avons point d'opinion : mais il nous paroît convenable de rapporter les avis & les expériences.

Il y auroit une expérience à faire : ce seroit d'observer, sur un enfant nouveau-né, ce que l'Auteur prescrit après plusieurs autres, & d'essayer dans la suite en tems convenable si l'inoculation lui donneroit la petite-vérole. Ni l'une ni l'autre opération ne l'exposeroient au moindre danger.

I I I.

Inventions nouvelles.

Le sieur Calippe a imaginé une nouvelle voiture d'un méchanisme ingénieux ; il a eu l'honneur de la présenter au Roi,

Le sieur Ourbelin, de l'Académie Royale d'Ecriture, a eu l'honneur de présenter à la Reine une horloge botanique relative au sommeil des plantes & aux veilles des fleurs.

M. Laurent Micheli, du Bolonois, Académicien Honoraire de l'Académie des Beaux Arts de Bologne, a construit une petite machine au moyen de laquelle on peut facilement déterminer avec certitude les distances. S. A. R., le Grand Duc de Toscane, a ordonné qu'on s'en servit pour placer sur les grandes routes les signaux qui doivent indiquer les milles.

Le même Méchanicien a fait une autre machine avec laquelle il mesure la route des vaisseaux en mer par une méthode toute différente des méthodes connues. Après l'avoir éprouvée, lui seul, pendant cinq ans dans la méditerranée, il s'est transporté à Livourne pour en faire l'essai sous les yeux des Marins les plus expérimentés. Si elle remplit l'objet qu'on desire, il en publiera la description.

Un Econome Hanovrien a imaginé un moulin pour moudre les pommes de terre. Ce moulin est presque tout de bois, il y entre peu de fer. Il a deux pieds en quarré & trois pieds de haut. Il va par le moyen d'une manivelle. Ce n'est au fond qu'un moulin à café exécuté en grand. Avant d'y moudre les pommes de terre, on les fait renfler dans l'eau chaude. On assure qu'elles se réduisent en farine aussi fine que la poudre d'amandes les mieux pilées; & qu'un tiers de cette farine mêlée avec deux tiers de farine de seigle donne un bon pain qui se conserve bien. Ce moulin a été présenté à la Société Economique de Brunswick-Lunebourg.

M. Engel, ancien Baillif d'Echallens en Suisse, Sçavant si distingué dans la République des Lettres, Géorgiphile si digne des hommages de la République Agricole, avoit bien jugé ce que pourroit produire un pareil moulin : mais comme le prix lui en paroissoit trop considérable, & qu'il trouvoit à propos d'épargner la peine de tamiser la farine, il a imaginé, sur le modele des moulins où l'on écrase le chenevi pour les oiseaux, un moulin à quatre cylindres mûs par une seule manivelle, de maniere que les deux supérieurs mettent les tranches en miettes, & les deux autres les réduisent en farine : cette farine tombe dans une trémie & de-là dans un bluteau d'où le son passe dans une caisse particuliere. Ses pommes de terre sont séchées dans un séchoir approprié par l'Auteur à cet usage. Par ces différentes manipulations, on peut faire du pain avec un *quart* de farine de bled mêlée avec *trois quarts de farine de pommes de terre, sans qu'on soupçonne que ce pain n'est pas fait uniquement de farine de bled...* Nous parlerons plus au long de ces utiles recherches d'après une Brochure qui sert de suite à l'*Instruction* dont nous avons rendu compte *sur la culture des pommes de terre.* S'il ne nous est pas permis de témoigner au généreux Auteur de ces leçons économiques toute la reconnoissance que nous lui devons, nous espérons qu'il nous pardonnera la liberté que nous prenons de le nommer pour apprendre au Public toute la confiance qu'il doit avoir dans les expériences & les enseignemens que nous rapportons sur son autorité.

I V.

Extrait d'un Mémoire sur une espece singuliere de navet.

Ce Mémoire est de M. Lépoerin, Médecin dans le Comté de Hoya, de la dépendance de l'Electeur d'Hanovre. Le navet dont il est question nous paroit être le même que le navet de Suede que nous avons fait connoitre ci-devant. La division de la Société Economique de Brunswick-Lunebourg, établie dans le canton de Hoye, le cultive avec succès. Il est rond & un peu long. Son poids va jusqu'à trente livres. Loin qu'il souffre des grands froids, ils augmentent sa bonté. Il se conserve sur terre & en terre jusqu'à ce qu'il pousse au printems. Si vous en enlevez le cœur, vous pouvez le garder dans la cave jusqu'au mois de Juin. Il est moins sujet à pourrir que toute autre plante. De toutes les especes de navets, c'est celle dont le goût approche le plus des navets renommés de la Marche ; circonstance très-intéressante. Il se plait dans toute sorte de terreins ; mais il préfere une terre forte & grasse. Le fumier frais lui est fort contraire. Pour qu'il acquiere son plus gros volume, il faut le semer en Mars ou au commencement d'Avril. Si l'on attend Mai ou Juin, il demeure fort au dessous du terme ordinaire de sa grosseur. Il reste encore plus petit, lorsqu'on ne le transplante pas & qu'on l'a semé en Juillet ou au commencement d'Août. On le transplante, quand sa racine est grosse comme le tuyau

d'une plume à écrire. Pour qu'il soit garanti de l'espece de rouille qui durcit différentes sortes de racines, on le plante dans des raies profondes qu'on ferme successivement, en couvrant soigneusement le navet de petits morceaux de terre de façon qu'il n'en paroisse que les feuilles. Les meilleurs sont ceux qu'on seme à la S. Jacques, qu'on ne transplante pas, & qu'on place à la distance d'un demi-pied les uns des autres. Leur semence donne autant d'huile que la navette d'hiver. Son huile brûle très bien. Employée en assaisonnement, elle a meilleur goût que toute autre huile de navette.

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 23 Juillet 1774, au Mercredi 27 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 21 l. 15 s. à 26 l. *le sept.*; *id.* au Port de la Grêve, de 22 à 24 liv.; le seigle, de 9 l., 9 l. 10 s. à 10 l. 15 s.; l'orge, de 6 l. 10 s., 7 l. 10 s. à 9 l. aussi *le septier.*

V I.

Foin, Paille.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Juillet 1774, de 51 à 52 liv.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 37 à 38; *idem* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 15 à 16 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 31 à 32; *id.* nouveau, de 30 à 31; le cent de paille vieille & nouvelle, de 14 à 15 l.

V I I.

Changes de Paris, *du* 30 *Juillet* 1774.

Amsterdam	55 $\frac{5}{8}$
Londres	30 $\frac{5}{8}$ à $\frac{11}{16}$
Hambourg	182 $\frac{1}{4}$ à 182
Madrid	14 19 6 à 19
Cadix	14 18 à 17 6
Livourne	95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Gênes	94 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Lyon. *Août.*	$\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$ p. 0 p.

PRIX

Des matieres d'or & d'argent à Paris du 30 Juillet 1774.

	#	s	
Or de Portug. à . . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	714		marc.
Du Perou à	706		marc.
Les guinées à . . .	720		marc.
Ducats à	97	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	5	once.
Or à 20 karats à . .	83	10	once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	marc.
Piastres à	49		marc.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1774.	*Jeudi* 28.	*Vendredi* 29.	*Samedi* 30.
Comp. d. Ind.			
Actions à 3 coup	1765	1765 62 $\frac{1}{2}$ 65 .	1765 67 . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 3 cou.	. . . . .	. . . . .	1160 . . . .
D°. 8es. à 2 coup.	215	222	. . . . .
D° 25es. à 2 coup.	72	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	371	370	370 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1774.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1774. Du Mardi 1 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 4 *Février.*

LES Fabricans de cette Ville ont représenté que le produit de la marque qu'ils appliquent aux marchandises ne suffisoit pas pour fournir aux dépenses auxquelles il est destiné. Au lieu d'ordonner que la recette seroit grossie par les moyens usités qui ne la grossissent pas toujours & qui toujours à la longue la détruisent, S. M. a assigné d'autres fonds pour suppléer au *deficit*. Les Fabriques & le commerce sont loin de pouvoir supporter de nouvelles charges. L'argent paroit manquer, les étoffes ont peu de débit, il s'en gâte beaucoup dans les magasins, tant en laine qu'en soie. On sçait combien le faux bruit d'un code vestiaire a paru influer sur ce genre d'industrie & de commerce. Il a déjà paru plusieurs écrits sur le projet d'un habillement national; & il en a été envoyé une foule à la Société Patriotique. Il ne seroit pas étonnant que la plûpart des concurrens eussent oublié ce que l'atteinte à la liberté du Citoyen en ce genre a produit à la Chine, en Russie & ailleurs; combien la contrebande dans un point en apparence si indifférent donneroit de force à une autorité arbitraire sur tous les points importans de la vie civile & domestique; la futilité des prétendus avantages cachés sous un habit encore conservé en Pologne où il ne paroît vraiment pas avoir de bien salutaires effets &c. &c. &c. Quoiqu'il en soit, il est certain que le Gouvernement n'a point de part à ce projet: mais après avoir répandu à cet égard de fausses conjectures qu'on a abandonnées, on en répand de nouvelles non moins fausses d'un prétendu dessein équivalent à celui-là; c'est celui de loix somptuaires, ressource tant & si vivement & si pernicieusement employée dans ce pays-ci. Ce n'est que par des moyens indirects & amiables, par exemple, par l'exhortation, par l'exercice du doux empire que la sagesse & l'amour donnent sur le cœur humain, que S. M. espere réformer le luxe dans les habits, au grand avantage des Fabriques utiles dont la prospérité rejaillit sur l'Agriculture, & sans égard aux prétentions des Fabricans de clinquant, c'est-à-dire, de toutes ces étoffes brillantes qui enveloppent la misere sous l'or & l'argent. Un de ces moyens que S. M. employe avec succès, c'est d'écarter les occasions éclatantes d'étaler une pompe ruineuse. C'est ainsi qu'Elle a fait prendre le deuil pour la Landgrave de Hesse-Rothenbourg, le jour anniversaire de sa naissance, pendant que tout le monde se préparoit à paroitre en grand apparat.

DE GOTHENBOURG, *le* 31 *Janvier.*

Les vaisseaux de la Compagnie des Indes orientales, le *Prince Gustave* & la *Princesse*